

Alfred Ernout et Antoine Meillet

**dictionnaire
étymologique
de la langue latine**

histoire des mots

Klincksieck

DICIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DE LA
LANGUE LATINE

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DE LA
LANGUE LATINE

HISTOIRE DES MOTS

PAR

† Alfred ERNOUT et † Alfred MEILLET
Membre de l'Institut Membre de l'Institut

retirage de la 4^e édition augmentée d'additions et de corrections
par Jacques ANDRÉ

Paris
Klincksieck
2001

première édition : 1932

2^e édition : 1939

3^e édition : 1951

4^e édition : 1959

révision : 1985

retirage de la 4^e édition, nouveau format

© Librairie C. Klincksieck et Cie, 2001

ISBN 2-252-03359-2

AVERTISSEMENT

On s'est proposé de présenter ici un exposé historique du vocabulaire latin.

Les deux auteurs du livre se sont partagé la tâche de manière inégale.

M. A. Ernout a traité de ce que l'on peut connaître par l'étude des textes. C'est lui qui est responsable de tout ce qui est enseigné sur le développement du vocabulaire latin depuis les plus anciens monuments jusqu'au début de l'époque romane.

M. A. Meillet s'est chargé de la partie préhistorique. Il est seul responsable de ce qui est enseigné sur le développement du vocabulaire latin entre l'indo-européen commun et les premiers témoignages ayant un caractère historique.

Néanmoins, il a semblé inutile et incommode de marquer, dans chaque article, la part qui a été traitée par l'un ou par l'autre des deux auteurs : l'histoire d'une langue est chose continue, et le fait que, pour l'étudier, on doit recourir à deux méthodes, la méthode comparative et l'étude philologique des textes, n'oblige pas à diviser l'exposé en deux parties séparées.

Dans chaque article, on trouvera, d'abord, l'état des choses à l'époque historique du latin, exposé par M. Ernout, puis, là où il y a lieu, des indications, par M. Meillet, sur l'histoire du mot avant les premières données des textes.

A. E. et A. M.

Le lecteur sera déçu par la partie d'étymologie préhistorique de ce livre : il n'y trouvera ni toutes les étymologies, même possibles, qui ont été proposées, ni aucune étymologie neuve.

Dans une langue comme le latin, il faut envisager, d'une part, des mots indo-européens ou faits avec des éléments indo-européens, de l'autre, des mots empruntés.

On a estimé qu'une étymologie indo-européenne n'était utile que si le rapprochement proposé avec d'autres langues de la famille était ou certain ou du moins très probable. Tous les rapprochements qui ne sont que possibles ont été, de propos délibéré, passés sous silence. En l'état actuel du travail, il importe avant tout de déblayer la recherche des hypothèses vaines qui l'encombrent.

Depuis plus d'un siècle que les savants les plus pénétrants et les mieux armés travaillent à rapprocher les mots latins de ceux des autres langues indo-européennes, il est probable que toutes les étymologies évidentes ont été proposées. Il convenait donc de ne pas essayer d'en proposer ici de nouvelles ; si l'on croyait en avoir trouvé une, il faudrait l'entourer de considérations de détail dont la place n'est pas dans un livre destiné à résumer avec critique les résultats acquis.

Comme on n'a retenu ici que des rapprochements qu'on croyait certains ou, du moins, hautement probables, il était superflu de faire l'historique des étymologies ou de donner des renvois bibliographiques. Pour cela, on renvoie une fois pour toutes au *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* d'A. Walde, dont M. J. B. Hofmann publie maintenant une troisième édition améliorée à tous égards et a fait un livre nouveau — le présent ouvrage ne se propose pas de le remplacer —, et aussi à l'*Altitalisches Wörterbuch* de M. Fr. Müller. Redonner ici cette bibliographie serait faire un double emploi.

Un rapprochement qui n'est que possible ne saurait servir à faire l'histoire d'un mot. Les vocabulaires des langues indo-européennes sont divers ; les altérations phonétiques ont eu pour conséquence que beaucoup de phonèmes de la plupart des langues admettent plusieurs origines, et parfois huit ou dix origines distinctes, ainsi *f*-initial en latin ; les procédés de formation des mots sont mul-

tiples ; les sens sont flexibles. Ceci posé, c'est merveille si, en se bornant à l'élément radical du mot, on ne trouve pas, dans l'une ou l'autre des langues de la famille, deux consonnes et un sens vague qui permettent un rapprochement à un comparatiste exercé disposant de beaucoup de dictionnaires. Or, en grammaire comparée, toute preuve s'exprime par la formule : « la concordance ne saurait être fortuite ». Un rapprochement perd donc en valeur probante tout ce qu'il gagne en facilité. C'est ce que les étymologistes perdent parfois de vue.

Si le rapprochement de *pecu* avec *fihu* du vieux haut allemand et *pācu* du védique satisfait, c'est qu'il ne saurait être fortuit que trois mots concordent à ce point pour la forme, le genre, la structure et l'emploi ; ils continuent donc un seul et même mot indo-européen. Si l'on n'a fait que mentionner le rapprochement de *fōns*, *fontis* avec skr. *dhānvati* « il court, il coule rapidement », c'est que *f-* initial du latin admet des origines multiples, que la concordance ne s'étend pas au delà de la racine, et que la ressemblance de sens est vague et générale. Et si l'on n'a même pas mentionné le rapprochement de *gruō* dans *con-gruō*, *in-gruō* avec *ruō* et avec gr. *-χρᾶω*, etc., c'est que le sens n'apporte pas l'idée que *con-gruō* et *in-gruō* aient rien à faire avec *ruō*, et que le gr. *-χρᾶω* est loin de toutes manières. Peut-être s'est-on encore trop conformé à l'usage en signalant nombre d'étymologies qui n'ont pour elles qu'un peu de vraisemblance. Mais on espère qu'aucune étymologie sûre ne manque, et qu'aucune des étymologies données pour plausibles n'est négligeable. Bien entendu, aucun rapprochement nouveau ne figure ici. L'attitude critique qui a été adoptée pour ce dictionnaire excluait la tentation d'y en insérer aucun.

Du reste, peu des mots qui ont chance d'être d'origine indo-européenne restent sans une étymologie certaine.

Presque tous les verbes radicaux, les noms de nombre, les noms des principaux organes du corps et des principales notions de parenté, des principaux animaux domestiques, les adjectifs essentiels comme *nouus*, *netus*, *priscus*, *iuuenis*, *senex*, *nūdus*, et, naturellement, les pronoms personnels, les démonstratifs, les interrogatifs et indéfinis, se reconnaissent aisément pour indo-européens.

Pour tous ces mots dont le caractère indo-européen est évident, il ne suffit pas de signaler quelques correspondances. Il s'agit, non de simples racines, mais de *mots* indo-européens que le latin a conservés, et dont on peut et l'on doit déterminer avec précision la structure et la valeur. Ce n'est pas donner une étymologie que de rattacher un mot latin à une « racine » indo-européenne.

Il ne suffit pas de dire que lat. *ferō* est à rapprocher de gr. *φῆρω*, de skr. *bhārāmi*, etc. Il faut marquer que la racine **bher-* admettait à la fois la flexion thématique et la flexion athématique : *ferō* et *fert* s'expliquent également. Il faut spécifier que la racine **bher-* avait des formes monosyllabiques et des formes dissyllabiques : le monosyllabe radical de *fer-t* et le dissyllabe radical de *fericulum*, [*of-feru-menta* sont indo-européens l'un et l'autre. Enfin, la racine **bher-* indiquait un procès qui se poursuivait sans terme défini ; elle ne fournissait en indo-européen ni aoriste, ni parfait, et l'on comprend ainsi pourquoi le latin a complété par *tuli* et *lātus* le paradigme de *ferō*. Une bonne étymologie éclaire la forme et l'emploi du mot, et tant qu'il reste dans la forme et dans l'emploi un détail inexpliqué, elle ne satisfait pas pleinement. A regarder de près, on voit que *patrius* est ancien et que *paternus* ne l'est pas, et que, près de *māter*, il n'y a pas de mot du type de *patrius*. Ce sont les détails précis de ce genre qui donnent à l'étymologie une réalité.

Il ne faut pas se contenter de dire qu'un mot latin est d'origine indo-européenne. Tel mot est indo-européen commun, et représenté d'un bout à l'autre du domaine, ainsi le mot que continue lat. *pater*. Mais tel autre ne se trouve qu'en italique et en celtique, d'une part, en indo-iranien, de l'autre, ainsi *credō* ou *rex*, *lex*, dans deux des langues qui occupent des extrémités du domaine indo-européen : ici, l'on est en présence d'un vocabulaire archaïque, qui s'est conservé seulement par des groupes détachés de bonne heure du gros de la nation indo-européenne et qui a disparu dans la partie centrale du domaine. Tel autre, *porcus* par exemple, ne se rencontre que dans une partie du do-

maine indo-européen qui, pour les termes de civilisation, présente nombre de coïncidences particulières : il y a une part du vocabulaire latin qui ne trouve de mots apparentés que dans une région qui va du slave au celtique et à l'italique. Pour faire l'étymologie d'un mot, il est nécessaire de déterminer l'aire où l'on rencontre des correspondants.

Tous les mots ne sont pas à un même niveau ; il y a des mots « nobles » et des mots « roturiers ». Les mots qui désignaient les idées les plus générales, comme *morī* et *ūtūere*, les actes essentiels, *esse* et *bibere*, les relations de famille, *pater*, *māter*, *frāter*, les principaux animaux domestiques, *equus*, *ovis*, *sūs*, l'habitation de la famille qui était l'unité principale, *domus* et *forēs*, etc., représentent le vocabulaire de l'aristocratie indo-européenne qui s'est étendu à tout le domaine ; ces mots désignent des notions ; ils n'ont pas de valeur affective, et ils ont un minimum de valeur concrète : *bōs*, *ovis*, *sūs* s'appliquent à la fois au mâle et à la femelle ; ce sont des termes qui indiquent des biens, non des termes d'éleveurs ; de même, *domus* et *forēs* évoquent l'habitation du chef, non une construction matérielle. La valeur abstraite des mots, liée au caractère aristocratique de la langue, est un trait essentiel du vocabulaire indo-européen. Mais il y avait aussi des mots de caractère « populaire », reconnaissables à beaucoup de traits, vocalisme radical *ā*, gémiation de consonnes intérieures, etc. ; ces mots ont souvent une valeur affective, souvent un caractère technique. La plupart du temps, au moins sous les formes qu'ils ont en latin, les mots de ce genre n'ont de correspondants que dans peu de langues ; beaucoup n'en ont pas. Le vocabulaire « populaire » est aussi instable que le vocabulaire aristocratique est permanent. Des noms de parties du corps comme *lingua*, *os*, *liēn* attestent la variabilité de forme des termes « populaires ». Dans la mesure où des étymologies ont été admises, on s'est donc attaché à marquer le caractère des mots considérés.

En somme, on s'est efforcé de ne pas se borner à des comparaisons brutes et de mettre derrière chaque rapprochement avec d'autres langues indo-européennes des réalités, les unes de caractère morphologique, d'autres de caractère sémantique, d'autres de caractère social. L'objet de ce dictionnaire est d'éclairer les mots tels qu'ils ont été employés depuis l'indo-européen jusqu'au latin, et non de se borner à une dissection linguistique.

On a essayé aussi de faire apparaître que, là même où un mot latin continue exactement un mot indo-européen, il a pu changer entièrement de nature. Pour le sens, il y a moins loin de fr. *voix* à lat. *uōx* qu'il n'y a de lat. *uōx* à son original indo-européen. Tout en laissant penser à *uocāre*, le mot *uōx* est isolé en latin, tandis que le « thème » indo-européen qu'il représente était la forme nominale d'une racine indo-européenne ; et *uōx* indique la « voix » telle que l'entend un moderne, tandis que le mot indo-européen désignait une force ayant une valeur religieuse, encore bien sensible dans le *vāk* védique, et même dans les emplois homériques de *ῥῶξ* (à l'accusatif) et du dérivé *ῥῶξ*. Entre l'époque indo-européenne et l'époque romaine, tous les noms d'action ont changé de valeur parce que les conceptions ont changé.

Mais il n'y a aucune langue indo-européenne dont le vocabulaire soit tout entier d'origine indo-européenne, comme la morphologie l'est entièrement. Les petits groupes de chefs qui ont étendu leur domination du centre de l'Asie à l'océan Atlantique, de la presqu'île scandinave à la Méditerranée ont trouvé dans les pays qu'ils occupaient des civilisations qui, au moins au point de vue matériel, étaient souvent plus avancées que la leur, et des objets qui n'avaient pas de nom dans leur langue. Tous ont donc « emprunté » des mots.

Or, dans aucune langue indo-européenne, on ne peut discerner au juste quelle est la part des emprunts. Il va de soi que le fait, pour un mot, de n'avoir pas de correspondant clair dans une autre langue de la famille n'apporte même pas une présomption en faveur de l'emprunt : si, pour faire l'étymologie de fr. *rien*, on n'avait que des rapprochements avec d'autres langues romanes, rien n'indiquerait le caractère latin du mot ; c'est seulement le témoignage du latin ancien *rem* qui aver-

tit que fr. *rien* continue un mot latin. Or, par définition, pour une langue indo-européenne ancienne, on n'a pas l'équivalent de ce qu'est le latin écrit pour les langues romanes.

D'autre part, on ignore presque toujours quels vocabulaires les groupes indo-européens ont rencontrés au cours de leurs déplacements et sur le territoire où on les observe à l'époque historique.

Il y a donc dans l'origine des vocabulaires de toutes les langues indo-européennes une part d'inconnu ; cette part est large, à coup sûr, mais rien ne permet d'en mesurer l'importance, qui, du reste, varie d'une langue à l'autre. Cette considération suffit à montrer que, si un rapprochement entre un mot d'une langue et des mots d'autres langues indo-européennes n'est pas susceptible d'une démonstration rigoureuse, le mieux est de le négliger.

Il convient, du reste, d'envisager ici des cas différents.

Les verbes s'empruntent peu, et les verbes radicaux ont chance d'être indo-européens, alors même qu'ils n'ont de correspondants exacts dans aucune autre langue. Le fait que lat. *cēdō* ou *rumpō* ne se laisse rapprocher avec certitude d'aucun verbe d'un autre idiome indo-européen n'empêche pas que ces verbes doivent être d'origine indo-européenne.

Tel mot qui n'a, hors du latin, aucun correspondant exact, comme *salūs*, se reconnaît pour ancien à sa forme et à son emploi. De ce qu'un mot est isolé il ne résulte pas toujours qu'il ne soit pas de date indo-européenne.

De même, des adjectifs comme *nous* et *uetus*, *iuuenis* et *senex*, *sauūis* et *leuis* se dénoient comme indo-européens par leur sens autant que par leur forme.

Au contraire, les substantifs qui désignent des outils, des marchandises, des plantes cultivées, ont les plus grandes chances d'être empruntés, et l'on ne peut proposer ici d'étymologie indo-européenne que dans les cas où la formation s'explique d'une manière évidente : lat. *tribulum* s'explique trop aisément comme un nom d'instrument en face de *terō*, *tritus* pour qu'on soit tenté d'y voir un emprunt. Encore, dans les cas de ce genre, est-il possible que le mot ait été inséré par « étymologie populaire » dans une famille à laquelle il n'appartenait pas originairement : le fait qu'un mot s'explique dans la famille où il figure ne prouve donc pas qu'il ne soit pas un emprunt.

Inversement, le fait qu'un mot est ancien dans la langue ne prouve pas qu'il n'ait pas subi d'influences étrangères. Le fr. *on* représente le nominatif lat. *homō*. Mais c'est sans doute à l'imitation des emplois germaniques du nom de l'« homme » qu'il a pris sa valeur indéfinie ; le parallélisme de fr. *on* et de all. *man* n'est pas accidentel. Il tient à ce que, durant plusieurs siècles, du vi^e au ix^e, il y a eu en France des sujets parlant à la fois latin et germanique. Dans les anciennes langues indo-européennes, on ne peut, faute de données historiques, déceler les influences de cette sorte.

Une part des emprunts du latin à d'autres langues se laisse ou reconnaître ou du moins entrevoir.

Certains emprunts sont faciles à établir parce qu'ils ont été faits à des langues plus ou moins connues. L'invasion des Gaulois, qui a eu, pour l'histoire de l'Italie, de grandes conséquences, a laissé à Rome quelques mots importants : le plus remarquable est *carrus* en face du mot indigène *currus*.

Dès avant les plus anciens textes, le grec avait fourni au latin des termes de civilisation, en partie populaires, comme *māc(h)ina*, *māc(h)inor*, ou techniques, comme *oliua*, *oleum* ; et depuis le latin n'a cessé d'emprunter au grec. Quand les emprunts littéraires sont devenus plus rares, les emprunts à la langue du christianisme sont intervenus : qu'un terme technique de la rhétorique, comme *παρὰ-βολή*, soit, grâce à l'Évangile, devenu un mot latin et qu'il ait fourni des mots français aussi courants que *parole*, *parler*, en dit long sur le rôle du christianisme dans l'extension du vocabulaire latin.

Mais outre les langues sur le lexique desquelles on est informé, le latin a emprunté à des idiomes dont le vocabulaire est inconnu, ou peu s'en faut. Un mot comme *rosa* est visiblement apparenté à *ῥόδον* ; mais les deux mots ne représentent pas un original indo-européen, et aucune forme du groupe de gr. *ῥόδον* ne rend compte de lat. *rosa*. Le grec et le latin ont donc emprunté, directement ou indirectement, à un même vocabulaire, sur lequel on ne sait rien. Et ce n'est pas surprenant : les colons

de langue indo-européenne qui se sont établis dans la région méditerranéenne y ont trouvé des civilisations matérielles particulièrement avancées. Or, du vocabulaire de ces civilisations, on ignore presque tout. Il n'en est pas moins sûr que le vocabulaire grec et le vocabulaire latin lui doivent beaucoup.

Si le latin a emprunté l'alphabet grec, c'est par voie étrusque. On voit assez par là que l'action du vocabulaire étrusque sur le vocabulaire latin doit avoir été grande. Sans doute est-ce par l'Étrurie que des mots de la civilisation méditerranéenne ont, pour la plus large part, pénétré à Rome. Des détails avertissent que même certains mots grecs sont venus au latin par un intermédiaire étrusque : *sporta* remonte à gr. σπορὰς « corbeille », acc. sg. σπορᾶς ; le *-t-* latin au lieu du *d* attendu établit le passage par l'étrusque. Grâce au hasard qui a fait trouver un monument étrusque où le mot *persu* est écrit à côté d'un masque de théâtre, on aperçoit que lat. *persōna* est d'origine étrusque. M. Ernout a montré, dans le *Bulletin de la Société de linguistique*, XXX, p. 82 et suiv., combien de mots latins sont suspects d'avoir été pris à l'étrusque. Mais présomption n'est pas preuve. Comme le vocabulaire technique de l'étrusque n'est guère connu et que ce sont des termes plus ou moins techniques que le latin a reçus de l'étrusque, la part à faire à l'élément étrusque dans le vocabulaire latin n'est pas déterminable.

Ce qui achève de rendre malaisée à préciser la part des emprunts dans le vocabulaire latin, c'est que les origines de Rome sont complexes. Rome est un lieu de passage, et a dû au fait qu'elle tenait le pont par lequel l'Italie du Nord communique avec l'Italie du Sud beaucoup de sa grandeur. Il y a, dans le vocabulaire latin, des formes qui manifestent la diversité de ces origines : ni l'*ō* de *rōbus* ni l'*f* de *rūfus* ne s'expliquent par les règles de la phonétique romaine. Et, à Rome, le *b* de *bēs* ne s'expliquerait pas, non plus que le *l* de *oleō*.

En somme, rien ne serait plus vain que de vouloir expliquer tout le vocabulaire « latin » par la tradition indo-européenne et par les formes normales du latin de Rome. En particulier, parmi les termes techniques et dans les mots « populaires », la plus grande partie est d'origine inconnue ou mal connue. Il y a donc, dans ce dictionnaire, beaucoup de mots sur l'origine desquels rien n'est enseigné. Mais, pour la plupart, ce sont de ces termes dont seule l'histoire des techniques et du commerce permettrait de connaître le passé, ou des mots « populaires ». La plus grande partie du vocabulaire général a une étymologie, et c'est surtout cette étymologie qu'on a essayé d'exposer ici avec l'exactitude que comportent les études déjà faites.

Les recherches précises sur l'histoire du vocabulaire sont à leurs débuts. On en est à poser les problèmes plus qu'à donner les solutions. Les quelques cas où l'on a pu fournir des explications complexes et précises donnent une idée de ce qu'il reste à faire pour éclairer l'histoire du vocabulaire latin. Le présent dictionnaire aurait manqué son but s'il donnait l'impression que l'étymologie du latin est achevée et s'il ne faisait pas sentir qu'il y a encore un grand travail à exécuter.

A. MEILLET.

En rédigeant la partie proprement latine de ce dictionnaire étymologique, on s'est efforcé de fixer avec autant de précision que possible le sens de chaque mot, de montrer les valeurs anciennes qu'il a conservées, et qui reflètent avec une fidélité plus ou moins grande la mentalité indo-européenne, comme de faire apparaître aussi les développements et les acquisitions propres au latin, qui révèlent un changement dans les modes de vivre, de penser et de sentir.

Le vocabulaire d'une langue est composite : à côté d'un fonds ancien de termes généraux dont la fixité n'est pas, du reste, immuable, il comporte une grande part d'éléments spéciaux et changeants, de toute provenance, créés à mesure qu'il faut exprimer des concepts ou des objets nouveaux. De ces mots, souvent techniques, savants ou vulgaires, les origines sont diverses : formations analogiques, créations par composition ou dérivation, emprunts, calques sémantiques, spécialisation ou

extension de sens par le passage de la langue commune dans une langue spéciale ou inversement. Suivant l'importance donnée à chacun de ces facteurs, chaque langue a sa physionomie propre, et les conditions géographiques, les faits historiques ou sociaux ont dans la constitution de tout vocabulaire un rôle considérable, encore qu'il ne se laisse pas toujours exactement déterminer.

Le latin, langue d'une population essentiellement rurale à l'origine, a été en contact avec deux civilisations urbaines auxquelles il a demandé la plupart des termes qui lui manquaient pour exprimer les conditions nouvelles de vie et de pensée qu'il a progressivement adoptées : de son contact avec le peuple étrusque, puis avec le peuple grec sont résultés un enrichissement et une transformation de son vocabulaire, dont témoignent non seulement les emprunts directs, mais — on ne peut, du reste, le montrer que pour le grec — les adaptations concernant le sens ou la forme, de mots latins à des modèles grecs ; ainsi, une partie des sens de *causa* sont calqués sur gr. αἰτία. Les vocabulaires techniques du latin semblent contenir, pour autant qu'on peut l'entrevoir, de nombreux termes empruntés à l'étrusque avec les métiers et les disciplines dont ils relèvent ; ils en présentent un grand nombre dont l'origine hellénique est évidente et se laisse préciser, qu'il s'agisse d'un emprunt ancien, populaire et fait par voie orale, ou, au contraire, d'un terme savant, simplement transcrit ou démarqué.

L'influence étrusque a de bonne heure cessé de s'exercer ; à la date où apparaissent les premiers documents écrits qui nous font connaître véritablement le vocabulaire latin, c'est-à-dire vers la fin du III^e siècle avant J.-C., l'Étrurie a perdu son indépendance, et les Étrusques ont été détruits ou assimilés. Mais l'influence grecque n'a jamais cessé d'agir : on la saisit depuis les premiers emprunts du type *poena*, *māchina* faits aux parlers doriens de Sicile ou de la Grande-Grèce avant l'apparition de la littérature jusqu'aux transcriptions faites à l'époque du Bas-Empire par la langue de l'Église, ou par les grammairiens, les médecins et les hommes de science. Le théâtre, la poésie, la philosophie, tous les genres littéraires lui sont redevables ; et si, malgré les différences profondes dans la grammaire, le grec et le latin apparaissent dès l'abord comme étroitement apparentés, c'est avant tout parce que le vocabulaire abstrait ou technique du latin n'est en grande partie qu'un reflet du vocabulaire grec, comme la pensée latine elle-même est fille de la pensée grecque. A chaque instant, on aperçoit en latin des acquisitions nouvelles venant du grec : il n'est pas indifférent de les noter au passage et d'en fixer la date, car l'enrichissement du vocabulaire marche de pair avec le progrès de la pensée. Sans reproduire les mots qui ne sont que des transcriptions du grec, on s'est attaché à noter les emprunts, emprunts de mots ou emprunts de sens, qui ont acquis à Rome droit de cité.

En dehors de l'étrusque et du grec, la conquête du monde par ses armées a eu pour résultat de mettre Rome en contact avec d'autres peuples et d'autres civilisations. Sous l'Empire, les échanges commerciaux ou autres se multiplient, Rome devient de plus en plus une capitale cosmopolite : de nouveaux termes venus d'un peu partout s'introduisent dans la langue. En outre, le sentiment de la norme, strictement maintenu à l'époque classique par un Cicéron ou par un César dans la prose, et dans la poésie par un Virgile, va chaque jour s'affaiblissant. La recherche de l'effet et du pittoresque, le besoin de renouveler des expressions usées ou devenues vulgaires, contribuent à modifier l'aspect du vocabulaire. Entre Sénèque et Tacite, d'une part, et Cicéron, de l'autre, il n'y a pas un siècle de distance, et pourtant les formes d'expression ont changé. La satire, le roman, la diatribe, les genres « populaires » ajoutent leur part à ce changement, faisant pénétrer dans la langue écrite des termes que leur vulgarité en avait éloignés, en bannissant d'autres, devenus vieux et désuets. En outre, de nombreux écrivains d'origine étrangère, et dont le latin n'est pas la langue maternelle, contribuent à cette transformation. L'évolution se poursuit aussi rapide dans la grammaire, en même temps que, sous l'influence de l'accent, l'aspect des mots se modifie, préparant l'état roman.

Autant que faire se pouvait avec une documentation souvent lacunaire, incertaine, et toujours tardive, on a tenté d'esquisser l'histoire de chaque mot latin, lorsqu'il en avait une, depuis la date de

son apparition jusqu'à sa mort ou à sa survivance dans les langues romanes. On a noté les valeurs anciennes qu'il a gardées, les développements de sens qu'il a pu présenter au cours de son existence, la vitalité dont il a fait preuve, les dérivés et les composés qu'il a servi à former, en marquant brièvement les relations sémantiques des membres du groupe, les rapports qui peuvent l'unir à d'autres groupes, et comment certains se pénètrent et se complètent l'un l'autre. On a indiqué aussi la « couleur » du mot, noble ou familier, savant ou populaire, et le degré de fréquence dans l'emploi. Bref, au lieu de se borner à une définition schématique, on s'est efforcé de faire apparaître les faits dans la complexité de leur développement. Il se peut que le livre puisse ainsi rendre service non seulement aux linguistes, mais aux latinistes tout simplement. Du reste, tous les problèmes n'ont pu être posés ; et ceux qui ont pu l'être n'ont pas tous reçu de solution. Peut-être, en tout cas, ce livre éveillera-t-il l'attention sur des études qui ne font que naître, et, comme il met en lumière la nouveauté de pareilles questions, attirera-t-il sur ce terrain des chercheurs pour l'explorer.

A. ERNOUT.

Plusieurs personnes amies ont reçu communication d'une épreuve de ce dictionnaire et ont fourni des observations grâce auxquelles des fautes graves ont été effacées et des compléments notables ont été apportés : MM. E. Benveniste, Jules Bloch, Oscar Bloch, Max Niedermann, J. Vendryes. Bien entendu, ces Messieurs n'ont pas visé à corriger les épreuves ; les auteurs sont seuls responsables de toutes les fautes qui subsistent, chacun pour leur part de rédaction. Mais nous devons trop à ceux qui ont bien voulu accepter de nous aider et de nous critiquer pour ne pas leur exprimer notre reconnaissance, et pour ne pas prier le lecteur de leur savoir aussi gré d'une part au moins de ce qu'ils pourront trouver d'utile dans notre livre.

A. E. et A. M.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Des deux auteurs de ce dictionnaire, un seul a pu préparer cette nouvelle édition. A. Meillet est mort le 21 septembre 1936, sans avoir pu revoir la partie de l'ouvrage qu'il avait rédigée. Mais il est permis d'affirmer qu'il y aurait apporté peu de changements. Les étymologies qu'il a proposées n'ont guère été contestées, d'une part ; et, d'autre part, si beaucoup d'hypothèses nouvelles ont été émises depuis l'année 1932 dans le domaine de l'étymologie indo-européenne, il en est peu dont la certitude soit assez grande pour que Meillet les eût acceptées. La partie indo-européenne du livre n'a donc guère changé ; on s'est borné à corriger des fautes matérielles, à réparer des omissions involontaires, à mettre à jour des indications bibliographiques.

La partie proprement latine a été modifiée davantage. L'auteur a enrichi sa documentation, notamment, des apports qui lui ont été fournis par les fascicules parus depuis 1932 du *Thesaurus*, de la troisième édition du *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* de Walde, revue par M. J. B. Hofmann, et par le nouveau *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke. Il a profité aussi des critiques publiques ou privées qui lui ont été adressées. Il s'est efforcé, en multipliant les renvois, de rendre plus aisée la consultation du livre. Bref, rien n'a été négligé pour rendre le Dictionnaire plus digne encore du bienveillant accueil qu'il a reçu sous sa première forme.

Pour répondre à un vœu souvent exprimé, M^{me} A. Meillet s'est imposé la lourde tâche de rédiger l'index des mots non latins qui sont cités dans la partie étymologique de l'ouvrage. C'est là un complément dont l'utilité n'a pas besoin d'être soulignée, et qui vaudra à M^{me} Meillet la reconnaissance de tous les lecteurs.

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

Cette troisième édition, entièrement recomposée, a bénéficié des recherches personnelles que l'auteur a poursuivies dans ces dix dernières années sur l'origine et l'histoire du vocabulaire latin ; elle a profité aussi des corrections, des suggestions et des critiques qu'on a bien voulu lui adresser.

Il a, naturellement, été tenu compte des fascicules parus depuis 1939 du *Thesaurus Linguae Latinae* et du *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* de Walde-Hofmann, qui va maintenant jusqu'à la lettre *p* (il s'arrête au mot *praeda*). L'information de M. J. B. Hofmann est toujours abondante et sûre ; et les listes de formes latines qu'il donne permettent de suppléer aux lacunes du *Thesaurus*. Le nombre des mots étudiés et cités, notamment des dérivés et composés, a pu être ainsi passablement augmenté, les dates d'apparition plus d'une fois rectifiées.

Pour répondre à un désir souvent exprimé, j'ai indiqué les emprunts faits au latin par les langues celtiques et les langues germaniques. La substance de ces indications m'a été fournie par les travaux de J. Loth, J. Vendryes, H. Pedersen pour le celtique, de F. Kluge pour le germanique. Pour le celtique, j'ai signalé les mots empruntés par la langue de l'Église, bien qu'il s'agisse là d'emprunts savants et, à vrai dire, de transcriptions plutôt que d'emprunts : le lecteur n'aura, du reste, pas de peine à les reconnaître. Le témoignage des langues romanes a été revu et complété.

J'ai fait figurer aussi, sur le conseil de M. Niedermann, un plus grand nombre de mots grecs. Ici, le départ est souvent difficile à faire entre ce qui est emprunt véritable et simple transcription. J'ai accueilli les termes les plus courants introduits par l'Église chrétienne, et aussi d'autres termes techniques (scientifiques, médicaux, etc.), qui, par les dérivés de forme latine qu'ils ont fournis, par les déformations phonétiques ou morphologiques qu'ils présentent, par les changements de sens, ou enfin par leur survie dans les langues romanes, attestent qu'ils ont véritablement pénétré dans le latin. L'étude des mots grecs en latin n'a pas encore été faite de façon satisfaisante : je souhaite que les trop brèves et trop rares indications de ce Dictionnaire engagent quelque philologue jeune et courageux à reprendre le travail.

J'ai peu touché à la partie étymologique, estimant que l'œuvre de Meillet résiste à l'épreuve du temps. J'ai ajouté pourtant quelques formes hittites, que Meillet n'avait pu connaître, et qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Laroche, de Strasbourg.

Le sens de certains mots (notamment de noms de plantes ou de poissons) a pu être précisé ou corrigé, souvent grâce aux travaux du chanoine P. Fournier et de MM. André et de Saint-Denis. Enfin, chaque article a été l'objet d'une révision minutieuse. Certains ont été remaniés partiellement, d'autres entièrement réécrits ; les renvois d'un article à l'autre, permettant de confronter et de grouper des formations semblables, sont devenus plus nombreux ; et, dans ce domaine, M. Minard, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, m'a apporté une aide précieuse. Bref, il n'est pas de page, ou à peu près, qui ne présente un changement et, je l'espère, une amélioration.

PRÉFACE DE LA QUATRIÈME ÉDITION

L'accueil fait par le public aux trois éditions précédentes du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* nous a décidés, l'éditeur et moi, à en publier une quatrième. Celle-ci apparaît sous un aspect nouveau. Le retour à l'impression en caractères d'imprimerie a permis d'adopter une présentation du texte sur deux colonnes par page : il en résulte une légère économie de place, et surtout une facilité de lecture et de consultation plus grande, l'œil étant moins fatigué par la longueur des lignes et trouvant dans les blancs et les intervalles plus nombreux des occasions de se reposer.

Mais la révision du texte lui-même n'a pas été l'objet de moindres soins. J'ai revu très attentivement la liste des mots grecs, où il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui est emprunt véritable et passé dans la langue commune de ce qui est transcription savante ; j'ai noté d'astérisques les termes mal attestés, de date tardive et de latinité douteuse — là encore, le départ est malaisé entre ces mots proprement latins et ce qui est latinisation artificielle d'un vocable « barbare » ; m'adressant surtout à un public de langue française, j'ai cité en plus grand nombre, d'après O. Bloch-von Wartburg, les mots français dont l'origine latine a été obscurcie par des changements de forme ou de sens. J'ai très peu modifié la partie étymologique ; les étymologies présentées par A. Meillet restent toujours valables, et, de celles qu'on a proposées depuis sa mort, il est bien peu qu'il eût acceptées, en raison de leur caractère incertain ou arbitraire : il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les comptes rendus donnés chaque année par *Glotta*. Au contraire, la partie latine a subi de nombreux remaniements. J'ai consacré des notices spéciales à des mots qui, par leur origine, se rattachaient à une même famille, mais qui, par des spécialisations, restrictions ou développements de sens, s'en étaient fortement éloignés (par ex. *certō*, *certus*, *cribrum*, *crimen*, ont été disjoints de *cernō*, *exerceō* de *arceō*, *exiguus* de *agō*, *ēdūcō* de *dūcō*) ; certains articles ont été entièrement réécrits (par ex. *caesar*, *dēcrepītus*, *dēlicus*, *farfara*, *fascinus* ; *Fauōnius*, *Faunus*, *foedus*, *flāuus*, *fūcus*, *gaius*, *gurgēs*, etc.). D'autres articles ont reçu des corrections de détail, concernant la forme ou le fond : c'est ainsi que, pour *domō* et *domus*, j'ai utilisé l'importante étude intitulée *Homonymies radicales en indo-européen*, que M. Benveniste a publiée dans le BSL, t. LI (1955), p. 14-41. Le sens des mots osco-ombriens a été contrôlé, et il est apparu que certaines interprétations généralement admises devaient être modifiées ou mises en doute (cf. ombr. *tiçit* sous *decet*, osq. *Flagi ūi* sous *flagrō*). A comparer cette nouvelle édition avec les précédentes, on ne manquera pas de constater qu'il n'est pas une page, presque pas une notice, où n'apparaissent un changement et — du moins je m'y suis efforcé — une amélioration. Ces changements se traduisent par une augmentation du nombre de pages, que j'ai réduite autant que possible.

Je prie toutes les personnes qui, par leurs critiques, m'ont aidé à corriger certaines fautes d'agréer l'expression de ma sincère reconnaissance. Mes remerciements vont particulièrement à M. J. André, qui a bien voulu m'assister dans la correction des épreuves et s'est acquitté de cette tâche ingrate avec un soin méritoire ; à M. Laroche qui, cette fois encore, a bien voulu revoir les formes hittites citées dans le Dictionnaire. Le Centre national de la Recherche scientifique a contribué pour une bonne part à l'impression de ce volume ; nous assurons ses directeurs, et en particulier M. Michel Lejeune, de notre très vive gratitude.

Paris, janvier 1959.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Outre le *Dictionnaire étymologique latin* de Bréal et Bailly, cité en abrégé par les lettres B. B. (Paris, Hachette, 1885), dont le détail est vieilli, mais la tendance excellente, il faut utiliser :

A. WALDE, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, dont la 3^e édition, entièrement refondue par les soins de J. B. Hofmann, est maintenant terminée : Heidelberg (Winter), 1930-1956. Ouvrage fondamental, à la fois précis et nourri, où le lecteur trouvera tout ce qu'il peut y avoir d'utile dans la bibliographie du sujet, et auquel on renvoie une fois pour toutes à ce point de vue. Abrégé en W. H.

Fr. MULLER, *Altitalisches Wörterbuch*, Göttingen (Vandenhoeck u. Ruprecht), 1926. Livre personnel et qui fait toujours réfléchir.

Le *Thesaurus linguae latinae* n'a pas besoin d'être rappelé ; il a pu être utilisé pour les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, et partiellement pour I, M, dont la publication est en cours. Notices étymologiques très brèves de R. Thurneysen, puis de J. B. Hofmann. Pour suppléer à la partie manquante, on peut consulter :

Alexander SOUTER, *A Glossary of later Latin, to 600 a. d.*, Oxford, 1949, et pour le vocabulaire chrétien : Albert BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Strasbourg, 1954.

Pour les termes de botanique : Jacques ANDRÉ, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris (Klincksieck), 1956.

De plus, il y a maintenant un livre général (publié après la mort de l'auteur) : A. WALDE, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, herausgegeben von Pokorny, Berlin (W. de Gruyter), 1927-1931 (2^e éd. en cours de publication).

Beaucoup de faits sont réunis dans l'ouvrage de G. D. BUCK, *A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages*, The University of Chicago Press, 1949.

Pour s'orienter d'une manière générale sur les faits latins, voir :

M. NIEDERMANN, *Phonétique historique du latin* (une 3^e édition, très augmentée et améliorée, a paru, Paris (Klincksieck), 1953, et A. ERNOUT, *Morphologie historique du latin*, Paris (Klincksieck), 3^e éd. revue et corrigée, 1953.

A. ERNOUT et F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris (Klincksieck), 2^e éd., 1953.

A. MEILLET et J. VENDRYES, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2^e éd., Paris (Champion), 1948.

W. M. LINDSAY-H. NOHL, *Die lateinische Sprache*, Leipzig (S. Hirzel), 1897.

F. SOMMER, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, 2^e éd., Heidelberg (Winter), 1914, avec un fascicule de *Kritische Erläuterungen*. Ouvrage aussi plein de faits que nourri d'une ferme doctrine.

STOLZ-SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*, 5^e éd., entièrement refondue (en réalité un livre nouveau) par M. LEU-MANN et J. B. HOFMANN, Munich (Beck), 1926 et 1928. Ouvrage ample, largement informé, qui est le manuel le mieux à jour et, actuellement, le plus sûr. Épuisé ; une deuxième édition serait souhaitable.

La 2^e partie du 1^{er} volume de la *Historische Grammatik der lateinischen Sprache* de Stolz est une *Stammbildungslehre*, Leipzig (Teubner), 1895. C'est le seul ouvrage développé sur la formation des mots latins. Utile, quoique vieilli.

Pour l'osco-ombrien, voir C. D. BUCK, *A grammar of Oscan and Umbrian*, Boston (Ginn), 1904 ; 2^e éd., 1928, et E. VETTER, *Handbuch d. Italischen Dialekte*, I^{er} Band, Heidelberg (Winter), 1953 (abrégé en Vetter, *Hdb.*).

Vittore PISANI, *Le lingue dell'Italia antica oltre il latino*, Turin (Rosenberg et Sellier), 1953.

Gino BOTTIGLIONI, *Manuale dei dialetti italiani*, Bologne, 1954.

Pour l'histoire générale de la langue latine, voir :

STOLZ, *Geschichte der lateinischen Sprache*, 3^e éd. revue par A. DEBRUNNER, Berlin et Leipzig (W. de Gruyter), 1953 [très bref].

J. MAROUZEAU, *Le latin, dix causeries*, Toulouse et Paris (Didier), 1923 (sommaire, mais orienté bien sur le caractère des faits latins).

A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 3^e éd., Paris (Hachette), 1933.

G. DEVOTO, *Storia della Lingua di Roma*, Bologne (L. Cappelli) ; 2^e éd., 1944.

L. R. PALMER, *The Latin Language*, Londres (Faber & Faber), s. d.

A. ERNOUT, *Philologica*, I et II, Paris (Klincksieck), 1946 et 1957, où sont réunies plusieurs études concernant l'histoire du vocabulaire latin.

A. ERNOUT, *Aspects du vocabulaire latin*, Paris (Klincksieck), 1954.

Franz ALTHEIM, *Geschichte der lateinischen Sprache*, Frankfurt-am-Mein (Vitt. Klostermann), 1951. Traite surtout des origines et de la préhistoire du latin.

Les emprunts faits par le latin de Rome aux dialectes italiques ont été étudiés dans le livre de :

A. ERNOU, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, Paris (Champion), 1909 ; 2^e éd., 1929.

Tous les périodiques consacrés à la grammaire comparée : *Zeitschrift* de Kuhn, *Indogermanische Forschungen*, etc., font une part au latin. On remarquera que, dans les volumes anciens des *Mémoires de la Société de linguistique* et Paris, figurent des articles importants de Michel Bréal et de Louis Havet ; dans les volumes récents des *Mémoires* et du *Bulletin*, des articles de MM. Ernout et Marouzeau. Voir aussi la *Revue des études latines* et la *Revue de philologie*, où il y a de nombreux comptes rendus.

Depuis sa fondation, en 1909, la revue *Glotta* (à Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht) suit, année par année, le travail fait sur la langue latine et en particulier sur l'étymologie.

Pour la bibliographie, on recourra aux grands recueils :

Indogermanisches Jahrbuch, Berlin (W. de Gruyter). Toujours au courant.

J. MAROUZEAU, *Dix années de philologie classique, 1914-1924*, Paris (Belles-Lettres), 1928, et depuis : *L'année philologique*, Paris (Belles-Lettres), 1924-1926 et suivantes, rédigée par M^{lle} J. ERNST. Modèle de travail bibliographique.

JEAN COUSIN, *Bibliographie de la langue latine, 1880-1946*, Paris (Les Belles-Lettres), 1951.

En outre : *Revue des Revues* (Supplément bibliographique à la *Revue de Philologie*, 50 volumes, 1877-1926).

Ces divers ouvrages fournissent toutes les indications nécessaires sur les livres et articles qu'on peut consulter pour faire l'histoire de la langue latine.

Pour l'étymologie, on a largement utilisé le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de BOISACQ (Heidelberg, Winter, et Paris, Klincksieck), 4^e éd., avec index, 1950, auquel succède le *Griechisches etymologisches Wörterbuch* de Hjalmar FRISK, en cours de publication, Heidelberg (Winter), 1954 et s., et la *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen* de H. PEDERSEN, Göttingen (Vandenhoeck u. Ruprecht), 1908 et s. On trouvera les sources des mots hittites cités dans le *Hittite Glossary* de M. E. H. STURTEVANT, 2^e éd., Baltimore, 1936, et le *Hethitisch Wörterbuch* de G. FRIEDRICH, Heidelberg (Winter), 1954. Pour les langues romanes, on renvoie au *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de W. MEYER-LÜBKE, 3^e éd., Heidelberg (Winter), 1935, abrégé en M. L., et à l'*Einführung in das Studium d. romanischen Sprachwissenschaft*, 3^e éd., Heidelberg (Winter), 1920 (cité par l'abréviation *Einf.*) ; quelques corrections sont dues à M. COROMINAS, auteur du *Dicc. crit. etimol. de la lengua castelana*. On a utilisé, pour le grec, la nouvelle édition du *Greek-English Lexicon* de H. G. LIDDELL et R. SCOTT, revue par H. S. JONES, Oxford, Clarendon Press (cité par l'abréviation L. S.). — Enfin, le regretté Oscar Bloch a publié, avec la collaboration de M. W. von Wartburg, un *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris (Les Presses Universitaires de France), 1932 (paru en 2^e éd. revue en 1949), qui s'inspire des mêmes principes que le nôtre (abrégé en B. W.).

Les emprunts celtiques et germaniques sont signalés d'après la grammaire de H. Pedersen, citée plus haut, et les ouvrages de J. LOTH, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, Paris (Bouillon), 1892 ; J. VENDRYES, *De hibernicis uocabulis quae a lingua latina originem sumpserunt*, Paris (C. Klincksieck), 1902, et P. KLUGE, *Etymol. Wörterb. d. deutschen Sprache*, 14^e éd., 1930, et *Grundr. d. germ. Philol.*, 2^e éd., t. I, p. 333-347.

Les textes de Festus (F. et P. F.), de Nonius Marcellus et des *Origines* d'Isidore de Séville sont cités d'après les éditions qu'en a données W. M. Lindsay ; les grammairiens latins (GLK) d'après l'édition de Keil ; Varron et les glossaires (GGL) d'après les éditions de Goetz, Loewe et Schoell. L'indication Sofer renvoie à l'ouvrage de J. Sofer, *Latinesisches u. Romanisches aus d. Etymologiae v. Isidorus von Sevilla*, Göttingen (Vandenhoeck u. Ruprecht), 1930.

Les abréviations employées sont celles qui sont généralement adoptées dans les ouvrages de linguistique et de philologie : IF, pour les *Indogermanische Forschungen* ; KZ, pour la *Zeitschrift für vergleichende Sprachwissenschaft* ; MSL et BSL, pour les *Mémoires* et *Bulletin de la Société de linguistique*, etc.

Les mots cités sont précédés des abréviations usuelles : arm. pour arménien, av. pour avestique, gall. pour gallois, gâth. pour gâthique, got. pour gotique, hitt. pour hittite, irl. pour irlandais, isl. pour islandais, le. pour lette, lit. pour lituanien, v. pr. pour vieux prussien, skr. pour sanskrit, v. sl. pour vieux slave, v. h. a. pour vieux haut allemand, etc.

La *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa est citée sous les initiales P. W.

NOTE
CONCERNANT L'USAGE
DU QUATRIÈME TIRAGE DE LA 4^e ÉDITION

En raison de l'augmentation considérable des «Additions et corrections» figurant *à la fin du volume* (pages 815 à 833), on a jugé utile de les signaler au lecteur dans le corps même du volume en utilisant le signe † comme renvoi aux «Additions et corrections».

Quand un mot nouveau a été ajouté, ce signe figure à la fin du mot précédent.

A

ā, āh, aha : interjection destinée à exprimer des émotions ou des passions assez fortes. Comme telle, appartient surtout à la langue parlée et à la poésie. L'*ā* de *āh* représente une notation de la longue ou une prononciation emphatique. *Aha* attesté chez Plaute et dans la Vulgate est une notation à redoublement, issue sans doute de *āh* + *a*, cf. J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 19. Cf. gr. *ἄ, ἄ, ἄ*, etc. — V. *ha*.

ab, abs, ā : préverbe et préposition. *Abs* présente vis-à-vis de *ab* le même élargissement en *-s* que *sub* de **subs* > **sup*, *os* de **obs* > **ops* vis-à-vis de *ob, sub*. En composition, *ab* s'emploie devant voyelle, devant *h* et devant les consonnes *i* (= *j*), *d*, *l*, *n*, *r*, *s* : *abauius, abēgi, abigō, abior, abūti*; *ab(j)iciō, abdō, ablātus, abnuō, abripō, absum* (prononcé *apsum*); *abs* devant les explosives *c* et *t* : *abscondō, abstrahō, abstineō, abstulī* (en face de *ablātum*); et devant un *p* initial, *abs* se réduit à *as* : *asportō, aspellō et aspernor* de **ab(s)pernor*; *ā* est la forme réduite de **abs* devant les labiales sonores *m*, *u*, *b* : *āmoueō, āuellō* de **a(b)smoueō, *a(b)zuellō, ābiō*, cf. *sui*ri de **securi*. *Afui*, parfait de *absum*, est une forme analogique; devant la sourde *f* le latin recourrait d'ordinaire à un autre préverbe, *au-*, cf. plus bas. Dans la phrase, les emplois de *ab, abs, ā* sont aussi réglés par l'initiale du mot suivant, et suivant les mêmes règles qu'en composition; toutefois, l'usage comporte plus de liberté : on trouvera par ex. *abs tē* et *ā tē*, etc., et toujours *ā patre*. Des raisons d'euphonie et de clarté — notamment le désir d'éviter des confusions avec les composés de *ad* — semblent avoir réglé l'emploi des diverses formes de *ab (ā-, abs-, as-, et aussi au-)*.

Ab signifie « en s'éloignant, en partant de, depuis de », et marque le point de départ (des environs, du voisinage d'un endroit, et non de l'intérieur de), ce qui explique qu'il accompagne l'ablatif; il se dit aussi de l'espace comme du temps, avec ou sans idée de mouvement : *Caesar maturat ab urbe proficisci*, Cés. I BG. I 7; *hic locus aequo fere spatio ab castris Ariouisti aberat*, id., ibid., I 43, 1; *mulieres... ab re diuina* (« au sortir de », d'où « après ») *apparebunt domi*, Plt., Poe. 617; *secundus a rege*, Hirt., B. Al. 66. C'est le sens de « en s'éloignant de » qui explique *ab rē* « contrairement aux intérêts » (par opp. à *in rem*). *Absum* s'oppose *adsum*, et à *absēns, praesēns* (la variation de préverbe est instructive). *Ab* se distingue de *ex* et de *dē*. *Ex* marque la sortie de l'intérieur d'un lieu et s'oppose à *in* qui indique la présence ou l'arrivée à l'intérieur d'un endroit. Quant à *dē*, il exprime une idée de retranchement, de diminution, et aussi un mouvement de haut en bas, cf. Varron, fgm. ap. Scaurum GLK VII 32, 2. Généralement les différences de sens sont observées par les bons écrivains. Ennius distingue : *Diana facem iacit a laeva*, Sc. 33; *olli crateris ex auratis hauserunt*, A. 624; *Hectoris natam*,

de Troiano muro iactari, Sc. 82. Cicéron, Caec. 30, 84, établit dans une subtile discussion juridique la différence entre *deicere ab* et *deicere ex* : *Vnde deiectus est Cinna? Ex urbe. Vnde Telesinus? Ab urbe. Vnde deiecti Galli? A Capitolio. Vnde qui cum Graccho fuerunt? Ex Capitolio*. Toutefois, dès l'époque de Plaute, des confusions tendent à se produire dans la langue populaire : ainsi on lit dans Plaute *abire de foro* Men. 599 et *a foro... abeunt*, Pe. 442 (v. Lindsay, *Synt. of Plautus*, pp. 86-87), et Lucrèce écrit indifféremment I 787-8 *meare a caelo ad terram, de terra ad sidera mundi*. On dit *abhinc*, mais *deinde, exim*; *ab* et *dē, ex integrō*, etc. C'est *dē* qui est la particule vivante, et dont l'emploi se généralise aux dépens de *ab* et de *ex*, qui perdent petit à petit leur valeur précise. Sur ces faits, v. Thes. I 13, 37; 17, 39. *Ab* est souvent en corrélation avec *ad* pour marquer le passage du point de départ au point d'arrivée : *alterum* (scil. *siderum genus*) *ab ortu ad occasum comeans*, Cic., N. D. 2, 19, 49. La différence entre *ab* et *per* est marquée par Cicéron, De inu. 2, 80 (textes dans Thes. I 30, 84) : *a quo et per quos et quomodo... statui de ea re conueniret*; ad Brut. 1, 1, 1, *aliquid a suis uel per suos potius iniquos ad te esse delatum*; Rosc. Amer. 80 *quid ais? uolgo occidebantur? per quos? et a quibus? et par quelles mains? et sur l'ordre de qui (et de qui venait l'ordre)?*. *Per*, dont le sens propre est « à travers, pendant, durant », a significativement « par l'intermédiaire de, au moyen de, par », puis « à cause de »; c. g. Plt., Cap. 690, qui *per uirtutem interitū at non interitū* ne diffère guère de Cic., Att. 3, 17, 1, *litteras non tam exploratas a timore*; cf. *ab arte et per artem*. On conçoit que *dē* et *per*, formes plus pleines, et qui, ayant l'avantage de commencer par une consonne, gardaient mieux leur autonomie dans la phrase et risquaient moins de se confondre avec la finale du mot précédent, aient réussi à éliminer *ab* et *ex* comme prépositions; aussi la préposition est-elle peu et mal représentée dans les l. romanes, cf. M. L. 1. L'italien *da* semble une contamination de *ā* et de *dē*. *Ab* marquant le point de départ a servi à l'époque impériale à introduire le complément du comparatif; *maior Petrō* « plus grand que Pierre », c.-à-d. « relativement grand en partant de Pierre », a été renforcé en *maior ā Petrō*, sans doute en commençant par des expressions locales du type *citerior, inferior, superior ā*, cf. Thes. I 39, 40 sqq. L'emploi s'en est étendu à des verbes marquant la supériorité ou l'infériorité : *minuere, minōrare*, etc., et on le trouve même après un positif. Ainsi s'expliquent dans Dioscoride les formes *abalbus, abangustus* qui équivalent à des comparatifs, cf. Thes. s. u.

Le sens de *ab* explique qu'il ait pu servir à introduire le complément du verbe passif, non pas, comme on le dit souvent, pour marquer le nom de l'agent, le sujet « logique » de l'action, mais — tout au moins à l'origine

— pour indiquer de qui provient l'action exprimée par le verbe; ainsi Enn. ap. Auct. ad Her., 2, 24, 38, *iniuria abs te* (= qui me vient de toi) *afflictor*, ou le sens est le même que dans : *leuior est plaga ab amico quam a debitore*, Cic., Fam. 9, 16, 7, « la blessure est plus légère venant d'un ami que d'un débiteur ». Ce sens ne siffère pas beaucoup de « la blessure est plus légère, portée par un ami que par un débiteur »; et l'on comprend que *ab ait* pu parfois servir à introduire le nom de l'agent; mais c'est un emploi secondaire, et du reste rare.

Ab, dans une phrase comme *doleo ab animo, doleo ab oculis, doleo ab aegritudine*, Plt., Ci. 60, pouvait se comprendre « je souffre d'une douleur qui me vient de l'âme », ou « je souffre du côté de l'âme ». *Ab a* pu prendre ainsi le sens de « par suite de, du côté de, en ce qui concerne », ce qui explique les expressions de la langue impériale *Narcissum ab epistulis, Pallantem a rationibus*, Suét., Cl. 28, dont le prototype se trouve déjà dans Cicéron : *Pollux, seruus a pedibus meus*, Att. 8, 5, 1. Cf. aussi *stāre ab* « être du côté de, du parti de ».

Dans la basse latinité, l'usage s'est développé de renforcer à l'aide de *ā*, *ab* certains adverbos ou prépositions dont le sens s'était affaibli : *abintus, abinuicem*, cf. fr. *avant*, it. *avanti* de *abante*, cf. M. L. 20 *abextra*, 21 *abinc* (classique), 28 *abinde*, 29 *abintro*, 30 *abintus*, 51 b. *ab ultra, a foras, a foris*. Mais les formes avec *dē* sont plus fréquentes; v. *dē*.

Ab a servi également à renforcer des verbes composés, dont le préfixe s'était affaibli : *abrelegō, -relictus, -remissio, -renuntiō*, tous tardifs, et de la l. de l'Egl., sans doute faits sur des modèles grecs.

Ab préverbe marque l'éloignement, l'absence, et par suite la privation : *abdūō, abēō, aborior*, quelquefois aussi, comme *ex*, l'achèvement : *absorbēō, abitor*. En composition, il a servi à former quelques adjectifs qui, par rapport au simple, marquent la privation, l'absence : *āmēns, āuius, abnormis, absimilis, absonus, absurdus; ab oculis* = gr. ἀνὸ ὀφθαλμῶν a passé dans les langues romanes (fr. *aveugle*), M. L. 33, B. W. s. u. Ce type de formation est assez rare, *ab* se trouvant concurrencé par *dē* (*dēmēns*), *dis* (*dissimilis*), *e(x)* (*ēnormis*), *in-*, *per-*, *uē-*. La particule sert aussi, dans les noms de parenté, à former certains noms d'âcles, *abauus, abauia, abauonculus, abmātertera, abamia, abpatruus, abnepōs, abneptis, absocer* : v. *auus*.

Ab est, pour le sens, à *ex* ce que gr. ἀνο est à ἐξ, et, avec une racine différente, ce que v. sl. otū (ot-) est à is, iz. La différence est symétrique à celle entre *ad* et *in*; elle n'a rien de surprenant, car le finnois distingue un ablatif d'un élatif, comme un alatif d'un illatif, et un adessif d'un inessif, là où l'indo-européen a un cas unique : le locatif.

Le latin n'a que *ab*, avec le *b* constant à la finale, tandis que l'ombrien a *ap-* dans *apētre* « *ab extra*, *extrinsecus* » (même opposition entre *lat. sub* et *osq. ovr*; entre *lat. ob* et *osq. ūp, op*). On interprète d'ordinaire *lat. aperiō* et *operiō* par **ap-weryō*, **op-weryō*; mais il est étrange que *p* figure devant **w* seulement dans cette paire de mots; la forme sonore serait seule possible; il faut envisager une autre explication; v. *sous aperiō*.

Quant à l'origine, rien ne prouve que *ab ait* perdu la voyelle finale qu'on observe dans les formes parentes :

gr. ἀνο (préposition et préverbe), indo-iran. *apa* (seulement préverbe), hitt. *appa* et qui figurait sans doute dans l'original de got. *af*, etc. : là où une voyelle finale s'est amuie, le latin a une sourde, ainsi dans *et*, cf. gr. ἐτ, et *nec*, cf. *neque*; du reste le lituanien at (cf. sl. ot-) se trouve en face de *ata-*, et le slave u en face de skr. *ava*; **ap (ab)* peut donc être ancien; on voit par *subter* que *sub* n'a perdu aucune voyelle finale. Le traitement -*b* d'une labiale finale ancienne est parallèle au traitement -*d* des anciennes dentales finales.

Le *au-* qui devant *f* sert de préverbe, dans *au-ferō* (à côté de *abs-tuli, ab-lātus*), *au-fugio*, répond à v. irl. *ó, ua* et à p. pruss. *au-*, v. sl. u, cf. skr. *ava* et lat. *uē-*. C'est un mot différent. Il a prévalu en irlandais parce que, *p* ne subsistant pas en celtique, le groupe de **ap(o)* y perdait sa caractéristique principale.

La forme *abs-* du type *abstuli*, qui oppose nettement *attuli* à *abstuli*, répond à gr. ἔψ, avec addition de -*s* qui figure dans beaucoup de formes adverbiales; cf. skr. *avāh* en face de *ava*, gr. ἀμῶς en face de ἀμῶτ, etc. Le -*b* figure ici par réaction étymologique, comme on le voit par *suspiciō, sustuli*, où *b* ne se rencontre jamais. C'est seulement dans *asportō* que le *b* manque, pour une raison évidente. Le caractère non phonétique de la présence de -*b* dans *abstuli*, etc., ressort aussi de *os-tendō*, cf. omb. *ostendu* « ostenditō »; il s'agit de **a(b)s-* devant consonne, en face de *ab-*. Cet -*s* de *abs-*, **su(b)s-*, **o(b)s-*, à côté de *ab, sub, ob*, diffère du -*s* constant de *ex* (cf. toutefois *ex-ferō*).

Étant donné que *ex-* aboutit à *ē-* devant *m, u* (consonne), on expliquera de même par *abs-* l'*ā* de : *āmoueō, āuertō, āuellō, āuehō* (tandis que l'on a *abdō, abdūō* en face de *ēdō, ēduō*). Mais la forme *ā-* de l'osco-ombrien dans *osq. aamanaffē* « mandātū », omb. *ahavendu* « āuertitō », *ahatirpursatu, ahtrepuatu*, etc. « *abstri-podātō* » reste énigmatique. Phonétiquement dans des cas tels que *ā mē, ā nobis, ā uōbis*, etc., le *ā* résulte d'une extension dans des cas tels que *ā tē, ā cane, ā puerō*, etc.

La forme *af*, attestée sporadiquement à l'époque républicaine (*af uobis* CIL I² 586, 156 av. J.-C.; *af solo* X 5837; *af muro* I² 1471; *af Capua* I² 638) et qui, pour Cicéron (*Orat.* 158), ne subsistait que dans des expressions fixées, n'est pas expliquée (v. Ernout, *El. dial.*, s. u.). On la retrouve en pélagien; *afēd* « *abii?* »; l'osque *afukad* « *dēferat?* » est très incertain.

Le groupe de *lat. ab, gr. ἀνο, etc.*, est apparenté à **po-* (v. ce mot) de *poliō*, etc., **pos-* (v. *post*), **epi* (gr. ἐπι, etc.), à got. *afar* « après », etc.

absque (apsque) : composé de *abs* et de *que*, usité surtout à l'époque archaïque dans l'expression *absque foret te, absque teo esset* (cf. Plt., Tri. 832), qui est proprement une proposition conditionnelle à forme coordonnée et généralement en parenthèse, dont le sens est « et la chose se serait passée ainsi en dehors de toi, sans toi ».— « Le sens conditionnel ne résulte pas de *absque*, ni d'un des éléments de *absque*, mais de la forme verbale... Mais le sens général de l'expression et certaines phrases ont pu faire croire plus tard à l'existence d'une préposition *absque*. Cette méprise a été commise par Fron-ton qui a choisi *absque* à titre de vieux mot. Mis à la mode, *absque* s'est propagé avec les fonctions et le sens d'une préposition » (Lejay, R. Phil. 26 (1912), 259; sur

d'autres essais d'explication, voir Schmalz-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 531).

***ababalsamum**, -I n. : forme vulgaire pour *opobalsamum* (emprunt de la l. impériale au gr., d'où *opobalsamētum*), blâmée par l'app. Probi, et qu'on retrouve dans Mul. Chiron.

abacus, -I m. (forme courante latinisée du gr. ἄβαξ ; on trouve aussi la transcription pure et simple *abax* ; *abacus* est sans doute bâti sur le gén. ἄβακος ; cf. *elephantus* de ἑλεφαντος, *trigonus* de τριγωνός, *delphinus* de δελφίνος) : toute espèce de table (simple, précieuse, à jouer ; t. de géométrie, t. de Pythagore, etc.) ; puis : console, tailloir d'un chapiteau sur lequel vient reposer l'architrave ; plaque de revêtement d'une paroi.

Emprunt technique ; déjà dans Caton.

Dérivés : *abaculus* ; *abacinus*.

abaddir ind. : δ βαίτωλος ; « *abaddir deus dicitur, quo nomine lapis uocatur quem deuorauit Saturnus pro Ioue.* » Gloss. Pap. CGL V 615, 37.

Mot oriental, désignant sans doute une pierre divine ; non attesté avant l'époque impériale (S^t Aug.).

***abantes** : *mortui* < *quos Graeci elibantes* (i. e. ἄλιβαντες) *appellanti*, CGL IV 201, 5 et V 435, 4. Cf. sans doute "Αβαντες" of Εὐβοείκ καὶ κολλοσσόλ, κερκόλ, Hes.

abantonia : v. *ambactia*.

abauus : v. *auus*.

abba, **abbās**, -ētis m. ; *abbātissa*, -ae f. ; *abbātia*, -ae f. Mots d'Église, introduits seulement dans la basse latinité, et empruntés sans doute au gr. ἀββᾶ « père », lui-même venu de l'araméen. Panroman, sauf roumain. M. L. 8-10. Celt. irl. *abb*, etc.

***abbō**, -āre f. — φίλῶ στόματι δ λέγεται ἐπὶ βρέφους : *abbo*, *basio*, CGL II 472, 8. Mot du langage enfantin, non attesté dans les textes. Même géminée que dans *acca*, *amma*, *atta*, etc.

abbō : v. *dō*.

abdomen, -inis (*abdomen*, Charis., Gloss., avec changement de suffixe, v. Ernout, *Élém. dial.*, p. 89 et s.) n. : ventre, panse ; matrice, cf. Plin. 11, 211 (= gr. γῆδός). S'emploie au sg. et au pl. Se dit des animaux, surtout du porc, et de l'homme, mais, en ce cas, souvent avec un sens péjoratif : *gurgis atque helluo natus abdomini suo*, Cic., Pis. 41. Quelquefois employé pour *alboia*, cf. Plt., Mi. 1398, et Don., Eu. 424. Semble appartenir à la langue familière ; banni de la poésie, à l'exception des comiques et des satiriques. Figure dans la langue médicale (Celse, 4, 1, p. 122). Non roman.

Pas d'étymologie sûre. Le rapprochement de *abdo* peut être dû à l'étymologie populaire ; et la présence du suffixe instrumental *-men* ne se justifie pas sémantiquement (cf. *legūmen*). Sans doute déformation d'un mot non i.-e. — En général, les noms du « ventre » sont d'origine obscure quand ils ne sont pas tirés de la notion de « intérieur », comme v. h. a. *intuoma* « exta » = lat. **indōmen*.

abecedarius, -a, -um : adj. dérivé de A, B, C, « qui concerne l'alphabet, alphabétique » ; -m n. : alphabet, abécédaire. Calque de *alphabētum*. Bas-latin (S^t Aug.,

Fulg.) ; cf. CGL II 578, 14, *elementarius* ; *qui discit abicitale* — ABC est peut-être conservé dans certaines formes romanes, cf. M. L. 16 ; et en celt., irl. *abgiur*, *abgūir*, etc. V. *alphabētum*.

Abella, -ae f. : nom d'une ville de Campanie, sans doute proprement « la ville des pommes », cf. Vg., Aen. 7, 740, ... *maliferae... moenia Abellae*.

Dérivés : *abellānus* (cf. osq. dat. sg. m. *Abellanūs*) (qui a servi d'épithète à *nux* pour désigner la noisette (lit. esp. *avellana*) et le coudrier ; cf. aussi **abellānia* ; *abellinus*, M. L. 17, 18. B. W. sous *aveline*).

L'indication de Vg. donne lieu de croire que l'Italique avait conservé les noms de la « pomme » et du « pommier » qui sont attestés dans le vocabulaire indo-européen du Nord-Ouest, depuis v. sl. *abūtko* « pomme », *ablant* « pommier » et lit. *obūlas* « pomme », *obelis* « pommier » jusqu'à irl. *aball* « pommier » (et tout le celtique : gaul. *avallo* « pōma », fr. *Avallon* ; cf. Dottin, *Langue Gaul.* 229 et v. Rev. Celt. 43, 233), en passant par got. crim. *apel*, v. h. a. *apful*, v. angl. *appel*, v. isl. *eple*. Ce nom, qui désignait la « pomme » des anciens peuples de langue indo-européenne dans l'Europe du Nord, a été remplacé en Italie par un nom méditerranéen, désignant sans doute un fruit amélioré, lat. *mālum* (v. s. u.) ; l'adj. *abellānus* n'a aucune trace du sens ancien.

abedō : v. *eō*, *Abedna*.

abiēs, -ētis f. (souvent dissyllabe chez les poètes dactyliques avec *i* consonne ; la longue du nominatif représentée **abiess* de **abiēt-s* ; les langues romanes ont perdu le *jad* et généralisé *ē* (c.-à-d. *e* fermé au cas régime, d'où *abiē* comme *parēte* de *pariēs*, cf. M. L. *Einf.*³, p. 137) : « sapin » ; puis « bois de pariēs » et, comme gr. ἄβηξ et sans doute à son imitation dans la langue de la poésie, tout objet de sapin, « tablette, vaisseau (cf. *alnus*), lance ». — Ancien, usuel. — M. L. 24.

Dérivés : *abiēgnus* (-*gnus*, -*gnius*, -*gineus*) : de sapin. Formation analogique d'après *ilignus*, *salignus*, *larignus* ; *abiēgnus* comme *ilignus*, *salignus* sans doute d'après *lignus* ; *abiēgineus* d'après *fāgineus*, etc. ; *abiētālis* ; *abiētārius*, tardifs. Les l. rom. attestent aussi **ab(i)ēteus*, M. L. 25.

Origine inconnue. Les noms des conifères varient d'une langue indo-européenne à l'autre. On ne sait de quel parler vient la glose d'Hésychius : ἄβηξ ἑδάτην, ὄ δὲ παύσην.

abiga, -ae f. ; *abigeus* : v. *abigō*, sous *agō*.

abitōrium -I n. : *lātrina publica*. De *abedō* ; cf. all. *Abtritt*.

ablaqueō : v. *laqueus*.

ablegmina, -um n. pl. : — *partes extorum quae dis immolabant*, P. F. 19, 10 ; cf. Gl. Scal., CGL V 589, 28, *ablegmina partes extorum, quae prosegmina dicuntur*. Seuls ex. du mot.

Ancien mot en *-men* conservé dans la langue religieuse, se rattachant à *legō* au sens de « prélèvement ». Cf. *prosegmina*.

abolēō, -ēs, -ōul (ainsi Suét. Aug. 32 ; mais Prisc. GLK II 490 enseigne *abolul* et *abolul* ; cf. GIL VI 10407^c *aboluerii* ; pour Diomède le parfait est *abolēul* en face

u supin *abolitum*), **abolitum** (d'où *abolitur* Eusèb.), **ère** : détruire, anéantir, abolir, effacer et par suite faire perdre le souvenir de ; *abolitus* « oublié », et à assés époque *aboliitō* « destruction », et « oublié, amnésie », cf. Oros., Hist. 2, 17, 25, *quod factionis genus... mnestiam uocauerunt*, i.-e. *abolitionem malorum*; *abolitor*, *abolitaciō* (Tert.). La glose ἀπαλείφω, CGL II 32, 45, se justifie parce que *aboleō* s'emploie souvent de écriture : a. *nōmina, scripta, carmina, librās, etc.*, cf. Thes. I 116, 51 sqq. Les formes les plus fréquentes sont l'infinitif présent et le participe passé. Attesté seulement à partir de Vg. et de T. L. (Cicéron ne connaît que *dēleō*), et rare au premier siècle de l'Empire; les dérivés sont tous tardifs. M. L. 33 a.

Il en est de même pour *abolēscō*, dont le premier ex. st dans Virgile, *Ae. 7, 231, nec... tanti... abolescet gratia acti*, où Servius note *abolescet : abolebitur. Et usus est nchoatiua forma cum opus non esset. — Abolēo, -lēscō* ont formé couple antithétique avec *adolēscō, adoleō* que l'étymologie populaire avait rapprochés (cf. *adolēō*); et 'on peut se demander si ce n'est pas le sens de « augère » donné à *adoleō* qui a amené la création de *aboleō*; cf. Ernout, Philologica, I, 53 et s. Il y a peu de cas à faire le la glose *oleri, deleri*, CGL V 544, 23; 316, 5; 377, 2; *dēlēi*, qui n'est pas autrement attesté, a peut-être été créé arbitrairement de *aboleō*. Dans les gloses, les verbes en *-scō* étant devenus pour la plupart transitifs, *adolēscō* est confondu avec *aboleō* et traduit ἀπαλείφω.

Le sens et la forme obligent à rapprocher : *aboleō, abolēui* — peut-être *dēleō, dēlēui* — *adolēscō* (ainsi, parce que *adolēō* [avec perfectum *adolēui*] est un autre verbe) — *inolēscō, inolēui* — *exolēscō, exolēui*. — Ce groupe est, d'autre part, inséparable de *alō, alui* — *ind-olēs, prōlē, sub-olēs* — *altus*. Le sens particulier de chacun des mots du groupe de *aboleō*, etc., est déterminé par le préverbe. Mais il y a une formation commune en *-ē* qui donne à tous ces verbes un caractère propre en face de *alō*. — Il a été émis des opinions autres; de *aboleō*, on a rapproché gr. *ὄλε-* dans *ὄλλωμι, ὄλεσα*; depuis Priscien, on a coupé *dēleō* en *dē-leō*, cf. *lētum*. Mais la structure dans *dē-leō* en face de *lētum* n'est pas claire; *lētum* est à rapprocher sans doute de gr. *ὄλε-*. Le mieux semble être de ne pas rompre le groupe de *ab-olēō*, etc. — Pour l'étymologie, v. *alō*.

abolla, -ae f. : « manteau », de laine grossière, épais et double, dont se couvraient les soldats et les paysans, et que certains philosophes portaient par affectation. — Attesté depuis Varron. Origine inconnue. La forme grecque tardive ἀβόλλα semble être une transcription du mot latin; de même aussi le mot cité par Hésychius : ἀβολαίς περιβολαί ὑπὸ Σικελῶν.

abōminō : v. *ōmen*.

aboriginēs -um m. pl. : les « autochtones », ou premiers habitants du Latium et de l'Italie dont les rois légendaires sont Latinus, Picus, Saturnus, Faunus.

Souvent expliqué comme dérivé de *ab origine*, comme de *pede plānō* « de plain pied » est dérivé dans le cod. Theod. *pedeplāna* « les lieux qui sont de plain pied », de *ā manū* est dérivé *āmanuēnsis* « scribe, secrétaire », etc. Mais l'emploi comme nom propre par les historiens (Caton, Salluste, Tite-Live) laisse à penser qu'il s'agit

peut-être d'un nom de peuple ancien, déformé par l'étymologie populaire.†

abracadabra : mot magique (Seren. Sammon. 935). V. Axel Nelson, Eranos Rudbergianus, 326 et s. Cf. *Abrazas*.

abrotonum, -i n. (-tonus m.) : aurone. Emprunt au gr. ἀβρότονον, conservé plus ou moins altéré dans les l. romanes. M. L. 39; B. W. s. u.

absconus : doublet tardif de *abscōditus*, refait sur *abscōdi*, forme de parfait qui s'est substituée à *abscōdidi*, attestée à partir de Sénèque.

absida, -ae f. : cœur d'une église, abside. Emprunt populaire, répandu dans la l. de l'Église, fait sur l'acc. gr. ἀψίδα, sans l'aspérée et avec passage à la 1^{re} déclinaison. (cf. *lampada*, etc.); pour le b, cf. *absinthium*. Portugais : *ousia*. M. L. 45.

Dérivés : *apsidātus, -dula*. On trouve aussi la transcription savante (sans l'aspération) : *apsis, -idis*; l'aspérée n'apparaît qu'une fois dans Pline le J. 2. 17. 8, où il faut sans doute rétablir le mot grec.

absinthium, -i n. : absinthe. Emprunt au gr. ἀψίνθιον déjà dans Plaute. M. L. 44; B. W. s. u. La graphie *ab-* au lieu de *ap-* est analogue de *absum*, etc.

Dérivé : *absinthiatūs* (Diosc.).

absque : v. *ab*, in fine.

abstēmius : v. *tēmētum*.

absurdus, -a, -um : discordant. Sens voisin de *absonus* auquel il est joint par Cic., De Or. 3, 44, *uox... quasi extra modum absona atque absurda*. De là : hors de propos (qui n'est pas dans le ton, *aliēnus*), absurde. Cf. ἀππρχός, ἀππρχός; skr. *apasvara-*. — Ancien, usuel. M. L. 50.

Dérivé : *absurditās* : dissonance (l. grammaticale, Priscien), et (b. lat.) absurdité.

De **ab-sur-do-s*. V. *susurrus*.

abundō : v. *unda*.

abyssus, -i f. : = gr. ἀβυσσός « abîme ». Non attesté avant Tertullien. A passé par l'intermédiaire de l'Église sous une forme savante dans les l. rom. avec un doublet populaire **abismus*, d'après les mots en *-ismus*; cf. M. L. 31 et 56; B. W. s. u.; et en irl. *abis*, britt. *afferys*.

ac : v. *atque*, sous *at*.

acaunumarga (acauno-), -ae f. : espèce de marne pierreuse, Plin. 17, 44. Mot celtique; cf. *Acaunus*, nom de lieu chez les Nantuates.

Acca : terme du langage enfantin désignant la maman, cf. skr. *akkā*, gr. Ἀκκία « mātēr Cereris ». De même que ce dernier, employé comme nom propre, et passé dans la légende, y a désigné la mère nourricière de Rémus et Romulus, femme de Faustulus, et mère des douze frères Arvales, *Acca Larentia*, peut-être d'origine étrusque, à qui on offrait des fêtes : *Accalia, Larentalia*. Cf. aussi *Acca, Accaua, -caus* (pélignien), *Accius*, etc. Même génomination de consonnes que dans *abbō, anna, ata*, etc. V. Frisk, *Gr. et. Wört.*, s. u.

accēia, accia, -æ f. (Ital.) : hécasse. Mot tardif, sans doute étranger. M. L. 66.

accēdō : v. *canā*(ed).

accērsō : v. *arcessō*.

Accherūns, -untis m. (*acche* chez Plaute, *ächē* chez les poètes dactyliques à partir d'Ennius; pour la géminéc, cf. *bracchium*) : Achéron. Emprunt au gr. Ἀχέρων par un intermédiaire étrusque; pour la finale, cf. le type Arrūns, -untis; la forme proprement latine serait **Acherō, ōnis*. V. Pasquali, *St. etruschi* 1, 291 et s.; Devoto, *ibid.*, 2, 325 et s.

Dérivé de *accherunticus* (Plt.).

accēdō : v. *cadō*.

accēdō : v. *caedō*.

accipiter, -tris m. (f. dans Lcr.) : oiseau de proie, épervier ou faucon.

Dérivés artificiels : *accipitrō, -ās*, « lacerō » Laevius; *accipetrina* (scil. *manus*), « fūrtrix » Plt., Ba. 274.

Rapproché par étymologie populaire de *accipiō*, cf. Isid., Orig. 12, 7, 55; et Caper, GLK VII 107, 8, *accipiter, non acceptor*. Le nom rustique est *tinnunculus*; cf. Col. 8, 8, 7, *genus accipitris, tinnunculum uocant rustici*. C'est *acceptor* qui est passé dans les langues romanes. Cf. M. L. 68 et *acceptōrarius* 69; et c'est de *acceptor* que dérive sans doute la forme *astur* (v. ce mot) qu'on lit dans un passage récent et interpolé de Firmicus; et il faut renoncer à voir dans *astur* un emprunt au gr. ἀστὺρ (scil. ἰταλ.), influencé par *uolter*. La forme tardive *uolter* est influencée par *uolups*; v. B. W. sous *astour*.

Si l'on fait abstraction de l'influence de *accipiō*, le mot *accipiter* est parallèle à *acupediūs*. De même que *acu-pediūs* rappelle gr. ἀκού-πους, *accipiter* rappelle gr. ἀκού-πίτερος (cf. Il. 13, 62), skr. *āpu-pātan-* « qui vole rapidement ». L'*ō* qui se trouve dans gr. ἀκούς, etc., est conservé dans lat. *ocior* (v. ce mot). La forme lat. *acu-* aurait le vocalisme zéro du type gr. βαρός, etc.; le *ō* de lat. *ocior* représente un degré plein, normal au comparatif, tandis que lat. *acu-* aurait un *a*- issu de i.-e. **a* dont aucun correspondant n'a été signalé (l'élimination vient peut-être de ce qu'un conflit avec le groupe de *acēō*, etc., a été évité). — Quant à *-piter*, v. sous *pro-pterūs* et *petō*. — Pour le sens, cf. v. sl. *jas-trěbū* « autour » (chez Berneker, *Sl. et Wört.*, p. 32) dont le radical serait celui de lat. *ocior*.

æc-; **æcō**, **æcidūs**; **æcerbus**; **æciēs**; **æcus**; **æcer**. La racine *æc-* « être piquant, aigu, pointu » a servi à former des mots dont le sens propre ou dérivé, physique ou moral, est demeuré en général proche du sens originel.

1° Tout d'abord une série de mots s'appliquant aux sensations du goût : *acēō, -ēs* : être aigre ou acide (déjà dans Caton), *acēsō, -is, (ex-)* : s'aigrir; et *acor, -oris* m. (Colum., Pline), *acidūs* (déjà dans Plt.), *acidulus, -la* (M. L. 104, 105; fr. *oseille*, B. W. s. u.); dérivés tardifs *acidō, -ās, acidūs f.* (Æ. l. Marcellus), *acidiusa f.* « aigreur d'estomac » (Marc., Anthim.), *acidōnicus*.

acētum, -i : vinaigre (M. L. 98), peut-être neutre substantif d'un adj. **acētus* qui serait à *æcō* comme *exo-*

lētus à *exolēsō*, etc. Passé en germ. : got. *akēt, akeit*, ags. *eced*, m. h. a. *ezik* « Essig » (de **atēcum*), et de là en v. sl. *ocit*; en iri. *acal*. — D'où *acēō, -ās* « s'aigrir » (très tardif); *acētābulum* : vinaigrier, puis mesure contenant le quart d'une hémine; puis toute sorte d'objets rappelant par leur forme le vinaigrier; *acētārium* : salade, ou mets préparé au vinaigre; **acētus* M. L. 97 h.

acerbus : aigre, sur (souvent de fruits non mûrs), cf. Serv., ad Ae. 6, 429, quos (sc. *infantes*)... *abstulit atra dies et funere mersit acerbo* : *acerbo, immaturo, translatio a pomis*, cf. Thes. I 368, 5 sqq. Au sens moral, fréquent, « prématuré » et surtout « amer, aigu » et « cruel »; *mala acria atque acerba* dit Plt., Ba. 628; cf. Cic., Brut. 221. Ancien, class., usuel. M. L. 94; celt., gall. *agarw*, iri. *acab*. De là : *acerbiūs*, et à l'époque impériale *acerbō, -ās, exacerbō*; *acerbiūdō* (Gell.). Semble formé comme *probus, superbus*.

2° Des mots désignant la pointe : *aciēs, -ei* f. (dérivé en *-yē*, cf. *glaciēs*) : pointe, faculté de pénétration (sens physique et moral), en particulier « faculté de pénétration du regard », et par métonymie « organe qui possède cette qualité, pupille » et même « œil ». Dans la langue militaire *aciēs* désigne le « front » d'une armée, la « ligne de bataille » considérée comme comparable au fil d'une lame (cf. *cuneus* et son opposé *forfex*; *serra, globus*; sur ces termes v. Kretschmer, Glotta 6, 30), et par extension le « combat » lui-même. — Ancien, usuel. Les représentants romans sont rares, v. M. L. 106-107.

aciers : mot de gloss., *securis aerea qui in sacrificiis utebantur sacerdotes*, P. F. 9, 7. Cf. *aciōculus* (ou *asciōculus* de *asciā*?), la forme est douteuse) : instrument de lapidaire, dolabre; *aciōculārius* (et *exaciscē, -ās*). Le rapprochement de *portisculus*, lui-même obscur, n'enseigne rien.

ac[ci]ārium n. : *ferrum durum* (Gloss.; *acciārium* Orib.), M. L. 103 (et **aciōle* également passé en germanique). *acus, -ūs* f. : aiguille (et « aiguille de mer » βελόνη). — Ancien, usuel. Les l. rom. attestent une flexion *acus, -oris*, et des formes de diminutifs, *acula, aciōcula* et *aciō(u)la* (d'où *aciōculārius*?), **aciōcilla*, cf. M. L. 130, 120, 121, 123, 119, 118. A *acus* s^z rattache *acia* f. (sans rapport avec *aciēs*, cf. *auus/auia*, etc.); aiguillée de fil; ital. *accia*, M. L. 102. Cf. *ab aciā* et *ab acū* qui correspondent à notre « de fil en aiguille ». De *acus* dérivent *acūd, -is* : aiguiser (sens physique et moral) et *exacūd*; *actūs*, M. L. 135 (panroman, sauf roumain; iri. *aciū*), *actūtilus, bisactūtilus* (M. L. 1122, cf. fr. *besaiguē*); et, tardif, *actūtō, -ās* et *exacūtō*; *acūmen* : pointe, perçant (sens physique et moral), a servi aussi à traduire le gr. ἀκμή, M. L. 128; *acūminō (ex-), -ās*; *acūtus* (sc. *clāuus*) : clou. De *acūtus* : **acūtia*; **acūtīō, -ās*, panroman, sauf roumain, M. L. 133-134, *acūtīōtor* (gloss.). Sur la valeur substantive de *actūs*, v. Sofer, p. 82.

Acu- sert de premier terme de composé dans *acipenser, acu-dēns* (= ἀκούδους?), *-pēs, -pedius*; et *acūpictus, acūpictūra*, tardifs.

aculeus m. (*aculea* f., bas lat.) : aiguillon, épine, et *aculeātus*, M. L. 125-127. Les formes romanes supposent aussi *aquiles, acūleo* (Gl. Reich.), **aculeātre*, v. M. L. s. u. Cf. pour la formation *equos feculeus*. Cf. B. W. sous *égliantier*.

3° Un adjectif à voyelle longue : *æcer, æcris, æcre* : aigu, pointu; et en parlant du goût « piquant ». Pline 15,

; distingue dans les saveurs : *saporum genera... dul-suaui pinguis amarus austerus acer acutus acerbus dūs salsus...* Du sens de « piquant, pénétrant » on passe à celui de « prêt à fonder », *acrem aciem* dit Enn., *ig.* 325; d'où, au sens moral, « énergique, vif, ardent » « violent ». De là : *acritās* (arch., Accius, et b. latin), *itūdō* (arch.), *acrimōniā* (d'où *acrimōniosis*, Gloss.), i s'emploie surtout au sens moral; *perācer* (Cic.), *iculus*. En bas-latin *acror*, M. L. 114; **acrūmen* 115. Verbe : *acriter*.

Acer est premier terme de composé dans *acerifolium* *quifolium* et *aquifolia* de **acu-folium*) : *houx*. M. L. 3. La forme *acerifolium* semble, du reste, la plus récente. V. aussi *occa*.

La déclinaison de *acer*, *acris* est le produit d'une nominalisation; Enn., A. 400, a un nom. masc. sg. *acris* : *mnus... acris*; inversement Naevius dit, *Ep.* 54, *fames er*. De bonne heure apparaît une flexion *acer*, *acra*, *rum* (dans Cn. Matius, antérieur à Varron, cité par Iaristos, GLK I 117, 13) qui a dû se répandre dans l. populaire, cf. *Thes.* I 357, 2 sqq. Les formes romanes montent à *acrus*, -a, -um (*agrus*) qu'on lit dans *Mum. Chir.*, cf. M. L. 92. *Panroman. Celt.* : *irl. acher*.

Le groupe de *aciēs*, *acer* fait des difficultés à l'étymogiste, parce que le vocalisme en est hors des alternances employées par la morphologie; il ne paraît pas que la racine ait fourni à l'indo-européen des formes multiples; la forme grecque *ἀκρῆμος* est isolée; le lat. *acer* est un dérivé. De plus, les formations divergent presque d'une langue à l'autre, et, dans la plupart des langues, les voyelles sont d'origine ambiguë. Le grec a *α* initial; mais le vieux slave *ostrū* a un *o* initial (ancien *a* ou *o*); de même lit. *astrās* « tranchant », ionien *α ἀκρῆς* « pointe (d'une montagne) » à côté de *ακρῆς*, et de même v. lat. *ocris* « colline », ombrien, *ocar* (gén. sg. *ocer*, etc.), *irl. ochar* « coin »; mais jusque *akrid* « écrivain » et peut-être aussi l'ombrien *uns peracri* « opimus » (sens contesté); dans skr. *ἀκρῆ* côté coupant, coin », l'*a* est d'origine ambiguë. Sur des dérivés celtiques de cette racine, v. J. Loth, *Rev. Ét.*, 45, 191.

Il y a eu en indo-européen un thème **ak-* « pointe », ni n'est pas attesté, mais dont on a des dérivés nombreux : lat. *ac-iēs* est à **ak-* ce que *spec-iēs* est à *spek-*, c. ; on a aussi *acia*. Le présent *acēd* et l'adjectif *acidus* ne sans doute dérivés de ce thème nominal **ak-* disjunctu à l'époque historique. Le grec a des dérivés multiples : *ἀκρίς* (-*licēs*) « pointe » et *ἀκρή*; *ἀκμή* « pointe »; surtout le groupe de formes à suffixe *-*en-* : *ἀκων κωντός* « javelot », et *ἀκωνία* « pointe, aiguillon », *ἀκός* « sorte de chardon » (gr. *ἀκωνόχλα*, *ἀκωνόχος*, etc.), ne sans doute des adaptations de mots étrangers), cf. *r. acāniā* : arme mythique. Le nominatif-accusatif correspondant à la forme en *-*en-* doit être en -*ri* ou -*li*; gr. *ἀκρογνα* « sorte de chardon », d'une part, l'arm. *acn* (gén. *aslan*) « aiguille », de l'autre (cf. lat. *acus*), et on peut-être des traces. Cf. Benveniste, *Oriens*, p. 5.

La forme en -*u-* de *acus* (avec le dérivé *acuō*, *acūmen*, c.) n'a pas de correspondant sûr; v. sl. *osū-tū* « charbon » admet une autre interprétation; cf. cependant *abūtal* « poils grossiers (de la crinière, de la queue) ». La voyelle longue de *acer*, qui rappelle celle de *sācer*

en face de *sācer*, n'a pas de correspondant sûr; le persan *ās* « pierre à moudre » a un sens tout autre : la glose gr. *ἄκτες* *δέξυ* est sans doute extraite d'un second terme de composé, où l'*ā* serait naturel. — Le dérivé *acerbus* a un *ā*.

On est tenté de rapprocher des formes du type « populaire » à *ak-* (v. *acus* « balle de grain ») ou à -*kk-* (v. *occa*).

V. aussi *accipiter* et *ocior*.

acēdia, -*ae* f. : anxiété, peine de cœur, dégoût. Emprunt de la langue de l'Église au gr. *ἀκρόβια* qui a donné les dérivés *acēdiōr*, -*aris*, *acēdiōsus*. Les formes romanes (qui appartiennent à la langue savante) remontent à *acidia*, *acidia*, forme influencée par *accidere* qu'on trouve dans les Gloses, CGL IV 5, 32; M. L. 90. V. Ernout, *Mél. Desrousseaux*, p. 161 et s.

acer, -*eris* f. et n. : érable (Vg., Ov.). Adj. dérivé : *acernus* (-*neus*) -Vg.

Une flexion *acer*, -*eris* d'un nom de genre féminin était étrange; aussi Ovide et Plinius font le mot neutre (d'après *über*, -*eris*, etc.); en outre, il s'est créé un doublet *acerus* (d'après *pōpulus*, etc.). *Frg. Bob.* GLK V 559, 13 : *acer ἀπὲρδαμνος licet quibusdam haec acerus nominatio dici debere placeat*; cf. it. *acero*. En outre, Ven. Fort. emploie *acernus* (cf. germ. v. h. a. *ahorn*). Dans les gloses apparaît une forme *acerabulus*, CGL V 340, 1, composé hybride dont le second élément est sans doute le gaulois **abolos* qu'on restitue d'après le gall. *cri-afol* « sorbier des oiseaux ». Les formes romanes remontent à *acer*, -*eris*; **acere* (esp. *arce*), **acus*; **acereus*, cf. M. L. 91, 95; *acerabulus* (fr. *érable*), cf. B. W. s. u., M. L. 93.

L'existence du v. h. a. *ahorn* montre que le mot appartient au vocabulaire occidental de l'i.-e. Les autres rapprochements sont peu clairs. Les gloses grecques *ἀκρογνα*; ἡ ἀπὲρδαμνος et *ἀκρογνα*; *δάμνη* sont lointaines pour la forme ou pour le sens. D'autres noms d'arbres, en partie anciens, ne sont pas clairs pour la plupart; v. *jāgus*, *fraxinus*, *quercus*, etc.

ācer, *acerbus* : v. *ac-*.

acētra, -*ae* f. : — *ara, quae ante mortuum poni solebat, in qua odores incendebant. Alii dicunt arculam esse turariam, scilicet ubi tus reponebant.* P. F. 17, 3.

Ancien terme du vocabulaire religieux; peut-être étrusque (cf. *Acerōnīa*), conservé surtout par la poésie. Sert aussi de surnom.

acernus, -*i* m. : tas, monceau (de blé, de pierres, etc.). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *acernō*, -*ās* « entasser » (non attesté avant T. L.); *acernūtim*, *acernūtilis*, et *coacernō*; **acernūale* M. L. 97 a.

Pour la formation, cf. *acētra*, -*ūtim*. Étymologie inconnue.

acia, *aciēs*, *acieris*, etc. : v. *ac-*.

acina? : nom d'un insecte inconnu dans Polem. Silv. (*Chron. Min.* 1), p. 544, 3. M. L. 109 (*lorr. an* « taon »?). Sans doute identique au suivant.

acinus, -*i* m. (pl. collectif *acina* employé par Caton, *Agr.* 112, 2 et 3; cf. H. Zimmermann, *Glotta*, 13, 224;

d'où sans doute *acinum* n., et *acina* f., tardif : grain de raisin, puis de tout autre fruit, grenade, sureau, etc. — Ancien, technique, M. L. 109 *acina*, 110 *acinus*.

Dérivés : *acinarius* : qui sert au raisin, nourri de raisin ; *acinaticius* : de raisin (sec) ; *acinosus* : en forme de grain. Pour *duracinus*, v. *dürus*.

Sans étymologie : provient sans doute d'une langue méditerranéenne, comme *pampinus*.

acipenser (*acipensis*, cf. *uomer* et *uomis*, -*eris*, *acci-*, *acu-*), -is m. (les graphies *aqipenser*, *acipenser* ont été déterminées par des rapprochements avec *aqua*, ou *accipio*) : poisson rare et renommé, sans doute l'esturgeon. Cf., dans Athénée, 7, 294, la description de l'*ἄκτιπτος* ; et Plin. 9, 60 : *apud antiquos piscium nobilissimus habitus acipenser, unus omnium squamis ad os uersis contra quam in nando meant, nullo nunc in honore est, quod quidem miror, cum sit rarus inuentu.* — Attesté depuis Plaute ; conservé dans quelques dial. du nord de l'Italie, M. L. 129, mais remplacé par le nom d'origine germanique *sturiā*, cf. B. W., sous *esturgeon*. — Sans étymologie sûre ; sans doute composé dont le premier terme serait du groupe de *aciēs*, *acus*.

acisculus : v. *ac-*.

aclassis : *tunica ab [h]umeris non consuata*. P. F. 18, 31. Pas d'autre exemple. Cf. peut-être CGL II 13, 49 *aclassi*, *λωματα* (-*τε*?).

aclys, -ydis f. : petit javelot. Premier ex. dans Vg., Ae. 7, 730 qui l'attribue aux Osques et aux Campaniens. Terme désuet d'après Servius ad loc. ; rare et poétique. Vg. a un nomin. pl. grec *aclydēs* (cf. *aspidēs*). Du gr. *ἄκλυσ*, par un intermédiaire étrusque (les Étrusques ont manié cette arme) ?

acnua, -ae (*agnua*, *agna*) f. ? : nom en latin rustique de l'*actus quadratus*, « mesure de 120 pieds carrés ». Cf. Varr., R. R. I 10, 2, *is modus acnua latine appellatur*. Columelle, 5, 1, 5, attribue l'emploi du mot aux rustici de la Bétique ; cf. le gaul. *acina* (?). Rare et technique. V. Isid., Or., 15, 15, 5, et Soler, p. 164.

acrodula, -ae (*agr-* par étymologie populaire) f. : *ae ranae paruolae in sicco uel agro morantes, unde et nuncupatae*, Isid., Or. 12, 6, 59. Désigne aussi un oiseau inconnu, correspondant à l'*ἄρολιών* des Grecs, cf. Cic., Diu. 1, 8, 44 et la note de St. Pease, dans son édition ; pour le double sens, cf. *būfō* et *būbō*. Pour la forme, cf. *ficēdula*, *monēdula*, *querquēdula* (-*tula*), d'origine incertaine. Pas d'étymologie.

acridium (*agridium*), -i n. : *scammonia, quam Latini acridium uocant, herba suci plena... uenit ex Mysia Asiae*, Isid., Or. 17, 9, 64.

Déformation de *θαροδίων* « suc de la scammonée », sans doute d'après *acer*. Cf. *acrimonia* (et *agrimonia*), de *ἀργεμώνη* « aigre moine ».

acrifolium : v. *ac-*.

acrimonia : 1^o v. *acer*, sous *ac-* ; 2^o v. *argemōnia* ; et *acridium*.

acrisiola, -ae f. : pustule. Attesté dans Oribase VI 362, 5. Variante *agressiola* ? v. Berliner phil. Woch., 1909, col. 1092. Rattaché à *acer* par A. Thomas, Mél. Havet, p. 505.†

acroama, -atis n. : emprunt au gr. *ἀκρόαμα* « audition, concert », qui, outre ce sens, a également celui de « artiste, virtuose » (Cic., etc.).

actitum adv. : sur-le-champ : *actitum deriuatum est ab actu i. e. celeritate*, Prisc., GLK III 76. Fréquemment joint à des impératifs, et notamment à des verbes de mouvement, ce qui rend vraisemblable l'étymologie de Priscien. Neutre d'un adj. **actūtus* (cf. *astū*, *astūtus*). Il est peu vraisemblable d'y voir l'ablatif-instrumental de *actus* accompagné de l'enclitique *tum*, comme dans *etiamtum*. Mot du langage familier, dont l'usage, fréquent chez Plaute, tend à disparaître après lui. N'est représenté dans la littérature impériale que par des exemples isolés, sauf chez Apulée, qui l'emploie cinq fois, par affectation d'archaïsme.

aculeus : v. *acus*, sous *āc-*.

acupediis : composé sans doute archaïque, qui n'est plus attesté que dans la glose : — *dicebatur cui praecipuum erat in currendo acumen pedum*, P. F. 9, 5. Les gloses ont, en outre, *acupes ὠκύπους*, *acupediūm ὄκυποδία*. Adaptation de *ὄκυπους*, comme *celeripes* de *ὠκύπους*. V. *accipiter*. Pour la formation, cf. *aequicurius*.

acus, -oris n. : balle (du grain), *purgamentum frumentii*. — Ancien (Gaton), technique (Colum., Plin.). M. L. 131. Colum. 2, 10, 4 confond *acus*, -*eris*, et *acus*, -*ūs* : *durissimae quidem acus reiectae separataeque erunt a cudentibus, minutae uero... aliter discernentur*. Les gloses ont un pl. *acerēs* ; ces hésitations de genre proviennent de la répugnance qu'éprouvait la langue à employer au pluriel le neutre collectif *acus*, -*eris*.

Dérivés : *acerāsus* : *-m lutum cum paleis mixtum*, P. F. 18, 30 ; *acerōsus* : *frumentum et panis non sine paleis acerosus dictus*, P. F. 203, 7 ; et peut-être *acerāle* : *λαθής θαρύλου*, CGL II 529, 3 (*ab acere quantum digito prendas?*) ; *ob-acerō*, q. u.

Pour le sens, cf. gr. *ἄκυρον* « balle », *ἄκνη* « balle (de blé, d'avoine, etc.) » et got. *ahana* « balle », v. isl. *ǫgn*, v. h. a. *agana*, et, pour la forme, got. *ahs* « épi » (dérivé en *-*o-* du thème en -*es-*), v. h. a. *ahir* « Ahre » ; en latin même, *agna* « épi » repose sur **aknā*, cf. got. *ahana* pour la forme. La gutturale est un i.-e. **kh*, que le bal-tique représente par *k* : v. pr. *ackons* (dans le Vocabulaire d'Elbing), lit. *akūtas* « barbe (d'épi) ». Le *kh* inférieur, qu'établissent gr. *χ* et bal-t. *k*, mais sur lequel le latin ne fournit aucune indication, n'a rien de surprenant dans un mot technique, populaire, comme le nom de la « balle » ; ce *kh* peut se trouver, par suite, à côté de l'ancien *k* du groupe de lat. *aciēs*, etc.

acus, -ūs : v. *ac-*.

ad : préverbe et préposition. En composition, le *d* final s'assimile le plus souvent à la consonne qui suit, cf. Prisc., GLK II 47, 20 ; il s'élimine devant les groupes -*gn-*, -*sc-*, -*sp-* : *agnitus*, *ascendō*, *aspiciō*. On trouve isolément dans les inscriptions de l'époque républicaine, surtout devant les labiales *f* et *u*, une forme accessoire *ar*, e. g. SC Bac., CIL I² 581, *aruisae*, *aruosum*, qui figure aussi sans doute dans *arcessō* et *arbitr*. cf. Thes. I 472, 48. *Ar-* est peut-être d'origine dialectale, cf. Ernout, *Et. dial.* 111. Sens : « dans la direction de, vers, à, dans le voisinage de » (généralement avec idée de mouve-

ent ; d'où l'accusatif) ; se dit comme *ab* de l'espace et 1 temps. Distingué de *in*, comme *ab* de *ex* ; cf. Diom. qui reproduit l'enseignement de Varron, GLK I 415, « *ad* » et « *in* » *quae et ipsae non unum idemque significant, quia « in forum ire » est in ipsum forum intrare, ad forum autem ire » in locum foro proximum ; ut « in ibunal » et « ad tribunal » venire non unum est, quia ad ibunal venit litigator, in tribunal vero praetor aut iudex. f. Plt., Cap. 43, reducemque faciet liberum in patriam ad atrem ; Titius, Or., p. 204, inde ad comitium vadunt... enliant in comitium. Toutefois, comme le note Probus, ILK IV 150, 9, il y a des cas où la distinction entre *d* et *in* est peu sensible ; cf. Thes. I 485, 25 sqq.*

Lucilius, 1134, distingue *ad* et *apud* : *sic <item> apud s longe aliquid est, neque idem ualet ad se : | intro nos uocat ad sese, tenet int(us apud se) ;* et Servius, Ae. I 24, *puđ semper in loco significat ; ad, et in loco et ad locum.*

Du sens de « dans la direction de, vers » sont issues diverses acceptions dérivées, ainsi : « en vue de, pour » (*aptus, natus, idoneus ad*) ; « auprès de, c.-à-d. en comparaison de, en proportion de » ; « approchant », d'où : « environ » (par ex. dans l'emploi avec un nom de nombre *homines ad centum*) ; « à l'image de, en ce qui touche à, concernant » ; sens qui a dû naître de locutions comme *nil ad rem attinet*, puis, par abréviation, *nil ad rem* ; et le souvenir du verbe s'étant perdu, *ad* a pu s'employer dans une phrase comme : *ita ad Capuan res* (les affaires concernant Capoue) *compositae consilio ab omni parte laudabili*, T.-L. 26, 16, 11.

Comme préverbe, *ad-* marque l'approche, la direction vers, et par suite le commencement d'une action (cf. Barbelenet, dans Mél. Vendryes, pp. 9-40), aussi est-il assez fréquemment joint à des inchoatifs : *es/adesc ; uenit/aduenit ; amō/adamō* « je m'apprends de » ; *adulescō* « je grandis ». Même sens dans les adjectifs composés : *unus/aduncus ; edō/adescus* « entamé ». Il exprime aussi l'addition : *dō, addō ; iungō, adiungō* ; d'où provient sans doute le sens intensif signalé par Aulu-Gelle 6, 7, 5, *quod "ad" praeuerbium tum ferme acueretur, cum significaret intrauam quam intentionem nos dicimus, sicut « adfabra », et « admodum » et « adprobe » dicuntur. Cf. aussi *apprimē, adageō*, etc. Enfin, il semble que *ad* serve à exprimer parfois un sens moyen ; mais cette valeur est beaucoup moins nette ; cf. Barbelenet, loc. laud.*

Comme *ab*, *ad* se joint à des adverbes de lieu marquant un mouvement vers un but : *adēs, adhuc* (cf. *abhinc*). Par extension apparaît à basse époque *adubi*, toujours avec le sens temporel, M. L. 204. *Ad* a servi, en outre, à renforcer d'autres formes adverbiales ; cf. *adpost, ad pressum, ad prope, ad retro, ad satis, ad semel, ad subito, ad supra, ad tenuis, ad trans, ad uix*, M. L. s. u., et des formes verbales dont le préverbe s'était affaibli ; v. F. Thomas, *Recherches sur le développement du préverbe latin « ad »*, Paris, 1938.

Dans bien des cas, l'emploi de *ad* et de l'accusatif était voisin de l'emploi du datif ; et, dès le début de la tradition, des verbes marquant les mouvements, tels que *mittere, adferre*, etc., se construisent des deux façons, suivant que l'on considérait soit à l'intention de qui l'action était faite (datif), soit vers qui elle était dirigée (*ad* et accusatif). Souvent, la distinction était fuyante. D'autre part, certains composés verbaux en

ad- étaient construits avec la préposition, e. g. *accommodare ad*, sans qu'une idée de mouvement fût impliquée. Aussi, dès le début de la tradition, *ad* entre-il en concurrence avec le datif : CIL I^a 756, 7, *sei quod ad eam aedem donum datum donatum dedicatum erit* ; Tér., Hec. 29, *Hecyam ad uos refero* ; et dans le prologue [sans doute postérieur à Plaute] de la Casina 22, *benigne ut operam detis ad nostrum gregem*. Par contre, on trouve en poésie des phrases comme *ut clamor caelo*. Cet état de trouble a favorisé l'extension de l'emploi de *ad* aux dépendus du datif. — Attesté de tout temps. Panroman ; M. L. 136.

L'osco-ombrien employait *ad*, de même que le latin, comme préposition, avec l'accusatif, et comme préverbe : *ombr. -af -a* (postposé), et *osq. ad-, ombr. af-, ars-* (préverbe). L'osq. adpud répond, pour le sens, à lat. *quoad*. L'osco-ombrien a des formes élargies par *-s* (cf. *ab, abs*) : *osq. az hürtum* et *ad lūcum* (table d'Agnone). Le traitement aberrant *ar-* de v. lat. *aruarsum*, etc., a des parallèles dans des traitements autres, mais aussi aberrants, de *d* final en ombrien, ainsi dans *af-putati* « arbitratif » ; pour un échange entre *d* et *r* à l'intervocalique, v. *cādūcus* et *meridiēs*. Hors de l'Italique, *ad-* se retrouve en celtique, mais seulement comme préverbe, ainsi v. irl. *ad-con-darc* « j'ai vu » (v. H. Pedersen, *V. G. d. kelt. Spr.*, II § 585, 1, p. 291), en germanique, got. *at*, etc., comme préverbe, et aussi comme préposition accompagnée du datif souvent, et aussi de l'accusatif, en phrygien (*ἀδδερ, ἀδδωατ, ἀδδμωίν*). Hors de ces quatre langues, *ad* ne se retrouve pas ; il y a ici un fait dialectal indo-européen ; toutefois, on peut se demander si, dans skr. *adāh* « vers » et dans arm. *ç* (suivi de l'accusatif ; même sens), il n'y aurait pas une forme apparentée à *ad*, avec une particule analogue à ce que l'on trouve dans gr. *εἰς* et dans lat. *usque*. Le sens de lat. *ad*, etc., est à peu près celui de gr. *πρός, πρὸς* et *πρῶς* et des mots correspondants en indo-iranien, en balteque et en slave. — A en juger par v. h. a. *z-ougen* en face de got. *at-augjan* « montrer », peut-être aussi par lat. *dūcō* (v. ce mot) et *dōnec*, il y aurait eu une forme **d-* qu'il serait possible de rapprocher de gr. *δε*, v. sl. *do* « jusqu'à », etc. ; de irl. *to-/do-*, et, par suite, du groupe de lat. *et*, etc. Mais ces rapprochements sont lointains et douteux. Cf. aussi Vendryes, *Rev. Celt.*, 42, 401-403.

adagiō, -ōnis f. (et *adagium, -i* n.) : v. *aiō*.

adamāns -antis (et *adamāns* par étymologie populaire qui le rapproche de *adamāre* ; pour l'extension de la terminaison participiale, cf. *inciēns, praegnāns*) m. : 1^o fer (ou métal) très dur, *solidoque adamante columnae*, Vg., Ae. 6, 552 ; 2^o diamant. Emprunt d'abord exclusivement poétique, puis répandu par la l. de l'Église, au gr. *ἀδάμας*. Mais au sens de « fer dur » du nom grec s'est ajouté celui de *magnēs*, e. g. Plin. 37, 61 *adamans dissidet cum magnete in tantum ut iuxta positus ferrum non patitur abstrahi* ; d'où fr. *aimant* à côté de *diamant*. Les formes romanes remontent à *adamans*, **adimas* et **diamas*, M. L. 142, v. B. W. sous *aimant* et *diamant* ; l'irl. *adamaint* à *adamantem*. *Adimas* est le représentant phonétique attendu de *ἀδάμας*. Ce peut être la forme orale, tandis que *adamans* est une transcription savante, cf. *elephantus*. *Diamas*, d'après *διαφανής*, se comprend

mieux si **adimas* et *adamus* ont vécu côte à côte.

adarcā, -*ae* (*adarcē*, -*es*) f. : écume de roseau, gr. *καλαμογόνοικ*, plante parasite employée en médecine ; cf. Plin. 16, 167 ; 20, 241 ; 32, 140. Mot gaulois, mais sans doute passé dans Pline par l'intermédiaire du gr. *ἀδάρκης*, -*ης*. V. Frisk, s. u.

adasia : m. de gloss. — *ouis uetula recentis partus*. P. F. 11, 13 ; cf. CGL II 564, 18, *adasa* : *pro* (l. *prae*) *senectute sterilis*. Non expliqué ; sans autre exemple.

addax, -*aeis* m. — sorte de gazelle. Mot africain, signalé par Pline, 11, 124.

adēō adv. : v. *cō*.

adēps (*adips*), -*ipis* c. Le genre féminin semble avoir prévalu jusqu'à Celse et Columelle ; puis le masculin domine, cf. Thes. I 630, 13 sqq. : s'emploie aussi au pl. *adīpēs* ; un doublet *alīpes* blâmé par l'app. Probi, et qui figure aussi dans les Glosses, cf. Ernout, *Et. dial.*, p. 98, a survécu dans les langues romanes, M. L. 161 : grasse, et « terre grasse » ou « partie de l'arbre qui est pleine de sève ». — Ancien (Lucil., Varr.), technique et populaire. Formes romanes rares.

Dérivés : *adīpātus* (class.) : gras ; *adīpālīs*, -*peus*, -*pinus* (tardifs).

Se retrouve en ombrien *āipes*, *ārepes* « adipibus », également au pluriel collectif. Peut être emprunté à un dialecte italique, qui lui même aurait emprunté le gr. *ἀδῖπα* ; cf. les flottesments qui apparaissent en latin même, dans *odor* : *oleō*, *sedeō* : *solium*, etc.

adēstium : v. *fatis*.

adminiculum (-*clum* Plt.), -*i* n. : étai, échelas, appui (matériel ou moral). Dérivés : *adminiculator* et *adminiculus* « étayer, appuyer, aider » ; *adminiculatōis*, -*culābundus* (tardifs) ; *adminicula* « servante » (Ven. Fort.). — Ancien mot de la langue rustique ; usuel et classique. — Non roman.

Terme technique d'étymologie incertaine ; mais le rapport avec le groupe de *minas* est plus probable que le rattachement à *moenia*.

admissārius : v. *admis* sous *mittō*.

adoleō, -*ēs*, -*ēul*, **adultum** (*adultus* dans les Gramm., cf. Thes. I 793, 41 sqq. ; *adolitus*, *adolētus* dans les Gloss.), -*ēre* : faire brûler, consumer par le feu. Appartient surtout à la langue religieuse ; n'apparaît dans la langue commune que chez les écrivains de l'Empire, surtout chez les poètes. Verbe rare, de couleur archaïque.

Le sens de « faire brûler » est bien attesté, tant dans les textes que par les Glosses ; cf. Vg., B. 8, 65, *uerbenasque adole pinguis* ; Ae. 3, 547 ; 7, 71, etc. ; et, entre autres, Festus, 190, 24, *Lacedaemonii in monte Taygeto equum uentis immolant, ibidemque adolent, ut eorum flatus cinis eius per finis quam latissime differatur*. C'est ce sens qui est conservé aussi dans l'indigétament *Adolenda* et le composé *adolefaciō* (Acta Aru. 16, a. 224). Toutefois, en raison de la rareté et du caractère technique du verbe, le sens ancien a cessé rapidement d'être compris, et l'étymologie populaire a rattaché *adoleō* à *adolēscō*, l'opposant à *aboleō*, sur le modèle fourni par les groupes *adōō*, *abōō*, etc. Ainsi Servius, Ae. 4, 57, et Nonius interprètent *adolēre* par *auctius facere*, *augēre*,

et Tacite écrit, A. 14, 30, *captiuo cruore adolere penates*. Inversement, *adoleō* semble avoir déterminé certains emplois de *aboleō* ; v. Ernout, Philologica, I, 53 et s. Plus tard même, a été rapproché de *oleō* « sentir ».

Inchoatif : *adolēscō* (Vg., G. 4, 379).

Omb. : *ufētū* « adolētum » indique que l'o intérieur de *adoleō* serait un ancien o (en face de l'a de *altāre*). On rapproche souvent des mots germaniques isolés et tout différents, comme v. isl. *glr* « chaleur ». V. *altāria*.

Aucun rapprochement sûr. Le mot ne semble pas attesté en dehors de l'italique.

adolēscō : v. *aboleō*, *alō*.

ador, -*oris* n. : sorte de blé ; *farris genus*, P. F. 3, 19 ; *frumentis genus*, Non. 52, 20. La forme *edor* signalée par l'abrégé de Festus comme ancienne est sans doute une pure invention pour justifier l'étymologie « *ab edendo* ». Les grammairiens enseignent que l'o de *adoris* peut être long, ce qui est singulier. Priscien déjà s'en étonne, GLK II 236, 21. En fait, la longue n'est attestée que dans un seul ex. (Gannius cité par Prisc., loc. laud.) et dans le dérivé *adōreus* e. g. Vg., Ae. 7, 109, *instituumque dapes et adorea liba per herbam*, où elle sert à éviter une suite de quatre brèves. Les autres passages où figure *adoris* ont l'o bref ; et *adōreus* peut être une licence métrique favorisée par l'étymologie populaire qui rapprochait *ador* de *adōrāre*, cf. Non. 52, 14 et Priscien, GLK II 236, 21. Mots rares et vieilliss ; cf. Plin. 18, 81, *far quod adorem ueteres appellauerunt*. Non roman.

Le rapprochement, tentant, avec got. *atisk* « σπόριμα », v. h. a. *ezese*, se heurte à l'isolement du mot germanique ; gr. *δόρη* « barbe d'épi, pointe » est loin pour le sens. V. Frisk, s. u.

adōria (*adōrea*) f. : gloire ou récompense militaire. Terme rare et archaïque, qui reparait à basse époque. Les anciens, par étymologie populaire, le dérivent de *ador* « *quia gloriosum eum putabant qui farris copia abundaret* », P. F. 3, 22, ou de *adōro*, s. g. Serv. auct., ad Ae. 10, 677, *ueteres adorare adloqui dicebant ; nam ideo et adorea (-ria F) laus bellica, quod omnes eum gratulatione adloquebantur qui in bello fortiter fecit*.

Sans étymologie. Il n'y a rien à tirer de la glose isolée *adorat, triumphat*, CGL IV 483, 14, ni de Lyd., Mag. 1, 46, *ἀδωράτορες, βερεναίος, τίρωνες* ; 1, 47 *ἀδωράτορες οἱ Πρωμαίους τοὺς ἀπομάχους καλοῦσιν*.

adūlor : v. *uertō*.

adūlor, -*āris*, -*ātus sum*, -*āri* (doublet arch. et post-class. *adūlō*, cf. Thes. I 877, 58 sqq. : le déponent peut être analogue de *blandior*, comme la construction avec le datif : cf. Quintilien, I. O. 9, 3, 1, « *Auic* » non « *hunc* » *adulor iam dicitur*) : flatter, caresser. Le verbe semble avoir eu à l'origine un sens concret, comme le gr. *σαῖω*, et s'être dit des animaux, notamment des chiens, qui, pour témoigner leur joie ou flatter leur maître, s'approchent (*ad-*) en remuant la queue, cf. par ex. Ov., M. 14, 46, *perque ferarum / agmen adulantum media procedit ab aula* (Circé), et id., ibid. 14, 259, et Non., 17, 2, *adulatio* : *blandimentum proprie canum, quod et ad homines tractum consuetudine est* ; Gell., 5, 14, 12, *leo caudam more atque ritu adulantium canum clementer et blande mouet, hominisque corpori se adiungit*. S'est en-

ite appliqué à l'homme. S'emploie absolument, ou ec un complément au dat. ou à l'acc. Ancien (Accius), uel et classique, mais non dans les comiques. Non man.

Dérivés : *adūlātīō* (class.), -*tor*, -*trix*, -*tōrius* (tous trois d'époque impériale); *adūlātus*, -*ūs* m. (Gloss.); *adūlātibilis* (Non., Amm.).

Dénominatef? On rapproche skr. *vālah*, *vārah* « queue », *valāi* « queue de cheval ».

adulter : v. *alter*.

Aecetia : v. *aequus*.

aedēs (*aedīs*; ancien *aīdēs*), -*īs* f. : est, pour la forme, un verbe **aeddō*, non attesté, cf. gr. αἶθεω (en latin *aes-*, *aestās*) comme *caedēs* à *caedō*. Sens premier « foyer, îeō ou l'on fait du feu ». Le singulier désigne spécialement la demeure du dieu, le temple, qui n'est à l'origine composé que d'une seule pièce, et a dû d'abord s'appliquer à l'*aedēs Vestae*, dont la forme ronde rappelle la hutte primitive avec le feu au milieu (cf. le sens de *aedicula*). Le pl. *aedēs*, -*ium* a la valeur d'un collectif, comme *forēs*, et désigne l'ensemble d'une construction. A l'époque impériale, *aedēs* est devenu un terme général sans rapport avec sa signification première : *appellatione... autem aedium omnes species aedificii continentur*, Gaius, Dig. 47, 9, 9. — Ancien et usuel; non oman.

Dérivés et composés : *aedīcula* et *aedīcla*; *aedīlis* : *qui aedīs sacras et priuatas procuraret*, Varr., L. L. 5, 81, emprunté par l'osque : *aīdīl*; et *aedīlīās* (pour la forme, cf. *tribūlīs*); *aedīlicius*; *aedīfīcō*, -*ās* : *obcoctōmā*, et ses dérivés, M. L. 229, et *exaedīfīcō*; *aedīfīcūm* a donné *īrl. aīde* (?) ; *aedīum* (*-tīmus*), *aedītus* : « gardien de temple ». Le premier de ces mots est ancien d'après Varr., R. R. I 2, 1, et serait formé de même que *flūtīmus*, *līgītīmus*, comme l'a vu Servius Claudius ap. Cic., Top. 36; *aedītus* est récent et formé « a *tuendīs aedībūs* », cf. Varron dans A. G. 12, 10, 1. Lucrèce a une forme *aedituentēs*, et Pomponius un verbe *aeditūmor*; on trouve épigraphiquement *aeditua*, -*ae*, et *aeditūō*, -*ās*. L'abrégé de Festus distingué les deux mots : « *aeditus*, *aedis sacras tuitor*, *i. e. curam agens*, *aeditūmus*, *aedis īnitūmus* », distinction établie uniquement pour justifier la coexistence des deux formes. Sur *aeditūmus* est formé *claustrītūmus* (Laevius). *Subaedānus* (*-diānus*) : qui travaille dans la maison (Inscr.).

Le mot latin appartient à la famille que représentent skr. *dāhāt* et *īdhmāh* « bois à brûler » et *īndāhē* (3^e plur. *īndāhāt*) « il s'allume », gr. αἶθεω « je brûle » et θῆαπέος « clair », *īrl. ded* « feu », v. angl. *dā* et v. h. a. *eīs* « hûcher », racine représentée aussi en latin par *aestās* et *aestus*. Comme *plābēs* à côté de *plēbs* et *nūbēs* à côté de *nūbs*, comme *sēdēs* dont on a l'ablatif *sēde* et le génitif pluriel *sēdum*, le mot *aedēs*, *aedis* repose sur un ancien thème radical, de forme *(*a*)*īdh-*, etc. Ce thème n'est conservé nulle part, mais les dérivés grecs αἶθηρ, αἶθεός, αἶθεω, αἶθεψ, αἶθεωω en supposent l'existence; le védique a *sam-īdham*, *sam-īdhe* « pour faire flamber » et *su-ṣam-īdh-ā* « avec le fait de bien brûler (?) » en face de *agnīdh-* « qui fait brûler le feu ». En latin, l'élargissement -*i-* a été généralisé (abl. *aedī*, gén. plur. *aedīum*,

acc. pl. *aedīs*, à côté de quelques *aedēs*, tandis que l'acc. pl. *sēdēs* est constant).

aeger, -*grā*, -*grum* : malade (en insistant sur l'idée de souffrance et de peine causés par la maladie).

De là : *aegrum* n. : peine, chagrin : Plt., Am. 640, *plus aegri ex abitu uiri quam ex aduentu uoluptatis cepi*; *aegrē* : avec peine, d'où « difficilement », *osupptā* à *facile*, Cic., CM. 72; Sall., lu. 83, 1; *aegrīdōnia* (-*nium* n. arch. et rare) et *aegrītūdō* : souffrance (surtout morale). *Aegrītūs* n'existe que dans Pseud. Cypri., adu. Iud. 5. Le malade, la maladie physique s'expriment par le dérivé de *aeger*, *aegrōtus* (M. L. 231), d'où *aegrōtūs*, tous deux anciens, *aegrōtātīō* et d'autres dérivés tardifs et techniques; cf. Serv., Ae. 1, 208, *aeger est et tristis et male ualens*, *aegrotus... siue aegrotans tantummodo male ualens*; et Cic., Tusc. 4, 29, *ut aegrotatio in corpore, sic aegritudo in animo nomen habet non seiunctum a dolore*. — Ancien, usuel. Non roman.

Aeger est l'adjectif de *morbis*; sur la différence entre *aegrōtātīō* et *morbis*, voir ce dernier.

Autres dérivés : *aegror*, -*ōris* (Lucr.), *aegrōō* (id.), *aegrēscō*, -*is*. Les gloses ont aussi un composé *aegrīpōmīum* fait sur le modèle de gr. φθινόπωρον.

La dérivation de *aegrōtus* est sans autre exemple en latin (sauf peut-être *Caprōtīnus*). V. Gnomon 3, 657. L'influence du type grec en -*ωτος* semble difficile à admettre parce que les adj. en -*ωτος* ne s'appliquent pas (comme le type verbal en -*ώσασθαι*) aux maladies, et que, d'autre part, -*ωτος* ne formait de dérivés que de substantifs et non d'adjectifs. M. Manu Leumann a supposé, en dernier lieu (Die Sprache, Bd. 1, p. 211 et s.), qu'il fallait partir du verbe *aegrōōō*, hybride gréco-latin, formé sur *aeger* comme *τυφλώσασθαι* (-*τωσθαι*) sur *τυφλός*, qui serait un terme de médecine. *Aegrōtus* serait un adj. tiré secondairement du verbe.

Pas de correspondant en dehors de tokh. A *ekro*, B *aik(a)re* « malade ». Les noms de maladies se renouvellent souvent, et, par suite, on ne saurait s'attendre à leur trouver une étymologie indo-européenne commune. La diphtongue en *a-* se retrouve dans nombre de formes « populaires » exprimant une infirmité, *caecus*, *scaecus*, *taeter*, un malaise, *taedet*, etc.; cf. aussi *caedō*, *laedō*. V. de Saussure, Adj. i.-e. du type *caecus*, dans *Recueil de publ. scient.*, 1922, p. 595 et sqq.

Aegyptus, -*I* m. : Égypte; emprunt au gr. Αἴγυπτος. De là *aegyptus*, *aegyptius* (*aegyptius*), *aegyptiacus*, **aegyptianus* passés dans quelques dialectes romans avec des sens divers, M. L. 233-235.

aemīdus, -*a*, -*um* : *timidus*, *inflātus*. Non attesté en dehors de Festus et des gloses.

Cf. arm. *aytum* « je m'enfle, je me gonfle », *aytum* « enflure »; et, avec un autre vocalisme, gr. οἰζῶω « je m'enfle, je me gonfle », οἰζός « gonflement », οἰζμα « gonflement des vagues »; le vocalisme de v. h. a. *eīs* « abcès, ulcère » est ambigu. On partirait de **aīd-me* /o- ou **aīd-sme* /o « enflure ». Pour la diphtongue, cf. *aeger*.

aemulus, -*a*, -*um* (adj. très souvent substantivé au masc.) : émule, et « rival, envieux »; cf. Serv., Ae. 6, 173, — *modo eiusdem rei studiosus... alius inimicus inuenitur*. — Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *aemulor*, -*āris* (*aemulō*) : égal en imitant,

être émule ou rival de ; *aemulātio* (souvent avec un sens péjoratif, cf. Cic., Tusc. 4, 17 ; Non. 43, 7) ; *aemulātor* (un seul ex. de Cic. ; tous les autres sont de l'époque impériale) ; *aemulātus* (Tac.).

Aucun rapprochement sûr. On pense naturellement à *imitor*, lui-même obscur. Formation de *nomen agentis* en *-ulus*, cf. *bibulus*, *crédulus*, etc. Pour la diphtongue, cf. *aeger*, *aequus*. Pour l'alternance *ae/i*, cf. *caedō* et *scindō*, *maerō* et *miser* ; gr. ἀἴω et ἰθαρός.

aequor : v. le suivant.

aequus, -a, -um (*aiguos* GIL I^o 581, 26 S. G. Ba. ; *aequus, aecus*) : uni, plan dans le sens horizontal, qui ne présente pas d'inégalités ; cf. Dion. Hal., Ant. 15, 4, αἴκρον... ὅπερ τῶν Ῥωμαίων τὸ μηδεμίαν ἔχον ἐξοχὴν καλεῖται, et *in aequum locum deducere* de Sall., Ju. 42, qui correspond au εἰς τὸ ἴσον καταβάτειν de Xén., An. 4, 6, 18. De ce sens physique sont dérivés des sens moraux :

1^o « égal, ne penchant d'aucun côté », et par suite « juste, impartial » (souvent avec nuance laudative et joint à *bonum*, cf. Theis. I 1041, 1) ; Serv. Ae. 2, 426, *iustum secundum leges uel aliqua ratione constrictum, aequum iuxta naturam*. C'est le sens aussi de *aequitas, -ātis* (f.), cf. Don., Ad., p. 51, *ius est quod omnia recta aequae inflexibilia exigit, aequitas est quae de iure multum remittit*.

2^o dans la langue militaire, par opposition à *iniquus*, *aequus* a désigné un avantage de terrain pour l'un des partis et a pris le sens de « avantageux, favorable », cf. Caes., B. C. I 85, 2, *qui etiam bona condicione et loco et tempore aequo confingere noluerit*, sens qui s'est étendu aux personnes. Le fait que *aequus* a pris cette valeur par opposition à *iniquus* apparaît dans des exemples comme T.-L., 38, 40, 14, *proit locus iniquus aequusue his aut illis*, et Ov., Tr. I 2, 6, *aequa Venus Teucris, Palas iniqua iuit*. — Ancien, usuel.

Dérivés : *aequē* adv. (sur la construction du type *nullus me... aequē miser*, v. H. Morland, Symb. Osloenses, 11, 77) ; *aequor, -ōris* n. : surface plane ; cf. Enn., A. 137, *tractatus per aequora campi* ; Col., 8, 17, 3, *maris aequor* ; d'où spécialement « surface de la mer », Enn., Praet. 4, et *aequiora salsa ueges ingentibus undis*, peut-être d'après gr. πῆλαρος, et généralement « mer ». Pour le genre, cf. *rōbur, rōboris*. Les deux noms sont neutres, parce qu'ils désignent des choses, par opposition au type *nigror, -ōris* (m.), qui désigne des qualités. *Aequor* est surtout usité dans la poésie dactylique, où il remplace des formes amétriques de *mare* (*maris*, etc.) ou fournit des dactyles commodes.

aequitas, -ātis f. : presque uniquement employé au sens moral « équité », M. L. 239 a. Il y a en volscque un nom propre *Aecetia* qui correspondrait à un latin *Aequitia*. V. Theis. s. u.

aequus, -ās : aplanir, rendre égal, d'où « égaliser, égalier », M. L. 239 ; germ. *īkōn* « aichen » ; *aequūtio, -tor*. De là : *ad-aequus*, M. L. 138 ; *exaequus*, M. L. 2930 ; *inaequus, 4330* ; *inaequūtus* : non égalé ; *aequūmen (-mentum)* : niveau ; *aequālis, aequūbilis*, que la langue a différenciés dans l'emploi :

1^o *aequālis* (de *aequus*, comme *socialis* de *socius*) : de même taille, de même grandeur, et par là « de

même âge », puis « égal » (cf. pour le suffixe *socialis*). M. L. 238 et 237. **aequūliāre*. Subst. *aequūlitās* (class. = *ισότης*, parfois *ὁμαλότης, ὁμοίότης*), M. L. 238 a adv. *aequūliter*.

Composés : *coaequūlis, inaequūlis* (ἐροq. imp.) ; *inaequūlitās* (Varr.).

2^o *aequūbilis* (de *aequus*) : égal dans toutes ses parties (avec idée de totalité ou de continuité), qui peut être égalé à (Plt., Cap. 302) ; équitable, ou « toujours égal, constant » (joint à *constāns, perpetuus*). De même, *aequūbilitās* désigne l'égalité d'humeur, la constance. Varron l'emploie, en outre, pour traduire *ἰσολογία* comme il rend *ἰσομαλία* par *inaequūbilitās*, L. L. 9, 1. Adv. *aequūbiliter*. Mots de la prose et de la langue écrite.

Le contraire de *aequus* est *iniquus* qui a le triple sens de : « inégal ; inique ; défavorable » ; de là *iniquūtās*. M. L. 4438. 39.

Aequus sert de premier terme à de nombreux composés, appartenant à la poésie ou aux langues techniques, dont beaucoup ne sont que des calques de composés grecs en *iso-* ou parfois en *homo-* : *aequanimitas (-mus)* : dérivé de la locution courante *aequō animō* « d'une âme égale », d'où *aequanimitās, aequanimitier* ; *aequusaeus* = *ισόχρονος* ; *aequianguis* = *ισογώνιος* ; *aequicertius* = *ισοσεκλής* ; *aequidilīs* = *ισόημερος* ; *aequidicus* = *ισόλεκτός* ; *aequiformus (-nis)*, *aequilateralus (-latus)* = *ισόπλευρος* ; *aequilibritās* = *ισονομία* ; *aequilibrium* = *ισοσταθμία* ; *aequimembris* = *ισόκωλος* ; *aequinocitium, -i* = *ισονόκτιον* d'où *irl. eocnocht* ; *aequipollens* = *ισοδόνημος* ; *aequisonus* = *ισόφθογγος, ισότονος* ; *aequiuous* = *ὁμόνυμος*, etc.

aequitermus, -a, -um (Sid., Claud.) : formé d'après *sempiternus*.

aequiperō, -ās et ses dérivés ; qui ne peut être tiré de **aequi-parō*, mais semble plutôt le dénomiatif d'un adjectif **aequi-perus* (cf. *puerpera*). C'est secondairement que *aequiperō* a été couplé avec *superō*, cf. Corn. Nep., Them. 6, 1, *ut ipsam urbem dignitate aequiperaret, utilitate superaret*. Dans la basse latinité, on a dit *aequipār* d'après *pār*.

Aucun rapprochement sûr, comme pour la plupart des mots à diphtongue en *-ae-*.¹

ἄἴρ, ἄἴρις m. : air ; emprunt à gr. ἀἴρ, ἀἴρος. Au temps d'Ennius, le mot était senti comme étranger, ainsi qu'on le voit par Ennius, A. 148 V³ : *uento quem perhibent Graium genus aera lingua*. Toutefois, tout en attribuant encore le mot aux Grecs, Ennius emploie dans son Epicharme, Var. v. 56, l'accusatif latinisé *ἄἴrem* ; et, pour Plaute, le mot *ἄἴr* est courant, puisqu'il parle, dans l'Asinaria v. 99, de *piscari in aere*. Et Cicéron constate que *ἄἴr* est devenu latin (N. D., 2, 91 ; Acad. I 26) ; en revanche, l'effort fait depuis Pacuvius pour latiniser *aethēr* n'a pas abouti (v. Cicéron, *ibid.*). Du reste, *ἄἴr* a gardé, notamment dans la poésie dactylique, sa forme grecque dans acc. *ἄἴra*, d'où ital. *aria* ; au contraire, fr. *air* repose sur la forme latinisée *ἄἴrem*. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 240 ; *irl. aēr*, britt. *ayr*. L'adj. dérivé *ἄἴricus*, attesté à partir de Varron d'Atax, Catulle, Lucrèce, et surtout poétique, transcrit le gr. ἀἴρος. On a aussi *ἄἴrinus* : d'air, couleur d'air.

aera, -**ae** (*ēra*) f. (sans doute pluriel de *aes*, *aeris* considéré comme un féminin singulier) : 1^{er} nombre, chiffre (sens qu'avait le n. pl. *aera*, cf. Cic. ap. Non., 193, 11, *soles, si aera singula probasti, summam... non probare?*); 2^o « ère », d'où iirl. *aer*. — Mot de basse époque. V. Kubitschek, *Grdr. d. antiken Zeitrechnung*, p. 77; et Sofer, p. 116. M. L. 241.

aera, -**ae** f. : ivraie, mauvaise herbe, dans Plin. 18, 155. Transcription du gr. *αἰρα*.

aerānis : v. *aes*.

aerō, -**ōnis** (*ērō*, *hērō*, -*ōnis*) m. : panier, corbeille servant à porter et à monter des matériaux. Terme technique, dérivé sans doute de gr. *αἶρα*, *ἀἰρα*. Cf. peut-être *aerumna*, *aerumnula*. M. L. 2903. Dérivé de : (a) *erō-nālis*. †

aerumna, -**ae** f. : souffrance, épreuve. *Aerumna* est défini par Cicéron *aegritudo laboriosa*, Tu. 4, 8, 18, et qualifié de *tristissimum verbum*, Fi. 2, 35. C'est un terme plus expressif que *labor* ou *dolor*.

Dérivés : *aerumnula* : *aerumnulas* Plautus *refert furcillas quibus religatas sarcinas viatores gerebant... Itaque aerumnae labores onerosos significant; siue a Graeco sermone deducuntur. Nam αἰραῖν Graece Latine tollere dicitur*. P. F. 22, 13; *aerumnātus*, -*nātus*; *aerumnābilis* (Lcr.).

Comme on le voit par le diminutif, *aerumna* a dû désigner un faix, une charge, avant de prendre un sens moral (cf. le sens pris par le fr. *travail*, de bas latin **tripalium* « instrument de torture formé de trois pieux »); de là, *aerumnās ferre*, *gerere* (Ennius), *sustinēre*, *leudre*; *aerumna grauescūt* (Lcr.). Il est archaïque et poétique; et, en prose, il garde un cachet particulier. Toutefois, sous l'Empire, l'usage s'en raréfie dans la poésie (Vg. l'ignore), pour devenir plus fréquent dans la prose. On le trouve dans la Vulgate. Ammien l'emploie avec le sens de « défaite ».

Aerumna est généralement expliqué, d'après Festus, comme venant de *αἰραῖν*, mais il n'y a pas d'exemple en grec d'emploi substantivé de ce participe féminin. Un emprunt à l'étrusque n'est pas impossible, v. Ernout, *Philologica*, I, p. 33.

aeruscō -**āre** : quêmander; verbe archaïque (Liv. Andr.) cité par des glossateurs, notamment Festus, et par Aulu-Gelle, qui les rattache, par étymologie populaire, à *aes* : *aeruscare* : *aera undique*, i. e. *pecunias colligere*, P. F. 22, 23. Un dérivé *aeruscātor* est dans Aulu-Gelle 14, 1, 2.

La forme rappelle un thème, de type unique en indo-iranien, plusieurs fois attesté dans les gāthā de l'Avesta, celui de *īśāsā* « je cherche à obtenir »; pour la forme, cf. gr. *ἀρασκω*. Il s'agirait du dérivé d'un thème *aīsoo-ke/o-*, de la racine représentée par v. h. a. *eiscōn* et lit. *āikoti* « désirer » (avec le même procédé de dérivation qu'on observe dans lat. *aeruscāre*), arm. *ayc* « recherche » et par skr. *icchāte*, av. *isaiti* « il désire » (alternance *aīś/īś-*, comme dans *aemulus*, *imitor*?). L'ei de omb. *eiscurent* « arcesserint » est ambigu; de quelque façon qu'on l'interprète, ce mot atteste l'existence de la racine en italique. Pour la forme, cf. *coruscāre*.

aes (anc. *aīś*), **aeris** n. : « cuivre » et « bronze ». *A. fac-*

tum « bronze travaillé » et *a. infectum* « quod in massis est »; *a. graue* « bronze au poids », première forme de la monnaie (cf. *per aes et libram*) remplacée par l'*a. signātum* « bronze estampé »; *a. candidum* « laiton ». — Ancien, usuel. — Spécialisé bientôt dans le sens « monnaie, argent », de là *aerarium* « trésor public »; *aes aliēnum* « argent d'autrui, dette », cf. Ulp., Dig. 50, 16, 213, 1, *aes alienum est quod non aliis debemus, aes suum est quod aliis nobis debent; obaerātus*, cf. Varr., L. L. 7, 105, et *aerātus* : débiteur (gl.); *aesculor* : amasser de la petite monnaie (tardif). Aussi le sens de « bronze » a-t-il finalement été réservé aux dérivés *aerāmen*, *aerāmentum*, proprement « objet de bronze », cf. gr. *χαλκωμα*. *Aerāmen*, *arāmen* est demeuré dans les l. romanes. M. L. 242; B. W. sous *airain*.

L'ancien adjectif dérivé est *aenus*, *ahēnus*, issu de **ayēs-no-*, cf. omb. *ahesnes* « ahēnis ». L'allongement de la seconde voyelle à la suite de l'amuissement de l'*s* (**aenos* > **aesnos* > *aēnus*) a eu pour conséquence le maintien de l'*a* initial, d'où *aēnus* en face de *aes*; en latin comme en ombrien, ceci a été marqué par l'introduction d'un *h* purement graphique : *ahēnus* (cf. *ahala*, etc.). L'étrangeté de la forme a frappé les érudits, cf. Serv. Ae. 1, 357, *solutio dicenda est quomodo dicimus aena* (l. *aera*?) et *aēna*. *Hoc autem solum huiusmodi verbum in Latio inuenitur*. Sous l'influence du type en -*eus* des adjectifs indiquant la matière, on a fait *ah(h)ēneus*; cf. *terrāneus*. La dérivation *aes* | *a(h)ēnus* était inintelligible en latin; d'après *ferrum* | *ferreus*, etc., sur le thème *aer-* du génitif a été créé l'adj. *aerueus*, non attesté avant Varron. Virgile emploie conjointement la forme ancienne et la forme nouvelle, Ac. 1, 448-449 : *Aerea cui gradibus surgebant limina naevaeque | Aere trabes foribus cado stridebat ahenis*. De *aenus* (*aēneus*) dérive *aēnātor* (*aēnātor*) « joueur de trompette ».

Autres dérivés : *aerātus* : bronzé, *aerātus* « πολυχαλκός », *aerārius* : concernant le bronze, ou la monnaie, le trésor »; et peut-être *aerānis*? qu'on lit dans Isid., Or. 12, 1, 53, *ceruinus est color equi, quem vulgo gauranem dicunt. Aeranem idem vulgus uocat, quod in modum sit aerei coloris*; mais, dans le lib. Gloss., le mot est donné sous la forme *aramen*, cf. Thes. s. u. et Sofer, 21 et s. M. L. 242 (*ae-* et **aramen*); *aerāmentum* (v. Löffstedt, *Phil. Comm. s. Peregr. Aeth.*, p. 231); *aerūgō* (avec un doublet *aerūca*, -*ae*) : rouille de cuivre, vert-de-gris; cf. *ferrūgō*, *lānūgō*, *rōbīgō*; d'où *aerūginōsus*, les formes romanes remontent à *aerūgō* et *aerigo* (ce dernier sans doute d'après *rōbīgō*); M. L. 243. Sur *aesculor* « χαλκωλόγος », v. Samuelsson, Glotta, 6, 229.

Composés : *ahēnobarbus* : surnom de la gens Domitia, avec un vocalisme *o* au lieu de *i*, étonnant, mais non sans exemple, cf. *Primogenia* (influence du type grec en -*oi*?, cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*, p. 248). — En outre, nombreux composés poétiques en -*aeri* traduisant pour la plupart des adjectifs grecs en *χαλκο-* : *aericepāns* *χαλκόκερος*; *aeripes* *χαλκίπους*; *aerisonus* *χαλκόκλυτος*.

Un verbe *adaerō*, -*ās* « taxer, évaluer en argent » est également attesté, avec son dérivé *adaerātiō*, dans la basse latinité. Pour *aestumō*, v. ce mot.

Ce nom indo-européen du « cuivre » ou du « bronze » est aussi conservé en germanique; got. *aīs* (gén. *aīsiō*), etc., et en indo-iranien; skr. *dyāḥ* (gén. *dyāsaḥ*), av. *ayō*

(gén. *ayanhō*). Ainsi que le pense M. Niedermann, *aes* repose sans doute sur **ay(o)s*, avec syncope, comme *rūs* sur **rew(o)s*.

Aes a les deux sens « cuivre » et « bronze » (cf. Plin. 34, 1 *aeris metalla*). Le nom du « cuivre » *cuprum* n'apparaît que tardivement ; v. ce mot.

aesculus, f.-I (*aesculus, aesculus*) f. : variété de chêne, peut-être celle qui produit le gland doux, qui diffère du *quercus*, du *rōbur* et de l'*ilicx*. Ce serait le *Quercus Farnetto* d'après P. Fournier. Attesté depuis Veranius. Rattaché à *esca* par étymologie populaire, cf. Isid., Or. 17, 7, 28 ; et *esulentus*. Conservé en ital., M. L. 244. Celt. : ir. *escal*.

Dérivés : *aesculeus, aesculinus, aesculneus* (pour la formation, cf. *populus* : *populinus, -eus*) ; *aesculetum* : chénaie ; nom d'une place de Rome, cf. Varr., L. L. 5, 152 (*esculetum*).

Le rapprochement avec gr. αἰτύωψ « sorte de chêne » et avec v. h. a. *leih*, v. isl. *eik* « chêne » ne se laisse pas préciser. Mot méditerranéen ? Cf. H. Schuchardt, *Die roman. Lehnw. i. Berber.*, p. 16 et s., et Bertoldi, *Ling. stor.*³, p. 191, qui rapprochent berb. *ikšir*, basq. *eskur*, gr. *ἄσκρα* (v. Frisk, s. u.)

aestās, -ātis f. ; **aestus, -ūs** m. Cf. *aedēs*. *Aestās* semble issu par haplogie de **aestiūs*, comme *honestās* de **honestiūs*, cf. *honestus*. La parenté des deux termes était sentie des anciens, « *ab aestu aestas* » dit Varr., L. L. 6, 9. La langue les a différenciés dans l'emploi, bien qu'à l'origine ils aient désigné l'un et l'autre une chaleur brûlante :

1° *aestās* : été. — *est pars anni, aestus calor [temporis]. Aestus a nimio calore nomen accepit, aestas nomen non amittit (l. amittit?), etiam si temperata est, GLK VII 521, 21. De là aestius « d'été » (de **aestiūs*?) et — n. pl. *aestius* : quartiers d'été (opp. à *hiberna*) ; *aestiūd, -ūs* ; *aestiūdis*. — Ancien, usuel. M. L. 245, 248.*

2° *aestus* : chaleur brûlante, provenant d'une substance enflammée, notamment du soleil ; comporte souvent une idée d'excès : *cui dubium est quin, si aestus malum est, et aestuare malum sit?* Sén., Ep. 117, 18.

L'agitation des flots de la mer peut être comparée au bouillonnement produit par la chaleur, et l'écume des flots à l'écume qui se forme sur un liquide bouillant. Aussi *aestus* a-t-il désigné l'agitation des flots (cf. Serv. auct., Ac. 11, 627, *aestus proprie est maris incerta commotio*), la marée, les courants marins, et finalement la mer. Cf. Pacuv., Trag. 416, *feruit aestu pelagus* ; Varr., L. L. 7, 22, *quod in fretum saepe concurrat aestus atque effervescat*. *Aestus* a pris aussi un sens moral de « bouillonnements de l'âme, trouble, fureur ». — Ancien, usuel.

Dérivés : *aestiūd, -ās* (*exaestiūd*) ; *aestiūdiō, -iūdiūndus* (tardifs) ; *aestiūsarius* (Plt.) ; *aestiūarius*, conservé en fr. (*étier, étiage*) prov., et dans les l. hispaniques, cf. M. L. 250. Composés : *aestifer* ; *aestifluus*.

Les mots *aestās* et *aestus* ne peuvent s'expliquer que comme des dérivés du thème en **-es-* attesté par skr. *édhaḥ* « bois à brûler », avec av. *aśmō* et pers. (arsacide) *hēzum* « bois à brûler », v. isl. *eisa* « cendre brûlante », gr. αἶθος, n. On ne saurait préciser l'histoire de la formation. Pour la racine, v. *aedēs*.

aestumō (*aestimō*), **-ās, -āul, -ātum, -āre** : fixer le

prix ou la valeur de, estimer (à) ; *parui, magni aestimāre* « estimer comme étant d'un petit, d'un grand prix » ; *litem aestimāre*. Par suite, « faire cas de » ; puis, par affaiblissement de sens, « juger, penser » (comme *arbitror, censeō, puō, reor*, tous verbes qui avaient aussi à l'origine un sens technique, concret et fort). Un rapport avec *aes* a été senti par les anciens ; cf. P. F., 23, 1, *aestimata poena ab antiquis ab aere dicta est, qui eam aestimauerunt aere, ouem decussis; bouem centussis, hoc est decem vel centum assibus*. — Ancien, usuel. M. L. 246.

Les dérivés de *aestimō* n'appellent pas de remarque, sauf *aestimābilis*, création de Cicéron pour rendre le terme stoïcien grec ἀξιῶν ἔχων, et le mot technique *aestimum* (-*mia*) « estimation ».

Le composé *existimō* (attesté depuis Plaute) et ses dérivés ont seulement le sens de « juger, estimer ». Les l. rom. attestent aussi **adaestimo*, M. L. 139.

L. Havet, MSL 6, 18, a expliqué *aestumō* comme étant un dénomiatif de **aes-temos* « celui qui coupe le bronze » et rapproché l'expression juridique *per aes et libram expendere atque aestimare*. Mais la racine **tem-* « couper » n'est pas représentée en latin. Aucune des autres explications proposées ne comporte un commencement de preuve.

aetās : v. *aeuus*.

aethēr, -ēris n. : éther, puis « ciel ». Emprunt savant, déjà dans Ennius, A. 472 (acc. gr. *aethera*) au gr. αἰθήρ, d'où *aetherius*. Irl. *aeder, ethiar*. V. *aēr*.

aeuus m., **aeuum, -i** n. : « temps » considéré dans sa durée, par opposition à *tempus*, qui désigne, tout au moins à l'origine, un aspect ponctuel de la durée. De là des acceptions particulières, étendues ou restreintes, de *aeuus* : 1° durée de la vie, âge, génération ; 2° éternité.

Le genre masculin est attesté chez les auteurs archaïques (Plt., Poe. 1187 ; Lucr. 2, 561 ; 3, 605) ; c'est aussi celui de gr. αἰών, de got. *aīwa* ; il correspond à une conception « animée » de la durée ; le triomphe du neutre *aeuom*, qui est également ancien, a pu être favorisé par l'influence de *tempus*. Terme archaïque, conservé à l'époque impériale par la langue écrite, surtout poétique, et qui, à basse époque et chez les écrivains ecclésiastiques, a été remplacé partiellement par *saeculum*, qui a servi à traduire αἰών (v. *saeculum*). Pas de pluriel. Non roman.

Dérivés : *aetās* (*aeuiās*, Lex XII Tab., cf. osq., *aitatels* « aetās », pél. *aetatu* « aetāte », formes peut-être empruntées au latin ; sur la dérivation, voir plus bas) : âge, vie (au sens de « temps à vivre » *agere aetatem*). Aussi « période de la vie » : *aetātes hominis* (cf. en fr. l'âge viril) ; *aetātula* : âge tendre. Puis « génération » ; et « époque, temps ». — Terme courant qui tend à remplacer *aeuom*. Panroman, sauf roumain. M. L. 251. Certaines formes romanes supposent encore *ae(u)ūs, ae(u)ūta* (cf. *iuentās* et *iuentia*).

aeuiteruus, puis *aeternus* : à qui dure toute la vie, éternel (opposé à *mortālis*, e. g. Cic., Ac. 2, 124). De là : *aeterniūs* peut-être créé par Cicéron ; gr. αἰωνότης (Gl.) ; *aeternō, -ās* (Varr.), *coeternus* (lat. eccl.). Le suffixe de *aeternus* se retrouve dans *hesternus, sempiternus*, et rappelle les formations analogues : *diur-*

nus, nocturnus, hibernus, hodiernus, modernus, qui servent également à l'expression du temps.

D'après *mortalis*, la langue de l'Église a créé *aeternalis* (déjà signalé par S^r Augustin), qui a remplacé *aeternus*. Les gloses ont aussi *aeuitāneus* : qui in *aeuo durat*; *aeitāneus* : ἤλιξ; et à basse époque *coetāneus* traduit *ὁμηλικῆ*, *συνήλικῆ*. Composés : *longaeuus* = ὀνηλικός; *grandaeuus* = μακρολικός; *grandaeuūtiās*.

Le latin conserve ici, sous forme d'un dérivé en -o- qui se retrouve dans got. *aivs*, le nom indo-européen de la « durée » (en général la « longue durée », la « durée sans limite »); ce nom était de la forme **yu-*; **yu-* et comporte des suffixes de dérivation variés. Le védique offre : *āyūh* (masc.) « génie de la force vitale », avec les dérivés *āyuh*, gén. *āyuhāh* (neutre) « force vitale » et un locatif *āyuni* (même sens), ce qui est sans doute le sens le plus ancien du mot, si, comme l'a proposé M. Benveniste, BSL 33, p. 103, il faut en rapprocher les mots du type *iueniās* (de **yu-uen-*), avec le degré zéro de la racine devant suffixe de dérivation, comme il est normal. L'Avesta a le neutre gâth. *āyu* « durée »; les cas obliques sont, dans les gâthā, de la forme gén. *yaos*, dat. *yaōi*, instr. *yaōā*; du datif *yaōi* (av. *re. yaos*), employé adverbialement, est dérivé l'abstrait : *yavažiāt* « perpétuitās »; l'emprunt arménien à l'iranien *yawēt* « toujours » et le persan *javēd* « éternel » sont des dérivés du datif **yavai*. Le grec a, d'une part, *αἰών* (*aiōn*) « durée » et l'adverbe hom. *αἰών* « toujours »; et, de l'autre, les anciens locatifs de thème en -es- : *lac. αἰας*, l'hér. *άας*, hom. *αιά*, att. *αιά*; acc. v. att. *αιά*; la forme du datif-locatif de thème non pourvu d'un élargissement est attestée en éolien et en arcadien : lesb. *ά* (de **αιfi*), thess. *αιβ*, béot. *αι*, arc. *αι* (le *αι* de Milet doit être une survivance d'un parler antérieur à l'ionien); cf. la flexion avestique. C'est sur une forme adverbiale telle que ce **aivai*, attesté par l'éolo-achéen, que reposent les dérivés lat. *aetās* et *aeternus*, qui ne peuvent guère s'expliquer par le substantif *aeuom*. L'adverbe got. *aiv* (dans ni... *aiv* « οὐδέποτε », *suns-aiv* « εὐθέως ») (etc.) peut reposer sur **aivai*; rien n'oblige à y reconnaître l'accusatif. Le got. *aivis* « αἰών » n'a pas de correspondant exact dans les autres langues germaniques; ainsi l'on a v. h. a. *ēwa* (féminin); tout le germanique a des représentants adverbiaux du type *aiv* : v. isl. *ei*, *oe*, v. angl. *ā*, *ō*, v. h. a. *eō*; de cet adverbe est dérivé l'abstrait v. h. a. *ēwido* « éternité ». D'autre part, le gotique a *in ajukundis* « ἐν τῶν αἰώνων », cf. v. angl. *ēce* « éternel ». L'irlandais a deux mots *dis* (*des*), l'un neutre et thème en -o- (gén. *dis* Sg. 63 b 5), l'autre masculin et thème en -u- (gén. *desso*). L'un signifie « vie, âge », et l'autre désigne les gens qui vivent; gall. *oes* f., « âge, vie », et *oes* m., « âge, moment ».

af : v. *ab*.

afannae, -*ārum* f. pl. : sottises. Ne se trouve que dans Apulée, Mét. 9, 10 et 10, 10.

Cf. *apinae*. M. Graur, *Mét. ling.*, p. 18, suppose que le sens de *afannae* est « chose embrouillée » et il en dérive le verbe **afannāre* « se donner de la peine » (it. *affannarsi*, v. fr. *ahaner*) que supposent les langues romanes; cf. M. L. 252. Sans doute tiré de *εἰς Ἀφάνας*, locution grecque en jeu de mots avec *ἀφανής*, employée à propos de choses obscures (avec gémée expressive?); cf. Thea. s. u.

afēr, -*ra*, -*rum* : africain, d'Afrique; *africus*, -*a*, -*um* -*uentus*. Cf. M. L. 272.

affatim : v. **fatīs*.

africia, -*ae* f. : sorte de gâteau. Un ex. dans Arnobe 7, 24. V. Glotta 15, 274, et cf. M. L., 271.

afritum, -*i* n. : transcription du gr. ἀφρόρον « spūmeum », influencé par *dēfrātum*. Dérivé : *afritūbulum*. Mots de basse époque (Anthime, Gloss., Isid.).

agaga, -*ae* : entremetteur? Un seul ex. dans Pétr. 69. On trouve aussi dans les gloses *agagula* : *lenocinator, fornicator*. Proviendrait d'un gr. **αγαγᾶς* d'après W. Heraeus, Kl. Schr. 106, qui rapproche gr. προαγωγός « lēnō ».

agāsō, -*ōnis* m. : écuyer, palefrenier; cf. P. F. 23, 18, *agasones equos agentes, i. e. minantes*. Les anciens le rattachent à *agō*, mais ce type de dérivation est sans exemple; *equāsō* semble formé d'après *agāsō*. Transcription d'une forme dorienne : **ἠγάσων*? Archaïque et postclassique; appartient à la langue vulgaire d'après Servius; sur ces formations en -ō, -ōnis, v. Cooper, *Wordformation in the roman sermo plebeius*, p. 54, et Fisch, *Die lat. nomina personalia auf -ō, -ōnis*. — M. L. 274.

ago : v. *agō*.

agēā, -*ae* f. (et *agēum*, -*i*?) : — *uia in nauī dicta, quod in ea maxime quaeque res agi solet*, P. F., 9, 24; — *uiaes sunt uel loca in nauī per quae ad remiges hortator accedū*, Isid., Or. 19. 2, 4. De là *agēator* : *hortator* (Gloss.). Un seul ex. dans Ennius, A. 492, en dehors des gloses. De gr. ἄγυια; v. Ernout, *Élém. dialectaux*, p. 96.

ager, -*grī* m. : « champ », et par suite « domaine » (public ou privé, *a. publicus, a. priuātus*), « territoire » (*a. Campanus*). S'oppose à *urbs*, e. g. Enn., Tr. 112, *inter se sortiūnt urbem et agros, et ad domus*. Spécialement « terre cultivée », cf. Serv., in G. 2, 412, *agros incultos « rura » dicebant, i. e. siluas et pascua, « agrum » uero qui colebatur*. Les anciens rattachent *ager* à *agere*, cf. Varr., L. L. 5, 34, mais n'ont pas été sans voir la parenté avec *ἀγρός*. — Usité de tout temps. Panroman (souvent dans des sens dérivés, cf. *campus*). M. L. 276.

Dérivés : *agellus*, M. L. 275 b, *agellulus*; *agellūrius*; *agellūrius* (petit fermier (tarif)); *agrārius* (*agrārius*, -*lis*, tardifs) au f. pl. *agrāriae* : postes militaires dans la campagne, et *agrāriēnsēs nāuēs*; *agrestis* (sans doute dissimilé de **agrestis*, cf. *terrestris*; v. ce mot), *siluestrius*, *campes-tris* et sur lequel semble avoir été formé *caelestis*, M. L. 295; sur la déformation, très tardive, de *agrestis* gr. ἀγρότης « vent d'ouest », en *agrestis*, v. Isid., Or., 13, 14, 10, et Sofer, p. 88; *agrātium* : impôt établi sur les terres (cod. Theod.). Il n'y a pas de verbe dérivé de *ager*; *agrō* est une formation unique et de basse époque (Marius Victorinus) d'après *peragrō*, verbe tiré de *per agrōs* (*ire, ambulāre*). *Ager* est premier terme de composé dans *agricola*, etc., *agrifolium* : bryonée (Ps. Ap.), *agrīmensor* calque du grec γεωμέτρης, *agripeta* = ἀγροπιχος, mot de Cicéron.

Pour *peragrō*, *peregrī*, v. ce mot.

Cf., avec la même forme et le même sens, omb. *ager*, véd. *ājraḥ* « champ (non cultivé) », gr. ἀγρός (la place du ton ne concorde pas en sanskrit et en grec), got.

akrs, ainsi chez Homère, ρ 182 ἐξ ἀγροῖο πόλιν δὲ... ἔνασι ou α 185 ἐπ' ἀγροῦ νόσφι πόλιος. Mais le mot est inconnu à l'iranien, au slave, au balte, au celtique. L'arménien a *art* (gén. *artoy*), avec un *t* au lieu du *c* attendu. — Le nom i.-e. **agro-* désignait la « campagne », un terrain de parcours qui s'oppose aux endroits habités. Le grec désigne par ἀγρος ou ἀγρότερος un animal qui ne vit pas à l'état de domesticité; l'adjectif latin équivalent est *agrestis*, où apparaît sans doute (avec dissimilation) un suffixe dérivé de *-*tero-*, *-*tro-*.

agger, -**ris** m. — matériaux apportés ou entassés, amas de terre; d'où « terrasse, rempart, digue, route pavée, etc. », le sens variant suivant les emplois techniques. Terme surtout militaire et rural, attesté depuis Lucilius, peut-être postverbal tiré de *aggerō*, dont il serait l'ancien impératif de commandement substantivé, comme *biber*, *biberis* m. : « boisson » a été tiré à basse époque de l'expression *biber dare*, où *biber* est la forme syncope de l'infinitif, v. Thes. II 1959, 40 sqq. Toutefois, *agger* pourrait être un composé du type *re-dux*, etc. Cf. Etychus, GLK V 481, 18, *aggero*, -*is*... *ex quo uerbo nomen fit agger*, et *ab eo uerbum deriuatum aggero*, -*ās*. Le dénominatif *aggerō*, -*ās* a eu un composé *exaggerō*, -*ās* « entasser des terres » et, au sens moral, « exagérer, grossir »; de là *exaggerātiō*, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit αἰζησις et δέλωσις.

L'existence de *arger*, attribué aux « antiquissimi » par Priscien, est douteuse; cf. Indog. Anz. 39, 32 et ALLG, 13, 37; l'accusatif *arginem* supposé par ital. *argine*, esp. *arcén*, cf. Meyer-Lübke, 277, et *Einj.*³, p. 187, est de toute façon une forme récente, du reste obscure.

agilis : v. *agō*.

agīna, -**ae** (les formes romanes attestent l'ŷ) f. : chasse d'une balance; — *est quo inseritur scapus trutinæ, i. e., in quo foramine trutina se uertit, unde aginatores dicuntur qui paruo lucro mouentur*. P. F., 9, 12; cf. Rich., s. u.

Féminin d'un adj. **agīnus*, dérivé de *agō* (cf. *coquō*, *coquīna*) au sens de « peser », proprement « entraîner le fléau de la balance », cf. gr. ἄγω, et les sens spéciaux de *exigō*, *exāgium* « pesée, balance », *exāmen* « curseur vertical ». Conservé dans un parler sarde, M. L. 282.

agīnō, -**ās**, -**āre** (i, cf. *agīna*) : « se démener » (comme le curseur vertical oscille dans l'*agīna*); un ex. dans Pét., 61, *ēgī, agīnāui*. De *agīnō* a été tiré à basse époque un subst. postverbal **agīna* « effort, hâte » supposé par les langues romanes, cf. M. L. 281 et cf. aussi *agīnātor* dans la glose de Festus.

agmōn : v. *agō*.

agna : « pennatas in pennatasque agnas in Sal<i>ari carmine spicas significat cum aristis et alias sine aristis », P. F., 231, 5. Lire *acna*?

Pour l'étymologie, v. *acus* (*aceris*).

agnus, -**i** m. (commun dans l'ancienne langue; pour indiquer le sexe on ajoute *mās* ou *femina*; le féminin *agna* (cf. ἀνή, ἀνής), quoique déjà dans Caton, au témoignage de Priscien, GLK II 85, 5 et 257, 17, est relativement récent (cf. Thes. I 1361, 75 sqq.) : agneau, agnelle. Usité de tout temps. M. L. 290; B. W. sous *agneau*. Souvent remplacé par des diminutifs, *agnulus*, *agnellus* (-a) [on attendrait **agellus*, qui aurait l'incon-

venient de se confondre avec le dérivé de *ager*], M. L. 284; *agniculus*, -*la*, *agnicellus*, *agnicellulus*, ces derniers attestés à basse époque. Autres dérivés et composés : *agninus*, M. L. 287; *agnellinus*; *agneus* (Greg. Tur.).; *agnile* (Gloss. d'après *ouile*; cf. M. L. 286).

ambiegus : vieil adjectif du rituel (*ambiegus, ambiegus*); cf. Varr., L. L. 7, 31, *ambiegna bos apud augures quam circum aliae hostiae constituuntur*; et P. F., 4, 26, *ambegni bos et uerbia appellabantur, cum ad eorum utraque latera agni in sacrificium ducebantur*; Fulg., Serm. ant. 6. Cf. *ambō*, *ambi-*.

V. aussi *auillus* et *aububulus*.

Des deux mots indo-européens pour « agneau », l'un, celui que représente gr. *φαθήν*, *φάρνός*, se retrouve en arménien et en indo-iranien (cf. *ueruza*), l'autre, celui que représente gr. ἀγνός, de **ἀγνός* < **agwōs*, se retrouve dans *agnus*. A la différence des noms spécifiques, comme celui du « mouton » (v. *ouis*), les noms de jeunes animaux varient d'une langue à l'autre; l'agneau est le seul dont on ait des noms remontant à l'indo-européen. Les formes celtiques, irl. *uan* et gall. *oen*, ont un *o* initial; sl. *agněl* *agnict* offre une voyelle longue initiale, **ō* ou **ā*; le dérivé germanique représenté par v. angl. *zānian* « agneler » a un représentant d'un **k*^h ou d'un **g*^h intérieur, mais exclut un ancien **g*^w. Ailleurs il y a des mots isolés, ainsi en germanique avec got. *lamb*, etc., ou en balte avec lit. *eras*. Mot de forme instable, comme beaucoup de noms de ce genre.

agnuscastus : gattilier (Scrib., Plin.). Du gr. ἄγνος avec influence de ἀγνός « pur, saint »; cf. all. *Keusch-lamm*. V. André, *Lexique*, et Frisk, s. u.

agō, -**ōnis** : v. le suivant, p. 16.

agō, -**is**, **ēgī**, **āctum**, **agere** (ancien optatif en -*s*, *āxim*, et *adāxim*) : pousser devant soi (par opposition à *dūcō*, qui signifie « marcher à la tête de, guider »). Ancien terme de la langue pastorale, cf. *agolium* : *pastorale baculum quo pecudes aguntur*, P. F., 27, 7 (cf. gr. ἀγέλη; troupeau); Gaius, Dig. 50, 16, 235, *proprie dicimus agi ea quae animalia sunt* (opposé à *ferri et portari*); Ov., F. 1, 324, *pars quia non ueniunt pecudes sed aguntur, ab actu | nomen Agonalem credit habere diem*. Cf. *agere praedam*; *ferre agere*, qui a un correspondant dans le gr. ἄγειν καὶ φέπειν. Se dit aussi des hommes, avec le sens de « pousser, poursuivre, mener », et des choses : *agere uinēas, cuniculos*. *Agō* s'emploie absolument dans le sens de « se diriger, avancer, aller » : Plt., Pc. 216, *quo agis?*, à côté de Amp. 450, *quo agis te?* et de *agor* dans Vg., Ac. 7, 384; cf. *agmen* « marche » et « armée en marche », classique, usuel; *agilis* « qui avance vite, agile, rapide » (conservé en roumain, M. L. 280), d'où *agilitās*, qui semble créé par Cicéron, cf. ad Att. 1, 17, 4; *actūarius* (v. plus loin). C'est à cette valeur absolue qu'il faut rattacher l'emploi de *age*, seul ou renforcé de la particule -*um*, *agedum*, qui, comme le grec ἄγε, ἄγε δὴ, a une valeur exhortative : avance, allons. Bien que le pluriel *agie*, *agiedum* soit attesté, *age* a pu être joint à un verbe au pluriel : *age... non est modo uerbum imperantis, sed hortantis aduerbium adeo ut plerumque « age facite » dicamus, et singularem numerum copulemus plurali*, Serv., Ac. 2, 707. Sur cette valeur de l'impératif singulier, voir Wackernagel, *Vorles.*, I, p. 85, qui

compare les emplois grecs de ἀγος, ἐπιε, ἴδι, ὄρα, φέρει, ou allemands de *siehe*, *wart einmal*. Il y a chance, d'ailleurs, étant donné que beaucoup d'exclamations latines — ainsi *apage*, *euge* — sont empruntées au grec, que cet emploi de *agō* soit dû à l'influence du grec ἀγος.

Le sens original de *agō* « pousser en avant » le désignait pour exprimer l'activité dans son exercice continu, tandis que *facere* exprime l'activité prise sur le fait dans un certain instant. *Quid agis?* quel acte exécutez-vous? *Agere* s'oppose à *quiescere*. Cic., N. D. II 53 : *aliud agendi tempus, aliud quiescendi*. Il n'y a point de terme auquel *facere* puisse s'opposer directement. Varron remarque que *infectius* pour dire « inactif » est « impropre » (Bréal-Bailly). — *Agō* est essentiellement « duratif » ; *factio*, presque « déterminé ». Cette distinction est confusément sentie par les anciens. Varron note, L. L. 6, 77, *propter similitudinem agendi et faciendi et gerendi quidam error his qui putant esse unum. Potest enim alii(quis) quid facere et non agere, ut poeta facit fabulam et non agit, contra actor agit et non facit*; et, 6, 78, *qui quid administrat, cuius opus non exstat quod sub sensum veniat, ab agitato... magis agere quam facere putatur*. — *Agere* se dit d'une activité qui se déploie, *facere* d'une chose qui se fait : de là *agere vitam, aevum, aetatem*; *custodias agere, uigilias agere, paenitentiam agere*, toutes expressions qui sont des sortes de présents intensifs, et dans lesquelles la langue familière a tendu à remplacer *agere* par son fréquentatif *agūtāre*.

Ce sens général du verbe rend compte des acceptions particulières qu'il a prises dans les différentes langues techniques : dans la langue religieuse, *agere* signifie « accomplir les rites du sacrifice, sacrifier », cf. *hoc age*; *agōn*? de **agō-ne*? cf. Ov., F. I 317 sqq.; Sén., Contr. 2, 3 (11) 19; *agō, -ōnis* m. « le sacrificeur » (cf. Schol. Stat., Theb. 4, 463); *agōnius, a, um*; *Agōnālēs (diēs)* : *diēs agonalēs per quos rex in regia arietem immolat, dicti ab agon*, et les noms propres *mons Quirīnālīs Agōnus, collina porta Agōnēnsis*.

Dans la langue du droit, *agere* s'emploie absolument : *agere lēge* « mener une affaire, agir, procéder, agir conformément à la loi », *agere dē* « discuter de », *agere cum* « discuter avec », ou avec un complément : *agere rem, agere litem, agere causam*; *actiō* « procès, poursuite judiciaire » (cf. Thes. I 1934) : d'où dans la langue courante *acta res est, actum est* dont le grammairien Donat signale l'origine juridique, ad Ter. Ph. 419, Eu. 54, An. 465 (Thes. I 1394, 83; 1395, 5 sqq.). Dans la langue du barreau, *agere* a été employé pour « plaider », de là *āctor* « avocat » ; *actiō* (attesté depuis la Rhetor. ad Herenn.) « fait de plaider, plaider » et « action oratoire ».

Dans la langue théâtrale, *agere* a signifié « représenter tout au long », d'où « jouer » a. *fabulam*; a. *partēs* « tenir un rôle » (d'où *actus* « fait de jouer un rôle, action d'une pièce », et « division de cette action, acte ») ; *āctor*, déjà dans Plaute avec ce sens, Ba. 213) et a pris ainsi le sens de ὑποκρίσθαι et de ses dérivés.

Dans la langue de la grammaire, *agere* « être actif » s'est opposé à *pati* « être passif », *agēns, actiūs* à *patiēns, passius*, cf. Gell. 18, 12 tit.; *morem istum ueteribus nostris fuisse uerba patiendi mutare ac uertere in agendi modum*.

Enfin, on a vu par *agīna* que *agō* a dû désigner,

comme gr. ἀγω, l'action de peser, sens dont il s'est dépouillé au profit de son composé *exigō*.

Malgré la fréquence et la multiplicité de ses emplois, n'est représenté dans les langues romanes que par des emprunts de la langue écrite.

De *agō* existe un fréquentatif-intensif déjà signalé *agūtō, -ās* « pousser vivement ou avec force » : *stimulō bouēs agūtāre*; d'où « agiter, poursuivre » au sens physique comme au sens moral (cf. *iacūtāre, ueūtāre*) « ne pas laisser en repos, remuer sans cesse (dans son esprit animō, mente; cf. *cōgūtō*), débattre », conservé dans quelques formes romanes, M. L. 283. Le nom concret *agūtātor* désigne le cocher, le jockey : — *aselli Vg.*, G. 1, 273; *agūtātiō* a surtout un sens moral « agitation », et « méditation, pratique constante ».

Agūtō a fourni à son tour des composés : *cōgūtō* de **co-agūtō*, spécialement au sens de « agiter des pensées », Varr., L. L. 6, 43, *cogitare a cogendo dictum*; *mens plura in unum cogit, unde eligere possit*; P. F., 58, 6, *cogitatio dicta uelut coagitatio, i. e. longa ciusdem rei agū(at)io in eadem mora consilii explicandi*. Ancien, usuel; panroman, M. L. 2027 et 2028, *cōgūtāus*.

Dérivés : *cōgūtātiō*, etc.

Bien qu'à l'origine les anciens eussent le sentiment d'un verbe composé, ils ont traité *cōgūtō* comme un verbe simple, de là les composés *con-, ex-* (fréquent), *in-* (ἀ. λ. d'Hor., Ep. 2, 1, 22, traduisant ἐπιβουλεύω, ἐνοεώ), *prae-, re-cōgūtāre* avec les dérivés usuels; et les formes avec *in-* privatif : *incōgūtāns, -tantia, -tātus, -tābilis* (sans doute d'après gr. ἀνώητος, etc.).

Exagūtō, -ās « poursuivre sans relâche, exaspérer », M. L. 2931. Un composé a subi l'apophonie : *subigūtō, -ās, -āre* souvent employé comme *submittere* avec le sens de « conduire la femelle au mâle » ; à moins — ce qui est plus vraisemblable — que le verbe n'ait été formé directement sur *subigere*. Dérivé : *subigūtātiō*.

A *agō* se rattachent un certain nombre de noms concrets et abstraits et d'adjectifs, déjà signalés en partie. On a vu *agō, -ōnis, agmen, -inis, agilis* et les sens spéciaux de *actus* et de *actiō*. *Actus* (attesté depuis Térence et Pacuvius) a d'autres sens techniques, plus voisins du sens premier de *agere* : il signifie « marche, mouvement, impulsion » (cf. le sens de *actuarius* dans *acturiā nāuis*, et l'adverbe *actūtum*, q. u.), et « passage ». Dans la langue rurale, il désigne une mesure d'arpentage, « in quo boues aguntur cum aratur, cum impetu iusto », dit Pline, 18, 59 (cf. le sens « rural » de *uersus*). On voit par là comment il est possible de rattacher *ager* à *agere*. Ce n'est qu'à l'époque impériale que *actus* est employé pour *actiō*. De *actus* provient irl. *acht*.

Actiō, -ōnis différencié dans l'usage de *actus* a surtout le sens philosophique secondaire de « façon d'agir, action (abstrait et concret, d'où *actiōnēs*), activité (= πράξις, ἐνέργεια) ». A ces noms se rattachent des formations dérivées, l'adj. *actiūs*, terme de la langue philosophique (Sénèque) ou grammaticale (Charisius) qui traduit le gr. πρακτικός par opposition à θεωρητικός, et son substantif attesté tardivement *actiūtās* (Probus); *actūālis* (Macrobe) = πρακτικός, d'où irl. *achtūil*; le fréquentatif *actiō*, qui dans la bonne langue (Cic.) ne signifie que « plaider souvent » ou « jouer souvent » et n'a pris le sens de « faire souvent » qu'à l'époque impériale (Tacite), par suite d'une confusion avec *factiō*. Le neutre

de l'adj. verbal *actum*, -i « ce qui est accompli, acte », est fréquemment au pluriel dans la langue politique : *acta senātūs, populī Rōmānī* pour désigner tout ce qui concerne l'activité du Sénat ou des assemblées et des magistrats ; puis, par métonymie, il a désigné les documents écrits (journaux, livres, etc.) qui relaient cette activité : *acta diurna*, que Dion Cassius traduit par τὰ δημόσια ὑπομνήματα. De là : *actuariūs* (*actārius*).

Enfin, de la racine *ag-* existe un mot-racine **ag-* qui figure comme second terme de composé, par ex. dans *rēmex* « celui qui pousse les rames, rameur », formation exactement semblable à *auspex, artificer*, etc. Phonétiquement, le nominatif devrait être **rēmāx*, l'*a* du mot racine **ag-* devant s'allonger, comme celui de *actus*, en héritant des vibrations du *g* devenu sourd devant *s* ; cf., du reste, *aureax* sous *auriga*, où l'*a* s'est maintenu par suite d'une différenciation due à l'e précédent. *Rēmex* a été refait sur *rēmigis*, pour éviter une flexion aberrante **rēmāx rēmigis*, et le mot est entré dans la catégorie des mots en -*ex, -icis* ou -*igis*. Un phénomène d'analogie comparable se constate dans *index, iudex*, cf. s. *dicō*. *Rēmex* a eu à son tour un dénominatif *rēmigō*, un abstrait *rēmigium* ; cf. aussi *nāuigō, -ās, nāuigium* ; *litigō, litigium*, où, du reste, il n'y a pas de **nāuez, *litex* attestés ; *iūr(i)gō, iūr(i)gium*. De ces formes la langue a extrait un suffixe -*gō (-igō)* qui a servi à former des verbes dérivés, ainsi de **fatis, fatigō, de flamma, flammigō* ; de *fūmus, fūmigō*, etc.

Une forme à voyelle longue apparaît dans les composés *ambāgēs* et *indāgō* : v. ces mots.

Agō précédé de préverbes a fourni de nombreux composés, la plupart en -*igō* ; quelques-uns sont contractés (*cōgō, dēgō*).

abigō : (formé comme skr. *apājāmi, gr. ἀπάγω*) « éloigner en poussant, chasser » ; d'où « faire avorter » (cf. *abiga*, féminin de **abigus, -a, -um*, désignant l'ivette, sorte de germandrée : *chamaepitys latine abiga uocatur propter abortus*, Plin. 24, 29). S'emploie souvent d'animaux domestiques qu'on emmène ou qu'on enlève, e. g. Cic., *Verr. 3, 5, 7, familiam abduxit, pecus abegit* ; d'où *abigues, -i (abigeius)* « voleur de troupeaux », qu'Ulpien définit et oppose au *fūr*, Dig. 47, 14, 11 ; et ses dérivés : **abigō, -ōnis*, qui subsiste en portugais, cf. M. L. 27.

adigō : mener, pousser vers ; spécialement « amener à prêter serment » *aliqui ad iūs iurandum adigere*. A l'époque impériale, le sens premier s'étant effacé, on trouve *adigere* au sens de « contraindre » suivi de l'ablatif-instrumental : *populum iure iurando adegit*. M. L. 137 a, *adactum*.

ambigō : pousser de part et d'autre ; et « mettre sur les plateaux de la balance », d'où « laisser en suspens, douter ». De là *ambiguus* (pour la forme, cf. *exiguus*), -*a, -um* : -*m* est *quod in ambas agi partes animo potest. Huiusmodi apud Graecos ἀμφίβολα dicuntur*, P. F. 15, 27 ; *ambiguiās*. Cf. *ambaxium*, sous *ambi*.

cōgō, -is, cōgē (trisyllabe), *coactum* (sur la graphie *quactum*, v. Isid., *Or. 20, 2, 35, Sofer*, p. 151 ; et cf. *coactāre, quazāre*), *cōgere* : mener ensemble, réunir dans un même lieu, rassembler (= συναγωγή) ; *cōgere pecus* (joint à *condūcere* dans Cés., B. G. 4, 1, 2, etc.). De là, dans la langue rurale, a pris le sens de « condenser, épaissir, réduire » : *frigore mella cogit hieus*, Vg., G. 4,

36, et spécialement « cailler » (*caseus a coacto, lacte*, Varr., L. L. 5, 108), d'où *coāgulum* et son dérivé *coāgulāre* et, de *coactus*, de nombreux dérivés techniques ayant trait à la fabrication du fromage et demeurés dans les langues romanes (cf. M. L. 2026 *cōgere* ; 2005-2006 *coāgulāre coāgulum*, et en celt. : britt. *caul* ; 2003 *coactus* ; 2000 **coactiāre*). *Coāgulum* présente le même *a* que *ambāgēs, indāgō*.

D'autres formations se rattachant au sens de « serrer, presser » sont attestées par les verbes du type français *cacher*, de **coactiāre*, v. B. W. s. u. *ou catir*, de **coactire*, cf. M. L. 2001, *coactilis* « foulé » (*dē lānā*), noté qu(*o*)*actilis*, 2001 a *coactile*. Ces formations, qui ne figurent dans aucun texte, montrent l'importance de *cōgere, coactum* dans les langues techniques. — *Cōgere* « pousser ensemble » impliquait souvent l'idée de force employée ; aussi le verbe a-t-il signifié « forcer à, contraindre », cf. le *iūs cogendi coerendi*, et l'expression *inuictus et coactus* d'où *incoactus* dans Sén. et *excōgō* (Grom.) = *praecipitiō* ; **coctiāre*, M. L. 2015. Ce sens apparaît dans *coactor* « collecteur d'impôts », gr. κομωκτωρ, cf. *comāctōrēs, argentārī* Gl.

De *coactus* Lucrèce a dérivé *coactō, -ās*, conservé en logod. *cattare* « presser », M. L. 1999.

dēgō : verbe assez rare, qui a deux sens. Dans l'un, le préverbe marque l'idée de séparation et le verbe signifie « enlever » (sens archaïque), Pl., *Aul. 165, labore degam et deminam tibi* ; *Epid. 65, degetur corium de tergo meo (deagetur Linds.)*. Dans le second, *dē-* marque seulement l'idée de continuité, d'achèvement : *dēgere uitam, aetātem, bellum*.

ezigō : pousser, chasser (= ἐξάγω) : *exacti reges* ; puis « faire sortir de », *ezigere pecunias a ciuitatibus* ; *ezigere poenas*, et par suite « exiger » de quelqu'un ; de là *exactiō, exactōr*. Dans un second sens, *ez-* marque l'achèvement (comme dans *efficiō*) et le verbe signifie « achever, mener à terme » : Vg., *Ae. 1, 78, omnes ut tecum... annos ezigat* ; *Hor., C. 3, 30, 1, ezegi monumentum aere perennius*. Enfin, *ezigere* a le sens de peser (achever une pesée, peser exactement : *Suet., Caes. 47, margaritarum pondus sua manu ezigere*), d'où « fixer, déterminer » : Vg., *Ae. 4, 476, decreuitque mori : tempus secum ipsa modumque | ezigū, M. L. 3014*. De là : *ezagium* glosé *pensatō* « pesée » (bas latin), M. L. 2932, cf. *aquagium, periagium* « rouleau » ; *ezactus, -a, -um* : exactement pesé, précis, exact, d'où **ezactiāre*, M. L. 2928 a ; et *eziguus* (v. l'article spécial).

inigō (= ελαάγω) : terme qui est resté de la langue rurale, « pousser, mener [le bétail] dans ou vers ». Sur *indigō*, v. Niddermann, dans *Emerita XII* (1944), p. 72.

prōdigō : pousser devant soi ; Varr., *R. 2, 4, prōdigere pecus* (= πρόδαγω) ; d'où « jeter devant soi, dissiper, prodiguer » (cf. *profundere*, auquel Cic. joint *prōdigus*, *Off. 2, 16, 55 : prodigi qui...*, *pecunias profundunt in eas res...*). *Prōdigus* a fourni des substantifs dérivés *prōdigitās* (un ex. de Lucilius ap. Non. 159, 36) ; *prōdigaliūs* (très rare, formé d'après *liberaliūs*) ; *prōdigentia*, mot de Tacite. Un adj. *prōdigus* est également attesté : *-ae hostiae uocantur, ut ait Veranius, quae consumuntur ; unde homines quoque luxuriosi prodigi*, F. 296, 22.

Pour *prōdigium*, voir ce mot.

redigō : ramener en arrière, réduire (sens physique et moral) (= ἀνάγω).

: conduire sous, soumettre (= ὑπάγω); dans le sens rustique : mener la femelle au mâle (cf. *subi-* aussi « retourner la terre, labourer », d'où *subā-* pour ; *subactus modo significat mollius; modo modo compulsus; ut cum dicimus pecus sub arubactum; modo coactus*. P. F. 405, 1. Conservé dans les langues romanes sous la forme *subagere*, M. L.

gō : pousser à travers; et terme à terme, achever. L. 4510, 8853.

apophonie :

napō : mener autour (= περιάγω). Ancien juxta-iricum n'est pas préverbe.

ō : mener à terme, achever (d'après *perficiō*?). Dans Ennius, mais au perfectum. Classique; cf.

présent *agō* offre le même thème que irl. *-aig* « il conduit », arm. *ācam* « je conduis », skr. *ājati*, ūi « il conduit », v. isl. *aka* « veñi »; seul, le préfixe : cette racine est indo-européenne; le perfectum de son *ē*, n'a d'équivalent nulle part. Le verbe est commun : osq. *acum* « agere », *actud*, omb. *gitō*. Pour le sens, on remarquera que gr. *ἀγέλη* une « troupe », un « troupeau »; cf. *agolum*. substantif *agmen* répond pour le sens et pour la forme à *ājma* n. « marche dans la bataille, ordre de bataille ».

part, *agilis* rappelle skr. *ajirāh* « rapide ». Dans certains usages religieux qu'on entrevoit seulement, le développement de sens italique est conditionné par le fait que l'italique n'a pas conservé la racine *verg-* « agir », de got. *waurljan*, gr. *ῥέζω*, *ἔρδω*, *ἔρζειν*, arm. *gorcem*. Le groupe indien n'a pas laissé trace de cette racine, si bien représentée en grec; et, en iranien même, où la racine est représentée par des formes verbales, le substantif correspondant (*ἄγρον* et v. h. a. *werk* n'est pas conservé. Le latin et le slave n'ont pas trace de **werg-* non plus que **ag-*. En celtique, où **k^hel-* n'a pas survécu, il est représenté par gr. *ἀμφιπολος* et lat. *anculus* (v. ce mot) remplacé par *ambactos*, bien attesté en gau-

lison de préverbes a servi à former des mots techniques, qui se sont détachés du verbe simple formé des groupes indépendants.

lum : v. *agō*.

nia, *-ae* f. : emprunt qui apparaît à basse époque, tout dans la langue de l'Église, au gr. *ἀγνια* « ble » avec *agōnizō*, *-zātio* (Greg Tur.). M. L. 291 *ōniō*, *-ās* 292.

ista, *-ae* f. (Cael. Aurel. 4, 3, 66) : raisin vert, ou, s. André, « chiendent », latinisation de *ἄγρωστος*? attesté dans les langues romanes (it. *agresto*) et, par les langues slaves et en lituanien, où il désigne l'épave à maquereau; cf. Berneker, *Slav. etym. Wörterb.* M. L. 295.

étymologie sûre; sans doute non i.-e. Même que dans *arista*, *genesta*.

mōnia : v. *argemōnia*.

ppa, *-ae* m. : conservé seulement dans l'onomas-

tique. Le sens est donné par Pline, 7, 45 : *in pedes pro-cidere nascentem contra naturam est, quo argumento eos appellauerit agrippas, ut aegre partos...*

Dérivés : *Agrippina*, *-us*; *agrippianus*, *-piniānus*, *-piniēnsis*.

Ce nom a été employé comme *praenōmen* et surtout comme *cognōmen*. Il appartient à un type de noms familiers en *-a* (v. Vendryes, MSL 22, 97 et suiv.); rapprochant skr. *agre-gāh* « qui va en avant », *agre-pāh* « qui boit le premier », etc., M. W. Schulze y a reconnu une forme hypocoristique d'un composé dont le premier terme est apparenté à skr. *āgram* « pointe », av. *ayrō* « premier », lett. *agrs* « qui arrive de bonne heure ». Le second terme, mutilé, est le nom du « pied ». La génitivation de *p* caractérise un mot expressif. Survivance isolée d'un mot attesté seulement en indo-iranien et un peu en balteque.

Aiāx, *-ācis* m. : transcription du gr. Ἰάλαξ, -vros, rapproché par étymologie populaire des adjectifs en *-āx*, *-ācis*. Une influence de *Alaxōs* est peu probable; de même un intermédiaire osque **Aias*, **Aiakeis* (Schwering, IF. 30, 220; 32, 364 sqq.).

aiō (prononcé *aiō*, cf. Quintilien, I. O. 4, 4, 11, et Marius Victorinus, GLK VI 27, 9, d'où la scansion longue de la première syllabe comme dans *mai(i)or*, etc.). Verbe déféctif : les formes les plus usitées sont *ai(i)ō*, *ais* (scandé *āis*, *āis*, *ais* monosyllabe, cf. Sommer, *Hdb.*, p. 545), d'où *aiōtin* interrogatif (monos. généralement; diss. chez Plt., Am. 284); *āi* impératif (diss.; cf. plus bas); *aiū* (*aiū* et *aiū*); *ai(i)unt*; *aiēbam* et *aiēbam*, *ai(i)ebat*, *ai(i)ebant*; *aiās*, 2 p. subj. prés., est isolé (Plt., Ru. 427), de même *aiēntibus*, Cic., Top. 49; les formes *aiere*, *aieret* sont des reconstructions artificielles qu'on trouve seulement à basse époque (Arnobé, S^t Aug.); comme le montre *aiē*, le verbe est en *-ire*; cf. Thes. I 1452, 66 sqq.; Neue-Wagner III³ 633 : sens premier « dire oui », cf. Naeu., Com. 125, *an nata est sponsa praegnans? uel ai uel nega*. Par suite « affirmer », et, par affaiblissement de sens, « dire », synonyme de *dicō*, *inquān*. Souvent en incise, seul ou précédé d'une conjonction comme *ut*, ou dans une interrogation destinée à appeler l'attention de l'interlocuteur : [*sed*] *quid ais?* Mais s'emploie aussi avec un complément (pronom, ou prop. complétive). Les grammairiens essaient de distinguer dans l'emploi *aiō* de *dicō*; cf. Thes. I 1453, 42 sqq., e. g. Donat, in Ph. 380, *ait dicimus de eis qui uana loquuntur; dicere autem dicimus de eis qui ualidiora*. La distinction n'est pas fondée; Plt. juxtapose Mi. 60 *dixerunt*; 61-63 *inquit, inquit*; 66 *aiēbant*; cf. Am. 759, Ru. 1025, etc.; Thes. I 1457, 20 sqq. Une fois le sens confondu avec celui de *dicō*, *aiō* n'avait plus de raison de subsister, et, bien qu'attesté à toutes les époques de la littérature, il a disparu des langues romanes, comme l'autre déféctif *inquān*.

A *aiō* se rattache le nom de l'ancienne divinité *Aius Loquēns*, *Aius Locūtius*, qui avait révélé aux Romains l'invasion prochaine des Gaulois : *Aius deus appellatus araque ei statuta est, quae est (in) infima noua uia, quod in eo loco diuinitus uox edita erat*, Varr. ap. Gell. 16, 17, 2. Sur *Aius Locūtius*, v. Wissowa, *Religion u. Kultus d. Römer*, p. 55.

Aiō représente un ancien **ag-yō*; la forme *ag-* est

conservée dans *ad-agium* (*adagiō*, -ōnis, Varr., L. L. 7, 31; Don. in Eun. 428), synonyme de *prōuerbium*, où la conservation du timbre *a* a fait supposer que l'a aurait été long comme dans *indāgō*, *ambāgēs* vis-à-vis de *agō*.

L'ancienne langue religieuse a gardé la trace d'un désidératif en -s-, *azāre*, glossé *nōmīnāre* P. F. 7, 27, d'où *axāmēta* : *dicebantur carmina Saliaria, quae a Saliis sacerdotibus componebantur, in uniuersos homines (lege deos?) composita*, P. F. 3, 12.

La glose *anaxanti*, ἀνομάζουσαι, CGL II 17, 2 (cf. *anzati*, *nominati*, *uocati*, *ibid.* IV 206, 28), semble être une corruption de la glose de Festus, cf. CGL I 28, 156, 359; et il n'y a pas lieu d'y voir, avec M. v. Planta, *Gr. d. Osk.-Umb. Dial.* II 456, une forme avec le pré-verbe *an-*.

Enfin, certains rattachent à *aiō* le substantif *prōdigium*, dont le sens premier serait, en ce cas, « parole prophétique ». Mais il n'y a rien dans l'usage du mot à l'époque historique qui témoigne de ce sens, et, d'autre part, *prōdigium* serait étrange en face de *adagium*, si dans ce dernier l'a était long.

Du groupe de *aiō*, on peut rapprocher deux groupes, l'un grec, l'autre arménien, tous deux peu clairs. Le grec ἤ « dit-il » peut reposer sur **eg-t*; le χ de ἤχανεν εἶπεν peut provenir des flōtements qui se produisent à la fin des thèmes du type athématique; le sens de ἐν-ὡρα « je pousse à, j'ordonne » est aberrant. En arménien, le substantif *ar-ac* « adagium » peut se couper en *ar*, préposition qui pour le sens équivalait à lat. *ad* et *-ac*, nom verbal au second terme d'un composé; le verbe *asem* « je dis » ne se laisse rapprocher qu'en supposant qu'il serait fait sur une forme **as* « dit-il », altérée de **ac*, comme *es* « moi » est altéré de **ec*, cf. lat. *ego*, etc. Ni l'un ni l'autre rapprochement n'est clair.

āla, -*ae* (cf. le cognomen *Ahala*; et Cic., Or. 153, *quomodo uester Axilla Ala factus nisi fuga litterae uastioris?* Pour l'emploi de *Ahala* « aisselle » comme cognomen, cf. P. Cornélius Lentulus *Sūra* « mollet ») f. : proprement « point d'articulation de l'aile ou du bras (cf. *axis*) », d'où « aisselle, épaule », cf. Plt., Ps. 738 *hircum ab alis*; T.-L. 30, 34, *ala deinde et umbonibus pulsantes*. Puis, le sens de « aisselle » ayant été réservé au diminutif *axilla* (M. L. 842), irl. *ochsall*, *asgell*, britt. *ascall* (d'une forme vulgaire avec métathèse *ascilla*, à laquelle remonte it. *ascella*), *āla* n'a plus désigné que « l'aile », cf. Isid., Or. 11, 1, 65; Plt., Pseud. 738; Pers. 307 (Thes. I 1467, 57 sqq.), aux sens propre et figuré : 1° aile d'oiseau, puis de tout animal volant; 2° ailes d'un bâtiment (deux parties qui de chaque côté s'adjoignent au corps principal), Vitruv. 4, 7, 2, cf. gr. *πτερά*; ailes d'une armée; cf. Cincius ap. Gell. 16, 4, 6, *alae dictae equitum ordines, quod circum legiones dextra sinistrae tanquam alae in auium corporibus locabantur*. Comparer l'emploi de *tergus* (T.-L. 25, 21, 19). Toutefois, *ālipitius* (Sén., Inscr.), *ālipilārus* (Gloss.) « épilateur (des aisselles) » (v. *pilus*, *pilāre*), ont conservé le sens ancien : cf. aussi *subāla*, Mul. Chir., M. L. 8346; *subālāris*, Sofer, p. 17. — Attesté de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 304.

Les dérivés et composés se rapportent tous au sens (propre ou dérivé) de « aile » : *āles*, -*ūtis* (d'abord adj.,

cf. *angues alites*, Pac., Trag. 397, puis subst.) formé comme *eques*, -*ūtis*, M. L. 333 b; **ālituus* attesté seulement sous la forme *ālituum* a été formé sans doute d'après *perpes*, *perpetuus* : ne se rencontre que dans la poésie dactylique pour éviter le crétique dans **ālituum* *genus* par ex.; *ālātus*, *ālāris* (-*rius*); *ālātor* « rabatteur » (Serv. auct., Ae. 4, 121); *ālīpēs* = gr. *πτερόπους*; **ezālāre?*, M. L. 2032 a.

Lat. *ala* répond à v. isl. *ozl*, v. angl. *eazl*, v. sax. *ahsla* « articulation de l'épaule »; cf., avec *ā* et sans le suffixe *l*, v. h. a. *uochisa* et v. angl. *ōan* « aisselle »; emploi particulier du mot attesté en latin par *axis*; dans l'Avesta, le génitif duel *asayā* désigne l'articulation de l'épaule, et, inversement, pour « essieu », le gallois a *echel*.

V. *axis*.†

ala? *inula quam rustici alam uocant, radice aromatica*, Isid., Or. 17, 11, 9. V. Sofer, p. 96 sqq.

alabaster, -*trī* m. : albâtre. Latinisation du gr. *ἀλάβαστρος*; deup. Cic. M. L. 306.

alabrum : v. *alibrum*.

alacer (et *alacris*), -*eris* (et *alacer*), -*o* : vif, plein d'ardeur, ou d'enthousiasme; joyeux. Opposé à *tristis*, Tér., Eu. 304; joint à *laetus*, Cic., Verr., 1, 17; Mur. 49; à *promptus*, Cés., B. G. 3, 19, 6. Uni par le sentiment populaire à *ācer*, cf. Flor., Epit. 4, 2, 46 *numquam acrior neque alacrior exercitus... fuit*; cf. *impetu alacri*, Plt., Amp. 245, et *impetus acer*, Lucr. 6, 128. Terme expressif; se dit des hommes et des choses. — Ancien, usuel. Représenté dans les langues romanes, dont quelques formes supposent le doublet à a bref phonétiquement altéré : **alicer*, **alacris*, cf. M. L. 307, et *Einf.*³, p. 137 et 189. B. W. sous *allègre*.

Dérivés : *alacritās*, *alacriter*, *alacrimōnia* (Gloss.).

L'élément radical de cet adjectif se retrouve sans doute dans *ambulāre*. Mais le détail de la formation est obscur. L'a intérieur s'est maintenu par un phénomène d'harmonie vocalique, comme dans *alapa*, *anas*, *calamitās*, etc.; v. Devoto, Riv. di Filol. Class. 54, 518 sqq.

alapa, -*ae* f. : soufflet, gifle. — Mot de la langue populaire, non attesté avant Pédère, Martial et Juvénal; fréquent dans la langue de l'Église. M. L. 310, 310 a, 311. B. W. *aube* III.

Dérivés : *alapus*, -*i* m. : *qui propter mercedem alapas patitur*, CGL., Scal. V 589, 24; *alapor*, -*āris* (*alapo*) : -*ri* est *alapas minari*, CGL., Plac. V 4, 11; M. L. 311; *alapātor* (Gloss.); *alapizō* = *κολαπιζω*; *exalapo*, -*ās* (St Aug.). Le composé *subalapa* (-*pō*) que certains lisent dans Pétr. 38, 11, est des plus douteux. — Noms propres : *Alapa*, *Alapōnius*.

Sans étymologie connue. Le gr. *ἀναπέζω* « ruiner, détruire » est loin pour le sens. L'étrusque *alapu* est obscur.

alapiciōsus : *caluus* (Gloss.). Déformation de *alōpēcious*, lui-même dérivé de *alōpēcia*, qui est emprunté au grec. Les gloses ont une autre forme *apiciōsus* : *caluus*, *caluaster*, qui semble un doublet influencé peut-être par *apica*.

alaternus (*alternus*), -*i* f. : bourg-épine ou nerprun, alaterne, plante (Col., Plin.). M. L. 312.

Sans étymologie. V. Battisti, St. Etr. 5, 648, 4; André, *Lezique*, s. u.

ālātor : v. āla.

alauda, -ae f. : alouette. Mot gaulois : *avis galerita quae Gallicae alauda dicitur*, Marc. Emp. 29 in.; Plin. 11, 21. — M. L. 313; B. W., s. u.

Dérivé : *alaudārium* (-lo-), Schol. Bern. cod. 165 ad Verg. G. 1, 140.

alansa, -ae f. : alose (Ausone); sans doute mot gaulois. M. L. 314; germ. : v. h. a. *alosa* « Alsen ».

albus, -ā, -um : blanc (mat), même sens que gr. λευκός. Cf. Serv., G. 3, 82, *aliud est candidum esse, i. e. quadam niteniti luce perfusum, aliud album, quod pallori constat esse uicinum*. Toutefois, la confusion est fréquente; cf. Lucr. 2, 731, 774. S'applique entre autres au soleil, à la lumière, à l'étoile du matin, d'où fr. *aube*, esp. *alba*, cf. aussi *inalbō* « s'éclaircir » (en parlant du temps), M. L. 4332; à certaines plantes, *alba spina* (Colum., Plin.) « aubépine », M. L. 323; B. W., s. u. Dans la langue de l'Église, *alba* désigne une robe blanche (*aube*); ailleurs, il peut désigner une perle blanche. Le n. *album* désignait primitivement un tableau peint en blanc sur lequel on inscrivait à l'encre les noms des magistrats, les formules de droit, les fêtes solennelles, etc. : *album praetoris*. Le nom s'est étendu à toute espèce de registre. — Ancien, usuel. Panroman, avec des sens divers. M. L. 331. Mais concurrencé par une forme germanique; v. B. W. sous *blanc*.

Nombreux dérivés, dont quelques-uns ont dans des langues techniques des sens spéciaux : *albeō*, -ēs, *albescō*, -is, M. L. 320; *exalbescō*, *exalbidus*; *inalbescō*, M. L. 4333; *albor*, -ōris m., M. L. 324; *albidus*; *albō*, -ās (*de*, *exalbō*, -ās, M. L. 2933) « blanchir, crépir », d'où *albātus*, M. L. 319 a; *inalbō* « blanchir », M. L. 4332; *albicō*, -ās, M. L. 321; *albedō*, *albitās* (tous deux tardifs), *albiūdō* (Plt.), *albügō* « leucôme » (Plin.), M. L. 327 a (d'après *ferrügō*); *albüginōsus* (Vég.); *albūmen*, -mentum (*albāmen*, -mentum) lat. méd. « blanc d'œuf » (d'après *ferrūmen*), M. L. 328 a; *albāris* (-rius) « fait en crêpi, en stuc », M. L. 317; *albīnus*, -i « stucateur » et sorte d'herbe dite en grec γναφάλλον; *albulus* et subst. *albulus*, -i « ailette », M. L. 328, cf. néerl. *alft*, *elft* « poisson blanc »; et *albala* emprunté par le germ. m. h. a. *albel*, all. mod. *Albe*; *alburnus*, M. L. 329 (d'après *eburnus*?) *alburnum* : aubier; *exalburnātus* (Plin.); *albarus*, CGL III 264, 33 (cf. **albarus* « peuplier blanc », M. L. 318); *albücius*, -i (et *albücium* n.) « asphodèle », M. L. 326; *albüzis* « sorte de vigne », M. L. 327; dont la formation rappelle *carduēlis* (cf., toutefois, André, *Lex.*, s. u.) et *albēna*; cf. peut-être aussi les noms propres *Albula*, nom du Tibre « ab albo aquae colore » *aquae Albulae*, près de Tibur, aujourdhui *Aequae Albulae*; *Alba* (douteux), *Albius*, *Albīrus*, *Albīnouānus*; la forme dialectale *Alfius* (cf. omb. *alf-*) et ses dérivés, peut-être le nom propre osque *Alafaternum* « Alfaternōrum ». Les langues romanes attestent **albānus*, M. L. 316, **albaster* 319, **albicellus* 322, **albi-folium* 322 a, *albīca* 324 a et 325, *albspina* 329, *albūra* 328 b, CGL III, 439, 13.

Composés en *albi*-, *albo*-, traduisant souvent des composés grecs en λευκο-; *albicolor* = λευκόχρους; *albicomus* = λευκόκομος; *albicērus* (-cēris, -cērātus); *albi-pe-*

dius, etc.; *albagalērus*, -i m. : bonnet blanc du flāmen Diālis.

L'f de omb. *alfu* « alba » pl. n. montre que le b de *albus* repose sur une sonore aspirée. Cf., en effet, gr. ἀφρός λευκός et ἀφρός « éruption blanche »; ἀφι, ἀφίτρον « farine d'orge ». De plus, sans doute, le nom germanique du « cygne » : v. h. a. *albiz*, etc.; les formes slaves, pol. *labędz*, tch. *labud*, mais russe *lebed'*, ne sont pas claires. — Sauf pour « rouge », les noms de couleurs ne sont d'ordinaire pas indo-européens : *niger* n'a pas d'étymologie connue. Cet adjectif est donc exceptionnel et l'extension en est médiocre. Il est probable que **bho-* y est un suffixe (ancien second terme de composés), comme dans *probus*; cf. *alica* (v. ce mot) et *olor*; car le grec a ἀλωφός à côté de ἀλφός. Cf. *alpus*.

alcana, -ae f. : nom d'une plante (l'oronce?) dite aussi *canis cerebrum* ou *digitus Veneris* (Ps. Ap. 87, 7 adn.). Égyptien?

alcē, -ēs (ou *alces*?) et *alc*, *alcis*, pl. *alcēs* m. : élan, espèce de cerf. Mot germanique (cf. all. *Elch*) cité par César, B. G. 6, 27, et Pline. A cette forme Venantius Fortunatus substitue un mot grec *helix*, cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 48 et 353.

Dérivé : *alcīnus*, comme *ceruīnus*, *hīrcīnus*, etc.

alcēdō (cas obliques non attestés) f. : *alcyon*, ἰδ'οὺ *alcēdon*, -ōrum « jours de calme » = gr. ἀλκυονίδες ἡμέραι (où l'*alcyon* était censé faire son nid sur les floes). Emprunt au gr. ἀλκυών, ou au mot méditerranéen qui a fourni ἀλκυών, cf. Varr. L. L. 5, 79, arrangé sous l'influence des mots en -ēdō (du reste, le grec a un doublet ἀλκυών). Sur un rapport possible établi par l'étymologie populaire entre ἀλκυών et ἀλγῆδών, à cause de la douleur d'*Alcyone* après le naufrage de son mari, v. Keller, *Lat. Volksetym.* 53. Pacuvius emploie la forme grecque : *alcyonis ritu*, cf. Varr., L. L. 7, 88. *Alcēdonius* est fait d'après *alcyonius* = ἀλκυόνειος; la quantité de l'o est incertaine; dans Plaute, Cas. 26, il peut être bref ou long.

ālea, -ae f. : sorte de jeu de dés (qui se joue avec des *tāli* sur une *tabula*, cf. Plt., Cu. 355), jeu de hasard, et par image « hasard » (opposé à *ratidō*, Varr., R. R. 1, 18, 8). — Ancien, usuel. Isolé en italien. M. L. 333.

Dérivés : *āleārius* Plt. (-āris Cael. Aur.); *āleātor* (Plt.); -ōtrius (Cic.); *āleō*, -ōnis m. (cf. *gāneō*, *lustrō*), formation populaire en -ō, -ōnis.

Sans étymologie. Mot sans doute emprunté, dont la façon rappelle *gāneum*, *gānea*. Le rapprochement de *ālicinor* n'enseigne, en tout cas, rien, et l'hypothèse d'un emprunt au féminin de l'adj. gr. ἡλεός, -ή « fou » par un intermédiaire dorien *ἀλεᾶ n'a aucun appui dans les sens.

āles : v. āla.

alga, -ae f. : algue, varech. Ancien (Turpillius). — M. L. 334.

Dérivés : *algēnsis*; *algōsus*.

M. Lidén, *Stud. z. ai. u. ogl. Sprachgesch.*, p. 29 et suiv., a rapproché skr. *rjśāh* « glissant, visqueux », norv. *ulka* « moisi, mucus, glaire », etc. Les sens diffèrent beaucoup. Un mot de ce genre a toutes chances de n'être pas indo-européen.

algēō, -ēs, **alsi**, **alsum**, **algēre** : avoir froid (opp. à *aes-tuō*, différent de *frigēre* « être froid »).

Formes nominales, dérivés et composés : *algor*, -ōris m. (de Plaute à Ennodius) et *algus*, -ūs p. (rare, surtout arch.) : froid (glacial) ; terme plus expressif que *frigus* ; implique souvent une idée de souffrance, peut-être due au fait que le verbe correspondant a été rapproché de ἀλγῶ, cf. P. F. 5, 22 *algeo ex graeco ἀλγῶ ducitur, i. e. doleo, ut sit frigus dolor quidam membrorum rigore conlectus*.

algēsō, -is (rare et tardif) ; **algidus** (depuis Naev.) ; **algificus**, ἄ. λ. dans Aulu-Gelle 19, 4, 4, où il traduit φυχροποτός ; **alsius** (ἄ. λ. dans Lucr.) « frileux » ; dérivé de *alsus*, cf. *noxā et noxius, angō, anxius* ; d'où *alsiōsus* (Varr., Plin., avec des variantes tardives *alsōsus* et *algiōsus*, ce dernier refait sur *algēō*), *alsiō*. — Mots assez rares, bien qu'attestés durant toute la latinité. Un seul représentant de *algēre* dans les langues romanes, M. L. 335.

La ressemblance de *algus* et de gr. ἄλγος est fortuite : la forme ancienne du mot grec est *ἀλεγος, cf. ἀλεγεῖός, etc. Le rapprochement avec un mot germanique isolé (v. isl. *elgiar* gén. « neige gelée »), que propose M. Lidén, *Stud. z. altind. u. ogl. Sprachgesch.*, p. 66, est indémontrable. V. Walde-Pokorný I 91.

alibi : v. *alius*.

alibrum, -ī, **alabrum**, -ī n. : dévoiler, *alibrum quod in eo librantur fila*, i. e. *uoluuntur*, Isid., Or. 19, 29, 2. Le latin médiéval ne connaît que *alabrum* et *alabrāre*. Sur ce mot, obscur et de basse époque, v. Sofer, p. 116.

alica, -ae f. (sans h, d'après Verrius, quoique Lucilius semble écrire *halicārius* ; l'abrégié de Festus écrit *alica* : — *dicitur quod alit corpus*, P. F. 7, 10, et *alicārius*, 7, 11) : 1° épeautre, sorte de blé ; 2° bouillie ou boisson préparée avec ce grain. Attesté depuis Varron. Conservé en sarde, en sicilien et en espagnol, cf. M. L. 337 *alica, -e, -um*.

Dérivés : **alicastrum** : même sens ; **alicārius** : de meunier, ou de brasseur ; cf. *alicāriāe meretrices* ap. Fest. 1, 1.

On est tenté de rapprocher le nom de la « bière », v. russe *olū*, v. pr. *alu*, lit. *alus*, v. isl. *ol*, surtout si, avec F. de Saussure, ce mot est rattaché au groupe indo-européen de gr. ἄλεω, ἄλευρον. Mais le groupe de ἄλεω semble dialectal, limité à grec, arménien et indo-iranien ; M. V. Bertoldi, *Studi italiani di fil. class.*, VII (1929), p. 251 sqq., a rapproché gr. ἄλιχα ἡ λευκή τῶν δένδρων et ἄληρον ἡ λευκὸν τὸ ἄθος, ainsi que divers substantifs de la région gauloise. V. aussi lat. *olor*.

Peut-être simplement emprunt au gr. ἄλιχα, acc. de ἄλιξ « gruaud d'épeautre » (Chrys. Nyhan. ap. Athen.). Le mot, d'usage récent selon Pline, NH 22, 128, aurait été introduit à Rome, avec la chose, par les médecins grecs. V. Frisk, s. u.

allicula, -ae f. : vêtement à manches courtes (Pétr. 40, 5).

Peut-être à rapprocher de thess. ἄλιξ χαμύς, Hes. ; aurait été refait d'après *ala*.

aliquis : v. *alius*.

alipilus : v. *ala*.

aliquis, aliōquī : v. *alius*.

ālium, -ī n. (**ālius** ; on trouve aussi, à l'époque impériale, *allium*, *allius*, auquel peuvent remonter les formes romanes, et une forme campagnarde *āleum*, *āleus*, cf. Porphy. ad Hor. Epod. 3, 3) : ail. Panroman, M. L. 366.

Dérivés : **āliārius** ; -um **compitum** : marché à l'ail ; **āliātus** (āle-, Plt., Mo. 48) ; **āliāmentum** : mets à l'ail ; **al(l)iterium** (Gloss.) : mortier à ail (de *terō*).

Le rapprochement avec *anhēlāre*, qui supposerait un ancien **anslo-*, n'est pas probable, car en latin *anhēlāre* n'éveille pas l'idée de « odeur forte » ; au surplus, il semble écarté par la forme osque *allo-* (cf. ἄλληρ' λέχωνον Ἴταλοὶ Hes., et gr. ἀλλᾶς), si on en admet l'authenticité. Le skr *āluh* « sorte de plante bulbeuse » n'a pas de correspondant hors du sanskrit, et l'on ne voit pas pourquoi ce nom de plante aurait subsisté seulement en italique et en indo-iranien. Un mot de ce genre a de grandes chances de n'être ni indo-européen ni dérivé de quelque mot italique hérité de l'indo-européen. Le rapport avec *halus*, *alum* est indéterminable ; la quantité de l'a dans ces formes est inconnue et le sens incertain.

a) **alius**, -a, -ud (il y a quelques exemples d'un doublet *alis*, *alid* à l'époque républicaine ; Lucr. emploie, notamment, le groupe *alid ex alio* pour éviter le tribrache, cf. Thes. I 1623, 41 sqq. ; d'après *quis, quid?*). Comme *alter*, suit la déclinaison pronominale : gén. **alius** (c.-à-d. *alius*), dat. **alii** (*alī*). Toutefois, la langue évite ces formes et tend à remplacer le gén. **alius** par *alterius* ou par l'épithète *aliēnus*, ou encore par un génitif **alīi**, et le datif **alīi** par *alīō* m. n. ; *aliae* f. A côté de *aliud*, la langue vulgaire a créé un n. *alium*, d'après *alterum*. Sens : « autre » en parlant de plus de deux. Il arrive quelquefois que la distinction entre *alius* et *alter* et *ceterus* ne soit pas rigoureusement observée : **alius**, **alīi** (pl.) traduisent ἄλλος, ἄλλοι et ὁ ἄλλος, οἱ ἄλλοι, Tēr., Hau. 456 *ut alia (= cetera) omittam* ; T.-L. 7, 26 *alia multitudo* (= ὁ ἄλλος στρατός de Xén., Cyr. 6, 4, 1) *terga uertit* ; et l'on trouve aussi **alius** en corrélation avec *alter*, comme en grec ἕτερος μὲν... ἄλλος δὲ... *Alius* répété sert à opposer un individu ou un groupe à d'autres individus ou à d'autres groupes. *Alius aliud dicit* « l'un dit une chose, un autre en dit une autre » a son correspondant dans le gr. ἄλλος ἄλλο λέγει, Xén., An. 2, 1, 15. Enfin, comme ἕτερος, **alius** a aussi le sens de « différent ».

Alius est traité syntactiquement comme un comparatif : il est précédé d'adverbes à l'ablatif en -ō : *multō*, etc. ; et son complément est à l'ablatif ou accompagné de *quam* (en dehors de l'emploi ordinaire de *ac, atque*). A basse époque, **alius** est construit avec *ab* comme *aliēnus*, cf. Thes. I 1636, 59 sqq.

Formes adverbiales : **aliō**, **aliā**, **aliās**, **aliter**, **alibi** (*alibiū*, d'après *alibiū?*, *aliunde*). *Aliter* est peut-être le type sur lequel se sont formés les adverbes en -ter, cf. Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.* p. 299. De *aliō* avec adjonction de l'ablatif de l'indéfini *quis, quid* dérive *aliōquī* (cf. *atquī, cequī, ceterōquī*) : de quelque autre manière, d'ailleurs, autrement. La forme *aliōquū* est récente (époque impériale) et a dû subir l'influence de *quū*, cf. *atquū*, *ceterōquū*. Cf. encore *aliōrsum* (-sus) de **alīō uorsum*.

Le nominatif sans désinence *ali-* sert de premier terme de composé à des formations pronominales et adverbiales auxquelles il donne ou dont il accentue la valeur indéfinie : *aliquis*, *-qua*, *-quid* « quelqu'autre que moi, quelqu'un » et ses adverbies dérivés : *aliquandā*, *aliquamdiū*, *aliquot*, *aliquoties* ; *aliquantum*, M. L. 344 a ; *aliquantisper* ; *alicubi*, *alicunde*, *aliunde*.

aliuta adv. archaïque qui a conservé dans son second terme la forme *uta* (v. ut) correspondant à *ita*.

Alius est peu représenté dans les langues romanes, où *alter* en a pris la place ; *aliquis* s'est maintenu à l'acc. *aliquem* et au n. *aliquid* ; un composé de *aliquis*, *alicūnus*, a eu une assez grande fortune ; enfin, des formes adverbiales *alicubi*, *aliōquī*, *aliōsum*, *aliquandō*, *aliubi*, *aliunde* se sont maintenues sporadiquement. Cf. M. L. 315 b, 338, 339, 342, 345, 347, 349 ; B. W. sous *ailleurs* ; et *aucun*, aussi sous *si*.

b) *aliénus*, *-a*, *-um*, dérivé de *alius*, « qui appartient à un autre, d'autrui, étranger », correspondant au gr. ἄλλοτριος. S'oppose à *suus*, cf. *aes aliénium*, ou, absolument, *aliénium* ; à *proprius* : *aliēna verba*. Peut être accompagné d'un complément précédé ou non de *ab*, « étranger à ». Par extension, du sens de « étranger » on passe aussi au sens de « hostile » : *aliēna mēns*. De là : *aliēnō*, *-ās*, *-āre* (= ἄλλοτριῶν) « éloigner, rendre étranger » (avec tous les sens du mot français ; dans la langue médicale, *aliēnātus* « aliéné »), ses dérivés, et son composé *abaliēnō* = ἀπαλλοτριῶ. M. L. 339 a.

Aliēnigena (et *-genus*) d'après *aliēnigena* ; *aliēniloquium*, latinisation savante de ἀλλοτριλογία.

Aliénus est conservé en sardé et dans les langues hispaniques, M. L. 340. La formation de l'adjectif n'est pas claire ; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 224 : de **ali-inus* avec dissimilation ?

c) *alter*, *-tera*, *-um* (rac. **al-* + suffixe de comparatif **-tero-*, cf. gr. ἄ-τερος), a pris, d'après *alius*, la flexion des démonstratifs, gén. *alterius*, dat. *alterī* (osq. *alterī*). Mais le neutre est resté *alterum*. La langue populaire emploie le gén. *alterī* et le dat. *alterō*, *alterae*, cf. Thes. I 1730, 52 sqq. : « l'un des deux ; l'autre (en parlant de deux) » ; « l'un... l'autre » et « le suivant » (dans les comptes de temps, *diē alterō* « le lendemain », T.-L. 3, 33, 1, *anno trecentesimo altero quam condita Roma erat*). Souvent en corrélation avec *ūnus*, dans le sens de « le second ».

Alter signifie souvent « un autre » par opposition à un individu déterminé, e. g. *Lex XII Tab. ap. Cell.* 21, 1, 12, *si iniuriam alteri faxit*. Ce sens explique l'emploi du pluriel *alterī* dans un exemple comme *Acc.*, *Trag.* 345, *quod miser est, clam esse censet alteros, ut alterīs a le même sens que ceterīs*. D'autre part, dès l'époque impériale, *alter* s'emploie comme *alius*, et concurrentement avec lui, cf. Thes. I 1741, 35 sqq., de même qu'*alius* remplace *alter*, e. g. *Carm. Epigr.* 52, 6, *horum* (scil. *gnatorum duorum*) *alterum in terra linguū, alium sub terra locat*. Aussi *alter*, qui avait plus de corps, s'est-il substitué généralement à *alius* dans les langues romanes, cf. M. L. 382 ; B. W. s. u. Sur l'ensemble de l'évolution, v. Meillet, *lat. alter*, Homenaje a M. Pidal, p. 109 sqq.

Enfin, *alter* se dit souvent par euphémisme pour indiquer qu'une chose arrive autrement qu'elle ne devrait : *alter et pro non bono ponitur, ut in auguriis altera cum*

appellatur auis, quae utique prospera non est; sic aliter nonnumquam pro aduerso dicitur et malo, P. F. 6, 16.

De là : *alterō*, *-ās* : altérer, falsifier, M. L. 383 ; et le composé ancien *adulterō* « altérer, corrompre », puis spécialement « corrompre une femme », *adulterāre matrōnās*, *Suet.* *Aug.* 67 ; et puis absolument « commettre l'adultère », *μοιχεύω* (le sujet étant le plus souvent un homme), M. L. 206.

Sur *adulterō* ont été faits *adulter*, *-a*, qui l'étymologie populaire explique par *quod et ille ad alteram, et haec ad alterum se conferunt*, P. F. 20, 5, et *adulterium*, M. L. 205 et 207, *irl. adaltair* ; *adulteriatio* « altération » ; *adulterinus* « faux » ; *-a signa dicuntur alienis anulis facta*, P. F. 25, 26.

Autres dérivés et composés : *alternus* : alternatif, un sur deux ; et ses dérivés, dont *alternitās*, terme de grammairien transcrivant le gr. ἐπαλλοτρις ; *alternāmentum* (Claud. Mamert.).

altercor, *-āris* (et arch. *alterō*, *-ās*) ; la forme déponente est peut-être faite d'après *ricor*, sans doute dénominateur d'un adjectif **altercus*, doublet de *alternus* (cf. *ūnicus*, *cānus* et *cascus*), verbe de la langue juridique, indiquant les propos que les plaideurs échangent et les dispositions qu'ils font tour à tour ; d'où le sens de « se quereller, se disputer » ; cf. *Quint.* 6, 3, 4, *Cicero et in altercationibus et (in) interrogandis testibus plura quam quisquam dixit facite*, et P. F. 6, 25, *altercatio* : *iurgatio*. Tardifs : *altercabilis*, *-cātorius*.

alterās, adv. arch. remplacé par *aliās* ; *altrimsecus* (encore en deux mots dans Plauto), puis *altrinsecus* = ἐτέρωθεν, arch. ; *altrōursum* (arch.) ; *alteriūs* : formation de basse époque sur le modèle de ἑτερότης.

alter uter « l'un des deux, l'un ou l'autre », juxtaposé (correspondant, pour le cas de deux personnes, à *aliquis*) dont les deux termes se déclinaient à l'origine et qui a tendu à devenir un composé dont le second terme seul s'est décliné.

Le composé *alterplex* glossé *duplex* ne figure que dans *Festus* : création de grammairien ?

Lat. alius, ombr. *arsir*, osq. *allo* fém. « alia » ont leurs correspondants dans v. *irl. aile*, *got. aljis*, *gr. ἄλλος*, tous mots signifiant « autre » par rapport à plusieurs. Le nominatif-accusatif neutre *aliud* est ancien, cf. *gr. ἄλλο*, *got. aljata*. On a une forme avec *l*, élargie par un suffixe, également en tocharien : *tokh. A. ālak m.*, *ālyak f.*, *tokh. B. alyek* « alius quis », cf. Pedersen, *Groupelement des dial. i.-e.*, p. 26. Pour arm. *ayl* (gén. *ayloyl*), l'explication par **alyos* n'est pas certaine. — En grec et en germanique, l'adjectif signifiant « autre » par rapport à un seul, et pourvu du suffixe **-tero-*, a pour radical *n-*, et non *l-* ; on a ainsi *got. anþar*, *gr. ἄτερος* (qui a été altéré en ἑτερος en attique et en ionien, cf. Meillet, *BSL*, 68, p. 95) de **nteros* ; ces adjectifs ont des correspondants en indo-européen oriental : lit. *antras*, v. sl. *outorŭ*. Mais la forme *alter* n'a de correspondant qu'en italique : cf. osq. *alt trām* « alteram », *atrud* « alterō », qui doit être un ancien **al-tero-* ; rien, en tout cas, n'oblige à partir de **ali-tero-*. Cette formation italique tient sans doute à ce que l'italo-celtique, qui a largement tiré parti du radical *l-* pour indiquer l'objet éloigné (v. *ille*), n'a gardé aucune forme claire du radical *n-* de sl. *onŭ*, etc. ; le celtique n'a non plus aucun représentant du groupe de *got. anþar*, etc. Inversement, l'indo-iranien, où *l* ser-

vait à désigner l'objet éloigné, n'a, en face de lat. *alius*, que le type à radical *n* : skr. *anyāh*, etc. Le suffixe **-tero-* a cessé de bonne heure d'être clair en latin : *uter* n'y est plus analysable, non plus que *cēteri* ; et les formes analysables telles que *ul-te-rior*, *ci-te-rior*, etc., ont reçu le suffixe du « comparatif » latin ; c'est ce qui fait que, en latin vulgaire, *alter* a pu aisément perdre sa valeur propre et céder à la pression qui résultait des formes telles que *alterius*, *alteri* substituées à *alius* (gén.), *aliū* (datif) ambigus. — Quant à *ali-* de v. lat. *alid* et de *ali-quis*, *ali-cubi*, etc., on n'en a pas, hors du latin, de correspondant certain, sauf gall. *eil* « autre » ; cependant, il y a là quelque chose d'ancien ; cf., au premier terme de composés, *medi-* en face de *medius*, le *-i-* n'ayant pas nécessairement une communauté avec *-yo-* ; cf. skr. *ṛjā-*, mais *ṛji-* au premier terme de composés.

aliuta : v. *alius*.

allec, *allex* : v. *hallēc*.

allēluia : transcription du gr. biblique *ἀλληλουία*, dont a été tiré à basse époque *allēluaticus*, *-cum*.

allers : v. *ars*.

almus : v. *alō*.

almus, *-ī f.* : aune, et, par métonymie, objet fait en aune, spécialement « barque » (poét., cf. *abies*). — Ancien ; l'adjectif *almus* est dans Accius. Panroma (soutenu sous des formes dérivées ou altérées). M. L. 376 ; B. W. s. u.

Dérivés : *alneus*, *-a*, *-um* ; **alneus*, *-ī*, M. L. 375 ; *alnētum* : aunaie, *alnētānus* (CGL VI, 205, 51, conservé en italien et dans les dialectes italiens, M. L. 374 ; *alninus* (tardif), M. L. 375 a.

Cf., avec même sens, v. angl. *alor* ; v. h. a. *elira* (d'où *erila* > *Erle*) ; lit. *eiksnis*, *alksnis* et *aliksni* ; v. serbe *jelixa* ; pol. *olcha*. Le détail du mot diffère d'un groupe linguistique à l'autre, comme dans la plupart des noms d'arbres ; v. *acer*. †

alō, *-is*, *-uī*, *altum* (*alītum*), *-ero* : nourrir (*dē nūtrice*, sens ancien, mais rare ; *dē cibō*, *dē terrā*). Souvent joint à *educāre*, *augēre* ; s'emploie au propre comme au figuré, à l'actif comme au médiopassif. — Ancien et usuel ; mais a subi la concurrence de *nūtrio*, qui l'a remplacé dans les langues romanes. — Le pcp. *altus* s'est spécialisé dans le sens de « haut » (qui a grandi) et n'a plus de rapport sémantique avec le verbe ; aussi a-t-il été remplacé par *altus*, cf. Diom., GLK I 375, 14, *alor*, *aleris*, *altus sum*. Sallustius (Iu. 63, 3) « *Arpini altus* ». *Melius est autem dicere uitandae ambiguitatis gratia « altus »*. *Nam et alimenta dicuntur*. Les auteurs anciens n'emploient que *altus*, cf. Thes. I 1706, 37 sqq.

Dérivés : *almus* : nourricier, d'où « bienfaisant » (cf. gr. *τρόφιμος*). Épithète de déesses (Vénus, Cérés, Maia), de *parēns*, *genetrix*, *nūtrix* ; joint aussi à *ager*, *uītis*, *ūbera*, cf. Thes. I 1704, 27 sqq. ; *alumnus* ; *alumna* (ancien pcp. médiopassif substantivé) : nourrisson (= *τρόφιμός*, cf. Serv., Ae. 11, 33) ; et à basse époque « nourricier, -ère », cf. Non. 242, 32 ; et aussi « esclave né dans la maison » (= *θερπτός*, et remplace *uerna*) ; de là *alumnula* f. ; *alumnor*, *-aris* (tardif) ; *alimentum* (surtout au plur.) : aliment, nourriture,

d'où *alimentarius* ; *alimentō*, *-ās* (Chir.) ; *alimō*, *-ōnis* (Gloss., Plac., Anth.) ; *alimōnia* (*-mōnium*) « nourriture » (Varr. et n^o s. de l'Empire) ; *aliūtūdō*, *-inis* (*ale-*) f. ; *corporis pinguedō*, P. F. 25, 10 (de Caton ?) ; Gloss. ; *alūtūra* (Gell.) ; *aleber* (*-bris*), *-bris*, *-bre* (Gloss. et P. F. 23, 17 *-bria*, *bene alentia* ; cf. *salūber*) ; *alibilis* ; *alor*, *altrix* : rares et surtout poétiques, *uerba... accomodatō... historico aut poetae*, Fortun., Rhét. 3, 4, p. 123 (ni *al(i)ūtō*, ni *al(i)ūtus* n'existent) ; *altilis* : qu'on nourrit, qu'on engraisse (se dit surtout de la volaille) ; de là *altilia*, *-ium* ; *altiliās* (Gloss. Plac.), *altiliarius*.

De *alō* il y a un inchoatif *alēscō* « se nourrir », d'où « grandir, croître », attesté par Varr., Cens. 14, 2, *adulescentes ab ascendō sic nominatos*, et dans le composé *coalēscō*, *-is*, *-lūi*, *-litum* « grandir ensemble, se coaliser ». C'est également de *alēscō* que dérive *alētūdō*.

En composition, le verbe a le vocalisme *o*, *u* : *abolēscō*, *adolēscō*, *adulēscō*, etc. ; de même, un substantif *-olēs* figure dans *ind-olēs*, *sub-olēs*, *prōlēs*. Les anciens, pour expliquer ces formes, supposent l'existence d'un inchoatif *olēscō* ; ainsi Festus, 402, 19, *suboles ab olescendo*, *i. e. crescendo*, *ut adolescentēs quoque, et adultae et indoles dicitur...* ; et P. F. 5, 12, *exoletus qui excessit olescendi*, *i. e. crescendi*, *modum* ; et *inoleuit*, *i. e. creuit* ; cf. aussi *olescō*, Thes. Gloss. emend. s. u. Mais *adolēscō*, *adulēscō* peuvent représenter phonétiquement **adolēscō*, comme *indolēs*, *subolēs*, *prōlēs* peuvent être composés de **ind-alēs*, **sub-alēs*, **pro-alēs* ; **alēs* étant à *alō*, comme *caedēs* à *caedō*. Il est donc inutile, et sans doute erroné, d'admettre des simples **olēs*, **oleō* (cf. *aboleō*), **olēscō* qui ne se rencontrent pas dans les textes.

abolēscō, *-is*, *-ēui*, *-ere* : vieillir, se perdre, être aboli ; cf. *aboleō*.

adolēscō, *-is*, *adolēui*, *adultum*, *adolēscere* : grandir. Le vocalisme *u* est plutôt réservé à *adulēscēns* substantivé « jeune homme » et à ses dérivés *adulēscētulus* et *adulēscēntia*, qui désigne une période intermédiaire entre *pueritia*, et *iuuentūs*, qui chez les hommes va de quinze à trente ans environ. Le fait que *adulēscētula* sert de féminin à *adulēscēns* s'explique d'abord par ceci qu'un participe tel que *adulēscēns* ne comporte par lui-même aucune forme féminine, mais on a aussi remarqué que gr. *καίτοις* sert de féminin à *καίς*, lit. *tarndūtē* à *tar̄nas*, et même lat. *ancilla*, *puella* à **anculus*, *puer*. Le participe *adultus* signifie « qui a grandi, adulte ». M. L. 189 a. *exolēscō*, *-is*, *-ēui* (T.-L., *-uī* Charis.), *-ētus*, *-ēscere* : 1^o cesser de grandir ; 2^o tomber dans l'oubli, devenir hors d'usage ; mourir (Colum., Apul.). L'époque républicaine ne connaît que *exolētus* (avec vocalisme différent de celui de *aboliūtus* et de *adultus*, d'après *crētus*, cf. *obolētus* ?) ; cf. P. F. 70, 17, *exoletus qui adulescere, i. e. crescere desiūt* (cf. 5, 12, cité plus haut) ; *exolēta uirgō*, dit Plt. d'après Prisc., GLK II 490, 1. C'est seulement à l'époque impériale qu'on voit apparaître des formes personnelles du verbe (Tite-Live, Tac., Plin., Suét.). — Il semble qu'il y ait eu contamination avec *obolēscō* et que *exolētus* ait été rattaché dans le sens de « passé de mode » à *soleō*. C'est par ce sens de « passé de mode, vieilli » qu'on serait arrivé à celui de *exolētus* « mignon » (e. g. Cic. Mil. 21, 55), cf. *scortum exolētum*, Plt., Poen. 17. C'aurait d'abord été une épithète injurieuse, appliquée à un mignon, ou une prostituée « hors d'âge », qui en-

suite aurait servi à désigner l'espèce entière. Mais d'autres influences sont possibles, notamment celle de *aboleō*; et il est difficile de retracer l'origine et l'histoire d'un terme d'injure comme *exolētus*.

inolēscō, -is; -lēuī, *inolitus*, -ēscere : 1^o se développer dans, s'enraciner; 2^o implanter, enraciner (transitif). Ne semble pas attesté avant Vg. et Colum.

On trouve aussi, mais rarement, *perolēscō* « achever de grandir » (Lucil.) et *subolēscō* « naître à la suite, former une lignée ».

Indolēs a signifié d'abord « accroissement ». Il est glōsé *incrēmētum* dans P. F. 94, 12. Il a pris le sens de *ingenium* « nature intime ». Il se dit des hommes et des plantes (i. *frūgum*, *pecūdum*, Tite-Live 38, 17, 10; i. *arbōrum*, Gell. 12, 1, 16). Mot classique, mais rare. Les gloses montrent que l'étymologie populaire le rapproche de *dolor*, *indolēns*; elles l'expliquent, en effet, par *aetas iuuenalis quae dolorem nescit*. D'autre part, **indolēscō* (correspondant à *adolēscō*) se serait confondu avec *indolēscō* « souffrir ». Aussi le verbe n'est-il pas attesté.

Subolēs (écrit aussi *sobolēs* avec assimilation régressive) désigne « le rejeton » (= *surculus*), puis « la descendance ». *Prōlēs* est synonyme de *prōgeniēs* « descendance, progéniture ». *Subolēs* et *prōlēs* sont tous deux rares, archaïques et poétiques, cf. Cic., De Or. 3, 38, 153. Mais *prōlēs* a un dérivé ancien *prōlētārius* (pour lequel il n'est pas nécessaire d'imaginer, avec Bréal et Bailly, un intermédiaire **prōlētum* hypothétique; *prōlētārius*, comme *sōlūtārius*, est analogue des autres adjectifs en -*tārius* dont le *t* appartenait au radical, et la formation est la même que dans fr. *cloutier*, ou lat. *diūturnus* d'après *nocturnus*), qui est resté vivant grâce à son emploi dans la langue politique, où il a servi à désigner les citoyens de la dernière classe, qui ne fournissent à la cité d'autre ressource que leur progéniture, cf. P. F. 253, 6; Gell. 16, 10; Cic., Rep. 2, 22, 40. — Les gloses ont aussi *imprōlēs* ou *imprōlis*, -lus « qui nondum uir est », cf. P. F. 96, 7, synonyme de *impūber*.

alō a des correspondants exacts en celtique, où le vieil irlandais a, par exemple, *no-t-ail* « qui te nourrit », et en germanique, où l'on a le verbe v. isl. *ala*, v. angl. *alan* « nourrir », got. *alands* « ἐντρέφωμενος »; l'adjectif v. angl. *eald*, v. h. a. *alt* « ancien », qui à la même vocalisme, montre que l'*a* de lat. *alō* et de v. angl. *alan* est un ancien *a*; le gotique *a*, de plus, un particule *alips* « αὐτενός ». Le sens de got. *alpeis*, v. sax. *ald* « vieux » ne concorde pas exactement avec celui de lat. *alutis*; mais on voit par là que l'adjectif en *-*to*- tendait, au moins dialectalement, vers une spécialisation de sens; cf., du reste, lat. *ad-ultus* et le verbe *ad-olēscō*. Il n'y avait ni ancien parfait ni ancien aoriste; car l'irlandais a le prétérit *ro alt* « il a mangé », tandis que le latin a *alut*. Le rapprochement de l'épithète hom. ἄν-αλτος « insatiable » est incertain. Mais on ne saurait séparer les formes bâties sans doute sur des thèmes verbaux à *-*dhe/o*- et à *-*de/o*- suffixés: hom. ἤλ-δ-αυε (et att. ἄλ-δαίω), hom. ἄλ-δ-ή-σκοντος « croissant »; hom. ἄλ-θε-το « il a guéri » et ἄπ-αλ-θ-ή-σεσθον « vous guérez », ion. ἄλ-θ-αίω et ἄλ-θ-ήσκω *L'ē-* qui figure dans lat. *ad-ol-ē-scō* est du même type que celui qu'on a dans hom. ἄλ-δ-ή-σκοντος; la constance de -*ē-* dans les formes latines exclut l'hypothèse d'un ancien causatif du type de *monēō*, *monūi*, *monitus*. — Les formes latines

alimentum, etc., indiqueraient une racine dissyllabique; mais *alutis* ne concorde pas.

alogiō, -ās, -āre : a rationis tramite deuiare (Aug., Ep. 36). Emprunt tardif au gr. ἀλογέω.

aloxinum, -ī (*aloxanus*, *aloxanus*) n. : absinthe. Mot très rare et de basse époque, sans doute étranger. M. L. 377; B. W. sous *absinthe*; germ. v. h. a. *alhsan*.

alpha incl. : transcription du gr. τὸ ἄλφα, usité dans la latinité impériale (Mart. 2, 57, 4) au sens de « primus ».

alphabētum, -ī n. : transcription du gr. ἀλφάβητος, employé dans la langue de l'Église à côté de *abecedarius*.

alpus : *album*... *Sabini tamen alpum dixerunt. Vnde credi potest nomen Alpium a candore niuium uocatum*, P. F. 4, 8. La forme *alpus* dénonce peut-être une prononciation étrusque. Le rapport entre *alpus* et *Alpēs* est sans doute imaginaire.

alsius, **alsitō** : v. *algeō*.

altāria, -ibus (sg. *altāre* rare et tardif; sur *altāria* ont été refaits *altārium* [langue de l'Église] et même *altar* et *altāris*) n. pl. substantivé d'un adj. **altāris*, -e ou **altārius*, de *alō*? : autel sur lequel on brûle les offrandes. *Altaria sunt in quibus igne adoletur*, P. F. 5, 14; *altāria* est joint à *adoles*, Lucr. 4, 1237; Vg., Ae. 7, 71, *castis adolet dum altaria taedis*, etc., cf. Thes. I 793, 80 sqq. Le rapprochement avec *alutis* est dû sans doute à l'étymologie populaire et au fait que les autels élevés aux dieux d'en haut étaient surélevés : « — ab altitudine sunt dicta quod antiqui diis superis in aedificiis a terra exaltatis sacra faciebant; diis terrestribus in terra, diis infernalibus in effossa terra », P. F. 27, 1; cf. Serv., ad Ae. 2, 215, *superorum et aras sunt et altaria, inferorum tantum aras*. De là vient que *altāre* désigne parfois la partie supérieure de l'autel et est glōsé ἐπιθωμός. Pour la différence avec *āra*, v. ce mot. — Ancien, usuel, adopté par la langue de l'Église et panroman, cf. M. L. 381, B. W. s. u., et celt. : irl. *altóir*, gall. *allawr*.

On rapproche la racine de *adoleō*. Le suffixe est -*āl-*, avec la dissimilation normale de *l*.

altellus : — *Romulus dicebatur, quasi altus in tellure, uel quod tellurem suam aleret; siue quod aleretur telis; uel quod a Tatio Sabinorum rege postulatus sit in conloquio pacis, et alternis uicibus audierit locutusque fuerit. Sicut enim fit diminutiue a macro macellus, a uafro uafellus, ita ab alterno altellus*, P. F. 6, 29. Origine et sens également obscurs.

alter, **alterā** : v. *alius*.

altercum, -ī (*altercus*?), et **alterculum** n. : jusquiamé (Plin.); glōsé aussi ἀνεμώνη, CGL II 15, 20. — *Altercum, quod Graeci ἀνεμώνη uocant, qui biberunt... mente abalienantur, cum quadam uerborum alteratione : inde hoc nomen herba trahit altercum*, Scrib. Larg. 181. Étymol. pop.?

altus, -a, -um : proprement particpe passé de *alō*, *altus* ab *alendo* dictus, P. F. 7, 5. Mais de tout temps l'adjectif signifie seulement « haut » et « profond », en face de *excelsum*, qui désigne seulement la hauteur. Panroman dans ce sens, M. L. 387, B. W. sous *haut* (d'après

all. *hoch*), et celt. : irl. *alt*, gall. *allt*. De là *altitūdō*, -inis f., remplacé en roman par **alitia*, M. L. 386.

Le n. *altum* désigne la haute mer; de ce sens dérive *altānus*, -ī m. : autan, vent qui vient de la haute mer, M. L. 380. B. W. s. u.

En bas-latin apparaissent *altō*, -ās, remplacé, du reste, en roman par *altio*, -āre (cf. M. L. 385, et Thes. s. u.); *altiescō*, *altificō* (Ital.).

Altō est peut-être tiré de *exaltō* « exhausser, relever », qui semble un peu plus ancien (Col., Sén.), d'où *exaltatiō* (langue de l'Église), *exaltatiūe* (Cassiod.). *Altiāre* est sans doute bâti sur le comparatif, cf. *leuiāre*, *ampliāre*; d'où **exaltiāre*, M. L. 2935.

altiusculus : un peu plus haut (Suét.); *peraltus* (T.-L.). Composés en *alti-* dont la plupart traduisent des composés grecs en ὑψ- (comme *altiūronus* = ὑψίθρονος); quelques-uns sont proprement latins, par exemple le terme de rituel *altilāneus* : de haute laine.

Pour l'étymologie, v. *alō*.

alucinor, -āris, -ārī (et *hal(l)ucino*, graphie tardive; l'h initial semble adventice comme dans *honera*, *honusus*, cf. Gell. 2, 3, 3; la quantité de l'a et de l'u n'est pas connue) : dormir debout, rêver, divaguer. Verbe rare; non attesté avant Cic., ne reparaît plus avant Colum. — Dérivé de gr. ἀλῦειν par Cloatius Verus, cité par Gell. 16, 12, 3. Formé sans doute comme *uācinor*, *ratiocinor*, etc.

Dérivés : *alucinātiō* et *alucinātor* (dans Festus).

alucita, -ae (f.?) : moucheron, cousin (un seul exemple attribué à Pétrone par Fulgence).

alueus, -ī m. (et *alueum* n. tardif, cf. Thes. I 1789, 18 sqq.) : vase de bois, cuve, auge; cf. GGL V 439, 3, *lignum excauatum in quo lauantur infantes*; Plin. 16, 53, *alueis validi roboris*; 24, 67. Puis « cale d'un vaisseau, lit d'un fleuve, table à jeu (cf. *alueolus*) ». A basse époque, confondu parfois avec *aluus*. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 392 (*alueus*, *albeus*, -uea, -bea), B. W. sous *auge*.

Dérivés : *alueolus* (*alueolum*, P. F. 7, 17), M. L. 391; *alueāria*, -ium n. pl., d'où *alueārium*, -ī n. : ruche, M. L. 390 a; *alueātus* : creusé en forme de canal; *aluelātus*. Cf. aussi M. L. 393, **alvina*.

Pour l'étymologie probable, v. *aluus*. — Pour l'emploi au sens de « ventre », on verra sous *uenter* que les noms de cette partie du corps sont sujets à beaucoup de renouvellements.

alum, -ī n. (*alvus* [ha-] m.) : plante mal identifiée (*cotonea* chez les Vénètes, σόμφρον πετραίων chez les Grecs), peut-être la grande consoude (cf. Philogloss 91, p. 449 sqq.). Sur les différents noms de cette plante, v. Scribonius Largus, 83 : *sympitii radix* (= *conferua*, *soldago*, *herba consolida*) *quam quidam inulam rusticam uocant, quidam autem alūm Gallicum*. André, s. u.

V. it. *alo*, vén. *lugarico*.

V. *alūmen* et *halus*.

alūmen, -inis n. : alun. Non attesté avant Claudius Quadrig. Panroman, sauf roumain, M. L. 389, et germ. : ags. *alīne*; celt. : irl. *alīm*, gall. *elyf*. Cf. *būtūmen*, et comme celui-ci sans doute mot étranger.

Dérivés : *alūminārius*, -ī; *alūminātus* (ex-), -minō-

us. Peut-être faut-il y rattacher *alūta*, -ae f. : cuir assoupli avec l'alun, peau souple (déjà dans Caton?), M. L. 390, d'où *alūtiānus*, -a, -um.

Le seul terme qui se laisse rapprocher est un mot grec occidental : ἀλῶ(ο)μιον πικρὸν παρὰ Σόφρον. Hes. Terme technique d'origine obscure.

alumnus : v. *alō*.

alūta : v. *alūmen*.

alutiae, -ārum?, mot obscur (ibérique?) qui figure dans un seul passage de Pline, 34, 157, in *aurariis metallis, quae alutias* (*alutia* codd. deter., *aluta* Hardouin), *uocant*. Cf. *talutium*.

aluus, -ī f. (m. anté- et postclass.) : 1° ventre ou plutôt cavité intestinale (de l'homme et des animaux), cf. Cic., N. D. 2, 136; Isid., Diff. 1, 38, *aluus interior receptaculum cibi est quo sordes defluunt*, et CGL II 351, 41, *aluus* : κολοία ἢ ἔσω A ce sens se rattache *alūtinus* : qui a le flux de ventre (Plin.) Se dit aussi pour *uterus*, cf. P. F. 17, 18, *aluus, uenter feminae*; 2° ruche. Mais, dans ce sens, *alūarium* (singulier rare et refait sans doute secondairement sur le pluriel), *alūāria*, -ium est plus fréquent. — Ancien, usuel, technique. Non roman. Cf. *alueus*.

Sans doute apparenté à gr. ἀλός, ἀλών, lit. *aulýs*, *aulýs* « alus apium ». Pour la métathèse, dans un mot de caractère technique et populaire, cf. *neruus* et νεύρον, et les articles *paruus*, *taurus*.

ama (ha-), -ae f. : vase, récipient; en particulier, seau à incendie. Emprunt ancien (Caton) au gr. ἀμη. L'h, sporadique, est dû sans doute à l'influence mécanique de *hamus*. Diminutif : (*h*)*amula* (Colum.).

Le simple subsiste dialectalement en français sous la forme *aime*; *hamula* dans les dial. ital. et en provençal, M. L. 4014 et 4024; les deux en germ. : m. h. a. *āme* « Ohm », v. angl. *amol*.

amāraeus, -ī m. : marjolaine; adj. *amāracinus*. Emprunt (depuis Lucr., Catul.) au gr. ἀμάρακος. M. L. 398.

amārus, -a, -um : amer, sens physique et moral. Traduit πικρὸς et δριμύς. Souvent joint à *tristis*, opposé à *suauius*, *dulcis*. En jeu de mots fréquent avec *amor*, *amāre*, cf. Plt., Ci. 48, *an amare occipere amarumst?* — Ancien, usuel. M. L. 406.

Dérivés : *amāruentus*, renforcement de *amārus* (Gell., Macr.), d'après *lutulentus*, etc.; *amāror*, -ōris m. (rare, arch.); *amāriūdō* (fréquent), M. L. 405; *amāriūta* (Gloss.), M. L. 403; *amāriūtēs* (ξ. L. Catul.), *amāriūtās* (Vitruv. et Gloss.), M. L. 402 c; B. W. sous *amertume*.

Apparaissent en bas latin : *amāriter*, *amārō*, -ās; *amārēfāciō*; *amārēscō*, -is, M. L. 400; *amāricō*, -ās (Itala, trad. παραπικραίνω), id. 401, d'où *amāricōsus*, id. 402, **amāricus*, id. 402 a; *amāriūtōsus*; *amarizō* (hybride latin-grec de Plin.-Val. d'après πικριζω); *amāriφέō*; *amāricidiō* (Diosc.); *amārifolium* (Gloss.), M. L. 402 b; *examāricō* (cf. *exacerbō*); *amārola* f., v. André, s. u.

On rapproche skr. *amlaḥ* « aigre », suéd. et v. néerl. *amper* « aigre » (all. *Amper* « osseille »). Comme le remarque déjà Aulu-Gelle, 10, 5, 3, la formation rappelle celle de *auārus* à côté de *auēō*; elle n'est pas représentée autrement.

amāta, -ae f. : « uirgō uestālis ». Cf. Gell. 1, 12, 19, *amata inter capiendū a pontifice maximo appellatur, quoniam quae prima capta est hoc fuisse nomen traditum* est. Cf. le nom de la femme de Latinus et mère de Lavinie *Amāta*, le gentilice *Amātius* auquel on peut comparer l'étrusque *amōni*.

Certains voient dans *amāta* le participe passé passif de *amō* et dans la formule prononcée par le pontife « *īta te, amata, capio* » une sorte de prise de possession de l'épouse par l'époux; interprétation qui s'accorde mal avec le sens de *capio* et, du reste, avec l'âge où l'on choisit les vestales (entre six et dix ans, cf. Gell. ad l.). Du reste, *capio* se dit également du choix des prêtres masculins, flammes de Jupiter, pontifes, augures. L'explication d'Aulu-Gelle est la meilleure : *capio autem uirgo propterea dici uidetur, quia pontificis maximi manu prensa ab eo parente, in cuius potestate est, ueluti bello capta abducitur*.

ambactus, -i m. : — *apud Ennium* (A. 605) *lingua gallica seruus appellatur, ... seruus ambactus, i. e. circumactus dicitur*, P. F. 4, 20; dans César, B. G. 6, 15, 2, il est également appliqué aux Gaulois. Mot étranger — non pas mot d'emprunt.

Sont à rapprocher *ambascia*, qu'on lit dans la lex Burg. et la lex Sal., cf. M. L. 408 a, *ambactia* et *aban-tonia*, synonyme de *ancilla*, qu'on lit également lex Sal. cap. VI 5. V. B. W. sous *ambassade*.

Substitut gaulois de i.-e. **ambhi-k*olos*; v. sous *anculus*.

ambāgēs, -um f. pl. (le singulier n'apparaît qu'à partir d'Ov., à l'ablatif *ambāgēs*) : « sinuosités, détours » et, au sens moral, « circonlocutions, ambages », cf. Plt., Ps. 1255, *quid opus me multas agere ambages?* Doublet tardif *ambāgō*, -inis; adj. *ambāgiōsus*, Gell. 14, 1, 33.

De *amb* + *āg-*, forme à voyelle longue de la racine de *āgō*, sans doute élargissement d'un ancien nom racine; cf. *contāgēs*, *contāgium* en face de *tangō* avec *ā*. Même forme dans *indāgō*. V. *ambigō* sous *agō*. — Ancien, usuel, mais ignoré de la prose classique. Le sens propre n'est pas attesté avant Virgile. Sans doute ancien terme technique. Non roman.

ambar, -aris n. : ambre gris. Un exemple tardif dans Carm. Epir. 796. Venu sans doute de l'arabe. Cf. *nectar*.

ambascia : v. *ambactus*.

ambi-, **amb-**, **am-**, **an-** : particule attestée seulement comme premier élément de composé. Une trace de son emploi comme préposition est encore dans Charisius, GLK I 231, 11, qui cite *am fines, am segetes* (cf. P. F. 19, 16, *amsegetes dicuntur quorum ager uiam tangit*). Pour le sens, cf. P. F. 4, 22, *am praepositio loquelaris significat circum, unde supra seruus ambactus, i. e. circumactus dicitur*. Le sens est plutôt « de chaque côté de » que « autour » (*circum* et gr. *περὶ*) proprement dit.

Ambi- ne figure plus que dans des mots archaïques conservés par les grammairiens et les glossateurs : *ambiaxium* (l. *ambaxium*?) dans P. F. 24, 11; *ambiaxiocque circumeunte cateruatum*, de *ambi-* + *axium*, apparenté à *agere* ou à *axis*?; *ambignus* (*ambignus* Fulg.), cf. *agnus*; et sans doute ap. Varr., L. L. 7, 43, *ancilia ab*

ambecisu (qu'il faut vraisemblablement lire *ambicisu*); *ambilustrum* (Servius); cf. *Ambiuius*.

Ambidēns semble une création de Festus faite pour expliquer *bīdens* sur le modèle de ἀμφόδους; *ambidexter* est une transcription tardive de ἀμφοτερόεδρος; *ambifārius*, -riam (d'après *bifāriam*) ne sont attestés qu'à partir d'Apulée; *ambigenus* est dans Eugène de Tolède, *ambimanus* dans les gloses. Ces formes se rattachent à *amb-*, et non à *ambi-*.

Amb- est la forme normale devant voyelle : *ambāctus*, *ambāgēs*, *ambarduēs*, *ambegnī*, *ambedō*, *ambigenus*, *ambio*, *ambulō*, *amburbialēs*, *ambustus*; *am-*, n'est employé devant consonne : *ancile* (?), *ancisus*, *anculus*, *ancilla*, *amfāriam*, *anquiro*, *amicio*, *amplector*, *ampermini*, *amputō*. Pour *ancipis*, v. *ambō*.

Le préverbe latin *amb-*, de *amb-ūrō*, *amb-ustus*, etc., est évidemment apparenté à gr. ἀμφι. À côté de **ambhi*, ainsi attesté, le celtique et le germanique ont **mbhi* : v. irl. *imb*, *imm-*, v. h. a. *umbi* « autour ». Le skr. *abhi* est ambigu pour la forme et pour le sens (cf. lat. *ob*); le gotique a *bi* « près de »; le sens de « autour » n'est net et constant que dans les formes comprenant une nasale visible comme gr. ἀμφι et v. h. a. *umbi*. — Le *b* de *ombr. amb-oltu* « ambulātō » est issu de *f*, comme on le voit par osq. *amfret* « ambiunt », en face de *ombr. amprehtu* « ambītō », *ambretuto* (plur.); v. *anfractus*; toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 11 et 183, explique *amfret* par **am-feret* et *amprehtu* par **am-prae-ūtō*. Une forme *am-* est dans osq. *amnūd* « circuitū ».

ambicus : poisson inconnu (Polem. Silu.). Peut-être gaulois.

ambigō; **ambiguus**, -a, -um : v. -*agō*.

ambiō, -is, -iūi, -itum, -ire : aller autour, faire le tour de; spécialisé dans la langue politique en parlant de candidats qui briguent une magistrature et font leur cour aux électeurs, cf. Varr., L. L. 5, 28, *qui populum candidatus circum it, ambit*. Cette restriction du sens a contribué à détacher le verbe de *ēō*, dont il est un composé, pour le faire passer à la 4^e conjugaison. Cf. Prisc., GLK II 547, 2, *ambio ab eo* « *compositum solum mutauit paenultimam e in i; itaque in -io quidem desinentium regulam seruaui in participio et supino, quippe producta paenultima : ambitus; in nomine autem differentiae causa in -eo terminantium regulam seruans corripuit paenultimam : ambitus*. Ov., Tac., Plin. emploient *ambibat*, Plin. a encore *ambibunt*; mais dès Velléus se répand l'imparfait *ambiebam*, et Sénèque, dans Céd. 505, a un futur *ambiet*. Mais *ambitus*, *ambitio* ont gardé l'*t* de *itus*, *itum*.

Ambitus et *ambitio* se sont différenciés dans l'usage : *ambitus* est surtout employé au sens propre « chemin qui fait le tour de; pourtour » (cf. Varr., L. L. 5, 22); sens resté dans la langue des arpenteurs et géomètres, e. g. CIL V 506, 8 suppl., *locus cum ambitu datus*, cf. Pomp. Dig. 47, 12, 5; P. F. 5, 6, 15, 20; et M. L. 410. Le sens de « brigue » est rare, quoique attesté (ad Herenn. 2, 27, 43). — *Ambitio*, dans toute la langue classique, n'a d'autre sens que « brigue, ambition ». Le sens propre n'apparaît qu'à basse époque, chez les archaïques, et semble recréé par affectation étymologique.

De même pour *ambitiōsus*, qui signifie presque uniquement « intrigant, ambitieux ».

On trouve en bas latin *ambitor*, *-ōris* m.; *ambitiōdō*, *-inis* f. « évolution »; et en roman **ambitiāre*, M. L. 409; esp. et port. *andar*, etc.; **ambitiānus*, fr. *andain*, B. W. s. u.; un composé *exambiō* dans la langue de l'Église.

V. Les formes osco-ombriennes sous *ambi*.

ambō, -ae, -ō : collectif duel, employé à l'origine pour désigner deux individus ou deux objets envisagés comme un ensemble dont les deux éléments sont conjoints, au contraire de *uterque*, ce qu'indique, inexactement, d'ailleurs, le passage de Charisius, GLK I 65, 26, *ambo... non est dicendum nisi de his qui uno tempore quid faciunt, ut puta Eteocles et Polynices ambo perierunt, quasi « una »*. Romulus autem et Africanus non ambo triumphauerunt, sed uterque, quia diuerso tempore. Le sens est donc « tous les deux, les deux ensemble », e. g. Lex XII Tab. ap. Gell. 17, 2, 10, *cum perorant ambo praesentes*. Mais a été souvent confondu avec *uterque*, c. g. Vg., B. 7, 4, *ambo florentes aetatibus, Arcades ambo* (d'après Théoc. 8, 3); Ov., F. 6, 287, *utraque nupserunt, ambae peperisse feruntur*.

Ancienne forme de duel, que le latin a rendue commune aux trois genres (*ambō* fém. dans Plt., Ci. 525); le nominatif *ambae* peut, comme *duae*, être ancien; cf. le nominatif-accusatif féminin (et neutre) skr. *ubhē*, v. sl. *obē*. Mais l'influence analogique des autres adjectifs a déterminé la création d'un accusatif masculin *ambōs*, d'un féminin *ambās*, *ambābus* (cf. *duās*, *duābus*). La scansion *ambō* qui apparaît à partir de Valérius Flaccus est due à l'influence de *duō*. A basse époque apparaît même une forme *ambī* (comme *duī*), cf. Nips. Grom., p. 288, 12, *in ambis lapidibus*, et Virg. Gram. Ep. 6, p. 46, 11. On trouve aussi *ambō* joint à *duo*; ainsi *ambaeduū* dans le scolaste d'Aratus, p. 296, 8; forme conservée en roman, cf. M. L. 411.

Au premier terme de composés, *ambi-* dans *ambidiēns*, *ambifāriam*, *ambiformiter* (Arn.), *ambiuuium* d'après les formes correspondantes en *bi-*; avec syncope, *anceps*.

Ambō répond à gr. *ἄμφω* et a aussi un correspondant en tokharien (tokh. B. *ant-āpi* « tous deux »). Le mot se laisse couper en **ambh-bhō*. Pour le premier terme, v. lat. *amb-* dans *amb-igō*, *amb-ulō*, etc. Quant au second terme, got. *bai* « tous les deux », qui est passé à la flexion du pluriel parce que le germanique a perdu les formes nominales du duel, montre que i.-e. **bhō* désignait par lui-même « tous les deux »; les dialectes germaniques ont élargi cette forme simple de manières diverses. Le balte et le slave mettent devant le représentant de **bhō* les formes de la préposition qui répond pour le sens à gr. *ἀμφι*, lat. *amb-*, d'où lit. *abū*, v. sl. *obā*. L'indo-iranien a un autre renforcement, u-, d'origine obscure, d'où véd. *ubhā*, gāth. *ubā*. — Au premier terme des composés, *ambi-* = gr. *ἀμφι-*, comme *bi-* = *δ(F)-* (v. sous *duo*).

ambriçēs pl. : — *regulae quae transversae asseribus et tegulis interponuntur*, P. F. 15, 16; lattes transversales introduites entre les chevrons et les tuiles d'une toiture. Technique.

Rappelle *imbres*, *imbricēs*, dont il pourrait être, comme le suggère M. Niedermann, un doublet dialectal : *ambriçēs* en face de *imbricēs* rappelle osq. *ana-*

friss = lat. *imbribus* (v., toutefois, *imber*). Pour le *b* en face de l'*f*, cf. *rōbus* en face de *rūfus*.

ambrōnēs, -um : — *fuērunt gens quaedam Gallica, qui subita inundatione maris cum amisissent sedes suas, rapinis et praedationibus se suosque alere coeperunt... Ex quo tractum est ut turpis uitae homines ambrones dicerentur*, P. F. 15, 29; cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Sans exemple dans les textes. †

ambübāia, -ae f. : joueuse de flûte syrienne, par suite « femme de rien, prostituée »; cf. Porphyriion ad Hor. Sat. 1, 2, 1.

Le mot est originaire de Syrie, comme les femmes qu'il désigne : syr. *abbū* « flûte », *abbūbaj* « joueur de flûte ». Non attesté avant l'époque impériale. Pour l'*m* de *amb-*, cf. *sambūcus* et *sābūcus sambatus* et *sabatus*.

ambübāia (-e)ia, -ae f. : chicorée sauvage (Cels., Plin.). Autre nom de l'*intubus* (*intubaj*). Ainsi appelée sans doute par mauvais jeu de mots : *intubus intibus* rapproché de *tibia*, *tuba* et par là de *ambübāia*. V. André, s. u.

ambulō, -ās, -āui, -ātum, -āre : composé ayant pour premier terme le préverbe *amb-*, et glossé, correctement au point de vue étymologique, *περιπατῶ* ou *circumēō*. Le sens premier était « aller autour, faire un tour », d'où « se promener », encore fréquemment attesté depuis Plaute, cf. Thes. I 1872, 59 sqq. Dans la langue familière, à laquelle le verbe appartient spécialement (malgré l'emploi assez fréquent qu'en fait Cic., cf. Thes. I, 1870, 76; la poésie épique l'évite absolument peut-être en raison du crétiqne qu'il forme le plus souvent), s'emploie comme synonyme de *eō*, *gradior*, *uādō* avec le sens de « marcher (au pas) », « cheminer », « aller », et s'oppose à *stō*, *sedēō*, *currō*, cf. Gell. 16, 18, 14. Usité dans la langue juridique (cf. la formule *in ius ambulā*), militaire et médicale (Thes. I 1874, 21 sqq.). Se dit quelquefois d'objets inanimés, cf. Cat., Agr. 1, 3, *mare aut amnis, quae naues ambulānt*. Fréquent à basse époque, notamment dans la langue de l'Église (Itala, Vulg.), au sens physique et moral : *a. in* « marcher dans la voie de », *a. in deo*. — Bien représenté dans les langues romanes, où il a, avec *uādō*, suppléé *ire*. M. L. 412; B. W. sous *aller*.

Dérivés et composés : *ambulus*, conservé comme second terme de composé dans *fūn-ambulus*; *ambulātio* : promenade (abstrait et concret); *ambulātium-cula* (Cic.); *ambulātor, -atrix, -ōrius* (M. L. 413), *-tūra* f. « amble » (Vég., Chir.), *-tus* (Arn.), *-tiuus* (n. pl. *tūa*); *ambulācrum, ambulābilis* (Boèce, trad. sans doute *βαδιστικός*), *-tilis* (Vitr., St Aug.); *ab-, ad-, de-, ex-, in-, ob-, per-, red-ambulō* rarement attestés, et leurs dérivés (*dēambulācrum*, etc., tardifs).

amb-ulāre est un verbe duratif en *-ā* précédé de préverbe, comme *ē-ducāre, oc-cupāre*. L'ombrien a une forme verbale sans le suffixe *-ā* dans *amb-oltu* « ambulātō » (T. E. VI b. 52, sens contesté par Vetter, *Hdb.*, p. 261) et le latin a *alacer* (v. ce mot). La forme radicale **el-* apparaît en second terme de composé : *ex-ul-*. Hors de l'italique une racine **el-* « aller » est attestée en celtique (m. gall. *el* « qu'il aille », etc.; cf. Pedersen, *Vergl. Gr. II* 353). On a, en outre, rapproché gr. *ἀλόμαι*, lettre *aluōt*

« errer », dont les sens sont trop différents, et, mieux, le groupe de gr. *ἐλαύνω, ἐλάσαι*, avec les formes élargies hom. *ἤλυθον*, ion.-att. *ἤλυθον* (thèmes **el-u-*, **el-u-dhe-*, **el-dhe-*), peut-être arm. *eli* « je suis monté, je suis sorti ».

amburbium, -bāle : v. *urbs*.]

amellus, -ī (amella, -ae) f. : amelle, *μελίφυλλον*. Attesté depuis Virgile. Étymologie populaire dans Serv., G. 4, 278, *Mella fluvius Galliae est, iuxta quem haec herba plurima nascitur, unde et amella dicitur*. Gaulois ?

amentum : *alumen scissum* (Theod. Prisc.). Sans explication. †

ames, -itis m. : perche ; perche à oiseau ; manche d'outil, levier. Le pluriel *amitēs* désigne les brancards ou les bâtons d'une chaise à porteur, les traverses horizontales d'une barrière à claire-voie, etc. Cf. Rich, s. u. — Attesté depuis Horace. Technique. M. L. 419. A chance d'être emprunté, comme beaucoup de termes techniques en *-es, -itis* : cf. *termes*.

amfractus : v. *anfractus*.

amicinium : *utris pediculum ex quo uinum defunditur*, P. F. 14, 8, et Gloss.

amicio, -is, amieui (amicū), amictum, amictro : jeter un vêtement autour de soi (cf. la glose *amicio* : *περιβάλλω ἱμάτιον*, et, pour le sens, cf. aussi *ἀμπεχόνη* et l'emprunt tardif *amphibalum*). — Ancien, usuel.

Le rapport étymologique avec *iacio* est encore senti dans Varron, L. L. 5, 131, *amictui dictum quod amictum, i. e. circumiectum* (cf. P. F. 26, 4, *amiculum... a circumiectu dictum*) ; et le même Varron écrit *primum indutus, tum amictui quae sunt tangam*, distinguant le « fait de jeter autour de soi un manteau », *amictus*, du « fait d'enfiler un vêtement », *indutus*. *Amictus* a désigné ensuite le vêtement lui-même, comme *amiculum*, -ī n. Toutefois, par suite de la spécialisation de sens, le rapport avec *iacere* s'est généralement effacé et *amicio* est passé à la 4^e conjugaison, comme les autres verbes en *-io* dont le suffixe est précédé de deux brèves, cf. *parere/reperire (amicier, Plt., Cas. 723 ; amictior, Pe. 307)*. On voit même apparaître tardivement un parfait *amicū* et un participe *amicītus*. Autres dérivés : *amicōrius* ; *amicimen* (Apul.) ; *amictor, -āris* (tardif). Cf. aussi, sans doute, *redimiculum* et *redimio*.

De *amb-* et *iacio*, mais avec un traitement singulier.

amēns : v. *amē*.

amidula, -ae f. : amande, amandier. Emprunt populaire et latinisé au gr. *ἀμυγδαλή* que la langue écrite se contente de transcrire : *amygdala, -dalum*. Outre *amidula*, condamné par l'App. Probi, on trouve aussi *amandola, -dula*, d'après *amandus*, plutôt que d'après *mandere*. Le mot apparaît diversement déformé dans les langues romanes ; v. M. L. 436, et B. W. sous *amande*. Passé en germ. : v. h. a. *mandala* « Mandel ».

amilum (amyllum), -ī n. (sur la forme, v. Meyer-Lübke, *Litbl. f. germ. u. rom. Philol.*, 1917, 241 sqq.) : amidon ; M. L. 437, B. W. s. u. ; germ. v. h. a. *amul*, etc.

Emprunt au gr. *ἀμύλον*, d'abord attesté sous la forme *amilum*, puis *amyllum, amulum* et aussi *amolum*, par un faux rapprochement avec *mola*, cf. Thes. s. u. De là le

déminutif (tardif) *amylo, -ās* (et *amolō*). Cf. *molucrum* et *μύλακρον*.

amiō : v. *hamiō*. †

amita, -ae f. : sœur du père, tante paternelle. Ancien, bien que non attesté avant Cic., Clu. 39. M. L. 424 ; B. W. s. u. ; irl. *ammai* ? De là : *amita magna* « grand-tante », M. L. 424 a, *maior, maxima* ; *abamita* (cf. *abauus*) ; *amitinus* : cousin germain.

Amita est à rapprocher de *amma*, comme *auunculus* de *auus*. La tante du côté maternel se dit *matertera*, mais la distinction n'a pas été maintenue dans les langues romanes, où ne sont gardées que les formes familières et tendres : *amita, au(u)nculus*.

Ces formes de noms familiers et enfantins se présentent avec consonne intérieure simple ou géminée ; v. sous *anus*. Le type est comparable à celui de lit. *anīta* « belle-mère », en face de lat. *anus* ; mais, à la différence du lituanien, le latin a une voyelle intérieure brève. V. *amma*.

amma, -ae f. : oiseau de nuit. V. le suivant.

amma, -ae f. : maman. Mot du langage enfantin, non attesté directement (tandis que *mamma* existe dans les textes), mais dont l'existence est supposée par le témoignage des langues romanes, cf. M. L. 425, et par la glose d'Isidore, Or. 12, 7, 42, *haec auis (striz) uulgo amma* (cf. *amma, auis nocturna*, Lib. Gloss. et Thes. Gloss. emend. s. u.) *dicitur ab amando parvulos, unde et lac praebere fertur nascentibus*. Cf. les noms propres *Amma, Ammius, Ammia, Ammiānus*, osq. *Amma* f « Mātri », nom d'une divinité, etc. Mais *amma*, dans Palladius, Hist. monac. 1, 21, p. 3006, n'est que la transcription du gr. *ἀμμάς* « mère (spirituelle) ». Même géminée expressive que dans *anna* (?), *atta, pappā*. De *amma* dérivent *amita* (comme de *atta, atauus, de auus, au(u)nculus*) et peut-être *amāre*.

Cf. v. isl. *amma* « grand'mère », v. h. a. *amma* « maman (qui nourrit) ». Ces mots populaires, expressifs, constamment refaits, ont des formes variées ; cf. gr. *ἄμμα* et *τέτα, τατά*, sous *atta*, etc. Il y a lieu d'en considérer le type plus que de tenter de restituer des prototypes. Cf. *mamma* et *amita*.

amentum, (āmentum), -ī n. : courroie de javelot, lacet de soulier. *Amentata quibus ut mīti possint uincuntur iacula, siue solarum lora* ; *ex Graeco, quod est ἄμματα, sic appellata, uel qui aptantes ea ad mentum trahant*, P. F. 11, 3.

Les manuscrits anciens ont la graphie *amentum* (MPR de Vg., Ae. 9, 665 ; α de Cés., BG 5, 48, 5, tandis que la famille β a *amentum*) ; les formes romanes remontent à *amentum, amentāre* ; cf. M. L. 417.

Dérivés : *āmentātus* (Cic.), d'où *āmentō, -ās* (époque impériale) ; *āmentātiō* (Tert.).

Sans doute de **ap-men-tum*, cf. *apiō* ; non de **ag-men-tum*.

amnis, -is m. ; fém. : à l'époque archaïque. Le masculin est dû peut-être à l'influence de *fluuius* (sur la répartition des formes d'ablatif en *-ī* et en *-e*, v. Thes. I 1942, 57 sqq.) : fleuve, cours d'eau (souvent personnelifié et divinisé ; cf. Thes. s. u. 1948, 11 sqq.). Mot surtout poétique et du style noble, cf. Thes. I 1943, 5 sqq., usité

aux époques archaïque et classique et dans la latinité d'argent, mais qui disparaît ensuite à peu près totalement de la littérature. César l'ignore, alors qu'il emploie *fūmen* plus de 200 fois ; Cornélius Népos également ; de même Suétone ; Salluste n'en a qu'un exemple (contre vingt-deux de *fūmen*). Tite-Live est le seul des historiens qui en use souvent, en raison du caractère poétique de son style. Même rareté des dérivés et composés : *amniūlis*, CIL XIV 364, d'après *fluviūlis* ; *amniculus* (s. l. de T.-L.) ; *amnicus* (non attesté avant Pline) ; *amnicola*, *amnigenus*, composés poétiques de la langue impériale ; *amniensis (urbis)* dans P. F. 16, 5. V. en dernier lieu, K. Van der Heyde, *Mnemos.* 60, 146 sqq.

Cf. les noms de ville *Interamna* (d'un adjectif **interamnus*), *Antemnae*, dont Varr., L. L. 5, 28, a bien vu l'étymologie ; le cognomen *Interemnia*.

Motlitalo-celtique ; cf. le substantif féminin irl. *abann*, gall. *afon* « rivière » et le nom de rivière, v. brittonique *Abona* (l'irl. *amhain* semble emprunté au latin). Le rapprochement avec le nom, du genre animé, de l'« eau » en indo-iranien, āp- (skr. *apáh*, etc.) est probable, mais non sûr. Le mot balteque correspondant, v. pruss. *ape*, lit. *ùpé*, signifie « cours d'eau » ; cf. arm. *get* « fleuve », de la famille du sl. *voda* « eau », etc. L'opposition entre le p indo-iranien et balteque et le b italico-celtique a beaucoup d'analogues et s'expliquerait aisément à la fin d'un thème de type athématique. Pour l'-i-, cf. le rôle de -i- dans *canis*, *iuuenis*, etc., et *apis*, *unguis*, etc. V. *aqua*.

amō, **-ās**, **-āui**, **-ātum**, **-āre** : aimer. Terme général, qui s'emploie dans toutes les acceptions du verbe, transitif et absolu : « faire l'amour », e. g. Sall., *Cā.* 14, 6, *ibi primum inuenuit exercitū populū Romanū amare, portare* ; « être amoureux », « avoir une maîtresse » (d'où *amāns*, *amātor*), cf. Tér., *An.* 185, *meum gnatum rumor est amare* ; puis, d'une manière générale, « aimer », d'amour comme d'amitié, « aimer à » (avec un infinitif), comme grec *φιλέω* (cf. Quint. IX 3, 17). Se dit des dieux (cf. la formule courante *ita me di ament*), des personnes et des choses ; usité aussi dans les formules de politesse, *amō tē*, *amābō*, où le sens est très affaibli. Traduit *φιλέω* comme *έρω* ; différencié de *diligere*, cf. Non. 421, 28, *amare uim habet maiorem ; diligere est leuius amare*, et Cic., ad Brut. 1, 4, *Clodius ualde me diligit, uel, ut εμπατικώτερον dicam, ualde me amat* ; Isid., *Diif.* 1, 17, *amare nobis naturaliter insitum, diligere uero electione*. Mot expressif, et affectif, particulièrement usité dans la langue familière et parlé, qui l'emploie, entre autres, comme synonyme de verbes de sens plus abstrait *laudō*, *probō*, *grātus sum*, cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 141. Usité de tout temps, panroman, sauf roumain. M. L. 399 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *amor* m. « amitié » et « amour », traduit *έρως* et *φιλία*. Nom de genre animé (cf. *sopor*) ; personifié et divinisé, correspond à gr. *Ἔρως* ; le pluriel *amōres* a le sens abstrait et concret : *amores et deliciae tuae*, Cic., *Diu.* 1, 36. M. L. 427 ; B. W. sous *amour*. Dérivés et composés : *amōrābundus* (Laber. ap. Gell. 11, 15, 4) ; *amōrātus*, CIL VI 10185 ; *amōrifex*, *amōrificus*, tardifs et rares.

amicus adj. (arch. *ameicus*, cf. Thes. I 1902, 36 ; et *amecus* d'après P. F. 14, 13 : *ab antiquis autem amici et amecae per E litteram efferbantur*) : ami (de) ; subst.

amicus, *amica*, ce dernier, dans la langue érotique, avec le sens de « maîtresse, amante » ; M. L. 422 ; *amicitia* : amitié (et non amour, sens réservé à *amor*), remplacé dans les langues romanes par **amicitiās*, M. L. 421 ; *amicālis*, tardif, sans doute fait sur *φίλος*, *φιλικός* ; *amicābilis*, tardif et rare ; *amiculus*, -a, diminutifs familiers attestés depuis Cicéron ; *amicarius*, -cōsus (Diom., GLK I 326, 17).

A *amicus* s'oppose *inimicus*, -a, -um « ennemi » (d'abord « ennemi privé », cf. *hostis*), M. L. 4435, qui a aussi des dérivés, *inimicitia*, etc.

A *amō* se rattachent : *amāsius* (Plt.), dont l's semble dénoncer le caractère dialectal ; *amāsio* (tardif) ; *amāsinculus* (Pétr.) ; *amātor* (classique, attesté depuis Plaute, qui l'emploie seulement au sens de « amant, galant », tandis que Cic. l'emploie en bonne part), M. L. 407 ; *amātrix* f., M. L. 408 ; *amātiō* (Plt.) ; *amātōrius* = *ερωτικός*, d'où *amātōrium* n. = *φίλτρον*. *Amātor* suivi d'un génitif a servi à traduire des composés grecs en *φίλο-* : a. *ciuiūdis* = *φίλοπολιτης* ; a. *frātrum* = *φιλάδελφος*, d'où *pecūniae, uerbōrum* = *φιλάργυρος, φιλόλογος* ; *amāscō*, -is (rare, Naevius, Gramm.), *amātūrius*, -ire (Gramm.) ; *adamō*, -ās : « s'empêcher de », non attesté avant Cicéron, usité le plus souvent au perfectum ; a surtout la valeur inchoative, a dû se substituer à un ancien **adamāscō* ; cf. Thes. s. u. Dérivés tardifs et rares : *adamātor*, -tōrius.

deamō : uehementius *amō* ; cf. *dēperēō*. Mot de la langue comique et familière.

redamō, -ās : création de Cic., *Lael.* 49 (cf. Laurand, ad loc.), pour traduire *ἀντιφιλῶ*.

Cf. la glose d'Hezychius : *ἀμαρνεῖν τὸ φιλεῖν καὶ Φρύγες τὸν φίλον ἔδαμνα καλοῦσιν*, glose confirmée par d'autres témoignages. Or *ad-* est un préverbe connu du phrygien. L'étrusque *aminō* « Amor » (divinité), rapproché par Kretschmer, est, de toute façon, lointain. On peut se demander aussi si *amāre*, qui a la forme d'un dénominatif, ne serait pas un mot populaire expressif à rapprocher de *amīa*, *amma* ; cf. *cacāre* en face de gr. *κακῶ*.

Le marr. *amaten* « amāuerunt », Vetter, *Hdb.*, n° 218, est obscur.

amoenos, **-a**, **-um** : aimable, agréable. Se dit surtout des choses et des lieux, comme le gr. *εραῖος*. Mais *amoeniūs* a un sens plus large que l'adjectif et se dit également des personnes. — Ancien (Enn., Plt.) ; classique. Nom roman ; irl. *aimind*. Dénomatif tardif *amoeno* ; composé *amoenifer* (Ven. Fort.).

Rapproché de *amāre* par les anciens : *amoena loca... quod solum amorem praestent et ad se amanda alliciant*, Varr. ap. Isid., *Or.* 14, 8, 33 ; cf. P. F. 2, 19. Mais la dérivation est obscure. Zimmermann, *K. Z.* 44, 368 sqq., 47, 174, suppose l'adjectif dérivé d'un mot enfantin **amoi* (thème en -oi) et compare *Mamo(i)*, *Mamoena*, CIL X 5532, *Mamma*, X, 4213, gr. *μαμῶ* (?).

Le rapprochement de *moenus*, *mūnus* (cf. Verrius Flaccus ap. Isid., *Or.* 14, 8, 33) n'est qu'un mauvais jeu de mots (cf. Plt., *Tru. Prolog.* 2). Mais la diphtongue *oe*, au lieu d'aboutir à *ū*, s'est maintenue devant *n* comme dans *poena*, *Poenus*, *moenia*. Cf. *lagōna*.

amolocia (*ama-*), **-aō** f. : synonyme de *chamaemelon*, sorte de camomille, campanien d'après le Ps. Ap 23,

11 sqq. : *Itali benevolentem, ... Campani amolocia, Tusci abiana, Daci amolusta (ama-)*... — Passé avec diverses déformations dans quelques dialectes romans, cf. M. L. 395 et 396. La forme latine est elle-même mal fixée. La finale de *amolusta* fait penser aux mots en *-esta, -ista, -usta*, du type *genesta*, etc.

ampendicēs : v. *pendeō*.

amphora, *-ae f.* : amphore. Emprunt ancien (déjà dans Caton et Naevius) et latinisé au grec m. ἀμφορέας avec un changement de déclinaison qui a amené un changement de genre, comme dans beaucoup d'emprunts populaires, cf. *glaucoma*. *Amphora* doit être fait sur une forme d'accusatif contracté, toutefois la seule forme attestée est ἀμφορέα; cf. Debrunner, IF 46, 1928, p. 91. L'origine étrangère a toujours été sentie; ainsi Cael. Aurel., Chron. 2, 2, 23, *testea uascula, quas Graeci amphoras uocant, siue uitrea*.

Dérivés tardifs : *amphorarius, amphorula*.

Une trace d'une prononciation ancienne *ampora* est conservée dans l'appendix Probi : *amfora, non ampورا*. Il semble que — dans la mesure où elle avait le mot — la langue populaire ait gardé la forme sans aspirée (cf. *purpura*) qui est la seule attestée pour le diminutif :

ampulla, *-ae* (qui n'a pas suivi le sort de *amphora*, parce que le lien des deux mots n'était plus senti à l'époque classique) « petit vase de terre ou de cuir; ampoule de verre »; puis, comme gr. λήκυθος et à son imitation, « mots sonores; style ampoulé »; d'où *ampullari* (Hor., Ep. 1, 3, 14) : ληκυθίζειν, cf. Recueil Edm. Pottier, p. 318; *ampullarius* : ληκυθοποιός; *ampullaceus* « en forme d'amphore (*ampullacium*, etc.); *ampullula*.

M. L. 431; B. W. sous *ampoule*. Tandis que *ampulla* a survécu sans la langue parlée, *amphora* n'a pas persisté, mais est demeuré en germ. : v. h. a. *ambar*, etc.

ampla, *-ae f.* : poignée (d'un bouclier), anse (d'un vase) = gr. λαβή, λαβής; puis, métaphoriquement (comme *ansa*), occasion (rare, peut-être dans Cic., Verr. 3, 60). En dehors de cet exemple douteux, ne se trouve que dans Ammien, Rufin et Servius. M. L. 429.

Les rapprochements proposés pour expliquer ce mot technique sont tous incertains.

amplector (-plexor) : v. *plectō*.

amplus, -a, -um : large, ample, vaste, puis « grand, abondant, nombreux »; souvent avec idée d'éloge ou de respect, d'où *uir amplissimus*, etc. — Ancien (Liv. Andr.). Panroman, sauf roumain. M. L. 430.

De l'adverbe *amplē* (*ampliter*), le comparatif *amplius* a été employé dans la langue juridique pour réclamer un supplément d'enquête; de là le double sens de *ampliāre* « augmenter, agrandir » et, dans la langue du droit, « ajourner »; *ampliātio*; *exampliā*. *Amplius*, dans la langue commune, a le sens de *ultrā, praeterē*, ou simplement *plūs*. Conservé peut-être dans le v. fr. *ampliois*. Dim. : *ampliusculus* (arch.).

Ampliūdā, -inis f. (sens physique et moral).

Amplāre, qui est dans Pacuvius, a été remplacé par une forme plus pleine dérivée de l'adjectif composé *amplificus, amplificāre*; de là *amplificātiō* qui dans la langue de la rhétorique traduit αυξησις; *examplificō*.

Aucun rapprochement net.†

amptermīni : v. *ambi* et *pertermine, terminus*.

amptuō, *-ās, -āre* (*antr-, andr-*; sur la forme, v. Marx, Lucilius 320) : sans doute ancien terme de rituel, conservé par Festus, dont les manuscrits hésitent entre *amptuare, antruare, andruare, antroare*; ainsi, 334, 19, *redantruare dicitur in Saliorum exultationibus* : « cum praesul amptuauit », *quod est motus edidit, ei referuntur idem motus, Lucilius* (330), *Pacuius* (104); P. F. 9, 1, *andruare i. e. recurrere a Graeco uerbo ἀναδραμειν uenit*; *hinc et drua uocata est*; id. 9, 3, *antroare gratias* (l. *gradus?*) *referre. Truant mouentur. Truam quoque uocant quo permouent coquentes extra*.

De *am(b)-truō*? La graphie *andruare* est peut-être influencée par l'étymologie grecque, à laquelle songe Festus.

ampulla : v. *amphora*.

ampulō : v. *puō*.

amulētum (*amo-*), *-ī n.* : = φυλακτήριον; amulette, talisman. Attesté depuis Varron. L'origine du mot étant inconnue, la forme ancienne n'en peut être précisée. La graphie *amuletum* (*amolium* dans le cod. Bob. de Charisius, GLK I 105, 9) est peut-être due à un rapprochement avec *mollīō* (cf. Varr. ap. Charis., GLK I 105, 9) ou avec *āmōliri*, cf. la glose *amolumentum...* φυλακτήριον, CGL II 473, 49. V. R. Wunsch, Glotta 2, 219-250.

amulus, -ī m. : amble (ombre) chevalier (Polem. Silu.). M. L. 432. Sans doute gaulois, cf. Jud, *Arch. Rom.* 6, 201.

amurca (*amurga*), *-ae f.* : eau provenant de la pression de l'olive. Emprunt probable au gr. ἀμόργη, attesté depuis Caton. L'affirmation d'Isidore, Or. 17, 2, 69, que le mot grec vient du mot latin est vraisemblable, étant donné l'emprunt de *oleum, oliuom, oliua*. D'après Servius, Georg. 1, 194, la prononciation est *amurga*; les langues romanes attestent à la fois *amurca* et *amurga*, cf. M. L. 433; l'irl. a *amar*; cf. aussi le dérivé **amurcula* 435. Le c de *amurca* peut s'expliquer par un intermédiaire étrusque.

Dérivé : *amurcarius, -a, -um* : et *examurgō, -ās* : écurer (rare et tardif).

amussis, -is f. : niveau, règle ou équerre de charpentier; outil de fer pour polir les pierres; cf. Varr., *Quaest. Plaut. lib. II* cité par Non. 9, 3. Ancien, technique. De là : *amussium* (Vitr.); *adamussim* (formé comme *admodum*), cf. gr. κατὰ ὁράματα, d'où l'on a tiré *amussim*; *examussim* glosé par P. F. 70, 21, *regulariter*; *amussis enim regula fabrorum est uel, ut alii uolunt, ferrentum quo in poliendo utuntur*. Dans *examussim*, *ex* sert sans doute à renforcer *amussim*, considéré comme un adverbe en *-im*; cf. *fatim* tiré de *ad fatim* : et *emussitiata* employé par Plaute, Mil. 632, et que P. F. 67, 1, glose *ad amussim facta*. Formes archaïques, qui ont disparu du latin classique. Sans étymologie connue.†

amylum : v. *atylum*.

***an** : préverbe que l'on a voulu retrouver en latin (cf. *anhēō*), mais dont l'existence est des plus douteuses; les formes où il semble figurer s'expliquent par *am(b)-, an-*, ou par *ante* (avec haplogie dans *antestāri*).

an, annē : particule interrogative, marquant un doute

assez fort ou une restriction « est-ce que peut-être, est-ce que vraiment? ou bien est-ce que »; d'où l'emploi avec des formules de politesse comme *obsecrō, amābō, quaesō*; dans des interrogations d'allure rhétorique, *an existimas, an credis, an tibi uidetur, an ignoras, an non putas, an non uides*, et, à l'époque impériale, *an forte, an fortasse, an forsitan*, qui supposent une réponse négative. *Anne*, rare (Tér., Haut. 999), s'emploie surtout dans les interrogations doubles, devant voyelle, ou après un *an*, ou pour des raisons de rythme ou d'harmonie.

Le sens dubitatif de *an* en justifie l'emploi dans les interrogations doubles ou triples : *iuben an non iubes?*, Plt., Cap. 846; *est an non est?*, Tér., Eun. 546; *pulicesne an cimices an pedes?*, Liv. Andr., Com. 1, dont les seconds termes sont présentés comme moins sûrs que le premier; et dans l'interrogation indirecte après les mots impliquant le doute ou l'ignorance : *dubitō, ambigitur, quaerō, quaesitiō est, nīl refert, nesciō, haud sciō, fors an, forsitan*, cf. Thes. II 7, 65 sqq., ou dans le second membre de l'interrogation double : *nunc mi incertum est abeam an maneam, an adeam, an fugiam*, Plt., Au. 729. Une construction comme celle de Tertullien, adu. Iud. 6, *quaerendum an iam uenerit an necne*, est incorrecte.

L'emploi des particules gr. ion.-att. *ἄν* et même *γοτ*. *an* est autre. On s'est demandé si lat. *an* ne serait pas une forme brève de *anne*, qui peut s'analyser en **at-ne* (cf. *at*). Mais cette hypothèse se heurte au fait que *an* est toujours scandé bref. Cf. Lindsay, *Early latin verse*, p. 123, § 13. *Anne* est sans doute à *an* comme *nōnne* à *nōn*. Ceci posé, il reste possible que, dans les trois langues, les emplois s'expliquent par des développements différents d'une même particule **an* servant à affirmer : c'est ce qu'admet M. Musié, *Rad* de l'Académie de Zagreb, 237 (1929), p. 194 sqq.

anaphus : *uas uinarium quod rustici uocant hanapum... rectius autem scribitur anaphus. Graeci enim dicunt illud anaphos et ymofofos* (= οἰνοφόρος, CGL V 583, 8. Latinisation pédante d'un mot germanique, M. L. 4153.

anas, -atis (-iis; gén. pl. -*tum* et -*tium*) f. : canard. Attesté de tout temps. La langue hésite entre *anas, -iis* avec apophonie (Plaute, Cic.) et *anas, -atis* (Varr. et les écrivains postérieurs); cf. le cas de *alacer*. La différence se retrouve dans les dérivés : *anaticula* et *anaticula*. On trouve aussi *anatina, -ae* (Pétr. 56, 3; certains, toutefois, lisent *anetina*, v. commentaire de Perrochat, ad l.), *anaticus, -a, -um* (Greg. Tur.); *anatiarius* (Inscr.) : marchand de canards. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à *anas, -atis, anaticula*; et à **anitra*, M. L. 439-440; B. W. sous *cane*; *anatem* a fourni peut-être le bas-all. *ante*.

Cf. v. isl. *and* et v. h. a. *anut*, lit. *antis*, v. russe *uotvi* et serbe *ūva* (supposant **oty*), donc **anst* « canard ». Au même sens, le grec a béot. *ἄνσσα*, ion. *νήσσα*, att. *νήττα*, donc **νᾱττα*. L'*ā* de véd. *āiḥ*, qui désigne un « oiseau aquatique », est ambigu; on peut y voir **na*, c'est-à-dire **n̄*, et rapprocher le mot sanskrit des précédents. Cf. *nō, nāre*?

anaxant : v. *aiō*.

ancaesa, -ōrum n. pl. : — *dicta sunt ab antiquis uasa, quae caelata appellamus, quod circumcaedendo talia fiunt*,

P. F. 18, 19. Cf. *ancile, ancisus*. Toutefois, la forme ne présente pas l'apophonie, et on peut se demander si l'on n'a pas affaire à un mot dialectal avec *an (= in) + caesa = incisa*, qui convient peut être mieux au sens que *circumcaesa*.

acentus, -ūs : v. *accentus* sous *canō*.

anceps, -cipitis adj. (forme ancienne *ancipes*) : v. *ambō* et *caput*.

ancle, -is n. (gén. *anciliorum*, Hor., Od. 3, 5, 10; -*lium*, Tac., H. 1, 89) : bouclier ovale, échancré des deux côtés dans le milieu (tombé du ciel sous le règne de Numa Pompilius; sur la légende, v. P. F. 117, 13; Ov., F. 3, 259-398). Vieux mot conservé seulement par la tradition.

L'étymologie ancienne dérive le mot de **am(b) + un* adjectif dérivé de *caedō* (en composition -*cidō*), cf. *scutum breue quod ideo sic est appellatum quod ex utroque latere erat recisum ut summum infimumque eius latius medio pateret*, P. F. I. l. L'hypothèse est plausible. Le suffixe serait **-sli*. Cf. *ancisus* employé par Lucr. 3, 660; *ancisiō* dans Isid., Or, 18, 12, 3; et *incilis, incile*. Toutefois, ce bouclier est représenté à Cnossos, à Mycènes, et il peut s'agir d'un mot emprunté. Cf. G. Dumézil, *Jupiter, Mars, Quirinus*, p. 234 sqq.

ancilla : v. *anculus*.

***ancilābris, -e** : — *mensa ministeriis aptata diuinis. Vasa quoque in ea (aenea?) quibus sacerdotis utuntur, ancilabria appellantur*, P. F. 10, 18; *ancilabris (mensa) ea quae in sacrificiis dis ancilatur, quod est hauritur ministraturque*, id. 67, 28. Cf. encore CGL II, 567, 5; *ancilator* (anciator codd.) *minister fidelis et occulta sciens*.

Terme de rituel, non attesté dans les textes, sans doute dérivé de *anclo*, plutôt que de *anculo* (cf. *anculus*).

anclō, -ās, -āro (*anclor* d'après Pris., GLK II, 391, 1) : puiser, vider. Archaïque (Livius Andr., frg. 36, où *ancilatur* traduit *ἠφύσαστο*) et rare. Composé : *ezanclō, ezanclō* (sur *ezanclō, v. Plt., St. 273, et Sergius, ad loc.*), que Quintilien, 1, 6, 40, range parmi les mots « *ab ultimis et iam obliuiteratis repetita temporibus* ».

Comme l'ont vu les Latins, le mot est emprunté au gr. *ἀνκλείν*, v. P. F. 10, 16, cf. *opsōnō, -ās* en face de *ὀψωνία*. Il faut sans doute y rapporter *ancilābris* et *anclō*, dont l'explication par *anculus* doit reposer sur une étymologie populaire; cf. la glose *ancilator, ὑπηρετής*.

ancōra, -ae f. (graphie fréquente *anchora*, Serv., Ae. 1, 689, *hoc nomen cum in Graeco unde originem ducit aspirationem non habeat, in Latino aspiratur* [cf. *lachruma*]) : ancre. Emprunt ancien au gr. *ἄγκυρα*; noter, toutefois, la correspondance *ū = ō*, qui se trouve maintenir l'accent sur l'antépénultième, mais qui, comme le laisse supposer l'aspirée, s'expliquerait par un intermédiaire étrusque, de même que pour *aplustria*. Cf. Deecke-Müller, *Die Etrusker*, 2^e éd., p. 284. Panroman, sauf roumain, M. L. 483 b, et germ. : ags. *oncor*, v. isl. *akkeri*, v. h. a. *anchar*, etc.; finn. *ankkurit*; et celt. : irl. *ancoire, ingor*; gall. *angor*.

Dérivés : *ancoralis* : d'ancre; d'où *ancorāle*, n. « câble de l'ancre »; *ancorārius*; *ancorātus*.

ancorago, -inis f. : poisson du Rhin, saumon? (Cas-

siod.) ; autres formes : *ancora(u)s*, Polem. Silv. ; *ancora* en latin médiéval. Mot tardif, non latin, peut-être celtique. M. L. 445.

ancra (*antra*), -**ae** m. : *antras* : *conualles, uel arborum interualla*, P. F. 10, 22. Attesté épigraphiquement, cf. Fraccaro, *Isor. de via Valeria*, Athen. 29, 94 sqq. Autres graphies : *angra, ancrea, ancra*. f.

anculus, -**i** m., **ancilla**, -**ae** f. : serviteur, servante. Dénominafif : *anculō*, -**ās** : servir. Cf. P. F. 18, 15, *ancillae*... *ideo sic appellatur quod antiqui anculare dicebant pro ministrare, ex quo di quoque ac deae feruntur coli, quibus nomina sunt Anculi et Anculae*. Toutefois, *anculō* est peut-être un doublet de *ancō* (cf. *periculum, periculum*), rattaché faussement par les grammairiens à *anculus*.

Anculus (et les dérivés *ancula, anculō*) ne sont pas attestés dans la littérature, peut-être parce que *anculus* était spécialisé dans un sens liturgique (Duvau, BSL 39, viii), et *anculus* a été remplacé par *famulus* et *seruus*. Le diminutif d'affection *ancilla*, bâti sur *anculus*, analysé *anc-ulus*, est, au contraire, usuel et a passé dans les langues romanes (M. L. 443) ; il sert de féminin à *seruus*, comme en gr. *παῖδαται* à *δούλοι* (Wackernagel, Gl. 2, 1909, p. 7). — On dit *serui, ancillae* et non *anculi, ancillae* (ou *anculae*) ou *serui, seruae*. *Serua*, dans Plaute, est le plus souvent adjectif et s'oppose à *libera* (Ru. 217-218, 1106) ou à *ingenua*, Mi. 961. Il désigne la condition juridique où vit l'*ancilla*.

De *ancilla* : *ancillula* ; *ancillāris* ; *ancillar*, -**āris** ; *ancillātus*, -**ūs** ; *ancillāriolus* « qui courtise les servantes » (Sén., Mart.).

Anculus répond à gr. *ἀμφιπολος* et signifie originellement « qui circule autour ». Mais la racine **k^wel-* a perdu en latin son sens général de « circuler », et *colō* a pris des sens spéciaux qui se manifestent dans *inquilinus, incolae, agricola* ; dès lors, *anculus* a été inanalysable. — En celtique, où la racine **k^wel-* est peu représentée, un mot correspondant à gr. *ἀμφιπολος* et lat. *anculus* a dû exister ; il a été remplacé par le mot attesté en gallo-latin sous la forme *ambactus*, qui a fait une grande fortune (fr. *ambassadeur*, all. *Ami*, etc.).

***ancunlētus**, -**a**, -**um** : mot de gloss. -*ae feminae menstruo tempore appellatur ; unde trahitur inquinamentum*, P. F. 10, 20. Pas d'exemple dans les textes. De *cunio*? ou de *cunnius* (cf. *lutulentus*)? Le préfixe *anc-* indique une origine dialectale.

ancus, -**a**, -**um** : — *appellatur qui aduncum brachium habet, et exporrigi non potest*, P. F. 18, 13 ; CGL II 17, 27, *ancus* : *mancus*. Cf. *uncus* et *aduncus*. f. Même mot que le praenomen *Ancus*, qui n'a rien à voir avec *anculus*, cf. Auct. de praen. 4 : *Ancum praenomen Varro e Sabinis translatum putat. Valerius Antias <ita uocatum regem Ancum> scribit quod cubitum uitiosum habuerit, qui graece uocatur ἀγκών*. Semble conservé dans les dialectes italiens et en galicien. M. L. 446. Sur la conservation de *ἀγκών* en Espagne, v. Isid. 9, 4, 4, et Sofer, p. 164, n. 6.

Pour l'étymologie, v. *uncus* ; sur la coexistence de *a-* et *o-* à l'initiale, v. *auris*. Sans doute doublet dialectal de *uncus*. f.

andabata, -**ae** m. : gladiateur qui combat sans y voir.

Déjà dans Varron, qui en fait le titre d'une de ses Mémoires. Mot étranger (gaulois?) ; très rare. On pourrait interpréter le premier terme *anda-* comme le représentant celtique de skr. *andhāh* « aveugle », zd *anda-* « id. » (Vendryes, MSL 20, 279). Le second terme -*bata* est peut-être à rapprocher de *battuō*. Cf., toutefois, *angobata*.

andrāgō, -**inīs** f. : latinisation de *ἀνδράγη*, d'après le synonyme *porcillagō*, doublet de *portulaca* « pourpier ».

andruō : v. *ampruō*.

anellus : v. *anus*.

anēsum (-*sus, anisum*), -**i** n. : anis vert. Différencié de *anēthum* (= *ἀνηθον* « fenouil, aneth », M. L. 453-454 ; iri. *aineit*) dans Celse, Pline. Mot méditerranéen ; gr. *ἀνησ(σ)ov*.

anfractus (*am-*), -**a**, -**um** : -*m est flexum, ab origine dupliti dictum, ab ambitu et frangendo : ab eo leges iubent in directo pedum VIII octo esse uiam, in anfracto XVI, i. e. flexu*, Varr., L. L. 7, 15. Cf. *anfractum*, -**i** n. : tournant ; et *anfractus*, -**ūs** m. : tournant, repli, siauosité, circonvolution (sens propre et figuré ; ancien, usuel, conservé en v. ital., M. L. 457) ; d'où en bas latin *anfractuōsus*.

Les glossateurs, après Varron, rapprochent les formes de *frangere*, comme le prouvent leurs explications, par *circumfractum, confractum*. De *amfr-actus*, mot sans doute emprunté à des parlers osques? Pour osq. *amfr-*, v. *ambi, amb-*.

angarius, -**i** m. : courrier. Emprunt (attesté dans Lucilius) au gr. *ἀγγαρως* comme *angaria* f. (et n. *angarium*) = *ἀγγαρεία* ; *angariō*, -**ās** (*angarizō*) = *ἀγγαρεῖω* « requérir pour une corvée de transports », d'où « contraindre ».

Le mot grec lui-même est emprunté au perse ; v. Frisk, s. u. Lat. *angarius*, usité dans la langue du droit et dans celle de l'Église, a passé par là dans les langues romanes ; cf. M. L. 458 (it., esp., port.), avec influence de *angō*, et en germ. : néerl. *enger* ; en celt. gall. *aner*. V. B. W. *hanger*.

angelus, -**i** m. : 1° envoyé (Apul.) ; 2° ange. Emprunt de la langue de l'Église au gr. *ἄγγελος* (= hébr. *mal'ak*), comme *angelicus* transcrit *ἀγγελικός*. Hybride : *angelificō* (Terl.). Panroman ; M. L. 457 a ; et germ., got. *angilus* « Engel », etc. ; celt. : iri. *aingel*, britt. *angel*.

Angerona (-*nia* Macr. ; o long?), -**ae** f. : déesse protectrice de Rome, représentée la bouche close, un doigt sur les lèvres : *ore obligato obsignatoque simulacrum habet*, Plin. 3, 64 ; cf. Macr., Sat. 3, 9, 4 ; 1. 10, 7. Dérivé : *Angeronālia*. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours « *quod angores atque sollicitudines animorum propitiata depellat* », ou encore « *quod P. R. morbo, qui angina dicitur, praemisso uoto sit liberatus* ».

Sans doute emprunté à l'étrusque *Ancaru* (E. Fiesel, *Language* 11, 122 sqq.) ; cf. *Lätōna*. f.

angīna, -**ae** f. : angine « *genus morbi, eo quod angat, et Graece ανάγχη appellatur* », Non. 35, 8. Emprunt ancien (Plit., Lucil.) au gr. *ἀγκώνη* avec apophonie normale de *ō* intérieur en *i* (Lucil. 864 ; Ser. Samm. 278), rap-

proché de *angō* par étymologie populaire. Cf. M. Leumann, *Sprache* I, 205.

angiportus, -ūs m. (et *angiportum* n.) : = *uīcus angustus*, ruelle, cul-de-sac. Le premier terme semble être le thème d'un adjectif **angus* apparenté à *angō* qui a disparu au profit de *angustus* ; le second est le mot *portus*, qui a conservé ici le sens indo-européen de « passage ». Formé ainsi de deux archaïsmes, *angiportus* a cessé rapidement d'être compris et employé ; rare à l'époque républicaine, il disparaît à l'époque impériale (sauf des glossaires qui en donnent des explications bizarres), supplanté par *uīcus*.

angistrum, -ī n. : instrument de chirurgie (Isid.). Autre forme de *ancistrum* (Cael. Aurel., etc.) du grec *ἀγκίστρον*, rapprochée par l'étymologie populaire de *angō*.

angō, -is, -xī, **anctum**, -ero : étreindre, opprimer, serrer (la gorge) ; Ov., M. 9, 78, *angebarr, ceu guttura forcipe pressus*. Attesté à toutes les époques ; mais *anxi* et *anctus* ne figurent que dans les grammairiens. M. L. 458 b. — *Angō* se dit du physique et du moral ; ce même double sens se retrouve dans les substantifs dérivés : *angor*, -ōris (m.) ; ancien thème en -s, cf. *angustus* ; rare au sens de « angine », s'emploie plutôt de l'oppression morale, de l'angoisse : *angor est ægritudo premens*, Cic., Tu. 4, 18 ; le sens physique est réservé à *angina*.

angustus : étroit, serré ; *angustia*, employé surtout au pluriel *angustiae* au sens de « défilé » (cf. *faucēs*), puis au sens moral « gêne », et dans la langue de l'Église « angouisse(s) » ; Tert., Idol. 12, *angustias et cruciatius*. De là : *angustō*, -ās et *angustio*, -ās (bas latin), **angustioſus*, cf. M. L. 467-471 ; B. W. s. u. ; *co(angustus)*, -iō, -ās ; *congustia* > esp. *congoja*, etc.

angustus figure comme premier terme de composé dans *angusticlāuus*, -clāuius (cf. *lāticlāuus*).

Dérivé d'une forme en -s-, *anxus* ; citée par Priscien, GLK II 525, 1 : *anxius* (cf. *noxā, noxius* et *nocēō* ; *alsus, alsius* et *algēō*) : sens actif et passif « anxieux, angouissé » et « angouissant », Lucr. 3, 993, *anxius angor* ; toujours au sens moral. Le féminin *anxia* substantivé est attesté peut-être dans Lucr. 6, 14 (?) ; en bas latin et en roman ; M. L. 509-510.

Dérivés : *anxiētās* et *anxiūtūdō* (arch. et postcl.) ; *anxiōsus* (b. lat.) ; *anxiō*, -ās et *anzior* (l. de l'Égl.) ; *anzifer* (poét.).

La forme verbale *angō* (perf. *anxi*) n'a de correspondant qu'en grec : *ἄγχω* (ἄγγεω) ; ce présent peut être ancien, au moins dans une petite portion du domaine indo-européen. D'autre part, le slave *oŕžō, oŕzati* « attacher », avec un *o-* ajouté à l'initiale, supposerait plutôt un ancien présent athématique, ce qui rendait compte de la mauvaise conservation du thème verbal. — La forme la plus répandue est celle du thème en -u- : irl. *cum-ung* « étroit », gall. *ynŕ* et *cyf-ynŕ* « id. », skr. *anphūh*, v. sl. *oŕžū-kū*, arm. *anjuk*, got. *aggwus* ; c'est sur cette forme qu'est peut-être fait lat. *angustus* (avec ses dérivés) ; cf. v. h. a. *angust* « angouisse », mais le thème en -es- de lat. *angor* se retrouve dans skr. *ānphaḥ* « étroitissime », av. *zātō* ; *angustus* peut-être également tiré de là, cf. le type *augustus, rōbustus*. L'élargissement par -s- qu'on a dans *angustus* figure aussi dans lit. *ankstas* « étroit ».

angobatae : sorte d'automate. Se trouve dans Vitruve 10, 7, 4. Forme peu sûre : lire *aerobatae*? Cf., toutefois, *andabata*.

anguilla : v. le suivant.

anguis, -is m. (et f. à l'ép. arch. ; *anguen*, -inis n. dans Jul. Val. (douteux ; cf. W. Heraeus, Kl. Schr. 229, n. 2) *anguena* f. gloss.) : serpent. Mot ancien, employé dans la langue religieuse ; cf. Thes. II 53, 49 sqq. A pour substitués des adjectifs : *serpens* (*bēstia*), *uīpera*, sans doute aussi *coluber*, *colubra* ; ou l'emprunt au gr. *dracō*. Poétique ; rare en prose (T.-L.) ; un exemple dans Columelle ; 40 exemples contre 360 de *serpens* dans Pline ; cf. Thes. II 54, 76. Caton et Varro l'ignorent, tout en employant *anguisus*. N'a survécu que dans quelques parlers italiens, cf. M. L. 462.

Dérivés : *anguiculus* m. (Cic.) ; *anguinus* (ancien), -neus ; *anguetus* (Sol.). Composés poétiques : *anguifer* (= *ὄφιοῦχος*) ; -ger ; -gena ; -manus, -pes. S'y rattache sans doute *anguilla* (*anguila*) f. : anguille, M. L. 461, dont la loi Salique a un adjectif dérivé *anguil-lāricius*.

Mot de date indo-européenne, mais dont les formes ont été variées intentionnellement, comme on le voit par les substitutions telles que *serpens* ou *uīpera* (cf. aussi *lupus*, *aper*). La forme *anguis* est superposable à v. pruss. *angis* « serpent (non venimeux) », lit. *angis* f. (acc. *añg*) « serpent (venimeux) », pol. *wąż* (gén. *węża*) ; une forme visiblement déviée, *anzdris*, désigne en vieux prussien le « serpent venimeux ». Le traitement *g*, en face de lat. *gu*, dans irl. *esc-ung* « anguille », gén. *escogan* (litt. « serpent d'eau ») en face de lat. *anguis* indiquerait l'aspirée. Mais le grec offre lesb. *τῆθηρις* ἔρχε-λος, *Μηθουμάτιος* Hes., à côté de *ἐρχις*, *δρις*, *ἐρχελος* et de *ἄρπεις* ἔρχις Hes. L'indo-iranien a skr. *dihīh*, av. *aziš* « serpent », dont l'a est ambigu. L'i de arm. *iž* (gén. *iži*) ne peut guère reposer que sur **ē*. On ne peut donc restituer un original indo-européen. Le flottement porte sur l'initiale : **ǵ*-, **o*-, **g*-, **an*-, et sur les consonnes **g*-, **g*^h-, **gh*-, les formes de plusieurs langues étant, du reste, ambiguës. — La désignation de « l'anguille » par un dérivé, *anguilla*, de *anguis*, a son pendant dans v. pruss. *angurgis*, lit. *ungurys*, pol. *węgorz*, russe *uĝor*, etc. Le v. sl. *oĝulja jęgulja* semble emprunté au latin.

angulus, -ī (*angulus* dans l'app. Probi) m. : coin [d'un édifice], angle (*γωνία*). Ancien, technique, usucl. M. L. 465 ; B. W. s. u. ; britt. *ongl*.

Dérivés : *angellus* : petit coin, petit angle ; *angulāris* (*lapis*) ; *angulārius* (ā. λ.) ; *angulātus* : muni d'angles ; d'où *angulāre*, M. L. 464 ; *angulōsus* : πολυ-γωνος.

Second terme de composés : *acuti*-, *obtūsi*-, *rect*-, *tri*-, *quadri*-, *sex*-, *oct*-, *uiginti*-*angulus*, qui traduisent des composés techniques grecs en -γωνος, *δευγωνος*, etc.

Même mot en ombrien : *angluso* « ab angulō », *anglome* « ad angulum ».

Le v. sl. *oĝilū* « angle, coin » est trop pareil à lat. *angulus* pour n'être pas suspect d'être emprunté. Mais il y a un ancien *g* dans arm. *ankiwn* « coin » ; en faisant alterner *k/g*, on rapprochera gr. *ἀγκών* « courbure du bras, coude », *ἀγκύλιος* « courbé », etc. ; v. les mots lat. *ancus* et *uncus*.

angustus : v. *angō*.

anhēlō, -ās, -āui, -ātum, -āre : haleter, être hors d'haleine; d'où « exhaler des vapeurs, être brûlant » et transitif « exhaler ». Terme expressif, ancien, usuel.

Dérivés : *anhēlus* « qui halète » et « qui fait haleter », et par suite « qui a chaud, brûlant » (chez les poètes de l'époque impériale, adjectif postverbal de *anhēlō*; *anhēlitus*, -ūs m. (cf. *hālitus*) « souffle, soupir, halètement, essoufflement », *anhēlātio*; *anhēlabundus*, *anhēlōsus* (= ἀσπυριστός).

Le féminin de *anhēlus* a dû être substantivé, **anhēla*, d'où avec métathèse **alēna*, cf. CGL III 597, 38, « *anhēlitena* : qui de aliena (= *alena* < (*h*)*anel*) laborant », **alēnāre*, qui ont passé dans les langues romanes; cf. M. L. 472-474; B. W. sous *halēna*.

Si un préverbe *an-* existait en latin, on serait tenté de voir dans *hālāre* un ancien **hansl-* et couper *an-hālāre*. Mais pareil préverbe ne se retrouve dans aucun autre exemple net. Du reste, on n'obtient pas ainsi une étymologie; car on ne rend pas compte de *h-* initial et l'on ne voit pas comment concilier un **ansl-* avec la racine dissyllabique de *animus*, *anima*. V. *hālāre*.

anima, -ae f.; **animus**, -i m. Mots de genre « animé » (sur lesquels, v. Wackernagel, *Vorles. üb. Syntaxis* II, p. 13-14). Le premier, qui est l'équivalent sémantique du gr. ψυχή et en a, de plus, subi l'influence, veut dire proprement « souffle, air », cf. Cic., N. D. 2, 138, *quae spiritus in pulmones anima ducitur, ea calescit*, « air en qualité de principe vital, souffle de vie, âme », et enfin « âme des morts » (en tant que souffle vital échappé du mourant et qui a passé les enfers).

Animus, qui correspond au gr. θυμός, désigne « le principe pensant » et s'oppose à *corpus*, d'une part, à *anima*, de l'autre. Les anciens s'efforcent de distinguer les deux mots, du moins à l'origine, ainsi Acc., Trag. 296, *sapimus animo, fruimur anima*; *sine animo anima est debilis*. On voit que *animus*, principe supérieur, est mâle; *anima*, qui lui est soumis, est féminin. *Animus* est souvent joint à *mēns* (*mēns animi*), à *cōgūtātio*. Désignant l'esprit, il s'applique spécialement aux dispositions de l'esprit, au « cœur » en tant que siège des passions, du courage, du désir, des penchants (par opposition à *mēns* « intelligence, pensée »), d'où une série d'expressions comme *addere animum* « donner du cœur », *dēficere animō* « perdre courage », *animō mōrem gerere* « suivre ses penchants », *animi causā* « par plaisir ». Il a ainsi une double valeur, rationnelle et affective.

Toutefois, il y a tendance à employer *anima* dans le sens de *animus* (tandis que la réciproque n'existe pas), ainsi Sall., Ca. 2, 8, *quibus profecto contra naturam corpus uoluptati, anima oneri fuit*; Iu. 2, 1, *nam uti genus hominum compositum ex corpore et anima est, ita res cunctae studiague omnia nostra corporis alia, alia animi naturam secuntur* (noter ici l'emploi indifférent de *anima* et *animus*); cf. auss. 2, 3, et Lucr. 3, 421 sqq., *tu fac utrumque uno sub iungas nomine eorum/ atque animam uerbi causa cum dicere pergam/ mortalem esse docens, animum quoque dicere credas/ quatenus est unum inter se coniunctaque res est*.

D'autre part, à l'époque impériale, *spiritus*, traduction du gr. πνεύμα, tend à se substituer à *animus*, auquel il est joint e. g. dans Sén., Q. N. 2, 35, *Iouem...*

animus ac spiritum mundi. T.-L. écrit déjà, 2, 35, *Coriolanus hostiles iam spiritus (= animos) gerens*. Cet usage se répand et devient général dans la langue de l'Église. Aussi *animus* n'a-t-il pas survécu dans les langues romanes, qui ont conservé *anima* (panroman, M. L. 475; B. W. sous *âme*), celt. bret. *enneff* et *spiritus*, ce dernier d'abord dans le sens religieux : le « saint » esprit, M. L. 8158; B. W. s. u.

A *anima* se rattachent plus spécialement : *animō*, -ās : animer, donner la vie (mais *animātus* a plutôt le sens de *animō affectus*); et *animāns* m. : sens absolu « qui vit, qui respire », « être animé » pour cette valeur du participe présent, cf. *gignentia*, e. g. Sall., Iu. 79, 6; 96, 4, etc., et *euidentēs*, cf. ἐμφυχος; *animātis* : qui respire, animé; d'où *animāl*, -ālis n. « être vivant », souvent en parlant des animaux, par opposition à l'homme (déjà dans Varr., L. L. 7, 103, *multa ab animalium uocibus translata in homines*, sens passé dans les langues romanes, M. L. 476 (v. fr. *auaille*) et en britt. *anifail*). Dans la langue de l'Église, *animālis* s'oppose à *spiritūalis*, *animālītās* à *spiritūālītās*; *animātor* « qui donne la vie à » (b. lat.); *animula*; *animula mātris*, autre nom du serpolet (*serpillum*, -lus), ainsi dit « propter quod menstrua moueat », cf. Isid. 17, 7, 7, et Sofer 117 et 176; *ex-animus*; *ex-animis*; *exanimō*, -ās, *exanimālis*; *inanimus* (-mis); *inanimātus*; *sēmanimius*, *sēmanimīs*.

Dérivés et composés de *animus* : *animōsus* : courageux, ardent; orgueilleux, irrité. Traduit θυμικός et θυμιατικός, θυμώδης; *animōsus* (tardif); *animulus* m. : petit cœur, terme de tendresse (Plaute); *animaduertō*, de *animus aduertō*, juxtaposé encore à l'époque archaïque et devenu composé par la suite : « tourner son esprit vers, remarquer »; souvent avec une nuance de blâme (comme *notare*, auquel il est joint par Cic., Brut. 316; De Or. I 109), d'où (par litote) « sévir contre, punir ». Même sens dans *animaduersor* (Cic. = *censor*); *animaduersiō*.

Il y a, en outre, une série de formes où *animus* et *anima* sont indiscernables : *aequanimus* (= ἰσόφυκος) reformé d'après l'expression *aequū animō ferre, aequanimītās* (et, à basse époque, *animaequus*, *animaequītās*); *magnanimus* = μεγαθύμος, μεγαλόφυκος, -θύμος : sur ce composé et sur le groupe *magnitūdō animi*, v. U. Knoch, *magnitudo animi Unters. z. Entstehung u. Entwicklung eines römischen Wertgedanken*, Leipzig, Dieterich, 1935; *magnanimītās* = μεγαλοψυχία; *ūnanimus*; *ūnanimītās*; *longanimis*, -mītās = μακροθύμος, -μα (lat. d'Égl.).

Animus a un correspondant exact dans gr. ζῆμος. La racine, qui est dissyllabique, offre des formes verbales : skr. *āni-ti* « il souffle » et got. *uz-an-an* « expirer ». Comme dans ζῆμος, *ani-mus*, la forme dissyllabique **ana-* de la racine se voit, avec d'autres suffixes, dans skr. *āni-la-h* « souffle » et gall. *ana-d*, m. ir. *anāl* « souffle »; sur des représentants celtiques de **anamō*, v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.* II, p. 111. Avec vocalisme *o*, cf. sans doute arm. *hōtn* (gén. *hōlmoy*) « vent », qui pourrait reposer sur **ons-mo-*. Il faut citer, de plus, v. isl. *andi* « âme, esprit », *and* « souffle ». Les mots slaves *ozati* « répandre une odeur » et *vonja* « odeur » sont plus aberrants pour la forme et pour le sens. — En latin, c'est le groupe de *spirāre*, *spiritus* qui, au sens de « souffler, souffle (de la respiration) », a remplacé le groupe de lat. *anima*, skr. *āni-ti* « il souffle », etc.

anna : v. *annus*.¹

annepum (-pus?) : — *cratera, uas uinariū quod et galleta, annapum, sc(l)alam*, CGL V, 564, 48. Germanique. Cf. *anaphus*.

annōna : v. le suivant.

annus, -ī m. : an, année ; et dans la langue rustique « produit de l'année, récolte », e. g. *nec arare terram aut expectare annum*, Tac., Germ. 14 ; cf. *annōna*. Sans rapport avec *ānus [annus]* « anneau », malgré Varr., L. L. 6, 8. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 487.

Dérivés et composés : *annuus* : qui dure un an ; *annālis* (opposé à *mēnstruus*). Cf. le *clāuus annālis* « qui fēbatur in parietibus sacrarum aedium per annos singulos, ut per eos numerus colligeretur an norum », P. F. 49, 7 ; d'où *annāles (libri)*, iirl. *annála* ; *annuālis* : contamination en bas latin de *annuus* et de *annālis*, M. L. 486 ; *annārius* ; *a lex dicebatur ab antiquis ea qua finiuntur anni magistraturae capiendi*, P. F. 25, 5 ; *annuārius* (Cael. Aur.) ; *annuūim* (équivalent bas latin de *quotannis*) ; *anniculus* : d'un an (par opposition à *bimius*), usité dans la langue des éleveurs et demeuré dans les langues romanes, M. L. 481 (sur cet adjectif, où la notation numérique « un » reste inexprimée, v. Brugmann, I. F. 21, p. 1 sqq.) ; **annicellus*, M. L. 480 a ; *annōsus* : πολυτής (ποάτ.) ; *annōsitās* (tardif, S^t Aug.) ; *annōtinus* (cf. pour le suffixe *diūtinus*) : de l'année précédente, M. L. 485, cf. **annoticus*, 484 ; *annō, -ās* : passer l'année (seulement dans Macrobie, à propos de *Anna Perenna* dans la formule *annare pennareque*) ; *annium* dans Schol. Hor., Epod. 2, 47, *horna uina : huius anni quod plenei dicunt annum*, cf. plus bas *hoccanniūs* ; *annifer* (Plin.) : [plante] qui produit chaque année ; *anniuersārius* : qui revient chaque année, M. L. 418 a ;

perennis (un doublet **perennus* figure dans le nom de la divinité *Anna Perenna* ; cf. *imberbus* et *imberbis*, etc.) : qui dure toute l'année (se dit, notamment, des rivières, des sources, etc., mais aussi d'autres objets : *auēs perennēs*, Plin. 10, 73), d'où « qui dure sans discontinuité, qui dure toujours », et ses dérivés ; *quotannis* : de *quot annis*, dont les éléments se sont soudés ; cf. *quot diēbus*, *quot mēnsibus* ; *quot calendis*, Plt., St. 60 ; *biennis*, *biennium* ; *triennis*, *triennium*, etc. Cf. Priscien, GLK III 416, 22. Ce type d'adjectif, pour la série qui va jusqu'à quatre (*quadriennis*), est, du reste, rare et tardivement attesté ; il se trouve en concurrence, au moins dans la langue de l'agriculture, avec le type *bimius* (v. *hiems*) : Horace dit encore *bimium merum*, C. I 19, 15, *quadrium merum*, ibid. I 9, 7, mais *uinum quinquenne*, S. 2, 8, 47, ainsi que l'a noté W. Schulze.

Cf. aussi **anteannum* « antan », esp. *antaño*.

Pour *sollemnis*, v. ce mot.

A *annus* les Latins rattachaient encore les noms de deux divinités :

¹ *Anna Perenna (Peranna)* ou *Anna ac Peranna* (Varr., Men. 506) : déesse de l'année considérée dans son écoulement régulier et son retour perpétuel, dont la fête avait lieu au commencement de l'ancienne année, en mars ; cf. Ov., F. 3, 146, 523 sqq., qui en fait une déesse lunaire : *sunt quibus haec Luna est, quia mensibus impleat annum*, 657 ; cf. Macr., Sat. 1, 12, 5. Vieille divi-

nité italique dont le culte semble avoir eu peu d'éclat et dont la signification s'est rapidement perdue. Il se peut, toutefois, que *anna* soit un doublet de *anus* (avec la gémination de consonne propre aux hypocoristiques) ou qu'il ait été identifié avec ce mot. M. Dumézil (*Le festin d'immortalité*, p. 133) interprète *Anna Perenna* comme « la nourrice de pérennité », la personnification d'une « nourriture d'immortalité », mais le sens de *anna* « nourrice » est douteux ; le *anna nutrix* de CIL III 2012 est peu probant, et les noms propres *Annaeus, Annius*, osq. *Anniei* (s) n'enseignent rien.

² *Annōna* : cf. *Bellōna, Pōmōna* ; « déesse qui veille à la récolte de l'année » (a remplacé *Anna*) et « récolte de l'année » elle-même, cf. Plin. 18, 320, *ciuilis et aequi patris familias modus est annona cuiusque anni uti (dē uinō)* ; spécialement « récolte en blé » et « approvisionnement en blé ; blé ». Cf. le *cūrator annōnae* et les divers magistrats chargés de ce service. De là, *annōnārius* : relatif à l'annone, et *annōnō, -ās* (b. lat.) : nourrir. M. L. 483 a. Passé en got. *anno* « solde ».

Cf. got. *apnām* (dat. plur.) traduisant *ἐναυρόος* une fois, et *ata-apni* « ἐναυρόος », de **atni-ō-* ; le sens ancien aurait donc été « année révolue », et ceci explique bien les emplois du mot latin. Si l'on admet en osco-ombrien le passage de **-tn-* à **-kn-* il est naturel de rapprocher osq. *akenei* « in annō », omb. *acnu* « annōs », *peraknem* « anniculum » (pour la forme, cf. lat. *per-ennis*), *sewakne* « sollemnem ». Le latin n'a conservé aucun des anciens noms de l'année : **wet-*, de gr. *ἑτάος*, etc. (cf. toutefois *uetus*) ; **en-*, de gr. *δι-ετος* « de deux ans », etc. ; **yēr-*, de got. *jer*, etc.

annōcatum n. : par en haut et par en bas. Mot tardif de la langue médicale, dérivé de la locution grecque *ἐνω κάρω*, désignant un dérangement du corps provoquant des vomissements et des diarrhées.

anquīla, -ae f. : transcription tardive (Ambr., Muscio, Gl.) du gr. *ἀρκώλη* au sens de « jarret ».

anquīna, -ae f. : *junis... quod ad malum antenna constringitur*, Isid., Or. 19, 4, 7, « drosse ». Emprunt au gr. *ἄγκωνα*, depuis Lucilius. M. L. 489.

anquīrō : v. *quaerō*.

ānsa, -ae (graphie phonétique *asa* app. Probi, GLK IV 198, 9) f. : anse [de vase] ; et généralement tout ce qui sert à prendre, poignée, etc. ; a. *gubernāculi*, Vitruv. 10, 8, 5 ; a. *rudentium*, id. 10, 18, 2. D'où « prise, occasion » (cf. *amplā*). Ancien. — M. L. 490 ; B. W. sous *anse*.

Dérivés : *ānsula*, M. L. 491 ; *ānsātus*, adjectif « muni d'anse », substantivé dans *ānsāta* : *iaculamentum cum ansa*.

ānsa répond à lit. *asā*, lett. *uosa* « anse (de pot) », cf. aussi v. pruss. *ansis* « crochet latéral » et v. isl. *æs* « trou latéral pour passer le lien (d'un soulier) », de **ansyō*, all. mod. *Öse*. Le sens initial a dû être « prise latérale permettant de saisir un objet ». Mot du vocabulaire du Nord-Ouest, comme *barba*, etc.

ānsārius, -a, -um adj. : employé substantivement dans *ānsāria, ānsārium* : droit d'octroi.

Latinité impériale. Semble dérivé de *ānsa*, mais le rapport sémantique n'est pas clair.

anser, -eris (doublet *ansar*, -aris, blâmé par l'app. Probi) m. (fém. Varron) : oie. Sert aussi de cognomen.

Dérivés : *anserculus*; *anserarius* χηνοβοσκός; *anserinus*.

Ancien, usuel. — A basse époque est doublé par *auca* (cf. *auis*), qui a seul survécu dans les langues romanes. M. L. 826; B. W. sous *oie*.

Mot rural, comme le prouve l'absence d'h initial dont aucune trace n'est attestée et dont il est arbitraire d'expliquer l'absence par l'influence de *anas*. Ancien thème *ghans-, élargi à l'aide d'un suffixe -er- ou -is-, pour éviter une flexion *(h)ans, *ansis sans analogie en latin. C'est sans doute ce même suffixe qu'on a dans les formes de gén. pl. *bouerum*, *Iouerum* signalées par Varron, L. L. 8, 74, et qui se rattachent aussi à des nominatifs anomaux et dans *passer*. Cf. *mēnsis* et *as*, *assis*, *asser*.

Le nom indo-européen de l'« oie » est conservé par av. zā, zyaō, gr. χήν, χήνός (dor. béot. χάν, χάνος; éol. gén. χάννος), avec élargissement en -i- dans v. h. a. gans, lit. žasīs (gén. plur. žasū), v. sl. gōst. Le m. ir. géis (de celt. *gansi-) désigne l'« oie sauvage, puis le cygne. L'« oie domestique a pris dans les langues celtiques un nom nouveau (irl. géd, gall. gwydd). Les formes dérivées skr. hamsāh, hamsī désignent certains oiseaux aquatiques.

anta, -ae (usité surtout au pl. *antae*, -arum) f. : antes, piliers qui encadrent la porte; contreforts, pilastres. Correspond au gr. παραστάδες, cf. Rich. s. u. Ancien (Lex Puteol. 105 av. J.-C.). Conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 492.

Cf. skr. ānāh (au fém. pluriel) « encadrement de la porte » (avec ā- issu de n + a, c'est-à-dire *h) et le dérivé avestique aiθyā (même thème). L'arménien a dr-and et le dérivé dr-andī « encadrement de porte ». On rapproche aussi v. isl. onð « vestitule ». — Le lat. *antae* n'a pas trace de la forme dissyllabique *anot- attendue d'après la forme védique.

antārius : v. *ante*.

ante : de *anti* (cf. *antistes*, -stō, *anticipō*) avec passage de t à ē en finale absolue, comme dans *mare*, *forte*, etc. Peut être renforcé comme *post(i)* de la particule -d(e) : *anti(d)* (cf. *postidē*) conservé dans *antideā*, T.-L. 22, 10, 6, comme *postideā*; *antidhāc*, Plt., Poe. 742, cf. Thes. II 150, 17 sqq.; *antideō* doublet archaïque de *anteō* pour éviter l'hiatus, cf. *prōdeō*. Dans la langue populaire, *ante* tend à se renforcer d'une particule préposée : *abante* (qui apparaît dès le second siècle de notre ère; d'où **abantiare*, cf. M. L. 4 et 5; B. W. *avant*, *avancer*), *deante*, *exante*, *inante*, M. L. 4335, *subante*. Adverbe, préverbe et préposition (suivie de l'accusatif) de temps et de lieu : « en face de » et « avant, devant ». Les adverbess *anteā*, *antidhāc* semblent indiquer, au contraire, que *ante* s'accompagnait à l'origine de l'ablatif; cf. *post*. Au sens local, se dit surtout d'une chose qu'on a devant les yeux : *Hannibal ante muros urbis constitit*; mais *Romani pro muris pugnabant*, « ils combattaient en avant de », c'est-à-dire en les ayant derrière eux; de même *ante oculos* et non *pro oculis*. — Mais cette distinction n'est pas constante. C'est sans doute à une action de *prō* sur *ante* que sont dus les exemples, rares et tardifs, de *ante* avec l'ablatif (cf. Thes. II 136, 24). Les dérivés

anteā, *antehāc* n'ont que le sens temporel. Usité de tout temps; M. L. 494. — Le v. fr. *ains* est issu de **antius*, comme *puis* de *postius* (d'après *melius*?). Comme préverbe, a servi à former un grand nombre de juxtaposés et de composés, de sens temporel ou local, dont certains sont représentés dans les langues romanes : *anteannum*, *anteessor*, -cessus (-sius); *antenātus*, *anteprāre*, *antevisum*, v. M. L. s. u.

Accompagné de *quam*, forme une conjonction subordonnante équivalant au gr. πρὸν ἢ « avant que », de même sens que *prius... quam*, qui semble davantage recherché par les puristes, ce qui se comprend, « avant » introduisant une idée de comparaison (César évite rigoureusement *ante quam*). Les éléments de la conjonction restent longtemps séparables; toutefois, la langue familière tend à redoubler *ante* devant *quam*, quand le premier est trop loin, e. g. Varr., R. R. 2, 8, 1, *uos ante ire non patiar ante quam mihi reddideritis tertium actum*.

A basse époque apparaît un adjectif *anterior* (non attesté avant Geise, fréquent dans la langue de l'Église); la langue classique emploie *prior*; comme elle préfère *priusquam*. *Anterior* n'a ni positif ni superlatif, au contraire de *posterior* (*posterus*, *postremus*), auquel il s'oppose et sur lequel il est formé. Sur *anterior* a été fait *anteriūs*, Gloss. Virg. epist. 7, p. 175, 25, d'après *posterior*, *posteriūs*. Les adjectifs dérivés sont :

antīcus : rare, employé surtout au sens local comme *posticus* (tandis que *antīquus* et *posterus* ont le sens temporel), terme de la langue augurale, cf. P. F. 244, 6, *quae ante nos sunt antica*, et *quae post nos sunt postica dicuntur*, et *dexteram anticam, sinistram posticam dicimus. Sic etiam ea caeli pars, quae sole inlustratur ad meridiem, antica nominatur, quae ad septemtrionem, postica; rursumque dividuntur in duas partes, orientem atque occidentem*, et Varr., L. L. 7, 7. Pour le suffixe, cf. *priscus*.

antīquus : ancien, antique. Le nominatif *antīquus*, qui phonétiquement devait aboutir à *antīcus*, s'est maintenu sous l'influence d'autres formes où qu subsistait; du reste, de bons manuscrits ont des graphies *antīcus* (*antīqus*) *anticum*, cf. Thes. II 177, 23 sqq. Bret. *entic*. B. W. sous *antique*.

Antīquus est une formation unique; il n'y a pas de **postīquus* à côté de *postīcus*; ce qui correspond à *antīquus*, c'est *posterus*, à *antīquūs*, *posteriūs*. — *Antīquus* n'a que le sens temporel, de même *antīquūtās*, *antīquūtus* (adv.) et *antīquārius* (lat. imp.) « antiaquaire, qui aime l'antiquité », puis « scribe, copiste » (ἀρχαιογράφος καλλιγράφος). Mais une trace de la valeur locale subsiste au comparatif : *antīquior* au sens de « préférable » (cf. Thes. II 580, 9) repose sur le sens propre « qui est plus en avant », e. g. Cic., Inu. 2, 143, *legibus antīquius nil habere oportere*. Cf. peut-être aussi *antīquissima cura* dans Cic., Att. 10, 8. De *antīquus* dérive le verbe *antīquō*, -ās, terme de droit « rejeter, abroger », a. *lēgem, rogationem*, puis, à basse époque, « faire tomber dans l'oubli ». L'abrégé de Festus l'explique par *in morem pristinum reducere*, P. F. 24, 19. Dérivé : *antīquūtō* (Cod. Iust.).

antārius, -a, -um : -m *bellum, quod ante urbem geritur*, P. F. 7, 26, cf. Serv., Ae. 11, 156. Joint à *fūnis* dans Vitr. 10, 2, 3 *machinae maioris antariū funes ante laxi collocentur* (= πτόνος, dont c'est peut-être le calque),

cf. Mau, P. W. Realencycl. I 2347. Pour la forme, cf. *primarius*.

Autres dérivés et composés de *ante* : *antēla*, *antilēna*, f. : avant-selle, poitrail (opp. à *postēla* « croupière, avaloire »). Formation obscure, comme *cantilēna*. M. L. 496 b.

antēs, -ium m. pl. : *extremi ordines uinearum*, P. F. 15, 18 « rangs de ceps qui bordent une vigne en avant », cf. M. L. 501 ; et aussi « rangs de cavaliers », cf. Cat. ap. Philarg., Verg. Georg. 2, 417, *pedites quattuor agminibus, equites duobus antibus duca*s. Terme technique de formation singulière ; peut-être créé d'après *frontēs*, ou *postēs*, considéré comme un dérivé de *post*.

antiae, -arum f. pl. : boucles de cheveux tombant sur le front, accroche-cœur, cf. P. F. 16, 3, qui rapproche déjà le gr. *ἀντιόν* ; Isid., Or. 19, 31, 8.

Dérivé : *antiōsus* ; cf. v. h. a. *andi*, *endi* « front ». *antenātus* : synonyme vulgaire et tardif de *prūignus*, interprété comme *prius genitus*, cf. Isid. 9, 6, 21, et Sofer, p. 118 ; M. L. 497 ; cf. *antecessus*, -cessor.

antifer, -i m. : *ἄντηρος* ; *stella in occidente*. Rare et tardif, formé d'après *lūcifer*.

La glose *antiofer* : *πρὸ τοῦτου* est trop obscure pour qu'on puisse en faire état ; v. Leumann, Festschr. Wackernagel, 339.

Lat. *ante*, qui se retrouve dans osque *ant*, répond en gros à gr. *ἄντι* et à skr. *anti*. Mais la place du ton n'est pas la même dans gr. *ἄντι* et dans skr. *anti*. La construction diffère dans les trois langues : *ante* se construit avec l'accusatif, gr. *ἄντι* avec le génitif, et skr. *anti* ne s'emploie qu'absolument, au sens de « en face » et surtout de « de près ». En grec, *ἄντι* « en face de » à la place de « est un ancien locatif qui s'oppose à l'accusatif *ἄντι* (*ἐν-ἄντι* est parallèle à *ἐν-ἄντα*). En védique, l'emploi comme locatif est net, ainsi RV 1., 94, 9 : *dīrē ō yē anti vā* « ceux qui sont loin ou ceux qui sont près ». La préposition arménienne *and*, dont l'origine et les emplois sont multiples, appartient sans doute au groupe de gr. *ἄντι*, au moins quand le sens est « au lieu de » et que le cas suivant est le génitif : *and nora* « à la place de celui-là » (v. Finck, K. Z. 39, p. 501 sqq.). — Le grec, qui a gardé des restes de déclinaison dans *ἄντα*, *ἄντι*, a, d'autre part, un présent *ἀντιόμαι* « je vais au devant » ; le hitt. *alḥante-zis* « le premier ». — Une forme, sans doute du type de gr. *ἄντο*, a fourni le groupe germanique de *got*. *and* « sur, le long de », avec la forme *anda-* en composition, ainsi : *andastapjis* « *ἀντιδοκος* », *andalanui* « *ἀντιπλοθα* », etc., et dans lit. *anti* (*anta*) « sur, vers ». Pour le sens, lat. *antiae* rappelle v. isl. *enni*, v. h. a. *andi* et irl. *etan* « front ». De plus loin, cf. skr. *antaḥ* « bout » et *got. andeis* « fin ».

Quant à *antiquus*, le -*quo-* n'y peut être un suffixe, car l'indo-européen n'avait pas de suffixe **-kwo-* ; la formation rappelle la paire, du reste obscure, *longinquus/pro-pinquus*. Il y a ici un composé dont le second terme est, sans doute, le nom signifiant « aspect, œil », mais, comme dans skr. *nīdā*, v. sl. *niel*, sous forme de dérivé thématique **ekwo-* ; cf. *praeceps*, sous *caput*.

antefana, -ae f. : forme vulgaire de *antiphona*, du gr. *ἀντιφωνος*, emprunté par la langue de l'Église : fr. *antienne*. V. M. L. 505, et B. W. s. u.

antegeriō (*anti-*) : — *antiqui pro ualde dixerunt*, P.

F. 7, 23. Mot de glossaire, sans doute de *ante* et *gerō*. Cf. *praeferō*.

antemna, -ae f. (surtout au pluriel, parce que la vergue est souvent formée de deux pièces de sapin liées ensemble, cf. Rich. s. u. ; la graphie *antenna* doit noter une prononciation tardive, avec assimilation du groupe -*mn-*) : vergue(s) ; correspond à gr. *ἐπιβριον*. Déjà dans Plaute ; technique. M. L. 498. Mot sans doute emprunté, comme la plupart des termes nautiques du latin.

antēs, *antiae*, *antiquus* : v. *ante*.

anticipō, -ās : v. *capitō*.

antistes : v. *stō*.

antrum, -ī n. : caverne, antre. Emprunt d'abord poétique et littéraire (Vg., époque d'Aug.) au gr. *ἀντρον*, passé ensuite dans la prose (Pétr., Plin.) et chez les auteurs chrétiens.

Dérivé tardif : *antrālis*.

antura, -ae f. : sorte d'herbe, mouron (Marcel., Med. 8, 143). V. *tura*.

anus, -ūs f. : vieille femme ; joint à *senex*, opposé à *puer*. Sert aussi d'épithète à des noms féminins, *anus mātrōna*, etc., et même à des noms d'objets inanimés. Ancien, mais très rare dans la latinité impériale et dans le latin d'Église. Un seul exemple dans la Vulgate, un de S^t Augustin, un de S^t Jérôme. Il semble qu'on ait voulu, au moment où la distinction entre *ā* et *ā* s'effaçait, éviter l'homonymie de *ānus*. Non roman. Autre forme plus familière : *anna*.

Dérivés : *anula* (Front.), *Anulla*, *anicula* (le plus fréquent), d'où *aniculāris* (S^t Aug.) ; *anicella* (Varr.) : *anilis* (cf. *puerilis*, *senilis*) et ses dérivés ; *aneō*, -ēs (Plt. *ξ. λ.*) d'après *senēō*, *anēscō*, -is ; *antiās* (= *γαράθη*, Gloss. Anthol.), *antiūs*, -ūtis (Gloss.) d'après *senectūs*. La glose de P. F. 26, 24, *anatem dicebant morbum anuum*, i. e. *uetularium*, *sicut senium morbum senum* (comme *penūtēs*, *penu?*), est très obscure, et peut-être faut-il lire, avec M. Pisani, *anilūtēm?*

Comme *atta*, etc., mot du vocabulaire familial. Les mots de ce genre existent avec consonne intérieure simple ou geminée, ainsi v. h. a. *ana* « aieule » à côté de *ano* « aieul », et *hevi-anna* « sage-femme » (cf. all. *hebamme*). Le hittite *alḥannaš* « grand'mère », l'arménien *han* « aia » (avec un *h* hystérrogène ; cf. *haw* en face de lat. *auus*), le grec *ἄνως* : *μητρός ἢ πατρός μήτηρ*, le vieux prussien *ane* « vieille mère », le lituanien *anija* « belle-mère ». Le type en -*us* de *anus* provient de l'influence de *socrus*, *nurus*. Cf. *Anna* s. *annus*.

ānus, -ī m. : anneau ; encore dans ce sens dans Plt., Men. 85, *compediti anum lima praeferunt*, spécialisé ensuite dans l'acception que définit bien la glose *anus* : *δακτύλιος ὁ τῆς ἑδρας*. — Rare et technique dans ce sens. Dérivé : *ānātus*, -a, -um (Gloss.).

Le sens de « anneau » est passé aux diminutifs : *ānulus* (ancien ; usuel) ; *ānellus* (familier, panroman, cf. M. L. 452), dont dérivent : *ānulāris* : annulaire ; *ānulārius* : fabricant d'anneaux ; *ānulūtis* : orné d'anneaux ; *ānuculuter* (Tert.) ; *ānellārius* = *ānulārius*. M. L. 451.

La graphie *annus*, *annulus* semble avoir subi l'influence de *annus* « année », par suite d'un faux rapport

étymologique. *Anus* n'a de correspondant que dans v. irl. *ānne*, *āinne* « anneau », si toutefois ce dernier n'est pas un emprunt au latin, cf. Vendryes, *De hibernicis vocabulis*, p. 111.

anxius : v. *angō*.

apage : « écarte loin de moi », « fi ». Interjection de la langue comique empruntée au gr. ἀπαγε. M. L. 511 a. Cf. *age*.

apalus, -a -um : emprunt bas latin au gr. ἀπαλος sans l'aspiration, sauf dans Caelius Aurelianus; et toujours joint à *ovum* : (œuf) mollet. Conservé dans les dialectes suditaliques, cf. M. L. 512. Dérivé : (*h*)*apalāre*, -is (*aplāre*) n. : cueiller pour manger les œufs (Aus.).

ape : — *apud antiquos dicebatur prohibe, compescere*, P. F. 21, 4. Les gloses ont aussi les formes *apet* (l. *apū?*), *apere*. De *apio*, *apere?*

apenārīl : v. *apinae*.

aper, **apri** m. : 1° sanglier; 2° poisson, peut-être le « verrat » de Nice. Ancien, usuel; mais n'est guère conservé qu'en sarde, dans des dérivés. M. L. 513.

Dérivés : *aprinus* (rare, mais dans Varr.); *aprunus* (Plf.) et *aprunus* (époq. imp.), *aprunus* (bas lat.); *apriarius* (Paul., Dig. 33, 7, 22); *apriculus* : poisson inconnu (= gr. κάρπισκος); *aprunulus* : marassin; dérivé de *apri*, -ōnis qui existe en ombrien : *aprunem* « aprōnem » et dans les noms propres du type *Aprōnius* (cf., toutefois, Schulze, *Lat. Eigen.* 114, 124, v. Grienberger, IF 23, 348; Benveniste, BSL 32, 72); cf. aussi *apronia*, nom d'une plante dans Pline 23, 27 : *gnitis nigra, quam proprie bryoniam uocant, ... alii gynacanthem aut aproniam*; sur **aprago* dans Ps. Apul., Herb. 98, 8; v. André, s. u.

Aper et ses dérivés ont fourni de nombreux noms propres : *Apra*, *Aprius*, *Aprianus*, *Apricius*, *Apri(u)lus*, *Apriculus*, *Apridius*, *Aprinus*, *Aprilla*, *Aprōnius*, *Aprōnianus*, *Aprunculus*, *Aprulla*, *Apriō*, *Aprucius*, *Aprofinius*, *Aprufenios*, *Aprufclano* (dialectal), *Apellius*, *Aprarius*. Le nombre de ces cognomina prouve l'importance du sanglier dans la faune italique, et sans doute l'existence d'anciennes croyances.

Omb. *apruf*, *aprof* « apriōs » et *aprunu* « aprum », *aprons* « apriōnes ». Ce mot se présente ailleurs, avec des formes divergentes, en grec avec une particule préposée *k-* dans *κάρπος* (toutefois, ce rapprochement a été contesté, notamment par Sturtevant, *Indo-hitt. Laryng.* 48, 3, qui n'admet pas cette alternance *k/zéro* à l'initiale, pas plus ici que dans *os/costa*; *odium* : got. *hatis*; *ōs/cōram*), en germanique avec vocalisme *e* : v. h. a. *ebur*, etc. (cf. thrace *έβρος* « bouc »); en slave avec vocalisme *e* et *o* préposé : v. sl. *oepri*, variations qui s'expliquent sans doute par un « tabou » de chasse. En indo-européen, le terme qui désignait le porc domestique servait aussi à désigner le « sanglier »; v. lat. *sūs*.

a) *aperiō*, -is, -uī, *apertum*, *aperire* : ouvrir (opposé à *operiō*, Cat., Agr. 161, 2, *semen stramentis... operiō*, ... *deinde aperitō*), par suite « découvrir » (sens physique et moral) « dévoiler ». — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 515; B. W. s. u.

Peu de dérivés : *apertus*, *apertē*; *apertō*, -ās (Plf. et

Arn.); *apertibilis*; *apertiō* (attesté à partir de Varron), *apertūra* « ouverture », M. L. 516; *aperitiuus* (Cael. Aur.); et *aperis*, création de grammairiens pour expliquer le nom du mois *Aprilis*; *exaperiō*, rare, tardif.

b) *operiō*, -is, -uī, *opertum*, *operire* : fermer, couvrir; tenir caché. De là : *operimentum* et *operculum* : couvercle, M. L. 6073.

Composés : *ad-aperiō* (depuis Varr.; ni dans Cic. ni dans Cés., surtout de l'époque impériale); et surtout *cooperiō* (*cōperiō*); *cooperimentum*, *cooperculum* (*cō-*) n. *coopertorium* : couvercle, M. L. 2203-2206; d'où *dē*, *dis-cooperiō* (Itala), M. L. 2659; *redoperiō* (id.), *percooperiō*.

Aperiō, *operiō* sont généralement considérés comme issus de **ap-ueriō*, **op-ueriō*, composés d'un simple **ue-riō*, dont le correspondant existerait dans les langues balto-slaves : lit. *ūž-veriu* « je ferme », *at-veriu* « j'ouvre »; cf. le simple lituanien *verūti*, *overti*; v. sl. *otrg*, *ortū* « je ferme ». Le sanskrit a un verbe avec infixe nasal *apavṛnōti* « il ouvre », *apivṛnōti* « il ferme ». Un substantif apparenté serait *osq. veru* « porte » (cf. omb. *uerir* [abl. pl.] « porte », etc.). Mais le maintien de la sourde finale des préverbes *ap*, *op* devant voyelle serait unique en latin; le traitement de *aperiō* contraste avec celui de *āuehō*, comme celui de *operiō* avec celui de *obueniō*. L'hypothèse a été contestée par Bréal, puis par Niedermann, IF 26, p. 50 sqq. L'explication de Niedermann par **at-ueriō*, lit. *at-veriu* ne rend pas compte de la sourde *p* plus que l'explication ordinaire. Étant donné que, comme l'enseigne M. Sommer, *Hdb.*², p. 221, **u-*initial a donné lat. *p-* (v. *pariēs*), on peut se demander si **u-*intérieure appuyé n'aurait pas été traité de même et si, par suite, **ap-tweriō*, **op-tweriō* n'auraient pas abouti à *aperiō*, *operiō*; on rapprocherait donc les verbes v. sl. *za-tovriti* « κλειείσαι, ἀνοκλειείσαι », o(i)-*tovriti* « ouvrir », cf. lit. *at-toeriu* « j'enclos ». Il est vrai que **twer-* n'est pas représenté en latin autrement que par *pariēs* et qu'il n'y a pas trace des *pp* géminés qu'on attendrait. Cas peu clair.

apex, -icis m. : pointe, sommet (sens propre et figuré) : e. g. Varr., RR. 1, 48, 1, *grani apex*; spécialement partie supérieure du bonnet du flamme qui se compose d'une petite baguette entourée de laine; cf. Serv., Ae. 2, 683, *apex proprie dicitur in summo flaminis pileo uirga lanata, hoc est in cuius extremitate modica lana est... modo autem summitatem pilei intellegimus*, et par suite le « bonnet » lui-même, tiare, mitre, etc., et « aigrette »; « langue de flamme » (poét.); 2° dans l'écriture, trait vertical placé au-dessus des voyelles longues. M. L. 518.

Les anciens rattachent le mot à *apīō*, *apere* (cf. *uertex* et *ueriō*); ce qui conviendrait assez si le sens premier est celui de « partie supérieure du bonnet » qu'on attache (*apīō*) avec un lien, cf. P. F. 17, 6; Fest. 222, 13. Mais il est impossible de décider si le sens général de « pointe » est primitif ou dérivé; et, s'il est primitif, l'étymologie ancienne ne convient pas. Une étymologie étrusque est possible, cf. F. Müller, *Z. Gesch. d. röm. Satire*, Philologus 78 (1923), p. 265.

Dérivés : *apiciōsus* : coiffé de l'apex; *apiculum* : *flum quo flamines uelatum apicem gerunt*, P. F. 21, 10; *apicire* : *ligāre* (Gloss.), formé d'après *amicire?*

apexabō (-*zauō*, -*zabō*), -ōnis m. : sorte de boudin ou de hachis employé dans les sacrifices (cf. Arn. 7, 24). Étymologie populaire dans Varr., L. L. 5, 114, *quod in hoc farcimine summo quiddam eminent, ab eo quod ut in capite apex, apexabo dicta.* — La finale rappelle *lon-gāuō*.

aphorus, -i m. : — *pisciculus qui propter exiguitatem capi non potest*, Isid. 12, 6, 40. Sans doute déformation populaire de ἀφρός, autre nom de ἀφρή (v. *apua*), sous l'influence de ἄφρος? V. Sofer, p. 14.

apiāgō : mélisse, *apiastrum*. Seulement dans Isid. 17, 9, 80, mais de type ancien ; v. Ernout, *Philologica*, I, p. 167 ; André, *Lex.*, s. u.

apiaster (-*trum*) : v. *apium*.

apiastra, -ae f. : guèpière ; *uocantur apiastreae, quia apes comedunt*, Serv., G. 4, 14. Correspond au gr. μέροψ « merops apiaster », all. Bienenfresser, v. Keller, *Tiere des Klass. Altertums*, p. 284.

apica, -ae f. : — *dicunt ouis quae uentrem glabrum habet*, P. F. 23, 31. Mot rustique, ne se trouve que dans Varr. et Plin. Gr. ἀποκος?

apinae, -arum f. pl. : bagatelles, brimboriens ; joint à *tricae* par Martial 14, 1, 17.1.

Dérivés : *apinarius* (ape-) & λ. Trebell. Gall. 8, 3 ; *apinor*, -aris : εβκαλογῶν (Gloss.).

Mot populaire, extrêmement rare et tardif. Cf. *afan-nae*.

apiō, -is, **ēpī* (conservé dans *co-ēpī*), **aptus**, **apere** : lier, attacher. Ne figure, en dehors des glossaires (e. g. P. F. 17, 7, *comprehendere antiqui uinculo apere dicebant* ; cf. *ape*), que dans un seul exemple d'Ennius, A. 499 (var. *rapiunt*).

L'adjectif *aptus*, qui a le sens de « attaché », propre et figuré, a pris une nuance laudative, « bien attaché à », cf. ἀριστος et *habilis*, et par suite « apte à », *aptus ad*, ou *aptus* et le datif. M. L. 566. Même évolution de sens dans le skr. *yuktaḥ*. De là le dénominatif *apiō*, -ās « appliquer, adapter » et « équiper », qui a eu en bas latin toute une série de dérivés, et un composé récent *adaptō*, cf. M. L. 563-566 ; *adaptus*, 146 ; **exadaptus*, 2929, et *exaptare*, 2938 a, de *exaptus* déjà dans Lucilius. Le contraire de *aptus* est *ineptus* « impropre, maladroit, sot », d'où *ineptia*, déjà dans Plaute, usité surtout au pluriel, *ineptiae* « sottises » et *ineptiō*, -is.

Apiō a un inchoatif *apiscor*, -eris, *aptus sum* (pour la dérivation, cf. *faciō*, *pro-ficiscor*) dont il existe un doublet actif *apiscō* chez les archaïques, cf. J.-B. Hofmann, *De uerbis... deponentibus*, p. 12, 32, 40 ; *apisciur* est passif chez Plt., Tri. 367 : « s'attacher à », d'où « atteindre, obtenir ».

Apiscor, rare, quoique classique (Cic., T.-L.), a fourni les composés *adipiscor*, d'où *adeptiō* (Cic.) ; *indipiscor* (et *indipisci*) ; aussi *indepisci*, P. F. 94, 18) ; *redipiscor* (Plt., Tri. 1022). *Indipiscor* a conservé la forme ancienne du préverbe *ind(u)* (cf. *indaudire* de *end(u)*), sans doute sous l'influence de *adipiscor*, *redipiscor*, avec lesquels il se joignait naturellement, et aussi peut-être pour éviter une confusion possible du participe de **in-ipiscor* avec l'adjectif *ineptus*. Mais le maintien de *ind-* donnait au verbe un aspect archaïque ; aussi a-t-il été éliminé de

la langue classique au profit de *adipiscor*, seule forme usuelle. De *indepiscor* existe un dénominatif *indeptō*, -ās, cité par P. F. 94, 14.

Composés : *cōpula* de **co-apula* ; *co-ēpī* (voir ces mots). Cf. aussi *apud*, *amentum*.

Le groupe verbal de véd. parf. *āpa* « il a atteint, obtenu », aor. *āpat*, apparaît surtout au parfait et à l'aoriste ; ceci explique l'importance de *coēpī* en latin. Le présent skr. *āpnōti* « il atteint » est déjà dans l'Atharvaveda ; il est secondaire, comme *apiō* et *apiscor* le sont en latin. Le hittite *epmi* « je prends » (3^e sg. *epzi*, etc.) indique un ancien présent athématique que donnait à supposer lat. *apiō*. Pour hitt. *e* représentant *ē*, cf. *eš* = gr. ἦσ-, skr. *ās-*. L'adjectif skr. *āptāḥ* n'est pas ancien ; il ne se superpose pas à *aptus*. Le sanskrit a généralisé le représentant de l'*ē* conservé dans lat. *co-ēpī* ou d'un ancien *ō* que suppose arm. *unim* « je tiens, j'ai », de **ēp-ne-*, et le latin a tendu à généraliser le degré *zéro* *ō* attesté par lat. *aptus*. V. *apud*.

apis, -is (gén. pl. *apum* ou *apium*, cf. Neuc-Wagener, Form². I 259, ce qui indique un ancien thème consonantique avec élargissement partiel en -i-, comme *canis*, *mēnsis*, etc., v. Ernout, *Philologica*, I p. 135 sqq.) f. : abeille. — Ancien, usuel. M. L. 525 ; B. W. sous *abeille*.

Dérivés : *apicula* (rare, mais déjà dans Plaute, Cu. 10), M. L. 523 ; *apicarius* : apiculter, M. L. 522 ; *apiarium* : rucher (cf. *Gell.* 2, 20, 8), M. L. 524 ; *apiānus*, usité au féminin *apiāna* (*ūna*) « raisin affectionné des abeilles » ; *apicius* : même sens. V. aussi *apium*, *apiastra*.

Les dialectes indo-européens qui vont du slave à l'italo-celtique ont eu un nom de l'« abeille » inconnu aux autres langues : v. sous lat. *fūcus* ; ce nom était de la forme **bhei-*. Il n'est pas impossible que **ap-*, **api-*, supposé par le latin, ait quelque rapport avec ce mot. Mais on ne saurait préciser.

apiscor : v. *apiō*.

apium, -i n. (*apius* à basse époque) : 1^o ache des marais (céleri, plante mellifère) ; 2^o persil. Attesté depuis Virgile. Panroman, saul roumain, M. L. 526 ; germ. : v. h. a. *epfi*, tch. et pol. *opich*, v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés : *apiācus* : d'ache ; *apiāna* : camomille (Ps. Apul.), cf. toutefois *apis* ; *apiaster* m. et *apiastrum* n. : mélisse ; *apiastellum* : renoucle, bryone ou couleuvrée (se dit aussi *apium risus*) ; *apiātus* : bouilli avec de l'ache, tacheté, moucheté (*de mēnsis citreus, ueluti grani congerie*) ; *apiōsus* : se dit d'une maladie du cheval « cuius et mēns hebetatur et uisus », Vég. 1, 25, 3, 2 ; cf. 3, 10. On l'explique *siue quod apio curabatur, siue quod ui magica apii putabatur oriri?*

Cf. aussi *petrapium* et *apiāgō*.

Apium est pour les Latins « l'herbe aux abeilles » et correspond, ainsi que *apiastrum*, au gr. μελπωλλον, μελισσόφυλλον, cf. Pseud. Ap., Herb. 119 ; Varr., R. R. 3, 16, 10 ; et id., *ibid.* 3, 16, 13, *oportet domi serere quae maxime secuntur apes... apiastrum...*, etc. *Apiaster* est formé comme *oleaster*. La graphie *appium*, tardive, est sans valeur.

aplūda (*adplūda*), -ae f. : criblure, menue paille.

Mot sans doute non romain, rare et archaïque ; cf. Ernout, *Él. dial.* 110 sqq.

aplustra (-*tria*), -*ium* n. pl. (le singulier n'apparaît qu'à partir de Lucain : *aplustre*) : aplustres, ornement de la poupe du vaisseau. Du grec ἀπλαστρον, peut-être par un intermédiaire étrusque. Terme uniquement poétique, attesté depuis Ennius jusqu'à Sidoine, mais ne se trouve ni dans Vg. ni dans Hor. Cf. pour la finale *ballista* et *ballistra*, *genesta* et *genestra*, *lepesta*, *lepistra*. Influence des mots en *-*trum*, suffixe d'instrument, comme *trāns-trum*?

apocalama : nom d'un vêtement de soie ou de coton dans Isid. 19, 22, 13. Inexpliqué ; v. Sofer, p. 31.

apoculō, -*ās*, -*āre* (variante *apocalō*) : mot d'argot que Pétrone, 62, 67, met dans la bouche d'esclaves ou d'affranchis. Se conjugue pronominalement : *ego me apoculo* « je décampe, je m'esbigne ». Origine inconnue. On l'a fait dériver de ἀποκαλάω (cf. *calō*) et aussi de ἀποκαλάω ; d'autres en ont fait un dénominatif de ἀρ' et *oculus*, hybride formé d'après ἀρ' ἑμμάτων ou enfin de ἀπὸ et *cūlus* (d'après le type du fr. *reculer*), mais la quantité de l'*u* est inconnue.

Apollō, -*inis* m. : emprunt ancien au gr. Ἀπόλλων, -*ωνος*, latinisé en -*ō*, -*inis*. Dérivés : *apollināris*, -*e*, -*ria* (*herba*) : morelle ; -*neus* (Ov.). Étr. *Aplu*, *Apulu*.

apologō, -*ās*, -*āui*, -*āre* : repousser ; dénominatif tiré de ἀπόλογος (déjà dans Rh. ad Her.) avec le sens de ἀπολογίζω, Sén., Ep. 47, 9. V. Hammarström, IF 1932, 140.

apopores (-*peres*) : citrouille. Mot espagnol, seulement dans Isid. 17, 10, 16. V. Sofer, p. 118, 163 ; Alesio, Riv. di Filol., 1938, 376 sq. ; André, *Lex.*, M. L. 529.

aporia, -*ae* f. : emprunt tardif au gr. ἀπορία « embaras », dont a été tiré le dénominatif *aporior*, pcp. *aporiatūs* (= ἀπορούμενος, Ital.) ; d'où *ezaporior*.

apostata, -*ae* m. : emprunt de la langue de l'Église au gr. ἀποστάτης ; de là *apostatō*, -*ās* ; *apostatritia* f. ; *apostatitūs*, -*ūs*.

apostolus, -*i* m. : langue de l'Église au gr. ἀπόστολος, M. L. 580 a, et celt. : irl. *apstal*, britt. *abostol*. Dérivés : *apostola* f. ; *apostolatūs*, -*ūs* m. ; -*licius*, M. L. 530.

apostōma, -*ae* f. : abcès. Emprunt vulgaire et tardif au gr. ἀπόστημα, avec passage à la 1^{re} déclinaison, changement de genre et influence des mots en -*ωμα* (*carcinōma*, etc.). V. Sofer, p. 152, n.

apothēca, -*ae* f. : magasin à vivres ; cellier. Emprunt au gr. ἀποθήκη, déjà dans Varr. et Cic. De là : *apothēcarius* ; *apothēcō*, -*ās*. M. L. 531 ; B. W. sous *boutique*.

appellō, -*ās*, -*āui*, -*ātum*, -*āre* : s'adresser à, en appeler à (cf. Enn. : *hominem appellat*, Sc. 50), appeler, puis, par affaiblissement, « nommer, désigner ». Usité de tout temps ; panroman, sauf roumain. M. L. 542.

Dérivés et composés : *appellatō* (class., équivalent de *prouocatiō*), *appellātor*, -*tōrius* ; *appellātūus*, calque de προσηγορικός ; *appellitō*, -*ās* (rare, époq. imp.) ; cf. *nōminiū*.

compellō : adresser la parole à, interpellé (souvent dans la prose classique avec une nuance de blâme ou

d'insulte, d'où le sens de « accuser ») ; *compellatō* « reproche, réprimande ».

interpellō : interrompre par la parole : Plt., Men. 1121, *si interpellas ego tacebo* ; interpellé. S'emploie comme synonyme de *interrumpō* avec le sens de « troubler dans l'exercice de » ; *i. alqm in iure suo*, Cés., B. G. 1, 44 ; se dit aussi des choses : *i. iam partam uictoriam*, id., B. C. 3, 73. Comme *interdicō*, peut être suivi d'une complétive introduite par *nē*, *quīn*, *quōminus*.

Composés à préverbes d'un intensif-duratif en -*ā*, **pellō*, -*ās*, en face de *pellō*, -*is*, à valeur moyenne « se pousser vers, se diriger » (cf. *lauō*, -*ās*, en face de *lauō*, -*is*) ; *pellō*, -*ās* n'existe que dans des composés comme *occupō*, *educō*, -*ās*, en face de *capitō*, *dūcō*, -*is*. La spécialisation de sens les a vite détachés du simple *pellō*, -*is*.

appendix, -*icis* f. : épine-vinette : *spina* et *appendix appellata*, *quoniam bacae puniceo colore in ea appendices uocantur* (Plin. 24, 114). V. *pendō*.

appianum (*mālum*) : variété de pomme obtenue par un certain Appius, cf. Plin. 15, 49. M. L. 546 b ; B. W., *api*.

apricus, -*a*, -*um* : exposé au soleil, ensoleillé (dès Varron, qui l'oppose à *opācus*). Rapproché par étym. pop. de *aperiō* « a sole apertus », dit P. F. 2, 6. M. L. 561 ; B. W. sous *abri*.

Dérivés : *apricitās* (Col.) ; *apricor*, -*āris* (et *apricō*, -*ās* à basse époque, cf. M. L. 560), « réchauffer, se réchauffer » et ses dérivés. Sans correspondant net.

aprilis, -*is* m. : avril ; second mois de l'ancienne année romaine. Sans doute adjectif substantivé. Étym. pop. dans Varr., L. L. 6, 33 (*mensis dictus secundus... a Venere quod ea sit* Ἀποδριτη, *magis puto dictum quod uer omnia aperit* ; Macr., Sat. I 12, 14, *Aprilēm... quasi aperilem*, et Sén., Ep. 67, 1, *uer aperire se coepit*. — Panroman, M. L. 562, et celt. : irl. *april*, britt. *ebrill*. De là les noms propres de petites gens : *Aprilis*, *Aprilianus*, *Aprilina*.

A. G. W., MSL 14, 286, rapprochant *quintilis* et *sextilis*, a supposé qu'*aprilis* serait un dérivé du mot indo-européen attesté par skr. *aparāh* « postérieur (par rapport à un seul autre), second », got. *afar* « après ». Étymologie contestée par M. Benveniste, qui suppose, avec Stowasser, W. Stud. 31, 146, qu'*aprilis* remonte à étr. *apru* emprunté lui-même au gr. Ἀπρῶ hypochoristique de Ἀποδριτη, v. BSL 32, p. 68 sqq. Hypothèse appuyée par Eva Fiesel, qui rapproche la dérivation du nom du mois de mai en étrusque : *Ampiles* de **ampile*, v. St. Etruschi 7, 295-297, et par l'étude de S. P. Cortsen, Glotta, 1938, 26, 270. On a supposé aussi que *aprilis* dériverait de l'étrusque *aplu* «Apollo», avec dissimilation. Mais il resterait à expliquer l'introduction de ce nom étranger dans les noms de mois romains.

apsis : v. *absida*.

aptus : v. *apiō*.

apua, -*ae* f. : menuiserie. Emprunt ancien, latinisé, au gr. ἀψυή, cf. Plin. 31, 95 : *apuum nostri*, *aphyen Graeci uocant*, M. L. 520. Cf. *aphorus*.

apud (*apui*) : formes dialectales *apor* (P. F. 24, 12),

apur, ainsi en territoire marse *apur finem*, CIL I² 5, cf. Mar. Vlct., GLK VI 9, 17; cf. *ad, ar*; les gloses ont aussi *ape* : *παρά*, CGL II 21, 40) : auprès de, chez, dans; sens physique et moral : *apud se esse* (contraire de *for* « être hors de soi »). Uniquement préposition; ne s'emploie ni comme préverbe ou premier terme de composé, ni comme adverbe, ce qui prouve le caractère relativement récent du mot dans l'emploi qu'il occupe; et, en effet, il n'a de correspondant nulle part, pas même en osco-ombrien. Il s'agit peut-être d'une forme nominale se rattachant à la racine de *apiō*, et dans laquelle l'emploi prépositionnel se serait développé comme dans *penes* et, plus tard, dans le bas latin *casus* (= chez; v. *casa*); mais le détail de la forme n'est pas expliqué (participe paraît n. **apnot*, **apuod*?).

Depuis Lucilius, les grammairiens latins différencient *ad*, *in*, *apud*, *penes*; ainsi Scaurus, GLK VII 30, 18 (d'après Varron) : *ad et apud accusatiuae sunt praepositiones, ut « accede ad me »; « qui domi nati sunt apud me »* (cf. Servius, Ae. I, 24); et VII 31, 7 : *item uitiose dicitur « senatum habere apud aedem Apollinis » quod « in aede Castoris » dici oportet*; et Ulpian, Dig. 50, 16, 63 : « *penes te* » *amplius est quam « apud te »; nam « apud te » est quod qualiterqualiter a te teneatur; « penes te » est quod quodam modo possidetur*; cf. P. F. 20, 19.

Régulièrement construit avec l'accusatif et employé — le plus souvent près de noms de personnes (cf. toutefois *apud aedem*, SC Bac.; *apud oppidum*, Cés., B. G. 2, 7, 3; *apud Anienem*, Cic., Mur. 84) — quand la phrase ne comporte pas d'idée de mouvement, on le trouve en latin vulgaire avec l'ablatif, ainsi Ital., Matth. 19, 26, *apud hominibus* (= *παρά ἀνθρώπων*), ou avec des verbes de mouvement; ainsi Sall., Hist. 1, 119, *ille Conisturgum apud legiones uenit*; Ital., Gen. 43, 9, *si non adduxero eum apud te* (= gr. *πρός σε*), v. Anders Gagner, Eranos, vol. 26. En Gaule, *apud* s'emploie au sens de « avec »; ainsi Querol., p. 22, *iste qui apud me est locutus*, cf. ALLG 2, 26. Attesté de tout temps; mais appartient plutôt à la langue familière. M. L. 567; v. B. W. sous *avec*.

aqua, -ae f. (*acua* CE 930, 2, *acqua* blâmé par l'App. Probi; cf. Lucr. 6, 552 et 1072, qui en fait un trisyllabe) : eau, considérée comme élément, cf. Cic., Ac. 1, 26, *aer... et ignis et aqua et terra prima sunt*; le plus souvent jointe et opposée au feu, cf. *igni et aqua interdicere*, et l'usage religieux signalé par Varron, L. L. 5, 61, suivant lequel l'époux accueillait l'épouse au seuil de sa maison avec le feu, élément mâle et créateur, et l'eau, élément femelle : *igitur causa nascendi duplex : ignis et aqua. Ideo ea nuptiis in limine adhibentur, quod coniungit hic, et mas ignis, quod ibi semen, aqua femina, quod fetus ab eius (humore), et horum unktionis uis Venus*; cf. les références de Goetz-Schoell ad loc. Quelquefois aussi *aqua* est joint à *terra* : *aquam terramque poscere*. Pour le genre, cf. Meillet, *Ling. gén.*, p. 218. Le caractère originellement animé et divin de *aqua* apparaît aux épiques qu'on y joint : *ad aquae lenae caput sacrae*, Hor., C. 1, 1, 22; *nec castas pollue... aquas*, Ov., F. 2, 174, etc.

Les poètes usent indifféremment de *aqua* et de *unda*; ainsi, Ov. écrit, M. I 432, *cum... sit ignis aquae pugnae*, en face de F. 4, 788, *sunt duo discordes, ignis et unda, dei*; Tr. I 8, 1, *unda dabit flammam et dabit ignis aquas*.

Toutefois, *unda* désigne plutôt l'eau considérée dans sa mobilité; dans le dernier vers d'Ovide cité, *unda* est joint à *flammam*, l'élément jaillissant du feu. La comparaison des dérivés de *aqua* et de *unda* fait bien ressortir la différence de sens : *aquāri* veut dire « faire de l'eau », s'approvisionner d'eau », *aquōsus* « aqueux », *undāre* « être ondoyant, ou agité » (en parlant des flots), *ex-undāre* « déborder », *undōsus* « aux flots agités ».

Le pluriel *aquae* s'emploie lorsque l'on considère les parties constitutives de l'eau, e. g. Vg., G. 4, 410, *aut in aquas tenuis dilapsus abibit*, ou les différentes sortes d'eaux (ainsi Sén., NQ. 3, 23), ou les eaux courantes, animées et divinisées, Varr., L. L. 5, 71, *a fontibus et fluminibus ac ceteris aquis reui deit Tiberinus ab Tiberi*; cf. *aqua perennis* (qui se renouellent sans cesse), *decursus aquarum*, Lucr. 5, 263. Aussi *Aquae* est-il constant dans les désignations de noms de lieux (où se trouvent généralement des eaux jaillissantes et qui sont l'objet d'un culte, cf. Thes. II 353, 47 sqq., 363, 59 sqq.). *Aquae* désigne aussi l'ensemble des eaux : Eleg. in Maec. 101, (*hieme*) *conglacientur aquae*; les pluies : T.-L. 24, 9, 6, *aquae magnae bis eo anno fuerunt, Tiberisque agros inundauit*. — *Aquae* est plus fréquent chez les poètes; le pluriel est plus concret. — Usité de tout temps. Panroman. M. L. 570; B. W. s. u.

Dérivés : *aquor*, -āris : s'approvisionner d'eau, et *aquātis*, M. L. 578; *aquātus* : mêlé d'eau; *aquōsus* : aqueux, M. L. 588; *aquilis* : plein d'eau, à eau. — Subst. *aquālis* m. : pot à eau, M. L. 572 a; *aquārius* : à eau; *aquārius* m. : porteur d'eau, magistrat préposé au service des eaux, verseau (signé du Zodiaque); *aquāriolus* (-i dicebantur mulierum impudicarum sordidi adseculae, P. F. 20, 24); *aquārium* : réservoir à eau, évier, M. L. 576; B. W. s. u.; *aquāliculus* (-um), -i : panser, ventre; *aquāticus*, *aquātilis* : aquatique; *aquātilla* n. pl. : tumeurs aqueuses ou hyatides; *aquilentus* (formé d'après *uinolentus*), M. L. 585; *aquola* (*acula*), -ae f. : filet d'eau (diminutif).

Composés en *aqui*- dont certains formés sur le modèle de composés grecs en ὕδρ- : *aquiducus* (-dus) = ὕδρα-γώδης, Cael. Aur.; *aquifolium* « houx », cf. *acri*-; *aquifuga* = φεῦδρρος, id.; *aquigenus*, -a, -um (Tert., cf. *terrirogenus*); *aquiductus*, *aquiductum* = ὕδραγωγίον. *aquiuergium*, endroit où l'eau s'écoule (Gram.), composés tardifs; la langue classique ne connaît que le juxtaposé *aquae ductus*; cf. aussi M. L. 581, **aquiductum*; *aquilex*, -icis, -legus m. : sourcier; *aquiliatum*, -i (*aquealictum*) : sacrifice pour obtenir de la pluie; et *aqueamanāle* (*aquimināle*, *aqueamanāle*, *aquiminārium*) : aiguière, M. L. 572; v. *mānō*. Cf. aussi *aquagium*, terme de droit, synonyme de *aquae ductus*; *aqu(a)e mola* (Gloss.) : ὕδρα-μύλη, plante.

Les langues romanes supposent aussi, M. L. 573, **aquāna*; 579, **aquatōria*; cf. en outre 147, *adaquāri*; 4336, *inaquāre*; 2939, *exaquāre*; en germ. *aqueductus* (formes modernes) et *aquārium*, v. h. a. *ahhāri*.

aqua a son correspondant exact en germanique : got. *ahwa* « ποταμός », etc., et semble se retrouver en celtique, mais seulement dans des noms de lieu. Le germanique offre, d'autre part, un dérivé attesté par v. h. a. *ouwa* (all. mod. *Aue*) « prairie marécageuse, fle », et le nom propre *Scandin-auia*; le dérivé v. isl. *ǰgir* « mer, dieu de la mer », avec un ancien *ǰ* initial, donne à penser

que l'a de lat. *aqua*, got. *ahwa* représenterait un i.-e. **ə* (**ə*k/**ə*k-). Si ce mot ne se retrouve pas ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard : tandis que le nom désignant l'« eau » en tant que chose est commun à tout le monde indo-européen (v. sous lat. *unda*), les noms de genre essentiellement animé qui désignent l'« eau » en tant qu'être actif — et divin — n'ont qu'une faible extension dialectale. Il y a ce mot, commun au latin et au germanique ; un autre mot, indo-iran. **āp-*, souvent employé au pluriel (véd. *āpāh*, etc.) comme lat. *aquae*, a des correspondants en balteque ; cf. *amnis*. — Il n'est pas accidentel que le nom germanique du « dieu de la mer » appartienne au groupe de got. *ahwa*, lat. *aqua* désignant originellement l'« eau » en tant qu'être actif.

aquila, -ae c. : 1° aigle (oiseau, étoile ou enseigne), cf. *fulua*... aüs d'Ovide, F. 5, 732 ; 2° aigle de mer ou mourine (sorte de raie). Dérivés et composés : *aquilinus* ; *aquilifer*. — Ancien. Panroman. M. L. 582 ; irl. *aicil*. Cf. peut-être aussi *aquileia* : ancolie, M. L. 583, et B. W. s. u. Cf. *Aquilônia* ?

Le nom de l'« aigle », le premier des oiseaux, et qui avait un caractère religieux, varie d'une langue indo-européenne à l'autre et résulte surtout d'arrangements relativement récents. V. *aquilus*.

aquilex : v. *aqua*.

aquilō, -ōnis (et *aquilus*, cf. Thes. II 376, 9 sqq. ; M. L. 586 et 587) m. : aiglon. Le nom complet est *aquilō uentus* (cf. Nep. Mi. 1, 5 ; P. F. 20, 14, *aquilō uentus a uehementissimo uolatu ad instar aquilae appellatur*). On voit par Festus que les anciens rattachent *aquilō* à *aquila* et non à *aquilus* comme le font les modernes. Ce sont les anciens qui ont probablement raison ; *aquilō* n'est pas le vent sombre ; il est qualifié de *clārus* par Vg., G. 1, 460, par opposition à *nigerrimus auster*, 3, 278 ; cf. Thes. II 376, 48 sqq. L'explication rapportée par Isid., Nat. rer. (Suét., p. 229 Reiff.), *aquilō, qui et boreas uocatur, ex alto flans gelidus atque siccus et sine pluuiā, qui non discutit nubes sed stringit*, paraît avoir été inventée dans sa dernière partie pour rattacher coûte que coûte *aquilō* à *aquilus*.

De là : *aquilōnis* ; *aquilōnālis* (*aquilōnāris* ap. Aug.) formé d'après *septentrionālis* ; *aquilōniānus* (b. lat.) ; *aquilōnigena* (Aus.).

Le rapprochement avec un mot balteque, lit. *aklas* « aveugle », etc., n'explique guère la forme et pas du tout le sens (Meillet). — Cf., toutefois, *κακλας* « vent du nord-est », lat. *caecus* ?

aquilus, -a, -um adj. : brun noir. Rare ; archaïque et postclassique. Les anciens le rapprochent de *aquila* et en font un dérivé de *aqua* (d'après *nūbilus, nūbēs*) ; ainsi Festus : *aquilus color est fuscus et subniger, a quo aquila dicta esse uidetur... aquilus autem color est ab aqua nominatus. Nam cum antiqui duos omnino naturales nosset, i. e. album et nigrum, interuenerit autem is quoque, qui ita neutri similis est, ut tamen ab utroque proprietatem trahat, potissimum ab aqua eum denominarunt, cuius incertus est color*, P. F. 20, 7. Composé *subaquilus* (en jeu de mots avec *subuolturnus*, Plt., Ru. 422). L'explication par *aqua* rend mal compte du sens de l'adjectif ; on ne voit pas pourquoi l'eau aurait été prise pour désigner une couleur tirant sur le noir (Plaute applique

aquilus à une négresse). Peut-être à rattacher à *aquila*, l'aigle étant l'oiseau sombre, αἰετός... μέλανος. Il. Φ 252. Les adjectifs désignant la couleur sont souvent empruntés à des noms d'animaux, et réciproquement ceux-ci peuvent être désignés par le nom de leur couleur, cf. *columba*.

ar : v. *ad*.

āra, -ae f. (ancienne forme *āsa*, cf. Macr., Sat. 3, 2, 8, qui cite Varron, et Serv. auct. Ae. 4, 219 ; osq. *aasas* « ārae », ombre. *asam-aē* « ad āram » et peut-être hitt. *haššaš* « foyer » à auel (premier sens sans doute), « foyer de la divinité », par opposition à *focus*, cf. l'expression *pro aris et focis*. Conservé seulement dans quelques parlers judéo-romans, cf. M. L. 586 a. †

Dérivés : *ārula* ; *ārālia, -ium*, CIL VIII 19929.

Les grammairiens anciens distinguent *āra* de *altāre*, ainsi Varron dans Serv. auct., B. 5, 66, *Varro dixit superioris altaria, terrestribus aras, inferis focos dicari adfirmat* ; cf. Vg., *ibid.*, *in quatuor aras : ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phoebō*. Le dieu reçoit les *altaria*, réservés aux grandes divinités ; Daphnis n'a que des *ārae*, terme général désignant un autel quelconque. Italique, commun, usuel. Mais a disparu devant *altāre*.

Cf. *ārēō* ?

arāneus, -i m. (gén. *arānei*, trisyllabe, Lucr. 3, 383) ; **arānea, -ae** f. : araignée. Ancien, usuel. *Arāneus* est la forme ancienne ; le féminin *arānea* est réservé pour la toile ou le fil de l'araignée et, par extension, une espèce de fil très fin, et ne désigne l'animal qu'à partir de Catulle, en poésie, et seulement à partir de Fronton, en prose. Toutefois, Cicéron a le diminutif *arāneola* (en face de l'*arāneolus* du Culex). L'italien a les représentants des deux formes : *ragno* et *ragna* ; le français et l'espagnol n'ont que le féminin : *araigne* (v. B. W. sous *araignée*), *araña* ; les deux diminutifs sont également représentés en roman, cf. M. L. 593-596. *Arāneus* désigne aussi la « vive » (poisson) ; adjectif joint à *mūs*, la musaraigne (μυρωδῆ), M. L. 5765 ; *arānea*, une maladie de peau : *arānea uerrina* (= gr. *κερχρας* ou *λεγχήν*), v. B. W. *rogne* ; cf. *mūs araneum* (sic, cf. *arāneum* dans Phèdre), *cuius morsu aranea*, Isid. 12, 3, 4 ; v. Sofer, p. 16, 170.

Dérivés : *arāneōsus* : couvert de toiles d'araignée ; *arāneāns* (Apl.).

Arāneus, arānea n'ont de correspondant qu'en grec : ἀράχνη « araignée », ἀράχτιον « toile d'araignée », ἀράχτιος « d'araignée » et ἀράχτιν f. « araignée ». La ressemblance est trop étroite pour qu'on ne voie pas dans le mot latin un emprunt au grec ou, du moins, un emprunt à une langue inconnue fait indépendamment dans chacune des deux langues. L'objection que *arāneus* s'explique en partant de **arak-s-n* (cf. Benveniste, *Origines*, p. 101) n'est pas décisive ; les mots de ce type, essentiellement populaires, admettent des dérogations à la phonétique normale, comme le montrent les formes romanes elles-mêmes. Le rapprochement de ἀράχ « filet » souvent proposé n'explique pas la forme grecque. Le mot a pu s'introduire avec la légende d'Arachné.

arbitrē, -trī m. : 1° témoin (qui par son arrivée assiste à une chose ; souvent joint à *testis*, e. g. Cic., Q. Rosc. 38 ; T.-L. 21, 10, 3) : cf. Plt., Mer. 1005, *eamus intro ; non*

utibilest hic locus, factis tuis, | dum memoramus, arbitri ut sint qui praetereant per vias; 2° arbitre choisis par les deux parties (sens aussi anciennement attesté que le premier), juge (*arbitrālis*, -e), et par suite, « maître de la destinée de ». Ancien (Loi des XII T. 7, 2, 2; 12, 3), usuel, classique. Les sens se retrouvent dans *arbitrium*: 1° fait d'être témoin (sens non attesté avant l'époque impériale, où il peut être dû à une affectation d'archaïsme); 2° arbitrage, sentence arbitrale et « pouvoir de décider de »; *liberum arbitrium* attesté à partir de T.-L.; cf. Thes. II 411, 76 sqq., ce qui explique le sens de « arbitraire » qu'a l'adjectif *arbitrārius* à partir d'Aulu-Gelle. Conservé dans les langues romanes. M. L. 605.

Autres dérivés : *arbitror*, -āris (*arbitrō* archaïque) : 1° observer, épier, être témoin de; 2° arbitrer, estimer (*dē arbitrō*); et dans la langue commune, par une généralisation et un affaiblissement de sens identiques à celui de *censeō*, *dūcō*, *putō*, etc., « juger, penser ». Tér., Haut. 990, *an tu... esse illum iratum putas?* — non arbitrator. De là : *arbitrator*, -trix (tardifs, forme avec haplogogie *arbitrix*, CIL VI 10128); *arbitrātus*, -ūs m. : arbitrage, pouvoir de décider, volonté, jugement. M. L. 604.

Le seul rapprochement qui semble s'imposer, celui avec *ombr. arprutratī* « arbitratū », n'éclaire pas le mot latin. *Ar-* peut être une forme dialectale de *ad*. Le rapprochement avec *baetō* est douteux.

arbōs (*arbor*), *arbōris* f. : arbre; mâ; arbre de presoir. Sur *arbor* « monstre marin »? v. de St Denis, *Vocab. des animaux marins*, s. u. Ancien thème en -s; cf. *arbosem*, P. F. 14, 9; *arbores*, F. 280, 9. Seul féminin de ce type; cf. le type voisin *Cerēs*, -ēris. *Arbor* est une forme récente créée d'après les cas obliques lorsque s'intercalait se fut sonorisé en latin. L'ŷ du thème est confirmé par le dérivé *arbuscus*; cf. *onus* (ancien **onos*), *onustus*, *uenus* (ancien *uenos*), *uenustus*, etc. Le genre féminin s'explique facilement : l'arbre, considéré comme un être animé, est « la productrice » des fruits. Toutefois, en bas latin, à partir de l'Italia, il apparaît masculin, sans doute sous l'influence des autres mots en -or, -ēris et aussi des noms d'arbres en -us, du type *fāgus*, qui avaient abandonné pour le masculin l'ancien genre féminin; cf. Thes. II 419, 61 sqq. C'est le masculin qui est le plus répandu en roman; seuls le logodorien et le portugais ont le féminin. Pourtant, en français, la forme même du mot « arbre », avec sa terminaison par un *e* muet, tend à le faire passer de nouveau au féminin : « la belle arbre ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 606; B. W. s. u., et germ. v. h. a. *albar*, etc.

Dérivés en *arbus-* et en *arbor-* (ces derniers plus récents) : 1° *arbuscula* : jeune arbre (d'où *arbusculōsus* dans les Glosses); **arbuscellum*, M. L. 608; *arbriscellus* (Gl. Reich.); *arbuscus* : planté d'arbres; d'où le n. *arbuscum* : bosquet, pépinière (le plus souvent au pluriel *arbusca* (loci), cf. Gell. 17, 2, 25, *arboresca*, *ignobilius uerbum* : *arbusca celebratus*); puis « jeunes arbres » (comme il y en a dans les pépinières); surtout poétique dans ce sens, Vg., B. 4, 2, *non omnis arbusca iuuant humilesque myricae*; d'où à très basse époque *arbusca*, -ae (Greg. Tur.).

2° *arboresus*, M. L. 607 a; *arborācia* (Gloss.) : « cor arboris »; sans doute n. pl. d'un adjectif **arborāceus*;

arborāns (Gloss.) : δειδότης; *arborārius*, -a, -um, et subst. = δειδοποιός; *arborātor* : qui taille les arbres; *arborēscō*, -is (Plin.) : devenir arbre; *arborētum* : vergier (cf. plus haut), M. L. 607; *arborōsus* : δειδοποιδής.

Aucun rapprochement net. Le latin n'a pas trace du nom indo-européen de l'arbre, représenté par hitt. *taru*, i.-ir. *dāru*, *dru-*, got. *triu*, v. sl. *drévo*, gr. δρῦς, etc. V. C. D. Buck, *Dict. of sel. Synonyms*, p. 48, s. u. *Tree*.

arbutus (*arbutus*, graphie des manuscrits de Lucrèce, concordant avec certaines formes romanes, cf. M. L. 610), -ī f. (pl. n. *arbuta*, -ōrum d'après Phocas, GLK V 426, 18) : arbusier. S'y rattachent : *arbutum* (-bī-), -ī n. : arbouise; *arbuteus* : [d']arbusier; M. L. 609; B. W. s. u.

Sans étymologie; un autre nom est *unēdō*. V. Bertoldi, *Linguistica Storica*, 2° éd., p. 174.

arca, -ae f. : coffre, boîte, caisse, surtout à argent : *arca publica* qui s'oppose à *fiscus*; cachot, cercueil; dans les langues techniques : borne, batardeau, chèneau; dans la langue de l'Église : « arche » (= gr. ἀρχή-τος). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain; passé également en got. *arka*, en germanique, et de là en slave. M. L. 611; B. W. s. u.; irl. arch, britt. *arch*.

Dérivés : *arculus* : *putabatur esse deus qui tutelam generet arcarum*, P. F. 15, 9; *arcula*, *arcella*, *arcellula* : coffret, bière, M. L. 615; *arcānus* : actif et passif « caché, secret » et « discret, qui cache »; dans la langue religieuse, « mystérieux, magique »; *arcānus* : mystère; *arcārius* : de caisse; *arcārius* m. : caissier; *arculārius* (Plt.) : porteur de coffret; *arceca* (arch.) : chariot couvert (d'après *cumera*?). Cf. aussi **arcile*, M. L. 615.

Sans doute apparenté à *arceō* (cf. *Parca* et *parco*?): *arca quod arcebantur fures ab ea clausa*, Varr., L. L. 5, 128.

arceō, -ēs, -ūī, -ēre : 1° contenir, maintenir. Sens qui paraît le plus ancien, encore attesté dans les textes, cf. Enn., dub. 2; Cic., Rep. 6, 17, N. D. 2, 136, où le verbe est joint à *continēre*, de même que *coercēre*, N. D. 2, 58; P. F. 14, 2, *arcece est continere*. Mais l'emploi dans cette acception est rare, inconnu même de la prose courante et de la langue parlée. — 2° maintenir au loin, écarter (= *continēre*; cf. le fr. « contenir l'ennemi ») : *arcece prohibere est. Similiter abarcece, prohibet. Porcet quoque dictum ab antiquis, quasi porro arcece*, P. F. 14, 24 et 244, 7. Sens dérivé et de beaucoup le plus fréquent. De là, *arcula* : *dicebatur aus quae in auspiciis aliquid uetabat fieri*, P. F. 15, 11. Pas de substantifs dérivés. — Composés : *abarceō*, qui, en dehors des glossaires, ne figure que dans une inscription, CIL XIII 485; *porceō*, de **po-arceō* (même préverbe que dans *pōnō*), rare et archaïque (exemples dans Nonius 159, 38). *coerceō* : contenir, enfermer, d'où au sens moral « réprimer, réfréner » (cf. *contineō*, *cohibeō*); *coercitiō*.

Pour *exerceō*, v. ce mot.

A *arceō* se rattache *arcifinius*; *arcifinalis*, adjectif joint à *ager* : [champ] conquis sur l'ennemi « *ab arcendis finibus* », dit Varron, au témoignage de Frontin, Grom. 6, 1, qui le définit encore « *qui nulla mensura continetur. Finitur secundum antiquam obseruationem fluminibus, fossis, montibus, arboribus ante missis, aquarum diuer-*

giis, et si qua loca a uetere possessore potuerunt optineri. » Cf. encore *arcefinium*, -i n. : borne d'un champ ; *arca finális*.

Pour *lupercus*, v. ce mot.

Arceō est à rapprocher de gr. ἀρκέω (aor. hom. ἤρκεσα, ἀρκέσσα) « j'écarte, je protège ». Le groupe de arm. *argel* « empêchement », *argelum* « j'empêche » (aor. *argeli*) concorde aussi pour le sens ; mais le suffixe -el- ne se retrouve pas en latin.

Quant à lit. *rakinti* « fermer », *rāktas* « clef » et v. h. a. *rigil* « verrou », la forme et le sens sont éloignés, et le rapprochement ne s'impose pas.

arceŕa : v. *arca*.

arceŕaca, (-laca) f. : sorte de vigne que Pline, N. H. 14, 35, assimile à l'*argitis* de Vg., G. 2, 99?

arcessō (*accersō*, *adcersō*), -is, -iul (-il), -itum, -ere : faire venir, aller chercher, mander, et spécialement « citer en justice » ; « rechercher ». Dans les manuscrits, la répartition de *arcessō* et de *accersō* dépend des habitudes des copistes, cf. Thes. II 448, 67 sqq. ; Plaute semble jouer sur les deux formes, Tru. 130, *quem arcessis? Archilinem*, et Mo. 509, *uium me accersunt Acheruntem mortui* ; dans les inscriptions, *arcessō*, cf. CIL I² 235, *arcessita* (Fasti Praenest.). Sur l'essai d'une différenciation des deux formes, cf. Velius Longus, GLK VII 71, 17 : « *arcesso* et « *accerso* » putauerunt quandam differentiam esse, ut « *accerso* » sit uoco, tractum ab acciando, « *arcesso* » summoueo, ab arcendo tractum. Sed errauerunt : « *arcesso* » enim pro eo quod est arceo nunquam positum est. Verum quod putant r litteram obstrare significationi errant : d enim non minus in r litteram transit quam in c. On trouve aussi *arcessō*, *arcersō*. A l'époque impériale, sur *arcessit* se bâtit un présent *arcessiō* (*arcessiō*, *arcessiō*) ; *arcessitri* est déjà dans T.-L. 3, 45, 3. — Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés, tous rares, la plupart tardifs : *arcessitus*, -ūs m. (-tiō) ; *arcessiō* (*arcessiō*) « appel » ; *arcessitor* : qui appelle, accusateur ; *arcessibilis* (Gloss.).

Par sa forme et par son sens, *arcessō* se dénonce comme un désidératif ; cf., par exemple, Cic., Verr. 1, 27, *arcessit... consul... Siculos ; ueniunt nonnulli*. Mais l'étymologie reste incertaine, en raison même de l'incertitude de la forme. Si *arcessō* est la forme la plus ancienne, le rapprochement de *arceō* est séduisant. Étant donné le grand nombre d'emplois où *arcessō* est accompagné d'un ablatif d'origine (cf. Thes. II 450, 72 sqq.), le sens premier aurait été « chercher à écarter d'un endroit (pour faire venir à soi) ». On a rapproché aussi *arcessō* de *incessō* (v. ce mot) ; avec une forme *ar-* du préverbe, v. *ad*. En tout cas, le **arucessō*, du reste proposé avec hésitation par Thurneysen dans le Thes., est à rejeter.

archi- : préfixe grec, marquant le commandement, qui, introduit par des mots grecs d'emprunt, comme *archipirata* (Cic.), *archimagirus* (Juv.), a formé à basse époque quelques hybrides, comme *archisacerdōs* (Fort.), *archisellium* : place d'honneur (Not. Tir.) ; *archigallus* (Plin.).

architectus, -ī m. = ἀρχιτέκτων. Emprunt ancien, avec passage à la 2^e déclinaison (par influence de *tegō*,

tectus, *tectum*?) ; *architectōn*, -ōnis (déjà dans Plaute) est la transcription du grec. La forme *architectus* est la plus fréquente, et la seule classique.

Dérivés proprement latins : *architector*, -āris ; *architector*, -ōris (tardif) ; *architectiō*, -ōnis f. (Itala) formé sur le modèle des noms d'action verbaux en -itiō ; le calque du grec *architectonor*, -āris (= ἀρχιτεκτονῶ) est de basse époque (Itala) ; *architectūra*, -ae f., etc. Sur ce groupe, voir en dernier lieu M. Niedermann, Glotta 19, 1 sqq.

arcefinius : v. *arceō*.

arceisellium : v. *arcus*.

arcium : nom de plante, dans CGL III 535, 46. V. André, *Lex.*, s. u.

arcubius : v. *arcz*.

arcula : v. *arca* et *arceō*.

arcimen : v. *arcus*.

arcus, -ūs m. (féminin dans Enn. et Vitr., d'après *porticus*) ; un génitif *arqui* est attesté à partir de Lucr. 6, 525, où il désigne l'arc-en-ciel ; d'autres formes de la 2^e déclinaison apparaissent de bonne heure, e. g. un nominatif pluriel *arē* dans Varr. ; cf. Thes. II 475, 80 sqq. Le datif pluriel est *arcubus*, *arcibus* étant réservé à *arz*. Nonius distingue *arcus* et *arquus*, 425, 11 : « *arcus*... omnis suspensus fornix appellatur ; *arquus* non nisi qui in caelo apparet, quam Irim poetae dixerunt. Vnde et *arquati* dicuntur quibus color et oculi uident quasi in *arqui* similitudinem » : *arc* ; de là, dans les langues techniques, tout objet en forme d'*arc* : arc-en-ciel, arche, voûte. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 618 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *arques*, -ūtis m. : archer (Festus, Gloss.), d'après *eques*, *pedes* ; *arquātus* (*arcuātus*), scil. *morbus* : jaunisse ; cf. plus haut le texte de Nonius ; M. L. 664 a, 8348 ; et tardif *arquāticus* ; *arcūmen* ; cf. Isid. 17, 9, 9 : *iris Illyrica a similitudine Iris caelestis nomen accepit. Vnde et a Latinis arcumen dicitur, quod flos eius coloris uarietate eundem arcum caelestem imitatur* ; v. Sofer, p. 8 ; *arculus* : coussinet en forme d'*arc* ; *arculātus* : en forme de coussinet (= ombr. arçlataf « arculātās »), cf. P. F. 15, 6 et 10 ; *inarculum*, P. F. 101, 5 ; *arcuārius*, adj. et subst. : qui concerne les arcs ; faiseur d'*arcs* ; *arcū*, -ās : courber en arc, voûter, et ses dérivés ; *arçifer* = τοξοφόρος ; *arçi-potēns*, *arçi-tenēns* (*arçi-*) adj. (poétique) ; *arçi-sellium* (-*solium*) : siège circulaire, *sella arcuāta* ; *arcuballista* : arbalète ; M. L. 618 a.

Cf. v. isl. gr. (*græŕ*) et v. angl. *earh*, avec le dérivé got. *arhwasna*, tous mots signifiant « flèche » ; de germ. **arhwō*, **arhwās*. Les noms d'armes n'ont généralement pas d'étymologie indo-européenne ; et l'*arc* n'est pas l'arme aristocratique ; il n'est donc pas surprenant que le rapprochement se soit borné à deux langues, toutes deux occidentales. En revanche, le groupe de skr. *iṣuḥ* « flèche », gr. λόγ n'est pas représenté à l'Occident.

ardaliō (*ardeliō* Gl.), -ōnis m. (non attesté avant Phédre) : empresse, faiseur d'embaras, broffeur. Puis, dans les Gloss., « gourmand, gonfre », cf. CGL V 491, 66 ; 590, 7 ; et *ardaliolus* : *bucco*(n), CGL V 299, 62.

Sans doute formation en *-id* dérivée de gr. ἀρδαλος; cf. ἀρδαλω « tacher, salir » et « troubler ». Mot venu par le mime ou l'atellane.

ardea, **-ae f.**; **ardeola**, **-ae (-dio-)** : héron, cf. CGL V 615, 35; *ardea est auis, i. e. haron*. Attesté depuis Virgile. M. L. 619. On compare v. isl. *arta* « sarcelle »; gr. ἐρωδιός est loin.

ardēō, **-ēs**; **ardor**, **-ōris** : v. *ārēō*.

arduus, **-a**, **-um** adj. (comparatif et superlatif peu usités, quoique Caton ait *arduior*, *-uissimus*, cf. Prisc., GLK II 87, 10) : qui se dresse en hauteur (glose *erectus*), en pente raide, escarpé, ardu (sens physique et moral). — Ancien et usuel, mais, à partir de l'Empire, surtout fréquent chez les poètes.

Dérivés rares : *arduē* (St Jér., Cassiod.); *arduitās* (un exemple de Varr., R. R. 2, 10, 3).

Cf. sans doute irl. *ard* « haut », gaul. *Arduenna*, nom d'une montagne. D'autres langues présentent des mots à **-dh-* intérieur qui ne sauraient être rapprochés, car on aurait lat. *b*; du reste, le sens de gr. ὀρθός « droit » (de ὀρθός) et même du skr. *ūrdhvāh* « droit » est un peu différent. Av. *ərədwiō* « droit » est ambigu.

ārea, **-ae** (*āria* à basse époque) f. : rattaché à *ārēō* par Varron, L. L. 5, 6, 38, *ubi frumenta secta; ut terantur, [et] arescunt, area*. Le mot ne désigne pas seulement « l'aire » de la grange, mais tout espace dépourvu de construction, la place devant le temple ou l'autel, la cour au milieu de l'atrium (P. F. 12, 17), etc.; cf. Flor., Dig. 50, 16, 214, *locus... sine aedificio in urbe ared, rure ager appellatur*; et la spécialisation dans le sens de « aire » est peut-être secondaire. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 626; B. W. s. u. — Le diminutif *āreola* désigne une petite cour, une planche de jardin, un parterre; M. L. 632. Adj. *āreālis* : relatif à l'aire. M. L. 627; *āreātior*, *-iūra* (Colum.).

Pas de rapprochement sûr.

ārēna, **-ae** f. : v. *harēna*.

ārēō, **-ēs**, **-uī**, **-ōre** : être sec. — Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *ārīdus* (et *ardus*, cf. Thes. II 565, 16) : sec, desséché (sens physique et moral); de là, dans la Bible, *ārīda* = *ξηρὰ* « la terre »; *ārīdum* : terre ferme; *ārīdulus*; *ārīdiūtās* et *ārīdiūtō*; *ārēscō*, *-is* : se dessécher (et *exārēscō*), *interārēscō* (Cic.); *ārēfaciō*, *-is* (*arfaciō* dans les manuscrits de Caton; Lucr. séparé encore les deux éléments *faciō are*, 6, 962).

Il n'y a pas de substantif **ārōr* correspondant à *ārēō* (cf. *tepor*, *tepeō*, *tepidus*, etc.). Le substantif correspondant à *ārīdus* est *ardor*. Mais *ardor* a perdu le sens de « sécheresse », qui est réservé à *ārīdiūtās* et ne signifie plus que « chaleur ardente, ardeur (sens physique et moral), éclat (d'un corps en flamme) ». A *ardor* se rattache *ārdeō*, *-ēs*, *ārēī* (*ardūī*, Acta Fr. Aru.), *ārsum* et **assum*, cf. *assus* « brûler, être en feu; brûler de (avec *ad*, *in*, ou l'infinitif seul) », dont le parfait en *-sī* et le supin en *-sum* attestent le caractère récent. *Ardeō* a un inchoatif *ārdeōscō* (*exārdeōscō* et *exārdeō*, formé sur *exārduī*, M. L. 2939 a); à *ārsum* se rattache *ārēūra*.

Les langues romanes ont conservé *ardēre* et *ardēre*, fr. *ardre*, M. L. 620, *ardor* 624, **ardicare* 622, **ardūra* 625, **arsio* 680, *arsūra* 682, tous mots qui expriment

l'idée de brûler; *āridus*, M. L. 644, qui est peu représenté en dehors de l'italien et a été concurrencé par une formation plus expressive, *siccus*, panroman. Cf. aussi **arellāre*, M. L. 628.

On rapproche tokh. A *āsar* « sec », skr. *āsaḥ* « cendre », et, avec des élargissements variés, à dentale : tch. *ozdiūi* « sécher », gr. ἄζω « je sèche », ἄζωλεός « sec », ou à gutturale : *k* (ou *g*) v. h. a. *asca* « cendre », etc., ou *gh* : got. *azgo* « cendre », cf. arm. *azazem* « je sèche » (avec *z* pouvant être issu de **j* représentant **zgh*). V. *assus*. S'y rattache peut-être *āra*.

arepennis (*arpennis*; *aripennis*; *arapennis* d'après *arāre*), *-is* m. : arpent. Mot gaulois; cf. Colum. 5, 1, 6, *Calli... semiugerum quoque arepennum uocant*, M. L. 634. Sur les diverses formes du mot dans les Gloses et les textes tardifs, v. Sofer, p. 118 sqq., 176.

arepo : mot qui figure dans le « carré magique », CIL XII 202. Sans doute *opera* écrit à rebours.†

arferia : — *aquā, quae inferis libabatur dicta a ferendo, siue uas uini quod sacris adhibebatur*, P. F. 10, 23. Terme du rituel, féminin d'un adjectif **arferius* (cf. *ferō*) peut-être d'origine dialectale, cf. Ernout, *Élém. dial.* 111. Le terme latin est *adferial*, qu'on lit CGL II 462, 26; 564, 48. Cf. omb. *arfertur* « adfertor »; et *inferius*.

argemōnia, **-ae** f. : plante. Sorte de pavot sauvage. Attesté depuis Celse et Pline. Adaptation du gr. ἀργεμώνη (cf. *argemon*, *argemonion* dans Pline), souvent corrompu en *agrionia*, M. L. 295 a, *acrimonia*, *argimonia*. V. André, *Lex.*, s. u.

argentum, **-ī** n. : argent; argerterie, objet d'argent; argent (monnaie, déjà dans Plaute); *argentum uiuum* = ὀδράργυρος. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 640.

Dérivés : *argenteus* et subst. *argenteus* m. : monnaie d'argent, M. L. 639; *argentarius* : relatif à l'argent (monnaie), et *argentarius* m. : banquier, frappeur d'argent, M. L. 637; *argentaria* : banque, mine d'argent; *argenteolus* : [monnaie] d'argent; *argentātus* (et *inargentātus*, Plin., Ital.) : argenté; d'où est tiré le verbe *argentō*, *-ās*; *argentōsus* : mêlé d'argent; *Argentinus* : dieu de l'Argent (Aug., *Ciu.* 4, 21); *argentifodina* : mine d'argent (ancien juxtaposé); *argentilla* : plante à feuilles argentées; v. André *Lex.*, s. u.

Le nom est neutre, en face de gr. ἀργυρος, comme tous les noms de métaux latins, cf. *aurum* en face de χρυσός, etc.; pour le suffixe, cf. *unguentum*; et v. Benveniste, *Origines*, p. 12, 151.

argentum est l'un des noms, tirés d'une même racine, par lesquels est désigné l'argent. Le celtique a la même forme : gaul. *arganto-* dans *Argantomagus*, litt. « champ de l'argent », irl. *airget*, *arget*, gall. *ariant*. Mais la forme osque *argelud* « argentō » ne concorde pas exactement, tandis que fal. *arcentelom* « **argentulum* » est proche du latin. Arm. *arcat* « argent », tokh. A *ārkyant*, av. *ərəzātām* et skr. *rajatām* diffèrent plus encore.† Quant à gr. ἀργυρος, c'est un dérivé du thème en *-u-* qui apparaît dans lat. *arguō* (v. ce mot). On entrevoit donc ici une même manière, déjà indo-européenne, de désigner l'« argent » comme métal « brillant », de même que l'« or » était nommé métal « jaune » (v. le mot *heluos*), cf. gr. ἀργός « clair, brillant »; mais on ne peut restituer

un nom indo-européen : c'est que l'argent et l'or sont nommés d'après leur aspect, tandis que le nom du « cuivre » (et du « bronze »), lat. *aes*, etc., désigne purement et simplement l'objet et ne se laisse pas analyser. V. Schrader, RL II^e 394; Ipsen, Festschr. Streitherg 228. — La désignation indo-européenne de l'« argent » a été remplacée par un mot emprunté qui offre des formes diverses en germanique, en balteque et en slave. — V. *arguō*.

argilla (i. cf. Ettmayer Zeits. f. rom. Phil. 30, 524^e, 527), -*ae* f. : argile. Emprunt au gr. ἀργίλος (ἀργίλλος), déjà dans Caton, Agr. 40, 2; le double *l* a sans doute pour objet de noter le caractère palatal de la liquide (cf. *mille*, *stella*). Panroman, sauf roumain. M. L. 641, et germ. : v. h. a. *argil*.

Dérivés : *argilleus*, M. L. 642; *argillaceus* : d'argile; *argillosus* : argileux.

Même racine que *argentum*; *argilla* c'est la « terre blanche ». Étymologie populaire dans Isid., Or. 16, 1, 6, *argilla ab Argis uocata, apud quos primum ex ea uasa confecta sunt*. Les anciens y rattachent sans doute avec raison le nom propre *Argiletum*. Cf. Varr., L. L. 5, 157; Serv., Ae. 8, 345.

argitis, -*tidis* f. : sorte de vigne qui produit le raisin blanc. Sans doute emprunt à un dérivé du gr. ἀργός, mais le mot grec n'est pas attesté.

arguō (trisyll.), -*is*, -*uī*, -*ūtum* (-*uitum*), -*ere* : 1^o indiquer, démontrer; 2^o convaincre de (= ἐλέγχο), cf. Ulp., Dig. 50, 16, 197, *indicasse est detulisse; arguisse, accusasse et conuicisse*; le plus souvent a le sens dérivé de « vouloir démontrer, accuser », e. g. Plt., Am. 885, *quae neque facta sunt neque ego... admisi argui*, et devient synonyme de *accūsō*, ἐγκαλέωμαι, cf. Enn., Trag. 194, *tu delinquis, ego arguor*. — Ancien, classique; appartenit plutôt à la langue écrite. *Arguō* est le dénominatif d'un substantif en -*u* **argu(s)*, -*ūs* « éclat » ou « blanchisseur », dont l'adjectif est *argūtus* (cf. *status*, *statuō*, *statūtus*; *cornū*, *cornūtus*). L'*u* de *arguō* apparaît dans les adjectifs grecs ἀργυρος, ἀργυρεός, skr. *drju-nah*, dérivés d'un thème en -*u* **argu-* (cf. sous *argentum*). Le sens premier de *arguō* était donc « faire briller, éclaircir, éclairer » (sens physique et moral); sens qui apparaît encore dans *argentum* et *argūtus* « clair, perçant, piquant » (se dit de la voix et du regard, comme *clarus*, puis du goût). L'adjectif a pris ensuite des sens dérivés : « pénétrant, pointu »; « expressif, fin, subtil, rusé »; et finalement « bavard ». En dérivent : *argūtiae* (pluriel comme *ineptiae*) : arguties, subtilité(s), bavardage; *argūtor*, (-*tō*); *-ārī*, M. L. 643, et ses dérivés; *argūmentum* : preuve, argument, Cic., Top. 8, *esse... argumentum... rationem quae rei dubiae faciat fidem*; d'où : 1^o justification, raison; 2^o matière, sujet (à expliquer, à traiter) = grec ὑπόθεσις. *Argūmentum* a un dénominatif *argūmentor*, -*ārī* qui a fourni de nouveaux dérivés. Irl. *argu-*

De *arguō* : *coarguō* (aspect téterminé) : démontrer, convaincre [d'erreur], d'où « condamner »; *redarguō* : réfuter [joint à *refellere*, Cic., Tusc. 2, 2, 5]. Au témoignage de Festus, 384, 28, Scipio Africanus Pauli filius employait la forme à apophonie *rederguō* (cf. *contractō*, etc.).

ariēna (ou *ariera*), -*ae* f. : banane, fruit de l'arbre indien *pala* (= *tala*). — Mot étranger, cité par Plin. 12, 24.

ariēs, *arietis* m. (le génitif est toujours trisyllabique dans la poésie dactylique, et la première syllabe compte pour longue, cf. *abiēs*, *pariēs*, etc.) : 1^o bélier (animal, signe du zodiaque = Κριός, machine de guerre); 2^o sorte de poisson, épaulard? (cf. *mīlus* pour le double sens). — Ancien, usuel. M. L. 645 (*arēte* comme **par(i)ēte*, v. ce mot).

Dérivés : *arietō*, -*ās* : frapper comme un bélier, ou du bélier, se butter; *arietinus*; *arietārius*.

Cf. omb. *erietu* « arietem », gr. ἐριφος « petit bouc », irl. *earb* avec un suffixe -*bho-*, et, avec sens général, arm. *aru* « mâle ». Pour cette manière de désigner un mâle particulier, v. lat. *uerres*.

arillātor, -*ōris* m. = *cōciō* d'après Aulu-Gelle 16, 7; P. F. 19, 1 : courtier. Se trouve aussi dans les gloses. Cf. *arra*?]

arina, -*ae* f. : sorte de blé, v. André, *Lex.*, s. u. Mot gaulois (ou ligure)? Cf. Plin. 18, 81, [*ex frumentis*] *arina Galliarum propria, copiosa et Italiae est*.

aringus, -*i* (*ha-*) m. : hareng. Transcription; attestée à très basse époque, du v. h. a. *hāring*. M. L. 4046.

arista, -*ae* (les représentants romans remontent à *arista* ou *arēsta*) f. : barbe d'épi et épi [barbelé]; à basse époque, « arête » (de poisson), Aus. 334, 86, *capito* (le cheveau)... *farim congestus aristis*. — Depuis Varron; technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 648; B. W. *arēte*.

Dérivés et composés : *aristis*, -*idis* f. : genre de graminée (orge des murs). Plin. décline le mot comme si c'était un mot grec : *ἀριστις, -ιδος; cf. N. H. 27, 90 : [*arista holci*] *circa caput alligata uel circa lacertum educit e corpore aristas. Quidam ob id aristida uocant*. — **aristula*, M. L. 649; *aristātus* : barbelé; *aristōsus* (Ven. Fort.); *aristifer* (Prud.) : fécond en épis.

La finale de *arista/arēsta* rappelle celle de *agresta*, *genesta/genista*, *lepista/lepesta*. Il s'agit sans doute d'un emprunt, ou d'un ancien mot indigène.

arithmēticus, -*a*, -*um* : emprunt savant au gr. ἀριθμητικός. Depuis Cic., passé dans les langues romanes, avec altérations diverses. M. L. 649 a.

arigua : v. *arui*ga.

arma, -*ōrum* (n. pl. collectif; gén. pl. *armum* dans Acc., Trag. 319; à basse époque apparaît un féminin *arma*, -*ae*, Itin. Ant. Plac. 41, p. 187 Vind., cf. M. L. 650) : armes, spécialement « armes défensives » qui s'ajustent au corps (cf. *armus*, *artus*), par opposition à *tela*, e. g. T.-L. 1, 43, 2 : *arma his imperata galea, clipeum, ocreae, lorica... haec ut tegmenta corporis essent, tela in hostem hastaque et gladius*. Désigne souvent seulement le bouclier, cf. Serv. auct., Ae. 4, 495, *hoc est scutum quod Graecis solum δειλον dicitur*. Toutefois a le plus souvent le sens d'« armes » en général : *arma capere, poscere, ferre, in armis esse, armis pugnare; arma deponere, adimere*. Le sens de « agrès d'un vaisseau, outils, équipement », poétique et non attesté avant Vg., semble une imitation

du gr. ἄρμα. Par métonymie, *arma* désigne aussi la guerre, les combats ou l'armée. — Ancien, usuel. Pan-roman, M. L. 650, et emprunté par le celtique : irl. *arm*, britt. *arf*. Dénommatif : *armō*, -ās, M. L. 651 (refait sur *armātūs*?), qui à son tour a de nombreux dérivés, dont *armātūra*, M. L. 653, et le composé *ezarmō* (époque impériale).

Autres dérivés : *armārius* (d'un adj. *armārius*; le bas-latin a un doublet *fēm. armāria*) : a dû signifier d'abord « arsenal », mais, ce sens ayant été réservé à *armamentum* (= ἀρμολογία), *armārius*, dans la langue commune, a pris le sens général d'« armoire, coffre, bibliothèque », et même en bas latin « cercueil ». M. L. 652; B. W. *Armoire*; irl. *armaire*.

Armi- est le premier terme d'un certain nombre de composés, pour la plupart imités des composés grecs en ἀρμο-. Un terme rituel est *armilustrium* : purification de l'armée; cf. Varr., L. L. 6, 22.

A *arma* se rattachent : *inermis* (-mus) : sans armes; *semi-ermis* (-mus) : à demi désarmé.

L'élément radical est le même que dans *armus*, etc. V. ce mot. Bréal, MSL, 4, 82, envisage *arma* comme ayant été tiré de *armāre*, dérivé lui-même de *armus*, comme *pugna* a été fait sur *pugnāre*, dérivé de *pugnus*.

armenius, -a, -um : d'Arménie (*Armenia* = gr. Ἀρμενία) : — *mūs* : hermine; *armeniacum* (*pōmum*) : abricot (= gr. ἀρμενιάκος). M. L. 654-655; B. W. *hermine*.

armētum, -I n. (usité surtout au pluriel *armēta*; de là un féminin *armēta*, -ae déjà dans Enn., A. 603, et Pac., Tr. 349) : mot collectif désignant le troupeau de gros bétail (chevaux, bœufs, non domestiqués, cf. l'opposition établie par Varron, R. R. praef. 4, entre *armētum* et *bd̄s domitiūs*). D'après les juristes de l'Empire (cf. Thes. II 611, 25), *armētum* désignerait exclusivement le troupeau de bœufs, le troupeau de chevaux se disant *gr̄ez*, et Colum. 2, 14, 4 différencie *armēta* de *īmentā* comme Ov., M. 8, 555, oppose *armēta* à *equi*; mais c'est sans doute en vertu de la doctrine étymologique qui fait dériver *armētum* de *arō*, cf. Varr., L. L. 5, 96, et Colum. 6 praef. 3. Virgile, Ae. 11, 571, applique l'adjectif *armētālis* à *equa* : *armētālis equae mam̄nis et lacte ferino nutribat*, mais dans un cas tout particulier et dont on ne peut rien tirer pour le nom général de *armētum*. Le sens le plus répandu de *armētum* est celui de « troupeau de bœufs », et, dans les dialectes rhéto-romans, le mot a pris le sens de « vache ». — M. L. 658.

Dérivés : *armētālis*; *armētārius*; M. L. 657; *armēticius*; *armētitiūs*; *armētōsus*.

Sans doute de **ar-m̄-to-m*, de la racine qu'on a dans *armus*. Le vocalisme radical n'exclut pas le rapprochement avec germ. **ermana-* attesté par v. ial. *īrmuni* « gros bétail » (bœufs, chevaux), got. *Armana*-[reiks]; ce rapprochement est le seul qu'on aperçoit; l'a-latin aurait le caractère d'une prothèse. V. sous *armus*.

armilansa (-*lausia*), -ae f. : vêtement militaire, casaque sans manches. Mot de très basse époque; germanique? V. Isidore 19, 22, 8, et Sofer, p. 74.

armillae, **armita** : v. *armus*.

armillum, -I n. : *uas unarium in sacris dictum quod*

armo, i. e., *umero deportetur*, P. F. 2, 12. Rare et archaïque.

Rattaché par certains, comme *armita*, à omb. *armor* « ritūs » (?), où le groupe *rs* est la notation d'un *d* spirant (*f* en alphabet indigène); v. Vendryes, Rev. celt., 1914, p. 212. Sans doute mot d'emprunt; le rapprochement avec *armus* doit être une étymologie populaire.

armita : v. *armus*. Peut-être mot étranger, comme *armillum*.

armittēs n. pl.? : mot de glossaire, défini ὀπλῶναι οἱ ἐν ἰσχυρῆι τάξει; κατὰταξις ἐνὸπλων. Peut-être n. pl. d'un subst. **armes* formé sur *arma* d'après *pedes*, *eques*.

armoracea (*armoracia*, *armoracium* n.), -ae f. : raffort. Plin., 19, 82, donne le mot comme italique : [*raphani genus*] *unum siluestre Graeci cerain uocant... nostri armoraciam...*; cf. 20, 22, [*raphanum siluestrem*]... *in Italia et armoraciam uocant*. Cf. Diosc. gr. 2, 112, *it. ramolaccio*, etc. (formes souvent altérées). M. L. 660.

armus, -I m. (à très basse époque, on trouve un pluriel *armora* n.); sur ces pluriels en -*ora*, comme *locora*, *nidora*, etc. (de *locus*, *nidus*), qui survivent dans des patois italiens et en roumain, voir Sittl, ALLG, 2, 570 sqq.; Frick, *ibid.* 7, 443 sqq.; Graur, Rev. de Phil., 3^e série, t. XI (1937), p. 265 sqq. : haut du bras (avec l'épaule); cf. P. F. 23, 20, *armillas... quod antiqui umeros cum brachiis armos uocabant* et spécialement « épaule ». Selon les Latins, *armus* est réservé aux animaux, *umerus* aux hommes, ainsi Ov., M. 10, 700, *ex umeris... armi fiunt* (il s'agit d'Hippomène et d'Atalante changés en lions); mais la distinction n'est pas constante, cf. P. F. 4, 1, *armita dicebatur uirgo sacrificans cui lacinia togae in umero erat reiecta*. *Legibus etiam Laurentum sanctum est ne pomum ex alieno legatur in armum*, i. e., *quod umeri onus sit*. Vg. n'en tient pas compte. Tac. emploie *armus* au sens de « bras », H. 1, 36, 9. Toutefois, le représentant français *ars* ne se dit que du cheval. Attesté depuis Plaute, usuel. M. L. 661.

Dérivés : *armillae* (toujours au pluriel jusqu'à Phédre, qui est le premier à employer le singulier; remplacé à l'époque impériale par *brachiālia*, cf. Prisc., GLK II 662, 31, *armillae quae nunc brachialia uocant*, comme *collare* remplace *torques*) : bracelet, composé de plusieurs tours, ce qui explique le pluriel; et, spécialement, bracelet d'or et d'argent donné comme récompense militaire; cf. P. F. 23, 20; 41, 2. Le sens du mot s'est élargi peu à peu, et il a servi à désigner toute espèce d'anneau destiné à la parure, collier, etc. Il en est de même de *armillātus*; e. g. *a. canis*, Prop. 4, 8, 24. Cf. M. L. 659; bret. *armel* (?). Sur le genre féminin du mot, par opposition à *armus*, et sur l'emploi, pour désigner des vêtements, des parures, etc., de diminutifs de mots désignant la partie du corps correspondante, v. M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb.*, p. 41.

Le mot *armus* pose un problème délicat. Il y a un mot signifiant « articulation de l'épaule », d'où « bras », qui va de l'indo-iranien au germanique; mais l'élément radical y est de la forme **ar-*, **r̄* : skr. *ūrdā* (cf. v. pruss. *ūmo* « bras »), av. *arəma-* « bras », serbe *ramo* et *rāme*, tch. *rāms*, v. h. a. *aram* (got. *arm*); arm. *armukn* « coude » n'enseigne rien sur le vocalisme. — Ceci ne

se concilie pas avec gr. ἀρμός « jointure, épaule », de *ar-smo- (comme ἀρμα « attelage » est issu de *ar-smā; cf. ἀρμολη, ἀρμύζω). C'est à gr. ἀρμός que ressemble lat. *armus*. — En arménien, l' « épaule (d'animal) » se dit *eri*, à côté de *y-eriparel* « ajuster ». La racine y est donc de la forme *er-*, et l'on retrouve un procédé analogue à gr. ἀρμός et lat. *armus* (pour une trace de vocalisme e en germanique, v. *sons armentum*).

La même racine *er- (ar-) fournit *artus* (avec le dérivé *articulus*) et le gr. ἄρθρον, et *ars* (v. ces mots). C'est celle de gr. ἀρατῆν « arranger » et de *arm*. *arari* « j'ai fait » (prés. *arān* « je fais »), avec tout ce qui s'y rattache. Avec élargissement *ei-, elle apparaît dans lat. *ritus*, *irl. rīm* « compte » (*adrīni* « il compte »), *gall. rhi* « nombre », v. h. a. *rīm* « rangée, nombre » et gr. ἀριθμός « nombre ».

La forte valeur religieuse de *ritus* n'est pas chose nouvelle. On en a le pendant en indo-iranien : véd. *ritām*, av. *arām* sont les termes qui désignent l' « ordre », la « correction religieuse » par excellence. Et le dérivé arm. *ardar* signifie « juste ». Cf., d'autre part, gr. ἀρεσκω, ἀρετή, ἀρετῶν, ἀρετός. Cf. peut-être, dès lors, lat. *ardō*, etc.

V. aussi *artus* « étroit ».

arô, -ās, -ānī, -ānum, -āre : labourer, puis plus généralement « cultiver ». — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 598; B. W. sous *labourer*.

Dérivés et composés : *arātor* : labourer, M. L. 600; *arātum* : araire, charrue, M. L. 602; B. W. *charrue*; *arātō* : labour; *arātrius* : aratoire, M. L. 601; *arātūra*, M. L. 602 a; *arābilis* : qui peut être labouré (Plt.).

ezarō, -ās : 1° enlever en labourant, creuser, déchausser, d'où « tracer, écrire ». — 2° cultiver; produire en labourant; *ezarātū*.

La racine dissyllabique *ars- désigne la notion de « labourer » dans tout le domaine européen. Le présent était sans doute un présent radical athématique dont le thème était *ars-; il a été remplacé par un présent en *ye/o- dans v. sl. *orjo*, lit. *ariū*, got. *arja*, v. *irl. airim*. *gall. arddu* « labourer » et, en grec, par un dérivé ἀρῶ. — La forme *arā- de la racine est attestée par *arm aramr* « charrue » (de *arātro-), qui répond à lat. *arātum*, et par *arent*. ἀρατῆν, dont l'a est probablement long; de là sort le présent lat. *arō*, *arāre*. — Le nom de la « charrue » est un nom d'instrument dont la formation varie d'une langue à l'autre : le grec a ἀροτρον (crét. ἀρατρον), le lituanien *ardkas*, le slave *ordlo (v. sl. *ralo*, tch. *rdllo*, etc.), supplantant *arā-dhlo-; le celtique, *irl. arathar*, *gall. aradar*, etc.

Pour *aruum*, v. ce mot.

arra, -ae f. : arrhes. Forme populaire syncopée de *arrabō*, -ōnis, emprunté au gr. ἀρραβών (lui-même emprunté au sémitique) peut-être par un intermédiaire étrusque (cf. *persu* en face de *persōna*); cf. Gell. 17, 2, 21, *nunc arrabo in sordidīs uerbis haberi coeptus est, ac multo uidetur sordidius arra, quamquam arrā quoque ueteres saepe dixerint et complurims Laberius*. Au lieu de *arra*, Plaute crée plaisamment *rabo*, Tru. 688. Autrement, Plaute et Térènce ne connaissent que *arrabō*. C'est parce qu'*arrabō* appartenait à l'argot des marchands, et peut-être spécialement des *lōnōnēs* (cf. Plt.,

Ru. 44, *ad lenonem deuenit, minis triginta sibi puellam destinat/datque arrabonem*), qu'il a pu être altéré et écourté en *arra*. A l'époque d'Aulu-Gelle, on voit qu'il y a eu réaction des puristes contre l'emploi de la forme syncopée ou non. En dehors de Labérius, *arra* n'apparaît qu'à partir de Pline; puis il devient fréquent chez les juriconsultes, avec un adjectif *arrālis* (Cod. Just.), et dans la langue de l'Église. *Arra* est un exemple de mot populaire entré dans la langue écrite et technique. Le terme classique était *pignus*, quoique S^t Augustin ait essayé de différencier les deux mots par le sens. Serm. 378, *quando datur pignus, reddi homo quod accepit; arra autem quando datur, non recipitur, sed super additur, ut impleatur*. Sens spécial : *arra... sponsio coniugalīs*, cf. Paul., Dig. 23, 2, 38. M. L. 665; B. W. *arrhes*. Cf. dans les Glos. *arrare : guadiare; arratam desponsatam*.

arrugia, -ae f. : galerie de mine [d'or]; cf. Plin. 33, 70, *cuticulīs per magna spatia actis cauantur montes... arrugias id uocant*. Les langues romanes attestent l'usage, cf. M. L. 678. V. *corrugus* et *runcō*. Mais le mot peut être emprunté.

arrūrābiliter : « à la paysanne » (sc. *future*, *paedicaire*), adverbe attesté sur un graffiti de Pompéi, CIL IV. 4126, dérivation plaisante et obscène de *ad + rūrāre*, d'après *irrūrābiliter, ceuentinābiliter*.

ars, artis f. (ancien thème en -i- *artis, gén. pl. *artium*) : façon d'être ou d'agir (naturelle ou acquise, bonne ou mauvaise) : *ars τῶν μύσων est, unde male sine epīheto ponitur*, dit Servius, Ae. 1, 657, et le Ps. Probus, GLK IV 47, *note ueteres artem pro uirtute frequenter usurabant*. Cf. Plt., Mer. 892, *temperare istac actae istis decebat artibus*; Vg., G. 3, 100, *animos acuemque notabis praecipue; hinc alias artis (= uirtutes, Serv. auct.) prolemque parentum*; T.-L. 1, 53, 4, *minime arte Romana fraude ac dolo, adgressus est*. Joint à *mōrēs* par Ov., R. Am. 713, *mores quoque confer et artes*. Cf. le sens de m. h. a. *art* « manière ».

Ars désigne souvent une habileté acquise par l'étude ou par la pratique, une connaissance technique : *ars est rei cuiusque scientia usu uel traditione percepta tendens ad usum aliquem uitae necessarium*, Diom., GLK I 421, d'où « talent, art » (sens abstrait et concret), opposé à *nātūra*, Cic., Bru. 236; à *ingenium*, Ov., Am. 1, 15, 14, Sén., Ep. 90, 44, et, d'autre part, à *scientia* (ἐπιστήμη). Dans ce sens, il peut également prendre une nuance péjorative « artifice, ruse », cf. Vg., Ae. 2, 152, *ille dolis instructus et arte Pelagis*. Du sens de « talent, art », on passe enfin à celui de « métier, profession » : *ars mendāi, ars rhētorica, grammatica; liberālēs, ingenuae artes* opposé à *sordidae artes* (d'où *artifex* « artisan, artiste » conservé en italien, M. L. 688, *artificium* et leurs dérivés *artificiosus* (Cic.), *-cialis* (Quint.), etc.), et même de « travail, œuvre », cf. Vg., Ae. 5, 359, et *clipeum efferrī iussit, Didymacnis artes*, pluriel de sens concret, peut-être calque du grec (cf. τέχνη dans Soph. Oed. Col. 472). *Ars* a pu servir ainsi à traduire τέχνη, dont il a pris la valeur, notamment dans la langue de la rhétorique et de la grammaire, où il a reçu le sens de « traité », cf. ad Herenn. 1, 1, *ars est praecipio quae det certam uiam rationemque faciendi aliquid*; Cic., De Or. 2,

44, 44; 2, 7, 30 : Ac. 2, 7, 20; et on en a tiré à basse époque un composé hybride *artigraphus*. — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 679.

A *ars* se rattachent les adjectifs :

iners : cf. Lucil. 386, *ut perhibetur iners, ars in quo non erit ulla*, et Cic., Fin. 2, 115, *lustremus animo has maximas artes, quibus qui carebant inertes a maioribus nominabantur, « inhabile [à] », iners dicendi*; d'où « paresseux, inactif, inerte », cf. M. L. 4390, et *inertare*, 4391. De là : *inertia*; *inertulus* (-a *utis* : sorte de vigne qui donne un vin faible).

sollers : habile, adroit, ingénieux (cf. *sollus*); *sollertia*.

Enfin, les gloses signalent un adjectif :

allers, alers, -tis : *doctus, eruditus, sollers* (non attesté dans les textes; forme douteuse).

Thème en *-*ti*- de la racine étudiée sous *armus*. L'importance des composés est à noter : c'est sans doute de composés que *ars* a été détaché à date très ancienne. Il n'y a pas de rapport direct avec le mot sanskrit peu ancien et peu employé *ṛi-*.

artemisía, -*ae* f. : armoise. Emprunt au gr. ἀρτεμισία (cf. Pline, H. N. 25, 73) passé dans les langues romanes, M. L. 685. V. Wagler, P. W. III, 193; André, *Lex.*, s. u.

artemō, -*ōnis* m. : <mat d'artimon. Vitruve, 10, 2, 9, donne le mot pour latin : *tertia troclea... eam autem Graeci ἀρτέμονα, nostri artemonem appellant*. Néanmoins, il est probable que *artemō*, comme un grand nombre de termes nautiques, est emprunté au gr. ἀρτέμων, de ἀρτέμα, comme ἡρτέμων de ἡρτέμα.

articulus : v. *artus*.

artopta, -*ae* f. : tourtière; *artopticus* (Pline). Emprunt oral et populaire au gr. ἀρτοπτικός comme l'indique le changement de genre et de déclinaison, cf. *coelea, charta, ballista*, etc.

artūs, -*uum*, m. pl.; dat. abl. *artubus* pour le différencier de *artibus* dat.-abl. de *ars*; Plt. a un nom. pl. n. *artua*, Men. 856, formé d'après *membra, ossua*, auxquels ils est joint. Dénominaif : *artūd*, -*ās* « *membrātim concidere* » (Firm.), d'où *artuātīm* « *membrātim* » (Firm.), *deartuō* « découper, démembrer » (Plt.). Le singulier n'est pas employé; les exemples en sont extrêmement rares et de mauvaise latinité : *singulari numero artus non dicimus*, dit Charis, GLK I 45, 6. Le sens et l'étymologie sont indiqués par Festus : *artus ex Graeco appellantur quos illi ἄρθρα uocant, siue artus dicti quod membra membris artentur*, P. F. 19, 8; *artus* est le plus souvent le synonyme poétique de *membreum*, qui est le mot de la prose. Vg. écrit, par exemple, Ae. 5, 422, *magno membrorum artus*, où les deux mots se répètent, sans qu'il y ait entre eux une différence de sens, simplement par effet d'insistance; cf. Lejay, ad loc. Le sens primitif « jointure, articulation » est à peine attesté, cf. Thes. II 720, 20 sqq., et réservé au diminutif.

articulus, -*i* (*artu-*) m. : articulation, jointure, qui, en outre, désigne les nœuds des arbres (par suite de leur ressemblance de forme avec la saillie du coude, du genou, etc.), les petits membres, et spécialement les doigts (v. B. W. *ortell*). Par extension, appliqué au temps, désigne le « moment précis » où se fait la jonction entre deux événements : *articulus diei, temporis*; *in articulo*

mortis. Grâce au sens de « jointure, jonction », *articulus* a pris dans certaines langues techniques (grammaire et rhétorique, droit, etc.) le sens de « division, article »; cf. ad Heren. 4, 26, *articulus dicitur cum singula uerba interuallis distinguuntur caesa oratione, hoc modo* : « *acrimonia, uoce, uoltu aduersarios perterruisti* »; Gaius, Inst. 1, 2, *summa... rerum diuisio in duos articulos deducitur*. En grammaire, traduit gr. ἄρθρον (sens déjà dans Varron); cf. Prisc., GLK II 54, 12, qui distingue *articulos finitos et articulos infinitos* (cf. *pronomen articulare*); désigne aussi l'articulation d'un mot, toujours sur le modèle du grec; enfin, une toute petite partie d'un tout. M. L. 687; irl. *articol*, gall. *erthygl*.

Les dérivés de *articulus* sont pour la plupart calqués sur le grec : *articulō*, -*ās* = ἀρθρω, ἐναρθρω; *articulātus* = ἐναρθρος; *articulāris*, -*rius* = ἀρθρικός; l'adjectif emprunté au grec, *arthriticus*, est passé dans les langues romanes sous des formes savantes, M. L. 686, etc. On trouve à basse époque *articulamentum* (Mulom. Chir.), *coarticulō*, -*ās* : faire parler distinctement (Arn.); *articulō*, -*lātus* : désarticulé (Tert.).

Pour la racine, v. sous *armus*. La formation en *-*teu-* est ancienne; cf. skr. *ṛtuh* « temps déterminé, saison », arm. *ard* (gén. *ardu*) et *z-ard* (gén. *z-ardu*) « ornement », gr. ἀρτός « union, amitié » et ἀρτός, ἀρτώω « j'ajuste ». Même vocalisme zéro que dans *portus*; v. ce mot.

artus, -*a*, -*uum* : étroit, serré. Adjectif en -*to*- dérivé de la racine *-*ar-* qu'on a dans *ars*, *artus*; sans rapport avec *arceō* : la graphie *arctus* n'a aucune autorité; le sens premier est « bien ajusté », cf. le fr. « juste »; d'où « court », cf. le sens de gr. ἀρτί « récemment », lit. *artī* « près », skr. *ṛtūh* « bien ajusté, convenable ». Substantif *artum*, d'où *in artō* « à l'étroit ». Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *artiō*, -*is* (archaïque et populaire) : faire entrer de force; doublet de *artō*, -*ās* (et *coartō*) « serrer fortement; réduire, abrèger ». Sur ces doublets en -*ire* et -*are* voir Lindsay-Nohl, *Latin. Spr.*, p. 577. Conservé dans l'esp. *artar* « obliger, forcer ». M. L. 684; *coartō*, -*are*.

aruiga (*haruiga, hariuga, hariga, haruga*) ou **ariuga**, -*ae* f. : béliér de sacrifice. Archaïque (Accius) et rare; ni le sens ni la forme n'en sont sûrs. Donat, ad Phorm. 4, 4, 28, le rapproche de *haruspez*; Varron, L. L. 5, 98, de *aries*; aucune de ces étymologies n'est à retenir.

aruīna, -*ae* (doublet *arbina* dans les gloses et dans les manuscrits de Plt. et Vg. qu'on rapproche de la forme citée par Hésychius : ἀρβίνη· χρέας Σκεῖολοί mais les inscriptions où le nom figure comme *cognōmen*, ne donnent que la graphie *Aruīna*) f. : graisse, lard; Serv. Ae. 7, 627, *secundum Suetonium... aruīna est durum pingue quod est inter cutem et uiscus*.

Dérivés : *aruilla* (*arbilla*) f. : *pinguedo corporis*, P. F. 19, 11; cf. M. L. 603, 691; *aruīnula* (Ital., Vulg.).

Étymologie inconnue; la forme sicilienne peut provenir du latin. La finale rappelle les mots étrusques en -*ēna*, -*in(n)a*.

āruncus, -*i* m. : barbe de chèvre (Plin., H. N. 8, 204). Du gr. ἀρυνός (ṛpu- att.) avec substitution de suffixe.

arundō : v. *harundō*.

aruom (*aruom*), -I n., toujours dissyllabique : champ labouré, employé surtout au pluriel *arua*, -*orum*. Une forme de féminin *arua* est dans Naevius et Pacuvius, cf. Thes., s. u., 731, 36 sqq., et se retrouve en ombrien *arvam-en* « in aruam ». Conservé en logud. *arou*, M. L. 692.

Dérivé : *aruālis* adj., employé seulement dans le groupe *Fratres Aruāles* « qui sacra publica faciunt propterea ut fruges ferant arua », Varr., L. L. 5, 85 ; et *ambaruālis* : — *hostia quae rei diuinæ causa circum arua ducitur*, Macr., Sat. 3, 5, 7.

Aruom est sans doute le neutre d'un adjectif *aruos*, qu'on trouve chez Plaute, Tra. 149 (opposé à *pascuos* ; Cic., Rep. 5, 3 (Varr., L. L. 5, 39 ; cf. Servius ad Geo. 1, *proem*), appliqué à *ager*. La forme semble inséparable de *arō*, mais n'a pas trace du dissyllabisme de la racine : on partait de **ar-wo-*. On rapproche gr. ἀρούρα, gall. *erw* « guéret ». Avec un autre suffixe, le slave a : v. sl. *ralija* « guéret », r. *rolja*, etc. (avec un *or-* initial à l'intonation douce, excluant un ancien **ar-*).

arx, *arcis* f. : partie la plus élevée d'une ville où est établie la citadelle, comme le gr. ἀκρόπολις ; « refuge » et par suite « rempart », et aussi « sommet » ; dans ce sens, rapproché de *caput*, l'*arx* de Rome étant le *Capitulum*, e. g. Cic., ND. 2, 140 : *sensus... in capite quasi in arce conlocati sunt*. — Les Latins apparentaient *arx* à *arceus*, cf. Varr. L. L. 5, 154, *arx ab arendo, quod is locus munissimus urbis, a quo facillime possit hostis prohiberi* ; cette étymologie est généralement admise, v. Ernout-Meillet, 2^e éd., p. 67 ; Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u. *arceō*. *Arx* serait un mot racine comme *lūx*, *ūz*, *prez*, etc. Mais il n'y a peut-être là qu'une étymologie populaire, et *arx*, comme *urbs*, a toutes chances d'être un mot emprunté. — Ancien (Enn.), usuel ; non roman. Composé : *arcubius* : *qui cubat in arce* (Gloss.), issu de **arci-cubius*.

ās (c'est-à-dire *ass* ; *assis* à l'époque impériale ; gén. pl. *assium* ; *assum* (Varron) est fait d'après *aerum*), *assis* m. : proprement unité d'un système duodécimal divisé en douze parts (*uncia*) et qui sert surtout d'étalon monétaire, l'*ās* primitif étant de la valeur d'une livre (*ās librālis*). Le sens premier est conservé dans l'expression juridique *heres ex asse* « héritier unique » (de la totalité), par opposition aux héritiers partiels *ex unciā*, *ex quadrante*, *ex dodrante*, etc.

L'*ās* était d'abord une plaque de bronze rectangulaire et non estampée (*aes graue, rude*). Le poids en a été diminué à plusieurs reprises, et conséquemment la valeur : *asses unciales*, *a. semiunciales* ; d'où proverbialement Caton ap. Sen., Ep. 94, 27, *quod non opus est, asse carum est* ; *ad assem* « jusqu'au dernier sou », etc. La forme de l'*ās* s'étant modifiée et étant devenue ronde, *ās*, à l'époque impériale, désigne un « rond », Plin. 26, 121, *mandragorae radix secatur in asses ut cucumis* ; cf. inversement fr. populaire « n'avoir pas le rond ».

Dérivés et composés : *asārius* : Charis., GLK I 76, 3, *asariis dicebatur ab antiqvis ; nunc as dicimus non assis* ; cf. Varr., L. L. 8, 71, *debet... dici... non equum publicum mille assarium esse, sed mille assartorum* ; *assipondium* : Varr., L. L. 5, 169, *unum pondus assipondium dicebatur, id ideo quod as erat libra pondus* ;

assiforānus, -a, -um, CIL II 6278 (SC. sur la diminution des frais des jeux, an. 176/7) : *itaque censeo uti munera, quae assiforana appellantur, in sua forma maneant*. Cf. *circumforānus*.

As figure comme second terme de composé dans une série de multiples ou de sous-multiples, où, du reste, il a souvent été rendu méconnaissable par des abréviations intentionnelles qui ne relèvent d'aucune règle phonétique : *sēmis* (souvent réduit à *sēs-* en composition) ; *sēmmissis* les 6/12 de l'*ās* ; *bēs*, *bessis* (les 8/12 *binæ partes assis*) ; *tressis*, *quingessis*, *uicessis* ; etc. ; οχκοῦα, *quadressis* ; *dussis* ; *quattus* ; *octussis* ; *nōnussis* ; *decussis*, *centussis* ; cf. Varr., L. L. 5, 169 ; Prisc., GLK III, 416, 17. La forme du bas-latin *tremissis* pour *triens* est faite analogiquement sur *sēmmissis*, fausement analysé en *sēmmissis*, d'après *sē-modius*.

Comme *libra*, *nummus*, *ās* doit être un mot emprunté. Étant donné qu'il fait partie d'un système duodécimal, on a pensé à une origine étrusque. Cf. Deecke-Müller, *Die Etrusker*, I, p. 296. Semble sans rapport avec *assis*, malgré la forme primitive de l'*ās*.

asarum, -I n. (et *asarus*) : *asaret* (Plin.). Du gr. ἀσάρων. L'ital. *asero* suppose **aserum*, avec apophonie régulière. M. L. 693.

ascalōnia [*caepa*] : échalote (Col., Plin.). Panroman. M. L. 694 ; B. W. s. u. Transcription du féminin de l'adjectif grec Ἀσκαλώνας « d'Ascalon », ville de Syrie, dont l'échalote doit être originaire.

ascariū, -*orum* m. pl. : désigne une espèce de soldats (Amm., Not. dign.). Dérivé de ἀσκάς d'après Mommsen = *utriculariū* ?

ascia (*ascea*), -*ae* f. : 1^o outil à polir du charpentier ou du lapidaire ; doloire, herminette, marteline ; 2^o truelle ; 3^o houe, pioche. Attesté depuis les XII Tables *rogum ascia* (-*cea*) *ne polito*. Technique. M. L. 696 ; v. fr. *aisce*.

Dérivés et composés : *asciola*, M. L. 698, v. fr. *aissau* ; *asciō*, -*ās* : gâcher avec la truelle, aplanir, cf. *asciāta*, M. L. 697 ; *deasciō* : 1^o aplanir, effacer ; 2^o es-croquer (cf. *abrādō*) ; *exasciō* : ébaucher, grossir ; *asciculus* (et *asciculus*, sous l'influence du groupe de *aciō*?) m. : petit pic ; d'où *exasciō* : briser avec la hache.

On rapproche avec quelque vraisemblance gr. ἀξίη « hache » et got. *agisi*, qui traduit ἀξίη ; v. h. a. *acchis* « hache », etc. Mais la métathèse qui supposerait ce rapprochement ne se retrouve pas dans les mots normaux *axis*, *teō*, etc. Toutefois, le rapprochement de *lat. uicis* et de gr. ἕξις « gui » semble fournir une métathèse analogue ; c'est qu'un mot technique, comme celui-ci, peut avoir une histoire autre que des mots de la langue générale tels que *axis*, *teō*. Cf. le suivant.

ascilla[-(cella)] : v. *axilla* sous *āla*.

ascopa, -*ae* f. : sacoche, besace ; outre en cuir. Adaptation populaire du gr. ἀσκόπιον et ἀσκόπηρα, cf. Suét., Nero, 45, 2. M. L. 699.

a(*es*)*er*, *as*(*s*)*ar* : v. *assy*.

***asia**, -*ae* (l. *sasia*)? f. : nom du seigle chez les Taurini, cf. Plin. 18, 141 : *secale Taurini sub Alpihus asiam* (sc-

siam?) uocant. Mot figure? S'il faut lire *sasia*, serait peut-être à rapprocher de gall. *haidd*, bret. *heiz* « orge » de (**sasio*-), cf. Pedersen, *V. G. d. k. S.*, I 69.

**asfolium* (*asfeolium*, *assi*-), -I n. = *grāmen*. Tardif, peut-être mot étranger, rapproché par étymologie populaire de *folium*; cf. Diosc. 4, 30, ἄρρωστος... ῥωμαῖοι γράμεν, ἰ δὲ ἀσφύλιου.

asigne : *ἀρτά μεριζόμενα*, CGL II 24, 6. Sans doute ancien terme de rituel, d'origine dialectale; cf. marr. *asignas*. Analysé souvent en **an-sec-na* (avec un préverbe *an-* usité en osco-ombrien, mais dont l'existence en latin est des plus douteuses, cf. *anhelō*); v. Bréal, *MSL* 6, 84, 137, et Vetter, *Hdb.*, qui traduit *asignas* non par « *proscissae* », mais par « non prosectae ».

asilus, -I m. : taon; correspond au gr. *οἰστρος*. Attesté depuis Virgile. M. L. 702. Mot d'emprunt ou plutôt mot indigène. Usité comme non propre en étrusque; cf. *Asilus*, *Asilas*, cf. Sil. 14, 149, et Serv. auct. ad Ae. 12, 127. L'animal se dit aussi *tabānus*; v. ce mot.

asinus, -I m. : âne; aussi terme d'injure, Ter., Hau. 677, *quae sunt dicta in stulto, caudex, stipes, asinus, plumbeus*. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 704; irl. *asan*, *asal*; britt. *asyn*.

Dérivés : *asina* (d. abl. pl. *asinābus*) : ânesse. Mot de la langue des éleveurs, sans doute de création artificielle (le gr. dit ἄ βοῦς); *asellus*, *asella*; *asellulus* : ânon. Diminutif familial, de caractère populaire, passé dans les langues romanes (ital.), M. L. 701, où il désigne aussi un poisson, *merlucius cyprinus*, cf. gr. *ὀστρος*; et aussi dans les langues germaniques (got. *asilus*, all. *Esel*) et de là en slave; *asinārius* : d'âne; cf. la comédie de Plaute *Asināria*; *asinārius*, M. L. 703; *asellifer*; *asellid* : ânier; *asināricius* (Ital.); *asinidius* (Apl.); *asininus* : d'âne; *asinastra* (*ficus*) f. : sorte de figue; *asinusca* : sorte de raisin (couleur d'âne? cf. Plin. 14, 42, *contra damnantur etiam uisu cinerea et rabuscula et asinusca, minus tamen caudae uulpium imitata alopecis*; même formation que *ārusca*, *ceruisca*, *labrusca*). — *Asina* sert de cognomen, *Asinius* de gentilibes.

Tandis que le « cheval » est par excellence l'animal du chef indo-européen, l'« âne » est anatolien, méditerranéen. Le nom est nouveau dans chaque langue indo-européenne. *Asinus* est isolé; l'absence de rhotacisme indique un mot non latin. M. Benveniste, après Schrader, R. L. I^o 271, a signalé que les formes, divergentes, de *asinus*, de gr. βοῦς et de arm. *es* (gén. *isoy*) doivent s'expliquer par sumérien *anšu* « âne ».

asparagus, -I (et *asparagus*, *sparagus*, *isparagus* etc.; v. Thes. s. u.) m. et f. (tardif) : asperge. Emprunt (surtout italique?) au gr. ἀσπράγγος, attesté dès Ennius et Caton, Agr. 6, 3, et passé dans les langues romanes. M. L. 707.

asper, *aspera*, *asperum* (les formes du type *asprī*, *asprīs* sont employées par les poètes dactyliques pour éviter le crétisme) : rocailleux, rugueux, rude, âpre (au toucher, au goût, à l'oreille; sens physique et moral). *Aspera arteria* = τραχεία ἀρτηρία. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 708.

Dérivés : *asperitās* : rudesse; *asperō*, -ās : rendre rude ou raboteux (banni de la bonne prose, qui em-

ploie le composé *exasperō* surtout au sens moral); *asperitūdō* (Cael. Aur.); *asperūgō*, -inis f. : râpette? Plin., HN 26, 102. Dans la langue médicale et en bas latin apparaissent de nombreux dérivés en *aspr-* : *asprūtīlis* (formé comme *saxūtīlis*) : qui habite les rochers (se dit des poissons, cf. G. Rudberg, Symb. Osl. XI 61), rude au toucher; *asprūtūra*; *asprīō*, -ōnis m. : petite monnaie; *asprēdō* (cf. *dulcedō*), Celse, langue médicale = τραχύνω; *asprūtūdō* = τραχυσιός, *trāchyoma*; *asprēta*, -ōrum (cf. *dūmēta*) : terrain rocailleux, M. L. 712; *asperōsus* (Diosc., joint à *sarmentibus lignōsus*); *inaspricō* : s'enrouer (tardif). Cf. aussi M. L. 709, **asperella*.
Aucun rapprochement net.

aspis, -idis f. : aspic. Emprunt, attesté depuis Varon, au gr. ἀσπίς. La langue de l'Église en a fait un masculin, d'après *anguis*, *dracō*. M. L. 711; irl. *asp*.
Aspic est fait sur *basilic*; v. B. W. s. u.

assaritica : v. *assyri*.

assarecula : v. *assequor* sous *sequor*.

asseculum : v. *asifolium*.

assentor : v. *sentidō*.

asser, -eris (b. lat. *assar*, -aris) m. : petite pièce de bois, perche ou poteau fixé dans un mur ou sur quelque chose, cf. Rich. s. u.; usité surtout au pl. *asserēs* : chevrons. — Ancien; technique. M. L. 725. Diminutif : *asserculus* (*asserculum* n. Caton). M. L. 726; dénomminatif : *inasserō*, -ās. V. *assis*.

Assidelaē mēnsae; *assiduus* : v. *assidēō*, sous *sedēō*.
assis, -is m. : ais; cf. *axis* 2.
Dérivés : *assula* (et *astula* issu sans doute d'une prononciation **assla*, d'où **astla*, *astula*; les formes romanes remontent à **astla*, *ascla*, cf. Cassiod., GLK VII 205, 7 : *tres consonantes tertio loco r habent et aliae l litteram, ut astula et in elisione ascla*; et M. L. 736, britt. *asclawd*, *asclodyn*) f. : copeau, rognure; ais, planche, d'où *assulātim*; *exassulāre*; *astella* (bas lat.) f. : attelle. M. L. 740, B. W. sous *atelier*, etc., irl. *stiall*; gall. *astell*. — Ancien (Plt.), technique.

Sans étymologie claire; un pareil mot a chance d'être emprunté. On peut se demander si *assis*, *axis*, *asser* ne sont pas trois formes d'un même mot dont la flexion aurait été **assis*, *asseris* (comme *cinis*, -eris). Le pluriel plus fréquent *asserēs* aurait amené la formation d'un singulier *asser*; *axis* représenterait un « hyperurbanisme » pour *assis*.

**assisa*, -ae f. : flux. Attesté seulement dans Isidore; tradition douteuse. Lire *accessa*, comme le contraire *recessa*?

assula : v. *assis*.

assus, -a, -um : grillé, cuit sans eau, rôti (= gr. ὀστράκ), opposé à *elizus*; d'où le neutre subst. *assum* « rôti »; puis « sans eau », d'où « sans liquide » et « sans mélange », « pur » et, enfin, « seul » (cf. *mārus*). Cette évolution du sens explique les différents emplois de l'adjectif : *assa nutritis*... *quae lac non praestat infantibus*, Schol. Iuv. 14, 108; *quae materiae fiunt de assis*, i. e. *siccis lapidibus*; *unde et assae tibiae dicuntur quibus canitur sine chori*

uoce, Serv., G. 2, 417; de même, *assa uoce, sola uice lingue*, cf. Non. 76, 30; 77, 4 sqq. Ancien, usuel.

Assus est issu de *ars(s)us, comme l'a vu Isid., Or. 20, 2, 22; c'est proprement l'adjectif verbal en -to- de *ardēs*; la spécialisation de sens de l'adjectif, en l'éloignant du verbe, a favorisé l'évolution phonétique du groupe -rss- vers -ss-, comme dans *prōsa*. Il s'agit, du reste, d'un mot technique et populaire.

Dérivés et composés : *assō*, -ās : griller, rōtir (attesté depuis Apulée, populaire), M. L. 716; *assātor*, -tūra; *assulāre*, M. L. 737; *semiassus*; *subassō*.

**assy* : cf. P. F. 15, 13, *assaratum apud antiquos dicebatur genus quoddam potionis ex uino et sanguine temperatum, quod Latini prisci sanguinem assyr uocarent*. La forme citée par l'abrégé de Festus *assy* est évidemment fautive; les gloses ont *aser*, CGL II 23, 56, ou *ascer*, V 441, 31; 492, 5, qui ne sont pas plus corrects. Mais il serait imprudent de vouloir rétablir la forme latine, d'autant plus qu'il s'agit peut-être d'un mot dialectal introduit dans le rituel, cf. Ernout, *Élém. dial.* s. u. *aser*. A l'époque de Festus, le nom était depuis longtemps sorti de l'usage et n'était plus conservé que par une tradition corrompue.

Trace du vieux nom neutre du « sang » qui est attesté par skr. *asrk*, gén. *asndh*, gr. *ἄσρ* et *ἄσρ*, hitt. *ēšhar*, gén. *lešnaš*, lett. *asins*, arm. *ariān*, tokh. *lyšār*; sur ce groupe, v. Benveniste, *Origines...*, p. 8 et 26; Ernout, *Aspects*, p. 119 sqq. — Le latin a un nom de genre hésitant *sanguen* n. (ancien, Enn.) ou classique *sanguis* m., où l'on peut soupçonner une forme apparentée au groupe de skr. *asrk*. V. aussi *crur*.

ast : particule invariable « d'un autre côté ». S'emploie : 1° pour introduire une seconde condition dans une phrase conditionnelle, et correspond pour le sens au gr. *ἐὰν δέ*, e. g. Leg. XII Tab. 5, 7, *si furiosus escit, ast ei castus nec escit*; Lex Seru. Tull. ap. Fest. 260, 9, *si parentem puer uerberit, ast ille plorassit...*; Plt., Cap. 683, *si ego hic peribo, ast ille ut dixit non redit, | at erit mi hoc factum mortuo memorabile*, cf. Tri. 74; 2° pour introduire la phrase indiquant qu'un acte sera exécuté (apodose), si une condition préalable est remplie (protase), e. g. T. L. 10, 19, 17, *Bellona, si hodie nobis uictoriam dūis, ast ego (moi, de mon côté) tibi templum uoueo* (prière d'Appius); 3° au sens de *si* dans des conditionnelles simples; sens que lui donne Cicéron reprenant de vieilles formules juridiques, e. g. *ast quandō = si quandō*, Leg. 3, 9; *ast quid = si quid*, ibid. 3, 11, etc.; cf. Thes. II 942, 58 sqq. L'usage de *ast* dans ces sens est archaïque. Déjà dans Plaute, Mer. 246, et à l'époque classique *ast* (qui en prose n'est guère attesté que dans les lettres de Cicéron) n'a pas d'autre sens que *at* : *ast significat at, sed, autem*, dit P. F. 5, 24. C'est le sens que lui donnent également les poètes, qui sont presque seuls à l'employer à l'époque impériale, *ast* fournissant une longue commode au commencement du vers devant voyelle. La paronymie de *at* a pu influencer sur l'évolution du sens. Toutefois, un emploi comme celui qu'en fait Lucain, Phars. 8, 150-151, *Pompeiumque minus... ast ilam... ingenuit populus* est abusif et sans autre exemple.

Sur l'étymologie on n'a que des hypothèses inconsistantes; à doit se cacher sous *ast*, mais on ne sait pas comment,

**asta* : *carminari dicitur tum lana, cum ex ea carunt quod in ea haeret neque est lana, quae in Romulo Naevius (Praet. 1 R.) appellat asta ab Oscis, Varr., L. L. 7, 54*. Forme unique et obscure, qu'on a corrigée diversement.

astacus, -I (*astagō*, -inis, Plin. Valer.) m. : homard, emprunt au gr. *ἀστᾶκος* (Plin. 9, 97). Conservé dans quelques dialectes italiens et en catalan. M. L. 738.

astella : v. *assis*.

astercum, -I n. : *herba urceolaris*, pariétaire (Pline). Sans étymologie.

asthma, -atis n. : emprunt savant au gr. *ἄσθμα* (Plin. 25, 82, *ex con.*; Celse 4, 2, en grec). Mais une forme populaire est supposée par ital. *asima*. M. L. 741; v. B. W. *Asthme*.

**astracum* : v. *ostracum*.

astrum, -I n. : astre. Emprunt, d'abord de caractère savant et poétique (Varr., L. L. 9, 25; Cic., Arat., frg. 32 b), au gr. *ἄστρον* (*ἀστήρ* étant emprunté par les langues techniques dans des sens spéciaux, cf. Thes. s. u.). Le mot proprement latin est *sidus*. « *Vocabulum astritum potissimum elegi uidetur, cum corporum caelestium natura diuina uel laetifica tangitur* » (Thes.). Les composés de *astrum* : *astrijer*, *astrificus*, -ficō, *astrijer*, *astrilocus*, etc., appartiennent tous à la langue artificielle de la poésie. Toutefois, à mesure que l'on descend dans la latinité, on voit *astrum* se substituer à *sidus* (cf. Thes. II 969, 15 sqq.), qu'il a supplanté dans les langues romanes, sous des formes savantes. M. L. 749.

Dérivés : *astrālis* : astral; *astrōsus* : né sous une mauvaise étoile, M. L. 746 (contraire de **astrūcus*, M. L. 747), cf. Isid. 8, 9, 9, et Sofer, p. 72. Cf. aussi **astratum*, 744; *astrologus*, 745 a. B. W. *désastre*.

Composés artificiels et récents du type *astrijer*, -ger (poét.), -ficus, -ficō, -loquus, -lūcus (Mart. Cap.).

Sur un mot latin du groupe, v. *stella*.

**astrutium*? : remède contre l'éternuement. Forme douteuse; sans doute faut-il lire *strutium* = *στρούθιον* « saponaire »; cf. Imm., Thes. s. u., André, Alma, 1954, p. 52, et Drabkin, Cael. Aurel., Chron. 1, 4, 116; Celse 5, 22, 8. Sans rapport avec *Nasturtium*, comme l'a suggéré M. Niedermann.†

asturō, -ōnis m. : cheval d'amble (ainsi nommé d'après son origine, ab *Asturicus*, cf. Plin. 8, 166), rattaché à *astur* par étymologie populaire; *asturōndarius*, CIL VI 6238. Attesté depuis la Rhét. à Hérenn. 4, 50, 63. M. L. 749 a.

astus, -ūs m. (ou *astū* n.?) : habileté, ruse. La langue archaïque ne connaît que l'ablatif *astū* (souvent accompagné de *doctō*), forme qui elle-même est bannie de la langue strictement classique : Cicéron dit *astūtē*. *Astū* reparait à l'époque impériale (sauf chez Horace et Tibulle, qui sont ennemis des anciens), d'abord chez les poètes, puis chez les prosateurs; Sénèque semble être le premier à avoir employé une autre forme que l'ablatif; l'accusatif se rencontre dans ses tragédies. Étant donné l'époque tardive à laquelle se rencontrent les accusatifs *astum*, *astūs*, on peut se demander si le genre de ces

L'adjectif est assez employé, mais semble appartenir surtout à la langue écrite; il est pourtant représenté dans les langues romanes; M. L. 753; fr. *airelle*.

Dérivés : *ātrātus* : noirci, vêtu de noir; *ātrāās* : noirceur (Plt.); *ātrāmentum* : encre, v. fr. *airement*, M. L. 758, v. h. a. *attarmiraa*; d'où *ātrāmentārius*, *ātrāmentāle* « encrier », *ātrāmentō*, *āre* (b. lat.) « écrire », *ātrusca* : sorte de raisin (cf. *asinusca*); composé tardif et artificiel : *ātribux* (Aus. gloss.) = *ātris buccis*. Cf. *atrōz*.

Adjectif itaque : ombr. *atru*, *adro* « ātra », etc. Cf. peut-être irl. *diib* (gén. *dīho*) f. « fourneau », gall. *odyn* f. « id. », serb. *vātra* « feu », arm. *ayrem* « je brûle » et av. *ātars* « feu ». Le sens serait « noirci par le feu ». Cf. une remarque sous *ātrium*; et v. *atrōz*. — Le mot le plus semblable serait lette *ātris* « rapide »; mais le sens en est autre.

Les noms propres, lat. *Atrius*, osq. A adiriis, *Atella*, osq. Aderl. sont sans doute sans rapport avec *āter*.

athanuuium : v. *atala*.

**atfina*, -ae f. : sorte d'orme (o. cilié), gaulois (cf. Colum. 5, 6, 2, Plin. 16, 72, etc.). Sans doute mot étranger, féminin d'un adj. dérivé d'*Atina*, ville de Vénétie : *ulmus Atinia*, syn. de u. *Gallica*, v. André, *Lex.*, sous *ulmus*.

atque, atquē : v. *at*.

atriplex (*atriplexum* Fest.) m. : arroche. — Sans doute emprunt au gr. ἀτρίπλαξ et ἀντρίπλαξ (d'origine inconnue) attesté depuis Columelle. — Les formes romanes remontent peut-être à une forme plus voisine de l'original grec **atrapex*, **atriplex* (on a *adripcis*, CGL III 616, 15; *adrajaz*, III 550, 20), cf. B. W. sous *arroche*, M. L. 759 et Festschr. Louis Gauchat, p. 40, n. 3. Le mot apparaît déformé de plusieurs manières dans les Gloses et l'Oribase latin.

ātrium, -i n. : pièce principale de la maison romaine, salle commune située immédiatement après l'entrée et le vestibule et caractérisée par sa forme carrée et par son toit percé d'une ouverture au centre (*compluuium*), à laquelle correspondait un bassin (*impluuium*) dans le plancher. Le nom d'*ātrium* a été également donné à certains monuments publics : ā. *Libertātis*, *ātria Licinia*, etc.; dans la langue de l'Église, traduit αὐλὴ la « cour » du roi, ou désigne les abords de la basilique, et parfois la basilique elle-même; d'où fr. *ātre*, v. B. W. sous *ātre*. — Ancien, usuel. Conservé dans le port. *adro*, M. L. 760. Dérivés : *ātrium*; *ātriens* (*ātrēnsis*, etc.), le plus souvent substantivé : (esclave), concierge, intendant.

Les anciens en donnent différentes étymologies : *ab āter*; cf. Serv., Ae. 1, 726, *ibi et culina erat, unde atrium dictum est; atrum enim erat ex fumo* (mais la cuisine ne figurait pas dans l'*atrium*); *ab Atria*, ville d'Étrurie (Varr., L. L. 5, 161, *atrium ab Atriatibus Tuscis; illinc enim exemplum sumptum*). On a rapproché aussi gr. ἀτρίον (avec ā = a comme dans *crāpula*?). Il est probable que le mot est d'origine étrusque : a. *tuscānicum*.

Si l'*ātrium* n'est pas étrusque, ce serait un souvenir de l'ancienne maison où la fumée du foyer s'échappait par une ouverture ménagée dans le toit (v. *oedēs*); il y

aurait ici soit un dérivé d'un ancien nom du « feu », soit un dérivé de *āter*.

atrōz, -ōcis adj. : à l'aspect noir, c'est-à-dire « affreux », e. g. Naevus, Carm. fr. 41, *simul atrocitas procerentia exta ministratores*; d'où « terrible, cruel, atroce »; seul sens attesté pour *atrōciās* et *atrōciēter*. — Ancien, usuel; mais appartient surtout à la langue écrite. Terme plus littéraire que populaire. Non roman.

L'a de *atrōz* est bref et alterne avec l'ā de *āter*; cf. *ācer/ācerbus*; vocalisme radical réduit dans l'élément radical d'un dérivé. Le second élément -ōz, -ōcis est peut-être, comme l'a supposé J. Schmidt, *Plurabilis*, 388 sqq., un mot racine voulant dire « visage, aspect », cf. *oculus* et gr. -ὠψ, par exemple dans *κόκλωψ*; même formation que *ferōz*. Le second terme du composé dont l'origine et le sens se seraient effacés serait devenu un morphème qui aurait servi à former des adjectifs de sens analogue aux adjectifs en -ōz : cf. *uēlēz* comme *capāz*; cf., toutefois, Ernout, *Philologica*, I, p. 156, et Brugmann, *Grdr.* II 1, p. 501, § 383.

atrusca : v. *āter*.

atta, -ae m. : grand-père, ou plutôt « grand-papa ». *Atam pro reuerentia seni cuiilibet dicimus, quasi eum aui nomine appellemus*, P. F. 11, 20. Mot du langage enfantin, qu'on retrouve sans doute dans *atauus*.

L'un des noms familiers du « père » (*pater* était un nom solennel, à forte valeur juridique et religieuse). Cf. gr. ἀττα, got. *atta* (dérivé en *-en-), v. sl. *atci* (dérivé en *-iko-), alb. *at!* — Cf. le groupe de lat. *tata* et, pour le type, lat. *amma*, *acca*.

atiae : *appellatur qui propter uitium crurum aut pedum plantis insistent et adtingunt terram magis quam ambulans, quod cognomen Quintio poetae adhaesit*, P. F. 11, 17. Mot de type populaire à vocalisme et désinence en a (cf. *uatic*, *pansa*), et qui a une consonne géminée comme beaucoup d'adjectifs marquant une difformité. N'est attesté que comme *cognōmen*; cf. *Attus*, *Attius*.

atagōna, -ae f. : gélinotte des bois. Forme latinisée de ἀτταγῆ, tirée de l'accusatif grec. Horace, *Epod.* 2, 54, emploie *atagen*.

atāminō : v. *contāminō*.

attanus : v. *atala*.

attat (*attā*, Plt., Au. 712, sans doute avec allongement « emphatique », cf. Hofmann, *Latin. Umgangspr.*, p. 11) : interjection marquant l'étonnement à l'aspect d'une chose dont on s'aperçoit. *Diom.*, GLK I 419, 1, *ex improuiso aliquid deprehendentem (significat interiectio)*. Le grec a des formes ἀττατῆ, ἀττατῆν (ἀττατῆ) que la comédie latine a empruntées : *attatae*, *attattatae*.

L'existence de la forme rencontrée en grec donne à supposer que *attat* doit être, lui aussi, emprunté. Mais il ne semble pas que ἀττατῆ soit attesté. En tout cas, l'explication de L. Havet, *Manuel*, § 296, qui voit dans *attat* le redoublement de *at(a)*, ne concorde pas avec le sens de l'interjection et n'explique pas les formes *attatae*, *attattatae*.

atlogia, -ae f. : hutte, cabane. Premier exemple dans

Juvénal, Sat. 14, 196, qui le joint à *Maurorum*. En dehors de Juvénal, le mot ne se retrouve que dans une inscription gauloise, CIL XIII 6054, et semble être d'origine gauloise; cf. les noms propres *Adtegia, Adteia(e), Ategiolae*. Passé en gr. moderne ἀτέγεια, ἀτέγιον, en basque *thegi* « hangar » et en tyrol. *thei* « chalet alpin ». Cf. M. M. 8616 a, *tegia*?

Integrāre : est unum in sacrificiis augere. Integrare enim et adtegrare minus factum est in statum redigere, P. F. 11, 6. Formé d'après *integer, integrāre*. Cf. *attaminō*. Sans exemple dans les textes.

atticissō, -ās : verbe plautinien (Men. 11) formé sur ἀτικίζω.

attillō, -ās : chatouiller. *A. λ. de Jul. Val.; cf. *attillō*.

attillus, -I m. : gros poisson du Pô (l'esturgeon?), Plin. 9, 44. Mot non latin, représenté dans quelques dialectes de l'Italie du Nord, cf. M. L. 766.

attinae, -ārum f. pl. : sorte de mur en pierres sèches fait pour limiter un champ; cf. Sic. Flacc., *Grom.*, p. 142, 26, *aut congeries lapidum aceratum congestae, quae scorpionis appellant, aut in effigie maceriarum, quae attinae appellantur*. Sans doute à rapprocher de *attinet*.

au : interjection marquant l'émotion et l'étonnement. Les comiques la réservent aux femmes, e. g. Tēr., Ad. 336, *au, au, mi homo, sanusne es?* Du grec αὐ.

au : préverbe marquant l'éloignement, la séparation, employé comme substitut de *ab* devant les verbes qui commencent par *f* : *aufferō, aufugio*, pour éviter des confusions entre *ad-* et *ab-*.

V. sous *ab*.

auārus, -a, -um : φιλάργυρος, d'où 1° cupide, πλεονέκτης, ou 2° avare, σκωφός. La langue a spécialisé *auārus* dans le sens de « qui aime l'argent »; le sens général de « avide » a été réservé à *avidus* et n'est attesté pour *auārus* que rarement, et seulement chez les poètes de l'époque impériale.

Dérivés de *auāritia* (-tiēs) : Cic., *Inu.* 1, 42, *genus est... cupiditas... pars est... auaritia*. Toujours employé seul, sans complément d'objet; *auāritier*. — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 814 et 813 a; B. W. s. u.

Le lien avec *auēō* semble évident; mais la formation n'est pas expliquée. Cf. *amārus*.

***aububulcus** : *pastor bouum* (uel -uium), CGL V 346, 39. Contamination de *aubulcus*, qui voudrait dire *pastor ovium*, et de *bubulcus*? Mais le texte de la glose est peut-être corrompu.

auca, **aueps** : v. *auis*.

auctor, **auctoritās** : v. *augēō*.

audēs, -ēs, **ausus sus**, **audēre** (un ancien optatif *auisim* est attesté à l'époque archaïque; quelques traces d'un parfait *ausi*): dénominatif de *avidus*; le sens premier « être désireux de, vouloir bien » est attesté dans quelques emplois, e. g. Plt., *Tru.* 425, *non audeo aliquid mihi dare munusculum*; Vg., *Ae.* 8, 364, *aude* (= veuille) *hospes contemnere opes*, et dans la formule de politesse *si audeo reduit à sōdes* « si tu le désires, s'il te plaît » (cf. *is, sultis*). De là on est passé au sens usuel et classique

de « oser, avoir l'audace de »; cf. *audāx* « audacieux », et souvent avec un sens péjoratif « effronté, impudent, que rien n'arrête » et *inaudāx* (Hor., *Od.* 3, 20, 2) fait sur ἀτολμος; *audācia* (avec pour doublets poétiques *audēns* et *audentia*; représentants rares et douteux en roman, M. L. 777 a); *audāculus*, diminutif familier (Pétr., A. G.); *ausus*, -ūs (latinité impériale); *ausum* n. : acte d'audace, et *inausus* « non osé » (Vg.); d'où, à basse époque, un dénominatif *ausō*, -ās, qui a éliminé le semi-déponent anormal et auquel remontent les formes romanes, ital. *osare*, fr. *oser*, esp. *osar*; cf. M. L. 801. D'autres formes supposent **auscāre*, id. 804, et **audi-cāre*, 778. Le participe *ausus* a fourni l'it. *oso*, le v. fr. *os*, id. 809.

V. sous *auēō*.

audiō, -is, -iui (-iū), -iuium, -iure : entendre; d'où « prêter l'oreille à, écouter ». De ce sens dérivent les sens de « comprendre », « obéir » (avec le datif : *dictō audiēns esse* et cf. le composé *obediāre*), et finalement, en parlant des dieux, « entendre la prière de, exaucer » (sens réservé surtout au composé d'aspect déterminé *exaudiō*). Enfin, *audiō*, comme son équivalent gr. ἀκούω, peut s'employer absolument avec un adverbe *bene*, *male* « s'entendre bien ou mal traiter », c'est-à-dire « avoir bonne ou mauvaise réputation » (cf. *clueō*). — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 779; vieilli en français, v. B. W. sous *ouir* et *entendre*.

Les dérivés de *audiō*, *auditus*, M. L. 780, -tor, -tiō, 778 b, -tōrium, -entia et les composés *ex-* (à valeur augmentative « exaucer »), *in-audiō* (et *ind-audiō*, Plt.); *inauditus* « inouï », n'offrent rien de remarquable, ni pour le sens, ni pour la forme, sauf *obediō*, q. u.

Verbe nouveau qui remplace dans ses emplois les formes de l'ancien **kleu-* (v. *clueō*, *inclitus*), dénué de présent en indo-européen et, par suite, sujet à s'éliminer partout. On rapproche gr. ἀλώ « j'entends » (sans doute ancien *αἰτω), ἐκ-άκουος, ἀσθάνομαι, et skr. *āvīḥ* « évidemment », gāth. *āvīḥya-* « évident », v. sl. *avē* « manifestement ». Mais la formation du mot latin est obscure, ainsi que la forme *obediō*. Les conditions où s'est produit *obediō* sont inconnues. L'absence d'altération de *au* dans *exaudiō*, *indaudiō* (*inaudiō*) montre que ces combinaisons, qui n'ont pas abouti à des sens spécialisés, ne seraient pas bien anciennes; cf. le fait que les formes à préverbes au sens de « voir » n'appartiennent pas à *uideō*, mais à *aspiciō*. Le fréquentatif *auscultāre* (v. ce mot) n'appartient pas non plus au groupe de *audire*; le rapport avec *auris*, souvent proposé, n'est pas plus clair.

auē, **haud** (et, à l'époque impériale, *auē*, *haud*, cf. *Thes.* II 1300, 48) : formule de salutation des arrivants, correspondant au gr. χαίρε (cf. S^t Jér. in *Math.* 10, 11, *quod graece dicitur χαίρε* et *latine « aue »*), qui fait pendant à *uale*, formule de ceux qui prennent congé (cf. *Pétr.*, Sat. 74). Employée également sur les tombeaux, pour forcer le passant qui lisait l'inscription à voix haute, à saluer le mort; cf. *Thes.* II 1301, 60 sqq.; 1302, 53 sqq. Quelquefois joint à *uale*, e. g. *Catul.* 101, 1, *aue atque uale*.

Les graphies les plus anciennes n'ont pas *h*, cf. *Thes.* II 1300, 40 sqq., mais, à l'époque impériale, la prononciation courante était *haud*, et, d'après Quintilien I 6, 21,

auẽ était une prononciation savante et artificielle : *multum enim litteratus, qui sine aspiratione et producta secunda syllaba saluarit (auẽre est enim) et calefacere dixerit potius quam quod dicimus...* Les formes *auẽre*, *auẽtũ* (d'jà dans Sall., Cat. 35, 5), *auẽre uẽ uolo*, et à basse époque *auẽs*, *auẽrem*, *auẽbũ*, montrent que dans le sentiment latin *auẽ* était l'impératif de *auẽre*, correspondant à *uaalere* (l'abrégement en *auẽ* s'expliquant par l'effet de la loi des mots iambiques) et de sens analogue ; cf. Paneg. 11, 29, cité dans Thes. II 1304, 11 sqq.

Toutefois, il peut s'agir là d'une création analogique. On trouve, en effet, dans Plaute, Poe. 924, 998, 1001, une formule punique de salutation *auo* « uũe » (qui sert à la fois de singulier et de pluriel, et non pas seulement de pluriel, comme l'affirment Thurneysen et Walde), et il est possible que *auẽ*, qui n'est pas attesté avant la fin de l'époque républicaine (Cic., Cat., Sall.), soit une adaptation du mot punique d'après *uaalẽ*, *saluẽ*. Dans Plaute, ce sont des formes de *saluus*, *saluẽre* qui servent à saluer, e. g. Ru. 263, *iuẽbum te saluere, mater...* — *saluete, puellae*; Tru. 48, *o amice saluẽ...* — *et tu depol saluẽ*; Tru. 123, *salua sis...* — *et tu*; Mo. 448, *ere, saluẽ, saluom te aduenisse gaudeo, etc.*

« Les formules de salut sont souvent empruntées. Dans la Suisse alémanique, on dit couramment *salut*; les Croates dalmates disent *addio* (qu'ils accentuent *addio*); en Autriche, on dit *Tschau* (c'est-à-dire *ciao*, mot vénitien continuant *selauus* rapporté jadis par des officiers autrichiens ayant fait du service en Vénétie); les étudiants allemands emploient *seruus*, etc. » (n. de Niedermann).

auẽna, -ae f. : avoine et « folle avoine ». Considérée généralement comme une mauvaise herbe, dont le nom est souvent uni à *lolium*; cf. Serv., B. 5, 37, *steriles... secundum situm Italiae, nam in Thracia fructuosae sunt*. Elle est bonne à faire du fourrage ; cf. Colum. 2, 10, 32, *caeditur in fenum uel pabulum dum adhuc uret*; les Germains en font de la bouillie (Plin. 18, 149). Cf. Serv., G. 4, 154; B. 5, 37. Sens dérivés : paille d'avoine, chalumau. Panoram. sauf roumain. M. L. 818; B. W. s. u.; germ. : v. h. a. *evina*.

Dérivés : *auẽnarius*, M. L. 819; *auẽnaceus*: d'avoine.

Cf. lit. *aiwã*, lett. *ãuza*, v. pruss. *wysẽ*, v. sl. *oiwũ*; le rapprochement semble évident; mais même les formes baltiques ne se laissent pas ramener à un original commun, et la nature du rapport est indéterminable. Sans doute non indo-européen.

auẽo, -ẽs, -ẽre : désirer vivement, être avide de (sans autre sens attesté dans les textes); d'après les glossateurs, *auẽre* serait aussi synonyme de *gaudẽre*; cf. P. F. 13, 17, *auere nihil aliud est quam cupere*. *Argumento est auẽdum et auẽditatem, ex quibus praecipua cupiditas intellegitur, cum significet et gaudere*; cf. aussi Thes. II 1313, 46 sqq. Toutefois, ce sens de *gaudẽre* a peut-être été inventé par les glossateurs pour expliquer *auẽ*, qu'ils assimilaient pour le sens au gr. *χαĩpe*. D'après Aul-Gelle 19, 7, 9, le poète Laevius, contemporain de Cicéron, avait employé *auẽns* avec le sens de *libẽns* (Irg. 9). — *Auẽre* n'a pas de perfectum; il appartient surtout à la langue poétique (cf. Thes. II 1313, 48 sqq.); et même Vg. ne l'emploie pas. En somme, verbe rare, non populaire. Il n'y a pas de subst. **auor*.

A *auẽo* correspondent les adjectifs *auẽdus*: *auẽde* [de], d'où gall. *awydd*, d'où *auẽditũs*, et *auẽrus*, qui sont usuels. De *auẽdus* dérive *auẽdo*, issu de **auẽdo*, q. u. La langue archaïque connaît un nom *auẽntia* f. (Claud. Quadrig.) qui n'a pas subsisté.

Nulle part, hors de l'italo-celtique, il n'y a de correspondance nette. En celtique, on signale, d'une part, un substantif britannique : gall. *ewylllys*, corn. *awell* « volenté », v. bret. *a-ıul* « allrũ », etc., que Pedersen ne rapproche pas, de l'autre le groupe de v. irl. *con-dĩ* « il conserve », m. gall. *ry-m-awry* « que me protège » (V. Pedersen, V. G. II, p. 586 sqq., et J. Loth, R. Celt. 40, 354). Le groupe de skr. *dwãĩ* « il se réjouit, il aide » et de *ũĩĩh* « aide », *õma* « favorable » est loın, pour le sens, et du groupe latin et du groupe celtique. Étymologie peu claire.

ũuerrunẽo : cf. *uerrunẽo*.

auertũ, -ae f. : porte-manteau, valise. Mot de basse époque (Dioclétien, Théodose). Emprunt, peut-être, au macédonien *αυρητũ*, *δερρητũ* (Suidas). Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 322.

Dérivés : *auertũrius*, -i m. : porteur de valise.

augẽo, -ẽs, **auxĩ**, **auctum**, **augẽre** : emploi transitif et absolu (comme *αυξω*, *αυξάνω*); 1^o faire croître, accroître; augmenter; amplifier; 2^o s'accroître. — Ancien, usuel. Cf. *augmen*: accroissement, terme archaïque et poétique remplacé en prose par *augmentum*, terme de la langue commune comme des langues techniques (droit, grammaire et rhétorique, religion, cf. *αυξησης*), d'où est issu en bas latin le dénominateur *augmentũ*, -ũs; cf. M. L. 783, 783 a.

Ce sens général de « [s']accroître » apparaît dans un grand nombre de dérivés ou de composés de *augẽo*, l'inchoatif *augẽscũ*, -ere (et *adaugẽscũ*), le composé *adaugẽo* glosé exactement *επιαυξω*, *προαυξω*, M. L. 149 (*adaugẽre*); les substantifs *auctus*, -ũs m. (et *adauctus*): accroissement, crue d'un fleuve; *auctũrius* (archaïque): bon poids, bonne mesure; les intensifs *exaugẽo* et *auctũ*, -ũs (Plaute) et *auctũo* (Tacite); l'adjectif grammatical *auctũius* (*coniunctio auctũa*) ou *adauctũius*; les composés archaïques *augẽficũ*, -ũre, *auctũer*, *auctũicũs*, -ficũ. D'autres, au contraire, en passant dans les langues techniques, ont pris des sens spéciaux tels que la parenté avec *augẽo* n'est souvent plus sensible. Tels sont *augur*, *auctor*, *auctũriũs*, *auctũrũ*, *auctũo* et *auxilia*.

augur, -uris m. : augure (prêtre) est un ancien nom du type *fulgur/fulguris* ou *fulgeris*. Une trace de la flexion alternante (*augur*, *auguris*) apparaît encore dans Prisc., GLK II 27, 17, *antiqui auger et augeratus pro augur et auguratus dicebant*. Le dérivé *augustus* attesté, à côté du thème en -r, l'existence d'un thème neutre en -s, **augos*-. Le sens du mot devait être à l'origine « accroissement accordé par les dieux à une entreprise », d'où « présage favorable », ou, s'il s'agit d'un ancien masculin, « celui qui donne l'accroissement », d'où « celui qui donne les présages favorables »; sur les deux possibilités, cf. MSL 22, 234, 238 (v. aussi Flinck, *Auguralis u. Verwandtes*, 1921). *Augẽo* est encore conservé dans le vocabulaire religieux, cf. la prière rapportée par T.-L. 29, 27; *Diui diuaeque... uos precor quaequoque uti quae in meo imperio gesta sunt, geruntur, postque gerẽt*

tur, ea... bonis auctibus ausiis. Le rapport entre *augeō*, *auctōritās* et *augur* apparaît dans cette phrase de Cicéron. De har. ser. 18, *rerum bene gerendarum auctoritatis augurio... contineri*, dont s'est souvenu Valère Maxime, 1, 1 : *maiores statas sollemnesque caerimonias pontificum scientia, bene gerendarum rerum auctoritatis augurum observatione, Apollinis praedictiones uatum libris, portentorum depulsiones Etrusca disciplina explicari uoluerunt*; le rapport entre *augur*, *augurium* et *augustus* est lumineusement marqué dans les vers d'Ovide, F. 1, 609 sqq. :

*Sancta uocant augusta patres, augusta uocantur
Templa sacerdotum rite dicata manu.
Huius et augurium dependet origine uerbi.
Et quodcumque sua Iuppiter augeat ope.*

De même, Servius glose l'expression *augusta moenia* de Vg., Ae. 7, 133, par *augurio consecrata*; et Ennius, A. 424, emploie la figura etymologica *augustum augurium*.

Ainsi donc, *augur* désigne celui qui donne les présages assurant l'accroissement d'une entreprise. L'adjectif dérivé est *augustus* : consacré par les augures, ou « entrepris sous des augures favorables ». L'adjectif ne s'applique qu'à des choses pendant toute la période républicaine; ce n'est qu'en l'année 727 de Rome qu'on le voit appliqué à Octave, avec le sens du grec *Σεβαστός*. *Augurium* est le « présage » dans le sens le plus large du mot; c'est un terme beaucoup plus compréhensif que *auspicium*, qui désigne simplement l'observation des oiseaux; et l'époque archaïque distingue nettement les deux termes, cf. Thes. II 1371, 51, 55, 73, 80; 1372, 3 sqq., 70 sqq.; 1373, 64 sqq. et passim. Mais l'identité phonétique de la syllabe initiale et aussi le fait que le présage le plus facile à prendre et le plus répandu était fourni par l'observation du vol des oiseaux ont amené des confusions de sens — du reste partielles — entre *augur*, *augurium* et *auspex*, *auspicium*. Il est à noter que jamais *auspex* n'a été employé pour désigner la qualité d'*augur*. *Augur* est un titre officiel; l'*augur* est un prêtre-magistrat, faisant partie d'un collège, et dont l'action est soumise à des règles.

De *augur* est également tiré le dénominatif *augurō*, *-ās* (*auguror*); le déponent n'apparaît pas avant Cicéron; prendre les augures; augurer; prédire; d'où *inaugurō* (ancien, classique) et son contraire *exaugurō* « rendre profane ». A l'époque impériale apparaissent les formes dissimilées *agurium*, *agustus*, cf. Thes. II 1371, 12 sqq.; 1379, 32 sqq.; et M. L. 784, *a(u)gurāre*; 785, *q(u)gurium*; 786, *a(u)gustus*, ce dernier, passé en germanique : got. *agustus*, devenu nom d'un mois d'été (v. B. W. août), a pris beaucoup de sens nouveaux en roman; celtique : irl. *auguist*, britt. *awst*. — Sur *augustus*, voir F. Muller, « *Augustus* », dans Meded. d. Kon. Akad. v. Wet., Afd. Letterkunde, 63, A 11; Amsterdam, 1927.】

auktor c. (*auktor communis erat generis apud antiquos*, P. F. 26, 13) : sens premier « celui qui fait croître, ou qui fait pousser », e. g. Vg., G. 1, 27, *auctorem frugum impetatumque potentem*. Dans des expressions comme *auktor gentis*, *generis*, le mot signifiait à la fois « celui qui accroit » et « celui qui fonde », « fondateur, auteur », qui a fini par prendre toutes les acceptions que le fran-

çais donne à « auteur ». En dehors de ce sens, le mot semble avoir appartenu dès la période italique commune aux langues de la religion et du droit. L'ombrien a la forme uhtur « auctor », titre d'un magistrat des *fratres Atiedii* analogue au *κορυφαίος* grec; on peut rapprocher l'emploi, dans la langue officielle latine, de *auktor* « qui in senatu primus sententiam dicit », e. g. Cic., Pis. 35, *senatus decreuit Cn. Pompeio auctore et eius sententiae princeps*. De là le sens dérivé de « instigateur, conseiller ». En droit, *auktor* désigne le « garant », cf. Cic., Caec. 72, *quod mulier sine tutore, auctore promiserit deberi*. Enfin, comme la vente aux enchères se dit *auctiō*, *auktor* a pris le sens de « vendeur (aux enchères) » par opposition à *emptor*, et de là celui de « possesseur ». Sur ces développements, v. M. Leumann, Gnomon, 13 (1937), p. 32. Celt. : irl. *auktor*, gall. *awdur*, *awdurddod*.

auctōritās : fait d'être *auktor*, avec tous les sens du mot. Le sens premier est rare, mais non sans exemple : ainsi, Cic., Inu. 1, 28, 43, *eius facti qui sint principes et inuectores, qui denique auctoritatis eius* (abstrait correspondant à *principes*) et *inuentiois probatores*; « investigation, autorité » (avec tous les sens que le mot a gardés en français, abstrait et concret); « garantie »; « avis prononcé le premier; avis prédominant »; d'où *auctōritās senātūs* = *senātūs cōsultum*.

Du sens de *auktor* « vendeur » dérive celui de *auctōritās* « qualité de vendeur », d'où « possession » (le vendeur d'une chose étant généralement celui qui la possède), et par là « droit de [revendication en] propriété ». Ainsi s'explique le sens du mot dans l'axiome de la loi des XII Tables cité par Cic., Off. 1, 37, *aduersus hostem aeterna auctoritas* («*esto*») vis-à-vis de l'étranger, le droit de [revendication en] propriété demeure imprescriptible ».

auctōrō, *-ās* (et *auctōror*) : a deux sens qui proviennent de deux valeurs différentes de *auktor* : « garant » et « vendeur ». Il y a là, en réalité, deux verbes : 1° *garantir* (terme technique du droit, cf. Thes. II 1234, 70 sqq.); 2° dans la langue des gladiateurs, qui se louaient au plus offrant : vendre ou louer moyennant salaire (*sē auctōrāre*); *auctōrātus*; *auctōrātū*, cf. Scol. Hor. Sat. 2, 7, 59, qui se *uendunt ludo, auctōrati dicuntur* : *auctoratio enim dicitur uenditio gladiatorum*; *auctōrāmentum* : solde; salaire (généralement en mauvaise part). De *auctōrō* la langue militaire a tiré *exauctōrō*, *-ās* : mettre en congé (proprement « priver de solde »), qui a souvent une valeur infamante; cf. **auctōricāre*, M. L. 775.

auctiō : vente aux enchères, seul sens attesté à bonne époque; le sens de « accroissement » *αύξησις* étant réservé à *auctus*, *-ūs*, et n'apparaissant pour *auctiō* qu'à basse époque et chez des auteurs peu corrects. C'est de *auctiō* que *auktor* a tiré le sens de « vendeur » qu'on a signalé, et c'est sur *auctor* pris dans cette acception qu'a été bâti *auctōrō*, qui est spécialement, tandis que le dérivé de *auctiō*, *auctiōnor*, *-āris*, gardait le sens général de « vendre aux enchères ».

auxilium : secours; proprement « accroissement de forces, renfort », *ferre auxilium*, etc. Le rapport avec *augeō* est déjà indiqué par Varron, L. 5, 90, *auxilium appellatum ab auctu, cum accesserant ei qui adiumento essent alienigenae*; toutefois, la dérivation s'explique difficilement. M. Kretschmer, Glotta 6, 31 sqq., a supposé qu'il fallait partir du pluriel *auxilia* (scil. *agmina*)

« troupes de renfort », nominatif pluriel d'un adjectif **auxilis* (sur l's de **auxilium*, v. plus bas) ; de ce pluriel neutre on aurait tiré abusivement un substantif *auxilium* (cf. *iugerum* reformé sur le pluriel *iugera*). Irl. *azal*.

Dérivés : *auxilior*, *-āris* ; *auxiliāris*, etc.

augēō a la formation en *-ēō* qui se trouve souvent là où il n'y avait pas de présent indo-européen susceptible de se maintenir ; le type thématique de got. *aukan*, v. isl. *auka* « augmenter » ne prouve pas l'antiquité de ce présent : le verbe germanique occidental, v. angl. *æacian*, v. h. a. *ouhōn*, est de type faible ; lit. *dugu* a au-intoné rude qui indique une ancienne diphtongue **au*. Hors du germanique et du balte, il n'y a aucun présent de cette sorte. Pedersen rapproche lrl. *uagim* « je coude » ; mais le sens est si éloigné qu'on ne peut faire état du rapprochement (*uagim* peut d'ailleurs sortir d'une racine **peug-* « piquer »). — L'indo-iranien a le substantif skr. *ōjah* « force », av. *ojoš*, et l'adjectif skr. *ugrāh* « fort », av. *gāth. ugrō*. Rien ne prouve que la diphtongue qui est dans skr. *ōjah*, etc., soit un ancien **au*. Mais il faut rapprocher lat. *augustus*, etc. — En face existe une forme **weg-* de la racine dans le dérivé skr. *ōjah* « force, prise de combat », got. *wokrs* « produit, intérêt ».

Racine à formes variées **wæg-*, **āug-*, **ug-* et avec élargissement *-s-* (à valeur anciennement désidérative) : gr. ἀ(φ)έξω, ἀξω, ἀξέτω ; got. *wahsjan* et v. h. a. *wahsan* « croître » ; lit. *dukūtas* « haut » ; skr. *ūkṣati* « il croît », avec parfait *vadāka* et causatif *vakṣyati* ; gāth. *uzāta* « il va croître » ; av. *uzāyati* « il croît », *vazdayēiti* « il fait croître ». Le substantif *auxilium* en porte trace en latin ; cf. *anzius* en face de *angō* ; *alsius* et *algeō*.

auia, *-ae* f. : plante indéterminée, dont le nom rappelle *auia* « grand'mère » comme « *senecō* » représente *seneciō*. Représentants romans douteux. M. L. 824?

**auillus*, *-i* m. : mot de glossaire : *agnus recentis partus*.

Trace de l'ancienne labio-vélaire passée à *g* dans *agnus* (v. ce mot)?

auis, *-is* f. : oiseau. — Usité de tout temps.

Dérivés : *auiārius* : d'oiseau ; subst. *auiārius* : oiseleur ; *auiārium* : volière ; *auitium* (Apl.) : race des oiseaux ; cf. *equitium*.

Auis est peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 831. Il a tendu en latin même à être remplacé par des formes plus pleines de diminutifs : *auicula*, *aucula* (Inscr.) et *auella*, *aucellus*, cf. Varr., L. L. 8, 79, *minima in quibusdam non sunt ut auis, auicula, auella* (et aussi par *passer*). *Picipius* emploie *auella*, et les gloses ont *aucellus* : oiseau, moineau ; *aucellōr* : oiseleur. Cf. M. L. 827-828 ; B. W. *oiseau* ; noter aussi les cognomina *Aucella*, *Ocellid*. — *Auis* subsiste en tant que nom générique joint au nom de l'espèce, e. g. *auis merula*, *a. sanquālis*, *a. noctua*, etc. ; certains de ces juxtaposés ont passé dans les langues romanes, *auis struthinis* > autruche (forme savante), M. L. 933, et *auis tarda* (Polem. Silu.) > ou(s)tarde, M. L. 832 ; B. W. s. u.

Sur le modèle de *θρῦς*, qui dans le grec hellénistique ne désigne plus que la poule, *auis* apparaît avec le sens de « poule » dans Columelle 8, 5, 3 et 8, 5, 4 ; cf. Niedermann, *Mnemosyne*, 3^e sér., 3 (1936), p. 275.

Sur le diminutif *auicella* a sans doute été construit *auca* (une graphie *oc[c]a* dans CGL V 615, 40) : oie, pro-

prement « l'oiseau » (de basse-cour), substitut de (*h*)*anser*, attesté dans Avien (iv^e-v^e siècles) et dans les gloses, et qui n'est peut-être pas proprement latin. De *auca* il y a un dérivé en *-iō* : *auciō* m. attesté comme nom propre sur un vase de terre gaulois, CIL XIII 10010, 218 ; cf. fr. *osson*, *oisson*, M. L. 826 ; B. W. *oie*.

Auis figure comme premier terme de composé dans *au-ceps*, *aucupis* m. : oiseleur ; d'où « homme à l'affût de », de **auic*-*cap*-s.

Dérivés : *aucupium* : chasse aux oiseaux (*acupio*, CGL V 5607) et « piège à oiseaux » ; *Aucupius* nom propre (et *Acupius*, Thes. II 1238, 67) ; *aucupor*, *-āris* et *aucupō* : chasser aux oiseaux, et au figuré « guetter », avec ses dérivés, M. L. 776-777.

auspez : 1^o qui examine le vol des oiseaux = gr. οἰωνοσκόπος. Comme le soin d'examiner le vol des oiseaux (*auspicium*) est réservé au chef d'une entreprise (*consul*, *praetor*, *imperātor*, etc.), *auspez* prend le sens dérivé de « chef, guide », de même que *auspicium* arrive à se confondre avec *ductus*, *imperium*, auquel il est souvent joint, e. g. CIL I 541, *ductu auspicio imperioque eius Achaia capta* ; Plt., Am. 196. Dans un mariage, *auspez* désigne aussi le paranymphe. 2^o en parlant des dieux, celui qui fournit les auspices sous lesquels une chose est entreprise ; et de ce chef il acquiert une valeur adjectivale avec le sens de « favorable » (non attesté avant Vg., e. g. Ae. 3, 20 ; 4, 45, *dis equidem auspiciibus et Iunone secunda*).

auspicium : 1^o fait de prendre les auspices ; 2^o auspice, signe fourni par l'observation du vol des oiseaux. À l'époque de Cicéron, l'*auspicium* n'est plus observé ; cf. N. D. 2, 9 ; Thes. II 1543, 48 ; aussi *auspicium* désigne-t-il toute espèce de présages : Diu. 2, 43, *fulmen, quod idem omnibus rebus optimum auspicium habemus, si sinistrum fuit...* ; mais l'abus est peut-être plus ancien, cf. les *pedestria auspicia*, *picularia auspicia*, *pestifera auspicia* dans P. F. 287, 1 sqq. Dans la langue commune, *auspicium* est devenu synonyme de *exordium*, *initium*, comme le verbe *auspicor*, *-āris* (*auspicō*) « je prends les augures », a signifié « commencer ». Composés : *exauspicō* et *redauspicō* (-*cor*?), Plt., Cap. 767).

Ombre. *avef*, *auif* « auis » (acc. plur.), etc., et *aviekate* « *auspicātae* » ; cf., sans voyelle initiale, les formes indo-iraniennes : véd. *vēh* « oiseau » (nom. plur. *vāyah*, instr. plur. *vibhih*, etc.), av. *vayō* (nom. plur.) et gr. οἰωνός « grand oiseau, présage, augure » (de **o*γρονός), αἰτρός « aigle » (αἰθρόος αἰετός Περραιῶσι Hés.) ; l'« aigle » est l'oiseau par excellence (v. sl. *orlū*, lit. *erlīs*, « aigle »), en face de gr. θρῦς « oiseau ». L'arménien a aussi *haw* « oiseau », où *h* doit être sans valeur étymologique. V. *duum*.

aula, *-ae* f. : emprunt au gr. αὐλή « cour », *atrium*, parc à bestiaux et en particulier « cour du palais royal ». Attesté depuis Cic., Fam. 15, 4, 5. Surtout fréquent en poésie. Dans la langue de l'Église, désigne le temple, comme *atrium*.

Dérivé : *aulicus* = αὐλαῖος.

aulaeum (-*lĕum*, *-lium*), *-i* n. (*aul(oe)a* f. tardif) : tapisserie, rideau de scène. Emprunt au gr. αὐλαία, αὐλαῖά, depuis Lucilius. Synonyme de *corāna*. Technique, usuel.

auliō, -ōnis m. : flûtiste (CGL II 26, 35), ἀυλιῆς. De αἰλός.

Dérivé : **aulicus** (tardif).

aula, -ae (*aula*) f. ; forme populaire avec réduction de la diphtongue : *ōlla* et même un exemple de *ollum*, Thea. II 1453, 22) ; P. F. 21, 30, *aulas antiqui dicebant quas nos dicimus ollas quia nullam litteram geminabant. Itaque aulicocia* (l. -cocla) *exita quae in ollis coquebantur, dicebant, i. e. elixa*) : pot, marmite, et en particulier : vase à recueillir les cendres des morts de pauvre condition (*ōlla*).

Dérivés et composés : **aulula** (*ōllula*) ; **aululārius**, conservé dans le titre de la comédie de Plautel ; **aulilla** : *olla parvula*, P. F. 23, 8 ; **aulicoctus**, Act. Aru. 1, 21 (CGL VI a 87), cf. P. F. plus haut, et **ōllicoquus**, Varr., L. L. 5, 104.

Les langues romanes attestent *ōlla*, panroman, passé aussi en germanique : v. h. a. *ūla* ; *ōllārius*, M. L. 6059 et 6060 ; B. W. sous *olla-podrida*.

Cf. skr. *ukhā* « marmite » (et *ukhāh*), got. *aūhns* de **uk*^hnos*, v. suéd. *ugn* « poêle », etc. Le suffixe latin serait **-slā* avec *s* conservé dans *aulilla*. Terme populaire dont la forme primitive ne peut être exactement définie. — L'osq. *ūlam* est douteux, v. Vetter, *Hdb.*, p. 33.

aura, -ae f. : air en mouvement, souffle, brise ; effluve. Emprunt au gr. ἀῦρα, d'abord réservé à la langue littéraire et poétique (Ennius) ; la langue des comiques l'ignore. A pénétré ensuite dans les langues techniques (Colum., Plin.), puis dans la langue courante (Vulg.). S'emploie au propre comme au figuré (*a. populāris*), au singulier comme au pluriel. Bien représenté dans les langues romanes, sous la forme du simple (ital. *ora*), de dérivés (type fr. *orage*), M. L. 788, et **auridiāre*, 794, ou de composés : **exaurāre* « essorer », M. L. 2941 ; B. W. s. u.

Dérivés : **aurārius** « fauteur, faiseur » ; **aurōsus** (Orib.) ; **aurula**, tous rares et tardifs.

aurichalcum, -i (*orichalcum*) n. Emprunt au gr. ὀρείχαλκος, transformé par l'étymologie populaire sous l'influence de *aurum* (avec lequel il forme un jeu de mots, dans Plt., Cu. 202 ; Cic., Off. 3, 23, 92) et passé au neutre comme les noms de matière en latin, cf. *marmor*, *plumbum*, etc. Les dactyliques reviennent à *ōrīchalcum*, cf. Vg., Ae. 12, 87. L'i correspondant à la diphtongue *ea* du grec est dû sans doute à l'influence des composés en *aur-* (*auricolor*, etc.). On trouve aussi *aurochalcum*, *aurochalcinus* dans le latin vulgaire. Désigne en grec et dans la langue poétique un métal précieux (alliage) dont la composition n'est pas autrement connue ; à partir du m^e siècle, un alliage de cuivre et de zinc ; cf. fr. *archal*, M. L. 792, B. W. s. u. ; v. h. a. *ōrchal*.

auriga, -ae (*ōriga*) dans le manuscrit des R. R. ds Varron et dans le Schol. de Juvénal 6, 345) m. : cocher, conducteur de char ; au sens figuré : pilote, conducteur. Attesté depuis Varron, technique. Mot de l'époque populaire en -a.

Dérivés : **aurigōs**, -ās (-*gor* Varr.) ; **aurigātīō**, -*gātōr*, -*gārius* (ces trois derniers de l'époque impériale).

L'abrégé de Festus, P. F. 8, 5, a une glose obscure,

aureax : *auriga*. *Aureas enim dicebatur* (l. *dicebant*) *frenum quod ad aures equorum religabatur, orias* (l. *oreas*) *quo ora cohercebantur*. La distinction établie par Festus entre *aureas* et *oreas* est artificielle et n'est établie que pour justifier la double graphie *au-* et *ō-*. La forme *auriga* peut être due à un faux rapprochement avec *aurēs*, et l'on n'en saurait tirer une preuve de l'existence en latin d'une forme en *au-* de *ōs*, *ōris* (v. ce mot).

Auriga est expliqué ordinairement comme un composé formé de **aurē* (ou **ōre-*?) + *aga* « celui qui conduit le mors » (cf. de Saussure, *Mét. Havet*, p. 468 ; Muller, *Altit. Wort* s. u. *aus-*) ; mais le sens est bizarre, et l'i fait difficulté : on attendrait **auriga* (*ōrīga*). Influence de *quadriga*? La forme *aureax* n'est pas plus claire. Cf. *proriga*?

auris, -is f. : oreille. Usité surtout au pluriel, sauf quand il s'agit d'une seule oreille nommément désignée. La prononciation *ōris* est attestée pour l'époque impériale par l'allitération de Tac., Ann. 1, 41, *auras oraque aduertere*. Ancien, usuel et classique. Mais remplacé dans la langue populaire par le diminutif *auricula* > *ōricla* que blâme l'app. Probi : *auris non auricla*. -*Auricula* (noté *oricula*, *oricla* dans une *tabella defizionis* antérieure à l'ère chrétienne, cf. Ernout, *Textes arch.*, n° 140, l. 24) est déjà dans Plaute et dans Varron ; il est très répandu dans la langue de l'Église ; cf. le développement de ὄριον, ὄριπτον en grec. Le suffixe de *oculus* (*oculus* sur une *tabella defiz.*, Audollent 135 b, 12) a pu influer sur le développement de *oricula*. L'adjectif se rapportant à l'oreille est, du reste, dérivé du diminutif : *auriculāris*, *auriculārius*. *Auris* est à peine attesté dans les langues romanes, qui ont toutes des représentants de *auricula* ; cf. M. L. 793, 797 ; v. aussi 798, *auris maris* ; 2942 a, *exauriculāre* « essorer », attesté seulement dans le *Querolus* : *exauriculātus*.]

ōric(u)la asinina synonyme de *herba dracontea* (Ps. Ap. 14, l. 12 adn.), *ōriclāria* : pariétaire (id. 82. l. 6 adn.), leçon douteuse ; cf. *urceolāria*.

auritus : aux grandes oreilles.

inaūrēs, -ium f. pl. : pendants d'oreille. Depuis Plaute. M. L. 4337. Sans doute calque de gr. ἐνώριον, ἐνώριον.

inaurōs, -is (-*rior*) « ausculté », trad. de ἐνωριζομαι (ital., Aug., Psalt), *inauricula*.

auris est d'origine indo-européenne, mais la forme résulte d'un arrangement latin. Le nom de l'« oreille », organe non actif, est le plus souvent neutre. L'Avesta a un nominatif-accusatif duel *uši* (seule trace du mot en indo-iranien) où le vieux nom de l'oreille a été remplacé par un mot nouveau, de genre masculin ; le vieux slave a *uši* « les (deux) oreilles », indiquant un ancien thème racine neutre ; c'est sans doute sur une forme telle que **aušt* (duel) que le lituanien a construit son nominatif *ausš* féminin (le génitif pluriel lit. *ausų* indique l'existence du thème **aus-*) ; le féminin est ancien en balteque comme en latin ; car le vieux prussien a déjà l'accusatif pluriel *ausins* dans le Vocabulaire (*āusins*, Ench.) ; le lette connaît aussi *ausu* à côté de *ausū*. Quand le duel est sorti d'usage, l'ancien **aušt* a été remplacé en latin par une flexion plurielle du thème en -i-, soit nom. *aurēs*, acc. *auris*, gén. *aurium*. Le singulier *auris* a pu sortir de là. — Sans doute y a-t-il trace d'un ancien **aus-* neutre dans *aus-cultāre* et dans **ausulāre* sup-

posé par quelques formes de parlers italiens, M. L. 808. — Le latin n'a trace ni de l'élargissement *-es-* qui figure dans v. sl. *uxo* (gén. *ušese*) « oreille », dans v. irl. *au* (ô), gén. *ae*, et, sans doute, dans att. οὖς de **ousos*, ni de de l'élargissement **-en-* qui (parti sans doute de cas autres que le nominatif-accusatif) apparaît dans got. *auso*, gén. *ausins* et dans le gén. sg. hom. οὐραός (att. ὄρως). L'arm. *unkn* repose sur une forme en *-en-* influencée par le nom. *akn* de l' « œil ». — Le latin n'a pas non plus l'ô que supposent dor. ὄς, de **ou-* (plur. ὄφα chez Alcman) et alb. *oesh*. — En dehors de av. *usi* et de arm. *unkn*, toutes les formes attestées commencent par un diphthongue : le grec a **ou-* à côté de **au-* dans ἀνάθεμα εἶδος ἐνωρίου παρὰ Ἀλικμῶν. Hes., l'italique et le celtique **au-*; le germanique, le balte et le slave sont ambigus et admettent **ou-* ou **au-*.

aurōra, -ae f. : aurore. Les anciens dérivent le mot de ab *aurō*, cf. Varr., L. L. 7, 83, *aurora dicitur ante solis ortum, ab eo quod ab igni solis tum aureo qer aurescit*. Ancien, poétique ; l'Aurore est souvent personnifiée et déifiée. — Les représentants romans sont sans doute de la langue savante ; M. L. 799.

Dérivés : *aurōrō*, -ās (Varr.) ; *aurōrēscō* (Ruf., Ps. Arn.).

Nom indo-européen, thème en **-es-*, de genre animé (féminin), à valeur religieuse, conservé en indo-iranien : skr. *uṣāh* (gén. sg. *uṣāsaḥ*), et avec diphthongue initiale **āu-*, en grec : éol. ἀως, hom. ἠώς, att. ἠώς (de **hāws*). En latin, ce thème apparaît élargi par **ā*, d'où *aurōra*, comme *Flōra* sur *flōs*, cf. W. Schulze, Berlin. Sitzb. 1916, 1329 (on n'a pas le moyen de décider si l'*au-* initial repose sur *āu* ou sur *au-*). Une trace de la forme non élargie apparaît peut-être dans le nom propre *Aurelia* (gens) ex *Sabinis oriunda a Sole dicta*, P. F. 22, 5, dérivé de **ausel-*, contamination de **ausōs* et de **sāuel*, v. *sōl*? — Le latin n'a rien conservé du dérivé en *-r-* qu'on a dans véd. *uṣar-bhūt* « qui s'éveille à l'aurore », *uṣrāh* « du matin » — lit. *aušrà* « aurore » (avec le même type en *-ā* qu'offre lat. *aurōra*) ; gr. ἄγχι-αυρος « qui est près du matin », ἀύριον « demain » (litt. « le matin » : cf. *māne*) ; v. h. a. *ōstar* « au levant ». Il n'est conservé de formes verbales que dans les dialectes orientaux, ainsi skr. *ucchāti* « le jour vient, la lumière vient » et lit. *aušta* « le jour vient ».

aurum, -i n. (ancien **ausom* d'après P. F. 8, 14 : *quod illi* (sc. *Sabini*) *ausum dicebant* ; sur la prononciation *ōrum*, v. *aurichalcum*, et plus bas la note relative à *aurāta*/*ōrāta*) ; or (métal) ; or, travaillé ou monnayé ; richesse. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 800, et celtique : irl. or, gall. *aur*, alb. *ār*.

Dérivés et composés : *aureus* ; *aureolus* : d'or, M. L. 791, d'où v. isl. *eyrir*, suéd. *öre*, fr. *loriot* ; *aurarius* et subst. *aurārius* m. : orfèvre (= *aurifex*) ; *aurāria* f. : mine d'or (= *aurifodina*) ; *aurūgō* (tardif, d'après *ferrūgō*), *aurīgō*, *aurēscō*, -is ; *aurō*, -ās (technique et rare) : dorer, peut-être refait sur *aurātus* « doré », cf. *aurāta* (*ōrāta*) : dorade (= gr. χρυσόσπορος). *Orata genus piscis a colore auri quod rustici orum dicebant*, ut *auriculas oriculas*, Fest. 196, 26 ; M. L. 789, et **exaurātus*, 2942. *Aurō* a de nombreux dérivés, dont *aurātūra*, cf. M. L. 790, et composés de- (B. W. *dorer*), *in-*, *sub-aurārc*.

Composés en *auri-*, les uns proprement latins comme *auri-fex*, M. L. 795 (cf. aussi 796, *aurigalbulus*), d'autres artificiels et poétiques, imités de composés grecs en χρυσο- : *auricomus* = χρυσόκομος, etc.

Le sabin *ausom* attesté par Festus montre que *-r-* de *aurum* est issu de *s*. En effet, le vieux prussien a *ausis* « or » (cf. lit. *duksas*, avec un *k* énigmatique) et tokharien A *oās* « or ». La différence de genre entre lat. *aurum* et v. pruss. *ausis* (masculin, et non neutre) est de même ordre que celle entre lat. *argentum* et gr. ἄργυρος, par exemple ; neutres dans la plupart des langues indo-européennes, les noms de métaux sont masculins en grec et en balte. — Il y avait en indo-européen une autre manière de désigner l' « or », par des formations diverses d'une racine signifiant « jaune », de skr. *hiranyam* à got. *gulp*. — Gr. χρυσός est un mot emprunté au sémitique.

auscultō, -ās, -āul, -ātum, -āre (auscultor, Charis., GLK I 293, 24) : prêter l'oreille à, écouter. Opposé à *audiō* par Pacuvius, Trag. 85, *nam isti qui linguam auium intellegunt... magis audiendum quam auscultandum censeo* ; cf. Caec., Com. 196 ; Com. pall. inc. 74 ; Cat., Or. fr. 40, 1 (Gell. 1, 15, 8). Appartient surtout à la langue parlée ou populaire. Cicéron n'en a qu'un exemple dans un discours de jeunesse, pro. S. Rosc. 104. A basse époque, *auscultō* aboutit par dissimilation à *asculō* (cf. *augurium* > *agurium*) attesté par Caper, GLK VII 108, 6 ; et panroman, cf. M. L. 802 ; B. W. *écouter*. Cette prononciation entraîne la graphie *abscultāre*, constante, par exemple, chez Grégoire de Tours, tandis que les « puristes », par réaction contre la prononciation populaire, préféraient écrire *obscultāre*, ainsi CIL IV 2360, etc., d'après les autres mots qui commencent par le préfixe *obs-*, *os-*.

Dérivés (rares) : *auscultatiō*, -tor, -tus.

Cf. aussi *proscultō*?

Pour le premier élément de ce verbe, qui à l'air d'un juxtaposé, comme gr. ὄρ-αουσούτω, v. *auris* ; quant à *-cultō*, l'origine est inconnue ; l'hypothèse d'un dénominalif **cultō*, issu par métathèse de **clutus* (v. *clueō*), est arbitraire et peu vraisemblable.

auspex : v. *avis*.

auster, -trī m. : 1° auster, vent du Midi, le νότος des Grecs, qualifié d'*imbricus* par Plt., Mer. 876. Vent venant d'Afrique, qui amène la pluie et la tempête ; pendant de l'aquilon. Pline, 2, 127, néanmoins, distingue un *auster siccus*, *serēnus* d'un *auster umidus* ; 2° la région d'où souffle ce vent, le Midi, *ad austrum* = πρὸς νότον, s'opposant à *ad aquilonem*, ab *boreae partēs*. (= *ad septentrionēs*, -nem) ; de là *austrālis* : austral ; *austrinālis*, -nātiō (Ital) ; *austrorofricus* ; *australēsis* (sc. *herba*, Ps. Ap. 106, 8, interp.) : bergamote. Les représentants du mot dans les langues romanes sont de la langue savante ; cf. M. L. 807. Les gloses ont un verbe *austrāre* expliqué par *humefacere*, cf. Thes. s. u.

Le rapprochement avec v. h. a. *ōstar* « de l'Est » (v. sous *aurōra*), séduisant pour la forme, ne va pas pour le sens. On peut imaginer que le mot, séparé de son groupe, ait désigné un vent de sens différent de celui qu'il désignait d'abord. Mais on ne voit pas comment se serait fixé le sens latin : peut-être par suite d'une fausse

orientation, cf. E. Oberhammer, Festschr. d. 57 Phil. Vers., Salzburg, 1929, 156. Étymologie obscure. — Les noms latins des vents sont en général d'origine étrangère, grecs pour la plupart ; mais le grec n'explique pas celui-ci.

austērus, -a, -um : emprunt au gr. αὐστέρως « rude, âpre » (se dit de toute saveur ou odeur, en opposition à *dulcis*, et aussi avec un sens moral). De là : *austēriās*, non attesté avant Sénèque et Pline.

aut : ou, ou bien. — Usité de tout temps. Panroman. M. L. 810. Conjonction disjonctive qui sert à distinguer deux objets ou deux idées dont l'un exclut l'autre. La différence de sens avec *uel* est bien marquée par Festus, P. F. 507, 20 : « *uel* » *conligatio quidem est disiunctiva, sed non [ex] earum rerum, quae natura disiuncta sunt in quibus « aut » coniunctione rectius utimur, ut : aut dies est aut nox, sed earum, quae non sunt contra, e quibus quae eligatur nihil interest, ut Ennius (Var. 4) : « Vel tu dictator, uel eorum equitumque magister | Esto, uel consul. » Il y a un sens fort de *aut* « ou sinon, ou sans cela » fréquent dans l'expression *aut... aut*. Du reste, *aut* se rencontre là où *uel* serait légitime ; et les deux particules sont souvent employées conjointement : mélange de *aut* et de *uel* dans Cic., De Or. 1, 53 ; Cat. mai. 57 (cf. Thes. II 1570, 59 sqq.) ; de *aut* et *ue*, Vg., G. 1, 93, etc. (Thes. ibid., 75 sqq.), cf. Hor., C. 1, 41 ; cf. encore Thes. II 1571, 21 sqq.). De ce sens affaibli, *aut*, seul ou redoublé, est passé, comme *uel*, à un sens voisin de cf. v. Löfstedt, *Philol. Comment. z. Pereg. Aeth.*, p. 197.*

Aut a remplacé *an* dans la langue populaire pour introduire le second membre d'une interrogation double : le premier exemple sûr est dans Varr., L. L. 7, 32, *dubitatur... in hoc, utrum primum una canis aut canes sit appellata*. Fréquent dans l'Itala sous la forme *aut non* pour traduire ἢ οὐ ; cf. déjà dans Tér., Ad. 396, *sinerem illum? aut non sex totis mensibus | Prius olfecissem quam ille quicquam coeperet*. De là, à basse époque, remplace *an* dans l'interrogation simple et passe dans certaines langues romanes. *Aut* est souvent renforcé par d'autres adverbes : a. *adeō*, a. *certē*, a. *etiam*, a. *omniñō*, a. *uērō*, a. *contrā*, a. *potius*, a. *fortasse*, a. *dēnique*, a. *postremō*, a. *summum*.

Renforcé de la particule *-em* (cf. *ia*, *item*), il a donné *autem* : d'autre part, or. Conjonction qui se place généralement après le premier mot de la phrase et qui correspond pour le sens au gr. *δέ*. Cicéron se sert de *quidem... autem* pour rendre l'opposition μέν... δέ. S'emploie aussi, dans la langue parlée, pour reprendre, sur le ton interrogatif, une affirmation contre laquelle on proteste, cf. Tér., Ad. 940, *Fac : promisi ego illis. — Promisti autem?* Le rapport avec *aut* est encore sensible, e. g. dans Tér., Haut. 38, *neque semper seruos currens, iratus senez, | audax parasitus, sycophantia autem impudens, | auarus leno adsidue agendi sint mihi*. Noter les groupes *sed autem, uerum autem, at autem*, etc. V. *autemāre*.

Lat. *aut* est un mot italique dont la forme ancienne était **auti* : osq. *auti* « ou », *aut* « autem » (distingué de *auti* sur la Table de Bantia), omb. *ute*, *ote* « ou ». La particule enclitique *ue*, trop peu expressive, a été en grande partie remplacée par des procédés nouveaux (v. aussi *uel*). Il y a ici une particule **u*, **au*, largement

représentée partout : indo-iran, u, gr. *αὐ*, etc. Cette particule a étésouvent élargie par d'autres éléments, d'où, par exemple : gr. *αὐ-τε*, *αὐ-τις*, *αὐ-τε* « de nouveau », *αὐ-τ-άπ*, etc., et got. *au-k* « aussi » qui, pour la forme, répond à gr. *αὐ-τε*.

Dans *autem*, la finale *-em* doit être une particule, ajoutée à **auti*, comme dans *id-em*, *quidem* et *en-im* (cf. *nem-pe* et omb. *en-em*). Le sens ancien y est demeuré, tandis que **auti* prenait une valeur spéciale.

***authēpsa, -ae f.** : sorte de samovar, contenant à la fois réchaud et bouilloire ; cf. Cic., S. Rosc. 133 et schol. D'un gr. **αὐθεής* non attesté.

Autumnus, -i m. : Automne, personnifié et divinisé (comme *Vertumnus*), cf. Ov., M. 2, 29 ; Hor., Ep. 2, 18, et les représentations figurées du dieu Automne dans les mosaïques. Ancien (Enn.). Panroman (formes en partie savantes). M. L. 812.

autumnus, -a, -um : figure aussi comme adjectif cf. Caton, Agr. 5, 8, *post imbrem autumnum*, d'où *autumnus* (sc. *tempus*) n. : automne, e. g. ap. Varr. cité par Non., 71, 15, *autumnnum uentosum fuerat*.

Dérivés : *autumnūs* (Varr., Cat.), substantif de *autumnus* comme *nouūs* de *nous*, créé peut-être d'après *aestās* ; *autumnālis* (attesté dès Varron) créé quand *autumnus* eut cessé d'être usité comme adjectif ; *autumnō*, *-ās* : cf. *uernō*, *-ās*, M. L. 811 ; *autumnāscō*.

Il est difficile de dire si l'emploi adjectif est le plus ancien. Les anciens rapprochent *autumnus* de *augere*, *auctō* ; ainsi P. F. 21, 27, *autumnnum quidam dictum existimant quod tunc maxime augeantur hominum opes, coactis agrorum fructibus* ; de là la graphie *auctumnus* qu'on trouve parfois dans les manuscrits, cf. Thes. II 1603, 20. Étymologie populaire favorisée par l'amuissement de l'explosive devant *t* : *-pt* *-ct* > *-t*(*t*) : Sans doute d'origine étrusque, comme *Vertumnus*.

autumō, -ās, -āre : affirmer, prétendre. Archaïque et poétique : Quint. 8, 3, 26, le range parmi les mots *quibus dignitatem dat antiquitas*. Repris à l'époque impériale et dans la basse latinité (langue de l'Église) par affectation d'archaïsme, avec le sens de « croire, penser », sans doute sous l'influence de *aestumō*, v. Ernout, *Latomus* I, p. 75.

Étymologie incertaine ; peut-être dérivé de *autem* comme *negō* de *nec, neg-*. Sur *autumō* a été bâti *negumō* signalé par Festus, mais non attesté dans la littérature.

auonculus, -i (*aunc(u)lus, auonc(u)lus*) m. : oncle (frère de la mère ; le frère du père est *patruus* ; a pour correspondant féminin *mātertera*). Diminutif familier (cf. Serv. auct. ad Ae. 3, 343, *quidam « auonculus » humiliter in heroico carmine dictum accipiunt*) de *auus* (quod *locum optineat et proximitate tuateur sororis filiam*, P. F. 13, 6 ; cf. *amita* et *amma*). Dē là : *auonculus magnus*, ou *maior* « grand-oncle » ; *auonculus maximus* (= *abaonculus*). — Cf. *amīa*. M. L. 838 ; B. W. sous *oncle*.

V. *auus*.

auus (*auos*) ; forme vulgaire *aus* blâmée par l'app. Probi ; cf. *auonculus*). -i m. : grand-père, paternel ou maternel ; pour préciser, on ajoute *paternus* ou *māternus*.

Ancien. M. L. 839; *auulus*, 837, et **aula*, 836 a?; **auiolus*, 830; B. W. *ateul*.

Dérivés et composés : *auia* (et *aua*, Ven. Fortun., M. L. 823 et 813) : grand'mère (sur lequel a été fait sporadiquement *auius*, comme *aua* sur *auus*) ; *auitus* (dont la dérivation est obscure ; cf. *maritus*, *patritus*) : de grand-père, M. L. 834 ; *auitaticus* adj., et subst. « oncle » : M. L. 825 ; *pro-*, *ab-*, *at-*, *trit-auus* : aieul, bisaieul, etc. ; cf. Dig. 38, 10, 10, 16 : *atauus est abauu el abauuas pater...* *huius appellatio personas complectitur sedecim appellatione facta per mares...*, *pater, auus, proauus, abauus, atauus* ; Isid., Or. 9, 6, 23 : *patris mei abauus mihi atauus est, ego illi trinepos*, P. F. 13, 1, qui explique *atauus par ata aui* ; cf. *amita*. V. *tritaus*. — Quelques représentants de *ataua* en roman, M. L. 752. *At-* de *atauus* est sans doute à rapprocher de *atta*, *tritaus* rappelle *τρίπαπος*, cf. *trinepos*. **Bisauus* est supposé par it. *bisavolo*, M. L. 9647. Pour *strittauus*, v. ce mot.

auus, comme *anus*, n'était pas d'abord l'un des noms de parenté indiquant une situation nettement définie. C'est originellement un nom familial désignant un « ancien » du groupe. L'islandais *æe* au sens de « grand-père », et l'arménien *haw* « grand-père » (avec *h*, comme *han* ; v. sous *anus*), le hittite *huhhaš*. Des dérivés latins, *aua* et *auia*, désignent la « grand'mère », de même que le dérivé gotique *awo*. Désignant un « ancien » qui n'est pas le père, ce mot, avec ses dérivés, s'est prêté à désigner l'« oncle maternel » ; c'est ce que l'on observe dans v. pruss. *awis*, lit. *awynas*, v. sl. *ujl* ; v. irl. *auc* « petit-fils » semble dérivé de **awa*. En italo-celtique, un dérivé en *-en-, élargi de façons différentes en latin et en celtique, à la sens de « oncle » : gall. *awyrth*, bret. *contr*, lat. *auonculus* ; le thème en -en- se voit aussi dans le composé germanique représenté par v. h. a. *oheim*, v. angl. *oam* « oncle ». Lat. *abauus* « trisaieul » est, pour la forme, à *auus* ce que v. perse *apanyāka* « arrière-grand-père » est à *nyāka* « grand-père ». L'emploi du préfixe *pro-* dans *proauus* se retrouve dans d'autres langues : skr. *prapitamahā*, gr. *πρόπαππος*, *πρόπάτωρ*, sl. *pradědō*.

auxilium : v. *augeō*.

auxilla : v. *aula*.

axāmenta, axāre : v. *aiō*.

axēdō, -ōnis : v. *axis*.

axilla, -ae : v. *ala*.

axiō, -ōnis m. : hibou (Plin. 10, 68 ; 29, 117). — M. L. 843.

1. **axis, -is** m. (avec *ā* d'après les grammairiens) : essieu, axe ; et en poésie « axe du monde, pôle » (à l'imitation du gr. *ἄξων*), d'où « ciel, climat ; orbe d'une volute ». — Ancien (Caton), technique. M. L. 845.

Dérivés : *axiculus* : essieu, et *axiculārius* ; *axeārius* (Inscr.) ; *axēdō* f. : cheville, clavette d'essieu (Mar-

coll., Gloss.). Cf. aussi M. L. : **axālis*, 840 ; **axilia* 841. B. W. *essieu*.

Premier terme de composé dans *ax-ungia* : graisse pour essieu ; et simplement « graisse de porc ». A basse époque, le premier terme du composé n'apparaissant plus, *ax-* a été assimilé à un préfixe, d'où *absungia* *assungia* (Mul. Chir., Diosc.), *ezungia* (Theod. Prisc. I 19 ; Mul. Chir.), etc. M. L. 846 ; irl. *usca*.

Cf. peut-être *amb-axium*, attesté seulement dans la glose de Paul. Fest. 26 : *ambaxioque circumeunte : cateruatim*.

Lit. *ālis*, v. pruss. *assis*, v. sl. *ost*. Irl. *aiss* « voiture » qu'on lit dans un dictionnaire moderne n'a guère d'intérêt. Le thème **aksi-* « essieu » est l'élargissement par -i- d'un nom **aks-* « essieu », dont la forme ancienne n'est pas attestée. Mais ce thème est supposé par les autres formes élargies : un élargissement par *-en- dans v. h. a. *ahsa* et gr. *ἄξων* (tandis que le dérivé gr. *ἀξ-αξ-* « chariot » [littéralement « voiture à un seul essieu »] est tiré de **aks-* et non de **aks-en-*) ; un élargissement par -o- dans la forme indo-iranienne attestée par skr. *akṣā* av. *āsa-*. En latin même, le dérivé *āla* (de **aks-lā*) est tiré de **aks-* ; et le brittonique a aussi un dérivé en -l- : gall. *echel* « essieu ». V. *āla*.

2. **axis, -is** m. : ais, planche. Peut-être autre graphie de *assis*, cf. *asser*. Le diminutif *axula* doit de même s'lire *assula*.

3. ***axis, -is** m. : sorte de bœuf sauvage, originaire de l'Inde d'après Plin. 8, 76.

***axitia** (*axicia*, *acicia*?) f. ou n. pl. : objet de toilette féminin : *A. λ. de Plt., Cu. 578. Forme et sens obscurs V. E. Leumann, Glotta 11, 188, et 12, 148.

***axitiōsus, -a, -um** : adjectif attesté seulement dans deux fragments de comédies attribuées à Plaute (Astr. 1 Sitel. 1) où il est appliqué aux femmes. Sens incertain cf. Varr., L. L. 7, 66 : *Claudius scribit axitiosas demonstrari consupplicatrices, ab agenda axitiosas. Vt ab unfaciendo, factiosas, sic ab una agenda actiosas* (*axitiosas* A. Spengel) *dictae* ; et P. F. 3, 6.

Les gloses ont un substantif *axitiō* glossé *factiō*, cf. CGL V 6, 32. Le rapport avec *agō* (*axim*) a peut-être été imaginé par les grammairiens pour expliquer un terme désuet, de sens oublié. Dérivé de *axitia* « aimant les bijoux » ?

axungia : v. *axis* 1.

azaniae, -arum f. pl. : Plin. 16, 107, *quae (nucis) s in arbore ipsa diuisere, azaniae uocantur, laeduntque ceteras nisi detrahantur*. De *ἀζανω*, *ἄζανωμαι*.

azymus, -a, -um : sans levain. Emprunt au gr. *ἄζυμος*, particulier à la langue médicale et à la langue de l'Église. Une prononciation *aximus* est attestée par les graphies des gloses. Les poètes latins scandent le mot avec la seconde syllabe brève, sans doute pour conserver l'accent grec sur l'initiale. Les formes romanes remontent soit à *aximus*, soit à *aximus*. M. L. 850.

La sonore simple *b* était à peu près inusitée à l'initiale d'un mot indo-européen normal. Tous les *b* initiaux résultent donc de phénomènes postérieurs à l'époque indo-européenne.

Quelques-uns proviennent d'innovations phonétiques : **da-* a passé à *b-* au cours de la période historique du latin (v. *bonus*); ailleurs, il y eut des assimilations, ainsi dans *bibb* et *barba*.

La plupart des mots à *b* initial n'ont pénétré que secondairement, dans des onomatopées ou tout au plus dans des mots populaires expressifs tels que *balbus*, *bacca*, *broccus*, ou par emprunt, ainsi *bāca*, *buzus*, ou sont d'origine dialectale, comme *bās*, etc. D'autres enfin ne sont que des transcriptions de mots étrangers, sans existence réelle en latin.

Dans ces conditions, la lettre *b* ne contient presque pas de verbes et peu de substantifs ou d'adjectifs de la langue noble.

babae : exclamation de la langue comique; = *βαβα*, comme *papae* = *παπαί*; cf. fr. *bah*, M. L. 851.

babacalus, -I m.? Origine et sens inconnus; terme d'injure, adressé à des esclaves par un interlocuteur du banquet de Trimalcion dans Pétrone, se retrouve dans Arnobe appliqué à des jeunes gens frivoles et débauchés. De *βαβαλ καλός* (ou *καλός*, suivant A. H. Salonius, Comment. in honorem I. A. Heikel, p. 132) « oh le beau »?

babinae? Plin. 15, 15, *quae regiae uocantur* (scil. *oliuae*) *ab aliis maiorinae ab aliis babbiae* (var. *bambiae*). Mot osque? Le nom propre *Babbius* est fréquent dans les régions de langue osque.

babit : *βαπιτή* (Gloss.). Cf. *babiger* = « stultus », *babo* « interiectio iridentis », *babulus* (cf. ital. *babbio* « stultus »), *baburrus* « stultus », *bauusus* = *babōsus*?, *Vitae patrum* 5, 14, 4, et les articles *bab*, **baba* dans M. L. 852, 853; fr. *babil*, *babiller*. Formations onomatopéiques, cf. *βαβίλιαν*, dans Hésychius, et **habbus*, M. L. 857, nom enfantin du père, ital. *babbo*, etc. Le type à doublement *baba-* se trouve dans beaucoup de langues pour désigner le « papa » ou la « maman », soit le « bébé ». Cf. *bambalō*.

bāca, -ae f. : 1° baie (d'un arbre; cf. CGL V 559, 51, *bacas omnis fructus agrestium arborum*). En ce sens, ancien, usuel et classique; 2° par image, « objet en forme de baie, boule », et surtout « perle » (poétique). — Panroman, sauf roumain. M. L. 859. Celt. : irl. *bagaid*, britt. *bagad*.

Dérivés et composés : *bācula* : petite baie, M. L. 873; *bācālis*; *bācālia*, -ae f. : laurier à baies; *bācūtus* : perle; *bācifer*. Sur la forme *bacca*, v. Thes. II 1657, 14 sqq.

Les mots qui se rapportent à la culture de la vigne et au vin (v. sous *uinum*) sont d'origine méditerranéenne. Le rapprochement avec *Βάκχος*, divinité thrace, est séduisant. D'autre part, Varron dit, L. L. VII, 87, que *uinum* en *Hispania* *bacca*. V. aussi *bacar*.

bacalasiae, -ārum f. pl.? mot de Pétr. de sens incertain « folle supposition »? Bücheler rapproche *βακάλημα*, *καταβακάλημα*.

***bacar**? : *uas uinariū simile bacroni*, P. F. 28, 3. Cf. dans les gloses *bacario* « urccoli genus », *bacarium* « uās uinariū »; *bachia* (et *bacceae*) : — *primū a Baccho, quod est uinum, nominata; postea in usus aquarios transiit*, Isid., Or. 20, 5, 4 (le mot est considéré, sans raisons suffisantes, comme celtique par Sofer, p. 165, n. 1); *bacriō*, dans P. F. 28, 1, *bacriōnem dicebant genus uasis longioris manubrii. Hoc alii trullam appellant*. — Mots non attestés dans les textes, mais demeurés partiellement dans les langues romanes, cf. M. L. 860, 862, 863 b, 866, *bacar*, **bacca*, **baccu*, *bacceae*, *baccinū*, et en germ. : bas all. *back*, v. h. a. *bekkin*. Cf. Delgado, *Emerita* 14, 123 sqq.

V. *baca*.

baccar, -ris n. (et *baccaris*, -is f.) : plante mal déterminée, nard sauvage (Pline 12, 45; 21, 29), digitale, cyclamen?, employée pour conjurer le mauvais sort. Emprunt au gr. *βάκκαρ*, *βέσκαρις*, attesté depuis Vg. Les graphies *bacchar*, *baccharis* sont tardives. M. L. 863 a; irl. *bachar*.

bacehor, -āris, -ātus sum, -ārī : fêter Bacchus; par suite « être en état d'ivresse ou d'exaltation, s'agiter furieusement ou sans frein », etc. Dénominaif proprement latin tiré de l'emprunt ancien au gr. *Bacchus*, *Baccha* f. (= *Βάκχος*, *Βάκχη*); *Bacchas* m. (écrit *bacas* dans le SGB), passe en irl. *bach*. Peut s'employer, comme le gr. *βακχεύεσθαι*, au passif, surtout en poésie : l'adjectif *bacchātus* est fréquent dans ce sens. Le verbe est attesté dans tout le cours de la latinité, en prose, comme en poésie. Conservé dans un parler italien? M. L. 865 a.

Dérivés : *bacchābundus*, sans doute archaïsme repris à l'époque impériale; *bacchātis* : états bachiques; et *Bacchāndia* n. pl. (formé sans doute d'après *Volcāndia*, *Sātūrnālia*; de *baccha* on attendrait **bacchālia*) : bacchanales; d'où le singulier *bacchānal*, comme *lupānar*. — A pris un sens péjoratif qui est resté dans l'italien *baccano*, cf. M. L. 865. Composé : *debacchor* (rare). Les autres formes, *bacchicus*, *bacchius*, sont grecques.

bacciballum, -In. : mot d'argot employé par un des convives du banquet de Trimalcion dans Pétr. 61. Il est joint l'épithète *pulcherrimum*, et l'expression désigne

« un beau brin de femme ». Cf. peut-être, pour la seconde partie, ἀρδαλλος et, pour la première, *bacca*.

***baccinon** (-num) : bassin. Cf. Greg. Tur., HF 9, 28, *clipeum cum duabus pateris ligneis, quas uolgo baccinon uocant*. Gaulois? M. L. 866; B. W. sous *bassin*. V. *bacar*.

***baceolus**, -I m. : mot qu'Auguste, au dire de Suétone, employait pour *stultus*. Cf. peut-être *bacerus* « *baro factus* », CGL IV 210, 10 (mais le texte est peu sûr). Gr. βἀκχολος avec même suffixe que dans *corneolus*?

***bach** : exclamation marquant la joie, d'après Explan. in Don. gramm. IV 562, 20.

bacriō : v. *bacar*.

***bacuceel** : dans Cassian. Conl. 7, 32, 2, *alios ita eorum corda quos ceperant inani quadam tumore uidemus inficisse, quos etiam bacuceos uulgos appellat...* Mot étranger?

baculum, -I n. (et à basse époque *bac(u)lus*; cf. Thes. II 1670, 65 sqq.) : bâton, canne. Ancien et usuel. M. L. 874; celt. : irl. *bacc*, *bachall*, britt. *bagl*. B. W. *bâcler*. Diminutif *bacillum* (*bacillus*) : baguette. Les formes romaines remontent à *bacillum*, attesté à basse époque sous la forme *bacchillum*, CIL VI 18086; cf. M. L. 870; Thes. II 1668, 37 sqq., et dont l'géméin se retrouve peut-être dans *imbécillus*; v. ce mot.

La forme *baz*, GLK, Suppl. 71, 8 : *baz, inde fit diminutue baculus*, sans autre exemple, n'est sans doute qu'une imagination de grammairien.

Le nom grec βἀκτρον, βἀκτρον de « bâton », de la « canne » livre un radical **bak-*, de type populaire en indo-européen avec son *b* et son *a*, et qui se retrouve, avec *k* géméin, dans irl. *bacc* « bâton recourbé ». Dans *baculum*, il y a un suffixe de nom d'instrument comme en grec. La géméinée attestée dans lat. *bacillum* rappelle la forme irlandaise; mot populaire.

***bacitīs** : nymphéa. Mot gaulois d'après Marcel. Empir., Med. 33, 63.

badius, -a, -um : bai, brun (*de equo*); cf. Varr., Men. 358. Terme technique. — Le gentile *Badius* ne se trouve qu'en territoire osque; *Badiusus* est ombrien. Le correspondant de l'adjectif n'existe qu'en celtique : irl. *buidē* « jaune », gaul. *Bodiocasses*? — M. L. 877, passé aussi en grec moderne βἀδιος, -δεος. Cf. *basus*. †

baddō, -āre : v. *bat*.

baetō (*būō*), -is, -ere (rare et archaïque; quelques exemples de Plaute, Pacuvius, Varron, celui-ci citant sans doute la loi des XII Tables; il y a peut-être une forme déponente *baetor* (*būtor*? cf. *būi*, *proficisci*, dans CGL III 511, 57), cf. Thes. II 1679, 41) : aller.

Baetō a formé quelques composés, du reste aussi rares que le simple et dont certains sont mal attestés : *ā-*, *ad-* (*ar-*?, cf. *arbitr?*), *ē-*, *re-*, *im-*, *per-* (cf. P. F. 235, 19, *perbūto*, *perbitere* Plautus *pro perire* posuit), *praeter-*, *inter-*, *transbitere*. C'est de ces composés qu'a été tiré le simple *būō*, cf. P. F. 31, 28, *bitiensis dicuntur qui peregrinantur assidue*. Un ancien subjonctif-optatif en -s est peut-être conservé dans la glose *basisis* : προεβαθη; CGL II 27, 55.

Les rapprochements qui ont été tentés avec la racine

du gr. βῆνν (dor. βῆαν) supposeraient une origine osco-ombrienne (ou latin rural; cf. *bās*) du mot; du reste, ils sont vagues. L'ombrien a une forme *ebetrafe* (*he-*) qu'on traduit par *in exitūs* (?), l'osque un nom propre au gén. *Baiteis* « *Baeti* ». Lette *gāia* « fait d'aller » ne fournit pas un point d'appui suffisant.

***bafer** (-fra, -frum?) : *grossus, ferinus, agrestis* (Gloss.). Dialectal et d'origine obscure. Cf. *uaffer*?

***baia**, -ae f. : feuille de palmier. Mot copte cité par St Jérôme, adu. lou. 2, 13, *cubile eis de foliis palmarum quas baias uocant contextum erat*; cf. gr. βἀίε, βἀίον.

***baia**, -ae f. ? : seulement dans Isid., Or. 14, 8, 40, [*portum*] *ueteres a baiulandis mercibus uocabant baias, illa declinatione a baia, baias ut a familia, familias*. Cf. M. L. 882, qui se demande — sans raison, semble-t-il — si le mot est ibérique. Il se peut que ce mot soit dû à une erreur d'Isidore, qui a pris pour un nom commun le nom du port de *Baiiae*, d'après la glose de Servius, ad Ae. 9, 707, ... *ueteres tamen portum Baias dixisse*.

‡**baiana** (*faba*) -ae f. : fève de Baies (Apic. 5, 210). M. L. 885. De *Baiiae*.

baiulus (*baiiu-*, *bai(i)o-*), -I m. : portefaix, d'où le dénominatef *bāi(i)olō* (*bāi(i)u-*) et ses dérivés, attestés à l'époque archaïque et repris par les archaïsants de l'époque impériale et en bas latin; cf. M. L. 886-888, *baiulus*, -a (*b. aquae*); *baiulāre*, fr. *bailler*, v. B. W.; et celt. : britt. *baiol*; *bāi(i)onūla* : Isid., Or. 20, 11, 2, — *est lectus qui in itinere baiulatur*.

Étymologie inconnue.

***bala**, -ānis : pie (cheval) = gr. φαλιός. Mot germanique, une fois dans Ennodius.

balanus, -I f. et m. : 1° gland et toute espèce de fruit en forme de gland; 2° balane, mollusque; 3° suppositoire. Emprunt au gr. βάλανος attesté depuis Plt. De là : *balanātus* : *balano herba tinctus* (époque impériale). M. L. 894. Pour l'a intérieur, cf. *alacer*, *alapa*, etc.

balatrō, -ōnis m. : sens exact inconnu. Il est possible que le mot ait désigné un acteur de bas étage, cf. Hor., S. 1, 2, 2, *mendici, mimae, balatrones, hoc genus omne*, et Vopiscus, Car. 21, 1, *ne patrimonia sua... mimis ac balatronibus deputarent*. Le plus souvent employé comme terme injurieux, cf. *histriō* et le fr. *cabotin*. Explications diverses, et du reste tardives, chez les anciens : *balatrones a balatu et uaniloquentia*, dit le scolaste d'Horace, qui dans un autre endroit le définit : *balatrones dicuntur rustici homines inepti et truales*, et encore : — *derisores, liberiores in loquendo, procaciores, abiecti*. Ailleurs encore le mot est rapproché de *barathrum* et expliqué *qui bona sua... in barathrum mittunt*. Cf. encore le scol. d'Hor., Sat. 2, 3, 166 : *P. Seruilius Balatro... fuit... tantus deuator ut simili uitio laborantes balatrones dicti sint*. — Attesté depuis Lucrèce; rare et populaire.

Semble correspondre à un verbe **balatrō*, -ās comme *uapulō*, -ōnis à *uapulāre* (cf. *blaterō*), forme sans doute onomatopéique (cf. *bālō* et *lātrō*), rapprochée ensuite de *barathrum* par étymologie populaire. Si le mot appartient au théâtre, une origine étrusque n'est pas impossible; cf. *histriō*. Cf. Schulze, *Lat. Eigenn.* 349.

balbus, -a, -um : bégue. Attesté depuis Lucilius. M. L. 898 ; B. W. sous *ébaubi* ; iirl. moderne *balb*. Fréquent comme cognomen, d'où *Balbius*, *Balbinus*, *Balbillus*, etc.

Dérivés : *balbō*, -ās (Gloss.), v. fr. *bauber* ; *balbutiō*, *balbutiō*, -is (cf. pour la formation *caecutiō*, *frigutiō*, etc.), d'où v. h. a. *balbzōn*.

Terme expressif, dont d'autres langues indo-européennes ont des parallèles : skr. *barbarah* « bégue » et *balbalākāroti* « il bégae » ; serbe *blebetati* et r. l'bo *obdlū* « bavarder » ; lit. *blebenti* « bavarder ». En grec, « je bégae » se dit βαμβάλω ; le mot βάρβαρος est du même groupe, varié pour la forme comme pour le sens. Vocablisme a de type « populaire », cf. *calvus*, etc. Forme à redoublement brisé.

balëaricum (*triticum*) n. : sorte de froment, originaire des îles Baléares (Plin. 18, 67). M. L. 902.

balineum, **balneum**, -i n. ; pl. *bal(i)nea* et *balinea* f. (fait sur le type *epulum*, *epulae*?, les deux mots sont souvent joints, e. g. Tac., A. 15, 52, *balneas* et *epulas inibat*), d'où un singulier *balnea* déjà dans Varr., L. L. 9, 68 : bain, baign. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain, sous la forme **baneum*, M. L. 916 ; B. W. s. u. Emprunt ancien au gr. τὸ βαλανεῖον, τὰ βαλάνεια, le terme latin était *lauātrina*, cf. Varr., L. L. 9, 68. La tradition se partage entre *balineum* (-neae) (qui avait l'inconvénient d'offrir une succession de trois brèves) et *balneum*. Plt. et TERENCE emploient *balineae* ; les dactyliques, *balneum*. Même hésitation dans les inscriptions. Le pluriel a désigné d'abord « les baign publics », et c'est la forme la plus anciennement employée ; le singulier n'apparaît que sous l'Empire.

Dérivés : *balneārius* (ancien, classique) et *balneāris* (tardif) ; *balneātor* (déjà dans Plt.), sur lequel semble avoir été fait tardivement *balneō*, -ās, tous deux panromans, sauf roumain, M. L. 913-914 ; *balneolum*, M. L. 915 ; *balneātus* ; *balneāticus* (tardifs) ; *balniō*, -ire et *banio*? (cf. Thes. s. u.) ; *balniōtor* (Gloss.), formé comme *iāniōtor*, *oliōtor*, etc.

Le -in- de la forme courante *balneum* était rare en latin, d'où ce groupe avait été éliminé anciennement (v. *tollo*) ; la langue populaire a prononcé *baneum* (-nium), sur qui reposent les formes romanes et l'emprunt slave (v. sl. *banja*, etc.).

ballaena, **ballæna**, -ae (et *ballō*, Gloss., d'après *leō*, *leaena*?) f. : baleine. Non pas emprunt au gr. φάλαινα, comme le dit Festus, cf. P. F. 28, 6, *ballæna nomen a Graeco descendit. Hanc illi φάλαιναν dicunt antiqua consuetudine qua puppōn burrum, πύζον buzum dicebant* ; mais plutôt mot de même origine (illyrienne?) ; cf. Brūch, Glotta 10, 198, et Kretschmer, *ibid.* 12, 280. Déjà dans Plaute. Panroman, sauf roumain. M. L. 910 ; iirl. *balain*.

L'l' géminal du latin correspond au λ grec ; cf. *corcodillus*. Pour le b, cf. *Brugēs* (Enn.) = Φουγῆς.

Dérivé : *ballaenāceus*.

ballāria : v. *bellāria*.

ballista, -ae f. Emprunt technique à un gr. *βαλλιστός issu de βαλλίζειν. Sur le changement de genre, cf. *catapultā*, *coclea*, etc. Le mot désigne dans Plaute le projectile plutôt que la machine elle-même, qui se dit

ballistārium, cf. Poe. 201-202, de même que *catapultā* désigne un trait de catapulte, Cu. 689-690. — Forme tardive *ballistra* (cf. ital. *balestra*) et *ballistrārius* (cf. *genesta* et *genestra* ; v. *aplustra*). M. L. 911 et v. h. a. *balstar*.

Dérivés et composés : *ballistārius* ; *arcu-ballista*, M. L. 618 a, B. W. *arbalite*, *carroballista*, *manuballista* ; *exballistō*, -ās (création plautinienne, Ps. 585).

ballō, -ās, -āre : danser, baller. Premier exemple dans S^t Augustin. — Panroman, sauf roumain. M. L. 909 ; B. W. sous *bal*.

Dérivés : *ballōtor*, *ballatiō*, *ballēmatia*, *ballistia*, tous de basse époque. — *Ballō* semble être un emprunt au gr. βάλω (doublet de πάλλω) dans le sens de « danser » et, cf. βαλλίζω (usité en Sicile et en Grande-Grèce) qu'on retrouve dans *ballistia* ; *ballēmatia* suppose *βαλλημάτιον, diminutif de βάλημα.

balneum : v. *balineum*.

bālō, -ās, -āre (il y a un doublet *bēlō* attesté dans les gloses, cf. Thes. II 1709, 1, auquel remontent les formes romanes, M. L. 1021 ; B. W. *bēler*) : bēler. Usité de tout temps. Le pluriel *bālantiēs*, qui est un substitut poétique de *ouēs* (Enn., Lucr., Vg.), est peut-être calqué sur gr. μηράδες (Théocr. 1, 87 et 5, 100).

Dérivés : *bālātus*, -ūs m. ; *bālābundus* (tardif).

Un b et un l se retrouvent, autrement disposés, dans gr. βληχάουμα (avec η aussi dorien), v. sl. *bljati*, etc., et dans v. h. a. *blāzan*, m. h. a. *bleken* (aussi avec b sans mutation), lat. *blatiō*, *blaterō* ; l est fréquent dans les verbes qui indiquent des bruits : cf. *cuclāre*, *ēiulāre*, *gracillāre*, *flēre*, etc. Cf. aussi Etym. Magn. βῆ τὸ μιμητικὸν τῆς τῶν προβάτων φωνῆς ; Varr., R. L. 2, 1, 7 : (*oues*) a sua uoce Graeci appellarunt mela. *Nec multo secus nostri ab eadem uoce, sed ab alia littera (uox earum non « me » sed « be » sonare uidetur) oues « ba(e)lare » uocem efferentes dicunt, a quo post « balare » extrita littera ut in multis.*

balsamum, -i n. : baume et « baumier ». Emprunt attesté depuis Virg. au gr. βάλσαμον, lui-même d'origine sémitique, dont ont été formés *balsamārius*, *balsameus*. Passé dans les langues romanes, sans doute par la langue de l'Église, M. L. 918. B. W. s. u., et en got. *balsan*.

Composés : *corpo-*, *opo-*, *xylo-balsamum*, cf. Niedermann, Mus. Helv. 1, 231 sqq.

balteus, -i m. et **balteum**, n. (les dactyliques usent des deux formes suivant les nécessités du vers) : baudrier. Mot étrusque d'après Varr. cité par Charis., GLK I 77, 5, *balteus masculino genere semper dicitur ut clipeus... Sed Varro in Scauro baltea dixit et Tuscum uocabulum esse. Cf. calceus, pteus, puteus, clipeus, cuneus.* — Ancien. Panroman. M. L. 919 ; et germ., attesté par finn. *pellitari* « bourrelier », v. h. a. *balz*, etc.

Dérivés : *balteolus* et b. lat. *balteō*, -ās.

balūx, -ūcis (*bal(i)ūca*, -ae) f. : sable d'or. Depuis Pline. Cf. Hesychius βάλυκα : ψήφον. Esp. *baluz* ; cf. M. L. 920. Mot ibérique, comme un certain nombre de termes relatifs à l'industrie des mines? Cf. Plin. 33, 77, *palagus, alii palacurnas, iudem quod minutum est balucem uocant.*†

bambalium (*bambi-, bambōrium*), -I n. : instrument de musique, sans doute tambour? Cf. *bombus*, emprunt au gr. βόμβος et ses dérivés. Mot tardif (Anthol., Explan. in Don.). M. L. 922.

bambalō, -ōnis m. : bègue. Bas latin. Emprunt au grec; cf. βαμβάλος, βαμβάλειν. Le surnom *Bambaliō, -ōnis* est déjà dans Cic., Phil. 2, 90. Cf. *balbus* et *babū*.

***bambaxī** : uniquement sous la forme *bambacis*, glossé *lanæ similis flōs arboris*, cf. Thes. s. u.; v. *bombyx*.

***bancālis** : *stratoria sunt bancales*, CGL V 624, 14. Germanique. M. L. 925, *bancale*; B. W. *banc*.

baneus, -I m. : poisson de mer inconnu (Cael. Aur.). Conservé en vieux sicilien, cf. M. L. 926. Peut-être déformation du gr. βέλκος, autre nom du poisson *ὄνλοκος* « merluche ».

***bandus, -I m.** (*bandum n.*) : mot de glossaire, germanique; cf. got. *bandwa* « signum ». M. L. 929; B. W. *bande*, II.

***bannita** (Gloss.) : *syllaba i. conglutinatino litterarum uel temporum*, CGL V 562, 23; cf. Carm. de Alphab. 11, *littera D omnipotentis habens nomen <cum> 'us' bannita iuncta*.

***bannus, -I** (Greg. Tur.) : le Thes. renvoie à Du Gange, s. u. *bannum*. Sans doute celtique. V. B. W. *ban*.

baptizō, -ās (*baptidiō, bat(i)zō*) : emprunt fait par la langue de l'Église au gr. βαπτίζω et passé dans les langues romanes, comme les dérivés *baptismus* (-*mum*), *baptista*, *baptistērium* (en partie sous des formes savantes), M. L. 937 a, 939. Celt. : irl. *baihtis, bauphtist*; britt. *bedyddjo*.

Dérivés latins : *baptizātiō, -tor*.

barba, -ae f. : barbe. D'après les grammairiens, e. g. Caper, GLK VII 99, 24, *barbam hominum, barbas pecudum dicimus*; distinction qui est loin d'être observée. Cf., toutes fois, Colum. 8, 2, 9, *paleae gallinaceorum ex rutilo albicantes quae uelut incanae barbae dependent*. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 944; B. W. s. u.; celt. : britt. *barf*.

Dérivés et composés : *barbus m.* (*barba*), *barbulus, -bellus* : barbeau. M. L. 950-951; *barbula* : b. *hirci* = *tragopogōn*; *barbiō, -is* (rare et tardif, deux exemples); *barbiō m.* : sorte d'oiseau?; *barba louis* : joubarbe, M. L. 4593; *barbātus* : barbu, d'où à basse époque « homme » et « mari », cf. *barbati, legitimi*, CGL V 492, 36; panroman, M. L. 946f; *barbātulus*; *barbō, -ās* n'existe que dans le vers dépourvu de sens *barbara barbaribus barbabant barbara barbīs*, C. E. 951 (Pompéi); *barbitium* (Ap.; cf. *capillitium*) : barbiche, M. L. 948; *barbula* : M. L. 949; *barbātōria* : coupe de la première barbe (Pétr.; cf. *capillatūriae*); *barbiger*; *barbitōndium* (seulement dans les scolastes de Perse et Juvénal; et *barbi-tōnsor, -tōn*(s)trix, Gloss. du moyen âge); *barbēscō, -is*; *imbarbēscō, imberbis* : imberbe.

Composés littéraires : *ahēnobarbus*; *inlūtībarbus*; *pezībarbus*. Cf. aussi *barbustinus? homo qui fert barbam plenam prorisinis (= pruriginis)*, CGL V 592, 29. V. Löwe, *Prodr.*, p. 62.

Mot propre à une partie seulement de l'indo-européen; v. sl. *brada* (r. *borodā*), lit. *barzdā*, v. h. a. *bart*. Le parallélisme de *barbātus* avec v. sl. *bradatū* et lit. *barzdātas* « barbu » est à noter. Le germanique enseigne que le primitif était **bhardhā*; de là devait sortir ital. **farfā*, qui n'est pas attesté dans ce qui reste de l'osco-ombrien, mais subsiste peut-être dans it. *farfecchie* « moustache ». En latin, **-rj-* a passé phonétiquement à *-rb-* et *-f-* initial a passé à *b* par assimilation (pas d'assimilation dans *fiber*, où le *b* n'est pas appuyé).

barbarus, -a, -um : emprunt au gr. βάρβαρος. -i *dicebantur antiquius omnes gentes exceptis Graecis*. Vnde Plautus (Ml. 211) *Naeuium poetam Latinum barbarum dicit*. Fortasse et ob hoc noster apostolus (Paul., ad Rom. 1, 14) *Graecia ac barbaris se debitorem esse fatetur*, P. F. 32, 14. S'est d'abord dit des peuples autres que les Grecs, puis des peuples autres que les Romains. Chez les chrétiens équivalait à *gentilis, pagānus* : cf. Lact., mort. pers. 5, 6, *in templo barbarorum deorum*. — Ancien, usuel. M. L. 945; B. W. sous *braue*; *barbe* II. Celt. : irl. *barbār*. *Barbarus* étant souvent substantif, la langue a créé un adjectif dérivé *barbaricus*, substantivé tardivement dans les acceptions de *barbaricum* : 1° cri de guerre, 2° terre barbare, 3° au pluriel *barbarica* : broderies d'or, d'où *barbaricarius* : brodeur d'or. Autres dérivés : *barbaria* (-*riēs*) : barbarie; *barbarismus* : barbarisme. V. *balbus*.

barbus, barbulus : v. *barba*.

barca, -ae f. : barque. Bas latin, dérivé sans doute de *bāris*, emprunt au gr. βάρης, lui-même emprunté; v. Sofer, p. 141, n. 3, et 175, et Bücheler, *Kl. Schr.*, 3° vol. p. 135.

Dérivés : *barcula, barcella* (N. Tiron. 110, 14 et 17); *barcarius* (époque impériale). M. L. 952, 953; B. W. s. u.; irl. *barc*; germ. *barke*.

***barcala, -ae?** : terme d'injure ou de mépris employé par Trimalcion, Pétr. 67. Apparenté à *baragus*? Cf. *bargina, bargenus*. Mot de type vulgaire (étrusque?) en -a.

***hardala** (*bardala, bardaia, bardea*) : κορυδαλλός ὄρνις, alouette.huppée. Mot gaulois; cf. *bardus* « chanteur »? Gloss.

***bardana, -ae f.** : grande bardane (Ps. Ap. 36, 1, 23); autre nom de l'*herba persōnācia*. Lire *dardana*?

***bardia** : dans CGL III 432, 9, *ἰππᾶς φορέας, equa bardia*. Cf. *fordus*, sous *ferō*?

bardoecullus, -I m. : manteau gaulois (Martial); cf. sans doute *bardaicus*... *calceus a gente Bardorum*, schol. Iuuen. 16, 13.

hardus, -a, -um : lent d'esprit, sot; — *stultus a tarditate ingenii appellatur... trahitur autem a Graeco, quod illi βαρδός dicunt*, P. F. 31, 10, Rare; mot populaire, sans doute emprunté, comme l'indique Festus : « Les mots de ce sens sont souvent des emprunts; cf. all. *stupid, idiot, kretin* » (Niedermann).

***hardus, -I m.** : mot gaulois, cf. P. F. 31, 13, — *gallice appellatur qui uirorum fortium laudes canit*, auquel s'apparente *bardius* de Tac., Germ. 3.

***baragus, -a, -um** (Gloss.) : ἀφύς, ingenio carens. II

faut y joindre sans doute *barginna* (*barginus*, *bargena*, *bargina*) souvent glosé *barbarus*, et les noms propres *Bargius*, *Barginna*, étrusques?

***barfus**, -I m. : échafaud. Seulement dans la loi Saligne, cf. Thes. s. u. Sans doute mot germanique.

***baria** (*barria*, *braria*) : *regula*, *norma*, *rubrica*, CGL V 592, 43 ; IV 602, 10. Sans doute gr. *βαρεία*.

***barinula?** : Serv., G. 1, 109, *nam et scrutatores uel receptores aquarum aquilices dicuntur, barinulas dixerunt*. Cf. Thes. s. u.

baripe : nom d'une pierre précieuse, dans Plinè 37, 150, *nigra sanguineis et albis nodis*. Dite aussi *bãroptenus* (Plin., *ibid.*), et *baroptis* (*bariptos* var.), *Isid.*, Or. 16, 1, 5.

***Barnus** : divinité des portes, citée par Tertullien, *Scorp.* 10, à côté de *Forculus* et *Limentinus*. Étrusque?

bãrũ : v. le suivant.

bãrũ, -õnis m. : sot, imbécile. Attesté depuis Lucilius (*uãrũ*, 1121) et Cicéron ; rare. L'ã est attesté dans Perse 5, 138, où le scoliaste note *barones dicuntur serui militum qui utique stultissimi sunt, serui scilicet stultorum*. Mais il est probable que le scoliaste confond avec le *bãrũ* classique, qui n'a d'autre sens que celui qui est indiqué plus haut et qui rappelle *bardus*, etc., un *barũ* d'origine germanique, auquel se réfèrent et la glose d'Isidore, Or. 9, 4, 31, *iidem (mercennarii) et barones graeco nomine, quod sint fortes in laboribus*; *βαρός enim dicitur grauis, quod sũ fortis*, et celle de CGL V 592, 43, *barones (bargines codd.) fortes in bello*. Cf. M. L. 961 et 962 ; B. W. sous *baron* ; *irl. barũn*. Au premier se rattachent *bãrũsus* : *σοβαρός βαρũλός*, et *barunculus* (Gloss.) ; et *Bar(r)õnius* : *étr. paru-*?

barrus, -I m. f. : éléphant ; cf. *Isid.*, Or. 12, 2, 14, *elephas apud Indos... a uoce barrus uocatur*. De là : *barriũ*, -is ; *barritus*, -ũs m. ; *barrinus* ; et CGL V 270 *barrans* : *elefans*. Le mot est attesté à partir d'Horace et a dû pénétrer avec les éléphants indiens amenés pour les jeux. *Elephas* est un mot africain.

basalĩs : autre forme de *basaniũs* m., transcription du gr. *βασανĩτης*, sans doute d'origine africaine (Plin., *Isid.*).

bascauda, -ãe f. : cuvette. Mot étranger, brittonique d'après Martial 14, 99, *barbara de pictis ueni bascauda Britannis*, | *sed me iam mauolt dicere Roma suam* ; plus tôt gaulois. Non attesté en dehors de Mart., Juv. et des gloses. Cf. M. L. 969 ; B. W. *bãche*.

basẽlus, -I m. : autre forme de *phasẽlus*, dans *Isid.*, Or. 19, 1, 47.

basiliens, -ã, -um : emprunt au gr. *βασιλĩός* « de roi », spécialisé dans divers sens techniques : *basilicum* « le coup du roi » (au jeu de dés) ; *basilica*, terme d'architecture désignant un édifice public (*βασιλĩα σπλά*, *basilica Porcia*, *Iulia*, etc.), et spécialement à partir du iv^e siècle après J.-C., un édifice destiné au culte chrétien. C'est avec ce sens que le mot est passé dans les langues romanes, cf. M. L. 972 ; B. W. s. u., et en *irl. baslec* ; tandis que *basilicum* (attesté aussi sous les

formes *basilica*, *basiliscus*) a servi à désigner la plante dite *basilic* « regia herbarum », M. L. 973, 973 a ; *irl. basilic*. Cf. aussi *basiliscus* = gr. *βασιλĩσκος* : le serpent basilic (Plin. 8, 78).

Dérivés latinisés : *basilicũ* (Plt.) ; *basilicula* (Paul. Nol.), *basilicãrius* (*Isid.*), *subbasilicãnus* (comme *sub-rostrãnus*), formation plaisante de Plaute.

basis, -is f. : base (de statue, de colonne, etc.). Emprunt technique au gr. *βάσις*, le mot latin étant *fundãmentum* ; demeuré dans quelques dialectes italiens, M. L. 975. Peut-être faut-il y rattacher la glose *bas(s)ia*, *sustinet*, CGL V 492, 40 ; cf. Thes. s. u.

bãsiũm, -I n. (usité surtout au pluriel) : boiser. Emprunt d'abord comme *sãsiũm*, avec un sens étranger qui n'est pas dans *õsculum*, cf. Serv., *Ae.* 1, 256, *sciendum osculum religionis esse, sãsiũm uoluptatis, quamuis quidãm osculum filiis dari, uozori basium, scorto sãsiũm dicant*. Toutefois, la distinction a tendu à s'effacer, et à basse époque *bãsiũm* et son dérivé *bãsiãre* s'emploient pour *õsculum*, *õsculãri*, cf. Fronton, p. 26, 13, *basia patrem tuum, amplectere* ; cf. Haupt, *Opuscula* II 106. Attesté depuis Catulle ; rare (Plt. ne connaît que *õsculãri* et *sãsiũm*). Semble évité par la langue classique, qui devait trouver le mot inconvenant. *Bãsiũm*, *bãsiãre* ont seuls survécu dans les langues romanes. M. L. 976 et 974 ; B. W. s. u. Dim. *bãsiũliũm* (Pétr., *Apul.*).

L'apparition tardive du mot laisse supposer un emprunt, celtique? Catulle, qui semble l'avoir introduit dans la langue écrite, était originaire de Vérone.

basus, -ã, -um (Gloss.) : *crassus, non altus*. M. L. 978 ; britt. *bas*. Adjectif bas latin, peut-être d'origine osque, comme les cognomina *Basus*, *Bassa*, *Bassiũs*, *Bassia*, dont les premiers porteurs sont campaniens, cf. *Herennius Bassus Nolanus*, ap. T.-L. 23, 43, 9, et Thes. II 1781, 31 sqq. Les gloses donnent encore *basulus*, CGL II 400, 12 ; *basiliũs*, *ibid.* 14 ; et les langues romanes attestent un verbe **bassiãre*, M. L. 977 (en face de **aliãre*) ; cf. aussi *bassãre* dans le latin médiéval ; v. B. W. *bas*, *baiss*.

***basus**, -ũs m. : substantif peut-être imaginé par Probus, *Inst. Gramm.* IV 115, 31 ; 193, 15 ; 203, 8, pour établir une différence entre le nom propre *Bassus*, -ĩ et le « nomen appellatiũm ».

bastaga, -ãe f. : bagage. Emprunt tardif au gr. *βασταγã*, M. L. 980.

basterna, -ãe f. : litière, palanquin traîné par deux mulets ou par des porteurs ; cf. *Isid.*, Or. 20, 12, 5, et *Rich.* s. u. — De là *basternãrius* (Symm.) : porteur. Mot de basse époque, peut-être dérivé de *bastum*, comme *fusterna* de *fustus*, etc.? Le grec a *βαστãζω* « porter », qui est, du reste, sans explication.

bastum, -I n. : bâton (un exemple dans Lampride). Les formes romanes remontent à **bastũ*, -õnis : *it. bastone*, fr. *bãton*, prov. cat. esp. *baston*, port. *bãstão* ; *bastum* est peut-être à l'origine de fr. *bãt*, ital. *basto*, prov. *basta*. Cf. M. L. 982, 983 ; B. W. s. u.

***basus** : *rufus, niger*, CGL V 170, 28. Prononciation dialectale ou tardive de *badius*? M. L., Thes. s. u., en dérive l'esp. *bazo*, mais ne le mentionne pas dans le

REW³. Faut-il y joindre *basus* : φαλλός (Martyr., GLK VII 167, 9)?

bat : onomatopée, imitant le bruit du bâillement, cf. Charis., GLK I 239, 21, *bat* : *sonus ex ore cornicinis litium eximentis, ut Caesellius Vindex libro B litterae scribit*.

De *bat* est dérivé un dénominatif **batō*, -ās « bâiller », qui figure dans les gloses sous la forme *badāre*, CGL V 601, 8, ou *battāre* avec gémignée expressive (*battat* : *ginath*, CGL V 347, 50), et auquel remontent les formes romanes du type fr. « bécer », etc. M. L. 988. Sans rapport avec l'adjectif v. irl. *báith* « idiot », qu'a rapproché Thurneysen.

De **batō* a dû exister un nom dérivé **batāc(u)lum* « bâillement », dont a été formé un second dénominatif *batāc(u)lāre*, conservé aussi par les gloses et qui a fourni les verbes du type *bâiller*, M. L. 986 ; B. W. s. u. De *batāclāre* dérive *batāclātō*, Gloss. Salom. *Batāre*, *batāculāre*, formations expressives, ont éliminé *ōclātāre*, qui est très peu représenté, et sous des formes altérées, dans les langues romanes.

batia, -ae f. : nom de poisson dans Plin. (une raie?), dérivé dans doute de *batis*, -is, emprunt au gr. βατίς.

batillum : v. *uatillum*. Mais les formes romanes remontent à *batillum*, **batile*, M. L. 992, peut-être **batulus* 997.

batioaca, -ae f. : coupe à vin. Emprunt à une forme dialectale (Tarente, Héraclée) correspondant à ion.-att. βατιώκη. Un exemple de Plt. et un d'Arn. On trouve aussi *batiola*, de même sens (Plt., Colax, frg. 1).]

battuō, -is, -ero (*bauō* attesté à partir de Fronton) : battre ; quelquefois avec le sens de *future*, Cic., Fam. 9, 22, 4. Mot rare dans les textes, mais déjà dans Plaute, populaire, technique. Panroman ; gall. *bathu* « battre monnaie ». B. W. *battre*.

batuālia (*battā*-) adj. n. pl. (cf. Charis., GLK I 33, 25 : *neutra semper pluralia... batuālia*) devenu féminin ; *battuātor*. Cf. aussi **battuāculum*, M. L. 994-996 ; *abbatere*, Lex Salica 41 add. 1 ; M. L. 11 ; B. W. sous *abbatre* ; *dēbattuere* (sensu obsceno, Pétr.), *combattuere*, M. L. 2073. Irl. *bellim* « battālia »?

↑ Rappelle des mots celtiques de sens et de forme différents. Pas d'origine connue ; comme dans *fui(t)uō*, la consonne gémignée est expressive.

***batulus**, -a, -um : Gloss. et gramm., cf. Martyr., GLK VII 167, 10, *quae nusquam nisi in diuersis cottidianis glossematibus reperri... batulus μογιδalos*. Emprunt au gr. βάλυλος, βάλυλος.

***batus**, -I : nom de mesure, emprunté à l'hébreu.

baubor, -āris (et *baubō*, -ās), -ārī : aboycr. En dehors de Lucrèce 5, 1071, ne figure que dans les grammairiens et les glossateurs. Le terme usuel est *latrō*, -āre. M. L. 1000 a et 1001, **baubulāre*.

Onomatopée ; cf. lit. *baūbū* « mugir », *baūbis* « le dieu qui mugit », gr. βαύζω, etc.

baucālis -is, f. : = gr. βαυκαλίς ἡ. Emprunt tardif. Cf. M. L. 1002.

bauōsus : v. *babū*.

baexa, -ae (*bazia*, βαζα) f. : *bazias calciamenta feminarum, ut Varro, dicit*, Dub. nom., GLK V 572, 21. Déjà dans Plt., Men. 391. Cf. sans doute πάζε ὑπόδημα εὐπόδητρον, Hés. De là *baziarūs*, CIL VI 9604. Même b que dans *Burrhus*, *buzus*, etc. †

beber : cf. *fiber*, M. L. 1012.

***bebō**, -ās? : Suet. fr. p. 249, 3, *haedorum bebare*. Texte très incertain.

beccus, -I m. : bec. Mot gaulois, attesté depuis Suét., Vit. 18, *cui Tolosae nato cognomen in pueritia Becco fuerat* : *id ualet gallinae rostrum*. De là le cognomen *Beccō*. Répandu dans les langues romanes, où il a tendu à remplacer *rōstrum*, qui est moins représenté ; cf. M. L. 1013.

belinuntia (*bele-*), -ae f. : *apollināris herba* ; jusqu'ici. Mot gaulois d'après Dioscoride IV 68 RV, et Ps. Apul. 4, 26, sans doute dérivé du nom de dieu *Belenos*, déformé par étym. popul. en *bellinuntia*. V. Soffer, p. 146, et André, *Lez*.

***bellāria**, -ae (*bal-*) f. : lychnis ou coquelourde (Diosc.). De *bellus*?

belliō, -ōnis m. : on y voit généralement le souci (fleur), Plin. 21, 49, mais sa description ne concorde pas avec l'aspect du souci sauvage ; **bellis**, -idis f. : marguerite (Plin.). Dérivés de *bellus*? Cf. κάλωντρον, Arist.

bellua (*bēlua*), -ae f. (les manuscrits se partagent entre les deux formes ; à basse époque, les graphies *bēlua*, *bēlba* attestent une prononciation dissyllabique, cf. it. *bēlva*, v. port. *belfa*, M. L. 1026) : bête, animal (par opposition à l'homme). Souvent (mais non nécessairement) met en relief la grandeur et la férocité ou l'imbécillité ; de là le sens de « bête, imbécile » (cf. *bēstia*) en parlant de l'homme. Les adjectifs dérivés sont rares et tardifs : *bēluinus*, *bēluis*, *bēluātus*, *bēluōsus* (Hor., G. 4, 14, 47, adaptation du gr. μὲλαχίτης, Hom.). L'adjectif *bēluus* glōse θηριώδης doit être refait tardivement sur *bēlua*, comme *bēstius* sur *bēstia*. On a aussi *bēlūtus* : *bestiae similis*, P. F. 31, 16. Toutes ces formes semblent supposer un thème en -u-, dont elles seraient des dérivés. — Ancien, usuel, d'emploi plus « noble » que *bēstia*. Conservé en roum., ital., v. port.

L'l gémigné de *bellua* caractérise un mot expressif. Le rapprochement, plausible, avec *bēstia* n'explique rien.

bellum, -I n. (forme ancienne *duellum* dissyllabique, trissyllabique dans Ennius, A. 559, encore bien attestée dans les inscriptions, chez les poètes et les glossateurs, et dans la locution allitérant *domi duellique* ; maintenant sans variante dans le dérivé *perduellus*, cf. Thes. II 1822, 36 sqq. ; cf. aussi *duellitō*, *Duellōna*, etc. De là l'étymologie populaire de P. F. 58, 20, *duellum bellum, uidelicet quod duabus partibus de uictoria contententibus dimicatur. Inde et perduellio, qui pertinaciter retinet bellum et l'emploi de duellum au sens de « combat de deux, duel », v. Thes. s. u.) : guerre (terme plus général et plus compréhensif que *proelium*, *pugna* ; toutefois, les poètes l'emploient aussi dans ce sens restreint). Souvent au pluriel, la guerre étant quelque chose de complexe et de varié. Ancien, usuel ; mais n'est pas demeuré dans les langues romanes, qui l'ont remplacé par un re-*

présentant d'un mot germanique; cf. M. L. 9554; B. W. *guerre*.

Dérivés : *bellō*, -ās (et *bellor*, Vg., Sil.), ancien, classique, usuel, qui a de nombreux dérivés : *bellātor*, etc.; **bellātorium*, M. L. 1023 a, et composés, *dēbellō*, *rebello*, *rebēllātor*, d'où irl. *reabalach*; *bellicus* (cf. *hositicus*, *ciuiticus*), *bellicōsus*; *Bellōna*, ancien *Duelōna*, SC Bacc. (cf. *Annōna*, *Pōmōna*); *bellōnāria* (Ps. Ap. 75, 17) = *strychnon*.

Premier terme de composé dans les types littéraires, imités des composés grecs en πολεμο- : *bellicrepus*; *belliger*; *belligerō*, -ās, *belligerātor* (archaïque et postclassique); *bellipotēns*. Second terme dans :

imbellis : impropre à la guerre; *per-duellis* : ennemi (sans doute « qui per duellum agit »), terme ancien; cf. Varr., L. L. 7, 49, *apud Ennium* (V^o Sc. 336) « quin inde inuultis sumpserint perduellibus ». *Perduelles dicuntur hostes*; *ut perfecti, sic perduellium*, « a per » et *duellum* : *id postea bellum*; *ab eadem causa facta Duell[?]ona Bellona*. — *Perduellis* a été remplacé par *hostis* dans la langue classique et par *inimicus*; mais le dérivé *perduelliosus* est maintenu dans la langue du droit public pour désigner un « acte d'hostilité envers l'État », une « haute trahison », cf. Dig. 48, 4, 11; *rebellis* (postverbal de *rebello*), comme *trānsformis* de *trānsformō*.

Origine inconnue.

bellus, *bellulus* : v. *bonus*.

†*belsa* : *uilla* (Virg., Gramm.). Mot gaulois? V. Thes. s. u.

bēlua : v. *bellua*.

bene, *benignus* : v. *bonus*.

**benna*, -ae f. (Gloss.) : chariot gaulois à quatre roues. — M. L. 1035, 1037, **benniō*; germ. : v. ang. *binn* « crèche ». Composé : *combennō* : compagnon de voiture (cf. **compāniō*). Mot celtique; gall. *benn*. V. B. W. *banne*, *benne*.

beō, -ās, -āui, -ātum, -āre : comblér [les vœux de]; d'où « rendre heureux; gratifier, enrichir », *b. alqm algā rē*. Le verbe semble appartenir à la langue familière (archaïque et postclassique, cf. Thes. s. u.). La forme la plus fréquente est *beātus*, que la langue a traité comme un adjectif, isolé du verbe, et pourvu d'un comparatif et d'un superlatif fréquemment employés, cf. Thes. II 1909, 12 sqq. Le sens premier de *beātus* semble avoir été « comblé de biens, ayant tout ce qu'il lui faut, n'ayant rien à désirer »; e. g. Plt., Tru. 808, *puer quidem beatus*(s)t; *matres duas habet et auis duas*; Tér., Ph. 170, *beatus ni unum hoc desit*; de là « riche » (se dit des hommes et des choses, cf. Thes. II 1917 31 sqq.), et, au sens moral, « heureux, bienheureux ». Pris surtout en cette dernière acception dans la langue de l'Église, où *beātus* a servi à traduire μακάριος comme *beātūtūdō*, μακαριστός. Irl. *biait*.

De *beātus* adj. dérivent *beātūs* et *beātūtūdō* (ce dernier plus fréquent chez les auteurs chrétiens), qui semblent tous deux être des créations de Cicéron, N. D. 1, 95. La langue de l'Église emploie encore *beātificus*, *beātificō* = μακαρίζω et ses dérivés; et Ven. Fort. a *beābūis*.

Sans étymologie claire; v. *bonus*.

berbactum : v. *ueruactum*.

**erberer* : mot du *Carmen Aruāle*, CIL I^o 2, de sens incertain. Forme à redoublement, comme *Marmar*.

berbex : v. *ueruez*.

berula, -ae (*berla*, Gloss.) f. : cardamine; berle (Gloss., Marcell.). Sans doute mot gaulois; gall. *berwe*. M. L. 1054. Cf. Cl. Brunel, *La berle dans les noms de lieu français*, Bibl. Éc. ch. CVII (1947-1948), 2^e livr.

bēryllus, *bērullus*, -i m. : beryl. Emprunt au gr. βήρυλλος. On trouve aussi dans les glosses les formes *berulus*, *berolus*, *berillus*, *berillium*, et les poètes le scandent avec *ē*. A passé dans les langues romanes, et c'est de là que provient, indirectement, le fr. *briller*. M. L. 1055; B. W. sous *besicles*.

bēs, *bessis* m. : cf. *ās*. Désigne les 8/12 (ou 2/3) d'un objet, par exemple cette fraction de l'as ou de la livre. Monnaie de compte, et non pièce ayant cours. De là, *bēs(s)ālis* : *laterculi bēsālēs*, Vitr. 5,10, 2, d'où gr. βήσαλον « brique ».

Les formes des noms des multiples de l'as ne s'expliquent pas bien dans le détail; v. *ās*.

bēstia, -ae (forme vulgaire *besta*? douteux, cf. Thes. II 1935, 32 sqq.) f. : bête. Terme ancien, usuel; synonyme populaire de *bēll(u)ua*; cf. Cic., Off. 2, 14. Sert de cognomen (non *bēlua*). — Se dit de toute espèce d'animal, sauvage ou domestique, tout au moins dans la langue familière, quoique les grammairiens et les juristes réservent plutôt le terme aux animaux féroces terrestres; cf. Ulp., Dig. 3, 1, 1, 6, *bestias*... *accipere debemus ex feritate magis quam ex animalis genere*. Mais on lit dans Caton, cité par P. F. 507, 9, *ueterinam bestiam iumentum Cato appellauit a uehendo*; dans Pétr. 56, *mutae bestiae laboriosissimae boues et oues*; Cic., N. D. 2, 99, *quam uaria genera bestiarum uel cicurum uel ferarum*. Cf., toutefois, *ad bestias* « aux bêtes féroces » et *bēstiarium* « bestiaire ». Souvent terme d'injure comme de nos jours en italien; cf. Plt., Ba. 55, *mala tu es bestia* (mais, au rebours de *bēlua*, le sens de « bête, imbecile » ne semble pas attesté); de là, *bēstialis* dans la langue de l'Église et bas latin *bēstius*. Usité de tout temps. M. L. 1064-1063; B. W. s. u. Les emprunts celtiques indiquent *ē* : v. irl. *piast*, *bēist*, britt. *bwyst*; de même bas all. *bēst*; et la transcription grecque βηστίας; fr. *biche*.

Dérivés : *bēstiola* (*bēstula*, *bistula*, Ven. Fort.); *bēsticula* (Gloss.); *bēstidōsus* (É. λ. tardif), cf. *bēludōsus*; *bēstiālis*, -li(er).

V. aussi *bēll(u)ua*. Pas d'étymologie claire.

bēta, -ae f. : bette, poirée. Ancien. — M. L. 1064, qui suppose un doublet **betta*; v. h. a. *bieza*; irl. *bia-tuis*, etc.

Dérivés : *bētāceus*; *bētāculus*?; *bētūzō*, -ās : Suet., Aug. 87, 2, *ponit assidue* (scil. *imperator Augustus*)... *betinare pro languere, quod uolgo lachanizare dicitur*. — Sur *orcibeta*, nom d'une plante (la mandragore?), dans Isid., Or. 17, 9, 84, v. Sofer, p. 6 (et André, *Lex.*). Peut-être celtique : *herba britannica* (Ps. Ap.?). V. *blitum*.

**betilolen* : *herba personacia*. Mot celtique d'après Ps. Apul. 36, 24.

bētizō, -ās, -āre : v. *būta*.

betulla, -ae f. (les langues romanes attestent *betulla*, **betulla*, **betullea*, **betulus*, **betulnea* et aussi **bettiū*, -a, cf. M. L. 1067-1070 a; B. W. s. u.) : bouleau. Le mot est gaulois, cf. gall. *bed-wen* « bouleau », etc.; l'aire de l'arbre (que l'indo-européen connaissait sous un autre nom : all. *Birke*, etc.) ne s'étend pas à l'Italie, cf. Plin. 16, 74, *betulla* : *Gallica haec arbor mirabili candore atque tenuitate...* Les noms propres *Betullus*, *Betulo*, *Bitulla* sont celtiques. On trouve aussi dans les gloses les formes *beta*, cf. CGL V 347, 15, *beta*, *berc* (= all. *Birke*) dicitur; et *bitulus*, CGL V 402, 69, *bitulus*, *berc*. V. *bitūmen*.

bi- (de *dwi-*, cf. *bis*, *bini*) : particule marquant la duplication, servant de premier terme à des composés comme *biduum*, *biennium*, *bigae*, *bilanx*, etc., cf. Serv., Ae. 2, 330 : *bipatentibus, quia geminae sunt portae. Et quidam e bipatentibus praesumptum accipiunt, quia bi particula non praepositur neque uerbis neque participiis; nemo enim dicit bipateo et bipatens. Sed praepositur appellationibus, ut bipennis*. De ces composés, les uns sont anciens, ainsi *bimus* (gr. *δύαμιος*), *bipes* qu'on retrouve dans skr. *ḍiṣṭad-*, gr. *δίπους* (ombr. *du-pursus* « bipedibus » à une autre forme), les autres sont des copies de composés grecs en *di-* qu'on rencontre dans les langues savantes : rhétorique, poésie, etc., par exemple *bigener* = *διγενής*, *bimaris* = *διθάλασος* (Hor., Ov.), *bi-mātris* = *διμήτωρ* (Ov.). Quelques-uns même sont des hybrides, e. g. *bicinium*, *bigamus*, *bisōmus*. Quelques-uns de ces composés, appartenant à des langues techniques, ont passé dans les langues romanes : M. L. 1082, **bichordium*; 1083, *bicongius*; 1084, **bicornis*, -nia; 1090, *biferus*; 1092, *bifidus*; 1093, *bifurcus*; 1103, *bilancia*; 1107, *bitmus*; 1109, **bīnāti*; 1114, 1115, **bitrotium*, *bitrotus*; 1121, *bisaccium*, etc.

biceps : cf. *caput*; *bigae*, -ārum f. pl. : cf. *iugum*; *bimus* : cf. *hiems*.

Cf. skr. *doi-*, lit. *doi-*, v. angl. *twi-*, gr. *di-*, et v. *bis* et *duo*. L'italique a une autre forme sans *i* de premier terme de composé, lat. *du-* (*du-plex*, etc.), ombr. *du-* (*dupursus*, etc.).

Dans le premier terme de composé **dwi-* et dans l'adverbe **dwis* (v. *bis*), l'indo-européen avait *w* consonne, en face du nom de composé **d̥uwo*(ū), **duwo*.

bibō, -is, **bibī** (*bibitum*), **bibere** : boire. S'emploie absolument ou avec complément, cf. GLK Supp. 208, 36, *proprie sunt neutra quae per se plenum sensum habent ut uino, spiro, sedeo, bibo*. Au sens moral : boire les paroles de; s'imprégner de. — Ancien, usuel; panroman. M. L. 1074; B. W. s. u.

Bibitum, *bibitūrus* n'apparaissent guère avant le III^e siècle après J.-C. Dans la bonne langue, c'est *pōtum*, *pōtus*, *pōtūrus* qui sont employés; mais *bibitum* et ses dérivés devaient être largement répandus dans la langue parlée, comme le montrent les représentants romans; cf. M. L. 1075, *bibita*; 1076, *bibitiō*; 1077, *bibitor*; 1078, **bibitōria*; 1079, **bibitūra*; 1080, **bibitus*.¹

Dérivés et composés : *bibō*, -ōnis m. : ivrogne (nom d'un ver) et *bibitiō*, cf. Isid., Or. 12, 8, 16, *bibiones sunt qui uino nascuntur, quos uolgo mustiones a musto appellant*; et Sofer, p. 164 et 175; M. L. 1076 a; *bibax* et *bibāculus* adj.; *bibōsus* (création de Labérius d'après

uinōsus); *bibulus*; *bibilis* (Cael. Aurel.) = πότιμος; *biber*, -ris m. : boisson. Nom postverbal de *biber*, infinitif syncopé de *bibō* (cf. gr. πῖν), fréquemment attesté dans la langue populaire, Titin., Com. 78; Caton, Orig. 121; Fann., Hist. 2, et condamné par Caper, GLK VII 108; 109 (cf. *agger*); d'où *biberārius*. Cf. Du Gange s. u. *biberis*. Cf. M. L., **abbiberāre* « abreuver », v. B. W. s. u. *Biberius* : formation plaisante pour *Tiberius* (Suét., Tib. 42); *Bibesia* f. : *Perediam* et *Bibesiam* Plautus (Cu. 444) *finxit sua consuetudine, cum intellegi uoluit cupiditatem edendi et bibendi*. F. 236, 24.

Composés plautiniens : *multibibus*, *merobibus* (Cu. 77). Verbes à préfixes : *com-*, *ē-*, *im-* (M. L. 4279, fr. *embu*), *per-bibō*.

Le *b* initial de *bibō* résulte d'une assimilation au *b* intérieur. La forme archaïque du présent de la racine i.-e. **b^h*- « boire » (v. sous *pōtus*) n'est conservée qu'aux extrémités du domaine indo-européen, où subsistent des formes particulièrement anciennes : en sanskrit : *pībati* « il boit », et en celtique : v. ir. *ibid* « il boit », v. gall. *iben* « nous buvons »; elle offrait un *p* initial; l'arm. *əm-pem* « je bois » paraît offrir le même *b* intérieur que skr. *pībati*, etc. Le grec a des présents secondaires divers suivant les dialectes : ion.-att. πίνω, éol. πίνω. Le présent à redoublement **pibe/o* a été fait pour marquer l'aspect « déterminé » qui est naturel pour la notion de « boire »; avec πίνω, πίνω, le grec a marqué cette nuance autrement. — Le perfectum latin *bibi* est une création latine tirée de *bibō*. — Le falisque a *pipafo* et *pafa* « bibam », mais la forme en -ā- est étrange.

biceps : v. *caput*.

***bicerrēs** : — διμαλλοι δίκερροι, CGL II 29, 41; et aussi *bicerra*, *uestis rufo*, IV 26, 8, u. *gufa* (*guffa*) *uel uillata*; — *bigera*. Uniquement dans les gloses; cf. Thes. s. u. Hispanique d'après Schuchardt, ZR. Ph. 40, 103.

bidēns : v. *dēns*.

biduum : v. *diēs*.

biennium : v. *annus*.

bifāriam : en deux parties, des deux côtés. Sur l'adverbe (attesté depuis Plaute, mais rare), on a reformé à basse époque *bifārius* (Tert.) et, sur cet adjectif le nouvel adverbe *bifāriē*. De même, *ambifāriam* (-rius) sont des formations récentes, ainsi que les multiplicatifs *tri-* (T.-L.), *quadri-* (Varron), *septem-* (Santra), *multi-* (Caton), *omni-* (Gell.). Cf. *fārius*, et Ernout, *Élém. dial.* s. u. *bifāriam*.

***bifax** : δίγλωμος, διπρόσωπος, διττός (Gloss.). — Sans doute formé de *bi-* et de *fax* formé sur *faciēs*, d'après le rapport *-spez*, *speciēs*. Cf. le composé *ātribux*, sous *bucca*.

bifer : v. *ferō*.

bigae : v. *iugō*.

bignae : v. *genō*.

bilanx : v. *lanx*.

bilbō, -is, -ire : — *factum est a similitudine sonitus qui fit in uase. Naevius* (Com. 124) : *bilbi amphora*, P. F. 31, 3. Cf. *būbinus* : εἶδος ἀγγείου, CGL II 29, 57.

bilis, -is f. (abl. ancien *bili*; pluriel rare et tardif) : bile; d'où « amertume, colère » : *bilem excutere, continere*; *aira bilis* = μελαγχολία. — Ancien, usuel, mais supplanté par *fel* dans les langues romanes; cf. M. L. 1105 et 3234.

Dérivés : *biliās* (Gloss.); *bilior*, -aris (Gloss.); *biliābundus* (Itala); *biliōsus* (Celse, médecins).

On ne signale un correspondant qu'en bretonique : v. corn. *bistel*, bret. *bestil*. — Pour le nom indo-européen, v. *fel*.

bimius : v. *hiems*.

biml : v. *bi*.

birrus, -i (*byrrus*) m. (et *birrum*, Gloss.) : capote à capuchon, en tissu raide et à poils longs, en usage dans toutes les classes sous les derniers empereurs. Sans doute mot d'emprunt; cf. Hesych. βέρρον βέρρον δασό, βέρροξ; δασό Μακεδόνας; ou plutôt irl. *berr*, gall. *byrr* « court », qui irait mieux avec la définition de CGL V 410, 80, *byrrus cuculla brevis*, et l'épithète *gallicus* qu'emploie le Schol. de Juv. 8, 145; cf. Thurneysen, Fetschr. Kuhn, 82. M. L. 1117 a. Sans rapport sans doute avec *birrus* « roux », doublet de *burrus* attesté par les langues romanes; cf. M. L. 1117. Le gr. βέρροξ semble emprunté au latin.

bis (ancienne forme *duis* citée par Cic., Or. 153; cf. *duidēns*, *duicēnsus*, P. F. 58, 19 et 16; d'où *dūllanz*, Venant. Fort.) : deux fois. Ancien, usuel. M. L. 1119. Adverbe multiplicatif fréquent avec des noms de nombre cardinaux, ordinaux ou distributifs : *bis sex*, *bis sēni*, etc., d'où *bis sextus* (et *bisextus*) : dans le calendrier Julien, le jour intercalaire qui tous les quatre ans s'ajoute six jours avant les calendes de Mars; cf. M. L. 1131, et *bissextilis*, -e.

Dérivés : *bini*, -ae, -a (de **duis-noi*). Distributif de *duo*, cf. Varr., L. L. 8, 55, *analogon si essent uocabula, a duobus duini, non bini, dicerentur*, signifiant « deux par deux » et « chacun d'eux »; « paire, couple ». S'emploie aussi pour *duo*, sans valeur distributive, avec les noms sans singulier, *bina castra*, cf. Serv., Ae. 8, 168, *bina secundum Ciceronem non dicuntur nisi de his quae sunt numeri tantum pluralis*, et chez les poètes, e. g. Vg., Ae. 1, 313, *bina manu... crispans hastilia*, où Servius note *antiquus mos est... bina pro duobus poni*. M. L. 1111. — De *bini* dérivent : *bīnārius* : double (b. lat.) d'où irl. *bīnair*; *bīniō* m. : face du dé à jouer où est le nombre de deux (cf. *ūniō*); pièce d'or valant le double de l'aureus; **bīnō*, -ās : travailler la terre pour la seconde fois, bīner. M. L. 1108 (cf. *īterāre*, *tertiāre*). — De *bīnō* sont formés *combīnō* « accoupler, unir, combiner » = συνδυάζω, συνδυάω (époque impériale), M. L. 2074, d'où *combīna* (v. Thes. s. u.), **excombīnāre*, M. L. 2980; **imbīnāre*, 4280.

Bis a servi également, à côté de *bi*-, de premier terme de composé dans des formations soit savantes et calquées sur le grec, soit populaires et dont les langues romanes ont gardé quelques-unes : *bisaccia* (Gl.) fr. *besace*; **bisacūtus*, M. L. 1122. B. W. *besaigue*; *bisacotum*, 1123; *bislūca*, 1127; *bisluscus*, 1128. Les langues romanes attestent un adjectif dérivé **bissus*, M. L. 1132 (d'où le fr. *besson*).

Cf. skr. *dvīṣ* « deux fois », gr. *δίς*, v. isl. *tvīs*- et arm. *erkiṣ* « deux fois »; v. *duo* et *bi*-.

Lat. *bini* est une formation nouvelle, faite sur *bi*, de la même manière que *terni* sur *ter*. Cette formation remplace le type attesté par v. sl. *dvōji* « *bini* » et par skr. *dvaydṣ* « double ». La forme à *y* intérieur géminé, gr. *δοῦς* « double », montre la tendance à rechercher pour cette notion un type expressif. — Got. *twēihnai*, dont le sens est proche de celui de *bini*, a le même suffixe.

***bison**, -ontis m. : bison. Mot germanique, non attesté avant Sén. et Plin.

bitūmen, -inis (i dans Cyp. Gall., Gen. 254, 394) n. : bitume. Ancien (Cat.). L'app. Probi, GLK IV 199, 17, condamne une forme *butumen* non autrement attestée; les gloses ont des graphies *betumen* et *uitumen*; cette dernière devait correspondre à une prononciation réelle; car les grammairiens enseignent que le mot doit être écrit par un *b*. M. L. 1138; fr. *béton*, irl. *biomain*.

Dérivés : *bitūmineus*; *bitūminōsus*; *bitūminō*, -ās; *bitūminālis*.

Si l'on admet que le mot est emprunté à l'osco-ombrien, on pourrait peut-être rapprocher la consonne initiale de skr. *jātu* « gomme », v. angl. *caidū* « résine », v. h. a. *quiti* « glu, mastic ». Mais l'i resterait inexplicable.

Étant donné que, en Gaule, le goudron est retiré du bouleau, cf. Plin. 16, 75, *bitumen ex ea* (sc. *arbore betulla*) *Galliae excoquant*, le mot semble plutôt emprunté à la Gaule. *Bitumus*, *Bituno*, *Bitanus*, -a, *Bituollus* sont des noms celtiques. D'autre part, *bitūmen* rappelle pour la forme *tiūmen* « armoise », mot gaulois dans Pseudo-Apulée 10, 18. — *Alūmen*, qui est joint à *bitūmen* par Vitruve 2, 6, 1 et 8, 2, 8, a peut-être la même origine. V. *betulla*.

blaesus, -a, -um : bègue, ou plutôt « qui confond les lettres ». Défini : *qui alio sono corruptū litteras*, CGL IV 214, 27; et distingué de *balbus* dans Ulp., Dig. 21, 1, 10, 5. Surnom fréquent, notamment chez les Sempromii et les Iunii; se retrouve en osque *Blaesius* (Blaisiis), et peut-être en étrusque *Plaisina*, *Plesnas*. Emprunt sutiltique au gr. βλαστός « aux jambes torsées », puis « à la langue qui fourche » ! Mot de caractère populaire, à diphongue *ae*; cf. *aeger*, *caecus*, etc. Cf. M. L. 1146, fr. *blois* et *bléser*; britt. *bloisg*, de **blaesicus*.

Cf. sous *balbus* des mots analogues, de même sens.

***blandonia** et *bla(n)don(n)a* : molène. Mot de glossaire, sans doute étranger. V. André, *Lez*.

blandus, -a, -um : flatter, caressant (semble peu s'employer des animaux et, dans ce sens, se rencontre seulement en poésie; se dit aussi des objets inanimés, spécialement de la voix, cf. Thes. II 2038, 79 sqq.). — Ancien, usuel. M. L. 1151. Un diminutif *blandiellus* est dans Fest. 32, 3; il suppose un intermédiaire **blandicus*, peut-être issu par haplogogie de *blandiāticus* (Plt., Poe. 138), dont dérive le verbe **blandiāre* supposé par quelques formes romanes, M. L. 1148.

Dérivés : *blandiūta* (et *blandiūs*), employé surtout au pluriel, M. L. 1150; *blandior*, -iris (et *blandiō* à basse époque, cf. Thes. II 2034, 54 sqq. M. L. 1149; irl. *blannar* « adūlātīō »?; pour la formation, cf. *sacus* et *saciō*), *ēblandior*; *blandulus*, M. L. 1150 b ;

blandimentum. Composés archaïques : *blandidicus*, *blandiloquus*, *-loquens*. On peut se demander si le premier sens de *blandus* n'est pas « à la voix caressante » et s'il n'est pas emprunté. *Blandus* est un cognomen fréquent en latin, mais surtout avec des noms gaulois. Les dérivés *Blandius*, *Blandinus* sont gaulois.

On a rapproché, d'autre part, les groupes de *balbus* et de *blatiō*, *blaterō*, etc. Il s'agirait d'un mot familier et expressif désignant une parole caressante, peu articulée.

blasphémus, -a, -um adj. et **blasphémus, -ī m.** ; *blasphēmia* et *blasphēmium* ; *blasphēmō, -ās* : emprunts faits par la langue de l'Église, et latinisés, au gré de l'Ancien et du Nouveau Testament : βλασφημία, βλασφημία, βλασφημῶ.

De *blasphēmō* ont été dérivés *blasphēmātiō, -tor, -trix, -bilis*. *Blasphēmāre*, *blasphēmia*, *blasphēmium* sont représentés dans les langues romanes dont les formes supposent *blastimāre* avec dissimilation de *p(h)*, peut-être sous l'influence de *aestimāre*. M. L. 1155-1157 ; B. W. sous *blāmer*.

***blatea, blateia** : *balatrones* (intrusion sans doute fautive ; cf. *blatiō*) et *blateas bullas luti ex itineribus aut quod de calciamentorum soleis eraditur, appellabant*, P. F. 31, 1. *blateia*, *blateia* dans la Mulomedicina Chironis au sens de « goutte de sang » se rattache plutôt à *blatta* « purpura » ; v. plus bas.

blaterō : v. *blatiō*.

blatiō, -is, -ire (et *blatiō*) : même sens que *blaterō* auquel le joint Non. 44, 8. De même *blatō, -ōnis* (Gloss.) : bavard = *blaterō*.

blaterō, -ās (*blat-*) : — est stulte et praecipue loqui, quod a Graeco βλάξ originem ducit. Sed et camelos, cum uoces edunt, blaterare dicimus. P. F. 30, 27. Irl. *bladaire* « adulātor » ? De là : *blaterō, -ōnis*, etc., et *dēblaterō*. Cf. M. L. 895 sub u. **balat(e)rare*. Mots familiers ; sans doute onomatopées. V. *balbus* et *blandus*. Les gloses ont aussi *blap(p)ō, -is*, cf. all. *plappern*.

Blatiō, comme tous les verbes exprimant un cri, *crōciō, glatiō, glōciō*, etc., appartient à la 4^e conjugaison ; la forme *blatiō* a une gémisée expressive ; de même *blaterō* graphie de Festus, quoique Hor., Sat. 2, 7, 35, scande *blāteras* (cf. *imbecillus*).

Comme l'a noté incidemment L. Havet, MSL 6, 233, *blaterāre, blaterāre* est une ancienne formation en *-l-* et repose sur **blatelāre* ; cf. *sibilāre, cuculāre*, etc. ; v. Job, Le présent, p. 334 sqq.

blatta, -ae (graphies tardives *platta*, CGL III 320, 53, cf. ital. *piattola* ; *blata*) f. : mite, teigne ; blatte.

Dérivés : *blattārius* : bon pour les blattes ; *blattāria* : nom d'une plante « phlomis ligneuse » (Pline 25, 108) ; **blattula*. — M. L. 1158-1159.

On rapproche lette *blakts* et lit. *blākē* « punaise » ; mais la forme et le sens font difficulté.

blatta, -ae f. : *purpura* ; dérivé : *blatteus* : *purpureus*, d'où *blateca* (*blattia, blateia, blateia*) « goutte de sang », Mulom. Chiron., Gloss., cf. Thea. II 2050, 62 ; *blatiō, -ās* (Mûl. Chir.) ; *blatosemus* = βλατρώσμος, *sēricoblatta*, etc. Semble, comme le gr. βλαττή, un emprunt

tardif à une langue étrangère. Sur une confusion tardive avec *brattea*, v. Niedermann, Emerita XII (1944), p. 72.

***blaus, -a, -um** : bleu. Adjectif d'origine germanique ; premier exemple dans Isid., Or. 19, 28, 8 ; v. Sofer, p. 108. M. L. 1153 ; B. W. s. u. Cf. *flāus*.

blendius, -ī m. : nom de poisson. Plin. 32, 102, qui a aussi *blandia*, 1, 32, 32 ; cf. βλάνος.

blennus, -ī m. (Plt., Lucil.) : emprunt au gr. βλενώς « qui bave, idiot » (Sophron) ; d'où *blennō, blennōsus* (Gloss.). Le rapport entre *blendius* et βλάνος rappelle les doublets *mandius* et *mannus* (M. Niedermann).

blitum, -ī n. (*bletum, bleia*, etc.) : blète, herbe fade. De là : *bliteus* « insipide » et « niais » ; Plt., Laber., cf. βλιτάς « vieille sottise » (Ménandre). Emprunt au gr. βλιτον, passé dans les langues romanes et confondu avec *bette* ; v. B. W. s. u. ; M. L. 1173.

***blutthagio** : plante de marais. Mot gaulois d'après Marcellus, Med., 9, 132.

boa (*boua, boas*), -ae f. : *boua sperpens est aquatilis, quem Graeci ὄδρον uocant, a quo icti obturgescunt. Crurum quoque tumor uiae labore collectus boua appellatur*, P. F. 27, 27 sqq. La glose semble confondre deux mots différents ; cf. Thea. s. u. Les manuscrits de Pline, 24, 53, ont la forme *boas* : *boa appellatur morbus papularum, cum rubent corpora*. M. L. 1243.

***boba** (*bobba*), -ae : nom africain d'une sorte de mauve (Soranus 51, 9, et 52, 12).

bōca, -ae f. : bogue, poisson de mer, *bocas genus piscis a boando, i. e. uocem amittendo uocatur*, P. F. 27, 17. Sans doute emprunt oral au gr. βόαξ βῶξ, fait sur l'accusatif (cf. *harpaga*). M. L. 1182.

bōia, -ae (= *boiia*), usité surtout au pluriel *boiae*, f. : sans doute emprunt au gr. βοῖαι (sc. βοῶν) « courroies de cuir de bœuf » ; a désigné ensuite toute espèce d'entraves ou de liens ; cf. P. F. 32, 6, *boiae i. e. genus uinculorum, tam lignae quam ferreae dicuntur*. Cf. le jeu de mots de Plt., Cap. 388, sur *Boius* et *boia* : *nunc Siculus non est, Boius est, boiam terit*. Mot populaire d'après St Jérôme, cf. Thea. II 2063, 24 sqq., passé dans les langues romanes, M. L. 1190.

Composé : *imboiō, -ās* (Gloss.).

bōlētus, -ī m. (*bōli-, bōli-* m. ; usité surtout au pluriel) : champignon comestible, orange ou bolet ; cf. Plin., H. N. 22, 92 sqq.

Mot de la latinité impériale (Sén., etc.). Pline, H. N. 16, 31, le range parmi les *nouissima galiae irriamēta* ; le mot gr. βολήτης est lui-même tardivement attesté (Galen., Athen.) et peut provenir du latin. Le terme générique ancien est *fungus*. — M. L. 1193 ; v. h. a. *būliz*, all. *Pils*.

Dérivé : *bōlētar, -aris n.* (*bō*, Anthol. 153, 3) : vase à cuire les champignons.

bōlōna, -ae m. : marchand de poisson (Arnob., Don. et Gloss.). Sans doute latinisation d'un mot grec dérivé de βόλος et de ὀνειόσθαι. Formation populaire en *-a*.

bolus, -ī m. : jet ; coup de dé ; coup de filet. Par suite : profit, gain, etc. — Emprunt ancien, populaire et tech-

nique au gr. βόλος; différent de *bōlus* = βώλος « boulette » (Marc., Mul. Chir.). Cf. le précédent. M. L. 1196.

bolūtō, -ās, -āre : *stercus egerere*. Mot de la Mulom. Chiron., sans doute tiré de βόλιον. Dérivé : *bolūtūtiō*.

bombus, -i m. : bourdonnement, bruit. Emprunt ancien (déjà dans Ennius) au grec βόμβος. M. L. 1199; cf. *bombax*. Onomatopée fréquente.

Dérivés et composés : *bombō, -ōnis m.* : bourdon (Gloss.); *bombisonus*; *bombiō, -is*; *bombiūtū*; *bombiō, -iūtū* (P. F. 27, 12); *bombiscō, -is*; *bombilō, -ās*; *bombōsus*; *bombicus*; *bombicō, -ās*, etc., attestés tous à basse époque.

bombyx, -icis m. (*bombix, bumbix, bumbicis; bambis*) : ver à soie. Emprunt au gr. βόμυξ, rapproché par l'étymologie populaire de *bombus*, cf. CGL II 570, 21, *bombix* : *uermis qui a sono uocis nomen accepit*; de là : *bombiliō* « cocon » (Eustath.). Les formes romanes remontent à *bombix, bombax*, attesté seulement dans la langue écrite comme interjection empruntée, gr. βουβύξ M. L. 1202 et 1200, *bombyceus*, et aussi à **bambāz*, gr. tardif βάμβαξ, supposé par la forme *bambacis* des glosses : *lanae similes flores arborum*; cf. M. L. 923.

bonus, -a, -um (de *duenos, duonus*, formes encore attestées à l'époque archaïque cf. Thes. II 2079, 24 sqq.) : bon. Le comparatif et le superlatif sont empruntés à d'autres racines : *melior, optimus*. Le sens est proche de celui de « brave » comme pour gr. ἀγαθός; il y a quelques traces de cet emploi, cf. Brut. ap. Cic., Epist. 11, 9, 1, *multae et bonae et firmae... legiones*; Serv., Ae. 1, 195, *bonum etiam pro forti dicit Sallustius*. Souvent employé dans des formules de politesse : *uir bonus, bone uir* (= ὦ γαῖη). Synonyme familier de *agnus*, dans *bona pars, senectūs bona*, etc. Subst *boni* = οἱ ἀγαθοί; *bonum* = τὸ ἀγαθόν; *bona* = τὰ ἀγαθὰ; d'où *bonuscula* d'après *mūnuscula* à basse époque (Cod. Theod., Sid.). *Bonus* s'oppose à *malus*. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 1208. Irl. *bon*. B. W. *bon* et *bien*.

Dérivés : *boniās*, M. L. 1206; et en lat. pop. *bonās* : bonasse (Pétr. 74).

Adverbe : *bene* : bien (avec *e* final abrégé, dans un mot semi-accessoire, en vertu de la loi des mots iam-biques; cf. *male*). Dans la langue familière, s'emploie avec un adjectif ou un adverbe pour en renforcer le sens (cf. l'emploi opposé de *male*). M. L. 1028.

De *bene* est formé l'adjectif *benignus* que P. F. 30, 12, définit justement *compositum ex bono et gignendo* « d'un bon naturel » (cf. Isid., Or. 10, 24), M. L. 1034; d'où *benigniās*, défini par S^t Jérôme en Gal. 5, 22, *uirus sponte ad beneficiendum exposita*, et que Cic., Off. 1, 20, assimile à la *beneficentia* ou à la *liberaliūtas*. *Benignus* s'oppose à *malignus*. Dénomina-tif tardif : *benignor* = εὐδοκῶ (Vulg.).

Les composés en *bon-* sont rares et tardifs, ainsi *bonanimitis, bonememorius* (tiré de *bonae memoria*, cf. Thes. s. u., M. L. 1203), *bonificiēs, bonifiātus* (Gloss., de *boni fātū*; cf. *Bonifiātus* altéré en *Bonificius*), *bonioquium* (Cassiod.), *bonispērius* (Gloss.), *boniūrātū* (Sid., cf. Thes. s. u.). Par contre, *bene* fournit des composés du type *beneficus, beneficium* qui sont usités et classiques,

cf. M. L. 1032; en outre, *bene* a servi à former des juxtaposés, dont peu à peu les éléments se sont soudés, qui souvent traduisent des composés grecs en *eū-*, e. g. *benenūntiō* = εὐεργελλίζομαι, *beneolentia* = εὐωδία, *beneplaceō* = εὐδοκῶ, *benesentiō* = εὐνοῶ, *beneuolēnis* = εὐφρων, *euōnus, benemorius* doublet de *benememorius* (époque chrétienne, avec influence de *mās* et de *moriōr*). La soudure est récente et s'est faite dans la langue de l'Église, ainsi pour *beneficō* = εὐλογῶ (qui sert à traduire hébr. *brk* et en a pris le sens), *benefictiō* = εὐλογία. cf. M. L. 1029, 1030, Irl. *bandachaim, bendacht*; britt. *benidgo, bendūih*; *benefaciō* = εὐποιῶ, *benefactum, benefactor*, cf. M. L. 1031, en face des formes anciennes à apophonie *beneficus, -ficium*. Cf. aussi M. L. 1205 a, **bonificāre, britt. benffyg*.

De *bonus* existe un diminutif familier, employé à toutes les époques : *bellus, de*avenolos*, dont la parenté avec *bonus* avait déjà été reconnue par Priscien, GLK II 80, 7. *Bellus* s'est d'abord employé des femmes et des enfants. Dans la langue classique ne se dit des hommes qu'ironiquement : « bellot, joli ». Le rapport avec *bonus* apparaît encore dans certains emplois, e. g. Varr., Mén. 541, *in quo (testamenti genere) Graeci belliores quam Romani*, où Non. 77, 23 glose *belliores par meliores*; Pétr. 42, *homo bellus tam bonus Chrysanthus*; et dans l'expression *bellē habēre* (fréquent, cf. Thes. II 1859, 16 sqq.), etc. En raison de son caractère affectif, *bellus* tend, dans la langue populaire, à remplacer *pulcher*, qu'il a supplanté dans les langues romanes, concurremment avec *formisus*; cf. M. L. 1027. B. W. *beau*. En littérature, traduit le gr. κομψός.

Dérivés : *bellē; bellāria, -ōrum n. pl.* : friandises; *bellārius; bellulus; bellule; bellitūdō* (attesté par P. F. 32, 5); *bellātulus* (Plt., Cas. 254); cf. fr. *belette*, qui a éliminé *mustēla* (B. W. sous *beau*). Pas d'exemple de **belliās*. Cf. aussi *belliō, bellis*.

Les langues romanes ont isolé *bonus, bene* et *bellus*, qui étaient étroitement liés en latin et qui sont devenus trois mots distincts : fr. *bon, bien, beau*.

La forme **dwenos* sur laquelle repose *bonus* ne se trouve pas ailleurs. Tout ce que l'on peut essayer d'expliquer, c'est un élément radical **du-*. Si l'on note que *melior* (cf. gr. μέλι) et *optimus* (v. *ops*) servent de comparatif et de superlatif, et si l'on tient compte du sens d'« utilité, valeur efficiente » qu'a *bonus*, on est amené à rapprocher q't. *taujan* « nourriture, préparation », *tepa* « ordre », gr. δῶματα, et sans doute véd. *dūvaḥ* [gén. *dūvasaḥ*] « hommage », *duvasyāti* « il rend hommage », ce dernier mot indiquant un emploi religieux; le terme paraît, en effet, avoir servi dans la langue religieuse : *dī boni* (comme *Iuppiter optimus*). Le lien avec lat. *beāre* (de **dweyō?*), qu'on a supposé, est, en tout cas, lâche.

boō, -ās, -āre (*bount* d'après *sonunt*, Pacuv., Varr.) : i. e. *clamare a Graeco aēscendū*, P. F. 27, 14. Verbe archaïque et poétique, emprunté au gr. βοῶ, quoique l'étymologie populaire l'ait fait dériver a *boum mugitibus*, cf. Varr., L. L. 7, 104; Non. 79, 5; et la glose *boatus* : *uox plena siue mugitus boum*, CGL IV 26, 37. Une forme *boantēs* est aussi citée, cf. *boa* et *boua*. Le composé poétique *reboō* est attesté à partir de Lucrèce.

boresā, -as m. : vent du nord et région d'où souffle

ce vent, nord, cf. *auster*. Emprunt au gr. βορέας (= lat. *aquilô*). En dehors de la langue poétique, où il est fréquent, le mot a dû être usité dans la langue des marins, et il a passé dans les langues romanes, M. L. 1219. Les dérivés latins sont *borœalis* (formé d'après *austrâlis*), d'où irl. *boreta*, et *boricus* (Prisc.).

borriô, -la, -lre (d. λ. Apul.) : bruire, en parlant des fourmis. Cf. *borriti* : *uoce eleuat*, CGL V 563, 33 ; et M. L. 1250.

bôs, bouis m. f. : 1° bœuf. Terme générique ; en tant que tel, anciennement de deux genres, comme *ouis*, *agnus* ; cf. Varr., L. L. 6, 15, *bos forda, quae fert in uentre* ; R. R. 2, 117, *quod... feminis bubus* (opp. à *tauris*) *demitur*, et l'expression *lūca bôs*, on trouve de même *bôs mās* dans les inscriptions et dans les *Scriptores rerum rusticarum* ; — 2° poisson (sorte de raie cornue) ; — 3° *b. marinus*, cétacé, autre nom du phoque, cf. de S^t-Denis, R. Ph. 1944, p. 155, n. 1.

La forme *bôs* est isolée en latin ; aussi la déclinaison n'en est pas fixée d'une manière rigoureuse : le datif ablatif pluriel est *bôbus* ou *bûbus*. En outre, un nominatif *bouis* recréé sur *bouem* a tendu de bonne heure à se substituer à *bôs*, cf. Thes. II 2135, 59 sqq., pour normaliser la flexion ; le génitif pluriel *bouum* signalé par Varron à côté de *Iouerum*, M. L. 8, 74, est dû peut-être à l'influence des génitifs en *-arum, -orum*. Cf., toutefois, *anser*. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1225.

Les dérivés sont en *bou-* ou *bû(b)* : *bo(u)arius* : de bœuf, *Forum boarium* ; *boarius* : bouvier, M. L. 1180, *à lappa* : bardane ; Plin. 26, 106 ; *bouâtin* adv. ; *bouille n.* : étalle à bœufs, forme à laquelle Varr. préfère *bubile*, cf. Charis., GLK I 104, 28, M. L. 1246, irl. *buaille* ; *bouïnus* : de bœuf, M. L. 1247 ; *bouillus* ; *Bouillae, -arum* et *Bouius, Bouiânus, Bouiânium*, osque *Bûvaian úd* « ad Bouiânium », cf. encore M. L. 1244, **bovacea*, et *bovestris*, 1245 ; *bûbulus*, M. L. 1256 ; d'où *bûbulum* « saucisse de bœuf », *bûbella*, cf. βοβέλα : *xp̄ta βέλα*, Hés. ; *bûbulinus* ; *bûbularius* ; *Bûbôna* nom de déesse (cf. *Bellôna*), cité par S^t Aug., Ciu. D. 4, 24 ; *bûbêii lûdi* « boum causa celebrati » (Plin.). — *bûbulcus* (avec un *û* en face de *bûbulus* et des autres dérivés en *bû-* comme dans *bûcerda*, cf. *sûcerda*) : bouvier. D'où *bubulciator, -aris* (-is, Varr.). L'it. *bifolco* suppose un doublet dialectal **bufulcus*, M. L. 1355. — *bûcētum* : pâturage pour bœufs (cf. *porculetum*) ; formation analogique d'après les dérivés de noms d'arbres en *-atum* du type *uncētum* (analysé faussement *iun-cētum*), etc. ; *bûcula* (*bû-*) : génisse (le masculin *bûculus* est très rare et tardif, M. L. 1370, d'où *bougler* ; germ. m. h. a. *buckel* ; irl. *bugul*). Composés : *bouicidium* (Sol.) et *bûcaeda, bûcida* ; *bûsegu* m. : bouvier (tardif ; Apul., Sid.). La langue littéraire a emprunté, en outre, beaucoup de composés grecs du type *bûcerus* (= βοδύρακος), etc. V. aussi B. W. *bugrane*.

**bostar*, n. ? : mot de gloss. = *bouille*. Cf. esp. *bostar*, port. *bostal*, M. L. 1228. Le nom propre *Bostar* est punique.

La comparaison avec les noms du bœuf dans les autres langues indo-européennes montre que *bôs* représente un ancien **g^wôus*, qui normalement serait devenu en latin de Rome **uôs* (cf. *ueniô*). La forme *bôs* présente

un traitement dialectal de **g^w-* > *b-*, attesté en osco-ombrien, et qui a dû exister aussi dans certains parlers ruraux du Latium ; c'est de ces parlers que le mot a été introduit à Rome. L'importance de l'élevage des bovins explique cet emprunt, dont l'extension a pu être favorisée en partie parce que *bouis, bouem*, etc., évitaient la répétition de *w* qui aurait eu lieu dans **uouis*, etc. — Le mot indo-européen que représente *bôs* désignait l'animal d'espèce bovine sans acception de sexe. Le nominatif *bôs* est fait sur un accusatif **g^wôm* qui est conservé dans omb. *bôm* « bouem » et qui répond à véd. *gâm*, dor. hom. *βôm*, v. sax. *kô* (cf. *diês fait sur diem*). Les formes du type du génitif *bouis*, ablatif *boue* (d'où l'accusatif *bouem* fait en latin) répondent à gr. βοός (Boûç), véd. *gâoi* (loc.). L'ancien nominatif, skr. *gâuh*, gr. βοῦς, n'est pas conservé en latin. Comme le troupeau se compose essentiellement de vaches, le mot a souvent passé au sens de « vache » ; ainsi, outre le germanique (all. *kuh*), dans irl. *bó*, lette *gûovs*, arm. *kov*. En latin, l'importance prise par *uacca* a déterminé une orientation différente. V. sl. *gogoço* a, au contraire, une valeur générale et désigne le « bovin ». — Le *bû-* de *bubulcus* peut répondre à skr. *gu-*, par exemple dans *çata-guh* « qui a cent bœufs » ; cf. toutefois *bûbulcus*, s. u. *βûs*. Le second élément du composé est généralement considéré comme correspondant au gr. φύλακος doublet de φύλαξ « gardien ». V. *bû-*.

***botentini, botontonês** m. pl. : sorte de borne, faite d'un tas de terre ; cf. Grom. 308, 3, *monticellos plan-tauimus de terra, quos botontinos appellauimus*. Uniquement dans les Gromatici. C'est sans doute l'adjectif substantivé *Butuntinus* (*Botontinus*, Lib. col. II, p. 262, 9), dérivé de *Butuntî, Butuntum*, ville d'Apulie (Bitonto).

***botrax** : autre nom du lézard d'après Isid. 12, 4, 34 et 35. Sans doute à rapprocher de βότραχος, doublet de βότραχος. Sur les différentes formes du mot en latin vulgaire, v. Sofer, p. 103 et 175.

botrus (botruus), -I m. : grappe de raisin = *uis*. Emprunt au gr. βότρος, qui a pénétré dans le bas latin par l'intermédiaire de la langue de l'Église, où le mot est fréquent dans des expressions imagées, e. g. Ps. Orig., Tract. 6, 73, 15, *Christus botrus uuae est appellatus*. Il a existé dans la langue parlée une forme *botrô* (*butrô, botruô*), *-ônis* blâmée par l'appendix Probi, GLK IV 98, 22, *botruus non butro* ; cf. aussi Cleidon., GLK V 35, 26. De là : *botrôndim* (Chiron.), *botrôndatus, -ûs* (Tert. Itala) ; à botrus remonté *botruûsus*, dont un doublet *botrôsus* est dans Isidore. A côté de l'italien *botro*, les formes sardes log. *budrone*, campid. *gurdoni*, le prov. *buirun* représentent la forme vulgaire *botrô*. M. L. s. u. 1238.

botulus, -I m. : boudin ; cf. Tert., Apol. 9, *botulos... cruore distensos*. Ancien, usuel. M. L. 1241.

Dérivés : *botellus* (*botellum, butellum*), M. L. 1230 ; B. W. sous *boyau* ; *botularius*.

Sans doute d'origine non romaine ; cf. Charis., GLK I 94, 14, *ut puta Lucanicum, intelligitur pimentum uel intestinum, et hic Lucanicum, auditur botulus uel apparatus*. Aulu-Gelle, 16, 7, 11, reproche à Labérius d'avoir

employé *botulus* au lieu du nom proprement latin *far-cimen*.

Probablement emprunté à l'osque, ce qui, pour un terme de cuisine, n'est pas surprenant (cf. *popina*) ; un rapprochement avec got. *qipus* « ventre », v. h. a. *quiti* « volua », *quoden* « interior pars coxae », n'est dès lors pas impossible.

bous : v. *boa*.

bouñim : v. *bôs*.

bouñior, -*aris* (*bobinor*) : = *conuicior*. Très rare (Lucil., gloses), populaire. Forme et sens peu sûrs ; origine inconnue ; *bouñiator* (Lucil. qui le joint à *triccus*, et Gloss.). Cf. *mūginor*, *nātinor*. †

braca, -*ae* (usité surtout au pluriel *bracae*, -*arum*, avec un doublet *brācs*, -*um* sans doute plus ancien) f. : braies. De là : *brācdrius* ; *brācdōtus* ; *bracile* (bas latin) : ceinture de moine ou de femme.

Emprunt au gaulois ; cf. Diod. 5, 30, 1, ἀναξυρίων ἀξ ἐσείνοι (scil. Γαλάται) βράσιας προσομοιωσάντων. Déjà dans Lucilius. M. L. 1252, 1258 ; B. W. *braie* ; 4281, **imbrācdre*. Britt. *bragot*. Mot celto-germanique, dont il existe des formes à géminee : *bracca* ; cf. Hes., βράσιας ἀγναίαι διφθέρα παρὰ Κέλταις, v. isl. *brök* f. « genouillère », etc.

brac(e)hium (*bracio*, Lex Repet. CIL I^a 583, 52 ; la géminee est attestée par la quantité longue de la première syllabe et par les emprunts celtiques, cf. Thes. s. u.), -i n. : bras, membre de devant (patte, pince, etc.) d'un animal ; se dit également des branches d'un arbre (par rapport au tronc, cf. *palma* et, inversement, *branca*), d'un bras de mer, etc. Dans la langue de l'Église, symbole de puissance, de force (cf. *manus*), d'où le surnom du Christ *bracchium domini*. — Dans la langue vulgaire, sur le nom pluriel s'est formé un singulier féminin *bracia*, cf. Thes. II 2156, 53. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1256 ; irl. *brac*, britt. *braich*.

Dérivés : *bracchiolum*, M. L. 1255 ; *bracchidlis* m., *bracchiāle* n. : bracelet, M. L. 1254, et « poignet » ; *bracchiātus* : branchu. Composé tardif : *subbrac(c)hīa*, -*arum*, synonyme de *alae* « aiselles » d'après Isid. 41, 1, 65. M. L. 8350.

L'emprunt au grec a été vu et expliqué par Festus, cf. P. F. 28, 24, *brachium nos*, *Graeci dicunt βραχίων, quod deductur a βραχό, i. e. breue, eo quod ab umeris ad manus breuiiores sunt quam a coxis plantae*. Noter le changement de genre (influence de *femur*, *crās*?). Beaucoup de noms de parties du corps sont neutres en latin.

Il n'y avait pas de terme indo-européen pour « bras ». *Cubitus*, lui aussi, est sans doute emprunté.

***bracis** (-*ces*), -*em* f. : orge germée, malt. Mot gaulois d'après Plin. 18, 62. † Cf. CGL V 616, 26, *braces sunt unde fit ceruisia*. M. L. 1253 ; et 1257, **braciāre*. B. W. sous *brasser*.

bractor, -*aris*, -*arif* : un seul exemple dans Fulg., *Æt. mund.*, p. 162, 17, *rex potando lassatur, calore torretur, bractatur mero*. De là *bractamentum*, -i du même auteur. Cf. *imbractum*.

***brādō**, -*ōnis* m. : jambon. Mot germanique : v. h. a.

brato « mollet », *brāt* « viande », venu peut-être par le gaulois ; un seul exemple dans Anthim. M. L. 1259.

branca, -*ae* f. : patte. Mot très rare et tardif ; *Gromatici* (deux exemples), Aug., *Serm.* (un exemple). M. L. 1271 (fr. *branche*). Passé en germ. *branka* « Pranke » et en irl. *braice*. Mot gaulois ?

brandium, -i n. (*pran*-) : voile pour couvrir les reliques (Greg. M.). Emprunt au gr. πρᾶνδιον, d'origine inconnue.

***brasās** : *carbōnēs*, CGL III 598, 7. Germanique. M. L. 1276 ; B. W. *braise*.

brassica, -*ae* f. : chou. Cf. Hes., βράσκη κρᾶμβη, Ἰταλιότα. C'est le terme ancien ; *caulis* (*cōlis*) n'a signifié « chou » que par métonymie. Caton n'emploie dans ce sens que *brassica*. On disait *brassicae cōliculus* (Cat., Agr. 158, 1) ou *brassicae cōlis* (Colum. 6, 6, 1 ; Priap. 51, 14), d'où simplement *cōlis*, *cōliculus* qui ont fini par détrôner *brassica*. Ce dernier n'est attesté qu'en italien et en sicilien, cf. M. L. 1278, mais passé en irl. *braissech*, en gall. *bresych*, en serbe *bráska*. Sans étymologie.

brattea, -*ae* (*brattia*, *bractea*) f. : feuille de métal, surtout d'or. Isid., Or. 16, 18, 2, *bractea dicitur tenuissima lamina auri, ἀπὸ τοῦ βρακτεῶν, qui est ὀνομαστοῦν crepitandi, ἀπὸ τοῦ βράτταν lamina*. Terme technique sans doute emprunté. Attesté depuis Lucrèce. De là : *bratteālis* (Prud.) ; *bratteātus* ; et *bratteola*, -*olatus* ; *bractiārius* : bateur d'or ; *bracteoli*, *ornamenta equorum quae dicuntur gacelli*, CGL V 616, 30 ; *imbratteō*, -*ās* (Amm.). Origine inconnue ; la forme *bractea* est due à une fausse étymologie.

***bratus**, -i f. : sorte de cyprès d'Asie, décrit par Plin. 12, 78. Mot étranger (sémitique), non entré dans la langue.

***bregma** (*brecma*, *bricma*) n. : <oliuae> semina cassa et inania, quod uocant bregma, sic Indorum lingua significante mortuum (Plin. 12, 27). Mot étranger, comme on voit. V. Ernout, éd. de Pline, s. u.

breuis, -*e* adj. (déjà rapproché du gr. βραχύς par les anciens, cf. P. F. 28, 18) : bref, court (dans le temps comme dans l'espace), opposé à *longus*. En grammairaire et en rhétorique, *breuis* subst. désigne « la brève » ; dans la langue du droit, *breuis* m. (sc. *libellus*) « liste, agenda » ; aussi *breue* n., cf. fr. « un bref » (d'où *breuigerulus*) ; cf. all. *Brief*, angl. *brief*.

Breuis s'emploie parfois par opposition à *lātus*, *profundus* ; mais ces emplois sont rares et non classiques. Cf. toutefois *breuia* « bas-fonds », sans doute d'après gr. βράχια. De même, *breuis* est quelquefois synonyme de *paruus*, propre et figuré. Ancien, usuel. M. L. 1291 ; irl. *breib*.

Dérivés : *breuiter*, *breuītās*, *breuiculus* ; *breuīs*, -*ās* et *abbreviūs* : abrégé, M. L. 14 ; *breuīdrius*, d'où *breuīdrius*, sur l'origine duquel cf. Sén., Ep. 39, 1, *ratio... quae nunc uolgo breuiarium dicitur, olim cum latine loqueretur, summarium uocabatur*. M. L. 1289.

Composés grammaticaux correspondant à des termes grecs : *amphi*-, *bi*-, *per*-, *sub*-, *tri-breuis* ; *breuiloquis*

(-guus), -loquēns, -loquium, -loquentia = βαρχυλόγος, -λογία.

L'e est conservé devant *-ghw- ancien comme dans *leuis*. — Le rapprochement avec βαρχός ne va pas sans difficultés : βαρχός est inséparable de av. *mārauu-* « court » et de got. *ga-maurgan* « raccourcir » ; le β- y repose sur *mr- ; il faudrait donc poser que *mr- passe à br- en latin, au moins quand une sonore intérieure conduit à une assimilation de sonorité, comme dans *barba*.

V. *brūma*.

bria, -ae f. : Charis., GLK I 83, 6, *bria... uas uinariū dicitur, unde hebrius et hebria dicitur, hebriosusque et hebriosa*. Un exemple dans Arnobe 7, 29. Le rapport imaginé entre *bria* et *ebrius* n'est qu'une étymologie populaire.

***bricumus** (-um? ; *briginus*, Gl.) : armoise (Marcell.). Mot gaulois.

***brīdum** : plat à rôtir (Anthim.). Mot germanique. Cf. M. L. 1294 a, **bridila*.

***brigantes** : Marcellus, Med. 8, 127, *sive uermiculos habeant aut brigantes, qui cilia arare et ezulcerare solent*. Gaulois? M. L. 1294 b.

brīsa, -ae f. : marc de raisin (Colum., Gl.). Sans doute latinisation de τὰ βρόττα, βρόττα, thrace? Cf. *defrutum*. M. L. 1307. Semble sans rapport avec le mot suivant.

***brīsō**, -ās : fouler aux pieds ; *Brisaeus pater Liber cognominatus... uidetur ab uua quia uuam inuenit et expresserit pedibus (brisare enim dicitur exprimere)*, Scol. Pers. 1, 76.

Dérivé : *brīsilis* : *fragilis*, Scol. Hor. Carm. 3, 23, 16.

Mot sans doute gaulois ; cf. v. irl. *brissim*. Roman : fr. *briser*, M. L. 1306 et 1310 ; B. W. s. u.

britannica, -ae f. : plante mal déterminée (Plin. 25, 20). Féminin de l'adjectif dérivé de *Britannia*. V. André, *Lex.*, s. u.

***britannium** (*britanium*) : *deambulatorium marmoratum* (Gloss.). Déformation de *prytaneum*?

***brīttia** (*brītia*) : — *cressa* (= all. Kresse), λαφύλακος (Gloss.). V. André, s. u.

***brītōla** (-ula), -ae f. : *cēpa minūta*. Mot de glossaire auquel remontent quelques formes romanes ; cf. M. L. 1315. Le sens de « *porrum sectivum* » (all. Schnittlauch) que le mot a en latin médiéval suggère un rapprochement avec v. sl. *brūti* « couper ».

***broccis** f. ? : broc, sorte de vase. Transcription du gr. βροχίς, attestée sous la forme *brocc* sur les poteries de la Graefesneque, plutôt que lat. *broccus* substantivé. Voir B. W. s. u ; M. L. 1920, **brocca*.

broccus, -a, -um (*broccus*) : Non. 25, 22, *brocci (bronci codd.) sunt producto ore et dentibus prominentibus*. Varron applique l'épithète aux dents elles-mêmes, *dentes brocci*. De là, *brocc(h)īas*. L'adjectif a fourni de nombreux surnoms : *Broccus* (cf. *Labed*), *Brocc(h)ius*, -īanus, -īna, -īlla, -īlō.†

Adjectif de forme populaire, à gémiation expressive, pour désigner une difformité (cf. *flaccus*, *maccus*, *lip-*

pus). Sans : étymologie claire. Cf. irl. *brocc* « blaireau » ; Panroman, sauf roumain. M. L. 1319 ; B. W. sous *broche*.

brōmus, -I m. : odeur fétide ; emprunt bas latin au gr. βρώμος, dont le dérivé est de forme latine : *brōmōsus* = βρωμώδης ; cf. aussi *exbrōmō* (ē-) « enlever la mauvaise odeur », Apic., Anthim. ; *imbrōmidō*, -ās (Philum.).

***brucārius**, -I m. : Mulom. Chir. 532, *spongiam mollem aut penicillum super alligato et uino bono ocularem au brucarium equestrem imposito ne alligatura cadat*. — Bücheler fait dériver le mot de βροχίος « chenille, sauterelle » (emprunté en bas latin), cf. M. L. 1332, et compare *κωνωπέτων* et *culicāre* « moustiquaire »?

brūma, -ae f. : proprement le jour le plus court de l'année, *dicta bruma quod breuissimus tunc dies est*, Varr., L. L. 6, 8, et P. F. 28, 22 ; solstice d'hiver, cf. Varr., *ibid.*, a *bruma ad brumam* ; a *bruma ad solstitium*. D'où « époque du solstice, de l'hiver » (poétique en ce sens). — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1335 ; B. W. *brume*, *embrun*.

Dérivés : *brūmālis* ; et dans les gloses *brūmōsus*, *brūmārius*, d'où *brūmāria* : leontopodium (Ps. Ap., Vég.) ; *brūmāria* : *rōsina* (de *rōs*) *pluuia* (Gl.).

Brūma est sans doute le féminin d'un ancien superlatif de *breuis*, **breuimus*, cf. pour le suffixe *īmus*, *summus*, etc.

brūma : emprunt tardif au gr. βρώμα dont dérivent l'adjectif attesté dans les gloses *imbrumati*, i.-e. *incidati*, et peut-être *brūmāticus* « fastidiosus cibi », *imbrūmārii*, même sens ; cf. Isid. 5, 35, 6 (qui confond le mot avec *brūma* « hiver »). V. Sofer, p. 35.

***brunchus** : — *wrot*, CGL V 347, 54 ; *wrot*, 403, 71, « groin ». Gr. βόρχος? Campid. *brunku* ; M. L. 1336.

***brunda** : *caput cerui* (Isid.). Mot étranger ; illyrien ou messapien, cf. βρέντιον dans Strabon VI 282. V. Sofer, p. 37.†

***brunus** : † *furuus* (Gl. Reichenau). Germanique ; semble avoir pénétré en latin vulgaire avant l'an 400 ; cf. Brūch, D. *Einfluss d. germ. Spr. auf das Vulgärlat.*, p. 87, et Sofer, p. 68. M. L. 1340 ; B. W. *brun*.

***bruscum**, -I n. : nœud de l'érable, érable moucheté. Attesté dans Plin. : les gloses ont aussi une forme *brustum* ; cf. *ruscus*, *ruscum* et *rustum*. Mot étranger, peut-être celtique? *Bruscus* est un nom propre celtique. M. L. 1342 ; B. W. sous *brosse*. Le frioul. *brusk* « furoncle » présente le même développement de sens que dans *furunculus*. Cf. *molluscum*.

bruscus : v. *ruscus*.

***brūtes** (i.-e. *brūtis* avec e pour i ; *brūta*, comme *neptia*), -is f. : bru ; cf. CGL V 314, 32, *nurus*, *bruta*. Mot germanique, qu'on trouve dans les gloses et dans les inscriptions tardives de Norique et de Mésie. M. L. 1345 ; B. W. sous *bru*.

brūtus, -a, -um : lourd, au sens physique, encore attesté dans Lucr. 6, 105, et que connaît Festus, *brutum antiqui grauem dicebant*, P. F. 28, 23. Mais surtout employé au sens moral « lourd d'esprit, stupide », joint souvent à *animal*, d'où *brūta*, -ōrum. *Brūtus* est fréquent comme prénom plébéien ; *Brūtulus* est osque.

brūtēscō et obbrūtēscō, -is, cf. P. F. 201, 29, *obbrutuit : obstupuit a bruto quod antiqui pro graui, interdum pro stupido dixerunt. Afranius* (426) : *non possum uerbum facere, obbrutui*. — Attesté depuis Naevius ; mais manque dans Plt., Tér., Catul., Cés., Vg., Ov., Mart., Tac., Suét. et dans les discours de Cicéron ; fréquent dans la langue de l'Église. — Formes savantes dans les langues romanes. M. L. 1348.

Mot populaire, d'origine sans doute osque, avec *b* issu de *g^w*. On peut dès lors rapprocher *grūts* « lourd » et le groupe de-*grauis*.

bu, bua, -ae : mots enfantins pour demander à boire, cf. P. F. 96, 30 ; Non. 81, 1 ; de là *uinibua* (Lucil.) = *οἰνωτικῆς*.

būbalus, -i (*būfalus* et *būfāli*, Ven. Fort. Carm. 7, 4. 21) m. : gazelle, buffle. M. L. 1351 ; irl. *buaball*, britt. *buaf*. Emprunt au gr. βουβάλος, βουβάλις.

būbile : v. *bōs*.

būbinō, -ās, -īre : *-re menstruo mulierum sanguine inquinare*, P. F. 29, 1 ; de là Gloss. Plac. 8, 8, *būbinārium n. : sanguis qui mulieribus menstruus (-is) codd.) uenit* ; composé *inbūbinō* dans Lucilius.

Si l'on admet que le *b* intérieur est, comme il arrive dans des mots ainsi attestés, une graphie de *u*, il est possible de tenir le mot pour emprunté à l'osco-ombrien et de rapprocher v. sl. *govino* « ordure », skr. *gūhah, gūham*, arm. *ku* (même sens).

***bubla?** : †— *flood* (= Flüt), CGL V 404, 35. Lire sans doute : *bubla, foad. Cf. būbula*.

***bu(h)leum** : — *est genus quoddam uini*, P. F. 29, 21. Lire peut-être, avec Turnèbe, *byblinum*, cf. gr. βιβλίον οἴνου.

būbō, -ōnis (dial. *būfō, būfus, -i*) m. (et f.), hibou, chat-huant. Varr., L. L. 5, 75, *pleraeq[ue] [aues]... ab suis uocibus... upupa... bubo*. — M. L. 1352.

Dérivé : *būbilō, -ās* (*bubulō* ; cf. *iubilō, utulō*), M. L. 1354. Cf. *gūfō* et *būfō*.

Onomatopée. On a de même gr. βόας, βόζα, pers. *būm*, et, sans mutation consonantique, arm. *bu*. — V. aussi *būās*.

būbō, -ōnis m. : tumeur, chancre. Emprunt au gr. βουβών ; de là *būbōnācium* (Chiron).

bubuleus, būbulus : v. *bōs*.

***bucar** : *genus est uasis*, P. F. 32, 20. Emprunt au gr. βουκρας? Cf., pour la finale *calpar*.

bucca, -ae f. : bouche ; synonyme familier de *os*. Employé au pluriel, désigne surtout les joues, les mâchoires, cf. Plt., Stī. 724, *suffla...* *buccas* ; c'est aussi le sens du diminutif *bucculae*, et les glosses l'expliquent correctement par *γνάθος, genae, maxillae*. 2° bouchée. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1357 ; B. W. s. u. ; irl. *boccaū*, britt. *boch, bogail*, gr. mod. *bovika*.

Dérivés : *buccula f.* : 1° bouchée ; joues (au pluriel) ; 2° mentionnière de casque et tout objet en forme de joue ; boucle, bosse de bouclier, tringle de catapulte ; tumeur (du cheval) ; (b. lat.) sorte de vase (= *bucculāre, -is*), M. L. 1364 ; *bucculentus* (Plt.),

buccōsus (Gloss.) : *joufflu* ; *buccella* (b. lat.) : 1° bouchée, miette ; 2° petit pain, M. L. 1359, 1360 (cf. 1358, **buccāta*) ; *buccellāgō* (Plin. Val.) ; *buccellārius (-ris)* : synonyme tardif de *satelles* « a *buccellis uel buccellato appellatus* » (Thes.). Cf. *buccellātum* : *biscuit, pain de munition*, M. L. 1361 ; (b) *buccellatīrii, -tūrii, -tōrii*, sans doute ancien mot de la comédie, conservé par les glosses, qui le traduisent par *parasitūli* ; *buccō, -ōnis m.* (et *buccus*) : grande bouchée, bavard, sot ; de là : *buccō, -ās* (Gloss.), bavarder, M. L. 1363. — **imbuccāre*, M. L. 4285.

Composés : *buccifer, dūribuccius, dēbuccellātus*, tous rares et tardifs ; *ātribuz, v. āter*.

Il se peut que *bucca* soit d'origine celtique et se soit substitué dans la langue populaire à *os* et à *gena* comme étant plus expressif ; cf. *beccus*, celtique lui aussi. *Buccus, Buccō, Buccidō* sont des noms celtiques ; cf. aussi *Bucciācus* (*uicus*) = Boissy, et *Buccelenus dux Francorum* ; *Buccioualdus*, évêque de Verdun, cf. Greg. Tur. 9, 23 : *Buccioualdus... ferebant enim hunc esse superbum, et ob hoc a nonnullis buccus ualidus uocibatur*.

Sans correspondant sûr hors du latin. †

būcerus, būcerius, -a, -um : aux cornes de bœuf. Transcription du gr. βουκέρας, βουκέρας, attesté depuis Lucrèce.

būcētum : v. *bōs*.

būcina, -ae f. : trompette ; Vég., Mil. 3, 5, *tuba quae directā est appellatur, bucina quae in semet aereo circulo flectitur*. — Ancien, usuel. Les langues romanes attestent *būcina* et *būcina* (ce dernier, sans doute, d'après les adjectifs en *-inus, uaccinus*), M. L. 1368 ; britt. *begin*, germ. v. h. a. *buchine*. — *būcinus m.* : joueur de trompette (forme vulgaire pour **bucen?*). — *būcinum* : 1° son de trompette, trompette ; 2° coquillage, pourpre. Dénominafif : *būcinō, -ās*, M. L. 1369 (et *dē, dī-būcinō*), *būcinātor*. Cf. aussi M. L. 1365, **bucellum, v. h. a. buhhila*.

Mot italice (gr. βουκίνη est d'origine latine). Sans doute composé de *bou-* et *-cana* (Cuny, Mél. F. de Sausure, p. 109 sqq.).

būcula : v. *bōs*.

būda, -ae f. : ulve, herbe des marais. Cf. Claud. Don. Le. 2, 135, *uluam... quam uolgo būdam appellant*. M. L. 1371. V. André, *Lex.*, s. u.

***būdaina?** : i.-c. *lingua bubula*, CGL III 553, 59 (618, 8, *budama*). Autre nom, sans doute, de la buglosse, plante.

***būfa, būfus?** : = βούφησις dans Diosc. 1, 50, *bibitis cant(h)aridis aut bufsi poto additum (melinum succurrit)*, où le texte grec porte, 1, 55, *πίεται δὲ πρὸς κωνάρδαξ, βουφήσις*.

būfō, -ōnis m. : *frana terrestris nimiae magnitudinis* (Serv., G. I 184) ; 2° *sores siluestriis, ἀρουραῖος μῦς* ; taupe? M. L. 1374. Irl. *buaf*.

Mot dialectal, comme le montre la préservation de *f* intervocalique. Ce mot a dû désigner deux animaux différents. Cf. *būbō* et le mot précédent. — Onomatopée.

***bugillō, -ōnis m.** : bouillon blanc (Marcellus). Mot gaulois d'après Bertoldi, *Coloniz.*, p. 96, n. 3.

bulbus, -I m. : oignon (de plante) ; emprunt ancien au gr. βολβός.

Dérivés : *bulbulus* m. ; *bulbōsus*, *bulbāceus*.

bulga, -ae f. : *bulgas Galli sacculus scorteos appellat*, P. F. 31, 25 ; puis « ventre, utérus ». Emprunt archaïque, et sans doute familier (Lucilius, Varron ; repris par Ter-tullien) ; bien représenté dans les langues romanes, fr. *bouge*, M. L. 1382 ; et 9649, **bulgile*. Cf. irl. *bolg* « valise », *bolgain* « j'enfle ». V. *foliis*.

bulgāgō : v. *uuluāgō*.

būllimus, -I m. : boulimie. Emprunt fait par la langue médicale au gr. βούλιμος, dont ont été formés, à basse époque, les dérivés latins : *būllimōsus*, *būllimō*, -ās et *Būllimō*, -ōnis.

bulła, -ae f. : bulle d'air qui se forme à la surface de l'eau ; puis tout objet en forme de bulle : boule, tête de clou, bouton ; en particulier, bulle d'or ou de cuir que les jeunes Romains portaient au cou et dont l'usage était d'origine étrusque, d'après Festus 430, 7 ; à basse époque, « sceau, bulle ». — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 1385 ; v. angl. *bulle*, irl. *boll*.

Dérivés : *būllātus* : orné de bulles, de clous, etc. ; *būllula* (tardif) ; *būllō*, -ās : bouillonner, M. L. 1386 ; *būllātio* ; les langues romanes attestent aussi **būllī-care*, M. L. 1388 ; B. W. *bouger*. Cf. peut-être aussi *būlluca*, **būllucea* « prunelle », M. L. 1390-1390 a.

A *bulła* se rattache encore *būllis*, -is : bouillonner, bouillir. — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 1389. *Būllis* est une formation en -is, comme la plupart des verbes qui désignent un bruit ou un cri : *glōciō*, *grundiō*, *uissis*, etc. C'est proprement « faire bouillir », bouillir ». De là : *ēbullis*, laisser s'échapper en bouillonnant ; *būllitio* ; *būllēsco*, -is, *ēbullēsco* et même b. lat. *būllitō* (Chir.) ; *subbūllire*, -liāre, M. L. 8351-8350 a.

Mot expressif qui rappelle des mots indiquant une protubérance ronde : gr. βάλβος, lit. *bālbē* « pomme de terre », *būmbūlas* « nœud dans le fil », skr. *būliḥ* « pudendum muliebres ».

būlmammus, -a, -um : hybride formé par Varron sur le gr. βούμαστος (Vg. G. 2, 102), -ōs. Cf. *būlimus*.

būra, -ae f. et **būris**, -is (acc. *būrim*) f. : — *dicitur pars aratri posterior decurcata*, Non. 80, 16. *Būris* est plus fréquent que *būra*, attesté seulement dans Varron. La coexistence du type en -ā- et du type en -i- est caractéristique de certains mots rustiques, cf. *rāma* et *rūmis caepe* et *caepe*, ou techniques, cf. *prōra* et *prōris*, suspects d'être empruntés ou d'origine dialectale. M. L. 1409. Irl. *bure*, britt. *bor*.

būrātum : *incensum*, CGL V 272, 43. V. *bustum*.

***burbālia** f. : — *intestina maiora*, CGL V 473, 4 ; cf. M. L. 1400.

burbarismus, -I m. : gargouillement. Très tardif ; de gr. βορβορῆς déformé d'après les autres noms de maladies en -ismus.

burdit : φηριτῆ (φηριτῆ, Bücheler), γαυριτῆ, CGL II 31, 39. V. le suivant.

burdus, -I ; **burdō**, -ōnis m. : bardot ; produit du

croisement d'un cheval et d'une ânesse. Les deux formes sont représentées dans les langues romanes, sauf en roumain ; M. L. 1403-1405. Cf. germ. : v. h. a. *burdiāhln*.

Dérivés : *burdunculus* m. : 1° petit mulet ; 2° langue de bœuf, plante (Marcell.) ; *burdōnarius*, *burdōnicus* : muletier ; *burdāio* : sorte d'impôt ou de prestation (tardif ; Greg. M., Epist., cf. Thes. s. u.) ; et peut-être **burdiō*, -is, formation plaisante d'après γαυριτῆ « faire le fier », parlant de chevaux ; **būrdicāre*, M. L. 1402.

S'y rattache peut-être *burdubasta*, qu'on trouve dans Petr. 45, 11, à propos d'un gladiateur décrépité : « mulet de bât » ; cf. *bastum*, et gr. φοροβασιδάρης ?

Le mot n'apparaît que sous l'Empire et doit être emprunté ; *Burdō*, *Burdōnus*, *Burdōniānus* semble appartenir à l'onomastique celtique ; d'autre part, la double flexion est aussi en faveur d'une origine celtique.

***burgus**, -I m. : b. lat., e. g. Vég., Mil. 4, 10, *castellum paruiolum quem burgum uocant* ; Oros., Hist. 7, 32, 12, *crebra per limitem habitacula constituta burgos uolgo uocant* (scil. *Burgundiones qui inde dicti putantur*). M. L. 1407 ; B. W. *bourg*. Irl. *borce*, britt. *borc'h*, *bourc'h*'is, etc.

Dérivé : *burgarius*.

Mot évidemment germanique ; la glose πύργος, *haec turris, burgus*, CGL II 426, 46 ; 570, 24, *burgus, turris* est un rapprochement de lettré. V. toutefois E. Pen-ninck, *L'origine hellénique de « burgus »*, Latomus IV, p. 5 sqq.

***būricus** (-ichus ; *burricus*), -I m. : bourrique, petit cheval ; synonyme de *mannus*. Mot bas latin et vulgaire, cf. Porph., Hor. C. 3, 27, 7, *manni equi dicuntur pusilli quos uolgo buric(h)os uocant*. On trouve aussi dans les gloses la graphie *brunicus*, d'après le germ. *brun* ? V. Sofer, p. 68. Les formes romanes remontent à **burricus*, v. M. L. 1413, et peut-être aussi à **burrus*. Sans doute emprunté, comme *caballus*, *canthērius*, *mannus*. Les *Būrī* (βούροι) sont une peuplade de Germanie, cf. Tac., Germ. 43 ; une *expeditio Burica* est mentionnée CIL III 5937 ; *Buricus* figure comme cognomen CIL X 8059, 36 ; XII 2525 ; VIII 11400 (et 123907) ; et le sens de *būricus* correspond bien à la description des chevaux germains que donne Tacite, Germ. 6. V. B. W. sous *bourrique*.

burra, -ae f. (b. lat.) : bourre, laine grossière. De là : chose grossière ou sans importance. M. L. 1411 ; 1414, **burrio* ; 1415, **burruia*. Peut-être féminin substantivé (*burra* sc. *lana*) de l'adjectif *burrus* ? Cf. toutefois *rebur-rus*. Il est difficile d'y rattacher **burragō* « bourrache », cf. M. L. 1412 ; B. W. s. u., et *bourgeon*.

burrus, -a, -um : roux. Emprunt populaire ancien au gr. κερκός ; v. P. F. s. u. *ballaena* ; et Cic., Or. 160, *Burrum semper Ennius dixit, numquam Pyrrhum*. Cf. aussi la glose du Pseudo-Placide : *Burrae Vatronias : fatuus ac stupidus, a fabula quadam Vatroni auctoris quam Burra inscripsit ; uel a meretrice burra* (Lindsay, Class. Quart. 23, 31). Comme adjectif, le mot n'est plus attesté que dans les gloses, mais il subsistait dans la langue rustique, cf. P. F. 28, 9, *burrum dicebant antiqui quod nunc dicimus rufum, unde rustici burram appellant buculam*

caballus, -i m. : cheval, spécialement cheval de travail, ou cheval hongre, cf. Mart. 1, 41, 20, *posses uincere Testium Caballum... non est Testius ille sed caballus*. Comporte souvent une nuance péjorative et appartient à la langue populaire, où il est, dès Varron, le substitut de *equus*. Cf. le vers de Perse, Prol. 1, *nec fonte labra prolui caballino*, où le scoliate note : *caballino autem dicit, non equino, quod satiras humiliora conueniant*, et l'emploi de *equus*, Ov., R. Am. 394, en face de *caballus*, Petr. 134, 2, dans une même locution proverbiale. — Attesté depuis Lucilius, mais surtout fréquent dans la langue de l'Empire. Panroman, M. L. 1440, et celt. : irl. *capall*, britt. *cafall*; également passé en sl. : v. sl. *kobyła* « jument », et germ. : all. dial. *kob* « bidet ».

A basse époque apparaît toute une série de dérivés : *caballa* (qui n'a pas supplanté entièrement *equa*) f.; *caballinus*, *caballaris* (-rius), *caballiō*, -ōnis (= *equuleus*), *caballicō*, -ōis, *caballista* m. (hybride), etc., qui se sont substitués aux dérivés de *equus* dans les langues romanes, cf. M. L. 1437-1439; B. W. *cheval, chevaucher*. — Origine discutée; *εκαβάλλιον* a *καβάλλης* *ἐργάτης* *ἵππος* et *καβάλλιον*, témoignage confirmé par une inscription grecque de Callatis (mer Noire) du III^e siècle ayant J.-C. où on lit *καβαλλίων*, cf. Tafarli, *Revue Arch.* 1925, I, 259. Ce mot, qui n'existe ni en grec byzantin ni en grec moderne, doit provenir d'une langue non indo-européenne, balkanique?, comme *manus*, ou plutôt lydienne. Cf. H. Grégoire, dans *Études Horatiennes*, Bruxelles, 1937, p. 89 sqq., et L. Robert, R. Phil. XIII (1939), p. 175 sqq. On a supposé également une origine gauloise (comme pour *carrus* et un certain nombre de mots relatifs à la carrosserie); v. entre autres J. Lóth, *Les noms du cheval chez les Celtes*, C. R. de l'Acad. des inscr., 17, 443. Toutefois, les noms gaulois et latins peuvent provenir d'une même source; il s'agirait d'un nom ethnique (cf. fr. *hongre*) qui se serait répandu dans toute l'Europe.

cabōnsēs, -ium : prêtres des Ferie Latinae sur le mont Albain. Dérivé de *Cab(i)um*.

***cabō**, -ōnis (*cabus*, *cabōnus*, -i) m. : cheval hongre? Mot de glossaire, dont la réalité a été contestée par Cocco, *Paideia* 4, 347.†

cacabō [*cacabō*], -ās, -āre : crier, en parlant de la perdrix (Nemes.). Emprunt au gr.; cf. Hés., *κακάβω* *πέπδιξ* et *κακωβάξω*. Cf. *cacillō*.†

cacabus, -i m. : pot, chaudron (attesté dès Varron). Emprunt au gr. *κακάβος* (qui semble lui-même emprunté au sémitique).

Dérivés : *cacabāceus*, -bātus, -bīnus, -bāris; *cacabulus* (tous tardifs). Désigne aussi une herbe glosée *στρῦγχος*; *caccabellus*, -i m. : Papyr. Marini 80, 2, 11

(a. 564), *caccabello rupto*; cf. v. fr. *chachevel* « crâne », (comme *testa*), ital. mér. *caccavella*.

Caccabus, *caccabellus* sont surtout représentés en italien et dans les langues hispaniques; cf. M. L. 1444-1445. Un double **cacculus* est supposé par l'emprunt v. h. a. *kakhala*, all. *Kachel*.

***cacculus** : mot de sens inconnu, appliqué à un jeune garçon, Pétr. 63, 3.

cachinnō, -ās, -āre s'esclaffer; éclater de rire.

Dérivés et composés : *cachinnus*, -ātio, -ābilis, -ōsus, *cachinnō*, -ōnis, etc.; *dēcachinnō* (Tert.).

Quelquefois, en poésie, employé pour *rides*, *risus*, à l'imitation du gr. *καχάξω*. Le sens de « bruit des vagues », Catull. 64, 273; Acc. Trag. 573, de *cachinnus* est secondaire et imité du gr. *καχάξω* (Théocr. 6, 12). Les anciens y avaient déjà vu une onomatopée, cf. Porphyry, A. P. 113 : *uerbum secundum ονομασποισίας fictum a sono risus*. — *cachinnus* (-num) semble un postverbal de *cachinus*.

Adaptation latine, avec -nn- expressif (cf. *tintinnus*, *hinnid*, etc.), d'un mot expressif indo-européen attesté par gr. *καχάξω*, *κακχάξω*, *καγγάξω*, arm. *zaxank* « rire bruyant » (-an- est un suffixe courant en arménien), russe *zozot* « rire bruyant », skr. *kakhati*, *kakkhati* « il rit », v. h. a. *kachazzen*, etc.; le ch semble une graphie hellénisante au lieu du c attendu. Les formes romanes, sic. *skakkaniari*, corse *kakkand*, se laissent difficilement ramener au type latin et, là aussi, il y a eu sans doute des adaptations particulières et mélange de la forme latine avec le gr. *καγγαλω*, cf. M. L. 1443.

caecillō, -ās, -āre : caqueter (Anth., Gloss.); se dit de la poule, comme *glōciō*, tandis que *cucurriō* se dit du coq. Onomatopée, cf. Hés., *κακώλειαν* *τὰς θρῆκας τὰς πρὸς τὸ τρέπειν φεγγρομένας* Ἄττικοι, et *cacabō*.

Pour la formation, cf. *caecillō*, *frigulāre*, *pūpillāre*; en germ. : holl. *kakelen*, etc.

caecō, -ās, -āul, -ātum, -āre : transitif et absolu « chier ». Mot du langage populaire et enfantin (cf. fr. « faire caca »). Ancien. Panroman. M. L. 1443, 2110.

Dérivés et composés : *caecāsus*; *caecātor*; *caecāturio*, -is; *concaecō*; *citococācia* (*citocacium*) : carline ou saponaire, plante purgative (Isid., Diosc., Ps. Apul.); déformé en *citococācia* sous l'influence de *coquō* « digérer »; *caeciātrix*.

Cf. irl. *caccaim* « cacō », id. *cacc*, gall. *cach* « merda », gr. *κακάω* « cacō », *κακόξω* « merda », arm. *k'akor* « fumer » (le k intérieur suppose k géminé), r. *kakūi* « cacāre » (le slave élimine la gémination), all. *kakken* (peut-être emprunté au latin). Mot de type populaire indo-européen, avec vocalisme a et gémination de la consonne intérieure (que toutefois le latin ne présente pas). Cf. gr. *κακάς*?

caecula, -ae m. : valet d'armée, ordonnance (joint à *militaris* par Plaute). Mot rare, sans doute de l'argot militaire, qu'on trouve dans Accius, Carm. fr. 2, *calones famulique metallique (-tel-?) caculaeque*, dans Plaute, Tri. 721, arguments de Ps. 1, 4 et 2, 13-14 (avec *ā*, cf. Lindsay, *Early lat. Verse*, p. 193, sans doute sous l'influence de *cālō*), et qu'il faut peut-être restituer dans Cic., Att. 5, 21, 4. On trouve aussi dans des inscriptions tardives *caecus* avec le même sens, CIL VI 1058, 7, 15; 1057, 4, 11 (anno p. C. 210).

Dérivés : *caecolor*, -āris (Gloss.); *caeculātus*, -ūs « seruitium »; peut-être aussi *caecurius*, CIL XI 1039.

Mot populaire d'origine obscure. L'étrusque a des noms propres latinisés *Cac(i)us*, *Cac(c)a*, *Caecilius*, etc. La finale en -a serait en faveur d'une origine étrusque, cf. *liza*, *scurra*, *uerna*, *Caecina*, *Mamurra*, etc.

caecūmen, -inis n. : cime (d'un arbre ou d'un mont), pointe; sommet (sens propre et figuré). Mot technique de la langue rustique (Caton, Colum., Pline), emprunté par la langue poétique, non dans Cic., mais se trouve dans Cés., B. G. 7, 73.

Dérivés : *caecūminō*, -ās : rendre pointu (peut-être création d'Ovide), d'où *dēcaecūminō*.

Cf. skr. *kakūd-* et *kakūbh-* « sommet », où le -d- et le -bh- doivent être des élargissements (et hébr. *qodgōd* « sommet »? cf. M. Cohen, BSL 85, p. 52). Mots populaires, à en juger par le vocalisme *a* et par le redoublement dans un substantif, et de forme singulière. Pour le suffixe, on peut supposer une influence de *acūmen*, *culmen*.

***cadā**, -ae : GGL V 14, 34 (Plac.), *cadula frusta ex adipe : cada enim aruina dicitur*. Non autrement attesté; peut-être imaginaire.

cadāuer, -ris n. : cadavre. Bien que le terme soit ancien et usuel, il semble pourtant évité (cf. Cic., Pis. 9, 19, 33, 82) comme trop brutal par certains auteurs, qui lui préfèrent *corpus* (= gr. *σῶμα*), cf. Hier., in Matth. 34, 28, p. 197, *corpus, id est σῶμα, quod significantius latine dicitur cadaver ab eo quod per mortem cadat*. En fait, il n'est représenté dans les langues romanes que par des formes de caractère savant, cf. M. L. 1450. En latin même, les adjectifs dérivés *cadāuerinus*, *cadāuerōsus* sont rares.

Rattaché justement par les anciens à *cadō*, cf. *πέρω* et *πρώα*. Mais la terminaison est obscure; v. *papauer*. De **cadā-wes*? Cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 340.

cadō, *cadis*, *cecid*, *cāsum*, *cadere* (les langues romanes attestent aussi **cadēre*, fr. *choir*, peut-être sous l'influence de *iaccō*, -ere) : tomber (= gr. *πίρω* qu'il a servi à traduire), sens physique et moral; d'où « être abattu, succomber », cf. Cic., Ph. 3, 14, 35, *ut cum dignitate potius cadamus quam cum ignominia seruiamus*; défaillir. Opposé à *stō*, *surgō*, *orior*. A tous les sens de fr. « tomber » : « le vent tombe, la pièce tombe ». S'emploie avec un complément au datif, ou avec *in* et l'accusatif « tomber sur » (d'où « s'appliquer à », Cic., Tu. 5, 40, *Laconis illud dictum in hos cadere*), ou « arriver à, échoir »; avec *sub* : *c. sub sensum*. — Absolument « tomber », c'est-à-dire arriver inopinément, cf. Tér., Ad. 740, *si illud quod maxime opus est iactu non cadit, illud quod cecidit forte id arte ut corrigas*; et aussi « aboutir, se ter-

miner », sens sans doute calqué sur le gr. *πίρω*, comme *cāsus* traduit *πτῶσις*, cf. Cic., Or. 57; 194, *uerba melius in syllabas longiores cadunt*; et *similiter cadentia* traduisant *ἁμοῖπρωτα*. — Usité de tout temps. Panroman, M. L. 1451, et 1452, *cadūius*, 1454, *cadūcus*, mais supplanté par *tomber*, v. B. W. s. u.

Dérivés et composés : *cadūcus* : qui tombe et « enclin à tomber, caduc, épileptique ». En droit « tombé en déshérence », d'où *cadūcārius* « relatif aux biens caducos, ou à l'épilepsie »; *cadūcia* (Gloss.), *cadūciter* (Varr.). Ancien, usuel. Pour la formation, cf. *mandō*, *mandūcus* et *fidūcia*; *cadūsus* (époque impériale) : qui tombe de soi-même; épileptique. Le simple est peu usité, mais *recidūsus* est un peu plus fréquent; v. plus loin. Sur la formation, v. entre autres Meillet, *Ét. sur l'étym. et le vocab. du v. sl.*, p. 365; *cāsus* (*cāsus*, Quint. 1, 7, 20), -ūs de **kad-tu-s* (m.) : « chute, fait de tomber (et, par euphémisme, de mourir) », et sens concret « ce qui tombe, accident, chance, occasion » (souvent avec un sens défavorable). En grammairien traduit *πτῶσις* « cas », cf. P. F. 51, 5, *casus dicitur non modo ea quae fortuita hominibus accidunt, sed etiam uocabulorum formas, quia in aliam aequalem adiam cadunt effigiem*. Irl. *cds*. De là, *cāsuālis* = *πτῶσις* « casuel, fortuit » et « relatif aux cas ». Il n'y a pas de substantif **cāsio*, mais *ocāsio* est fréquent. Tardifs : *cadāx* (cf. *catāx*), *cadēsco*. Pour *-cidium*, *-ciduus*, v. plus bas.

accidō, -is : proprement « tomber vers » et « arriver par hasard »; se dit souvent, mais non nécessairement, d'un événement fâcheux. Ce sens s'est développé du fait qu'une chose qui arrive inopinément est rarement agréable, e. g. Plt., Mo. 197, *insperata accidunt magis saepe quam quae speres*. Les grammairiens codifient la différence, e. g. Caper, GLK VII 98, 8, *accidere aliquid aduersi dicitur, contingere aliquid pulchri*; Agroec., ibid. 118, 22, *contingunt bona, accidunt mala, eueniunt utraque*. Mais *accidō* peut se dire d'événements heureux (Tér., An. 398) ou indifférents (ad Herenn. 3, 15). Dans la langue philosophique, *accidere* traduit *συμπίπτειν*, *συμβαλεῖν* et signifie « s'ajouter à », e. g. Cic., N. D. 2, 82, *omnium... naturam esse corpora et inane, quaeque his accidunt*. D'où *accidēns* = *συμβεβηκός* opposé à *substantia* = *οὐσία* (cf. Quint. 3, 6, 36) ou à *proprium*, e. g. Charis., GLK I 373, 20, *antonomasia est dicitio per accidens proprium significans*. Par extension il arrive à traduire *ἐπίθετον* (Quint. 8, 3, 70) ou *σύνπτωμα*, Cael. Aur., Acut. 2, 6, 30. De là, en bas latin, *accidentia*, *accidentālis*. Les langues romanes attestent aussi **accadere*, M. L. 61. Celt. : irl. *acid*, *accidū*; gall. *achwyddo*.

Autres composés : *concidō* (*concadere*) : tomber tout d'un coup (noter la valeur perfective [déterminée] donnée par le préfixe); *dēcidō*, *ex-* (**dē-*, *excadere*, M. L. 2494, 2944 (Britt. *digwyddo*, fr. *échoir*), *excidūm* 2968?; sur les confusions qui se sont produites entre les composés de *cadō*, *caedō*, *scindō*, v. *caedō*, et *scindō*), *in-*, *inter-* *cidō* « tomber entre » et « périr, disparaître » (cf. *interēō*; v. *inter*); *occidō*, -is, -idi, *occāsum* : tomber, succomber (cf. *ocumbere*, etc., et *occidere* « tuer ») qui s'est employé pour désigner le coucher des astres et spécialement du soleil, d'où *occidēns* m. (scil. *sōl occidēns*) « occident » (opposé à *oriēns*), *occāsus*, -is m. (opposé à *ortus*), et à l'époque ancienne *occāsus*, -a, -um : tombé, couché;

occāsio : occasion, et, tardif, « cause, motif », M. L. 6029 (et celt. : v. irl. *accuiss*, britt. *achawss*), que les bons écrivains distinguent de *occāsus*, qui, en dehors du sens de « coucher du soleil, occider », n'a que le sens de « chute, ruine, mort », et ne se confond avec *occāsio* qu'à basse époque; *prae-, prō-, re-cidō* (et *recidō* de **red-cidō*?) ; toutefois, *recidō* peut avoir été refait sur *recidō* par les poètes dactyliques pour éviter des suites de trois brèves telles que *reclidimus*, etc.), d'où *recidiuus* ; comme *caduus*, ce mot appartenait d'abord à la langue de l'agriculture, où il se disait des semences qui, en tombant, produisaient une seconde, une troisième moisson, e. g. Pompon. Mela 3, 6, 2, *adeo agri fertiles ut cum semel sata frumenta sint, subinde recidiuus seminibus segetem novantibus, septem minimum, interdum plures etiam messes ferant.* — *Recidiuus* a pris de là le sens de « qui renaît » et est devenu synonyme de *reditiuus*, ainsi dans Vg., Ae. 4, 344, *recidiua...* Pergama, ct 10, 58 ; puis « qui revient, qui récidive » : *r. febris*, Cels. 3, 4. Cf. M. L. 7115, *recidere* et **recadere* ; 7116, *recidiuare* (*reca*) « faire une rechute » (dans une maladie), puis « se renouveler, reprendre » ; 7117, *recidium* « regain » ; *succidō*, *super-cidō*.

Il y a aussi un certain nombre d'adjectifs composés en *-ciduus* : *ac-cidiuus* (rare et tardif) ; *dēciduus* « qui tombe » ; *occidiuus* « qui tombe, qui se couche » ; *succidiuus* « qui s'affaisse », et des noms neutres en *-cidium* : *geli-, stillicidium*, M. L. 8259 ; *stiracidium*, M. L. 8266, v. *stiria, stilla*. V. aussi *cadauer, cassō, cassābundus*. Pour *excidium*, v. *scindō*.

Pas plus que le celtique, le latin n'a conservé au sens de « tomber » la racine **petw-* (cf. gr. *πτεω*) et **ped-* (v. l'art. *pesum*) : Il a recourus à une racine **kād-* qui n'a pas de correspondant clair. Hom. *κατάδοντο* « ils ont cédé » et *κακῆθη* *ὄπισθεν*, Hes., sont loin pour le sens. Skr. *cad-* « tomber » est rare et semble populaire ; n'est pas dans la *Ṛgveda* ; figure une fois dans l'*Atharvaveda*, *caṣyanti* « tomberont » (en parlant des dents) ; le vocalisme ne concorde pas avec celui des formes grecques. Il est tentant d'établir un rapport entre *cadō* et *caedō*, *cēdō* (cf. *laedō, lassus*?) ; mais on ne peut rien préciser. V. aussi *casus*.

cādūceus, -I m. et **cādūceum** n. : caducée, baguette de héraut. Emprunt ancien, direct ou indirect, au gr. dorien *κάρυατος* avec une déformation peut claire (influence de *caducius*?) ; ou intermédiaire étrusque(?). La déformation a été favorisée par le fait qu'en latin ancien, *d* intervocalique n'était pas loin de *r* ; cf. la dissimilation de *meridiūs* et, d'autre part, le type v. latin *aruorsum* en face de *aduersus*.

Dérivés : *cādūceator* -es, *legati pacem petentes*, P. F. 41, 11 (déjà dans Caton) ; *cādūceatus* (Gloss.) ; *cādūcifer*, créé par Ovide pour traduire *κρηκισοφόρος*. Le genre diffère suivant qu'on sous-entend à l'adjectif *sceptrum, bâcilum* ou *scipidō, bâcilus*.

cadureum, -I n. : matelas ; lit. Mot de l'époque impériale (Juvenal), neutre de l'adjectif *cadurcus* « de Cahors » ; cf. *Cadurci, -orum*. L'objet a pris le nom de l'endroit dont il était originaire ; cf. Plin. 19, 13. La glose *cadurdum, membrum uirile ; nam proprie cadurda dicuntur summitates naturae femineae sicut uirorum praepurium*, CGL V 493, 31, doit se rapporter à *cadurcum* mal

compris, cf. la n. de Friedlaender dans son éd. de Juvénal 6, 537 et praef. p. 111, et Thes. Gloss. ad loc.

cadus, -I m. et **cadum** n. : vase à vin de la contenance de trois urnes ou de dix modii. Emprunt (ancien, mais déjà dans Plaute) au gr. *κάδος*, lui-même d'origine étrangère (cf. héb. *kad*) ; le mot latin est *siuula*. M. L. 1456.

caecilia : v. le suivant.

caecus, -a, -um : 1° aveugle, qui ne voit pas ; 2° sens objectif « invisible, où l'on ne voit pas », *nox caeca, cubiculum... caecum* ; d'où « secret » et « bouché, sans issue » : *caecum (intestinum)* = τῷ ἐντέρω τρυφλῶν π., Arist., P. A. 3, 14. S'emploie, par image en poésie, de sensations autres que les sensations visuelles : Vg., Ae. 10, 98, *caeca uoluitant murmura*, peut-être à l'imitation du gr. *τρύλλος*. — Attesté de tout temps. M. L. 1461 ; B. W. sous *aveugle*.

Dérivés et composés : *caeciās, caeciūdō* ; *caecō*, -ās, M. L. 1457, et *ex-caecō* (d'après *ἐκκαυδῶδ*?), classique, usuel ; *occacō*, *id* ; *caeciūtis*, -is : devenir-aveugle, voir trouble (rare et non classique, formé comme *balbutis*, cf. gr. *τυφλόω*) ; *caeciūtis*, -ās (mot comique de Plaute formé comme *occulō*) ; *caecigenus* ; *caecilinguis* (Gloss.). Noms propres : *Caecilius, -liānus* : *ἄνα λατιῶνα* (Plin., N. H. 19, 127) et par abréviation *caecilia* (Col.) ; *caecilia* (et *caecula* lib. Gloss., *caeciola* var.) : sorte de serpent (sans doute l'*Orvet*, dont le nom provient d'un diminutif de *orbis*, cf. all. *Blindschleiche*, angl. *blind-worm*), *dicta eo quod parua sit et non habeat oculos*, Isid., Or. 12, 4, 33 ; cf. gr. *τυφλῶν* (τῶ-), Arist. et *τυφλωδών*, Xénocr. Demeuré dans les dialectes italiens, M. L. 1459. Cf. encore **caeculus*, 1460 ; CGL II 434, 571.

Adjectif à vocalisme radical a et à suffixe *-ko*, cf. *casus, luscus*, etc., désignant une infirmité. Cf., mais seulement dans les langues les plus proches : irl. *caech*, gall. *coeg* et got. *haihs*, mais au sens de « borgne ». Le nom propre *Caecina* est étrusque (étr. *Caicna*) : *Tuscus Caecina* (Tac.). Cf. peut-être aussi gr. *καυδάς* « vent du nord-est » ; v. *aquilō*.

caedō, -is, **caedi**, **caesum**, **caedere** : 1° terme rural « tailler (les arbres) » ; « abattre en coupant » (cf. GIL I^a 366, *hanc loucom ne quis uiolatod... neque cedito*, et Lex XII Tab. ap. Plin. 17, 7), puis « entailler » ; 2° tailler en pièces (terme militaire ; se dit d'une armée) ; frapper avec un instrument tranchant (en parlant, par exemple, des victimes) et par suite « frapper à mort, tuer » (sens surtout attesté dans le composé d'aspect déterminé *occidere*). Correspond au gr. *τέμνω* et *κόπτω* ; de là, dans la langue grammaticale, *caedere sermonēs* traduit *κόπτειν τὰ ῥήματα* ; *caesum* = *κόμμα* ; *caesura* = *τομή* ; *drātiō concisa* = *σύνθεσις κατασκευμένη* ; *conciuum dicendi genus* = *συγκοπὴ φράσεως*. — Attesté de tout temps.

Dérivés et composés : *caedēs*, -is f. : 1° abatis, taille des arbres (cf. Gell. 19, 12, 7) ; 2° massacre, carnage, meurtre ; *caediuus* (ancien) : qui peut être coupé, taillé, adjectif de la langue rustique (Gaton, Varr., Plin.) ; *incaediuus*, composé primitif formé par Ovide (cf. *ἄνομο*) ; *caementum* (*caementa* f. ap. Plin.) de **kaid-mātom* : moellon, pierre de taille, M. L. 1467 ; d'où *cas-*

mentārius, -i; *caementicius*; *caementātus*; *caesa*: féminin de *caesus* substantivé à basse époque dans le langage militaire « coup d'une arme tranchante, coup de taille »; *caesālis*: propre à être taillé (Grom.); *caesicius*: taillé (se dit d'une étoffe), cf. *empicius* et *emptus*; *caesim*: en coupant, en taillant; *caesiō*: taille (des arbres) (un exemple de Colum.); 2° action de frapper (Tert.). *Caesiō*, *caesor* sont très rares et de date tardive; par contre, les composés en *-cisiō* sont fréquents: *incisiō*, etc. Il n'y a pas de substantif **caesūs*, mais *caesūra* est attesté à l'époque impériale à partir de Pline. *Caesō*, -ōnis m.: cognomen fréquent et ancien, ainsi que le montre l'abréviation par un X., expliqué comme *caesar*, a *caeso matris utero*, Plin. 7, 47 (v. Schulze, *Lat. Eigennamen*, p. 136). D'où *Caesōnius*, *Caesōnīanus*; *caesor*: tailleur (d'arbres, de pierres); *caesūra*: 1° taille (Pline); 2° césure (= τμήμα); 3° partie du discours (= ὀξύμα); *caelum* de **kaid-lom* n.: ciseau (forme vulgaire et tardive *caeliō*, -ōnis m.). D'où *caelō*, -ās (*caillaut*, CIL XIV 4098, III^e siècle av. J.-C.): ciseler, τρυπέω; *caeliōtor*, *caelāmen*, *caeliōtura*. N'a pas survécu en roman, sans doute à cause de l'homonymie de *caelum*. Cf. *caelāta* « salade, sorte de casque », M. L. 1464.

Pour *caesar*, v. ce mot.

Le sens de « taille des arbres » s'est bien conservé dans les langues romanes, cf. M. L. *caedēs*, 1462; **caedita*, 1463; **caesa*, *cisa* « haie taillée », 1471; **caesdre* « tailler les arbres », 1473; et les noms d'instruments *caesālia* (ci-), 1472; *caesellum* (ci-), 1474; fr. ciseau, cisailles, v. B. W. S. u.; cf. britt. *cis* et *cisell*; *caesōrium* (cis-), 1475. Mais *caedō* lui-même n'a pas survécu; v. *tala*.

Caedō a fourni de nombreux composés en *-cidō*: *abs-cidō*, -is (souvent confondu dans les manuscrits avec *abs-cindō*, e. g. Vg., G. 2, 23, où les manuscrits ont *abs-cindens*, tandis que les gloses citent le vers avec *abs-cidens*): détacher en coupant, ou en taillant, couper, châtrer (cf. le sens spécial de notre verbe « couper »); puis « détacher, enlever »; *abs-cidiō*? glosé ἀποτομή; *abs-cisiō* t. de rhétorique, cf. ad Herenn. 4, 53, 68 = *interrup-tiō*; *praecisiō* ἀποσύντησις; ou de grammaire = ἀποκοπή; *circum-cidō* (ancien juxtaposé, cf. *circum caedas*, Lucr. 3, 411): couper tout autour, περιτόπω, et dans la langue de l'Église « circonciure », d'où *circumciō* = περιτομή, *circumcaesura* (Lucr. = περιτομή), etc.; *con-cidō*: couper en morceaux; *con-cisiō* = σύνκοπή; *con-cisus* = σύνκοτος; *dē-cidō*: trancher, d'où au sens moral « décider » (souvent, dans la langue du droit, « trancher un différend », cf. *secūre litēs, dirimere*), d'où *dē-cisiō* (Cic.); *excidō*: enlever en taillant, raser, et *excisiō* (pour *excidium*, v. *scindō* et *cadō*); souvent impossible à discerner au parfait et au participe passé de *excindō*, cf. Thes. s. u.); *incidō*: inciser, et *incisiō*; **incisāre*, **incisāmen*, *incisulāre*; M. L. 4354-4355. Cf. aussi *incilia*; *occidō* d'aspect « déterminé » spécialisés dans le sens de « tuer » (terme de la langue parlée, demeuré dans les langues romanes, cf. M. L. 6030, *occidare* et **aucidāre*), d'où *occidiō* et *occisiō*: meurtre, massacre (l'opposition de *caedō*: *occidō* à un parallèle exact en slave: *bīti* « battre » en face de *u-bīti* « abattre, tuer »); *occisiōnāre*, fréquentatif employé par C. Gracchus, cf. Fest. 218, 32; *praecidiō*: couper par devant, retrancher (cf. *pra-*

fringō), d'où *praecisus*, terme de rhétorique « dont on a retranché le superflu, précis, exact », *praecisiō*, *praecisūra*; *recidō*: retrancher, *recisiō*, M. L. 7122 et **recisa 5121*; *succidō*: couper par dessous; *succidiō*, -ae f.: dépéçement; quartier de porc dépéçé (ancien: Caton, Varron); *succisiō*, *succisior* sont, au contraire, récents; *trāncidō* (Plt.). Cf. aussi les adjectifs archaïques: *circumcidāneus* (Cat., Col.); *praecidānea agna uocabatur quae ante alias caedebatur*, P. F. 250, 11; *succidānea hostia dicebatur quae secundo loco caedebatur*, P. F. 393, 1; *anaeus*: — *a dicta sunt ab antiquis uasa quae caelata appellamus, quod circumcaedendo talia fiunt*, P. F. 18, 19 (cf. *ancile*); *inter-cisi*: *dies sunt per quos mane et uesperis inter nefas, medio tempore inter hostiam caesam et esta porrecta fas*; *a quo quod fas tum intercedit, aut eo[s] interseium nefas, interseio[m]*, Varr., L. L. 6, 4, 31.

Composés en *-cida* (-*cidas*), *-cidium*: *homicida*, -*cidium*, M. L. 4168, 4169; *paricida* (-*cidas*, lex Numae dans P. F. 247, 24), *paricida*, *-cidium*, etc.†

Sans correspondant hors du latin, comme le fait prévoir la diphtongue *-ai-* de l'élément radical. L'archaïsme de la conjugaison et du subst. *caedēs* (cf. *sēdēs*) montre, cependant, que le mot est, sinon de date indo-européenne, du moins entré de bonne heure dans la langue. La racine i-e. de v. irl. *benim* « je frappe » a été éliminée en latin (v. *perfinēs*).

Sans doute forme de type populaire (v. *laedō*); on a d'autres formes dont le type également populaire est caractérisé par *kh*: skr. *khidāi* « il déchire », *kheddā* « marteau », gr. σκίζω « je fends »; v. *scindō*. — Cf. peut-être *cadō*, dont *caedō* semble être un causatif.

caelebs, -ibis c.: célibataire (se dit des hommes, des animaux, des plantes et, par métonymie, des choses). Attesté depuis Plaute; s'oppose à *uidua*.

Dérivés: *caelibātris* (-*bālis*): -i *hasta caput nubentis comebatur*, P. F. 55, 3; *caelibātus*, -ūs m.: célibat; mot d'époque impériale, formé d'après les substantifs verbaux en *-ātus* et rapproché de *caelum* à basse époque par étymologie populaire, cf. Iul. Val. 3, 42, 24; et Thes. Gloss., s. u.; *caelibātus*, -a, -um (Gloss.).

Le rapprochement avec skr. *kēvalāh* « particulier à, seul, entier » et avec v. sl. *cęglŭ* « seul » est en l'air. Il n'explique pas le détail du mot. Lett. *kalls* « nu, sans armes », que cite M. Endzelin, n'aurait en commun que l'élément radical; le sens est éloigné. *Caelebs* n'a pas l'aspect d'un mot indo-européen (cf. *plebs*); mot de type populaire, en tout cas, à diphtongue en *a*.

caelia, -ae f.: sorte de boisson fermentée, en usage chez les Espagnols. Cf. Oros., Hist. 5, 7, 13, [*Numantini*]... *usi... suco tritici per artem confecto quem sucum a calefaciendo caelium uocant...* Mot étranger, qui n'a pas pénétré dans le vocabulaire latin.

caelum, -i n.: ciseau, v. *caedō*.

caelum (graphies diverses *coelum*, d'après κοῦλον, et *celum*, d'après *cēlō*), -i n. (et masculin lorsqu'il est divinisé et personifié). Le ciel est mâle, la terre est femelle, cf. Serv. auct. Ae. 5, 801. Ennius emploie les deux genres: *caelus profundus*, A. 546; *uertitur... caelum*, A. 211. Le pluriel est très rare jusqu'à l'époque chrétienne (où il se répand pour traduire οὐρανοί, qui lui-même traduit l'hébreu), cf. Caes., Anal. ap. Gell. 19, 8,

3, *caelum numquam multitudinis numero appellandum est*. Là où il est attesté, il est masculin : *caeli*, cf. Lucr. 2, 1097, *quis pariter caelos omnis convertere*. Le pluriel convient, en effet, au genre animé ; cf. les emplois de *ignēs, aquae*. On ne peut invoquer contre cet usage la phrase de Cic., Epist. 9, 26, 4, *unum caelum esset an innumerabilia*, où le masculin était impossible) : 1° ciel, correspond à gr. οὐρανός ; quelques fois synonyme de *aēr, aethēr* ; 2° ciel, plafond d'un édifice ; voûte. Forme artificiellement syncopée dans Ennius *cael*, cf. Hes., καὶ οὐρανός Ὠρωάτω. Désigne le « ciel », par opposition à la terre, cf. *caelestis* en face de *terrestris* (*caelestis* devant son *-es-* à *terrestris* et sa finale à *agrestis*), Varr., L. L. 5, 16, *loca naturae secundum antiquam divisionem prima duo, terra et caelum* ; de même que *Iuppiter* s'oppose à *Tellūs*, Varr., R. R. 1, 4, 5 : *deos qui omnis fructus agriculturæ caelo et terra continent, Iovem et Tellurem*. — Attesté de tout temps. Panroman ; M. L. 1466. Irl. *cel*.

L'adjectif dérivé de *caelum* est *caelestis*, qui est aussi substantivé et correspond à gr. οὐρανός. M. L. 1465.

La poésie emploie aussi *caeles*, -*itis* adjectif et substantif, fréquent surtout au pluriel, *caeliēs* = οὐρανίωτες. Pour la formation, cf. *āles*, -*itis* de *āla*. Autres dérivés : *caeliūs* = οὐρανός ; *caelicus* (rare et tardif formé sous l'influence des adjectifs grecs en -*ός*, cf. *aulicus*) ; *caelinus* « bleu » (Gl. méd.), d'après *marinus*. Composés : *caelicola*, -*fer*, -*fluus*, -*gena*, -*loquax*, -*potiēs*, -*pez*, tous poétiques et sans doute faits sur le type grec οὐρανίωχος (Esch.), etc. Cf. aussi *caerulus*.

Ce nom, neutre, a la forme d'un nom d'instrument, de sorte qu'on a pensé à le rattacher à *caedō*, le ciel étant considéré comme découpé en régions qu'observe la science augurale ou que parcourent les astres, cf. *templum*, auquel, du reste, *caelum* est souvent joint ; e. g. Lucr. 1, 4014, *caeli lucida templa*. Varron le rapproche, de *caelāre*, L. L. 5, 18, *caelum dictum scribit Aelius quod est caelatum*... ; Men. 420, *appellatur a caelatura caelum*. Le rapprochement de *caelum* et *causus*, e. g. Lucr. 4, 171, *magnas... caeli cauernas*, Enn., Sc. 112, *causa caeli*, n'enseigne rien en faveur de la parenté des deux mots. Bref, on n'a que des hypothèses incertaines. — Aucun nom pareil du « ciel » n'est connu ; sur un mot qu'avait l'indo-européen et que le latin a conservé avec des valeurs différentes et des formes renouvelées, v. *diēs* et *Iuppiter*.

caementum, -I n. : v. *caedō* ; B. W. sous *ciment*.

caenum, -I n. (pas de pluriel) : limon, boue ; d'où parfois « fumier, fange » (sens physique et moral). — Ancien, usuel. M. L. 1468.

Dérivés : *caenōsus*, *caenulentus* ; *caenōsitās*, tous plus ou moins tardifs.

La graphie par *ae* est celle des bons manuscrits, et c'est *caenum* qu'attestent le groupe allitérant proverbial *caelum et caenum*, cf. Thes. III 98, 72 sqq., le jeu de mots sur *caenum* et *cēna*, Cic., Verr. 6, 173, cf. l'esp. *cieno*. Le rapport avec *cutire* est donc invraisemblable. Et l'on ne voit pas non plus comment pourrait être rapproché *in-*, *con-* *quānāre*. Sans rapport, semble-t-il, avec *obscēnus* (*-scas*). En tout cas, mot de type populaire, par sa diphtongue (cf. *faedō*).

caepa, **caepe** : v. *cēpa*.

caerefolium, -I n. : cerfeuil = χαίρεφυλλον. Cf. tou-
tefois Plin. 19, 170, *caerfolium quod paederota* (sorte
d'acanthé) *Graeci uocant*. On trouve dans les gloses les
formes *cerfolium*, *cerfolius* (cf. v. h. a. *kervola*). M. L.
1469.

Mot grec avec seconde partie adaptée. Attesté depuis
Columelle.

caerimōnia, -ae f. (souvent au pluriel *caerimōniae* ;
autre graphie *caere-* ; à basse époque, *caerimōnium* n.) :
culte, pratique religieuse, caractère saint ou sacré, sain-
teté ; au pluriel : observances rituelles (cf. Gell. 10, 15,
et P. F. 62, 19 : *denariae caerimoniae dicebantur et tri-
cenariae quibus sacra adituris decem continuis diebus, uel
triginta certis quibusdam rebus carendum erat*) ; cérémon-
ies du culte. — Dérivés, tous rares et de basse époque :
caerimōniālis, -*niosus*, -*nior*, -*aris*. Vieux mot, bien que
non attesté avant Cic. ; cf. Thes. III 100, 78 sqq. Rap-
pelle pour la forme *castimōnia*, *sanctimōnia*. Étymolo-
gie inconnue. Les anciens le font dériver du nom de la
ville étrusque *Caere* ; cf. P. F. 38, 19, *caerimōnium
causam alii ab oppido Caere dictam existimant* ; Val.
Max. 1, 1, 10, *sacra caerimoniae uocari quia Caeretani
ea... coluerunt*. Peut-être dérivé d'un **caerimō* étrusque
(cf. *lucumr*) ; v. Ernout, Philologica, I p. 43 ; de **cerinu*
« sacrum ? », d'après M. Runes, Latomus, 1938, 10. V.
en dernier lieu K. H. Roloff, *caerimonia*, Gl. 32, p. 101-
138 ; Wagenvoort, Reall. f. Ant. u. Christ., s. u.

caerulus, -a, -um ; **caeruleus**, -a, -um (forme préfé-
rée et sans doute créée par les poètes dactyliques pour
éviter le crétèque) : -*m* est *uiride cum nigro*, ut est *mare*,
Serv., Ae. 7, 198. Traduit le gr. κυανέος, *déprivo*, et,
avec une idée accessoire de « sombre, obscur », κἄμα-
ρος. Épithète de la langue poétique. Se dit du ciel, e. g.
Enn., A. 49, *caeli caerula templa* ; d'où, au pl. n., *cae-
rula* « les cieus » ou « la mer », ainsi désignés par leur
couleur. Le n. sg. *caerulum* désigne la couleur d'azur.
Quelquefois employé de la couleur des yeux (Hor.,
Epod. 16, 7 ; Tac., Germ. 4), comme équivalent poé-
tique de *caesius*. — Ancien, usuel, non roman. Dérivés
rares et tardifs : *caerulāns*, -*lōsus*, -*leātus*.

Issu sans doute de **caelo-lo-s* avec dissimilation nor-
male du premier l ; cf. *Parilia* de *Palēs*. Pour la forma-
tion, cf. *nūbilus*, *aquilus*.

caesar, -aris m. : surnom d'origine contestée, rattaché par les Latins soit à *caesus*, « a caeso matris utero », Plin. 7, 4, 7, et Non. 566, 25 ; soit à *caesariēs*, ainsi P. F. 50, 7 : *caesar quod est cognomen Iuliorum a caesariē dictus est, quia scūciet cum caesariē natus est*. Si le nom se rapporte à *caesus*, il présente un élargissement en -*ar* identique à celui de osq. péli. *casnar*, cf. *cānus*, ou de *loucar* = *lūcus* à Lucérie ; et ce serait une forme dialectale en face du latin *caesō*, -*ōnis*. Mais ce sont là sans doute des étymologies populaires, et *caesar* doit être étrusque comme *aisar* « deus » ; cf. les noms latino-étrusques *Caesius*, *Caesōnius*, *Caesennius*, etc. (v. Thes. s. u.). Le rapprochement proposé par certains avec *caesius* ne vaut pas mieux. Le nom propre devenu synonyme de « empereur » est passé en germ. : got. *kaisar* et de là en v. slave *česar* « tzar ».

caesariēs, -iei f. : chevelure (longue et abondante). Terme surtout poétique. Attesté depuis Plaute. Rap-

proché de *caedō* par l'étymologie populaire : a *caedendo dicta caesaries, ergo tantum uirorum est*, dit Servius, Ae. 1, 590, ce qui est faux (cf. Vg., G. 4, 337). Dérivé : *caesariatus*.

On en peut rapprocher skr. *képaḥ* « cheveux » et *kesarāḥ*, *késaram* « cheveux, crinière », qui supposent, d'une part, que les mots sanskrits sont des sanskritisations de formes *prākrites* où les sifflantes étaient confondues et, d'autre part, que le mot latin est passé par quelque parler italique où il n'y avait pas de rhotacisme (à moins d'admettre que l's a été maintenu par dissimilation), ni d'apophonie. En tout cas, il s'agit d'un terme populaire. V. *caesar*.

caesius, -a, -um : gris vert ; adjectif qui s'applique à la couleur des yeux et correspond au gr. γλαυκός, γλαυκώπις ; cf. Gell. 2, 26, 19. Rare et technique. Sert aussi de *cognōmen*. M. L. 1474 a.

Dérivés : *Caesulla*, cognomen cité par Festus 340, 31, comme pendant à *Rāuilla* (-lla?) ; toutefois, il s'agit peut-être d'une étymologie populaire (cf. *Caesō*) ; *caesiūs* (Böckl).

L'étroite spécialisation de sens de l'adjectif rend peu vraisemblable le rapprochement avec *caeruleus*. Diph-tongue en *a*, comme dans *caecus* ; l's intervocalique semble indiquer une origine non latine (sud-italique?).

caespes, -itis m. : — *est terra in modum lateris caesa cum herba, siue frutex recisus et truncus*, P. F. 39, 6, « motte de terre et de gazon » ; puis « gazon », « sol couvert de gazon, terrain ». Attesté depuis Cic. et Cés. ; usuel. M. L. 1476.

Dérivés : *caespitiūcus* : fait de mottes de gazon (tardif) ; *caespōsus*? : δ. λ. Col. ; *caespūd, -ās* (rare et b. lat.) : buter, trébucher, tomber, M. L. 1477 ; cf. Faidier, Musée belge 28, 123 ; *incaespitiātor* « qui bronche » (Serv.).

Sans étymologie ; le sens de l'osque *kais pat ar* « glèbils tundātūr » est très incertain. Mot à diph-tongue en *a*. Pour la finale, cf. *fōmes, palmes, termes*.

caestus, -ūs et caestus, -i m. (usité surtout au pluriel) : — *uocantur et hi quibus pugiles dimicant, et genus quoddam ornatus mulierum*, P. F. 39, 22. Attesté depuis Var. et Cic.

Dérivé : *caesticillus, -i m.* : — *appellatur circulus quem superponit capiti qui aliqui est laturus in capite*, P. F. 39, 40 ; toutefois, ce mot peut être dérivé de *cestus*, emprunté au gr. κερτός « ceinture brodée », auquel se rapporte la seconde partie de la glose de Festus citée plus haut.

La parenté avec *caedō*, adoptée par les modernes, est déjà marquée par les anciens, cf. Gloss., *caestus corium quo manus suas pugiles armant et inuicem caedunt*. Mais le ceste ne sert ni à couper ni à tailler, ce qui est le seul sens ancien de *caedō* ; et, d'autre part, la formation n'aurait pas sans difficulté. Mot d'emprunt?

caetra, -aē (cētra) f. : *scutum loreum quo utuntur Afri et Hispani*, Serv., Ae. 7, 732. M. L. 1853.

Dérivé : *caetrātus* adjectif et substantif (opposé par César à *scutiātus*).

Mot sans doute espagnol ou africain, non attesté avant César.

caia, -ae f. : bâton, instrument qui sert à frapper, « *clāua* », Isid., Or. 18, 7, 7, qui l'attribue à Horace. M. L. 1479 (esp. *cayado*, port. *cajado* « houlette »?).

Dérivés : *caidō, -āre, caidiūs*, tous deux mal attestés, et non dans les textes. De **kaydiā* ; cf. *caedō*?

ca(i)l : *cancelli*. Mot de basse époque, peut-être gaulois. Cf. M. L. 1480, *caio*.

cāla, -ae f. : bois ; Lucil. 966, *scinde calam ut caeas.* ; Emprunt populaire au gr. κάλα pl. n. de κάλον, employé, semble-t-il, d'abord dans la langue militaire, cf. Serv. auct. Ae. 6, 1, *calas enim dicebant maiores nostri fustes quos portabant serui sequentes dominos ad proelium, unde etiam calones dicebantur... uallum autem dicebant calam.* — *Cāla* est peut-être représenté en ital. par des dérivés. M. L. 1481.

Dérivé : *cālāmentum* : branche sèche (Colum.).

Pour *cālō* « valet » ; *calō, calopus* « galoche », v. plus bas.

calabrica, -ae f. : bandage, bande (de chirurgie). Tardif, très rare et technique. Dérivé de *Calabria*. D'où *calabricō, -āre* « bander », mal attesté.

calabrix, -icis f. : aubépine (Plin. 17, 75). Conservé en napolitain et en sarde. M. L. 1482. V. André, *Lex.*, s. u.

calamaneus, -i m. (-cum, n.) : bonnet. On trouve aussi *calamatus*. Très tardif (Cassiod., CGL IV 283, 28, *scirpus iuncus unde calamaneici fiunt* (?). — Autre forme *καμηλαίου*, *camelaneum*, Du Gange (d'après *καμηλωτή, camelūs*?). *Calamaneus* est peut-être dû à un faux rapprochement avec *calamus*. Mot étranger, sans doute oriental.

calamitās, -ātis f. : 1° calamité, fléau, désastre, ruine, malheur, perdition (joint à *clādēs*, Plt., Cap. 914 ; à *uitium*, Ter., Hec. 2, etc.) ; 2° spécialement toute espèce de fléau qui atteint les récoltes : maladie qui frappe les tiges du blé, grêle (qui les renverse), etc. — Ce second sens, bien qu'anciennement attesté, résulte sans doute d'une spécialisation secondaire, due à un rapprochement fait par la langue rustique entre *calamus* et *calamitās* d'après le rapport *oliua, oliuītās* ; *ficus, ficiūtās*, etc. ; cf. Don., Eu. 79, *calamitatem rustici grandinem dicunt, quod calamos comminuat*, et Serv., G. 1, 151, *robigo genus est uitii quo culmi pereunt, quod a rusticanis calamitas appellatur* ; de même encore Don., He. 2, *uitium et calamitas : bene secundum augures. Vitium enim est, si tonet tantum ; uitium et calamitas, si tonet et grandinet simul, uel etiam fulminet.* — *Calamitās* doit être dérivé d'un adjectif, ce qui est la formation normale des abstraits en *-itās*, cf. *nouus, nouitās*, et, dans ce cas, il est à rapprocher de *incolumis*, où le vocalisme *o* en syllabe intérieure est commandé par l'vélaire qui suit, et par là à *clādēs*, etc., si bien que le rapprochement de *clādēs calamitās* que signalé plus haut dans Plaute serait une figura etymologica. V. **cellō*.

Pour le maintien de *ā* en syllabe intérieure, cf. *alacer*. — La prononciation et la graphie *kadamitas* attribuées à Pompée par Mar. Vict., GLK VI 8, 15, résultent d'un autre faux rapprochement avec *cadere*, cf. Isid., Or. 1, 27, 14. La glose d'Hésychius κάδαμος : τριπλός, Σαλαμίνας ne fournit de rapprochement ni pour le sens ni pour la forme.

Ancien, usuel et classique, mais banni de la poésie dactylique par sa forme. Non roman.

Dérivé : *calamitāsus*, ancien, classique, formé sans doute directement, sans qu'il soit nécessaire de supposer une haplogie de **calamitāt-ōsus*, sur *periculōsus*, *uentōsus*, etc. « exposé à la calamitās » (dans les deux sens du mot).

calamus, -I m. : 1° roseau ; 2° greffon (Pline). Emprunt, attesté depuis Plaute, au gr. κάλαμος. Le terme latin est (*h)arundō*. Le mot a peut-être été emprunté en même temps qu'un objet fait de roseau, roseau à écrire ou flûte de roseau, etc. (cf. l'emprunt indien *kalamāḥ*). M. L. 1485 ; britt. *calaf* : sur *colof*, *colo*, v. J. Loth, ouvr. cité, p. 151.

Dérivés : *calamārius*, v. B. W. sous *calmar* ; *calamellus* (Arn.) : petit roseau, M. L. 1484 ; *calamistrum* (*calamister* m., *calamistra* f.) : fer à friser ; sans doute formé de κάλαμος et du suffixe d'instrument *-tro-*, ou tiré directement de **καλάμιστρον* non attesté (cf. *ergastulum*) ; *calamistrātus* ; *calamētum* (tardif) ; cf. *dāmētum* ; *ūnicalamus*. Les autres dérivés sont des transcriptions du grec (comme *calamizō*, Ital.). Pour l'a intérieur, cf. *alacer*.

calathus, -I m. : 1° corbeille, panier fait de joncs tressés ; 2° par extension, vase, récipient, corolle. Emprunt au gr. κάλαθος, correspondant à lat. *quasillus*. Depuis Virgile ; rare en prose ; formes romanes douteuses. M. L. 1488.

calautica, -ae f. : sorte de coiffure de femme attachée avec des brides ; cf. gr. κρηνηνον. Rare ; depuis Afranius. Composé et dérivé : *dēcalauticāre* (Lucil.). Sans doute emprunté.

calba, **calbeum** : v. *galb-*.

calcar : v. *calx*.

calcatrippa, -ae f. (Gloss.) : plante inconnue (centaurée ou anchuse, cf. *lacca*?). M. L. 9650 ; fr. *chautrappe*.

calcesta, -ae (Gloss.) : trifolium album. Peut-être dérivé de *calx*, et nommé d'après sa couleur ? La finale rappelle *arista/aresta*.

calceus : v. *calx*.

calceitrō : v. *calx* 1.

calculus, -I, **calculō**, -āre : v. *calx* 2.

calendae, -ārum (*kalendae* avec maintien de l'ancienne graphie *k* devant *a*) f. pl. : les calendes, premier jour du mois de l'année romaine. Rattaché aux Romains à *calō* « appeler, proclamer », cf. Varr., L. I. 6, 27 : *kalendae quod his diebus calantur eius mensis Nonae a pontificibus quintanae an septimane sint futurae, a Romulo constitutum est ut ibi patres vel populus calarentur, i. e. uocarentur*. Mais la forme fait difficulté : l'hypothèse que *kalendae* serait issu phonétiquement de *kalandae* (F. Muller) est peu vraisemblable ; la graphie *kalandae* n'apparaît qu'à l'époque impériale. *Kalendae* suppose un doublet *calers* (de *calō*, -is, ou *calō*, -ēs?) de *calō*, -as, cf. omb. *kaŕetu* « calātō », Reichelt, K.

Z. 46, 325 sqq. *Calendae* s'est conservé avec des sens divers dans les langues romanes : « jour de fête, nouvel an », etc. M. L. 1508, et en celtique : britt. *calan*, ir. *cal*, *laind*, *callendoir*.

Dérivés : *kalendārius*, -a *strēna*, M. L. 1508 a ; *kalendārium* « registre de comptes » et « calendrier » ; *calendāris* (-lis) : *cūrātor calendārius*.

calēō, -ēs, -ui, -itūrus, -ēre : être chaud (sens physique et moral), être échauffé, être ardent, etc. Ancien, usuel. M. L. 1510. V. fr. *chaloir*. Inchoatif : *calēscō*, -is, M. L. 1511 (d'où *concalēscō* marquant l'échauffement soudain (aspect déterminé), M. L. 2110 ; *incalēscō*, M. L. 4339, avec le préfixe marquant le passage d'un état à un autre ; *excalēscō*, M. L. 2948). Composé transitif : *cal(e)faciō*, -is, -ere et ses dérivés, M. L. 1507 ; *excal(e)faciō*, M. L. 2947 ; *calefaciō*, -ās (Pit.).

Formes nominales et dérivés : *calor*, -ōris m. : chaleur (sens physique et moral). Le neutre qu'on lit dans Pit., Mer. 870, *neq calor nec frigus metuo*, semble amené par le voisinage de *frigus*. M. L. 1526.

calidus (*caldus* avec absorption de l'I intérieur) : chaud. Panroman. M. L. 1506, et celt. : ir. *caot* ; *callawr* (de *caldāria*). Subst. *cal(i)da* (sc. *aqua*) : eau chaude. De là : *caldor* : chaleur (familier et rare, Varr., Gell.), et **caldūra*, attesté par les langues romanes, M. L. 1503 a et 1505 ; *cal(i)dāria* [*cella*] : étuve, chaudière, M. L. 1503, d'où à basse époque *caldāriola* ; *caldellus* ; *cal(i)dō*, -ās et *excaldō* « échauder », M. L. 2946. De *calor* : *calōrātus* et *calōrō* (tardifs) ; aussi **calentāre*, M. L. 1509 ; **calina*, M. L. 1517 ; **calūra*, M. L. 1518.

Ici *cal-* repose sur **kel-*, comme on le voit par le lituanien, où il y a *šilū*, *šilūti* « s'échauffer », à côté de lit. or. *šalimā* « chaleur » (lit. osc. *šilimā*). Une forme **kilē-* de la racine semble se trouver dans v. isl. *hlær*, v. h. a. *lāvēr* « tiède ».]

caliandrum (**caliendrum**, -drium), -I n. : coiffure de femme, perruque. Attesté depuis Varron, rare ; conservé dans le parler des Abruzzes ? V. M. L. 1514. Origine douteuse ; on rapproche le gr. κάλανδρος ou κάλανδρα, nom d'une sorte d'aloquette (huppée ?), bien conservé dans les langues romanes : it. *calandra*, toul. *caliandro*, etc., M. L. 1486. Cf. Porphyre, ad Hor., Sat. 1, 8, 48 : *caliendrum i. e. galericum*, et le nom de l'aloquette huppée *galēria* en latin, v. *galērum* sous *galea*. La forme latine ne s'explique pas exactement par le grec, mais des mots de ce genre sont souvent altérés. Les autres rapprochements, κάλαντρον « balai » et « coiffure de femme » (Suidas), χαλαδρός « pluvier », sont à écarter.

calidus, -a, -um (*āl*) ? adjectif de la langue des éleveurs « qui a une tache blanche sur le front », λευκομτώπος. Isid., Or. 12, 1, 52, [equi] qui frontem albam habens | calidi [appellantur]. En dehors de ce passage ne figure que dans Chiron, Mul. 795, et peut-être dans des glosses corrompues.

Les manuscrits d'Isidore et de Chiron écrivent *calidus* avec un *th*, leçon qu'il n'y a pas lieu de corriger, avec le *Seul* I, leçon qu'il n'y a pas lieu de corriger, avec le *Th*., en *callidus* ; cf. omb. (buf) *kaŕeuf* I, *caleru* I « boues calidōs », et gr. κηλίδες « αλεως αλ εν τῷ μετώπῳ σημειον ἔχουσαι τυλοειδές, Hes., lit. *kaŕybas* « chien ayant une tache blanche au cou » ; cf. ir. *caill* « tache ».

caliga, -ae f. : chaussure à lacets, sorte de brodequin, surtout portée par les simples soldats. Attesté depuis Cicéron.

Dérivés : **caligula**; **caligāris** (-rius, d'où **caligārius**, -i : cordonnier, conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 1515); **caligātus**.

L'explication par **calco** (-calx) et **-liga**, cf. **ligare** (R. Kent, BSL 26, 140) est ingénieuse, mais ne va pas sans difficultés. Il peut s'agir d'un mot d'emprunt.

calligō, -inis f. : fumée noire; nuage ou brouillard opaque et noir; de là, obscurité, ténébreux (sens physique et moral); vertige, troubles de la vue. Ancien, usuel. Tous les sens du latin sont représentés dans les langues romanes. M. L. 1516 (**caligo** et **calligo**).

Dérivés : **calligō**, -ās (presque toujours intransitif; l'emploi transitif n'est attesté qu'à très basse époque); être obscurci; **calliginā**, -ās (doublet tardif de **calligō**), M. L. 1515 a; **calliginōsus** (et bas latin **calligōsus**, **calliginēus**) : couvert de nuées, ténébreux, etc.

Le rapport **rhōdīgō**/rōbus incline à penser que **calligō** dérive d'un adjectif ***calūs** « sombre, noir ». Mais il ne faut pas rapprocher skr. **kālāh** « niger, liuidus », qui n'a sans doute pas un ancien I, comme l'a montré M. Lu ders dans l'Αντιδωρον dédié à M. Wackernagel. Il n'y a pas non plus grand fond à faire sur gr. κηλάς « νεφέλη ένωρος και χειμερινη ήμέρα, dont on ne sait même pas si l'η représente ou non un ancien ā (cf. κελανός). Cf. **cauidus**?

calius : cendre. Forme de glossaire, CGL II 100, 46, cf. Glossaria latina, II, p. 126 et 210, d'origine inconnue, demeurée en provençal et en espagnol. M. L. 1518.

calix, -icis m. : coupe, vase à boire; puis toute espèce de vase, marmite; cf. Varr., L. L. 5, 122, **calix** a **caldo** (I), *quod in eo calda puls apponebatur et caldum eo bibebant*. Spécialement : tuyau d'aqueduc. Fréquent dans la langue de l'Église, au sens de « calice ». M. L. 1519. Germ. : v. h. a. **kelih** « Kelch », etc.; celt. : irl. **cailis**, **calich**, britt. **celeguel**.

Dérivés : **caliculatus**, M. L. 1513; **calicellus**; **calicilāre** (-rium) (Gloss.) : *ubi conduntur calices*.

Les Latins voient dans **calix** un emprunt au gr. κάλιξ, ainsi Prisc., GLK II 167, 1 : **calix** από του κάλιξ. En réalité, le mot peut être d'origine indo-européenne, ancien ***kālik-**; outre κάλιξ (dont l'o s'explique par l'existence de ***kāliu-**) et κάλιξ, on rapproche skr. **kālācāh** « pot, coupe » et **kālikā** « bouton de fleur ». Il y a des formes à s- initial : gr. ἰσώλιον, σκάλις, chez Hésychius et omb. **scalse-to**, **skalce-ta** « ex paterā ». — Le groupe de v. h. a. **scala** « enveloppe » est à séparer. Mais il a pu se produire une confusion entre **calix** et **calyx**, emprunt savant au gr. κάλυξ « enveloppe de fleur, calice » et qui a pour dérivés : **calyc(u)lus**; **calycia** f., nom de plante; **calyc(u)lāris**, -ria (herba), **calyc(u)lāta** (herba) (cani-, cali-) « jusquiame », dont la forme différenciée **caniculāta** a été influencée par un rapprochement avec **canis**, cf. Misc. Tir., p. 66, 12, *iusquiamo i. e. canis-cuta*, et prov. **canelhada**. M. L. 1512.†

callomareus, -I m. : tussilage. Mot gaulois, attesté dans Marcellus, Méd. 16, 101; cf. Pedersen, *Vergl. Gr. I*

69; Loth, *Rev. Celt.* 37, 25. Cf., pour la finale, **ebulcalium**.

callis, -is c. (le genre est flottant, comme pour beaucoup de noms en -is) : piste de troupeau, sentier tracé par les animaux; différent à l'origine de **sēmita**; cf. Vg., Ae. 9, 383, *rara per occultos lucebat semita calles*; Serv., Ae. 4, 405; Isid., Diff. 1, 539; Orig. 15, 16, 10. Puis toute espèce de sentier ou de route. — Ancien, technique. M. L. 1520. Faussement rapproché de **callum**, **callus** « ā callō pedum » par les anciens.

Dérivé : **callitānus** (Inscr.).

Il est vain de rapprocher irl. **caill** « forêt », lit. **kėlias** « chemin », serbe **kidnac** « défilé », trop éloignés, les uns par la forme, les autres par le sens.

callum (et **callus** m., le pl. est toujours **calli**), -I n. : peau épaisse et dure (des animaux ou des plantes), durillon, callus). — Ancien. M. L. 1521. A ce sens technique se rattachent **callōsus** (d'où gr. κάλλωσον « couvenne »), **callōsius**, **callitiā** (-tiēs), **callēscō** et ses composés. Un sens figuré apparaît dans le dérivé :

callēō, -ēs, -iū, -ire : être endurci, *callent rure manus*, Aetna 261; d'où « être habile dans quelque chose, savoir par expérience ». Plaute joue sur le double sens du mot, Pe. 305, *magis calleo quam aprugnum callum callet*. S'emploie absolument, ou avec l'accusatif ou l'ablatif, avec ou sans in. De là : **callidus**; Cic., N. D. 3, 25, *appello... callidos quorum, tamquam manus opere, sic animus usu concalluit*; « habile » souvent avec une nuance péjorative, « rusé, roué » (cf. **uterātor** et **uersūtus**). Dans la Bible, traduit **σοφιστής** et **παιδοποιός**. Non roman, mais conservé en celt. : gall. **call**. Dérivés : **calliditās**; **callidulus**; **callēscō** et **con-**, **in-**, **oc-**, **per-** **callēscō**. Sans étymologie. Mot populaire.

calō, -ōnis m. : valet d'armée. Ancien (Acc.), mot de type populaire en -ō, -ōnis (cf. **fullō**, etc.). Rattaché à **cāla** par les Latins : *calones militum serui dicti qui ligneas clauas gerebant, quos Graeci κἄλα uocant*, P. F. 54, 19 (étymologie populaire). — Autre sens, sans exemple, dans Isid., Or. 19, 4, 15, ... *calones, nauiculae quae ligna militibus portant*; v. Sofer, p. 27.

calō, -ōnis m. (Gloss.) : sabot de bois, chaussure militaire gauloise (?). Cf. P. F. 40, 26, *calones calcei ex ligno facti*; CGL V 595, 18, *calones gallicae militum*. L'a long n'est pas attesté et l'explication de Festus est faite pour rapprocher **calō** de **cāla**. Mot étranger en rapport avec **caliga**? Ou déformation par abrégement de **καλόπους**, **καλοπόδιον**, latinisés en **calopus**, **calopodia**? cf. M. L. 1525.

Il est impossible de décider s'il y faut rattacher un **calonica** qui figure sans explication dans Gloss. Scal. V 595, 29.

calō, -ās, -āre : appeler, proclamer, convoquer. Verbe archaïque qui n'est plus employé que dans certaines expressions consacrées de la langue religieuse ou juridique, comme **calāta comitiū**, **Calābra cūria** et sans doute **calendae**; v. ce mot.

De **calō** viennent : **kalātor** (ca-) : terme de rituel désignant un serviteur chargé d'appeler (Serv. auct. G. 1, 268); cf. **nomencl(u)lātor** « esclave chargé d'appeler les

noms »; *calābra, calātiō* : Varr., L. L. 5, 12, *nec curia Calabria sine calatione potest aperiri*. — Composé (ancien juxtaposé) : *intercalō, -ās* : proclamer un jour ou un mois supplémentaire pour remédier aux irrégularités du calendrier, usité surtout au passif impersonnel, e. g. Cat., Agr. 159, *si intercalatum erit Kalendis maiis*. Par suite, « intercaler, insérer ». De là : *intercalāris (-rius)*; *intercalātor, -itō*. Cf. aussi les formes anciennes conservées par les gloses *incalatio* : *inuocantio*, P. F. 101, 25; *incalatiuæ* : *inuocatiuæ*, Id. 101, 10; *procalare* : *prouocare ex Graeco καλέω* i. e. *uocare*, Id. 251, 25; *procalato*, *prouocato* (avec u issu de a devant l vélaire?), Id. 293, 10. V. aussi *concilium*, de **con-kal-ium*.

Tous ces sens sont techniques et le verbe a cessé d'être vivant à l'époque historique; les verbes usités sont *clāmō*, de la même famille, et *uocō*.

L'ombrien a, de même, *kařetu, kařitu, carsitu* « *calātō* »; v. *calendae*. La racine est disyllabique. Elle se retrouve dans litt. *kalēs* « appeler », gr. *καλέω, κέ-κληρα, κωλόησκα, ἄμο-κλή*, hom. *καλήτωρ* « héraut » (cette valeur technique rappelle celle de *kalātor, nōmenclātor*); peut-être aussi irl. *cailech*, gall. *ceiliog* « coq » (litt. « appeleur ») et skr. *uřākālāř* « coq » (« qui appelle l'aurore »). Le rapprochement avec v. h. a. *halōn, holōn* « aller chercher » est contesté. Le messapien *kalatoras* (génitif) est emprunté.

Ces mots sont peut-être apparentés à une série de termes divers indiquant des « cris », des « bruits » : gr. *κάλωδος* « bruit », v. h. a. *hellan* « résonner », v. sl. *klakolū* (r. *kōkolol*) « cloche », lit. *kalbā* « parole » — et peut-être des élargissements tels que lat. *clāmō, clangō*; en somme, l'ensemble des mots expressifs présentant *kr-, kl-* à l'initiale pour indiquer des bruits. V. aussi *clārus* et *classis*?

calō (cha-), -ās, -āre : terme technique « laisser tomber » ou « relâcher ». Emprunt au gr. *καλάω*, sans doute dans la langue nautique; cf. Isid., Or. 6, 14, 4, *apud nauitas « calare » ponere dicitur*; v. B. W. sous « caler » (les voiles). A dans la langue populaire un sens obsécure : *lazāre (uāginam), futuere*. Attesté depuis Vitruve. Les formes romanes remontent à *calāre, callāre* et *chalāre*, M. L. 1487; bret. *caladur* « dévaloir », de *calātōrium*? Cf. peut-être *apocalō*?

calocatanos : pavot sauvage. Mot gaulois d'après Marcellus, Med. 20, 68. Cf. *catanus*.

calopēta, -ae m. : danseur de corde (Expos. mundi 32). De **καλοπέτης*? Cf. *calōbatārius* : *σχοινοβάτης* (Gloss.).

calpar : attesté seulement au nominatif et chez les grammairiens ou glossateurs, e. g. Non. 546, 28 sqq., *calpar nomine antiquo dolium*. Varro de *Vita Populi Romani* lib. I : *quod, antequam nomen dolii prouatum, cum etiam id genus uasorum calpar diceretur, id uinum calpar appellatum*. Cf. P. F. 40, 27; 57, 16. Emprunt. Cf. gr. *κάππρ, κάππες*. La finale en *-ar* dénote peut-être un intermédiaire osque (cf. *casnar?*) ou étrusque; cf. *Calpurnius*.

caltha, -ae f.; *calthum, -i n.* (*calta, caltum*) : τὸ βοόφθαλλον; fleur jaune, le souci officinal? De là : *cal(h)ula, -ae (-um n.) f.* : Non. 548, 24, *caltum et crocotulum* (cf. Plt., -Ep. 231) *utrumque a generibus florum translatum... caltum* Varro de *uita P. R. l. I palliolum breue uoluit haberi* : « *caltula est palliolum praecinctui, quo nudae infra papillas praecinguntur* ».

Peut-être mot d'emprunt à une langue méditerranéenne; cf., pour la finale, *mentha*.

calua, -ae f. : crâne. Mot populaire, attesté depuis Pomponius, passé en irl. *calb*.

Dérivés et composés : **caluāris*, adjectif non employé, dont dérivent : 1° *caluāre* (surtout au pluriel *caluāria*) : sorte de poisson sans écailles; 2° *caluāria (-rium n), -ae f.* : *tota pars capitis ab auribus incipiens*. M. L. 1529. Dans la langue de l'Église, *locus Caluāriae* ou *Caluārium* traduit le gr. *κερῶλον τόπος, κρῶλον*, c'est-à-dire le Golgotha. — *dēcaluō, -ās* : Ps. Ruf. in Psalm. 41, 1, *locus... caluaria... quia rei solēbant ibi decaluari et decapitari*.

calua semble d'abord avoir signifié « cruche » (cf. *gabata, testa*); cf. Pompon., Atell. 179, *iam istam caluam colafis comminuissem testatim tibi*, où le voisinage de *calua* et de *testatim* est caractéristique, et peut-être *caluāriola*, Schol. Iuv. 5, 487; mais il a été rapproché de *caluus* par l'étymologie populaire (comme dans *calua nux, Venus Calua*), et Martial ne l'emploie qu'au sens de « crâne dénudé », e. g. 6, 57, 2, *tegitur pectis sordida calua comis*.

calumnia : v. le suivant.

caluor, -eris (et *caluō*) : chicaner, tromper. Les textes littéraires ne connaissent que le déponent, e. g. Lex XII Tab., 1, 2, citée par Fest. 408, 37, *si caluitor pedemue struit*. Verbe rare et archaïque, employé dans la langue du droit, transitif et absolu. Doublet *caluio*, dans Servius, cité sous *caluus*?

Caluor a dû avoir un participe **calumnus* d'où dérive : *calumnia, -ae f.*, conservé dans la langue du droit : chicaner, fausse accusation, calomnie, d'où « cabale, intrigue, supercherie », ancien et usuel. M. L. 1527. De là : *calumniōsus*; *calumnior, -āris* « *falsa crimina intendere* », et ses nombreux dérivés.

On rapproche gr. *κηλέω* « je charme » et got. *holon* « calomnier »; la racine serait **kel-* élargie par *-u-* en latin. Simple possibilité. Rien de clair.

caluus, -a, -um : chauve. — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 1532; germ. : v. h. a. *chalo*, etc. Épithète d'une sorte de noix, *calua nux* (gr. *γυμνολότος*); de la vigne, *uitis calua*; de Vénus, dite *calua in honorem mulierum quae de capillis suis funes fecerant*; cf., toutefois, Serv. auct. in Aen. 1, 726, qui l'explique : *quod corda amanitium caluati, i. e. fallat*. Cf. aussi les nomina et cognomina *Caluēna, Caluuisius, Caluinus*, et l'osque *Kalūuieis* (génitif); pélign. *Caluan*.

Dérivés et composés : *caluēō* et *caluēscō*; *caluūis, caluūitum, -tia*, M. L. 1531 (pour la formation en *-itium*, cf. *barbitium, lānitium, capillitium et seruitium*); *caluaster*; *caluātus*; *praecaluis, recaluis*; **caluia*. M. L. 1530.

Cet adjectif désignant une infirmité rappelle skr. *kul-vař* et av. *kaurova-* « chauve » (même suffixe que dans *fuluus*, etc.), mais aussi skr. *khalatīř* « chauve », avec *kh* populaire. L'a latin peut reposer sur un *a* « populaire » indo-européen. Cf., avec *l* géminé (populaire), v. isl. *skalli* « tête chauve ». V. *calua*.

1. *calx, calcis f.* (le génitif pluriel serait en *-ium* d'après les grammairiens, mais il n'y a pas d'exemples,

cf. *Thes.* III 195, 42) : 1° talon ; 2° pied (d'un mât, d'une échelle, etc.). — Ancien, usuel, technique. M. L. 1534 ; *irl. calc.*, *gall. calch*, *gr. mod. κάλακος*.

Dérivés et composés : *calcō*, -ās : talonner, fouler aux pieds, M. L. 1491 ; d'où *con-*, *ex-*, *in-culcō* « tasser avec le pied, inculquer » ; *pro-culcō* ; *calcātiō*, -tor-, -trix (M. L. 1493 a?), etc. ; *calcātrium* : presseoir à raisin, M. L. 1493 ; *calcar*, -āris n. : éperon ; neutre substantivé d'un adjectif **calcāris*, cf. *tālus/tālāris* ; *calcāneum*, -ī n. (-*neus* m., St-Jér.) : talon, substitut tardif de *calx*, introduit par la langue de l'Église, M. L. 1490 ; *calceus* (**calcea* dans les langues romanes) (cf. M. L. 1495) ; *calceolus* : chaussure ; d'où *calceō*, -ās « chausser » peut-être reformé sur *calceātus*, M. L. 1497 ; *calcedamentum*, M. L. 1496 ; *calceāsus*, -ās, M. L. 1498 ; *calceārius*, *calceolārius*, M. L. 1499 ; *disculceus* (-*cal*) « déchaux », M. L. 2662, B. W. *déchausser* ; *excalceō*, -ceus ; **incalciāre*, M. L. 4338 ; **reculceāre* (-*cal*-), M. L. 7135 a.

calcitrō, -ās : ruer, regimber (sens propre et figuré ; familier), M. L. 1501 a. Sans doute dénomminatif d'un **calcitrum* « coup de talon » non attesté, formé comme *talitrum* (Suét., Tib. 68).

Dérivés : *calcitrō*, -ōnis m. ; *calcitrōsus* ; **excalcitrō*, M. L. 2945 ; *recalcitrō* (sens propre et figuré ; cf. *gr. ἀνακαίτω*).

Le rapport avec *lit. kŭlnis* « talon » et avec *bulg. kŭlka* « hanche » serait, en tout cas, lointain. La chaussure dite *calceus*, réservée d'abord aux rois (cf. *Vg.*, *Ae.* 8, 458 ; *F.* 128, 3, et *Serv.* ad l. *Tyrrhena uncinula... alii calceos senatorios uolunt, quia hoc genus calceamenti a Tuscis sumptum est* ; *Isid.*, *Or.* 19, 34, 4) et aux patriciens, *c. mullens*, *c. repandus*, est d'origine étrusque ; et le mot rappelle par sa finale, comme *balteus*, *puteus*, des termes étrusques ; cf. *Ernout*, *Philologica*, I p. 43 sqq., et *Rev. Phil.*, 1950, p. 7. Une origine étrusque n'est donc pas exclue pour *calx*, dont la forme est étrange, et, en tout cas, pour *calceus*. *Calx* évoque *falx* ; ce sont les deux seuls mots à finale en -*alx* du latin ; cf. aussi *arx*, *merx*, autres types rares, sans étymologie indo-européenne sûre.

2. *calx*, *calceis* f. ([l'x est purement graphique ; on prononçait *calcs*, et les grammairiens essayaient de faire ainsi *calcs* « chaux » de *calx* « talon », auquel, d'ailleurs, tendait à se substituer un nominatif *calcis*) : 1° chaux ; 2° but blanchi à la chaux, borne, terme ; de là, *ad calcem* ; 3° (archaïque) pion de jeu (= *calculus*). *Calx*, qui désigne seulement la « pierre à chaux », est sans doute un emprunt ancien au *gr. ἰχάλυξ* « caillou, moellon, pierre à chaux », dont l'i existe dans *calicāre* « blanchir à la chaux », *dēcalicātus* ; cf. *dēalbāre*), à moins que *χάλυξ* et *calx* ne soient des emprunts indépendants à une langue méditerranéenne inconnue. Ancien, usuel ; M. L. 1533 ; B. W. s. u. Passé en germanique : v. h. a. *kalch*, *kalk* ; en serbe *klaki* ; en celt. : *irl. calc.*, *britt. calch*, etc.

Dérivés : *calcārius* : de chaux ; substantif *calcāria* : four à chaux, M. L. 1492 ; *calcārius* : chauffournier ; *calcārius*, *calcāriēnsis*, *calcānus* (tardif) et *calcina* = *calx*, M. L. 1501 ; *calcifraga* : σκολοπένδριον, cf. *sazifraga* ; **calcestris*, M. L. 1500. *calculus*, -ī m. (*calculus* *Gloss.*, *calculus* tardif) : caillou ; boule pour voter (blanche ou rouge) ; pierre

dans la vessie ; pion, jeton (cf. *calculus reducere*). Comme c'est avec des *calculi* qu'on apprenait aux enfants à compter, le mot a pris le sens de « compte, calcul » qui se retrouve dans les dérivés *calculus*, -āris (*calculō*, etc.) ; *calculātor*, *gr. mod. καυκούλατωρ*.

Au sens de « caillou » s'apparente *calculus* : caillouteux, qui traduit aussi le *gr. λιθώδης* « qui souffre de la pierre ». — Usuel et classique. Non roman.

Les Latins voyaient dans *calculus* le diminutif de *calx* ; cf. *P. F.* 40, 9, *calces qui per deminutionem appellatur calculi*, et *CGL* V 273, 63 ; mais les sens sont différents et le *gr. κάλυξ* « caillou de rivière » amène à se demander si *calculus* ne serait pas aussi un mot à redoublement. Ceci n'exclut ni le rapprochement avec *χάλυξ*, ni même absolument l'hypothèse d'un emprunt de tout le groupe à une langue méditerranéenne.†

calyx : v. *calix*.

camā, -āe f. : attesté seulement dans *Isid.*, *Or.* 19, 22, 29, *camias uocari quod in his dormimus in camis, i. e. in stratis nostris* ; cf. 20, 11, 2. Peut-être mot ibère, conservé dans la péninsule ibérique. Cf. M. L. 1537 ; *Sofer*, 121 et 164.

camba, -āe f. : v. *gamba*.

cambiō, -ās, -āul, -āre : échanger (*rem pro re dare*, *Gloss.*), troquer. Premier exemple dans *Apulée*, *Apol.* 17, *mutuarias operas cum uicinis tuis cambies*. Les dérivés romans remontent à *cambiāre*, M. L. 1540, et **excambiāre*, M. L. 2949 ; B. W. sous *changer*, *échanger* ; cf. aussi *britt. cemma* et *escemā*. Composé : *concambiō*. Semble sans rapport avec *campōs*, q. u.

Mot technique du vocabulaire commercial, sans doute emprunté au celtique,† v. *Zimmer*, *KZ* 32, 231. Les formes *cambiō*, -is, -psī proviennent d'un faux rapprochement avec *gr. κάμνω*, *κάμψαι*.

camela, -āe : *Lyd.* *Mens*, *frg. inc.* 12, p. 181 W., *ἔστι δὲ καὶ ἑτέρα παρασκευὴ στυρίδος, ἀντὶ πλείου τῆ κεφαλῆ ἐπιτιθεμένη, καλεῖται δὲ παρ' Ἰταλοῖς κάμελα, ἐξ οὗ καὶ καμελενικα. Sans autre exemple. Abréviation de *καμελόκιον*, *καμηλακιον*? V. *calamamus*.*

camēllis : — *uirginibus supplicare nupturae solitae erant*, *P. F.* 55, 19. Sans doute à lire *camēll(i)s*, datif de *camēllia*, transcription ancienne de *γαμήλια*.

camella, -āe (*ga-*, *κάμηλα*, éd. *Diocl.*) f. : vase à boire, écuelle. M. L. 1543. *Esp. gamelle* passé en fr. et en ital. Diminutif de *camera*? Mais l'ê fait difficulté.

camēllis, -ī c. : chameau. Attesté depuis *Pomponius Varr.*, *L. L.* 5, 10, *is suo nomine Syriaco in Latium uenit*. Le mot est venu au latin par *gr. κάμηλος*. A été altéré en *camellus* sous l'influence des mots en -*ellus*, cf. M. L. 1544 ; *irl. camal*, *gall. canval*. Dérivés latins : *camēllinus*, *camēllārius*. Le latin a emprunté aussi *camēlopardalis* (= *καμηλοπάρδαλις*) qui a été altéré en *camēlopardalus*, *-pardala*, *-pardus*, *-parda*.

Camēnae, -ārum f. pl. : anciennes déesses des sources et des eaux. Les anciens poètes latins, *Livius Andronicus*, *Naevius*, se sont servis du nom de *Camēnae* pour remplacer le nom des Muses ; l'équivalence était grossière et *Ennius*, suivi par ses successeurs, a transcrit simplement le nom grec *Mūsae*. *Livius Andronicus* com-

mence son poème par *uirum mihi, Camena, insece uersutum*; mais Ennius par *Musae, quae pedibus magnum pulsatis Olumpum*. — Repris ensuite par la poésie de l'époque impériale, lorsque *Musae* se fut banalisée. Uniquement poétique. D'après les grammairiens latins, la forme ancienne serait *Casmēnae*; cf. Vg., Ae. 11, 543, qui donne à *Camilla* pour mère *Casmilla*; mais en ce cas l'ê de *Casmēnae* devient inexplicable. Sans rapport avec *carmen*. Macrobie donne le mot pour étrusque, Somn. Scip. 2, 3, 4, *Etrusci Musas... Camenas quasi canenas a canendo dixerunt*. — *Camnas* (*Camna*) est un gentilece étrusque, cf. CIE 5470 et 5473, Pallottino, *St. in on. di G. Funaioli*. Le même radical *Cam-* se retrouve dans *Camillus* et *Camese*, *Camasene*, sœur et femme de Janus. Le temple des *Camēnae* se trouvait près de la *porta Capēna*, étrusque.

camera, -ae f. (*camara*, cf. Char., GLK I 58, 23, *camara dicitur, ut Verrius Flaccus adfirmat, non camera per e*; Funaioli, p. 515, 6) : toiture voûtée, voûte; pont de navire, barque pontée. Non. 30, 7, *camerum : obtortum, unde et camerae tecta in curuitate formata*; P. F. 38, 14, *camera et camuri boues a curuatione ex Graeco dicuntur*. Emprunt latinisé au gr. *καμάρα*. Classique, usuel. M. L. 1545; germ. : v. h. a. *c(h)amara* = *Kammer* », d'où finn. *kamari*; celt. : irl. *camra*. De là *camerō*, -ās : construire en voûte; cf. M. L. 1546, et *concamerō*, -rātis (Vitr., Plinc); *camerārius*; et, dans Grégoire de Tours, substantivé *camerārius*, -i : camérier, M. L. 1547; *camerārium* : courge en berceau (Plin. 19, 70).

camillus, -i m.; **camilla**, -ae f. : ancien terme du rituel désignant des enfants de naissance libre et noble (cf. P. F. 38, 8, *camillus proprie appellatur puer ingenuus*) qui servaient dans les sacrifices et accompagnaient spécialement les flamines (Serv. auct. Ae. 11, 543; P. F. 82, 18). Rapproché par Varron, L. L. 7, 34, du grec *καμῖλος* (*καμῖλος*), qu'on retrouve à Samothrace; cf. les références de l'éd. Goetz-Schoell ad l. D'après Servius, Ae. 11, 588, le mot s'employait en étrusque et désignait Mercure : *ministros enim et ministras impuberes camillos et camillas in sacris uocabant, unde et Mercurius Etrusca lingua Camillus dicitur, quasi minister deorum*; cf. Macr. 3, 8, 6. Peut-être à rapprocher de *Casmēnae*. L'accentuation sur l'initiale (comme *Cathēgus*), cf. Quint. 1, 5, 22, et les variations de forme confirment l'origine étrusque du mot, cf. W. Schulze, *Z. Gesch. d. lat. Eigenn.*, p. 322. V. *cumera*.

camillus, -i m. : four, fourneau, poêle. Emprunt au gr. *ἡ κάμνος* (passé au masculin en latin), correspondant au lat. *forŋnāz*. Terme technique, ancien (Caton), fréquent surtout dans la langue de l'Église et dans les langues de métiers (potier, forgeron). De là : *caminō*, -ās, dérivé sans doute de *caminānus* (Plin.). M. L. 1548-1549. Sans rapport avec **camminus* « chemin », mot celtique demeuré dans les langues romanes, mais non attesté en latin. V. B. W. *chemin et cheminée*. M. L. 1552. V. h. a. *chemi(n)*, irl. *camn*.

camisia, -ae (*camisa*) f. : chemise. Rare et tardif. En dehors des gloses, premier exemple dans saint Jérôme, qui le donne comme un mot étranger (gaulois ou german?), Ep. 64, 11, *solent militantes habere lineas, quas camisias uocant, sic aptas membris et adstrictas corpori-*

bus... Panroman. M. L. 1550. L'î attesté par les langues romanes semble d'origine secondaire; les formes germaniques remontent à **kamitya* : v. angl. *comes*; le celtique a : irl. *camise*, gall. *camps*, britt. *hefis* (v. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 478).

cammarus, -i (*gam*, *gabb*) m. : crustacé, écrevisse ou crevette, plutôt que homard. Emprunt au gr. *καμαραος*, attesté depuis Varron. Caper, GLK VII 108, 13, blâme une forme *cambarus*, sans doute influencée par *camba*, qui a passé dans les langues romanes, it. *gambero*, esp. *gambaro*, v. fr. *jamble*, M. L. 1551. Diminutif : *gammariunculus* (Gloss.).

***camminus** : v. *caminus*.

camomilla, -ae f. (emprunt populaire) au gr. *καμόμιλλον*, doublet tardif (Plin. Valer., Gloss.) de la forme classique *καμαίμιλλον* « camomille ». V. Thes. s. u., et M. L. 1553.

camox (sans doute *ō*) : un exemple unique de Polem. Silu., cf. Thes. s. u.) : nom d'un animal, qui est à l'origine du fr. *chamois*, de l'ital. *camoscio*, esp. *gamusa*, all. *Gemse*. Mot alpestru qui semble avoir été ignoré des Latins, dont on a rapproché aussi le caucasien *kamuf* (*gā*) « buffle ». Cf. M. L. 1555. Pour la forme, cf. *esoz*.

campagus, -i m. : sorte de chaussure, brodequin militaire. Mot tardif (iv^e siècle) que Lydus, de Mag. 1, 17, fait dériver de *campus*, sans doute par étymologie populaire, appuyée sur les nombreux termes militaires dérivés ou composés de *campus* (v. ce mot). Peut-être à rapprocher de gr. *κομβάων*, cf. Thes. s. u. Sans doute emprunté à une langue inconnue.

campāna, -ōrum n. pl. : *uāsa aerea* (scil. *ex aere Campano facta*), cf. Acta fr. Aru. a. 219, 8, *morjais pompeae in tetrastylum fercula cum campanis et urnalibus mulsi singulorum transierunt*. De là : *campāna*, -as f. : 1^o peson, romaine; a *regione Italiae nomen accepit, ubi primum usus eius repertus est*, Isid., Or. 16, 25, 6; 2^o cloche. M. L. 1556; B. W. *campane*; *campānula*. Mots tardifs et rares.

campō, -ās, -āre : Prisc. GLK II 541, 13, *campio... ponit Charisius et eius praeteritum campsi, quod ἀπό τοῦ κάμπτος ἔλαμψα Graeco esse uidetur, unde et campso, campas solebant uetustissimi dicere. Ennius in X (A. 328) : Leucatum campant*. En dehors d'Ennius, un exemple dans la Pereg. Aeth. et quelques-uns dans les Gloses. Sans doute terme nautique, formé sur l'aoriste grec *κάμψα* (cf. Hdt. IV 43, *κάμψας τὸ ἀρωτῆριον, χαράξω, malazō, pausō*) et conservé dans it. *cansare* « écarter ». M. L. 1562.

campus, -i m. : plaine, terrain plat, gr. *πέδον*, par opposition à *mōns* (cf. les dérivés bas latins *campānus*, -nius, dans les Gromat. 331, 20, *in montanioso loco, ... in campaneis*; *campōsus* dans l'Itala en couple avec *montuosus*). D'où « terrain d'exercice ou de bataille (champ de) », *campus Mārtius*, sens auquel se rattachent l'emprunt germanique *kampf* et le dérivé attesté par les gloses *campiō*, -ōnis n. « pugnae », cf. fr. *champion*, it. esp. *campione*; ou « carrière » (ouvrir un champ à) au sens physique et moral. — La culture se faisant le plus souvent dans la plaine, *campus* a aussi le sens de

« champ », déjà dans Caton, Agr. 1, 7, *campus frumentarius*; Ov., Am. 1, 3, 9, *renouatur campus aratriis*. *Campus* ayant tendu à se spécialiser dans ce sens, c'est *plāna* qui a pris le sens de « plaine ». *Campus* s'oppose également à *urbs*, comme la campagne à la ville, e. g. Tac., H. 2, 17, *quantum inter Padum Alpesque camporum et urbium armis Vitellii... tenebatur*. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1563. Irl. *cam*, britt. *camp*. Germ. : m. h. a. *kamp*, all. *Kampf*.

Dérivés : *campestris* (-ter), -e (formé d'après *terrestris*; cf. *siluestriis*) « de la plaine, du champ (de Mars) », M. L. 1560; substantivé au n. *campestre* : caleçon, pagne (pour l'exercice au champ de Mars), avec un doublet populaire *campestrum*; d'où *campestrātus* « porteur du caleçon ». *Campester* est l'adjectif de la langue littéraire; à côté figurent : *campānus* (formé comme *urbānus*, *montānus*, *pāgānus*), attesté seulement dans les inscriptions. De là : *campāneus*, -nius, cf. *campānia*, M. L. 1557; *campān(i)ensis* (Gr. Tur.); *campēnsis* (cf. *castrēnsis*, *pāgēnsis*), et au pluriel *campēnsēs* : sorte d'hérétiques; *campēsus* : cf. plus haut; **campaniolus* : champignon, v. B. W. s. u.

Diminutifs de basse époque : *campulus*, *campellus*, *campicellus* (-um), M. L. 1561. Certaines formes romanes remontent à *campārius*, M. L. 1558.

Composés de la langue militaire (Végèce) : *campicuriū*, -doctor, -genū.

Si la glose *κῆμος* : ἵπποδρόμος, Σικελοί ne renvoie pas à un emprunt latin, *campus* serait une survivance d'une ancienne langue de l'Italie, comme *falx*. Hypothèse fragile. L'a radical indique un terme « populaire ». Le gr. *καμπή* « courbure » est loin pour le sens. †

camum, -I n. (*camus* m.) : πόμα τὸ ἐκ κριθῶν; sorte de bière. Mot étranger, rare et tardif (Ulpian, Édité de Diocl.); celtique ou pannonien ?

camurus et **camur**, -a, -um (et *camerus*, *camer*, d'après *camera*) : recourbé vers l'intérieur (en parlant des cornes des bœufs). Rare et technique. Attesté depuis Virgile. M. L. 1564; fr. *cambré*. Peut-être emprunté (*uocabulum peregrinum*, dit Macr., Sat. 6, 4, 23), qui rappelle les noms propres étrusco-latins *Camurius*, *Camurēnus*, etc. †

cāmus, -I m. : muselière. Emprunt au gr. *κῆμος* (ion. att. *κῆμος*), qui figure dans l'Italia; passé en ital. *camo*, M. L. 1565. V. h. a. *kāmbrītil*.

Malgré la date tardive à laquelle le mot est attesté de façon certaine (la présence dans Accius, Trag. 302 R, est douteuse), il appartient à une ancienne série d'emprunts, de même que *māch(h)ina*, comme le montre l'ā. Le latin a conservé ainsi des mots techniques non attestés dans la littérature.

canaba (*canāba*, *canapa*), -ae f. : tente, baraque; cabaret. Rare et tardif.

Dérivés : *canabārius*, *canabēnsis*.

Terme de la langue militaire; peut-être emprunté à *κῆμαχος* « carcasse de bois » (à l'usage des sculpteurs), qui aurait ensuite désigné toute espèce de construction légère (Thes.). Conservé dans certains dialectes romans; cf. M. L. 1566, *canāba*. V. aussi *capanna*.

canābula, -ae f. : mot rare et tardif, défini par le

Thesaurus « *canalis ad agros siccandos, quem gromatici inter signa terminalia referunt* ». Mais le sens paraît peu sûr. Peut-être dérivé de *canna*? Cf. M. L. 1566 a et 1600.

canālis : cf. *canna*.

caneer, -erī (-ceris dans Lucr. 5, 617) m. : 1° crabe, écrevisse; 2° le Cancer, constellation; 3° cancer, chancre; 4° dans les gloses, « pince, forceps ». Ancien, usuel. A pris tous les sens du gr. *καρκίνος*. Le nom a été déformé en latin vulgaire; on trouve à basse époque *cancrus*, *crancus*, *crancrus*. Les langues romanes attestent *cancer*, *cancru*, *canceru*, **cranco* et le diminutif **cancriculus*, M. L. 1574-1576. Emprunté en germ. : v. h. a. *kankur*, m. h. a. *kanker*. Les dérivés se rapportent tous au sens de « cancer, chancre » : *canc(e)rosus*, *cancerō*, -ātū, -āticus; *cancerāscō*; *cancerōma* (déformation de *carcinōma*), *cancrinōma*.

La dissimilation de **karkr*- en **kankr*- a été normale en indo-européen; **kar*- est conservé régulièrement dans skr. *karkāḥā*, *karkāḥā* « écrevisse » (forme prékritique, supposant **karkṛāḥ*). Le grec a une forme simplifiée dans *καρκίνος*, cf. skr. *karkaḥ*. On rapproche, d'une manière hypothétique, gr. *κάρκαρος* : τράχυς Hés., et skr. *karkarāḥ* « dur »; peut-être même arm. *k'ar* « pierre » (?). Le vocalisme est « populaire ». Pour le redoublement, cf. *gingriō*. Sur une extension possible du mot hors du domaine indo-européen, v. M. Cohen, BSL 34, p. ix, et 27, p. 100, n. 1.

cancrī, -ōrum m. pl. : barreaux, treillis. Attesté seulement dans les gloses; e. g. P. F. 40, 8, *cancrī dicebantur ab antiquis, qui nunc per diminutionem cancelli*. Remplacé, sans doute pour éviter une confusion avec *cancer*, par le diminutif :

cancelli m. pl. (attesté depuis Cicéron; le singulier ne se rencontre que très tardivement) : treillis, barreaux, balustrades; cf. Varr., R. R. 3, 5, 4, *in eis trauersis gradatim modicis interuallis peticis adnexis ad speciem cancellorum sceniorum ac theatri*. De là : limite, barrière; M. L. 1573 a. Irl. *caingell*, gall. *canghell*, *canghellaivr*.

cancellō, -ās : couvrir d'un treillis; puis « barrer, biffer », M. L. 1572; *cancellārius* (lat. imp.) : huissier-greffier, M. L. 1573; B. W. *chancelier* et *chanceler*.

cancellātim (-tē) : en forme de treillis; en zigzag, cf. Schol. Verg. Bern. Georg. 1, 98, *bene perrumpit de obliquatione contra sulcum, ut rustici dicunt : cancellate arae*. Cet emploi explique le sens de « chanceler », proprement « marcher en zigzag, comme les barreaux d'un treillis ».

D'après Skutsch, B. B. 22, 127, *cancrī* est une forme dissimulée de *carcer*, mot qui semble avoir désigné à l'origine un objet fait de matériaux entrelacés, un treillis. Sur tout le groupe, v. M. Cohen, *Sur le nom d'un contenant à entrelacs dans le monde méditerranéen*, BSL 27, 80 sqq., et GLECS, t. III, 16.

***cand-** : de ce radical ont été formés deux verbes : l'un marquant l'état, *candéo*; l'autre marquant l'action et transitif, *candō*; cf. *pendeo* et *pendō*.

1° **candéo**, -ēs, -uī, -ēre : être enflammé, brûler. Cf. Cic., Off. 2, 7, 25, *Dionysius candenti carbone sibi adferebat capillum*; Verr. 2, 5, 163, *candentes laminae*. De

là « être chauffé à blanc », puis, un rapprochement populaire avec *cānus* y aidant peut-être, « briller de blancheur, être d'une blancheur éclatante ». Ancien, surtout poétique. M. L. 1580 et 2950, *eccandēre*. Cf. *candēsco*, *incandēsco*, M. L. 4340; *eccandēsco* « s'échauffer, blanchir »; *candēfaciō* (et *ex-*) et *candificō* (Aug.) « chauffer » et « blanchir, glorifier ».

candor, *-ōris* m. : blancheur éclatante; éclat, splendeur; au sens moral, « pureté, candeur »; *candidus* : d'un blanc éclatant; splendide; et « pur, candide ». Dans la langue de la rhétorique, traduit le gr. *λευκός* comme *candor*, *λευκότης* et *καλότης*. S'oppose à *niger*, comme *albus* à *āter*. M. L. 1582, britt. *cann*; *candidātus* (cf. *albātus*, *atrātus*) : proprement « vêtu de blanc ». Mais ne se rencontre dans ce sens qu'à l'époque impériale; à l'époque classique, *candidātus* est spécialisé comme substantif et désigne le « candidat », c'est-à-dire celui qui brigue une fonction et, pour ce, revêt la toge blanche, *candida*. Diminutif : *candidulus*. Le verbe *candidāre* (et *incandāre*, Firm.) « blanchir » a été reformé dans le latin d'Église sur *candidātus*; de là : *candidatiō*, *-trix*.

candicō, *-ās* (Plin.); latin impérial, formé sur *albicō* : blanchir, M. L. 1581; *candēla* : cierge, chandelle, M. L. 1578 et B. W. s. u.; Pedersen, *V. G. d. k. S. I* 193; germ. : v. h. a. *hentil*, britt. *canneryl*, irl. *candel*, etc.; *candēlābrum* (*-ber*, *-brus* m., *candēbrum*? trois exemples dans l'Italia) : chandelier. M. L. 1579; *candēlula*, *candēlifer*.

2° *-candō* : faire brûler, enflammer; n'est attesté que dans les composés, anciens et usuels :

accendō, *-is*, *-di*, *-sum*, *-ere* : mettre le feu à. M. L. 67. Dérivés : *accēnsus*, *-ūs*; *accēnsiō*, rares et tardifs.

incendō : incendier, enflammer. — Ancien, usuel, panroman. M. L. 4346. D'où *incendium* et *incēnsiō*; *incendimentum*, M. L. 4347; *incēnsium*, M. L. 4347 a; celt. : irl. *ingchis*, britt. *encois*.

Sur la confusion qui s'est produite entre **incēnsor*, *incēnsor*, etc., v. Ernout, *incinō*, *incendō*, dans *Philologica* II, p. 225 sqq.

succendō : mettre le feu sous, enflammer.

Tous ces verbes, et surtout leurs participes *accēnsus*, *incēnsus*, *succēnsus*, ont un sens moral à côté du sens physique : *magno laudum incensus amore*, etc.

Le mot à redoublement *cinēdela* se rattache au groupe de *cand-* avec un autre vocalisme, populaire.

La diphtongue à voyelle *a*, de type « populaire », comme dans *caedō*, *claudō*, etc., se retrouve dans gr. *κάνδαρος* : *κάνδαξ*, gall. *cann* « brillant », etc. Mais ailleurs on a un vocalisme normal. Le celtique a : irl. *condud*, gall. *cynnud* « bois à brûler » supposant *cond-*. Le *c-* (alternant avec *p-*) de skr. *candrdh* « brillant » suppose **(s)kend-*. Alb. *hene* « lune », de **(s)kandnā*, a été aussi rapproché. — Nulle part il n'y a de formes verbales, sauf en latin et en skr. *candati* « il éclaire ».

candetum, *-I* n. : mesure de longueur ou de surface de cent pieds. Gaulois d'après Colum. 5, 1, 6. Transcription fautive de **cant-edom*, gall. *cant* « cent » ?

candosocēus, *-I* m. : sarment de vigne. Gaulois d'après Colum. 5, 5, 16.

canēs, *canis*, *-is* c. : chien, chienne; chien de mer; la Canicule. — Employé aussi comme terme d'injure et, avec *canicula* et gr. *κῶων*, pour désigner le « coup du

chien » (l'*ambesas*) aux dés; cf. skr. *çvaghñin* « tueur de chien », désignation du joueur professionnel. *Canēs* est la forme ancienne d'après Varr., L. L. 7, 32; c'est celle d'Ennius, A 528 V³, et de Lucilius, 1221 M. Mais *canēs* et *canis* se sont substitués à un ancien nom racine terminé par *-n-* (cf. gr. *κῶων*), qui a été éliminé en raison de son caractère anormal, et aussi par suite de la tendance du latin à substituer une flexion parissyllabique à une imparissyllabique (cf. *iuuenis*, *mēnsis*, etc.; v. Ernout, *Philologica* I, p. 135 sqq.). *Canēs* rappelle *félēs*, *uolpēs*, etc.; *canis*, qui doit être aussi une forme ancienne, a prévalu parce que les substantifs en *-ēs* de la 3^e déclinaison apparaissent comme aberrants et ont été rangés soit dans les thèmes en *-i-*, soit dans les imparissyllabiques, cf. *trabēs* > *trabs*, etc. L'ablatif est *cane*, le génitif pluriel *canum*. — Attesté de tout temps. Panroman, sauf en espagnol. M. L. 1592 et 1584 a, **cania*.

Dérivés : *caninus* : de chien; canin, canine; cynique (= *κυνικός*), M. L. 1590; *Canina*, cognomen, *Caninius*, gentilitic; *canicula* (i, sans doute pour éviter une suite de trois brèves, cf. *craticula*, *cuticula*) : chienne, constellation du Chien; chien de mer; crochet (= *lupus*); coup de dés, M. L. 1586; fr. *chenille*. De là : *caniculāris*; — *canārius* : de chien, *augurium canārium*; — *a herba* : chiendent, ou *c. lappa*, bardane ou *argemon*; M. L. 1571; *canātium*, adverbe cité par Nonius à côté de *bouātium*, *suātium*, non attesté dans les textes. Composés tardifs : *canicapitus* = *κυνοκέφαλος* (Ioseph., Cassiod.), *caniformis* (Prud.).

Les langues romanes attestent aussi **canile* (cf. *bouile*) « chenil », M. L. 1588; *canius*, M. L. 1595 a; **caniculāta* (*cali-*) : jusqu'ame, M. L. 1512.

L'absence d'*n* dans *catulus* exclut tout rapport avec *canis*, quoique les anciens aient lié les deux mots, comme on le voit dans les gloses comme : *catulus*, *genus quoddam uinculi*, qui *interdum canis appellatur*, P. F. 39, 21, et *catularia porta Romae dicta est, quia non longe ab ea, ad placandum caniculae sidus frugibus inimicum, rufae canes immolabantur, ut fruges flauescentes ad maturitatem perducerentur*, P. F. 39, 13.

La forme *can-* du latin est surprenante. Le celtique a la forme attendue, irl. *cá* (de **kwō*), gén. *con* (de **kunos*), gall. *ci*, en regard de gr. *κῶων*, *κυνός* et de véd. *ç(u)wā*, *çūnāh*, lit. *šū*, *šūns* (de *šunes*). L'arm. *šan*, gén. *šan* (dont le *s* n'est pas clair), offre un vocalisme **on-* pareil à celui qu'on rencontre dans lat. *can-*. L'absence de trace de *u/w* dans *canis* provient peut-être d'un ancien nominatif **cō(n)*, issu de **quō* (cf. *colō*), nominatif représentatif **kwō*, en face de av. *spā* « chien », issu de **swā*, cf. véd. *ç(u)wā*. Trop anormal, le nominatif **cō* aurait été remplacé par une forme tirée des cas obliques, mais non sans avoir transmis à celle-ci l'initiale *c-* au lieu de *qu-*. De là le nominatif *canēs*, *canis*. Une raison pareille aurait entraîné en germanique l'extension d'un type dérivé : got. *hundō* « chien », cf. arm. *skund* « petit chien » (de **kwon-tā*) et lett. *suntana* « grand chien ». Le latin a pu, du reste, hériter de *cun-* à côté de **kwōn-*, et ceci aurait aidé à la généralisation de *c-* au lieu de *qu-* attendu. Toutes les hypothèses qu'on peut tenter pour rendre compte de lat. *can-* sont arbitraires. Mais le rapprochement de *canis* avec le groupe sûrement indo-européen de gr. *κῶων* n'est pas rendu douteux par là.

canicæ : *furfures de farre a cibo canum uocatae*, P. F. 40, 7. Ne se trouve que dans Lucilius et les glossateurs. Le rattachement à *canis* est sans doute une étymologie populaire ; *canicæ* doit se rattacher à un adjectif **kaneko* « jaune clair, écru », qui se retrouve en celtique et, sous des formes différentes, dans d'autres langues indo-européennes ; v. Vendryes, R. Celt. 47, 1930, p. 200.

canicum, -I n. : ortie (Oribase). Inexpliqué.

canistrum, -I n. (*canister*, -trus m., tardif) : corbeille (de jonc ou d'osier). Attesté depuis Varron.

Dérivés : *canistellum*, *canistraria* « canéphore ». Roman, it. *canestro*, prov. *canasto*, esp. *canastro*. M. L. 1593-1594. Alsacien *känsterle*?

Sans doute emprunté au gr. *κάνιστρον* (Hes.), *κάνιστρον* (*κάνυ-*), de même sens que *κάνεον κάνουόν*, dont Varr., L. 5, 120, faisait déjà dériver le mot latin. Mais la forme *κάνιστρον* (Athénée 360 c) semble être un emprunt secondaire au latin. Tous ces mots semblent dérivés de *κάννα* ; v. le suivant.

canna, -ae f. : roseau. Emprunt au gr. *κάννα*, lui-même d'origine sémitique, e. g. hébr. *qâne*(h) « roseau » ; v. Littmann, *Morgendländ. Wörter im Deutsch.*, 1924. Attesté depuis Varron d'Atax. M. L. 1597. Passé en celtique : irl. *cnáib*.

Nombreux dérivés purement latins et plus ou moins tardifs : *canneus* ; *cannicius* (-tius), M. L. 1604 ; *cannōsus* ; *cannētum*, -i n., M. L. 1603 ; *cannula*, M. L. 1607, et *cannella*, M. L. 1602 b ; *cannō*, -ōnis (Lex Salica) ; cf. aussi M. L. 1600, *cannabula* ; M. L. 1602, **cannamellis* ; M. L. 1606, **cannūciae*. S'y rattache : *canālis*, -is c. (déjà dans Plaute) : fossé, canal, conduit d'eau, gouttière, tuyau ; *ab eo quod causa sit in modum cannae*, Isid., Or. 15, 8, 16. Nombreux sens techniques. Le rapport avec *canna* est visible dans Vg., G. 4, 265, *mella... harundinis inferre canalibus*, et Pallad., 4, 15, 1, *canalibus ex canna factis mel... infundere*. M. L. 1568, et germ. : v. h. a. *chanal(i)*, irl. *canal*, gall. *cananól*. Pour la forme, cf. *currus*, *curūlis*.

Dérivés : *canaliculus* : petit canal, cannelure, canon (de la catapulte), M. L. 1567 ; *canaliculātus* : cannelé ; *canalicūs* : en forme de tuyau ; *canāliēnsis* ; *canāliclārius* m.

canna, -ae f. : sorte de vase ou de pot (inscriptions à partir du 1^{er} siècle après J.-C. ; Ven. Fortun.). Mot germanique (v. h. a. *channa*, all. *Kanne*). M. L. 1598 ; irl. *cann*.

cannabis, -is f. : chanvre. Emprunt, attesté depuis Varron, au gr. *κάνναβις*, lui-même sans doute emprunté à une langue de l'Europe orientale. A basse époque apparaissent *cannabus* ; *cannaba* f., *cannabum* ; *can(n)ape*, *canapa*. — Panroman, M. L. 1599 ; les formes romanes remontent à *cannabis* (dialectes suditaliques et sardes) et surtout à *canapis* (Gl.), *can(n)apus*, -a. Emprunté tardivement par les langues celtiques : irl. *cnáib*, etc., germ. : b. all. *kennep* « Hanf », etc.

Dérivés : *cannabius*, -a, M. L. 1598 ; *cannabinus* ; *cannabētum*. Exemple de mot voyageur, comme *lūnum*, *uīnum*, de forme mal fixée.

canō, -is, *cecini*, *cantum* (mais *canitātūrus* emprunté

à *canō* et *canitātūrus* à basse époque, cf. Thes. III 264, 17), *canerē*. Servius, G. 2, 384, signale un parfait *canui*, mais on ne le trouve que dans les composés (cf. Sall., Hist. 1, 135, *occanuerunt*) où le redoublement de *cecini* ne se maintient pas ; *canui*, *cinui* est créé d'après *sonui*, comme *canitātūrus* d'après *sonitātūrus* : chanter (avec la voix ou accompagné d'instruments) ; se dit de l'homme, des oiseaux (cf. *luscinia*), des instruments de musique ; cf. *oscen*, *tibicen*, *tubicen*, etc.

Canō s'emploie absolument ou transitivement, ainsi Sall., Iu. 94, 5, *repente a tergo signa canere* ; mais Ibid. 99, 1, *tubicines simul omnes signa canere*. C'est un terme de la langue augurale et magique, dont les formules sont des mélodies rythmées. Se dit des poètes (cf. gr. *καῖδω*) ou des devins (*uaticinium*, *uaticināri*). De là a pris le sens « chanter [les exploits de, etc.] », « célébrer », « chançonner » (sens réservé à *cantāre*), ou aussi « prédire ». Usité de tout temps. Non roman.

Formes nominales et dérivés : *-cen*, *-cinis* : second terme de composés (nom racine sans suffixe ni désinence) dans *tubi-cen*, *tibi-cen*, avec un féminin secondaire *tibi-cina*, etc., des abstraits en *-cinium*, cf. ombr. *af-kani* « ac-cinium », et des dénominaux en *-cinor*. Sur ce type, voir Ernout, *Philologica* I, p. 73 sqq. ; *canor*, -ōris m. (rare, poétique et postclassique) : chant ; *canōrius* (cf. *sonōrius*) ; *cantus*, -ūs m. : chant, M. L. 1620 ; *cantor*, -trix ; *cantiō* (archaïque et postclassique), M. L. 1619 ; *canticum* : chant, et spécialement « partie chantée d'une comédie », dans la langue de l'Église « cantique » ; *c. canticūrum* = *ἕψαλα ἀμυδάτων*, M. L. 1618 ; irl. *cantic* ; *canticula*, -culum, M. L. 1617 ; *cantilēna* : refrain (*uetus et uulgata cantio*, Don.), « chanson », sur lequel a peut-être été refait *cantilō*, -ās (Apul.) ; formation obscure, comme *anti*-, *postilēna* ; *canturiō*, -is. Cf. aussi *carmen*.

De *canō* sont formés un certain nombre de composés qui ont servi pour la plupart à traduire des termes grecs : ainsi *accinō* = *προσῆδω*, *ἐπέδω* ; de là *accentus*, -ūs, qui a traduit *προσῶδία* (irl. *aicend*) ; **accentus*, -ūs m., GIL X 4915, 7, contamination de *ac*- et de **incen-* ? ; *concinō* = *συνῆδω*, qui a servi à Cicéron pour rendre *συμφωνῶν*, *concentus*, -tūs = *συμφωνία*, *συνῶδη*, *concentiō* = *ἀρμονία* ; *incinō*, *incentiō*, -tor, -trix, -tius ; l'adjectif semble avoir été rapproché de *incendō* ; *incenitium* a pris le sens de *inciāmentum* ; cf. *incentrix* (Ital.). v. Ernout, *incinō*, *incendō*, dans *Philologica* II, p. 225 sqq. ; *occinō* : faire entendre un chant de mauvais augure (le préfixe *ob-* marquant souvent une idée d'empêchement, d'hostilité) ; *praecinō* : préluder = *προῆδω*, d'où *praecentor* « qui uocem praemittit in cantu » et « prédire par son chant », cf. ombr. *procanurent* « praecinuerint » ; *succinō* : accompagner [par son chant], donner la réplique, *ὑπέδω* ; *intercinō* (= *παρῆδω*, Hor., A. P. 194).

A *canō* correspond un intensif : *canō*, -ās, -āre, -ātum, -āre, qui, dès les plus anciens textes, concurrençait *canō* sans que la nuance itérative ou intensive soit toujours visible, et qui s'est spécialisé dans le sens propre de « chanter ». *Canō* substitue seulement une flexion régulière à un verbe irrégulier. Panroman. M. L. 1611 ; irl. *cantain*, etc. *Canō* a, à son tour, un itératif *canitō*, -ās, des dérivés *canitōr*, *canitrix*, *canitūdi*, *canitāmen*, *mentum*, des composés *excanō*, *incanō* (tous deux dans la loi des XII Tables avec un sens magique : *qui fruges ea-*

cantassit « qui aura déplacé par ses enchantements des récoltes », cf. Varr., Eum. 151, *ubi videntur se cantando ex ara excantare non posse, deripere incipiunt*, et Thes. s. u. ; et *qui malum carmen incantassit*, M. L. 4341, d'où *incantātiō*, *incantāmentum* « incantation, enchantement, sortilège » ; *ocentō* avec le passage attendu de *a* à *e* en syllabe intérieure qu'il est le seul à présenter parmi les composés de *canō* (*ocentō* dans Pacuvius, Tr. 73, est une conjecture de Ribbeck) ; *praecantō* (M. L. 6709), *recantō* (= *παλινώδω*).

Le présent **kne/o-* se retrouve dans omb. *kan etu* « canitō » et dans irl. *canim* « je chante », dont les développements de sens rappellent ceux des formes simples liées à *canō*, en composition. Le parfait *cecini* à son corrépondant dans irl. *cechán* ; la concordance des deux langues résulte, il est vrai, d'une règle générale : emploi du redoublement là où le parfait n'est pas caractérisé par une alternance vocalique (l'i de *cecini* représente l'*ā* qui figure dans *canō*). Hors de l'italo-celtique, on ne peut citer que des formes nominales ; en germanique, le nom du « coq » : got. *hana*, etc., en gr. ἡ-*κωνός* « qui chante de bonne heure », épithète du « coq » ; aussi le dérivé *κωνάζω*, et *κωνογή* « bruit », sans doute *κωνάβος*. Gall. *canu* s'emploie pour « jouer » (d'un instrument).

V. *carmen*, où est noté un sens particulier.

canōn, -onis m. : emprunt au gr. *κωνών* « règle », qui a eu une grande fortune dans diverses langues techniques, notamment dans la langue administrative de l'Empire, où le mot a désigné l'impôt, d'où l'irl. *caín* « loi, taxe, droit » : c. *annōnārius*, etc. (sens conservé en tarentin, M. L. 1608), et dans la langue de l'Église, où il a désigné « la règle, le canon », etc. L'adjectif *canōnicus* (= *κωνονικός*, mais avec *o*) a été également emprunté et substantivé (d'où fr. *chanoine*, M. L. 1609) et a fourni les dérivés proprement latins *canōnicē* adv., *canōnicārius* « collecteur d'impôts ».

cantabrica (*herba*) : liseron (Plin. 25, 85). De *Cantaber*.

cantabrum, -i n. : enseigne militaire de l'époque impériale. Tiré du nom propre *Cantaber*. — *cantabrārius*, -ī : porte-enseigne.

cantabrum, -i n. (*cantabra*) : son (de grain). Mot bas latin. *cantabrīus*, *ēi* f. = *πυπλασις* ; *cantabracius*, *πυυπληγς* (Gloss.).

cant(h)ērius, -i m. : cheval hongre (cf. Varr., R. R. II, 7, 15 ; P. F. 40, 15 L) ; cheval de bât ou de somme ; bidet. Par extension désigne tout objet en forme de bât : étai pour la vigne, étauçon, chevron ou arbalétrier dans la charpente d'un toit ; machine à suspendre les chevaux (Vitruv.). — Mot technique et populaire, comme *caballus*. Demeuré dans les langues romanes avec différents sens techniques : fr. *chantier*, etc. M. L. 1615 ; et en germ. **kantāri*.

Dérivés : *cant(h)ēriātus* « échalassé » ; *cant(h)ērinus* « de cheval », -m *hordeum* ; -m *lupathum* « patience » ; *cant(h)ēriolus* « chevalot » (Col.).

Rappelle gr. *κάνθων* « baudet », *κάνθηλιος* [δνος] « âne bâté » ; et sans doute comme lui emprunté à une langue étrangère (cf. *caballus*) ; Plaute appliqué aux *cantērii* l'épithète *gallici*, Au. 405. Cf. *caballus*. — V. Cecco, St. Etr. 16, 387 sqq.

cantharis, -idis f. (*cantharida*, -ae, tardif) : cantharide. Emprunt au gr. *κάνθαρις*. M. L. 1613.

cantharus, -i m. : gobelet ou coupe à boire à deux anses ; vasque ; sorte de vaisseau ou de barque ; nom d'un poisson « brème de mer ». Emprunt (depuis Plin.) au gr. *κάνθαρος*, M. L. 1614, et **cantharella*, M. L. 1612.

cant(h)us, -i m. : bande de la jante. Gr. *κάνθος*. Mot donné sans preuve comme africain ou espagnol, d'après Quint. 1, 5, 8 ; non attesté avant Perse. M. L. 1616 ; sans doute emprunté au celtique : gaul. *cantem*, etc. ; cf. germ. : v. h. a. *kanzwagen*, etc. ; britt. *cant* ; fr. *chan*, v. B. W. s. u.

canua, -ae f. (Gloss.) : synonyme de *canistrum*, sans doute emprunté au gr. *κωνούv*. Cf. *cana*, -ōrum, P. F. 40, 5, et *canifera*, P. F. 57, 8.

cānus, -a, -um : blanc, et spécialement « aux cheveux blancs, chenu ». Pluriel substantivé *cāni* « cheveux blancs ». — Ancien ; surtout poétique. Rare en prose jusqu'à l'époque de Trajan ; cf. Thes. III 296, 8 sqq. M. L. 1621.

Dérivés et composés : *cāneō*, -ere (rare et poétique) ; *cānēscō*, M. L. 1584 ; **canē*, -āre, M. L. 1570 ; *cāniētis*, -ia, M. L. 1595 ; *cāniūtō* ; *cānaster*, -tri (Gloss.) : qui *cānescit* (cf. *caluaster*) ; *cānōsus*, M. L. 1610 ; *cāniūtus* (Gloss.) ; Plaute ? d'après *cornūtus*, etc.), M. L. 1622 ; *cānificō*, -āre ; *incānēscō*, -is, d'où *incānus*, formé sur *incānēscō* d'après le rapport *cānus/cānēscō*.

Tout se passe comme si l'on avait affaire à un adjectif radical, à vocalisme populaire *a*, de l'indo-européen occidental, qui aurait été élargi par des suffixes variés : **-no-* dans lat. *cānus* (de **kasnos*), péli. *casnar* « senex » et v. h. a. *hasan* « brillant, joli » ; **-ko-* dans lat. *cas-cus* (cf. *fuscus*) ; **-wo-* dans v. isl. *hǫss* (plur. *hǫssir*), v. h. a. *haso* « gris » ; cf. *Hase* « lièvre ».

capanna, -ae f. : cabane ; cf. Isid., Or. 15, 12, 2, *casulam faciunt sibi custodes uinearum ad tegimen sui... hanc rustici capannam uocant, quod unum tantum capiat*. M. L. 1624. Irl. *cabán*. Cf. *canaba* ?

capēdō, -inis : v. *capis*.

caper, -prī m. : 1° bouc et bouc châtré, d'après Varron ap. Gell. 9, 9, 9, *is demum latine dicitur qui excastratus est*, le bouc se disant *hircus* ; 2° espèce de poisson (Plin. 11, 257 = gr. *κάρπος*, *κάρπιος*). Si le sens ancien était celui que donne Varron, on pourrait songer à rapprocher *caper* de *capus*, *capō*. Mais, dans les textes où le mot figure, il désigne le bouc. Il est vrai qu'il n'apparaît pas dans la littérature avant Virgile. La différence de sens peut être d'origine dialectale. A fourni de nombreux dérivés à l'onomastique ; cf. aussi *caprētinus*. *Caprētina Iūnō*, etc. (cf. pour la formation *annōtinus*, dont, toutefois, l'i est bref), avec un doublet *caprātinus*. A côté de *caper* s'est formé **caprō*, -ōnis attesté par it. *caprone*, esp. *cabron*, port. *cabrão*, M. L. 1624 a, 1656 ; et les formes celtiques irl. *cabdr* « chevron », britt. *caibr*, etc.

Dérivés : *capra* : chèvre. Panroman, M. L. 1647, cf. Hes. *κάρπα* αἴψ. Τυργήγιον (l'adjonction de l'épithète *fēmīna* dans le *capris fēminis* des Acta Iud. saec. Aug. 93 est due au besoin d'éviter l'ambiguïté de la forme de dat. abl. pl. *capris*) ; *capella* (diminutif d'af-

fection, cf. Hor., S. I 1, 110); *capreus*, d'où *caprea*, -ae qui désigne un animal semblable à la chèvre, glossé *δορῶς*, cf. Varr., L. L. 5, 101, *caprea* a *similitudine quadam caprae*; et *capreolus* « chevreuil, chamois »; puis « sorte de binette » (ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec les cornes du chevreuil); « contre-fiche » (cf. Rich., s. u. *capreolus*, d'où **capreus*, M. L. 1650), et enfin « vrilles de la vigne », M. L. 1649, d'où *capreolinus* (b. lat.); *caprarius* : de chèvre; *caprarius* m. : chevrier, M. L. 1648; *caprilis*; *caprile* n. : étale à chèvres, M. L. 1653; *caprinus* (*caprānus*, Marcell., Anthim., Orib.), cf. ombr. *cabriner* « caprin » gén. sg., M. L. 1654, 1657; *capriō*, -ās (Anthimus) « sentir le bouc »; *capritus*; -i (très bas latin, Lex Sal.), M. L. 1655; *caprāgō*, -inis f. : laitue sauvage; *caprāginus*, -gineus (*capreāginus*) : de chèvre.

Composés, dont certains à l'imitation du grec : *capricornus* (ἀγρόκερως), -ficus, figuier sauvage, M. L. 1651 : -fer (ἀγλαρος, de *capra* et *ferus*), v. *ferus*; -folium « chèvre-feuille », M. L. 1652; -genus, -mulgus (= ἀγροθήλας, v. Boisacq s. u. ἀγροθῶλος), -pes = ἀγροπούς; *rupi-capra*, *εὐμῖα caper*.

Cf. ombr. *caerum*, *kabru* « caprum », v. isl. *hafri* « bouc », gall. *caer-iwrch* « chevreuil », irl. *caera* (gén. *caerach*) « mouton ». — Le grec κίπερος « bélier » a donné lieu de supposer que *k* est un préfixe (cf. *costa*), qui différencierait *caper* de *aper*. Toutefois, l'existence de ce préfixe est contestée : v. *aper*.

caperrō, -ās, -āui, -ātum, -āre : se froncer, se rider. N'est guère employé qu'au participe *caperrātus* « froncé, plissé ». Se dit surtout du front.

Les anciens le rattachent à *caper* « a *caprae fronte* », Varr., L. L. 7, 107; *caperratum* : *rugosum a cornuum caprinorum similitudine*, P. F. 41, 27. Étymologie populaire? Fait penser à un substantif **caperra* « ride » de type étrusque.

Attesté depuis Plaute; rare, archaïque ou repris par les archaïsants.

capillus, -I m. (d'après Varron serait un mot collectif sans pluriel; mais les auteurs emploient indifféremment le singulier et le pluriel, cf. Thes. III 314, 68 sqq.) : cheveu, poil de barbe, chevelure des plantes, des arbres (cf. la glose *capillamenta* : *summitates arborum*, sens auquel il faut peut-être rattacher le mot de la langue augurale *capillor*, -oris m. cité par Servius, Ae. 10, 423, *pillor autem dicitur, cum auspiciato arbor capitur, et consecratur Ioui Fulguri*). Au témoignage de Nonius, Plaute aurait employé un neutre *capillum* (Mo. 254?); peut-être y a-t-il eu une flexion *capillus/capilla*? Un accusatif pluriel *capilla* figure CIL X 8249, 6. Ancien, usuel. M. L. 1628. Les poètes préférèrent *coma* ou *crinis*, v. Thes. s. u.

Dérivés : *capillātus* (cf. *barbātus*), d'où *capillātūra* (b. lat.), M. L. 1627; *capillātūriae* « première coupe de cheveux » (Lex Salica), d'après *barbātūria* (Pétr.); **capillō* emprunté par le got. *kapillōn* « tondre », et *excapillō* (Lex Sal.); *capillātō* (rars et tardif); *capillāscō* (Gloss.); *capillāceus* (époque impériale); *capillāgō* « chevelure » (lat. eccl.), M. L. 1626; *capillāris* et *c. herba* « herbe capillaire »; *capillitium* (tardif; cf. *barbitium, caluitium*); *capillōsus*, calque tardif de τριχώδης.

Composés (poétiques et rares) : *albi-* (= λευκόθριξ), *atri-*, *crispi-*, *uersi-capillus*.

Capillus fait songer à *caput*, sans qu'on puisse expliquer précisément ni la forme ni le sens. L'explication ingénieuse de J. Bloch par **capo-pilus* suppose arbitrairement l'existence d'un composé et ne rend pas compte du double *l* (géminée expressive dans un mot de type « populaire »?). Il n'y a pas de nom indo-européen commun du cheveu, et ce nom diffère d'une langue à l'autre. Le gr. θριξ est sans étymologie; l'autre nom latin *crinis* est obscur.

capitō, -is, *cēpi*, *captum*, *capere* (la langue archaïque connaît aussi d'anciennes formes de subjonctif en -s-, *capso*, *captis*, etc., cf. Thes. III 318, 47 sqq.) : saisir, prendre en main (cf. *capulus*, -lum, et *manubrium gladii uocatur* (cf. skr. *kapaṭi* duel « deux poignées ») et *id quo mortui efferuntur, utrumque a capiendo dictum*, P. F. 53, 26); avec idée accessoire de « contenir », bien conservée en latin, e. g. Cic., Off. 1, 17, 54, *qui cum una domo iam capi non possunt, in alias domos eueunt*; cf. *capāx*, *capis*, etc. De ce sens de « contenir » sont dérivés celui de « concevoir dans l'esprit », déjà dans Cic., Marc. 2 6, *quae quidem ego, nisi uia magna esse fatear ut ea uix cuiquam mens aut cogitatio capere possit, amens sim* (peut-être sur le modèle de gr. λαμβάω, cf. *concipiō* et συλλαμβάω), puis celui de « être capable de » (rare, époque impériale), « être de nature à » = gr. ἐνδέχεται (lat. eccl.). L'italo-celtique a développé, en outre, l'idée plus restreinte de « faire prisonnier », d'où *captus*, *captivus*. Le *captif* est celui qui est pris à la main (*jerbakal*, comme on dit en arménien). V. B. W. sous *chéty*.

Comme *emō* a perdu le sens général de « prendre », *capitō* en a recueilli les emplois. Au contraire, les composés de *emō* ayant gardé leur sens ancien, on notera que les composés de *capitō* ont souvent des sens spécialisés, ainsi *in-cipitō*, *dē-cipitō*, *prae-cipitō*, etc. Ces composés ont une valeur plus durative que ceux de *emō*, qui, comme le verbe simple, ont un aspect nettement « déterminé ».

Capitō est employé dans de nombreuses acceptions plus ou moins voisines du sens fondamental et qui se retrouvent toutes ou presque dans le correspondant sémantique grec λαμβάω : saisir, prendre par force, s'emparer de (également avec un sujet abstrait *capitōdō mē cēpi*, etc.), occuper, acquérir, obtenir, entreprendre (*capere cōnātum, impetum, fugam*; d'où *incipere* « entreprendre, commencer »), prendre pour soi, choisir (c'est *capitō* qu'emploie le pontifex maximus quand il choisit une vestale, cf. *amāta*), recevoir, supporter (un dommage : *detrimentum capere*, cf. λαμβάωκει κέρδος, etc.). Le passif *capitō* se dit souvent aussi de quelqu'un qui est atteint d'une maladie physique ou mentale, e. g. T.-L. 22, 2, 14, *ipse Hannibal... altero oculo capitur* (cf. λαμβάνεσθαι ὑπὸ νόσου, Hdt. I 138), et l'expression courante *tenente captus*, d'où *menceps* formé d'après *manceps*. — Ancien, usuel. Dans les langues romanes où il est représenté (v. fr. *chavoir*, v. ital., langues hispaniques), *capere* a un sens dérivé de celui de « contenir, avoir de la place », le sens de « prendre » étant réservé à *prendere*. M. L. 1625; B. W. sous *prendre*.

A *capitō* correspondant :

1° un duratif en -ā usité seulement dans des composés sous la forme -*cipō*, -*cupō*, e. g. *anticipō* « devancer,

prévenir » = προλαμβάνω (classique, usuel) ; *occupō*, -āre « prendre d'avance, occuper », et ses dérivés ; conservé en britt. *acubid* ; et *exoccupō* (rare, tardif). Il ne doit pas être confondu avec les dénominatifs qu'on a dans *aucupāre* (de *auceps*), *participō* (de *particeps*). Cf. aussi *recuperō* (*reci-*), *nuncupō* (de **nōmi-ceps*). Pour *anticipō*, qui n'apparaît pas avant Varron, on peut se demander s'il n'a pas été créé sur *participō*.

2^o un désideratif : *capessō*, -is, -iui, -itum, -ere : « désiderō capere », dit Prisc., GLK II 535, 10, « chercher à prendre, à saisir », d'où « entreprendre » (sens physique et moral) ; *capessere Italiam* « chercher à gagner l'Italie » (Vg., Ae. 4, 346), d'où l'emploi de *capessere*, *sē capessere* avec le sens de « se diriger vers », comme *facessere*, e. g. Plt., Am. 262, Ru. 178. Dans le latin impérial se développe le sens de « chercher à connaître », e. g. Gell. 12, 1, 11, in *capessendis naturae sensibus...*, *obsurdū*. D'autre part, le désideratif est voisin de l'inchoatif. Aussi voit-on à basse époque s'introduire des formes *capēsō*, *capiscō*, que condamne le glossaire de Placide, CGL V 11, 8, *capessitur non per sc*, auxquelles se rattache sans doute le parfait *capui*, Clem., ad Corinth. 47 ; cf. ital. *capisco*. Composé uniquement dans Plaute : *incipissō* (-*pe*ssō) : entreprendre, commencer (cf. *inceptō*).

3^o un itératif : *captō*, -ās « chercher à prendre », d'où « faire la chasse à », « convoiter », et « capter », cf. M. L. 1461 ; **accaptiāre* « acheter », **accaptiāre*, M. L. 62 et 65 ; B. W. s. u. Dans les langues romanes, le sens de « chasser » est réservé à un représentant de **captiāre*, M. L. 1662, qui n'est pas attesté dans le latin proprement dit. *Captō* a des dérivés : *captatiō* (éliminé par *captio*, il semble qu'il y ait eu une sorte d'haplogie), *captiātor*, -trix, -tōrius (latin juridique) ; un composé *disceptō*, -ās « chercher à prendre en écartant », presque uniquement employé avec des sens dérivés dans la langue juridique (= *diūdicāre*, « décider de », « débattre ») ; cf. *disceptatiō*, *disceptator*. *Inceptō* est un dénominatif de *inceptum*.

Composés en -*cipiō* (-*capiō*) : *ac-cipiō*, -is (= ἐπιλαμβάνω) : prendre à soi, d'où « recevoir, accueillir », cf. Caper, GLK VII 99, 22, *sumimus ipsi*, *accipimus ab alio* ; avec idée accessoire de bonne volonté, de bienveillance, « accueillir volontiers », M. L. 73, d'où *acceptus* « bien accueilli, agréable » (cf. gr. δεκτικός). Nombreux dérivés : *acceptum* « reçu, λήμμα » (irl. *aicecht*), *accepta* (sc. *sors agri*) « lot de terrain », *acceptilatiō* (terme juridique) : « déclaration de quittance faite par un créancier à son débiteur », *acceptiō* f. = λήψις (depuis Sall. et Cic. ; s'oppose à *datiō*, terme de droit) : acceptation ; *acceptor*, -trix, M. L. 68 ; *ante-cipiō* : doublet de *anticipō*, *occupō* (toutefois, on a *anteceptus* dans Cic., N. D. 1, 43) ; *con-cipiō* (= συλλαμβάνω) : contenir, recueillir ; spécialement *concipere sēmina*, Cic., Div. 2, 40, 26, etc., d'où « concevoir » (sens physique et moral, *concipere animō*, Cic., Leg. 1, 59) ; *conceptiō* (depuis Cic., technique) = σόληψις, M. L. 2115 ; *dēcipiō* : terme de chasse (cf. *dēcipula* « rēts, piège à oiseaux »), « prendre en faisant tomber dans un piège, prendre par la ruse », d'où « tromper, duper », M. L. 2504, B. W. *dēcevoir* ; *ex-cipiō* : 1^o prendre, mettre à part, excepter, d'où *exceptus*, *exceptiō*, fréquent dans la langue du droit ; *exceptis*, M. L. 2965 ; 2^o accueillir, d'où *exceptōrius* (- *ium*) « réservoir » ; *incipiō* : entreprendre et « commencer », M. L. 4353, d'où *inceptum* et

inceptō, -ās (doublet familier de *incipiō*, cf. -*coepiō*), M. L. 4348 ; *intercipiō* : intercepter ; *occipiō* : commencer (futur ancien *occēpsō*, Plt.), surtout dans Plt. et Tér., non dans Cic. et César, repris à l'époque impériale (T. L., Tac.) ; *occeptō*, -ās (Plt.) ; *percipiō* : percevoir (proprement : prendre, saisir à travers), M. L. 6399 ; *praecipiō* (*praecipio* dans les Gloss.) : prendre d'avance, d'où « prescrire, recommander » ; *praecēpta*, -ōrum « mesures prises d'avance, préceptes » (formes savantes en celt. : irl. *procecht*, *precept*, *preceptor* [proi-] ; britt. *pregeth* « sermon ») ; *praecēptiō*, πρόσταγμα (Gloss.) ; *recipiō* : recueillir, retirer, M. L. 7120 ; *receptus*, -ūs m. « retraite » ; *receptāculum* « lieu de retraite », *recepticius seruus...* qui ob uitium redhibitus est, P. F. 357, 4 ; M. L. 7112, 7113 ; *suscipiō* (et *ad-suscipiō*, époque impériale = ἐπιναλαμβάνω) : prendre par-dessous, se charger de, M. L. 8481.

La plupart de ces verbes sont accompagnés de noms ou adjectifs dérivés en -*tus*, -*tiō*, -*tor* (-*trix*), -*iticius*, -*itius*, formés vraisemblablement sur les modèles grecs en -ληψις, -ληπτός, -ληπτικός, qui appartiennent presque tous à des langues techniques (droit, grammaire ou rhétorique, philosophie) et n'apparaissent guère avant Cicéron. De plus, ils ont reçu de bonne heure des doublets en -*ceptō*, -ās, -āre, appartenant à la langue familière, qui n'en diffèrent pas par le sens, mais qui fournissent des paradigmes réguliers. Ainsi *acceptāre* (d'où *acceptitiō*, ap. Non. 134) ; *exceptāre*, *inceptāre*, M. L. 4348 ; *praecēptāre*, cf. ital. *ricettare*, de *receptāre*, M. L. 7111. Ces doublets sont, en général, bannis de la langue classique, mais ils apparaissent dans la langue de la comédie et reparaissent dans la basse latinité. Ils peuvent, à leur tour, fournir des dérivés, par exemple *acceptatiō*, -*tor*, -*tābilis*, -*tāculum* ; *acceptiō*, etc.

Cf. aussi **excaptum* « pelote », M. L. 2954 a ; **excaptāre*, -*tāre* « gratter », M. L. 2953-2954 ; mais le rapport de cens n'est pas clair.

À la racine *kap-* ou à *capiō* lui-même se rattachent des noms et adjectifs dérivés et composés :

a) un nom racine d'agent, usité seulement sous la forme avec apophonie -*ceps* comme second terme de composé : *auceps*, -*cupis* m. « oiseleur », d'où *accipium*, *aucupāri* ; *mūniceps*, -*ipis* m. « qui prend part aux charges », d'où « habitant d'un municeps », *municipium* ; *particeps* m. « qui prend sa part de » ; *participium*, traduction du terme grammatical μετοχή ; *manceps* m. (v. ce mot) ; *princeps*, -*ipis* m., v. *primus* ; *terti-*, *quarti-*, *quinti-*, *sexti-ceps*, chez Varron ; *inceps*, dans P. F. 95, 10 « — *deinceps* » ; *deinceps* (v. *deinde*) qui s'est décliné d'abord, avant de devenir adverbe invariable, cf. P. F. 65, 27 : *deincep antiqui dicebant proxime quemque captum, ut principem primum captum*. Cette glose fait penser qu'à côté de -*ceps*, issu de **-caps* actif, il y a eu un homonyme -*ceps* de **capri*(o)s passif, cf. *manceps* et *men-ceps* « mente captus », et, pour la formation, *locuplēs* ; *for-ceps* : pinces, tenailles.

b) -*capas*, -*capus* : *histicapas* : *hostium captor*, P. F. 94, 5, et *hosti-*, *pisci-*, *urbi-capus* ; cf. aussi *mus-cipula* « ratière, souricière » ;

capiō, -*ōnis* f. « prise, possession ». Terme de droit usité surtout dans le juxtaposé *ūsū-capiō* ;

-*capēdō*, -*inis* f. dans *inter-capēdō* : interruption, pause, répit » ; cf. *cuppēdō/cupiō*, *torpēdō*, *grauēdō*, etc. ;

capulus, capulum, capula avec le suffixe en *-lo-* de noms d'instrument; cf. *excipulus*;

-cipus, -a, -um (cf. *contiguus*, etc.), cf. P. F. 70, 5, *excipium quod excipitur, ut praecipium quod ante capitur*. *Praecipuus* est glossé correctement ἐξαίρετος;

capāz, -ācis adj. : « qui peut contenir, capable, spacieux » terme de droit : « habile à recueillir un héritage ». D'où *capacitās* sans doute créé par Cic., Tusc. I 61, et en latin ecclésiastique : *capābilis; incapāz, -pācītās, -pābilis*.

c) *captor, -ōris* m. : celui qui prend. Très rare; non attesté avant saint Augustin (dérivé **capīōria*? cf. M. L. 1664); *captus, -ūs* m. : prise (rare); capacité, portée; pouvoir de compréhension : *ut est captus, pro captū; captiō* : prise, action de saisir; puis, par métonymie, « ce qui sert à prendre, piège, fraude, argument captieux »; « tort, dommage »; *captiuncula; captiōsus* : captieux, trompeur; *captūra* (postclassique) : prise, capture, gain (cf. *iactūra*), M. L. 1665; *captivus* : prisonnier, captif; substantivé *captivus, -i; captivus*; M. L. 1663 et 1662 a, *captivitas* : non attesté avant Sénèque. Apparaissant, la condition du captif s'exprime par *servitium, servitūs*. *Captivitas* s'oppose à *libertās* sur lequel il est formé; *captivō, -ās* : latin ecclésiastique, traduit le gr. ἀρχιμαλωτίζω (-τεῶω). En celt. : v. irl. *cacht* « servante », gall. *caeth*, corn. *caid* « captif, esclave », gall. *ceithiwed* « captivitas », mot savant.

V. aussi *capis, capsā*.

Capīō a en germanique un correspondant exact : got. *hafjan* (prét. *hof*) « élever », en face de quoi se trouve un verbe exprimant l'état, got. *haban*, v. h. a. *haben* « tenir, posséder, avoir ». Sauf l'ō du prétérit got. *hof*, etc., l'a germanique se trouve dans toutes les formes du groupe; seul le mot v. isl. *hāfr* « hameçon » offre un *-ē-*, comme lat. *cēpi*, mais l'étymologie est contestée. On retrouve a dans got. *hafis* « pris », v. isl. *haptr* « serf », qui semblent répondre à lat. *captus* (de là got. *hafjan* « κολλᾶσαι, προστέχειν »). La racine paraît être de la forme **kēp-*, à en juger par gr. *κάπη* « poignée, manche »; dès lors, lat. *cap-* et germ. *haf-* reposeraient sur **kēp-*, comme aussi *καπ-* dans gr. *κάπη* « je happe avidement », *κάπη* « niche, mangeoire », *καπέτις* « mesure de capacité » et lett. *kāp-* dans *kāmpju* « je saisis », avec nasale infixée, comme dans gr. *καπέδνω*. On ne peut guère faire état de skr. *kapāsi* « deux pleines mains », qui est isolé en indo-iranien. Le lituanien semble avoir *ō* dans *kūpā* « gage », et peut-être même l'irlandais dans *cāin* « tribut ». — La racine **kēp-*, **kōp-*, **kēp-* qu'on est ainsi amené à poser fournissait un présent athématique, dont alb. *kam* « j'ai » est l'unique trace, mais dont lat. *capīō* et got. *hafja* sont des substituts. — Cette racine était en concurrence avec une autre toute voisine à *gh-* initial, même vocalisme et labiale (mal définie) finale, à savoir celle qu'on observe dans ombr. *hahtu* « capito », dans v. irl. *gaibim* « je prends » et dans lat. *habēō*, qui est à irl. *gaibim* exactement ce que got. *haba* « j'ai » est à *hafja*. V. sous *habēō*. — L'osco-ombrien n'a pas de verbe correspondant à *capīō*; pour ombr. *kapiřē* « capidi », etc., v. le suivant.

capis, -idis f. : sorte de coupe ou de vase à une seule anse usité à l'époque ancienne et dont l'usage s'est maintenu dans les sacrifices. Attesté depuis Lucilius. Rare. Même mot dans ombr. *kapiřē, kapīřē*; dès lors, d'

accusatif pluriel *capif* « capidēs », emprunté au latin. Diminutif *capidula*. Synonyme *capēdō, -inis* (formé comme *dulcis/dulcedō*?) et *cap(p)idō* (Cic.); *capēduncula*. — Les anciens le rattachent à *capīō*, cf. Varr., L. L. 5, 121, *-es a capiēdo, quod ansatae ut prendi possent, i. e. capi*. Mais la formation est étrange; et Priscien remarque que l'accusatif est grec : *capidas* (à moins, toutefois, qu'il n'y ait eu un nominatif *capida* formé sur l'accusatif grec, comme *cassida, crētrā*); on peut penser à un emprunt ancien au grec *καπῖς*, déformé par l'étymologie populaire. Les mots en *-is, -idis* sont rares en latin et, généralement, sans étymologie, cf. *cassis, cuspis, lapis*. Cf. le suivant.

capistērium, -i n. : instrument pour trier les grains, auget (Colum.). Emprunt oral et sans doute ancien au gr. *σκαπιστήριον*, avec dissimilation de *sc-st* > *c-st*, qui l'a rapproché de *capīō*. M. L. 1629.

capistrum, -i n. : harnais de tête, muselière; puis « licol, lien, courroie ». Attesté depuis Caton. Panroman; cf. fr. *chevêtre*, M. L. 1630, 1631. irl. *cabstar*, gall. *cebystr*. De là : *capistrarius, capistrare, capistellum; incapistrare*, fr. *enchevêtrer*, M. L. 4342. Rapproché de *caput* ou de *capīō*. Mais aucune des deux étymologies n'est satisfaisante.

capitium : v. *caput*.

Capitōlium, -i n. : le Capitole, colline de Rome sur laquelle se dressait le temple de Jupiter *Capitōlinus*. Considéré comme dérivé de *caput* « sommet », mais la dérivation est inexplicable. Le doublet *Capitōdium* de Marius Victor, GLK VI 26, 3, est sans autorité. Conservé en prov. *capdohl* « trône », M. L. 1639.

capitum, -i n. (*capitus, -ūs* m.) : fourrage. Emprunt bas latin au gr. *καπιτόν*.

capō : v. *capus*.

cappa, -ae f. : chape. Bas-latin, Isid., Gloss., Grog. Tur.† Domin. : *cappella, cappellus*. M. L. 1642, 1644, 1645, 2952, **ezcappāre*. Isid., Or. 19, 31, 3, *capitulum est, quod uolgo capitulare dicunt, idem et cappa*. Hypocoristique se rattachant à *caput, capus* « tête »? — Sur l'évolution sémantique de *cappella*, v. Aebischer, Bull. du Cange, V (1929), 30. Germ. : ags. *caeppe*, etc.; irl. *capa*, britt. *cab?* Mot répandu par l'Église.

capra, capreolus : v. *caper*.

caprōnae, -ārum : *equorum iubaie in frontem deuzae quasi a capite pronae*, P. F. 42, 4. Un exemple dans Lucilius, un autre de *caprōnae* dans Apulée. Sans doute de *caper*; cf. *aper, aprōnis*.

Caprōfina : v. *caper*.

capsa, -ae f. : boîte ou caisse, cassette en bois, profonde et de forme circulaire, destinée surtout à enfermer et transporter les livres. Non attesté avant Cicéron. M. L. 1658; B. W. *chdsse et caissē*. V. h. a. *chafsa*; gr. *κάψα, κάψα*.

Dérivés : *capsula, capsella; capsarius* : esclave chargé de porter la *capsa* de son maître; ou de garder les vêtements au bain; ouvrier qui fait les caisses; sorte de fonctionnaire militaire. M. L. 1659.

La forme de glossaire *capsidula est capsā uel pera*, CGL V 617, 48, est peut-être une déformation, par éty-

mologie populaire, de *caesidile*, dérivé de *cassia*, cf. Thes. s. u.

Il semble difficile de voir ici une formation désidérative, en face de *capisö*, comparable à *noxa* en face de *noceö*. Étymologie obscure.

capsilägö, -inis f. : nom d'une plante; jusquiame? Cf. *tussilägö*. V. André, *Lex.*, s. u.†

capus, -I m. et **capsum** n. : chariot couvert, cage. Depuis Vitruve. M. L. 1660. Cf. *capsa*?

capula, -ae f. : petite cruche ou petite coupe (Varron). De là, sans doute, *capulö*, -äre : transvaser (un exemple de Plin. 15, 22); *cap(u)lätor*.

V. *capio*.

capulö, -äs, -äre : couper. Mot bas-latin (vi^e siècle), *Lex Burg.*, *Lex Sal.* Le doublet *capellö* (Anthem), rappelle *gott. kapellön* « tondre » (emprunté au latin?); cf. *capillus*. L'apparition tardive du mot rend très douteux le rapprochement de *concupilö* (-pulö) « réduire en miettes » dans Plt., Tru. 621, que Festus, du reste, explique autrement : *concupilauisti dictum a Naeuio* (Com. 132) *pro corripuisti et inuolasti*, P. F. 54, 16, et qui peut provenir de *capulum* « lasso ».

Cf. peut-être *capö*, *capus*.

capulum, -I n. (Gloss.) : lasso. M. L. 1666, fr. *cdble*. Cf. *capulö*, -äs (Colum.) : prendre au lasso; **excapulö*, M. L. 1955. Sans doute de *capio*.

capulus, -I m. et **capulum** n. : 1^o manche, poignée (d'une arme, etc.); en celt. : gall. *cabol-faen* « pierre à aiguiser »; 2^o cercueil, d'où *capuläris* (Plt.) « bon pour le cercueil ». Voir la citation de l'abrégé de Festus, s. u. *capio*, l. 4 du commencement. Les deux sens proviennent de spécialisations dans des langues techniques. Attesté depuis Plaute, Cas. 909 et As. 892.

V. *capio*. *Capulus* est à *capio* comme *bibulus* à *bibö*.

capus, -I m. (Varr., Colum.); et **capö** (**cappö*), -önis m. : chapon. La forme intensive en -ö, -önis n'est pas attestée avant Martial (cf. Charis., GLK I 103, 26, *capo dicitur nunc sed Varro de Sermone latino* (frg. 105 G. S.) « iterum » ait « ex gallo gallicaeo castrato fit capus »), mais peut être ancienne (cf. le type *mento*, *näsö*, etc.). Diminutif : *capunculus* (tardif).

Martial, 3, 58, scande la première syllabe longue; sans doute faut-il lire *cappö*, avec gémignée expressive, comme l'indiquent les dérivés romans : seul le campidanien *kaboni* remonte à *capö*; les autres formes, it. *capone*, fr. *chapon*, etc., supposent **cappo* (cf. M. L. 1641), de même les celt. emprunts germaniques v. h. a. *kappo*, m. h. a. *kapün*.

Le *p* gémigné se retrouve peut-être dans la glose d'Hésychius : *βουροκάππον* « coupeur de bourse », τὸν Κλέωνα.

Ce mot (ainsi que *capuläre* cité ci-dessus) rappelle gr. *κόπτο* « je frappe, je coupe », *κόπεις* « couteau », etc., lit. *kapoti* « hacher menu », sl. *kopati* « creuser ». Il y a un doublet à s. initial dans lit. *skapüti* « je creuse » : la forme lit. *skabü*, *skabüti* « couper, ébrancher » montre qu'il faut supposer un ancien présent athématique. Le grcc a *σκαπρωον*. Le sens de lat. *capus* se retrouve dans le groupe slave : *skopiti* « *своучицан* », *skopici* « *своучох* ». Le rapprochement est compliqué par le fait

qu'il y a des formes à *-*ph*- final : persan *šikāfad* « il fend », *kāfad* « il creuse, il fend », et gr. *κοπάω*, aoriste passif de *σκάπτω* « je creuse », *σκαπέιον* « bêche », etc. (cf. *scapulae?*); mais le latin ne permet pas de distinguer *ph* de *p*. Tout cela caractérise des formes « populaires ».

caput, -itis n. (ancienne graphie *kaput*; cf. aussi Hes. *κάποτις* *κεφαλή*. *Ῥωμαῖοι*, qui provient sans doute d'une contamination du nominatif et du génitif; à basse époque apparaît un doublet *capus*, -i qui a passé dans les langues romanes) : tête, des hommes et des animaux. Identique pour le sens au gr. *κεφαλή*, dont il a sans doute emprunté les acceptions, comme *capitulum* a traduit *κεφαλή*, *capitälis* *κεφάλαιος*, *recapitulätiö* *ἀνακεφαλαιώσις*, *capitulätim* *ἐν κεφαλῶν*. — Souvent employé dans des sens dérivés ou images pour désigner : 1^o la personne tout entière, avec notion accessoire de vie, emploi fréquent dans les énumérations, distributions (par tête, *κατὰ κεφαλῆν*), les recensements (*capite cēnsi*); 2^o sommet, cime, tête (d'épi), d'où « pointe, cap », it. *capo*, d'où fr. *cap*; source (sens propre et figuré, = *origo*); 3^o tête, en tant que considérée comme la partie qui gouverne le reste du corps, chef (sens conservé en italien et en français, où on a eu recours à un autre mot *testa*, d'origine populaire, pour désigner la tête); 4^o en grammaire, forme principale d'un mot (nominatif, première personne du verbe). Sur la conservation de ces divers sens dans les langues romanes, v. M. L. s. u. et B. W. *chef*. — Usité de tout temps. Panroman, M. L. 1668 (mais v. *testa*); irl. *capat*, britt. *cab*.

Dérivés : *capitälis* (*caputälis* Sc. Ba.) « de la tête », sens propre conservé dans *uēna capitälis* et dans *capital* : *a capite quod sacerdotulae in capite etiam nunc solent habere*, Varr., L. L. 5, 130. Spécialisé dans la langue du droit « capital », *poena capitälis*; et *capital(e)* : *facinus quod capitüs poena luitur*. Le sens de « capital, essentiel » (*κεφάλαιος*) est à peine attesté. M. L. 1632; irl. *cadal*; *capitulum*; [petite] tête. Le plus souvent au sens imagé de « partie supérieure », chapiteau; en-tête (d'un livre, d'une loi, etc.), chapitre; partie essentielle (sens tardif); prestation, redevance par tête; d'où *capitulänus*, -rius « collecteur d'impôts », etc.; irl. *caipitl*, gall. *cabidwl*. M. L. 1640, 1636; *capitellum*; *capitö*, -önis (cf. *frontis*, etc.) désigne une sorte de poisson, gr. *κέφαλος* (M. L. 1819, *cephalus*), d'où fr. *chevöne*, M. L. 1638; B. W. s. u.; *capitatus* ; qui a une grosse tête; *capitänicus* (b. lat.) : principal, M. L. 1633, 1634; *capitiätio* : impôt par tête; *capitiärium* : capital d'une dette; *capitiüm* : ouverture pour passer la tête, capuchon, M. L. 1637; *capitölium?*, v. ce mot. Cf. aussi **accapitiäre*, M. L. 63; **discapitiäre* « subir une perte », M. L. 2651; **incapitiäre*, M. L. 4343; **recapitiäre*, M. L. 7107.

Composés en -*ceps*, -*cipitüs* : *anceps* (*ancipes*, Plt., Rud. 1158, et gramm., est fait sur le génitif de **amb*(*b*)*ceps*, cf. Prisc., GLK II 29, 19, *anceps pro anceps*, et gr. *ἀμφικέφαλος*; abl. *ancipiit* et *ancipiite*, n. pl. n. *ancipitia* : à deux têtes (*secüris anceps*); qui se tourne de deux côtés, « double », et aussi « douteux, incertain, hésitant, ambigu », souvent avec une nuance péjorative « trompeur » et « périlleux », cf. *dubius*. Influencé par

les autres adjectifs en *-ceps*, *-cipis*, a perdu rapidement tout rapport avec *caput*.

biceps (ancien *bicipes* d'après Prisc. II 230, 16) adj. : *διπφαλος*; employé presque uniquement au sens propre (à l'inverse de *anceps*).

praiceps, *-cipitis* adj. (nom. *praecipies* dans Plt., Ru. 671, et, par contre, abl. *praecipie*, Enn., A. 399, d'après la fautive analogie de *princeps*) : qui va ou tombe la tête en avant (sens propre et figuré); d'où n. *praiceps* « précipice » et, par extension, « danger mortel »; du pluriel *praecipitūa*, l'époque impériale a tiré un singulier *praecipitium*. — Ancien, usuel. M. L. 6709 a.

Dérivé : *praecipitō*, *-ās* : transitif et absolu « précipiter » et « se précipiter »; dérivés (époque impériale) : *praecipitauer*, *praecipitantia*, *praecipitātō*, *-ior*.

Composés en *-ciput* : *occiput* et *occipitium*, plus fréquent et ancien (cf. *capitium*); *sinciput* et *sincipitūmentum*.

Cf. encore *capitulum*, d'où irl. *caplat*; *cānicapitus*.

Le nom indo-européen de la « tête », dont il y a trace dans *cerebrum*, etc., a été remplacé en latin, comme presque partout, par un autre, qui est sans doute populaire. De même que le grec a *κεφαλή*, le gotique *haubīþ*, le lituanien *galot* et le v. slave *glava* (cf. arm. *gluz*), le latin a *caput*. Ce mot n'est, du reste, pas isolé, car le germanique a v. isl. *hǫfuð*, v. angl. *hafud* (de **habuda*) et le sanskrit a *kapuchalam* « chignon », à côté de *kapālam* « crâne » et « tesson », cf. v. angl. *hafola* « tête ». De ces rapprochements, il résulte que le *-ut* de *caput*, quoique ancien, n'est pas essentiel; et, en effet, on ne le trouve pas dans les composés au nominatif : *prae-ceps*, *bi-ceps*, etc., ce qui ne peut s'expliquer par l'influence du type *prin-ceps*, *au-ceps*, etc., faute de point de contact entre les deux types.

L'adjectif *praiceps* a remplacé un composé où le nom du « visage » était le second terme : skr. *nīca*, *nyān*, v. sl. *nič*; lat. *praiceps cecidit* a une valeur pareille à celle de v. sl. *pade nič* « il est tombé (le visage) en avant ». Le type latin de *antiquus*, qui a même origine, a perdu toute trace du sens de « visage »; v. ce mot sous *ante*.

capys, acc. pl. *capyas* : nom étrusque du faucon d'après Servius, Ae. 10, 145, qui désignerait aussi, comme le latin *falcō*, les hommes dont les doigts de pied sont recourbés en forme de faux. Même explication dans Isid., Or. 12, 7, 57, mais celui-ci attribue le nom, non plus aux Étrusques, mais à l'Italia lingua, sans doute par confusion avec *capus*.

† *Capys* est une hellénisation de *Capus*, éponyme de *Capua* comme *Mantus* de *Mantua*.

cārabus, -I m. : 1° langouste; 2° barque en osier recouverte de peau. Emprunt (Pline) au gr. *κάραβος*, lui-même sans doute emprunté. M. L. 1671-1672.

caracalla, -ae f. : sorte de vêtement sans manches et à capuchon, originaire de Gaule. Surnom de l'empereur M. Aurel. *Seuerus Antoninus C.* Bas-latin. M. L. 1672 a?

caragus (-gius), -I m. : devin. Bas-latin. Représenté en v. français, M. L. 1673. Origine inconnue.

carbās m. (Vitr.), *carbāsus* (Suét.) : vent d'est. Du gr. *κάρβας*, d'origine asiatique.

carbāsus, -I f. (m. Val. Max.) ; pluriel collectif *car-*

bās n. (d'où *carbāsus*, Ov.) : *genus lini est, quod abusuue plerumque pro uelo ponitur*; étoffe de lin qui servait de vêtement aux divinités fluviales ou aux riches (cf. Non. 541, 11) et dont on faisait aussi les voiles des vaisseaux ou les pare-soleil des théâtres. Depuis Ennius; rare en prose. Irl. *carbħ*.

L'identité de sens et de forme avec gr. *κάρπακος*, lui-même d'origine égéenne, au *b* près, est frappante, que le mot vienne directement du grec ou que tous les deux aient été empruntés indépendamment à une même langue inconnue. Cf. Ernout, *Aspects*, p. 24 sqq. *Carpa-seus* = *κάρπακος*, *carpasinus* (-neus) = *κάρπακινος*; *Caecilius* unit *carpasina*, *molochina*, *ampelina*; *Apul.*, *Mét.* 8; 27, *crocotis* et *carpasinis* et *bombycinis*. Cf. sans doute *carpasia*, *Isid.*, Or. 19, 1, 11, — *navis a Carpatho insula nominata*. *Κάρπακος* dans le sens de « plante vénéneuse » a été transcrit par *carpasum*; on a aussi *carpathum*, de **κάρπαθον*, cf. *opocarpathon* (Plin.).

carbō, -ōnis m. : charbon de bois, produit de la combustion, souvent joint à *cinis*, différent de *prūna*, cf. *Serv.*, Ae. 11, 788, *prūna quamdiu ardet dicitur; cum autem extincta fuerit, carbō nominatur*, et *Varr.*, R. R. 1, 7, 8. De là : *carbōnārius*, *carbōnēscō* (b. lat.). — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1674-1676. Diminutif : *carbunculus* : morceau de charbon; carboncle (sorte de sable); escarboucle; charbon (maladie = *κάρβας*), M. L. 1677, et celt. : irl. *carmolcol*; d'où *carbunculus* = *κάρβασ* et ses dérivés.

On rapproche got. *hauri* « charbon », v. isl. *hyrr* « feu », lit. *kūrti* « chauffer », v. h. a. *herd* « foyer », etc., d'une racine **ker-*, cf. *cremō*. Mais le rapprochement est lointain, et le *-b-* n'est pas expliqué. Terme technique.

carbūnica, -ae f. : nom d'une vigne cultivée dans la Narbonnaise (Plin. 14, 43). Lire *carbōnica*? Cf. *carbunculus* dans *Thes.* III 433, 65 sqq.

carcer, -ris m. (*carcar* à l'époque impériale, *Acta fr. Aru.*, *Itala*, cf. *Thes.* III 434, 23; *κάρκαρον* dans *Sophon* et *κάρκαροι* ... *δεσποῦ*; *κάρκαρα* ... *ἐνοι τὰς μάδρας*, *Hes.*, peuvent provenir du latin) : enclos, barrières qui ferment la piste des chars (pl. *carcerēs*, *Enn.*), d'où l'expression *ad carcerē ad calcem*; prison (sens déjà attesté dans la Rome royale). L'it. *carcere* remonte à *carcer*, le v. ital. *carcar*, got. *karkara*, à *carcar*, peut-être par un intermédiaire grec, de même v. irl. *carcar*, britt. *car-char*, M. L. 1679; B. W. *chartre*.

Dérivés : *carcerārius* (Plt. et b. lat.), M. L. 1680; et, à basse époque, *carcereus*; *carcerālis*; *carcerō*, -ās (lat. eccl.).

Mot à redoublement, d'origine indéterminée; la forme *carcer* subsiste normalement; mais **karkr-* se dissimile en **kankr-* (cf. *cancer* et *cancrī*); ce procédé est ancien en indo-européen. Vocalisme « populaire ».

carchēsium, -I n. : vase à boire; hune d'un vaisseau, cf. *Rich.*, s. u. Emprunt au gr. *καρχήσιον* déjà dans *Liv.* *Andron.* V. B. *Friedmann*, *Die ion. u. att. Wörter i. Altlat.*, p. 20. M. L. 1681.

Cardea, -ae f. : v. le suivant.

cardō, -inis m. (f. à la date ancienne) : 1° gond (c. *masculus*, c. *femina*), charnière; pivot; pôle (nord et sud), puis « point cardinal » et, par suite, ligne transversale

tracée du nord au sud par les *agrimensōrēs*, et qui s'oppose au *decimānus* qui va de l'est à l'ouest; 2° tournant, point principal (cf., pour le développement de sens, *articulus*, Serv., Ae. 1., 172, (*proverbio*) *dicitur « res in cardine est », i. e. in articulo*). Ancien, *neuel*. M. L. 1684.

Dérivés : *Carna*, -ae et *Cardea?*, cf. Aug., *Ciu.* 4, 8; Tert., *Idol.* 15, forme suspecte d'être refaite, cf. *Thes. Nom. propr. lat. sous Carna* : déesse dont le nom a été rattaché à *cardo* peut-être par étymologie populaire; quelques-uns le dérivent de *carō*, cf. *Ov.*, F. 6, 101 sqq.; *cardinālis* : 1° de gond, de porte; 2° principal (se dit des monstres, des vertus, etc.) employé rare et tardif; usité dans la langue ecclésiastique au sens de « cardinal » (irl. *cardinail*); *cardinātus* : muni de gonds (Vitr.); *cardinō*, -ās (Greg. M.) « *primō locō ordināre* ». Cf. encore *cardineus*, -ārius, -ālīter, tous rares et tardifs.

Sans correspondant connu. Terme technique, à vocalisme a.

carduus, -I m. (formes tardives *cardus*, -ī et *cardō*, -ōnis; cf. *capus* et *cappō*, etc.) : chardon, cardon, artichaut. — Ancien, usuel. M. L. 1685, 1687; B. W. s. u.

Dérivés : *carduēlis* (et *cardēlis* déjà dans Pétr.) : chardonneret, gr. *ἀκαλανθής*; *cardell(i)us* (bas-lat.) : chardon, chardonneret, M. L. 1686; *carduētum* (Pall.) : lieu planté de chardons; **cardinus*, M. L. 1682.

Rappelle *carrō*, -is « carder », qui a été remplacé dans les langues romanes par un dénominateur de *carduus*, **cārdāre*. Cf. aussi *cārex*.

Nom de plante, à vocalisme radical a, sans correspondant connu. Pour *cardopanus*, v. André, s. u.

carēnsis : — *pistoribus a caria, quam Oscorum (Afrorum R) lingua panem esse dicimus*, Gloss. Plac. V 14, 26 et 26, 16. Forme unique et peu sûre dont on rapproche osq. *karantar* « uescuntur » et le nom de la déesse *Cerēs*, cf. Serv., G. 1, 7, *Sabini Cererem panem appellat*. V. *crēsō*.

carēō, -ēs, -uī, -ēre : ne pas avoir, manquer de. Cic., Tu. 1, 88, *carere igitur hoc significat : egere eo quod habere uelis... dicitur alio modo etiam carere cum aliquod non habeas, et non habere te sentias, etiam id facile patiari*. Cf. Sén., Dial. 7, 7, 2, *uoluptate uirtus saepe caret, nunquam indiget*. D'après Priscien, le participe serait *casus* ou *caritus* : *a careo uel caritum uel cassum posse dici, quia futuri participium cariturus, praeteriti casus inueniuntur*. Cf. *casus*. — Ancien, usuel. M. L. 1688 a.

Dérivés : *carentia*, *carēsō*, très rares et tardifs.

On rapproche osq. *fakiiid kasit* « *faciat decet* » ; le sens « il faut », de *kasit*, en face de *carēō*, *casus*, rappelle gr. *καί* « il faut » en face de *δέω* « j'ai besoin » ; fal. *carefo* « *carēbō* ». — Cf. peut-être *castus*. — A part cela, sans étymologie, comme d'ordinaire pour le sens de « manquer » dans les langues indo-européennes (v. *egeō*).

careum, -I n. : carvi (plante). Cf. gr. *κάρπος*, *κάρπον*.

cārex et **cārix**, -icis f. : laiche, herbe des marais, *herba... acuta et durissima, sparto similis*, Serv., B. 3, 20; M. L. 1689. D'où *cārectum* (*cāricium*), M. L. 1688; **caricia*, M. L. 1691. Sur la forme, v. Ernout, *Philologica*, I, p. 146.

Rappelle *cārō* (*cārō*), *carduus*.

cārica, -ae f. (scil. *ficus*) : sorte de figue (*ā Cāria*), M. L. 1690; irl. *caric*. V. André, s. u.

carīēs, -ei f. : « *putrēdō lignōrum* », puis toute espèce de vétusté, carie, pourriture. Ancien, usuel. Les formes romanes reposent sur **caria*. M. L. 1692.

Dérivés : *carius* (Gloss.), *animal qui et tinea dicitur*, M. L. 1697; **cariolus*, M. L. 1694; *cariosus*; *carīāns* (un exemple tardif).

Probablement élargissement par -ī- du thème sans suffixe de la racine qui apparaît dans irl. *ar-a-chrinim* « je tombe en ruines », gl. *dēfiscor, ir-chre* « ruine », gr. *καταίω* « je dévaste, je ravage », *ἀκάρτος* « intact », skr. *चरुति* « il brise », *चिरुह* « brisé », av. *asarata* « intact », *sāri-* « ruine ». — La racine étant dissyllabique, on hésite à rapprocher gr. *κάρ* « mort ».

carīna, -ae f. : demi-coquille de noix (qui se dit *putāmen*), et aussi, « carène de vaisseau » (sens probablement dérivé, bien qu'attesté avant le premier) et « vaisseau ». Ancien, usuel. M. L. 1693; britt. *cernoyñ*. Le pluriel *Carinae* désigne un quartier de Rome, cf. Varr., L. L. 5, 47.

Dérivés : *carinātus* : caréné, d'où *carinō*, -āre (Plin.), *carinula*; les mots plautiniens *carinus* « couleur brou de noix » et *carinārius* proviennent du gr. *καρίνω*.

Rappelle gr. *κάρπον* « noix » et skr. *karakaḥ* « noix de coco ». D'autre part, le sens du mot latin évoque un mot signifiant « dur » qui a été évoqué sous *cancer*. En somme, pas d'étymologie sûre. Pour le suffixe, cf. *piscina*, *farina*, etc.

carinō (*carinor?*), -ās, -āre : *probra obiectare*, P. F. 41, 13. Vieux mot, non attesté en dehors d'Ennius et des glossateurs.

Dérivé : *carinātor*.

On rapproche irl. *caire*, gall. *caredd* « blâme », gr. *κάρνη* « ζήλια » et peut-être *κέρ-τομος* « méprisant, railleur », *σκαράφος* « λοιδόρια Hes. », *σκαρόλος* « λοιδόρος Hes. »; v. sl. *u-korā* « *ύβρις* », serb. *pō-kor* « blâme ».

Pour la dérivation, cf. *muginor*, *coquinō*.

carissa (*carisa*) f. : -m apud *Lucilium uafrum* (l. *uafum?*) *significat*, P. F. 38, 18. Cf. Gl. Pl. V 15, 6, *uetus lena percallida, unde et in mimo fallaces ancillae catae carissae appellabantur*. Vieux mot populaire, sans doute étranger; étrusque? Cf. pour la finale *faisis(s)a*, *mantis(s)a*.

caristia, -ōrum n. pl. : nom d'un jour de fête (22 février), cf. *Ov.*, F. 2, 617, rapproché malgré l'ā de *cārus* par étymologie populaire. — Sans doute de gr. **χαριστία*, v. M. Leumann, die Spr. I 208.

carmen, -inīs n. : — *dici potest quicquid pedibus continetur*, Serv., Ae. 3, 287. Mot ancien, qui désigne une formule rythmée, notamment une formule magique. Apparaît d'abord dans la langue religieuse et juridique : *carmen Aruāle*; *Tarquiniū... carmina*, Cic., Rab, perd. 13; *lex horrendi carminis erat*, T.-L. 1, 26, 6; ou didactique : *magistri carmine*, Cic., De Or. 1, 245. En pénétrant dans la langue littéraire a désigné toute espèce de chant, même le chant d'un instrument, comme *canō*, cf. *Enn.*, A. 519, *carmen tuba sola peregit [de tubicine*

moriente), et Quint. 9, 4, 11, *receptū carmen* [comme *receptū canere*], ou de poème.

Carmenta (-tis) f. (si le nom de cette vieille divinité n'a pas été dérivé de *carmen* par étymologie populaire); *carmenālis*; *carmenārius*; et à basse époque *carminō*, -ās, M. L. 1699.

Les Latins ne séparaient pas *carmen* de *canō*. L'étymologie satisfaisante est celle de L. Havet, MSL 6, 31, qui, comparant *germen* de *gen-men, explique *carmen* comme issu de **carmen* par dissimilation; cf., dans certains parlers romans, *arma* issu de *ān(i)ma*; iirl. *canim* s'applique surtout au chant des incantations. — Un rapprochement avec skr. *kārūh* « chanteur; poète » et dor. *κάρυξ*, ion.-att. *κάρυξ* est impossible; il n'y a pas de racine de la forme indo-européenne **kār-*.

carmen; *carminō*, -ās, -āre : carder. V. le suivant.

carō (*carō*), -is, -ere : *carere* a *carendo*, *quod eam* [sc. *lanam*] *tum purgant ac deducunt, ut careat spurcitiā*; *ex quo carminari dicitur tum lana, cum ex ea carunt quod in ea h(a)eret*, Varr., L. L. 7, 54. Verbe rarement attesté par suite de son caractère technique. *Carere* est la forme du manuscrit de Varron; *carō*, qui est donné par le Thesaurus, n'est nulle part attesté directement : les gloses ont *carō* ou *carriō*; les manuscrits de Plaute, Men. 797, ont *carpere*; mais Varron cite le vers avec *carere*, que certains éditeurs Varron en *carere*. Si cette forme est réelle, *carō* peut être issu de **karsō* > **karzō* > *carō* (cf. *ferre* de **ferse*).

Dérivé : *carmen* « instrument qui sert à carder » attesté seulement dans Claudien et Venant. Fort., mais sans doute ancien, comme l'indique le dénominatif *carminō*, -ās, qui déjà au temps de Varron se substituait à *carō*. *Cār(r)ō* n'est pas attesté dans les langues romanes. Le français, qui a *charmer*, de *carmināre*, dérivé de *carmen*, a un verbe *carder* emprunté au provençal *cardar* (cf. it. (s) *cardare*, cat., esp., port. *cardar*); v. B. W. *carde*. Au contraire, les langues où *carmināre* « carder » est représenté ne possèdent pas de représentant direct de *carmināre* « charmer ». Les mots italiens de ce type sont empruntés au français. Cf. M. L. 1698-1699; 2956, **ex-cardiāre*; 2957-2959, *excarmināre*, -*miniāre*, -*tāre*. V. aussi *cārez* et *cardu(u)s*.]

Cf. lit. *karšū* « je érarde » et, plus loin, skr. *kaṣati* « il gratte ». Mot technique; v. également a.

carō, *carnis* f. : morceau de chair, de viande; cf. le pluriel *carnēs* (= *σάρκες*); e. g. Enn., A. 322, *Cyclopiis uenter... carnibus humanis distentus*, et l'expression ancienne *carnem petere*, *accipere* « demander, recevoir sa part de viande dans les sacrifices », Varr., L. L. 25; T.-L. 32, 1, 9; le diminutif *caruncula* « petit morceau de chair »; le composé *carnifex*, *carnufex* défini par Donat, Hec. 441, -*es dicti quod carnes ex homine faciunt*. Puis « chair » et « pulpe » (d'un fruit), comme le gr. *σάρξ*. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1706; B. W. *charp*. Celt. : iirl. *carna*.

La langue ancienne et classique ne connaît guère en fait de dérivés et de composés que l'adjectif *carnārius*, usité surtout comme substantif, *carnārium* « garde-manger », M. L. 1702; v. h. a. *charnāri*, et *carnifex* « bourreau ». On trouve dans Varr., Men. 484, cité par Non. 86, 19, *carnālis* avec un sens obscur; Pline emploie

carniuorus pour traduire *σαρκιόβορος* (*carniuorāz*, Fug.). A basse époque dans la langue médicale et surtout dans la langue de l'Église apparaissent de nombreux dérivés : *carnālis*, avec le sens de « charnel » (= *σάρκινος*), M. L. 1701 a; *carnāliter*, *carnāliūs*; *carnāliō* (Cael. Aur.) et *con-*, *in-carnāliō*, -*tus*, d'où *incarnō*; *carnātus* et *excar-nātus* (d'où *excar-nō*, M. L. 2960, cf. aussi fr. *décharné*); *carneus* (opposé à *spirituālis*) et *incarneus*; *carnifer* (= *σαρκιόβορος*), -*ger* (Cassiod.), -*sūmus* (Eusth.); **carninus* supposé par un adjectif *carninē* glosé *σαρκινός*, CGL II 429, 56; *carnōsus* (déjà dans Pline), M. L. 1704, d'où *carnōsiūs*; *carnōstina* (Pol. Silv.); *carnulentus*; cf. encore M. L. 1701, *carnācius*; 1705, *carnūtus*, et 1707, **carōnia* « charogne ». — De *carnifex* : *carnificiūs*; *carnificina* (Plt.), -*ficius*; *fiō*, -*ās*, -*ficiator*, -*trix* et *excar-nificō*.

Sur *Carna*, déesse d'origine obscure, peut-être étrusque, v. *cardō* et Thes. s. u.

Plus encore qu'en latin, le sens de « part » de ce mot, dont la flexion indique le caractère ancien, est visible en osco-ombrien : osq. *carneis* « partis », ombr. *karu* « pars », abl. *karnus* « partibus », à côté de ombr. *kartu* « distribuitō » (osq. *karanter* « uescuntur » est douteux; v. sous *erescō*); pour la forme, cf. v. isl. *hgrund* « peau ». Le sens s'explique par la façon dont on partageait la viande des bêtes dans des sacrifices ou dans les repas en commun faits par les guerriers : il faut penser au « morceau du héros » dans l'épopée irlandaise. Une expression pareille se trouve dans sogdien *γ'at* (v. BSL 23, p. 107). — Le mot italique est l'élargissement en *-n-* d'un thème racine; la racine est celle de *κείρω* « je coupe », *καρῆνα*; et par suite de lat. *corium*, *curtus*, *cortex*, liv. ces mots. Elle a un doublet à *s-* initial : iirl. *scaraim* « je sépare », v. h. a. *sceran* « couper », lit. *skiriū* « je sépare »; cf. lat. *scortum*.

carōta, -*ae* f. : panais, carotte. Emprunt tardif et populaire (Apicius) au gr. *καρότον*. Roman; cf. B. W. s. u.

carpa, -*ae* f. : carpe. Un seul exemple dans Cassiodore. M. L. 1708. Mot germanique, v. h. a. *karpsa*, *karpo*.

carpentum, -*i* n. : voiture à deux roues, couverte, à l'usage des femmes. Emprunt ancien (Liv. Andr.) au gaulois; cf. T.-L. 41, 21, 17, *carpentis Gallicis*; Flor., Epit. 1, 18, 27, *carpenta Gallorum*, M. L. 1710. Réemprunté en iirl. *carpat* et *carpteoir*.

Dérivé : *carpenārius*, -*a*, -*um* et b. lat. *carpentārius*, -*i*, M. L. 1709; d'où *carrocarpentārius*. C'est un des nombreux noms de véhicules empruntés avec l'objet lui-même au gaulois par le latin; v. *carrus*, *cisium*, etc.

carpinus, -*i* f. : charme (arbre). Déjà dans Caton, Agr. 31, 2; d'après Pline 17, 201, serait originaire de l'Italie transpadane. Panroman. M. L. 1745.

Dérivé : *carpinus*.

Cf. *sappinus*, *fraxinus*. On rapproche lit. *skirpstas*, v. pr. *skepius* « orme »?

carpiculum, -*i* n. (-*ius*? *carpusculum*) : 1° sorte de chaussure (un exemple dans Vopiscus); 2° antéfixe qui ornait les faltages. Mot tardif, sans doute emprunté; cf. *carpatinus* (Catulle 98, 4) = *καρπάτινος*; v. iirl. *cai-*

rem « cordonnier »; v. pr. *kurpe* « soulier », gr. *κρηπίς*, etc.

carpō, -is, -psī, -ptūm, -ere: verbe de sens technique, employé dans diverses acceptions concrètes et dans des sens figurés. Dans la langue rustique, il signifie « cueillir, arracher (l'herbe), brouter »; dans la langue du tissage, « détirer, démêler brin à brin (la laine, le lin) ». De là, par extension, « mettre en charpie » et, plus largement, « déchirer » (sens physique et moral déjà dans la loi des XII Tables) et « découper ». Dans la langue commune, il signifie « choisir » et aussi « goûter, jouir de ». Dans l'expression *c. usiam, iter*, il indique la « progression de la marche par laquelle on accomplit la route pour ainsi dire pas à pas » (Léjay). — Ancien, usuel et classique. M. L. 1711.

Dérivés et composés : *carpiēs*, *ῥυπαρός πόκος*, CGL II 96, 39, cf. Du Gange *carpia*, et M. L. 1712; v. B. W. *charpie*, *décharper*; *carptim* : par morceaux; *carptor* : découpeur; *carptus*, -ās m., *carptūra* (rares). *con-, de-* (cf. *dēcernina, dicuntur quae decerpuntur purgandi causa*, P. F. 63, 19, « épluchures »); M. L. 2500 a, *dis-, ex-* (*excerpta* « extraits »), **excarpere*; M. L. 2966 a, *inter-, praecerpere*. Cf. aussi M. L. 2961, 2962, **excarpsus*, **excarpiāre*.

Les formes de glossaires *scarpō* « *ἐλιγῶ* », *scarpinat* ne représentent pas une ancienne alternance *sc-/c-* à l'initiale, mais sont des « hyperurbanismes » de *excarpō*, *excarpiñō* prononcés *escarpō*, *pinō*. Cf. *coruscus*.

Le rapprochement avec gr. *καρπός* « fruit » et avec v. angl. *haerfest*, v. h. a. *herbist* « récolte d'automne, automne » s'impose. Le vocalisme *a* est « populaire » en face des formes à vocalisme *e* comme lit. *kerpū*, *kīrpti* « couper avec des ciseaux »; cf. le cas de *caedō*, etc.

carō : v. *carō*.

carūca : v. le suivant.

carrus, -ī m. et **carrum**, -ī n. : chariot à quatre roues; *petorritum genus uehiculi quod uolgo carrum dicitur*, Porph., Hor., S. 1, 6, 104. Mot gaulois, déjà dans Sissenia. Panroman. M. L. 1721. V. h. a. *karro*, -a.

Dérivés : *carrāgō*, -inis f. : rattachement fait de chariots, fourgons (b. lat.); *carracutium* (Gloss.) : voiture à deux roues; *carrārius* (lat. impérial); cf. *carrāria*, panroman, M. L. 1718; *car(r)icō*, -ās (b. lat.) : charger; panroman, M. L. 1719, et *discarricō*, M. L. 2652 (Gloss., Lex Sal.) : de **carrica* « charge » provient le britt. *carg*; *carrūca* : voiture d'origine gauloise; et dans la Lex Sal. « sorte de charrie », M. L. 1720, v. h. a. *karrūh*; v. B. W. s. u.; *carricārius*; *carricūlius*; *carrō*, -ās (Lex Sal. 27, 11) : *carrocarpentārius* (Gloss.).

Les Romains, peuple sédentaire de propriétaires cultivant leur terre, n'avaient pas les grands chars à quatre roues où les groupes de conquérants gaulois transportaient leurs bagages et qui, la nuit, leur servaient à entourer leur camp. Ils en ont emprunté le nom aux Gaulois, dont l'action en Italie a contribué à les délivrer de l'emprise étrusque. *Currus*, nom de l'ancien char de guerre, a subsisté en latin dans l'usage officiel. Mais les noms latins de véhicules de transport sont, en général, empruntés au gaulois. Cf. *carpentum*.

cartamis : i. e. *agrione*, CGL III 537, 70. On lit aussi

cartamo, V, 354, 4. Nom d'une plante inconnue. Cf. *cardamum*?

Carthāgō, -inis (*Kar-* dans Plt.) f. : Carthage. La forme latine ne se laisse ramener ni à la forme grecque *Καρθηδών*, ni à la forme punique *qr̄t h̄d̄st* « Nouvelle Ville » (transcrite tardivement par *Carthada* chez Solin, et Isid.). Cf. J. Friedrich, I. F. 39, 102, qui explique le nom par une dissimilation de **Karthādon*, et Benveniste, Studi etc., 7, p. 245 sqq., qui suppose que le latin a usé de -g- pour rendre h de *kar̄(a)h̄(d)*, avec suppression de la finale -ī. Étr. *Karthasie* = **Carthadius*.

L'adjectif dérivé est *Carthāginiēnsis* (la forme *Carthāginiēnsis* qu'on trouve dans les manuscrits de Plaute est sans autorité) : cf. *Athēniēnsis*, de *Athēnae*. Sans doute influence du type *Siciliēnsis*.

cartilubulum, -ī (*cartilupum* Gloss.) n. : table de pierre carrée à un pied, qui était placée dans l'atrium, cf. Varr., L. L. 5, 125. — Rare et technique. V. Müller-Graupa, Ph. W., 1932, 1073.

cartiēula : — *δειρῶν*, CGL III 441, 30. Sans exemple dans les textes et sans explication. Peut-être à rapprocher du mot précédent. Le double sens de « table » et de « mets » se retrouve dans *mēnsa*.

cartigō, -ās : noter (Aug., Psal. 38, 11). De *c(h)arta*?

cartilāgō, -inis f. : 1° cartilage; 2° pulpe de certains fruits. Cf. Pline 19, 64, *cucumis cartilagine et carne constat, cucurbita cortice et cartilagine*. — Attesté depuis Celse. Technique. M. L. 1723.

Dérivés : *cartilāginus*, -neus, -nōsus.

Dérivé de **cartila*? Cf. *canila/cunilāgō*; *simila/similāgō*, etc.

Sans correspondant clair. Pour la finale, v. Ernout, *Philologica* I, 167 sqq.

cārus, -a, -um : cher (qu'on hérite); et « cher, de haut prix, à qui l'on attribue une grande valeur »; *cārum habere alqm* « tenir quelqu'un comme étant de grand prix ». Plaute joue sur le double sens, Ba. 309-310, ... in *Epheost* *Ephesiis carissimus*. | — *ne ille hercle mihi sit multo tanto carior*, | *si me illoc auro tanto circumduzerūt*. Ancien, usuel. M. L. 1725.

Dérivés : *cāriās* : tendresse, affection, amour (*amor* *ῥάδος*, *caritas* *ῥόδος*, dit Quint. 6, 2, 12) et « cherté ». Dans la langue de l'Église a servi à traduire le gr. *ἀγάπη* désignant la « charité », troisième vertu cardinale, et a été pris quelquefois, comme *amor*, *dilectiō*, pour désigner une « personne chère », M. L. 1695; iirl. *caridū*, gall. *cardawd*. V. H. Pétré, *cāriās*, Étude sur le vocabulaire de la charité chrétienne, Louvain, 1948. Adverbes : *cārē*, *cārō*. Pas de verbe. Malgré la différence de quantité, les anciens le rapprochent de *cārēō* par étymologie populaire; cf. Trag. inc. 194, *quam cara sint quae post carendo intellegunt*.

L'adjectif *cārus* a un correspondant dans got. *hōrs* « *πόρος*, *πορύος* », v. h. a. *hōra* « fille publique », et dans l'adjectif letto *kārs* « *φιλος*, plein de désirs ». Le celtique a, en regard, des dérivés à vocalisme zéro : iirl. *carae* et gall. *car* « ami », iirl. *caraim* « j'aime ». — L'élément *-ro- après *a* doit être suffixal; la racine se retrouve peut-être dans v. sl. *kozati* « aimer » avec vocalisme radical zéro comme en celtique. — En revanche, le c-

de skr. *cāruṣ*, avec son *ā* reposant sur *ṣ* « aimable, bien-venu », empêcherait de rapprocher le groupe de skr. *kāyamānaḥ* « désirant », etc.

caryon, -i n. : noix. Transcription du gr. *κάρυον* (Pline), dont il a existé un doublet vulgaire féminin *carya* et peut-être un diminutif *cariola*, cf. Thes. s. u. Le mot a de nombreux représentants dans les langues romanes, M. L. 1726.

caryophyllon, -i n. : girolier, girofle. Emprunt au gr. *καρόφυλλον* (Pline), déformé par l'étymologie populaire en *cariophalum* (cf. ital. *garofano*), *cariofolium*, etc. Cf. Thes. s. u.; M. L. 1727; B. W., André s. u.

casa, -ae f. : hutte; cabane (de pâte); — est *agreste habitaculum palis atque uirgulis harundinibus contextum*, Isid., Or. 15, 12, 1, puis « petite ferme », « tente », etc. Dans les gloses apparaît une forme *casus* (d'après *domus*?). — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1728. Sur fr. *ches*, v. B. W.; germ. : westph. *kāse*?; celt. : irl. *cas*.

Dérivés : *casulla*, *casella* (b. lat.), M. L. 1736; *casellula* (b. lat.); *casalis* (b. lat.), M. L. 1729; *casānicus*, épithète de *Silvānus*, CIL IX 2100; *casārius* « colon », M. L. 1730.

De *casula* pris à basse époque dans le sens de vêtement, *uestis cucullata, dicta per diminutionem a casa*, Isid., Or. 19, 24, 17, dérive *casub(u)la*, -ae f. (fr. *châuble*), M. L. 1752; irl. *casal*, gall. *casul*.

Mot populaire (cf. l'emploi proverbial dans Têr., Ph. 788, *ūa fugias ne praeter casam*) qui a fait une grande fortune dans les langues romanes. Origine inconnue. L's intervocalique dénonce un emprunt ou un mot préindo-européen.

casamo : in oratione Labieni — siue illa Corneli Galli est — in Pollionem *casamo* « assector » e *Gallia ductum* est, Quint. I 5, 8 (passage de sens incertain). Figure comme nom propre, CIL III 10348.

casabus : *caccabus grandis*, GGL II 571, 34. Un diminutif *casabellus* est supposé par le catal. prov. *casavel*, M. L. 1731. Cf. *caccabus*.

casaeus, -a, -um : — *significat uetus, secundo eius origo sabina quae usque radices in oscam linguam egit. Cascum uetus esse significat Ennius (A. 24 V^o) quod ait : « quam prisci casci populi tenuere Latini »... Idem ostendit quod oppidum uocatur Casinum (hoc etiam ab Sabinis orti Samnites tenuerunt) et [nunc] nostri etiam nunc Forum Vetus appellant. Item significat in Atellanis aliquot Pappum senem quod Osci casnar appellant*, Varr., L. 7, 29. Archaïque, poétique et rare; représenté en italien, cf. M. L. 1734. Apparenté à *cārus* (v. ce mot), dont il diffère seulement par le suffixe, qui est le même que dans *priscus*, et qui est fréquent dans les adjectifs désignant une infirmité : cf. *caecus*. Sans dérivés. Cognomen : *Casca*?

cāseus, -i m. (et **cāseum** n. : fromage, τυρός. Ancien, usuel. M. L. 1738 (non français, v. B. W. sous *fromage*). Germ. et celt. : v. h. a. *chāsi*, britt. *cawe*, irl. *cāise*.

Dérivés : *cāseolus* (un exemple dans Copa), M. L. 1737; *cāsedrius* (tardif), cf. *cāsedria*, M. L. 1735; *cāseātus* (tardif).

Sur la différence de genre, v. H. Zimmermann, Glotta,

13, 234, qui voit dans *cāseum* un collectif; interprétation contestable, le pluriel attesté étant toujours *cāsei*. La variation de genre apparaît dans tout un groupe de mots suspects d'être empruntés (cf. *balteus*, *pluteus*, *puteus*); l's intervocalique n'est pas conforme à la phonétique latine. Faut-il partir de **cāsseus*?

Le rapport avec v. sl. *koasū* « levain », *kysnōti* « aigrir » ne peut se justifier phonétiquement et ne s'impose pas pour le sens.

cas(s)ia, -ae f. : plante aromatique mal définie (cannelier, cinname, laurus cassia?); v. André s. u. Emprunt ancien (Plt.) au gr. *κασία*, lui-même provenant de l'hébreu *qesēlot* (pl.).

Dérivés : *casium* (*oleum*); *casita* (*resina*), Gloss.

casila : v. *cassis*.

casitus, -a, -um : v. *casia*.†

cassēs, -ium m. pl. : 1^o rets, filets (pour la chasse, rarement pour la pêche); 2^o toile d'araignée. Diminutif : *cassiculus* (-lum), rare et tardif. — Mot technique, non attesté avant Vg., non roman. Sans doute emprunté.

cassis, -idis (et *cassida*, -ae à partir de Vg., Ae. 11, 775; *casila* dans P. F. 41, 21 : -m *antiqui pro casside ponebant*) f. : casque de métal; cf. Isid., Or. 18, 14, 1 : *cassis de lamina est, galea de corio*, qui ajoute plus loin : *cassidam autem a Tuscis nominatam; illi enim galeam cassim nominant, credo a capite*. — Le mot serait donc étrusque, comme un certain nombre de noms d'armes, cf. *balteus*. Même flexion que *cupis*, sans étymologie sûre, et qui est peut-être de même origine (v. la remarque faite sous *capis*). Attesté depuis Plaute. La variante *casila* de l'abrégé de Festus est ancienne, comme le montre la graphie avec *s* simple, et sans doute dialectale (à au lieu de *d*).

Dérivés : *cassidarius*; *cassidatus*; *cassidile* n. (-lis m.), cf. *capsa*; *cassita* : alouette huppée, cf. *galēria*, gr. *κόρυδος*.

On a souvent rapproché les mots germaniques servant à désigner ce qui concerne la tête, bonnet, chapeau, casque : v. angl. *haelt* et *hod*, etc. Mais, en tout cas, même si l'on préfère ce rapprochement à l'hypothèse d'un emprunt, le rapport est lointain.

casiterum, -i n. : emprunt (Pline) au gr. *κασίτροπος* « étain » (d'origine élamite), avec passage au genre neutre, qui est celui des noms de métaux en latin.

cassō, -ās, -āre : = labāre. Mot plautinien (deux exemples, Mi. 851, 856). Cf. *cassābundus*, a *cadendo*. Apud *Naecium* (fr. Com. 120 R^o) : *risi egomet mecum cassābundum ire ebrium*, Varr., L. 7, 53. A basse époque apparaît un fréquentatif *cassūō* (deux exemples de Paul dans le Digeste, e. g. *ubi cassiatae coepisset stillicidium*, 8, 2, 20, 3). Cf. M. L. 1739, **cassicāre*.

Fréquentatif de *cadō*.

casus, -a, -um : vide (de), vain. Ancien et usuel, mais rare dans la prose classique; fréquent dans la locution adverbiale *in casum* « en vain ». Conservé en v. ital., prov. M. L. 1741.

Dérivés : *casē*, *casō* adv. (tardifs); *casō*, -ās (1^{re} siècle ap. J.-C.) : rendre vain, priver (de), dé-

truire, d'où *castātus* « effectū priuātus », *castātīm*; *castēsco* (*castisō*) « exinānre » (Sol., Amm.), d'où *castīta*.

La synonymie d'expressions comme *sēnsū cassus* (Lucre. 4, 128) et *sēnsū carēns* (Cic., Tu. 1, 25, etc.) incline à rapprocher *carēō*, *castus* et peut-être *neccesse*. — Il ne s'agit pas d'un participe en *-to-, mais d'un adjectif à gémination expressive ou d'une forme de type *cēnsus*. On a rapproché aussi *caedō*, *caedō*, comme *lassus* de *laedō*; le sens s'y prête moins.

castanea, -ae f. (quelques formes de *castania*, *castanum*, *castina*) : châtaigne. Ancien adjectif substantivé *nux castanea*, emprunté au grec *καστάνα* ou *καστανάα*, adjectif dérivé de *καστανον*, lui-même d'origine étrangère (asianique?, cf. Pline, H. N. 15, 93, et André s. u.); Isid., Or. 17, 7, 24, *castaneam Latini a graeco appellant uocabulo. Hanc enim καστανον uocant eo quod fructus gemini in modum testiculorum infra folliculum reconditi sunt, qui, dum eiciuntur, quasi castrantur. Cf. arānea*. Attesté depuis Virgile. Panroman. M. L. 1742, 1743. Passé en germanique : v. h. a. *chestinna*, etc., et en celt. : irl. *castan*, britt. *casten*. De là *castanētum*.

Le vocalisme avec *ā* intérieure maintenu semble montrer que l'emprunt ne remonte pas à la période la plus ancienne. Sur un doublet tardif *castinea*, *castenea* (attesté dans l'Oribase latin), v. Ernout, *Aspects*, p. 32 sqq.

castigō, -ās : cf. *castus*.

castor, -oris m. : castor. Emprunt (depuis Cic.) au gr. *καστορ* expliqué par l'étymologie populaire *ā castranō*, cf. Serv., G. 1, 58; le mot latin est *fiber*. De là : *castoreum*; *castorinus*, -a, -um. M. L. 1747, 1748.

Sur *καστορ*, v. Boisacq, Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, t. 53 (1910), p. 101 sqq.; Pline, H. N. 8, 109, et la note d'Ernout, ad l.; B. W. s. u.

castrō, -ās, -āul, -āitum, -āre : couper, émonder, et « châtrer », d'où « amputer » (sens physique et moral); *castrātus* : euniqué.

Dérivés et composés : *castrāitō*, -tor, -tōrius, -tūra, *excastrō* (Varr., Ital.). Ancien, usuél. M. L. 1749 et 4344, **incastrāre*; B. W. *encastrer*.

Ce n'est que tardivement que s'établit un rapport entre *castus* et *castrō*, e. g. Isid., Or. 10, 33, *castus primum a castratione nuncupatus; postea placuit ueteribus etiam eos sic nominare qui perpetuam libidinis abstinenciam pollicebantur*, Thes. III 547, 41 sqq. *Castrō* est le dénomiatif de **kas-tro-m* « ce qui sert à couper », disparu en latin parce que *castrum* avait pris le sens de « retranchement, emplacement fortifié », mais dont le dérivé a survécu.

Au vocalisme près, *castrum* est à rapprocher de skr. *castrād* « instrument tranchant », à côté de *śasati* « il coupe » et, sans doute, de hom. *καλω* « fendant », gr. *καλέω* « je fends ».

castrum, -i n. : retranchement, lieu fortifié. Le singulier n'est guère employé que dans les noms de lieux *Castrum nouum*, *Laurēns Castrum*, *Castrum mutilum*, etc. Il semble avoir désigné d'abord une propriété gardée ou retranchée, cf. Corn. Nep., Alc. 9, 3, ... *ei dederat Grynium in Phrygia castrum, ex quo quinquagena talenta uectigalis capiebat*, ce qui correspond, semble-t-il, au

sens de l'osq. *castrous*, ombr. *kastruvu*, *kastruvuf*, *castruo* « fundus »? Le sens ancien est peut-être « séparation, ce qui sert à séparer », et il y aurait parenté avec *castrō*, -āre. Employé surtout dans la langue militaire au pluriel :

castra, -ōrum n. (déjà *castra*, -ae dans Accius, féminin qui se réparait à basse époque) : camp, campement (souvent opposé à *urbs* et, plus tard, à *pāgus*, d'où *pāgēnsis* formé sur *castrēnsis*). Il y a prise de possession quand le général établit son camp sur un terrain, cf. Varr. *fgm.* dans Serv. auct., Ae. 9, 52, *duces... hastam in... agrum mitebant, ut castris locum caperent*. M. L. 1750. V. angl. *ceaster* (Chester-); irl. *cathir*, gall. *caer* « ville ».

Dérivés : *castrēnsis* (cf. *forēnsis*), d'où *castrēnsiānus*, -ārius, et, tardifs, *castrīānus*, *castriciānus* (de *castrici*). Noter le juxtaposé *castra mēior* : *metari castra, quod metis deriguntur*, P. F. 110, 18 (usité depuis saint Jérôme), d'où *castrā metiāō*.

Diminutif : *castellum* : 1° forteresse, camp fortifié; 2° château d'eau. M. L. 1745; germ. *kastel*; celt. : irl. *caisel*, *castel*, britt. *castell*; de *castrēnsis*, irl. *casriēnda*. De là : *castellānus*, -a, -um; et substantif *castellānus*, M. L. 1744; *castellārius* « chargé de la garde des châteaux d'eau »; *castellātim*; *castellāmentum* : sorte de boudin ou de plat en forme de *castellum*? (un exemple dans Arnobe).

V. *castrō*.

castus, -a, -um : terme de la langue religieuse, « qui se conforme aux règles ou aux rites » (se dit des hommes et des choses); Vg., Ae. 3, 409, *hac casti maneant in religione nepotes*; 6, 61, *sacerdotes casti*; 7, 71, *castis adole... altaria taedis*; cf. *castē*, Cic., Dom. 134, *nihil castē, nihil caste, nihil more institutoque perfecti*.

Dans ce sens, *castus* semble bien correspondre au skr. *çisthā* « instruit, éduqué, bien dressé », cf. Vendryes, MSL 20, 272; et la différence de sens peut s'expliquer par une spécialisation qu'aurait reçue le mot dans la langue religieuse. Mais ce *castus* a dû rencontrer un autre adjectif *castus* (de *careō*) avec lequel il s'est confondu et dont il a pris une partie des sens. Au sens correspondant à *careō*, il s'est fixé une forme *castus*. Ainsi s'explique *castus* « exempt de, pur de » : Plt., Poen. 1186, *ut deceat nos esse a culpa castus*; Cic., Phil. 13, 8, *res familiaris cum ampla, tum casta a cruce ciuili*, et absolument « exempt de faute et, spécialement, d'impureté (sur cet emploi, v. W. Schulze, *Gesch. d. lat. Eigenn.*, p. 474, n. 2, qui cite Tite-Live 39, 9, où *castimōnia* et *concupitiū carēre* sont joints); vertueux; chaste, pur ». M. L. 1751; irl. *caith*? Cf. le substantif *castus*, -ūs m. « rite » et « abstinence »; et *castimōnia*, -nium (cf. *sanc-timōnium*, *caerimōnia*); *castiūs* class. (irl. *castoi*), *castiūtō* (Acc.). Le contraire de *castus* est *incestus* : impur, souillé, d'où « incestueux, coupable, criminel », et ses dérivés; dont *incestus*, -ūs m. : *incestē*, *incestō*, -ās, etc.

Du premier sens de *castus* dérive sans doute : *castigō*, -ās (cf. *faigō*), dont le sens ancien, du reste non attesté, a dû être « instruire », d'où « réprimander (*dicāis castigāre*), corriger, châtier », M. L. 1746; *castigātus* se dit du style.

Dérivés : *castigābilis* (un exemple dans Plt.); *castigātō* : 1° réprimande, châtement; 2° abstinence (langue de l'Église).

cata = gr. κατὰ. Emprunt dans la basse latinité chrétienne, avec un sens local, *penes, apud*, ou distributif *cata mano mane* « chaque matin », Ezech. 46, 14, 15; *cata singulos ymnos*, Peregr. Aeth. 24, 1, ou avec le sens de *secundum*. Cf. it. *cad(a)uno*, M. L. 1755; fr. *chacun*, v. B. W. A servi également à former des composés : **catafalcum*, M. L. 1757; **catalectus*, M. L. 1759; *cataphraser, catamodice* (-*cus*?), *catacumba, catamontem*. V. aussi *catasta*.

catachanna, -*ae* f. : chose risible, parodie. Mot tardif (Fronton, Spart.), adaptation du gr. καταχρηνη, influencée par *cachinnus*.

catacumbae, -*arum* f. : catacumbes. Bas-latin; hybride de κατὰ et *cumbō* (avec influence de *tumba*)?

catamiflunt, -*I* m. : ganyméde, mignon, cf. Serv., B. 8, 30. Emprunté par l'intermédiaire de l'étrusque *catmie* au gr. Κατωμίδης, devenu nom commun.

catampo : est *genus lusus*, P. F. 38, 17. Sans doute de κατ' ἀμφο (Scaliger).

catanus, -*I* : cade, genévrier oxycède. M. L. 1760, cf. Bruch, IF 40, 196 sqq. Ne figure pas dans le Thesaurus. Sans doute mot gaulois; cf. *calocatanos*, et André s. u.

cataphractēs (*cataphr-*), -*phracta*, -*ae* f. : cuirasse. Emprunt technique, comme *cataphractus*, au gr. καταφράκτης, -*τος*; dérivés latins : *cataphractarius, -iātus*. Depuis Sisenna.

cataplasma, -*atis* n. : emprunt savant au gr. κατάπλασμα (Caton). Forme vulgaire tardive : *cataplasma, -ae* f., d'où *cataplasmo, -ās* (Chir., Vég., etc.).

cataplecticiōs, -*ōnis* f. : hybride formé sur le modèle gr. καταπληκτικός, de καταπλήσσω (Ital. Sirach 21, 6; cod. Tolet.). La Vulgate a *obiurgatiō*.

catapēdō, -*ās* f. (Chir.) : transcription de καταπέδιω « caresser ». M. L. 1760 a. Composé : *percatapēdō*.

catapulta, -*ae* f. : = ὁ καταπέλτης (-*της*). Terme technique. L'ancienneté de l'emprunt est attestée par le passage de *ε* à *u* devant l vélaire; le caractère populaire par le changement de genre et de déclinaison (cf. *ballista, artopia*). Attesté dès Plaute, avec le dérivé *catapultarius*. Passé en germ. : v. h. a. *bolz*, etc.

cataracta, -*ae* f. : emprunt féminité au gr. καταρ(α)κτής, cf. Prisc., GLK II 143, 14. Usité dans les langues techniques, demeuré dans les langues romanes au sens de « chute d'eau » ou d' « oiseau aquatique (plongeon) ». M. L. 1761.

catasta, -*ae* f. et *catasta*, -*ōrum* n. pl. (b. lat.) : estrade, échafaud. De κατάστασις ou hybride gréco-latin de κατὰ et -*sta* de *stāre*, cf. *catacumba*. M. L. 1762.

catāx (*cadax*, Gloss., d'après *cadō*) : *claudus*, P. F. 39, 10; — ... *quem nunc cozonem uocant*, Non. 25, 13. Un exemple de Lucilius; les gloses ont aussi *catāx(u)lus*. Pour le suffixe, cf. *uatāz*.

Cf. irl. *scathaim* « je boîte ».

catāia, -*ae* f. : Serv. auct., Ae. 7, 741. — *am quidam asserunt teli genus esse tale, quales aclydes sunt, ex mate-*

ria quam maxime lenta, cubitus longitudine, tota fere clauis ferreis illigata, quas in hostem iaculantes lineis, quibus eas adnueserant, reciprocas faciebant. Depuis Virgile. Arme gauloise, semble-t-il (cf. *gaesum, lancea, mataris*), quoiqu'on l'attribue aussi aux Perses et aux Teutons. Cf. Thes. s. u. Britt. *catai*?

catēna, -*ae* (usité surtout au pluriel *catēnas*; le singulier est rare et secondaire, semble-t-il) f. : chaîne(s) (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Panroman. M. L. 1764; germ. : m. b. all. *kētene*, et celt. : britt. *cadwyn*.

Dérivés : *catēnātus* : enchaîné (d'où, à basse époque, *catēnare*); *catēnātum* « cadenas », Isid. 10, 13, 5; B. W. s. u.; *catēnātiō*; *catēnātum*; *catēnārius* (- *canis*); *catēnāceum* : δουκίων (Gloss.), it. *catenaccio*; *catēnōsus* (Alc.); *catēlla* (*catēnula*) et *catēllus* : chaînette, gourmette; et tardif *concatēnō, -ātiō*. Cf. M. L. 1765, **catēnio*; B. W. sous *chignon*.

Rappelle, pour la finale, *sacēna*. Sans étymologie.

caterua, -*ae* f. : troupe, bande (se dit souvent de bandes armées, mais en désordre, et des troupes barbares, par opposition à la légion romaine, e. g. Vég. 2, 1, 2, *Galli atque Celtiberi pluresque barbarae nationes cateruis utebantur in proelio... Romani legiones habebant*; de là, sans doute, la glose *caterua Gallorum lingua dicitur quod apud nos legio uocatur*, CGL V 214, 217, et Isid., Or. 9, 3, 46, *Gallorum caterua, nostra legio*).

Dérivés : *cateruātus, -iim, -rius*; *concateruātus*. Cf., pour la forme, *aceruus*. — Ancien, usuel. M. L. 1765 a. Cf. ombre. *ka tera mu, caterakamo* « cateruāmin, congregāmin »; peut-être v. sl. *četa* « troupe », mais l'irl. *cethern* « troupe » doit se rattacher à *cath* « combat », cf. J. Loth, R. Celt. 42, 84. Le dérivé italique reposerait sur une forme radicale à vocalisme **ko-*.

cathedra, -*ae* f. : = gr. καθέδρα, chaise. Attesté depuis Horace. Désigne souvent le siège du professeur ou du prêtre, la « chaire », v. B. W. s. u.

Dérivés rares : *cathedralis, -licius, -rius, -ticus*. M. L. 1768. Irl. *cadeir*, britt. *cathair*.

catinus, -*I* m. (-*num* n., cf. Cat., Agr. 84) : *uasa in mensa escaria ubi pullem aut iurulentum quid ponebant, a capiendō catinum nominarunt, nisi quod Siculi dicunt χάτνον ubi assa ponebant*, Varr., L. L. 5, 120. — Ancien, usuel. M. L. 1769. Plus fréquent sous la forme de diminutif *catillus* (-*lum*); *catinulus* « petit plat », ou objet de forme semblable, qui a fourni d'assez nombreux dérivés : *catillo, -ās* (rare) : lécher les plats; *catillāmen* (Arn.) : sorte de saucisson; *catellulus* (Diom. I 326, 7); lire *catil-*?); *catillo, -ōnis* : -*nes* appellabant antiqui *gulosos*; *catillitōs, graue opprobrium hominibus generosis obiciebatur, si qui prouincias amicas populi Romani expoliassent*, P. F. 39, 1 et 2.

Sans étymologie; le sicilien χάτνος semble emprunté au latin. Le rapprochement avec le mot grec, également isolé, κατώλη « cavité, écuelle » est trop peu complet pour avoir une autorité. Le lat. *catinus, catillus* est l'ancêtre de l'emprunt germanique **katilus*, v. h. a. *chessil*, ags. *cytel*, etc., qui a lui-même passé en slave et en balte : lit. *kātilas*, etc., du basque *getulu* « écuelle » et

de l'irl. *cuidin?*; v. J. Brück, Festschr. Kretschmer, 6 sqq.

catōmidid, -īs : v. le suivant.

catōmum : peut-être transcription du gr. *κατ' ὄμιον*, « de *hominis upulante supra umerum elato* » (Thes.). Le mot ne se trouve que dans Laberius, Mim. 87, *tollet bona fide vos Orcus nudas in catomum*, et dans Cic., Ep. 7, 25, 1, *magister adest citius quam putaramus; uero ne in catomum Catoninos* (dans les deux exemples, il est précédé de *in*, et l'expression, qu'Aulu-Gelle 16, 7, 4, condamne comme vulgaire et obsolète, semble correspondre à notre « dans le trente-sixième dessous »). La langue de l'Église emploie *catōmūs* = *κατ' ὄμιος*, *catōmis*. Cf. aussi le verbe tardif (Pétr. 1327, Spartian. Hadr. 84, 9) *catōmididiare* (= *κατωμίδιζω*).

catilla, -ae (Gloss.) f. : = *trulla*, *cochlear*. Cf. M. L., Wien. St. 25, 96, et *Etym. Wört.* 2434.

catius, -i m., et *catta*, -ae f. (doublet *gattus*, *gatta*) : chat (sauvage, puis domestique), chatte. Attesté avec ce sens depuis Palladius (le terme ancien est *fēles*, cf. Cic., Nat. deor. 1, 36); bien représenté dans les langues romanes, M. L. 1770; B. W. s. u. Sur *catius... quod catat*, i. e. *uidet*, dans Isid. 12, 2, 38, v. Sofer, p. 62. — Dans Martial, 13, 69, 1, *Pannonicas nobis numquam dedū Vmbria catus*, le mot semble désigner un oiseau, peut-être le hoche-queue, *αδουπος*; cf. *gattula* = *ἀρκαρφη*, Orib. La substitution de *cattus* à *fēles* doit correspondre à l'introduction à Rome du chat domestique.

Dérivés : *cattin(e)s*, tardif (= *fēlinus*); *catō*, -ās. Cf. sans doute esp. *catar*.

Le chat domestique semble avoir été importé tardivement en Italie, peut-être d'Égypte, d'après Feist, *Kultur d. I. G.*, p. 161. L'origine du nom est incertaine, comme celle de l'animal. Le nom propre gaulois *Cattos* semble sans rapport avec les noms celtiques du chat : irl. *cat*, gall. *cah*, qui peuvent provenir du latin, cf. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I, 234, de même que les formes germaniques, v. h. a. *kassa* = *katze*, v. *katoro* = *kater* ». Les noms slaves, v. sl. *kotūka*, lit. *katē*, d'où finnois *katti*, etc., peuvent provenir de la même source que le mot latin.

catulus, -i m. : petit (d'un animal); puis rattaché, comme on l'a vu, à *canis*, e. g. Varr., L. L. 9, 74, *canis*, *catulus*, *catellus*; a désigné spécialement le « petit chien ». Ancien, usuel.

Dérivés : *catulid*, -ire : avoir envie de faire des petits, cf. *equire*, *surire*, et *calitid* « le fécondant », nom rustique du Favonius, cf. Pline, NH 16, 94; *catulinus* (*caulina carē* « viande de chien »); *catulaster* m. : terme d'amitié ou de tendresse. *Catulus*, *catellus* sont demeurés dans les langues romanes, en des acceptions diverses, cf. M. L. 1771 et 1763. Cf. aussi le nom propre *Catullus* et sans doute *Catūlina* (Niedermann, Mnemosyne, 3^e sér., 3 (1936), p. 276), qui serait la forme phonétique de *catulinus*.

Omb. *katel* (accusatif singulier *katlu*) = *catulus* ». Seul rapprochement net. En dehors de cela, on peut penser à des mots qui évoquent l'idée de jeunes animaux : serbe *koiti* « faire des petits », à *cattus*, etc.; cf. Osthoff, *Et. Parerga*, I, p. 250; tout ceci en l'air.

catus, -a, -um : aigu, pointu; se dit aussi des sons, Enn., A. 459, *iam cata signa fere sonitum dare uoce parabant*; d'où, au sens moral, « fin, pénétrant, subtil », D'origine dialectale, d'après Varr., L. L. 7, 46, *cata*, *acuta* : *hoc enim uerbo dicunt Sabini*, n'apparaît guère que chez les archaïques et les archaïsants de l'époque impériale. Cicéron ne l'emploie qu'avec *ut ita dicam*, De leg. 1, 16, 45, ou dans une formule familière, *uide quam sit catus*, Acad. 2, 97. La langue y substitue *acutus*. Dans le même rapport avec *cōs* que *dātus* avec *dēs* et *natēs* avec *wōtro*. — Cognomen : *Catō*.

V. *cōs*; cf. irl. *caith* « sage, habile ».

cauannus, -i m.; cauanna, -ae f. : chouette. Mot gaulois introduit tardivement (Itala, Eucher.); cf. Schol. Verg. Bern., B. 8, 55; *uuluae aues... quam auem Galli cauannum uocant*. M. L. 1787, « chouan », et 1785, *caua* « choué »; B. W. *chat-huant*. Onomatopée. Cf. aussi v. h. a. *hūso*, etc.

caucum, -i n. (et *caucus*?) : coupe, vase à boire. Bas latin et rare; mot sans doute emprunté, cf. gr. *καδοκ*, *καυδιον*, *καυκιδιον*. M. L. 1773, *caucus*; 1772, *caucellus*. Passé en celtique : gall. *cawg*, irl. *cuach*, et en germanique : v. angl. *céac*.

cauda, -ae (*cōda*, les deux graphies sont dans les manuscrits; cf. Diom., GLK I 383, 3, *dicimus... caudam et codam*) f. : queue; et par analogie (Cic., Ep. 9, 22, 2, *codam antiqui penem uocabant*) = *pénis*, *péniculus*. — Ancien, usuel. Panroman. Les formes remontent à *cōda*, M. L. 1774.

Dérivés : *caudeus*, cf. P. F. 40, 19, *caudeae cistellae ex iunco, e similitudine equinae caudae factae* (cf. Plt., Ru. 1109); *codētum*, cf. P. F. 50, 25, *codeta appellatur ager trans Tiberim, quod in eo uirgula nascuntur ad caudarum equinarum similitudinem* (cf. 34, 19), passages qui supposent que *cauda*, *cōda*, a dû désigner une plante, *cauda caballī*, cf. anc. *ca'*'s *tail* « massette » (typha), all. dial. *Katzenschwanz* « prêle » (equi-sētum), et peut-être *codex*; *caudis*, -e : adjectif formé par les métriciens pour traduire le gr. *μειλοποι*.

Mot populaire d'origine inconnue. Le rapport avec *cūdo* qu'on a supposé est injustifiable.

caudex : v. *cōdex*.

cauea (*cauia*), -ae f. : cage faite de barreaux de bois ou de fer servant à transporter les oiseaux ou les animaux féroces; ruche (faite de branches d'osier tressées); châssis de teinturier ou de foulon, fait de lattes ou de branches d'osier disposées en forme de cône; palissade circulaire qu'on mettait autour des arbres pour les protéger contre le bétail.

Tous ces sens se ramènent à celui d' « objet fait de branches entrelacées ou tressées », cf. Rich s. u. Par extension, le mot a désigné la partie d'un théâtre ou d'un amphithéâtre où s'asseyaient les spectateurs, peut-être par rapprochement de *cauum aedium*, *cauaedium*. Ce n'est qu'à l'époque impériale, et peut-être sous l'influence de *cauus*, que *cauea* apparaît employé pour *cauerna*, cf. Thea. III 630, 3 sqq. Le sens original de *cauea* rend suspecte l'étymologie de Varron, à *caud* *cauea*, L. L. 5, 20, qui est généralement admise, *caues* désignant tout autre chose qu'une cavité, mais les deux

mots ont pu être unis dans le sentiment populaire. Il doit s'agir d'un emprunt (cf. *fouea*). — Ancien, usuel. Représenté dans les langues romanes, de même que le diminutif *caucola* (Gloss.) cf. fr. *geôle*, M. L. 1789 et 1790; et en germ. : b. all. *kaue*, etc., de **cauella*, irl. *cabhiul*, britt. *cawell*; de *caucola*, irl. *gola*. Autre dérivé : *cauētus*, Cf. *caulae*.

caueō, -ōs, **cāul** (i. e. **cau-ūi* comme *mōūi*), **cautum** (et *cautum*, d'où **cautiāre*, M. L. 1793), **ōre** : prendre garde (emploi absolu et transitif), se garantir de son contre; d'où « veiller à, sur ». Constructions diverses : *cauēre, c. sibi, c. ā malō* ou *malō*, *cauēre scabiem pecori*, Caton, Agr. 5, 7; *cauēre* suivi du subjonctif *cauēre facis*, proprement « prends garde, tu pourrais faire... », ou précédé de *ut nē, nē* : *caue nē facis, facias* « prends garde, ne va pas faire », ou de *ut* quand le sens de la complétive n'est pas négatif, *cauēre ut* « veiller à ce que »; c. et l'infinitif : c. *facere*. Dans la langue juridique : « veiller à l'intérêt des parties, fournir une garantie, garantir » (*aliquid*, en faveur de quelqu'un). — Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *cautus* : qui est sur ses gardes; d'où « avisé, prudent »; subst. *cautum* n., M. L. 1784; et son contraire *incautus*; adv. *cautē, incautē; cautiēla* (arch. et b. lat.) f., M. L. 1782 a?, 1783; *cautiō* (ancien *cautiō*, P. F. 53, 14) : précaution et, avec le sens concret, « garantie, caution »; *cautor* (Plt. et Cic.); *cauentia* (?), Gloss. Composés : *discaueō* (un exemple de Plt.), *recaueō* (latin juridique, rare) et surtout *praecaueō*, qui est le seul fréquent et classique, d'où à basse époque *praecauiō* (Cael. Aur.); *cauefaciō* (Ven. Fort.).

On rapproche gr. *κοτώ* « je remarque, je comprends » (chez Épicharme) et *θεωσκοός* « qui observe le sacrifice », v. sax. *skawōn* et v. h. a. *scouwōn* « observer », v. sl. *čujō* « je sens » (de **kju-yōt*), skr. *ā-kwate* « il a l'intention de », *ā-kū-tiḥ* « intention », *kaviḥ* « sage, voyant ». On ne peut pas ne pas penser à la formule arménienne de dépréciation *k'aw liçi* « que ce ne soit pas ! ». *Caueō* serait issu de **coueō*, comme *faueō* de **foueō*; cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.², p. 61 d. V. *cohūm*.

cauernā : v. *cauus*.

caulae, cauliārēs : *cauiores hostiae dicebantur, quod caulae, [i. e.] pars hostiae cauda tenuis dicitur, et ponebatur in sacrificio pro collegio pontificum quinto quoque anno*, P. F. 50, 16. Le rattachement à *cauda* est sans valeur. Étymologie et sens inconnus.

cauldārius (cabi-), -i m. : lapidaire. Très basse latinité; sans doute emprunté à une langue étrangère. Ou peut-être fait sur *cauus*, d'après *lapidārius* « celui qui creuse les intailles ». Le grec tardif *καυδάριος* est sans doute une transcription du mot latin.

cauilla, -ae f. (*cauillum* n., -us m.) : plaisanterie, moquerie. Archaïque et postclassique. Dénominaif : *cauillor, -aris; cauillatiō, -tor*. Rattaché à *caluor* par Gaius, Dig. 50, 16, 233 pr., ... *caluitor... inde et calumniatores... inde et cauillatio...*; britt. **cablu*.

Si l'on adopte l'étymologie de Gaius, il faut supposer que *cauilla* serait issu par dissimilation de **caluilla*,

forme à gémée expressive, ou diminutif comme *fauilla*?

caul(i)ae, -ārum f. pl. : 1° barrières fermant un parc à moutons; d'où « barrières d'une enceinte » en général, d'un temple, etc.; barreau, barre du tribunal; 2° pores de la peau, ouvertures (seulement dans Lucr.). De là, gall. cel. — Mot technique, attesté depuis la Lex. Corn. de XX quaest. (81 av. J.-C.). Sans rapport avec *cauus*, malgré la glose de P. F. 40, 21, « *ae a cauo dictas*. *Antiquitus enim ante usum tectorum oves in antris clauderantur* (cf. Varr., L. L. 5, 20), qui n'est qu'une étymologie populaire. Le second sens a pu se développer du fait que les barrières en usage étaient à claire-voie et que les plis de la peau forment un dessin semblable.

Cf. *cauea*.

caulis, -is m. (*cōlis* dialectal?; à basse époque, *caulus, cōlus, cōlēs; caula* f., cf. Thes. III 652, 20 sqq.) : 1° tige des plantes, puis, par métonymie, la plante elle-même et particulièrement le « chou »; 2° tout objet ressemblant à la tige d'une plante, spécialement la « verge », comme gr. *καυλός*.

Dérivés et composés : *cauliculus* (*cōl-*); *cauliculātus; multicaulis*.

Ancien, usuel. M. L. 1777-1778. Germ. : v. h. a. *chōl*, irl. *cdl*, britt. *cawl*.

Cf. irl. *cuaille* « pieu », gr. *καυλός* « tige, hampe, tuyau de plume », lette *kauls* « tige, os », v. pruss. *kaulan* et lit. *kaulas* « os ». (Un emprunt au grec (Varr., L. L. 5, 103) est peu vraisemblable.)

cauma, -atis n. : forte chaleur. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. *καύμα*. M. L. 1779. Fr. *calme* et *chômer*.

Dérivés : *caumaliter, caumatisō*.

caupō, -ōnis m. (et *cōpō*; le féminin *cōpa* est toujours écrit sans diphtongue) : cabaretier, aubergiste, et boutiqueur, marchand; *cōpa* : servante d'auberge (App. Verg.). — Ancien, usuel. Même groupe que dans *lēnō* : *lēna*, q. u.

Dérivés : *caupōna* (*cō-*) f. : 1° auberge, boutique; 2° cabaretière; cf. Priscien, GLK II 146; 12, *caupō... caupōna facit quod est tam taberna quam mulier; caupōnor, -aris* (depuis Enn.); *caupōnius, -a, -um*, etc.

Mot populaire d'origine obscure, qui rappelle de loin le gr. *κάπηλος* « revendeur »; comme *lēnō*, sans doute emprunté à une langue méditerranéenne. Non roman, mais passé dans les langues germaniques sous la forme à diphtongue : got. *kaupōn* « faire du commerce », v. h. a. *coufo* « commerçant », all. *kaufen* et de là, en finnois, *kauppa*, etc. Type de mot voyageur, de forme mal fixée.

caupulus, -i; caupl(i)us, -i m. : petite barque. Tardif; non attesté avant Aulu-Gelle. Conservé en espagnol et en provençal. M. L. 1780.

cauriō, -is, -iōre : crier (du cri de la panthère; Suét., Anth.).

Fait partie d'une série de mots imitatifs, expressifs, tels que skr. *kātsi* « il crie », gr. *καύξ* « sorte de mouette », etc. Même diphtongue que dans *daubor, glauciō*.

caurus (*cō-*), -i m. : vent du nord-ouest; quelquefois vent du sud-ouest. Correspond souvent au gr. *ἀργεστής*.

Attesté depuis Lucr., d'où *caurinus* (Gratt.), *cauricrepus* (Avien.).

Cf. v. sl. *sčverŭ* « βορρᾶς », lit. *šiaurys* (acc. *šidurj*) « vent du nord » (de **k'šur* -*iy-*) sans doute, avec *sk-*, got. *skura vindis* « ἀπὸ ἀπὸ ἀνέμου », v. h. a. *scūr* « tempête ». Cf., avec un autre suffixe, m. irl. *cúa*, gén. *cúad* « mauvais temps ».

causa (*caussa*, *haussa*, cf. Thes. III 659, 70 sqq.), -ae f. : 1° cause, cf. Cic., Part. 110, *causam appello rationem efficiendi, eventum id quod est effectum*; 2° cause d'une partie dans un procès, procès. L'étymologie étant inconnue, le sens originel n'est pas déterminable. Les composés *causidicus* « celui qui expose la cause, avocat », *ac-cūsō*, -āre « accuser », *ex-cūsō* « mettre hors de cause, excuser », *in-cūsō* « mettre en cause, incriminer », *re-cūsō* « récuser » (puis « décliner, refuser ») semblent attester l'antiquité du second sens. Mais, pour les Latins, le sens de « cause, motif » est le plus ancien, et l'emploi, fréquent et ancien, de *causā* « à cause de » (cf. CIL I^a 366, *rei dinai causa*, loi de Spolète où l'*s* n'est pas encore redoublé) s'expliqueraient mal en partant du sens de « procès ». C'est sans doute en pénétrant dans la langue du droit que *causa* s'est spécialisé dans le sens de « procès », *causatiuum litis*, sur le modèle du gr. *αἰτία* qu'il recouvre exactement, cf. Cic., Inu. I 27, *narrationum genera tria sunt : unum genus in quo ipsa causa et omnis ratio controversiae continetur...* C'est de la même façon que *causa* a traduit *αἰτία*, αἰτίων dans la langue médicale (cf. *causarius*) et dans la langue grammaticale ; cf. *accūsātium*, transposition mécanique de αἰτιαστικῆ πᾶσις, *causālis* et αἰτιολογικός, etc. Du reste, l'emploi de *causa* dans le sens médical a pu être favorisé par le sens spécial de *causa* « cas de réforme » dans la langue militaire, d'où *causaria missiō* « renvoi pour cause de réforme », *causarii* « les réformés » (cf. en français le sens spécial de « motif, avoir un motif » dans la langue militaire). Le passage du sens de « cas de réforme » au sens de « maladie, infirmité » s'explique de lui-même. *Causa* est souvent joint à *ratio*, dont il diffère cependant : *in ratione semper causa est, in causa vero non semper ratio... in ratione semper consilium continetur, in causa vero non semper, Sacerdos*, GLK VI 446, 13.

De même, *causa* « cause » est fréquemment accompagnée de *rēs* « affaire, faits de la cause » (cf. *res*, autre terme technique du droit), Cic., Clu. 139, *quae ex re ipsa causaque ducuntur*; 141, *oratio ex re causaque habita*; Catil., 4, 10, *quid de tota re et causa iudicari*; pro Caec. 11, Mil. 15, etc.; cf. encore Cacl. 22, *res cum re, causa cum causa, ratio cum ratione pugnabit*. Le mot a pris insensiblement le sens de « affaire » en général, comme *rēs*, *negotium*, ainsi qu'en témoignent des emplois comme Corn. Nep., Paus. 4, 1, *qui super tali causa eodem missi erant*, cf. Thes. III 685, 67 sqq., et la synonymie des locutions *quam ob rem, quam ob causam*, et, par un affaiblissement continu, en est arrivé à se substituer à *rēs* « chose », sens qu'il a gardé en français et en italien, par exemple Arn. 7, 34, *quia gaudere laeta re maestosque fieri tristioribus conspiciunt causis*; cf. Thes. III 700, 62 sqq.; un emploi par litote curieux est dans la glose : *haemorrhoidas : eruptio sanguinis circa anum, similiter circa mulierum causas* (cf. « le chose » en français) *euenire solet*, CGL III 600, 4. — Usité de tout temps, M.

L. 1781. Germ. : v. h. a. *chosa*, v. angl. *ceas*; v. h. a. *chōsōn* « causārī »; celt. : irl. *cóis*, de **concausa*, britt. *cynghaws*.

Dérivés et composés : *caus(s)or*, -āris (*causō*) : 1° al. légueur, donner pour cause; 2° plaider, M. L. 1782; *causidicus* : avocat, et *causidicor*, -āris (tardif); *causificor*, -āris (Plt.); *causālis* : terme de grammaire, *coniunctiō c.* = αἰτιολογικός, cf. *causātium*; *causārius* (v. plus haut); *causātiō* (époque impériale, fait sur *causor* d'après *accūsātiō/accūsō*); irl. *cosai*; *causātium* et subst. *causātium n.*, Fortunat rhet. 4, 2, p. 82, 6, *quid est actio (= αἴτιος) causatiuum litis, propter quod res in iudicium deuocatur*.

Les dénominatifs composés *ac-*, *ex-*, *in-*, *re-cūsō* (It. *ruser*) ont fourni à leur tour de nombreux dérivés en -*tor*, -*tiō*, en -*bilis*, etc. : cf. *accūsātor*, *accūsātiō*, *excūsātiō* (britt. *escusawd*), *excūsābilis* (Ov.) et *inexcūsābilis* (Hor., Ov. et Dig.), sans doute adaptation du gr. ἀνο- et ἀνεκλόγητος.

Peut-être mot emprunté, comme *lis*, ou prélatin?

cautēs (-ōs, -is f. (le singulier est rare et poétique; le nom ne s'emploie guère qu'au pluriel *cautēs*, -ium); pointe de rocher, écueil, cf. Isid., Or. 16, 3, 3, -*es aspera sunt saza in mari*. Le sens de « pointe » laisse à penser que *cautēs* serait simplement le pluriel de *cōs*, *cōtis* (sur lequel on aurait refait secondairement, une fois *cautēs* spécialisé dans son sens, un nominatif singulier *cautēs* ou *cautis*, d'après *rūpēs*), et que la graphie avec diphthongue *cautēs* serait peut-être un « hyperurbanisme ». Du reste, de bons manuscrits ont souvent la graphie *cotes*, cf. Cés., B. G. 3, 13, 9; Vg., B. 3, 44, et Thes. III 711, 84 sqq.; Jacobson, KZ 46, 58. Ce semble avoir été la graphie ancienne, cf. Prisc., GLK II 39, 9, au [diphthongue] *transit in o productam more antiquo ut cotes pro cautes*. Attesté depuis Ennius, surtout poétique. Non roman. Sur **ezcautāre*, v. M. L. 2963.

cautus : v. *caudō*.

cauus, -a, -ium (**couus*, cf. *cohum*) : creux. Usité de tout temps. M. L. 1796.

Dérivés : *cauitās* (bas-latin; britt. *caoued*, *ceudod*); *caudō*, -ās : creuser, M. L. 1788, et ses nombreux dérivés et composés : *cauātīō*, -*tor*, -*tōrium*, -*tūra*, *caudmen* (= κοιλωμα), rare et tardif; *cauedium*, -i (de *cauum aedium* « cour intérieure d'une maison »); *con-*, *ex-*, M. L. 2111, 2964; *prae-*, *sub-cauāre*, M. L. 8352, 8352 a; *multicauius*.

Cf. aussi M. L. 1792, **cauiāre*; 1794, **caudō*, -ōnis; 1795, **cauula*.

cauerna (*cauernum* tardif) : Serv., Ae. 2, 19, *quodcumque in arcum formatum est, quod flexum et in altitudine curuatum ad sedem deducitur cauernam dici*; et 8, 242, *ueteres omnia loca concaua, uel si quid incuruum fuisse, cauernas appellabant* : cavité; *caeli cauernas* (Varr., Lucr., Cic.) : caverne, tanière, terrier, etc. Dans la langue nautique : cale d'un vaisseau; dans la langue médicale : creux, orifice (du nez, des oreilles, etc.).

Dérivés : *cauernāre*, M. L. 1791; *cauernōsus*, *cauernula*, -*icula*; *cauernātinus*.

Cf. gr. κόαι : κοιλώματα, κόαι : τὰ χέσματα τῆς γῆς, Hés.; εὐλ. κοίλα : κοίλος, ét, avec vocalisme zéro, κόαι « trou, chas d'une aiguille »; avec vocalisme δ, κώος

« taverne, tanière »; irl. *cú* « creux », bret. *kéo* « grotte », etc.; v. Vendryes, MSL 13, 406.

Caverna semble renfermer un double suffixe *-er-no; cf. *internus, infernus*, etc., Meillet, *Étym. et voc. v. sl.*, p. 167, et être issu de **cau-ero-nā*, à moins qu'il ne soit dérivé d'un thème en -r- alternant avec -n-, cf. gr. *κῶρα*, *κῶραος* (et *κῶραος*; v. Benveniste, *Origines*, p. 17; Chantraine, *Formation des noms en grec ancien*, p. 218). D'ailleurs, il ne faut pas oublier les mots empruntés tels que *cisterna, taberna, lanterna* qui ont fourni des modèles.

V. *cohum*.

-*eo* : particule démonstrative, commune aux langues italiques, et qui s'ajoute surtout aux pronoms démonstratifs *hi(-e)*, *illi(-e)* et aux adverbies tirés des thèmes de démonstratifs *sic (sicine)*, *tunc, nunc*, etc. Les formes munies de cette particule avaient l'accent sur la syllabe qui la précédait; cf. Serv., GLK IV 427, 8, *quattuor sunt particulae quae corruptum in pronuntiando regulas accentuum hae: ue, ne, que, ce; nam quotiescumque istae particulae sequuntur, faciunt accentus in ultimis syllabis superiorum esse sermonum, ut... illiusce, huiusce. Cf. ceu, ecce, cedo.*

La particule **ke*, enclitique sur les démonstratifs, a le même emploi général en latin, en osque et en ombrien. Mais le détail de l'emploi varie d'une langue à l'autre. Par exemple, le latin n'a que *is, ea, id*, tandis que l'osque a *isic, iúk, idík* et l'ombrien *erek* (masculin), *eřek* (neutre). En latin même, *hic, hocc* (de **hod-ce*, noté *hoc*, mais la geminée est attestée par la quantité longue) sont constants, mais *istic, illic* ne sont pas les formes classiques; c'est *iste, ille* qu'on rencontre ordinairement. On trouve à la fois *tum* et *tunc*, etc. — L'emploi de -*ke* pour renforcer les démonstratifs semble une particularité de l'italique; c'est à peine si l'on peut citer en regard irl. *coi-ch* « cuius ». Le sens n'indique un rapprochement ni avec le groupe de lat. *cis* (auquel peut appartenir *ce* de *cedo*), ni avec gr. dor., éol. *xe(v)*, *xa*. Il convient, toutefois, de citer tokh. A et B -*k*, dont la gutturale est d'ailleurs indéterminable, puisqu'elle peut reposer sur n'importe quelle gutturale indo-européenne. Pour l'emploi, v. Schulze-Sieg-Siegling, *Tochar. Gramm.* (1931), p. 306.

cedōria, -*ae* f. (*cedūrium* n.): ligne ou limite qui entoure une propriété. Terme de la langue des Gromatici, sans doute emprunté au celtique, cf. Vendryes, C. R. Acad. Inscr., 1933, p. 376-377.

cedō, cede, « donne, donnez; apporte, amène; dis ». Glosé *δός, da*, et *εἶπῆ, dic*, Diom., GLK I 346, 16, *cedo non habet nisi secundam personam praesentis temporis, et est imperatiuus modus*. Souvent renforcé de *dum*, e. g. Plt., Men. 265, *cedodum huc mihi marsuppium*. — Appartient à la langue parlée. Étymologie douteuse; certains voient dans *do* un ancien impératif de *dare*, comparable à gr. *δί-δο*, précédé de la particule -*ce* (ainsi J. Wackernagel, *Vorles.*, I, 211). D'après Niedermann, I. A. 18, 75 sqq., ce serait une ancienne particule de sens local analogue à *δεῦπο* et qui, comme *δεῦπο*, *δεῦρε* aurait reçu une flexion. Cf. J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangspp.*, § 41.

cēdō, -is, cessal, cessum, cēdere: aller, marcher, arri-

ver; e. g. Plt., Au. 526, *ibi ad postremum cedit miles, aces petit*; sens physique et moral, *cēdere male, optimē, prosperē (succēdere)*; et avec un complément au datif « arriver, échoir à », T.-L. 31, 46, 16, *captiua corpora Romanis cessere*; et, finalement, dans ce sens, *cēdere, comme abire*, arrive à signifier dans la langue impériale « passer à l'état de, se transformer en »: c. in *proverbiūm*.

Toutefois, le plus souvent, à l'idée de « marcher » s'ajoute la nuance accessoire de « se retirer »: *ego cedam atque abibo*, Cic., Mil. 34, 93; c. *utiā, ē utiā* (cf. *dēcedere*). Il y a peut-être dans cet emploi une litote de la langue militaire qui a employé *cēdere* (comme gr. *χωρεῖν*) par opposition à *stāre (locō)* « demeurer de pied ferme ». D'où avec le datif *cēdere alicui* « se retirer pour quelqu'un, céder le pas à quelqu'un, le céder à, être inférieur à ». Par suite, « faire une concession »; Cic., Mil. 75, *utrique mortem est minitatus nisi sibi hortorum possessione cessissent*. Le verbe s'est même employé transitivement avec un complément direct à l'accusatif, dans le sens de « céder, concéder »; toutefois, le composé d'aspect « déterminé » *concedō* est plus fréquent dans ce sens.

Du sens de « se retirer, s'en aller », le passage au sens de « cesser » est facile; *cessere irae*, dit Vg. C'est de cette acception que dérive le sens du fréquentatif *cessō, -ās*. *Cēdō* est mal attesté dans les langues romanes sous des formes populaires, cf. M. L. 1798. Mais le mot a été repris par la langue savante, avec ses dérivés et composés.

Dérivés et composés: *cessiō*, terme de droit « concession, cession »; *cessiō*, en dehors de l'expression technique *in iure cessiō*, n'est employé que tardivement; il n'y a pas de nom d'agent **cessor* (mais *ante-cessor* existe et a passé dans les langues romanes). *Concessiō* est, au contraire, usuel; *cessicius* « cui cēditur tūtēla »; *cessim* « gradātum »; *cessiōsus* (Gloss.) « qui saepe cedit »; *cessōrius* « qui cēde » (Gl.); *cessus, -ūs m.* (= *recessus*) rare et tardif.

cessō, -ās: s'arrêter, rester inactif; cesser; s'abstenir de; faire défaut; M. L. 1851; *cessāiūs*: relâche, retard; *cessātor*: nonchalant.

abcedō: = ἀποχωρῶ, ἀποστῆμι: s'en aller, s'éloigner, quitter (sens physique et moral); d'où *abcessus, -ūs* « départ, sortie »; en médecine, traduit ἀποστῆμα; *abcessiō*: semble formé par Cic., Tim. 44, pour traduire le grec: *cum ad corpora tum accessio fieret, tum abcessio* = Plat., Tim. 42 a, τὸ μὲν πρῶτον, τὸ δ' ἄντιον τοῦ σώματος ἀτόν. Dans la langue de l'Église traduit ἀνοσταῖα.

accēdō: marcher vers, s'approcher de; et « venir en outre, par surcroît, s'ajouter à (cf. *addere*) »; venir, s'ajouter à, arriver à (*adueniō*), survenir n.: *febris accēdit*. Et aussi, par opposition à *discēdō*, « se ranger à l'avis de », *προσχωρῶ*, Cic. Cael. 10, *ad quem si accessit, aut si a me discessit unquam*. De là: *accessus, -ūs*: approche, arrivée; accès, entrée, adjonction, M. L. 71; *accessiō*: arrivée, accès (de fièvre); *accessus* dans ce sens est très rare; accroissement, progrès; apport, M. L. 70. Dans la langue du droit, « accessoire » (par rapport à la *principālis res*); b. lat. *accessibilis*. Tardif: *accessa*: marée haute.

antecēdō: marcher en avant; précéder (sens local et

temporel) ; dépasser (sens physique et moral, comme *anteo*, *antecellō*, *praecedō*) ; *antecessiō* f. (opposé par Cicéron à *consequentia*) ; *antecessor* : 1^o avant-garde (terme militaire) ; 2^o prédécesseur (terme de droit), M. L. 496 ; B. W. *ancêtre* ; *antecessus* « en avant », participe passé fixé comme adverbe en bas latin (Mul. Chir.). M. L. 496 a.

concedō : se mettre en marche, se retirer, disparaître, céder la place à ; concéder à = συγχωρῶ ; céder, concéder (transitif) ; *concessiō* et *concessus* = συγχωρησις : concession, consentement ; *concessiuis*.

dēcēdō : s'en aller ; se retirer [de] ; et, par litote, « s'en aller de la vie, décéder », M. L. 2496 a ; *discēdō* : se séparer, s'éloigner, M. L. 2653 ; *excēdō* : sortir de, dépasser ; *excessus*, -ūs : départ, sortie ; en terme de rhétorique, « digression », Quint. 3, 9, 4, *egressio uel (quod uitiatus esse coepit) excessus, siue est extra causam* ; dans la langue de la Bible, traduit *ἐκστασις* ; *inēdō* qui s'est substitué à *cēdō* dans le sens de « s'avancer, marcher » ; *incessus* : marche ; *incessō*, -is : attaquer, assaillir, *inmissus ac iactus uel uerbis petere*, P. F. 95, 21. Cf. *faciō*/*laccessō*, *laciō*/*laccessō*, *petō*/*petessō*, *intercēdō* : intervenir, intercéder ; *intercessus* ; et *intercessiō*, qui dans la langue politique a eu une fortune considérable ; *occēdō* (archaïque) : aller en avant ou au devant ; *praecedō* : marcher en tête, précéder ; *prōcēdō* : s'avancer, progresser, M. L. 6765 a ; *recēdō* : marcher en arrière, battre en retraite, se retirer ; *recessus*, M. L. 7114 et *recessa* 7113 a ; *sēcēdō* : se retirer, se séparer de ; *sēcēsiō* (cf. *sēditio*) ; *sēcēsus* (époque impériale) ; *succēdō* : venir sous ou de dessous ; venir à la place de, succéder ; aboutir, et spécialement « réussir » ; cf. Plt., Mil. 873, *lepide hoc succēdit sub manus negotium* (sans doute ancien terme technique du potier qui travaille au tour), M. L. 8411 a. Tous ces verbes ont à côté d'eux des abstraits en -us et en -iō, et souvent des noms d'agent en -or. Moins encore que *cadō*, qui peut être apparenté, *cēdō* n'a d'étymologie claire. L'*s* de *cēdō* en face de l'*s* de *cessi*, *cessus* éveille l'idée qu'on serait en face d'un ancien présent athématique ; alors *cadō* représenterait **kād*-. Pour le sens, cf. gr. *πίπτω* et lat. *petō*.

cedrus, -If. : cèdre. Emprunt (depuis Sall.) au gr. *κέδρος* ; cf. *citrus*. La plupart des dérivés sont des transcriptions du grec, sauf *cedriō*, -ās, -āre (= *κέδρω*) et *cedrātus*, ce dernier du reste peu sûr. V. Thes. s. u.

**cēldō*, -ōnis m. : variante de *thieldō*, dans Pline 8, 166. Mot étranger, ibère ? de forme incertaine.

celeber (-bris), -bris, -bre : fréquenté, e. g. Cat., Agr. 1, 3, *uia celebris* ; Cic., Part. 10, *loci plani an montuosi, celebres an deserti* ; souvent joint à *frequēns*, dont il est synonyme, Cic., Cael. 47, *frequentissima celebritate* ; Sest. 121, *spectaculi genus quod omni frequentia atque omni genere hominum celebratur* ; T.-L. 39, 18, 11, *celebre ac frequens emporium* ; d'où secondairement *celebrī gradū* dans Accius, Tr. 23, « d'un pas fréquent », i.-e. « à pas précipités ». S'est employé notamment à propos des jours de fête religieuse, e. g. Plt., Poe. 758, *die festo, celebri, nobilitus Aphrodisiis* ; Cic., Verr. 6, 151, *cum diem ludorum de fastis suis sustulissent celeberrimum sanctissimum*.

De là : *celebrāre diem*, puis par extension *celebrāre sacra*, et finalement *celebrāre aliquid, aliquem*. L'adjectif a pris, lui aussi, le sens de « célèbre », surtout attesté en poésie et peu fréquent avant l'époque impériale. *Concelebrō*, dans Lucrèce, a encore le sens de « peupler en masse ». De *celebrō* dérive *celebrātus* ; de *celeber*, *celebrātus*. — Ancien, usuel ; formes romanes douteuses, M. L. 1800 a, b.

Celeber (-bris) rappelle, pour la formation, *funeris* et peut représenter **keles-ri-s*, dérivé d'un thème neutre en -o/e **kelo/e-s* ; cf., toutefois, *salūber*, avec suffixe d'instrumental.

Le rapprochement avec gr. *κλωμα* « je pousse, j'excite », *κἀλλω* « j'aborde » est vague.

celer, *celeris*, *celere* : vite, rapide, prompt, hâtif. La répartition des formes *celer* et *celeris* au masculin et au féminin est secondaire : d'après Priscien, GLK II 254, 13, *celeris* aurait été employé au masculin par les « uetustissimi » ; et il y a des exemples de *celer* féminin, cf. Thes. III 749, 13 sqq. L'ablatif singulier est en -i ; l'accusatif pluriel est, au dire de Priscien, plus souvent en -is qu'en -es ; mais le génitif est en -um, ce qui indique peut-être un ancien thème consonantique **celes*, -eris, ou un thème en -o- **celer(us)* (mais ce peut être une forme prosodique pour éviter une suite de trois brèves), Superlatif *celerissimus*, mais *celerissimus* dans Ennius, A. 460, 592. — Ancien, usuel ; mais plus rare en bas latin (deux exemples dans la Vulgate contre trente de *uēlax*) ; non roman.

Dérivés : *celeritatis* ; *celerō*, -ās (transitif et absolu) : [se] hâter, accélérer, et son composé *accelerō* avec les dérivés ordinaires. Adverbes : *celere*, *celerit̄im*, *celeranter* (tous archaïques) et *celeriter*.

Gr. *κέλης* « cheval de course, bateau de course » a un sens voisin.†

celerēs, -um : *celerēs antiqui dixerunt, quod nunc equites dicimus, a Celere interfectore Remi, qui initio a Romulo his praepositus fuit ; qui primitus electi fuerunt et singulis curiis deni, ideoque omnino trecenti fuerunt*, P. F. 48, 2. Un emprunt au gr. *κέλης*, déjà indiqué par Servius, Ae. 14, 603, est peu vraisemblable, à moins d'admettre une déformation populaire. L'explication par le pluriel de l'adjectif *celer* n'est qu'une étymologie populaire. Est-ce un terme étrusque, cf. *Lūcerēs*, *flexuniēs* et *troulii* ? Vernout, Philologica I, 37.

celēs, -ētis m. : transcription du gr. *κέλης* : 1^o cheval de course (ou cavalier ? Plin. 34, 19) ; 2^o navire rapide (cf. *celāx*) ; 3^o jeux équestres : Serv. auct., Ae. 8, 635, *Romulus celates Neptuno equestri deo... editurum proposuit ; ad quos celates cum de uicinis ciuitatibus maxime multitudine... conuenisset*. Ce dernier sens peut-être issu d'une confusion avec *celerēs* ?

cella, -ae f. : petite chambre (avec idée accessoire de cachette, *cella* « à *cēlandō* », Varr., L. L. 5, 162) ; chapelle d'un temple ; cellier, cave : *c. olearia, uindria* ; cellule. — Roman. M. L. 1802 ; passé en v. h. a. *källe* ; celt. : irl. *cell*, etc.

Dérivés : *cellula* ; *cellāris* ; *cellāris*, -a, -um et *cellārium* m. : sommelier, économe ; *cellārium* n. : garde-manger, cellier, office. — Panroman, M. L. 1804 ; passé en germ. : v. h. a. *kellari* « Keller » et de là en

finnois; en irl. *celloir*; en gr. κελάρης et de là en sl. *kelari*; **cellāriarius*, M. L. 1803. Panroman, sauf roumain.

Composés tardifs : *circumcellō*, -ōnis m. : nom d'une catégorie de moines errants et mendians « qui circum cellas ibant », cf. circellō s. u. *circus*; *excellō*, -ās (Gloss.) : cellas ibant de cellule.

Pour l'étymologie, v. *cēlō*. Mais la gémination de *l* fait difficulté. Forme dialectale issue de **kelya*, cf. osq. *allo de *alyā*? Ou gémination expressive?†

1. **cellō*, -is, -ere, *celsus*. Le simple n'existe pas. Il n'y a que l'adjectif verbal :

celsus, -a, -um : élevé, haut. Ancien; assez fréquent, surtout en poésie, dont, à base époque, on a dérivé *celsiās* et *celsiūtō* (d'après *altiūtō*). Cf. aussi *culmen* : falte, somme, cime (v. *columnen*), que l'étymologie populaire a rattaché à *culmus*, *ideo... quia veteres de culmo aedificia contebant*, Serv., Ae. 2, 290.

**Cellō* figure dans les composés : *ante-cellō*, -ere : s'élever en avant des autres, dépasser; *excellō*, -uī, *exelsum* (on trouve aussi quelques formes de *excellō* sans doute d'après *ēminō*) : dépasser, exceller. D'où *excellētia* = *ēfōxh*, sens abstrait et, à basse époque, titre de dignité « excellence », comme *ēminentia*, avec le sens de *uir excellentissimus*; *exelsus*, *exelsiās*; *praecellō*; *procellō* (*procellunt se*, Plt., Mil. 76, 2); cf. les gloses *procellunt*, *procumbunt*, P. F. 254, 13; *recellere* : *reclināre*, et *excellere* : *in altum extollere*, F. 342, 19.

A *procellō* on rattache parfois *procella*, -ae f. : tempête (de vent), ouragan; dans la langue militaire, « charge (de cavalerie) ». De là *procellōsus*. Mais *procella* et *procellō* peuvent dépendre de *cellō* « frapper ».

L'adjectif en -to-*celsus* montre que *cellō* représente **heldō*, avec le suffixe **-de/o-* fréquent dans les formations latines. Cf. lit. *keliiū*, *kelti* « élever » et les mots cités sous *collis* (v. ce mot). V., de plus, *columnen*. — Le slave a *ēlo* « front » et le vieil islandais *hjaltr* « bâti élevé » (pour sécher du poisson, par exemple), qu'on a souvent rapprochés.

2. **cellō*, -is, -ere : frapper. Figure seulement dans le composé : *percellō*, -is, -culi, -culsum, -cellere : frapper violemment; renverser, bouleverser (sens physique et moral), d'où « ruiner, détruire ». Ancien, classique. Rare à l'époque impériale. Non roman. Sur *percussus* a été refait tardivement un parfait *perculsi*; *percussus* lui-même est constamment confondu avec *percussus*. Le substantif *perculsus*, -ūs « choc » ne semble pas attesté avant Tertullien. Cf. *clādēs*, *calamitās*; et peut-être *procella*.

Seule la forme avec *per-* a survécu, à cause de sa valeur « déterminée »; *perculsi* sert aussi de *perfectum* à *feriā*.

On voit par *percussus* que *-ll-* de *percellō* repose sur *-l-* et par *perculsi* que **-de-* est ici un suffixe. En est donc amené à rapprocher les mots signifiant « frapper, briser », c'est-à-dire gr. κλάω « je brise » (de κλασ-?), dor. κλάρος, ion.-att. κλήρος « morceau de bois (dont on se sert pour tirer au sort) », qui répond à irl. *clár*, gall. *clawr* « planche », κόλαρος « coup sur la joue » (mais le *a* après *o* ne peut représenter *o*), κόλος et κολοβός « tronqué », κολετρᾶν « fouler aux pieds » (qui fait penser à lat. *calx*), et, avec élargissement *-d-* : κλάδέσσαι

οἶσα Hes., κλαδαρός « fragile ». — V. sl. *koljō*, *klai* « abattre » à côté de lit. *kalū*, *kalti* « frapper (avec un marteau, une hache) », *kuliū*, *kulti* « battre » (notamment « battre le blé »).

V. *clādēs*, *calamitās* et *incolumis*.

cēlō, -ās, -āni, -ātum, -āre : cacher (*aliquid aliquem*). Ancien, usuel. Bien représenté en roman; M. L. 1800. *Cēlāre* alterne avec une forme thématique à vocalisme *ē*, conservée dans *occulō*, -is, -lui, -cultum, -ere, de **ob-kelō*, rare, bien qu'ancien et classique, usité surtout au participe *occultus* et qui tend à être remplacé par une forme d'itératif-intensif *occulō*, -ās (déjà dans Plt.), d'où *occulatō*, -tor. La racine est **kel-*; la graphie *oquolod* = *occulō* du SC Ba. CIL I², 581, 15, provient d'une époque où l'on avait le sentiment qu'à un groupe *-cu-* contemporain correspondait un plus ancien *-quo-* et où l'on faisait la transformation mécaniquement, même dans des formes où il n'y avait jamais eu de labiovélaire (cf. *colō*, *quolundam*; *quam* (préposition), CIL I² 583, 50), pour donner au texte un aspect archaïque.

Cēlō, -āre est un présent duratif en *-ā* (cf. *-ducō*, -ās et *-ducō*, -is); pour la longue, cf. *uēnor*, *lēgō*, etc. *Cēlātor* n'est attesté que par deux exemples; un de Lucain, l'autre de Gassiodore; *cēlatō* que par une glose; *cēlatūra* ne figure que dans la loi Salique. Cicéron et César disent *occulatō*; *cēlatim* est dans Sisenna.

Composés : *con-*, *oc-*, *sub-*, *subtercēlō*; *incēlātus*; M. L. 4345, **incelāre*.

S'y apparentent :

cella, -ae f. : v. ce mot.

clam : « en cachette [de] », adverbe et préposition. S'oppose à *palam*. Comme préposition, est accompagné d'abord de l'accusatif (comme *cēlāre aliquem*), puis de l'ablatif, sans doute; d'après *cōram* (ainsi *clam uobis*, Cés., B. C. 2, 32, 8). De *clam* dérivent :

clanculum (*clanculē*, -lō), archaïque; sans doute diminutif familier de même formation que *plūsulum*. De *clanculum* a été tiré secondairement un adjectif *clanculus* (Gloss.). Cf. aussi *clanculārius* (Martial);

clandestinus : adjectif ancien (loi des XII Tables; Plt., etc.). Formé sur le modèle de *intestinus*, dont il est voisin par le sens (cf. Cic., Sull. 33, et ad Fam. 5, 2, 1), peut-être par un intermédiaire **clam-de*, **clande*, cf. *quande*.

Le thème de (oc-)culō se retrouve exactement en celtique : v. irl. *celim* « je cache », et en germanique occidental : v. h. a. *helan* « cacher », etc., mais non ailleurs. Les formes de *cēlō* et de *clam* n'ont pas de correspondants hors du latin.

D'autre part, le germanique a un présent en **-ye-* : got. *huljan* « περικαλύπτειν », etc. Le vocalisme *ē* de lat. *cēlāre* se retrouve dans v. h. a. *hālī* « dissimulé », v. isl. *háll* « rusé ». Le grec a une forme élargie καλύπτω « je couvre, je cache », cf. κέλυρος « écorce, pelure », etc.; la forme rappelle κρύπτω (κρύφα) en face de v. sl. *kryti* « cacher ».

Si *cella* est isolé pour la forme, le sens rappelle celui de irl. *cuile* « cave », v. h. a. *halla* « salle », gr. καλύτῃ « hutte, nid ». On hésite plus à rapprocher skr. *çālā* « hutte, demeure », qui est isolé parmi les langues orientales; tous les autres témoignages pour **kel-* « cacher » sont occidentaux.

Les faits ne permettent pas de décider s'il convient de rapprocher got. *us-hulon* « λατομεῖν », *hulundi* « caverne » et les divers mots germaniques se rapportant à l'idée de « creuser ».

V. aussi *cilium* et *color*.

celōx, -**ōcis** f. : brigantin, navire léger. Emprunt ancien au gr. ἐλέγχξ (dial. κέληξ), influencé dans sa finale par *uēlōx*; cf. l'emploi adjectif dans Plt., Poe. 543, en jeu de mots avec *corbita*.

Cf. *celer*.

celsus : v. -*cellō* 1.

celt(h)is, -**is** f. : nom d'arbre africain, probablement le « micocoulier », Pline 13, 104. Mot étranger, non emprunté.

celtis, -**is** f. : ciseau de sculpteur (St-Jér., Vulg., Job. 19, 24 et c. Ioh. 30). Mot douteux. Dans la Mulom. Chironis 26 et 693, où *celtis* avait été rétabli par conjecture, le manuscrit portant *securi celle* (26) et *securi cella* (693), W. Heraeus, ALLG 14, 119 sqq., a montré qu'il faut sans doute lire *securicella* (diminutif au second degré de *securis*). Dans c. Ioh. 30, on a la variante *certe*, et Lindsay, *Introd. à la crit. des textes*, p. 23, a proposé de lire *certe* dans la Vulgate. — Du reste, *celtis* peut être un emprunt tardif au celtique, cf. m. irl. *celtair* « épieu »; Havet, *Man. de critique verbale*, § 898. En tout cas, même si *celtis* est un « mot fantôme », dû à une faute de lecture, il a passé de la Vulgate dans les glossaires du Moyen Age, cf. le Lexique de Du Cange, s. v., et même dans les textes : il figure dans la Chronique de Geoffroy de Monmouth, cf. Faraal, *Légende d'Arthur*, t. III, p. 246, l. 49. Sur toute la question, v. M. Niedermann, *Mus. Helv.*, 2 (1945), p. 123-138. Cf. *culter*.

celtis : — βῆνα, λυθός εἶδος, CGL I 99, 14. Pas d'exemple dans les textes, ni d'indication d'origine. Identique au précédent? Cf. les noms de poisson du type βελόνη, fr. *brochet*.

celtium, -**i** n. : écaille de tortue (Pline). Le mot et la chose sont étrangers.

celundria, **celindria** (Gloss.) : *navis, quae velociter currit*. Lire *celandria*? Emprunt déformé au gr. χελυδίων (χελώνιον); sans doute de très basse époque; cf. Du Cange.

cēna, -**ae** f. (ancien *cesna* gardé par Festus 222, 26) : *apud antiquos dicebatur quod nunc est prandium; usperna quam nunc cenam appellamus*, P. F. 47, 8, « dîner » et « souper ». — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1806. Celt. : irl. *cenn*, britt. *coyn*.

Dérivés : *cēnō*, -*ās*, panroman, M. L. 1808; *cēnāculum* : *ubi cenabant, cenaculum uocabant, ut etiam nunc Lanuii apud aedem Iunonis et in cetero Latio ac Faleriis et Cordubae dicuntur. Postquam in superiore parte cenitare coeperunt, superioris domus uniuersa cenacula dicta*, Varr., L. L. 5, 162, cf. M. L. 1807; irl. *cenacul*. *Cēnācula* ayant désigné « les étages supérieurs », le sens de « salle à manger » a été réservé à *cēnātiō* (ancien abstrait devenu concret) et à *cēnātorium* (à côté de *triclinium*); *cēnātiuncula*; *cēnāticus* : du repas; *cēnāticum* : prix d'un repas (cf. *uīaticum*); *cēnītō*, -*ās*. Composés : *antecēnium*, bas latin, Isid., Or. 20, 2,

15, *merenda... proxima cenae; unde et antecenia a quibusdam appellatur; incēnis, incēnānis* (archaïque et tardif; = ἀδειπνος, cf. *imprānsus*) : qui n'a pas dîné; *re. cēnō*, -*ās* (tardif); **recinium*, M. L. 7119; *subcēnō*, M. L. 8353.

V. lat. *cesna* repose sur **kernā*, à en juger par osq. *kernu*, *keršnais*, ombr. *šesna* à côté du verbe dérivé *čersnatur* « cēnāti ». Comme -*rsn-* paraît avoir abouti à -*rn-*, on admet que le mot repose sur **kert-snā*, en partant d'une racine **kert-* (v. sous *cortex*) et en supposant un développement de sens pareil à celui observé dans *carō* (v. ce mot) et dans gr. *δαίς* « festin » en face de *δαίλω* « je partage ».

cennō : v. *cinnus*.

cēnsēō, -**ēs**, -**uī**, **cēnsūm**, -**ērō** (à basse époque, *cēnsiō*, *cēnsitum*, -*ētum*, v. Thes. III 786, 56 sqq.) : déclarer d'une façon formelle ou solennelle; exprimer un avis dans les formes prescrites. — Ce sens ancien est conservé dans la formule par laquelle on interrogeait le Sénat, e. g. T.-L. 1, 32, 11 sqq., *rex his ferme uerbis patres consulabat... Dic, inquit ei, quid censes?* — *Tum ille : « Puro pique duello quaerendas (scil. res) censeo »*. Cf. l'emploi de *cēnsuēre*, *cēnsuerunt* dans les sénatus-consultes. Le verbe, dans cette acception, a pour correspondant un substantif appartenant à un autre groupe : *sententia*; cf. le jeu de *cēnsēō* et de *sententia* dans le SC Bac.; il n'y a pas de substantif **censentia*, et *cēnsus* s'est spécialisé dans un sens technique. Dans la langue du droit public, le sens de *cēnsēō* s'est restreint; il désigne l'activité des magistrats chargés de se prononcer sur la personne et les biens de chaque citoyen, d'où *cēnsēō* « je déclare la fortune et le rang de chacun, je fais le recensement », et *cēnsor* m., nom du magistrat chargé de cette opération, *cēnsus*, -*ūs* (*cēnsiō*), l'opération elle-même du « cens », *cēnsūra* « exercice de la censure », *cēnsōrius* « qui se rapporte au censeur », *cēnsuālis* « ad censum pertinens », *cēnsōrius* (cognomen); osq. *Kenssurinefs*, gén. « *Censōrinī* ». La langue a différencié dans l'emploi *cēnsus* et *cēnsiō*. *Cēnsus* « cens » a désigné le « rôle ou registre des censeurs », puis la place occupée dans cette liste, le rang, la fortune de chacun. Le mot a survécu en allemand sous la forme *Zins* (et en gr. κῆνος); le maintien de l'n désigne un emprunt livresque ou une prononciation savante d'un terme d'administration, la prononciation populaire étant *cēsus*. Le vieil irlandais a aussi *cis*. V. aussi M. L. 1808 a, 1809. — *Cēnsiō* a désigné l'« évaluation du censeur », et aussi la « punition infligée par le censeur », cf. P. F. 47, 10, *cenationem facere dicebatur censor, cum multam equiti irrogabat, et censio hastaria*, 47, 21, sens que *cēnsūra* a pris également à la longue.

Dans la langue commune, *cēnsēō* a pris le sens plus large et moins technique de « estimer, juger, être d'avis », comme *arbitror*, *aestimō*, etc.; cf. Varr. ap. Non. 519, 23, *uerbum censeo et arbitror idem potest ac ualebat; cēnsor* a désigné le « critique », *cēnsūra* la « critique ».

A *cēnsitum* se rattachent *cēnsitor* « celui qui fixe les impôts » et *cēnsitiō*.

Composés : *accēnsēō* : compter en outre, ajouter. N'est guère usité qu'au participe *accēnsus*, qui a pris différents sens dans la langue du droit public; l'*accēnsus* désigne un lecteur ou un appariteur « surnuméraire » des

magistrats à faisceaux ; à l'armée, les *accēnsī* sont des auxiliaires ou recrutés non armés, « *quod ad legionum censum essent adscripti* », P. F. 13, 24, cf. index de Bouché-Leclercq, *Manuel des Inst. rom.*

percēnsēō : passer une revue complète de (classique) ; *percēnsiō* (Fronton) ;

recēnsēō : recenser, énumérer ; passer en revue ; réviser ; *recēnsiō* (Cic.) ; *recēnsitiō* (Dig.) ; *recēnsus* (Suét.).

succēnsēō, *-ēs* (et *suscēnsēō*) : blâmer, soumettre à la censure, d'où « s'irriter contre ». Ce sens a pu se développer par suite d'un faux rapprochement avec *succēnsus*, participe de *succēdō* ; *succēnsiō* (Symmaque).

Comme un certain nombre de mots de caractère religieux ou juridique, se retrouve en indo-iranien. Le présent thématique skr. *çāmsati* « il récite » (se dit de la récitation du Véda), gâth. *saṅghātī*, v. perse *θatīy* (terme dont se sert Darius pour dire qu'il « proclame » quelque chose) ne se retrouve pas en italique : le latin a le type dérivé *cēnsēō*, et l'osque un type également dérivé, mais autre : *censaum* « censère » (thème en *ā*). Ceci s'explique sans doute par le fait qu'il y a eu un type athématique dont alb. *θom* « je dis » et v. sl. *setŭ* « dit-il » — qui ne gardent rien du sens religieux de la racine — porteraient peut-être la trace. Osq. *censtom-en* « in censum » et k. c. n. z. s. t. u. r. *censtur* « censor », *ancensio* « *nōn cēnsa* » fém. sg., représentent les formes attendues, tandis que lat. *cēnsus*, *cēnsor* résultent d'un arrangement analogue, de même que *cursus* (v. *currō*). L'*ē* de *cēnsēō* doit s'expliquer comme l'*i* de *infāns*, *cōnsērō*, *insērō*, etc. (cf. M. Leumann, dans la *Lat. Gramm.* de Stolz-Schmalz, 5^e éd., p. 104), par un amuïssement de l'*n* devant s, f ayant provoqué une nasalisation et, par suite, un allongement de la voyelle.

centō, *-ōnis* m. : couverture ou vêtement fait de différentes pièces cousues ensemble (servant, entre autres, à combattre les incendies) ; d'où à basse époque « centon ». Mot technique et populaire, attesté depuis Caton et Plaute. M. L. 1814.

Dérivés : *centōnārius* : 1^o fabricant de couvertures faites de vieux morceaux d'étoffe qu'on employait imbibés d'eau et de vinaigre pour éteindre le feu ; 2^o pompier, *collegia centonariorum* « corps de pompiers », v. Kubitschek, dans Pauly-Wissowa, R. E. III 1933 sqq. ; *centunculus* : vêtement d'arlequin : housse de cheval ; et aussi « cotonnaire », M. L. 1816 a, et André, *Lex. s. u.* ; *centōnizō* (Gloss.) ; *Homero-centiō*, *Ver-gilio-centiō*.

La ressemblance avec skr. class. *kanthā* « vêtement rapiécé » pourrait être fortuite. Le sens de « vêtement rapiécé » de *κέντρον* est tardif en grec et peut-être calqué sur le latin. Sur *κέντρον* ont été formés *centrō*, *centrōnārius* (Gloss.).

centrum, *-ī* n. : centre ; emprunt au gr. *κέντρον* (devenu Vitruve), dont proviennent les dérivés latins techniques *centrālis*, *centrātus*, *centrōsus*. M. L. 1815 ; irl. *centair*, gall. *ceithr*.

centum (indéclinable) : cent. Ancien substantif neutre devenu invariable, comme *mille*. Par suite, le nom qui accompagne *centum* est traité comme avec les noms de nombre précédents, en apposition, non au génitif. Les composés multiplicatifs de *centum* sont, comme en grec, des adjectifs déclinables : *ducentī*, *quingentī*, etc. (sur la

phonétique de ces formes, voir Sommer, *Hdb.*, p. 470) ; le pluriel neutre *ducentum* dans *centum ac ducentum... milia*, Lucil. 1051, est peut-être le correspondant du collectif skr. *dvī-çatam*, mais plus probablement une création analogique d'après *centum*. Attesté de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 1816.

Dérivés : *centēni*, *-ae, -a*, distributif, d'où *centēnum* : ceigle, « qui rend cent pour un », M. L. 1811, et André s. u. ; *centēsimus*, centième, d'où *ducentēsimus*, etc., d'après *uicēsimus*, etc., comme *ducentī* d'après *uicēni* ; de *ducentī* dérive *ducentārius* « qui vaut 200 sesterces » et qui, sous l'Empire, a désigné des catégories spéciales de soldats et de fonctionnaires (aux appointements de 200.000 sesterces) ; cf. aussi *ducenta, -nāria* ; *centīē(n)s* : cent fois ; *centēnārius* : « qui centum (centēnās) partēs habet » ; d'où à basse époque « centenaire », *ἑκατονταετής*, et synonyme de *centuriō* (cf. *centena* : *centenarij dignitas*), M. L. 1810 a ; *centussis* m. : « centum assēs » (cf. *decussis*).

La forme, fléchie dans les neutres skr. *çatām*, v. sl. *sūto* et dans lit. *šimtas*, est devenue invariable en latin comme dans irl. *cēt* (cf. gall. *cant*), got. *hund*, gr. *ἑκατόν*, d'après le modèle des noms de nombre de « cinq » à « dix ». A en juger par le caractère continu de l'aire du type invariable, le fait doit être ancien en Occident ; l'ancien duel *uiginti* et les anciens « pluriels neutres » tels que *trigintī*, etc., sont aussi fixés sous la forme de nominatif-accusatif, de même que les correspondants grecs.

centuria f. (cf. *decuria*) : Varr., L. L. 5, 88, *centuria*, qui sub uno centurione sunt, quorum centenarius iustus numerus. Désigne d'abord un groupe de cent cavaliers d'après T.-L. 1, 13, 8, *eodem tempore* [a Romulo] et *centuriae tres equitum conscriptae sunt, Ramnenses ab Romulo*, ab T. Tatij Titenses appellati, Luцерum nominis et originis causa incerta est ; puis une division de citoyens qu'on attribue à Servius Tullius, cf. T.-L. 4, 4, 2, *census in ciuitate et discriptio centuriarum classiumque non erat, a Ser. Tullio facta* est. Cette division est peut-être d'origine étrusque d'après Festus 358, 21, *rituales nominantur Etruscorum libri in quibus perscriptum est... quomodo tribus, curiae, centuriae distribuuntur*. Cf. *centuria praerogatiua*, etc. La centurie comprend théoriquement cent hommes, et peut-être ce chiffre était-il fixe à l'origine ; mais il a varié, tant à l'armée qu'à la ville, et *centuria* n'a plus eu avec *centum* qu'un rapport étymologique, e. g. Caes., B. G. 3, 91, 3, *sum electi milites circiter CXX uoluntarii eiusdem centuriae prosecuti sunt*. La centurie, qui désignait d'abord, semble-t-il, une division de cavalerie, a désigné ensuite une division de fantassins, tandis que *turma* était réservé à la cavalerie (Végece, Mil. 2, 14 ; v. Thes. III 831, 48) ; cf. l'évolution de sens de *classis*. Un autre sens de *centuria* est : surface de 200 arpents. Explication peu vraisemblable dans Varr., L. L. 5, 35, *centuria primum a cenium iugeribus dicta est, post duplicata retinuit nomen*, la centurie valant 200 arpents au minimum. Étymologie plus plausible dans Sic. Flacc., Grom., p. 153, 26, *centuriis... uocabulum datum est eo : cum antiqui Romanorum agrum ex hoste captum uictori populo per bina iugera partiti sunt, centenis hominibus ducentena iugera dederunt, et ex hoc facta centuria iuste appellata est* ; cf. P. F. 47, 1, *centuriaris ager in ducenta iugera definitus, quia Romulus centenis ciuibus*

ducena iugera tribuit. Du reste, la surface de la centurie est variable, cf. Sic. Flacc., *Grom.* 159, 9.

Dérivés : *centuriō*; doublet populaire ancien (fait sur *patrōnus?*) *centuriōnus*, d'après P. F. 43, 10, qui cite aussi *cūriōnus* et *decūriōnus*, *epolōnus* (irl. *cétur*); *centuriālis*; *centuriātus* (d'où *centuriō*, -ās); *centuriōnātus*, -ūs (et *centuriātus*); *centuriōnicus*; *secenturiō*, -ās.

La formation de *centuria* et de *decuria* (v. ce mot) est peu claire.

Une formation ancienne est indiquée par v. sl. *sūtoricejō* « cent fois », lit. *šimteripās* « centuple », v. isl. *hundari*, v. h. a. *huntari* « centaine ».

Le thème *cento-* sert de premier terme à des composés, dont beaucoup ont été fabriqués sur des modèles grecs : *centarchus*, M. L. 1810; *centi-ceps* (Hor. = *ἐκατοντάρανος*, -κέφαλος); *centimanus* (= *ἐκατόγχευ*, Hor., Ov.); *centi-folia* (-*lium*), -*grānium*, -*morbia*, *centuneriua*, v. André s. u.; *centinōdia* (Marcell.) « herbe nouée », M. L. 1811 a; *centipes*, M. L. 1813; *centipeda*, -*pedium*; *centipellio*, M. L. 1812; *centuplex*, *centuplico*, -ās, et *centuplus*; cf. aussi les juxtaposés *cent(m) pondium*, *centum uiri*, d'où *centumuir*; *centum capita*. Pour ce thème, cf. skr. *gata-*; v. sl. *sūto*, got. *hunda-*, tandis que le grec a généralisé *ἐκατο-* au premier terme des composés.

cēpa (*cae-*), -ae f., *cēpe* n. (usité seulement au nominatif-accusatif et à l'ablatif singulier) : oignon. Sur la différence avec *iniō*, v. Darenberg-Saglio I 2, 1149; Isid., Or. 17, 10, 12 : *caepa uocatur quia non aliud est nisi caput*. — Ancien, usuel. M. L. 1817; B. W. *civet*. Pascé en germ., ags. *cipe*, et en celt. : irl. *cep*, *ciap*, et v. h. a. *zwibollo*, britt. *cibellyn*.

Dérivés : *cēpārius*, M. L. 1818, d'où *cēpāria* « tumeur à l'aîne »; *cēpicus*; *cēpina* : semence d'oignon; *cēpūtius* « cēpe longum » (Marc. Emp.); *cēpūti*, -*idis*, et *cēpolatūti*, nom d'une pierre précieuse; *cēpula*, *cēpulla* (*cepolla*, *cipulla*, *cebulla*, *cibula* dans les Glosses, peut-être d'après *cibus*), M. L. 1820; d'où *cēpularius*; *caepitum*; *Caepiō*.

Sans doute emprunt, d'origine inconnue. Cf. *κάπια* σκόροδα, Κερυνήται, Hos.

cēra, -ae f. : cire, objet de cire; *cērae*, -*arum* (collectif) : tablettes de cire. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 1821. Celt. : irl. *céir*, britt. *cwy*; *ciric* (de **cēriacum*). Déjà rapproché du grec par Prisc., GLK II 156, 6, in *multis enim uideamus commutatione terminationis genera quaque conuersa, ut... ὁ κηρός, haec cera*.

Dérivés : *cēreus*, M. L. 1829; *cēreola* : couleur de cire (cf. *cēreola*, M. L. 1828, nom d'une prune); *cērātus*, *cērātum*; d'où *cērō*, -ās; *cērārius*, -a, -um et *cērārius*, -i; *cērōsus*; *cērāmentum*, -i (?) ; *cērātūra*.

A côté de ces dérivés latins, nombreux emprunts grecs : *cērinus*, *cērūti*, *cērōma*, *cērōtica*, *cērōtum*, *cērōtārium*, *cērūm*. Composés, la plupart tardifs et appartenant à la langue de l'Église, souvent hybrides gréco-latins, ou grecs : *cērefērāle*, *cērefōalum*, -i (Greg. T.); *cērificō*, -ās (Pline); *cērīforus*, *cērōfārium*, *cērōfērārius*, *cērōstatum*; cf. M. L. 1834-1835; *cērōtum*, M. L. 1835 a. Cf. aussi, dans la chancellerie du Bas-Empire, *prīmīcērius* m. « officier dont le nom se trouvait le premier sur les tablettes de cire, chancelier, chambellan »; *prīmīcērīātus* (et *prīmīscrinīus*).

Cf. gr. *κηρός* « cire », d'orig. inconnue. Si dor. *καρός* était bien établi, *cēra* serait un emprunt à l'ionien-attique; mais le passage au type en -a resterait à expliquer; du reste la forme dorienne est douteuse. On a rapproché lit. *korys* « gâteau de miel »; mais l'indo-européen n'admet pas de formes radicales du type **kār-* ou *kōr-*. Le gr. *κήρυθος* « gâteau de miel » est de type « égéen ». Emprunt indépendant en grec et en latin?

cerasus, -i f. : cerisier, M. L. 1824; *cerasium*, -i n. (= *κεράσιον*, Marc. Emp.); *ceresium*, *Anthimus* : cerise; cf. *cerasea*, *ceresea*, M. L. 1823. Panroman. Passé en germ. : v. h. a. *kersa* (all. *Kirsche*) et en finnois. Celt. : gall. *ceiros*. Sur *cerasum*, v. Svennung, *Unters. zu Pall.*, 132 sqq.

Dérivés : *cerasārius* (rare et tardif); *cerasārium* Gloss. : « *cerisia* », cf. GGL III 601, 34; *gumen* : *resina de cer(a)sario aut prunario*; *cerasinus* : couleur de cerise (Pétr.).

Le cerisier, d'après Plin. 15, 102, aurait été introduit en Italie par Lucullus : — *i ante uictoriam Mithridaticam L. Luculli non fuere in Italia, ad urbis annum DCLXXX. Is primum (in)uexit e Ponto...* mais il s'agit sans doute du cerisier cultivé, le cerisier sauvage (cf. *cornus*) existait déjà en Italie. Le mot est déjà dans Varr., R. R. 1, 39, 3. Gr. *κέρασος* (*κερασός*) semble lui-même emprunté à une langue asiatique (v. André s. u.), mais est peut-être apparenté à *cornus* (v. ce mot). Les formes à e médian, attestées dans *Anthimus* et dans les Glosses et confirmées par les langues romanes et par les emprunts du slave et du germanique, montrent que cet emprunt tardif au grec a subi la même apophonie que *castanea* > *castinea*. Cf. M. L., *Einf.*³, 153.

cercēdula : v. *querquetula*.

cercēris : nom d'oiseau emprunté au gr. *κέρκρις*. Voir L. S. s. u., et Varr., L. L. 5, 79.

cercolōpis : nom d'un singe qui a le bout de la queue poilu, P. F. 47, 23. Sans doute de **κερκολωπίς* (cf. *λωπίη*).

-*cerda*, -ae : excrément, crotte. Figure comme second élément de composé dans *muscerda*, *sucerdā*. M. L. 1825. Cf. sans doute gr. *σκώρ*, *σκαρός* « excréments » avec le dér. *σκαρπία* et v. isl. *skarn* « fumier ». Influencé dans la forme par *merda*.

cerdō, -ōnis m. : ouvrier gagne-petit. Nom d'agent emprunté au gr. *κέρδων* (attesté comme nom propre dans Hérodas), cf. Schol. Pers. 4, 51, per *cerdonem plebeiam turban significat. Itā populus dictus ἀπὸ τοῦ κέρδους, i. e. a lucro*. Mot populaire (Novius; Pétr., Sat. 60, 8).

cerca (*ceria*), -ae f. : boisson espagnole d'après Plin. 22, 164, *ex iisdem [leguminibus] fiunt et potus zythum in Aegypto, caelia et cerea in Hispania, ceruesia et plura genera in Gallia aliisque prouinciis*.

cerebrum, -i n. : cerveau en tant qu'organe, ou que siège de l'intelligence ou de la colère. Ancien, usuel. M. L. 1827.

Dérivés : *cerebrōsus* (familier) : -i *dicuntur ad insaniam faciles, quibus frequenter cerebrum moueatur*, Non. 22, 7; *cerebellum*, fréquent dans la langue de la cuisine, et au pluriel; cf. « une cervelle de mouton,

de veau » et non « un cerveau ». *Cerebrum* ne s'emploie pas dans ce sens. Inversement, c'est dans la langue vulgaire (Pétr. 76) que *cerebellum* s'emploie pour *cerebrum*. M. L. 1826; B. W. s. u. De là, *cerebellare* : coiffe.

Composés : *excerebrō*, -ās : décerveler (Vulg., Tert.); *caldicerebrus* (Pétr.) « à la tête chaude » : cf. *ōridūrius* (Gloss.).

La racine, dissyllabique, est attestée dans skr. *çiraḥ* « tête », génitif-ablatif *çirṣāb*; la forme *cerebrum* est dérivée d'une forme à -r- attendue en face de la flexion en -n- du génitif-ablatif sanskrit cité plus haut; en germanique, il y a un dérivé en -n- avec le même sens et le même vocalisme que lat. *cerebrum* : v. isl. *hiarni*, v. h. a. *hīni* « cerveau » (de **keras-n-iyō*). On ne peut décider si lat. *cerebrum* repose sur **keres-ro-* ou sur **keros-ro-*. — Le grec atlant. *κάρᾱ* « tête »; hom. *κάρηνα* « têtes, sommets, citadelles », de **καρασνα*, comme on le voit par éol. *κάρανος* « κεφῆφαλος » et par att. *καρᾶνουν* « achever »; et avec le dérivé en -r- : *καρᾶρᾱ* « κεφαλή », Hes. (de **καρᾶσῶ*); il y a partout le même vocalisme que dans skr. *çiraḥ* parce que le vocalisme *e* a été réservé au groupe de *κῆρας* (v. sous *cornu*); autre vocalisme dans le dérivé ion. *κῆρῶς* de **kor(ə)-sā* (avec amouissement de *ə* normal après *o*).

Pour d'autres mots, v. *cernuus*, *ceruix* et *cornū*, *cernuus*.

Cerēs, -eris f. : v. *cerus* et *creō*, *crēscō*.

cernō, -is, *crēū*, *crētum* (le parfait est rare et presque uniquement technique, avec le seul sens de « décider »; le participe *crētus*, rare aussi, n'a que le sens de « criblé »), **cernere** : 1° sens le plus concret « trier, passer au crible » (cf. *cribrum* de même racine, *excrementum* « cribrure », d'où « excréments » : Cat., Agr. 107, 1, *contundas quam minutissime, per cribrum cernas*; Pline 18, 115, conservé encore en roman, cf. M. L. 1832, *cernere*, et 1833, *cerniculum*, et en celt. : bret. *cern* « trémie »; cf. gr. *κρίων* *κρίων* *κρίων* « farine d'orge grossière »; et d'une manière générale : 1° « distinguer [par les sens ou par l'esprit] entre différents objets, discerner » et, par affaiblissement, « voir », Cic., Fam. 6, 3, *quem ego tam uideo animo quam ea quae oculis cernimus*. Fournit dans ce sens à la poésie dactylique un substitut commode de *uidēre*, mais seulement aux temps de l'inflectum; 2° choisir entre différentes solutions ou différents projets, d'où « décider », c. g. Vg., Ae. 12, 709, *inter se coisse uiros et cernere ferro* (imitation d'Ennius), cf. Sén., Ep. 58, 3, *cernere ferro, quod nunc decernere dicimus : simplicis illius uerbi usus amissus est*. Sens archaïque conservé dans la langue du droit, Varr., L. L. 7, 98, *creui ualet constitui : itaque heres cum constituit se heredem esse, dicitur cernere, et cum id fecit, creuisse*; Cic., Leg. 3, 6, *quodcumque senatus creuerit agunto ; 3, 8, quotcumque creuerit populus iusserit tot sunt*. Cf. *hereditatem cernere et crētū*, -ōnis (usité seulement dans la langue du droit. **Crētus*, -ūs et **crētōr* n'existent pas). La langue classique, dans ce cas, dira plutôt *decernō*, d'aspect « déterminé ».

Dérivés en *cern-* : *cerniculum* (Gloss.), -culātor (id.), cf. *incerniculum*; *cernentia*, -ae f. (Mart. Cap.).

Composés de *cernō* :

decernō : décider de, décréter, voter; *decrētum* : décision, décret, M. L. 2507 a; irl. *decredach*; en philosophie,

traduit le gr. *δόγμα*, cf. Cic., Ac. 2, 27; et *decrētālis*, *decrētōrius*;

discernere (= *διακρίνω*) : séparer [en triant], discerner; *discrimen* : 1° — *est proprie quod separat aliquas res, assē (= aze) in medio posita*, Schol. Gron. B., p. 327, 14 St.; désigne ainsi la « raie » dans la chevelure (cf. *discriminālis*, -le); le « diaphragme » (= *διάφραγμα*, Cael. Aur.) et toute espèce d'intervalle ou de séparation; de là, « signe distinctif, différence » et « dissentiment »; 2° « fait de trancher un différend, jugement décisif »; et « moment décisif et périlleux », cf. Cic., Phil. 7, 1, *adducta est res in maximum periculum, et extremum paene discrimen*. M. L. 2661.

Dérivés : *discriminālis*, *discriminō* avec toute sa famille; *discriminōsus* (rare et tardif);

discerniculum : 1° épingle à cheveux des matrones romaines; 2° distinction; *discrētio* : séparation, distinction et, à basse époque, « discrétion, discernement » (langue de l'Église, cf. *discrētus* « qui sait discerner, discret » dans Grég. le Gr.), M. L. 2660, et irl. *deisceirde*; *discrētōrium* = *διάφραγμα* (Cael. Aurel.); *discrētulus* (gramm.) : servant à distinguer, etc.; *indiscrētus* : non séparé, non distingué; indiscernable (Apulée dit aussi *incrētus*); *indiscrētio* (St-Jér.) : manque de discernement;

excernō : 1° faire sortir en triant, cribler, vanner; 2° évacuer (terme technique de la langue médicale, cf. Celse 5, 26, 17, *inferiores partes uel semen uel urinam uel etiam steruus excernunt*; id. 4, 1, *quae excreturi sumus*); d'où *excrementum*, M. L. 2966, 2989.

incernō : passer au crible (Caton, Col., Vitruv.), M. L. 4349; *incerniculum*.

sēcernō : mettre de côté; d'où *sēcētus* : mis à l'écart, secret, et *sēcētum*. Irl. *secreit*. M. L. 718, **assēcētūre*.

A un composé non attesté **recernō* se rapporte *recermentum* : scorie, déchet, excrément.

Cernō, qui apparaît à basse époque chez les écrivains ecclésiastiques, semble formé sur *concrētus*, rattaché fausement à *cernō*, parce qu'il semblait l'antithèse de *discrētus*. Il a dû y avoir influence du gr. *συνκρίνω*, qui s'oppose à *διακρίνω* sur lequel il a été formé.

À la racine de *cernō* se rattachent un certain nombre de formes en *cer-* ou en *cri-* : *certus*, *certō*, *cribrum*, *cri-men*; v. ces mots.

Une racine de forme **krei-* « séparer », inconnue à l'indo-européen oriental, se trouve en grec, italique, celtique et germanique.

Elle sert à indiquer l'idée de « cribler ». Toutefois, ce sens n'existe pas dans les formes verbales grecques, en grande partie influencées par le présent **κρίνω* (ion.-att. *κρίνω*, lesb. *κρίνω*), et n'apparaît guère dans les formes verbales latines : présent *cernō* de **crinō*; mais le celtique a gall. *go-grynu* « cribler », de **upo-kri-nō*. Le sens de « cribler » a été réservé en latin au dénominateur de *cribrum* (v. ce mot).

L'ancienne forme d'adjectif en **-to-* est celle que conservent gr. *κρῆτός* (avec *κρῆλας*) et lat. *certus*. La forme **krē-*, qui est dans le perfectum *crēuī*, a été transportée aussi dans *crētus*; elle figure également dans *excrementum*. Elle est d'origine obscure. Le mot grec, non analysable, *κρησῆρᾱ* « bluteau » (avec la forme dialectale *κρησῆρᾱ* « κόσινον », Hes., où l'α de *κρη-* est sans doute un *ā* issu de *η*), ne l'éclaire pas.

Le sens juridique pris par la racine dans *crimen* se retrouve en grec dans *κρίμα*, surtout fréquent dans la langue biblique, et *κρίσις*. Le grec a, de plus, *κρίτηριον* « moyen de juger, tribunal » et *κρίτης* « juge ».

Sur le contact avec *crēscō*, v. Ernout, *Philologica* I, 83 sqq.

cernuus, -a, -um : qui penche la tête, *in caput* [capite] *ruens* disent les gloses. Semble s'être dit surtout du cheval, cf. Serv., Ae. 10, 892, *cernuus equus dicitur qui cadit in faciem, quasi in eam partem qua cerniuus* (étymologie populaire). Substantivé : *cernuus, -ī m.* : qui marche la tête en bas, équilibriste = gr. *κωτιστήρ*, qui rappelle la glose d'Hés. *κερανίζαι κολυμβήσαι, κωτιστήσαι*. Cf. Thurneysen, *Gött. Gel. Anz.*, 1907, p. 804.

Dérivés : *cernuō, -ās*; *cernulus, -a, -um* (Aetna); *cernulō, -ās* (Sén.).

Rare; archaïque, poétique et bas-latin. La langue classique dit *pronus*. Non roman.

Dérivé du mot dont *cerebrum* est tiré. Si l'on part de **cers-n*, il faut admettre qu'il y a eu un thème **ker-es-*, comme on l'entrevoit à travers skr. *ciraḥ* et av. *sarō*. Cf. aussi *ceruix*.

cernuus, -ī m. : *calciamenti genus*, P. F. 48, 8; *-i socci sunt sine solo*, Isid., Or. 19, 34, 13. Un exemple douteux de Lucilius 129.

cerūtus, -a, -um : *furiōsus, laruātus*. Les Latins le font dériver de *Cerēs*, e. g. *Schol. Hor.*, S. 2, 3, 278, *-i dicuntur quasi a Cerere icti, qui Cereris ira percutiuntur*. On trouve, du reste, dans les gloses *cererōsus*; cf. gr. *Δημητρόληπτος*. Rare et familier, semble-t-il. Pour la formation, cf. Prisc., GLK II 139, 14, *anitus, maritus, cerūtius ab ano, mare, Cerere, pro deo, sens, lymphātus, laruātus*. Dialectal? Cf. osq. *kerrī* « Cererī ».

ceruus, -ī f. : cerre, sorte de chêne. Rare et technique. Sans doute mot étranger. *IM. L.* 1838.

Dérivés : *cerreus, cerninus*.

certō, -ās, -āul, -ātum, -āre : itératif à valeur intensive de *cernō*, comme *captō* de *capio*, et non dénomiatif de *certus*, comme le disent les dictionnaires. Terme de droit : « chercher à obtenir une décision, débattre »; cf. T.-L. 1, 2, 6, *duumviri perduellionem iudicent; si a duumviris provocari, provocacione certato*; et l'expression *c. nullam* « débattre une amende ». En passant dans la langue commune, a pris le sens plus général de « lutter pour obtenir une décision » et simplement « rivaliser, lutter, combattre », sens le plus fréquent, dans lequel le rapport avec *cernō* n'est plus sensible. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 1840. Celt. : gall. *certhu*.

Dérivés : *certāmen* « débat, lutte au sujet de quelque chose »; *c. glōriae, uirtūtis* « combat, rivalité ». Encore en figura étymologica dans *Plt.*, Ba. 399, *nunc... specimen spectitur, nunc certamen cernitur | sine necne ut esse oportet*. Sur ce mot, v. M. Leumann, *Gnomon* 13, 31; *certātiō* (ancien, classique), *certātor, certātus, -ūs m.* (rares, latin impérial), *certātim* (ancien, usuel), *certābundus* (Apul.).

Composés : *con-, dē-* *certō* et leurs dérivés; tous deux usuels et classiques; *super-certō* (-*certor*), *Vulg.* traduisant *ἐπαγωνίζουαι*.

V. *cernō*.

certus, -a, -um : décidé, fixé; e. g. *certumst mihi et*, au sens actif, « qui a décidé de, décidé à »; cf. *Vg., Ae.*, 4, 563, *dirumque nefus in pectore uersat, | certa mori*; *Albinov.* 1, 291, *certus eras numquam, nisi uictor, Druse, reuertit*; d'où « déterminé, certain, non douteux » (*certum habere*, et par là, appliqué aux hommes, « sûr, sur qui l'on peut compter, fidèle »); enfin, seul ou avec *aliquis*, « certain » (dans le sens indéterminé que nous donnons à l'adjectif) : *certus numerus* « un certain nombre », c'est-à-dire un nombre fixe, mais non autrement précisé.

Dérivés et composés : *certō, certē adv.*, ce dernier avec un sens restrictif, comme le français « sûrement »; *certitās* (Gl.); *certitūdō* (tardif et rare); *certificō, -ās* (latin chrétien).

incertus, -a, -um « incertain »; *incertō, -ās* (archaïque); *incertitūdō* (Greg. M.).

Certus s'emploie au comparatif dans *certiōrem facere* « informer quelqu'un »; et de là le latin juridique a tiré *certiorō, -ās*.

Ancien, usité de tout temps; panroman. M. L. 1841 et 1840 **certiūs*; B. W. *certius*. Celt. : irl. *cert* « droit », britt. *certh*, bret. *cerz*; de *incertus*, irl. *ingcert* (mot savant).

Certus est proprement l'ancien adjectif en *-to-* de *cernō* (v. ce mot); mais il s'est détaché du verbe au cours de l'évolution du latin et forme un groupe à part, comme *certō*.

ceruēsia (*ceruisia, cereuisia, ceruēsa, ceruisa* dans *Anthimus*, 15), *-aē f.* : cervoise. Mot gaulois, attesté depuis *Plin.* M. L. 1830.

ceruisca, -aē f. : nom d'une poire (Cloatius ap. *Macr.*, *Sat.* 3, 19, 6). De *ceruus*? Cf. *asinusca, marisca*, etc.

ceruix, -icis f. (commun d'après *Prisc.*, GLK II, 169, 9, *uetusissimi in multis... inueniuntur confudisse genera... ut hic et haec ceruix*). Les grammairiens enseignent que le mot doit s'employer au pluriel *ceruicēs* (cf. *c. securi subicere*); toutefois, le singulier est fréquent et se trouve déjà dans *Enn.* A. 472, *oscitat in campis caput a ceruice reuolsum*, et *Pacuvius*, *Trag.* 3, *quadrupes... ceruice anguina* : nuque, *posteriōra colli*; cf. *CGL* V 177, 27, *uocata, quod per eam partem cerebrum ad medullam spinæ derigatur, quasi cerebri uia*. Puis « cou ». Par métonymie, la nuque étant la partie du corps sur laquelle on porte les fardeaux, le mot, dans la langue de l'Eglise, traduit *πράχλιος*; *duræ ceruicis*, *σκληροπράχλιος*, avec le sens de « confiance en sa force, audace, orgueil »; de là, *ceruicōsus, -ōsītās, ceruicōātus*. — Ancien, usuel. M. L. 1848.

Autres dérivés et composés : *ceruicula*, M. L. 1846; *ceruicāle* (*ceruical*) n. : oreiller, coussin, M. L. 1845; irl. *cérchaill*; *incuruiceruicus* (Pac.); *exceruicō*, M. L. 2967; *-cātiō* (tardifs).

L'étymologie de Bréal **cer(s) -uic-* « qui lie la tête », cf. *uincio*, est plus ingénieuse que vraisemblable. *Ceruix* rentre dans la catégorie des noms de parties du corps en *-ix* (*cozendix*, etc.), v. Ernout, *Philologica* I, p. 153, et présente un élargissement en U (o) du thème de *cerbrum*; cf. *ceruus* : **keru-ik-s. Cf. fornus et fornix*.

Ceruus : in *Carmine Saliari Ceruus manus intellegitur creator bonus*, P. F. 109, 7; cf. *Varr.*, L. L. 7, 26, *C. duonus*. Apparenté vraisemblablement à *Cerēs, -ēris*, sans

doute ancien neutre, personnifié et divinisé, comme *Venus*, qui désigne proprement « la Croissance », puis « la déesse qui fait naître les moissons ». Probus, Vg. G. 1, 7, *Cerere* a creando dictam. A *Cerus* compagnon mâle de *Cerēs*, comme *Tellūrus* de *Tellūs*, correspond ombr. *Cerfe*, *serfe* « *Cerrō* » dat., de **Keres-o*; à *Cerēs*, osq. *Kerri* « *Cereri* », de **Ker(ē)s-ē*; et *Cerus* doit être une graphie ancienne pour *Cerurus*, de **Kerso-s*; cf. Buck, *O. U. Gr.*, § 115, 2. L'osque et l'ombrien ont aussi un adj. dérivé **kerrios* « *cerrius*, *cerēlis* ». V. *creō*, *crēscō*, *carēnsis*; peut-être *procērus*.

cērussa (*cērusa*), -**ae** f. : cēruse; fard. Attesté depuis Plaute. M. L. 1942. Dérivé de *cērussātus*.

L'explication par un grec hypothétique **κηρόσσα* (de *κηρός* « cire ») est sans fondement. Le grec dit *φύμθιον* dans ce sens. Sans doute mot d'emprunt.

ceruus, -**i** m. : cerf. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1850. Sur *ceruus* a été fait *cerua* : biche. — Le pluriel *cerui*, dans la langue militaire, désigne, en outre, des branches d'arbre, ressemblant à des cornes de cerf, qu'on plantait en terre pour arrêter la marche des cavaliers.

Dérivés : *ceruia* (b. lat.) synonyme de *cerua* (cf. *auus* et *avia*); M. L. 1844 : v. fr. *cierge*, it. *cerbia*; *ceruulus*; *ceruālis*; - *e*; *ceruārius* (*lupus ceruārius*, Pline), M. L. 1843; *ceruātus*; *ceruīnus*, M. L. 1847; *ceruīnus* (Gloss.), M. L. 1849.

Le nom indo-européen du « cerf » était **elen-* (v. sl. *jeleni*, arm. *eln*, gr. *ἔλαφος*, gall. *elain(i)* « biche »). Mais le nom de la bête de chasse est souvent frappé d'interdit, d'où la substitution d'une épithète telle que « cornu »; cf., en grec, *ἔλαφον κερῶν* Γ 24. Le vieux prussien a *raginsis* « cerf », de *ragis* « corne ». Le procédé date de l'indo-européen; car on retrouve, en celtique, gall. *carw*; en germanique, v. isl. *hiort*, v. angl. *heorot*, v. h. a. *hiruz* au sens de *ceruus*; en baltique, v. pruss. *sirwis* « chevreuil ». La forme élargie par -*u-*, à côté du groupe de *cerebrum*, se retrouve dans gr. *κορυφή* et, au sens de « corne », dans hitt. *karawar*, av. *sr(u)ca*, irl. *crú* « sabot » (d'animal); cf. aussi *coruus*.

V. *cornū*, *cerebrum*, *ceruiz*.

cessō, -**ās**, -**āre** : cf. *cēdō*.

-**cessō**, -**is**, -**īui**, -**ītum**, -**ore** : n'existe qu'en composition dans *ar-cessō* (?), *in-cessō*. Désideratif, qu'il faut sans doute rattacher à *cādō* « s'avancer ».

cēterus, -**a**, -**um** : qui reste, restant; au pluriel, *cēteri*, -*ae*, -*a* « tous les autres, ceux qui restent ». Diffère peu dans l'usage de *reliquus*, e. g. Cic., Rep. 6, 17, qui *globus reliquus omnis collectitur, summus ipse deus arcens et continens ceteros*; toutefois semble plus compréhensif, cf. Cic., Verr. 5, 87, *erant perpauci reliqui, ceteri dimissi*. — *Cēteri* désigne un ensemble, par opposition à *alii* : Sall., Iu. 74, 1, *ceteri formidine, pars ad Romanos, alii ad regem Bocchum profugerant*; aussi est-il souvent joint à *omnēs, cuncti*. Le neutre s'emploie adverbiallement : *cēterum, cētera* « du reste » et, depuis Salluste, surtout dans Tite-Live, « mais » (cf., pour le sens, gr. *ἀλλά, ἄλλα, τὰ λοιπὰ*), (*dē*)*cēterō, cēterōqu(i)n*). — Ancien, usuel et classique. Non roman.

Comprend, évidemment, le mot qui se retrouve en ombrien, avec le sens de « alter » : *etru* « alterō », et *ram*

« alteram », et *raf* « alterās », etc., en face de lat. *alter* et de osq. *alt'ram*, etc.; c'est le dérivé en **tero-*, **tro-* des thèmes du démonstratif indo-européen **e-* et **i-*; il se retrouve dans v. sl. *jeterū* « quelqu'un » (où le sens propre du suffixe marquant opposition de deux est perdu) et av. *atāra-*.

D'autre part, il existait de ce même démonstratif à deux thèmes un dérivé **itero-*, que le latin conserve dans *iterum* (v. ce mot). Il se trouve ainsi que *cēterum* et *iterum* appartiennent à un même groupe de mots indo-européen. Le sens de « opposition de deux » est net dans *cēterum, cēteri*, qui marque opposition d'un groupe à un autre. — Sur la particule qui en latin précède **etero-*, on ne peut faire que des hypothèses inconsistantes; cf. *ceu*.

cētus, -**i** m. : 1° cétaç, thon; 2° la Baleine (constellation). Emprunt latinisé au gr. *τὸ κῆτος*; assimilé aux thèmes en -*o-*, il a pris le genre masculin ou animé (cf. *fūcus* = τὸ φύκος). Ancien (Plt.). Vg. transcrit la forme grecque, Ae. 5, 822, *immānia cētē*.

Dérivés latins : *cētārius*, -*a*, -*um* et *cētārius* m., *cētārium* n.; cf. *cētāriae tabernae* : tavernes de pêcheurs de thons, déformé par l'étymologie populaire en *crētāriae tabernae*; *cētōsus* (Avien).

ceu : particule marquant la comparaison, qui s'emploie seule ou en corrélation avec *ita, sic*, etc. Archaïque; attestée en poésie depuis Ennius, n'apparaît dans la prose qu'à partir de Sénèque et, du reste, rarement. Synonymes : *quāliter, quasi, ut, sicut*.

Ainsi que l'a vu L. Havet, Mém. Renier (1866), p. 370 et suiv., semble fait sur *ce-* (cf. *cēteri*?), comme skr. *iva* « de même » l'est sur *i-* (v. *is, iia*). Le **ue* qui est ici peut être le même que celui qu'on retrouve dans *ue* « ou » (v. ce mot). Pour la forme, cf. *neu, seu* de **nei-ue, nēue, siue*.

ceua, -**ae** f. : mot étranger (vénète?) désignant la vache. Certains lisent *ceuanas* dans le seul passage de Columelle (6, 24, 5) où le mot figure; cf. Thes. s. u.

cēueō, -**ēs**, **cēui**, **cēuere** (*cēuō*, -*is* attesté par Probus, GLK IV 37, 8; cf. *fulgēō/fulgō*, etc.) : -*re* est *clunes mouere, ut in canibus uidere est, qui clunes agitando blandiuntur*. Vulgaire; et souvent employé dans un sens obscène, à côté de *cris(s)*; cf. Musselth, Hermes 54 (1919) 387 sqq. — De là *cēuēntiābilitē*, CIL IV 4126 et 5406, et sans doute *cēuulus* (Gloss.). — Mot ancien, quoique attesté seulement à l'époque impériale (Inscr., Sati-riques).

L'absence de *i* rend invraisemblable un rapport avec le groupe de *ciēō*. Ce qui se combine le mieux avec le causatif *cēueō*, c'est le groupe de v. sl. *po-kyvati* « *κνεῖν, σαλεῖν* » et, de plus loin, got. *skewjan* « se mettre en mouvement » (racine **skew-*, qui comporte des élargissements divers; v. Torp., *Wortschatz d. germ. Spracheinheit*, p. 466 sqq.).

chalō, -**ās** : v. *calō*.

chama m. indécl. : loup cervier; Pline 8, 70, *Pompei Magni primum ludī ostenderunt chama, quem Galli rufum uocabant, effigie lupi, pardorum maculis*. Mot étranger, africain?

chaos, -**i** n. : chaos. Emprunt au gr. *τὸ χάος*, gén.

χάρους; usité seulement au nominatif accusatif et à l'ablatif. Depuis Varron; poétique et langue de l'Église.

chara n. ? : plante étrangère mentionnée par César, B. C. 3, 48, 1, *est etiam genus radicum inuentum, ... quod appellatur chara, quod admixtum lacte multum leuabat inopiam*. Ce serait la plante dite *crambe tatarica*. V. André, *Lex.*, s. u.

characātus, -a, -um : échalassé (Colum.). Emprunt latinisé au gr. χάραξ, χαρακῶν; cf. *characias*, transcription de χαρακίας. M. L. 1862.

c(h)aractēr, -ēris m. : fer à marquer les bestiaux, d'où « empreinte, marque distinctive, caractère », etc. Emprunt au gr. χαρακτήρ. Attesté depuis Varron, R. R. 3, 2, 17; répandu et latinisé sous l'Empire. Cf. le suivant.

charaxō (ca-), -ās, -āre (b. lat.) : 1° couper, inciser; 2° graver, inscrire. Emprunté (tardivement, Prud., Ps.-Aug., Greg. M.) et dérivé de l'aor. gr. χάρασαι, cf. *camp-sāre, malaxāre*. M. L. 1863 b, *charassāre*. De là, *caraxātūra; caraxātiō* (Orib.); *incharaxāre* (Apic.). Les verbes que le slave a empruntés au grec l'ont été, de même, pour la plupart, sous la forme de l'aoriste, thème qui, en effet, indique la notion verbale pure et simple. V. B. W. *gercer*.

charmīdātus et recharmīdō : dénominatifs plaisants tirés par Plaute, Tri. 977, du nom propre *Charmīdes*.

c(h)arta, -ae f. : feuille de papier; et par suite feuille écrite, lettre, livre, registres publics, documents écrits, etc. Emprunt ancien et latinisé du gr. χάρτης (-ῶς); devenu féminin, sous l'influence des autres thèmes en -a féminins; cf. *coc(h)lea*, etc. Le *cartus* de Lucilius 709 est une tentative isolée faite pour conserver le genre du nom grec. Cf. Charisius, GLK I 104, *Varro ait uocabula ex Graeco sumpta, si suum genus non retineant, ex masculino in femininum transire, et « a » littera terminari, uelut... χάρτης charta*. — Panroman, M. L. 1866. Irl. *cairt*; germ. : v. h. a. *kerz* « mèche », *kerze* « bougie ».

Dérivés : *chartāceus; chartārius, -a, -um* et *chartārius, -i* m. = χαρτοπώλης « marchand de papier » et « archiviste »; *chartula* : 1° petit papier; 2° pièce officielle, acte public; *chartulārius, -a, -um*, d'où *chartulārius m., -ium* n.

chēlidonius, -a, -um : adjectif transcrit du gr. χελιδόνιος : au féminin, -a désigne une pierre précieuse ou une plante, la chélideine (lat. *hirundinina*); au n. -um, un collyre. Depuis Pline. M. L. 1870.

chilō, -ōnis m. : aux grosses lèvres; surnom en -ō, -ōnis emprunté au gr. χείλων, cf. κέρφων. Les grammairiens le différencient de *cilō*, cf. P. F. 38, 4, et Vel. Long., GLK VII 74, 14, *alium esse cilonem, alium chilonem... chilonem uero improbiaribus labris homines, a Graeco παρά τὰ χείλη*. Désignerait aussi un poisson d'après Char., GLK I 102, 1.

Dérivé : *chilōsus*. ↓

chirurgia, -ae f. : emprunt au gr. χειρουργία, comme *chirurgus, chirurgicus* = χειρουργός, χειρουργικός. Cf. Cic., Att. 4, 3, 3, qui l'oppose à *diaeta*. Usité surtout sous l'Empire. M. L. 1874 et 1875.

cholera, -ae f. : bile et maladie provenant de la bile choléra. Emprunt de la langue médicale au gr. χολέρα, d'abord savant (Celse, Pline, etc.) et passé dans la langue populaire sous la forme *c(h)olera, -um*, d'où *c(h)olus*, d'après *ulcera, uolnera*? M. L. 1879.

chorda (corda), -ae f. : boyau, corde. Emprunt au gr. χορδή; usité d'abord dans le sens technique de « corde d'un instrument de musique » (Cic., Varr., Lucr.), a été employé à basse époque comme synonyme de *fūnis* et est demeuré dans les langues romanes, M. L. 1884; et en celt. : irl. *corda*. Cf. aussi M. L. 74 a, **acc(h)ordāre*; 71 b, **acc(h)ordium*; 2656-2657, **disc(h)ordium, -diāre*.

Dérivés et composés tardifs : *c(h)ordula, c(h)ordifex*. V. Ernout, *Philologica* II, p. 179-184, *cor* et *c(h)orda*.

chordus : v. *cordus*.

chorus, -i m. : chœur. Emprunt au gr. χορός, ancien Naeuius, latinisé. M. L. 1884, **choreola*; et v. fr. *cuer*; irl. *cōr*.

chrīisma, -atis n. (et *chrīisma, -ae* f.) : onction. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. χρίσμα; d'où *chrīsmō, -ās* et *chrīsmālis*, etc., tous tardifs. M. L. 1887, *chrīisma*.

chrīstiānus, -a, -um : adjectif latinisé dérivé de *Christus* (= Χριστός) « chrétien », demeure dans les langues romanes, cf. M. L. 1888; et en celt. : britt. *Christ, cristawn*. De là, *chrīstiānūs*. De *Christus* ont été formés des composés : *chrīsticola, -colus, -fer, -ficus*, etc. ↓

chronicus, -a, -um : chronique. Adjectif emprunté par les langues techniques au gr. χρονικός (cf. Gell. 17, 21); substantivé : *chronica, -orum* n. pl. et *chronica, -ae* f. « chronique(s) », d'où *chronicālis* (Greg. Tur.). Passé en irl. *cronic*; formes romanes savantes.

cibōrium, -i n. : emprunt au gr. κιβώριον, qui désignait la gousse de la colocase ou fève d'Égypte et par extension un vase en forme de cette fleur, et plus tard, dans la langue de l'Église, une partie de l'autel semblable au tholos. Cf. Pline, HN 21, 87; Porphyr. Hor. Carn. 2, 7, 22, etc. — Sans rapport avec *cibus*.

cibus, -i m. : *appellatur ex Graeco, quod illi peram, in qua cibum recondunt, cibus* (<im>) (= κίβων) *appellanti*, P. F. 37, 10. Si l'on admettait cette étymologie, le sens premier serait « sac à provisions », « provisions » (cf. Plt., Cas. 524, *cum cibo suo quique facito ut ueniant*; Cu. 319, *ita cibi uacuitate uenio lassus lactibus*?), et par suite « nourriture »; au pluriel, *cibi, -orum* « vivres, aliments ». Mais la similitude entre *cibus* et κίβος (Suidas κίβος κιβώριον) peut être fortuite et κίβος peut être la transcription du mot latin. Se dit de la nourriture des hommes et des bêtes. — Ancien, usuel. M. L. 1896.

Dérivés : *cibārius, -a, -um* et subst. n.; *cibārium*, usité surtout au pluriel; *cibāria*, cf. M. L. 1895; *cibō, -ās* : nourrir, et *cibor* : se nourrir (langue impériale), M. L. 1894 et B. W. sous *avoine*; *cibātus, -ūs; cibātū*. Sur **cibāria* « civière », v. Nencioni, Arch. Glott. Ital. 1941, p. 125-127.

Il est difficile de rien fonder sur omb. *kebu* « cibō? » T. E. IV, 23, où manque la palatalisation de *k-* initial et dont le sens est douteux.

ciçāda (*ciçāla* Gloss.), -ae f. : cigale. Attesté depuis Novius. M. L. 1897.

Mot expressif, comme grec τέτραξ, de la région méditerranéenne; cf. ζειγαρά· ὁ τέτραξ παρά Σιδῆταις, Hés. Cf. *ciçūta*.

ciçarō, -ōnis m. : mot d'affection familier, pour désigner un enfant ou un mignon (Pétr.). Formation populaire en -ō, -ōnis peut-être étrusque; v. Ernout, *Philologica* I, p. 42. Cf. *Cicarus*.

ciçātrix, -icis f. (gén. pl. en -um) : cicatrice (sens physique et moral). Attesté depuis Plaute.

Dérivés : *ciçātriciāre*, *ciçatricem inducere*, P. F. 57, 19 (latin impérial); *ciçātriciōsus*, *ciçātricula*. Étymologie inconnue.

ciçcum, -ī n. : *dicebant membranam tenuem quae est ut in malo Punico discrimen; a quo etiam Plautus dicit* (inc. fab. 2) : *quod uolū densum, ciçcum non interduo*, Varr., L. L. 7, 91. L'abrégé de Festus explique le mot d'après Varron, *membrana tenuis malorum puniçorum*, 37, 12; je gloss. de Placide, GLK V 13, 23, par *granum mali punici aut umbilicus lupini*. S'emploie comme *hīlum*, *naucum*. M. L. 1899. Origine inconnue. Le gr. κικχός· διακχόρησις d'Hésychius semble provenir du latin; v. Pisani, *Paideia*, 1954, p. 292.

ciçer, -eris n. (sans pluriel) : pois chiche. Attesté depuis Plaute. M. L. 1900; B. W. sous *chiche*.

Dérivés : *ciçera* f. (Colum.) : gesse (plante), M. L. 1901; *ciçerula* (-cula, -culum) : gesse cultivée, M. L. 1902; *ciçerārius* (Gloss.) = ἐρεθισθοπάλης; *Ciçerō*, -ōnis m., comme *Caepiō*, *Fabiū*, *Lentulus* (toutefois peut être étrusque), M. L. 1903. Passé en germ. : v. h. a. *kichurra*, all. *Kicher*.

Le mot latin rappelle, d'une part, v. pruss. *keckers* « pois », de l'autre arm. *sisern* « pois chiche », dont les gutturales ne concordent pas entre elles. Il peut s'agir d'emprunts; le mot a voyagé comme le légume lui-même dont l'origine est inconnue.

ciçilindrum (coci-), **ciçimalindrum**, -ī n. : noms de condiments imaginaires, dans Plt., Ps. 831 et 835. Cf. gr. χχι > lat. *cici* (Pline).

ciçindēla (*ciçendula*, -dēlum, -dīle), -ae f. : 1° ver luisant; *genus muscarum quod noctu luçet, uidelicet a candēla...*, P. F. 37, 17. Forme à redoublement en *i*, ancienne, bien qu'attestée seulement dans les textes depuis Pline, qui attribue le mot aux *rustici*, 18, 250; 2° cierge, chandelle (langue de l'Église), comme *candēla*. M. L. 1904.

V. *can-*. Terme de type « populaire »; cf. *scintilla*.

ciçirbita, -ae f. : nom de plante dans Dioscoride, correspondant à σόγχος « laiteron » ou à σέρπις « sorte de chicorée ». Pour le redoublement et la forme, cf. *cucurbita*, etc. Ital. *cicerbita*, v. André s. u.

ciçirrus, -ī m. : coq. Cognomen ou nom commun? Mot osque; v. Hor., Sat. 1, 5, 52, et P. Lejay, ad l. Cf. *ciçurru*.

ciçōnia (*ciçōnea*; *cōnea* prénestin, cf. Plt., Tru. 691), -ae f. : cigogne. Ancien. M. L. 1906 et 1907, **ciçōniola*.

Dérivés : *ciçōninus*; subst. : *ciçōnina* (Mul. Chir.).

Peut-être faut-il y rattacher *ciçōnium* : *ferola* (= *ferula*), nom de plante qu'on lit dans les Gloses.

Mot à redoublement de même formation que *ciçāda*; le *cōnea* de Préneste est à *ciçōnia* comme *curbita*, all. *Kürbis*, à *cucurbita*; cf. M. Niedermann, *Festg. Kaegi*, p. 80. On a rapproché le groupe de *canō*, cf. v. h. a. *huon* « coq » pour l'ō, mais la cigogne ne peut guère être « l'oïseau qui chante ». L'origine étrusque proposée par Thurneysen (Thes.) et reprise par M. Runes, *Latomus*, IV, 1940-1945, p. 23, n'est pas démontrée. Mot « méditerranéen » à redoublement comme *ciçāda* (Niedermann)?

ciçuma : *auis noctua*, P. F. 35, 3. Non autrement attesté; à rapprocher peut-être de gr. κικχίσις et κικχίσις... γλαυκός, Hésychius. Même redoublement que dans *ciçōnia*, *ciçāda*, *ciçindēla*. La forme *caecuma* (Gloss.) a été influencée par *caecus*. Cf. *cucubiō*.

ciçur, -uris adj. : apprivoisé. Varr., L. L. 7, 91, *quod enim a fero discretum, id dicitur ciçur, et ideo dictum « ciçur ingenium optineo », mansuetum. A quo Veturii quobae nobiles cognominati Ciçurini*. Substantif, désigne le porc domestique et, d'après l'abrégé de Festus, le produit du sanglier et de la truie : *ciçur ex apro et scrofa domestica*, P. F. 30, 22. L'adjectif est classique, mais rare, sans doute archaïque. Aussi n'est-il plus attesté après Cicéron.

Dérivé : *ciçurāre*, qui a survécu dans le sud de l'Italie, M. L. 1908; composé *incicur*; cf. P. F. 95, 23, *incior* (l. -cur) : *immanus et ferus. Interdum ciçur pro sapiente ponitur, ut idem Pacuuius* (387) : *consilium ciçur*. Cf. *ciçātrix*?

On rapproche skr. *çakuraḥ* « apprivoisé »; mais ce rapprochement, limité à deux langues, est peu probant. Le rapprochement du nom propre *Ciçurinus* (Cicurius, Κικχίριος) proposé par Varr., L. L. 7, 91, cognomen de la gens *Veturia*, se heurte à la différence de quantité des voyelles.

ciçūta, -ae f. : ciguë, κώπειον. Ancien, usuel; sert aussi de cognomen. M. L. 1909 (*ci-* et *cucūta*); britt. *cegid*. Cf. *ciçāda*, *ciçōnia*, *cucumis*, *ciçer*; en gr. χιçορα (-χίρηια, etc.), l'égyptien χχι, *cici*, etc.; et aussi *siser*, etc. Pour la finale, cf. *alūta*? Dérivés : *ciçūtāria*, *ciçūtīcen* (Sid.).

ciëō, -ēs, **ciçum**, **ciçere**; **ciō**, **ciç**, **ciçū**, **ciçum** (dans **acçitum**), **ciçre** (pour la double forme, cf. *tuor* et *tuor*); les formes de *ciëō* sont évitées quand une voyelle suit l'e du thème : on ne rencontre pas *ciëō*, *ciçeam* : mettre en mouvement; par suite : 1° faire venir à soi, appeler, invoquer; *ciçere*, *nominare*, P. F. 58, 11; terme de droit, T.-L. 10, 8, 10, *qui patrem ciçere possent* « citer en justice »; 2° exciter, provoquer, *erçum ciçere* « provoquer à un partage de biens »; cf. *erçiscō*, expression qui, n'étant plus comprise, a donné lieu à la fausse interprétation de Servius, Ae. 8, 642, « *erçto non ciçio* » i. e. *patrimonio uel hereditate non diuisa; nam ciçus diuisus significat*; « pousser » (*gemūtus, uōcēs, flētūs*). Se dit généralement de tout ce qui est en mouvement et en action, par rapport à ce qui est immobile et au repos. Ni *ciçus*, -ūs, ni *ciçtiō*, ni *ciçtor* n'existent (mais *imbriciōr*).

Composés : *acçieō*, -ēs (*acçio*, -is) : faire venir, appeler, cf. *arçessō*; *acçitius*, -ūs : appel; *acçita*, M. L. 76.

conciëō : 1° faire venir ensemble, rassembler; 2° agir

violemment (ou tout d'un coup), exciter, soulever, provoquer; *concitus* : poussé ensemble ou avec force; *conciator* : excitateur. — Ne semble plus attesté après Tac.; doublé et suppléé par *conciō*.

exciō (-ciō) : faire sortir, appeler hors de, exciter; cf. P. F. 70, 7, *exciēt*, *exciūt* (antéclassique, et quelquefois à l'époque impériale, sans doute par affectation d'archaïsme); *exciūtus* : agité.

perciō (-ciō), rare et archaïque : mettre en mouvement, ébranler, agiter fortement; *perciūtus* : poussé avec force.

prociō : cf. P. F. 251, 22, *prociūt* : *prociūtant* : *prociūtant*. *Citare enim ut uocitare, unde prociēt* (l. *prociūt*) et *prociēt*.

Ciō, *ciō* et leurs composés, rares à l'époque républicaine et presque uniquement poétiques (Cicéron évite le mot dans ses discours et n'en a que de rares exemples dans ses traités), sont usités comme des archaïsmes et disparaissent assez vite de la latinité impériale. Dès le second siècle, ils ne sont plus que rarement attestés, et dans des emplois techniques. De bonne heure, ils ont tendu à être remplacés par le fréquentatif-intensif :

ciūt, -ās et ses composés (voir le tableau comparatif des emplois de *ciō/ciūt*, Thes. III 1199, 65 sqq.). A l'époque républicaine, usité dans la langue juridique et politique au sens de « convoquer (le Sénat), citer (en justice) »; d'où « invoquer le témoignage de », et de là « citer, mentionner ». C'est surtout à l'époque impériale que le verbe a le sens étymologique de « mettre en mouvement, exciter, provoquer » et, dans la langue rustique, « produire, pousser » (Colum., Pall.). *Citānus* est traité tantôt comme participe, e. g. Enn., A. 461, *rex deinde citatus conuelliū sese*; Sén., Méd. 853, *uoluit citatus ira riget*; tantôt comme adjectif, avec comparatif et superlatif, avec le sens de « rapide, vif » : T.-L. 27, 50, 1, *citatore quam inde uenerat agmine*. Dérivé : *ciūtās* (bas latin juridique et militaire) : proclamation, commandement.

conciō : mouvoir ou exciter violemment ou rapidement (aspect déterminé); *exciō* : éveiller, appeler hors de, exciter, provoquer. Dans la langue de l'architecture, « élever » (faire sortir de terre) : *turris, tumulum*. S'emploie au sens physique comme au sens moral. M. L. 2970 et 2515, **deexciūt*; *inciūt* : lancer en avant, M. L. 4356, 4355 a; *perciūt* : exciter violemment (rare et archaïque); *reciūt* : refaire l'appel des noms cités devant le tribunal, e. g. Cic., Verr. 5, 10, *da, quaeso, scribae, recitet ex codice*; puis « lire à haute voix, réciter », M. L. 7123; *suscitiō*, de **subs-citiō* : faire lever, élever, soulever, M. L. 8482. Se dit du malade, e. g. Hor., S. I 1, 83, *medicum roget ut te | suscitet*, et, par suite, des morts, dans la langue de l'Église : *suscitiāre mortuos, susciūtās* (St Aug.); d'où *resuscitiō* « redresser, faire revivre » (déjà dans Ovide au sens moral, comme *recreō*). Tous ces verbes ont des dérivés en -*tor* et en -*tiō*. Le rapport étymologique avec *ciō* n'est plus sensible dans la plupart.

De *ciō* le participe est *citus* « mis en mouvement », avec son contraire *incitus* « immobile, bloqué » conservé dans l'expression technique du jeu de dames ad *inciūtās* (scil. *calcēs*, cf. Plt., Poe. 908, *quin prius disperibū faxo quam unam calcem ciuerū*) *redigere* « réduire à l'immobilité » (sens propre et figuré, cf. Isid., Or. 18, 67). *Citus* figure comme participe dans tous les composés de *ciō* (à côté de *citus*, dans *inciūtus*, avec *in-* marquant le

mouvement); il est second terme de composé dans *sollicitus* (v. ce mot). Mais il est, comme *altus*, le plus souvent considéré comme adjectif au sens de « vif, rapide » et muni d'un comparatif et d'un superlatif. Cf. l'adverbe *ciūt* « vite » et, généralement accompagné d'une négation, « facilement » (comme gr. *τάχα*); de là, *ciūtus*, comparatif équivalent à *potius*. M. L. 1954 (*ciō, ciūt, ciūtus*). *Citus* est classique, mais surtout usité en poésie. L'adverbe est, au contraire, fréquent dans la prose.

La racine i.-e. **kei-/ki-* fournissait sans doute un aoriste athématique dont le grec a une trace indirecte dans l'aoriste thématique *ἔκινω*. Les présents, faits secondairement, varient d'une langue à l'autre, ainsi grec *κινέω*; c'est ce qui fait que le latin a *ciō* et *ciō* côte à côte. Une forme à élargissement -*u-* joue un grand rôle : hom. *ἔσσυτο* « il s'est mis en mouvement » et *ἔσσω*, ou, avec infixe nasal, *κινύμαι* (*κινέω* serait-il *κινέωφ*?); arm. *çu* « départ » et *ḫegay* « je suis allé »; skr. *gyādate* « il se met en mouvement », vieux perse *ašiyavam* « je me suis mis en marche », etc.

cignus, -ī m. : cigne, mesure valant huit scrupules. Rare et très tardif. Emprunt?

cilibantum, -ī, et **cilliba**, -ae f. : table ronde ou quadrangulaire; cf. Varr., L. L. 5, 121 et 118. Du gr. *κίλλια*, -άντιος. Mot populaire, qui semble appartenir à la langue des soldats (*in castris* dit Varr.).

cilicium, -ī n. : étoffe grossière en poil de chèvre; cilice. Ainsi nommée parce qu'elle est originaire de Cilicie. Depuis Sisenna; usuel. M. L. 1912.

Dérivés : *cilicinus*, *cilicium*, *ciliciarius*.

ciliō, -ōnis m. (cf. *caeliō*) et **cilium**, -ī n. : touret ou burin. Doublet de *caelum*, attesté dans Isid., avec *ī* (?), sans doute d'après *incilō*, -āre.

cilium, -ī n. : paupière (inférieure); cf. la distinction de Marcell., Med. 8, 126, *sub cilio et palpebrā*, i. e. *infra oculos*; le pluriel *cilia* est glosé *ὀπίπια*; toutefois, on rencontre *cilia* avec le sens de « paupières »; le sens de « cil » apparaît, par exemple, dans Chiron. 64, *quodcumque iumentum in oculis trichiasim patietur*, i. e., *ut palpebra eius superiora ulterius cilia infestent*. — Attesté depuis Plin. M. L. 1913. Rapproché de *cēlare* par Isid., Or. 11, 1, 42, -*a sunt tegmina quibus cooperiuntur oculi, et dicta cilia quod celent oculos*.

Dérivés et composés : *ciliātus* (Gloss.) (= εἴσφορος; *intercilium* : entre-deux des sourcils (= gr. μεσφόρον); *supercilium* : sourcil (déjà dans Plt., usuel et classique, sens propre et figuré, comme ὀφρύς, M. L. 8459; *superciliōsus* (époque impériale); *ciliūmbri* (= ὀφρυόσκιος, Bōcke).

De **keiliyo-*; pour la forme, cf. v. h. a. *hulla* « enveloppe » et gr. *καλιᾶ*; pour la phonétique, cf. le type de *miliūm*, *sine*, *similis*. V. La racine sous *celō*; il est possible que *cilium* ait été secondairement dérivé de *supercilium*. — En grec, on a *κύλα* τὰ ὑποκάτω τῶν βλεφάρων κοιλία, Hés. (confirmé par d'autres glossateurs), qui semble plus ancien, avec -*ul-* que justifie la parenté avec *καλύπτω*.

***cillō** (*cilleō*?), -erē : le verbe ne figure que dans les grammairiens et les glossateurs; *cillere* : *mouere*, pour expliquer *oscillum*, q. u. Comme le même verbe est invo-

qué pour expliquer les diminutifs *furcilla*, *axilla*, on peut se demander si ce n'est pas une création faite de toutes pièces. Cf. Funck, ALLG 4, 244, et Thes. s. u. L'existence de **cilliciare*, M. L. 1914, est des plus douteuses.

cillō, -*ōnis* m. : *cui frons est eminentior ac dextra sinistræque uelut recisa uidetur*, P. F. 38, 4. Diminutif : *cilunculus*, dans Arn. 3, 14. Surnom romain en *ō*, -*ōnis*; cf. *chilō*, *capilō*, etc., peut-être d'origine étrusque; cf. Ernout, Philologica I, p. 42.

cillōter, -*trī* m. : bourse, sac, musette. Emprunt au gr. *χιλωτήρ*, -*ήρος* avec changement de déclinaison; d'origine populaire (Novius, Itala).

cimex, -*icis* m. : punaise. Déjà dans Liv. Andr. M. L. 1915.

Dérivés : *cimicia* f. : *coris* (plante), cf. gr. *κόρις*, *κόριον*; *cimicō*, *χορικόω* (Gloss.). Cf. M. L. 1916, *cimicella*.

Mot populaire. Même suffixe que dans *culex*, *pūlex*; v. Ernout, Philologica I, p. 141 sqq.

Sans étymologie, comme la plupart des mots de ce genre.

cimussa (*sī*-), -*ae* f. (Gloss.) : corde. M. L. 1917.

Dérivés : *cimussō*, *ās* (*sī*-) : ceindre d'une corde, et ses dérivés; *cimussātor* (*sī*-) « *σειρώτης οἴνου ἢ ἄλλου τινός ἄγρου* », GGL II 431, 54; *cimussātiō*. Mot non latin, d'origine inconnue. Les glosses ont, en outre, *cimussātor* : *ψυμωστής*, qui, si la leçon est correcte, est à rapprocher de *ψυμωθιον*, *ψυμωστής*. Mais peut-être faut-il lire *cerussātor*, cf. Thes. s. u.

cincinnus, -*i* m. : boucle de cheveux; vrille; chanton de noisetier. Sans doute emprunt au gr. *κίκιννος* (avec anticipation de la nasale, qui lui-même doit être emprunté. Déjà dans Plaute. Rare, mais a subsisté dans la langue de l'Église.

Dérivés : *cincinnātus* : *εὐπλόκαμος* (surnom ancien); *cincinnālis*, -*is* f. : polytric (plante capillaire) et « cheveux de Vénus ».

cingō, -*is*, *cingi*, *cingtum*, *cingere* : ceindre; d'où *cingī* « se ceindre »; et, sens élargi, « entourer, envelopper », etc. Sens technique « écorcer ». Ancien, usuel. Panroman, M. L. 1924 et 1921, *cingtum*.

Dérivés et composés : *cingulum* (et *cingulus*, *cingula*); *cingillum* (*cingellum*?, cf. *cingella* dans les glosses) : ceinture, ceinturon et « sangle », M. L. 1925, 1926, 1928; irl. *cingall*, britt. *ceagl*; d'où **cingulāre*, M. L. 1927, B. W. *sangle* et *cingler* II; *cingulus*, -*ūs* m. : manière de se ceindre, cf. le *cingulus Gabinus* (défini par Serv., Ae. 7, 612); *classis in procinctū* « armée en tenue de combat »; puis « ceinture » (concret). D'après Varron, *cingtus* est réservé aux hommes, *cingillum* aux femmes : *cingtus et cingillum... alterum uiris alterum mulieribus attributum*, L. L. 5, 114; et P. F. 55, 13, *cingillo noua nupta praecingebatur, quod uir in lecto solvebat, factum ex lana ouis...*; *cingūtūs*; *cingitiō* (bas latin); *cingitium* (Gloss.) : mitre (et *semi-cingitium*); *cingitōrium* (bas latin), M. L. 1920; *cingitūra* (rare, époque impériale), M. L. 1922; B. W. *cingtr*. *cingzius* (cf. *angō/anzius*) : *Cinxiae Iunonis nomen sanctum habebatur in nuptiis, quod initio coniugii solutio erat cinguli, quo noua nupta era cincta*, P. F. 55, 20.

accingō : attacher par une ceinture, d'où « armer, équiper »; *accingor* : se ceindre (de ses armes), s'armer, se préparer à combattre. M. L. 724.

circumcingō; *concingō* : ceindre tout autour; *disconcingō* : détacher la ceinture, relâcher, désarmer, et même, à l'époque impériale, « réduire à néant ». Confondu avec *distinguō*.

incingō (surtout poétique et prose impériale) : ceindre, entourer. Tend à remplacer *cingere*; de là, *incingulum*; *incincta* « enceinte », qui a remplacé *inciens*, *grauida*, etc., M. L. 4351, 4352, B. W. s. u., est dû sans doute à une étymologie populaire; cf. aussi Pline, 28, 42.

praecingō : entourer, ceinturer; et *praecinctus*, -*ūs* m.

prōcingō : archaïque et non attesté en dehors du participle; de là, *prōcinctus*, -*ūs* m.

recingō (poétique) : se ceindre (par derrière), opposé à *praecingō*.

succingō : attacher par dessous; retrousser, relever; ceindre, armer (*succingulum* : *balteum*, P. F. 391, 3); *succinctus* : retroussé, d'où « court-vêtu » et, par image, « succinct, bref, court » (latin impérial).

Aussi ombr. *šihitu* « *cinctōs* » et *anšihitu* « *incinctōs* ».

On rapproche skr. *kañcate* « il lie » (mot de glossaire), *kañcukah* « cuirasse, camisole », *kāñcī* « ceinture », lit. *kinkyti* « atteler (une bête) », gr. *ποδοκάλκιον* « entrave de bois pour les pieds », le tout assez différent et supposant une alternance *k/g* en fin de racine. Terme technique comportant des flottements.

cingiflō : v. *cinis*.

cinis (et accessoirement, à date tardive, *ciner*), -*eris* m. (et quelquefois féminin chez les poètes peut-être d'après *κόνις*, cf. Thes. III 1070, 8 sqq.); à basse époque apparaît un neutre *cinus*, -*eris* (d'après *fūnus*?) d'où proviennent sans doute les formes de glossaires *cedra*, *cintra* (cf. catal. *cedra*, cf. Thes. III 1061, 56) : cendre, en particulier « cendre des morts brûlés sur le bûcher ». Cf. *faucilla*. Ancien, usuel. M. L. 1929. Pour la forme, cf. *puluis*, de sens voisin. Les formes romanes supposent aussi un dérivé **cinisia* (cf. bas-latin *cinissa*), M. L. 1930.

Dérivés et composés : *cinisculus* (un exemple de Prud.). Tous les autres dérivés sont en *ciner*- : *cinerācus* : semblable à de la cendre; *cinerārius* : de cendre, subst. *cinerārius* m. : coiffeur (qui fait chauffer son fer dans la cendre) et *cinerāria*; *cinerārius* : caveau où l'on recueille les cendres; *incinerārium*; *cinerēsō*, -*is* (bas latin); *cinerereus* : cendré; *cinericius* : réduit en cendres, M. L. 1923; *cinerōsus*; *cinerulenus*. Composés : *cinefactus* (d'après *calefactus*, etc.) et *incinefactus*; *cingiflō*, -*ōnis* m., même sens que *cinerārius*. Un exemple dans Hor., S. 1, 2, 98, où le scholiaste note : *cingiflones ab eo quod in cinerem flant ad calefactiandum ferrum, quos cinerarios appellant*.

Le seul rapprochement connu est avec gr. *κόνις* « poussière », et encore le vocalisme ne concorde-t-il pas mieux que le sens; on peut expliquer lat. *cinis* par **kōnis*; pour le traitement i, cf. *sine*, *cilium*, etc. Les traces de thème en -s- qu'on a cru trouver dans le groupe de gr. *κόνις* ne prouvent rien.

cinnabar (var. *cinnibar*) n. : sorte de coiffure des Gots. Germanique; v. Isid. 19, 23, 7, et Sofer, p. 19 et 170, de **kinnu-bar*(d)s « barbe au menton ».

cinnabaris, -is f. (-ri n. Sol.) : cinabre. Transcription du gr. κιννάβαρι, d'origine orientale, sans rapport visible avec le précédent. M. h. a. *zinober*.

cinnamum, -ī n. (et *cinnamus* m., *cinnama* f.) : canelle. Emprunt au gr. κιννάμωμον (lui-même emprunté au sémitique), conservé dans certaines formes italiennes, M. L. 1931.

cinnus, -ī m. : *apud ueteres cinnus potionis genus ex multis liquoribus confectum dici solet*, Non. 43, 17; Id. 59, 29, *cinnus est commixtio plurimorum; unde et conceinere dicitur*. Malgré l'attribution du mot aux ueteres par Nonius, un seul exemple, du reste conjectural, dans Arnobe V, 25, où il est donné comme synonyme de *κινναρόν*; dans l'exemple de Cic., Or. 21, allégué par Nonius, les manuscrits de Cicéron ont *uicinus* et non *ut cinnus*. Mot peut-être inventé pour expliquer *concināre*.

cinnus, -ī m. (*cinna*, *cinnis*) : clin d'œil; Fulg., Serm. ant. 46, *nictare dicimus cinnum facere*. En dehors de cet exemple, ne figuré que dans les gloses. *Cinna* usité comme *cognōmen*; dénominatif *cinnō*, -āre, CGL V 277, 24, *cynnaui*, *innui* *promisit*, et 621, 39, *nicto est quod rustice dicitur cenno*. M. L. 1932, 1933.

ciō : v. *ciō*.

cippus, -ī m. : poteau, borne, et spécialement borne d'un tombeau, pierre funéraire. — Dans la langue militaire : pieu aiguisé enfoncé dans le sol destiné à arrêter la marche de l'ennemi.

Dérivé : *incippat* : *includit* (Gl.)?

Semble appartenir à la langue populaire; Aulu-Gelle 16, 7, 4 et 9, en reproche l'emploi à Labérius; et César l'attribue à ses soldats, BG 7, 73, 4, *quini erant ordines... quo qui intrauerant se ipsi acutissimis uallis induebant. Hos cippos appellabant*. Par la gémination du p, rentrerait dans la catégorie des mots expressifs. Panroman. M. L. 1935; et germ. : v. h. a. *chipfa*; celt. : irl. *cepp*, britt. *cyff* (fr. *cépe*).

Cf. *scipiō*? Mot. de type « populaire », technique, suspect d'être emprunté.

ciprus : Varr., L. L. 5, 159, *Vicus Ciprius a cipro, quod ibi Sabini ciues additi considerunt, qui a bono omine id appellauerunt : nam ciprum Sabine bonum*. Sans exemple dans les textes. Omb. *Cubrar*, gén. sg. « Bonae »? Le rattachement à *cupiō* ne s'impose pas. Cf. Vendryes, MSL 20, 271.

circius (cer-); **circum**, **circā**, **circō** : v. le suivant.

circus, -ī m. : sens premier « cercle », mais a été remplacé dans cette acception par le diminutif *circulus* et a tendu à ne plus désigner que le « cirque »; cf. Dub. Nom. V 573, 4, *circos antiqui, nunc circulos dicendum*; le nom est resté attaché aux bords des bâtiments du cirque, même quand ceux-ci cessaient d'avoir la forme circulaire. A ce sens se rattache le dérivé *circēnsis*. M. L. 1948; B. W. *cercle*; v. h. a. *chirch*, britt. *cyrch*.

De *circus* « cercle » la langue a tiré divers adverbes et prépositions; *circum*, *circō* (dans *ideircō*, d'après *ideō*), *circā*, *circiter*; *circumcircā*. *Circum*, accusatif de *circus* (cf. gr. κύκλω), est sans doute la forme la plus ancienne et s'emploie seulement au sens propre « en cercle, autour, autour de »; *circā* est formé sur le modèle des autres

adverbes de lieu en -ā : *extrā*, *intrā*, *infrā*, *suprā*. *Circum* est la seule forme que connaissent Ennius, Plaute, Caton, Térence; *circā* n'apparaît qu'à partir de la Lex Repetund. (122 av. J.-G.), et l'usage ne s'en répand qu'à l'époque de Cicéron (4 exemples de *circā* contre 33 de *circum* dans Cic.; 1 exemple de *circā* contre 20 de *circum* dans César; 6 exemples de *circā* contre 97 de *circum* dans Vg.). Par contre, dans T.-L., les proportions sont renversées : 411 exemples de *circā* contre 8 de *circum*; et à l'époque impériale *circā* prend l'avantage sur *circum*; cf. Thes. III 1079, 6 sqq. *Circā* a développé le sens figuré « autour de », c'est-à-dire « à propos de, relativement à », comme gr. περί, sens qui n'apparaît pas dans *circum*; cf. *quōcircā* et, en osque, *amrud* « circuitū » et « causā ». *Circō* n'existe que dans *ideircō* (déjà dans Plaute); *circiter* est formé sur le modèle de *propter*, *obiter*. La forme à répétition *circumcircā* appartient surtout à la langue populaire, qui recherche les formes expressives. De là, à basse époque, *circumcircāre*. Il y a aussi un adjectif *circāneus* : *-a dicitur auis quae uolūans circum facit*, P. F. 37, 22, et *circitōrius* dans l'Itala. *Circā* a survécu dans les langues ibériques. M. L. 1937.

Circum sert de premier terme à de nombreux juxtaposés verbaux : *circumagō*, -ō, -dūcō, -eō, -ferō, -scribō, etc., dans lesquels il correspond au gr. περι-. Beaucoup de ces juxtaposés ou de noms dérivés sont des calques du grec, par exemple *circumcaesūra* (Lcr.) = περικοπή, *circumdūcō* = περιάγω, *circumferentia* = περιφορά, *circumflexus* = περιπλέμενος, *circum(m)itus* = περίδος, Cic., Or. 204, περιφοράς, Quint. 12, 10, 16 (cf. *circumitiō*), *circumlocutiō* = περιφοράς (cf. Quint. 8, 6, 61), *circumstantia* = περιστασις, et aussi περιτοχή; *circumuiagus*, Hor., Epod. 16, 41 = περιπόος, etc. Quelques-uns de ces verbes expriment une idée de ruse, d'hostilité, par exemple *circumdūcō*, où le sens général « mener autour » a amené à celui de « duper, tromper » (cf. *circum -ire*, -uenire, *intuertore*); cf. Plt., Asin. 97, *qua me, qua uxor... potes, circumduce, aufer*, et avec un complément à l'ablatif, Ba. 311, *si me illo auro tanto circumduxerit*; de là, *circumductiō*, Cap. 1031. L'image vient sans doute de la langue militaire « cerner, investir », cf. gr. περιάγω. Dans *circumscribō* (uni à *dēcipiō* dans Cic., Acad. 2, 46), le sens premier est sans doute « enfermer dans les termes d'un contrat ou d'un raisonnement captieux », d'où *circumscriptiō*; cf. Sénèque le Père, Contr. exc. 6, 3, *circumscriptio semper crimen sub specie legis inuoluit. Quod apparet in illa legitimum est; quod latet, insidiosum. Semper circumscriptio per ius ad iniuriam peruenit*.

A *circus* se rattachent encore *circulus* (*circulus*) : cercle et objet en forme de cercle (gâteau, plat); orbe d'un astre; réunion, assemblée (cf. *corōna*), M. L. 1947; irl. *cercal*, *siorcall*, britt. *cyloch*; *circellus* : cerceau, M. L. 1939; sorte de saucisse : *c. isiciātus* (Apicius 2, 60).

Dérivés : *circelliō* : sorte de moine mendiant, mot de formation populaire, abréviation de *circumcellitiō*?; *circulator*, -āris (et *circulō*) : circuler, M. L. 1946; *circulātor*, qui *circumundo artem exercet, uel qui homines circum se colligit*, « jongleur ambulante, charlatan »; *circulāris*, bas latin; *circes*, -itis m. (fait comme *pedes*, -itis) : Varr., L. L. 6, 8, *magni dicebantur circites ani*; P. F. 37, 23, *circites circuli ex aere facti*. — M. L. 1940. De *circes* dérivé sans doute *circitō*, -ās « perturbō » (Sén., Epist. ad Luc. 90, 19), glosé κυκλώω, d'où *cir-*

ciător (Gloss.). Conservé en roumain, M. L. 1943. De *circă* : *circănea*... *ais, quae uolans circuitum facit*, P. F. 37, 22.

circō, *-ās* (bas latin), dénomiatif attesté à basse époque de *circus*, *circum*, doublet de *circumēd*, let demeuré dans toutes les langues romanes; cf. M. L. 1938, B. W. sous *chercher*, où il a éliminé *quaerere*, et en gall. *cyrchu*.

circitor « celui qui fait des rondes, veilleur de nuit » (nom donné aux esclaves chargés de la surveillance des aqueducs et à certains gradés de l'armée impériale) semble dérivé directement de *circus* (cf. *portus/portitor*) plutôt qu'un doublet de *circu(m)itor* abrégé sous l'influence de *circus*, malgré Vég., Mil. 3, 8, p. 85, 3, *idoneos tribuni et probatissimos eligunt, qui circumcant uigilias et renuntiant, si qua emerisset culpa, quos circumitores appellant, nunc militiae factus est gradus et circitores uocantur*. M. L. 1944.

circinus m. : compas, cercle. Attesté depuis César; *circinō*, *-ās* : former un cercle autour de, arrondir, M. L. 1942 et 1941; *circinātio* (mot de Vitruvius) et peut-être *circen*, *-inis* (lecture douteuse; cf. Thes. s. u.), cf. « cerne » et « cerner ». It. *cercine*, irl. *cercenn*, gall. *cyrchin*.

circius m. : 1° vent du nord-ouest, mistral. Cf. Gall. 2, 22, 20, *Galli... circium appellant a turbine, opinor, eius et uertigine*. Désigne surtout un vent qui souffle dans la Gaule méridionale. Est-ce un terme des Grecs de cette région? Un doublet *cercius* est attribué à Caton par Aulu-Gelle 2, 22, 23. 2° vertige, tournis (Gl.). Le mot est resté dans le domaine où il était employé en latin; cf. M. L. 1945.

Le grec à la fois *κρίκος* et *κρίκος* « anneau ». Comme *circus*, ce sont des formes « populaires » à redoublement brisé et vocalisme *i* du groupe attesté par *curuus* et, avec élargissement, par v. sl. *krivŭ* (v. sous *curuus*). Il est toutefois probable que *circus*, comme *gyrus* et *tornus*, est un terme technique, emprunté du grec, plutôt qu'apparenté à *κρίκος*, *κρίκος*.

ciris, *-is* f. : oiseau de mer (attesté depuis le poème de ce nom). Du gr. *κείρις* ὄρνειον λέραξ, οἱ δὲ ἀλκυόνα, Hes. Cf. le suivant.

cirris, *-idis* f. : poisson de mer (dorade), de *κίρρις*, cf. *κίρρις* « jaune ».

cirrus, *-i* m. : touffe de cheveux ou de poils; puis tout objet analogue : huppe, franges, etc. Représenté Varron. M. L. 1949. De là *cirratus* et *cirritus*; *cirriūdō* (Gloss.)?

Mot « populaire » sans étymologie. Le rapprochement du gr. *κίρινος* (v. M. Niedermann, Symbolae gr. Rozwadowski, I, p. 109) est peu vraisemblable.

cis : en deçà, en deçà de (s'oppose à *uls*, *ultis* et aussi à *trans*). Rare (comme son opposé *uls*), tend à être remplacé par l'ablatif de l'adjectif dérivé *citer*, *citrā*, sur le modèle de *ultrā*, *intrā*; est à peu près absent de la latinité impériale et ne subsiste que chez les historiens et les juristes, e. g. Pompon., Dig. 1, 2, 2, 31, *Luiri cis Tiberim constituiti sunt et ultis Tiberim*, et dans quelques composés tels que *cisalpinus* et *cistiber* (reformé sur *cis Tiberim*).

Dérivés du radical *ci-* : *citer*, *-a*, *-um* : qui est en deçà de; rare et archaïque, remplacé par son comparatif *citerior*; se dit surtout des lieux, quelquefois du

temps. Superlatif *ciūmus* (cf. *ultimus* et v. h. a. *hitumum*, *hitamun* « premier »), rare; *citrā* « en deçà de, sans aller jusqu'à, sans atteindre », d'où, à l'époque impériale, « en outre » et « sans » (cf. Wackernagel, *Vorl. ū. Synt.*, II, 234 sqq.) sur un développement de sens analogue dans irl. *cen*). Attesté depuis Cicéron. De là *citrā quam*; *citrō* : adverbe toujours joint à *ultrā* dans *ultrō citrōque*.

Appartient au groupe de démonstratifs indiquant l'objet rapproché qui est représenté par ombr. *ciue* « *citrā* », *šimo*, *šimu* « *retrō* »; got. *hi-* (par exemple *himma daga* « aujourd'hui »), gr. **ky-* dans ion. *σήμερον* = att. *τήμερον* « aujourd'hui » et ion. *σῆτος* = att. *τῆτος* « cette année-ci », lit. *šis*, v. sl. *si*, arm. *s* (radical du démonstratif de 1^{re} personne); got. *hidre* « ὄδδε, hūc » rappelle *citrā* pour la forme (cf. sous *contra*); hitt. *kāš* « hic ».

V. *cēdō* et *ceu*.

cisium, *-i* (*cissium*) n. : chaise à deux roues, cabriolet gaulois. Depuis Cicéron. De là : *cisiarius* : voiturier; *cisiānus* (Gaulois; cf. Vendryes, MSL 19, 60).

cisōrium, *-i* n. : instrument tranchant. Tardif (Végèce). Doublet de **caesōrium* d'après *abs-cidō*, etc.

cista, *-ae* f. : panier d'osier (*-a uiminea*) profond et cylindrique avec couvercle; cassette, coffre; corbeille mystique. M. L. 1950; germ. : v. isl. *kista*, etc., et de là finn. *kistu* « caisse »; celt. : irl. *ciste* (cf. *cess*?), gall. *cist*, *cest*. Emprunté au gr. *κίστη*, mais a fourni des dérivés et des composés latins : *cistarius*; *cistula* (déjà dans Plt.); *cistella*, M. L. 1950 a, et *cistellarius*, cf. la pièce de Plaute *Cistellaria*; *cistellatrix*; *cistellula*, m. h. a. *zisterel* « casque »; *cistifer*.

cisterna (cf., pour le suffixe, *cauerna*, *taberna*, *nassiterna*) : citerne. M. L. 1954; *cisterninus*.

Il se peut que le mot soit venu à Rome par l'Étrurie. La ciste est un objet très fréquent chez les Étrusques; le mot *cisterna*, par sa terminaison, rappelle les mots étrusques en *-erna*; v. Ernout, *Philologica* I, p. 29 sqq. L'ombr. *cisterno* semble emprunté au latin.

citeria, *-ae* f. : *appellabatur effigies quaedam arguta et loquax ridiculū gratia, quae in pompa uehi solita sit*, P. F. 52, 17, qui cite un exemple de Caton. Peut-être étrusque, comme *petriā*, de sens voisin, et *Dossennus*. Ce seraient des personnages figurant dans les processions et les jeux venus d'Étrurie.

cithara, *-ae* f. : cithare. Emprunt savant au gr. *κίθαρα*. Une forme populaire ayant subi le traitement latin de la voyelle médiane est attestée dans l'App. Probi, 23 : *cithara non citera*. Les représentants romans remontent soit à la forme savante *cithāra* : esp. *guitarra* « guitare », soit à *citera* : ital. *cetera* « lyre »; M. L. 1953. C'est aussi *citera* que représente l'emprunt v. h. a. *zitera*, all. mod. *Zither*. Cf. le cas de *elephas* (fr. *olifant*), de *adamas*, *castanea*, etc.

Dérivé : *citharistria* (cf. *psaltria*), dans Térrence « joueuse de cithare ».

ciō, *ciūs*, etc. : v. *ciēō*.

citocacia : v. *caō*.

citrus, *-i* f. : thuya, cédratier. M. L. 1957.

Dérivés : *citrum* n. : bois de thuya (déjà dans Caeton); *citrium* n. : 1° cédrat; 2° sorte de citrouille; **citriolom*, M. L. 1956. Cf. encore *citreus*; *citrētum*; *citrōsus*; *citrāgō*, *citrēgō* : citronnelle, mélisse. M. L. 1955.

Le même mot *citrus* a servi pour désigner deux arbres tout à fait différents : le « thuya » (qui se dit en gr. *κέδρος* aussi bien que *θύτα*) et le « cédratier » (cf. Pline 13, 103). *Citrus* n'est pas emprunté directement au gr. *κέδρος*; mais tous deux peuvent être des emprunts indépendants à une langue indo-européenne; et l'on peut penser aussi à un intermédiaire étrusque. Les noms du cédrat et du cédratier en grec (*κέδρον*, *κέδριον*, *κίτράει*) semblent être, au contraire, des emprunts au latin; cf. Fohalle, *Mél. Vendryes*, 166 sqq.

citus : v. *ciēō*, *ciō*.

ciuis, -is c. (ancien *ciuius*; abl. *ciūi* et *ciue*, acc. pl. *ciuis*, *ciueis*, cf. *Thes.* III 1220, 35 sqq., 45 sqq.) : membre libre d'une cité, à laquelle il appartient par son origine ou par adoption; citoyen [citoyenne] libre, concitoyen [-ne]; cf. *Plt.*, *Pe.* 749, *qui... commercaris ciuis homines liberos*; s'oppose à *hostis*, e. g. *Plt.*, *Tri.* 102, *hostisne an ciuis comedis parui pendere, à sociis, à peregrinis*. Ainsi le *ciuis Rōmānus* s'oppose au *socius Latinus*. Ancien (Loi des XII Table!), usuel.

Dérivé abstrait : *ciuitās* : 1° condition de citoyen (cf. *libertās, societās*), e. g. *Cic.*, *P. red. in sen. 2, a parentibus nobis uita, patrimonium, libertas, ciuitas tradita est*; droit de cité; 2° ensemble des citoyens, *Cic.*, *Sext.* 42, *tum conuenticula hominum, quae postea ciuitates nominatae sunt; tum domicilia coniuncta, quas urbes dicimus*; et, par suite, « siège d'un gouvernement, cité, État », *Cic.*, *Off.* 1, 25, *administrare ciuitatem*; et de là, avec passage au sens concret, synonyme de *urbs* par opposition à *ager*, *Cic.*, *Verr.* 2, 121, *non solum ex agris, uerum ex ciuitatibus suis profugisse*. Traduit ainsi πόλις et πολιτεία. *Ciuitās*, dans le latin tardif, s'est ainsi substitué à *urbs* et à *oppidum*; v. *Löfstedt, Phil. Komm.*, p. 174. — Ancien, usuel; demeuré avec le sens de « ville » dans les langues romanes. M. L. 1959; gall. *ciwed*, *ciwdōd*.

Adjectifs : *ciuius* (cf. *hosticus*) : de citoyen, civique, civil; M. L. 1958. Tend à être remplacé par *ciuilis* (cf. *hostilis*) : même sens. Dans la langue du droit, s'oppose à *militāris*; en philosophie, traduit le gr. πολιτικός, e. g. *Cic.*, *Fin.* 4, 5, *eum locum in philosophia, quem ciuilem recte appellaturi uideamur, Graeci πολιτικόν*; « social », et aussi « sociable », *Cic.*, *Fin.* 5, 66, *ut (hominis natura) habeat quiddam ingenitum quasi ciuile atque populare, quod Graeci πολιτικόν uocant*. Joint à *hūmānus, iustus*, etc. De là : *ciuilitas* et *ciuilitās* = ἡ πολιτικὴ ἐτ, à basse époque, « affabilité, civilité » (joint à *hūmānitas*, comme *ciuilitas à hūmānus*), avec les contraires *inciuilis, -liūs, -litas* tous tardifs.

Sans correspondant sûr en osco-ombrien, car *ceus* de la table de Bantia peut être emprunté au latin. Mais ancien dans le vocabulaire du Nord-Ouest : cf. got. *heiuwa-frauja* « οἰκοδεσπότης », v. h. a. *hiwo* « mari », *hiwa* « épouse », pl. *hi(w)un, hiwishi* « familia »; le germanique a, suivant son usage, un élargissement **-en-*, et le latin un élargissement **-i-*, peut-être d'après *hostis*, d'une racine **kei-*; toutefois, l'anglo-saxon *hid, hizid* « famille »

remonte peut-être à un ancien **koiwiū-* d'après *Wackernagel, Gött. Nachr.* 1914 (*Akzentstudien* II), 36. En balkique et en slave, il y a une formation à -*m-* : v. pruss. *seimins* « familia », lit. *šeimà* et *šeimjyna* « familia », v. sl. *šēmija* « familia ». Le rapport avec skr. *śevāḥ* « aimable » est en l'air. — En latin, où le vocabulaire familier a pris en partie un caractère officiel, *ciuis* a servi à désigner le « membre de la cité », comme *hostis* « étranger, hôte », a désigné l'ennemi, et le dérivé *ciuitās* a remplacé l'ancien nom du « peuple », du groupe formant unité politique; osq. *touto*, omb. *totam* (acc. sg.), irl. *tuath*, got. *þiuda*, lit. *tautā*; ce mot a disparu du latin (v. cependant *totus*). *Ciuis* faisait couple avec *hostis*.

clacendix (*claxendix*), -icis m. : *genus conchae*, *P.* *F.* 40, 26 (lire *calcendix?*). Origine, formation et sens obscurs. Attesté dans un fragment de Plaute (*Vidul.* 11) et dans les gloses. Cf. *coxendix*.

clādēs, -is f. : destruction, désastre (généralement au sens passif, tandis que *caedēs* a le sens actif; toutefois, quelques exceptions, surtout poétiques, cf. *Thes.* III 1241, 53 sqq.). Pour la formation, cf. *caedēs, lābēs*. Ancien; fréquent dans la langue militaire; dans la langue commune, synonyme énergique de *calamitās* « fléau ». Ni dérivés, ni composés. Non roman.

Sans doute apparenté à *-cellō* 2; le sens premier serait « fait d'être abattu ». Sur un rapport possible avec *clāuos*, v. *Cuny, MSL*, 18, 430.

clam, *clanculum*, *clandestinus* : cf. *cēlō*, *-ās*.

clāmō, -ās, -āui, -ātum, -āre : pousser des cris; crier (transitif et absolu); crier après, proclamer. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1961.

Dérivés et composés : *clāmōr* (arch. *clāmōs* d'après *Quint.* 1, 4, 14), -ōris m. : cri, clameur, acclamation. A souvent un sens collectif. M. L. 1961 a; et irl. *clampar, glam*; *clāmōsus* (postclassique, cf. *frāgōsus*) : plein de cris; *clāmātor* : criard; *clāmātōrius*; *clāmūtō*, -ās.

Acclāmō = ἐπι- ou προσβῶ : crier vers, pousser des cris en faveur de ou contre quelqu'un, acclamer; *conclāmō* : crier ensemble, ou de toutes ses forces, se mettre à crier, en particulier *c. mortuum* « appeler une dernière fois le mort », d'où l'expression proverbiale *iam conclamatum est* « tout est fini »; *declāmō* : crier bruyamment et « déclamer, s'exercer à parler à haute voix », d'où, dans la langue de la rhétorique, le sens spécial de *declāmātō* : exercice de la parole, sujet de déclamation et, par suite, « discours banal et vide, déclamation »; *declāmātor* : qui s'exerce ou qui exerce à la parole (opposé à *ōrātor*); *exclāmō* : s'écrier, s'exclamer, M. L. 2974; *exclāmātō*, terme de rhétorique = ἐκφώνησις; *inclāmō* : crier après, crier sur, crier contre (cf. *increpō*); *prōclāmō* : crier ouvertement, plaider bruyamment terme de droit, « p. in ou ad libertatem »; *reclāmō* : se récrier contre, réclamer; et aussi : répéter, renvoyer les cris; *succlāmō* : répondre par des cris, souvent avec nuance péjorative, d'où *succlāmātus* (époque impériale) « décrié ». Presque tous les composés de *clāmō* ont des doublets en *-clāmūtō*. Il est à noter que *clāmātor* semble une création de Cicéron; le mot n'est pas attesté avant lui et le Pseudo-Asconius, *Diu.* in *Caec.*, p. 119, note, *non declamatores, sed clamatores... Tullius uocat*. — *Clāmūtō*, *clāmātus*, -ūs n'apparaissent qu'à très basse

époque; il y a un exemple de *clāmūtātis* (Plt., Most. 6).

Clāmō a la forme d'un dérivé d'un nom, formé comme *fāma* et qui aurait disparu au profit de *clāmor* formé sur *clāmō*, comme *amor* sur *amō*. Même racine que dans *calō*, q. u., *clārus*.

clangō, -is, -ère (parfait *clanguī* non attesté en dehors de la Vulgate) : crier (de certains oiseaux, aigle, corbeau, oie, paon, etc.); retentir, résonner (se dit de la voix ou d'un instrument). Ancien (Accius), mais peu usité.

Dérivés et composés : *clangor* (poétique, époque impériale); *in-, re-clangō*.

Élargissement d'une forme expressive à **kl-* initial, gr. *κλάζω*, *κλαγγή*, etc.; cf. *plangō*. V. la remarque sous *calō*.

clarnus, -ī m. : se trouve seulement dans le schol. de Perse, in prol., *satira est genus clarni uel lancis multis ac uariis frugum generibus plena. Clarnus potest appellari discus uel mensa quae referta sacrificiis Veneri consuevit offerri. Étrusque?*

clārus, -a, -um : clair. Apparenté à *clāmō* et *calō*, *clārus* a dû s'appliquer à la voix et aux sons, *clāra uōx*, etc. (cf. *declārō*; *clārisonus*, traduction du gr. *λυγροφθογγος*); puis il s'est étendu aux sensations de la vue, *clāra lūx*, *clārum caelum* « clair, brillant », puis aux choses de l'esprit, *clāra cōsilia*, *exempla*, etc., et même aux individus et aux choses : « illustre, brillant, glorieux » (par opposition à *obscurus*), d'où la formule *uir clārissimus*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 1963.

Ces divers sens se retrouvent dans les dérivés : *clārītās* et *clārītūdō*; *clārō*, -āre (ni *clārātus*, -ūs, ni *clārātor*, -tō), mais *declārātō*; *clārō* est rare, la forme à préverbe d'aspect « déterminé » *declārō* est la seule fréquente); *clārēō* et *clārēscō*, -ere. Un terme de la langue rituelle est *clārīgō*, -ās « réclamer à haute voix de l'ennemi ce qu'il a pris » (se dit des Fétiaux); *clārīgātō*, même formation que dans *lūīgō*, *pūr(i)gō*, etc.; d'où peut-être *clārīgūtō* dans Lucr. 5, 947. A basse époque apparaissent *clārīficus* (d'après *magnificus*) et *clārīficō* surtout dans la langue de l'Église; *clārīcāns* (Apul., d'après *albicāns*). Pas de *clārōr*.

Composés : *declārō*, -ās : manifester, annoncer à voix haute, déclarer; avec les dérivés ordinaires; *exclārō* : éclairer, illuminer (Vitruve), M. L. 2972, et 2973 **exclārīare*, v. B. W. éclairer et éclaircir; *inclārēscō*.

V. *calō*. Pour la forme, cf. *gnārus*.

classicus, -um : v. *classis*.

classis, -is f. : le sens premier est sans doute « appel », *classis iūniōrum* « appel des jeunes gens », par opposition à *classis seniōrum*. Désigne ensuite les diverses sortes de « classes » de citoyens susceptibles d'être appelés sous les armes : *partes populi classes uocamus quae quinque fuerunt*, Serv., Ae. 7, 716, et, d'autre part, la « troupe » convoquée sous les armes dans *classis clipeata, classis procincta*; cf. P. F. 48, 22, *classes clipeatas antiqui dixerunt, quos nunc exercitus uocamus*; et 49, 10, *classis procincta : exercitus instructus* (cf. 294, 3; 295, 2). *Vetustiss enim fuit multitudinē hominum quam nauium classem appellari*, P. F. 251, 20. Puis, *exercitus* ayant servi à désigner l'armée de terre, *classis* s'est spécialisé dans le sens de « flotte » et *classiarius* a signifié « de la flotte,

marin ». Dénominateur : *conclassāre* : *classem iungere* (Gloss.). M. L. 2115 a? Irl. *class*. Mais *classicus* a gardé le sens ancien, cf. Varr., L. L. 5, 91, *classicos a classe, qui item cornu canunt, ut tum, cum classes comitiis ad comitiatum uocant*. De là, *classicum* (sc. *cornū*) : trompette, clairon qui sert à appeler les classes. M. L. 1964; B. W. *glas*. Le pluriel *classici* (sc. *ciuēs*) désigne aussi les citoyens appartenant à la première des classes créées par Servius Tullius; de là le sens de *scriptōrēs classici* « écrivains de premier ordre », d'où « classiques ». Cf. Gell. 6 (?), 13, 1 et 19, 8, 15.

Les anciens rattachent *classis* à *calāre*, cf. Quint. 1, 6, 33, *sūt et classis a calando*; mais la dérivation ne s'explique pas. Les mots en -*ssis* sont rares en latin, et surtout l'origine du groupe -*ss-* est reconnaissable, *cassis*, *messis*, *tussis*. L'emprunt à un imaginaire gr. *κλάσις* (= ion.-att. *κλήσις*), qu'indique Denys, Ant. 4, 18, *κλάσις, κατὰ τὰς Ἑλληνικὰς « κλήσις » παρονομασάντες... καὶ τὰς κλάσεις ἀρχαίων ἐκάλουν ο καλέσεις* n'est qu'une étymologie populaire. Terme technique qui peut être emprunté à l'étrusque.

V. *calō*.

clātrī m. et *clātra*, -ōrum n. (forme populaire *crāclī*, issue de *clātrī* par métathèse réciproque (*clātrī* > **crātlī* > *crāclī*) dans l'App. Probi 209) : barreaux, treillis de bois ou de métal destiné à fermer une ouverture (porte, fenêtre) ou à déterminer un enclos. M. L. 1966; gall. *cladr*. De là : *clātrātus* et *clātrā*, -āre. Sans doute emprunt ancien (Caton) au dor. *κλάστρωρα*, att. *κλήθρα*. Pour l'absence d'aspirée, cf. *tūs*; et pour l'ā, *crāpula*.

clāua, -ae f. : bâton (nouveau?), massue. Attesté de puis Plaute. M. L. 1975.

Dérivés et composés : *clāuula* : scion, M. L. 1983; *clāuulāris* (*clabu-*), -rius (*cursor*); tardif); *clāuicula* (Apul., Sol.); *clāuiger* (poétique, épithète d'Hercule); *clāuātor* (rare) = *κορυνήτης*.

D'après Cuny, MSL 18, 426 sqq., *clāua* serait, à l'origine, le collectif de *clāuos*, *clāuus*, qui désigne souvent « un nœud du bois ».

V. *cello*, *clādēs*. Ombr. *klavlaf* « *clāuulās*, *clūnīs* »?

clau; *clāuis*, *clāuus* (*clāuos*), *claudō* :

1° clāuis, -is f. : clé, loquet, barre. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 1981. Il est difficile de décider si le mot est apparenté ou emprunté au gr. dor. *κλάτις* (ion. *κλήτις*, acc. att. *κλείν* de **κλήν*) issu de **κλάτις*. Mais la dérivation en est purement latine : *clāuicula* (doublet vulgaire *cabicola*, fr. *cheville*, B. W. s. u.) : petite clé; vrille de la vigne, M. L. 1979; *clāuiculārius*; *clāuiger* : porteclé (Janus); *conclāuis* : d'où *conclāue* n. *Conclauia dicuntur loca quae una clauē clauduntur*, P. F. 34, 8; *conclāuātus*, id. 50, 21.

Du reste, *clāuis* et *clāuos* désignent le même objet; à l'origine, la serrure primitive se composait d'un clou ou d'une cheville passée dans un anneau. A mesure que les choses se sont compliquées, la langue a différencié dans l'emploi *clāuis* et *clāuos*.

2° clāuus (*clāuos*), -ī m. : cheville (sans doute de bois à l'origine, puis de fer), clou (*clāuus annātis*, P. F. 49, 7) = *ζῆκος*; dans la langue nautique : cheville tenant la barre du gouvernail, puis le gouvernail lui-même (cf. Enn., A. 483); dans la langue médicale : clou, bouton,

cor au pied; nœud de pourpre ou d'or qui se trouve en bordure de la toge des sénateurs ou des chevaliers; Varr., L. L. 9, 4, 7, *tunicam ita consuevit altera plagula sit angusticlauius, altera latis*, et, par extension, la bande de pourpre, large ou étroite selon le rang, qui borde la toge (de là : *angusticlauius, laticlauius, laticlauius, -uium*). Ancien, usuel; les formes romanes remontent la plupart à *claus*. M. L. 1984. Irl. *cló*, gall. *clau*.

Dérivés et composés : *clāuulus* : petit clou; *clāuelus*, M. L. 1977; *clāuiculus*; *clāuātus* : -a dicuntur aut uestimenta clauis intertexta, aut calciamenta clauis confixa, P. F. 49, 5, d'où à basse époque *clāuō, -ās* et **conclāuō*, M. L. 2116 a; **inclāuō*, M. L. 4358; *clāuārium* : indemnité de clous donnée aux soldats pour leurs chaussures (cf. *salārium, calceārium*); *clāuifixus* (Ignat.), -fixor (Gl.) = ἡλοκόπος.

3^o *claudō, -is, -sī, -sum, -ere* (et *clūdō* doublet tiré des composés en *ex-, in-, clūdō*, etc.) : fermer, clore; enfermer, enclore. Ancien et usuel. Panroman. M. L. 1967; *clausum* n., terme rustique « clos, enclos », M. L. 1973; et même *clausa* f. extrait du n. pl. *clausa, -ōrum; clausūra* (clū-), -ae f. : clôture, enclos, M. L. 1974.

Dérivés et composés : *claustra* n. pl. (le singulier *claustrum* n'est pas attesté avant l'époque impériale) : tout ce qui sert à fermer, barrières, verrous, etc., en particulier « gâche ou anneau fixé sur le montant d'une porte, dans lequel entre le pêne d'une serrure », M. L. 1972; germ. *Kloster*; cf. aussi v. angl. *clūstor*, etc., irl. *clabhstur*; et de *clausula* : *clausul, clusenair*. De là *claustellum* (écrit *clōstellum*), M. L. 1971; *claustrarius* (clōs-) ; *claustrarius* (Laevius d'après *aedūmus*); *clausūra* f. (bas-latin), M. L. 1974; *clausula*, attesté depuis Varron et Cicéron dans le sens technique de « fin, conclusion » d'un ouvrage, ou d'une partie d'ouvrage, lettre, narration, etc., et spécialement « fin de phrase, chute rythmique d'une période ». Dans la langue du droit, « article ajouté en fin de loi, clause ». Ce n'est qu'à très basse époque que le mot a désigné un « lieu clos » (fr. *cloître*). — Technique : poignée d'une strigile ou de tout autre instrument, qui, lorsqu'on y introduisait la main, formait autour un anneau ou une garde; cf. Rich., s. u.

Cf. encore M. L. 1970, **clausiō*, demeuré en gallo-roman, fr. *cloison*, et M. L. 1997 a, **clūdūdicāre*.

con- (M. L. 2116, **conclausum*), *dis-, ex-* (M. L. 2974, **exclaudere*, fr. *éclore*; M. L. 2975, *exclūsa*; M. L. 2976, *exclūsōrium*, cf. Thes. s. u.; all. *Schleuse*), *in-* (**inclastrum*, M. L. 4357), *inter-, oc-clūdō*, dans lesquels le préfixe ajoutée à l'idée de « fermer » les nuances attendues. A noter seulement *reclūdō* « ouvrir » (comme *reserō, -ās*) opposé à *occlūdō*, dans lequel le préfixe marque que l'on accomplit l'action en sens inverse du sens exprimé par le verbe simple (cf. *reprobō, retractō, reuēlō*). Les langues romanes ont conservé, au contraire, le sens de « renfermer »; cf. M. L. 7124, *reclūdēre, *reclaudere, reclausum*, qui était usité dans la langue populaire, cf. Vulg. Num. 15, 34, *reclūdēre alqm in carcerem* (le préfixe marquant en ce cas l'action de tirer la porte en arrière pour la fermer); de même irl. *recl. La langue classique ne connaît ni clausus, -ūs, ni clausiō, ni clausor, mais conclūsiō est usuel. Clūsiō figure dans les gloses, GGL V 487, 25, ainsi que praec-, proclūsiō; clūsor apparaît dans la Vulgate.*

Les adjectifs *clūsāris, clūsilis* n'apparaissent pas avant Plinie et Hygin.

On est tenté de rapprocher *clāuus* de *cellō* (*per-cellō*), *clādēs*, etc., et, sans écarter le rapprochement avec gr. **κλῆρις*, de supposer qu'il y a eu entre *clāuus* et ce mot grec emprunté une contamination d'où serait sorti *clāuis*. D'autre part, il y a *claudō*, qui semble indiquer une idée de fermeture et qui est un présent fait sur *clāu-*; le perfectum est secondaire : *clausi*. Le groupe de lit. *kljūva, kljūti* « rester accroché quelque part » et de serbelkjljūka « crochet, clé », v. sl. *kljūči* « clé » rappelle *claudō, clāuus*, et gr. **κλῆρις* est malaisé à relier. En somme, ensemble obscur, ce qui ne surprend pas pour des mots techniques.

claudus (*clōdus* et *clūdus*), -a, -um : boiteux. Ancien, usuel.

Dérivés : *claudēō, -ēs, -sūrus, -ēre* : boiter. Rare; n'est plus employé après Cicéron que par les archaïsants. Remplacé par *claudicō* (clō-), -āre. Pour la formation, cf. *medeor, medicus, medicō*. Toutefois, *claudicus* n'apparaît que dans la Mulom. Chironis et peut être tiré secondairement de *claudicō*, qui serait à ranger parmi les verbes de type populaire en -icō; cf. *foadicō, fricō* (en face de *foidiō, friō*), *morsicō*, etc. L'abstrait courant est *claudicātiō*; *clauditiās* n'est que dans Plinie et Apulée; *claudigō, clōdigō, clōdimen*, dans Mulom. Chironis. On trouve aussi dans les gloses *claudaster*; cf. *caluaster*. Cf. sans doute *Claudius, Clōdius*.

Aucun rapprochement exact, comme pour la plupart des noms d'infirmités. On remarquera le vocalisme radical a et le même suffixe que dans *surdus, tardus*, etc. Le rapport imaginé par Donat, Eu. 164 et Ad. 607, entre *claudus* et *claudō* repose sur un contresens. Cf. Thes. s. u. *claudō*, III 1311, 10 sqq. Pour le groupe initial, cf. *cloppus* et v. irl. *clōen* sous *clīnō*.

clāuis, clāvus : v. *clau-*.

clēmēns, -mentis adj. : deux sens, physique et moral; 1^o en pente douce, qui s'infléchit doucement; rare et seulement dans la latinité impériale, sens doute par image, Apul., Met. 4, 5, 1, *clementi...* *transmisso cliuulo*; Claud. 15, 514, [*pars insulae*] *ratibus clemens*; par suite « qui coule doucement » (*dē uento, fluuiis*, poétique et rare, cf. Thes. III 1333, 26 sqq.); 2^o facile, qui se laisse fléchir, clément; sens usuel et attesté depuis Plaute; de là : *clēmēter, clēmēntia*, avec les contraires *inclēmēns, inclēmēntia*; et les noms propres *Clēmēntius, -itinus, -itānus, -tilla*. M. L. 1984 a.

Les anciens établissaient un rapport entre *clēmēns* et *clīnō*, cf. Sén., Clem. 2, 3, 1, *clementia... inclinatio animi ad lenitatem in poena exigenda*; Differ, 46, 28; *clemens est inclinatus ad bonitatem et pietatem mentis*, et la construction *clemens ad ignoscendum*, Carm. Epigr. 795, 7.

La formation du mot est obscure. La rareté et l'apparition relativement tardive du sens physique laissent supposer que c'est un développement secondaire, d'origine savante, dû au rapprochement avec *clīnō*. Il semble que pour les Latins le mot contenait *mēns*, comme on le voit par la définition des Differ. La flexion de *clēmēns* est identique à celle de *uehēmēns, uēmēns*, qui forme avec lui un couple antithétique; elle semble supposer au moins une influence de *mēns*, sinon la présence réelle de ce mot comme second terme.

cleps : *fur*, CGL V 349, 51. N'est conservé que dans ce texte ; a été éliminé par *fūr*, mot emprunté : *clepta* dans Plaute, Tru. 102, est un emprunt au gr. *κλέπτω*. Le verbe *clepō*, -is, -psī, -ptum est glosé *fūrārī*, Non. 20, 7 : voler, dérober ; Cic. l'oppose à *rapīō*, Leg. 2, 22, *scum... qui clepsit rapsiue*. Rare et archaïque : a été remplacé par le dénominatif *fūrārī* et, dans la langue populaire, par *inuolāre*, **uolāre*. Fréquentatif : *cleptō*, -ās (S^t Cyr.).

Cf. got. *hlifan* « voler (par ruse) » et, avec une autre formation, gr. *κλέπτω* « je vole ». Le nom d'agent *cleps* a des correspondants dans gr. *κλώψ* (et *βοῦ-κλώψ*) et, avec élargissement -i- suivi d'arrangement, dans gr. *κλέπτεις* et got. *hliftus* « voleur ». L'irlandais a *cluain* « tromperie », qui peut reposer sur **klop-ni-*. Terme propre à l'indo-européen occidental. — Le vol par ruse s'exprime par l'idée de « cacher » dans ir. *táid* « voleur », gr. *τηράω* « je vole », v. sl. *tait* « voleur », hitt. *táy-* « voler », en face « je vole », v. sl. *tájyh* « voleur », et sl. *tajiti* « cacher », dor. *τᾶύ-σος*, hom. *τῆύσος* « trompeur, vain ». Ceci permettrait peut-être de rapprocher v. sl. *za-klępe* « *κατέκλεισε* » (cf. toutefois Berneker, *Slav. etym. Wört.*, p. 513), v. pruss. *au-klipts* « caché » ; mais ce rapprochement a peu de portée.

clēricus, -a, -um ; *clēricus*, -ī m. : clerc, v. B. W. s. u. Comme *clērus*, emprunté par la langue de l'Église au gr. *κλήρος*, *κλήρυκος*, M. L. 1987, a fourni des dérivés latins : *clēricālis* ; *clēricātus*, -ūs m., M. L. 1986. Cf. aussi M. L. 1985, *clērica* « tonsure ». Irl. *cléir*, *clerech*.

clibanus, -ī m. : four de campagne, tourtière. Emprunt au gr. *κλιβανός* (Celse).

Dérivé : *clibanārius*. †

L'i devait être long en latin comme en grec. Mais Claudius Marius Victor. (v^e siècle après J.-C.) scande *clibanus*, que confirme l'emprunt ags. *cleofa* « chambre (chauffable) ».

cliendiō, -ōnis m. : nom d'un ver, dans la Mulom. Chironis.

cliēns, -entis m. (et f. d'après Charisius, GLK I 28, 19 ; toutefois, *cliēnta* est attesté depuis Plauté, cf. Thes. s. u.) : « client » dans la loi romaine, par opposition au *patrōnus*, e. g. Lex XII Tab. 8, 21, *patrōnus si cliēnti fraudem fecerit, sacer esto* ; Paul Dig. 47, 2, 90, *si liberius patrōno uel cliēns... iurium fecerit, furti actio non nascitur*. Ancien, usuel, technique.

Dérivés : *cliēntēla* (cf. *tūēla*) ; *cliēntulus*.

Une graphie *cluentibus* se trouve dans l'Ambrosianus de Plaute, Tri. 471 (*cluentibus* dans P). Les anciens établissaient un rapport entre *cliēns*, *cluēns* et *clueō*, cf. Plt., Men. 575, *res | magis quaeritur quam cliēntum fides | quouismodi clueat* (Plaute a-t-il écrit *cluentum*?). Comme on ne voit pas le moyen de passer de *cluēns* à *cliēns*, on a supposé que *cliēns* serait le participe d'un thème racine du groupe de *clinō* (Wackernagel, Sitzber. Berl. Akad., 1918, II, p. 1216) et que *cluēns* résulterait d'une étymologie populaire. — Un emprunt (à l'étrusque? cf. *Viēns*, -entis) est d'ailleurs possible pour ce terme technique, désignant une institution particulière à Rome. La variation *cluēns*/*cliēns*, différente du cas de *clupeus*, *clipeus*, peut n'avoir pas d'origine phonétique.

clingō, -ero : — *cingere* a Graeco *κωκλύων* *dici manifestum est*, P. F. 49, 11 ; *clingō* : *cludō* (Gl.). Mot de glossaire, non autrement attesté. V. isl. *klekk* « anneau » ?

cli- : forme prise en latin par la racine **klei-* « incliner, pencher » et élargie à l'aide de suffixes en -no-, -nā-, -ni- ou en -uo-, -ui- ; de là : **clinus*, *clinō*, *ac-clinis* ; *cliuis*, *cliuus* (*cliuios*).

1^o **clinus* : « pente », non attesté (le *clinus* auquel remontent certaines formes des langues romanes peut avoir été tardivement refait sur *clināre*, cf. M. L. 1992), a dû exister à côté de *cliuios* ; *acclinis* est à **clinus* comme *accliuis* à *cliuios*. Seulement, tandis que la langue pouvait différencier *acclinis* et *accliuis*, le premier ayant pris le sens de « qui se penche sur, appuyé à, adossé à, enclin à », *accliuis*, au contraire, celui de « qui va en montant », une distinction analogue était impossible entre **clinus* et *cliuios*. Le premier a donc succombé, tandis que *cliuios* subsistait.

2^o *clinō*, -ās : qui a passé dans les langues romanes, cf. M. L. 1990, n'est pour ainsi dire pas attesté à l'état de simple dans les textes, cf. Thes. III 1349, 59 sqq., et a peut-être été tiré à basse époque des verbes composés ; mais Cicéron a *clinātus* adj. (dans sa traduction d'Aratus) et Lucrèce, *clināmen* (= gr. *παρέγκλισις*), c'est-à-dire dans des imitations du grec ; de *clin-* n'existe pas ; dans les *tūtūi* du De Rer. Nat. de Lucr. 2, 222, il faut lire sans doute de <de> *declinatione motus* ; un seul exemple de *clinātus*, -ūs dans un grammairien de très basse époque. Les composés sont, au contraire, usuels : *acclinō* (poétique et prose impériale), M. L. 77 ; *dēclinō*, transitif et absolu : (se) détourner, (s')éloigner, (s')écarter (avec idée accessoire de chute, d'où « déclinier », dévier ; et aussi « éviter, parer », M. L. 2505. Dans la langue grammaticale, « dériver » et « conjuguer », puis spécialement « déclinier » = *κλίνω*, *εὐκλίνω*, *παρᾶκλίνω*, comme *dēclinātiō* sert à rendre *κλίμα* « inclinaison du ciel » (à côté de la transcription du mot grec *clima*) et *κλίσις* « déclinaison, dérivation, flexion, conjugaison », à côté de son sens latin « écart, déviation ».

diuersiclinia n. pl. (Prisc., GLK III 145, 3), adaptation latine de *ἐπερόκλιτα*.

inclinō : incliner, infléchir, fléchir (transitif et absolu ; sens physique et moral ; sens grammatical = *ἐγκλίνω*) ; dévier, changer, déclinier. M. L. 4359, et *inclinis*, 4359 a. Même variété d'emplois dans *inclinātiō* : inclinaison, inflexion (sens physique et moral) ; climat, latitude (= *κλίμα*) ; dérivation, formation des mots (Varron) ; altération.

reclinō : pencher en arrière, appuyer. Quelquefois synonyme de *remouēō*. M. L. 7123 a. De là *reclinātōrium* : dossier, reposoir (Vulg.).

succlinō (Venant. Fortun.).

A ces verbes correspondent des adjectifs en -*clinis* : *acclinis* (poétique et prose impériale), M. L. 78 ; *dēclinis* (rare) ; *inclinis* (très rare, époque impériale) ; *reclinis* (poétique et prose impériale). Le composé *triclīnium* « lit de table à deux, à trois places » est sans doute emprunté au grec *τροκλίσιον*, *τρίβλινος* (-ων) ; de là *diclinium*, comme *bisellium*.

3^o *cliuis* (-uos), -ī m. (p. collectif n. *cliua* dans Caton et dans Memmius ap. Non. 194, 29, cf. Thes. III 1356, 60) : « pente », souvent avec le sens de « montée », d'où

l'épithète *arduus*, le proverbe *cliuo sudamus in imo*; et le sens de « *collis* » que le mot a pris en bas latin, Thes. 1357, 63 sq., et qui est conservé dans certains parlars italiens, cf. M. L. 1993.

Dérivé : *cliuosus* : montagneux, accidenté.

-cliuus, *-e* = *procliuius*. Rare et technique (Frontin, Gromat.); dans la langue augurale, *cliuia auspicia dicebant quae aliquid fieri prohibebant; omnia enim difficilia cliuia uocabant, unde et cliui (-uia?) loca ardua*, P. F. 56, 10; *cliuia f.*, nom d'oiseau (de mauvais augure).

Composés : *accliuis* (*-uus* dans Festus, s. u. *clitellae*) « obliqué érectus »; *décliuius*; *prôcliuius* (*-uus*) : penchant en avant; d'où « enclin à » et « facile »; *prôcliuium* « pente ». Abstraits en *-tās* correspondants : *ac-*, *dé-*, *prôcliuiātās*.

⁴⁰ *clitellae*, *-ārum* (*crūtellae* dans Mulom. Chironis; sur la dissimilation, v. Meillet, BSL 30, 126) : bât. Ancien, usuel. Le pluriel se justifie parce que l'objet est double. A été rapproché de *cliuus*, *clinis*, cf. P. F. 152, 9, *dicitur non tantum eae quibus sarcinae conligatae mulis portantur, sed etiam locus Romae propter similitudinem, et in uia Flaminia loca quaedam deueza subinde et adcliua. Est etiam tormenti genus eodem nomine appellatum*.

Dérivé : *clitellārius*, *-a*, *-um*.

L'ombrien a un accusatif *kletram* « lecticam » de **klei-tra-m*, auquel correspondrait en latin un substantif **clitra* (ou **clitrum*) dont *clitellae* est le diminutif.

La dissimilation de *l* en *r*, normale en italique commun et encore à date ancienne en latin, fait attendre **crūtellae*; en fait, il y a trace d'une forme dialectale non romaine *ceitellae* dans des gloses (v. les faits dans l) Thesaurus); la conservation de *clitellae* suppose que **ceitrae* a existé encore en latin ancien. Le correspondant le plus proche de v. lat. **ceitrae*, omb. *kletram*, est pour la forme got. *kleipra* « σκηνή, σκῆνος », apparenté à gr. *κλισία, κλισιον* « cabane, tente », et, avec un autre vocalisme radical et un autre sens, à v. angl. *hlæder*, v. h. a. *leūara* « échelle ». Le sens initial est indiqué par irl. *cliath* « crâtes », gall. *clwyd* « cliaie » (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 121). Il s'agit d'objets en bois appuyés obliquement les uns aux autres, de manière quelconque.

La racine **klei-* est attestée dans tout l'ensemble de l'indo-européen. Mais il n'y a aucun présent qui ait subsisté dans deux langues. La forme du présent diffère d'une langue à l'autre : skr. *krāyati* « il appuie », lit. *slėjū* « j'appuie », v. sax. *hlinōn* et v. h. a. *hlinēn* « appuyer », all. *lehnen*, gr. *κλῖνω* (de [**κλῖνω*]), à côté du parfait *κέλκισται*. En latin, tout se passe comme si un présent à suffixe nasal **clīnō*, non attesté, avait fourni un fréquentatif de type ancien à voyelle longue comme *cēlāre*, d'où *in-clīnāre*, *dē-clīnāre*; le simple *clīnāre* semble secondaire, on l'a vu (cf. le cas de *oc-cupō* en face de *capīō*, etc.). Un ancien **kleinā* ou **klinā* est invraisemblable. — L'i de *acclinis*, *reclinis* et de *triclīnium* engage à grouper ces mots particulièrement avec *clīnō*.

Le suffixe *-wo* observé dans *cliuus* se retrouve dans le groupe des mots germaniques qui indiquent un « tumulus funéraire », une « tombe »; got. *hlaiw*, v. norv. run. *hlaiwa*, etc. Lit. *slėivas* « aux jambes torsées » est loin pour le sens; cf. irl. *clóen* « qui est de travers » (cf. *claudus*?). Le sens de « endroit en pente, colline, mon-

tagne » se retrouve dans got. *hlain*, gr. *κλίτρος* et *κλίτρος*; lit. *slaitas*, peut-être arm. *leān* « montagne ».

Quant à omb. *kletram* et lat. *clitellae*, cf. irl. *clīthar* « haie », gall. *clēdren* « clôture », got. *kleipra* « σκηνή, σκῆνος », v. h. a. (*hleūara* « échelle » et, pour le sens, gr. *κλισία, κλισιον*, lit. *slita* « clôture en bois » (v. Meringer, IF., 16, 117), irl. *cliath* « crâtes »; d'après M. Vendryes, Rev. Celt., 46, cf. gall. *clud* « charge », de **klouā*-.

Le sens de « néfaste » attaché à *cliuus* rappelle irl. *clé*, v. gall. *cledd* et got. *hleiduma* « gauche »; cf. lat. *scæua*, *sinistra auis*.

clipeus (*clupeus*), *-ī* m. et **clipeum** (d'où *aprus scūtum*?) n. : bouclier rond et creux; allant du cou jusqu'au mollet, d'où l'étymologie populaire *quod clepet i. e. celet*, Isid., Or. 18, 12, 1. Ancien (Plt.); technique. Passé en irl. : *clipio*.

Dérivés : *clipeātus*, d'où *clipeō*, *-āre*; *Clipeārius* nom propre; *clipeolum* (Hyg.); *clipeārius*, *-rium* (Not. Tir.); *clipeocentrus*, hybride de *clipeus*, et *κέρτρον*, tardif.

Les manuscrits ont indifféremment *clipeus* ou *clupeus*; dans les inscriptions, *clupeus* est plus fréquent. Il est impossible de déterminer quelle est la forme la plus ancienne et les grammairiens donnent une étymologie de l'une et de l'autre, expliquant *clipeus* « ἀπό τοῦ κλέπειν », *clupeus* « a cluendo » (1). L'incertitude du vocalisme et du genre indique un emprunt, vraisemblable pour ce terme technique (cf. *cassis*, *cuspis*, *galea*, *parma*, *gladius*, *lōrica*, *lancea*, etc.). Cf. *subina* et *sibina*; *lumpa* et *limpa*.

La finale rappelle d'autres mots en *-eus* : *balteus*, *calceus*, *culleus*, *puteus*, etc., sans doute de provenance étrusque.

clitellae, **clīuius**, **clīuus** : v. *cli-*.

cloāca, *-ae* f. (*clouāca*, Varr. et inscriptions; *clūāca*, Varr., Sall., blâmé par l'app. Probi, GLK IV 198, 12, *cloaca non cluaca*; formes tardives *clōca*, *clāca*, *co(u)ā-cla*) : égout, cloaque. Ancien, usuel. M. L. 1994.

Dérivés : *clōcāilis*; *clōcō*, *-āre* « inquinare », P. F. 58, 1 (*cloeare* L); *clōcārius*; *clōcāinus* conservé dans l'épithète *Venus Clōcāina*, *Cluācina*.

Rattaché par les Latins à un verbe **cluere* (**clōāre*) « purgare »; cf. Pline 15, 119, *myrtæ uerbera Romanos Sabinosque... purgatos in eo loco, qui nunc signa Veneris Cluacinae habet. Cluere enim antiqui purgare dicebant*; cf. Serv. auct., Ae. 1, 720, *Cloacina, quia ueteres cloare purgare dixerunt*. Mais ce verbe **clōāre*, **cluere*, sans exemple, est peut-être une invention de grammairien pour expliquer *clōaca*, *Clōcāina* (*Clu-*), dont la formation est obscure.

Tout ceci est douteux. Mais il y a une racine **kleu-*, à laquelle *clōaca* peut appartenir.

Le présent gr. *κλύω* « je lave, je nettoie » est de type dérivé. Le germanique a le groupe de got. *hlūars*, v. h. a. (*hleūtār* « pur, propre », le celtique, gall. *clir* « propre », et le lituanien *slūojus* (prét. *slawiaū*) « je nettoie » et, dialectalement, *slawū* (même sens), qui sont plus éloignés.

cloc(e)a, *-ae* f. : synonyme de *campāna* « cloche », attesté seulement à très basse époque (vii^e siècle). Origine incertaine. Passé dans les langues romanes, M. L. 1945, B. W. s. u.; le celtique a : irl. *cloc*, gall. *cloch*;

de là, sans doute, le germanique : ags. *clugge*, v. h. a. *glocka*.¹

cloppus, -a, -um (Gloss.) : boiteux ; *χλωός*, *lordus* (*lurdus*), *panāus*. M. L. 1997, et 1996 **cloppicāre*, fr. *clocher* et *clopin-clochant*. La gémination expressive de la consonne intérieure caractérise des adjectifs marquant une difformité, cf. *lippus* (pour le *-pp-*, cf. *stloppus*) ; pour *cl-*, cf. *claudus* et gr. *χλωός*. Demeuré en gallois : *cloff*.

clucidātus : v. *glu-*.

***cludō** ou **cluden, -inis**? : épée de théâtre. Ne se trouve qu'à l'ablatif *cludine* dans Apul., Apol. 78 ; et le texte est contesté.

clueō, -ēs, -ēre ; **cluō, -is, -ēre** (*clueō* est la forme uniquement employée par les anciens auteurs ; *cluō* n'est attesté sûrement qu'à partir de Sénèque, Thes. III 1360, 81 sqq., et semble fait sur *χλωός*) : s'entendre dire ou nommer, avoir la réputation de ; souvent en bonne part, e. g. Plt., Ps. 591, *quae (facinora) post mihi clara et diu cluunt*, par suite « avoir de la réputation, être célébré », cf. *inclutus, inclitus* (O. Prinz, Glotta 29, 138) ; « glorieux, illustre » (sur lequel les grammairiens ont peut-être refait *clutus*, cf. *clutus* dans le Thes.). Les gloses ont conservé la trace d'un substantif *cluor* : *δόξα* (cf. *decor, honor*) ; et d'un adjectif *cluuior, nobilior*, CGL II 510, 5 et V 627, 10 ; cf. aussi *praeclusus* (Mart. Cap.), *praeclusus* « ualde clarus et inclitus ». Par extension, *cluere* a pris le sens de « avoir un nom », par suite « exister », et, ce sens s'étant affaibli, est devenu synonyme de *esse* dans Lucr., e. g. 2, 525, *primordia rerum infinita cluere*. Comme *clueō* avait un sens voisin du passif, il en a parfois reçu les désinences, peut-être par analogie avec *uideor*, e. g. Plt., Ps. 918, *stratioticus homo qui cluere* ; Pacuvius, Trag. 194 ; Varr., Men. 356. Mot archaïque, qui appartient surtout à la langue héroïque ou épique, repris à basse époque. Pas de perfectum attesté. Cf. peut-être les noms propres : osq. *Kluvatiis* « Clouātius », lat. *Cluentius, Clouentius*, volsq. *Cloil* « Cloelius », omb. *Kluviier*, gén. « Cluuii », etc.

La racine **kleu-* était celle qui, en indo-européen, signifiait « entendre », cf. *tokh. klautso* « oreille ». La forme verbale principale qu'elle fournissait était un aoriste radical athématique qui a subsisté, notamment, dans véd. *crudhi*, gr. *κλυθῆ* « écoute » et arm. *luay* « j'ai entendu ». Les langues qui ont conservé la racine ont recouru à des préfixes nouveaux : skr. *crṛōti* « il entend », de **klnew-* ; irl. *-cluineθar* « il entend », Meillet, MSL 15, 337. *Lat. clueō* et *cluō* résultent d'adaptations proprement latines, de même que le gr. *κλέ(φ)ομαι* « je suis connu ». Dans plusieurs langues, ce verbe a été remplacé par d'autres, en latin par *audīō* (v. ce mot). — Le *-clutus* qui est dans *in-clutus* répond à skr. *crutāh*, gr. *κλυτός*, qui ont le même sens ; cf. aussi irl. *-cloth*, qui sert de prétérit à *cluineθar*. Si le latin n'a que *inclutus*, c'est que, originellement, l'adjectif en *-to* figurait d'ordinaire au deuxième terme de composés. Il n'y a pas de raison de croire que *cluor* réponde à skr. *crānāh*, gr. *κλέ(φ)ος* « gloire » ; ce peut être une formation proprement latine ou une imitation du grec. — Les formes slaves et baltiques, v. sl. *stovq* « je m'appelle », etc., n'enseignent rien pour le latin.

clūmae : *folliculi hordei*, P. F. 48, 15. V. *glūma*.

clūnis, -is et **clūnēs, -ium** (usité surtout au pluriel, comme *natis* ; cf., toutefois, Hor., S. 2, 8, 91) m. et f., cf. Charisius, GLK I 101, 4, *clunes feminino genere dicit Melissus... sed Verrius Flaccus masculino genere dicit probat, quoniam -nis syllaba terminata anima carentia nominatio singulari masculina sunt, ut panis cinis crinis et similia* : fesses, croupe. Ancien, populaire ou technique. Le plus souvent synonyme de *natēs*, quoique Martial 3, 53, 2 emploie les deux mots en les différenciant ; se dit des animaux comme de l'homme. Le singulier est sans doute secondaire.

Dérivés : *clūnāclum* (et *clūnābulum*) : *cultrum sanguinarium dictum, vel quia ad clunes dependet, vel quia clunes hostiarum diuidit*, P. F. 43, 2 ; *clūnālis* (rare et tardif) ; *clūniculus* (-la?)

Cf., avec le même sens, irl. *cluain*, gall. *clun* f., skr. *crōnīh* c., av. *sraonīs* f., lit. *šlaunis* f. et v. pruss. *slaunis*, v. isl. *hlaun* « fesse » n. Le rapport avec gr. *κλώνις* « os sacrum », *κλώνιον* : *λαχίον, βέχχις, ὄσφυς* n'est pas déterminable.

clūō : v. *cloāca*.

clupea (*clipea*), -ae f. (Gloss.) : lamprillon. M. L. 1998. Mot tardif. Origine inconnue.

clūra (*clūna*), -ae f. : nom d'un singe (Gloss.) ; *clūri-nus* (Plt.). Peut-être de *κλόρουος*, avec une finale refaite sur *simia* ; *clūna* « ā clūnibus tritīs », P. F. 48, 11, est une déformation populaire.

clustrigō : *quod super lacte nat quasi oleum*, CGL III 599, 20 ; 604, 40. En rapport avec *colostra*?

cnasonas : *acus quibus mulieres caput scalpunt*, P. F. 46, 1. Sans doute accusatif pluriel d'un gr. **κνᾶσον*, de *κνᾶω*.

co- : v. *cum*.

coāctus, coāctilis, coāgmentum, coāgulum : v. *cōgō* sous *agō*.

coacula, -ae f. : caille. Onomatopée. Mot mal attesté en latin ; ne figure que dans une glose : *larix, coacula*, CGL III 567, 60, où *larix* doit être une graphie faussement savante de gr. *λαρίς* « mouette » (cf. *mīlex* pour *miles*, etc.). On trouve, toutefois, dans les gloses de Reichenau, éd. Labhardt, n° 2975 : *coturnix* : *quaccola*. Le mot est sans doute d'origine germanique ; cf. v. h. a. *quahala, wahala*, holl. *kwakkel* « caille » ; v. Kurt Hertz, *Die Reichenauer Glossen* (Halle, 1906), p. 46 sqq. C'est avec le sens de « caille » qu'il a passé dans les langues romanes, où il a concurrencé *coturnix*. M. L. 2004 ; B. W. s. u. Cf. aussi *quarquara*.

coax : onomatopée du cri de la grenouille (gr. *κοᾶξ*) ; *coaxō, -ās*. M. L. 2007.†

coc(c)olobis, -is f. : sorte de vigne espagnole (Colum., Plinc). Mot donné comme espagnol et non latin.

coccum, -ī n. (*coccus* m. tardif) : kermès, graine servant à teindre en écarlate ; par suite, « écarlate » et « vêtement d'écarlate ». Emprunt au gr. *κόκκος*, attesté depuis Horace. M. L. 2009 ; B. W. sous *coque*. Irl. *coig*, gall. *coch* « rouge ».

Dérivés : *cocceus, coccinus* (= *κόκκινος*), M. L. 2008 ; *coccineus*.

coccus, -i m. : coq. Attesté seulement dans la Loi Salique. Onomatopée; cf. *coca*, *cucurru*; gr. κοκκύω, v. isl. *kokkr*, et *cuculus*. M. L. 4732; B. W. s. u.

coecētum, -i (coecētum) n. : *genus edulii ex melle et papaveris factum*, P. F. 35, 6. Sans doute emprunt au gr. *κακρόν influencé par *coquō*, ou à *κοκκός* avec changement de suffixe, d'après *morētum*, *ficētum*.

coe(h)lea, -ae f. (*coelia* blâmée par l'App. Probi, GLK IV 198, 6; *coelea* (d'après *coeculum?*), *cuchlia*) : colimaçon, escargot. Puis tout objet ayant cette forme. Emprunt au gr. κοχλάς masculin; pour le changement de genre, cf. *catapulta*, *charta*. Attesté depuis Caton. Roman, avec toutes sortes de déformations, cf. *clolea* (mss. TL de Palladius), *clolea*, *clauclua*, GGL V 278, 11; M. L. 2011.

Dérivés : *coc(h)leāre* et *co(h)leārium* n. : cuiller, cuillerée; cf. Mart. 14, 121, *sum cochleis habilis sed nec minus utilis ovis*. | *Numquid scis potius cur cochleare uocer?* M. L. 2012; v. angl. *cuchlere*, gall. *cogloa*.

coctiō, -ōnis (*coccio*, P. F. 19, 1) et **coctiō**, -ōnis m. : courtier; synonyme de *arillātor*. Rare et sans doute vulgaire; cf. Gell. 16, 7, 12, et *agāsō*. La forme *coctiō* a donné ital. *scozzone*, v. fr. *cosson*, cf. M. L. 2017.

Dérivés : *coctiōnor*, -āris; *coctiōriō* (?) : *tabernarius* (Gloss.), cf. fr. *cuistre*, M. L. 2215, mais se rattache peut-être à *coquō*. Étymologie populaire dans P. F. 44, 15, *coctiones dicti uidentur a cunctatione, quod in emendis uendendisue mercibus tarde perueniant ad iusti pretii finem*. Peut-être étrusque; cf. Ernout, *Philologica* I, p. 42.

coclāca, -ae f. : *e dicuntur lapides ex flumine, rotundi ad coclearum similitudinem*, P. F. 35, 4. Rare et tardif; emprunt sans doute à l'accusatif du gr. κοχλάς, venu par la langue médicale.

coeles, -itis (gr. Κόκλης) : *luscos coclites dixerunt antiqui, unde et Cyclopas coclites legimus dictos, quod unum oculum habuisse perhibentur*, Serv., Ae. 8, 649. Usité comme nom propre, soit pour traduire le gr. κόκλωψ, soit comme surnom. Peut-être emprunté par la voie de l'étrusque, v. E. Fiesel, *Namen d. griech. Mythos im Etr.*, p. 35. Pour la finale, cf. *termes*.

coeco, **coeco** : onomatopée imitant le cri du coq (Pétr., Sat. 59, 2). Cf. *cooccus*, *cucurru*.

cocturnix, -icis (et *cocturnix*) f. : caille. — *appellatur a sono uocis*, P. F. 33, 8. Pour le suffixe, cf. *cornix*, *spinturnix* « sorte de hibou ». On n'est pas au clair sur le rapport de *cocturnix* et de *coturnix*; l'abrégement, non attesté avant Ovide, de l'o dans *cocturnix* est sans doute dû à l'influence de *cothurnus*. — Attesté depuis Plaute. M. L. 2289.

Les mots germaniques comme *Kwakkel* ou *Wachtel* sont d'un autre type; cf. *coacula*.

cōdex (*caudex*), -icis m. La confusion est constante entre *cō-* et *cau-* pour ce mot. Les inscriptions ont *codex*; les manuscrits semblent avoir réparti les formes : *caudex* est plutôt réservé au sens d'« arbre », *cōdex* au sens de « livre ». D'après le scholiaste de Térence (Eugraph. Hau. 877 rec. a), *caudex* serait une fausse graphie urba-

nisante comme *cautēs* : *caudex est truncus arboris, conuersa o in au, fit pro codex caudex, sicut pro cote cautis*. Sens premier « tronc d'arbre », cf. *caudica* : « barque creusée dans un tronc d'arbre », Isid., Or. 19, 1, 27 (it. *cocca*, fr. *coche*, M. L. 1775; B. W. sous *coche* III); puis « tablettes à écrire », cf. Varr. ap. Non. 535, 11, *antiqui plures tabulas coniunctas codices dicebant*; et, par extension, « livre ». A l'époque impériale, le rapport avec le sens initial est si bien effacé qu'Ulpien parle de *codices membranei uel chartacei*, Dig. 32, 52 pr. (comme nous parlons de « plumes d'acier »). Spécialisé dans le sens de « livre de comptes » et, dans la langue du droit, dans celui de « recueil de lois, code », M. L. 2022. De ce sens dérive *cōdicillus* : 1° tablette à écrire, d'où « lettre, mémoire, petit livre », et spécialement « rescrit du prince »; 2° écrit qui complète un testament, *codicille*.

Au premier sens de *cōdex*, *caudex* se rattache *cōdicarius* (*cau-*) : « a nūvis : sorte de bateau de bois usité sur le Tibre; *cōdicarii* : bateliers du Tibre, cf. de Saint-Denis, Ét. class., XIV, 1946, p. 59; v. *ratis*; *excođicāre* (*cau-*), synonyme de *extirpare* ou de *ablaqueāre*, cf. Pall., Ian. 1, *ablaqueandae sunt uites, quod Itali excođicare appellant*.

Sans étymologie connue. Peut-être faut-il songer à un rapport avec *cōda*, *cauda*. Le suffixe de *cōdex*, *caudex* est le même que celui de *uertex* « cime d'un arbre », *apex* « sommet, pointe ».

coemētērium, -i n. : cimetière. Emprunté par la langue de l'Église au gr. κοιμητήριον. À côté de cette transcription livresque existent des formes de la langue parlée, comme le montrent les graphies avec iotacisme *cimiterium*, *cimēterium*, *cymi-*, *coemi-* (sans compter *coemēterium*, *cae-* d'après *caementa*, dont le rapprochement l'étymologie populaire); ces formes ont passé dans les langues romanes; cf. M. L. 2023; B. W. s. u. et Thes. s. u.

coemō : v. *emō*.

coeō : v. *ēō*.

coeōpī (et *coepī*), -istī, *coeptus* : j'ai commencé. *Coepī* est le parfait à sens absolu d'un composé **co-apisco*(r) ou **coapiō*, cf. *apiō*, et signifie proprement « je me suis mis à ». Encore trisyllabe chez les archaïques comme *coēgi*; mais le rapport avec *apiō* n'apparaissant plus, le groupe *oe* a été traité comme une diphtongue (e. g. Tér., Ad. 190), qui s'est ensuite réduite à *ē*; d'où des confusions fréquentes entre *coepī* et *cēpī*, cf. Thes. III 1422, 13 sqq., et la glose de Festus, P. F. 62, 7, *deinceps qui deinde coepit, ut princeps qui primum coepit*. Étant donné la confusion qui s'est établie en latin entre le parfait proprement dit et le passé historique, *coepī* a pris le sens de « je commençai », à côté de celui de « j'ai commencé ». Aussi, pour remédier à cette ambiguïté, dès les plus anciens textes, la langue a créé un présent *coepiō* (Plaute, Caton, Cécilius) et un dénomiatif tiré de *coepitum*, *coepiō*, -ās, -āre (Tér., Lucr., Cic. Arat. 131, Fin. 5, 9, 24, où Cicéron emploie *coepiat*, présent (et aussi *incipiō*), par opposition à *coepī*, passé) dont l'emploi se développe dans la prose impériale, notamment dans Tacite (cf. *incepiō*, à côté de *incipiō*; il est possible que *incepiō* ait contribué à la création de *coepiō*), ou d'autres verbes : *occipiō* (archaïque), *incipiō*. Sur *coeptus* a été bâti le

participe futur *coepturus*. *Coepi* n'a pas passé dans les langues romanes.

Sur l'emploi du passif *coeptus sum* avec un infinitif passif, comme *potestur, quitur*, v. Ernout-Thomas, *Syntaxe lat.*, 2^e éd., p. 208.

V. *apiō*. Sur le sens « il commence » de hitt. *epzi*, de **ep* + la particule réflexive *-za*, v., en dernier lieu, Friedrich, *Staatsverträge*, II, p. 154.

coerceō, -ēs : v. *arceō*.

coffa (*cufta*), -ae f. : coiffe. Bas latin ; un exemple dans Ven. Fort. Cf. Glosses de Reichenau, n° 321, éd. A. Labhardt : *teristrum genus ornamentum (sic) mulieris, quidam dicunt quod sit cufta uel uitta*. Mot étranger ? M. L. 2024 ; B. W. sous *coiffe*.

cōgītō, *cōgō* : v. *agō*, *agiō*.

cognātus : v. *nāscor*.

cognōmen : v. *nōmen*.

cognōscō : v. *nōscō*.

cohors (*chōrs*, *cōrs* ; *curs*, *curtis* tardif), -tis f. Dissyllabe souvent chez les poètes et dans les transcriptions grecques anciennes (κόορτις, Polyb.), cf. Diom., GLK I 431, 22, *omnis uox dissyllaba priorem syllabam... acui...* cum alterutra positione longa est... ut cohors. Mais dans les inscriptions de l'époque impériale, très souvent monosyllabe et transcrit en grec par χόρτυ ou χόφς, κόρτις ; la scansion *cōrs* est fréquente, cf. Thes. III 1549, 81 sqq. Abl. sg. *co(h)ortī*, g. pl. *co(h)ortium*. Terme de la langue rurale « enclos, parc à bétail ou à instruments agricoles, basse-cour » ; *cohortes sunt uillarum intra maceriam spatia*, Non. 83, 11 ; sens conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 2032, *cohors*, -ōrte ; 2033, *cohōrtilē*. Dans la langue militaire, s'est spécialisé dans le sens de « division du camp » et « troupes cantonnées dans cette division » et est ainsi arrivé à désigner une subdivision de la légion, cf. Cincius ap. Gell. 16, 4, 16, *in legione sunt centuriae LX, manipuli XXX, cohortes X*, et la « suite » d'un chef. — Ancien, usuel. Panroman (v. B. W. *cour*) et celtique : irl. *cuairt*, *cuirt*.

Dérivés : *cohortālis* (*chor-*, *cor*) ; *cohortālinus* ; *cohorticula* (*cur-*).

De **co-gghitis*. V. *hortus*.

cohūm (*coum*), -ī n. : *sub iugo medio cauum, quod bura extrema addita oppulatur, uocatur coum a cauo*, Varr., L. I.15, 235. Désignerait donc une cavité du joug dans laquelle viendrait s'encasturer l'extrémité du timon de la charrie. Toutefois, pour Festus, *cohūm* désigne la courroie qui sert à attacher le timon au joug : *cohūm lorūm, quo temo buris cum iugo conligatur, a cohibendo dictum*, P. F. 34, 26. Si le sens premier est bien celui de « cavité », il faut sans doute y rattacher la glose : *cohūm, poetae caelum dixerunt, a chao ex quo putabant caelum esse formatum*, P. F. 34, 28 ; cf. Diom., GLK I 365, 18, *Verrius et Flaccus in postrema syllaba adspirandum probauerunt : cohūm enim apud ueteres mundum significat, unde subtractum incohare*.

L'histoire du mot est obscure, parce qu'il n'est pas attesté en dehors des grammairiens et que ceux-ci ont été préoccupés d'identifier *cohūm* dans le sens de « ciel » au gr. *χάος*. Mais il est possible que l'explication de Varro soit la bonne et que *coum*, dans les deux sens, soit

un doublet, sans doute dialectal, de *cauum*. On sait, en effet, que *cauus* représente un ancien *couos*, qui s'est, du reste, maintenu dans certaines formes romanes (cf. *cous*, dans M. L. 1796 et *Einf.*³, § 143, p. 160 ; Juret, *Phonétique*, p. 342). L'h de *cohūm* serait purement graphique et destinée, comme dans *ahēnus*, à marquer une prononciation dissyllabique, en évitant le groupe *-uu-* (= *-uu-*) ; la graphie *choum* serait influencée par *χάος*. L'explication par une racine **qagh-* n'est pas plus sûre. V. *incohare*.

coinquō (*coinguiō*), -is, -erō : verbe conservé par le rituel des frères Arvales, dans l'expression *luci coinquendi*, et que l'abrégé de Festus glose par *dēpūāre*, P. F. 56, 10, et aussi par *coercere*, P. F. 57, 23 (sens non attesté). De là, le nom de la déesse *Coinquenda* ; pour la formation, cf. *Commolenda*. Étymologie incertaine.

cōlaepium, -ī n. : boulette de viande. Doublet populaire (Pétr. 70, 2) de *cōlyphium* (Plt.), emprunt au gr. *καλόφιον*, diminutif de *καλήν* « cuisse ». ↓

colaphus, -ī m. : taloche, coup de poing. Transcription « savante » du gr. *κόλαφος* déjà dans Plaute, comme *colaphizō* (Ital. ; *colapizāt*, CGL IV 220, 19) de *κολαφίζω*. A côté de ces formes de la langue écrite ont existé des doublets populaires *colpus* (Lex Sal.) avec syncope de l'*ā* intérieur (cf. *caldus*, etc.), auquel remontent les formes romanes du type français *coup*, cf. M. L. 2034, B. W. s. u., et gallois *cwlff*, *claff* ; et **colopus* (cf. *colophus* dans les manuscrits de Quintilien 6, 3, 83), dont dérivent le *percolopāre* de Pétrone, 44, 5, et le *colopidiāri* (= *colopizārī* avec *-di-* issu de *z*) du Pseudo-Soranus, Epit. 69. *Colopus*, issu de *colpus*, est une forme dialectale qui présente un phénomène d'« anaptyxe » osque ; cf. Buck, *Osc.-Umbr. Gramm.*, § 79 et 1 ; Ernout, *Philologica* II, p. 151.

cōleus, -ī m. (usité surtout au pluriel) : *ἄρχις, testis, testicularis* ; semble, toutefois, désigner un autre objet dans Cic., Fam. 9, 22, 4, « *Testes uerbum honestissimum in iudicio, alio loco non nimis ; et honesti a colei Lanuuii* », « *Cliternini* » non *honesti*.

Dérivés et composés : *cōleātus* et *excolīātus* : *excavātus* (Gloss.) ; *culiō* (lat. *cōleō*), -ōnis m. (Gloss.) : *famez, spado contusis culionibus*. Mot populaire (Labéruis, Priap., Mart., Pétr.), sans étymologie claire, passé dans les langues romanes, cf. M. L. 2038, *cōleus* ; 2036, *cōleō*. Cf. *culleus* ?

colisatum, -ī n. : mot gallois cité par Pline 34, 163 et désignant une sorte de chariot.

collēga, *collēgium* : v. *lex*.

colliciae (*colliquiae*), -ārum f. pl. : *tegulae, per quas aqua in uas defluere potest*, P. F. 101, 13, gouttières faites de tuiles concaves ; et rigoles chargées de séparer des terres les eaux pluviales et de les mener dans les fossés. Cf. P. F. 64, 8, *delicia* (*deliquia*, Vitr.) : *est tignum quod a culmine ad tegulas angulares infimas uersus fastigium collocatur : unde tectum delicitium et tegulae deliciae*.

Dérivé : *colliciāris* (*tēgula*) ; cf. aussi *colliquiāria* (Vitr.).

Peut-être à rapprocher de *ēlicēs*, cf. ap. Colum. 2, 8,

3, ut patentes liras crebrosque sulcos aquarios, quos nunnulli elices uocant, faciamus, et omnem umorem in colliquas atque inde extra segetes deriuemus; et dans P. F. 101, 11, *iniciuum dicitur, cum populus ad contionem dicitur, i. e. euocatur. Vnde et collicia tegulae* e. q. s. Sans doute apparenté à *liquor, liza*; les graphies *colliciae, deliciae* seraient dues à un rapprochement avec les adjectifs du type *elicius*, dérivé de *laciō*; elles peuvent aussi être dérivées du pluriel *elices*. V. *lax* et *liqueū*.

collis, -is m. (et f. d'après Priscien, GLK II 169, 10, conformément à la tendance générale des thèmes en *-i*, mais sans exemples sûrs) : colline, cf. Ov., Ars 2, 71, *monte minor collis, campis erit altior aequis*, et « col », B. Afric. 37, 5, *in hoc iugo colles sunt pauci*. — Ancien, usuel. M. L. 2051.

Dérivés : *collinus*, substantivé à basse époque, *collina* f. (Grom., p. 314, 12 et 13) : colline, M. L. 2049; *colliculiculus, colliculiculus; collicōsus; colliliānus (fundus)*, forme douteuse; *collifana* f., tous rares et tardifs; composé *collamontium?* dans une Tab. Deuot., cf. Thes. s. u.

Rappelé lit. *kálnas* « colline », got. *hallus* (sans doute de **halnuz*) « rocher » et, avec vocalisme radical zéro, v. angl. *hull* « colline », gr. *κολωνός, κολώνη* « colline ». Lit. *kálnas*, qui s'accorde pour l'intonation avec *kélti* « élever », fait supposer **kolən-*, à quoi lat. *collis* ne contredit pas si, comme en grec, i. e. *ə* s'est amui après syllabe comprenant *o*; alors le rapport avec *columen* (v. ce mot), de **kelmən-*, deviendrait clair. V. sax. *holm* « colline » (et, avec un sens dérivé, v. isl. *holmr* « île ») est aussi parent. Cf. *cellō, celsus*.

collūcō : v. *lūcus*.

collum, -i n. (*collus* m. chez les archaïques, cf. Thes. III 1658, 73 sqq.; le succès de *collum* a pu être déterminé en partie par le collectif pluriel *colla*, qui est fréquent, et en partie par le fait que beaucoup de noms de parties du corps sont neutres en latin) : cou (sens propre et sens figuré, et dérivés). — Ancien, usuel. M. L. 2053; irl. *coll?*

Dérivés et composés : *collāris* adj., et subst. n. *collāre* (scil. *ferrum* ou *uinculum*) et *collārium* (v^e siècle) : collier, M. L. 2042, B. W. s. u., v. h. a. *chollāre*; *dēcollō, -ās*, M. L. 2506.

Collus est issu de **kol-so-s* (comme *uelle* de **uel-se*). Cf. got. *hals* « cou » m. On s'est demandé si ce mot est à rattacher au groupe de **kel-* « en haut », v. *celsus*, ou à celui de **kʷel-* « tourner », v. *colō*. En faveur de la seconde hypothèse, on peut mentionner gr. *τρέχλος* en face de *τροχός*, qui est contesté, et lit. *kāklas* « cou », dont la ressemblance avec gr. *κύκλος* « cercle », etc., est frappante; enfin, v. sl. *vrātū* « cou » en face de *vrātii* « tourner » : cf. *uertō*.

collīra (collīra), -ae f. : sorte de pain ou de galette. Emprunt populaire (Plaute, puis langue de l'Église) au gr. *κολλίρα*; conservé dans quelques parlers romans, notamment de l'Italie du Sud. M. L. 2055.

cōlō, -ās v. *cōlum*.

cōlō, -is, colūi, cultum, colere : *cōlō* est issu de **kʷelō*; la labio-vélaire existe encore dans *inquitinus, Esquiliāe*. **kʷelō* est devenu phonétiquement **kʷolō*, puis la labio-vélaire a perdu son appendice vélaire de-

vant *o* : *quolundam* qu'on lit CIL I² 364 est une fausse graphie archaisante, cf. *cēlō*. Alors que dans les langues congénères la racine a le sens de « se mouvoir », « se trouver habituellement dans », en latin *colō* s'est spécialisé dans le sens de « habiter » et « cultiver »; les deux sens apparaissent également attestés dès l'époque la plus ancienne, les deux idées étant connexes pour une population rurale, cf. *agricola*. Dans le sens de « habiter », *colō* a été concurrencé par le composé *incolō* (cf. Diff. éd. Beck, p. 47, 2, *colimus deum uel agrum, incolimus solummodo agrum*) et surtout par le fréquentatif de *habēō, habitō*. Des expressions comme *colere uitam, c. seruitūtem* (cf. Thes. III 1678, 39 sqq.) gardent peut-être le sens ancien de la racine « se mouvoir habituellement dans ».

Comme le dieu qui habitait un lieu en devait être le protecteur naturel, *colere*, en parlant des dieux, a pris le sens de « se plaire à, habiter dans, avec », puis « protéger, chérir »; cf. Vg., Ae. 1, 16, *quam (= Karthaginem) Iuno fertur terris magis omnibus unam | posthabita coluisse Samo*, où Servius note : *ueteres colere dicebant, etiam cum maior minorem diligeret*. Puis le sens s'est étendu, et *colō* désignait vice versa le culte et les honneurs que les hommes rendent aux dieux a signifié « honorer, rendre un culte à » : *superior colitur, non colitur inferiorem*, a pu écrire le même Servius, B. 3, 61.

Colō « cultiver » a pris également le sens moral que le verbe a en français : *colere uirtutem, artes*, etc.; et l'adjectif verbal *cultus* signifie le plus souvent « cultivé moralement, élégant, orné », cf. *excultus* et le privatif *incultus* (avec l'abstrait *incultus, -ūs*). Usité de tout temps. M. L. 2037.

A *colō* se rattache un substantif en *-a, -cola* seulement dans les composés (cf. *-uena* dans *aduena*) : *accola; incolā; agricola, siluicola, caelicola* (= *ἀγρανοῦχος*, Esch.); cf. peut-être *domicilium*, dérivé de **domicola?* En dérive également :

colōnus m. : celui qui tient lieu du propriétaire, qui cultive en son lieu et place, « fermier » au sens technique et légal du mot (pour la valeur du suffixe, cf. *patrōnus* « celui qui fait fonction de père », en face de *pater*); puis par extension « cultivateur » (par opposition à *pāstor*) : habitant d'une colonie (= gr. *ἀποικίος*), qui lui aussi vient s'établir à la place des *incolae*. *Colōnus* a un féminin *colōna* et des dérivés : *colōnia* « ferme » et « colonie » (sens abstrait et concret), d'où germ. *Kōln*, gall. *Colun*; *colōnicus; colōniarius; colōnātus, -ūs* m. (bas latin juridique).

Dérivés en *cult-* : *cultiō* : culture (sens physique et moral). Classique, mais rare (Cicéron et, après lui, St Ambr., Arn.); *cultūra* : culture (sens physique et moral), M. L. 2393; *cultus, -ūs* m. : culture (sens propre dans Cic. et T.-L.); mais beaucoup plus employé au sens moral « éducation, culture, civilisation »; d'où « manière d'être ou de se vêtir, mode »; dans la langue religieuse, « culte »; *cultor, cultrix* : habitant, cultivateur, et, au sens moral, « qui cultive, qui honore »; *cultō, -ās*, CGL II 263, 5, et *cultātor*, Ibid., IV 203, 8. M. L. 2380.

Composés : *accolō* : habiter auprès de; *accola* m. (opposé à *incola*), M. L. 81; *excolō* : cultiver avec soin, parfaire; *incolō* : habiter dans; *incola* m. : habitant; dans la langue du droit, traduit le gr. *πάροικος* ou *μέτοικος*,

par opposition à *ciuis*, cf. Dig. 50, 16, 239, *incola est qui in aliquam regionem domicilium suum contulit, quem Graeci πάροικον appellant*; Ibid. 50, 1, 29, *incola et his magistratibus parere debet apud quos incola est, et illis, apud quos ciuis est*; de là, *incolātus*, *-ūs* (tardif); *percolō* : honorer grandement (archaïque et postclassique) et en bas latin « habiter, cultiver »; *recolō* : cultiver à nouveau (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique.

A la racine de *colō* se rattachent aussi : *Esquiliae* (*Es-*) f. pl. : nom d'un quartier situé primitivement hors de Rome et incorporé à la ville par Servius Tullius. *Esquiliae* est à *colō* comme *relliquiae* à *linguō*. De là : *Esquilinus*; *inquiltinus* : habitant et spécialement « locataire »; *inquilina*.

La racine **kel-* indiquait l'idée de « circuler autour » (v. *collum*). La forme du présent qui est conservée dans *colō* se retrouve dans skr. *cārati* (à côté de quoi existe une forme dialectale *cālāti*) « il circule, il se meut »; av. *cārāiti* (même sens); hom. *πέλομαι* (forme éolienne) « je me meus, je deviens » (avec *αὐτ.ἔπομαι*) et créet. *πελομαι* « je serai »; cypr. *τενται* « il sera ». A la différence de l'indo-iranien et du grec, le latin a développé un emploi avec valeur transitive. Le grec et l'indo-iranien indiquent que la racine ne fournissait pas de parfait; c'est pour cela que le perfectum latin est *coluī*, forme nouvelle dans une racine monosyllabique (cf. *cultus*). Pour le sens général de la racine, il faut tenir compte du gr. *παλέομαι* « je vais et viens, je fréquente », sens qui se retrouve aussi dans *πολεύω*. — Les autres langues ont des formes nominales de la racine, notamment des formes signifiant « cercle, roue », sans redoublement dans la forme de type archaïque (nom thématique du genre neutre à vocalisme radical e), v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* (et avec vocalisme altéré dans v. sl. *kolo*), avec redoublement (naturel dans un terme technique), v. *collum*, dans skr. *cakrāh*, *cakrām*, avest. *čaxrəm*, tokh. A *kukāl*, B *kōkale*; v. angl. *hweohl* et *hwēol* (indiquant deux places du ton différentes), gr. *κύκλος*, *κύκλα*. — Le sens de la racine ressort bien du second terme de composés tels que gr. βου-κύλος, αι-πόλος, ἀμφίπολος, indiquant le personnage qui circule autour du bœuf, de la chèvre, (du maître) et s'occupe d'eux; le sanskrit a, de même, *pari-carāh* (c- d'après *cārati*); l'italique a connu le mot, comme on le voit par lat. *anculus* (v. ce mot). Cf. skr. *divā-karāh* « soleil » (qui circule le jour). Le sens de « s'occuper de », qui apparaît clairement ici, explique une partie des sens latins de *colō*. — Lat. *colus* « quenouille » rappelle gr. *πόλος* « pivot, pôle » et aussi « terre retournée »; cf. *πολεῖν* et *πολεύειν* « retourner la terre ». Ce dernier sens est à rapprocher du sens agricole pris par *colō* en latin; ce sens s'explique par le caractère rural de la classe qui dominait à Rome durant la période ancienne.†

color (ancien *colōs*, cf. Thes. III 1713, 9 sqq.), *-ōris* m. : couleur, teint. La couleur servant souvent de caractère distinctif, ou étant ajoutée à un objet pour en dissimuler l'aspect réel (cf. l'opposition de *color* et de *corpus*, Cic., Ac. 2, 34), *color* a pris des acceptions spéciales, notamment dans la langue de la rhétorique : 1° aspect, caractère particulier du style (*color tragicus*, *poeticus*, peut-être à l'imitation du gr. *χρῶμα*); 2° aspect feint

(« sous couleur de; conter des couleurs »); par suite, « droit de colorer la vérité, prétexte, raison spécieuse »; Don., Ph. 282, *haec apud iudices μετὰθεως αἰτίας dicitur*, h. e. *translatio causae factae quomodo uolgo colorem nominant*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 2056.

Dérivés et composés : *colōrō*, *-ās*, usuel et ancien, M. L. 2057; d'où *colōrābilis* (rare), *colōrātio*, *-tor*, *-tus*, *-ūs* : *χρῶσις*, *-tūra* : *χρῶσιμός*, tous rares et techniques; *concolorāns*; *dēcolorō*; *colōrārius* (Gloss., Schol. de Perse = *chrōmatārius*); *colōrinus* (Gloss.), *colōrius* (tardif), peut-être reformé sur *dicolōrius* (Pétr. 97; pour la formation, cf. *in-iurius*, *nēfārius*); *colōrizō* (hybride à suffixe grec qu'on trouve dans Diosc. 2, 63, formé d'après *χρῶσις*); *colōrificus*. Nombreux adjectifs composés dont le second terme est *color* : *con-*, *dē-*, *dis-*, *bi-*, *multi-*, *albi-*, *auri-*, *uersi-color*, etc., la plupart rares et poétiques, faits sans doute sur le type grec *διχρος*, *δίχρωμος*, *λευκόχρος*, etc.

La comparaison avec le développement du sens de skr. *vārnāh* « ce qui recouvre », d'où « couleur », montre que le mot est à grouper avec *cēlō*. Cf. aussi gr. *χρῶς* et *χρῶμα*. Le germanique a, avec un vocalisme radical zéro, qui s'applique dans des dérivés, des thèmes secondaires tirés du thème en **es-* attesté par lat. *colōs* : v. h. a. *hulsa* « gousse », *hulst* « couverture », got. *hulistr* « couverture » — Le vocalisme radical o de *color* rappelle celui de *honōs*.

colostra (*colustra*), *-ae* f.; *colostrum*, *-i* n. (on trouve plus souvent, semble-t-il, dans les auteurs, le féminin *colostra*, mais les grammairiens enseignent que le nom est neutre. Le féminin est peut-être tiré du pluriel neutre *colostra*, *-ōrum*, le nom étant assez souvent attesté au pluriel) : premier lait. Appartient surtout à la langue pastorale; terme de tendresse dans Plaute. M. L. 2058.

Dérivés : *colostrātus*; *colostrātō*; *colostruus* « délicieux » (Cassiod.).

Terme rural, d'origine obscure. Le rapprochement avec *color* et skr. *carāh* « peau du lait », got. *hulistr* « *χάλαμμα* » se heurte au sens, *colostra* désignant seulement le premier lait : *aut statim mulctum aut post fetum*, cf. Serv., Ae. 5, 78, à moins d'admettre une spécialisation secondaire de sens, invérifiable. V. *clustrigō*?

1. *colpus* : v. *colaphus*.

2. *colpus*, *-i* m. : 1° golve; 2° vulve; 3° ulcère. Emprunt au gr. *κόλπος* attesté depuis S^t Jérôme et passé avec des déformations diverses (*colfus*, *golfus*, v. Thes. s. u.) dans les langues romanes. M. L. 2059; B. W. *gouffre*.

colubra, *-ae* f. et *coluber*, *-brī* et *-bris* m. (*colubra* est la forme la plus ancienne (Plaute); *coluber* n'apparaît qu'à partir de Virgile : Serv., Ae. 2, 471, *colubram nonnulli promiscuum nomen tradunt, quod ut sonantius fieret finit masculinum, ut diceretur coluber* (Ovide a six fois *colubra* contre un exemple de *coluber*) et est rare avant Apulée et Tertullien; la flexion *coluber*, *-bris* est tardive et rare; l'App. Probi blâme *colober*, GLK IV, 199, 2; les formes romanes remontent à *colgbra*, M. L. 2060, B. W. s. u. : serpent (venimeux), *uenenatis... colubris*, déjà Lucr. 5, 27 et passim; cf. à basse époque *uiberus coluber*, Victorin. leg. dom. 20.

R. R. 3, 5, 16, *pisciculi ulro ac citro commetant*. Rare, archaïque et familier.

commīnus : v. *manus*.

commoētāculum : v. *mūtō*.

commūnis, commūnicō : v. *mūnis*.

cōmō : v. *emō*.

cōmoedia, -ae f. : comédie ; *cōmoedus, -i m.* : comédien ; *cōmīcus* : comique. Emprunts au gr. κωμῳδία, -δος, -ικός ; anciens (Plt.), usuels, mais toujours sentis comme étrangers ; les dérivés et composés sont de type grec, comme ceux de *tragoedia*. Formes savantes en roman.

compāgēs, compāctus : v. *pangō*.

compedēs : v. *pēs*.

compendium : v. *pendō*.

compēnsō : v. *pendō*.

compercō, compescō : v. *parcō*.

comperiō : v. *pariō*.

compilō : v. *pīla*.

compitum : v. *petō*.

compos : v. *potis*.

concha (*conca*), -ae f. : coquille, coquillage ; conque ; par suite tout objet fait de coquillage ou ressemblant à un coquillage : vase fait avec un coquillage ; sorte de mesure ; concavité, voute du palais. Emprunt au gr. κόχχη déjà dans Plaute (avec *conchīta, κοχχίτης*) et Caton, demeuré avec des sens divers dans les langues romanes. M. L. 2112 ; en germanique : ags. *cocc*, et en celtique : *irl. coca*.

Dérivés : *conchātus, concheus* ; *conchula* (*conce(u)la*), M. L. 2113. A la même famille appartient *conchulium* (*conchi-, conci-, conquiliūm*, Gloss.) : coquillage, pourpre = κοχχίλιον. M. L. 2114. V. André s. u.

conchis, -is f. (*cunchis* forme ancienne, cf. Prisc., GLK II 26, 26) : fève avec sa robe. Cf. gr. κόρχος. De là, *conch(i)cu)la* et *conciclātus* (Apic.).

conciēns : v. *inciēns*.

concilium, -i n. : convocation, *a concalando, i.-e. uocando*, P. F. 33, 27 ; d'où « assemblée, réunion » (dans les villes d'Italie), en particulier « assemblée de la plèbe » (par opposition aux *comitiā*), puis « réunion, ensemble » en général. Correspond à gr. σύγκλητος (sc. ἐκκλησία) ; trad. σύγκρισις chez Lucrèce. Ancien, usuel. M. L. 2114 a. Le lieu où se tenaient des assemblées s'appelait *conci-liābulum*, mot qui a fini par désigner l'assemblée elle-même (cf. *cōnsilium*). Comme c'était dans ces assemblées qu'on se réunissait pour conclure des affaires, traiter des marchés, terminer des différends, former des alliances, etc., le verbe *conclīō, -ās*, qui signifiait tout d'abord « assembler, réunir », a pris des sens divers correspondant à cette activité des *conciilia, conciliābula* : concilier, se concilier (par opposition à *abaliēnāre*) ; procurer, acheter, acquérir, cf. Plt., Tri. 856, *eo conductor melius de me nugas conciliauerit* ; et aussi P. F. 54, 26, *conciiliatrix dicitur quae uiris conciliat uxores, et uxorisibus*

uiros. C'est du sens de « acheter » que dérive celui de *inconciliāre*, verbe plautinien (Ba. 550-554 ; Mo. 643 ; Pe. 883-884, cf. *incomitiāre*, Cu. 400) qui veut dire « tromper (dans une vente), mettre dedans », cf. P. F. 95, 7, *inconciliasti : comparasti, commendasti, uel, ut antiqui, per dolum deceptisti*, et dans lequel *in* a un sens péjoratif comme dans *iniciō* (cf., au contraire, *alliciō*), *illaquēō, inescō, indūcō*.

Autre composé : *reconclīō* : rassembler, réconcilier ; ramener ; restaurer, recouvrer, avec les dérivés ordinaires.

V. *calō, -ās*.

concinno, -ās, -āui, -ātum, -āre (et *concinno?*) : arranger ; nettoyer, préparer. Terme technique, ancien, de sens concret, dont le sens varie avec les objets auxquels il est joint : *c. āream, trāpetum, lucernam*, etc. Emploi obscur dans Naeu., B. P. 38, *insulam... | urit, populatur, uastat, rem hostium concinnat*, où le verbe semble synonyme de *corripō, confundō*. Au sens figuré : composer soigneusement (son style, etc.), *concinnae est apte componere*, P. F. 33, 25, « soigner, inventer ». Dans la langue familière, construit avec deux accusatifs, s'emploie comme substitut expressif de *facere, reddere* ; de là Non. 43, 17 : *concinnae est facere, ut Plautus Amphitryone* (529) : *lacrimantem concinnas tu tuam uxorem... Sed proprietates uerbi haec, quod apud ueteres cinnus potionis genus ex multis liquoribus confectum dici solet*. Sans doute étymologie populaire ; peut-être faut-il songer à une parenté avec *cincinnus*, cf. *concinnaōr* dans Colum., 1, préf. 5, *capitum et capillum concinnatores* et la traduction par *συμπλέκω* des gloses. Le développement de sens serait le même que dans *cōmere, comptus*.

Formes nominales et dérivées : *concinus* : bien arrangé, harmonieux, bien fait. Se dit de toute espèce d'objet, du corps, du visage, du discours (= κομψός). Synonyme familier de *commodus*. — De là *concinniūtō* formé par Cic., Inu. I 25, qui l'abandonne ensuite pour *concinniūtās* (= κομψότης, κομψεία), *inconcinnus* (Gell. 7, 12, 4), *-iūtās* (id. 2, 26, 4), *disconcinus* ; *concinnis, -e* ; *concinniūter* ; *concinnaōr, -tiō* (Caton), *-tūra* (Gloss.), *-mentum, -ficius* (rares et tardifs) ; *ex-, re-concinno*.

conciplō : P. F. 54, 16, *conciplauisti, dictum a Naeuio* (com. 132) *pro corripuisti et inuolasti*. Repris dans ce sens par Apul., Apoi. 96 : *c. bona*. — Semble supposer un substantif **conciplum* « fourre-tout » ? Cf. *capulum, -lus* ; *dēcipula* « piège à oiseau », *muscipula (-lum)*. Mais comme tous les autres exemples de *conciplō* se rapportent à un composé de *capulō* « couper », il se peut que la glose de Festus soit due à un faux rapport avec *capulum*, de *capio*. †

conclāue : v. *clau-*.

concoers, -dis adj. (*concordis*, Gaec. ; -*dus*, GIL VIII 8530) : de même, cœur, uni de cœur ; ὁμόνοος. Ancien, classique, usuel.

Dérivés : *concordia f.* : concorde (divinisée), accord (avec influence de *chorda*, cf. Quint., I. O. 5, 10, 124, etc.) ; *concorditās* (Pac.) ; *concorditer, -dē* ; *concordō, -ās* et ses dérivés. Contraire : *discordis* (*discordis*, Pompon.) ; *discordia, -ae* (*Discordia*, Enn. ; -*dium*, Calp.) ; *discordō*, etc. V. *cor* ; *c(h)orda*.

condalium : v. *condulus*.

condemnō : v. *damnō*.

condiō, -is, -itū, -itum, -ire : assaisonner, relever, épicer (sens propre et figuré) ; spécialement « embaumer ». Ancien, technique, usuel. M. L. 2123.

Dérivés : *condimentum* (**condimen*, M. L. 2122) ; *conditiō* (Varr., Colum.) ; *conditor* (tardif), *conditus*, -ūs (Col.), *conditāneus*, *conditārius*, *conditūra* (Col.).

Terme technique. Sans étymologie sûre. Le rapprochement de *condō* offre des difficultés de forme et de sens (cf., toutefois, la spécialisation de *conficiō*).

condō : v. *dō*.

condoma (*conduma*, Grég. Tur.), -ae f. : ensemble de la maison. Bas latin, peut-être adaptation de *συνοικία* = *condominium*. Les notes tironiennes ont aussi *condomina*, cf. Du Cange, s. u. *condamina*. M. L. 2124.

condulus : *anulus*, P. F. 34, 16. Cf. *condalium* : *similiter anuli genus*, P. F. 34, 17. *Condalium* est dans Plaute ; *condulus* n'est connu que par la glose de Festus.

Emprunt à une langue orientale, cf. skr. *kūṇḍalām* « boucle d'oreille, bague », comme le suppose Thurneysen, ou au gr. *κόνδυλος*, *κονδύλιον* « articulation (particulièrement des doigts) ». Pour la façon dont se portait cet anneau, cf. Rich., s. u.

condurdum, -i n. : nom d'une plante inconnue dans Plin. 26, 26.

condus : v. *condō*, sous *dō*.

cōnea : v. *cicōnia*.

confarreātiō : v. *far*.

conferva, **conferveō** : v. *ferrūmen*.

confestim : v. *festinus*, -nō.

conflāgēs : *loca dicuntur in quae undique confluent* *uenti*, P. F. 35, 21. Douteux. Si la glose est exacte, peut-être apparenté à *conflāre* (cf. *flāre*) et influencé dans sa finale par *conflugēs*, que cite Nonius 62, 15 : *loca in quae riuī diuersi confluant*, et par *confragēs*, glósé par Isid., Or. 14, 8, 27, *loca in quae undique uenti currunt ac sese frangunt*.

Un exemple de *conflugēs* dans Livius Andronicus ; pas d'exemples des deux autres. Traduisent peut-être des adjectifs grecs comme *σύμπνοος*, *σύπρροος*, *σύπρηκτος*.

***confriua** (*com*-?) : mot de forme et de sens obscurs qu'on lit dans une scolie de Térence, An. 88 : *symbola... est conferentia quam rustice uocamus confriuum* (= pique-nique?). Sans autre exemple, et sans doute corrompu. La conjecture *confrusa* de F. Muller, *cena ex uariis frustis siue sportulis composita*, est sans valeur ; il n'y a pas en latin de verbe correspondant à *frustum*.

***confuit**, **confutūrum**, **confore** : formes d'un composé de *sum*, **cōsum*, employé en sens de *éuentre*, *ferī*, *simul esse*. Verbe très rare, qu'on rencontre chez Plaute, Mil. 941 ; Térence, Andr. 167, et chez quelques auteurs de basse époque, V. Thes., sous *confuit*.

confūtō, -ās, -āū, -ātum, -āre : 1° abattre, faire tomber (sens physique) ; 2° réfuter, convaincre d'erreur, confondre (sens figuré, souvent joint à *confundere*, opposé à *confirmāre*). Ancien (Plt., Cat.), classique, mais

assez rare ; désuet dans la langue impériale. Non roman. Les deux sens sont également attestés à date ancienne ; le sens de *commiscere* indiqué par Non. 87 à propos de Titin., Com. 128, *cocus magnum anenum, quanda feruit, paula confutat trua*, semble issu d'une confusion avec *confundō*.

Dérivés : *confūtātō* (Rh. Her.), -tor (tardif).

refūtō, -ās : 1° refouler, repousser (sens physique) ; 2° réfuter (sens moral, Cic., etc.).

Dérivés : *refūtātō* (Cic.), -tor, -tōrius, -tābilis (et *irrefūtātus*, -tābilis), tardifs.

Comme *confūtō* est devenu synonyme de *coarguō*, *confundō*, *refūtō* l'est de *redarguō*, *refellō*. Classique, fréquent dans Cicéron, rare à l'époque impériale. M. L. 7165. Pour *refūsāre*, v. M. L. 7164.

Composés d'un verbe **fūtō* qui n'est pas usité comme verbe simple, dont l'étymologie est incertaine. Le sens matériel, sans doute le plus ancien, inclinerait à rapprocher les mots signifiant « battre ». V. *fūtō* et *fut(t)uō*.

conger, -grī m. (*gonger*, mss. ; *congrus*, Gloss. ; *gungrus*, Prisc., GLK II 26, 26 ; *gongrus*, Charis., GLK I 84, 23) : congre. Ancien, usuel ; M. L. 2144 (les formes remontent en partie à *grongus*). Emprunt au gr. γόγγρος ou mot « méditerranéen » de même origine. Sur la correspondance γ = c, voir Fohalle, dans Mél. Vendryes, 165 sqq., et Ernout, *Aspects*, p. 24 sqq. Le développement de *conger* a dû être favorisé par l'existence des autres mots en *con*-.

congeriēs : v. *gerō*.

congerrō : v. *gerrae*.

congius, -i m. : conge, mesure romaine, valant le huitième d'une amphore, ou six setiers. Attesté depuis Caton ; technique. M. L. 2146.

Dérivés : *congialis* ; *congīarius* : qui contient un conge ; et *congīarius* : vase d'un conge ; distribution faite au peuple d'une de ces mesures de vivres ; par extension, « gratification, pot-de-vin ».

Emprunt au gr. γόγγρον (Antiph.) diminutif de κόγγη, κόγγος, qui, outre le coquillage, désigne aussi une mesure pour les liquides (Hippocr., etc.). Cet emprunt, direct ou indirect, a pu subir l'influence de *modius*.

congruō : v. **gruō*.

cōniueō, -ēs, -iui, -ēre et **coniūō**, -is, -xi, -ere (cf. Prisc., GLK II 478, 11 ; 479, 5 ; Thes. IV 320, 44 sqq. Les inscriptions et les bons manuscrits s'accordent à écrire *coniueo* ; la graphie *conn-* se trouve que dans les manuscrits inférieurs, cf. Thes. IV 320, 41 sqq.) : fermer (transitif et absolu, cf. Plt., Mo. 830), se fermer ; et plus spécialement « fermer les paupières, fermer les yeux ». Sens dérivé : 1° fermer les yeux sur, être indulgent pour ; 2° être d'accord (surtout à l'époque impériale).

Dérivés : *cōniuum* « κάλυξ βόδου μεμυκός » (Gloss.) et *incōniuius* (Apul., Amm.), *incōniuiens* (Apul.) « qui ne ferme pas les yeux » ; *cōniuentia* : 1° sens propre dans Chale. Transl., p. 45^B, [*palpebris*] *obductis uis illa ignis intimi conuentia tegminis* (ὄρα ταῦτα ἐμυκώθη) *cœcetur* ; 2° indulgence, connivence ; *cōniuiolus* : *co-*

Dérivés et composés : *colubrīnus*; d'où *colubrīna* f. = δρακοντις μεγάλη, couleuvre; *colubrārius* (épithète de noms de lieux); *colubrifer* (Ovide, Lucain d'après ἀφροσύχος, cf. *anguifer*); *colubrimodus* (Coripp.). Sans étymologie claire. Peut-être emprunt au gr. χελυδρος (Havet, ALLG 4, 142).¹

cōlum, -I n. (*cōlus*, GGL III 324, 54, 5) : passoire, filtre à vin (*iunceum uel sparteum*, Col. 12, 16, u.); tamin, nasse. Attesté depuis Caton; roman. M. L. 2062.

Dénominalif : *cōlō*, -ās : filtrer [couler]; d'où en bas latin *cōlātūra*, *cōlātōrium*. *Cōlō* s'est substitué à *fluō* dans les langues romanes, où il est partout attesté; cf. M. L. 2035 et 2035 a. Composés : *dē*-, *ex*- (M. L. 2978), *in*-, *per*-, *re*-, *trāns*-*cōlāre*.

Terme technique de la langue rustique, sans doute non romain. Joint à *quallus* (*quālus*), qui désigne un objet de même nature et de même forme, dans Vg., G. 2, 241-242, *tu spisso uimine quallas | colaque prelorum fumosis deripe tectis*. Toutefois *quālum* est de sens plus général et désigne toute espèce de panier d'osier, cf. *quāsillus*, -lārius.

¶ Sans étymologie claire.

columba, -ae f. et **columbus**, -i m. : colombe, pigeon. Correspondant à l'oiseau sauvage *palumbēs*, cf. Serv., Ae. 5, 213, *de his domesticis columba V. dicit... nam agrestes palumbes uocantur*. Sur le genre, cf. Varr., L. L. 9, 56, *tum omnes mares et feminas dicebantur columbae, quod non erant in eo usu domesticio quo nunc; <nunc> contra, propter domesticos usus quod internouimus, appellatur mas columbus, femina columba*. Toutefois *columbus* se lit déjà dans Plaute, Ru. 387, à côté de *columba*, Mi. 162. Les deux formes sont représentées en roman, M. L. 2066. Passé en germanique : ags. *cul(u)fre*, et en celtique : irl. *colum*, gall. *colomen*.

Dérivés : *columbāre* (*columbar*) n. (d'un adjectif *columbāris*); *columbārium* : 1° colombier, pigeonier; 2° niche pour les urnes funéraires, M. L. 2063 a; *columbinus*, M. L. 2064; *columbina* « verveine »?; *columbula*, M. L. 2065; *columbor*, -āris « se becqueter »; etc.

La comparaison de lat. *palumbēs* (v. ce mot) et de v. sl. *golǫbt* « pigeon » (cf. r. *golubǫj* « bleu ») engage à voir dans *col*-la désignation d'une couleur; le grec a, en effet, *κόλυμβος* « petit grèbe », à côté de *κελαινός* « noir, sombre ».

columbārēs (*olīuae*) : olives confites. Déformation populaire (Pallad.) de *colymbades* (*olīuae*) = κολυμβάδες ἔλαια qu'on lit dans Colum.; v. Niedermann, B. Ph. Woch., 1911, 1433.

columen, -inis n. : faite, partie supérieure; en architecture « poutre faîtière »; « sommet ». Semble identique à *culmen* (plus récemment attesté, seulement depuis Varron, semble-t-il; sur Plaute, Tri. 85, v. Leo, ALLG 10, 278), avec lequel il est souvent confondu dans les manuscrits et dont il serait un doublet, comme *uegumen* double *uegmen*; cf. Donat, Ph. 287, *columen, culmen*. An *columen, columna, unde columellae apud ueteres dicti serui maiores domus*? Les Acta fratrum Arualium emploient indifféremment *sub diuo culmīme* et *sub diuo columīne*. Les dérivés sont du type *culm*- : *culmineus*, -ālis, -āris, *culmināre* (Mart. Cap.). La différence de

forme provient peut-être d'une flexion *columen, culminis* de **col(u)men-es* sur laquelle on aurait reconstruit deux séries : *columen, columinis* et *culmen, culminis*. Mais *columen* s'emploie aussi avec le sens de « soutien, appui », comme *columna*, ainsi Plt., Cas. 536, *senati columen, praesidium populi*; Tér., Ph. 287, *columen uero familiae*, où Donat note : *sustentatio uel decus, unde columnae dictae*. L'homonymie de *columna* a dû jouer un rôle dans ce changement de sens; à l'époque impériale, *columen* n'est plus guère employé que dans un sens métaphorique, voisin de *columna*, tandis qu'à *culmen* est réservé le sens de « sommet », etc. V. B. W. comble.

V. *collis*, mais aussi *cellō*, *celsus*.

***columis** : *saluus*? L'authenticité de la forme est douteuse. Un accusatif *columen* est donné une fois dans Plaute, Tri. 743, par les manuscrits palatins, tandis que l'Ambrosianus a correctement *incolumem*; *columis* au sens de « *saluus*, sain et sauf » est dû au fait que l'on croyait, à basse époque, reconnaître dans *incolumis* un *in-* augmentatif : cf. *impinguis* « ualdē pinguis », *inopimus* « ualdē opimus », *permane inquietus*, Didasc., Apost. 21, 27, éd. Hauler, où l'original grec porte μέγε φρογος. *Columis* « *saluus* » est exactement comparable à *becilli* : *aegroti, infirmi, insani*, GGL V 563, où *becillus* apparaît avec le même sens que *imbēcillus*. V., à ce sujet, M. Niedermann, IF 26, 52 sqq. La création de *columis* a pu être favorisée par un rapprochement avec *columna*, dû à l'étymologie populaire; cf. Isid., Or. 10, 55.

columna, -ae f. (une forme *columa* est attestée par Quint. 1, 7, 29 et signalée comme barbarisme par Pompeius, GLK V 283, 11; elle est sans doute refaite sur *columnella*) : colonne; et au sens imagé « pilier, soutien », déjà dans Enn., A. 348, *regni columnam*; emploi rare et surtout attesté dans la langue de l'Église, où *columna* traduit στῦλος; le latin classique dit plutôt *columnen* dans ce sens. Les Latins établissent un rapport entre *columna* et *culmen, columnen*, cf. P. F. 48, 7, *columnae dictae quod culmina sustineant*; Serv., Ae. 8, 664, *columnae mortuis nobilibus superponuntur ad ostendendum eorum columnen*. M. L. 2069. Celt. : irl. *coloma*, gall. *colof*.

Dérivés et composés : *columnnātus* : qui s'appuie sur des colonnes; et de là *columnnātum*, -nāta n. : colonnade(s); *columnnātiō* = περίστῦλον; *columnnāris* et *columnnar* n. « carrière de marbre »; -rius; *columnella* : colonnette; colonne (d'un livre); soutien, pied de table. Surnom. M. L. 2067; *columnellāris* m.; *columnellus* (bas latin) : dent angulaire ou canine de la mâchoire supérieure; dent de l'œil. M. L. 2068; *intercolumnium* (Rhet. ad Herenn.).

Un rapport avec *columen* et *cellō* est probable. Le rapprochement avec sl. *kolo* « roue » (v. sous *colō*) ne trouve en latin aucun appui.

colūrium, -ī n. : sorte de colonne brute. Mot de très basse époque (Sidoine), à rapprocher sans doute de la glose d'Hésychius κολουρία « ἀποτομία »; cf. *colūrus* = κόλυρος, *mutiālius* (terme métrique) et *colūri*, -ōrum m. pl. : cercles qui divisent la sphère.

colurnus : v. *corulus*.

colus, -ī et **colus**, -ūs m. et f. (confusion constante entre les deux formes et les genres; toutefois, le féminin

semble plus fréquent avec les formes de la 4^e déclinaison, qui sont sans doute les plus anciennes, comme le prouve le diminutif *coluc(u)la*; cf. *acus/acuc(u)la*. Il se peut, d'ailleurs, que, comme pour *domus*, un thème en *-o-* ait existé à côté du thème en *-u-*: quenouille. Sur la forme et l'emploi de l'instrument, voir Rich s. u. *colus, fāsus*, et l'Attesté depuis Plaute. Les gloses ont conservé les *neō*. Attesté depuis Plaute. Les gloses ont conservé les diminutifs *coluc(u)la, colucella* et, avec dissimilation du premier l, *conuc(u)la*, auquel remontent le fr. *quenouille* et le v. h. a. *cunch(a)la* « Kunkel », *choraacha*; *conucella*; cf. dans Diosc. 3, 93 W ἀρακουλία (sorte de Chardon dont la tige servait à fabriquer des fuseaux)... Ἰσχυροὶ προσηπιοῦν, οἱ δὲ φοῦσους ἀγρέσσει, οἱ δὲ κουνοῦκλα ῥούστικα. M. L. 2061, *colucula* et *conucula*; *incolicāre*. M. L. 4360. Irl. *cuigel*.

V. *colō*.

com. v. *cum*.

coma, -**ae** f. : emprunt au gr. κόμη « chevelure », de caractère surtout poétique. Le mot a été latinisé assez vite pour fournir des dérivés proprement latins : *comāns* (attesté à partir de Virgile, tandis que le verbe *comō*, -*ās* et *comor* est beaucoup plus tardif [Tert., S^t Aug.] et refait sur *comāns*, *comātus* : *non est enim uerbum como*, dit Servius, Ae. 3, 468); *comātus* (cf. *Gallia comāta*); *comula*; les noms *Comātius*, -*tullus*, -*tilla*; et les composés *bi-*, *horri-**comis* et les hybrides *aceroscomis*, *erythrocomis*, *leucocomis*. Ancien, usuel, panroman (sauf français). M. L. 2071.

combennōnēs : v. *benna*.

combretum, -**i** n. : plante ressemblant au *baccar?*, cf. Pline 21, 30 et 133, et André, *Lex.*, s. u. Il s'agit sans doute d'un ancien collectif en *-etum*, cf. *dūmētum*, etc., qui a servi ensuite à désigner la plante elle-même (cf. *bolētum*). Mot gaulois selon Bertoldi?

Le rapprochement souvent indiqué avec le mot isolé lit. *šveñdrai*, qui désigne une sorte de roseau, est en l'air. L'indo-européen n'admet pas, en général, *k... dh...*

combūrō : v. *bustum* et *ūrō*.

comes, -**itis** c. : qui va avec, compagnon [de marche]. On l'explique généralement par **com-it-s* (v. *eō*), cf. *pedes*. L'*e* du nominatif au lieu de *i* attendu (**comis*) s'expliquerait par l'influence de *eques, miles*. Pour la forme et le sens, cf. σύνδοξ. Mais comes peut avoir été fait sur le modèle de *eques*, qui a entraîné *pedes*. Ancien, usuel. — La notion de marche est bien sentie des anciens; mais, dans l'usage, *comes* a le sens large de « compagnon », ἑταῖρος. Le *comes* accompagne souvent un supérieur; cf. Ulp., Dig. 47, 10, 15, 16, *comitem accipere debemus eum qui comitetur et sequatur et, ut ait Labeo, siue liberum, siue seruum, siue masculum, siue feminam; et ita comitem Labeo definit « qui frequentandi cuiusque causa, ut sequeretur destinatus in publico priuatoque abducus fuerit »*. Il accompagne notamment les magistrats en fonction, les proconsuls, par exemple, et, à l'époque impériale, des *comites* sont attachés officiellement aux empereurs (*comitiēs ordinis primi, secundi, tertii*) et chargés de différentes fonctions (*comitiūa*, cf. *comitiānus*), d'où fr. *comte* (v. fr. *cuens*), it. *conte*, esp. *conde*, cf. M. L. 2078, 2081, **comitissa, comes stabuli*, M. L. 2078 a; B. W. *connétable*. Irl. *coem*.

Dénominatef : *comitō*, -*ās* (et *comitor*) avec ses composés; d'où *concomitō*.

cōmis, -**e** adj. (la forme ancienne est peut-être *cosmis*, qu'on lit dans l'inscription de *Duenos*, CIL I² 3; toutefois, le sens du mot y est incertain) : bienveillant, affable, indulgent, aimable, opposé par Cic. à *asper*; Rep. 1, 50, comme *cōmiās* à *seuēriās*, Or. 34, Bru. 148; cf. Thes. III 1791, 6 sqq.

Emploi assez rare; à partir de l'époque impériale ne se rencontre plus que dans Horace, Ovide, Tite-Live, Tacite, Fronton, Apulée et Ausone. La langue de l'Église et les écrivains vulgaires l'ignorent. Ni comparatif, ni superlatif. Non roman.

Dérivés : *cōmīter*, *cōmītiās*.

Si *cosmis* est la forme ancienne, on pourrait songer à voir dans *cōmis* un composé de la racine **smei-* « rire, sourire », et le sens premier serait « qui sourit avec », cf. *cōmis frōns*, *cōmēs oculi*, T.-L. 1, 22, 5; Ov., Ars 5, 510, et le gr. φιλομειδής.

cōmissor, -**āris**, -**ārī** (*cōmessor*, graphie récente qui a subi l'influence de *comēsse*, *comēsus*, cf. *cōmēsātīō*, Thes. III 1789 sqq.; et CGL IV 41 et 408) : faire bombance. Emprunt ancien (Plaute) et populaire au gr. κομίζω (pour l'*i*, cf. *moechissō*), qui a fourni des dérivés proprement latins : *cōmissābundus*, *cōmissātor*, *cōmissātiō*. La forme est influencée par le type en -*icō*, qui a fourni le gros des verbes empruntés par le latin au grec. Passé au déponent comme *opsōnor*, peut-être d'après *epulor* et parce que le verbe désigne une activité à laquelle le sujet est particulièrement intéressé.

comitium, -**i** n. : désigne non pas le fait d'accompagner, mais le lieu de réunion, *comitium qui locus a coeundo, i. e. insimul ueniendo est dictus*, P. F. 34, 13, puis « l'Assemblée ». Souvent joint et opposé à *forum*. Il doit s'agir d'une formation indépendante, du même type que [sō]stitium; **com-*, servant de premier terme de composé nominal, a été traité autrement que dans *co-eō*, où il est préverbe, cf. skr. *sām-itih* f. Le pluriel *comitiā* désigne les assemblées légales et convoquées par le magistrat (par opposition à *contio* « réunion publique ») : *comitiā calātā, cīriātā, centuriātā*.

Dérivés : *comitiālis* : *diēs c., morbus c.* « le haut mal, l'épilepsie » : *prohibere comitiā dicitur uitariē diēm morbo qui uolgo quidem maior, ceterum ob id ipsum comitiālis appellatur*, F. 268, 13; *comitiō*, -*ās* « aller aux comices, désigner dans les comices »; *incomitiō* « insulter en public » (mot plautinien). Pour la forme et l'emploi, cf. *concilium*. V. *eō*, ire.

commeātus, -ūs m. : v. *meō*.

commendō, -ās : v. *mandō*.

commentum, -i n. : commentor : v. *mēns, miniscor*.

commercium : v. *merx*.

commētō, -**ās**, -**āre** : fréquenter, aller sans cesse vers, e. g. Plt., Cap. 185, *meus scruposam uictus commetat uiam*; Tér., Haut. 444, *paterere filium | commetare* (ex schol.; *commare* codd.) *ad mulierculam*.

Semble un fréquentatif de *com-meō*, cf. Sienna, frg. inc. 2, *in eam paludem multi piscium comeant*, et Varr.,

niuoli oculi sunt in angustum coacti coniuentibus palpebris, P. F. 36, 20; *coniuela, occulta*, id. 53, 21.

Cf. *nictus, nictāre*. *Cōnix* est sans doute la forme ancienne (Turpilius; *conūi*, Ninnius, de date incertaine, mais sans doute de l'époque impériale); la racine comporte, en effet, une gutturale et se présente sous la forme **kneigʰh-* à en juger par got. *hneivan*, v. h. a. *hnigan* « sich neigen », etc. Le sens premier est sans doute « s'appuyer », qu'on trouve du reste attesté pour *nictāre*. Il y a parenté possible, mais plus lointaine, avec *nītor*, *nīxus*, cf. *nīxāri*. Mais cette racine **kneigʰh-* serait contraire au principe suivant lequel une racine finissant par sonore aspirée ne peut commencer par une sourde. Les formes germaniques concordent mal entre elles. Ombr. *conegos*, k u n i k a z « genū nixus » est énigmatique.

coniux : v. *iungō*.

cōnōpium (-pēum), -I n. : emprunt au gr. κωνοπέων « moustiquaire », a ensuite désigné le lit de repos recouvert par la moustiquaire; cf. Juv. 6, 80; Vulg., Judith 10, 19, *Holofernem sedentem in conopio*. M. L. 2153; B. W. *canapé*.

cōnor, -āris, -ātus sum, -ārī (quelques traces de *cōnō* actif dans la langue vulgaire, cf. Thes. IV 346, 44 sqq.) : le sens premier semble avoir été « se mettre en marche », cf. T.-L. 45, 23, 15, *Atheniensium populum fama est celere et supra vires audacem esse ad conandum, Lacedaemoniorum cunctatorem et uix in ea, quibus fidit, ingredientem*; P. F. 131, 17, *muginari est nugari et quasi tarde conari*; Enn., Scen. 336, *itiner... conatum* (cf. Pac., Trag. 45; Vg., Ae. 10, 684); Tér., Ph. 52, *at ego obuiam conabar tibi*; Pac., Trag. 227, *si ire conor*; Afran., Gom. 47, *qui conere noctu clanculum rus ire*. De là « entreprendre, essayer », souvent, mais non nécessairement, avec une idée d'effort, due peut-être à l'influence de *cōnītor*, avec lequel il est parfois confondu, cf. Thes. IV 349, 58 sqq. — Ancien et usité à toutes les époques, mais non conservé dans les langues romanes, sauf peut-être dans un dérivé logoud. M. L. 2109 a.

Dérivés : *cōnāmen* (poétique); *cōnāmentum*; *cōnātus*, -ūs m.; *cōnātiō* (Sén.).

L'explication par **co-uēnor*, avec la racine qui est dans *Venus, uēnor*, est peu vraisemblable. Peut-être itératif-intensif, apparenté au gr. κωνεῖν ἐπιγυεσθαι, ἐπεργεῖν, uniquement dans Hes. et sans étymologie : ce rapprochement limité à deux langues est peu probant.

conquiniscō, -is, -quēxī, -iscere : -o *caput inclino*, Prisc., GLK II 508, 28; -ere *inclinari*, Non. 84, 14. Rare et archaïque, deux exemples de Plaute, un de Pomponius. Avec un autre préverbe *ocquiniscō* : -ere *est proprie inclinari*, dit Non. 146, 22, citant deux exemples de Pomponius. Mots sans doute populaires. Pas de dérivés.

Le présent *conquiniscō* comporte une double caractéristique, un suffixe nasal qui se retrouve dans le v. sl. *išteznōti* « disparaître » (de **is-iznōti*) en face de *kaziti* « détruire » et le suffixe complexe -iscō, courant en latin. Le perfectum *conquēxi* et l'adverbe *coxim* (v. ce mot) montrent la forme simple **kʰeg-*. L'e de *conquēxi* doit être long, sinon l'on attendrait **coxi*. La racine se retrouve dans v. isl. *hviaka* « branler, fléchir » (prét. *hvak*),

hvikull « branlant, peu solide ». — Dans *cozus, coxim*, *incozāre*, il y a l's du désidératif (avec influence de *coza*?); cf. le type *noza*.

conscius, -a, -um adj. : qui partage avec quelqu'un la connaissance de quelque chose, confident, complice, conscient. Ancien, usuel.

Dérivé : *scientia*, calque du gr. σὺνείδησις (Rhet. Her., Cic., langue de l'Église). V. *sciō*.

cōnsēns, cōnsētēs : uniquement attesté dans l'expression *Di Cōnsētēs*, qui désigne le conseil des douze grands dieux, dont l'origine est étrusque; cf. Varr., R. R. 1, 1, 4. Ordinairement expliqué comme le participe d'un composé de *sum, cōsum*, très peu usité. Mais rattaché par les Latins à *cōnsentiō* (Arn., Nat. 3, 40, en fait le synonyme de *complicēs*); cf. P. F. 57, 14, *consentia sacra, quae ex multorum consensu sunt statuta*; et GIL III, 1935, *consentio deorum Marcana Sozomene imperio fecit*, comme si l'adjectif était issu par haplogogie de **cōnsenti(i)entēs* (cf. *sententia*). Cf. le suivant.

cōnsentāneus, -a, -um : v. *sentīō*. Une dérivation de *cōnsēns* est moins vraisemblable, étant donné *dissentāneus* (Cic., Part. 7) et *assentāneus* (Gloss.); toutefois, cf. *praesentāneus*. Croisement?

cōnsiderō, -ās : v. *sīdus*.

cōnsilīgō, -inis f. : espèce d'hellébore (vert?), plante médicinale et magique. Même suffixe -igō que dans *silīgō*, autre nom de plante, d'origine également inconnue. V. Ernout, Philologica I, p. 177; André s. u.

cōnsilium : v. *cōnsulō*.

Cōnsūta; Cōnsūsius : v. *Cōnsus* et *serō* « semer ».

cōnsobrīnus : v. *soror*.

cōnsol(i)da, -ae f. : consoude, plante. Semble fait sur gr. σόμφυρον. M. L. 2168; m. h. a. *cunsele* « Günsel ». De *cōnsolidāre*; cf. *solidus*. Cf. *peruincia*.

cōnsōlor : v. *sōlor*.

cōnsors : v. *sors, serō*.

cōnsernō, -ās, -āui, -ātum, -āre : abattre. Ne doit pas être séparé de *sternō*, -is; cf. *prōfligāre* à côté de *fligere*. V. *sternō*.

cōnsul, -is m. (ancienne forme *consol, cosol*, GIL I² 7, 8; cf. Thes. III 562, 27 sqq.) : consul, non donné aux deux premiers magistrats de la république romaine. Origine obscure. Pour les anciens, c'est, semble-t-il, un post-verbal de *cōnsulō*, cf. Acc., Praet. 39, *qui recte consulat, consul cluat*; Varr., L. L. 5, 80, *consul nominatus qui consularet populum et senatum*; Cic., Leg. 3, 8, *regio imperio duo sumto, iūque a praevendo iudicando consulendo praetores iudices consules appellamino*; Den. Hal., Ant. 4, 76, 2, traduit *cōnsulēs* par συμβούλους ἢ προβούλους, etc.; cf. les témoignages dans le Thes. IV 252, 8 sqq. Mais *cōnsulō* lui-même se laisse difficilement expliquer. Si le sens de « consulter, mettre en délibération dans une assemblée » incline à voir dans le mot le préverbe *con-* (*com-*), le second élément ne se laisse pas déterminer, faute de pouvoir retracer avec exactitude l'origine et les fonctions des magistrats dits *cōnsulēs* et le sens premier de *cōnsulō*. La ressemblance entre *cōnsul*

et praesul est troublante, mais peut être fortuite; et, du reste, *cōsulō*, -is ne peut guère être un dénomiatif de *cōsul*: on attendrait plutôt **cōsulō*, -ās. MM. Peder- sen et Muller Izn. ont supposé une parenté avec *cēnsēō*, de la vocalisme o provenant d'un causatif, le *cōsul* étant celui qui fait énoncer un avis (*cēnsēō*), mais ni le sens, ni la forme ne s'expliquent bien. M. Thurneysen, com- parant osq. *kūmparakineis* « *cōsiliū*, *comparascus-* *ter* « *cōsulta* erit », qu'on rapproche de lat. *compescō* (qui est loin par le sens), a imaginé de rapprocher (gr. *ἐλεῖν* « prendre » de la racine **sel-* (v. Boisacq s. u.); mais cette racine n'est pas représentée en latin (sur *solinō*, v. ce mot). Les autres tentatives d'explication sont moins plausibles encore (par exemple, *cōsiliūm*, de **con-sidium*; cf. *sedēō*, avec *l* « sabin »). Reste l'hypo- thèse d'un emprunt, qui n'est pas impossible, mais qui reste indémontrable; v. Leifer, *St. z. antiken Aemsterwe-* *sen I* 296, n. 2. Demeuré dans quelques dialectes romans. M. L. 2177; et en ir. *consal*.

Dérivés et composés : *cōsulāris*; *cōsulātus*, -ūs m.; *prōcōsul* : nominatif tiré de l'expression [*lega-* *tus*] *pro consule* « délégué tenant lieu du consul », comme *duumvir* a été tiré du génitif pluriel *duumvir-* *rum*, etc. De là *prōcōsulāris*, etc.

cōsulō, -is, -uī, -tūm, -erō (graphies anciennes *co(n)solo*, cf. Thes. IV 576, 40 sqq.; l'existence d'un simple *solinō* qui, d'après Messalla cité par Festus 476, 24, aurait le sens de *cōsulō* est problématique, car le même Festus, p. 160, 3, glose *solinūm* par *solent* : la forme tardive *cōsuleō* est refaite sur *cōsulūi*) : 1° réu- nir pour une délibération; consulter (une assemblée, en particulier le Sénat; se dit des consuls e. g. Q. *Marcus I. f. S. Postumius L. f. cos. senatum consolverunt apud aedem Duellonai*, SC Ba.; T.-I. 2, 29, 5, *senatus tumul-* *tose uocatus tumultuosius consultius*; 24, 22, 6, *nulla de re neque conuocati neque consulti fuerant*; cf. Thes. IV 581, 22 sqq.; d'où Plt., Men. 700, *consulam hanc rem amicos*); 2° délibérer (emploi absolu) et « mettre en déli- bération » (emploi transitif); cf. au passif SC Ba., *quom ea res cosolatur*. D'où *senātūs cōsultum* : délibération du Sénat, sénatus-consulte; *iuriscōsultus* : qui est consulé sur le droit, juriconsulte.

Dans la langue commune, *cōsulere* construit avec le datif a aussi le sens de « veiller aux intérêts de, pour- voir à »; il est synonyme de *aestimāre*, *facere* dans l'ex- pression *boni cōsulere*.

Adj. *cōsultus*, sens actif et passif : qui a délibéré, sage, réfléchi; qui a été délibéré : *cōsultum cōsiliūm*, Plt., Mi. 602, Gell. 2, 19, 4; subst. *cōsultus*; *cōsultum*; adv. *cōsulētē*, *cōsulētō*. Dénomiatif *cōsulō*, -ās de même sens que *cōsulō*. Contraire : *incōsultus*. De *cōsulēns* : *cōsulentia* (très tardif).

A *cōsulō* se rattache : *cōsiliūm* (cf. *exulō/exiliūm*; **concalō*, **conculō/conciliūm*) : 1° endroit où l'on déli- bère; conseil, assemblée délibérante, cf. Plt., Mi. 197, *dum ego mihi consilia in animum conuoco et dum consu-* *lo quid agam*; Cic., Phi. 4, 6, 14, *senatum, i. e. orbis terrae consilium, delere gestit* et l'expression fréquente *consiliū sententia*, cf. Thes. IV 459, 49 sqq.; 2° consulta- tion, délibération, résolution prise (*capere, inire cōsili-* *ūm*) : est *aliquid faciendū aut non faciendū excoitata* *ratio*, Cic. De là, dans la langue commune, « projet, des-

sein », et, avec mise en relief, « dessein mûri et réfléchi », d'où « bon conseil, sagesse, prévoyance ». M. L. 2164. Ir. *coisil*, britt. *cusyl*.

Dérivés : *cōsiliōr*, -āris (et *cōsiliō*, M. L. 2163) : délibérer = *βουλευομαι*; *cōsiliārius* : *βουλευτικός* et *σούβουλος*; *cōsiliātrix*, -trix; *cōsiliōsus* (rare et ar- chaïque) « *cōsiliū plētus* ».

Cōsus, -ī m. (le dérivé *Cōsuālia* suppose une an- cienne flexion *cōsus*, -ūs d'un thème en -u-, sans doute ancien nom abstrait personnelifié et divinisé? Cf. *Iānus*, *Iānuālia* et *Sancus*, *Sanguālia*) : ancien dieu chthonien dont le temple ou l'autel était situé sous terre; cf. Serv., Ae. 8, 636, *Consus autem deus est consiliorum* (étymologie populaire, cf. P. F. 36, 19), *qui idē templum sub circo habet* (cf. Tert., Spect. 5, et *nunc ara Conso illi in circo demersa est ad primas metas sub terra*) *ut ostendatur esse consilium*. Il est identifié avec le *Nep- tūnus equestris*; cf. Serv. auct. Ae. 8, 635, *Romulus celetes se Neptuno, equestri deo, qui et Consus dicitur, editurum proposuit... Iste Consus et eques Neptunus dicitur, unde etiam in honorem eius circenses celebrantur*. Aux *Cōsuālia*, chevaux et mulets étaient couronnés de fleurs et exempts de travail. Semble sans rapport avec *condō* ni avec *Cōnsuius*; *abscōsus* est une forme récente. Peut-être d'origine étrusque. Cf. Ernout, Philologica II, p. 173 sqq.

contāminō, -ās, -āre : proprement « entrer en contact avec » : *contaminare contingere* est (Donat, Gloss.), sens rare, le verbe ayant pris un sens péjoratif « souiller par contact », cf. Don., An. 16, *-re proprie est manibus luto plenis aliquid attingere et polluere*, puis plus générale- ment « souiller, contaminer, salir » (sens physique et moral). Dans la langue littéraire (Térence), a le sens spécial de « rendre méconnaissable en mélangeant ».

Formes nominales : *contāmen* (attesté seulement à très basse époque : Carm. adu. Marc., Mart. Cap., Cod. Iust.); *contāminātō*, -tor, -bilis, tous trois tardifs et appartenant presque exclusivement à la langue de l'Église; *incontāminātus* (déjà dans Varr., R. R. 3, 9, 16); *incontāminābilis* (latin d'Église).

A *contāminō* s'apparentent : *atāmīnō*, synonyme de *atīngō*, attesté à basse époque, surtout dans la langue de l'Église, e. g. Ambros., in Psalm. 118, 14, *noli... atāminare luxuriam et illa te contaminare non poterit*; *intāmīnātus* : non souillé (trad. de *ἄμικτος*, Hor., C. 3, 2, 18; Tert., fait d'après *intāctus*) ; *intāmīnābilis* (latin d'Église); un verbe *intāmīnāre* est également supposé par une série de dérivés romans, M. L. 4478.

Crcntāmīnātus s'oppose à *integer* (cf. Cic., Top. 69, *ut anteponantur... integra contaminatis*) et l'adjectif a été rapproché de *contāgiō*, *contingere*, e. g. Cic., Dom. 108, *qui aliqua se contagiōne praedae... contaminauerunt*.

Un rapport avec *tangō* a été établi par les Latins. *Intāmīnātus* supposerait donc un verbe **tāmīnō* (réta- bli conjecturalement et à tort par quelques critiques dans Fest. 500, 7 et P. F. 501, 4, où les manuscrits portent : *temerare, uiolare sacra et contaminare*), lequel à son tour supposerait **tāmen*, de **tag-s-men* (cf. *exā-* *men*, de **ea-ag-s-men*, en face de *agmen*) « fait de tou- cher, contact (impur) ». Ce **tāmen* pourrait être un ancien terme du vocabulaire religieux; cf. l'emploi de *tangō* dans la loi de Numa, P. F. 248, 5, *pelex (pae-*

aram Junonis ne tangito : si tanget (lire tagit?), *Iunoni crinibus demissis agrum feminam caedito*; et le fameux : *mulier, noli me tangere*. — Mais on ne trouve à date ancienne que *contāmīnō* et *contāgiō* (*contāgium*, *contāgēs*); quant à *contāmen*, étant donné la date tardive à laquelle il apparaît, il semble bien, non pas le primitif de *contāmīnō*, mais un dérivé post-verbal de ce verbe, bâti sur le type *exāmen*, *exāmīnō*, et *intāmīnātus* est une création analogique récente. — *Attāmīnō* semble, de même, refait sur *contāmīnō*, d'après le rapport *contingere/atingere*. Voir J. B. Hofmann, IF 53, p. 187 sqq.; Pisani, *Ibid.*, p. 27. Groupe obscur.

contemplō, -plor : v. *templum*.

contentus, -a, -um : v. *teneō, contineō*.

continor (-nuor), -āris, -ātus sum, -ārī : rencontrer. Verbe rare, archaïque (Sisenna) et repris par les archaïsants de l'époque impériale (Apul., Panég., etc.). Soutenu écrit *continuar* par rapprochement avec *continuus*; mais ce n'est peut-être qu'une étymologie populaire; le rapprochement avec *contio* n'est pas plus assuré. Non romain.

continuus : v. *teneō, contineō*.

contio, -ōnis f. : — *significat conuentum, non tamen alium quam eum qui (a) magistratu vel a sacerdote publico per praecentem conuocatur*, P. F. 34, 1. Du sens de « assemblée, réunion publique », on passe à celui de « discours prononcé devant le peuple assemblé »; de là *contionor, -āris* et ses dérivés; pour le sens, cf. gr. ἀγορεύω et ἀγορεύω, de ἀγορά. — Ancien, usuel, classique. Rare après Hadrien.

L'ablatif *couentionid* du SG Ba. indique le sentiment qu'on avait de l'étymologie **co-uentio* (les graphies de l'inscription sont étymologiques plus que phonétiques).

contrā (et *contrā?*) Les exemples de la brève sont rares, Enn., A. 563; Inc. 30; cf. *Thes.* IV 738, 13 sqq.; Lindsay, *Early Lat. verse*, p. 116. Un doublet *contrō*-figure dans *controuersia, controuersus*, cf. *ultrō/ultrā; citrō/citrā*). Préverbe, adverbe et préposition (suivie de l'accusatif) : contre, en face de, au contraire; correspond à gr. ἀντί, ἀντιπῆ, ἐξ ἐναντίας. Ancien (surtout dans l'emploi adverbial, dominant chez Plt. et Enn., seul attesté chez Térence), usuel. Panroman. M. L. 2187, et **contrāta*, 2191. B. W. *contre*.

Dérivé : *contrārius* = ἐναντιος, M. L. 2190, *irl. contrarda, cotarsna*; dérivé tardif *contrārietās* = ἐναντιότης, et même quelquefois *contrārietē*. *Contrā* sert de premier terme à des composés verbaux qui sont d'anciens juxtaposés, type *contrādicō* (ce dernier conservé dans les langues romanes, M. L. 2189). — Formes renforcées de basse époque : *ē contrā* (Ital.); *incontrā*, M. L. 4361; *trānscontrā* (Vitr.).

V. *cum*.

L'osque a *contrud*, qui répond à lat. *contrō*. Le type *contrā* est parallèle à celui de *osq. ehtrād*, etc. — Le gotique a un type parallèle en -*þro* à la question *unde : aljaþro* « ἀλλὰ ὅθεν », *hwaþro* « πόθεν », etc.; de même, *ajstaro* « ὅσθεν », à côté de *aftra* « εἰς τὸ ὅπως, πάλιν ». Le gotique a *hwadre* « ποῦ », à côté de *hwaþro* « πόθεν », *hidre* « ὅδε », etc.; le sens y concorde, mieux qu'en latin, avec l'origine de l'adverbe qui repose sur d'anciens abla-

tifs. — Il est probable que ces formations adverbiales présentent le suffixe marquant opposition de deux notions; lat. *extrā* rappelle *exter(us)*, etc. Mais l'emploi de formes de ce genre pour des adverbies indiquant le lieu n'est pas particulier à l'italique et au germanique : *-tra* joue un grand rôle en indo-iranien, ainsi skr. *ātra* « ici », *ātra* « là », etc.

contropō, -ās : v. *tropus*.

contubernālis : v. *taberna*.

contumāx, -ācis adj. : sans doute ancien terme de la langue rurale, où il s'applique à un animal rétif, cf. *Thes.* IV 798, 39 sqq.; 797, 30 sqq., « désobéissant, récalcitrant », d'où « arrogant, entêté », dans la langue de l'Église sert à traduire ἀπειθός. Spécialisé dans la langue du droit avec le sens de « réfractaire, contumace », cf. Hermog., Dig. 42, 1, 53, 1, *contumax est qui, tribus edictis propositis uel uno pro tribus, quod uolgo peremptorium appellatur, litteris euocatus praesentiam nisi facere contemnit*. — *Contumācia* est souvent joint à *superbia* (Cic., *Verr.* 2, 4, 41, 89; 2, 3, 2, 5, etc.), opposé à *obsequium* (Tac., A. 4, 20).

Composé : *percontumāx* (Tér.), -*ācia*.

Les anciens le rattachent soit à *contemnō*, soit à *tu-meō*; cf. Vel., GLK VII 76, 7, *in contumacia melius puto « i » seruari : uenit enim a contemnendo, tametsi Nisus et contumacem per « u » putat posse dici a tumore*. Mais le rattachement à *contemnō* est plus fréquemment suggéré, sans qu'on puisse dire qu'il soit plus vraisemblable, la dérivation, le sens premier de l'adjectif restant obscurs; un rapport avec *contumēlia* n'est pas plus démontrable. V. le suivant.

contumēlia, -ae f. : affront, marque de mépris, outrage, injure. Différent de *iniūria*, cf. Pac., *Trag.* 279, *patior facile iniuriam, si est uacua a contumelia*; Caec., *Com.* 4, *facile aerumnam ferre possum, si inde abest iniuria* : | *etiam iniuriam, nisi contra constat contumelia*. Ancien et usuel; fréquent dans *contumēliam facere*, cf. *Thes.* IV 802, 73 sqq.

Les Latins le rattachent à *contemnō*, cf. Sén., *Const.* 11, 2, *contumelia a contemptu... quia nemo nisi quem contempsit talis iniuria notat*. Formation étrange : cf. *fidēlis, crudēlis*? M. Benveniste, *Formation des noms en i.-e.*, p. 42, la rattache à un substantif **con-tum-ēl* « gonflement, insolence, provocation » (cf. *tumeō?*). A basse époque est attesté *contumia* (*contimia*).

Dérivés : *contumēliōsus, -sē*; *contumēliō, -ās* (rare et tardif).

contus, -i m. : emprunt (attesté depuis Varron) au gr. κοτύρος « perche, gaffe ». Conservé en espagnol, M. L. 2191 a.

Dérivés : *contārius*; *contātus, -i* (= κοτυφόρος).

Dénominal composé : *percontor, -āris* (*percontō*, archaïque) : sonder (au sens moral), cf. Cic., *Fin.* 2, 1, 2, *percontando atque interrogando elicere aliis opinionem*. La graphie *percontor* (*percuntor?*) est la seule correcte; *percunctor* est dû à un faux rapprochement avec *cuncta* ou *cunctor*, comme l'indique Festus, 236, 4, qui, tout en signalant la bonne étymologie, se prononce pour la mauvaise : *percunctatio* (*percontatio* dans l'abrégé) *pro interrogazione dicta uidetur ex nautico usu, quia conto*

perstant, cognoscuntque nauigantes aquae altitudinem. Ob quam causam etiam ait Verrius secundam syllabam per o solere scribi. Mihi id falsum uidetur; nam est illa percunctatio, quod is, qui curiose quid interrogat, percunctaristū (lire per cunctas res it, ou percunctari solet) ut recte per u litteram scribatur. — Ancien (Naevius, Plt.), usuel et classique, mais presqu'uniquelement de la prose. Conservé en logoud., espagnol et portugais; cf. M. L. 6400, percōntāre.

Dérivés : percōntātiō, -tor, -tātūus (tardif).

cōnūbium : v. nūbō.

conuexus, -a, -um : conuexum est ex omni parte declinatum, qualis est natura caeli, quod ex omni parte ad terram uersus declinatum est, P. F. 51, 17. Non attesté avant Cicéron, souvent appliqué au ciel : conuexa caeli. Cf. concauus.

Dérivés tardifs : conuexitās et conuexiō.

Autres composés : dēuexus : incliné, qui descend (cf. declinūs); ēuexus (rare et tardif) : convexe; subuexus : qui va en montant (opposé à dēuexus, T.-L. 25-36).

D'un adjectif *uexus qui est formé comme coxus, noxus; cf. peut-être uezāre et le groupe de mots auquel appartient uezāre. Mais les sens sont très différents.

conuiciūm, -ī n. : ensemble de cris, charivari, clameur (souvent de réprobation, alicui conuiciūm facere).

Dérivés : conuicior, -āris : reprocher à grands cris; conuiciātor (Gic.); et, rares et tardifs : conuiciōsus; conuiciolūm; conuiciāria.

Conuiciūm est un collectif qui désigne le « fait de pousser des cris ensemble », à la poursuite ou devant la maison de quelqu'un pour lui reprocher une faute; cf. Ov., Rem. 507, nec dic blanditiās nec fac conuicia posti. Cf. flagitiūm, pipulūm et occentātiō, uagulātiō. Double étymologie dans Festus, -a uicis, in quibus prius habitatum est, uidetur dictum, uel immutata littera quasi conuociūm, P. F. 36, 28, dont la première, reprise par Usener, R. M. 56, 19, Wackernagel, Festschr. Kretschmer 293, semble n'être qu'une étymologie populaire; pour la formation, cf. conciliūm.

On peut d'autant moins séparer le groupe de uōz, uocāre que le sens de « cri » s'y rencontre : v. pruss. wackis « cris », arm. gočēm « je crie ». Mais l'i n'est pas expliqué, pas plus, du reste, que celui de suspiciō en face de suspicor. Croisement avec uicus?

conuūna : v. uiuō.

conuoluulus, -ī m. : 1° ver-coquin, chenille de vigne, tū; 2° liseron. De conuoluō; cf. inuoluulus.

cōpa, cōpō : v. caupō.

cophinus, -ī m. : uas ex uirgulis aptum mundare sterora et terram portare, Isid., Or. 20, 9, 9. Emprunt au gr. κόφινος; passé dans les langues romanes, M. L. 2207; et en germanique : angl. coffin, v. h. a. koffer, kuffer. Depuis Labérius et Colum.; fréquent à basse époque.

cōprea (-ia), -aē f. : synonyme de scurra, emprunté au gr. κοπρία. Depuis Suétone.

Dérivé : incōpriō, -ās (Commod.).

cōps, cōpia : v. ops.

cōpula (cōpla, Sofer, p. 166), -aē f. : lien (cf. M. L.

2209 et 2211, cōpulum, *clōppā, *clōppum); et, au sens figuré, « liaison, enchaînement de mots ». De *co-apula, dérivé de apiō. Ancien, usuel. Dénomminatif : cōpulo, -ās (et cōpular) : lier, réunir, assembler, associer = συμ-πλέκω, M. L. 2210; d'où cōpulum « mot composé », trad. du gr. συμπλεγμένον, cōpūlātūus = συμπλεκτικός; cōpūlātiō, terme de grammaire, etc.

coquō, -is, coxī, coctum, coquere : cuire (sens physique et moral, e. g. Plt., Tri. 225, egomet me coquo et macero et defetigo; de même concoquō). A aussi le sens de « mûrir » (transitif, en parlant du soleil), d'où praecox, -cis et les formes plus récentes praecoquis, praecoquus « πρόωρος », et de « digérer ». S'emploie dans ces acceptions également au sens moral « mûrir (un projet), mijoter ». Usité de tout temps. Panroman, M. L. 2212 (*cocere) et germanique : kochen, etc. Sur les graphies quoquo et coco, v. Thes. IV 925, 28 sqq.

Nombreux dérivés en coqu-, coc- formés sur le thème du présent et en coct- sur le thème du supin : coquus (coquos, cocus; n. pl. quicui, GIL I² 364), -ī m. : cuisinier (élargissement d'un nom racine avec vocalisme o ancien? cf. gr. ἀρο-κόπος avec dissimilation pour *πόπος); coquūus (cocti-); d'où coquīna (cocti-) : cuisine; coquīnō, -āre : faire la cuisine; cocibilis (-qui-); coquester (Gloss.), qui ont tous survécu dans les langues romanes; cf. M. L. 2213, coquīna, *cocīna; 2214, coquīnāre, *cocīnāre; 2215, coquīstro; 2216, coquus; 2014, cocibilis. Sur le groupe, v. M. Niedermann, Mus. Helv. 2, 2, p. 125 (1945). Le germanique a v. h. a. chohhōn, chuhhina, choh; le celtique : gall. cegin « cuisine », coaza, coeth de coctō, coctus; irl. coga, coic, cucann. « coquus, coquīna », cui-lenn « culīna ».

cocula : uasa aenea coctionibus apta. Alii cocula dicunt līna minuta quibus facile decoquantur obsonia, P. F. 34, 24. Fréquentatif : coquūō (attribué à Plaute par P. F. 54, 6) et coctiō (P. F., ibid.).

coctiō, M. L. 2018; coctor; coctūra, M. L. 2020, tous trois de l'époque impériale, tandis que decoctor est dans Cicéron; coctilis; coctūus « qui mûrit vite » (Pline); coctōrium (Dioscor., cf. M. L. 2019); coctārius, coctiliārius (Gloss.); cf. encore M. L. 2016, *coctiāre.

Composés : concoquō : cuire ensemble ou entièrement et « digérer » (= συμπίσσω); concoctiō, M. L. 2116 b, c; decoquō : réduire par la cuisson (transitif et absolu); faire banqueroute (manger tout son bien); decoctiō, -tor; excoquō : achever de cuire ou chasser (extraire) par la cuisson, M. L. 2985; excoctiō, excocta, M. L. 2977; germanique : v. h. a. scotto; percoquō; recoquō : recuire, retremper (des épées), M. L. 7128 a; 7125, recoctus. — Second élément de composé dans aulicoctus et ollicogquus (ou *ollicox comme praecox?); praecox conservé partiellement dans les langues romanes, avec des altérations, cf. M. L. 6712, praecoquus; B. W. s. u. abricot. Le rapport de culīna avec coquō est douteux. V. aussi popa, popīna.

L'indo-européen commun *pek^wō a passé à *k^wek^wō en italo-celtique : cf. gall. pobī « cuire », v. quineque et quercus. Ce présent se retrouve dans v. sl. peko « je cuis » (forme altérée kēpū en lituanien), alb. pjek, skr. pācāmi (même sens), tandis que le grec a un présent dérivé πέσσω, αττ. πέτρω. — Tokh. B. papakšu « cuit ». Lat. popīna est emprunté à l'osque. — La notion de « maturité » est liée à la racine depuis l'indo-européen, cf. gr. πέπων,

πέπειρα et skr. *pakóhā* « mûr » ; mais le latin ne l'a que dans *cocitius* et dans le composé *praecox* ; cf. *mâturus* ; pour le contraire, *crûdus*.

cor, **cordis** n. (encore scandé *côr*, c'est-à-dire **corr*, de **cord* dans Plt., Pe. 302, Poe. 390 a, Mi. 1058? : déjà abrégé dans Lucilius) : 1° cœur ; 2° cœur en tant que siège de l'âme, Cic., Tusc. 1, 18, *aliti cor ipsum animus uidetur*, ex quo *excordes, uecordes, concordedes dicuntur* ; 1, 41, *ne tam uegeta mens aut in corde cerebroue aut in Empedocleo sanguine iaceat* ; siège de l'intelligence et de la sensibilité : Isid., Or. 11, 1, 118, *in corde omnis sollicitudo et scientiae causa manet* ; Varr., L. L. 6, 46, *cura quod cor urat* ; Lact., Opif. 10, 11, *cor quod sapientiae domicilium uidetur* ; Schol. Pers. 1, 12, [*physici dicunt*] *hominis corde sapere*. Usité de tout temps. M. L. 2217 ; B. W. *coeur*.

Dérivés et composés : *cordatus* : avisé, sage ; mot d'Ennius repris par les archaisants, M. L. 2228 ; *recordor*, -*aris* : se remettre dans l'esprit, M. L. 7129 ; *excor* (ancien, classique) et *excordor* (Comm.) ; *uecors, uecordia* ; *socors, socordia*, qui se rattachent plutôt à la notion d'intelligence ; *concors* (v. ce mot), *discors* et leurs dérivés, à la notion de sensibilité (cf. toutefois *ὁμοψοία*) ; **concordium*, M. L. 2117. Sur le croisement de sens entre ces composés et *chorda*, v. ce dernier. *miserencors, misericordia*, termes de l'époque républicaine, spécialement affectonnés par Cicéron, qui disparaissent de la latinité d'argent pour reparaître à basse époque (v. *miser*) ; *mundicors* ; *praecordia*, -*ium* n. pl. ; enveloppe du cœur, cœur (dérivé en -i), M. L. 6713 ; *prâui-, torticordius* (Aug. in Psalm. 146, 7, cf. *crassiuënius*, etc.) ; *Verticordia*, surnom de Vénus ; *corculum* : petit cœur (terme de tendresse ; surnom de Scipio Nasica ; attesté chez Plaute et repris par les archaisants), M. L. 2227 ; *corcillum* (Pétr.) ; *cordolium* : peine de cœur, mot plautinien ; cf. *καρδιολύτα* (Gal.), M. L. 2229 ; *cordicitus* adv. (Sid.) d'après *radicitus*. En outre, la langue populaire a tendu à remplacer la forme monosyllabique par une forme plus pleine, *corâtum*, attestée par une *tabella deuotionis*, peut-être analogique de *ficâtum* « foie » ; v. M. Niedermann, Glotta 2, 52, et Neue Jahrb. f. klass. Altertum 29, 315 et M. L. 2220. De là **corâtium*, auquel remontent fr. *courage*, prov. *coratge*, etc. Pour *cortumio*, v. ce mot.

Le nom du « cœur », qui est presque partout neutre, est au fond le même dans toutes les langues indo-européennes. Il est probable que le nominatif-accusatif était de la forme **k'erd*, conservée dans hitt. *ker* /*kardi-*, gr. *κῆρ*, v. pruss. *seyr* (Voc. ; de là *siran*, Ench.), et que les autres cas reposaient sur *k'rd*, conservé dans lat. *cordis, cordi, corde* sur quoi a été refait un nominatif accusatif **kord* italique ou latin. Le nominatif-accusatif pouvait être élargi par -i, d'où arm. *sirt*, de **k'erdî*, instr. *srtiûw*. Le lituanien a, lituanien oriental *šerdis* (acc. *šerdi*), donc supposant **k'erd-* au sens de « moelle d'arbre », et, dans l'ensemble du domaine, *širdis* (acc. *širdi*, d'après le type *šerdi*) « cœur ». L'i de *šerdis, širdis* est sans doute ancien ; mais le lituanien garde des formes de **k'erd-* et **k'rd-* dans lit. or. *šerdy* (gén. pl.) et dans v. lit. *širdas* (gén. sg.), *širdy* (gén. pl.). Sur **k'erd-*, le germanique a bâti un thème en -n-, neutre : got. *hairto* (gén. *hairtins*). Le nom du « cœur » est obtenu souvent au moyen de

suffixes de dérivation comprenant -i- : v. irl. *críde*, gall. *cruid* ; hom. *καρδίη*, att. *καρδίᾱ* ; v. sl. *srūdica* (à côté du dérivé *srēda*, de **k'erdā* « milieu »). Le hittite a *kar-diš* « cœur ». — L'indo-iranien a un mot parallèle, mais commençant par une sonore aspirée : véd. *hṛdāh* (gén. abl.), gâth. *xṛōdā* (instr.), pers. *dil* (de **d'rd-*) ; véd. *hṛdayam*, av. *xṛōdayem*. — Pour le rapport qu'on a envisagé, sans raison, avec *crēdo*, v. ce mot.

corallium (*cūralium* ; *cōralium* ; *corallum*), -i n. : corail. Emprunt au gr. *κοράλλιον, καρφάλιον, κοράλλιον*. Depuis Lucrèce. Les formes romanes remontent à *corallum* et, isolément, à *corallium*, M. L. 2219 ; irl. *curél* à *cūralium*.

cōram : adverbe (uniquement dans cet emploi chez Plaute) et préposition avec ablatif « face à face, en face [de] », *κατά πρόσωπον, ἐνώπιον*. Le rapport avec *ōs* est peut-être encore senti dans Tér., Ad. 269, *ueereor coram in os te laudare amplius*. Souvent joint à *praesens, adsum* ; de là le sens de « en personne ». Attesté dans toute la latinité. Non roman.

Composé : *incōram*. Rappelle par sa finale *clam, palam*, mais la façon dont *cōram* est formé n'est pas claire. Aucune préposition latine n'en rend compte.

corbis, -is m. et f. (le féminin semble plus ancien et plus classique, cf. Thes. IV 948, 3 ; on a un doublet *corbēs* dans Char., GLK I 40, 2, *corbēs* dans Fgm. Bob., GLK V 561, 35 ; abl. *corbī* dans Caton, Agr. 136, mais *corbe*, Cic., Sest. 82 ; Ov., M. 14, 644 ; Pétr. 33) : panier en osier, en forme de pyramide ou de cône, utilisé surtout dans l'agriculture : c. *messōria*, c. *pābulātōria* ; corbeille, M. L. 2224. Irl. *corb* « chariot » ; v. h. a. *churb, chorp* (passé en slave).

Dérivés : *corbula*, M. L. 2226 ; et tardif *corbicula*, M. L. 2222 ; cf. **corbicus*, M. L. 2223, et les noms propres *Corbiō* (attesté aussi dans les gloses comme nom commun, cf. *piscis / pisciō*), *Corbulō* ; *corbitor*, Fest. 452, 28 (?) ; *corbita* (sans doute féminin d'un adjectif *corbitus*) : -*ae dicuntur naues onerariae, quod in malo earum summo pro signo corbes solerent suspendi*, P. F. 33, 13, cf. Rich., s. u. ; M. 2225 (?).

Fait partie d'une série de mots (sans doute venus d'une langue méditerranéenne) qui désignent des objets tressés ; v. M. Cohen, BSL 27, p. 81 sqq., notamment p. 99.

corbīta : v. *corbis*.

coreus, -i m. : mal de ventre ou de poitrine. Mot rare et tardif de la langue médicale ; cf. gr. *κορκορυή*. En dérive peut-être : *corcior*, -*aris* (*cro-*) (un exemple tardif). Ital. *cōrcoro* « grouillement dans le ventre », de *corculus*?

corda : v. *chorda*.

cordus (*chor-*), -a, -um : né ou récolté à l'arrière-saison ; Varr., R. R. 2, 1, 19, *dicuntur agni cordi qui post tempus nascuntur, ac remanserunt in uoluis intimis *** uocant chorion* (= *χόριον*) *a quo cordi appellati* ; P. F. 57, 13, *corda frumenta quae sero maturescunt, ut fenum cordum*. Terme de la langue rurale, attesté depuis Caton ; cognomen *Cordus*. *Chordus* est représenté par des dérivés en provençal, catalan, espagnol, portugais, sicilien,

M. L. 1883, et en britt. *cordd-lan* « parc à moutons » ; *c(h)ordum* (sc. *fenum*) « regain » dans certains dialectes italiens (et **recordum*, M. L. 7130) ; cf. aussi **c(h)ordiscus*, M. L. 1882 ; alb. *kerdi* « petit enfant », de **cordinus*.

La graphie *choridus* a été influencée par *chorion*. Sans étymologie.

cornō : *apud antiquos pro adverbio quod est profecto ponebatur*, P. F. 33, 11. Pas d'exemple dans les textes. Est peut-être un composé de *ergō*, **co-ergō*.

coriandrūm, -i n. (*coriāndrus* m., Caton ; forme dissimulée *coliandrum*) : coriandre, plante. Emprunt au gr. *κοριάνδρον*, M. L. 2232. V. h. a. *cullintar*, ags. *celandare*. F. V. André, *Lez.*, s. u.

corium, -i n. (*corius* m., Plt., Varr.) : cuir, peau travaillée d'un animal, cf. Serv., Ae. 1, 211, *quidam mox detracta coria pelles dici, subacta autem et iam medicata coria appellanda tradunt* ; et, d'une manière générale : peau, écorce, peau d'un fruit (cf. *mālicorium* dans Pline), peau qui recouvre un liquide (= *crusta*), revêtement de maçonnerie. Le sens de « arrière-faix » qu'on trouve dans Soranus, cf. Thes. IV 953, 75, n'est sans doute qu'une latinisation de gr. *χόριον*. Varr., R. R. 2, 1, 19 (v. *cordus*), transcrit le mot grec *chorion* dans ce sens, et le pseudo-Soranus a *corion*. — Ancien, usuel. M. L. 2233.

Dérivés et composés : *coriārius*, -a, -um et *coriārius* m. ; *coriāceus* (d'où l'Italien *corazza* qui a fourni le français *cuirasse*) ; *cōriāgōs* : coriège, affection cutanée des animaux ; *coriāginōsus* ; cf. aussi **coriāmen*, M. L. 2231 ; *coriolium* ap. Fest. 222, 15, d'où sans doute *Coriolānus* ; *excoriā*, -ās (rare et tardif) ; *dūricorius* (Cloat. ap. Macr.) ; *mālicorium* : écorce de la grenade.

La racine **sker-* de irl. *scaraim*, etc., qui a été signalée sous *carō*, apparaît souvent sans s- initial, ainsi gr. *κέρα* « je coupe, je tonds ». Elle se prête alors à indiquer un objet qu'on détache, et notamment la « peau, l'écorce » ; on a ainsi, en indo-iranien, skr. *cārma* « peau » (et av. *čarəman-*), en slave *kora* « écorce » (en face de *skora* « peau »), v. isl. *hgrundr* « peau ». Lat. *corium* est une forme dérivée peut-être d'un thème racine **ker-* qui figure avec élargissement **-en-* dans *carō*, et ici avec **-iyo-* ; skr. *cārma* et v. sl. (*s*)*kora* sont d'autres dérivés du même thème non attesté. En lituanien, *karnā* signifie « tulle » (écorce fine de tilleul). — Cf., d'autre part, lat. *cortex* et *scortum*. — Pour le sens, cf. gr. *δέρυα* en face de *δέρυα*.

cornix, -icis f. : corneille, oiseau prophétique, cf. Plt., As. 260 ; Isid., Or. 12, 7, 44. Ancien, usuel.

Dérivés : *cornicula* (et **cornicula*) : même sens, M. L. 2238 ; britt. *cornigl* ; *cornīcor*, -āris : verbe créé par Perse, au témoignage du scoliaste 5, 12, « crier comme la corneille » ; *Corniscæ* [deae] : cf. P. F. 56, 14, *Corniscarum diuarum locus erat trans Tiberim cornicibus dicatus quod <in> Iunonis tutela esse putabantur*. Étymologie populaire ?

L'ombrien a une forme en a, *curnaco* acc. sg., *curnase* abl. sg., cf. *ifornix* et *fornāx* ; c'est peut-être à **cornacula* que remontent it. *cornacchia* et les formes romanes que M. L. suppose dues à un croisement. Pour la finale, cf. *cōlurnix*.

Le mot appartient, avec *coruus*, à un groupe de mots

expressifs, variables d'une langue à l'autre : cf. gr. *κόραξ* « corbeau » et *κόρωνα* « corneille » ; v. h. a. *hraban* « corbeau » et *hruoh* « corneille » (et autres mots germaniques) ; irl. *crú* « corbeau ». Dans les langues orientales, il y a des formes à *k-* : skr. *kāraṇāḥ* « corneille », proprement « qui fait le cri de (*rava*) 'kā' », cf. *kaka* (mot de glossaires), pol. *kruk* « corbeau » à côté de lit. *kraukia*, « il croasse » (cf. v. isl. *hruakr* « cormoran », skr. *krōcati* « il crie », gr. *κρωρή* « cri », etc.), et des formes à *k'-* : lit. *sārka* et russe *šorōka*, serb. *srāka* (à côté de *surāka*, etc.), alb. *sōre* « corneille ». — Tandis que le latin a *clangō*, etc., les mots expressifs à *kr-* initial, fréquents ailleurs, y sont rares : v. *crepō* et surtout *crōciō*.

cornū (sur la quantité de l'u, long chez les poètes, cf. Thes. IV 962, 41 sqq. ; même quantité pour *gelū*, *genū* ; l'allongement semble secondaire), -ūs n. (*cornus*, Varr., Men. 131 ; *cornum* assez fréquent, Thes. IV 962, 77) : 1° corne et « substance dont est faite la corne, matière cornée » ; puis tout objet fait en corne ou en forme de corne, cor : *cornua quod ea quae nunc sunt ex aere tunc fiebant bubulo e cornu*, Varr., L. L. 5, 117 ; d'où *cornicen*, -inis, M. L. 2236, *cornuārius* ; arc, entonnoir, lanterne ; 2° extrémité, pointe, aile d'une armée, bras d'un fleuve, bec, défense (d'éléphant), corne de la lune, aigrette de casque, extrémité des vergues, etc. Mêmes sens dans le gr. *κέρας*, qui a dû souvent servir de modèle aux emplois de *cornū*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 2240 ; B. W. *cor* et *corne*. Irl. *corn*, gall. *corn*, etc.

Dérivés : *corneus* : de corne, corné ; *cornēsō*, -is ; *corniculum* (*cornuclū*)lum, cf. M. L. 2239) : petite corne, croissant, et « aigrette de métal », récompense militaire, d'où *corniculārius*, nom donné sous l'Empire à un officier subalterne ou à un secrétaire civil ; *cornūtus*, M. L. 2242 ; *cornūlum* (rare et tardif) ; **cornēola* ? M. L. 2235 a.

Composés : *cornicen*, v. plus haut ; *corniger* (*κερατοφόρος*), -fer, -pes, *cornipeta* (tardif) ; *excornis* (Tert.) ; *ūnicornis* = *μονοκέρας* (Pline), M. L. 9072 ; *capricornus* = *αγροκέρας*.

Cf. *κάρνον* τῆν ἀλπίγγα Γάτατα Hes., et l'hybride gaulois-latin *carnuātus* « cornūtus », gall. *car* « sabot de cheval », got. *haurn* « corne », etc. D'un peu plus loin, le mot est apparenté à gr. *κέρας* (dont l'α est ambigu, pouvant représenter η ou ε) et à skr. *gr̥gam* « corne », où il n'y a pas trace du dissyllabisme de la racine, manifeste dans le groupe de *cerebrum* (v. ce mot), quand le sens est « corne ». La forme *cornū* résulte peut être d'une ancienne métathèse de **krw-n-* ou d'une contamination de **kr-n-* et de **kr-u-*. Mais l'élargissement -u- se retrouve dans le dérivé *ceruus* et les formes correspondantes (v. ce mot), *κόρυς* (*κόρυθος*) « casque », *κορυφή* « sommet ».

cornus, -i f. (*cornus*, -ūs, Stace) : cornouiller et cerisier sauvage. Ancien (arbre du Palatin dédié à Mars). M. L. 2241. Germanique : v. h. a. *kornulboun*, ags. *corntréo*.

Dérivés : *cornum* : cornouille ; *cornētum* ; *corneus*, cf. *cornea*, M. L. 2235 ; *corneolus*, douteux, peut se rattacher à *cornū*, *corneus* de *cornū* ; *cornūlia* (Orib.). Pour *colurna*, *hastilia ex corno arbore facta*, P. F. 33, 15, cf. *corulus*. Hybride : *cornocerasium*.

Cornus ne peut être séparé du gr. κρᾶνος « cornouiller » et du lit. *Kirnis* « dieu protecteur des cerisiers » ; l'arbre était connu à date ancienne en Italie et on en a trouvé trace dans les palafittes de Suisse. Cf. *cerasus*. Sans doute de la racine **ker/*kor-, qui désigne un objet dur : *cornū*, etc. V. André, *Lex.*, sous *cornum* et *cornus*.

corocottas (*cro-*, *corocattas*), -**ae** m. : nom d'un animal d'Éthiopie, la hyène? Attesté depuis Pline ; emprunté au gr. κοροκότη(τ)ας, lui-même provenant d'une langue africaine.

corōna, -**ae** f. (*chorōna* d'après χορός? V. Thes. s. u.) : couronne. De là tout objet en forme de couronne : cercle, et cercle d'auditeurs, corniche, etc. Mot sans doute emprunté au gr. κορώνη, comme *corōnis* à κορωνίς, M. L. 2247, mais ancien et complètement latinisé. Serait aussi de cognomen (étrusque?). Panroman, M. L. 2245 ; passé en germanique : m. h. a. *Kron(e)* et en alb. *ku-nore* ; en celtique : ir. *corann*, *koron*, gall. *coryn*. Dans le latin médiéval, *corōna* signifie souvent « candelabrum pénsole » (par exemple, Poet. Lat. med. aevi II 552, 567), ce qui explique le terme allemand *Kronleuchter* (M. Niedermann). Dénominalif : *corōnō*, -*ās*, M. L. 2246 ; diminutif *corōlla*, M. L. 2243 et 2244, d'où a dû être tiré un adjectif **corōllārius*, substantivé dans *corōllārium* : petite couronne (qu'on donnait à titre de gratification supplémentaire aux acteurs), par suite, dans la langue des mathématiciens, « corollaire », conséquence supplémentaire d'une démonstration (Boèce, pour traduire le gr. πόρισμα).

corpus, -**oris** n. : corps (par opposition à l'âme, cf. Thes. IV 1001, 57 sqq.) ; d'où « corps inanimé, cadavre » (peut être à l'imitation du grec, qui oppose σῶμα « corps du mort » à δῆμας « corps vivant »), cf. Thes. IV 1018, 3 sqq. Cette opposition entre *corpus* et *anima* a eu pour conséquence que *corpus* a désigné, en outre, tout objet matériel (par opposition à ce qui est insaisissable, cf. Serv., Ae. 6, 303 ; *omne quod potest uideri corpus dicitur*), « substance, matière » (tronc d'un arbre, etc., cf. Thes. IV 1019 sqq.). Comme le corps se compose d'un ensemble de parties (tête, membres, tronc), *corpus* s'emploie pour désigner des choses formées d'une réunion « corps, ensemble, corporation » (Thes. IV 1020, 62 sqq.). Tous ces sens correspondent à ceux du gr. σῶμα, qui a dû influer sur le développement sémantique de *corpus*. — Attesté de tout temps. Panroman, M. L. 2248, et celtique : ir. *corp*, gall. *corff*.

Dérivés : *corpusculum* : petit corps, corpuscule ; *corpulentus* : -is *Ennius* (inc. 34) *pro magnis dixit* ; *nos corpulentum dicimus corporis obesi hominem*, P. F. 54, 24 ; *corpulentia* : corpulence et « corporalité » (latin ecclésiastique) ; *corporeus* : corporel, charnel ; *corporālis* (latin impérial), attesté pour la première fois dans Sénèque pour traduire σωματικός, comme *incorporālis* pour traduire ἀσωματος ; toutefois, *corporālitier* est dans Pétrone, Sat. 91, cf. *animālis* ; *corporālitās* (langue de l'Église) ; *corporō*, -*ās* : tuer, faire un cadavre (sens ancien), « fournir un corps » et au passif « prendre corps » (latin impérial) ; *corporātus* (cf. *animātus*) ; *corporāscō*, -*is* : s'incarner ; *corporātiō* : incarnation (latin ecclésiastique), réfection des parties du corps (cf. *recorporō*, -*ātiō*) ; *corporation* (= *collēgium*),

Novell. Sev. 2, 1 ; *corporātūsus* (langue médicale) et *recorporātūsus* ; *corporātūra* = σωμασία (langue impériale) : corpulence, corps ; *incorporare* (latin impérial, cf. Gell. 5, 15, 1, *corpuse sit uox an incorporareum*, *hoc enim uocabulum quidam fixerunt, proinde quod Graece dicitur ἀσωματων*) ; *concorporō* ; *incorporō* : incorporer, incarner (tous deux du latin impérial, sur tout ecclésiastique), et *excorporō* (ξ. λ. tardif).

Le mot latin pourrait être un élargissement en -*ae* d'un thème **kyp-* attesté en indo-iranien : véd. *kyp-* (instr.) « forme, beauté », av. *koršj*, *kəhrpam* « forme corps ». Le vieux prussien a peut-être un autre élargissement dans *kėrmens* « corps » ; on peut aussi rapprocher v. sl. *črěvo*, r. *čěrevo* « corps, ventre », où l'absence de -*p-* s'expliquerait phonétiquement. Le grec *παρτις*, « diaphragme, esprit, intelligence » peut aussi être rapproché. L'i de v. angl. *hrif* « ventre » ne va pas sans difficulté de sorte que le rapprochement du mot germanique n'est pas sûr ; il exclurait, du reste, celui de v. sl. *črěvo* et v. pruss. *kėrmens*. En somme, groupe obscur. Cf. Vendryes *Rev. celt.*, 44, 315.

corrāgō (*corā-*), -**inis** f.? : langue de bœuf, plante (Pseud. Apul., Gloss.). — Attribué aux *Lucani* par le P. Ap., 41.

corrīgīa, -**ae** (-*gium* n.) f. : lacet de soulier (Varr.) puis courroie, lanière, fouet. Ancien (Varr., Cic.), technique. M. L. 2253 ; gall. *carrai* ; **excorrīgīāta*, M. L. 2987. Étymologie populaire dans Isid., Or. 19, 34, 43 -*ae* e *coriis*... uel a *colligatione*.

Sans doute mot du vocabulaire italo-celtique ; cf. v. ir. *conriug* « j'attache ensemble », *cuimreche* de **kom-rig-om* « lien ». Cf. peut-être aussi m. h. a. *ric*, gén. *ricen* « lien ». Étant donné le sens technique, un emprunt au gaulois n'est pas invraisemblable ; cf. Henry, *Lex. breton*, p. 236.

corroco? : nom d'un poisson de mer dans Ausone. Forme et sens incertains. Cf. *corrococo* « petite dorade blanche » à Hossegor (Landes)?

corrūda, -**ae** f. : asperge sauvage. Attesté depuis Caton. Mot rustique selon Columelle. Inexpliqué.

corrūgus, -**i** m. : galerie de mine (Pline). M. L. 2260 b. Cf. peut-être *arrugia*. V. *runcō* 1.

cortex, -**icis** m. et f. (mais le féminin est surtout poétique) : écorce (spécialement de liège) ; différent de *liber*, cf. Cic., N. D. 2, 47, 120, *obducuntur libro aut coricis trunci*. — Ancien, usuel. M. L. 2263. Irl. *coirt*. V. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés : *corticulūs* (Colum.), M. L. 2265 a ; *corticea*, d'où **corticea* f. représenté en ital. et dans les langues hispaniques. M. L. 2265 ; *corticātus*, M. L. 2264 ; *corticōsus*.

Composés : *dē-*, *ex-corticō*, -*ās*, M. L. 2988 (pour **ex-corticem*, v. B. *écorce*) ; *scorticātūra* (Orib.) contrepep « savant » de *excor-*.

Appartient au groupe de lit. *kertū* « je coupe, j'abats », v. sl. *črūtj*, *črēsti* « couper », *kratūkū* « court » (tandis que lit. *karūis* a pris le sens de « amer »), skr. *krātūti*, av. *karəntāiti* « il coupe », skr. *krītiḥ* « couteau » et *krīti* « peau ». Le sens de « écorce » s'explique par celui de « chose séparée » ; c'est ainsi que, de la racine *(s)ker-

non élargie par *-t-*, le slave a *kora* « écorce » en face de *skora* « peau » ; v. sous *corium*. Le germanique a de même v. h. a. *herdo* « uellus » (v. pour le sens l'étymologie de *uellus* en face de *uellō*). Pour le suffixe, v. Ernout, *Philologica* I, p. 146.

Pour une autre trace, hypothétique, de **kert-* en latin, v. *cēna*.

1. *cortina*, -ae f. (la variante tardive *curtina* que condamne l'auteur du *dub. nom.*, GLK V 575, 7, ne suppose pas nécessairement un *ō* ancien, cf. *furnus/fornāz*) : 1° chaudron (qui servait soit à cuire, soit aux foulons) ; 2° cuve que portait le trépied d'Apollon et couvercle de cette cuve sur lequel s'asseyait la Pythie pour rendre des oracles (poétique dans ce sens ; cf. *cortinipotēns*, Lucil.) ; par analogie, plafond en forme de voûte ou autel en forme de trépied ; cf. Rich. s. u. Ancien et usuel.

Dérivés : *cortinula* (Amm. Marc.) ; *cortināle* : cave où l'on faisait bouillir le vin.

Le groupe de iirl. *coire*, gall. *pair* « chaudron », v. isl. *kuerr* « écuelle », skr. *carūh* « chaudron » est assez éloigné ; plus encore r. *čdra* « coupe » avec *č* radical. Terme technique. Sans étymologie.

2. *cortina*, -ae f. : rideau. Mot tardif (Ambr., Vulg., Schol. Hor., Isid.), dérivé de *co(h)ors* > *cors*, calqué sur le gr. *αἰμάτα*, qu'on dérivait de *αἰλή* et que la langue classique s'était contentée de transcrire par *aulaeum*, *aulaea*, e. g. Hor., A. P. 155. Sans rapport avec le précédent. Passé dans les langues romanes : it. *cortina*, fr. *courtine*, etc., M. L. 2266, et en germanique : all. *Gardine*.

cortumio, -ōnis f. : contemplation intérieure. Mot de la langue augurale cité par Varron, qui le rattache à *cor* : *quod, cum dicunt conspicionem, addunt cortumionem, dicitur a cordis usu; cor enim cortumionis origo* [L. L. 7, 9]. Étymologie populaire ?

corulus, -i f. : noisetier, coudrier. Déjà dans Caton.

Dérivé : *colurnus*, issu par métathèse de **corulus* (cf. *ficul-nus*, *popul-nus*), peut-être sous l'influence de *quernus*, *eburnus*, ou du gaulois **collo-*, de **coslo-* ; Festus semble avoir confondu *cornus* et *corulus* dans la glose *colurna : hastilia ex corno arbore facta*, P. F. 93, 15 ; *corulētum* : coudraie. Les formes romanes remontent à *colurus*, cf. M. L. 2271, 2270 ; B. W. *coudrier*.

Issu de **koselos* ; cf. iirl. *coll*, gall. *coll*, v. h. a. *hasal*, v. isl. *hasl*, qui ont le sens du mot latin, et sans doute lit. *kasulas* « pique de chasseur ». Mot du vocabulaire du Nord-Ouest.

corus, -i m. : cor, mesure de capacité. Mot hébreu venu par la Bible.

coruscus, -a, -um (on trouve dans les gloses une forme *corisc-*, représentée dans le port. *corisco* ; un doublet *coruscus* est dans l'Itala. Jet l'App. Probi enseigne *coruscus*, non *scoricus*). On y voit la même alternance *sc-*, *c-* à l'initiale que dans *corium*, *scortum*, etc. La forme avec *c* aurait dû son triomphe à une dissimilation, cf. *siscidi* et *sisto*. Toutefois, *scoricus* est bien tardif et peut s'expliquer comme *scrapula* (= *crapula*), *screpas*, *scussores*, *studii*, *scarpinet* qu'on trouve dans les Gloses, cf. Theander, *Ex Aa Gloss. interpretamentis collectanea*, Eranos 23,

1, 53, n. 2) : qui s'entrechoque (se dit de la cime des arbres), qui grelotte. Plt., Ru. 526, *nam omnia corusca prae tremore fabulor*. Appliqué aux astres, à l'éclair, « scintillant, étincelant », d'où substantivé à basse époque *coruscus* m. « éclair », cf. M. L. 2268 et 2267.

A coruscus correspond la forme verbale *coruscō*, -ās : 1° cossier (se dit des animaux qui se heurtent de la tête, comme gr. *κρητιζω*), s'entrechoquer ; 2° étinceler, briller (développement de sens comparable dans *micō*, -ās) ; 3° brandir (transitif).

Tardifs : *coruscātiō*, -cāmen, -cālis, -cābilis ; *coruscifer*. Le type de *coruscō* rappelle celui de *aeruscō* (v. ce mot). Pour la racine, cf. gr. *αεραω* « je bondis ». Dès lors, on partirait de la forme verbale pour expliquer *coruscus*, cf. BSL 26 (79), p. 22. Le gr. a *κορυπτω* et *κυριπσω*, que Thurneysen a rapprochés de *coruscō* (GGA 1907, p. 206).

coruus, -i m. : 1° corbeau (prophétique comme la corneille) ; 2° poisson de mer, coracin vulgaire, ou petit castagneau, ainsi appelé à cause de sa couleur noire (= *κορυαίνος*) ; 3° machine de guerre (sorte de grappin?), cf. Vit. 10, 13, 3, *coruum demolitorem, quem nonnulli gruem appellant* ; joint à *ferreae manūs* par Q. Curce 4, 2, 12 et 4, 3, 26 ; 4° scalpel ; 5° nom d'une constellation. Ancien ; panroman, M. L. 2269, et pour les formes grecques *corax*, *coracinus*, M. L. 2221, 2218.

Dérivé : *coruūnus* (cognomen, cf. Gell. 9, 11), M. L. 2268 a.

V. *corniz*. Pour le suffixe, cf. m. iirl. *crū* « corbeau », de **krowos*, et, dans un autre groupe, *ceruus*.

corydalus, -i m. : alouette huppée. Emprunt au gr. *κορυδαλος*, déformé en *coredallus* (Greg. Tur.), *coredulus*, *corydalus* par l'étymologie populaire.

cōs, *cōtis* f. : pierre à aiguiser, queux. Ancien, bien que, par hasard, non attesté avant Cicéron. M. L. 2275. Cf. *cautēs*.

Dérivés : *cōticula* : pierre de touche ; petit mortier. Conservé en sicilien et en calabrais, M. L. 2284 ; *cōtiārius* : rémouleur (Gloss.), cf. *cōtiārium*, M. L. 2283 ; *cōtula* ou *cōtulus* (l'ablatif pluriel est seul attesté), M. L. 2288 ; *cōtōria* (*cōtāria*?) : carrière de pierres à aiguiser. Cf. encore M. L. 2286, **cōtius* ; peut-être aussi la glose de P. F. 63, 10, *decotes, togae detritae* ; *decōtiō*, -ās : dépouiller (= *excoriō*), dans la Loi Salique.

Nom d'action, avec suffixe secondaire *-t-*, d'une racine attestée par skr. *çipāti* : il aiguise ; skr. *çānah* « pierre à aiguiser » (forme *prākritique*), pers. *sān* (même sens), gr. *κίονος* « pomme de pin, cône » ; peut-être arm. *sur* « tranchant ». La forme à degré zéro est attestée par skr. *çitāh* « aiguisé », iirl. *caith* « sage » et lat. *catus* (v. de mot), peut-être arm. *sayr* « tranchant » (substantif). A côté, il y a un type à *-i-* : skr. *çyāti* « il aiguise », av. *saēniš* « pointe » et v. isl. *heinn*, v. angl. *hān* « pierre à raser » ; mais la situation n'est pas comparable à celle de la racine de *pōtus*, *pōculum*. V. aussi *cautēs*.

cossim : v. *cozim*.

cossus, -i m. : -i *ab antiquis dicebantur natura rugosi corporis homines, a similitudine uermium ligno editorum, qui cossi appellantur*, P. F. 36, 11. La glose de Festus réunit un substantif *cossus*, -i (*cossis*, Pline, d'après *uermis* ; *cusus*, Gloss. ; *coscus*, Mul. Chir.) m. : ver du bois,

espèce d'artison, et ver intestinal (= *terēdō*), M. L. 2278 et 2277, **coassicus*; et un adjectif *coassus*, -a, -um : à la peau rugueuse, d'où proviendraient le surnom *Cossus* et les gentilices *Cos(s)idius*, *Cossinius*, *Cossutius*. Mais le surnom *Cossus* semble étrusque, et le nom du ver est sans étymologie.

costa, -ae f. : 1° côte, *στάθῆ*; 2° côté, flanc. Attesté depuis Plaute. Panroman, M. L. 2279.

De même que *latus*, le mot a dû s'employer à basse époque comme adverbe ou préposition avec le sens de « à côté de, auprès », cf. M. L. s. u.; le v. fr. *encoste* remonte à *in costa*. — *In costa* a sans doute été abrégé en *costa*, comme *ad-*, *dē-latus* en *latus*.

Dérivés : *costālis* (Vég.); *costātus* : Varr., R. R. 5, 5, 8, [*boues*] *corpore bene costato*, d'où *costātum*, M. L. 2280; *costula*, M. L. 2280 a.

Il n'y a aucun mot identique ailleurs. Mais la forme rappelle celle de v. sl. *košt* « os », et de ce mot lui-même semble inséparable du groupe de lat. *os* (v. ce mot), skr. *āsthi*, etc. Il y aurait donc ici une sorte de préfixe **k-* semblable à celui qui figure dans *caper capra* (cf. A. Meillet, Roczn. Slaw. 9, 74), mais l'existence de ce préfixe a été contestée : v. *aper*.

costum, -ī n. (*costus*, *costos* f.) : *costus*, plante. Emprunt au gr. *κόστος*, qui lui-même doit être emprunté à skr. *kūṣṭhāḥ*. Passé en ags. *cost*.

cōthō(n), -ōnis m. (f.); **cōthōnum**, -ī n. : port. Mot sémitique; cf. Serv., Ae. 1, 427, *portus effodiunt, i. e. cotona faciunt. Carthaginienses cothone fossa utuntur, non naturaliter portu*.

cōthurnus, -ī (*coturnus*) m. : 1° brodequin de chasse; 2° cothurne tragique, (d'où « enflure » du style, etc.). Emprunt au gr. *κόθορος*; demeuré dans quelques dialectes italiens, dont les formes supposent **cōthurnus*, M. L. 2282. Dérivés tardifs : *cōthurnātus*, -nātīō, -nōsus.

cōtonea, -ae f. : Pline 1, 26, 26; 26, 42 : *alus autem, quam Galli sic uocant, Veneti cotoneam...*; nom de la grande consoude chez les Vénètes.

cōtōneus, -a, -um (-nius; *qudenaeus*, Ed. Diocl.; *quidonius*, Diosc.; *cotonius*, Ps. Hier.) : de cognassier; *cōtōneum* (sc. *mālum*) : coing. Ancien (Caton). Ordinairement interprété comme une déformation due à un intermédiaire étrusque de *κωδώνιος*, adjectif dérivé de *Cydon*, -ōnis « crétois »; cf. *Cydonēa* (-nia) : Cydon, ville de Crète (La Canée) et Pline 15, 37, *mala, quae uocantur cotonea et graece Cydonēa, e Creta insula aduecta*; mais peut provenir d'une langue d'Asie Mineure, cf. Nehring, Glotta 13, 11 sqq. Alcmā a une forme *κοδύμαλον*, et Hésychius une glose *κοδώνεια* *σύντα χειμερινά*. V. aussi Solmsen, Z. Gesch. des Namens der Quitte, Glotta 3, 241 sqq. M. L. 2436; Vendryes, BSL 25 (1924), 41. Germanique : v. h. a. *chutina*, v. angl. *cod-oeppel*, all. *Quitte*, de *quida*.

cottabus, -ī m. : transcription du gr. *κότταβος* « jeu du cottabe », employé plaisamment par Plt., Tri. 1014, au sens de « coups »; -ī *bubulī*, demeuré en napol. dans le sens de « tête », M. L. 2286 a.

cottana, -ōrum n. pl. : figue de Syrie, de petite taille. Emprunt, attesté depuis Pline, au gr. *κόττανα*, lui-même

emprunté à l'hébreu *qetanna* « petit ». La forme *cottana* a subi l'influence de *coctus*.

cōtidiē (c'est la graphie la plus anciennement attestée; on trouve aussi *cōtidē* et, plus tardivement, *quot(t)idiē*; les indications des grammairiens reposent sur des constructions étymologiques arbitraires) adv. : chaque jour, *δοσιμέραι, καθ' ἡμέραν*. Ancien, usuel. M. L. 6974.

Dérivé : *cōtidiānus* (*quot(t)l-*) : quotidien. M. L. 6973.

Vraisemblablement issu du locatif **quotū* (de **quot-iei*) *diē*, cf. *prīdiē*, *postrīdiē*, etc. Le premier élément semble être l'adjectif dérivé de *quot*.

Le -*u-* de *cōtidiē* est sans doute expressif, comme dans la forme romane **totuus* (avec *o* fermé) en face de *tōtus*, de it. *tutto*, fr. *tout* (*toute*). Étant isolée de *quot*, la forme n'a pas subi d'abord l'action analogique par laquelle le *qu-* de *quis*, etc., a été restauré dans les formes de l'interrogatif indéfini (v. sous *quis*, *quī*, etc.).

cōtūrnix : v. *cocturnix*.

Couella, -ae f. : surnom de Junon, qu'en tant que déesse lunaire, on invoquait le jour des Calendes; Varr., L. L. 6, 27. Origine inconnue.

couinnus, -ī m. : chariot, char de guerre. Mot celtique, qui apparaît seulement sous l'Empire (Mela, Luc., Mart., Sid.) et a toujours été senti comme étranger.

Dérivé : *couinnārius*.

coium : v. *cohum* et *caus*.

COXA, -ae f. : 1° hanche, os de la hanche, et par extension « cuisse »; cf. Cels. 4, 27, *cozas et poplites*; 4, 30, *coxis proxima genera sunt*; 2° par analogie, « angle rentrant » (Grom., Hyg.). — Attesté à partir de Nigidius, mais *cozendicēs* est dans Plaute, Ba. 1159, et Caton, Agr. 160. A remplacé dans les langues romanes *femur*, qui n'est demeuré que dans un parler rhéto-roman, cf. M. L. 2292, 3240. Panroman; britt. *coes* « jambe ».

Dérivés : *coxāle* : vêtement couvrant les hanches (rare, tardif); *coxārius* (Pelag.); *cozendix* f. (i, Plk., Lucil.; i, Ser. Samm. 695, 991) : articulation de la hanche : *ossa ex acetabulis pernarum, circa quae cozendices uertuntur*, Pline 28, 179; *uertebrae in coxa* (cf. *claudendix* « genus conchae ») et *cozendicus* (Pelag.).

Le mot doit désigner une articulation en général, car les mots correspondants s'appliquent à des articulations diverses : irl. *cox* « pied », v. h. a. *hahsa* « partie derrière de l'articulation du genou », skr. *kākṣaḥ* et *kakṣī* « aisselle ». Cf. aussi *cozim* et *cozus*, mais le rapprochement de *axis* est douteux; cf. *aper* et *costa*.

cozendix : v. le précédent.

coxim, **cozzim** adv. : à croppetons (rare et populaire; trois exemples en tout : Pomp., Varr., Apul.). Cf. *incozzās* : Non. 39, 8, *incozare in cozam sidere*. Pomponius Pannucciatus (97) : *neque interim cacandi causa unquam incozzai nate*. Non attesté en dehors de ce passage. Le rapprochement avec *coxa* semble dû à l'étymologie populaire; la racine est la même que dans *conquinisō*. — *Cossim* représente une prononciation vulgaire, peut-être dialectale.

coxus, -a, -um : boiteux, synonyme de *claudus* (rare et populaire; C. Cilnius Maecenas, Gloss.); rom. esp.

Dérivés : *coxō, -ōnis* (Non. 25, 13); *coxōsus* (Gloss.); *cozigō, -ās* (id.) : boiter.

V. *conquiniscō*. Rapproché par l'étymologie populaire de *coza*. Même formation avec -s- désidératif que *laxus* et *anzius, nozius*.

crābrō, -ōnis (et formes dissimilées de basse époque *crābō, cābrō*); c'est à *cābrō* que songe Isid. quand il écrit : *crabrones uocati a cabo, i. e. caballo, quod ex his creentur*, Or. 12, 8, 4) m. : frelon. Ancien. M. L. 2293. Les formes *scrabro, scabro, scrabo* ont été influencées par *scarabaeus*; cf. Isid., Or. 12, 8, 4, *ex his [crabronibus] iterum saepe nascuntur scarabaei, unde et cognominati sunt* : avec épenthèse *carabro* (Gloss.), croisement de *crābrō* et de *κάραβος*, v. Thes. s. u.

De **crāsō* (v. Benveniste, *Origines*, p. 175), comme on le voit par les mots du même sens : v. h. a. *hornuz* et néerl. *horzel*, lit. *širšū*, et des dérivés variés tels que *širsys, širšilyš* (acc. pl. *širšilius*, etc.), v. sl. *srūšent* et slovène *sēršel*.

Des formes de certains parlers des anciennes régions ombriennes et osques offrent *f*, ainsi *škarašōni, škarašōna*; voir l'Atlas de MM. Jaberg et Jud, carte 462, à l'article *calabrone*. La forme à -*ara-*, qui a été dissimilée en -*ala-*, doit donc provenir de parlers osco-ombriens. C'est l'extension de cette forme qui a déterminé le bizarre rapprochement avec *scarabeus*, rapprochement que la langue fait réellement, à en juger par la sifflante initiale du mot dans la plupart des parlers italiens où il se rencontre. Et c'est ce rapprochement qui explique comment *scarabaeus* a reçu *f* sur le domaine osco-ombrien, comme on le voit par la carte *scarafaggio* de l'Atlas Jaberg-Jud.

cracatius, -i m. ? : nom de poisson dans Anthimus 46, sans doute l'esturgeon. Cf. Thes. s. u.; gaulois d'après Niedermann, Mél. Jud, 145.

cracca, -ae f. : vesce sauvage (Pline, NH 18, 142).

cracentēs : v. *gracilis*.

cracerō, -ās (*cacerrō*, etc.); *crācō, -ās* : croasser (Gloss.) Onomatopée.

crāmātum, -i n. : mélange de vin et d'eau (Orib.). De *κράμα*.

crāmum, -i n. (*crāma* f.) : crème de lait. Attesté seulement dans Venant. Fort. et dans les gloses. Sans doute gaulois. M. L. 2294; B. W. sous *crème*.

crāpula, -ae f. : 1° état d'ivresse, fumées du vin; 2° résine qu'on mêlait au vin (pour produire l'ivresse?, cf. Pline 23, 46). A basse époque, *crāpula* désigne aussi bien l'excès de nourriture que l'excès de boisson et arrive même à s'opposer à *ēbrietās*; cf. Isid., Sent. 2, 43, 1, *esca crapulam, potus ebrietatem generat*.

Emprunt ancien, latinisé, au grec populaire *κραπίλη* (peut-être par un intermédiaire étrusque, cf. *Sāturnus, Sæturnus*, et *saena, paelae*), avec dérivés proprement latins : *crāpulator, -āris*; *crāpulanus, -rius, -ātio* (tardif) ; *crāpulentus* (formé sur *uinulentus, somnolentus, temulentus*, non attesté avant Amm. Marc.), *-ōsus* (tardif et

rare). Sur le mot, v. A. Vaillant, Rev. des ét. slaves, 15, 1935, p. 229.

crās (falisque *crā?*) adv. : demain. Ancien, usuel. M. L. 2296. Conservé seulement dans certains dialectes italiens et en vieil espagnol et vieux portugais. Remplacé ailleurs par un descendant de *dē māne*; cf. M. L. 2548; B. W. s. u.

Dérivés : *crāstinus* (cf. *pris-tinus, sērōtinus*, etc.); d'où *procrāstinō, -ās* : remettre au lendemain (cf. *comperendinō, procrāstinātio*).

Tandis qu'un mot indo-européen pour « hier » est conservé dans plusieurs langues (cf. *heri*), il n'en subsiste pour « demain » aucun qui se trouve dans deux langues. Skr. *ṛvāh* « demain » est isolé tout comme lat. *crās*, qui doit néanmoins être ancien. L'av. *sūrəm*, accusatif « de bon matin », convient pour le sens, mais non pour la forme.

crassus, -a, -um : gros, épais (sens physique et moral), gras; s'oppose à *tenuis*, à *liquidus*, à *macer*. Ancien, usuel et classique. Panroman. M. L. 2999. *Crassus*, appuyé sur *grossus*, d'après lequel il a tendu à devenir *grassus* (cf. Thes. IV 1103, 52; Martyrius, dans GLK VII 176, 14, et M. L. s. u. et 4427, **ingrassiāre*), a eu une vie plus active que *pinguis*, qui n'est guère représenté en dehors du domaine italien. *Crassus* est employé comme surnom, mais non *pinguis*. Les langues romanes attestent aussi **crassia*, M. L. 2298.

Dérivés : *crassiūdō* (*grassi-*), ancien et fréquent; *crassiās, crassiitēs, crāssēdō*, formés comme *pinguēdō*, sont de l'époque impériale; *crassō, -ās, incrassō* (époque impériale) et *crāssēcō, -is, crāssāmen* (*grassā-*) et *crāssāmentum* : dépôt, lie; *crāssātio* (Pelag.), *crāssundia, -ōrum* : gros intestin (cf. *crepundia*); *crāssiūus, κρῆχονος* (Gloss.).

Composés : *crassificō* (bas latin); *Crassipes, Crassupes*, surnom; *crassiuenius*, Pline 16, 66 (pour la formation, cf. *caldicebrebrūs*, etc.).

Adjectif expressif à vocalisme *a* et à *s* gémigné; cf. *bassus*; sans étymologie. Le rapprochement avec *crātis*, qui est souvent enseigné, n'est justifié ni par le sens, ni par la forme. Cf. *grossus*.

crātēra (*crētēra*), **-ae** f. : cratère. Emprunt oral et populaire fait sur l'accusatif de gr. *κράτηρ*, ion. *κρητήρ*, -ος, devenu *cratera* et passé par là au genre féminin. La langue littéraire transcrit le mot grec et écrit *crātēr* (d'où ir. *crethir*). *Crētēra* dénonce sans doute un intermédiaire étrusque; cf. *acerra*.

crātis, -is f. (employé surtout au pluriel *crātēs, -ium*; toutefois, Plaute a un accusatif singulier *crātīm*, Poe. 1025) : désigne tout objet tressé ou à claire-voie : claie(s), treillis, herse (*occa, (h)irpex*), fascines, bouclier, etc. Ancien; technique. M. L. 2304.

Dérivés : *crāticius* : fait de claies; - *pariēs*, conservé en italien. M. L. 2302; *crātīcula* (-um n.) : gril, grille, M. L. 2303, ir. *greidell*, gall. *gradell*; *crātīculāim*; *crātīō, -is* : herser.

On serait tenté de rapprocher le groupe de v. h. a. *hūt* « clayonnage d'osier » en posant **kr̥t-*, c'est-à-dire **kr̥t-*, si le grec n'avait *κάρταλος* « corbeille », *κρητία* « clayonnage », et le sanskrit *cr̥tīti* « il attache ». Pro-

blème non résolu. Le rapprochement germanique reste possible à condition de séparer les autres mots ; on peut y joindre v. pruss. *korto* « haie », *poortio* « Schwelle ». Terme technique, dont il n'est pas surprenant que l'étymologie fasse difficulté.

craxantus (*crassantus*), -ī m. : sorte de crapaud. Un exemple, sans doute du v^e siècle, dans un petit poème de l'Anthol. 390, 17.

Sans doute gaulois ; cf. les noms propres celtiques *Craxa*, *Craxantius*, *Craxantus* et, pour le suffixe, *trucantus*. V. A. Thomas, Bull. du Cange 3, 1927, p. 49 sqq. ; M. L. 2304 b.

crōber, -bra, -brum : qui pousse dru ; s'est dit d'abord des plantes : *crēbra silua*, -um *salictum*, -i *rāmi*, d'où, dans la langue commune, « nombreux (avec idée accessoire de « serré, pressé »), fréquent, qui arrive ou se succède coup sur coup ». Avec un complément : « abondant en ».

Dérivés : *crēbritās*, *crēbrūtūdō* (archaïque) : fréquence ; *crēb(r)escō*, in-, per-*crēb(r)escō*, -is « devenir fréquent, se répandre, s'accroître », souvent avec perte par dissimilation du second r ; *crēbrātus* (Pline). — Ancien, usuel. Non roman.

V. *crēō*, *crēsō*. *Crēber* peut être issu de **krēs-ro-s*, d'un mot racine **krēs-*, cf. *cerēs*, ou de **krē-dh-ro-s*.

crēdō, -is, -didī, -ditum, -ere : transitif et absolu : 1^o mettre sa confiance en, croire (c. *alicui*, *alicui rei* et, dans la langue de l'Église, c. *in alqm*) ; 2^o confier quelque chose à quelqu'un, prêter (c. *aliquid*), d'où *crēditum* : crédit, prêt ; *crēditor* : créditier, prêteur (par opposition à *dēbitum*, *dēbitōr*) ; *crēditārius* : dépositaire (bas latin) ; 3^o croire quelqu'un ou quelque chose (avec l'accusatif ou la proposition infinitive) ; 4^o en incise, *crēdō s'emploie* comme *opinor*, gr. *οἴμαι*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 2307 ; *crēditus*, M. L. 2308 ; 2308 a.

Le substantif correspondant à *crēdō* est *fidēs*, cf. *fidem habēre*, et les exemples cités par Meillet, MSL 22, 215, auxquels on peut joindre Cés., B. C. 3, 1, 2, *cum fides tota Italia esset angustior, neque creditae pecuniae soluerentur. Ni crēditio ni crēditus, -ūs* n'existent, et *crēditor* n'est employé que dans le sens technique de « créancier ». Il n'y a pas d'adjectif pour dire « qui croit à » ; *fidēlis* et *crēdulus* ont des sens particuliers.

Dérivés (proprement latins) : *crēdibilis* et *incrēdibilis*, -iās ; *crēditor*, cf. plus haut ; *crēdulus* : crédule (même sens péjoratif qu'en français, sauf à basse époque ; iirl. *creadal*) ; *crēdulitās* et *incrēdulus* (premier exemple ap. Hor. = *ἀπιστοσύνη*), M. L. 4362, -itās (post-classique). Cf. aussi **crēdentia*, M. L. 2306.

Composés : *accrēdō* : ajouter foi à (archaïque, M. L. 86) ; *concrēdō* : confier et « se confier », M. L. 2117 a ; *discrēdō* (bas latin), créé d'après *diffidō*, pour traduire le gr. *ἀπιστοῦν*. Dérivé tardif : *crēditio*, -ās (Fulg.).

« Termes religieux à l'origine, le verbe latin *crēdō* et le substantif *fidēs* avaient pris, dès le latin ancien, des emplois le plus souvent profanes, par suite de l'effacement de la vieille culture indo-européenne et de la domination de plus en plus grande prise par la culture matérielle du monde méditerranéen. Le verbe *fidō* n'a jamais que cette valeur profane à toute époque. Mais l'introduction du christianisme est venue rendre à *crēdō*

et à *fidēs* un rôle religieux, quand *crēdō* a été affecté à traduire *πιστεύω*, et *fidēs* à traduire gr. *πίστις*. Et ainsi *fidēs* s'est remis, en pleine période romane, à servir de substantif verbal à *crēdō*. Mais il y avait là une situation fautive ; et, suivant un procédé courant du latin (type *benevolentia* en face de *beneuolens*), on a fait **crēdentia*, qui est représenté d'une extrémité à l'autre du domaine roman, du roumain à l'hispanique et au français. Le français a trois représentants de ce mot : il représente normal de **crēdentia*, à savoir *crédance*, qui servait encore au sens de « croyance » au xviii^e siècle, et qui s'est spécialisé dans un emploi technique et juridique ; une adaptation de ce mot sous l'influence de *croire*, *je crois*, *croissant*, à savoir *croyance* ; enfin, l'emprunt à l'italien *crédence*. Mais le mot *foi* n'a pas disparu pour cela. Et, actuellement encore, du moins dans la langue écrite, celui qui croit confesse sa *foi*. Grâce surtout au christianisme, les résultats de la vieille contamination des deux groupes de mots subsistent jusqu'à présent » (Meillet, MSL 22, 218). V. M. L. 2306.

Terme religieux conservé seulement en indo-iranien et en italo-celtique. Les formes celtiques, v. iirl. *creitig* et gall. *credaf* « je crois », attestent que le -d- de *crēdō* n'est pas un ancien -d- simple ; la façon dont **krēd-dh* a passé à lat. *crēd-* n'est pas exactement déterminable. Et, en effet, véd. *crāddadhāti* est un juxtaposé de *crd* qui se trouve isolé des formes de -dhā-, et du verbe *dādhāti* « il pose ». Les formes avestiques du type *zrazād-* ont subi une assimilation. Les deux termes **krei* et **dhē-* étaient indépendants en indo-européen, comme on le voit par le védique ; du reste, la sourde *k* et *l* sonore *dh* ne coexisteraient pas dans un mot en indo-européen. — En latin et en celtique, le second élément est de la même forme qui apparaît dans le type *con-* etc. (v. sous *faciō*). On a souvent supposé un rapprochement entre le premier terme du juxtaposé, qui est en védique *crāt*, et le nom du « cœur » (v. lat. *cor*). Mais les formes divergent, et rien ne prouve qu'il y ait dans le rapprochement, dans la mesure où il s'est peut-être établi autre chose qu'une « étymologie populaire » (v. Ernout-Mél. S. Lévi, p. 85, et Vendryes, Rev. celt., 44, 90). — V. aussi *fidēs*.

crefrat : v. *cernō*.

cremaculus (*cre-*) : attesté dans GGL II 145, 32 : *xpē μαται* : *pendet, unde cremaculus*. Hybride, représenté dans les langues romanes (cf. fr. *crémaillère*), à côté de **cremasclum* et de la forme purement grecque *cremastis*. M. L. 2310 ; B. W. s. u.

cremō, -ās, -āni, -ātum, -āre : brûler (noter le « pleonaste » *igni cremāre*, dans César, BG I 4, 1). Translittéré si dit surtout des cadavres. Ancien et usuel. M. L. 2309

Dérivés et composés : *cremium* (surtout au pluriel), fagots pour allumer le feu, brouilles. Mot rustique Colum. 12, 19, 3, *tenuibus admodum lignis, quae cremia rustici appellant, fornacem incendimus*. Peut-être influencé par *gremia*, de *gremium* « brassée de bois » *cremābilis* ; *crematio* ; *cremator* ; *con-*, *dē-*, *ex-*, *re-* *cremare* ; *tūricremum* (poétique).

Peut-être d'un élargissement en -em- de la racine *at* testée par v. isl. *hyrr* « feu », got. *hauri* « charbon » (v. *carbō*), lit. *kuriū*, *kūrti* « faire du feu » (v. sl. *kuriti*)

« chauffer » est un causatif secondaire). L'ombrien a le nom d'instrument *krematra*, qui semble indiquer ce qui sert à faire cuire, ce qui a cuif. Le rite de l'incinération des cadavres, d'abord inconnu en Italie, semble avoir été introduit par les envahisseurs qui y ont apporté le latin et l'osco-ombrien.

cremor, -ōris m. : bouillie, décoction. Attesté depuis Plaute jusqu'à Mulom. Chironis. Le gaulois *curmi* (Marcell.), *curmen* (Gloss.) « bière » qu'on rapproche est bien loin comme sens et attesté à date fort tardive pour que l'hypothèse de l'emprunt soit convaincante. Peut-être apparenté à *cremō* (cf. *clāmōr*, *clāmō*).

***crēna, -ae f.** : entaille, cran. Peut-être dans Pline 11, 180. M. L. 2311.

creō, -ās, -āui, -ātum, -āre : produire, faire pousser, faire grandir ; d'abord terme de la langue rustique, où le rapport avec *crēs-sc-ō* est encore sensible, e. g. Cat., Agr. 62, *aliud sterces herbas creat* ; Colum. 3, 18, 4, *oculi vitis... non materias sed radices creant* ; par suite, dans la langue courante, se dit de toute espèce d'êtres ou d'objets ; « faire naître », Cic., Fin. 5, 38, *quas [res] et creat natura et tuetur* ; Lucr. 2, 1151, *tellus uix animalia parua creat, quae cuncta creauit* ; Pline 11, 117, *puluis in lana et ueste tineas creat* ; Cic., Rep. 1, frg. 2, *patria... est antiquior parens quam is qui creauit*, d'où au passif *creāri*, *creātus* (avec, pour synonyme, dans la langue poétique, *crētus*) = *gignī*, *nātus*, e. g. Cic., Off. 1, 22, *quae in terris gigantur, ad usum hominum omnia creari*. Cf. encore Enn., frg. uar. 99, *in eo monte aram creat* (= il élève) *Caelo* ; 130, *dicitur Vesta hanc urbem creauisse* ; Cic., Balb. 31, *princeps ille creator huius urbis Romulus*. Dans la langue du droit, *creāre* a pris le sens spécial de « élever à une magistrature, nommer, élire », T.-L. 4, 4, 2, *pontifices, augures... ab Numa Pompilio creati sunt* ; Cic., Leg. 3, 9, *qui comitiatu creare consules rite possint*. La langue de l'Église s'est beaucoup servie du verbe avec le sens de « créer », c'est-à-dire « faire naître du néant », pour traduire *κτίσις*, cf. Aug., Civ. 22, 14, *qui creauit cuncta de nihilo* ; et elle a développé dans cette acception l'usage de *creātor* et fait *creātūra* « création » et « créature » (double sens qu'elle donne également à *creātio* traduisant *κτίσις*, *κτίσις*, cf. Aug. fid. et symb. 4, 5), qui n'est attesté qu'à partir de Tertullien et de l'Itala. *Creātor*, *creātio*, *creātrix*, bien que classiques, sont, du reste, rares avant que la langue de l'Église ne s'en empare. *Creātio* n'est attesté avant l'Itala et Papien que par un seul exemple de Cicéron, Leg. 3, 10 ; pour *creātor* et *creātrix*, les exemples sont un peu moins rares, mais encore très peu nombreux ; cf. Thes. s. u. *Créare* est bien représenté dans les langues romanes, M. L. 2305 et 2305 a ; et en celtique : gall. *creu* ; irl. *creand*, *creaudr*, etc. (savants).

Composés de *creō* : *prōcreō* : procréer, engendrer, et ses dérivés *prōcreātor*, *-trix*, *-tio* (cf. *prōgignō*) ; *recreō* : faire pousser de nouveau, donner une nouvelle vie ou une nouvelle vigueur à, ranimer, reconforter (joint à *reficere*, *restituere*, *reparāre*) ; *recreātor*, *-tio* (époque impériale). De *creātus* la langue de l'Église a formé *increātus* (= *ἀκτιστος*), *increābilis*.

La formation, peu claire, rappelle celle de *beāre* en face de *bonus*. Pour la racine, cf. sans doute *crēsco*, *crēbr*.

creper, -a, -um : obscur, puis « douteux ». Archaïque et rare ; d'origine sabine d'après Varron, L. L. 6, 25, *crepusculum a crepero : id uocabulum sumpserat a Sabinis, unde ueniunt Crepusci nominati in Amierno qui eo tempore erant nati, ut Lucii prima luce in Reatino ; crepusculum significat dubium ; ab eo res dictae creperae dubiae, quod crepusculum dies etiam nunc sit an iam nox multis dubium* ; cf. ibid. 7, 7. Irl. *crepscul* (mot savant). — Tardif : *crepusculāscō* (Sidon., epist. 8, 3, 2).

Crepuscus semble dérivé d'un substantif **crepus*, de **crepos* n., qui rappelle gr. *κρηπας*, le latin ignorant le groupe *cr-* à l'initiale ; mais il y a difficulté à supposer soit une parenté originelle, soit un emprunt (par l'étrusque ? Cf. Devoto, St. Etr. 2, 232). *Crepusculum* semble formé sur *dilūculum* « le petit jour », tiré régulièrement de *dilūcēsco*.

crepida, -ae f. : sandale. Emprunté de l'accusatif du gr. *κρηπιδά*, devenu *crepida* par suite du déplacement de l'accent sur l'initiale (toutefois *crepidō* a conservé la longue) et *crepida* par un rapprochement dû à l'étymologie populaire avec *crepō*, cf. Isid., Or. 19, 34, 3, *crepidas... est autem genus [calceamenti] singulari forma et idem utriusque aptum pedi, uel dextro uel sinistro. Crepidas autem dictas quod cum sono stringantur, siue a pedum crepitu in ambulando. La crepida est une chaussure spécialement grecque ; le terme latin est solea. Crepida n'est pas attesté avant Catulle et Cicéron, mais crepidula est dans Plaute, Pe. 464.*

Dérivés : *crepidula* ; *crepidarius* ; *crepidātus* ; *crepidō*, *-inis f.* : base (d'un temple, d'un autel, etc.) par analogie avec la semelle qui constitue la *crepida* ; mur d'un quai ; trottoir ; avancée, saillie d'une corniche. Chez Pline et Dioscoride, *crepis* et *crepidula* désignent une plante épineuse. Cf. *carpisculum*.

crepō, -ās, -uī, -itum, -āre : craquer, claquer, pétiller, péter (= *pēdō*, cf. *crepitus*) ; se dit de tout ce qui se fend ou éclate avec bruit, notamment du bois, des portes, des étoffes, etc., par suite « se fendre, se rompre, crever » ; s'est même dit à basse époque (et sans doute dans la langue populaire) des êtres vivants, e. g. Vulg. II par. 25, 12, *praecipitauerunt eos... qui uniuersi creperunt* (= *διεφθύνοντο*). S'applique par extension à toute espèce de bruit et, transitivement, à la parole (dans la langue familière) : « faire sonner haut, crier après, se plaindre bruyamment » ; cf. *inrepō*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2313.

Dérivés : *crepax* (adj. *ἄ. λ.* de Mécène, cité par Sén., Ep. 114, 5, sans doute populaire) ; *crepitus*, *-ūs m.* : craquement, claquement, bruit ; *crepor* (rare, bas latin) ; *crepulus* (rare, bas latin) ; *crepus* dans l'adjectif archaïque *perterricrepus* ; *crepitulum* « *ornamentum capitis* ; *id enim in capitis motu crepitum facit* », P. F. 46, 4. Cf. aussi M. L. 2312, **crepantūre* ; M. L. 2314, *crepātūra*. Composés hybrides plautiniens, à suffixe grec en *-ida* : *crūri-*, *oculi-crepida*.

Fréquentatif : *crepitō*, *-ās* : craquer bruyamment ou souvent, M. L. 2316 ; d'où *crepitūculum* et *crepitūcillum* : hochet.

Composés : *concrepō* : se mettre à craquer ou « craquer avec force » ; transitif « faire retentir ensemble ou avec force » (poétique et postclassique, d'après *conclāmō*) ; *discrepō* : faire entendre un bruit discordant,

d'où « être en désaccord avec » (s'emploie comme *dissonā, discordō*) ; *discrepantia* : désaccord ; *incredō* : élever la voix contre, gronder (it., esp., port. *incredar*) ; *percrepō* (*percrepis* dans Varr., Mén. 124, comme *tonimus*, id., ibid. 132, d'après *sonāre, sonere*) : résonner fortement « et retentir ».

dēcrepitus : v. ce mot.

Crepō appartient (avec *cornix* et *crōciō*, v. ces mots) au groupe des mots expressifs à *kr-*, dont il y a, dans plusieurs langues, des formations de types variés : gr. *κράζω, κρώω, κραυγή, κρηγή, κρέμαλον*, skr. *krācati* « il crie », v. sl. *kričati* « crier », etc. Il n'y a pas lieu de rapprocher plus particulièrement une forme à *-p-*, de sens très différent, comme skr. *krpate* « il gémit » (aor. *akrapīṣta*). Il y a une formation parallèle avec *kl-* dans sl. *klopoti* « bruit intense ». — Pour la finale, cf. *strepō*.

crepundia, -ōrum n. pl. : 1° jouets (hochets, poupées, petites haches, petites épées d'or ou d'argent, petits animaux, etc.) que les enfants portaient suspendus au cou et qui servaient de marques de reconnaissance (*ἀναγνωρίσματα*) (cf. Plaute, Cist. et Rud., *passim*), en particulier la *bulla aurea* que portaient les enfants nobles, petite sphère creuse contenant une amulette ; 2° par extension, dans la langue impériale, « maillots, langes » ; cf. Pline, H. N. 11, 270.

Le sens de « hochet, claquoir », qui est bien attesté, par exemple, dans Justin 30, 1, 9, *instrumenta luxuriae, tympana et crepundia*, incline à faire de *crepundia* un dérivé de *crepō*, par l'intermédiaire d'un adjectif non attesté **crepundus* ; cf. *irācundus, irācundia* ; toutefois, M. Leumann, Gnomon 9, 240 sqq., croit que le mot est d'origine étrusque, comme l'est l'usage de la *bulla aurea* que *crepundia* aurait d'abord désigné.

crepus, -i m. = *capere* (?). Autre nom des Luperci d'après la glose de l'abrégé de Festus, 49, 18, *crep[pi]os, i. e. lupercos dicebant a crepitu pellicularum quem faciunt uerberantes. Mos enim erat Romanis in Lupercalibus nudos discurrere et pellibus obuias quasque feminas ferire. Un féminin crepa « capra » est cité par le même, 42, 7, *caprae dictae quod omne uirgultum carpant, siue a crepitu crurum. Vnde et crepas eas prisci dixerunt. Forme et sens obscurs.**

crepusculum : v. *creper*.

crēsō, -is, crēū, crētum (non attesté, on a seulement *crētus*), *crēscere* : pousser, croître, et par suite « arriver à l'existence, naître » ; cf. *crētus*, employé uniquement en poésie, comme *sātus*, au sens de *nātus*, e. g. Vg., Ae. 2, 74, *quo sanguine cretus* ; 8, 135, *Dardanus... Electra Atlantide cretus*, calque du gr. *κρητικός*. Le rapport avec *crēō* est marqué dans Lucr. 6, 527, *cetera quae sursum crescunt sursumque creantur | et quae concrescunt in nubibus*. Sens dérivé : grandir et « augmenter, se multiplier », synonyme de *augēsō*, auquel il est joint par Caton, Orig. 95 a. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2317.

L'adjectif correspondant à *crēsō* est *crēber* (v. ce mot), le verbe transitif est *crēō*. Cf. aussi *Cerēs, cerus*.

Dérivés : *crēmētum* : croissance, et aussi « ce qui fait croître, ou naître », cf. Isid. 9, 5, 5, *-m enim est semen masculi* (attesté d'abord chez Varron et Valère Maxime ; reparait ensuite dans l'Itala et chez Tertul-

lien) ; *crecentia, -ae* (Vitr.). Il n'y a trace ni de *crētō* (pour éviter une confusion avec *crētō*, de *cernō*?), ni de *crētus, -ūs*.

Composés : *accrēsō* : s'accroître et « venir s'ajouter » M. L. 87 ; *accretiō* ; *concrēsō* : se former ou s'accroître par aggrégation ou par condensation, d'où « se condenser » et, d'un liquide, « se congeler, prendre (la glace prend) ». D'où *concrētus* : formé par aggrégation ou condensation des parties, et par suite « condensé, épais » et par extension « matériel » ; e. g. Cic., N. D. 1, 75, *quae [species deorum] nihil concreti habeat, nihil solidi, et finalmente opposé à *discretus*, comme s'il venait de *cernō*, par les écrivains de la basse latinité ; v. *cernō* *concrētū* et *concrētus, -ūs* (rare) : condensation, concentration et « matérialité », servant à traduire *σύνκρητος, οὐκ κρησις* ; *dēcrēsō, dēcrēmētum* : décroître ; et *excrēsō* s'élever en croissant, former des excroissances (terme médical), d'où *excrēscentia, -ium* n. pl. : excroissances ; *excrēmētum* (tardif) : élévation, proéminence, accroissement ; *incrēsō* : grandir [dans], M. L. 4363 ; *incrēmētum* : croissance, augmentation, et « ce qui sert à accroître, progéniteur » ; dans la langue de la rhétorique, traduit *αὐξησις* « gradation » ; *prōcrēsō* : croître en avant, pousser, cf. *prō-crēō, prō-gignō* ; *recrēsō*, M. L. 7134 ; *succrēsō* : croître par-dessous, repousser ; se reproduire, succéder.*

Pour des références avec *cernō*, v. Ernout, Philologia I, 83 sqq.

Le rapprochement avec arm. *serem* « j'engendre », *serm* « semence » semble évident. Le caractère dissyllabique de la racine, indiqué par *crēsō, crēber*, engage à rapprocher, de plus, lit. *šerū, šerū* « nourrir » et gr. *ἐσθρα* « j'ai rassasié », peut-être osq. *karanter* « uescuntur », et par suite lat. *Cerēs, Ceresis*, osq. *Kerri* « *Cereri* ». Cf. aussi *prōcērus* et *carēnsis*.

crēta, -ae f. : craie. Souvent précisé par une épithète, c. *argentaria, figlina, fullonia* ; *Carica, Cimolia*, etc. ; cf. Thes. IV 1185, 11 sqq. Ancien, usuel. M. L. 2319. Passé aussi en germanique : v. h. a. *crīda*, anc. *Kreide*.

Dérivés et composés : *crētula* : argile blanche dont on cachetait les lettres ; *crētātus, crētus, crētaceus, crētōsus, crētārius, crētulentum*, CIL VI 10298, *ius uestimēta cretea purgandi* ; *crētifodinus* (Ulp., Gaius) ; *in-crētō, -ās* (époque impériale). Étymologie inconnue.

crēterra : v. *crāter*.

crētiō, -ōnis : v. *cernō*.

cribrum, -i n. : crible. Ancien, usuel et classique. Panroman, souvent sous des formes altérées par des dissimilations tardives, attestées dans les gloses *cribrum, cribrum, *cribrum, *cribrum*, cf. Thes. s. u. et M. L. 2324.

Dérivés : *cribrō, -ās* (*criblō*, Marcel. Emp., Chir. ; *cribō*, Diosc. ; *scribō*, Ital., de *excribrō*), M. L. 2322 ; *cribrārius* (Pline) ; *cribellum, cribellō, -ās*, doublets tardifs de *cribrum* (Pallad., Chir., Marcel.), M. L. 2320-2323 ; *in-, per-cribrō* (rares et tardifs).

On trouve aussi dans les gloses une forme *crefrai* : *siſtid* [ags.], CGL V 351, 11, dont l'*e* et l'*f* dénoncent le caractère dialectal.

Cribrum, de **krei-dhro-m*, avec suffixe d'instrument, a ses correspondants dans le celtique : irl. *criathar*, v. gall. *cruir*, et le germanique : v. angl. *hriddar*, v. h. a.

ritera. A la notion de « cribler » se rattache l'adjectif got. *hrains* « pur » (all. *rein*). Le sens de « séparer » demeure dans gall. *crip*, *crib* « peigne »; cf. Pedersen, *Vergl. Gramm.* II 33.

V. *cernō*.

orientas: *quisquilius paleas* (Gloss.). Sans doute mot gaulois, v. M. L. 2324 a et b.

crimen, *-inis* n. : apparenté à *cernō* (cf. *discrimen*, de *discernō*) a dû d'abord signifier « ce qui sert à trier, à décider », puis « décision »; mais, en passant dans la langue du droit, *crimen* s'est spécialisé dans le sens de « décision judiciaire », *in crimen uocāre*, *adducere*, et « objet sur quoi doit porter la décision, grief, inculpation », souvent, du reste, avec nuance péjorative : « fausse accusation, calomnie ». Puis l'accusation se confondant avec le crime (*scelus*) lui-même, *crimen* a fini par désigner « le crime ». A perdu tout contact avec *cernō*. Ancien (Plt.), classique, usuel. Formes romanes savantes.

Dérivés et composés : *crīminor*, *-āris* (et *crīminō*) : incriminer, et ses dérivés *crīminātor*, *-tiō*; *crīminālis*, *-nōsus*; composé négatif dans la langue de l'Église *inēcrīminātiō* « irréprochabilité ».

Est le correspondant exact de gr. *κρίμα*, attesté depuis Eschyle et surtout usité dans la langue des Évangiles; y a-t-il eu l'influence de l'un sur l'autre? V. *cernō*.

crinis, *-is* m. (et archaïque f.; cf. Thes. IV 1201, 75 sqq.), usité surtout au pluriel *crīnēs*, *-ium* : cheveux; chevelure de femme. Semble avoir désigné, à l'origine, une coiffure spéciale en forme de tresses (d'où *crīniculus*, *crīnicula* = *fūniculus*), cf. l'expression *crīnēs capere* « prendre les tresses », qui se dit de la fille qui se marie, et les gloses de Festus, où une parenté — sans doute fictive — avec *cernō* (de **crinō*) est indiquée, *crīnes a discreatione dicti quam Graeci κριων appellant. Nam idem eos κριωνδασ uocant*, P. F. 46, 19, et *senis crīnibus nubenens ornatur, quod is ornatus uetustissimus fuit...*; Fest. 454, 23. Cette séparation en six tresses se faisait à l'aide de la *hasta caelibāris* (P. F. 55, 3), puis les tresses ainsi obtenues étaient maintenues à l'aide de *uittae* (cf. Plt., Mi. 792; Tib. 1, 6, 67 sqq., etc.) et la coiffure tout entière portait le nom de *uittulū* (Varr., L. L. 7, 44; Fest. 484, 32). *Crīnis* a désigné ensuite toute espèce de longue chevelure, puis tout objet y ressemblant (queue d'une comète, etc.; cf. *crīnīta stella* = *κομήτης*; v. André, sous *crīnis*). Ancien, usuel. M. L. 2326; B. W. *crīn*.

Dérivés : *crīnītus* déjà dans Ennius, c. *Apollō*, M. L. 2327, d'où à l'époque impériale *crīnio*, *-is* et *crīnīta* f. : capillaire (Ps.-Ap.); *crīnālis* (époque impériale) et *crīnāle* « peigne »; *crīniculus* (époque impériale) formé comme *fūniculus*, dont il a le sens « tresse, corde »; *crīnicula*.

Composés : *crīniger*, *crīnīsatus* (Sid.).

V. *crīsta*. Sans doute de **cris-ni-s*.

criobolium, *-i* n. : sacrifice d'un bœuf; dérivé à terminaison latine du gr. *κριοβόλιος*, cf. *taurobolium*, d'où a été extrait *criō*, *-ōnis*, mot attesté dans une inscription du 1^{er} siècle après J.-C., CIL II suppl. 5521.

crisō (*crissō*), *-ās*, *-āui*, *-ātum*, *-āre* : se déhancher (sensu obsceno). Se dit de la femme ou de la femelle,

comme *cēuō* se dit du mâle ou du *pathicus*. Mot vulgaire (satiriques, priapées), avec géminée expressive : cf. *fellō* et *felō*. Le gr. *κρίζω* « grincer, crisser », irl. *cross* « tremblement », sont loin pour le sens.

crispiō, *-is*, *-īre* : caqueter (de la poule). Suétone. Terme expressif en *-iō*, cf. *drīndriō*, *mīntriō*, etc.

crispus, *-a*, *-um* : frisé. Se dit de la chevelure, puis de tout objet dont le dessin rappelle une chevelure frisée : *abies crispa*, *brassica crispa*. Du sens de « ondulé, crépu » on passe à celui de « qui ondule » avec idée de mouvement, ainsi dans Pacuvius 226, *linguae bisuleis actu crispo fulgere*, nuance qui s'est développée dans le dénominateur *crispāre*, e. g. Vg., Ae. 1, 313, *biua manu lato crispans hastilia ferro* = gr. *δύο δοῦρε τινάσσω*. A l'époque impériale, *crispus* se dit métaphoriquement d'un discours « bien peigné, soigné ». Attesté de tout temps. M. L. 2329. Germanique : v. h. a. *chrisp*, etc.

Dérivés et composés : *crispō*, *-ās* : friser (transitif et absolu), faire onduler, brandir, M. L. 2327 a; *crispicō* (Gell.); *crispitūdō* (Arn.); *crispulus*, M. L. 2328 a; *crispicapillus* : οὐλόρηξ (Gloss.); *crispisulcans*; *incrispitiō*.

Ancien **kripsos* (pour la métathèse, cf. *uespa*), qui se retrouve seulement en celtique : gall. *crych* « frisé, crépu » et le nom propre gaulois *Crizos*; lat. *Crispus* sert aussi de nom propre.

crission, *crisson* et *crissonus* : cresson (Diosc., Gloss.). Non latin, sans doute germanique; cf. all. *Kresse*.

crīsta, *-ae* f. : crête (des gallinacés), puis « huppe, aigrette »; et tout objet qui rappelle une crête par sa forme ou sa position; aigrette de casque, dentelures de feuille, sauge-verveine (plante), crête d'un mont; clitoris (dans Juvénal 6, 422). Mêmes sens dans gr. *λόφος*. Attesté depuis Varr. et Lucr.; usuel. Panroman. M. L. 2330, *crīsta*.

Dérivés et composés : *crīstātus*, M. L. 2331; *crīstula* f. (Col.); *crīstiger*.

Cf. *crīnis*. Les rapprochements d'autres mots sont aventurés.

croc(c)us: *croc*. Mot d'origine germanique attesté dans la glose : *uncinus crocus uli aspidiscus*, GGL V 624, 42. Dénominateur *incrocō* « accrocher », v. fr. *encrouer*. M. L. 4780 et 4363 a (lire *incrocāre*); B. W. sous *croc*.

crōciō (*crocciō*), *-is*, *-īre* : croasser. Ancien (Plaute); *crōciūs*, *-ūs* m. : croassement, à côté duquel l'abrégié de Festus signale une forme *crōcātīō* « *coruorum uocis appellatio* », P. F. 46, 11, qui suppose un verbe *crōcāre* (cf. *crācō*). Fréquentatif : *crōciūtō*, *-ās*, M. L. 2336.

V. *cornix*. — Les mots Baltiques de même forme ne se rapportent pas spécialement au corbeau : lit. *krokūi*, *krokūi* se dit du grognement du cochon et du fait de ronfler; mais sl. *krakati* signifie « croasser », ainsi que gr. *κράζω*. lit. *krakūi* signifie « je croasse, je ronfle »; got. *krūkjan* se dit du coq.

crocodillus, *-i* m. : crocodile. Emprunt au gr. *κροκοδείλος*. L'emprunt, oral et populaire, a dû d'abord se faire sous la forme *crocodillus* avec métathèse de *croen cor-* (cf. *corcotārius*, *phrygiō* dans Plaute) et gémination de *l* pour rendre le *λ* grec; cf. Havet, ALLG 9, 135,

et *Man. de crû. verb.*, §§ 1076 c et 925 a. Le mot sous cette forme n'entrant pas dans l'hexamètre dactylique, les poètes ont recouru à la transcription du mot grec : *crocodilon adorat*, Juv. 15, 2. Attesté depuis Varron et Cicéron ; diversement altéré dans les manuscrits (*cocodrillus, corcodrillus, crocodrillus*, etc.). Irl. *corcardull*.

crocotillum : *valde exile*. *Plautus* (Ci. 408) : « *extortis talis, cum crocotillis crusculis* », P. F. 46, 6. Leçon peu sûre ; les manuscrits divergent ; Festus cite ailleurs le vers avec *cum todillis crusculis*, 480, 24.

crocus, -i f. et **crocum**, -i n. : safran. Emprunt au gr. κροκό, mais latinisé ; a fourni une série de dérivés latins *croceus, crocatus* (-tum n.) à côté de *crocinus* = κροκίνος, *crocinium* = κροκίνιον ; *crocota*, -ae f. (Plt.), d'où *crociarius* (*crocota*, -tarius), *crocotula*. M. L. 2337 et 2335, *crocea*.

crotalum, -i n. : sorte de castagnettes ou de claquoir. Emprunt au gr. κροτάλον (le mot latin est *crepitaculum, crepitaculum*). Conservé en italien. M. L. 2339 ; gall. *cleiteirou* ; irl. *crothla* (de *crotalia*).

Dérivés : *crotalissō*, -ās ; *crotalistris*, grecs.

crotolō, -ās : crier (de la cigogne, Suét.). Var. *grotolō*, cf. *glotiorō*.

crotta, -ae f. : instrument de musique (Ven. Fortun.). Mot celtique : c. *Britanna*.

crūdēlis ; **crūdus** ; **cruentus** : v. *cror*.

crumel(l)um, -i n. (*cromella* Gl.?) : sorte de légume (Grég. de Tours, Glor. Conf. 96). Diminutif de *grumula*? V. André s. u.

crumilum, -i n. : besace? *Hordeum et uiciam miscuisset in crumilum*, Paul. Nol., Ep. 23, 7. Cf. le suivant.

crumina (*crumēna*), -ae f. : bourse, ou plutôt « sac-coche » portée en bandoulière, *sacculi genus*, P. F. 53, 7. Ancien (Plt.), populaire.

Dérivés : *crumilla* ; *crumīnō* (Ven. Fort.). Peut-être étrusque. Le grec a γρομῆα. V. R. Pfister, IF 1938, 200.

cruror, -ōris m. : la comparaison atteste que ce nom a dû désigner d'abord la « chair crue, saignante » ; mais, en latin, la « chair » s'exprimant par *carō*, le mot *cruror* s'est spécialisé dans le sens de « sang répandu ou coagulé, flaque de sang », par opposition à *sanguis* « sang qui se trouve dans la circulation », distinction observée par les bons auteurs ; cf. Lucr. 2, 194-195, *quod genus e nostro cum missus corpore sanguis/emicat exultans alte spargitque cruorem*, etc. Attesté à partir de Varron dans toute la latinité.

Dérivé : *cruentus* : sanglant, d'où *cruentō*, -ās, et *incruentus* : non sanglant (-a *uictōria*). M. L. 2343.

A un mot racine **crū-* se rattachent :

1° *crūdus*, -a, -um (cf. *herbi-dus, lūci-dus*), adjectif qui marque à la fois l'état « saignant, sanglant », e. g. Ov., Pont. 1, 3, 16, *horrent admotas uolnera cruda manus*, et l'action « qui fait saigner, couler le sang », d'où « cruel, violent », Plt., Tru. 643-644, *ego faxo dicat me in diebus pauculis/crudum uirum esse*. Sur le sens de « saignant » s'est greffé celui de « cru, non cuit » (cf. *crūdaster* Anthim.) et *crūdus* s'est opposé à *coctus*, dont il est devenu le contre-pied exact, comme

le synonyme grec de *crūdus*, ὀμός, s'oppose à *πέπων* ; de là le sens de « non digéré », *cibus crūdus* (par opposition à *cibus coctus, concoctus*), et « qui ne digère pas » (d'où *crūditiūs* « indigestion » et « crudité, chose indigeste » ; cf. gr. ὀμότης, et à basse époque *crūditiō*, *crūditiō*, -ās ; -titiō, -itiō, *crūditiūs* opposé à *coctitiūs*) « vert, non mûr » et « vigoureux », *cruda deo uiridatiq̄ senectus*, Vg., Ae. 6, 304, etc. Panroman. M. L. 2342 britt. *criz*.

De *crūdus* « saignant » dérivent : *crūdēscō* : saigner, *quam magis effuso crudescunt sanguine pugnae*, Vg., Ae. 7, 788 ; et *incrūdēscō* (Not. Tir.) et *recrūdēscō* : le saigne de nouveau, je me rouvre, qui s'est d'abord dit des blessures, avant de s'employer au sens figuré.

2° *crūdēlis* (cf. *crūdēscō*) : qui se plait dans le sang, qui fait couler le sang, cruel, qui a dans ce sens remplacé *crūdus*. De là *crūdēliās*, M. L. 2341, 2341 a (formé savantes) ; *crūdēlēsō* (Ps.-Aug.). Sur la forme, v. Benveniste, *Orig. de la formation des noms en i.-e.*, p. 42.

3° *crūdārius* : *argenti uena in summo reperta crudaria appellatur*, Plin. 33, 97 ; *crūdārium* : ὀμόλιον, GGL II 482, 6.

La forme initiale est un nom radical qui est conservé dans att. κρέα « viande » (valeur collective), de **κρεῖα*, av. *krū-* « chair saignante », v. polonais *kry* « sang » (v. sl. *krūt* en est l'ancien accusatif, devenu nominatif-accusatif) ; cf. m. irl. *crú* (gén. *crud*) et m. gall. *creu* « sang répandu ». De là sont dérivés des substantifs de formes diverses, avec *-yo- : skr. *kravyam* « chair crue », lit. *kraijās* « sang », v. pruss. *kravian* (neutre) et *cravijō* (nominatif-accusatif pluriel neutre) ; avec -s- : skr. *krāvīh* avec le dérivé av. *ar(u)višyānt*, gr. κρέας ; mais osq. *krustatar* « cruentātūr » (?) est incertain. Les adjectifs sont de formes aussi diverses : avec vocalisme long de dérivation, **krēwo-* dans v. isl. *hrār*, v. h. a. (*hrār*) « non cuit » — suffixe *-do- dans lat. *crūdus* ; cf. *forda sūdus* ; forme en *-ro- dans skr. *krūrāh*, av. *krūrō* « sanglant ». L'explication de *crūdus* par une dissimilation de **krūrō-s* est hasardeuse. Lat. *cruror* est ambigu : on peut voir un ancien thème en -r/-n- (alors la forme en r du nominatif-accusatif neutre aurait été étendue à tout le substantif, qui aurait changé de genre), et seul le dérivé *cruentus* aurait trace de la forme en -n- (le skr. *krūrāh* dérivant de la forme en -r-) ; on peut y voir aussi la forme masculine du suffixe *-es-, et alors le type serait celui de *honōs* ; *cruentus* serait un dérivé de **krū-* cela fait évidemment des difficultés.

cruppa : grosse corde, κάλωσ παχός, GGL II 118, 16 ; M. L. 2344. Mot tardif, d'origine inconnue.

crup(p)ellārius, -i m. : gladiateur bardé de fer. Mot celtique cité par Tacite, A. 3, 43, *adducitur a Sacroviro e seruitiis gladiaturae destinatus quibus more gentio continentium ferri tegimen : crupellarios uocant, inferendis ictibus inhábiles, accipiendīs impenetrábiles*.

crupta (*crypta, cripta*), -ae f. : portique couvert. Emprunt de la langue de l'architecture au gr. κρυπτή ; a désigné dans la langue commune toute espèce d'endroit couvert et souterrain, et spécialement une « grotte », sens dans lequel il est demeuré dans les langues romanes. M. L. 2349 ; B. W. s. u. Passé en germanique : v. h. a. *gruft*, et en celtique : irl. *cripta*, gall. *groti* (de **grutta*). V. Ernout, *Aspects*, p. 25.

crūs, -ūris n. (usité surtout au pluriel *crūra*, d'où le féminin singulier *crūra* dans Mulom. Chironis, Itala) : patte. Par extension (de l'homme et des animaux) ; patte. Par extension : souche. Quelquefois « pied ».

Dérivés : *crūsculum* (Plt., Ci. 408 et Gramm.) ; *crūrālis*.

Composés plautiniens : *crūricrepida* (hybride à suffixe grec) ; *crūrifragius* ; tardif *aequicrūrius*, Mart. Cap., trad. de *ισοκρήτης*. Ancien, usuel. — N'a pas passé dans les langues romanes, où il a été remplacé par *camba* (gam.). V. ce mot.

Le rapprochement arm. *srunk* « jambe » qui a été proposé est phonétiquement impossible. Il n'y a, du reste, pas de nom indo-européen de la jambe.

crūsta, -ae (ū attesté par les langues romanes) f. : croûte, revêtement rugueux et durci, c. *luti, pānis, locustarum, flūminis, ulcerum* ; terme technique : revêtement appliqué sur une surface plane, plaque de marbre, appliqué sur un objet et formant un bas-relief, ciselure rapportée sur un objet et formant un bas-relief, ciselure rapportée sur un objet et formant un bas-relief, ciselure (par opposition à *emblēma* « haut-relief »). Attesté depuis l'époque classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 2345.

Dérivés et composés : *crustārius, -a, -um* ; *crustārius, -ī* : ciseleur ; *crustare* : incruster ; *crustosus* (Pline), M. L. 2346 ; *crustula* : crusticulatus (Plin. Val.) ; *crustum* : sorte de pain ou de gâteau ; *crustulum*, M. L. 2347, d'où *clustrum* ; *crustulārius, -ātus, -īnus* ; *incrustiō, -ās*.

On rapproche gr. *κρύος* « froid glacial », *κρύσταλλος* « glace, cristal » (emprunté par le latin et demeuré dans v. fr. *crestal*, M. L. 2350) ; v. h. a. *rosa* et *rosa* « croûte, glace », v. isl. *hríosa* « frissonner », et, sans l'élargissement -s : lett. *krėė* « croûte » (notamment d'un glacier), *krėėėi* « boue glacée à la surface d'un chemin », v. isl. *hrúpr* « croûte » et irl. *cruaid* « dur ». Cf. *cruor*?

crux, -cis f. (et m. chez les archaïques, Ennius, T. Gracchus ; cf. Thes. IV 1255, 15 sqq.) : désigne différentes sortes d'instruments de supplice : pal (*in cruceum suffigere*), potence (*pendere in cruce*), croix (*cruci affigere*). S'est dit aussi d'une torture morale et, par métonymie, pour désigner celui ou celle qui tourmente. La formule de malédiction, *in malam cruceam ire*, correspond à notre « aller se faire pendre ». L'usage du supplice de la *crux* n'apparaît pas à Rome avant les guerres puniques, et Tertullien (ad nat. I 18) le fait remonter à l'histoire de Régulus ; il était fréquent chez les Carthaginois. Dès Plaute, le mot est entré dans l'usage courant, comme on le voit par les locutions proverbiales où il figure, et il n'a cessé d'être usuel. Particulièrement fréquent dans la langue de l'Église. Panroman. M. L. 2348. Passé en germanique : v. h. a. *kruzi* « Kreuz », et en celtique : irl. *croch*, etc.

Dérivés : *crucius* : *quod cruciat*. Vnde *Lucilius* (1146) *unum insuaue crucium dixit*, P. F. 46, 12 ; *cruciō, -ās* : torturer (sens physique et moral), avec tous ses dérivés : *cruciātus, -ūs, -bilis, -amentum, -bilitas* (Plt.), *-ārius, etc.*, et ses composés intensifs *con-, dis-, ex-* *cruciāre*. Certains voient dans *crucius* un postverbal de *cruciō* ; mais la formation du verbe s'expliquerait difficilement. Le sens de « crucifier », de même que les

composés *crucicola, crucifer* (gr. *σταυροφόρος*), *crucifigō, crucifixor*, appartiennent à la langue de l'Église. Sans doute emprunté à une langue méditerranéenne, peut-être le punique. Terme de civilisation.

cubitus, -ī m., **cubitum, -ī** n. (le neutre est réservé surtout au sens de « coudeée ») : coude, articulation du bras et de l'avant-bras ; coudeée ; courbure, inflexion (Pline), peut-être sous l'influence du gr. *ἄγκυον*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2354 ; got. *kubitus*, irl. *cubat*, gall. *cufydd*.

Dérivé : *cubiūtālis* : relatif au coude ou à la coudeée ; long d'une coudeée. M. L. 2353 a. De là *cubital, -ālis* n. : coussin de coude, *ὑπαγκώνιον* ; **accubiūtō*, fr. *accotter*.

Mis par les anciens en rapport avec *cubāre*, cf. Aug. Quaest. hept. 2, 105, (*cubiūtō*)... *quibus incubunt recumbentes*, ce qui n'est sans doute qu'un jeu de mots (cf. Plt., Cas. 853). Les formes grecques *κῦβιτον* (Hippocr. 410, 34), *κῦβιτιζω* « je heurte du coude » (Épicharme) sont scylléennes et peuvent provenir du latin ou avoir la même origine (suditalique?). Cf., toutefois, l'emprunt de *bracchium*.

cubō, -ās, -ūī et **-āūī, -itum** (mais *cubātūrus*), **-āre** : verbe duratif, marquant l'état (par opposition à *cumbere*, cf. plus bas) « être couché, être allié, coucher ». Se dit, au sens obscène, c. *cum aliquō, aliquā*, d'où *concupitūsus, concubīna* : homme ou femme vivant en concubinage ; *concupinātus, -ūs* m. : concubinage (reconnu par la loi) ; *concupitūsus, -ūs* ; d'un malade : c. *puerperiō*, Plt., Tru. 475, et à basse époque *concupō, -ās, concuba, -ae* f., M. L. 2128. Ancien, usuel. M. L. 2351 ; britt. (corn.) *cova*. En français, *cubāre* s'est spécialisé dans le sens de « couver », où il a remplacé *incubāre*, tandis que *collocāre* prenait le sens de « coucher » ; cf. *pōnere* donnant fr. *pōndre*, etc. V. B. W. *cower*.

Dérivés : *cubiculum* : chambre à coucher, M. L. 2352, et celtique : irl. *cubachail*, gall. *cuddigl* ; *cubiculārius, -a, -um* ; *-us* m. : valet de chambre ; *cabile* (n. substantivé d'un adj. *cabilis*) : tout endroit pour se coucher, lit, tanière, nid, M. L. 2353, et **cubulum*, 2355 a ; *cubitūs, -ūs* m. : fait d'être couché (rare), d'où irl. *cubat* « lectus » et got. *kubitus* « conuiuium » ; *cubiūtō* (5^e Aug.) ; *cubitor* (Colum.) ; *cubiūtōrius* (Pétr.) ; *cubiūtō, -ās* : coucher habituellement ; *cubātō, -tor, cubiūtāto*, tardifs.

Composés : *accubō, -ās* : être couché auprès (surtout dans un repas, d'où *accubiūtum*) ; *concupō* (v. plus haut) ; *concupitūsus*, adjectif joint à *nox* : moment de la nuit où tous sont couchés ; *concupitūsus* : heure du coucher ; cf. **cubium* « camp », M. L. 2355 ; *dēcupō* ; *excupō* : être couché dehors ; *excupitūsus* : garde de nuit, et ses dérivés ; **excupitūsus* (?), M. L. 2390 ; *incubō* : être couché dans ou sur ; couver (sens physique et moral) ; *incubus, incubō, -ōnis* m. : incube, M. L. 4364-4365 ; *occubō* : être couché, reposer auprès (avec l'idée de mort, cf. *occidō, occidō*) ; *prōcupō* : être couché en avant, le long de ; *prōcupitūsus* : sentinelles avancées ; *recubō* : être couché en arrière, sur le dos, M. L. 7135 ; *succubō* : être couché dessous ; *succubō, -ōnis, -ba* : débauché(e).

**cumbō, -is* (le perfectum est le même que dans *cubō* ; cf. le cas de *sedeō, sidō, sedī* et de *stō, sistō, steti*) : type à infixe nasal et à voyelle thématique, marquant le fait

que l'action s'accomplit, attesté seulement dans les composés qui correspondent aux composés en *-cubō*, pour marquer l'aspect « déterminé » (procès arrivant à son terme); *accumbō* : se coucher auprès, se mettre à table, M. L. 88 ; et germanique : got. *anakumbjan*, et **accubi-tāre*, M. L. 87 a ; *dēcumbō* : se mettre au lit ou à table ; et aussi : tomber mourant ; *discumbō* : s'attabler ; *incumbō* : se coucher, reposer sur (sens physique et moral, cf. « in-comber ») ; et par extension « se donner tout entier à une tâche » ou « peser de tout son poids sur » ; *occumbō* (le plus souvent joint à *mortem*, *morte* ou *morti*) : se coucher pour mourir, tomber (cf. *occidō*, *oppetō*, *obeō*) ; *prō-cumbō* ; *recumbō* ; *succumbō* : succomber (à) ; *super-cumbō* (Col.).

Le mot se retrouve dans fal. *cupa* « cubat » (?), pél. *incubat* « incubat » (emprunté au latin?), sab. *cumba* « lectica » (v. ce mot). On rapproche got. *hups* « δσφός » et gr. *κόβος* « cavité iliaque », et surtout v. isl. *hoppa* « se mouvoir en arrière », tous mots qui n'éclairent guère le groupe latin.

Les formes verbales ont remplacé, on ne sait pourquoi, celles de **legb-*, qui a, en revanche, subsisté dans les formes nominales ; v. *lectus*. La racine de gr. *κείμαι* n'est pas représentée dans les dialectes occidentaux.

cubus, -ī m. : dé à jouer, cube. Emprunté au gr. *κόβος*. Depuis Varron. Formes savantes en français.

Dérivé : *cubula* f. : sorte de gâteau? (Arn., Nat. 7, 24).

cuci : nom d'une espèce de palmier, Pline 1, 13, 18 ; 13, 62.

cucubiō, -is, -īre (*cucubiō*) : huer, crier (du hibou). Cf. *cicuma*, *cucūlus*.

cucullus, -ī m. : capuchon ; cornet de papier (Mart. 3, 2, 5). Sans doute mot d'emprunt, illyrien ou gaulois. Cf. le nom du dieu gaulois *Cucullātus* et les groupes *c. bardaicus* ou *bardocucullus* ; *c. liburnicus* ; *c. santonicus* (de Saintes), M. L. 2359 ; *cuculla* : même sens, mais se dit du capuchon des moines, M. L. 2356. Passé en germanique : m. h. a. *gugerel* « sorte de casque », de **cucul(l)ella*, v. h. a. *cuculā*, m. h. a. *gugel*, de *cuculla* ; et en celtique : irl. *cochull*, brct. *cougoul*, gr. mod. *κοκουλ*, alb. *kukul'*.

Dérivés et composés : *cucu(l)liō*, -ōnis m. : petit capuchon (attesté depuis Caton), M. L. 2358, et *cucul(l)unculus* (Festus) ; *cucutium* : coiffe ; prépuce (pour **cucullium* influencé par *praeputium*, M. L. 2370) ; **cuculliāta*, -ae : alouette huppée, M. L. 2357 ; *bardocucullus*. †

cucūlus (*cucūlus*, Plt., Hor. ; *cucūlus*, Carm. Philom. ; souvent écrit *cuculus* ou *cucullus* dans les manuscrits), -ī m. : coucou. Nom de l'oiseau, et aussi terme d'injure, « amant adultère », Plt., As. 923, 934 (d'après l'habitude qu'aurait le coucou d'aller pondre dans le nid d'un autre oiseau) ; et « amoureux transi » (Plt., Ps. 95, Tri. 246), sans doute à l'imitation du gr. *κόκκις* ; de là le sens de fr. *cocu*. Désigne aussi une plante : *cuculus siue strumus*, *siue strychnos*, Pline. Panroman. M. L. 2360.

Dérivé : *cuculō*, -ās : crier coucou. Cf. *cucubiō*.

Mot expressif, du même type que irl. *cuach*, gall. *cog*, gr. *κόκκις*, v. sl. *kučavica*, skr. *kōka-*, *kokūdh*. Isidore

cite encore une forme *ciculus* qu'il attribue aux Hispani et un autre nom, également expressif, du coucou : *tucus*. V. Sofer, p. 12.

cucuma (*cucuma*, *co-*), -ae f. : coquemar ; petite baignoire. M. L. 2361 (et 2362, fr. *coquemar*(4)). V. h. a. *chuhmo*, -ma et gr. *κοκκοῦμα*.

Diminutifs : *cucumula*, -mella, -mellum (*co-*). *Cucumula* *cucumula* sont attestés depuis Pétrone. Les formes avec *co-* initiale sont influencées par *coquō*. Étymologie inconnue. †

cucumis, -eris (*cucumer*, -eris ; et *cucumis*, -is, -ium, -i, *Thucis*, etc.) ; sur la variété de forme et de genre, cf. Thes. IV 1282, 40 sqq.) m. : concombre. Attesté dès Plaute. M. L. 2364.

Dérivés : *cucumerārium* (tardif) : plan de concombres, M. L. 2363 ; *cucumerācius*.

Sans doute mot méditerranéen comme *cicūta*, etc. Cf. gr. *κόκκινον* « τὸν σικόν», Hes., et *κοκκίλα* « γλυκεία κόκκινον», id. ; pun. *cumsisezar* « concombre sauvage ».

cucurbita, -ae (*co-*) f. : courge, gourde ; et « ventouse » (faite d'abord avec ce fruit). Attesté depuis Varron. M. L. 2365. Passé en germanique : ags. *cyrfet*, v. h. a. *kurbita*.

Dérivés : *curcubitula*, -lāris : ive ; *curcubitella* : coloquinte, M. L. 2367, 2368 ; **cucurbita*, M. L. 2366 ; *cucurbūtius*, -īnus, -īlius, -tārius, -tātio.

On rapproche parfois un mot sanskrit isolé, *carbhatāta*. Coïncidence accidentelle, sans doute ; cf. le précédent et *cucutia*, *cicirbita*.

cūcūrru : cri du coq (Afran.) ; *cūcūrrio*, -is : coquelin (Suét.). Cf. *cicirrus* ; *coco*, *coco* ; *cūculus*.

cucutia, -ae f. : sorte de courge. Plin. Val. 5, 42, *omne legumen quod restrictionem faciū...*, *cucumeres*, *cucutias*, *sorba*. M. L. 2369.

cucutium : cf. *cucullus*.

cūdō, -is, -dī (*cūsi*, sans doute refait sur *cūsum* ; *cūdi* doit remplacer une ancienne forme à redoublement) ; -(s)sum, -ere : battre (les grains, les fèves ; d'où le proverbe *istaec in me cudetur faba*, Tér., Eu. 381) ; battre le métal, forger. Ancien, mais rare et technique ; s'emploie à basse époque au sens figuré. Cf. *cūdis* (attesté seulement dans les grammaires et les glossaires) et *incūs*, -ūdis f. : enclume, avec des formes obliques du type *incūdinis* en bas latin (cf. *glandinis*, *lendinis*), d'où un nom *incūdis*, CGL VI 562, et *incūdō* (Ven. Fortun.). Sur ces formes et une altération secondaire *incugine*, v. B. W. s. u. ; M. L. 4367 ; *Einf* § 177, et Thes. s. u.

Dérivés tardifs et rares ; *cūsiō*, *cūsor*, *cūso*, -ās (**cūsiāre*, M. L. 2424 a). — Composés : *accūdō* : ajouter en forgeant (δ. λ. Plt.) ; *excūdō* : faire sortir en battant ou en forgeant, et, comme *exclūdō* dans la langue des éleveurs de volaille, « faire éclore », puis par image « produire » ; *incūs(s)us* : forgé, travaillé au marteau ; *prōcūdō* : produire en forgeant, forger (sens propre et figuré) ; *subcūs*, -ūdis et *subcūdō*, -inis f. : tenon, queue d'aronde, cf. Rich. s. u.

Le présent *cūdō* résulte de l'élargissement par **-de/o-* de l'ancien présent radical athématique attesté par v. h. a. *houpu* « je bats », lit. *kduju* « je bats, je forge », v. sl. *kovō* et serbe *kūjem* « je forge ».

colldō, -ōnis m. : casque en peau de bête. Seulement dans Sil. Ital. 8, 493 ; 16, 59.

La rareté et l'apparition tardive du mot semblent indiquer un emprunt : on trouve en avestique *zaođō* « casque » avec un *z* issu de *kh.*, indice d'un terme technique.

colliās, -atis ; **cūius, -a, -um** : v. *quis*. M. L. 2374.

culeita (-tra, Pétr. 38, Gloss., conservé dans it. *coltrice*, esp. *colcedra*), -ae f. : matelas. Ancien ; roman. M. L. 2372 ; B. W. *couette*. Celtique : irl. *colcaid*, etc.

Dérivés : *culcitula, -tella, culcitrarius, -i m.* ; *culcitus*.

Cf. skr. *kūrcab*, m. « balle, ballon, etc. » ?

culex (culix), -icis m. : 1° cousin, moucheron ; 2° plante indéterminée : inule ? Ancien. M. L. 2373.

Dérivés : *culiculus, -cellus* ; *culicāre* : moustiquaire (*culicūlāre*) ; *culiculēgium* (Diosc.) : herbe aux puces, *κόνιχα* (Diosc.) (cf. *pūlegium*).

Cf. irl. *cuil* « moucheron », de **kuli*, mot celtique commun. Même suffixe que dans *pūlex, cimex* ; v. Ernout, *Philologica* I, 141 sqq.

culigna, -ae f. : petite coupe ; emprunt au gr. *κολύγνη*, rare et archaïque (Caton, Varr.).

Dérivé : *culilla (-lus, cululla)*, peut-être venu par l'étrusque.

culina, -ae f. : cuisine. Même sens que *coquina*. Ancien usuel. A basse époque, a pris quelquefois le sens de *lārina*, et aussi de « sépulture pour pauvres gens ». Passé en germanique : ags. *cyln*.

Dérivé : *culinārius*, adj. et subst.

Sans doute apparenté à *coquō*, mais déformé sous l'influence de *cūlus*, les latrines étant le plus souvent attestées à la cuisine. La variante *colina, quolina* de certains manuscrits est une fausse graphie étymologisante.

culiō, -ire : Gloss., -it (*perculi?*) *vehementer percussit* ; Schol. Hor., Sat. 1, 5, 38, *culina i. e. coquina ab eo quod culiat (?) carbones*. Sans exemple dans les textes. Peut-être invention de grammairien pour expliquer *per-culit* et *culina*.

culleus, -i m. (*culleum*, Caton, bas latin) : sac de cuir, outre servant au transport des liquides, de la contenance de 20 amphores ou 94 litres ; on y enfermait aussi les parricides. Il faut sans doute lire *culleus* dans la glose de Festus : *culus quoque masculinē dixerunt. Est enim tormenti genus e corio*, P. F. 53, 5. Usité de tout temps ; technique. Germanique : ags. *cyllē*, etc.

Dérivés : *culliolum* : -a *cortices nucum viridum, dicta a similitudine culleorum*, P. F. 44, 4 ; conservé en corse, M. L. 2375 ; *culleāris, -rius* ; *culliculum*.

Rappelé gr. *κολεός* « fourreau, gaine », *κόλυθος* « fourreau, sac ». Sans doute mot de civilisation méditerranéenne, avec *ll* de type « populaire » ; le supplice des parricides, *poena culleī*, est d'origine étrusque ; cf. Latte, *IR. E. Suppl.* 7 (1940), s. u. *Todestrate*, p. 1640 ; et *culleus* en range dans les mots en -eus d'origine étrusque, cf. *clipeus*.

cullio : *κόκοξ*, sorte de poisson (Gloss.).

culmen, -inis : v. *columen*, M. L. 2376 ; **culmineum*, M. L. 2377.

culmus, -i m. : chaume, tige des céréales. Attesté depuis Varron. Conservé dans le port. *colmo*, M. L. 2378, all. *Kulm*, irl. *colmh* ; en grande partie remplacé en roman par **calmus* sous l'influence de *calamus* (gr. *κάλαμος*).

Dérivés tardifs : *culmeus, culmōsus*.

Cf. v. h. a. *halam, halm*, let. *salms* (même sens que *culmus*) ; dérivés féminins, avec même sens : r. *solōma*, serbe *slāma* et tch. *slāma* (avec intonation rude de l'élément radical), peut-être v. pr. *salme*. Le caractère dissyllabique ressort de formes grecques à vocalisme zéro : *καλάμη* « chaume » (où le vocalisme zéro s'explique) et *κάλμαρος* « roseau » (d'après *καλάμη?*), que le latin a emprunté (v. *calamus*) ; le même vocalisme se retrouverait dans gall. *calaf* « roseau » si le mot n'est pas emprunté.

culpa, -ae (ancien *colpa*, d'après Prisc., GLK II 27, 12) f. : faute (désigne plutôt d'abord un état de faute que l'acte commis, *delictum, scelus, peccātum* ; cf. *in culpā esse*, et Cic., Rab. perd. 1, 2, non C. *Rabirium culpa delicti, non invidia uitae...* in *discrimen capitis uocauerunt*) ; aussi *culpa* ne s'emploie pas au pluriel. Terme général, susceptible d'acceptions particulières ; dans la langue du droit, *culpa* désigne la « négligence » ; cf. *Thes.* IV 1301, 54 sqq. ; *Hor.*, S. 2, 6, 6, et s'oppose à *dolus malus*, cf. *Proc.*, Dig. 18, 4, 68 ; Vg. emploie *culpa* pour désigner le mal coupable de la contagion, G. 3, 468, comme *uitium*, 3, 454 ; cf. *Pallad.* 14, 5, 6, etc. Ancien, usuel. M. L. 2379.

Dérivés : *culpō, -ās* (fréquent, mais non employé par Cic. et Cés.) : reprocher une faute à, blâmer (opposé à *laudāre*) quelqu'un ou quelque chose ; par suite « accuser, inculper » ; *culpātio* ; *culpātor* (tardif) ; *culpābilis* (à partir d'Apulée) ; *culpātō* (Plt., Ci. 495). Composés : *exculpō* (un exemple tardif) ; *inculpātus* (Ov.) : qu'on ne peut blâmer = *ἀψευγής* (Soph.), *ἀψεως*, *ἀναμάτητος* ; *inculpābilis* (Prud.) ; *inculpātum* (Cod. Theod.) ; *inculpō* est à peine attesté.

Le rapprochement de irl. *col* « feinte » (masculin) (Stokes, *IF* 12, 191) est sans valeur.

Le sens de osq. *kulupu* est incertain, et le mot peut provenir du latin.

Sans étymologie, comme *multa, cāsa*.

culter, -trī m. (et *cultrum*, cf. plus bas ; *cultrus, cultra, colter*, Gloss.) : toute espèce de couteau, rasoir ; en particulier, « coutre » de la charrue. Spécialisé dans le sens de « tranchant, taillant », dans l'expression in *cultrum collocatus* « placé sur le tranchant », qui se dit de pierres ou de briques placées de manière à montrer leur partie étroite. Le genre animé du nom est remarquable ; toutefois, le neutre est aussi attesté, notamment dans l'abrégé de Festus et dans les gloses ; cf. *rastrum, rutrum*, etc. Ancien, usuel. M. L. 2382. Ags. *culter*, gall. *cultr*, irl. *coltar*.

Dérivés : *cultellus* (*cun-* et *cultellum*, App. Probi 16) : petit couteau, M. L. 2381 (gall. *cyliell, contell*), spécialisé en roman au sens de « couteau », tandis que *culter* était réservé au « coutre » de charrue ; *cultellō, -ās* et *excultellātus* (Grom.), *cultellullus, cultellārius, cultrārius m.* : officiant qui ouvrait la gorge de la victime avec un couteau ; *cultrātus* : en forme de couteau. *Culter* semble dérivé d'une racine **kel-*, alternant avec

*skel qu'on a dans gr. *σκαλός* « houe », v. isl. *skalm* f. « couteau »; cf. peut-être *celtis*, mais ce mot n'est pas sûr. On peut supposer aussi que *culter* reposerait sur un ancien **kertro-* qui aurait subi une dissimilation (à une date autre que celle où s'est produit le type *cancer*). La racine serait celle de *carō*, etc. Hypothèse en l'air.

culullus, -ī m., **cululla**, -ae f. (*culillus*?) : mot d'Horace (C. 1, 31, 11; A. P. 434) qui, d'après le scolastique, désigne une sorte de vase rituel, dont se servaient les pontifes et les vestales. V. *culigna*.

cūlus, -ī m. : cul. Mot populaire (satiriques, graffiti, priapées), mais non plautinien. Conservé dans toutes les langues romanes, M. L. 2384, où il a fourni des verbes comme *acculer*, *reculer* (qui a dû se dire d'abord de la marche en arrière des bêtes de somme).

Dérivé et composé : *cūlosus*, *hircūlus*, adaptations de *ερύ-*, *δαρύρακος*. V. *apoculō*. Peut-être *cūlō*, -ās (Pétr. 37, 2); *cūliola* : *τρυβάς* (Gl. II 164, 9).

Cf. irl. *cūl*, gall. *cil* « dos », *pākr. kūla* « en arrière-garde »? — Sl. *kyla* et v. h. a. *hōla* « hernie » ont aussi été rapprochés; mais le sens est éloigné. Cf. *cunnius*.

cum (ancienne forme **com**; **con-** **co-**) : « avec », préverbe et préposition accompagnée de l'ablatif-instrumental (et, à basse époque, avec l'accusatif, ou plutôt le cas régime unique). Un emploi adverbial n'est pas attesté. Souvent joint à des adverbies marquant l'égalité ou la simultanéité : *simul cum*, *pariter cum*; marque la simultanéité : *cum primā luce*, ou le moyen avec lequel on fait quelque chose, ou les circonstances qui accompagnent l'action. Avec certaines expressions telles que *agere cum*, *bellum gerere cum*, le sens est voisin de celui de *contrā*, le partenaire étant aussi l'adversaire. L'indépendance originelle de la place de la préposition apparaît encore dans certains emplois comme *quicum*, *mēcum*, etc., où la particule est postposée. Usité de tout temps; conservé dans les langues romanes (sauf en français; v. *avec* dans B. W.). M. L. 2385.

Cum sous les formes *com*, *con-* et *co-* (cf. Heraeus, ALLG 13, 51 sqq.), suivant la nature du phonème qui suit, est un préverbe fréquent. Au sens concret, il marque la réunion : *eō/coeō*, *loquor/colloquor*; souvent, il sert seulement à modifier l'« aspect » et il indique le procès arrivant à son terme : *faciō/conficiō* « j'achève », *speciō/conspiciō* « j'aperçois »; *cadō/concidiō* « je tombe tout d'un coup »; cette nuance de sens tend, du reste, à s'affaiblir et la forme à préverbe à se substituer à la forme simple, sans valeur spéciale : e. g. *cōnsuō* à *suō*, etc.

Dérivé : *contrā*, *contrō*.

V. aussi *comes*, *commūnis*, etc.

Cette préposition est commune aux parlers italiques : osq. *com*, *con*, omb. *cum*, avec l'ablatif (représentant l'instrumental), comme en latin, et aux dialectes celtiques : gaul., v. irl. *com-*, *co-*, gall. *cyf-*, *cyn*, *cy-*, etc. La préposition est postposée dans lat. *mēcum*, *quibuscum*, etc.; pareil usage est fréquent en ombrien : *erucum* « avec lui », et plusieurs fois avec un sens moins fort : *asa-ku* « à l'autel », *testru-ku peři* « au pied droit », etc. Comme préverbe, *cum-* a des correspondants en osque, ainsi *kūmben ed* « conuenit », *comparascuster* « consulta erit », en ombrien, ainsi *kumultu*, *comultu*

« commolitō », kuvertu, *couertu* « reuertitō », en italique *cuncaptum* « conceptum », etc., et fréquemment en celtique : gaul. *com-*, *con-*, irl. *com-*, *co-*. La nasale n'est pas essentielle. Lat. *co-hors*, *coeō*, *contio* n'ont pas de nasale et le celtique atteste largement *co-*. La nasale est donc ici cette nasale mobile qui figure souvent à la fin des mots indo-européens sans valeur sémantique propre. — L'osco-ombrien a un dérivé inconnu au latin : osq. *comono* « comitia », omb. *kumne* « (in) comitio ». — Hors de l'italo-celtique, ce préverbe n'a pas de correspondants nets; la ressemblance de got. *ga-mains* « commun » et de lat. *com-munis* suggère un rapprochement; le *g-* au lieu de *h-* attendu devrait alors s'expliquer comme sonorisation spéciale à un mot accessoire; mais il n'y a pas trace de la forme à nasale. — Véd. *kām*, v. sl. *kū* se construisent seulement avec le datif, pour indiquer la destination. — Il est d'autant moins évident que gr. *κοινός* « commun » repose sur **komynos* que le traitement *-ou-* de **omy-* en grec n'est pas établi autrement. V. M. Lejeune, *Traité de phonétique grecque*, § 142.

cum : lorsque. V. *quom*.

cūmatilis, -e : couleuvre de flot. Adjectif hybride tiré à l'aide du suffixe *-tilis* du gr. *κόμα*. Création plaisante de Plaute, qui le joint à *plūmatilis*, Ep. 233, reprise par Titinius et Commodian.

cumba, -ae f. : -m *Sabini uocant eam quam militares lecticam, unde uidetur deriuatum esse cubiculum*, P. P. 56, 36. Cf. *cubō*, *-cumbō*; à ne pas confondre avec *cumba* « barque » et avec *cumba* « combe, vallée », mot gaulois; gall. *cumm*. M. L. 2386.

cumba, -ae f. : barque. Emprunt ancien au gr. *κύμβα*; usuel; demeuré en catal. *com* « auge », M. L. 2440; germanique : ags. *cumb*, v. h. a. *gikim-bod*? Diminutif *cumbula*. La graphie *cymba* est rare et « savante »; de même, la forme *cymbium* (= *κύμβαλον*).

cumera, -ae f. (*cuemerum* n.) : sorte de panier avec couvercle dans lequel on portait les objets rituels lors de la célébration d'un mariage; servait aussi de coffre à grains (Varr., Hor. S. 4, 1, 53; Ep. 4, 7, 30). Sans étymologie : étrusque? La *cumera* était portée par le *camillus* (v. ce mot).

cuminum, -ī n. : cumin. Emprunt ancien (Caton) au gr. *κόμινον*, lui-même sans doute d'origine orientale; cf. Thes. IV 1379, 16 sqq. A basse époque apparaissent des formes *cominum* (*cominus*) et *ciminus*, représentées dans les langues romanes, M. L. 2442. Passé en germanique : v. suéd. *kumin*, etc. (de là finn. *kumina*), et en celtique : irl. *cūmīn*.

Dérivé : *cuminātus* (Pall., Apic.).

cumīpha, -ae f. : sorte de gâteau, mentionné par St Aug., mor. Manich, 2, 26, 51. Mot étranger.

cummi indécl., **cummis**, -is (*gum-*) f. : gomme. Emprunt direct, ou par un intermédiaire (étrusque?), au gr. *κόμμι*, lui-même emprunté à l'égyptien, où le mot désigne le produit de l'*ἑκάκθη*. Les manuscrits hésitent entre *cummi* et *gummi*; et de bonne heure il y a tendance, comme pour *piper*, à fléchir le nom, qui devient *cummis* (*gum-*; acc. *cummim* dans Cat., Agr. 68, 2), *gūmen*, -inis (Pallad., d'après *glūten?*), *gummus*, -i (Gar-

gil. Mart.) ou **gūmma* qu'attestent les langues romanes ; cf. M. L. 2388 et 3916.

Dérivés : *cuminō* (*gum-*, Pall.), *-ās* : produire de la gomme ; *cummīōsus* ; *cummītiō* (*gum-*, Col.) ; *gummātus*, *gummeus*, *gummōsus*.

-cumque, *-cunque* : v. *quom*.

cumulus, *-m*. : comble, tas qui dépasse la mesure ; cf. P. F. 14, 1, *auctarium dicebant antiqui quod super mensuram vel pondus iustum adiciebatur, ut cumulus uocatur in modio*. S'emploie au propre et au figuré. Par extension « surplus » et aussi « monceau, amas, tas » (synonyme tardif de *aceruus*) ; « levée de terre entre deux sillons » (Col. 2, 4, 8). Ancien, usuel. M. L. 2390 ; ir. *comull*.

Dénominafif : *cumulō*, *-ās* : mettre le comble à, combler (sens propre et figuré) et « entasser, accumuler », M. L. 2389 ; composé d'aspect perfectif : *accumulō* « combler » et « accumuler » ; en particulier, « rehausser les arbres » ; et leurs dérivés.

La racine pourrait être celle qui est dans *in-ciēns*. Mais ce n'est qu'une hypothèse vague. W. Schulze a rapproché *κῆμα* « vague » (= gonflement) et son groupe, KZ 57, 275, ce qui ne vaut pas mieux. Cf. *tumulus*.

cūnae, *-ārum* f. pl. (Plaute ne connaît que le pluriel et Charisius, GLK I 33, 8, enseigne que le mot n'a pas de singulier ; mais le singulier est déjà dans Varr., Men. 22, et a passé dans les langues romanes ; cf. M. L. 2391) : berceau. Il a dû exister un dénominafif **cūnāre* « bercer », d'où dérivent *cūnābula* (depuis Cicéron) et *incūnābula*, *-ōrum* (depuis Plaute) : même sens que *cūnae* ; et, par extension, « nid d'oiseau, ruche » ; au sens figuré : patrie, débuts, etc.

Autres dérivés : *cūnulae* (Prudence), M. L. 2400 ; *cūnāria* : berceuse, nourrice (δ. λ., CIL VI 27134).

On a proposé de partir de **koi-nā* (cf. εὖ-νή, κλίνη?) en rapprochant gr. κοιτή « couche » à côté de κείμαι. Mais les langues occidentales n'ont pas trace de la racine de gr. κείμαι et de véd. *çāye* « je suis couché ». Il ne semble pas y avoir de nom indo-européen du berceau ; cf. Schrader-Nehring II² 654.

cunctor, *-āris*, *-ātus sum*, *-ārī* (et archaïque *cunctō*, cf. Thes. IV 1393, 1) : temporiser, s'attarder, hésiter ; cf. Enn., A. 370, *unus homo nobis cunctando restituit rem*.

Dérivés : *cunctatiō*, *-tor*, *-bundus* ; *cunctāmen* (tarif), *-mentum* (un exemple de Mart. Cap.). Ancien, comme le prouve le surnom *Cunctātor*, usuel et classique ; mais devient de plus en plus rare sous l'Empire. Non roman, sauf romain ; **cunctināre*? M. L. 2391 a. Pour *percunctor*, v. *contus*.

Fréquentatif, d'une racine qui semble se retrouver dans *çankate* « il hésite » et, sans doute, dans got. *hāhan* « suspendre », v. h. a. *hangēn* « être suspendu ».

cunctus (*coinctos* acc. pl. m., Carm. Aru. 4), *-a*, *-um* : tout entier ; au pluriel, *cuncti* « tous (sans exception) ». Ancien et classique ; mais assez rare sous l'Empire, surtout dans la langue populaire ; l'emploi de *cunctus* au sens de *quisque* attesté depuis Stace est artificiel. Non roman.

Dérivés et composés tardifs : *cunctim* (Apul.) ; *cunc-*

tātum ; *cunctālis* ; *cuncti-cinus*, *-parēns*, *-potēns* créés pour renouveler des composés en *omni-*.

Lès Latins expliquent *cuncti* par *co-iuncti* ; cf. Ps. Asc., Diu. in Caec., p. 100, *-i, simul omnes quasi con-iuncti* ; P. F. 44, 9, *-i significat quidem omnes, sed coniuncti et congregati ; at uero omnes, etiamsi diuersis locis sint*. Le sens ancien était, en effet, peut-être « rassemble », par exemple *cunctus senatus populusque*, T.-L. 9, 6, 7 ; et l'adjectif est fréquent avec des collectifs. De là, *cunctus* aurait signifié « dans son ensemble » et, au pluriel, « tous ensemble, tous sans exception », pour devenir ensuite le synonyme fort de *omnis* et de *tātus*. Phonétiquement, cette étymologie se défend mal. L'explication par **con-cius* (de *cieō*) n'est pas meilleure. Rien de sûr.

cuneus, *-i m*. : coin (à fendre le bois ou à serrer des assemblages) ; et tout objet ayant cette forme : section d'un amphithéâtre, formation de bataillon en coin (cf. *serra*, *aciēs*, etc.), casier à vin, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2396 et B. W. *coin*, *quignon*. Passé en celtique : gall. *cyn*.

Dérivés : *cuneō*, *-ās* : former un coin, fendre ou serrer avec un coin (peut-être reformé sur *cuneātus*, qui est beaucoup plus fréquent), M. L. 2392, 2393 ; *cuneolus* : petit coin, M. L. 2395 ; *cuneātum* ; *excuneātus* (Apul.).

On rapproche skr. *çūkaḥ* « barbe d'épi, aiguillon d'insecte », av. *sūkā* « aiguille » et skr. *çūlah* « broche » ; de plus, lat. *culex*, le tout hypothétique. Un terme technique de ce genre a des chances d'être emprunté. On penserait alors au gr. γώνιος, venu en latin par l'étrusque cf. les autres mots en *-eus* : *batteus*, *clipeus*, etc.

cunica, *-ae f.* : *-as solidas latas digitorum pollicem facito (in trapeto)*, Cat., Agr. 20. Hapax de forme et sens incertains ; v. Thes. s. u.

cuniculus, *-i m*. : 1° lapin. Attesté depuis Catulle 25, 1. D'origine espagnole d'après Pline 8, 217, *leporum generis sunt et quos Hispania cuniculos appellat, fecunditatis innumerae famemque Balarum insulis populatis messibus afferentes* (cf. Elien, H. An. XIII 15, qui donne *κύνιακος* (transcription de *cuniculus*) pour un mot ibère ; 2° terrier, galerie, mine (on trouve aussi le n. *cuniculum* dans ce sens, P. F. 43, 19, et Vég., Mil. 4, 24). Attesté depuis Cicéron, fréquent dans la langue militaire. Conservé avec les deux sens en roman, M. L. 2397. Passé en germanique : v. h. a. *küniclin*, *künin* ; et en celtique : ir. *coinin*, gall. *conic*.

Dérivés : *cuniculārius* : sapeur, mineur (Vég.) ; *cuniculāris (herba)* : nom d'une plante (Marcellus, Med. 14, 57) ; *cuniculōsus* (Catal.) ; *cuniculātor* (= fossor, Schol. Stat.) ; *cuniculātum*.

Cuniculus a la forme d'un diminutif (cf. *lauricēs*). Il n'y a pas de nom indo-européen du « lapin », ni du « lièvre ». On a rapproché, pour justifier l'origine ibérique, basque *unchi* « lapin ».

cunila (*cunila*, Plt., Tri. 935? ; sur *colena*, v. A. Thomas, Bull. du Gange, V 113) *-ae f.* : = *κονίλη* « sarriette ; origan, marjolaine », M. L. 2397 a ; d'où *cunilāgō* : conyze mâle. Passé en germanique : v. h. a. *quēnala* « Quendel ». V. André, *Lexique* s. u.

†*cuniō, -is, -īre : *-re est stercus facere, unde et inquinare*, P. F. 44, 11. Sans autre exemple. Conservé peut-être dans certains dialectes italiens. M. L. 2398. IV. *ancunulentus*.

cunnius (ū, *connus*), -ī m. : *sinus muliebris quem uolgo cunnum appellant*, Soran., p. 9, 4 ; glosé *κόσθος*. Ne se rencontre guère que dans les satiriques, les priapées, les graffiti. On l'évite en parlant, au dire de Cicéron, Or. 45, 154 ; Fam. 9, 22, 3. M. L. 2399. De là : *cunniō* (cf. *cōlēō*), *cunnilingus*.

Mot vulgaire avec gémignée expressive. Cf. gr. *κόσθος* : ἡ πυγὴ ἢ ἡ γυναικεῖον αἰδοῖον, Hés. ; *κόσθος* (même sens) ; gall. *cūthr* « rectum » ; persan *kun* « derrière » ; et *cūlus* ?

cūpa, -ae f. : manivelle de moulin à huile, poignée (Caton). Emprunt au gr. *κόπη* ; le passage de ω à ū attesté sans doute l'intermédiaire d'un dialecte suditalique, comme l'osque, ou de l'étrusque. Diminutif : *cūpula*.

cūpa, -ae f. : tonne, barrique, cuve en bois, généralement en sapin, cf. Plin. 16, 42, et munie de cercles, comme nos tonneaux actuels, cf. Pétr., Sat. 60. Sert surtout à contenir des liquides (*uinum...*, de *cupa*, Cic., Pis. 67), mais aussi des grains. Par ressemblance de forme : niche dans un colobarium. M. L. 2401. De là : v. h. a. *kuofa* ; all. *Kufe* ; irl. *-cube, cupa* ; gall. *cib, cibell*.

Dérivés : *cūpārius* : tonnelier ; *cūpula* : tonnelet, tombe, M. L. 2410 ; *cūpella*, M. L. 2402 ; germanique : all. *Kübel*.

V. *cupa*.

cf. skr. *kūpāh* « trou, puits », gr. *κόπη* « πρῶγλη (Hés.) et *κόπελλον* « verre à boire », v. isl. *húfr* « coque de vaisseau ». Les rapprochements sont vagues comme presque toujours quand il s'agit de noms d'objets usuels. L'étrusque *kupe* est obscur.

cupencus, -ī m. : prêtre d'Hercule ; mot sabin d'après Serv., Ae. 12, 539 ; le rapprochement, proposé par Cortsen, *Etr. Stands- u. Beamtentitel*, p. 128, avec l'étrusque *cepen*, titre de certains prêtres, soulève des difficultés. Attesté seulement dans Vg. et Stace.

cupiō, -īs, -īui, -ītum, -ere (et *cupīre*, Lucr. 1, 71, etc. ; cf. Thes. IV 1529, 32 sqq.) : *1°* désirer, avoir envie de (s'oppose à *metuere, odisse*), anciennement construit avec le génitif : *cupiunt tui*, Plt., Mi. 964, cf. gr. *ἐραμαι*, etc. ; Wackernagel, *Vorles*, 1, 67 sqq. ; *2°* employé absolument avec le datif et souvent joint à *fauere* : être partisan de (classique, mais rare), favoriser. Usité de tout temps. Se dit souvent d'un désir violent et instinctif, sensuel ; d'où *cupidus, cupidō, -inis* f., qui, personnifié, change de genre et traduit le gr. *Ἔρως*. *Cupidō*, formé comme *libidō, formidō*, est évité par les prosateurs classiques, qui lui préfèrent *cupidiūs* (v. le tableau comparatif des emplois de *cupidiūs* et *cupidō* dans Thes. IV 1411, 75 sqq.), tandis que les poètes dactyliques ne connaissent que *cupidō*. *Cupītor* n'est pas attesté avant Tacite ; *cupitiō* n'existe pas, ni *cupītus, -ūs*. Inchoatif : *cupiscō, -is* : très rare et tardif ; cf. M. L. 2408 ; sans doute tiré du composé :

concupiscō, -is, -īui, -ītum (*concupiō* n'est attesté qu'à

très basse époque) : être pris de l'envie de. *Concupiscō* est remarquable par le préfixe et par le suffixe qui concourt à en marquer l'aspect « déterminé », comme dans *conlibescō*. Cf. l'opposition dans Cic., Tusc. 3, 19, *si sapiens irascitur, etiam concupiscit; proprium est enim irati cupere*.

Dérivés : *concupiscentia* = *ἐπιθυμία* dans la langue de l'Église ; *concupisibilis* = *ἐπιθυμητικός*, etc.

Les langues romanes ont conservé *cupere, cupire*, M. L. 2403 ; *cupidus*, M. L. 2407, et attestent **cupidiāre*, M. L. 2405, fr. *convoiter*, etc. ; **cupidietas*, M. L. 2406 B. W. s. u. ; le brittonique a *cupio, cybio*.

Composés : *discupiō* : je crève de désir (langue familière) ; *percupiō*.

A *cupiō* s'apparente :

cuppēs (Plt., Tri. 240) : gourmand, goinfre ou « débauché » ?, avec gémignée expressive, cf. *flaccus, gibber, uorus*, etc. *Cuppēs* a servi de cognōmen, cf. Donat, Eu. 256 ; *cuppēdō, -inis* (cf. *Forum Cuppēdinis*) f. : gourmandise (d'où « désir » dans Lucr. 1, 1082 ; 3, 994, etc.) et « friandise » ; *cuppēdium* (Plaute) ; *cuppēdia* (Cic., Gell., Amm.) ; *cuppēdinārius*, où, par suite de la spécialisation de sens, les Latins croyaient reconnaître *cupiō* et *esse* « manger », par opposition à *in-edia*. *Cuppēdium, cuppēdō*, comme le fr. *gourmandise, friandise*, avaient à la fois le sens abstrait et le sens concret ; cf. Plt., Sti. 714 ; Cic., Tusc. 4, 26.

Le présent *cupiō* est dérivé, comme on le voit par le perfectum *cupiui*. Le latin a remplacé les mots anciens signifiant « désirer » (v. *Venus, uenor* et *aeruscō*) par un mot nouveau expressif. On rapproche ordinairement de *cupiō* des mots de dialectes orientaux dont le sens est éloigné : skr. *kūpāti* « il bouillonne, il se met en colère », et v. sl. *kypiti* « il bout » (où il y a un ancien ū ; cf. lit. *kūpu*, qui se dit de l'eau qui s'échappe d'un vase par suite de l'ébullition ; lett. *kūpu* « je fume »). L'image serait semblable à celle que présente l'emploi figuré de *ardēre* et en grec de *ἐπιθυμέω* en face de *θυμός*. — Peut-être ces présents sont-ils dérivés d'un thème radical athématique dont lit. *kvēpia* « il répand une odeur » serait aussi dérivé ; lit. *pa-kvipū, pa-kvipiti* signifie « se mettre à répandre une odeur ». Le rapprochement de gr. *καπνός* « fumée » et de *κάπνος* : *ψυχή, πνεῦμα* (Hés.) est rendu douteux par l'α (le x s'expliquerait à la rigueur par dissimilation) ; on pense également à lat. *uapor*, où il y aurait eu aussi dissimilation (**kwap-* devant aboutir à *pap-*). Tout cela incertain, fuyant, parce qu'il s'agit d'un verbe de caractère affectif.

cuppa, -ae f. (ū) : coupe. Panroman. M. L. 2409. Le témoignage des langues romanes (cf. fr. *coupe* et *cupe*) indique qu'il y avait un mot à consonne gémignée différent de *cupa* ; cf. aussi, sans doute, la glose de GGL V 584, 1, *cupa uas uinarium, quod uolgo per u et duo pp proferunt, sed melius o et per unum p dicunt copam, copon siquidem Graeci dicunt profundum, a quo copam dicimus; uas uero balnearium non copa per o, sed cupa per u, eo quod nos intra se capiat*. Toutefois, en latin, il n'y a d'attesté que *cūpa* « cuve », quelquefois écrit *cuppa* (sur cette graphie, v. Thes. IV 1140, 55). Mais peut-être y a-t-il eu croisement de *cupa* et de *cappa* (Pellegrini, *St. it. fil. cl.* 17, 379). V. aussi A. Graur, *Les consonnes gémignées en latin*, p. 171. Cf. M. L. s. u. *cūpa* ; et

Wien. St. 25, 97. Passé en germanique : v. h. a. *kopf*, ags. *cuppe*; et en irl. *copp*.†

cupressus, -i et -ūs f. (et m. dans Enn.) : cyprès. *Cupressi mortuorum domibus ponebantur ideo quia huius generis arbor excoisa non renascitur, sicut ex mortuo nihil iam est sperandum, quam et ob causam in tutela Diis patris esse putabatur*, P. F. 56, 3. Cf. Serv., Ae. 3, 64; 6, 216, etc. Irl. *cuipris*.

Dérivés : *cupresseus*, -inus; *cupressētum*; composé : *cupressifer*.

Le latin littéraire a emprunté directement au grec *cyparissus*, cf. Thes. IV 1438, 33 sqq., et *cyparissias*. Quant à *cupressus*, la phonétique semble exclure un emprunt direct au gr. *κυπάρισσος*; les deux mots, grec et latin, doivent avoir été empruntés indépendamment à une langue méditerranéenne. Pline 16, 41, d'après Caton, Agr. 151, 2, fait venir le cyprès de Tarente : *cupressum Tarentinam commemorat, credo quod primum eo uenerit, où il aurait été importé d'Asie*; cf. Id. 16, 216, 236. M. L. 2443, *cyparissus* (formes savantes).

cuprum, -i n. : cuivre. Adjectifs dérivés : *cupreus*; *cuprinus* (= *κόπρινος*).

Cuprum, qui a remplacé *aes* dans le sens de « cuivre » et qui apparaît pour la première fois dans Pline 36, 193, s'explique par *cyprum* [aes] « le bronze de Cyre »; l'emprunt est sans doute ancien et la forme est due peut-être à l'influence des autres noms de métal en -um : *aurum*, *ferrum*, *argentum*; *cupreus* ne provient pas directement de *cyprus*, mais a été refait d'après *aureus*, *ferreus*, etc. M. L. 2445, *cyprum*; M. L. 2444, *cypreus* (cu-). Passé en germanique : v. h. a. *kupfar*, et de là en finnois; ags. *cipersealf* et en gall. *cobyrr*; aussi en alb. *k'ipre*.

cūr (ancien *quōr*, *qūr*; cf. Thes. IV 1438, 79 sqq.) : pourquoi. Adverbe en -r du thème **quo-*. Usité pendant toute la latinité, tant en prose qu'en poésie. Dans la latinité impériale, *cūr*, comme *quārē*, est employé sans valeur interrogative, comme conjonction causale équivalant à *quia* (lui-même ancien interrogatif, cf. *quia-nam*), e. g. Verus Fronto, p. 116, 12 N., *multum fratrem meum oburgauit, cur me non reuocauit*; Vég., Mil. 3, 3, 4, *exercitus... irasci se simulat cur non ducatur ad bellum*. N'a pas survécu dans les langues romanes, qui ont recouru à une forme plus pleine, du type fr. *pourquoi*, it. *perche*, etc.

Dérive évidemment du thème **kwo-/kwi-* du relatif-interrogatif. Mais sans correspondant exact ailleurs; peut-être skr. *kar-hi* « quand », v. h. a. *hwār* « où », mais le sens est lointain.

cūra, -ae (forme ancienne **koiśā*, cf. pélignien *coisā-tens* = *cūrāuerunt*, et les formes épigraphiques *coirauit*, *coerauit*, cf. Thes. IV 1495, 82 sqq. La graphie *curare*, CIL IX 3574, peut avoir une diphtongue faussement archaisante; *coraueront*, à Préneste, CIL XIV 2847, représente sans doute un traitement dialectal de *-oi-*. L'ombrien *kuraia*, *kuratu* « cūret, cūrātō » est certainement emprunté) : soin, souci (opposé à *neglegentia*, *incūria*) dans toutes les acceptions françaises du mot et correspond à ἐπιμέλεια, θεραπεία, φροντίς, comme le traduisent les gloses; d'où, dans la langue administrative, « direction, charge »; dans la langue du droit, « cura-

telle » (cf. *cūrātor*, *cūrātio*); dans la langue médicale, « soin, traitement » (opposé à *causa*); dans la langue érotique, « objet ou cause de soin(s), de souci(s), amour, objet aimé (= μέλημα) ». Ancien, usuel. M. L. 2441; gall. *cur*; irl. *cuir*.

Dénominateur : *cūrō*, -ās « prendre soin ou souci de », généralement suivi de l'accusatif; mais on trouve aussi le datif dans Plt., Tri. 1057, *qui rebus curem publicis*; Tru. 137, St. 679, Ru. 146, Men. 51, 53, construction sans doute ancienne. Le sens de « guérir, nettoyer » que le verbe a pris dans certaines langues ou parlars romans provient sans doute de l'expression *cūrāre corpus*; cf. Serv., G. 4, 187, « *curare corpus* » si de *hominibus dicamus*, et cibo et laucro intellegimus, uel alteruto; cf. *cutem*, *pelliculam cūrāre* (Hor.). Panroman. M. L. 2412 et 2413, *cūrātus* « curé »; *excūrātus* (Plt.) « bien soigné », d'où *excūrāre* (rare et tardif, M. L. 2994).

Dérivés : *cūrābilis* (Juv.); *cūrātio* : occupation; cure médicale. traitement; charge (d'une magistrature, de *lūmenum*, *lūdorum*, etc.), curatelle, tutelle; *cūrātor* : maître; -es *dicuntur qui pupillis loco tutorum dantur*; siue illi qui rei frumentariae agrisque diuidendis praepositi sunt, P. F. 42, 14; cf. M. L. 2412 a; *cūrātūra*, -ae (archaïque); *cūrāmen* : traitement, etc.

cūrīōsus (sans doute formé par l'intermédiaire d'un adjectif **cūrīus*, cf. P. F. 52, 22, *curionem agnum Plautus* (Au. 562, 3) *pro macro dixit, quasi cura macruisset*, comme *noxa*, *nozius*, *noziōsus*; *anxius*, *anxiōsus*; *cūra* ne pouvait former que **cūrōsus*, comme *fāma*, *fānosus*) : qui prend soin, qui s'inquiète de; et, avec nuance péjorative, « curieux (de), indiscret »; à l'époque impériale, *cūrīōsus* désigne un « espion » (cf. en argot français le « curieux » (= juge d'instruction); *cūrīōsūtās*). — Un adjectif -*cūrīus* figure comme second élément de composé dans *domicūrīus* (tardif, CIL VIII 2797), un adjectif -*cūrūs* dans *uio-cūrūs*, cf. Varr., L. L. 5, 158; CIL VI 29697, X 5714.

Composés : *incūrīa* : incurie, négligence (cf. *iniūria*); et *incūrīōsus*; *incūrātus*, *incūrābilis* (Chir., Vég.); *sēcūrus* : libre de soins ou de soucis (*ab aliquā rē vis-à-vis* de quelque chose), d'où « confiant, assuré »; et, en parlant de choses, « qui ne cause pas de soin(s) ou de soucis, sûr ». Pour la formation, cf. *sēdulus*. M. L. 7776. Conservé en celtique : gall. *segur*, et en germanique : v. angl. *sicor*, etc.; *sēcūrītās*; *assēcūrāre*, M. L. 720.

Composés de *cūrō* : *accūrō* : donner des soins à, s'acquitter de; *percūrō* : soigner jusqu'au bout, guérir; *prōcūrō* : s'occuper de, pourvoir à, avec leurs dérivés. Cf. aussi le juxtaposé devenu composé dans la langue épigraphique : *cūrāgō*, -is « *cūrāam agere* »; d'où *cūrāgulus*, *cūrāgendārius*, synonyme de *cūrīōsus* (Cod. Theod.).

Le rapprochement de gr. *τέτμαι* « je suis abattu, triste, inquiet » se heurte au fait que le τ grec suppose une labio-vélaire *kʷ* qui en pélignien aboutirait à *p*, non à *c* : or, le pé. a *coisā-tens*. Pas d'autre rapprochement. V. M. Hauser, *Der röm. Begriff cura*, Bâle, 1954.

cūrālium, -i n. : v. *coralium*.

curculiō, -ōnis (et *gurguliō*) m. : charançon. Ancien (Plt.). M. L. 2414.

Diminutif : *curculiunculus*.

Sans doute mot populaire à redoublement intensif, comme *gurguliō*.

curcuma, -ae f. (*curcuba*, Mulom. Chironis; *cucurba*, Isid., Or. 19, 4, 2) : muselière; et par extension objet de cette forme, cf. Isid., l. cit., *spirae* : *funes, quibus in tempestatibus utuntur, quas nautici suo more cucurbas uocant*. Le gr. *κορχουμον* (cf. Hes., ἐν κημῶν κορχουμόμω) peut provenir du latin. Rare et tardif.

cūria, -ae f. : curie, division du peuple romain d'ordre à la fois politique et religieux (comme *tribus*, *centuria*), dont les historiens anciens attribuent l'institution à Romulus (cf. Cic., Rep. 2, 14) et qui est peut-être d'origine étrusque (Fest. 358, 21 s. u. *rituales*). De là : *cūriālis* (comme *tribūlis*); *cūriātus* (*comitia cūriāta*); *cūriō* : prêtre de la curie (et *cūriōnus* d'après P. F. 43, 103; cf. *epulōnus*, s. u. *epulūm*); *excūriō*, -ās (Varr.). *Cūria* a désigné aussi l'endroit où se réunissait la curie pour célébrer son culte (cf. Festus 180, 32) et, par extension, le lieu où se réunissait le Sénat (généralement un temple), puis l'assemblée du Sénat.

Étymologie incertaine; le volsque *couchriu* abl., qu'on interprète par **co* + un dérivé de *uir*, est obscur; l'étymologie ancienne qui rattache *cūria* à *cūra* n'est qu'un calembour.

Il n'est pas impossible que *cūria* repose sur **ko-wiriya*, v. *uir* : le mot *tribus* est un vieux mot italique. Mais il n'est pas exclu non plus qu'un mot de ce genre soit emprunté (à l'étrusque?).

curis, -is (*quiris*, Isid., Or. 9, 1, 84; acc. -im, abl. -i) f. : lance. Les Latins s'accordent à y voir un mot sabin, et ils en font dériver *quiris*, -itis. Cf., entre autres, P. F. 43, 1, c. est Sabine hasta. Vnde Romulus Quirinus, quia eam ferebat, est dictus, et Romani a Quirino Quiritēs dicuntur. Quidam eum dictum putant a Curibus, quae fuit urbs opulentissima Sabinorum; Ov., F. 2, 477. *Curitis* : épithète de Junon porte-lance, cf. P. F. 43, 5. Pas d'étymologie. Sur l'hésitation entre *cur* et *qui*, v. *Quiritēs*.

currō, -is, **eucurri** et **ecurri** (plus ancien d'après Aulu-Gelle 6, 9), **cursum** (non phonétique, analogique, sans doute, de *pepuli*, *pulsus*), -ere : courir. Se dit des hommes, des animaux et, par extension, des objets inanimés (voix, plume, astres, temps, etc.). Ancien, usuel et classique. Panroman. M. L. 2415.

Dérivés : *currus*, -ūs m. : char, désignant d'ordinaire un objet d'apparat, survivance officielle du char de guerre, dont l'usage militaire avait cessé (sur les différentes espèces, v. Rich, s. v. ; pour la formation, cf. *gradus*, en face de *gradior*, et *impetus*, en face de *petō*); *curriculum* : course, carrière, M. L. 2415 a; *currūlis*, *currūlis* (c. *equus*), adjectif de l'époque impériale, qui s'est substitué sans doute à *curūlis*, spécialisé dans un sens particulier, et dont le rapport avec *currus* n'était plus senti; *currāx* (rare et tardif); *curūlis* adj. (sur la graphie *curr-*, très rare, v. Thes. IV 1542, 49 sqq. ; la quantité *cūr-* est bien attestée) : de char. Épithète appliquée d'abord à un siège, *sella* (cf. Rich, s. u.), dont l'usage paraît d'origine étrusque. Ce siège, posé sur un char, était réservé aux rois, plus tard aux plus hauts magistrats, consuls, préteurs, édiles « curules » pour les distinguer des *aedilēs plebei*, qui n'avaient droit qu'à un tabouret, *subsellium*. De là : *magistrātus*, *aedilis*, *aedilitās curūlis*; et l'emploi poétique de *curūlis* substantivé, cf. Thes. IV 1545,

1 sqq. — Cf. aussi *triumphus curūlis*, Mon. Anc. I 24. — Même dérivation que dans *tribus*, *tribūlis*; pour la simplification de la gémée, cf. *canna*, *candis*. *cursus*, -ūs m. : course, cours. Panroman, M. L. 2417; *curisūra*; *cursim*; *cursor* (irl. *curisūr*); *curisōrius*; *curisōrium* : poste, courrier; *curisilitās* (Fulg.). Conservé dans quelques parlers romans; M. L. 2416; **curullus*, 2415 b. **Curisō* n'existe que dans les composés.

Pour *equirria*, v. *equus*.
Fréquents : *curisō*, -ās : courir sans cesse ou vivre; *curisō*, -ās : faire des courses fréquentes; *incursisō* : faire des incursions.

Curisō et *curisō* ont fourni de nombreux composés dont les valeurs sont généralement voisines. Toutefois, les composés de *curisō* s'emploient plus souvent au sens moral ou figuré, et l'idée de « courir » y est souvent effacée ou affaiblie; les composés de *curisō* ont gardé davantage leur sens concret.

ac-curisō, *ac-curri* (*ac-curris*) : accourir. Panroman, sauf roumain. M. L. 89, et *accursus*, esp. *acoso*; *concurrō* : 1° courir ensemble ou en masse; marcher l'un contre l'autre (de deux armées, etc.); de là, « être concurrent (latin juridique); 2° s'accorder, se rencontrer (en vue de, in, ad) et par suite « concourir à » (où c'est l'idée de simultanéité et d'accord qui domine); *concurisō*, *concurisō* : choc, rencontre, concours; *dēcurrō*, M. L. 2509; *dēcurisō*, *dēcurisō* : action de descendre en courant; marche militaire, défilé; *discurrō* : courir de tous côtés; à basse époque, trad. *διεθεῖν* au sens de « discourir », M. L. 2663; *excurrō*, M. L. 2992; *incurrō*, v. B. W. *encurrir*; *intercurrō*; *occurrō*; *percurrō* (sens physique et moral); *praecurrō*; *prōcurrō*; *recurisō* : revenir en courant, avoir recours à, M. L. 7138; *succurrō* : courir au secours de, secourir (= *subuenire*); se présenter à l'esprit (*aliciū*), M. L. 8412; *supercurrō*; *trāncurrō*.

Presque tous ont des dérivés en -sus, -siō, -sor.
Composés de *curisō* : *concurisō* : courir ensemble, se heurter; *discursō* : courir en tous sens; *ex-*, M. L. 2993, *in-*, *inter-*, *oc-*, *per-*, *prō-*, *recurisō*, avec les noms dérivés en -ātiō et -ātor.

Cf. le mot celtique connu par irl. *carr* « char » gaul. *carros* latinisé en *carrus* (v. ce mot) et qui, grâce au latin, a fait une grande fortune pour désigner une voiture de charge — et un nom germanique du « cheval » : v. isl. *hross*, v. angl. *hors*, v. h. a. (*h*)ros, de **hrussa*. Le vocalisme **ur* (*currō*, sans doute de **krisō*) ne se retrouve pas en celtique; le vocalisme **ru* du germanique est à noter. Le latin a un perfectum à redoublement, normal là où il y a un perfectum radical sans alternance vocalique. Groupe germanique et italo-celtique se rapportant aux chars et aux chevaux, dont l'importance était capitale dans le monde indo-européen; cf. *rola*.

curtiō (Gloss.) : *ἐκτινα, uiperā*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 2420. Semble sans rapport avec *curtus* ou avec *curuis*.

curtus, -a, -um : tronqué, écourté, d'où « châtré » ou « circoncis ». Depuis Lucilius. Panroman, M. L. 2424; et germanique : v. h. a. *churz*, etc., et celtique : irl. *cuirtir* « eunuchos »; alb. *škurtë*. Dénominaif : *curtiō*, -ās : couper, retrancher, M. L. 2418 (et **curtiō*, M. L. 2419; **excurtiō*, 2994); *dēcurtiō*.

Adjectif en -to-, avec un élément radical **kur-*, du

même type que v. russe *kurnūj* (de **k^hrnūj*) « écourté » (r. *kornosyj* « au nez court », *kornoučij* « aux oreilles coupées »). Le type en -*r-* près de la racine **sker-* se retrouve dans lit. *skuršti* « être misérable » (prét. *skurdāi*), par exemple *su-skurdegs* « arrêté dans sa croissance », cf. v. h. a. *scūrz* « court ». Le type en -*r-* s'explique dans une racine qui admet un élargissement -*u-*; or, on a lit. *kīrvīs* « hache » et russe dial. *červ* « faucille ». — La racine est celle qui se retrouve dans *carō*, *corium*, *cortex* et *scortum*.

curūcus, -ī m. : sorte de barque faite de joncs recouverts de peaux. Mot celtique, très tardif (Gild. Brit. chron.). Irl. *curach* suppose *curāca*.

curūlis : v. *currō*.

curuus, -a, -um : courbe, courbé (opposé à *rectus*). Attesté à toute époque. M. L. 2423.

Dérivés et composés : *curuō*, -ās : courber, M. L. 2422 ; *curuābilis* ; *curuāmen* ; *curuātio* ; *curuātūra* ; *curuātās* ; *curuēdō* (tardif) ; *curuēsō*, -is ; *concuruō*, M. L. 2119 ; *incuruō*, M. L. 4366 ; *prō-*, *re-curuō* ; *incuruus*, tiré de *incuruō* ; *prōcuruus* ; *recuruus* ; *incuruēsō*, -is (archaïque) ; *incuruātio*, -bilis ; *incuruiceruicis* (Pacu.) d'après le gr. *κυρτωχῆς*? ; **curuia*, M. L. 2422 a.

Même vocalisme que dans gr. *κυρτός* « courbé » et dans irl. *cor* « circuit », gall. *cor-wynt* « tourbillon (de vent) ». L'élargissement -*u-* qui explique ce vocalisme radical apparaît dans lat. *curuus*, mais aussi dans iirl. *cruind*, gall. *crwnn* « rond ». La racine, sans -*u-*, apparaît dans gr. *κυρνώς* « recourbé » et dans des élargissements en **ei-* avec **wo-* : lit. *kreivas*, v. sl. *kriuiū* « courbe ». De plus, cf. *circus*. Pour le suffixe, cf. *prāuus*.

cuscolium, -ī n. (*cusculium*) : graine de kermès (Pline). M. L. 2224.

cuspis, -idis f. : pointe de lance (lisse, par opposition à *spiculum* « pointe barbelée ») ; puis l'arme tout entière : javelot, lance, et tout objet pointu : trident, etc. Attesté depuis Pomponius. Conservé dans quelques dialectes italiens, cf. M. L. 2425 ; germanique : ags. *cosp*, etc. ; iirl. *cuisp*.

Dérivés : *cuspidō*, -ās : rendre pointu ; *cuspidātum*.

Même flexion que *capis, cassis*.

Origine inconnue. Sans doute emprunté, comme beaucoup de noms d'armes.

euspūs, -ī (Gloss.) m. : sandale de bois. Cf. *cuspatōr* dans Lyd. Mag. 1, 46, p. 48, 1 W. *Cuspūs* est conservé dans l'italien septentrional, cf. M. L. 2426. Sans doute emprunté tardif à une langue inconnue.

cussilire m. : *pro ignauo dicebant antiqui*, P. F. 44, 6. Sans autre exemple, et sans explication.

custōs, -ōdis c. : garde, gardien, gardienne (sens propre et figuré). Ancien et usuel. Déformé à basse époque en *custor* (*qustor*, CIL III 3, 399), d'après les noms d'agents en -*tor*, et demeuré dans quelques dialectes romans, M. L. 2427, et en v. h. a. *kustor* « bedeau », sacristain », all. *Küster* ; gall. *costad* (mot vivant).

Dérivés : *custōdia* : 1° garde. Souvent joint à *uigilia*. Dans la langue militaire, le pluriel *custōdiæ* (qui se justifie parce que la nuit se divise en plusieurs

gardes), comme *uigiliæ*, a le sens concret de « la garde, les gardes » ; 2° endroit où l'on garde, prison, et même, à basse époque, « prisonnier » (cf. le développement concret de *creatiō, creatūra*) ; de là : *custōdiola* ; *custōdiārius, -rium* ; *custōdiō, -ās* (Itala, Luc. 8, 29) ; *custōdiātōrium* : amulette (Gloss.), tous rares et tardifs ; *custōdēla* : garde, protection (rare, archaïque), d'après *tūēla*? ; *custōdiō, -is, -iū (-iī), -itum, -ire* : garder (ancien et usité), avec les composés rares : *con-, prae-, super-custōdiō*.

Formation sans autre exemple en latin et sans étymologie.

cutiō, -ōnis m. : cloporte ; cf. Marc., Med. 9, 33, *cutiones bestiolae sunt multipedes cute dura et solida quae tactas complicant se in orbem pilulae rotundissimae, polyptactae Graeci appellant*.

Sans doute dérivé en -*ō(n)*, de *cutis*, comme *nāsō/nāsus, buccō/bucca*, etc. Ce serait « la bête à grosse peau ».

cutis, -is f. : peau. Le sens premier est sans doute « enveloppe, couverture extérieure », tandis que *corium* désigne le cuir qu'on découpe. C'est ainsi que Pline emploie *cutis* pour désigner la peau des fruits, l'enveloppe terrestre, etc. Le rapport évident avec gr. *κώρας* était senti par les Latins, comme le montre la glose de Festus, P. F. 44, 21, *cutis Graecam habet originem. Hanc enim illi dicunt κώρας*. Mot du langage populaire (cf. Thes. s. i. c.) attesté à date ancienne, mais assez rare, sauf chez les écrivains techniques (Celse et Pline), représenté dans certains dialectes de l'italien, cf. M. L. 2432 ; cf. aussi *cutica*, M. L. 2429 ; **cuticea*, M. L. 2430 ; **cutina*, M. L. 2431 ; **excutiāre*, M. L. 2999.

Dérivés et composés : *cutiō* (v. ce mot) ; *cuticula* : petite peau, pellicule ; *inter-cus, -tis* adj. : qui est sous la peau (et par image « dissimulé, secret), substantivement *intercus* f. (sc. *aqua*) « hydropisie », tiré sans doute de *inter cutem* (comme *sēdulus* de **sēdōlo*), cf. Planc. ap. Cic., Fam. 10, 18, 3, *intra cutem subest aliquid ulceris* ; d'où *intercutāneus* ; *dēcutire* (un exemple de Tert.) ; *re-cutitus* « écorché » et « circoncis ».

La glose de P. F. 100, 24, *intercutitus : uehementer cutitus, hoc est ualde stupratus*, et 98, 22, *inter cutem flagitatos dicebant antiqui mares qui stuprum passi essent (de pathicis)*, provient peut-être d'une méleure de l'ablatif *intercutibus* qu'on lit dans Caton, Or. frg. 8, 2, et Pacuv. ap. Gell. 13, 8, 5.

Cutis est un élargissement en *i* d'un mot radical **cutē* ; l'ablatif est *cutē* et *i* de *cuticula* (Juv. 11, 203) peut avoir été créé pour éviter le tribracte ; l'accusatif *cutim*, rare, est sans doute d'origine dialectale. Le thème ancien était de la forme *(s)*keut-*, *(s)*kūt-*, comme on le voit par les dérivés des diverses langues : gr. *ἐγ-κωτί* « jusqu'à la peau » conserve la trace de **kut-* ; dérivé en **-es-* dans *κώρας* « enveloppe », et aussi dans *κώρας* « peau travaillée, cuir » ; v. h. a. *hūt*, v. angl. *hūd* « peau », v. pruss. *keuto* « peau » et lit. *kidutas*, plur. *kiautōs* « enveloppe (de grasse, etc.) » ; le *-ū-* attesté par le lituanien provient soit de *orddhi*, soit d'une ancienne forme **kēut-* au nominatif du thème consonantique attesté par gr. *ἐγ-κωτί*. V. *obscurus*.

cuturnium, -ī n. : *uas quo in sacrificiis uinum fundebatur*, P. F. 44, 12. Cf. plus loin *gutius* et *gutturium*

déformés par l'étymologie populaire, d'après *gutta* et *guttur*. Mot de rituel, non attesté dans les textes. Sans doute du gr. κῶθων en passant par un intermédiaire étrusque, *gutun* : le rapprochement avec *guttur* peut avoir été favorisé par la fréquence de la finale *-rn-* en étrusque.

cyathus, **-i m.** : coupe, vase à boire. Emprunt ancien (Plt.) au grec κῶθος, de caractère populaire. On trouve à basse époque les graphies *quatus*, *cutus*, *quatus*, dont dérive sans doute *cattia*, attesté dans les gloses, CGL I 521, 54, et demeuré dans les langues romanes ; cf. M. L. 2434, et *cyathina*, 2433. — Dénominatef : *cyathissō*, *-ās* (= κιαθίζω), Plt.

cyclamen, **-inis n.** : cyclamen, plante. Emprunt au gr. κυκλαμίνον (-νος), déformé sous l'influence des autres noms de plantes en *-men*, type *grāmen*, *legūmen*, etc. Non attesté avant Pline, qui emploie la forme grecque *cyclaminos*. Calque latin : *orbiculāris*.

cycnus, **-i m.** : cygne. Emprunt d'abord savant et poétique au gr. κύκνος, qui a détrôné *olor* et qui est passé dans les langues romanes sous la forme *cicnus*, v. fr. *cisne* ; cf. M. L. 2435, *cycnos* et *cycinos*. Attesté depuis Lucrèce et Cicéron, qui en a deux exemples, mais sans doute plus ancien, comme le prouve l'emploi proverbial : *quid enim contendat hirundo cycnis*, Lucr. 3, 7.

Dérivé : *cycneus* (*quigneus*, Gloss.) = κύκνεα.

cŷdōneum : v. *cotōneum*.

cylindrus, **-i m.** : cylindre. Emprunt au gr. κύλινδρος, effectué par la langue scientifique et par la langue rustique (Caton), où le mot désigne un « rouleau ». Nombre

de formes romanes remontent à **colondra*, c'est-à-dire à une forme influencée par *columna*, cf. Serv., G. 4, 178, *cylindro* : *i. e. lapide tereti in modum columnae*, et les gloses, où *cylindrus* est expliqué par *semicolumnium*. M. L. 2437.

Dérivé latin : *cylindrātus*.

cŷma, **cŷma**, **-ae f.** : emprunt latinisé (Lucil.), avec changement de genre et passage à la 1^{re} déclinaison, au gr. κῆμα « *summitas olerum uel arborum* », Isid., Or. 17, 10, 4. Une prononciation *cima* est fréquemment attestée par la graphie ; c'est à *cima* que remontent la plupart des formes romanes, M. L. 2438.

cŷmatium, **cŷmatium**, **-i n.** : emprunt fait par la langue de l'architecture au gr. κυμάτιον « cimaise ». M. L. 2439.

cymba : v. *cumba*.

cymbalum, **-i n.** : cymbale. Emprunt au gr. κύμβαλον (Catul., Cic.). M. L. 2441 ; irl. *cimbal*.

Dérivés : *cymbalissō* (Hemina), *-lāris*, *-lārius*.

cŷminum : v. *cumīnum*.

cyparissus : v. *cupressus*.

cyprium : v. *cuprum*.

cytissus, **entissus**, **-i f.** (*cytissum* n. ; *quītissus*, Diosc., Schol. Vg. Medic. 10, 7) : cytise. Emprunt au gr. κύτισος (attesté depuis Varr.), passé dans les langues hispaniques : esp. *codeso*, et en toscan *cūiso*. M. L. 2447.

Le mot grec ne désigne pas notre cytise commun, mais une plante fourragère, sans doute une grande luzerne ; cf. Pline, NH 13, 130.

dacruma : v. *lacruma*.

dactylus, -i m. : emprunt au gr. δάκτυλος (d'origine sémitique) demeuré dans les langues romanes avec le sens de « datte » (*dactilus*, Apicius) et de « pholade, dail », ainsi appelé « *ab humanorum unguium similitudine* », Pline, 9, 184. M. L. 2457; B. W. s. u.

daculum, -a : CGL I 84, 91; M. L. 2458. Voir *falx*.

daedalus, -a, -um : -am a uarietate rerum artificiorumque dictam esse apud Lucretium (1, 7) terram, apud Ennium (Inc. 46) Mineruam, apud Vergilium (Aen. 7, 282) Circean, facile est intellegere, cum Graeci δαιδάλλειν significet uariare..., P. F. 59, 26.

Emprunt poétique (Enn., Lucr., Vg.) au gr. δαίδαλος de sens à la fois actif : *natura daedala rerum*, Lucr. 5, 534, et passif : *daedala signa*, id. 5, 145 (= δαιδάλλεος).

daemōn, -ōnis m. : emprunt au gr. δαίμων. Varron n'emploie encore que le mot grec : κακός δαίμων, Men. 539. Latinisé seulement dans Apulée; surtout fréquent dans la langue de l'Église (où il a pris un sens spécial d'« esprit infernal, démon »); c'est ainsi que S^t Aug. crée *daemonicola*, Ciu. d. 9, 19, et S^t Jér. *daemoniarius*. Celtique : irl. *deman*, gall. *gevan*. — *Daemoniōsus* semble avoir été créé sur le participe grec féminin δαιμονιώσα, dont la finale aurait été assimilée aux formations suffixales latines en -ōsus; cf. *daemoniacus* à côté de *daemonicus* = gr. δαιμονικός.

dagnades : *sunt aulium genus quas Aegyptii inter potandam cum coronis deuincire soliti sunt, quae uellicando morsicandoque et canturiendo adsidue non patiuntur dormire potantes*, P. F. 60, 11. Mot étranger? Cf. δακνός : ὀρέουτο εἶδος, Hes.

daliuum : *supinum aut esse Aurelius, Aelius stultum. Ocorum quoque lingua significat insanum. Santra uero dici putat ipsum, quem Graeci δελαιον, i. e., propter cuius fatuitatem quis misereri debeat*, P. F. 59, 17. Mot d'origine et de sens incertains, non attesté dans les textes.

dalmatica (scil. *uestis*) f. : dalmatique, tunique large à manches longues originaire de Dalmatie. Mot de basse époque (éd. de Diocl.). M. L. 2463 et 2462, *dalmata* « sabot » (comme *gallica*).

-dam : particule généralisante ou indéfinie, qu'on a dans *qui-dam*; v. *dum*.

dāma : v. *damma*.

damalio, -ōnis f. : génisse; emprunt latinisé, avec suffixe -ōn, au gr. δάμαλις (Lampr.). Cf. *dam(m)a*.

damascēna, -ōrum n. pl. : prunes de Damas. Dérivé de *damascus*, transcription du gr. Δαμασκός. Attesté à

partir de Pline. M. L. 2464. Le nom de la ville, qui était célèbre par la qualité de ses aciers et de ses laines (cf. Thes. Onomasticon III 24, 28-32), est aussi demeuré dans les langues romanes. M. L. 2465, *Damascus*.

Damia, damium : *sacrificium quod fiebat in aperto in honorem Deae Bonae, dictum a contrarietate, quod minime esset δαμίσιον, i. e. publicum. Dea quoque ipsa Damia et sacerdos eius damiatrix appellabatur*, P. F. 60, 1. Sans doute emprunt au gr. Δαμία, déesse adorée à Épidaure, où elle était associée à Αὔρητα, et à Égine, cf. Hdt. 5, 81 et 85; Paus. 2, 30, 4; l'homonymie de *damium* et de gr. dorien δάμιον (= att. δήμιον) doit être fortuite. *Damiatrix* suppose un verbe dénominal **damiare* « célébrer le culte de Damia » ou peut avoir été bâti directement sur *damia*, cf. *uinēmia/uinēmīatrix*. Sans exemple dans les textes.

damma (dāma), -aē c., mais surtout masculin; féminin dans Hor., C. I 2, 13; le genre masculin a entraîné la création d'une forme *dammus (damus)*, Virg. Tir. 108, 73; cf. M. L. 2466) : *daim*. Attesté depuis Virgile. Roman. Passé en germanique : v. h. a. *tām*, ags. *dā*; le breton *dem* provient du fr. *daim*. Diminutifs : *dammula* (Apulée, langue de l'Église), *dam(m)ulus*.

Un rapport avec *domāre* n'est pas plausible, à cause du sens. Mot étranger, peut-être celtique; cf. irl. *dam allaid* « cerf » (*dam* signifiant « bœuf », comme gr. δαμάλης, -λης). Cf. *damaliō*.

damnum, -i n. : dommage, perte, dépense. S'oppose à *lucrum*, cf. Plt., Cap. 327, ubi... *damnum praestet facere quam lucrum, à incrémentum*; s'allie à *sumptus* (Ps. Asc., Verr., p. 175), *iactūra, détirement*. En droit, désigne quelquefois les « dommages et intérêts » payés pour une perte matérielle (Loi des XII tables), et par extension l'« amende » (le mot propre est *multa*) ou la peine (*poena*). Quoi qu'on en dise parfois, aucun rapport n'est senti en latin entre *damnum* et *dare*. L'expression *damnum dare* n'est pas une figura etymologica; le sens est « causer un dommage » (s'opposant à *damnum facere* « faire une dépense, une perte », e. g. Plt., Ci. 106, Tru. 228 (*damnum dare*); Ba. 1032, 784, etc.; cf. Thes. V 30, 29 sqq.). Dans Plt., As. 182, *neque ille scit quid det, quid damni faciat*; Tru. 81-82, *eadem postquam alium repperit qui plus daret, | damniosorem meo ezinde immouit loco*, l'allitération n'implique pas un rapport étymologique. Il est donc impossible d'appuyer sur les sens et emplois attestés à date historique un rapport entre *dō* et *damnum*. Attesté à toutes les époques; surtout au pluriel chez les poètes. Bien représenté dans les langues romanes, ainsi que *damnāre*, M. L. 2467-2468; B. W. *dam*. (et *dommage*) Alb. *dam, dem*.

Dérivés et composés : *damnōsus* : 1° qui cause des pertes, coûteux; 2° qui fait des pertes ou des dé-

penses, prodigue ; *indemnis* : sans dommage, indemne (à partir de Sén.) ; *indemnitas* (Jurisc.) ; *dannō*, -ās : « *dannō adficere* » (Nonius), cf. Plt., Tri. 829, *nobilēst apud homines pauperibus* (= *Neptunum*) *parcere solitum, diuites dannare atque domare* ; cf. aussi l'expression *dannāre aliquem uōti* (*uōtiō*), les formules d'héritage *heres meus dannas esto* ; *legatum per dannationem*, et la glose de Non. 276, 18, -are est echere-dare. *Lucilius Sat. lib. XI* (22) : ... *hunc Tullius, inquam, | index heredem faciū, et dannati alii omnes*. Dans la langue du droit, *dannāre*, usité d'abord dans le sens de « frapper d'une amende », e. g. Cic., Verr. 1, 38, *minoris HS triciens praetorium hominem non posse dannari*, s'est dit ensuite de toute espèce de châtiement : « condamner » (opposé à *absoluō*), d'où *indemnātus* « non condamné » (depuis Plt.), de même que le composé *condemnō* (cf. *condōnō*) créé pour marquer le fait de la condamnation (aspect déterminé). *Dannāre* s'est employé au sens propre comme au sens figuré ; dans la langue de l'Église, il a servi à traduire ἀναθεματίζω ; à basse époque, on le trouve au sens de « fermer », e. g. Arat. Act. 2, 111, -āre uiam, comme fr. « condamner une porte ». *Condennō*, dans la langue grammaticale, a traduit aussi δέλλω.

Dannō et *condennō* ont de nombreux dérivés : *dannābilis*, *dannātiō*, *condennātiō*, etc.

De *dannō* : irl. *dannaim*, gall. *daoni* (au sens religieux « damner »).

dannificus (Plt., Pall.) : qui cause des pertes, d'où *dannificō*, *dannigerulus* (Plt.).

dannās : de la langue du droit, usité seulement dans la formule *dannās estō* « qu'il soit condamné à ». Sans doute forme dialectale de *dannātus* avec syncope de la voyelle brève finale ; cf. osq. *Bantins* « Bantinus », omb. *pih az* « piātus », etc. Hypothèse invraisemblable de Brugmann, I. F. 34, 397 sqq., qui fait de *dannās* un substantif abstrait **dannā(i)s* « la condamnation ».

On a rapproché gr. δάπνω « je partage », δαπάνη « dépense », δαφίλης « généreux » ; le sens est éloigné : les correspondants grecs de *dannum* sont ζημία, βλάβη, ou φθορά. Le rapprochement avec *daps*, souvent proposé, est indémontrable ; toutefois, l'identité de *dannum* et des mots arm. *tawn*, v. isl. *tafn* est séduisante. Peut-être ancien terme religieux (cf. *dannāre uōti*) ? V. *daps*.

dannus, -i m. : « cūrātor uōci ». Mot gaulois, qu'on trouve dans une inscription des Tréveri, CIL XIII 4228 ; v. Loth, ap. Rev. celt., 38, 380. Composés : *platio-dannus* « cūrātor locōrum », CIL XIII 6776 ; *arcanto-dan(os)* « cūrātor argenti ».

danus : *generator uel generosus* (Gloss.). Emprunt au gr. δάνω ? Cf. *danista*, de δανιστής, d'où dérive *danistarius*.

dapinō, -ās, -āre : ἄ. λ. de Plt., Cap. 897, *aeternum tibi dapinabo uictum, si uera autumas*. Emprunt comique au gr. δαπανῶ, avec influence de *daps* : « offrir (en sacrifice) ».

daps, -is f. (souvent au pl. *dapēs* ; sg. *dapis* Juvenc.) : *apud antiquos dicebatur res diuina quae fiebat aut hiberna sementi aut uerna... Itaque et dapaticae se acceptos dicebant antiqui, significantes magnifice, et dapaticum negotium amplum ac magnificum*, P. F. 59, 21. Sens premier : sacrifice, cf. Gaius, Inst. 4, 28, *pecuniam acceptam in dapem, i. e. in*

sacrificium impendere. De là, « repas rituel qui suit le sacrifice » : Cat., Agr. 50, 2, *ubi daps profanata comestaque erit*. Le pluriel s'explique par la valeur collective du mot. En passant dans la langue profane, a désigné toute espèce de mets, nourriture, repas ; cf. Liv. Andr., Carm. fr. 7, *quae haec daps est* ? = Od. α 225, τίς δάπν.

Dérivés : *dapālis* : épithète de Jupiter « à qui l'on offre un sacrifice », cf. Caton, Agr. 132 ; *dapāticus* (cf. *cēnāticus*) ; *dapāticē*, cf. plus haut.

Archaïque, conservé seulement dans la langue de la poésie à l'époque impériale.

Mot racine, comme *ops*, mais à vocalisme *a*, populaire. Cf. Benveniste, *Don et échange dans le vocabulaire i.-e.*, Ann. sociol., 1951, p. 16 sqq.

Terme de la langue religieuse conservé aussi par les dérivés arm. *tawn* « fête » et v. isl. *tafn* « animal pour le sacrifice ». Un mot parallèle, mais différent, est conservé dans v. angl. *tiber* « sacrifice », gr. δειπνον et, peut-être, v. h. a. *zebar* « animal de sacrifice ». Cf. *dannum* et gr. δαπάνη, δάπνω.

dapsilis, -e : abondant, riche. Archaïque et post-classique. Emprunt au gr. δαφίλης avec influence de *daps* et substitution de suffixe.

Dérivés : *dapsilitās* (Paul. Nol.), -ter.

dardana, -ae f. (?) : nom de plante. Sans doute corruption de *bardana*.

dardanarius, -i m. : spéculateur sur les blés. Mot tardif (Ulpien), dérivé sans doute du nom de la région, *Dardānia*, d'où provenaient les blés. Un rapport avec *dannus* est peu vraisemblable.

darpus, -i m. : nom d'un petit quadrupède dans Polem. Silv. Non latin. V. Bertoldi, BSL 32, 149.

dautia : v. *lautia*.

-dē : particule postposée qui figure dans l'archaïque *quam-dē*, omb. *pāne*, *porne*, osq. *pan*, *pūn*. Sans doute identique à gr. -δε dans ὄδε, δε, etc. Le -de de *inde*, *unde* peut s'y rattacher, mais admet une autre origine. V. *dē* et *quam* et *dōnec*.

dē : particule invariable, usitée surtout comme préposition et préverbe. Ne se trouve pas isolément que dans la locution proverbiale *susque dēquae* glosé *plus minusue*, P. F. 371, 4. En tant que préposition, *dē* accompagne un ablatif et, comme *ab* et *ex*, marque l'origine, l'éloignement, avec une idée accessoire de mouvement de haut en bas (comme dans gr. κατὰ), nuance bien conservée dans certains composés : *deorsum*, *dēicere*, *dēscendere*, mais qui ne lui est pas nécessairement attachée ; cf. Lucr. 1, 788, *a caelo ad terram, de terra ad sidera mundi* ; Cic., Fin. 1, 62, *migrare de uita*. Sert aussi à désigner l'extraction : *oleum quod de matura olea fit*, Cat., Agr. 65, 2 ; et partie prise dans un tout : *ūnus de multis* « un d'entre la foule » = *ex*, gr. παρὰ (v. *dēbeō*) ; et dans cette valeur partitive se rencontre là avec le génitif (*ūnus multōrum*), auquel il a de bonne heure tendu à se substituer ; cf. *quō dē genere* à côté de *cuius generis* ; Sall., Cat. 35, 2, *ex nulla conscientia de culpa* ; Cic., Att. 2, 24, 3, *is de rebus consciunt esse Pisonem*.

Du sens de « en partant de », on est passé à celui de « à la suite de », Plt., Mo. 697, *non bonust somnus de*

prandio, et au sens moral de « d'après, conformément à », *dē sentiā, dē industriā*, qu'on trouve en osque, *dat senatēis tanginud* « dē senātis sentiā » (= gr. *κατά acc.*), ou « au sujet de », Plt., Au. 700, *ibo intro ubi de capite meo sunt comitia* (= *περί* et génitif); concurrencé par *super* dans ce sens. — Comme on l'a vu à propos de *ab*, la préposition *dē*, forme plus pleine et qui avait l'avantage de commencer par une consonne, a tendu à se substituer à *ab* et à *ex*, tout au moins dans la langue parlée, cf. Thes. V 46, 40 sqq., et a fini par les éliminer dans les langues romanes.

Comme *ab* et *ex*, *dē* a servi à renforcer un certain nombre de particules, adverbess, prépositions, dont certaines apparaissent de très bonne heure : *dēhinc, dēinde, dēsuper*. Cet usage s'est beaucoup développé dans le latin populaire, cf. *deante, dēcontrā* (= *ἀπέναντι*), **dēcrās* (d'où *dēcrāstinātio*) et *dēmāne* (demain), *dēforās, dēforis* (blâmé par Cledonius, GLK V 21, 22), M. L. 2520; *dēinter, dēintrā, dēintus* (dans), *dēlongē* (= *μακρόθεν*), *dēmagis* « *ualdē magis* », Non. 98, déjà attribué aux *antiqui* par P. F. 62, 18 : *-pro minus (l. nimis) dicebant antiqui*; *dēretō*, M. L. 2582; *dēsub, dēsutber, dēsubtus, dēsubiō*, M. L. 2607, *dēsuperne, dēsuprā, dēsursum* (blâmé par Quint. 1, 5, 38), *dētrās*. Cf. aussi de *ex* attesté dans l'Itala, Matth. 18, 28, et demeuré en roman, M. L. 2514.

Sur it. *da*, rhéno-rom. *dad, da*, v. Recueil Niedermann, p. 207.

Dē sert de préverbe dans un grand nombre de composés verbaux, où il marque souvent, comme on l'a vu, un mouvement de haut en bas. Il peut indiquer aussi une action faite d'après un objet : *dēscribō, dēpingō*, un déplacement : *dēplantō*, et par suite un changement d'état; il peut aussi, marquant l'éloignement, avoir une valeur privative ou diminutive : *dēargentō* (Lucil.), *dēaruō, dēcapitō, dēcollō, dēficiō, dēsūm, dēmēns* (cf. *āmēns*), *dēbilis, dēdēsus*. Il a pu servir à indiquer l'achèvement : *dēbellō* « livrer un combat qui met fin à la guerre », *dēvincō* « vaincre définitivement » (et *dēcrepitus*?). C'est par là que s'explique le sens de superlatif qu'il exprime, par exemple, dans *dēperēō*, « j'aime à mort » *deamō*, etc. Du reste, dans les verbes comme dans les adverbess, il arrive souvent que le sens de *dē* (comme celui de *ex*) soit affaibli et que le préverbe serve simplement (comme dans les adverbess et les prépositions) à renouveler une forme simple vieillie et usée : *dealbō* (M. L. 2488 a), *deambulō, dēargētō* (Vulg.), *deaurō* (M. L. 2489), *dērelinquō* d'après *dēsērō*. Usité de tout temps. Panroman; cf. M. L. 2488.

La longue de *dē* est constante. Dans *dēhinc, dēin* > *dēin* (monosyllabe), l'abrégement peut être dû à la présence devant voyelle. Mais on peut se demander si le *-dē* qui apparaît dans *in-dē, un-dē*, en face de *hīn-c, illim et illīn-c, istim et istīn-c*, n'est pas une forme brève de *dē*, postposée? Toutefois, cette particule peut être rapprochée du *-de* de *quamdē* (v. *quom*), qu'on retrouve en osco-ombrien et dont le rapport avec *dē* n'apparaît pas.

Pour les dérivés, v. *dēterior* et *dēmum*. V. aussi *dēnique*.

V. Sommerfelt, *Dē en italo-celtique* (Oslo, 1920); *dē* se retrouve exactement en celtique : iri. *dí*, gall. *di-*, et ne se retrouve que là. L'osco-ombrien a des formes à vocalisme *a* : osq. *dat* (et comme préverbe : *da-dikat-*

ted « *dēdicāuit* »), ombr. *da-*, préverbe dans *da-etom* « *dēlictum* » (équivaldrait à lat. **dē-ītum*). Sans doute apparenté à *dō* de *dōnec* et *quandō*. — Au contraire, *āb, ex* et *au-* ont des correspondants hors de l'italo-celtique.

dēbēō, -ēs, -uī, -ītum, -ēre (forme refaite *dēhibuisti* dans Plaute, Tri. 426, comme *prāhibeō* assez fréquemment) : proprement « avoir en le tenant de quelqu'un », de **dē-habeō*, comme *dēgō* de **deagō* « devoir » (*alqd alicui*) (s'oppose à *prābere*); se dit de l'argent (*pecūniam*) ou de tout autre objet. De là : *dēbitum* « le dû, la dette » et *indēbitus*; *dēbitōr* « débiteur », qui s'oppose à *crēditōr*, ainsi Cic., Sest. 94, *bona creditorum ciuium Romanorum cum debitoribus Graecis diuisisse*. — *Dēbere* s'emploie également avec un infinitif complètement pour marquer l'obligation de faire une chose (cf. *habeō*), e. g. Cat., Agr. 119, *quid facere debeas*, et, dans ce sens, peut être impersonnel, comme *oportet*; ainsi Varr., L. L. 8, 61, *debitus aiunt... ut aucupem sic pisci/cu>pem dici*. Cf., pour le sens, gr. *οφειλω*. La valeur d'obligation a tendu à s'affaiblir et parfois *dēbēō*, à basse époque, ne sert qu'à former une sorte de futur périphrastique, comme gr. *μελλω*, cf. Eugipp., Seu. 31, 4, *oppida in quibus debent ordinari*, ou à introduire une hypothèse, St Avit, p. 74, 1, *quae professio sua... etiamsi censeatis quod grauari me debeat*; tous sens que se retrouvent dans le fr. *devoir*. Ancien, usuel. Panroman; cf. M. L. 2490, 2492, 2493, *dēbere*; *dēbita, -tum*, B. W. *dette*; *dēbitōr*.

dēbilis, -e (*dēbil*, Enn., A. 324, comme *famul*) : infirme, estropié, débile. Se dit du corps en général (dans la Vulgate trad. *καλλός*); et correspond à *ἀνάπηρος*) ou d'une partie, jambe, pied, main; cf. Celse 4, 9, *cozarum dolor hominem saepe debilitat* (= fait boiter); Tite-Live le joint à *claudius*, 21, 40, 9; à *mancus*, 7, 13, 6; etc. Ancien, usuel. Conservé comme adjectif dans quelques formes romanes ou dans le verbe composé *endeble* « harasser » (prov., cat., esp.). M. L. 2491; et *indēbilis*, 4369.

Dérivés : *dēbiliās, -tō, -āre* et ses dérivés.

Composé dont le second terme doit renfermer un correspondant du mot conservé dans skr. *bālam* « force », *bāliyān* « plus fort » et v. sl. *boliti* « plus grand »; gr. *βελτιων, βελτιωτος*. Le *b* initial indique un terme populaire; et, en effet, le mot n'est pas védique; il est de ceux que le sanskrit a pris, avec *l*, à des parlers autres que ceux sur lesquels repose le védique le plus ancien.

dēcānus : v. le suivant.

decem (forme vulgaire *decim*, fréquente dans les inscriptions) incl. : dix. Nombre parfait, cf. Vit. 3, 1, 5, *quem perfectum numerum Graeci τέλειον dicunt, perfectum autem antiqui instituerant numerum qui decem dicitur*; c'est-à-dire fin de série dans la numération décimale. De là, exprime une idée de grande pluralité, e. g. Plt., Ba. 128, *si decem habeas linguas*, comme *decem milia* (= *μυριοι*) exprime un grand nombre indéfini. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 2497.

Dérivés : *decumus*, puis *decimus* (pour le vocalisme, cf. *optumus, optimus*) : dixième; *decuma, decima* f. : dime, M. L. 2503, gall. *degwm*; *decimō, -ās* : décime (*δεκατέω, δεκατώ*) et ses dérivés, *dēcimō* « choisir, trier » (Macr.); *decimārius*.

De *decuma*, -*mō* proviennent : v. sax. *dēgmo*, v. h. a. *tēhhamōn*, *tēhmon*.

decimānus (*decu-*) : 1° *decimanus appellatur limes qui fit ab ortu solis ad occasum, alter ex transuerso currens appellatur cardo*, P. F. 62, 25. L'origine de ce sens est expliquée dans Grom., p. 367, *limes qui pro eo quod formam X faciat decimanus est appellatus* ; 2° *decumana oua dicuntur et decumani fluctus, quia sunt magna. Nam et ouum decimum maius nascitur, et fluctus decimus feri maximus dicitur*, P. F. 62, 27. Le sens de « très grand » vient sans doute de ce que l'on choisissait, pour offrir aux dieux, le plus gros des dix œufs, etc., ou de ce que l'objet arrivant à la fin d'une série de dix héritait de l'idée de grandeur contenue dans le nombre ; 3° de la 10^e cohorte, d'où *porta decumāna*, substantivé ; *decumānus* : percepteur de la dime (pour la forme, cf. osq. *dek man ni ūs*, de la dédicace d'Agnone ; sens mal déterminé).

decius : attesté comme nom propre *Decius*, osq. *De-kis* ; *decīus*, (-ēns) : dix fois.

decānus (bas latin) : chef d'un groupe de dix hommes (fait d'après *primānus*, etc., avec influence du gr. *δέκα*?) ; désigne, par suite, toute espèce de dignitaires civils, militaires ou religieux, en particulier le « doyen », cf. M. L. 2496 et *decānia*, M. L. 2495 ; *decānicum* : demeure des dizéniers. V. h. a. *tēhhan*, b. all. *deken*, irl. *decan*.

dēni, -*ae*, -*a*, distributif : dix par dix (sans doute d'après *nōni*) ; *dēnārius*, -*i* (scil. *nummus*) m. : denier ; monnaie valant à l'origine dix as et qui conserva son nom quand sa valeur fut passée à seize as. M. L. 2553 ; v. angl. *dīnor*, *dīnēre*, gall. *dīnair*.

december, -*bris* (scil. *mēnsis* exprimé ou non) m. : décembre. Cf. *septēber*, *octōber*, *noūember* ; Varr., L. L. 6, 34, *dēhinc Quintus, Quintilis et sic deinceps ad december a numero*, M. L. 2498 ; irl. *decimber*. Dérivé : *decembrius*.

decimānus : dixième jour après les ides, chez les Falisques ; cf. *quinquātrus*.

decursus : *decursiones*, P. F. 63, 8 ; *decuria* : division du peuple romain, sans doute à l'origine groupe de dix *equitēs* commandés par un *decuriō*, cf. *centuria*, *centuriō* ; puis tout groupe de dix : *d. iudicium, apparitorum, seruorum*, etc. M. L. 2508 ; germanique : v. isl. *dekor*, m. b. all. *deker*, etc. De là : *decuriō*, -*ōnis* m. ; *decuriō-nātus*, -*ūs* ; *decuriō*, -*ās* : répartir dans les *decuries*.

Composés en *decem*, *decu-*, *dec-* : *decemplex* et *decuplex* (d'après *du-*, *quadru-plex*) ; *decemprius* (singulier tiré du pluriel *decem primī* « les dix premiers citoyens d'une ville ») ; *decemuir* (tiré de *decemuirī*) ; *decennis*, *decennium*, *decennālis* ; *decunx* : mesure de dix onces ; *decuplus* et *decuplō*, -*āre* ; *decussis*, -*is* m. « *ab decem assibus* », Varr., L. L. 5, 170, cf. *centussis*. S'abrange en *decus* et se note par le signe X ; de là *decussō*, -*āre*, *decussitō*, -*tim*, cf. Colum. 3, 13, 2, *in speciem Graecae X litterae decussium*, M. L. 2510.

Anciens juxtaposés où *decem* est le second terme : *ūndecim*, *duodecim*, etc., avec leurs dérivés *ūndecimus*, etc.

Cf. aussi *uiginti*, *trigintā*, *centum*.

La nasale finale de *decem*, cf. omb. *desen-duf* « *duo-decim* », fait en général partie intégrante du nom de nombre « dix » ; cf. skr. *daśa*, gr. *δέκα*, got. *taihun*, irl. *deich* n, arm. *tasn* (avec un vocalisme réduit), etc. Toutefois, les composés tels que *decuplus* et le dérivé *decuria*

n'ont pas de nasale ; on peut penser à une analogie de *centuplus*, *centuria*. Mais par omb. *tekurius*, *decurier* « *decuriūs* », le fait semble italique commun, si le mot ombrien n'est pas emprunté au latin ; l'osque a un nom propre *Dekkviarim*, « **Decuviārem* » ; l'omb. *tekvias* est douteux ; Vetter le traduit par « *mūnificae* » (T. E. II b 1). Or, on retrouve un thème en -*u-* en germanique : got. -*tigjus*. La forme sans nasale apparaît aussi dans *decīs*, qui peut être d'après *quinquēis*, *seriēs*, ...*centiēs*. V. *centuria*.

L'ordinal *decimus* est ancien ; cf. skr. *daśamāh*, av. *dasamō*, et, avec élargissement, irl. *dechnad*, gaul. *decametos*. Cette forme est du type *septimus* et de *nōnus* ; on voit qu'il y avait m dans *septem* et *decem*, n dans *nōnus*. Ceci ressort aussi des dérivés baltiques : v. pruss. *dessimts*, lit. *dešimtas*, cf. gr. *δέκατος*, got. *taihunda* « dixième », en face de v. pruss. *newins*, lit. *deviūtas* « neuvième », avec formation en -*to-*, secondaire par rapport au type *decimus*.

-*ginti* dans *uiginti*, -*gintā* dans *trigintā*, etc., sont des formes d'un dérivé en -*ta* de *decem*, à vocalisme radical zéro ; cf. skr. *daśat*, v. sl. *deset*, lit. *dešimti* et gr. *δέκαδ-*. V. *uiginti* et *trigintā*.

La formation de *december* et des autres noms de mois en -*ber* est obscure. M. Benveniste, BSL 32, 73, lui suppose une origine étrusque ; et l'on peut se demander si une pareille influence n'a pas agi sur *decursus* (cf. *lūcerēs*) et, par suite, sur *decuria*, *centuria*.

dēcēmina : v. *carpio*.

decet, -*uit*, -*ēre* : il convient. Correspond pour le sens à *πρέπει*, *decēns* à *πρέπον*, *εὐπρεπής* ; *decēntia* a sans doute été créé par Cicéron pour traduire *εὐπρέπεια*, cf. N. D. 2, 145, *colorum... et figurarum... ordinem*, et, ut ita dicam, *decēntiam oculi iudicant* ; d'où, à l'époque impériale, *indēcēns* (= *ἀπρεπής*), -*center*, -*centia* et même *indēcēs* (Pline) ; Cicéron emploie *dēdecet* au sens de *ἀπρέπει*. De même, le composé archaïque *condecet* traduit *συμπρέπει* (peut-être avec influence de *conueniū*) ; mais le *condecēntia* que le Thes. prête à Cicéron, De Or. 3, 200, est suspect. Impersonnel à l'origine, comme le prouve la construction avec l'infinitif « *passiv* », Plt., Mi. 737, *desisti decet* ; Am. Prol. 35, *iniusta ab iustis impetrari non decet*. Souvent joint à *oportet* : Mer. 750, *sic decet, sic fieri oportet*. Peut s'employer absolument : *sic decet* ; et quand la personne est exprimée, elle est à l'accusatif : *ut pudicam decet*. Ce n'est que secondairement, sans doute quand *decet* a tendu vers la construction personnelle, que cet accusatif a pu être remplacé par le datif (d'après *conueniū*) ? ; Plaute dit, Tri. 490, *deos decent opulentiae et factiones*, et Am. 820, *istuc facinus... nostro generi non decet*. La construction personnelle est, du reste, assez rare et surtout poétique. Ancien et usuel. M. L. 2500. Adjectif en -*bilis* tardif : *decibilis*, M. L. 2501 : *d. deō* = *θεοπρεπής*.

A *decet* se rattachent deux substantifs : *decus*, *decor*, et un adjectif : *dignus* :

decus, -*ōris* n. : bienséance, décence, dignité ; d'où « honneur » (cf. *dēdecus*) et « beauté », la beauté physique s'accompagnant de la dignité morale. Mais ce dernier sens est plutôt réservé à *decor*. Traduit à la fois *εὐπρέπεια* et *δόξα*. Ancien (Plt., Cat.), usuel.

decor, -*ōris* m. (surtout poétique, à cause du genre

« animé »; attesté depuis Laevius) : différencié par les glossateurs de *decus* : Isid., Diff. 1, 163, *decus ad animum gloriæ refertur, decor ad corporis speciem* (cf. *honōs*), distinction qui correspond, du reste, souvent à la réalité. Le sens de « δόξα, honōs » est tardif. Les dérivés proviennent de *decus* et *decor*, indifféremment :

decor, -oris adj. (archaïque et postclassique) et *dēdecor*, *indecor(is)*; *decōrus* (decoriter; *dē-, indecōrus*; *decorōsus, dēde-, inde-*, tardifs, d'après *formōsus, gloriōsus*) : *decōrum* traduit ἡρότων, Cic., Or. 70; *decorō-, -ās* (*decōrō* à basse époque) : orner, embellir, d'où *decorātus*, M. L. 2507; *decorātiō, -men, -mentum*, tardifs et rares; *indecorō* (Acc.); *indecorābiliter* (id.); *indecorōsus* (Hilar.); *con-, dē-decorō*.

dignus, -a, -um (d'après les grammairiens, l'i de *dignus* serait long, et on le trouve avec *apex*) : digne; sur l'i de *dignus* dans les langues romanes, v. Meyer-Lübke, *Einfl.*, § 122. Comme dans *quīnque*, l'indication de la quantité fermée de la voyelle, normalement liée à la quantité longue en latin. Le rapport avec *deceat* apparaît bien dans Plt., Mo. 52, *dignissimumst : deceat me amare et te bubulcariarier*; *dignum est* est synonyme de *deceat*. Pour la formation, cf. *lignum* et *legō, tignum* et *tegō, plēnus* et *plēo*. Sens : « qui convient à, digne de » et « qui mérite ». Correspond pour le sens à gr. ἄξιος. Construit avec l'ablatif : *d. aliquā rē*; la construction avec le génitif est rare et mal attestée, sauf à basse époque. S'emploie dans le sens laudatif ou péjoratif, indifféremment : *d. laude* comme *d. supplicio*. Ancien, usuel. M. L. 2641 (la plupart des formes romanes sont savantes); B. W. *digne*.

Dérivés : *dignitās* : mérite, dignité, haut rang (sens abstrait et concret; se dit spécialement de charges honorifiques dans l'État, cf. *potestās*), M. L. 2640; *dignō, -ās* (*dignor*) : juger digne, daigner = ἀξιῶ, ἀξιωμαί, M. L. 2639, B. W. s. u.; *dignātiō* (Cic.). Composés : *indignus* et ses dérivés *indignor* (*indignāre*, M. L. 4378), *-gnātiō*, etc.; *condignus* : également digne, ἰσότητος; *dēdignor* (« ἀναξιῶ, latin impérial) : repousser comme indigné; *dēdignātiō*; et **disdignāre*, M. L. 2366; B. W. sous *daigner*.

On ne voit guère d'autre moyen de donner une étymologie au verbe *deceat*, avec son adjectif *dignus*, que d'en rapprocher le groupe athématique de hom. δέκτο « il recevait » et de véd. *dāṣti* « il rend hommage à ». L'ombrien *tiçit*, TE II a 18, *façia tiçit* est contesté : *deceat* ou *licet*? v. Vetter, *Hdb.*, p. 195; l'i de *tiçit* est singulier en face de *deceat*. Le thème en -es-, représenté par lat. *decus* et *decor*, est à rapprocher de skr. *daçasyāti* « il cherche à plaire à, il sert », dont le primitif **daçāç* n'est pas attesté. — Le gr. δόξα « opinion, réputation, gloire » doit être fait sur un desideratif de la racine de *δοκέω*, etc., comme lat. *noxa* en face de *noceō*. — V. aussi *discō* et *doceō* (et *dexter*?).

dēcōtēs : v. *cōs*.

dēcrepītus, -a, -um : décrépité. Mot du langage familier, uniquement appliqué aux vieillards ou à la vieillesse (Cic., Tusc. 1, 94).

Se décompose, évidemment, en *dē* + *crepītus* (de *crepāre*), mais la modification de sens n'est pas claire. Bréal suppose que la vieillesse décrépité est comparée à un

mur qui se lézarde ou à un arbre qui se fend. Mais le sens du préfixe serait étrange : *dē-* marquant d'ordinaire la cessation, le manque (à moins de supposer qu'il marque ici l'achèvement : *dēcrepītus* « qui achève de se fendre »?). Les anciens l'expliquent de différentes manières, par *despērātus, iam crepera uita*; ou encore par *quia propter senectutem nec mouere se, nec ullum facere potest crepitum*, P. F. 62, 12; ou par *quod iam crepera deserit, i. e. loqui cessauerit*, Isid., Or. 10, 74, etc. Cf. Thes. s. u. — Walde, I. F. 39, 92, voit dans l'emploi de *dēcrepītus* une image analogue à celle qu'on a dans *homo est bulla, animam ebullire*.

Expression imagée de la langue familière, dont le sens apparaît fixé dès les premiers exemples et dont, faute de pouvoir en suivre l'évolution, on ne peut fixer l'origine avec certitude.†

decuria, decussis : v. *decem*.

dēfendō, -is : v. *fendō*.

dēfrutum, -ī (ū dans Plt., Ps. 741; ū dans Vg., G. 4, 269; inscriptions et manuscrits *defritum*, Mul. Chir. *defritum*) n. : vin cuit, raisiné. — *a deferuendo*, Palladius 11, 18, 1; cf. Varr. ap. Non. 551, 18, *sapam appellabant quod de musto ad mediā partem decoxerant*; *defretum* (sic codd.), *si ex duabus partibus ad tertiam redegerant deferu faciendū*. Terme de la langue rustique, attesté depuis Plaute et Caton.

Dérivés : *dēfrutō, -ās*; *dēfrutārius, -ium*.

On rapproche v. h. a. *briuan* « brasser », thrace βρῦτος, qui désigne une boisson fermentée (cf. *brisa*), gr. ἀπέφρουεν ἀπέφρουεν, Hes. V. *ferueō*; *fermentum*.

dēgener : v. *genus*.

dēgūtō : v. *gustus*.

dēiterō : v. *iūrō* s. *iūr*.

deinceps : v. le suivant.

deinde (*dē-inde*, puis *deinde* dissyll.), *dein* adv. : à la suite, ensuite. Usité de tout temps. Conservé dans quelques langues romanes, M. L. 2525. *Deinde* est la forme la plus ancienne; *dein* en est une forme abrégée : Cic., Or. 154, *ain pro aine... dein etiam saepe et exin pro deinde et pro ezinde dicitur*. *Deinde* seul est attesté épigraphiquement; *dein* (comme *proin*, etc.), se rencontre seulement devant consonne. La comparaison de *dehinc* suffit à prouver que *deinde* est antérieur à *dein*. De ce dernier a été tiré *deinceps* : successivement, à la suite. Correspond à gr. ἐξῆς, ἐπεξῆς : souvent joint à *inde, postea, deinde*, cf. gr. ἐπειτα ἐξῆς. Attesté seulement depuis la Lex Repet. (adjectif) et Varron (adverbe). Usuel, mais non roman. *Deinceps* est un ancien adjectif, comme on l'a vu, s. u. *capio*; cf. *princeps*, et on le trouve dans ce sens, Lex Repet. CLL 1^o 583, *iudex deinceps faciat pr(incipie cessante, item quaestor)*. Mais, en dehors de cet exemple, il n'est employé que comme adverbe; et le *deincipit die* d'Apulée n'est qu'un barbarisme, amené par le rapprochement avec *incipit* et influencé dans sa flexion par *anceps*; cf. P. F. 62, 7, *deinceps qui deinde coepit ut princeps qui primum coepit*.

dēlectō (-tor) : v. *lax, laciō*.

dēleō, -ēs, -eui, (*dēlui* tardif; cf. Thes. V 433, 61), *-ctum, -ctre* : Prisc., GLK II 490, 8, a « *deleo* » cuius

*simplex in usu non est, « deletum » ; a « delino » « delitum » nascitur ; ibid. 19, « deletum » a « deleo » unde et « letum » ipsa res quae delet, quasi a « leo » simplici nascitur quod in usu non est, ex quo « deleo deleui ». Confusion de *dēlinō* (v. *linō*) et de **dē-oleō*, cf. *ab-oleō*? Deux sens : 1° effacer, hisser (dējā dans Caton, Or., frg. 2), cf. *aboleō* ; 2° détruire, raser. Traduit gr. ἀπ- ou ἐξολέω. Cf. *dēlēti-cius* = χάρτης ἀπαλλοτος, καλλιψηκτρον. Ancien, classique, usuel. Conservé dans le prov. *delir*, M. L. 2533.*

Autres dérivés : *dēlētiō* (rare, un exemple de Lucilius ; repris par la langue de l'Église) ; *dēlētor* (rare et tardif ; mais Cicéron a hasardé une fois *dēlētrix* en l'introduisant par *paenc*, Harusp. resp. 49) ; *dēlētilis* (Varr., -is *spongia* « éponge à effacer ») ; *dēlēbilis* et *indēlēbilis* (Ov. = ἀνεξέλεπτος, Isocr.) ; *dēlēti-cius* (Ulp.) ; v. plus haut, « palimpseste ».

V. *ab-oleō*, *ab-olēū*.

dēlērus : v. *lira*.

dēlēberō, -ās, -āul, -ātum, -āre : délibérer, mettre en délibération (absolument, ou avec complément précédé de *dē*, ou à l'accusatif : *rēs dēlēberāta*), et, par extension, « résoudre, décider de ». Attesté depuis Plaute ; appartenant plutôt à la langue écrite.

Dérivés : *dēlēberātiō* ; *dēlēberātiuus* : -m *genus* = γένος συμβουλευτικόν ; les deux mots sont surtout employés par Cicéron et Quintilien ; *dēlēberāmentum* (Labér.) ; *dēlēberābundus* (T.-L.) ; *dēlēberium* (Gloss., d'après *arbitrium*). Les anciens font dériver *dēlēberāre* de *libra*, *libella*, ainsi P. F. 65, 3, a *libella* quā *quid perpenditur dictum*. Mais on attendrait **dēlēbrāre*. Cf. Rhet. Her. 3, 2, 2.

Semble plutôt être un composé de *liberō* spécialisé dans un sens imagé, comme *resolvere*?

dēlēbūtus, -as, -um : oint, arrosé, trempé de. Seul, l'adjectif est ancien (Plaute) et attesté dans la bonne langue ; des formes verbales telles que *dēlēbui*, *dēlēbuitur* ne figurent que dans Tertullien, Solin (11^e siècle de l'ère chrétienne) et sont manifestement refaites sur *dēlēbūtus*. L'adjectif présente sans doute le degré zéro **lib-* de la racine **leib-*, cf. *libō*, -ās. Peut-être influencé par *imbūtus*, inexpliqué.

dēlēcātus, -a, -um : voluptueux, délicat (dans tous les sens du mot français), tendre, efféminé, raffiné, mi-gnon. Se dit des personnes comme des choses : *dēlēcātissimo litore*, Cic., Verr. 2, 5, 40, 104 ; *dēlēcātā nauigia*, Suét., Vit. 10. Ancien, usuel. M. L. 2538, 2537, **dēlēcātūre*.

Dérivés et composés : *dēlēcāt(i)tūdō* (bas latin et rare) ; *indēlēcātus*.

Étymologie douteuse. Celle de Festus, P. F. 61, 11, *dēlēcātā dicebant deis consecrata, quae nunc dedicata*. Vnde adhuc manet *dēlēcātus* quasi *luxui dicātus*, ne s'appuie sur aucun exemple et semble de pure fantaisie. *Dēlēcātus*, quelle qu'en soit l'origine, a subi l'influence de *dēlēciāe* : Isid., Or. 10, 70, *dēlēcātus quod sit dēlēciis pastus, uiuens in epulis et nitore corporis* ; cf. Sén., De breu. uit. 12, 7, *audīo quendam ex dēlēcātis (si modo dēlēciāe uocandae sunt uitam et consuetudinem humanam dēlēscere)*...

dēlēciā, **dēlēciāe** : v. *colliciae*.

dēlēciāe : v. *lax*, *laciō*.

***dēlēcius**, -a, -um : sevré. Adjectif restitué dans Varr., R. R. 2, 4, 16, *cum proci depulsi sunt a mamma, a quibusdam dēlēciis (dēlēciis codd.) appellatur*. Peut-être faut-il y joindre *dēlēcūlus*, qu'on lit dans Cat., Agr. 2, 7, *armenta dēlēcūla, oues dēlēcūlas*, dont le sens est incertain. On l'explique par **dē-lic-us*, composé de **lac*, forme sans suffixe de **lact-* ; d'autres y voient un doublet de *dēlēci-us*, de *dēlēquere*, dont il y a un exemple dans Plt., Cas. 205, ce qui ne convient ni pour le sens ni pour la forme. Groupe obscur.

dēlēniō : v. *lēnis*.

dēlēnō : v. *linō*.

dēlēquium : v. *linguō*.

dēlērō : v. *lira*.

dēlērhīnus, -ī m. : dauphin. Emprunt ancien (Accius) et latinisé au gr. δελφίς, -ίνος et passé dans les langues romanes, M. L. 2544, et en irl. *deulf*. La poésie et la prose impériale ont préféré la transcription du mot grec : *dēlērhīn*, *dēlērhīs*, -īnis. Cf. *abacus*.

dēlēbrum, -ī n. (souvent au pluriel) : temple, sanctuaire, sans qu'il soit possible de préciser le sens dans la littérature, quoique l'App. Probi note, GLK IV 202, *inter templa et delubra hoc interest quod templa ubi simulacra sint designat, delubra uero aream cum porticibus designat*, ni d'en déterminer la signification primitive, que les commentateurs font varier au gré de leurs fantaisies étymologiques. Cf. Macr., Sat. 3, 4, 2, *Varro libro octauo rerum diuinarum delubrum ait alios aestimare in quo praeter aedem sit area assumpta deum causa... alios in quo loco dei simulacrum dedicatum sit, et adiecit, sicut locum in quo figerent candelam candelabrum appellatum, ita in quo deum ponerent nominatum delubrum* ; P. F. 64, 6, *delubrum dicebant iustum delibratum, h. e. decortica-tum quem uenerabantur pro deo* ; cf. Serv. auct., Ae. 2, 225, *Masurius Sabinus delubrum effigies, a delibratōne corticis*. Cincius, frg. Serv., Ae. 2, 225, *delubrum esse locum ante templum, ubi aqua currit, a deluendo* (cette étymologie est celle qui est adoptée généralement) ; cf. Isid., Diff. 1, 407, -a *sunt templa fontes habentia ad purificandos et abluendos fideles*. Le mot est attesté à toutes les époques, mais est d'un emploi plus rare que *templum* et semble d'un niveau plus relevé. Cf. *po(l)lūbrum*?

-**dēm** : particule postposée qui s'ajoute à un certain nombre de formations pronominales ou adverbiales : *idem*, *quidem*, *iidem*, *pridem*, etc., pour en préciser la valeur. Sans doute apparentée à -*dam*, -*dum*. Pour -*em*, cf. *enim*.

dēmō : v. *emō*.

dēmum adv. (*dēmus* dans P. F. 61, 21, *dēmum quod significat post, apud Liuium* (dub. 44) *dēmum legitur*. *Alii dēmum pro dumtaxat posuerunt*). — Si *dēmum* est réel, il est à *dēmum* comme *aduersus* à *aduersum*. Le Servius auctus, Ae. 6, 154, définit *sic dēmum : ad postremum, h. e. nouissime*. *Dēmum* est peut-être un superlatif formé sur *dē*, comme *summus* est formé de **supmo*-s et comme *extrēmum*, *postrēmum* le sont de *ex*, *post*. Souvent joint à *igitur*, *tum*, *nunc*, *ibi*, etc., qu'il précise.

Dēmum, qui signifiait « de là et pas plus loin », a pris la nuance de « précisément, exactement », *tum dēmum*, et par suite de « seulement ». Cf. *deterior*. A peut-être servi de modèle à *extrē-*, *postre-*, *suprē-mus*. Usité de tout temps; non roman.

dēnārius : v. *decem*, *dēni*. De là gr. δηνάριον, d'où skr. *dīnārāḥ* « dinar ». Passé aussi en v. isl. *dīnere*, v. angl. *dīnor*.

dēni : v. *decem*.

dēnicālēs : v. *nez*.

dēnique adv. : enfin, à la fin. Conclut une énumération, une argumentation, une gradation; de là son sens de « pour tout dire, en un mot, même ». Confondu avec *tandem*, dont il a le sens temporel. Il est à noter que *dēnique* introduisant une dernière proposition se place presque toujours avant le premier mot; accompagnant, au contraire, le dernier terme d'une énumération, il se place le plus souvent après celui-ci, comme un enclitique. Usité de tout temps; non roman.

Pour la forme, cf., en partie, *dōnec*. Le premier terme est *dē-* (cf. *dē-mum*), employé avec valeur adverbiale et suivi des deux particules *-ne-* (v. cette particule; cf. *hoccī-ne*, etc.) et *-que* (avec valeur indéfinie; cf. *quisque*). V. *-que*.

dēns, *dentis* m. (ancien thème consonantique : abl. *dente*, gén. pl. *dentum*; cf. Varr., L. L. 8, 68; *dentium* est analogique de *gentium*, etc.) : dent de l'homme ou des animaux; s'applique par extension à tout objet de forme ou d'usage comparable; cf. Non. 462, 3, *dentēs non solum quibus cibus adertitur, sed omnia quibus aliquid exsecari (exsi-) uel teneri potest Vergilius dici uoluit* (G. 2, 406; Ae. 6, 3) : dent de la charrue, du peigne, du râteau, de la fourche, de l'ancre, etc. S'emploie aussi au sens figuré, comme notre « avoir la dent dure ». Usité de tout temps. Panroman, avec passage partiel au genre féminin attesté dans Cass. Fel., Greg. Tur., v. B. W. s. u. M. L. 2556 (*dēnte*).

Dérivés et composés : *dentātus* : garni de dents, denté, dentelé (= lit. *dantiōtas*), M. L. 2560; *dentōsus* (Gloss.); *dentālis*, d'où *deniālia* n. pl. (et tardif *dentāle*) : partie de la charrue où s'enclave le soc; dents de râteau, M. L. 2559; *dentāneus* : dentelé (de l'éclairai); *dentārius* : dentaire; *dentāria* : jusquame; *denticulus* : petite dent, faucille, dentelure, M. L. 2564; d'où *denticulātus*; *dentio*, *-is* : faire des dents, d'où *dentitiō* et par haplogogie *dentio*, M. L. 2565; *dentex* (*dentix*) m. : poisson de mer, denté vulgaire, M. L. 2561; *denticāre* (Gloss. Pap.; M. L. 2563). *Dentātus*, *Denticulus* sont aussi des surnoms romains.

Composés avec *dent(i)-* pour premier terme : *dentar-paga* : hybride de Varron (cf. gr. δδοντάγρα); *dentiducum* : transcription du gr. δδονταγωγόν; *dentifrangibulus*, *dentilegus*, créations plaisantes de Plaute; *dentifricium* = δδοντάφριμμα (Pline); *dentiscalpium* = δδοντάφυλον (Martial).

Composés avec *-dēns* pour second terme : *bi-dēns* (ancien **dwi-dēns*) adj. : 1° qui a deux dents, d'où subst. masc. *bidēns* « hoyau », M. L. 1087, et *bidentiō* : *fodiō* (Gloss.); 2° victime (généralement brebis) de deux ans, qui en est à sa seconde dentition ou qui a ses dents

supérieures et inférieures; cf. Gell. 16, 6, 12, P. *Nigidius... bidentes appellari ait non oues solas, sed omnes bimas hostias*; ibid. *Yginus... quae bidens est, inquit, hostia, oportet habeat dentes octo, sed ex his duo ceteris aliores per quos appareat ex minore aetate in maiorem transcendisse*. Cf. P. F. 30, 17 et CGL V 172, 38. Par contre, *ambidēns*, *quae superioribus et inferioribus est dentibus*, qu'on lit dans P. F. 4, 28, semble un mot créé par le glossateur sur le modèle de ἀμφόδους (ἀμφόδους) pour expliquer *bidēns*. A l'époque impériale, *bidēns* est devenu simplement un synonyme poétique de *ouis*, sans autre précision; *bidental* (nominatif substantivé de l'adjectif *bidentālis*; cf. *fāgūal*) : *locus fulmine tactus et expriatus oui*, Diff. GLK VII 523, 24; *bidentālis* m. : prêtre chargé du sacrifice du bidental; sur le sens, v. Usener, Rh. Mus. 60, 22, et Wissowa, PW III, 429.

tridēns : qui a trois dents; substantif masculin « trident », d'où les épithètes poétiques de Neptune *tridentifer*, *-ger*, *-potēns*;

ēdentō, *-ās* : édenté, casser les dents (très rare, Plt. et Macr.), M. L. 2828; *ēdentulus* : adjectif joint par Plaute à *uetulus* et repris en bas latin.

Mot pan-indo-européen. Le latin garde ici un thème qui est attesté par skr. *dān*, acc. sg. *dāntam*, gén. sg. *dāntāḥ*, avec une alternance vocalique dont la différence entre v. isl. *ignn* (plur. *tegr* de **tandiz*), v. h. a. *zand* et got. *tunþus* fournit aussi la trace. Le baltique a généralisé la forme à vocalisme *o* : lit. acc. sg. *danti* (sur quoi a été fait le nom. sing. *dantis*), gén. plur. *dantių* et v. pruss. *dantis*; le celtique, la forme à vocalisme zéro : gall. *dant* (et irl. *dét*). Lat. *dēns* peut reposer sur **dnt-* ou sur **dent-*. Les formes grecques δδών, δδόντρος (en éolien δδωντρος) indiqueraient un rapport avec le groupe de *edō*, etc., dont ce serait le participe; sur le vocalisme radical zéro au participe, v. sous *sum*, *ab-sēns* et *sōns*; mais on peut aussi penser à une ancienne étymologie populaire; v. Benveniste, BSL 32, 78, qui rattache ces mots à la racine **denk-* « mordre ».

dēnsus, *-a*, *-um* : serré, épais, dense, touffu (opposé à *rārus*); d'où dans la langue poétique, avec un ablatif, « couvert de » (à l'imitation, sans doute, du gr. δασός; cf. Ov., M. 3, 155, *uallis erat piceis et acuta densa cupressu* et γῆ δασῆθ' ὄρη παντοῖη, Hd. 4, 21). Ancien, usuel; traduit πικνός dans la langue de la rhétorique.

Dérivés et composés : *dēnsiūs* (époque impériale); *dēnsō*, *-ēs* (*dēnsi* non attesté en dehors de GLK I 262, 14; poétique), d'où *dēnsētus* (Macr.), *dēnsēsō* (Greg. Tur.); et *dēnsō*, *-ās*, *dēnsābilis*, *dēnsātiō*, *-itiūs*, *dēnsiūtus* (rares et tardifs); *addēnsō* (Pline); *addēnsō* (Vg.); *condēnsō* (synonyme de *conspissō*), M. L. 2120, d'où *condēnsātiō* et *condēnsus* (poétique et postclassique) : serré, épais; *condēnsūm* n., qui, dans la langue de l'Église, traduit δσος, δρυμός; *condēnsātiō*; *condēnsō*, ε. λ., Lucr. I 392.

Dēnsus, *dēnsāre* sont peu représentés dans les langues romanes; cf. M. L. 2557 et 2558 et 151, *addēnsāre*, où ils ont été concurrencés par *spissus*. Mais *dēnsus* a donné le gall. *dwys*; *condēnsō* : *cynnwys*.

Cf. hitt. *daššū* « fort, dru »; gr. δασός et le dérivé δδωλός « épais, touffu ». L'amuissement de *-s-* dans δδωλός est normal; δασός devrait reposer sur une forme expressive **δασσος*, non attestée. Mais W. Schulze,

Berliner Sitzungsber., 1910, p. 793, explique δαός par *d̄n̄s̄us avec σ maintenu après η. Une forme radicale δασ- est aussi conservée dans δασκόν δασοῦ et δασπέταλον πολυφύλλον (Hes.), peut-être dans δάσκιος « qui donne une ombre épaisse ». Mais l'alb. *dent* « j'épaissis » fait penser à un type *d̄n̄ti-. Le latin a un thème en o *dens-os ou *d̄ns̄o-s en face des thèmes en -u du grec et du hittite, ce qui est exceptionnel. V. H. Frisk, *Griech. etym. Wört.*, sous δασός, δαυλός.

dēnuō : v. *noius*.

deorsum (*deorsus* est rare; *dorsum*, Sent. Minuc.; dissyllabe chez les poètes) adv. : en bas, de haut en bas. S'oppose à *sūrsūm*, auquel il est joint dans l'expression *sūrsūm deorsum*. Sur *deorsum* a été formé dans la langue vulgaire *desūsum*. Les manuscrits ont aussi les formes accessoires *deosum* (cf. *susum, russum, etc.*), *diosum, iusum, iōsu(m), iosso*. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 2567, 2566; B. W. *juant*.

V. *uertō*.

depsō, -is, -uī, -tum, -ere : pétrir; d'ou « assouplir » (quelquefois au sens obscène; cf. *molō, dolō*). Rare et technique (Caton, Varron). M. L. 2576.

Dérivés et composés : *depticus* (Caton); *condepsō* (Caton, Pomponius).

Emprunt au verbe technique grec δέψω « je pétris, je tanne » (δέφα « peau tannée »); v. H. Frisk, sous δέφα.

dēpūgis : v. *pūga*.

dēpuuīō : v. *pauīō*.

dēraubāre : Not. Tiron. 128, 53. Emprunt bas latin au verbe germanique *roubon* « rauben », renforcé par le suffixe *dē-*.

derbiōsus, -a, -um (Theod. Prisc., Eup. faen. 37) : v. *serniōsus*.

derbitae, -ārum f. pl. (Gloss.) : dartes. Représenté dans les dialectes du nord de l'Italie, en rhéto-roman, français, provençal et catalan; M. L. 2580. La langue classique emploie *impetiō*. *Derbitae*, qui n'apparaît que dans les gloses, doit être emprunté, peut-être, au celtique avec *b* pour *o* (cf. gall. *tarayden* « darte », etc.).

Le mot remonte, en tout cas, à l'indo-européen; cf. les formes à redoublement lit. *dedervinē* « darte », v. angl. *teter* (même sens), skr. *dadrīh* « éruption » (sur la peau); d'un thème *derw-*īdrw-*, élargissement de *der-. Cf. gr. δέφα « je gratte », etc.

dēs : v. *bēs*.

dēsciscō : v. *sciō*.

dēsēs : v. *sedēs*.

dēsīderō : v. *sidus*.

dēsītuāre : *desinere*, P. F. 63, 28. Hapax peu sûr. V. *sinō*?

dēspicō (*dī-*), -ās, -āuī, -ātum, -āre : vider un animal, ouvrir le ventre (bas latin). Est-ce un ancien terme de la langue augurale « examiner les entrailles » (cf. *speciō, conspctor*) passé dans la langue commune? Cf. Rufin, Hist. 11, 26, *neccatis parvulis despiciatisque ob fibrarum inspectionem uirginibus*. Ou bien un dérivé de *spica* « enlever le grain de l'épi » et, par suite, « vider »? Conservé dans le roumain *despică*. M. L. 2600.

desticō, -ās, -āre : crier (en parlant de la souris), chicoter; cf. Suét., frg. p. 250, 3.

dēstinō : v. *stanō*, s. u. *stō*.

***dēter, dēterior, dēterimus** : Prisc., GLK III 508, 19, a « de » antique « *deter* » [*deriatur*], unde et *dēterior, dēterimus* » quae tamen diū a « *detero* » uerbo facta esse putauerunt. — *Dēter* n'est pas attesté dans les textes. Cf. aussi P. F. 64, 12, *deteriae porcae, i. e. macilentae*. Pour le sens : *dēterior dicitur qui ex bono in contrarium mutatur et fit malus*, Claud. Don., in Ae. 8, 326. Ancien, usuel; d'ou à basse époque et dans la langue de l'Église : *dēteriōrō, -ās; dēteresco*. Non roman.

**Dēter* est fait comme **ex-ter*, *dēterior* comme *inferior, dēterimus* comme *pauperrimus*.

dētrāmen, -inis n. : charpie (Pélag.). Contamination de *trāma* (-*men*) et *dētrahō*.

dētrectō : v. *tractō*.

dētrimentum : v. *terō*.

dētudēs : *esse detunsos, deminutos*, P. F. 64, 20. V. *tundō*.

deunx : v. *ūnus, unciā*.

deurode? : mot qui se trouve dans Pétr., Sat. 58, 7, de sens obscur. Bücheler et à sa suite E. Thomas, *Stud. z. lat. u. griech. Sprachgesch.*, Berlin, 1912, p. 111 sqq., l'ont expliqué par le grec δέυρο δῆ « ici donc », « viens ici », dont on se sert pour appeler un chien. Ce serait l'équivalent du *accede istoc* du même chapitre, § 11. Mais cette explication ne va pas sans difficulté et la syntaxe de la phrase *qui te deurode faciū* reste douteuse. Texte corrompu?

deus, -i (ancien *deiuos* attesté épigraphiquement) m., **dea** (*deuia, dēua*), -ae f. : dieu, déesse. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 2610. Ancien dérivé signifiant « lumineux »; conservé avec sa valeur adjectivale dans certaines expressions consacrées : *sub diuō columine, culmine* dans les Acta fratrum Arualium, cf. Thes. V 1658, 51 sqq.; *sub diuō caelō* attesté par Capet, GLK VII 105, 19, d'ou *sub diuō, sub diuom, diuom fulgur*; cf. *dīus*. Suivant que l'on considèrerait le ciel lumineux comme animé et divinisé ou comme inanimé, on disait *Deiuos, Deus, Deuia, Diua* ou *deiuom, Deus* est issu phonétiquement de *deiuos* > **dei(u)os* > *deus*. La déclinaison régulière devrait être : sg. *deus, diue, diuī, diuō, deum, diuō(d)*; pl. *dī, deum* (**dīuōm?*) *dīs, diuōs*; mais sur le nominatif *deus* s'est constituée une déclinaison normalisée *deus, dei, deō*, de même que d'après le féminin *dīua* et les cas obliques *diuī, diuō, diue*, le nominatif *dīuus* s'est maintenu ou a été restitué. A date ancienne, *deiuos, deiuō* (*dīu-*) sont employés pour désigner la divinité : des inscriptions archaïques portent : *deiu. nouesede* « di nouensidēs »; *sei deo sei deiuae sacr(um)*; Varron, L. 5, 58, cite une vieille formule *diui qui potes* « θεοι δυνατοι ». Mais, en cet emploi, *deus, dea* tendent à remplacer *dīuus, dīua*, qui, à l'époque impériale, ne sont plus guère usités que dans la langue poétique. La langue réserve *dīuus* pour désigner les personnages divinisés, notamment les empereurs : *dīuus Augustus*. Cet usage a fini par être érigé en règle; ainsi Servius, Ae. 5, 45 : *dīuom et deorum indifferenter plerumque ponit poeta, quamquam sū dīs-*

cretio ut deos perpetuos dicamus, diuos ex hominibus factos... sed Varro et Atcius contra sentiunt, dicentes diuos perpetuos, deos qui propter sui consecrationem timentur, ut sunt dii manes. Sur les emplois de *deus* et *diuus*, v. W. Schwering, IF, 34, 1-44. — *Deus* n'a pas de vocatif attesté avant Tertullien, qui écrit *dee* (d'après att. θεός?), adu. Marc. 129; cette forme est, du reste, très rare; la langue de l'Église dit *o deus*. Horace emploie *diue*. Les formes de nominatif-vocatif et de datif-ablatif pluriel sont normalement *dī, dis*; ce sont les plus fréquemment attestées par la scansion des comiques et des classiques; *dei, deis* sont récents et analogiques de *deus*; *dii, diis* sont aussi récents (cf. de is, i, ei, ii), cf. Caper, GLK VII 109, *dei non dii; nam et deabus Cicero dixit; igitur deis ratio diis consuetudo.* — *Deis* est attesté pour la première fois dans Catulle, 4, 22. Le génitif pluriel est *diuom*; mais l'ancien *deum* est maintenu dans les formules (*prō deum fidem*, etc.); *deorum* est une innovation. Sur *deus deum fidem*, etc.); *deorum* est une innovation. Sur *deus* a été aussi bâti un féminin *dea* (la forme ancienne est *diua*, que, du reste, la poésie a gardée longtemps comme substantif ou comme épithète), auquel on a fait, pour éviter les ambiguïtés, un datif-ablatif pluriel *deabus*. L'adjectif de *deus* était anciennement *dīus* (v. ce mot); dans l'usage latin courant, c'est :

diuinus, -a, -um (*deiuinus*, CIL I 603, 16, osq. *deiuināis* « diuīnis », *deina, dina* « diuina », CIL I² 366, à Spolète) : 1° concernant la divinité, divin; 2° inspiré par la divinité; d'où *diuīnus, diuīna* « devin, devine-resse ». Les deux sens se retrouvent dans les dérivés. Au premier se rattachent *diuīnās*, non attesté avant Cicéron (opposé à *hūmānītās* et peut-être fait sur le gr. θεολόγος, θεότης), *diuīnitus* = θεόθεν; au second, *diuīnō, -ās* « deviner », *diuīnālis, diuīnātiō* = μαντική, d'où *praediūnō* (rare) et *praediūinus* (Pline), -ātō. Cf. M. L. 2703, *diuīnāculum* (Ital., Ruf. = μαντεῖον); 2704, *diuīnāre*; 2705, *diuīnus*; britt. *devin*.

A la langue de l'Église appartient l'abstrait *deūās* (calque plus exact du grec que *diuīnītās*) et les composés tels que *deificus* (= θεικός), *deificō* et ses dérivés.

L'osque a *Deivai* « Diuae » et *deivinais* « diuīnis »; l'ombrien, *deueia* « diuinam ». De plus, pour « jurer », l'osque a le verbe dérivé *deiuatud* « iūrātō », etc. La forme thématique **deiuo-*, en face de **dyeu-* (v. *Luppiter* et *diēs*), désignait dès l'indo-européen les êtres « célestes » en général, par opposition aux hommes, terrestres par nature (v. *homō*); le vocalisme radical *e*, en face de **d(i)yeu-*, est constant; et on skr. *devāh* « dieu », av. *daēvō* (au sens de « démon »), v. pruss. *deywis* (Vocab.), *deiwās* (Ench.), lit. *dīēvas*, irl. *dia* (gaul. *dēvo-*), v. isl. *tívar* (au pluriel), v. h. a. *Zio*, etc. Panindo-européen, sauf grec.

Les dérivés désignant une déesse varient d'une langue à l'autre : skr. *devī*, lette *dīve* « déesse », lit. *deivė* (au sens de « fantôme »). La forme latine *dea* est dérivée de la forme *deus*, qui elle-même résulte d'innovations phonétiques latines peu anciennes.

V. *dius*.

dextāns, -ntis m. : les 10/12 de l'unité; cf. P. F. 64, 24, *dextans dicitur quia assi deest sextans, quamadmodum duodeviginti et deunx*. Forme de **dē sextāns*, abrégée comme les noms des autres divisions de l'unité.

dexter, -tera, -terum (*tra*, -trum) : l'osco-ombrien

ne connaît que les formes sans *e*, ombr. *testru-ku destru-co, destram-e* « ad dexterum, in dexteram », osq. *destr-st* « dextra est ». En latin, les formes pleines et les formes sans *e* se rencontrent indifféremment à toutes les époques : les secondes semblent plus fréquentes, surtout à l'époque impériale; d'ailleurs, chez les dactyliques, toutes les formes pleines formant crétique, du type *dēxtērī*, étaient exclues. Néanmoins, le comparatif, attesté à partir de Varron, est toujours *dexterior*; cf. Thes. V 920, 49 sqq. Superlatif archaïque *dextimus* très rare et non attesté après Salluste (correspond à *sinistimus*); *dexterrimus* dans Palladius. Sens : 1° droit, par opposition à *sinister* « gauche », ce qui explique la forme, cf. gr. δεξιτερός à côté de δεξιός; d'où *dext(e)rā* « à droite », adverbe employé quelquefois comme préposition (de même que *sinistrā*), sur le modèle de *extrā*, etc.; cf. Wackernagel, *Vorles.* II 215; 2° qui vient du côté droit, en parlant des présages, d'où « favorable » : P. F. 65, 6, *dextera auspicia, prospera* (cf., toutefois, une trace de la croyance contraire dans Varron cité par Festus 454, 2 sqq.; Cic., *Diu.* 2, 82; Plin. 28, 35 : [*despuendo*] *repercutimus dextrae clauditiatis occursum*); 3° qui sait se servir de sa main droite, habile (sens non attesté avant l'époque impériale), d'où *dext(e)rē, dexteriūs* d'après δεξιότης? (T.-L.). Usité de tout temps. Sert aussi de cognomen, *Dexter, Dester*, etc. Panroman, sauf roumain, M. L. 2618, mais concurrencé par *droit*, de *directus*.

Dérivés et composés : *dext(e)ra* : la [main] droite; *dextella*, Cic., *Att.* 14, 20, 5; *dextrālis* f. (sc. *secūris*) : outil de charpentier, hache, doloire; n. pl. *dextrālia* (-liolum) : bracelet = περιδέξια (bas latin), M. L. 2619, 2620; *dextrātus* : tourné vers la droite; *dextrātō* (tous deux bas latin, -tor; *dextroiuugus* (Tab. deut.), cf. δεξιόσωπος; *dextrōrum* (-sus); *dextrocherium* : hybride, synonyme de *dextrālia* (bas latin); *ambidexter* (Itala) : traduction du gr. ἀμφοτεροδέξιος; *Dext(e)rius*, -(e)riānus; **dēxtrāns*, M. L. 2621.

Le radical est indo-européen; l'opposition de deux notions indiquées dans gr. δεξιτερός (en face de ἀριτερός « gauche ») et dans lat. *dexter* (en face de *sinister*) n'est pas marquée d'ordinaire : gr. δεξιός, skr. *dāksināh*, av. *dašina-*, lit. *dėšinas* (et cf. v. sl. *desnica* « main droite »), got. *taihswa*, irl. *dess*. On rapproche souvent *dexter* de *deceit* : simple possibilité. Il n'y a pas de raison de croire qu'un -i- se soit amui entre -ks- et -tero-, -tro- en itaque : *dexter* est à gr. δεξιτερός ce que got. *taihswa* est à gr. δεξι(F)ός, gaul. *Dezsvio*. L'i qui présente le grec, l'indo iranien et le balteque n'est ici, comme en bien d'autres cas, qu'un élargissement sans valeur organique.

diabolus (*diabulus*, *za-*, *ziabolus*), -ī m. : emprunt fait par la langue de l'Église (Ital., Tert.) au gr. διάβολος; M. L. 2622; B. W. s. u. V. h. a. *tiuual* « Teufel », irl. *diabul*, etc. Formes savantes.

diāconus, -ī m. : autre emprunt fait par la langue de l'Église (Ital., Tert.) au gr. διάκονος « diacre ». M. L. 2623; irl. *decan*, *diacon*, etc. Nombreux dérivés et composés tardifs.

Diālis : v. *diēs*.

Diāna, -ae (*Diāna*, Ov., M. 8, 353; *Diuiāna*, Varron,

si ce n'est pas une reconstruction étymologique sans réalité; *Iāna Lūna*, forme attribuée aux *rustici* par Varr., R. R. 1, 37, 3) f. : Diane, déesse nocturne, c'est-à-dire, Lune : *Dianam autem et Lunam eandem esse putant*, Cic., N. D. 2, 68; proprement « la lumineuse », *dicta quia noctu quasi diem efficeret*, Cic., ibid. 2, 69; cf. *Iupiter Diānus*; identifiée secondairement avec Artémis. Diane est la déesse qui préside aux opérations magiques et son nom est demeuré dans les langues romanes avec le sens de « fée, sorcière », etc., M. L. 2624. Sans doute dérivé de *dius* par un intermédiaire **diuius*?; cf. étr. *tiu*; la scansion d'Ovide a gardé la quantité ancienne.

dica, -ae f. : procès. Transcription du gr. δίκη; rare, uniquement employé pour des choses grecques.

dix, **dicis** f. ; -**dex**, -**dicis** m. ; **dicō**, -**is**, **dicī**, **dictum**, **dicere**; **dicō**, -**ās**, -**āu**, **dicātum**, **dicāre** : cf. formes alternantes de la racine **deik- / dik-* « montrer » : gr. δεικν- et δεικν. L'osque et l'ombrien ont également l'alternance : osq. *deikum*, *dicum* « dicere », omb. *teitu*, *deio* « dicitō » et osq. *dicust* (avec *i*), omb. *derciust* « dīcāuerit »; cf. encore osq. *dadikatted* « dēdicāuit »; pour omb. *tikamne*, v. plus bas, sous *dicō*. La parenté avec le grec a été vue par les Latins; cf. Varr., L. L. 6, 61, *dico originem habet Graecam, quod Graeci δεικνός*. Le latin a conservé deux mots-racines à voyelle brève :

1° **dix*, *i*, nom d'action. Inusité en dehors de l'ancienne formule juridique et religieuse passée dans la langue commune *dicis causā* ou *gratiā*, glorieuse νόμου ou λόγου χάριν « à cause de la formule », d'où « par manière de dire, pour la forme »;

2° -*dex*, -*dicis* m., nom d'agent. Usité seulement comme second terme de composé (cf. -*spez*, -*ceps*, -*fej*) dans *index*, -*icis*; *iūdex*, -*icis*; *uindex*, -*icis* (?), cf. osq. *med-diss*, pour lesquels on attendrait **indix*, **iūdir*, **uindix*. Les nominatifs en -*dex* ont été refaits sans doute sur les formes en -*ex*, -*icis* où l'e était phonétique, comme *artifex*, *opifex*, etc., les Latins ayant le sentiment qu'à un *i* intérieur en syllabe ouverte correspondait un *ē* en syllabe finale fermée. *Index* « celui qui montre, qui indique » (qui a servi, en particulier, à désigner un doigt de la main, « celui qui sert à montrer »), d'où *indicium*, *indicāre*, M. L. 4372, 4375-4376; *indicia* : « praemium indicis »; *iūdex* « celui qui montre le droit, juge », d'où *iudicium*, *iūdicāre*, M. L. 4599-4601; *uindex* (le premier terme du composé et, par là, le sens ancien du mot sont obscurs) « garant, qui revendique, vengeur »; *uindicia*, *uindicāre*, M. L. 9347-9349.

dicō, -**is**, **dicī**, **dictum**, **dicere** (*deicō* *deixī*) est encore attesté dans les inscriptions de l'époque républicaine; et les formes en *n* y apparaissent pas avant la *Sententia Minuciorum* [117 av. J.-C.], qui a *dixerunt*; certains manuscrits ont aussi des graphies avec *ei*, cf. *Thes.* V 967, 27 sqq. Le parfait a un *i*, c'est-à-dire le degré *e* de la racine, le participe *dictus* un *i*, c'est-à-dire le degré zéro de la racine, comme l'atteste Aulu-Gelle, 9, 6, confirmé par l'ital. *detto* : dire. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 2628. Le verbe qui signifie « montrer », dans les autres langues, s'est spécialisé en latin, comme en osco-ombrien, dans le sens de « montrer, faire connaître par la parole, dire ». Le sens de « désigner » est encore sensible dans une phrase comme : *sequar, ut institui, diuinum illum uirum quem saepius fortasse laudo*

quam necesse est. — *Platonem uidelicet dicis*, Cic., *Leg.* 1. Comme *orāre*, *dicō* a un caractère solennel et technique : c'est un terme de la langue de la religion et du droit : *iūs dicere* (cf. *iūdex* et osq. *med-diss*) « exposer le droit », *causam dicere* « exposer une cause », *sententiam dicere* « faire connaître son avis », *multam dicere* « prononcer une amende », *diem dicere* « fixer un jour devant le tribunal », etc. C'est aussi le terme qu'on emploie pour désigner les magistrats : *dicere dictatōrem, magistrum equitum, cōsulem, aedilem, tribunum militum, collēgam*. Si *dicō*, par affaiblissement du sens ancien, peut s'employer pour *loqueri*, l'inverse est impossible, cf. Cic., *Or.* 32, *aliud uidetur esse oratio, nec idem loqui quod dicere : disputandi ratio et loquendi dialecticam sit, oratorum autem dicendi et orandi*. En passant dans la langue commune, *dicere* a perdu ce caractère solennel (cf. *censō*, etc.), mais on en retrouve la valeur technique dans la plupart des composés : *abdicō* : refuser d'adjuuger, ne pas accorder, dont le contraire est *addicō* : adjuuger, accorder. *Dicō* et *addicō* font partie des *tria uerba* du préteur : *dō, dicō, addicō*. M. L. 153.

condicō : conclure un arrangement; *condicere* est *dicendo denuntiare*, P. F. 56, 28; cf. *Caïus*, *Inst.* 4, 18, *condicere... denuntiare est prisca lingua*; « convenir d'un jour » : *condictum est quod in communi est dictum*, P. F. 34, 21; M. L. 2121 a. De là *condictiō* : accord des parties prenant jour en présence du magistrat pour comparaître devant le juge, cf. *Caïus*, *Inst.* 4, 18; *condicticius*, cf. *non-dicō* sous *dicō*; v. aussi **excondicō* M. L. 2983, B. W. *éconduire*; *édicō* : proclamer un édit public, ordonner (*édicium* [d'où *ir.* *edocht*], *édicere*); *indicō* : proclamer, déclarer, imposer; *i. bellum*, *i. tributum*, *i. exercitium* : fixer une destination à l'armée. L'abstrait *indictiō* rappelle v. h. a. *in-zih*. V. M. L. 4373 a, 4374; *irl.* a *inacht* « indictae », etc.

interdicō : interdire (v. ce mot); *praedicō* : prédire, fixer d'avance, recommander ou ordonner (= *praecipio*), avertir; *prōdicō* : fixer d'avance, différer, ajourner (= *prōferre*) p. *diem*.

Tous ces verbes appartiennent à la langue du droit et de la religion. A cette dernière aussi appartiennent au moins à l'origine, les juxtaposés dont les éléments se sont soudés à date récente : *beneficō* : prononcer des paroles de bon augure; *maledicō* : prononcer des paroles de mauvais augure, verbes qui, en passant dans la langue commune, ont pris le sens de « dire du bien de, dire du mal de » (cf. *maledicēns*, *maledictum*), mais qui, repris par la langue de l'Église, se sont chargés à nouveau des sens religieux : « bénir, maudire », de εὐλογεῖν, κακολογεῖν, le premier ayant emprunté lui-même le sens de *hēr.* *brk*. M. L. 1029-1030, 5258; *irl.* *maldacht*, *britt. mellidih*.

Aux participes de *dicō* se rattachent les formes négatives : *indicēns* (depuis Terence) : qui ne dit pas oui, qui ne consent pas; *mēdicente*, ou *nōn indicente* « sans ou non sans mon aveu »; *indictus* : non dit, dont on ne parle pas, non plaidé, *indicta causa*; indicible (latin impérial).

dicō, -**ās** (formes anciennes en -*ss*- du type *dicassū*) : présent en -*ā*-, duratif, correspondant au déterminé *dicō*, -*is*, avec la même alternance que dans *dūcō*, -*is* et *ē-ducō*, -*ās*, *lābor*, -*eris* et *labō*, -*ās*, cf. *Vendryes*, *MSL* 16, 303 : 1° dire solennellement, proclamer; 2° dans la

langue religieuse : donner par un engagement solennel, dédier, consacrer ; *dicātio* : déclaration formelle par laquelle on s'engage à devenir citoyen d'une ville ; *dicātor*, Lex Spolet., CIL XI 4766. L'ombrien, T. E. II a 8, a une forme *tikamne* « dédicatio » qui correspond à une forme *tikāmen*, mais le sens en est contesté drait à un latin **dicāmen*, Hdb.).

[= *Dicamno*, selon Vetter, Hdb.].
abdicō : -re non solum de patris familia potest dici, quod est familia abicere, sed rem quamlibet negare, Non. 450, « se refuser à reconnaître », Pac., R³, 343, te repu-25 ; « se exclure de la famille, déshériter » ; avec le réfléchi : *abdicāre* « abdiquer, renoncer à » ; et, plus tard, « se retrancher de, se priver de ». Dans la langue impériale, *abdicāre* prend le sens de « exclure, repousser » ; *abdicāto* « abandon d'une charge, exhérédation, renoncement » ; *abdicātus* : terme de dialecte traduisant le gr. ἀποφατικός « négatif », par opposition à *dēdicātus*, καταφατικός.
 **adico*, -ās? M. L. 152.

dēdicō : composé exprimant l'aspect « déterminé » ; propre dicendo deferre, P. F. 61, 12 ; 1° consacrer aux dieux en termes solennels, cf. Val. Max. 1, 8, 4, rite me... dedistis riteque dedicastis. L'osque a de même dādikattē « dédicāuit » ; 2° déclarer solennellement, cf. Caelius, Hist. 9, legati quo missi sunt ueniunt, dedicant mandata ; Cic., Flacc. 79, haec praedia etiam in censum dedicasti ; de là, dans la langue commune, « déclarer, indiquer » ; *dēdicātio*, M. L. 2512 ; *dēdicātus*, cf. plus haut.

praedicō : proclamer, publier (cf. *praecō*) ; par suite « vanter ». Dans la langue commune, « annoncer » et, par affaiblissement, « dire ». Dans la langue de l'Église, « prêcher », M. L. 6718 ; d'où iirl. *pridchim*, britt. *prezec* ; *praedicātio*, *praedicātor*, M. L. 6719 ; *praedicātus* « affirmatif, dénotatif ».

Indicō, *iūdicō*, *uindicō* servent de dénominatifs à *index*, *iūdex*, *uindex*. Pour *indicārius*, v. M. L. 9675.

dīcō, -ōnis f. : terme de droit « parole, formule de commandement », d'où « commandement, autorité » ; cf. T.-L. 26, 24, 6, Acarnanas... restitutum sc in antiquum formulam iuris ac dictionis eorum ; 1, 38, 2, dedistisne uos... in meam populique Romani dicionem.

condicō : 1° formule d'entente entre deux personnes, condition fixée de part et d'autre, cf. Donat, Andr. 79, est pactio certam legem in se continens ; cf. Plt., Ru. 950, sero etie condicionem hoc pacto « arrangement, pacte (= συνθήκη) » ; Cic., Att. 3, 11^d, 8, ego condicionibus, ... illi armis disceptari maluerunt ; condition, convention, spécialement de mariage : conuentae condicio dicebantur cum primus sermo de nuptiis et earum condicione dicebatur, P. F. 52, 28, par suite « parti » ; 2° situation résultant d'un pacte et, en général, « situation, condition » (souvent joint à *fortūna*) : *hūmāna condicio* ; souvent avec un sens péjoratif ; de là le sens de « esclavage » (cf. notre « être en condition ») dans la langue de l'Église ; *condicionālis* : terme technique de la grammaire et du droit : 1° conditionnel (= ὑποθετικός) ; 2° d'esclave ; substantivé : esclave (langue de l'Église). Sur *condicio* et la graphie *conditiō*, v. Ernout, Philologica II, p. 157 sqq.

-*dicus*, -a, -um ; et -*dicus*, -i m. : second terme de composés, d'un type moins archaïque que celui de *iūdex*, *index*, *uindex* : *causidicus* : avocat ; *iūridicus*, formé

d'après *iūridictiō*, *iūris peritus*, etc. « relatif à la justice, juridique » ; *fātidicus* : fatidique ; *uēridicus* : véridique ; *maledicus* : médisant.

dicāz : moqueur, railleur. Don., Eun. prol. 6, -es dicuntur qui iocosis salibus maledicunt. Noter la différence avec *loquāz*. *Dicācītās*, *dicāculus*.

dīctiō f. : fait de dire. Terme de droit : *testimonii dīctiō*, Tér., Phorm. 293 ; cf. Thes. V 1005, 66. Dans la langue littéraire et dans la langue de la rhétorique et de la grammaire, traduit surtout le gr. λέξις [ῥήσις, φράσις]. *Dictor* n'est attesté qu'à basse époque (St Jérôme, St Augustin et dans les grammairiens) ; *dictus*, -ūs m. : synonyme de *dīctiō*, rare et tardif ; *dīctūra* (Virg. gramm.).

dīctēria, -ōrum n. pl. : plaisanteries. Rare (Nov., Varr., Mart.). De δεικτήριον? Mais les sens diffèrent. *dīctābolāria*? : mot de Labérius cité par Fronton, p. 146, 5.

dīctō, -ās, fréquentatif et intensif de *dīcō* : dire à haute voix, répéter, dicter. M. L. 2630 ; all. *dichten*, cf. Ernout, Philologica, II, p. 185 et s. Irl. *deachdaim*. D'où *dīctāta* n. pl. ; cf. *dīctātum* dans les langues romanes, M. L. 2631 ; *dīctāmen*, CIL VIII 5530 ; *dīctātio* ; *dīctiūtō*, -ās : dire souvent, répéter.

A *dīctāre* se rattache sans doute étymologiquement :

dīctātor m. : dictateur « a *dictando* », Prisc., GLK II 432, 25 ; cf. T.-L. 8, 34, 2, *dīctatoris edictum pro nomine semper obseruatum*. Cf., d'autre part, Varr., L. L. 5, 82, quod a consule dicebatur cui dicto omnes audientes essent, explication qu'on retrouve dans Cic., De rep. 1, 40, 63, *dictator ab eo appellatur quia dicitur*. Mais, dans l'emploi, *dīctātor* et ses dérivés *dīctātūra*, *dīctātorius*, etc., sont sans rapport avec *dīctāre*. Ils forment un groupe de sens indépendant. Cf. Mommsen, Hdb. d. römisch. Altert., t. II, 1, 136. Irl. *dictator*.

A en juger par le grec, où le présent δεικνύμι est une formation relativement récente, et par l'indo-iranien, où l'on a skr. *dīcāti* « il montre » (et l'intensif véd. *dēdīṣte*), av. *dāēsayeiti* (itératif-causatif) « il montre », il n'y avait pas, pour cette racine, d'ancien présent thématique à vocalisme radical en e. La forme italique attestée par lat. *dīcō*, avec un correspondant osq. *deikum*, *deicum* « dicere », *deicans* « dicant », omb. *teitu*, *deitu* « dicitō », n'a de correspondant qu'en germanique : got. *ga-teihan* « ἀπαγγεῖλαι », v. angl. *tēon* « accuser », v. h. a. *zīhan* (même sens) ; mais un présent germanique de ce type peut toujours être secondaire. Le v. h. a. *zeigōn* « montrer » a un autre vocalisme radical que lat. *dīcāre*. — Le parfaitum *dīcāi* est un ancien aoriste en -s-, comparable à gr. *ἔδειξα*, qui doit être ancien, et au moyen skr. *adīkṣi* « j'ai montré » ; cf. gāth. *dāis* « tu as montré ».

La forme nominale athématique conservée dans lat. *dīcis causā*, et dont *dīcīō* doit être dérivé, se retrouve, avec un autre sens, dans skr. *dīk* « région » (thème *dīc-*). Il n'y a aucune raison d'admettre que *dīcis* est une transcription de *δίκης* (ἔνδικα). — Le gr. *δίκη* « justice » en est aussi un dérivé, comme skr. *dīpā* « région » et peut-être v. h. a. *zeiga* « indication » (qui est proche de *zeigōn* « montrer »). — Au second terme de composés, **dīk-* a normalement valeur de nom d'agent ; l'emploi de *iūdex*, osq. *meddiss* (gén. *medikeis*), nom de

magistrat, est celui qu'on attend. — Pour le sens particulier de *in-dex*, cf. peut-être v. h. a. *zēha* « orteil » (c'est-à-dire « doigt »). — L'existence d'un athématique **deik-* fait comprendre une forme alternante **deig-* qui apparaît dans le dérivé got. *taikns* « signe » et qui explique peut-être lat. *digitus* (de formation obscure).

Le sens général de la racine était « montrer ». Mais on voit par gr. *δῶξ* et par la forme germanique qu'elle a servi à désigner des actes sociaux de caractère juridique. Et c'est ainsi qu'elle est parvenue au sens de « dire ». L'usage de la racine pour désigner une déclaration en forme s'est prolongé en latin, où un dérivé aussi évidemment récent que *dictātor* a fourni le nom d'un magistrat.

dida, -*æ* f. (Gloss. et bas latin) : sein, mamelle et « nourrice », comme *mamma*. Mot du langage enfantin; cf. *ἰδῆ*, *ἰδῆτος* et catal. *dida* « nourrice », sarde *dida* « tétine » et en germanique : v. angl. *titt* « tétine », etc. V. *uittlō*.

dīdātīm : *diuisim* (Gloss.). Sans doute d'un verbe *dīdāre*, cf. *dedāre*, M. L. 2511.

dīdintrīō, -*is*, -*ire* : crier (en parlant de la bête). Anthol. 762, 61. Cf. *drindriō*.

dīrectus [-*a*, -*um*] : employé surtout par Plaute avec les impératifs *ī*, *abī*, au sens de *ī in malam crucem*. Emploi différent dans Cu. 244, *ien directus est*; Men. 442, *ducit lembum directum nauis praedatoria*. Adverbe : *dīrectē* (et *djērectē* trisyllabe); substantif : *dīrectum*.

Étymologie et sens peu sûrs; cf. Ramain, Rev. Phil. 22, 297 sqq.; Nonius, 49, 24.

dīēs, -*ēi* (-*ei*, -*e*) m. et f. : jour; espace d'une journée. Le genre est commun au singulier, e. g. Lex Repet., CIL I² 583, 63, *ubi ea dies uenerit quod die iusei erunt adesse*, et Cic., Dom. 45; au pluriel, presque exclusivement masculin : *dīēs festī*, *nefastī* (exceptions rarissimes, cf. Thes. s. u. V 1023, 70 sqq.). Même au singulier, le masculin est plus fréquent et semble aussi plus ancien, comme on le voit dans *Dīēs-piter* et dans l'ancien locatif fixé dans les expressions *postridiē*, *meridiē*, *diē quintī*, *cotidiē*, etc. Le féminin est dû sans doute, d'une part, à l'influence de *nox*, ancien féminin, avec qui *dīēs* formait un couple antithétique (cf. *dīēs noctēque*, *noctē dieque*, *diē (diū) noctūque*), et de *lūz*, et, d'autre part, à l'influence des autres noms de la 5^e déclinaison, tous féminins, parmi lesquels *dīēs* s'est trouvé rangé par suite d'accidents phonétiques; cf. plus bas. Le latin vulgaire semble avoir conservé le genre féminin, comme le prouve le juxtaposé *dīēs dominica* > fr. *dimanche*; cf. M. L. 2738; toutefois, le masculin est également attesté dans les langues romanes (esp. *domingo* et les noms des jours du type *lundi*). Sur le genre, voir Ed. Fraenkel, Glotta 8, 24 sqq., 1917; Wolterstorff, ibid. 12, 112 sqq.; H. Zimmermann, ibid. 13, 79 sqq.; P. Krestchmer, ibid. 12, 151 sqq.; 13, 101 sqq.; Wackernagel, ibid. 14, 67. Statistique des formes dans Thes. s. u. V 1, 1024, 5 sqq.

Le nominatif *dīēs* est refait d'après *diem*; le nominatif phonétique devrait être **dīūs*, conservé dans l'expression *nudiūs tertius*, *quartus* « [c'est] maintenant le troisième, quatrième jour [que] », dans le dérivé *diurnus* et peut-être dans *Dias Fidius*; cf., toutefois, *dīus*.

C'est par là que *dīēs* a été rattaché à la 5^e déclinaison d'autres formes du même thème apparaissent dans le nom de l'ancien dieu du jour *Iuppiter* (vocatif à génitif née expressive de *Dīēspiter*; cf., entre autres, Macrobius, Sat. 1, 15, 14, qui en fait le dieu du jour et de la lune *Iouis*, et dans des formes d'adverbes telles que *dīus*, *dīū* (v. ce mot), *inter-dīū*, ou des expressions comme *sub dīū* (v. *dīus*), etc. Cf. aussi *deus*, *deiuos*.

Dīēs désigne le jour lumineux (divinisé dans *Dīēspiter*; cf. *Dialis* dans *flāmen Dialis*), par opposition à la nuit; cf. Suét., fgm. p. 149, *dies est solis praesentia* Hyg., Astr. 4, 19, p. 120, 13, *diem nobis definiuntur quamdiu sol ab exortu ad occasum perueniat*. C'est de ce sens que dérive sans doute le sens de « ciel » attesté chez quelques poètes de la latinité impériale; v. Wackernagel, Vorles. II 34. — **Dīēs** désigne aussi le jour de vingt-quatre heures, de minuit à minuit : Paul, Dig. 2, 12, 12, *more Romano dies a media nocte incipit et sequentis noctis media parte finitur*; Serv., Ae. 5, 738, *dies est plenus qui habet horas XXIV... dicimus autem diem a parte meliore; unde et usus est ut sine commemoratione noctis numerum dicamus dierum...* Ce sens est conservé dans le nom des « jours » de la semaine dans les langues romanes : *Līnae*, *Martis dīēs*, etc.; cf. M. L. 5164, 5383, 5519, etc. De ce sens dérive le sens de « unité de temps » puis de « suite de jours, temps, durée »; cf. Tér., Haut. 422, [*audio*] *diem adimere aegritudinem hominibus*; Cic. Att. 7, 28, 3, *me non ratio solum consolatur... sed etiam dies*. De là *dīū* « longtemps » (v. ce mot). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 2632. Irl. *die*.

Dérivés : *dīālis* : glosé *cotidiānus*; un exemple dans Cic., Facet. dict. 25, *consules dīales habemus*; Cicéron joue sur le mot en faisant allusion au *flāmen Dīāle*, cf. *aequidīālis* (Festus), *noem-dīālis*, *meridīālis*; *dīārium* (surtout au pluriel *dīāria*) : ration d'un jour, éphéméride, M. L. 2625; *dīēcula* f. : court répit (d'un jour). Rare et archaïque; *dīēscō*, -*is* (Gloss.), formé d'après *lūcēscō*; *dīurnus*, fait sans doute sur *nocturnus*, v. *nox* : de jour. Le neutre *diurnum* a remplacé les formes trop courtes issues de *dīēs* (déjà dans Müll. Chir. 658; Caël. Aur., Acut. 2, 39, 228) : ital. *giorno*, fr. *jour* et catal. prov. *jorn*, et confondu avec *diurnus*, M. L. 2700 (cf. *hibernum*); *dīū* : v. ce mot. Cf. aussi *diurnārius* « qui diurnum scribit », de *diurnum* « journal » (*acta diurna*, etc.); de *diurnata* : brit. *diwrnod* « journée »; **subdiurnāre*, M. L. 8354.

Dīēs figure comme second terme dans des adverbes qui sont le plus souvent formés d'un adjectif au locatif auquel s'ajoute *dīē* : *hodiē* (v. ce mot), *cotidiē*, *meridiē* (v. ce mot), *perendiē* (dont le premier élément serait le locatif d'un thème **pero-* [comp. le locatif *atFév*]; v. Wackernagel, Altind. Gr. II 1, 47), *postridiē* (*postridū*, Plin. *pridiē* (et, à basse époque, *interdiē*, doublet de *interdiū*), sur lesquels ont été bâtis des adjectifs : *cotidiānus*, *meridiānus*, *pridiānus*, *hodiernus* (cf. *hesternus*, *diurnus*) *perendinus*. *Perendinus* présente le même second élément que *nāndinae*, -*arum* (scil. *feriae*). La forme se dénonce comme ancienne (cf. plus bas); le type *cotidiānus* est plus récent. De *meridiē* a été tiré un nominatif *meridiēs* « midi », qui a fourni un dénominatif *meridiēs-ās* « faire la méridienne ou la sieste »; de *perendinus* est dérivé le terme juridique *comperendinō*, -*āre* « ajourner ». Cf. aussi *aequidīēs* (Gloss.).

Composés en *-duum* : *bīduum* : « espace de deux jours » ; *trīduum*, d'où *trīduānus*, iri. *tređan* ; *quadriđuum* (*quatri*-).

L'i de *bīduum*, *trīduum*, *quadriđuum* étonne en face de l'y des autres composés : *biceps*, *triceps*, etc., et aucune explication pleinement satisfaisante n'en a été donnée. Wackernagel a supposé que l'i a dû d'abord apparaître dans *trīduum*, dont l'ablatif *trīduō* aurait subi l'influence de *postrīdiē* (comme, inversement, *prostrīduō*, Plt., Mt. 1081, celle de *trīduō*) ; l'i se serait étendu ensuite aux autres formes.

D'une racine **dei-* « briller » (dans skr. *ddīdet* « il brille »), qui est médiocrement attestée, l'indo-européen avait deux formations comportant des élargissements, l'une en **-eu-* désignant le « ciel lumineux », le « jour » (considérés comme des forces actives, divines), l'autre en **-en-*, qui a subsisté seulement au sens de « jour ». Les deux sens ont subsisté en latin.

L'élargissement en **-eu-* apparaît sous deux formes, l'une athématique, avec vocalisme radical au degré zéro, l'autre thématique, avec vocalisme radical au degré *-e-* (v. *deus*). La flexion du thème du type **dyeu-*, **diyeu-* (v. *deus*) comportait au nominatif et à l'accusatif singuliers une diphtongue au premier élément long qui a subsisté au nominatif, d'où le type véd. *dyāyūh*, *d(i)yaūh*, auquel répond gr. *Ζεύς*, cf. lat. *-dius* (v. ci-dessus), et qui s'est réduite à *-e-* à l'accusatif, d'où véd. *dyām*, *d(i)yām*, hom. *Ζῆν* (qui passe à *Ζῆνα*) et lat. *diem*. C'est sur cet accusatif *diem* qu'a été fait le paradigme de *diēs*, et ce mot a été réservé au sens de « jour », tandis que le type de *Iouis* a été réservé au nom du dieu principal (pour le « ciel », on a recourus à un nom neutre désignant la chose, *caelum*). Au locatif, le védique a *dyāoi*, et il y a dû exister aussi une forme à diphtongue longue indo-européenne **dyēu*, **diyēu* (conservée probablement dans *diū* « de jour », avec un doublet **dyē*, **diyē*, sur laquelle repose sans doute lat. *diē* dans *postrīdiē*, etc. Pour d'anciens juxtaposés de ce genre, avec locatif, cf., par exemple, skr. *anye-dyūh* « un autre jour », *pūrve-dyūh* « le jour d'avant ». Au génitif-ablatif, la forme était **diu-e/os*, conservée dans véd. *diwāh* et gr. *Δι(ε)ός*, cf. arm. *iur* « jour », mais que l'Italique a éliminée ; et la généralisé le type *Iouis* d'après l'ancien locatif (v. sous *Juppiter*). L'irlandais a *dia* « jour », *in-diū* « aujourd'hui », et le gallois *dyw* « jour ».

Ce qui introduit un doute sur l'explication donnée du type *postrīdiē* par un ancien locatif *diyē(u)*, c'est que le sanskrit a un composé *a-dyā* « aujourd'hui », à quoi répond exactement le type lat. *h-o-diē*. Le véd. *-dyā* est mystérieux ; mais le *-diē* de *hodiē* y répond évidemment. Resterait alors à expliquer la forme du locatif des adjectifs dans les juxtaposés tels que *postrī-diē*, etc.

Le type *bī-duum* doit reposer sur un dérivé de la forme **diwo-m*, parallèle au type *-dina-* du sanskrit, dérivé de la forme en *-n-*.

L'élargissement **-en-* n'est conservé en latin que dans les composés *nūndīnae*, *perendīnus* qui en sont dérivés, de même que skr. *-dina-* dans *puru-dīna-* « qui a beaucoup de jours », *madhyam-dīna-* « du milieu du jour », etc. L'irlandais a un dérivé *trēt-denus* « espace de trois jours ». Le même radical zéro figure dans le thème slave *dni-* (nom.-acc. *dni*, gén. *dīne*) « jour », tandis que le

vocalisme *e* figure dans le dérivé baltique : v. pruss. *deinan*, lit. *dėnā* (acc. sg. *dėnā*) « jour » ; le même se retrouve dans le composé got. *sinteino* « dél, névroté ».

Le groupe d'où est issu lat. *diēs* indiquait le « jour » en tant qu'il est lumineux. Pour indiquer l'espace d'une journée, l'indo-européen avait d'autres mots tels que skr. *dhar*, hom. *ἥμαρ*, arm. *awr*. Le latin n'en a rien gardé et il a donné à *diēs* les deux valeurs. Le grec a, au contraire, généralisé *ἥμερα*. Il ne serait pas sans intérêt de comparer la répartition des formes en **dy-* (type lat. *Iouis*) et en **diy-* (type lat. *diem*), en védique et en latin. Il est à noter que, de même que véd. *d(i)yām* est courant, cf. lat. *diem*, on a d'ordinaire véd. *dydvi*, cf. lat. *Ioue*.

digitus, -I m. (gén. pl. *digitum*, Varr. ap. Charis. I 126, 25 ; on trouve à basse époque *dicita* f. et *dicita* n. pl., cf. Thes. V 1122, 70 sqq. ; ce dernier a subsisté dans les langues romanes, à côté de *digitus*, cf. M. L. 2638 ; une forme *dicitus*, blâmée par l'App. Probi, GLK IV 198, 10, se trouve dans des inscriptions vulgaires, à côté, d'ailleurs, de pures fautes d'orthographe comme *icidos* ; la forme contractée *dictus*, Varr., Men. 408 ap. Non. 117, 20 et Catull. 66, 73, est peu sûre) : doigt (de la main et du pied de l'homme et des animaux) ; mesure de longueur égale à la largeur d'un doigt. *Digitus* est le terme général ; chaque doigt a un nom particulier : *pollex*, *index* (ou *salutaris*, *dēmōnstrātius*) ; *digitus index* dans Hor., Serm. 2, 8, 16, où il y a peut-être trace d'une parenté possible entre *digitus* et *dicō*, *fāmōsus* (dit aussi *medius*, *summus*, *impudicus*, *infāmis*, etc.), *quartus* (*ānūlāris*, *honestus*, *medicus*), *minimus* (*auriculāris*, *ultimus*) ; cf. Thes. V 1127, 16 sqq. Figure dans de nombreuses expressions figurées et proverbiales, cf. Thes. V 1126, 62 sqq. ; 1131, 10 sqq., en particulier dans l'expression biblique *digitus dei*. Se dit également des branches secondaires des arbres (cf. *palma*, *palmes*). Dans le pseudo-Apulée, Herb. 87, et dans les gloses, *digitus (-tum) Veneris* désigne une plante aussi nommée *caput (cerebrum) canis*. Ancien, usuel ; panroman. M. L. 2638 ; B. W. *doigt*. Irl. *doíu*?

Dérivés et composés : *digitō*, *-āre* : *δακτυλοδακτύω* (Gloss.) ; *digitālis* : de la largeur du doigt ; *digitāle*, *digitābulum* : doigtier, gant (dél), cf. gr. *δακτυλῆθρα* « gant » ; panroman, M. L. 2637, B. W. *dé* ; *digitātus* : muni de doigts, fissipède (Plin.) ; *digitulus* : petit doigt ; *digitellum* (*-illum* ; *digitellus* m.) : grande joubarbe ; *sēquidigitus* : un doigt et demi (cf. *sēquipes*) ; *Sēdigitus*, surnom romain : « qui a six doigts » ; *interdigitā*, *-ōrum* : espace entre deux doigts.

Aucun rapprochement net. Comme il n'y a pas de nom indo-européen commun du « doigt », *digitus* doit être une forme populaire sur laquelle il n'est possible de faire que des hypothèses. Le groupe germanique de v. h. a. *zēha* « doigt de pied » est différent de toute manière. Sans doute dérivé d'une forme **deig-* alternant avec **deik-* ; v. *dicō*, in fine.

digonus : v. *deect*.

dīligō : v. *legō*.

dīnuō, *dīnuuim* : v. *lauō*.

dīmīdius : v. *medius*.

diocésis, -is f. : emprunt au gr. διοκῆσις « administration d'une province, diocèse ». Doublets populaires : *diocésis* (-cisis), d'où *diocésanus*. Attesté depuis Cicéron ; fréquent et spécialisé dans la langue de l'Église. Formes savantes dans les langues romanes.

diplōma, -atis n. : emprunt au gr. δῖπλωμα ; forme savante avec des doublets populaires *diplōma*, -ae et *duplōma*, -um (sous l'influence de *duplus*) : 1° diplôme, brevet ; 2° sauf-conduit, passeport (sens spécial au latin). Depuis Cicéron.

dirēctus : v. *regō*.

diribēō, -ēs, -vī, -itum, -ēre : distribuer (terme technique), dénombrer les suffrages. De *dis-habēō* avec amuissement de *h* et sonorisation de *s* intervocalique.

Dérivés de *diribitiō*, -tor, -tōrium. Termes rares.

dirimō : v. *emō*.

dirus, -a, -um : de mauvais augure, sinistre. Terme de la langue religieuse ; cf. Cic., *Div.* 2, 15, *tristissima exacta sine capite, quibus nū uidetur esse dirius*, et *Leg.* 2, 8 fin ; substantivé dans *dirae*, -arum f. pl. : « mauvais présages, malédictions, imprécations » ; et défilé dans *Dira* et *Dirae* « les Furies ». En passant dans la langue commune (où, d'ailleurs, il est assez rare et garde une couleur noble et poétique, comme le dérivé rare, mais classique, *dirūus*), l'adjectif a pris le sens plus général de « funeste, redoutable, etc. ». Mot sabin d'après Serv. auct., *Ae.* 3, 235, *S(a)бини et Vmbri, quae nos mala, dira appellant*.

Le rapprochement avec la racine **dwei-* de hom., δέ-δ(F)ουα, δέδ(F)ιμν, arm. *erknçim* « je crains », et, avec élargissement -s-, de skr. *doṣṣī* « il hait » est possible si *dirus* est vraiment un mot dialectal (cf. *di-ennum* à côté de *bi-ennum* ; v. Ernout, *Él. dial.*, p. 153 sqq.). Même formation que *clārus*, *rārus* ?

dis- : particule usitée seulement comme premier terme de composés. L'*s* peut s'amuir devant sonore, ainsi *didō*, *digerō*, *diligō*, *dimouēō*, *dinumerō*, *dirigō*, *diuelliō*, se sonoriser en *r* à l'intervocalique : *dirimō*, ou s'assimiler : *dij-ferō* ; *dis-* ne subsiste clairement que devant *p*, *t*, *c* et devant *s*. Marque la séparation, l'écartement, la direction en sens opposés (*discurrō*, *diuersus*), et par suite le contraire, la négation, et s'oppose à *con-* : *placeō/displiceō*, *similis/dissimilis*, *facilis/difficilis*, *concor/discors*, cf. *discondūcū*, *disconueniū*, *discoopēriō*, formations populaires ; sens que les langues romanes ont bien conservé, cf., entre autres, M. L. 2666, **disdignāre* ; 2670, **dissejūnāre* ; 2680, *displicāre*. Quelquefois sert à renforcer le sens du verbe simple : *discupiō* « je crève de désir », *distacdet* « je crève de dépit », *disperēō*, *dispudet*, *dirumpor*, etc. Correspond souvent pour le sens à gr. *diā* : *distendō* = διατείνω, *distō* = διέστην, *diuerbium* = διλόγιος.

Di- et *dē-* sont souvent confondus en bas latin.

Lat. *dis-* se retrouve en ombre. *dis-lera-linsuet* « irritum fecerit » (?), v. *lira*, et peut-être dans v. h. a. *zir* (all. mod. *zer-*, élargissement de *zi-*, *ze-*) et alb. *tš-*. Le gr. *diā* semble aussi apparenté, soit qu'on tienne -s, d'une part, et gr. -a, de l'autre, pour des additions à *di-* (pour -s, cf. *abs*, etc. ; pour gr. -a, cf. *κατά* à côté de *καρ-*, etc.), soit que gr. *diā* repose sur **diāa*.

Dls : v. *diues*.

disceptō : v. *captō*, sous *capio*.

discernō, **discernimen** : v. *cernō*.

discidium : v. *scindō* et *excidiō*.

discipulus : v. *discō*.

discō, -is, **didici**, **discere** (pas de supin, ni de participe passé) : apprendre (par opposition à *docēs* « apprendre, enseigner » ; cf. Cic., *Dom.* 141, *docere et quam ipse didicisset*). Le participe de *discō* est *doctus* Plt., *Mer.* 522, *plō docta didici*. Ancien, usuel. M. L. 26 *discens* (conservé dans les dialectes italiens), et 43 **indiscere*. Britt. *discu*.

Dérivés : *discipulus* : élève, disciple (par opposition à *magister*) ; *discipula* (plus rare). Correspond gr. μαθητής, *condiscipulus* à gr. συμπαιθήτης. Ancien usuel ; les formes romanes et celtiques sont savantes M. L. 2658 ; irl. *discipul*, etc. ; *disciplina* f. : 1° en général, éducation, discipline, et spécialement « discipline militaire » (*d. militaris*, *d. rei militaris*) ; 2° concret : enseignement, matière enseignée (= μάθημα). Déformé par jeu de mots en *disciplina*. Dérivés : *discipuli* -ās, -ābīlis, etc. V. O. Mauch, *Der lat. Begriff der plina*, Fribourg, 1941.

Quelle que soit l'étymologie de *discipulus*, les anciens le séparaient pas de *discō*, auquel le sens le rattache étroitement ; cf. T.-L. I 28, 9. L'étymologie par *di-piō* (du reste à peine attesté, v. Thes. s. u.) est néanmoins difficile à maintenir, malgré *praecipio*.

Composés de *discō* : *addiscō* : προμαρθάνω ; *condiscō* : apprendre tout à fait (= καταμαρθάνω) ; *dēdiscō* : déprendre ; *ēdiscō* : apprendre à fond ou par cœur ; *discō* : apprendre de bout en bout ; *praediscō* : apprendre d'avance.

Discō est à peine représenté dans les langues romanes qui ont recouru à *apprehendere* ; cf. M. L. 154 et 51 B. W. s. u. et *comprendre* ; M. L. 4380, **indiscere*.

La forme *didici* du perfectum et l'emploi de *doc* relient *discō* à *docēs* ; donc, *discō* repose sur **di-do-* comme *poscō* sur **porc-scō*. L'*α* du gr. διδάσκω « j'enseigne » s'explique malaisément dans une racine **dē-* néanmoins, on ne saurait guère séparer *discō* de διδάω et de διδάω malgré V. Schulze, *Kl. Schr.*, p. 305, considère διδάσκω comme une innovation hellénique mêlée sur l'aor. hom. διδάω et explique *discō* par **di-scō* en dernier lieu Debrunner, *Mél. Boisacq*, p. 251 sq. Dans le mot grec, le redoublement en est venu à sa partie intégrante du radical : διδάσκαλος, διδάσκη. Et c rappelle lat. *discipulus*, dont la formation est, du reste énigmatique. Groupe obscur. V. *doceō*.

discus, -ī m. : disque, palet ; plateau, cymbale. E. prunt du gr. δίσκος. Attesté depuis Plaute. M. L. 26 B. W. *dais*. Germanique : v. h. a. *disc*, all. *Tisch*, et celtique : irl. *diog*, *tesc*, britt. *disc*, *discgy*.

discutiō : v. *quatiō*.

discitiō, -ōnis f. : attesté seulement dans la gloss. P. F. 63, 20, *disertiones* : *diuisiones patrimoniorum in consortes*. Sans doute de *disserō*, contraire de *cōnserō*.

disertus, -a, -um : qui s'exprime bien, disert. In parable de *disertim*, *disertē* « clairement, explicitement »

mais la forme et le sens sont contestés; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 218 et 228. Le sens a amené en latin la fixation du préverbe *dis-*. A en juger par le sanskrit, la racine ne fournissait pas de présent thématique, et la forme lat. *-uidō* repose sur un ancien présent athématique. Le sanskrit a : *vidhyati* « il perce » (avec un causatif, non védique, *vedhayati*), *vin dhāte* « il manque de ». — L'adjectif en *-to-*, *diuinus*, est fait sur le perfectum en *-s-*, *diuisti*, qui indique l'absence d'un ancien aoriste radical et d'un ancien parfait. Un rapport avec *uidua* est possible. L'explication de *-uidō* par **ui-dhō*, opposé à *condō* (cf. Wackernagel, *Vorles.* 2, 168), se heurte au fait que le préfixe **ui-* n'existe pas en latin.

diuinus : v. *deus*.

diurnō : v. *diū 2*.

dius : v. *diū 1*.

dius, **-a**, **-um** : du ciel, divin; et « lumineux », cf. P. F. 65, 20, *dium quod sub caelo est extra tectum ab Ioue dicebatur*, et *Dialis flamen*, et *dius heroum aliquis a Ioue genus duccens*. Ce dernier emploi appartient à la littérature et est limité du gr. *δῖος*; cf. le *diā deārum* d'Enn., A. 22, traduisant le gr. *δία θεῶν*. Mais, dans la langue religieuse, *dius* signifie plutôt « du ciel » : *dium fulgur* alternant dans les inscriptions avec *diuum fulgur*, cf. *Thes.* V 1642, 31 sqq.; *dea diā* désigne « la déesse du ciel » (= Junon); *dium* « le ciel », cf. F. 198, 86; [*flamen*] *dialis*, *quia uniuersi mundi sacerdos qui appellatur dium*, d'où *sub diō* « i. e. sub caelo », *Ps. Asc.*, *Verr.* 2, 51, p. 236, 10 St., alternant avec *sub diū*, forme fléchie (locatif?) de *dius*, ancien nominatif de *diēs* « jour lumineux », et avec *sub diuō*, cf. *Thes.* V 1658, 32 sqq. Le jour lumineux et le ciel se confondent avec le dieu, comme les Latins l'ont encore senti; cf. *Varr.*, L. L. 5, 66, *hoc idem magis ostendit antiquius Iouis nomen : nam olim Diouis et Di(e)spiter dictus, i. e. dies pater ; a quo dei dicti qui inde, et dius et diuum, unde sub diuo, Dius Fidius. Itaque inde eius perforatum tectum, ut ea videatur diuum, i. e. caelum.* — *Dius*, dans *Dius Fidius* (cf. gr. Ζεύς Πιστότης), est équivoque; ce peut être l'ancien nom du jour, cf. *diēs*, ou l'adjectif substantivé et divinisé. — Formes rares et archaïques, peu vivantes et surtout maintenues par la langue religieuse. De *sub diū* a été tiré *subdiūlis*, attesté chez Pline et dont le pluriel neutre *subdiūlia* traduit le gr. *ὑπαθλια*; Ammien dit *subdiūalis*.

L'osque a *Diuiiā* « Diāe », Vetter, *Hdb.*, n. 140. L'adjectif est ancien; il répond à skr. *divyāh* « céleste », gr. *δῖος* (de **diuōs*) « divin ». Le vocalisme radical à degré zéro est normal au point de vue indo-européen dans ce dérivé. V. *deus*.

diuus, **diua** : v. *deus*.

dō, **dās**, **dedī**, **dātum**, **dāre**. Verbe primaire qui diffère des verbes de la première conjugaison par la brièveté de l'*a* : *dāre*, *dāmus*, etc.; l'*a* de *dās*, *dā* est dû à la tendance à allonger les formes monosyllabiques de sens plein; en composition l'*a* reparait : *reddite*, d'où *reddis*, *redde*, analogiques. L'*a* de *dāre* a fait passer les composés dans la 3^e conjugaison : *dēdāre*, *reddēre*; les composés ainsi formés se sont confondus avec ceux de la racine **dhē-* « poser » tels que *con-dō*, *crēdō*, etc. V. ci-

dessous. Le futur est *dābō*; d'où l'ancien futur du composé *reddbō* (Plaute), qui a été éliminé par *reddam* fait sur *legam*; l'imparfait est *dābam*; *reddēbam* au lieu de **reddēbam* est fait sur *legēbam*. L'époque archaïque a conservé quelques formes aberrantes : une 3^e personne pluriel d'indicatif présent élargie avec un suffixe *-ne/no-* : *danunt*, v. *Thes.* V 1659, 65 sqq. (cf. *produnt*, *solinunt*, de *prodeō*, *soleō*), et un subjonctif de la forme *duam*, *duim*, v. *Thes.*, *ibid.* 78 sqq.; cf. P. F. 25, 12, *addūes* (lat. *addūis?*), *addideris*; *prodū porro dederit*, *Fest.* 254, 16; *interduim* (Plaute). Le latin ne connaît le verbe que sous la forme simple; *reddō* doit sans doute s'analyser *red-dō*, comme *red-dux*, plutôt que **re-didō*; l'osco-ombrien a, au contraire, une forme qui redoublement, comme le gr. *δίδωμι* : ombr. *teutu dirstu* « datō », *tefa*, *dersa*, *dirsa* « det »; osq. *didei* « dabit » (futur fait sur le présent). Le perfectum lat. *dedī* est un ancien parfait à redoublement comme gr. *δῖδοται* et skr. *dadē*; l'ombrien a aussi *dede* « dedit » l'osque *deded*. Le roumain suppose une forme **dēdāre*. M. L. 2511.

Sens : donner; s'oppose à *capere* « prendre, recevoir », comme gr. *δίδωμι* à *λαμβάνω*. *Dare* *aliquid* *alicui* « donner quelque chose à quelqu'un »; ou avec l'accusatif marquant le but : *dare nuptum* « donner en mariage », *uēnum dare* « donner en vente », *d. in conspectum* « donner en spectacle », *d. ignem in āram*, *Plt.*, *Tru.* 476, *in splendorem dari*; *As.* 426, *dare ad mortem*; *dare se* « se donner » (*alicui*, *alicui rei*; *in : dare se in fugam*), *dare manus* « donner les mains » (en parlant d'un ennemi vaincu). S'emploie absolument ou, le plus souvent, avec un complément concret ou abstrait; peut être suivi d'un infinitif : *dare pateram*, *obsidēs*; *dare poemam* (*-nā*); donner une amende, c'est-à-dire « être puni »; *dare ueniam*, *tempus*, *operam*, *malum*; *d. bibere*. A pris aussi le sens de « iivrer, remettre, procurer ».

Dans la langue familière, *sē dare* s'emploie avec un adverbe, *sē bene*, *male dare*, dans un sens analogue à celui de *sē bene*, *male habere*, *praebere*; cf. *Cael. ap. Cic.*, ad *Fam.* 2, 15, 2. Usité aussi avec un adjectif en *-to-* (participle passé passif), à la place d'un parfait, pour insister sur l'achèvement de l'action, e. g. *Vg.*, *Ae.* 12, 437, *Nunc te mea dextera bello defensus dabi* (= *faciō ut defensus sis*), *Liv.* 8, 6, 6, cf. *Thes.* s. u. *dō*, 1697, 27 sqq., construction qui correspond à l'emploi de *habēō* avec le même adjectif en *-tus*.

A partir du 1^{er} siècle, on trouve l'impersonnel *dāt*, *datur* suivi d'un infinitif passif *dāt* (*aliquis*), *datur intellegi* avec le sens de *εἰδός εἶναι* « il est donné à comprendre que, il est aisé de comprendre que »; cf. *Thes.* s. u. V 1690, 38 sqq.

Souvent employé pour le composé *ēdere* : *mōtus dare* comme *ēdere mōtus*; *dare forās scripta* comme *ēdere librum* (*Cic.*, *Att.* 13, 22; 3); *haec ubi dicta dedū* = *ēdidū*; de là *dare* dans le sens de « publier, faire connaître », *datur* dans le sens de « dicteur ». On trouve *dabo in uos iamem* (*δῶσω ἐπ' ὑμᾶς*), *Itala Ezech.* 26, 29, là où la Vulgate traduit par *imponam uobis*. Ce développement sémantique a été favorisé par le fait que, avec les composés de *dō*, sont venus se confondre les composés de la racine **dhē-* « placer » (v. *faciō*), si bien que souvent il est impossible de dire à quels composés on a affaire. *dō* correspond aussi bien à *δίδωμι* qu'à *ἐκδίδωμι*.

marqué par Donat, Ter. Andr. 199, *dare est quod repetas, dedere ad perpetuum; et damus etiam amicis, dedimus tantum hostibus*. Racine *dō-; = ἐκδίδωμι; a un correspondant en osq. d ad id « dédiderit », da [da] « dédat ».

didō : distribuer, répartir. Correspond à διαδίδωμι mieux qu'à διατίθημι.

edō : mettre au jour, publier = ἐκδίδωμι. D'où *editus* « qui est en vue », et par suite « élevé » (= *excellsus*) et aussi « issu (de) » : *Maccenas atavis édite regibus*, Hor., Od. 1, 14 ; *editio, editor*. Un mélange de *dō et de *dhē- n'est pas exclu.

indō : mettre sur ou dans ; ἐντίθημι et εἰστίθημι.
obdō : -ere obponere uel operire. Correspond pour le sens à προοίθημι.

perdō : perdre, dans le sens de « donner ou dépenser inutilement » et « ruiner, détruire, mener à sa perte ». A pour passif *peredō*, mais le participe est *perditus*. Différent de *amittō*, cf. Rhet. Her. 4, 44, 57 *Decius amisit uitam at non perditū*. Mais la langue populaire l'emploie dans ce sens. Peut correspondre à παρατίθημι dans le sens où la langue homérique emploie π. κεφαλῆν, ψυχῆν « exposer sa tête ou sa vie ». Mais le développement de sens est propre au latin ; v. *per*. Panroman ; M. L. 6403. Composés : *dēperdō* (depuis Cicéron et Lucrèce) ; *dispērdō* (depuis Plaute et Caton, fréquent dans la Vulgate), confondu souvent avec *dispergō*. M. L. 2570 a.

prōdō : livrer, trahir = προδίδωμι.
praedūtus : « [particulièrement] doué de ». Se rattache évidemment à *dūtus*.

reddō : rendre = ἀποδίδωμι. Panroman, sauf roumain ; la plupart des formes romanes remontent à *reddere, forme faite analogiquement sur *prendere*. M. L. 7141.

subdō : mettre sous (= ὑποτίθημι), d'où « soumettre » (= ὑποτάσσω), « substituer » (cf. *succedere*), « suborner ». *tradō* : livrer ; transmettre, trahir. Correspond à la fois à διαδίδωμι et à προδίδωμι. M. L. 8828-8830.

Tous ces verbes peuvent avoir des noms d'agents en -tor, des abstraits en -tū et des adjectifs dérivés en -iuus, -icius, etc.

La racine indo-européenne *dō-, *dā- « donner » fournissait un aoriste radical athématique : véd. *dādāt* « il a donné », moyen *adāta* ; gr. ἔδωκα, ἔδομεν, ἔδοτο ; ill. *dotō* ; arm. *et* « il a donné », *tur* « donne » (de *dō), à côté de *tam* « je donne », où *ta-* repose sur *dā-. Une forme à redoublement, skr. *dādāmi* « je donne », gr. ἔδωκα, fournissait un présent qu'a conservé l'osco-ombrien, v. les formes citées plus haut, et vest. *didet* « dat », pél. *dida* « det » (cf. aussi v. lit. *dūsti* « il donne », v. sl. *dašti* « il donnera », 3^e plur. *dađeštū* « ils donneront »). En indo-européen occidental, le thème radical simple fournissait un présent d'aspect déterminé que le latin a conservé dans *dō*, *damus*. — Cette racine a disparu en celtique (où se trouve, en revanche, le correspondant de skr. *rā-* « donner ») et en germanique. Le perfectum *dedi* est à rapprocher du parfait skr. *dadē*, gr. ἔδοται, et se retrouve dans osq. *deded*, ombr. *dede* « dedit ». Sur hitt. *dā-* « prendre », v. Benveniste, *Don et échange dans le vocabulaire indo-européen*, Ann. Sociol. 1951, 8 sqq.

La racine *dhē-, *dha- « poser » fournissait de même aux langues orientales un aoriste : véd. *dāhāt*, moyen

dāhīta ; gr. ἔθηκα, ἔθεμεν, ἔθετο ; arm. *ed* « il a posé », *dir* « pose » (de *dhē-). Une forme à redoublement skr. *dādāhāmi* « je pose », gr. τίθημι, lit. *dest(i)* « il pose » (d'où *dedū* « je pose »), fournissait un présent. En Occident, le thème radical simple fournissait un présent d'aspect déterminé que conserve le germanique occidental : v. h. a. *tuon*, v. angl. *dōn* « faire », en face de got. *ga-dēps* « action », v. h. a. *tāt* et de v. sl. *dělo* « œuvre ». Le latin a conservé ce présent déterminé dans les formes à préverbe ou dans les juxtaposés, en les confondant phonétiquement avec la racine précédente ; et c'est ainsi qu'on a lat. *crēdō* en face de véd. *crād-dāhāti* « il croit » (v. *crēdō*). Le présent simple, avec le sens de « faire », a été tiré d'une forme dérivée : v. *faciō*, tout comme l'arménien a *dnem* « je pose » et le slave le duratif *dějō* « je pose ». — Il est résulté de là que les formes telles que *condō*, *tradō*, etc., peuvent passer pour appartenant à la fois à *dō- « donner » et à *dhē- « poser ». Le perfectum est à redoublement : *crēdidi*, *condidit*, etc. (cf. osq. -ffed, *tefed, dans *pruffed* « poursuit », aamanaffed « faciedum cūrauit ») qui concorde avec *dedi*, mais répond aussi à gr. τέθεται, véd. *dadhē*. Le présent est remplacé par *faciō* (v. ce mot).

Le nom-racine n'existe qu'avec élargissement -i dans *dōs*, *dōtis* ; cf. hom. δῶς « don » chez Hésiode, avec le dérivé *δωτήν*. V. Benveniste, art. cité.

Le substantif indiquant le « don » a deux formes, suivant les langues : gr. δῶρον, v. sl. *darŭ*, arm. *turk* et lat. *dōnum*, osq. *dūnum*, ombr. *dunu*, skr. *dānam*, alb. *ðeve*, irl. *dán* (thème en -u).

Condus (et *prōmus*) sont formés sur *coquus*.

Le nom d'agent *dator* a subi l'influence de *datus*, cf. gr. δωτός (de la racine *dhē-, le nom d'agent est *factor* d'après *faciō*) ; il n'y a pas lieu de le rapprocher de gr. δωτήρ plutôt que de δωτώρ. — Pour expliquer les formes archaïques du subjonctif *duam*, *duim* (et aussi *crēdam*, *crēduim*, par exemple), il faut supposer que la racine *dō a admis, au moins dialectalement, un élargissement -w-. L'ombrien a *pur-douitu* « porricitō » à côté de *purdiom* « porrectum », le falisque *doiuid* « *duat ». On rapproche cypr. *δωφατω* (optatif) « il peut donner ». Les formes baltiques, lett. *dāvāt* « dōnāre », lit. *dovanā* et *davanā* « don », ont peut-être le même -w-.

Sur un nom d'agent au second terme d'un composé, v. *sacer-dōs* (*-dō- de *dhē-), en face de *sacrificium*.

doceo, -ēs, -ui, **doctum**, -ēre : causatif à vocalisme (cf. *monēō* et *memini*), « faire apprendre, enseigner » ; en particulier « faire répéter » une pièce, *doctere fabulam* = gr. διδάσκω. Se construit avec deux accusatifs, de la personne et de l'objet : *doceo pueros grammaticam*, d'où *doctus litteras*. Ancien, usuel. M. L. 2700 (v. fr. *dui*, prov. *dozer*) et *doctrina*, 2711 (formes rares, savantes).

Dérivés et composés : *docilis* (-bilis) : docile ; *dociliās* ; *indocilis* ; *documen* (archaïque) et *documentum* : enseignement, leçon ; *doctus* : instruit, savant (*brill doeth*) ; *indoctus* : ignorant ; *condoctus* (Plt.) : qui connaît à fond ; *doctor* : qui enseigne ; *doctrix* (tardif) ; *doctrina* : enseignement, science, culture scientifique ou philosophique (cf. *ōnsor*, *ōnstrina*) ; M. L. 2711 ; irl. *doctúir*, britt. *doethur*, *doctrinālis* (tardif) ; *doctiloquus* : qui parle avec science, éloquent (Enn.) ; *docticanus*, -ficus, -loquūx, -sonus (tous rares et pot

tiques); *ēdoceō* : enseigner à fond; *perdoceō* : même enseigné; *dēdoceō* : faire désapprendre à quelqu'un (cf. *dēdiscō*); *condocefaciō* (Cic., Auct. b. Afr.); *prodoceō* (Hor., Ep. I 1, 55 = προδιδάσκω); *doctiō*, -ās (S^t Aug.).

Pour la forme, *doceō* rappelle gr. δοκέω (aor. ἔδοξα « je crois », δοκέει « il semble ». Il s'agit de formes dérivées, en face du présent athématique qu'attestent hom. δέκρο « il recevait », δειγμένας « recevant », ce qui explique ion. dor. lesb. δέκρομαι, att. δέχομαι. Le vé-dique a ce même thème dans *dāṣti* (d'où *dāṣati*, *dāṣnōti*) « il honore, il sacrifie à ». En slave, il y a un dérivé *desiti* « trouver » dont le vocalisme radical e indique le caractère secondaire. — Le sens de lat. *doceō* (et de *discō*) est dérivé, le grec a, de même, δίδασκα, avec une valeur factitive, qui s'explique, comme dans *discō*, par le redoublement. Il est probable que lat. *decet* est aussi apparenté. Mais on ne peut faire que des hypothèses sur la façon dont le sens a évolué dans *doceō*, d'une part, et *decet* (v. ce mot), de l'autre. — L'adjectif en -to- *doctus*, par sa différence avec le type *monitus*, ancien dans les causatifs, atteste que *doceō* s'est trouvé auprès d'un présent athématique et confirme le rapprochement avec hom. δέκρο.

dōdrāns, -antis m. : les 9/12 de l'as. D'où *dōdra*, -ae f. dans Ausone : boisson composée de neuf ingrédients (cf. le « punch »); d'où *dōdrālis*, *dōdrantilis*, -tārius.

Forme abrégée de *dēquadrāns*; pour l'abrégement, cf. *dēxiāns*. Les noms des fractions de l'as sont hors des règles générales de la formation des mots latins.

doga, -ae f. : sorte de vase. Emprunt tardif (Vopisc.) au gr. δογή ou δοχτή, d'où *dogārius* : ποτηροτόχος (Gloss.). V. B. W. sous *douce*. M. L. 2714-2715. Germ. **dōga*, m. h. a. *dūge*, etc.

dolābra : v. *dolō*, -ās.

doleō, -ēs, -ni (*dolitus sum* attesté épigraphiquement), -itum, -ēre (formes tardives *doleunt*, *doliēns*) : éprouver de la douleur, avoir mal, souffrir (physiquement et moralement). S'emploie impersonnellement : Plt., Men. 439, *mihi dolebit*, *non tibi*, *si quid ego stulte fecero*; mais le plus souvent avec un sujet animé ou inanimé : Tér., Hap. 934, *ah! nescis quam doleam*; Plt., Mer. 388, *animus mihi dolet*; absolument ou avec un complément à l'accusatif (subjectif ou objectif) : *oculos dolere*, Front., Amic. 16; *meum casum luctumque doluerunt*, Cic., Sest. 69, 145, ou à l'ablatif, seul ou précédé de *ab*, *dē*, *ex*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2721.

Formes nominales, dérivés et composés : *dolor* m. : douleur. Ancien, usuel, panroman, M. L. 2724; *dolōrūsus* (tardif), M. L. 2725; et *indolōrius*, -rius, traduction tardive de ἀνώδυνος; *indolōria* f.; **indolōrāre*, M. L. 4381; *dolōrius* (cf. *pavor*, *pauōrius*, etc.), non attesté avant Caël. Aurel.; *dolentia* f. (archaïque, Laevius), dérivé de *dolēns*, dont Cicéron a formé *indolentia* pour traduire ἀπάθεια, comme *indolēns* traduit ἀπάθης; *dolium*, dans le substantif plautinien *cordolium*, d'où *dolium*, GIL V 1729, rimant avec *gaudium*, cf. *lugium*; *doliō*, -ās : être douloureux (Caton).

En bas latin, à côté de *dolor* apparaît une forme *dolus* (relaite sur le génitif pluriel *dolōrum* commun à *dolor* et à *dolus*?), qui est demeurée dans les langues romanes,

à côté de *dolor* : fr. *deuil*, it. *duolo*, esp. *duelo*, etc.; cf. B. W. s. u.; M. L. 2727 et Thes. s. u. *dolor*, 1827, 25 sqq. De *dolus* est dérivé un adjectif **dolōsus* attesté par l'adverbe *dolōsus* « dolōrosō », GIL XII 1939. Ce *dolus* « deuil » a éliminé *dolus* « rusé », pour éviter la confusion due à l'homonymie.

Rapproché ordinairement de *dolō*; le sens premier serait « recevoir des coups, être battu » : *caput mihi dolet* « la tête me bat », d'où « la tête me fait mal, j'ai mal à la tête »; cf. *lugeō*. Étymologie incertaine.

dōlium, -i n. : vaisseau en poterie; jarre à huile, à vin, à grains, etc. Correspond à gr. πibος. Ancien (Caton, Plaute). M. L. 2723.

Dérivés : *dōliāris*; *dōliārius*; *dōliolum*.

La matière dont est constitué le *dōlium* exclut, au point de vue latin, un rapprochement avec *dolāre*; et l'ō, du reste, fait difficulté.

Toutefois, si l'on tient compte de irl. *deib* « forme », gall. *delā*, de m. h. a. *zel* « pièce de bois cylindrique, bil-lot », un rapprochement lointain avec le groupe auquel appartient *dolāre* n'est pas inadmissible. Il y a, du reste, un mot slave voisin du mot latin pour le sens : m. bulg. *dilī*, bulg. *dēlva* « pot de terre », le slave commun **dily* rappelant le -r- de irl. *deib*. Le sens étant technique, on ne peut s'attendre à des rapprochements exacts permettant de poser un original indo-européen.

dolō, -ās, -āul, -āitum (*dolitus* dans Varr., d'après Non. 99, 15, d'après *pollius*?), -āre : tailler, équarrir, façonner le bois, cf. Cic., Acad. 2, 101, *non enim est e saxo sculptus aut e robore dolatus*, puis la pierre avec la dolabre. Terme technique et concret. « Comme la manière de se servir de cet instrument consistait à donner des coups répétés, on emploie aussi le même mot dans le sens de battre vigoureusement, Hor., S. 2, 5, 22 » (Rich). Sens obscène dans Pompon. 82, *dolasti uxorem* (cf. *molō*, *dēpsō*, *battus*), repris par Apulée dans le composé *dēdolō*. Ancien, usuel. Panroman (sauf portugais). M. L. 2718.

Dérivés et composés : *dolābra* (-brum Ital.) : hache, pic, pioche (cf. Rich, s. u. et *dolātus*), M. L. 2717; *dolābrāus*; *dolābella* : hachette, serpette (sert aussi de cognomen, cf. *Fenestella*); *dolāmen* (Apul.); *dolātilis* (tardif); *dolātorium*, trad. gr. λαζερτήριον, d'où *dolātōria*, -ae f., M. L. 2719; *dēdolō*; *ēdolō* : dégrossir. M. L. 2823 a.

La racine a un sens technique, qui est visible dans les formations intensives du grec : δαίδαλος « travaillé avec art », δαιδάλω « je travaille avec art » et dans δέλω f. « tablette à écrire ». On a lit. *dalis* « part » (d'où *dalyti* « partager » et v. r. *dolt* (même sens), v. pruss. *dellieis* « partage » et *dellyks* « morceau ». En celtique, il y a une forme à -o- : irl. *fođālim* « je sépare », à côté de *deib* « forme, figure ». Skr. *dālati* « il crève, il éclate », *dalam* « morceau, part ». Le sens technique apparaît dans les formes à élargissement -gh- de irl. *đuigim* « je fends », v. isl. *telgia* « couper, tailler », lit. *dāigis* « faux ». V. *dolium*?

dolō, -ōnis m. : 1^o épée, canne à épée; 2^o petit hunier, voile de misaine. Emprunt au gr. δόλω. Depuis Varron.

dolor : v. *doleō*.

dolsa, -ae f. : gousse : *alii* (de *ālium* « ail ») *dolsas nouem, Ioue barba dolsas similes*, Misc. Tir., p. 65, 17. Mot de très basse époque; non latin. M. L. 2726.

dolua, -ae f. : chenille = *eruca* (Eucher.). M. L. 2729. Gaulois? Cf. fr. *douve*.

dolus, -i m. (*dolum* n. depuis l'Italia) : ruse, tromperie. — On a soutenu que le mot n'avait pas, au moins à l'origine, un sens péjoratif net. Aquilius, ami et collègue de Cicéron, définissait le dol « *cum esset aliud simulatum, aliud uctum* » et l'abrégé de Festus, P. F. 60, 29, note : *doli uocabulum nunc tantum in malis utimur, apud antiquos autem in bonis rebus utebantur. Vnde adhuc dicimus sine dolo malo, nimirum quia solebat dici et bonus*. Toutefois, il n'y a pas d'exemple de *bonus dolus* et l'adjonction de *malus* à *dolus* peut provenir du même souci de précision qui fait écrire *quod sine malo pegulatuus fiat* dans la Lex de XX Quaest. CIL I² 587, 5, ou *mala fraus*, Plt., Tru. 298. Labéon (Dig. 4, 3, 1, 2) a défini le dol « *omnem calliditatem, fallaciam, machinationem, ad circumueniendum, fallendum, decipiendum alterum* », et la langue commune n'emploie *dolus* qu'avec une nuance de blâme. Ancien, usuel. Non roman; fr. *dol* est un mot savant; v. *doleō*. Comme, en latin vulgaire, on disait *dolus* au lieu de *dolor* (v. plus haut), d'aucuns, par réaction, s'imaginaient que, pour parler correctement, il fallait dire *dolor* dans le sens de *dolus*. De là vient, dans la version latine du Psaume 23, verset L, le texte grec des Septante *καὶ οὐκ ἔδωσεν ἐπὶ δόλω* est rendu par *nec iurauit in dolore* (Psalt. Veron.).

Dérivés et composés : *dolosus* (rare et poétique = *δολέος*); *subdolus*, *sēdulō*, ancien juxtaposé formé de *sē dōlō* (CIL I 200, 40) « sans tromperie », d'où « avec zèle », dont a été tiré ensuite l'adjectif *sēdulus*, v. Plt., Ba. 477, « empressé, zélé » (= *δολος*), d'où *sēdulitās*, qui n'y a pas de verbe dérivé « être rusé, trompeur », qui se serait confondu soit avec *dolāre*, soit avec *dolēre*.

Osq. *dolom* « *dolum* », *dolud* « *dolō* », comme en latin, avec l'adjectif *mallo-* « *malus* » (cf. le gr. *δολφ* *πονηρῶ*, si ce n'est pas un calque du latin). — On rapproche souvent v. isl. *tal* « compte, discours » et *tāl* « ruse, tromperie », qui sont des mots germaniques communs. Mais on peut se demander si le mot *dolus* n'est pas emprunté au gr. *δολος* « piège, ruse », et s'il n'a pas pénétré à Rome par un intermédiaire suditalique; *dolōsus* serait fait sur *δολέος*. Le grec n'a pas non plus de verbe dérivé. *Māc(h)ina*, *poena* sont aussi empruntés.

domesticus, domicilium, dominus : v. *domus*.

domō, -ās, -ui, -itum, -āre (et *domāui*, *domātum*, formes analogiques) : apprivoiser, dompter (sens propre et figuré). Ancien et usuel.

Dérivés et composés : *domiūs*, -ās : même sens (premier exemple dans Vg.); *domitor* (*domātor*), *domitrix*; *domitus*, -ūs m. (Cic.); *domitūra* (Colum., Plin.); *indomitus* (cf. *ἀδμητος* en face de *ἀδμησις*); *domābilis*, *domefactus*, tous deux de l'époque impériale et de la langue poétique; *edomō*, -ās (surtout poétique et prose impériale); *edomiūs* (Ven. Fort.), cf. *edominō* (Arn.). Les langues romanes se partagent entre *domāre* et

domūtāre; l'ital. *domare*, l'esp. et le port. *domar* remontent au premier, le fr. *dompter* et le prov. *domāre* au second. M. L. 2731, 2742; cf. aussi 2744, *domiūs*.

La racine est dissyllabique, de la forme **domā-* **domo-*, **dmā-*. L'*ā* de *domāre* est l'*ā* de la racine alternant avec *e* conservé dans *domitus*, *domui* et dans *domitor*. Il y a trace d'un présent radical dans les formes homériques *δαμῆ*, *δαμῶσεν*, ce qui a entraîné un aoriste hom. (ē-) *δαμωσσα*, *δαμῶσαι* et par suite un présent *δαμάω*, et dans des formes irlandaises dérivées, à savoir transformé, *ni daim* « il ne souffre pas », *ad daim* « il admet, il avoue », etc. Le hittite *aldamāzi* « il fait violence à », *tameššuwen* « nous avons vaincu ». Et il y a, d'autre part, un présent à nasale, dor. *δαμῶμαι*, ion. att. *δαμνημι*, irl. *damnaim* « je dompte ». L'o de lat. *domāre* est sans doute celui d'une forme à vocalisme plein de présent, **domo-*, soutenu par celui d'un causatif, got. *ga-tamjan*, v. h. a. *zaman* « apprivoiser ». A en juger par les formes telles que *gḡbhāyati*, *mathayati*, l'o de véd. *damāyati* est issu de **dmā-*. Le v. h. a. *zaman* « apprivoiser », à côté de l'adjectif *zam*, v. isl. *tamr* « apprivoisé », est pareil au présent *domāre*, mais n'a pas pour cela de rapport direct avec le verbe latin qui comme on le voit par *domui*, *domiūs*, est issu d'un présent radical avec extension de *ā* de **dmā-*, **dmā-*, et qui ne saurait passer pour un verbe dérivé. Le latin n'a pas conservé trace du type **dmā-*, du gr. *δαμῶμαι*, *δαμῶτός*, ion.-att. *δαμνημαι*, *δαμητός*; il n'a plus que **domo-* conservé aussi dans skr. *dānti*h « dompté », etc. Il a généralisé le vocalisme *o* dans toute la conjugaison, d'où *domiūs* et *domitor*, en face de skr. *dānti*h « celui qui dompte ». Comme le grec a affecté le vocalisme *e* à *δέμω* « je construis », il n'a pas trace du vocalisme *e*, dont la racine signifiant « dompter » n'a, d'ailleurs, aucun sens net; car le sens rend douteux le rapprochement de got. *ga-timan* « convenir », *ga-timba* « de manière qui convient ».

Sur *domō* et *domus*, voir l'important article de M. Benveniste, *Homonymies radicales en indo-européen*, BSL LI, 1955, p. 14 sqq. Il démontre préemptoirement que les deux mots n'ont, à l'origine, rien de commun et que *domus*, de son côté, doit être séparé de la racine **demō-* « bâtir ».

domus, -i et **domus**, -ūs f. : maison; de là *domi*, locatif, « chez soi, à la maison », par opposition à *peregrini, foris* et à *militiæ*. Comme le grec *οἶκος*, *domus* désigne la maison en tant que symbole de la famille : *domus te nostra tota saluat*, Cic., Att. 4, 12, et aussi « l'école, la secte ». Le genre est féminin et remarquable en face du gr. *οἶκος*, skr. *dāmaḥ* m. Pour le sens, voir l'observation faite sous *forēs*.

Les deux flexions de *domus* semblent correspondre à d'anciennes différences de thèmes, l'un en -u- : v. sl. *domū* (gén. *domu* ; du reste en partie ambigu entre thème en -o- et en -u- comme le mot latin), skr. dérivé *dāmī-nah*, l'autre en -o- : gr. *δέμωος*, skr. *dāma-h*, tous deux masculins (cf. v. irl. *doim* « dans la maison »). Mais le thème en -o- semble le plus ancien et le seul attesté tout d'abord; cf. J. B. Hofmann, IF 49, 109 sqq., et Ernout, *Philologica* I, p. 105 sqq. La déclinaison en -u- a tendu à prévaloir sur celle en -o-, parce que les féminins sont plus nombreux dans la 4^e déclinaison : c'est

ainsi que le génitif en -i, fréquent à l'époque archaïque, est remplacé à l'époque classique par -ūs; le datif singulier est le plus souvent en -ui (sur lequel à un moment donné s'est refait un génitif en -uis); le datif-ablatif pluriel est toujours en -ibus, le nominatif pluriel en -ūs. Par contre, l'ablatif singulier est le plus souvent en -ō. L'accusatif pluriel, en -ōs. Les cas marquant le lieu se rattachent au thème en -o : *domi*, *domō*. Ancien, usuel. — Supplanté dans les langues romanes par *casa* et *mānsiō* (et partiellement *hospitāle*, *familia*), n'a survécu en italien que dans une acception spéciale : *d. ecclesiāe*, italien « cathédrale » (la forme française remontant sans doute à gr. *δῶμα*, cf. M. L. 2730; B. W. s. u.), M. L. 2745. Emprunté en m. irl. *dom*-, *dam*-.

Dérivés et composés : *domesticus* : domestique, familial; d'où « privé, national ». Non attesté avant la Rhét. à Hér. et Cic. M. L. 2732. Même suffixe que dans *rūsticus*, *uītiūcus*, *siluāticus*, etc. Le -e- ne peut s'expliquer directement, car le groupe de *domus* n'offre pas de thème en *-es- (sur gr. *δέμας*, v. ci-dessous; le sens est très loin). Ceci a amené à supposer que *dom-es-ticus* aurait été fait par opposition à **row-es-tikos* (v. sous *rūs*); mais cette forme elle-même est hypothétique. Pour le e de *domesticus*, cf. *sequester* en face de *secus*, *intestīnus* en face de *intus* et, en général, *caelestis*, *agrestis* et *caelestīnus*, *agrestīnus*, *clandestīnus*. Autre explication dans Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 67. De là *domesticūs*, -ūs (tardif) (d'après *magistrātus*); *domesticitās* (Iréu.) = οὐκείότης; *domuscula* et *domuncula* l. (époque impériale); *domicilium* : domicile (déjà dans Plaute). Plus abstrait que *domus*; aussi, souvent employé figurément. Appartient à la langue du droit : Cic., Arch. 4, 9, an *domicilium Romanae non habuit*? Étymologie du second terme incertaine; peut-être faut-il partir de **domicola*, dont serait dérivé *domicilium*, ce qui trancherait la difficulté relative à la gutturale; *domicēnium* (Mart.); *domiporta* (ap. Cic., Diu. 2, 133); *domi-seda*; *Domidūcus*, -a; *domicūrius*, etc.; *domitius* (*deus*) ap. Aug. Ciu. D. 6, 9, et *Domitiānus*; *domu(m)itiū* (Pac.); *domūsio* (Varr., Pét.), de **dom(i)ūsio*.

dominus m., *domina* f. (*domnus*, Lex Agr.; *domna*, 1^{er} siècle après J.-C.) : maître, maîtresse de maison. Le rapport avec *domus* était senti des Latins; cf. les vers cités par Cic., Off. 1, 39, 139, *o domus antiqua, heu quam dispari/dominare domino*. S'oppose à *seruus* (comme *erus*), *uīlicus*, *ancilla*, *familia*. Désigne par extension toute espèce de maître : maître de maison en tant qu'hôte recevant des amis, d'où *dominium* au sens de « repas, festin »; maître des jeux; maître du peuple, tyran, despote (cf. le sens de gr. δεσπότης qui a pu influencer sur l'évolution du sens de *dominus*) : Cic., Rep. 2, 26, *uidesne ut de rege* (scil. Tarquinio) *dominus extiterit? Hic est enim dominus populi quem Graeci tyrannum uocant*; et de là *dominor*, -āris (*dominō*, **addomino*, M. L. 155); *dominātiō*, -tor, -trix, -tus. Dans la langue de l'Église, *dominus* traduit le gr. κυριος « le Seigneur ». Usité de tout temps. Pan-roman; les formes romanes remontent à *domnus*, *domna*, cf. les composés tardifs *domnaedius*, *domnifunda*, -*praedia* (inscriptions). M. L. 2741, 2733; *dominium* : 1^o droit de propriété (terme juridique);

2^o repas, festin (cf. plus haut). M. L. 2740 : *dominicus* : du maître, du seigneur, d'où *diēs Dominica* (ou *dominicus*; B. W. sous *dimanche*) « le jour du Seigneur » = κυριακή ἡμέρα. M. L. 2738; irl. *domnach*; *dominicida* = κυριοκτόνος « meurtrier du Seigneur »; dérivés *domicārius*, -*cālis*. — *dominulus* (Dig.). Cf. encore M. L. 2734, *dominedeus*; 2735, **dominiāre*; 2736, **dominiārium*; 2737, **dominicellus*, -a. V. B. W. sous *deuisselle*.

Voix *domi condoma*, *conduma*, peut-être composé tardif d'après *συνολα*. M. L. 2124; **condominium*, 2124 a. Les thèmes **domo-* et **domeu-* sont dérivés d'un mot-racine **dem-* qui subsiste dans des formes isolées, notamment le génitif **dem-s* : véd. *dām-patiš* et *pātir dān* « maître de la maison », gâth. *dong patiš* (même sens) et, en grec, δεσπότης, δεσποτῶνα, δεσπόζω, qui supposent un ancien **dems-pot-* (*dems-pod-*). L'Avesta a aussi un locatif *dām*, le grec un nominatif-accusatif neutre δῶ (*δῶμα* doit être une adaptation du doublet **δωμ*; cf. arm. *tun*) et, au premier terme d'un composé, δά-*ρεδον*, littéralement « sol de la maison ». En arménien, le même thème apparaît dans *tun* (de **dōm*) « maison », gén. *tan*; et il y a une trace indirecte de **domu-* combiné avec *tun*, *tan* dans *tanu-tēr* « maître de maison ». M. Benveniste a signalé, dans l'article cité sous *domō*, p. 20, que *domus* est « un terme institutionnel » et que « c'est même peut-être ce caractère qui a influencé la suffixation de lat. *domus* : à côté de *domo-* (lat. *domō*, *domi*, *dominus*), le thème **domu-* de lat. *domus*, v. sl. *domŭ*, véd. *dāmūnas* est conforme à un type en *-u- de dénominations de parenté et de société : lat. *tribus*, av. *zantu-*, *dahyu-*, skr. *bandhu-*. — On ne sait par quelle action le lituanien a remplacé **domo-* par *nāmas* (généralement au pluriel : *namai* « maison »); l'ancien locatif *namē* « à la maison » joue le même rôle que lat. *domi*.

Tandis que, en indo-européen oriental, le « maître de maison » est indiqué par un juxtaposé dont le second terme est *pot-* (comme dans lit. *ošē-pat-* « maître de tribu » et dans véd. *viçpātīš* « chef de viç- » [cf. *uīcus*], *jāspatiš* « chef de *gēns* », le latin se sert d'un dérivé du thème *domo-*; ce dérivé est formé comme *tribūnus* de *tribus* (qui montre qu'il ne faut pas partir de *domu-*) et comme, en gotique, *þiudans* « roi », littéralement « chef de *þiuda* », *kindins* « *ἡγεμών* », littéralement « chef de *kind* », c'est-à-dire de *gēns*.

On est tenté de rapprocher *domus*, etc., de la racine de gr. *δέμα* « je construis », *οἶκο-δέμος* « architecte »; mais le parfait *δέμημαι* et le substantif *δέμας* « corps » montrent que cette racine est dissyllabique et, par suite, ne concorde pas avec le thème **dem-* « maison ». Le groupe de got. *timrijan* « οικοδομῆν », *timrja* « τέκτων », v. isl. *timbr* « bois de charpente » n'enseigne rien. A cette racine **dema-*, **dmā-*, se rattache le nom iranien de la « maison »; gâth. *dāmāna*, d'où av. réc. *nmāna*-, pers. *mān*. Mais le nom indo-européen **dem-* de la « maison » semble isolé, comme le nom **weik-* du « clan ». †

dōneq (*dōnicum*, archaïque; *dōnique*, Lucr. 2, 1116; *dōneque*, Itala) : « jusqu'au moment où », puis « tant que, aussi longtemps que » (sens secondaire attesté depuis Lucrèce en poésie et depuis Tite-Live dans la prose), « tout le temps que, jusqu'à ce que ». Synonyme de *dum* et, comme lui, a dû s'employer à l'origine sans valeur

subordonnante; cf. Lex XII Tab. 6, 8, ap. Fest. 474, 16, *quandoque sarpta, donec dempta erunt*. Ancien, mais évité par la langue classique (ignoré de Cés., Sall., Rhét. à Hér.; Cicéron n'en a que cinq exemples dans ses premiers discours, et un, de Fin. 4, 6); et rare après le 1^{er} siècle de l'Empire.

Renferme, comme *dénique*, une particule locative, *dō-*, suivie de la particule *-ne-* et, ici, de *cum* ou de *que* (-c, cf. *neque* = *neq*), suivant les cas. L'analyse ressort de la forme parallèle ombre. *ar-ni-po* « donec », dont le premier élément est *ar-* « ad » (cf. *quoad*, osq. ad-pud), le second *ni* parallèle à *lat. ne*, le troisième *-po*, répondant à *lat. cum* (*quom*).

La particule *dō* est ancienne; une forme *dō*, au sens de « vers, jusqu'à », est attestée par v. h. a. *za* et *zuo*, v. angl. *iō*, v. sl. *do* (préposition avec le génitif, ancien ablatif) et *da* « jusqu'à », particule de coordination et de subordination, lit. *da* (particule indiquant l'achèvement), lett. *da* « jusqu'à » (avec génitif ou datif); irl. *do* est la forme de *to* avant l'accent; cf. peut-être *idō-neus*. Cette particule a aussi une forme **de*: gr. *ὀκνῶδε* (att. *ὀκνᾶδε*), *ὀκνῶ δε*, *φύγαδε*, etc. Le *-da* avestique est ambigu. V. *dē*. Pour *-ni-*, v. *dénique* et *-ne*.

On rapproche parfois le second terme de *quandō*, dont l'analyse n'est pas faite de manière évidente.

dōnum : v. *dō*.

dormiō, -is, -iū, -itum, -ire : dormir (sens propre et figuré; *d. cum* = *cubare cum*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2751. Pas de substantif; le nom correspondant à *dormiō* est *somnus*.

Dérivés et composés : *dormitor*, -itō (rare), -itōrius (Plin.), d'où *dormitōrium*, M. L. 2753; *dormitō*, -ās, M. L. 2752; *dormitātor* : mot plautinien, Tri. 862, 984, sans doute : rōdeur de nuit (i.-e. « dormeur de jour ») correspondant à *ἡμερόκοιτος* *ὄνηρ* d'Hésiode, Op. 603; **dormiculāre*, M. L. 2750; *dormiscō* (tardif, peut-être tiré des composés *ad-*, *ob-*); *addormiō* (tardif), M. L. 157; *addormiscō*, M. L. 158; *indormiō*; *obdormiō*, *obdormiscō*; *ēdormiō*, *ēdormiscō* : dormir à discrétion; évacuer en dormant; *dormificō* (tardif). Cf. aussi M. L. 4382, **indormentiāre*; 4382 a, **indormentiāre*.

Dormiō est un présent dérivé de la forme élargie, athématique **drēm-*, qui survit, d'autre part, dans v. sl. *drēmiję* « je sommeille ». La racine se trouve ailleurs, mais toujours sous des formes élargies : gr. *ἐραθῶν*, *ἐραθῶν*, d'où *ἐραθῶνα*, et, d'autre part, véd. *drāti* « il dort » et skr. class. *drāyate* (même sens), véd. *nidrā* « sommeil », de **drē-*. Voir les observations faites sous *premo* et sous *somnus*. Pour exprimer la notion de « dormir », à l'aspect indéterminé, on a recouru à la racine **der-* avec le suffixe de présent **-em-*, qui indique l'aspect « indéterminé ». Ce procédé se retrouve aussi, avec le suffixe **-ye-* du présent, dans v. sl. *drēmiję* « je dors ». Au contraire, le grec a recouru à la même racine pour indiquer l'idée de « s'endormir », en utilisant un autre suffixe, qui fournit l'aspect indéterminé : *ἐραθῶν*. Tandis que les préverbes ne jouent guère de rôle avec *dormiō*, le grec a ordinairement un présent *καταδραθῶνα*. — La racine indo-européenne **swep-* survit dans *somnus* et *sōpiō* (v. ces mots).

dorsum, -i n. (*dorsus* m. Plt., *dossus*, *Dos(s)uō*), *dossēnnus* « le bossu, le gros dos », polichinelle, *perennage* des Atellanes (la finale *-ennus* semble étrusque cf. *Luenna*, *sociennus*); *dossuārius* « bête de somme, bât » : dos (horizontal), échine; *dorsum dictum quod pars ea corporis deueza sit deorsum*, P. F. 60, 18; étymologie sans doute populaire, mais on n'en connaît pas de meilleure. Mot populaire, employé par les esclaves dans Plaute (en face de *tergus*, qui s'oppose à *pectus*). S'applique, comme le gr. *ῥῶτος* (*ῥῶτρον*), à tout objet affectant la forme d'un dos horizontal et présentant une surface légèrement convexe : *dorsum uiae*, *dorsum moris* (Vg.). Ancien (Plt., cinq exemples, contre qui rante de *tergum*), usuel. Panroman. M. L. 2755; B. 1 dos.

Dérivés et composés : *dorsuālis* (*dorsālis*, *dorsān* tardifs) : dorsal (tardif). Comme *dossuārius*, sans doute fait d'après les dérivés tirés de thèmes en *-u-* : *ty ossuārium*; *Dos(s)uō*, CIL I² 270; *dossuōsus* (Sol. *ezadorsuō*, -ās : fendre le dos d'un poisson; éreint échine (Plt.). Cf. aussi M. L. 7146-7147, **rēdōssān* *rēdōssius*; 2126, **condorsum*.

dōs, **dōtis** : v. *dō*.

dosinus, -a, -um : gris cendré. Épithète de la robe de chevaux, attestée en bas latin (Isid., Gloss.), d'origine germanique. M. L. 2755 a.

draeō, -ōnis m. : 1^o dragon; 2^o serpent (poétique 3^o étendard (époque impériale). Emprunt latinisé au gr. *δρακων*, *-ωντος* qui existe également en transcription; gén. *draconitis*, acc. *draconem*. M. L. 2759; pas en germanique : v. h. a. *trahho* « Drache », de *drae* (App. Probi), etc., et celtique : irl. *drac*, britt. *draig*.

Dérivés : *dracunculus* : 1^o petit dragon, 2^o poisson venimeux, 3^o couleuvre (?) ; *draconārius* : porte-étendard (Vég.); *dracontārius* : collier en forme de serpent; *draconigena* (poétique), etc. Cf. M. L. 2760. V. *draconcle* « abcès, tumeur ».

draeōma = *τράχωμα* (Orib.).

draeuma, -ae f. : drachme. Emprunt oral, ancien au gr. *δραχμή*, usité dans la langue des comiques; voir l'épenthèse de *u*, cf. *Alcumēna*.

Dérivé : *drac(h)umissō*, -ās (Plt.). — Dérivé tard et savant : *drachmālis* (Cass. Fel.) et *drachmeus*. Passé en gotique : *drakma* (savant).

drappus, -i m. : chiffon. Mot bas latin (Orib., Vie de St Césaire, Not. Tir.), peut-être gaulois; cf. les noms propres *Drappo*, *Drappus*, *Drappes*, *Draponus*. M. L. 2765; B. W. *drap*.

draucus, -i m. : pédéraste (Martial). Glossé *κατακτύρ* H y a un nom propre *Draucus*, -a; celtique?

drauoca : « personacia, lappa » (Gloss.). Sans doute gaulois. Mais bret. *draoch*, gall. *drewg* semblent provenir du latin.

drōnsō, -ās, -āre : crier (en parlant du cygne); *drōnsiō*, -ās (Gloss.). Mot imitatif, attesté seulement depuis Suétone. Peut-être emprunté au gaulois?

drindriō, -ire (et *d(r)indrō*, -ās) : belotter (cri de bellette). Mot imitatif (Suét.). Cf. *didintriō*, *mintriō*.

dromeda, -ae et **dromedarius**, -i m. : dromadaire (tardif; Vop., Vulg.). Adjectif dérivé du gr. δρομάς que la langue littéraire transcrit par *dromas*, -adis (T.-L., Q. Curt.), qui s'applique à l'animal (*d. camelus*) et aux soldats chameliers (καμηλιτης, καμηλοβάτης). L'all. *Dromedar* vient du français.

dromōd (*dromō*), -ōnis m. : vaisseau ou barque très rapide (cf. *lembus*). Emprunt tardif au gr. δρόμων « coureur ». Demeuré en v. it. *dromone* > fr. *dromon*. M. L. 2776.

Dérivé : *dromōnarius*.

droca, -ae f. : oiseau chanteur (Anthol. 762, 11). Sans doute germanique.†

druidēs, -um (Cés.) et **druidae**, -ārum (Cic.) m. : druides; **druias** (*dry*-), -adis et **druis**, -idis f. : druidesse (Lampr., Vop.). Mot gaulois.

drungus, -i m. : dronge, bataillon (Végèce). Mot étranger, sans doute celtique (irl. *drong*).

drūpa (*druppa*), -ae f. : olive qui commence à bruir. Sans doute de gr. δρόπεα, accusatif de δρόπεψ, doublet de δροπεπής « qui mûrit sur l'arbre ».

***dubenus** : *apud antiquos dicebatur, qui nunc dominus*, p. F. 59, 2. Sans autre exemple et sans doute corrompu.

dub-; **dubō**, -āre; **dubitō**, ās; **dubius**, -us, -um. Un verbe simple *dubō* est attesté dans la glose *dubat* : *dubitāt*, p. F. 59, 1. *Dubō* semble être le dénominatif d'un adjectif **dū-bho-s* formé de la racine **du-* de *duo*, cf. *du-plex*), comme *probus* est tiré de **pro-bho-s*. A *dubō* se rattache l'adjectif *dubius* formé comme *lūdus* de *lūdō*, *sciūs* de *sciō*, etc., proprement « partagé entre deux alternatives » : Vg., Ae. 1, 218, *spemque metumque inter dubii, seu uiuere credant | siue extrema pati, puis « douteux, incertain, hésitant », « d'issue incertaine » et par euphémisme « critique ». Cf. le sens de « craindre » pris par *dubitō* dans les langues romanes (fr. *re-douter*, prov. *dobiar*, etc.; v. Löfstedt, *Eranos* XLIV 350, et B. W. sous *douter*; Benveniste, *Word*, 10 (1954), p. 254, qui compare gr. δέος, etc.). Ancien, usuel. Subst. n. *dubium* : doute, d'où *dubiōsus* (Gell.). Cf. aussi *addubānum* : *dubium*, dans P. F. 20, 4; *dubietās* (rare et tardif, trad. de ἀμφιβολία, ἀμφοβήτης); *indubius* (époque impériale); *dubiō*, -ās : être partagé entre deux possibilités (*dubiāre utrum... an... nec... an*, etc.), *douter*, d. *an*; se demander si; dans les phrases négatives ou interrogatives, *nōn dubitō quin*; cf. M. Leumann, *Gnomon*, 9, 239. Fréquentatif qui a remplacé le simple à l'époque historique et a fourni de nombreux dérivés : *dubitātō* f. (usuel, classique), -*tor* (rare, tardif), *dubitābilis* (Ov.) et *indubitābilis* = ἀναμφισβήτητος; *dubitātus*; *dubitāntis*, *dubitānter* et *indubitānter*, etc.; *indubiatūs* (époque impériale). Ancien, usuel. M. L. 2781. Composés : *ad-*, *indubitō* (Vg.). Pour la formation et le développement de sens, cf. got. *iwēifts*, all. *zweifeln*.*

ducēni, -na, -nārius : v. *ducentū* sous *centum*.

dux, **ducis** m. et f.; **dūcō**, -is, **dūxi**, **ductum** (ces deux dernières formes avec ū d'après Priscien, GLK II 466, 20; toutefois, l'ū dans *ducī* ne peut être que secondaire et analogique de *dūctus*, où le degré zéro est normal; on lit, du reste, *adouzet*, CIL I² 2438, et l'it. *con-*

dussi suppose un ū), **dūcere**; -**dūcō**, -ās, -**dui**, -**ductum**, -**āre** : formes alternantes de la racine **deuk-/dūk-*. *Dux* de **duk-s*, mot racine comme -*spec* de **-spec-s* dans *auspec*; -*cen* dans *tubi-cen* « conducteur, meneur, guide, chef (d'armée) », etc. Ancien, usuel, classique. M. L. 2810. *Dūcō* (dont l'ancienne diphtongue est attestée par des graphies comme *abdouci* (CIL I² 6, épitaphe de L. Cornélius Scipion) veut dire « tirer à soi, conduire, mener »; il est en parallèle avec *sequor*, e. g. Plt., Ba. 406, *quo sequar? quo nunc ducis me?* Comme *agō* « pousser », auquel il s'oppose, c'est un ancien terme de la langue pastorale; le *dux* marche en tête du troupeau; *dūcō*, -ās (usité seulement en composition) est le duratif de *dūcō*, -is; cf. *ēdūcō*, -ās « élever » (un enfant) et *ēdūcō*, -is « faire sortir ». *Dūcō* s'est employé au figuré dans de nombreuses acceptions pour désigner tout ce qui se rapporte à l'idée de « conduire, tirer sans discontinuité » : *dūcere aquam* « amener de l'eau », d'où *aque ductus*, etc., *dūciculus* « robinet », mot de très basse époque, demeuré dans les langues romanes : fr. *doizil*, *douzil*, M. L. 2786; d. *lineam filum, tēlum*; d. *mūrum* « allonger (d'où construire) un mur »; d'où métaphoriquement *d. carmen* (à côté de *dēducere*), *d. bellum* « faire traîner la guerre »; d. *spiritum*; d. *sanctus*; d. *pōcula*; d. *aetātem* (cf. *agere*), *dies*, *noctem*; d. *rationēs* « allonger ses comptes »; d'où absolument *dūcere* « compter, estimer », construit comme *aestimāre* : *magni, parū dūcere* et devenu, comme lui, synonyme de *putāre* « penser, tenir pour », *aliquem uirum dūcere*. Enfin, de *dūcere uxorē domum* « emmener l'épouse chez soi, se marier (en parlant d'un homme) », on tire par abréviation *dūcere* dans le même sens. En ce sens, *dūcō* a remplacé l'ancien **wedh-* « conduire » et, en particulier, « emmener la fiancée », qui a survécu en italo-celtique et qui est encore attesté en celtique : gall. *dy-weddio* « épouser ». Dans la langue familière, *dūcere* prend le sens de « tromper », comme les composés *indūcere*, *sedūcere*, *circumdūcere* (cf. le fr. familier « mener », « faire marcher »). Synonyme aussi de *condūcere* « engager, louer ». Usité de tout temps. Panroman (sauf portugais). M. L. 2785.

Dux figure comme seconde terme de composé dans *redux* (et *reddux*, cf. *reddūcō*) « qui revient, de retour »; *trādux*, -*ucis* m. : sarment de vigne qu'on fait passer d'un arbre à l'autre. M. L. 8833 et 8832, **tradūcūlus*.

A l'époque impériale, *dux* s'est spécialisé pour désigner à la fois une magistrature militaire et un titre de noblesse. C'est à ce sens que se rattachent les dérivés tardifs *ducālis*, *ducātor*, -*trix* et *dūcō*, -ās (sans rapport avec -*dūcō* de *ēducō*; v. ce mot); *ducātus*, -ūs = ἡγεμονία (Suét.). Panroman, sauf roumain. M. L. 2783; *duciānus*.

Dérivés en *duct-* :

ductus, -ūs (ū) m., *ductiō* : fait de mener, de conduire, d'amener (*aque ductus*), M. L. 571. Il est à noter que Cicéron dit *ductus aquarum* là où Vitruve dira *ductio aquarum* (cf. l'opposition entre ital. *doccione*, M. L. 2788 a, B. W. *douche*, et v. fr. *doit* de *ductus*, M. L. 2789). *Ductiō* est rare et apparaît seulement à l'époque impériale dans des écrivains techniques (Vitruve, Celse, Digeste). *Ductus* est, au contraire, ancien et usuel; cf. *dūcō* *auspicage*; de même les composés *conductiō*, *circumductiō*, *dēductiō*, etc. (Cicéron, Plaute). Sur cette opposition, cf. Meillet, BSL 25, 138; *ductum*, M. L. 2789.

ductor : guide, chef. Mot de style noble, traduit dans la poésie épique le gr. ἡγούμενος ; **ductilis** (langue impériale) : qu'on peut conduire ou tirer ; malléable. M. L. 2788 ; **ductim**, adverbe ; **ductarius** : qui sert à tirer (Virgile) ; **subductarius** (Caton).

Fréquentatif : **ductō**, -ās (archaïque et postclassique), même sens que **ducō**, et aussi « séduire, tromper ». M. L. 2787. De là **ductiō**, -ās (Plaute).

Composés de **ductō**, -is : **abdūcō** = got. *af-tiuhan* et, pour le sens, gr. ἀπάγω « emmener, éloigner, faire sortir » et « dériver, détourner » ; quelquefois avec idée de violence ou de séduction. Don., Ad. 259, *ducimus uolentes, abducimus inuitos* ; Sén., Ben. I 9, 4, *nemo uzorem ducit nisi qui abducit* ; **abductiō** (langue de l'Église, iv^e siècle) ; **addūcō** = got. *at-tiuhan* : tirer à soi, amener, M. L. 160 ; **condūcō**, transitif et absolu : α) transitif 1^o conduire, mener ensemble, réunir, contracter (συνάγω) ; 2^o engager, louer (μισθώ ; cf. *locare* sous *locus*). Se dit d'abord des hommes : c. *operāriūs, coquūs* ; joint à *cōgere* par Cic., Tull. 27, *si quae familia... et homines aut seruos aut liberos coegisset aut conducisset*. Appliqué ensuite aux choses : c. *domum, aedēs*, etc. De là **conductus**, -i, **conductum**, -i n. ; β) absolu, 3^e personne singulier et pluriel « se rencontrer avec, convenir à » (= *congruit, conuenit*). Plt., Ba. 56, *huic aetati non conducti... latebrosus locus*. Cf. le sens de *duire* en vieux français. Panroman, sauf roumain ; mais le sens montre que, comme dans le cas de **com-mandāre* remplaçant *commendāre*, le mot roman ne continue pas le mot latin ancien et résulte d'une combinaison de *cum*- et de **ductō** à basse époque. Cf. M. L. 2127 et 2128, **conductum**. Dérivé : **conductibilis** (Plt., Tri. 55) = *utibilis, utilis*. Le dérivé **conductiō** reflète les sens multiples du verbe. Il signifie : 1^o location, louage ; 2^o traduit dans la langue de la rhétorique, συναφοσημύς ; 3^o dans la langue médicale, σπασμύς « contraction ». Autres dérivés : **conductor** « locataire », **conducticius**, **conductela**.

dēducō : emmener ; tirer de haut en bas (les fils), d'où « filer » et, par suite, « composer » (un poème) ; « retirer, réduire ; faire descendre, baisser » ; *d. uocem*, d'où **dēducta uox**. Dérivé : **dēductiō** : action d'emmener ; diminution, déduction.

dīducō : emmener de côté et d'autre ; séparer, diviser, disperser.

ēducō : mener au dehors, faire sortir, élever (cf. *educus* et *editus*) ; quelquefois pris dans le sens de *educāre*.

indūcō : 1^o mener, conduire dans. De là **animus** ou *in animum inducere* « se mettre dans l'esprit » (avec l'accusatif ou une proposition infinitive), **animum inducere ad** « amener son esprit à » ; 2^o en langue de théâtre : introduire un personnage sur la scène ; par suite, « représenter » ; 3^o mettre sur, couvrir, enduire : *i. postēs pice, i. coria super laterēs, i. uariās plūmās* (Hor., A. P. 2) ; souvent confondu dans cet emploi avec *induere* ; 4^o tirer une ligne et « biffer » ; 5^o tromper, mettre dedans (cf. *circumdūcō* et *inconcilīō*). M. L. 4383. Outre les sens du verbe, le dérivé **inductiō** a servi à traduire des expressions techniques du grec : ἐπαγωγή, induction logique ; **personārum facta inductiō** = προσωποποιία ; **erroris inductiō** = ἀποπλάγησις. Pour **inductilis**, v. M. L. 4384.

intrōducō ; **obducō** (sens spécial : couvrir ; cf. *operiō, officiō*) ; **perducō**, M. L. 6405 a ; **prōducō** : produire, prolonger ; **prōductiō** ; **redūcō** (*redd-*, e. g. Lucr. I 228) :

ramener, réduire, M. L. 7149 ; **sēducō** ; **subducō**, M. L. 8355 ; **trādūcō** : mener au delà ; faire passer ; donner spectacle ; traduire. M. L. 8831.

dūcō a un correspondant exact dans le verbe germanique signifiant « tirer », représenté par got. *tīuhan* « ἄγειν » ; il y en a une forme expressive dans v. h. *zuckan* « tirer vite » et peut-être dans l'intensif greco-dardano *δαιδύσσομαι* *δαυσομαι*, Hes. ; gall. *dygaf* « je traîne » repose sur ***dukō** ; v. J. Loth, Rev. celt., 20, 79. Le verbe a eu sans doute quelque chose de populaire (mais non en latin, cf. *dux*) ; l'albanais a *nduk* « j'arrache (les cheveux) ». Des deux racines **wedh-* et **deuk-* signifiant « conduire », le celtique a gardé surtout la première et le latin la seconde. — M. H. Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, p. 475, envisage la possibilité que ***dukō** soit un juxtaposé d'un préverbe **d-* et de **euk-* ; cf. ad in fine.

L'emploi du nom racine *dux* simple avec valeur de nom d'agent est exceptionnel (cf. *cleps* et *rēx*). Le germanique n'a, comme on l'attend, qu'un type composé v. angl. *heri-togo*, v. h. a. *heri-zogo* « chef d'armée ».

dūdum adv. : autrefois, depuis un certain temps, spécialisé ensuite dans le sens de « il y a longtemps, depuis longtemps ». Désigne encore dans Plaute un moment peu éloigné aussi bien qu'un passé lointain ; ainsi *ut dūdum* « aussitôt après que », Au. 705 ; le sens est équivoque dans une phrase comme Am. 683, *sic salutate appellas quasi non dudum uideris* « comme si tu ne m'avais pas vu tout à l'heure » ou « comme si tu ne m'avais pas vu de longtemps ». Surtout employé dans les locutions *haud dūdum* (archaïque, *perdūdum*, Plt., Sti. 575), *iamdūdum, quamdūdum*. Le mot a une couleur ancienne. Cicéron et Virgile l'emploient, mais non César ni Salluste. Disparaît à l'époque impériale, tandis que *iamdūdum* continue à vivre à côté de *iampridem*. Non roman. — Sur *dū* considéré comme résultant d'une contamination, v. ce mot.

Il semble impossible de ne pas reconnaître dans *dūm* une forme enclitique de la particule *dam* et, quant à *dū-*, de ne pas rapprocher *dūrāre* au sens de « durer ». Il y a, en effet, un groupe de mots indo-européens indiquant la longue durée : arm. *tew* « durée », hom. *δουρόν* (ancien *δ'Fαρόν*) « depuis longtemps » correspondant à arm. *erkar* « long » (en parlant du temps), de **dwāro-*, gr. *δῆν* (ancien *δ'Fέν*) « depuis longtemps », v. sl. *davil* « depuis longtemps », *davilnā* « ancien » ; i.-ir. *dū-ra* « loin, lointain » ; hitt. *tuwa* « loin », *tuwala-*, de **dwā-lo-* « lointain » ; cf. Benveniste, BSL 33, 142.

duellum : v. *bellum*.

dūi- : v. *duo* et *bi-*.

dūim : v. *dō*.

dūlcis, -e : doux au goût (par opposition à *amārus* : Publ. Syr. 144, *dulce etiam fugias fieri quod amarum potest*). Par extension, « doux » dans tous les sens de l'adjectif, au physique et au moral, comme gr. γλυκύς, γλυκερός, dont il est synonyme. Ancien et usuel. Panroman. M. L. 2792 ; B. W. s. u.

Dérivés : *dulcīna* n. pl. (tardif) : douceurs, sucreries ; d'où *dulciārius* ; *dulciola*, -ōrum (Apul.) ; *dulciulus* ; *dulcedō* ; *dulciās* (très rare ; anté- et postclassique) ;

dulciūdo (rare) ; *dulcor* m. (tardif), M. L. 2793. Ces deux derniers créés d'après *amāriūdo*, *amāror* ; *dulciāmen* (Diosc.) ; *dulciātus* (Gloss.). De *dulcor* a été tiré *dulcōr*, *-ās* (langue de l'Église) ; *dulcō*, *-ās* (bas latin), M. L. 2791 ; *ēdulcō* (rare) : adoucir ; *indulcō*, M. L. 4384 a ; *dulcēscō*, *-is* : s'adoucir.

Quelques composés poétiques en *dulc(i)-* sur le modèle des types grecs en γλυκο- : *dulcifer* (Enn.), *dulcaci-dus* = γλυκίππιρος, *dulcilequus*, *dulciēreloquus* (Laelius), *dulcirādix* (Diosc.) = γλυκίρριζα, *dulciocucus* = μελιβόκος.

On est tenté d'établir un rapport avec gr. γλυκός « doux », γλεῦκος « vin doux », en admettant que γλυκός reposerait sur **duluku-* et qu'il y aurait eu assimilation. Hypothèse non vérifiable. Pas d'autre rapprochement.

dulgo, -ero : livrer en repréailles, mot de la loi Sa-ligue, sans doute d'origine germanique ; v. Thes. s. v.

dum (*dunc*, époque impériale, d'après *tum, tunc*) : particule temporelle marquant la simultanéité de deux actions qui se déroulent. S'emploie :

1° Sans valeur subordonnante (cf. Ernout-Thomas, *Synt. lat.*², p. 370). Se trouve avec ce sens dans des phrases corrélatives, cf. Quint. 9, 3, 16, *Catullus in Epithalamio* (62, 45) : *dum innupta (intacta, codd. Cat.) manet, dum cara suis est, cum prius dum significet « quoad », sequens « usque »*, où il n'y a peut-être qu'une imitation du gr. ἕως... ἕως. L'exemple d'emploi isolé de *dum* qu'on cite dans Plt., Ru. 779, ne peut être retenu, le texte, conservé seulement par l'Ambrosien, étant lacunaire et incertain. *Dum* subsiste encore comme second terme des composés : *dū-dum* « pendant ce temps » et « de temps en temps », *nōn-dum* « pas encore » (et *nē-dum*) *uix-dum*. Se joint souvent comme enclitique soit à des adverbes ou à des mots exclamatifs, soit à des impératifs : *agedum, abidum, circumspicidum* (cf. le ἄγε δὴ grec), *ehodum, primum dum* (= πρώτον μὲν ou δὴ), *quidum*, etc., comme particule de renforcement définie par le glossaire de Placide, *dum adverbium hortantis est*, analogue au gr. δὴ, au fr. *donc* dans « donne donc », etc. (cf. *dunc* dans les langues romanes, M. L. 2795 : la forme *dunc* est attestée épigraphiquement à basse époque, CIL III 1903, 8 ; 14406 a, CE 619, 2 ; 1305, 2 ; 1549, 10, avec le sens de « pendant que » ; elle est évidemment construite d'après *tum, tunc*) ; le type fr. *donc* doit résulter d'une contamination avec *tunc* ou être issu de *dum-que*?

2° Avec valeur subordonnante « dans le temps, tout le temps que » et, de là, « jusqu'à ce que ». Dans le premier sens, *dum* est suivi régulièrement de l'indicatif présent, quel que soit le temps de la proposition corrélatrice, pour marquer le déroulement simultané de l'action : *dum haec geruntur, Caesari nuntiatum est*, Caes., BG 1, 46, 1. Toutefois, cette syntaxe tend à s'oublier et *dum* peu à peu arrive à se construire comme *cum*, dont il est voisin par le sens : *dum haec in Apulia gerebantur, Samnites... urbem non tenuerunt*, T.-L. 10, 36, 16 (le premier exemple de cette construction est sans doute dans Cic., p. S. Rosc. Am. 91 ; v. Landgraf ad l.) ; à basse époque, on trouve même *dum* pour *cum*, cf. Thes. V 1, 2248, 40 ; 2229, 20. — Dans le sens de « jusqu'à ce que », *dum* est suivi de l'indicatif ou du subjonctif de

volition ou de possibilité, suivant la nuance que veut exprimer l'écrivain (cf. *priusquam*). — Enfin, *dum* s'emploie dans le sens dérivé « pourvu que » ; dans ce cas, il est souvent accompagné de *modo* : *dum modo*. Ancien, usuel ; v. E. Löfstedt, *Z. Ursprung u. Gebrauch d. Partikel dum*, Strena Philol. Vpsal., 1922, 408 sqq. ; Brunner, *Entwicklung der Funktionen der lat. Konjunktion dum*, Tübingen, 1936. — Demeuré dans les langues romanes, soit sous la forme *dunc*, de **dumque*, v. B. W. *donc* (panroman, sauf roumain), soit uni à *interim*, cf. ital. (*dj)omente*, v. fr. (*en*)*dementres*, cf. *dum interim*, M. L. 2794. — Sur bas lat. *dunc*, v. W. von Wartburg, *Franz. etym. Wört.*, sous *dunc*.

On peut se demander si *dum* ne serait pas formé comme *tum* et *cum* ; alors on rapprocherait *-dam* dans *quidam*, *-dem* dans *idem*. Mais *-dam* et *-dem* n'ont pas d'étymologie. D'autre part, on n'explique pas ainsi la notion de durée qui est essentielle à *dum*. Ceci conduit à envisager la possibilité d'un lien avec la racine qui indique la durée dans *dūdum* (où *dum* figure, du reste, comme second terme) et *dūrāre* : v. *dūdum*.

dum-taxat (avec assimilation *duntaxat*) : particule limitative formée de la réunion de *dum* et d'un subjonctif d'un verbe **taxō* désidératif de *tangō* (cf. *uisō, uideō*). Proprement « jusqu'à ce qu'il puisse toucher » (peut-être d'abord en parlant de la balance, v. Thes. s. u.), c'est-à-dire « jusque-là », « seulement », « en n'allant pas plus loin » (avec valeur restrictive, comme *tenuis*). Avec subordination : « dans la mesure où » (Lucr. 2, 123). Les deux éléments sont encore séparés dans la loi de Bantia, CIL I² 582, [*qui uolet dum minoris*] *partus familias taxat, liceto* ; cf. Festus 288, 34, *cum quis uolet magistratus muliare, dum minore parti familias taxat*. Ancien et classique, mais rare ; sous l'Empire, surtout employé dans la langue du droit ou dans des expressions artificielles et archaïsantes, comme *si dumtaxat = si modo*, Gell. 1, 13, 6, etc. Non roman. †

dūmus, -ī m. : ronces, broussailles. Ancienne forme *dusmus* d'après P. F. 59, 3 : *dusmo* (l. *dusmoso*?, le *dusmum, incultum* des Gloss. peut provenir de Festus), *dusmo in loco apud Liuuium* (frag. 39), *significat dumosum locum*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *dūmētum* (*dumectum quasi dumicetum* d'après P. F. 59, 6 ; la forme *dumectum* est analogue des autres dérivés où le suffixe s'ajoutait à la gutturale du thème, comme *salictum, carectum, fructum* ; cf. *lumecta, (h)umecta, rūdecta, uirecta*) : ronceraie ; *dūmōsus* ; *dūmicola* f. (Avien, d'après *siluicola*) ; *dūmalis* (Mart. Cap.) ; *dūmescō*. On compare irl. *doss* « buisson » (douteux d'après H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I, 56) et m. h. a. *zūsach* « broussailles », v. h. a. *zir-zūsōn* « débroussailler ».

dūnē : v. *dum*.

duo, duae, duo : deux. Ancienne forme de *duel*, qui a tendu à prendre la flexion du pluriel. *Duo* sert pour le masculin et le neutre ; la forme *duae* est sentie comme pareille au type *illae, bonae*, etc. ; la langue vulgaire a créé un masculin *dui* et un neutre *dua*, cf. Quintilien I, 5, 15. Le génitif *duōrum* a tendu à remplacer un plus ancien *duom, duum*, l'accusatif *duōs*, un ancien *duo* identique au nominatif. A basse époque, enfin, *duo* tend à

devenir indéclinable (comme il l'est déjà en grec chez Homère). Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 2798. *Duo* figure dans *duodecim* et, sous une forme réduite, dans *ducenti*, *-ae*, *-a* (cf. *tracenti*), M. L. 2799 et 2784. Cf. aussi *duō*, *dubius*.

Dérivés et composés : *duālis* : duel. Adjectif sans doute créé par Quintilien (cf. Inst. Or. I, 5, 42) dans l'expression *duālis numerus*, qui traduit *διδυκός αριθμός*. De là, à basse époque, *duālitās* « le nombre deux » (= gr. *διδυκός*). Cf. *plūralis*, *plūralitās*.
dubius : v. ce mot.

duplex : plié en deux (se dit d'une étoffe, d'un vêtement); divisé en deux; double; cf. *simplex*, *triplex*, etc.; pour le second élément du composé, v. *plicō* sous *plectō*. S'emploie aussi en poésie, comme gr. *διπλοῦς*, avec des objets qui vont par paires : *duplicēs oculi*, *duplicēs palmae*, emploi où il finit par être un substitut de *duo*. Au sens moral, « ambigu » et « fourbe ». Ancien, usuel et classique.

Dérivés : *dupliciter*; *duplicārius* m. « soldat qui reçoit double solde »; *duplicō*, *-ās*, M. L. 2801 (surtout roumain; les autres langues romanes ont des représentants de *duplāre*); *duplicāiō* (latin impérial), mot savant qui a pris différentes acceptions techniques et a servi, entre autres, à traduire le gr. *ἀναδιπλασιος*; *duplicātor* (Sid.); *conduplicō* (cf. *congemino*); *duplicīās* (Tert.); *dupliculārius*, *διμοριτής* (Gloss.); *duplicāmen* (Diosc.).

duplus, *-a*, *-um* : double, M. L. 2802; v. irl. *diabul*. Cf. *triplus*, etc. Substantivé : *duplum* et *dupla* « le double »; *dupliō* : le double (cf. *iāliō*). Attribué aux *antiqui* par P. F. 58, 14. Se trouve dans la loi des XII Tables. Sert aussi à traduire *διπλασιον*, le double du nombre parfait (six), c'est-à-dire « douze »; *dupliātās* (Gloss.); *duplō*, *-ās* : doubler; *duplāiō* (Dig.). Appartient au latin juridique; la langue classique dit *duplicō*. Panroman, sauf roumain. M. L. 2800; *duplāris*, *-rius*.

dupondius, *-i* n., *dupondius* m. (et *di-*; pour le second terme du composé, cf. *pendō*, *pondus*, *pondō*) : 1° dupondius, monnaie valant deux as; 2° mesure de deux pieds. Dérivé : *dupondīarius* (*di-*).[†]

On ne peut déterminer si lat. *duo* représente un ancien **duwō* répondant à gr. *δύο* et à arm. *erko-*, de *erko-tasan* « douze », ou si l'ŏ est abrégé de *ō*, d'après la tendance des mots iambiques, comme dans *ego*, *bene* (de **egō*, **dwenē*), cf. véd. *d(u)ṣā*, hom. *δύω*, v. sl. *dūwa*, lit. *dū*, arm. *erku*. Ce qui ferait préférer la première hypothèse, c'est que, comme gr. *δύο*, lat. *duo* n'a pas de formes distinctes pour le masculin et le neutre (à la différence de l'indo-iranien, du slave, du baltique, etc.). — ¶ Le nominatif féminin *duae* est superposable au nominatif-accusatif ducl, véd. *d(u)ṣé*, v. sl. *dūwé*, lit. *doi*, sans doute irl. *dí* (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, II, § 470, p. 120 sqq.). Compris comme un nominatif, il a entraîné un accusatif *duās*. — L'extension des formes de pluriel qui se développe en latin à l'époque historique et qui a pleinement abouti en roman est complète déjà en ombrien : nom. masc. fém. *dūr*, acc. fém. fut. nom.-acc. neutre tuva, dat.-abl. tuves, tuver-, *dūr*. — Là où, comme en latin, la catégorie du duel a disparu, apparaît la tendance à donner à « deux » une flexion de pluriel.

Pas plus en latin qu'ailleurs, l'ordinal de « deux » n'est tiré de la racine du nom de nombre; on se sert *alter*, qui a remplacé d'autres mots (v. *iterum* et *cetera*). — Un autre substitut des anciens *adjectivus* indiqua opposition de « deux » est *secundus*, adjectif en *-undā* en face de *sequor*.

L'adverbe signifiant « deux fois » repose sur une forme **duw-* initial, tandis que *duo* repose sur un ancien **duwō*; *bis* répond à skr. *doiḥ*, av. *biš*, gr. *δύς*; v. l. et *bini*.

Au premier terme de composés, l'ancien **duw-* est représenté par lat. *bi-*; v. ce mot. — Le type *du-*, *duplex*, et sans doute de *dubius*, se retrouve en ombrien dans : tупler « binis », *dupla* « binās », en face de lat. *d plus*, tупlak (acc. sing. n.) en face de *duplex*, *du-pura* « bipedibus » et dans le dérivé *duti* « iterum ». Hors l'italique, on cite seulement lettre *du-celes* « voitures deux roues »; mais on ne voit pas comment s'expliquerait *du-* s'il n'est pas ancien; du reste, l'*-i-* de **du* n'est pas radical, non plus que celui de *tri-* (lat. *trē* Jules Bloch a fait remarquer que, dans l'Inde, on *dupada* « bipède » chez Asoka et *dujihva-* « qui a deux langues », etc., en pali).

duouir (*duum-*), *-i* m. Le singulier est tiré du plur *duo uiri*; le doublet *duumuir*, de la forme de gén *duum uirum*. On a dit d'abord *duum uirum arbūro* ou *iudicio*, puis *duumuir* et *duumuir*. Le procédé de formation s'est étendu aux désignations d'autres magistrats : *triumuir*, alors que Caton disait encore *si triumuirum sim* « si j'étais des très uiri »; *quinqueuir*, *decemu* etc. Cf., de même, *sexprimus*, *nōngentum* et gr. *δευκάτητος*, et Wackernagel, *Vorles*. I 90.

Dérivés : *duumuirātus*, *-ūs* m.; *duumuirālis*, *-i* (Cod. Théod.), *-uirālicus* (Inscr.).

duplex, **duplus** : v. *duo* et *plectō*.

dūracinus : v. *dūrus*.

dureō (*durgō*), **-ōnis** m. : 1° sorte de navire; 2° poisson de mer = *δούρων*, Isid., Orig. 19, 1, 10.

dureta, **-ae** f. : sorte de baignoire en bois. Mot espagnol d'après Suét., Aug. 82, 2; peut-être celtique. l gr. *δουτή* est loin.

dūreus, **-a**, **-um** : *ligneus*. Transcription de *δούρεα* cf. *dūrateus*, dans Lucr. 1, 476.

durgō, **-ōnis** m. : = *dorcas* (Itin. Anton.). Peut-être même mot que *dureō*.

dūriō, **-ōnis** m. : sorte de mime; joint à *turpiō* et *sanniō* par Mar. Merc., Subn. 4, 3. De *dūrus* « à la tête dure », cf. *dūricorius*, ou de *Δουρών*?

dūrō : v. *dūdum* et *dūrus*.

dūrus, **-a**, **-um** : *dur*. Sens physique et moral « dur au toucher » et « dur de cœur, à la tête dure ». Subs n. *dūrum* (sc. *lignum*) « bois dur »; *dūra* pl. « dureté éprouvée ». Ancien, usuel. M. L. 2808; et celtique : *dūr*, britt. *dur*.

Dérivés : *dūriter* (sans doute d'après *crudeliter*), ancien, usuel et classique; *dūrē*, rare et plus récent, (Thes. V¹ 2313, 11 sqq.; *dūritia* (*-tiēs*), usuel, M. L. 2806; *dūriās* (rare, Cic.); *dūriūdo* (archaïque); *d*

riusculus (très rare); *dūriōsus* : *perdūrāns* (Gloss.); *dūrō*, *-rēscō* (tardifs); *dūrō*, *-ās* : durcir, endurcir. Sens transitif et absolu; cf. Lucr. 5, 1360, *atque opere duro durarent membra manusque*, en face de Vg., B. 6. 35, *tum durare solum et discludere Nerea ponto/coeperit*.

Ce dénominateur de *dūrus* doit être, à l'origine, diffèrent de *dūrō* « je dure », qui semble appartenir à la même racine que *dū-* que l'on a dans *dū-dum*. Mais la parenté des concepts « dur » et « qui dure » a dû favoriser la confusion; souvent *dūrāre* « durer » s'oppose à des mots indiquant la liquéfaction, la putréfaction : cf. Lucr. 3, 337, [*corpus*] *neque post mortem durare uidetur*, en face de 342, [*artus*] *pereunt... conqueputrescunt*, etc. C'est au sens de « durer » que se rattachent des emplois comme Plt., Mi. 1249, *durare nequeo/quin eam intro*, et le sens de « endurer », e. g. Vg., Ae. 8, 577, *patior quemuis durare laborem*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 2805. Germanique : v. sax. **dūrōn* « dauern ».

A *dūrō* se rattachent : *dūrābilis*, *-bilūās* (époque impériale); *dūrāmen* (Lucr.); *dūrāmentum* « vieux bois de la vigne » et « callosité » (Mul. Chir.); *dūrētum* (Gloss., cf. *asprētum*); **dūrāniō* « durillon » M. L. 2804 et *dūrāniolus?*; *dūrūrus* : très dur (Vg.); *ēdūrō*, *-rēscō*; *indūrō*, *indūrēscō* (époque impériale), cf. M. L. 4386 et 4387; *obdūrō*, M. L. 6011 (et **abdūrō*), *cbdūrēscō*, *obdūrēfaciō*; *per-*

dūrō; *dūractus?* : qui a la chair adhérente au noyau, dur. Épithète appliquée à certains fruits (*cerasea*, *persica*, *ūua*). Les Latins y voyaient un composé de *dūrus* + *acinus* et ce serait une traduction de *σκληρόσαρκος*, *-κοκκος*, cf. *dūricōrius* (Cloat.); l'explication par nom de la ville *Dyrrachium* (ancien **Duracium*), cf. Keller, *Lat. Volksetym.*, 232 sqq., est peu vraisemblable. Ancien (Caton); M. L. 2803. Autres composés : *dūribarbus*, *-bis* (Vindic.), *dūribuccius* (Gloss. Ansil.), *dūricors*, *-cordius*, *-cordia* (tous tardifs, langue de l'Église, cf. *σκληροκόρδος*), *dūricorius*, *dūripēs* (= *σκληρόπους*) (Gloss.). — Sur *obdūrāre* « boucher », dû peut-être à une confusion tardive avec *obturāre*, v. Niedermann, *Emerita* XII (1944), p. 74.

Pour *ōridūrius*, v. *ās*.

Aucune étymologie sûre. Osthoff, *Et. Parerga*, 111 sqq., a supposé une forme dissimilée de **dūrōs* et rapproché skr. *dārundh* « rude, fort », irl. *dron* « solide », lit. *dru̯tas* « fort, solide », gr. *δρῶν* : *λεχυρόν*, *Ἄργεϊοι*, Hes., et *δρῦς* « arbre, chêne » (v. Benveniste, *Word*, 10 (1954), p. 258). Pas d'autre exemple de cette dissimilation peu vraisemblable.

dusius : *daemon immundus, incubus*. Gaulois, d'après St Aug., *Ciu. D.* 15, 23; *Isid.* 8, 11, 103.

dux : v. *dūcō*.

E

eā : v. *is*.

(**h**)**ebenus**, -**I** f. : ébène; (*h*)**ebenum**, -**i** n. : bois d'ébène; (*h*)**ebeninus** (-**neus**), -**a**, -**um**. Emprunt au gr. ἔβενοϋ, ἔβένουϋ, qui lui-même provient d'une langue africaine. Non attesté avant Vg. M. L. 2816. Irl. *eabon*. Germanique : v. h. a. *ebēnus*.

ēbrius, -**a**, -**um** : ivre. Sens propre et figuré ; souvent joint à *satur*, opposé à *sōbrius*. Ancien, usuel. M. L. 2820. Germanique : v. h. a. *ivari*, d'où m. h. a. *iver*, et *so-brius* > v. h. a. *sūvar*.

Dérivés : *ēbrietās* ; *ēbriācus* (sans doute dans Labérius et sûrement dans la Vulgate) formé comme *merācus* de *merus*, M. L. 2818, it. *imbriaco*, fr. *iroia*, etc. ; *ēbriolus* (Plt.) ; *ēbriolātus* (Labér.) ; *ēbriōsus* (Cic.) formé d'après *uinōsus* ; *ēbriōsūtās* ; l'existence des doublets *ēbriācus*, *ēbriōsus* a un pendant dans *herniacus*, CIL XII 5695, *herniōsus* ; *ēbriō*, -**ās** (Macr.) et *ēbriāmen* « boisson enivrante » (Tert.) ; *inēbriō* (Plin., Sén.), M. L. 4389 ; *dēbriō* (Fulg.) ; cf. aussi 2819, **ēbriōnia*.

Rapproché de *bria* « uās uinārium » par les Latins ; cf. Charisius, GLK I 86, 16. Le sens de *ēbrius* serait « qui a vidé la coupe » (cf. *ēpōtus*) ; mais *bria* est à peine attesté et à basse époque et semble tiré de *ēbrius*. D'autre part, le rapport avec *sōbrius* est évident, *sōbrius* voulant dire d'abord non pas « sobre », mais « qui n'a pas bu, qui est de sang froid ». Le premier terme du composé est *sē* ou **swe*- (cf. *so-cors*) ; en face de *ēbrius*, il y figure, semble-t-il, une forme de timbre *o*, comme dans *extorris* en face de *terra*, *medi-tullium* en face de *tellus*. Il résulterait de là que *ēbrius* serait ancien ; mais on ne trouve ailleurs rien qui y réponde, et l'on ne peut faire sur l'origine de *ēbrius* que des hypothèses non contrôlables.

ebulcalium (*epocalium*), -**i** n. : *ungula caballina* (Gloss.). Mot gaulois. †

ebulus, -**i** f. et m. (*ebulum*, -**i** n.) : hièble, sorte de sureau. Le masculin remplace un ancien féminin ; le neutre a sans doute désigné la baie avant de désigner l'arbre lui-même. Ancien (Caton). Il y a eu contamination de *ebulus* avec le mot gaulois correspondant *odocus* (M. L. 6039) dans les gloses *educu*, *ebucone*, etc. M. L. 2821. En dérivent : bret. *éol*, ags. *eofole*.

Dérivé : *ebulinus*.

M. Niedermann, Mél. Meillet, 100, rapproche le nom balteque et slave du « sapin » ; v. pruss. *addle*, lit. *ėglė* (de **edle*), v. sl. *jela*, tch. *jedla*. La forme de l'irl. *aidden* « sapin » fait difficulté (v. Mikkola, IF 23, 126). Et le sens ne concorde pas, même pour le mot balteque et slave.

ebur, -**oris** n. : ivoire, objet d'ivoire. Ancien, usuel. Irl. *eabur*.

Adjectifs dérivés : *eburnus* ; *eburneus* ; *eburneolus* (cf. *corneolus*) ; *eboreus* : d'ivoire. Le dernier adjectif a passé dans les langues romanes, où il a pris la place de *ebur*, fr. *ivoire*, M. L. 2817, d'où angl. *ivory*, etc. ; *eburānus* (déjà dans Plt ; cf. *aurānus*) ; *eborārius* : ouvrier en ivoire.

Ebur est neutre comme les noms de matière : *aurum*, *argentum*, *marmor*, *lignum*, etc. Sa déclinaison est sans doute calquée sur celle de *rōbur* et de *marmor*. Il est évident que les Latins ont connu l'ivoire avant l'éléphant, mais *elephantus*, *elephas* se dénonce comme un emprunt récent, qu'on peut dater ; v. plus bas, s. u. Le grec δι' ἐλέφαϋς pour désigner à la fois l'éléphant et l'ivoire. L'emploi de *elephas*, *elephantus*, au sens de « ivoire » latin n'est qu'une imitation littéraire de l'usage grec (Vg., G. 3, 26 ; Ae. 3, 464 ; 6, 395). †

Evidemment emprunté, comme ἐλ-ἐφαϋς (dont le premier élément est obscur) ; la forme la plus proche qu'on connaisse est égyptien *āb*, *ābu*, copte εβου, εβϋ. On ne connaît ni l'origine du mot ni la voie par où il a passé en latin.

ee- : v. *ecce*.

ēcastor, **ēdepol** : par Castor, par Pollux. Formule de serment, devenues des jurons familiers servant à appuyer une affirmation ou une négation (cf. gr. val τῷ Κάστωρα). *Ecator* est réservé aux femmes, *edepol* enclitique est souvent réduit à *pol*. On trouve aussi *mēcasto* (cf. *mehercules*) ; et les glossaires citent encore *eīnō equirine* « iusiurandum per Iunonem per Quirinum » non autrement attestés ; cf. aussi *edi medi* « par Dieu Fidius » (Titin., frg. 8). Usités surtout dans la langue des comiques. — Le *ē* initial de *ēcastor*, *ēdepol* rappelle celui de *equidem* en face de *quidem* ou de *osq.* *etantū* ombr. *etantu* en face de lat. *tantus* ; le *-dē-* de *edepol* est embarrassant ; il s'y cache peut-être une forme très réduite du vocatif de *deius*, *deiu* ; -*pol* est un hypocoristique de *Pollux*.

ēcaudis, -**e** : v. *cauda*.

ecce : voici, voici que. Implique souvent une idée de soudaineté ou d'imprévu. Ancien, usuel. M. L. 2822 (ēcce).

Ecce est fréquemment joint aux démonstratifs dans la conversation : *ecceillum*, *ecceillam*, *eccistam*, e. g. Plt., Am. 778, *em tibi pateram, eccam* ; Mer. 434, *ecceillum uideo* ; Au. 881, *filiam ex te tu habes. — immo ecceillam domi* ; Cu. 615, *certe eccistam domi*. Ces formes renforcées du démonstratif ont fini par remplacer les formes simples, cf. *ecce ista = ista*, Pergr. Aeth. 14, 2 et 3, *ecce hic*, ibid. 15, 1, et ont eu une grande fortune dans les langues romanes ; cf. fr. *celui*, *cet*, *ici*, *ci*, etc. Dans

les composés *ecca, eccum, eccam, eccos*, il n'y a pas trace de *h-* de *hun-*, *hōs, han-*, qui est une addition secondaire (v. *hic*) ; il n'est pas évident que *eccum* ne repose pas sur **ekk-om* ; mais **ekk-hom* aurait abouti au même résultat (sans particule épideictique, qui aurait fait double emploi).

Eccum a été de bonne heure considéré comme une sorte de particule démonstrative de même sens que *ecce* ; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, *nam meū' ecce* ; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, *nam meū' pater intus nunc est eccum Iuppiter*. Cf. ital. *ecco*, M. L. 2824. A *ecce* se rattachent : *ec-quandō (-ne)* ; *ecquis*, L. 2824. A *ecce* se rattachent : *ec-quandō* (-ne), composés de la particule appartenant à la langue parlée, composés de l'insistance appartenant à la langue écrite. *Ecquis* veut dire : « sés de la particule qu'on a dans *ecce*. *Ecquis* veut dire : « voyons, y a-t-il quelqu'un ? » ; *ecquandō* : « quand donc ? ». Cf. *enūquam*. Plt., Mo. 906, *ecquid placent ? | donec ?*. Cf. *enūquam*. Plt., Mo. 906, *ecquid placent ? | donec ?*. *ecquid placeant me rogat ? immo hercle uero perplacent.* — *ecquid placeant me rogat ?* explique par la proclise, cf. Thes., L. L. V 2, col. 52, 80. Tend à disparaître dans la latinité impériale.

eccere : particule de la langue familière « bon, voici ! ». Sans doute de *ecce* + *re(m)*. Étymologie populaire dans P. F. 68, 1 : *eccere iurisiurandi est, ac si dicatur per Cere rem, ut ecator edepol. Alii eccere pro ecce positum accipiunt*. Cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 34.

Le *ec-* se trouve toujours devant gutturale, dans *ecquis* comme dans *ec-ce*, de sorte qu'on ne voit pas si la forme ancienne était **ek-ke* ou **et-ke*. Dans le premier cas, on rapprochera le démonstratif *osq. ek-a-k* « hanc », *ek-f-k* « hoc », *ou ek-* a le même rôle que *h-* dans lat. *hic* (v. ce mot) ; la formation de *osq. ek-kum* « item » n'est pas claire.

Une particule *et-* ne se retrouve pas en italique ; *et* « aussi » n'entre pas en considération (cf. J. B. Hofmann, dans Thes. L. L. V 2, col. 52, 53 sqq.) ; *ed* de omb. *et-ek, ers-*, en face de *osq. id-ik* « id », est évidemment *id*, plus ou moins altéré, comme on le voit par *osq. iz-ic*, omb. *er-ek* « is », et n'entre pas davantage en considération ici. — Le second élément *-ce* est la particule enclitique *-ce*, connue par les démonstratifs et par divers ad-verbés.

ecclēsia, -*ae* f. : assemblée. Emprunt à gr. *ἐκκλησία* ; attesté depuis Plin le Jeune, généralisé par la langue de l'Église dans le sens de « assemblée des fidèles, église (sens abstrait et concret, a concurrencé *basilica*) » et passé dans les langues romanes (*ecclēsia*, v. B. W. s. u.). M. L. 2823. En celtique : v. irl. *eclis*, britt. *eglyrys*.

Dérivé : *ecclēsiola*.

echinus, -*m*. : v. *ēr*. M. L. 2825. Dérivés latins : *echineus*, -*ātus*, -*a*, -*um*. — Cf. aussi *echināstrum* « géranium » (Diosc.), de *echinus* « nom d'une herbe piquante »

ecquis : v. *ecce*.

edepol : v. *ecator*.

edō, *ēs*, *ēdi* (*edidi*, récent et vulgaire), *ēsum*, *ēsse* : manger (sens propre et figuré). Ancien présent athématique qui a gardé toutes les vieilles formes susceptibles de subsister en latin : ind. prés. *ēs, ēst, ēstur, ēstis* ; impér. *ēs, ēstō* ; inf. *ēsse* ; ancien optatif *edim* (auquel se substitue *edam* à l'époque impériale).

Les formes athématiques ont un *ē*, par opposition aux

formes thématiques ; cf. Meillet, BSL 22, 163 et 23, 70. Cet *ē* s'est étendu à l'adjectif en *-to-*, *ēsus*, qui a été formé secondairement. La langue a tendu à normaliser la flexion du verbe et à remplacer par des formes thématiques *edis, edū, edere*, etc., attestées dès le 1^{er} siècle de notre ère, les anciennes formes. L'irrégularité de la flexion et le manque de corps des formes, en partie monosyllabiques, condamnaient *edō* à disparaître, et il a été concurrencé par des formes plus expressives et plus régulières, *mandere* (proprement « mâcher ») et surtout *manducāre* (déjà dans Pomponius). Toutefois, la forme à préverbe plus longue et expressive, *comedō*, que Pétrone met dans la bouche des convives du festin de Trimalcion, et qui est fréquente dans la langue de l'Église (Ital., Vulg.), où elle traduit *καταβόλω*, et jus-qu'en bas latin, a survécu en espagnol et en portugais : *comer*, M. L. 2077 ; on sait, d'ailleurs, par *con-dūcō, com-mandō*, etc., que le préverbe *com-* a joué un grand rôle dans le développement du roman. V. Thes. V 2, 100, 16 sqq. Ernout, *Aspects*, p. 155 ; B. W. sous *manger*.

Dérivés et composés : *edāx* : vorace, *edacitās* ; *inedāx* (Gloss.) ; *edō, -ōnis* m., Varr. ap. Non. 48, 19 ; *edulus* glossé *comestor, consumptor*, formé comme *bibulus* (cf. *ficēdula*, s. u. *ficus*) et peut-être *ellum* (de *edulum*?) ; *oclearium* (Gloss.) ; *edūlis*, d'où *edūlia* n. pl. « comestible(s) », sur lequel a été refait à basse époque *edilium* (cf. *cuppēdia, cuppēdium*) ; *ēsor, -ōris* m. (Front.) ; *ēsus, -ūs* m. (de **ēssus*) « le manger », employé surtout au datif *ēsui esse, ēsui condī* (**ēsīō* n'est pas attesté ; *ēsor* ne semble exister que dans Fronton) ; *ēsūtō, -ās* (*ēs-*), fréquentatif archaïque (Plt., Caton) ; *esurio, -is* : voir faim, M. L. 2918 a ; *esuriēs, -ei* f. (tardif) ; *esuriālis* (Avit.) ; *esuritō, -tor* (Martial).

ēsca, -ae f. : nourriture ; dans la langue des pêcheurs « amorce, appât, éche » ; sens qu'il a gardé dans les langues romanes. M. L. 2913. Adjectif composé : *ēs-cus* (v. ce mot). *Edūsa?* : v. ce mot ; *ēs-cālis* (époque impériale), *ēs-cārius* (Plt., Varr., Plin.), cf. P. F. 67, 27, *escaridae mensae uocantur in quibus homines epulantur. Escārium* est demeuré en logoudorien au sens de « jabot, gésier », M. L. 2915 ; le dérivé **escariola* a donné le toscan *scariola*, d'où provient le fr. *escarole*, M. L. 2914 ; *ēs-culentus* (cf. *stūculentus, faeculentus*, etc.) « bon à manger, nourrissant » ; *ēs-culentia* : *pinguēdō* (Gloss.) ; *escifer* (Paul. Nol.) ; *ēs-cō, -ās* (et *ēs-cō, -āris*) (Solin) ; *escātīlis* (Tert.) ; *adēs-cō, -ās* (tardif), M. L. 163 ; *inescō, M. L. 4392* ;

in-edia f. : privation de manger (ancien, classique).

Les formes verbales à préverbe, peu usuelles pour la plupart, n'offrent pas le passage de *e* à *i* :

adedō : se mettre à manger, par suite « ronger, dévorer ». Surtout employé au participe *adēsus* ; *ambedō* : manger tout autour, dévorer ; *ambēsus* ; *ambēstrix* (Plt., Cas. 778? ; Amm. 29, 3, 9) ; *comedō* : manger entièrement, dévorer ; *comedō, -ōnis* « qui sua bonā consumit » (et *comedus, -ī?*, cité par P. F. 50, 29 à côté de *comedō*) ; *comēsor, -ōris* m. (*comestor* d'après le féminin *comestrix, comessor* d'après *comissārī*) ; *comestor* a entraîné à son tour *comestus, comestō, -ōnis, comestūra, comestibilis, -e* (tous tardifs, sauf *comestus* : Itala, Gaius, Isid., etc.), M. L. 2078 b ; *exedō* : dévorer ; *exēsor* (Lucr.), **exedō, -ōnis*, M. L. 3000 a ;

excomedō, -*comestiō* : rare, tardif : Chir., Hier., Orib.) ; *peredō* : consumer, dévorer. *Peresia*, cf. F. 236, 24, *Peresiam* et *Bibesiam* Plautus (Curc. 444, *Perbibe-siam* codd. Plt.) *finxit sua consuetudine, cum intellegi uoluit cupiditatem edendi et bibendi* ; *obedō* : usité seulement au participe *obēsus* (v. ce mot) ; *subedō* : ronger, miner.

La racine **ed-* « manger » fournissait en indo-européen un présent athématique, mais n'avait sans doute ni aoriste ni parfait (l'aoriste est emprunté à d'autres racines en sanskrit, en arménien et en grec). Le présent offrait des formes radicales : **ed-*, conservé dans hitt. *ed-*. I gr. ἔδμεναι, ἔδουσι (de ἔδ-οντι), ἔδων (formes sur lesquelles ont été faites quelques formes thématiques, telles que ἔδω), dans le futur grec ἔδ-ομαι (ancien subjonctif), dans l'impératif hom. ἔδοι « mange », sur lequel a été fait ἔδωλε et, avec passage au type thématique, got. *itan* « manger », **ēd-* dans lit. *ē-mi*, *ēs-t(i)*, v. sl. *ěmi* (d'où *jamt*), *ěstū* (d'où *jastū*) ; **ōd-* dans arm. *utem* « je mange » (passé au type thématique). L'a de skr. *dā-mi* « je mange » peut reposer sur *e* ou sur *o*. Le vocalisme *o* ne figure que dans le nom grec de la « dent », δδών, δδόντα (ancien participe) ; la forme à vocalisme radical zéro n'a subsisté en latin que peut-être dans le nom de même sens — si ces mots appartiennent bien à la racine ; v. *dēns*. A en juger par lat. *edunt* (sur lequel ont été faites les formes thématiques *edō*, *edimus*) et par *edim* (ancien optatif), par hom. ἔδουσι, par skr. *dānti* « ils mangent », optatif *adyāt* « il peut manger », le vocalisme à *e* a été souvent étendu aux formes du présent où l'on attendrait le vocalisme zéro. — Le verbe **ed-* n'est conservé en celtique que dans peu de traces.

Comme il n'y avait pas d'ancien parfait, le perfectum a dû être fait secondairement : *ēdi* ne saurait remonter à l'indo-européen. Les langues germaniques ne concordent pas entre elles pour la formation des préterits : got. *at*, *etum* ; v. h. a. *āz*.

En celtique, il y a des formes supplétives. M. H. Pedersen, *V. G. d. K. Spr.*, II, p. 559, attribue à la racine **ed-* certaines formes irlandaises peu claires de verbes signifiant « manger ».

Lat. *ēscā* rappelle lit. *ēdesis* « nourriture des animaux ». Mais lit. *ėškā* « appétit », *ėškūs* « glouton » sont des formations désidératives tout autres que *ēscā*. Formation parallèle, peut-être d'après *ēscā* : *pōscā*. Cf. peut-être v. h. a. *ās* « charogne ».]

ēdō : v. *dō*.

ēducō, -*ās*, -*āui*, -*ātum* : élever (un enfant), instruire, former. Ancien, usuel.

Dérivés : *educātor*, -*tiō*, -*trix* (classiques) ; *educātus*, -*ūs* (Tert.).

Forme à degré réduit de la racine de *dūcō*, -*is* de sens duratif ; attestée seulement en composition (comme -*cupō* dans *occupō*, -*pellō*, -*ās* dans *ap-pellō*). La spécialisation de sens l'a détaché de *dūcō*.

Edusa(ū?) : nom de déesse qui préside à l'alimentation des enfants, jointe à *Pōtīna*, que Varron ap. Non. 108, 15, dérive de *edō*, *edūlis* comme *Pōtīna* de *pōtiō*. Variantes tardives : *Edūla*, *Edūca* (Tert., Aug.). — La forme est bizarre, et c'est peut-être un arrangement

(par étymologie populaire) d'un nom étrusque. V. theim, *Röm. Rel. Gesch.*, I, 78.

effāfil(ū)stium : *exertum, quod scilicet omnes ex brachio sint exflati, i. e. extra uestimentum flo com tum*, P. F. 73, 17. Les gloses ont des formes avec *exfabillauero*, *exfabillabit* à côté de *effāfillatus*, et at avec *p* : *expāpillato*, sous l'influence de *papilla*. trouve dans Plt., Mi. 1180 (*exfabillato* est la leçon manuscrits palatins ; l'Ambrosianus semble avoir *exlioliatō*, mais la lecture est très incertaine). V. Ern. *Élém. dial.*, s. u. Forme et sens obscurs.]

effū(t)tiō : v. *fūis* sous *fundō*.

egeō, -*ēs*, -*ui* (rare), -*ēre* (pas de supin, mais Te adu. Marc. 4, 24, a un participe futur *egūāra*) : « dans le besoin (pris absolument, sens usuel dans] et Tér.) ; être privé de, avoir besoin de, manquer (suivi du génitif et de l'ablatif ; un exemple avec *quā* dans Plt., Men. 121). Pour le sens, cf. Sén., Luc. 9, med., *sapiens eget nulla re* ; *egere enim necesse est*, et Cic., Parad. 46. Usuel à l'époque républicaine mais d'un emploi plus rare dans la langue impér (voir le tableau comparatif des emplois de *egeō*, *ca egēs*, *indigēre* dans Thes. V 2, 253, 50 sqq.).] roman.

egēnus « qui manque de » de **eges-nos*, *ega* « manque, besoin » (cf. *terrēnus*, *terres-tris* et *tempus/pestās*) semblent supposer un ancien neutre en -*es* : **eg egestas* ne peut avoir été formé sur *egēs*, dont le *ē* devrait être *egenia*, qui n'est attesté qu'au v^e sⁱ après J. C. (d'après *indigenia*?). De *egestās* dérive **ei* (*ti*)*ōsus* (bas latin), cf. *quaestūsōsus*.

Composés : *indigis*, adjectif poétique (Lucre., Luc., Tac.), de **end-ego-s*, avec le même maintien préfixe **end-*, *ind-* que dans *indipiscor*, *indaudī* (pe être d'après *prodigus*) ; un doublet *indigis* est conne dans un exemple de Pacuvius ap. Cic., De or. 2, 193, *cum aetate exacta indigem | liberum lacerasti* (*ig gem* d'après *inopem*) ; *indigeō*, qui a parfois le sens rivé de « sentir le besoin de, désirer » ; le participe *igēns* s'emploie substantivement : *indigētēs* « les rigents » (Cic.) ; *indigentia*, mot cicéronien ; *indig* (Apul., Paul. Nol.), sens doute d'après *exiguus*, rat ché faussement à *geō*.

Présent en -*ēō* indiquant l'état (type *manēō*, car ce qui a entraîné le perfectum en -*ui*). — On rapproche quelques mots germaniques : v. isl. *ekla* « manque v. h. a. *eko-rōdo* « seulement ». Osq. *egmo* de **eg rēs* est très incertain : sens premier « rēs nécessar d'après *χρήμα*?

Ēgeria, -*ae* f. : nom d'une nymphe qui par cal bour étymologique a été rapproché de *ēgerō* (d'où initial peut-être secondaire et qui permettait au n d'entrer dans l'hexamètre) ; cf. P. F. 67, 25, *Eger nymphae sacrificabant praegnantes, quod eam putab facile conceptum aluo egerere*. Sans doute étrusq comme *Camēnae*, ou « sabin ».

egō (fal. *eko*, *ego*). Nominatif du pronom person de la 1^{re} personne du singulier. Les autres cas sont i més sur un autre thème : gén. *meī* (génitif de l'adje possessif *meus*, -*a*, -*um*), dat. *mihi*, *mī*, acc. *mē*(*d*), i

mē(d) ; v. l'article *mē*. Sur cette opposition de thèmes entre *ego* et *mē*, v. Meillet, MSL 22, 52. *Ego*, dans la langue littéraire, s'emploie pour mettre en valeur la personne et pour l'opposer à d'autres : *scio ego* « je sais bien, moi » ; *ego scio* « moi, je sais ». Aussi est-il souvent renforcé par des particules *-met*, *-pte* auxquelles peut s'adjoindre *ipse* : *egomet ipse*, *mēmet ipsum*, *mihiple*, ou suivi de *quidem*, *uērō*, etc. Toutefois, dans la langue parlée, *ego* a perdu de bonne heure une part de sa valeur intensive et n'a plus été que l'exposant de la 1^{re} pers. intransitive et de *tū*, *ille*, etc. C'est le sens qu'il a souvent chez Plaute, e. g., Am. 41, *nam quid ego memorem...*? Les formes romanes remontent à une forme réduite **eo* provenant du passage de *ego* au rôle de mot accessoire ; cf. M. L. 2830, *ego*, **eo*. Proroman.

Le lat. *ego* a généralement un *o* bref en face de l'*o* de gr. *ἐγώ* (cf., toutefois, *egō* dans Plt., Au. 457 ; Cis. 745, etc. ; v. G. F. W. Müller, *Plaut. Prosod.*, 30 sqq. ; Lind-ey, *Early Lat. verse*, p. 158). Mais, si les formes anciennes en *-ō* correspondent au gr. *ἐγώ*, il ne s'ensuit pas nécessairement que les formes en *-ō* résultent toutes d'un abrégement iambique, car, en dehors des formes en *-ō* du gr. *ἐγώ* et du latin ancien, on ne trouve ailleurs que des formes en *-ō*. L'indo-iranien (où le *h* sanskrit est isolé) a skr. *ahm*, av. *azm*, v. perse *adam*, et c'est sans doute à la même finale que répond le *-a* de v. sl. *-ka* (-*ga*) en face de got. *ik*, v. isl. *ek*, v. angl. *ic*, qui suppose **egō* (le vénète *exo*, le falisque *ego*, *eko* sont ambigus). Ce doit être aussi une voyelle brève qui a figuré dans l'original de v. pruss. *es*, lettre *es*, à côté de v. pruss. *as* (forme usuelle), lit. *āš* (qui suppose une initiale *o*). Du reste, dans hitt. *uk*, *ug*, il n'y a pas de voyelle finale ; et rien ne prouve qu'il y en ait eu une dans les formes baltes. Le v. sl. *azū* (et sl. commun **jašū*) suppose un ancien *ō* initial ; le *-ū* de la finale slave repose sur un *o* bref, sans doute suivi de nasale. Arm. *es* n'enseigne rien, sauf le timbre *e* de l'initiale. En somme, la forme indo-européenne est à poser comme **egō* alternant avec **ōgo* et la nasale finale mobile qui figure dans beaucoup de formes indo-européennes. Ombr. *ef*, osq. *iv* sont douteux.

ēgregius : v. *græz*.

egula, *-ae* f. : sorte de soufre pour blanchir les laines (Pline).

eh : eh, hé ! Interjection, attestée CIL IV 1112, *aidili*, *eh, habes te bene*. Cf. *ēcastor*, *edepol*.

ehem, *hem* : interjection « tiens ! ». Marque la surprise et souvent l'étonnement joyeux.

ehou (*ēheu*), *heu* : hélas ! Marque la tristesse et l'abattement. Cf. *heu*, dont *ēheu* semble un renforcement expressif. La variation de quantité de la voyelle initiale correspond à une différence d'intonation.

eho : interjection dissyllabique : ho ! Sert à appeler, comme *heus*. Marque aussi l'étonnement ou sert à renforcer une question : hein, quoi ?

ei (*heia*) : interjection marquant la douleur ou la peine, correspondant à « aie » ou à « hélas, malheur ». S'emploie seul ou avec un pronom au datif : *ei mihi*. Renforcé de *oi*, dans *oiei* ; cf. Plt., Mi. 1406 ; Tér., Eu. 716.

Cf. *oi* ; et *ēheu*, *heu*. Ces interjections se retrouvent un peu partout, dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, sous des formes plus ou moins semblables. Cf. aussi *a(h)*, *ō*, *hui*, etc.

eia (*heia*) : ah ! oh ! hein ! allons ! Interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration. Du gr. *eia*.

ēierō : v. *iūs*, *iūrō*.

ēiulō (*ēiulō*), *-ās*, *-āre* : se lamenter (absolu), déplorer (transitif). Terme expressif, évité par la langue classique ; déjà dans Plaute. Sans doute dérivé de *ei*, cf. *ululō* ; et le gr. *αλαλ*, *αλῶ*.

Dérivés : *ēiulatiō*, *-tus*, *-ūs* ; *ēiulābundus*, etc. ; *ēiulitō*, *-ās* (Lucil).

Conservé en italien et dans les langues hispaniques. M. L. 2836.

ēlect(u)ārium, *-ī* n. : électuaire. D'après Keller, *Lat. Volksetym.* 74, serait un emprunt au gr. *ἐλεγκτόν* (Hipp., Diosc.) (cf. *ecligma*, *eligmium* de *ἐλεγκμα*), rapproché et dérivé de *ēlectus* sur le type *sanctus*, *sanctuārium* : M. L. 2838 ; B. W. s. u.

Pour M. Niedermann, ce serait plutôt une adaptation du gr. *ἐλακτιον* « laxatif » (transcrit *elatiarium* chez Marcellus Empiricus, 31, 3, qui l'explique par « sucus cucumeris siluatici »). Un doublet *ēlactuārium* est à la base de l'ital. *lattuvaro* et de l'emprunt allemand *Latwerge*, m. h. a. *latwārje*. *Elactuārium* serait un contre-pel pour **elatuārium*, dû au fait que l'étymologie populaire rapprochait le mot de *lac*, *lactis*. Toutefois, dans les traductions latines de Dioscoride, le mot traduit le gr. *ἐλεγκτόν*.

ēlegāns : v. *legō*. †

elementum, *-ī* n. (surtout au pluriel *elementa*, *-ōrum*) : 1^o principes, éléments ; 2^o connaissances élémentaires, rudiment ; 3^o lettres de l'alphabet, alphabet. Usuel et classique ; non attesté avant Lucrèce et Cicéron. De là gall. *elfen* « élément », bret. *elwenn* « étincelle ».

Dérivés : *elementārius*, *elementicius* (tous deux d'époque impériale) ; *coelementātus* (Tert.).

Elementum recouvre dans tous ses emplois le gr. *στοιχεῖον*, qu'il traduit ; cf. Cic., Acad. 1, 7, 26, *illa initia*, *et ut e Graeco uerbatim*, *elementa* (= *στοιχεῖα* dicuntur). Or, *στοιχεῖον* signifie d'abord « rang, rangée, série » (cf. *στειχῶ*, *στοιχός*), puis rangée de lettres, *τά στοιχεῖα* ; par extension, le mot désigne les lettres en tant qu'éléments de la syllabe et du mot (cf. Lucr. 1, 197, *ut uerbis elementa uidemus*), puis, d'une manière plus générale, les éléments ou principes des choses, des sciences, etc., comme l'a montré en détail Diels, *Elementum*. Cette similitude absolue de sens entre *στοιχεῖα* et *elementa* a amené à supposer que *elementum* serait dérivé de LÉN, seconde série de l'alphabet latin. Mais on voit mal pourquoi le nom de ces lettres aurait été adopté. L'explication par **elephantum* « lettre d'ivoire » (de *ἐλεφας*) proposée par Diels (avec une dissimilation d'origine étrusque comme dans *Melerpanta*; de *Βελλεροφόντης*?) et reprise par Vollgraff, *Mnem.* 1949, p. 89 sqq., est indémonstrable ; mais la conservation de *e* devant le (où *ē* était vélaire) n'est pas favorable à une origine pro-

prement latine et dénonce plutôt un emprunt. Adaptation d'un mot étrusque?

elēmosina (*ele-*), -*ae* f. : aumône. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tert., Ital.) au gr. ἐλεημοσύνη; latinisé. D'où *elēmosinarius* : qui fait l'aumône, charitable (tardif). Roman. M. L. 2839, **alemösyna*, **alemosina* (d'après *alō?*); v. h. a. *alamuosan*; irl. *almsan*; britt. *alusen*.

elephantus, -*i* (puis *elephās* et *elephāns*, -*antis*) m. : 1° éléphant; 2° « ivoire », et aussi « éléphantiasis »; 3° nom d'un poisson de mer ou d'un céstacé et d'un crustacé (homard?). Attesté depuis Plaute et Ennius. *Elephantus* est sans doute une forme populaire bâtie sur le génitif ἑλεφαντος de gr. ἑλεφας (cf. *abacus*), mais avec notation « savante » de l'aspirée. L'emprunt a dû se faire pendant la guerre contre Pyrrhus; les Latins, faute d'en connaître le nom, avaient d'abord recouru pour désigner l'éléphant à la périphrase *Lica bōs*; cf. Varr., L. L. 7, 39. Le mot, qui d'abord servait uniquement à désigner l'animal, a emprunté dans la suite tous les sens du mot grec. C'est ainsi qu'il a été employé concurremment avec *ebur* (v. ce mot) et que Lucrèce et Serenus Sammonicus s'en sont servis pour désigner une maladie inconnue sur le sol italique et spéciale à l'Orient, l'éléphantiasis; cf. Lucr. 6, 1114, *est elephas morbus qui propter flumina Nilī | gignitur Aegypto in media neque praeterea usquam*. — *Elephantus* est la forme la plus anciennement attestée; puis la langue savante a réagi contre ce qui lui apparaissait comme une forme barbare et a adapté la transcription du mot grec : *elephās* ou *elephāns* (comme *adamāns* à côté de *adamās*). Les dérivés *elephantinus*, *elephantiasis* (d'où irl. *elefantí*) sont aussi purement grecs; mais on trouve à basse époque des dérivés de sens médical d'aspect latin : *elephantia*, -*tiarius*, -*ticus*, -*tiosus*.

Les représentants du mot dans les langues romanes sont plutôt de caractère savant : v. fr. *olifant*, v. ital. *lio(n)fante*, prov. *olifan*, aurif(ly)an, M. L. 2841; de même irl. *elefant*. En pénétrant dans les langues germaniques, *elephantus* a changé de sens et a servi à désigner le chameau : got. *ulbandus*; v. h. a. *olbanta*, v. angl. *olfeñd*, etc. — Il est curieux, cependant, que toutes ces formes présentent un *o* qui est conforme aux exigences de la phonétique latine (cf. *oleum* de ἔλαι(F)ov), mais qui n'est pas attesté dans la langue écrite; des faits de ce genre se retrouvent; ainsi **uruläre*, sur quoi repose fr. *hurler*, est conforme à la phonétique latine, tandis que l'absence de dissimilation dans *ululäre* surprend. Cf. aussi *adimās* en face de *adamās* (terme technique, comme fr. *olifant*), rom. *comperäre* et **seperäre* (sous *paräre*), etc.

elix, -*icis* f. (surtout au pluriel; un exemple de singulier dans Ov., M. 8, 237) : canal de drainage. Technique. M. L. 2847. Tardif : ἑλικιτόρες : ὄδροσκοποί (Gloss.). V. *colliciae* et *liquor*; et *lax*.

elleborus, -*i* (*hell-*) m., et **elleborum**, -*i* n. : emprunt au gr. ἑλέβορος (ἐλ-). Le terme appartient à la langue médicale; le mot latin correspondant est *uērātrum*. M. L. 2850. Passé en breton : *elvor*.

Dérivés latins : *elleborō*, -*ās*; *elleborōsus*; fr. *aliboron*.

ellum, **ellam** : tiens, le voici; s'emploie comme *eccum*, dont il est synonyme; cf. Plt., Cu. 277-278, *parasitum tuom | uideo currentem — ellum — usque in platea uluma*. — Mot de la langue parlée, attesté seulement chez les comiques.

Peut-être de **en-lo-m*; les formes romanes attestent un *e* ouvert, donc bref. M. L. 2851. Ceci supposerait que l'*ē* de *en* est dû au monosyllabisme; l'*ē* aurait subsisté dans **en-lo*. Mais *ellum* peut avoir une autre origine (de **em-illum* > **em-(i)lum* > *ellum*) et l'*ē* de *en*, être ancien.

ellychnium, -*i* n. : mèche, lumignon. Emprunt (Vitr.) au gr. ἑλλύχμιον, correspondant à lat. *lināmentum*, passé dans les langues romanes sous des formes contaminées par le rapprochement avec *lucēō* (*inlunium* dans Apicius); cf. M. L. 2852, **lūcinium*.

ēlogium, -*i* n. : 1° semble être le gr. ἐλεγίον transformé par l'étymologie populaire, qui a assimilé l'*ē* initial au préfixe *ē-* et a modifié le vocalisme intérieur par un rapprochement avec *λόγος* et *ēlogūi* (cf. *antelogium* = πρόλογος, Plt.), *ēlogia Solōnis* « les distiques de Solon », d'où « épitape » (en vers; déjà dans Caton); 2° courte formule (d'où *ēlogiō*, -*ās*, Cael. Aurel.), et spécialement en droit : clause, disposition particulière, chef d'accusation. Confondu avec *elogia*; v. B. W. sous *ēloge*. Les mots relatifs à l'élégie, *elegia*, -*gion*, etc., ont été directement transcrits du grec.

elucus, -*a*, -*um* (quantité inconnue) : -*m* signifie *languidum ac semisomnum, uel, ut alii uolunt, alucinatorem et nugarum amatorem, siue halonem (?) i. e. hesterno uino languentem, quod ἑλωον uocitant Graeci*, P. F. 66, 18, qui, 89, 12, à une forme *helucum*. Ne figure guère que dans les glossateurs; cf. Gell. 4, 19, 1; 16, 12, 3, qui cite l'étymologie de Cloatius Verus rapprochant *elucus* de *alucinar* : *alucinari factum scriptis ex eo quod dicitur Graece ἑδδεν, unde elucum quoque esse dictum putat a liuera in e uersa, tardidatam quandam animi et stuporem, qui alucinantibus plerumque usu ueniū. Cf. helluor?*

ēlutriō : v. *ēluō*, sous *lauō*.

em : v. *is*.

em : particule « tiens »; sans doute impératif syncopé et devenu invariable du présent d'aspect « déterminé » de *emō* (au sens ancien de ce verbe); cf. Plt., Capt. 859, *cedo manum*. — *em manum* « donne ta main. — prends-la », où *em* correspond à *tene* qu'on lit v. 838; « *em* », *hoc cum gestu offerentis dicitur*, Schol. Bemb. ad Ter. Phorm. 52. Souvent joint à *tibi* : « tiens, voilà pour toi ! ». Joint à *ille*, *illic*, s'accompagne d'un geste démonstratif : Plt., Merc. 313, *si unquam uidistis pictum amatorem, em illic est*. Quelquefois employé seul, avec le même sens, e. g. Trin. 541. Différent de *hem* et de *en*. Forme de la langue parlée qui n'est guère attestée en dehors des comiques; supplannée par *en* (avec laquelle on l'a confondue) et *ecce*.†

embraetum : v. *imbractum*.

embrimium, -*in* : sorte de coussin ou de matelas (Cassien; Gloss.). Bas latin.

embroca (*in-*, *im-*), -*ae* (*embrocē*) f. : pansement hu-

mide. Emprunt tardif de la langue médicale au gr. ἐμ-
βροχῆ; de là *embrocō*, -ās.

emem : v. *is*.

ēmīnēō : v. *minae*.

ēmīnus : v. *manus*.

emō, -is, *ēmī*, *ēmptum*, *emere* : sens premier « prendre », encore attesté dans les glossaires, P. F. 66, 21 : *emere, quod nunc est mercari, antiqui accipiebant pro sumere*; cf. 4, 30, *abemito significat demito uel aufero : emere enim antiqui dicebant pro accipere*; 332, 30, *redemptores proprie atque antiqua consuetudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum <a>ut praebendum condicarent effecerantque, tum demum pecunias accipiebant. Nam antiquitus emere pro accipere ponebatur : at hi nunc dicuntur redemptores, qui quid conduxerunt praebendum utendumque*. Ce sens est conservé dans *em* et dans les composés : *adimō*, *cōmō*, *dēmō*, *dirimō*, *eximō*, *interimō*, *perimō*, *prōmō*, *sūmō*. Cf. aussi *praemium*. A l'époque historique, *emō* apparaît spécialisé dans le sens de « prendre contre argent, acheter », seul attesté dans les textes (depuis Plaute), en opposition à *uendō*, par une restriction dont on retrouve l'analogie dans le fr. *acheter*, de *accipiāre*, et aussi dans le gr. λαμβάνω (cf. Aristoph., *Pax*, 1263, etc.). Une fois que *emō* eut pris ce sens, ceux des composés dans lesquels le simple n'apparaissait plus clairement par suite de contractions s'en sont détachés et la langue leur a créé un parfait en -sī : *cōmpsi*, *dēmpsi*, *prōmpsi*, *sūmpsi* (au lieu de l'ancien *surēmī*) en face de *adēmī*, etc. C'est *capio* qui a exprimé le sens de « prendre » dans le verbe simple, mais non dans les composés (v. *praehendō*; cf. *uidēō* : -*spiciō*).

A *emere* « acheter » se rattachent les dérivés : *emāz* (opposé à *uendāz*) adj. : qui aime à acheter; *emaciātūs f.*, *ēmpior*, -*tiō*, -*tiōnālis*, -*tōrius*; *ēmpius*, -*ūs*, -*ficius*, -*itius*; *ēmpitiō*, -*ās* (rare, époque impériale, sans doute d'après *uenditiō*, classique et usuel), *ēmpituriō*, -*is* et les composés : *coemō*, -*is*, -*ēmī*, -*ēmpium* (*coēmpio* avec apex sur l'e dans le Mon. Ancyr. III 14) : acheter (où le préverbe marque l'aspect « déterminé »), noter *cōmptiōnālis* dans Plt., Ba. 976; *coēmpitiō* : achat, spécialement employé pour désigner une forme de mariage dans laquelle il y avait une sorte d'achat de la femme par le mari; *redimō* : racheter, prendre à ferme, affermer; acheter ou prendre en échange de, M. L. 7144; *redēmpior* (= *conductor*), *redēmpitiō* (= ἀπολύτρωσις), qui dans la langue de l'Église ont pris le sens spécial que transcrit le mot « rédempteur », M. L. 7142; *redēmpitiūra* (époque impériale); *redēmpitiō*, -*itiō*, -*ās*.

A *emere* « prendre » se rattachent, au contraire à *abemere* : enlever. N'est attesté que dans les glossaires et a été remplacé par *dēmō*, cf. plus bas, et *adimō* : « prendre à soi », puis « enlever »; dérivés tardifs : *adēmpitiō*, *adēmpior*; *cōmō*, -*is*, *cōmpsi*, *cōmptum*, -*ere* : sens premier « prendre ensemble, réunir, combiner », sens dans lequel Lucrèce emploie encore l'adjectif *cōmptus*, e. g. 1, 950, 3, 259, 4, 31, et le substantif *cōmptus*, -*ūs*, 3, 845; cf. aussi P. F. 35, 18, *comptum genus libaminis quod ex farina conspersa faciebant*. S'est spécialisé dans le sens de « attacher les cheveux, peigner, coiffer »; c. *capillōs*, *comam* (peut-être *coma* et *comāns* ont-ils joué un rôle dans cette évolution de sens); de là « bien peigner » et,

par extension de sens, « orner, embellir »; *cōmptus* « bien peigné, soigné » et son contraire *incōmptus*, traduisant κομῆς et ἄκομῆς, auxquels les a rattachés l'étymologie populaire. Lucrèce emploie le pluriel *cōmptūs* au sens de « tresses, chignon », 1, 87, *cui simul infula uirgineos circumdata comptus*; cf. **comptiāre*, M. L. 2107; *excomptiāre*, 2982; *dēmō*, -*psi* : enlever (proprement d'un endroit élevé : Varr., R. R. 1, 39, 3, *quae ex arboribus dempta*), puis simplement « enlever, retrancher, ôter »; *dēmpitiō* (rare, Varr., L. L. 5, 6 et 176, repris dans la langue de l'Église); *dēmia* dans *uindēmia* et dans le composé plautinien *uirgidēmia*; — *dirimō*, -*ēmī* : séparer, disjoindre, dissoudre; et par suite « interrompre, remettre » (= *differō*) ou « détruire »; *dirēmpius*, -*ūs m.* : séparation (un exemple de Cic., Tusc. 1, 71); *dirēmpitiō*, -*tor* (bas latin); *eximō*, -*ēmī*, -*ēmpium* (d'où **exēmpitiāre*, M. L. 3004) : mettre à part, mettre hors de, par suite « chasser, enlever »; délivrer. En parlant du temps : *eximere diem*, proprement « chasser le jour », par suite « passer, perdre ». Dérivés : *eximius* (= ἔξοχος, ἑξάλπετος) : mis à part, qui se détache des autres, et par suite « excellent, hors de pair ». Peut-être à l'origine terme rituel : P. F. 72, 3, *inde dici coeptum, quod in sacrificiis optimum pecus e grege eximibatur, uel quod primum erat natum*. Conservé en gascon; cf. M. L. 3017; *eximietās*. Autres dérivés : *exēmpitiō*, -*tor*, -*tilis*, -*tus*, -*ūs* (Vitr.) ; *exēmplum* : v. ce mot; *interimō*, *interemō*, -*ēmī* : détruire, faire périr (cf. *interficiō*). Ancien (Plt.), classique, mais rare, ne semble pas attesté après Quintilien. Dérivés tardifs : *interēmpior*, -*trix*, -*itiō*, -*tibilis*; *perimō*, *peremō* : détruire (cf. *perdere*), Fest. 236, 7, *peremere Cincius in libro de uerbis priscis ait significare idem quod prohibere*; et *Caio in libro qui est de militari pro uitiare usus est*. Dérivés : *perēmpitālis*, adj. de la langue augurale : -*a fulgura*, cf. Fest. 236, 19, 284, 12; *perēmpitiō* (St Aug.), -*tor* (latin impérial); *perēmpitiōrius* : 1° qui détruit; 2° dans la langue du droit « péremptoire », *peremptorium edictum inde hoc nomen sumpsit, quod perimeret disceptationem, h. e. ultra non pateretur aduersarium tergiversari*, Dig. 5, 1, 70; — *praemium* : v. ce mot;

prōmō, *prōmpsi*, *prōmptum* : mettre en avant, mettre au jour, tirer de, publier, exprimer. D'où : *prōmus*, -*i m.* : dépendier, économe (qui va chercher les provisions, cf. *condūs*). Les formes *prōmus*, -*i*, *prōma cella* (Tert.) « garde-manger » sont secondaires; *supprōmus* (Plt.) « *promptus* : tiré hors de, mis à découvert, par suite « mis à portée de, facile, aisé » et aussi « disposé à (souvent joint à *parātus*), dispos » et « agile, rapide, prompt » M. L. 6776.

Dérivés et composés : *prōmpiō*, -*ās* (Plt.), fréquentatif de *prōmō* « distribuer »; *prōmpiti(u)ārius* : relatif au garde-manger, d'où *prōmpiti(u)ārium n.*; *prōmpitulus* (St Jér.); *prōmpitiūdō* (tardif). De *prōmptus* : *imprōmptus* (époque impériale, rare);

prōmptus, -*ūs m.* : usité seulement dans l'expression *in promptū (esse, habere, gerere, etc.)* « à découvert, à portée de la main »;

exprōmō : produire, faire connaître, faire éclater; *sūmō* : v. ce mot.

L'ombrien a emantur « accipiantur » et, sur une borne, *emps* « emptus » (emprunté?); l'osque à *per-emest* « perimet », *per-emust* « peremerit » au sens de

inhibere; et *peremust* « percéperit »?, sens douteux, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 22. L'irlandais a un correspondant exact de *emō* : *air-fo-emim* « je saisis », etc. — Les formes slaves et baltes indiquent un ancien présent athématique; car le présent a le vocalisme radical zéro, avec aspect « déterminé » (qui se retrouve en latin et qui explique le sens de « acheter » : acte de prendre parvenu à son terme) : v. sl. *imǫ* « je prends »; et *oǫz-imǫ* « j'enlèverai », lit. *imǫ* (inf. *imǫi*, cf. v. pruss. *imǫ*) « je prends »; le vocalisme *e* se retrouve dans le présent « indéterminé » : v. sl. *jemljǫ* « je prends » (cf. v. pruss. *imimnai* « nous prenons »). — Il y a chance pour que la forme *ēmī* du perfectum soit une création relativement récente, comme *ēdi*, et dès lors le type *sūmpai* n'aurait rien de surprenant; toutefois, le lituanien a *ēmē* « il a pris ». — Si l'on veut rapprocher le groupe synonyme de got. *niman* « prendre » (qui n'a rien de commun avec gr. *νέμα* « je partage » pour le sens), on peut admettre que *n-* y serait le reste d'un ancien pré-verbe **ni* (qui se retrouve dans v. h. a. *nidar* « en bas ») soudé au verbe et aux formes nominales qui s'y rattachent; le lette a, de même *ņemu* « je prends », avec *ņ* caractéristique. — Cette racine ne se retrouve pas en grec, arménien et indo-iranien, où l'idée de « prendre » est rendue par une racine différente pour chaque langue.

ēmōlumentum : v. *molō*. En dernier lieu, Benveniste, *Latomus*, 1949, p. 3-7.

empeastāus, -a, -um : gravé en relief (Varr.). Latinisation de *ἐμπαειστός*; d'où *impeastātor* (Inscr.).

emplastrum, -I n. : terme médical emprunté au gr. *ἐμπλαστρον*. Un doublet *emplastra* f. est attesté, ainsi que les dérivés *emplastrō* (im-), -ās, *emplastrātio*, -tor, *emplastellum* (Mul. Chir.). Passé dans les langues romanes, M. L. 2863; et v. h. a. *pflastar*.

ēmungō : v. *mungō*.

ēmussitāta : v. *amussitāta*.

en : v. *in*.

ēn : même sens que *ecce*, et, comme celui-ci, peut-être accompagné d'un nominatif ou d'un accusatif; Vg., B. 5, 65, *en quattuor aras* | *ecce duas tibi*, *Daphni, duas altaria Phoebō*. On trouve à l'époque impériale *en ecce* réunis. *En* s'emploie souvent dans les mouvements emphatiques ou pathétiques; Vg., Ae. 1, 461, *en Priamus*; 612, *en ego uester* | *Ascanius*; et on le trouve dans des interrogations pressantes; Vg., Ae. 6, 346, *en haec promissa fides est?*; aussi est-il souvent joint à *unquam usquam*, cf. P. F. 66, 27, *enunquam* glosé *equando*, cf. gr. *et notæ*. L'interjection est destinée à attirer l'attention de l'interrogé, de sorte que la question prend par là plus de force. Avec l'impératif, *en* rend l'ordre plus vif : *ēn age, ēn aegedum, ēn aspice* (Ov., Am. 1, 8, 31; cf. gr. *ἦν ἰδοῦ, ἦνδε*); avec le futur, *ēn* joint à l'interrogation une idée de souhait, comme le gr. *et notæ*; cf. Vg., B. 1, 68; 8, 6. M. L. 2866.

A en juger par *ellum* (v. ce mot), l'*ē* de *ēn* résulterait d'un allongement latin, normal dans une monosyllabe. Mais l'étymologie de *ellum* est douteuse et la longue de *ēn* peut être ancienne (gr. *ἦν*).

encaustus, -a, -um : peint à l'encaustique. Terme technique de la langue des peintres, emprunté au gr.

ἐγκαυστός. Le neutre *encaustum* (*encautum*) a désigné l'encre de pourpre dont les empereurs se servaient pour leur signature (cf. *encaustarii libri* « archives publiques » Cod. Theod.); de là le sens général de « encre » (v. fr. *enque*) pris par le mot dans les langues romanes (à côté de *atrāmentum* et de *tincta*). M. L. 2869 et B. W. sous *encre*; germanique : m. b. all. *inket*, etc. Cf. aussi M. L. 2868, *encausticus*, et 2870, **encautire*.

endo : v. *in*.

enim : en vérité, en fait, assurément, réellement. Particule affirmative, en général placée après le premier mot principal de la phrase (cf. *etenim*, comme *atamen*), mais qui peut être en tête, tout au moins dans la langue parlée, quand on veut lui donner une valeur particulière, e. g. Plt., Tri. 1134, *enim me nominat* « c'est bien moi... » ou, même après tout mot de la phrase dont on veut souligner l'importance, cf. Vg., Ae. 8, 84, *in litore conspicitur sus* | *quam pius Aeneas tibi enim tibi maxima Iuno* | *macat*, qui reproduit sans doute une ancienne forme rituelle. Se trouve exceptionnellement aussi en troisième place, cf. Varr., R. R. I 18, 7, *biuium nobis enim ad culturam dedit natura*; 2, praef. 1, *ut ruri enim*, sans raison apparente. Souvent joint à des ad-verbales de sens voisins, *certē*, *nempe*, surtout *uerō*, d'où les formes renforcées *enimuerō*, *uerūenimuerō*. Du sens premier on est passé au sens de « en effet », et la particule a servi à confirmer la réalité d'une affirmation précédente et à en introduire la preuve : Plt., Asin. 808, *na non sunt nugae, non enim mortualia. Enim* est usité de tout temps, mais pas plus que *nam* n'a subsisté dans les langues romanes.

Lorsque a une forme correspondante, mais avec une voyelle initiale différente *ē* ou *i*, *ei*, *inim*, *enim*, *enim* au sens de « et », qui s'exprime par *et* en latin et en ombrien; de même, péll. *inom*; l'ombrien a *eine*, *enem* et *enu*, *enom*, *ennom* (aussi *enume*k, etc.) au sens de lat. *um*. Il ressort de là, d'une part, que le sens de *enim* est dû à un développement latin (du reste, *enim* se place autrement que les mots osques et ombriens, qui figurent en tête de la phrase ou des groupes); de l'autre, que *enim* est apparenté à *nun-c*. C'est une particule du groupe de *nunc*, *nam*, *nem-pe*, etc. (v. ces mots), apparenté à v. h. a. *ener* « celui-là », arm. *na* « celui-là », v. sl. *onŭ* « celui-là », etc. — Le passage de **enem* à *enim* s'explique par le caractère accessoire du mot; cf. *undecim* en face de *decem*. Cf. vocalisme *e* est conservé dans *nempe*. Pour l'*e* initial, cf. osq. *e-tanto*, gr. *ἐ-κείνος*, etc.

ennam : *etiamne*, P. F. 66, 23. Sans autre exemple; sans doute corrompu; i. *en iam*?

enocilis (Gloss.). Déformation de *ἐγγελευς* : anguille.

enōs : v. *nōs*.

***ēns**, **enīs** : participe présent supposé de *sum*, dont Priscien, GLK III 239, 5, attribue l'invention à César, mais comme d'une forme théorique, créée en vertu de l'analogie : *Graeci autem participio utuntur substantiuo* (scil. *ōvi*)... *quo nos quoque secundum analogiam possemus uti, nisi usus deficeret participii frequens. Quamvis Caesar non incongrue protulit « ens » a uerbo « sum, es », quomodo a uerbo « possum, potes », a potens ». En dehors de ce témoignage, ne semble pas attesté, pas plus que le substantif *entia*; dans les deux passages de Quint.,*

I. O. 2, 14, 2 et 8, 3, 33, il faut sans doute lire *et queentia*, *ut queens*, et non, comme les anciens éditeurs, *atque entia*, *ut ens*, v. l'éd. de Radermacher, et l'apparat ad loc. Il n'y a pas de forme attestée en latin pour traduire $\tau\acute{o}\ \delta\upsilon\nu$, $\tau\acute{\alpha}\ \delta\upsilon\nu\alpha$, et le substantif correspondant à *obola* est *essentia*; cf. Sén., ad Luc. 58, 6 et 7. Le participe présent de *sum* est *-sēns*, usité seulement dans les composés tels que *ab-*, *prae-sēns*; *Cōnsenēns* est douteux; et si *sōns* « coupable » est à l'origine un participe de *sum*, il n'a plus, pour les Latins, aucun rapport avec le verbe. V. *essentia*.

ēnsis, *-is* m. : épée. Même sens que *gladius*, d'après Quint. 10, 1, 11, mais surtout réservé à la langue de la poésie, comme *ēnsifer*, *ēnsiger* (imitation du gr. $\xi\phi\eta\phi\eta\varsigma$, désignant Orion), *ēnsipotēns*. Diminutif : *ēnsiculus* = $\xi\phi\eta\delta\iota\upsilon\upsilon$ (Plt.). Le caractère poétique et littéraire du mot explique qu'il n'ait pas passé dans les langues romanes. Du reste, les noms d'armes se renouvellent et s'empruntent avec les objets qu'ils désignent; *ēnsis* a été supplanté par *gladius*, qui doit être celtique, et celui-ci a subi dans les langues romanes la concurrence de *spatha*, qui est grec; cf. M. L. 8128; Couissin, *Les armes romaines*, p. 489.

Le mot a un correspondant exact dans skr. *asīḥ* « épée » et n'en a pas d'autre. Il est possible, mais incertain, que gr. $\acute{\alpha}\sigma\pi$ soit apparenté. L'*i* de *ēnsis* n'est pas plus essentiel que celui de *axis*.

enthēca, *-aē* f. : épargne; matériel d'une exploitation; greniers publics. Emprunt tardif fait par les juristes au gr. $\epsilon\theta\eta\rho\iota\kappa\eta$; de là *enthēcāus*, *-cārius*. M. L. 2876.

enubrō : *inhibenti*, P. F. 67, 10. A rapprocher du même, 97, 12, *inebrae aues quae in auguribus aliquid fieri prohibent*, et *prorsus omnia inebra appellatur quae tardant ul morantur agentem*, et 97, 11, *inhibere* : *iniungere sed melius coherent*.

Enubrō semble le datif d'un adjectif **enuber*, de **enhabros*, forme ancienne, sans doute tirée du rituel, remarquable par la forme ancienne du préfixe *en*, l'amuissement de la *h*, le son *u* pris par *ā* en syllabe interne devant la labiale *b* et l'apologie du suffixe **enubehro* > **enuber*, cf. *crē-ber* (si toutefois la forme ne remonte pas directement à **en-(h)abros*, cf. *taeter/taedet*, *piger/piget*). *Ineber* est une forme que son vocalisme dénonce comme plus récente. Les gloses ont une forme avec *i* : *enibrum*.

eō, *is*, *ī* (ancien *ū* : *iū* est rare et semble avoir été créé, d'après *audiū*, *audiū*, pour éviter une scansion *ū*, sans abrègement de l'*i* initial, ou pour éviter une suite de trois brèves, e. g. *iuerat*, Catul. 66, 12; *iuisse* est, toutefois, attesté depuis Plt., Mo. 842; cf. Lodge, *Lex. Plaut.* s. u. *eō*, et Thes. V 2, 626, l. 77 sqq.; nombreuses formes contractées *istī*, *istis*, *isse*, surtout dans les composés), *itum*, *īre* : aller (aspect indéterminé, cf. *uādō*). S'emploie par extension d'objets inanimés : *aluus non ū*, Caton, Agr. 157, 7; *incipit res melius ire quam putaram*, Cic., Att. 14, 15. A aussi le sens fort, ordinairement réservé à ses composés *abire*, *exire* : *saepe hominem paulatim cernimus ire* (= *exire*, $\sigma\tau\epsilon\sigma\theta\alpha$), Lucr. 3, 526; *ū dies*, Plt., Ps. 240 a. D'usage fréquent avec un supin, pour indiquer une action que l'on se dispose à accomplir, une intention de l'esprit portée vers un objet (comme

le fr. *je vais* dans « je vais faire », « il va pleuvoir »), e. g. Caton ap. Fest. 280, 22, *quae uti prohibitum irem, quod in me esset, meo labori non parsi*; a ainsi été employé pour former l'infinitif futur passif du type *ductum iri*, cf. Plt., Ru. 1242, *mihī istaec uidetur praeda praedatum irier*. Usité de tout temps. A fourni quelques formes de la conjugaison du verbe *aller* dans les langues romanes, cf. M. L. 4545; B. W. *sous aller*, mais a subi la concurrence de formes plus pleines, *uādō* et *ambulo*; il semble que la langue ait évité les formes monosyllabiques et les formes du parfait simples pour recourir aux composés; cf. Thes. V 2, 627, 50 sqq.

Eō sort de **eyō*; les anciennes formes athématiques de la racine **ei-/i-* subsistent dans *is*, *ū*, *iūs*, *ī*, *īe*, d'où *ire*; les formes à *-o-* sont passées au type thématique : *eō*, d'après la 3^e personne du pluriel *eunt* de **ey-ontī* (ancien athématique), comme toujours en latin : *imus* est dû à l'influence du type *audimus*. La 3^e personne du pluriel *int* conservée dans le Glossaire de Philoxène est trop mal attestée pour qu'on puisse en tenir compte. Le latin a généralisé le *ei-* (d'où *ī-*) dans la conjugaison *is*, *imus* (en face de gr. $\iota\sigma\upsilon\upsilon$), *ibam*, *ibō*. Le vocalisme radical zéro n'apparaît qu'au participe *itus* (dans *Itum est et subitus*) et au supin *itum* (remplaçant un ancien *itum*) (cf. *itus*, *reditus*, *reditūrus*) [avec les formations du même groupe et dans le substantif isolé, de forme très archaïque, *iter*. Le participe présente une alternance ancienne : *iēns*, *euntes* de **eyontes*. Quelques composés ont des formes de 3^e personne du pluriel d'indicatif présent archaïques avec un suffixe apparent *-n-* : *obinunt*, *prōdinunt*, *redinunt* (Enn.), cf. *dō*, *danunt*. Il est possible que ce soit fait sur une ancienne forme à désinence *-nt* de formes à préverbes, telles que **red-i-nt*. Le parfait *it* est une forme récente, d'origine obscure, **ey-ei* ou **īy(ei)*, cf. omb. *iust* « irerit »?

Itor, *-ōris* m. (n'est que dans les grammairiens); *iū-ria*, *-ae* f. : argent du voyage (Ps.-Aug.).

iūs, *ūs* m.; *iūō* : fait d'aller, marche. Deux deux classiques, mais rares. *Itus* est souvent joint à *reditus*. Les composés, au contraire, sont fréquents : *aditus* (M. L. 167); *ambūtus*, *ambitiō*, *exitus*, *intrōitus* (mot d'Église, d'où irl. *intrōit*), *reditus*, *sēdiūō*. Un abstrait *-itium* figure aussi dans *exitiūm*, *iniūm*, etc.

A la racine de *eō* se rattachent : *iūō*, *-ās* : doublet de *eō*, rare et familier (Cic., Fam. 9, 24, 2; Gell. 3, 18, 4; Plin. 9, 24; peut-être Plt., Mo. 129). La quantité de l'*i* ne se laisse pas préciser en latin; l'ombrien semble remonter à **eiūō*. Interprété généralement comme un fréquentatif de *eō* (cf. *iūōō*); cf. cependant omb. *etiaius* « itent », *etalo* « itātō », *ambr-etulo* « ambiuntō » (avec vocalisme radical *eī*), irl. *ethaid* « itat », gr. $\iota\tau\epsilon\iota\tau\omicron$ « itandum », cf. Vendryes, BSL 25 (76), 1, 45 sqq., qui supposent l'existence d'un type ancien non spécial au latin **iūā-*, **eiūā-*. Composé : *adiūō*, Enn., Sc. 425. Dérivé : *iūōō* (cf. *cantō* et *cantiūō*, etc.).

ier, *iūneris* n. : hybride formé sur une flexion *ier*, **iūnis* (non attestée, mais ancienne et qui représente un type indo-européen **-ter/-ten-*, non attesté hors du hittite nom.-acc. *iūr* « route » (?) et du tokh.A *ūtār* « chemin », qui, étant féminin, doit être un dérivé de l'ancien mot attesté par lat. *ier*; v. Benveniste, *Origines*, p. 104; cf. le type lat. *secur*), à laquelle s'est juxtaposée une flexion normalisée, *ier*, *ieris*. Sur *iūneris*

a été refait, en outre, un nom.-acc. *itiner* : 1° parcours, chemin parcouru, marche, voyage : *iter ire, facere, habere*; *in itinere*; *iter omne uitarum*, dit Lucr. 2, 266; 2° par extension, confondu avec *uia* : route, chemin, passage : *qua ibant, ab itu iter appellabant*, Varr., L. L. 5, 35, cf. *uerum iter gloriae et uiam gloriae*, Cic., Phil. 1, 14, 33. Usité de tout temps; demeuré partiellement en roman; cf. ancien fr. *erre, errer* dans « chevalier errant », M. L. 4555; B. W. s. u.; un verbe *iterare* au sens de *iter facere* est attesté à basse époque. *Iter* a des dérivés attestés à basse époque : *itineror* = ἰδοιτορω; *itinerarius*, -a, -um; subst. *itinerarium*.

Pour *obiter*, v. ce mot.

Sur *eō, iter*, v. Ernout, *Aspects*, p. 145 et 156.

-es(s), -iūs m., second terme de composé : celui qui va; v. *comes*, -iūs.

Eō a fourni de nombreux composés, dont certains ont des sens spécialisés, ainsi *ineō* « commencer », *interēō* « mourir », *perēō* « périr, être perdu », *uēnēō* « être mis en vente » (en face de *perdō, uendō*). Alors, comme dans le cas de *uidēō/aspiciō*, la langue a recouru à d'autres verbes pour exprimer l'idée d'« aller » dans les composés : cf. *ingredior, interueniō*, etc.

abeō : s'en aller de; skr. *apa-eti*, gr. ἄπ-επι, got. *afiddja*; pél. *afded* « abiiit »? Souvent confondu avec *habeo* dans les manuscrits, malgré les recommandations des grammairiens. Composé double, poétique : *trānsab-eō* (cf. *trānsabigō*).

Dérivés : *abitus*, -ūs m., *abitiō* (archaïque et rare), *Abēōna*, nom ou épithète de déesse protectrice de la marche de l'enfant, cité par Tertullien et saint Augustin, à côté de *Adeōna*, cf. *Pōmōna*; *abitiōrium* « lātrina publica » (Inscr.).

adeō : aller vers, s'approcher, aborder; *aditus*, -ūs m.; *adiitiō*, -ōnis (rare).

ambiō : v. ce mot.

ant(e)ō : aller devant, dépasser (sens propre et figuré). Scandé toujours *anteō, antire*, l'e de *ante* est purement graphique, comme celui de *de-* dans *deesse*. Un doublet ancien, *antideō*, est dans Plaute.

circumēō : aller autour, entourer, encercler, cerner; circonvenir. Synonyme également de *ambire*; dans la langue de la rhétorique, « user de périphrases ou de circonlocutions »; *circu(m)itius*, -ūs m. : 1° circuit, révolution; 2° terme de rhétorique = gr. *περιφοδος* (Cic., Or, 61, 204) ou *περιφρασις* (Quint); *circu(m)itiō*, -ōnis f. : ronde, circuit; circonlocution (déjà dans Tér.; cf. *ambāgēs*). — Pour *circuō* et *circiō*, -ōris, v. *circus, circum*.

coeō = σύνεμι : 1° aller ensemble, se réunir, se rencontrer, en particulier « se réunir pour délibérer », d'où *coetus*, -ūs « assemblée » (= σύνοδος; cf. aussi le composé purement nominal *comitium* s. u.); 2° s'accoupler, s'unir charnellement, d'où *coitus*, -ūs m.; *coitiō* : 1° rencontre; 2° coalition, conspiration; 3° = *coitus* (tardif). *de-eō* (Sall., Stace?) : artificiel d'après *abire*.

exēō : sortir [de] (panroman dans ce sens, M. L. 3018); franchir, éviter (avec l'accusatif); se terminer; *exitus*, -ūs m. : sortie, issue; d'où « fin, résultat » et « mort », irl. *ésiuh*; *exitiō* : sortie (rare); *exitiūm*, -ī doublet de *exitus*, spécialisé par litote (cf. *exitus exitiālis* Cic., Verr. II 5, 12) dans le sens de « mort (violente), destruct-

tion » (donné à basse époque aussi à *exitus*, cf. Thes. V 2, 1538, 59 sqq.), etc., d'où *exitiālis*, -ābilis, -iōsus.

ineō, cf. omb. *enetu* « initiō » : 1° aller dans, entrer dans; 2° commencer (absolu : *ex ineunte aeuō*), et transitif : *inire magistrātum*, entreprendre; 3° saillir (en parlant d'un mâle), d'où connaître une femme, i. *fēminam*; *iniūsus*, -ūs m. (rare et poétique) : approche (= *aduentus*); commencement (rare); ce sens est plutôt réservé à *iniūm* : commencement, début, origine; au pluriel, « éléments ». Dans la langue religieuse : 1° auspices pris au début d'une entreprise; 2° cérémonies d'initiation, mystères; M. L. 4440 a, et celtique : irl. *inūt*, britt. *ynyd*, *enes*. Dérivés : *iniūō*, attesté seulement dans la langue classique au sens « initier » et le plus souvent au passif *iniūārī* « être initié »; l'emploi dans le sens de « commencer » est très tardif et semble créé par besoin de renouveler l'expression. M. L. 4440 et **cominiūiāre*, M. L. 2079; B. W. sous *commencer*; *iniūiālis* (Apul.); *iniūiāmenta* (Sén.); *iniūiātō* (Suét.); *iniūiātor*, -trix (Tert.).

interēō : se perdre; par suite « être perdu, mourir »; *interitus*, -iūō; cf. skr. *antar-itāh*; pour le sens donné par le préverbe, cf. *interdicō, interimō, interficiō*, M. L. 9676.

intr(o)ēō : entrer dans; *intrōiūs* : entrée (abstrait et concret); M. L. 4545.

obeō : 1° aller au-devant ou contre, rencontrer, surveiller (= *occurrō*); parcourir; couvrir (*obducō*); affronter (o. *mortem*, d'où *obire*, absolument « mourir », cf. *ocumbere, oppetere, occidere*); se coucher (se dit des astres = *occidō*); 2° entreprendre, et par suite « exécuter »; *obitus*, -ūs m. : 1° approche; 2° disparition, mort; coucher des astres (= *occāsus*). Irl. *obaíd*. M. L. 6011 c.

perēō : disparaître, cf. Plt., Cap. 537, *utinam te dī prius perderent quam peristi e patria tua*; périr, être perdu; cf. omb. *per-etum* « peritum ». Sert de passif à *perdō*. Pas de substantif dérivé; *perdiūō* lui-même est très tardif (Lactance, Vulg.). Renforcé par *dis-* : *disperēō* (cf. *discrucio*). Le rapport avec *eō* a fini par n'être plus senti; la Vulgate a un futur *periet*. Panroman. M. L. 6415. Voir *per*. Pas de substantif.

praeēō (*praeō*) : aller devant, précéder. Dans le rituel, s'emploie en parlant du prêtre qui précède le magistrat en prononçant la formule consacrée : *praetere uerbis*, et simplement *praetere* « réciter le premier, dicter », et par suite « enseigner ». — Pour *praetor*, v. ce mot.

praetereō : passer auprès ou le long de; passer, dépasser; échapper à (*non me praeterit*); omettre, négliger; *praeteriūs* : passé; d'où *praeteriūm*, -ōrum « le passé »; dans St Hilaire, traduit le gr. τὰ παραλειπόμενα; *praeteriūō* (tardif) : omission = παράλειψις.

prōdēō : s'avancer, paraître au jour, [se] lever, pousser. M. L. 6768. Les dérivés *prōdiūō*, *prōdiūs* sont à peine attestés et à très basse époque. La langue a évité les homonymies possibles avec *prōdiūō* de *prōdō*.

redēō : revenir, M. L. 7145; *reditus*, *reditiō* (rare). *Rediculus* : -i *fanum extra portam Capenam fuit, quod accedens ad Urbem Hannibal ex loco redierit, quibusdam perterritus uisis*, P. F. 355, 7.

**sēd-eō* n'existe pas; le latin dit *sēdēō*. Mais *sēdiūō* existe à côté de *sēssio*; d'où *sēdiūōsus*. Ancien (Plt.), usuel, classique.

subēō : s'approcher de; venir sous; venir à la place

de (cf. *succedō*) ; subir, M. L. 8364 ; *subitus* : proprement « qui vient sans être vu » (nuance marquée par *sub*, cf. *subripitō*, *strahō*, etc.) : d'ou « soudain, subit », *subitiō* « tout à coup », *subitāre* « arriver subitement » ou « surprendre », mot de basse latinité qu'on peut considérer comme un dénominatif de *subitus* ou un fréquentatif de *subire*, cf. Niedermann, *Emerita*, XII, 1944, p. 82 ; M. L. 8366 et 8365, *dē subitiō*, M. L. 2607 ; britt. *disyfyd* ; *subitiūto* (Vulg.) ; *-tor* (Gloss.) ; *subitarius* (déjà dans Pl.) ; *subitaneus* (époque impériale) ; *subitaneus* (Gloss.) ; *subitanter* (Fulg.) ; d'après *festinanter* ; **subicula* « vêtement », M. L. 8361.

trānsēō : aller au delà, passer ; *trānsire in* « se changer en » ; *trānsire ad* « passer à ». Synonyme aussi de *præterēō* ; *trānsitus*, *-ūs* ; *trānsitiō* ; *trānsitor* (Itala) ; *trānsitorius* ; *trānsitiuus* (terme de grammaire), M. L. 8855 a, b.

Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à *eō nequeō* et *queō* : v. ces mots.

La racine **ei-*, **i-* fournissait un présent radical athématique qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait ; pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans skr. *ēti* « il va », *imāh* « nous allons », *yānti* « ils vont », v. pers. *aityi* « il va », gr. *ἔτοι*, pl. *ἔτι* *ἴσται*, v. lit. *ēiti* « il va ». Pour avoir l'aspect « déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé, v. sl. *idō* (de **idō*) « je vais », à côté d'un infinitif *iti*. L'ombrien a eu « *itō* » et un passif *ier* « *itum* *git* ». L'adjectif verbal en *-to-* a la forme brève : skr. *itāh* ; le « *supin* », la forme **eitu-*, skr. *ētum*. Le latin a généralisé la brève, sauf peut-être dans *simiūtō* ? L'osque *amfret* est sans doute à écarter, v. Vetter, *Hdb.*, p. 11. L'irlandais a un type supplétif, *tiagu* « je vais », etc., ou le groupe de *eō* semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour *comes*, v. ce mot.

eō : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eō... quod, quia, quoniam* ; *eō... quō, ut, quān*. Joint à *id* dans le composé *ideō* « ceci parce ».

eō : particule locative « à ce point, jusque-là », *eō loci*, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps ; cf. *adeō, usque eō* (*eō usque*, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs *quoad, quousque*). S'oppose à *ibi*, qui indique le lieu sans mouvement, et à *inde*, qui indique le point de départ. *Adeō* : proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement » : *adeō... ut* « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. *is*.

epiphania, -ōrum n. pl. et *epiphania, -ae* f. sg., *epiphaniae* : emprunt au gr. τὰ ἐπιφάνεια [ἐπέ] fait par la langue de l'Église. M. L. 2879 ; passé aussi sous une forme savante en irl. *epiphain*.

epiraedium : v. *raeda*.

episcopus, -i m. : surveillant, gardien, protecteur. Emprunt au gr. ἐπίσκοπος, spécialisé dans la langue de l'Église au sens de « évêque ». De là : *episcopālis, episcopātus, episcopium, -pia, episcopō, -ās*, GIL V 7136, 1. M. L. 2880 ; germ. *ībiscope* « Bischof » ; irl. *epscoep*, etc.

epistula, -ae f. : proprement « envoi », Cic., Quint.

fr. 3, 1, 3, § 8, *uenio nunc ad tuas litteras quas pluribus epistulis accepi*, spécialisé dans le sens de « envoi de lettre », puis « lettre » elle-même (= *litterae, cōdicilli*).

Emprunt au gr. ἐπιστολή, mais latinisé, comme le montre le traitement u de o intérieur. Déjà dans Plaute, usuel, classique. Fréquent dans la liturgie romaine (fr. *épître*) et passé par là en got. *epistulans* acc. pl., irl. *epistil*.

Dérivés : *epistulāris, -rius*. *Epistolium, -licus* sont des transcriptions du grec.

epithema, -atis n. : topique. Emprunté par la langue médicale au gr. ἐπιθεμα, passé dans quelques langues romanes ; it. *pituma*, esp. *bisma*, etc. M. L. 2881.

epitomē, -ēs f. : abrégé. Emprunt au gr. ἐπιτομή, latinisé en *epitoma* (Flor.), d'ou *epitomō, -ās* (rare, tardif).

eporsediae : v. *raeda* et *equus*.

epulum, -i n. sg. et *epulae* f. pl. (un singulier *epula* est attribué aux *antiqui* par P. F. 72, 18 ; la forme la plus fréquente est *epulae* ; le neutre singulier désigne plutôt le repas dans son ensemble ; le pluriel, le repas envisagé comme composé de plusieurs mets). Terme de rituel désignant un repas de sacrifice, un festin d'ordre religieux ; cf. *epulum Iouis* et les VII *uir* *epulones* chargés de préparer aux dieux les lectisternes, et P. F. 68, 26, *epolones* (cf. Plt., Pe. 100, *coepulonus*, nominatif en *-us* refait sans doute sur le génitif pluriel *epulōnum*, d'après *colōnus* ; cf. *cūriōnus, decūriōnus*) *dicebant antiqui quos nunc epulones dicimus. Datum est autem his nomen quod epulas indicendi Ioui ceterisque dis potestatem haberent* ; id. 76, 16, s. u. *ferias* : *aliae* [sc. *feriae*] *cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque* ; Cic., Leg. 2, 25, 63 ; Off. 2, 16 ; Hor., C. 3, 8, 6, etc. : souvent un repas de funérailles (Cic., Vat. 3). En passant dans la langue commune, *epulum, epulae*, comme *daps*, ont pris le sens général de « repas, festin » et même « plat ». De là *epulāris* adj., *epulor, -āris* et ses dérivés, *coepulor* (Ambr.) ; *epulō* m., sert aussi de *cognōmen*. Ancien, usuel. Non roman.

Cf. sans doute *Ops, opēs, opus*, groupe qui se rattache à des mots indo-européens ayant une valeur religieuse ; cf., pour la forme, v. isl. *afþ*, v. angl. *afol* « force » et, pour le sens, skr. *āpah* « cérémonie religieuse », avec *ā*, à côté de *āpah* « opus », v. h. a. *woba* « fête ». Le voca-lisme e, à côté de o, est normal ; cf. *nebula*.

equidem : v. *quidem*.

equifer : v. *equus* et *ferus*.

equirine : *iusiurandum per Quirinum*, P. F. 71, 17. V. *Ēcastor, edepol*.

equirria : v. *equus*.

equisaetum : v. *equus* et *saeta*.

equus, -i m. (*equus, ecus*) ; la graphie du nominatif et de l'accusatif (*equus, equum*, qui est incorrecte, est à l'imitation des autres cas *equi, equō*, etc.) : 1° cheval ; 2° machine de guerre analogue à l'*aries*, cf. plus bas, *eculeus*. — Nom ancien et générique de l'animal, auquel on a donné un féminin *equa* avec un datif-ablatif pluriel *equābus* dans la langue des éleveurs. Les noms particu-

liers sont *asturcô*, *caballus*, *canthérius*, *mannus* et, à basse époque, *burricus*, *burricus*. *Equus* n'a pas subsisté dans les langues romanes, cf. *caballus*; mais *equus*, terme spécifique, a survécu en partie, cf. M. L. 2883; B. W. *sous jument* (dans la lex Met. Vipasc., CIL II 5181, 4, 17, *equa* s'oppose à *caballus*, comme, dans la lex Salica, *iumentum*).

Dérivés : *equô*, *-ās* (*equor?*) : aller à la corvée de chevaux (terme militaire, cf. *aquor*, *annonô*, etc.); *equarius*, *-a*, *-um* (rare; cf. M. L. 2884, *equarius* > esp. *yegüero*); *equinus*, M. L. 2884 a; *equinālis* (tardif); *e*. (*herba*) préle; *equile* (*équale*, Mul. Chir.) n. : écurie; *equiô*, *-ire* : être en chaleur; *equimentum* : prix de la saillie (cf. *catulô*); *equisô* (*equisîô*, Gloss., d'après *mulô*, et *equisius*, Tul. Val.) : palefrenier (cf. *agāsô*); *equobus*, *eculus*, *-a*; *eculeus* : 1° poulain; 2° chevalet; instrument de supplice, sans doute sorte de pal, sur lequel on plaçait les esclaves pour en obtenir des aveux, cf. *hinnus* [h]in[n]uleus;

eques, *-itis* m. : cavalier (le sens de « cheval » que signalent certains grammairiens, à la suite d'Aulu-Gelle 18, 5, dans un exemple d'Ennius, *quadrupes eques* (A. 237), est douteux; sans doute faut-il entendre l'expression d'Ennius comme formée d'un groupe asyndétique désignant le cavalier et sa monture; toutefois, cette interprétation erronée a entraîné quelques emplois, sporadiques et tardifs, de *eques* avec le sens de *equus*, notamment dans Grégoire de Tours, cf. Bonnet, *Le latin de Grég. de Tours*, p. 284; voir les exemples dans le Thes. V 2, 717, 20 sqq., et les justes doutes de F. Haverfield, Class. Rev. 13 (1899), p. 305. Au pluriel, *equitês* : chevaliers, membres de l'ordre romain de ce nom, qui comprenait à l'origine les hommes appelés à servir dans la cavalerie (*equitatus*) et qui, par la suite, a désigné une catégorie de citoyens possédant un certain cens et certains droits, mais qui, dès la fin de la république, avaient cessé de faire un service militaire particulier. De *equo*-? Pour la formation, cf. *ἵπποτης*. — De là : *equester*, *-tris*, *-tre* (ou aussi un masculin *equestris*) : de cavalier ou de chevalier; *equiô*, *-ās* : monter à cheval, servir dans la cavalerie, manœuvrer (= *ἵππεύω*), d'où *ab-*, *ad-*, *circum-*, *in-*, *inter-*, *ob-*, *per-*, *præter-*, *super-equiô* (époque impériale); *equitābilis* (= *ἵπποταμος*) et *inequitābilis* (= *ἀνπίτος*), Curt.; *equitātus*, *-ūs* m.; *equitium* n. : haras; *equitiarius*, M. L. 2885.

Composés : *equirria*, *-ōrum* n. pl. (*equiria*, *ecurria*) : courses de chevaux, cf. Varr., L. 6, 13, et Gœtz-Schœll, *ad loc.*, de **equi-curria* avec haplogogie; *equisæctum* (*equisæctis*, *equisæcta*) : *cauda caballî*, préle des bois (= *ἵπποπιπ*), M. L. 2884 b, B. W. s. u.; *equiferus* (Plin.), *equifer* (Gloss.) : cheval sauvage, cf. *ouifer*, *caprifer*, fait d'après le type grec *ἵππαγρος*; *equimulga* m. (Sid.), trad. du gr. *ἵππημολγός* (Hom.), cf. *caprimulgus*.

Equos répond à **epos* du gaulois (dans *Epo-* des noms propres et *eporédias* dans Pline), irl. *ech*, v. angl. *coh* (cf. got. *aithwa*- dans le composé *aithwatundi*), skr. *āpvaḥ*, av. *aspō*, v. perse *asa-*. Le *qu-* répond ici à *-k + w-*, comme on le voit par l'indo-iranien, par lit. *asvā* (v. lit. *eschwa*) « jument », et par le *-π-* ou *-x-* de gr. *ἵππος*, *ἵππος* (dont l'ê est inexplicable, v. Boisacq, s. u.). Le féminin *equa* est une formation nouvelle, comme lit. *asvā* et skr. *āpva*; le gr. *ἵππος*, masculin-féminin, con-

serve l'état de choses indo-européen. Le cheval avait pour les chefs indo-européens une grande importance, à cause de l'usage du char de guerre; cf. *currō*.

Lat. *eques* doit être ancien, à en juger par gr. *ἵπποτης*. Par opposition à *equus* a été fait *pedes* (v. ce mot sous *pēs*). *Equisô* semble fait sur *agāsô*, lui-même obscur.

(h)êr, êris m. : 1° hérissure; 2° machine de guerre composée d'une poutre hérissée de pointes de fer qu'on plaçait devant les portes pour en défendre l'entrée. La forme monosyllabique est rare et on y substitue ordinairement un dérivé : *ericicus*, *-i* m. C'est *ericicus* (sur l'ê, v. Thes. V 2, 776, 46), qui a survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent **ericîô*, *-ônis*, M. L. 2897. Panroman. V. B. W. s. u. On trouve aussi, à partir de Pline, *erînâceus* (vulg. *îrê-*) (d'après *gallinâceus*), qui désigne aussi un autre animal, *hyrax syriacus*, ou le lapin? V. Thes. s. u.

Adjectif : *ericinus* (Aug., joint à *leporinus*). Les glosses ont aussi un adjectif *ericianus* (noté *iri-*), CGL V 542, 30 : *hirsutus*, *iriciatus*, cf. fr. « hérissé ».

La perte de l'h initial défonce un mot de la campagne. Plaute, Capt. 184, a un accusatif *irim* qui, si la forme est exactement transcrite, a un i issu de ê également dialectal. A côté de ce mot, les Latins ont emprunté au gr. *ἐχίνος*, la forme *echinus* pour désigner l'« oursin » (cf. Plt., Rud. 297) et le hérissure en tant que comestible. *Echinus* a été aussi emprunté dans le sens de « échine d'un chapiteau » (Vitr.), de « pot en métal », d'« écorce de châtaigne », tous sens qui appartiennent à des langues techniques. Il en a été tiré un adjectif *echinatus* (Pline). Le mot est demeuré dans quelques dialectes italiens avec le sens de « oursin », M. L. 2825.

Le seul correspondant exact est *χῆρ ἑχίνος*, Hes. Mais le nom semble apparenté à une série de mots désignant des « piquants durs » tels que v. h. gr. *ἀστὴ* « pointe de rocher, arête de poisson, barbe d'épi », v. angl. *granu* « moustache », irl. *garb* « rude », etc.; tout ceci probable, mais lointain. Cf. peut-être aussi *χοῖρος* « porc », de **χοριος*? — et, plus loin, *hirpus*, *hirtus* et *horros*?

erelscô (her-), *-is*, (h)erectum, *-cere* : partager une succession entre les héritiers. Terme de droit usité dans les expressions *actio familiae* (*patrimonii*, *rei familiaris*, *hereditatis*) *eriscundae*; et (*herectum* « partage »; (*herectum cere* « appeler les héritiers à partager l'héritage » (*erectum* est ici un supin et l'expression équivaut à *diuisum proucedere*), et (*herectum citum*, non *citum*, cf. P. F. 72, 20, *herctum citum* (*diuisio patrimonii*) (suppl. Heraeus) *quae fit inter consortes*; Gell. 1, 9, 12; Serv., Ae. 8, 642 (à propos de *ercto non cito*); et le composé *inerta* : *indiuia*, P. F. 97, 27.

Mot technique et rare, dont le sens exact était perdu à l'époque classique, cf. Cic., de Or. 1, 327; la graphie sans h est mieux attestée; l'h semble dû à l'influence de *hêrês*. Non roman.

Pas d'étymologie claire.

erêmus, *-a*, *-um*, adj. : désert; *erêmus*, *-i* f., subst. emprunté tardif venu par l'Église au gr. *ἐρημος*, en un temps où les oppositions de quantité ne subsistaient plus. Prudence le scande *erêmus* (en conservant la place de l'accent; cf. *butyrum*) et les formes romanes remontent à ce type, cf. M. L. 2891, *eremus*. Le dérivé *erêmîta* est emprunté à *ἐρημίτης*, M. L. 2890. On a aussi

erēmia (Ital.); *erēmōsus*; *erēmīō*, *-mīās*; *erēmīticus*; *erēmīō* (Cass. Fel.); *erēmōdicium* « défaut, contumace » = *ἐρημιδικιον* (Ulpien).

ergā : v. *ergō*.

ergastulum, -i n. : prison d'esclaves. Sans doute adaptation de *ἐργαστήριον*, avec désinence latine (d'après *stābulum*, *vinculum*). De là *ergastulus* (lire *-stulus*) « esclave en prison » ou, d'après Non. 147, 5, « gardien de prison » (Lucil.); *ergastularis*, *ergastularius* (époque impériale). Le mot proprement grec *ἐργαστήριον* a été emprunté tel quel au sens de « atelier ». A la même famille appartient *ergata* m. « cabestan », de gr. *ἐργάτης* (Vitr.), demeuré en roman, M. L. 2894.

ergō : particule invariable, qui peut s'employer absolument comme conjonction ou comme postposition avec un complément au génitif : *corruptum significat idem quod apud Graecos οὐκοῖον* (la scansion *ergō* indiquée par Festus n'apparaît qu'à partir d'Ovide, cf. Quicherat, *Thes. poet.* s. u., et *Thes.* V³ 759, 10 sqq.; c'est un effet de la tendance à abréger les voyelles finales, d'abord dans les groupes iambiques, puis dans tous les autres groupes); *producte idem quod χάριον, hoc est gratia, cum scilicet gratia intellegitur pro causa. Sed illud superius etiam sine exemplis notum est; hoc inferius sic formatur cum dicitur de aliquo : statua donatus est honoris virtutis ergo, i. e. honoris uirtutis causa*, P. F. 73, 1. Les deux emplois se ramènent au sens unique de « en conséquence de ». *Ergō* employé absolument est souvent joint à une interrogation ou à un ordre pour les renforcer, comme *donec*, ainsi *donec* du français : « va donc, c'est donc toi ». On le trouve aussi dans un récit pour reprendre un exposé interrompu par une digression : « je disais donc ». Souvent renforcé par *igiūr*, *ūaque*. Dans ce sens, *ergō* est fréquent, mais n'a toutefois pas survécu dans les langues romanes en dehors de la langue scolastique; v. B. W. sous *ergo* et M. L. 2895. *Ergō* avec le génitif est archaïque; il est surtout conservé dans des formules de la langue officielle ou juridique et semble disparu de la langue parlée; cf. *Thes.* V³ 759, 27-79. Ni Plaute ni Térence, qui emploient *ergā*, ne le connaissent. A l'époque classique, seule la langue de la poésie épique en a conservé quelques traces; cf. Lucr. 3, 78 et Commentaire de Ernout-Robin, ad loc. *Ergō* est toujours postposé au substantif qu'il détermine : *uirtūtis ergo, cuius rei ergo*. Cet usage (comme l'emploi du génitif avec le mot) est en faveur de l'origine nominale de *ergō*; cf. la construction de *causā, grātīā, finī, tenus*; et *ergō* est sans doute formé de la préposition *ē* plus l'ablatif d'un substantif verbal de *regō* : **ē regō* « en partant de la direction de », locution dans laquelle la voyelle brève interne aurait été absorbée phonétiquement après r. V. aussi *corgō*. Sur la fréquence d'emploi de *ergō*, *igiūr*, *ūaque* chez les auteurs, v. *Thes.* V 2, 760, 26 sqq.

A *ergō* se rattache *ergā*, sans doute formé analogiquement sur les couples *ultrō/ultrā, cūrō/cūrā*, etc. *Ergā* est seulement préposition, jamais conjonction. Il s'accompagne de l'accusatif et signifie « dans la direction de », au sens local (rare, attesté à basse époque, mais sans doute par reprise de l'usage ancien), et plus fréquemment « à l'égard de, envers » (sens classique et fréquent, qui s'est conservé dans toute la latinité). Dans

la langue de Plaute, *ergā* est le plus souvent postposé au mot qu'il qualifie, comme *ergō*, e. g. Trin. 1128, *si quid amicum erga bene feci*. Mais, à mesure que l'origine nominale de la préposition s'est effacée, cet usage s'est perdu et, chez Cicéron, *ergā* précède toujours le mot qu'il détermine. Les grammairiens latins enseignent qu'*ergā* s'emploie seulement avec idée de bienveillance, au rebours de *in*, qui marque une idée d'hostilité; mais la distinction est loin d'être observée, surtout dans la langue familière. *Ergā* est peut-être conservé en vieux portugais, cf. M. L. 2892.

erica, -ae f. : éric, bruyère en arbre. Emprunt au gr. *ἐρ(ε)ικη*, latinisé à côté de la transcription *ericē*; de là *ericaeus*, **eracula*, -ae. M. L. 2896, 2898.

ērigō : v. *regō*.

(h)erneum, -i n. : sorte de gâteau, cuit dans un pot, (h)irnea, dont fait mention Caton, Agr. 81. Peut-être mot dialectal, cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. *irnea*.

ĭ^{erō} : v. *aerō*.

errō, -ās, -āul, -ātum, -āre : 1° errer, aller à l'aventure (d'où *errantēs*, Cic., N. D. 3, 51 = *πλανήτες*; *inerantēs* = *ἀπλανείς*); 2° sens moral « s'écarter de la vérité, se tromper »; *quiūs errat saepe animus*, Lucr. 3, 463, etc. Ancien (Plt.), usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 2904.

Dérivés : *errō*, -ōnis m. : vagabond (Hor.); *errōneus* (époque impériale = *ἄκλῆρος* « pêcheur, hérétique »); *error*, -ōris (ancien, usuel, classique; cf. *amor/amō*); *errātio*, -tor, -tus, -ūs (rares et tardifs); *errātum* (cf. *peccātum*); *errābundus* (Catul., Lucr.); cf. plus tard *uagābundus*); *errāticus*, cf. Gell. 3, 102; M. L. 2905; *errātīlis* (-cius) (surtout terme de la langue rurale, où il se dit des plantes); *errulus*, *errolus* (Evangr.); *errātius* (attesté par le témoignage des langues romanes), M. L. 2906; *errantia*, -ae (Accius).

Composés : *aberrō*, M. L. 19; *dē(ē)rrō*; *exerrō* (latin impérial), M. L. 3005; *inerrō*; *oberrō*; *pererrō*, qui à l'époque impériale remplace *peragrō*, *percurrō*, par besoin de substituer une expression neuve à une locution usée.

Formation en -ā d'un radical (peut-être désidératif) **ers-* qui se retrouve nettement dans got. *airzeis* « *πλανάμενος* », *airzjan* « *πλανάω* » (causatif). Le rapprochement avec le groupe de skr. *irasyāti* « il se met en colère » est fuyant de toute manière.

ērūca, -ae f. (*ērūcum* n. tardif) : 1° chenille; 2° roquette, plante dont la tige velue rappelle la chenille. Attesté depuis Horace, mais sans doute ancien. Cf. peut-être le nom propre *Erūcius* (mais la quantité de l'u est contestée). M. L. 2907. Les formes *ūrūca* (Plin.), *ūrūca* sont influencées par *ūrō* en raison de la vertu aphrodisiaque de la plante. Cf. *festūca*, *lactūca*, etc., et *ēr*?

ērudiō : v. *rudiō*.

ērūgō : v. *ructō*.

erus, -i m.; *era*, -ae f. (forme ancienne *esa*, *domina* dans les Gloses?); la graphie avec h, *herus*, influencée par *hères*, est incorrecte); maître, maîtresse, par opposition à *seruus*, *famulus*. Le mot est souvent mis dans la bouche des esclaves, e. g. Plt., Am. 452 (c'est Sosie qui

parle], *nonne erae meae nuntiare quod erus meus iussit licet?*

Dérivé : *erilis*, archaïque (Plt., Enn., Tér.) et repris par les poètes de l'époque d'Auguste (pas d'exemple dans la prose). Fait sans doute d'après *seruilis*.

Composé : *erifuga*, Catulle 63, 51, fait sur *trānsfuga*.

D'après Festus, P. F. 73, 7, il aurait existé un substantif *eruiūdō*, synonyme de *seruiūdō* et formé comme lui. Mais il n'y en a pas trace dans les textes, pas plus que de *eritium* (Gl.) fait sur *seruitium*.

Erus, concurrencé par *dominus*, est rare ; la prose classique ne l'emploie guère (Cic., Off. 2, 7, 24 ; Rep. 1, 41) ; il ne semble plus attesté après Horace et n'est pas représenté dans les langues romanes.

Le gaulois a, dans les noms propres du type *Esus*, un thème *esu-* qui semble être un nom de divinité, mais avec *ē*, d'après Lucain 1,445, qui ne s'accorde pas avec l'*ē* de *Erus*. On a vu dans *erus* un ancien mot, employé notamment avec valeur religieuse, qui se retrouve soit dans hitt. *ēša-* « maître », cf. J. Friedrich, *Hethit. Wörterb.*, dans le thème iranien *ahū-* « maître, génie présidant à quelque chose. », et dans le nom religieux skr. *āsurah* = av. *ahūra-*, désignant un type de divinités de caractère moral. On aurait donc ici un terme de l'ancien vocabulaire religieux conservé en indo-iranien et en italo-celtique, mais devenu profane en latin. Mais le rapprochement de skr. *ahū-* est contestable, et, sauf *densus*, et *domus*, il n'y a guère d'exemple d'un thème en *-o/e-* latin correspondant à un thème en *-u-* indo-iranien.

eruseum -I n. : nom tardif de la ronce, *rumex* (Misc. Tir. 55, 4 et 7), *ruscus*, *rubus* ; cf. André, Rev. Phil. 1954, p. 56.

eruum, -I n. (*eruus*, -oris n., Venant. Fort. 327, 10) : ers, lentille. Attesté depuis Plaute ; *erulia*, -ae f. : petite lentille, genre de gesse ou de vesce ; a *Græco sunt dicta, quia illi eruum ἔροδος, eruliam ἔρέβινθος appellat*, P. F. 72, 20 ; M. L. 2909 ; *erudæus* (Theod. Prisc.). Les formes romanes remontent à *eruus*, -oris (v. fr., prov. *ers*) et à *erum* (e. g. catal. *er*), attesté, du reste, dans les glosses, CGL III 390 ; M. L. 2910, et *Einf.*³, p. 184 ; J. B. Hofmann, *Gnomon*, 14, p. 42. Passé en v. angl. *earfe*.

Le rapport avec gr. ἔροδος « vesce » et ἔρέβινθος « pois chiche » est d'autant plus difficile à établir que le suffixe *-vōs-* indique, pour le grec, un emprunt à une langue égéenne. D'autre part, un mot semblable se retrouve en germanique, mais avec un *w* qui exclut le rapport avec β du grec : v. h. a. *araweiz* « pois », etc. Il s'agit sans doute d'emprunts indépendants dans chacune des trois langues à une langue inconnue d'un pays dont l'ers est originaire, sans doute l'Asie Mineure, ou de la Méditerranée orientale. Cf. *cicer*.

erysipelas, -ātis n : emprunt fait par la langue médicale au gr. ἔρυσιπelas, passé dans la langue populaire et de là dans quelques langues romanes (it. *risipola*). M. L. 2911.

ēscā, ēscāriola : v. *edō*.

eschara, -ae f. : escarre. Emprunt livresque au gr. ἔσχαρα, passé dans la langue commune sous des formes altérées, *escara*, *scara*, *iscara*, *asc(a)ra*, d'où *ascaroticus*,

qui ont survécu dans les langues romanes. M. L. 2915 a

eseō, -is : v. *sum*.

esox (δ?) , -oēis m. (et *isox*, *isex*, *issicius tardife*) : poisson du Rhin, sans doute le saumon (Pline). De là *escocina* f. « vivier pour l'*esox* ». Mot étranger, dont le celtique a l'équivalent : irl. *eo* (gén. *iach*), gall. *eog* « saumon » ; la finale rappelle *camōx*.

Esquilæ : v. *colō*.

essedum, -I n. (*essedā, -ōrum* n. pl., d'où *essedā, -ae* f.) : chariot à deux roues. Le mot et l'objet qu'il désigne ont été empruntés aux Gaulois par les Romains. Attesté à partir de César et Cicéron. Virgile le qualifie de *Belgica*, G. 3, 204. Cf. *carrus, petrorrium, carpentum*, etc.

Dérivé : *essedarius* (déformé en *assidarius*, CIL XIII 1997).

essentia, -ae f. : essence. Terme philosophique qui semble avoir été créé par Cicéron (cf. Sén., ad Luc. 58, 6, et Sidoine, Epist. [carmen 14] 4), quoique Quintilien en attribue l'invention soit à un certain Plautus, soit à Sergius Flavius (Verginius F. *Spalding*, *Sergius Flavius Teuffel*) ; v. Thes. V 2, 862, 53 sqq.). Traduit ἡ οὐσία. A été bâti sur *esse* d'après le type *pai*, *patiēns*, *patientia* ; *sapere*, *sapiēns*, *sapientia*. Il n'y a pas de participe **essēns* ; cf. Aug. loc. hept. 3, 32, p. 577, 3, dans Thes. V², 1875, 35. *Essentia* a pu servir de modèle à *substantia*, attesté à partir de Sénèque. *Essentia* a remplacé *nātūra*, trop général et imprécis ; cf. Aug., mor. Manich. 2, 2, 2. Ne figure dans les textes qu'à partir d'Apulée ; a été répandu par les théologiens : de là les dérivés tardifs *essentialis*, -līter, -lītās, et même *essentiās*. V. Pignaniol, *L'Empire chrétien*, p. 370-371 et la n. 30 ; Blaise, *Dict. s. u.*

et : et ; particule servant à unir deux mots et deux phrases. S'emploie pour ajouter quelque chose à une idée déjà exprimée : « et aussi, et de plus, et même », Plt., Amp. 266 sqq., *etenim uero quoniam formam cepi huius in med et statum | decet et facta moresque huius me habere similis uem* ; ou, avec valeur temporelle, pour indiquer qu'une action succède à une autre : « et alors ; et après », cet emploi indiquant le sens ancien. *Et... et*, répété deux ou plusieurs fois, sert à marquer, comme le gr. καί... καί, une connexion spéciale entre deux ou plusieurs termes : « à la fois... et », Plt., Bacch. 427, et *discipulus et magister perhibebantur improbi. Et* peut accompagner les adjectifs et les adverbes marquant la parité ou la ressemblance, mais cet usage semble secondaire et résulte de la confusion qui s'est établie entre *et* et *atque*, ac. Du reste, dans ce rôle, la langue a toujours préféré cette dernière particule. *Et* tend à remplacer l'enclitique *-que*, dont il est synonyme et avec lequel il peut être en corrélation ; cf. Cic., Brut. 302, *memor et quae essent dicta contra, quaeque ipse dixisset* ; de même que, lorsqu'un des deux termes est négatif, la corrélation est *et... neque* ou *neque... et* (et non pas et *nōn*, qui a un sens spécial « et non pas ») ; cf. Cic., Fam. 10, 1, 4, *nec miror et gaudeo*. Usité de tout temps et, dans la langue populaire de l'époque impériale, élimine peu à peu ses synonymes. Panroman. M. L. 2919 (sur des emplois de *sic* au sens de *et* dans les langues romanes, notamment en roumain, v. M. L. 7892 et Stolz-Leu-

mann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 659). Est souvent joint à *nām* : *nām et*, cf. *χάλ γὰρ* ; forme avec *enim* le composé *etenim* « et aussi ». Cf. aussi :

etiam : particule de liaison, temporelle ou de renforcement, obtenue par la juxtaposition de *et* et de *iam* dont l'*i* a été vocalisé : *ētiam*, cf. *nunciāmi, quoniam*. Le sens premier était temporel : « et maintenant, maintenant encore », e. g. Varr., *L. L.* 6, 54, *ibi olim fano conantur omne quod profanum erat, ut etiam fit quod praetor urbanus quotannis facit*. Cf. *nōn...etiam* « pas encore ». Sur cet emploi s'est greffé le sens de « encore, aussi, de plus, et en outre, même ». *Etiam* est souvent joint à *quoque* ; il peut être répété dans le groupe d'insistance *etiam atque etiam* « encore et encore ». Joint à *sed*, il s'oppose à un *nōn modo* (*n. solum, tantum*) précédant : *nōn modo... sed etiam*.

Etiam sert encore de particule affirmative « et (cela) encore », voisine de notre « oui » ; cf. Cic., *Mur.* 31, 65, *miseriordia commotus ne sis*. — *Etiam...* — *In sententia permanens*. — *Vero...* ; et il arrive à s'opposer à *nōn* : *aut etiam, aut non* = « soit oui, soit non » ; cf. Hor., *Sat.* 2, 5, 91. *Etiam* est le premier terme de juxtaposés qui tendent à se souder : *etiāmdum, etiāmnunc* (-*nūm*), *etiāmtum, etiāmsi* (cf. *etsi*, dont il est le renforcement).

L'ancienne particule **eti* se retrouve dans gr. *ἐτι* « de plus, encore ». En pélagien et en ombrien comme en latin, elle a servi à signifier « et » à côté d'un plus ancien *enom*, *enu* (et *enem*, *ene*) « tum », *osq.* *inim*, *v. enim*. Le gaulois a *etic* « et ». Le gothique a différencié *ip* « alors, mais, et » du premier terme de composés *id-* dans *id-wreit* « *δωρεός* ». Au sens de « au delà », qui paraît être le sens initial, l'indo-iranien a skr. *dūi*, *av. aūtī*, *v. perse atīy*. — Un développement de sens analogue s'observe pour **ēpi* : cf. skr. *āpi* « en outre, aussi », gr. *ἐπι* « sur », à quoi répond arm. *ew* « aussi, et » (synonyme exact de lat. *et et etiam*) ; et de même pour gr. *καί* dont l'étymologie n'est pas exactement connue.

Sur une parenté lointaine avec *ad*, *v. ce* mot, *in fine*.

etā : conjonction, semblable au gr. *καί* et, introduisant une restriction à une affirmation précédemment énoncée. Peut avoir une valeur : 1° coordonnante, comme gr. *καίτερ, καίτοι*, e. g. Cic., *Att.* 9, 10, 2, *do, do poenas temeritatis meae. Etsi quae fuit illa temeritas!* « Et pourtant... » ; 2° subordonnante, comme gr. *καί εἰ* « même si », c'est-à-dire « quoique », avec souvent *tamen* pour corrélatif. Peut être renforcée de *tam*, d'où *tametsi*, ou de *tamen*. Ancien, usuel et classique ; semble évité par la poésie de ton élevé (un exemple dans Vg., *Ae.* 9, 44). *Etiāmsi, tam(en)etsi* appartiennent plutôt à la langue parlée. Voir le tableau des emplois de *etsi, etiāmsi, tametsi, tamenetsi* dans le Thes. V 2, 964, 75 sqq. ; les deux derniers beaucoup plus rares. Cf. *quamquam*.

eu, euge, eugepae : bien, bravo. Exclamations de la langue comique, empruntées au gr. *εὖ, εὖγε, εὖγε* (παι-) *παί*.

euallō : *v. uannus*.

eu(li)āns : *uariant* « évohé ! ». Participe-adjectif créé par les poètes (Catal., Vg.) à l'imitation du gr. *εὐάλλων*, cf. *euo(h)e* = *εὐοί*. La forme livresque *euāns* a gardé le vocalisme du modèle grec, tandis que dans *euō, -ās*, l'*o* est conforme à la phonétique latine ; et la différence de sens s'est accompagnée d'une différence de forme.

euax : *hourrah!* Exclamation marquant la joie (Plt., *Enn.*) sans doute empruntée à un gr. non attesté **εὐάξ* ; cf. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 27. Cf. *euhān* ; *euohe, eu(h)āns* de *εὐών, εὐοί, etc.*

eugeneus, -a, -um : noble, généreux. Épithète du vin, de la vigne. Mot de la langue rustique (Caton, Colum., etc.), emprunté à un gr. **εὐγένης*, ou latinisation de *εὐγενής*.

eugium, -i n. : *-um media pars inter naturalia muliebria*, *Non.* 107, 26. Du gr. *εὐγεῖον*, cf. *εὐγεῖος* « fertile ». Seulement dans Lucilius et Labérius.

euīdēs, -dētis : qui se voit de loin, évident ; *euīdēter* adv. Adj. employé par la langue philosophique à partir de Cic., *Acad.* 2, 17 et 18, pour traduire *εὐαγής*, comme *euīdētia* traduit *εὐάγεια*. Sur *euīdēs* a dû être bâti *euīdeor* qu'on lit dans Arnobe. Le sens médio-passif de l'adjectif se retrouve dans *uehēns* « qui est véhiculé » en face de *uehō* « je véhicule », *gignentia* « les créatures » en face de *gignō* « j'engendre », *animāns*, etc.

eunūchus, -i m. : eunuque. Emprunt au gr. *εὐνοῦχος*, attesté depuis Térence.

Dérivés : *eunūchō, -ās* (Varr.) ; *eunūchiō, -ās* (Ital., à côté de *eunūchizō*) ; *eunūcha* (Sorani.). Irl. *eunach*, britt. *conych*.

ex, ē, ee- : préverbe et préposition. La forme de la particule dépend de l'initiale ou du groupe initial du mot suivant. *Ex* est constant devant voyelle ; *ec* ne se rencontre qu'en composition devant *f* : *ecferō, ecfāri, ecfertus*, et, du reste, le *c* du préverbe tend à s'assimiler : *effero*, etc. *Ex* préverbe se réduit à *ē* devant les sonores *b, d, g* et les sonantes *l, m, n, r, i* et *u* : *ē-bibō, ē-dicō, ē-gredior, ē-ligō, ē-mittō, ē-natō, ē-riḡō, ē-ri(i)ciō, ē-uādō* (cf. *sēuiri*) ; il subsiste aussi devant *c, qu* : *excutiō, exquirō* (peut-être réduit dans la prononciation à *es-*, comme le montre la graphie *esquiliae*), devant *s* : *esse- quor, estō* (prononcés *essequor, estō*, qui sont, du reste, graphiquement attestés) ; devant *t* : *extrahō*. Devant *p* on a indifféremment *ē* (d'après le type *ēbibō*) ou *ex* : *ēpōtus*, mais *expellō*. V. Ernout, *Philologia* II, p. 198 sqq.

Pour *ex* préposition, les règles, tout en étant généralement les mêmes que pour *ex* préverbe, sont moins strictement suivies. Ainsi on trouve constamment *ex lege, ex parte, ex loco*, et inversement *ē somnō*. On lit dans Cic., *Rep.* 6, 14, *qui ex corporum uinculis tamquam e carcere euolauerunt*. D'une façon générale, la langue familière ou parlée préfère *ex* ; *ē* est une forme de la langue écrite. Le sens premier est : hors, hors de (avec la nuance « de l'intérieur de »), et *ex* s'oppose à *in*, comme *ab* s'oppose à *ad*. Ce sens explique que *ex* s'accompagne de l'ablatif. *Ex* préposition s'emploie avec les verbes l'ayant déjà pour préverbe : *exire ex urbe* (comme *exire urbe*), et aussi, par extension, avec des composés de *dē-* ou de *ab-* : Cés., *B. G.* 4, 2, 3, *ex equis desiliunt*. Sur le sens de « hors de » se sont greffés différents sens dérivés : 1° en quittant, à la suite de (sens temporel), à partir de ; 2° à la suite de (sens causal), conformément à (*ex animi sententiā*, etc.), du fait de, d'après, selon ; 3° « de », marquant de quelle matière un objet est fait ou tiré : *statua ex aurō*. A ces sens dérivés se rattachent diverses locutions qui se sont fixées

dans un sens donné : *ē regiōne* « en partant de la direction, en ligne droite », *ex rē* « en partant de l'intérêt de, conformément à l'intérêt », etc.

En composition, *ex* marque l'idée de sortir : *cō/exeō*, *grādiōr/ēgrēdiōr*, *rudis/ērudīō*; quelquefois avec une idée accessoire de mouvement vers le haut : *efferrō (ec-)*, *exollō*, *euehō*. A cette idée s'apparente l'idée d'absence ou de privation; d'où les composés du type *expers*, *exsanguis*, *ēdentulus*, *ēzanimis*, etc., avec les dénominatifs *exossāre* (Plt.), *ēzanimāre*, etc. Dans les inchoatifs, *ex-* marque le changement d'état, le passage d'un état à un autre : *exandēscō*, *efferruscō*; de même dans les dénominatifs du type *efferrō* (de *ferus*), *externō*, *exacerbō*, etc. A l'idée de sortir s'est jointe l'idée d'achèvement : *bibō/ēbibō*, *doceō/ēdoceō*, *faciō/ēfaciō*, *hauriō/ēhauriō*; cf. *puiser/ēpuiser*. Dans cet emploi, la force du préverbe est souvent affaiblie et le composé n'a d'autre sens que le simple, cf. *uincio/ēuincio*, *uīō/ēuīō*, d'où, à basse époque, des formes comme *ēlanguēō*, *ēlanguēscō*. Certains de ces composés sont des calques du grec, comme *expurgō* = *ἐκκαθαίρω*, *ēmungō* = *ἐπιμύσσω*. *Ex* a servi aussi, comme *ab* et surtout *dē*, à renforcer des formes adverbiales : *exaduersus (-sum)* = *aduersus* « en face », tiré de *ex aduersō*; *ē contrā* (Itala); *exinde*, *exin*; *exim* (qui n'est pas identique à *ezin*; cf. *illim*, *istim*) « ensuite, depuis ». Usité de tout temps. Comme *ab*, *ex* a été supplanté dans les langues romanes par *dē*, mais a fourni de nombreux composés verbaux, à valeur intensive ou privative, dans les langues romanes; cf. M. L. 2928 sqq.

Dérivés : *exter* (*exterus*) : du dehors, étranger. Classique (Cic., Cés.), cf. M. L. 3086, et *extera*, 3087, les « êtres » d'une maison; employé surtout au pluriel : *-ae genēs*, *nātiōnēs*. Bien que comportant déjà un suffixe de comparatif, *exterus* a été doté d'un comparatif *exterior*, *-ius* (opposé à *interior*), cf. *exterioris*, M. L. 3089, et d'un superlatif *extrēmus* « le plus éloigné, extrême », de sens local et temporel, physique et moral, formé sans doute à l'aide du suffixe *-morus* sur un instrumental en *-ē*, cf. *postrē-*, *suprēmus*; ou formation analogique d'après *dēmum*? Subst. n. *extrēmum* « extrémité ». Ce superlatif est la forme la plus employée; à basse époque, on lui crée un comp. *extrēmior* (Apul.) et un superl. *extrēmīssimus* (Tert.); cf. *postrēmīssimus*, etc. M. L. 3103 et 3101, **extrēmāre*. Un autre superlatif est *extimus*, issu de **extomos*; cf. *intimus*. Rare, non attesté après Pline. A *exter* se rattachent *extrā* (*extrād*, S. C. Bac.) : adverbe et préposition (suivie de l'accusatif « au dehors » (s'oppose à *intus*); « hors de » (s'oppose à *intrā*), puis « sans » (cf. *citrā*), « sauf, excepté ». M. L. 3095. L'osque a de même *ehtrad* « extrā »; l'ombrien *apehtra* « ab extrā ». Composés : *extraordinārius* (classique); **extrō* (cf. *intrō*), conservé dans *extrōrsūm (-sus)*, M. L. 3104, d'où Afranius, sur le modèle de *intrō*, a tiré un verbe *extrō*, *-ās*; cf. Non. 104, 20, *Afranius Auctione* (5) : *simul limen intrabo, illi extrabunt ilico*; *externus* (cf. *internus*), qui tend à remplacer *exterus* (il est difficile de décider si le verbe *exsternō* et l'adjectif *externātus* (Catal. 64, 71 et 165) se rattachent à *externus* ou à *sternō*); le sens qui le rapproche de *aliēnō* indique, en tout cas, une influence de *externus*); *extrāneus* (cf. *intrāneus*), formation sans doute populaire, surtout attestée à l'époque impériale, M.

L. 3098, irl. *echtran*, britt. *estron*; d'où *extrārius* (Apul.); *extrārius* (rare, mais classique; cf. *constrārius*); *extrinsecus* (du dehors, de l'intérieur. Adverbe formé de **extrim* (cf. *exim*, *illim*, *istim*) et de *secus* comme *intrinsecus*, usité comme adjectif dans Tertullien et Grég. Tur.; *extrōrsus* (gramm.), M. L. 3104.

Lat. *ex* répond à gr. *ἐξ* pour le sens, pour l'emploi et pour la forme. La forme *ē* est issue de **egz*, l'emploi de la forme de **eks* devant toute consonne sonore, occid. ou sonante; il en est de même de omb. *ē* (noté *ehē*). L'osco-ombrien semble avoir généralisé la forme *ē* dans toutes les positions : osq. *e est in t* « extant », *eh pē* la *tās-set* « expilatāe sunt », omb. *eheturstāhamu* « extēminatō », *ehueltu* « iubētō ». L'irlandais a *ess-*, qui sert de préverbe; *eks-* est attesté en gaoulois. La forme *ass*, qui, en irlandais, sert de préposition, doit reposer sur **oks*, forme à degré zéro. On s'explique de même le slave commun **ijs* (devant consonne sourde), **ja* devant tout phonème sonore, y compris les voyelles *ai*, *is* (sans jer final), pol. *s*. z. Devant voyelle *is*, *is* est ambigu. Arm. *i-* avec l'ablatif pour indiquer le point de départ doit aussi être rapproché.

En dehors des adverbes osco-ombriens cités plus haut, lat. *exter*, *extimus* n'a de correspondant qu'en celtique : gall. *eithyr* « excepté », *eithaf* « extrême, dernier », irl. *im-echtar* « extrémité, bout ».

Les langues où, comme en indo-iranien et en germanique, **ud* s'est largement développé (got. *ut* « au dehors, hors de », etc.) n'ont pas gardé **eks*. — D'autre part, il est remarquable que le grec n'a aucune forme du type de *exter*, *extrā*, malgré l'importance de *ἐξ*; et revanche, *ἑσπερος* y répond à skr. *ūtarāḥ* « extérieur, ἑσπερος » à *utamāh* « extérieur », av. *ustmō*; le grec, le slave, le balte ont ainsi une place intermédiaire entre l'italo-celtique, d'une part, et l'indo-iranien et le germanique, de l'autre. Les formes italiques telles que lat. *exter*, *extimus* ont l'air d'être nouvelles.

exacum (-con), -I n. : sorte de centauree purgative (Plin. 25, 68). Mot gaulois.

exagium, -I n. : balance, pesée (bas latin). Cf. *agīna* *exigō*, *exāmen*. Non emprunté au gr. *ἐξάγιον*, comme l'a supposé Guny, MSL 18, 424; mais c'est le mot grec qui provient du latin. M. L. 2932; fr. *essai*.

1. **exāmen**, -inis n. : aiguille, languette sur le fléau de la balance; par suite « pesée, examen, contrôle ». De là *exāminō*, *-ās* « mettre en équilibre, peser; examiner » M. L. 2937, avec ses dérivés, pour la plupart tardifs *exāminātiō*, *-tor*, *-trix*, *-tōrius*.

2. **exāmen**, -inis n. (*exāmina*, *-ae* f. dans Vict. Vit.) *essaim* d'abeilles; puis « troupe, bande, nuée (d'oiseaux de sauterelles, etc.) »; *exāminō*, *-ās* « essaimer », M. L. 2936-2937. Irl. *esamin*.

Les deux *exāmen* sont étymologiquement un seul et même mot, qui se rattache à *exigō* et provient de **ex-ag-men*, cf. *ūmentum* de *ioumentum*; la forme à préverbe est indépendante de la forme simple *agmen*, qui ne comporte pas d's. La diversité de sens, qui s'explique par la diversité de sens de *exigō*, a eu pour effet de la

séparer l'un de l'autre dans le sentiment linguistique des Latins. Pour *examen* « essaim », cf. gr. ἔσπεος et ἔσπετι, et peut-être ἐσμός, que certains rattachent à ἔσπι, d'autres à ἔσμοι.

examussim : v. *amussis*.

exanclo : v. *anclo*.

exbolus? : *Naeuius in Tunicularia* (103 R.) « *exbolus aulis gussant* », quae eiciuntur, a graeco uerbo ἐβολή dictum, Varr., L. L. 7, 108. Lire *ecbolus*?

exbrômô : v. *brômus*.

exburae, exbures : — *exinteratas, siue exburae, quae exhiberunt, quasi epotae*, P. F. 69, 26. Inexpliqué. Pas d'autre exemple.

excatarissô -ās, (attesté dans Pétr., Sat. 67, 10, sous la forme de parfait *excatarissasti*) : sans doute de *ex* + καθαρίζω au sens de l'argot « nettoyer » (quelqu'un de son argent).

excētra, -ae f. : 1° serpent (hydre de Lerne); 2° terme d'injure « vipère ». Rare et archaïque. La forme rappelle *mulctra* (cf. *mulceo*), *porctra* (cf. *porcus*), *fulgetra* (à côté de *fulgetrum*) et *ueretrum*, tous mots de caractère populaire. Sur l'hypothèse d'un emprunt au gr. ἔχθησθαι par un intermédiaire étrusque **echūra*, v. De voto, St. Etruschi, 2, 338 sqq.; 3, 283.

excidiô, -ōnis f. (l'I est bien attesté, cf. Plt., Cu. 534, sept. troch. : *séd capse illa qua excidionem fācere condidici oppidiis*, ce qui rend impossible l'étymologie de Festus, P. F. 70, 14, *excidionem urbis a caedendo dictam manifestum est*. Inseparable de la forme *excidium*, *excidium* et de *excindô* (cf. e. g. Tac., A. 13, 39, 2, *excindere parat castella*; pour le doublet, cf. *oblitium*, *oblitio*); sans rapport avec *excidiô*, ni avec *excidô*. Cf. *discidium*. L'hypothèse de l'existence de deux mots *excidiô* et *excidiô* est peu vraisemblable. V. Thes. s. u.

Excidiô ne semble pas attesté en dehors de l'exemple de Plaute; *excidium*, plus fréquent, n'est ni dans Cicéron, ni dans César. V. *scindô*.

excitô : v. *ciûd*, sous *ciêd*.

excludô : v. *claudô*.

excrementum : v. *cernô*.

excrementum : v. *crêscô*.

exculcātor : v. *scultātōrēs*.

exedum, -i n. : plante inconnue, qui guérit de la lèthargie. Plin. 24, 175.

exemplum, -i n. : échantillon; exemple, modèle; copie, exemplaire. Ancien, usuel. M. L. 3003; i rl. *esimul*, *sompla*. *Exemplum* est proprement l'objet distingué des autres et mis à part pour servir de modèle; cf. *emô*, *eximô*, *eximius*. Sur le développement du p, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 165.

De *exemplum* dérive l'adjectif *exemplāris*, usité surtout sous la forme neutre substantivée *exemplar, -āris* « modèle » et « copie, exemplaire », qui est distingué de *exemplum* par Festus, P. F. 72, 5 : *exemplum est quod sequamur aut uitemus. Exemplar ex quo simile faciamus. Illud animo aestimatur, istud oculis conspicitur*. Sur le

pl. n. *exemplāria* a été formé à basse époque *exemplārium*. Dérivés tardifs : *exemplô, -ās*; *exemplāus*. V. H. Kornhardt, *Exemplum*, Göttingen, 1936.†

exenterô, -ās, -āul, -ātum, -āre : arracher du ventre, éventrer, vider. Verbe plautinien (Epid. 183, 320, etc.), créé d'après gr. ἔξετερίζω, repris par la langue impériale. Cf. *ēuiserô*.

exerecô, -cēs, -cul, -cītum, -cēre : 1° poursuivre, chasser, e. *ferās*, Dig. 7, 1, 62; 2° agiter, ne pas laisser en repos : *corpora... adsidio uariouque exercita motu*, Lucr. 2, 97; *ambitio... animos hominum exerebat*, Sall., Cat. 11, 1 (le participe *exercitus* est joint à *sollicitus*, Cic., Mil. 2, 5; à *inquiētus*, Plin., Ep. 7, 2, 2); par affaiblissements successifs : « travailler », e. *humum*; puis « pratiquer, exercer » (avec un complément de chose, e. *artem*, ou de personne, e. *aliquem, e. sē*).

Dérivés :

exercitūs, -ūs m. : sens premier « exercice », cf. Plt., Ru. 296, *pro exercitu gymnastico et palaestrico hoc habemus*; spécialement « exercice militaire, revue militaire » (*imperare, dimittere exercitum*). De ce sens abstrait on est passé au sens concret de « soldats rassemblés pour l'exercice ou pour la revue; armée », par un développement comparable à celui qu'on observe dans *classis, legiô*. Le sens de « armée » donné à *exercitus* apparaît dès les premiers textes; les historiens opposent *exercitus* à *classis* ou à *equitātus*. *Exercitus* étant ainsi spécialisé, le sens de « exercice » est passé à *exercitiô, -tium* et surtout à *exercitiō, -tator*.

Exercitor « entraîneur, maître de navire »; *exercitiô, -ās* : 1° exercer fréquemment, exercer; 2° agiter, troubler; surtout employé au participe *exercitiūsus*, à côté de *exercitus* « éprouvé, tourmenté » (sens moral).

Tardifs : *exercibilis, exercipes*.

Exerecô est un composé de *arceô*, mais la spécialisation de sens a effacé tout rapport sémantique avec le simple.

exfir : *purgamentum, unde adhuc manet suffitio*, P. F. 69, 29. Sans autre exemple. Peut-être forme corrompue d'un verbe **exfīd*, apparenté à *suffiô*.

exfusi : *effusi, ut meriat pro mersat*, P. F. 71, 13. V. *fundô*.

exiguus, -a, -um : proprement « exactement pesé » (*exiguus numerus*), puis de là « trop strictement pesé », et par suite « exigu, étroit », etc.; substantivé *exiguum n.* : « *m spatii* « un peu d'espace ». Adv. : *exiguô, -guê*; subst. *exiguiūs* « petit nombre » (Cés., B. G. 3, 23, 7), « petite quantité » (Colum. 7, 5, 5), où apparaît encore le sens ancien, et plus généralement « exiguité, petitesse ». Composé : *pereziguus*.

Non attesté avant TERENCE, classique, usuel. Non roman.

Exiguus est l'adjectif dérivé de *exigô* dans le sens technique de « peser », comme *ambiguus* de *ambigô* (cf. *contiguus, assiduus, relicuus*, etc.). La restriction de sens est comparable à celle qu'on observe dans *mediocris, modicus* et fr. *congru*. Sans rapport, comme le croyaient les Latins (cf. Caesellius ap. Cassiod. 204, 17, et Isid., Or. 10, 88), avec *indigeô* (dont l'adjectif est *indiguus*), ni avec *exilis*.

exilis, -e : fin, mince, maigre, sec ; au sens moral, « faible, pauvre ». Joint à *exiguus*, à *macer*, à *inānis*, à *ieiūnus*. Opposé à *tumēns*, *plēnus*, *grauis*. Attesté depuis Plaute (Sti. 526), classique, usuel. Non roman, sauf dans une forme isolée, tirée de *exilia*, M. L. 3014 a.

Dérivés : *exiliter*, *exiliūs*.

Étymologie inconnue. Corssen, d'après Festus, P. F. 71, 4, tirait *exilis* de *ex* et *ilia* ; le sens initial aurait été « flanqué » ; mais la dérivation fait difficulté, comme le sens. Ni le rattachement à *egēō* ni l'explication par **ex-ag-slis* ne satisfont non plus. Sans rapport avec *exiguus*.

exim ; **exinde**, **exim** : v. *ex*.

eximius : v. *emō*.

exolēscō, **exolētus** : v. *alō*, *adulēscō*.

exorcismus, -I m. : exorcisme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. ἑξορκισμός ; d'où *exorcizō* (-*ciāō*) et ses dérivés (cf. *baptizō*).

ex(s)pectō : v. *speciō*.

expediō : v. *ipes*.

expēgīscor : v. le suivant.

expēgō, -is, -**pergī** (?), -**pergītus** (Lucr. 3, 929, d'où *expēgītū* adv., Apul.), -**pergere** : éveiller, réveiller. Verbe archaïque, remplacé à l'époque classique par le composé, déjà dans Plaute, et du reste rare : *expēgē-faciō*, d'où *expēgēfactiō* (tardif) ; et chez Apulée et Aulu-Gelle, *expēgēficus*, -*ficiō*, -*ās*. De *expēgō* il existe un inchoatif déponent de sens moyen, *expēgīscor* (-*scō*, Pompon.), -*eris* : « s'éveiller », qui, rapproché de *pergō* par l'étymologie populaire lorsque *expēgō* fut sorti de l'usage, lui a emprunté l'adjectif verbal qui forme son parfait *expērrēctus sum* ; cf. P. F. 69, 17, *expērrēctus a porrigēdo se uocatus, quod fere facimus recētes a somno*, et Non. 47, 4, *exporrectum : extentum*, avec une citation de Varron où *expērrēctus* (confondu avec *expērrēctus* ; v. *pergō*) est employé au sens de « réveillé ». Les grammairiens ont ensuite établi une distinction entre *expērgītus* et *expērrēctus* ; ainsi P. F. 70, 12, *expērrēctus est, qui per se uigilare coepit ; expērgītus ab alio excitatus quem solemus dicere expērgēfactum*. La forme *expērgīscere* est représentée dans les langues romanes, M. L. 3043, et v. Jud, Revue de ling. romane, II, p. 204.

En admettant une dissimilation, on a supposé que *expērgīscor* était à rapprocher du présent av. fra-*γrisamnō* « s'éveillant », c'est-à-dire de la famille de véd. *jāgārti* « il veille » et gr. ἕγερω « j'éveille », ἐγύρω « je suis éveillé ». Isolé en latin, *expērgīscor* aurait passé dans le groupe de *regō* auquel appartient *pergō* ; mais la dissimilation supposée est sans autre exemple en latin, et l'adj. *expērgītus* semble de formation récente. — La notion de « veiller » est exprimée, du reste, par *uigil*, qui appartient à un groupe occidental.

exprior, -**iris**, -**irī** : v. *periculum* et *perītus*.

explō, -**ās**, -**āre** : v. *pilō*.

explicit : forme tardive d'indicatif de *explicō*, créée sur *explicui*, *explicitum*, création favorisée par l'existence de *incipi*, avec lequel *explicui* faisait un couple antithétique ; cf. Bonnet, *Le lat. de Grég. de Tours*,

432 sqq. ; Thes. V 2, 1738 s. u. Uniquement utilisée dans les souscriptions de manuscrits avec le sens de « finit s'achève ». V. *plectō*.

explōdō : v. *plaudō*.

explōrō, -**ās**, -**āul**, -**ātum** ; -**āre** : battre le terrain, reconnaître, explorer (sens propre et figuré) ; et par suite « faire l'essai ou l'épreuve de » (par rapprochement avec *experior*). Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *explōrātōr*, qui dans la langue militaire a pris le sens d'« éclaircur » et aussi d'« espion » ; *explōrātīx* (Cassien) ; *explōrātīō* ; *explōrātōrius* ; *inexplōrātus* (T.-L.). Les étymologies anciennes ne séparent pas *explōrō* de *plōrō*, *implōrō*, mais il doit y avoir beaucoup de fantaisie dans une étymologie comme celle de Festus, P. F. 69, 21 : *explorare antiquos pro exclamare uos, sed postea prospicere et certum cognoscere coepit significare. Itaque speculator ab exploratore hoc distat quod speculator hostilia silentia perspicit, explorator pacata clamore cognoscit*. Peut-être *explōrāre* est-il un ancien terme de chasse et se disait-il des battues où l'on chassait le gibier à force de cris. Ainsi, du sens de « faire une battue », on serait passé à celui de « battre le terrain ».

Un autre essai d'explication a été proposé par Cuny-Mél. Havet, p. 85 sqq., qui fait de *explōrō* un composé de **plōrō* dénomiatif d'un substantif hypothétique **plōrō* = « sol, terrain », apparenté à v. irl. *lár*, all. *Flur*, V. *plānus*.

exporgō : v. *porrigō*, sous *regō*.

expōrtēs : adj. qui figure dans un vers contesté de Plt. Ba. 446, *ut magister quasi lucerna uncto expretus lineo*. Le sens semble être « enveloppé, entortillé » ; mais aucune des explications proposées est satisfaisante. Il n'y a rien à tirer de Festus, P. F. 69, 18.

Exquiliæ : v. *colō*.

ex(s)ternō : v. *externus*, sous *ex*, et *sternō*.

extā, -**ōrum** (un gén. pl. *extum* dans Pac. ap. Cic., Or. 46, 155 ; on trouve aussi *extae* f. pl.) n. pl. : viscères. Le terme appartient à la langue augurale et désigne généralement le foie, la vésicule biliaire, le cœur et les poumons. Toutefois, d'après Pline 11, 197, *exta homini ab inferiore uiscerum parte separantur membrana*. Étymologie populaire dans P. F. 69, 9, *exta dicta quod ea dis prosecuntur, quae maxime extant eminentique*. — De **ex-secta*? Cf. *prosecta*, *prosciencia*.

Dérivés et composés : *extāris* (*aulam extarem* « pot à faire cuire les tripes », Plt., Ru. 135, forme dissimulée, par suite du voisinage de *aula*, de *extālis*, v. Wackernagel, IF 31, 256) ; *extālis* (Chir., Vulg.) : gros intestin, rectum ; *extispex* m. (Acc.) ; *extispicium*, *spicus* ; *extilia*. M. L. 3090 b.

extēplō : v. *templum*.

exterus, **externus** : v. *ex*.

extō, **existō** : v. *stō*.

extorris, -**ō** : exilé. Synonyme de *exul*, auquel il est joint dans une formule citée par Aulu-Gelle 2, 11, 1, *exul extorrisque esto*. Cf. encore le rapprochement de

extorris et de *solum* ap. T.-L. 5, 30, 6, *agere alqm extorrem ab solo patrio ac dis Penatibus in hostium urbem*. Adjectif composé de *ex* + *torris* apparenté à *terra*. Vieux mot demeure usuel et classique.

Vocalisme -o- à noter au second terme d'un composé; cf. *mediullium* et peut-être *sōbrius*. C'est le type illustré par *πατέρες*, ἀπάτορες, ἑξά, φουζῶος.

extrā, *extrēmus extrinsecus* : v. *ex*.

exul, *exsul*, -*lis* c. : exilé. Ancien, usuel; irl. *esul*.

Dérivés : *exulō* (-*lor*, Lact., Hyg.), -*ās* : être exilé et ses dérivés tardifs *exulātio*, -*tor*, -*tus*; *ex(s)ilium* : exil, M. L. 3016; v. h. a. *ihsilī*, d'où *exiliō*, -*ās* (depuis Irén.), M. L. 3015; *exilica causa, quae aduersus exulem agitur*, P. F. 71, 6; *ex(s)ulāris*, Apul.; *exulāticus*; *exiliāticus*.

Ex(s)ul est mis en rapport par les Latins avec *solum* : *omnes scelerati atque impij quos leges exsilio affici uolunt, exsules sunt, etiamsi solum non mutarint*, Cic., Parad. 4, 2, 31; cf. aussi l'expression consacrée *exilii causa solum uertere*. De là la graphie *exolatium* dans l'Ambrosianus de Plt., Tri. 535. Mais, si on lit *exsul* dans les manuscrits, les inscriptions ne connaissent que la graphie *exul*, *exilium*. Cf. *extorris*, *extorrāneus*, *exterminō*. Doit plutôt se rattacher à la racine verbale qu'on a dans *amb-ulō*; v. ce mot.

exuō, -*uis*, -*uī*, -*ūtum*, -*uere* : dévêtir, dépouiller; *exūtus* « dépouillé ». M. L. 3110 a. Sens propre et figuré. Ancien et usuel.

exuuia f. pl. (surtout poétique) : dépouille d'un animal, vieille peau du serpent; vêtements enlevés par quelqu'un, cf. Plt., Men. 191, *induuia* *tuae atque uzo-*

ris exuuia, par suite « dépouilles d'un ennemi » : Vg., Ae. 2, 275, [*Hector*.] *exuuias indutus Achilli*. *Exuuia* est formé comme *rel(l)iquia*; le second *u* doit noter un phonème de transition entre *u* et *i* voyelle : cf. *fluuius* en face de -*fluus*.

A *exuō* s'oppose : *induō* « revêtir », proprement « mettre sur soi »; avec le préfixe *ind-*, cf. *endo*, *indu*, d'où, par analogie de *indūtus*, coupé *in-dūtus*; *exduata* (lire -*tiae*?) : *exuuia*, P. F. 70, 4. S'emploie également au médio-passif *induor*, *indūtus*; forme pronominale *sē induere* « se mettre dedans »; *se induere in laqueum*, Plt., Cas. 113, et par suite « se transformer en » : *cum se nuz plurima siluis induet in florem*, Vg., G. 1, 188. Sans rapport étymologique avec ἐνδύω, ἐνδυτός, malgré l'homonymie et la synonymie. Mais le verbe grec a pu influencer sur les emplois qui ont été faits de *induō*.

Dérivés : *indūuia* f. pl. (archaïque et rare) : vêtement sur soi (opposé par Varron à *amicus*, v. *amicio*); *indūtus* « qu'on peut mettre ou entrer dans »; *indūtus uomeris*, Cat., Agr. 135, 2; *indūcula* f. « chemise de femme » (Plt.; mot sur lequel on a sans doute formé *subūcula* « vêtement de dessous »); *indūmentum* n. et *super-induō*, -*mentum* (Suét., Tert.). Cf. peut-être aussi *reduuia* « envie aux doigts ». Pour *indusium*, v. ce mot.

Exuō, *induō* sont composés d'un verbe *-*ewō*, *-*owō* qu'on retrouve dans le composé ombrien *an-ouihimu* « induiminō »; cf. arm. *aganim* (avec vocalisme initial *a-*), v. sl. -*uti* « mettre sur soi » et, avec restriction de sens, av. *aōbrəm* « soulier », lit. *aūti* « mettre des souliers », *aōēti* « porter des souliers », *auklē*, lette *aukla* (même suffixe que dans *sub ūcula*). V. *uestis* et *ōmentum*.

L'étymologie des mots commençant par *f* est obscurcie par le fait que lat. *f* admet des origines multiples, à savoir, pour n'envisager que des exemples sûrs :

bh : *ferō*.

dh : v. *fēcundus*.

g^{wh} : v. *formus*.

ghw : v. *ferus*.

dhw : v. *forēs*.

s dans *sr* : *frigus*.

m- par dissimilation : v. *formica*, et peut-être dans **mr*- : v. *fremō* (et cf. *hibernus*) ; **ml*- : v. *flaccus*.

gh- devant *u* : v. *fundō*.

Un phonème d'une langue inconnue dans des mots d'emprunt : v. *ficus*.

En revanche, *f* ne représente *φ* dans aucun emprunt ancien au grec ; *fūr* ne peut sortir du gr. *φύρα* par un intermédiaire, peut-être étrusque ; mais v. *persōna*.

Dans ces conditions, les rapprochements ne peuvent passer pour établis que là où les éléments communs autres que l'initiale sont nets. L'initiale n'enseigne presque rien.

faba, -*ae* (doublet dialectal falisque *haba*) f. : fève. Ancien, usuel. Panroman ; M. L. 3117. Emprunté par le gr. *φάβα*, et l'irl. *seib* ; passé en basque *baba* et en berbère *baa*.

Dérivés : *fabātus* (-*a puls*, F. 344, 10 ; *Fabātus* sert aussi de cognomen) ; *fabārius* (*fabāriae Kalendae*, cf. Macr., Sat. 1, 2) ; *fabālia* et *fabālia*, -ium n. pl. : tiges de fèves ; *fabāceus* (-*cius*), M. L. 3118, et *fabācia* f. : purée de fèves (cf. *foecia* « fouace ») ; *fabāginus* (Caton), cf. *oleāginus* ; *fabātārium* n. (tardif) : pot à fèves. Peut-être faut-il y rattacher le gentilice *Fabius* (Plin. 18, 10) et *Fabūcius*, -*bācius*, -*bidius*. Dérivés en -*ulus* : *fabulus*, -*i* « fève » et « peau de la fève » ; *fabūlis* = *fabālis*, M. L. 3126 ; *fabulōnia*, -*ae* = *δοξολογία*. Cf. aussi *fabiolus* = *νεπαρις*, Diosc. 4, 65 W ; *fabiola* (bas latin) ; **exfabicāre* « écosser, vanner », M. L. 3006 ; v. aussi B. W. sous *flageolet*. La fève semble avoir joué un grand rôle dans l'alimentation des Romains, comme on le voit par les *fabāriae Kalendae*, calendes de juin, ainsi nommées parce qu'on y offrait aux dieux les premières fèves, et par le rôle de la fève dans les proverbes comme dans les rites et les superstitions populaires.

Cf. v. pruss. *babo* (fém.) et sl. *bob* (s. *bob*, **boba* ; r. *bob*, *boba* ; etc.) masc. ; même sens ; on est tenté de poser un original **bhabo* féminin, terme de la langue populaire à vocalisme *a* et *b* intérieur (on ne peut admettre *bh* intérieur : le traitement de *barba* y contredit). Le rapport avec v. isl. *baun*, v. h. a. *bōna*, etc., qui désigne la même plante, n'est pas clair ; le *b* intérieur, peu courant en indo-européen, ne se retrouve pas dans ce mot germanique. Mot de la langue de civilisation du

nord-ouest de l'Europe, comme *sē*- « semer » (v. *serō*).

faber, -*brī* m. (gén. pl. *fabrum*) : 1° ouvrier qui travaille les corps durs (métaux, pierre, bois, ivoire, etc.), façonnier. Le sens est généralement précisé par une épithète : *f. aerārius*, *ferrārius*, *ignārius*, etc., ou simplement par le contexte : Plt., Cap. 1027, *eamus intrare arcessatur faber, ut istas compedis tibi adimam*. De plus le plus souvent un ouvrier en bois (charpentier, menuisier) ou en fer (forgeron). C'est avec ce sens de « forgeron » et de « forge » que *faber* et *fabrica* ont survécu dans la plupart des langues romanes. M. L. 3120-3121. Il y a aussi un emploi adjectif bien moins fréquent : *faber*, -*bra*, -*brum* : travaillé ; puis *fabrē* « de maître d'ouvrier » (et *affabrē*, puis *affaber* (Gloss.), *infaber*). L'emploi adjectif n'est pas attesté avant Ovide, mais *fabrē* est dans Plaute.

Dérivés : *fabrica* f. (ancien adjectif substantif) Pline 16, 225, emploi encore *fabricae artis*, cf. Plin. 33, 7, 19) : 1° métier, travail d'une matière (abstrait et concret), objet fabriqué ; 2° atelier, particulièrement « forge », bâtiment ; dénominatif *fabricōs* (*fabricor*, d'après *operor*?) ; *perfabricōs* : travailler, fabriquer (sens propre et figuré), et ses dérivés, *fabricator*, etc., M. L. 3122 ; *fabrilis* : « d'ouvrier » et « forge », -*is fūmus*, M. L. 3123 ; *fabricius*, -*cius* (tardifs) ; *fabriis*, -*is* (Ven. Fort.) : Cf. encore les composés *fabrifaciō*, *fabrificiōis* (Tert.) et les noms propres *Fabricius*, -*ciānus*, *Fabrāteria*, *Faberius*, -*ianus*.

A moins qu'on n'explique arm. *darbin* « forgeron » par un ancien **dhhabhr*, ce qui est possible, lat. *faber* n'a pas de correspondant exact avec son sens (le pol. *faber* est emprunté au latin). On a aussi rapproché le groupe de got. *ga-daban* « *πρόβα* », v. isl. *dafna* « renforcer », lit. *dabà* « nature, caractère », pol. *dobà* « moment favorable », v. sl. *po-dobiti* « adapter, rendre convenable », v. sl. *dobrū* « *ἀγαθός*, et *dobiti* « *δοξολογία*, *δόξα* ». — Le *p* germanique, ancien *b*, de v. a. *taphar* « brave » ne concorde pas avec le *b* de *daban*. — En somme, étymologie trouble. Du reste, les mots relatifs à la métallurgie ne sont pas clairs pour la plupart et l'extension en est médiocre. V. *ferrum*.

faber, -*brī* m. : dorée (poisson). Cf. Colum. 8, 16, *faber qui et in nostro Gadium municipio generosissimum piscibus adnumeratur, eumque prisca consuetudine saxum (= ζάτον) appellamus* ; et Plin. 9, 68. Même mot que *faber* ; la dorée s'appelle aussi « le forgeron », probablement par suite de l'aspect enfumé que ce poisson présente par places.

fabeus, **fabea** : v. *faveus*, sous *faveō*.

fābula, **fābella** : v. *for*, *fārī*.

faecilō (*facil*(l)ō), -*ās*, -*āre* : crier (de la grive). Suéd.

Anth. Forme peu sûre (cf. *cac(a)illō?*). On dit aussi *tru-*
culis associō.

faciōliō, -ōnis f. : dessèchement des plantes. Lati-
nisation déformée de σφακελιός (Ital.).

faciōsō : v. *faciō*.

faciōsus, -a, -um : 1° élégant, bien fait, etc. Cf. Quint.
6, 3, 20, *facetum...* non tantum circa ridicula opinor con-
sidero; neque enim diceret Horatius *facetum carminis*
genus (S. 1, 10, 44) *natura concessum esse Vergilio*. De-
coris hanc magis et excultae cuiusdam elegantiae appella-
tionem puto; 2° spirituel, plaisant, cf. *faciēs* surtout fré-
quent dans *faciēs dictum*.

Faciōsus se dit des personnes comme des choses et des
objets concrets comme des opérations de l'esprit : cf.,
par exemple, Plt., Mi. 147, *facetis fabricis et doctis dolis*;
Mg. 43, *facetis...* *uictibus* (toutefois, cet emploi est
rare). Pour les Latins, en effet, l'adjectif dérive de *faciō*,
cf. Don., Eu. 427, *facetis est qui facit uerbis quod uult*;
et la figura etymologica de Plt., As. 350, *exemplo faciō*
me facietum et magnificum uirum; St. 656, *fecisti face-*
tias, et Ep. 412, *facete fecit*. Mais la dérivation *faciēs*
de *faciō* est sans exemple, et la glose : *faces dicebant*
antiqui ut fides, P. F. 77, 19, semble une création de gram-
mairien pour expliquer *faciēs*. Le cas de *parēns* en face
de *pariō* et de *sententiā* en face de *sentio*, qu'a invoqué
Müller Jzn, Museum, 1933, col. 288, est autre. *Faciēs*
rappelle le type *acētus*, *uegētus* (de *aceō*, *uegeō*), etc. Sur
l'explication par un dérivé de *fax*, v. ce mot. Ancien,
usuel; non roman. Pas d'étymologie.

Dérivés et composés : *faciētia* (usité surtout au pl.
faciētias; cf. Thes. VI 40, 33 sqq.; un exemple dès
Plt., St. 729) : élégance(s); trait(s) d'esprit; *faciōtiō*,
-ās et *faciōtor* (rars et tardifs, Sid., Ven. Fort.); *infi-*
cētus, presque uniquement employé dans la litote *haud*
(nōn) inficētus « non sans esprit »; *perfaciētus*.

faciēs : v. le suivant.

faciō, -is, **fāciō**, **fāctum**, **facere** : verbe italique; osq.
fakiiad, omb. *façia*, volsque *façia* « faciat », osq. *sefa-*
ciast, omb. *fakust* « fēcerit », prénestin *sheshaked* « fē-
cit ». Le prénestin et l'osque ont un parfait à redouble-
ment, en face de la forme à alternance du latin *fēci* (cf.
gr. ἔθηκε), qui, sous la forme *feced*, figure déjà sur le
vase de Duenos; l'omb. *facust* a sans doute perdu un
redoublement. Impératif présent *fac*, de **faci*, comme
dic, de **dice* (à côté de *face*, Catulle, etc.); anciennes
formes en -s, *fazō*, *fazim* (dont une forme de passif *fazi-*
tur, ap. T.-L. 22, 40, 6). Les temps de l'infectum du pas-
sif sont empruntés à un verbe actif d'aspect duratif
signifiant proprement « devenir » : *fiō*, *fieri* (archaïque
fiere (?), *fieri*), *fiēbam*, *fiam* (pas de participe présent),
qu'on retrouve dans osque *fiiet* « fiunt » et dont quelques
formes sont conservées en roumain et dans certains dia-
lectes italiens, M. L. 3288. La signification passive don-
née à ce verbe a amené la création de quelques formes
passives, comme *fieri* (d'emploi normal) et *fitur*, *fiēban-*
tur (rars et archaïques, cf. Thes. VI 84, 80 sqq.; un
exemple de *fitum* est resté dans Liv. Andr., Od. 30).
Du reste, l'analogie a amené la création de quelques
formes passives du type *faciātur* (Titinius, Com. 97),
cf. Thes. VI 83, 1 sqq.; et les composés de *faciō* ont à
l'époque classique leur passif en -*ficior* : *adficior*, *confi-*

cior, tandis que l'époque archaïque connaît encore des
formes en -*fiō* : *confi*, *dēfi* (repris par Vg. et sur lequel
Plt. a fait *superfi*), *interfi*, formes qui sont demeu-
rées dans les composés du type *calēfiō*. Composés en
-*ficiō* : *ad-*, *con-ficiō*, etc.

Le verbe appartient à une racine qui signifiait « met-
tre, placer, poser » (πίθεαι), ou, dans l'emploi absolu,
« se mettre, se placer ». Le sens ancien est « poser, pla-
cer »; le passage au sens de « faire » a dû se faire par des
emplois techniques : cf. en gr. ἐν δ'ἔριθει νεῖον, Il. 18,
541 : là-dessus (sur le bouclier d'Achille) il posa (c'est-à-
dire « il représenta, il exécuta ») un champ nouvellement
défriché; δέροου... οἶνον... ἐμελλε θησόμεναι, Od. 20,
394 : le repas qu'il devait placer (c'est-à-dire « dresser »
et « préparer »); *sacrum facere* (v. *sacerdōs*) « placer (sur
l'autel) un sacrifice », d'où « faire un sacrifice »; v. Ben-
veniste, Word, 10 (1954), p. 252. Le sens de « poser,
placer » apparaît encore nettement en latin dans le
simple et surtout dans ses composés et dérivés. Dans le
simple, dans des expressions comme *facere magni*, *nihilii*
« poser comme étant de grande, de nulle valeur » (cf.
μουσικῆς τῆς τοῦ λόγου, Plat., Resp. 376 e, et
πολλοῦ ποιείσθαι); *facere nōmen alicui* (comme *indere*
nōmen alicui, *δνομα δειναι τινι*, Od. 19, 403); *f. mo-*
dam irac; *dicendi finem f.*; *f. multam*; *f. aliquem rēgem*
« poser quelqu'un comme roi » (cf. δειναι τινα αἰχμητήν,
Il. 1, 290); *fac, quāso, qui ego sum, esse te* « pose
que c'est toi qui es moi », Cic., Fam. 7, 23, 1 (cf. θῶ-
μεν δὴ τὰς πόλεις ἐν τῷ τότε χρόνῳ διαφθείρεσθαι, Plat.,
Leg. 677 c). Dans l'emploi absolu, *facere cum aliquo*,
aduersus aliquem « se mettre avec, contre quelqu'un »
(d'où *faciō*, proprement « position », e. g. Plt., Trin. 452,
cum uostrā nostrā non est aequa factio, sens constant
dans Plaute, cf. plus bas); ce sens a été important dans
le vocabulaire politique, cf. *dēficere*. Le sens de « [se]
placer » peut seul expliquer l'emploi pronominal ou ab-
solu de *sē facere*, ou *facere* (ce dernier, dans ce sens,
attesté seulement à l'époque impériale; mais c'est une
survivance d'un usage ancien) au sens de « se mettre
en marche, se déplacer »; cf. le sens absolu du désidé-
ratif *facessō* « s'en aller » (à côté du sens transitif de
« accomplir »). Dans les composés, le sens de « [se] pla-
cer » apparaît net dans *praeficiō* « mettre en avant »,
prō-ficiō « avancer » (et *prō-fic-iscor* « se mettre en
route »), *dēficiō* « quitter (son poste), faire défaut »,
officiō, etc. Cf. aussi *faciēs*, *superficiēs*. Toutefois, c'est
le sens de « faire » qui est vivant, et c'est sur celui-là
que se développent les emplois nouveaux du verbe;
aussi la langue a-t-elle recouru à un autre verbe, *pōnō*
(composé de **po-sinō*), pour exprimer l'idée de « poser,
placer ». *Faciō* dans le sens de « faire » peut s'employer
absolument ou avec un complément. Absolument, il a
entre autres le sens de « être efficace » (et aussi « conve-
nir à », cf. Thes. VI 122, 42 sqq.), e. g. *chamaeleon facit*
ad difficultatem urinae, Plin. 22, 46 (cf. gr. ποιά); *bene*,
bellē facere « faire bien, aller bien ». Un autre sens, an-
cien, est le sens religieux de « faire un sacrifice », e. g.
facere uictulā, Vg., B. 3, 77, et au passif *cum pro populo*
fieret, Cic., Att. 1, 13, 3. L'ombrien emploie le même
verbe, avec l'accusatif, cf. T. E. I a 3 tre bu f e t e « tris
bouēs faciō » (= *sacrificiō*), d'où l'adjectif *façefele*,
T. E. II b 9. Cf. l'emploi de πέζω et de skr. *kāromi* et
le composé *sacrufaz* (*sacerdōs*). Le sacrifice est « l'acte »

par excellence. Sur le sens de « faire » se greffent de nombreux sens voisins : « causer, exciter », *facere metum, moram*; « exercer », *argentāriam facere*; « travailler », cf. *aurifex, arti-, carni-fex, dratiō facta* (cf. gr. ὀδύματα πετρομήνα). Du sens de « travailler » on passe au sens de « faire artificiellement », cf. *facticius*. C'est du sens de « travailler » que dérivent des expressions comme *facere barbam, capillōs, unguēs* « faire la barbe, les cheveux, les ongles »; cf. *f. aquam = aquārī*, Thes. VI 89, 36 sqq.

Faciō peut avoir pour complément une proposition infinitive : Varr., R. R. 3, 5, 3, *desiderium marcescere facit uolucres* (cf. ἀμύνει με τῆνδ' ἔθηκε τὴν νόσον, Eur., Her. 990). Ainsi s'expliquent *cal(e)faciō, arēfaciō*, etc., dont les éléments sont encore quelquefois séparés : *faciū are*, Lucr. 6, 962; cf. Cat., Agr. 47, 157, *ferue bene faciō*; Varr., R. R. 2, 9, *consue quoque faciunt*; 3, 4, *excaude me fecerunt cupiditate, et dans lesquels arē-, feruē-, etc., doivent représenter d'anciens infinitifs en -ē, qui peuvent être abrégés par l'effet de la loi des mots iamniques.*

En raison du sens vague de la racine, *faciō*, comme notre verbe « faire », comme le gr. ποιεῖν, δρᾶν, peut servir d'équivalent à un verbe de sens plus précis, précédemment exprimé ou non : Hor., S. 1, 1, 64, *ne facias quod Ummidiū quidam* « ne va pas faire comme un certain Ummidiū » (proprement « ne te place pas dans la situation... »). Il peut s'employer en litote, comme substitut pudique de certaines expressions qu'on évite : ainsi *facere = coïre*, Pétr. 87, 9, *quare non facimus?*, ou encore *facere = cacūre*; cf. le fr. « faire ». Un sens plus vague encore apparaît à l'époque impériale dans des emplois impersonnels tels que St Aug., Sermon. 25, 3, 3, *numquam fecit tale frigus, numquam fecit tales aestus, et dans celui que nous révèle la glose uesperesque : sero faciō*, CGL V 335, 25 (à côté de *sero fit*, ibid. 253, 15), qui ont passé en français : « il n'a jamais fait un tel froid »; « il fait sec »; « il se fait tard ».

Facere est représenté avec le sens de « faire » dans toutes les langues romanes, M. L. 3128; cf. aussi *facienda, *facenda*, 3129.

Fréquentatifs de *faciō* : **-faciō, -ās?* : non attesté, sauf dans les composés (*af-fectō, cal(e)-, frīgē-, ol(e)-faciō*), en dehors d'un exemple unique dans un texte du v^e siècle ap. J.-C. Cf. Explan. in Donat. Gramm., IV 548, 21, *inueniuntur quade de absolutis in frequentatiua non transeunt, ut *faciō*. *Neque enim « factō » dici potest, nisi compositio uerbo, ut est « calefactō »*. Le fréquentatif de *faciō* est : *faciūtō, -ās*; cf. Gell. 9, 6, 3, *faciō, factus [facit] factiō*, et Thes. VI 139, 5 sqq. *Factiō* est attesté depuis Plaute, et il est demeuré classique. Et seul *faciūtō* a des dérivés attestés : *factiātōr, -tātō, -tāmentum*.

facessō, -is, -iūt, -iūtum : désideratif de *faciō*, dont il a le sens transitif et le sens absolu : 1^o chercher à faire (*negōtiū facessere*, Cic., Verr. II 4, 142); s'empresser d'exécuter, Vg., Ae. 4, 295, *imperio lacti parent ac iussa facessunt* (imité d'Ennius, A. 59?); ou « faire venir, attirer », cf. Cic., Diu. in Caec. 45, *ne innocenti periculum facesseris* (-seris var.); 2^o se mettre en route, s'en aller; e. g. Pacuvius, Trag. 326, *facessite omnes hinc*; Tac., A. 16, 34. Rare, bien qu'attesté depuis Ennius et Plaute jusqu'à Venant. Fort. et Ennodius. Pas de dérivés.

Nom racine et adjectifs : *-fex, -ficus* m. : nom racine

attesté seulement (cf. *-dex, -spex*) comme second dans les composés désignant des noms d'agent : *auru-, carni-, opi-, ponti-fex*, etc., auxquels peuvent répondre des noms neutres en *-ficius* : *aedificium* (class. **aedifex*), *artificium*. La forme *offex* : *qui officū* (class. **officū*) semble refaite sur *officiū*, tiré lui-même de *officiō*.

-ficius, second terme de composé, et il a un comparatif en *-ficientior*, un superlatif en *-ficientissimus* (cf. un comparatif *-dicius*) : *beneficus, maleficus, magnificus, magnificentior* (cf. *praeficiō*), *uenēficus*, auxquels peuvent répondre des noms féminins, marquant l'activité, *-ficientia* : *beneficientia, maleficientia* (à côté du neutre de l'acte *beneficium, maleficiū*), *magnificientia*; et des verbes dénommatifs en *-ficiō, -fiscor* : *adificiō, amplificō, sacrificiō, grāficior*, etc. Ce type de composés en *-ficiō, -ās* a eu un grand développement, notamment dans la langue des chrétiens, qui ont multiplié ces formes lourdes et qu'ils jugeaient expressives en français les a conservés dans le type *amplifier*, etc.

**-ficiāx, -ācis* : *efficiāx*, comme *peruiciāx* (sans **ficiāx*). Cf. P. S. Baecklund, Die lat. Bildungen auf *-fici-* u. *-ficius*, Uppsala, 1914.

factus, -a, -um, souvent substantivé au n. *factum*, *facta* : fait, acte; *dicta* et *facta, benefacta, bonum factum*, etc.; de là l'adverbe *profectō* « assurément ». Conservé en britt. *faeth* « cultivé ». L'adjectif *factus* « fait » a un contraire *infectus* « non fait », dont le neutre *infectum* s'emploie dans la langue grammaticale (Varron pour désigner les temps du présent (qui marque l'action non achevée) par opposition aux temps du parfait, *perfectum*. *Infectus* est ancien et classique; mais, sauf quelques survivances dans la langue du droit (par exemple, *infecti damni* comme *indicta causa*), il ne semble pas avoir survécu dans la langue impériale, qui voit se développer *imperfectus*. L'homonymie avec *infectus*, de *inficiō*, avait des inconvénients.

De *factus* dérive *facticius* (cf. *emptus, empicius*, etc.) « qui non sponte fit », artificiel (s'oppose à *natiuum sponte nascēns*), cultivé, travaillé; par suite « créé de toutes pièces, inventé », ... *genus... facticiorum deorum* Aug., loc. hept. 2, 138. S'emploie en grammaire pour traduire le gr. πεποικημένος. M. L. 3132; B. W. *feticus, facilis* (ancien neutre *facul*, comme *simul, procul*, 1^o final tombant après l ou r, cf. *animal, calcar*) : adjectif en *-ilis* comme *ag-, doc-, hab-ilis*, etc., qui a le sens passif et le sens actif : 1^o faisable, d'où « qui se laisse faire, facile à faire »; 2^o qui laisse faire, indulgent, e. g. Téte. Hau. 217, *facili me utetur patre*. De là le double sens de *facilitās*. De *facilis* le substantif dérivé a deux formes, une phonétique, *faciliās* (cf. *simultiās*), et une analogique, *faciliās*, que la langue a différenciées dans l'usage; cf. P. F. 77, 6, *facul antiqui dicebant, et faculter, pro facile; unde facultas et difficulter uidentur dicta. Sed postea facultas morum facta est, facultas rerum. Facultas* « faculté, possibilité » peut s'employer au pluriel avec le sens concret de « ressources, facultés », comme le diminutif *facultāula* (-tātūcula). De *facilis* : *difficilis* (*difficul* dans Varr.) et *difficiliās* (pour la valeur privative du préfixe, cf. *diffidens, dissimilis*); *perfacilis*.

Il n'y a pas d'adjectif **facibilis*, correspondant à l'ombrien *façefele*.

faciēs, -ēi f. : façon, forme, aspect, Varr., L. L. 6, 78, *proprio nomine dicitur facere a facie, qui rei quam facit*

imponit faciem. *Vt factor cum dicit « fingo » figuram imponit, ... sic cum dicit « facio » faciem imponit, et le caractère d'Anu-Gelle 13, 30, non hactenus esse faciem quae dicitur imperiale, où, par une restriction comparable à celle de figurā, il se spécialise dans le sens de « façade », e.g. GIL XIII 8170, praetorium ad nouam faciem est ... et de « figure, face ». De là, dans la langue des traducteurs de la Bible, in facie, in faciem = ἐπιπροσωπον, et de nombreuses locutions analogues avec ἀντι, ad, ante, contrā, du reste dérivées du grec (ad faciē = πρὸς πρόσωπον).*

Facies est à faciō comme species à specio, etc. Un doublet *facia est attesté par les langues romanes, M. L. 3130; cf. glaciēs et glacia. La glose facēs est sans réalité; v. faciētus.

Dérivés et composés : super-faciēs (-ficiūm, Lex Agr.) : surface (proprement « fait d'être placé au-dessus »); aspect extérieur; superficiārīus (Sên.), -ciālis (Tert.).

faciāle n. (substantivé d'un adj. faciālis) : mouchoir, nappe (tardif). Cf. factiergium n. : essuie-face. Mot de l'Église; très tardif, comme manu-tergium.

Cf. aussi, sans doute, bifax, difax « δὶχρωμος, διπρόσωμος » (Gl.).

facinus, -oris n. : acte (bon ou mauvais), action, cf. Serv. A. 1, 51, longum facinus et malum facinus dicitur... Dans la langue familière, « chose », comme negotium : mirum facinus (Plt.), Figura etymologica dans Plt., Au. 587, hoc est serui facinus frugi, facere quod ego persequor. A l'époque classique, se prend souvent en mauvaise part; cf. Cic., Verr. 2, 5, 66, qui emploie en gradation facinus, scelus, parricidium; d'où facinorosus = scelerosus. Cf. Reichenbecher, De uocum scelus facinus usu, Iena, 1913. Même suffixe que dans fēnus (v. ce mot).

La formation, étant tirée de l'élément radical complexe fac- de faciō, ne peut passer pour indo-européenne; mais elle est parallèle à celle de av. varšna- « acte », en face de varšayēiti « il agit », et sans doute à celle de skr. tñāh, av. aēnō « acte violent ».

faciō : reflète les deux sens de facere « faire » et « placer » : 1° manière de faire, façon (rare; deux exemples dans Plt., Ba. 843 et Ru. 1371, quae haec factio est?); les autres exemples sont très tardifs, usité comme terme de droit, testamenti faciō. Conservé dans le sens de « façon » par les langues romanes, M. L. 3133; 2° « position », e.g. Plt., Ci. 493, neque nos factione tanta quanta tu sumus « groupe [de gens appartenant au même métier ou au même parti], parti, faction, cabale ». Cf. P. F. 76, 23, factio et factiosus initio honesta uocabula erant; unde adhuc factiones histrionum et quadrigiariorum... Modo autem nomine factionis seditio et arma uocantur. — Factiō désigne spécialement le parti des nobles (par opposition à partēs), e.g. Sall., Iu. 41, 6, nobilitas magis factione pollebat; aussi est-il souvent joint à opēs, comme factiosus à diues, et désigne « le beau parti, le haut rang » (légalement dans le sens de « parti matrimonial », comme dans fr. « c'est un beau parti »); cf. Plt., Au. 167, 226-227). Du sens de « cabale » est parti le sens de « machination, tromperie, fourberie » que factiō a pris dans la langue impériale; cf. Thes. VI 134, 66. Diminutif : factiuncula (Tert.).

En dehors de factiō, les substantifs dérivés de faciō, abstraits ou concrets, ne sont attestés que rarement et dans des sens techniques :

factor : au jeu de balle, le factor s'oppose au dator (Plt., Cu. 297); dans la fabrication de l'huile, Ca. on appelle factorēs « qui oleum fecerint », Agr. 145, ...; cf. 67, 1, factoribus det in factus olei sextarios (de là factōrium n. « endroit où l'on fait l'huile », « pressoir : huile », sens conservé dans l'ital. fattoio et dans certains dialectes romans, cf. M. L. 3134; cf. le sens spécial de onficiō, confector). Ce n'est que dans la langue de l'Église qu'on trouve factor employé pour traduire ποιητής; et c'est là un calque du grec, comme factūra de ποιητής.

factus, -ūs m. : mesure d'hui'e faite; Pline 15, 28 : premi plus uam centenos modios non probant. Factus uocatur... Factus tres gemino foro a quaternis hominibus nocte et die premi iust m est; factūrā, -ae f. : un seul exemple dans Pline, 34, 145, aliubi u. na bonitatem praestat [ferro]... aliubi factura. Le mot est bien représenté dans les langues romanes; M. L. 3136. On emploie surtout le n. substantivé factum, -i et facta, -ōrum, que les langues romanes ont toutes gardé. M. L. 3135.

Verbes composés : adficiō (aff-) : mettre dans une certaine disposition (physique ou morale), affecter, toucher. Se dit d'abord indifféremment en bien ou en mal; P. F. 2, 21, adfecta femina uel in bonam partem dicitur, uelut honorata, uel in malam, quasi ad extremum periculum adducta, puis plus spécialement en mal, cf. Non. 519, 32, affici malis tantum consuetudo praesumpsit, cum sui positum et bonis. M. Tullius De Officiis lib. I (149) : « sicuti aliquo honore aut imperio affectos obseruare et colere debemus ». — Varro Eumenidibus (121) : coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit, | luce locum afficiens. — De là adfectus, -a, -um = aeger, languidus, etc., M. L. 255; affectus, -ūs m., d'où iirl. affacht, gall. affygio, affeith; affectio f., qui ne semblent pas différer de sens à l'origine et servent à traduire le gr. διάθεσις. Cicéron préfère affectiō à affectus, qu'il n'emploie qu'une fois, et le définit, de Inu. I 25, 36, affectio est animi aut corporis ex tempore aliqua de causa commutatio (commotatio A). Puis peu à peu les deux mots se spécialisent : affectus tend à prendre le sens de πάθος et affectiō celui de στροφή. V. Blaise, Dict., s. u. M. L. 254.

affectō, -ās : sens premier « se mettre à », affectāre uiam, iter; par suite « entreprendre, essayer d'obtenir, rechercher »; et dans ce sens il sert à traduire le gr. ζητούν dans la langue de la rhétorique, « a. > ceter »; e.g. Quint. 3, 11, 24, affectata subtilitas. M. L. 253, *affactāre; 253 a, affectāre; B. W. sous affeterie.

conficiō (avec préfixe marquant l'aspect déterminé) : achever, cf. Don. An. 167, confectum negotium dicitur uel confecta res quae ad plenum perficiuntur. Ancien, usuel, classique. Du sens général sont dérivés des sens spéciaux, notamment dans les langues techniques : achever (c'est-à-dire « achever la destruction de », cf. confector ferarum, Suét., Aug. 43, et confectorarius, confectuarius (qui porccs conficit et condit), confectarium, confectōriarion (Gloss.), d'où *εξοconficere, M. L. 2984; cf. en gr. ἐκπάρτω et διεργάζομαι, ἐξεργάζομαι « consumer, détruire, dissoudre, digérer » ou « confire », qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 2133 apparaît déjà dans pernas... et lardum conficimus, Pallad. 13, 6; cf. aussi Thes. IV 199, 3 sqq. En espagnol, le verbe

issu de **confectāre* (M. L. 2130, cf. *confectiāre*, Not. Tir. 22, 56) a le sens de « préparer un champ à recevoir la semence », que *conficere* a déjà dans Varr., R. R. 1, 18, 6 : *singula iugera quaternis operis uno operario ad conficiendum satis esse*, etc.

Dérivés : *confectiō* (classique) ; britt. *cyffaiñh*, -*tor*, -*tūra* (époque impériale), -*tus* (tardif).

dēficiō : transitif et absolu : « abandonner » (transitif) et « manquer, faire défection » ; Prisc. GLK II 399, 7, *dēficio quando pro « relinquō » accipitur, habet passivum, quando uero pro defetiscor, neutrum est* ; et Paul, Dig. 4, 5, 5, 1, -*ere autem dicuntur qui ab his quorum sub imperio sunt desistunt et in hostium numerum se conferunt*. L'emploi transitif de *dēficiō* explique *dēfio* ou *dēficior* et le double sens de *dēfectus* « manquant de » et « qui manque, qui fait défaut ». Le substantif *dēfectus*, -*ūs* m. « abandon de position, défection, manque », dans la langue de la grammaire, traduit à la fois *ἐκλείψω* et *ἐλλείψω*. Nombreux dérivés, tardifs et savants. Britt. *diffygiō*, *difjēiñh*.

efficiō (ecf- ; passif *ecferi*, Plt., Pe. 761 ; futur *ecfexis*, Poe. 428) : achever de faire, faire entièrement. Souvent employé dans le sens de *facere* pour insister sur l'idée d'achèvement, e. g. Plt., Tri. 669, *is* (= *amor*) *mores hominum moros et morosos ecficiit* (= *ἀποτελεῖ*) ; cf. *efficere ut* (*ἐκπράττειν ὡς*). Employé dans des sens techniques : produire (en parlant du sol), rapporter (en parlant d'argent) et absolument « faire un bénéfice » ; se monter à, totaliser (en parlant d'une somme) ; établir (définitivement), prouver, conclure, démontrer (en parlant d'un raisonnement, d'une proposition) ; d'où *efficitur ut* « on en conclut que ; il en résulte que ». La langue philosophique emploie aussi *efficiens* [causa], par opposition à *res effecta*, e. g. Cic., Top. 14, d'où *efficienter, efficientia* (peut-être créé par Cicéron). Autres dérivés : *effectus*, -*ūs* (classique, usuel ; irl. *eifeachd*, britt. *effaiñh*), *effectiō* (terme philosophique), -*tor*, -*trix* (tous trois de Cicéron), *effectivus, effectivus* (tardifs) ; *efficāc*, -*ācis*, -*citer* ; *efficācia* ; *efficāciās*, tous rares et de la langue écrite.

inficiō : dont le sens premier a dû être « mettre dans » et qui, spécialisé dans la langue des teinturiers, a pris le sens restreint de « tremper, mettre dans un bain, dans une teinture » et, par suite, « teindre, imprégner, colorer » ; cf. P. F. 99, 27, *infectores qui alienum colorem in lanam coiciunt. Offectores qui proprio colori nouum offiiciunt* ; par suite « corrompre, infecter ».

infiti : v. ce mot.

interficiō : priver de ; cf. Plt., Tru. 518, *salus qui me interficisti paene uita et lumini* ; d'où *interficere* (scil. uita) « priver [de la vie], tuer, mettre à mort » (v. *inter* et cf. *interēō, interimō*, et aussi *interdico*, pour la valeur de *inter*). Terme de la langue écrite ; la langue parlée dit *occidere* : on a *occisus sum, occidis me* dans la langue des comiques, non *interfectus sum*. Sans doute d'abord employé par litote, *occidere* étant trop brutal. *Interficiō* a pour passif *interēō* (*interferi*), toutefois, dans Plt., Tri. 532), comme *perdō, perēō*. Il n'y a pas de verbe *interdō* avec le sens de « détruire » ; inversement, *perficiō* n'a pas le sens de « perdre », parce que *perdere* existe avec ce sens.

Dérivés : *interficiō*, -*tor* (classiques, mais rares), -*trix*, -*tōrius*, -*tūus*, -*tibilis*.

officiō : 1° mettre ou se mettre devant, faire obstacle, souvent joint à *obstāre* ; 2° teindre ; d'où *offector, offitūra*.

perficiō : achever, parfaire, accomplir (= *ἀποτελεῖω*) ; d'où des sens techniques : parfaire (au sommaire), se procurer ; achever la préparation de perfectionner. Ancien, usuel, classique. De là *perfectus* L. 6408, britt. *perffaiñh* ; et *imperfectus* ; *perfectiō* (classique, mais rare), -*tor*, -*trix* ; *perfectiō* (rare) ; *perfectissimatus*, -*ūs* (Cod. Theod.).

praefficiō : mettre à la tête de ; de là *praefficus*, -*us*, *praefficus*, -*ae* f. : pleureuse qui dirigeait les lamentations funèbres, cf. Claud. ap. Varr., L. L. 7, 70, *quae praeceretur* (l. *praefereret*) *ancillis quemadmodum lamentarentur, praefficata est dicta* ; P. F. 250, 5 ; Gell. 18, 7, 3, et références de Goetz-Schoell ad loc. Varr. ; *praefficatur*, etc., qui ont eu une grande fortune dans la langue du droit public.

proficiō : faire des progrès, avancer ; et « faire des progrès, être utile à » (transitif et absolu) ; *proficius*, -*ūs*, M. L. 6769 et 6770 ;

proficiscor, -*eris*, *profectus sum, proficiscī* : se mettre en route, partir ; isolé, de toute manière, par la forme préverbe et par la formation du présent ; *proficiscor* « part », *profectum*, -*i* « voyage » (Itala), *profector* : *παροτρης* (Gloss.), *profictoria* « repas de départ » ; *proficit* (Ulp., Dig.) : qui provient du père ou du grand-père ; *reficiō* : remettre en place, restaurer (au moral) ; *reficere animōs* s'oppose à *animō dēficere*.

sufficiō : transitif et absolu « mettre au-dessous de la place de, suppléer », puis « fournir ». Synonyme de *suppediō*, *ὀπτεύω*, et de *substituō*. Absolu, « placer dessous », c'est-à-dire « être capable de suppléer », d'où « suffire à ».

On voit que les composés reflètent le double sens *faciō* (« se) placer » et « faire ». A ce dernier se rattachent les composés d'aspect déterminé *con-*, *ef-*, *per-* ; d'autres s'expliquent mieux en partant du sens de « cer ».

officiō : v. ce mot.

La racine **dhē-* n'a fourni des formes de présent terminées) telles que *condō, crēdō*, etc., que dans les dialectes occidentaux de l'indo-européen, v. sous *dhē-*. Pour obtenir un présent d'aspect « indéterminé », on a recouru à divers procédés. Le type à redoublement de *sk-* *dddhāmi*, n'est pas conservé en latin. L'arménien s'est servi du suffixe **ne/o-*, d'où *dnem* « je pose ». Il a pour un présent indéterminé, le latin a recouru à une forme élargie par le suffixe **yo/-i-* d'un élargissement en *-k-* qui donnait en latin le perfectum. De même *faciō* est comparable à gr. *ἐθρηκα* (1^{re} personne du pl. *έθεμεν*), comme *τέει* à gr. *ἔτεκα*, il a été fait un présent *faciō*, qui est italique commun ; cf. *iaciō* en face de la phrygienne *ad-δωκετ* « afficet » offre le même élargissement et le même vocalisme radical, i.-e. **a*. L'élargissement en **-k-* qui figure ici rappelle le type arm. « j'entends » en face de *luay* « j'ai entendu » et gr. *έβουλα* en face de *δλωκα*.

La forme *fēc-* n'a rien donné en latin que le *perfectum*. Et encore a-t-on prén. *fheshaked* « fécit », cf. osq. *ἴε* « fécit », etc., qui exclut l'explication de *fifikus* **dhe-dēk-* (Lejeune, Mél. Sommer, p. 150). V. *fini*. Le radical *fac-* du présent, qui s'est fixé très anciennement

ment, a donné en latin des formations nombreuses et variées. En ombrien, *fēc-* a fait une plus grande fortune : l'imprécatif est *fetu*, *fetu*, *fetu*, *fetu* (l'osque a *factud*, qui répond à lat. *faciō*), et le participe en *-to-* *fetu*, *-ta* (*factum*, *-ta*).

Sur un rapport possible avec *fēstus*, *fēriae* et *fās*, v. sous *fēriae*. V. aussi *fētiālis*, et aussi *sacerdōs*, *crēdō*, *dō*. *Sur fuat* « *faciat* », v. sous ce mot.

Quant à *fā*, ce présent appartient à une autre racine, celle de *fui*, à en juger par l'ombrien, qui a *fui a* « *fiat* », celle de *fiet*. On aurait ici un présent en *-iyō*, *-iyō-* de *fūst* « *fiet* ». On aurait ici un présent en *-iyō*, *-iyō-* de la racine de *fui*; cf. v. irl. *biu* « je suis » et parfois « je deviens », v. angl. *beo* « je suis », *bis* « tu es »; pour l'absence de *-u-*, v. sous *fui*. Toutefois, la phonétique permettrait d'envisager un rapprochement avec la forme passive de skr. *dhīdyte* « il est posé »; et, si l'on n'avait pas les formes ombriennes, cette hypothèse serait séduisante; on ne peut l'écartier absolument.

fœnundus : v. *for*.

faecinia (*-en*), **ultis** : sorte de vigne (Plin., Col.). Rappelle les noms propres étrusques *Faecenius*, *Fecinius*, quoique Columelle, 3, 2, 14, le dérive de *faex*.

fœnum, **faenus** : v. *fœnum*, *-nus*.

faex, *-eis* (et *fax*, notamment dans les manuscrits de Columelle; cf. Thes. VI 169, 26 sqq.; le pluriel *faecēs* se lit depuis Horace et est bien attesté, malgré Caper, GLK VII 109, 14; *fœcia*, Orib.) f. : 1^o lie du vin (= τρῶξις), de l'huile; par suite, dépôt, résidu, tartre; 2^o au figuré : lie, rebut. Ancien, usuel. M. L. 3140.

Dérivés et composés : *faecor* m. : 1^o odeur du marc (Gl.); *faecula* f. : raisiné; *uua pinguis decocta usque ad crassitudinem mellis et refrigerata, utilis stomacho...* *aliter* : *genus uuae decoctae aut graece siser, genos herbae, quae ad orezin datur*, Schol. Hor., S. 2, 8, 9; 2^o tartre; *faecātus*, *faecārius* « de marc »; *faecus* (M. L. 3139, **faecoa*); *faecāceus*; *faeculentus*, d'ou *faeculentia*, *-ae*; *dēfaecō*, *-ās* (*dēficō*, Plt., Mo. 158; mais il peut s'agir d'une confusion de e notant æ et de i) : clarifier, enlever la lie; surtout employé au participe *dēfaecātus*, sur lequel le verbe a sans doute été refait; *infaecō*, *-ās* (Tert.).

Le rapprochement avec *flocēs* (M. Niedermann, IF 26, 49) n'est pas à retenir. Sans doute emprunt à une langue méditerranéenne, comme beaucoup de mots relatifs à la vigne et au vin. Cf. *fracēs* et *faecinia*.

fāgus, *-I* f. (et *fāgus*, *-ūs* f.; *fāgus*, *-i* m.) : hêtre. Ancien, usuel. M. L. 3145; v. fr. *fou*, *faou* et *fouet*; remplacé par hêtre, d'origine germanique. Irl. *fagh*, britt. *fau*, bret. *faouet* (de **fāgētum*).

Dérivés : *fāgum* n. : faine (Pline); pour le genre, cf. *pirum* : *pirus*; *fāgus*; M. L. 3142 (it. *faggio*); *fāginus* = φήγγος d'ou *fāgina* (scil. *glāns*) f. « faine » (sur *fāgina*, v. M. L. 3143 et Thes. VI 172, 65); *fāginus*. *Fāgūal* n. : sanctuaire de Jupiter situé sur le mont Esquilin : *sacellum Iouis in quo fuit fagus arbor quae Iouis sacra habebatur*, P. F. 77, 13, neutre d'un adjectif *fāgūālis* (f. *lūcus*; cf. *bidental*) dérivé de **fāgūus* qui atteste l'ancienneté du doublet *fāgus*, *-ūs*; pour la forme, cf. *quercus*, qui a sans doute servi de modèle. Les langues romanes attestent aussi **fāgālia*, M. L. 3140 a; **fāgānellus* : linotte, chardonne-

ret, M. L. 3141. **Fāgīna*, dans les langues romanes (sauf roumain), a donné le nom de la « fouine », cf. M. L. 3144, B. W. s. u.; **fāgustellum*, M. L. 3146.

Cet ancien nom d'arbre indo-européen repose sur un thème en *-o-* féminin qui subsiste dans dor. φᾶγός, ion.-att. φηγός (fém.), « sorte de chêne », avec changement de sens, parce que le hêtre n'existe pas en Grèce, et qui se retrouve en germanique, avec passage au type en *-ā-*, à cause du genre féminin, dans v. isl. *ðök*, v. h. a. *buohha*, etc., les thèmes en *-o-* féminins n'étant pas maintenus en germanique; v. Meillet, MSL 13, 211.

Le nom ancien s'est conservé, bien que le hêtre prospère en Italie seulement en montagne, à une assez grande altitude, l'arbre étant plutôt nordique. Le caractère religieux de l'arbre a pu aider à la conservation. Car ce n'est pas un accident que le mot subsiste aussi en Grèce, où l'arbre n'existe pas, et où φᾶγός a dû être appliqué à un autre arbre, ainsi E. 693 :

... ὅτ' αἰγόχοιο Διὸς περιελλέτ' φηγῶ.

Fāgus et φηγός sont unis par l'idée commune d'arbre à fruits comestibles (faine et gland).

fala, *-ae* f. : tour de bois, machine de siège; cf. P. F. 78, 3, *falae dictae a falado quod apud Etruscos significat caelum*. Mot rare et archaïque. S'y rattachent :

falārica f. : *genus telii missile quo utuntur ex falis i. e. ex locis extructis dimicantes*, P. F. 78, 20; *falēre* n. : sorte de socle ou de perchoir pour oiseaux (Varr., R. R. 3, 5, 14 et 16). Cf. aussi : *Faleri*(s) : *oppidum a fale dictum*, P. F. 81, 3; *faliscus*, d'ou *faliscae*, *-arum* : mangeoires, râteliers (Caton).

Mot étrusque, comme le dit Festus (V. Bottigioni, St. Etr. 3, p. 330).

faleō, *-ōnis* m. : faucon. V. *falx*. Peut-être calque sémantique de *capys*? Cf. le double sens de gr. ἀρπη « faucille » et « capus ».

falernus, *-a*, *-um* : de Falerne (en Campanie). Épithète appliquée surtout au vin originaire de cette région, *-um uinum*, puis simplement *Falernum*; devenue à basse époque synonyme de *uinum*, sans spécification.

faliseum, *-I* (*fall-*) n. : v. *forco*. Sorte de couteau, sans doute ainsi nommé du pays où il était fabriqué?

fallō, *-is*, **fellis**, **falsum**, **fallere** : seul verbe à perfectum à redoublement en *f* (cf., cependant, *faciō*); du reste, *fellis* est refait sur le présent : si la forme était ancienne, on attendrait **febuli* (de **fefuli*), comme *pepuli* de *pellō*. Formes accessoires attestées en bas latin : *fallō*, *-ās* (dénominal de *falla*, *-ae*?), cf. Non. 109, 16 : *fallam pro fallaciam*. *Nouius Decuma* (12) : *is me non uocabit : ob eam rem hanc feci fallam*; et CGL V 641, 35; *fallātor* m. (gl.); *fallō*, *-ēs* et *falliō*, *-is*, d'ou **fallia*, M. L. 3168; fr. *faillir*, *faillie*, v. B. W. s. u., et en britt. : corn. *fall*, *hyllle*, un participe *fellitius* dans Pétr. 61 (et sans doute **fallitius*, sur lequel a été bâti **fallitia*, cf. fr. *faute*, etc., M. L. 3169) : 1^o tromper; 2^o échapper à (= gr. λανθάνω), souvent impersonnel : *non me fallit*, suivi ou non d'une proposition complétive. De ce sens dérive l'emploi pronominal ou médio-passif : *mē fallō*, *nisi fallor*, *haud falsa sum* (Plt., Tér.). *Fallō* peut être accompagné d'un complément de personne : *fallere aliquem*, ou de chose : *fallere spem*, ancien accu-

satif « de l'objet interne » ; cf. Plt., Am. 933, *id ego si fallo*. Les deux sens de « tromper » et de « échapper à » remontent probablement à un sens unique de « ca her, être caché » (*fejellū, latuit*, Gloss.), sens, du reste, attesté à l'époque impériale, cf. Ov., F. 3, 22, *sua diuina furta fejellū ope* ; Hor., Ep. 1, 16, 54, *sit spes fallendī (= latendī) : miscēbis sacra profanus* ; ibid. 1, 17, 10, *qui natus moriensque fejellū (= ἔλαθε)*, Vg., Ac. 12, 634 : *neququam fallis dea* (= en vain te caches-tu comme déesse » (hellénisme). Ancien, usuel. Pánroman (sauf roumain). M. L. 3167.

Formes nominales : *falsus* : 1° faux, trompeur ; 2° qui se trompe. M. L. 3171 ; irl. *fallsa*, britt. *ffals* ; germanique : m. h. a. *valsech*. Substantif n. *falsum* : le faux, opposé à *uerum*, et dont dérivent *falsarius* ; *falsūās*, mot de la langue de l'Église créé d'après *uērūās* ; *falsimōniū* : (Plt., d'après *testimōniūm*) ; *falsō*, *-ās* (bas latin), M. L. 3170, avec les dérivés ordinaires. *Falsus* sert, en outre, de premier terme à des adjectifs composés : *falsidicus*, *-ficus*, *-loquus* (= ψευδολόγος), etc. ; *fallāx* (gén. pl. *fallācum*, Catul. 30, 4) : trompeur. De là : *fallācia* f. : usité surtout au pl. *fallāciae* ; *fallāciōsus* (Gell., Apul.) ; *fallāciūs* (cf. *mendāciūs*, Tert.) ; *fallāciloquēta* ; *fallāciloquētia* (= ψευδολογία), dans Accius, cité par Cic., *in*. 4, 68.

Composé : *refellō* : repousser le mensonge, réfuter. Cf. *arguō* et *rearguō*. — **Falsicō* est supposé par v. h. a. *falscōn* « *falschen* ».

On voit par *falsus* que *fallō* doit reposer sur **faldō* (toutefois, on peut songer aussi à **falnō*). Le rapport on croit apercevoir au premier abord avec v. h. a. *fallan* « tomber » et par suite avec lit *pātu* « je tombe », arm. p' *lanim* « je m'éroule », et sans doute gr. φάλλω « je fais tomber », se heurte d'abord à la différence de sens et au fait que c'est un p latin qui, dans *spāma* et *pāmax*, répond à un *ph* sanskrit. Mais on n'ose rien affirmer, parce que les sourdes aspirées alternent souvent avec des sourdes simples ; le rapprochement indiqué est trop séduisant pour qu'on n'essaie pas de s'y tenir. — La diphthongue en *a* a aussi un caractère « populaire ». Le f initial de *fallō* peut avoir plusieurs origines, et les rapprochements avec gr. φηρός, φηρός « trompeur », ou avec got. *dwals* « *μαρός* », ou avec skr. *hōdrate* « il va de travers », v. sl. *zǐlŭ* « méchant », sont vagues. En somme, étymologie embarrassante.

faluppa? : *quisquiliās paleas minuissimas uel surculi minuti quas faluppas uocant* (Gloss.). Mot sans doute non latin. M. L. 3173 ; B. W. *friper* et *envelopper*.

***falius** : adjectif d'origine germanique, attesté seulement dans les gloses, CGL IV 245, 23, qui a supplanté *julusus* dans les langues romanes ; v. M. L. 3174 et B. W. sous *fauve*.

***falx**, *-cis* f. : « faux » et « serpe ». Souvent précisé par une épithète : f. *mūrālis*, f. *nāualis*, etc. Ancien, usuel. Fanroman. M. L. 3175. Celtique : bret. *falc'h* « faux ».

Dérivés : *facula* (*facula*, **facla*), M. L. 3159, et *falcūla*, M. L. 3156 : faucille, et « ongle, griffe » ; *falcīō*, *-ās* (tardif) « faucher », fréquentatif de **falcō*, *-ās*, attesté dans les langues romanes, M. L. 3153, B. W. *faucher*, cf. **dēfalcō*, M. L. 2516 ; *falcō*, *-ōnis* m. : *-nes dicuntur quorum digiti pollices in pedibus intro sunt curuati*, a

similitudine falcis, P. F. 78, 17, peut-être à rapprocher de *falcō*, *-ōnis* « faucon », que les gloses expliquent par *quod incuruis digitis sui*, cf. Isid., Or. 12, 7, CGL IV 341, 3 ; Serv., Ae. 10, 145 ; toutefois, le *agor* du faucon, *falcō*, n'apparaît que tardivement (lat. Polém. Silu.) et il est possible que le rapprochement avec *falx* soit une étymologie populaire ; mais le mot ne semble pas provenir du germanique ; ce sont les mots germaniques qui proviennent du latin. M. L. 3158, B. W. s. u., et v. h. a. *falcho* « Falke », et britt. *falcum* ; *falcārius*, *-i* : porteur de faux ou « fabricant de faux » et, dans les langues romanes, **falcārius* M. L. 3154 ; *falcātus* : en forme de faux, armé de faux *falcastrum* : a *similitudine falcis dictum*. Est autem *ferramentum curuum cum manubrio longo ad densitatem ueprum succidendam*. *Hi et runcones dicti*, Isid., Or. 20, 14, 5 ; M. L. 3155. Nom propre : *Falcidius*.

Composés poétiques : *falcifer* (d'après δρεπανηφόρος) *falciger*, *falcitēns*.

M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb. lat.* p. 17 sqq., a supposé que *falx* viendrait d'une ancienne langue italique, peut-être le ligure, et, rapprochant le sicilien ζάρηλη δρεπανον de **dhalā* > ita. **falcula*, il en a déduit que *falx* aurait été dérivé secondairement de ce **falcula* italique interprété comme un diminutif. Mais *falx* fait partie d'une série de noms d'origine obscure tels que *arx*, *calx*, *merx*, et semble bien n'être pas un dérivé : en tout cas, mot d'aspect non indo-européen, ce qui n'étonne pas pour un nom d'origine ital. Cf., d'autre part, le groupe de mots français : *daill*, *daïlle*, etc., de *daculum*, *-a*, CGL I 84, 91 (ligure?). M. L. 2458.

fāma, *-ae* f. : *a fando dicta, sicut apud Graecos φήμη ἀπό τῆς φάσεως*, P. F. 76, 26, étymologie sans doute empruntée à Varr., L. L. 6, 65, *hinc* [sc. a uerbo *fama*], *fama* et *famosi* ; « ce qu'on dit de quelqu'un, renommée, réputation bonne ou mauvaise » ; au pluriel (rare, Plt. Sall.), « bruits qui courent », cf. *glōriae* ; cf. *ui fama* « comme le bruit court ». Diminutif : *fāmella* (Festus) comme *fābella*. *Fāma*, dont le sens était d'abord indéfini, a tendu à prendre une valeur laudative, comme *existimātiō* ; ainsi s'explique le double sens de *fāmatus* « qui fait parler de lui », d'abord employé avec la valeur de « qui a mauvaise renommée » et « infamant », et qui à l'époque impériale, prend le sens laudatif de « célèbre fameux », cf. Tac., H. 5, 2, *sed quoniam famosae urbis* (= Jérusalem) *supremum diem tradituri sumus* (cf. Thes. s. u. *passim*), peut-être par opposition avec celui de *infāmis*, *-e* « perdu de réputation » ; *infāmia* f. « infamie » ; *infānō*, *-ās*, cf. *ἀδοξος*, *ἀδοξία*, et *dēfāmātus*, *dīffāmō*, M. L. 2634 ; **dīffāmia*. De *infānātus* a été tiré à basse époque *fāmātus* ; à côté de *infāmis*, de *infām*, ont été bâtis *dēfāmis* (Apl.), *dēfāmō* (Gell.).

Composés : *fāmiger*, d'où *fāmigerō*, *-ās* ; *fāmigeratō* (cf. *rūmiger*, etc.), *-itiō*, *-gerābilis*, *-gerulus*, tous rares et artificiels. Ancien, usuel. Mais, en dehors du roumain, où *fāma* est peut-être représenté, M. L. 3176, n'a pas passé dans les langues romanes. Le britannique a gall. *faw*.

Le grec a dor. φάμα, ion.-att. φήμη « réputation, bruit public » et « avertissement divin » (cf. *fāum*) ; φήμη « entretien, renommée ». Les formes osques *faama* « nomina citat » (?), *fama* tted « fieri iussit » (?) sont

incertaines; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 55. La racine étant *bhā-
(vs-for), il ne peut y avoir de vocalisme à timbre o.

fāmen : v. for.

fāmes, -is f. (et famēs, -ei, -i. La déclinaison famēs, gén. famī, paraît la plus ancienne, cf. Thes. VI 228, 61 sqq. : l'ablatif famē est confirmé par la métrique. L'App. Probi blâme un nominatif famis) : faim (propre et figuré). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3178.

Dérivé : famelicus : qui a faim, famélique (archaïque et postclassique). Formation qui semble sans autre exemple ; dérivé d'un type tel que *famēli-, cf. fidēlis et crudēlis ; et le type aquāticus dérivé de aquātus, etc. M. L. 3177 ; famēlicō : esuriō (Gl.).

Il n'y a pas de verbe dérivé « avoir faim », comme il y a un verbe « avoir soif », sitiō. Les Latins disent en ce cas esuriō « avoir envie de manger » (v. edō) et, à basse époque, famem habēō (Gl. Reich. 2645). Certaines formes romanes remontent aussi à un élargissement de famēs, *famīne, et à un adjectif *famulentus, M. L. 3181.

Les noms de la « faim » et de la « soif » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre. Les noms de la forme de famēs, famis sont, ainsi que l'indique la flexion parallèle de plēbēs (à côté de plēbōs), d'anciens noms radicaux. Le radical fam- n'a aucun correspondant hors du latin. Le rapport souvent supposé avec fatim est invraisemblable.

famex, -icis (famix) c. : tumeur, abcès. Mot de la langue vétérinaire (Colum.) conservé dans les dialectes italiens et en logoudorien, M. L. 3179. Autre sens dans les glosses : famex : spado, contusis cutionibus (cf. cōleus) ? En dérivent famicōlis (Pelag., Chir.) et sans doute famicōsus : am terram palustrem uocabant. P. F. 77, 10. Pour le suffixe, v. Ernout, *Philologica* 1, p. 144 sqq.

famfaluca, -ae f. : bulle d'air, pustule ; puis bagatelles. Mot attesté dans les glosses du VIII^e siècle. Déformation de l'accusatif du gr. πομφόλυξ, que Pline transcrit par pompholyx, H. N. 34, 128. Cf. M. L. 6643 ; it. fanfaluca, v. fr. fanfelue, fr. fanfreluche (v. B. W. S. u.).

famulus, -i m. : serviteur, domestique ; famula, -ae f. : servante (semble un substitut récent de ancilla). L'adjectif famulus, -a, -um paraît avoir été formé secondairement sur le nom ; l'emploi en est assez rare (un exemple de Pomponius à l'époque républicaine ; les exemples de l'époque impériale sont poétiques). Il faut arriver à la langue de l'Église pour trouver plus fréquemment l'adjectif famulus : il y sert à rendre δοῦλος. Cf. serua, créé sur seruus.

Dérivé : familia f. Cf., pour la phonétique, Sicilia/Sicilia.

Famulus, familia sont des mots italiques et, en latin, peut-être des emprunts à l'osque : famuli origo ab Oscis dependet, apud quos seruus famel nominabatur, unde et familia uocata, P. F. 77, 11. Le témoignage de Festus est confirmé par les inscriptions, osq. famel, pél. famel = famulus ; osq. famelo = familia ; ombr. famefias = familiæ. Les grammairiens différencient seruus de famulus, e. g. Isid., Diff. 1, 525, serui sunt in bello capti... famuli autem ex propriis familiis orti. Mais la distinction ne répond pas aux faits ; Andromaque, captive de guerre, se désigne par famula dans Vg., Ae. 3,

329, me famulam famuloque Heleno transmisit habendam. Famulus, qui semble contenir un suffixe de nom d'agent (cf. baiulus, gerulus), a désigné peut-être un esclave chargé d'une fonction spéciale, valet, etc., mais ce sens est impossible à préciser par les témoignages qui nous restent, tandis que seruus désigne la condition juridique de l'esclave.

Familia (ancien génitif, peut-être dialectal, familiās dans pater, māter, filiūs familiās) a dû désigner l'ensemble des esclaves et des serviteurs vivant sous un même toit, par opposition à la gens ; cf. les expressions conservées dans des langues techniques familia gladiatōria, familia monētālis, etc. ; puis la maison tout entière, maître, d'une part, et femme, enfants et serviteurs vivant sous sa domination ; cf. Pit., Au. 2, ego sum Lar familiaris ex hac familiā. Après la mort d'un pater familiās, le mot familia désigne le groupe de ceux qui étaient autrefois sous sa puissance et qui en sont sortis par son décès (agnāti, agnātiō). L'expression familia pecūniāque désigne la fortune du maître, rēs familiāris, patrimonium ; familia englobe les rēs mancipi, l'ensemble des choses indispensables à la famille, la terre, les animaux de labour, les esclaves, e. g. Caton, Agr. 138, asinis feriae nullae in familia sunt. Par extension de sens, familia est arrivé à désigner les agnāti et les cognāti et à devenir le synonyme de gens, tout au moins dans la langue courante, mais non dans la langue du droit. Sur ces diverses acceptions, v. Köhm, *Altlatein. Forschungen*, 1 sqq.

Dérivés : familiāris « ex eadem familiā », fréquent dans l'expression rēs familiāris ; puis par extension « familialer » ; subst. familiāris m. : ami, familial, intime, et familiāritās, familiārīter, familiāricus ; familiārēscō, -is (Sid.) ; familiola (tardif) ; familiōsus (id.).

De famulus sont formés : famulāris ; familiās (archaïque, rare) ; famulor, -aris (famulo, tardif) avec ses dérivés, famulātus, -ūs m. (Cic.) et famulitium, créé d'après seruitium et non attesté avant Apulée, mais peut-être ancien ; cf. P. F. 77, 9, famuletium (sic) dicebatur quod nunc seruitium ; confamulus, -lor (cf. conseruus).

Mots anciens, usuels. — Les représentants de familia dans les langues romanes sont assez nombreux, en partie de formation savante ; il est à noter que l'ital. famiglia désigne le serviteur et, plus spécialement, dans certains dialectes, le valet de ferme. M. L. 3180.

Mots uniquement attestés dans les dialectes italiques et sans étymologie, quoique la dérivation par un suffixe -elo- soit de type indo-européen. L'hypothèse d'un emprunt à l'étrusque (cf. seruus) est sans appui, comme l'explication par un ancien mot indigène.

*fancua (-gua) : mot de sens obscur qu'on trouve dans deux tabellae deuotionis, l'une osco-latine, CIL I² 1614, l'autre purement osque ; cf., en dernier lieu, Vetter, *Hdb.*, n^os 3 et 7, qui le traduit par « lingua » (?), et Vendryes, R. Ph., 1946, p. 93. En tout cas, mot non latin.

fānum, -i n. : semble signifier tout d'abord simplement « lieu consacré » ; cf. T. L. 10, 37, 15, Fabius scribit in... ea pugna Iouis Statoris aedem uotam, ... sed fanum tantum, i. e. locus templo effatus, [sacratu]s fuerat. L'explication de Tite-Live montre que fānum était, pour

le sentiment latin et par étymologie populaire, rattaché à *fāri*; cf. Varr., L. L. 6, 54, *hinc [sc. a fando] fana nominata, quod pontifices in sacrandō fati sunt finem*, et Thes. VI 271, 59 sqq. Dans l'usage courant, le mot désigne un « temple » et s'est confondu avec *templum*, *dētūbrum*, *aedēs*; ainsi on lit dans la *Lex uicana Furfensis*, CIL I² 2, 756, *sei quei ad hoc templum rem deiuinam fecerūt... pelleis coria fanei sunt*. Cf. le nom de lieu *Fānum Fortūnæ* et *Fānestri* (d'après *campestris*?). Chez les écrivains chrétiens, *fānum* (probablement è cause de *fānāticus*) est opposé à *templum*, *ecclēsia*; cf. Hier., ad Iou. 1, 10, *non templa dei uiuentis, sed fana et idola mortuorum*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *fānāticus* : 1° qui appartient au temple, -a *pecūnia*; 2° serviteur du temple (spécialement de Bellone, la Grande Mère, Cybèle, Isis, Sérapis). Par là le mot a pris une valeur péjorative et, chez les auteurs chrétiens, le sens de « païen »; des glossaires le rapprochent de *lymphāticus* et Mécène en a tiré un verbe *fānor*, -āris « se démener comme un possédé », cf. Sén., Ep. 114, 5.

**fānō*, -ās : dénominateur de *fānum* sans doute extrait par Varron, L. L. 6, 54, du composé *profānō* dans la distinction qu'il établit entre *profānus* et *profānātus* : *profānum quod est ante fanum coniunctum fano... profānatum quod sacrificio quodam fanatur*, i. e. *ut lege fani sūt*, cf. les références de Goetz-Schoell, ad loc.; *profānāre*, lui, est attesté à date archaïque et diffère de *profānāre* issu de *profānus* : cf. Caton, Agr. 50, *ubi daps profānata comestaque erūt*; 132, *Ioui caste profānato*; Fest. 270, 5, *Hercules cum ad aram, quae hodieque maxima appellatur, decimam bouum... profānasset...*

fanister (Not. Tir.) : de *fānum*, d'après *magister* ?
profānus : « profane », par opposition à *sacer*; cf. P. F. 257, 3, *profānum quod non est sacrum*. Plautus (Tr. inc. 38) : *sacrum an profānum habecas parui penditur*; et 298, 35. Par suite, « impie » et « non initié, ignorant ». Substantif : *profāniūs* (Tert.). Dénominateur qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale : *profānō*, -ās « profaner » avec ses dérivés. V. H. Wagenvoort, *Mnemos.*, 1949, 319-332.‡

confānēnsēs, -ium : qui ont le même temple (Inscr.). Un diminutif dialectal de *fānum* est attesté par la glose de P. F. 91, 29, *hanula : parua delubra, quasi fanula*. V. *fēriæ*, pour les formes osco-ombriennes, et *fās*.

far, **farris** n. (pluriel rare) : *frumenti certa species sicut adorem*, Serv., Ae. 5, 745; lépeautre, sorte de blé, dont les anciens distinguaient plusieurs variétés, cf. Colum. 2, 6, 3; Varr., R. R. 1, 9, 4, etc.; et aussi « farine », comme son dérivé *farina*. Joue un grand rôle dans la culte, aussi y joint-on souvent l'adjectif *pius* : *far pium... quo peragi mos fuit sacrificiorum munia*, Arn. 7, 26; cf. Cat., Agr. 83; Vg., Ae. 5, 745, etc. Ancien, usuel. M. L. 3186.

Dérivés : *farreus* : de blé, de farine; *farreum* (sc. *libum*) : gâteau de farine usité dans les sacrifices; *farreatūs*, *farreatiō*, usité surtout dans les composés *confarreatiō* et *diffarreatiō* (sur l'origine de ce dernier, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 194, qui compare les oppositions *contrahere* [distrāhere, etc.]; cf. Gaïus, Inst. 1, 112, *farreo in manum conueniunt uxores per quoddam genus sacrificiū quod Ioui Farreo fit; in quo farreus panis adhibetur, unde etiam confarreatio dicitur*;

farreo; Serv., G. 1, 31, *farre [nuptiae fiebant] cum pontificem maximum et Dialem flaminem per fruges molam salsam coniungebantur, unde confarreatio pellabatur*; et P. F. 65, 17, *diffarreatio genus sacrificiū quo inter uirum et mulierem fiebat dissolutum*. Dicta *diffarreatio quia fiebat farreo lido adhibito*. C. W. Westrup, *Recherches sur les formes antiques de mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhague, 1946.

Autres dérivés plus rares : *farrārius* (-eārius), *farrātus* (rare), d'où peut-être *farr*(*p*)*ātalia* (Gloss.), *farr*(*p*)*ātarius* (Apic.); *farrāceus* (-cius); *farricus* (Apic.).

farrāgō, -inis f. (cf. *similāgō*) : *appellatur id quod ex pluribus satis pabuli causa datur iumentis*, P. F. 81, 11; Varron, R. R. 31, 5, en donne deux étymologies, *aut quod ferro caesa ferrago dicta, aut quod primum in farre caesa segete fieri coepit*. L'étymologie populaire qu'il donne en premier lieu, favorisée par la dissimilation, a influé sur la prononciation du mot, et c'est à *ferrāgō* que remontent les formes romanes, ital. *ferrana*, esp. *herrera*, etc., M. L. 3201 (mais l'italien a aussi *farragine* « mouton »). Sur le type en -āgō, etc., v. Ernout, *Philologia* I, p. 165 sqq.

farina (avec simplification phonétique de -rr-) f. : farine. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3197. Nombreux adjectifs dérivés : *farināceus*; *farinārius* : -m *cribrum*, Caton, cf. M. L. 3198; *farinārius*, -ī (= *molinus*, *mola*, Lex Salica); *farinātus*; *farinōsus*; *farinulentus* (cf. *faculentus*); **farineus*, M. L. 3198 a. Diminutif rare et tardif : *farinula*.

farēdō, -inis f. : sorte d'ulcère ou de dartre, sans doute d'aspect farineux (cf. *furfurēs*). Même formation que *albedō*.

Le mot se retrouve dans osq. et fal. *far*, ombr. *far* (même sens), et lat. *farrea* a son pendant exact dans ombr. *fasiu*, *farsio*. On n'en a de correspondants qu'en germanique dans v. isl. *barr* « céréales », v. angl. *bere* « orge », got. *bairzeins* « *xp̄lōwōns* » et en slave dans v. sl. *brašino* « τροφή », russe *bōrošno* « farine de seigle ». Comme *faba*, c'est un mot particulier au groupe de civilisation du Nord-Ouest.

***fara**(**bu**)**ris** : mot dont l'accusatif se trouve dans une inscription des environs de Trèves, CIL XIII 4131, et qui désigne un édifice non précisé. V. Thes. s. u.

fareiō, -is, -sl, -tum (-sum, -cītum) : le participe *fartus* est le plus ancien; *farsus* apparaît à partir de Pétrone; *farcītus* est de basse époque), -**irō** : terme d'élevage et de cuisine : 1° engraisser (des animaux vivants); 2° farcir et, de là « garnir, emplir, fourrer, bourrer ». Ancien; technique ou familier. M. L. 3192; 3206, *fartus*; 3205, *farsus*.

Dérivés et composés : *farcimen* n. : 1° hachis, farce; 2° par image, tumeur, farcin. M. L. 3191; B. W. s. u.; *farcimōsus*, -minālis.

Dérivés en *far*(-*fars*-) : **fars*, forme rare attestée à l'acc. *fartem*, *farim*, abl. *farte* (Plt., Fest.), refaite peut-être sur *farim* adv. (Lucil., Apul.) d'après *partim*/pars; *faris*, -ūs m.; *fartor* (*farsor*) : cf. P. F. 78, 27, *fartores nomenclatores qui clam uelut infercèrent nomina salutatorum in aurem candidati*; *fartiūra* (*farsūra*) et **farsūrūsus*, M. L. 3204; *fartilis* (*farsilis*); *fartiātus*; *fartiālia*; *farticulum*; *fartiōsus*.

confarciō, -is : composé d'aspect déterminé, très rare

aux formes personnelles ; ne se rencontre guère que dans l'adjectif *confertus* « bourré [de] », usité surtout dans la langue militaire, au sens de « serré, épais » : *effertio* ; *infertio*, *infartio* : bourrer, ferrer dans, M. L. 4395 ; *infertio* (Orib.) ; *refertio*, surtout usité dans l'adjectif *refertus* : bourrer, remplir, M. L. 7152 ; *suffertus* (rare et populaire ; Lucil., Suét.) : bourré.

farcinō, *-ās* et *suffarcinō* ; doublets vulgaires de *farcio*, *suffarcio*, sans doute d'après le type *sarcina*, *sartus*, avec influence secondaire de *sagināre*. *Farcina*, qu'on lit dans un scolaste de Térence (Eugr. in Andr. 769), semble une création de grammairien.

1.° rapprochement avec *frequens*, qu'on fait souvent, ne rend pas compte du vocalisme. — Le rapprochement avec gr. φράσσα « je serre l'un contre l'autre, je bouche » va bien pour le sens, mais se heurte au principe suivant lequel une racine commençant par une sonore aspirée ne se termine pas par une sourde. Le grec α φράσσειν (φράσσειν). ἐπάρων, dont le γ en face de α laisse supposer un ancien présent athématique. Le vocalisme lat. *-ar-* est « populaire ». Si l'on admet que lat. γ peut représenter un ancien *ph (v. *fallō*), le rapprochement avec φράσσα serait possible, le *ph étant aussi « populaire ».

1.° *farfara*, *-ae* f. (Gl.) : sabot ou queue de cheval (plante) ; 2.° *farfarum* (*farferum*, qu'il faut sans doute lire dans P. F. 78, 25, au lieu de *farfenum*), *farfaria*, Diosc. ; *farfugium*, Plin.), *-i* n. : tussilage. Attesté depuis Plt., Poe. 478. Mot populaire, de forme instable et de sens variable, du reste non romain, comme l'indique le maintien de *f* intérieur, sans doute prélatique. L'origine étrusque n'est pas démontrable (Bertoldi, Mél. van Ginneken, p. 161 ; *Quest. di metodo*, p. 271). Cf. le nom d'un affluent du Tibre, *Farfarus* (tiré de **Farfar*), latinisé en *Fabaris* ; cf. Ov., Met. 14, 330, et Vg., Ac. 7, 715 ; v. Ernout, *Philologica* II, p. 209 sqq. Conservé sous des formes altérées dans les parlars de l'Émilie et de la Toscane. M. L. 3195.

farjō : sans doute graphie fautive de *sariō*, dans Aulone, Mos. 130 ; cf. Niedermann, Mus. Helv. 2, 2 (1945), p. 128.

farior : forme corrompue qu'on lit dans une citation de la Loi des XII Tables (8, 22) faite par Aulu-Gelle, 15, 13, 11, qui se s'erit testarier libripensue fuerit, ni testimonium fariatur, improbus inestabilisque esto. Schoell a conjecturé *fiatatur* en rapprochant *infitiari*. Micux vaudrait lire *fateatur*. Il est évident, en effet, que *farior* ne pourrait être qu'un dénomiatif de **fārius* non attesté en dehors des grammairiens, qui semblent l'avoir extrait de *nefārius*, et qu'on attendrait un subjonctif *farietur* et non l'indicatif *fariatur*.

-fārius, *-a*, *-um* : adjectif reformé sur *bifārius* et qui a servi à former toute une série d'adjectifs ou d'adverbes multiplicatifs : *bi-*, *tri-*, *quadri-*, *multi-fārius*, etc., et *-fāriam*. Le mot latin *bifāriam* rappelle le type skr. : *bi-dhā* « double ». Différent de *fārius* : adjectif forgé par les grammairiens pour expliquer *nefārius*, qu'ils rapprochaient de *fāri*.

farnus, *-i* f. : frêne (Vitr.). Sans doute parent de *larnus* (cf. Olck, P.W. VI 621).

Dérivé : *farneus*, conservé sous la forme féminine dans certains dialectes italiens, M. L. 3200.

farreus : v. *far*.

fās n. : indéclinable. Les anciens rapprochent *fās* et *fāstus* du verbe *fāri* « parler ». Virgile donne pour génitif à *fās* le gérondif *Janūi*, Ae. 1, 543, *deos memores fandi atque nefandi* (que *Sanctus* glose par *iusti atque iniusti*) ; cf. aussi Ae. 2, 779, *nect te... portare Creusam fas... aut [Juppiter]... sinii*, où le Servius auctus note : *fas pro fato*. Le rapport établi par les Latins entre *fās* et *fāri*, *fātum* apparaît dans des emplois comme Vg., Ae. 1, 205, *tendimus in Latium sedes ubi fata quietas | ostendunt ; illic fas regna resurgere Troiae* ; cf. aussi plus bas, s. u. *fastus*, Varr., L. L. 6, 29. — *Fās* est un mot du type *iūs*, *mōs* et s'emploie comme ceux-ci dans des locutions impersonnelles : *fās est* comme *mōs*, *iūs est*. On a une phrase de type nominal dans *ne fās*, dont les deux éléments se sont soudés pour aboutir à *nefās*, comme dans *necessis*, *necesse* ; de là des emplois comme *per fās et nefās* (T.-L. 6, 14, 10, etc. ; cf. Thes. 6, 295, 44 sqq.). La forme *infās* : ἀθέμρον *pro nefas*, qu'on trouve dans les Gloses, n'est pas attestée dans les textes et n'a pu être construite qu'au moment où *fās* était considéré non plus comme un substantif, mais comme un adjectif indéclinable, et sur le type *infandus*, à côté de *nefandus*.

Le sens de *fās* est « permission ou ordre des dieux », « droit divin », par opposition à *iūs* « droit humain », auquel il est souvent joint dans la formule *ius fasque est* ; cf. Serv., G. 1, 269, *fas et iura sinunt* : *i. e. diuina humanaque iura permittunt* : *nam ad religionem fas, ad homines iura pertinent*. Personnifié et divinisé, cf. T.-L. 1 32, 6. Ancien, usuel, classique.

De *fās* dérive *fāstus*, comme *iustus* de *iūs* ; de *nefās*, *nefāstus*, et aussi *nefārius* (depuis Cicéron) comme *iniūrius* de *iūs*, sans doute sous l'influence de *fāri* ; *fāstus* : autorisé par la loi divine ou par le droit religieux, *nefāstus* « non autorisé ». L'épithète s'applique surtout aux jours : *dies fasti per quos praetoribus omnia verba sine piaculo licet fari... dies nefasti, per quos dies ne fas fari praetorem : do, dico, addico*, Varr., L. L. 6, 29, 30. De là vient que *fasti* (sc. *diēs*) a servi à désigner les calendriers où ces distinctions sont faites : *fastorum libri appellantur in quibus totius anni fit descriptio*, P. F. 78, 4. — Rapproché de *festus*, cf. P. F. 78, 5, *fasti enim dies festi sunt*, et Cic., Verr. 2, 4, 151 ; P. F. 257, 13, *profesti dies : procul a religione numinis diuini*. Tous ces mots ont disparu du vocabulaire en même temps que les croyances et les usages qu'ils représentaient.

Fās est ordinairement rattaché, avec les Latins eux-mêmes, à *fāri* ; ce serait un mot racine. Mais, à part *fātum*, le groupe de *fāri*, *fāma*, *fābula* n'a pas de valeur nettement religieuse en latin, ni même dans la plupart des autres langues ; et, là où il a une valeur religieuse, ce n'est pas celle de *fās*. Dès lors, on est tenté de se demander si *fās* ne présenterait pas l'allongement normal des monosyllabes (cf. *dās* en face de *dāitis*) et si l'on ne pourrait pas rapprocher *fēriae*, *fānum* (v. ces mots) ; *fās* reposerait sur un ancien **dhas*. Le sens de *fās* rappelle, en effet, celui de gr. θεμός : gr. θεμός ἐστὶ répond à lat. *fās est* pour le sens. Hypothèse non démontrable, qui supposerait que l'ā de *nefārius* est secondaire. Sur le groupe, v. *fāciō*. Cf. J. Paoli, *Les définitions varroniennes des jours fastes et nefastes*, Rev. hist. de droit fr. et étr., 1952, p. 293-327.

fascia : v. *fascis*.

fascinus, -i m. (*fascinum* n.) : 1° maléfice, sort que l'on jette à quelqu'un; cf. Gell. 16, 12, 4, *Cleatius Verus fascinum appellat quasi baculum* (= gr. βάσκανον). Dérivés : *fascinō*, -ās; *fascinātiō*, -iōr, -tōrius, Vg., B. 3, 103, *nescio quis teneros oculos mihi fascinat agnos*; *fascinābulum* (bas latin); 2° amulette en forme de phallus que l'on portait pour écarter le mauvais œil (*fascinum depellere*, *submouēre*), cf. Porph., Hor. Épod. 8, 18, *fascinum pro uirili parte posuit quoniam praefascinandis rebus haec membri deformitas apponi solet* (sur le fait lui-même, cf. Varr., L. L. 7, 97); et par suite « phallus », cf. Aug., Ciu. 6, 9, p. 265; Arn., Nat. 4, 7, [Tutuni] *immanibus pudendis horrentique fascino... inequitare matronas*. M. L. 3214; B. W. *fasciner*.

Composés tardifs : *effascinō*, -ās (Plin., Gell.); *praefascinō* (Porph., Not. Tir.).

praefascinī (-nē) : en éloignant le mauvais œil ou le mauvais sort; d'où « pour bien dire, sauf respect, sans offenser personne ». M. Niedermann signale, Phrynichos, p. 159, éd. Rutherford : βασκάκιον λέγουσιν οί ἀρχαίοι, οὐ προβάσκάκιον.

Fascinus ressemble trop au gr. βάσκανος « qui ensorcelle » pour qu'on ne leur suppose pas une origine commune : la correspondance anormale β = f peut s'expliquer par une origine thraco-illyrienne. βάσκανος est sans doute un dérivé du verbe βάσκειν. λέγειν, κατολογεῖν Hes., correspondant à l'att. φάσκειν; *fascinus* désignerait à l'origine « un charme »; cf. Catul. 7, 12, *malā fascinare lingua*, et Virg., B. 7, 28. Par là s'établirait un rapport lointain avec le groupe de *for*.

On a rapproché aussi *fascinus* de *fascis*, *fascia*; ce serait une opération magique par laquelle on ligoterait la victime. Il est possible, en tout cas, que *fascinus* ait subi l'influence de *fascis*. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.* s. u., et H. Frisk, *Griech. etym. Wört.*, sous βάσκανος.†

fascis, -is m. : paquet lié par une corde, et le plus souvent « fagot, botte », mais aussi « faix, fardeau », Vg., B. 9, 65, *ego hoc te fasce* (sc. *haedorum*) *leuabo*, où Servius note *fascem aut onus*. Au pluriel, *fascēs*, -ium « faisceaux » composés de baguettes de bouleau ou d'orme liés par une courroie et quelquefois munis, au centre, d'une hache, que les licteurs portaient devant les hauts magistrats de Rome comme symbole de leur pouvoir de frapper et de mettre à mort. Aussi *fascēs* s'emploie-t-il souvent pour désigner le pouvoir consulaire, et même le pouvoir tout court : *fascēs rapere*, *praeferre*, *submittere*; *f. laureatū*, *uersi*, *fracti*. Ancien, usuel. M. L. 3214; B. W. *faiz*. Irl. *faiz*, britt. *fazg*, *fazgl*, *fascenn*.

Dérivés : *fasciculus* m. : 1° faisceau, botte, gerbe; et « poignée » (c. *manipulus*); 2° rouleau de livres ou de lettres; *fasciculāria*, -arum (Vég.); *fascina* (Caton) f. : fagot, fascine, M. L. 3210; *fascālis*, -e, sc. *lictor* (bas latin et quinque-, sex-); *fasciātium* (Quint.); *fasciger* (Paul. Nol.).

A *fascis* se rattache : *fascia* (fā-?, cf. Thes.), -ae f. : bande, bandelette (d'étoffe) qui servait à de nombreux usages, à emmailloter l'enfant, à tenir la poitrine, à serrer la jambe, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3208. Passé en got. *fāskja*, v. h. a. *fāsci*.

Dérivés : *fasciā*, -ās : bander, M. L. 3209; *fasciola*

f., -lum n. (Chir.) : bandelette, cf. M. L. 3212, 3213; *fasciolō*, -ās (tardif).

Cf. irl. *basce* « collier »? (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. I. Spr.*, I, p. 77); mais le rapprochement avec des mots grecs est bien incertain).

fascoulus : v. *phasēlus*.

fastidium : v. *fastus* 2.

I. *fastigō*, -ās, -āui, -ātum, -āre : incliner, effiler, courber en pente ou en pointe. Sans doute reconstruit postérieurement sur *fastigātus* « qui se termine en pointe », Plin. 18, 172, *quarto generi [uomerum] cujus auctor in mucronem fastigata*, ou « qui va en pente » (en considérant le sommet où les deux côtés de l'angle viennent se rencontrer), cf. Cés., B. G. 2, 8, 3, *collis fronte leniter fastigata*; 4, 17, 4, *prone ac fastigata*; C. 2, 10, 5, *fastigata atque ordinatim structo tecto*; T. 4, 44, 9, 6, *fastigatam, sicut tecta aedificiorum sunt, testudinem faciebant [milites]*. Le sens apparaît dans la définition d'Hygin, Mun. castr. 49, *fossae species est fastigium uel Punica. Fastigata dicitur, quae a summa latitudine lateribus deuexis in angustiam ad solum coniuncta peruenit*.

En s'appliquant aux plantes, *fastigārī* « devenir pointu, s'effiler » est devenu synonyme de « croître en hauteur, pousser, grandir » : Plin. 18, 52, *frumenta uero tempore fastigantur in stipulam*. De là, à basse époque, l'emploi de *fastigātus* pour *sublimis*, de *fastigāre* pour *in altum dūcere*.

II. *fastigium* n. : pente, inclinaison, cf. Cés., B. G. 73, 5, *scrobes trium in altitudinem pedum fodiebant paulatim angustiore ad infimum fastigio*; en architecture « toit » en pente et formant pointe au sommet, par opposition aux toits plats; cf., entre autres, Cic., ad Qui fr. 3, 1, 14; haut d'un fronton, formé des deux côtés convergents du toit, par suite fronton tout entier, la d'un édifice, *aedificii summum*, P. F. 78, 8, puis « cim (d'un arbre), « sommet » d'une montagne (= *cacūme* et même, à l'époque impériale, « niveau supérieur », si que l'idée de pente soit encore sensible, e. g. Curt. 4, 19, *iamque a fundo maris in altitudinem modicam excreuerat, nondum tamen aquae fastigium aequabat*. S'emploie également au sens moral : faite des grandeurs point culminant; de là « point principal » : *sed sum sequar fastigia rerum*, Vg., Ae. 1, 342. En grammaire « accent » (= *cacūmen*).

Dérivé : *fastigiō*, -ās, qui tend à se substituer à *fastigāre*; cf. Thes. VI 324, 60 sqq. — M. L. 3217 a; la *faite* provient du germ. *first*, v. B. W. s. u.

Semble apparenté à *fastus*; pour la formation, cf. *tus*, *castigō*; et *uestigō*, *uestigium*; *fatigō*.

On rapproche souvent skr. *bhṛgīth* « pointe », irl. *b* « pointe, partie supérieure d'un objet » et *borr* « fleuve » v. isl. *broddr*, v. h. a. *borst* « pointe ». Le tout peut être le vocalisme *a* du latin à l'air « populaire ».

1. **fāstus** : v. *fās*.

2. **fastus**, -ūs m. : air orgueilleux; orgueil, faste, dain; cf. Vg., Ae. 3, 326, *stirpis Achilleae fastūs in nemque superbum*. Terme surtout poétique et de langue écrite, qui s'emploie au singulier comme au pluriel (cf. Thes. VI 329, 16 sqq.); n'apparaît en pluriel

*fatis, -is : usité seulement dans l'expression *ad fatim*, dont les deux éléments se sont soudés pour former l'adverbe *affatim*, d'où on a même extrait à basse époque un simple *fatim* « abondamment » (cf. *examussim*). Le sens premier est « fente, crevasse » ; *ad fatim* veut dire « jusqu'à crever, jusqu'à éclater », et c'est d'abord joint aux verbes signifiant manger, boire, cf. Plt., Poe. 534, *edas de alieno quantum uelis usque ad fatim*; ibid. 867, Men. 91, puis, par affaiblissement, « à satiété, tout son saoul ». Est resté familier ; Cicéron ne l'emploie que dans les lettres, par exemple pour surenchérir sur *satis*, Att. 16, 15. Rare.

Dérivé : *fatiscor*, -eris (époque républicaine), *fatisco* (époque impériale), pas de parfait, adj. *fessus* : se lézarder, se fendre ; cf. Lucr. 5, 308, *delubra deum simulacraque fessa fatisci*, Vg., Ae. 1, 123, [naues] accipiunt inimicum imbrem rimisque fatiscunt. Par suite « tomber en ruines » et « s'épuiser », puis « se lasser, se fatiguer », et ce dès les plus anciens textes, ainsi Pacuuius, Trag. 154, *numquam fatiscar facere quod quibo boni*.

La forme *fessus*, tirée de *dēfessus*, comme *gressus* de *ingressus*, a été généralisée au lieu de **fassus*, sans doute pour éviter l'homonymie de *fassus*, adjectif de *fateor* ; le sens propre « lézardé, fendu » apparaît dans l'exemple de Lucrece cité plus haut, *dēfeticor*, -eris, *dēfatisco* (langue de l'Église) : forme « déterminée » indiquant le procès arrivé à son terme (cf. *faijō* et *dēfetiġō*), usitée surtout au participe *dēfessus*. De *dēfessus* est attesté à partir de Virgile le composé *indēfessus*, traduction du gr. ἀδάματος ; **infessus* n'existe pas, et ceci contribue à indiquer le caractère secondaire de *fessus*, décelé par la voyelle e. L'importance de la forme « déterminée » *dēfessus* ressort de la généralisation de *fessus*. Les formes *dēfeticentia*, *dēfessiō* sont tardives. A *fessus* ne correspond aucun substantif : cf. *faijō*. — *Fessus* a été supplanté par *lassus* dans les langues romanes.

Sur ce groupe, v. W. H. Kirk, A. J. of Philol., LIII (1932), p. 364, et B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 29.

fātum, -i n. : destin ; correspond pour le sens au gr. εἰραμένην (-μένον) ; souvent personnifié et déifié *Fātum* ou *Fāta*, -ōrum ; de là, dans la langue populaire, le masculin *fātus* (cf. *caelus* et *caelum*), Pêtr. 42, 71, 77, et féminin *fāta*, qui a survécu dans les langues romanes, M. L. 3219. B. W. sous *fée*, sur un domaine beaucoup plus étendu que *fātum*, M. L. 3222, concurrencé par *sors*, et en celtique, dans britt. *fawd*. Ancien, usuel.

Le destin en tant qu'inévitable et imposé aux hommes comporte souvent une nuance péjorative et *fātum* a pris les sens de « destinée malheureuse, malheur » et « terme fixé par le destin, mort » (et, par extension, en poésie, « ombre, cadavre »). Ce double sens se retrouve dans l'adjectif *fātālis* : fatal, et par là « meurtrier » ; *f. diēs* « jour de la mort » ; cf. aussi fr. *feu*, B. W. s. u., de **fātiūs*. Dérivé tardif et rare : *fātūlās* (cf. *nessūtās*). Cf. aussi *Fatiulus* Serv., Ae. 7, 47 ; et *fātuculus* « devin », attesté par l'italien, M. L. 3221.

Composés : *fāti-canus* (-cinus) (Ov.), -dicus, -fer, -legus, -loquus, -loquium, de couleur poétique ; *bonifātus* et *Bonifācius* (avec influence de *faciō*?), *Malifātus* (bas latin).

Fātum est, comme l'a vu Varron, L. L. 6, 52, du

groupe de *for* ; *fātum* est à *for* ce que *tēctum* est à *tegō* : *ab hoc* [sc. *fari*] *tempora quod tum pueris constitutum Parcae fando, dictum fatum et res fatales*. Cf. Enn., A. 19, et Vg., Ae. 1, 261 cité s. u. *for* ; Manu Leumann, IF 65, 105 sqq.

I. **Fatius, Fatua** : nom d'anciennes divinités italiennes identiques à *Faunus*, *Fauna* (cf. Varr., L. L. 6, 52 et 55, et les références de Goetz-Schoell, ad loc.), dont dérive, selon Justin, 43, 1, 8, le verbe *fatuor*, -āris « être inspiré » : *Fatua... Fauno usor... quae uelut per forem futura praemonebat. Vnde qui adhuc inspirari solent fatuari dicuntur*. — Se retrouve en osq. *Fatu veis*, gén. sg. « *Fatuī* », cf. Vetter, *Hdb.*, n° 165. La quantité de l'a de *Fatius* (et incertaine ; c'est arbitrairement que les dictionnaires le donnent comme long, d'après *fātus*,

II. **fātūus**, -a, -um : 1° sot, imbécile, insensé, fou ; traduit μωρός, joint à *stolidus*, *stultus*, *insipiens*, etc.] ; fat (cf. Pêtr., Sat. 46, 2) ; 2° fade, insipide (= *insipidus*), cf. Mart. 13, 13. — Le sens le plus ancien est le sens moral (Plt., Tér., etc.) ; le sens de « sans goût » appliqué aux choses n'apparaît pas avant l'époque impériale ; v. Thes. s. u.

Dérivés : *fatiuās* « sottise » (classique, mais rare) ; *fatuor*, -āris « faire le fou », Sén., Apocol. 7 ; *infatuō*, -ās « rendre sot, infatuer » (classique) ; *infatuātiō* (S^t Jér.) ; *fatiuō*, -ās (Arn.) ; *faiuōsus* (Ital.). Du nom propre *Fatuinus* dérive sans doute le nom de la « pi-voine » *fatuina* (*rosa*, Ps.-Ap. 64).

Les formes romanes (fr. *fade*, *fai*) supposent un type **fatiudus* (d'après *sapidus*), v. M. L. 3223 et B. W. sous *fade*.

Étymologie inconnue. On ne peut décider si *Fatius* et *Fatua* sont le même mot que l'adjectif *fatuus* ; mais il est possible que le nom de ces vieilles divinités italiennes, de caractère prophétique, ait servi par dérision à désigner des personnages qui déraisonnent ; cf. le sens péjoratif de *hariolor*. Le rattachement à *fātor*, fréquentatif de *for*, cf. P. F. 78, 22, *fātatur* : *multa fatatur*, n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

fauēō, -ōs, **fāū** (de **fau-ūi*), **fautum**, **fauēre** (noter un impératif *foue* qu'on lit sur la base d'une belette-amulette d'or du temps de la seconde guerre punique : *foue* L. Corneliai L. f., et sur lequel on s'est appuyé pour fonder l'hypothèse d'une flexion *foueō*/*fauēre* avec une alternance de vocalisme fondée sur la différence d'accent, comme dans **couōcō*, *cauēre* ; mais, outre que cette alternance n'est établie par rien de sûr, le sens et la construction différencient *fauō* et *foueō* ; le premier signifie « favoriser » et est suivi du datif : *f. Rōmānis*, *laudī aliciuius* ; le second seulement « chauffer, réchauffer » et se construit avec l'accusatif : le *foue* de l'inscription citée plus haut peut être une simple méprise du graveur et l'on ne saurait faire état de la glose de P. F. 77, 15, *Foui*, qui nunc *Fauī* appellatur, pour justifier un passage de *fou-* à *fau-* : être bien disposé, être favorable. S'emploie absolument, cf. Ov., Epist. 3, 88, *Marte fauente*, ou avec un complément au datif. *Fauō* a d'abord appartenu à la langue religieuse ; il désigne souvent la bienveillance des dieux ; un emploi rituel subsiste encore dans l'expression *fauēre linguis* (*ōra uerbis, uōcibus*), réduite quelquefois à *fauēre* à l'époque

impériale, où, du reste, elle n'est plus qu'un archaïsme ; Serv. auct., Ae. 5, 71, *præco magistratu sacrificante dicebat « fauete linguis, fauete uocibus »*, h. e. *bona omina habete aut tacete*, et Sén., Dial. 7, 26, 7, *hoc uerbum non, ut plerique existimant, a fauore trahitur, sed imperat silentium, ut rite peragi possit sacrum nulla uoce mala obstreptente*. Le vieux mot *fauentia* a la même valeur, cf. P. F. 78, 14, *fauentia bonam ominationem significat*. Nam *præcones clamantes populum sacrificiis fauere iubebant. Fauere enim est bona fari* (étymologie tirée du rapprochement avec le gr. εὐφημίω), *ut ueteres poetæ pro silere usi sunt fauere*. Un texte d'Accius montre bien la valeur religieuse de *fauēō*, *faustus*, Trag. 511, *ciues om(n)idibus faustis augustam adhibent | fauentiam, ore obscæna dicta segregent*, où le poète a multiplié à dessein les termes techniques : *ōmen, faustus, augustus, fauentia, obscæna*. *Fauēō* est un de ces nombreux termes passés de la langue religieuse dans la langue laïque. Il a pu se dépouiller à ce point de son sens primitif qu'Ennius l'emploie comme synonyme de *uelle*, A. 419 : *matronæ moeros complent spectare fauentes (= gaudentes, puis uolentes)*, et Vg., G. 1, 18, *adsis, o Tegæe, fauens*, où l'on pourrait avoir *uolens* (synonyme de *libens*) et où le Servius auctus note « *fauere... ueteres etiam uelle dixerunt* ». Ancien, usuel. *Fautum* a sans doute survécu en espagnol et en portugais ; cf. M. L. 3224.

faustus (par l'intermédiaire d'un substantif neutre **fauos*, thème en *-os/-es* non attesté, mais qui doublait *fauor*, comme *decus* double *decor*, et dont *faustus* dérive, comme *onustus* de *onus*, *iustus* de *iūs*, etc.) : « qui grandit heureusement » (d'où les noms propres *Faustus*, *-a*, *-ulus*, etc.) ou « qui fait grandir heureusement » : Non. 426, 15, *faustum quasi a fauendo dictum ac per hoc prosperum ac propitium*, précédant *felix* « fécond » dans la formule *quod bonum faustum felix fortunatumque* sūt, cf. Cic., Diu. 1, 45, 102 ; Tér., Andr. 956, *o faustum et felicem diem* ; cf. les formules *geni publici faustæ Felicitatis*, CIL I², p. 214 ; Val. Max. 1, 8, 8, *diuus Iulius, fausta proles eius [urbis]*. De *faustus* sont dérivés : *faustulus* : P. F. 83, 3, *faustulum porcillum, feturam pecorum* ; *Faustiās* : nom de déesse adjointe à Cérès : *nutrii rura Ceres almaque Faustiās*, Hor., Od. 4, 5, 18 ; *infaustus*, M. L. 4394.

fauor : faveur ; et, sens concret, « marque de faveur, applaudissement », etc., cf. *clāmōr*. Non attesté avant Cicéron, qui l'introduit avec des réserves, Sest. 115 : *qui rumore et, ut ipsi loquuntur, fauore populi tenetur et ducitur*, et Epist. frg. 8, 8 : *eum amorem et eum, ut hoc uerbo utar, fauorem in concilium aduocabo*. *Fauor* est formé sur *fauēō*, comme *amor* sur *amō* ; a dû remplacer un ancien neutre **fauos* ; cf. plus haut, *faustus*.

Dérivé : *fauōrābilis*, attesté à partir de Velleius Paterculus ; *infauōrābilis* (Dig.). Irl. *fabhar*.

fauor (*fauitor* dans Plaute, Am. Prol. 67, 78, 79, et dans Lucil. 902 ; fém. *fauitrix* à partir de Térénce) : qui favorise, protecteur. Suivi du génitif ou du datif.

Cf. aussi les formes peu ou mal attestées *fauæa* (*fabea*), *-æ*, *fauæus*, *-i* (Gloss.) : esclave favorite ou favori, peut-être dans Plt., Mi. 797 ; *fauisor*, *-ōris*, synonyme tardif de *fauor* ; attesté à partir d'Aulu-Gelle et peut-être création artificielle d'écrivains archaïsants ; d'où *fauisō* (Gloss.).

Le rapprochement de v. sl. *gōviti* « religieusement »

avec *fauēre* est plausible au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Mais l'ambiguïté de *g* (*g* ou *gh*) en slave et de *f* en latin rend la concordance d'autant moins probante que lat. *a* devant *w* et sl. *o* sont aussi ambigus et que lat. *u* intervocalique admet plusieurs origines. Arm. *g* de *gōvem* « je loue » est issu de **gh* ou de **w* ; le rapprochement avec les mots latin et slave est aussi plausible. — Rien de sûr.

faulla *-æō* (avec *i longa*, CIL V 3143 ; les langues romanes dans lesquelles le mot est représenté attestent aussi *failla*, blâmé par l'App. Probi, GLK IV 198, 8, **falliua*, M. L. 3226 ; c'est à **falliua* et **faliscia* que remontent les formes germaniques : v. h. a. *fal(a)wiska*) f. : cendre, brâse, suie : *-a est deserta igni scintilla*, Serv., Ae. 3, 573 (cf. Ae. 6, 227), en particulier « cendres volantes », cf. Pelagon. 110, *cinerem leuem, i. e. fauillam quam appellant*. Terme moins général que *cinis*, comme le montre l'emploi qu'en fait Suét., Tib. 74, *cinis e fauilla et carbonibus* ; mais, dans l'usage courant, ne diffère guère de *cinis* ; on trouve même parfois les deux mots dans un emploi exactement opposé à celui qu'on attendrait, cf. Plin. 19, 19, *regum inde funebres tunicae corporis fauillam ab reliquo separant cinere*. Ancien, mais d'emploi plus restreint que *cinis*. N'est représenté que dans les dialectes italiens et ibériques.

Dérivés (tardifs) : *fauillæcus*, *fauillatius*, *fauillæscō*.

Forme à vocalisme réduît qu'on tire de **fouilla* > *faulla* (cf. *caueō*, *fauēō*), mais l'a peut s'expliquer autrement. V. *fouēō*. Cf. *scintilla*.

fauis(s)æ, *-ārum* f. pl. : vieux terme du vocabulaire religieux : *-æ locum sine appellabant, in quo erat aqua inclusa circa templum. Sunt autem qui putant fauisas esse in Capitolio cellis cisternisque similes, ubi reponi erant solita quæ in templo uetustate erant facta inutilia*, P. F. 78, 10, dont la définition provient de Varron, cf. Gell. 2, 10, 3. Mot sans doute étranger ; étrusque ? Même finale que dans *caris(s)a*, *mantissa*. Pas d'exemple dans les textes. Cf. *fouea* ?

Faunus, *-i* m. (usité aussi au pluriel *Fauni* (poétique), sans doute d'après gr. Ἰᾶνες, Σάτυροι ?) : ancienne divinité italique, de caractère agreste et silvestre, qui a pour sœur et femme *Fauna* ou *Fatua*. La forme *Fones*, *di siluestres* (Gloss.) est corrompue. On rapproche généralement *ombr. fons* « *fauēns* », nom. pl. *foner*, et on l'explique par *a fauendis frugibus* ; mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire, sans rapport avec le caractère primitif du dieu. Comme sa fête se célèbre aux *Lupercalia* et que son culte se confond partiellement avec celui de *Lupercus*, on a songé à le rapprocher de gr. θάυρον ἔθριον Hes., et à y voir un ancien « dieu-loup » ; on l'a comparé aussi au *Danus* apulien (issu de **dhaunos* ?). En tout cas, traité comme une divinité indigène, fils de *Picus*, petit-fils de *Saturne* et père de *Latinus* (v. Ov., F. 3, 291 sqq.). — Le rapprochement de m. ir. *buān* « bon, favorable » est à rejeter.

Faunnius, *-i* m. : le *Faonnius*, vent tiède d'ouest qui souffle au printemps, souvent qualifié de *tepīdus*, ce qui l'a fait rattacher par les Latins à *fouēō* ; cf. Plin., H. N. 16, 93 ; Isid., Or. 13, 11, 8. Mais c'est aussi le vent fécondant, sens dans lequel Virgile l'assimile au *Zéphyre* qui féconde les cauales (cf. Vg., Ae. 3, 120 ; Sén., N. Q. 5,

16, 4), et d'après Plin., l. 1., les *rustici* l'appellent *calitiō* (de *catuliō*) parce qu'il est : *genitilis spiritus mundi a fouendo dictus... gestiente natura semina accipere eaque animam inferente omnibus satis*. — Le passage de *o* pro-tonique **foūōnis* à *faūōnis* n'est pas sûr (cf. *faueō* et *faulla*) et la dérivation fait difficulté (le cas de *Alcēdō-nius*, *Aquilonius* est tout autre). L'explication par *faueō* n'est pas moins hasardeuse. — Le mot est représenté dans les dialectes italiens et en espagnol, M. L. 3222, et passé en germanique : v. h. a. *fōnno*, -*na* « Föhn ».

faustus : v. *faueō*.

fauus, -*i* m. : rayon de miel. *Fauus* est employé proverbiallement comme symbole de la croissance heureuse ; cf. Pétr. 43, *itaque creuit, quicquid creuit, iamquam fauus* ; 76, *quicquid tangebam crescabat tamquam fauus*, cf. aussi id., ibid. 35, 5 et 39, 15, sans doute par un rapprochement dû à l'étymologie populaire avec *faueō*. Le rayon de miel figure dans les sacrifices offerts à Cérés (Vg., G. 1, 344) et à la Terre (Plin. 25, 107). Ancien, usuel. V. M. L. 3228 et 3227 a, **faūulus* (roumain, italien, espagnol, portugais ; non français).

Sans étymologie.

faux, -*cis* f. ; **faucēs**, -*ium* : 1° gorge, en tant qu'entrée du tube digestif et de la trachée artère ; gosier et aussi la gorge en tant que partie extérieure du cou ; 2° gorge (dans une montagne, cf. Serv., Ae. 11, 516, -*es dicuntur uīnera inter duos montes locata augusta et peruia, dicta a faucium similitudine*) ; entrée étroite d'une ruche, d'une caverne, d'un vase (cf. *labra*), goulot, goulet. Ancien, usuel. M. L. 3225. Le pluriel est seul usité à bonne époque, cf. Varr., L. L. 10, 78, *quaedam non [consuetudo patietur] ut si dicas pro fauces, faux*. Le génitif pluriel est toujours *faucium*, mais il n'est pas attesté avant Cic., Tus. I 37 ; l'accusatif est *faucēs*, non *faucis*. Le singulier ne se rencontre qu'à l'époque impériale en poésie (Hor., Ov., etc.) et à basse époque en prose. Les formes romanes remontent à *fōcem*, *fōcēs* ; du reste, la graphie *fōcēs* est assez fréquente pour qu'on en soit venu à différencier par le sens les deux formes ; cf. Isid., Diff. 2, 60, *fauces sunt angustae fistulae, quasi fōces, per quas uocalis spiritus... exiliens sonum emittit*.

Autres formes avec *ō* : *fōcāle* n. « foulard de cou », neutre d'un adjectif **fōcālis*, conservé en logoudorien avec le sens de « mal de gorge », angine, M. L. 3397 ; *fōcāneus* « qui croît entre deux rejetons » (comme dans une gorge) ; *fōcānum* « faucēs » (Marcell.) ; *offōcō* (Sén., Flor.) ; *suffōcō* : suffoquer, étouffer, M. L. 8431, et *praefōcō* : obstruer, étrangler (époque impériale) et leurs dérivés. Toutefois, *offūcāre* : *aquam in fauces obsorbendam dare*, P. F. 211, 10, semble bien prouver l'ancienneté de la diphtongue ; cf. *causa/acūsō* (il est vrai que les formes romanes remontent à *offōcāre*, **affōcāre*, M. L. 6046).

Cf. aussi la glose *fa(u)cillare* : στρογγυλάσαι.

Aucun rapprochement sûr.

fax, **facis f. (abl. *face*, Cic., Verr. 5, 75 ; le gén. pl. *facium* n'est enseigné que par un grammairien récent, frg. Bob. GLK V 562, 26 ; acc. pl. *facēs*) : torche, flambeau. Sens propre et figuré. Ancien, usuel. Diminutif : *facula* (d'où *facularius*, Gl.), cf. M. L. 3137 (germanique : v. h. a. *facchala* « Fackel », etc. ; britt. *fael*) et 3127, **facilla* ; 3131, **facile*.**

Il n'y a rien à tirer de la glose de P. F., 77, 19, citée s. u. *factūs*, dont le *factēs* est sans doute imaginaire. Les Latins ne connaissent d'autre nominatif que *fax* (Enn., Sc. 33 ; Varr., Men. 486, etc.) ; l'ablatif est *face* (Vg., Ae. 3, 719). Dès lors, l'explication de *factūs* comme étant un dérivé d'un thème en -*z*, **factēs* (H. Pedersen, *La 5^e décl. lat.*, p. 60) ne tient pas.

Le rapprochement de lit. *žvakė* « lumière » et de gr. *δυσάρατον* : *δυσάρατον* est en l'air. Mot technique, d'origine inconnue.

feber, -*brī*? Ne figure que dans Varr., L. L. 5, 79 : *fiber ab extrema ora fluminis dextra et sinistra maxime quod solet uideri* (cf. *fiber* « castor »), et *antiqui februm dicebant extremum, a quo in sagis fimbri⁽ⁱ⁾ae et in icore extremum fibra, fiber dicitur*. Peut-être créé par Varron pour expliquer *fiber* et *fibra*? V. Pisani, *Homm. Niedermann*, p. 270.

febris, -*is* f. (acc. en -*im*, abl. en -*i* ; un doublet dialectal *hebris* est attesté par Servius, Ae. 7, 695) : fièvre (= πυρετός ; aussi les anciens le dérivent-ils à *feruere*, Varr., Men. 33). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3230, *febris*. Passé en germanique : v. h. a. *febar* « Fieber » ; et en irl. *febra*, *fabhras*.

Dérivés et composés : *febricula* : πυρετίον ; *febriculōsus* : qui a ou qui donne la fièvre (*i* dans Catulle 6, 4) ; *febriculentus* (Marcellus) ; *febrīō*, -*is* (à partir de Colum.) : avoir la fièvre ; d'où *febrilis* (Cael. Aurel.) ; *febrēsco*, -*is* (Solin.) : être pris de fièvre, M. L. 3229 ; *febrīcūtō*, -*ās* (depuis Celse et Colum.) ; *i* dans Mart. 9, 98, 20) : synonyme de *febrīō*, que Thurneysen suppose tiré d'un adjectif **febricitus*, formé comme *sollitius*. Mais *febrīcūtō* peut être tiré directement de *febris* d'après *fēlix* : *fēlicitūtō* ; cf. le suivant : *febrīcōsus* (Vég.) ; *febrīfuga* f. : nom de la petite centaurée (Vég., Marc.). *Febricus*, *febrīcō* sont mal attestés ; cf. Thes. s. u.

Il n'y a pas de nom indo-européen de la « fièvre ». Comme le lituanien a *drugys* « fièvre » en face du verbe slave signifiant « trembler », ainsi slovène *dr̄gati*, on peut supposer que *febris* appartient à la racine signifiant « trembler », qui figure notamment dans gr. *καθαρῶς ὀτρύνω*. La forme originale serait de type à redoublement : **dhe-dhri*-V. *querquerus*. Étymologie peu sûre, mais les autres sont plus incertaines encore, notamment le rattachement à *foueō* par une forme **dheg^h-ri-s*, imaginaire.

februus, -*a*, -*um* : qui purifie, purificateur. Ancien adjectif de la langue religieuse, d'origine sabine d'après Varr., L. L. 6, 13. Personnifiée, *Februus* devient le nom d'un dieu infernal d'après Servius, G. 1, 43 : *duo menses a Iano et Februo nominati sunt. Februus autem est Diis pater cui eo mense sacrificabatur*, cf. Macr., Sat. 1, 13, 3, *lustrari... eo mense ciuitatem necesse erat, quo statuit [Numa] ut iusta diis Manibus soluerentur*. — *Februa* (*Februālis*, *Febrūlis*, *Februāta*) est une épithète de Junon, peut-être femme de *Februus* et divinité infernale. — Le neutre *februum* se dit avec le sens de « purgamentum » de toute offrande purificatoire, et en particulier du sel chaud ; cf. Cersor. 22, 13, 14, *Lupercalibus salem calidum ferunt, quod februum appellant* ; mais cf. aussi Ov., F. 2, 19 ; 4, 726 ; Serv. auct., Ae. 8, 343.

Dérivés : *februō*, -ās; *februāmentum* (Censor.); *februārius* [mensis] « mois des purifications », dernier mois de l'ancienne année romaine; cf. Varr., L. L. 6, 34, ... *februarium a die februato, quod tum februatur populus*, i. e. *lupercis nudis lustratur antiquum oppidum Palatinum gregibus humanis cinctum*; et P. F. 75, 23, *februarius mensis dicitur quod tum, i. e. extremo mense anni, populus februaretur*, i. e. *lustraretur ac purgaretur, uel a Iunone februata quam alii Februalem, Romani Februlim uocant, quod ipsi eo mense sacra fiebant, eiusque feriae erant Lupercalia, quod die mulieres februabantur a lupercis amico Iunonis, i. e. pelle caprina; quam ob causam is quoque dies Februatus appellatur. Quaecumque denique purgamenti causa in iudibusque sacrificiis adhibentur, februa appellantur. Id uero quod purgatur, dicitur februatum.* Il semble, d'ailleurs, que plusieurs cérémonies d'origines différentes se soient confondues : une cérémonie de lustratio; des sacrifices expiatoires aux dieux infernaux; un rite de fécondation (les Lupercalia).

On trouve dans Lydus, de Mens. 4, 25, un témoignage relatif à un mot **feber* (= πένθος) qui serait à l'origine de *februus* : Λαβὼν ἀπὸ τοῦ πένθος λέγει κληθῆναι τὸν φεβρουάριον. Φεβερ γὰρ παρὰ Ρωμαίους τὸ πένθος προσ-αγορεύεται. Peut-être y a-t-il ici une allusion à une étymologie qui rapprochait *februus* de *febris*, ou simplement un mot forgé par un grammairien pour expliquer *februum*.

Le nom du mois *febr(u)ārius* est demeuré dans les langues romanes, M. L. 3231; et en irl. *febrai*, britt. *chwefror*.

Sans étymologie indo-européenne : le rapprochement de skr. *gandharo*, gr. Κένταυρος, proposé par Dumézil, est à écarter. Sans doute mot indigène (sabin?) , comme beaucoup de termes religieux; cf. *cupencus*, *camēna*, *Ferōnia*, *Mārs*, etc.

fēcundus, -a, -um : fécond. Se dit de la terre, des semences, des femelles, etc. Ancien, usuel. M. L. 3232.

Dérivés : *fēcundūs* (classique); *fēcundō*, -dātor (tra-dit). Composés : *infēcundus*, *infēcunditās*; *per-*, *prae-fēcundus*, tous deux de l'époque impériale.

Ancien particpe, cf. *fācundus/for*; *irā*-, *iū*-, *rubi-*, *uerē-cundus*; soit six adjectifs de cette sorte; v. Stolz-Leuman, *Lat. Gramm.*, p. 227; les expliquer par l'imitation de *secundus* est chimérique; d'ordinaire, pour obtenir des adjectifs en -*undus* de thèmes terminés par voyelle, on recourt à -*bundus* (v. *ibid.*, p. 226 sqq.). M. Benveniste, BSL 34, p. 186, et *Origines*, p. 141, a expliqué les formations en -*cundus* par un particpe de la racine **kū-* « se gonfler ». Cf. *fēmīna*, *fē-tus* (adjectif et substantif), *fē-num*, *fē-lix*, *fēlō*, etc., et, d'autre part, *jūius*.

Une racine **dhē-* « téter, sucer, traire » est représentée d'un bout à l'autre de l'indo-européen : irl. *denim* « je tette »; v. h. a. *tāan* « sucer »; hom. θήσαι « sucer, traire » (et θήσαο) et τήγη « nourrice »; γαλαθής « qui tette le lait »; véd. *dhāuue* « pour téter »; skr. *dhā-tri* « nourrice »; sans doute arm. *diem* « je tette »; *fēmīna* est le reste d'un particpe présent moyen d'un présent radical **dhē-* et signifie littéralement « qui allaite » (pour la forme, cf. *alumnus*). Un suffixe commençant par -*l* est fréquent : lat. *fēlō*, *fēlur*; ombr. *feliuf*, *filiu* « lactan-

tēs »; gr. θηλή « tétin, mamelle », θήλος « nourricier, femelle »; lit. *pirm-dēlė* « primipare »; lett. *dēju*, *dēt* « sucer »; lit. *dėlė* « sangsue »; alb. *del'e* « mouton »; skr. *dhārūh* « suçant ». V. aussi *fēnum* et *fēnus*.

Cette racine **dhē-* « téter » se distingue de la racine **dhē-* « poser » en ce qu'elle est accompagnée de formes à -i- : skr. *dhāyati* « il tette » et *dhēnā*, *dhēnūh* « vache »; v. sl. *dojō*, *dojiti* « téter, traire »; got. *daddjan* et v. suéd. *dægga* « allaiter »; arm. *dayl* « premier lait ». A ce groupe se rattache lat. *filius*; cf., pour le sens, lette *dēls* « fils ». Le slave *dētŕ* « enfant » et *dēva* « jeune fille » ont un *ē* ambigu (de *ē* ou de **ai*). Les formes à i bref de v. h. a. *tīla* « sein de femme » et d'irl. *del* « tétin » ne sont pas claires.

fel, fellis n. : bile, fiel et « vésicule biliaire »; *fel appellatum quod sit folliculus gestans umorem qui uocatur bilis*, Isid., Or. 11, 4, 128. Désigne par image, comme le gr. χόλος, la colère, l'envie, en raison de son amertume : Vg., Ae. 8, 219-220, *hic uero Alcidae furis exarserat atro | felle dolor*. Ancien. Panroman. M. L. 3234; B. W. *fel*. V. *bilis*.

Dérivés et composés : *felleus* : de fiel; *fellitus* : rempli de fiel (d'après *mellitus*); *fellineus* : couleur de fiel (d'après *sanguineus*); *fellōsus* et *fellinōsus* (cf. *sanguinōsus*); *fellidūcus* = χολαγωγός; *fellifluus*, tous termes de la langue médicale. Juxtaposé : *fel terrae* : centaure (ainsi nommée à cause de son amertume). M. L. 3237 a.

Fel forme un couple avec *mel*, auquel il est souvent opposé; cf. Plt., Cas. 223, *fel quod amarumst, id mel faciet*; Cf. 69, *Amor et melle et felle est fecundissimus*, et Thes. VI 424, 19; les deux flexions ont dû réagir l'une sur l'autre.

Rappelle le groupe de mots indiquant une couleur jaune qui est aussi représenté en latin par *flōrus* et *flāuus* (v. ces mots). On a de même en slave un ancien *žltū* « jaune » (s. *žūt*. r. *žolt*) à côté de s. *žūt* (gén. *žūcti*), r. *žolō* « fiel ». Sl. *žlūt* est à rapprocher de lit. *geltas* « jaune ». A en juger par le latin, ces mots auraient un *g^{wh}*-initial. — Il y a un autre groupe, représenté en latin par (*h*)*olus* et par une forme qui semble dialectale *heluus* (v. ces mots) qui commencent par *g^h* : v. sl. *zelenŭ* « vert », v. sl. *žlŭcti* « fiel ». C'est à celui-ci qu'appartiennent gr. χόλος, χολή « bile, fiel », av. *zāras-ša* « et le fiel » et sans doute v. h. a. *galla* « bile, fiel ». Il faut se demander si le groupement du nom du « fiel » soit avec le groupe de v. sl. *žlūt* « jaune », soit avec celui de lat. *heluus*, (*h*)*olus*, v. sl. *zelenŭ* « vert », ne serait pas secondaire; le type de gr. χόλος, v. sl. *žlŭcti* paraît ancien; ce serait *f* de *fel* qui résulterait d'un changement de groupe du mot (étymologie populaire ou mot d'origine dialectale). Le -*ll-* de lat. *fel*, *fellis* admet plusieurs explications, peut-être issu de -*ln-* comme germ. *galla* de **gal-lōn*, i.-e. **ghol-n-*, ou simplement gémination « populaire » expressive (pour la forme, cf. *mel*).

fēlēs, -is (*fēlis*; *faelēs*, *faelis*) f. : nom générique de petits carnivores, entre autres « chat, chatte (sauvage) ». Glosé αἰλουρος et aussi v. angl. *merth* = *mustēla*. Joint à *mēlēs* « blaireau, martre » par Varron, à *mustēla* « belette, fouine » et à *uiuerra* « furet » par Columelle.

Dérivés : *fēlineus* et *fēlinus*. Cf. M. L. 3235.

Aucun rapprochement clair; la ressemblance avec *mêlēs*, également isolé, suggère l'idée d'un emprunt à une langue inconnue (alpine?).

feliô, -is, -ire : se dit du cri de la panthère : *pardorum est felire*, Suét., frg. p. 247. Quantité de l'e incertaine. De *fêlēs*?

fêlîx, -icis : qui produit des fruits, fécond (= *ferāx*), fertile : *felices arbores Cato dixit, quae fructum ferunt, infelices quae non ferunt*, P. F. 81, 26; sens encore conservé à l'époque impériale dans la langue populaire, cf. Plin. 24, 68, *wolgus infelicem arborem eam appellat quoniam nihil ferat, nec seratur umquam*; quelquefois aussi « fécondant » (f. *Vertumnus*). Double en ce sens *fêcundus*; aussi *fêlix* s'est-il spécialisé au sens de « favorisé des dieux, heureux » (dans ce sens employé par la poésie impériale pour rendre μακάριοι « les bienheureux »), et aussi « favorable, propice » : Vg., Ae. 1, 330, *sis felix nostrumque leues quaecumque laborem*, et Servius note : *propitia. Felix enim dicitur et qui habet felicitatem et qui facit esse felicem*; cf. aussi f. *hostia*, G. 1, 365, et *Fêlicio*, Pétr., Sat. 60, 8. Ancien, usuel. Toutefois, l'adjectif n'est représenté qu'en roumain, où il y a aussi un dérivé d'un verbe **felicicare* non attesté, M. L. 3234 b et 3236. Cf. aussi *Fêlicianus*, M. L. 3234 a.

Dérivés et composés : *fêlicitās* : fécondité, fertilité; et surtout « bonheur »; au pluriel avec le sens concret « bonheurs »; *fêlicitō*? (un seul exemple très tardif); *fêliciosus* (Greg. Tur.)?; *infêlix*, usuel et classique; *infêlicitās*; *infêlicō*, -ās, archaïque, usité seulement dans la formule *di infelicitent*.

On dérive *fêlix* d'un substantif **fêlā* « mamelle », qu'on rapproche de *fêlō* et de gr. θήλη. En principe, -ic-, élargissement de -i-, est en latin un suffixe féminin. Le sens originel aurait donc été « qui donne du lait »; mais il n'y en a aucune trace dans les emplois attestés de *fêlix* en latin.

V. *fêcundus*.

fêlō (*fêllō*), -ās, -āul, -ātum, -āre (les inscriptions, presque toutes vulgaires, ont plutôt la graphie *fêlō*, *fêlātor*; les manuscrits ont plutôt la graphie avec génémation expressive de la liquide *fêllō*, que semble confirmer la forme du dialecte abruzzese *fellaq*, M. L. 3237) : têter; de là, sensu obsceno, « sucer » (*pñem lambrere*), *fêl(l)ātor*, *fêl(l)ātrix*. Attesté depuis Plt., Ps. 422 : *iam ille felat filius*.

Dérivés, très tardifs et rares : *fêllō*, -ās; *fellebris* (-*libris*) « qui tette »; *fêllūs*, -ūs « tétée ».

V. *fêcundus*.

fêmina, -ae f. : femelle, femme, par opposition au mâle. Ancien participe en -*meno*-, substantivé, mais dont l'emploi comme adjectif est bien attesté. Plt., Mi. 489, *non... me marem... sed feminam esse*; T.-L. 31, 12, 9, *incertus infans... masculus an femina esset*. Peut se joindre à un substantif masculin ou féminin désignant un animal, dont il précise le sexe : *agnus fêmina* (Loi de Numa), *agnus mās idemque fêmina*, T.-L. 28, 11, 3; *fêmina bōs, musca fêmina*, Plt., Tru. 284, etc., par opposition au type *equus mās*. Aussi tend-on à différencier *fêmina* de *mulier* : Isid., Diff. I 588, *fêmina... naturale nomen est, generale mulier*; Tert., Or. 22, *Evam nondum uirum expertam deus mulierem ac feminam cognominauit, feminam qua sexus generaliter, mulierem*

qua gradus specialiter. Souvent joint à *uzor, coniug, trāna*; e. g. Cic., Verr. 4, 97, *eius uzor, femina prima*. De là est arrivé à s'employer au sens de « femme, compagne du mari » : Ov., M. 8, 704, *senex (Philemon) et femina coniuge digna*, par un développement de ce qui on retrouve dans *homō. V. mulier*.

Fêmina peut s'employer aussi du genre des substantifs, comme *fêmininus*; cf. Varr., L. L. 5, 61, *mas ignis quod ibi semen : aqua femina quod fetus ab eius uirgine*. A aussi, comme dans le fr. *mâle, femelle*, diverses acceptions techniques, e. g. Vitr. 6, 8, 11, *cardinius ex torrens masculo et femina inter se coarctatis*; se dit des plantes, des pierres précieuses, etc. A subsisté dans la plupart des langues romanes, M. L. 3239, B. W. s. u., et en celtique : irl., gall. *femen* (savant). De **femella* (scil. *canonibus*) provient le germ. *Fimmelhanf* (b. all. *fmel*).

Dérivés : *fêmineus*, substitut surtout poétique de *fêmininus* impossible dans l'hexamètre; *fêminatus* (formé comme *masculinus*, auquel il s'oppose) : *fêminin*, M. L. 3239 a. En grammairie *fêmininum* (genus) traduit τὸ θήλυκόν, comme *masculinum* τὸ ἀρσενικόν; *fêminātus* (rare); *fêmella* (très rare; trois exemples, dont un de Catulle, mais conservé en français et en provençal, M. L. 3238) : 1° petite femelle, 2° gond femelle; *fêminal*, -is n. = *cunus* (Apuleus cf. *animal/anima*); formation peut-être favorisée par le rapprochement de *femur, feminis*; *fêmināle* n., nom d'une plante, molène, bouillon blanc (Diosc. 1, 3), v. André, *Lex.*, s. u. Composé : *effêminō*, -ās. V. *fêcundus*.

femur, -inis (-*oris*) n. : cuisse; évoque souvent l'idée de « parties sexuelles », comme *inguina*, d'où le sens de *fêminālia* « quibus pudenda teguntur ». La flexion ancienne est *femur*, -*inis*, qui a dominé jusqu'à l'époque de Suétone (*feminis* étant appuyé sur *inguen*, -*inis*), où le génitif *femoris* prend le dessus. Le nominatif *femur* semble avoir été imaginé par les grammairiens (Roman. ap. Charis., GLK I 131, 2; Serv.; Ae. 10, 344, 788) d'après *feminis*. En bas latin apparaît *femus* d'après *tempus, pectus*. Étymologie populaire dans Isid., Or. 11, 1, 106, *femora dicta quod ab ea parte a femina scetus uiris discrepet* (cf. *feminal*). Ancien, usuel. Non roman; v. *coxa*. Ernout, *Aspects*, p. 139 sqq.

Dérivés et composés : *fêminālis*, usité surtout au pl. n. *fêminālia* : περσικαὶ, caleçons, braies; et *femoralia* (depuis l'Italia); *interfeminium* (Apu.) : pudendum muliebres.

Le nom est d'un type indo-européen archaïque. Mais en dehors du groupe de gr. ἰσχίον et de skr. *sakthi, saktirāh*, peu clair lui-même, la « cuisse » ou l'« articulation de la cuisse » n'ont pas de nom indo-européen connu. Il n'y a aucun moyen de rapprocher v. sl. *bedro* « cuisse », qui lui-même est isolé. Les noms des parties du corps ont souvent un caractère « populaire » et des formes aberrantes, bien qu'anciennes : cf. *crūs*.

fendicæe, -ārū n. pl. f. : sorte de tripes (= *hirax, hillae*). Ne se trouve que dans Arnob., Nat. 7, 24.

-fendō, -is, -dī, -fênsūm, -fendere (usule non usité; cf. Prisc., GLK II 435, 4, *nunc in usu simplex non est, quomodo nec « fendo » nec « spicio »... ex quibus composita sunt multa ut offendo, defendo*). Les gloses ont

une forme *fenus* : *iratus*, qui sans doute est tirée artificiellement de *infensus* : le sens devrait être « frapper, heurter », comme le montrent les composés :

defendō, -is, -ās, -sum, -ere : repousser, écarter (l'ennemi, etc.), cf. Enn., Sc. 6, *serua ciuis, defende hostis, cum potes defendere*; *defendere uim ab aliquo*, puis, par *enallage*, *defendere aliquem à ui, defendere prāta à pecore*, d'où le sens de « défendre, protéger »; *indēfē-pecore*, d'où le sens de la Bible, sert à traduire *ἐκδοσῶν εὐς*. Dans la langue de la Bible, sert à traduire *ἐκδοσῶν εὐς*. Dérivés : *defensor, defensiō et defensō*, « venger, punir ». Dérivés : *defensor, defensiō et defensō*, « venger, punir ». Dérivés : *defensor, defensiō et defensō*, « venger, punir ». Dérivés : *defensor, defensiō et defensō*, « venger, punir ».

infensus : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *infestus*. Dérivé : *infensō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

offendō, -is : heurter, choquer, blesser (sens physique et moral); *offendiculum* (Varr.), *offensum, offensa, offēnsiā, etc.*, et *offensō, -ās* : « heurter », et ses dérivés.

Le présent *-fendō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idō* « je vais » en face de lat. it, gr. *εἶμι*; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō*, etc.; ce suffixe fournit des présents « déterminés ». Ce présent radical athématique est clairement conservé en indo-iranien : véd. *hānti* (3^e pl. *ghāntī*) « il frappe », av. *jainiti*, et en hittite : *kuenzi* « il frappe », 3^e pl. *kuanzi*; le gr. *ἀπέπαρο ἀπέπαρεν*, Hes., est donc un ancien imparfait de **ghwen-*. Le grec a créé aussi un présent dérivé *θεῖνω*, en face d'un aoriste *θῆων* (fait sur des formes de présent athématique); cf. aor. *ἐρεφον* et parfait *ρέφαται*; *φόνος* « meurtre ». Le slave a fait passer le présent au type thématique, d'où *ženō* « je chasse, je poursuis », avec infinitif *gūnati* (cf. v. prussien *gunnimai* « nous poussons »); le lituanien a de même *genū, giūti* « chasser ». L'irlandais a recouru à l'ancien itératif : *gonim* « je blesse, je frappe », cf. v. sl. *gonjō* « je poursuis ». Le germanique et l'arménien n'ont gardé que des formes nominales, telles que v. isl. *gunnr* « combat », arm. *gan* « rossée ». Il faut sans doute y rattacher *perfinēs* (v. ce mot).

fenestra, -ae f. : = *θῆρα*, trou pratiqué dans une paroi, meurtrière, trou percé dans le lobe de l'oreille; et par extension « fenêtre », comprenant le trou (*lūmen*) et la croisée. Ancien, usuel. M. L. 3242, *fēnēstra*. V. h. a. *fenster*; irl. *feinester*; britt. *fenester*.

Dérivés : *fenestrātus* : muni de fenêtres, d'où a été tiré un verbe *fenestrō*; *Fenestella*, nom propre (cf. *Dolabella*), nom d'une porte de Rome et d'un historien; *fenestrula* (Apol.); *fenestellula* (Greg. Tur.).

Origine inconnue. On pense à un suffixe d'instrument; mais **-trā* est à peine représenté en latin (cf. *aplustra* gréco-étrusque). L'étymologie ancienne « *ἀπό τῶν φαλῶν* », Non. 36, 11, n'est qu'un jeu de mots. Il y a eu aussi une forme *festra, ostium minusculum in sacrario*, Macr. 3, 12, 8; P. F. 80, 27, dont *fenestra* est peut-être une déformation due à un rapprochement avec *φαῖνω*. Une origine étrusque n'est pas impossible : ce sont les Étrusques qui semblent avoir organisé la vie urbaine en Italie; mais aucun fait linguistique précis ne l'indique (les noms propres étr. *Fnes-ci*, lat. étr. *Fenestius* sont peu probants); v. G. Alessio, *Aevum*, 1941, 545 sqq., qui suppose un original étr. **fnestra* (?).

fœnum, -i n. (*faenum*; *faenisciei* dans la Sententia Minuciorum, CIL I^o 584; Varron, L. L. 7, 96, signale déjà l'hésitation entre les deux formes : en *pluribus uerbis A ante E alii ponunt, alii non... sic faeniscia ac feniscia*). Les formes romanes remontent à *fœnum*; *faenum* semble une forme refaite par « hyperurbanisme ». Un masculin *fœnus* apparaît à basse époque. Pluriel rare, mais non sans exemple (Ov., Apul., Vulg.) : foin. Ancien, usuel.

Dérivés : *fēnarius*; *fēneus*; *fēnile* (*fēnilia*); *faenōsus*; *fœnic(u)lum* « fenouil » (*fēni-*, passé en irl. *fenel* et en germanique : v. h. a. *fēnihhal* « Fenichel », dérivé : *f(a)eniculinus* (Plin. med. 2, 20). Composés anciens et techniques : *fēnisex* (-*seca, -sector*), *fēniscium*; juxtaposé : *fœnum graecum* « fenugrec ».

Comme la plupart des termes rustiques, le groupe de *fœnum* est abondamment représenté dans les langues romanes : cf. M. L. 3247, *fœnum* (panroman) et celtique : britt. *ffwyn, foen*; 3246, *fœniculum*; 3245, *fēniscia*; 3244, *fēnile*; 3243, **fēnia*; 3241, **fēnāre*; 3241 a, *fēnārius, -ria*.

Fœnum se rattache peut-être, comme *fētus, fēcundus*, etc., à *fē-* (cf. *plēnus, dōnum*) et signifierait proprement le « produit [du pré] ». Bréal rapproche la restriction de sens qui s'est produite dans *frumentum* « fruit, jouissance », puis « blé, froment »; cf. de même le fr. *regain*. *Fœnum, frumentum* seraient des preuves de l'ancienne importance de l'agriculture dans la vie sociale des Romains. Le rapport entre *fœnum* et *fœnus* « produit de l'argent, intérêt » a été senti par les Romains; cf. P. F. 76, 9; 83, 8, etc.; la langue a utilisée dans des sens différents les deux formations. Le sens est éloigné de celui de la racine indo-européenne **dhē-* « têter ». Mais on voit par *fēcundus, fēlix* que le sens de certains mots du groupe s'est élargi en latin.

fœnus (fae-), -oris (et **fēneris* attesté par les dérivés *fēnerō* et *fēneris*) n. : intérêt de l'argent prêté, prêt à intérêt; différent en cela de *mūtuum* « prêt à charge de réciprocité », cf. Plt., As. 243, si (*uiginti minas*) *mutuas non potero, certumst, sumam fenore* : s'oppose à *sors* « le capital », cf. Plt., Most. 561, *mihī neque fenus neque sortem argenti danunt*. Sur l'étymologie, cf. Varr., De Serm. Lat. III ap. Gell. 16, 12, 7, *fenus... a fetu et quasi a fetura quadam pecuniae parientis atque increscentis. Idcirco et M. Catonem et ceteros aetatis eius fenatorem sine A littera pronuntiasse tradidit [Varro] sicuti fetus ipse et fecunditas appellata*. Même enseignement dans Festus, P. F. 76, 9, qui rapproche le gr. *τόκος*; cf. *pectū, pecūnia*. Ancien, usuel. Les inscriptions et les manuscrits hésitent entre *fœnus* et *faenus*.

Dérivés : *fēnerō* (*fēneror*), -*ās*, avec tout son groupe *fēnerator*, etc.; *fēnebris* : relatif à l'intérêt (cf., pour la forme, *fūnebris*); *fœnisculum* (Plt.).

Le mot *fœnus* se comporte pour la forme vis-à-vis de *fœnum* comme le thème en -*es* deskr. *rēknaš* « chose qu'on possède » vis-à-vis du thème en -*no-*, v. h. a. *lēhan* « prêt », etc. Le groupe suffixal -*es*-sert à former des substantifs relatifs à la propriété, au prêt, etc. Cf. lat. *mūnus, pignus*; gr. *δῶκος, ἀρεπος, κτήνεια*; skr. *āpnah* « possession » (v. lat. *ops*), *drāvinah* (— av. *draonō*) « bien », etc.

-fer : second élément de composé ; cf. *ferus*.

fērālis, -e : concernant les morts ou les enfers. Terme religieux. *Fērālēs diēs* : jours du mois de février où se célèbrent les *Fērālia*, *diis manibus sacrata festa*, a *ferendis epulis uel a feriendis pecudibus appellata*, P. F. 75, 20 (étymologie populaire). Dérivés tardifs : *fērālīter* ; *fērālītās*. Le rapprochement avec *ferō* est enseigné depuis Varron et même amène Ovide à scander une fois *Fērālia*, F. 2, 569 : *hanc, quia iusta ferunt, dixere Ferialia lucem*. Cf. peut-être *feriāe, festus*. On a rapproché aussi lit. *dvāsē* « esprit », m. h. a. *getwās* « fantôme » ?

ferāx : v. *ferō*.

fer(c)itum : v. *fertum*.

fericulum (ae *fericulum*, *fericulum* dans Pét. ; cf. P. F. 293, 11 : *praefericulum, was aeneum sine ansa patens summum, uelut peluis, quo ad sacrificia utebantur*), -i n. : proprement ce qui sert à porter, d'où : 1° « plat », Schol. Hor., Sat. 2, 6, 104, « a surt... et uasa quae plena pulmentariorum ponuntur in canistris, et « contenu du plat, mets » ; 2° brancard, civière servant à porter toute espèce d'objets dans les cérémonies, les images des dieux, etc. Mot technique. *Fericulum* est analogue pour la forme à gr. φέρτρον, hom. φέρτρον « brancard » (avec un dérivé φαρτρῶν « carquois ») et skr. *bharitram* « bras (ce avec quoi l'on porte) », et représente **bher-ilo-m*, **bhera-ilo-m*. Du reste, φέρτρον a été emprunté par les Latins, qui l'utilisent dans le sens de *capulus* ; cf. Varr., L. L. 5, 166, *lectus mortui (quod) fertur, dicebant feretrum nostri, Graeci φέρτρον* ; cf. M. L. 3249.

V. *ferō*.

ferē (l'ē est attesté par Servius, Ae. 3, 135, et par la métrique ; *ferē* est dû à l'abrégement iambique, cf. Thes. VI 492, 1 sqq.), **fermō** (sans doute forme de superlatif pour **ferimē*) adv. : 1° environ, à peu près, presque. Souvent employé dans ce sens avec une négation : *nōn ferē, nēmō, nil ferē*, etc. ; 2° « le plus souvent ». Pour l'identité de sens de *ferē* et de *fermē*, cf. Varr., L. L. 7, 92, *ferme dicitur quod nunc fere*. — *Fermē* est un archaïsme beaucoup plus rare que *ferē*, employé par certains auteurs archaïsants ou soucieux de la forme rare (Tac., Gell., qui emploie *ferme modum* au lieu du banal *propemodum*, cf. Thes. VI 522, 2 ; 524, 49) ou provincialisants (T.-L.) ; il est évité par les poètes. *Ferē* est ancien, classique, usuel (Cicéron a 302 exemples de *ferē* contre onze de *fermē*, dont trois sont poétiques, sept dans les traités philosophiques, un dans les traités de rhétorique ; pas un seul dans les discours ; v. les statistiques du Thes. VI 492, 13 sqq.), et B. Axelson, *Unpoetische Wörter*, p. 136 sqq. Non roman.

Faute de pouvoir suivre le développement de sens, achevé dès les plus anciens textes, on ne saurait rien dire de l'étymologie. Le rapprochement avec *firmus*, *frētus* n'est pas impossible, mais il est indémonstrable. Ce qui suggère ce rapprochement, c'est all. *fast* « presque » à côté de *fest* « solide ».

ferentārius, -i m. (surtout au pl. *ferentārii*) : « auxiliaire » et « troupes auxiliaires », Varr., L. L. 7, 57, a *ferendo... aut quod ii equites dicti, qui ea modo habebant arma quae ferrentur, ut iaculum...*, cf. Vég., Mil. 3, 14 ; définition différente dans Caton, cité par Festus 506,

25, *Cato eos ferentarios dixit, qui tela ac potiones militibus proeliantibus ministrabant* ; cf. encore P. F. 75, 14, *auxiliares in bello a ferendo auxilio dicti, uel quia fundis et lepidibus pugnabant, quae tela feruntur, non tenentur appellati*, définition empruntée à Varron, cf. Non. 550, 10 ; 554, 24.

Les Latins le dérivent de *ferēs* à l'aide du suffixe -ārius, qui peut s'ajouter à des participes : *praesenārius, sedentārius, manifestārius*. Le suffixe -ārius est fréquent dans la langue militaire ; cf. *primārius, rōriārius, ueterārius* (à côté de *primānus, ueterānus*), *ballistā, sagittārius*. L'hypothèse qui dérive *ferentārius* d'un participe aoriste **ferēs*, de *feriō* (comme *parēs*), se heurte au fait que *feriō* est défectif et n'a que des formes de présent ; ensuite on voit mal pourquoi ces soldats seraient seuls appelés « ceux qui frappent ». Mot rare et de caractère technique, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire.

ferreola (*vitis*) : sorte de vigne inconnue (Colum.). Peut-être faut-il lire *ferreola*, de *ferrum* ?

Feretrius : épithète de Jupiter à qui l'on offrait les dépouilles opimes ; de là les étymologies proposées par les Latins : *ab hoste* ou *a foedere feriendo* ou *ab exuuiis ferendis* ; cf. Prop. IV 10, 45 sqq. ; Festus 204, 13, et P. F. 81, 16. Sans doute étymologies populaires. Mais le sens précis de l'épithète nous échappe.

feretrum : v. *fericulum*.

feriāe, -ārum f. pl. (ancienne forme *fēsiae* attestée par Festus 76, 17 et 323, 6 ; cf. *festus*) : fête(s). Singulier très rare et tardif ; les textes classiques ne connaissent que le pluriel ; un exemple de *feria* dans P. F. 75, 22, *feria a feriendis uictimis uocata* ; cf. aussi G.L.K. suppl. 241, 15, *pluraliter dicuntur feriāe, licet abusive dicatur prima feriā, secunda feriā*. Le singulier est surtout fréquent dans la langue de l'Église, cf. Thes. VI 505, 20 sqq. ; il s'applique aux différents jours de la semaine : *prima, secunda, tertia feriā*, pour éliminer les anciens noms païens. Les formes romanes remontent au singulier : it. *fera*, fr. *foire*, port. *feira*. M. L. 3250. Les anciens distinguent *feriāe* « repos, chômage en l'honneur des dieux » de *diēs festus* « jour de fête », cf. P. F. 76, 17, ... *aliae* [sc. *feriāe*] *erant sine diē festo, ut nundinae, aliae cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex proventu fetus pecorum frugumque*. Les *feriāe* étaient fixes (*statiuae*) ou mobiles (*conceptiuae*) ; cf. Thes. VI 503, 34 sqq.

Dérivés : *feriālis* (rare et tardif), irl. *feróil* ; *feriātus*, M. L. 3251, sur lequel on a refait à basse époque un verbe *feri(r)* ; *feriāticus* (rare et tardif).

festus : 1° de fête ; ordinairement joint à *diēs* : *d. festus* (cf. *fastus*, s. u. *fās*) ; 2° qui célèbre la fête, oisif, joyeux. Le neutre a été substantivé : *festum* = ἡ ἐορτή, d'où le pl. *festā* (avec ε, difficile à expliquer en face de *feriāe, fānum*) auquel remontent les formes romanes : it. *festa*, fr. *fête*, esp. *fiesta*, M. L. 3267 ; irl. *fes, festa*. Dénominateur : *festō* (Gloss.). — *festiuus* (archaïque et postclassique, Plt., Apul., langue de l'Église ; Cicéron ne l'emploie guère que dans des passages familiers, cf. Laurand, *Étude sur le style des discours de Cicéron*, 2^e éd., p. 339) : de fête, d'où « joyeux, charmant » ; *festiuās* (ancien et classique) ; *festiuiter* ; *festiuō* (tardif). — *pro-*

festus : -m diem dicebant qui festus non erat, P. F. 209, 10; cf. F. 298, 30, *profestum facere est tanquam profanum facere*.

Le mot *fānum* peut reposer sur **fasnom*; le vocalisme *fās-* de la racine **fēs-* est attendu dans un dérivé. Ce qui montre que cette étymologie est correcte, c'est que le correspondant de *fānum* a en osco-ombrien la forme *fēs* de la racine : pél. *fēs-*, osq. *fīsnū* (acc. *fīsnam*), omb. *fēsna f-e* « in *fānum* », ce vocalisme s'expliquant par le fait qu'il s'agit d'un dérivé en *-ā-* (cf. le type lit. *dēnā* « jour », *zēmā* « hiver »).

La racine **fēs-*, **fas-* n'a pas de correspondant hors de l'italique. Comme **dhē-*, **dha-* « poser » a toujours eu une valeur religieuse (cf. skr. *dhāma* « institution », gr. *θέμει*, et le sens de lat. *faciō*, *sacer-dōs*, *crēdō*, etc.; v. aussi l'article *fētiālis*), on est tenté de poser un ancien élargissement **dhēs-* qui serait représenté par italique **fēs-*. Cf. peut-être aussi lat. *fās*, *fānum*.

feriō, -īs, -irō (verbe défectif; une 3^e personne de pluriel avec élargissement en *n*, *feriunt*, est attestée par Festus 160, 3; 362, 5. Au témoignage des grammairiens, *feriō* emprunte son parfait à *percutiō*, *icō* : *percussit*, *icī* (*feri* est rare et tardif; huit exemples dans le Thes.), et son participe à *icō* : *ictus*, cf. Phocas, GLK V 438, 13; toutefois, *feriūturus* apparaît à la fin de l'Empire) : « frapper », dans tous les sens du mot : frapper l'ennemi, un mur, la monnaie, une victime, à la porte; frapper un traité, à cause de la victime qu'on frappait pour la circonstance, cf. Varr., R. 2, 4, 9, *iniūtiis pacis*, *foedus cum feritur*, *porcus occiditur*. Enfin, *feriō* appartient à la série des mots imagés qui expriment dans la langue familière l'idée de « dépeuiller, voler », comme le fr. « taper, estamper, rouler »; T'ér., Ph. 46/7 (dans la bouche d'un esclave), *porro autem Geta feriatur alio munere, ubi era pepererit*; Prop. 3, 3, 49-50; 4, 5, 44; cf. l'édition du Pseudo-Dios de Lorenz, p. 49 et n. à 455, et l'emploi de *uerberāre*, *dēuerberāre*, *percutere*, *uorsāre*, *tangere*. Ancien, usuel. M. L. 3253 et 3252 : **ferināre*, et B. W. *fērir* (vieilli). Pas de dérivés. Composé : *referiō* (Plt.).

Présent dérivé, substitué à un ancien présent athématique de la forme **bher-*, **bhor-*; tandis que le latin a généralisé le vocalisme *e*, on a le vocalisme *o* dans la forme passée au type thématique *barū* « j'insulte » en lituanien et dans les présents cités *barjo* « je combats » en vieux slave, et, en germanique : v. h. a. *berjan*, v. isl. *beria* « frapper ». On comprend ainsi comment le présent lat. *feriō*, tiré d'une racine qui ne fournissait ni aoriste ni parfait, n'est accompagné d'aucun perfectum. En conséquence, il n'y a pas de noms verbaux, ces noms étant liés en latin au groupe du perfectum; cf. le cas de *ferō*, *lātus*. Cf. *forō*, *ferula*?

fermō : v. *ferē*.

fermentum, -ī n. : ferment, levain = ζύμη. Ancien, classique. M. L. 3254. De là : *fermentō*, -ās et ses dérivés; *fermentēscō*, -is (Plin.); *fermentācius* (comme *focācius*); *fermentōsus* (tardif).

Les correspondants les plus proches sont v. angl. *beorma* « levain » et gaul. *Bormo*, qui désigne une source bouillonnante. *Fermentum* doit s'analyser **bher-mentom*, le thème étant fourni par une forme non élargie de la racine de *feruō* (v. ce mot). L'usage du levain et

des boissons fermentées semble remonter à la période indo-européenne commune; cf. *dēfrutum* et *brisa*.

ferō, **fers**, **te tuli** **tuli**, **lātum**, **ferre** : la conjugaison de *ferō* est supplétive. *Ferō* a fourni les formes du présent où sont conservés des restes de la conjugaison athématique : ind. prés. *fers*, *fert*, *fertis*; impér. *fer*, *ferō*, *ferite*; inf. *ferre*. La racine de *ferō* étant essentiellement durative n'a pu fournir de parfait. Le parfait (*te*)*tuli*, le supin et le participe *lātum*, *lātus* (de **lātum*, -tus, cf. gr. τλητός) sont empruntés à une autre racine, celle de *tolō*. La complexité de cette conjugaison a eu pour résultat la disparition du verbe dans la langue populaire, où il a été remplacé par un verbe de sens plus concret et de flexion plus régulière, *portāre*, qui a seul survécu dans les langues romanes; cf. M. L. 3258, qui signale seulement *ferit* en vieux campidanien et *feri* en vieux portugais. Verbe italique commun : cf. omb. *ferti* « *ferō* », *ferest* « *feret* », volsque *ferom* « *ferre* », marrucin *ferenter* « *feruntur* », etc.

Le sens est « porter » (réfléchi) « se porter »; l'emploi absolu est mal attesté et à date tardive (Celse?, cf. Thes. s. u. 561, 53; l'emploi de *ferēns* au sens de « se portant », e. g. Corn. Nep., Dat. 4, 5, n'est pas probant); le sens de « se porter » (avec idée adjoindue de mouvement) se rend surtout par le pronominal *sē ferre* ou le médio-passif *ferri*; mais le composé *differre*, comme le gr. διαφέρω, s'emploie absolument avec le sens de : « se porter de divers côtés; différer ». Cf. aussi *fors*.

Un ancien sens de *ferō* est « porter dans son ventre, être fécondée » (d'où *forda* « [femelle] pleine »), emploi où il a été concurrencé par *gestāre*. En parlant des plantes, *ferō* a signifié « produire », d'où *ferāz*, *fertilis*.

Du sens de « porter », avec aspect « indéterminé », on passe naturellement au sens de « supporter » : *ferre iniūriās*, *aerumnās*, etc. D'autre part, à *ferō* s'adjoind souvent une idée accessoire de mouvement : *ferre lēgem* « apporter (proposer) une loi devant le Sénat »; « rapporter (un bruit, une nouvelle) » : *fāma fert*, *ferunt*, *ut ferunt*; et au passif *ferri* « être rapporté » : *per ora ferri*, e. g. Acc., Trag. 669, *quorum gentior fertur esse ops gentibus*, transformation de l'ancienne tournure impersonnelle du type *fertur... Aurelium dixisse*, conservée, par exemple, dans Vopisc., Aur. 24, 3. Enfin, de l'expression *agere ferreque* « pousser devant soi (le bétail razié) et porter [sur son dos] (les objets pillés) » est issu le sens de « emporter » (= *aufferre*, *tollere*; Plt., As. 487, *numquam hinc feres argentī nummum*) « ravir » (Vg., B. 5, 34, *postquam le fata tulerunt*); d'où « voler »; cf. peut-être *fūr*, *furtum*.

À la racine de *ferō* se rattachent de nombreuses formations nominales où le latin a généralisé le vocalisme *e* et qui expriment l'idée de porter, d'apporter, ou l'idée de fertilité.

1^o D'abord un adjectif *-fer*, *-fera*, *-ferum* (où l'*e* doit être analogue de *ferō*, *ferre*; cf. toutefois les noms de fleuves ligures *Porcobera*, *Gandobera*, si ces mots signifient bien « qui porte des saumons », « qui porte des cailloux » qui fournit des composés correspondant au type grec en -φόρος et au type arménien en -wor (de **bhorā-*) : *bi-fer* (= δίφορος), *frūgi-fer*, *igni-fer*, *signi-fer*, *lūci-fer*, etc. Le latin a *lūcifer* là où le grec a *λευκοφόρος* et l'arménien une forme ancienne *lucavor* « lumineux » à côté de la forme nouvelle *lusbater* « qui apporte

la lumière » (cette dernière constituée de manière pareille à lat. *lūcifer*). Le sens de *-fer*, dans la plupart de ces composés, est « produisant » (cf. *ferāx, fertilis* et *forda*) : *frūgifer, ignifer, etc.*; le sens de « portant » étant exprimé par les composés en *-ger* : *armiger, lāniger, etc.* Étant donnée cette répartition, on attendrait **signiger*. Comme l'a suggéré Niedermann, la langue a peut-être évité, par euphonie, d'employer *-ger* lorsque le premier terme du composé renfermait un *g*. Ce type s'est étendu à l'infini dans la langue poétique et dans les langues techniques. Toutefois, on ne compte guère qu'un dénominateur : *uōcifero(r)*, d'un **uōcifer* du reste non attesté.

2° Puis des adjectifs tirés du présent *ferō* avec suffixes :

ferāx (cf. *bibāx, emāx, dicāx, etc.*) : fertile, d'où *ferāciūs* (Col.).

fertilis (formation sans doute analogique d'après le type *frīgō/facilis, dūcō/ductilis*, dont on a extrait un suffixe *-tilis*; la forme normale serait **fertilis*, comme *facilis*) : fertile, d'où *fertiliūs*. Pélignien *fertili* « fertill » (?) peut-être emprunté au latin. Sur *fertilis* a été bâti *fertus* (Avien), d'après *textus/textilis*.

fertum? : v. ce mot et *flōrifertum*.

-ferius conservé dans des adjectifs employés par la langue religieuse : *arferia aqua, quae inferis libabatur, dicta a ferendo; siue uas unum quod sacris adhibebatur*, P. F. 10, 23. Adjectif sans doute d'origine dialectale; cf. l'ombrien *aferter*, et Ernout, *Élém. dial. s. u.* : *inferius* : *inferium uinum*, Caton, Agr. 132, 2; 134, 3, d'où *inferiae* : *sacrificia quae Dis Manibus inferiebant*, P. F. 99, 26, qui, rapproché de *inferi*, a pris le sens de « sacrifices en l'honneur des morts » (χαρά at ἐπί τῶν νεκρῶν σπονδή, *sacrificia inferorum* disent les gloses), comme l'adjectif dérivé *inferialis* (Apul.).

3° Un substantif *ferculum*, q. u.

Un adjectif de sens technique, appartenant à la langue rustique et sans doute non romain, présente le voca-lisme *o*, c'est :

**fordūs*, usité seulement au féminin, *forda bos* « quae fert in uentre », dont il existe un doublet dialectal *horda*; de là le dérivé dialectal *hordicālia, -ium* cité par Varr., R. R. 2, 5, 6, et le composé *fordicidia* (dial. *hordicidia*) *-orum* n. pl. désignant les fêtes en l'honneur de Tellūs, données le 15 avril, où l'on sacrificait des femelles pleines; cf. Varr., L. L. 6, 15; Ov., F. 4, 630 sqq. On ne peut déterminer ici si le *o* de *forda* repose sur i.-e. *or* ou sur r. Même suffixe que dans *gravidus, crūdus*.

Pour *fors, fortūna*, v. ces mots.

Le participe en *-tus* étant *lātus*, les substantifs verbaux en *-tor*, en *-tiō* et en *-tus*, qui se lient normalement au participe en *-tus*, ne se forment pas de la racine de *ferō*. Il n'y a pas de substantif *fertor*, cf. Varr., L. L. 8, 57 : *non fit ut messor, fertor*; bien qu'on lise dans les gloses *inferor* : παραθέτης, qui rappelle ombrien *aferter*, *arsfertur* « **adfertor* » et que la langue de l'Église ait créé *offeror, -tōrium*. Toutefois, en bas latin apparaît un dérivé *fertōrius* (*-asella*) dans Caelius Aurelianus; *fertūra* est dans Orientius. D'autre part, *lātor, lātiō* n'existent que dans l'expression technique *lēgis, lēgum lātor, lātiō*. Mais les formes composées sont assez nombreuses : *ab-lātiō, con-lātiō, etc.* Elles appartiennent, du reste, surtout à la langue écrite et sont en partie des

calques du grec. *Lātūra* « portage » (d'après *uectūra*) n'apparaît qu'à partir de Sénèque, *lātūrarius* « porteur », qu'à partir de saint Augustin.

Composés de *ferō* :

afferō (*ad-*), *atullī, allātum* (*ad-*) : apporter = ἐπιφέρω; cf. got. *abairan, phryg. ἀφέσπερ*;

auferō, abstulī, ablātum : emporter = ἀφαίρω, ἀποφέρω. De là *ablātiō, -ōnis* : enlèvement, qui, dans la langue de la grammaire et dans la langue de l'Église, traduit ἀφαίρεσις, ἀφαίρεμα; *ablātius* = ἀφαίρετικός. M. L. 9642.

anteferō : 1° porter devant; 2° préférer.

circumferō : porter autour, répandre, etc. = περιφέρω, avec le postclassique *circumferentia* = περιφέρεια. S'emploie aussi dans la langue religieuse pour désigner une procession de caractère lustral; cf. omb. *a mrefr, aferum, anferener* « *circum-ferunt, -ferre, -ferendū* ».

conferō = συμφέρω : porter ensemble ou au même endroit; avec de nombreux sens dérivés; « contribuer à; comparer; mettre aux prises; réunir, conférer »; « transporter » (sens physique et moral : *c. culpam in aliquem*); et *sē conferre* « se transporter » dans lequel le préfixe donne au verbe l'aspect « déterminé ». De là : *collātiō, -tor, -tiuus, -ticius, collātus, -ūs* (rare). De *collātū* provient le britt. *collot*.

dēferō, -tulī (*detolerit*, Lex Repet.) = καταφέρω : emporter ou apporter (souvent avec idée accessoire de haut en bas); remettre entre les mains de : *dēferre negotium, bellum ad aliquem* ou *alicui*; en particulier, dans la langue du droit, *dēferre nōmen ad iudicēs*, d'où *dēferre reum*, dénoncer; *dēlātōr* (mot de l'époque impériale, lorsque la *dēlātiō* fut devenue une profession); *dēlātiō* (Cic.); *dēlātōrius, dēlātūra* (tardifs).

differō, distulī, dilātum = διαφέρω : 1° porter de côté et d'autre, disperser; répandre un bruit, un nom, d'où « diffamer »; 2° remettre à plus tard, différer; d'où *dilātiō* « remise, délai », et en droit *dilātōrius*; 3° [se] porter de côté et d'autre, être différent; d'où *differentia* créé par Cicéron sur le modèle de *διαφορά* (irl. *difir*), *differiūs* dans Lucrèce (*differentia* était banni de l'hexamètre) et *indifferēns* également créé par Cicéron pour traduire ἀδιάφορος; cf. Fin. 3, 16, 53, *quod enim illi ἀδιάφορον dicunt, id mihi ita occurrit ut « indifferens » dicerem*.

ec-ferō (*efferrō, -fers, extulī, ēlātum, ec-ferre* = ἐκφέρω : porter dehors, emporter (sens physique et moral). De là différents sens : 1° porter en terre; 2° produire, faire sortir de terre; par suite « exprimer » (*e. uerba, sententiam*) et « élever, exalter » (cf. *extollō*), d'où *sē efferre* « s'enorgueillir »; *ēlātus*; *ēlātiō*.

inferō = ἐπιφέρω et ἐπιπέρω : porter dans ou contre (souvent avec idée d'hostilité, *signa, arma inferre in*); emporter dans la tombe, enterrer : *illātiō mortui*; introduire; apporter : *i. tribūtum* (époque impériale). M. L. 4398. Dérivés techniques : *illātiō* « inférence, conclusion » = ἐπιφορά; *illātius*.

offerō, obtulī, oblātum : porter devant, présenter; spécialement « offrir »; et dans la langue religieuse : offrir à Dieu, consacrer, sacrifier (*v. oblātus*), M. L. 6043, et germanique : v. sax. *offrōn, etc.*; celtique : irl. *oifrider* « offerturn », *offrati, oifrenā*, britt. *offeren* « offerendum ».

Dérivés tardifs : *oblātiō, -tor, -tiuus, -ticius*.

Dérivés en *-fer-* : dans la langue de l'Église, *offerō-*

rium, cf. Isid., Or. 6, 19; *offeror*, -ōris (Commod., Instr. 30). Le *offermentum* dicebant quae offerrebant, P. F. 207, 6, provient sans doute d'un contresens de Festus; v. *offermentum*.

perferō : porter à travers ou jusqu'au bout; par suite : endurer (souvent joint à *patior*, *perpetior*), et : accomplir, exécuter. Dérivés tardifs : *perlātor*, -trix, -tiō.

praefērō : porter devant, présenter; mettre avant, préférer. Dérivés tardifs : *praelātor*, -tiō. Du latin ecclésiastique *praelātus* dérive ir. *prelāu*.

prōferō = προφέρω : produire au dehors, avancer, étendre, publier, etc. Dérivés : *prōlātiō* (classique, Cic., Cés.) : prolongation, remise, extension; production, prononciation. Il semble que certaines acceptions de *prōlātiō* doivent s'expliquer par une influence de *lātus* et de *dilatāo*; de même qu'il s'est créé un verbe *dilatāo*, rattaché à *differre*, *dilatātum*, cf. Thes. s. u.

referō, -fers, *retuli*, *re(l)lātum* : rapporter, rendre (*pār pari referre*, *grātiam referre*); reproduire, représenter, répéter, répondre; terme de droit *referre ad senātum*; mettre en délibération devant le Sénat, en référer à; *in tabulās publicās referre*. De là : *relātiō*, terme de droit « motion, proposition »; et « rapport, récit », etc.; *relātus*, -tis m. (Tac., Sén.); *relātor* « rapporteur »; *relātivus* (tardif).

sufferō (sub-), *sustuli*, *sublātum* = υποφέρω : supporter, souffrir. Ancien, usuel. Panroman (type fr. *souffrir*). M. L. 8428; B. W. s. u. Il est à noter que *sublātiō* se rapporte à *tollō* et signifie « élévation, exaltation », etc. C'est en partie un calque du gr. ἔρσις.

superferō (époque impériale) : placer par-dessus; élever; *superlātiō* (terme de rhétorique, cf. υπερβολή); *superlātivus* (terme de rhétorique et de grammaire) : υπερβολικός, -θητικός.

trānsferō, *trānstuli*, *trānslātum* (*trālātum*) = μεταφέρω : porter au delà, transporter; d'où « transplanter, transcrire, traduire »; en particulier, dans la langue de la rhétorique, trad. μεταφέρω « employer métaphoriquement ». Dérivés : *trā(ns)lātiō* : transfert, traduction, métaphore = ἀλληγορία, μετάληψις, μεταφορά, μετά- ou παράφρασις (irl. *translaít*); *trā(ns)lātīcius*, terme de droit : 1° transmis par tradition, coutumier, héréditaire : -m *edictum*; de là, à l'époque impériale, « consacré, usuel, commun »; 2° métaphorique; *trā(ns)lātīcius*, terme de rhétorique : -a *cōnstitūtīō*; *trā(ns)lātīcia*, -ae = μετάληψις; *trānslātor*; *trānslātus*, -ūs. M. L. 8855 c.

refer : v. ce mot.

La racine i.-e. **bher-* « porter » fournissait, par exception, à la fois un présent thématique, largement attesté : skr. *bhārami*, v. sl. *berō*, got. *baira*, v. ir. *berim* (-biur), gr. φέρω, arm. *berem* et aussi un présent athématique attesté par véd. *bhārti* « il porte », hom. φέρτε et par le latin *fers*, *fert*, etc. (ombr. *fertu* « fertō » est ambigu). Les formes personnelles à timbre -o- de la désinence sont du type thématique : *ferō*, *ferunt*, etc., comme dans tous les présents athématiques maintenus en latin. On notera qu'il n'y a pas ici d'ancien optatif comparable à *sim*, *edim*, mais seulement *feram*, *ferās*. — Cette racine ne fournissait ni aoriste ni parfait, de sorte que le grec a recouru à ἔνεργον, ἐνήνεγμα, l'irlandais à *rouic* (3^e personne du singulier), le latin au groupe de *retuli*, *lātus*, qui sert en même temps en face de *tollō*; pas plus que le latin, le grec n'avait d'adjectif en -to- de la racine *bher-*

(il recourt en partie à οστρός). Le slave a une forme secondaire : *branū*, *brasū*; *braiti*. En arménien, c'est l'ancien imparfait *eber* « il a porté » = skr. *abharat*, gr. ἔφερε, qui sert d'aoriste en face du présent *berē* « il porte ».— Une autre singularité consiste dans la coexistence d'un type monosyllabique, celui de *fert*, etc., et d'un type dissyllabique. Sous *ferculum*, on a vu *fericulum* et ses correspondants sanskrits et grecs; cf. véd. *bhāri-man-* « action de porter » et serbe *brēma*, russe populaire *beremja* « fardeau » en face de véd. *bhārman-*, gr. φέρμα.

Pour le sens de *forda*, cf. serbe *berēda*, russe *berēzja* « pleine » (et la traduction lituanienne qui a été substituée : lit. *neščia* « enceinte »); ceci suppose un nom radical **bher-t*, **bher-d* et **bherst-*, **bhers-d*. Le germanique a got. *gabaurþs* « naissance », etc. L'irlandais a *breth* et *brith* « grossesse » (fait de porter), *biru* « féconde » (d'où « vraie »), *combrūt* « enceinte ».

Un emploi religieux apparaît dans ombr. *arsfertur*, *arsfertur*, qui désigne un prêtre, et répond à skr. *prabhatar-*, av. *fra-boratar*; et y a ici un curieux archaïsme. Le latin lui-même a *arferia* (dialectal), *inferia* (formé comme *exsequiae*) et peut-être *fertum* (v. ce mot).

Fērōnia, -ae f. : nom d'une vieille divinité italique, sabinde d'après Varr., L. L. 5, 74, en rapport avec *Tellūs* et qui plus tard fut identifiée à Junon. Origine incertaine, étrusque d'après W. Schulze, *Latein. Eigenn.*, p. 165 (comme *Populōnia*, *Mellōnia*?). — L'e est toujours scandé long; la forme avec *ē* des transcriptions grecques provient d'un faux rapprochement avec *ferō* comme pour *ferālia*. — V. Deecke, *Die Falisker*, § 36, et R. Bloch-G. Foti, *Rev. Phil.*, 1953, p. 65 sqq.

ferōx : v. *ferus*.

ferrum, -i n. (sans pluriel) : fer; objet de fer, fer de hache, de lance, d'épée, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3262.

Dérivés : *ferreus* : de fer (sens physique et moral : *ferus* et *ferreus*, cf. gr. αἰθέρος); *ferrea* f. : sorte de râteau, cf. *ferreae*, M. L. 3259; *ferreola* (uitis), v. *fercola*; **ferriolum*, M. L. 3260; *ferriātus* : muni d'un fer, d'où **ferriāre*, M. L. 3256; cf. aussi 256, **afferrāre*; 4399, **inferriāre*; *praeferrātus*; *ferriamentum* : instrument de fer, outil (cf. fr. dialectal *fer(re)ment* « hache à couper le bois »), M. L. 3255; *ferriamentārius*; *ferriūtis* (Plt.); *ferriārius* : qui concerne le fer; *ferriārius* m. : forgeron, M. L. 3257; *ferriāria* f. : 1° forge; 2° mine de fer; *ferriūgō* : rouille, M. L. 3261; *ferriūgineus* (cf. *aerūgō*, *rōbigō*, etc.); *ferriūgināns* (Tert.). Composés plautiniens (sans doute sur le modèle des composés grecs en αἰθρο-) : *ferri-terus*, -terium, -tribiās (hybride, cf. τριβίω); la finale rappelle celle de *audāz*, -crepinus; *ferriodina* (Varr.).

L'origine de *ferrum* est obscure; on sait que le « fer » n'était pas connu dans le monde indo-européen et, par suite, les noms de ce métal diffèrent d'une langue à l'autre. L'usage du « fer », qui est si important chez les Celtes, avec un nom tout autre, a dû se développer après la séparation des Celtes et des Italiotes. On rapproche v. angl. *bras*, *broes* « bronze » et l'on suppose un emprunt pour le mot latin (peut-être par un intermédiaire étrusque) et le mot germanique (cf. accadien *parzillu* « fer »), phén. *barzel*, ce qui ne fournit rien de net.†

fer(r)ūmen, -inis n. : soudure (Plin.). Dénominalif : *fer(r)ūminō, -ās, con-fer(r)ūminō* (Plin.) « souder », d'où *fer(r)ūminātio*. La graphie *ferūmen* est rare et ne se rencontre que dans les manuscrits de Pline, où, du reste, se trouve aussi *ferrūmen*. Cette dernière graphie est de beaucoup la plus fréquente ; elle est sans doute due à un rapprochement que les sujets parlants auraient fait avec *ferrum*, si *ferūmen* est apparenté, comme on l'a supposé, avec skr. *dhrvāh* « firmus », *dharūnah* « sustinēns » et avec les composés *conferuere*, employé par Celse au sens de *coalēscere*, en parlant des os qui se ressolident, et *conferua* « conferve » (**conferuia*, M. L. 2131), plante aquatique, qui passait pour avoir la propriété de recoller les plaies, ainsi nommée *a conferuminando*, dit Pline 27, 69 ; cf. *consolida* « consoude ».

V. aussi *offerūmenta*.

La racine serait celle de skr. *dhārdyati*, av. *dārayēiti* « il tient », skr. *dhartī* « celui qui tient », etc., de arm. *dadarem* « je cesse » et de v. sl. *sū-dravū* « fort, bien portant », qui semble se retrouver dans lat. *frētus, firmus* (et *ferēt*). Chacun des représentants latins supposés de la racine fait quelque difficulté soit pour la forme soit pour le sens. Le rapprochement de *feruēō* n'est pas plus satisfaisant. Mot technique.

fertilis : v. *ferā*.

fertum (*ferctum, firctum*), -ī n. : sorte de gâteau de sacrifice, qu'on offrait joint à *struēs* (v. ce mot) ; *ferctum* (*firctum* codd.) *genus libi dictum quod crebrius ad sacra ferebatur, nec sine strue, altero genere libi, quae quī adferrebant struferctarii appellabantur*, P. F. 75, 17 ; et *struferctarios dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrificii genere*, id. 377, 2.

Mot du vieux rituel agraire (Caton, Frères Arvales) que les Latins rattachaient à *ferō* (Festus, CGL V 623, 62 ; Isid., Or. 6, 19, 24). Cf. omb. *ařfertur* « adfertor » (v. plus haut, p. 229) et peut-être *flōri-fertum* (v. *flōs*) ; osq. *fertalis*, nominatif pluriel d'un adjectif que Buck traduit par : (*ceremonies*) *celebrated with sacrificial cakes*, v. Vetter, *Hdb.*, p. 75. Mais cette étymologie ne rend pas compte de la graphie *ferctum*, qui est aussi fréquente que *fertum* (v. Thes. s. u.) : faut-il admettre que le c de *ferctum* est artificiel, comme dans *arctus* ; mais d'où proviendrait-il (de *ferculum* ?). L'explication par *ferō* n'est peut-être qu'une étymologie populaire ; la racine **bher-* ne fournissant pas d'adjectif en -to-.

feruēō, -ēs, feruī (*ferbui*), -ōre et **feruō, -is, feruī**, **feruere** (archaïque ; cf. Quint. 1, 6, 7) : bouillir, être bouillant ou bouillonnant. De là « être brûlant, brûler » (sens physique et moral), « écumer, fermenter » ; « s'agiter fiévreusement ». Mais *feruēs* ne s'emploie guère qu'au sens de « bouillant, brûlant ». La forme *feruō* semble la plus ancienne ; cf. *fulgō* et *fulgēō*, etc. Ancien, usuel. M. L. 3265 (*feruēre*).

Dérivés et composés : *feruor, -ōris* m. : bouillonnement, chaleur, ardeur (sens physique et moral) ; *feruidus*, M. L. 3265 a, et *praeferuidus* (archaïque et post-classique) ; *conferuēō* (Celse), *dē-* (Vitr.), *ef-* (Lucr.), *in-* (Caton), *per-* (Mela), *re-* (Cic.), *suf-* (Ps.-Ap.) ; *feruēscō, -is* et *con-, dē-, ef-, in-, re-feruēscō* ; *feruēfaciō, con-, dē-, ex-, in-, per-, suf-feruēfaciō* ; *feruūra* =

φλεγμονή ; *effersūra* « inflammation » (Orib.). V. *frutum* et *fermentum, fretum*.

Le celtique a le même élément radical, au même sens dans irl. *berbaim* « je bous », gall. *berwi* « bouillir » ; le gaulois a *Borvo* à côté de *Bormo* pour désigner une source bouillonnante. La racine se trouve hors de l'Italie celtique, avec et sans élargissement -w- et avec des sens plus ou moins proches de celui de « bouillonner ». Dans l'Avesta récent, *ava-barante* se dit des eaux qui dévalent, *us-barante* des eaux qui jaillissent en bouillonnant ; véd. *bhūrānīh* « agité » se dit notamment de l'eau. Le thrace a βῦρος - ὁ κρῖνος οἶνος (v. *dēfrutum*) ; cf. alb. *brua* « levain » (cf. all. *Brot*, de **brauþa* « pain au levain »), lit. *briduėjus* signifie « je me pousse avec violence » ; germanique : v. h. a. *briuanan* « brauen ». Cf. aussi att. φῦρατος (de *φῦρατ) et arm. *abewr* « source » ; *φῦρατος* « je me soulève en bouillonnant », en face du présent intensif véd. *jārbhuriti*, qui indique un mouvement rapide (v. Streitberg-Festgabe, p. 258 sqq.) ; et int. *brenn* « jaillir », avec le causatif *bruinnim* « je fais jaillir », v. irl. *tuþur* « source », irl. tria (même sens). Le groupe germanique de got. *brinnan* « brûler » est plus loin pour le sens.

ferula, -ae f. : fêrule, plante à longue tige qui servait à donner des verges légères, d'où le sens de « fouet » ; cf. le gr. *νάθηξ*. Depuis Varron. M. L. 3263. V. h. a. *fērta*.

Dérivés : *feruleus, -ācus, -āris* (bas latin) ; *ferulāgō* = *θαψλα*.

Cf. *feriō*? Isid., Or. 17, 9, 95, -a uocata a medulla. Nam illam Varro tradit esse ferulae medullam, quam ἀρσδελον Graeci uocant. Nonnulli a feriendo ferulam dicunt. Peut-être étymologie populaire. Cf. *festuca*?

ferus, -a, -um : sauvage (par opposition à *mānsuētus*), farouche ; *fera* f. (scil. *bestia*) : bête sauvage. *Ferus* emprunte son comparatif et son superlatif au composé *ferōx*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3264 ; B. W. *fer*.

Dérivés et composés : *ferinus* : de bête sauvage (-a *carō*) ; *feritiās* ; *fferō, -ās*, sur lequel a été refait *efferus*, d'où *efferiūs* ; *perferus* (Varr.) ; **ferāmen*, M. L. 3248 a. *ferōx* : est à *ferus* comme *arōx* à *ater* (v. ce mot) ; *f. est saeuus et indomabilis, translatum a feritate*, Non. 304, 36. S'emploie aussi au sens de « intraitable, orgueilleux », et « orgueilleux de, fier de » (avec ablatif).

Dérivés : *fericia, -ciās, -citer* ; *ferōciō, -is* (archaïque et postclassique, cf. *ἀρπαλω*) ; *ferōculus* (familier) ; *praeferōx* (latin impérial). La forme réduite *semifer* est dans Vg., Ae. 3, 267 ; cf. *caprifer, equifer, ouifer*, calques du gr. *αἰ-, ἵπκαρος* ; v. Sommer, Rh. M. 56, 636 sqq. ; sur *feriferus* « furēns », v. N. Niedermann, Glotta 1, 265.

Il y a des correspondants, mais seulement avec la forme longue, provenant sans doute du nominatif de la forme athématique attestée par gr. *θηρ* (éol. *θηρ*), lit. *žvėris* « bête sauvage » (fait sur acc. sg. *žvėrj* = *θηρα* ; on a v. lit. *žvėrj* [gén. plur.]), v. pruss. *swirins* (acc. plur.) « bêtes sauvages », v. sl. *zvěř*. Ici lat. *f.* repose sur *gh* suivi de *u*. La forme latine est dérivée, sans correspondants exact, mais dont le caractère secondaire semble indiqué par l'absence de comparatif et de superlatif propre ; v. Pisani, Stud. ital. di filol. class., 1935, 306.

redoublement est de la forme *bhe- dans v. pruss. *be-brus*, lit. *bēbras* et *bēbrus*, gaul. *berrinus*, *Bebronna*, corn. *befer*; de la forme *bho- dans russe, tchèque, polonais *bobr*; de la forme *bhe- ou *bho- dans av. *bawra-* (cf. skr. *babhrūh*); de la forme *bhi- dans gaul. *Bibrax* (cf., toutefois, Vendryes, MSL 13, 395), sl. *bibrŭ* (d'où serbe *dābar*). L'e/i de v. angl. *beofor*, v. h. a. *bibar*, v. isl. *biorr* est ambigu. Les deux formes lat. *fiber* et *seber* peuvent donc être anciennes l'une et l'autre; mais les formes en *i* et en *o* du slave peuvent être récentes, et le polonais *Bierba*, nom de rivière, atteste un ancien **bebrŭ*- en slave. L'u du type skr. *babhrūh* est ancien, car on a des dérivés d'un élargissement -*u*-, v. h. a. *brŭn* « brun », gr. *φῶπος* *φῶψ* « crapaud ». Mais, le plus souvent, le mot désignant le « castor » est un dérivé en -*o*-; tel est le cas en latin.

fibra, -*ae* f. : filament des racines, fibre, veine; dans la langue augurale : « division du foie, lobe », puis le « foie » lui-même et, par extension, « entrailles ». Ancien, usuel. M. L. 3277.

Étymologies diverses et douteuses chez les anciens; Festus rapproche *fibra* de *fimbria*, P. F. 80, 4 : et *fibras* *iocinerum* et *fimbrias uestimentorum dicimus*; Varron, de *fiber*, *seber* (v. ce mot), et Servius après lui explique *fibra* par *extrēmītās*, G. 1, 120. Le sens premier a pu être « fente », cf. *fibras radicum*, Cic., Tusc. 3, 13, qui doit désigner l'endroit où la racine se divise pour donner naissance à d'autres racines; ce sens de « fente » est encore dans Plin. 30, 33 praef. 1, *persequirur omnes eius [sc. telluris] fibras*. Ce sens suggérerait une parenté avec *findō*, cf. Cic., Diu. 1, 16, *quid fissum in exiis, quid fibra ualeat*; mais on ne voit pas le moyen de joindre les deux mots phonétiquement.

Sans étymologie claire. Cf. peut-être *filum*?

fibula, -*ae* f. : agrafe, broche; boucle, fermoir. Se dit proprement de toute pointe qu'on enfonce (cf. *figere*) dans un objet pour le maintenir. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 3278 et 3276, *fibella*. Germanique : v. angl. *fibulae*, *fiſele*?; celtique : irl. *siubul*.

Dérivés et composés : *fibulō*, -*ās* : agrafier; *fibulātio* : cheville, crampon; *fibulātōrius*, gr. *φ(ε)ῦδ(ου)* *λατόρι(ου)* « partie du vêtement attachée sur l'épaule avec une agrafe »; *affibulō*, M. L. 257; *dif-*, M. L. 2668 (**dis-*). *ex-*, *refibulō*; et surtout *infibulō*, -*ās* : attacher avec une agrafe, infibuler; *suffibulum* : *uestimentum album, praetextum, quadrangulum, quod in capite Vestales sacrificantes habebant, idque fibula comprehendebatur*, P. F. 475, 4. Cf. Rich. s. u. V. *figō*.

fidicula : v. *ficus*.

ficus, -*i* et **ficus**, -*ūs* f. (la déclinaison *ficus*, -*i* semble la plus ancienne; *fica*, Orib.) : 1° « figuier » et « figue » (il n'y a pas de neutre pour désigner le fruit, alors que le grec a *συκία* *συκῆ* et *συκων*); 2° *fic* (sorte d'ulcère, généralement à l'anus, ou in *locis uerecundioribus*, Marc., Méd. 7, 82), cf. gr. *συκων* « sexe de la femme », et le sens obscène de l'ital. *fica*. Ancien (cf. le *Ficus Rāminālis* et Plin. 15, 77), usuel. Panroman. M. L. 3281, et germanique : v. angl. *fic*, v. h. a. *fich*, etc.; celtique : irl. *fic*, *ficulae*, etc. V. aussi *carica* et *cottāna*.

Dérivés : *ficula* f. (Plt., S.I. 690); *ficārius* « vendeur

de figues »; *ficāria* : plant de figuiers, cf. M. L. 3278 et *ficulnus*, -*neus* (formé sur *ficus* d'après *populus/pulnus*, etc.); et même, sans doute d'après *colurnus* issu lui-même de *corulnus*, *ficurneus*, dans la *Mulo* méd. Chiron. et chez Pelagonius; v. Glotta II, 54). *ficātum* n. (sc. *iecur*) : d'abord terme de cuisine « foie garni de figues », cf. Hor., S. 2, 8, 88, *ficis pastum*; *iecur anseris albae*, calque du gr. *συκάρων* de même sens, puis, dans la langue populaire, simplement « foie » (cf. la substitution de *cerebellum*, autre terme de cuisine, à *cerebrum*), e. g. Gaet. Aur., Sign. Diaet. Pass. 93, *ex icore, h. e. ficale, sanguis proicitur*, et passé avec ce sens dans les langues romanes, où *ficātum* a remplacé *iecur*, M. L. 8494, *sykoton*, *ſecatium*, *ſicatium*, *ſicatum* (v. Ernout, *Aspects*, p. 128, et B. W. s. u. *foie*, *figer*); *ſicatum* n. : lieu planté de figuiers; *ſicūr*, *ſicūās*, mots de Novius, cités par Nonius 109, 21 (cf. *olus/oliour*, *oliuitās*, etc.); *ſicātio* (cf. *oliūtātio*, *agricolātio*, etc.); *ſicōsus* : couvert de figes (Mart., Priap.); *ſicēdula* f. « bec-figue », gr. *συκα* (λ)λς, M. L. 3279, forme comme *acr-*, *mon-*, *nit-*, *querqu-ēdula*. Les anciens l'expliquaient comme formé de *fic* + *ēdulus*, adjectif de la racine de *edō* « manger », mais le degré long de la racine est sans autre exemple dans les adjectifs seconds termes de composés, et il n'y a là sans doute qu'une étymologie populaire; mais la formation est inexplicable. Cf. aussi P. F. 82, 26, *Ficolea* : *pulus ficulneus*, sans doute nom propre; cf. *Ficulea*, nom d'une ville de Sabine sur la via Nomentana près de Fidènes, d'où *Ficulēnsis* (*Ficolēnsis*), *Ficuleātes*; *Ficelinae*, -*arum*, nom d'une place sur le Quirinal; *Ficāna*, petite ville du Latium sur la route d'Ostie, cf. Fest. 298, 8, et *Mārs Ficānus*; *ſicem mālum*, M. L. 3279 a.

Le mot ne peut être emprunté au grec : la forme grecque *συκων* (et béot. *τύκων*) n'expliquerait ni *f*, ni *i*. Mais la parenté manifeste avec le mot grec oblige à supposer un emprunt de l'une et l'autre langue à un groupe de langues parlées dans le bassin méditerranéen (cf. *cupressus*, *rosa*, *uinum*). L'arm. *t'us* « figue » doit être emprunté à un mot de même famille. Il s'agit du nom d'un fruit obtenu par culture dans la région méditerranéenne dès avant l'extension du grec et des langues « itales ».

fidēlia, -*ae* f. : *samium uas ad usum plurimos*, Non. 543, 25; pot (en terre ou en verre), jarre, etc. Attesté depuis Plaute.

Le mot est donné pour étranger, on le voit. L'élément radical rappelle celui de gr. *πίθος* « jarre », ion. *πίθων* (lac. *πιθωνα*, chez Hésychius), sorte de réceptacle pour le vin, et de v. isl. *biða* « pot à lait ». Le forme att. *φιδέων* dont le rapport avec ion. *πίθων* ne s'explique pas en grec, pose un problème. D'une langue à l'autre, les formes ne concordent pas; sans doute emprunt à une langue non indo-européenne. — Le sens de lat. *ſicus* est tout autre.

fidēs, -*ium* f. pl. : ancien pluriel de même origine que gr. *σφιδες* : *χορδαί μαριναί* (Hes.) et *σφιδῶν* d'où on a tiré, à l'époque classique, un singulier *fidēs*, *fidis* : cordes de la lyre; puis « lyre, cithare » (au lieu des termes propres *lyra*, *chelys*, *cithara*). De là : *fidicula* (*fidiculae*); *fidicen*, -*cina*, -*cinius* (*f. lūdus*); *fidicinō*, -*cinus*, -*cinārius*.

Sans doute emprunt à une langue non indo-européenne.

fidēs, -**ēs** f. (et -**ei**, -**ē**; datif toujours dissyllabique à l'époque classique ou archaïque; le premier exemple de la scansion *fidēs* est dans Manilius); forme à degré zéro de la racine ***h₂eidh-**/**h₂idh-**, cf. *fidō* et gr. *πίστω*, *πίστω*. Ce nom en -**ēs** est surprenant : on attendrait *fidēs*, *fidēs*, comme *sedēs*, *sedēs* (cf., toutefois, *jamēs*). Étant donné que *fidēs* sert de substantif à *crēdō*, le nom est peut-être une contamination de ***h₂idh-** nom racine et de ***krēd-dh₂-** (v. *crēdō*), cf. Meillet, MSL 22, 215 sqq.) : 1^o « loi, croyance », au sens religieux; cf. *prō dīuom fidem*, sens qui n'est conservé que dans quelques locutions toutes faites et qui reparait seulement à l'époque du christianisme, où la langue de l'Église se sert de *fidēs* pour traduire *πίστω* comme de *crēdō* pour traduire *πιστεύω*, cf. Isid., Diff. 1, 486, *fidēs* et *credulitas qua deum confitemur*; id., Or. 8, 2, 4, *fidēs est qua ueraciter credimus id quod nequaquam uidere ualeamus*; 2^o dans la langue du droit, où le mot a pris toute son extension, « engagement solennel, garantie donnée, serment »; d'où « bonne foi, loyauté, fidélité à la parole donnée », etc. : cf. *bonā fidē* « sous bonne garantie »; *fidem dare*, *accipere*; Enn., A. 32, *accipe daque fidem foedusque feri bene firmum*; *fidē(i) credere, committere, iubere* (d'où sont sortis les composés tardifs *fidēcommittō*, -*commissum*, -*commisarius*, *fidē(i)promittō*, *promissor*, *fidēiubēō* et *fidēiusor*, M. L. 3282 a; cf. encore *fidēdictor*), *in fidē esse*, *in fidem alicuius se tradere*, *in fidem suam tutelamque recipere*, etc. La notion a été divinisée, d'où *Fidēs* « la Bonne Foi » (traduisant le gr. *Θεμία*), cf. Enn., Sc. V^o 403, « *Fidēs alma apta pinnis t' iusurandum Iouis*; et le commentaire de Cic., Off. 3, 29, 104. Dans la langue de la rhétorique a servi à traduire *πιστότης*. Le rapport entre *fidēs* et *foedus* était senti par les anciens, comme on le voit par le vers d'Ennius cité plus haut et par la glose de Festus, P. F. 74, 3, *foedus appellatum ab eo... quia in foedere interponatur fides*.

Dérivés : *fidēlis* = *πίστος*, équivalent de *fidus*, cf. Serv., Ae. 1, 113, *fidum, fidelem. Vtrumque nomen idem significat*, quoique le Servius ajoute : *quamuis quidam uelint fidum amicum, fidelem seruum dici*. N'a de sens religieux que dans la langue de l'Église, e. g. Lact., Inst. 4, 13, 26, *qui credunt in eum [sc. deum] ac uocantur fideles*. De *fidēlis* dérivent *fidēlitās* et *fidēlīter*; et les contraires *infidēlis* (ancien, classique), -*itās*, -*iter*. *Fidēs* et ses dérivés sont bien conservés dans les langues romanes, grâce sans doute à l'Église; cf. M. L. 3285, *fidēs*; 3283, *fidēlis*; 3284, *fidēlitās*; et en celtique : brit. *fydd*, ir. *fidil*. Composés : *perfidus* (cf. *periūrus*) « perfide », que l'on explique par *qui per fidem decipit* (Plt., Mo. 500, *per fidem deceptus sum*), mais où *per* peut marquer la déviation (v. *per*). Ancien, usuel et classique. De là *perfidia* f. (pluriel concret dans Plt), avec son dérivé *perfidiosus* (déjà dans Plt.), dont la création a été favorisée par l'existence de *malitiosus*, *insidiosus*. M. L. 6409.

V. *fidō* et *crēdō*. Cf. Fraenkel, Rh. Mus. 71, 1916, 187-199; R. Heinze, Hermes 64, 140-166.

Fidius : v. *Dius* et *fidēs*.

fidō (les graphies avec *ei*, *feido*, *difeidens* qu'on lit sur les inscriptions datent d'une époque où *ei* et *i*

étaient confondus), -**is**, **fidus sum** (? Priscien, GLK II 420, 11 enseigne qu'il y a un parfait en -**si**, **fi₂si*, sans exemple; dans la langue de l'Église, on trouve souvent *fidēō*, *fidēre*, verbe d'état reconstruit sur *fidus*, et les langues romanes attestent, en outre, **fidāre* « confier », cf. M. L. 3282, B. W. sous *fier* (et *confidāre*, M. L. 2134), dénomina-tif-transitif, bâti également sur *fidus* et qui devait être usité dès l'époque chrétienne, comme le montre le dérivé *fidāmen* qu'on lit dans le Carm. ad Sen. 83 attribué parfois à Tertullien), **fidere** : avoir confiance à ou en (complètement au datif ou à l'ablatif, surtout au datif de la personne : *fidere sibi*, comme *πιστεῖν τῷ*; dans la langue de l'Église, *fidere* in comme *crēdere* in). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *fidus* : digne de foi, fidèle, M. L. 3287 (avec son contraire *infidus*); à basse époque, synonyme de *fidēs*, cf. Thest. VI 706, 21; **fidāre*, *fidēre*, *fidāmen*, v. plus haut; *fidācia* f. : confiance; dérivé d'un adjectif formé comme *cadūsus*? *Fidūcia* est voisin de *audācia* par le sens, cf. Cic., Inu. 2, 163 et 165; et Non. 310, 19, *fidūcia est audācia*; Serv. auct., Ae. 2, 61. De là *fidūciō*, -**ās** et **in-**, *of-fidūciare* (bas latin); *fidūciarius*, *fidūciālier*, termes de la langue du droit. *Fidūcia* est conservé en espagnol et portugais, cf. M. L. 3286; *fidēntia* f. : mot de la langue philosophique de Cic., Inu. 2, 163, *fidēntia est per quam magnis et honestis in rebus multum ipse animus in se fidūciae certa cum spe collocauit*; 165, *fidēntiae contrarium est diffidēntia... audācia non contrarium, sed appositum est ad propinquum*.

fidustus : v. *foedus*.

Les gloses ont aussi *fidūculus* : *πίστος*. L'i bref de *fidius* dans *Dius fidius*, nom du dieu de la Bonne foi, rappelle la forme de *fidēs*, *fidēlis* (v. ces mots).

Composés de *fidō* : *confidō*, -**fidus sum** : avoir confiance. Souvent avec une nuance péjorative (cf. *audāx*) sensible surtout dans *confidēs*, *confidēnter*, *confidēntia*. *Confidēs* « qui a trop grande confiance en soi » a pris le sens de « audacieux, insolent, impudent », *θαλαλός*, cf. Cic., Tu. 3, 14, *qui fortis est, idem est fidens, quoniam confidens... in uitio ponitur*.

diffidō : manquer de confiance en, *ἀπιστώ*. *Diffidēntia* = *ἀπιστία*; attesté à partir de Cic., Inu. 2, 165, cf. plus haut, s. u. *fidēntia*.

praefidēs, -**ter** (rare, mais dans Cicéron).

foedus, -**eris** : v. ce mot.

La racine est la même que celle de gr. *πίστωμαι* « j'ai confiance, je me fie » (avec le factitif actif *πίστω* « je persuade »), aor. *ἐπίσθον* (chez Homère), parf. *πέπισθα*. L'emploi de *fidus sum* pour le perfectum concorde avec la flexion moyenne de *πίστωμαι*. A part la concordance de *πίστωμαι* et de *fidō*, les thèmes appartenant aux deux racines ne concordent pas en grec et en latin. En italique même, il n'y a pas de concordance sûre : omb. *combiatiu* « nuntiātō, mandātō » est loin pour le sens et pour la forme (ce serait une forme à redoublement, du type de hom. *πισθίτιν* « persuader »). La racine a reçu en latin et en grec un large développement, alors qu'elle s'éliminait ailleurs. On rapproche le groupe de alb. *bē* « serment ». Pour expliquer le *δ*-initial de got. *bidjan* « prier », en face de la racine i.-e. **h₂edh-* « prier » de gr. *θεσσαθα*, *πίθος*, etc., on est tenté d'admettre l'influence d'un représentant germanique non attesté

de la racine **bheidh-* « se fier, persuader » ; mais c'est une pure hypothèse.

fifeltārēs : mot qui se trouve seulement dans la *lex uicana Furfensis*, CIL IX 3513, où il semble désigner des magistrats municipaux. Mot dialectal, non latin, d'origine et de sens obscurs, et dont la forme même est suspecte.

figō (et un ancien *fiuō*, P. F. 81, 23, *offiuebant* « claudébant sēris », Gloss. Latin III, p. 153), -is, *fixi*, *fixtum* (Varr., R. R. 3, 7, 4; Lucr. 3, 4), puis *fixum*, -ere : ficher, enfoncer ; d'où « fixer » et « transpercer » (sens physique et moral). Ancien, technique, usuel. M. L. 3289. Sur l'inscription relative aux Bacchantales se trouve l'infinitif *figier*, remarquable pour l'orthographe — i indiquant un ancien ī, et non la diphongue *ei* — et pour le sens : les consuls ordonnent, en parlant de la *tabula* contenant le texte, *utei eam figier* (être fixée avec des pointes ; il s'agit d'une table de bronze) *ioubeatis ubei faciliūmed gnoscier potisui*. L'adjectif *fixus* s'est spécialement dans le sens de « fixé, qui tient bien », cf. M. L. 3337, et a fourni le dénomiatif **fixāre*, M. L. 3335 (cf. *adfixō*, -ās, CGL III 400, 6), d'où sans doute **fixicāre* à côté de **figicāre*, v. B. W. sous *ficher*, M. L. 3336 et 3290. *Fixiō*, *fixor*, *fixōrius* sont rares et tardifs ; de même *fixus*, -ās ; *fixūra* (Tert., Vulg.) : atteinte, blessure ; marque de clous ; *fixula*? V. aussi *fībula* (de **fīuībula*?).

Composés : *affigō* : enfoncer dans ; et « accrocher à, attacher à », M. L. 259 (*adfixō*, v. plus haut) ; *configō* : attacher au moyen de clous, transpercer, M. L. 2134 a, 9651 ; *confixiō*, -ōnis (bas latin) ; *confixilis* : enfoncer, fixer de haut en bas, fixer ; dans la langue religieuse « déclarer d'une manière inébranlable » : *quae augur uītiosa, diua defixerit, irrita sunt*, Cic., Leg. 2, 8 ; dans la langue de la magie *defigere nōmen*, cf. Ov., Am. 3, 27, 9, *defixit nomina cera* « fixer un nom sur la cire ou sur une tablette de plomb pour l'envoûter, l'immobiliser [et l'empêcher de nuire] », d'où *defixiō*, souvent synonyme de *deuōtiō* ; *infigō* : fixer, ficher dans, M. L. 4402 ; et 4401, **infixāre* ; *offigō*, peut-être *offimentum* ; *praefigō* : fixer en avant (classique) ; *refigō* : déclouer, desceller, d'où : abolir, abroger (des lois) ; *suffigō* : fixer en dessous ou par derrière ; *suffictus*, M. L. 8429.

L'i de omb. *fiktū* « *figitō* », a *fiktū* « *affigitō* » s'accorde avec la forme de l'inscription des Bacchantales pour indiquer un ancien ī, qui se retrouve dans lit. *dīgstu*, *dīgiti* « pointer », *dīgys* « pointu », en face de lit. *dēgiu*, *dēgi* « ficher, planter ». On n'a aucun autre rapprochement qui semble sûr. Le u de l'ancienne forme *fiuō* indiquerait une labiovélaire ; *figō* serait une forme récente refaite sur *fixi*. — Sur lat. *finis*, v. ce mot.

figulus, figūra : v. *figō*.

filius, -i m. (voc. *filii*) : fils ; **filia**, -ae f. (dat. abl. pl. *filiaibus* pour éviter l'ambiguïté, cf. Charisius, GLK 1 129, 13, *filiaibus in testamentis ob discrimen sexus ait Plinius dici consuesse* ; 54, 10, *libertabus filiaibusque, quod iurisperiti instituerunt, ambiguitatis scernendae gratia*) : fille. Attestés à toutes les époques. Ont pris dans la langue de l'Église, et comme *frāter*, *soror*, un sens affectif ; *filii*, à basse époque, dans la langue du droit et dans la langue commune, désigne, d'une manière géné-

rale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq ; 758, 75 ; Blaise, *Dict.* s. u. Panromans. M. L. 3295, 3309. *Filius*, *filia* sont apparentés à *felāre* ; cf. Pit., Ps. 442 s. u. *felō* ; sur l'alternance, v. Meillet, *Introd.*, p. 169. Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'y rappelle plus dans l'usage le sens de « nourrisson qui tette ». C'est le nom du père, et non celui de la mère, au génitif, qui accompagne le patronymique pour le préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I² 2023, *C. Proeni(ū)s Titiae nai(ū)s*, dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement ; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare, et *filius*, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec *pater* beaucoup plus qu'avec *māter*. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, ALLG VII 73 sqq.

Dérivés : *filiolus*, -la, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302 ; v. h. a. *filōl* ; *filiaster*, -tri, synonyme de *priuignus* « beau-fils », M. L. 3297 ; *filiastra* ; et, dans la langue des Pères de l'Église, *filialis*, *filialitās*, *filialitō* ; *filietās* = ὕστερος ; *filiicium* = τεκνοτομία (Cael. Aur.) ; cf. aussi M. L. 3296, **filiānus*.

L'italo-celtique a perdu les noms indo-européens du « fils » (got. *sunus*, etc.) et de la « fille » (got. *dauhtra*, etc.). Ces noms ont été remplacés par des noms nouveaux, familiers, ou fabriqués. C'est ainsi que le nom celtique de la « fille » est **enigenā* « née dans [la famille] », irl. *ingen*, et le nom irlandais du « fils » est de la forme familière **madqos* (irl. *mac*, gén. *maqi* dans les inscriptions ogamiques) ; Posco-ombrien a *pukto* « fils », v. *puer*. Le lat. *filius* est de la famille de *secundus*, etc. (v. ce mot) ; il a passé du sens de « enfant qu'on élève » au sens de « fils » parce que le vieux nom avait disparu par suite de quelque interdiction et qu'il fallait le remplacer (cf. le groupe slave de *dēpa* « jeune fille », *dēte* « enfant »). Le nom ne comporte pas de dérivés anciens. La formation féminine de *filia* est toute secondaire. Sur l'emploi de (g)nātus, (g)nāta comme substituts de *filius*, *filia*, v. *nācor*.

filix, -icis f. (forme ancienne ; le doublet *felix* est sans doute dû à une dissimilation des deux i, favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait *filix* de *felix*, *infelix*, cf. Caper, GLK VII 106, 2 ; on lit aussi dans les manuscrits *flicx*, cf. *carex* ; et à basse époque apparaît une forme *flicca* (refaite sur *flicula*?), cf. Thes. VI 759, 35 sqq.) : fougère. Attesté depuis Virgile. Cf. M. L. 3294, *filix* ; 3298, **fliccāria* ; B. W. s. u.

Dérivés : *flicula* (*flicicula*), cf. Plin. 26, 58, *poly-podi, quae nostri fliculam uocant* ; Marcell., Med. 25, 37, *herbae pterididis, i. e. fliculacae, quae ratis gallicae dicitur*, etc. ; *flicium* (*fel-* ; *flectum*), M. L. 3300 ; *felicata patera dicta, quod ad felicis herbae speciem sui caelata*, P. F. 76, 14 ; *felicones mali et nullius usus, a felice dicti*, id. 76, 21 ; *flicina = radiolus (-um)* ; *flicteron* (*fel-*), Diosc., déformation de θηλυτερεις d'après *filix*, *felix*.

On n'a proposé de rapprochement qu'avec gaul. βελυογντλα, v. h. a. *bilisa*, russe *belend*, dont le sens « just-quaiame » est tout autre.

filtrum, -ī n. : « lana coactilis » (Gl.), *filtra, centones*; **fil(is)trus** : *fimbria*. Latinisation tardive d'un mot germanique, M. L. 3305; B. W. sous *feutre*.

filum, -ī n. : fil. De là : fil de l'épée (Ennius), fil du discours; ligne, trait et particulièrement « trait du visage », *oris lineamentum* dit Non. 313, 16. De ce sens dérive celui de « forme », qui a dû s'employer d'abord dans la langue des artistes : *satis scitum filum mulieris* dans la langue de Lucrèce, Pll., Mer. 755; *filum non* « un beau brin de femme », Pll., Mer. 755; *filum non malum*, Lucr. 816; cf. le sens de « ligne » en français. Toutefois, il est possible que *filum*, au sens de « forme ». Appartienne comme *figūra* à la racine de *fingō* et qu'il y ait eu à l'origine deux mots différents. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3306.

Dérivés : *filō*, -ās, substitut populaire et tardif de *nēre*, cf. *neuarant* : *filauerunt* (Gloss.), qu'il a remplacé dans les langues romanes, M. L. 3293, d'où **filandāria*, M. L. 3292 a; *filāmentum*; *filātūra*, M. L. 3293 a; *filāim*; cf. aussi **filacia*, M. L. 3292, et *afilō*, M. L. 260; *exfilō* (rare).

Le rapprochement avec lit. *gįsła* (zémaite *gįnsła*), v. pruss. *gįslo*, v. sl. *žila* « veine, tendon » et avec arm. *jil* « tendon » est séduisant; le j arménien suppose une aspirée initiale *gʷh- comme lat. *f*. — Peut-être lat. *fūnis* a-t-il le même élément radical; v. ce mot. Cf. aussi *fibra*.

fimbriae, -ārum f. pl. (le singulier n'apparaît qu'à très basse époque) : franges d'un vêtement. Désigne aussi les tresses d'une chevelure, les radicelles du poiré. Attesté depuis Varron, Cicéron, usuel. M. L. 3308; B. W. sous *frange*.

Dérivé *fimbriātus*.

Il a été proposé des hypothèses diverses; aucune ne s'impose. Un mot de ce genre a chance d'être emprunté. Cf. *fibra*.

finus, -ī m. et **finum**, -ī n. (les grammairiens le donnent comme masculin et sans pluriel, cf. v. fr. *fiens*; mais le neutre est aussi employé, sans doute sous l'influence de *stercus*; dans bien des cas, le genre ne peut être discerné) : fumier (*stercus quod a ventre purgatur; stercus animalium*; etc.). Ancien, usuel. Souvent joint à *stercus*, dont il est synonyme et qui a influé sur le genre et sur la flexion; cf. M. L. 3311, *finus* et *femus*, -oris, d'où M. L. 3310, **fīmorāre* (à côté de **fīmāre*, M. L. 3307); M. L. 3310 a, **fīmorārium*.

Dérivé : *fīmētum*, -ī, et **fīmīta*, **fīmīta*, M. L. 3309. Le fr. *fumier* suppose aussi **fīmārium*, M. L. 3307 a. Influencé, comme fr. *fumer* (une terre), par *fūmus*, en raison de la fumée qui s'échappe du fumier en fermentation. V. B. W. sous *fumer*, *fumier* et *fiente*.

Aucun rapprochement sûr. Cf. peut-être *suffiō* et *foetō*, *foetō* (avec alternance *ae/i* comme dans *aemulus*, *imūtor*?).

fīndō, -is, **fīdī**, **fīssum**, **fīndere** (parfait très rare : trois exemples, en dehors des grammairiens, Cels. 8, 4, 6; Amm. 18, 8, 12; Not. Tir. 74, 85; la forme est, du reste, anormale; car un perfectum radical est en principe caractérisé soit par une alternance vocalique, soit par le redoublement; peut-être ancienne forme à redoublement, **fīdī*, remplacée par une forme simple tirée des composés) : fendre. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3312.

-*fidus*, -a, -um : second terme de composé, dans *bidus* = *διδυδής*, *tri-fidus*, etc. Le neutre de *fissus*, *fissum* est substantivé dès Plaute avec le sens de « fente »; Cicéron dit *fissum icoris*, N. D. 3, 14, et Celse *ani fissa* « fissures à l'anus », 5, 20, 5; *fissa* est à l'origine de fr. *fesse*, cf. M. L. 3329; B. W. *fesse* et *fesser*.

Dérivés en *fiss* : *fissio* f. (rare); *fissilis*, M. L. 3327; *fissūra*, M. L. 3330; *fissōrius*, -a, M. L. 3328; *fissiculō*, -ās, terme de la langue augurale « découper les entrailles » (cf. *fissum icoris*, plus haut); *fissipes* (Auson.) traduisant *σχιζόπους*.

Le fr. *fente* suppose un participe **fīndius*.

Composés : *confīndō* (un exemple dans Paneg. Mess. 173); *diffīndō* « faire éclater en fendant »; spécialement, dans la langue religieuse ou juridique, *diffīndere diem* (*dē ōmine*) « séparer en deux », d'où « faire remettre » une affaire (*dijferre*), cf. fr. *dissjoindre*; *effīndō* (ec-), très rare, un exemple de Manilius, et *exfīndicāre*, M. L. 3007; *infīndō* : fendre en enfonçant (Vg., Val. Flacc., Dig.); *perfīndō* (Prisc.); **refīndicula*, M. L. 7154.

Racine bien attestée en sanskrit et en germanique. En sanskrit comme en latin, le présent est à nasale infixée : *bhīndāmi* « je fends »; le passage à la forme thématique s'explique bien en partant du pluriel *bhīndunt*, cf. skr. *bhīndānti* « ils fendent », du participe présent, etc. La forme en -*to*-, *fissus*, est du même type que skr. *bhīndāh* (et *bhīttam* « morceau »). En germanique, la formation du présent thématique got. *beita* est normale; le verbe y a un sens limité : « je mords », all. *beissen*. Gr. *φαιρός* « souche, pièce de bois » peut reposer sur **bhīd-*to**-, comme l'a vu F. de Saussure; d'autre part, le sens de gr. *φαιδομαι* « j'épargne » peut s'expliquer par l'idée de « se séparer »; mais ce sont de simples possibilités.

fīngō, -is, **fīnxī**, **fīctum** (*fīctus*) à basse époque, cf. Thes. VI 770, 47 sqq., et fr. *feint*, etc.), -*gere* : proprement « modeler dans l'argile », cf. *figulus* « potier », *fīctilis* « modelé dans l'argile », -*ia uāsa*, etc., et substantivé *fīctilia* n. pl. « vaisselle d'argile »; puis « façonner dans toute matière plastique, façonner la pâte », cf. *fīctor* « pâtissier » et « sculpteur »; *fīctores dicti a fīgendis libis*, Varr., L. 7, 44, cf. Enn., A. 121; et *fīctores dicuntur qui imagines uel signa ex aere uel cera faciunt*, Serv., Ae. 8, 634; *figūra* f. : Varr., L. 6, 78, *fīctor cum dicit fīngo, figuram imponit*; Isid., Diff. 1, 528, *figura est cum impressione formae alicuius imago exprimitur, ueluti si in cera ex anulo effigiem sumat, aut si figulus in argillam manum uolturnque aliquem exprimat, et fīngendo figuram faciat*. Puis par extension : « façonner » (d'une manière générale, sens physique et moral), d'où « presser, toucher », Ov., F. 5, 409, *saepae manus aegras manibus fīngebat amicis*, et Her. 20, 137; « reproduire les traits de, représenter »; et « imaginer, feindre, inventer »; sens particulièrement fréquent dans l'adjectif *fīctus*, et qui s'est maintenu dans les langues romanes, cf. fr. *feindre*, M. L. 3313; B. W. s. u. Usité de tout temps.

Nombreux dérivés en *fīg-* et en *fīct-* : *figulus* m. (et tardifs *figlus*; *figel*, dialectal comme *famel* = *famulus*, « potier »); *fig(u)līnus* (*fig(i)līnus*) adj., d'où *fig(u)līna* (ars) f.; *fig(u)līnum* (opus) n.; *figulāris* (archaïque); *figulō*, -ās (tardif) et ses dérivés, M. L. 3290 a. *Figulus* est un cognomen fréquent dans les gentes *Marcia* et *Nigidia*.

figmen (rare et tardif), *figmentum* (tardif, appartient surtout à la langue de l'Église, où il traduit *πλάσμα*, *σῆμα*, *ποίημα*, *τὰ γλυπτὰ*, *ποίησις*, etc.) : représentation figurée, statue, etc. ; imagination (sens concret), fable, invention.

figūra (formé avec le suffixe *-ūra* directement sur la racine, et non dérivé du supin comme les autres noms du même type) : proprement « plastique » ; d'où figure donnée à une chose, configuration, figure ; souvent joint à *speciēs*, à *forma*, *habitus*, etc. Lucrèce et Cicéron emploient *formae* (*-māi*) *figūra* « la configuration du moule » ; au sens concret *figūra* traduit le gr. *σχῆμα* en mathématique ou en rhétorique ; sert à rendre aussi *εἰδωλον*. Emprunt savant : irl. *figor*. Dénommatif : *figūrō*, *-ās* « façonner, donner figure » qui traduit *εργαματίζω*, cf. Quint. 9, 1, 13, *oratio εχηματισμένη i. e. figurata* par opposition à *δοχηματιστος figuris carens*, et qui a donné de nombreux dérivés : *figūrātō*, *figūrātīuus*, etc., tous de l'époque impériale, et des composés : *affigūrō* ; *cōnfigūrō* ; *cōnfigūrātō* ; *dēfigūrō*, rare et tardif, M. L. 2518 a ; *exfigūrō* ; *praefigūrō*, *-rātō* ; *refigūrō* ; *trānsfigūrō* (= *μεταπλάσσω*, *μεταμορφόω*), *trānsfigūrātō*, également tardifs.

Autres dérivés : *figūrālis*, *-liūs*, *-līter* (tardifs). *-figiēs* : conservé dans *effigiēs*, v. plus bas. *filum* : forme (?). V. ce mot. *ficiliis* ; *ficior* : v. plus haut (*finctor*, CGL III 201, 11) ; *fictrix* (Cic.) ; *ficitiō* : formation, création ; *ficitiō nōminis* = *ὀνομασποικία* ; *f. persōnārūm* = *προσωποποικία* ; en particulier dans la langue de la rhétorique « supposition, fiction » ; *ā ficitiōne* = *καθ' ὀνόθεον* ; terme de droit *ficitiō legis*. Le nom n'apparaît pas avant l'époque impériale ; surtout fréquent chez Quintilien, qui l'a peut-être inventé, cf. Inst. Or. 6, 3, 61 ; *ficitiuus* : inventé, feint (cf. *ficitiuus*), *frēlatē oleum, uinum ficitiuum* (époque impériale) ; *fī(n)ctiōsus* ; *ficitiōria* (*ars*) (tardif).

Composés : *affingō* : imaginer en outre, ajouter en inventant, attribuer (faussement) ; sur lequel Aulu-Gelle a fait *affigūrō* ; *confiningō* : imaginer ensemble, ou concentrer ; inventer de toutes pièces ; *dēfingō* : façonner (rare), M. L. 2519 ; *dīffingō* : transformer, refaire ; *effingō* : 1° faire disparaître, d'où « essuyer », Cat., Agr. 67, 2, *fiscinas spongia effingant* ; Cic., Sest. 35, *e foro spongiis effingi sanguinem* ; 2° *fingendo exprimere, ἐκπιέσσειν*, reproduire, représenter en relief, ; d'où *effigiēs* (*-gia*, archaïque) : portrait, image (généralement en relief), effigie, et *effigiō*, *-ās* (depuis Apul.) ; *in* (M. L. 4402 a), *per*, *re*, *trānsfingō*, rares et tardifs (en partie d'après le gr. *ἐκ*-, *μεταπλάσσω*), qui sont doublés par les composés de *figūrō*.

La racine i.-e. **dheig'h-* fournissait un présent radical athématique dont le véd. *dēhmi* « je lute, je fixe par du mortier » conserve la forme ancienne, et dont got. *digands* « *πλάσας* » est une trace. La racine avait deux aspirées, comme on le voit, outre la forme germanique, par osq. *f* eih ūss « *mūrōs* » et par la comparaison de gr. *τείχος*, *τοιχος* « mur, rempart, paroi ». Le *g* latin s'explique dans *fingō* par l'*n* qui précède, dans *figūra* par l'*u* qui suit (cf. *liguriō*) ; osq. *f* eih ūss résulte de la contamination de **dheig'hes-* et de **dhoig'ho-* (cf. les formes grecques *τείχος*, *-ου*s et, *τοιχος*, *-ου*). Le présent *fingō* est du type à nasale infixée, comme *pingō*, *findō* ; le

latin n'ayant hérité d'aucun perfectum, il a été fait une forme *finxi* toute nouvelle ; l'osque a une forme à redoublement *finfikus* « *finxerit* », le falisque a une *finfiked* « *finxit* », cf. *sefacid* en face de *seci*, v. Vetter, *Hdb.*, p. 43 ; Lejeune, *Fest.* Sommer, p. 145 sqq. La gutturale finale était une prépalatale : l'Avesta a *-daēyayēiti* « il entasse », *pairi-daēza* « enclos » (mot que les Grecs ont hellénisé en *παράδεισος*), et le vieux persé *didā* « mur, enceinte ». Le thème latin de type **dhinghe/o-* semble se retrouver dans une partie au moins des formes de l'irlandais : *com-od-ding* « bâtir » (*canunigim* « je bâtis »), v. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kl. Spr.* II, cl. s. 505 sqq. Le sens propre de la racine est « façonner (de la terre) ». Ce travail de la terre aboutit à faire un tas, un mur de terre : arm. *dizanim* « *επιβολίζομαι* » (verbe radical, sûrement indigène, et non emprunté à l'iranien), *dēz* « tas », ou de la poterie, ainsi got. *daigs* signifie « argile ». Le latin a développé surtout ce second sens, et l'osque offre le premier.

finis, *-is* (abl. *finī*, Lucr. 2, 978 ; Plt., Men. 859 ; Caton, Agr. 28, 2, 113, 2, mais Varron enseigne *fine*, Roman. ap. Charis., GLK I 122, 28 ; acc. pl. en *-eis*, CIL I^a 584, 3, 28, etc.) m. et f. ; le masculin est sans doute plus ancien ; le féminin est dû à l'analogie des autres thèmes en *-i-* où les féminins dominent, cf. *fūnis* : 1° borne (= *ὄρος*), limite d'un champ, d'un territoire, cf. *finiūr* « arpenteur », *finitimus* (*-timus*) « limitrophe » ; *confinia*, *-iōrum* n. pl. « confins » ; Plt., Poe. 49, *regiones, limites, confinia determinabo : ei rei ego finitor factus sum*. Il est difficile de dire ce que *finis* désignait primitivement (cf. Bücheler, R. M. 60, 219), mais le caractère matériel de *finis* n'est pas douteux ; c'est souvent un arbre qui sert de *finis*, ainsi Varr., L. 1, 7, 9, *in hoc templa faciundo arbores constitui fines* ; Agenn., Grom. p. 31, 24 Th., [*arbores finium causa agricola relinquantur*] ; CIL III, p. 944, *domus partem dimidiam... cum suis saepibus, saepimentis, finibus, adiutibus... h(abere) l(iceat)* ; cf. aussi *facere finem* « mettre un terme » ; proprement « placer une borne », cf. gr. *τέλος* *δ'ἐθηκε* *Ζεύς* *καλῶς*, Soph. Trach. 26 ; 2° au pl. *finēs*, *-ium* « frontières d'un pays » et le pays limité par elles, cf. Cés., B. G. 1, 10, 5, *in fines Voconiorum... pervenit*. Par extension « fin » (*τελευτή*) et « but » (*τέλος*). C'est dans ce sens que l'emploi la langue philosophique pour traduire les termes grecs correspondants : *de finibus bonorum et malorum*. Par contre, dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, *finitiuus* traduit *ὀριστικός*, *infinitiuus*, *ἀόριστος* et *ἀπαρέμφατος*. *Finis* à l'ablatif s'emploie avec la valeur de *tenuis* « jusqu'à », et comme *tenuis* peut être accompagné de l'ablatif (archaïque ; cf. Plt., Men. 859, *senem osse fini dedolabo... viscera* ; Caton, Agr. 28, 2, [*arbores operio terra radicibus fini*], ou, plus fréquemment, du génitif : *finē inguinum ingrediuntur mare*, Sall., Hist. frg. 3, 38. La construction avec l'ablatif est évidemment la plus ancienne, qu'on y voie un ablatif véritable comme celui que suit *tenuis* et gr. *μέχρι* ou un instrumental : *osse finī* « avec l'os pour limite ». Cf. it. *fino* a.

Ancien, usuel, bien représenté dans les langues romanes, ainsi que *finiō*, M. L. 3314, 3315 ; et en celtique irl. *finiá*, britt. *fin*.

Dérivés : *finālis* (tardif ; surtout terme de gram.

maire traduisant *τέλειος* et de philosophie traduisant *τελειός*, que Cicéron transcrit en grec sans oser le traduire, Fin. 3, 55, [bona] *ad illud ultimum pertinentia*; *si enim appello quae τελειά dicuntur*; *nam hoc ipsum instituamus, ut placuit, pluribus uerbis dicere, quod uno non poterimus, ut res intellegatur*; *finaliūs*.

finilimus, -*imus* (cf. *maritimus*): limitrophe, voisin; *finilimī*, -*orum*: les voisins; *finilima*, -*orum* n. pl.: les pays limitrophes.

finiō, -*is*: limiter, délimiter (= *ὀρίζω*, cf. Cic., Diu. 2, 92), borner (sens physique et moral); par suite « finir » (absolu et transitif) et « déterminer, définir ».

— De là: *finiōtor*, *finiōtio*, *finiōtius*, *infiniōtus* et *infiniōti* (Cic., Fin. 7, 21 = *ἀπεπλά*), *infiniōtius* (sc. *modus*), *infiniōtus*, *infiniōbilis*, tous termes savants (irl. *infiniō*). Composés: *circumfiniō*: limiter tout autour; *confiniō* (un exemple d'Irénée glossé *ὁμοῖω*): *dēfiniō* = *διορίζω* (délimiter, définir, déterminer) (sens physique et moral); *dēfiniōtio*: *διορισμός*, -*tiūs* = *διοριστικός*; *praefiniō*: délimiter par avance, fixe, régler.

Composés de *finis*: *adfinis* (*af*-, ar- d'après Prisc., GLK II 35, 4): 1° -*es in agris uicini, siue consanguinitate coniuncti*, P. F. 10, 15; cf. Modestin, Dig. 38, 10, 4, 3, *adfines sunt uiri et uxoris cognati, dicti ab eo quod duae cognationes, quae diuersae inter se sunt, per nuptias copulantur et alteri ad alterius cognationis finem accedūt*...; 2° qui participe à, complice (généralement péjoratif) *culpaē, uitiō*); *adfiniūs*; *confinis* (cf. *conterminus*); qui possède les mêmes frontières, limitrophe, *συν*-, *ὁμο*- *οπος*; *confine* n., sur le pluriel duquel ont été formés *confiniūs*, -*a*, -*um*, et *confinium* n., passé en gallois *cyffin*; *confin*(*ia*), -*e*.

Aucun rapprochement sûr. Le rapprochement avec *figō* est possible si l'on admet que *finis* aurait indiqué une marque, sur un arbre par exemple, v. Tesnière, BSL 30, p. 176 sqq., sur les dénominations slaves; on partirait de **fig-sa-is*. Simple hypothèse. M. V. Bertoldi, Mus. Helv. 1948, p. 69 sqq., rapproche *finis* et *fūnis* et y voit deux aspects d'un mot « méditerranéen »; la limite d'un terrain ayant d'abord été marquée par une corde. Ce rapprochement, déjà indiqué par Isid., Or. 15, 14, 1, et repris par Bréal, MSL 15, 137, et Niedermann, Gl. 19, 7, ne va pas non plus sans difficultés.

fiō: v. *faciō*.

firmus, -*a*, -*um* (*firmis*, Ital., d'après *fortis* ou d'après *infirmus*?) : ferme (sens physique et moral comme gr. *βέβαιος*), d'où « solide, fort (souvent opposé à *imbecillus*), durable ». Ancien, usuel. M. L. 3320. L'i *longa* qu'on trouve dans les inscriptions, GIL IV 175; VI 1248 et 5230, est contredit par les langues romanes, qui attestent *firmus* (it. *fermo*, fr. *ferme*; cf. toutefois esp. *firme*). Le sens de « fermé » qui s'est développé dans le v. fr. *ferm* et surtout dans *fermer* rappelle des emplois comme Ov., Rem. 623, *uolnus in antiquum reddūt male firma cicatrix*; Tib. 1, 2, 6, *firma ianua* (cf. Thes. VI 815, 21 sqq.); Ov., Pont. 1, 2, 24, *firma sera*. V. J. Fahrreuschon, *Firmus. Gesch. d. Bedeutungen dieses Wortes*, Munich, 1938; B. W. sous *fermer*.

Dérivés: *firmiter*; *firmiūs* f.: fermeté, solidité, autorité (trad. *ἀσφάλεια*), M. L. 3319, v. fr. *ferēt*; *firmiūdō* f. (même sens que *firmiūs*, mais plus rare, tombe en désuétude après Tacite); *firmō*, -*ās*: affermir, for-

tifier; affirmer, confirmer, M. L. 3318 (a suppléé en français le verbe *clere*) a fourni le v. angl. *feormian*; *firmātor*, -*itiō* (rares et tous deux d'époque impériale); *firmāmen* (très rare et poétique, Ov., Sén. trag.) et *firmāmentum*: appui, renfort; terme de rhétorique « démonstration, argumentation » (cf. *confirmātiō*); dans la l. de l'Église traduit *στερεώμα* « firmament » (d'où irl. *firmamint*, britt. *ffurfafen*). Cf. peut-être aussi les noms propres *Fermus* et *Hirmio* (falisque); *affirmō*, -*ās* = *διαβεβαίω*, affirmer. Seul les sens abstraits est attesté; le Thesaurus n'a que deux exemples de *affirmāre* au sens concret « affermir », et tous deux d'Apulée; M. L. 260 a. De là, dans la langue de la rhétorique, *affirmātiō* (= *διαβεβαίωσις*); *affirmātiūs* (contraires de *negātiō*, *negātiūs*), et, dans la langue du droit, *affirmātor*; *circumfirmō* (Col., c. *uitem*); *confirmō*: consolider, fortifier, affermir (sens abstrait et concret); confirmer (uni à *comprobo*) et « affermir »; *confirmātiō*, attesté à partir de la Rhétor. à Hérennius, terme surtout de grammairre et de rhétorique (= *ἐπιβεβαίωσις*, *ἐπιβεβαίωσις*), -*tor*, -*tiūs*; *infirmō*: fixer dans (Cael. Aur.); *offirmō*, transitif et absolu: persister, durer (Plt., Tér.); endurcir, affermir; *offirmātus*: résolu, obstiné; *refirmātus* (tardif): rétabli; *infirmus*: faible (sens physique et moral) et, tardif, *infirmis*, cf. *imbecillus*, -*lis*, etc.; *infirmiūs*, M. L. 4403, 4404; *infirmō*, -*ās*: affaiblir; terme technique « infirmer, annuler » (i. *lēgem, fidem testis*, etc. = *ἀκούρω*, *ἀκούρω*); *infirmātiō* (terme de Cicéron).

Le rapprochement de *firmus* avec le groupe de skr. *dhārdyati* « il tient » (v. sous *fer(r)ūmen* et *frētus*) est d'autant plus séduisant que le sanskrit a des mots importants à suffixe en -*m*: *dhārma* et *dhārmaḥ* « chose posée, loi ». On peut aussi penser au groupe de lit. *dir̃ti* « se durcir ». Dans les deux hypothèses, l'i n'est pas expliqué; s'il n'est pas dialectal (cf. *stircus* à Lucèce, en face de *stercus*, et, à Préneste, *Mirqurios*), il s'agit d'un vocalisme « populaire ».

fiscus, -*im*: panier ou corbeille d'osier, employé surtout dans le pressage du raisin ou des olives (cf. *fiscina*, *fiscella* « moule à fromage blanc », *fiscellus*, P. F. 80, 2, *fiscellus casei mollis appetitor*, *ut catillones catillorum liguriōres*); puis « corbeille à serrer l'argent »; de là, sous l'Empire, « partie du revenu de l'État destinée à l'entretien du prince », par opposition à sa fortune personnelle (*rēs priuāta principis, ratiō Caesaris*) et au trésor de l'État (*aerārium*). Cf. Pseud. Ascon., Verr. 212, 9 Stangl, *fisci, fiscinae, fiscellae spartea sunt utensilia ad maioris summae pecunias capiendas. Vnde, quia maior summa est pecunie publicae quam priuatae, ut pro censu priuato, et aerarium dicitur pro loculis et arca thesauri, pro sacello « fiscus ». Inde « fiscus » pecunia publica, et « confiscare » dici solet. Ancien: Plt. (*fiscina*) et Caton (*fiscella*), Lucil. (*fiscus*). Le sens de « corbeille » (à olives, à fromages) s'est conservé dans les langues romanes, surtout dans les dialectes italiens; cf. M. L. 3326, *fiscus*; 3324, *fiscina*; 3323, *fiscella*; 3325, **fiscula* (cf. *fisc(u)lum* dans Isid., Or. 20, 14, 13). Sur une confusion entre *fiscina* et *piscina*, v. Keller, Lat. Volksetym., 44. Composé: *suffiscus*; — *folliculus testium arietinorum, quo utebantur pro marsuppio, a fisci similitudine dictus*, P. F. 403, 11.*

Au sens de *fiscus* « trésor impérial » se rattachent *fiscalis* (-lia n. pl. « tributa »), *fiscarius* et *confiscō*, -ās, dont a été tiré *fiscō* (Lex Sal.).

On a rapproché *fidēlia*, qui se laisse expliquer par **fides*-l-; on poserait **fid-s-co*-. Mais les sens divergent trop. Terme technique, sans doute emprunté.

fissa : v. *findō*.

fistula, -ae f. : conduit, tuyau, canal; puis « chalu-meau, flûte » (= σφριγξ); dans la langue médicale, « fistule », peut-être à l'imitation du grec; cf. Cass., Fel. 20, *fistulas Graeci syringas appellant et sunt ulcera pendiginosa et intrinsecus callosa neque in cicatricem uenientia*. Ancien, technique. M. L. 3332. Diminutif : *fistella* (Pélagon.), M. L. 3331.

Dérivés : *fistulātus*, M. L. 3334; *fistulāris*; *fistulōsus*; *fistulō*, -ās (*fistulor*) = σφριζω, ital. *fischiare*, M. L. 3333; *fistulātor*; *fistulōscō* (Fulg.).

Cf. peut-être les noms propres osques : *Fistelū* « *Fistelia* », *Fistlus* « *Fisteli* ».

Aucun rapprochement net. Terme technique.

fitilla, -ae f. : sorte de gâteau usité dans les sacrifices. Sans doute terme rituel d'origine dialectale, pour **fic-utilla*; cf. Ernout, *Élém. Dial.* s. u. L'ombrien a *fikla* « *fitillam* ».

fiuō : v. *figō*.

flaccus, -a, -um : pendant, mou, flasque. Surnom fréquent; par exemple du poète Horace; osq. *Flaktis*. Se dit, entre autres, des oreilles, cf. *auriflaccus*, CGL III 330, 46. Attesté depuis Varron. Rare, populaire; M. L. 3343, it. *fiacco*. V. B. W. sous *flake*, *flasque*.

Dérivés : *flaccō*, -ēs; *flaccōscō*, -is; *conflaccōscō*; *flaccidus*, M. L. 3342 (v. fr. *flaistre*, d'où *flétrir*); *flaccor* m. (tardif); peut-être *flacculum* (-lus?), mot de sens obscur, cf. Thes. s. u.; *Flaccilla* (Martial, etc.).

Flaccus a la gémignée caractéristique des adjectifs marquant une difformité physique : cf. *broccus*, *lippus*, etc., et le vocalisme populaire a. Si *ml-* peut aboutir à lat. *fl-*, on rapprocherait gr. dor. βλάξ (*βλαξός*) « mou, paresseux, sot » et le groupe de irl. *mlāih* (d'où *blāith*) « tendre, mou », skr. *mlādāh*, av. *mrātō* « amolli par le tannage » et, de plus, gr. βλαχρός « faible », plus loin, gr. μαλακός, etc. Étymologie séduisante, mais douteuse.

fladō, -ōnis m. : flan, sorte de gâteau. Mot germanique qu'on lit dans Venantius Fortunatus, *Vita Radeg.* 15, 35. M. L. 3444.

flāgitō, -ās, -āul, -ātum, -āre : acriter interpellare, Isid., Diff. 1, 230; *cum clamore et pertinacia petere*, Dief. ed. Beck 58, 25.

Dérivés et composés : *flāgitātor*, cf. Plt., Mo. 768, *sol.* quasi *flāgitator astat usque ad ostium*; *flāgitātiō*; *dif-*, *ef-*, *reflāgitō* (Catul. d'après *repetō*).

flāgitium, -i n. : charivari fait à la porte de quelqu'un pour protester contre sa conduite, réclamation bruyante et scandaleuse, scandale; cf. Plt., Mer. 417, *neque... quicquam enuiet nostris foribus flāgitii*; Ps. 556, *si non dabis, clamore magno et multo flāgitabere* (cf. *conuicium*); et, par extension, l'action elle-même qui provoque le scandale, « chose scandaleuse, honte » (sens concret; cf. *flāgitātus*, qui se dit des *pathici*; v. Thes. VI 841, 49;

843, 67), « faute » (sens fréquent dans la langue militaire v. Donat ad Ter. Eu. 382). Cf. Usener, Rh. Mus. 56 (1902) 5 sqq.; M. Reichenbecher, *De uocum quae sunt « sceleris flāgitium, facinus » apud priscos scriptores usu*, Léna, 1911. — Ancien, usuel; *flāgitiosus* : scandaleux, honteux, déshonorant et « déshonoré » (non attesté avant Cicéron). *Flāgitium* semble formé comme *seruicium* (à moins qu'il ne soit dérivé directement de *flāgiō* comme *gaudium* *gaudeō*, *iurgium* de *iurgō*); *flāgiō* est un fréquentatif intensif; tous deux ramènent à une forme **flāg-* « faire du bruit » de **bhlāg-*, qui est peut-être en alternance avec **bhlāg-* qu'on a dans *flagram*, *flagellum*.

Comme gr. φλοῖστος « bruit sourd », appartient à un groupe mal déterminable de mots expressifs (cf. *flēs* plus loin, *plangō*).

flagrō, -ās, -āul (*flagrātus sum*, cf. CGL II 72, 21), -ātum, -āre : flamber, être en flammes (*flagrat ignis*) être enflammé (sens propre et figuré) : *flagrant oculi* (*flagrare irā*); brûler (de ou pour). On trouve dans le cod. Justinien 1, 2, 53 (54), 1 et 9, 13, 1, 1 (an 539) l'expression *flagrante crimine*. Ancien, usuel, classique. Conservé partiellement en roman, cf. M. L. 3348 et **flagror*. Souvent confondu avec *fragrāre* dans les manuscrits ou dissimilé en *fraglāre*, cf. Thes. VI 846, l. 30 sqq.

Dérivés et composés : *flagrante*, *flagrantia* f.; *conflagrō* : être embrasé; s'enflammer, brûler, se consumer (*incendiō conflagrāre*); *conflagrātus* « consumé », d'où on a tiré à basse époque *conflagrāre* transitif, *conflagrātiō*; *deflagrō* : 1° être détruit par l'incendie, 2° s'éteindre (= *dēferuēscō*), cesser de brûler (T. L. Tac.); *deflagrātiō*. Tardifs : *circum-*, *in-flagrō*.

V. sous *fulgō*. Le sens de *flāgius* épithète de Jupiter dans osq. I uve *Flagiū* est contesté; v. Vetter, *Hdb.*, p. 85.

flagram, -i n. : sorte de fouet, ou plutôt de martinet, composé de plusieurs lanières garnies de boutons de métal ou d'os et qui donnait des coups pesants plutôt qu'il ne cinglait; de là *pinsetur flagram*, Plt., Mer. 416. *Flagram* a tendu à être remplacé de bonne heure par son diminutif *flagellum* (*fragellum* dans l'Appendix Probi, cf. W. A. Baehrens, p. 68), qui désigne un fouet plus léger, cinglant et coupant : *sectus flagellis*, dit Hor., Epod. 4, 11. *Flagellum* désigne toute espèce d'objet semblable au fouet; le sens de « fleau » est attesté par St Jérôme, Is. 28, 33, p. 385; *giuh et cyminum uirga excutiuntur et baculo quae uulgo flāgella dicuntur*. Ancien, usuel. M. L. 3346-3347. V. h. a. *flegil*, etc., « *Flegel* »; celtique : irl. *srogell*, britt. *flangell*, *frewyll*, gr. mod. φραγγέλιον.

Dérivés : *flagriō*, -ōnis (l. *flagrō*?), nom donné aux esclaves; formation de type populaire comme *uerberō*; *flagrātor* : *es dicebantur genus hominum, quod mercede flagris caedebantur*, P. F. 79, 9. Composés : *flagrifer* (Auson.); *flagrūriba*, hybride formé par Plt., Ps. 137, de *flagram* et *tribō*; cf. *ulmi-triba*, *ferri-tribāz*. Il n'y a pas de verbe *flagrō* « donner du fouet » (malgré *flagrātor*), sans doute à cause de l'homonymie de *flagrō* « flamber », à laquelle semble penser Plt., Am. 1030, *quem... faciam feruentem* (synonyme de *flagrantem*) *flagris*; *flagellō*, -ās (depuis Ov.); *flagellō-ōnis* (Gloss.); *flagellātiō* (tardif), etc. V. B. W. sous *feler*.

cāre (?), cf. M. L. 3366; mais **conflexire*, ibid. 2136, est des plus douteux.

Composés : *adfectō* (rare), M. L. 262; *circumflectō*; *dēflectō* : détourner et « se détourner »; *dēflexus*, -ūs m.; *infectō* : infléchir; *inflexiō*; *reflectō* : courber, détourner en arrière, retourner; *reflexiō*; *reflexus*, -ūs m. (Maçr., Apul.), calques du grec.

La formation est la même que celle de *plectō*, *nectō*; la racine ne se retrouve pas ailleurs. Si *f* peut représenter *ph*, comme on l'a supposé sous *fallō*, on pourrait envisager que la forme *flec-* supposerait une forme populaire à côté de *plectō*; un **phlek-* aurait existé à côté de **plek-*. Mais il n'y a aucun témoignage à ce sujet.

1° *flēmīna*, -um n. pl. (le singulier est mal attesté) : -a dicuntur cum ex labore uiae sanguis defuit circa talos, P. F. 79, 14; 2° *fleumon* : — est feruor stomachi, Isid. 4, 7, 7. Déformations du gr. φλεγμονή sous l'influence du type en -men, -minis (cf. *tormina*, *uermina*) (devenu *flegmōn*, -ōnem dans Végèce); avec -γμ- > -um-, cf. *fleuma* = φλέγμα (Cael. Aur.); *pegma non peuma*, App. Pr. 85; *sauma* < *sagma*. — *Flēmīna* est attesté depuis Plaute et usuel dans la langue médicale au sens de « inflammation des jambes »; le *fleumon* d'Isidore est un autre emploi du grec.

Dérivé : *flēmīnōsus* (Chr.).

flēō, *flēs*, *flēū*, *flētum*, *flēre* : -re est cum uoce lacrimare, Serv., Ae. 11, 59; = ἔδδρωμαι « pleurer, verser des larmes; pleurer sur » (transitif et absolu; sens propre et figuré). Ancien et usuel, comme *fletus* « fait de pleurer »; mais appartient surtout à la langue écrite (dans la Vulgate, κλάω est le plus souvent traduit par *plorō*); cf. W. Baehrens, *Skizze d. lat. Volksspr.*, p. 52). Les grammairiens le différencient de *lacrimāre*, *plorāre*, cf. Differ. ed. Beck, p. 66 : *lacrimare uis strictura cordis est, flere grauioris affectus est, plorare uolentioris*; mais la différence n'est pas observée pratiquement, cf. Serv., Ae. 6, 427, *sane ploratus tantum lacrimarum est, plancus, tantum uocum, fletus ad utrumque pertinet, quae plerumque confundunt poetae*. Il est joint à *lacrimāre* par Ennius, A. 103, sans que le sens diffère beaucoup : *maerentes, flentes, lacrimantes*; cf. Ov., M. 7, 683, *flentibus haec lacrimans heros memorabat*, à côté de 14, 305, *flentem flentes amplectimur*. On comprend que le verbe n'ait pas survécu dans les langues romanes, où il faisait double emploi avec *lacrimāre*, qui avait l'avantage d'être plus plein, plus régulier et d'être associé à un nom, *lacrima*; et avec *plangere*, *plorāre*, de sens plus expressif; v. Löfstedt, *Philol. Comment. z. Pereg.*, p. 320 sqq.

Dérivés et composés : *fletus*, -ūs m.; *flēbilis*, qui, appliqué à une voix plaintive, douloureuse, brisée par les larmes, a pris le sens dérivé de « faible » qu'il a conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 3362, B. W. s. u. : *exclusus flēbilis cantat amans*, Ov., Rem. Am. 36; *daemones flēbilis ululant*, Paul. Nol., Carm. 20, 57. Dans certains parlars de France, un *affligé* est un infirme; *fletifer* (Aus.); *af-flēō* (Plt., d'après *arrideō*); *dēflēō* et, tardifs et rares, *circum-*, *con-*, *ef-flēō*.

Appartient à un groupe de mots expressifs dont les formes varient d'une langue à l'autre; cf., en latin même, *flāgiū*, *flīgō*, et, en dehors, v. isl. *beliu* « mugir »

et *byllia* « résonner fortement », v. h. a. *bellan* « aboyer lit. *bilōti* « parler » et lette *biluot* « pleurer », lit. *balō* « voix », skr. *bhaṣati* « il aboie » et *bhāṣate* « il parle », φληναρος « bavardage ». Le sens original du verbe s'est affaibli, *flēre* a perdu sa raison d'être et n'a été maintenu que par la tradition littéraire.

fleumon : v. *flēmīna*.

flexuntēs (*flexuntae*, Varr. ap. Serv., Ae. 9, 603) *equitum nomen saepe uariatum est... Celeres sub Romi regibusque appellati sunt, deinde flexuntēs, postea iri sulī*, Plin. 32, 35. Sur les diverses formes du mot dans les manuscrits, v. Thes. s. u.; dans Hesychius 248, 59 on lit φλεξεντις.

M. Vendryes, Rev. Celt., 40 (1923), p. 430, en fait participe d'un verbe **flexō* de **dhlegh-s-e/o-*, désidératif de la racine occidentale **dhlegh-* qui marque l'oblation. Le mot aurait désigné ceux qui « étaient obgés » au service par le fait qu'un cheval leur était donné par l'État (*equitēs equō publicō*), soit ceux qui, après *recognitiō equitum*, étaient reconnus comme ayant été à un cheval. Mais le mot peut être étrusque, comme *trossulī*, et la formation est en faveur de cette dernière hypothèse (cf. *Accheruns*, *Arruns*, etc.).

flīgō, -is, -xī, -ctum, -ere : battre. Très rare et à chaîne (Liv. Andr., Acc.); *flictus*, -ūs m. « choc, coup également rare, a été repris aux archaïques par Virg. Silius, Ausone; cf. Serv., Ae. 9, 664. Par contre, il composés à préverbe sont usuels :

af-flīgō : abattre (sens physique et moral), M. L. 26; *afflictus*, -ūs, *afflictio* (tous deux rares et tardifs); *afflior*; *afflictō*, -ās intensif de *affligō*; *confligō* (transitif absolu) : « heurter » et « se heurter » fréquent dans la langue militaire : « se rencontrer avec »; d'où *conflictus* (irl. *conblicht*), -tiō, rares tous deux; *confligū* (tardif); *conflictō*, -ās et *conflictor*, -āris (transitif et à solu); *conflictatiō*; *effligō* : abattre; *efflictum* adv. à chaîne, toujours avec *amāre*, *dēperire*, etc.; *efflictō*, (Plt.); *inflīgō* : synonyme fort de *iniciō* : heurter contre, lancer contre, infliger à; *inflictus*, -ūs, -tiō, tous deux rares et tardifs; *prōflīgō* (*prōflictus* dans Aulu-Gelle 1, 5, 2).

Un intensif-duratif en -ā- est attesté par le composé *prōflīgō*, -ās : abattre, achever, ruiner (ancien, classique); d'où *prōflīgātōr*, -tiō. Cf. aussi *conflīgātō*.

N'est pas représenté dans les langues romanes.

Appartient à un groupe de mots expressifs qui convergent entre eux; cf. lette *blīēzi* « battre » (et *blāli* v. sl. *bliznā* « cicatrice », gr. *βλίζω* et *φλίζω* « je serai j'écrase ». Le germanique a, avec -u-, got. *bliggwa* v. h. a. *blīuwan* « frapper » et le grec a une autre forme dans *φλάω* « je meurtris, je broie » et *φλαδέν* « déchiré avec bruit ». Cf. les autres mots expressifs à *fl-* initia *flō*, *fleo*, *flūō*, *flāgiūm*, *flāgrum*.

flō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : souffler (transitif et à solu); technique « fondre » (le métal pour la monnaie *aes flātum*, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés : *-*flō*, -ōnis dans *ciniflō*; *flātor*, -ōris m. « souffleur, fondeur » et « joueur de flûte »; *flātū*; *flātus*, -ūs m. : souffle, vent; *flātūra* (tardif, ainsi que ses dérivés *flātūrālis*, *flātūrārius*); *flāmen*, -inis m. équivalent poétique de *πνεύμα*, usité surtout au pl.

riel; *inflāmen* (Fulg.); *flābrum* (surtout au pluriel) : *flābra* (poétique) « souffles du vent », M. L. 3340 a; *flābilis* « de souffle, d'air » = πνευματώδης, πνευματικός et *inflābilis* (rare et tardif); *flābellum* « éventail, soufflet », M. L. 3338 et **flābiolum*, 3339, B. W. sous *sofflet*; *flābulāre*, M. L. 3341; *flābellifera* (Plt.); *flābellō*, -ās; *inflābellātus* (Tert.).

A *flō*, à l'époque impériale, tend à se substituer une forme plus pleine *flāto* (cf. *nāto* et *no*), -ās attestée depuis Arnobe (avec un composé *restāto* dans Oribase), qui seule a passé en roman : it. *fiatare*, prov. *flaar*, M. L. 3357. Le roman a conservé aussi *flāvus* et **flātor* (abs-trait, contamination de *flātus* et de *foetor*); cf. M. L. 3358 et 3359; B. W. sous *fleurer*.

Composés : *af-flō* : souffler vers ou contre, insuffler, inspirer (= *ἐκπνέω*, *καταπνέω*); *afflātus*, -ūs m., M. L. 261, et **inafflō*, 4331; *circumflō*; *conflo* : réunir ou former en soufflant, fondre (une statue, etc.), d'où, sens figuré, « former, forger, réunir », etc., employé souvent par image sans que le sens étymologique apparaisse. Apparaît à basse époque comme synonyme de *inflāre* « gonfler », sens technique, peut-être ancien dans les langues romanes : ital. *gonfiare*, etc., cf. M. L. 2135; *desflō* (rare) : souffler sur et « faire fi de »; *difflo* : souffler en tous sens; *efflō* : exhaler; *inflō* : souffler dans ou sur, enfler, gonfler (sens physique et moral, cf. *timeō*), enfler le ton; M. L. 4406, *inflātus*, -ūs m.; *inflātiō* : enflure, gonflement; *flātulencia* et « inflammation »; M. L. 4407, *perflō* : souffler à travers; *perflātus*, -ūs; *perflābilis* : perméable à l'air, et aussi « capable de vibrer aux souffles »; *prōflō*; *reflō* : souffler en arrière, M. L. 7155; *sufflō* : souffler, gonfler, M. L. 8430. A remplacé *flō* dans tout le domaine roman; *sufflātiō*; *essufflō* et ses dérivés, qui dans la langue de l'Église ont pris le sens de « excorier, excoriser », d'après gr. *ἐκπνέω* (britt. *essufflat* « détracteur »?).

Il n'y a aucun correspondant exact. Mais il y a des mots expressifs présentant la même initiale : v. h. a. *blāen*, v. angl. *blāwan* « souffler », et aussi v. h. a. *blāsan* (même sens), avec -ē- en face de la forme latine en -ā-. Les autres mots à *fl-* initial sont aussi à rapprocher; v. *flēō*, *fluō*, et surtout le groupe de *foliis*.

flocēs (*flōcēs*) : — ... *prisca uoce significare uini faecem et uinaceae expressam, sicut traches oleis*, Gell. 11, 7, 6. Attesté depuis Caecilius; rare, technique. *Flocēs* semble confirmé par le lucquois *flogia*, M. L. 3376. Comme *frāces* et *faecēs*, mot technique de la viticulture, non indo-européen.

flocuus, -ī m. : flocon de laine; duvet. Le génitif s'emploie dans la langue familière avec les verbes d'estime : *floci faciō*, *pendō* dans le sens de « faire peu de cas de », comme notre « pas un fétu ». Cf. *naucus*. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 3375; B. W. *floche* et *flocan*, et passé en germanique : v. h. a. *floccho*.

Dérivés : *flocculus*, M. L. 3374; *flocōsus*, M. L. 3373; peut-être *flocō*, -ās, cf. Thes. s. u.; *flocim* : *fortiuitu*, i. e. *subitaneo casu* (Gloss., où il y a peut-être confusion de deux gloses).

Composé : *dēflocō*, -ās « dégarner de sa laine » (mot de Plt., Cas. 967); *dēflocōcius* : dégarner de sa laine, c'est-à-dire de ses cheveux, Plt., Ep. 616.

Mot expressif qui n'a pas de correspondant exact.

flōrus, -a, -um : blond (se dit des cheveux; de là son emploi comme cognomen). Adjectif de la poésie archaïque, synonyme de *flāuus* d'après Servius, Ae. 12, 605; qui l'attribue au *sermo Ennianus*. Rare, souvent confondu avec *flōreus*, dont il n'est pas parent, au moins immédiatement.

V. *flāuus*. Même suffixe que dans *χλωρός*, *ἐρυθρός*.

flōs, -ōris m. (trace isolée de neutre dans Tēr., Eu. 319, où A¹ a *flōs ipsum*?) Le témoignage est plus que suspect; sur d'autres traces de neutre à basse époque, v. Thes. VI 927, 61 sqq.; sur des traces de féminin, ibid. 70) : fleur; puis, par image, 1^o la fleur apparaissant comme la partie la plus belle de la plante, dont elle se détache par sa place comme par son aspect : *flōs salis* (= *ἀλός ἐνθος*), *f. nūri*, *aeris*, *aerāminis*, *plumbi*; *f. farinae*; puis *f. potārium*, *f. iuuentūtis* (= *ἡδης ἄνθος*) *f. Italic*, etc.; 2^o la floraison étant considérée comme la plus belle époque de la plante, *f. aetātis* « la fleur de l'âge »; 3^o en considérant l'odeur, *f. uinī* « le bouquet du vin ». La première barbe étant comme la fleur des joues, Virgile dira, Ae. 8, 160, *prima genas uestibat flore iuuentas* en songeant sans doute au gr. *ἀνθέω* (v. λ. 320). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3382.

Dérivés et composés : *flōreus*; *Flōra* « Flore »; *flōrālis*, cf. vest. *mense Flusare* « mēse Flōrālī », et rom. *florar* « avril », M. L. 3378; *flōrēō*, -ēs (**flōrire* dans les langues romanes, cf. M. L. 3380) : celtique : britt. *flur*, *Flur*; *dēflōrēō* (Col.); *praeflōrēō* (Plin.); *flōridus*, M. L. 3379; *flōrētum* (Gloss. d'après *dūmētum*, etc.); *flōriārium* (cf. *uiridiārium*; tardif et rare); *flōrēscō*, -is; *dē*-, *ef*-, *in*-, *flōrēscō*, M. L. 4408; *re*-, *flōrēscō*; *flōrulentus* (tardif, d'après *rōrulentus*); *flōrōsus* (Ven. Fort.); *flōsculus*; *flōscellus* (Apul.); *flōscellārius* et **flōriscellus*, M. L. 3381; *dēflōrō*, -ās; *dēflōrātiō*, -tor (tardif, langue ecclésiastique, cf. gr. *ἀπανθέω*, *ἀπανθίζω*); *praeflōrō*; *praeflōrātus* (époque impériale = *προανθέω*); *flōrifertum* : *dictum quod eo die spicae feruntur ad sacrarium*, P. F. 81, 5 = *ἀνθοφορία* sans doute forme récente bête sur *flōrisfer*; *flōri-color*, -comus; *flōrisfer* (= *ἀνθοφόρος*), *ger*-, *genus*-, *legus* (= *ἀνθολόγος*), -*parus*, tous poétiques.

Le mot est italique commun; on le voit par les dérivés osq. *flousoi* (« Flōrō »), *Fluusa* (« Flōrae »), *Fiuusasia* (« Flōrālibus »), sabin *Flusare* (« Flōrālī »). Élargissement par -s- (suffixe nominal -es- ou suffixe de désideratif ?), qui a un pendant en germanique : m. néerl. *blosen* « fleurir », v. angl. *blōstma* « fleur ». L'élément radical n'est connu que sous la forme **bhlā*-, dont le celtique et le germanique ont des dérivés divers : irl. *bláth*, gall. *blawd* « floraison » et got. *bloma* (masculin) « fleur », v. isl. *blóm* « fleur » (neutre); v. h. a. *bluot* et v. angl. *blāed* « floraison »; v. sax. *blōian* « fleurir ». V. *folium* et peut-être *flāuus*.

fluō (graphie *flou*- dans *conflouant*, Sent. Minuc., 117 av. J.-C.; sur la valeur de cette graphie, v. Niedermann, *Mélanges F. de Saussure*, p. 58 sqq., et L. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914), -is, -xī, -etum, puis -xum, -ere (ou *erit* (= *étéo*)); par extension « s'écouler, couler uniformément, tomber mollement; se laisser aller sans retenue »; cf. *fluēns*, *fluxus*. Ancien, usuel. Non roman (v. *colāre*).

Dérivés et composés : *fluor*, -ōris m. : écoulement,

flux, diarrhée (cf. βεῦμα, βεῦσις); en particulier au pluriel « flux menstruel », sens conservé en roman, cf. fr. *fleurs*, M. L. 3390; B. W. sous *flux*; *Fluōnia*, surnom de Junon : -m *Inunonem mulieres colebant quod eam sanguinis fluorem in conceptu retinere putabant*, P. F. 82, 4; *fluidus* (*flūidus*, Lucr., 2, 464, 466, d'après *uidus*): fluide, mou; *fluidō*, -ās (Cael. Aurel.); *fluentum* (neutre d'un adjectif *fluentus*, cf. *crucor-cruentus*; ou plutôt tiré d'un ancien nominatif pluriel de *fluens, fluenta*? Cf. Leumann, dans Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, 5^e éd., p. 196 a, α), attesté surtout au pluriel *fluenta*, -*drum* « flot, courant »; *flunionus* (Catulle; cf. *clāri-, raucisonus*, trad. de πολύφλοιστος sans doute d'après Ennius); *fluentō*, -ās (Ven. Fort.); *fluentia*, -ae (Amm. Marc.); *fluibundus* (Mart. Cap.); *fluēscō*, -is : devenir liquide ou fluide (Aug.); *fluō* (*flūō*, Lucr.), -ās : flotter; -*fluus* « qui coule ». Sert de second terme à de nombreux adjectifs composés, comme gr. -*poos*; d'abord aux adjectifs correspondant aux composés de fluō : *prōfluus, perfluus, superfluus, conflus*, etc. (auxquels correspondent souvent des noms en -*fluuium, prōfluuium, confluum*, etc.), ensuite à des composés artificiels et poétiques : *tābifluus, dulcifluus, blandi-, splendifluus*, etc.; cf. le type grec καλλιπρος.

flūmen, -inis n. (cf. βεῦμα) : courant, eau qui coule (sens conservé en poésie, *fluuius* désignant plutôt le fleuve); cf. Varr., L. L. 5, 27, *fluuius, quod fluit, item flumen : a quo lege praediorum urbanorum scribitur : a stillicidia fluminaque ut ita cadant fluantque*; puis « fleuve, rivière » (sens propre et figuré). M. L. 3388. Dérivés : *flūmineus* (poétique); *flūminālis* (bas latin) et *trānsflūminālis* (Gloss.) : *Flumentana porta Romae appellata quod Tiberis partem ea fluxisse adfirmant*, P. F. 79, 21. *Flūmentāna* est sans doute fait d'après *Nōmentāna porta* « la porte de Nomentum »; cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 23.

fluuius, -ī (*fluuius*, Sent. Minuc. m. (*fluuiā* f. dans Accius et dans Sisenna d'après Non. 207, 6) : fleuve. Ancien adjectif; cf. *pluō/pluuiā*; classique, mais moins fréquent que *flūmen* et évité par César. M. L. 3391 (formes savantes). Noter le genre animé en face de *flūmen*. *Fluuius* a désigné d'abord le fleuve, personnifié et divinisé; cf. gr. Ποταμός « le dieu Fleuve ».

Dérivés : *fluuiālis* (et *trānsfluuiālis*, langue de l'Église, hébraïsme) et *trānsfluuiō*, -ās; *fluuiāticus*; *fluuiātilis*; *fluuiāticus* « trempé dans l'eau courante » (Plin.); *fluuiolus*.

Composés : *diffluuiō*, -ās : diviser en deux courants; terme technique, cf. Colum., *d. uitem*; *quadrifluuium* : qui coule (ou se sépare) en quatre directions (terme technique, Vitr.), cf. *quadrifluus* (Prud.).

Dérivés en *fluct-*, *flux-* : *fluctiō* : mot de Pline et de Caelius Aurelianus traduisant βεῦσις et βευματισμός et synonyme de *fluxus*, -*xiō*, *prōfluuium*.

fluctus, -ūs (et aussi *flucti*, *fluctuis*, cf. Thes. VI 945, 15 sqq.) m. : courant, flot; spécialement « flot de la mer » (surtout au pluriel dans ce sens); et par suite « agitation, tempête ». Cf. gr. κύμα. M. L. 3385.

Dérivés : *fluctuō*, -ās et *fluctuor* (T.-L., Sên., Plin.) : être agité par les flots, s'enfler, se soulever (= κυμαίνω), flotter; **fluctuāre*, M. L. 3384; *fluctuātio* (langue impériale, rare); *fluctuātum* (archaïque), *fluctuōsus* = *cu-*

ματίας, κυματώεις. Nombreux composés poétiques : *flucti-cola*, -*color*, -*fragus* (= κυματοσγή, κυματομήτης), -*gena*, -*ger*, -*sonus*, -*uagus*, etc.

fluxus, -a, -um : qui coule, d'où « flottant, fluide lâche, mou » (sens physique et moral), d'où *fluxo*, -i (inscription chrétienne); *fluxus*, -ūs m. : écoulement flux. Non attesté avant Pline, M. L. 3394; *fluxio* f. (bas latin); *fluxura* (Colum.) : liquer musti, jus de raisin mou; *fluxilis*, -*ibilis* (bas latin); *fluxuātio* (Ital. *fluxuōsus* (Gloss.)); **fluxina*; **fluxināre*, M. L. 3393. Pour la formation, cf. le type, sans doute ancien nement désidératif, de *luxus, noxa*, etc.

Composé de fluō : *affluō* : couler vers, affluer (sens propre et figuré, cf. Cic., Diu. I, 61, *siue deest natura quippiam, siue abundat atque affluit*), d'où « être abondamment pourvu de », *affluentia*.

āfluō : verbe qui semble avoir été inventé pour traduire le gr. ἀρόπτεω, sur le modèle de *abundō*. Le pl. souvent confondu avec *affluō*; cf. Thes. s. u.; *Hav. Man. de crit. verb.*, §§ 155 et 938.

confluō : se réunir en coulant, confluer (sens propre figuré), dont le participe *Confluentēs* et son dérivé *Confluentia* ont joué un grand rôle dans la toponymie; cf. P. W., IV 871 sqq., et fr. *Conflens, Conflans, Confolens, Conffoulens*, all. *Coblenz*, M. L. 2136 a; *confluus*; *confluuium* (Varr.), cf. *compluuium*; *confluuius* (bas latin); *confluges*, -um (scil. *aguae*), archaïque confluent de plusieurs cours d'eau; *dēfluō* : couler de haut en bas; dériver de (sens propre et figuré) et aussi « se perdre en coulant, s'écouler entièrement s'évanouir ». Tardifs : *dēfluus, dēfluuium* (Plin.); *dēfluxus*, -*xiō*; *dīfluō* : s'écouler de toutes parts (sens propre et figuré); *ēfluō*; *influō* : couler dans ou sur se glisser, s'insinuer dans; *influxus*, -*zus*, -*xiō*, tardif *interfluō*; *praefluō* (époque impériale) = προρρέω; *prufluō* (Caton); *prōfluō* : couler en avant, prendre source dans; *prōfluuium*, etc.; *refluō*; *subter-*, *super-*; *trānsfluō*.

Ce groupe de mots remplace le groupe indo-européen de skr. *s'āvatī* « il coule », gr. ῥέω, etc., qui n'est p. représenté en latin, alors que le celtique en a plusieurs formes nominales; ainsi irl. *srúaim* « cours d'eau »; face de lat. *flūmen*. L'élimination de **sreu-* a pu être favorisée en latin par l'homonymie qui se serait produite avec le groupe de *ruor*. — Avec *ruor*, le group de *fluō* a en commun d'avoir des formes avec et sans gutturale : *fluō*, *fluuius*, -*flus* et *fluxi*, *confluges*, *flutus*. Le cas est d'autant plus embarrassant que, apr u, le g^w semble s'être réduit à g dès l'indo-européen. Peut-être y a-t-il eu contamination du groupe indoeuropéen de **sreu-* « couler », qui aboutissait en latin **frou-*, et d'un groupe **bhleu-* qui indique l'émission d'un liquide (influence de *pluō*?). Le groupe slave de sl. *bljuq* « je crache » (serb. *bljijem* « je vomis ») semble indiquer un ancien **bhleu-*. Le grec a φάω « je sours je coule en abondance », ἀποφλέσθαι « être percé Hés., à quoi se rattachent des noms d'êtres divins iné quant ce qui sort en abondance : Φλοῖος, Φλοῖα, surnom de Dionysos et de Korè, en tant que dieux de la végétation, et Φλαεῖς (éphés. Φλαεος), autre épithète de Dionysos. Ce serait le substantif actif *fluuius/fluuius* q aurait entraîné le groupe. — A côté de φάω, le grec aussi des formes élargies par -g- : φλόζω « je sours

οἰνόφλυξ (-φλυγος) « ivre de vin » qui rappellent lat. *flug-*. Originellement, ce groupe diffère essentiellement de celui de **sreu-*. Le groupe de **sreu-* se rattache à une racine simple signifiant « aller, glisser ». Le groupe de **hleh-* se rattache à une racine simple signifiant « se gonfler ». Le présent φλώω signifie « je déborde », φλόκταινα « ampoule », πομφόλυξ « bulle d'eau » et φλόω « je suis gonflé, je suis en fleur ». Ce serait de la notion de « se gonfler, sortir en coulant » que serait venu le sens « se gonfler, sous l'influence de **sreu-* que remplaçait ce groupe en latin. On ne peut qu'entrevoir ici une histoire compliquée.

flustra, -ōrum n. pl. (singulier mal attesté) : — *dicuntur cum in mari fluctus non mouentur, quam Graeci μακτανας uocant*, P. F. 79, 11 ; Suét. ap. Isid., Nat. 44, *flustrum (flustra sunt Gloss.) motus maris sine tempestate fluctuantis, unde Naevius Bello Punico (frg. 51) sic ait : onerariae onustae stabant in flustris, ut si diceret, in salo*. Mot sans doute archaïque (repris par Tert., pall. 2) de sens mal fixé. Apparenté à *fluo*?

flūta, -ae f. : sorte de murène, originaire de Sicile ; cf. Varr., R. R. 2, 6, 2 ; Macr., Sat. 3, 15, 7. Peut-être emprunt au gr. πλωτή (cf. *plotta*), par un intermédiaire osque, d'où l'*ū* rendant un *ō*, et influencé par un faux rapprochement avec *fluo*.

fōcāle : v. *fauz*.

fōcīlō : v. *foueō*.

focus, -i m. : foyer (domestique, demeure des dieux Lares, Pénates), par opposition à *ara* ; de là *pro aris et focis*. Ancien, usuel. Sens propre et figuré. Signifie aussi « feu, habitation ». Le sens de « foyer » est voisin de celui de « feu » et, dans la langue populaire, *focus* s'est substitué à *ignis*, cf. *focus facere*. Dans la langue des traducteurs de la Bible et dans celle des médecins, *focus* traduit déjà le gr. πῦρ. Aussi est-ce *focus* et non *ignis* qui est représenté dans les langues romanes. Panroman. M. L. 3400 ; et celtique : britt. *foc*.

Dérivés : *focus*, -i m. : petit foyer (de l'autel) (cf. *fōculum*, sous *foueō*) ; *foculāre* n. ; *focārius*, -a : esclave, garçon ou fille de cuisine ; *focāria* « concubine », Cod. Just. 5, 16, 2 ; *focācius*, depuis l'Italia (*f. pānis, focācea* « fouvace », M. L. 3396 ; et germanique : v. h. a. *fohanza*) ; *focāris* (*petra*) « pierre à feu », Isid. 16, 4, 5 ; cf. M. L. 3398 et 3399, **focilis*. Pour **affocō*, v. B. W. sous *affouage*.

Une racine de forme **bhok-* n'est pas normale en indo-européen. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le mot arménien, également isolé, *boç* « flamme », dont la forme ne répond du reste pas exactement à celle de *focus*. Mais les Latins ont rapproché *focus* de *foueō*, comme il est naturel.

fodiō, -is, fōdī, fossum, -ere (un doublet *fodire* est attesté également dans Caton, Plaute (*ecfodiri*, Mi. 315, 374) et, dans la latinité impériale, chez Columelle, Ulpien, Ammien, Gromatici, Dioscoride ; Ennius emploie d'après *fodere* un participe *fodentēs*, A. 504 ; l'abrégé de Festus, 74, 13, signale un infinitif d'un intensif-duratif en -ā, *fodāre*) : fouir, fouiller, creuser, percer ; = ὀρύσσειν, ὀρύσσειν. Ancien, usuel. M. L. 3401, *fodere* (et *fodire*, cf. fr. *fouir*).

Dérivés en *fod-* et en *foss-* : *fodicō, -ās*, formation populaire ; cf. *friōd, uellīcō* (à côté de *friō, uellō*) : fouir, percer, M. L. 3403 ; **fodiculō, -ās*, M. L. 3404 ; fr. *fouger* et *fouiller*.

fodina f. : mine, M. L. 3404 (a (*argenti-, auri-fodina*) ; *fossa* f. : fosse, M. L. 3460, britt. *fos* ; *fossō, -ās* (et *fossōd*) ; *fossātum* n. (langue des arpenteurs et des militaires comme *uallātum*) : fossé, M. L. 3461 ; *fosula*, M. L. 3462 a ; *fossō* (terme technique de la langue rurale) ; *fossor* (item) ; *fossilis* « qui effodi potest » ; *fossūrius* ; *fossōrium* n. « bêche », M. L. 3462 ; *fossūra* (Vitr., Colum.) ; *fossicius* (Varr., Vitr.) ; *fossārius* m. (bas latin) : fossoyeur ; *fossibilis* (Arn.).

Composés de *fodiō* : *confodiō* : creuser, et spécialement « percer d'un trait, transpercer » (aspect déterminé ; sens physique et moral) ; *circum-* (v. B. W. *serfouir*) ; *dē-, ef-* (ec-) et *peref-, in-*, M. L. 4409 ; *inter-*, M. L. 4489 a ; *per-, prae-, re-, suf-, trāns-fodiō* ; *refossus*, M. L. 7157.

Le présent *fodiō* suppose un présent radical athématique à vocalisme *e/o* qui, comme la plupart des formes de ce type, a disparu presque partout, mais dont le balte et le slave ont aussi des restes importants sous des formes diverses : v. sl. *bođo* « je pique » (aor. *basū*), lit. *bedū* « je pique, je creuse » et *badai, badiyti* « piquer, heurter », lette *bedu* et *bezu* « je creuse », v. pruss. *embaddusisi* « plongés » (au figuré, dans le malheur). Pour le sens, cf. lette *bedre* « fosse », v. pruss. *boadis* traduisant all. *stich*, et, en celtique, gall. *bedd* « tombeau » ; got. *badi* n., all. *Bett*.

foedus, -eris n. (ancien **bhoido-e/s* ; cf. *foideratei*, SCB ; *foidere*, abl. Lex Iul. mun. ; v. Thes. s. u. 1001, 81 sqq.) : traité (public ou privé). Usité de tout temps. Non roman.

Dérivé : *foederātus*, qui a sans doute remplacé un ancien *foedustus* (cf. *onustus* et *onerātus, sceleratus* et *scelerātus*) ou plutôt **feidustus* dérivé de **feidos*, forme de neutre ancienne à diphtongue *-ei-* ; cf. Varr., L. L. 5, 36 : *foedus quod fidus Ennius scribit dictum* ; et *fidustus* dans P. F. 79, 26 : *fidusta a fide denominata quae maxime fidei erant*. — De *foedustus* les gloses ont conservé le composé *confoedustus* (à côté de *confoediūsus*), non attesté dans les textes. — De *foederātus* a été tiré à basse époque le verbe *foederō, -ās* (depuis Min. Fel.), sur lequel a été créé *confoederō, confoederātio*.

Dans le composé archaïque et poétique *foedi-fragus*, le thème **bhoido-* survit peut-être ; mais, en composition, le latin a souvent des formes de ce genre en face du thème en *-es-* : ainsi *uulni-ficus* en face de *uulnus* ; cf. *homicida* de **homō(n)*.

Foedus résulte de la contamination d'un thème en *-omasculin* **bhoido-* et d'un thème neutre **bheido-/es* (cf. *pondus* et *modus*). Même racine **bheidh-* que dans *fidō*. Le genre neutre s'explique parce que *foedus* a dû désigner à l'origine un acte engageant la foi (cf. *ferire foedus*) : cf. le sacrifice d'un porc par les fétiiaux lors de la conclusion du traité ; v. les citations de Festus, sous *Feretrius*, et de Varron, sous *feitiālis*. La conservation de la diphtongue *oe* fait difficilement à maintien d'une graphie archaisante dans un mot de la langue juridique (cf. *poena, moenia*?). Mais ceci ne vaut pas pour l'adjectif

foedus. Essai d'explication dans Lejeune, RÈL. XXIX, 1951, 97 sqq.

foedus, -a, -um : 1° affreux, repoussant ; 2° qui enlaidit, outrageant. Souvent joint à *taeter*. Se dit de la forme, *foeda species*, de la saveur, *foedus sapor*, de l'odeur, *herba odoris foedi*. Assez fréquent dans ce sens : *cinicies foedissimum animal*, Plin. 24, 17 ; *muliae bestiae insectantiae odoris intolerabili foeditate depellunt*, Cic., N. D. 2, 127. Conservé en corse, en logoudorien et dans les langues hispaniques ; cf. M. L. 3406.

Dérivés : *foedō*, -ās (poétique) ; *foediūs*.

Aucun rapprochement net comme pour *taeter*, *turpis*, etc., le sens précis étant indéterminable. Pour la diph-tongue, cf. le suivant.

foetō, -ēs (*faetō*, *fētō*) : puer. Attesté seulement au présent. Usité de tout temps. Conservé en espagnol et en portugais, comme *foetor*, **foetivundus*, et dans quelques dialectes italiens, M. L. 3407-3410 (avec *ē* ouvert?).

Dérivés : *foetor*, -ōris m. : puanteur ; *foetōrōsus* (tar-dif) ; *foetidus* ; *foetidō*, -ās (tardif) ; *foetēsco*, -is ; et à basse époque *foetōsus*, *foetulentus* ; peut-être aussi *foe-tūtinae* « rēs foedae » (rare, depuis Apul.), que M. Leu-mann dérive toutefois de *fētus*.

Le groupement qui a été proposé de *foetō* avec *firmus* et avec *foedus* est incertain, la forme du mot n'étant elle-même pas sûre (v. Thes. VI 1008, 9 sqq. ; le palimp-سته de Plaute a *foetet*, Cas. 727 ; la leçon *fetet*, Ps. 422, est une restitution conjecturale ; les manuscrits pala-tins ont généralement *fetei* ou *fetet*). Et l'on n'a aucun autre rapprochement précis. Le sens du mot inclinerait à le ranger parmi les mots à diph-tongue ae, indiquant une infirmité, *aeger*, *caecus*, *taeter*, *paedor*, etc., donc à préférer la graphie *faetō* ; cf. toutefois *foedus*.

folium, -ī n. (*folia* f. en bas latin, Oribase, Diosc., cf. Thes. VI 1011, 48 sqq.) : feuille ; puis, comme la Sibylle inscrivait ses prédictions sur des feuilles de palmier : feuille d'écriture, feuille de papier (= *charta*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3415 ; B. W. s. u.

Dérivés : *foliolium* (époque impériale, cf. M. L. 3413, **foliola*) ; *foliosus*, M. L. 3414 ; *foliāceus* « en forme de feuille » ; *foliātus*, M. L. 3413 a ; *exfoliō*, -ās (Apic., M. L. 3007 a ; *foliātūra* (Vitruv.) ; *foliātilis* (Ven. Fort.), M. L. 3412..

Composés : *aquifolium* ; *quinquefolius* (= πεντάφυλλος) ; n. *quinquefolium* ; *centifolia* (*rosa*) ; cf. *trifolium* (et **trifolium* d'après τριφυλλον) : trèfle, M. L. 8899 ; *caerifolium*, 1469.

Il y a deux rapprochements possibles, mais qui s'ex-cluent. On peut rapprocher gr. φύλλον « feuille » de **bh^hlyo-* et gaél. *bile* « petite feuille, fleur », gaul. Βλε-vourtis (nom de plante chez Dioscoride), et, de plus loin, v. isl. *blad*, v. h. a. *blat*, etc. « feuille » ; on poserait un thème **bhel-*, qui serait représenté par des dérivés divers ; lat. *folium* reposerait sur une forme **bhol-*. Mais, d'autre part, le celtique a un mot **dal-*, **dul-* (avec d-ambigu : ancien *d* ou *dh?* et des vocalismes -al-, -ul- reposant sur -ol-, -ul-) dans gaul. πεμπέουλα « quinque-folium », irl. *duille*, *duillen* « feuille », gall. *dail* « feuilles » ; cette seconde possibilité ôte le droit d'affirmer le rap-prochement d'abord séduisant avec gr. φύλλον, etc. (le

fait que φύλλον a été rendu par *folium* dans *caerifolium* n'enseigne rien). V. *flōs*.

foliis, -is m. : sac ou ballon de cuir gonflé d'air ; bal-lon à jouer ; soufflet de forge (φύσα) ; bourse de cuir. Ancien, usuel. Panroman, dans des sens divers, M. L. 3422 ; en celtique : britt. *ffall* « gros, corpu lent » ?

Dérivés : *folleō*, -ēs (St Jérôme) ; *follescō*, -is (Gloss., bas latin) ; *folliculus* m. : petit sac ; balle ; gousse, cosse ; coque, cocon ; poche, vessie, vésicule, scrotum, M. L. 3419 et 3418 ; **follicellus* ; *folliculāris*, -lōsus, -lātus (Gloss.) ; *follicō*, -ās : respirer comme un souf-flet, M. L. 3417 (cf. *foadicō*, etc.) ; *folliāris* adj. (bas latin) : Marcell., Chron. II, p. 95, 498, 3, *nummis quos Romani Terentianos uocant, Graeci follares...* ; *follinus*, Prisc., cf. M. L. 3420 ; *follitus*, Plin., Epid. 351. Cf. aussi M. L. 3421, **folliolus* ; 4408 a, *infolliāre* ; 8432, **suffollicāre*.

follis : fou (cf. CGL V 568, 58 ; 621, 24) est sans doute le même mot que *follet* « soufflet ». Ce sens a pu se développer dans des emplois comme Aug., Serm. 127, 1, *adhuc tumes, follis inflatus?* et *uacuis follis* (Gloss.). Toutefois, il semble y avoir eu une forme *follius* ; cf. Vita Caes. Arel. 2, 42, *folle homo, quid mentiris?* V. B. W. sous *fou*.

Avec d'autres formations, le germanique a des mots voisins pour le sens et pour la forme ; aussi avec -ll- ex-pressif, notamment v. isl. *bolll* et v. h. a. *ballo* « balle », *bolla* « bulle d'eau ». Ces mots font partie d'un groupe étendu dont le sens est « se gonfler, être gonflé par le souffle », etc., et auquel appartenaient *fāre*, d'une part, peut-être *flūō*, de l'autre. Avec un élargissement -gh-, on a got. *balgs* « soufflet » et gaul. *bulga* « sac de cuir » emprunté par le latin, irl. *bolg* « sac, ventre », avec un verbe v. isl. *belgja* « gonfler », un participe v. isl. *bolgenn* « gonflé ». Il y a des formes multiples et quasi insaisis-sables de ce groupe de mots. On notera, entre autres, gr. παφλάζω « je bouillonne, je suis en ébullition ».

fōmentum : v. *foeō*.

fōmes, -ītis m. : — *sunt assulae ex arboribus, dum cae-duntur, excussae...* *Fomites alii uocari putant scintillas, quae ex ferro candenti malleis excutiuntur; dictae autem ita, quia igni sunt confotae. Pari modo assulae, quae sunt securibus excussae*, P. F. 75, 1 ; « bois sec, copeaux pour allumer ou pour nourrir le feu » ; au sens moral : ce qui exflamme ou excite, foyer, etc. N'est guère employé dans ce sens que par les auteurs chrétiens.

De ce sens de « matière, aliment » s'est développé le sens de *māteriēs*, *surculus*, *truncus*, dans lequel le mot est employé à basse époque. Attesté depuis Salluste ; non roman. Rattaché par les anciens à *foeō*, sans doute avec raison. Pour la forme, cf. *tarmes*, *caespes*, *limes*, *stipes*, tous mots du vocabulaire rustique. Les gloses ont aussi : *fōmeō* : πελεκῶ, *dolō* ; *fōmiū*, -ās (Carm. Priap.) ; *fōmitū* : *fōmitibus excussatū* ; *defōmitatum* : a *fōmiūbus succisum*, quibus confoueri erat solitum, P. F. 66, 9.

Fōnēs : v. *Faunus*.

fōns, **fontis** m. (féminin en bas latin, cf. Thes. VI 1022, 38 sqq., fr. la font ; thème en -i- : le génitif pluriel est *fontium* ; ablatif singulier en -ī- ou en -e (*fontei* et *fonte* dans la Sent. Minuciorum), accusatif pluriel en -ī-

ou en -ēs, cf. Varr., L. L. 8, 66 ; 9, 112 : source, fontaine ; = gr. πηγή, κρήνη. Sens propre et figuré ; dans la langue de l'Église s'emploie pour désigner l'eau du baptême : *fōns baptismi*, *baptismatis*, et l'endroit où l'on baptise, cf. fr. *fōns*. Panroman, sauf roumain. Usité de tout temps. M. L. 3425.

Dérivés : *fontānus*, d'où *fontāna* f. (sc. *aqua*), v. B. W. *fontaine* ; M. L. 3426 ; et en celtique : gall. *fynnon*, etc. ; *fontānus* ; *Fontānālia*, -ium ; *fontālis* ; *fonticulus* m. ; *fontinālis* ; *Fontinālia* (cf. *Quirinālis*, -lia) ; *Fontēius* ; *fontius* (Gramm.) ; *fontius* (Orib.), d'après *nātiuus* ?

Composés savants : *fonti-cola*, -gena.

Rattaché par les anciens à *fundō*, cf. P. F. 74, 28, sans doute à cause de la prononciation avec *o* fermé, notée *funes*, signalée par Prisc., GLK II 27, 1, *vetustissimi... proferentes « funtes » pro « fontes »... quae tamen iunioribus repudiata sunt quasi rustico more dicta*, et qu'on retrouve sur un cachet d'occuliste, cf. Thes. VI 1028, 31. Sur cette prononciation, v. Baehrens, *Sprach. Komm.* z. *App. Probi*, p. 54, et cf. *frōns*, *fruns*.

Omb. *Funtl* ere, *Fondlire* « in Fontulis (?) » est un nom propre sur lequel on ne peut rien appuyer. On rapproche skr. *dhānvatī*, *dhandyati* « il court, il coule ». Le vocalisme -o- indique un ancien nom-racine ; la forme en -ti- ne peut être que secondaire ; cf. *mōns*. Sans doute vieux mot religieux (cf. les noms de vieilles divinités *Fōns*, *Fontus*), qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

for, *fāris*, *fātus* sum, *fārī* (for n'est pas employé, cf. Macr., exc. gramm. V 654, 25, *nec dor nec for admittit auctoritas* ; *fāris*, *fāmur*, *fāminī* n'existent que chez les grammairiens ; ne sont employés que *fātur*, *fantur*, l'imprécatif *fāre* [un exemple de *fāminō* dans P. F. 77, 20], l'infinitif *fārī*, *fārīer* [Vg., Ae. 11, 242], le participe *fāns*, le gérondif et le participe en -ndus, le supin *fātū*, le futur *fābor*, *fābitur*, *fābitur* et les temps composés du passé) : parler. *Fatur* *is* qui *primum homo significabilem ore mittit uocem*. *Ab eo ante quam ita faciant, pueri dicuntur infantes ; quom id faciunt « iam fari »*, Varr., L. L. 6, 52. En dehors de ce sens, le mot a une couleur poétique et archaïque ; cf. Enn., A. 19, *quem Venus... fata docet fari* (v. *fari* donauit), *diuinum pectus habere* ; Vg., Ae. 1, 261, *fabor... et fatorum arcana mouebo*. Il apparaît déjà désuet à Cic., de Or. 3, 153 ; à partir du 1^{er} siècle après J.-C., il ne se trouve plus que dans la langue littéraire et dans certaines formules.

Ses participes s'emploient avec le sens passif : *fātus*, d'où *fātum*, -ī (v. ce mot), *fātārī* attesté par Prisc. III, 486, 12 et P. F. 78, 22, *fātantur*, *multa fantur* ; *fandus* avec ses contraires *infandus* (= *ἄλεκτος*, *ἄρητος*, puis *δόκμος*) et *nefandus* (peut-être plus récent que *infandus* et influencé par *nefās*), cf. Catulle 64, 406, *omnia fanda, nefanda malo permixta furore* ; d'où *nefandārius* (Not. Tir.). Cf. aussi *nefās*, employé au pluriel neutre *nefantia* avec le sens de *nefanda* par Lucilius et Varron ap. Non. 489, 14 ; de même *infāns facinus* dans Accius.

Dérivés et composés : *fācundus* (v. pour la formation *secundus*) : disert ; Varr., L. L. 6, 32, qui *facile fantur facundi dicti* ; d'où *fācundia* f. : facilité de parole, puis « éloquence ». Mots anciens, évités par la prose classique (ne se trouvent ni dans Cicéron, ni dans César, ni dans la Rhétorique à Hérennius, etc. ;

cf. Thes. s. u.) et même par la poésie soignée. Repris à l'époque impériale par affectation d'archaïsme. Il en est de même pour les composés *infācundus*, *perfācundus*.

fāmen, -inis n. : parole. Tardif, sans doute d'après *φήμα*, *φήμα* ; *affāmen* est déjà dans Apul., Met. 11, 7.

fābula : conversation, d'où « sujet (ou objet) de conversation, récit » ; en particulier : 1^o récit dialogué et mis sur la scène, f. *scænica*, f. *ad actum scænarum composita*, pièce de théâtre ou fable ; 2^o *fābula* comme *uerbum* s'opposant à *rēs*, *facta* désigne un récit mensonger ou fictif, cf. *a fabulis ad facta uenire*, Cic., Rep. 2, 3 fin ; Plt., Cap. Pro. 52, *haec res agitur nobis, uobis fabula* ; d'où *fābulae* ! « Chansons ! » ou « Histoires ! » ; *fābulōsus*, *fābulōsē*, *fābulōsus* (Plin.) = *μυθοποιός* ; *fābulārīs* (f. *historia*), synonyme récent de *fābulōsus*. M. L. 3124 ; irl. *faball* et *bablōir* ? Dénominaf : *fābulor*, -āris (avec un doublet *fābulō*) : converser, causer avec ; et simplement « parler », sens déjà attesté dans Plt., Tri. 480 : *rem fabulare* (à côté de *rem hercle loquere*, Ep. 285) ; « raconter, inventer », cf. l'emploi de gr. *μῦθος*, *μυθεῖμαι*, A supplanté *loquī* dans certaines langues romanes, notamment dans les langues hispaniques. M. L. 3125. Composé : *confābulor* (= *colloquor*, familier), *confābulatiō* (Ital.). Dérivé : *fābella* : fable, petite pièce. D'où *fābellāre* (-rī), attesté dans les Gloses et confirmé par les langues romanes, M. L. 3119 ; *fābellatiō*, -tor = *μυθολόγος* (Ital.). *Fābulinus*, -ī m. : Varron ap. Non. 532, 20, ... *cum primo fari incipiebant, sacrificabant diuo Fabulino*.

adfor, *af-* : rare, archaïque et poétique ; usité à l'indicatif présent (mais non à la 1^{re} personne du singulier), au participe passé, à l'imprécatif singulier, à l'infinitif : parler à = *adloquī*. Sur l'emploi dans la langue augurale, v. *efcor*.

confor : synonyme tardif et artificiel de *conloquor* (Cassiod.).

efcor (ef-) : synonyme de *ēloquor*, qui appartient au vocabulaire religieux ; cf. dans la langue augurale (avec sens passif) : *effārī templa dicuntur* : *ab auguribus effantur qui in his fines sunt*, Varr., L. L. 6, 53, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. En dehors de cet emploi, le verbe a un caractère solennel et appartient surtout à la langue poétique. Dans la langue de la dialectique, *effārī* signifie « établir une proposition, un axiome » ; d'où *effātum* (et aussi *profātum*) dans le sens de *ēloquā*.

præfor : appeler ou invoquer d'abord. Terme religieux, synonyme de *præire* ; cf. Caton, Agr. 141, 2, *Ianum Iouemque uino præfaminō* ; T.-L. 22, 1, 16, *cetera, cum decemuirī libros [scil. Sibyllinos] inspezissent, ut ita fierent quemadmodum cordi esse diuīs (<e> carminibus præfarentur* ; *præfandus* « qu'on doit nommer en s'excusant, déshonnéte ». Dans la langue commune a le sens de « dire tout d'abord ; commencer par dire » ; *præfatiō* ; *præfatiuncula* ; *præfātus*, -ūs, -men (tardifs).

prōfor : synonyme archaïque et poétique de *prōloquī* ; a aussi le sens de *praedicere*. A l'époque impériale apparaît *profātus*, -ūs « parole, prononciation ».

Le grec a un présent correspondant à *fātur*, à savoir dor. *φᾶμι*, ion.-att. *φημι*. Le prétérit hom. *φᾶρό* a des désinences moyennes comme lat. *fātur*. La racine se retrouve, en outre, dans v. angl. *ðōian* « se vanter », v.

· baju « je raconte », *basni* « récit », arm. *bay* « dit-il », *van* « discours » et *bay* « parole » (cf. gr. φάτις, φάσις). Une valeur religieuse apparaît notamment dans v. sl. *valiji* « sorcier » (d'où « médecin »). Le sens de « raconter » s't « énoncer, déclarer » domine dans la racine.

Le lat. *fātum* appartient à ce groupe; le *fātum* serait une « énonciation » divine. Quant à *fās*, qui est plus éloigné, v. ce mot.

V. aussi *fāma* et *fateor*.

forągō : v. *forō*.

forās : v. *forēs*.

forbea, -ae f. : -m *antiqui omne genus cibi appellabant quam Graeci φοβήν uocant*, P. F. 74, 7; cf. CGL V 457, 44, *fordea* (sic codd.) : *omnis herba*. Sans autre exemple. Peut-être création de grammairien pour rapprocher *herba* de φοβή.

forceps, -ipis m. (f. dans Ov., M. 12, 277) : pince, tenailles de forgeron; pince de dentiste. Dans la langue militaire : troupe disposée en forme de tenaille ou de V pour recevoir l'ennemi qui avance en forme de coin (*cu-neus*); se confond dans ce sens avec *forfex*, q. u. Ancien, usuel. Une forme étymologique *formucapēs* est dans l'abrégé de Festus, 81, 10, *formucapes forcipes dictae quod forma capiunt i. e. feruentia*; v. Thes. VI 1049, 79 sqq., qui est peut-être une reconstruction faite d'après le grec πυράρα. On trouve aussi *forpex* (sans doute d'après *irpex*); par contre, *forfex* semble être un autre mot, malgré Charisius.

V. *formus* et *forfex*.

foreo : *quam nunc falliscum appellamus, nunc culter, alias securis qua pontifices in sacris utuntur*, CGL V 22, 2; cf. 501, 35 : *forco* : *falliscum uel cultrum uel securem*. Sans autre exemple, et sans explication.

fortis (-tus) : v. *fortis*.

forda : v. *ferō*.

forem : v. *sum* et *fuī*.

forēs, -ium et **foris**, -is f. : porte (de maison, particulièrement celle qui s'ouvrait au dehors, Serv., Ae. 1, 449). Un nominatif singulier *forēs* est attesté par Donat, Ad. 264; les manuscrits de Plaute ont parfois la leçon *fores*, cf. Thes. IV 1057, 70; mais *foris* est la graphie courante et correcte; l'ablatif est toujours *fore*, non *fori*, mais il est attesté dans des groupes métriques tels que *in fore*, là où *in fori* serait amétrique et à une époque où l'ablatif en -i tendait à disparaître (Hor., Ov.). Il est donc impossible d'en rien conclure en faveur de l'existence en latin d'un thème consonantique semblable à celui qu'atteste le pluriel skr. *dōraḥ*. Le génitif pluriel est à peine attesté; on lit une fois dans Plt., Cu. 158 (troch. sept.), *placide egredere et sonium prohibe for(i)um et crepium cardinum* (B a *forum* et *cardium*); la correction *forium* est exigée par le mètre et semble sûre; dans Vitr. 6, 3, 6, *forium* est une correction de Rose, aujourd'hui abandonnée pour *ostiorum* de Iocundus; les manuscrits ont *eorum* ou *earum*. Le singulier est employé (Plt., Mi. 154), mais beaucoup plus rare que le pluriel, au point que les grammairiens rangent *forēs* parmi les noms sans singulier; cf. Thes. VI 1058, 23. Ancien, usuel, classique. Diminutif : *foricula* f. (rare), *foriculā-*

rius (Inscr.). Pas d'autres dérivés : pour désigner le « portier », Plaute dit *iānitor*, Varron *ostiarius*, et on lit dans la Vulgate *portārius*. Pour *forēnsis*, v. *forum*.

Composé : *biforis* (-rus, Vitr.), sans doute calque de δίδυρος.

A un doublet **fora* se rattachent les adverbes *foris* (ablatif locatif pluriel), *forās* (accusatif pluriel) « dehors, au dehors » (sans mouvement et avec mouvement), attestés dès les plus anciens textes et renforcés à basse époque, d'où *ā forās*, *ā foris*; *dē forās*, *dē foris*; employés aussi dans la langue vulgaire comme prépositions, e. g. Apul., Apol. 50, *foras corporis* (avec le génitif d'après gr. ἔξω); Met. 1, 21, *foris urbem*, où ils ont concurrencé *extrā*; cf. *forās mūrāneus* (d'après *intrā*., Greg. Tur.). *Foris* s'oppose à *intus*, de là *forinsecus* formé sur *intrin-*, *extrinsecus*. Cf. aussi *forum*, *forus*, *afforēs (oculī)*, Orib.

Foris, *forēs* « porte » n'est pas représenté dans les langues romanes, où ont survécu *ostium* et *porta*; mais les adverbes *forās*, *foris* y sont bien attestés, M. L. 3431, v. B. W. sous *foris*, de même que *a* et *de foras*, *foris* (esp. *afuera*, ital. *affuori*, fr. *dehors*, etc., M. L. 265), les dérivés de la basse époque : *forānus* (-*neus*) « étranger », M. L. 3428-3429; *forasticus* « farouche », M. L. 3432; *forentis* (Diplom. de Childebert, Mon. Germ. Dipl. imp. I n. 5, p. 7, 42). Cf. F. Brall, Lat. *foris*, *foras* im Gallo-romänischen, bes. im Französischen, Breslau, 1918, et B. W. sous *forēt*.

Le thème **dhwēr-* « porte » s'employait essentiellement au pluriel, ainsi qu'on le voit par v. sl. *dōri*, lit. *dūrys* (gén. pl. *dūrī*), v. h. a. *turi* (et v. angl. *duru*, de *dhuŕr-s*, acc. pl.) et skr. *dōraḥ* (avec *d*, par suite d'une altération secondaire), acc. *dūrāb*. Le latin *forēs* peut être issu de **dhwēr-*, comme *bonus* de *duenos*, etc., ou représenter une forme **dhwōr-*, avec le vocalisme du pluriel. Le singulier n'apparaît que secondairement, ainsi dans v. sl. *dōri*, lat. *foris* ou arm. *duin* (passé aux thèmes en -n).

Le dérivé en -a- a le vocalisme radical zéro : hom. ἄποι (et postérieurement un singulier ἄποι), gall. *dor*, arm. *durk'* (pluriel, avec valeur de singulier; gén. abl. dat. *drač*). Lat. *forās* doit son vocalisme à *forēs*. — Le germanique a un dérivé en -o- : got. *daur* « porte » (neutre); le celtique un dérivé de forme complexe : ir. *dorus* (neutre) « porte »; le grec a ἄπορον, l'albanais a *dere* « porte ».

La notion de « dehors » est souvent exprimée par des formes signifiant « à la porte » : outre lat. *forās*, *foris*, on a arm. *durs* (locatif et accusatif) « dehors », gr. ἄπορα (c'est-à-dire ἄπορα-δε) « dehors » et ἄπορα ἔξω, Hés. En gotique, *faura-dauri* traduit πλάτεια. La « porte » clôt non la maison, mais l'« enclos », au point de vue indo-européen; de là le dérivé **dhworo-* désignant l'enclos qui, aujourd'hui encore, dans l'Europe orientale, entoure la maison : v. sl. *dvorū*; mais v. perse *dwarayē* signifie « à la porte »; ainsi s'explique lat. *forum*, *forus* (le vocalisme de ombr. *furu*, *furo*, même sens, est incertain); v. ce mot. Qui est hors de l'enclos est dans la campagne : v. *peregrē* sous *ager*. Mais l'opposé propre de *foris*, *forās*, c'est *domi*, *domum*; de même que *domus* indique moins la bâtisse (ordinairement nommée *aedēs*) que le siège de la famille à laquelle préside le *dominus*, le mot *forēs* désigne l'accès de la « domus » plutôt qu'un objet matériel; c'est sans doute la raison pour laquelle

le mot a été éliminé, dans le sens de « porte », au profit de formes de sens plus concret, tandis qu'il est demeuré comme adverbe.

forfex, -icis, f. (usité surtout au pluriel *forficēs, -um*) : ciseaux, cisailles; forçes pour tondre. Souvent confondu avec *forceps*, mais désigne un instrument différent; cf. App. Prob. GLK IV 202, 14, *inter forfices et forcipes hoc interest, quod forfices incisórias esse designat, forcipes uero tenaces esse demonstrat.* Les glosses distinguent *foriceps* : $\rho\upsilon\phi\acute{\alpha}\gamma\alpha\alpha$ et *forfex* : $\varphi\alpha\lambda\epsilon\varsigma$. Diminutif : *forficula*; dénomiatif : *forficō, -ās* (Chir. 66). Rare et technique. M. L. 3435-3437.

Le *f* intérieur de *forfex* n'est pas conforme à la phonétique romaine. Si une forme dialectale a prévalu, c'est sans doute sous l'influence de composés tels que *artifex, opifex, etc.* — La racine pourrait être celle de skr. *bardhakahā* « coupant » et « charpentier », v. h. a. *barta* « hache » et gr. $\pi\acute{\epsilon}\rho\theta\omega$ « je détruis ». Mais il est imprudent de rien affirmer sur l'origine de mots techniques comme *forceps, forfex*, qui peuvent être empruntés et déformés par l'étymologie populaire.

foria, -ae f. (et *foria, -ōrum?*) : foire, diarrhée. Mot vulgaire, rapproché de *foris* par étymologie populaire. M. L. 3438, qui note *fōria* avec *ō*.

Dérivés : *foriō, -is* (*conforiō*, roumain *cufori*, M. L. 2137); *foriolus, -i m.*, M. L. 3440; *foricae f. pl.* « cabinets publics »; *foriciarius*.

Il a été proposé des rapprochements divers dont aucun ne s'impose. Isl. *gor* « pus » et v. angl. *gor* « fumer » ont des sens assez différents.

fōrma, -ae f. (*ō* attesté par l'apex dans les inscriptions et par les langues romanes) : forme (sens concret), moule, cf. *Lex Rubria*, CIL I² 592, 2, 2, *pecunia... signata forma publica* [P[opolu] R[omanu]]; Colum. 7, 8, 7, *caseus uel manu figuratur, uel buccis formis exprimitur*; de là « objet fait à la forme »; Cic., Mil. 86, *clarissimorum uirorum formas* (= *imagines cereas Claudiorum*), en particulier *forma appellatur puls miliacia ex melle*, P. F. 73, 26, cf. le fr. *fromage*, anciennement *formage*, de **formā-ticum* ; puis « forme donnée à un objet matériel ou abstrait » (= $\mu\omicron\phi\phi\eta$, $\tau\acute{\omicron}\mu\omicron\varsigma$) ; dans ce sens, souvent joint à *faciēs, figurā, speciēs*, dont il ne se différencie guère ; en particulier, « belle forme, beauté (physique) » (cf. gr. $\mu\omicron\phi\phi\acute{\omicron}$, nom d'Aphrodite à Sparte), d'où *formōsus*, proprement « fait au moule », par suite « bien fait, beau » au sens concret (cf. gr. $\epsilon\upsilon\mu\omicron\phi\phi\omicron\varsigma$, $\mu\omicron\phi\phi\eta\epsilon\iota\varsigma$, de même sens) ; v. Ernout, *Philologica* II, 78 sqq. Dans la langue philosophique, *fōrma* correspond à *speciēs, εἶδος*, cf. Quint. 5, 10, 62 ; dans la langue de la rhétorique, traduit le gr. $\chi\alpha\lambda\alpha\kappa\alpha\tau\eta\rho$. Ancien, usuel. M. L. 3441. Celtique : irl. *foirm*, britt. *furf* et bret. *fourondec* « fromage ».

Dérivés : *fōrmō, -ās* : proprement « mettre en forme » (*materia formāta* s'opposant à *materia rudis*), puis « former, façonner », M. L. 3443 ; *fōrmātor, -trix, -tūra* ; *fōrmāmentum* (Lucr.). Composés : *confōrmō* : façonner, conformer ; *dēfōrmō* : 1° ébaucher, décrire (cf. *describē, dēpingō*) ; 2° défigurer, déformer ; *ef-fōrmō* (tardif, d'après *effingō*) ; *infōrmō, praefōrmō* (époque impériale) ; *refōrmō* ; *trāsfōrmō* (d'où britt. *trawsfurfiō*), qui presque tous ont des dérivés en *-tor* ou en *-tio*.

fōrmālis : qui sert de type, de moule (terme technique, usité en grammairien, en droit, en arpentage, etc.) ; *fōrmābilis* (tardif) ; *confōrmālis*.

fōrmāceus (Plin.) : moulé, fait à la forme. Plin. 35, 169, in *Africa Hispanique e terra parietes, quos formaceos appellant*, emploi conservé en espagnol, cf. M. L. 3442, emprunté en germanique : v. h. a. *formizzi*. **fōrmāticus* : v. plus haut.

fōrmārius, -i, fōrmāria, -ae (très basse époque) : qui sert d'exemple (terme de la langue monastique) ; *fōrmāster* (joint à *luculentāster*, Titin.) ; *fōrmāstrum n.* : *opus pistōrium* (Gloss.).

fōrmōsus : v. plus haut. A subsisté en roumain, en vieux vénitien, en espagnol et en portugais, M. L. 3450 ; tandis que les autres langues romanes ont conservé le diminutif affectif *bellus*, la forme espagnole suppose une forme dissimilée **fermōsus*, cf. Meyer-Lübke, *Einfl.* 3, p. 159. Dérivés : *fōrmō(n)sulus* ; *-sitās* ; *-sō, -ās*.

fōrmula f. : 1° forme délicate ; 2° forme, règle, système ; spécialement dans la langue du droit « modèle juridique » (primitivement « loi rédigée et publiée in *fōrmā* »), « formule », de là : *fōrmulā cadere* « être mis hors de cause » ; *fōrmulārius*.

fōrmella (tardif) : petit moule ; conservé dans l'ital. *formella*, M. L. 3444 ; *fōrmellus* : sorte de fromage.

Composés en *-fōrmis*, correspondant souvent à des types grecs en $-\mu\omicron\phi\phi\omicron\varsigma$:

infōrmis (= $\delta\mu\omicron\phi\phi\omicron\varsigma$) : informe (sur lequel ont été faits *confōrmis* (= $\sigma\upsilon\mu\mu\omicron\phi\phi\omicron\varsigma$) ; *dēfōrmis* (-*mus*) « laid, hideux », contraire de *fōrmōsus* ; *trāsfōrmis*, d'après *con-, dē-, trāns-fōrmō*) ; *bi-, tri-, multi-fōrmis* ; *tauri-fōrmis* (Hor. = $\tau\alpha\upsilon\rho\mu\omicron\phi\phi\omicron\varsigma$).

Les anciens (cf. Don. ad Ter., Ph. 107-108) rattachent *fōrma* à *formus* « chaud », *formus, formāx* ; ce n'est qu'une étymologie populaire, malgré Müller-Graupa, Gl. 31, 129.

Aucun rapprochement satisfaisant : l'*ō* fait une difficulté particulière. Sans doute emprunté. La fermeture de l'*o* devant *r* + consonne rappelle le passage de *e* à *i* dans les formes dialectales *stircus, Mircurios, osq. amirikatud*. Un emprunt à gr. $\mu\omicron\phi\phi\eta$ est possible, par un intermédiaire étrusque. Il s'agit d'un terme technique, concernant une industrie florissante chez les Étrusques. M. Benveniste envisage la possibilité d'un **mōrma* avec une dissimilation comme dans *formica*. V. Ernout, *Aspects*, p. 66.

fōrmica (furnica, App. Prob., GLK IV 197, 27), -ae f. : fourmi. Ancien. Panroman. M. L. 3445 ; B. W. s. u.

Dérivés : *fōrmicula*, M. L. 3448 (*fōrmiculōsus*) ; *fōrmicinus* ; *fōrmicōsus*, M. L. 3447 ; *fōrmicō, -ās* : chaotouiller, démanier ; avoir des fourmis, cf. $\mu\upsilon\mu\pi\kappa\iota\omega$; M. L. 3446, d'où *fōrmicā(b)ilis* ; *fōrmicolōn*, Isid., Or. 12, 3, 10, déformation de *myrmecolōn* ; *fōrmicāria* (Gloss.) = $\mu\upsilon\mu\pi\kappa\omicron\tau\acute{\omicron}\gamma\lambda\eta$.

Les noms, divergents d'une langue à l'autre, de la « fourmi » commencent par *-m* ou par une forme dissimilée de *m-*. On a ainsi irl. *moirb*, v. isl. *maurr*, v. sl. *mraivji*, arm. *mriwun* (gén. *mriyman*), av. *maoiris*. Le lat. *fōrmica* doit résulter d'une dissimilation de **mōrmī* (cf. *fōrmidō*), forme à redoublement qui rappelle gr. $\mu\acute{\omicron}\rho\mu\eta\epsilon\iota$ et, avec dissimilation, $\beta\acute{\omicron}\rho\mu\alpha\epsilon\iota$, $\beta\acute{\omicron}\rho\mu\alpha\epsilon\iota$, $\delta\eta\mu\mu\alpha\epsilon\iota$; le

skr. *vamrdh*, *vamri* a aussi une dissimilation et, en outre, des altérations ultérieures. Le -ur- de *furnica* peut donc être ancien. — Les noms d'insectes, n'appartenant pas au fonds noble du vocabulaire, sont sujets à toutes sortes d'altérations populaires; cf. *pūlex* et *uermis*. *Formica* en face de *μύρμηξ* rappelle *lōrica* en face de *θώραξ*, *seneca* en face de *senex*. M. Niedermann fait remarquer qu'une formation parallèle à lat. *fornica*, à savoir skr. *valmikah*, signifie « fourmière » et non « fourmi ».

formidō, -inis f. : 1° sens concret « épouvantail », terme de la langue des chasseurs; Sén., Dial. 4, 11, 5, *cum maximos ferarum greges linea pinnis disiuncta continet et in insidiis agat, ab ipso effectu dicta formido*; objet d'épouvante; 2° sens abstrait : effroi, épouvante; l'Épouvante personnifiée et divinisée. Ancien, usuel et classique. Conservé seulement dans un dérivé du vieil espagnol, M. L. 3449.

formidō, -ās (formidor, Itala, d'après *ueeor?*) : 1° absolu « avoir peur, s'épouvanter »; 2° transitif « redouter; s'éloigner avec effroi de » (= *ἀφορμῶν* dans Sén., cf. Thes. VI 1094, 76 sqq.); composés : *reformidō*; *praeformidō*. Dérivés : *formidāmen* (Apul.); *formidābilis* (non attesté avant Ovide et Sénèque); *formidātio*, -tor (bas latin, rares); *formidolōsus* (cf. *meticulōsus*, fait, du reste, d'après *periculōsus*) : 1° sens actif « qui remplit d'effroi »; 2° sens passif « qui est plein d'effroi » (ancien, classique); *formidōsus* (Itala).

Le sens de *formidō* incline à le rapprocher de gr. *μωμό* « épouvantail ». C'est une forme à redoublement, avec même dissimilation que dans *fornica*, et dont la dérivation est la même que dans *cupidō*, *libidō*, qui désignent aussi des états d'âmes violents ou des forces déterminant ces états d'âme. Le rapprochement avec *fōrma* au sens de all. « Gespenst », d'où serait issu *formidō* « Gespensterfurcht », suggéré par Norden, *ad Aen.* 6, 290, p. 215, est à rejeter, le sens de « fantôme » étant évidemment secondaire dans *fōrma*. Mais l'étymologie populaire a pu associer les deux mots.

formus, -a, -um : chaud. L'adjectif n'est plus conservé que chez les grammairiens pour expliquer *forceps* et *fornāz*. Il a été remplacé par *calidus*; cf. P. F. 74, 6, *forceps dicuntur quod his forma, i. e. calida, capiuntur*.

Dérivé : *formidus* (adjectif créé par Caton, Inc. 23, d'après *frigidus*; cf. P. F. 73, 24, ... *Cato ait de quodam aedificio : « aestate frigidio, hinc formido »*). Cf. aussi **dēformus* dans P. F. 73, 24, ... *exta quae dantur deforma appellantur*.

La forme ancienne de l'adjectif avait le vocalisme *e* conservé dans gr. *θερμός*, arm. *jerm*. Le vocalisme *o* est celui du substantif : skr. *gharmāh* « chaleur », v. pruss. *gorme* « chaleur », lett. *garne*; il a été transporté dans l'adjectif, d'où av. *garēmō* « chaud » qui concorde avec lat. *formus*. La racine fournissait un présent radical athématique dont le slave conserve le participe nom. plur. *gorōšte* « brûlant »; les formes verbales sont dérivées de manières diverses : v. sl. *goriū* « il brûle », *gorēti* « brûler », lit. *gariū*, *garēti* « brûler », irl. *guirid* et *fo-geir* « il chauffe », gr. *θέρουαι* « je me chauffe »; le présent en **-nu-* est secondaire dans skr. *ghrṇōti* « il brille » (chez les grammairiens) et arm. *jernum* « je me chauffe ». Le latin n'a pas conservé le thème en -es- attesté par skr. *hārah* « ardeur » et gr. *θερός* « été ». — A la même

racine appartiennent sans doute lat. *furnus*, *fornāz* (v. ces mots), avec les correspondants slaves **gurnū* dans v. sl. *grūnīčarj* « κεραμικός », r. *gorn* « foyer », tch. *hrnc* « pot » et skr. *ghrṇāh* « chaleur ». L'-ur- de *furnus* peut reposer sur **gwhornos* ou **gwhrnos*; cf. v. isl. *gorn* « feu » et skr. *ghrṇāh*, v. sl. *grānū*.

fornāz (*furnāz*); inscription du 11^e siècle ap. J.-C., -ācis f. et m. : fourneau, four. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3451; v. h. a. *furnāche*; irl. *uirneis?* Souvent usité au pluriel.

Dérivés : *fornācula* : petit four; *fornācālis*; *Fornācālia*, -ium n. pl. : *sacra erant cum far in fornaculis torrebant*, P. F. 73, 19; cf. 82, 30. Tardifs : *fornācius*, M. L. 3450 a; *fornāciator*.

furnus, -I m. (*fornus*; *fornum* n. dans Varr. cité par Non. 531, 28, *fornum et fornaces dicuntur a forno...*) : four. Panroman, M. L. 3602; et celtique : irl. *sorn*, britt. *fuwn*.

Dérivés et composés : *furnāceus*; *furnārius*, M. L. 3601; *Furnius*; *prae-furnium* (Cat., Vitr. = *προννηγεῖον*).

Les deux mots ont été différenciés dans l'usage : *furnus* désigne le four à pain (*furnārius*, le boulanger); *fornāz*, le four industriel (four à poterie, à métaux, à chaux, four de bain). *Furnus* correspond à *ἄρνός*, *fornāz* à *κάμνος* (que, du reste, le latin a emprunté au grec).

Fornāz, *furnus* ont été expliqués ci-dessus sous *fornus*. Mais on peut aussi rapprocher *fornix* « voûte, arc »; cf. le grec *κάμνος* à côté de *καμάρα*, le four étant en forme de voûte, cf. Rich. s. u. *Fornāz* serait à *fornix* comme **cornax* que suppose **cornacua*, ital. *cornacchia*, est à *cornix*. On ne peut rien affirmer sur l'origine d'un mot technique comme *fornix*.

fornix, -icis (*fur-*) m. : arc, arche, voûte. Attesté depuis Ennius. A l'époque impériale, *fornix* dans le sens d'« arc triomphal » a tendu à être remplacé par *arcus* (*F. Fabianus*, dit Cic., Verr. 1, 7, 9, mais *Arcus F.*, Sén., Const. Sap. 1), cf. Rich. s. u.; et *fornix* s'est spécialisé dans le sens de « voûte (souterraine), poterne voûtée » et spécialement « chambre voûtée » comme en habitait le bas peuple, et notamment les prostituées (Hor., S. 1, 2, 30; Juv. 11, 173, etc.). De là le sens pris dans la langue populaire et spécialement chez les chrétiens par *fornicor*, -āris (*fornicō*; *ex-fornicor* [Ital.]) et ses dérivés *fornicārius*, -tor, -trix, -tiō, sens qui a seul survécu dans quelques dialectes romans; cf. M. L. 3452, *fornicāre*; 3453, **fornicium* (tous deux avec ?) — Plin., Vitruve n'emploient *forniciātiō*, *forniciātus*, etc., que dans le sens architectural.

V. *furnus*.

forō, -ās, -āre : percer, trouer, forer. Ancien, technique. M. L. 3430; B. W. sous *forer*.

Dérivés et composés : *forāmen* : trou, M. L. 3427 (d'où *forāminō*, *forāminārius* : *τροφυλάτης*), *forāmentum* (Gloss.); *forābilis*; *forātus*, -ūs m., -ūra f., tous deux tardifs; *forātum* et sans doute *forāgō* « filum quo textrices diurnum opus distinguunt, a forando dictum », P. F. 80, 16; *efforō*, *inforō* (Plin., Plt., Curc. 401, cf. *forum*), *perforō*, -ās et ses dérivés, *trānsforō*.

La racine se retrouve dans : v. h. a. *borōn* « percer », gr. épique *φάρβοσι* « ils labourent » (Callimaque), *φάρος* « terre labourée », arm. *brem* « je déterre, je creuse » (*kerka-bir* « qui creuse la terre »), alb. *bire* « trou ».

Sans doute de **bhorō*, formation en -ā, à valeur durable, comme *ducō*, -ās, etc. V. *feriō*.

fors, -**tis** f. (en tant que nom commun, n'est usité qu'au nominatif singulier *fors* et à l'ablatif *forte* [on n'a jamais **forti*, peut-être pour éviter des confusions avec *fortis*]; les autres cas sont fournis par *fortūna*; en tant que nom propre, joint à *Fortūna*, *Fors Fortūna* s'emploie à tous les cas du singulier; cf. Thes. VI 1129, 73 sqq.; sur péligien *forte* « fortunae »? gén., v. Vetter, *Hdb.*, n° 214) : hasard, chance. Souvent divinisé et associé à *Fortūna*; opposé à *cōnsilium*, *fātum*, etc. *Fors* est issu d'un ancien **fortis*, cf. *sors*, etc. Un rapport — réel ou imaginaire — avec *ferō* était établi et a donné lieu à de nombreuses figures étymologiques; cf. Enn., A. 197, *Quid... ferat fors uirtute experiamur*; Cic., Att. 7, 14, 3, *ut fors tulerit*, etc. A côté de *fors* a existé un thème en -u- **fortu-*, attesté par les dérivés *Fortūna* (cf. *portus*/Portūnus), *fortiūtus*. *Fors* a dû son triomphe à l'appui de *sors*, avec lequel il faisait couple.

Fors s'emploie adverbiallement, au nominatif absolu formant une sorte de phrase nominale : Vg., Ae. 5, 232, *et fors aequatis cepissent praemia rostris/nī...*, ou avec *sū* : *forsū* (= *fors sū*), Hor., S. 1, 6, 49. *Fors*, *forsū* peuvent être renforcés de *an* : *forsan*, *forsitan* « peut-être », accompagnés généralement du subjonctif à l'époque républicaine; à l'époque impériale on trouve aussi l'indicatif. A côté du nominatif s'emploie aussi l'ablatif *forte* (fréquent dans *sī*, *nisi forte*), qui a fourni des dérivés de formation obscure *fortasse*, *fortassis* (plus récent, semble-t-il, et plus rare que *fortasse*), qui peuvent être aussi accompagnés de la proposition infinitive (e. g. Plt., Most. 782) ou de *an* et du subjonctif (e. g. Acc. Trag. 121; v. Thes., s. u.). *Forsū* a survécu en italien *forse*, *forsi*, M. L. 3454.

Dérivés de **fortu-* : *fortiūtus* (i dans Hor., Od. 2, 15, 17; dans Juv. 13, 225, etc.), il faut scander non pas *fortiūtus*, mais *fortiūtus*, avec u consonne (comme *i* dans *abjes*, *omnija*, etc.); cf. *gratiūtus*, ce qui permettrait au mot d'entrer dans l'hexamètre) : *fortuit*. Un adjectif *fortiūtū* est attesté à côté de *fortiūtō*; cf. *simiūt*.

forsan, **fortasse** : v. *fors*.

fortax, -**acis** m. ? : mot de sens incertain « base, fondation » qu'on lit dans Caton, Agr. 31, 1. Du gr. *φάρμαξ*? V. Thes., s. u.

Fortūna, -**ae** f. (féminin substantivé d'un adjectif *fortiūtus*; *Fortūna dea*) : 1° la Fortune, divinité (= Τύχη; 2° la fortune, bonne ou mauvaise (f. *secunda*, *prospera*, *aduersa*), opposée à *ratiō*, jointe à *cāsus*. S'emploie au singulier comme au pluriel, cf. Plt., Ru. 674, *sese ut ferunt res fortunaequae nostrae*. Comme c'est plutôt la bonne Fortune que l'on invoque, ou à laquelle on pense, *fortūna* sans épithète a tendu à signifier seulement la « bonne fortune » et *fortūnātus* « favorisé de la fortune » (cf. les contraires *infortiūtium*, *infortiūtātus*). De là le sens pris par le pluriel concret *fortūnae*, -*arum* « dons de la fortune » et en particulier « richesses ». Le singulier s'est même employé dans ce sens à partir d'Horace,

Ep. 1, 5, 12, *quo mihi fortunam, si non conceditur uti?* Usité de tout temps; emprunté en ir.-l. *fortán*. — Dans certaines langues romanes, italien, roumain, vieux provençal, a le sens particulier de « tempête » non attesté dans les textes latins, mais qui devait être usité comme euphémisme dans la langue des marins. M. L. 3458; B. W. s. u.

De *fortūnātus* ont été tirés *fortiūtō*, -*ās*, du reste peu usité et qui ne semble pas avoir vécu longtemps dans la langue impériale; *fortiūtātim* (Ennius); *infortiūtium* n. : substantif dérivé d'un adjectif **infortiūtus* non attesté (cf. *ieiūnus*/*ieiūnum*) et remplacé par *infortiūtātus*. Mot archaïque, de la langue comique, souvent en litote pour désigner le châtement qui menace l'esclave; repris par les archaisants de l'époque impériale, Apulée, Macrobe, et sur lequel a été refait *fortiūtium*. *Infortiūtātus* « infortuné » a eu le même sort. Autres dérivés tardifs : *infortiūtās*, -*niosus*.

On rapproche d'ordinaire le groupe de *ferō*, cf. *fors*; mais skr. *bhr̥ti* « acte de porter », arm. *bard* « fardeau », got. *ga-baurþs* « naissance » sont loin pour le sens. Le sens de gr. *συνφορά* « rencontre » tient avant tout au préverbe, et le préverbe est aussi pour beaucoup dans le sens des verbes germaniques tels que v. sax. *giburian* « arriver, se rencontrer » (all. *gebühren*). On n'ose affirmer aucune étymologie.

fortis, -**o** : *frugi et bonus, siue ualidus*, P. F. 74, 14; fort (physiquement et moralement), f. *equus* (Ennius, repris par Lucr. et Vg.), *fortissima ligna* (César), *fortis familia*, Plt., Tri. 1123 (où le sens est voisin de *diues, locuples*, cf. Pe. 845), *fortissimus uir*; « bien fait » (et par suite « beau », en parlant d'une femme, cf. Plt., Mi. 1106, *ecquid fortis uisat?*); de là « courageux, brave », cf. gr. *ἀνδρεῖος*. Mais ce dernier sens est secondaire, de même que le sens de « courage » pour *fortiūtō*; et c'est le sens de « fort » qu'ont conservé les langues romanes; de même que l'adverbe *fortiter* est dans la langue parlée l'équivalent de *ualdē* (= *multum*), cf. Thes. VI 1165, 80 sqq.; J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 76. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 3457. Le pluriel neutre *fortia* s'emploie poétiquement au sens de « actes de force ou de courage », cf. Vg., Ae. 8, 509, *seraueque ad fortia uires*; de là l'emploi, dans la langue de l'Église, de *fortia* au sens de « force », cf. Prud., Apoth. 1061, *ne maestas sua fortia perdat*; Comm., Apol. 40, [de] *demonstrauit fortia Pharaone decepto*, qui a passé comme féminin dans les langues romanes, M. L. 3455, avec un dénominatif **fortiāre*, M. L. 3456, tous deux panromans (sauf roumain).

Dérivés et composés : *fortiter*; *fortiūtō* (*fortiūtā* n'existe pas; *fortiūtās* n'est que dans les gloses); *forticulus* et *fortiusculus* (tardif et rare); *fortescō*, -*is* (un exemple de Laevius); *fortificō*, -*ās* (tardif); *fortiosus* (Virg. gramm.); composé : *confortō*, -*ās* (-*fortiō*, d'après *confirmō*, etc.), utilisé comme synonyme de *robōrō* dans l'Itala et conservé dans les langues romanes, M. L. 2138; *praefortis* (Tert.). L'explication de *fortasse*, -*sis* par un optatif en -*ss-* de **fortō* (non attesté) est de pure fantaisie.

L'abrégé de Festus a les gloses : *horctum et fortctum pro bono dicebant*, 91, 14; *fortes* (l. -*tis*?) *frugi et bonus siue ualidus*, 74, 14; et dans le texte de Festus on lit,

474, 26, itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanaitibus quam Fortibus, i. e. bonis (cf. 426, 28). On interprétait généralement fortis (et le dialectal horctus) comme un doublet de fortis, ancienne forme de fortis ; mais fortis, fortus sont peut-être des noms d'une peuplade latine, cf. Thes. s. u.

Si la glose de Festus est exacte, ce qui est contestable, il faudrait partir d'un ancien fortis, donc d'une racine terminée par gutturale ; cf. toutefois osq. fortis « fortius » de la Tab. Bant., l. 42. La racine *dher-, qui figure dans firmus, etc., a, d'ailleurs, une autre nuance de sens. D'autre part, le rapprochement avec skr. dhṛhati « il affermit », dhṛhāh « ferme », av. darəzayeti « il attache fortement », darəzrō « ferme, solide », lit. dūrzas « courroie » n'est possible que si l'on sépare gr. δρᾶσσομαι « je saisis », v. h. a. zarga « clôture » et si l'on pose *dhergh-. Le rapprochement le plus plausible serait dès lors avec av. dražaitē « il tient », v. sl. drūzati « tenir », gr. τρέφωμαι « je me coagule » (fut. φρέφωμαι) ; pour le sens, cf. gr. τρῆφος « épais », τρῆφος « gros, bien nourri » ; mais il n'y a pas évidence, tant s'en faut. Le rapprochement avec skr. bahṛyati causatif « il augmente », d'une racine *bhergh- n'est pas meilleur.

forum, -i n. (*forum* m. vulg.) : a dû désigner à l'origine l'enclos qui entoure la maison (cf. *forēs*, *forus*), l'enclos devant la tombe (*forum antiqui appellabant quod nunc vestibulum sepulcri dicari solet*, P. F. 74, 24 ; cf. Cic., *Leg. 2*, 24, 61). Dans la langue rustique, il a le sens technique de « partie du pressoir où l'on disposait les grappes ou les olives à écraser ». Le mot a eu une fortune particulière dans le sens de « place de marché » : *f. boarium*, *olitōrium*, etc. ; cf. Varr., L. L. 5, 145 sqq., qui le distingue de *macellum* « marché couvert » ; et il a servi à désigner nombre de villes : *Forum Alīēni*, *F. Appii*, *F. Aurēlium*, *F. Cornelium*, etc. En raison de l'affluence de citoyens, urbains et campagnards, qui s'y rencontraient, le Forum devint le centre des affaires publiques et privées, le lieu où se réglaient les contestations, les procès, et c'est autour de cette place que s'élevaient les monuments publics les plus importants : tribunaux, curies, temples, etc. De là, *attingere forum* « toucher aux affaires publiques », *forum agere* : *cum is qui provinciae praesert... ciuitates uocat et de controuersis eorum cognoscit*, P. F. 74, 20. Cicéron oppose *forum et iurisdictionem à ferro et armis*, Verr. 2, 4, 54. *Forum* en est venu ainsi à désigner « le barreau, la tribune » ; *forēnsis*, -e à signifier « qui concerne l'éloquence politique ou judiciaire ». Mais, d'assez bonne heure, peut-être déjà dans Varron et Cicéron, *forēnsis*, faussement rapproché de *forās*, *foris*, et opposé à *domesticus*, a pris le sens de « étranger, extérieur », e. g. *forēnsēs uītēs*, Plin. 14, 42 ; cf. M. L. 3434.

Conservé partiellement dans les langues romanes avec des sens divers et dérivés. M. L. 3459 ; B. W. *fur*. Cf. les adjectifs *assi-*, *circum-*, *con-*, *infrā-forāneus* (-*forānus*), tous rares.

inforō, -ās : mot de Plaute, Cu. 401, qui équivoque avec *inforō* « mettre en perce », fait d'après *incomiūō*.

V. *forēs*. Ombr. *furo*, *furu* « forum » est sans doute emprunté au latin.

forus, -i m (usité surtout au pluriel *forī*, et peut-être *forā* ? ; cf. Charis., GLK I 71, 29, *masculina autem tabu-*

lata nauium... quamuis Gellius (hist. frg. 32) fora nauium neutraliter dixerit) : sens général « espace libre ménagé ou réservé », qui prend des acceptions spéciales dans les langues techniques : 1° passage dans un vaisseau, dans le pont, espace entre les bancs des rameurs, etc. ; 2° places réservées à certaines personnes dans un spectacle (T.-L. 1, 35, 8) ; 3° planchers superposés dans une ruche (Vg., G. 4, 250), d'où *forulus* : i. e. *armarium uel locus librorum*, CGL V 653, 15, cf. *Julv. 3*, 219 ; 4° sillons ou allées tracées dans un champ ou dans un jardin, planche (Colum. 10, 92).

Peut-être même mot que *forum* ; la différence de genre s'est accompagnée d'une différenciation de sens. V. *forēs*.

fossa : v. *fodiō*.

fouea, -ae f. : fosse ; spécialement « fosse où l'on prend les animaux » (sens le plus fréquent) ; « trou du serpent, tanière, terrier » ; « trou, lacune ». Ancien, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens du Nord, M. L. 3463 ; celtique : britt. *fau*. Cf. *faussa*, et P. F. 77, 15, *Foui*, qui nunc *Fau* appellatur, dicti quod princeps eius ex ea natus sit, cum qua Hercules in fouea concubuit. Alii putant eum primum ostendisse quemadmodum ursi et lupi foueis caperentur. Dérivé : *fouēdis* (Cassiod.). Formation comme *cauea*.

Le rapprochement avec hom. χερή « trou du serpent », médiocre pour le sens, n'explique pas *f* initiale du latin. *Fouea* est peut-être à rapprocher de *faussa* ; étrusque ? V. Ernout, *Philologica*, I, p. 35.

foued, -ēs, **fōūi**, **fōtum**, -ēre : 1° chauffer, réchauffer (sens physique et moral) ; par suite « soutenir, favoriser », etc., voisin, dans ce sens, de *faued*, avec lequel il est souvent confondu ou il allitère : C. E., p. 492, 22, *fauesus*... ac... *fouesus* ; 2° dans la langue médicale « faire des lotions », chaudes d'abord, puis indifféremment chaudes ou froides ; cf. Celse 4, 2, 4, *multa aqua prius calida, post egelida fouendum os caputque* ; 1, 5, *os quoque multa frigida aqua fouendum est* ; et *praefōtus*, Cael. Aur., Tard. 4, 2. Usité de tout temps. Non roman.

Dérivés et composés : *fōtus*, -ūs m. (époque impériale) ; *fōtor* (S^t Aug.) ; *fōtrix*? cf. Thes. s. u. ; *fōtūtiō* (Chir.) ; *fōculum* (attesté seulement au pluriel) ; l'ṽ est assuré par Plt., Pe. 104 ; le mot est donc distinct de *foculus* qu'on lit dans *Julv. 3*, 262, et *bucca foculum excitat* (où *foculum* est l'accusatif du diminutif de *focus* au sens de « brasier ») : réchaud ; *fōculō*, -ās (*fōcūl(l)ō*, -or) « réchauffer » et *refōcūlō* ; *fōcūlatiō*, P. F. 75, 10 ; *fōmentum* (*fōmen*, tardif) : ce qui sert à réchauffer ou à rallumer ; dans la langue de la médecine « cataplasme chaud, fomentation », puis toute espèce de remède calmant ou légitif ; d'où : *fōmentō*, -ās ; *fōmentatiō* ; *con-*, *refoued*. V. aussi *fōmes* ; pour *fauōnius*, v. ce mot.

Causatif (du type *moned*) de la racine qui fournit skr. *dāhati* (causatif *dāhayati*), av. *dāzaiti* « il brûle » (*dh* initial dans véd. *dāhāk* « il a brûlé »), lit. *degū*, alb. *djek* « je brûle ». V. tch. *dahněti* « brûler » a un ancien ṽ. Le sens de « cendre », qui apparaît dans gr. *τέφρα* « cendre brûlante », se retrouve dans lat. *faulla* ; le vocalisme **dh^owh-*, attesté par ce mot latin, est celui de irl. *daig* « feu ». Le grec a aussi *θερμανός* *ἀντιφώνος*,

Hes. On rapproche v. pruss. *dagis* « été » (pour le sens, cf. lat. *aestās*) et got. *dags »* « jour » (simplement possible).

fracōs, -um f. pl. (un singulier *frac* est dans le glossaire de Philoxène) : marc d'olives = gr. στέμφυλα. Attesté depuis Caton. Rare, technique.

Dérivés : *fracōs*, -ēs (attesté par l'abrégé de Festus et Placide); *fracōscō*, -is (*fracōscō*, avec c geminé dans Non. 62, 2, comme *fracōs*, *fracōscō*, formes populaires à gemination de consonnes) « se décomposer, rancir »; *fracidus*, conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 3465.

On a rapproché des mots comme v. isl. *dregg* « levain, lie », v. pr. *dragios*, v. lit. *dragys*, qui reposent sur **dhregh-* « lie, dépôt »; et, d'autre part, v. irl. *mraich*, d'où *braich*, « lie, drag » (que Pedersen rapproche de lat. *marginell. brag* « malt » (dans *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 162). Mais peut-être mot d'emprunt, comme *faez*.

fragilis, **fragor** : v. *frangō*.

fragrō, -ās, -āui, -āre (*ā* dans Catulle 6, 8, où le manuscrit présente la forme dissimulée *flagrans*, qu'on retrouve en bas latin *flagrō*, *eflāgrō* et *fraglō*) : exhaler une odeur forte ou agréable.

Dérivés : *fragrantia*, -ae f.; *fragratiō* (bas latin).

Mot poétique et de la langue impériale, qui semble inconnu à la langue archaïque; non attesté avant Catulle; en tant que terme expressif a pénétré dans la langue populaire et de là dans les langues romanes, M. L. 3476 (*fra* et *flagrāre*; v. B. W. sous *flairer*); et en celtique : britt. *flair* « pet », *fleirio* « puer », etc.; et M. L. 3477, **fragriāre*.

Le rapprochement avec skr. *ghrāti* et *jighrati* « il sent » est séduisant pour le sens; mais il ne rend pas compte de la forme du redoublement, ni de *f* initial. On rapproche, d'autre part, v. h. a. *bracko* « chien de chasse »; simple possibilité.

frāgum, -ī n. (n'est guère employé qu'au pluriel *frāga*, -ōrum, d'où le singulier féminin *frāga*, -ae dans Pseud.-Apul., Herb. 37) : fraise(s). Attesté depuis Virgile. M. L. 3480, *fragum*; 3478, **fragula*.

Sans doute emprunt au même mot, d'origine inconnue, **srag*- qui a fourni le nom ρᾶξ, ῥᾶγός du « raisin » en grec. Mais un rapprochement (secondaire) avec *fragrē* n'est pas exclu.

***frāgus** : *recuratio popliis quae et suffraginatio* (Gloss.). Sans doute création de grammairien pour qualifier *suffrāgō*.

framea, -ae f. : framée, mot germanique; cf. Tac., Germ. 6.1

frangō, -is, **frēgī**, **frāctum**, **frangero** : briser, abattre (sens physique et moral). Voisin de *rumpō*, qui semble, toutefois, signifier plutôt « rompre par éclatement, déchirer ». Aussi dit-on *frangere iram*, mais non *rumpere iram*; la différence est la même qu'entre « briser » et « rompre » en français, où l'on dit « mes espérances sont brisées », et non « sont rompues », mais indifféremment « j'ai la tête brisée » ou « cassée » ou « rompue », comme en latin on trouve *si membrum rupit* (l. *rupsi*?) dans la loi des XII Tables et *frangere brachium*, Cic., De Or. 2,

62, 253. Usité de tout temps. — Au rebours de *rumpō*, *frangō* a une nombreuse famille.

Formes nominales et dérivées : *frāgus*, -a, -um, adjectif second terme de composés : *con-frāgus*, cf. *confraga* « fourrés »; *nau-fragus* « qui brise son navire, qui fait naufrage », d'où *naufragō* et ses dérivés, *naufragium* n. (d'après gr. ναυαγός, -γία, -γίον, -γέω); *foedi-* (archaïque et poétique), *ossi-*, *saxi-*, *siluifragus* (Lucr.); *lumbifragium* (mot plautinien, comme *crūrifragus*, Poe. 886; *crūrifragium*, dont Apulée, Met. 9, 23, a tiré un simple *fragium* : *crūrum fragium*).

fragor : 1° fait de briser, brisure, fracture; 2° bruit produit par l'objet qui se brise, fracas; sens dans lequel *fragor* s'est spécialisé, tandis que le sens de « brisure » passait à *frāctūra* et, dans la langue impériale, à *frāctiō*, sans doute de création récente. *Fragōsus* : cassé, brisé; âpre, raboteux, et « bruyant »; et *con-fragōsus* : pierceux, rocailleux, rude, âpre, raboteux; *fragilis* : fragile, frêle, d'où *fragiliūs* et *infragilis*; *frāgōscō*, -is (Acc., Gloss.); *fragen* n. (usité surtout au pluriel *fragmina*) : fragment, débris. Archaïque et poétique, suppléé par le dérivé *fragmentum*.

Dérivés en *fract-* : *frāctiō*, -tor et *confrāctiō* (tardif), -tōrium (langue de l'Église); *frāctāmentum* (id., Gloss.); *frāctārius* (Pline); *frāctillum* (Gloss.); *frāctūra* (depuis Caton); *frāctūrārius* (Itala); *frāctus*, -ūs m. (Gramm.), et *confractus*, *infractus*, *refragilis* (Prob. App., GLK IV 193, 9). Sur *fractum* > fr. *frais*, v. B. W. s. u.

Composés : *con-*, M. L. 2139; *di-*, *ef-* (ec-), *in-*, M. L. 4412 (et *infractiō*); *of-* (*offringi terra dicitur cum iterum transverso sulco aratur*, P. F. 217, 7), *per-*, *prae-*, *re-*, *suf-fringō* avec des doubles en *-frangō* refaits sur le simple *af-*, *con-*, *dē-*, *dis-*, *ef-*, *in-*, *re-*, *sub-frangō*, M. L. 266 et 266 a, 4412, 8634. Cf. aussi *refrāctārius* (Sén., Ep. 73, 1), *refrāctāriolus* (Cic., Att. 2, 1, 3), qui, par le sens, sont plus proches de *refrāgor* que de *refringō*.

Il semble qu'il faille rattacher à la racine de *frangō* les formes avec *ā* du type *suf-frāgor*, -gium et *refrāgor*. Peut-être y a-t-il là une image semblable à celle qu'on a dans *supplōdō*.

Nombreux représentants dans les langues romanes : M. L. 3482, *frangere* (cf. fr. *freindre* et *enfrenindre*), pan-roman; 3466, *fracta* « rupture », ital. *fraitta* « clôture » (faite de branches brisées?), etc.; 3468, *fractum*, fr. *frais*, *frait*, *fret*; 3468 a, *frāctūra*; 3469, **fragellāre*, ital. *sfragellare*; 3470, **fragicāre* (dial. nord-ital.); 3471, *fragilis*; 3472, *fragium* (napol., sarde); 3473, **fragmentāre* (roumain); 3474, *fragor*, v. fr. *freour*, *frayeur*; 3475, *fragōs*, esp. port. *fragoso*; 3479, *fragulāre* (sarde); v. fr. *fräullier*); 3481, **fragum* (prov. galic., port); 6113, *ossi-frāga*, fr. *orfraie*; 7160, *refringere*, *refrangere*; 7158, *refragium*, v. fr. *refrai*; 8434, *suffringere*, **suffrangere*, v. fr. *souffraindre*; d'où 8433, *suffrācta* (*souffraite* et par dérivation *souffreteux*, B. W. s. u.). Cf. aussi en celtique : br. *freuza*, de **fractō*.

La racine se retrouve dans got. *brikan* « briser », etc.; c'est une racine en -e dont *frēgī* conserve la forme longue qui a son correspondant en germanique dans les formes en *brēk-* du prétérit; *frangō* est donc le présent à nasale infixée avec une forme **bhōg-* de la racine, cf. got. *ga-bruka* « fragment ». — Il y a une racine

**bheg-*, de même sens aussi avec présent à nasale infixée : skr. *bhanākti* « il brise », v. irl. *com-boing* « il brise »; cf. arm. *bekanam* « je brise » (acc. *beki*) et skr. *bhājati*, av. *bažaiti* « il partage ». Cf. *suffragor*.

fräter, -*tris* m. : 1° frère par le sang, la parenté étant précisée par une épithète; *f. germanus, geminus, uterinus*; 2° frère par alliance; *f. patruelis* ou *frater* seul « cousin germain » du côté paternel; beau-frère = *lēuir*; 3° membre d'une confrérie (sens qu'on retrouve en ombrien) : *frātrēs Aruālēs*, cf. gr. *φράτερ*, *φρατρία*. Comme gr. *ἀδελφοί*, le pluriel *frātrēs* peut désigner le frère et la sœur. *Frāter* s'emploie souvent comme terme d'amitié, e. g. : *quam copiose laudatur Apronius a Timarchide... Volo, mi frater, fraterculo tuo credas : consorti quidem in lucris atque in furtis, gemino et simillimo nequitia, improbitate, auidacia*, Cic., Verr. 2, 3, 66, 155. De là le sens spécial qu'il a pris dans la langue érotique : « amant, mignon ». Enfin, comme *ἀδελφός*, *frāter* se dit aussi d'objets de même nature et rapprochés; de là *frātrāre* : *puerorum mammae dicuntur, cum primum tumescunt, quod uelut fratres pares oriuntur, quod etiam in frumento spica facere dicitur*, P. F. 80, 21; cf. l'emploi de *soror*, *sorōriāre*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3485.

Dérivés et composés : *frātria* (et *frātrissa*, Isid.) f. : *uxor frātris*; *frāterculus* et *frātelus* (Scaurus, GLK VII 13, 13; cf. M. L. 3484, it. *fratello*); *frāternus*; d'où dans la langue impériale *frāternūās*, généralisé par la langue de l'Église; *frātrūelis* (formé d'après *patruus/patruelis*) « fils du frère, cousin germain », M. L. 3486 (logoud. *fradile*); *frātrō*, -*ās* (d'où *frātrābiliter*, Inscr. de Pompéi) et *frāterculō*, v. plus haut; *frātrīnōnium* (Not. Tir.); *frātri-cida*, -*cidium*, faits sur *pāricida*.

L'un des grands noms de parenté indo-européens, désignant les membres de la famille qui sont au même niveau par rapport au chef, le **pater*-, ce qui n'implique sans doute pas qu'ils étaient tous ses enfants (de même *soror*); en gr. *φράτερ*, *φράτωρ* ne s'est conservé qu'au sens de « membre de la même *φρατρία* ». Le mot se retrouve dans osq. *fratrūm* (génitif pluriel), ombr. *frater*, *frater* « frères », irl. *brāthir*, got. *broþar*, arm. *ebayr*, skr. *bhrātā* (thème *bhrātār-*). Le slave et le balte que ont des dérivés : v. sl. *bratrŭ* (*bratŭ*), lit. *broter-ėlis*, etc.

Pour l'u de *frātrūelis*, cf. skr. *bhrātṛyaçā*, av. *brāuiryō* « fils de frère ». Pour la forme, cf. *patruus* sous *pater*. Le génitif tardif *fratruum* (Ital., CIL VIII, 4202) est, comme *patruum*, analogique de *nuruum*, *socruum*.

***fratilli** : *uilli sordidi in tapetis*, P. F. 80, 14. Cf. *fratellis* : *sordium glomusculis*, CGL V 70, 17.

fraus, -*dis* f. (ancien thème consonantique, comme *laus*; l'ablatif est en -e; le génitif pluriel est tantôt en -um, tantôt en -ium dans les bons manuscrits, mais la poésie dactylique n'emploie que *fraudum*; quelques traces d'une graphie *frus* refaite peut-être dans des expressions comme *sē frūde* (cf. *sēdulō*); cf. toutefois *frustrā*) : tort fait à quelqu'un; dommage, perte résultant d'une erreur ou d'une ignorance personnelle ou d'une tromperie; et par suite « fraude, tromperie » : *mala fraus* comme *dolus malus*. Dans l'ancienne langue, *sē fraude*, *sine fraude* = *sine damnō*, *sine nozā*; cf. aussi *facere [dare] fraudem* « faire tort à, causer un dommage à »,

fraudāre alqm alqā rē « faire tort à, frustrer quelqu'un de quelque chose », *esse fraudi* « être une cause de dommage », e. g. Lex Rubr. 2, 20, CIL I² 592, *id ei fra poenaeue ne esto* (sur la différence entre *fraus* et *poena*, v. Dig. 50, 16, 131), etc.; ce sens de « dommage » encore conservé par la langue du droit, cf. Ulp., Dig. 5, 1, 15, *fraus... in damno accipitur pecuniario*. Comme le dommage s'accompagne généralement de manœuvres dolosives, *fraus* est arrivé à signifier « ruse, tromperie, fourberie » et même « piège » dans la langue familière cf. Plt., Mi. 1435; Tri. 658; Cic., Att. 11, 16, 1; V. II 4, 101; il s'oppose à *uis* et est uni à *dolus*, *fallacia* etc.; cf. Dig. 1, 3, 29 et 50, *contra legem facti qui id fa quod lex prohibet : in fraudem uero legis qui saluis uer legib sententiam eius circumuenit*. *Fraus* enim *legi fit*, *quod fieri noluit, fieri autem non uetuit, id fit*... Finamment, on arrive à employer *fraus* au sens indéterminé de « crime, forfait ». Peut-être représenté dans un dialecte italien. M. L. 3487 a; en celtique : gall. *frawd*.

Dérivés : *fraudō*, -*ās* (à côté est signalé un participe *frausum sum* attesté chez Plaute, As. 21 et par l'abrégé de Festus, 81, 2; cf. sans doute ombr. *frosetom* de **frausō*) : faire tort à, frustrer. Ancien usuel. M. L. 3487; B. W. *flower*.

De *fraudō* dérivent *fraudātor*, -*tiō* et le composé *frūdō*; *fraudentulus* : qui fait tort à, trompeur, fraudeur; *fraudenter*, -*tia*; *fraudentōsus* (Paul. Dig. 47, 1, 3).

Cf. aussi *fraudiger*, *sociofraudus* (= *προδοστειται* Pit.).

Étymologie inconnue, comme celle de *laus*, dont la formation est la même. Le vocalisme *a* de *fraus* indique une forme « populaire », tandis que *frustrā* a un vocalisme de type normal.

***fraxāre** : *uigiliam circuire*, P. F. 81, 4; cf. CGL 569, 9, *flaxare uigilias circuire*. Pas d'autre exemple.

fraxinus, -*i* (*frā*-?; *fraxus* tardif) f. : frêne. Ancien Panroman. M. L. 3489.

Dérivés : *fraxineus*; *fraxinus*, -*a*, -*um*, Ov., Ep. 4, 76 (mètre causa); *fraxinētum*, M. L. 3488. Pour la forme, cf. *tañus* et *carpinus*.

Cf. *farnus*. — On rapproche souvent le nom du « bœuf leau », skr. *bhūrjāh*, russe *berēza*, lit. *bėrėzas*, v. h. a. *berihha*. Mais ceci ne va pas sans difficulté soit de sens soit de forme.

frediānus : mot du Cod. Théod. 16, 20, 20, 2 (415 ap. J.-C.); dérivé du germ. *fredum* « aes collatum ».

***frementum**, -*i* n. : mot de l'Italie (Lev. 14, 54 *co* Lugd.) correspondant à gr. *θραῦσμα*, à Vulg. *percussur*. Forme vulgaire pour **fragimentum*? Cf. M. Leumann Gnomon 13 (1937), p. 32.

fremō, -*is*, -*uī*, -*itum*, -*ero* : gronder (se dit de l'ouït bruit grave et violent; du rugissement des fauves, hennissement des chevaux, d'une foule émue ou irritée du vent, de la mer, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3492.

Formes nominales et dérivés : *fremor*, -*ōris* m. (poétique), M. L. 3494; *fremūtus*, -*ūs* m., M. L. 3493; *fremundus* (archaïque); *fremidus* (Ov.?) ; *fremiscō*, (Claud. Don.). Composés : *cōnfremō* : retentir de toute

parts; *infrēmō* : gronder dans, frémir; et aussi, rarement, *af-, dē-, per-fremō*, tous poétiques.

Mot expressif déjà expliqué comme une onomatopée par Varr., L. L. 6, 67; 7, 104. On ne saurait dire à coup sûr s'il faut le rattacher au groupe de v. h. a. *bremān* « gronder », *bremo* « frelon » et de skr. *bhramarāh* « abeille », pol. *brzmiec* « résonner, bourdonner », ce qui semble probable; le rapprochement avec lat. *murmur* est vague. Le grec a βρέμω, rare, en partant de **mrem-*, est vague. Le grec a βρέμω, de même sens, avec un autre groupe initial. Cf. *premo*, *fremō*.

frendō, -is, frē(n)sum, -ere (et *frendēō, frendui?* dans Pac. cité par Non. 447, 19, *frendere noctes misera quas perperasa sum*; cf. *fulgō/fulgeō*, etc.) : *frendere* est *frangere*; unde et *fabā fresca* (conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 3498, *frēsūm, fabā frēsa*, et 3497, *frēmāns*; cf. M. L. 3498, *frēsūm, fabā frēsa*, et 3497, *frēmāns*; fr. *fraise, fraiser*, B. W. s. u.); unde et *dentibus frēndere*, P. F. 81, 8; et Varr., R. R. 2, 4, 17, *dicimus frēndere, P. F. 81, 8; et Varr., R. R. 2, 4, 17, porci dicuntur nefrendes ab eo quod nondum fabam frēndere possunt, i. e. frangere* (broyer (avec la meule, avec les dents); d'où, absolument, « grincer des dents ». Ancien, usuel. M. L. 3495; it. *frendere*.

Dérivés : *frendor, -ōris* (rare et tardif); *frendescō* (id.); *frēnum* (v. ce mot). Le participe *fresa* désigne aussi la farine, *similāgō* (Ital.).

Composés : **dēfrendō*, cf. P. F. 65, 22; *defrensam, detritam atque detunsam*; *infrēndō* : grincer des dents; *infrēns* ou *infrēndis*, -e : *infantes sine dentibus infrēndes dicuntur*, Lact. ad Stat. Theb. 5, 663; *nefrēns* ou *nefrēndis*, -e, cf. plus haut.

Cf. v. angl. *grindan* « frotter, broyer », lit. *grēndu* « je frotte violemment ». L'intonation du verbe lituanien donne lieu de croire que le primitif comportait une forme **gʷhrēndh-* athématique.

frēnum, -ī n. (pluriel *frēna* et *frēnī* plus fréquent, v. Thes. s. u.; le pluriel semble plus ancien, ce qui est normal, le mot étant un collectif; le singulier n'est attesté qu'à partir de Cicéron) : bride de cheval, comprenant le mors, la tête et les rênes; au singulier « mors, frein » (f. *morāre*), cf. χαλινός et χαλινός, -νά. S'emploie souvent au figuré et s'oppose à *calcāria*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3296; et celtique : m. irl. *srian*, gall. *ffrwy*.

Dérivés et composés : *frēnārius* (Gl.) « fabricant de freins »; *frēnō, -ās* (usuel), *frēnātor, -iō* (rares, tardifs) et ses composés : *infrēnō* « brider » (panroman, M. L. 4415); *infrēnātus* « tenu en bride »; *infrēnātō* (Tert.); *refrēnō* « ramener en arrière avec la bride, réfréner »; *refrēnātō*.

infrēns, -nis (poétique) « sans frein »; *infrēnātus* « qui monte sans bride »; *effrēns, -nis* « effréné », -nātus, d'où Sil. Ital. a tiré *effrēnō, -ās*, 9, 496; *frēnōsus* (Ps.-Aug.); *frēniger* (Stace); *frēnūsculū* (var. *frēniculū*) : *-i ulcera circa rictum oris, similia iis quae sunt iumentis asperities frenorum* (Isid.).

Le rapprochement de *frēnum* à *frendō* est enseigné de plus Varron; cf. Serv., Aen. 8, 230, *frendere... Varro frenos hinc putat ductos*; cf. Ov., A. am. 1, 20; et c'est l'étymologie la meilleure pour le sens et pour la forme : *frēnum* de **freds-no-m*, cf. *frēsa*. L'explication par *frētus*

« soutenu, garni » proposée par Curtius, cf. W.-H., est peu vraisemblable.

frequēns, -entis adj. : terme d'agriculture, s'oppose à *rārus* et s'emploie, avec valeur active ou passive, comme synonyme de *dēnsus*, cf. Cat., Agr. 3, 5, *oletum bonum beneque frequens* (scil. *arboribus*); Varr., R. R. 3, 16, 2, *pabulumque sūt frequens* (scil. *herbis*); Ov., M. 8, 329, *silva frequens trabibus*. Le sens premier a dû être « bien garni, abondant en », « serré », cf. Varr. R. R. 2, 5, 8, *inferiorem partem [codae] frequentibus pilis subcrispam*. De la langue rustique, le mot est passé dans la langue commune, où il a pris le sens de « qui fréquente un endroit, assidu, fréquent » (cf. le développement de sens de *saepe* et de *it. spesso*) : *erat ille Romae frequens*, Cic., Rosc. Am. 6, 16; *cum illis una aderat frequens*, Tér., Andr. 107; et « fréquemment, peuplé, populaire », *frequentissimum theatrum*, Cic., Diu. 1, 28 fin., et par suite « nombreux » : *uidet multos equites Romanos, frequentes praeterea ciues atque socios*, Cic., Verr. 1, 3, 7; *frequēns senātus* « le Sénat en nombre », expression technique, cf. Thes. VI 1297, 70 sqq.

Dérivés et composés : *frequentior*; *frequentia*; *frequentō, -ās*, M. L. 3496 a, avec ses dérivés, dont le terme de grammaire *frequentātūsus*, synonyme de *iterātūsus*, gr. συνετής; *infrēquēns* « peu assidu » et « peu nombreux »; *infrēquētia*; *infrēquentātus* (Sid.).

Le rapprochement souvent fait avec *farcidō* (cf. *theatrum fartum* comme *i. frequēns*) présente plusieurs difficultés de forme.

***frētāle, -is** n. : sorte de poêle à frire (Apicius).

fretrum, -ī n. (*fretrus, -i m.*, Varr., frg. Non. 205, 34; Lucr. 6, 364; T.-L. 41, 23, 167; Iord. Got. 157; Enn., Sc. 382?; Naev., Trag. 53; *fretrus, -ūs*, Lucil. 939; Messalla ap. Char., GLK I 129, 7; Gell. 10, 26, 6; cf. Prisc., GLK II 27, 4, « o » *aliquot Italiae ciuitates... non habebant, sed loco eius ponebant « u »... Lucretius (I 720...)*... *fretru... pro fretro. Quae tamen a iunioribus repudiata sunt, quasi rustico more dicta*) : détroit, bras de mer, caractérisé par l'agitation de ses vagues, d'où le rapprochement avec *feruēre* établi par les Latins; cf. Varr., L. L. 7, 22, *dictum ab similitudine feruentis aquae, quod in fretrum s(a)epe concurrat (a)estus atque effervescat*; Serv. Dan., Ae. 1, 557, *sane quidam a feruore dici putant*, et la figura étymologica de Lucr. 6, 427, *fretra circum/feruescent*, imitée par Vg., G. 1, 327. De là les deux sens du mot : 1° agitation, effervescence (cf. Lucr. 4, 1030); 2° limite, fossé. Enfin, la langue poétique emploie par métonymie *fretrum* pour désigner la mer. Ancien; conservé en catal. *freu*, M. L. 3499 (qui note *frēum* avec *ē*?).

Dérivés : *fretrēnsis* : usité dans *Fretrēnsē mare* « le détroit de Sicile »; *frētālis* : *Frētālis Oceanus* (Amm.).

Composés (d'époque impériale) : *trānsfretō, -ās*, d'où a été tiré, semble-t-il, *frētō* (Ital.), mal attesté; *trānsfretān(e)s* (Tert., d'après *trānsmarīnus*).

Aucune étymologie claire.

frētum, -ī n. : paix. Mot germanique (Greg. Tur., Mart. 4, 26).

frētus, -a, -um : qui s'appuie sur, fort de. *Frētus* est régulièrement suivi d'un ablatif : *frētus conscientia*, Cic.,

Fam. 3, 7, 6; l'emploi absolu est très rare (trois exemples dont un de Properc, les deux autres tardifs); la construction avec le datif (qu'on trouve, par exemple, dans T.-L. 6, 13, 1, *multitudo hostium nulli rei praeterquam numero freta*) est analogique de *fidēns*. Ancien, usuel, non roman.

frētus, -ūs m. (Gloss. : f., θάραξ; et Symmaque). Cf. peut-être ombr. *frite* qu'on interprète ordinairement par *frētū*, *fidūciā*.

Le sens rappelle skr. *dhāṛyati* « il tient », etc.; v. sous *fer(r)ūmen* et sous *firmus*. — La racine étant monosyllabique, l'-ē- serait un élément de formation indiquant l'état (type *sedēre*), ce qui convient pour le sens.

fricō, -ās, -uī, -ctum, (et *fricāui*, *fricātum*), -āre : frotter. Ne s'emploie qu'au sens concret, contrairement à *terere*, qui admet aussi le sens moral (*tempus terere*), et appartient sans doute à la langue populaire. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3501; B. W. *frayer*.

Dérivés, presque tous techniques : *frictiō* (Celse), -tor, -trix (rares, tardifs); *frictus*, -ūs m. (Mart. Cap.); *frictūra* (Ps.-Apul.); *frictiō* (Celse), -tor; *frictūs* (Plin.); *fricamentum*, M. L. 3500; *frictūra*, M. L. 3502; *perfrictiō* « écorchure » (Plin.), tous de la langue impériale. Les langues romanes attestent aussi **fricaciāre*, M. L. 3503; **frictāre* et **frictiāre*, M. L. 3505, 3506; -*fricium*, usité surtout dans *dentifricium*.

Composés : *af-*, *circum-*, *con-* (c. *genus obsceno*), *dē-*, M. L. 2520 a; *ef-*, M. L. 2829?; *in-* (et *infriculō*, Pelag. Veter. 31), *per-*, *prae-*, *re-*, M. L. 7159; *suf-fricō*. V. *frīō*; cf. *fodiō*/*fodiō*, etc.

***frigō**, -is? : *frigū correpta prima syllaba significat erigi. Accius Meleagro* (461) :

frigū fricantem corpus atrum occulte abstruso in flumine. idem in eadem (443) :

frigū

Sactas, rubre ex oculis fulgens flammeo.

Frigere est et frigitire cum sono sussilire... Afranrius Priuigno (245) :

... *neptis porro de lecto frigū* (Non. 308, 6 sqq.).

La première partie de cette glose repose sans doute sur une mauvaise lecture de Nonius, qui a dû confondre *erigō* avec *frigō*. Le verbe attesté dans la seconde partie est à rapprocher de *fringilla*, *frigitūō*.

frigō, -is, -xī, -ctum (et -zum), -ere : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec »; cf. *Baton, Agr. 106, 1, sesquilibrium salis frigūto*; *Plt., Ba. 767, frictum cicor*, et *CGL V 456, 27, frizi cicoris* : *fabae siccatæ in sole*, etc.; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, *Or. 20, 2, 23, frizium a sono dictum, quando in oleo ardet*. Rapproché de *φρύγεω* par Festus : *frigere et frictum a Graeco ueniū φρύγεω*, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, *friza*; 3504, **fricta*.

Dérivés : *frizor* (Gloss.); *frizōrius*; *frizōrium* (et *frizūria*, **frizōria*, M. L. 3524); *frizūrat.*, M. L. 3526, B. W. *frussure*; *frizō*, -ās (Cael. Aurel.); cf. aussi *fricticulæ* (S^t Jér.); *fricticus* (Orib.); et M. L. 3508, **frictūra*; 3523, **frizeolum*.

Composés : *con-*, *ef-*, *re-frigō*.

Cf. ombr. *frehtu*, *frehtef*, T. E. II a 26; IV 31, *frehtum*, *frictas* ?

Sans doute mot expressif; on trouve ailleurs, au même sens, des mots semblables, mais différents : gr. *φρύγεω* « je fais griller », skr. *bhṛjyāti* « il fait griller », etc. Cf. groupe de *frigitūō*.

frīgus, -oris n. (et à partir de saint Augustin masculin d'après *calor, sūdor*, M. L. 3513, et à très haute époque *frigora*, *frigura* féminin construit sur le neutre pluriel, cf. M. L. 3515) : froid, froideure et aussi « fraicheur » : *frigus captabis opacum, frigida Tempe* (Vg.) au sens moral « froideur ». Le double sens, physique et moral, se retrouve dans *frigeō*, *frigidus*, qui souvent s'opposent à *caleō*, *calidus*; cf. ad Herenn. 4, 15, 24, *re frigidissima cales, in feruentissima frigēs*. Cf. pour le sens *ψύχος*, *ψυχρός*. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *frigeō*, -ēs, -xī (-uī) (les grammairiens enseignent que le parfait est *frizī*, qu'on lit dans Liv. Andr., Od. 17, ... *Vlixī frizī* *prae pauore*); *cor*; *frigū* est récent. Dans la plupart des cas, il est impossible de décider si l'on a affaire au parfait de *frigeō* ou de *frigescō*) : être froid, M. L. 3509; *frigidus* (Greg. Tur.) : frisson; *frigescō*, -is et ses composés *dē-*, *in-*, *inter-*, *per-*, *refrigescō*, M. L. 7159 a, dont le parfait est *perfrizī* (d'où *perfrictiō* « refroidissement » (Plin.), *perfrictiuncula* (M. Aur.); *refrizī*; *frigerō*, -ās rare (Catul., Cael. Aur.), mais le composé *refrigerō* est fréquent et classique; dans la langue de l'Eglise, il traduit *ἀναπαύω*, *ἀναψύχω* « rafraîchir, soulager » le substantif *refrigerium* a pris le sens de « apaisement, consolation »; cf. aussi *dē-*, *per-frigerō*; *frigefaciō*, -is et -*factō*, -ās; *frigidus* (*frigidus* d'après *calidus*, cf. App. Probi, *frigida non frida*) « froid », M. L. 3512 (*frigidus* d'après *rigidus*?) ; et *perfrigidus*, *frigidulus*; *frigidūtas* et *frigētior* (tardif); *frigētūdō* (Cael. Aur.); *frigētūdārius* (cf. *caldārius*, *tepidārius*) tiré du féminin substantivé *frigētūda* « eaux froides » d'où *frigētūdārius*, -ī (savoyard *frédier*, non cité par M. L.); *frigētūdāria*, -ae; *frigētūdō*, -ās et *infrigētūda*, *frigētūdō* (tardifs); *frigēdō* (Varr.); *frigorōsus* (très tardif; M. L. 3514); cf. aussi *frigorūticus* (Greg. Tur.), sans doute d'après *paralyticus* et les adjectifs de la langue médicale en -*icus* tirés du grec); *frigorificus* (Gell.).

Frigus semble avoir dans gr. *φύγος* (de **srigos*) un correspondant exact. De même que le latin a *frigeō*, le grec a des formes verbales telles que le parfait *φρύγεω* et un présent *φύγω*. On propose, de plus, des rapprochements incertains avec le baltique.

frigitūō, -is, -ire : *fringilla auis dicta, quod frigore canet et uiget, unde et frigitire*, P. F. 80, 19; « chanter (en parlant du pinson); chantonner, bavarder ». Ancien (Enn., Plt.) et repris par les archaïsants. Mot familier.

De *frigitūō* existent des variantes : *fringul(t)ūō*, *fringut(t)ūō*; cf. aussi *frigō*, *frindīō*, *frūnniō*; *fringilla*; *frisiō*. Mot expressif de forme mal fixée, qui fait penser notamment à gr. *φρυγός* (nom d'oiseau) et lit. *bruzgū*, *bruzgėti* « faire un bruit léger, crépissant ». Cf. *frigō*.

frindīō ou **frindō**? : *merulorum frendere* (?) *uel ziziare*, Suet. 252, 2 Reiff.; *frindit merulus*, Thes. Gloss.

Cf. *frütamentum* : *uox merulae*, CGL II 580, 42; *frütinnü*, -is : *pullos peperit frütinnientis*, Varr., Men. 565; *ciendarum frütinnire*, Suet. 254 Rellf.

fringilla, -ae f. (*fringuilla*, -us, ce dernier dans Martial IX 54, 7. Polem. Silvius et les Gloses) : pinson, fringille; M. L. 3516, *fringuilla*.

früo, -äs, -äre : réduire en morceaux; concasser, broyer. Rare et technique (Varr., Lucr., Plin.). N'est guère employé qu'au passif.

Dérivés : *früabilis* (Plin.); *infrüo*, -äs (Caton, Varr., Cels., Plin.).

Au même groupe appartient *früicare*, qui présente un élargissement « populaire » en -k- (v. Meillet, MSL 23, 50). Ni l'une ni l'autre des deux formes ne se laisse rapprocher d'un mot identique d'une autre langue. Un rapprochement avec le groupe de *irl. meirb* « mou », v. h. maro « mür, tendre », gr. *μαρβοικα* « je m'épouse » a. maro « mür, tendre », v. skr. *mriyati* « il se désagrège » est moins loin, avec son -i- (élargi par -t-); de même hitt. *mariya-*, BSL 33, 140. Mais l'hypothèse reste fragile et le traitement *mr* > *fr* latin est peu sûr. — Peut-être mot expressif; v. *frügö*, *friguttiö*.

On rapproche aussi le groupe de *früolus*, sans plus de précision. Le sens de *refrüia* (*fabä*) est trop incertain pour justifier un rapprochement.

früsiö, -önis m. : loxie; oiseau dit aussi « bec croisé ». M. L. 3520. Sans doute onomatopée, comme *frütinnü*, etc.

früt : *ilud... summä in spica iam matura, quod est minus quam granum uocatur früt*, Varr., R. R. 1, 48, 3. En dehors de Varron, semble se retrouver dans Plt., Mo. 595, *ne früt (nec erit codd.) quidem*. Cf. ne... *hilum*.

früillus, -im. : cornet à dés. Attesté depuis Sénèque. Onomatopée?

frütinnü, -is : gazouiller, chanter, babiller (se dit des oiseaux, des cigales). Cf. *fringilla*, *fringutiö*; *frütamentum uox merulae* (Gl.); *frütilla* (*fru-*) : *λυγξ* (Gloss.); et *tinnü*, *tünnü*. Verbe expressif. M. L. 3521 a; B. W. *fredonner*.

früolus, -a, -um : -a sunt proprie uasa fictilia quassa. Vnde dicta uerba friuola, quae minus sunt fide subniza, P. F. 80, 9. Rare à l'époque républicaine; un seul exemple dans Rh. ad Herenna, 4, 11, 6; toutefois, une comédie perdue de Plaute avait pour titre *Friuoläria*; surtout employé à l'époque impériale et chez les auteurs chrétiens au sens de « vain, futile, frivole; sans valeur ». Cf. le suivant?

früuseculum, -i n. : terme de droit tardif, semble le diminutif d'un nom **früius*, -oris non attesté; désigne une brouille passagère entre époux; cf. Ulp., Dig. 24, 1, 32, 12, *si diuortium non intercesserit, sed früuseculum, profecto ualebit donatio, si früuseculum quieuit*; cf. Isid., Or. 9, 7, 26, *früolum est, cum eo animo separantur, ut rursus ad se inuicem reuertantur. Nam früolum est uelut quassae mentis et effluuae nec stabilis. Proprie autem friuola uocantur fictilia uasa inutilia*.

Cf. *früo*?

früns, **fründis** f. (*fruns* dans Ennius d'après Charis.,

GLK I 130, 29; cf. Juret, *Phonét.*, p. 340, et Thes. VI 1348, 10; sur la prononciation *frös*, cf. *ibid.* 16; sur la longueur de l'o, *ibid.* 1347, 75. Il est difficile de dire si *fröns* est un ancien thème en -i- ou non; le nominatif *fründis* est tardif et rare; le génitif *fründium* est dans Sénèque et Columelle, mais *fründum* est aussi attesté; on a quelques graphies d'accusatif pluriel en -is, mais les manuscrits de Virgile ont *fründes*; cf. Thes. VI 1348, 35, 55 sqq.) : feuillage, feuillée. Singulier collectif; s'emploie néanmoins au pluriel, dès Ennius, A. 261, *russescunt fründes*. Ancien, usuel. M. L. 3532.

Dérivés : *fründes* : de feuillage; cf. M. L. 3530, *fründia*, Thes. VI 1348, 59 sqq.; *fründösus* feuillu, M. L. 3531; *fründösität* = *επιφυλλός* dans St Jérôme; *fründäria* : où l'on met des feuilles (Plin.); *fründätor* m. : émondeur qui coupe les feuilles; d'où *fründätio* f. (cf. *hölitor*, etc.) et *defründö*; *fründö*, *ös* : être en feuilles; *fründescö*, -is et *ef-* : se couvrir de feuilles; *fründicö*, -äs (tardif) : avoir des feuilles, cf. *frücticare*, *rädicäre*; *fründucula* : *quae ex fründibus amputantur* (Gloss.).

Composés poétiques : *in-fründs* (adjectif = *εφυλλός*) : sans feuillage, sans arbres; *fründ-comus* = *φυλλόκομος*; *-fer* = *φυλλοφόρος*; *-fluis* = *φυλλόρροος*; *-sonus* (Eug. Tolet.).

Il a été proposé divers rapprochements dont aucun ne s'impose.

fröns, **fründis** f. (et masculin chez les archaïques; cf. Non. 204, 25 sqq.; P. F. 80, 12, 136, 15, etc.; Thes. VI 1353, 9 sqq.; cf. les hésitations pour *finis* et *fünis*; quelques graphies *fru[n]is*, *frös*; ablatif *fründis*, génitif pluriel en -ium e. g. Hor. C. 1, 1, 29; accusatif pluriel en -is, Ov., F. 1, 135 R.) : front, partie du visage correspondant à gr. *μέτωπον* (dont *fröns* a tous les sens), souvent considéré comme le miroir des sentiments, d'où *fründem contrahere*, *remütere*, *ferire*; *fröns seuëra*, *hilara*. Dans cette acception est souvent synonyme de *uultus*, *ös*, et comme ce dernier a pu prendre un sens péjoratif : « avoir le front de », « être effronté »; *fröns düra* se dit comme *ös dürum* et est peut-être plus ancien. Nombreux sens dérivés : front, devant d'une chose, par opposition à *tergum*, *latus*; cf. *ä fronte*, *ä tergö*, *ä lateribus*; cf. aussi le sens de « faire front », c'est-à-dire « tenir tête »; aspect extérieur (par opposition à *méns*). Terme technique de la langue militaire « front d'une armée ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3533.

Dérivés et composés : *fründ*, -önis m. : qui a un grand front (cf. *buccö*, *capitö*, *näsö*, etc.); *fründälis*, usité presque uniquement au pluriel neutre *fründälia* : fronteau, têtiera des chevaux, M. L. 3534; *fründätus* dans *fründätü* (scil. *lapidés*) m. pl., Vitru. 2, 8, 7 « pierres de front »; *fründösus* (bas latin) : effronté. Cf. aussi *effröns* (bas latin); *fründispicium* (tardif; cf. Thes. s. u.); *affründö*, M. L. 267; *refründat* : *repellit a fronte* (Gloss.).

Aucun rapprochement plausible. Il n'y a pas de nom indo-européen du front.

***frontesia** : *ostenta*, Gloss. Plac. V 22, 22. Rapproché de *φροντή*, *φροντησικεραυος* (Ar., Nub. 265) par Bücheler, Rh. Mus. 39, 409; mais peut-être étrusque : cf. *étr. frontac* = *fulguriator* (inscription bilingue de Todî).

fructus : v. *fruar*.

frūgi : v. *fruz*.

***frūmen**, -inis n. : gosier? Mot de glossaire ; cf. Donat ad Ter. Ad. 950, « *agellist hic sub urbe pabulum quod locitias foras : /huic demus qui fruatur... est alatur, quia « frumen » dicitur summa gula, per quam cibum lingua demittit in ventrem* » ; Ph. 322, « *fructus* » cibus quia « *frumen* » dicitur tractus gulae qua cibis in alium demittitur ; Eu. 816, *frui... est uesci*, a « *frumine* » quod est summa pars gulae, etc. Si l'explication de Donat était exacte, il en résulterait que le sens ancien de *frūi* serait « se nourrir de » et que le sens de « jouir de » résulterait d'un développement secondaire (comme dans *uesci*, auquel Donat pensait peut-être), tandis que *frūgēs*, *frūmentum*, *fructus* auraient conservé le sens ancien et, par conséquent, ne présenteraient pas une restriction analogue à celle qu'on observe dans *fenum*, etc. Mais il se peut que *frūmen* — si le mot a vraiment existé, ce dont on est en droit de douter — ait une autre origine que *frūi* (on en a rapproché φάρυγγι) ; et le correspondant en gotique de *frūi*, *bruþjan*, a aussi le sens général de « jouir de, se servir de ».

frūmen, -inis n. : bouillie pour les sacrifices. Ancien terme du rituel, conservé par Arnobe, Nat. 7, 24. V. *fruar*. M. L. 4412 a, **infrūmināre*?

frūmentum, -i n. (les grammairiens enseignent que le nom n'a pas de pluriel, tout en reconnaissant que *frūmenta* s'emploie, cf. Char. I 34, 23 ; Diom. I 328, 19, etc. En fait, il y a de nombreux exemples du pluriel, cf. Thes. VI 1417, 55 sqq., notamment chez César ; comme en français « le blé » et « les blés » ; cf. Pline 18, 152 : *imber in herba utilis tantum, florentibus autem frumento et hordeo nocet... maturascencia frumenta imbre laeduntur, et hordeum magis*) : se dit de toutes les céréales à épi (cf. Paul. Dig. 50, 16, 77), et spécialement du blé, froment (*tritium*, *ador*), et est compris dans le terme plus général *frūgēs* qui désigne les produits issus du sol, par opposition à *fructūs* les produits des arbres ; cf. Cic., N. D. 3, 36, 86, *ubertas frugum et fructuum*, et à *legūmina*. Il ne semble pas qu'il y ait un ancien nom spécifique du blé : *ador* est sans étymologie sûre et peut être emprunté ; *frūmentum* est un terme général. L'« orge », au contraire, a un nom indo-européen. *Frūmentum* est demeuré dans les langues romanes, it. *formento*, fr. *froment*, etc., cf. M. L. 3540 ; mais ces langues ont aussi, pour désigner le « blé », un autre substantif plus répandu remontant à un type **blatum*, d'origine germanique ; cf. M. L. 1160 et B. W. sous *blé*.

Dérivés : *frūmentor*, -āris v. : vient de la langue militaire « aller chercher du blé », cf. *aqur*, *pābulor* ; *frūmentātio* ; *frūmentātor* ; *frūmentārius* : relatif aux céréales ou au blé ; *f. ager*, *f. lēx*, etc. ; *frūmentārius*, -i m. : négociant en blé, etc. ; *frūmentāceus* (tardif, fait sur *triticeus*) ; *frūmentālis* (Cassiod.) ; *frūmenticius* (St Jér.) ; *frūmentifer* (bas latin & λ. synonyme de *frūgifer*).

V. *fruar*.

frūniscor : v. le suivant.

fruar, -eris, **fructus sum** (sans doute avec *ū* et à l'époque impériale *fruitus sum*, sur le modèle *tuor*, *tuitus*

sum ; cf. Thes. VI 1423, 27 sqq., d'où *fruitiō*, -ōnis (bas latin), **frūi** : avoir la jouissance de, et spécialement « jouir des produits, des fruits de » (suivi généralement d'un ablatif instrumental ; quelques exemples archaïques ou postclassiques d'accusatif, e. g. Cat., Agr. 149, *pabulum frui occipito ex Kal. Sept.*, cf. Thes. VI 1423, 66 sqq.). Souvent joint à *ūti* « se servir de » (en général à *possidere* « posséder » pour en être différencié ; cf. Anton. de Term. CIL I² 589, 1, 34, *quod... habuerunt possederunt usi fructeique sunt* ; Cic., N. D. 2, 152, *rimis... narūmimis rebus fruimur atque utimur*, etc. le groupe *ūsifruitus* « droit d'user d'une chose et de jouir des fruits produits par elle ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés : **fructus**, -ūs (génitif archaïque *fructus / fructi*) m. : 1° droit de percevoir et de garder en propriété les fruits produits par la chose, jouissance des fruits, fruit, profit ; 2° sens concret : récolte, fruit (surtout au pluriel), produit(s) de la terre, des arbres, d'un animal ; bénéfice retiré de, revenu. — Bien que le fruit de l'arbre se dise spécialement *pōmum*, le terme générique *fructus* peut s'employer dans ce sens spécial, cf. Cat., Agr. 102, *olea si fructum non fert* pour la confusion, cf. Nux 163, *raperent mea poma procellae | uel possem fructus excutere ipsa meos*. On sait que le français a différencié *fructus* « fruit », terme général, de *pōmum* spécialisé dans le sens de « fruit du pommier, pomme », et a éliminé *mālum*. Panroman. M. L. 3537 ; germanique : v. h. a. *frucht*, etc., celtique : gall. *frwyth*. De là : *fructuārius* : qui concerne les fruits, qui rapporte ; *fructuārium* : rejeton de la vigne qui donne des fruits (cf. *pampinārium*) ; *fructuārius*, -i m. : usufruitier ; *fructuōsus* : fructueux, fécond, et *infructuōsus*. — *Fructesca* (St Aug.) : déesse des moissons.

Composés : *fructifer* = καρποφόρος ; *fructiferō*, -ās ; *fructificō*, -ās (attesté à partir de Columelle) et *fructio*, M. L. 3536 ; *dēfruar*, -eris, à peine attesté ; *dēfrūmentum* ; *perfruar* (classique) ; *perfructio* (tardif).

frūniscor, -eris, -itus *sum* : doublet archaïque de *fruar*, cf. Aulu-Gelle 17, 2, 5, qui rapproche pour la forme *fatior* et *fatiscor*. Inconnu de la langue classique ; repris à basse époque, notamment dans la langue des inscriptions. Un composé *infrūnitus* est dans Sén. uit. bea. 23, 3 et signalé par l'abrégé de Festus, P. F. 80, 24, *fruniscor et frunium dicit Cato ; nosque cum adhuc dicimus infrunium, certum est antiquos dixisse frunium*. Pour la forme, cf. *conquiniscō*, qui présente la même accumulation de suffixes.

Dans une société rurale comme l'ancienne société romaine, les substantifs *fructus*, *frūgēs*, *frūmentum*, par une restriction de sens naturelle, ont servi à désigner les produits de la terre. Cette spécialisation est sans doute italique commune ; cf. ombr. *frij*, *fri*, accusatif pluriel « frūgēs », osq. *fruktatiuf* « **fructatiō*, fructus ».

Le rapprochement de got. *bruks*, v. angl. *bryce* « utilisable » et de got. *bruþjan*, v. angl. *brūcan* « utiliser » avec *frūg-* (cf. *frūgēs*, *fructus*) est évident. La spécialisation pour les choses agricoles, qui tient à l'importance qu'avait la campagne pour les anciens Romains et qui apparaît dans *frūz*, *fructus*, ne se retrouve pas en ger-

autonome, indépendant du présent, suivant l'ancien usage italo-celtique — qu'ont été faites les formes nouvelles *fore*, *forem* et *futūrum*; même chose a eu lieu en osque, où *fusid* répond à lat. *foret* et où, de plus, le prétérit et le futur de l'inflectum sont tirés de *fu-*: imparf. osq. *fufans* « erant », futur osq. *ombr. fust* « erit », *ombr. furent* « erunt », et même en ombrien un impératif *futu* « estō ». De même que l'u bref de gr. *φύσις*, *φύσιν* provient de *φύσμαι*, en face des formes anciennes à *ū* telles que *φύλη*, *φύλον*, « tribu », l'u bref de *fore* (ancien **fusi*), *forem* et de *futūrum* provient de formes telles que *fui* et *fuiam*; ceci en atteste le caractère secondaire. Le procédé remonte haut; en irlandais, on trouve parallèlement des formes telles que *buih* « être », *ro-both* « on a été ». La racine de *fui* est entrée ainsi dans le conjugaison du verbe « être ». Le mélange est allé loin en celtique (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 419-441) et en germanique occidental: v. h. a. *bis* « tu es », etc. Le grec et l'arménien n'en ont pas trace.

Entrée dans la conjugaison du verbe « être », dont elle fournit, outre le perfectum, la survivance isolée *forem* et les infinitifs futurs *fore*, *futūrum*, la racine de *fui* a perdu en latin son existence propre. Elle ne fournit aucune forme nominale. La traduction du datif osque fu outre de la table d'Agnone par « Genetrici » est aujourd'hui abandonnée, pour revenir à la traduction *filiae*, proposée par Thurneysen; v. Vetter, *Hdb.*, nos 147 et 123 b et e.

La racine avait si bien pris le caractère d'un auxiliaire qu'elle a servi à former des formes grammaticales. L'imparfait italo-celtique du type de osq. *fufans* « erant » et de lat. *legebam*, *amābam* présente un morphème **fā* qui est manifestement la racine de *fui* avec la caractéristique de prétérit *-ā* qui figure dans lat. *eram* et dans le type lit. *būvo* « il était », arm. *cnay* « je suis né », etc.; dans le futur lat. *monē-bō* (fal. *pipafo* « je boirai », *carefo* « carēbō ? »), il y a une formation parallèle dont le second terme est sans doute le même subjonctif dont on a en vieux slave la 3^e plur. *bq* « qu'ils soient ».

D'autre part, il faut citer *fiō*, qui, à l'inflectum, sert de passif à *faciō*. V. aussi peut-être *fut(t)uō*.

**fuās* : *faciās*, CGL V 361, 35; *fua* : *faciat*, IV 412, 1; *fuet* : *faciet*, V 629, 10.

Formes sans autre exemple. Si elles sont correctes et ne résultent pas d'une confusion avec *fuiam* ancien subjonctif de *sum*, elles s'expliqueraient comme les formes *duim* et *credūas* anciens subjonctifs de *dō* et appartiendraient à la racine **dhē-* de *faciō*, sans l'élément *-k-*. Mais leur isolement les rend suspectes; peut-être faut-il lire : *fuās* : *fiās*, etc.; cf. *ombr. fuia* « fiat ». V. *faciō* in fine.

I. *fūcus*, -ī m. : *fucus*, algue marine, lichen roccella; teinture que l'on en tire, rouge, fard (sens propre et figuré), déguisement. Ancien (Plt.), usuel, non roman; passé en celtique : gall. *jug* « tromperie ».

Dérivés et composés : *fūcō*, -ās : teindre, farder, gr. *φύκω*; *fūcō*, -ōnis : gl. *ἐργόμωκος* « flatteur » (cf. *fullo*, etc.); *fūcātus*, -tiō; *fūcūlis*, P. F. 82, 1; *fūcōsus*; *fūcīnus*; *in-*, *of-*; *per-fūcō*, -ās : jeter de la poudre aux yeux; *offūciāe* : fards, tromperies.

Correspond au gr. *τὸ φύκος* avec changement populaire de genre et de déclinaison (cf. *cētus*), la correspon-

dance *f* : *φ*, au lieu du *p* attendu, indique que le mot grec est d'origine étrangère (sémitique) ou que les deux mots sont des emprunts indépendants à la même langue v. Ernout, *Aspects*, p. 50 sqq., 63.

II. *fūcus*, -ī m. : bourdon, faux-bourdon. Ancien (Plt.). Non roman.

Du nom racine **bhei-* de l'« abeille », dont des dérivés figurent dans : v. sl. *bčela*, lit. *būts*, v. pruss. *būte*, v. h. a. *binī*, irl. *bech*. On suppose **bhoi-ko-s*; Kluge, comparant v. angl. *bēaw* m. « taon », part de **bhouk-* mais le sens est différent.

fufae : « pouah »; *interiectio mali odoris*, CGL IV 240
2. Familier; cf. *fu*.

fugiō, -is, *fūgī*, -itum, -ere (doublet *fugire*, *fugiat*, *fugii* dans la langue vulgaire, v. Thes. VI 1475, 35 sqq. qui a passé dans les langues romanes, v. M. L. 3550 cf. *fodere* et *fodire*) : fuir (transitif et absolu), s'enfuir, éviter de (avec l'infinitif); échapper à; être exilé, banni (les sens sont à peu près les mêmes pour ceux de gr. *φεύγω*, qui a pu, du reste, exercer une action sur le verbe latin). Usité de tout temps. Panroman.

Formes nominales et dérivés : *fuga*, -ae f. : fuite, M. L. 3548, B. W. sous *fuir*; britt. *fo*; causatif *fugō*, -ās mettre en fuite, M. L. 3549, et ses composés *au*, *dē*, *dij-*, *ef-*, *re-fugō*, tous rares et tardifs; *fugālia*, -ium n. pl. : fêtes pour célébrer l'expulsion des rois; *fugāx* adj. fuyard; *fugitiuus* : fugitif, M. L. 3553; *fugitiuus*, -a esclave fugitif, -ve; *fugitiuarius*, -i « qui poursuit [ou qui accueille] les esclaves fugitifs »; *fugitiuōsus*, *φύκω* (Gloss.); *fugitor*, -ōris m. : *ἄ. λ.*, création plaisante de Plt., Tri. 723, d'après *bellātor*; *fugitiō*, -ās : chercher à fuir, éviter (archaïque et familier). Sur *fugitiō* d'après l'analogie de *fugiō/fuga* a été créé **fugula*, qui est à l'origine du fr. *fuite*, M. L. 3552; *fugēla*, -ae f. (archaïque) et *confugēla*; *fugibilis* (Boèce = *φευκτός*).

Composés en *-fuga*, *-fugus*, *-fugium* : *per-*, *re-*, *trans-fuga* m.; Fest. 236, 10, *perfugam Gallus Aelius ait qui liber aut seruus sua uoluntate ad hostes transierit; qui idem dicitur transfuga*; *pro-fugus*; *re-fugus*; *ef-*, *per-re-fugium*, M. L. 7161; *rēgijugium*; *suffugium*.

Composés de *fugiō* : *au-* (M. L. 781 a), *con-*, *dē-*, *dij-*, *ef-* (ec-), *per-*, *pro-*, *re-*, *suf-*, *trans-fugiō*, dans lesquels le sens du verbe demeure inchangé et précisé seulement par le préverbe.

Dérivé d'un présent athématique **bheug-* que le grec a fait passer au type thématique : *φεύγω*, *ἐφύγων*. Le même thème existait comme nom racine d'action conservé dans l'accusatif gr. *φύγα-δε*; on en a au nominatif le dérivé hom. *φύκα* et ordinairement le dérivé *φύγη*, qui a son pendant exact dans lat. *fuga*. Le lituanien a aussi un présent dérivé *būgstu* « je prends peur » (avec une forme allongée de l'u radical), un causatif *bauginti* « effrayer » et un adjectif *baugūs* « craintif ». — En revanche, le *-gh-* intérieur oblige à séparer got. *bigan* « plier », apparenté à gr. *πτύχ-* (*πτύσσω*) et sans doute à la racine sanskrite *bhu-* « plier », où le *bh-* initial représenterait un ancien groupe de consonnes et où *-i-* est sans doute le résultat d'une dissimilation.

fuleiō, -is, *fulsi*, *fulsum* (à basse époque *fulciūt*, *fulcītum*), *fulcīre* : étayer, soutenir, supporter; et par suite

Cf. v. h. a. *belihha* « poule d'eau », et peut-être gr. φαλάρις, skr. *balākā* « cigogne »; et, pour la formation, *cornix*, etc.

fullō, **-ōnis** m. : 1° foulon; 2° sorte de scarabée (qui saute comme le foulon). Ancien, usuel. M. L. 3562.

Dérivés : *fullōnius*; *fullōnicus*, subst. *fullōnica* f. (scil. ars ou taberna); *fullōnicō*, *-ās* (bas latin), *-cātio* (= γκαρική); *infullōnicātus* = ἀναφορῆς (Gl.). Un verbe **fullō*, dont le participe *fullātum* figure dans les Gloses, CGL III 322, 36, est supposé par les formes romanes : fr. *fouler*, it. *foliare*, etc.; cf. M. L. 3560. Cf. aussi 3561, **fulliicāre*. Le germanique a : v. angl. *fullere* et *fullian* « fouler ».

Terme technique de type populaire, sans étymologie certaine.

fulvus, **-a**, **-um** : 1° brillant (se dit des astres, de l'Olympe, etc.); 2° couleur de feu, fauve. Cf. Gell. 2, 26, 11, *fulvus... uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere*. Ancien, poétique ou technique. M. L. 3565 (*fulvus*).

Dérivés : *fuluāster*, *-tra*, *-trum* (Ps.-Apol.); *fuluidus* (Italia); *fuluor*, *-ōris*? (douteux; cf. Thes. s. u.); *Fuluius*, *-uia*, *-uiānus* (-a herba, Plin. 26, 88), *-uīaster*. Certaines formes romanes du type fr. « fauve » remontent à *fulvus*; CGL IV 24, 5, 23, qui est sans doute germanique. M. L. 3174.

Le groupe le plus ordinairement rapproché est celui de lit. *gelūas*, v. sl. *žltū* (serbe *žūt*) « jaune »; cf. sous *fel*. Des formes à *gh-* prépalatal sont signalées sous *holus*. Sur *flāuus* et *flōrus*, de racine dissyllabique, v. ces mots. Le suffixe **-wo-* est courant dans les adjectifs désignant des couleurs; cf. *flāuus*, *heluus*, *rāuus*, etc. On le retrouve notamment dans v. h. a. *gelo* « jaune » et dans lit. *geišvas* « jaune ».

Le même suffixe se retrouve dans lit. *dūlsoas* « grisâtre » que M. Niedermann a rapproché I. F. 15, 120 sqq. Enfin, M. Burger, Rev. Ét. lat., 8 [1930], p. 227 sqq., repousse les deux étymologies à cause du sens et, comparant gr. αἰθων à côté de αἰθω, rapproche de manière séduisante le verbe latin *fulgō*, *fulgeō*.

fūmus, **-ī** m. : fumée. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3572.

Dérivés et composés : *fūmō*, *-ās* : fumer (employé surtout absolument; l'emploi transitif est rare et tardif), panroman, M. L. 3566 (et celtique : bret. *fui*, *fu*); *fūmābundus* (Ital.) et *ef-*, *suf*, M. L. 8436; *trāns-fūmō*, composés d'époque impériale; **affūmō*, M. L. 268; *fūmēscō*, *-is* (Isid.); *fūmeus*; *fūmidus*; *fūmōsus*, M. L. 3569, 3571; *fūmārium* n.; *fūmāriolum* n. : cheminée, M. L. 3567, 3568; *fūmāria* f. : nom d'une plante, κωνίδιον ἢ κωνιδάλλον; *fūmigō*, *-ās* : fumer (emploi absolu); enfumer; en médecine « faire des fumigations », de là *fūmigābundus* (Ital.); *fūmigium*; *fūmigātio*; *ef-* et *suf-fūmigō*, M. L. 3570; *fūmi-fer*, *-ficus* (= χαλκοποιός); *fūmus terrae* m. : fumeterre, M. L. 3573.

Cf., avec le même sens, skr. *dhūmāh*, v. sl. *dymū* (s. *dim*, *dīma*; r. *dym*, *dýma*), lit. *dūmai* (au pluriel), v. pruss. *dūmis* (gr. θυμός « force vitale, courage » est trop aberrant pour être rapproché; c'est une formation

propre au grec, à rapprocher de θόω « je m'éclaire »), cf. toutefois hitt. *tuhhima-* « halètement » de **dhūms*. B. S.; L. LII, p. 75 et s. Le germanique a, avec un sens différent et un autre vocalisme, v. h. a. *loum* « vaporeux » et, de plus, avec un autre suffixe, got. *dauns* (féminin) « vapeur ». V. lat. *suffiō* et *fūligo*.

funda, **-ae** f. : fronde. Puis par extension toute espèce d'objets comparables à la fronde : chaton de bague, tramail, bourse; et aussi la balle de plomb qu'on lève dans la fronde; enfin « bandage », sens tardif sous l'influence du grec. Ancien. M. L. 3577 (*fūnda*); B. W. sous *fronde* et *fonte*. Celtique : irl. *bann*, *sonn*?

Dérivés : *fundiōr* : frondeur; formé comme *iāniōr* (de *iānus*) et sur lequel sans doute a été fait *librīōr*, e. g. Tac., A. 2, 28; *fundibulum* n.; *fundibulus* m. (hybride latino-grec, cf. *fustibulus*) : « fronde » et « frondeur », M. L. 3582 a; *fundibali* λθοβόλοιο (Gloss.); *fundibalō*, *-ās*; *-balarius*, *-balātor* (Italia); *fundālis* (Prud., ou *fūnālis*?).

Funda a subi l'influence de *fundō*, auquel le rattachait l'étymologie populaire; cf. Isid., Or. 18, 10, 1, *funda dicta eo quod ex ea fundantur lapides, i. e. emittantur* (cf. hom. βόλεα χέσθαι). C'est un mélange de *funda* et de *fundō* que provient *fundiō*, *-āre* « lancer avec la fronde » employé au figuré par Plaute; *f. uerba*, comme *fundere uerba*. De même, c'est par suite d'un rapprochement avec *fundō* que *fundibulum*, qui proprement désigne l'entonnoir, cf. M. L. 3583, a pu être confondu avec *fundibulus* et désigner la fronde.

A *funda* plutôt qu'à *fundus*, malgré Varron, semblent se rattacher *fundula* « impasse, cul-de-sac », *fundulus* « saucisson, andouille ».

Mot technique, sans doute emprunté au même mot qui a, d'autre part, fourni le synonyme grec σπεδόννη, dont l'origine indo-européenne est très douteuse (on compare σπεδανός « impétueux »). Dans l'armée romaine, les frondeurs semblent avoir été des *auxiliāres*, originaires des Baléares (cf. Cés., B. G. II 7, 1); de même dans l'armée d'Hannibal. Il n'y a pas lieu d'accepter le rapprochement, proposé par Cuny, BSL 37 [1936] 1-12, de *funda* et σπεδόννη à la racine **bendh-* « lier », par une évolution sémantique « bandage, ceinture », puis « bourse » et « fronde », tout ceci arbitraire.

fundō, **-is**, **fūdi**, **fūsum**, **fundere** : 1° verser, répandre. Correspond à gr. χέω, se dit des liquides, et spécialement d'un métal en fusion; de là le sens technique de « fondre » conservé dans les langues romanes. Par analogie s'est appliqué à toute espèce d'objets, matériels ou non, qui se répandent d'une manière régulière et ininterrompue (grains, sons, larmes, odeurs, paroles, rayons, lumières, vents, etc. : cf. *fluō*); d'où le sens de « produire en abondance » (se dit de la terre); 2° terme technique de la langue militaire « disperser, mettre en fuite » (souvent joint à *fuḡāre*, avec lequel il allitère). Pronominal : *se fundere* « se répandre, s'étendre au loin ». Participe : *fūsus* « qui se répand, diffus, prolix ». Usité de tout temps. M. L. 3581; B. W. *fondre*; celtique : gall. *fynnu*, etc.; cf. peut-être aussi M. L. 3582, 3584, **fundiāre*, **fundicāre*.

Dérivés en *fund-* et en *fūs-* : *fundibulum* : entonnoir, M. L. 3583, sans doute relatif sur le composé

Dérivés et composés : *fuscīās* (Apul.) ; *fuscēdō* (rare et tardif) ; *fuscō*, *-ās* (poétique) : noircir, obscurcir ; *fuscātor* (Luc.) ; *infuscō* ; *īnfuscus*, *-a*, *-um* ; *offuscō* : obscurcir ; d'où « ternir l'éclat, avilir, dégrader » (latin ecclésiastique) ; *offuscus* ; *offuscātiō* ; *suffuscus*, *-culus*.

Le rapport de *furuus* et de *fuscus* est comparable à celui du v. angl. *basu* et de l'irl. *basc* « rouge ». L'élément radical est le même que celui de v. angl. *dox*, *dosh* « sombre » (angl. *dusk*), identique à *fuscus*, et, avec un autre suffixe, de v. angl. *dosen* « brun sombre ». Pour la variation de suffixe, cf. *casus* et *cānus*.

fūstis, *-is* (*ū* d'après le témoignage des langues romanes et du celtique ; abl. *fūstī*) m. : bâton. Ancien (Loi des XII Tables), usuel. Panroman. M. L. 3618 ; B. W. sous *fūt*. Passé en celtique : irl. *sūist* « fléau », gall. *ffust*.

Dérivés et composés : *fūsticulus* (tardif), M. L. 3616 ; *fūsticellus* (Glos.), M. L. 3615 ; *fūstellus* (Gloss.) ; *fūsterna* f. : tête du sapin, partie exempte de feuilles ; *fūstuārium* : bastonnade (déjà dans Cic. ; neutre d'un adjectif *fūstuārius* qu'on trouve en bas latin) ; *fūst(i)ārius* (tardif) ; *fūstīgō*, *-ās* (Cod. Theod., Gloss. Philox.) : fustiger, bâtonner, M. L. 3617 ; cf. *μαστιγῶω*? ; quantité de l'*i* incertaine ; *i* comme dans *castīgō*, *fatīgō*? *ī* dans M. L. ; *fūstiuātinus* (de *fūstis* et *iundō*), adjectif forgé par Plt., As. 34 ; *fūstibalus* : fronde attachée à un bâton ; hybride formé comme *fundibulus* ; *fūstō*, *-ās* et *dēfūstō* « bâtonner » (bas latin). Cf. aussi M. L. 3614, **fūstāgō* « rondin » ; 3619, **fūstulāre* « rosser » ; B. W. *futaine*. Pour *fūsticellus* « petit fuseau », M. L. 3615, v. le suivant.

Étymologie incertaine (celtique d'après Kuryłowicz, Mél. Vendryes, 204). *Fūsterna* semble avoir une finale étrusque ; cf. *nassūterna*, etc. Sur *fūstis* et les mots désignant le bâton, v. Manu Leumann, *Z. Bedeutungsgesch.* v. *fūstis*, Hermes 55 (1920), 107.

fūsus, *-ī* m. (et plus tard *fūsum* n.) : fuseau ; employé

surtout au pluriel. Attesté depuis Catulle, mais sans doute ancien. Panroman, M. L. 3620. De là : **fūsāgō* « fusain », M. L. 3608 ; **fūsellus* ; **fūscellus*, par contamination avec **fūsticellus*? M. L. 3615.

Étymologie inconnue.

futis, **futiō**, **futillis** : v. *fundō*.

***futō**, *-ās*, *-āre* : attesté dans P. F. 79, 5, *futare ar-guerre essit, unde et confutare. Sed Cato hoc pro saepius fuisse posuit*. La glose de Festus confond deux verbes : 1° un fréquentatif du groupe de *fu-am*, *fu-i*, qui aurait été employé par Caton (?) ; 2° un verbe *fūtāre* dont proviendraient *con-fūtō*, *re-fūtō*, non autrement attesté et qui est sans doute une reconstruction arbitraire faite sur les composés. V. *confūtō*.

On a rapproché le groupe de *fundō*, mais les sens ne coïncident pas. Les autres rapprochements sont aussi incertains ; le plus vraisemblable est celui du germanique : v. isl. *bauta* « frapper, donner des coups », v. angl. *bēatan*, v. h. a. *bōz(z)an*, etc., d'une racine **bhau-/bhū-*.

futō, *-is*, *-uī*, **futūtum**, *-uere* : foutre, avoir des relations avec une femme.

Dérivés : *futūr*, *-trix* (et *fortix*, Tabell. defix.), *-tiō* ; *cōnfutō* ; *dē-*, *ecfutūtus* : épuisé par la débauche (cf. pour le sens du préfixe *effētus*). Mot vulgaire (satiriques, graffiti, priapées). Panroman (en partie avec gémignée expressive **futt(u)ere*?), cf. M. L. 3622 ; celtique : bret. *fouzaff*. Même formation que *battuō*. Cf. irl. *bot* « penis » et v. isl. *bøytill* « membre génital du cheval »?

L'explication par la racine **bhū-* (v. *fuam*) ne rend pas compte du caractère expressif du mot ; sans doute à rapprocher de **fūtō* « battre » ; l'idée de *futurer* est souvent exprimée par un mot signifiant « frapper, heurter » ; cf. gr. βινέω (*βλα?*), χροβάω, πατώ, lat. *molō*, fr. vulg. « tirer un coup ».

C

Dans les mots dérivés de l'indo-européen, lat. *g* repose sur un ancien **g*, sans flottement. Mais le γ grec a servi en latin à noter la sourde *k* avec prononciation prépallatale : *ce*, *ci*, et devant consonne. Le fait est d'origine étrusque ; mais il est curieux que, pour δ et β , il n'y ait rien de pareil. Or, d'autre part, on note que, dans les emprunts à des langues étrangères, comme *gladius*, *gubernare*, *gummi*, un *g* latin représente une sourde de la langue qui a fourni l'emprunt. Les remarques de M. Fohalle, Mél. Vendryes, p. 157 sqq., ne résolvent pas entièrement la question ; v. Ernout, *Aspects*, p. 24 sqq. L'usage s'est maintenu, car, en roman, on trouve un flottement entre *cattus* (cf. *chat*) et **gattus* (it. *gatto*) ; le gr. $\kappa\acute{o}\lambda\pi\omicron\varsigma$ a donné *goljus*, etc. ; M. Scheuermeier, *Einige Bezeichnungen f. d. Begriff « Hülle » in den rom. Alpenidialekten* (thèse de Zurich), Halle, 1920, a étudié la question de ces mots romans, p. 31 sqq.

gabaliūm, -i n. : plante aromatique d'Arabie (Plin. 12, 99).

gabalus, -i m. (et *gabulum*, Gloss.) : gibet, potence. Synonyme de *furca*, sans doute d'origine celtique ; cf. irl. *gabul*, gall. *gafl*, bret. *gavol* « fourche » ; en germanique : v. norr. *gafl* « Gabel ». Déjà dans Varron ; populaire. V. B. W. *gabale*. M. L. 3624, **gabalaccos*, qui est à l'origine du fr. *javelot*.

gabata, -ae(*gau-*) f. : écuelle, jatte. Attesté depuis Martial, populaire, sans doute d'origine étrangère (cf. $\zeta\acute{\alpha}\beta\alpha\tau\omicron\varsigma$, Hés., et gr. mod. $\gamma\alpha\beta\acute{\alpha}\theta\alpha$; Isid., Or. 20, 4, 11, *gabata... quasi cauti... sic et Graeci haec nuncupant* ; hébr. *kab*), représenté en roman par *gabata* « jatte », d'où irl. *gabot*, M. L. 3625, et en germanique : v. h. a. *gebiza* ; mais *gauta* « joue » semble être un autre mot, cf. M. L. 3706 a ; B. W. sous *joue*. On a aussi à basse époque *gaussa*, v. Thes. s. u.

gabarina (*gabarna* ; *zaberna*, édit de Diocl. ; *zabarra*) : arca, ubi uestes ponuntur aut quodlibet aliud (Gloss.). Cf. ital. *giberna* ; M. L. 9586, *zaberna*.

gabinātus, -a, -um : portant l'ancien vêtement de Gabii (Nepotian. 1, 13), *Gabino ritu cinctus*.

gaesum (*gēr-*), -i n. : *grauca iaculum*, P. F. 88, 5 ; *telum Galliarum tenerum*. *Vergilius lib. VIII* (661) : *Alpina coruscant | gaesa manu*, Non. 555, 9. Mot emprunté au gaulois (cf. irl. *gae*, apparenté à v. h. a. *gēr*, gr. $\chi\alpha\iota\omicron\varsigma$, skr. *hēgaḥ*), déjà dans Varron et César ; de là *gaesātī* : mercenaires gaulois armés du *gaesum*. Cf. *cateia*, etc.

gaem (*ge-*), -i n. : fnom de plante (la giroflée ou la benoîte?) dans Plin. 26, 37. Origine inconnue.

gagānus, -i m. (ou mieux *caḡānus*) : nom donné au roi des Huns (Greg. Tur., Franc. 4, 29). Le grec byzantin a $\gamma\alpha\gamma\acute{\alpha}\nu\omicron\varsigma$. Mot turc? Cf. *khan*.

gagātēs, -is m. : jais (Plin.). Emprunt au gr. $\gamma\alpha\gamma\acute{\alpha}\nu\omicron\varsigma$ (sc. $\lambda\acute{\iota}\theta\omicron\varsigma$), M. L. 3635.

***gaitanus**, -a, -um (*gaitanum*) : qui sert à panser, pansement (Marc.). Sans doute gaulois ; v. Thes.

gāius, -i m. : geai ; **gāia**, -ae f. : pie. Dénominations nouvelles et très tardives (Polemius Silvius, Orib. lat.) qui ont remplacé les noms anciens du geai, *grāculus*, et de la pie, *pica* (v. ces mots). Identiques au cognomen *Gāius* (trissyllabique dans Lucil. 422, Catulle 10, 30, Martial et Stace ; la scansion dissyllabique n'apparaît que dans Sidoine et Ausone), *Gaia*, dont l'usage est ancien et panitalique : fal. *kaios*, etc., v. Vetter, *Hdb.*, *Wörterverzeichnis*, à côté de *Gāivius* : fal. *Cauio*, *Cauia*, osq. [g]a]v]i]e]is, etc. On s'est demandé si c'était le nom du geai qui avait été employé comme surnom, ou si c'était le contraire (la même question s'est posée pour le nom du brochet, *lūcius*, et pour *Gracc(h)us*) ; ou enfin si les deux mots, le nom commun et le nom propre, étaient indépendants (v. Niedermann, IF 26, 55 et 56² ; Anthropros XXXVII-XL, 1942-1945, p. 823 sqq., et Leumann, Thes. s. u., qui voit dans *gāius* une onomatopée). *Gajus*, *gaja* sont demeurés dans les langues romanes, cf. M. L. 3640 ; B. W. *geai*!

Dérivé? : **gāiolus**, -i m. : mot de sens obscur qui chez Stace, Silu. 1, 6, 17, semble désigner un gâteau (en forme de geai)?

galaticor, -āris : vivre comme les Galates (Tert., Ieiu. 14).

galba, -ae m. : nom d'un chef des *Suessiōnēs*, cf. Cés., B. G. 2, 4, 7 ; 13, 1 ; en latin, attesté comme surnom de la gens Sulpicia, dont le sens est déterminé par Suétone, Galb. 3 : *qui primus Sulpiciorum cognomen Galbae tulit cur aut unde traxerit ambigitur... [putant] nonnulli quod praepinguis fuerit uisus, quem galbam Galli uocent; uel contra quod tam exilis quam animalia quae in aesculis nascuntur, appellaturque galbae*. — *Galba* signifie « le Gras », et l'épithète aurait servi à désigner une sorte de ver ou de larve, le « bombyx aesculi », sans doute en raison de sa forme rebondie (à moins qu'il n'y ait là deux mots distincts à l'origine et rapprochés par l'étymologie populaire). Peut-être *galbulus* « pomme de cyprès » (Varr.), d'après André, *Lex.*, s. u. Cf. v. isl. *kalfi* « mollet » (angl. *calff*)?. Mot populaire.

galbanum, -i (*galbanus*, tardif) n. : résine produite par une plante ombellifère de Syrie. Emprunt dont la forme a pu être influencée par *galbus* ; le grec a $\gamma\alpha\lambda\acute{\alpha}\nu\eta$ et l'hébreu *helb'nāh*.

Dérivé : *galbaneus*. Attesté depuis Virgile. Le mot, dont l'a intérieur n'a pas subi l'apophonie, a dû être emprunté assez tard ; il appartient à la langue médicale.

galbei, -ōrum et **galbeae**, -ārūm m. et f. (*calbi* et *calba*, Gloss.), **galbeum** n. sg. : *ornamenti genus*, P. F. 85, 12 ; on trouve *galbeus* dans un texte de Caton cité par Fest. 320, 23, *mulieres opertae auro purpuratae ; rete, diadema, coronas aureas, ruscaea † facile † (fascias?)*, *arsinea, galbeas, lineas, pelles, redimicula*, dont il faut rapprocher la forme *calbeos* de l'abrégé de Festus 41, 2, *calbeos armillas dicebant quibus triumphantibus utebantur, et quibus ob uirtutem militis donabantur*. Cf. encore Suét., *Galb. 3, alii [Galbam cognominatum esse credunt] quod in diuturna ualitudine galbeo, i. e. remediis lana inuolutis uretur*, où le mot désigne un cataplasme, un emplâtre, ainsi nommé à cause de sa couleur jaune : *galbus* ? — Plutôt terme emprunté (cf. *pluteus, balteus*, etc.).

galbus, -a, -um : vert pâle, jaune. Attesté seulement dans les gloses, où il est traduit par *χλωρός*.

Dérivés : *galbeus* ? (cf. le précédent ; *galbinus*, Pêtr., Mart., Juv.), « vert pâle » (ou « jaune », sens pris par l'adjectif dans les langues romanes, M. L. 3646) et « qui s'habile en vert ou en jaune », d'où efféminé, « coquet », et *galbineus* (Vég.), demeuré dans un dialecte roman, M. L. 3645 ; *galbinātus* ; **galbulus*, d'où *galbula*, -ae f. et *galbeolus* « loriot » (Martial, à côté de *galbina auis*, id., et de *galbus* : *χλωροστρουθιον*, dans les gloses ; variante *galgulus* dans Pline, 30, 94, confirmée par les langues romanes, cf. M. L. 3647, *galbulus* et *galgulus*) ; *galbulus* m. (? ; v. *galba*).

À part *galbeus* (dont la parenté avec *galbus* n'est pas sûre) et *galbulus*, tous ces mots appartiennent à la latinité impériale ; et la date tardive de leur apparition fait penser à une origine étrangère. Sans doute même formation que *albus* (suffixe -*bho*-).

On pense à la famille de *heluos, holus*, etc. ; mais, dans le groupe italique, ni le *g* ni le *al* ni le *b* ne s'expliqueraient. L'hypothèse d'un emprunt au gaulois ne repose sur rien de précis, sauf qu'elle expliquerait peut-être les difficultés phonétiques. En somme, étymologie inconnue, à ceci près que le radical *gal-* évoque un groupe de mots indo-européens.

galea, -ae f. : casque de cuir (*cassis de lamina est, galea de corio*, Isid., Or. 18, 14) ; puis « casque en général » (*g. aenea, aerea* ; cf. S. Reinach ap. Daremberg et Saglio, II 1429 sqq.) ; huppe. Attesté depuis Plaute. M. L. 3648.

Dérivés : *galearius* et *galeāris* adj. « de casque » ; *galear* n. : perruque ; *galeārii* m. pl. : valets d'armée (chargés de l'entretien des casques?) ; *galeātus* « casqué » ; d'où *galeō*, -ās ; *galeola* f. (diminutif).

galerum n. (et *galērus*, Vg., Ae. 7, 688 ; *galēra*, C. Gracch.?) : *pilleum ex pelle hostiae caesae*, Serv. A. e. 2, 683, « bonnet de fourrure » ; par suite « perruque » ; *galēritus* et *galērita auis* « alouette huppée », M. L. 3650 ; *galēriculum* ; *Galērius* n. propre. Sur *galleta* « sorte de seau », CGL V 564, 48, v. M. L. 3656.

Galea représente évidemment le gr. γαλέη, qui désignait, à l'origine, un casque fait ou plutôt recouvert d'une peau d'un petit animal carnassier, belette ou autre, qui passait pour transmettre au guerrier ainsi casqué ses vertus combattives et son amour du sang. Même développement que dans κυνέη (sc. δορά) « peau

de chien », puis « casque » en général ; cf. L. S. s. u. La dérivation de *galērum* n'est pas expliquée.

galena, -ae f. : galène, sorte de minerai de plomb (Pline) = *molybdaena*. Sans doute mot étranger.

galērum v. *galea*.

galium, -ī n. : transcription de γάλιον, autre nom de γαλέοφικς « chanvre bâtard ». M. L. 3653.

galla, -ae f. « noix de galle. Attesté depuis Vg. D'où en germanique : v. angl. *galluc* « Gallapfel ».

Dérivés : *gallula* dimin. ; *gallulica* : brou de noix. M. L. 3655, *galla* ; 3657, **galleus* ; 3659, **gallicus* ; *galliciola* v. *galliocae*. Origine inconnue.

**galla*, -ae : sorte de vin grossier ? Sens peu sûr ; un seul exemple de Lucilius, 501 M., cité par Non. 445, 17 et P. F. 85, 8, *quae gallam bibere ac rugas conducere uentris | farre aceroso, oleis, decumano pane coegit*. Peut-être en rapport avec le précédent et ainsi nommé à cause de sa couleur ou de son amertume ?

↓
gallica, -ae f. : galoche, chaussure gauloise (Cic.).

Dérivés : *gallicula* ; *gallicārius*, -cātus.
Gallica (scil. solea) est le féminin de l'adjectif *Gallicus*, cf. M. L. 3660, dérivé de *Gallia*.

gallica (sc. *nuz*) : noix gauge. Cf. M. L. 3659 ; B. W. *gailletin*. De *gallicus*.

gallidraga, -ae f. : nom d'une plante de la famille des chardons : *-am uocat Xenocrates leucacantho similem, palustrem et spinosam*, Plin. 27, 89. Origine inconnue.

gallus, -ī m. : coq. Ancien (Plt.). M. L. 3664. Irl. *gall*, alb. *gél*.

Dérivés : *gallō* « βεράζω » (Gl.) ; *gallina* : poule, générale. Cf. *rēx, rēgina*. Sans doute féminin substantivé d'un adjectif en -*inus*, cf. *diuus/diuinus*. M. L. 3661. Précisé, comme *auis*, par une épithète : *g. Africana* « pintade ». *Gallus, gallina* ont été concurrencés dans les langues romanes par *pūllus, pūlla*, cf. Thes. s. u. et M. L. 6828. Le fr. *coq*, qui est une onomatopée, est isolé, M. L. 4732 ; *gallinula* : poulette ; *gallināceus* : de poule, M. L. 3662 ; *g. gallus* « coq », d'où *gallināceus* « coq » ; *cunila gallinācea* : sarriette ; *pedēs gallinācei* : fumeterre ; *gallinārius* : relatif aux poules ou au poulailler ; *gallinārium* « poulailler », M. L. 3662 a ; *gallulāscō*, -is : *pūbescō* (Novius, cité par Non. 116, 28), de *gallulus*.

Composé : *gallinicium* « chant du coq, heure de la nuit où les coqs chantent », dont un dérivé subsiste en provençal, M. L. 3658 ; juxtaposé : *gallicrās*, -ūris n. : pied de poule, plante. Cf. encore M. L. 3663, **gallius* « tacheté, bariolé ».

Si ce nom ne désigne pas simplement le « gaulois », de même que les Grecs appellent le coq *μῆδος, περσιώξ* (v. von Wilamowitz-Moellendorf, *Phil. Unt.*, I, 78 ; Niedermann, I. F. 18, 78), ce serait un nom expressif appartenant au groupe de *gall. galw* « appeler », v. isl. *kalla* « appeler », v. sl. *glasiti* « voix » et *glaḡolati* « parler ». Le gr. κάλλιον « crête de coq », καλαῖς « poule » est loin pour la forme.

gallus, -i m. : prêtre castrat de Cybèle; emprunt au gr. γάλλος usité surtout au pluriel. Les Latins le dérivent de Γάλλος, rivière de Phrygie, tributaire du Sagaris, *quia qui ex eo biberint in hoc furere incipiunt ut se priuient uirilitalis parte*, P. F. 84, 25. De là *archigallus*, *gallianibus*, de ἀρχιγάλλος. *γαλλιαμβος; et un dénomminatif *gallō*, -ās (gallor?) « hacchère », dans Varr., *Bum.* 150, cité par Non. 119, 1.

gamba, -ae f. : patte, jarret du cheval et, plus généralement, des quadrupèdes (Chir., Vég.).

Dérivés : *gamdōsus* : qui a la patte ou le jarret enflé; *supragamba* (Vég.).

Emprunté sans doute par la langue des vétérinaires et des éleveurs au grec, où *καμπή* « courbure » désigne, en particulier, l'articulation d'un membre, cf. Arist., *H. A.* 2, 1 (l'hypothèse d'une origine gauloise manque de preuve). D'abord réservé aux quadrupèdes et spécialement au cheval, il a été ensuite appliqué dans la langue populaire aux hommes et a supplanté le nom propre de la jambe, *crūs*, qui n'est pas représenté dans les langues romanes. Le fr. *jambon* est encore voisin du sens originel. Les formes romanes, très nombreuses, remontent à *gamba* et *camba*, cf. M. L. 1539; B. W. s. u. Pour l'alternance *c/g, p/b, cf. gubernāre*.

gambarus : v. *cammarus*.

gamma, -aef. : nom de la lettre grecque Γ; employé pour désigner des objets de forme semblable, en particulier chez les *gromatici*.

Dérivés : *gamnātus* (cf. *thetātus* « marqué du θ », initiale de *θανάτος*); *gammula*.

***gammus** (Gloss.) : sorte de cerf. Uniquement en M. L. les gloses; représenté dans les langues hispaniques. M. L. 3668. Ibère? Rappelle à la fois *camōx* et *dammus*.

***gandeia**, -ae f. : nom d'une sorte de navire africain (Scol. de Juvénal, 5, 89). Mot sans doute étranger.

ganeum, -i n. (Plt., Tér., Varr.), **gānea**, -ae f. (Cic., Sall., T.-L., Tac.) : taverne, bouge; *antiqui locum abdūtum ac uelut sub terra dixerunt. Terentius* (Ad. 359) : « *Vbi illum quaeram? credo, abductum in ganeum?* », P. F. 85, 17. Conservé en vieil italien, cf. M. L. 3672.

Dérivés : *gāneō*, -ōnis m. et *gāneus*, -a (Gloss.); *gānetrius*; *gāneō*, -ās (gāneor, Gloss.); *gāneōsus* (Gloss.).

Mot de caractère populaire; origine inconnue. L'origine grecque donnée par les grammairiens latins est sans preuve. Cf. *ālea*.

[**gangadia** (*gandadia*), -ae f. : sorte d'argile. Mot étranger, cité par Pline 33, 72. Cf. basque *andyelo* « terre argileuse »?]

gangraena (*gangrena*, can-), -ae f. : gangrène. Emprunt au gr. γάγγραινα, attesté depuis Lucilius. Formes populaires en can-, d'après *cancer*. M. L. 3673.

ganniō, -is, -ire : japper, glapir (se dit des chiens et des renards, des femmes en rut dans Juvénal, 6, 64, d'où les gloses *ganniū ουάζε, ganit λαχνέου*); au figuré « gronder »; Plt., Incert. 3, *ganniū odiosus omni totae familiae*; par affaiblissement « bavarder ». Technique et populaire. M. L. 3576.

Dérivés : *gannilus*, -ūs; *gannitiō*. A basse époque

apparaissent aussi les formes : *gannat* : χλευάζει; *gannātor* : χλευαστής (Gloss.); *gannātūra*. Pour le changement de conjugaison, cf. *grunnire* et **gruniāre*, etc. Composés : *ogganniō* (Tér.); *ingannātūra* (Gl.); **inganniō*. M. L. 4416.

Verbe expressif, comme *garrīō*, -ire. Le slave a de même *gęgnati* « murmurer ».

ganta, -ae f. : oie blanche et de petite taille. Mot germanique cité par Plin., 10, 54. Conservé en vieux français et en provençal; cf. M. L. 3678. V. *anser*.

***gantula**, (can-), -ae f. : nom d'un oiseau nommé en gr. ἀτταγήν « francolin »? (Orib.). — Semble différent de *ganta* et de *cattula* (v. *catta*), mais des confusions ont pu se produire.

***garbula**, -ōrum n. pl.? : nom d'une chaussure, donné par Lyd., De mag. 1, 2, sous la forme γάρβουλα.

***gargala**, -ae (*gargarila*?) f. : nom de la trachée artère, Orib., *Eup.* 2, 166. Rappelle *gurgulio* et γαργαρίζω. Cf. peut-être v. h. a. *gurgula* « Gurgel ». Cf. M. L. 3685 *garg*.

gargarizō (-issō), -ās : emprunt au gr. γαργαρίζω, déjà dans Varron, latinisé; *gargarizatiō*, etc.

garrīō, -is, -iū (-iī), -iūm, -ire : babiller, bavarder. Mot de la langue familière. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 3691.

Dérivés : *garrulus* (ancien, usuel); *garrulō*, -ās (tardif, M. L. 3692, conservé dans les langues hispaniques); *garrulitās*; *garrō* « garrulus » (Gloss.)?; *garritus*, -itū; *garrulitīō* (tardifs).

Composés (rares et tardifs) : *ad-*, *circum-*, *con-*, *inter-garrīō*.

Il ne semble pas que le verbe s'applique au cri d'un animal déterminé. Ce n'est qu'à une époque relativement tardive qu'il s'emploie en parlant d'animaux, du reste divers : chien, grenouille, oiseaux, cf. *Thes.* VI 1695, 45 sqq. Dans la langue archaïque, *garrīō* n'a que le sens de « bavarder »; *garrulus* se dit de toute espèce d'êtres ou de choses.

Verbe expressif (comme *ganniō*) et comme *gripiō*, *grundiō*. Il y a une série de mots comprenant *g* et *r* qui désignent des bruits, ainsi en latin des noms d'animaux comme *grūs* (v. ce mot) et *grāculus*, le verbe *grundiō*, etc. Cf. gr. γαρπίουεθα : λουδορούμεθα, *Hes.*, et γαργαρίς : θόρυβος, *Hes.*, à côté de γήρυς (dor. γάρως) « voix », v. sax. *karm* « plainte », norv. dial. *karra* « caqueter », v. h. a. *kerran* « crier », v. irl. *gairm* « appel », -*gairiu* « j'appelle » et gall. *garm* « cri », etc.

garum, -i n. : sorte de sauce de poisson. Emprunt au gr. γάρων, -ος, attesté depuis Varron. V. *Thes.* s. u.

Dérivés : *garātus* (Apic.); *garismatium* (Cassiod.). Sur *garus* (*garos*) « poisson » (Plin. 31, 93), v. M. L. 3694.

***gasaciō**, -ōnis et **gasacius**, -i m. : adversaire en justice. Latinisation du germ. **ga-sakja* (Lex Sal.). V. *Thes.* s. u.

***gastra**, -ae f. (nominatif non attesté) et **gastrum** n. (Gloss.) : sorte de vase à panse arrondie, dont le nom est tiré du gr. γάστρα, γάστρη, cf. *Hom.*, Σ 348 (Pétr. 20,

79). L'emprunt semble être suditalique; cf. M. L. 3700, *gastra*. ↑

gaudeō, -ēs, **gāuisus sum** (*gāuisi*, Liv. Andr. et Cass. Hem., d'après Prisc., GLK II 420, 12), **gaudēre** : se réjouir, être joyeux. Ancien, usuel. M. L. 3702, 3709; B. W. *jourir*.

Dérivés et composés : *gaudium* n. : « joie », concret et abstrait; s'emploie au singulier et au pluriel. Le pluriel est particulièrement fréquent dans la langue parlée, comme on le voit par l'usage de Plaute; il est imposé à la poésie dactylique (d'où *gaudium* devant consonne est exclu) et a fini par éliminer *gaudium* à basse époque : cf. les formes romanes du type fr. *joie*, v. B. W. s. u.

Le *gau* d'Ennius, dont l'authenticité est, du reste, contestée, n'est qu'un barbarisme artificiel, comme *do* (v. *domus*), *cael*. Cic., Tu. 4, 6, 13, essai de différencier *laetitia* et *gaudium* : *cum ratione animus mouetur placide atque constanter, tum illud gaudium dicitur; cum autem inaniter et effuse animus exultat, tum illa laetitia gestiens uel nimia dici potest*; distinction que l'usage ne confirme pas. Panroman (sauf roumain). M. L. 3705.

Dérivés et composés : *gaudiō*, -ās (tardif); *gaudiālis*, *gaudiundus* : tous deux dans Apulée; le dernier est conservé en provençal, M. L. 3703; *gaudimōnium* n. (populaire; Pétr., Vulg.) : joie; cf. *tristimōnium*; *ad-*, *con-* (cf. *col-laetor*), *per-*, *prae-*, *super-gaudeō*, dont certains traduits ποσ-, συν-, επιχαλω dans la langue de l'Église; **gāuēscō* (*gāuiscō*), -is, *gaudificō* (Gloss.); *gaudiuigēns* (Inscr.). Il n'y a pas d'adjectif **gaudiōsus*.

Le rapprochement de dor. γαῦθω, ion-att. γηθῶ est naturel. Mais la racine est γαθ- : parf. dor. γέγαθα, att. γέγηθα. On ne retrouve donc ici que l'élément radical **gā-* avec un élargissement -θ- (ancien *-dh-). Le même élément radical se trouve, avec élargissement -w-, dans hom. γαῖων « se réjouissant » (de **γaf-ye-*?) et dans le verbe à nasale γάνυμαι « je me réjouis ». La formation latine aurait le même élargissement -w-; mais la façon dont le latin est arrivé à *gaudeō* (avec d ancien), *gāuisus* ne devient pas claire pour cela. On ne se tire de la difficulté qu'avec des explications compliquées et arbitraires : *gaudeō* serait formé comme *audēō*, d'un adjectif **gāuidus*, tiré lui-même d'un ancien verbe **gāu-eyō* (cf. *auēō*, *audius*, *audēre*); *gāuisus* serait dû à l'influence de *uideō*, *uisus*. Tout ceci est en l'air. ↑

gāula, -ae f. : mouette (Plin., Apul.). M. L. 3708.

Mot expressif. Nom propre : osq. Gaa viis « Gāvius ». Cf. *Gāius*?

gaulus, -I m. : 1° plat rond (Plt.); 2° *genus nauigii paene rotundum*, P. F. 85, 11; cf. Gell. 10, 25, 5. Emprunt au gr. γαυλός et γαυλός.

***gaulus**, -I m. (Gloss., Isid.) : mélange. Forme contestée, mais semble conservée en italien. M. L. 3706.

gaunacum, -I (*gaunaca* f.; *gaunapes*, Caes. Arel.) n. : sorte de pelisse persane ou babylonienne. Emprunt au gr. γαυνάκης (lui-même venu de l'assyrien *gaunakka*) déjà signalé par Varr., L. U. 5, 167; cf. Goetz-Schoell, ad loc. D'où *gaunacarius*. V. E. Schwyzer, Ztschr. f. Indologie, VI, 1928, p. 234-243.

gausapa, -ae f. (*gausape*; *gausapum* n.) : 1° étoffe épaisse et à longs poils, introduite à Rome vers l'époque d'Auguste; vêtements, lingerie faits avec cette étoffe; 2° perruque. Emprunt au gr. γαυσάτης (γαυσάκος dans Strabon), qui est sans doute lui-même emprunté.

Dérivés : *gausapātus*; *gausapinus*.

gāza, -ae f. : trésor du roi de Perse; puis, d'une manière générale, « trésor royal, trésor, richesses ». Emprunt au gr. γάζα, lui-même iranien; cf. Mel. 1, 64, *gaza* (sic *Persae acrium uocant*), et Q.-Curce 3, 13, 5, *pecunia regia, quam gazam Persae uocant*. Attesté à partir de Cornélius Népos et Cicéron; le pluriel, déjà dans Lucrèce, est poétique. Les poètes scandent *gāza*, cf. Lcr. 2, 37; Vg., Ae. 1, 119, etc. V. Thes. s. u.

ge(h)enna, -ae f. : emprunt fait par la langue de l'Église au gr. γέεννα, lui-même transcrit de l'hébreu. Adj. *gehennalis*. V. B. W. *gène*.

gelū n. ([ū Nux, 106; Dracont., Mens. 24; cf. *genū* *gelum* n.; *gelus*, -ūs m.) : gel, gelée; et, par affaiblissement, « froid » (et poétiquement « froid de la vieillesse »). Ancien, usuel. Panroman (sauf portugais). M. L. 3718, Irl. *geal*.

Dérivés et composés : *gelidus* : gelé, puis « glacé » (sens physique et moral); de là *gelidē* = ψυχρά; et même « frais », e. g. Vg., G. 2, 488 (cf. *frīgus*); *gelidus* est arrivé à s'opposer à *calidus*, sur lequel il est peut-être formé : *gelida aqua, calida aqua*; et le sens de « gelé » a été réservé à *glaciālis*; *ēgelidus* : 1° qui ne gèle plus, tiède; 2° très glacé (ē- augmentatif); *praegelidus*, M. L. 3717.

gelō, -ās : geler (transitif et absolu), M. L. 3714; *gelatiō* (latin impérial); *gelātus*, -ūs (bas latin); *gelāmen* = *abūmen* (Soran.); *congelō*, M. L. 2143; *ad-*, *circum-*, *ē-*, *prae-*, *re-*, M. L. 7167, *sub-gelō*; *gelāscō* (*gelāscō*) et *congelāscō*, -is; *congelātiō*; *gelefactus* (Ven. Fort.). Il est probable que les formes à préverbe consonant antérieures aux formes simples; cf. *conglaciō* et *glaciō* sous *glaciēs*.

gelicidium n., -dia f.; M. L. 3716.

V. aussi *glaciēs*.

Le latin n'a, en somme, qu'un nom de la « gelée », *gelū*, avec ses dérivés; on ne peut guère invoquer la forme tardive γέλα « πάχη » qu'Étienne de Byzance (ve siècle ap. J.-C.) attribue aux Osques, v. Vetter, *Hdb.*, p. 367, ni la glose γελανδρόν ψυχρόν (Hes.), dont l'origine est inconnue et la forme contestée. La racine fournissait sans doute un présent athématique, à en juger par la forme en -o- du présent v. isl. *kala*, v. angl. *calan* « geler », qui a entraîné l'adjectif got. *kalts* « froid »; le degré *ō* apparaît dans v. angl. *cōl*, v. h. a. *kuoli* « frais » et le degré zéro dans v. isl. *kuldi* « froid » (substantif dérivé) et *kul* « vent froid ». Le vocalisme -e- du latin ne se retrouve pas en germanique. *Glaciēs*, dont la formation n'est pas claire, laisse entrevoir une forme de racine dissyllabique. Dès lors on est tenté de penser à lit. *gēlmenis* « froid vif », *gelumā* « froid piquant »; mais ces mots ont été, en tout cas, introduits dans le groupe de *gēti* « piquer » et l'on n'en peut guère faire état. Le slave a *goloti* « glace », dont la formation est obscure.

geminus, -a, -um (usité surtout au pluriel) : jumeau,

jumelle; au masculin pluriel *geminī* : jumeaux, en astronomie « les Gémeaux ». Par extension, *geminus* s'emploie au sens de « double » ou de « deux » (poétique, imité de l'emploi du gr. διδυμος, cf. Vg., Ae. 6, 788, *huc geminas nunc flecte acies*), et aussi de « ressemblant » (comme un jumeau à un autre), cf. Cic., Rosc. Am. 40, 118, *par est auaritia, similis improbius, eadem impudentis, gemina audacia*. Le sens de « testicules » (Ital.). Est un calque de διδυμοι. Ancien, usuel. M. L. 3723. Celtique : irl. *geman*, *geimein-*, britt. *gefell* (de *gemellus*).

Dérivés : *geminō*, -ās : doubler (transitif et absolu); appariar, accoupler, M. L. 3722 a; *geminātiō*, terme de grammaire « redoublement »; *geminātiūra*; *geminālis* (Diosc.); *Geminus*, prénom, *Gemenio*, noms propres; *congeminō*, M. L. 2143 a; *congeminus*; *congeminātiō* (= ἀναδιπλασιος); *ingeminō* (Vg.); *geminūtūdō* (d'après *similitūdō*, Pacuv.).

geminus : adjectif de même sens que *geminus*, mais surtout poétique. Le diminutif est plus tendre et plus expressif. M. L. 3724; B. W. s. u.; *gemellipara* (Ov. = διδυμοτόκος), *gemellar* neutre substantivé d'un adjectif **gemellāris*, usité surtout au pluriel *gemellāria*, qui s'est féminisé en bas latin *gemellāria*, -ae : huilier (composé de deux burettes accouplées).

Composés multiplicatifs : *trigeminus* (cf. τριδυμος); *bi-*, *quadri-*, *septem-*, *centum-geminus*.

Cf. en outre, ap. M. L. 3720, **gemellicus*, formé d'après *germānicus*, en vertu de la tendance de la langue à rapprocher, et souvent à confondre, *geminus* et *germānus*.

Un mot indo-européen désignant un produit double commençait par *y-* : skr. *yamāh* « apparié, jumeau », av. *yamō* « jumeau », lette *jumis* « fruit double, épi double », et *yumis* « mettre un toit », irl. *emuin* « jumeaux » et *do-emat* « ils protègent » (v. à ce sujet Pederesen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, II, p. 512 ε; Endzelin, dans *Leitsch-deutsches Wört.* de Mühlenthal, p. 117). Le sens engage à rapprocher *geminus*; mais on voit mal comment concilier les formes. Ombr. *gomia*, *kumia* f « grauidas » semble appartenir au groupe de gr. γέτω « je suis plein », v. sl. *zímō* « je presse », irl. *gemel* « lien ». Le rapport entre *geminus* et une racine **gem-* « serrer, presser » (cf. *gemma*, *gemō*) serait pareil à celui qui existe entre skr. *yamāh* et la racine *yam-* « tendre, tenir ». Le *g* latin serait dû à une étymologie populaire.

**gemjō*, -ōnis m. : mot qu'on lit sur une inscription d'Afrique du v^e siècle, cf. Journ. des Savants, 1930, 25, et qui semble désigner un mur de clôture, cf. *gemiones*, *maeriae*, Gl. Sans doute étranger.

gemma, -ae f. : 1^o bourgeon, œil de la vigne; 2^o pierre précieuse, puis « bijou, objet précieux ou brillant », etc.

Le sens premier est bien celui de « bourgeon », quoi qu'en pense Cicéron, Or. 24, 81; De or. 3, 155; celui de « pierre précieuse » est dérivé par analogie de la forme et de la couleur. Toutefois, ce dernier est plus fréquent, dans le mot simple comme dans les dérivés, le premier n'apparaissant que dans la langue technique des arboriculteurs. Ancien, usuel. M. L. 3725. Emprunt germanique : v. h. a. *gimne*; celtique : irl., gall. *gem*.

Dérivés : *gemmula*, M. L. 3726; *gemmeus* : orné de pierres précieuses (cf. *aurum/ aureus*); *gemmaus*

« muni de bourgeons » ou « orné de gemmes »; *gemmaus* (Apul.); *gemmārius* (tardif); *gemmaus*, d'où *gemmō*, -ās, cf. *comāns*, *laclāns*; *gemmāscō*, *gemmēscō*, -is et *ingemmēscō* (Isid.); *gemmifer* (Prop.); *bi-*, *trigemmis* (Col.); *nigrogemneus*; *progemma*.

On explique généralement ce mot par **gembh-mā*, en rapprochant lit. *žėmbū* « il germe », v. sl. *pro-zębnōti* « germer » (s. *zėnūti*, même sens). La racine de v. sl. *zębō* « je déchire » et de gr. γέμπος « cheville, clou », skr. *jām-bhuh*, v. sl. *zębū* « dent », etc., est la même; mais elle n'est pas représentée en italo-celtique. — Ceci conduit à se demander si *gemma* ne serait pas une forme à consonne intérieure gémisée de la racine **gem-* « presser » signalée sous *geminus*. Simple possibilité indiquée ici pour faire sentir que le rapprochement admis n'est pas certain.

gemō, -is, -ui, -ere : gémir (transitif et absolu). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3722; B. W. sous *geindre*.

Dérivés et composés : *gemebundus* (Ov., cf. *fremebundus*, Acc.); *gemitus*, -ūs m., M. L. 3724; *gemibilis* (= στενακτικός, Hier.); *gemitiōrius* (Plin.); *gemōniae* (*scālae*) (toutefois, le rapprochement peut être dû à l'étymologie populaire, v. W. Schulze, *Zur Gesch. d. Latein. Eigennamen* 108, 279); *gemulus* (Apul.), cf. *querulus*; *congēmō*; *congēmiscō* (langue de l'Église) = συστνήζω; *ingēmō*; *ingēmiscō* (-mēscō), M. L. 4417, et *gemiscō* (Claud.); *ingemitus*; *regēmō* (Stace).

Pas d'étymologie sûre. On a souvent rapproché gr. γέτω, etc. (v. le groupe sous *geminus*); le sens ancien serait alors « je suis pressé, oppressé » (cf. une image analogue dans *lūgeō*). Hypothèse pure. Pour la forme, cf. *fremō*, *premo*, *tremō*.

gemursa, -ae f. : durillon; *sub minimo digito pedis tuberculum quod gemere faciat eum qui id gerat*, P. F. 84, 10 (étymologie populaire). Le mot est attribué aux *prisci* par Pline 26, 8, et ne semble pas se retrouver ailleurs.

Origine inconnue.

genae, -ārum f. pl. (le singulier est très rare) : joues. *Genas palpebras putat Ennius cum dicit hoc uersu* (A. 532) : « *Pandite, sultis, genas et corde relinquite somnum* ». *Alii eas partes putant genas dici quae sunt sub oculis* (cf. Plin. 11, 157, *infra oculos malae homini tantum, quas prisci genas uocabant*). *Pacuius genas putat esse qua barba primum oritur, hoc uersu* (362) : « *Nunc primum opacat flore lanugo genas* », P. F. 83, 19. Ancien (XII Tables), usuel; mais peu représenté dans les langues romanes, où *gena* s'est trouvée en concurrence avec un mot nouveau, **gawta* (cf. *caput et testa*), M. L. 3727, 3706 a; B. W. *joue*.

L'existence d'un doublet ancien **genu(s)* « joue » est supposée par l'adjectif dérivé conservé dans la glose *genuiti dentēs* : *quod a genis dependit*, P. F. 83, 28.

La forme *genu-* comprise dans *genuiti dentēs* répond à celle de irl. *gin* (*geno*) « bouche », gall. *gen* « joue, menton », got. *kinnus* « mâchoire, joue », skr. *hanuh* « mâchoire » (le *h* doit provenir d'une étymologie populaire), gr. γένως « mâchoire inférieure », la plupart féminins. Une forme **genō-dh-* est attestée par lit. *žėndas* « mâchoire », lette *zuōds* « menton » et l'on en rapproche naturellement gr. γνάθος « mâchoire », avec un autre

vocalisme. Sans doute de la même famille que γῶνλα « angle », comme genū. La forme *gena* du latin s'explique par le genre féminin; cf. *nurus, nora*; elle a permis de différencier le nom de la « joue » de celui du « genou », v. *genū*. Elle a pu être favorisée par l'existence de *māla(e)*.

gener, -erī m. (dat. abl. pl. *generibus* dans Acc., R³, 64, d'après *patribus*, etc.) : *genre*, par opposition à *soocer*; quelquefois « beau-frère ». Ancien; panroman. M. L. 3730.

Composé : *progener* : -um appellat avus neptis suae uirum, P. F. 257, 2.

Comme tous les noms relatifs à la famille de la femme, le nom du « gendre » n'a pas de forme fixe en indo-européen. Mais il y a des formes qui semblent apparentées les unes aux autres, tout en différant dans le détail; dans ce nom, qui n'appartenait pas au vocabulaire fondamental de l'aristocratie, il s'est produit toutes sortes d'étymologies populaires et d'adaptations. Le gr. γαυδρός a subi l'action de γαμέω. Le « gendre » est présenté comme un « parent » vague; lette *znuōts* répond à gr. γῶρός « parent », cf. skr. *jānātīh* (même sens); ceci indique que lit. *žentas* et v. sl. *zēl* (serbe *zēl*) sont de la même racine **g'ena-*, **g'nē-* « engendrer », qui n'est pas autrement représentée en slave et en balte. La forme *genta*, GGL II 32, 45, qu'en a rapprochée M. Niedermann, Mém. linguist. A. Meillet, p. 109, n'est qu'une faute de copie pour *gener*, due au voisinage de *genēs*. L'albanais a *tosk. šender*, et l'indo-iranien, skr. *jāmātā*, av. *zāmātār*, pers. *dāmād*, à côté de skr. *jāmih* « apparenté », *jārāh* « prétendant »; le *-tgr-* indo-iranien est secondaire, comme on le voit par *avizamaoya* « frère du gendre ». Il résulte de là que *gener* appartenirait au fond à la famille de *gignō*. Hitt. *gena-* « parent par alliance » est peu clair. Il semble bien qu'il y ait là un terme de politesse, n'impliquant aucune parenté réelle.

genista (*genesta, -tra*; *ginestra*), -ae f. : *genêt* (Vg., Plin.).

Origine inconnue; panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à *genēsta* (logoud., fr.), *ginestra*, ital. *ginestra*; cf. v. h. a. **ginist*, all. *Ginster*. M. L. 3733 et B. W. s. u. Pour la variation de la finale, cf. *ballista* et *ballistra*; de la voyelle, *arista* et *aresta*; *lepesta* et *lepista*. V. André, *Lex.*, s. u.

genitor, genius : v. le suivant.

genō, -is et gignō, -is, genui, genitum, gignere : engendrer, puis, par extension, « produire, causer » (sens physique et moral). La forme sans redoublement et à vocalisme *e* de la racine est attestée — du reste rarement — jusqu'à Varron, à l'actif et au passif : *genit, genunt, genat, genitur, genuntur, geni*. Mais la forme usuelle au présent est la forme à redoublement et à degré zéro, *gi-gn-ō*, d'aspect déterminé, qui est usité de tout temps, et il se peut que *genō* ait été refait secondairement sur *genui*.

Le perfectum est *genūi* et le supin *genitum*. Le présent (*gignāscor* est une autre forme de la même racine : et c'est avec ce présent qu'est lié l'ancien adjectif en *-to* de la racine, (*gignāus*). Le participe présent neutre pluriel *gignentiā* s'emploie parfois pour désigner « tout ce qui pousse » et en particulier « les plantes ». Formes romanes très rares et douteuses. M. L. 3760 a, 3761.

Composés de *gignō* : *in-gignō* : usité seulement au parfait *ingenui* et au participe *ingenitus* : inculquer, dans la naissance (v. fr. *engenuoir*, prov. *engenoir*, M. L. 4421). *prō-gignō* : prolonger sa race en engendrant; et simplement « engendrer, produire » (cf. *prōdūcere*), et similitude en latin à renforcer les formes de la racine. **gena-* avec le préverbe *prō-* : ainsi *prōgignō, prōgeniatur, prōgenerō, prōgenitor*. Cf. de même *prōcreāre, prōsapiatur*.

Composés plus rares : **ēgignō* (Lucr.); *congignō* (Plin.) d'après *congenitus*?; *regignō*, cf. les composés de (*gignāscor*.

Formes nominales et dérivés : 1° *genitor m.*; *genetrix f.* : celui, celle qui engendre ou a engendré. Correspond au gr. γενέτωρ (-τήρ), γενέτειρα; l'osque *Genitai* « Genitae » (cf. *Genita Mana* dans Mart. Cap. 2, 164; Plin. 29, 58) est plutôt à comparer avec γενέτειρα. *Genitor, -trix* appartiennent surtout, comme leurs correspondants grecs, à la langue poétique; Cicéron n'en a que de rares exemples, dans des passages de style soutenu. La distinction originelle entre *pater* et *genitor* est, du reste, le plus souvent abolie; Ennius, A. 113, dit bien *o pater, o genitor*, où les deux mots semblent distincts; mais, A. 456, *o genitor noster Saturnie* traduit l'homérique ὦ πάτερ ἡμέτερε Κρονίδη. Toutefois, un fils impubère, ou un célibataire, peut être revêtu de la *patria potestās*; il sera *pater familiās* sans être *genitor*. Composés : *prōgenitor, -trix*. Irl. *genitōir*.

genitūra f. (époque impériale) : 1° génération, natalité; 2° créature (langue ecclésiastique; cf. *creātūra*); *genitālis, genitūbilis* = γέννητος Appartient à la langue de la poésie et à la prose impériale; *genimen* (rare et tardif, Vulg., Tert.) : produit, progéniture. Calque du gr. γέννημα; cf. N. T. Matth. 3, 7; *genitō* : γενῶ (Gloss). *ingenitūus* = ἀγέννητος et *ingenitogenitūus* = ἀγέννητος γενής (langue de l'Église).

2° *genus, -eris n.* : gr. γένος; naissance, race (souvent en bonne part « noble naissance », cf. *generosus*, et Enn., Sc. 334 V², *pol mihi fortuna magis nunc defuit quam genus*); par suite « toute réunion d'êtres ayant une origine commune et des ressemblances naturelles » : *g. hominum, g. hūmānum, piscium g.*, à la différence de *gēns*, qui ne s'applique qu'aux hommes. Le sens s'en est étendu aux choses abstraites et inanimées, et le nom a pris le sens de « classe, genre », *dicendū genus*. Dans la langue philosophique, sur le modèle du grec, qui oppose γένος à εἶδος, *genus* s'est opposé à *pars, speciēs*, e. g. Cic., Or. 4, 16, *nec uero sine philosophorum disciplina genus et speciem cuiusque rei cerne...*, *nec tribuere in partes possumus*. De même *genērālīs* « général », qui se rapporte à un genre ou à une espèce, s'est opposé à *speciālīs, singulī*, comme en grec γενικός s'oppose à εἰδικός, et a pris le sens de « général », cf. Cic., Off. 1, 27, 96; Quint. 12, 2, 18; de là *generālītās* (rv^e siècle), M. L. 3738; irl. *generāille*. Adv. *generālīter* = γενικῶς.

Autres dérivés de *genus* :

generō et *ingenērō, -ās* (ce dernier fréquent dans Cic.) : engendrer, M. L. 3731 et 4418. De là : *generātō* (époque impériale), M. L. 3732; *generātor* (Cic., Vg.), *-trix* (tardif), *-iōrius* (latin de l'Église); *generābilis* (Plin.); *generātūus* (= γεννητικός Boèce); *generāscō* (Lucr.); *congenerō* : engendrer ensemble; tardif, tiré sans doute de *congenerātus* qui est dans Varr. et Colum.; *congener* =

γενεῖς (Plin.); *prōgenerō* (cf. *prōgnātus* à côté de *nā-*

generāim : par espèces ; en général (opposé à *singil-*

lātum) ;
generōsus : de [bonne ou noble] race ; se dit des hommes, des animaux, etc. ; par suite « de sentiments nobles ou généreux » ; *generōsūs* (époque impériale).
 Cf. γενναῖος, γενναῖότης.

dēgener, -eris (époque impériale : cf. *dēdecor*, de *decus*),
dēgenerō, *dēgenerēs*, *dēgenerēs* ; *dēgenerō* : dégénérer (classique, depuis Cic.) et *exgener* (Nov. Justin.).

bigener, -a, -um : de deux races, bâtard ; attesté depuis Varron, calqué sans doute sur *γενεῖς*.

Pour *genūsus*, v. *genū*.

genētius : 1° relatif à la génération (*Apollō Genētius* de Caton est identique à *Phoebus Genitor* de *Valerius Flaccus*), original, générique ; 2° terme technique de grammaire : *g. cāsus* (Quint., Suét.), où il remplace le patricien *cāsus* de Varron traduit le gr. γενεῖς πῶσις.

3° *genius*, -i m. (*genium* tardif, d'après *ingenium*) : *Aufustius* : *genius*, *inquit*, *est deorum filius*, et *parens hominum ex quo homines gignuntur. Et propterea Genius meus nominatur, quia me genuit*, P. F. 84, 3. Le *Genius* est d'abord une divinité génératrice qui préside à la naissance de quelqu'un : *genium dicebant antiqui naturalem deum uniuscuiusque loci uel rei uel hominis*, Serv., Ae. 1, 302 ; puis la divinité tutélaire de chaque individu, avec laquelle celui-ci se confond ; de là des expressions comme *indulgere genio* et les sens de « inclinations naturelles, appétits » et « génie » (sens dans lequel *genius* double *ingenium*). Le sens ancien apparaît dans le dérivé *geniālis*, en particulier dans *geniālis lectus* : *geniales sunt proprie lecti qui sternuntur puellis nubentibus : dicti a generandis liberis*, Serv., Ae. 6, 603 ; et dans *geniālia* « rites du mariage ». D'après *indulgere genio*, l'adjectif *geniālis* a pris le sens de « qui sacrifie à son génie, qui se donne du bon temps, joyeux » : *geniālis diēs*, *geniāles diui* (Cérès et Bacchus) ; même sens dans les dérivés tardifs *geniātus* (*congeniātus*, Cassiod.), *geniālūs*. Cf. aussi *dēgeniāre*.

4° *gēs*, *genius* f. (ancien thème en -i ; génitif pluriel toujours en -ium, accusatif pluriel souvent en -is, -eis ; depuis VI 2, le pluriel *genētis* est aussi masculin, cf. Thes. VI 2, 1843, 7 sqq.) : proprement la *gēs* est le groupe de tous ceux qui se rattachent par les mâles à un ancêtre mâle [et libre] commun. La communauté d'origine de tous les membres d'une *gēs*, *genitilēs*, se révèle par la communauté du nom, *genitilicium nōmen*, qui est le nom de l'ancêtre éponyme (May et Becker, *Præcis*, p. 40). Cf. P. F. 83, 20, *genitilis dicitur et ex eodem genere ortus, et is qui simili nomine appellatur, ut ait Cincius* : « *Gentiles mihi sunt qui meo nomine appellatur* ». *Gēs*, à l'origine, désigne donc le « clan ». Mais le sens du mot s'est soit étendu, soit rétréci à mesure que la notion du « clan » s'effaçait, et *gēs* a servi à désigner la famille, la descendance, la race, et aussi la nation, le peuple (cf. gr. γένος) ; de là, à basse époque, *congenitilis* = ὁμογενεῖος. À l'époque impériale, *genētis* désigne les nations étrangères, par opposition au *populus Rōmānus* ; de là, dans la langue de l'Église, l'emploi de *genēs* pour traduire le gr. γένος les « patens » (le mot grec lui-même étant une traduction de l'hébreu *goi* dans

ce sens), par opposition aux Juifs et aux chrétiens ; v. E. Löfstedt, *Syntactica*, II, p. 464 sqq. *Genitilis*, *genitilītās* offrent un développement de sens parallèle. Sur la différence entre *gēs*, *genus* et *nātiō*, v. Thes. s. u., 1843, 25 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3735 ; et celtique : irl. *geniu*, britt. *gwys*.

Autres dérivés : *geniticus* (rare ; Tac., Tert., Gloss.), adjectif formé sans doute d'après *ciuiticus*. *Genitilicūs* (-licus) est à *genitilis* comme *nātālicus* à *nātālis*. Cf. aussi *genitilūs* adv. (Tert. d'après *diuinitus*).

5° Mots en *gen-*, *gn-*, qui servent de second terme de composés :

-*gena*, -*ae* m. : second terme de composés du type *indī-gena*, dont la plupart appartiennent à la langue poétique et sont formés sur le type gr. en -γενής : *uerbi-*, *urbi-*, *nūbi-*, *hirci-*, *palūdi-*, *nymphi-*, *folli-*, *sōli-*, *flammi-*, *spūmi-*, *aliēni-*, *igni-*, *amni-*, *omni-gena*, etc. Sur l'existence présumée d'un ancien masculin en -*genas*, du type *indigenas* (cf. *hosticapas*, *pāricidas*), v. de Saussure, Mēl. Havet, 469 sqq.

-*genus*, -*a*, -*um* : *caeci-*, *nūbi-*, *primi-*, *multigenus*, etc. Ce type semble avoir été ajouté après coup aux substantifs en -*gena*.

-*genus*, -*a*, -*um* : *primigenius* (*primogenius*) ; cf. gr. πρωτογενής.

-*gnus*, -*a*, -*um* : *bignae* « *geminæ dicuntur quia bis una die natae* », P. F. 30, 22 ; *beni-*, *malignus*, M. L. 1034 et 5266 ; *prūignus*, -i ; et *aprugnus*?, -*gnus* est devenu un simple suffixe, dont la parenté avec *genus* a vite cessé d'être sentie. Cette évolution a été favorisée par le fait que, par suite de l'homonymie, avec les composés en -*gnus* se sont confondus des adjectifs en *-*nōdu* type *salignus*, *ilignus* (de *salix*, *ilex*), qui ont été coupés *sali-gnus*, *ili-gnus*, d'où *abiignus*.

6° Autres composés : *in-genium* : caractère inné, naturel (cf. *ind-olēs*), se dit des hommes et des choses, cf. Vg., G. 2, 177, *nunc locus aruorum ingenius* ; nature ; en particulier « dispositions naturelles de l'esprit, génie » (dans les deux sens du mot français, cf. Plt., Cap. 165, *ut saepe summa ingenia in occulto latent* / et « invention ». Ancien, usuel. M. L. 4419 ; B. W. sous *engin*. Au sens de « génie » se rattachent *ingeniōsus* ; *ingeniātus* (archaïque et postclassique) ; *ingeniolium* (Arn., 8^e Jér.).

prō-geniēs f. : descendance (sens abstrait et concret) ; par suite « enfant, rejeton ». Se dit des êtres vivants et aussi des plantes : *uitis progenies* (Colum.). Cf. *prōlēs*.

7° *ingenuus* : 1° qui prend naissance dans, indigène (sens de l'adjectif dans Lucr. 1, 230, *unde mare ingenui fontes externaque longe flumina/suppeditant*?, où l'opposition de *ingenui*, *externa* est caractéristique) ; inné, natif, naturel, *ingenua indoles*, Plt., Mī. 632. 2° né de parents libres (par opposition à *libertinus*) et par suite « digne d'un homme libre, franc, ingénu » (cf. le développement de sens de *liberālis*) et même, en poésie, « délicat ».

Dérivés : *ingenuiās* et, dans des inscriptions de basse époque, *ingenuitilēs*, *ingenuinus*. *Ingenuus* est conservé dans les langues hispaniques, cf. M. L. 4422. *Ingenuus* est généralement rattaché à la -racine **geno-* et s'explique correctement par **gen-geo-uo-*, avec le suffixe -*uo-* qu'on a dans *adsiduus*, *uacuus*, étymologie qui s'accorde avec le premier sens de l'adjectif. Mais le second

sens inclinerait plutôt à rapprocher *ingenuus* de *geniūnus* et, par là, à le rapprocher de *genū*. Peut-être le premier sens est-il un sens faussement étymologique, donné à l'adjectif à partir du moment où la signification en a été oubliée. Peut-être y a-t-il eu contamination de deux formations primitivement distinctes. V. M. Leumann, Glotta, 18, 270.

8° *germen*, *-inis* n. : germe, bourgeon, rejeton ; par extension, « descendance » : *est quod ex arborum surculis nascitur* ; *unde et germani quasi eadem stirpe geniti*, P. F. 84, 8. Attesté seulement depuis Lucrèce ; mais *germānus* est dans Ennius et Plaute, et la forme est sûrement ancienne. M. L. 3744. — De là : *germinō*, *-ās* « germer » et « laisser pousser », M. L. 3745, et **germiniare*, 3745 a ; *germinātiō*, *germinātus*, *-ūs* (Colum., Plin.) ; *germināscō*, *-is* (bas latin) ; *con-*, *-ē*, *prae-*, *prō-*, *re-* *germinō*, termes techniques d'agriculture.

9° *germānus* : qui est de [la même] race, authentique, naturel, e. g. Cic., Agr. 2, 35, 97, *illi ueteres germanique Campani*. Souvent joint à *frāter*, *soror*, d'où *germānus* et *germāna* « frère » et « sœur » ; cf. Plt., Men. 1102, *spes mihi est uos inuenturum fratres germanos duos/geminos, una matre natos et patre uno duo die* ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 3742, notamment en espagnol et en portugais, à cause du sens spécial pris dans ces langues par *frāter*, qui désigne le « membre d'une confrérie religieuse » (cf. gr. ἀδελφός en face de φράτηρ « membre d'une φράτρη »).

Dérivés : *germāniūs*, *germānitus* (d'après *hūmānitus*) ; *congermānescō*. — Sans doute de **germn-ānus*. Pour la forme, cf. *hūmānus*, *hūmānitās*.

La racine **g'eno-*, **g'n-* « naître, engendrer » est largement représentée dans les langues indo-européennes ; elle ne manque guère qu'en balte et en slave (v. cependant l'article *gener*). Elle fournit à la fois des formes verbales et des formes nominales.

Il y a un nom racine à valeur passive qui en sanskrit est *jāh*, et surtout, avec préverbe, *prajāh* « postérité, descendance » ; le latin a la même forme, avec l'élargissement usuel **-yē-*, d'où *prō-gener-īe*. Cf. av. *fra-zaintiū* « postérité », élargissement par *-ti-* du même thème, et non mot en *-ti-*, comme le montre le vocalisme. Got. *kuni* « race, tribu », v. angl. *cynn* « descendance » représentent un dérivé de ce nom racine. Lat. *indī-gena* est sans doute une formation relativement récente, comme aussi irl. ogamique *enigena* « fille ».

Un thème en **-es-* est attesté par lat. *genus*, gr. γένος, skr. *jānaḥ* (génitif *jānasah*) « race, famille » ; cf. aussi arm. *cin* « naissance », nom verbal près de *cananim* « je nais ».

Le nom d'agent est *genitor*, avec le féminin *genitrix* ; cf. gr. γενέτωρ et γενετήρ, avec le féminin γενετήρια ; skr. *janitā* « celui qui engendre », féminin *janitri*. — Arm. *cnawl* « parents » a une forme à part.

Des formes de type **gnē-*, *gnō-* de gr. γενετός « parent », γήσος « de naissance légitime », le latin n'a rien gardé. Il a réservé **gnō-* à la racine de (*gnōscō*).

La racine est dissyllabique. Mais, par suite d'actions analogiques, il y a un nombre de cas où elle est de forme monosyllabique. Par exemple, alors que lat. *genitum* est la forme attendue, le skr. *janitūh* « créature » est analogique. Le védique a à la fois *jāniman-* et *jāniman-*,

celui-ci favorisé par le fait que la forme évite l'accumulation de brèves : le lat. *germen* (avec le dérivé *germenus*, dont le détail est obscur) repose sur **gen-men-* (cf. *carmen*).

L'adjectif en **-io-* de la racine dissyllabique est, en lat. *jātūh* « né », av. *zātō*, lat. (*gnātus* (pél. *enatois* « nātis », got. *-kunds* (*himina-kunds* « εἰπουράνως », etc.), a servi pour former des noms désignant la parenté : *co-gnātus*, *agnātus*. C'est ce qui a permis à la racine germanique de devenir l'équivalent d'un simple suffixe (v. M. Cahen, Mél. Vendryes, p. 74 sqq.).

Avec le nom de l'année à l'Accusatif, *decem annō nātus*, il a pris le sens de « âgé de », comme gr. γενετήρ.

L'abstrait en *-iti-* correspondant est *nātio*, cf. ombrien *natine* « natione, gente ». On trouve à Préneste le génitif de « naissance » : *nationu cratia* « pour une naissance ». La formation de *gēns* est comparable à celle de v. *kind* (féminin) « race » (le gotique a un dérivé *kindi* « ἡγεμόν » qui suppose le même mot) ; cf. v. h. a. *kun* (neutre) « enfant ». Il résulte de là que *gēns* n'est guère ancienne, malgré son air archaïque : c'est un abstrait nouveau, fait sur *genō*, etc. ; les abstraits en *-iti-*, en dehors des composés, sont de formation nouvelle.

Au second terme des composés, le latin offre *benignus*, notamment dans *priugnus*, et le groupe a un sens dérivé : *benignus, malignus*, assez nouveau, puisque *benignus* et *male* y ont une brève qui résulte d'une innovation latine ; cf. le type gr. *veo-γρός* « nouvellement né » (v. Jacobsohn, *Χάρτες*, 449), peut-être germ. **erikna* « authentique » (got. *airkhs*, v. h. a. *erkan*), si *er-* est le premier terme de composé.

Le mot *genius* est un dérivé latin. On trouve la formation en **-yo-* en indo-iranien et en germanique. Même formation dans le neutre *ingenium*.

Les formes verbales indo-européennes sont mal conservées ; celles qui se trouvent sont en partie peu archaïques ; le germanique n'en a que le causatif v. angl. *cennan* « engendrer », cf. skr. *janadyati* « il engendre, donne », le latin n'a pas l'équivalent.

La forme thématique de skr. *jānati* « il engendre » est du premier archaïque lat. *genō* est inattendu dans une racine dissyllabique ; le fait que gr. γενέωμεν sert d'archaïsme montre qu'il y a quelque chose de trouble. L'aoriste arm. *cnay* « je suis né » se rattache à la même forme.

La forme à redoublement de gr. γίγνομαι « je deviens » et lat. *gignō* « j'engendre » indique, comme on l'attend, le procès arrivant à son terme.

Pour le sens de « naître », il y a des dérivés variés : le type à **-ye/o-* se trouve à la fois dans skr. *jāyate* « naît », av. *zayēite* et dans le présent irl. *-ganiuir* « je nais ». L'arménien recourt ici à *cnanim* « je nais », fait sur l'aoriste *cnay*. Le lat. (*gnāscor* a pu être fait avec **-ske/o-*, sur l'élément radical à vocalisme zéro ; la différence de vocalisme suffisait à distinguer (*gnāscō*, fait sur un aoriste **gnō-*).

Le latin a ainsi constitué deux groupes, celui de *gnō*, *gēns*, *genius*, *ingenuus*, *ingenium*, etc., et celui de *nāscor*, *nātus*, *nātio*, *nātūra*, dont le rapport n'est plus senti. Le premier de ces groupes maintient l'idée de « descendance », et, en particulier, de « descendance authentique », de « parenté reconnue », par suite de « groupe social fondé sur la parenté » ; l'autre exprime

Il y a tout le fait de la « naissance » ; mais *nātiō, nātūra, cognātus* montrent que le sens ancien avait laissé des traces.

genū : v. *genō* 4°.

geniāna, -ae f. : gentiane. Devrait son nom au roi *Allynus* *Genius* qui l'aurait découverte ; cf. Pline 25, 71. Sur des désignations semblables en grec, v. Cuny, MSL 19, 194 sqq. M. L. 3735 a (formes savantes).

genū n. (*genū*) à la coupe dans Vg., Ae. 1, 320 ; Ov., M. 12, 347 ; les formes varient : *genus* m. Lucil. ap. Non. 207, 29 ; *genum*, -i n. Front. *genua*, -*drum* depuis Vitruve. Sur la déclinaison, v. Thes. VI 2, 1874, 80 sqq. ; *genou*. Ancien, usuel. — Un sens général « articulation » se montre dans le diminutif *geniculus* « coude, objet coude » (Vitr.). Dans le sens de « genou », a tendu à être remplacé (peut-être par analogie avec *articulus*) par le diminutif neutre *geniculum*, ou, sous l'influence de *genū*, *geniculum* déjà dans Varron, et qui a fourni de nombreux dérivés : *geniculātus*, d'où *geniculō*, *geniculō*, *as* et *congeniculō* (Caël., Sisenna) « genū reduplicatō cadere » ; *ag*-, *in*-, *pro-geniculō* : *γουνούμα* (Gloss.), *geniculātio*, *geniculōsus* ; *in-geniculus* : i. | *Hercules*, *geniculatio*, *geniculōsus* correspondant à *ἐν γούνασιν* du grec ; cf. *ingeniculō*, -*ās*, M. L. 4420. *Genū* est à peine attesté dans les langues romanes, alors que *geniculum* est pan-roman ; cf. M. L. 3736, 3737.

A *genū* se rattache, au moins étymologiquement, l'adjectif dérivé :

genūnus : inné, natif, authentique. Synonyme de *ingenūsus*, rare, mais employé par Cic., Rep. 2, 15, 29. Il est à remarquer que l'adjectif n'est attesté, semble-t-il, que dans des sens figurés et avec des noms abstraits : *g. virtūtis*, *g. honoris*, *g. pietatis*, et non avec les noms du fils et de la fille, dont il devait être à l'origine l'accompagnant naturel et où il a été éliminé par *ingenūsus*.

Tant que ce mot était rattaché à *gignō*, *gignere*, la dérivation en demeure inexplicquée, la racine **genno* comportant aucun thème en -*u*. On sait maintenant que l'adjectif ne dérive pas de *genus*, mais de *genū*. Pour témoigner qu'il reconnaissait l'enfant nouveau-né pour sien et l'admettait dans la famille, le père, à l'origine, le prenait à terre, où il avait été déposé, et le plaçait sur ses genoux ; et l'enfant ainsi reconnu était dit *genūnus*. L'expression s'est conservé en latin ; mais, le rite de reconnaissance étant tombé en désuétude, la parenté avec *genū* n'a plus été sentie et l'adjectif a été rattaché à *genus* et même employé seulement dans un sens dérivé ; cf. *ingenūsus*, s. *genō*, 7.

Autres dérivés et composés : *genuāle* : *γουνώδεμος* ; *genuārius* (lire *genu(c)lārius*?) = *γουνωτικός* ; *genu-fectō* = *γουνούλαειν* (langue de l'Église) ; *in*-, *pergenū* (Gl.).

Le nom du « genou » en indo-européen a une forme définitive, mais avec des vocalismes divers qui tiennent à ce que la flexion comportait des élargissements. La forme du mot varie : hitt. *genu*, gr. *γόνυ*, skr. *jdnyū* (d'accord avec *pehlyi zānūk*), lat. *genū* présentent trois vocalismes différents. Il y a un élargissement -*r*- dans le nominatif-accusatif arm. *cunr* « genou » (le pluriel est *cungk'*) et un élargissement -*n*- dans gr. **γυνφατος* (hom. *γούνατος*, att. *γούνατος*), véd. *jdnuāni* « les (deux) genoux ».

Le vocalisme à degré zéro apparaît dans des dérivés comme gr. *ἰγώνη* « jarret », *γυῶξ* « à genoux », got. *kniū* (dérivé thématique) « genou » ou des composés comme gr. *γυῶ-πετος*, véd. *jñu-bdāh* « qui presse les genoux », *pra-jñu* « qui a le genou en avant ». C'est sans doute sur une forme de ce genre que repose irl. *glán* « genou ». Par des formes irlandaises qu'a étudiées M. Loth, Rev. celt. (1923), p. 143-152 (cf. toutefois Thurneysen, KZ 57, 69 sqq.), et par une forme sogdienne qu'a rapprochée M. Benveniste, BSL 27 (1926), p. 51, on voit que l'usage de faire reconnaître l'enfant en le mettant sur les genoux de son père (v. Homère I 455, t 400) a abouti à des formes linguistiques. Cet usage semble attesté en latin par *genūnus*. On peut se demander dès lors si le nom *genū* du « genou » ne devrait pas être rapporté à la racine de *gignō* et même si le vocalisme *e* de lat. *genū* ne serait pas dû à une influence de *genō*. Cf. toutefois *genae*.

genulnus : v. *genū* et *genae*.

genus : v. *genō* 2°.

gerdius, -i m. f. : tisseur (Lucil.). Sans doute emprunté au gr. *γέρδικος*, *γερδικός*.

germen, *germānus* : v. *genō*, 8°, 9°.

gerō, -is, *gesti*, *gestum*, *gerere* : porter (sur soi) ; cf. les composés *armi-ger*, *corni-ger*, *saeti-ger* ; mais la différence avec *ferre* est souvent insensible (cf. *gerulum* et *lāturus sum* employés conjointement, Plt., Ba. 1002-1003). Très voisin également de *habēre* « tenir », cf. *gestus*, *sē gerere* et *habitus*, [sē] *habēre*. Ovide écrit, M. 7, 655, *mores quos ante gerebant | nunc quoque habent*. Pourtant, *gerere* comporte fréquemment une idée accessoire d'activité propre et de consentement du sujet, qui se montre dans *rem gerere* (*bene, male*), *magistrātum gerere* « prendre sur soi, se charger volontairement de » ; cf. Varr., L. L. 6, 77, *contra imperator quod dicitur res gerere, in eo neque facit neque agit, sed gerit, i. e. sustinet, translatum ab his qui onera gerunt, quod hi sustinent*. De là, par extension, « exécuter, accomplir, faire », cf. *mōrem gerere alicui* « accomplir le caprice de quelqu'un » ; *rēs gestae* ; *gesta*, -*ōrum* (synonyme de *acta*) ; *gerundium*, -i (d'après *participium*) ; *gerundius modus*, dérivé par les grammairiens du participe futur passif *gerendus* « mode de l'action à accomplir » ; d'où irl. *gerind*. Attesté de tous temps. Mais *gerō*, qui faisait double emploi avec *facere* et *portāre*, n'est pas représenté dans les langues romanes ; *gesta* s'est maintenu dans des formes savantes en vieux français et en provençal, M. L. 3749.

Dérivés : 1° en *ger-* : *ger* (-*gerus*), -*a*, -*um* second terme d'adjectifs composés, cf. plus haut *armi-ger*, etc. (sur la différence de sens avec les composés en -*fer*, v. *ferō*), et *mōri-gerus*, v. *mōs* ; à basse époque, *piligerō*, -*ās* (Mul. Chir.) ; -*geriēs*, -*ēi* f. : dans *congeriēs* ; *gerulus* m., *gerula* f. : porteur, porteuse, terme général qui s'est spécialisé dans les langues techniques. *Gerula* dans Pline désigne l'abeille ouvrière ; dans les langues romanes, il est appliqué à différents objets servant à porter : hotte, cuve, etc. M. L. 3747. Composés plautiniens : *salūti-*, *sciūtigerulus*, *gerulif-gulus* (Ba. 381).

2^o en *gest-* : *gestiō* : administration, gestion (classique, mais rare; Cic., Inu. 1, 26, 38; 2, 12, 39); *gestus*, -ūs m. : manière de se tenir, port, attitude, geste; d'où *gestuosus* (Gell., Apul.); *gestor* : porteur (très rare, Plt., Dig.); glôsé aussi γουναστής;

gestō, -ās : fréquentatif de *gerō*, dont le sens souvent ne diffère guère du simple; cf. Plt., Ps. 427 sqq., *homines qui gestant quique auscultant crimina | si meo arbitrato liceat, omnes pendant, | gestores linguas, auditores auribus*. Spécialement : « porter en litière »; et « porter un enfant, être enceinte » (déjà dans Plt. par substitution à *ferō*); 2^o enfin *gestō* est glôsé γουναζέω, *gestor*, γουναζομαι. Dérivés : *gestāmen* (poétique et postclassique) : ce qui est porté, armes, boucliers, etc.; ce qui porte, en particulier « litière »; *gestāus*, -ūs; *gestātiō*, *gestātor*, -trix, *gestātorius* (-ria, -rium substantivés); *gestābilis*, tous de l'époque impériale; *gestitiō*, -ās (archaïque).

gestiō, -iō : faire des gestes violents, sous l'effet d'une émotion (généralement agréable), être transporté, exulter; *gestiū qui subita felicitate ex hilaratus nimio corporis motu praeter consuetudinem exultat*, P. F. 85, 13 (cf. Serv., G. 1, 387); de là « brûler de, désirer ardemment » (suivi d'un infinitif complément). Composé : *praegestiō*.

Gestiō est dérivé de *gestus*, comme *singultiō* de *singultus*. Les verbes dérivés en -iō servent souvent à marquer un état physique, cf. Ernout, *Morphologie*, § 229. Ancien, usuel. M. L. 3749 a.

gesticulator, -āris (époque impériale; Cicéron dit *gestire*, *gestum agere*) : gesticuler (Pétr., Suét.). Semble créé pour remplacer *gestire* spécialisé dans le sens abstrait de « brûler de »; d'après le modèle *iaciō* : *iaculator*. Il est difficile de dire si *gesticulator* est un dénominatif de *gesticulus* (-lum) ou si le mot est tiré du verbe. *Gesticulator* apparaît, en tout cas, avant *gesticulus*, qui n'est pas attesté avant Tertullien. De là *gesticulātor*, -itiō.

Composés de *gerō* : *ag-gerō* : apporter, amonceler; d'où *aggestus*, -ūs (latin impérial), M. L. 277 b; *aggestiō* (bas latin); *aggeriēs*, M. L. 277 a; cf. aussi *agger*; *congerō* : entasser; *congeriēs* « masse, tas », M. L. 2145; terme de rhétorique traduisant συναρροισμός; *congestus*, -itiō; *congesticius* (cf. *empticius*); *digerō* : porter de côté et d'autre, répandre, distribuer (cf. *Digesta*, -ōrum, le Digeste, proprement « Choses classées », nom des Pandectes); par suite, dans la langue médicale : 1^o répartir les aliments dans l'organisme, digérer (= *concoquere*); 2^o dissoudre, relâcher, M. L. 2636 (formes savantes). Nombreux dérivés et composés, la plupart techniques et livresques : *digestiō*, *digestus*, -ūs : distribution, digestion; *digestivus*, *digestilis*, -tibilis, *digestor*; *digestōrius* et *indigestus* : non rangé, confus; langue médicale « qui ne digère pas » ou « non digéré »; *indigestiō*, -tus, -ūs, *indigestibilis*; *egerō* : porter dehors; langue médicale « évacuer »; d'où *egeriēs* « excrément », *egestiō*, *egestus*, -ūs; *egestiivus* : purgatif; *ingerō* : porter dans, introduire; *ingestiō* (bas latin); *intergerō* (tardif), d'où *intergerivus* (*pariēs*) : mur mitoyen (Plin.); *oggerō* (Plt.) : synonyme archaïque de *aggerō*; *praegerō* : porter devant; *praegesta*, -ōrum (Cael. Aur.) = *rēs ante gestae*; *regerō* : reporter, amener, retirer (sens propre et figuré); et particulier : reporter sur une liste ou sur un livre;

regesta, -ōrum « liste, registre », d'où britt. *restr*, de *gestra* (influence du français?); *suggerō* : mettre dessous, apporter dessous; fournir (cf. *suppeditō*), procurer; gérer (latin impérial); *suggestus*; *suggestiō*, -tus, -us; *supergerō* (Col.).

**antegerō* (anti-) « de préférence ». Adverbe archaïque cité par Festus et Quintilien, mais non attesté dans les textes.

Un verbe comme *gerō* n'a guère de chance d'être emprunté; mais on ne trouve dans les autres langues indo-européennes rien qui ressemble nettement au **ger-* lat. *gerō*, *gestus*. On rapproche souvent v. isl. *kyg* (gésatif *kasar*) « congeries », *kasta* « jeter », mais cela n'éclaircit pas le groupe latin. Il est exceptionnel qu'un verbe radical de type aussi archaïque n'ait pas de correspondance hors du latin.

gerae, -ae f. (usité surtout au pluriel) : *gerae cratae uiminae*, P. F. 83, 1. Emprunt au gr. γέρας, γέρας lui-même d'origine inconnue. Semble dériver, malgré l'étymologie populaire, du suivant.

gerae : « sottises », exclamation ironique sans doute empruntée au grec de Sicile, où γέρα désigne les attributs de l'homme ou de la femme. A ce second *gerae* se rattachent probablement *gerō* (cf. dor. Γέρον) et *congerō*, -ōnis (congerae dans Fest. 382, 20), mots de langue comique; cf. P. F. 35, 15; *cerrones* (l. *ger-*), *leues* et *inepti*... V. Thes. s. u.

gerōs (*girris* Gloss.), -is m. : poisson, sans doute sorti d'anchois, glôsé γαυρίδες, Gloss. Philox. Conservé en français, italien, provençal. M. L. 3746; cf. *jarret*, qui désigne le picarel.

Dérivés : *gerricula* et peut-être *gerrinus* (Plt. Ep. 233).

gestiō : v. *gestus*, s. u. *gerō*.

geum : v. *gaeum*.

**geusiau*, -ārum f. : gosier (Marcell. Empir.). Sans doute gallois. M. L. 3750; B. W. s. u.

gibber, -a, -um; *gibbus*, -a, -um (la forme la plus ancienne semble *gibber*, qui est dans Varron; *gibbus* est de l'époque impériale) : bossu (Lucil.). Technico ou familier. — Substantif *gibber*, -ris n.; *gibbus*, -i; *gibba*, -ae : bosse, gibbosité.

Dérivés : *gibberōsus*, cf. *tuberōsus*; *gibbōsus*, tous de l'époque impériale; *gibbula* (Chir.); *gibatus*, -a, -um (Anth. 204, 12)?

Les langues romanes attestent *gibbus*, **gibbulus* et des déformations **gimbus* (*gimberōsus*, CGL III 620, 74; *gembrōsus*, Isid., Quaes. test. 48, p. 206 b; cf. *sambatus*, *sambūcus*, etc.), **gubbus*, **gumbus*, **gillibus* (roum. *gheb*, cf. Graur, *Mél. ling.* 26), un dérivé **gibberūsus*, M. L. 3755, 3754, 3753. L'emploi de *gibber* comme adjectif et substantif a son correspondant dans l'emploi de *über*, *tüber* et de *püber*.

Mot expressif que M. Trautmann, KZ 42, 372, a rapproché de lette *gibstus*, *gibt* « se courber », *gibbis* « bossu » et de v. sl. *keifr* « de travers, bossu ». La forme germanique usuelle est v. isl. *skeifr*, v. angl. *scāf* « de travers ». Cf. v. isl. *kippa* « reculer ». La forme **gubbus* attestée par des langues romanes et le vénitien *gufo* indiquent

une interférence avec gr. κῤυφός « courbé en avant », κῤυφος « bosse ». — Les mots qui désignent cette infirmité ont ailleurs des formes voisines : skr. *kubjāh* « bossu », pers. *kūz* et m. h. a. *hogger*.

**gigarus*, -I m. (?) : draconteum, serpentine. Gaulois d'après Marcellus, Med. 10, 58. V. André, *Lex.*, s. u.

gigas, -antis m. : emprunt littéraire au gr. Γίγας, -ωντος d'origine inconnue. Passé dans la langue courante comme nom commun et de là dans les langues romanes, sous la forme **g'agante(m)*. M. L. 3758 ; B. W. sous géant.

Dérivé : *giganteus*.

gigeria, (*giseria*), -ōrum n. pl. : entrailles de volaille, gésier. Terme de cuisine attesté seulement au pluriel, quoique le fr. *gésier* remonte à *gigērium*, M. L. 3760 ; B. W. s. u. Les manuscrits de Nonius, p. 119, 18, attribuent à Lucilius une forme *giserini* (lire *giseriani*?), mais le texte est peu sûr, et, serait-il exact, on ne pourrait décider si la forme remonte à Lucilius ou représente une prononciation contemporaine de Nonius ou du copiste. Sur *gizēriator*, v. *gingriō*.

Schuchardt, Z. f. rom. Phil. 28, 444 sqq., a supposé que le mot a pu être emprunté à une langue iranienne, où il désignait le « foie » (cf. persan mod. *jigar* « foie » ; v. *iccur*). Une origine punique a été aussi proposée (v. *Theo.* s. u.).

gignō : v. *gen-*, *genō*.

**gilarus*, -I : carvi commun (Marc.). Gaulois? Cf. *gigarus*.

gillō, (*gellō* Gloss.), -ōnis (bas latin) m. : bocal, vase à rafraîchir. Gloss. βαυκάλιον, Gloss. Philox. Diminutif : *gellunculus*.

Origine inconnue. Semble sans rapport avec *gelū* (cf. Niedermann, E und i, p. 65). †

gillus, -a, -um : isabelle, alezan clair. Adjectif rare et technique qui désigne une nuance de la robe des chevaux ; cf. Varr. ap. Non. 80, 3 ; Vg., G. 3, 83 ; Isid., Or. 12, 1, 50.

Origine obscure (celtique?), comme *galbus*, *galbinus*. Forme « populaire » à vocalisme i qui fait penser à *helus* pour le suffixe ; cf. *flāuus*.

gingliphus : v. *gingriō*.

gingtius, -ae f. (surtout au pluriel *gingtūae*) : genévée(s). Attesté depuis Catulle. Panroman. M. L. 3765 (avec un doublet *ginctua*).

Diminutif : *gingtūula* (Apol.).

Il n'a été fait que des rapprochements vagues sur lesquels on trouvera une discussion détaillée par M. Ed. Schwyzer, KZ 57, p. 260 264 et 274-275. La forme rappelle celle de *saliua* et fait penser à un dérivé à redoublement **gen-g-tua*.

gingriō, -is, -īre : *gingrire anserum uocis proprium* est. Vnde *genus quoddam tibarum exiguarum gingrinde*, P. F. 84, 12. Cf. *gingrum* : φωνή χρινός (Gloss.) ; *gingrius*, -is. L'abrégié de Festus, P. F. 84, 14, a une glose *gizarior*, *tibicen*, qu'il faut peut-être corriger, avec O. Müller, en *gingriator*. — A la même famille se rattache la forme d'ablatif *gingliphō* qu'on lit dans Pétr.,

73, 4, qui rappelle gr. γγγλιωμός · γαγγαλιωμός ἀπό χερσῶν, γέλως, Hés. Une sorte de flûte s'appelle en grec γγγιρας, γγγιρος, γγγρι.

Cf. *garrīō*, autre verbe expressif. Le redoublement est du type de *cancro-*.

ginnus : v. *hinnus*.

**girba* : *pila ubi tisanas pistantur*, CGL V 298, 32. Mot de Cassius Felix, traduisant le gr. ὄμιος. Sans doute d'origine sémitique, cf. Helmreich, ALLG 1 327.

girgillus, -ī (Isid., cf. CGL V 601, 4 ; 620, 3) m. : cylindre tourné par une manivelle pour tirer de l'eau d'un puits ; moulinet ; dévidoir.

Mot expressif, sur l'origine duquel on ne peut faire que des hypothèses vagues. V. Cuny, MSL 19, 198. Cf. all. *Gargel*. M. L. 3685, *garg*.

gīt (indéclinable) : nigelle, plante (cf. Pline). Mot sémitique. Formes vulgaires et tardives : *gittis*, *gittus*, *gitter*, etc. M. L. 3768 a, *gittus*. V. André, Lcx., s. u.

gigeria : v. *gigeria*.

glaber, -bra, -brum (*glabrus* vulgaire et tardif) : sans poil, glabre ; substantif *glaber* m. : esclave épilé (et favori). Attesté depuis Plt. Technique ou familier.

Dérivés : *glabrō*, -ās (*dēglabrō*, Paul, Dig.) ; *glabrēscō*, -is ; *glabrēta*, -ōrum n. pl. « places dénudées » (tous trois dans Columelle) ; *glabrūtās* (Arn.) ; *glabrāria*, -ae f. (Mart. ; cf. *caluus/caluāria*) ; *glabellus*, diminutif de tendresse dans Apulée ; *glabrōsus*, synonyme de φλόος (Herm.) ; *Glabrīō*, surnom de la gens *Acilia*. *Glaber* est représenté en toscan ; *glabrāre* en romain, cf. M. L. 3769-3770 et 2669, **disglabrāre*.

Forme à suffixe **-ro* et vocalisme à radical zéro, normal dans ce type (cf. *rūber*), d'un adjectif qui apparaît sous d'autres formes en germanique : v. h. a. *glat* « poli, brillant », v. isl. *gladr* « brillant » et lit *glodūs* « lisse » (*glōdžiū*, *glōsti* « polir »), v. sl. *gladū-kū* « poli » (avec le dérivé *gladii* « polir »). Hors de ce groupe de langues, le mot ne se retrouve pas.

glaciōs, -ei f. (et *glacia*, -ae, ce dernier seul demeuré dans les langues romanes, M. L. 3771) : glace. Attesté à partir de Varron et Lucrèce ; surtout poétique ; rarement employé au pluriel (e. g. Vg., G. 4, 517).

Dérivés : *glaciō*, -ās (transitif et absolu) « glacer » et « geler » et *conglaciō*. Le composé est attesté avant le simple ; *conglaciō* est déjà dans Cicéron et dans Caelius, *glaciō* est de l'époque impériale. Étant donné son sens, il est naturel que la forme à préverbe ait été créée la première ; la forme simple en a été extraite par la suite ; cf. *congelō* et *gelō*. Adjectif *glaciālis*, qui a tendu à remplacer *gelidus*, dont le sens s'était affaibli. Inchoatif *glaciēsco* (Plin.).

V. *gelū*. Suffixe -yē- (cf. *aciēs*), formation radicale obscure.

gladius, -ī m. (*gladium*, cf. Lucil. 1187 ; Varr., L. 5, 116 ; 8, 45 ; 9, 81, d'après *scūtum*?, cf. *balteus* et *balteum*) : épée, glaive et « espadon » (poisson). Attesté depuis Plt. (cf. Capt. 915). Au contraire de *ensis*, vieux mot demeuré isolé (exception faite des composés littéraires) et conservé uniquement par la poésie, *gladius*, mot de la langue courante, fréquent en prose et en poé-

sie, est passé dans les langues romanes (cf. M. L. 3773, et en celtique : m. irl. *glac̄the*) et a fourni en latin des dérivés : *gladiarius*; *gladiolus* (*gladina* attribué à Mesala par Quint. 1, 6, 42), -i m. « petite épée »; *gladiolus hortensis* « glaieul », M. L. 3772; *gladiātor* (attesté depuis Tér.) et ses dérivés (*gladiātūra*, Tac.); *gladiunculus* (11^e siècle, d'après *pūgiunculus*?).

Il n'y a pas de verbe *gladior*; *gladiātor* (très tardif, Greg. Tur.) semble fait sur le type *toga, togātus, gladiātor sur gladius* comme *uindēmiātor* sur *uindēmia, oliōtor sur olus*. Mais Cicéron emploie *digladior*, sans doute d'après *dīmiciō*.

Cf. irl. *claid-eb* « épée », gall. *clleddyf*, etc.

Ce doit être un mot venu par les invasions celtiques, comme *carrus*; v. Vendryes, Mél. F. de Saussure, 309 sqq.

glaesum (*glēsūm*, qui est plus conforme à l'étymologie; *glēsūm*), -i n. : ambre jaune, succin (Plin., Tac.).

Dérivé : *glæsārius* (-a insula).

Le nom de l'ambre est originaire de Germanie (*Aestii*), comme l'ambre lui-même; cf. v. h. a. *glās*, v. angl. *glæŕ*, etc.

glama : v. *gramiac*.

glāns (et *glandis*, Gloss.), **glandis** f. : gland (du chêne); puis objet en forme de gland; balle de plomb de la fronde; gland du pénis. Cf. βάλανος. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3778. — La forme de glossaire *glā(n)aine*, βαλάνη, CGL II 34, 13, suppose un doublet **glānden* ou *glāndis*, génitif *glāndinis*, cf. M. L. *Einf.*³, § 177; une forme *glāndō* (féminin) est dans Avien; cf. *lendō* sous *lens* et *incus* sous *cūdō*.

Dérivés : *glāndium* n. : glande (terme de cuisine), languier; *glāndulae* f. pl. : glandes du cou, appelées aussi *tonsillae*, amygdales; *glāndier*, M. L. 3777; irl. *glaine*; *glāndulosus*; *glāndiōnida* (Plt., Men. 210), hybride joint à *pernōnida*; *glāndarius* : qui produit des glands, M. L. 3774. Composés : *glāndi-fer* (= βαλανηφόρος). V. aussi *iūglāns*.

Certains dialectes italiens ont des formes qui remontent à *glāndeola*, *glāndiola* (Gloss.) et *glāndicula* (ce dernier attesté dans les grammairiens). M. L. 3775, 3776.

Il a dû y avoir une forme simple du nom du « gland » dont la formation féminine dérivée lit. *glē*, etc., porte trace. Le grec a un autre dérivé, aussi féminin, βάλανος et l'arménien un dérivé, aussi thème en *-no, *kalin* (génitif datif ablatif *katnoy*). La forme latine a son pendant dans v. sl. *želqd*, qui est masculin et dont le vocalisme, surprenant dans un dérivé, provient sans doute du nom radical d'où est dérivé lit. *glē*. — Ce nom de fruit est du genre animé, à la différence des noms de fruits comestibles. — Les formes gr. βάλανος et surtout lat. *glāns* indiquent une forme **gelo-* (et **gelo-*), **gelo-*, **glē-* de l'élément radical.

***glārāns**, -antis (Plin. Val. 4, 4) : chassieux. Forme sans doute corrompue. Cf. peut-être *glama*, *gramiac*.

glārea, -ae f. : gravier. Attesté depuis Caton. M. L. 3779.

Dérivé : *glāreōsus*.

Seulement des hypothèses incertaines.

glastum (ou *grastum*), -i n. : guède (Plin.). Mot ga-lois. M. L. 3779 b.

glatiō, -is, -ire : glatir, japper (Suét., frg. 161, p. 21 r. 1). M. L. 3781. Dérivé *glatiō*, -ās. Cf. *glōciō*, *glaciō*, *biat(i)ō*, etc. Verbe expressif. B. W. *glapir*.

glaciō, -is : molles... quos Graeci κωλαίους uocant qui, cum loquantur, glauciunt aliquatenus ut oues (Ph. siogn. 115, p. 134, 13); *glaciō*, -ās (de *catulis*, Athol. 762, 60). Cf. le précédent et *glōciō*.

glaucus, -a, -um : glauque, d'un vert (ou d'un bleu pâle ou gris. Emprunt au gr. γλαυκός, poétique ou technique; depuis Accius, en prose depuis Columelle; sur sens dans Vg., G. 3, 82, v. P. d'Hérouville, *A la campagne avec Virgile*, 2^e éd., p. 103. A côté de *glauciō* existe une forme populaire, latinisée, *glaucūma*, -ae dans Plt., Mi. 148 (cf. *incuma*). Composés hybrides *glaucicomāns* (Juvénal), *glauciuidus* (« clārus » (Gloss) sur lequel v. Fohalle, Musée belge, 1924, p. 56. I autres dérivés sont des transcriptions du grec. Cf. *glacellus* « perce-neige », M. L. 3781 a; *glaucia* « viola glaucinus, tous tardifs.

glēba, -ae (*glac-*) f. : 1^o boule, boulette et « maceau »; 2^o spécialisé dans la langue rustique au sens « motte de terre, glèbe » (seul ou avec un complément déterminatif : *g. agrī*, *g. terrae*), de là en poésie le ac de « sol » (Vg., Ae. 1, 531). A basse époque désigne en un impôt sur la terre. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 37 (avec un doublet osque **glifa*?). Sur la graphie, v. Th. s. u.

Dérivés (tous d'époque impériale) : *glēbula*, M. 3783; *glēbālis*; *glēbārius*; *glēbōsus*; *glēbātiō* : imp sur la glèbe; *glēbulentus*; *glēbātus*.

Cf. lit. *glēbiu* « j'embrasse », *glēbiu* « j'embrasse », *glābōju* « je conserve »; pol. *glōbie* « j'assemble, presse ». Cf., en germanique, v. h. a. *klāstra* « mesu des bras étendus ». L'*s* de *glēba* et du mot germanique indique un ancien nom radical athématique d'où forme latine est dérivée. C'est l'élément initial **gl-* q porte l'essentiel du sens; car le latin a, d'autre part *glomus*, dont la racine est ancienne (v. ce mot), et *glbus*? En vieil anglais, *climban* « grimper » a à la fin la nasale et le *h*.

V. aussi *glās*.

glennō, -ās : glaner. Attesté dans la Lex Sal. Latinsation d'un mot gaulois; cf. irl. *diglainm*. M. L. 378 B. W. s. u.

glieciō, -is, -ire : jargonner, cri de l'oie. Cf. *glōci glottiō*. Verbes expressifs.

glis (et tardifs *glir*, *gliris*, *glirus*), **gliris** m. : loi peut-être aussi nom de poisson, cf. *gliz* : ἰκτίον (Gloss. Philox.). Attesté depuis Plt. M. L. 3787 (certaines formes romanes supposent **glere* comme le *loir*; cf. CGL V 537, 35; Meyer-Lübke, *Einf.*³, § 12 v. a-t-il eu une flexion *glis*, **gliris*?) et 3786, **glirus* B. W. loir.

Dérivé : *glirārium* n. : endroit où l'on engraisse loirs (Varr.).

On a rapproché skr. *giriḥ* « souris ». Étymologie probable dans Festus, 348, 9, *regliuicū*. *Plautus...*

cit. <u>nde etiam glires dicti sunt, quos pingues efficit omnium; les loirs étant engraisés pour être mangés, cf. Varr., R. R. 3, 15.

gliscō, -is, -ere (forme déponente *gliscor* chez les archaïques, cf. Non. 22, 13; 481, 5; le triomphe de la forme active est sans doute dû à l'influence de *crecō*) : forme active est. *Gliscerae mensae, gliscentes, i. e. crescentes, per instructionem epularum scilicet*, P. F. 87, 22. Peut-être ancien terme de la langue des éleveurs (« s'engraisser », sens que le verbe a encore dans Columelle : *avellus paleis gliscit*, 7, 14, 1; puis « augmenter, croître » (à moins que le sens de « s'engraisser » ne soit dû à un rapprochement avec *glūs*, fait par l'étymologie populaire; cf. le précédent); enfin « être transporté, exulter »; Se dit du physique comme du moral, avec un sujet abstrait, comme un sujet concret. Employé parfois en parlant d'un feu (e. g. Lucr. 1, 474). Ancien (Plt.), mais assez rare; sans substantifs dérivés; la forme d'adjectif *gliscerae* de P. F. est sans doute corrompue (l. *gliscere* <dicuntur> mensae?). Ne semble plus attesté après Tacite.

Composés : *con-* (d. λ. Plt.), *re-gliscō* (Plt.).

Sans étymologie claire. Skr. *jṛyati* « il se précipite » est isolé et le sens en est tout autre.†

glisomarga, -ae f. : sorte de marne, Plin. 17, 46. Mot celtique (sans doute du groupe de *glūs*). M. L. 3788 (*glison*); B. W. *glaise* et *marne*. Cf. *acaunumarga*.

glittus : *glittus* : *subactis, leuibus, teneris*, P. F. 87, 19; cf. Caton, Agr. 45, 1, *locus bipalio subactus siet, beneque terra tenera siet, beneque glittus siet*; et la glose *glis = humus tenax*, CGL V 601, 7 (d'après *glūs*?). A rapprocher de *glūten*. Sans doute forme expressive, de **glci-t(i)-os*.

***glōba, -ae f.** : sorte de vêtement (Lyd.)?

***glōba, -ae** : *iunctūra* (Gloss.). Forme et sens douteux; v. Thes. s. u. M. L. 3790.

globus (*-um*, Gloss.), **-i m.** : 1° boule, balle, sphère, globe; cf. Cic., N. D. 2, 18, 47, *cum duae formae praesentantes sint, ex solidis globus (sic enim σφαίραν interpretari placet), ex planis autem circulus aut orbis qui σφαιράκι graece dicitur*; 2° dans la langue militaire : formation dense, peloton (cf. *aciēs, serra, cuneus*); de là : foule dense, masse. Ancien, usuel et classique.

Dérivés : *glōbō, -ās* : mettre en boule (usité surtout au passif); *globulus m.*; *globosus* = σφαιροειδής; *globositas* (Macr.); *globātium* (Amm. Marc.); *globeus* (bas latin); *conglōbō* : réunir en boule, masser, pelotonner, et ses dérivés.

Les langues romanes attestent **globellus*, M. L. 3791 (sur *gubellum, lubellum... quasi globellum* dans Isid. 19, 29, 6, v. Sofer, p. 136 sqq.); **globilia*, M. L. 3792; **globula*, 3793; **globuscellum*, 3794, fr. *luisnel*.

Cf. *glēba* et *glomus*? Aucun rapprochement sûr.

glōciō, -is, -ire : glousser. Attesté depuis Columelle. M. L. 3795. Cf. *glattio, glaucio, glottio, glittio, glutio* et *glōciāre* (l. *glōciare*? cf. *glauccio*) : *gallinarum proprium est cum quoque incubiturae sunt*, P. F. 87, 47; *glōctorō* : craquetier (cri de la cigogne).

Verbe expressif à *gl-* initial. Cf. v. angl. *cloccian*.

glomus, -eris n. (et *glomus, -i m.*?). Les langues romanes attestent *glomus* et **glemius*. Il y a eu contamination de deux formations : **glemius, -eris* (cf. *glomerāre* et, pour l'e, vén. *gemo*, it. du Nord *giemō*, et *glomus, -i*; cf., pour ce procédé, *modus* et *pondus*). L'o de *glomus* est bref; la scansion *glōmere* dans Lucr. 1, 360, n'est qu'un expédient pour éviter le tribraque dans l'hexamètre) : peloton, boule. Ne diffère guère de *glōbus*; cf. *glōbus Parcūrum = glomus P.*, Bücheler, CLE 492, 6, et aussi l'abrégé de Festus, 87, 14, *glomus in sacris crustulum, cymbi figura, ex oleo coctum appellatur*. Ancien. M. L. 3801.

Dénominatef : *glomerō, -ās* « mettre en boule, pelotonner », M. L. 3798, avec les dérivés ordinaires : *glomerāmen* (Lucr.), *glomerātio* (Plin.), *glomerābilis, glomerārius, glomerōsus, glomerātium* (Aetna) et les composés *ad-* (*ag-*). M. L. 278, et *con-glomerō*. Cf. aussi M. L. 3800, **glomellus*, et 3799, **glomiscellum* (*glomusculum*, Gloss.).

Cf. irl. *glomar* « muselière, mors », lit. *glomūti* « embrasser », et le groupe germanique de v. angl. *climman* « grimper ». V. le groupe de *glēba* et aussi *glūs*.

glōria, -ae f. : renommée (= *fāma*, e. g. Plt., Mi. 524, o *scirpe, scirpe, laudo fortunatus tuas, | qui semper serius gloriam aritudinis* « ton renom de sécheresse »); spécialisé dans le sens de « bonne renommée, gloire », équivalent du gr. *κλῆος*, et par dérivation, avec nuance péjorative, « glorieuse ». S'emploie également au pluriel avec le sens de « vantardises », cf. Plt., Mi. 23, ou de « titres de gloire » (concret), cf. Plt., Tru. 889. Ancien, usuel, classique. Fr. *gloire*, v. B. W. s. u. Irl. *glōir*.

Dérivés et composés : *glōrior, -āris* « se glorifier »; *glōriātio* (mot formé par Cic., Fin. 3, 8, 28); *glōriātor* (Apu.); *glōriābundus*; *glōriōsus* : glorieux, souvent avec nuance péjorative : « vaniteux, vantard », cf. le *Miles glōriōsus* de Plt.; *glōriola* (Cic., Fam.); *glōrificus, -ficō* (langue de l'Église, cf. *clārificō*); *inglōrius* : sans gloire, d'où *glōrius*; *inglōriōsus* (Plin.).

Étymologie inconnue. Forme dissimulée de **gnōria* d'après Ribezzo, Riv. indo-gr.-ital., 10, 296, qui compare *ignōrō*. Mais pareille dissimilation est sans exemple (cf. *gnārus*).

glōs, glōris f. : belle-sœur; *uirī soror, a Graeco γλώσας*, P. F. 87, 16. Mot connu surtout par les grammairiens et les glossateurs; deux exemples dans les textes. N'a pas survécu dans les langues romanes, pas plus que *lēiur*, ou *ianitricēs* ou *frātris* « uxor frātris », P. F. 80, 8.

Nom indo-européen de la « sœur du mari »; le latin n'a plus que des traces de ces noms spéciaux, importants dans la famille indo-européenne de type patriarcal, mais qui partout perdent leur importance dès que chaque nouveau marié a une maison propre; *ianitricēs* n'est guère aussi connu que par des gloses. Cf. gr. *γλώσας*, γλώσας, sl. **zūlōva* (russe *zōlva, zōlōvka*, serbe *zāova*) et la forme altérée arm. *ial*, même sens.

glōttorō, -ās : doublet de *glōctorō*. V. *glōciō*.

glūbō, -is (*glūpsī, glūptum*? non attesté, semble-t-il, mais on a *dēglūptus* dans Plaute), **-ere** : écorcer, peler (transitif et absolu; sens obscène dans Catulle 58, 5 = gr. *λέπω*). Ancien, rare et technique. A peine représenté dans les langues romanes : une forme *glūbāre*, attestée

dans les gloses : *glubauū, excoriaū*, CGL V 205, 37, est peut-être demeurée dans un dialecte italien d'après M. L. 3804, comme **exglubāre*, dans le prov. *esgluā*, M. L. 3010?

Dérivés : *glūma*, -ae f. : pellicule des graines, balle du blé, peau des figues ; cf. P. F. 87, 20, *gluma hordei tunicula, dictum quod glutatur id granum*. Vnde et *pecus glubi dicitur, cuius pellis detrahitur*. Attesté dans Varr., R. R. 1, 48, 1 sqq., qui dit l'avoir lu dans Ennius. Lu *clumae* dans P. F. 48, 15. M. L. 3805.

Composé : *dēglūbō* : écorcher, dépouiller. Un intransitif *glubeō*, -ēs est dans Caton. Répond au verbe germanique : v. h. a. *klioban* « fendre », v. sax. *clīoban* « se fendre », v. isl. *kliúfa* « fendre ». Le gr. γλόφω « je taille, je sculpte, je grave » indique que ces formes thématiques sont des adaptations d'un ancien présent radical athématique. Le vieil islandais a *klofna* « se fendre ».

Glūma est sans doute issu de **glubh-smā*.

glucidātum : *suaue et iucundum*. *Graeci enim γλοκόν δūcēm dīcunt*, P. F. 87, 21 ; cf. la forme *clucidatus* : *suaui* attribuée à Naevius par Varr., L. L. 7, 107. Sans doute d'un verbe **glucidō*, tiré d'un adjectif **glucidus* formé sur γλοκός d'après *acidus*, auquel il s'opposait.

glūma : v. *glūbō*.

glūnniō, -īs : roucouler (Romul.). Onomatopée ; cf. *glōciō*, *grūnniō*, etc.

glūō, glūs : v. le suivant.

glūten, -inis n. : glu. Attesté depuis Varron et Lucrèce. Autres formes : *glūinum* (Lucil.), et plus récentes : **glūis*, -inis (cf. *sanguen* et *sanguis*) ; *glūtis*, -is (Marcell.) m. puis f., sur lequel a été fait à basse époque un nominatif *glūs* (Vég., Aus., sur le type *salūs*, -ūtis), demeuré dans les langues romanes. M. L. 3806 ; britt. *glud*.

On trouve dans le glossaire de Philoxène *glūō* : σπρώφω ; mais il semble qu'on ait là une reconstitution artificielle d'un verbe d'après le *glūtus* de Caton, lu faussement *glūtus*, *gluttus*. Ou bien *glūō* a-t-il été fait sur *glūs* d'après le modèle *acus*, *acuō*?

Dérivés : *glūtīnō*, -ās : coller, recoller (les lèvres d'une blessure), et *agglūtīnō* : coller contre, προσκολλῶ ; *conglūtīnō* : coller ensemble, souder ; *dē-*, *dis-*, *re-glūtīnō* ; *glūtīnōsus* : collant, visqueux ; *glūtīnātor* : relieur ; *glūtīnātūō* ; *glūtīnāmentum* : reliure ; *glūtīnārius* : fabricant de colle ; tous termes techniques qui apparaissent seulement dans la latinité impériale.

V. *glūtus*.

La racine — sans doute élargissement de la forme en *gl-* qui se trouve dans *glēba* et *glomus* — est attestée par des formes verbales en celtique : irl. *glēnaid* « il s'attache », etc. (v. Marstrander, *Observations sur les présents i.-e. à nasale infixée en celtique*, p. 10 et 31), en germanique : v. isl. *kliāna*, « endure », et, avec l, v. h. a. *klenan* « endure », etc., en baltique : lit. *glējū* « j'enduis, je colle », en grec, avec suffixe en χε/ο- : γλόμομαι « je me colle à ». Noms à suffixe *-mo-, *-mā- : v. angl. *clām* « argile ». Le slave a **gljīl* (r. *glēj*, etc.) « argile », et russe *glīna* (v. sl. *glēnū* « salive, mucus », et *glīntnū* « d'argile »). Le grec a γλοός « glu, gomme, crasse huileuse ». Le -t- de *glūten* est l'élargissement d'un nom radical athématique ; sur *glūten* issu de **glū-ter*, v. Ben-

veniste, *Formation des noms en i.-e.*, p. 104. Le lituanien a *glūtūs* « glissant », le gr. γλοσρός « gluant » et γλοτόν γλοτόν, Hes. (forme populaire), comme *glūtūs*.

glūtīō (*glūō*), -ōnis m. : glouton (populaire, épique impériale). M. L. 3808 ; *glūtīō*, -īs et *inglūtīō* : avaler engloutir ; et aussi « glousser » dans les gloses : *glūtīō* κροσάξ θρονις, CGL II 34, 30 ; M. L. 3807, 4423 ; *glūtīus*, -ūs ; *glūtītiō* (*glūtīō* par haplogogie) ; *glūtīus* (Pers. 5, 112), de même sens que *haustus* « déglutition également dans Marcellus avec le sens de « mesurer ». Les langues romanes attestent aussi *glūtūs* (v. fr. *glut*, etc.), M. L. 3810, avec le sens de « glouton » ; *glūtīnia*, M. L. 3809, sans doute analogique de *glūtīnaria*.

Autres composés tardifs : *dē-*, *in-*, *sug-*, *trans-glūtīus* cf. aussi *subglūtīus* (Orig., Gl.), d'où **sugglūtīare*, *glūtīō* « hoquet ».

Formation populaire à geminée expressive ; cf. l'omatopée *glutglut* « glouglou » (Anthol. Burm. 129, 1).

La forme la plus semblable se retrouve en slav. **glūtū* « gosier » (r. *glot*, etc.), **glūtāti* « avaler » (r. *tdi*, etc.), avec l'itératif v. sl. *po-glūtīati* et *glūtīati*. Le celtique *glut* « edécitās », *glutair* « edāx » provient du latin. Le mot est du groupe de lat. *gula*, *inglutus* cf., d'une manière générale, *uorāre*.

glūtīō : v. *glōciō*.

Gnæus : v. *naeusus*.

gnārus, -a, -um : 1° qui connaît, qui sait (avec génitif) ; 2° sens passif, « connu » (rare, surtout de Tacite). Ancien et classique, mais rare. Le groupe ne se conservant pas, à en juger par *nāscor*, *nōscō narrō*, il y a lieu de croire que *gnārus* a subi l'influence de *ignārus*, qui est plus usuel ; peut-être aussi est un archaïsme. Ni comparatif, ni superlatif. Un adjectif *gnāruis* est dans Plaute (Poe. Prolog. 40, Mo. 100 a été repris par Arnobe et Ausone, et *ignāruis* *voouñtēs* est dans les gloses, de même qu'une forme bale *gnārwat* : γνωρῶν dont l'origine est obscure.

On trouve encore chez les glossateurs des formes bales : *gnarigauū apud Liuuium significat narraui* ; *riuisse*, *narrasse*, P. F. 85, 1 ; *gnaruit* = γνωρῶν (avec une variante en o singulière, *gnoruit*, peut-être influencée par *ignōrō*). De **gnārigō* dérive *rigitō* (cf. *clārigitō*). La langue archaïque contiendrait aussi *prōgnārē* : *apertē* (citée par P. F. 84, 22), *prōgnār* (Plt., Enn.), *gnārītūs* Sall.), *pergnārus* (S. Apul.).

On explique souvent par *(*gnār*)(*ūr*) le verbe *nāre* « faire connaître, raconter » (sens causatif), qui dans le langage familier, « dire » ; cf. la formule : *Q. narras?* ou *Narra mihi*. M. L. 5829. Mais *narrō* est tout un dénominatif de (*gn*)*nārus*, avec une geminée expressive de l'r, cf. *uārus/Varrō* ; ce serait une formation populaire.

De *gnārus*, *narrō*, nombreux dérivés et composés *gnārōsus* (Gloss.) ; *narrātor*, *narrātīō*, mot de la rhétique, non attesté avant Cicéron (= *dēγγρος*, *dēγγρῶν*, *narrātūs*, -ūs m. (Ov.), *narrātūcinus* (Quint.), *Pili narrābilis* (Ov.) et *innarrābilis*, *inēnarrābilis* (= *ἤγγρος*, *ἀνεκλόγητος*), *narrātūsus* (gramm. tardif), *inēnarrātūsus* (Terl.) ; *dēnarrō*, *ēnarrō* (avec ses nombreux dérivés), *praenarrō*, *renarrō* ; *inēnarrātus* (Ge

De *gnārus* le contraire est : *ignārus* « ignorant » et « ignōrō » (cf. *ignōtus*, *nescius*, *caecus*, etc.), par exemple *Sall.*, *Iu.* 18, 6; *Vg.*, *Ae.* 10, 706. A *ignārus* se rattache au dénominal *ignōrō*, -ās « ignorer », dont le vocalisme a subi l'influence de *ignōtus* à la suite d'une dissimilation (cf. Meillet, *MSL* 13, 361) que favorisait la parenté entre les deux mots. Ancien, usuel. *M. L.* 4258. De *gnārus* dérivent : *ignōrātio* (mot de Cic. = ἄγνοια), *ignōrāntia*, *ignōrābilis*; *ignōra* (Itala), sans doute d'après ἄγνοια.

(g)nāscor (g)nātus : v. *nāscor*.

(g)nāuus : v. *nāuus*.

(g)nārus : v. *nārus*.

(g)nōscō : v. *nōscō*.

gnōbius (cō, *gūbius*, *gūsus*), -ī m., *gnōbiā*, -ōnis m. : *gnōbius*. Emprunt au gr. γνόβιος, cf. Fohalle, *Mél. Vendryes*, p. 166; pour le changement de suffixe, cf. *auca/cucio*, etc. *M. L.* 3815-3816.

gnōlais : nom récent de la « tortue » dans les gloses. Mot non latin. Cf. Landgraf, *ALLG* 9, 434; Roensch, *Neue Jahrb.*, 117, 799.

gnomphus, -ī m. : large cheville en forme de coin; pierre de la bordure d'un trottoir en forme de coin; cf. *Rich.*, s. u. Emprunt tardif au gr. γνόμπος (Stace, *Tert.*), latinisé en *gnomus* (Stace, *Silv.* 4, 3, 48), passé dans le fr. *gnod.* *M. L.* 3819; *B. W.* s. u.

grabātus, -ī m. (*cra-*, *grabb-*, *grabattus* et *grabātum*, *crebātum* n.) : grabat. Passé en celtique : britt. *cravaz* « civière ». Emprunt au gr. macédonien γράβατος, γράβ-ετος, attesté depuis Lucilius. Diminutif : *grabātulus* (lardiif), cf. *M. L.* 3827; dérivé : *grabātarius*, glosé « uxoratus » (Gloss. Philox.). Les gloses le dérivent d'un *graba* « caput », non autrement attesté, cf. Lindsay, *ALLG* 10, 228; mais *graba* semble un emprunt au slave du *Sud glava*.

grac(e)itō, -ās, -āre : crier (de l'oie). Onomatopée (*Anthol.*) *M. L.* 3829 a.

gracilis, -e (fém. *gracila*, *Luc.* ap. *Non.* 489, 21; *Tér.*, *Eu.* 314, d'après *Eugraphius*, cf. *sublima*, *sterila*) : maigre (opposé à *pinguis* dans *Pline*, 24, 33), mince, grêle; de là, à l'époque impériale, « pauvre »; dans la langue de la rhétorique, « simple, sans ornement », traduisant le gr. λυγρός; cf. *Gell.* 7, 14, 1 sqq. Ancien, usuel. *M. L.* 3829.

Dérivés : *gracilentus* (archaïque) et *gracilēns* (*Laev.* ap. *Non.* 116, 41); *graciliūs* = λυγρότης; *graciliūsdō* (Acc.); *gracilēscō* (Amm.); composé : *gracilipes* (*Publ.* *Syr.* ap. *Petr.* 55 = λυγροσκελής).

Gracilis semble se rattacher à un verbe **gracedō* dont on trouve trace dans la glose de *P. F.* 46, 16 : *cracentes* (pour *gra-*), *graciles*. *Ennius* (*A.* 505) *succincti gladii media regione cracentes*.

Pas d'étymologie sûre. Même suffixe que dans *exilis*, *sterilis*.

graculus (*gracc-*?), -ī m. (*gracūla*, -ae f. et dans *Varron* et les gloses *gragulus*, cf. *Niedermann*, *IA* 18, 78,

grallus, *graulus*) :igeai, choucas. Attesté depuis *Varron*, mais ancien; cf. le *uetus adagium* : *nihil cum fidibus graculo*, *Gell.* *praef.* 19. *M. L.* 3830; cf. *fr. graille*; *B. W.* sous *graillement*. Ainsi nommé de son cri « gra, gra » d'après *Quint.* 1, 6, 37; *Isid.*, *Or.* 12, 7, 45. Toutefois, dans *Auct. Carm. Philom. Anthol.* 762, 25, la leçon *gallina gracillat* est peu sûre; il faut lire *caecillat*. A *graculus* (*gracc-*) se rattache peut-être le cognomen *Grac(h)us* (dont, toutefois, l'origine étrusque a été supposée par *W. Schulze*, *Lat. Eigenn.* 172, 554); cf. *Gaius*. Fait, avec *garrō*, partie des mots à *gr-* initial désignant des bruits. Cf. *sl. grajati* « croasser » et *grakati*, v. h. a. *krājan* « chanter (se dit du coq) », v. isl. *kraka* « corneille », lat. *grūs*, etc.

grādīuus : épithète de Mars, dérivé de *gradior* par les Latins, a *gradiendo in bello ultro citroque*, *P. F.* 86, 15. Rapprochement inadmissible en raison de l'*ā* de *grādīuus* (seul *Ov.*, *M.* 6, 427, le scande avec *ā*, cf. *Egeria*). Origine et sens inconnus; l'omb. *Grabouius* n'est pas plus clair.

gradus, -ūs m. : pas; d'où marche (par opposition à *cursum*), allure, étape. Dans la langue militaire, du sens de « endroit où l'on est arrivé », on est passé à celui de « position », *diectus de gradu*, *Cic.*, *Att.* 16, 15, 3; *stabili gradu* « de pied ferme », *T.-L.* 6, 12, 8. — *Gradus* s'est spécialisé aussi dans le sens de « pas que l'on fait pour grimper une échelle, un escalier; marche (pour le différencier de *passus*) » : d'où « degré » (sens propre et figuré), puis « rang ». Depuis *Ennius*; usuel. *Panroman*, sauf roumain et français, v. *B. W.* sous *degré*. *M. L.* 3831. Celtique : iri., britt. *grād*.

Gradus est à *gradior* comme *impetus* à *impetō*. — A *gradus* plutôt qu'à *gradior* se rattachent *graditō* « gradin » et, dans la langue de la rhétorique, « gradation », *ἀλιματ*; *gradātus*, -ūs; *gradātum* « par degrés »; *gradārius* (*egulus*) « qui marche au pas ou à l'amble »; *gradālis* (époque impériale) « qui a des degrés »; *gradālis* (*pugna*) « pied à pied » (tardif), qui est à l'origine de v. fr. *graal*, *M. L.* 3830 a. Cf. encore : *grallae*, -ārum f. pl. : « échasses » de **grad-s-lae*; *grallōtor*.

gradior, -eris; *gressus sum*, *grādī* : marcher. Rare, quoique ancien (*Enn.*) et classique; tend à être remplacé par *ingredior* (cf. *cēdō* et *incēdō*); *gressus* est relai sur *ingressus*, etc. (cf. *fessus*), sans doute parce que l'aspect indéterminé de *gradior* ne comportait guère l'expression du parfait qui s'exprimait surtout dans les composés : *con-*, *in-*, *ad-gressus*; le dérivé itératif *grassor* a l'a attendu.

Dérivés : *gradibilis*; *gressus*, -ūs (synonyme poétique de *gradus*, non attesté avant *Vg.*) : pas, marche; au pluriel « foulées d'un cheval ». Sans doute relai sur *congressus*, *prōgressus*; *gressiō* (*Pacuvius* ap. *Macr.* 6, 5), d'après *con-*, *prōgressiō*, etc.

grassor, -āris, intensif-duratif de *gradior* : marcher, s'avancer; au sens moral : procéder. Souvent avec l'idée d'hostilité et nuance péjorative (*g. uenēnō*, *Tac.* 4, 3, 39) qu'on retrouve dans *grassātor* : vagabond, coureur de routes, brigand; *grassātiō*, -tūra : brigandage. Terme sans doute familier; ne se trouve ni dans *Cicéron* (qui emploie *grassātor*, *Fat.* 15, 34) ni dans *César*.

Gradior a fourni de nombreux composés, la plupart

anciens et classiques, dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple; *ad-* (*ag-*), *con-*, *dē-*, *dī-*, *in-* (*indū-*), M. L. 4430-4431 **ingredere*, *ingressus*, *intrō-*, *prae-*, *praeler-*, *prō-*, *re-*, *retrō-*, *circum-*, *sug-*, *super-*, *trans-gredior* (ce dernier seulement dans Salluste et Tacite). Quelques-uns de ces composés ont, chez les archaïques, des formes appartenant à la 4^e conjugaison, ainsi : *adgredimur*, Plt., As. 680, Ru. 299; *aggredimur*, Pacuv., Trag. 310; *adgredior*, Plt., Pe. 15; *adgrediri*, Tru. 251, 461; *adgrediri*, Mer. 248, Ru. 601; cf. *fodiō*, *fodere* et *effodiiri*. En outre, l'abrégé de Festus cite les participes *adgretus* (Enn., A. 588) et *ēgretus* (P. F. 6, 4 et 68, 14), dont la formation est obscure; cf. Sommer, *Hdb. d. lat. Laut-u. Formenl.*, p. 600. Quelques formes actives sont aussi attestées, ainsi un impératif *prōgredi* (Nov. ap. Non. 473, 23); *ēgrediō*, Pereg. Aeth., Greg. Tur.; cf. *aggredere*, M. L. 279 a. Aux composés de *gradior* correspondent des abstraits en *-gressiō* ou *-gressus* qui sont pour la plupart usuels, dont Cicéron, en particulier, fait un fréquent usage et qui s'emploient soit dans le sens propre, soit pour traduire des termes techniques grecs; ainsi *aggressiō*, qui traduit *ἐπιχέλημα*, *digressiō* = *παρῆλασις*, etc. Les dérivés du type *aggressor*, *aggressura* sont rares et tardifs.

Adjectifs de formation secondaire et appartenant à la langue savante : *con-*, *retrō-gradus* (*-gradis*); et sur le modèle de composés en *-άτης* : *anti-*, *herbi-*, *spissi-*, *tardi-gradus*, cf. *σχοινωβάτης*.

Le lituanien a *gridiju*, *gridyti* « aller, se promener », peut-être avec voyelle réduite, comme en latin, et le gotique *grid* (accusatif singulier) « βαθμῶν », peut-être avec ancien e. D'autre part, il y a une forme de présent à nasale : irl. *in-greinn*, *do-greinn* « il poursuit », v. sl. *grędę* « je viens »; dans ces deux groupes, il n'est attesté aucune forme sans nasale et les verbes sont isolés. Peut-être faut-il rapprocher aussi av. *aiwi-gərədmahi* « nous commençons »; mais ceci de manière encore plus douteuse; si le rapprochement est admis, on aurait ici une survivance du présent athématique que lat. *gradior* aurait remplacé. — Dans l'ensemble, le groupe est obscur.

Graecus, -a, -um : Grec, -cque. Surtout employé au pluriel *Graeci* = οἱ Γραικοί. Emprunt ancien, avec un doublet, moins fréquent, appartenant surtout à la langue épique et poétique, *Grāi* ou *Grāii*. Il est remarquable que les Latins aient pris pour désigner les Grecs un nom très rare dans la littérature grecque, et tardivement attesté, au lieu de la forme normale et courante Ἕλληνες. Il s'agit sans doute d'une forme populaire empruntée par la voie orale et qui peut-être ne provient pas de Grèce, mais d'Illyrie; cf. P. Kretschmer, *Einl. in d. Gesch. d. gr. Spr.*, 280 sqq.; Glotta 3, 351 et 30, 156; Solmsen, KZ 42, 207 sqq. Étr. *Creice*.

De *Graecus* le latin a tiré une série de dérivés : *graecō*, *Graecia*; *Graeculus*, *Graeculiō* (Pétr.); *Graecālis*, *Graeciēnsis*; *graeciānicus* (cf. *tuscānicus*); *graeciātās*; *graecor*, *-āris* « vivre à la grecque » et *con-*, *per-graecor*; *graeciātum* (Tert.); *graecissō*, *-ās* (Plt., cf. *atticissō*); *Graecigena* (Aug., cf. *Trōiugena*).

L'adjectif *Graecus* a subsisté dans toutes les langues romanes, sous cette forme ou sous des formes dérivées. M. L. 3832; B. W. s. u. et *grégeois*; en germanique :

got. *Kreks*, v. h. a. *Criahhi*, etc., et en celtique *gréc*, britt. *groeg*, *gryw*.

grallae : v. *gradior*.

grāmen, -inis n. : sens premier « nourriture des maux herbivores; pâturage »; et par suite « herbe »; quelquefois « chiendent ».

Le sens de « gazon » en tant que nourriture apparaît encore nettement dans l'usage; cf. Hor., C. 1, 15 *ceruus graminis immemor*; Juv., 8, 60, *quocumque gramine (equus)*. — *Grāmina* signifie « pâturages », Vg., G. 1, 55, 6, *arbori fetus atque iniussa vitae gramina*; 2, 200, *non liquidi gregibus fontes, non mina derunt*; B. 5, 27, *nulla neque libauit quad nec graminis attigit herbam*. Ancien, usuel. M. L.

Dérivés et composés : *grāmineus* : de gazon, d'h. M. L. 3836; *grāminōsus* (cf. *herbōsus*); *ēgrāmi* (Vict. Vit.); *ingrāminō* (Gl.). On n'a pas **gratum*; le suffixe *-men* s'est maintenu sans élargissement dans un certain nombre de mots ruraux techniques; cf. *germen*, *sēmen*, etc.

Cf. γράω « je range » et γράστυς « fourrage » peut-être aussi skr. *grāsati* « il dévore », irl. *greim* « chée », v. isl. *krás* « friandise ». Peut-être d'une désidérative du type **gr-* de la racine **g^her-*, et quelle v. *uoräre*. Le germ. *gras* suppose une inspiration **ghr-* (cf. *hordeum*).

gramiae, -ārum (ā?) f. pl. : *oculorum sunt uitia alii glamas uocant*, P. F. 85, 26. *Glamae* est appa ou emprunté à gr. **γλαμα* (cf. *Γλαμμιον*), dont viennent *γλαμῖω*, *γλάμιον*, *γλαμωρός*, etc., v. Fri u., et n'est pas apparenté à *gramiae*. Les dictionnaires donnent de *gramia* un dérivé *gramiōsus*. Mais N. 119, 15, cite la forme *grammō(n)sus* dans un énéide Caecilien (R³ 286) : *grammonsis oculis ipsa, aratitibus*; et la même forme se retrouve dans les glosses Landgraf, ALLG 9, 403 sqq.; Glossar. Latina III *Grammōsus* suppose un substantif **gramma*, à même gemination que le mot gotique cité plus bas ce **gramma* a pu être dérivé un adjectif **gramius* *gramiae* serait le féminin pluriel substantivé. Mot populaire. Aucune des formes n'a passé dans les langues romanes.

On rapproche got. *grammipa* « βιμάς » (avec génie tion expressive?), dont le sens est plus général, sl. *grimědl* « chassie », dont la formation n'est pas

grammatica, -ae f. : grammaire. Emprunt : *γραμματική*; cf. Cic., Fin. 3, 2, 5. Cicéron emploie *matica*; Quintilien y substitue la transcription dit *grammaticē*; *grammaticus* « grammairien »; *gramcālis* (Serv., Macr.). Les représentants romans sont moins livresques, cf. M. L. 3837, 3838; de même irl. *madeg*.

grammōsus : v. *gramiae*.

grana, -ae f. (Itala, Iud. 10, 3); **granus**, (Isid. 19, 27, 3) : raie dans la chevelure; moust cf. Itala, J. I., *comam discriminauit*, i. e. *granam* et par ailleurs *granus*, i. e. *capillus supra labia*. La sation tardive d'un mot germanique, v. norv. *gr* h. a. *grana* « moustache ». Isidore le joint à *gr* attribuant l'un et l'autre aux Gots. V. Sofer, p. 1

grandia : *μεγάλωρα*, CGL III 183, 33 (sans doute sans rapport avec *grandias* : *offas carnis*, CGL V 600, 67, qui semble être une faute pour *glandias*), demeuré en romain avec le sens de « son (du blé) ». M. L. 3840 b. Neutre pluriel de *grandis*?

grandis, -e : grand. Se dit indistinctement des hommes et des choses, du physique et du moral; fréquent dans la langue rustique en parlant des produits du sol arrivés au terme de leur croissance, de même que *grandiō*, *grandescō*, M. L. 3840 a (*ingrandescō*, Colum., d'après *inercōs*), *grandifer*, *grandiscāpius* (Sén., Ep. 86, 19); cf. Caton, Agr. 141, 2, *Mars pater, te precor uti tu fruges frumenta uineta uirgultaque grandire beneque euenire sinas*; Colum. 2, 20, 2, *grandescunt frumenta*, cf. Non. 115, 1 sqq.), sans qu'on puisse déterminer si c'est là l'emploi le plus ancien; toutefois, la vieille prière conservée par Caton montre que cette acception remonte haut. Souvent *grandis* prend la nuance de « âgé » : *grānds nātū, aeuō*, d'où le composé *grandaueus* (poétique et postclassique); cf. *longaeus* = *μακρῶτα*, et simplement *grandis* : *g. arātor* (Lucr. 2, 1164), d'où fr. *grand-père*, *grand-mère*; *grandaueiūs* (Pac., Acc.). Appliqué au style : « grand, sublime » (déjà dans Cicéron, fréquent dans Quintilien); de là *grāndiloquus* = *μεγαλόλοπος*; *loquium*. Ancien, usuel; de caractère plus concret que *magnus*, et par là plus usité dans la langue parlée. Panroman, sauf roumain. M. L. 3842 et 4426, *ingrandiāre*. Diminutif familier : *grandiculus* (*grandiusculus*). Dérivés : *grandiūs* (Cic.), -ter; composés : *per-*, *prac-*, *sup-*, *uē-* *grandis*; *grandifer* : fertile, fécond.

Les anciens semblent établir un rapport entre *grandis* et *gradus*; ainsi Plt., Au. 49, *testudineum istum tibi ego grandio gradum*, et Cu. 118, Ep. 13, Tru. 286; Tér., Ad. 672, *an sedere oportuit | domi uirginem tam grandem* (noter l'antithèse entre *sedere-grandem*); Cic., Lael. 4, 10, *non admodum grandis natu, sed tamen iam aetate proeuetus*. Mais ce n'est là qu'une étymologie populaire.

L'étymologie de ce mot « vulgaire » à vocalisme *a* est inconnue. Le mot indo-européen signifiant « grand » est représenté en latin par *magnus*.

grandō, -inis f. : grêle. Ancien (Plt., Mo. 138), classique. M. L. 3843.

Dérivés : *grandinata*, -āre (gréler, M. L. 3841; *grandineus*, -nōsus (tardif). Cf. aussi **grandeola*, M. L. 3840. Quantité de l'a inconnue. Étymologie populaire dans P. F. 88, 9, *guttiae aquae concretae solūto grandiores*.

Le mot rappelle deux formes assez différentes, mais de même sens, sl. *gradū* (où *gra-* est slave commun) et arm. *karhut* (avec redoublement; de **ka-kru*?). Formation « populaire » à nasale infixée, de même que le substantif arménien à redoublement.

grānum, -i n. : grain, graine. Se dit des plantes : *gr. tritici*, Plt., St. 558; cf. Varr., R. R. 1, 48, 2; puis, par extension, de parcelles d'autres substances : *g. salis*, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3846; et celtique : *irl. grain*, *gairneal*; britt. *grawn*.

Dérivés et composés : *grāneus*; *grānea* f. (scil. *puls*) « bouillie »; *grānātus*; *grānāta* (scil. *māla*) et *grānātum* « grenade » et « grenadier » (Colum.); *grānditiuus*; *grāndiūm* (usité surtout au pluriel *grānāria*) « grenier », M. L. 3839; *grānātus*, -ūs m. : rassemblement

des grains (Caton); *grānōsus* (Plin.); *grānēsco*, -is (bas latin); *grānulum* (tardif) : petit grain, granule; *grānifer* (Ov.); *ēgrāno*, -ās (Marc.). Cf. aussi M. L. 3844, **graniare*; 3845, **granica* « grange ».

L'un de ces termes du vocabulaire de l'agriculture qui vont de l'italo-celtique au balte et au slave et qu'ignorent grec, arménien et indo-iranien; avec même sens : irl. *grān*, gall. *grawn*, got. *gaurn*, v. sl. *zrāno* (serbe *zrno*); dérivés de sens différent : lit. *žrnis* « pois ». Les formes italo-celtiques, slaves et balteques indiquent -r- (-r-); cf. skr. *jirndh* « broyé ».

graphicus, -a, -um : emprunt latinisé au gr. *γραφικός*, qui appartient à la langue des peintres : « exactement reproduit, ressemblant », d'où « achevé, parfait, accompli »; Plt., Tri. 1024, *graphicum furem* et *graphicē* « tout à fait ». Type de l'emprunt à la fois pédant et populaire au grec. Hors des écrivains techniques, Pline et Vitruve, n'apparaît plus après Plaute que dans Aulu-Gelle et Apulée.

graphium, -i n. : poinçon pour écrire. Emprunt au gr. *γραφίον* (Sén.), qui se substitue à *stilus*. Dérivés latins : *graphiolium*; *graphiārius*; *graphiārium* : étui à poinçons. Dans les gloses apparaît le sens de « greffe, greffon ». M. L. 3847. Irl. *graif*; gall. *grephiu*.

grassor : v. *gradior*.

grassus : v. *crassus*.

gratilla, -ae f. : gâteau de sacrifice (Arn. 7, 24). Inexpliqué.

grātus, -a, -um : adjectif de sens passif et actif qui s'emploie des personnes et des choses, quoique Cicéron et César préfèrent *grātiosus* quand il s'agit des personnes; 1° passif, « accueilli avec faveur ou reconnaissance, agréable (souvent joint à *acceptus*), favori ». Cicéron le différencie à plusieurs reprises de *iucundus* « qui cause du plaisir, de la joie »; cf., par exemple, Att. 3, 24, 2, *ista ueritas, etiam si iucunda non est, mihi tamen grata est*; Fam. 4, 6, 1; 5, 15, 1; 10, 3, 1; 13, 8, 2; cf. encore *ibid.* 1, 17, 6; Rosc. Amer. 18, 51, etc.; 2° actif, « reconnaissant, qui a de la reconnaissance ». Ancien, usuel et classique. Le neutre *grātum* a été substantivé et a passé dans les langues romanes, it. *grato*, fr. *gré*. M. L. 3848. Panroman, sauf roumain; britt. *graz*.

Composés : *grātificus* (bas latin) : obligeant; *grātificor*, -āris (attesté depuis Cicéron) : obliger, gratifier, faire présent de; *grātificātio* (Cic.). Ces mots ont été fort employés dans la langue de l'Église pour traduire des mots grecs, e. g. *grātificus* = *χαριστήριος*.

2° *ingrātus* (cf. *ἐχαρις* et *ἀχαριστος*, *ἀχαριστος*) : 1° passif : qui n'est pas accueilli avec reconnaissance, ou qui ne mérite pas de reconnaissance; 2° actif : qui n'a pas de reconnaissance; *ingrat*; *ingrātia*, -ae f. (*ἀχαριστία*) : usité seulement dans la bonne époque à l'ablatif *ingrātius* (formé d'après *grātius*) : à contre-cœur. C'est seulement dans Tertullien qu'on trouve *ingrātia* « ingratitude »; *ingrātitudō* (tardif); *ingrātificus* : *i. Argiui*, Acc. ap. Cic., Sest. 56, 122, « *ingrat* » : de là, dans la langue de l'Église, *ingrātificātio*; *ingrātificentia*. Intensifs : *pergrātus* (Cic.); *praegrātus* (Iuven.).

3° *grātēs*, -ium f. pl. (usité seulement au nominatif et à l'accusatif dans les expressions rituelles *grātēs (-itis)*,

agere, habère, solvere, etc. ; seul Tacite a un datif grāibus) : marques de reconnaissance, actions de grâces (aux dieux), remerciements. Attesté depuis Plaute. Rare, de couleur archaïque ; remplacé par grātiae.

1^o grātia, -ae f. : 1^o abstrait « reconnaissance ». Cic., Inv. 2, 66, le définit : *gratia est in qua amicitiarum et officiorum alterius memoria et remunerandi uoluntas continetur* ; 2^o concret « acte par lequel on s'acquiert de la reconnaissance » ; par suite « service rendu » ; 3^o « faveur, crédit, influence » ; 4^o agrément, beauté, grâce (se dit des personnes et des choses). Fréquent avec ce dernier sens dans la langue poétique, comme l'adjectif grātiosus. Traduit le gr. χάρις ; l'ablatif grātīa = χάριτι ; Grātiae = Χάριτες ; dans la langue de l'Église = χάρισμα. L'ablatif pluriel grātīs (puis grātis) s'emploie avec valeur adverbiale « gracieusement, sans exiger de salaire ». Ancien, usuel, fréquent dans des locutions verbales : grātias agere, referre ; grātiam facere alicui delicti (cf. Sall., Cat. 52, 8 ; Jug. 104, 5). M. L. 3847 a. Celtique : irl. grás, greit ; grazacham « grātias agemus » ; grātiosus : en faveur, populaire, influent ; quelquefois « obligeant, complaisant ».

5^o grātor, -āris (archaïque et poétique ; la prose classique dit grātulor) : témoigner sa reconnaissance, remercier, féliciter, congratuler. Grātor n'a d'autres dérivés que grātanter (tardif) et grātūtorius qu'on lit dans Sidoine ; les dérivés sont fournis par grātulor.

6^o grātulor, -āris : rendre grâces (aux dieux), cf. Naeuius 24 ; Enn., Scen. 209 ; remercier ; féliciter, congratuler. Ancien, classique ; fréquent dans Cicéron. — On explique ordinairement grātulor comme étant issu de *grātī-tulor par haplogogie, d'après opūtulus/opitulus « deus opūtulatur homini ; homo gra(t)ulatur deo » (M. Leumann, Gnomon, 13 (1937), p. 35). Mais alors que opem ferre est fréquent, grātēs, grātem ferre semble ne se rencontrer jamais (grātēs referre est une autre expression). Aussi vaut-il mieux imaginer que grātulor est le dénominateur d'un adjectif *grātulus, dérivé de grātor comme querulus de queror, etc.

Dérivés : grātulābundus ; grātulātio « action de grâces », -tor, -tōrius ; composé : congrātulor.

7^o grātūitus (grātōitum et non grātūtum, cf. fortōitus et pōitā dans Stace, S. 1, 6, 16) : gratuit (opposé à mercennārius). Classique, usuel. — Semble dérivé d'un thème en -u- *grātu-, cf. fortūtius.

Walde a comparé, de manière séduisante, osq. brateis « grātiae » et pél. bratom « grātum (= mūnus) », ce qui permet de rapprocher le groupe indo-iranien à valeur religieuse : skr. gir (génitif girāh) « chant de louange, louange », grādi « il chante, il loue », av. garō (génitif singulier) « de louange, de chant de louanges » et lit. girūi, giri « louer, célébrer », v. sl. triti « sacrifier ». Lat. grātus répondrait à skr. girtāh « célébré » et lit. grītas (même sens) et grātēs à gūrti. Il s'agirait d'un vieux terme religieux. La racine est dissyllabique. Sur ce groupe, v. M. Leumann, dans le compte rendu cité plus haut, et Frisk, Eranos, 38, 26 sqq. †

*grāuastellus? : mot de Plaute? On lit, Ep. 620 (trouvaïque septénaire), sed quis haec est muliercula et ille grauastellus qui uenit? Mais les manuscrits se partagent entre grauastellus (P) et rauistellus (A). Festus a connu les deux leçons, car l'abrégé porte : grauastellus, senior.

Plautus (Ep. 620) : « qui est grauastellus qui aduenit. Vt puto, grauastellus a grauitate dictus, p. 85, 23 ; rauī coloris appellantur qui sunt inter flauos et caes quos Plautus (Ep. 620) appellat rauistellos. « Quis? quit, « haec est mulier et ille rauistellus qui uenit » (339).

L'étymologie de grāuastellus donnée par Festus et qu'une étymologie populaire que contredit la différence de quantité de l'a dans grāuis et grāuastellus. Grātūtelus ne pourrait être que le diminutif d'un *grāuis (cf. pedūtastellus, Mil. 54), non attesté. Mais il vaut mieux sans doute considérer grāuastellus comme une corruption de rāuastellus, dérivé de rāuis ; cf. surdus/surter, caluus/caluāster, fuluus/fuluāster ; olea/oleāstellus, etc.

grāuis, -e : pesant, lourd, grave. Correspondant gr. βαρῦς (auquel, d'ailleurs, il s'apparente), cot grāuās à βαρῦτης ; s'emploie au physique comme moral ; se dit des sons (par opposition à acūtus, cf. δῆξ et βαρῦς ; cf. grauiox = βαρῦρονοξ, des océans (cf. grauelōns = βαρῦδῆς), des climats, des allures de la marche (grāuipes [cf. leuipes] = βαρῦποδοξ), et peut se prendre dans un sens péjoratif, comme molle (cf. grāud, grauor et βαρῦνος en grec) ou laudatif : a du poids, de l'autorité, de l'importance (souvent cette acception opposé à leuis, e. g. Plt., Tri. 684 ; Rosc. Com. 2, 6 ; ce qui explique *greuis attesté à de grauis dans les langues romanes, cf. M. L. 38 Ancien, usuel. Panroman. Irl. graif.

Dérivés : grāuās, M. L. 3856 ; grauier.

Grāuis désigne spécialement un état physique lourd ou d'accablement, en particulier celui de femme enceinte, de la femelle pleine ; de là graui M. L. 3854, et ses dérivés grauidō, -ās (ingrauidō, L. 4429), grauiditās, grauidulus.

Autres dérivés : grāud, -ās : peser sur, alourdir, abler, opprimer, aggraver ; grauor, -āris : « trouver sans » ; par suite « dédaigner, refuser de ».

grāuēscō, -is : s'alourdir ; devenir enceinte ou plus aggraver. A ces verbes se rattachent : grāuēment (dif) ; grāuētio (Cael. Aurel.) : pesanteur physique, pression ; grāuēdō f. (langue médicale, cf. torpēdō, et lourdeur de tête et spécialement « rhume » ; grāuēsus ; grāuēbilis « qui oppresse » ; grāuētium ; grāuēuētō f. (Vitr.) ; grāuēficus ; grāuēficus ; et les composés : aggrāud, -ās : alourdir, aggraver, M. L. 3853 ; aggrāuētio (langue de l'Église) ; aggrāuēscō, -uēscō, grāuēscō ; praegrāud (transitif et absolu) : surcharger, écraser ; et être trop pesant ; cf. praegrāuis, praegrāud (époque impériale).

Cf. aussi M. L. 3853, *grāuīare ; *grāuēre (cf. le leuīare) et *aggrāuēdō, 279 b ; 4428, *ingrāuīare ; *ingrāuēicāre ; v. B. W. sous gries, grever.

Comme, à en juger par leuis, suāuis, tenuis, les liens adjectifs thèmes en -u- sont représentés en part des formes en -ui-, il n'est pas douteux que l'on est à rapprocher de skr. gurūh, av. gouruś, gr. γούρ (?). kaurus « lourd ». Peut-être aussi irl. bair « loup » ; v. Rev. Celt. 27, 85). Le lat. *grāui-repose sur la forme *grāu- ou l'u-, ayant une forme consonantique n'élidait pas le e précédent. En effet, le sanskrit a rimā « pesanteur », et une forme à voyelle longue est conservée dans persan giran « lourd ». — Pour

forme *gru-, noter skr. *gru-muṣṭhī* « pleine poignée », lat. *bruih* « masse de métal, lingot », lette *grūts* « lourd » (et lat. *brūtus*, si c'est un emprunt à un parler osco-ombrien). V. *leuis*.

graulus : v. *graculus*, M. L. 3850.

gremium, -i n. : proprement « ce que contient une brassée » (cf. le pluriel *gremia*, -ōrum « brassées de bois ou d'épis, fagots, gerbes », d'où *gremialis* dans le Dig. 24, 3, 12, *si arbores caeduae fuerunt uel gremiales*), c'est-à-dire l'espace délimité par les bras et la poitrine, « giron, sein »; cf. Cic., Gae. 24, 59, *abstrahi e sinu gremioque pariae*; Diu. 2, 41, 86, [Jupiter] *puer lactens Fortunae in gremio sedens, mammam appetens*. Attesté depuis Rognus; usuel. Les dialectes italiens méridionaux ont conservé *gremia* au sens de « gerbe », M. L. 3860; d'autres dialectes ont *gremium* « giron », M. L. 3861.

On rapproche lit. *grāmatas* « assemblée, tas » (si le mot n'est pas emprunté au slave) et sl. *gromada* « tas »; skr. *grāmah* « groupe d'hommes, village »; peut-être v. lat. *Aremia* « presser », v. h. a. *Krimman* « courber, tordre ». Forme élargie en -em- (cf. *premo* en face de *pressus*) de la racine *ger-, de gr. ἀγείρω « j'assemble », etc., qui figure aussi dans lat. *grex*.

gressus : v. *gradus*, *gradior*.

grex, *gregis* m. (f. dans Host., Lucr. et latin impérial) : désigne une réunion d'animaux ou d'individus de même espèce, le troupeau en tant que bétail se disant *pecus*; cf. Cic., Phil. 3, 13, 31, *greges armentorum reliquique pecoris*. En particulier « troupe de comédiens, compagnie ». Ancien, usuel. M. L. 3865. Irl. *graig*; britt. *gre*.

Dérivés et composés : *gregālis* : appartenant au troupeau ou à la troupe, d'où « commun, vulgaire » (= *κρυώδης*, Ital.); *gregālēs* « camarades »; *gregārius* : du troupeau, de la troupe; *g. pastor*, M. L. 3859; *g. miles*; *gregō*, -ās « réunir en troupeau » (latin impérial, M. L. 3858), d'après *congregō*, M. L. 2146 a; *gregātum* et *sēgregātum*; *gregiculus* (bas latin); *congregō*, attesté dès Varron et Cicéron, et qui a fourni de nombreux dérivés; *sēgregō* : séparer (du troupeau), isoler, écarter (ancien, usuel, classique). D'autres composés sont réunis dans la glose de Festus, P. F. 21, 20, *abgregare est a grege ducere; adgregare ad gregem ducere; segregare ex pluribus gregibus partes ducere; unde et egregius dictus e grege lectus. Quorum uerborum frequens usus non mirum si ex pecoribus pendet, cum apud antiquos et patrimonialia ex his praecipue constiterint, unde adhuc etiam pecunias et pecunia dicimus*. Pour le sens de *egregius*, cf. *eximius*. On a encore *dē-gregāre* (Stace), *disgregāre* (bas latin). — Les adjectifs tardifs et rares *congrex* et *sēgrex* ont été formés secondairement sur les verbes *con-*, *sē-gre-gāre*.

Forme populaire, avec une sorte de redoublement *grist* « gre-gre », de la racine qui est dans gr. ἀγείρω « j'assemble », γύγεραι πολλά, Hes., γάργαρα « foule remuante », *quidam Graeci greges γέργαρα*, Varr., L. 5, 76; peut-être skr. *ganāh* (de *grād-) « troupe » a. — Cf. *gremium*.

grillus, -i (*gryl*) m. : grillon. Les formes romanes

remontent à *grillus* ou *grillus*. M. L. 3900; B. W. s. u. Germanique : v. h. a. *grillo*; celtique : irl. *grell*. Dénominaf : *grillō*, -ās.

Onomatopée; le grec a γρόλλος, γρύλος, mais qui désigne le « porc » ou le « congre ».

grōma, -ae (*grūma*) f. : *appellatur genus machinulae cuiusdam, quo regiones agri cuiusque cognosci possunt, quod genus Graeci γρώμονα dicunt*, P. F. 86, 1. Emprunt technique au gr. γρώμα, doublé de γρώμων, avec dissimilation de la nasale qui semble indiquer un intermédiaire étrusque (v. Schulze, Sitzb. d. Berl. Akad., 1905, 709); cf. étr. *Memrun* = Μέμων, *Aymemrun*, *Aymenrun* = Ἀγαμένων. Le changement de genre et le passage à la 1^{re} déclinaison soulignent le caractère populaire du mot.

Dérivés : *grūmāre*; *grūmāri* « diriger, aequare » (Gloss.); *dēgrūmō* (Einn.) : arpenter, aligner; *grōmāticus* : relatif à l'arpentage; *grōmāticus* m. : arpenteur (tardif).

***gromis** : déformation de c(h)*romis* « poisson de mer », dans Polem. Silv.

***gromph(a)ena**, -ae f. : plante inconnue, peut-être variété d'amarante (Plin. 26, 40); et aussi oiseau inconnu (Plin. 30, 146). Sans doute grec : γρόμφαινα?

***gronna** : loca palustria et herbosa. Un exemple dans l'Anth. 762, 23. Bas latin; v. du Cange, s. u. *gronna*, -nia.

***grosa** : sorte de raclor d'orfèvre. Ne se trouve que dans Arnobe, 6, 14. Sans doute mot étranger; illyrien? Forme peu sûre.

***grossus**, -i m. et f. : figue précoce ou tardive qui n'arrive pas à maturité (Caton, Agr. 94). Diminutif : *grossulus*.

grossus, -a, -um : gros. Synonyme attesté depuis Columelle de *crassus*, sur lequel a été refait **grassus*.

Dérivés : *grossiūdō* (Vulg., Sol.), *grossitiēs*, *grossescō*, *grossāmen* (tardifs); adv. comp. *grossius*. Panroman; cf. M. L. 3881 et 3880, **grossia*.

Osthoff, IF 4, 226, a rapproché le synonyme irl. *bres*, corn. *bras* de **gres-*. — Mot expressif, populaire.

gurgulō : v. *gurgulō*.

***grūma**, -ae f. : baie de fruit sauvage (St Ambr.). Forme douteuse; v. Thes. s. u. et *grumulum* (de **glumulum*?).

grūma : v. *grōma*.

grūma (*grummas*, Acc. ap. Non. 15, 20), -i m. : *terrae collectio, minor tumulo*, P. F. 86, 4, « tertre ». Rare et technique. Diminutif : *grūmulus*, M. L. 3889 et 3887. Semble sans rapport avec *grūmus* « pépin de raisin, noyau » et « gosier » (pomme d'Adam?) que supposent un certain nombre de formes romanes. M. L. 3888, 3890. V. André, *Lex.*, sous *cromella*? Pas d'étymologie sûre.

grunda, -ae f. : στέγη και τὸ ὑπὲρ τὸν πτελεῖνα ἔξοχον [ὑπόστεγον] (Gloss. Philox.), CGL II 36, 24; Gloss. Lat. II 163, « guttière, gargouille ».

Composés : *sūggrunda* (*sub-*); *sugrunda*, Varr., R.

R. 3, 3, 5) ; les langues romanes supposent un *ü* ; déformation *subrunda*, CGL III 365, 14, cf. M. L. 8438 a, avant-toit, entablement, larmier. On trouve aussi dans Vitruve *suggrundium*, *suggrundatio* ; *suggrundarius* : sépulture à avaut pour les enfants morts en bas âge ; cf. Rich, s. u.

Mot technique, sans étymologie sûre et susceptible d'altérations.

gründiö et **grunniö**, -is, -ire : gronder, grogner, en parlant du porc. Ancien ; cf. Non. 464, 33. M. L. 3893.

Dérivé et composés : *grunnitus* (*grund-*), -üs m. ; *dē*, *sug-grundiö* (rares et tardifs).

Les langues romanes attestent également *grünium* « groin » (qu'on trouve dans la traduction latine d'Oribase), M. L. 3894, et *grüniäre* « grogner », *ibid.* 3893. Pour le changement de conjugaison, cf. *rabere*, *rabière*, *glociö* et *glociö*, etc. Peut-être faut-il rattacher à *grundiö* l'adjectif *grundulis* (l. *grundilis*?), attesté dans Non. 114, 29, *Grundules Laris dicuntur Romae constituti ob honorem porcae quae tringinta pepererat*. Les formes en -nn- sont sans doute dialectales ; cf. Ernout, *Éléme. dial.*, s. u. Cf. toutefois *ganniö*, *hinniö*. La forme récente *grünium* peut être, comme l'a suggéré Niedermann, un postverbal de **grünire*, issu régulièrement de *grunnire* d'après la loi de *mamilla* ; *grunnire* aurait été rétabli d'après *grunniö*, *grunntunt*.

L'un des mots en *gr-* indiquant des bruits. Cf. *gariö*, *gräculus* et *grüs* ; gr. γῶϋ, γῶϋζω, etc.

-**gruö**, -is, -ore. Attesté seulement dans la glose sans doute corrompue *gruit*, *inuencit*, CGL V 429, 15, 502, 59, et dans les composés :

1° *congruö*, -is : se rencontrer, être d'accord (de même sens que *conuenire* et comme celui-ci peut s'employer personnellement et impersonnellement). Attesté depuis Plaute ; classique, usuel. Dérivés : *congruus* (archaïque et postclassique), *congruentia* (époque impériale), *congruenter* (Cic.), *congruüas* (Prisc.), pour traduire *σὐβαμα* et les contraires *excongruus* (Symm.), *incongruus*, -*gruens*, -*gruentia*, -*gruüas* attestés à l'époque impériale.

2° *ingruö*, -is : se jeter sur, tomber sur. Terme de la langue militaire (déjà dans Plt., Amp. 236) ; ne se trouve ni dans Cicéron ni dans César. Sans dérivés.

Pas d'étymologie sûre.

grüs, -is f. (masc. dans Hor., S. 2, 8, 87 ; nom. *gruis* dans Phédre 1, 8, 7) : grue. Depuis Lucilius. Panroman, M. L. 3896 (et **gruilla*, 3882).

Dérivés : *gruö*, -is : crier (de la grue), cf. P. F. 86, 12, *gruere dicuntur grues, ut sues grunnire*. Adj. *gruüis*, -a, -um ; *gruina* f. : *geranium tuberosum* (gr. γεράνιον), Diosc.

Nom originellement expressif qui a pris des formes diverses dans les différentes langues. La formation en -u- du latin se retrouve, avec un autre vocalisme, dans lit. *gervé* et dans v. russe *žeravü* (serbe *žeräv*). Il y a une formation en -n- ; avec des vocalismes divers, dans gall. *garan* (gaul.-lat. *tri-garanos* « aux trois grues »), v. angl. *cran*, gr. γέρανος, arm. *k'rank* (gén. *k' nkan*) [de **gör-* ou **g'r-*]. V. h. a. *chranuh*, v. angl. *cranoc* ont à la fois -n- et -u-. La racine semble être dissyllabique du type **gero-*. Le *g* du groupe expressif **gër-* (cf. les mots

à *gr-* initial indiquant des bruits) n'est pas *g^o* : gr. γῆ voc., celt. **garano-*.

grutae, -**ärum** f. pl. : hardes (cf. *scruta*) ; rare et t. dif. Du gr. γρούτη.

Dérivés : *grutärius* = γρουτοπώλης ; *grutärium*.

gryllus : v. *grillus*.

gryphus, -i m. (*grifus*, etc.) : latinisation tardive vulgaire du nom grec du griffon, γρόψ, transcrit *gr^o* par la langue littéraire (e. g. Vg., B. 8, 27) ; cf. at *Grippus*? M. L. 3901, et germanique : v. h. a. *grifo* ; irl. *grib*.

***guaraniö** : nom d'une couleur de la robe du che d'après Isid. 12, 1, 53 : *ceruinus est quem uolgo guarani* (var. *gauranen*) *dicunt*. Forme et origine incertaines ; Sofer, p. 21 sqq. Cf. peut-être francique *wrainjo* « élon », M. L. 9573.

gubba, -ae f. : citerne. Mot hébraïque (St Jér.).

gubellum : mataxa. V. *globus*.

gubernö, -äs, -äre : gouverner, sens propre et figuré. Emprunt technique de la langue nautique, ancien latinisé, au gr. κυβερνώ, avec les deux valeurs ; de les formations latines : *gubernäculum*, *gubernätor*, *guberniö* « gubernätor » (Gloss.), *gubernius* (Lab.), *bernüa* (bas latin) ; *gubernum*, attesté au pluriel *gubäs* dans Lucilius, cité par Non. 490, 29, et qui est resté dans *gubernäre* comme *pugna* sur *pugnäre*, ou tiré *gubernäculum* considéré comme un diminutif ; cf. **na*(e) « rène(s) » et *retinäculum*. Panroman, sauf h. main. Formes en partie savantes. M. L. 3902-3905.

On a supposé qu'il y aurait eu un intermédiaire en le grec et le latin ; mais l'hypothèse n'est pas nécessaire. Ernout, *Aspects*, p. 24 ; Fohalle, *Mélanges Vendry* p. 157 sqq. La plupart des termes nautiques sont empruntés ; cf. *aplustre*, *pröra*, etc.

gubia, -ae f. : gouge ; M. L. 3906. Mot tardif (Végèce une autre forme *gubia* est attestée dans Végèce et Isid. de Séville et les gloses et est représentée dans quelques dialectes romans, M. L. 3911, avec un doute **gubius*? Sans doute celtique : irl. *gubán* « aiguillon sur l'origine de *gubia*, *gubia*, voir M. Niedermann, *Archivum Romanicum*, 1921, 5, 440 sqq., et Vendry R. Celt., 41 (1924), p. 502-503.

gufiö, -önis m. : souche, cep. (Cass. Fel.). Mot tar punique? Cf. André, *Lex.*, s. u.

gufö, -önis (CGL V 272, 40) m. : chouette. M. L. 39 Cf. *büfa*.

***guffus** : grossier. Attesté sous la forme *bicerra uet guffa* (var. *rufa*) ; v. M. L. 3907.

gula, -ae f. : partie de la bouche par laquelle on avale goser, cou, et aussi, dans la langue populaire, « bouché » = *ös* ; cf. Plt., Au. 302-303, *quín, quom üt dormiü follem ostreingü ob gulam* | ... *ne quid animae forte ant lat dormiens*, auquel répond dans le vers suivant *etiamne opturat inferiorem gutturem?* Par suite « *g^o* mandise, gloutonnerie », sens attesté depuis Salluste et Cicéron, à l'époque impériale. Panroman. M. L. 391 B. W. *gucule*.

gutta

d'Hor., Sat. 2, 8, 30, sur le modèle gr. ἀγευστος; *ingustabilis* (Plin.); *regustō*, M. L. 7179 a.

Le substantif *gustus*, avec son vocalisme radical surprenant à degré zéro (le même que dans *portus*), a des correspondants exacts en celtique : irl. *gus* « valeur, force », et en germanique : got. *kustus* « δοκιμή, essai », etc. — Le verbe dérivé v. h. a. *kostōn* « goûter », qui est limité au germanique occidental, a subi l'influence de *gustāre*. Il serait imprudent de partir d'un type ancien **gustā-* dont sortiraient les deux formes. Irl. *-gúisiu* « je souhaite » est un dérivé différent.

Le fait qu'on n'a en latin que des présents dérivés *dēgunō* (sans doute *dēgūnō*) et *gustō* n'est pas fortuit. Sans doute gr. γούμαι « je goûte » et got. *kiusa* « je choisis » semblent indiquer un présent thématique **geuse-*. Mais le fait que le sanskrit a seulement *juhāte* « il jouit de » et irlandais *do-goa* « il choisit » indique qu'il y a eu substitution — ordinaire en germanique, fréquente en grec — d'un présent thématique à un ancien présent athématique; c'est ce que confirme v. lat. *dēgunō*. Le vocalisme de lat. *gustus* et got. *kustus* dans en thème en *-*teu-* doit provenir de formes verbales à radical de la forme **gus-*.

La racine signifiait « éprouver » et, en particulier, « goûter à » et « apprécier, aimer ». Il y a eu un causatif-itératif skr. *joḡdyate* « il prend plaisir à » et got. *kausjan* « choisir » (le causatif germanique a été emprunté à la fois en roman : fr. *choisir*, et en slave : v. sl. *kusiti* « goûter »). Pour le sens, on notera v. perse *dauštā* « ami », av. *zaōša-* « agrément » et alb. *deša* « j'aimais ».

gutta, -ae f. : goutte et « tache en forme de goutte », « suc, larme » et « myrrhe » = gr. σπαστή (Ital.); par extension « petite partie ». Au pluriel *guttae* : « gouttes », ornement d'architecture, en forme de gouttes de pluie. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3928. Irl. *goit*.

Dérivés : *gutō*, -ās (et *gutiō*, -is, *guttiō*), conservé dans les gloses, « goutter, dégoutter »; *guttātus* : tacheté, moucheté; *guttula*; *guttatim*. Cf. aussi M. L. 3929, **guttiāre* « goutter »; 2831, *ēguttiāre*.

Forme expressive à consonne intérieure géminée. Le u peut être issu d'une voyelle très réduite après un *g^w*; alors on rapprocherait arm. *ka'tn* « goutte ».

guttur, -uris n. (masculin dans Plt. et dans la langue vulgaire, cf. Au. 304, cité s. u. *gula*, et Non. 207, 16) : gosier, gorge; même sens que *gula*; cf. *laqueo gulam*

fragere de Sall., Cat. 55, 5, et *parentis olim si quis in manu | senile guttur fragerit*, d'Hor., Epod. 3, 1. Anc. usuel. M. L. 3930; B. W. *goitre*.

Dérivés : *gutturōsus* : goffreux, le goffre se dit *tumidum guttur*, cf. Juv. 13, 162; et Plin. 11, 1 *gutturnia* : tumoris inflatio, CGL V 601, 5, M. 3930 a.

Mot expressif, d'origine obscure. Cf. peut-être *kuftar*, *kuttan* « cou ».

gutturium (*gutturium*, *gutturum*, Gloss.) : *quo aqua in manus datur, ab eo quod propter oris angustias guttatim fluat*, P. F. 87, 28. V. *cuturnium*; et **turnia*, s. u. *gluttus*.

gūtūs (*gūtūs*), -i m. : *qui unum dabant ut minute funderent, a guttis guttum appellarunt*, Varr., L. L. 124. Vase à col très étroit. Peut-être emprunt au **ακόθος* déformé par l'étymologie populaire ou venu l'étrusque. M. L. 3913. Cf. le précédent.

***gutuater**, -iri m. : prêtre gaulois (Inscr.). Mot tique.

gymnasium, -i n. : gymnase. Emprunt au gr. γυμνασιον, ancien (Plt.), usuel. Mais tous les dérivés sont type grec.

gynaecēum, -i n. : gynécée. Du gr. γυναικείον. A b. époque, *gynaecialis*, -ciarius; v. Thes. s. u.

gypsum, -i n. (et *gypsus*) : gypse. Emprunt au γύψος, latinisé, d'où *gypseus*; *gypsō*, -ās (et *praegypsō*); *gypsatus*, -psarius. M. L. 3936.

gŷrus (*gŷ-*, *girus*), -i m. : cercle, rond, circuit; v. Terme technique emprunté au gr. γŷρος par les d seurs de chevaux; cf. Vg., G. 3, 115, *frena Pelethra Lapihae gyrosque dedere*; employé métaphorique par Cic., De Or. 3, 70; Off. 1, 90; par les poètes pour remplacer les formes de *circulus* exclues de l'hexamètre Latinisé; de là *gŷrātus* (*gŷ-*) (Pline) et, à partir l'Italia, *gŷrō*, -ās « tourner » et « faire tourner en rond *regŷrō* « retourner » (Flor.) et des expressions adbiales comme *pergyrum*, *ingŷrō* = *circum*. Tous d sont passés dans les langues romanes. M. L. 3938, g et **gŷurus*; 3937, *gŷrāre*; B. W. *vire*. Dans la langue l'Église : *gyrouagus* (Bened. reg.).

Sur le contrépel *goerus*, v. Niedermann, cité s. *lagōna*.

ha (ā?) : exclamation. Forme très rare et tardive, qui n'est sans doute qu'une graphie incorrecte de *a*(h).

haba : v. *fabā*.

habēno : v. *habēō*.

habēō, -ēs, -ū, -itum, -ēre : transitif et absolu « tenir » et « se tenir » ; puis « posséder, occuper » et finalement « avoir ». Sur cette évolution qu'on retrouve dans plusieurs langues, et notamment dans le gr. ἔχω, v. Meillet, *Le développement du verbe « avoir »*, dans ANTI-MÉLLET, Festschr. J. Wackernagel, 9-13. L'emploi absolu est bien attesté, cf. Plt., Men. 69, *ille geminus qui Syracusis habet* en face de Enn., Trag. 294, *quae Corinthum arcem altam habetis* ; mais dans ce sens *habēre* tend à être remplacé par le fréquentatif *habitiō*, déjà dans Naevius (d'où dérivent *habitiō*, M. L. 3962-3963 ; *habitiator*, *habitiabilis*, *habitiaculum*, M. L. 3961) ; *habitiōrium*, et *ad-, co-, in-, post-habitiō*. Le sens de « tenir » apparaît dans les expressions *habēre comitia*, *contionem*, *senatum* (sens italique et resté très classique ; cf. osq. *comono* ne *hipid* (« comitia ne habuerit ») ; *hoc habet* « il en tient », dans l'emploi de [se] *habēre* avec un adverbe *bene*, *male*, e. g. Dolab. ap. Cic., Fam. 9, 1 : *Tullia nostra recte ualeat* ; *Terentia minus belle habuit* ; c'est ce sens de « [se] tenir » qui explique *habitus*, -ūs m. « maintien » (cf. gr. ἔτις, repris par le fr. *habūt*, irl. *aibit*, et ses dérivés « *habitiō* » (= οὐτως, rare, mais déjà dans Térence), M. L. 3964 ; *habituor* « avoir telle manière d'être » (Cael. Aur.), et l'adjectif de la langue grammaticale *habitiuus* (Char.) s'appliquant aux verbes indiquant l'état ; *habilis* « qui tient bien, bien en main », *h. ensis*, *galea*, *arcus* ; *habilis* ad « bien adapté à » (cf. *aptus*), M. L. 3960, et *habilitās*, *inhabilis* ; *habēna* f., substantif en -no- (cf. *fē-num*) « courroie qui sert à tenir, jugulaire » et au pluriel « rênes [qu'on tient en main] », demeuré en celtique : irl. *abana*, gall. *afwyn* ; diminutif *habēnula* « petite languette de chair » ; dans les composés *abhibeō*, ā. λ. Plt., joint à *absto*, Tri. 265 ; *adhibeō* « appliquer à (sens physique et moral), tenir contre » ; *adhibitiō* (tardif) ; *cohibeō* « tenir ensemble, contenir » ; *cohibilis* et *incohibilis*, -bilit̄er ; *cohibitiō* (tardif) ; *diribeō* « écarter l'un de l'autre, trier (les bulletins de vote) » ; *diribitiō* ; *exhibeō* « produire en dehors » ; *exhibitiō*, -tor, -tōrius (tardifs) ; *inhibeō* « maintenir dans », d'où « arrêter » ; *inhibitiō* (Cic.), et « infliger (un châtiement) » ; exercer sur quelqu'un une autorité », cf. *ētyō* ; *perhibeō* : 1° fournir, p. *testimōnium*, *operam* ; 2° répandre un bruit, ut *perhibent* (= ut *serunt*) et finalement « nommer, désigner » ; *prohibeō* (osq. *pruhipid* « prohibuerit ») (*prōbeō*, Lucr. 1, 977 ; 3, 864, d'après *praebēs*) « tenir à l'écart » ; « empêcher » et *prohibitiō*, -tor (tardif), -tōrius ; *redhibeō* « [faire] reprendre » ; *redhibitiō* (terme de droit), -tor, -tōrius ; *dēbeō* « tenir de quel-

qu'un », de là « devoir » (v. ce mot et cf. M. L. 2490, 2492, 2493), refait en bas latin en *dēhabēō* « avoir en moins » ; *praebēō* (ombr. *prehabia*, *prehubia* « *praehibeat* ») « présenter » et « fournir » (*sē praebēre* « se présenter, se montrer »), cf. *praebenda*, **probenda*, M. L. 6708 (le britt. *prounder* semble provenir du fr. *proven-dier*) ; *antehabēō*, *posthabēō* « faire passer avant, après » et, à date tardive, *subter-*, *superhabēō* (Apul., Celse). Cf. encore la construction avec deux accusatifs : *habēre aliquem sollicitum* « tenir quelqu'un dans l'inquiétude » ; puis *habēre deōs aeternōs ac beatōs* « tenir les dieux pour éternels et bienheureux » : de là, au passif, *habeor* « je suis tenu, je passe pour » (cf. *perhibēre*, -rī) et la construction avec un adverbe : *unum hoc sic habeto* ; cf. Thes. VI 3, 2443, 51 sqq. Du sens de « tenir » on passe à celui de « posséder », employé aussi, absolument, e. g. Plt., Rud. 1321, *pessumumst habuisse et nil habere* (d'où *habentia* f. « avoir, bien » ; ā. λ. de Claud. Quadrig.) ; puis simplement de « avoir », Hor., S. 1, 4, 34, *fenum habet in cornu, longe fuge* ; et, dans un sens plus vague encore, Cic., Brut. 161, *quattuor et triginta tum habebat* (= *natus erat*) *annos*. — Ces emplois ont pu mener au sens impersonnel de « il y a », que le verbe a pris à basse époque, e. g. Arthimius, De obseru. cib. 33, *quis, quae dicitur aeterna, bona est, sed puto hic non habere* (« mais je pense qu'il n'y en a pas chez nous ») ; Peregr. Aeth. 23, 2, *inde ad sanctam Teclam habebat de ciuitate forsitan mille quingentos passus*, cf. Löffstedt, *Komment.*, p. 43 ; Thes. VI 3, 2461, 78 sqq. — *Habeō* a servi encore à former de nombreuses locutions verbales ; cf. *h. initium*, *finem* (classique) ; *h. rigōrem*, Chir. 326 ; *h. concupiscentiam*, Peregr. Aeth. 5, 7 ; *h. famem*, v. Löffstedt, *Komment.*, p. 147.

Habeō, comme gr. ἔχω (et peut-être à son imitation), peut être suivi d'un infinitif, Cic., Att. 2, 22, 6, *de republica nihil habeo ad te scribere*, dans le sens de « avoir à, pouvoir », construction qui a impliqué rapidement une idée d'obligation, qu'on sent déjà dans Varron, R. R. 1, 2, *rogas ut id mihi habeam curare*, et là chez les écrivains ecclésiastiques l'emploi de *habēre* = *dēbēre* ou μέλλω, par exemple : Tert., Apol. 37, *si inimico iubermur diligere, quem habemus odisse?* ; adu. Marc. 4, 40, *ouis ad uictimam duci habens*, qui est à l'origine de futur roman. V. Thes. VI 3, 2452, 65-2458, 82.

D'emplois avec le participe passé pour exprimer le parfait tels que *domitiās habēre libidinēs*, Cic., De Or. 1, 43, 194, « tenir domptées ses passions », on est arrivé à des locutions telles que *comperturn habeo*, Sall., Cat. 58, 1 ; *quod me hortaris ut absoluum, habeo absolutum suauē...* *eros ad Caesarem*, Cic., ad Q. fr. 3, 9, 6, où la périphrase ne diffère guère du parfait *comperi*, *absolui*, et qui achèvement *habēō* vers le rôle d'auxiliaire ; v. Thes. 2455, 65 avec bibliographie. — Usité

de tout temps. Panroman. M. L. 3958. Les principaux dérivés et composés ont été signalés au cours de l'exposé.

Lat. *habē-* est à irl. *gaibim* « je prends » ce que v. h. a. *habē-* (*habēn* « avoir ») est à lat. *capio*, got. *haffja* (v. sous *capio*). Le type en -ē- figure normalement dans les verbes signifiant « tenir, posséder, avoir »; cf. gr. *αχ-ή-σω* en face de *ἔχω, ἔρχομαι*; lit. *tur-ėti* en face de *veriū* « je prends, j'embrasse »; v. sl. *im-ě-ti* « avoir » en face de *imę* « je prends ». — La racine se retrouve dans les autres langues italiques. L'osque et l'ombrien n'ont pas de correspondants à *capio*; mais l'ombrien a *hahtu*, *hatu* « *capitō* » en face de *habus* « habueris », *habe* « habet », *habetu* « habētō ». L'osque a *p* dans *hipid*, *hipust* « habuerit », où l'i radical repose sur ē; cf. le type *cēpi*; la forme à *f*, osq. *hafest* « habēbit », qui a un *f* sûrement fautif, est suspecte; lire *hapiest* ou *habet*, comme dans T. E. VI b 50? La coexistence de ombr. *hab-* et de osq. *hap-*s'explique s'il a existé ici, comme pour le groupe de *capio* (v. ce mot), un ancien présent athématique. — Le *b* de irl. *gaibim* est ambigu. — Les rapprochements avec des formes baltiques et slaves sont douteux : le lituanien a *gābanā* « brasse », *gabēnti* « emporter »; mais la racine ne paraît pas être une racine à ē, comme celle de osq. *hipid*; du reste, il y a *bā* dans skr. *gābhastīh* « bras ». Les racines signifiant « prendre, embrasser », comme celle de skr. *grbhā-*, *ghri-*, sont multifformes. De *habēō* on ne peut rapprocher de manière sûre que les formes osco-ombriennes et celtiques.

habitō : v. *habēō*.

habrus : *mollis* (Plt. ap. Non. 149, 9). Transcription du gr. *ἀβρός*.

haedus, -i m. (*aedus*, Inscr.; forme rurale *edus*, Sabine *fedus* d'après Varr., L. L. 5, 97; cf. P. F. 74, 9) : chevreau. Au pluriel, nom d'une constellation. Ancien, usuel. Conservé en roumain et en logoudorien, et sous des formes dérivées dans quelques dialectes sud-italiques; M. L. 3974.

Dérivés : *haedulus*; *haedillus*, -a; (*h*)*aedua* (Inscr.); *haedilia*, ae. CGL III, 432, 38 et Hor., Od. 1, 17, 9, cf. *porcilia*; *haedinus* (comme *uiulinus*, etc. -a *carō*), M. L. 3972 (v. logoud.); **haedile*, M. L. 3971 (campid.); **haediolus*, M. L. 3973 (dial. ital. et rhéto-romans). Cf. aussi *haedulata*, *παῖς* (Gloss.).

Les noms de la « chèvre », quoique anciens, comportent des différences d'une langue à l'autre; d'autre part, les noms des animaux domestiques mâles résultent en grande partie d'innovations (v. *uerrēs*, *ariēs* et, d'une autre manière, *taurus*). Le nom latin du « bouc » est évidemment apparenté à un nom germanique de la « chèvre »; got. *gais*, de **ghaidos*, etc., avec le dérivé *gaitain* « chevreau », cf. *haedus*. Il ne se retrouve pas ailleurs. Le vocalisme a est de type « populaire ».

haereō, -ēs, *haesi*, *haesum*, **haerēre** : être attaché, demeurer fixé à; par suite « être arrêté, ne pas avancer », sens physique et moral : *haeret rēs* « l'affaire n'avance pas, les choses ne vont pas »; d'où « être embarrassé ou perplexé, hésiter ». Le dernier sens se rencontre surtout dans le fréquentatif :

haesiō, -ās : être arrêté ou embarrassé (sens physique

et moral), hésiter; *haesiūtātō*; *haesitantia* (très rare, dans Cic., Phil. 3, 6, 16); *haesiūtator*, -*tābundus* (P. le J.); -*tābilis* (tardif).

Pas de substantifs ni d'adjectifs dérivés. Usuel, non représenté dans les langues romanes, sauf quelques rares formes de *haerēns*, *haerentia*, **haerentia* (P. le J.). M. L. 3977-3978 a.

Dérivés et composés : *haerēscō*, -is (Lucr., sans doute tiré du composé plus ancien *ad-haerēscō*, déjà dans Caton); *adhaereō* : adhérer à, *προσκολλώμαι*, M. L. 162 u. *aderigere*, dont existe l'abstrait *adhaesiō*; *cohaereō* « être attaché dans toutes ses parties, être cohérent», *συγκολλημα*, et *cohaerēscō* (Cic., Plin.), *cohaerētia* (Cic. = *συγκόλλησις*); *inhaereō* : être fixé dans; *inhaerēscō*; *inter-haereō* (tardif); *ob-*, *sub-haereō* (rare; Valer. Max.).

Un seul rapprochement plausible a été proposé, avec lit. *gaisū*, *gaisaū*, *gaisū* « hésiter, temporiser », qui n'a, il est vrai, que le sens moral et la ressemblance peut-être fortuite; il s'agirait d'un mot « populaire » à vocalisme radical *a*. Got. *us-gaisjan* « effrayer » est encore plus loin pour le sens. Les mots à diphtongue (*ce*, *caedō*, *laedō*, *quaerō*, etc.) sont en général sans étymologie, ou d'extension médiocre.

haeresis, -is (-eos) f. : choix, doctrine d'élection. Emprunt savant au gr. *αἵρεσις* (depuis Lab., Varr., Cic.) spécialisé dans la langue de l'Église (cf. Isid., Orig. 3, 1) et répandu par elle, ainsi que le dérivé *haereticus* (M. L. 3979, *haerēticus* (*erē-*)) avec ē, sous l'influence de *haerere*? V. irl. *eres*, *heritic* (pluriel).

hahae, **hahahae** : onomatopée imitant l'éclat de rire, cf. Pl. Pseud. 1052; Tér., Eun. 497, etc. Pour la finale cf. *baae*, *papae*.

hallēc (*a(l)lēc*) n. et **hallēx** (*allēx*), -ēcis f. : sorte de sauce analogue au *garum*, faite avec des intestins de poisson séchés ou fermentés. Attesté depuis Plautus. Conservé en italien et en espagnol sous la forme (*h*)*alca*. M. L. 4001.

Dérivés : *allēcāius* (Apicius); (*h*)*al(l)ēcūla*; *allēcium* (Inscr.).

Peut-être emprunt au gr. *ἄλλυκόν*; cf. aussi *ἀλλυκίς* (*h*) « salure », déformé par l'étymologie populaire qui l'a rapproché de *allēcio*; mais l'ē fait difficulté. Mot populaire de forme mal fixée qui a pu passer par un intermédiaire étrusque.

***hallus**, **hallux** (*allus*, *allux*, *allex*) : orteil. Mot de glossaire : P. F. 91, 1, *hallus* : *pollex pedis scandens super proximum, dictus a saliendo*; et 7, 15, *allus pollex scandens proximum digitum, quod uelut insulisse in alium uideatur, quod Graece ἄλλυκον dicitur*. Les formes *allux*, *alux*, *allex* ont été influencées par *pollex*. Rien de connu avec (*h*)*allex*, (*h*)*allex*; dans Plt., Poe. 1310, *hallēz uiri* ne signifie pas « tom pouce », comme le traduisent les dictionnaires, mais « sentine d'homme », comme le démontre le contexte.

Comme *pollex*, nom de partie du corps, de type « populaire », à consonne géminée. Sans correspondant connu.

hālō, -ās, -āre (ne semble pas attesté au parfait; les dérivés *hālūtus*, *hālūtō* supposent peut-être un ancien

publicae haruspices consulit, cum eo qui responderit, capite puniatur.

Le premier terme du composé *haruspex* est expliqué comme un mot signifiant « boyau », à rapprocher peut-être de *hernia*, *hira*; cf. v. isl. *gorn* (pluriel *garnar*) « intestin » et v. h. a. *garn* « fil », lit. *šarna* « intestin », alb. *zore* « intestin », gr. *χορδή* « boyau », skr. *hirā* « veine », *hiraḥ* « lien, ceinture ». Le mot *hariolus* en serait un dérivé, direct ou indirect, avec le suffixe *-lo-* qu'on a dans *figulus*, par exemple. — L'étymologie proposée par Alfred Boissier, MSL XI 330 et XII 35, qui expliquait *haru-* par l'assyrien *har-* « foie », longtemps abandonnée, a retrouvé des partisans à cause des ressemblances entre l'haruspicine étrusque et l'haruspicine babylonienne; cf. J. Nougayrol, Bull. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1955, p. 509 sqq. *Haruspex* serait un composé hybride étrusco-latin (?).

hasta (*asta*, Inscr.), -*ae* f. : 1° lance, pique = *ἔγχος* 2° tout objet en forme de lance. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4072.

Dérivés et composés : *hastula*, M. L. 4073 et 4073 a, *hastula régia*, nom latin de l'« asphodèle »; *hastātus* : -i *dicti qui primi hastis pugnabant*, Varr., L. L. 5, 89, d'où *hastō*, -ās (Frontin); *hastile* n. « bois de la lance », M. L. 4072 a; *hastiliārius*; *hastārius* (*hastiā*); *hastifer* (Inscr. = *αχμηφόρος*). Le germanique a emprunté (*h*)*asta* : v. h. a. *ast*; (*h*)*astula*, v. angl. *aestel*; l'irl. a *ceastal*.

La lance est le symbole de la propriété quiritaire : aussi on en plantait une devant le lieu où se faisait la vente des biens des débiteurs du trésor public : de là l'expression *sub hastā uenire*; *hastārius praetor*, *hastārium* « *ubi uenduntur bona proscriptorum* ». De *sub hastā* la langue juridique a même dérivé *subhastō*, -ās « vendre à l'encan », *subhastārius*, *subhastātiō*.

L'ombrien a, avec vocalisme *o*, *hostatu* « *hastātōs* », *anhostatu*, *anostatu* « *nōn hastātōs* »; l'irlandais a *gat* « verge » (à côté de *gas* « tige qui pousse ») et le gotique *gards* « aiguillon », le vieux saxon *gard* « bâton ». Il résulte de là que le -*st-* de *hasta* reposerait sur *-*zd-*, passé à *-*s-*β-, d'où -*st-*, et que l'*a* latin et irlandais représenterait une voyelle réduite en face de l'*o* ombrien ou un vocalisme « populaire »; l'*a* germanique est ambigu. Le rapport avec v. sl. *gvozdi* « clou » serait plus douteux, à cause du -*u-* slave.

haud (*haud, hau*) : négation intensive, ce qui en explique l'emploi dans la langue familière et dans la conversation et la fréquence dans les litotes : *haud facile*, *hau longē* (= *propē*), *haud sanē commodum* (= *perincommodum*), *hominem haud impūrum* (= *h. ualdē lautum*), *haud mediocris uir*, etc.; *haud umquam*, *haud quāquam* (où la valeur intensive de *haud* est corroborée par l'emploi de *nē* avec *ē* dans *nēquāquam*); *hau sciō*, *hauid sciō*; *haud dum* (qui ne semble pas attesté en dehors de Tite-Live et de Sil. Ital.).

Haud semble être la forme syncopée d'un ancien mot autonome, comme *hīlum*, etc. (on en rapproche le substantif irlandais *gau* « mensonge, tromperie »; cf. Thurneyssen, IF 21 179), qui primitivement se serait ajouté à la négation pour la renforcer (cf. Plt., Ba. 1037, *neque ego hau committam ut...*), puis, finalement, aurait pris

la valeur négative comme fr. *pas, point, rien*. L'emploi en est limité; il est fréquent chez les auteurs anciens mais devient de plus en plus rare à mesure que l'on s'approche de la période classique; César en a un exemple; Cicéron s'en sert surtout dans des formules toutes faites (cf. toutefois Cat. Mai. 23, 82, où *haud* a une valeur emphatique); Horace, qui l'emploie dans les Satires et dans les Épîtres, l'évite dans les Odes; Marouzeau, MSL 20, 83. Pourtant, cette forme de négation est bannie de la langue populaire (Vitrave, 2, 1, 1; 2, 1, 1; cf. Wackernagel, *Vorles.* II 256 et Thes. L. VI 3, 2558, 76 sqq. Non représenté dans les langues romanes.

La négation est, on le sait, sujette à se renouveau pour le besoin de l'expression (cf. gr. *οὐ*, arm. *oc*, aussi nouveaux). Sur l'origine de formes de ce genre, si l'on ne n'en est pas fournie par des textes, il est difficile de faire des hypothèses précises.

hauriō, -is, *hausi*, *haustum* (et aussi, à l'époque impériale, *hausus*, *hausurum*, par exemple dans Vg., Ae. 383, sans doute d'après *haesi*, *haesum*; et même *haurii*, *haurii* dans Varr. d'après Prisc. GLK II, 540, *hauritum*, *hauritūrum* dans Apulée), *haurire* : puiser *h. aquam ex puteō*, sens physique et moral : *omnia dicitur hausta e fonte naturae*, Cic., Fin. 1, 21, 71; par suite « *vider* », Vg., Ae. 1, 738, *ille impiger hausit* | *spumantem pateram*; et « avaler d'un trait, engloutir », d'où « dévorer, consumer », e. g. Col. 8, 17, 11, *qui dentibus caret, aut lambunt cibos aut integros hauriunt*; Sil. 3, 654, *nōs tellus haurit*; Tac., H. 4, 60, *cunctos incendium hausit*; métaphoriquement, *haurire oculis, auribus*, d'où *h. animō*.

Par analogie, *haurire* s'emploie avec le sens de *effodere* « creuser, percer », ainsi Ov., M. 11, 187, *humumque | effodit... terraeque immurmurat haustae*; par suite *haurire latus*. Ancien, usuel. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 4082 (*horire*).

Dérivés et composés : *haustus*, -ūs m. : action de puiser; trait (boire d'un trait); *haustor*, -ōris m. (rare, époque impériale) : celui qui puiser; *haustiō*; (*hauritum*, -i : v. plus bas; et *hauritiō*, -tor, -tōrium (Italia) = *ἀνλητήριον*, M. L. 4083; *dehauriō*, *de(h)auriō* : v. plus bas; *ezhauriō* : épuiser (sens physique et moral); *in-ehaustus* (Vg.; = *ἀνεξάνλητος*); *perhauriō* (rare; Plt. (?), Apul., Tert.).

On trouve dans Caton, Agr. 66, 2, l'impératif du composé sous la forme *deuriō*; d'autre part, l'infinifit sarde *orire* suppose une forme latine sans diphtongue. Le dérivé *hausturum* « machine à puiser de l'eau » est attesté sans *h* initial dans les manuscrits de Lucrèce 5, 516; de même, le manuscrit C de Plaute a *peraurienda*, Mil. 34 (*peraurienda* cett.). — Il est difficile de dire quelle est la forme authentique du verbe : *hauriō*, **auriō* ou **ōriō*. Il faut noter, à propos de cette dernière, que la tradition manuscrite de Caton n'a guère d'autorité, étant donné sa date récente, et que la forme sarde peut représenter une prononciation dialectale (le dialecte du Frioul a *uri*, *auri*).

Le rapprochement avec gr. *αἶω* « je puiser » (à côté de *ἐξασπέρη* « *κρεβάσση*, *πράσση* » « papillon qui se brûle à la lumière »; trace de l'*s* intérieur dans l'*h* attesté par *καθαῖον* « *ἀρχαῖον* Hés.; l'esprit doux de *αἶω* n'est

donc pas attique) et avec v. isl. *ausa* « puiser », austr. « acte de puiser » est séduisant ; le *h* serait une addition secondaire, comme dans *hālære* ; mais on ne saurait voir dans la forme *austrum* des manuscrits de Lucrèce une survivance de la forme ancienne et cette graphie est sans doute fautive. V. Frisk, sous *αῖσα* 2.

hebdomada, -*ae* (*eb-*) f. : semaine. Doublet populaire de *hebdomas*, attesté depuis Aulu-Gelle, fréquent dans la langue de l'Église, fait sur l'accusatif grec ἑβδομάδα (cf. *abstida*, *lampada*, etc.) ; Isid. V, 32. M. L. 4090 ; *hebdomadarius*, cf. *septimānarius* ; *hebdomadālis*.

hebeō, -*ēs*, -*ēre* : être émoussé, obtus (sens physique et moral). Ne semble pas attesté avant l'époque impériale ; mais *hebes* est déjà dans Enn. et Plt. ; *hebesco* dans Cic.

Formes nominales et dérivés : *hebes*, -*ētis* (accusatif *hebem* dans Ennius, A. 426, et Caecilius d'après Charisius, GLK I 132, 6, cf. *quietem* et *requiem* ; *hērem* et *hērēdem* ; *mānsuem*, *mānsuetēm*) : émoussé (s'oppose à *acūtus*, s'emploie au physique comme au moral ; cf. gr. ἀμβλός opposé à ἔξος) ; *hebesco*, -*is* (class.) ; *hebetō*, -*ās*, d'où *hebetatiō* (époque impériale), *hebetātus*, -*ūs* et l'adjectif *hebetus* (Gl.) ; *hebetātrix* (Plin.) ; *hebetescō* (époque impériale) ; *hebetūdō* (Macr., S^t Aug.) ; *hebetūs* ; *hebefaciō* (bas latin).

Aucun rapprochement sur. En latin, l'adjectif apparaît antérieurement aux verbes, qui en sont peut-être des dérivés secondaires (cf. toutefois *teres* et *terō*). Le sens technique fait penser à un emprunt.

hedera, -*ae* f. (*edera* dans P. F. 72, 23, mais *hedera*, 89, 16) : lierre. Ancien. Panroman. M. L. 4092 ; et celtique : irl. *eden*. Semble avoir été rattaché à **hendō* (cf. *praehendō*) par les anciens ; cf. P. F. 72, 23, *ederam flammī Diali neque tangere, neque nominare fas est, quod edera uincit* (de uincit) *ad quodcumque se applicat*. V. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *hederāceus* (all. *Hederich*) ; *hederātus* (Tert.) « couronné de lierre » ; *hederōsus* ; *hederiger* (Cat. = *μισσοφόρος*).

Aucun rapprochement clair ; la forme du mot est incertaine, *hedera* ou *edera* ; toutefois, les transcriptions grecques ont toujours un *ē*, avec esprit rude.

hei : autre forme de *ei*, employée surtout pour marquer la peine, la douleur. Cf. *heu* et *ēiulō*. Cf. aussi *heia*.

heleia (*hal-*), -*ae* f. : corde, trait ; *helciārius* « haleur », et M. L. 4099, *helciāria* ; *helcium*, -*i* « collier du haleur » (Apul.). Hybrides dérivés de *ἔλαο*.

heliix, -*icis* f. : 1° sorte de lierre ou d'osier ; 2° hélice. Emprunt savant au gr. ἑλιξ (Plin., Vitruv.) ; demeuré en prov. *euzé*, M. L. 4100, et en celt. (écoss.) : *eilig* « lierre ».

helluor (*helluor*, *ell-*), -*āris*, -*ātus sum*, -*āri* : se gorger de, englotir, dévorer. A peu près uniquement dans Cicéron.

Dérivés : *hel(l)uō*, -*ōnis* m. : glouton, qui dévore (Tert., Cic.) ; cf. P. F. 88, 15, *heluo dictus* [est] *immoderate bona sua consumens, ab eluendo ; cui aspiratur, ut auidias magis exprobetur ; fit enim uox incitator* (étymologie fantaisiste) ; *hel(l)uatiō* f. : gloutonnerie.

Terme d'injure à consonne gémée caractéristique, que Cicéron joint à *gurgis* ; cf. Pis. 17, 41, *ille gurgis atque helluo, natus abdomini suo* ; Dom. 47, 124, *ille gurgis helluatus tecum simul rei publicae sanguine*. A peu près inconnu de la langue impériale. Un participe *helluabundi* : *multum bibentes, ebriosi* est dans CGL V 207, 11.

Mot expressif, d'origine inconnue.

heluella, -*ae* f. : petit légume, petit chou ; et « helvelle ». Cf. Cic., Fam. 7, 26, 2, *fungos, heluellas, herbas omnes ita coniunt, ut nil possit esse suauius* ; la glose de P. F. 91, 28, *heluella* : *olera minuta*, semble considérer le mot comme un pluriel neutre. *Heluella* semble le diminutif de *heluola*, glosé *λαχανάρια* dans le Gloss. de Philoxène.

Sans doute diminutif de *heluus* ; cf. fr. « la verdure ». Mot rare.

heluus, -*a*, -*um* : *heluacea genus ornamenti Lydii, dictum a colore boum, qui est inter rufum et album, appellaturque heluus*, P. F. 88, 18. Attesté en outre dans Varr., R. R. 2, 5, 8. Outre *heluaceus* existent les adjectifs dérivés *heluius* (*Heluius*, osq. *Helouviis*, pél. *helueis*), *heluenācus* (-*cius*, -*ceus*), *helueolus* (*heluolus*), *heluius* « jaunâtre », qui s'appliquent à une sorte de vigne et au vin qu'on en tire ; *heluidus*, Isid. 19, 28, 7. Tout ce groupe de mots appartient à la langue rustique. Cf. sans doute *heluella*. Sur *heluennāca uitis*, v. André, REL XXX, 1952, 430.

Heluus est peut-être conservé dans le port. *relva* « gazon » qu'on explique par **helua*, M. L. 4103 ; et en germanique : v. h. a. *elo*, etc.

L'*e* devant *-lu-* suppose qu'il faut partir de **ghelwo-*, non de **ghelwo-* ; en lituanien, les adjectifs en *-swas* indiquent l'idée de « tirant sur » : *geisvas* « tirant sur le jaune », *žalsvas* « tirant sur le vert » (v. Leskien, *Bild. d. Nom. im Lit.*, p. 195) ; cette valeur du suffixe rend compte de l'emploi de *heluus*. Cf. toutefois lit. *žėlvas*. Pour l'étymologie, v. *holus*. V. aussi *galbus*, *giluus* et *flāuus*, *fuluus*, et pour le suffixe, *rāuus*, etc.

hem : hein ? Exclamation, marquant surtout l'interrogation. Cf. *ehem*, qui sert à exprimer l'étonnement.

hēmierānia, -*ae* f., *hēmierānium* n. : emprunt au gr. ἡμιερωνία « moitié de la tête », spécialisé dans le sens de « douleur affectant un côté de la tête, migraine ». Formes populaires : *ēmigrānium*, *migrānium*. M. L. 4104.

hēpar, -*atis* (-*aris*, tardif) n. : foie. Emprunt de la langue médicale au gr. ἥπαρ ; d'où *hēpatiārius* (Plt.). Peu représenté dans les langues romanes, v. M. L. 4108.

hēr : v. *ēr*.

herba, -*ae* f. : herbe. S'emploie au singulier et au pluriel ; se dit de la jeune pousse : *adhuc tua messis in herba est*, Ov., H. 17, 263 ; des mauvaises herbes, Vg., G. 1, 69, *officiant laetis ne frugibus herbae* ; des simples. Souvent accompagné d'un nom au génitif ou d'un adjectif qui précise le sens : *h. admirābilis, asināria, dentāria, Herculis, herclānia, lactāria, Mercuriālis, montāna, phoenicia, Sābina, salūtāria, sanguināria*, etc. ; v. André, s. u. — Sur le sens de *herbam dare*, v. P. F. 88, 10 L. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4109 ; celtique : irl. *oiriber* « herbārium ».

Dérivés et composés : *herbula* (et *herbulātus*, M. L. 4110); *herbuscula* (tardif, Mart. Cap., formé d'après (*h*)*olusculum*) : herbe; *herbācus*, *herbeus* : [couleur] d'herbe; *herbāns* ou *herbāns* (Apl.) : herbe; *herbāria*, -ae f. : botanique; -ium : herbier; -ius : herbivore; *herbāticus* (tardif), cf. *aquāticus*, etc. : herbivore; *herbescō*, -is et *ob-herbescō* : devenir herbu; *herbidus*; *herbido*, -ās (tardif) : rendre vert; *herbilis anser* : herba pastus qui gracilior est quam frumento altus, P. F. 89, 20 (cf. *alilis*, *fartilis*); *herbōsus* : herbeux et « couleur d'herbe », M. L. 4111; *herbāgō* : « ποταμογέτρων » (Diosc.); *herbānus* (Inscr.); *herbitum*, -tium (l. *herbetum*?), *locus in quo herbae nascuntur* (Gloss.); *exherbō* : désherber (Colum.), M. L. 3012. — Composés artificiels et poétiques : *herbifer*, -gradus, -potēns (cf. le type grec ποσιφόρος).

Aucun rapprochement connu. Sans doute survivance d'un mot rural prélatin.

herescō, heretum : v. *erciscō*.

hercle : juron familier, particulier aux hommes. Avec *mē* : *mehercle*, à côté de *mehercules*, forme plus pleine, reformée sur le nom proprement latin *Hercules*. Peut-être survivance de l'étrusque *hercle*. Certains y voient le vocatif d'un thème en *o*-, **Herclo*-, qui apparaît dans le vestinien *Herclō*, CIL I² 394, et le datif osque *Herclūi*.

hērēs, -ēdis (accusatif *hērem* dans Naevius cité par Non. 86, 33; cf. *hebem*); la forme se retrouve en roman, et fr. *hoir* repose sur *hērem*) : d'abord seulement masculin (l'enfant mâle seul pouvant hériter à l'origine), puis de genre commun à l'époque impériale, *secundus*, *secunda hērēs* : héritier légal.

Malgré Festus, qui enseigne que *heres apud antiquos pro domino ponebatur*, P. F. 88, 28, le sens ancien du mot est bien « héritier » : c'est par plaisanterie que Plaute l'emploie pour « propriétaire », Men. 477 et 493. De même, c'est par extension de sens que *hērēdium* a signifié « petit domaine rural » : c'est d'abord la part minimum inaliénable qui doit revenir à l'héritier; cf. Varr., R. R. 1, 10, 2, *biua iugera quod a Romulo primum diuisa dicebantur uiriuium, quae heredem sequerentur, heredium appellarunt*; de là le sens de *praedium parvolum* que lui donne P. F. 89, 1, cf. Plin. 10, 50, in *XII Tabulis legum nostrarum nusquam nominatur uilla, semper in significatione ea hortus, in horti uero heredium*.

Autres dérivés et composés : *hērēdiūs* : héritage (sens abstrait et concret); *hērēdiarius*; *hērēdium* : petit héritage (Colum.); *hērēdipeta* (Pétron.); *cohērēs*, -ēdis (Cic.); *cohērēdiūs* (tardif); *exhērēs* : déshérité; *exhērēdō*, -ās (classique, dérivés d'époque impériale); *ex-in-hērēditō* (tardifs); *prō*-, *sub-hērēs*, termes de droit, rares et tardifs.

Il n'y a pas de verbe « hériter » en latin classique; *hērēdiō*, -ās n'apparaît que dans la langue de l'Église (*hērēdificō* dans Irénée), sans doute pour traduire *κληρῶν*, *κληρονομία*; et pour « déshériter » Plaute dit *exhērēdem facere*; mais Cicéron a *exhērēdō*. Terme de droit, ancien, usuel. Les langues romanes ont conservé *hērēs*, M. L. 4115; *hērēdiāre*, 4113; *hērēdiarius*, 4114; *exhērēdāre*, 3012 a. Le britt. *aer*, *her* est un mot savant.

Étant donné que l'irlandais a *orbe* et le gotique *arbi*

« héritage » en face de lat. *orbis*, il est naturel de rapprocher lat. *hērēs* de gr. *χῆρος* « dépourvu »; plus précisément, on a même rapproché gr. *χῆρωσις* « collatéral qui hérite à défaut d'un proche parent ». Les hypothèses qui ont été proposées sur la formation de *hērēs* et *χῆρωσις* sont incertaines.

herī adv. : hier (doublet *heri* avec *i* dans Tér., Eu. 168 *heri minus uiginti pro ambobus dedi* sén. iamb.). La forme normale est *herī*, devenue *here*; cf. Quint. 1, 7; 4, 1, 22; P. F. 22, 23; l'*i* est la désinence du locatif comme dans gr. *αἰεῖ* en face de *αἰεῖς*; l'*i* de *heri*, sans autre exemple, est analogue des autres locatifs de thèmes consonantiques du type *rūri*, *temperi*, *Carthagini*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4115 a; B. V. s. u.

Dérivé : *hesternus*, formé comme *aeternus*, *sempiternus*, et *hodiernus*, *nocturnus*, *diurnus* et, tardif, *medernus*. Substantivé : *hesterna* scil. *diēs* (Ital., etc.).

L'indo-européen, qui n'a pas d'adverbe commun pour « demain » (v. *crās*), en avait un pour « hier ». L'initiale comporte des alternances de forme du groupe initial comme *humus* : gr. *χῆς*, *ἐχθές*, irl. *in-dhé*, gall. *do*; des formes à -y- en indo-iranien : skr. *hyāb*, av. *ya*; persan *dī*, et des formes simples : lat. *heri*, de **ghes-* v. h. a. *gestaron*, sans doute aussi alb. *dje*.

La formation de l'adjectif est à rapprocher de la forme germanique : v. h. a. *gestaron*, v. angl. *geostern*. En latin, le type a servi largement dans les adjectifs indiquant le temps.

***heriēs**, -ēi f. ? : volonté. Figure dans une sorte de litanie que nous a transmise Aulu-Gelle 13, 23, 2, *Luani Saturni, Salaciam Neptuni, Horam Quirini*, † *Virius Quirini, Maiam Volcani, Heriem Iunonis, Moles Martii Nerienemque Martis*, où *Heriem Iunonis* semble équivaloir à *nāmen Iūnōnis*. A rapprocher peut-être la fin de vers d'Ennius, A. 104, *Nerienem Mawortis et Herem* (*Herem* conii. Meursius : *herclēm, erdem* codd.), où il faut sans doute lire *heriem* dissyllabique avec première syllabe longue « par position » (du reste, toute la prosodie de ce passage est très trouble; cf. les réflexions d'Aulu-Gelle sur la scansion de *Nerienem*). Cf. aussi la glose de P. F. 89, 6, *herem Marteam antiqui accepta hereditate colebant, quae a nomine appellatur heredum, et esse una ex Martis comitibus putabatur*, où *herem Marteam* est comparable à *Heriem Iunonis* et identique à l'expression rétablie par conjecture dans le fragment d'Ennius et où, par conséquent, il faut peut-être lire *her(i)em*. Le nom, sans doute dialectal, a disparu en latin et ne s'est maintenu que dans des formules rituelles obscures et corrompues; mais la racine se retrouve dans le causatif *horior*, *hortor*, proprement « faire vouloir », et elle est bien représentée en osco-ombrien; cf. osq. *heriam* « uim » (Buck), « *delectum* » (Vetter); v. *horior*.

herna n. pl. ou f. sg. ? : mot marse d'après l'abrégé de Festus, 89, 24. *Hernici dicti a saxis quae Marsi herna dicunt*; cf. Serv., Ae. 7, 684.

On a rapproché av. *zaršwa-* « pierre ». Peut-être mot indigène.

hernia, -ae (δ d'après les langues romanes; graphie *hīrnīa*, *hīrneā* dans les Gloss., cf. le jeu de mots du Ca-

talepton 12, 8) f. : hernie (v. fr. *hargne, hergne*). M. L. 416.

Dérivés : *herniōsus* ; *herniacus*, CIL XII 5695 (cf. *coeliacus*).

Rare, non attesté directement avant Celse et Martial, le terme proprement latin est *rāmes, rāmiūsus*. Cf. *haru-spez*?

herpēta, -ae f. : herpès. Forme populaire, latinisée et faite sur l'accusatif de gr. ἑρπηγ (cf. *lampada*), à côté de la transcription savante *herpēs*.

herus : v. *erus*.

hēta, -ae : *res minimi pretii... Alii pusulam dixerunt esse quae in coquendo pane solet adsurgere, a qua accipi rem nullius pretii cum dicimus : non hetae te facio*, P. F. 88, 24. Sans autre exemple. Mot populaire à consonne géminée expressive. Les gloses ont la forme *hūta*, expliquée, d'après Festus, par ὑμῶν βολακ, *membranum in carne* ; φλυκτὶς ἀρτου. Peut-être simplement le gr. ἥτα (comme fr. *iota*) ; cf. Niedermann, *Gnomon*, 3, 1927, p. 351.

heu : hélas, interjection servant surtout à marquer la douleur. Accompagné souvent d'un accusatif : *heu me miserum*. Ancien, usuel et classique. Cf. (*h*)*ei* et *ehu*. M. L. 4122.

heus : hola, ho, hé ! Exclamation servant à appeler ou à interpellé. Accompagne souvent un vocatif. Ancien, usuel. Cf. *eho*.

hibernus : v. *hiems*.

hibiscum (-cus f., *ibiscus, ebiscus*), -i n. : sorte de mauve (Vg., Buc.). La forme neutre semble la plus ancienne, cf. Thes. s. u. Le gr. ἱβίσκος (Diosc.) doit être une transcription du latin ; le grec dit ἄβλαα ou ἀγρία μούδα. M. L. 4127, 5275. Celtique?

hic, *haec*, *hoc(e)* : démonstratif de la première personne, et par suite de l'objet le plus proche : « celui dont je parle, celui que je montre, celui-ci ». Sert à annoncer ce qui va suivre : *hōc ut*, etc. Usité de tout temps. Partiellement confondu dans les manuscrits avec *is*, surtout au nominatif masculin pluriel *hī* et au datif ablatif *his*. Nominatif pluriel masculin archaïque *heis*, *hicee*, v. Thes. VI 3, 2699, 69 sqq. Le neutre est demeuré seul ou en composition, et figure encore dans le « languedocien » *oc* et le fr. *oui* de *o il* où *o* est issu de *hōc(e)* employé dans le sens de *ita* ; v. Thes. VI 3, 2746, 56 sqq. et cf. B. W. sous *il*. M. L. 4158. V. plus bas les formes adverbiales.

Hic est scandé bref à l'époque archaïque ; cf. Lindsay, *Early latin verse*, p. 119, § 9, et p. 163, § 33 ; une graphie *hec* est attestée sur une inscription, CIL I² 9 ; la scansion longue est de règle, au contraire, chez les classiques, où la quantité brève n'apparaît plus qu'exceptionnellement. *Hic* représente une prononciation emphatique *hicc*, avec gémination de la gutturale, du reste attestée épigraphiquement, CIL IX 60, analogique de *hocc*, où la géminée est issue de **hōd-ce*, et qui s'est maintenue dans les formes romanes, cf. M. L., I. 1. Les formes de génitif et de datif sont tantôt dissyllabiques *hui(i)us*, *huic*, ce qui est la règle dans la poésie classique,

tantôt monosyllabiques ; cf. Lindsay, op. laud., p. 64, § 35.

Adverbe de lieu : *hic* (de *hei-ce*, cf. fal. *heic, hec, fe*) « ici », M. L. 4129, *hic*, **hicc* ; *hōc, hūc* « ici » (avec mouvement) et **hō-* dans *hōrsum*. M. L. 4159, *hōc*, **hocce*, et 4223, cf. *hūscique* ; *hāc* « par ici », M. L. 3965, cf. *hāc-propter* (rare), *hāc-tenus*, M. L. 3967 ; *hinc* « d'ici », M. L. 4134, et *dehinc* (cf. *deinde*), déjà dans Plaute, mais évité par les classiques et surtout usité dans la latinité impériale, cf. Thes. s. u. ; *exhinc* (tardif, cf. *exinde*) ; cf. aussi *hō-diē, hōc annō*, M. L. 4161, 4163, et *ecum* ; *ecce hic* « ici ».

Comme *iste* et *ille*, auxquels il s'oppose, le démonstratif *hic* se compose d'une particule et d'un ancien démonstratif.

Le -ce (-c) final est une particule enclitique postposée aux formes courtes telles que *hi-, hod-, hum-, hui-*, etc., d'où *hic, hocc(e), hunc, huic* ; ce -ce (-c) ne s'ajoute pas nécessairement à une forme longue telle que le génitif *huius* ; ce n'est pas un élément essentiel ; au pluriel, on n'a guère que *hī, haec, hās, hōs, hōrum, his* (mais neutre *haec*, peut-être pour le distinguer du féminin).

Le démonstratif est au fond le même que celui qui, à l'état isolé, sans particule préposée et sans -ce postposé, sert d'anaphorique : *is, ea, id*. Ce démonstratif, apparenté à skr. *ayām*, génitif singulier *asya*, est obtenu à l'aide de deux radicaux distincts, **ei-, i-* et *e-/o-*. En indo-iranien, il indique l'objet rapproché. Le nominatif masculin -i- est identique à *is*, qui a seulement en plus la désinence -s ; la différence est la même que celle entre skr. *sā* = gr. *ō* et skr. *sāh* = gr. *ōc*. Le neutre correspondant à *is* est pris à la racine *i-* : *id* ; celui qui correspond à *h-i-c* est de la racine *o-* : **h-od-ce*, d'où **hocce, hocc(e)*. Le féminin *h-ae-c* est fait comme *quae*. Le détail des formes de *is* et de *hic* diffère ; ainsi le génitif : *eius*, d'une part, *huius*, de l'autre. Mais les radicaux sont les mêmes.

La particule préposée *h-* est sans doute apparentée à skr. *hi, av. zī, gr. -γi*. Elle se retrouve au premier terme du composé *hō-diē*, qui, sauf la particule initiale, répond à skr. *a-dyā* « aujourd'hui », littéralement « ce jour-ci » (pour la formation, cf. gr. *σήμερον*, cité sous *cis-*). V. aussi *hōrnus*.

L'osco-ombrien a, au sens de *hic*, le même radical qui figure dans *hic* et *is*, parfois sans aucune particule, ainsi, au datif singulier, omb. *esmei* « huic », cf. skr. *asmai* « à celui-ci » ; le plus souvent avec des particules autres que *h*, par exemple ablatif singulier osq. *ek-as-u-k*, omb. *ess-u*, nominatif pluriel féminin osq. *ek-as, ek-as-k* accusatif pluriel féminin osq. *ek-ass*, etc. Ces formes justifient l'analyse qui a été faite ici de lat. *h-ae-c, hās, etc.*

hiems (*hiemps* ; et *hiemis*, Cat.), *hiemis* f. : mauvaise saison, hiver ; mauvais temps, tempête. Toutefois, ce dernier sens, bien qu'attesté en prose (Cic., Plan. 40, 96 fin ; Nep., Att. 10 fin), semble un terme technique de la langue nautique ; il est surtout fréquent dans la poésie impériale, où il peut être une imitation de gr. χειμών, χειμα. Ennius et Lucrèce, César, Varron et le plus souvent Cicéron emploient *hiems* au sens de « hiver » ; cf. Enn., A. 424, *aestatem autumnus sequitur, post acer hiemps* it. En poésie, quelquefois « froid, frisson »

et au pluriel « années » (d'un vieillard). Ancien, usuel. Non roman (cf. plus bas).

Dérivés et composés : 1° *hiemālis* : d'hiver, tempêteux ; *navigatio longa et hiemalis*, Cic., Fam. 6, 20, 1 ; *hiemō*, -ās : 1° passer l'hiver (dans ce sens tend à être remplacé par *hibernō*) ; 2° être en tempête, *hiemat mare*, Hor., Sat. 2, 2, 17 (cf. χειμᾶω, χειμᾶω) ; 3° impersonnel, *hiemat* « c'est l'hiver, il fait froid » ; 4° faire refroidir, congeler (Pline) ; *hiematiō* ; *exhiemō* (Ital.) ; *perhiemō* (d'après *pernoctō*, Colum.).

2° *hibernus* : d'hiver ; *hiberna* n. pl. : quartiers d'hiver ; *hibernum* (sc. *tempus*) (à partir de Minuc. Fel., cf. aussi Vg., Ae. 1, 266) « hiver » (*hibernus*, Mul. Chir.), qui a remplacé *hiems* dans toutes les langues romanes, M. L. 4126 ; et le dénominateur *hibernō*, -ās : hiverner. Panroman. M. L. 4124, et *exhibernāre*, 3012 b ; *hibernalis* (cf. *autumnālis*) ; *hibernāculum* (époque impériale), cf. *tabernāculum* ; *hibernatiō* (Gl.) = παραχειμασις.

Une forme de degré zéro **him*- figure dans des adjectifs composés *bimūs* (de **dwi*-*him*-os), *trimūs*, *quadrimūs* « de deux, trois, quatre ans », mots de la langue rurale, s'appliquant aux animaux qui, nés au printemps, en été ou en fin d'année, ont passé deux, trois, quatre hivers, par opposition à *hārnus*, *anniculus* et *annōtinus*. L'origine de ces adjectifs n'avait pas échappé aux anciens ; cf. Cassiod. (ex Eutyche), GLK VII 200, 5, *bimūs*, *trimūs*, *quadrimūs quasi a bis, ter, quater, hieme dicta*. Ces adjectifs, en passant dans la langue commune, se sont ensuite appliqués aux enfants ; mais, dans les langues romanes, ils n'ont survécu qu'avec leur valeur ancienne, cf. M. L. 1107, *bimūs* ; 8907, *trimūs* ; 6919, *quadrimūs*. De *bimūs*, *trimūs*, *quadrimūs* existent aussi les dérivés *bimulus*, *bimātus* « âgé de deux ans » et *bimātus*, -ūs m., etc. Il n'y a pas d'adjectif pour dire « d'un hiver » (tandis que le grec a χειμαρος, le latin recourt à des dérivés (récents) de *annus* : *anniculus*, *annōtinus* ; v. Meillet, MSL 23, 146 (cf. aussi *uivulus*). Après *quadrimūs*, on a des composés de *annus* : *quinguennis*, *sexennis*, etc. M. W. Schulze a noté que Horace oppose *bimūm*, *quadrimūm merum* à *uivum quinguenne*.

Les formes de *hiems*, -*himus* et *hibernus* sont toutes anciennes. Elles appartiennent à une racine indo-européenne désignant les frimas, l'hiver, la neige.

Le mot *hiems* est d'un type archaïque ; il repose sur un thème à vocalisme radical zéro **g^hi*- suivi d'un élément *-*em*- qui ne se retrouve guère à l'état de suffixe. Le même mot existe en iranien, où l'on a av. *syā*, gén. *zimō*, au sens de « hiver ». — Le même vocalisme que dans *hiems* apparaît dans un nom de la « neige » : gr. χιών (gén. χιώνος), arm. *jiwn* (gén. *jean*) ; le latin a un autre nom de la « neige » aussi indo-européen, *nix*. — Pour la racine, cf. av. *zayana*- « d'hiver ».

En face de cette forme, il y a des dérivés à vocalisme radical *e*. En -ā- : v. sl. *zima*, lit. *žemā*. Souvent un mot en -*n*-/*r*-, notamment gr. χειμα et χειμών « hiver », avec les adjectifs χιμαρος et χειμερινός « hivernal » ; le latin *hibernus*, de **g^heimrinos*, est du même type ; le *b* résulte d'une dissimilation (v. *formica*, *formidō*) ; le suffixe -*no*- joue un rôle analogue à celui qu'on a dans *diurnus*, *nocturnus*, *hesternus* (v. *heri*). Le sanskrit a le locatif *hēman* « en hiver » et le dérivé *hemantā*

« hiver », l'albanais *dimen* « hiver », le hittite *gimanzu* de **gimants*, élargissement du thème simple *gima*-. — L'arm. *jmeñ* « hiver » a reçu le vocalisme radical zéro de *hiems* et des dérivés tels que lat. -*himus*. Ce même vocalisme apparaît dans le dérivé de la forme en -*r*- : gr. χιμαρος, χιμαρα désignent la « chèvre » qui a passé un hiver et qui a ses premiers chevreaux. Norv. *gimber* désigne la « brebis » qui n'a pas encore eu d'agneau ; dans la *Lex Salica* on a *ingimus* « bête d'un an ».

Pour le sens, le type lat. *bimūs* est à rapprocher de gr. χιμαρος, etc. Pour la forme, cf. gr. δῶ-χμος « où le climat est dur », μελάγμοα « taches noires dans la neige ». Le skr. *himā*- est sans doute tiré de seconds termes de composés, tels que *catdimañ* « qui a cent hivers ».

Sur les formes celtiques, v. gall. *gaem*, irl. *gam* « hiver » ; V. Pedersen, *V. G. d. kelt. Spr.*, I, p. 66.

hietō : v. *hiō*.

hilarus, -a, -um ; **hilaris**, -o : joyeux. Emprunt au gr. Δαρός, attesté depuis Plaute. *Hilarus* est la forme ancienne ; *hilaris* a subi l'influence de *tristis*, avec lequel il forme un couple antithétique ; cf. Hor., Ep. 1, 18, 89, *oderunt hilarem tristes, tristemque iocos* ; Quint. 11, 3, 67, 72, 79 ; Cic., Att. 12, 40, 3. Une forme tardive *hilerus* avec apophonie (cf. *camera, citera*) se lit CIL II 3684 (Iles Baléares). L'adverbe ancien est *hilarē* ; *hilariter* n'apparaît qu'à basse époque (S^t Aug. ; Vulg.). Non roman.

Dérivés et composés : *hilarulus* (Laev.) ; *hilariculus*? (Sén., cf. *tristiculus*) ; *hilarō*, -ās ; *hilaritūdō* (archaïque) ; *hilaritās* (classique) ; *exhilarō* (Cic., Fam. 9, 26, 1, surtout fréquent dans la langue impériale) ; *exhilaratiō* (Aug.) ; *exhiliarīō* (bas latin) ; *hilarificēs* (Italia) ; *hilarēsco* (Aug.) ; *hilarēns* (Visio Pauli) ; *hilarissō* (Isid.).

hilla(e) : v. *hira*.

hilum, -I n. : *hilum putant esse quod grano fabae adhaeret, ex quo nihil et nihillum*, P. F. 90, 7.

Hilum, dont le sens précis n'est pas autrement connu (Nonius le définit seulement *breue quoddam*, 121, 3 ; et l'explication de Varron repose sur un faux rapprochement avec *hilla(e)* ; s'emploie comme particule avec le sens de « tant soit peu », cf. Lucr. 4, 515 et *libella aliqua si ex parti claudicat hilum* ; 3, 514, *aliquid prorsum de summa detrahere hilum* ; de même *perhilum*, Lucr. 6, 576, *summa magis mediis, media imis, ima perhilum* ; cf. l'emploi de *frū*, *floccus*, *naucus* dans des locutions négatives. *Hilum* peut être suivi d'un génitif, cf. Lucr. 3, 220, *nec deficit ponderis hilum*, où *hilum* = *quicquam*, comme déjà le notait Varron à propos du vers d'Ennius, A. 14, *quae deū ipsa capit neque dispendi facit hilum*. Le plus souvent, *hilum*, *hilō* accompagnent une négation ; cf. *neque hilum* dans les exemples de Lucrèce et d'Ennius cités plus haut, auxquels on peut ajouter Lucr. 3, 518, 783 ; 4, 379 ; 5, 1409, *neque hilo | maiorem interea capiunt dulcedinis fructum*. De là : *nihilum hilum, nihilī nīlī, nihilō nīlō*, de **ne hilom*, etc., formes renforcées de la négation, et *perhilum* « très peu » (Lucr.), comme *perpaulum* (Cic.).

Nihilum, négation, est le plus souvent réduit à *nihil*,

comme **ne oinom, noenu* à *nōn*. La brève de *nihlum* semble bien attestée dans Plaute; cf. Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 121. Elle est peut-être dans *nihil* un effet de la loi des mots iambiques, comme dans *nihil*, et en même temps abrégement phonétique devant l final (cf. *nihil*, *calcār*, etc.). De *nihil* elle se serait étendue aux formes trisyllabiques. Du reste, *nihil* est une graphie étymologique. On prononçait *nīl*, comme *mī*. L'élosion de la finale s'est généralisée en vertu de la tendance à abrégér les mots accessoires. Mais *nihlum*, *nīlum* signifiant « le néant » ou employé avec sens fort, conserve sa forme pleine, cf. gr. οὐδέν.

Mot expressif à date ancienne, *nihil* a perdu de sa valeur et il est mal attesté en roman, M. L. 5922 a; le français a été amené à y substituer le nom de la « chose » : *rem*, d'où *rien*; les autres langues romanes ont des substitués divers : it. *niente*, etc.

Dérivés et composés : *nihilō*, -ōnis m. (Gloss.) : οὐδανός; *nihilāminus* (*nīlō*); *nihilōsetius* ; néanmoins; *adnihilō*, -ās : mot forgé par la langue de l'Église pour traduire εἰσοδένω; Hier., Ep. 106, 57, nisi forte εἰσοδένωσας non putabis transferendum « despezisti », sed secundum istius temporis disertissimum interpretem « adnihilasti », uel « adnullasti », uel « nullificasti », et si qua alia possunt inueniri apud peritos portenta uerborum. Pas d'étymologie connue.

hinc : v. *hic*.

hinnō, -īs, -īre : hennir. Ancien. M. L. 4136; B. W. 6. u.

Dérivés et composés : *hinnitus*, -ūs m.; *adhinnō*; *hinnibundus*, -bilis (tardif).

L'aspiration de *hinnō* a sans doute été transportée dans *hinnus*, emprunt au gr. ἵννος, ἵνκος « mule », produit d'un mullet et d'une jument (cf. Pline, HN 8, 174), et ses diminutifs *hinnulus* (M. L. 4138 a), *hinnuleus* (confondu avec *inuleus*), cf. Varr., L. L. 9, 28. Certaines formes romanes supposent **hinnitūlare*, M. L. 4138.

Onomatopée, sans étymologie.

hin(n)uleus, -a : v. *inuleus*.

hinnus, -I m. : v. *hinnō*. La forme *ginnus* qu'on lit dans certaines éditions de Pline est une correction de Pintianus, d'après Aristote, qui emploie ἵννος; l'existence de *ginnus* en latin est très douteuse, v. Thes. s. u.

hiō, -ās, -āui, -ātum, -āre : être béant; se dit en particulier de la bouche; de là « rester bouche bée » (devant quelqu'un ou quelque chose), et par suite « convoiter ». Dans la langue de la rhétorique, « faire des hiatus ». Même développement dans *χάλω*, *χάσω*, *χάσα*. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *hiātus*, -ūs m. : ouverture (de la bouche); fente, crevasse; hiatus; convoitise (Tac.); *hiantia*, -ae f. (Tert.); *hiatiō* (Apul.); *hiātūra* (gl.); *hiatimembris* (Mart. Cap.); *hiāscō*, -is (Caton et Gargil.); *hiāscō* : s'ouvrir, ouvrir la bouche; *dehiāscō* (Varr.); *hiētō*, -ās (*hiētor*, Laber.; cf. *oscutor*), archaïque et rare (sans doute de **hi-iō* avec dissimilation du second i, comme dans *societās*); *hiulcō*, -ās (Cat., Fortun.); *hiulcus*, qui suppose un adjectif **hiu-*

lus (de *hiō*, comme *crēdulus* de *crēdō*), d'où un verbe **hiulō* dont serait dérivé *hiulcus*, cf. *petō*, *petulāns* et *petulus*; *hiulcātō*; *in-hiō*, -ās : être bouche bée devant, convoiter; *interhiō* (Tert.); *sēmihians*. Aucune de ces formes n'est demeurée dans les langues romanes.

Le présent *hiō*, *hiāre* se superpose à lit. *ziōju*, *ziōti* « être béant » et à serbe *zjām*, *zjāti* « ouvrir la bouche » (v. sl. *zjēg* « je suis béant » répond sans doute exactement à lit. *ziōju*; cf. aussi v. h. a. *giēn* « être béant » et *gewōn* « ouvrir la bouche toute grande ») et *hiāscō* peut-être à v. angl. *giscian*, mais surtout, avec un autre suffixe, à v. isl. *gina* « être béant », v. sl. *zinq*, *zinqti* « ouvrir la bouche, devenir béant ». — La racine a comporté des élargissements, ainsi dans v. angl. *gipian* « haleter »; et il est difficile d'écarter un rapprochement approximatif avec gr. *χάλω* et *χάσω*. Les formes osq. e *hiia-* *nas ūm*, omb. *ehiato*, qu'on traduit par « émittendūrum, émissōs, émissum », sont loin pour le sens.

hippacō, -ās : s'ébrouer; est *celeriter animam ducere, ab equi halitu, qui est supra modum acutus*, P. F. 96, 5. Cf. *hippitare* : *oscitare, badare*, CGL V 601, 18 (et *exhippitare*). Un simple **hippāre* « sangloter, hoqueter » est supposé par l'esp. *hipar*, port. *himpār*, M. L. 4139, si ce ne sont pas simplement des onomatopées.

Non attesté dans les textes. Rappelle certains mots expressifs du type tch. *lžipati* « haleter ». Cf. le précédent. Le rapprochement de *ἵππος* n'est qu'une étymologie populaire.

hippagō, -inis f. : -es *naues quibus equi uehuntur, quas Graeci ἵππαγωγός dicunt*, P. F. 89, 28. De *ἵππαγός*, avec suffixe proprement latin -ō, -inis, sans doute d'après *ambāgō*, *indāgō*. On trouve aussi dans les gloses *hippāgō* m. au sens de « cocher »; forme de *ἵππαγός*, influencée par *agōs*, *equisō*.

**hir* (i)? : creux de la main, main. Le mot n'est attesté qu'à partir de Charisius chez les grammairiens et les glossateurs qui hésitent sur le genre (masculin ou neutre), la flexion (indéclinable, ou *hir*, *hīrris*), la forme même (avec ou sans aspirée); le passage de Lucilius (1155 M.) où il semblait figurer est manifestement corrompu.

Peut-être s'agit-il d'une forme fictive, que les grammairiens ont cru reconnaître à tort dans le vers de Lucilius mentionné plus haut et qu'ils ont expliquée d'après le contexte. En tout cas, l'incertitude du mot rend aventureux tout rapprochement, bien qu'on ait souvent comparé *hir* avec gr. *χελρ*, arm. *jern*, alb. *dore* (on cite aussi des mots tokhariens A, *tsar*, etc.), dont la forme n'est pas claire, et hitt. *hessar*, v. Duchesne-Guillemin, BSL 39, 211 sqq.). Ces mots désignent la « main » en tant qu'elle prend.

hira, -ae f. : *hira, quae deminutiue dicitur hilla, quam Graeci ἵριον, intestinum est, quod ieiunum uocant*, P. F. 90, 3. Mot raro (Plt., Apul., Arn.); *hillae* pl. « tripes » : *Lūcānicae*.

Le rapport avec *haru-* de *haruspex*, etc., n'est pas clair.

hirciae, -ārum f. : sorte de hachis (Arn. 7, 24). Cf. *irceus*.

hircō, -ās v. *urcō*.

hircus, -I m. (*ircus*, Varr., L. L. 5, 97; *fuscus*, sabin, cf. *Firceillus*): bouc et « odeur de bouc » comme gr. ἱρκόος (cf. *subhirci*). Ancien (Plt.), usuel. *Hircus*, concurrencé par *caper* et par un mot germanique, est conservé seulement en calabrais, M. L. 4140, mais est représenté en germanique: v. h. a. *irah* « peau de bouc ». Cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

Dérivés et composés: **hirculus**: 1° petit bouc; 2° plante à odeur de bouc, cf. gr. ἱρκόος, ἱρκόιον, (Plin. 12, 46); **hircinus**; **hircōsus**: qui sent le bouc; **hircōsus** (Apul.); **hircipes** (Mart. Cap.; formé d'après *capri-pes*); **hircō**, -ōnis? (Gloss.); **hircocerus** (Boèce) = ἱρκόκερος; **hircuitalli**, *pueri primum ad uirilitaltem accedentes, a libidine scilicet hircorum dicti*, P. F. 90, 1 (*irquitallus* sans h, 92, 11), d'où **hircuitallio** « ἱρκόλλω » (Censor.): prendre une voix d'homme (cf. *catulid*); -is); **hircuicomāns** (*hirci*-) (Querol.); *subhirci*: aisselles (Isid. 11, 1, 65, cf. *subbraccia* et le *hircum ab ālis olere* de Plt.), M. L. 8360. Cf. sans doute *hirpus*; et peut-être *luperci*, *luperçilia*.

Il y a un nom ancien dans *haedus*. Si le samnite *hirpus* (v. ce mot) est de la même origine que *hircus*, la forme ancienne serait **hirquos*. Étymologie inconnue; peut-être mot prélatin. Le second élément de *hircuitallus* est obscur.

La glose *hircui*: *oculorum anguli*, provient d'un contresens fait sur Virgile, B. 3, 8; cf. Thes. VI 3, 2822, p. 34 sqq.

hirnea (*irnea*), -ae f.: vase, coupe (Caton, Plaute). Cf. *irnela*: *uasius genus in sacris*, P. F. 93, 19; *hirniola*. Vieux mots, vite tombés en désuétude, suspects d'être empruntés. *Hirnea* est peut-être le doublet dialectal de (*h*)*erneum*.

hirpus (*irpus*), -I m.: nom du loup en samnite; cf. P. F. 93, 25, *Irpini appetati nomine lupi, quem irpum dicunt Samnites; eum enim dum secuti agros occupare*. Cf. les noms propres *Hirpi*, -ōrum et *Hirpini*. N'est pas attesté comme nom commun en latin; mais figure dans le dérivé:

(h)*irpex* -icis m.: herse; *irpices genus rastrorum ferreorum quod plures habet dentes ad extirpandas herbas in agris*, P. F. 93, 23. Même image que dans *frēnum lupātum*; cf. *lupātum* dans Rich. Demeuré dans les langues romanes; cf. M. L. 4141, *hirpex* et *herpex*, B. W. *herse*; M. L. 4142, **hirpica* et *erpica* CGL V 359, 47, *erpiciarius*; **hirpicāre*, M. L. 4143. Les variations entre i et e, l'absence de h confirment l'origine dialectale. Cf. *hircus* et, pour la finale, *dentex*.

hircuitallus: v. *hircus*.

hircō, -is, -īre: -re, *garrire quod genus uocis est canis rabiosae*, P. F. 90, 9. D'où *hircūsus*, -ās m. (Sid.).

Verbe expressif, comme *hinnō*, *hinnō*.

hirsūtus, -a, -um: au poil hérissé, hirsute. Classique.

Dérivé: *hirsūtia* (Solin.); composé: *hirsūtulus* (?); *hirsūtīculus*: δασυπρωκτος (Gloss.).

Semble dérivé d'un nom en -u- non attesté **hirsu-*; cf. *cornū*, *cornūtus*, *astū*, *astūtus*. Le maintien du groupe

-rs- est dû sans doute à ce qu'il provient de la simplification d'un groupe de trois consonnes -rcs- (cf. *ursus*, skr. *r̥kṣah*, gr. ἀρκτος), ou bien à ce que **hirsu-* est une forme récente remplaçant un plus ancien **hirtu-* (comme *pulsus* en face de *pulāre*), cf. *hirtus*; l'i atteste peut-être une origine dialectale, comme pour *hircus*, *hircus*, *hispidus*: Un groupe -rr- apparaît dans l'adjectif employé comme nom propre: *Hirrius*, CIL VI 1485; *Hirruo*, IX 3044.

Un rapprochement avec *horreō* ou avec *hircus* est difficile. En tout cas, il s'agit d'un adjectif « populaire ».

hirtus, -a, -um: poilu, aux poils durs. Ancien; cf. les noms propres *Hirtius*, *Hirtinus*, *Hirtianus*, et la glose: *hirtipili, durorum pilorum homines*, P. F. 89, 30. Sans doute de **gher-to-s*; *hirtus* semble être l'adjectif verbal en -to- correspondant à l'abstrait en -tu- supposé par *hirsūtus*. Cf. aussi *hispidus*.

Le vocalisme est de type « populaire », avec un i dialectal?

hirūdō, -inis f.: sangsue. Ancien (Plt.). C'est à l'époque de Pline que *sanguisuga* a commencé à se substituer à *hirūdō*; cf. H. N. 8, 29, *cruciatum in potu maximum sentiunt [sc. elephant] hausia hirudine, quam sanguisugam uolgo coepisse appellari aduerto*. *Hirūdō* n'a survécu qu'en provençal, qui suppose un doublet *hirūgō*, *herūgō* (cf. CGL IV 86, 10, etc.), avec substitution de -ūgō à -ūdō; cf. *incugine* pour *incudine*, *testūgō* pour *testūdō*, M. L. 4144.

Sans étymologie claire. Même formation que *testūdō*.

hirundō, -inis f.: hirondelle; aronde (poisson). Ancien. Les formes romanes remontent à *hirundō* et *harundō*, M. L. 4145, et au diminutif **hirundula*, 4146.

Adjectifs dérivés: *hirundininus*, forme ancienne (Plt., Rud. 598), remplacée à l'époque impériale par la forme syncopée *hirundinus* (-*neus*); *hirundinia* (-*nina*); *hirundināria* (= ἱρυνδίνιον): chéliodine.†

Sans étymologie claire. Même formation que *harundō*, *nebrundinēs*.

hispānus: espagnol. Adjectif en -ānus (cf. *Rōmānus*, etc.), dont proviennent *Hispania*, -*niēnsis*, -*nicus*. Cf. gr. Σπανία.

hispidus, -a, -um: hérissé, velu (surtout poétique, non attesté avant Virgile, en prose n'est guère employé que par Pline). Il faut peut-être y rattacher les surnoms romains *Hispō*, *Hispulla*. Même formation que *horrūidus*. Dérivés rares et tardifs: *hispidō*, -ās; *hispidiūs*. Formes romanes douteuses, v. M. L. 4148.

V. *hirsūtus*. Forme dialectale issue de **ghers-k^w-o*?

hister: v. *histris*.

historia, -ae f.: 1° histoire, récit d'événements historiques, emprunté comme le genre littéraire qui l désigne au gr. ἱστορία; 2° histoire, récit historique ou fabuleux; déjà dans Plt. dans ce sens. Souvent employé au pluriel, *historiae*. Pour le développement du mot en grec, v. F. Muller, *Mnem.* 54, 254 sqq. Celtique: irl. *stoir*, gall. *ystyr*.

Autres emprunts: *historiceſ*, -ēs f. (Quint.) = ἱστορικῆ; *historicus*, -a, -um = ἱστορικος; *historicus* m. historien; *historiceſ*, -ās (bas latin); *historiographus*.

Dérivés latins très tardifs: *historiālis*, *historior*, *historiola*, *historiuncula*.

histrīō, **-ōnis** m. : acteur, histrion. Forme sans doute dérivée de *hister*; cf. T.-L. 7, 2, 6, *hister Tusco verbo ludio uocabatur*. Les histrions étaient ainsi nommés, dit Festus, *quod primum ex Histria uenerint*, P. F. 89, 25. Pour la formation, cf. *lūdiō*. Ancien, usuel, classique.

De *hister* dérivent : *histricus* (Plt.); de *histrīō* : *histrionalis* (Tac.); *histrionicus* (bas latin); *histrionia* (sc. ars); *histrīō*, **-ās** (Gloss.). L'allemand *Storger* provient de **histrīō*.

hittus : φωνή κινός, CGL II 69, 2; *hitiū*, ἡχέωτο CGL III 450, 33; 483, 23. Onomatopée, comme fr. *japper*. V. *hīrriā*.

hulcus : v. *hiō*.

hōcanūsus, **-a**, **-um** : de cette année. Formation populaire tirée de *hōc annō*, sans doute d'après *aestius*, *tempestius*, etc.; cf. Schol. Hor. epod. 2, 47. M. L. 4161.

hodiū adv. (fal. *foied?*) : aujourd'hui. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 4163; B. W. s. v. Adjectif dérivé : *hodiernus*, cf. *hesternus* (v. sous *heri*). — *Hodiā* a été remplacé dans la langue populaire par des expressions plus pleines : *in hodie* (Peregr. Aeth.) ou *hodiernō diē* « τῆ σήμερον ἡμέρῃ ». Même tendance dans le fr. « aujourd'hui »; v. B. W. *jour*. Cf. *diurnum*, *hibernum* se substituant à *diēs*, *hiems*.

Composé : *h-o-diū*; cf. skr. *a-dyā*. V. sous *diēs* et *hic*. L'idée de « aujourd'hui » s'exprime partout par « ce jour-ci »; cf. gr. *σήμερον* (sous *cis*); arm. *ays-awr*, etc., got. *himma daga* et v. h. a. *hiu-tagu*, etc. Là où existe le démonstratif **k'i* : de l'objet rapproché, c'est à ce démonstratif qu'on a recouru. Le latin, qui ne l'a conservé que dans des adverbes tels que *cis*, s'est servi de son démonstratif de l'objet le plus proche, qui est *hi*, *ho*; de là la concordance avec le sanskrit, où le démonstratif **k'i* n'est pas attesté. — Pour la forme, cf. *hōrnus*.

holecōnia (*hor-*) **uītis** : nom d'une vigne en Campanie (Plin., Col.). Cf. le nom propre *Holecōnius*, dans W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 169.

holus, **-oris** n. (forme ancienne *helus*, cf. P. F. 89, 3, *helus et helusa antiqui dicebant quod nunc holus et holera*; doublet dialectal *folus* dans P. F. 74, 9; forme rustique sans aspiration *olus*; génitif et datif-ablatif pluriel *olerōrum*, *oleris* dans Lucil et Caton) : légume (vert), et spécialement « chou ». Peut être précisé par une épithète : *holus marinum*, *rusticum*, *siluestre*, cf. gr. *θελασσοκράβητι*, *ἀγριοδάκτυλον*; (*h*)*olusātrum* (génitif *holusātri*) : persil noir, maceron.

Dérivés : (*h*)*olūtōr* : jardinier (pour la formation, cf. *iānus/iānitor*, *portus/portitor*, etc., formés directement sur des noms d'après *canō* : *cantor*); (*h*)*olūtōrius* (forme *olūtōrium*); (*h*)*olusculum* n.; (*h*)*olerāceus* adj. : végétal; (*h*)*olerārius*; (*h*)*olerārium* n. : jardin potager; *holerōsus* = *λαχανώδης*; (*h*)*olerō*, **-ās** : planter des légumes; (*h*)*olerātōr*.

Ancien, usuel. N'a pas passé dans les langues romanes, où il a été supplanté par *legūmen*.

Appartient à une racine qui se retrouve dans *helus*. Cf. gr. *χλόος* « couleur d'un vert tendre », *χλόη* « verdure nouvelle, gazon », *χλοερός* « d'un vert clair » qui indique le dissyllabisme de la racine (*χλο-* repose sans doute sur **ghlo-*); v. h. a. *gelo* « jaune », lit. *želti* « verdoyer » et

želvas « vert »; v. sl. *xelenū* « vert » et russe *zlak* « plante, plante cultivée »; phrygien ἔχουα ἄδυα, Hes., skr. *hāriḥ* « jaune, vert » et av. *zarīrī* « jaune » (les formes lat. *galbus* et *gilvus* sont énigmatiques). — Le groupe de lat. *fel*, *flāuus* est parallèle, mais distinct.

***homeliūm** : *pillei genus*, P. F. 91, 21. Sans exemple, ni autre explication. Un manuscrit porte *homeliūm*. Peut-être transcription corrompue de gr. *ὀμώλιον* qui désigne une sorte de coiffure dans Cratinos (Ath. 410 d.).

homō, **-inis** m. (flexion sans alternance *homō*, **-ōnis** dans Enn., A. 138 : *uolurus in spinis miserum mandebat homonem*, dont on rapprochera les formes osco-ombriennes : osq. *hum uns* « hominēs », omb. *homonus* « hominibus »). Un doublet *hemō*, avec *e* radical; est attesté par la glose de Festus, *hemona, humana, et hemonem, hominem dicebant*, P. F. 89, 8, et par la juxtaposée *nēmō* « pas un homme, personne ne... » de **nē hemō*. L'alternance *homō/hemō* est ancienne; il s'agit d'un dérivé d'un mot indo-européen signifiant « terre » qui admettait l'alternance *e, o, zero*; v. *humus* : homme, au sens général de « être humain », proprement « né de la terre » ou « terrestre » (cf. Quint., 1, 6, 34, *etiamne hominem appellari quia sit humo natus*, qui du reste se moque de cette étymologie), par opposition aux dieux, qui sont « célestes »; cf. l'opposition grecque de *ἐπιγῆστοι* et de *ἐπουράνιοι*; de là l'expression biblique *filius hominis* (traduit du grec, qui provient lui-même de l'araméen), *h. dei, h. dei et christi*. *Homō* se distingue de *uir* comme *ἄνθρωπος*, qu'il traduit, se distingue de *ἀνήρ*. Ce sens de *homō* apparaît dans les expressions *genus hominum* (cf. *genus hūmānum*) et *pro deum hominumque fidem*; *hominum diuomque pater*; dans ce sens, *homō* désigne aussi bien la femme que l'homme (cf. gr. *δὴ ἄνθρωπος*); cf. *homines plous* *Y oinursei uirei atque mulieres*, S. C. Bac. l. 19; *mares homines*, Plt., Poe. 1311; *quo discernitur homo mas an femina sit*, Varr., L. L. 7, 17; *homines feminae*, Aug., Ciu. D. 3, 3; *mater, cuius ea stultitia est, ut eam nemo hominem* (= une créature humaine) *appellare possit*, Cic., Clu. 70, 199.

Sur ce sens général se sont greffés des sens particuliers : 1° homme, c'est-à-dire créature raisonnable (par opposition à *fera, bestia*) : *si uis homo esse* « un homme digne de ce nom », Cic., Att. 4, 15, 2; ou, au contraire, sujette à l'erreur (par opposition à *deus*) : *possum falli ut homo* (var. *humanus*), Cic., Att. 13, 21, 2; [*Demosthenes, Homerus*] *surimi sunt, homines tamen*, Quint. 10, 1, 25; *homines sumus, non dei*, Pétr. 75; 2° homme, c'est-à-dire mâle, par opposition à la femme, emploi familier, inconnu à la langue classique; *mi homo et mea mulier, uos saluo*, Plt., Ci. 723; cf. Köhm, *Allatein. Forsch.* 89; 3° hommes (emploi pluriel), c'est-à-dire « soldats », et spécialement « fantassins » : *capti homines equitesque producebantur*, Caes., B. C. 2, 39, 5, cf. le fr. « quatre hommes et un caporal »; 4° homme, c'est-à-dire « vivant », par opposition aux dieux ou aux morts : *inter homines esse* « être au nombre des vivants ».

Dans la langue familière, enfin, *homō* s'emploie souvent à la place d'un démonstratif : *hic homō* « ego », *homo* « is, iste, ille », cf. ILLE *ubi miser famelicus uidet ni esse tantum honorem, | tam facile uictum quaerere, ibi HOMO coepit me obsecrare*, Tér., Eu. 260-261. Cf. Lindsay, *Synt. of Plautus*, p. 45. Une phrase comme celle

que Pétrone, 38, 12, met dans la bouche d'un illettré : *ipso enim homo melior non est* « il n'y a pas homme meilleur que lui ; on n'est pas meilleur que lui », montre par quelle évolution *homō* a pu arriver en français à former l'indéfinit « on », d'abord dans les phrases négatives (peut-être sous l'influence de parlers germaniques ; cf., toutefois, l'emploi « positif » de *homō* dans Peregri. Aeth. 13, 1, *si tamen labor dici potest ubi homo desiderium suum compleri uidet*) ; v. B. W. *sous homme*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 4170.

A *homō* se rattachent les diminutifs *homullus*, *homuncius* (pour la formation, cf. *senecio*), *homunculus* et les composés *sēmihomō*, *homi-cida* m., -*cidiālis*, -*cidium* n. (conservés dans les langues romanes sous des formes savantes, M. L. 4168-4169), -*cidiatōr* (Gloss.), -*diōsus*, etc. Dans *homicida*, il y a eu substitution d'un thème en -o (**homōs*) au thème en -n (**homōn*), comme dans *nuncupō* (de **nōmo-cupō*, **nōmi-cupō* ; gr. ἀνομοθετον, αμο-βραφής, etc. Le procédé n'est pas spécial aux thèmes en -n-, cf. *foedi-fragus*, *uolnificus*, etc.). Le composé *hominicola* est récent et créé pour traduire ἀνθρωποκλήτης (langue de l'Église) ; de même *hominipolēns* = ἀνθρωποπόλεος (Sept.). Forme verbale tardive : *dehominō*, -ās (Schol. Hor.). Il n'y a pas d'adjectif dérivé de *homō*. L'adjectif qui lui correspond pour le sens, *hūmānus*, ne s'y laisse pas rattacher étymologiquement, tout en en reproduisant les diverses acceptions :

hūmānus, -a, -um : 1° humain, qui concerne l'homme, propre à l'homme = ἀνθρώπινος, ἀνθρώπιος, cf. Tér., Hau. 47, *homo sum : humani nihil a me alienum puto*, et, tardivement, « qui convient à l'homme », Theod. Prisc. 3, 2, *cibi humaniores* ; 2° par suite « véritablement digne d'un homme, cultivé, policé » et « qui a des sentiments humains, bienveillant, humanitaire » (= φιλάνθρωπος), sens qu'on retrouve dans *hūmāniūs*, *hūmāniter* et dans *inhūmānus*, *inhūmāniūs* ; 3° « humain », c'est-à-dire « qui peut arriver à un homme mortel » : *si quid mihi humanum contigerit*, litote ; cf. l'adverbe *hūmāniūs*, ainsi différencié de *hūmāniter* et opposé à *diuiniūs* : *si quid me fuerit humaniūs*, Enn., A. 125. M. L. 9674.

Sur l'évolution de sens de *hūmaniūs*, v. Bolkenstein, Doelger-Festschr., 62.

En dehors de *hūmāniūs* et de *inhūmānus*, -*niūs*, les dérivés et composés de *hūmānus* sont rares et tardifs. La langue de l'Église a créé *hūmānō*, -ās (usité surtout aux participes *hūmānāns*, *hūmānāns*) pour traduire ἀνθρώπος « changer en homme », *hūmāniō* = ἀνθρωπότης et *in-hūmāniūs* « incarné, devenu homme », *in-hūmāniō* « incarnation » ; Oribase a *hūmāniūs* (d'après *caninus*). Cassiodore crée *hūmāniformiānus* d'après ἀνθρωπομορφώνος.

Tandis que la notion « homme » est exprimée par celle de « mortel » en indo-iranien (skr. *māriā*, av. *mərəta-*), en arménien (*marā*), en grec (βρωτός) et, par substitution d'un mot intelligible à une forme dont le sens premier était effacé, dans gr. θνητός (θνητός), elle l'est par la notion de « terrestre » en balteque : lit. *žmī*, *žmogūs* (au pluriel *žmōnės*), etc. ; en germanique : got. *guma*, etc. (dont il reste une trace dans *Bräutigam*), et en celtique : irl. *duine* (pour l'initiale, cf. χθ- de gr. χθών, sous *humus*). La variété du vocalisme radical, qui a subsisté jusqu'en italique et même en latin, où *homō* et *hemō* sont attestés l'un et l'autre, montre que la forma-

tion a conservé sa souplesse dans le développement particulier de chaque langue. Les formes osco-ombriennes mettent hors de doute que l'o radical de *homō* est ancien. Le sens de « terrestre » représentant l'opposition avec le « dieu » « céleste » a dû se maintenir longtemps. Cependant, en latin, où l'on a, d'une part, *humus*, de l'autre, *hemō*, *homō*, la coupure est faite dès avant l'époque historique.

Quant à l'adjectif *hūmānus*, qui ne peut s'expliquer en partant de *homō*, il n'a été fait sur l'étymologie que des hypothèses inconsistantes. L'indépendance étymologique de l'adjectif rappelle le cas de *publicus* en face de *populus*. M. Vendryes fait remarquer que l'irlandais a un pluriel *dóini*, qui semble supposer **doinyo-*, en regard du singulier *duine* ; or, l'ũ de lat. *hūmānus* pourrait reposer sur **oi*.

honōs (puis *honor* ; *honōs* est usité jusqu'à l'époque impériale, où *honor* prend le dessus ; du temps de Quintilien, *honōs* était vieilli, cf. Inst. Or. 1, 4, 13), -*ōris* m. : honneur décerné à quelqu'un, dieu, homme, mort (le sentiment de l'honneur se disant plutôt *honestum*, cf. Cic., Brut. 81, 141, *cum honos sit praemium uirtutis iudicio studioque ciuium delatum ad aliquem, qui eum sententis, qui suffragis adeptus est, is mihi et honestus et honoratus uidetur*), charge honorifique ; cf. au pluriel « les honneurs » (= τιμαί), *cursum honōrum*. En poésie, par métonymie, « qualité qui vaut de l'honneur à quelqu'un », d'où spécialement « beauté » (peut-être par influence de *decor*, -*ōris*), cf. *honestāmentum*. Ancien, usuel, classique. Panroman (sauf roumain). M. L. 4171 et 4172, *honōrāre*. Celtique : irl. *onoir*.

Honōs a fourni des dérivés en *honest-* et en *honōr-* ; les premiers semblent supposer une flexion **honōs* (**he-nōs*), -*eris* d'un substantif neutre qui aurait existé à côté de *honōs* comme *decus* à côté de *decor*, cf. *ŷunus/ŷunestus* ; les seconds se dénoient comme récents.

1° *honestus* : honoré et « honorable, honnête, beau (cf. *decōrus*) » ; à basse époque « riche » (trad. πλούσιος) ; terme de la langue philosophique *honestum* n. : *aut ipsa uirtus est, aut res gesta uirtute*, Cic., Fin. 5, 23, 66 ; *honestum id intellegimus quod tale est ut, detracta omni utilitate, sine ulla praemii fructibus per se ipsum possit iure laudari*, id., ibid., 2, 14, 35. De là : *honestās* (de **honesti-tāt-s* avec haplogie? cf. *tempus, tempestās*) ; *honestitiō* (archaïque, d'après *pulchritūdō*) ; *honestō*, -ās ; *honestāmentum* « ornement, parure », d'après *ornāmentum* ; *coonestō* (classique) ; *dēhonestō*, M. L. 2524 ; *dēhonestus*, *dēhonestāmentum*, *dēhonestatiō* (époque impériale) ; *inhonestus* (ancien, classique) : sans honneur, c'est-à-dire « déshonoré » et « déshonorant, déshonnéte » ; *inhonestās*, *inhonestitiō* (langue de l'Église) ; *inhonestō*, -ās (Ov. = ἀτιμάζω) ; *inhonestāmentum* (archaïque).

2° *honōrō*, -ās (honorō, tardif, d'après *ueneror*?) : honorer et « embellir » ; *honōrātus* : honoré et honorable ; *honōrātiō* (Arn.) ; *honōrus*, seulement attesté à l'époque impériale, comme *inhonōrus*, et peut-être formé d'après *decōrus* (*indecōrus*) ; *honōrābilis*, -*bilitās*, -*ter* (Apuil.) ; *dēhonōrō* (bas latin) ; *honōrārius* : donné à titre d'honneur ; *honōrārium* (*dōnum*) : honoraire(s), à l'époque impériale, cf. Dig. 50, 13, 1, *in honorariis aduocatorum*, etc.) (de là *honor* « honoraires du clergé » (Cyp.) ; *honōrō* « payer le clergé ») ; dans la langue du droit, *honōrārium iūs* : *dicitur quod ab honore praetoris uenerat* ;

honorificus et ses dérivés; *honorificô* (= ἄριος) ; *honoripeta* (Gloss.) ; *honoriger* (Tert.) ; *exhonorô* « déshonorer » (Aug., Vulg.) ; *inhonorus* (-ris) (latin impérial, sans rer) (Aug., Vulg.) ; *inhonoratus* (Cic.), de là indoute d'après ἄτιμος ; *inhonoratus* (Cic.), de là indoute dans Tert. (= ἀτιμάζω) ; *inhonor* (cf. *dēdecor*) ; *nōō* dans Tert. (= ἀτιμάζω) ; *inhonor* (cf. *dēdecor*) ; *inhonorābilis* ; *inhonorātiō* (langue de l'Église) ; *inhonorificus* (Sén.).

Pas d'étymologie. Le vocalisme radical o d'un thème en -es- est surprenant (cf. toutefois, *colēs* (-lor), *onus*). Sur le sens, v. F. Klose, *Die Bedeutung von honos u. honestus*, Breslau, Eschenhagen, 1933.

hōra, -ae f. : heure, division du jour. Emprunt au gr. ὥρα (Plt.) ; *hōrae*, -arum : horloge ; *Hōrae*, -arum : transcription du gr. Ὥραι, filles de Zeus et de Thémis qui présidaient aux changements de saisons. Ancien, usuel, classique. M. L. 4176. Germanique : all. *Uhr* ; celtique : irl. *uar*, britt. *awr*.

Dérivés et composés : *hōrālis* ; *hōrārium* n. (Censor.), mot latin correspondant à gr. ὥρολόγιον, du reste emprunté lui aussi (*hōrologium* et *hōrolegium* ; *hōri-*, App. Probi, comme *spicilegium*) et passé dans les langues romanes, cf. M. L. 4183 ; B. W. s. u. ; et en germanique : v. h. a. *orlei* ; *hōrāriolum*, M. L. 4177 a ; *sēmihōra* ; *sēsquihōra* ; *trihōrium*.

horcōnia : v. *hōlcōnia*.

horētus : v. *fortis*.

horda, *hordicālia*, -eldia : v. *fero*, *fordus*.

hordeia, -ae f. (?) : coquillage ou mollusque inconnu (Plt., Cas. 494), dont le nom est mis plaisamment en rapport avec *hordeum*.

hordeum (doublet dialectal *fordeum* attribué aux antiques par Quint. I 4, 14 ; cf. Terentius Scaurus, GLK VII.11, 6), -I n. : orge. — Le pluriel *hordeae* est dans Vir., B. 5, 36 ; G. 1, 210, 317 et dans Plin. 18, 56 ; il semble pourtant avoir été peu usité et dû à une nécessité prosodique ; cf. Quint. 1, 5, 16, et la critique de Bavius et Mevius à propos de Géorg. 1, 200 : *hordeae* qui dixit, *supersessit ut tritica dicat*. Mot ancien ; cf. Plin. 18, 72 : *antiquissimum in cibis hordeum, sicut Atheniensium riuu apparet et gladiatorum cognomine qui hordearii uocabantur*. M. L. 4180.

Dérivés : *hordeolus* (*hordeolum*, *hordiolium*, CGL III 363, 66) « orgelet », cf. gr. ὀρδιόλον, M. L. 4179 ; *hordeaceus* (-cius) ; *hordearius* ; -a *pira* : poires mottes à l'époque où l'on fauche l'orge ; *hordiarium aes*, *quod pro hordeo equiti Romano dabatur*, P. F. 91, 10 ; *hordior*, -aris « être gonflé par un excès d'orge » (Pelag.).

Cf. v. h. a. *gersta* « orge » et hom. γῆρ, gr. ὀρδιή (de *ghorzdā ?), alb. *dr-ō*, *dr-ō* « orge ». Le -d- latin est ambigu ; le germanique a *-t- ou *-d- et le grec -θ- issu de *-dh-. — Arm. *gari* « orge » a une forme encore plus différente. Cf. *horreô*?

hōria, -ae f. (*hōreia*, *ōria*) : barque de pêcheur. Diminutif *hōriola*. Rare et archaïque (Plaute). Origine inconnue.

**horior* ; *hortor* (*horior*, *hortō*, arch.), -āris, *hortātus sum*, *hortāri* : proprement « faire vouloir », d'où « exhorter, encourager ». La forme normale *hortor* n'est que le fréquentatif-intensif du simple *horior*, en-

core employé par Ennius, A. 432, *prandere iubet hortiturque*, qui use peut-être aussi de la forme non syncopée *hortiatur*, A. 346 ; cf. CGL V 74, 16, *hortitandum* : *hortitandum*. *Hortor* a éliminé *horior*, qui, par suite de l'amusement de l'h initial, risquait de se confondre avec *orior*, et aussi parce qu'une formation expressive convenait à l'idée exprimée par le verbe. *Hortor*, à son tour, a été renforcé par des préverbes qui lui donnent une valeur « déterminée » : *ad-*, *ex-*, *co-hortor*.

Dérivés : *hortātus*, -ūs ; *hortātiō* ; *hortātor*, -trix ; *hortātorius* ; *hortāmentum* (poétique et prose impériale) ; *hortāmentum* ; *hortātiuus*.

Composés : *ad-hortor* : se mettre à exhorter, ou adresser des exhortations à ; *cohortor* : exhorter ensemble ; *dēhortor* : dissuader par exhortation (cf. *dēprecor*) ; *exhortor* (-tō) : exhorter (fréquent, classique ; substitut emphatique de *hortor*, dont le sens va s'affaiblissant) ; *inhortor* (Apul.), avec leurs dérivés, e. g. *exhortātiō*, -tor, -tōrius, -tiuus (= προτροπικός, παρορμητικός qui appartiennent à la langue écrite. Ancien, usuel. Non roman ; mais **conhortāre* est conservé en provençal et dans les langues hispaniques, M. L. 2147.

Le sens indique que *horior* est un causatif, comme *sōpiō*, mais avec o bref, parce que la racine italique avait des formes à vocalisme e conservées en osco-ombrien. La racine joue, en effet, un grand rôle en osco-ombrien, où elle fournit le verbe signifiant « vouloir » : osq. *herest* « uolet », omb. *heri* « uult », *heriest* « uolet », etc., avec participe *heriut* « cōnsultō », et conjonction : *heris* « uel ». Elle se retrouve sous des formes diverses, en germanique : v. h. a. *ger* « désirant », *gerōn* « désirer », v. sax. *gern* « désireux de », etc. ; en grec : χαίρω (aor. ἔχαρην) « je me réjouis », χάρις, χαρὰ « grâce, joie », χαρμη « ardeur belliqueuse » ; en indo-iranien : skr. *hāryati* « il prend plaisir à ».

Les formes diffèrent d'une langue à l'autre ; le latin ne concorde pas avec l'osco-ombrien dans le détail. Cf. *heris*.

hōrnus, -a, -um : de la saison, de l'année. Adjectif de la langue rurale. L'ablatif *hōrnō* a été utilisé comme adverbe avec le sens de « cette année » ; cf. Lucil. 28, 23, *utrum anno an horno te abstuleris a uiro*?

De *hōrnō* a été dérivé *hōrnōtinus*, formé comme *annōtinus*, *sērōtinus*, *rumpōtinus*. *Hōrnus* et son dérivé ne semblent plus usités après Columelle. Ces vieilles formes isolées, qui ne se rattachaient à aucun substantif existant dans la langue, ont été remplacées dans les langues romanes par des dérivés de *annus*, dont la formation et le sens apparaissent immédiatement ; cf. *hōcannō*.

Composé dont le premier terme est le même que celui de *hodiē* et dont le second est un adjectif dérivé du nom de la « nouvelle saison », de l'« année qui recommence », non attesté autrement en latin : got. *jer*, av. *yār* « année », pol. *jar* « printemps », gr. ὥρος « année » et ὥρα « saison » (surtout « printemps »). Le mot rappelle v. h. a. *hiuru* (de **hiujarū*) « cette année », all. *heuer*. — Le -y- initial de ce mot, se trouvant en position intervocalique dans le composé, s'est amui en latin (**ho-yor* > **hō-*). Pour le suffixe -no-, cf. *uernus*, *hodiernus*, etc.

horreô, -ēs, -nī, -ōre : se dresser (en parlant des poils du corps) : *in corpore pili*, *ut arista in spica hordei, horrent*, Varr., L. L. 6, 45 (avec rapprochement de *horreô*

et *hordeum* par étymologie populaire?); être hérissé; frissonner [d'effroi], souvent joint à *tremō*. Avec un complément, « frissonner devant quelque chose, à la pensée de, avoir horreur de » (cf. $\epsilon\phi\lambda\omega\omega$); de là *horrendus* « qui fait frissonner ». Du sens de « être hérissé », on passe au sens (rare) de « être effroyable », Col. 1, 4, 9, *quaedam loca frigidibus hiemis intolerabiliter horrent*. Ancien, usuel. Non roman.

Verbe expressif; de là le grand nombre de dérivés.

Dérivés et composés : *horror* m. : hérissement, frisson, horreur, M. L. 4190; *horridus* : hérissé; de là « à l'aspect sauvage, horrible », M. L. 4188 et 4187, **horridor*; *horridulus* (familier, Plt.); *horrēscō*, -is : avoir le poil qui dresse, se hérisser, frissonner, M. L. 4185; *horribilis* : horrible; *horrentia*, -ae (Tert.); *horrifer*; *horrificus*, -fiō, -fiābilis (tous poétiques); *horricomis* (= $\delta\rho\theta\delta\phi\tau\epsilon$, Apul.); *horripilō*, -ās, cf. gr. $\delta\rho\theta\pi\tau\iota\chi\omega\varsigma$ (de **horri-pilus*, non attesté, semble-t-il), M. L. 4189; *horripiliātio*, mots de la langue ecclésiastique (avec des graphies *obri*-, *obbri*-, *orri*-, d'après *obrepere*?); *horrisonus* (poétique); *abhorreo* : s'écarter avec horreur de; avoir horreur de; et par affaiblissement « être étranger ou opposé à, en contradiction avec ». Jusqu'à Suétone, le verbe est construit avec *ab*, mais, à partir de cet auteur, on le rencontre avec l'accusatif : *abhorreere algm*, ou *algd*, ce qui devient la construction régulière. En bas latin apparaît *abhorrescō*, qui est demeuré dans les langues romanes, M. L. 23; *cohorrescō* (Cic.); *exhorreo* (rare, Col., Juv.); *exhorrescō* (classique, usuel); *inhorrescō*; *perhorreo* (rare, tardif); *perhorrescō*; *perhorridus* (T.-L.); *subhorridus* (Cic., Sest. 9, 21).

Pas d'étymologie sûre. Toutefois, on est tenté de rapprocher arm. *garšim* « j'ai horreur de » et skr. *ghṛṣuḥ* « excité », *hṛṣate* « il a une horripilation de joie ». Cf. peut-être le groupe de (*h*)*ēr*, *hirtus* et *hordeum*.

horreum, -I n. (*horreus*, bas latin; *horrea*, Calid. ap. Non. 208, 27) : grenier, grange; *h. publicum* « grenier public »; par suite « magasin, entrepôt, garde-meuble ». La glose de Festus, *horreum antiqui farreum dicebant a farre*, P. F. 94, 6, semble être une invention de grammairien pour expliquer *horreum*. Ancien, usuel. M. L. 4186.

Dérivés : *horreoium* n. (Val. Max.); *horrearius* m. : gardien des greniers de l'État (époque impériale); *horreaticus* : concernant les greniers (Dig.).

Pas d'étymologie.

hōrsūm adv. : de ce côté-ci. Archaïque (Plt. et Tér., de *hō-uorsum*). V. *seorsum*.

V. *hic*.

hortor : v. *horior*.

hortus, -I m. (*ortus*) : enclos, propriété close de murs (cf. la citation de Pline 19, 50, s. u. *herēs*, et le sens du composé *cohors*), puis « jardin ». Quelques fois, d'après le gr. $\chi\eta\rho\sigma$, désigne le *pudendum muliebrem*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4194; peut-être got. *aurtigrads*; angl. *orchard*.

Dérivés et composés : *hortulus* m., d'où *hortulō*, -ōnis; *hortiliō*, CGL V 604, 35; **hortilia*, M. L. 4193; *hortellus*; *horticellus*; *hortulānus*; *hortullis* (Ps.-

Apul.); *hortēnsis*, M. L. 4192, et *hortēnsius* (Pline); *horticola*; *hortinus*; *hortua*, -ārum n. pl., tardif, d'après *pascaua*?; *hortiāria* f. : piment (Apic.), avec influence de *hortor*? Pour les noms propres *Hortensius* et *Hortalus*, osq. Hūrtiis, Hūrtentius, v. Schulze, *Lat. Eigen.*, p. 176 sqq. V. aussi *cohors*.

Hortus seul est conservé d'une façon générale dans les langues-romanes; les dérivés ne survivent que dans des dialectes isolés; en français, *hortus*, entre autres, a été concurrencé par le mot germanique, v. sax. *gardo*, etc. (peut-être étymologiquement apparenté à *hortus*), dont le dérivé fr. *jardin* a été emprunté par l'italien, l'espagnol et le portugais. V. B. W. s. u.

Cf. osq. *hūrz*, *hūrtum* « enclos sacré » (dans la dédicace d'Agnone); cf. $\chi\eta\rho\sigma$ « enceinte (de cour, de bergerie) »; peut-être irl. *gort* « champ », *lub-gort* « jardin ». Lat. *co-hors* repose sans doute sur **co-hortus*, de **ghyti-*, gall. *garth* « jardin », bret. *garz* « haie » supposent **ghyrd*. Comme une racine **ghert-* est impossible en indo-européen, on est amené à rapprocher la racine de skr. *hrati* « il prend » (intensif *jarīharti*) et de gr. $\chi\eta\rho$ « main », arm. *jern* et alb. *dorc* (même sens), v. aussi gr. $\epsilon\chi\epsilon\rho\chi\epsilon$ « maniable ». Le sens d'osque *heriia* ad est contesté : *uelit non capiat* d'après Vetter, *Hdb.*, n. 4. Le latin lui-même a *hara* « étable pour animaux » (v. ce mot). Lat. *hortus* serait donc un mot du type de gr. $\phi\eta\rho\sigma$ « fardeau ». On en pourrait rapprocher le groupe germanique de v. isl. *gārdr*, v. h. a. *gard* « enclos » en supposant une accentuation **ghord-*. Mais, à côté de *garth* « enclos », le gallois a, au même sens, *gardol* (v. Rev. celt., 43, 212), et le baltique a lit *žardis* « enclos où l'on garde les chevaux », v. pruss. *sardis* « Zaun » qui indiquent une forme à élargissement *d* ou *dh*. Le v. sl. *gradŭ* « enclos, ville » a chance d'être emprunté en germanique; car **garda-* s'est largement étendu. Cf. aussi tokharien B *kerccica* « palais royal ». Le vocalisme de hitt. *gurtal* « citadelle » fait difficulté.

(*h*)*osa*, -ae f. : jambière; pantalon (Isid. 19, 34, 9). Mot germanique; v. Sofer, p. 138. M. L. 4195; B. W. *hoseau*.

hospēs, -itis c. (Accius écrit, Erig. 51, *hospitem depositam interemes*; mais, comme pour *sospes*, *antistes*, *sacerdōs*, la langue a créé un féminin en -*ia*, qui apparaît déjà dans Plt., Mi. 495; d'après ce féminin analogique et le nominatif pluriel *hospīa*, par exemple Ae. 3, 377, régulier, puisque les seconds termes de composés sont des thèmes consonantiques, il a été refait secondairement un adjectif *hospīus*; cf. Vg., Ae. 6, 93, *hospīa coniūx* « une épouse étrangère ») : hôte, c'est-à-dire celui qui reçoit l'étranger, *hostis* (cf. *hospitium*, *hospitālis*), aussi en raison sans doute de la réciprocité des devoirs d'hospitalité : hôte reçu, étranger = $\xi\theta\omega\varsigma$ Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4197. Celtique : gall. *gypsyd* (de *hospitem*).

Dérivés et composés : *hospitium* n. : hospitalité, relations d'hospitalité; logement réservé à un hôte, chambre de passage, M. L. 4200; *hospitiolum* (Dig.); *hospitālis* : hospitalier (= $\xi\theta\omega\varsigma$, $\xi\theta\omega\kappa\acute{o}\varsigma$), concernant les hôtes, d'où *hospitālia*, -um n. : chambre d'hôte, M. L. 4198, **hospitāle*; *hospitālitās*; *hospitārius*; *hospitor*, -āris : recevoir l'hospitalité, $\xi\theta\omega\kappa\omega\iota\varsigma$ (*hospitō* dans Aug., M. L. 4199), et *adhospiō*; *hospī-*

adculum (Dig.); hospitator (Apol.); hospitiuus (bas latin); hospitolium.

hospes; inhospes, usité seulement au féminin singulier et au neutre pluriel *inhospita* (époque impériale) = ἄξιος; *inhospitālis*; *inhospitāliās* (Cic., Tusc. 4, 11, 25) = ἀξία; *hospitica* = ξενοφύκος (Gloss. Philox.).

Hospes est un thème consonantique : ablatif singulier *hospite*, génitif pluriel *hospitum*. Le mot exprime le sens anciennement exprimé par *hostis* (v. ce mot), et l'on est tenté de croire que c'est un composé dont le premier terme serait *hosti-*; mais l'amuissement de *i* serait surprenant. Quant au second terme, on ne peut faire à ce sujet que des hypothèses. Par *com-pos* en face de *potia* (v. ce mot), on sait que, au second terme de composé, le thème est **pot-*; et l'on voit par *eques* en face de gr. ἵπποτης que la forme en *e*, **pet-*, serait phonétiquement explicable; mais le sens n'est pas clair (v. Benveniste, World, 10 (1954), p. 262). On pourrait penser à un nom verbal en face de *petō*. Donc, comme pour *sospes*, l'étymologie n'est pas évidente.

Le péliguien a une forme, sans doute hypocoristique, *hospus*.

hostia (accusatif *hostiam*, dans P. F. 74, 9, sans doute dialectal; *ostia*, Inscr.), -*ae* f. : victime offerte aux dieux comme offrande expiatoire pour apaiser leur courroux, par opposition à *uictima*, victime offerte en remerciement de faveurs reçues; cf. T.-L. 22, 1, 15, *ea prodigia partim maioribus hostiis partim locentibus procurarentur*; puis « victime » en général, et confondu avec *uictima*; cf. (Galli) *humanis hostiis aras ac templa funestant*, Cic., Font. 10, 21, et *Galli pro uictimis homines immolant*, Cés., B. G. 6, 16, 2. Ancien, usuel. M. L. 9671?

Dérivés et composés : *hostiolaria* (Gloss.); *hostiātus* (joint à *candidātus* dans Plt., Ru. 270); *hostispiciēs* : *aruspiciēs* (Gloss., d'après *extispiciēs*).

Étymologie discutée. Sans doute faut-il rapprocher *hostia* de *hostire* « *aequare* » (que l'on fait dériver de *hostis*), *redhostire* « *referre grātam* »; cf. Festus 334, 9, *redhostire : referre gratiam* (ici, une série d'exemples dont le texte est altéré) ... *nam et hostire pro aequare possuerunt* (cf. id. 414, 37 sqq.). *Ennius in Cresphonte* (113) : *Audit* atque *auditis hostimentum adiungo*; Plt., As. 377, *quin promitto, inquam, hostire contra ut merueris*; et 172, *pari datum hostimentumst, opera pro pecunia*; et P. F. 91, 11, *hostimentum : beneficiis pensatio*; Non. 3, 26, h. : *aequamentum*; GGL V 209, 3, h. *dicitur lapis quo pondus aequatur*; *hostia : aequata*, Gloss. Plac. V 25, 25; cf. peut-être encore *hostus* « récolte d'un olivier » (qu'on mesure dans un boisseau à l'aide de l'instrument dit *hostōrium* « *lignum quo modius aequatur* », GGL V 503, 36; 622, 6, et Prisc., GLK II 6, 24); *Hostilina* « déesse qui veillait à ce que les épis formassent une surface égale ». Cf. E. Benveniste, *Don et échange dans le vocab. i.-e.*, An. Sociol., 1951, p. 12 sqq.

Sans doute l'abrégé de Festus explique-t-il *hostia*... *ab eo quod est hostire ferire*, P. F. 91, 9; et Nonius, 121, 14, a la glose *hostire est comprimere, caedere, dictum ab hostia. Pacuvius Teucro* (345) : *nisi co(h)erceo | proteruitatem atque hostia ferociam. | Hostire, offendere, laedere. Laelius Erotopagnion lib. II (1) : nunc quod meum admissum nocens | hostii uoluntatem tuam*. Mais les

exemples cités sont obscurs; c'est ainsi que le texte de Pacuvius invoqué par Nonius comme exemple du sens de « *comprimere, caedere* » est cité par Festus, p. 334, sous le lemme *redhostire : referre gratiam*. En tout cas, le sens de *hostire* « *ferire* » peut être secondaire et dater d'une époque où, le sens premier de **hostia* « compensation » ayant été oublié, le mot a été compris comme signifiant « *victime, animal immolé* »; cf. l'évolution du sens de *maclare* et *immolare*. Mais on ne peut rien affirmer. *Hostia* est dérivé de *hostis* comme *uictima* de *uincō* par Ov., F. 1, 335-336.

hostiō : v. *hostia*.

hostis (doublet dialectal *foctis* attribué aux antiques par P. F. 74, 9 : *foctim pro hoste*), -*is* m. : étranger, hôte, cf. Varr., L. L. 5, 3, *hostis... tum eo uerbo dicebant peregrinum qui suis legibus ueretur, nunc dicunt eum quem tum dicebant perduellem*; cf. Cic., Off. 1, 12, 37; P. F. 91, 7; Festus, 414, 37 sqq., *status dies <cum hoste> uocatur qui iudici causa est constitutus cum peregrino; eius enim generis ab antiquis hostes appellabantur quod erant pari iure cum populo Romano, atque hostire ponebatur pro aequare; sens conservé dans la loi des XII Tables, *aduersus hostem aeterna auctoritas esto*; le mot s'est spécialisé dans le sens de « *ennemi public* », aux dépens de *perduellis*, par opposition à *inimicus* « *ennemi privé* »; cf. Cic., Imp. Pomp. 10, 28, *qui (Pompeius) saepius cum hoste conflixit quam quisquam cum inimico concertauit*. Pour le passage du sens de « *étranger* » à « *ennemi* », cf. Rac., Athal. V 6, *L'étranger est en fuite et le Juif est soumis*; Béranger, *Ma dern. chans., L'étranger envahit la France | Et je maudis tous mes succès*. A l'époque impériale et en poésie, *hostis* prend le sens de « *ennemi* » en général, de même que *inimicus* s'emploie pour *hostilis*; cf. Vg., Ae. 11, 83-84, *indutosque iubet truncos HOSTILIBUS armis | ipso ferre duces INIMICAQUE nomina figi*.*

Dérivés : *hosticus* (archaïque et postclassique, ni dans Cic. ni dans Cés.; peut-être formé d'après *ciuiticus*; *hostulicus* (Not. Tir.); *hostilis* (comme *ciuilis*); *hostiliūs* (Tert.); composés : *hosticapas* « *hostium captor* », P. F. 91, 15; *hosticida* (Gloss.); *hostifer* (poétique et bas latin); *hostificus* (archaïque et poétique, formé d'après *gaudificus*).

Hostis, usité de tout temps, a survécu dans toutes les langues romanes, cf. M. L. 4201; il a passé en partie au genre féminin, sous l'influence de sa terminaison en -*is*, et il a pris le sens d'un collectif : cf. v. fr. *ost*, le sens de « *ennemi* » étant rendu par *inimicus* (*inamicus*), M. L. 4435. Cf. Greg. M., Ep. 2, 32 : *si huc perrezerit ipsa hostis*.

Le mot ne se retrouve ailleurs qu'avec le sens de « *hôte* » : got. *gasts*, v. isl. run. -*gastiR* et v. sl. *gostil*. Comme le sens de « *hôte* » a été pris en latin par *hospes* (v. ce mot), on a été conduit à employer *hostis* en insistant sur la notion de « *étranger* », d'où est sortie la notion de « *ennemi* » dans des conditions dont le détail précis n'est pas attesté, mais qui rappellent l'évolution analogue qu'on observe dans *ciuis*. Cf. Plt., Tri. 102, *hostiane an ciuis comedis, parui pendere*. V. Benveniste, art. cité, sous *hostia*.

hostus (gén. -*ūs*?) m. : produit de la récolte d'un olivier.

Cf. Caton, Agr. 6, 2, *si in loco crasso aut caldo seueris, hostus nequam erit et ferundo arbor peribit*; et Varron le définit exactement, R. R. 1, 24, 3, *hostum uocant quod ex uno facto olei reficitur. Factum dicunt quod uno tempore conficiunt, quod alii CLX aiunt esse modiorum, alii ita minus magnum, ut ad CXX descendat, exinde ut uas(a) olearia quot et quanta habeant, quibus conficiunt illud*. Dans Varron, le mot désignerait plutôt le « produit d'un pressurage », d'où l'explication par *haurire*, **hōrire* « épuiser ». Mais ce peut être un sens et une étymologie populaire. S'y rattache sans doute *hostōrium*; cf. *hostia*.

hūc : v. *hic*.

hui : exclamation d'étonnement ou d'admiration. Langue familière.

hūmānus : v. *homō*.

humōd : v. *umōd*.

humerus : v. *umerus*.

humilis : v. *humus*.

(h)umor, (h)umidus : v. *umor*.

humus, -I f. (comme les autres noms de la terre, *tel-lūs, terra*; par réaction du genre sur la forme, ablatif *humū* dans Varron cité par Non. 488, 5 sqq., génitif *humūs* dans les inscriptions; inversement, quelques traces du genre masculin dans Laevius et T. Gracchus) : terre (en tant que partie basse), sol; locatif *humī* « par terre, sur le sol »; cf. Varr., L. L. 5, 23, *terra, ut putant, eadem et humus; ideo Ennius (Sc. 411 V.) in terram cadentis dicere « cubitis pinsabant humum, et quod terra sit humus, ideo is humatus mortuus, qui terra obrutus... et dicitur humilior qui ad terram demissior, infimus humillimus, quod in mundo infima humus*. Souvent mis en rapport par l'étymologie populaire avec *(h)umidus*. Pas de pluriel.

Dérivés et composés : *humilis* « qui reste à terre, qui ne s'élève pas de terre », et au sens moral « humble, bas », etc.; *humiliter, -iās, -iātula, -iūdō* (Gloss.); *per-humilis, thelohumilis* (très tardifs); et à basse époque *humiliō* (*humilō*, cf. *leuāre/leuis*, etc.), *humiliātū* et *humiliūtō, -ās* = *ταπεινός* (cf. *nōbilis, nōbiliūs*), *humiliātūs* (Gloss.); *humilificō* (Tert.), tous termes fréquents dans la langue de l'Église; *humō, -ās* « enter-rer » (les morts), d'où *humātiō, -tor* (rare), *-tus, -ūs m.*; *inhumātus* « non enterré », sens classique : ce n'est qu'à partir de Pline qu'on voit apparaître *inhumāre* avec *in-* local, « mettre en terre, inhumér », d'où *inhumātor* : *pollinctor* (Gloss.); *circum-, ob-humō*. Il est à noter que les Latins n'ont jamais eu **terrāre, *inter-rāre* dans ce sens. Cf. aussi *hōmō*.

Humus se rencontre à toutes les époques. Mais le mot courant est *terra*, qui l'a supplanté dans les langues romanes; les représentants de *humilis* sont de la langue savante; cf. M. L. 4235. Le celtique a : irl. *uim, humal*; le britt. *ufyll, ufyllod*.

Des deux noms indo-européens de la « terre » qui figurent en grec, le latin n'a pas conservé celui qui répond à gr. *ἔρα* et à all. *erde*. L'autre, *χθών, χαμαί*, a pour correspondant le mot dérivé *humus*, qui, dès la date la plus ancienne, tend en italo-celtique à être remplacé par le groupe de *terra*. Ce nom avait à l'initiale

une forme alternante, à groupe de consonnes dans véd. *kṛdḥ*, locatif *kṛdmi*, génitif *imdh* (et *gndḥ*), gr. *χθών*, v. irl. *dú* (génitif *don*), v. Rev. celt., 40, 437, à consonne simple dans gr. *χαμαί* et sans doute dans av. zd, génitif *zəmō*, locatif *zemi*. Le hittite a *tegan*, génitif *dagan*, locatif *dagan* issu de **g(h)edhōm-*, le tokh. A *tkam* (B *kan*) « terre », dont la dentale rappelle celle de gr. *χθών*; cf. Pedersen, *Groupement*, 41 sqq., et aussi Kretschmer, *Glotta*, 20, 65. Au lieu du nom racine, il y a des dérivés en -ā : gr. *χαμαίτε* et *χαμαί* (avec le composé *νεο-χθον-τε* « nouveau, étrange »), en -y- suivi de voyelle longue dans v. sl. *zēmija* et lit. *žėmė*, en -o- dans lat. *humus*. Malgré la forme en -o-, lat. *humus* a gardé le genre féminin en général; le locatif *humī* peut appartenir au type consonantique : cf. *Karthagini* et l'adverbe *heri*, et M. Niedermann se demande si le nominatif *humus* n'en serait pas tiré.

Lat. *humilis* rappelle gr. *χαμαλός* et *χαμηλός* (de dérivé en -ō-) pour les suffixes. En tenant compte du sens de ces mots et de lit. *žėmas* « bas », *žėmyn* « en bas », lette *zem* « sous », v. pruss. *semmai* « en bas », on admettrait un radical **hom-* « terre » pour expliquer l'adverbe osco-ombrien attesté par omb. *hondra*, *hutra* (et *huntrus*) « infrā », *hondomu* « infimō », osq. *hutrus* « inferis »; il s'agirait, comme dans *infrā*, d'un mot artificiel, créé pour des raisons religieuses; en osque, le mot figure dans la table d'exécration de Vibia.

V. le dérivé *homō*.

Le traitement u de l'o radical n'est pas clair; cf. le cas de *umerus* (et de *hūmānus*?).

hybrida (*ibrida*; *hybris, ibris* dans Dracontius), -ae m. : hybride; bêtard, de sang mélangé. Se dit des animaux et des hommes. Sert de cognomen, notamment à Q. Varius de Sucre, *propter obscurum ius ciuitatis* (Val. Max. 8, 6, 4). Terme technique de couleur populaire; peut-être demeuré en celtique : britt. *efrydd* « estropié »? A rapprocher sans doute des gloses : *iber, ἵβρι-νος* et *imbrum, ἵμβρον*, *πρόβρον*, cf. Plin. 8, 199, (*musimonum*)... *e genere et ouibus natos prisci imbro*s (si, toutefois, il ne faut pas lire *umbros*, v. *umber*) *uocauerunt*.

La graphie *hybrida* est celle des meilleurs manuscrits d'Horace et de Valère Maxime et se retrouve dans les inscriptions (CIL IX 4013); elle a sans doute été influencée par un faux rapprochement littéraire avec *ἵβρις, ἵβρισμα*; cf. Eurip., H. f. 181, *τετρακεφαλὲς ἵβρισμα*.

hymnus, -I m. : hymne. Emprunt au gr. *ῥυμος*, fréquent dans la langue de l'Église, qui en a dérivé *hymnizō, hymni-dicus, -sonus*; *hymnificātus*; *hymnoperiūs*. Celtique : irl. *imnon*.

hyoseyamos (-*mum*), -I m. : jusquiame. Emprunt d'abord savant au gr. *ῥοισκιάμος*, depuis Celse. Passé dans la langue courante avec des déformations diverses (*eosci-, iusqui-, uosqui-, bosqui-*). M. L. 4250.

hysex, -leis (*isex*) : nom d'un animal inconnu dans Plin. Valer. Peut-être corruption de *esoz*.

hystrix, -leis f. : porc-épic. Emprunt au gr. *ῥοστρίξ*. M. L. 4250 c.

Dérivé : *hystriculus* : aux poils raides (depuis Tert.); confondu dans les gloses avec *hirsuticulus, δασύπρωκτος*.

iacca, -ae f. ? : mangeoire, crèche (Vég., Mulom. 1, 56, 5). Mot populaire, attesté par ce seul exemple et conservé dans les parlers sardes; cf. M. L. 4561 a. L'explication par *iac(c)ulum* est invraisemblable.

iaceō, -ēs, -uī, -ēre : « être dans l'état de quelqu'un ou de quelque chose de jeté », « être gisant (enterré), être étendu » et « être abattu », sens physique et moral (opposé à *stāre*). Le verbe, marquant l'état, est surtout employé aux temps de l'infectum; le parfait a uniquement la valeur de passé. Pas de supin; l'adjectif *iaciūrus* est rare et récent. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4562; B. W. *gisant*.

Ni substantifs, ni adjectifs dérivés, sauf un *iaceniūsus* de la Lex Burg.; toutefois, certaines formes romanes supposent **iacile*, **iacina*, **iaciura* « lit », cf. M. L. 4564, 4565, 4566, et un dérivé **iaciāre* « être couché », M. L. 4563.

Composés : *ad-iaceō* (= *παρόκειμαι*), cf. M. L. 169 et 168, **adiacēns*, *adiacentia* (Aug.), substantif sans doute tiré du nominatif pluriel *adiacentia*, -ium « régions voisines » qu'on trouve dans Tacite et Pline (v. B. W. sous *aisance*), *circum-*, *con-*, *dē-*, *inter-*, *ob-*, *prae-*, *re-*, *sub-* *iacēre*, tous d'emploi rare, souvent très tardifs et créés à l'imitation des composés de *κειμαι* et évités (sauf *adiacēre*) par Cicéron et César. Quintilien emploie *circumiacentia*, -ium pour désigner le « contexte »; Rufin *subiacentia*, -ae pour traduire *τὸ ὑποκεισθαι*; Boèce *iacēre* pour *τὸ κείσθαι* « la situation », etc.; cf. Thes. VII 1, 31, 37 sqq. — V. le suivant.

iaciō, -is, *iēcī*, **iacetum**, **iacere** : jeter, lancer. Usité de tout temps.

Formes nominales, dérivés et composés : un second terme *-iez*, *-icis* des composés : 1° *ob(i)ez*, *ōbīcis* « ce qui est jeté en avant, digue, obstacle; barre de porte, barrières ». Le nominatif singulier est à peu près inusité; *obez* est refait sur *obīcis*; Virgile et Ovide scandent *obice* comme un dactyle; Silius, 4, 24, *ōbīcēs*, par réaction de l'orthographe sur la quantité.

2° *subīcēs* f. cité par Fest. 394, 33 (cf. Gell. 4, 17), *subīcēs Ennius* in *Achille pro subiectis posuit cum dixit nubes* (2) : « *Per ego deum subīcēs umidas; unde (inde codd.) oriūr sonitū saeuo <et> spirītū* »; proprement « ce qui s'étend en dessous ».

iacūs, -ūs m. : jet, lancement, M. L. 4569; en particulier « fait de lancer par dessus bord », *iacetum mercium facere leuandae nauis causa*, Dig. 14, 2, 1 sqq., sens qu'on retrouve dans *iacūra*, -ae (cf. Cic., Off. 3, 23, 89), qui en est venu à signifier « perte, dommage ». Ni **iacūā*, **iaciūrus* n'existent dans le simple. De *iacūra* : *iacūror*, -aris (Ital.), *iacūrārius* « qui frequenter patitur iacuram » (Gloss.).

iaculus : de jet; substantivé dans diverses acceptions techniques : *iaculus* (scil. *fūnis*, *laqueus*) : lasso; *iaculus*

(*serpens*) : sorte de serpent qui se jette sur sa proie; *iaculum (rēte)* : épervier (d'où *rēteiaculārī* (Fronton)); *iaculum (tēlum)* : javelot, M. L. 4570. Dénommatif : *iaculor*, -āris (*iaculō*) « lancer, darder, frapper d'un trait », et au figuré « lancer des paroles, etc. », avec ses nombreux dérivés; *ēiaculor* (-lō).

Fréquentatifs de *iaciō* : *iacō*, -ās : lancer, jeter souvent ou avec force; et par suite : 1° agiter (sens physique et moral); 2° mettre en avant (sens moral), *sē iacāre*, *iacāre genus, nōmen* « jeter sans cesse en avant » et « vanter »; cf. *iacātor*, *iacātīō* et *iacantia* (ce dernier usité seulement sous l'Empire et au sens figuré). Adjectifs : *iacābundus* (à partir d'Aulu-Gelle), *iacābilis* (Greg. Naz.), *iacantīculus* (tardif). *Iacāre* (*iectāre*; cf. M. L., *Einf.*³, p. 158), qui, à basse époque, s'emploie comme synonyme de *iaciō* (il traduit βόλλω dans les textes chrétiens), a seul subsisté et a remplacé *iacere* dans les langues romanes, M. L. 4568. Panroman, sauf roumain; *iacitō*, -ās (T.-L., Plt.) : même sens que *iaciō* et mêmes dérivés tardifs.

Iaciō a fourni de nombreux composés en *-iciō* : *abiciō*, *adiciō*, *circumiciō*, *co(n)iciō*, *dēiciō*, *dissiciō*, *ēiciō*, etc., dont le préverbe, quand il se termine par une voyelle *co-*, *dē-*, *e-*, *prō-*, *rē-*, est tantôt scandé long, quelle que soit la quantité de sa voyelle : *cōiciō*, *dēiciō*, *ēiciō*, *prōiciō*, *rēiciō* (c'est-à-dire *co-i-iciō*, *dē-i-iciō*), tantôt se contractant avec l'*i* qui le suit : *ēiciō*, *rēiciō*, cf. *rēī*, *ēī* et *rēī*, *ēī*; *ei(i)us* dissyllabe et *ēiūs*. Quand le préverbe se termine par une consonne : *ab-*, *ad-*, etc., il est généralement scandé long; mais il y a des traces de scansion brève; et *amicire*, dont la parenté avec *iaciō* n'était plus sensible, a toujours la première syllabe brève. L'état de choses est ici complexe et obscur et ne semble pas pouvoir s'expliquer uniquement par la phonétique; les composés à préverbe « vocalique » ont dû exercer une action analogique sur les autres; de même aussi les formes de parfait, du type *ab-īcī*, dans lesquelles le préverbe était long « par position ». La graphie a dû aussi jouer un rôle. Il est possible qu'à l'origine *abiciō* se lisait et se prononçait *abjiciō*, avec un groupe *-ii-* noté par un seul *i*; à cause de l'aversion des Latins pour les groupes *ii* et *uu* (cf. *iuuenta* = *iuuenta*, *oinuor-sei* = *oinuorset*, etc.; v. M. Niedermann, *Mélanges F. de Saussure*, en particulier, p. 61 et 63, n. 1). Une confirmation indirecte de ce fait se trouve dans des graphies comme *deīcēt* (présent) du *Mediceus* et du *Romanus* dans Vg., G. I 133, etc. (cf. Havet, *Manuel*, § 920), qui sont exactement comparables aux graphies du type *seruus*, *uolt*, etc. Mais la graphie par un seul *i* dissimulait l'allongement « par position » du préverbe et a amené des scansions du type *abīcīō*, *adīcīō*, qui semblent, du reste, postérieures à *abiciō*, *adiciō*, cf. Thes. s. u. V., entre autres, Mather, *Harv. Stud.* 6, 84-

151; Exon, Hermathena 13 (1904), 129-162; Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 140; Niedermann, *Phonét.*, p. 34 sqq.

abiectō, -is, *abiecti*, *abiectum*, *abiecere* (= ἀφίημι et, pour le sens, ἀποβάλλω) : jeter loin de soi, rejeter; jeter à bas, abaisser (sens physique et moral); *sē abiecere* : se jeter à bas, se jeter aux pieds de; se laisser abattre (Cic., *Tusc.* 2, 23). De là *abiectus* : bas, abattu (sens moral), abject (cf. ἀπόδηλος); *abiectiō* « abjection, bassesse » (seul sens classique; ce n'est qu'à très basse époque que *abiectiō* a désigné le « rejet »).

adiectō (προσβάλλω) : jeter en outre ou auprès; souvent, simplement « ajouter » (= *addere*); de là *adiectiō*, *adiectivus*, dont le neutre traduit le gr. ἐπιθετον [irl. *adiecti*]; *adiectum*, M. L. 170.

amicō, -is, -ire : v. ce verbe.

circumiciō : jeter autour, entourer (= *circumdare*, περιβάλλω); *circumiectus*, -ūs m. : enceinte (cf. περιβολή).

coniectō (co-) = συμβάλλω et συντήμι : jeter ensemble, rassembler; dans la langue augurale : « conjecturer » (de *conicere sortēs*). Souvent synonyme de *colligō*; employé souvent aussi comme pronominal : *conicere sē* : c. sē in *fugam*, in *pedes*, le préfixe, perfectif, marquant l'aspect déterminé de l'action. De là *coniectus*, *coniectiō*, *conicitor* « devin », *coniectūra*. Composé : **exconicō* dans quelques dialectes italiens, M. L. 2984 a.

dēiciō : jeter à bas (καταβάλλω), M. L. 2529, *dēiectus*.

disiciō (*disiciō*) : jeter de tous côtés, disperser, dissiper (*διαβάλλω*). La forme et la graphie *disiciō* sont difficilement explicables. On admet, sans preuves, l'influence analogique de *disseco*, *dissipō*; cf. Sommer, *Hdb. d. lat. Laut- u. Formenl.*, 2^e éd., p. 266. *Disiciō* lui-même est une forme refaite; phonétiquement on attendrait **dīciō*, comme *dīiungō*. Sur l'ablatif *disice*, v. *obiciēs*.

ēiciō : jeter dehors, chasser (ἐκβάλλω).

iniciō : jeter dans ou sur (εἰσβάλλω et ἐντήμι).

intericiō : jeter entre, interposer; d'où, dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, *interiectiō*; cf. Quint. 1, 4, 19; et 8, 2, 15, *interiectio... ut medio sermone aliquam inserant sententiam* (traduit le gr. παρενθεσις); irl. *interiecht*.

obiciō : jeter devant, opposer. Cf. *obiciēs*.

praeciō (Festus).

prōiciō (cf. *proicitad* « *prōicitō* », Lucrèce, CIL I² 401, mais la forme est incertaine; gr. προίημι) : jeter en avant, et « jeter en dehors, rejeter »; *prōiectus*, M. L. 6774 « [enfant] abandonné »; *prōiectūra*.

reiciō : rejeter; d'où *reiculus* (Varron, mot de la langue rustique comme *dēlicius*) : de rebut. M. L. 7183.

subiciō : jeter sous, soumettre (= ὑποβάλλω et ὑποστήμι), etc.; M. L. 8368, *subjicere*, et 8367, **subjicāre*. Pour *subiciēs*, v. *obiciēs*.

supericiō (Hor.).

trāniciō et *trānsiciō* : jeter au delà; faire traverser. M. L. 8842, 8844, 8845.

Sans apophonie : *inter-*, *per-*, *prae-*, *subter-*, *super-*, *suprā-*, *trāns-* *iciō*.

Iactō a à son tour fourni de nombreux composés qui doublent les composés de *iaciō* : *coniectiō*, *disiectiō*, *ēiectiō*, M. L. 2835; *in-*, M. L. 4441; *ob-*, *prae-*, *pro-*, *re-*,

M. L. 7189; *sub-*, *super-*, *tra-* *iectō*, M. L. 8843, et quelques formes sans apophonie.

Iaciō, *ieciō* est à gr. τήμι (de **yi-yē-mi*) « je lance » avant, je jette », ἤκα ce que *faciō*, *feciō* est à τήμι, ἔθημι seulement la forme sans élargissement n'est pas consuevée comme, en regard de *faciō*, elle l'est dans *con-* *red-dō*, etc., ou au second terme de composé *sacer-dō*. Toutes les formes à préverbe sont du type de *con-* *feciō* etc. Rien ne prouve, il est vrai, que l'h initial de τήμι repose sur un ancien **y* plutôt que sur **s*; mais le rapprochement de τήμι avec *serō*, *sēū* (v. ce mot) se à écarter pour le sens, tandis que la concordance de *serō* de τήμι et de *iaciō* est complète à tous égards; et les composés se répondent exactement. Quant à *iaciō*, s'oppose à *scdō*, comme en slave *ležati* « être couché » à *sēdēti* « être assis »; cf. aussi, pour la forme, lit. *guliti* « être couché » en face de *guliti*, *gulti* « se coucher ». Ainsi que le montre l'emploi, la forme est récente en latin, de même que *pendō*, où se retrouve le *-d-* suffixe du présent de *pendō*; comme pour *iaciō*, il avait pas de parfait propre à *pendō*, et il n'en a pu être créé; la création de la forme peu courante *iaciō* tient à ce que l'on ne pouvait, à cause du sens, employer *ieciō* comme perfectum de *iaciō*.

iāiūnus : v. *iēiūnus*.

iam, adverbe de temps : désormais, dès maintenant déjà, bientôt. Se dit du présent (par opposition à *mo-* et du futur immédiat, mais peut s'employer aussi en parlant du passé, comme le fr. « déjà ». Souvent joint à un impératif pour exprimer la hâte ou l'impatience. Du sens de « au moment où je parle », on est passé à celui de « précisément », puis « en vérité », et *iam* a pu s'ajouter à une affirmation pour la renforcer; cf. Cic. Brut. 18, 70, *pulcrora etiam Polycleleti et iam plane profecta*.

Redoublé, *iam* indique l'instantanéité de l'action *iam iam linquo acies*, Vg. Ae. 12, 875; *iam iamque uide bellum*, Cic., Att. 16, 9 fin. Joint à *nunc*, il signifie « dès à présent », cf. *nunciam*; avec *nōn*, il a le sens de « ne... plus ». *Iam* forme le premier terme d'adverbes composés : *iamdiū*, *iamdūdum*, *iampridem*. Il figure aussi comme second terme dans *etiam*, *nunciam*, *quoniam*, *quispiam*, *uspiam*. Usité de tout temps. Panro man (sauf roumain), seul ou renforcé par une autre particule. M. L. 4572; B. W. déjà, jadis, jamais.

Iam appartient au type des adverbes en *-am* tels que *iam*, *quam*, *nam*, *-dam*, qui est peu représenté hors du latin. *Quam*, qui se retrouve en osco-ombrien, n'a correspondance qu'en arménien (v. *quam*). Il n'est donc pas surprenant que *iam* n'ait pas de correspondance. On rapproche le groupe germanique de got. *ju* « maintenant » et les groupes balteque et slave de lit. *ju*, v. sl. *ju* « maintenant »; lat. *iam* serait à got. *ju* ce qui *nam* est à got. *nu* « maintenant » (v. sous *no-dūm* *nunc*). L'élément radical serait celui de *is*, *ibi*, *ita*, etc. Cf. peut-être *iuenis*.

ianitricēs f. pl. : femmes de frères (Dig., Isid.). Le mot n'est attesté qu'à basse époque et seulement au pluriel. Seule une glose a *ianitrix*, σύντροφος, CGL 446, 58. Il a été déformé par l'étymologie populaire en particulier, il a emprunté au type *genetrix* son

fixe. L'i intérieur, qui ne peut s'expliquer qu'en syllabe ouverte, suppose que le passage de *ianiter à ianitriz est peu ancien. Comme la plupart des termes indiquant l'alliance ou la parenté, a été remplacé par des appellations nouvelles, dans les langues romanes.

Vieux terme, désignant la « femme du frère du mari », de la série des noms indo-européens indiquant les membres de la famille du « mari » (cf. *socer, socrus* et *inibis*). Semble n'avoir survécu en latin que dans la langue juridique (cf. la remarque faite sous *glôs*). La forme *u* du type *yanoter- est attestée par lit. *jené* et les formes *u* grecques, hom. *ενατερες* (au pluriel, survivances en latin) et le datif singulier *ενατρι* d'une inscription grecque de Lydie; la forme du type *yanoter- sur laquelle repose *ianitricés* survit dans véd. *yāū* (thème *yāu-*), phryg. *ααααααα*. On ne peut déterminer le vocalisme radical de sl. *jetry (v. russe *jatry*, v. pol. *jatry*). — Le nom arménien *ner* de la « femme du frère du mari » doit être apparenté; mais la forme n'est pas expliquée; v. Cuny, *Recherches sur le vocalisme en nostratique*, p. 66.

ianîo, ientô : v. *ieiūnus*.

iānuā : v. le suivant.

iānus (*Iānus*), -ūs : dat. *Iānuī* dans Fest. 204, 17 L. *Janu Quirino*; et *Iānus*, -ī m. : passage, cf. Cic., N. D. 2, 27, 67, *transitions peruiae iani nominantur*, et spécialement, à Rome, passage voté, galerie où se tenaient entre autres les banquiers et les changeurs. Personnifié et divinisé, *Iānus* symbolise le passage par ses deux visages opposés l'un à l'autre et placés l'un devant, l'autre derrière la tête (*Iānus anceps*), et par la forme de son temple, qui comporte également deux portes opposées. A *Iānus* est consacré le mois de Janvier, *Iānuārius* (scil. *mēnsis*), qui est devenu le mois de passage d'une année à l'autre, *Iānus* étant considéré comme le dieu des commencements : *penes Ianum sunt prima, penes Iouem summa*, Varr. ap. Aug., Ciu. D. 7, 9; sa colline est le *Iāniculūm*. Il est aussi un dieu rural : *I. Consiuius*, comme *Ops*, mais secondairement. Attesté depuis Caton. Êtr. *ani*?

Dérivés (en grande partie de *iānu- et non de *iānc-) : *iānuā* : v. passage, entrée, cf. Vg., Ae. 6, 106, *inferni ianuā regis*; 6, 127, *atri ianuā Ditis*; de la « porte (de maison particulière) »; *iānuālis* (*Iānālis*, Ov.) : *Iānuālis porta*, cf. Varr., L. L. 5, 165; *iānuā* n. : *libi genus quod Iano tantummodo delibatur*, P. F. 93, 5 (cf. *Ceriale libum*, Ov., F. 1, 127); *ianitor*, -trix : portier, portière (cf. *portus/portitor, holus/holitor*, etc.); *iāneus* : *ianitor*, P. F. 92, 2; *Iānigena* (Ov.).

Les formes romanes et celtiques (irl. *enair*, britt. *ionawr*) remontent à *iānuā*, **iēnuā*; *Iēnuārius* (attesté épigraphiquement, v. Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 18, et Niedermann, *Contrib. à la crit. des gloses lat.*, 27 a 3; cf. *iātinus* et *ieiūnus*). Panroman, sauf roumain, cf. M. L. 4575, 4576, et *Einf.*³, p. 158; B. W. s. u. *Iānuā*, au contraire, est peu représenté dans les langues romanes, où sont demeurés surtout les représentants de *ostium* et de *porta*.

Le rapprochement usuel avec véd. *yāti* « il va (en véhicule) », ht. *jōti* « aller (en véhicule) », ne convient pas pour le sens; ces mots ne se prêtent pas à fournir

le sens de « passage », à plus forte raison de « passage destiné à des piétons » et la racine *yā-* n'est pas attestée hors de l'indo-européen oriental. — Irl. *ath* « gué » est loin de toutes manières. Les dérivés attestent l'ancienneté du thème en -u-, comme dans *Cōnsus, Sancus*.

Peut-être nom de divinité indigène; utilisé comme nom commun. Associé à *Iūturna*, sa femme, et à *Sāturus*, qu'il avait accueilli à Rome.

iaspis, -idis f. : jaspe. Emprunt d'abord savant au gr. *ιασπις*, passé dans la langue commune avec des déformations (*iasper* dans les traductions d'Oribase). M. L. 4251 a; B. W. sous *diaprer*.

iber : v. *ibrida*.

ibex, -icis m. : chamois (Plin., Isid., St Jér.). M. L. 4251 b. « Sans doute mot alpestre comme *camox* » (M. Niedermann).

Dérivé : *ibicinus* (Pl. Val.).

ibī : ici (sans mouvement; remplace toutefois *eō* en bas latin). Sens local et temporel. En corrélation avec *ubī*. Usité de tout temps. M. L. 4252; B. W. *y*.

Composés : *ibidem* : ici même, au même endroit; *inibi* : en cet endroit, en ce moment; *inibi esse* « être sur le point de se faire » (archaïque, bien qu'encore dans Cicéron).

Pour le radical, v. *is*.

La formation a été influencée par celle de *ubi*. Le -dh-intervocalique attesté par skr. *ihd* (prak. *idho*), av. *ida* aurait abouti à *d* sans cette influence. Ombr. *ife*, *ife* « ibi » ne permet pas de juger si l'action du type *ubi* est de date italique commune ou de date latine.

ibiseus : v. *hi-*.

ibrida : v. *hybrida*.

icō, -is, icī, ic̄tum, ic̄ere (ī attesté par la scansion dans Lucr. 3, 160, *ic̄it*; 4, 1050, *ic̄imur*, et par la graphie dans Plt., Mi. 205, où l'Ambrosianus a *ic̄it* (avec *ei* = *i*), malgré Prisc., GLK II 509, 22, qui enseigne que l'*i* est bref au présent; *ic̄iō* a été faussement tiré des composés de *iaciō*; cf. Prisc., GLK II 497, 18, et Gell. 4, 17, 4. Les formes d'actif, infectum et perfectum, et de passif, infectum, sont rares et pour la plupart archaïques, cf. Non. 132, 33; chez Cicéron et après lui, elles ne figurent guère que dans l'expression fixée *foedus ic̄ere*, où *ic̄i*, doublant *percussī*, sert de parfait à *feriō*; cf. Neue-Wagener, *Formenl.*³, III 417. Les seules formes usitées sont le participe *ictus* et les temps périphrastiques qu'il sert à former) : frapper. Même sens que *ferire*, qui lui-même n'a pas de perfectum. *Ictus* est en quelque mesure le participe en -tus de *feriō*, et le nom d'action *ictus* sert, en effet, à *feriō* (dont la racine ne fournit pas de perfectum) et à *percutiō*, *percussī*.

ictus, -ūs m. : coup (sens propre et figuré), battement (de la mesure, du pouls). On en dérive le port. *eito* « série », cf. M. L. 4254, mais l'étymologie est contestée; cf. Corominas, *Vox Rom.* XII, 1954, p. 374; *ictuātus* (Greg. Tur.); *ictiō* : *missio*, *βολή* (Gloss.).

Sans correspondant clair. On cite *ικτερά* « ἀκρόντιον Hes. », et cypr. *γυμαμενος*, qui semble dérivé d'un substantif *γυμα* « coup », avec d'autres mots plus lointains.

Icona, -ae f. : image. Forme tardive tirée de l'accusatif de *εἰκών*; cf. *lampada*, etc.

***īda**, -ae f. (?) : mot sans doute ibérique, attesté dans les C. E. 479, 5 avec le sens de « territoire, contrée ». En tout cas, non latin.

ideirēō : pour cela, pour cette raison ; *ideirēō quod* = *ideō quod*. Cf. *quōcirca* = *quāpropter, quāobrem, quārē*. Synonyme de *ideō*, sans doute créé pour renforcer par le renouvellement une expression vieillie. Doit être de création relativement récente, bien qu'on le trouve déjà dans Plaute. D'emploi plus rare que *ideō*, sauf dans Cicéron ; v. tableau comparatif dans Thes. s. u.

īdem, eadem, idem : pronom-adjectif d'identité composé de *is* + la particule *-dem* qu'on retrouve dans *ibīdem, indidem, itidem, tantidem, totidem*, etc. Proprement « celui précisément », puis « le même ». Souvent joint à des pronoms personnels ou démonstratifs : *ego idem* « moi précisément », *hic idem* « celui-ci même ». Souvent employé dans les comparaisons : *qui et moribus eisdem essent quibus dominus*, Cic., Verr. 2, 3, 25, 62. On voit que le corrélatif de *īdem* est *quī* ; mais, d'après l'analogie des autres mots introduisant une comparaison, on rencontre aussi après *īdem*, *aīque, ac, et, quam (quasi), ut*, et même l'ablatif (*Homerus*)... *eadem aliis sopītus quiete est*, Lucr. 3, 1038 (l'ablatif est plus vraisemblable que le datif d'après *similis*). *Idem* n'a pas survécu dans les langues romanes, où il a été remplacé par des formes dérivées de *ipse*. Composé : *identidem* (de **idemīdem*?) : de même et de même, à plusieurs reprises. La formation est obscure. Créations tardives : *identitās* (= ταυτότης) ; *idemloquium* (= ταυτολογία).

L'étymologie de *īdem* a été beaucoup discutée et l'on n'est arrivé à rien de certain. Au point de vue latin, *īdem, eadem*, etc., et de même *ibīdem, itidem, tandem*, etc., se coupent naturellement en **is-dem, ea-dem*, etc., *ibī-dem, *ia-dem, *iam-dem*, etc., et une particule *-dem* n'a rien de surprenant en regard de *-dam, -dum*. Mais le neutre *īdem* a un *-d* simple, à la différence de *quoddam, quiddam* ; ceci suggère une coupe *īd-em*. Or, l'abrégé de Festus, 67, 5, a une glose *emem, eundem* (et un glossaire porte *imeum, τὸν αὐτόν*, CGL II 77, 23, qu'il faut sans doute corriger en *imem* ou *emem*, à moins qu'il ne faille couper *im-eum*?) ; le *em-* qui est ici serait l'accusatif de *is*, qui est attesté par ailleurs ; *is-em* final serait une particule pareille à celle qu'on a dans le démonstratif skr. *im-ām* « celui-ci » ; dès lors *īdem* se couperait *īd-em* et répondrait à skr. *īd-ām* « ceci ». Une particule lat. *-em* figure, du reste, dans *ī-em*, avec la même valeur que dans *īdem*, et, avec un sens plus vague, dans *quid-em, aut-em, tam-en* (de **tam-em*?) ; v. aussi sous *enim*. Mais il ne résulte pas de là qu'il faille tirer d'une fausse coupe de *īdem* ou *eōdem* la particule *-dem* ; le *d* de *eōd* s'est amui trop tard, et la forme *īdem* ne se coupa pas naturellement en *i-dem*. Tout se passe donc comme s'il y avait eu une particule *-em*, d'origine indo-européenne, et une particule *-dem*, de même type que *-de (quan-de), -dam, -dum* (v. la bibliographie dans Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 285). Le procédé qui consiste à exprimer l'identité par un démonstratif suivi d'une particule d'insistance se retrouve en ombrien, avec *er-ont* « idem », *isunt* « item », *surur-ont* « item »,

etc., et en arménien, où l'on a : *so-yn, do-yn, no-yn* même », avec les trois démonstratifs personnels ; le *la* n'ajoute la particule qu'au démonstratif anaphorique à ciel près, les types ont même structure. L'osque *idum* « idem » doit sans doute s'analyser *is-id-om*.

identidem : v. *idem*.

ideō : composé de *īd* accusatif neutre de *īdē* (« (et) ceci ») et de *eō* ablatif instrumental de *id* qui, nonce ou reprend un *quod* (et secondairement un *quod* ou un *ut*) qui suit ou qui précède, donc proprement « ceci par ce [que], pour que ». C'est là l'emploi propre de *ideō* ; cf. Lucr. 1, 1054-1056, *ideō mundi naturā stare sine ullis ictibus externis... quod in medium omnia nixa*. L'ablatif *eō* n'est d'ailleurs pas nécessairement exprimé ; cf. Tēr., Hec. 368, *laetae exclamant uenit!*, *īd quod me aspercerant*. Puis *ideō* s'est employé absolument avec le sens de « pour cette raison ». Ancien classique. Cf. le précédent et *idecirco*.

īdōta, -ae m. : ignorant. Emprunt au gr. *ἰδοτός* terme de la langue des écrivains et des artistes, pe dans la langue commune, et notamment dans la langue de l'Église, avec son dérivé *īdōticus*, M. L. 4255.

īdōlum, -ī n. : image. Terme de la langue philologique, emprunté au gr. *εἰδωλον* ; répandu par la langue de l'Église au sens de « statue de faux dieu ; idole » avec ses composés ; passé en germanique : ags. *idel-g* et celtique : irl. *idal*, britt. *īdol*.

īdōneus, -a, -um : propre à, apte à. S'emploie ablatif, ou avec un complément introduit par *ad*, au datif, ou même à l'ablatif (d'après *dignus*) ; rarement avec *in* ou avec l'infinitif. Comme *dignus*, peut être également suivi de *quī* ; cf. Cic., Lael. 1, 4, *īdō mīhi Laeli persona uisa est quae de amicitia disserere* Ancien, usuel, classique. Appartient surtout au vocabulaire de la prose (les poètes préfèrent *aptus*). Comparatif tardif : *īdōneior* (Dig.). Adverbe : *īdōnē* (ra Substantifs : *īdōnētās* (S. Aug.) ; *īdōnītās*, *īdōnīo*, (Loi Sal.) ; *perīdōneus* (classique). — N'est demeure dans le v. fr. demi-savant *oīne* (= idoïne), M. L. 42 et irl. *īdan*.

Étymologie obscure. Certains y voient un dérivé *īdō*, issu de *īd(e)ōneus* par dissimilation et compar *ultrōneus, extrāneus*. Osthoff, IF 5, 290 sqq., l'explique comme dérivé de **īd-dō* « vers ceci » ; pour *dō*, cf. *dōi* et v. h. a. *zuo*, all. *zu*. Construction arbitraire.

***īduriō**, -ōnis m. : mot de sens inconnu, qui fig dans une inscription, CIL VIII 23422 ; cf. Thes. s.

īdūs (*eidūs*, cf. osq. *eīdūs* « idibus », thème en -uum f. pl. : les ides, division du mois qui tombait 15 en mars, mai, juillet, octobre, et le 13 dans les autres mois. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 6, 28, *ab quod Tusci itus, uel potius quod Sabini idus dicunt* ; crobe, Sat. 1, 15, 17, attribue également aux Étrusques un verbe *īduāre* : *dīuidere*, purement imaginaire. Ancien usuel ; conservé en campidanien, M. L. 4257 ; et celtique : irl. *īd*.

Dérivés : *īdūlis ouis*... *quae omnibus idibus mactabatur*, P. F. 93, 3 ; *īduārius*, CIL II 4468. L'explication ancienne par une racine indo-

peenne signifiant « briller » (il s'agirait de « nuits claires, en pleine lune »), cf. lat. *aedēs* (v. ce mot), a été abandonnée parce que la racine est de la forme **auidh-* dans donnée occidentale. La forme osque y contredit et les langues en est, pas favorable; car *αἴθω* signifie « je le sens n'y est, pas favorable; car *αἴθω* signifie « je brille » plutôt que « je brille ». Mais on n'a trouvé aucune autre étymologie indo-européenne qui satisfasse. Les mots étrusques cités supposent plutôt un emprunt du latin à l'étrusque, et il n'y a pas de raison de ne pas se tenir à l'indication de Varron.

iecur (*iocur*, époque impériale), *iecoris* ou, plus tardif, *iecinoris* (*iocinoris*, -*eris*) n. : foie. Souvent au pluriel dans la langue populaire, cf. gr. τὰ ἥπατα (Sept.), fr. « les foies », le foie se composant de plusieurs parties; v. Vendryes, Rev. Phil., 36, 204. La flexion ancienne devait être *iecur*, **iecinis*; le génitif *iecoris* a été refait sur le modèle *tempus*, *temporis*; *iecinoris* est une consonne sur le modèle *tempus*, *temporis*; *iecinoris* est une consonne sur le modèle *tempus*, *temporis* (le *iecinus* cité par Charisius, GLK I 48, 20, est refait à son tour sur *iocinoris*); cf. *iter* et *femur*. L'o de *iocur* est sans doute dû à l'influence du vocalisme de la syllabe suivante.

Dérivés : *iecusculum* : petit foie. Fait d'après *corpusculum*, avec le sentiment que r de *iecur* représentait un ancien s; cf. *rōbur*, *rōbustus*, *honor*, *honōs*, *arbor*, *arbōs*, etc. C'est ainsi que s'expliquent les nominatifs *iecinus* et *femur* dans Audollent, *Defix. Tab.* 135; **iecinānum* : *uictimarium*, P. F. 101, 23.

Bas latin : *iecorōsus* « (h)épaticus », CGL II 582, 13, et *iecorālis*, II 325, 29; *iecoriticus*; *iecinerōsus*; *iequāria* [?].

Usité de tout temps en latin, *iecur* a été remplacé dans les langues romanes par un terme de cuisine, *ficātum*; v. *ficus*.

Mot indo-européen à suffixe -r/n- et variation du vocalisme radical : ē dans skr. *yākrī*, *yaknāh*, pers. *jīgar*, v. lit. *jeknos*; ē dans gr. ἥπαρ, ἥπατος, av. *yākarə*; le mot est altéré dans lit. *eknos*, *āknos* (on a aussi *jāknos*) et dans arm. *leard* (pour l, cf. v. pruss. *lagno*, si l n'y est pas une simple faute), et a disparu dans d'autres langues : germanique, slave, celtique.

iēiūnus, -a, -um (*iāiūnus*, Plt.) : qui est à jeun, affamé; de là « maigre, sec, pauvre », etc., M. L. 4582. Sur *iēiūnum* « intestin grêle » (= *vῆστις*), v. Celse, 4, 1, et Isid. 9, 19, 65.

Dérivés : *iēiūnium* n. « jeûne », comme (*in*)*fortūnium*, *pecūnia*, M. L. 4581 a; celtique : irl. *óine*, *cét-óin*; *iēiūniās*, comme *opportūniās*; *iēiūniōsus* (ġ. l., Plt.), comme *pecūniōsus*. A basse époque apparaît dans la langue de l'Église *iēiūnō*, -ās (et *iēiūnō*) « jeûner » et ses dérivés, M. L. 4581; et 2670, **iēiūnāre*; *iēiūnidicus* (Gell.), traduction de *ισχνολόγος*.

iēiūnus est sans doute en rapport avec le verbe : *iēntō* (*iāntō*), -ās et *iēientō* (*iāientō*) : faire son premier déjeuner; d'où *iēientāculum* (*iā-*), *iēntāculum* (*iā-*), P. F. 473, 1). Les manuscrits se partagent entre les formes en -a- et les formes en -e-, les formes à redoublement et les formes sans redoublement; cf. Non. 126, 8 sqq.; Plt., Cu. 73; Suét., Vit. 7, 3 et 13, v. Skutsch, ALLG 7, 327. De même, les formes romanes remontent à *iēntāre* et *iāntāre*, M. L. 4584, et *Einf.*³, p. 158; comme à *iānūarius* et *iēnūarius*.

Mot de type populaire à redoublement expressif, de forme instable et sans étymologie. La longue initiale est peut-être une longue de « position », comme dans *maior*, et faut-il lire *iēiūnus*.

igitur : *nunc quidem pro completionis significatione uolet, quae est « ergo »*. *Sed apud antiquos ponebatur pro « inde » et « postea » et « tum »*, P. F. 93, 7. Particule de liaison, signifiant « alors » et « donc », qui se place, comme *enim*, tantôt en tête de la phrase, si on veut lui donner une valeur forte, tantôt (le plus souvent) après le premier mot, s'il est considéré comme enclitique (*tum igitur* quinze fois dans Plt., qui a deux fois *igitur tum*; *igitur deinde*, St. 86; *igitur demum* quatre fois contre un exemple de *demum igitur*; cf. Lodge, *Lex. Plauti*, s. u.); on le trouve aussi, mais plus rarement, à l'intérieur de la phrase, cf. Plt., Epid. 151, *quid illa fiet fidicina igitur*; cf. Quint. 1, 5, 39.

Chez Plaute, le sens de « alors » pour *igitur* est encore fréquent; la conjonction est souvent jointe à un mot interrogatif comme *quid*, et pléonastiquement à *tum* ou à *post* pour les renforcer; cf. l'emploi du fr. « alors » dans la conversation. En corrélation aussi avec *ubi*, *quandō*. Cf. Lindsay, *Synt. of Pl.*, p. 99. Du sens temporel on est passé facilement au sens logique; il en est de même pour « donc » en français. Usité de tout temps. Non roman.

On a supposé que *igitur* serait *agitur* avec le traitement d'intérieur du mot; en effet, *igitur* se trouve souvent employé comme mot accessoire après le premier mot de la phrase. Mais Lindsay, *Lat. Spr.*, p. 630, et Brugmann, IF 16, 495, ont écarté cette idée, assez arbitraire, parce que, à date ancienne, *igitur* est souvent en tête de la phrase. Le mot serait dès lors sans étymologie. Aussi J.-B. Hofmann, dans Walde-Hofmann, *Lat. et. Wört.*, s. u., retient-il l'hypothèse suggérée par la forme du mot.

ignārus : v. *gnārus*.

ignāuus : v. *nāuus*.

**ignia* : *uitia uasorum fictilium*, P. F. 93, 14. Non attesté en dehors de cette glose. Emprunt au gr. ἔκωνον·κωνίαν, σμῆμα, Hésych.?

ignis, -is m. : feu. Se dit aussi au pluriel, *ignēs*, comme *aguae*, et comme *agua*, auquel il s'oppose et avec lequel il forme couple (cf. *igni* et *aquā interdicerē*), a le genre animé; cf. Varr., L. L. 5, 61, *mas ignis, quod ibi semen; aqua femina, quod fetus ab eius uore*. Souvent employé en poésie pour désigner des objets faits de feu ou qui répandent de la chaleur ou de la lumière : éclairs, astres. En est arrivé à désigner l'éclat lui-même : *ignis oculōrum, metalli, zmaragdī*. Au sens moral se dit des « feux » de l'amour, de la colère, etc.; et Virgile arrive à dire *meus ignis, Amyntas*, B. 3, 66, dans le sens où les poètes du xvii^e siècle diront « ma flamme ». Noter enfin l'emploi de *ignis* dans *sacer ignis* « feu sacré, érysipèle ».

Ignis, ancien, usuel, mais concurrencé par un terme nouveau et plus concret, *focus*, n'a pas passé dans les langues romanes, sauf dans un dérivé attesté en vieux roumain, M. L. 4257 a.

Dérivés : *igniculus* : petit feu; *ignicula* : πυροδλίς

(Gl.) ; *igneus* (*igneolus*) : de feu, igné ; *ignitus* (Cic.), sur lequel on a refait à basse époque *igniō* (Prud., Ital.) ; *ignitulus* (Tert.) ; *ignātus* (Orib.) ; *ignēscō*, -is : s'enflammer ; *igniārius* (*ignārius*, *ignārius*) i. lapis « pierre à feu » ; d'où *igniārium* (Plin.), *igniāria* n. pl. « briquets » ; *igniābulum* n. « ignis receptaculum », d'après *acētābulum* ; *ignicāns* (Jul. Val., d'après *albicāns*).

Nombres composés en *igni-* : *igni-fer*, *igni-color*, *igni-potēns*, etc., poétiques et faits sur des modèles grecs en πυρ-, πυρι-, πυρο- ; *ignefaciō*, tardif, d'après *feruē-faciō*.

Il n'y a pas en latin de représentant de la forme de genre inanimé (neutre) attestée en ombrien *pir*, *purome* « in ignem », pure abl., cf. gr. πῦρ, etc., pas plus qu'il n'y a un nom neutre de l'eau en face de *ombr. utur*, gr. ὕδωρ, etc. : v. *unda*. Le correspondant de *ignis* se retrouve dans skr. *agniḥ* (auquel est emprunté le hitt. *Agniš*), mot de caractère religieux (mais non en iranien), et dans v. sl. *ognjī*, lit. *ugnīs*, lette *uguns*.

Le slave paraît avoir le degré 0 du vocalisme radical, et le lituanien le degré zéro (sous forme *u-*) ; l'a sanskrit est ambigu ; *ignis* suppose **egnis* ou **ṛgnis*.

ignōbilis, -e : v. (g)*nōscō* et *nōmen*.

ignōminia, -ae f. (-*nium*, Comm.) : ignominie, déshonneur qui résulte, pour un civil, du blâme infligé par le censeur (*nota cēnsōria*) ou, pour un soldat, de la cassation de grade ou du renvoi infamant (opposé à la *missiō honesta*) infligé par un général. Cf. Non. 24, 5, *ignōminia est nominis nota*. M. Tullius de Republica lib. IV (6) : *censoris iudicium nihil fere damnato obfert nisi ruborem*. Itaque, ut omnis ea iudicatio versatur tantum modo in nomine, animaduersio illa ignominia dicta est. Terme technique de la langue du droit ; attesté depuis Lucilius. A basse époque traduit *ἀσχημοσύνη* « indécence ».

Dérivés : *ignōminiosus* (époque impériale) ; *ignōminio* (Gell.).

Composé de in privatif + *nōmen*, etc. *nōmen* et *cognōmen*, *ignōbilis*. Pour la formation, cf. *iniūria* ; *infāmia*.

ignōrō : v. *gnārus*. M. L. 4258.

ignōscō, -is, -ere, **ignōui**, **ignōtum** (on trouve aussi un participe futur *ignōscitūrus* à côté de *delignōturus*, cf. *nascitūrus*) : pardonner, i. aliquid *alicui*. Ancien, classique. Remplacé en roman par *perdonō*.

Les dérivés *ignōscētia*, *ignōscibilis* sont très rares et tardifs (*ignōscētia* pl. Gell. 6, 3, 47, cf. *indiuigentia* ; *ignōscibilis* = συγγνωστός, T. Castricius, rhéteur contemporain d'Hadrien, ap. Gell. 13, 22, 1). Le « pardon » se dit *uenia*, qui est le substantif de *ignōscō*, ou *ignōscēti ratiō* (Cic., Sex. Rosc. Am. 1, 3).

Les grammairiens latins voyaient dans *ignōscere* un composé avec le préfixe privatif *in-* ; cf. la glose *ignoscere* : non noscere, Loewe, *Prodromus* 409, et Thes. gloss. emend. s. u. *ignōscō*. Mais la négation *in-* ne s'emploie pas devant un verbe, cf. plus loin sous *in-* ; et c'est arbitrairement que l'on suppose (encore récemment Im-misch, Glotta, 19, 16-24) que *ignōscō* aurait été créé sur *ignōscēns* (*sis*, *fuās*) ; l'exemple de *indecet* formé sur *indecēns* n'est pas probant, car *indecet* est rare et d'apparaît pas avant Pline le Jeune, tandis que *ignōscō* est

ancien et usuel. D'autre part, le participe présent n'a pas d'un usage tellement fréquent ; et, sémantiquement, il marque un état qui dure. *Ignōscēns sis* ne saurait donc se dire dans le sens de « pardonne » ; quand l'ancien dit *animus ignōscēntior*, Heaut. 635, il l'emploie comme adjectif pour marquer une disposition de l'esprit avec le sens de « porté au pardon ». Le grec a également avec le même sens un composé de la même racine mais avec un autre préverbe : συγγνωσκω, συγγνωσις ceci suggère un développement de sens tel que « s'accorder avec, sympathiser ». Wackernagel, Mél. D. nielsson, p. 383 sqq., a rapproché avec ingéniosité *ignōscō* de skr. *anuñā* « permettre ». *Ignōscō* réferait un préverbe *in-* comparable au skr. *an-*, M. Leumann propose de voir aussi dans *inueniō*, *inueniō deō* ; mais l'existence de ce préverbe dans ces mots est des plus douteuses, et le passage de **enu* à *in-* malaisé à admettre. On a proposé **in-gnōscō*, mais le sens n'est pas expliqué par là.

Que *ignōscō* n'apparaissait pas aux Latins comme pouvant signifier « ignorer », ceci résulte d'un emploi comme celui qu'en fait Sénèque, Const. 14, 3, *maius animo non agnouit quam ignouisset*.

ignōtus : v. *nōscō*.

īlex, -icēis f. : yeuse, chêne vert. Depuis Ennius, 1 langues romanes attestent aussi un doublet *īlex*, sans doute d'origine dialectale, cf. M. L. 4259 ; *Einy*, 3, p. 17.

Dérivés : *īlicēus*, M. L. 4262, et celtique : irl. *īllec* *īlicētum*, M. L. 4261 ; *īlicīnus*, cf. M. L. 4263, **cina* ; *īlignus*, *īligneus*.

M. Cuny, IF 26, 21, a supposé un mot « méditerranéen » qui se retrouverait dans le second terme de *αἰγ-ἄλωψ*, sorte de chêne à glands comestibles. Le *ἄλωξ* (Hes.) est plus proche.

īlia, -ium n. pl. (déclinaison hybride ; datif pluriel dans Celse 4, 1 ; singulier rare et de forme incertaine *īleum*, *īlc*, *īlium*, refait secondairement sur le pluriel ; bas latin *īlia*, -ae f.) : flancs, parties latérales, ventre qui s'étendent depuis le bas des côtes jusqu'à la naissance des cuisses. Se dit des animaux et, l'homme ; i. *dūcere*, *trahere*, *rumpere*. Attesté déjà Catulle 63, 5 (dans un passage dont le texte est, reste, peu sûr) au singulier (?) avec le sens de *ingu* M. L. 4260.

Composés tardifs : *interilia* ; *subilia* (Mul. Chir.), d' **subiliāre*, M. L. 8362 a, « tondre sous les flancs » ; contre, l'adjectif *īliosus* (Plin. 20, 26) se rattache plutôt à *īleus*, transcription de ελεός « obstruction intestinale ». Peut-être aussi *exiliātus* (Tøb. deuot) ; cf. *ēn uātus*.

Le rapprochement de gr. ἄλωξ - μόρια γυναικεία loin pour le sens, et celui de ἔξω « flancs », loin pour forme.

īlicet : *īlicet finem rei significat, ut actum* ; *Sic iudices de concilio dimittēbantur, suprema dicta praeco pronuntiasset « īlicet », quod significat ire* li Donat, Phorm. 208 (cf. Plt., Cap. 90, Ps. 1182). D'abb formule de congédiement, fréquente dans la langue comiques, analogue à *nil uos moror*, indiquant que l'est fini (dans une assemblée, une cérémonie funèbre)

etc.) ; puis que tout est perdu, qu'il n'y a plus rien à faire. A tendu à se confondre avec *ilicō*, avec lequel il n'a qu'une ressemblance extérieure ; cf. Vg., Ae. 2, 424, *ilicet obruimur numero* ; 8, 223, *fugit ilicet ocior Euro*. Sous l'Empire, n'est plus employé que par les poètes et, à basse époque, par Grégoire de Tours avec le sens de « donc ». V. Ernout, *Philologica*, I, p. 125.

Expliqué comme *ire licet*, ce qui cadre avec la construction plautinienne : *ilicet parasiticae arti maxumam malam crucem*, Cap. 469, où *ilicet* équivaut exactement à *ilicite*. Du même type sont *scilicet*, *uidelicet*, avec la même formation d'infinifits que dans *caléfatio*, etc. Certains voient dans le premier terme l'impératif de *eo* : *l, licet* « va-t'en ; c'est permis », ce qui est moins vraisemblable.

Illec = premier sens « sur place » ; cf. Non. 325, 7, *ilico, in eo loco. Naeuius Belli Poenici lib. VI (44) : septimum decimum annum ilico sedent*. Par suite, s'emploie en parlant du temps « sur le champ », sens déjà dans Plaute, et le seul qui se soit conservé. Cf. *statim, extemplō* et *gr. δὴ* ou *κατὰ τόρον*, *ἐπὶ τόρου*.

Illicō est issu de **en silicōd* > **i(n) s(t)locō(d)* > *ilicō* (v. locus). Il n'y a jamais eu de double *l* dans le mot ; la graphie tardive *illico* est due à un faux rapprochement avec *illic*. Le mot semble appartenir au langage familier ; fréquent dans les comiques, rare chez Cicéron, inusité chez les dactyliques à cause de sa forme ; cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangs.*, 84.

ille, illa, illud (et avec particule épideictique *illic, illac, illuc*) : celui-là, cela ; lui, elle. S'oppose à *hic* et à *iste* dans le système des trois démonstratifs personnels. Pour opposer ce qui est près à ce qui est loin, on emploie souvent *hic* : *hic... ille* ; *hoc... illud* : celui-ci... celui-là ; ceci... cela. Quelquefois a une valeur emphatique : *Xenophon, Socraticus ille*, Cic., *De Or.* 2, 14, 58. Est souvent joint à d'autres pronoms : *ille ipse, idem ille* ; et même *hic ille* « lui-même, le même, celui-là » ; cf. Plt., *Mo.* 162, *haec illa est tempestas mea* ; Vg., Ae. 7, 255, *hunc illum fati externa ab sede profectum | portendi generum...* La valeur de *ille* est moins nette que celle de *hic* et de *iste*, et elle a tendu à s'affaiblir. Dans la langue parlée (comédie, etc.), *ille* tient souvent le rôle du pronom personnel de la 3^e personne, e. g. Plt., *Am.* 752, *audiuisti tu hodie me illi dicere ea quae illa autumant* ; et 766, *nimis demior, Sosia, | qui illac illi me donatum esse aurea patera sciat*. Quand le système ancien du démonstratif s'est disloqué, *ille* a tendu à remplacer *is*, sans doute pour substituer une forme plus pleine à un monosyllabe, et l'a finalement éliminé ; près d'un substantif, *ille* a fini par se réduire à la valeur d'article préposé ou postposé en roman. Cf. Lindsay, *Synt. of Plautus*, p. 46 ; F. Muller, *Z. Gesch. des Artikels*, IF 42, 1-60.

Formes locales : *illī(c)* ; *illō*, *illūc* ; *illim*, *illinc* ; *illā(c)*.

Ille s'emploie précédé de la particule *ecce* : *ecillum, ecillum, ec ecistum*. Ce sont ces formes composées qui ont fourni le démonstratif du type *celui* (v. fr. *cel*), etc., tandis que *ille*, s'étant affaibli, fournissait le pronom de la 3^e personne *il(s)*, *elle(s)*, *lui*, *le*, *les*, *leur*, et l'article *le, la, les* ; cf. M. L. 4266 et B. W. sous *il* et *le, la, les*, Panroman.

Les formes adverbiales de *ille* ont également survécu ;

cf. M. L. 4265, *illac*, **illāce* (panroman) ; 4268, *illic*, **illice* ; 4269, **illinc*, **illince* ; 4270, *illōc*, **illōce*.

La structure de *ille* doit être la même que celle de *hic* et de *iste*, c'est-à-dire qu'on y cherche une particule initiale suivie d'un ancien démonstratif. Mais les deux éléments sont obscurs.

Le premier terme comprend *l* ; et, en effet, il y a une particule de la forme *ol-* dans de vieux textes (v. l'art. *ollus*) qui rappelle le *ul-* de *uls*, *ultrā* et le *ōl-* de *ōlim*. L'ombrien a *ulu*, *ulo* « illuc », et l'osque *ulas* « illius ».

On a affaire au groupe de *l* indiquant l'objet éloigné ; v. *uls*, *ultrā*, *ōlim* et *alius*. L'irlandais a ce même radical *l* dans *irl. t-all* « là », etc. (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 556), et *l* se retrouve notamment dans v. sl. *lani* (**ol-n*) « l'année dernière ».

Au second terme il peut y avoir *l* ou *n* ; car **il-ne*, **ol-ne* donnent *ille*, *olle* aussi bien que **il-le*, **ol-le*.

Or, il y a pour l'objet éloigné un radical *n*, notamment dans sl. *onŭ*, lit. *añs*, arm. *na*, *ayn*, v. h. a. *enēr*, ion.-att. *ἐκείνω*, dor. *τήνω*.

On ne peut donc sans arbitraire analyser *ille*.

inlex (ε) : v. *lēr*.

inlex (ξ) ; **inlicio** (il-) : v. *lax* ; *laciō* ; *illectō*.

imāgō, -inis f. : image (avec tous les sens du mot français) et par suite « représentation, portrait, fantôme (poétique), apparence (par opposition à la réalité) ». Dans la langue de la rhétorique : image, comparaison. Correspond à gr. *εἰκών* et à *φαντάσμα*, comme *imitōr*, *imāginōr* à *εἰκάζω* et à *φαντάζω* (toutefois, le latin dit aussi *figūrā*). Ancien, usuel. Les formes romanes sont en partie savantes. M. L. 4276. Représenté en v. angl. dans *moeg-wlice* « Aussehn » et en *irl. imāgin*, *imāgi* ; gall. *avain*.

Imāgō suppose peut être un verbe à radical **im-*, dont il serait dérivé comme *uorāgō* est dérivé de *uorō*, sans doute par l'intermédiaire de *uorāx*. De ce verbe existe le fréquentatif : *imitōr*, *-āris* (et *imitū* chez les archaïques) : chercher à reproduire l'image, imiter. *Imitōr* a de nombreux dérivés : *imitiātor*, *-trāx*, *-tiō*, *-tābilis* (et *imitūtābilis*, Quint. = *ἀμιμητός*), *-tāmen* (mot d'Ovide), *-tāmentum* (époque impériale), *-tātiuus*, *-tātōrius* (tous deux tardifs) ; composé : **reimūō*, M. L. 7185.

De *imāgō* existe, à l'époque impériale, le dénominatif *imāginōr* (et *imāginō*), créé peut-être sur *φαντάζω*, avec les dérivés attendus : *imāginārius*, *-nātiō* (= *φαντασία*), *-nābilis*, *-nālis* (d'après *ἐκωνόσις*), etc. ; cf. M. L. 4274 et 4275. On y trouve aussi *imāginēus*, *imāginifer*, *imāguncula*, etc. La langue de l'époque républicaine ne connaît que *imāgō*, *imātor* ; *imāginōsus* (Catal. 41. 8). Cf. *aemulus*? Sans étymologie claire.

imbëcillus, -a, -um (-*cillus*, -e) ; et, à basse époque, *imbëcillus* avec c geminé, cf. *imbëcillūs*, Peregri. Aeth. 3, 4, et *bacillum* sous *baculum*) : faible, sans force (opposé à *ualens* ou à *firmus*) ; se dit du corps et de l'esprit. La forme *imbëcillus* est la plus ancienne et la plus fréquente ; le superlatif est *imbëcillissimus*. Ancien (Accius) ; usuel et classique.

Dérivés : *imbëcillitas* et, dans la langue de l'Église, *imbëcillosus* ; *imbëcillo*.

On trouve dans les Scolies de Leyde de Juvénal 3, 28 l'explication *imbëcillus* : *quasi sine baculo* ; étymologie

reprise généralement par les modernes. Toutefois, Lucrèce et Horace scandent *imbēcillus* avec ē; la scansion *imbēcillus* n'apparaît qu'à partir de Prudence. Faut-il admettre chez Lucrèce et Horace déjà la forme *imbecillus*, qui serait à *imbecillus* comme *uacillō* à *uacillō*, ou bien un allongement imposé par une nécessité métrique? Ou plutôt l'étymologie du scoliaste ne repose-t-elle pas sur un calembour?

imbellis : v. *bellum*.

imber, -bris m. : pluie; cf. P. F. 96, 21, *imbrica* tempestate pluuiam uidetur significare; et par extension « eau, élément liquide », emploi poétique sans doute sur le modèle de gr. *δύβρος*. Ancien (Plt., Enn., Cat.), usuel. Conservé seulement en logoudorien. M. L. 4278. *Imber* ne diffère pas de *pluuia* dans l'emploi, quoique certains établissent entre les deux mots la même distinction qu'il y a en grec entre *δύβρος* et *δύτος*. *Imber* a dû désigner à l'origine la pluie qui tombe, et *pluuia* (aqua) « l'eau de pluie ». Mais les deux sens se sont rapidement confondus et *pluuia*, qui se rattachait à un verbe, a triomphé de *imber* dans les langues romanes. V. le tableau comparatif des emplois de *imber*, *nimbus*, *pluuia* dans Thes. VII 1, 421, 60 sqq.

Dérivés et composés : *imbrez*, -icis f. et m. : tuile fâtière (sur la différence avec *tēgula*, v. Rich, s. u., et Isid., Or. 19, 10, 15, *tēgulae uocatae quod tegant aedes, et imbrices quod accipiunt imbres*). M. L. 4282; d'où *imbricō*, -ās, *imbricātus*, *imbricātum*; *imbriculic* « petite tuile creuse », M. L. 4284; et **imbriceus*, M. L. 4283; *imbricus*; *imbridus* (comme *umidus*); *imbrialis* (cf. *pluuialis*); *imbrilis*; *imbrinōsus* (cf. *grandinōsus*); *imbrifer* = *δύβροφόρος* (poétique); *imbriciator* : qui amène ou appelle la pluie (Enn.; épithète d'Apollon et de Jupiter); *imbriflō*; *imbrigenus*.

Le *b* de *imber* peut reposer soit sur **bh*, soit sur **b*. Si le sens de osq. anafriss était sûr, on aurait une indication pour *bh*; mais l'interprétation du mot dans la Tablette d'Agnone est très hypothétique; cf. Buck, *Osc. Umb. Gramm.*, § 98 *b*. De plus, la forme ne concorde pas avec la forme latine. L'indo-iranien a, d'une part, skr. *abhrām* « temps sombre, nuée », av. *awrəm* « nuage » et, de l'autre, skr. *āmbhaḥ* « eau » et *ambuḥ* « eau ». La consonne finale de arm. *amb*, amp (génitif *amboj*, *ampoj*) « nuage » est ambiguë, par suite de faits phonétiques propres à l'arménien et de l'incertitude graphique qui en résulte. Le grec a *δύβρος* « pluie », thème en *o*; le thème en *i* du latin est dû à l'influence des mots du type *september, -bris* (cf. *cancer*). Le celtique a : gaul. *Ambris*, nom propre féminin. Aucun de ces mots ne concorde pleinement avec les autres, si bien qu'il est impossible de poser une étymologie exacte. Cf. *ambricēs*.

imbractum, -ī n. : sauce piquante (Apicius). Emprunt au gaul. *εμβρακτον* (Hes.).

Dérivé : *imbractārium* (Inscr. de la Graefesenque).

imbrex : v. *imber*.

imbūbinō : v. *būbinō*.

imbulbitō, -ās, -āre : -are est puerili stercore inquinare, dictum ex fimo, quod Graeci appellant βόλβιτον, P. F. 29, 2. Hybride latino-grec attesté seulement dans

Lucilius (1186), qui l'emploie en antithèse avec *imbū*.

imbuō, -is, -uī, -ūtum, -ere : imprégner; sens physique et moral : *i. cadōs amurcā*, Plin. 15, 33; et *i. amum tenerum opinōnibus*, Cic., Att. 14, 13 B, 4. Ancien (Enn., Plt., Acc.), classique. De là *imbutus* : imprégné imbu, qui a une teinture de. Cf. M. L. 4286, **imbutum* et *imbūtō* (Quint.); *imbutumentum* (Gl.); *imbutumentum* (Fulg.). Non roman.

Le rapprochement avec skr. *ambuḥ* « eau » est phonétiquement possible, mais suppose la persistance et le latin d'un nom qui n'est pas attesté hors du sanskrit et dont le *b* suffit à rendre problématique le caractère indo-européen (v. sous *imber*). Du reste, ni la dérivation ni le sens ne s'expliquent par là.

imitor : v. *imāgō*.

immānis : v. *mānis, mānus*.

immēnsus : v. *mētor*.

immineō : v. *minde*.

immō (scandé peut-être aussi *immō* chez Plaute et Terence dans des groupes comme *immō uerō*); cf. Stolz, Leumann-Hofmann, *Lat. gr.*⁵, p. 16 et 169; Lindsay *Early Latin verse*, p. 256, et *Captiui*, p. 40; Thes. VII 1, 473, 17 sqq.) : particule exclamative qui, dans la langue parlée, introduit une réponse négative à une question posée ou une réponse contraire à la réponse attendue, ou un renchérissement : « mais non (ou mais si), au contraire, bien plutôt ». Souvent joint comme proclitique à une autre exclamation qui le renforce : *hercle, ecceator, edepol, enim, uerō, potius, uerō etiam, contra, etc.* Forme expressive, ce qui explique la présence de la geminée. Ancien, usuel. Conservé en logoudorien. Cf. M. L. 4288.

Sauf le rapprochement avec hittite *imma* « encore en plus », étymologie inconnue.

immolō, -ās : v. *mola*.

immūnis : v. *mūnis*.

immusulus : v. *in-*.

impaestātor : v. *empaestātus*.

***impancrāre** (*in-*) : est inuadere : uerbum a graeco tractum quasi πᾶν κρείας consumere. Varro (587) « ecclesia (?) in regiam arcam impancrarunt », Non. 59, 18. Les gloses ont *impancrare, inuadere*, CGL V 650, 58. On y trouve aussi un mot *pancra* glossé *rapina*. Sans explication; il n'y a rien à tirer de Nonius, dont le texte est corrompu.

impediō : v. *pes*.

impendō, -dium : v. *pendō*.

imperō, -ās, -ānī, -ātum, -āre : commander.

Dérivés : *imperium* : pouvoir, commandement; *imperātor* (forme archaïque ou archaisante *induperātor*, usitée par les poètes dactyliques pour éviter *imperātor*, Enn. Lucr.); *imperātrix*; *imperātorius*; *imperātorius* (époque impériale; *i. modus gramm. = προσαγωγική ἐργασία*); *imperābiliter* (Cato); *imperitō, -ās*, substitut de *imperō* dans la poésie dactylique.

cf. *incrédulus* = ἀπιστος; *illabōriōsus* = ἀκάματος; *illacrimābilis* = ἀδάκρυτος; *illaesus* = ἀβλαβής; *illac-tābilis* = ἀχαρής; *illamentatus* = ὀδύλαστος, etc. Cette formation s'est étendue à des substantifs : *inapparātio* (= ἀπαρρασκευσία), *infinitiō* (= ἀπειρία), *imperturbātiō* (= ἀπάθεια), *indefinitiō* (= ἀοριστία), *inēruditiō* (= ἀπαιθεσία, ἀμαθία), etc. Ce sont des formes de la langue écrite et savante; les langues romanes en offrent peu d'exemples : les seules formes abondamment représentées sont *infāns*, dont le sens ne correspondait plus à l'étymologie; *infirmus*, spécialisé dans le sens de « malade, infirme » et sans rapport sémantique avec *fīrmus*; *inimicus*, loin également de *amicus*; *insipidus*, *insapīdus* « fade », en face de *sapidus*, spécialisée le plus souvent dans le sens de « sage »; *integer*, dont le rapport avec *tangō* n'apparaissait plus nettement; *inuitus*, en face duquel il n'y a pas de simple **uitus*. Quelques autres adjectifs ont survécu sporadiquement : *immundus* : log. *bundu* « diable », M. L. 4289 (mot d'Église); *incrédulus*, M. L. 4362 (autre mot d'Église); *iners*, M. L. 4390; *iniquus*, M. L. 4439; *insulsus*, M. L. 4476; *intactus*, M. L. 4477; *invalīdus*, M. L. 4526. Par contre, les langues savantes ont repris et développé cette formation à l'infini.

In- représente la forme à degré zéro **ŋ-* de la négation *nē* (v. ce mot); devant consonne, il répond à indo-iran. *a-*, gr. *ἀ-*, germ. *un-*, celt. *an-*; un composé comme *ignōtus* répond exactement à skr. *ājñātaḥ*, gr. *ἄγνωτος*. Devant voyelle, l'indo-iranien a *an-* et le gr. *ἀν-*; lat. *in-* devant voyelle est analogue de la forme employée devant consonne; on attendrait **en-*. En revanche, l'osco-ombrien *an-*, employé devant consonne, ainsi dans osq. *an-pruīd* « improbē », ombr. *an-takres* « integris », est analogue de la forme employée devant voyelle, qu'on a dans ombr. *an(h)ostatu* « inhatātōs ».

in : préverbe et préposition. N'existe plus à l'état de particule indépendante; une trace de son indépendance ancienne demeure peut-être dans les tmèses, du reste artificielles, de la poésie dactylique du type *inque gredi*. *In* représente un ancien *en* (cf. sans doute *enmanōm* de l'inscription de Duenos, CIL I² 4, *en urbidā*, inscription du lac Fucin, CIL I² 5), dont l'*e* passait phonétiquement à *i* devant certains groupes de consonnes (cf. *imber*, *inciēns*, *simplex*), et en position atone (toutefois, on ne peut guère faire état de l'opposition *enque* (tonique), *inaltōd* (atone) qu'on lit sur l'inscription de la Colonne Rostrale, CIL I² 25, en raison de l'inconséquence et des fautes de graphie du texte); la forme de *in* s'est ensuite généralisée : « en, dans » et « sur », en parlant de l'espace et du temps, que l'on considère les choses en état de mouvement vers un but (*in* et l'Accusatif : gr. etc.), d'où un sens moral de « pour, en vue de » ou de repos (*in* et l'ablatif-locatif : gr. *ἐν*). Le sens est le même quand *in* est préverbe : cf. *sum* et *insum*, *ferō* et *inferō*, *eō* et *ineō*, *mittō* et *imittō*, *iaciō* et *iniciō*, etc. *In-* s'ajoute souvent à des inchoatifs, pour marquer l'entrée dans un état nouveau : *incalēscō*, *inueterāscō*, *insuēscō*, etc. Le plus souvent se place devant le mot qu'il détermine; mais la langue poétique l'emploie aussi postposé, le plus souvent dans des groupes substantif + adjectif : *tempore in omni*, Lucr. 1, 26, etc. Panroman. M. L. 4328. B. W. sous *en* et *dans*.

La littérature archaïque ou archaisante a conservé quelques traces d'une forme renforcée de *in* : *en-*, cf. P. F. 67, 2, 12 et 15, qui a subsisté dans plusieurs composés : *indāgō*, *indaudīō*, *indipiscor*, *indigēō*, *indiges*, *indigūmenta*, *indolēs*, *induō*. La langue poétique hellénisante (Ennius) a en outre gardé, construit, quelques formes de mots, qui autrement n'auraient pu entrer dans l'hexamètre, du type *in-* *grēdi*, *indūpērālōr*.

In, dans le latin vulgaire, a servi, comme *ab*, *de*, à renforcer certains adverbes : ainsi *inante*, M. L. 43 *incontra*, M. L. 4361; *incōram*, Apul.; *insimul*, M. 4465; *intunc(e)*, M. L. 4518. Il y apparaît aussi comme préfixe augmentatif, par exemple *inopīmus* « ualdē mus », *impīnguis* « valdē pinguis » d'après *impīnguis*, *insobrius* « ualdē sobrius », *innozius* (conjecture de N. tin, dans Commodien, Inst. I 28, 3) « ualdē noxius » Niedermann, *Essais d'étym.* et de *crit. verb. lat.*, p. cf. *indēbilis*, M. L. 4369.

Cf. gr. *ἐν*, en face de *ἐν* (le latin ne permet pas de déterminer si le point de départ de *in* est *en* ou *en* v. irl. *in*, britt. *yn*, got. *in*, arm. *i* (*y-* devant voyelle, avec degré zéro, lit. *ĩ* (sans doute v. sl. *oŭ(n)*), une vocalisme zéro sous forme **ŷn*). On retrouve en osco-ombrien *en*, mais presque toujours postposé : osq. *tom-en* « in censum », ombr. *arvam-en* « in arvo pēl. *prītom-e* « in prius »; toutefois, l'osque a une *en etiuas* (latinisme?). A côté de ces formes, on a soit l'accusatif, soit l'ancien locatif; le latin, qui garda le locatif que dans des survivances telles *Rōmae*, *domi*, *Karthāgīni*, a remplacé le locatif par forme commune d'ablatif-instrumental-locatif la figure *in*. — La forme *en*, d'où *in*, du latin peut représenter soit **en* (cf. gr. *ἐν*, got. *in*), soit **en* (cf. lit. *en*). L'osco-ombrien a, comme préverbe, *an-* à côté de *en*; ce *an-* peut représenter **an-* devant voyelle, ainsi *en* ombr. *anouihimu* « induimīnō »; de là *an-* se se étendu par analogie, ainsi dans ombr. *anendū* à l' de *enendū* « intenditō ». Mais l'ombrien a encore *en* « inītō ». Le hitt. *anda* « dans, à, sur » correspond à *en*.

Comme préposition et préverbe, l'indo-iranien n'a de correspondant du lat. *in*, etc., mais *ā*, dont on a, forme brève, un correspondant dans sl. *-e*, lit. *-e* p. posés.

A *in* se rattachent une série de formations dérivées *inter*, préverbe et préposition (un seul emploi ablatif dans Val. Fl.) « entre ». Proprement « à l'intérieur de deux », par exemple Cic., Verr. 2, 2, 52, *dixi XLV ter binos ludos* « quarante-cinq jours dans l'espace compris entre deux jeux ». S'emploie au sens local « en parmi » ou temporel « durant, dans l'espace de », le premier terme à de nombreux adverbes composés *interea* (sur lequel on a refait *interhaec*), *interibi*, *intē* (cf. *intrinsecus*); la finale est la même que celle de *en* en face de *exinc*, *illinc*, *istinc*, etc.; peut-être demeuré en v. espagnol, cf. M. L. 4513 a), *interdum*, *interdū diēs*), qui ont plutôt le sens temporel.

L'abrégé de Festus signale aussi, p. 98, 25, *interim* et *interāim* comme doublets anciens de *interdū* *interim*, le premier de *interdū*?, le second d'après *lātium*?

Comme préverbe, *inter-* (*intel-* devant un *l* qui s' *intel-legō*) a le sens de : 1° « entre », *inter-cālō*, *-e*

pōnō, *ueniō*, etc.; 2° « par intervalles, de temps en temps », *inter-astuō*, *-mittō*, *-uisō*; 3° enfin, dans quelques composés, *inter*, comme *per*, introduit une idée de privation, de destruction, de mort; cf. *intereō*, *interde* privation, *interimō* (cf. *pereō*, *perimō*); aussi *interdicō* (de là, *faciō*, *interimō* (cf. *pereō*, *perimō*); aussi *interdicō* (de là, la valeur intensive de *inter-morior*, *inter-necō* dans la langue familière). Ce dernier sens est ancien, comme le montre l'existence dans les gâthâs de l'Āvesta de *antar-mruye* (v. *interdicō*). Toutefois, l'origine n'en est pas aussi claire que pour *per*. Peut-être faut-il partir de la valeur spéciale prise par *interdicō* (ou ses équivalents) dans la langue religieuse, où l'interdiction, la prohibition devait être marquée à l'origine moins par le verbe lui-même que par l'ablatif qui l'accompagnait : *interdicere dicitur igni et aquâ* « prononcer contre quelqu'un l'interdit qui l'éloigne du feu et de l'eau ». *Interdicō* a pu servir de modèle aux autres composés qui sont souvent employés comme litotes (e. g. *interficiō* en face de *occidō*) et qui ont à côté d'eux des composés en *per-*, de type plus courant, avec une valeur semblable : *perdō*, *perereō*; v. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en -e-*, p. 120. — Pour *intersum*, *interest*, v. ces mots.

Inter est bien représenté dans les langues romanes, M. L. 4485 a et 2526, *deinter* (depuis l'Italie); il figure aussi dans le groupe *interambōs* « tous les deux », ital. *entrambi*, etc., M. L. 4486. Il a servi aussi à former des composés tardifs du type *intercilium* = μεσόπυρον (tiré de *inter cilia*, cf. *intercus*, *interuallum*); **intercoaxium*, M. L. 4488; **interfurcium*, 4490; **interurcum*, 4497; *interignium*, 4498; **interuisum*, 4500; **interuile*, 4501; *intermedium*, 4492 (cf. *permedium* « parmi »).

Locatif, ancienne forme en **-ter* ou **-teri*, qui a des correspondants hors du latin. Le vocalisme radical n'est pas net. Il y a un vocalisme plein, avec un *a* ambigu, dans skr. *antâr* (et *antari-* dans *antârîkṣam* « atmosphère »), av. *antara-*, v. p. *antar*; degré zéro dans v. h. a. *untar* « entre ». Le celtique, ambigu, a v. ir. *eler*, *etar*, corn. *ynter*. L'osco-ombrien a un *a-* initial qui ne peut être que prothétique : osq. *an ter*, ombr. *an ter*, *ander*; ceci peut répondre à l'initiale de v. sl. *qtri* « à l'intérieur », dont le *q* initial pourrait, il est vrai, reposer aussi sur **on-*.

À côté de *inter* il a dû y avoir un adjectif **interus* « du dedans, intérieur », qui n'est plus usité, parce que le suffixe marquant l'opposition de deux a cessé d'être productif en latin (cf. *alter*, *uter*), et qui a été remplacé par la forme munie du suffixe de comparatif, *interior*, comme dans tous les cas comparables, *exterior*, *superior*, etc. De *interior*, le neutre pluriel a été employé comme substantif : *interiōra* « l'intérieur »; cf. M. L. 4490 a. A *interior* correspond un superlatif *intimus* (cf. *extimus*) « tout à fait intérieur, intime », cf. gr. ἐνδοτάτος, ἐσώτατος; substantif au neutre pluriel *intima*, *-ōrum* « la partie intime », M. L. 4503, et au masculin *intimus* « un intime ». Dénominalif (tardif) : *intimō*, *-ās* : faire pénétrer dans; spécialement « faire pénétrer dans les esprits, intimier ». Il y a aussi des dérivés, l'un classique et usuel, *exter-nus* (cf. *exter-nus*, etc.); l'autre, tardif et rare, *interulus* : *-a tunica*. A **ent(e)ro-* se rattachent les adverbes, anciens ablatifs :

intrō : à l'intérieur (question *quō*; cf. Lucil. 1215 Marx). Adverbe, puis préposition à basse époque (Orose, Chiron, etc.). M. L. 4514 et 2527, *deintro*. D'où in-

trōsum, *intrōrsus* (opposé à *extrōrsus*), M. L. 4515 a; v. *uertō*; et les composés dont *intrō* est le premier terme, *intrō-dūcō*, *-eō*, *introitus*, M. L. 4515, *-rumpō*, *-spiciō*.

intrā, prép. : à l'intérieur de, sans dépasser, dans les limites de (contraire : *extrā/citrā*). M. L. 4508.

Hors du latin, *interus* a des correspondants (pour le vocalisme radical, cf. ce qui a été dit de *inter*) au sens de « intestins, entrailles » : gr. ἐντερα, arm. *anderk*, véd. *āntrām*, skr. *antrām*, v. isl. *idr*; le slave a à la fois *jetro* « foie » et *otroba* « entrailles ». Au sens général : skr. *āntaraḥ*, av. *antāro*, à côté de skr. *āntamah*, av. *antama-* et lat. *interior*; *intimus*. En revanche, le groupe opposé de *extrā*, *exterior* est propre au latin.

De *intrā* dérive sans doute : *intrō*, *-ās* : aller à l'intérieur de, entrer dans : i. *limen*, *postēs*, *pōmērium*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4511. Ni dérivés, ni composés. La langue recourt à *introitus* (classique) pour désigner « l'entrée ». Une étymologie souvent adoptée le fait dériver de *in* + *trō*, verbe hypothétique dont le participe présent serait conservé dans la préposition préverbe *trāns*; mais, outre que *trāns* peut être autre chose qu'un participe, les Latins ne séparaient pas *intrāre* de *interus*, *intrā*, comme le montre le vers d'Afranius (R³ fr. 5) qui oppose à *intrāre* une création analogique *extrāre* : *simul limen intrabunt, illi extrabunt ilico*. La formation de *intrāre* rappelle celle de *penitus*, *penetrāre*, cf. aussi *recontrā*, *-āre* dans Tertullien; et le type de dénominalif est aussi régulier que dans *minister/ministrō*, *magister/magistrō*. Cf. ags. *inne* « vers », *innian* « entrer ».

A *inter* se rattache encore l'adjectif de l'époque impériale *interāneus* (d'après *extrāneus*), substantif au neutre *interāneum* dans le sens de *intestinum*, peut-être sur le modèle de gr. ἐντερον; cf. M. L. 4487, *interanea*. Cf. aussi *interāmen* (comme *abdōmen*) dans Oribase et *interāmenta*, *intrālia* (Gl. Reich.); B. W. *entraillēs*.

intus, correspondant à gr. ἐντός, avec un suffixe indo-européen qui est bien attesté en sanskrit, grec et latin; le latin n'a pourtant pas le correspondant de ἐχθός, ἐχτός à côté de *ex* : de l'intérieur (= ἐνδόνος; sens ancien; c'est le sens, du reste, des formations adverbiales en *-tus*, *sub-tus*, *caelitus*, *radicitus*, etc.); cf. Plt., Amp. 770, *intus pateram proferto foras*); puis simplement « à l'intérieur » (question *ubi*), cf. Apul., Met. 8, 29, *intus aedium*, sans doute d'après gr. ἐντός oblatif. M. L. 4520; et 2528, *deintus* (fr. dans), *abintus*.

De *intus* dérive *intestinus* : de l'intérieur. Substantif *intestinum*, *-i* n. (surtout au pluriel et féminin *intestinae*) « l'intestin », cf. gr. ἐντερον, et *intestinus* m. M. L. 4501 a (*stentina*, issu de **istentina*, avec métathèse). Cf. aussi *intestinarius* (= *subaedānus*); *exintestero* comme *exenterō* (un exemple tardif).

L'e intérieur ne saurait guère s'expliquer par l'influence du type *fūnus/fūnestus*, *tempus/tempestās*, *tempestivus*. L'explication de Brugmann, IF 28, 295 sqq., par **entero-stino-*, skr. *antara-sthā* est peu vraisemblable. Cf. *clandestinus* et *caelestinus*. L'hypothèse qui rattache

intestinus à *intezere* (cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 225) n'est pas davantage à retenir.

Ina, -**ae** f. : mince feuille de papier ; *ilia dicta ab ino, quae pars chartae est tenuissima*, P. F. 92, 31 ; cf. 71, 4. Emprunt à l'accusatif de gr. $\iota\alpha$, $\iota\omega\delta$.

inānis, -**e** : vide (par opposition à *plēnus* ; joint à *uacius*, *cassus*, cf. Lucr. 1, 439, *scilicet hoc id erit uacuum quod inane uocamus*), de là « vain » (sens moral) et « privé de, manquant de ». Dans la langue philosophique, *ināne* traduit τὸ κενόν. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *inānītās* ; *ināniae* (mot plautinien) ; *ināniō*, -*is* (rare, Lucr. et Pline) ; *inānitiō* (Isid.) ; *inānitus* (Gloss.), d'après κενωσις ; *inānimentum* (Plt.) ; *exināniō* (classique, usuel) ; *exinānitiō*, etc. ; *inānēscō*. Composés : *ināniloquus* (Plt.) = κενολόγος (cf. *inānilogistae*, Plt., Ps. 255), d'où *ināniloquium* = κενολόγιον, κενοφωνία (Ital.).

Sans doute composé dont le premier terme serait *in-* négatif et dont le second est obscur.

inaurēs : v. *auris*.

incānus : v. *cānus*.

incarduum, -**i** n. : cœur du bois (Vit. patr.). Emprunt au gr. $\epsilon\gamma\kappa\alpha\rho\delta\iota\omicron\nu$; peut-être à corriger en *incardium*. L'influence de *carduus* s'explique mal, en raison de la différence de sens.

incendō : v. *candō*, *candēō*.

incentiō, **incentiūs** : v. *incinō*, s. u. *canō*.

***inceps** : *deinceps*, P. F. 95, 10. De **in-cap-s* ; cf. *exim*, etc., et *is*. Forme non attestée dans les textes et peut-être tirée arbitrairement de *deinceps*.

incessō, -**is**, -**īuī** (un parfait *incessī* dans Tac., H. 2, 23 ; 3, 77 ; Luc. 5, 680), -**ere** : attaquer (sens physique et moral ; synonyme de *inuādō*, *petō*). De là *incessus* avec le sens de « attaque » dans Tacite, alors qu'ailleurs *incessus* a seulement le sens de « marche » (cf. *incēdō*). Semble une formation désidérative de *incēdō* ; cf. Fest. 226, 18 : *petissere antiqui pro petere dicebant, ea quidem forma uerbi qua sunt lacessere et incessere*. Toutefois, étant donné l'apparition tardive de *incessō*, qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale, il est possible qu'il soit formé sur *incessus*, d'après le rapport *impetus/petō*, par besoin de renouveler l'expression. Il est peu vraisemblable que *incessō* ait été refait sur *incessī*.

incestus : v. *castus*.

***incicor** (Pacuvius, Trag. 386) : v. *cicor*.

inciēns, -**entis** adj. : pleine, se dit d'une femelle. Difficile à séparer du gr. $\iota\omega\epsilon\omega$ « je suis enceinte » et de skr. *gvāyate* « il se gonfle » (cf. *cumulus*?). La ressemblance avec le mot grec et le caractère technique du mot, qui est de la langue des éleveurs (Varr., Plt., Col.), amènent à se demander s'il n'y aurait pas d'emprunt au gr. $\epsilon\gamma\chi\omega\omicron\varsigma$ avec substitution d'un suffixe de participe présent d'après $\epsilon\gamma\chi\omega\epsilon\alpha$, comme dans *praegnāns*, q. u.

Conciēns semble une forme créée par Apulée, Mund. 23, sur *inciēns* analysé *in-ciēns* (de *ciēō*).¹

incilis, -**e** : adj. employé au singulier dans *fossa* « fossé, tranchée » ; ou au pluriel *incilia*, -*ium* *fossae quae in uis' fiunt ad deducendam aquam* ; dérivationes de riuo communi factae, P. F. 94, 23, nique et rare.

Nom d'instrument qu'on a parfois rattaché à *in-cidō* « ex eo dictus quod incidatur » Ulp., Dig. 21, 1, 5.

Pour la formation, cf. *ancile*, *ancilia*.

incellō, -**ās**, -**āre** : *inceptare uel improbare*, Non. 36, qui cite des exemples d'Accius, Pacuvius, Lucius. En dehors de ces exemples, ne semble attesté que dans Lucr. 3, 963. Pas de dérivés. Sans étymologie.

incipiō : v. *capio*.

***incitēga** : *machinula in qua constituebatur in conuuij amphora, de qua subinde deferrentur uina*, P. F. 25. Emprunt au gr. $\epsilon\gamma\gamma\omega\theta\eta\kappa\eta$ venu peut-être de l'étrusque. Non autrement attesté.

incitus, -**a**, -**um** ; **incitae**, -**ārum** : v. *citus*, de *ciēō*.

includus : v. *clueō*.

incohō (*inchoō* ; sur la graphie, v. Thes. VII 1, 56 sqq.), -**ās**, -**āui**, -**ātum**, -**āre** : commencer, entreprendre, ébaucher. D'après Servius, Ae. 6, 252, *tum regio regi nocturnas incohāt aras*, le mot appartenant au vocabulaire religieux : *est uerbum sacrorum*. Mais, dehors de cet emploi, aucun exemple attesté ne confirme la remarque de Servius ; le *nouum delubrum in hāre* de Cic., Dom. 51, peut s'expliquer par le sens ordinaire. Peut-être Servius le faisait-il dériver du gr. « libation ». Ancien (Enn.), classique. Peut-être conservé en provençal, cf. M. L. 4359 b. Dérivés : *incohiō*, -*tor*, -*tiuus*, -*mentum*, tous tardifs. Étymologie obscure : le verbe est rattaché par les uns à *cohō* « pièce du joug où s'adapte le timon », *incohāre* se [se] mettre sous le joug, [s']atteler à », *in cohūm cere* (ce qui ne va pas avec le sens religieux que Servius attribue à *incohāre*) ; d'autres le rapprochent de *kahad* « capiat », et *incohāre* serait équivalent de *in pere*. Vocalisme ?

Une forme radicale *coh-*, *cah-* n'a guère de chance remonter à un type indo-européen. La graphie semble influencée par des considérations étymologiques : rapprochement de $\chi\alpha\omicron\varsigma$ ou de $\chi\eta\omicron$.

incola : v. *colō*.

incolumis, -**e** : intact, sans dommage, sain et se vivant (par opposition à *mortuus*). Joint à *saluus*, L. 29, 27, 3). Mis en rapport avec *calamitās* dans la phrase de Cic., Planc. 5, 12, *incolumis a calamitūdiuiciū*.

Dérivé de *incolumitās*, expliqué par Cic., Inu. 2, 169, *salutis tuta atque integra conseruatio*. Anc. (Plt.), classique ; rare à l'époque impériale. Non roman.

A pris en partie la place de *saluus* ; c'est ur. té tout profane en regard de *saluus* qui est lié à *salūs*.

Évidemment à couper *in-columis* ; sur le second té du composé, v. *calamitās*, *clādēs*, **cellō* (2) et **colū*

incozō : v. *cozim*.

incroō : v. *croccus*.

incumō (*inco-*), *-ās*, *-āre* : passer à la toise. Mot technique de la langue militaire, attesté à basse époque (Pâriso Maximilian). Se dit des recrues. Dénominatef de *incuma*, emprunt populaire au gr. ἔγκωμα « en-taille » (cf. *incommā*, Vég., Mil. 1, 5, *proceritatem tiro-nium ad incommam scio semper exactam*), la toise étant marquée d'un certain nombre d'encoches fixant la taille réglementaire. Pour la forme, cf. *glaciūma*.

incūria : v. *cūra*.

incūs : v. *cūdō*. M. L. 4367.

indāgō, *-inis* f. : terme de vénerie « action de pousser le gibier à l'intérieur d'une enceinte entourée de filets et de chasseurs ; encercler » ; puis au sens concret « action de pousser le gibier à l'intérieur d'une enceinte, réseau, cordon (de chasseurs, etc.) ; enfin, à l'époque impériale, « investigation, poursuite ». Attesté depuis Hirtius (mais le verbe est dans Plaute) ; doublet tardif : *indāgēs*, *-is* f.

A *indāgō* correspond un verbe *indāgō*, *-ās* (comme à *colligō*, *cāligāre* ; *formidō*, *formidāre* ; *propāgō*, *propāgāre*) et *indāgor* déponent (Varr., L. L. 5, 95) « suivre à la trace, traquer, dépister », puis, dans la langue commune, « rechercher » et « découvrir ».

Dérivés : *indāgātō*, *-tor*, *-trix*, *-tus*, *-ūs*, *-bilis*. Non roman.

Sur *indāgātus* coupé *in-dāgātus* a été formé à basse époque *peradāgātus* (Claud. Mamert.) = *peruestigātus* ; cf. *inuestigātus*.

De *ind-* (pour le préfixe, cf. *ind-audiō*, *ind-ipisoor*) + *āg-* ; cf. *amb-āgēs*.

inde : adverbe de lieu, du groupe de *is*, corrélatif de *unde*, marquant l'origine, le point de départ dans l'espace ou dans le temps « à partir de là, ou de ce moment ». S'emploie également à la place d'un ablatif partitif ou d'origine (avec *ex*), e. g. Plt., Amp. 429, *cadus erat unū inde* (= *ex eō*) *impleui hirneam*, d'où le sens de fr. en. Cf. *indidem* « du même endroit ». Fournit le second terme de nombreux composés ; cf. *deinde* (*dein*), M. L. 2525 ; *exinde* (*exim*), *perinde*, *proinde*, M. L. 6773 ; *subinde*, M. L. 8363. Ancien, usuel. M. L. 4368.

A juger par *hin-c*, *istim*, *illim* et par *exim*, l'élément *-de* serait une particule non essentielle à la forme. peut-être la même qu'on trouve avec *ē* dans *dē* ; un *t* qui peut répondre à un ancien **dē* figure dans des adverbies arméniens indiquant le point de départ : *anū* « de là », *usti* « d'où », *andust* « de là », etc. Mais on ne voit pas d'où sort la finale lat. *-im* : elle n'a de correspondant nulle part. Or, *unde* rappelle v. sl. *kdq*, *kdū* (*otū kdū* a le sens de *unde*), où il y a une nasale comme dans *inde*. *unde*.

indemnis : v. *damnō*.

index : v. *dicō*.

indigena, *-ae* c. : indigène (opposé à *aduena*), autochtone = gr. ἰθα-*αἰ* *οὔ-γενής*. De **endo-gena*, v. *gignō* 50.]

indiges, *-getis* : épithète appliquée à une catégorie de dieux, *Di indigetēs*, qui s'oppose aux *dī Nouensidēs* (*Nouensidēs*) et qui semble désigner — tout au moins

aux yeux des Latins — les dieux nationaux (*Di patrii Indigetēs*, Vg., G. 1, 498), par opposition aux dieux nouvellement établis, cf. T.-L. 8, 9, 6, *Iane, Iuppiter, Mars pater, Quirine, Bellona, Lares, Di Nouensiles, Di Indigetēs, diui quorum est potestas nostrorum hostiumque, Dique Manes, uos precor, ueneror...* Le Jupiter adoré à Lavinium s'appelait *Iuppiter Indiges*. Plus tard, quand on chercha un nom à ce dieu, on y vit Latinus, ou plus souvent Énée, qui était le fondateur de Lavinium : de là *Indigetem Aenean* dans Vg., Ae. 12, 794. Désigne toutes les puissances actives, de caractère religieux, qui, pour les anciens Romains comme pour tout l'ancien monde indo-européen (v. Usener, *Götternamen*), entouraient l'homme et que l'on invoquait dans les *indigitāmenta*.

Étymologie inconnue, comme le sens exact du mot ; cf. Thes. s. u. Le sens de ombra getus, qu'on traduit par (*dis*) *Ancitibus* (T. E. II a 14) nous échappe.

indigitō, *-ās* : appeler les dieux par leur nom, invoquer. Vieux terme du rituel, conservé seulement par les glossateurs (un seul exemple dans un texte de Tert., Ieun. 16) ; cf. Thes. s. u.]

Dérivé : *indigitāmenta*, *-ōrum* : *incantamenta uel indicia*, P. F. 101, 15 L. ; *nomina haec numinum in indigitamentis inueniuntur, i. e. in libris pontificalibus, qui et nomina deorum et rationes ipsorum numinum (numinum var.) continent...*, Serv., G. I 21.

Origine obscure ; ni le rattachement à *aiō* (par une forme **ind-ag-itō*), ni la dérivation par *indiges*, auquel pensaient les Latins, ne satisfont ; encore moins la dérivation par *digitus* (cf. Kretschmer, Gl. 31, 154).

indolēs : v. *alō*.

**indruticō*, *-ās* : exubérer. Hybride bas latin, dérivé du gaul. **druco-*.

indu, *endo* : v. *in*.

indulgeō, *-ēs*, *indulsi*, *indultum*, *-ēre* : être complaisant, indulgent ou favorable à (avec le datif *indulgere sibi*, *geniō*, *animō*), par suite « se laisser aller à, s'abandonner à » ; *i. dolōrē*, *lacrimis* (avec l'accusatif chez les archaïques, e. g. *i. tram*, Lucil. ap. Non. 325, 36) ; *indulge hospitio*, Vg., Ae. 4, 51 : *indulgent uino*, Ae. 9, 165 ; cf. Non. 325, 33 sqq. Le sens premier était peut-être « accorder de l'espace ou du temps », ou « se relâcher pour » ; « faire bonne part à » ; cf. le sens technique dans Vg., G. 2, 277, *indulge ordinibus* « espace davantage les sillons ». Dans la latinité impériale, *indulgere* a pris le sens de « accorder par faveur, concéder » : *indulgere alicui usum pecuniae*, etc. D'où, à basse époque, *indultum* n. et *indultio*, *-tor* (Tert.), *indultus*, *-ūs* m. « permission, faveur ».

Autres dérivés : *indulgitās* (rare et archaïque) ; *indulgentia* (classique) « douceur » (*i. caeli*, Vg., G. 2, 345), « indulgence, complaisance », qui à basse époque a le sens concret de « faveur » accordée à quelqu'un, spécialement « pardon, remise d'une faute ou remise de l'impôt ». *Indulgere*, *indulgentia* sont à peine représentés dans les langues romanes. M. L. 4385 et 4385 a.

Selon M. Vendryes, R. celt., 40 (1923), p. 429, *indulgeō* représenterait **en-dhleg-ē* de la racine **dhleg-* qui marque le droit ou l'obligation ; irl. *dliged* « devoir,

loi », *dligim* « j'ai le droit, je mérite », thème en *-ye/yo-*, **dhlēgh-ye/o-* ou **dhlēgh-ye/o-*. *Indulgēre* représenterait le thème en *-ē-*, marquant l'état, de cette racine et signifierait « être dans la situation de quelqu'un sur qui un autre a des droits »; *indulgeō alicui* veut dire « quelqu'un a des droits sur moi »; d'où « j'ai des devoirs, des obligations, des complaisances envers quelqu'un ». Mais jamais *indulgēre* ne signifie « avoir des devoirs, des obligations envers quelqu'un »; au contraire, le verbe s'emploie plutôt d'un supérieur vis-à-vis d'un inférieur : « avoir des complaisances pour », le cas contraire se disant *mōrem gerere*. D'autre part, il faut tenir compte du sens concret de *indulgēre*, qui est sans doute le plus ancien. S'il en est ainsi, on peut rapprocher gr. *δοῦλος*, skr. *dīrghāh* « long », gr. *ἐνδελεχῆς* continu », v. sl. *dlǫgŭ* (et hitt. *dalugi-* « long »), dont, en latin même, L. Havet, MSL 6, 233 sqq., rapprochait *largus*; cf. Gauthiot, MSL 18, 345. Mais la coupe *ind + ulgēre* est aussi possible (cf. *ind-ipiscor*, etc.). L'étymologie reste donc incertaine, comme le sens premier du verbe.

induō : v. *exuō*.

India : Inde; **Indus** : indien. Emprunt au gr. Ἰνδός, Ἰνδία; v. B. W. sous *dinde*.

indūsium, -i n. : vêtement de femme. Dérivés : *indusiātus* « vêtu de l'indusium »; *indusiarīus* « tailleur qui fabrique l'indusium ». Mots plautiniens, repris par Apulée et Martianus Capella, par affectation d'archaïsme.

Les étymologies de Varron, qui dérive le mot soit de *induō*, soit de *intus*, sont sans valeur. *Indūsium*, *indusiātus* sont empruntés, comme nombre de noms relatifs au vêtement et à la parure, au gr. ἔνδυσις, ou *ἔνδυσιον, de ἐνδύω « revêtir ».]

industria, -ae f. : zèle, activité; pluriel concret *industriarum* « efforts »; souvent employé à l'ablatif *industriā* (avec ou sans *ex, de*) « de propos délibéré, à dessein », et aussi à l'accusatif avec *ob* : *ob industriārum*. Ancien (Enn., Plt.), classique, mais rare, surtout à l'époque impériale.

industrius : zélé, actif, attentif, etc. (joint à *gnāuus* par Cic., Verr. 2, 3, 21, 53; à *ācer*, Tusc. 5, 20, 57; opposé à *ignāuus*, Tac., A. 12, 12; *industrius* est joint à *diligenter* par Cés., B. G. 7, 60); *industriōsus*; *industrior*, -āris (bas latin).

Les anciens avaient déjà reconnu dans *industrius* un composé, dont la forme ancienne *indostruus* (l. sans doute *endo-*) est donnée par P. F. 94, 15, qui la glose « quasi qui, quicquid ageret, intro strueret et studeret domi »; pour le sens de *struere*, cf. Caton, Or. inc. 19 : *iure, lege, libertate, republica communiter uti oportet; gloria atque honore, quomodo sibi quisque struat*. Cette explication a souvent été considérée comme une étymologie populaire, à tort sans doute. M. J. B. Hofmann l'a défendue en rappelant homér. βουσοδομεύων, cité par Bréal, *Essai de sémantique*, p. 145; et M. Benveniste, R. Phil. XXII, 1948, p. 117, l'a confirmée en montrant que *industria* a bien originellement le sens de « activité secrète », *industrius* celui de « qui machine secrètement », et il est tenté d'y voir un « calque sémantique » de βουσοδομεύων. La substitution de *-ius* à *-uus* serait due à l'influence du groupe des adjectifs en *-ius* (cf. *glōria, inglōrius; iniūria, iniūrius*, etc.).

indūtiae, -ārum f. pl. (singulier archaïque d'après Aulu-Gelle 19, 8, 13) : suspension d'armes, trêve. *Indūtiae sunt pax castrensium paucorum dierum, belli feruere* Varr. ap. Gell. 1, 25, 2. Attesté depuis Plt.; rare et technique; demeuré peut-être en italien. M. L. 4384. Correspond pour le sens à ἐπέχειρία. Rappelle dans sa formation le type de substantif féminin pluriel *infantiae, suppetiae, -arum* et, au moins par le suffixe, *otium*, dont l'étymologie n'est pas claire. L'explication qui dérive le mot d'un adjectif de sens privatif **in-dū-tus* « qui ne fait pas la guerre » (cf. *duellum*), v. Osthoff, IF 6, 17 se heurte au fait que la suspension d'armes n'implique pas la fin de la guerre : *bellum enim manet, pugna cessat*, dit Aulu-Gelle 1, 25, 4. On a pensé à couper *ind-ūtiae* et à rapprocher gr. αὔτως « vainement », αὔσιος « vain, inutile » et le groupe de v. isl. *auðr* « vide, désert ». Mais cette étymologie reste très incertaine; les autres le sont encore plus; v. Walde-Hofmann, s. u.

induuiae : v. *exuō*.

inebrae : v. *enubrō*.

inedia : v. *edō*.

ineptus, -a, -um : v. *aptus*.

iners : v. *ars*.

infandus : v. *for*.

infāns, infantis (sur la nature de l'ἴ, v. *censeō*, s. f.; les langues romanes ont restitué *i*; cf. *Infantia*, M. L. 4393) : adjectif formé de *in-* privatif et du participle de *for* « qui ne parle pas, incapable de parler »; épithète s'appliquant surtout aux jeunes enfants, *infāns puer*, cf. Plt., Poe. Prol. 28; Lucil. 486, 566. Lucrèce emploie encore le substantif dérivé *infantia* avec le sens de « incapacité de parler ». Puis *infāns* substantivé, *infantia* se sont employés au sens « enfant » (cf. le développement de sens de gr. νήπιος, enfance); c'est à ce sens que se rattachent les dérivés et composés (tous d'époque impériale) : *infantārius, infantilis* (d'après *puerilis*), *infantulus, -ula; infantō* « nourrir comme un enfant » (Tert.); *infanticida, -cidium* (Id.). Comme la période dans laquelle l'enfant est considéré comme incapable de parler finit à sept ans (cf. Quint. 1, 1, 18), on conçoit que *infāns* ait pu désigner l'enfant dans le sens ordinairement réservé à *puer*. Columelle dit *ab infans*, Celse *ab infantibus* dans le sens de *ā puerō, ā pueris*. De plus, *infāntēs* formait couple avec *parentēs*. Panormian, saul roumain. M. L. 4393, 4393 ab; B. W. s. u. — En arménien, c'est l' « animal » qui est désigné : *anasun* (littéralement « qui ne parle pas »).

Les participes proprement dits n'entraient pas en composition (v. Wackernagel, *Altind. Gramm.*, II 1, p. 193 sqq.); et ce n'est qu'en vertu de développements secondaires que, même avec **n-* négatif, où le développement s'est produit le plus, il a été fait quelques composés de ce genre; en latin, les cas tels que *infāns, insciēns, insolēns, insōns* sont demeurés exceptionnels.

***Infendere** : ἐπιτείνειν, ἐνδύματισταί (Gloss.). Peut-être composé de *-fendō*, comme *offendō*, ou tiré secondairement de *infēnsus*.

infēnsus : v. *ferō*.

inferiae, -ferius : v. *-ferius* sous *ferō*.

inferior : v. *ferō*.

Inferus, (*infer* ap. Cat., Agr. 149, 1, *super inferque uicinus*), -a, -um : qui se trouve par dessous, par opposition à *superus* ; de là substantivé, *Inferi, -orum* « les habitants du monde souterrain » ; *Di Inferi*, par opposition à *Di Superi*. Ancien (Enn.), usuel. N'est maintenu que dans un seul dialecte du Tessin, M. L. 4400 ; *Infra* est demeuré en corse, M. L. 4394 a.

infrā : en dessous (par opposition à *suprā*), plus bas. Adverbe et préposition (avec l'accusatif) ; sens physique et moral. Confondu avec *intrā* à basse époque, M. L. 4410 ; *inferior, -oris* (par opposition à *superior*) : qui est plus bas ; s'emploie de l'espace et du temps (de là le sens de « plus jeune, descendant »), du rang : *inferiōres* « les inférieurs » ; *infimus* (anc. *infumus*), -a, -um : qui se trouve tout au bas. Forme refaite pour remplacer *imus*, qui avait perdu sa transparence étymologique.

Dérivés : *infimātis* (création de Plt., St. 493, qui l'oppose à *summatēs*) ; *infimūtās* (Amm.) ; *infimō* (Apul.). A basse époque, la forme ayant cessé d'être comprise comme un superlatif, on rencontre le comparatif *infimior* (Iren.).

Inferus a un doublet *infernus* (cf. *supernus, internus*, etc.) ; d'où *inferna, -ōrum* « les demeures des dieux Inferi » ; *infernās, -ātis* (Vitr.). La langue de l'Église a employé *infernus* m. dans le sens de « enfer », cf. *infernum*, panroman, sauf roumain, M. L. 4397, celtique : *irl. ifern*, britt. *uffern* ; germanique : ags. *fern*, et en a tiré un adjectif *infernālis*.

Lat. *inferus, infimus* répond évidemment à skr. *ādharāh* (av. *adāro*), *adhamaḥ* « qui est au-dessous », à côté de *addhāh* « en bas » ; le gotique a *undar* « sous » et l'arménien *and* « sous » (entre autres sens). Mais *f* n'est pas conforme à la phonétique du latin de Rome ; et la forme du mot serait dialectale, ce qui s'expliquerait par les emplois religieux de ce groupe (*inferi*, etc.). Toutefois, le sentiment qu'on avait affaire à un mot composé de *in* (comme dans *inferō*) a pu jouer. Pour le sens de *infrā*, cf. *secus*.

infestus, -a, -um : 1° dirigé contre : *infestis pilis procurrere*, Cés., B. C. 3, 93 ; *infestis signis* ; « hostile à, acharné contre », *gens infestissima nomini Romano*, Sall., C. 52 ; 2° « exposé au danger ou aux attaques, périlleux, menacé, infesté » : *infestum iter*, Cic., Phil. 12, 10 ; *filii uita infesta*, Cic., Rosc. Am. 11, 30 ; *omnia infesta serpentibus*, Sall., Iu. 89 ; opposé à *tūtus*, T.-L. 2, 49 ; cf. Gell. 9, 12, 1. Souvent confondu avec *infēnsus*, parfois même avec *infectus*. Ancien (Plt., Cas. 676) ; classique. Rare à l'époque impériale ; demeuré en espagnol, M. L. 4400 a.

Dénominalif : *infestō, -ās* « attaquer » et « infester » (Bell. Alex.). Dérivés tardifs et rares : *infestatiō, infestator*.

In-festus contient sans doute le même second élément que *manifestus*, mais l'origine en est incertaine.

inficiō : v. *faciō*.

inft : il se met à, et spécialement « il commence à parler ». Synonyme de *incipit*, rare, archaïque et poé-

tique ; usité seulement à la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent. De *in* + *fit* de *fīō* ; cf. l'opposé *dēfit* « il manque ». V. Thes. s. u.

infitiāe : v. *fateor*.

infrā : v. *inferus*.

infula, -ae f. (usité en prose surtout au pluriel *infulae*) : sorte de collier ou de diadème de caractère rituel, fait de flocons de laine teints en rouge et en blanc et noués à des intervalles réguliers par un ruban, *uitta*, de manière à former une longue tresse, assez semblable à un chapelet. Ancien, bien que non attesté avant Cicéron.

Dérivés : *infulātus* « qui porte l'infula » et, dans Festus, la glose *exinfulabat* : *exer[c]ebat* ; *infulas enim sacerdotum filamenta uocabant*, P. F. 71, 25.

Ce terme religieux semble dénoncé par son *f* comme étant dialectal ; cf. toutefois la réserve faite sur *inferus*. Formes romanes savantes, sauf peut-être en espagnol. Origine inconnue.

infumus, -fimus : v. *inferus*.

ingenium : v. *genō*.

ingēns, ingentis adj. : très grand, immense ; joint par Cicéron à *immānis, immēnsus*, Verr. 2, 3, 46, 110 ; de Or. 3, 19, 70. Sur la valeur emphatique de *ingens*, v. Tér., Eu. 391-392, et Cic., Lae. 26, 98. Se dit des hommes et des choses. Comparatif et superlatif peu usités. Pas de dérivés. Attesté depuis Ennius, mais rare à l'époque républicaine ; fréquent chez les poètes (199 exemples chez Virgile contre 19 de *immēnsus*) et chez les prosateurs de la latinité d'argent (Tite-Live, Sénèque), semble tomber en désuétude à partir du second siècle de l'Empire ; toutefois, reparaît fréquent dans Aug., Ciu. D. (46 exemples contre 11 de *immēnsus* et 31 de *infinitus*), et dans la Peregr. Aeth., qui en a 20 exemples. Non roman.

Adjectif expressif qui n'a pas de correspondant évident (cf. peut-être gr. γίγας?) et qui a disparu en vertu de l'usure qui atteint normalement les mots ayant une valeur affective. V. Ingverson, *Eranos* 48, 65.

ingenuus, -a, -um : v. *genō*. M. L. 4422.

ingluuiēs, -ōi f. : plis de graisse du visage, d'après Varron cité par Serv., G. 3, 431 : *ingluuiēs tori sunt circa gulam, qui propter pinguedinem fiunt atque interiectas habent rugas*. Toutefois, le mot ne se rencontre qu'avec le sens de « gosier, gorge, jabot », cf. M. L. 4424, et aussi « glotonnerie » (langue familière). Les anciens le rattachent à *gula* ; cf. P. F. 99, 21, *i. a gula dicta, hinc et ingluuiosus et glutto*. Substantif d'un verbe **ingluō* (cf. *inluuēs* : *inluō*) apparenté à *gluttiō, inglutire* ; cf. M. L. 4423.

ingruō : v. *gruō*.

***ingrūsia** : ἰγγροσία · παρὰ Ῥωμαίους τὸ τοῖς ἀσθενεῖσι δίδόμενον στίβον, ὃ οὐτε ζῆν οὐτε ἀποθνήσκειν ποιεῖ (Suid.).

Sans autre exemple et sans explication.

inguen, -inis n. (usité le plus souvent au pluriel *inguina, -um*, d'où la bas latin *inguina, -ae*, Isid., Or. 4, 6, 19 ; autres formes tardives : *inguinem, inguinēs* (cf.

sanguen et sanguis, inguinorum, inguem) : 1° enflure, tumeur ; 2° aine ; 3° endroit où la branche part du tronc (Plin.). Depuis Lucilius. M. L. 4433.

Dérivés : *inguinalis*, adjectif et nom de plante, amelle = βοῦβώνιον ; *arius* (Grég., Iren.).

Lucilius, qui fournit le premier exemple de *inguen*, l'emploie dans le sens de « enflure, tumeur » : *inguen ne existat, papulae, tama, ne boa noxit* (Luc. 1195), sens qu'on retrouve dans Celse 3, 5. D'autre part, *inguen* est exactement superposable, pour la forme, à gr. ἀδὴν, -έως « glande » ; le rapprochement, proposé par de Saussure, MSL 6, 53, est séduisant, quoique gr. & admette d'autres origines que -n et que δ puisse reposer sur *d ; mais v. isl. *ðkkr* « enflure » et *ðkkvinn* « enflé » ont aussi les représentants de *n et *g^w, ce qui appuie l'étymologie.

initium : v. *eō, inēō*.

inluviés : v. *lauō*.

innusulus, -ī (im-) m. : *avis genus quam alii regulum, alii ossifragum dicunt*, P. F. 99, 23 ; *ales ex genere aquilarum est, sed minor uirium quam aquilae ; quae nolucris raro et non fere praeterquam uere apparet, quia aestum algoremque metuit. Appellatur autem ita, quod subito et inexpectata se inmittit*. id. 101, 1.

Ancien terme de la langue augurale, tombé en désuétude et dont le sens était perdu à l'époque impériale ; cf. Plin. 10, 8, *quidam post Mucium augurem uisus non esse confirmare ; ego (quod uerisimilius) in desidia rerum omnium non arbitror agnitos*. Emprunté ?

inolēscō : v. *alō*.

inquam, inquit : « dis-je, dit-il », employé en incise quand on rapporte ses propres paroles ou les paroles de quelqu'un ; souvent après un mot sur lequel on veut attirer l'attention de l'auditeur ou du lecteur ; notamment dans des anaphores. En dehors de *inquam, inquit*, on rencontre aussi, mais plus rarement : *inquis* (classique), *inquimus, inquitis, inquiunt, inquitat, inque, inquitō* (Plt., Tér.), *inquibat, inquitēs, -quiet, inquitī, inquisti* ; cf. Kühner, *Lat. Gramm.*, 2^e éd., I, p. 823. A basse époque, sur *inquit, inquis* s'est créée une 1^{re} personne *inquidō* (d'après *aiō*?) ou *inquō* ; d'où *inquiens* (Vulg.). La création même de ces formes, qui n'ont pas eu de vie véritable, montre que *inquam* avait cessé d'être employé. C'est surtout une forme de l'époque republicaine.

Inquam a l'air d'un subjonctif dont le sens serait « veux-je dire ». S'apparente sans doute à *insece, insece* ; v. ces mots. Pour le vocalisme, cf. hom. ἔσπετε (de **ēv-spete*) à côté de ἐνέπω. Mais on ne voit pas comment **insquam* aurait abouti à *inquam* (cf. *tranquillus* ?).

inquilinus : v. *colō*.

inquinō, -ās, -āui, -ātum, -āre : souiller, salir (sens physique et moral). Ancien, classique. Demeuré peut-être en catalan et en espagnol, M. L. 4450 a. Rapproché de *cutire* par P. F. 44, 11, *cutire est sterces facere, unde et inquinare*.

Dérivés, rares et tardifs : *inquinābulum* (Gloss.), *inquināmentum, inquinātiō* ; composé : *coinquino*

(fréquent dans la langue de l'Église, où il traduit μάλω), d'où *coinquinatio*.

Si *cutire* a un *ū* et repose sur **quoin-*, on pourrait rapprocher le *quīnā-* de *inquinare* ; il y aurait alternance vocalique.

***insequō, *insecō** ? : 1^{re} personne non attestée. N'existent que les formes : *insequis* « narras, referas » (Gloss.) ; *insece, insequo* « dic », impératif traduisant gr. ἐνεπε (Liv. Andr., Enn.) ; *inseuit* « dixerit » (Barr. Inc. 36 ; cf. P. F. 99, 10). Enfin, Caton aurait employé un participe *insecenda*, où le préfixe est privatif, au sens de *infanda*, semble-t-il ; mais le passage d'Aut. Gelle, 18, 9, 1 sqq., relatif à cet exemple est corrompu. Cet auteur cite aussi une forme de substantif pluriel *insecutionēs = narratiōnēs*.

Verbe vieilli dont il ne reste que des débris ; composé **en-sekw-ō*, d'une racine **sekw-* « dire », dont on aurait peut-être le subjonctif dans *inquam* et d'autres formes dans *inquis, inquit*. Les formes *insece, insecenda* sont reformées par analogie sur **insecō*, de **inseq(u)ō* avec chute phonétique du *u* devant *o*, et sur *inseuit, insecutionēs*, où le *k^w* perdait son appendice labiovélaire de vant consonne.

L'ombrien a généralisé -*k-* : *pru-sikurent* « pronuntiauerint », *suka tu* « declārātō ».

La racine **sekw-* « dire » est bien attestée : v. gall. *hepp* « inquit », irl. *insec* « discours », hom. ἐνέπω (impér. aor. ἔ-σπετε, de **ēv-spete*) ; v. isl. *segja* et v. h. a. *sagen* « dire », lit. *sakauī, sakytī* « dire » (et lit. or. *sakoti* « je dis. »), v. sl. *sočiti* « indiquer ». Le sens de « raconter », qui est maintenu en latin, se retrouve notamment en celtique : irl. *scél*, gall. *chwedl* « récit, nouvelle » et en lituanien : lit. *pāsaka* « conte, récit ». La racine **sekw-* indique une déclaration publique, un récit fait devant un public, etc. Une racine homonyme a fourni *sequi* « je suis » et, dans d'autres langues, des formes comme got. *saihan*, all. *sehen* « voir ». Peut-être est-ce la même à l'origine, mais rien ne l'indique plus en latin.

ī(n)sicium, ī(n)sicia, -iārius : v. *secō*.

insideō, Insidia : v. *sedeō*.

Insignis : v. *signum*.

insilia (gén. -*ium*?) : mot désignant un organe de métier à tisser, dont le sens précis est inconnu et qui rattache ordinairement à *insiliō* (comme *insidia* à *insideō*?). Ne se trouve que dans Lucr. 5, 1353.

insipō, -supō : v. *supō, sipō*.

insitus : v. *serō*.

Insolēns : v. le suivant.

Insolēscō, -is (-ēui tardif d'après inolēui), -ere : gonfler, s'enfler (sens physique et moral : s'enfler d'orgueil ; cf. *tumēō, intumēscō*). Rare ; attesté chez Caton et, à son imitation, dans Salluste, puis Tacite et Justin au sens physique ne se rencontre que dans Tertullien et saint Jérôme : *uterus insolenscens*, dit ce dernier ; *insidis* que Caton, ap. Gell. 6, 13, 15, écrit : *ne Romani ad superbiam ferociamque et inmodicum modum insolenscerent*. Il faut sans doute en rapprocher *insolēns* dans le sens de « excessif, arrogant, insolent », cf. Nep., Tim. *nihil unquam neque insolens, neque gloriosum ex ore eius*

causé, etc. ; mais le rapport entre les deux mots est obscur. On rattache d'ordinaire *insolēns* à *solēō* (même formation que *infāns, insōns*) : du sens de « inaccoutumé », on serait passé à « qui passe la mesure ordinaire, excès », et *insolēscō* aurait été bâti sur *insolēns* avec *sif, etc.*, et *insolēscō* aurait été bâti sur *insolēns* avec influence de *inolēscō* ; c'est ainsi que Tertullien aurait, sur *solēō*, bâti *ezsolēscere*. Le sens physique de *insolēscō* « se gonfler » serait récent et dérivé. M. Pokrovskij, KZ 35, 230 et Bull. Acad. Sc. de l'U. R. S. S., 1927, p. 127 sqq., a rapproché *insolēscō* des verbes germaniques du groupe de *all. schwellen* « se gonfler », ainsi got. *ufswalleins* « quōtaoic ». *Insolēns* appartiendrait à la même racine, puis, en vertu de l'homonymie, aurait été ensuite rapproché de *solēō, insolūtus* (à moins qu'il n'y ait eu à l'origine deux homonymes qui se seraient confondus) ; mais la présence du préfixe *in-* devant un verbe marquant l'état est sans exemple. On a expliqué aussi *insolēscō* comme fait par opposition sur *exolēscō*, coupé *ex-solēscō*. Tout ceci incertain, des actions analogiques diverses ayant pu s'exercer.

De *insolēns* dérivent : *insolentia* (classique), *insolenter*.

Instar n. indéclinable, usité seulement au nominatif et à l'accusatif : équivalent, qui tient la place de *glōsē epōloua, ἀντίτυπον, τὸ ἰστυρον*) ; cf. Cic., Brut. 51, 191, *Plato mihi unus instar est omnium*. Le sens premier est peut-être technique : « poids que l'on place sur un plateau de la balance pour faire équilibre, contre-poids » (*instāre, instiōtor*) ; cf. Cic., Off. 3, 3, 11, *ut omnia... uix minimi momenti instar habeant* ; Ov., Her. 2, 30, *sed scelus hoc meriti pondus et instar habet* ; Virgile, Ae. 6, 865, dit de Marcellus : *quantum instar in ipso*, où *instar*, évidemment, équivaut à *pondus, mōmentum*, c'est-à-dire *grauitās* ; cf. l'emploi de *mōmentum* dans T.-L. 3, 12, 6, *iuuenem egregium, maximum momentum rerum eius ciuitatis* ; cf. encore Colum. 12, 8, *irim cribratam quae sit instar pondo quincuncem et trientem*. Par extension : « valeur égale, image, ressemblance, compensation » (cf. T.-L. 28, 17, 2). *Instar* s'emploie souvent comme apposition suivie d'un génitif ; cf. Vg., Ae. 2, 15, *instar montis equum* ; de là, à l'époque impériale, *ad instar* « à l'image de », d'après *ad exemplar*.

Le sens technique fait penser à gr. *στάρη*, nom de poids (et de monnaie), aussi de la racine **stihā-*. Mais l'histoire du mot reste obscure. Ne semble pas attesté avant l'époque classique (Cic., Cés.). La forme *instar* sans e final est comparable à *biber*, mais semble plutôt être le neutre d'un adj. (cf. *exemplar*) qu'un infinitif à finale syncopée. Terme commercial, pour lequel une influence étrusque est possible.

Instaurō, -ās, -āui, -ātum, -āre : renouveler, recommencer, réparer, restaurer. Glosé *ἀναθεῖν, redintegrat, renouat, recuperat*. Peut-être ancien terme du rituel ; cf. l'emploi technique des dérivés : *instaurātiui lūdi*, Cic., Diu. 1, 26, 55, *instaurātiō lūdōrum, instaurātiūcius diēs*. — Verbe rare, surtout technique. *Instaurō* est la forme anciennement attestée, avec le sens de « recommencer, restaurer ». Mais, à l'époque impériale, ce sens semble inconciliable avec le préfixe *in-* ; aussi à *instaurō* se substitue dans cette acception *restaurō* (d'après *restitūō, instiūō*), qui ne semble pas attesté avant Tacite ; et inversement *instaurō* passe au sens de « offrir (pour

la première fois) », cf. Tac., H. 2, 70, 6, *laetus ulro et tam propinqua sortis ignarus instaurabat sacrum dis loci* ; dans Vg., Ae. 4, 63, *instauratque diem donis*, il faut comprendre « et elle renouvelle chaque jour ses dons (aux dieux) ».

Dérivés : *instaurātiō, -ticius, -tius* ; *restaurātiō, -tor* (tardifs).

Les anciens rapprochent *instar*, ce qui est impossible, mais qui a le mérite de fixer le sens à la fois de *instar* et de *instaurāre*. Le verbe a dû d'abord signifier « donner en compensation, en équivalent » pour une cérémonie religieuse manquée, non conforme aux rites, etc., et par suite, dans la langue commune, « renouveler, refaire », etc. Cf. Serv., Ae. 2, 15, *instar nomen indeclinabile est, licet Prōbus* (Cath. gr. 4, 17) *instaris declinauerit ut nectaris. Et caret praepositione quamuis Serenus lyricus ad instar dicerit. Instar autem est ad similitudinem, unde non restaurata, sed instaurata dicuntur aedificia ad antiquam similitudinem facta*. Conservé dans le v. fr. *estorer*, M. L. 4470 ; *restaurāre* dans *it. ristorare*, M. L. 7249.

Le maintien de la diphtongue *au* à l'intérieur du mot dans *instaurāre* fait difficulté. Étymologie obscure : on rapproche gr. *σταυρός* « pieu », v. isl. *staurr*, got. *stiurjan* « établir solidement ». Faute de pouvoir retracer l'histoire du mot, on ne peut rien affirmer. Le simple *staurō* attesté à basse époque est une création récente, qui semble sans rapport avec *instaurō* : v. ce mot.

Instigō : v. *stingō*.

Institā, -ae f. : ornement attaché à la *stola* d'une matrone romaine, consistant en un volant très large ou draperie cousue à la ceinture et tombant jusqu'à terre. Dérivé de *instō, -āre* ; cf. *antistes, -stita*.

Institor, -ōris m. : colporteur, revendeur. Ne semble pas attesté avant l'époque impériale. Dérivé : *institōrius*. De *instisō* « celui qui s'établit, s'installe avec son étalage ».

Insulidus, -a, -um : sot. Adjectif rare, attesté dans Aulu-Gelle et Macrobe. V. *subidus*. L'étymologie qui *nihil subit in mentem* n'est qu'un calembour. †

Insula, -ae f. : île ; par suite « pâté de maisons » formant un flot entouré par des rues qui l'isolent du reste de la ville, comme la mer isole l'île ; puis « maison de rapport », par opposition à *domus, aedēs*.

Dérivés : *insulānus* (-*neus* tardif), -*ārius, -ātus, -āris, -ēnsis, -ōsus*.

Les anciens expliquent *insula* comme si c'était le féminin d'un adjectif **insulus* issu de **en salos* « qui est en pleine mer » (cf. *sēdulus, de sē dōlo*, etc.), gr. *ἔναλος* (-*λιος*) : *insulae dictae proprie quae non iunguntur communibus parietibus cum uicinis, circumiūque publico aut priuato iunguntur, a similitudine uidelicet earum terrarum quae in fluminibus ac mari eminent, suntque in salo*, P. F. 98, 31. Mais il peut n'y avoir là qu'une étymologie populaire (cf., toutefois, *all. mod. Eiland, v. sl. ostrovū*). L'indo-européen n'a pas de nom connu pour « île » et les noms indo-iranien et slave indiquent une île fluviale. Le gr. *ἄσος* (ion.-att. *ἴσος*) a l'air d'un mot égéen ; on a peine à ne pas penser à un rapport avec *insula*, qui proviendrait aussi du même groupe que

dor. *v̄sōs*, on ne sait par quel intermédiaire, et la phonétique fait des difficultés. Le rapport, séduisant, avec ir. *inis*, gall. *ynys* « fle » n'est pas plus clair. Attesté depuis Plaute. Roman. M. L. 4475 ; passé, par le roman, en v. h. a. *insul(e)*, *isila*. Sur *paene insula* (Catul. 31, 1), v. Benveniste, *Le français moderne*, 1955, 1.

insulsus : v. *sallō*.

intāminātus : v. *contāminō*.

integer : v. *tangō*.

intendō, -tus etc. : v. *tendō*.

inter, interior, intimus : v. *in*.

interāmenta, -ōrum n. pl. : agrès intérieurs d'un navire, varangues. Terme technique de la langue nautique, attesté une fois dans Tite-Live 28, 45, 15, correspondant à gr. *ἐντέρονια* ; pour le suffixe, cf. *armāmenta*.

interānea, -ōrum : v. *inter*, sous *in*. M. L. 4487.

intercapēdō : v. *capīō*, p. 96.

intercus : v. *cutis*.

interdicō, -is, -xī, -ctum, -ore : terme de la langue du droit : prononcer (*dicere*, cf. *iūs dicere, iūdex*) la formule qui met fin à un litige entre (*inter*) des personnes ; rendre un arrêt : *praetor interdixit de ui*, Cic., Caec. 8, 22 ; *praetor interdixit ut unde deiectus esset eo restitueretur*, id., ibid. 28, 80 ; de là *interdictum* n. ; cf. Gaius, Inst. 4, 139 sqq., 142 sqq. L'arrêt étant le plus souvent prohibitif, *interdicere* signifie en général « interdire », cf. Gaius, Inst. 4, 439 sqq., *certis ex causis praetor aut proconsul auctoritatem suam finiendis controuersius interponit... formulae uerborum quibus in ea re utitur interdicta cum aliquod prohibet fieri...*, et la proposition complétive de *interdicō* est introduite par *nē* ; mais, comme on l'a vu plus haut par les exemples de Cicéron, ce n'est pas là un usage exclusif. Toutefois, il semble que les interdits prohibitifs soient les plus anciens ; et le sens premier serait bien « interdire » (cf. Daremberg-Saglio, s. u.), ce qui est conforme à l'étymologie. Les gâthâs de l'Āvesta ont, en effet, *antar-mruye* « interdicō », qui correspond pour la composition, l'emploi et le sens à *interdicō*, v. Meillet, BSL 25 (76), 1, 104. Sur la valeur du préverbe, v. *inter*, s. u. *in*. La construction ancienne est, comme le montre le rapprochement de l'iranien, *i. alicui aliquā rē*, qui est maintenue dans la formule d'interdiction religieuse *ignī et aquā alicui interdicare*. Mais des constructions analogiques sont nées : *i. alqm aliquā rē* ; *alicui aliquid* ; *alicui dē aliquā rē* ; *i. alicui ut* (sans valeur prohibitive) ; *i. alicui nē*, ou l'infinitif.

Dérivés : *interdictō, -tor, -tōrius, -tus, -ūs* (ces trois derniers tardifs).

interest : v. *intersum*.

interficiō : v. *faciō*.

interim, inter-dum, -nus, -ior, -ātīm, -duātīm ; intimus : v. *inter*, sous *in*.

interpolō, -ās, -āre : *-re* est immittere et interponere et nouam formam ex uetere fingere... et est tractum ab arte

fullonia qui poliendo diligenter uetera quaeque quasi in nouam speciem mutant. Plautus Amphitryone (317) :

illic homo me interpolabit neumque os finget denuo, Non. 34, 1. Terme technique de la langue des foulons qui correspond pour le sens au gr. *ἐπιπλάττω* ; il y a signifie « retape, remis à neuf » : *Si uestimenta interpola quis pro nouis emerit*, Dig. 18, 1, 45 ; (*discernere*) *uestem interpolem a sincera*, Fronton, p. 161, 2 N. De là « falsifier » et « falsifier en introduisant dans un texte, interpoler » (cf. Cic., Verr. 2, 1, 158).

Interpolō est-il le dénominatif de *interpolus*, ou *-polō* est-il a *poliō*, comme *ducō, -ās* à *dūcō, -is*? Dans ce cas, *interpōtus* serait reformé sur *interpōlō*, comme *inuidus* sur *inuidēō*. Les dérivés tardifs de *interpōlō, interpōlātor, -iō*, etc., n'ont que le sens figuré. Ancien, usuel. Non roman.

Sur le rapport entre *poliō* et *interpōlō*, v. Vendryes, *Donum natalicium Schrijnen*, p. 702 sqq. Cf. *poliō*.

interpres, -etis m. et f. : intermédiaire, courtier, chargé d'affaires ; puis chargé d'expliquer, truchement, interprète ; glosé *ἐπιμνησός*. Ancien (Plt.), usuel, classique. Dénominaif : *interpretor, -āris* : « expliquer, interpréter » et « traduire ». Le sens de « être courtier » n'est pas attesté. De là *interpretatiō*, etc.

Le sens de « courtier, négociateur » semble être le plus ancien ; cf. Plt., Cu. 434, *quod te praesente isti egi, teque interprete* (il s'agit de l'achat d'une esclave) ; Cic., Fam. 10, 11, 3, *utor in hac re* (les négociations avec Lépidus) *adiutoribus interpretibusque fratre meo et Late-rense et Furnio nostro*. Il s'agit sans doute d'un terme de la langue du droit comme *sequester*. Le second terme du composé *-pres* est peut-être une forme nominale tirée d'un verbe disparu signifiant « acheter » ou « vendre » (cf. pour la formation *locuplēs* et *plēre, super-stes* et *stāre*), apparenté à *pretium* ; v. ce mot.

intersum, -es, -fuī, -esse : 1° être entre, parmi ; d'où, par extension, « assister à » (classique) ; 2° impersonnellement, *interest* « il y a de la différence entre » ; *inter hominem et beluam hoc maxime interest quod...* Cic., Off. 1, 4, 11. De ce sens « il y a une différence entre le fait qu'une chose se fera ou ne se fera pas », par exemple *quid interfuit, homo audacissime, utrum hoc decerneres an...*, Cic., Verr. 2, 3, 61, on est passé facilement au sens de « il importe, il est de l'intérêt de », cf. *διαφέρεiv. Interest alicuius ou meā, tuā* (d'après *meā, tuā, rēferē*), *ad*, avec *ut, nē* ; avec une particule interrogative *utrum...* *an* ou *an, quālis, quantum, quis*. Ancien, usuel, classique.

intertrīgō, -inis f. : écorchure produite par le frottement, excoiration.

Dérivé : *intertriginōsus*. Le rapport avec *terō, tritus* a déjà été vu par Varron, L. L. 5, 176. Cf. *impetīgō* et *intertrimentum*.

interuallum, -īn : d'abord terme de la langue militaire : *opus pedum CX quod est inter uallum et legiones, ... a quibusdam interuallum nominatum*, Hyg., De mun. castr. 6 ; cf. Isid., Or. 15, 9, 2, *-a sunt spatia inter capita uallorum*. Tiré de *inter uallōs*, comme *intercus* de *inter cutem*, etc. A servi de modèle à *interspatium* (Tert.).

En passant dans la langue commune, le mot a pris

le sens général de « intervalle (*dē locō*), interruption (*dē tempore*), distance (sens physique et moral), pause ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *intervallātus*, d'où *interuallō*, -ās (Amm.); *interuallatiō* (Cael. Aur.).

intestinus : v. *intus* sous *in*.

intrā, *intrō* : v. *in*, *inter*.

intrinsicus : adverbe formé de **intrinsecus* (cf. *extrinsecus*) : à l'intérieur. Rare, archaïque et postclassique. De là, à basse époque, un adjectif *intrinsicus*, -a, -um (Cassiod.). M. L. 4513 a. V. *in*, *inter*.

**intriō* : *infundō* (Gloss.). Présent tardif fait sur le parfait *intriui*, *intristi* et *intrimentum*; cf. CGL IV 99, 14, *intriō* : *infundo uel* (ut) : *tute* (hoc *intristi*) (citation de Tér., Ph. 317). Cf. *contriō* (Italia).

intrō, -ās : entrer. V. *intrā*, *sub in*.

intubus, -ī m. (*intibus*, *intubum*, *intubum* n., *intuba*, -ība f., Gloss.) : chicorée, endive. Lire : le gr. ἐντόβω (Geop.) avec un diminutif ἐντόβιον (Gloss.) doit provenir du latin, v. André, *Lex.*, s. u. Depuis Pomponius Panroman (sauf roumain). M. L. 4521, sous la forme *intubia* : it. *endivia*, etc.

intus : v. *in*.

inueniō, -īs, -uēnī, -uentum, -uenire : venir sur ou dans; d'où « tomber sur, rencontrer, trouver, découvrir; avoir des facultés d'invention ou d'imagination » (rétorique). Dans la langue familière, *sē inuenire* « s'y retrouver ». Le rapport avec *ueniō* n'apparaît plus dans l'emploi; le sens de « trouver, inventer » (sans différence avec *reperiō*, cf. Plt., St. 109, 110) est dominant dans le verbe comme dans les dérivés : *inuentor*, -trix, *inuentiō* (terme de la rhétorique), *inuentiuncula*, *inuentus*, -ūs, *inuentarium* (Dig.), *inuenticius*, *inuentibilis* (*inueni*-); *ad-* (= ἀνεύρωμαι), *red-inueniō*, ces derniers tardifs. Le passage au sens de « trouver » a pu se faire par des emplois comme *inuenire uiam*, Tér., Eu. 247, *i. uestigia*. Le sens de « venir dans » est mis en évidence par Vg., Ae. 6, 8 : *pars densa ferarum | tecta rapit siluas, inuentaque flumina monstrat*. Le russe a de même *na-iti* « trouver ». Ancien, classique; non roman (mais *inuentāre* est représenté, cf. M. L. 4527 a, et l'italien a *rinvenire*; v. B. W. *trouver*). La différence entre *inueniō* et *reperiō* est peu sensible, mais *inueniō* est plus populaire que *reperiō*, et celui-ci disparaît de la basse latinité; cf. Löfstedt, *Philol. Comm. z. Peregr. Aeth.*, p. 234; *Syntactica*, II, 342, n. 3.

inul : synonyme de *incubī* « ab ineundo passim cum animalibus », Isid. 8, 11, 103. Formation en -us du type *assiduus*, *praecipuus*; s'il n'y a pas là une étymologie populaire : il y a, en effet, un dieu *Inuus*, mentionné par Vg., Ae. 6, 775, et identifié à Pan et à Faunus, dont l'origine et le nom sont inexplicables.†

inuideō, -ēs, -uidī, -uisum, -uidere (quelques traces de *inuideo* à basse époque) : glósé correctement βροχολύω, CGL II 256, 29, et correspondant pour la forme à gr. ἐπιβλέπω; proprement « jeter le mauvais œil à » : i. *aliquid* avec datif de la personne intéressée et

accusatif de l'objet, comme *ignoscere*; la construction avec le génitif (Hor., S. 2, 6, 84), sans doute d'après le gr. φθοβῶν τινος, rappelle l'emploi du génitif après *egere*, *priuare*, avec l'ablatif (Tite-Live, Tacite, etc.) l'emploi de *fraudare* (*alqm alqā rē*). Le sens et l'emploi sont indiqués par Cicéron, Tu. 3, 9, 20, *nomen inuidiae, quod uerbum ductum est a nimis intuendo fortunam alterius, ut est in Melanippo* (R³ 424) : « quisnam florem liberum inuidiū meum? » Male latine uidetur, sed proclare Accius. *Vt enim « uidere », sic « inuidere florem » rectius quam « flori »*. *Nos consuetudine prohibemur; poeta ius suum tenuit et dixit audacius*. — De là dans la langue commune « envier », sens qui domine dans *inuisus* « odieux », *inuidendus* « enviable », *inuidus* « envieux » refait sans doute sur *inuideō* d'après *auidus*, *auideo*, d'où *inuidia*, M. L. 4534, sur lequel a été bâti *inuidiosus*; *inuidentia* (Cic.); *inuisor* « envieux » (tardif et rare, comme *osor*); *inuidiatus* (Vit. Patr.).

Il y a allusion à la croyance au mauvais œil, dont le caractère indo-européen est établi par les déformations du nom de l'œil (v. sous *oculus*), cf. R. Wuenisch, Berl. Phil. Woch., 1917, p. 77. Le slave exprime l'idée de « hair » par *ne-zavidētī*, où intervient aussi le verbe « voir », mais d'une manière peu claire. Cet emploi de *inuideō* a été rendu possible par le fait que, en face de *uideō*, les formes à préverbes ayant le sens de « voir » sont fournies par -*spiciō* : *inspiciō*, etc. V. la *Latin. Gramm.* de Stolz-Schmalz-Hofmann, 5^e éd., p. 412. Sur la valeur de *in-*, v. *ignoscō*.

inuitō, -ās, -āui, -ātum, -āre : inviter (*alqm ad cēnam, in hospitium; tectō, hospitio; inuitāre ut*); puis dans un sens plus large : *i. hostēs ad dēditionem* « encourager à ». On trouve aussi dans la langue familière *sēsē inuitāre* « se bien traiter », cf. Non. 320, 35. Ancien, usuel. Conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 4535, et **conuītāre* (sous l'influence de *conuīuium*), M. L. 2201. Étymologie inconnue. Les anciens voyaient dans le préverbe non le *in-* privatif, mais le *in-* de sens local, comme le montrent les rapprochements qu'on lit, par exemple, dans Lucilius, XXX (616), *contra haec INUITASSE aut INSTIGASSE uidentur*; Cic., Cat. M. 57, *ad quem fruendum non modo non retardat, uerum etiam INUITAT atque ADLECTAT senectus*.

Il doit donc y avoir ici un préverbe *in-* et un fréquentatif ou un dénomiatif de l'adjectif **uītus*-s; cf. *inuitus*? Le sens ancien serait « bien traiter, bien accueillir » (cf. *sē inuitāre*); le sens de « inviter » serait secondaire.

Dérivés : *inuitatiō*, -tor, -trix, -tiuncula, -tōrius, -tus, -bilis, -mentum.

inuitus, -a, -um = ἔκων (ἄέκων), qui agit malgré soi, contre son gré : *inuitā Mineruā*, i. e. « aduersante et repugnante natura » (Cic., Off. 1, 110), *inuitō nūmine*. Sur l'emploi de l'ablatif absolu, v. Wackernagel, *Vorles.*, I, p. 283. Ancien, usuel. M. L. 4537.

Composé du préfixe privatif *in-* et d'un adjectif en -to-, à sens actif **uītus* formé de la même racine qu'on a dans *uīs* « tu veux » (v. ce mot); cf. skr. *uītāh* « qui plaît, agréable »; *uītāh* « jouissance », etc. Les autres rapprochements proposés sont douteux.

inula, -ae f. : aunée, plante (depuis Lucr.). Sans doute emprunt de type populaire au gr. ἐλάκων avec

permutation de *l* et de *n* par substitution de suffixe ou métathèse du type **alēna* < **anhēla*. Le mot serait venu comme terme de cuisine, la racine de l'*inula* confite dans le vinaigre étant employée comme assaisonnement ; cf. Hor., Sat. 2, 2, 44 ; 2, 3, 51. La forme française et l'emprunt germanique, v. angl. *eolene*, remontent à **elena* qu'on lit dans les Gloses, à côté de *elna*, *ella*, *enula*. Roman. M. L. 4522 ; B. W. s. u.

Inuleus, -*l* m. (et *inulea*) : faon. Peut-être emprunté d'abord par la poésie (Prop., Hor.) ? Le grec a *ἐνέλος* : *νερός*, Hes. ; pour la finale, cf. *euclerus* ; la longue initiale peut être un expédient métrique, pour éviter le tribraque ; cf. *Italia*, *ēgeria*, etc. Les graphies tardives *hinnuleus*, *hinnula* (Arn.), *hinnulus* (S^t Ambr.), M. L. 4138 a, *hinnicula* (Ps.-Aug.), *hinuleāginus* (Probus in Verg. G. 1, 16) ont subi l'influence de *hinnus*, *hinnulus*.

inuolō, -ās, -āul, -ātum, -āre : voler, *πλέττω*. Mot de la langue familière ; cf. Catulle, 25, 6, *remitte pallium mihi meum quod inuolasti* ; Pétr. 43, 4, *ex qua [hereditate] plus inuolauit quam illi relictum est*. Les gloses expliquent *inuolāre* par *in uolam*, i. e. *in manum includere*, CGL IV 100, 23 ; V 78, 34 ; ce serait quelque chose comme « escamoter, empauer ». Mais *uola* ne semble pas avoir été très usité en latin ; il n'y en a pas trace dans les langues romanes et *inuolō* est plutôt un composé de *uolō* « je vole », qui dans la langue des chasseurs s'appliquait à l'oiseau de proie se précipitant sur les volailles pour les emporter ; cf. en français le terme de fauconnerie « voler la perdrix » (du faucon), etc. d'où est venu le sens de « voler » (d'un voleur). V. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 26. De là, le mot serait passé par image dans la langue populaire. Conservé dans les langues romanes (fr. *embler*). M. L. 4538 ; B. W. *emblée*.

Dérivé : *inuolātor* : *κλέπτης* (Gloss.).

inuoluulus, -*l* m. : sorte de ver ou de chenille qui s'enroule sur elle-même (Plt.). De *inuoluō* (cf. *conuoluulus*). V. h. a. *ulluh*, etc., de **inuoluulus* ?

Inuus : v. *inuū*.

iō : interjection exprimant la joie ; cf. gr. *iō*.

iocus, -*i* m. (pluriel *iocī* et collectif neutre *iocā*) : jeu en paroles, plaisanterie. *Iocus*, *iocā* s'opposent à *serium*, *seria*, dans un couple antithétique en asyndète *iocā seria* ; cf. Cic., Fin. 2, 26, 85, *quicum iocā, seria, ut dicitur*. Uni également à *lūdus* « jeu en action » ; cf. Cic., Off. 1, 29, 103, *ut ad ludum et iocum facti uideamur* ; T.-L. 28, 42, 2 *ludus et iocus*. De là *per iocum* « par jeu, par plaisanterie ». Ancien, usuel. A supplanté *lūdus* dans les langues romanes, M. L. 4588. Panroman.

Dérivés : *iocor*, -*aris* et **iocō*, M. L. 4585 ; **iocārius*, M. L. 4585 a ; *iocōsus* (d'où irl. *geocach*) ; *ioculus* (Plt.), *ioculor*, -*aris* et **ioculō*, M. L. 4586 ; *ioculāris*, M. L. 4587 ; *iocista* « qui uerbis iocatur », CGL V 305, 17 ; 601, 48, hybride tardif avec suffixe grec. *Iocor* et *ioculor* ont à leur tour fourni les dérivés ordinaires. Souvent rapproché de *iuuō*, d'où *iocundus*.

L'intonation douce de *o* dans lit. *jūkas* « plaisanterie » est embarrassante ; le lituanien a aussi *jūktis* « rire ». On rapproche des mots signifiant « formule pronon-

cée » : ombr. *iuka*, *iuku* « précés, uerba », et, dès lors m. gall. *teith* « manière de parler, langue », v. h. a. *jehan* « prononcer une formule », dont le sens est éloigné.

Iouis : v. *Iuppiter*.

ipse, -*a*, -*um* ; gén. *ipsiūs*, dat. *ipsī* : pronom-adjectif intensif appartenant au groupe des démonstratifs qui, comme le gr. *αὐτός*, sert à mettre en relief une personne ou une chose, ou à l'opposer à d'autres : « même, lui-même, elle-même (et pas une autre) ; propre ; en personne », et aussi à en affirmer l'exactitude ou l'authenticité. Joint à un nom de nombre, signifie « exactement, précisément » (par opposition à *ferē*), e. g. : *triginta dies erant ipsi, cum*, Cic., Att. 3, 21. Par extension « en soi, par soi, de soi-même » (cf. gr. *αὐτός* = *αὐτόματος*) ; en ce cas, souvent renforcée par *sponte suā*.

Dans la langue familière, d'abord sans doute celle des esclaves, *ipse*, *ipsa* désignent le maître, la maîtresse (en personne) ; cf. la réponse des Pythagoriciens : *ipse dixit* (*αὐτός ἔφη*), Cic., N. D. 1, 5, 10, et la glose *ipse : pronomen honoris est*.

Étant donné son sens intensif, *ipse* peut être renforcé par la particule *-met*, *ipset* ; cf. aussi *ipsippe* [l. *ipsippe*? ou bien *-ppe* représente-t-il une forme à gémée expressive?] : *ipsi neque alii*, P. F. 93, 15). La langue familière lui crée même des superlatifs : *ipsimus* (employé au sens de *dominus* dans Pétrone), *ipsissimus*, cf. gr. *αὐτότατος*. *Ipse* est souvent joint aux pronoms démonstratifs : *hic, ille*, ou personnels : *egometipse, semetipsum*. L'intensif étant voisin pour le sens du pronom d'identité *idem* (cf. l'emploi de *αὐτός* en grec), qui lui-même n'est qu'un *is* renforcé, *ipse* et des formations dérivées de *ipse* se sont substituées à *idem* dans les langues romanes : e. g. *istum ipsum* > *it. stesso* ; *ipse* dans certains cas est devenu démonstratif : *ecce ipse* > *sud-ital. quessu*, esp. *aquese*, etc., ou relatif : *qualem ipsum* > *it. qualesso*, etc. Le sens s'est affaibli au point que, dans un groupe de parlars romans, *ipse* a fourni l'article pour lequel les autres parlars ont recouru à *ille*. De *metipsum* est dérivé le v. fr. *medesme*, fr. *même*, ital. *medesimo* ; de **ne ipse ūnum*, l'ital. *nessuno*, etc. Panroman. M. L. 4541 et 5551 ; B. W. *même*.

Ipse est formé de *i-* nominatif sans désinence à côté de *is* (cf. *ali-quis*) + une particule de renforcement *-pse*, analogue pour le sens à *-pte*. La langue archaïque a encore des formes *eapse*, *eōpse*, *sapsa*, *sumpse* ; cf. aussi l'adverbe *reāpse* = *rē eāpse*, *rē ipsā*. Sur le modèle de *ille*, la finale de *ipse* a été éléchie, tandis que le thème devenait invariable. A l'époque archaïque, la langue hésite entre *ipsus* et *ipse* ; le neutre est toujours *ipsum* ; *ipsud* n'apparaît qu'à très basse date, quand *ipse* et *iste* tendent à se confondre. Dans la prononciation courante, *ipse*, qui avait en partie le caractère de mot accessoire, devient *isse*, comme le montrent les dérivés des langues romanes ; cf. ital. *esso*, *medesimo*. C'est à une prononciation de ce genre que se réfère l'anecdote de Suétone rapportant qu'Auguste *legato... consulari successorem dedisse ut rudi et indocto, cuius manu issi (cod. izi) pro ipsi scriptum animaduertit*, Suét., Aug. 88. De là sans doute *issula* « petite maîtresse », Plt., Ci. 450. — Sur les formes *sumpse*, *sapsa*, v. *sum* pronom.

L'osco-ombrien a des formes voisines dont l'interpré-

ation étymologique n'est pas évidente : osq. *essuf*, *essuf* « ipse », omb. *esuf*; v. Buck, *Osc. Umbr. Gram.*, § 197, 5; Vetter, *Hdb.*, p. 200.

La particule *-pse* ne se retrouve pas hors de l'italique.

Elle est évidemment composée. Il s'y trouve, d'une part, un élément *-p-*, comme dans *-pte* (v. ce mot); *in-pte* est glossé par Festus *eo ipso*, P. F. 97, 21; on a *ēpte* dans *mihī-pte*, *meō-pte*, etc.; sur cet élément *-pe*, v. l'article spécial. — D'autre part, il y a *-se*, qui rappelle la *particula augens* de l'irlandais. Le contraste de *ipse* et de *ēpte* suggère l'idée que *-pse* appartiendrait au nominatif et *-pte* aux cas obliques, ce qui répondrait à l'opposition ancienne de skr. *śa* (nominatif) à *ta-* aux autres cas.

Le hittite a *pāt* « même ». Sur un rapport possible entre *pāt* et lat. *-pse*, *-pte*, *-pot* (dans *potis*), v. H. Pedersen, *Hittitisch u. die anderen i.-e. Spr.*, p. 77 sqq.; et en dernier lieu Benveniste, *J World*, 10 (1954), p. 259 sqq.

**ipsilles* : *bratteae in uirilem muliebremque speciem expressae*, P. F. 93, 21; cf. F. 398, 28, <*subsilles sunt quas* > *ali ipsilles uo* <*cant, lamellae in sacri>s, quae ad rem* > <*diuinam omnium quae adhibenti*ur maxime > <*creduntur necessaria*rum. *Ipsilles* est rétabli dans le texte et l'abrégé d'après la glose de Festus lui-même; les manuscrits ont *ipsulices*, *ipsullices*, *iipsullices*. Sans autre exemple et inexplicé. V. *subsilles*.

**ipsiplicēs* : ἀπόπτικτα φύλλα, CGLII 91, 66. Cf. *plīcō*.

ira (graphie *eira* dans Plt., Tru. 262, 264, qui joue sur la ressemblance entre *iram* et *eram*), -ae f. : colère. S'emploie au singulier et au pluriel. Correspond au gr. ἰργή et, à son imitation, désigne quelquefois en poésie la « passion », le « désir violent »; cf. Vg., Ae. 2, 575; Hor., S. 1, 2, 71. Celtique : irl., britt. *ir*.

Dérivés : *irāscor*, -eris, *irātus sum* : se mettre en colère, et *sub-irāscor*, -rātus (Cic.) ; *irācundus* : irascible ; *irācundia* : irascibilité. Ancien, usuel ; roman, cf. M. L. 4542, 4543, 4544, et **adīrāre*, 166. A basse époque apparaissent aussi : *irāscēntia*, *irāscibilis* (= θυμώδης, S^t Jér.) et *inrāscibilis* (= ἀόργητος, *irāscītiūs*.

Les anciens différenciaient *irā*, *irātus* de *irācundia*, -cundus; cf. Cic., Tu. 4, 12, 27, et Benveniste, BSL 34, 186; mais, en pratique, *irācundia* est souvent le synonyme plus plein de *irā*; cf. Plt., Cu. 533, *non ego nunc mediocri incedo iratus iracundia*. La confusion est constante dans le De Ira de Sénèque.

Étymologie mal déterminée; on ne sait même pas si lat. *r* représente ici *s* ou *r*. Le seul rapprochement plausible — mais nullement évident — est celui avec skr. *īrādh* « vif », hom. *īēpōs* « vif », v. isl. *eisa* « se porter vivement en avant ». Dans ce groupe, il y a des mots qui, par le sens, rappellent lat. *ira* : av. *aēsmo* « colère », lit. *aistra* « passion violente ». V. aussi gr. οἰστρος et οἰστρος chez Boissacq.

**irceus*, -ī m. ? : *genus farciminis in sacrificiis*, P. F. 93, 40 et 101, 9. Sans exemple. Sans doute à rapprocher de *hirciae*.

irīō, -ōnis m. : vélairet et vélar, plante dont le nom grec est ἐρσίμιον (Plin.). Sans rapport avec *iris*, qui vient du grec.

Irōnia, -ae f. : ironie. Emprunt savant (depuis Cicéron) au gr. ἰρωνεία.

Dérivés tardifs : *irōnicus*, -cē. M. L. 4545 a, b ? Celtique : irl. *irōin*.

irpex, *irpus* : v. *hir-*.

irritō (*inr-*), -ās, -āui, -ātum, -āre : provoquer, exciter, d'où « irriter ». Ancien (cf. Plt., Cap. 485), classique.

Dérivés : *irritāntem*, -mentum ; *irritātio*, -tābilis, -bilitās ; *irritātor*, -trix, -tus, -ūs, tous littéraires et en partie tardifs.

La langue impériale (Pline, Columelle, etc.) emploie aussi dans le même sens *prōritō*, formé d'après *prōuocō* (*prōritātor*, Itala), pour renouveler l'expression ; et Priscien, GLK III 67, 20, cite un simple *rītō* qu'il a peut-être recréé d'après *irritō*. Les rares représentants du verbe dans les langues romanes remontent à *inrūtāre*. M. L. 4547. Mot expressif, sans étymologie.

irritus (*in-*), -a, -um : v. *reor*.

irrumō, -ās : donner à sucer ; mot vulgaire de sens obscène opposé à *fel(l)ō* (Cat., Mart.), employé comme terme d'injure ; cf. fr. *bougre*, *foutre*.

Dérivés : *irrumātor*, -tīō, -bilitē.

V. *ruma*, *rumis*.

**irtiōla* (*uītis*) : sorte de vigne (Colum., Pline). Sans étymologie. Le rapport avec *Hirtius* est en l'air.

is, ea, id (ancien accusatif *im*, em « eum » P. F. 92, 1 ; 41, 7 ; 67, 23) ; nominatif pluriel *eis*, *eis*, *ieis* (inscription de l'époque républicaine) ; datif-ablatif *ibus*, e. g. Plt., Mi. 74 ; le génitif pluriel *eum* attribué aux « antiqui » par P. F. 67, 23 est sans exemple) ; adjectif-pronom de renvoi (et non démonstratif ; aussi ne comporte-t-il pas de particule épideictique, comme *hic*, *istic*, *illie*). Reprend ou annonce souvent un relatif précédemment énoncé ou qui va l'être : *quō annō... eō annō*, ou *eō annō... quō* ; cf. Cic., Off. 2, 6, 22, *male res se habet cum quōd virtute effici debet, id temptatur pecunia*. De là les groupes : *is qui* ; *id quōd*, *ideō quōd* (cf. *ideō*) et *propterea quōd*, *quia* ; *quō... eō* (*quō magis... eō magis*) ; *eō, id... ut* ; *in eō est ut*. *Is* est proprement le corrélatif de *quī*. On le trouve même joint à *qui* de manière pléonastique dans des phrases comme Plt., Tri. 1023, *inter eosne homines condalium te redipisci postulas ? | quorum eorum unus surrupuī currenti cursori solum*. Peut reprendre également un substantif sans relatif, par exemple Plt., Poe. 302, *aurum, id fortuna inuenitur, natura ingenium bonum* « de l'or, cela se trouve par hasard... » ; T.-L. 1, 19, 1, *urbem nouam, conditam uī et armis, iure eam legibusque de integro condere*. Ainsi *is* a pu s'employer dans des suites comme Tér., An. 221 sqq., *fuit quidam senex | mercator : nauem is fregit apud Andrum insulam ; | is obiit mortem* ; Cés., BG 1, 12 ; *flumen est Arar... id flumen...*

Is, qui avait une valeur faible et des formes monosyllabiques facilement élidables ou méconnaissables, a été concurrencé par les démonstratifs, surtout par *ille*, à mesure que le sens de ceux-ci s'affaiblissait et que la langue tendait à les remplacer eux-mêmes par des formes plus pleines et plus expressives dont témoignent les langues romanes. *Is* n'a survécu qu'en liaison avec *ipse* dans *idipsum*, it. *desso*. M. L. 4256.

Des cas anciens de *is* ont subsisté dans les adverbes de lieu *eō* « là », avec idée de mouvement (cf. *quō*), *adeō*, *eō usque*, M. L. 2877; *eā* « par là », ancien ablatif féminin, scil. *uā*; cf. *eātenus*. Cf. aussi *anteā*, *postē*, *praeterē* (en face de *posthāc*, *praeterhāc*); *aruorsum ead*, Sc. Bac., osq. *post exac* (= *posthāc*), Tab. Bant. Au même thème que *is* appartiennent *ibī*, *inde* (et *im*: *exim*, *interim*), *ita*, *item*, *īdem* et *iterum*. L'ablatif *eō* « pour cela » a servi aussi de particule à sens causal; cf. *eō quod* (qui dans le bas latin a pris le sens de *quod*), *id eō*. Le radical de *is* a fourni les composés *īdem*, *ipse* et figure dans *hic*.

Is, *ea*, *id* est dérivé d'un thème **ei-*, *i-*, élargi en **eyo-*, **eyā-* (au féminin) pour la plupart des cas.

En indo-européen, le radical **ei-* servait à fournir la forme du nominatif: skr. *ay-ām* (masculin), *iy-ām* (féminin), *id-ām* (nominatif-accusatif neutre); le reste de la flexion était obtenu avec */*e/o-*: skr. *ā-sya* (génitif), *ā-smai* (datif), etc. Cet état de choses se maintient dans la forme latine à particule préposée servant de démonstratif: *h-i-c*, accusatif *h-un-c*, *h-o-di-ē*. Dans la flexion de *is*, les formes de */*e/o-* ont été remplacées par le dérivé *eo-*: *eum*, *eō*, *eī*, etc. — Outre l'indo-iranien, le type **ei-/e-/o-* se retrouve en germanique: got. *is* (le neutre est *īa*). — Les formes des autres langues manquent de netteté.

En osco-ombrien, on a osq. *ix-ic* « *is* », *iūk*, *ioc* « *ea* », *id-ik* « *id* », *ion-c* « *eum* », *iusk* « *ii* », *eisun-k* « *eōrum* » et ombr. *er-ek* « *is* », *eī-ek* « *id* », *er-u* « *eōrum* », etc. Il y a un datif du type ancien dans ombr. *esmei* « *huic* », cf. skr. *āsmāi* « à lui ».

Sur le parallélisme des formes de *is* et de *quis*, v. Ernout, Morphologie, § 108 sqq.

iste, ista, istud (et avec particule épéictique *isti-c*, *ista-c*, de **ista-i-ce*, *istuc*; avec particule interrogative *isticine*, de **istece-ne*) : pronom et adjectif démonstratif « celui-ci, ce, cet », dit de la 2^e personne, parce qu'il renvoie généralement à une personne ou à un objet dont un interlocuteur a parlé ou auquel on s'adresse; a pris de là, dans la langue du barreau, une nuance péjorative « l'individu dont tu parles ou que tu défends [et qui est méprisable] », sens qu'il a aussi dans la langue courante; cf. *quae est ista praetura?* « quelle est cette préture qui est tienne? », Cic., Verr. 2, 2, 18, 46; *cum enim tuus iste stoicus sapiens dixerit*, Cic., Ac. 2, 38, 149; *non erit ista inciticia, sed mercatura*, Cic., N. D. 1, 44, 122; *animi est ista mollietas, non uirtus, inopiam paullisper ferre non posse*, Cés., B. G. 7, 77. Le sens personnel de *iste* apparaît ensuite affaibli et, à l'époque impériale, a tendu à remplacer *hic* dans le sens démonstratif; cf. Marouzeau, MSL 20, 80. Panroman, seul ou précédé de *ecce* (cf. Peregrin. Aeth. 14, 2 et 5). M. L. 4553; B. W, *ce, cet, cette, ces*.

Adverbes de lieu: *istīc*, *istūc* (-*tōc*, -*tō*), *istinc* (-*tim*), *istāc*; *istōrsum* (Tér.) : cf. *hōrsum*.

Iste se compose d'une particule préposée *is-* et d'un démonstratif *-te*; la structure est donc comparable à celle des deux autres démonstratifs personnels, *hic* et *ille* (v. ces mots).

La particule *is-* ne se retrouve pas hors du latin. Il est difficile d'y voir une forme fixée de *is*. L'ombrien a une formation parallèle à celle de *iste*, mais avec particule *es-* dans ombr. *est u* « *istum* », *estu*, *esto* « *ista* », etc.

L'élément fléchi est le démonstratif correspondant skr. *tā-*, -*tā-*, gr. *ta-*, -*tā-*, got. *pa-*, -*po-*, etc. Le nominatif singulier était de la forme skr. *sā*, *sā*, gr. *ō*, *ā* (Ion. att. *Ń*), got. *sa*, *so-*; le latin n'a pas conservé ce jeu, pas plus que le slave, qui a *tū*, *ta* au nominatif, et le lituanien, qui a *tās*, *tā*. — Le radical du démonstratif est resté largement représenté dans les adverbes anaphoriques *tum*, *tam* et leurs dérivés, dans *tot*, etc. (v. ces mots), tandis que les adverbes de lieu appartiennent au groupe de *is*: *ibi*, *eō*, *inde*.

Dans l'autre langue qui a constitué un système de démonstratifs personnels, l'arménien, c'est aussi le radical *t-* qui a fourni le démonstratif de 2^e personne: *da*, *ayd*, etc. Et, en effet, le démonstratif à radical *t-* servait à montrer ou à renvoyer à quelque chose de déjà nommé; il n'indique ni ce qui est proche, comme les démonstratifs représentés en latin par *hic* et par le groupe de *cis*, *citrā*, ni ce qui est éloigné, comme les démonstratifs à **n-*, **l-* et **w-*.

issula : v. *ipse*.

ita : adverbe du même thème que *is*, *id*, signifiant « ainsi ». Spécifie une chose dite ou qui va être dite: *ita constitui fortiter esse agendum*, Cic., Clu. 19, 51. Répond à une question posée: « comme je dis, comme tu dis », etc., d'où « oui »; ainsi Plt., Mi. 1262, *militem pol | tu aspexisti*. — *Ita*; Tér., An. 849, *quid istic tibi negoti est?* — *Mihin?* — *Ita*.

Ita est le corrélatif de *ut*, comme *is* de *quī*, *ibi* de *ubi*, etc.; ainsi: *non ita amo ut sani solent | homines*, Plt., Mer. 262; *ut homost, ita morem geras*, Tér., Ad. 431; de là, dans les formules d'affirmation, *ita me Venus amet ut ego te numquam sinam* « Puisse Vénus m'aimer dans la mesure où... ainsi vrai que », Plt., Cur. 209. *Ita* s'emploie même seul dans ce sens, *sollicitat, ita uiuam* (aussi vrai que je veux vivre), *me tua ualetudo*, Cic., Fam. 16, 20, 1. *Ita* peut annoncer une chose qui va être dite, ainsi *ita est amor*: *ballista ut iacitur*, Plt., Tri. 688; de là *ita... ut* « ainsi... en quelque sorte, dans la mesure où »: *et tamen ita probanda est mansuetudo, ut adhibeatur rei publicae seueritas*, Cic., Off. 1, 25, 38. C'est de cet emploi qu'est sorti le sens de *ita ut* consécutif: de telle manière que, de telle sorte que, tellement que. Usité de tout temps. Non roman; cf. toutefoits M. L. 4554.

itaque : « et ainsi », par suite « les choses étant ainsi; conformément à ce qui précède; c'est pourquoi, aussi ». *Ita constitui fortiter agendum, itaque feci*, Cic., Clu. 19, 51; *Dumnoriz ciuitates suo beneficio habere obstrictas uolebat. Itaque rem suscipit*, Cés., B. G. 1, 9, 3 et 4.

item : même sens que *ita*, mais avec une particule *-em* ajoutée, cf. *idem* (v. ce mot). A également ut pour corrélatif: *proinde eri ut sint, ipse item sit*, Plt., Amp. 60. A tendu néanmoins à se différencier de *ita* en prenant le sens de « de même, également, aussi », peut-être sous l'influence de *idem*; cf. *Romulus augur cum fratre item augure*, Cic., Diu. 1, 48, 107. De là l'emploi dans une énumération: *item... tertio... quarto*, Varr., R. R. 1, 16, 3.

īdem : adverbe formé de *ita* + *dem*, avec particule de renforcement. Même sens que *item*. Particulièrement fréquent dans la langue des comiques, qui reproduit la langue de la conversation; ne semble plus employé à

l'époque impériale, sauf chez les écrivains archaïsants. Seul adverbe ancien de la famille de *is* qui ne soit pas adverbe de lieu (par ailleurs, on a *tum, tam, etc.*). C'est en effet une forme indo-européenne conservée, répondant à skr. *iti* « ainsi » (du radical *u-*, l'Avesta a répondu à skr. *iti* « ainsi »). L'-a final, issu de i.-e. *-ə, y est demeuré, tandis qu'il est amui dans le corrélatif lat. *ut* (à côté de *aliuta*, il est vrai, et de *uti-que, uti-nam*; *ut* (à côté de *aliuta*, il est vrai, et de *uti-que, uti-nam*; mais *aliuta* peut avoir été bâti sur *ita*, et *utique, utinam* peuvent être issus de **utei-que, *ueinam* avec abrégement jambique). L'ombrien a, avec particule postposée, *itek « ita »*. Cet adverbe s'est maintenu seulement en italique et en indo-iranien; il serait du groupe des mots de la langue technique religieuse et juridique; *ita* a dû figurer dans des formules; en sanskrit, *iti* s'est conservé notamment dans les énonciations.

Italus, Italia (ē chez les dactyliques par nécessité métrique, e. g. Vg., Ae. 1, 2) : Italien, Italie. Osq. *viteliū, viteliū « Italia »*; et *Vituli, Vitulāria uia*. Sans étymologie. Le rapprochement de *uitulus*, qui fait de l'Italie « la terre des veaux » (F. 94, 9 L.), n'est qu'un calembour. Sans doute mot indigène (illyrien?).

iter : v. eō.

iterum adv. : pour la deuxième fois, *semel atque iterum*. Ancien, usuel. Conservé seulement en v. logoud. M. L. 4557.

Dénominalit : *iterō* : répéter (d'où « dire sans cesse, aller-répétant » : *inſidum esse iterant*, Pit., Tri. 832), renforcé à basse époque par le préfixe *re-* : *reiterō* (Donat). Dans la langue rustique, *iterō* a pris le sens technique de « labourer une seconde fois » (d'où les gloses *iterat* : ῥῶττει, CGL II 91, 14; *iteratum, πάλιν σακφέν etc.*; pour le sens, cf. fr. *biner*), sens qui est passé dans les langues romanes; cf. e. g. esp. *hedrar*, M. L. 4556, et *reiterō*, M. L. 7188.

Dérivés : *iterātō*; *iterātūius* (terme de grammaire) = *frequentātūius*; *iterābilis* (bas latin); *iterāmen, iterāim, -ātō, iterātās* (tardifs).

Du groupe de *is*, il y avait deux formes de l'adjectif marquant opposition de deux; l'une repose sur *i-*, c'est celle de skr. *ītarāh* « autre » (par rapport à un seul terme) et de lat. *iterum*, neutre devenu adverbe; l'autre repose sur **yo-*, c'est celle de omb. e. *tram-a* « ad alteram », av. *aiārō* « celui-ci (de deux) » [corrélatif de *yatārō* « lequel (de deux) »], v. sl. *jeterū* « un » (qui a perdu son sens propre, par suite du fait que le suffixe *-tero-* n'est plus vivant en slave). — Cf. aussi lat. *ceteri*.

itō : v. eō.

iuba, -ae f. : 1° crinière du cheval ou de tout autre animal; 2° toute espèce d'objet comparable, aigrette, panache, etc. Ancien (Enn.), usuel. Conservé seulement en logoud. M. L. 4595. De là *iubātus* (Naev.).

Bugge, BB 14, 58, a supposé que *iuba* serait quelque chose de bouillonnant et a rapproché *iubeō* (v. ce mot). Hypothèse pure que le sens n'appuie pas.

iubar, -āris n. (quelquefois m.) : *dicitur stella Lucifer, quae in summo quod habet lumen diffundit, ut leo in capite iubam*, Varr., L. L. 7, 76; cf. id., ibid. 6, 6. Le nom a d'abord désigné l'étoile Lucifer (φωσφόρος ἑσπερος en grec) « *quod splendor eius diffunditur in modum*

iubae leonis », P. F. 92, 13, et par suite l'éclat qu'elle répand : *quintus ab aequoreis nitidum iubar extulit undis* | *Lucifer*, Ov., F. 2, 149. Mot uniquement poétique, auquel aucun correspondant n'est connu. V. le précédent.

iubeō, -ēs, iussī (infinitif parfait contracte *iussē*, futur *iussitur*), **iussum, iubēre** (formes d'infectum et de perfectum à diphthongue ou dans le SC des Bac., *ioubeatis, ioussiset*, mais la métrique n'atteste que *iūbeō*, et le maintien de *-ss-* dans *iussī* suppose la brièveté de l'*u* : peut-être y a-t-il eu, à date ancienne, une opposition *iūbeō* : **ioussī*; on est amené à le supposer d'après la graphie *ioussit* constante à l'époque archaïque, cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.⁹, § 242, et dont le *ioubeatis* du SC des Bac. ne serait qu'un reflet) : verbe à la fois de la langue technique et de la langue commune. Sens général : « ordonner » (par opposition à *vetāre*). Dans la langue du droit public, s'emploie des résolutions politiques, des lois votées par le *populus* avec le sens de « décider », *senatus decrevit populusque iussit*, Cic., Verr. 2, 2, 67, 161; *quae scisceret plebs aut quae populus iuberet*, Flac. 7, 15 (cf. *iussa ac scūa*, Balb. 18, 42); *Tullum Hostilium regem populus iussit*, T.-L. 1, 22, 1, etc. Sur ce sens général se sont greffés des sens particuliers, plus faibles, e. g. L. *Aimilius... agrum oppidumque, quod ea tempestate possedit, item possidere habereque iouisit* (« a autorisé »), *dum populus senatusque Romanus uellet*, CIL I² 614 (189 av. J.-C.). La langue familière l'emploie dans des formules avec le sens de « engager, inviter à, souhaiter » : *Dionysium iube saluere*, Cic., Att. 4, 14; *sperare nos amici iubent*, Cic., Fam. 14, 1, 2. De là, à basse époque, le sens de *uolō* pris par le verbe : *iube considerare* (« veuillez examiner »), *pater, codicem istum*, Vit. patr. 3, 30.

S'emploie absolument ou avec un complément qui peut être soit un accusatif (*ei prouinciam Numidiam iussit*, Sall., Iu. 81, 1) ou une proposition complétive à l'infinitif ou au subjonctif. Le passif *iubeor, iussus* a le sens de « recevoir un ordre ». Ancien, usuel et classique; mais tend à être remplacé par des formations plus expressives : *imperāre* et, dans les langues romanes, *commandāre, *ordināre*. Non roman.

Formes nominales : *iussum* (surtout au pluriel *iussa*) n. : ordre(s); *iniussus* (Hor.) « qui n'a pas reçu d'ordres », sans doute d'après gr. ἀπέλευστος. Le substantif *iussus, -ūs* n'est usité qu'à l'ablatif *iussū* « sur l'ordre de », sur lequel a été fait *iniussū* « sans l'ordre de » (cf. *grātūis* et *ingrātūis*); *iussio* est de basse époque (Dig., Lact., Vulg.); *iussor* est un mot de glossaire; *iussōrius* est également très tardif.

La coexistence de *iubeō* et de *iussus* suppose une racine de la forme **yēudh-*. Or, le lituanien a *judū, judėti* « se mouvoir en tremblant » et *jundū, jūsti* « commencer à s'agiter », qui admet le sens figuré : lit. *jaudinti* signifie « éveiller une passion, séduire »; pol. *judzić* signifie « exciter, séduire »; skr. *ud-yodhati* signifie « il bouillonne, il part en colère ». L'idée de « mettre en mouvement » subsisterait-elle à l'état de trace dans *iuba, iubar*? En indo-iranien et en grec, s'est développée le sens de « combat » : skr. *yūdh-* « combat », d'où *yūdhyate* « il combat » (av. *yūdyeyinti* « ils combattent »), hom. ὑμῆμι (datif) et ὑμῆμῃ « combat ». Les mots

signifiant « ordonner, commander » diffèrent d'une langue à l'autre.

iūbilō, -ās, -āre : pousser des cris, crier après ; verbe de la langue rustique. *Vi quiritare urbanorum, sic iubilare rusticorum*, Varr., L. L. 5, 58 ; *rustica uoce inclamare*, P. F. 92, 2, 3. Cf. aussi *iūbilātus* : $\kappa\rho\alpha\nu\eta\gamma\ \delta\epsilon\gamma\rho\rho\epsilon\omega\varsigma$, CGL II 354, 56. Ancien (Accius). Le substantif *iūbilum* (-lus), qui n'apparaît qu'à partir de Silius Italicus, semble rebâti sur *iūbilō* d'après le couple *sibilus, sibilō*. Dans les gloses, *iūbilat* est expliqué par *sibilat* ; *iubilat miluus cum uocem dat*, CGL IV 102, 30 ; *iūbilum* par *sibilum*, peut-être par confusion avec *iugō, -is*, qui s'emploie du cri du milan. *Iūbilō* a subsisté dans la langue de la Vulgate, et il est probable qu'il a influé sur la forme de *iūbilaeus* (-laeum), gr. $\omega\theta\rho\eta\lambda\alpha\iota\omicron\varsigma$, hébreu *iōbel* (conservé en ir. *iūbail*), dont l'étymologie populaire l'a rapproché, comme le sens de $\omega\theta\rho\eta\lambda\alpha\iota\omicron\varsigma$ a influé sur lui. C'est seulement, en effet, dans la langue de l'Église que *iūbilāre* a la nuance « pousser des cris de joie » (à l'occasion du jubilé). Les dialectes romans dans lesquels *iūbilāre* a subsisté l'ont conservé avec le sens de « crier après, appeler ». M. L. 4597.

Sans doute, faire *yū ; cf. gr. $\iota\upsilon\gamma\omega$. Pour la formation, cf. *sibilāre*? V. *iugō*.

iūcandus : v. *iūuō*.

iūdaeus : juif. Emprunt au gr. $\iota\omega\delta\alpha\iota\omicron\varsigma$ Attesté depuis Cicéron. Roman. M. L. 4598 ; B. W. s. u.

iūdex : v. *iūs*.

iūgera : v. sous *iugum, iugō*, n° 9.

iūgis : v. sous *iugum, iugō*, n° 8.

iūglāns f. (génitif pluriel *iūglāndium* ; *iūglans*, codd. Varr., R. R. 1, 16, 6, avec épenthèse de u, cf. I 55, 4, *gymnasium*, etc.) : s'emploie seul ou joint à *nux* : sorte de noix, *quod cum haec nux antequam purgatur similis glandis, haec glans optima et maxima a Ioue et glande est appellata*, Varr., L. L. 5, 21, 102. De *Ioui(s) glāns*, gr. $\Delta\iota\omicron\varsigma\ \beta\acute{\alpha}\lambda\lambda\alpha\omicron\varsigma$, cf. Gav. Bassus ap. Macr. 3, 18, 3. Conservé dans un dialecte italien. M. L. 4606.

iugō (*iugiō*?) -is, -erō : *iugere milui dicuntur cum uocem emittunt*, P. F. 92, 21. De là *iugilō* (Anth. 733, 11). Cf. *iūbilō*.

iugulum, iugulae : v. *iugum*, n° 5.

iugum, iugō, etc. La racine indo-européenne *yeug-/yug- présente en latin des formes sans nasale infixée à voyelle brève (type *-iux, -iugus*, mot racine ; *iūgum, iūgis, iūges, iūgulum*) ou à voyelle longue, issue d'un ancien *-eu- > -ou-* (type *iūgera, iūgis, iūmentum*), et des formes à nasale infixée (présent *iugō* et ses dérivés et composés) :

1° *coniux* (*coiux*) ; *co(n)iunx*, graphie influencée par *coniugō*, -ūgis c. : époux, épouse. Le genre est commun, mais l'emploi féminin est le plus fréquent ; le masculin est surtout poétique ; la prose dit *uir* ou *maritus*. Il se peut que le nom ait d'abord été employé seulement au pluriel — où il est d'ailleurs attesté — comme *parentēs*. *Coniux* féminin est du vocabulaire noble ; la comédie emploie *uxor* ; et la forme paraissant ambiguë, on voit apparaître parfois un nominatif *coniuga* (cf. *sa-*

cerdōta, antistita, etc.). *Coniux* ne se trouve qu'une fois dans Plaute, Am. 475 (pour désigner, du reste, Amphitryon et dans la bouche de Mercure) ; Térence n'a qu'une fois *coniugium*, An. 561.

Dérivés : *coniugium* : *est legitimarum personarum inter se coeundi et copulandi nuptiae* ; *coniugium dictum quia coniuncti sunt, uel a iugo quo in nuptiis dicitur, ne resoluti aut separari possint*, Isid., Or. 9, 7, 20. Conservé en sarde, M. L. 2149 ; *coniugālis* (*coniugālis*, Ov., par nécessité métrique) : du mariage ; *di coniugālēs*, cf. Varr. ap. Non. 528, 14, *dis coniugālibus Pilumno et Picumno in aedibus lectus sternebatur*, cf. *sēiunx*, Velius, GLK VII 77, 18.

Avec la même valeur, le grec a $\sigma\acute{\upsilon}\text{-}\zeta\upsilon\epsilon\acute{\iota}$, $\delta\upsilon\acute{\alpha}\text{-}\zeta\upsilon\epsilon\acute{\iota}$. Skr. *sam-yūj-* signifie « lié d'amitié ». Avec un suffixe secondaire *-en-*, got. *ga-juka* « compagnon ».

2° *iugus, -a, -um* : uni, joint ensemble : *uasa olearia instructa iuga*, Caton, Agr. 10, 2 ; et « qui unit », épithète de Junon, d'après gr. Ἥρα Ζυγία , cf. P. F. 39, 30, *Iugarius uicus dictus Romae, quia ibi fuerat ara Iunonis Iugae, quam puabant matrimonia iungere*. Cette forme simple n'est sans doute pas ancienne ; elle a dû être tirée du composé qui est relativement ancien et usuel. Composés : *biugus* : attelé avec un autre, ou attelé de deux chevaux ; de là *biugum* n. (sc. *iumentum*) et *biugi* m. (sc. equi) : attelage à deux chevaux ; *quadriugus* (-iugis) : attelé à quatre [chevaux], d'où *quadriugi* ; cf. aussi *inter-, intrō-iugus* (Inscr.) ; *coniugus* = $\sigma\zeta\upsilon\gamma\omega\varsigma$; *coniugulus* (Caton) ; *coniuglae* « $\zeta\upsilon\kappa\upsilon\tau\epsilon\pi\epsilon\varsigma$ » (Gloss.).

De *biugus, quadriugus* sont issues les formes syncopées *bigae* f. pl. (sc. *equae*) et *quadrigae* « attelage, char à deux, à quatre [chevaux] » (le singulier *biga, quadriga* n'apparaît qu'à l'époque impériale, Sén., Plin., St.). *Bigae* est demeuré en roman, M. L. 1095. La langue rustique a dû employer *quadriga* dans le sens de « attelage de quatre bœufs », conservé dans quelques dialectes romans ; cf. M. L. 6918. Dérivés : *quadrigarius*, adjectif et substantif masculin « cocher d'un attelage de quatre », employé comme cognomen ; *quadrigālis, -tus* ; cf. P. F. 87, 12, *item nummi « quadrigati » et « bigati » a figura caelaturae dicti*.

3° A côté de *iugus* existe un doublet *iūgis* (avec *ū*) ; cf. *iūgis : eiusdem iugi pares*. Unde et *coniuges* et *seuges*, P. F. 92, 22, qui vient des composés : *coniugis* (différent de *coniux*), attesté par CGL V 447, 29, *coniugis, consociatus*, par la glose de Festus ; *iniugis* : 1° « qui n'a pas encore porté le joug » = $\delta\zeta\upsilon\epsilon\acute{\iota}$; cf. P. F. 101, 7, *iniuges boues qui sub iugo non fuerint* ; 2° terme de grammaire « sans conjonction » ($\delta\zeta\upsilon\gamma\omega\varsigma$) ; *seūgis*, cf. Sol. 4, 2, *seūgis gentes ad unum morem coniugare* ; et *biugis, quadriugis, seūgis, -is* (scil. *currus*) m. : « attelage à six chevaux », dont le doublet *seūgae* figure dans Isidore.

Élargissement par *-i-* du type *yug- de *coniux* ; la forme en *-is* est usuelle dans les adjectifs ; cf. *imberbis*, etc.

4° *iuges* : *auspicium est cum iunctum iumentum ster-cus facit*, P. F. 92, 12 ; cf. Cic., Diu. 2, 36, 77, *huic simile est quod nos augures praecipimus, ne iuges auspicium obuēniant, ut iumenta iubeant diungere*. Le Servius de Daniel, Ae. 3, 537, a la forme *iugētis : iugētis*

enim dicitur augurium quod ex iunctis iumentis fiat ; et on trouve dans les gloses *iugites* : *συνεζευγμένοι*. Il semble donc s'agir ici d'un *iuges*, -*itis*.

⁵⁰ *iūgulum* n. et *iūgulus* m. : endroit où le cou se joint aux épaules et à la poitrine, attaches du cou, gorge. Attesté depuis Plt., Mer. 613. M. L. 4609. De là : *iugulō*, -ās « égorger, étrangler » (sens physique et moral), *iugulātor*, tous deux conservés dans quelques dialectes romans, M. L. 4607 et 4608 a ; *iugulātū*, -ris (Vég.) (**iugulāria*, M. L. 4608), -ātrix, -ātōrium (tardifs). S'y rattache également :

Iūgula, -ae : étoile de la constellation du baudrier d'Orion, dont le nom s'est appliqué ensuite à la constellation tout entière, d'où le pluriel *Iugulae*; cf. Varr., L. L. 7, 50, *iugula*, *signum quod Accius appellat Oriona*... *huius signi caput dicitur ex tribus stellis, quas infra duae clariae, quas appellant uferos ; inter quas quod uidetur iugulum, Iugula dicta*. Cf. Plt., Amp. 275. Désigne aussi deux étoiles situées dans le Cancer, appelées *Aselli* (Manilius).

On retrouve le même suffixe *-lo- dans skr. *yugalam* « couple », ce qui n'autorise pas à restituer un mot indo-européen. Le grec a ζεύγη « courbure, arc du joug » ; cf. Gundel, *De stellarum appellatione*, Giessen, 1907, p. 175 sqq.

⁶⁰ *iūgum* n. : joug, pièce de l'attelage, attachée à l'extrémité du timon par une courroie (*lōrum*) ou une cheville entrant dans un trou (*cohūm*) et formant deux arcs qui emboîtaient le cou des animaux sur lequel il portait (*i. curuum*) ; par extension « attelage uni sous un même joug » ; « mesure de terre labourée par une paire de bœufs » : *in Hispania ulteriore metiuntur iugis : iugum uocant quod iuncti boues uno die exarare possint*, Varr., R. R. 1, 10 (cf. *iūgerum*). Puis « joug », symbole de domestication et de servitude sous lequel on faisait passer les vaincus ; il était formé de deux lances fichées dans le sol réunies par une troisième transversale ; cf. *sub iugum mittere, sub iugō*. Par analogie de forme « chaîne continue de montagnes » et même « sommet d'une montagne » (d'où *iugōsus* « montueux » dans Ovide d'après *montuōsus*) et en général tout objet rappelant le joug par l'aspect ou par l'usage : joug servant à porter des fardeaux (= gr. *ἄσπασα, ἀνάφορον*), fléau de balance, barre transversale reliant deux montants d'un châssis (cf. *iugumentum* « linteau d'une porte », Caton), banc d'un bateau ; cf. Rich, s. u. Panroman. M. L. 4610.

Dérivés et composés : *iugālis* : de joug (et de mariage), M. L. 4603 ; *iugārius*, 4604 et **subiugārius*, 8369 a ; cf. aussi **iugāstrum*, 4605 (conservé en roumain) ; *subiugius* (s. *lōra*, Caton), conservé en sarde, M. L. 8370 ; *subiugālis* (Ital., Prud., Vulg.), d'après *ὑποζυγός* ; **coniugula*, M. L. 2151.

iugum se retrouve exactement dans hitt. *yugan* « joug », gr. ζυγόν, skr. *yugām*, got. *juk*. Le lituanien a introduit dans le substantif la nasale de *jūngiu*, d'où *jūngas*. En slave, v. sl. *igo* repose sur **iigo* (ancien **yugo*), comme on le voit par tch. *jho* ; mais il s'y est mêlé une influence de **yeugos*- (v. *iūgerum*) indiquée par des formes slaves telles que *ižesa* et par l'accentuation russe *igo*. Il est malaisé de fixer la forme primitive du mot bretonique, v. gall. *iou*, qui est féminin. Arm. *luc* « joug » a reçu l- par quelque accident secon-

daire. Mot indo-européen bien établi qui se rapporte à l'attelage, comme les vieux mots *equus*, *rota*, *asis*.

⁷⁰ *iūgō*, -ās : unir, joindre, attacher (la vigne). Dérivés : *iugātor* (tardif) ; *iugātiō*, terme technique de la langue rustique ; **iugastrum* « orme », M. L. 4605 ; *iugābilis* ; *iugāmentum* (Gloss.) ; *iugātīnus*, épithète de Jupiter.

Iugō est un présent duratif en -ā- correspondant à *iungō*, -ere (cf. *dicō* | *dicō*, etc.) plutôt qu'un dénominatif de *iugus*, *iugum*. Composés : *abiugō* (Pac.) ; *coniugō* : joindre ensemble, unir, combiner. Conservé en sarde, M. L. 2148 ; *coniugātiō* f. : non attesté avant Cicéron, qui l'emploie pour rendre *συνζυγία* « parenté étymologique » ; cf. *coniugata uerba* (= *συνεζευγμένως*), Top. 3, 12 et 9, 38 ; a servi également à rendre *συνζυγία* au sens de « conjugaison ». Ce n'est qu'à partir d'Apulée et d'Arnobé qu'on le trouve au sens général de « union », *coniunctiō*. Toutefois, Catulle, 61, 45, emploie *coniugātor* en parlant de l'Hymen, et Caton a un adjectif *coniugulus* ; *diiugō* (Arn.) ; *siuugō* : doublet, rare et tardif, de *seiungō* ; *subiugō* : mettre sous le joug, subjugué, M. L. 8369 ; d'où *subiugus*, postverbal, et *subiugum* n., nom d'un animal inconnu, dans Pline 30, 146 ; *iniugātus* « ἄζυξ » (Sidoine).

⁸⁰ *iūgis*, -e : continu, adjectif usité surtout en parlant de l'eau : *i. aqua* « eau qui coule sans interruption » ; en bas latin et dans la langue de la Vulgate, s'emploie de toute espèce de choses : *holocaustum, conuiuium iūge*, etc. Dérivés tardifs : *iūgiter* (et *iūge*), *iūgītās* ; composé : *iūgi-fluus* (Paul. Nol.).

De **yeug-is*.

⁹⁰ *iūgus*, -eris n., usité au pluriel *iūgera*, -ibus, -um ; et *iūgerum*, -ī : il s'agit d'un ancien neutre en -os/-es, **yeugos/-es*, identique pour la forme à gr. ζεύγος, -εος ; sur *iūgera* a été fait le nominatif singulier *iūgerum* (Varron) au lieu de **iūgos* > *iūgus*, attesté, du reste, par Priscien, mais non usité ; c'est que les noms de mesure de ce genre sont plus employés et plus connus au pluriel qu'au singulier. D'une façon analogue, du génitif pluriel *sestertium* on a extrait un nominatif singulier *sestertium*. Le mot désigne une mesure de terre qui correspondait originellement à la surface labourée en un jour par un couple attelé de bœufs ; expression du type fr. *ournée* ; *hommée* (de terre), etc., arpent, mesure de 240 pieds de long sur 125 de large (environ 25 ares). Cf. le sens de *iugum* et de l'ancien fr. *joug*. Pour *-es-, cf. slave *ižesa* « jougs », cité sous *iugum*. Demeuré en celtique : irl. *iuger*. Le vieil anglais a *gycer* « joug » (cf. got. *jukuzi* « joug », avec un u intérieur surprenant) ; vocalisme et sens de **yugo*-. Dérivés : *iūgerātum*, -ātīō, -ālīs, tous tardifs.

¹⁰⁰ *iūmentum* n. (de **youg-s-men-to-m*, cf. *ioumenta* dans l'inscription du Forum CIL I² 1) : attelage (de chevaux, mules, etc., par opposition à *bouēs* ; cf. Paul., Sent. 3, 6, 74, *iumentis legatis boues non continentur*). De bonne heure *iūmentum* a pris le sens de « bête d'attelage » et spécialement de « cheval », cf. Cic., Att. 12, 32, *iumento* (= *equō*) *nīl opus est* ; Nep., Tim. 4, *uectus iumentis iunctis* ; T.-L. 21, 37, *non iumenta solum, sed elephanti etiam*. Dans les langues romanes où il est conservé, le mot sert à désigner l'« âne » ou la « jument », parce que, dans les exploitations rurales, on emploie surtout

au transport la « jument poulinière », cf. M. L. 4613 ; irl. *iument*. Dérivés : *iūmentārius*, -*alis* (S^t Ambr.).

Forme *-s-men-to- du suffixe, comme dans *sāmentum* ; cf. *ex-āmen* en face de *agmen*, et aussi *lūmen*.

11° *iungō* ; -is, *iūnxi*, *iūnctum* (l's de *iūnxi* et le maintien de la nasale attestent le caractère relativement récent de ce parfait) : « atteler », cf. Pac., R³ 397, *angues ingentes alites iuncti iugo* ; « unir par paires, deux à deux », e. g. *cur dextrae iungere dextram non datur*, Vg., Ae. 1, 408 ; et simplement « joindre, unir, réunir ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 2620.

Dérivés et composés : *iūngula* ? attesté sous la forme *iungla* : *ἰγυια ζευκτικαλ*, CGL II 94, 5 ; cf. M. L. 4621 ; et 2151, *coniū(n)gula* ; *iunctō* f. (rare, un exemple de Cic., Tu. 1, 29, 71, peut-être refait sur *coniunctiō*), M. L. 4616 ; *iunctus*, -*ūs* (un exemple de *iunctū* dans Varr., L. L. 5, 47) : *iunctura* (plus fréquent, mais non attesté avant l'époque impériale), M. L. 4618 ; *iunctor* (Dig.), M. L. 4617 ; *abiungō* (ἀποσειγγουμι) : détacher du joug, déteiler, séparer ; *adiungō* : adjointre, M. L. 171 ; *adiunctiō*, -*tor* ; *coniungō* (σειζέγγουμι) : attacher, atteler ensemble ; unir par le mariage (cf. *coniux*), M. L. 2150 ; *coniunctiō* : union, réunion ; usité dans des sens techniques par la langue de la rhétorique et de la grammaire et par celle de la philosophie : liaison de mots dans la phrase ; conjonction (σύνδεσμος) ; proposition conjonctive d'un syllogisme (= συζυγια) ; de là *coniunctiūs*, trad. συμπλεκτικός et συνζευκτικός ; *dēiungō* (rare) : déteiler ; *disiungō*, *dīiungō* (= διασειγγουμι) : désunir, disjoindre, séparer, M. L. 2670 a ; *disiunctiō*, mot fréquent dans Cicéron, opposé à *coniunctiō* et, comme lui, de sens technique = διάσειζεις, διεσειγγέων ; *disiunctiūs* = διασεικτικός, cf. *disiunctum* = διεσειγγεμένον ἄλλομα ; *iūngō* (βλσειγγουμι) : 1° attacher dans, sur, ou à ; 2° synonyme de *impōnō* « infliger, imposer » : *iniungere ciuibus asternam seruitutem*, Caes., B. G. 7, 77 ; *iniunctiō*, qui à basse époque a le sens de « ordre, injonction », sans aucun rapport sémantique avec *iungō*, M. L. 4442 ; *seiungō* : séparer, éloigner ; *seiunctiō* (terme de rhétorique) ; *subiungō* = υποσειγγουμι : soumettre au joug, soumettre (= *submittere*, *subicere*), mettre dessous ; dans la langue impériale : mettre après, adjoindre, ajouter, M. L. 8371 ; *subiunctiūs* (terme de grammaire) : s. *modus* « le subjonctif », -*ae coniunctiōnēs* : conjonctions de subordination ; *subiunctōrium* = υποζύγιον (Ital.).

Il subsiste peu de formes radicales sans affixe telles que véd. *dyuji* « je me suis attelé ». Le présent indoeuropéen le mieux attesté est celui à nasale infixée ; le sanskrit à *yunakti* « il joint, il attelle » (3^e pl. *yunā-janti*). Éliminé ailleurs, ce type est remplacé en lettolithuanien par un dérivé en *-ye/o-, lit. *jūngiu*, et en latin par la forme thématique *iungō*. Un aoriste en -s- est attesté par véd. *dyauksam* et par gr. ἔζευξα (sur lequel est fait le présent ζεύγωμι) ; le latin y a, comme dans tous les cas pareils (cf. *strinxi*), introduit la nasale du présent, d'où *iunxi*, et aussi, ce qui est moins courant, *iunctus*, en face de skr. *yuktāh* « joint ».

12° *iūnxi* adv. et prépos. : de manière à toucher ; tout auprès, tout auprès de. Synonyme expressif de *apud*, *prope*. Par suite « l'un à côté de l'autre, sur le même

plan, au même niveau », ce qui fait de *iūnxi* un synonyme de *aequē*, *pariter* chez certains écrivains, sans doute dans la langue familière : *iūnxi ac si = aequē ac si*. Attesté depuis Plaute, qui l'emploie avec cum ; employé surtout comme adverbe à l'époque républicaine. Ne se trouve comme préposition qu'à partir de Caélius. *Iūnxi* s'est employé également avec le sens de « conformément à » (cf. *secundum*), à basse époque, et dans la langue de l'Église. Ce sens a survécu dans les langues romanes, M. L. 4644 (sur l'ŷ, voir Juret, MSL 20, 137). De *iūnxi* les langues romanes attestent le dérivé *iūnxi-tāre*, M. L. 4645.

iūnxi : doublet archaïque et rare de *iūnxi* (Liv. Andr., Sisenna ; repris par les archaisants). Cf. *iūnxi* *coniunctim*.

On explique ordinairement *iūnxi* comme issu de **iugistā* (*uiā*), superlatif d'un adjectif **iugos*, mais cette formation est sans exemple. *Iūnxi* présente sans doute le même s de désidératif que *mixtus*.

Iūlius (j consonne) : nom d'une gens à laquelle appartenait Jules César, qui prétendait descendre de Iūlius (ou Ascanius), fils d'Énée. Après sa mort et son apotheose, le mois de *Quinc*(t)ilis, où il était né, lui fut consacré et prit son nom : *iūlius mēnsis*, qui a subsisté sous cette forme, ou sous une forme dérivée, dans les langues romanes, M. L. 4612 ; et en celtique : irl. *iul*, comme en germanique : all. *Juli*. V. *Iuppiter*.

iūmentum : v. *iugum*, n° 10.

iūncus, -i m. : jonc. Attesté depuis Plaute. M. L. 4619.

Dérivés et composés : *iūnceus*, M. L. 4615 ; *iūncetum* n. ; *iūncinus* (-na « jonc », Grom.) ; *iūncōsus* ; *iūncinālis* « ὀνόβρυχis » (Diosc. 3, 160) ; *ēiūncōsō*, -is « pousser en jonc » (*dē ūiti*) ; *ēiūncidus* (Varr., Plin.) : Sans étymologie sûre.

iungō : v. *iug-*, n° 11.

iūniperus (*jīniperus*, App. Probi ; *iūnipirus*, manuscrits de Caton, Pline, passim, d'après *pirus*?), -i, f. : genévrier ; genièvre. M. L. 4624.

Dérivé : *iūnipereus*. Sans étymologie ; cf. toutefois gaul. *iupicellos* (Ps.-Diosc.).

Panroman : les formes des langues romanes remontent à **iūniperus* ; cf. *iūnicia*, *iūnicia* sous *iūnix* et Meyer-Lübke, *Einf.*³, p. 158.

iūnius : v. *Iūnō*.

iūnix (*iūvenix* ? rétabli par conjecture dans Plaut., Mi. 304), -*icis*, f. : génisse. Rare. M. L. 4626 ; les langues romanes attestent aussi une forme dérivée **iūnicia* et **iūnicia* (cf. *iūniperus*). M. L. 4622 ; B. W. s. u.

Ancien féminin en -i- de **yūwen-* (v. *iūwenis*), cf. skr. *yūni*, élargi par *-k-, comme dans le type en -*ix* du féminin des noms d'agent. Pour le masculin, cf. *iūuencus*.

Iūnō, -*ōnis* f. : Junon, déesse italique, assimilée plus tard à Héra. C'est la déesse des femmes, qui ont chacune leur *Iūnō* comme chaque homme a son *genius* ; c'est par elle que jurent les mères de famille (*Eiūnō*) ; cf. Alcène, Plt., Amp. 831, *per supremi regis regnum iuro et matrem familias | Iūnonem, quam me uereri et*

manière est par *mazume*. Elle préside aux mariages et aux accouchements, *Iūnō Prōnuba, Lūcina*. La planète que nous appelons *Vénus* porte le nom de *stella Iūnōnis*.

Dérivés : *iūnōnius* et *iūnius* (sc. *mēnsis*) : mois de juin, M. L. 4625 ; irl. *iuin*, germ. *Juni* ; d'où *Iūnīclia* ; *iūnōnālis* ; *iūnōnicola*, -*gena*, composés artificiels et poétiques.

N'a sans doute aucun rapport avec *Iuppiter, Iouis*.

Rien, du reste, n'indique que l'ŷ de *Iūnō* repose sur une ancienne diphtongue *ou* ; le nom étrusque est *uni*. On rapproche *iuuenis, iūniā*.

Iuppiter, Iouis m. : Jupiter, dieu du jour lumineux.

Iuppiter est une forme de vocatif avec gémination expressive de l'initiale du second terme du composé ; l'emploi du vocatif étant le plus fréquent, la forme de ce cas a pris le rôle du nominatif *Diēspiter*, qui est, du reste, attesté, e. g. Plt., Poe. 739 ; Varr., L. L. 5, 66 ; 9, 75 et 77. A côté de *Iuppiter*, on trouve dès Ennius un nominatif *Iouis* (*Diouis*, ap. Varr., L. L. 5, 66) fait d'après les cas obliques sur le modèle *ciuis, ciuem*, etc. *Iouis* figure dans *Iouis diēs* « jeudi », M. L. 4594 (forme remplacée par le dérivé **iouia* dans certains dialectes italiens, M. L. 4594), et britt. *dydd Iau* ; dans *iouis barba* « joubarbe », M. L. 4593 ; l'adjectif dérivé *iouiālis* est conservé en logoudorien, M. L. 4592. Dérivés servant de cognōmina : *Iouinus, Iouiānus*, et *Iūlius* de **Iou- il-*, cf. osq. *iūvilas, diūvilam* **ioui-las, -lam*, etc. Cf. aussi *iūglans*. Sur l'emploi de *Iuppiter* en roman, v. M. L. 4628.

Cf. skr. *dyāuh*, gén.-abl. *divāh*, loc. *dyāoi* « ciel lumineux », avec l'apposition *pītā*, pour indiquer le rôle de « chef de famille » de cette personnalité divine : *dyāuh pītā*, en regard de la terre, qui est une « maîtresse de maison » et une « mère » ; *mātā* ; gr. *Ζεὺς, Δι(ς)*, omb. *Iupater*. Suivant son habitude, le latin emploie pour tous les cas autres que le nominatif-vocatif un même thème, qui est ici celui du vocatif : *Iou-* repose sur **dyew-*. Le fait est italique commun ; on a ainsi le datif osq. *Diū veī*, omb. *Iu ve*. *Diem* est l'ancien accusatif de ce mot (v. *diēs*) ; le sentiment du lien entre les mots a subsisté dans *Diēspiter*. — V. aussi *deus*.

iūrgō (*iūrigō* dans Plt., Mer. 119 ; cf. *pūrigō* et *purgō*), -ās, -ānī, -ātum, -āre se quereller, se disputer. Cf. Non. 430, 26, *iurgium et lis hanc habent distantiam. Iurgium leuior res est... M. Tullius de Republica lib. IV* (8) : « *admiror nec rerum solum, sed uerborum etiam elegantiam. « Si iurgant », inquit : beneuolorum concertatio, non lis inimicorum, iurgium dicitur.* » — Et in sequenti (8) « *iurgare igitur lēs putat (uētat?) inter se uicinos, non litigare* ». Terme de la langue familière.

Dérivés et composés : *iūrgium* n. : querelle, dispute, brouille ; séparation entre l'homme et la femme (différent de *diuortium*, Dig.), d'où *iūrgiāre*, M. L. 4631 ; *iūrgiōsus* ; *iūrgatiō* « *iūris actiō* », P. F. 92, 9 ; -*tor, -trix, -tōrius* ; *obiūrgō* (*obiūrigō*) : gourmander, blâmer ; *obiūrgatiō*.

Le rapport avec *iūre agō* est-il plus qu'une étymologie populaire ? Semble fait sur *iūs*, comme *litigō* sur *iūs*.

iūrō : v. le suivant.

iūs, iūris n. (ancien *iou* ; cf. CIL I² 583, 19, 123-122 av. J.-C., *iou* à côté de *iudicem*) : droit. Le mot

a dû signifier à l'origine « formule religieuse qui a force de loi », d'où l'emploi du pluriel *iūra* (*iūra lēgēsque*) ; *iūdex* « celui qui dit la formule de justice » ; *iūs orāre* ; *iūsque fāsque est, iūs iūrāre* « prononcer la formule sacrée qui engage », d'où *iūsiurandum*. La valeur religieuse ancienne transparait encore dans les expressions *iūstae nūptiae, iūsta fūnera, auspicia*, dans l'opposition de *iūre* à *uītō* (*creātus*). Néanmoins, le rapport sémantique entre *iūs* et *iūrō* n'est plus senti en latin : *iūs* n'y a plus que le sens « laïque » de « droit, justice » (par opposition à *fās*), *iūs ciuile, i. gentium* ; cf. Serv., ad Georg. 1, 269, ad religionem *fās, ad homines iura pertinent* ; et de « tribunal, magistrat », in *iūs ire, ambulāre*, etc. Toutefois, pour Cicéron, la connaissance de *iūs* était encore une obligation des pontifes : *pontificem bonum neminem esse nisi qui ius ciuile cognosceret* ; et Tite-Live, 9, 46, parlant de Cnaeus Flavius, scribe d'App. Claudius, écrit : *ciuile ius repositum in p̄netralibus pontificum euulgauit*. Attesté de tout temps ; non roman (cf. *regō, rēctus*).

Nombreux dérivés, composés et juxtaposés qui ont à leur tour fourni des familles nombreuses :

iūstus, -a, -um (de **iouestō*-? ; cf. peut-être *iouestod* « *iüstō*(d) », sur la pierre du Forum, CIL I² 1 — mais le sens est peu sûr — et la glose de P. F. 93, 12, *iouiste* [l. *ioueste*?], *compositum a Ioue et iuste*) : conforme au droit, juste. Usité de tout temps. Formes romanes savantes. M. L. 4635 ; celtique : irl. *iust* « *iustum* », *uis* « *iustus* ». D'où *iūstitia* et les contraires *iniūstus* et *iniūstitia* ; *iūstitium* n. : vacance des tribunaux, arrêt de la justice ; cf. *sol-stitium* et *stō* ; *iūstificus* (Catulle), -*fīcō* (Tert), -*fīcatiō* (= *δικαιομα, δικαιοσις, δικαιοσύνη* langue de l'Église), -*fīcatiōr*.

iniūrus : -m, *periuurum*, P. F. 97, 20 ; Plt., Pers. 408. Cf. *periuurus* et *periuurium* ; *iniūrius* (archaïque). De là *iniūria* f. : *ex eo dicta est quod non iure fiat : omne enim quod non iure fit, iniuria fieri dicitur : hoc generaliter. Specialiter autem iniuria dicitur contumelia. Interdum iniuriae appellatioe damnun culpa datum significatur : interdum iniquitatem iniuriam dicimus*, Dig. 47, 10, 1. M. L. 4442 a.

Dérivés : *iniūriōsus*, qui remplace *iniūrius* ; *iniūriōr, -āris* (tardif) ; *iniūriō* (Ital.).

periuurus, qui se rattache originellement plutôt à *iūs* qu'à *iūrō*, quoique par le sens il ait été rattaché à *iūrō*, ainsi que son dérivé *periuurium*.

Juxtaposés : *iūris* et *iūre-cōsultus, -peritus* ; *iūris-dictiō* (mais *iūrdicticus*), -*prūdēns, -tia*.

iūdex (ancien *ioudex*) m. : celui qui montre ou qui dit le droit, juge. Panroman. M. L. 4599. De là *iūdicō*, -ās : juger. Panroman, M. L. 4600, et celtique : irl. *iudic* ; *iūdicium* : jugement, tribunal, M. L. 4601 ; *iūdicialis* ; *iūdicariūsus*. En passant de la langue du droit dans la langue commune, *iūdex* et ses dérivés se sont dépouillés de leur sens technique pour prendre le sens plus large de « estimer » et même « penser » (cf. *arbitror*). Cf. le mot « juger » en français et, inversement, la restriction de sens de *κρίνω*. Il en est de même de *iūstus, iniūria*. *Iūdicō* a fourni de nombreux dérivés : *iūdicatiō, iūdicātus*, etc., et composés : *ab-iūdicō* « enlever par un jugement » ; *adiūdicō* « adjuger, attribuer » ; *diūdicō* « décider par un jugement », discerner ; *praeiūdicō*

« juger en premier ressort » et « préjuger », d'où *praetūdicium* : jugement antérieur, précédent ; jugement anticipé, préjugé et préjudice.

iūrō, *-ās* (de **iouesō*?) ; cf. peut-être *iouesat* « iūrat » de l'inscription de Duenos, CIL 12 4, dont le sens est obscur et contesté ; **iourō* ; cf. *coniourase*, S. C. Bac.) : dénominatif de *iūs*, prononcer la formule rituelle (cf. *iūs iūrandum*, *iūrāre in uerba magistrī*), jurer, prêter serment. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4630.

Dérivés : *iūrāmentum* : serment, jurement ; forme tardive (d'après *sacrāmentum*) qui se substitue à *iūs-iūrandum* et qui a passé sous des formes savantes dans les langues romanes, M. L. 4629 ; *iūrātus* : qui a juré, et *iniūrātus* : sans avoir juré ; *iūrātor* : celui qui fait un serment, ou qui fait prêter serment ; *iūrātio*, *-tiūs*, *-tōriūs*.

Composés : *ab-iūrō* : nier ou refuser par serment : *a. crēditum*, *pecūniam* (= ἀπόρροια) ; *adiūrō* : adjurer, affirmer par serment ; *coniūrō* : jurer ensemble, se conjurer (= συνόμωμι) ; *coniūrātū* ; *coniūrātio* ; *ēiūrō* : même sens que *abiūrō* ; *obiūrō* : *-are iueiurando obstringere*, P. F. 207, 2.

D'autres composés présentent un *ē* intérieur qui doit reposer sur un ancien *ū*, ainsi :

dēiērō, *-ās* (on trouve déjà la forme rētaite *deiūrō* dans la lex Repet., CIL I 198, 19, et assez souvent dans les manuscrits et chez les grammairiens ; Apulée emploie en outre une forme déponente *deieror*, Mét. 10, 15) ; Prisc., GLK II 27, 16 : *dēierat*, *peierat pro deiurat peiurat*. Pour le sens = ἀπόμωμι, jurer avec force. Le verbe, d'emploi assez rare, est archaïque (Plt., Tér., Lucr., Varr.) ou postclassique. Donat, Hec. 774, enseigne que le mot a deux sens, suivant la quantité de l'initiale : *-at deus iurat... aut ualde iurat... si correpte dēierat « deus iurat », si producte, « ualde iurat »* (Eun. 334), distinction tout artificielle ; la variation de quantité de l'initiale est la même que dans *ēiciō/ēiciō*. — *dēiērātio*, CIL VI 10298, 9.

ēiērō (à côté de *ēiūrō* refait sur *iūrō*) : récuser un juge, abjurer. Technique : *bonam cōpiam ēierāre* « se déclarer insolvable ».

peiērō (*peiērō*, *perierō* ; cf. Plt., St. 299, *perieratiunculas A*, *periuratiunculas P* ; Horace, C. 2, 8, 1, *perierati* ; Bern. 363, *perierat* ; Luc. 6, 749 ; Bern. 45 ; V. Uener, Fleck. Jahrb. f. kl. Phil. 91 (1865), p. 226 sqq. Hofmann, IA 28, 61 ; à côté de *periūrō*, forme rētaite) : faire un faux serment, se parjurer ; cf. Cic., Off. 3, 108 ; Hor., Od. 2, 8, 1, *iuris... peierati = periūrii*.

Vieux terme juridique et religieux dont le correspondant se retrouve en indo-iranien dans des formes fixées : véd. *yōh* « salut ! » et la vieille formule *cām ca yōh ca*, av. *yōh-dādāiti* : il purifie, il rend rituellement pur ». On rapproche aussi alb. *jē* « permission », ce qui est plus douteux. — La question se pose de savoir si v. lat. *iōus* repose sur un ancien **ye/ous* ou sur **yewos* ou **yowes*. La première hypothèse est celle que suggère le mot indo-iranien. A l'appui de la seconde, on cite *iouestod* de l'inscription du forum, qui signifie peut-être *iūstō* (l'interprétation est incertaine) et qu'appuierait la glose obscure de Festus citée plus haut. Goldmann, dans sa *Duenosinschrift*, écarte le *iouesat* « iūrat » qu'on a souvent supposé.

L'*ū* de *iūstus* est long et repose sans doute sur une

ancienne diphtongue. L'*u* de irl. *huisse* « juste » est être bref. Et, à en juger par les composés *peierare*, *dēierāre*, le latin a aussi trace d'une forme à diphtongue calque zéro : **yus*-, qui est celle que l'on attend dans les dérivés. La forme *iūrō* aurait subi l'influence de laquelle auraient échappé les composés grâce auxquels que le timbre de la voyelle y est phonétiquement. L'explication de *peierāre* par *peior* (Brugmann, IE 1936) est invraisemblable.

iūs, *iūris* n. : sauce, jus ; bouillon. Ancien. Composé en français et provençal. M. L. 4633.

Dérivés : *iūrulentus* (cf. *pūrulentus*), *iūrulentus* (Tert.), *iūsculum* (Cat.) ; *iūsculārius* ; *iūscellum* (P. tun.), M. L. 4634, et britt. *iscell* ; *iūsculātus* ; *iūsculātus*.

Cf. skr. *yūh* « bouillon de viande ». C'est le mot indo-européen qui indique un mets confectionné avec de la viande cuite dans une sauce. On a souvent des dérivés du mot radical : skr. *yūsam* et aussi une forme à *-n-* fixe **-n-* : *yūś-ān-* qui fournit les cas autres que le nominatif-accusatif ; v. sl. *juxa*, lit. *jūše* et v. pr. *iūsa* (en balteque, désigne une soupe de poisson). On rapproche aussi gr. *ζύμη* « levain », qui est loin pour le sens et pour la forme. Sur irl. *hūh* glosant lat. *pus* v. gall. *iot*, v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 65.

iūscyāmus, *-ī* m. (Pallad., Vég.) : forme corrompue de *hyoscyamus* = gr. ὑοσκάμος. Sur *qui = xu*, v. Niddermann, Emerita, XI, p. 268 sqq.

iūsum (*iōsum*, *iussu*, *iusu*, *iōsu*) : « en bas » ; opposé de *sūsum*. Attesté dans saint Augustin. Semble une formation tardive de *deorsum* > **diossum* > *iūsum* sous l'influence de *sūsum*, avec lequel il formait couple. M. L. 2567.

Dérivé : *iūsānus* (*iōs-*).

**iūta* (*iotta*), *-ae* f. : soupe. Mot tardif (Rufus, VI^e siècle), non latin. M. L. 4636.

iūturna, *-ae* f. : nom d'une nymphe, sœur de Turnus et jointe à *Voltturnus*, sans doute d'origine étrusque comme semble l'indiquer sa finale. Les rapprochements avec *diūturna* ou avec *iūuō* représentent sur des étymologies populaires.

iūueneus, *-a*, *-um* adj. formé à l'aide du suffixe *-eus* sur le thème **iūuen-* qu'on a dans *iūuenis*, *iūuenilis*, jeune (en parlant des animaux) : *iūueneus* « jeune génisse », M. L. 4641. Les poètes de l'époque impériale l'emploient dans le sens de « jeune homme », « jeune fille », à l'imitation de gr. *μόσχος*, *δάμωλος*. La langue de l'Église connaît le diminutif *iūuenculus*, *-la* (adjectif et substantif), M. L. 4639, et les langues romanes attestent un second diminutif **iūuencellus*, M. L. 4640. Cf. aussi *iūuencārius* (*negōtiātor*) ; *iūuenculēscō* (d'après *adulēscō*), S^t Ambr. ; *iūueneus*, *-ātus*.

La phonétique de *iūueneus* est inattendue ; en latin on devrait avoir **iūuincus*. Le mot est peut-être d'origine dialectale ; cf. ombr. *iueka*, *iuega* « iuuenca » v. *cupencus*.

V. *iūuenis*. Terme d'éleveur qui pense surtout à l'âge

des animaux ; cf. des expressions comme *bimus*, *bidēns* et *tridēns*. Faits analogues dans v. sl. *junĭc*, au sens de lat. *iuuenis*, et lit. *jaunĭkis* « fiancé » et « jeune animal ».

Iuuenis, -is adj. m. et f. (pas de neutre), comparatif *iunior*, M. L. 4623 (fr. « gindre » subst.), pas de superlatif. *Iu* : jeune (se dit de l'homme). Usité surtout comme nom *iuuenis* m. et f. : jeune homme, jeune femme. L'emploi comme adjectif et le genre féminin sont sans doute récents et secondaires, du reste rares. On sait que les Latins placent le *iuuenis* entre l'*adultescēns* et le *senior*, dans la période qui s'étend à peu près de vingt à quarante ans ; cf. Gell. I, 28, 1, *eos (militēs) ad annos XLVI iuiores, supraque eum annum seniores appellauit (Seruius Tullius)*. — *Iuuenis* est un thème en *-nis* (le génitif pluriel est toujours *iuuenum*), qui, comme *canis*, *mēnsis*, etc., a été au nominatif muni d'une finale en *-is* ; v. Ernout, *Philologica* I, 135. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4642. Les formes romanes de *iuenis*, ainsi qu'*iouane*, reposent sur **iouenis*, avec le vocalisme qui se retrouve en ombrien et en indo-iranien ; v. plus bas.

Dérivés : *iuueniscus*, *iūnĭx* (v. ces mots) ; *iuenta* « jeunesse », scil. *aetās*, cf. CIL X 4362 (surtout poétique), par opposition à *senecta* (*aetās*, sept fois dans Plaute contre un exemple de *senecta* seul, v. F. Schoell, IF 31, 310), M. L. 4643 ; *iueniētās*, -*ātis* f. (surtout poétique) personnifiée et déifiée correspondant à Hébé ; *iuentūs*, -*ūtis* f. : forme normale, de type ancien, qui trouvait un point d'appui dans *senectus* : 1° jeunesse, considérée comme une force active ; 2° « jeunesse », collectif, *iuuenum multītūdō*. Sur le groupe *iuentūs*, *senectūs*, v. Ernout, *Philologica* I, 225 sqq.

De *iuenis* sont dérivés *iuenālis* (d'après *uirginālis*), M. L. 4638 a ; *iuenilĭs* (d'après *puerilĭs*), qui sont employés comme adjectifs. A l'époque impériale apparaît *iuenescō* (= *veavĭcō*), créé sur le modèle, de *adultescō*, *senescō*, et plus tard *iuenāscō* d'après *puerāscō*. Horace emploie *iuenor*, A. P. 246, qui est glossé *veavrepkō* et qui traduit plutôt *veavēboiāi*, et les gloses ont *iuentent* : *veavrepkōiōiōi*, CGL II 94, 19. Cf. encore *iuenena* f. (Filastr.), *iuenulus* (Greg. Tur.), *iuenānēs*, CIL V 5134 ; *Iuentius*, -*tiānus*.

Pour l'e intérieur de *iuenis*, cf. les composés de *ueniō*, où l'e se maintient devant un -i- de syllabe suivante, cet -i- étant ici un élargissement destiné à fournir un nominatif clair, comme dans *canis*. La flexion est en -n- pour le reste.

Iuuenis doit être rapproché des mots du type *aeuom* (q. u.) et signifie « celui qui est dans la force de l'âge » ; les *iūniorēs* formant la catégorie de citoyens s'opposant aux *seniorēs*.

Le sanskrit a le même vocalisme radical que le latin : *yūvā* « jeune », acc. *yūvānam*, gén.-abl. *yūnāh* (cf. lat. *iūnĭx*), etc. ; mais l'Avesta a dans le nominatif singulier *yava* le vocalisme *a* (représentant *e*) qu'a le sanskrit dans *yāvīyas-* « plus jeune » (cf. le comparatif m. gall. *ieu*, v. ir. *ōa* « plus jeune »), *yāvīstah* « le plus jeune » ; cf. omb. *iouie* « iuuenēs ». Le balteque et le slave ont un dérivé, sans doute à *ordāhi*, lit. *jāunas* « jeune », v. sl. *junĭ*. Le suffixe à prépalatale de skr. *yuaocāh* « jeune » est chose à peu près unique ; la gutturale doit être ancienne, à en juger par les formes parallèles :

lat. *iuueniscus* « jeune bœuf », gall. *ieuanc*, ir. *oac* « jeune », ou, avec vocalisme radical zéro, comme en latin, got. *juggs* « jeune » (comparatif *jūhiza*). Le dérivé *iuenta* rappelle got. *junda* « jeunesse » (sans que la rencontre implique communauté originelle), tandis que le reste du germanique a une forme en -*ti-* : v. h. a. *jugund*, etc., *iuentūs* rappelle ir. *ōitiu* « jeunesse » (véd. *yua-itih*, qui signifie « jeune fille », est indépendant de ces noms de notion) ; la conservation de la forme en -*tūs* s'explique par la valeur spéciale du mot.

Iuuō (*iou-* dans *iouent* « iuuent » d'une inscription latino-falisque, CIL I² 364, avec *o* provenant d'une dissimilation graphique ? — comme dans *flouius* ; *adiouanto*, Rev. Arch., 1933, 398 ; *adiouta*, CIL I² 1805), -*ās*, *iūiū*, *iūium* (et *iuuātum* dans *iuuātūrus* ; *iuuātus* dans Theod. Mops.), -*āro* : faire plaisir à (surtout à l'impersonnel *iuuat*). *Iuuare... in utroque* (scil. *in sensu et in animo*) dicitur, *ex eoque iucundum*, Cic., Fin. 2, 4, 14 ; par suite « aider ». Dans ce dernier sens a tendu à être remplacé par le perfectif à valeur intensive (moyenne?) *adiūō* et son fréquentatif *adiūō* ; *iuuō* ne dépasse guère dans la littérature le 1^{er} siècle de l'Empire. A subsisté pourtant en italien et en logoud. M. L. 4638.

Dérivés et composés : *iuuāmen*, -*mentum*, tous deux bas latins (comme *adiuūāmen*, -*mentum*).

adiūō, -*ās* : venir en aide à. Ancien, usuel.

iūtrix (Inscr.) ; *iuuantia*, -*ae* f. ; *iuuābilis* (Boèce).

Dérivés : *adiūtor*, -*trix*, -*tōrium*, M. L. 173 ; *adiūmentum*, etc. Ennius a un futur du perfectum *adiūōrō* (cf. Cic., Cato mai. 1, 1), et Catulle 66, 18, *iū(er)int* (subjonctif parfait), cf. Neue-Wagener, *Formenl.* 3, III, p. 492. La brève de ces formes est étonnante et *adiūero* doit sans doute se lire *adiūōrō*, forme du type *nōrō*, *dēuōrō* (= *dēuōerō*) ; *adiūero* n'étant qu'une graphie destinée à éviter la confusion avec le composé de *iūrō*, *adiūōrō*. Cette graphie, mal comprise, a donné lieu chez les élégiaques comme Catulle et Propertius (2, 23, 22) à la scansion trisyllabique *iū(u)erint*. *adiūō* (et *adiūtor*), -*ās* : aider. Attesté depuis Plaute. Intensif expressif appartenant à la langue parlée ; banni de la prose classique. Panroman. M. L. 172.

Dérivé : *adiūābilis* (Plt.).

dēiūō (Plt., Tri. 344, et Didasc. apost. 29, 15).

A *iuuō* se rattache aussi (cf. Cic., Att. 16, 16 b, 17) l'adjectif *iucundus* « plaisant, agréable », formé avec le même suffixe que *fēcundus*, etc. Ancien, usuel et classique. Rapproché de *iocus* par étymologie populaire, d'où la graphie *iōcundus*.

Dérivés : *iūcundē* ; *iūcunditās* ; *iūcunditūdō* (Gloss.) ; *iūcundō*, -*ās* (latin ecclésiastique) « réjouir, charmer » = *ἐντυροφῶ*, traduit au passif *εὐφραίνομαι* ; composés : *iniūcundus*, -*dītās* (d'après *ἀγδής*, *ἀγδία*, cf. *insuāvis*). Noms propres *iūcundus*, -*diō*, -*dillus*, -*dinus*.

Pas d'étymologie sûre. V. Specht, KZ, 1938, 207, et 1944, 52, qui rapproche skr. *avati* « l'aide ».

**iūus*, -*i* (m. ?) : if. Emprunt tardif au gaulois ; cf. ir. *eo*, gall. *yw* ; le germanique a v. h. a. *iwa* « Eibe ». Cf. *tazus*. M. L. 4560.

iuxtā : v. *iugum*, n° 12.

K

k : ancienne lettre de l'alphabet latin, correspondant au *k* grec, usitée à l'origine pour noter l'explosive gutturale sourde devant *a* (cf. *kaput*). A disparu rapidement de l'usage au profit de *c* et n'est plus conservée

que dans quelques mots où la tradition l'a maintenue : *Kaeso*, cognomen noté *K.* ; *kalendae*, noté *K.* ou *Kal.* et parfois *Karthagō*.

kalendae : v. *calendae*.

L

labarum (-rus vulg.). -I n. : bannière, étendard impérial. Attesté à partir de saint Ambroise ; passé en grec byzantin sous la forme λάβρον, λάβαρον. Étymologie inconnue ; cf. Pisani, Rc. Acc. Linc., s. VI, v. 8, p. 338.

labœônia, -œ f. : nom d'une plante, identique au *marrubium*, gr. πράσιον (Diosc. 3, 109). Dérivé de *labium* ; cf. *labœ(n)*.

lābēs, -is f. : tache, sens physique et moral ; cf. P. F. 108, 17, *macula in uestimento dicitur, et deinde μεταφορικῶς transfertur in homines uituperatione dignos*. Dérivé : *lābēcūla* (Cic.). Identité complète de forme avec *lābēs* « chute » ; les dictionnaires étymologiques modernes, Bréal-Bailly, Walde, Muller, concluent, contre Curtius, à l'existence d'un seul mot qui aurait d'abord signifié « chute », puis « ce qui cause la chute » ou « ruine », puis, par affaiblissement et restriction de sens, « défaut » (sens, du reste, non attesté), et finalement « tache », au sens concret. « C'est une dégradation du sens, dit le dictionnaire de Bréal et Bailly, qui peut être rapprochée de ce qui a eu lieu en français pour le verbe *abîmer*. » Mais *lābēs* est employé simultanément par les mêmes auteurs dans le sens de « tache, souillure » et dans le sens de « ruine », sans qu'il y ait trace d'une évolution d'un sens vers l'autre. Dans l'esprit des Latins, il y avait là deux mots distincts et Cicéron avait conscience de ne pas employer le même terme quand il écrivait, dans le sens (physique et moral) de « chute, ruine » : ... *tantos terrae motus in Italia factos esse ut multis locis labes factae sint terraeque desederint*, Diu. 1, 35, 78 ; *innocentiae labes ac ruina*, Flac. 10, 24 ; [*Verres*] *labes atque perniciēs prouinciae Siciliae*, Verr. 1, 1, 2 ; *ad illam labem atque eluuiem ciuitatis peruenire*, Dom. 20, 53 ; et dans le sens de « souillure » (physique et morale) : *habeo quem opponam labi illi atque caeno*, Sest. 8, 20 (cf. 11, 26) ; *saeculi labes atque macula*, Balb. 6, 15 ; *animi labes nec diuturnitate euanesce nec amnibus ullis elui potest*, Leg. 2, 10, 24. On ne pourrait admettre le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « souillure » qu'en supposant, sans témoignage, quelque situation spéciale — pour la langue religieuse ? — où il aurait été déterminé par une conception bien définie. — *Lābēs* « chute » est plus anciennement attesté (Enn., Plit.) que *lābēs* « tache » (Cic., époque impériale). Tous deux appartiennent à la langue écrite. Voir *lābor*. Les représentants romans sont rares et de sens éloigné. M. L. 4806.

labia, -ōrum (*labiae, labae*) n. pl. : lèvres. La forme *labia* a été de bonne heure interprétée comme un féminin singulier ; d'où *labiae* et *labae*, déjà dans Plaute (cf. *labrae* ; une influence de *genae, mālae* est possible) ; v. Nonius 210, 27 sqq. Le singulier est très rare (*labium* dans Serenus ap. Non., l. 1 ; *labia* avec sens technique

dans Caton, Agr. 20). Même sens que *labrum*, quoique les grammairiens s'efforcent de l'en distinguer ; ainsi Donat, ad Eun. II 3, 45, *labra sunt superiora, labia inferiora* ; cf. Charisius, GLK I 103, 4, *labra et labia indistincte dicuntur, et deminutio labella, non labiae, ut quidam uolunt... Verrius autem Flaccus six distinxit : modica esse labra, labia immodica, et inde labiones (labiones) dici*. En réalité, *labœ* « lippu » est un surnom, comme *capitō* « qui a une grosse tête », *frontō, nāsō*, et c'est le suffixe qui lui donne son sens augmentatif ; cf. gr. χειλῶν. Dérivés de *labœ* : *labœsus* (Lucr.). Sur *labœ* comme nom de poisson (le « labre »), v. Schuchardt, Zts. f. roman. Phil. 31, 641.

Labia, labiae sont archaïques et postclassiques et appartiennent sans doute à la langue parlée, comme le prouve la création de *Labœ* (en face duquel *Labrō* n'existe pas) ; la langue classique emploie *labra*. M. L. 4805 et 4808.

V. *labra*.

***lāb-/lāb-** : 1° *lābor, -eris, lapsus sum, lābī* : glisser (sens propre et figuré), chanceler, s'échapper (des mains, etc.) ; au sens moral « commettre une faute » (cf. *peccāre, cadere*). Souvent joint à *cadere* ; cf. Cic., Phi. 2, 21, 51, *labentem ac prope cadentem rem publicam fulcire* ; Bru. 49, 185, *in aliqua re labi et cadere*. Ancien, classique, usuel.

2° *lābō, -ās, -āui -ātum, -āre* : glisser de manière à tomber, s'affaisser, s'écrouler (sens physique et moral). Ancien, classique et usuel. La différence entre les deux verbes consiste en ce que *lābī* peut se dire d'un glissement qui n'est pas suivi de chute : désigner, par exemple, le rampeant du serpent, la marche du navire, le vol d'un oiseau, la course d'un astre, la marche insensible des années, tous sens que n'a jamais *labāre*. Pour la valeur du type en -ā-, cf., par exemple, *oc-cupāre, ē-ducāre*. L'alternance *ā/ā* est parallèle à ce qu'on rencontre dans *ducere, dicere* et *ēducāre, dicāre*. En dehors de ce cas, les emplois se recouvrent souvent. A côté de l'exemple des Phi. 2, 21, 51 cité plus haut, on trouve dans Cic., Mi. 25, 68, *omnis... rei publicae partis aegras et labantes*, etc. Du reste, il a dû se produire des confusions dans les manuscrits. Aucun des deux n'est représenté en roman.

Formes nominales et dérivés : *lābēs, -is f.* : chute ; mot formé comme *caedēs*, etc. ; conservé dans quelques dialectes italiens, B. W. *lave* ; M. L. 4806. Dérivé en -ēs d'un thème radical, comme *sēdēs*. *Lābīna* « place glissante » (Ital. ; cf. Isid., Or. 16, 1, 4) ; cf. *labina, lapsum inferens, aquae per uiam alluiones* (Aug., Ps.-Hier., Gloss.), et M. L. 4807 ; *lābōsus* (Lucil. 109, *iter labosum atque lutosum*, qui n'explique pas, malgré Muller, le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « tache »). *Lābō-*

sus est formé d'après *fragōsus*; *lābidus* (Vitr.), d'après *solidus*; *lābilis* (Ter. Maur., Amm., Arn.); *lābundus* (Acc.); *lābūdus* (Tiberian.).

lapsus, -*ūs* m. : glissement, chute (sens physique et moral), M. L. 4906; **eclapsus*, 3019 a.

lapsōsus (Gloss.), cf. *lābōsus*; *lapsiō* : un exemple de Cic., Tu. 4, 12, 28, *haec in bonis rebus facilitas nominetur, in malis procliuuitas, ut significet lapsionem*; *lapsō*, -*ās*, -*āre* (non attesté avant Vg., rare et surtout poétique) : glisser à plusieurs reprises, tomber sans cesse; *lapsilis* : γλασπρός (Gloss.); *lapsinōsus* (Cassiod., d'après *uorāginōsus*); *lāpsūra* (Gloss.).

Composés : 1° *ad-*, *col-*, *dē-*, *dī-*, *ē-*, *il-*, *inter-*, *per-*, *prae-*, *praeter-*, *prō-*, *rē-*, *sub-*, *super-*, *trāns-lābor*, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser la signification locale donnée au verbe ou l'« aspect » (comme dans *collābor*).

2° de *lābō* : *lābāscō*, -*is* (*lābāscor*; *lābēscō*, -*cor*, Gloss.) et *collābāscō* (d'aspect déterminé) : chanceler, s'écrouler. Surtout archaïque (Acc., Plt., Tér., Lucr.); *labefaciō* (ancien, classique) et son intensif *labefactiō*, -*ās* : faire tomber, abattre (mot favori de Cicéron), et *collabefactiō* (rare et poétique). Passif : *labefiō*, *collabefiō*, mais *labefactiō* (époque impériale); *illābēfactus* (Ov. = ἀσάλευτος) : indestructible.

Aucun des rapprochements auxquels on a pensé ne satisfait : got. *slēpan* « dormir » est exclu par le sens et par la voyelle *ā*; de même v. isl. *slápr* « homme ivre » et, par suite, v. h. a. *slaf*, all. mod. *schlaff*, comme v. sl. *slabŭ* « mou »; lit. *slōbŭti* « avoir une faiblesse » a un *ō* qui ne saurait être ancien. Pour rapprocher skr. *lāmbate* « il penche, il pend », il faut supposer un type populaire où *-m-* serait un procédé expressif. S'il y a entre ces mots des parentés réelles, ce ne peut être que s'il s'agit d'un groupe de mots expressifs à fortes variations de forme et de sens. C'est ce qui, à la rigueur, permettrait de rapprocher le substantif *lābor*.

labor (*labōs*), -*ōris* m. : travail (en tant qu'effort fourni), labeur; souvent avec un sens accessoire d'effort fatigant, d'épreuve(s). Le genre animé (cf. *sopor*) indique qu'à l'origine le mot désignait une force agissante. On admet souvent que *labor*, -*ōris* s'apparente à *lābō*, -*ās* et *lābor*, -*ōris* et que le sens en a d'abord été « charge » (sous laquelle on chancelle); sens qu'on peut retrouver dans des emplois comme : *saxa si sint in locis tectis, sustinent laborem*; *sin autem in apertis, friantur et dissoluuntur*, Vitr. 2, 7, ou dans des phrases où *labor* accompagne *leuis*, *leuāre* ou *grauāre*; cf. Plt., Cap. 196, *deceat id (= aerumnā) pati animo aequo* : *si id faciētis, leuior labos erit*; cf. aussi Vg., G. 2, 343, *nec res hunc tenerae possent perferre laborem*; Aen. 2, 707-708, *ceruici imponere nostrae... nec me labor iste* (la charge que tu es) *grauabit*; et *labōrō* a le sens de « plier sous la charge, ou sous le choc », par exemple dans Hor., Od. 1, 9, 1 sqq., *uides ut alta stet niue candidum | Scraete, nec iam sustineant onus siluae laborantes*; id., ibid., 2, 9, 6 sqq., *aquilonibus | querquetū Gargani laborant*; cf. aussi Cés., B. C. 2, 6, 2. De là on serait passé au sens de « peine, souffrance, fatigue » (supportée dans l'accomplissement de quelque tâche, cf. *πόνος*) : *belli, Lūcinae labōrēs*; sur la différence entre *labor* et *dolor*, v. Cic., Tusc. 2, 15, 35, *interest aliquid inter laborem et dolorem... labor est func-*

tio quaedam uel animi, uel corporis, grauioris operis muneris; *dolor autem motus asper in corpore alienus sensibus*); puis, par un nouvel affaiblissement, au sens de « travail, effort, labeur » (cf. *aerumna*). Mais le mot qui désigne le travail, c'est, dans la langue classique, *opus* (résultat), *opera* (activité). *Labr* s'emploie fréquemment dans la langue rustique, où les travaux sont particulièrement durs : *boum labores*, dit Vg., G. 1, 118 et 325; *laborare frumenta ceterosque fructus*, Tac., G. 4, 45; de là les sens techniques de « labour, labourer » conservés dans les langues romanes; cf. M. L. 4809, 4810 (panroman, sauf roumain). Celtique : irl. *lāwor*, *lūabair*, britt. *lafur*.

Dérivés : *labōrō*, -*ās* : être à la peine ou à l'ouvrage; lutter péniblement, être en péril (en parlant de combattants, cf. *πόνεω*); souffrir; se donner de la peine; s'employer de (le plus souvent employé absolument); l'emploi transitif n'apparaît qu'à l'époque impériale, e. g. Tac., G. 45, cité plus haut; *labōratiō*, -*tor* (latifis); *allabōrō* (= ἐπιπόνεω) « se donner un surcroît de peine » (Horace); *collabōrō* (Tert.); *illabōrō* « travailler à » (Tac.); *labōrātus* « travaillé, laborieux »; *illabōrātus* = ἀπρονος « non travaillé, sans peine », tous deux postclassiques; *ēlabōrō* : obtenir ou réaliser à force de peine ou de travail, consacrer tous ses efforts à; *labōriōsus* : laborieux (sens actif et passif), formé sur *factiōsus*, *religiōsus*?; *labōrifer* (cf. *καματηφόρος*, Ov.). V. B. W. *labourer*.

V. *lābor*?

labra, -*ōrum* n. pl. (singulier rare, e. g. Plt., Mer. 310; Tér., Ad. 559; précisé par une épithète, *l. superioris*, Cés., B. G. 5, 14) et, secondairement, **labrāe**, -*ārum* (acc. pl. *labras*, tab. deuotionis; v. Ernout, Rec. textes arch., n° 410; cf. *labiae*) : lèvres(s) de l'homme ou de l'animal. D'où les sens techniques de « bords d'un vase, d'un fossé », etc. (cf. *χεῖλος*). Ancien, classique, usuel. M. L. 4813. Les formes romanes remontent pour la plupart à *labra* et à *labia*.

Dérivés : *labella*, -*ōrum*, diminutif de tendresse; *labrōsus* (Celse) « aux larges bords »; *labrātium*, φλιμα βασιλαίων (Gloss.); *labrātūra* (Chiron). *Laberius*?

Le seul rapprochement est avec un groupe de mots expressifs du germanique : v. angl. *līppa* m., v. h. a. *lepf*, v. fris. *lepur*, v. h. a. *leffur*. Terme populaire, comme le montrent la variété des formes, la consonne geminée de v. angl. *līppa* et le vocalisme de lat. *labrum*, *labium*, avec l'a « populaire », en face de l'e germanique. Il n'y a pas de nom indo-européen commun pour la « lèvre ». Le mot représenté par skr. *ōṣṭhah* n'a le sens de « lèvre » qu'en indo-iranien (cf. lat. *austium*, *ōstium*); en slave, *ustina* « lèvre » est un dérivé de *usta* « bouche »; gr. *χῆλος* est isolé, de même que arm. *šurt'n*.

lābrum : v. *lauō*.

labrūsa, -*ae* (scil. *uītis* ou *ūua*; doublet *lambrusca* dans CGL III 542, 20; les formes romanes remontent à *la-* et à *lambrūsa*, M. L. 4814; cf. *sabūcus* et *sambūcus*, etc.) f. : lambruche, vigne sauvage (Vg., Plin.). Panroman. *Labruscum*, -*i* n. : fruit de la vigne sauvage.

Rappelle *labūrum*. Pour le suffixe, cf. *asinusca* (de *asinus*), *ceruisca* (de *ceruus*).

laburnum, -ī n. : aubour, arbre (cytisus laburnum) (Plin.). M. L. 4815. La forme *aubour* repose sur *alburnum* par étymologie populaire. Cf. *uiburnum*. Sans doute emprunt; la finale rappelle le type (étrusque?) *Sāurnus*.

lact (formes accessoires : *lacte*, archaïque, cf. Non. 483, Plaute; *lact*, Varr., L. L. 5, 104; les manuscrits de Pline hésitent entre *lact* [M dans 11, 232, 236] et *lactis*, 24, 100), **lactis** n. : lait (de femme ou de mammifère); et lait (suc) de plantes. A côté du neutre, la langue populaire connaît un masculin : acc. *lactem*, Pétr. 71, 1; *lactis* dans Oribase latin; cf. aussi *lactés*). La variation entre *lac* et *lacte* a dû dépendre à l'origine de la position du mot suivant, comme dans *ac* et *aque*, *neque* : *lac* devant consonne, *lacte* devant voyelle; *lactis* semble être une construction de grammairien. A l'époque classique, la première forme paraît plus littéraire; c'est la seconde qui est représentée dans les langues romanes. Attesté de tout temps. Panroman; féminin dans quelques dialectes. M. L. 4817. Celtique : irl. *lacht*, britt. *llaeth*.

Dérivés et composés : *lacteus* : de lait, laiteux, conservé dans certains dialectes romans, M. L. 4829; *circulatus lacteus* = ὁ γαλακτίας κύκλος; *lacteolus* (poétique, Catulle); *lactāns*, sur lequel semble avoir été formé *lactō*, -ās, qui a fourni à son tour les composés tardifs *ablactō* (traduction de ἀπογαλακτίζω), *allactō*, M. L. 351; *ēlactō* (Gloss.); *lactiēs*, doublet de *lactāns*, d'où *lactō* : être allaité et être en lait; *lactēsō*, -is : se changer en lait; *lactārius*, cf. P. F. 105, 13, *lactaria columna in foro oliitorio dicta quod ibi infantes lacte alendos deferrebant*; *lactāria herba*, euphorbe, M. L. 4827; *lactārius* (Marc.); *lactōsus* (Gloss.) = γαλακτοδύς; *lacticulōsus* = λυκογαλακτος (Pétr., Sat. 57, Gloss.), cf. *siticulōsus*, Hor., etc., et **lacticulum*, M. L. 4830; *lactineus* : blanc comme le lait (tardif, d'après *uirgineus*); *lactūca* (*lattūca*, tardif) f. (scil. *herba*) : laitue, féminin d'un adjectif **lactūcus* qui est à *lactō* comme *cadūcus* à *cadō*; *lactuca lactens*, dit Pline 20, 67, M. L. 4833; et germanique : v. h. a. *lattih* « Lattich »; celtique : irl. *lachtoc*; *lactūcārius*, -ōsus; *lactūcinus*, *lacticinium*. Cf. encore M. L. 4834 et 4831, **lactuscula*, *lactinuscula* « euphorbe »; *lactilāgō*, *lactāgō* (Diosc. = χαμαιδάφνη) « lauréole » ou « fragon » (Pseud.-Ap. 27, 6), cf. *tussilāgō*; *lactrinus*; *lactūcārius* (Diosc.); *Lacturnus* « dieu qui veillait sur les blés en lait » (Aug., Ciu. d. 4, 8, 4) : étym. populaire? La finale semble étrusque, comme dans *Sāurnus*; *Lacturcia*?; etc.

Composés : *collacteus*, -a, M. L. 2040; *collactāneus*, -a (après *collectāneus*) : frère ou sœur de lait (d'où le simple *lactāneus*, Inscr.; cf. *coalāneus*). Composés en *lacti-* sur le modèle des types grecs en γαλα- : *lacticolor*, -ger. Cf. aussi *dēlicus*.

Sur *lactō* et ses composés, v. Ernout, *Philologica I*, p. 59 sqq.

Un nom général du lait ne figure pas dans le vocabulaire de l'indo-européen. Il n'y a que des formes populaires du langage technique des femmes. Véd. *dādhi*, *dādhih* ne se retrouve pas plus loin que dans v. pruss. *ladan*, et skr. *payāh*, av. *payō* (à côté de *paēma*) pas plus loin que dans lit. *pēnas*. Les noms sont neutres et

les formes diffèrent entre elles. Ce qui rappelle lat. *lac* de plus près, c'est gr. γάλα, γάλακτος dont on a des formes aberrantes : hom. γάλαγος (περιγαλής), créét. γάλαγος, γάλακτον ; γαλαθηρόν, Hes., etc. Les noms celtiques sont faits de la racine de lat. *mulgēō* (v. ce mot). Le germanique, le slave, l'arménien ont autant de mots distincts. Un nom radical, sans l'élargissement en -i, figure peut-être dans *dēlicus*.

Pour l'emploi d'un féminin *lactēs* « laitance de poisson », cf. r. *molōki* (même sens) en face de *moloko* « lait »; sur un autre nom, v. l'article *lactēs*.

1. **lacca**, -aē f. : sorte de tumeur aux jambes des animaux (Chir., Vég.), M. L. 4818; *laccōsa*, même sens (Chir.).

2. **lacca** : plante identifiée dans les gloses à *ancūsa* (= ἀγκουσα, anchuse, plante à racine rouge) et *calca-trippa*. Sans doute emprunt au gr. λακκά· ἀγκουσα. (Ps.-Democr.). D'où (*pellis*) *lacchēna*, Edict. Diocl. 8, 5.

laccānium, -ī n. : plante du pied. Attesté dans l'Itala, Act. 3, 7 [cod. h.], où le mot correspond à gr. σφράβ, Vulg. *plantae*. Altération populaire de *calcānium* sous l'influence de *lacca* 1?

laccar, -aris n. : plante inconnue servant à la teinture (Plin., Valer. 2, 17, 7), peut-être identique à *lacca* 2. Cf. *baccar* et *lappa* pour la formation.

laccātum, -ī n. : vin épice (?) ; CIL XV 4733. Peut-être dérivé du mot suivant.

laccus, -ī m. : fosse, citerne (CIL III 6627). De gr. λάκος.

Dérivé : *laccārius* (Cod. Iust.). Cf. *lacus*. M. L. 4820; m. h. a. *lacke*.

lacer (*lacerus*, Prisc., GLK II 534, 7; Ven. Fort.), -a, -um : déchiré, lacéré, et aussi « qui déchire » (Ov., M. 8, 880). Sens spécial donné par les gloses « *curtatis auribus* », cf. plus bas dans P. F., et Thes. Gloss., s. u. Ancien (*lacerō* est dans Ennius), ni dans Cicéron, ni dans César. Surtout poétique et de la prose impériale. Il est difficile de dire si *lacerō* est le dénominateur de *lacer* ou si, au contraire, *lacer(us)* en est le postverbal. Verbe : *lacerō*, -ās : déchirer, lacérer, mettre en pièces (sens physique et moral), *lacerāre bona*, cf. gr. hom. χρήματα διαρδάσκειν. Ancien, usuel et classique (Cic.). Non roman. Dérivés et composés : *lacerātiō*, -ābilis, -āmentum, -ātor = διασκεδαστής, -ātrix, -ātrix, -ātrix (tardif); *dilacerō*, *collacerātus*, *illacerābilis* (Sil. = ἀσπάρακτος). Festus réunit dans une même famille *lacer*, *lanius*, *lacinia*, *laccerna*; cf. P. F. 105, 4, *lacerare*, *diuidere*, *comminuere est*; *ex quo dictus est lanius, qui disci(n)endo lacerat pectora*; *lacinia quod pars uestimenti est*; *laccerna, quod minus capitiō est*; *lacer, quod auribus curtatis est*, et *laccrum, quodcumque est in corpore imminutum*. Cf. *lancinō*. — *Lacerō* peut être formé comme *tolerō*, *lamberō*; et *lacer(us)* être un postverbal de *lacerō*.

La coexistence de la forme à nasale infixée *lancinō* et de *lacer* montre qu'il s'agit d'une vieille famille de mots (cf. *sancio* : *sacer*). Le grec a, en effet, λακ-, λακ- dans ἀπέλαρα· ἀπέπρωγα Κύπριος, Hes., et att. λακίς « déchirure, lambeau », d'où λακίζω « je déchire »; aussi λακν· ῥάκν, Κρήτες, Hes. En albanais : *lakur* « nu »; *lekure* « peau, écorce ». — En supposant le sl. *x* issu

d'une forme populaire à *kh*, on rapproche de plus pol. *lah* « haillon », russe *lózma* « haillon ».

lacerna, -ae f. : manteau ample à capuchon, ouvert en avant et attaché par une boucle sous la gorge. Le mot, de caractère populaire, opposé par Cicéron à *toga* (Phil. 2, 30, 76), ne semble pas attesté avant la fin de la république.

Dérivés : *lacernātus*; *lacernula*.

La plupart des mots en -erna sont populaires, souvent suspects d'être empruntés à l'étrusque. Le rattachement à *lacer* n'est qu'une étymologie populaire.

lacerta, -ae f.; **lacertus**, -i m. (les deux formes sont également attestées, comme en gr. *σαύρα* et *σαύρος*) : 1° lézard; 2° poisson indéterminé gloss. *πράχουρος*, saurel? Attesté depuis Cicéron. M. L. 4821.

V. *lacertus*. Pour le double sens, cf. *lécusta*.

lacertus, -i m. (surtout usité au pl. *lacertī*; n. collectif *lacerta* dans Acc., d'où *lacertum*, Gloss.) : muscles du bras supérieur, par opposition à *bracchium* : *subiecta lacertis brachia sunt*, Ov., M. L. 14, 304; par extension « muscles de l'épaule » et « muscles » en général, « force musculaire »; en poésie, « bras ». Semble le même mot que *lacertus* « lézard »; cf. *μῦς* en grec et le rapport *mūs* : *mīsculus*. Ancien (Lucil.), classique. M. L. 4821 a et 4822. Irl. *laghairt*.

Dérivés : *lacertulus* (Apl.); *lacertōsus* (et *lacertuōsus*, d'après *neruōsus*).

Aucun rapprochement sûr.

laccessō : v. *lax*.

lachaniazō, -ās : synonyme vulgaire de *languēre* (cf. Suét., Aug. 87), fait sur le gr. *λάχανον* « légume », d'après *δελίζω* (v. ce mot).

lacinia, -ae f. : a désigné d'abord un flocon de laine qui n'est pas tortillé en forme de frange (*fimbria*), mais qui reste en touffe. Transporté ensuite à d'autres objets qui rappelaient la forme pointue ou globuleuse de l'objet, par exemple les deux excroissances que la chèvre a sous la mâchoire inférieure (Plin. 8, 76), et surtout la frange, le bord, le pan d'un vêtement, puis, par extension, une pièce de terre, une parcelle de cette forme. Attesté depuis Plaute. Conservé seulement en logoud. M. L. 4823.

Dérivés : *laciniosus* : découpé, dentelé, frangé, puis : compliqué, ennuyeux; etc. (époque impériale); *laciniaim* (Apl.).

On rapproche *lacer*.

laciō, **laccessō** : v. *lax*.

***lacrimāsa**, -ae : lézard vert (Polem. Silv.). M. L. 4826. Mot étranger, d'origine inconnue, comme *lacerta*.

lacruma (*lacrima*), -ae f. (ancien *dacrīma* au témoignage de P. F. 60, 5 : *dacrīmas* (ll. *dacru*-?) *pro lacrimas Liviūs saepe posuit, nimirum quod Graeci appellant δάκρυον*; usité surtout au pluriel *lacrimae*) : larme(s). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4824. — Une forme tardive *lacrimus* m. et *lacrimum* n. au sens de « larme, sève des plantes » et « blanc de l'œuf » figure dans les traductions de Dioscoride et d'Oribase, d'après *δάκρυον*. La graphie tardive *lachryma* et même, avec influence du

grec, *lachryma* (GIL I² 1222) n'a pas plus de valeur que la graphie *sepulchrum*.

Dérivés et composés : *lacrumō* (*lacri*-), basse époque *lacrimor* [d'après *lāmentor*; *lacrimor* pleurer, verser des larmes, M. L. 4825 (toutefois répandu que *plōrāre*, plus expressif, cf. Sén., Epist. 1, et comme tel adopté par la langue populaire]; *lacrimōsus* : qui verse ou qui fait verser des larmes; *δάκρυόδης*; *lacrimābilis* (poétique et postclassique); *-bundus*; *lacrimula*; *lacrimatō*, *-tōrius*; *collacrimatō* (Tér.); *dēlacrimō* (Col.); *illacrimō* (classique); *sub-lacrimō*; *illacrimābilis* = *ἀδάκρυτος* (poétique) etc.

Il y a un thème en -u- dans gr. *δάκρυ* (le pluriel *δάκρυον*) et un thème à -o- dans got. *tagr*, Irl. *dér*, etc. Le dis que gall. *deigr* suppose un thème en -u-. Il y a une autre forme à **dr-* initial, dans v. h. a. *trahan*, sax. *trahnī* (pluriel) « larmes »; c'est à celle-là que correspond le pluriel arm. *artasuk'*, de **drak'u* (avec un singulier *artawsr*, de **drak'ur'*; l'absence de *r* dans les premières formes peut résulter d'une dissimilation. Le grec oriental de l'indo-européen a des formes semblables mais sans *r* ni dentale initiale : skr. *dāru* et *apārasru-* et lit. *asāra* (le slave se sert d'un tout autre mot *sliza*); le tocharien A a de même *ākār*. Le *d-* de **dr-* fait sans doute partie des « préfixes » dont le vocabulaire populaire indo-européen a d'autres exemples, *aper*.

En dehors de Festus, il n'y a pas d'exemple dans les textes de *dacrūma* ou *dacrīma*, et c'est peut-être l'invention du grammairien; mais les manuscrits de Plaute ont de nombreux exemples de *lacruma* avec *l*. Malgré les apparences, *lacruma* n'est pas le correspondant de *δάκρυμα* : on attendrait **lacrumen*, avec *n* en face de -μα; d'autre part, l'élargissement en *u-* d'un thème en -u- en latin est sans exemple. *Lacruma* comme l'ont vu Bréal et Bailly, est un emprunt d'abord par la langue poétique au gr. *δάκρυμα*, de *δάκρυω*; l'*ü* (devenu *i* comme dans *optumus*, *optimus* s'explique soit par l'accent sur l'initiale (cf. anc. *ἀκρυμα*), soit par l'existence d'un doublet *δάκρυμα* grec, refait sur *δάκρυ*. Pour le passage de *d* initial cf. *dingua* et *lingua*, *lëuir*, *odor* et *oleō*, *solum* et *sol*. Une influence de *lacrāre* *lacr(e)rāre*, cf. Isid., Differ. 227, est possible.

Lacrima, *lacrimō* ont éliminé peu à peu le groupement de *flēō*, *flētus* : v. ces mots.†

lactēs, -ium f. pl. (singulier seulement chez Priscien 1^o intestin grêle (de l'homme et du mouton; app. *hillae* chez les autres êtres, cf. Plin. 11, 200); 2^o lait) : laitance. Attesté depuis Plaute. M. L. 4828.

Dérivé : **lacticulum* « ris de veau ». M. L. 4830.

Il est malaisé d'écarter la notice de Priscien, GLK 213, 2, a *graeco γαλακτιδες dictae et seruauerunt ap nos quoque idem genus*. Ce serait un calque du gr. Cf. all. *Milch* et *Milchner*.

lactō : v. *lax*.

lactoris f. : sorte de plante lacteuse; euphorbe (Pline 24, 168). M. L. 4832. Formation étrange;

France d'un grec *-ōris, -idos?* Le *lacteris* des Gl. semble une déformation de λαθορίς, autre plante.

**lactarius*, -i m. : poisson inconnu. Mot tardif (Polem. Silon); peut-être dérivé de *lac*. Cf. A. Thomas, Romania 55, 182.

lactica : v. *lac*.

lacina : v. *lacus*.

lacinar : v. *lacus*.

lacus, -ūs m. (dat. abl. pl. *lacubus*; *lacus*, -ī à basse époque, Vulg., Cassiod.) : *lacus*, *lacuna magna ubi aqua contineri potest*, Varr., L. L. 5, 26. Désigne toute espèce de réservoir d'eau, différent en cela de *palus*, *stagnum* ou de réservoir d'eau public à Rome (*lacus* (*lacus Albānus*), bassin; citerne (à eau, à huile, à vin); *Christus*, etc.); puis, par extension, tout objet en forme de réservoir et auget, huche, panneau de plafond (cf. *lacūnar* et *auget*, dans *a uestis* « quae lacus quadratos habet », *lacūnātus*, dans - a uestis « quae lacus quadratos habet », *lacūnātus*, Or. 19, 22, 11, etc.); cf. *lacuscūlus* « huche ». Anecd., Or. 19, 22, 11, etc.); cf. *lacuscūlus* « huche ». Anecd., usuel. Panroman. M. L. 4836.

Dérivés et composés : *laculus*, CIL IV. 2374; *lacuscūlus* (Col.); *lacūna* (*lacūna* avec assimilation de l'a à l'u suivant) : i. e. *aquae collectio*, a *lacu deriuatur*, *quam alii lamam, alii lustrum dicunt*, P. F. 104, 14; *lacūlla* (lu-) : fossette (Varron). *Lacūna* est le féminin d'un adjectif **lacūnūs* qui est à *lacus* comme *portūnūs* à *portus*, etc.; *lacūna*, scil. *aqua* « eau de citerne », puis la « citerne » elle-même, « fosse, bassin » (surtout poétique dans ce sens); et dans la langue commune « cavité, creux », et par suite « vide, lacune ». M. L. 4835; v. h. a. *lahha*.

Sur *ablacūō* « circa uitis odicem dolabra terram diligenter aperire et purgatis omnibus uelut lacus efficere », v. *laqueus*.

lacūnar (*lacūnārium*, Vitr.) : caisson ou panneau dans un plafond à compartiments, qui forme des creux semblables à un bassin; *non enim a laqueis dicitur, sed ab eo quod sunt lacus*, Serv., Aen. 3, 25. *Lacūnar* est le neutre d'un adjectif **lacūnāris*; cf. *exemplar* et *exemplāris*. Le grec dit φάτωμα. Cf. *laquear*. Autres dérivés : *lacūnō*, -ās : lambrisser; *lacūnōsus* : qui présente des creux, des cavités; *lacūnārius*, λακοποιός, Gloss.; *lacūnēus* (tardif). A *lacus* se rattache peut-être le nom de la ville des Éques, *Sublaqueum* (= *Subiaco*), cf. Front., Aequaed. 93.

Cl., de l'italo-celtique jusqu'au slave : irl. *loch*, v. isl. *lög* et v. angl. *laga*, v. sl. *lōky*, avec le sens de « pièce d'eau, lac, marais ». — Le grec λάκος « trou, fosse, réservoir » pourrait reposer sur *λακω-.

**lada*, -aē f. : sorte de casia (Plin. 12, 97). Mot étranger. De là *ladanum* : gomme du ciste. Est-ce le même mot que *leda* « cistus cypricus », avec son dérivé *ledanum*, qu'on lit aussi dans Plin. 12, 75 (transcription du gr. λήθος, λήθανον (λά-) d'origine sémitique)?

**laecasin* : sans doute transcription de λακάειν « fellère », dans Pétrone 42, 2, employé comme terme injurieux; cf. fr. *foutre*.

laedō, -is, -isī, -sum, *laedere* : frapper, blesser (sens physique et moral), faire injure ou dommage à, léser : *laesae crimina maiestatis* (Ammien); *laesus*, M. L. 4844;

illaesus (époque impériale = ἀβλαβής). Ancien, classique.

Dérivés : *laesiō* : attaque (terme de rhétorique; Cic., De Or. 3, 53, 205); à basse époque « lésion, dommage, tort », M. L. 4843, et **laesiare*, 4842; *laesūra* (rare, tardif); *laesibilis* (bas latin). Les formes romanes sont rares.

Le sens de « heurter, choquer » qui est disparu du simple est maintenu dans les composés : *allidō* : heurter contre, briser; *collidō* : entrechoquer; *collisiō*, *collisus* (rares); *elidō* : faire jaillir en pressant, écraser; d'où *elisiō*, employé au sens propre par Sén., Ep. 99, 18, *elisiō lacrimae*, et qui, dans la langue de la grammairie, traduit le gr. ἐκθλιψις, ce qui montre bien l'identité fondamentale de sens entre *laedō* et θλιβω; *elisu* « usé », conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 2846; *illidō* : heurter ou briser contre; *illisus* « choc »; *oblidō* : écraser en entourant, étendre (rare, mais classique). On peut se demander si *laedō* n'est pas dans le même rapport avec *lassus* que *caedō* avec *cadō*, *cassus*. Le vocalisme radical a est le même que celui des adjectifs indiquant des infirmités, comme *aeger*, *blaesus*, *claudus*, etc., et que celui de *caedō*, *claudō*, *scandō*, *spargō*. Pour un radical de ce genre, on ne s'attend pas à trouver une correspondance indo-européenne. La ressemblance avec le verbe isolé v. isl. *lesta* « maltraiter » semble fortuite.

laëna, -aē f. : étoffe de laine à longs poils dont on se servait pour faire différents vêtements de dessous (surtout de caractère rituel), puis ces vêtements eux-mêmes : *toga duplex* (= χλαίνα διπλή, Od. 19, 226); *duarum togarum instar*, Varr., L. L. 5, 133, *uestis regia*, *uel sagum italice dictum*, CGL V 306, 56; *toga duplex* *qua infibulati flamines sacrificant* (cf. Cic., Brut. 14, 56). Mot rare et technique, que la langue poétique recherche. M. L. 841. Le rapprochement avec gr. χλαίνα, χλανίς est déjà dans Festus, P. F. 104, 18, *quidam appellatam existimant Tusce, quidam Graece, quam χλανίδα dicunt*. Mais il s'explique mal, de quelque manière qu'on essaie de l'interpréter. Il y a eu peut-être un intermédiaire étrusque. Le cognomen *Laenās* est étrusque.

laetus, -a, -um : adjectif de la langue rustique, « gras »; cf. Vg., G. 1, 1, *quid faciat laetas segetes*; 2, 520, *glande sues laeti redeunt*; 3, 310, *quam magis exhausto spumauerit ubere mulctra | laeta magis pressis manantibus flumina mammis*. S'emploie, comme on voit, des animaux, des terres (Caton oppose *ager laetus* à *ager siccus*, Agr. 61, 2), des moissons, du lait, etc. Dans la langue augurale, *laetum augurium* « augure qui promet l'abondance, la prospérité »; dans celle de la rhétorique, *nitidum quoddam genus est uerborum et laetum*. En passant dans la langue commune, l'adjectif a pris de sens de « à l'aspect plaisant ou riant, joyeux »; *litterae tuae partim laeta, partim tristia continent*, Plin. le J., Ep. 5, 9, 1. Ancien, classique, usuel. Le sens original et le sens dérivé se retrouvent dans les dérivés.

laetō, -ās : engraisser, fumer; *l. sterilitia* (Pallad. 1, 6, 13); et *laetor*, -āris : se réjouir; *laetandum magis quam dolendum casum tuum*, Sall., Ju. 14, 22; *laetāmen* : engraissement, engrais, fumier; *laetitia* : 1° fécondité, fertilité : *l. loci* (Colum.), *l. pabuli* « abondance de four-

rage »; 2° joie, gaité : *dicitur exsultatio quaedam animi gaudio efferuentior euentu rerum expetitarum*, Gell. 2, 27, 3, opposé à *maestitia*, *tristitia*.

Au sens de « joyeux » s'y rattachent les termes de la langue écrite : *laetificus* et ses dérivés; *collaetor*, qui, dans la langue de l'Église, traduit *συγαλω*; *laetabilis* et *illaetabilis*, composé poétique traduisant *ἔχαρις*; ainsi que l'inchoatif *laetiscō* (Sisenna ap. Non. 133, 2), *laetitūdō* (Acc.), *laetiō*, *laetiās* (tardif; cf. *hilaritās*).

Dans les langues romanes, les dialectes italiens ont conservé *laetare*, *laetāmen* avec leur sens technique, M. L. 4846 et 4845; *laetus*, *laetitia* sont représentés avec le sens de « joyeux », cf. fr. *lie* dans *chère lie*, *liesse*, B. W. s. u.; M. L. 4847-4848; **exlaetiāre*, M. L. 3019.

Aucun rapprochement net pour ce mot populaire à vocalisme a.

**laetus* (*letus*, *litus*) : serf. Transcription tardive (Pagneg. 5 [8], 21, 1) d'un mot germanique; *laeticus*, Cod. Theod.; cf. *lethik*, v. fr. (*homme*) *lige*, etc. M. L. 4993 a.

laeues (*laeuos*), -a, -um : *laeua sinistra...* a *laeua*, *laetrum sinistrum*, et *laetrosum*, *sinistrorum*, P. F. 104, 12; gauche (qui est à ou qui vient de gauche), d'où deux sens : 1° défavorable (*nūmina laeua*, par opposition à *nūmina dextra*) comme en grec; ou « malchanceux, mal inspiré »; 2° dans la langue des augures, au contraire, « favorable, propice », parce que les Romains, suivant le rite étrusque, en se tournant vers le sud pour prendre les augures, avaient l'orient à leur gauche : *laeua prospera existimantur quoniam laeua parte mundi ortus est*, Plin. 2, 142; sens rare, sans doute archaïque et usité surtout en poésie. Substantivé : *laeua*, -ae f. (sc. *manus*) : la main gauche; *laeuum*, *laeua* n. pl. « la gauche ». Ancien; non roman; mais irl. *laeb*. S'y rattachent l'adverbe *laeuōsum* « à gauche » (cf. *dextrōsum*), les noms propres *Laeuius*, *Laeuinus*, *Laeca* (?), *Laelius*.

Laeuus correspond exactement à gr. *λαί(φ)ός* et à v. sl. *lěvŭ*; même suffixe et même diphtongue à vocalisme « populaire » a que dans *scaeuus*. Les adjectifs signifiant « gauche » sont nombreux et se trouvent chacun dans peu de langues, à la différence de celui qui signifie « droit » (v. *dexter*). Ils sont, du reste, sujets à se renouveler. *Sinister* a un suffixe de comparatif comme *ἀριστερός*, osc.-ombr. *nerthro*, gr. *νέπτερος*. *Laetrum*, *laetrō(r)sum*, cités par Festus, ont subi l'influence de *dexter*, *sinister*, *dextrō(r)sum*, *sinistrō(r)sum*.

Le sens de « courbé vers la terre » indiqué par Servius, G. 3, 55 : *laeui* (sc. *boues*) *quorum cornua ad terram spectant* (par opposition à *licinī*), indique peut-être une parenté avec une racine **lēi-* « courber »; pour le sens, cf. en dernier lieu Lane, Language, 11, 195.

**lagalōpex*, -ecis f. : nom d'un animal qu'on trouve dans Martial VII 87, 1, *aurita...* *lagalopece*; transcription d'un mot grec **λαγαλώπηξ*, formé comme *χρηλώπηξ*.

laganum, -ī n. (*lagana* f., Orib.) : beignet. Emprunt au gr. *λάγανον*, attesté depuis Hor., S. 1, 6, 115.

lagōis, -īdis f. : nom d'un oiseau (Hor., Sat. 2, 2, 22), le lagopède? D'un gr. *λαγώτις*, cf. *λαγώπους*.

lagōna, (*lagūna*, *lagoena*, -*gēna*, -*gaena*, -*cūna*), serf. cruche de terre à large ventre. Sans doute emprunt au gr. *ὄ* et *ή* *λάγῶνος*, lui-même d'origine étrangère, forme tardive *λάγῶνος* semble influencée par le latin attesté depuis Plaute. Forme mal fixée; *lagoena* est sans doute un contrepe de *lagūna*, comme *goerus* de *gūrus* dû à la difficulté de rendre l'upsilon : cf. *Antanōnēdes* = *Ἀντανωνίδης*, *colaephium* et *colyphion* (Theophr. v. L. Havet, MSL IV 410; Vendryes, *Intensité* in *Revue de linguistique*, 1924, p. 284, et, en dernier lieu, Niedermann, *Emerita*, XI, 1943, p. 271. Les inscriptions ont *lagōna* et *lagōna*. Passé en germanique : v. h. a. *lagella*, *Lägel*.

Dérivés : *lagūnāris* « en forme de bouteille » (Gronov.), *lagūnāria*, -ae f., CIL VI 9488; *laguncula*, -laris, *lōna*, tardifs.

lāicus, -a, -um : laiique. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. *λαϊκός*. Dérivé : *lāicālis* (VI^e siècle) Roman, fr. *lai*. M. L. 4853; celtique : irl. *laech*, brit. *leic*; et germanique : all. *Laien*.

**lalistiō*, -ōnis m. : ânon sauvage. Mot africain d'après Plin. 8, 174.

lallō, -ās, -āre : « dire la, la », chanter pour endormir les enfants; cf. CGL V 620, 47, *lallo est proprie quod agit femina in crepundiis*, et le scholiaste de Pers. 13, 16; correspond à gr. *βαβάζω*; *lallus* m. (*tallum* n.) (Aus.). Une glose donne aussi *lallare* : *lac trahere*. Des onomatopées de ce genre se trouvent dans gr. *λάλο* « bavard », lit. *lalioti* « bégayer », etc.; cf. M. L. 4860.

lāma, -ae f. : fondrière, flaque d'eau, bourbier; mot rare, qu'on trouve dans Ennius, Hor. Ep. 1, 13, 10 et dans l'abrégé de Fest., P. F. 104, 15, et dont dérive sans doute *lāmātus*, malpropre (Gloss.). M. L. 4862.

Un mot pareil se trouve en balteque : lit. *lomā* [acc. sg. *lōmā*], lett. *lāma* « endroit bas dans un champ ». L'intonation de l'o lituanien indique que le mot ne serait pas ancien en balteque. La coïncidence, limitée au letto-lituanien, peut être fortuite.

**lamberō*, -ās : -at, *scindit ac laniat*, P. F. 105, 10. Un seul exemple dans Plt., Ps. 743, *meo ludo meo lamberas*, de sens obscur (cf. *meo meo lacessis ludo*, Poe. 296). On pourrait y voir un dérivé de *lambō*, du type *tolerō, recuperō*, en face de *tollō, recipiō*, mais le sens ne semble pas s'y prêter. Le *lamberat* de Lucilius est équivoque; v. le suivant.

lambō (-*biō* époque impériale), -is, -bī (rare, un exemple de plus-que-parfait dans Lucilius 585, *lamberat*, que, du reste, certains considèrent comme l'indicatif présent de *lamberō*; *lambū*, Vulg., d'après *sorbū*; *lampsi*, Ital.), -bitum, -ere : lécher (se dit d'abord du chien, = *λάττω*), puis de l'homme (= *λεγω, λίνγω*); au figuré : caresser, effleurer, baigner. Ancien, usuel. Représenté en logoudorien et dans les langues hispaniques. M. L. 4865, suivant lequel certaines formes remontent peut-être à *lamberō*?

Dérivés : *lambitus*, -ūs m.; *lambū*, -ās; *lambiscō*, -is (tous trois rares et tardifs). Composés : *al-*, *dē-*, *ē-*, *prae-lambō*, tous rares et tardifs, où le préfixe ajouté au simple les nuances ordinaires; uniquement de la langue écrite.

Présent à infixé nasal d'une racine expressive, attes-

*-b- dans v. angl. *lapan*, v. isl. *lepia* « laper », avec **ph-* (phonème expressif) dans arm. *lap'em* « je lèche », gr. *λαπάω* et *λάπτω*; cf. **lappāre*, M. L. 4905. Vocalisme a type populaire. L'infixe nasal de *lambō* rappelle ce que l'on sait, d'ailleurs, que le latin a développé le type à infixe nasal. — En balteque et slave, il y a une infixe parallèle avec *-k-*: lit. *lakti* « lèche » (en parlant de l'animal), serbe *lókati* « laper », etc. Cf. *labia*, *labra?*

lāmentum, -i n. (usité au pluriel, d'où le féminin *lāmēnta* dans Pacuvius, R³ 175) : lamentation. Correspond à gr. ὄρηγος. Ancien, usuel.

Dénominaif : *lāmentor*, -āris (et à basse époque *lāmentor*, panroman, sauf roumain, M. L. 4867) : se lamenter; et ses dérivés : *lāmentātiō*, -tor, -trix, -iābilis, -tārius (Pl., Cap. 96; cf. *dotārius*, *māriestārius*), etc.; *illāmētātus* (Vulg. = *ἐκλαυστος*, ἀπένθητος).

Pour le sens, *lāmentum*, qui est souvent analysé en **lā-men-to-m*, d'une racine **lā-* avec suffixe d'instrument, ne va qu'avec arm. *lam* « je pleure » (dont *l* initial peut reposer sur **kl-* ou **pl-* aussi bien que sur *l-*) et avec gr. *λαλεῖν* φθέγγεσθαι (on a aussi *λαήμεναι*). Sur **lā-* « aboyer », v. *lāwāre*. D'autre part, l'irlandais a un représentant de **lā-* dans *liim* « je reproche, j'accuse »; cf. got. *lailoun* « ἐλοιδορήσασθαι ». Ceci pose, on peut d'autant moins rien affirmer sur l'origine de lat. *lāmentum* que l'*ā* y peut résulter de quelque allongement compensatoire.

lāmia, -ae f. : 1^o vampire, ogresse, croquemitaine; 2^o poisson inconnu. Emprunt au gr. *λάμια* (depuis Lucilius). M. L. 4868. S'y rattache : *lāmium*, -i n. : ortie morte, ou ortie royale, nom vulgaire de la mercuriale annuelle (Plin.), ainsi désignée à cause de la forme de sa fleur.

lāminā (*lāmina*, *lamna*), -ae f. : lame, feuille mince généralement de métal, *l. plumbi*, *aes in lāminās tenuare*, etc., *l. ardēns* ou simplement *l.* « lame rougie servant au supplice des esclaves », puis, par extension, tout objet plat et mince : pièce de monnaie (ainsi nommée de la barre de métal à frapper), cartilage de l'oreille (cf. *λα(ν)να*, *λοθός* ὀρίων, Gloss. Philox.), ruban, etc. Depuis Plt. et Cat.; technique, usuel. Les formes romanes remontent à *lāmina* et *lamno*. M. L. 4869. Celtique : irl. *lann*, britt. *lafn*.

Dérivés : *lāmella*, M. L. 4866, et germanique : m. h. a. *lāmel*, etc.; *lāmellula*; *lāmnūta* (latin ecclésiastique); *lāminōsus*, *lāmnicus*, tardifs.

Terme technique, d'origine obscure; sans doute emprunté.

lāmpadiō, -ōnis (*lappaio*, *lapatio*, Gloss.) m. : oignon (Drib.)! Sans rapport visible avec *lappathum* « petite oseille », malgré A. Thomas, Mél. L. Havet, 515 sqq.; André, Lex., s. u. †

lāmpāgō, -inis f. : saxifrage (Pseud.-Apol. 98, 9). Cf. *lappagō?* Même variation *mp/p* que dans *sābūcus*, *sambucus*, *gibbus* et *gimbus*, etc.

Mots populaires de forme incertaine.

lāmpas, -adis f. : emprunt au gr. *λαμπάς*; dans la langue vulgaire, *lampada*, -ae d'après le type grec issu de l'accusatif populaire *τὴν λαμπάδα* : lampe. Ancien,

usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4870; irl. *lampō*.

Dérivés et composés tardifs : *lāmpadārius*, porteur de torche ou de lampe (Suétone dit *seruus praelucens*); *lāmpadifera*, CIL VIII 8, 993. Sur *λαμπο* a été bâti directement *lāmpō*, -ās, d'où *lāmpābilis* (Cassiod.).

Les noms grecs de « la lampe » ont aussi été empruntés par l'iranien (arm. *lambar* a passé par un intermédiaire iranien). Cf. *lanterna*.

***lāmpr(a)eda** (*lampetra?* et *lamprida*, Anthimus, avec var. *naupreda*, *nauprida*), -ae f. : = *μύραινα* (CGL III 570, 36, et V 621, 25). Panroman, sauf roumain, M. L. 4873; et germanique : v. h. a. *lempfrida* « Lamprète ». V. A. Thomas, Romania 35, 185, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. 30, 724. Mot gaulois?

lāna, -ae f. : laine. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 4875.

Dérivés : *lāneus* « de laine », M. L. 4888; *lānāris*, Varr. (*l. pecus*) et *lānārius* : *l. herba* « herbe à foulon, saponaire »; subst. *lānārius*, -a : ouvrier, ouvrière en laine, M. L. 4876; irl. *lanner*; *lānāria* : manufacture de laine; *lānātus* : laineux (*uirga lānāta*, attribut du *flāmen Diālis*), d'où *lānō* = *ἐπιφορέα*, Gloss.; *lānestris* (tardif, Vopiscus) formé comme *terrestris*, cf. peut-être *lānerum*, s. u. *lauerum*; *lānicus* : qui a une toison (tardif, Arnobe); *lānosus*, M. L. 4895, et ses dérivés; *lāniūm* n. (et *lāniūta*, -iēs f.) : lainage, toison (cf. *calus/caluiūm*); *lānūgō* : duvet, poil follet (cf. *aerūgō*, *ferrūgō*); *lānūginōsus* : duveté; *lānula* (Cels.).

Composés : *lānificus*, -fictum, M. L. 4893; *lānifex* (Fronton); *lānifer*, -ger; *lūtōr* (Gloss.) (= *ἐπιρολύτης*); *lānipēnēs*, -pendiūs, -diūm (cf. *pēnsūm*), *lānipes*, *lānoculus* : *qui lana tegit oculi uitium*, P. F. 105, 18; *lānicutis* (Laber.); *lānificārius*, CIL IV 1190.

L'abondance des adjectifs et composés montre l'importance de la laine dans la vie domestique ancienne.

Répond à skr. *vānā*, av. *vārnā*, v. sl. *olūna* (s. *oūna*), lit. *vilūna*, got. *vulla*, all. *Wolle* (même sens) et repose sur **vīl'nā*, **vōla-nā*. Le dérivé en -es- supposé par *lānestris* et peut-être *lanerum* (v. *lauerum*) se retrouve en grec : dor. *λάνος*, ion.-att. *λῆνος* (mot poétique). Le mot celtique, irl. *olann*, gall. *gwlan*, a une structure différente. — Sans doute apparenté à lat. *uellus* (de **wel-no-s*), v. ce mot. — Pour l'élevage du « mouton » en indo-européen, v. *ouis*, *ariēs*, *agnus*.

lancea, -ae f. : lance. Mot étranger, espagnol d'après Varron ap. Gell. 15, 30, grec d'après Festus, qui rapproche le gr. *λόγχη*, P. F. 105, 17. Les deux mots peuvent provenir indépendamment d'une même langue, peut-être le celtique, l'arme étant attribuée aux Gaulois par Sisenna, cf. Non. 556, 8, et aux Galates par Diod. 5, 30, 4; cf. m. irl. *do lécim* « mutto »? Ancien. Panroman, sauf roumain. M. L. 4878; gr. mod. *λαγία*, v. sl. *lošta*. L'all. *Lanze* vient du français.

Dérivés (tardifs) : *lānceātus* : en forme de lance; *lānceō*, -ās (Tert.), conservé dans les langues romanes, M. L. 4879; *lānceola* (Apol.), M. L. 4883; *lānceolātus* : lancéolé; *lānceārius*; *lānciārius* : lancier (Amm., Cass.), M. L. 4880; *lānceātor* (tardif).

L'arme était étrangère aux Romains à l'origine; c'est après qu'elle a été adoptée par eux que les dérivés du

môt se sont peu à peu créés. *Cateia, gaesum, mataris* semblent être aussi d'origine gauloise.

lancinô, -ās, -āul, -ātum, -āre : mettre en pièces, déchirer (sens physique et moral). Premier exemple, semble-t-il, dans Catulle; évité par la prose classique; reparait dans la latinité impériale (Sén., Plin., Arn.); rare. La forme usuelle et classique est *lacerō*; ni *lancinô* ni *lacerō* ne sont romans (cf., au contraire, *laniō*).

Dérivés : *lancinātiō* (Sén.); *lancinātor* (Prud.). V. *lacer*.

landica, -ae f. : clitoris. Le mot ne figure que dans les Priapées, les inscriptions et dans les gloses, où il est traduit par *ἐσχάρδιον*, mais devait être usité dans la langue populaire, comme on le voit par l'allusion que Cicéron fait à ce mot, Fam. 9, 22, 2, à propos des équivoques obscènes : *Memini in senatu disertum consularem ita eloqui* : « *Hanc culpam maiorem an illam dicam?* » *Potuit obscenius?* M. L. 4886 (anc. fr. *landie*).

***langa, -ae f.** (*långürus, -i m.*) : lézard, dont l'urine passait pour formé en se solidifiant l'ambre appelé *långürium*, ou aussi *lyncurium* (de *lynx*); cf. Plin. 37, 34. Mot étranger, peut-être celtique.

languē, -ēs, -uī, (lanxi, tardif), -ēre : languir, être alanguï, affaissé. Ancien (Lucil.), usuel, classique. M. L. 4889 : **languire*.

Formes nominales et dérivés : *languor* : langueur (depuis Plt., classique), M. L. 4891; *languidus* : languissant, M. L. 4890; *languidulus*; *languēdō* (Gloss., cf. *torpēdō*); *languitās*; *languētūdō* (cf. *hebetūdō*); *languescō, -is* : s'alanguir; *languēfaciō* (Cic., Leg. 2, 15, 38, *incitare languentes et languēfacere excitatos*); *languificus* (Quint. Curt.); *ēlanguēō, ēlanguescō, ēlanguidus* : formes renforcées à l'aide du préverbe *ē-* qui appartiennent à la latinité impériale. — Les formes romanes de caractère « populaire » sont rares (roumain, macédonien, logoudorien).

La racine, qui comporte sans doute un *s*-initial, **slag*, paraît être la même que celle de *laxus* (v. ce mot). Le grec en a, semble-t-il, des formes à infixe nasal expressif dans des dérivés : *λάγγων* « traînard », *λαγγάξω* « je me relâche, je me détache », peut-être *λαγγέω* « φεύγει » (Hes.). Outre *λαγγέω*, il y a un élargissement *-u-* dans v. isl. *slökkua* « s'éteindre ». Groupe de type populaire.

lanio, -ās, -āul, -ātum, -āre : déchirer, mettre en pièces. Usuel, classique. S'emploie au sens concret, puis, dans la langue impériale, au sens figuré. M. L. 4892; les représentants de *laniare* ont dans certaines langues romanes le sens de « se lamenter », par suite de l'habitude rituelle que avaient les anciens, surtout les femmes, de se déchirer la poitrine ou les bras, ou de s'arracher les cheveux pour manifester leur douleur. Cf., pour le développement du sens, *plangere*.

Formes nominales et dérivés : *lanio, -ōnis m.* (tardif); *lanius m.* (déjà dans Plt.); découpeur, boucher, victimaire; *laniolum n.* : petite boucherie (Fulg.); *lanienus* : de boucher, *-a taberna* (Varr.), d'où *laniena, -ae f.* (déjà dans Plt.; peut-être antérieur à *lanienus*, et de suffixe étrusque?); boucherie.

laniaris, -a, -um; *laniaris m.*; *laniarium* (cf. *car-nārium*); *lanionius*; *laniator, -ōrium, -tura* (Gloss.) =

μακκλάριος, μακκλείων, κρεπωλεῖων; *laniolum* (Plt.); *laniatūs, -ūs m.*; *-tiō, -mentum* (Aug.); *dilanio* chiron.

Le sens ancien est « déchirer » (avec les ongles, griffes, les dents); il est évident que *lanio* ne peut être le dénominateur du substantif *lanius* attesté seulement avec le sens secondaire de « découpeur, boucher »; *lanius* doit être un postverbal de *lanio*, comme *incubus* de *incubō*, etc.; un adjectif **lanius* « décharné » supposé par le logoudorien *lanzu* « maigre »; cf. L. 4894.

V. *lanista*.

lanista (lanistra, Gloss.), -ae m. : maître de gladiateurs. Terme technique employé par Cicéron, souvent avec une nuance injurieuse.

Dérivés : *lanisticus* (Pétr.) : de gladiateurs (*artopta, artopticus*); *lanistātūra* (Lex Iulia M. L. 1.123) : profession de *lanista*, d'après *gladiātūra* (Tac.) *quaestūra*, etc.

Mot étrusque, d'après Isid. 10, 159. La formation *-a*, de caractère populaire, appuie cette indication (*laniena, uerna*, etc.). *Lani* est un nom propre étrusque. Rappelle, toutefois, le type *danista*. Le groupe est peut-être à rapprocher de *lanio*, etc. V. F. Muller, *Alte Wört.*, p. 228, et Herbig, *IF* 37, 165; mais aussi B. Hofmann, *Idg. Jb.* 7, 3.

la(n)na : v. *lāmīna*.

lanterna (et *laterna*, par étymologie populaire) : rapproche le mot de *lateō*; *lanterna*, (Itala), *-ae f.* : lanterne. Emprunt à gr. *λαμπτήρ*, déjà dans Plt. Pansman, sauf roumain. M. L. 4896; et m. h. a. *Laterna* : forme en *-erna* indique peut-être un intermédiaire étrusque; cf. *cisterna, nassiterna*, etc. V. *lucerna* sous *luc*. Dérivé : *lanternarius*.

Le mot *λαμπτήρ* a aussi été emprunté par le moy iranien (*lamter* en pehlvi de Tourfan). Cf. *lampas*.

lānūgō : v. *lāna*, et André, *Lex.*, s. u.

lanx, -eis (abl. *lance*, d'après Varr., L. L. 10, 62) : plat, plateau (circulaire ou rectangulaire). Ancien (dans la vieille procédure *lance* et *licio*), technique, non roman. En particulier « plateau de balance », d'où *bila f.* « à deux plateaux, balance », qui a remplacé le mot ancien *libra*; M. L. 1103. Diminutifs : *lancula*, *Virg.* *langula* avec *g* d'après *lingō*? Varr., L. L. 5, 120); *lancula*, *lancilla* (S^t Aug.), M. L. 4881.

Rappelle gr. *λέκος* (chez Hipponax), *λεκις* (chez Échard), *λεκάνη* (en attique). Emprunt à un mot non diétanéen d'où viendrait, d'autre part, le mot latin *leca*. Le mot n'a pas un aspect latin.

***lapis** : nom d'un insecte (Polem. Sil.). Tard d'après Niedermann, corruption de *λαμπρίς* (on a dit les *Gl. lapiris*).

lapathum, -i n. (*-thus, -thium*) : petite oseille punitive. Gr. *λάπαθος* (-θον). Depuis Lucil. Roman. M. 4897. V. *rupeus*.

lapis, -idis (abl. *lapi* dans Enn.) m. (f. dans Enn. 1^o pierre; et tout objet en pierre ou qui rappelle pierre : « borne milliaire ou frontière », « monum

« homme stupide »; 2^o pierre précieuse. Ancien; cf. l'ancienne formule citée par P. F. 11, usuel. Terme général, souvent précisé par une épithète: *l. harénaceus (-nōsīs)*, *l. sectilis*, *l. uiuus*, *l. Albinus*, *Gabinus*, *Tiburtinus*, etc. A subi à basse époque la concurrence de *petra*, qui l'a supplanté dans presque toutes les langues romanes. M. L. 4901.

Dérivés et composés: *lapidō*, -ās: 1^o lapider, jeter des pierres à; 2^o impersonnel (il tombe des pierres. M. L. 4898; gall. *labyddio* (mot savant); *lapidātō*, -or; *lapidāmen* (Gl.); *dilapidō*: 1^o joncher ou cribler des pierres (sens rare; Colum. 10, 330, *Iuppiter... grande dilapidans hominumque boumque labores*); 2^o dilapider, gaspiller. Sens sans doute familier (un exemple dans Tér., Ph. 897; repris seulement à très basse époque et surtout dans la langue de l'Église), M. L. 2642 a; cf. *dilacerō*; *ēlapidātus*: nettoyé de pierres (Plin.); *lapidēscō*, -is: se changer en pierre (Plin.); *lapideus*: de pierre (cf. *lapidius*, M. L. 4899); *lapidōsus*: pierreux, -sūs; *lapidārius* (-ris): de pierre, chargé de pierres, gravé dans la pierre (-ae litterae); *lapidārius* (-ris) m.: lapidaire; *lapicula*; *lapisculus*; *lapillus* m.: petite pierre, caillou, conservé dans les dialectes italiens méridionaux, M. L. 4900; *lapillēscō* (-iscō) (Tert.); *lapillulus*, etc.

Composés: *lapi-cida*: tailleur de pierres; *lapicidīnae* (*lapidicīnae*, avec métathèse, favorisée par l'influence des mots en -cen, -cina, -cinium, du type *tibi-cen*, -cina, -cinium): carrière de pierres; *lapidicīnārius*; *lapidicaeor* (Inscr.); *lapidifer* (Ps.-Aug.).

On rapproche omb. v. *rapē* « une lapide, sellā », etc. Pas d'autre rapprochement, car gr. *ῥαπέας* « rocher nu » et suspect d'appartenir à la famille de *ῥάτω* et, en tout cas, loin pour le sens. Sur le celtique, v. J. Loth, *Rev. Celt.*, 44, 293. — Les noms de la « pierre » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre (v. *sazum*).

lapistrūis: v. *rapum*.

**lapit*: *dolore afficit*, P. F. 105, 21. Étymologie populaire dans Non. 23, 7, *obdurefacit, lapidem facit. Paucius Periboea* (276): *lapit cor cura, aerumna cor conficit*. Sans autre exemple.

lappa, -ae f.: bardane, gratteron, etc. Depuis Vg. Panroman. M. L. 4903; cf. Joret, *Rev. Phil.*, 37, 241-250. Terme général, précisé par différentes épithètes: *l. boaria*, *canāria*, etc.; v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés: *lappāceus*: qui ressemble à la bardane, -um, M. L. 4904; *lappula*; *lappella* « langue de chien »; *lappāgō* (*lampāgō*, cf. *sābūcus* et *sambūcus*): même sens (Isid., Gl.); v. Sofer, p. 5 et 169. Mot en -āgō.

Mot de type populaire à vocalisme a et à géminée expressive (cf. *lacca*). Évoque *lippus* « collant »; mais le de *lappa* ne se concilie pas avec l'i de l'adjectif.

lappō: v. **lāb-*/*flāb-*.

laquear, -ris n. (neutre de l'adjectif *laqueāris*, usité surtout au pluriel *laqueāria*): plafond à caissons, lambris. Même sens que *lacūnar*. Il semble y avoir eu rencontre de *lacus* et *laqueus*. Le Servius auctus, Ae. 1, 26, atteste qu'à côté de *laquear*, *laqueātus* on trouve les graphies *lacuar*, *lacūātus* (cf. *Sublaqueum*). Mais il

n'y a pas de raison décisive d'admettre que *laquear*, *laqueātus* proviennent de *lacus*: le plafond à caissons a pu se dire *laquear* par assimilation aux mailles d'un filet ou à la boucle d'un nœud coulant (*laqueus*); il y aurait là une autre image que dans *lacūnar*. Pour la formation, cf. *aluens/aluear(e)*.

Dérivé: *laqueārius* m.: 1^o lambrisseur; 2^o gladiateur armé du *laqueus*.

laqueus, -i m.: lac, lacét, nœud coulant. Terme de chasse; employé ensuite au sens figuré « piège, trappe ». Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 4909.

Dérivés et composés: *laquear* (v. ce mot); *laqueō*, -ās: prendre aux lacs (époque impériale; surtout au participe *laqueātus*), M. L. 4907 (fr. *lacer*, etc.), et *ablaqueō*, terme technique de la langue rustique « déchausser un arbre », *ablaqueātō* (forme contestée); certains préférèrent lire *ablaquō* (attesté dans Varr., R. R. 1, 29, 1) et en faire un composé dénomiatif de *lacus* « fosse », mais il ne semble pas que *lacus* ait jamais formé de verbe, et, du reste, la composition serait bizarre; enfin, le texte de Pall. 2, 1, *ablaqueandae sunt vires, quod Itali excodicare appellant*, exclut la dérivation de *lacus*: *elaqueō* « dégager du piège » (tardif, d'après *expediō*?); *inlaqueō*: enlacer; *inlaqueātus*: -m alii pro uincto utuntur, alii pro soluto, P. F. 100, 19; **laqueolus*, M. L. 4908.

Terme technique qui est sans doute emprunté, comme beaucoup de mots en -eus. Étrusque? La parenté avec *laz*, *laciō* ne se justifie guère.

Lār, *Lāris* usité également au pluriel *Lārēs*, -um, -ium (ancien *Lasēs*?; cf. Varr., L. L. VI, 2, et le *Lases* du Carmen Fr. Aru.; toutefois, les formes étrusques n'ont pas l's) m.: Lare(s), esprits tutélaires, considérés comme les âmes des morts, chargés de protéger la maison (*Larēs familiārēs* ou *Lār familiāris*), la cité, les rues, etc.; par métonymie, le foyer lui-même, M. L. 4910.

Dérivés: *Larālia*, -ium « fête des Lares »; *Larārium* « sanctuaire des Lares »; hybride tardif: *Larophorum*.

Les *Larēs* semblent avoir été, à l'origine, des divinités infernales, ou plutôt des « esprits » infernaux, qui poursuivaient les vivants et qui furent transformés par la suite en divinités tutélaires; cf. P. F. 273, 7, *pilae et effigies uiriles et muliebres ex lana Conputalibus suspendebantur in conputis, quod hunc diem festum esse deorum inferorum, quos uocant Lares, putarent, quibus tot pilae quot capita seruorum, tot effigies quot essent liberi ponebantur, ut uiuis parcerent, et essent his pilis et simulacris contenti*. Ce sens original rend probable la parenté avec *lārua* (trisyllabe dans Plaute) « esprit des morts qui poursuit les vivants, spectre, fantôme ». *Lārua* rappelle par le suffixe *Menerua*, *Minerua*, qui semble bien emprunté à l'étrusque *Menrua*. *Lār*, *lārua* peuvent avoir la même origine: on sait l'importance du culte des morts et des divinités infernales dans la religion étrusque. V. Ribezzo, *Etrusco-Lat. Lar, Lara, Larunda*, Riv. Ind. Gr. It., 1937, p. 156. A *Lār* se rattachent sans doute *Lāra* « mère *Larum* » identique à *Mānia*, *Lārunda*, que Varron dérive du « sabin », L. L. 5, 74, et qui a une finale étrusque; cf. étr. *Laran*, *Laruns*, nom de divi-

nité. Cf. aussi *Lārtius*; *Lārōnius*; *Lārentia*; *Lārentālia*: *coniugis Faustuli, nutricis Remi et Romuli, Larentiae festa*, P. F. 106, 1; *Lārentinae diēs*, Varr., L. L. 6, 25. La quantité de l'a fait difficulté.

largus, -a, -um (ā CIL VI 32521 b 2): abondant; qui jaillit en abondance (se dit surtout des sources, des fleuves, etc.; sens qu'on retrouve aussi dans *largitiō*, cf. Cic., Off. 2, 15, 52, *LARGITIO quae fit ex re familiari fontem ipsum benignitatis EXHAURIT*; et *largiusculus*: *l. haustus*, Sol. 7, 4); d'où « qui donne en abondance, généreux, large » (au sens moral; dans le sens physique, le latin dit *lātus*; *largus* a supplanté *lātus* grâce à l'appui de *longus*, avec lequel il formait couple par l'identité de la finale; d'où *largāre* = *lazāre*, Orib., et **allargō*, M. L. 352); *largātus*. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 4912. Emprunté également en gallois *llara*, *llari* « mītis, mānsuētus »; et en bret. *lary*- « généreux ».

C'est le sens de « généreux, qui répand des largesses » qui a persisté dans les dérivés: *largiur* (*largē*); *largius*, adverbe (Afr.); *largiās*; *largiūtō*; *largiusculus* (Solin); *largior*, -*iris* (comme *blandior de blandus*); *largitiō*, -*tor*, -*tiōnālis*; *largimentum* (Fulg.); *dilargior* (Caton); *ēlargior*, d'après *effundō* (époque impériale).

Composés, rares et poétiques: *praelargus*; *largi-ficus*, -*fluus*, -*loquus* (Plt.).

Aucun correspondant sûr. On ne cite plus l'ingénieux rapprochement avec skr. *dīrghāh*, v. sl. *długū* « long » et lat. *indulgēō* qu'a pourtant rendu plausible L. Havet, MSL 6, 353 sqq.†

lāridum, **lārdum**, -ī n. (*lārida* sc. *carō*, Cod. Theod. 8, 4, 17): lard. Ancien (Plt., Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 4915.

Dérivé: *lārdarius* « charcutier », CIL XII 4483. Pas d'étymologie.

larix, -icis f. et m.: mélèze (Vitr.). M. L. 4916, et **melix*, 5481 a; passé en germanique: v. h. a. *lericha* « Lärche », et en celtique: irl. *learg*.

Dérivés: *lorictum*, -ī n., M. L. 4914; *lariceus*; *laricātum*: résine de mélèze, M. L. 4913; *larignus* et *Larignum*.

Aucun correspondant sûr. Les mots celtiques comme m. irl. *daír* désignent un autre arbre, le chêne. Sans doute mot d'emprunt (celtique?; cf. Bruch, IF 41, 377; ou plutôt « alpestre », comme *camoz*, etc.; n'est guère connu que dans les Alpes. Cf. *salix*. V. Vitruve, 2, 9, 1, et Jud, Arch. f. d. St. d. n. Spr., 121, 95 sqq.

***lar(s)**, -tis m.: chef militaire. Mot étrusque? Cf. étr. *larθ* (nom propre).

lārua, -ae (*lārūa*, trissyllabe chez les archaïques) f.: esprit des morts qui poursuit les vivants, d'où *lāruātus*: -i, *furiōs et mente moti, quasi laruis exterriti*, P. F. 106, 5; fantôme, spectre. Attesté depuis Plaute. Sens dérivé: « épouvantail » et « masque » (en tant que représentation des vivants). Comme ces fantômes, dans la croyance populaire, n'avaient du corps que le squelette, *lārua* a désigné aussi un pantin en forme de squelette (Pétr. 34, 8). Adjectifs: *lārūālis* (époque impériale) « spectral, squelettique » et *larueus* (Ven. Fort.), *laruea*. De *lāruātus*, seule forme attestée à date an-

cienne (Plt., joint à *cerritus*), ont été tirés à l'époque un verbe *lāruō*, -ās (Apul., Firm.) et un adjectif *lāruāticus* (d'après *lūnāticus*).

V. *Lār*. Sur fr. *larve*, v. Benveniste, Le français moderne, 1955, p. 5 sqq.

lasanum, -ī n. (-nus, Pétr., comme *catinus*): marmite (pot de chambre), etc. Emprunt au gr. *λάσων*, attesté depuis Hor.

Dérivé: **lasania* > it. *lasagna*, M. L. 4917.

lasciūs, -a, -um: folâtre, joueur, pétulant. Ce mot des animaux, des enfants: -a *capra*, *puella* (Vg.); -um: « provoquant, agaçant » (cf. *petulans*, *procaz*), et par suite « qui provoque le désir, lascif, licencieux » (se dit de personnes et des choses: *lasciūm femur*, Orib.). Même développement de sens dans *lasciūtās* (hardin), *lasciūlus* (Laev.), *lasciue*, -*uiter*; *lasciūō*, -is et -*lasciūcia* (déjà dans Plt. et Pac.); *lasciūōsus* (cf. *licentia*, *sus*). *Lasciūs* rappelle *noctūsus/noceō*; *uacius/uac*, et les adjectifs en -*ko*, du type *uascus*, *cascus*, *luscus*, etc. Ancien, classique, non roman.

Dérivé complexe et expressif. On rapproche des mots différents du mot latin et divergents entre eux: gr.-lat. *λαίσια* « je désire vivement », *λάσση* « πόνηρ (Hes.) ληνίς » « bacchante », got. *lustus* « envie », v. sl. *laska* « flatterie », r. *lāsij* « désireux », skr. *lāsati* « il joue », *lālasah* « désireux » (mot populaire entré dans la langue savante comme on le voit par l; tout le groupe est « populaire »).

lāser (lāser seulement dans Marcellus), -ris n. (*laser*, *lasar*, forme de basse époque, et *laseris*, *lasari*) suc provenant du siphium. *Lāser* semble une forme abrégée de *lasserpicium*, *lāserpicium* (faite sur le modèle de *cicer*, *piper*, *siser*, etc.); *laser* rappelle *anser*, *passar*. *Lasserpicium* est issu de *lac* + *serpicium* (*serpicium*; *lac sirpicum* dans Solin 27, 49), adjectif dérivé de *sirpe* (cf. *rāpicus* de *rāpum*), correspondant latinisé étrusque de gr. *σλαφιον*. Le composé, ayant cessé d'être compris, a fini par désigner la plante elle-même: cf. Plin. 19, 38, *laserpicium quod Graeci σλαφιον uocant*; *cuius sucum uocant laser*.

Dérivé: *lāserātum* (*lāsa*-): sauce au laser.

lāserpicium (*lasser*-), -ī n.: v. le précédent; *lāserpicifer* (Catulle = *σλαφιόφορος*); *lāserpicīarius* (Pétr.).

lassus, -a, -um: las. Le sens ancien est peut-être « qui s'incline, qui tombe en avant »; cf. Vg., Ae. 9, 436, *lassoue papaueru collo*.

L'adjectif est déjà dans Plaute, mais semble évié par les puristes, qui lui préfèrent *fessus*; il n'est ni dans Cicéron ni dans César; cependant, ceux-ci emploient *lassiūtō*. *Lassō*, -ās ne semble pas attesté avant l'époque impériale, quoique Plaute ait déjà *dēlassātus*, Asin. 872 (cf. *dēfessus*); *lassēsco*, *ēlassēsco* apparaissent dans Pline; Catulle a *lassulus*; Rufin, *lassābundus*. Les langues romanes ont gardé *lassus* et *lassāre*. M. L. 4920-4921 (panromans, sauf roumain).

On rapproche le groupe germanique de got. *lētaw* « laisser », *lats* « διοηρός », v. isl. *laskr* « mou, lâche », sans doute gr. *ληθεῖν* « κοπιᾶν, κεκιμημένοι (Hes.) », *ληθῆσας*; *κεκιμηώς, κοπιᾶσας* (id.); peut-être lit. *lėnas* « lent, tranquille », v. sl. *lěnŭ* « paresseux » (lat. *lėnis* est loi-

en sens), tous rapprochements douteux parce que ces mots indiquent une racine *l̄-. Cf. peut-être *lassus* serait à *laedō* comme *causus* à *caedō*. Sur *lassus*, v. M. L. 4918. Le vocalisme a et la gémignée indicative indiquent une forme populaire.

latēna, -ae f. : sorte de navire (transportant du vin). Vit. Caes. Arel. 2, 9 (8), p. 487, 18 (?).

latēo, -ēs, -uī, -ēre : être caché. S'emploie absolument ou avec un complément au datif ou à l'accusatif : être caché à, échapper à, être inconnu à ; cf. *fallō*. *latēo* (Enn.), usuel. Non roman.

Dérivés : *latēbra* (avec *ē*, parfois *latēbra* d'après la même analogie de *tenebrae*, où l'*ē* est bref de nature, mais où il y a quelquefois longue « par position ») f. : cachette, souvent au pluriel, plus ancien que le singulier. Fréquemment joint à *tenebrae*, cf. Plt., Pœ. 834-835, *itaque in totis aedibus/tenebrae, latēbrae*; Cic., Sest. 4, 9 ; *latēbrōsus*, *latēbricola* (Plt.) ; *latēbrātium* (Gl.) ; *latēbrō*, -ās (Greg. Tur.) ; *latibulum* : retraite, tanière, et *latibulor* (-lō) (archaïque) ; *latiō*, -is : se cacher, faire défaut ; *latēscō* (rare ; Cic., Arat. 385) ; *dē- et ob-lūscō*, tous deux classiques, mais peu employés à l'époque impériale ; *latex*, -icis m. : cachette (Commod., Apol. 174), formé sur *lateō*, d'après *latex*, *uerō*. — Ce groupe de mots indique un état ; l'acte correspondant est exprimé par *oc-culere*, *cēlare* ; l'adjectif en -tus est donc *occulatus*. Du reste, on recourt au participe présent *latēns* (cf. *patēns* en face de *patēō*).

Latere s'oppose à *patere* et *latibulum* est formé comme *atibulum*.

Si l'on admettait que i.-e. *th est toujours représenté par gr. τ, comme dans certains exemples clairs (πλάτος, latē), le rapprochement avec gr. λαθῆνω « je suis caché », λαθρός « caché » et dor. λᾶθω (ion. λήθω), qui évidemment, supposerait que -θ- grec est un élargissement et que lat. *lateō* serait formé comme *fateor* en face de *fari*. Du reste, le grec a λήτρο, λήτρο « ἐπελάθετο » (Plt.), d'où il résulterait que la dentale est un élargissement dont les formes peuvent être diverses. Mais le *th* expressif semble représenté par gr. θ dans certains cas. Dès lors, lat. *lat-* pourrait répondre exactement à i.-e. *th. Cf. Benveniste, *Formation des noms en indo-européen*, p. 192. Les autres rapprochements proposés, comme celui de v. isl. *lómr* « tromperie », sont en l'air.

later, -eris m. : brique faite de terre, crue ou cuite (*cruidus, coctilis*). Même sens que gr. πλῆθος. Ancien (Plt.) ; technique. M. L. 4924 ; irl. *later*.

Dérivés : *laterculus* : briquette et gâteau de cette forme ; et, par analogie également de forme, *laterculum* n. : registre (latin impérial) ; ou autre nom de la jugulaire (Ps.-Apol. 4, 25) ; *laterculēnsis* ; *laterārius*, d'où *laterāria* f. « briqueterie » ; *latericius* « bâti en briques » (cf. *caementicius*), M. L. 4925 a (avec influence de *latus*?) ; *Laterānus* ; *laterīna* (cf. *figlīna*) (fert.) ; et sans doute *Laterēnsis*.

Terme technique sans étymologie.

lateritāna (-tiāna) n. pl. : (pira) sorte de poires, sans doute originaires de *Laterium*, en Arpinum. Cf. *Lateritāna* de *Laterēnsis*, *Abellāna* sous *Abella*. On le dérive du nom d'homme *Laterius*.

latex, -icis m. (f. dans Accius) : *profluens aqua dicitur. Vitum tamen hoc uocabulo et in uino*, P. F. 105, 23. Terme presque uniquement poétique et noble. Lucrèce l'emploie pour désigner toute espèce de liquide, *absinthi laticem*, 1, 941 ; *liquoris uitiigeni laticem*, 5, 15 ; *laticum frugumque cupido*, 4, 1093. Pas de dérivés ; non roman.

Latex est généralement considéré comme un emprunt au gr. λάταξ « reste de vin qu'on jette au jeu de cottabe » (cf. Boisacq, s. u.). Mais on ne s'explique pas comment aurait pu se faire le passage du sens précis et technique du mot grec au sens très général du mot latin.

***latiārius** (CIL VIII 19994) : épithète de sens obscur, appliquée peut-être à un gladiateur (?). Cf. *latiārīter* « en latin » (Mart. Cap., Sid.)?

latīnus, -a, -iūm : latin. Adjectif dérivé de *Latium* (à côté de *Latīlis*, -ris, épithète de Jupiter). De là *latīniās* défini *quae sermonem purum conseruat, ab omni uitio remotum; uitia in sermone, quominus is latinus sit, duo possunt esse, soloecismus et barbarismus*, Rhet. Her. 4, 12, 17. *Latinus*, *latīnē*, *latīniās* se sont ainsi opposés à *barbarus*, et *latīnē* a pris le sens de « en bon latin, en bonne langue » ; cf. le développement roman. M. L. 4927 ; et celtique : irl. *laitein*, *lainoir* ; britt. *ladin*. Nom propre : *Latinius*. Dérivés bas latins : *latīnō*, -ās et *latīnizō*, -ās (d'après *graeicizō*). Quant à *Latium*, l'étymologie en est inconnue.

***latītāuerunt** : *Cato posuit pro saepe tulerunt*, P. F. 108, 20. Suppose un fréquentatif **latiō*, dérivé de *latum* supin de *ferō*. Forme inuite.

Lātōna, -ae f. : Latone, mère de Diane. Emprunt latinisé au grec dorien Λάτρω, cf. *Artemōna* (Plt.) = **Artemō*, avec influence de *Bellōna*, *matrōna*? Toutefois, un intermédiaire étrusque n'est pas impossible ; cf. Eva Fiesel, *Namen d. Griech. Mythos im Etrusk.*, p. 73.

-**lātōr** : v. *ferō*.

lātōna : v. *lauō*.

latrō, -ōnis m. : soldat mercenaire grec, fantassin (seul sens attesté dans Plt.) ; par suite (à l'époque classique), brigand, voleur de grand chemin ; pion (au jeu de dames ; dit aussi *latranculus*). Sans doute formé sur *praedō* auquel il est joint, par exemple Dig. 50, 16, 118, *hostes hi sunt qui nobis, aut quibus nos publice bellum decreuimus; ceteri latrones aut praedones sunt*. Formation populaire et péjorative en -ō. -ōnis (l'hypothèse d'un emprunt direct à un gr. *λάτρων non attesté, formulée par M. Leumann, *Gnomon* 13 (1937), p. 30, est inutile et indémontrable). Ancien, classique. Conservé avec le sens de « larron » en roman. M. L. 4931 (panroman, sauf roumain) et 4932, *latrocinium*, *Einf.*³, p. 177 ; et en celtique : irl. *lator*, *latrann* ; britt. *leidr*.

Les anciens avaient déjà reconnu dans *latrō* un mot appartenant au groupe de gr. λάτρον, λατρεύω, λατρεύω. Mais l'étymologie populaire l'a rapproché en même temps de *latus*, -eris et de *lateō* ; cf. Varr., L. L. 7, 52, *latrones dicti ab latere, qui circum latera erant regi atque ad latera habebant ferrum, quos postea a stipatione stipatores appellauerunt, et qui conducebantur : ea enim merces Graece dicitur λάτρον. Ab eo ueteres poetae nonnumquam milites appellant latrones... quod item ut milites (sunt)*

cum ferro, aut quod latent ad insidias faciendas, explication reprise par le Servius de Daniel, Ae. 12, 7 ; cette étymologie a pu avoir une action sur le sens en latin vulgaire, à en juger par le sens du fr. *larron*.

Dérivés et composés : *latrunculus* (cf. *fjātrunculus*) ; *latruncularius*, *-lātor* ; *latrunclo* ; *latruncarius* (époque impériale) ; *latrō-cinor*, *-cinium*, mots du vocabulaire militaire, comme *tivācinium*, et formés sur *tubicen*, *-cinium* ; *latrōcinālis*, *-cinātio* (époque impériale) ; v. Ernout, Philologica I, p. 81.

lātrō, **-ās**, **-āre** : aboyer. Sens propre et dérivé ; ce dernier déjà dans Ennius, A. 584, *animus cum pectore latrat* (à l'imitation de l'homérique ὄλακτεῶ). Ancien, usuel. M. L. 4928 ; v. B. W. sous *aboyer*.

Dérivés et composés : *lātrānus*, *-ūs*, M. L. 4929 ; *lātrator*, *-itō*, *-tōrius*, *-bilis* ; *adlātrō* « gronder, aboyer contre » ; *circumlātrō* ; *conlātrō*, même sens ; *dēlātrō* ; *ēlātrō* « crier avec force » (Hor., cf. ἐξυλακτέω, Plut.) ; *illātrō* ; *oblātrō* ; tous de l'époque impériale (mais *oblātrātrix* dans Plt.).

Cf. skr. *rđyati* « il aboie », v. sl. *lajo* et lit. *lōju* « j'aboie », alb. *l'eh* « j'aboie ». Le verbe latin est dérivé d'un substantif non attesté appartenant à cette racine. Cf. aussi gr. ὄλαω « j'aboie ». — Un rapport avec lat. *lāmentum* est possible, mais indémontrable.

lātus, **-a**, **-um** : large. De **stlātōs*? Cf. F. 410, 34, *stlatta genus erat nauigii latum magis quam altum, sic appellatum a latitudine ; sed ea consuetudine qua silicium pro locum, silitem antiqui pro litem dicebant. Silatta serait une forme populaire à consonne geminée intérieure. Ancien, usuel, mais v. largus*. M. L. 4935 ; v. B. W. *large*.

Dérivés et composés : *lātūidō* : largeur ; *lātūtia* (tar-dif, CIL VI 26259 ; cf. **lātia*, M. L. 4926, et **allātio*, M. L. 359) ; *dilātō*, *-ās* : élargir en écartant, dilater (classique, opposé à *contrahō*) ; *dilātātio*, *-tor* (tardifs) ; *ēlātō* (Cassiod.) ; *inlātābilis* (Gell. = ἀπαράτης) ; pour *prōlātō*, v. *prōferō*, sous *ferō*, Ernout, Mél. Paoli, p. 269 sqq. *Lātus* sert de premier terme de composé dans *lātī-clāuius*, *-a*, *-um*, adjectif dérivé de *lātus clāuus* : *-a tunica*, et substantif *lātīclāuius* m. « sénateur, patricien » ; *lātīclāuium* (*lātīclāuius*) « laticlave » ; *lātīfundius* : *lata possidens* (Gloss.) ; *lātīfundium* n. : grande propriété (latin impérial) ; cf. Plin. 18, 35, *uerumque confitentibus latifundia perdidere Italiam, iam uero et prouincias*. Autres composés : *lātīficō*, *πλατύνω* (Itala), d'après *amplificō* ; *lātīfolius* = πλατύφυλλος (Plin.) ; *lātīloquēns*, πλατυλόγος (Gl. Philox.).

L'initiale ancienne **stl-* que donne lieu de supposer la forme *stlatta* a amené à rapprocher le verbe slave *stlęę*, *stlātī* « étendre ». Il y aurait donc eu une forme **stela-* à côté de **stera-* (sur lequel v. lat. *sternō*, *strātus*). On a rapproché aussi le groupe de skr. *tala-* « surface » (cf. *tellūs?*), qui est loin pour le sens et pour la forme. Le latin n'a rien conservé de la racine **spletho-* de v. irl. *lethan* « large », gr. πλατός, etc. ; c'est le groupe de *pateō* qui y est représenté. Comme *lateō*, le verbe *pateō* indique un état et ne fournit pas d'adjectif en **to-*, d'où le recours à *lātus*.

lātus « porté » : v. *tollō* et *ferō* ; *lātūra*, *-rārius* (tar-difs).

latus, **-eris** n. : flanc, côté. Désigne d'abord une partie du corps (cf. pour la formation *pectus*, *tergus*), puis le côté, la surface latérale d'un objet : *a(b) lateralis* s'oppose à *ā fronte*, *ā tergō*. La parenté à *latere*, ex latere désigne celle des frères et des sœurs : *sunt et ex lateribus cognati, ut fratres sororesque*, Dig. 38, 10, 10, § 1 basse époque, on trouve *latus* employé comme préposition dans *dēlatus* : *dēlatus sē* (Grom.) ; cf. aussi ad lātum Itin. Burdig., p. 11, 3). *Dēlatus a* été ensuite réduit à *latus*, demeuré en roman. Sur l'emploi prépositionnel de *latus* (fr. *lès*, *lez*), voir, entre autres, Wackernagel, *Vorles*. II 164, et cf. irl. *le*, la « auprès de, chez, par » à côté de *leth* « côté ». Ancien (Enn.), usuel. Paronomase M. L. 4934.

Dérivés et composés : *laterāmen* (Lucr., qui a aussi *glomerāmen*, de *glomus*) ; *laterālis* (Lucil.), M. L. 4925 (et *latericulus*, avec influence de *later*, M. L. 4925 a) ; *latusculum* : petit côté ; *collaterō*, *-ās* (Mart. Cap.) « tenir de chaque côté » ; *collaterāneus* (époque médiévale) « vingienne ».

Cf. irl. *leth* « côté », qui est aussi thème en « *leth* » gall. *lled* « demi ». Le vocalisme radical zéro du mot *lātus* est surprenant. Le celtique a un thème en **tu-*, *tu-* *sliss* « côté », que rien n'autorise à rapprocher de *leth*. Le rapprochement de irl. *leth* avec *lethan* « large » et du groupe de gr. πλατός n'est recommandé par rien. En somme, il y a ici un mot italo-celtique ; il n'est pas sûr prenant que ce mot ne se retrouve pas ailleurs : les mots signifiant « côté » diffèrent d'une langue indoeuropéenne à l'autre. Sans rapport avec *lātus*.

lauer, **-eris** f. : berle, plante ; gr. σίω (Plin.), M. L. 4953 a. Origine inconnue. Pour la finale, cf. *caer cicer*.

Lauerna, **-ae** f. : *lauerniones fures antiqui dicebant quod sub tutela deae Lauernae essent, in cuius loco obocuro abitoque solitos furta praedamque inter se lauerunt. Hinc et Lauernalis porta uocata est*, P. F. 104, 28. Cf. nom propre *Lauerni*.

Les gloses réunissent sous *lauerna* divers sens, par exemple : *qui filios alienos seducit, i. e. latro, uel de furum siue ferramenta latronum*, CGL V 523, 20.

Sans doute étrusque ; cf. *Lavelnas* ; Ernout, Philologica I, p. 29 sqq.

***lauerum** (*lanerum* codd. dett.) : *uestimenti genus lana suca confectum*, P. F. 105, 20. Sans autre exemple.

La leçon *lanerum* fournirait seule une bonne étymologie ; v. *lāna*.

lauō, **-ās**, **lauī**, **lauātum**, **-āre** et **lauō**, **-is**, **lauī**, **lauitum**, **-ere** : la racine signifiant « laver, baigner » a donné en latin deux verbes, un en *-ā-*, marquant d'abord l'état et s'employant absolument avec valeur réfléchie, l'autre à voyelle thématique en *-o/e-* marquant l'action et s'employant transitivement ; cf. *stāre* et *sistere*. Havet, ALLG 15, 153 sqq. ; Jacobsohn, KZ 40, 113 sqq. 42, 150 ; Hartmann, Glotta 3, 163. On a donc eu :

I. *lauō*, *-ās* : se laver, se baigner ; cf. Plt., Tru. 322 sqq. *piscis ego credo, qui usque dum uiuunt lauanti, | minuunt lauare (lauari, Varr., L. L. 9, 106) quam haec lauare Phronesium. | Si proinde amentur mulieres dum lauanti, | omnes amantes balneatores sient* ;

II. *lauō*, *-is* : laver, baigner ; cf. id., ibid. 902, p. 100

est cibo, opust est matri autem quae puerum
 et les exemples rassemblés par Nonius 503, 38 sqq.
 l'emploi de *lauāre* au sens de « se baigner »
 s'est vite perdu. Dans une expression comme *manūs*
lauāre « se baigner, se laver quant aux mains », *manūs*
lauāre est considéré comme le complément d'objet, et *lauāre*,
 à été traité comme un verbe transitif, auquel
 a été donné un médio-passif, *lauor*. Dès Plaute., on ren-
 contre le médio-passif *lauāri* (cf. Poe. 220, 229), dont
 l'usage s'est généralisé à l'époque classique, e. g. Caes.,
 B. G. 4, 1, 10, *atque in eam se consuetudinem adduxerunt*
lauarentur in fluminibus; et *lauare* y a déjà le sens
 de *lauere* « laver, baigner », cf. Poe. 223. Seul le parfait
lauāui s'emploie encore avec le sens moyen — ce qui est
 normal; cf. *reuertū* en face de *reuertor*. Aussi *lauere*
 n'est-il plus conservé que par la poésie et a-t-il fini par
 disparaître. Les gloses n'ont que des formes de *lauāre*,
 qui est seul demeuré dans les langues romanes. M. L.
 4951 (panroman). Du reste, *lauere*, réduit à *-luere*, a
 largement subsisté dans les formes munies d'un pré-
 verbe et dont, par suite, l'aspect est « déterminé »,
 comme l'est celui de *sistere*, *-cumbere* en face de *stāre*,
cuāre. De *lauāre* le supin est *lauāum*; cf. Plt., Ru. 382,
etiam qui il lauatum in balineas; de *lauere*, *lauum*.

De *lauāre* dérivent : *lauābrum* et *lābrum* : baignoire,
 cuve, bassin pour se laver; *lābrum Veneris* « bassin de
 Vénus », v. André, Lex., s. u.; *lābellum* (Caton, Agr. 10;
 Coll.), conservé en italien, où souvent il désigne un tom-
 beau, ainsi nommé pour sa ressemblance avec un bai-
 gnoire. M. L. 4804; cf. aussi M. L. 4812, **labrellum*,
lauācerum (cf. gr. λουτρόν et pour le suffixe *ambulācerum*)
 « bain d'eau » (par opposition à « bain de vapeur »);
lauātiō « action de se baigner », puis « appareil d'un
 bain »; *lauātor*; *lauātorium* « lavoir », M. L. 4952; *lauā-
 tura* (Vitae Patr., Orib.), M. L. 4953; *lauātūra*; *lātrina*
 « lavabo », « cabinets » (doublet *lātrinum* dans Labé-
 rius), M. L. 4952 a, 4930; *lauandāria* « quae ad lauan-
 dum sint data », mot de Labérius, cf. Gell. 14, 7, 5. V.
 André, Lex., s. u. Inchoatif : *lauāscō*, *-is* (Aldh. Gramm.).

Composés : **elauō* ou **ēluō*, *-ās* (employé par Plt. au
 parfait *ēlauī*, par exemple Asin. 135, *nam in mari rep-
 erti, hic elauī bonis* « j'ai été nettoyé de mes biens », et
 au participe *elautus*); *exlauitus*, M. L. 3020; *dēlauō*, *-ās*
 [ardif] : enlever en lavant et « laver »; *circumlauō*, *-ās*
 [Hygin; Salluste, Hist. fgm. 2, 56, emploie *circumlauō*,
 -i]; *praelauō*? seulement *praelauāus* dans Theod.
 Prisc. 1, 27 : Apulée a *praelauere*; *sublauō*, *-ās* (Celse,
 époque impériale); **experlauāre*, M. L. 3044.

Sauf *ēlauō*, dont, du reste, le présent n'est pas attesté
 et devrait être phonétiquement **ēluō*, *-ās*, tous ces com-
 posés sont récents.

De *lauō*, *-is*, au contraire, sont issus un grand nombre
 de composés en *-luō*, *-is*, d'après lesquels, à l'époque
 impériale, s'est reformé un verbe simple *luō*, d'où *lūtor*,
 mot de glossaire, « laveur » (cf. *clūdō*, *sculpō*, d'après
lucūdō, *insculpō*). On a ainsi : *ab-luō* = ἀπολούω « en-
 lever en lavant, effacer, nettoyer, purifier » (sens phy-
 sique et moral; ce dernier fréquent dans la langue de
 l'Église); *ablūtō* « fait de laver, de nettoyer; ablution,
 purification, absolution »; **ablūtūmen*, M. L. 31 a;
alluuiō, *-uium* « action d'emporter en lavant » (en par-
 tant d'un cours d'eau), par opposition à *alluuiō*; *al-luō* :
 emporter en lavant, baigner; *alluuiēs* « inondation, dé-

bordement »; *alluuiō* « inondation, terrain d'alluvion »;
col-luō : laver, arroser (archaïque et postclassique); *col-
 luuiēs* (-*uiō*, *-uium*) : sens technique « réunion des eaux de
 lavage, de vaisselle, etc. »; cf. *colluuiaris porcus*...,
qui cibo permixto et colluuiē nutritur, P. F. 49, 27; d'où
 « mélange malpropre, lie, tourbe » (sens figuré); *diluō* :
 délayer; *dilluuium* (-*uiēs*, *-uiō*) : déluge, M. L. 2643;
 irl. *dile*, britt. *diluw*; *ēluō* : enlever en lavant (sens
 propre et figuré), laver, purifier, M. L. 2854; et aussi
 « se laver », cf. Plt., Rud. 579, *eho an te paenitet | in
 mari quod elauī, nī hic in terra iterum eluam*; *ēluuiēs*
 « écoulement au dehors, débordement, cours de ventre »;
 inondation », M. L. 2854 a; d'où « abîme, précipice pro-
 duit par l'inondation »; *ēlūtō* : action de laver, purifi-
 cation; *ēluuiō*, *-ōnis* : inondation (Cic.), *ēlūtus* « dé-
 trempé, fade »; et sans doute *ēlūtō*, *-ās* (dérivé de
 **ēlūtōr*?) : rincer (mot populaire; Labérius ap. Gell. 16,
 7, 5) et « décanter, transvaser »; *illuō* (*in-*)? mal attesté;
illuuiēs « inondation » (M. L. 4273), à ne pas confondre
 avec le mot archaïque et postclassique *inluuiēs*, où in-
 est privatif (= gr. ἀνοικτα); cf. Lucilius ap. Non. 126,
 2, *hic cruciatur fame/frigore, inluuiē, imperfundie, inbal-
 nitiē, incuria*, d'après *inlūtus*, *inlūtus*; *interluō* : bai-
 gner entre, arroser; *interluuiēs* (époque impériale); *prō-
 luō* : laver en coulant, emporter dans son cours, laver,
 inonder, etc.; *prōluuiēs* (-*uiō*, *-uium*) : inondation, flux;
 surabondance (= *prōfūsiō*) et *prōluuiōsus* (tardif); *sub-
 luō* : laver en dessous, couler au pied de, baigner;
subluuiēs : boue, vase, suppression.

Cf. aussi *malluuium*, *pelluuium*; *polūbrum*, et *dēlū-
 brum*?

De *lauō*, *-is* l'adjectif verbal est *lautus* ou, avec réduc-
 tion de la diphtongue, *lōtus*. La langue a réparti les
 deux formes dans des emplois différents :

lautus s'est spécialisé dans le sens de « élégant, dis-
 tingué », par suite « riche, honorable ». Le sens de « bai-
 gné lavé » est à peine attesté et ne dépasse pas Térénce
 (cf. Ad. 425). De là *lautē* adv.; *lautitia* (surtout au plu-
 riel) : élégance, magnificence. Cf. P. F. 104, 9, *epularum
 magnificentia. Alii a lauatiōne dictam putant, quia apud
 antiquos hae elegantiae, quae nunc sunt, non erant, et
 raro aliquis lauabat*. Cf. peut-être aussi *lautia*. Le sens
 de « lavé » apparaît encore dans l'adjectif féminin :
lauitiā, *farina appellabatur ex triuico aqua consperso*, P.
 F. 105, 10 (pour la formation, cf. *empicius*, etc.), et
 dans *Lautulae, locus extra Urbem, quo loco, quia aqua
 fluebat, lauandi usum exercebant*, P. F. 105, 11; *lauitiās*
 (Gloss.); *lauitiūsculus* (Apul.).

lōtus a gardé le sens de « lavé, baigné »; de là *lōtiō*
 (Vitr.), *lōtor*, *lōtura* (Plin., Mart.) : lavage; *lōtus*, *-ūs*
 (Celse); *illōtus* (*in-*) : formes accessives *illautus*, *illūtus*
 « non lavé, sale »; *inlūtūbarbus* (Apul.); *lōtium* n. : urine
 (dépus Caton; M. L. 5129); *lōtiolentus* (Titin.); *lōtiālis*,
lōtiōsus (tardifs). Sur l'origine de *lōtium*, cf. Isid. 11, 1,
 138, *urina... uulgo lotium dicitur quod eo lota, i. e. munda,
 uestimenta efficiuntur*. Sur l'emploi de l'urine pour laver
 les dents et les vêtements, cf. Catulle 39, 19; Diod. V
 33, 5; Strabon 3, 164; v. Sofer, p. 70 et 175.

lōmentum : 1° ce qui sert à laver, savon ou pâte de
 toilette, faite de farine de fève et de riz; 2° bleu céleste
 (par comparaison avec la couleur de cette pâte?).

Le verbe *lauō* se retrouve en ombrien : m an f... v u tu

« manūs lauitō », de **lowetōd*. Hors de l'italique, on n'a de correspondant que pour la racine. Le celtique a notamment un nom d'instrument : gaul. *lauto* glossé « balneō », irl. *lúthar* glossé « peluis », cf. gr. λουτρόν, λουτρόν; v. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 60-61 et 63. Le grec a des formes verbales obscures : λούω, λελουμένος, etc. L'arménien a *loganam* « je me baigne », qui rappelle lat. *lauāre*. Le germanique offre des substantifs tels que v. isl. *lauðr* « lessive », *laug* « bain chaud »; v. h. a. *louga* « lessive ». On n'arrive à poser aucune forme indo-européenne précise; mais la parenté de tous ces mots est certaine.

***lauricēs** : lapereaux pris sous la mère. Le mot ne se trouve qu'au pluriel dans Pline, 8, 81, qui le donne comme espagnol : *fetus uentri (cuniculorum) exsectos, uel uberibus ablatos, non repurgatis interaneis... laurices uocant* (scil. *Hispani*), M. L. 4941; v. h. a. *lōrihhi(n)*. — *Cuniculus* est aussi donné comme espagnol. Cf. *lepus*.

lauriō, -ōnis m. : serpolet (Plin. Val.). Sans doute de *laurus*.

laurus, -ī et **laurus**, -ūs f. : laurier. Arbre consacré à Apollon et dont les feuilles couronnaient les généraux triomphants, etc. De là « couronne triomphale ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4943; B. W. s. u.; et germanique : v. h. a. *Lōrboum*; celtique : irl. *laur*, gall. *laur-wydd*; gr. mod. λάρπος; bulg. *laor*.

Dérivés : *laureus* « de laurier », M. L. 4940, substantivé à l'époque impériale *laurea* [sc. *arbores*] « laurier » ou L. [*corōna*] « couronne de laurier »; d'où *laureatus*, sur lequel a été refait *laureō*, -ās; *laurinus*, M. L. 4942; *laureolus*, diminutif de *laureus*; *laureola* « feuille de laurier, petite couronne de laurier »; *lauriculus* « petit laurier »; *Laurētum*, *Lōrētum* (avec réduction de la diphtongue) : lieu planté de lauriers, sur l'Aventin; *laurāgō* : laurier alexandrin; *lauriō?* V. André, *Lex.*, s. u.

Composés poétiques en *lauri-* : *lauri-comus*, -fer, -ger (imités du grec δαφνηφόρος, -κόμος), -*potēns*. Cf. aussi *laurocina*, χαμαιδάφνη (Gloss.). Sur *lorandrum* (*rorandrum*, *rodandrum*), corruption de *rhododendron* (avec haplogie et influence de *lōrus* « *laurus* »), et *laurorosa* (Diosc.), nom du laurier rose, v. Sofer, p. 99.

Plante méditerranéenne dont le nom est, évidemment, emprunté à une langue indigène, non i.-e. L'existence de δακνον, δακνα en thessalien, de λάφνη à Pergame, et aussi de δακνός glossé δάφνη πικρά, donne lieu de supposer que les mots grecs et latins reposeraient sur des originaux apparentés entre eux.

laus, -dis (thème consonantique; abl. *laude*, g. pl. *laudum*; *laudium* est rare et secondaire) f. : éloge, louange, titre de louange, mérite, valeur, gloire. Ancien (Liv. Andr.), usuel au singulier et au pluriel. M. L. 4944; B. W. *lods*.

Dénommatif : *laudō*, -ās : louer, célébrer. Panroman. M. L. 4938-4939; et celtique : gall. *lawdu*.

Dérivés : *laudātio*, -tor, -trix; *laudābilis* et *illaudābilis*, *illaudātus*; *laudātius* = ἐγκωμιστικός (Quint.); *laudātorius*; *laudābundus*; *ad-laudō*, *adlaudābilis*; *con-laudō* « comblér d'éloges »; *conlaudātio*; *dilaudō* : louer en tous points (Cic., ad Att., où le préverbe a la même valeur augmentative que dans *dis-*

cupiō, *disperēō*, etc.); *laudō* (rare, v. Thes.) dans les composés, l'a radical est maintenu par analogie de la forme phonétique se confondrait avec le radical de *lūdō*.

Le sens ancien de *laus* devait être « fait de nommer de citer »; le mot s'est spécialisé dans une acception favorable. *Laudō* a gardé quelques traces de ce sens, qui n'est pas ignoré des anciens; cf. P. F. 103, *laudare apud antiquos pro nominare*, et 66, 24, *laudare plus quam nominare*; Gell. 2, 6, 16, *laudare significat prisca lingua nominare appellareque*, cf. 13, 20, Plaute dit, Cap. 426, *Iouem supremum testem laudare*. Virgile emploie *illaudātus* (sans doute calque du grec ἀμαρτυρός), G. 3, 5, qu'Aulu-Gelle, l. 1, explique par *illaudābilis qui neque mentione aut memoria ulla dignatur neque umquam nominatus est*. Cf. une spécialité comparable dans *ōrare*, dans *fāma*, *infāmis* et dans gr. *alōgos*, *alōgos*. Le développement du sens de *laus* a pu être aidé du fait que *laus*, *laudāre*, *laudare* servaient à désigner l'appel suprême que l'on adresse au mort, puis l'éloge funèbre qui s'est ajouté à ce appel (cf. *supremas laudes*, *laudātio funebris*, fr. « *laudes* »; Cic., Mu. 36, 75, *quem cum supremo eius Maximus laudaret*).

Aucun rapprochement net. M. Vendryes signale titre de possibilité, irl. *luaidim* « je mentionne, j'éloge ». Le germanique a une forme **leu-t* dans *liupōn* « chanter, louer », etc. Mot à diphtongue et

lausiae (*lapidēs*) f. : ardoise, pierres plates. Mot loois ou ibère, attesté épigraphiquement; cf. Būch ALLG 2, 605. M. L. 4946.

lautia, -ōrum n. pl. : présents d'hospitalité; *da quae lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia* F. 60, 6. Terme technique de la langue du droit pu cf. T.-L. 28, 39, 19, *locus inde lautiaque legatis prauiussa*; cf. S. C. de Ascl., CIL 1^o 588 (78 av. J. Comme on ne sait pas en quoi consistaient ces présents ni quelle est la forme la plus ancienne du mot, on peut rien affirmer de son étymologie. Les uns le dérivent de *lautus*, les autres le rattachent à *dare* (cf. du chacune des deux explications soulève des difficultés). Le mot *lautia* conservé dans les langues hispaniques sans doute un autre mot; cf. M. L. 4949.

lautumiae, -ārum f. pl. : carrières de pierre. prunt latinisé (déjà dans Plt.) au gr. λῳτῳλα, de forme *lātōmiae* n'est que la transcription. L'u inté de *lautumiae* est issu régulièrement d'un o devant syllabe intérieure ouverte; cf. *maxumus*, etc. M. L. 4949. Le mot *lautia* conservé dans les langues hispaniques sans doute un autre mot; cf. M. L. 4949.

laŕ, -lex; **laciō**, -is, -ere; -licio; **laccessō**, -is, **lactō**, -ās; -lectō, -ās, -āre. *Lax*, *laciō* sont attestés lement par les glossateurs; e. g. P. F. 103, 25, *decipiendo inducit; lax etenim fraus est*; id. 104, *laciō inducit in fraudem. Inde est allicere et laccere inde lactat, illectat, oblectat, delectat*; id. 25, 14, *est perducit aliquem in rem, dictum a uerbo laci, decipit. Hinc descendit inticere et oblectare, i. e.*

inducere. Cf. encore id. 100, 12, *inlex*, *correpta* *syllaba significat inductor, ab iniciendo*. Plaut. (Asin. 221) : « *esca est meretrix, pectus (l. lectus)* ».

De tous ces témoignages il résulte qu'il a existé un mot racine *lax* : « appât, ruse, tromperie, séduction », qui s'apparentait un verbe *laciō* « attirer, séduire », lequel correspondait à un desideratif *laccessō* et un fréquentatif *lactō*, -ās, -āre. *Laciō*, *lactō* ont fourni de nombreux composés ; enfin, comme seconds termes de composés, existent aussi le nom d'agent *-lex* et le nom d'action *-licium*. On a ainsi :

1° *laccessō* (participle *laccessiēns*, St Jér., d'un présent qui se refait sur *laccessiūt* ; et *laccessō*, tardif, par contenance de suffixe) : chercher à attirer dans un piège ; provoquer, harceler ; d'où « attaquer, assaillir » (sens physique et moral, propre et figuré). Ancien et classique ; peu usité dans la prose impériale. Dérivés tardifs et rares : *laccessitor*, -tiō ; *illaccessitus*.

2° Composés de *laciō* : *alliciō*, -is, -lexī, -lectum, -ere : attirer, séduire, M. L. 362 a ; *allector*, *allectiō* (tardifs) ; *allicefaciō* (époque impériale).

3° *dēliciō* : détourner par ses séductions (Titin., *Lucilius*) ; de là *dēliciae* (singulier rare ; un exemple dans Plt., Ru. 426, *operam ludo et dēliciae dabo*) et *dēlicium* « séduction, perversion », cf. Plt., Mo. 15, *tu urbanus uero scurra, dēliciae populi* ; par suite « plaisir favori, délices » et, au sens concret, « mignon », cf. Cic., *Diu.* 1, 36, 79, *amores ac dēliciae tuae, Roscius* (auquel il faut sans doute rattacher *dēlicatus*, q. u.), M. L. 2539 ; *dēliciosus* : *dēliciō*, -ās synonyme tardif de *dēlectō*, et *indēliciosus* (-cior) trad. de ἐνεπαρτονομαί ; *dēliciolae* ; *dēliciolum*.

4° *ēliciō*, -is, -licuī (-lexī), -licium (souvent confondu avec *ēliciō* dans les manuscrits) : faire sortir par ruse (terme militaire) ou par magie (terme religieux, *e. loquem, Mānēs*) ; cf. *Iuppiter Elicius*, *Ov.*, F. 3, 313-328 ; *Varr.*, L. L. 6, 94, et les références de Goetz-Schoell, *id.* 1 ; *excelebra*, *Plt.*, Ba. 944 ; *elecebrae argentariae*, *Plt.*, Men. 377, cf. P. F. 66, 25 (même formation que *uerbra/ueriō*, etc.).

5° *inliciō*, -is, -lexī, -lectum : attirer dans un piège, séduire ; *inlex*, cf. plus haut ; *inlicium*, *illicium* : appât, séduction, dans la langue du droit public, « appel » ; *inlicium uocare antiqui dicebant ad contionem uocare*, P. F. 100, 11, cf. id. 101, 12, et *Varr.*, L. L. 6, 94 ; *illecebra* (partout au pluriel), même sens et nom de plante « orpin », *Plin.* 25, 162 ; *illecebrōsus*. D'où en bas latin : *illiciō*, -amentum, -atiō, peut-être par un faux rapprochement avec *illiciātōr*, v. *liceor*.

6° *pelliciō* (*per-*) : attirer par ruse, séduire ; *pellicebra*(e) (*Plt.*) ; *pelliciātōr* « qui pellicuit ad fraudem », P. F. 225, Il (ou bien de *paelix*?) ; *pellectiō*, -tor.

7° *prōliciō* : attirer en avant. (*Plt.*, *Ov.*).

8° Cf. encore le composé *aqualicium* (*aqui-*) : *dicitur, cum aqua pluuiialis remediis quibusdam elicitur, ut quoniam, si creditur, manali lapide in urbem ducto*, P. F. 1, 24.

9° On considère généralement *aqualicium* comme sans rapport avec *aquilex*, -legis (*aquilegus* dans Non. 332, 15, *legere rursum uidere, ab hoc et aquilegi*) « celui qui recueille les eaux, inspecteur des eaux » (*indagator aqua-*

rum, dit Colum. 2, 2, 30) et glossé *aquam colligens*. Mais de *aquilex* existe aussi un génitif *aquilicis* (cf. *Thes. s. u.*) et c'est sûrement à *-lex* de *laciō* que pense Varron quand il écrit, *Men.* 444 ap. Non. 69, 14, *an hoc praestat Herophilus Diogenem, quod ille e ventre aquam mittit? at hoc te iactas? at hoc pacto utilior te Tuscus aquilex*. Il se peut qu'il y ait là deux mots distincts : *aquilex*, -licis, terme religieux, et *aquilex*, -legis, terme technique, ou que la langue ait transformé en *aquilex*, -licis en *aquilex*, -legis, quand l'ancien sourcier chargé d'attirer magiquement les eaux s'est transformé en ingénieur technicien, chargé de les recueillir (*legere*) et de les distribuer. De même, il semble bien que la langue ait fait dériver de *-lex*, *laciō*, d'après *aquilex*, *aquilicium*, certains mots techniques comme *INLICIS, canales in quos aqua confluit in uis lapide stratis ab iniciendo dicti*, P. F. 100, 12, et *inlicium dicitur cum populus ad contionem elicitur, i. e. euocatur. Vnde et COLLICIAE tegulae per quas aqua in uas defluere potest*, 101, 12 ; *ELICES : sulci aquarii, per quos aqua collecta educitur e liris*, 66, 22 ; *DELICIAE est tingnum quod a culmine ad tegulas angulares infimas uersus fastigatum collocatur : unde tectum deliciatum et tegulae deliciae*, P. F. 64, 8. Mais ce rapprochement n'a pas été complet, et les doublets *collicinae, deliquinae* prouvent que la parenté de ces termes avec le groupe de *liquor* n'a pas cessé d'être sentie. Cf. *collicinae*.

De *laciō* existe un itératif-intensif : *lactō*, -ās — *est dulcedine aliqua tenere, ad persuasionem inducere, unde et delectare et oblectare dicitur*, *Don.* ad An. 912. Archaïque (*Acc.*, *Plt.*, *Tér.*) et repris par la Vulgate. Composés relativement fréquents : *allectō* (*Cic.*, *Sén.*), M. L. 355 ; **allectiō*, fr. *allecher* ; *dēlectō* (*delector*) : attirer hors de, séduire (archaïque), puis, par un affaiblissement de sens dont on retrouve l'équivalent en français, simplement « charmer, délecter », d'où *dēlectābilis* (et *in-*), -tāmentum, -tātio, -tātiuncula, M. L. 2532 ; *britt. dyleithio* ; *ēlectō* : verbe plautinien, *As.* 275, *Mer.* 224, cf. P. F. 66, 26 ; *illectō* (tardif), M. L. 4267, d'où *illectiō*, -mentum ; *oblectō* : attirer ou retenir par des charmes, charmer, plaire à ; *sē oblectāre* « prendre son plaisir dans ». *Oblectō* est à *lactō* comme *obiectō* à *iaciō*. Dérivés : *oblectātōr*, -tiō, -men, -mentum ; *oblectātōrius* ; *oblectāneus* ; *sublectō* : duper (*Plt.*, *Mi.* 1066 a).

On rattachait généralement, avec les Latins eux-mêmes (cf. *Thes. Gloss. s. u. pellax*), à *lax*, *laciō*, les composés poétiques *pellāx, pellācia* : *inuidia... pellicis Vlixī*, dit *Vg.*, *Ae.* 2, 90, que le *Gloss.* de Placide explique par « *per blanditiās decipientis* » ; *placidi pellicia ponti*, *Lucr.* 5, 1004. Mais la forme correcte serait **pellax*, **pellicia*, cf. *inlex*. M. Pokrovskij, *Bull. Acad. Sc. de Russie*, 1920, p. 379 sqq., a rapproché *pellāx* de *pellō*, ce qui est satisfaisant pour la forme, mais l'est beaucoup moins pour le sens, *pellere* n'étant jamais employé dans le sens très précis que *Lucrèce* et *Virgile*, et à leur imitation *Arnone*, donnent à *pellāx, pellācia*. On peut supposer avec plus de vraisemblance que *pellāx, pellācia* ont été influencés par *fallāx, fallācia*, auxquels ils s'apparentaient sémantiquement ; cf. *Thes. Gloss. s. u. Cf.*, d'autre part, l'influence de *fallāx* sur *uerāx*. La graphie *perlax*, attestée plusieurs fois, montre que pour les Latins *pellāx* n'avait rien de commun avec *pellō*.

Lax, laciō appartiennent à un groupe de mots expres-

sifs, populaires, d'origine inconnue; *laqueus* en fait peut-être aussi partie. On partrait de *lak^w.

Iaxus, -a, -um : lâche, relâché, détendu (sens physique et moral; opposé à *artus*, *adstrictus*, *angustus*, *intentus*); et par suite, à basse époque, « large, vaste ». Ancien (Caton), usuel.

Dérivés et composés : *laxiūs* « large étendue, largeur »; *laxō*, -ās : relâcher, détendre (sens propre et figuré : χαλῶ σχοίνον ἢ ἔθλο· τι, CGL II 475, 12), donner de l'ampleur à, adoucir (classique, usuel); *laxātiō* : espace vide (Vitr.), largeur; en médecine « calmant »; *laxātōrius*; *laxātiuus*; *laxāmentum* « relâchement », « évacuation », *l. uentris*; « espace vide pour se détendre »; *laxiūdō* (S¹ Jér.; cf. *ampli*, *laxiūdō*); *dilaxō* (Not. Tir. 75, 55); *relaxō* (usuel, classique, -ātiō; *laxicō* (Ps.-Apul.).

Laxus n'a laissé que peu de traces, M. L. 4956, et a été éliminé par **lascus*, qui est formé comme les adjectifs désignant une qualité ou un défaut physique : *casus*, *luscus*, *uescus*, etc.; de même, c'est à **lascō* issu de *laxicō* plutôt qu'à *laxō* que remonte le type « lâcher, laisser » demeuré dans toutes les langues romanes, où il a éliminé *linquō* et *sinō*. B. W. s. u.; M. L. 4918, 4955. Irl. *lax*; britt. *llaes*, *laosk*.

Forme désidérative à élargissement -s-, comme, par exemple, *anxius*, *luxus*. Pour le caractère expressif du groupe, v. *langueō*. Cf. sans doute gr. λήγω « je cesse » (avec ancien *sl-initial, à en juger par hom. ἔλλαγτος « incessant »), λήγασαι « ἀρεῖναι (Hes.; gort. λαγασαι), λαγάρος « flasque, mou », λάργος « débauché », etc.; irl. *lacc* « mou, faible » (sans doute adjectif expressif à consonne géminée); v. isl. *slakr* « mou, tombant ».

lebēs, -ētis, m. : bassin, chaudron. Emprunt au gr. λέβης, attesté à partir de Virgile; se rencontre aussi dans la Vulgate. A côté de la transcription savante, il a dû exister une forme populaire *lebēta* (cf. *tapēs* et *tapēta*), qui semble conservée dans un parler d'Apulie, M. L. 4960 (où ce peut être, du reste, une survivance directe du grec).

***lebetōn**, f (leui), -ōnis m. : sac des moines égyptiens (Vitae patr. 7, 12, 8). Mot étranger; peut-être égyptien?

***lec(o)ātor** : *gulōsus*. Mot des glossaires médiévaux, dérivé du type germanique qui a fourni le fr. *lécher*, etc. Cf. M. L. 5027; B. W. s. u.; et *lectuōsus* (pour *leccō* d'après *allectāre*) dans Virg. Gramm., p. 28, 2.

lectus, -i m. (e bref; *lectum*, Dig., d'après λέκτρον?; quelques traces de *lectus*, -ūs, d'après *domus*, -ūs, C. E. 2167; Cornif. ap. Prisc., GLK II 257, 5) : lit, pour dormir, *l. cubiculāris*, λέκτρον; nuptial, *l. genialis*, εὐνή, *l. aduersus*; de table, *l. tricliniāris*; funéraire, *l. funēbris*. Usité de tout temps. Panroman, sauf romain. M. L. 4965. Passé en m. irl. *lecht*.

Dérivés et composés : *lectulus* : κληνίδιον; *lectārius* : ouvrier en lits (Italia); *lectica* « litière », M. L. 4962 (britt. *lleuhig*), généralement couverte et fermée, différente de cela de la civière (*capulus*, *feretrum*); *lecticula*, *lecticiārius*, *lecticiāriola* (Mart.); *lecticālis* (Gloss.); *lecticocisium* (Not. Tir.), de *lectico*- et *cisium*; *lectuālis*; *lectuārius* (bas latin, M. L. 4964 a),

d'après *arcuārius*, *statuārius*?; *lectuāria* (Greg. *l. l. l. lectāria* (Loi Sal.) « couverture »; *lectuālia*, -ium, m. pl. sens (époque impériale); *lectina* « cabine de navire »; *lectisterium*, ancien terme du rituel, proprement « fait de dresser un lit » sur lequel on plaçait les statues des dieux pour leur offrir un banquet servi par les *epulōnes*; *lectisteriātor*, formation romique de Plaute, d'après *uindēmiātor*. Cf. *sellisternium* et le mot obscur *silicernium*. A la même racine se rattache peut-être *supellex*, -lectilis.

La racine, bien représentée dans certaines langues, manque dans plusieurs autres, notamment en indonésien et en arménien. Elle fournissait un présent radical athématique, dont hom. λέκτο est un témoignage, mais qui est, en général, remplacé par d'autres formes; l'irlandais a *laigid* « il se couche », parallèle à *laidid* « il s'assis »; le gotique a *ligan* « être couché » parallèle à *sitan* « être assis », le vieux haut allemand *liggan* parallèle à *sizzan*; le slave a *leggō* « je me coucherai » *ležiū* « il est couché » parallèle à *sedō* « je m'assierai » *seditiū* « il est assis ». Le causatif, got. *lagjan* « étendre », v. sl. *ložiiti*, semble ancien. — Tandis que le substantif *sella* a des correspondants hors du latin (ce mot), les noms de l'objet sur lequel on se couche varient d'une langue à l'autre : le latin a *lectus*, substantif masculin en *-to- à degré vocalique radical -e-, d'un type peu courant; le grec, λέκτρον et λέχος; le gotique *ligrs* (avec suffixe *ro-, tandis que *sils* a *to-; cf. *l. sella*); le slave, *lože*, l'irlandais, *lige*. — Le latin n'a conservé aucune forme verbale de **legh-*, c'est le groupe *le cubāre*, -*cumbere* qui en a pris la place et qui s'oppose à *sedere*, *sidere*; et il a même été fait un substantif *cubile*. Mais le groupe de *cubāre* a une nuance de sens différente de celle de la racine **legh-*, et le latin n'a pas de causatif équivalent à got. *lagjan*, v. sl. *ložiiti*.

lēda : v. *lada*.

***ledō**, -ōnis m. (Beda, Isid., Gl.), et *ledōna*, *lidūna* (Marcell. Med.) : reflux, jusant. Mot de très basse époque, sans doute gaulois, comme son contraire, *malina*; v. Du Gange.

legarica : v. *legūmen*.

legiō, -ōnis f. : 1° choix, faculté de choisir; cf. Pl. Men. 187-188, *uter ibi melior bellator erit inuentus cantharo | tua est legio* (= tu as le choix) — *adiudicatio cum utro hanc noctem sies*; 2° division de l'armée romaine, « légion », parce que les hommes de la légion, *legiōnārii*, étaient recrutés au choix, *quod leguntur milites in delectu*, Varr., L. L. 5, 87, ou peut-être parce que originellement chaque combattant avait le droit de choisir un compagnon d'armes : *legit uirum uir*, Vg., Ae. 11, 632. Pour le passage de l'abstrait au concret, cf. *exercitus*, *classis*.

Dérivés : *legiōnārius*; *legiuncula* (T.-L.). Cf. osq. *leginim* « légionem » et, pour la formation, *regō/regiō*. Irl. *légion*, britt. *leon* (pluriel).

legō, -is, *lēgē*, **lēctum** (cf. *lectus*, CIL XI 1826; *lector*, VI 27140), **legere** : ramasser, cueillir; *oleam qui legerit*, Cat., Agr. 144, 1; *l. nucēs*, Cic., de Or. 2, 66, 265. C'est ce sens qui apparaît dans *lignum* (v. ce mot), *legulus* (opposé à *strictor*, celui qui « pince » le fruit pour le

élacher, Cat., Agr. 144) ; cf. Cat., Agr. 64, *leguli uolunt ut cadauca quam plurima sit, quo plus legatur*, et Var., L. L. 6, 66, *ab legendo leguli qui oleam aut qui uinum legunt*.

Par suite : 1° recueillir (en concurrence avec *colligō*, *καλλέω*), par exemple *ossa legere* (λέγειν ὄσσεα) « recueillir les os du mort après l'incinération » ; et, au sens moral, *sermōnem legere* ; cf. Plt., Mi. 414, *nunc huc accedam ut horum sermonem legam* ; *legere uestigia* « recueillir les traces de », sur lequel se sont créés sans doute les emplois techniques tels que, dans la langue médicale, *legere dram* « longer la côte » ; cf. Vg., Ae. 3, 127, *et crebris legimus freta concita terris* ; 706, *et uada abra lego sasias Lilybeia caecis* ; et l. *saltūs, caelum* « parcourir les forêts, le ciel ». Même sens dans *praelegere*. Il peut y avoir ici influence de *stringere* ; q. u.

2° rassembler : *legere uēla* « carguer les voiles » et, par extension, *legere funem, ancoram* ; l. *fila* « filer ». De là, par litote (peut-être dans l'argot des voleurs), « prendre, s'emparer de » ; Non. 332, 23, *legere subripere significat : unde et sacrilegum dicitur, id est de sacro furtum...* Lucilius lib. XXVIII (58) *omnia uiscantis manibus leget* (cf. 396, 4), et ad Her. 2, 30 fin., *maius esse maleficium stuprare ingenuum quam sacrum legere*. Sacrilegus est peut-être une formation plaisante d'après *uorilegus* (cf. le type de gr. κορολόγος) ; cf., toutefois, Benveniste, *Mélanges Niedermann*, p. 49 sqq., qui y voit un calque de *λερόσολος*.

3° choisir (en concurrence avec *ēligō*) ; cf. Suét., Aug. 35, *senatum ad modum pristinum redegit duabus lectionibus* : *prima ipsorum arbitratu quo uir uirum legit*. De là *legiō* (v. ce mot) et l'emploi de *lectus*, Plt., P. 1149, *hic sunt quinque argenti lectae numeratae minae* ; Cic., Verr. 2, 1, 6, § 15, *lectissimi uiri atque ornatissimi*.

A ce sens de « cueillir, choisir » se rattachent, outre *legulus* et ses composés, tardifs, *auri-, conchy(lia)- legulus* (avec haplologie), *uiri-legulus*, les composés en *legus* : *dent-, sacri-, sorti-legus* (anciens), *flōri-, frūgi-, uiri-, fāti-, aqu-, auri-legus* (époque impériale).

4° lire. Toutefois, ici l'évolution du sens n'est pas claire. Peut-être s'est-elle faite par le moyen d'expressions telles que *legere oculis* « assembler (les lettres) par les yeux », cf. Vg., Ae. 6, 34, *quin protinus omnia | perlegerat oculis, uo scriptum legere* « recueillir comme étant écrit, trouver écrit » ; Cic., Deiot. 7, 19, *ut scriptum legimus* ; N. D. 2, 49, 1, *legi etiam scriptum esse uerum quandam...*, ou d'une expression technique, telle que *senātum legere* « faire l'appel des sénateurs », e. g. T.-L. 40, 54, 1, *censores fidei concordia senatum legerunt* (cf. le sens de λέγειν « énumérer, dire l'un après l'autre », λήθηξ, dont est dérivé sans doute le sens de « dire », et *ciāre, recitari senātum*), d'où « lire la liste de » et, finalement, « lire à haute voix », ce qui est souvent le sens de *legere* (cf. ἀναγιγνώσκω), d'où, en général, « lire ». Au sens de « lire » se rattachent les dérivés *lectiō* « lecture » (abstrait et concret ; cf. λέξις) ; *lectiuncula* ; *lectur* ; *lectrix* (Inscr.) ; *lectūra* (Fall.) ; *lectōrium* (Gloss.) : lecture, cf. *lectōrium* (plur bas, *lectiōnārium* (Alex. Trall.) ; *lectiō*, -ās : lire souvent ; et *il-lectus* : non lu. Cf. aussi *perlegō* : lire jusqu'au bout ; *praelegō* : annoncer ou commenter ce qu'on va lire ; *relegō* : relire ; *translegō* : passer rapidement en lisant, parcourir des yeux. On peut dire que *legō* « lire » est devenu un verbe

indépendant de *legō* « choisir », avec ses dérivés et ses composés à lui. Pour un contemporain de Cicéron, il n'y a rien de commun entre *legere oleam* et *legere librum*, entre *lector* et *legulus*.

C'est le sens de « lire » qui a persisté dans les langues romanes et en celtique ; cf. M. L. 4970, *legere* ; 4969, *legenda* ; 4963, *lectio* ; 4964, **lectorium* ; irl. *legim, legend, leachtán, liacht* ; britt. *liih, leu, len* « legō, legenda » ; le sens de « cueillir » a été réservé à *colligere*, M. L. 2048.

A côté de *legō*, -is a dû exister un intensif duratif en -ā-, **legō, -ās*, qui est attesté par l'ancien participe devenu adjectif : *ēlegāns, -antis* : qui sait choisir ; et « bien choisi, élégant ». Ancien, usuel, classique. De là : *ēlegantia, elegantia* (abstrait et corr.) ; *perelegāns, -ter* ; et *inelegāns, -gantia*. Cf. *ēducō, -ās* en face de *dūcō, -is*.

De *legō* existent beaucoup de composés. Pour certains, où le rapport sémantique avec *legō* n'était plus sensible, il a été créé un parfait en -lēxi (cf. les composés de *emō*). Les composés ont tantôt la forme -*ligō*, tantôt la forme -*legō*, sans que les raisons de la répartition apparaissent toujours. Ce sont, semble-t-il, les composés les plus anciens qui ont un -i- : *colligō, dēligō* ; les composés qui se rattachent au sens, évidemment récent, de « lire » ont un e ; pour *neglegō*, et sans doute *intellegō*, il s'agit de juxtaposés dont les éléments se sont soudés à date relativement tardive.

1° Parfait en -lēxi : *allegō* (ad-) : adjoindre à un corps élu ; admettre dans un collège ; *allēctiō* « élection, enrôlement » ; *allectō* « perçuteur » ; *allectus, -i m.* : 1° membre adjoind ou surnuméraire d'une corporation ; 2° receveur du fisc, doublet de *allēctor*, d'où *allectūra*, d'après *praefectūra/praefectus*. Cf. M. L. 364, *alligere*.

colligō : recueillir, rassembler. Traduit le gr. συλλέγω, en particulier dans la langue philosophique, comme *collēctiō* trad. συλλογή, « conclure, déduire » ; *colligere animōs* « recueillir ses esprits, revenir à soi », c. sē, etc. M. L. 2048.

Dérivés et composés : *collēctiō* ; *collēctor* (tardif) ; *collectus, -ūs* (rare) ; *collecta f.* : collecte, écot, M. L. 2045 ; *collēctiūs* (terme de grammaire et de rhétorique) ; *collēcticiūs* ; *collēctāneus* : recueilli ; rassemble ; *collēctāculum* (tardif, d'après *receptāculum*) ; *collēctōriūs* (Gloss.) ; *collēctō, -ās* (Gloss.) ; *recollegō* : rassembler, rassembler de nouveau, M. L. 7127 ; **accollegō* : accueillir, M. L. 82.

dēligō : achever de cueillir, cf. Cat., Agr. 24, *uuas legito... ubi delegeris* ; cueillir en faisant un choix, choisir, M. L. 2540 ; *dēlectus, -ūs m.* : « choix » et terme militaire « levée d'hommes » ; *dēlector* « recruteur » ; *dēlectiō* « choix » est rare et tardif. Souvent confondus avec *dilectus*, etc.

ēligō : trier, choisir, M. L. 2343 ; *ēlectiō* ; *ēlectus, -ūs* ; *ēlector* (rare) ; *ēlectiūs* (archaïque) : de choix, exquis ; *ēlectō* : avec choix ; *praēligō* (Sid.) ; **exēligō*, M. L. 3001. Cf. ἐλογή.

interlegō (encore en tmèse dans Vg., G. 2, 366, *interque legendae*) : cueillir par intervalles, éclaircir.

perlegō : recueillir jusqu'au bout (emploi figuré, et seulement dans la langue poétique : p. *omnia oculis*, Vg. ; p. *alqd uulū, Ov.*). Le sens ordinaire est « lire d'un bout à l'autre ».

praelegō : longer, côtoyer ; cf. *legō*. Seulement dans Tacite et Rufin, avec ce sens. V. *legō* « lire ».

relegō : rassembler de nouveau, relire (époque impériale).

sēligō : trier, choisir (classique, Cic., Varr.) ; *sēlectiō*, -*tor* (S^t Aug.).

sublegō : cueillir, recueillir sous ou secrètement, choisir à la place de, soustraire ; *sublĕctiō* (Tert.).

2^o Parfait en *-lēxi* : *diligō*, *dilĕxi* : aimer ; d'après Cicéron, de sens moins fort que *amāre*, cf. Fam. 9, 7, 1, *Clodius ualde me diligĭt, uel, ut εμαρτικωτερον dicam, ualde me amat* ; et aussi Isid., Diff. 1, 17, *alii* (scil. atque Cicero) *dixerunt amare nobis naturaliter insitum, diligere uero electione*. En antithèse avec *neglegō*, ad Herenn. 4, 20, 28, *diligere formam, neglegere famam* ; cf. Cic., Att. 1, 5, *diligentiorem... neglegentiorem*. Sur le participe présent *diligēns*, -*tis* : qui aime ; de là « qui a du zèle pour, soigneux (de) », ont été formés *diligenter* ; *diligentia* : soin, zèle, application (par opposition à *neglegentia*). *Dilĕctus* s'est, à basse époque, confondu avec *dĕlĕctus* : levée ; cf. P. F. 65, 1, *dilĕctus militum, et is, qui significatur amatus, a legendo dicti sunt*. La langue de l'Église a *dilĕctiō* pour traduire ἀγάπη, σπογγή (*dilĕctiō tua, uestra*), et *dilĕctor*, -*trix*.

intelligō, -*xi* (quelques formes de parfait en *-lēgī*, par exemple dans Sall.) : choisir entre (par l'esprit), d'où « comprendre, connaître, s'apercevoir » ; *intelligēns* : qui comprend, qui se connaît en, connaisseur, M. L. 4482 ; *intelligentia* (= νόησις) : faculté de discerner ou de comprendre, intelligence, entendement, connaissance (attesté depuis Tér. ; surtout fréquent dans Cic.) ; *intelligentiās*, -*iūās*, -*iūās* (tardifs) ; *intelligibilis* (époque impériale) et *inintelligibilis* (S^t Ambr.), traduisant νοητός et ἀνόητος ἀκατάληπτος ; *intellĕctus*, -*ūs* (surtout d'époque impériale), avec tous les sens de *intelligentia* et, en outre, ceux de « faculté de percevoir par les sens ou l'esprit », « sens (des mots) » ; à basse époque : *intellĕctualiis*, *intellĕctualiūās*, etc. Irl. *inleacht* (mot savant).

neglegō (*ne-*) : négliger, dédaigner ; *neglegens dictus est non legens neque dilectum habens quid facere debeat, omīssa ratione officii sui*, F. 158, 25 ; M. L. 5878. De là : *neglegentia*, M. L. 5879 ; *neglegenter* ; *neglĕctiō* et *neglĕctus*, M. L. 5877, sont extrêmement rares ; de même *neglector* (S^t Aug.), *neglĕctim* (un exemple dans l'Anthol.). Les formes romanes sont aussi très rares. *Neglegentia* est dérivé directement de *neglegēns* (*negli-*) : le simple *legentia* n'existe pas.

Cf. les présents gr. λέγω « je cueille », alb. *mb-l'eith* « je cueille ». Le fait que gr. λέγω a servi à signifier « je dis » et lat. *legō* « je lis » indique quelque ancien sens technique, sans doute religieux et politique : *legere senātum* est caractéristique.

lēgō, -*ās*, -*ānī*, -*ātum*, -*āre* : 1^o déléguer à quelqu'un la charge de faire quelque chose, en vertu d'un pacte, d'un contrat (*lēz*), *lēgāre alqd alicui* ; en particulier, dans la langue du droit privé, « déléguer à ses héritiers l'exercice d'une autorité posthume », e. g. *pater familias uti super familia pecuniaria sua legassū, ita uis esto*, L. XII Tab. ; de là *lēgāre ā filiō* « imposer au fils héritier la charge d'un legs », *lēgāre ab hērēde* « grever l'héritier d'un legs » et, finalement, « léguer » ; 2^o déléguer, députer quelqu'un pour faire quelque chose, *lēgāre aliquem ad aliquid* ; cf. *lēgātus* « délégué, député, fondé de pouvoir, lieutenant » (irl. *legait*).

Au premier sens se rattachent les dérivés : *legātus* « legs, part prise sur l'héritage et donnée à un héritier que l'héritier légal » ; *lēgātor* « qui légue, testateur » ; *gātārius* : imposé à un légataire ; et surtout *lēgātarius* -*a* « légataire » ; *lēgātūus* (Diog.).

Au second sens apparent, outre *lēgātus*, *lēgātio* délégalion, ambassade, lieutenance.

Composés de *lēgō* : *ablĕgō* : éloigner, reléguer ; *ablĕgātio* ; *allĕgō* : 1^o dépêcher, députer (se dit d'affaires privées, tandis que *lēgō* se dit plutôt d'affaires publiques, d'où *lēgātū*) ; 2^o à l'époque impériale, « alléguer (exemplum, mĕrita) », M. L. 356 a ; *dĕlēgō* : déléguer (dans une double construction que *lēgāre*), confier, attribuer (dans le terme de droit : constituer un débiteur, subroger en ses droits ; *dĕlēgātor*, -*tiō*, -*tōrius*).

relĕgō : 1^o écarter, reléguer : *relegati dicuntur proprie quibus ignominiae aut poenae causa necesse est ab urbe Roma alioque loco abesse*, F. 348, 18 ; 2^o renvoyer sur quelqu'un ; 3^o terme de droit : restituer par testament ; *relĕgātio* ; *praelĕgō* ; *trā(ns)lēgō* (époque impériale). Pour *collĕgā* et *collĕgium*, v. *lēz*. *Lĕgō* est proprement le dénominatif de *lēz*, le sens premier devant être « fixer par contrat » ou « charger par contrat ». Mais le rapport avec le nom a vite cessé d'être senti. Il est possible que *lēgātus* ait précédé *lēgāre* ; cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.⁵, p. 196. L'osque *ligatuis* « *lēgātis* » est sans doute emprunté à latin.

legula, -*ae* f. : pavillon de l'oreille, lobe, l. *auris*, cf. gr. ῥωδός? Toutefois, le mot ne se trouve que dans Sidoine Apollinaire ; c'est peut-être une déformation de *ligula*. M. Niedermann rappelle l'emploi de l'allemand *Löffel* pour désigner les oreilles du lièvre et, dans la langue familière, les oreilles de l'homme.

legūmen, -*inis* (*legūmentum*, Gell. 4, 11, 4, d'après *frūmentum*?) n. : légume. Il semble que le mot ait d'abord désigné les légumes à cosse, pois, fève, etc. *uiciam, lentem, cicerculam, eruilam ceteraque* (Varr., R. 1, 32, 2) par opposition à (*h*)*olus* ; c'est dans ce sens que l'emploie Vg., G. 1, 74, *unde prius laetum siliqua quassante legumen* ; et ceci conduit à rapprocher λέγυμ-θοι ἐπέδιθου (Hés.), dont le suffixe dénote, du reste, une origine non indo-européenne ; cf. aussi λέγυλις « cosse », qui rappelle la forme *legarica* citée par Varron, cf. plus bas, λέβός « cosse, gousse ». L'étymologie populaire a rapproché *legūmen* de *legō* ; cf. Varr., L. 6, 7, 66, et R. 1, 32, 2, *alii legumina, alii, ut Gallicani quidam, legarica appellant, utraque dicta a legendo, quod ea non secantur, sed uellendo leguntur*, et le mot, dans l'usage courant, a fini par désigner toute espèce de légume, s'opposant à *frūgēs* ; cf. Cic., N. D. 2, 62, 156, *terra feta frugibus et uario leguminum genere*. Quelle que soit la première partie du mot, elle a été munie d'un suffixe latin, de telle sorte que rien ne décèle plus une origine étrangère. Quant à *legarica*, il est difficile d'y voir, avec Walde-Pokorny, une contamination de *legūmen* et d'*agaricum*.

Dérivé : *legūminārius* (époque impériale). *Legūmen* a supplanté (*h*)*olus* et a seul survécu dans les langues romanes. M. L. 4972.

lembus, -*I* m. : *genus naucellae uelocissimae quod et dromonis nomine appellamus*, Fulg. Expl. Serm. 564, 4.

emprunt ancien (Plt., Acc.) au gr. λέμβος (d'origine inconnue), latinisé. Diminutif : *lemunculus*, souvent formé en *lenuculus* (cf. Non. 534, 9), parce que l'émbarcation était employée par les pirates et les trafiquants (*lênônes*) : *piratici lembi*, Curt. 4, 5, 18, d'où *lemuncularius* (Inscr.).

lemniscus, -i m. : ruban, bandelette. De λεμνίσκος, d'où *lemniscatus* (Cic.).

lemurès (ancien *lemores*, d'après Porphyron, ad Hor. Ep. 2, 2, 209), -um m. pl. : *laruae nocturnae et terrificationes imaginum et bestiarum*. [Varo de Via pop. Rom. l. 1 : *quibus temporibus in sacris fabam iactant noctu ac dicunt se lemurius domo extra ianua eicere*, Non. 135, 45 sqq.]

Dérivé : *Lemūria* (-rālia), -ōrum; et *lemūrius*, M. L. 4975. L'étymologie d'Ov., F. 5, 451 sqq., 479-483, qui explique *Lemūria* par *Remūria*, est un simple calembour et n'explique pas *Lemurès*, qui est antérieur à *Lemūria*. La différence de quantité de l'u dans *Lemurès* et *Lemūria* (celui-ci seulement dans Ov., F. 5, 421) s'explique par le fait que *Lēmūriā* était exclu de la poésie dactylique; cf. le *glōmērē* de Lucrèce.

On rapproche gr. λάμναι « fantômes » (dévorant les enfants), λαμπρός « goulu, avide »; on ne peut faire état de lit. *lamoti*, dont l'existence même n'est pas sûre. Sans doute non indo-européen.

lêna : v. *lênô*.

**lênis* (*lînes*), -is m. : sorte de vase (Afran., Laber. cités par Nonius 544, 28). Forme peu sûre, peut-être emprunt au gr. λήνος.

lênis, -e : doux (au toucher, s'oppose à *asper*), puis « doux » en général. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Mais, une fois la signification confondue avec celle de *dulcis*, il n'avait plus de raison pour subsister, et il est peu représenté dans les langues romanes (roum. *lin*). M. L. 4977 et 8372, *sublênis*, attesté CE 1618.

Dérivés : *lênitiia* (Mul. Chir., d'après *mollitiia*); *lêniter*; *lênitās* (qui ne semble plus attesté depuis Plin.); *lênitiūdō* (archaïque); *lênio*, -is : adoucir, charmer; *lênimen* (rare et poétique); *lênimentum*; composés d'aspect déterminé : *dêlênio* (*dêlînio*) (ancien, classique, usuel) et ses dérivés; *oblênio*, *lêniscō*, *lêniscō*, *lênianimus*, *lênificō*, *dêlênificus* (Plt.), *lênianimus* (Schol. Tér.).

Sur le rapprochement, douteux, avec v. sl. *lênŭ*, etc., v. sous *lassus*. *Lênis* a remplacé peut-être un ancien *lênus*, sous l'influence de *mollis*. Sur les confusions entre *lênis* et *lentus*, v. Löststedt, *Coniectanea*, 81.

lênô, -ōnis m. : maquereau, πορροδοσκόξ; *lêna*, -ae f. : maquerele. Ancien (Plt.), classique (Cic.), mais surtout populaire, comme le montrent, du reste, la formation en -ō, -ōnis et le féminin en -a (cf. *caupō*, *cōpa*). Sans doute emprunté. Non roman.

Dérivés et composés : *lênōnius*; *lênullus*; *lênunculus*; *lênô*, -ās (tardif) « trafiquer de »; *lênôcinor*, -āris et ses dérivés; *lênôcinium*, faits sur le type de *tirôcinium*, etc.

D'après le Dig. 3, 2, 4, *lenocinium facit qui quaestura mancipia habet*. Le *lênô* aurait donc été, à l'origine,

celui qui tirait de l'argent du travail de ses esclaves, puis le mot se serait spécialisé dans le sens de « qui tire profit de la prostitution de ses esclaves femmes » (cf. la spécialisation de *meretrix*). *Lênôcinium*, sous l'influence de *lênis*, dont il a été rapproché, a pris le sens dérivé de « enjôlement, coquetterie(s) »; *lênôcinor*, celui de « flatter, enjôler, cajoler », et, à l'époque impériale, a perdu tout sens péjoratif : Plin., Ep. 2, 19, 7, *ut libro isti lenitas lenocinetur*. Cf. P. F. 102, 18, *lenones ab alliendo adulescentulos appellati*.

Sans étymologie connue. Il n'y a aucune raison de croire que *lênô* ait été fait secondairement sur *lêna* et le sens de λήναί : βάκχαϊ Ἀρκαδες (Hes.) est tout autre.

lênis, *lendis* c. : lente, œuf de pou (Plin., Ser. Samm.). Les gloses ont des formes *lendis*, *lendix* (*lîndex*), *lêndina*; et Marcellus Empiricus, un pluriel *lêndines*, Isidore et les gloses, *lendix* (-dex); les dérivés romans supposent *lens*, *lêndem*, *lêndinem* (d'une flexion *lendis* (-den), *lêndinis*, M. L. Einf.³, p. 186, semblable à celle de *glandis* (-den), -inē; *lêndōnem* (de **lêndō*, -ōnis, comme *glândō*), *lênditem* (-cem). Panroman. M. L. 4978.

Cette notion est désignée par des mots qui se ressemblent d'une langue à l'autre sans admettre un original commun. Cf. balt. **gninda* (à en juger par lett. *gnīda*, lit. *gīnda* (avec dissimilation), v. Irl. *sned* (féminin), gall. *nedd* (pluriel), gr. κοινδές, v. isl. *gnit*, ags. *hniut*, v. h. a. (*h)niz*, alb. *θenī*, arm. *anic*. Terme populaire qui a été déformé de manières diverses. La forme *lendix*, *lendex* rappelle par la finale *pulex*, *cimes*; v. Ernout, *Philologica* I, p. 141.

lênis (*lentis*), *lentis* (avec ε) f. : lentille, gr. φακός. Ancien (Caton).

Dérivés : *lenticula* : lentille et objet en forme de lentille, petit vase à huile, taches de rousseur dites lentilles; *lenticularis*; *lenticulatus*; *lentigo* : taches de rousseur, M. L. 4981; *lentiġinōsus*; *Lentulus* (?). Mot sans doute emprunté; le slave a *lêsta*, de même sens; le gr. λάθρορος « vespéron », λαθρορίς « épurge » est lointain. Les formes romanes remontent à *lêns* ou à *lênticula*, ce dernier plus répandu; cf. M. L. 4979 et 4980; B. W. s. u.; le v. h. a. *lînsin* « Linse » semble provenir du latin.

lêntiscus, -i f. (*lêntiscum* n.) : lentisque, gr. οξίφος. Ancien (Caton), usuel. M. L. 4982. D'où *lêntiscinus*, *lêntiscifer* (Ov.). Le suffixe rappelle les noms grecs en -ισκος, cf. *mariscos*, *mariscus*, nom d'une sorte de jonc. Sans doute nom d'emprunt, rapproché de *lentus* à cause du suc résineux ou mastic produit par l'arbre.

lentus, -a, -um (ε) : souple, flexible, élastique; cf. Plt., Men. 94 sqq., *uia istaec nimi' lenta uincta sunt escaria*; / *quam magis extendas, tanto adstringunt artius*; Vg., B. 1, 26, *lenta uiberna*; par suite « mou (sens physique et moral), indolent, nonchalant »; Vg., B. 1, 4, *tu, Tityre, lentus in umbra*; et « lent »; cf. Non. 337, 33, *lentum significat tardum*. M. Tullius *De Republica* lib. V (10) : « Marcellus ut acer et pugnax, Maximus ut consideratus et lentus ». A l'époque impériale, a même le sens de « persistant », cf. Plin. 8, 100, [*panthera*] *uiuacitatis adeo lentae ut eiectis interaneis diu pugnet*; « tenace » et « visqueux ». Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 4983; B. W. *lent* et *relent*. Irl. *lenta*? V. *lênis*.

Dérivés et composés : *lentō*, -ās « courber, ployer » et *allentō* (Gl.), M. L. 357 ; *lentor* (Plin.) ; *lentūtia* (Colum.) ; *lentitūs* (Aetnā) « flexibilité » ; *lentitūdō* « apathie, nonchalance » ; *lentēō* (Lucilius) ; *lentēscō* « s'assouplir », M. L. 4979 a, et, par rapprochement avec *lentiscus*, *lenticentes*, *sensim se flectentes*, de *uirgultis dictum*, CGL V 216, 26 ; *lentulus* (Cic., Att. 10, 11, 2) ; *lentipes* (Aus.) ; *delenināitiō* (Gloss.).

On rattache souvent à *lentus* les surnoms *Lentō*, *Lentulus*, mais cette dérivation est contestée (de *lēns*, *lentis*, d'après Solmsen-Fraenkel ; étrusque, d'après W. Schulze, *Lat. Eigenn.* 313, 322).

On rapproche le groupe germanique de v. h. a. *lindi* « doux, tendre » ; rien de semblable dans aucune autre langue.

leō, -ōnis m. : 1° lion ; le Lion (constellation) ; 2° espèce de homard (Plin. 32, 149) ou de plante (Col. 10, 260). Emprunt ancien. Le grec a de même λέων, λέοντος. Le féminin latin est *lea* (qui succède à un plus ancien *leō femina*), cf. *cōpō*, *cōpā* ; *leaena* est la transcription de λέαινα. Panroman (dans des formes de caractère savant). M. L. 4984. Passé en celtique : irl. *leo*, etc., et en germanique : ags. *lēo*, etc. ; de même *leopardus* : irl. *liobard*.

Dérivé : *leōninus*. Cf. *leopardalis*, *leopardus*.

lepidus : v. *lepōs*.

lepista (*lepesta*, *lepesta*, *lepistra*, Gloss.), -ae f. : *genus uasis aquarii*, P. F. 102, 14. Emprunt oral au gr. λεπαστή. Mot ancien, vite disparu ; v. Varr., L. L. 5, 123. Pour la variation de suffixe, cf. *ballista*, *aplustra*, etc.

lepōs (*lepor*), -ōris m. : grâce, charme. *Vrbanitas elegans et mollis ac faceta* ; *unde homines tales lepidi uocantur*, Gl. Plac., CGL V, 30, 17.

Dérivés : *lepidus* : gracieux joli ; *lepidulus* ; *Lepidus*, -dius ; *illepidus*.

Lepōs ne semble plus attesté après Cicéron ; *lepidus*, fréquent dans la langue de la comédie, est rare déjà dans Cicéron et à peine attesté à l'époque impériale (un exemple de *lepidus* dans Hor., A. P. 273, de *lepidē* dans l'archaïsant Aulu-Gelle 13, 10, 3). Non roman.

On rapproche souvent gr. λεπτός « mince, menu » ; mais cet adjectif appartient évidemment à λέπω « j'écale », et ceci écarte le rapprochement ; pour le rapprochement avec (F)έπω, lat. *uolup*, v. Benveniste, *Formation*, p. 155. *Lepidus* a été bâti sur *lepōs*, d'après le type *timor/timidus*. Il n'y a pas de verbe **lepōō*.

lepōs, **leptis** : v. *nepōs*.

lepra, -ae f. : lèpre. Emprunt au gr. λέπρα, attesté depuis Pline. Répandu par la langue de l'Église, d'où *leprōsus*, et passé dans les langues romanes. M. L. 4989-4990.

lepus, -oris c. : 1° lièvre, hase ; 2° le Lièvre (constellation) ; 3° *leporis auricula*, nom d'une plante (= *dic-tamnus*) ; 4° *aplysie*, *molluscus*. Ancien (Plt., Cat.), usuel. Panroman. M. L. 4991.

Dérivés : *lepusculus* : levraut ; *leporārius* ; et substantif *leporāria* : viande de lièvre ; *leporārium* : garenne (attestés en vieil italien, cf. M. L. 4987-4988) ; *leporinus*.

Emprunt à une langue méditerranéenne ; cet animal n'a pas de nom indo-européen, peut-être parce qu'il était de mauvais augure et qu'on évitait de le nommer (v. Vaillant, *Slavia*, 9, p. 497, avec le renvoi à Schradeneger, *Realexikon*, sous *Hase*). Cf. le grec massaliote (ibère?) λεθρίος « lapin » (v. Boissacq, *Dict.*, sous *λεθρίος*, avec les renvois, et B. A. Terracini, *Archiv. Gott.* Italieno, 20, 1 sqq.). La flexion du mot l'isole en latin. Serais/iscilien d'après Varr., L. L. 5, 101, *lepus*, *quod Sicuti ut Aeo>lis quidam Graeci, dicunt λέπορις*. Cf. *id.*, *R. R.* 3, 12, 6 ; *Niedermann, Essais d'étym.* Cf. *crit. verbale*, 1918, p. 30, et Bertoldi, *Zeits. f. rom. Phil.* 57, 146. Mais la forme sicilienne peut provenir du latin ; v. B. W. sous *lièvre* et *lapin*.

***leria** (ē?) : *ornamenta tunicarum aurea*, P. F. 102, 23. Sans doute grec ; cf. Hes., *ληροί τὰ περὶ τοῖς γυναικείοις χιτῶσι κεχρωσμένα*.

***lessus** : lamentation funèbre? Le mot ne figure que dans un fragment de la loi des XII Tables, *mulieres genus ne radunto, neue lessum funeris ergo habento*, conservé par Cic., *Leg.* 2, 23, 59, qui ajoute : *Hoc veteres interpretes Sex. Aelius L. Acilius non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari uestimenti aliquod genus funebri* ; *L. Aelius lessum quasi lugubrem euulationem, ut uox ipsa significat ; quod eo magis iudicio uerum esse, quia lex Solonis id ipsum uetat*. Sans étymologie. †

lētum, -In : mort, ou plutôt « trépas ». Mot archaïque (cf. la vieille formule citée par Varr., L. L. 7, 42, *ollus leto datus est*) conservé par la poésie comme terme « noble ». Pas de pluriel.

Dérivés et composés : *lētō*, -ās, synonyme très rare et poétique de *neōō* ; *lētālis* (époque impériale, d'après *mortālis*), *lētābilis* ; *lētifer* (poétique) = *mortifier* ; *lētifucus*.

Aucun rapprochement sûr. La graphie *lētum* est due à un rapprochement avec *λήθη* (Varr., L. L. 7, 42) ; le verbe *leō* semble avoir été extrait de *dēleō* par Priscien pour expliquer *lētum*. IV. *aboleō*.

***leuaricinus** : nom d'un poisson (le lavaret?) dans Polem. Silu. M. L. 5001. Tardif, non latin.

***leuca** (*leuga*), -ae f. : lieue. Mot gaulois (cf. St Jér. in Joel 3, 18). M. L. 9689 ; bretonique : armor. *leo*.

Leucōsie : forme de vocatif du Carmen Saliāre. L. **Leucetie?* V. *lūcēō*.

***leudis** : prix du sang. Mot germanique (Greg. Tur. ; Lex Sal.).

lēuir (*lae-*), -ī m. : *uiri frater leuir est* : apud Graecos δατήρ appellatur, Dig. 38, 10, 4, § 6. *L'i*, il est peut-être intervenue l'étymologie populaire : *quasi laeuis uir*, Non. 557, 6, cf. notre « mari de la main gauche », indique sans doute une origine dialectale ; cf. *lacruma*, *olēre*, etc. N'est pas attesté dans les textes littéraires.

Comme *glōs* et *ianitricēs*, n'existe qu'à l'état de traces dans la langue du droit, en raison de la perte de l'insertion de la grande famille.

Nom indo-européen du « frère du mari », établi par skr. *devā* (thème *devār-*), v. sl. *děverj*, lit. *dėveris*, arm. *taygr*, v. h. a. *zeihhur*, v. angl. *tdcor*, hom. δάφρ. L'orthographe avec diphtongue *laeuir* est celle qu'appelle

Étymologie; la graphie *leur* tient à ce que le mot n'est pas dans la littérature ancienne et provient de dialectes ruraux.

lĕuis, -e : léger (sens physique et moral), opposé à *gravis*, e. g. Plt., Tri. 684; Lucr. 2, 225 sqq.; 5, 474 sqq.; Cic., Agr. 2, 17, 45; Deiot. 2, 5, avec des formations parallèles *leuitās* : *grauitās*; *leuō* : *grauō*; *leuiter* : *grauiter*, etc. Correspond, pour le sens, exactement au gr. *κοῦ-* *σοῦ*. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 5004.

Dérivés et composés : *leuiculus* : futile, de peu de poids (Cic., Gell.); *leuenna*, doublet vulgaire de *leuis* (Labérius ap. Gell. 16, 7, 11, *hominem leuennam*), qui semble avoir reçu une finale étrusque; *leuitās* (= *κοῦφοτης*); *subleuis* (Gloss.); *leuō*, -ās (= *κοῦφιζω*) : 1° alléger (quelque chose à quelqu'un, *l. onus*, *pau-pertatem alicui*; ou quelqu'un de quelque chose, *l. aliquem aliquā rē*, ou *alicuius rei*), par suite « soulager » et dans l'argot, comme notre « soulager » et « soulever » français, « dérober », sens conservé dans certaines langues romanes, cf. M. L. s. u., et attesté en latin même par le dérivé *leuātor* que Pétr. 140, 15, emploie dans le sens de « voleur à la tire »; 2° soulever, lever, élever; sens qui apparaît à l'époque impériale : Col. 9, 12, 1, *apis se confestim leuat sublimius*, et qui a persisté dans les langues romanes, M. L. 5000. De là *leuāmen* « allègement » (seul sens attesté dans la littérature, où le mot a une couleur poétique; mais les langues romanes attestent un sens concret et technique de « levain », M. L. 4998); *leuāmentum* n. : allègement et allège, M. L. 4999; **leuātio*, etc.; *leuitum*, M. L. 5005, et les composés *alleuō* : alléger, M. L. 359; **alleuāmen*, M. L. 358; **alleuātum*, M. L. 360; *eleuō* : lever, soulever; enlever, ôter; diminuer; *eleuātio*, qui, en grammaire, traduit *ἄριστος* et, au contraire, dans la langue de la rhétorique, correspond à *δυσσπρόβος*; *releuō* : relever et soulager, M. L. 7192; *subleuō* : alléger, soulager et soulever, M. L. 8373, et leurs dérivés; *leuigō*, -ās (créé d'après *leuigō* de *leuis*) : doublet tardif de *leuō* (Apul., Cassiod., Greg. T.) et *perleuigō*.

À côté de *leuis*, il a dû exister un doublet **leuius* supposé par certaines formes romanes (cf. fr. *liège*), M. L. 5006, dont semble provenir le dénominatif *leuiāre* attesté en bas latin et conservé en roman, M. L. 5002, ainsi que les composés *adleuiāre* (*adleuiant*, *κοῦφιζουσι*, Gloss.), M. L. 361; *subleuiāre*, M. L. 8374 (avec le sens de « soulager », la langue ayant réparti dans l'emploi *leuō* et *leuiō*); et un dérivé **leuiārius*, M. L. 5003. Mais il est plus vraisemblable de supposer que *leuiō* a été formé directement sur *leuis*, d'après le type *breuiō*, etc., et *leuius*, tiré de *leuiō*.

Composés de *leuis* : *leuidēnsis* (Cic., Fam. 9, 12, 2) : — *uestis dicta quod raro filo sit, leuiterque densata. Pautensis contraria leuidēnsi dicta, quod grauius pressa atque calcata sit*, Isid., Or. 19, 22, 19. Étymologie populaire?; *leuifecit* : *ἐξουθενῶσιν* (Gloss. Philox.); *leuifidus*, -pes, -sominus (rare, archaïque), faits sans doute sur les types grecs *κοῦφοῦσος* (Esch., Soph.), *κοῦφο-* *πουσος*.

Un adjectif correspondant, pour la forme et pour le sens, est conservé, mais avec vocalisme radical zéro,

dans gr. *ελαγός* « petit, court », v. sl. *lĕgŭ-kŭ* « léger ». Même vocalisme dans le comparatif ir. *laigiū* « moindre ». Le vocalisme du comparatif devait être antérieurement *e*; *leuior* serait donc ancien et aurait entraîné *leuis*. *Leuis*, qui formait couple antithétique avec *gravis*, a entraîné la création d'une forme populaire **greuis*, que supposent les formes romanes du type fr. *grief*. Cet adjectif s'est souvent contaminé avec un autre groupe tout différent, signifiant « rapide », celui de gr. *ελαφρός*, v. h. a. *lungar*, lit. *leņgas* « léger », qui n'est pas conservé en latin; skr. *raghŭh*, *laghŭh* signifie à la fois « rapide » et « léger »; le comparatif *rāghīyān* (*lāghīyān*) appartient au groupe de lat. *leuis*, tandis que av. *rənjīō* (en face du féminin *rəvi* « rapide ») appartient au groupe de v. h. a. *lungar*. Got. *leihts* « léger » résulte de la contamination des deux groupes, comme aussi le comparatif att. *ἐλαττωσ*. Ces adjectifs présentent donc des actions et réactions multiples.

lĕuis, -e : poli, lisse (s'oppose à *asper*, comme *lĕnis*, mais celui-ci s'est plutôt spécialisé dans le sens moral). Sur la confusion qui s'est produite tardivement entre *lĕnis* et *lĕuis*, v. S. Wallden, Philologus, XCV, 142 sqq., et Löstedt, *Coniectanea*, 73 sqq. Ancien (Cat.), usuel. Non roman.

Dérivés : *leuor*, -ōris m. (rare; Lucr. et Plin.); *leuiās* = *λεῖότες*, qu'il traduit au sens de « douceur de la voix » et de « style coulant » dans la langue de la rhétorique; *leuiūdō* (Lact.); *leuō*, -ās et *leuigō*, -ās (cf. *mūigō*) : aplanir, polir; *collēuō*; *leuāmentum* (Varr.); *leuifcō* (Hil.); *leuiginō* (Hist. Aug.); *leuicutus* (Cyp. Gall.); *leuiātio* (Cael. Aur.).

L'adjectif *leus*, qu'on retrouve dans Pline 20, 79, *brassica lea*, n'est que la transcription de gr. *λεῖος*.

On rapproche gr. *λεῖος* « lisse, poli », qui peut représenter sur **λεῖφος*, et *obliuiscor*. On rapproche aussi *lima* (v. ce mot). Les autres comparaisons sont lointaines. Cependant, v. *linō*.

lĕx, **lĕgis** f. : loi religieuse et, plus généralement, loi. L'ancien caractère religieux du mot s'est maintenu dans des formules comme celle du *uēr sacrum*, qui a été conservée par Tite-Live 22, 10, 4, *qui faciet* (= sacrificabit), *quando uolet quaque lege* (= quōque ritū) *uolet facito*; *quo modo facit, probe fatum esto*. Cf. aussi CIL 1^a 756. Mais, en dehors de ces formules très rares, le mot apparaît comme laïcisé. Il désigne aussi bien les conventions passées entre particuliers (cf. *oleam faciendum hac lege oportet locare*, Cat., Agr. 145; *in mancipii lege*, Cic., De Or. 1, 39, 178, et l'expression *ēc lĕge ut* « à la condition que ») que « l'ensemble des préceptes de droit acceptés expressément par l'assemblée des citoyens consultés à cet effet par le magistrat, *lĕgem rogāre, rogātio*, et rendus publics par l'autorité compétente » (May et Becker). A la base du mot *lĕx* il y a une idée de convention, de contrat exprès entre deux personnes ou deux groupes, et c'est en cela que la *lĕx* diffère du *iūs* « formule dictée », puis, avec un sens collectif, « droit », et de la coutume, *mōs, mōres* (*māiurum, cōnsuetūdō*; cf. ad Heren. 2, 13, *cōnsuetudine ius est id quod sine lege, aequae ac si legitimum sit, usatum est*, et Cic., Inu. 2, 22, *cōnsuetudinē autem ius esse putari id quod uoluntate omnium sine lege uetustas comprobabit*). La coutume résulte d'une acceptation tacite. Le caractère spécial de la loi

explique, au contraire, qu'elle doit être écrite et promulguée. De là les expressions *légem figere* « graver la loi sur le bronze et l'afficher sur le forum », *légem delere*, *perfringere*, *perfringere* « effacer, briser la loi ». La langue de l'Église a repris le mot pour rendre les expressions « les lois de Moïse, la loi du Seigneur », et le mot, comme *fidēs*, s'est de nouveau chargé d'un sens religieux qu'il a conservé, à côté de son sens juridique, dans les langues romanes; cf. le français familier « la loi et les prophètes ». Panroman. M. L. 5008. Celtique : irl. *leig*.

Dérivés : *légiumus* : conforme aux lois, légal et, par suite, « juste, régulier, normal », M. L. 4971 (irl. *laghamhuil*), auquel, à l'époque impériale, vient s'adjoindre *légālis* (cf. *rēx*, *rēgālis*), M. L. 4968; *légūimārius* (Mul. Chir.); *légō*, *-ās* (v. ce mot); *léguleius* : homme de loi, chicanier (Cic., de Or. 1, 55, 236; cf. Quint. 12, 3, 11; sur ce mot, v. Keller, *Lat. Volksetym.*, 117).

Composés : *lēgerupa* et *lēgirupa*; *lēgirupus* (Prud.) : violateur de la loi, mot plautinien; *lēgerupio* (Plt., Ru. 709), sans doute abstrait féminin : violation de la loi, du contrat; *lēgierepa* : νομοδικός (Gloss. Philox.); *ex-lēx* adj. (rare) : hors la loi; *in-lēx* (archaïque) = ἔνοχος, sans loi; cf. P. F. 100, 15; *priulēgium* : ordonnance de loi rendue à propos ou en faveur d'un individu : *in priuatos homines leges ferri noluerunt* : *id est enim priuilegium*, Cic., Leg. 3, 19, 44. De là, à l'époque impériale, « privilège »; *lēgifer* (Ov.).

On discute pour savoir s'il faut rattacher *collēga*, *collēgium* à *lēx* directement ou par l'intermédiaire du dénominateur *légō*. Bréal et Bailly adoptent la première hypothèse : « *collēgium* est formé de *lex*, comme *consortium*, *confinium* de *sors*, *finis*. C'est une association régie par une règle particulière, Inscr. Or. 2417, *Lex collegii Esculapii et Hygiae. Collegium augurum, Arualium, pontificum, tibicinum, fabrum. Collēga* est avec *collēgium* dans le même rapport que *conuiua* avec *conuiuium*. Quelquefois, *collēgium* signifie la collégialité : Tac., A. 3, 31, *Sequitur Tiberii quartus, Drusi secundus consulatus, patris atque filii collegio insignis.* » (B. B., *Dict. étym.*, p. 160). D'après ceci, il semblerait que *collēgium* soit antérieur à *collēga*. Mais *collēga* peut être à un **collēgō* (à vrai dire non attesté) comme *aduena*, *incola* à *aduentō*, *incolō*. Il signifie « celui qui a reçu en commun avec un ou plusieurs autres un pouvoir », cf. Ulp., Dig. 50, 16, 173, *collegiarum appellatione hi continentur qui sunt eiusdem potestatis* (cf., toutefois, Messalla ausp. ap. Gell. 13, 15, 4), et se rattache mieux à *légō* qu'à *lēx*. En ce cas, *collēgium* serait un dérivé de *collēga*. Il se peut que les deux mots aient appartenu d'abord au vocabulaire religieux; *collēgium* désigne le plus souvent un collège de prêtres; cf. Gaius, Dig. 47, 22, 4, *c. quam Graeci ἑταίρειαν uocant*; et, plus loin, *soales sunt qui eiusdem collegii sunt* (noter que les membres d'un *collēgium* ne s'appellent pas *collēgae*, mais *soālēs*); cf. Lex Repet., CIL I 198, 10, *queiue <ei>ei sodalis sist, queiue in eodem collegio siet.* M. L. 2046.

Juxtaposés : *légis-*, *légum-lātor*, *-lātiō*, faits d'après l'expression consacrée *légem ferre* « présenter, proposer une loi » (devant le Sénat) (cf. νομοθετης), d'où *légis-*

datiō; et, dans la langue de l'Église : *légisdoctor* (μοδοδίσκαλος), *légisperitus*, d'après *iūrisperitus*.

Mot italique commun. L'osq. a *ligud* « légé », « légibus », *ligatiūs* « légātis », le marr. *lizs* « lēx », « légēs », le prénestin *leces*, *leigibus*.

Tandis que *lēx* est un nom d'action, de genre animé le correspondant indo-iranien est un neutre élargi en *-r/n-* : véd. *rājāni* (locatif) « sous la loi de », av. *rāzān rāzān* « loi religieuse » (sans rapport avec *regō*, comme on l'a supposé). Le mot est de ceux qui se rencontrent seulement en indo-iranien, d'une part, à l'Occident, l'autre, comme *crēdō*, cf. Meillet, MSL 14, 392. Il est possible, mais non évident, que ce nom appartienne à la racine de lat. *legō*.†

libella : v. *libra*.

liber (*lebēr*, archaïque, d'après Quint. 1, 4, 177), m. : 1° pellicule qui se trouve entre le bois et l'écorce extérieure (*cortex*), le *liber*, sur laquelle on écrivait avant la découverte du papyrus; cf. Plin. 13, 69 sqq., écrit attesté depuis Caton; 2° le « livre » lui-même selon cette matière (déjà dans Plt.). Le nom s'est conservé alors même qu'on avait cessé d'écrire sur le *liber* pour employer le papier, qui n'était pas fait avec l'écorce du papyrus, mais avec des bandes découpées dans la tige; cf. Plin., 13, 74 sqq. Demeuré partiellement en roman, M. L. 5011; en germanique : v. h. a. *libal* (avec dissimilation), et en irl. *lebor*, *lebroir*, britt. *lyfr*, etc.

A *liber* « partie de l'écorce » se rattache *dēlibrō*, « à écorcer, peler, terme technique de la langue rustique » cf. P. F. 64, 6, *delubrum... fustum delibratum*. Les autres dérivés se rapportent tous au sens de « livre » et n'ont plus rien de commun avec le premier sens : *librārius* qui concerne les livres, d'où *librārius* m. : copiste, secrétaire (*l. scriba*) et « libraire »; *librāria* : librairie; *librārium* : bibliothèque (cf. *armārium*).

libellus : diminutif de *liber*, mais qui en diffère en ce qu'il désigne un ouvrage composé de plusieurs feuilles de papyrus mises les unes derrière les autres et reliées à la façon de nos livres modernes, au lieu d'être collées bout à bout de manière à former une seule et longue feuille enroulée en *uolūmen*. Cette valeur propre de *libellus* s'est peut-être développée sous l'influence de *tabella*; ainsi Varron emploie *libelliō* au sens de *tabellio*, cf. Non. 134, 26. *Libellus* a servi à désigner toutes espèces d'écrits de peu d'étendue, lettre, journal, affiche, programme, plainte écrite, attestation, et particulièrement « pamphlet, libelle » et « pétition ». De là le sens de *a libellis* et de *libellēnsis* « secrétaire chargé de recevoir les pétitions adressées à l'empereur et d'y répondre », de *libellārius* « fondé sur titre, sur contrat » (Cassiod.), de *libellāticus* (formé comme *fānāticus*), surnom donné aux chrétiens qui, en temps de persécutions, cherchaient à obtenir d'un magistrat un faux certificat attestant qu'ils avaient sacrifié aux dieux. M. L. 5010.

Autres dérivés : *libellulus*; *libellāris* (« opus « livre »); *libellulus*, CIL XIII 1979.

Aucun rapprochement sûr. S'il y avait trace d'une forme **luber*, on songerait à rapprocher lit. *lupū* « j'écorce », v. sl. *lubū* « écorce ». Mais ces mots sont eux-mêmes isolés en indo-européen; et le rapprochement de *dēlūbrum* (v. ce mot) ne suffit pas pour assurer l'existence d'un ancien **luber* en latin.

Liber (les graphies *leib-* du type *leiberei* datent d'une époque où *i* et *ei* étaient confondus et ne prouvent rien pour l'existence de la diphtongue), -**a**, -**um** : libre. Terme plus vaste que *ingenuus* : *liberorum hominum* « *alii ingenui sunt, alii libertini*, Gaius, Inst. 1, 10 ; se dit des personnes, des cités, des peuples ; s'applique aussi à des noms de choses ou d'abstractions. S'emploie absolument ou avec un complément au génitif ou à l'ablatif : *l. cūrārum, l. metū, ā sumptū* ; quelquefois avec un sens péjoratif « trop libre ». Usité de tout temps. M. L. 5012.

Dérivés : *libertās* ; *liberō*, -*ās* : libérer, délivrer. **IM**. L. 5013, *irl. liobharaim* ; spécialisé en roman dans le sens de « livrer », le sens de « libérer » étant passé au composé d'aspect déterminé, attesté depuis l'Itala : *dēliberāre*, M. L. 2535 ; cf. aussi *ēliberō* (Itala) ; dérivés *liberātō*, -*tor* ; *liberāmentum* (Aug.) ; *liberālis*, qui, comme *ingenuus, generōsus*, est passé du sens de « qui concerne un homme libre » (*liberālis causa*) au sens de « digne d'un homme libre, généreux, etc. » (cf. *ἐλευθέρως*) : *liberales dicuntur non solum benigni, sed etiam ingenuae formae homines*, P. F. 108, 24, et *illiberālis, -līter* ; *perliberālis* ; *liberālitās* ; *libertus, -ta* (cf. *fal. lofertā*) : qui a été fait libre (par le *manū missor*) « affranchi, -e » (sans doute refait sur *libertās*), M. L. 5014 a, et *collibertus* : compagnon d'affranchissement, M. L. 2047 ; *libertinus* « d'affranchi » ; *libertinus* : affranchi et fils d'affranchi, d'où *libertō*, -*ās* (Lex Visig.), conservé en roum. *ieră*, M. L. 5014.

Varron, L. L. 6, 2, et l'abrégé de Festus, p. 108, 5, attribuent aux « antiques » les formes *loebesum* et *loebertatem* au lieu de *liberum* et *libertātem*. Ces formes sont sans doute fausses ; il ne sem. le pas qu'il y ait jamais eu d's dans *liber*, et la diphtongue représentée par *i* n'est sans doute pas un ancien *oi*. *Loebesum* doit être issu d'un faux rapprochement avec gr. *λοιβή*, *λείβειν*.

Pél. *loufr* « *liber* » et *fal. lofertā* supposent que l'z de *liber* reposerait sur un ancien *ou* (qui peut être issu de *eu*) ; ceci justifierait un rapprochement avec gr. *ἐλευθερος* ; mais le passage de -*ou-* à -*i-* est sans autre exemple ; et du reste le falisque a une variante [l]oiferta, Vetter 276 a. Un rapprochement avec v. h. a. *liuūti* « gens », lettre l'audis « gens, peuple » et v. sl. *ljudŕje* « λαός, δῆλος » n'est pas exclu, mais ne s'impose pas. — V. aussi le nom propre ambigu *Liber* et l'expression, d'origine peu claire, *liberi*.

Liber (inscr. *Leiber*, dat. *Lēbrō*), -**erī** m. : divinité italique, cf. osq. Luvifreis « *Liberi* », associé à luvéis « *louis* », assimilée à Bacchus, comme *Libera* a été assimilée à Perséphone. La forme osque, qui suppose une ancienne diphtongue *eu, ou*, semble exclure le rapprochement avec *libō* (λείβω). Mais, suivant Servius, ad Ge. 1, 7, le nom du dieu serait en sabin *Leobasius, Lebasius* « *quia graece λοιβή dicitur res diuina* », avec même rapprochement que pour *liber* ; de là, sans doute, la glose *Libassius*. Y a-t-il eu deux divinités différentes ? Des contaminations ont pu se produire. *Liber* aurait été d'abord un dieu de la germination, si l'on en croit Varr. ap. Aug., Ciu. D. 7, 3, *omnium seminum emittendorum (potestatem habere) Liberum et Liberam, et ideo his etiam praesse, quae ad substituendos homines per-*

tinent ; cf. Wissowa, *Rel.* 2 120, 298. Toutefois, Altheim, *Terra Mater*, p. 17 sqq., a montré par des rapprochements pertinents que le culte de *Liber* était identique à celui de Διόνυσος et que *Liber, Libera* devaient être, par des intermédiaires, la traduction de *Ἐλευθερος, -θερα* ; cf. *Iuppiter Liber = Ζεὺς Ἐλευθεριος*, un reflet de cette origine se trouve dans P. F. 103, 3, *Liber reperitor uini ideo sic appellatur quod uino nimio usi omnia libera loquantur*. †

Dérivés : *Libera* (cf. sans doute illyr. *Loudera*, vén. *Louzerā*) ; *Liberalia*.

V. *liber*.

liberī, -um (et -*orum*) m. pl. : nom collectif désignant « les enfants » par rapport aux parents et sans désignation d'âge. Le mot a une valeur technique et juridique qui n'est ni dans *puer*, ni dans *infans*. Le mariage s'accomplit *liberum (-orum) quaesundum (quaerendum, -orum) causā*. N'est pas usité au singulier et peut s'employer en parlant d'un seul enfant ; cf. Dig. 50, 16, 140, *non est sine liberis cui uel unus filius unauae filia est*, et Köhm, *Allat. Forsch.*, 117. La forme du mot l'a fait exclure de la poésie dactylique. On explique l'usage de *liberī* par le fait que, pour le *pater familiās*, il y a deux classes d'individus, les *liberī* « les [enfants] de descendance libre » et les *seruī* ; *liberī* correspondrait au γνήσιοι παῖδες ; cf., en dernier lieu, Benveniste, *Rev. Ét. lat.* 14 (1936), p. 51 sqq., qui étudie le groupe *liber et liberī* ; explication qui semble confirmée par le caractère du mariage primitif romain, d'abord réservé aux *gentēs* patriciennes, c'est-à-dire libres et nobles ; cf. C. W. Westrup, *Formes antiques du mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhague, 1943. Rattaché aussi au nom du dieu *Liber*, en tant que dieu de la croissance ; cf. le texte de Varron cité sous le mot précédent. Ancien, usuel ; non roman. Composé artificiel et tardif (Tert.) : *illiberis*, d'après *ἄτεκνος, ἄπαις*.

V. *liber*.

libet : v. *lubet*.

Libitina, -**ae** f. : déesse des morts et de la mort ; puis la Mort elle-même (poétique). Comme c'est dans son temple que l'on gardait le matériel des pompes funèbres, *libitina* a fini par désigner ce matériel lui-même et l'entreprise des pompes funèbres : *l. facere, exercere* ; *libitinārius* : entrepreneur ou employé des pompes funèbres ; *libitinēnsis porta, l. lūcus*. Cf. une évolution de sens analogue dans *monēta*.

Les Latins ont mis en rapport *Libitina* avec *libet*, d'où les formes *Lubitina* et *Lubentina*, *Libentina*, et ils en ont fait une Vénus infernale ; cf. Varr., L. L. IV fr. 7 ap. Non. 64, 15, qui rapproche *prolubum* et *lubidō*, et encore L. L. VI 47 : *ab lubendo, libido, libidinosus ac Venus Libentina et Libitina*, avec les témoignages cités par Goetz-Schoell dans leur édition ; CGL V 30, 14 : *est dea paganorum, libidinis dea, quam quidam Venerem infernale esse dixerunt ; tamen et libitina dicitur lectus mortuorum uel locus in quo mortui conduntur*. Mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire. Il s'agit peut-être d'une divinité étrusque dont le nom serait en rapport avec le mot *lupu(ce)*, qu'on traduit ordinairement par *mortuus est*. L'expression bizarre *lūcus Libitina* (v. Schulze, p. 480, n. 9) s'expliquerait par le caractère étranger de la déesse.

libō, -ās, -āui, -ātum, -āre : faire une libation, offrir une libation ; et par extension « prendre une part de quelque chose (solide ou liquide) pour l'offrir aux dieux » ; cf. Vg., Ae. 5, 77, *hic duo rite mero libans carchesia Baccho | fundit humi, duo lacte nouo, duo sanguine sacro*, en face de Cic., Leg. 2, 8, 19, *certasque fruges certasque bacas sacerdotēs publice libantō*. Sens anciens (Caton, rituel). De là, dans la langue profane, « prendre une part de, entamer, goûter, effleurer, extraire » (souvent opposé à *haurire*, cf. Cic., Diu. 1, 49, 110 ; 2, 11, 26 ; Tac., Dial. 3, 7) : *libare est aliquid leuiter contingere, ut si quis inuitatus ad conuiuium uel potum peregrinum quiddam de esca uel potione sumat*, CGL Plac. V 30, 19. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *libāmen* (poétique) ; *libāmentum* : offrande aux dieux, libation, prémices ; *libātiō* (opposé à *epulae* dans Macr. 3, 11, 5, *mensa in qua epulae libationesque reponuntur*) ; *dēlibō* : entamer, prendre une part de ; *praelibō* : goûter d'avance (d'après *praegustō*) ? ; *prolibō* (d'après *propinō*) ; *illibātus* : non effleuré, entier, -*bātiō* ; *illibābilis* (Lact.). En latin même, cf. *dē-libūtus* (v. ce mot).

L'expression ombrienne pour « faire une libation » est autre : *uestiċia* « libāmentum », *uestikatu* « libātō », etc.

La parenté avec gr. *λεῖβω* « je verse goutte à goutte, je fais une libation », *λοῖβή* « libation » (d'où *λοῖβῆται* : *σπένδει, θύει*, Hes.), *λίβα* (accusatif) « goutte » est évidente ; *libō* semble le dénominatif tiré d'un substantif comparable à *λοῖβή* ; et *libō, libum* peuvent être empruntés (comme *litō*). — Ailleurs, on n'a que des formes sans labiale finale ; le groupe de sl. *liui*, lit. *lėui* « verser » est assez différent à tous égards. En tant que terme technique, *libāre* a dû remplacer un verbe de la famille de *spondeō* (v. ce mot). Cf. *libum*?

libra, -ae f. : sens général « objet qui sert à peser » ; de là deux acceptions spéciales :
1° livre, poids de 12 onces (environ 333 gr., sens de gr. *λίτρα*, cf. *as librālis*), unité monétaire romaine. M. L. 5015.

Dérivés et composés : *selibra* : demi-livre, formé sans doute sur *sēmodius*, de **sēmimodius*, avec haplogie comme dans *sēmēstris* de **sēmimēstris* ; l'explication par *sēm(i)s libra* est peu vraisemblable ; de toute façon, un mot de ce genre devait être abrégé, comme le sont, de manière anormale, les noms des divisions de l'as ; *libella* : petite monnaie d'argent d'un as (cf. *λίτρα*) : *simbella, quod libellae dimidium, quod semis assis*, Varr., L. L. 5, 174, de **sēmilibella* ; *librārius* (= *λιτραῖος*), *librālis, librilis* : qui pèse une livre ; *libripēns, -pēndis m.* : celui qui pèse la monnaie, et spécialement « trésorier payeur aux armées » (cf. *pendō*).

Libra a servi aussi à désigner une unité de mesure pour les liquides, spécialement pour l'huile, divisée en douze parties égales, comme la livre se divisait en douze onces.

2° balance (= *σταθμός, τάλαντον*) à deux plateaux ou à contrepoids, cf. Rich. s. u. ; puis instrument destiné à prendre la hauteur relative entre deux endroits, « niveau » (dit aussi *libella*, ou **libellus* que supposent les formes romanes, M. L. 5009 et B. W. sous *niveau*).

Au sens de « balance » se rattachent *librile* (« libelle de balance » et « machine de guerre » ; cf. P. F. 116) ; *librilia...*, *saxa scilicet ad brachii crassitudinem in libra* ; *libra flagellorum loris reuincia* ; *librō, -ās* : balance, tenir en équilibre, d'où *librāmen* (bas latin) ; *librāmentum* ; *librātura* (Vég.) ; *collibrō* (Cat.) ; *peribrō* (Vit.) ; *aquilibrātus, aequilibrium* formés sur *λοοψαλα, λοοψαλα* ; *aquilibris* : *λοόποπος*. Cf. sans doute aussi *delibō*.

Au sens de « niveau » se rattachent : *librator* : fonctionnaire chargé de surveiller le niveau des eaux et, suite, la consommation d'eau ; *libratiō* : nivellement ; usuel. Emprunté, comme la plupart des noms de monnaie ; cf. Sur l'étymologie, v. W. Schulze, KZ 23, 223 ; Nieckmann, *Essais d'étymol.*, 32. — Les formes grecques latines supposent un **librā*, d'origine inconnue, appartenant à des civilisations antérieures à l'arrivée des populations de langue indo-européenne.

libum, -i n. (*libus*, Nigid. ap. Non. 211, 31) : gâteau de sacrifice offert aux dieux, généralement le jour anniversaire de la naissance ; puis, dans la langue commune, gâteau en général. Rattaché à *libō* par Varr., L. L. 5, 106, *libum quod ut libaretur, priusquam essetur, erat cotum* ; et 7, 43, *liba quod libandi causa fiunt*. C'était l'usage d'arroser les gâteaux sacrés ; cf. Ov., F. 3, 76, *melle pater fruitur, liboque infusa calenti | iure reperitur, candida mella damus*. Ancien (Caton), classique, usuel.

Dérivé : *libārius* (Sén.).

liburnia, -ae f. : nom d'une plante dite aussi *arċemōnia*. Sans doute dérivé de *Liburni*.

liburnus, -a, -um : de Liburnie (entre l'Istrie et la Dalmatie). De là : *liburnus* : portefaix (Juv.) ; -*a (-na) nāuis* : liburne, navire léger ; demeuré en ir. *lebur, libarn*.

***liceō, -ēs, -ui, -ēre** (usité seulement aux 3^{es} personnes du singulier et du pluriel et à l'infinitif) : être mis en vente, être mis aux enchères, d'où « être évalué à ».

liceor, -ēris, -itus sum, -ēri : mettre enchère (emploi absolu ou transitif, surenchérir sur ; et « évaluer, estimer »). La langue classique distingue dans l'emploi *liceō* et *liceor* ; mais, par ailleurs, les deux formes sont souvent confondues. Cf. *polliceor* et *polliceō*.

licitor, -āris, fréquentatif, archaïque et rare, de *liceor* : se disputer aux enchères et, par extension, « être aux prises avec, lutter » ; *licitiō* : enchère ; *illiciātōr* (Cic.). Termes de droit, anciens et classiques, mais d'emploi assez rare.

Composés : *polliceor* (*polliceō*) : faire une offre (dans une vente), proposer une enchère ; cf. Plt., Mer. 438 sqq., *etiam nunc adnutat : addam sex minas. — septem mihi. | — nunquam edepol me uincet hodie. — commodis poscū, pater. | — nequiquam poscū : ego habeo. — at illic pollicitus prior*. Puis, dans la langue commune : s'offrir, s'engager à, promettre.

pollicitor, -āris (archaïque et postclassique) : même sens, d'où *pollicitiō* : promesse, -*tor* (époque impériale).

Il est à remarquer que les substantifs *licitiō*, *pollicitiō* sont tirés du dérivé et non du simple. Cicéron évite *pollicitiō*, auquel il préfère *prōmissum*, quoiqu'il emploie le technique *licitiō*.

licet, licitum est (*licuit*), -ère : être permis : *licere id dicitur quod legibus, quod more maiorum institutisque conceditur. Neque enim quod quisque potest, id ei licet, Cic., Phil. 13, 6, 14. Licitum est* est le parfait ancien de l'impersonnel (cf. *libitum est*) ; cf. Plt., Am. 617, de l'impersonnel déjà *licuit*, Tr. 132 V². A l'époque impériale, *licet* est même employé au pluriel (cf. *libet*), e. g. Sên., Clem. 1, 18, 2, *cum in seruum omnia liceant, et Sên. id quod in hominem licere commune ius animantium uet.*

Licet peut s'employer absolument avec le sens de « je veux bien, soit » (cf. l'emploi plaisant que Plaute fait de la répétition de *licet*, Ru. 1212 sqq.) ; *per me licet* (cf. *per me stat*) signifie « je ne fais pas d'objection, j'autorise ». *Licet* peut être aussi suivi soit d'un infinitif passif impersonnel, ce qui doit être la construction anpassif impersonnel, *intelligi iam licet nullum fore imperium, Cic., Rep. 1, 38* ; soit d'un infinitif actif avec ou sans pronom : *modo liceat uiuere, ut tibi id facere liceat* ; *licet me id scire quid sit* ; *si ciui Romano licet esse Gaditanae id scire quod otioso Themistocli* ; soit du subjonctif, e. g. Tér., Phorm. 347, *ludas licet* ; Cat., Agr. 83, *licebit faciat*. Dans cet emploi, il a tendu à devenir une simple conjonction concessive, d'abord avec le sens de « permis à », ainsi Cic., De Or. 1, 195, *frement omnes licet, dicam quod sentio* « les autres pourront bien (auront beau) murmurer, je dirai pourtant mon sentiment ». Ce sens spécial de *licet* s'est peu à peu effacé et, à l'époque impériale, *licet, quamquam, quamuis* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre. *Licet* est même suivi de l'indicatif : *licet inter gesta et facta uidetur quaedam esse subtilis differentia, attamen...*, Dig. 59, 16, 58.

Le participe *licens* s'emploie avec le sens de « à qui il est beaucoup permis, libre, licencieux » ; de là *licentia* « liberté, permission », puis « liberté excessive, licence », qui, dans la langue de la rhétorique, traduit *παρηγοία*. Tandis que Cicéron oppose *libet* et *licet*, e. g. Quinct. 30, 94, *sin et poterit Naenius id quod lubet, et ei lubebit quod non licet, quid agendum est?*, il unira *licentia libidoque*, Verr. 2, 2, 33 ; et Tite-Live opposera *licentia à libertas*, 3, 37, *malle licentiam suam quam aliorum libertatem*. Cf. *licenter, licentiōsus*. Le participe *licitus* a le sens de « permis, licite » ; de là *illicitus*.

Les langues romanes ont conservé *licere* (fr. *loisir*), M. L. 5017 ; certaines formes remontent aussi à *licentia*, **licita* « permission », M. L. 5016 a, 5019, et à **licor* (prov. *legor*), M. L. 5020 a ; l'irlandais a *leceat* « licitus » (mot savant).

Licet figure comme second terme dans des juxtaposés comme *ilicet, scilicet, uidelicet*.

Il est vraisemblable que *licet* est le même verbe que *liceo* « je suis mis aux enchères » : *mibi licet* a pu vouloir dire d'abord « il est laissé à mon appréciation » et, par suite, « il m'est permis ». Cf. un développement de sens comparable dans *sinō*, qui veut dire à la fois « laisser » et « permettre ». Mais, pour un Latin, il n'y avait plus rien de commun entre *licor* et *licet*.

Licet se retrouve dans osq. *likit* u. d. *licitud* « licētō » (à moins que la forme ne soit empruntée au latin). Ailleurs, aucun rapprochement net.

licinus, -a, -um : -i boues qui sursum uersum reflexa

cornua habent, Serv. et Philarg. ad Vg., G. 3, 55. Glosé aussi *ἀνδραπέ*, Surnom dans les gentes *Fabia* et *Porcia*.

Dérivés et composés : *Licinius* (étr. *Leone*) ; *Licinianus* ; *relincinus* (cf. *recurus*) ; *relincinātum* (Gloss.).

Le rapprochement avec gr. *λεπρός* « andouillers du cerf » n'entre pas dans les correspondances phonétiques normales ; v. *laeuus*.

licium, -i n. : 1° lisse (gr. *λίτρος*), cordon employé dans le tissage pour séparer les fils de la chaîne, de manière à laisser passer la navette et le fil de la trame : Vg., G. 1, 285, *licia telae* | *addere* ; puis toute espèce de cordon, fil, ruban, etc., et même « toile » ; 2° sorte de caleçon porté par le plaignant dans l'enquête faite *per lancem* et *licium*. Ancien (Loi des XII Tables). Panroman. M. L. 5020.

Dérivés : *liciatūs* « mis sur le métier » ; *liciatōrium* « ensouple » ; *liciamētum* « tissu », et sans doute *licinīum* « flasse, charpie » et « imèche » (mais, dans ce dernier sens, le mot semble être une altération de *elthychnium*), M. L. 5018.

Licium semble être le dérivé d'un mot-racine qui figure dans les composés *δῆλιx* « δῆλιος », *trilex* ou *trilix*, -icis (et *trilicis*) : à triple fil, triplement tissé, *τρίμυτος*, conservé dans les langues romanes (fr. *treillis*). M. L. 8903 ; B. W. s. u. ; d'où *trilicīanus*.

A *licium* peut-être faut-il encore rattacher *licinnus* : *οὐδωνάρων, ἐμπύων*, CGL II 519, 49 ; *licinae* (*uniculae*)? : *μύτινοι*, CGL III 454, 51 ; *licinum* : — *uocatur quod textura eius ligata sit in totum*, Isid. 19, 22, 27 ; *multicius* (v. ce mot).

Terme technique sans étymologie.

licior, -ōris m. (d'après Aulu-Gelle 12, 3, 4 et dans les inscriptions) : lecteur, officier public attaché à la personne de certains dignitaires romains, qu'il précède, portant sur l'épaule les faisceaux, *fascēs*, et à la main droite une baguette, *uirga*. Les lecteurs sont l'indice de la *potestas cum imperio*. Les Romains ne séparaient pas *licior* de *ligāre* : *liciores dicuntur quod fascēs uirgarum ligatos ferunt*, P. F. 103, 1, et Aulu-Gelle, l. cit. ; cf. des emplois comme Cic., Rab. perd. 4, et T.-L. 1, 26, *i licior, colliga manus* ; T.-L. 8, 7, *i licior, deliga ad palum*, etc. Cette étymologie supposerait l'existence d'un verbe radical non attesté, **ligere* à côté de *ligāre*. Mais c'est peut-être une étymologie populaire.

Dérivé : *licitōrius*.

***licuia** : nom d'un vase indéterminé (poteries de Graufesenque). Mot indigène? Ou de *liqueō*?

liën (*liënis*, Celse), -ēnis m. : rate. S'emploie aussi au pluriel ; cf. gr. *σπλήν* et *σπληνες*. Attesté depuis Plt. et Cat. Non roman.

La longue de *liën* est attestée par Priscien, GLK II 149, 7 : *in -ēn producta Latina generis sunt masculini liën, rien uel ren, et splen, splenis* ; et par Martianus Capella 3, 279. Il vaut donc mieux admettre, avec Lindsay, *Early lat. versé*, p. 203, une prononciation *liën* monosyllabique, *liënis* dans Plaute, qu'une forme *liën* avec *ë* comme l'ont supposé Bechtel, CGN, 1899, 186, et Meister, *Lat. Eigenn.* 24. La *synizèse* est la même que dans *rēnēs* ; cf. Plt., Cu. 236 (sén. iamb), *sed quid tibi est?* — *Lien enicat rēnēs dolent*, à côté de *rien* : fgm. 110 (trochaïque) || *glaber erat iamquam rien*.

Dérivés : *liēnōsus*; *liēnicus* (= *σπληνικός*) : hypochondriaque.

D'une langue indo-européenne à l'autre, les noms de la « rate » offrent des ressemblances évidentes, sans pouvoir se ramener à un original commun. Lat. *liēn* (qui peut être un ancien **lihēn-*) rappelle de loin skr. *plihā* (thème *plihān-*), de même que irl. *selg*, bret. *felc'h* rappellent av. *spərəza* (pers. *supurz*). V. sl. *slēzēna* (de **selzēna*) est loin de lit. *blūznis*. Le grec a *σπλήν* (emprunté par le latin, d'où *splēniacus*, *splēniticus*, etc.) et l'arménien *p'aycabn*, tous deux très aberrants, l'un avec *p*, l'autre avec *ph*. Des faits de ce genre s'observent pour d'autres noms, et, en particulier, pour d'autres noms de parties du corps; v. *lingua*.

**ligātus* m. : poisson inconnu (Aus. 393, 61). Le nom provient peut-être, comme l'a suggéré M. Niedermann, d'un contresens d'Ausone sur un vers d'Ovide, Tr. 3, 10, 49, *uidimus in glacie pisces haerere ligatos*.

lignum, -i n. : bois, spécialement « bois à brûler », par opposition à *māteriēs* « bois de construction »; cf. Plin. 10, 206, *cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum*, et Dig. 32, 1, 55. De là *ligna*, -ōrum « bûches », sens qui s'est maintenu dans les langues romanes; cf. esp. *leño* et *leña*. Du sens général de « bois » on est passé à des acceptions plus restreintes « noyau ou écale d'un fruit » (par opposition à la pulpe); « objet fait en bois, arbre, planche, tablette », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5034. Celtique : britt. *lwyn* « buisson »?

Dérivés : *ligneus*, M. L. 5032 a; *lignaeolus*; *lignōsus*, M. L. 5033; *lignārius*, -a, -um; *lignārius* « qui travaille le bois » = *ξύλοκόπος*, M. L. 5032; *lignor*, -āris « ramasser du bois », cf. *lignāre*, M. L. 5034; *lignātiō*, -tor; *lignifer*; cf. aussi *lignicida*, Varr., L. L. 8, 62. Les gloses ont aussi *lignicēnis*, M. L. 5030, cf. **māteriāmen*; *lignētum* (Gl.); *ligni-cola*, -faber, -fer, tous tardifs.

De **leg-no-m*; cf. *dignus* et *decet*, et sans doute *tignum* et *tegō*. Étymologie déjà dans Varr., L. L. 6, 66, *ab legendo ligna quoque, quod ea caduca legebantur in agro quibus in focum uterentur*.

ligō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: lier; sens physique, puis moral (celui-ci dans la langue de la poésie impériale; la prose classique dit *nectō* ou *obligō*); cf. Ov., M. 4, 25, *dissociata locis concordī pace ligauit*; et, dans la langue médicale, « bander ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5024.

Dérivés et composés : *ligāmen*, M. L. 5022; *ligāmentum*, 5023; *ligātiō*, 5025; *ligātūra*, 5026; *Ligārius*? cognomen; *alligō* : lier à, attacher à (que la langue classique préfère à *ligō*), M. L. 363; *colligō* : lier ensemble; *deligō* : attacher et suspendre au pilori, cf. s. u. *lictor*, et Licin. ap. Non. 221, 15, *deligat ad patibulos, deligantur et circumferuntur, cruci defiguntur...* Est devenu par la suite un synonyme renforcé de *ligō*, cf. *deuinciri*; *illigō* : lier dans ou sur, entraver; *interligō* : lier entre; *obligō* : lier autour, bander; cf. Cic., Tu. 2, 16, *medicūm requirēns a quo obligetur*; Tac., A. 6, 9, *obligare uenas*. Le sens moral s'est particulièrement développé dans *obligāre*, *obligātiō*; cf. Cic., Leg. 2, 16, *uoti sponsio qua obligamur deo* (cette

obligation vis-à-vis du dieu comportait sans doute l'origine le port d'un lien matériel qui symbolisait l'obligation; cf. *reliigiō*, Q. fr. 2, 14, *quem facit liberalitate tibi obliges*. Le verbe et son dérivé ont ainsi entrés dans la langue du droit; cf. Dig. 44, 1, 1, *obligationum substantia in eo consistit ut alium noxam obstringat ad dandum aliquid, uel faciendum, uel retinendum...*, M. L. 6012 a; *praeligō* : lier par devant ou par le bout (peut-être avec valeur magique dans Plt., Ba. 136, *o praeligatum pectus*); *religō* : lier par derrière, M. L. 7191 a (*rele-*); *subligō* : lier par dessous, attacher en dessous; *subligar*; *subligaculum*; *subligatōrium* (tardif) : caleçon. Les langues romanes attestent aussi **disligāre*, M. L. 2672, et **ligināre* 5028.

Verbe du type *dicāre*. Si *lictor* est apparenté, il a existé une formation radicale, non attestée. On rapproche alb. *l'itō* « je lie », *l'idē* « lien » et v. isl. *lik* « corde ».

ligō, -ōnis m. : houe, hoyau à long manche. Ancien (Caton), technique. M. L. 5035. Dérivé hybride : *ligōnizō* (Ps.-Aug.).

Rappelle gr. (du reste tardif) *λέγος* « houe »; mais la nature du rapprochement ne se laisse pas préciser.

ligula : v. *lingō*.

ligur(r)itō : v. *lingō*.

† *ligurium*, -i n. : sorte de légume (Isid., Or. 17, 11). Semble dérivé, comme le suivant, de *Liguria*; cf., tout au moins, *legarica* sous *legāmen*.

ligurius, -i m. : sorte de pierre précieuse (Vulg. Exod. 28, 19; 39, 12); Isid., Or. 12, 2, 20. Peut-être corruption de *lyncūrium*; cf. Pline 8, 137.

ligusticum, -i (ū) n. : livèche, plante (Col., Plin.). Corrompu en *leuisticum*, Vég., Vet. 3, 52, 2, cf. M. L. 5038, et en *lubestica* : v. angl. *lufestice*. Neutre de l'adjectif *Ligusticus* dérivé de *Ligus* « ligure, de Ligurie », comme l'indiquent Dioscoride III 51, 1 et Pline 19, 165; cf. *liguscus* et *ligustinus*.

ligustrum, -i n. : 1° troène; 2° henné. Cf., pour le suffixe, *apiastrum*, *rāpistrum* « rave sauvage » et *oleaster*. Attesté depuis Virgile. De *Ligus*?

lilium, -i n. : 1° lis; 2° sorte d'ouvrage de défense qui par sa forme rappelait la fleur de lis, cf. Cés., B. G. 7, 73, 8. Attesté depuis Varron. M. L. 5040; et germanique; ags. *lilli* « Lilie »; v. h. a. *lilia*.

Dérivés : *lilinus*; *liliaceus* « de lis »; *liliētum*. À côté de ces dérivés, il existe un adjectif transcrit directement du grec : *lirinon* (= *λερίνον*, Plin.).

Semble provenir, comme le gr. *λερίνον*, d'une langue méditerranéenne (copte *hreri*, *hlēli*). Cf. Meillet, MSL 15, 163, qui note que « le lis apparaît fréquemment dans les décorations crétoises d'époque minoenne », et M. Cohen, BSL 31, p. 37; Benveniste, ibid. 50 (1954), p. 43. La présence des deux *l* est contraire à la dissimilation de *l* du latin (cf. *Aleria* en face de *Ἀλαρία*). V. *rosa*.

lima, -ae f. : lime. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5042.

Dérivés et composés : *limō*, -ās « limer », d'où « froter ».

ler » (cf. Non. 339, 36 sqq.), polir, finir soigneusement » et aussi « diminuer », M. L. 5044; *limātus* : poli, élégant, raffiné; *limātulus*; *limātiō*; *limātor*; *limātūra*; *limārius* (*faber*, Inscr.); *limula* (tardifs et rares); *dēlimātus* (Plin.), d'où **dēlimō*, M. L. 2541; *dēlimātor* : διαρρηγής (Gloss. Philox.); *ēlimō* : limer finement et « rompre en limant »; **limācare*, M. L. 5049.

Aucun rapprochement sûr. Cf. *lēuis*?

limax, -ācis c. : limace et aussi escargot (*coctlea*). Ancien, usuel. Roman. M. L. 5045, et **limāceus*, 5043; B. W. s. u.

Cf. russe *slimākū*, tch. *slimak*, pol. *ślimak*. On admet souvent que *limax* est emprunté au gr. *λειμαξ*, comme *coctlea* de *κοχλάς*, mais le mot grec ne figure que dans Hétychius et peut n'être que la transcription de la forme latine. L'*ā* peut provenir secondairement de l'influence des adjectifs en -āx, -ācis, favorisée par l'étymologie qui dériverait *limax* de *limus* : *limax* a *limo* quod *ibi uiuūt*, Varr., L. L. 7, 64. Cf. aussi v. pr. *slayz* m. (Voc.), lit. *slēkas* « lombric ». V. J. Corominas dans *Vox Roman.*, XII, 1954, p. 370.

limbus (f; ancien *lembus*), -ī m. : bandeau ou ruban servant de lisière à une étoffe, d'où « bandeau zodiacal » (Varr.), « zone », etc. M. L. 5046; v. h. a. *limbal* « Limbel », de **limbulus*.

Dérivés : *limbātus* : bordé; *limbulārius* (-bo-) : qui fait des bordures (Plt.), *θυσανοπράκτης* (Gloss. Philox.).

Terme technique sans étymologie.

limen, -inis n. : seuil, gr. οὐδός, βηλός. S'emploie pour désigner le « pas » (*l. inferum*) et le « linteau » (*l. superum*) de la porte d'entrée; cf. Novius ap. Non. 336, 13. Ancien, usuel. M. L. 5047.

Dérivés et composés : *limināris*, M. L. 5050; *Limēnīnus* « dieu du seuil » (Tert.); *liminīum* dans *postliminīum* : terme de droit « retour dans la patrie avec réintégration dans les droits de citoyen », cf. Cic., Top. 8, 36; Festus, 244, 9. C'est de ce sens de *postliminīum* qu'a été tiré secondairement un *liminīum glōsi captiuiūtās* ou *seruiūtium*, CGL V 603, 52; 620, 41; *eliminō*, -ās (archaïque et postclassique) : chasser du seuil, expulser, bannir; *superlimen* (Ital.) = υπέρθυρον, et *superlimināre*, -is (n.). Pour *sublimis*, qui est souvent expliqué comme étant issu de *sub limen* par « hypostase », v. ce mot.

Rattaché par étymologie populaire à *limis*; cf. P. F. 103, 5, *limis*, *obliquus*, i. e. *transuersus*, unde et *limina*. Un rapport sémantique avec *limes* est senti par les Latins; cf. P. F. 245, 4, *postliminīum receptus dicitur qui extra limina, hoc est terminos prouinciāe, captus fuerat, rursus ad propria reuertitur*; et aussi *ēlimes*, s. u. *limes*.

Cf. *limes*.

limes, -itīs m. : d'abord « chemin bordant un domaine », *l. decumānus* (de l'est à l'ouest), *l. prōrsus*, *transuersus* (= *cardō*), *surrunciūsus*; *lutosi limitēs*, dit Varr., R. R. 2, 8, 8; par suite « limite, frontière »; cf. P. F. 103, 6, *limites in agris nunc termini, nunc uitae transuersae*, et 103, 7, *limitatus ager est in centurias dimensus*. Ancien, usuel. M. L. 5048.

Dérivés et composés : *limiō*, -ās (Varr., Plin.); *limitiō*; et *dēlimiō* (Front.); *dēlimitiō*; *limitāris* (-lis) (Varr.); *limiūneus* et *col-limiūneus* (tardif); *limitotrophus*; *limitrophus*, hybride de *limes* et de τροφέω, Cod. Theod. 11, 59, 3; *ēlimes* : ἀκοικος, παρόριος, Gloss. Philox.; *illimiūtus* (tardif) = ἀόριστος.

Dans les langues romanes, *limiūris* a été confondu avec *limināris*; cf. M. L. s. u. 5052; et B. W. *linterau*. Cf. *trāmes*.

Cf. *limen* et *sublimis*. L'osque *liimītū* « limitum » semble emprunté au latin. Le rapprochement souvent fait avec l'adjectif *limus* n'est pas inadmissible; mais il est incertain.

limone, -ī n. : sorte de plante vénéuse (l'ellébore?). Gaulois, d'après Plin. 27, 101.

limpidus, -a, -um : limpide, transparent. M. L. 5056.

Dérivés (rares et tardifs) : *limpiditās*; *limpido*, -ās (conservé dans les langues hispaniques, M. L. 5055); *ēlimpidō* (bas latin); *limpidō*, -inis (bas latin); *limpidiōrius* (bas latin); *limpor*, -ōris (Lucil.), d'après *li- quor*.

Limpidus semble supposer un verbe en -ere (cf. *liquēre*, *liquidus*), ce qui rend peu vraisemblable la dérivation directe de *lumpā*, *limpa*. D'autre part, la rareté de l'adjectif, son apparition relativement tardive (premier exemple dans Catulle) font penser à une origine dialectale, osco-ombrienne; cf. Ernout, *Élém. dial.*, p. 191.

Aucun rapprochement sûr. Si le mot est osco-ombrien, le p y peut reposer sur *k^w; alors, cf. *liquēre*, *liquēre*? Mais la vieille forme *lumpā* ne se concilie pas avec cette hypothèse. V. *lympa*. Y a-t-il eu croisement de *lympa* et de *liquor* (Wackernagel, ALLG 15, 220)?

limus, -ī m. (*limum* n., Varr., Grom.) : 1° limon, boue, vase; 2° lichen, aubier. Depuis Plaute. Panroman. M. L. 5058. V. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *limārius* = χοιρός (Tert.); *limōsus*, M. L. 5054; *illimis* : sans vase, limpide (Ov.); cf. gr. ἄρηρος; *illimātus* (Col.); *oblīmō*, -ās : couvrir de fange; *limi-genus*, -cola (Aus.). Cf. v. h. a. *lēm* « boue » et, avec s. initial, isl. *slim*, v. h. a. *slim* « boue » et sans doute gr. λευκόν « prairie humide », *λειμαξ* (même sens), *λιμνη* « marais ».

limus, -a, -um (*limus* semble être la forme ancienne; *limis*, dans Amm. Marc. 20, 9, 2, provient peut-être de ce que *limis* a été pris pour un nominatif dans une expression comme *limis* [scil. *oculis*] *aspicere*) : oblique. Attesté depuis Plaute. Se dit uniquement de l'œil et du regard; cf. Varr., Men. 260 ap. Non. 133, 29, *neque post respiciens, neque ante prospiciens, sed limus intra limitēs culinae*. Substantivé dans *limus* et *limum*; cf. Tiro ap. Gell. 12, 3, 3, *licio transuerso quod limum appellatur cincti erant*; Vg., Ae. 12, 120, et Serv., ad l.

Dérivé : *limulus*.

Rapprochement incertain avec *limen*, *limes*, *sublimis*. Aucune étymologie sûre.

linea, -ae f. : proprement féminin substantivé de *lineus*, -a, -um « fil de lin » (*l. restis*); puis toute espèce

de fil, de corde ou de cordon, ligne de pêche, corde ou filet tendu par les chasseurs : cordeau de charpentier (= στάθμη, de là *ad lineam, rectā lineā*), cordon de perles enfilées, corde blanche qui marquait la ligne de départ ou d'arrivée dans un cirque, etc. Par analogie : ligne tracée (= γραμμή), ligne géométrique (cf. Gell. 1, 20, 7), ligne, lignage (latin impérial); cf. στέμματα *cognationum directo limite in duas lineas separantur, quarum altera est superior, altera inferior...*, Dig. 38, 10, 9. Ancien, usuel; technique. M. L. 5061. Irl. *line*, britt. *lin*.

Dérivés : *lineāris*; *lineālis*; *lineātim* (Boèce); *lineārius*; *lineola* « petite ligne », M. L. 5062; *lineō*, -ās : tracer une ligne, mesurer au cordeau; *lineāmentum* « ligne, trait du visage », M. L. 5061 a, et v. h. a. *lenemet*; *delineō*; *delineāmentum*; *collineō* : ajuster ou viser en droite ligne. Tous ces mots dérivés de *linea* « ligne » n'ont plus aucun rapport sémantique avec *linum*.

lines : v. *lēnis*.

lingō, -is, -xī, -ctum, -ere : lécher. Ancien, usuel. M. L. 5066.

Dérivés tardifs : *linctus*, -ūs (Plin.); *linctiō* (Greg. M.), -tor (Gl.).

Dérivés sans nasale : *ligurriō* (*ligūriō*), moins correct) : avoir envie de lécher (cf. *edō, esuriō*), être gourmand de, quelquefois avec sens obscène comme λεῖχω, λειχάζω (cf. *cunnilingus, mendilingia*); *ligurius* : *gulōsus, catillō, λιχνος* (Gloss.); *ligurritor*, -itiō; *abliguriō*.

ligula : cuiller. Souvent écrit *lingula*, soit par suite d'une confusion avec *lingula* (de *lingua*, qui a parfois le sens de « cuillerée »), soit parce que le mot a été reconstruit secondairement sur *lingō*. D'après Martial, 14, 120, *ligula* était la forme de la bonne société, *lingula* celle des ignorants : *quamuis me ligulam dicant Equitesque Patresque | Dicor ab indoctis lingula grammaticis*. Les deux sont attestés dans les langues romanes; cf. M. L. 5036.

Composés : *ablingō* (Ital.); *dēlingō*, d'où *dēlinctus*, M. L. 2544 a; *ēlingō* (Ital.) = gr. ἐλδελγω; *oblingō*; *sublingulō*, -ōnis m. (Plt., forme peu sûre). Cf. aussi **linc-tāre*, M. L. 5060.

La racine indo-européenne **leig'h* fournissait un présent radical athématique, qui est conservé dans véd. *reḍhi* (et *leḍhi*) « il lèche » (cf. av. *raēzaitē*), que la plupart des langues remplacent par de nouvelles formations : skr. *lihati*, arm. *lizanem* (et *lizum*) « je lèche », gr. λείχω (et λιχνέω), v. s. *liž* et lit. *lėži*, got. *bi-laigon* « lécher » et v. h. a. *leckōn* (formation expressive à consonne geminée d'où proviennent les formes romanes du type fr. *lécher*, v. B. W. s. u.; cf. *leccātor*, Gl., Isid.), irl. *ligim* « je lèche ». Le latin a recouru au type à nasale infixée *lingō*, qu'il a beaucoup développé, et à la formation expressive *ligurriō*.

lingua, -ae f. : langue, et spécialement langue en tant qu'organe de la parole; « langue, langage » (= γλῶττα). Comme le mot grec, désigne tout objet en forme de langue ou en contact avec la langue : langue de terre, embouchure d'une flûte, cuillerée (d'après *li(n)gula?*), étamine, etc. Nom de différentes plantes : *l. agnina, bubula, canina, ceruina* (*ceruī*), *ueruēcina*;

cf. βούγλωσσον, κυνόγλωσσον (-σος) Usité de tout temps Panroman. M. L. 5067.

Dérivés et composés : *lingula* (= γλωττίς) : langue de cuir dans un soulier, anche ou embouchure d'une flûte, sorte de poignard, extrémité d'un levier, tenon, cuiller (cf. *ligula*, s. *lingō*); *lingulāca* c. 1^o la langue bien pendue, épithète de la langue populaire; pour la formation, cf. *uerbēna, uerbēnāca rus/merācus*; 2^o sole (poisson, cf. gr. βούγλωσσος); 3^o scolopendre, plante; *linguōsus* (époque impériale) d'après *uerbōsus*, cf. γλωσσώδης) : bavard; *linguātās* = *loquacitās*; cf. aussi les formations tardives *linguāx* (= *loquāx*, Gell.); *linguāsus, linguātim* (Tert., Vulg.); *lingulus* « querelleur » (Anth.); *lingularium* : amende pour avoir trop parlé (Sén., Ben. 36, 1, d'après *congiarium*); *sublinguium* : épiglotte (Isid.); **sublinguāneus*, M. L. 8377; *ling(u)ella* γλωττάριον (Diosc.).

Composés en *linguis* : *ēlinguis* (= εἰγλωσσος) « sans langue, muet » et « qui n'a pas le talent de la parole » (d'où *ēlinguō*, -ās « ôter ou couper la langue » (ezs. M. L. 3002?); *ēlinguātio* (Gloss. Philox.); *bi-, trilinguis* (= δῆγλωσσος, etc.).

D'après Marius Victorinus, GLK VI 26, 3, la forme ancienne du mot était *dingua*. *Lingua* est peut-être une forme dialectale (sabine?) dont l'adoption aurait été favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait de *lingō* le nom de la langue.

Comme le nom de la « rate » (v. *liēn*), le nom de la « langue » offre, d'une langue indo-européenne à l'autre, des formes divergentes, mais qui présentent des ressemblances à : skr. *jihvā*, av. *hizv-* (masculin), v. pers. *hizbāna* (?; pers. *zubān*, v. sl. *jezyk* (masculin), v. pers. *inzūwis* (genre inconnu), got. *tuggo* = all. *Zunge*, irl. *tenge* (génitif *tengad*; genre indécis). De même que dans lat. *lingua*, on observe une influence de la racine signifiant « lécher » dans arm. *lezu* (thème en -a-) en face de *lizanem* « je lèche » et dans lit. *lėžiūwis* (masculin) « langue » en face de *lėži* « je lèche ». Le grec a un mot aberrant γλῶττα (ion. γλάσσα).

***linna**, -ae (f.) : nom d'un vêtement gaulois, d'après Isid. 19, 23, 3, qui le définit : *linnae saga quadra et mollia sunt*. De *quibus Plautus* (frg. 176) : *linna cooperata est textrino Gallia*. Forme peu sûre; la citation de Plautus semble corrompue : v. Sofer, p. 175.

linō, -is, (et *liuī*, forme secondaire créée d'après le type *sinō/siuī*; -*liuī* dans l'Ital.), *litum, linere* (at. testé depuis Naevius); et *liniō*, -is, *liniū, -itum, -itō* (époque impériale, Col., Pall, Plin., Vitr., d'après *liniō?*) : enduire. Terme technique, ainsi que les composés; à peine représenté en roman. M. L. 5063.

A *linō* se rattachent : *liuus*, -ūs m. (Plin.); *liuāra* enduit, d'où « rature, correction » et « tache »; *liuārius* : qui a des ratures; *liuārō*, -ās (tardif, Sid.).

De *liniō* dérivent : *linimen, linimentum, linūus*, -ūs liniment, enduit; *linitiō*; *linitor* : χριστης; de *liniō*, -is (Sid.), *liniātara, χρισος* (Gloss. Philox.).

Composés : *allinō* : mettre un enduit sur, imprimer une trace sur; *circumlinō* (-*liniō*) : enduire autour; *circumliuō*; *dēlinō* : frotter, barbouiller, oindre, et aussi « effacer », ἐξαλεφω (confondu dans ce sens avec *dēlo*);

(verbe) ; *elinō* ; *illinō* (-niō) : enduire au dedans ou raturer ; *oblinō* (-liniō) : couvrir d'un enduit ; *enduire* autour ; *praelinō* : enduire par devant, autour ; *relinō* : ôter un enduit, découvrir ; *reillinō* (Ps. Theod. Prisc. add. 293, 24) ; *sublinō* ; *subter-* (et *sublini-*) : couvrir d'un enduit, barbouiller ; *superlinō* : appliquer un enduit sur.

Ce verbe appartient à une racine signifiant « verser, produire un produit gras, visqueux » et, de là, « rester inactif » : v. irl. *as-lenaimm* « je souille » (et sans doute *lenaim* « je suis » [sequor]), got. *af-linnip* « *ânro-doula* », v. isl. *linna* « se reposer », lit. *lêju, lëti* « verser », *lêju, lîje* « je verse » (et *loj* « graisse », gr. *ἀλίειν* (Hes.), cypr. *ἠαλιμμενα*, épîd. *ἀλινας* « *ἐλιψις* » (v. Bechtel, *Gr. Dial.*, II, p. 507), et, d'autre part, *ἠαλιμα* « *ῥηπομα* à côté de *ἠαλιμα* « je me débourne » et *ἠλινω* « je reste inactif », skr. *lināti* (mot de glossaire) et *lityate* « il se colle » à.

Une parenté de gr. *λεος* et lat. *lëuis* est suggérée par v. isl. *linr* « lisse, poli ». V. aussi *lippus* et *polire*?

linquō, -is, **linquī**, **lictum**, **linguere** : laisser, abandonner, quitter. Ni substantif ni adjectif correspondant. **Linquō** est lui-même peu usité, bien qu'ancien (Naev., Plt.) et classique. La forme usuelle est un composé où l'aspect déterminé est souligné par un préverbe ; **relinquō** (*reli-* « laisser en arrière », qui, lui, a un adjectif **rel(l)ictuus**, -a, -um (forme ancienne, cf. *contiguus* ; **rel(l)ictus** est dû aux poètes dactyliques, « qui reste, restant » ; d'où **rel(l)ictuom** (-*quum*, -*cuum*) n. « reliquat, somme restant à payer » (cf. Varr., L. L. 5, 175), sens sur lequel a été formé **reliquor** -*aris* et **reliquō** (Dig.), d'où **reliquatio**, -*tor*, -*trix*, et un substantif **rel(l)ictuae** « restes » (et « reliques », latin ecclésiastique), puis **reliquarium** « restant, héritage » (S^t Aug.). Cicéron a même **relictio** ; et l'on trouve dans Aulu-Gelle **relictus**, -*ūs* m., et dans Aug. **relictor**. **Relinquō**, à son tour, a été renforcé en **dereclinquō**, qui a peut-être été fait à l'image de **deseō**, avec lequel il allitère souvent dans Cic., Verr. 2, 3, 51, § 120 ; Caec. 35 fin., N. D. 1, 5, 14, et en *ab-*, *ob-*, *sub-* **relinquō** (latin ecclésiastique, calques du grec). Sur les différents sens pris en latin tardif par **relinquō** et sa famille, v. Souter, s. u.

Autre composé : **dëlinquō**. S'emploie quelquefois absolument au sens de « faire défaut » comme *ἐξελπω* ; cf. Serv., Ae. 4, 390, « **linguens** » alii pro « **deficiens** » *accipio uolunt more antiquo, sicut « delinquere » pro « defecere »* ; P. F. 64, 15, *deliquium solis a delinquendo dictum, quod delinquit in cursu suo* ; id. 64, 19, *delinquere apud Plautum* (Cas. 207) *significat minus* ; *delinquere est praetermittere quod non oportet praeteriri : hinc deliquia et delicta*, P. F. 64, 17. Ce sens de « manquer au devoir, commettre une faute » est le plus fréquent (d'où **delictum**, ancien et classique, et, tardifs et rares, **delictor**, **dëlinquentia**). **Dëlinquō** dans le sens de « faire défaut » n'est pas usuel ; c'est **deficiō** qui est employé ; **dëliquō**, **dëliquium** semblent des calques de *ἐλιψις*. Cicéron emploie **defectus solis**. Cf., toutefois, **delicuis**. On trouve dans Solin **ëliquium** (qui appartient à **ëliquō**, **ëliquescō**) employé dans le sens de **dëliquium** : **ëliquia lünæ** (par opposition à **adauctus**).

Linquō et ses composés n'ont pas passé dans les langues romanes (sauf peut-être **dëlinquere** en ital.,

M. L. 2541 b), où ils ont été remplacés par un terme expressif, qui avait une flexion régulière ; v. *laxus*. **Reliquiae** au sens de « reliques » est demeuré sous des formes savantes en celtique : irl. *reilic*, britt. *relyw*, comme en roman. M. L. 7193.

Comme **linguō**, le présent **linquō** est une forme thématique remplaçant un ancien athématique à nasale infixée ; cf. skr. *rinākti* « il laisse » (au pluriel *rinānti*), av. -*irināti* ; le vieux prussien a de même *po-linka* « il reste » (avec la valeur absolue qu'offre le latin dans **dëlinquit**) ; un présent de ce type indique une action qui parvient à son terme, aspect qui convient bien à un verbe signifiant « laisser ». Un présent thématique, d'aspect « indéterminé » (par opposition au type **linquō**), se trouve dans lit. *lëkù* « je laisse », gr. *λεπω* (aspect « indéterminé » sensible, notamment, dans *λεπομαι* et dans les emplois absolus de *ἐλεπω*), dont **dëlinquō** n'a pas ordinairement la valeur et, avec un sens technique, dans got. *leihsa* « je prête » (sens dû sans doute au vieux nom du « prêt »), v. h. a. *lihan*, etc., cf. skr. *rëknaḥ*, av. *raēznō* « héritage, propriété », dont le latin n'a pas gardé le représentant (l'aspect « indéterminé » y est mis en évidence). L'arménien a *l'anem* « je laisse » (aor. *elik'* « il a laissé » ; cf. gr. *ελεπε*). Le participe **re-lictus** est pareil à skr. *ud-riktaḥ* « superflu », lit. *liktas* « laissé ». A. *relicuius*, cf. l'adjectif skr. *rëkuḥ* « vide ». Sur irl. *lëicim* « je laisse », v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II 565. — V. aussi **liqueō**.

linquor, -eris? : v. **obliquus**.

linter : v. **lunter**.

linteus : v. le suivant.

linum, -i n. : lin ; puis tout objet de lin : fil à coudre, ligne à pêcher, cordon de perles, corde serrée autour des tablettes, filet de pêche ; cf. *linea*. Ancien (Caton), usuel. Panroman. M. L. 5073 ;

Dérivés : **lineus**, substantivé dans *linea*, q. u. ; comme adjectif ne semble pas attesté avant Virgile ; M. L. 5064 ; **linarius** m. (et **linatarius**, *GLL X 7330*) : tisseur de lin ; **linamentum** « linge ».

linteus : de lin. Formation obscure : dérivé de ***linton-**, ou avec suffixe -*teo-* marquant la matière? Cf. **robustus** dans Vitruve. Ou bien **linteus** est-il dû à *sparteus*, *dūrâteus*, coupés *spar-teus*, *dūrā-teus*? Ou bien d'origine étrusque, comme **balteus**? cf. les *libri linteï*. De là : **linteum** : étoffe de lin et toute espèce d'objet en lin (ou en coton), serviette, mouchoir, essuie-mains, voile (= *uelum*), M. L. 5072 (**linteum** et *lën-*, cf. *Einf.*³, p. 180), et germanique ; v. h. a. *linz* ; **linteolum** : petit morceau de lin, mouchoir, M. L. 5070, et **lintearius** (*l. pallium*, Prud.), **linteamen** : linge ; **linteolus** : de linge, de toile ; **linteātus** : vêtu de lin ; **linteō**, -*ōnis* m. : tisserand ; **linteōnarius**.

Composés : **lini-fer**, -*ger*, -*ficus*, tous de l'époque impériale.

L'ŷ du latin se retrouve dans les formes celtiques (irl. *lin*) et germaniques (got. *lein*, etc.), qui peuvent être des emprunts. Le grec a un mot pareil avec *l* : *λίνω* ; la forme slave commune est aussi ***lünā** (*l. lën*, etc.) et la forme balteque a également *l* : lit. *linai* (pluriel), etc. Pour faire l'histoire du mot, il faudrait connaître exactement l'histoire de la culture du « lin » (v.,

en dernier lieu, Schrader-Nehring, Reallexikon, sous *Flachs*). Le nom du « chanvre » (v. *cannabis*) pose aussi des problèmes embarrassants.

liô, -ās, -āre : recouvrir d'un enduit; délayer (Tert., Apic.). Emprunt au gr. *λειβά*.

Dérivé : *liaculum*.†

liparēa, -aē f. : pierre précieuse inconnue. (Plin., Isid.). De *Lipara*?

lipiô, -is, -ire : crier (en parlant du milan, Auct. Carn. Philom.).

lippus, -a, -um : chassieux. Attesté depuis Plaute; populaire. Demeuré dans un dialecte italien. M. L. 5075 et 5074 a, *lippidus*.

Dérivés : *lippidō, -is*; *lippidūdō*; *lippidus* : γλαρόδης (Gloss.); *lippidō* (Fulg.); *lippēs*, pl. gr. λῆμαι « chassie » (Orib.) pl. (d'après *faecēs, frācēs*); *lippulus, lip-pōsus, lippescō, -is*, tous tardifs.

Adjectif expressif et familier, à consonne intérieure géminée; cf. *gramma, grammōsus* de sens voisin, et *lappa*. Seul représentant en latin de l'élargissement par -p- de la racine attestée en latin par *linō*; cf. gr. λιπός « graisse (animale) », λιπαρός « gras », skr. *lipāti* « l'enduit », lit. *lipūs* « collant », *limpū* « je reste attaché à », v. sl. *lipēti* « être collé », tch. *lep* « glu », sans doute aussi got. *bi-leiban* « rester », *liban* « vivre ».

liquiritiā, -aē f. : réglisse (Vég., Théod.). Déformation populaire du gr. γλυκόριζα, sous l'influence de *liquor, liqueure*, à cause des infusions qu'on faisait avec la racine de réglisse, M. L. 5079; emprunté en germanique : v. h. a. *lacricie*. Cf., pour les déformations du mot en allemand, Keller, *Lat. Volkset.*, 63; et, dans les langues romanes, B. W. s. u. Sur *qui-* = *χι*, cf. *cydonium* > *quit*, gr. κιδώνιον, *cōtōneum*, et Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

liquis : v. *obliquus*.

liqor, -eris (pas de parfait attesté), -I : couler, s'écouler, fondre;

liqueō, -ēs, liqui, (liqū?) cf. Cic., N. D. 1, 42, 117; forme du reste rare et évitée en raison de son ambiguïté, **liquere** : être clair ou liquide; être filtré;

liqō, -ās, -āui, -ātum, -āre : 1° clarifier filtrer; 2° liquéfier.

Formes verbales dérivées d'une racine **leikw-/likw-*. *Liquor*, dont la première syllabe compte toujours pour longue, s'emploie seulement au sens de « s'écouler, couler »; cf. Vg., Ae. 9, 813, *tum toto corpore sudor/liquitur*; 9, 679, *liquentia flumina* (toutefois, d'après Servius, il faudrait lire ici *Liquetia*, nom propre; cf. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 174); 1, 432, *liquentia mella/stipant*, etc., et au sens figuré dans Plt., Tri. 243 (crét.), *ilico res foras labitur, liquitur*. Rare, surtout poétique. Pas de dérivés; cf., toutefois, **liquōrē*, M. L. 5079 a.

liqueō signifie « être clair, limpide », au sens propre et figuré; cf. la formule juridique *non liquet* exprimée par les initiales *N. L.* Se dit d'un liquide filtré (*uina liquentia*, Vg. Ae. 5, 238; cf. l'emploi figuré de *liquet* et de *defaecatum est* dans Plt., Ps. 260); sens auquel s'adjoint celui de « être liquide ou fluide » (qui semble être dérivé

et plus tardif), e. g. Vg., Ae. 6, 724, *caelum ac terras posse liquentes* « les plaines liquides »; cf. Ov. 547, *liquidō... aequore*. — A *liqueō* se rattachent : *liquōr-is* m. : fluidité et, au sens concret, « liquide, liquideus » clair, limpide, transparent et « liquidus » double scansion *liquor* et *liqor, liquidus* et *liquidus* dans Lucr., e. g. 4, 1259, *crassaque conueniant liquida et liquida crassis*; et la quantité longue, liée à l'ictus trique, semble résulter d'une coupe syllabique *li-qui-da* qui a pour effet d'allonger la syllabe, au lieu de *li-qui-da* cf. Havet, R. Phil. 20, 73 sqq.; Virgile ne connaît *liqor, liquidus*; *liquescō, -is* : devenir liquide ou liquide; *liquefaciō, liquefō* : liquéfier, se liquéfier; et dérivés ou composés de ces formes : *liquidūs* (tant *liquidusculus* (Plt.), *eliquescō* (Varr.), *liquefaciō*, Cf. aussi *prōliqueō* (transcrit *prolicēō*) : *prolicere* : enfler, *effluere*. Varr. : *demum ubi prolicuit dulcis* (Gloss. Isid.).

Liquāre « filtrer » (cf. Col. 9, 15, 12, *saccus quo uinum liquatur*) a aussi le sens de « liquéfier »; cf. Plin. 36, *lapis liquatur igni*. De là *liquātōrium* : filtre. Beaucoup de dérivés de *liqō*, attestés seulement à l'époque impériale, n'ont plus que le sens de « liquide », ainsi *liquibilis* : liquéfiable; *liquāmen* (*liquāmentum*) n. : liquide en cuisine : sauce faite d'intestins de poissons liquéfiés et ses dérivés *liquāminātus, liquāminārius*, gl. γαρρολιγς, *liquāminōsus* : juteux; *liquārius* : qui concerne les liquides; *liquātō* : fonte, fusion. Composés : *déliquō, -i* (depuis Varron); *ēliqō* et *ēliquium* (cf. *linquō*); *ēliqūtō*; *reliqō* (Orib.).

A la même famille s'apparentent *elicēs, liza, elizus, prōlizus, v. liz, liza*; et aussi les formes du type *colliticiae*, qui dans le sentiment populaire se sont confondues avec les formes dérivées de *laciō* du type *ēlicius*; v. li et *colliticiae*; peut-être *sublicius* (pōns)? — *Liquāre* et *liquidus* ont subsisté dans quelques dialectes italiens M. L. 5076, 5077; *liquidare* en roumain, M. L. 5076 a *déliquāre* dans quelques dialectes romans, M. L. 2542 2536. Irl. *lechdach* « liquida » (scil. *cōnsonāns*), mō savant.

Le rapprochement avec irl. *flúich*, v. gall. *gulip* « humide » est médiocre pour le sens. Celui avec persan *rēxtan* « verser » est plus satisfaisant; comme ce mot persan est inséparable de av. *raēçayēiti* « il laisse », en résulte que *liqueō* serait un verbe d'état appartenant à la racine de *linquō* et que *liquor* serait à rapprocher de gr. λειπομαι; la racine de *linquō*, qui a eu plusieurs développements de sens divergents, aurait fourni de mots signifiant « être en état de laisser aller, en être liquide ». Le -s- dans *liza, lizus* est de même type qu dans *lazus*, etc.

Cf. peut-être *limpidus*.

lira, -aē f. : billon (terme d'agriculture). Mot can pagnard; cf. Col. 2, 4, 8, *liras rustici uocant easdem pocas, cum sic aratum est ut inter duos latius distantes sus cos cumulus iracum sedem frumentis praebet*. Pour *Nunius*, 17, 32, *lira est... fossa recta quae contra agros tuos dos ducitur, et in quam uligo terrae decurrit*. Ancêtre (*dēlirō* est dans Plaute), technique; cf. *porca*.

Dérivés et composés : *lirō, -ās* : Varr., R. R. 1, 2, *terram... tertio cum arant, iacto semine, lirare dicuntur*; cf. Plin. 10, 180.

dēlērō : sortir du sillon et, par suite, « perdre le droit chemin, perdre la raison, délierer » (cf. notre « dérailler »); Varr. ap. GLK VII 72, 22, *sicuti boues, cum se a recto actu operis detorserint delirare dicuntur, sicut qui a recta uia uitae ad prauam declinant, per similitudinem translationis item delirare dicuntur*; cf. Non. 17, 32. Souvent écrit *dēlērō*, qu'on explique par un faux rapprochement avec *ληρεῖν*; cf. Caper, GLK VII 109, 6, *delirare et delerare ἀπό τοῦ λήρω*. Mais l'*ē* de *dēlērō* peut avoir une origine dialectale. Il s'agit de termes de la campagne, non romans, cf. Ermout, *Élém. dial.*, p. 150-151, et le même *e* se trouve peut-être dans omb. *disleralinsust* « inritum (scerit) », dénomiatif de **dis-leisa-li*, d'après Bücheler (mais cette étymologie est contestée, v. Vetter, *Hdb.*, Tab. Ig. VI a 7). Conservé en itélien, M. L. 2543, et en catalan, M. L. 2532 a. De là : *dēlīrus* (*dēlērūs*), M. L. 2534; *dēlērūās*; *dēlīrium* (Cels.); *dēlīrātīō*; *dēlīrōmentum* (Pl.).

Cf. v. pruss. *lyso*, lit. *lysia* « planche (de jardin) » et v. sl. *liza* « παράδα », v. h. a. *wagan-leisa* « sillon (tracé par une voiture) », got. *laists* « trace de pas », *laistjan* « suivre à la trace ». Par contre, got. *lais* « je sais » et *laistjan* « apprendre » ne peuvent être rapprochés; cf. E. Benveniste, *Engl. a. Germ. St.* I 1948, p. 1-5.

lis, *litis* (forme ancienne *stlis*, puis *stis*; cf. P. F. 411, 14, conservée dans la formule épigraphique STL IVD. = *stlībus iudicandis*; graphie avec *ei*, peu probante, dans *A* de Plaute, Mer. 281, *leitesis*) f. : débat juridique dans lequel chacune des deux parties produit ses témoins devant le juge, d'où *litem contestārī* : procès. Défini par Varr., L. L. 7, 93, *quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis*; différent de *rēs*, quoique la distinction soit subtile; cf. Cic., Mu. 12, 27, et May-Becker, *Précis*, p. 252. Dans la langue commune : débat, controverse, querelle.

Dérivés : *litigō*, -ās (formé comme *iurgō*, *rēmigō*); *litigium* (cf. *iurgium*); *litigiosus*; *litigātor*, etc., tous termes de la langue du droit; *delitigō*, Hor., A. P. 94. Ancien, technique. Les langues hispaniques ont conservé *lis* et *litigō*, M. L. 5079 b, 5086; et aussi **elitigāre* attesté en v. fr., M. L. 2046 a. Demeuré en celtique : irl. *lis*, britt. *lid* « colère ».

Aucun rapprochement sûr pour ce terme technique, pas plus que pour *caus(s)a*; une initiale *stl-* a peu de chances d'être indo-européenne; l'initiale de *locus* fait la même difficulté.

**lisa*, -*ārum* f. pl. : veines jugulaires? Attesté dans Claud. Don., ad Aen. 8, 289. Sens peu sûr; sans étymologie.

litania, -*ae* f. : prière. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. *λιτανεία*; passé par le latin en celtique : irl. *leaddn*.

litō, -*ās*, -*āui*, -*ātum*, -*āre* : obtenir un présage favorable (se dit du sacrifiant; cf. l'opposition établie entre *sacrificiō* et *litō* dans Plt., Poe. 489, et Non. 424, 14) ou « donner un présage favorable » (se dit de la victime), puis, d'une manière générale, « offrir un sacrifice à » et « rendre propice(s), apaiser [les dieux] ». Cf. Lat., ad Stat. Theb. 10, 106, *inter litare et sacrificare*

hoc interest : sacrificare est hostias immolare, litare uero post immolationem hostiarum impetrare quod postules; Suét., Caes. 81, *hostiis cum litare non posset, introitit curiam spreta religione*.

Dérivés : *litātō* (déjà dans Plt.), cf. T.-L. 27, 23, 4; *litātor*; *litātorum* = *σπονδεῖον* (Ital.); *litāmen* (St.); *litābilis* (époque impériale); composés : *eliō* (Greg. Tur.); *perliō*.

Termes de la langue religieuse, disparus avec les pratiques elles-mêmes. Cf. sans doute gr. *λυή* « prière ». *Litare* semble être un dénomiatif de **litā*. Emprunt (comme *litō*)?

**litra*, -*ae* f. : mesure de capacité pour les liquides. Mot tardif de la langue médicale emprunté au gr. *λίτρα* « livre de douze onces » (= *as librālis*), demeuré dans le latin médiéval et passé de là en français.

littera, -*ae* f. (la graphie *leitera*, Lex Repet., CIL I² 583, 35, 123 av. J.-C., *littera*, est due à un faux rapprochement avec *linō*, *litum*; les formes romanes remontent à *littera*, graphie attestée CIL I² 588, 10, 78 av. J.-C.) : lettre de l'alphabet, caractère d'écriture; *litterārum ordinē* « en ordre alphabétique ». Correspond au gr. *γράμμα*, dont il a pris tous les sens. Le collectif *litterae*, comme *γράμματα*, désigne une lettre (= *ἐπιστολή* > *epistula*), puis toute sorte d'ouvrage écrit, et par suite « la littérature, les belles-lettres », et d'une manière générale « la culture, l'instruction » : *homo sine ingenio, sine litteris*, dit Cic., Verr. 2, 4, 44, 98 (cf. *γράμματα* dans Platon, Ap. 26 d). *Illitterātus* est la traduction de *ἀγράμματος*. *Litterātus* est une transposition maladroite de *γραμματικός*, et Varron, L. L. fr. 107, p. 227, Goetz-Schoell, remarque que *litterātura*, la science qui concerne les lettres, l'art d'écrire et de lire, a été fait d'après le gr. *γραμματική*. *Litterātōr* « maître de grammaire, celui qui enseigne les lettres, l'alphabet » traduit aussi *γραμματικός*, et Aulu-Gelle le distingue de *litterās sciēns* « celui qui sait la littérature ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5087. Celtique : irl. *liur*, gall. *lythyr*.

Autres dérivés et composés : *litterula* : petit caractère; au pluriel « petite lettre » et « petite connaissance de la littérature », mot qui semble créé par Cicéron (cf. *γραμματεῖον*); *litterālis*, d'où *litterālium* : *χαρτόπηρον* (Gl.); *litterārius*, M. L. 5088 (?); *litterātiō*; *litterātiōrius*; *litterātulus*; *litteriō*, -*ōnis* (terme de mépris); *litterōsus* (Cass. Hem. ap. Non. 133, 6); *oblitterō* (?). V. ce mot.

Étant donné que les sens de *littera*, *litterae* sont calqués sur un mot grec et que l'alphabet latin est emprunté au grec (par un intermédiaire étrusque), il n'est pas invraisemblable que *littera* lui-même soit, directement ou indirectement, d'origine grecque. Bréal rapproche la glose d'Hésychius : *διφθεράλοιφος γραμματοδιδάσκαλος παρά Κυπριος*; et il ajoute : « *Διφθέραι* sont les tablettes; *litteris mandare* serait donc « confier à ses tablettes ». On peut encore citer dans Hésychius : *διφθέρα... γραμμάτων*. Pour *d* et *l*, cf. le rapport de *δάκρυμα* et *lacruma*. » Un emprunt par voie étrusque est possible. Hypothèse ingénieuse et séduisante, mais non rigoureusement démontrable. Les autres étymologies sont sans valeur.

litūra : v. *linō*.

litus (graphie plus correcte et plus ancienne que *lütus*), -oris n. : rivage de la mer, côte, littoral. *Litus est quousque maximus fluctus a mari peruenit*, Dig. 50, 16, 96; cf. Cic., Top. 7, 32, *solebat Aquilius quaerentibus quid esset litus, ita definire: quo fluctus eluderet*. Diffère de *ripa* « rive d'un fleuve », *öra* « rive d'un lac » et ne s'emploie pour ces mots que par extension de sens. Cf. Löfstedt, *Coniectanea*, 86 sqq. Ancien (Enn.), usuel; mais concurrencé dans la langue populaire par *ripa*. Conservé dans vén. *lido*. M. L. 5088 a.

Dérivés : *litorälis* (Catul., Plin.); *litorärius* (Itin. Ant.); *litoreus* (Vg., Ov.), cf. *aequoreus*; *litorösus* (Fab. Max.).

Aucun rapprochement sûr. V. E. Wifstrand, Göteborgs Högskolas Årssk. LII 1946, 1, 36.

lituus, -i m. : 1° bâton augural, recourbé et sans nœuds; cf. Cic., Diu. 1, 17, 30; T.-L. 1, 18, 7, qualifié de *Quirinälis* par Virgile; 2° trompette recourbée de même forme. D'où *liticen*, -inis formé d'après *cornicen*, *tubicen*; cf. Varr., L. L. 5, 91; *lituö*, -äs (Gl.).

Mot étrusque? Cf. Ernout, *Philologica* II, 234,

liuö, -ös, -öre : être livide, couleur de plomb, bleuâtre; poétique « être blême de jalousie », par suite « être envieux de ». Même double sens, physique et moral, dans les formes nominales, dérivés et composés :

liuor, -öris m.; *liuidus* (et *subliuidus*); *liuidulus* et *liuidö*, -äs (Paul. Nol.); *liuööd*, -inis f. (Firm.), cf. *albööd*, *rubööd*; *liuöösc*, -is; *alliuöösc*, M. L. 367.

On rapproche irl. *li*, gall. *liu* « couleur » et peut-être sl. *sliva* « prune », v. h. a. *sléha* « prune sauvage »; on cite chez Ovide, M. 13, 817 : *pruna... nigro liuentia suco*. Forme en -uo-, comme *fläuus*, etc.

lix (?); **lixa**, -ae f. On lit dans un glossaire : *lix, cinis*, CGL V 603, 25, glose dont on peut rapprocher le passage de Nonius, 62, 6, *LIXARUM proprietates haec est quod officium sustineant aquae uehendae*; *LIXAM namque aquam ueteres uocauerunt; unde ELIXUM dicimus aqua coctum*. *LIXA etiam cinis dicitur, uel uitor cineri mixtus; nam etiamnunc id genus LEXIVUM uocatur*. *Varro de Vita populi Romani lib. I* : « *proinde ut ELIXUM panem ex farre et aqua frigida fingeant* ».

Il est difficile d'apprécier la valeur de la glose *lix, cinis*. Est-ce un mot du type *uör*? Ou bien faut-il lire *lix(a)*? Quant à la glose de Nonius, elle confond deux mots différents : 1° *lixa* m. « valet d'armée », et aussi « revendeur, vivandier »; cf. P. F. 103, 17, *lixae qui exercitum secuntur questus gratia*, avec son dérivé *lixio*, attesté dans la glose *lixiones, aquarum portitores*. *Lixa* a sans doute été rattaché par l'étymologie populaire à *lixa* « eau », sur le modèle de *cälönäs*. *Lixa* est un mot de type populaire en -a, comme *acula*, de sens voisin; de même *lixio*. Tite-Live a *semilixa* comme terme injurieux. L'étymologie en est inconnue. Mot d'emprunt, peut-être étrusque; cf. *sculna*, etc.

2° *lixa* f. (scil. *aqua*), sans doute féminin substantivé de **lixus*, -a, -um; cf. *elixus*, *prolixus* et *liquor*. *Lixa* a dû signifier « eau pour le coulage de la lessive », puis « eau [chaude] pour laver »; cf. la glose *lixö* : *éþw*.

De *lixa* dérivent les adjectifs *lixuius* et *lixiuus*; cf. *cinis lixius*, *mustum lixiuum*, substantivés sous les formes *lixium* et *lixiuia*, *lixiuuum*; cf. Gael. Aur.,

Tard. 2, 3, 60, *aqua cineribus distillata, quam uolgo lixiuum uocant*. Cf. M. L. 5089, *lixium, lixiua*; *elixus* : cuit à l'eau, bouilli, M. L. 2849, et *elixare*, M. L. 2848; *elixäura* (Apicius). En celtique : britt. *lleisw* « *lixium* ». V. B. W. *lisser*.

prolixus : v. ce mot.

V. *liqöö* et *colliciae*. Les formes à -s- reposent sur un élargissement du type désidératif; cf. *lazus*, *nozia*, etc.

lixäbündus, -a, -um : *iter libere ac prolize faciens*, P. F. 104, 1; cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Mot de glossaire, sans doute tiré du vocabulaire de l'ancienne comédie, et qui semble supposer un verbe *lixö* (-*zor*?), dénomina-tif de **lixus* ou de *lixa*?

***lixulae**, -ärum f. : Varr., L. L. 5, 106, *circuli, quod mixta farina et caseo et aqua circuitum aequalibiter iundebant. Hos quidam qui magis incondite faciebant, uocabant lixulas et similixulas (= sem-i-?), uocabulo sabino*. Non autrement attesté.

locuplës : v. *locus*.

locus, -i m. (pl. *loci* ou collectif n. *loca*; forme ancienne *silocus*, cf. P. F. 411, 14, et *ilicö*) : lieu, place, endroit. Varr., L. L. 5, 14, *locus est ubi locatum quod esse potest, ut nunc dicunt, collocatum. Veteres id dicere solüus apparet apud Plautum* (Au. 191) : « *filiam habeo grandem cassa dote atque inlocabili* (l. *dote cassam atque inlocabilem*), *neque eam queo locare cuiquam* ». *Apud Ennium* (Sc. 388 V²) : « *O Terra Traeca, ubi Liberi Janum inclutum* | *Maro locauit* (ξ). *Vbi quidque consistit, locus*. *Ab eo praetor dicitur locare, quod usque idem ita, quod in aliquo constitit pretium*. *In*(de) *locarium, quod datur in stabulo et taberna ubi consistent. Sic loci muliebres, ubi nascendi inüta consistunt*. — *Locus*, qui sert à traduire gr. τόπος, en a pris tous les sens techniques : 1° endroit ou place d'un mal, région malade (cf. *τομ-κόξ*) et, au pluriel, « parties génitales » = τόποι, *loci muliebres* : *κόποι μήτρας*; 2° endroit d'un ouvrage, passage; 3° terme de rhétorique ou de dialectique : fondement d'un raisonnement, principaux points d'une démonstration, sujet d'un discours. Κοτὸς τόπος est traduit par *locus communis*. Il a pris le sens de « rang, situation ».

Dérivés : *locälis* : local, d'où *locälitas* (tardif). *Locus* est conservé dans toutes les langues romanes, M. L. 5097 (et 5096, *locö* = *ilicö*), *locälis* dans les langues hispaniques, M. L. 5093. Le celtique a : irl. *loc*; britt. *loc*, *logell* (= *locellus*), *logawd* (= *locätum*), *lcat*, *legi* (= *locö*).

Sans étymologie; v. la remarque faite sous *lis*. Pour *ilicö*, v. ce mot.

Les dérivés et composés *locö*, *loculus*, *locuples ilicö* ont pris des sens spéciaux :

1° *locö*, -äs : placer (sens propre et figuré). S'est spécialisé dans la langue du droit : l. *sē*, l. *operam suam, operäs suäs* « se placer, placer ses services moyennant salaire, se louer »; l. *rēs* « offrir en location ses biens ». Celui qui se loue est *locätor*, le louage se dit *locätio*; celui qui loue, *conductor*, le loyer, *conductio*. Aussi un contrat de louage s'appelle-t-il *locätio conductio* (*rērum, operis faciendä, operärum*); cf. May-Becker, *Précis*, 167-169. Du reste, *locäre* a tendu à s'employer aussi dans

le sens de *condūcere*, cf. « louer » en français. Ce sens de *locūre* a détrôné le sens premier de « placer » pour lequel la langue a eu recours au composé marquant l'aspect « déterminé », *collocāre*; cf. Varron, s. u. *locus*. Tous les dérivés de *locō* se réfèrent au sens de « louer » : *locārius* « loueur de places au théâtre », *locārium* « prix d'un emplacement »; *locātiō*; *locātor*; *locātōrius*; *μικροσυναγωγός*; *locūtō*, -ās; *elocō* : affermer, donner à bail; *ab-, ob-, re-locō*. Ancien, usuel. M. L. 5094 et 5094 a, *locārium*; 2543 a, *dēlocāre*.

collocō « placer » (aspect « déterminé ») a pris le sens de « faire asseoir, coucher » (et *sē collocāre* « se coucher »), d'où « enterrer, ensevelir » et même « éteindre », c. *ignem*; cf. Thes. III 1640, 57. M. L. 2052; B. W. sous *coucher*. Composé : *recollocō*.

²⁰ *loculus*, -ī m. : spécialisé dans la langue de la menuiserie et de l'architecture dans le sens de « compartiment » et ensuite de « cercueil »; ce dernier sens a dû passer ensuite au second diminutif *locellus* « petite boîte », qui a subsisté dans les langues romanes avec cette acception; cf. v. fr. *luizel*, M. L. 5095.

Le pluriel *loculi* désigne un objet à compartiments, étui, serviette, porte-monnaie, cassette; cf. Hor., Ep. 2, 1, 75, *gestit enim nummum in loculos dimittere*; S. 1, 6, 74, *laeue suspensi loculos tabulamque lacerto*. De là dérivent *loculātus*, e. g. Varr., R. R. 3, 17, 4, *loculatae arculae, piscinae*; *loculōsus*, Plin. 15, 88, -m *putāmen*; *loculāmentum* : tout objet à compartiments; au pluriel, rayons d'une bibliothèque, d'une ruche; nids d'un pigeonier; *loculāris* et *loculārius* (Inscr.). Le rapport avec *locus* est pour ainsi dire inexistant.

³⁰ *locuplēs*, -tis (*locuplētus*, Venant. Fort.) adj. : riche en terre; de là « en qui on peut avoir confiance, qui offre des garanties »; cf. Non. 462, 11, *locupletis non magnarum opum tantummodo, sed et ad quamlibet rem firmos et certos M. Tullius dici uoluit ad Caesarem iuniorum lib. II* (fr. 24) : « *nihil omnino certi nec locupletem ad hoc auctorem habemus.* » — et de *Officiis lib. III* (10) : « *accedit eo testis locuples Posidonius* »; puis « riche » au sens général, synonyme de *diuus*; le dénominateur *locuplētō* a le sens général de « enrichir ». Dérivés tardifs : *locuplētātio*, -tor, -bilis.

De **loco-plē-t-s*, cf. *damnās, mānsuēs*; *locus* étant ici synonyme de *καρπος* « lot de terre », « bien », cf. Vetter, Idg. Jb. 9, 142, n. 217, 2 (et v. Mommsen, *Staatsrecht*, III, 237 sqq.). Le rapprochement avec *locus* a été aperçu des Latins; Cicéron distingue *pecūniōsus* « a pecore » et *locuplēs* « a possessionibus locorum »; cf. Ov., F. 5, 281; Non. 42, 22 et Plin. 18, 11, *locupletes dicebant loci, i. e. agri, plenos*, ceci d'après Nigidius ap. Gell. 10, 5, 2.

lōcūsta, -ae f. (*lucusta*, Varr., L. L. 7, 39, et Gloss., v. Thes. Gloss. emend., s. u., cf. *purpura, rutundus*) : 1° sauterelle; 2° langouste (de même, dans certains parlers français, la crevette se dit « sauterelle »; cf. Litré, s. u., § 3; et B. W. s. u.). Pour le double sens, cf. gr. *καρφοός* « escarbot » et « langouste » et *lacerta*. La quantité de la voyelle de la syllabe initiale est flottante. Juvénal, 1, 71, scande *Lōcusta* (*Lū-*), avec *ō*, comme nom propre; mais *lucusta* en tant que nom commun a le plus souvent *ō*, du reste chez des auteurs tardifs; cf. Quicherat, *Thes. poet.*, s. u. Le mètre du vers de Naeuius, 63 W. Morel, atque prius pariet lucusta lucam

bouem, est obscur. La quantité est indéterminable dans Plt., Men. 924.

Les formes romanes supposent aussi **lacusta* (leçon de B² dans Plt., Men. 924); cf. M. L. 5098; *Einf.*³, 180. Du reste, le mot a subi toute sorte de déformations. Le fr. *langouste* (v. B. W. s. u.), l'esp. et le prov. *langosta* supposent une forme avec *n*, déformation populaire d'après *longus*?; cf. Isid., Or. 12, 8, 19 = *locusta quod pedibus sui longis ueluti hasta*; le germanique : v. angl. *lopust*, *lopestre* suppose **lopostra* (cf. *genesta* et *ginestra*). Pour la finale, cf. *amalusta*.

Dérivés tardifs : *lōcūstinus*; *lōcūstula* (Gl.).

Le rapprochement avec lit. *lėkiū, lėkti* « voler » et gr. *ληκάν* « sauter », *λάξ* « avec le talon », *λακτιζω* « je frappe du talon, je rue » a été fait souvent et le sens le suggère. Le vocalisme n'est pas déterminable; la forme serait isolée; sur l'étymologie de pareils mots, on ne peut rien préciser. Un emprunt est possible; v. Ernout, *Aspects*, p. 53.

lōdix, -icis c. : sorte de couverture grossière, fabriquée surtout à Vérone; cf. Mart. 14, 152, *lodices mittit docti tibi terra Catulli*. [Passé en gr. mod. : *λωδῆ, λωδίκυ*.

Dérivés : *lōdicula*; **lōdicus*, conservé en sarde. M. L. 5100 a.

Mot de l'époque impériale, sans doute emprunté (celtique)?

lollium, -ī n. : ivraie. Ancien (Plt., Enn.), roman. M. L. 5112, *lollium* et **jolium*, qu'atteste peut-être la forme *iolio*, CGL III 631, 19.

Dérivés : *lollīceus* et *loliārius* « d'ivraie », -m *cribrum*, d'où, sans doute, *loliārium*, conservé dans le port. *joeira*, M. L. 5111.

Sans étymologie. Le germanique : v. h. a. *lulli* (all. *Lolch*) provient du latin.

lolligō, -inis f. : 1° calmar (Varr., Plin.); 2° exocet, poisson volant. Dim. *lolliguncula* (Plt., Cas. 493). Faut-il en rapprocher les surnoms *Lollius, Lollia*? Formation en -igō, comme *molligō*, etc.? V. Ernout, *Philologica I*, p. 178.

lōmentum : v. *lauō, lōtus*.

longāuō, -ōnis (*longāuus*, Arnob.; *longānō*, Apic., Chir.; *longāo*, Gae. Aur., Vég.) m. : gros intestin, rectum; saucisse : *terium fartum est longauo, quod longius quam duo illa*, Varr., L. L. 5, 111. Mot rare et technique, de formation étrange (cf. *apezabō*, -uō); la diversité des formes semble indiquer une origine étrangère. M. L. 5114 a; v. h. a. *lungānwurst*.

longinquus : v. *longus*.

longurius, -ī m. : perche dorée et longue, bat-flanc. Mot technique (Varr., Cés.).

Dérivé : *longuriō* « perche » (designant un individu long et mince); formation familière en -ō/-ōnis; cf. Non. 131, 27 : *l. i. e. longus. Varro Triphallo* περί ἀρεπ-όνητος (562) : « *ego nihil Varro uideo : ita hic obscurat, qui ante me est, nescio qui longuriō* ».

Semble dérivé de *longus*, d'après le type des désidératifs en -uriō; cf. *lingō, ligurius*, etc. Cf. aussi *cacurius*, sous *acula*.

longus, -a, -um : long. Se dit de l'espace et du temps, comme le gr. μακρός, dont il a tous les sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5119. En irl. *long*, gall. *llong*, de *longa* (*nāuis*) « vaisseau ».

Dérivés et composés : *longē* (et *longiter*) « loin » et « de loin », M. L. 5116. C'est sur *longē*, et non sur *longus*, qu'est formé *longinquus* « qui se trouve au loin, éloigné », M. L. 5116 a, cf. *propē*, *propinquus*. De là *longinquitās* et, à basse époque, *longinquō*, *-ās*; *ēlonginquō* (Ital., Ambr.); *longulus* « longuet »; *longitūdō* (cf. *altitūdō*, *lātītūdō*); *longitūa* (bas latin, cf. *lātītūa*); *longiscō*, *-is*, Enn. ap. Non. 134, 19; *longitrosus*, sic dicitur sicut dextrorsus, sinistrorsus, P. F. 107, 11; *longiturnus*, *-turnitās* (Vulg., Cassiod.), formés sur *diuturnus*; **longitānus*, cf. M. L. 5118; *ēlongō*, *-ās* : allonger; et « éloigner, s'éloigner » (Ital., Vulg., Ambr.), M. L. 2853 (*-e* et *all-*); *perlongus* (familier, rare), M. L. 6416; *longō* et *longiō*, *-ās* (tardif); le second d'après *breuiō*?; *longina* trad. de λογχιτις « sorte de fougere » (Diosc.); *longisecus* : πέρρωθεν (Gl.); *prōlongō* (latin de l'Église) pour *prōferō*, *prōrogō*, d'après *prōlāō*?

longaeus (poétique, cf. *grandaeus*) ne semble pas attesté avant Virgile, peut-être simple traduction du gr. μακρῶν μακρόδιος, comme le substantif tardif *longaeitās* (Macr., Ambr.) traduit μακροβιότης (Arist.); cf. *longiūiūdā* (Schöl. Iuv.); *longanimis*, *-itās*, *-iter*, non attestés avant la Vulgate et Cassiodore et traduits de μακρόθυμος, -θυμία, eux-mêmes tardifs en grec et usuels dans la langue du Nouveau Testament; *longimanus* (= μακρόχειρ); *longipes* (Pin.), etc.

Cf. *lōg*, *lōges* « long »; le caractère du rapport avec irl. *long* « long » (et gaul. *loggo-* dans un nom propre?) est discuté. Autre mot dans la partie orientale de l'Indo-européen : skr. *dirghāh*, v. sl. *dlǫgŭ*, gr. *δολυχός*; et hitt. *dalugaš* (pluriel) « longs ». Pour *longinquus*, cf. *antiquus* et *oculus*.

lopada, -ae f. : patelle, *genus conchae marinae*; cf. Non. 551, 3. Emprunt oral et populaire fait sur l'accusatif du gr. *λοπάς*.

loquor, -eris, locūtus sum, loquī : parler, s'exprimer; *neque loqui possumus nisi e syllabis breuibus ac longis*, Quint. 4, 9, 61. S'emploie absolument, ou avec un complément « parler de », et avec un sens péjoratif « ne parler que de », d'où *loquāx* « bavard », *loquaciūs*, *loquaciūx*. A remplacé dans la langue usuelle *fārī*, correspond à gr. *φράζω*. Cicéron et Quintilien opposent *loquī*, qui se dit de la conversation, à *dicere*, qui se dit du discours oratoire, cf. s. u. *dicō*; et Quint. 12, 6, 5, *omisso... tumore in quibusdam causis loquendum est*. Toutefois, ce sont les composés de *loquor* qui ont servi à traduire les termes grecs relatifs à la rhétorique, parce que les composés de *dicō* étaient déjà employés dans des acceptions spéciales; cf. *ēdicō*, *ēdictum*, *praedicō*. Ainsi, le composé *eloquor* « dire tout en parlant » (défini *cōpiōsē loquī*, Varr., L. L. 6, 57) ou « exprimer par la parole » a pris le sens de « parler avec art ou éloquence »; de là, *eloquēns*, *eloquentia* (non attesté avant Cicéron) et, dans la poésie dactylique, *eloquium* pour éviter le crétisme; *ēlocūtō* traduit le gr. *φράσις* (d'où *ēlocūtūlis*

(Apul.), *ēlocūtōrius*, *ēlocūtūx*; *circumlocūtō*, περὸρασις; *prōloquium*, *praelocūtō* : πρόλογος.

Autres dérivés et composés : *loquior*, *-āris* (fréquentatif archaïque); *loquēla* (archaïque et poétique) : parole (cf. *querēla*), peut-être conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5122, et *loquelāris* (grammaire); *locūtō* : action ou façon de parler; *loquentia*, peut-être refait sur *eloquentia*; *loquēsō*, *-is* (Hilar.); *alloquor* : adresser la parole à; *alloquium* (sans doute adaptation de παραμύθια, Hor.; cf. Varr., L. L. 6, 57, *adlocutum mulieres ire aiunt, cum eunt ad aliquam locutum consolandi causa*); *allocūtō*; *circumloquor*; *conloquor* (coll.) : s'entretenir avec; *colloquium*; *collocūtō*; *interloquor* : interrompre pour parler; *interlocūtō* : interpellation; *obloquor* : couper la parole et parler contre, injurier; *praeloquor* : parler le premier, faire un préambule; *praelocūtō* : préambule, exorde; *prōloquor* : 1° parler ouvertement, déclarer; 2° dire d'avance; *prōloquium* : 1° proposition (= πρότασις); 2° préface (sans doute latinisation de *prōlogus*, *prōlogium*); *trāloquor* : dire d'un bout à l'autre.

Cf. aussi *blandi-*, *docti-*, *dulci-*, *falsi-*, *flexi-*, *magniloquus*, composés de la langue littéraire; *pauciloquium*; *multiloquium* (Plt., Merc. 31; Ital.); cf. *πολυλογία* (Platon, etc.).

Loquor, après avoir éliminé *for*, a été remplacé à son tour par un mot dérivé du grec introduit par la langue de l'Église, *parabolāre*, en italien, français, provençal et le mot provençal a été emprunté par les langues hispaniques, qui ont aussi un représentant de *fābulāre*. — Étymologie populaire dans Varr., L. L. 6, 56 : *loqui ab loco dictum*.

Aucun rapprochement évident. On a rapproché irl. *-luchur* dans v. irl. *atluchur* « je remercie », *duiluchur* « je prie »; v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., I 43 et II 650.

lōra, lōrea, -ae f. : piquette. Technique (Caton, Varr., Pline). L'ō semble confirmé par l'ital. *loja* et le germanique : v. h. a. *lūra*, *lūrra* « Lauer »; cf. M. L. 5125. Étymologie dans Varr., R. R. 1, 54 fin. : *expressi acinorum folliculi in dolium coniciuntur, eoque aqua additur; ea uocatur lora quod lota acina...*

lorandrum, -I (Isid.) n. : déformation populaire de *rhododendrum*. M. L. 7290. V. *rosa*.

***lordus** : *cloppus*. Emprunt tardif au gr. *λορδός*. CGL II 17, 27; III 330, 35, etc.

lōrica, -ae f. : cuirasse corselet, cotte de mailles; *l. lineā* « jaquette de toile flottante ». Par extension, tout ce qui sert de rempart ou de défense : revêtement en ciment, parapet, etc. Cf. Rich. s. u. Ancien, technique, usuel. M. L. 5126. Celtique : irl. *lurech*, britt. *lurig*.

Dérivés et composés : *lōricula*; *lōriciūs*, et secondairement *lōricō*, *-ās*; *lōriciūtō*, *-cārius*; *lōricifer* = θωρακοφόρος (Gloss.).

Correspond pour le sens exactement à gr. *θώραξ*. Souvent rapproché de *lōrum*, depuis Varr., L. L. 5, 116, *lorica quod e loris de corio crudo pectoralia faciebant*; cf. *lectica*, en face de *lectus*. Mais il peut s'agir d'un emprunt technique à une langue inconnue. Le mot grec est lui-même sans explication. Sur *-āx-* en grec, v. Nehring, Glotta, 14, 185. Même formation dans *formica*.

lōrum, -ī n. : courroie, lanière de cuir; d'où « rênes, laisse, fouet, ceinture », etc. Ancien (Plt.), technique. M. L. 5127. Passé en gr. λούρον, λουρίον.

Dérivés et composés : *lōreus* (cf. *lōria*, M. L. 5125 b); *lōrārius* « esclave chargé de donner le fouet »; *lōrātus*; **lōrāmen*, M. L. 5123, et *lōrāmentum*, M. L. 5124; *lōriptes* (= λυαντόπους).

On rapproche hom. εὐλῆρα, dor. αὐλῆρα « rênes » et arm. *lor* « corde »; la différence de vocalisme indique que *ē* et *ā* seraient prothétiques dans εὐλῆρα et αὐλῆρα; du reste, Hésychius a ἀεὶλῆρα ἡ ἄλια, qui indique un *fl.* initial.

lōtium, -ī : v. *lauō*. M. L. 5129.†

***lotta**, -ae f. : lotte. Très tardif; sans doute gaulois.

Lua, -ae f. : *Lua Sāturni*, déesse italique ancienne, de caractère expiatoire, à laquelle on consacrait les armes prises à l'ennemi. Étrusque, comme *Sāturnus*? V. *luēs*.

lubet (puis *libet*), **lubitum** est et **libuit**, **lubēro** : avoir envie de. Ancien impersonnel : *mihi libet* « j'ai envie de, il me plaît de », d'où le parfait *libitum* est; cf. la forme d'impersonnel osque *loufr* conservée dans le sens d'une conjonction « uel ». L'usage s'est, du reste, maintenu longtemps de n'employer le verbe qu'à la 3^e personne du singulier, quoique le pluriel soit déjà dans Plaute, e. g. Au. 491. *Libet*, qui exprime le désir, est opposé souvent à *licet*, avec lequel il allitère; cf. Cic., Att. 14, 9, 4; Quinct. 30, 94. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés : *lubidō*, *libidō*, -inis f. (cf. *cupidō*) : désir, envie, et particulièrement désir sensuel ou érotique, sens qui a passé dans les dérivés *libidinor*, -aris (Mart.); *libidinōsus*; *libidinārius* (Pseud.-Aug.); *libidinātus* (d'après *cupidiātus*, Laber.). De *lubens*, *libēns* « qui agit de son plein gré »; *lubentia* (archaïque, cf. *licentia*) : désir, plaisir; *libenter* (et *perlibēns*, *perlibenter*); *libentiōse*, tardif, d'après *licentiōsē*. Cf. encore *libitus*, -ūs; *adlubescō*, -is (Plt., Mi. 1004); *collubet* (ou plutôt peut-être *collubescit*, le verbe n'étant guère attesté qu'au parfait) « il me prend envie », dans lequel le préfixe marque l'aspect déterminé; *prōlubium* (archaïque; cf. Non. 64, 5 sqq., cf. *prōpudium*); *Lubia* (Serv. in Aen. 1, 720). Pour *Libitina*, v. ce mot.

Libet, comme *uis*, a servi de second terme à des indéfinis : *quilibet*, *quantus*-, *quālis*-, *uter*-, *quam*-, *quot*-, *quō*-, *quā*-, *ut-libet*, etc.; cf. M. L. 5014 b (douteux).

Racine indo-européenne de caractère sans doute populaire, ce qui rend compte de l'emploi de osq. *loufr* « uel » (différent de pélat. *loufr* « liber ») et lat. *libet*; elle n'est pas connue de l'iranien et n'est pas proprement védique; elle apparaît dans l'Inde avec *l*, c'est-à-dire sous forme empruntée à la langue parlée : skr. *lūbhya* « il désire » (cf. *pauēd*, *pauīd*). Il y a un adjectif à vocalisme radical *e*, ancien, dans v. sl. *ljubū* (d'où *ljubiti* « aimer »), got. *liufs* « cher »; le germanique a aussi got. *ga-laubjan* « croire », *lubains* « espérance », v. h. a. *lob* « louange ».†

lubricus, -a, -um : glissant, d'où « qui s'échappe, mal assuré, qui cause la chute de, où l'on tombe », et par suite « dangereux »; cf. Hor., C. 1, 19, 8, *uolus ni-*

mium lubricus adspici. A basse époque, « lascif, lubrique » : *oculine peccent lubrici*, Prud., Cath. 2, 193. Substantif *lūbricum* : endroit glissant (propre et figuré). Ancien, usuel.

Dérivés : *lūbriciūs* (Cassiod.); *lūbricō*, -ās (époque impériale) : rendre glissant, ou être glissant, M. L. 5132; *lūbricōsus*, -cātū (Ital.).

La prosodie plautinienne, où les groupes comme *-br-* n'allongent pas la syllabe, indique un *ū*, Mi. 852 (sén. iambyque), *sed in cella erat paulum nimi' loculi lubrici*, témoignage confirmé par la prose métrique, cf. Havet, *Man.*, § 322, et par la poésie classique. Toutefois, des dérivés français semblent supposer un *ū*; cf. A. Thomas, *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 292 sqq.; M. L. 2979, *excollūbricāre*; v. fr. *escologier*.

Cf. got. *sluþan* « glisser ». La notion de « glisser » est indiquée par des mots de ce genre, à **sl-* initial dans : v. isl. *sleipr* « glissant », v. h. a. *slifan* « glisser » et v. angl. *slidan* « glisser », lit. *slidūs* « glissant ». Type de mots expressifs, sans unité.

Lūca bōs : *apud Naecium* (frg. poét. 63, W. Morel) « atque prius pariet lucusta[m] lucam bouem ». *Luca bos* elephants ab ea quod nostri, cum maximam quadripedem quam ipsi habent uocissent bouem, et in Lucanis Pyrr(h)i bello primum uiderent apud hostis elephantos... *Lucanam bouem quod putabant, Lucam bouem appellasse*, Varr., L. L. 7, 39. D'après K. Meister, *Lat. Eigenn.* 1 42, *Lūca bōs* serait issu de **Lūcān(u)s bōs*; *Lūca(n)s* serait un nominatif osque comparable au *Campans* de Plaute, Tri. 545.

lūcāna, -ae f. (*lūcānica*, -cum) : sorte de saucisse, ainsi appelée de la Lucanie, où on la fabriquait; cf. Varr., L. L. 5, 111. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 5134; en basque *lukainka* et en grec moderne.

Lūcerēs : nom d'une des trois anciennes tribus romaines (*L.*, *Ramnes*, *Tities*). Sans doute étrusque *luxre*.

lucerna : v. *lūz*, *lūceō*.†

***lucinus** : lanterne; emprunt tardif et populaire au gr. λυχνός; cf. *lucināre*, M. L. 5142; *licinicon* = λυχνικόν, Per. Aeth. Différent de *lūcinium*; v. *ellyphnium*.

lūcius, -ī m. : brochet (Aus.). M. L. 5143. Certains voient dans ce nom d'animal le surnom romain *Lūcius* donné par plaisanterie au poisson (?) (cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 193); mais les anciens rattachent *Lūcius* à *lūz*, v. plus bas, p. 372. En faveur de *Lūcius* cognomen = brochet (comme *Gaius* = geai), v. M. Nierdermann, *Vox romanica*, 1940, p. 185. Objections dans Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u. Diminutif : *lūciolus* (Gl.). Mots tardifs, sans étymologie.

lūcrum, -ī n. : gain, profit (souvent opposé à *damnum*) = gr. κέρδος. Souvent avec une nuance péjorative, conservée dans les représentants des langues hispaniques. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 5146.

Dérivés et composés : *lucrius* : *āi Lucrūi*, ap. Arn. 4, 132; *lucriō*, -ōnis : κέρδων (Pétr., Sat. 60, 8; Gloss.); *lucror*, -aris : gagner, cf. M. L. 5145, *lucrare*; d'où *lucrator*, -tiō (tardif); *lucratiūs* (classique); *lucrōsus* (époque impériale); *lucellum* : petit gain.

Composés en *lucri-* : *lucrificaciō* « gagner, faire un gain »; *lucrifū* « être gagné »; *lucrificus* « qui porte pro-

fit », d'où *lucrificō* (Tert.), *lucrificābilis* (Plt.); *lucrifjer*; *lucrifuga* (Plt.), *lucripeta* (id.), *lucripetes* pl. (Cassiod.), *turpilocuripidus* (id.).

La brieveté de l'*u*, bien attestée (cf., du reste, *lucel-lum*), interdit de joindre à ce groupe l'adjectif *lūculentus* (v. *lux*, 6). Les anciens y rattachent *Lucrinus*, sans doute par étymologie populaire; cf. P. F. 108, 24, *Lacus Lucrinus in uetigalibus publicis primus locatur erudendus ominis boni gratia, ut in dilectu censuue primi nominantur Valerius, Saluius, Statorius*.

L'alternance vocale de *lūcūrum* avec irl. *lóg, luag* « salaire », v. isl. *laun* « salaire », gr. ἀπο-λαός n'est pas normale (quoique non sans exemple; v. *auris* et *aurōra*) ; il faut admettre que l'*α* de gr. λαός serait du type « populaire ».

luctor, -āris, -ātus sum, -ārī (et *luctō, -ās* chez les archaïques) : lutter. Sens propre et figuré. Appartient d'abord à la langue de la gymnastique; cf. Plt., Bacch. 428, *ibi cursu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila/saliendo sese exercebant*. — *Lucta*, qui n'apparaît qu'à basse époque (Aus.), est formé sur *luctor*, comme *pugna* sur *pugnō*. Les substantifs de *luctor* sont *luctātiō* (classique), *luctātus*, *luctāmen* (d'après *certāmen*), *luctāmentum* (tardif), *luctātiōrium* : « palaestra » (Gloss.). Les langues romanes ont conservé *luctāre* et *lucta* (panromans), M. L. 5148, 5147. Sur *luctantes* « états », *quod erecti inuicem se teneant more luctantium*, v. Isid. 19, 19, 6.

Autres dérivés et composés : *luctātor*; *alluctor* : lutter contre (Apul.); *collector* : lutter avec ou contre; *colluctātiō*; *eluctor* : lutter pour se dégager, se dégager; d'où *eluctābilis* (Sén.) et *ineluctābilis* (déjà dans Vg. = ἀκαταμάχητος); *il-, ob-, re-luctor*, tous d'époque impériale. Celtique : irl. *luchtair* « lanista ».

Sans doute fréquentatif; sur la racine on ne peut proposer que des hypothèses peu consistantes. Souvent rapproché de λυγίζω « infléchir, assouplir les membres »; ç'aurait été d'abord un terme du gymnase.

lūcubrō, lūculentus, -a, -um : v. *lux, lūcō*, 7°.

lucumō, -ōnis m. : chef suprême de chacune des douze confédérations étrusques. Désignation étrusque, qui a été prise par les Romains pour un nom propre; cf. T.-L. 1, 34, 1 sqq. Cf. *Tellāmō*?

lucūna : v. *lacuna*.

lucūs, -tis m. : *-tem genus operis pistorii*, P. F. 106, 27; cf. Non. 131, 19, qui cite deux exemples de Varron et un exemple de diminutif *luculentulus* dans Afranius (forme sans doute corrompue, cf. le Nonius de Lindsay, l. 1., qui semble devoir être corrigée, avec les gloses en *lucuncululus, τρυφάντης*, qui rappelle *sanguncululus*; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.); *luculentāster* (Titin.), avec influence de *lūculentus*. La finale rappelle celle de mots étrusques ou passés en latin par un intermédiaire étrusque : *Arrūns, Ac(c)herūns, -tis*. † Ancien terme du rituel?

lūcus (ancien *loucos*, dans CIL I² 366), **-ī m.** : bois; spécialisé dans la langue religieuse, avec le sens de « bois sacré »; cf. Serv., in Ae. 1, 310, *lucus est arborum multitudo cum religione, nemus uero composita multitudo arborum, silua, diffusa et inculta*. Terme noble

(comme *nemus*). Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 5152.

Dérivés : *lūcāris* : relatif au bois sacré; *l. pecūnia, Lūcāria festa*; subst. n. *lūcar* : *appellatur aes quod ex lucis captatur*. Dialectalement, *lūcar* désigne aussi le bois sacré; cf. inscription archaïque de Lucérie, CIL I² 401, *in hoc loco lucarid = in hōc lucō* (cf. osq. *casnar*, en face de *cānus*, et *Caesar*, en face de *Caesō*). Les langues romanes supposent aussi **lūcarinus* « tarin »; M. L. 5135; *lūculus* (Suét.).

De *lūcus* a dû exister aussi un dénominatif **lūcō, -ās* (à moins que **lūcō* ne soit un intensif-duratif en *-ā-*, du type *dūcō, -ās*, dont *lūcus* serait le substantif verbal?) qui figure dans les composés *collūcāre, interlūcāre, sublūcāre*, termes techniques de la langue des forestiers, dont le sens est « tailler les arbres, éclaircir (un bois) ». L'étymologie est indiquée par les textes : *conlucare dicebant cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini*, P. F. 33, 21; *sublucare arbores est ramos earum supputare, et ueluti subitus lucem mittere; conlucare autem, succisis arboribus lucum (locum, Lindsay) implere luce*, Fest. 474, 28; cf. l'emploi de *interlūcāre* dans Pline 17, 94. — Enfin, il est possible que l'épithète de Junon, *Lūcina*, doive se rattacher à *lūcus* (cf. *uicinus/uicus*), mais les Latins n'établissaient aucun rapport entre les deux mots et dérivaien *Lūcina* de *lūx, lūcō*; cf. Varr., L. 5, 69. Voir Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*⁵, p. 224.

Le mot italtique **loukos* (osq. *lúvkei* « in *lūcō* ») signifiait étymologiquement « clairière »; on en a le correspondant exact dans v. angl. *lēah* « prairie », v. h. a. *lōh* « clairière avec des arbustes »; lit. *laukas* « champ » (« espace libre », par opposition à la « maison » avec son enclos), skr. *lokāh* « espace libre » et *ulokāh*, sans doute simplification du composé **uru-lokāh* « large espace ». Ce mot indo-européen désignait l'espace libre et clair, par opposition à ce qui est boisé — le bois, le couvert, étant le grand obstacle à l'activité de l'homme. Cf. le groupe de *lūx*.

lūdō, -is, -sī, -sum, -ere : jouer. Usité de tout temps. A peine représenté en roman. M. L. 5153 a.

lūdus, -ī m. : jeu.

L'*ū* représente une ancienne diphtongue *oi*, attestée par les formes épigraphiques *luidos, loedos*, CIL I² 364, 675, 677, 678. *Lūdus* désigne surtout le jeu en actes, par opposition à *iocus* « le jeu en paroles, la plaisanterie », et le pluriel, *lūdī*, sert à dénommer « les jeux » de caractère officiel ou religieux, notamment les jeux donnés en l'honneur des morts, d'origine étrusque; cf. Tite-Live 7, 2. Toutefois, la distinction entre *iocus* et *lūdus* s'est peu à peu effacée; ainsi, dans Hor., S. 1, 1, 27, *amato quaeramus seria ludo*. Quand elle fut abolie, il n'y avait plus de raison pour que les deux mots se maintinssent, et c'est *iocus, iocāre* qui a subsisté dans les langues romanes; la disparition de *lūdus* a dû coïncider avec celle des jeux publics qu'il désignait.

Lūdus, sans doute par une litote ou une antiphrase comparable à celle du gr. *σχολή*, a désigné « l'école »; de là *lūdī magister* « le maître d'école ». Dans *lūdō*, sur le sens de « jouer » s'est greffé celui de « imiter par jeu », *ciuem bonum ludū*, Cael. ap. Cic., Fa. 8, 9, 1, d'où « se

jouer de, se faire un jeu de », sens qui s'est développé dans *lūdibrium* : moquerie, dérision et objet de moquerie (formé sans doute sur *opprobrium*, avec lequel il forme un couple sémantique) ; *lūdifaciō* ; *lūdificō*, -ās ; *lūdifīcor* : se jouer de, et ses dérivés.

Dérivés : *lūdīus* et *lūdīō* m. ; *lūdiā* f. « joueur (joueuse) » professionnel qui figurait dans les jeux publics ; cf. T.-L. 7, 2, 4, qui les fait venir d'Étrurie, peut-être par confusion avec *Lydus* et parce que beaucoup de termes relatifs aux jeux sont étrusques (cf. *persōna*, *lanista*, *histrīō*, *subulō*, etc.), v. Muller ap. Nehring, Gl. 14, 256 ; *lūdīcer*, -*cra*, -*crum* « qui a rapport au jeu », substantivé dans *lūdīcerum* ; *lūdīmentum* : *παίριον* ; *lūdītor* : *διαπαίτω* (Gloss. Philox.) ; *Lūdōr*, -*ōris* (Schol. Iuv. 6, 105) ; *lūdārius* (Gl.) ; *lūdīārius* (Scr. Hist. Aug.). De *lūsum* : *lūsor*, -*ōris* m. ; *lūsīō* ; *lūsōrius* ; *lūsītō*, -*ās* (cf. **lūsīcāre*, M. L. 5182).

Composés : *allūdō* : effleurer comme en jouant, badiner, plaisanter ; toucher à en plaisantant, faire allusion ; *collūdō* : jouer ensemble, être de jeu. A dû se dire de deux gladiateurs qui s'entendaient avant de combattre, etc., et s'est spécialisé ainsi dans la langue du droit au sens de « user de collusion, être de connivence » ; d'où *collūsīō*, *collūdiūm* (rare et tardif), *collūsor* ; *dēlūdō* : se jouer de, tromper, quelquefois synonyme du suivant ; *dilūdīum* : repos des gladiateurs entre les jeux, répit (Hor.) ; *ēlūdō* : -*ere proprie gladiatorum est cum uicerint, et eludere est finem ludo imponere*, Don., Eun. 55. Autres sens : « enlever en jouant ; parer un coup, esquiver, éluder ; se moquer, se jouer de » ; *illūdō* : *ἐπαπαίω*, se jouer (de), railler, outrager, léser ; *illūsīō*, qui dans la langue de la rhétorique correspond à gr. *ἐπιρωνελα*, *γλεωσαμός* ; *oblūdō* : jouer contre, se jouer de (Plt., Tru. 1067, Prud.) ; *praelūdō* (époque impériale) : pré luder ; *praelūsīō* (Plin.) ; *prōlūdō* : s'essayer à, pré luder ; *prōlūdīum* ; *relūdō* : renvoyer la balle, riposter (rare, époque impériale).

Cf. aussi *allūdīō*, -*ās*, *oblūdīō* (Plt.), *illūdīō* (Gell.).

Il n'y a guère de termes indo-européens connus pour cette notion ; et il peut s'agir d'un terme emprunté à l'institution, sans doute religieuse, qu'il désignait ; l'origine étrusque est des plus probables. Toutefois, le vocalisme radical *o* du présent **loidō* peut indiquer un ancien présent athématique dont le grec aurait un autre dérivé : *ἄλκει* « *παίξει* », *ἄλκουσι* « *παίξουσι* » (Hes.) ; cf. peut-être *ἰνδισθαί* . *ἀμυλλᾶσθαι* ; *λοιδωρός* « injurieux ». Racine commune au grec et à l'étrusque ?

luēs (*luis* tardif), -*is* f. : proprement « dissolution, pourriture », sens voisin de *tābēs* : *luēs tabida*, dit Vg., Ae. 3, 139. Rapproché avec raison de *lōw* par les Latins : P. F. 107, 6, *luēs est diluens usque ad nihil, tractum a Graeco λωειν*. Figure dans le *Carmen frat. Aru.*, joint à *ruēs*, de *ruō*, où il désigne une maladie des céréales qui « fait couler » le grain. Terme technique, conservé par la poésie. Peut-être faut-il voir dans *lua* que cite Varr., L. L. 8, 56, dans l'expression *Saturni lua*, un doublet de *luēs* ; mais le sens en est obscur ; cf. Goetz-Schoell, ad l.

Dérivé : *luēcula* (Gl., cf. *labēcula*). Conservé en logoudorien. M. L. 5156.†

V. *luō* et *soluō*. Sans rapport avec un verbe **luō*

« souiller » auquel on rattache *lustrum* « bauge », *polluō*, *lutum* « boue », gr. *λύμα*.

lūgēō, -*ēs*, -*xī*, -*etum*, -*ōre* (formes tardives *lūgiō*, comme *doliō*, et *lūgō*, Inscr.) : être en deuil, porter le deuil. *Quid luget abstinere debet a conuiuuiis, ornamentis, et alba ueste*, Paul. Sent. 1, 21, 14 ; *annum feminis ad lūgendum constituere maiores*, Sén., Ep. 63, 13 ; cf. ad Helu. Cons. 16. Puis, d'une manière plus générale, « pleurer quelqu'un » et « pleurer sur ». Ancien (Enn.), usuel ; non roman.

Dérivés et composés : *lūgubris* (*lūgūbris*, Lucr. 4, 548) : de deuil, d'où *lūgubria* « vêtements de deuil » (sans doute dérivé d'un thème en -*s*, cf. *fūnebris*) ; *lūctus*, -*ūs* m. : deuil, M. L. 5149 ; *ēlūgēō* « ualdē lūgēō » ; *prōlūgēō* : -*ere dicuntur qui solito diutius luigent*, P. F. 253, 11 ; *lūctifer*, -*ficus*, -*ficābilis*, -*sonus*, -*uagus*, tous poétiques. A basse époque, *lūgium* (d'après *gaudium* ; cf. *dolium*).

Comme gr. *λυγρός*, *λυγαλέος* « triste, digne de pitié », appartient sans doute à une racine signifiant « briser » ; ces mots font allusion aux violentes manifestations rituelles de deuil. Cf. skr. *rujati*, lit. *lūziū* « je brise » et *lūzti* « je me brise », v. h. a. *liōhhan* « arracher », irl. *lucht* « partie, portion ». V. *luxus*.

**luma* (*ū*?), -*ae* f. : *genus herbae uel potius spinae*, P. F. 107, 22 ; *βοτάνη ὀμοία ἡδυσμαί, ἦν τινες ποταμογέλινα καλοῦσιν, ἐλλοι καλαμίνθη*, CGL II 125, 5 ; cf. Varr., L. L. 5, 137, *LUMARIAE sunt quibus secant LUMECTA, i. e. cum in agris serpunt spinae; quas quod ab terra agricolae soluunt, i. e. luunt, lumecta* (?). Non attesté en dehors de ces passages. *Lumecta* semble une corruption de *dumecta*, P. F. 59, 6, qui doit être lui-même analogique de *salicta*. V. André, *Lex.*, s. u.

**luma* : *sagum quadrum*, CGL Scal. V 602, 70 ; Isid., Or. 19, 23, 3. Cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Forme peu sûre ; peut-être faut-il lire *linna*. V. Sofer, p. 75.

lumbriacus, -*i* m. (et, tardifs, *lumbriacus*, -*ca*, *lumbriax*) : ver intestinal, ou ver de terre. Attesté depuis Plt. et Cat. M. L. 5158 et 5157, **lumbriacula*.

Dérivé : *lumbriēcōsus* (Diosc.).

Cf. gall. *llyngyr* « vers intestinaux » ? La forme initiale du mot latin serait **longwhr-*. Ce rapprochement, contesté, est sans valeur.

lumbus, -*i* ; *lumbī*, -*ōrum* (*ū* ; le singulier est rare) m. : 1° rein(s), râble (en tant que bas du dos), par extension organes sexuels (de l'homme), *in lumbis patris esse* ; 2° souche de la vigne. Attesté depuis Plt. M. L. 5160 ; les formes des dialectes suditaliques remontent à un type osque **lunfu*, non attesté.

Dérivés et composés : *lumbulus*, M. L. 5159, v. h. a. *lumbal* « Lummel » ; *lumbellus* (surtout termes de cuisine, cf. *cerebellum*) ; *lumbāgō* « *uitium et debilitas lumborum* », P. F. 107, 23 ; *lumbāre* : ceinture, caleçon (n. d'un adj. *lumbāris*) ; *lumbōnes*, *cingula circa lumbos* (Gloss.) ; *lumbāōrium*, *cozāle* (ibid.) ; *lumbīfragium* (Plt.) ; *dēlumbis* et *ēlumbis*, -*e* (-*bus*) : sans forces, éreinté, cf. *dēpūgis* ; *dēlumbō*, -*ās* ; *praelumbō*. Cf. v. isl. *lend*, v. h. a. *lentī* et, avec un autre vocalisme, pol. *łędz'wie* (même sens) ; v. sl. *lędzięe* « *lumbī* », d'où « *φυγή* » (sens dérivé).

***lumemulia** : *luma molita?* (Acta f. Arual.). Non expliqué.

lūmen, lūna : v. *lūx, lūcēō*, 3^o et 4^o.

lumpā : v. *lymp̄ha*.

lunchus, -i m. : lance. (Tert.). Emprunt tardif au gr. *λόγχος*. Cf. *lancea*.

lunter, puis linter, -tris m. (féminin dans César) : 1^o barque à faible tirant d'eau, faite d'un tronc d'arbre creusé ; 2^o auge à raisin. Ancien (Liv. Andr., Cat.), classique. La forme *lunter*, qui semble la plus ancienne (cf. Bücheler, *Kl. Schrift.* I 50), est aussi celle qui est demeurée en roman. M. L. 5071.

Dérivés : *luntricusulus (lin-)* ; *luntrarius* « batelier ».

Pas d'étymologie claire. Le rapprochement de norv. *lūdr* « tronc d'arbre creusé » se heurte à des difficultés phonétiques.

luō, -is : v. *lauō*.

luō, -is, lūi (Varr., puis *lūi, luitūrus*, Claud.), **-ere** : payer, s'acquitter de ; expier. Terme de droit dont le sens propre est « dégraver » et qui s'oppose à *obligare* ; cf. Dig. 35, 1, 78, 6, *luere fundum a testatore obligatum*, et l'expression *luere poenam, poenās*. On trouve dans Festus 64, 26 ; 352, 4, les composés *dēluere (diluere?)*... a *Græco διαλύειν*, et *reluere, glōsē resoluerē, repignere-rare*, et *luella* (lire *luēla?*) « expiation » dans Lucrèce.

Luō, bien qu'ancien (Cat.) et classique, est d'un emploi plus rare et a été remplacé par son composé *soluō*, qui indique le procès parvenu à son terme (v. ce mot). Conservé en sarde et en aragonais. M. L. 5155.

Cf. got. *luna* « λύτρον » et gr. *λύτρον* « rançon », à côté de gr. *λύω* « je délire, je dissous, j'affranchis », et *luēs*. — Avec forme désidérative, cf. got. *fra-lusnan* « perdu », *fra-lusnan* « périr », v. h. a. *lōs* « libre, dégragé ». Cf. *luzus*.

lupa, -æ f. : louve, prostituée. Déjà dans Plaute. Pour les Latins, l'identité de *lupa* « louve » et « prostituée » est certaine ; Messaline, dans ses débauches, prend le surnom grec de *Lycisca* « la (Chienne-)Louve », cf. Juv. 6, 123, comme Lucien appelle une courtisane *Λυκαίνα*, Dial. Mer. 12, 1 ; cf. l'emploi figuré de *canis*. *Lyciscus* se trouve dans Hor., Epod. 11, 24, comme nom propre, et non commun dans Ven. Fort., Isid. ; *Lycisca* est un nom de chienne dans Vg., B. 3, 18.

Dérivés : *lupor, -āris* ; Non. 133, 11, *lupari est scortari uel prostituī. Atta Aquis Caldis* (3) : *cum meretricie | nostro ornato per uias lupantur* ; *lupānus* (Commod., -ae *feminae*) et *lupāna* subst. (Cypr.) ; *lupānāris* (Apul.), d'où *lupānar n.* (formé comme *Bacchānal*, cf. M. Niedermann, *KZ* 45, 349) ; *lupānārium* (Dig.) ; *lupula* (Apul.) ; *lupatria*, Pétr. 37, sans doute formé avec le suffixe grec des synonymes *πορνεία, ἐπιπορεύα* ; v. E. Thomas, *St. z. lat. u. gr. Sprachgesch.*, 89 sqq. ; Ortmayr, Wien. St. 28 (1908), 169 ; Perrochat, *Festin de Trimalcion*, ad l.

Il est à noter que l'emploi de *lupa* « prostituée » est attesté avant celui de *lupa* « louve ». Dans ce dernier sens, les Latins disaient, à l'origine, *lupus femina*. Mais, la lubricité ayant été attribuée à la louve (et non au loup ; l'emploi de *λύκος* pour désigner des débauchés,

Anthol. 12, 250, peut être un reflet du sens de *lupa*, il a été créé un féminin spécial pour le mot considéré sous cet aspect. *Lupus femina* ne pouvait s'employer dans ce sens.

Lupercus, -i m. ; Luperca, -æ f. ; souvent au pluriel **Luperci, -orum** : proprement « le dieu (ou l'homme) Loup », « la déesse Louve » (qui allaita Rémus et Romulus dans la grotte dite *Lupercal* ; cf. Arn. 4, 3, d'après Varr.) ; le pluriel désigne le collège des prêtres chargés de célébrer le culte du dieu, dans les *Lupercalia*, et qui, pour s'assimiler à lui, couvraient leur nudité d'une peau, d'abord de loup, puis de bouc (cf. Justin 43, 1, 7 ; et Frazer, dans son édition des Fastes d'Ovide II 267).

Lupercus correspond au Ζεύς Λυκαῖος des Arcadiens et se range parmi les dieux thétiomorphes. Étymologie contestée : les uns en font un composé de *lupus* et *arceō* comme gr. *λυκοῦργος* ; d'autres un juxtaposé de *lupus* et *hircus* (cf. Carcopino, Bull. Ass. G. Budé, 6, p. 17), mais l'e inférieur fait difficulté ; d'autres, un dérivé comparable à *Māmercus* (de *Māmers, Mars*), mais *Māmercus* est issu de **Māmerticus* ; d'autres, enfin — et c'est le plus vraisemblable — voient dans *lupercus* une formation comparable à celle de *nouerca* ; v. Frazer, o. c., t. II, p. 337 sqq., et Böhmer, éd. des Fastes, t. II, p. 100. La présence de « prêtres-loups » en louwi est en faveur de cette dernière explication.

lupīnus, -i m. (*lupinum*) : lupin. De *lupus* « l'herbe aux loups » (Wolfsbohne). M. L. 5170 ; v. h. a. *luppina*. Cf. M. L. 5171, **lupulus* ; 5172, *lūpirtica* « houblon ».

Dérivés : *lupillus* ; *lupinārius* ; *lupināceus* ; hybride *lupinipōlus* (Inscr.).

lupiō, -iō : crier (du milan), Suét. Onomatopée.

lupus, -i m. (et f. dans *lupus femina*), **lupa, -æ f.** : 1^o loup, louve ; 2^o loup, poisson vorace ; cf. *lupellus* ; *spatangitus* (= *σπαταγγίτης* et *σπατάγγιος*, Gloss. Le loup ayant une forte mâchoire, *lupus, lupātus* ont désigné des objets en forme de dents de loup, grappin, scie, et spécialement un mors très dur : *lupus, frēnum lupātum, lupāti* (sc. *frēni*). Ancien, usuel ; joue un grand rôle dans les croyances et les proverbes populaires. Panroman. M. L. 5163 ; B. W. s. u.

Dérivés : *lupa* (v. ce mot) ; *lupinus* « de loup » [id.] (-a *ūna* = *strychnos*, sorte de morelle à fruits noirs) ; *lupārius* : louvier, louvetier, M. L. 5168 ; *lupāria herba, unde lupi moriuntur* (= *λυκοκτόνον*), Gloss. ; *lupicinus* (conservé seulement comme nom propre, cf. M. L. 5169) ; *lupicuda, fellenis* (nom d'une plante : *cauda lupi?*, gl. *parietaria* ; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.) ; **allupātus*, M. L. 373. Cf. aussi *Lupercus*.

Cf. skr. *ṣṭkaḥ*, av. *vōhrkō*, v. sl. *vŭkŭ*, lit. *vilkas*, etc. « loup » ; la forme germanique, got. *wulfs*, etc., offre un traitement de l.-e. **k* w qu'on attribue à une assimilation au *w* initial. Le gr. *λύκος* réfléchit non **wlk^w*, mais une forme indo-européenne du type **wl^wk^w* sur laquelle repose aussi lat. *lupus*. Le *p* latin représente la labio-vélaire indo-européenne, la forme venant sans doute de parler osco-ombriens. Comme *bōs*, ce serait un de ces mots sabins qui se sont introduits dans la langue de Rome. A Paris, on sait que la forme *loup* n'est pas non plus phonétique (c'est *leu* qu'on attend,

comme dans *Saint-Leu*). La forme de féminin en *-a*, *lupa*, est récente; la sanskrit a *vrkī*. Toutefois, comme le nom samnite du loup est *hīrupus*, il n'est pas exclu que *lupus* soit issu, comme l'enseigne MM. Benveniste et Pisanin, du croisement de deux formes **wl̥kwo-*, **lukwo-*, skr. *vṛkabh*, gr. *λύκος* et de **wl̥p-*, lat. *wolpes*, germ. *wulfs*, les deux animaux ayant des traits communs qui tendaient à les réunir. Cf. Bonfante, Lat. *Vlpius* et le nom ancien du loup, Latomus 3, 79 sqq.

lūra, *-ae* f. : os *cullei uel etiam utris*, P. F. 107, 26; désigne aussi une outre de peau (Aus., Perioch. Od. 10). Technique, populaire. M. L. 5174 (avec ū).

lurēō, *-ās* et **lureor**, *-āris* : manger voracement, bâfrer. De là : *lurcō*, *-ōnis* : *-es capacis gulae homines et bonorum suorum consumptiores*, P. F. 107, 26; *lurcinābundus* (Caton); *collurcinātio* (Apu.). Mot populaire évité par la langue classique. *Lurcō* semble supposer un adjectif **lurcus* de même formation que *spurcus*, *manucus*, *broccus*, etc.; le substantif *lurcō* sert de surnom, d'où *Lurcō*, *Lurcōniānus*, M. L. 9691.

Cf. peut-être m. h. a. *slurc* « gosier », *slurken* « avaler ». Le rattachement à *lūra* proposé par Festus est en l'air.

lūrōr, *-ōris* m. : teint blême ou jaunâtre.

Dérivés : *lūridus* : *luridi supra modum pallidi*, P. F. 108, 3; *lūridātus* (Tert.).

Lūrōr, *lūridus* se disent de la bile; *lūridus* est glosé *λεπτερόχρος* et aussi *ώχρός*, *ώχροπελιός*; *maculae lūridae* sont les taches de jaunisse. Il n'y a pas de verbe **lūrēō*; mais Varron a employé *lūrēscō*, cf. Non. 101, 31. **Lūrōr** n'est pas attesté avant Lucrèce et se retrouve après lui dans Apulée et Claudien; mais *lūridus* est dans Plt., Cap. 595. Les langues romanes ont conservé *lūridus*, M. L. 5176, dans des sens, du reste, tout à fait divergents (v. B. W. *lourd*), et *lūridānus*, M. L. 5175.

Aucun rapprochement sûr. Cf. *liuor*, *liuidus*.

lusciniā, *-ae* f. (*luscinius* m.) à l'époque impériale; *luscinus*, *luscina*, *roscinia*, Gloss.) : rossignol, oiseau dont le chant est proverbial.

Dérivé : *lusciniola* (déjà dans Plt., et **lusciniolus* supposé par les formes romanes), même sens. Forme affective qui a subsisté dans les langues romanes. M. L. 5179, 5180. V. B. W. sous *rossignol*.

Dérivé de *luscus*, avec influence des composés en *-cer-*, *-cinus* (*tibicen*, *-cina*, etc.), et ainsi nommé parce que le rossignol chante dans l'obscurité de la nuit? Cf. le jeu de mots de Commode (Lampride 10) : *monopodios et luscinos eos quibus aut singulos tulisset oculos, aut singulos pedes frogisset appellabat*.

On ne peut faire sur l'étymologie que des hypothèses arbitraires.

luscus, *-a*, *-um* : borgne. C'est le seul sens attesté de l'adjectif, mais les dérivés signifient aussi « qui a la vue courte » et « qui voit mal le soir »; cf. Non. 135, 9, *lusciosi qui ad lucernam non uident et μώπες uocantur a Graecis. Varro Disciplinarum lib. VIII « uesperī non uidere, quos appellant lusciosos », idem Andabatis (29) « edepol idem caecus, non lusciosus est »; et P. F. 107, 24, *luscio* (lire *-tia*?) : *uitium oculorum, quod clarius uesperī quam meridiē cernit*; d'où *lusciiōsus*. Le sens*

de *lusca* « cae(c)ilia, ἀσπίς », CGL III 433, 9, est sans autre exemple.

Autres dérivés : *luscinus*, Plin. 11, 150 : *qui altero lumine orbi nascerentur, Coclites uocabantur; qui paruis utrisque, Ocellae; Luscini iniuriāe cognomen habuere; luscio*, *-ās* « ἐκτροπῶ » (Dig.), d'où *luscio*.

Luscus, *lusciiōsus* sont déjà dans Plaute. Festus, 176, 15, a aussi des formes avec *n* initial, peut-être influencées par un rapprochement avec *nox* : *nuscitiosus Ateius Philologus ait appellari solitum qui propter uitium oculorum parum uideret. At Opilius Aurelius nuscitioses esse caecituidines nocturnas; Aelius Stilo, qui plus uideret uesperī quam meridiē, nec cognosceret nisi quod usque ad oculos admouisset*.

Les langues romanes ont partiellement conservé *luscus* moins avec le sens de « borgne » (v. esp. *lusco*, v. prov. *losc*) qu'avec celui de « à la vue faible, myope » ou de « louche »; cf. M. L. 5181 et 1128, **bislucos*; B. W. sous *louche* I; l'emprunt *irl. losc* signifie « louche » et « aveugle ».

Mot populaire, d'origine inconnue. Pour le suffixe, cf. *caecus*.

***lussus**, *-i* (?) : frère du mari (Gl.). Roensch, Fleck. Jahrb. CXVII 798, rapproche *glōs*?

lūstrāgō, *-inis* f. : verveine (Ps.-Ap.). Ainsi appelée parce que c'était une plante lustrale (cf. *lūstrum*). L'autre nom latin est *uerbēnāca*, le nom grec *λεποβοτάνη*.

lustrum, *-i* (avec ū) n. : bauge et « endroit mal famé, bouge ». *Lustra significat lacunas lutasas, quae sunt in siluis aprorum cubilia. Qua similitudine hi, qui in locis abditis et sordidīs uentri et desidiae operam dant, dicuntur in lustris uitam agere. Et cum eiusdem uocabuli prima syllaba producitur, significat nunc tempus quinquennale, nunc populi lustrationem, P. F. 107, 2. Ancien, classique. De là : *lustror*, *-āris* (archaïque) : se vautrer (sens physique et moral), M. L. 5183; *lūstrō*, *-ōnis* (Naevius); *lūstramentum* : Dig. 48, 8, si quis *lustramenti causa dederit cantharides; lustruagus* (Anth.). Sans doute de **lut-trom* ou de **lu-strom*, comme *mōnstrum*? Cf. *lutum*.*

lustrum : v. plus loin sous *lūc-/lūc-*. M. L. 5184.

lūstrum, *-i* (avec ū, cf. P. F. 107, 2, cité sous s. u. *lūstrum*) n. : sacrifice expiatoire; cérémonie purificatrice; en particulier, purification accomplie par les censeurs tous les cinq ans. Vieux terme rituel; cf. T.-L. 1, 44, *censu perfecto edixit ut omnes ciues Romani in campo prima luce adessent. Ibi exercitum omnem suouetaurilibus lustrauit, idque conditum lustrum appellauit*. Par extension, *lūstrum* a désigné une période de cinq ans ou « lustre ». Comme la cérémonie de purification s'accompagnait d'une revue de l'armée (d'abord sans doute une procession circulaire, cf. *circumēō*, *circumferō*), *lūstrō* (*lustror*, Liv. Andr. ap. Non. 335, 30) a le double sens de « purifier » et « passer en revue », puis simplement « parcourir » et « parcourir des yeux », d'où *dē-*, *per-lūstrō* (classique).

Dérivés et composés : *lūstrālis* (*-bilis*, glosé *πεπλευκτος*); *lūstrātiō*, *-iōr*; *lūstrāmen*, *-mentum*; *lūstricius* : *lustrici dies infantium appellantur, puellarum octauus, puerorum nonus, quia his lustrantur atque eis*

nomina imponuntur, P. F. 107, 28; *lūstrificus* (Val. Flacc.); *collūstrium* : confrérie qui présidait à la purification des champs (CIL V 5005), cf. *collégium*; *armi-, tubi-lūstrium*. Il semble que *illūstris, illūstrō* doivent se rattacher à *lūx*.

Comme on ignore la cause, le but et les rites du *lūstrum*, il est difficile de donner une étymologie du mot. Deubner, Arch. F. Religionswiss. 16, 127-136, traduit *lustrum condere* par « den Unrat verbergen », Hartmann, Gl. 4, 164, rapproche *lūō* « délier », λύνω, λυμάνω et compare II. A. 314, εἰς θαλάσσαν λυμάνειν ἑσάλων. — D'après Servius, Ae. 6, 229, *lustratio a circumlatione dicta est uel taedae uel sulfuris*, ce qui pourrait suggérer une parenté avec *lūx, luceō*, etc. (cf. Otto, Rh. M. 1916, 17, 40); mais le sens de *lūstrō* « éclairer » peut être secondaire et provenir d'expressions comme *lūstrāre flammis* (Vg., Ae. 4, 607); *l. lūmine* (Lucr. 5, 693, 1437); un croisement de sens et une influence de *lūx, luceō* ont pu et ont dû se produire, et, dans un composé comme *collūstrō*, le doute sur l'origine est possible. On peut songer à un rapprochement avec *lauō*, **lou-s-tro-m*, mais la présence de l's devant le suffixe fait difficulté. Cf., toutefois, *mōnstrum*.¹

lūtor : v. *lauō*.

lutra, -ae f. : loutre (Varr., Plin.), M. L. 5187. Certaines formes romanes supposent aussi **lutria*, **enitria* (du gr. λυτρία) et **ontra*; cf. M. L. s. u., et Corominas, Vox Rom., XII, 1954, p. 371.

Cf. skr. *udrāth*, av. *udra-*, gr. ἔν-υδρις, v. isl. *otr*, v. h. a. *otrar* « loutre ». Le *t* est comme dans *uter* « outre », qui a été rapproché du groupe de gr. ὄσωφ, mais sans qu'on voie comment. Quant à *l*, cf. le fait que l'arménien a *leard* « foie », en regard de skr. *yākr̥t*, et *luc* « joug », en face de skr. *yugām*. Tout ceci hypothétique. On a envisagé une contamination de **udrā* « loutre » et de *lutum* « boue », à cause de l'habitat de l'animal.

lūtum, -I n. (*lutus* m., Claud. Quadrig. ap. Non. 212, 7) : boue; argile de potier. S'emploie aussi au sens moral, avec valeur injurieuse. Ancien (Plt.), classique. M. L. 5189.

Dérivés : *lūō*, -ās : construire en boue ou en terre pétrie, salir de boue, M. L. 5185; *lutuus* : fait de boue, ou couleur de boue, M. L. 9694; *lutēnsis* : qui vit dans la boue; *lutārius*, même sens (Plin.); *lutōsus* : boueux, M. L. 5186; *lutulentus*, M. L. 5188, d'où *lutulentassit* : *lutulentum fecerūt*, CGL Plac. V 30, 49; *collutulentō* (Plt.); *lutāmentum* : aire de terre pétrie (Cat.); *lutēscō*, -is; *lutinae* : πηλώματα (Char.). Cf. aussi *lustrum* et *polluō*.

Cf. irl. *loth* « boue » (gén. sing. *loithe*), hom. λῶθρον « souillure, sang souillé de poussière » (et gr. λῶμη « souillure, dommage »).

lūtum, -I n. : gaude, plante qui sert à teindre en jaune; d'où « couleur jaune » (Vg., Plin.).

Dérivés : *lūteus, lūteolus* : de couleur jaune; *sublūtens*.

Sans étymologie claire.

***lūc-**/**lūc-**. La racine signifiant « être lumineux, éclairer » a fourni au latin une famille nombreuse :

1° un nom racine de genre animé **lūx, lūcis** f. : « lu-

mière » (considérée comme une activité, une force agissante et divinisée), et spécialement « lumière du jour », de là des expressions comme *ante lūcem, sub lūcem* (d'où les adjectifs *antelūcānus, sublūcānus*), *primā lūce*, et avec l'ancienne forme de locatif en -i et le genre masculin sans doute sous l'influence de *diēs, lūci clārō*. *Lūx* en est même venu à prendre le sens de *diēs*; cf. Cic. Mil. 35, 28, *centesima lux est ab interitu P. Clodii*. *Lūx* est un terme plus général que *lūmen*, et leurs emplois ne se recouvrent pas; cf. *lūmen*. Usité de tout temps. M. L. 5190. A *lūx* on peut rattacher *Lūcius* (Lou-, osq. Lú y kis), *Lūcia* (M. L. 5138) « *primā lūce nātus* » (opposé à *Crepusculus*), cf. Varr., L. L. 1, 5 (v., toutefois, *lūcius* « brochet ») et *lūceus* cité par Serv., Ae. 6, 725 (si, toutefois, il ne faut pas lire *lucens*); *lucēus est quod aliunde illuminatur, lucibile quod per se patet* (Gloss.), d'où *antelūciō*, adverbe (Apul.); *Lūcānus* « matinal » (usité comme nom propre, M. L. 5133) et *antelūcānus, sublūcānus* (Plin.) (cf. *antemeridiānus*); *Loucina, Lūcina* épithète de Junon, peut-être originairement dérivée, comme on l'a vu, de *lūcus*, mais rattachée par les Latins à *lūx* et expliquée par eux comme signifiant « qui met les enfants au jour », Junon Lucine étant la déesse des accouchements. Sur *Lūcina* ont été refaits à basse époque *lūcinus* (*lūcina hora*, Prud., adu. Symm. 2, 222), *lūcinōsus*.

Lūx figure comme premier terme de composé dans : *lūcifer* (= φωσφόρος), substantivé dans *Lūcifer* l'étoile du matin » (M. L. 5144; *lūcificus* et *lūcifico* = φωτίζω; d'où *elūcifico* « priver de lumière » (Labérius); *lūcifulsus*; *lūcifulgus* (-fuga, -fugāe), *lūcīparēns*, *lūcīpeta*, *lūcīsatōr*, tous rares et poétiques.

Cf., enfin, *lucinium* : *stuppa lucernae*, CGL V 464, 2, déformation de *lychnium* (λυχνιον) sous l'influence de *lūx*. Une autre forme de glossaire *lucinium* « cincinnati » est ambiguë, la quantité de la voyelle initiale étant inconnue. Certains dialectes italiens supposent une forme **lūctnare*, dont l'*ū* doit sans doute son origine à l'influence de *lucinus*, q. u. M. L. 5142.

2° un verbe marquant l'état : **lūcēō**, -ēs, -xi, **lūcēre** : être lumineux, luire, briller. Usité de tout temps. Panroman, sous la forme *lūcēre* ou **lūcīre*; cf. M. L. 5136, *Einf.*³, p. 192.

Dérivés : *lūcidus* : lumineux, brillant, M. L. 5140 (conservé dans les langues hispaniques), et *lūcidare*, M. L. 5139; *lūcibilis* (v. plus haut); *lūcēsco*, -is : commencer à briller. Le substantif *lūcor* apparaît tardivement (traduction latine d'Oribase) et est passé dans les langues romanes : fr. *lueur*, etc.; cf. M. L. 5144; B. W. s. u.

Il a dû aussi exister un adjectif **lūctōsus* dont dérivent *Lūctōsus* (ancien *Leuctios*), *Lūctiā*, épithètes de Jupiter et de Junon; cf. P. F. 102, 4, *Lucetium Iouem appellabant quod eum lucis esse causam credebant* (pour la formation, cf. *facētus, faciētia*; *uegeō/uegetus*).

Il n'y a pas de verbe transitif **lūcāre*, correspondant à *lūcēre*, pour dire « éclairer, illuminer », sans doute à cause de l'existence de **lūcāre*, dérivé de *lūcus* (cf. toutefois *antelūcāre* dans Querol., p. 36, 21); sur les traces de composés de *lūcāre* dans les langues romanes, v. G. Tilander, *Dérivés méconnus du latin « lux, lucem » en français et en provençal*, Göteborgs Högskolas Arsskr., 1925, III 153-164). La langue a recouru à

d'autres dérivés, tels que (*il*)*lustrō*, *illūminō*. Par contre, *lūcō*, *lūcēsco*, *lūcidus* ont fourni de nombreux composés : *ad-* (rare), M. L. 370; *circum-*, *col-*, *di-lūcō* (et *cl-* : *ad-diluculum* : point du jour; *dilūculare*, *dilūcōscō*), d'où *diluculum* : point du jour; *dilūculare*, *dilūcōscō*), sur lequel ont été faits *crepusculum* et *antelūculō* (sur lequel ont été faits *crepusculum* et *antelūculō* [Apul.]; *dilūcidus*; calque du gr. *διαφανής* (d'où *dilūcidus*, *dātū*); *ēlūcō*; *ēlūcēsco* (= *παρεφαίνω*, langue de *vidē*, *dātū*); *ēlūcidō* (Vulg.); *in-*, *inter-lūcō* (*-lūcēsco*) et (*l'Égise*); *ēlūcidō* (Vulg.); *in-*, *inter-lūcō* (*-lūcēsco*) et (*l'Égise*); *per-* et *pellūcidus* (*perlūcidulus*, et *pellūcidō*); *praelūcidus*; *re-lūcō*; *rellūcēsco*; *sub-* (*sublūcidus*); *trans-lūcō* (*-lūcidus*, comme *dilūcidus*).

A la même racine se rattachent en outre :

3° *lūmen*, *-inis* n. (de **leuk-s-men* > **louksmen* > **lousmen* > *lūmen*) : lumière. Diffère de *lūx* en ce qu'il a dû désigner d'abord un moyen d'éclairage, une « lumière », avec le sens concret que donnait à la formation le suffixe *-men-*. Ainsi *lūmen* s'emploie au pluriel, mais rarement *lūx*, et seulement en poésie (Lucr. 5, 681; 5, 688); au contraire, la lumière du jour se dit *lūx* (opposé à *nox*); de là *sub lūcem*, *lūci clārō*, expressions pour lesquelles jamais *lūmen* ne se substitue à *lūx*. *Lūmen* s'emploie dans des acceptions techniques, comme nos mots « lumière, jour, regard ». Il s'emploie aussi, de même que *lūx*, comme terme d'éloge, à l'imitation du gr. *φάος*. En tant que les yeux nous servent à percevoir la lumière et, en quelque sorte, à nous éclairer, ils peuvent se dire *lūmina* (surtout en poésie et peut-être à l'imitation du gr. *φῶς*). Usité de tout temps; panroman. M. L. 5161.

Dérivés et composés : *lūminōsus*; *lūmināre*, usité surtout au pluriel *lūmināria* « flambeau(x) », etc., M. L. 5162; B. W. sous *lumière*; *lūminō*, *-ās* (époque impériale), auquel la langue classique préfère le composé *illūminō* (comme *illustrō*), avec ses dérivés *illūminātō*, etc., M. L. 4271, et **allūminō*, 372; *ēlūminātō* : φωτισμός (Gloss. Philox.); *ēlūminātus* : privé de lumière (Sid.), sans doute d'après le composé grec tardif ἀφώτιστος; *praelūminō* (Tert.) = *praelūcō*.

4° *lūna*, *-ae* f. : lune. Proprement « la Lumineuse », *lūna* est l'ancien féminin d'un adjectif en *-no-* (**leuk-s-nā* > **louksnā*, cf. préestin *losna*; pour la forme, cf. *arēna*, *cēna*, *penna*). L'épithète, qui, comme gr. *σελήνη*, s'applique à une puissance active, de genre féminin, une « mère », a remplacé l'ancien nom masculin de la lune qu'on retrouve dans le nom du mois; v. *mēnsis*. Usité de tout temps; panroman. M. L. 5163. La lune était divinisée et avait sur l'Aventin un temple qui fut brûlé sous Néron (une divinité mâle, *Lūnus*, était adorée à Carrae). Un jour lui a été consacré dans la semaine, *lūnae diēs* et *lūnis*, d'après *illūnis* ou d'après *martis d.*? CIL V 2,8603; IX 6192. M. L. 5164; B. W. *lundi*. Emprunté en irl. *luan*, *lugna*, *lun*, en gall. *llun* et en m. h. a. *lūne* « Lune ».

Dérivés et composés : *lūnātus* : en forme de lune, et *lūnō*, *-ās* (Ov., Prop.); *lūnula* f. : *-ae ornamenta mulierum in similitudinem lunae, bullae aureae dependentes*, Isid., Or. 19; 31, 17; M. L. 5167; *lūnāris*; *lūnāticus* (cf. *fānāticus*) = σεληνιακός, σεληνόπιλητος, M. L. 5165; *illūnis*; *illūnius* : sans lune (époque impériale, calque de ἀσέλγητος, Thuc.); *interlūnium* n. (*-lūnis*, Amm.) : intervalle entre deux lunaisons; temps où la lune ne paraît pas; *medilūnius*; *plēnilūnium*.

5° *lustrō*, *-ās*, *-āui*, *-ātum*, *-āre* : éclairer, illuminer. Terme poétique (Lucr., Vg.). Semble le dénominateur de **lustrum* « lumière », de **leuk-s-tro-m* (ou *lūk-s-tr-om*, cf. M. L. 5184, *lūstrum* « éclat »), de même sens que *lūmen*, avec suffixe d'instrument différent. La prose — sans doute pour éviter la confusion avec *lustrō* « purifier » — emploie le composé *illustrō*, *-ās*, avec ses dérivés *illustrātio* (ce dernier passé dans la langue de la rhétorique au sens de « hypotypose »), *illustramentum* « ornement », etc. A **lustrum* correspond aussi un adjectif *illustris* « lumineux », employé au sens propre et figuré (classique, usuel). On trouve aussi *sublustris*, *-e* (époque impériale) « qui répand quelque lumière, où règne un demi-jour » (cf. gr. ὑπολαμπής), M. L. 8378. Cf. encore *lustrābilis*, gloss. περιβλεπτος (Gloss. Philox.).

Il y a des traces de *illustrāre* dans quelques dialectes italiens. M. L. 4272.

6° *lūculentus*, *-a*, *-um* : la quantité longue de l'*ū* exclut l'étymologie qui tire *lūculentus* de **luculentus*; du reste, la chute de *r* serait inexplicable, et le cas de *lucellum*, issu de **lucrolom* > **lucrolom* > **lucerlom*, n'est pas comparable. D'autre part, *lūculentus* ne veut pas dire « abondant en gain ». L'adjectif s'apparente à *lūx*; et le développement de sens « lumineux, brillant », puis « magnifique », est le même que celui de *splendidus*. Il est glossé correctement φωτεινός, CGL II 474, 29; *splendidus*, *luce plenus*, IV 110, 39 et 256, 3. Le rapprochement de *lucrum* et de *opulentia* en jouant un rôle dans la formation et dans la spécialisation de sens. Le terme appartenait peut-être d'abord à la langue augurale; cf. Non. 63, 11, *luculentum*, *pulchrum* et *bonum* et *perspicuum*, *dictum a luce*. *Macr. Annal. lib. I* (6) : *auspicia pulchra et luculenta commemorat*. *Plautus Cornicula* (65) : *pulchrum et luculentum hoc nobis hodie euenit proelium*. Cf. *lūculentus diēs*, e. g. Plt., Ep. 341, *pro di immortalēs, mihi hunc diem dedidist luculentum*. Adjectif surtout employé à l'époque républicaine et tombé en désuétude sous l'Empire; repris par un archaïsant comme Apulée, Met. 2, 4.

Dérivés (rares) : *lūculentiās* (Labér., Caec.); *lūculentia* (Arn., Oros.), d'après *opulentia*; *lūculentiās* (Mart. Cap.).

7° *lūcubrō*, *-ās*, *-āui*, *-ātum*, *-āre* (*ū* dans Mart. 4, 90, 9; et Phédre, App. 13, 14; les formes romanes supposent *lūcubrāre*, d'après M. L. 5150) : travailler à la lumière de la lampe, exécuter la nuit. Attesté depuis Varron.

Dérivés et composés : *lūcubrātio* « veillée à la lumière de la lampe, travail fait à la veillée »; *lūcubrātincola*; *ēlūcubrō* (-*bror*, Cic., Att. 7, 19) « composer à force de veilles », et ses dérivés; *illūcubrātus* : non travaillé (Sulp. Sév.).

Lūcubrō est sans doute le dénominateur de *lūcubrum*, attesté et défini par Isid., Or. 20, 10, 8, *lucubrum* : *uocatum quod luceat in umbra* (étymologie populaire). *Est enim modicus ignis qui solet ex tenui stупpa ceraque formari*. Cf. M. L. 5151. Pour la formation, cf. *lābrum*, etc. V. Sofer, *op. laud.*, p. 140.

8° *lūcus* : v. l'article spécial.

9° *lūcerna*, *-ae* (avec *u* bref) f. : 1° lampe à brûler

de l'huile, par opposition à *candēla*, gr. *λόγνος*; 2° poisson lumineux (? Plin. 9, 82). Dérivés : *lucernula*; *lucernāris*, *-rius*, *-tus*; *lucernifer*. Les formes romanes supposent **lūcerna* avec *ū*, d'après *lūceō*, M. L. 5137. Passé en germanique : got. *lukarn*, etc., et en celtique : v. irl. *lōcharn*, gall. *lūgorn*. *Lucerna*, *lanterna* vont ensemble; aussi sont-ils souvent confondus; il est difficile de dire si l'*ū* de *lucerna* représente le degré zéro de la racine, qui n'existe pas ailleurs; et *lūcerna* représente peut-être une adaptation de *λόγνος* d'après *lanterna*. Pour la forme, cf. *nassūterna*, *cauerna*, *taberna*.

La racine indo-européenne **leuk-* « briller » semble n'avoir fourni aucun présent radical. Mais il y avait un thème nominal radical qui représentent véd. *rućē* (datif) « pour briller » et lat. *lūx*. Got. *lūharp* « lumière », v. sl. *lože* « flamme », arm. *loys* (génitif *lusoys*) « lumière », v. sl. *lućī* « lumière », *luća* « rayon » en sont les dérivés; cf. aussi irl. *lōche* « éclair », gaul. *Leucetios* (épithète du dieu de la guerre). lat. et osq. *Lūctius*. L'adjectif, sûrement ancien, skr. *rokāh*, gr. *λευκός* « blanc », irl. *luach* et gall. *llug* « brillant », et lit. *lūkas* (dit d'animaux qui ont une tache blanche sur le front), n'est pas représenté en latin. Pour la forme, lat. *lūna*, prén. *losna* répondent à av. *raośna-* « brillant », tokh. A *lukšanu*, v. pruss. *luznos* « Gestirne »; même mot dans irl. *luan* et v. sl. *luna*; pour le sens, cf. skr. *candrāmas* « lune » (v. *mēnśis*) et gr. *σελήνη* (litt. « brillante », de *σέλας* « éclat »), tous mots féminins; autre formation dans arm. *lusin* « lune »; ces dénominations de même type proviennent de l'usage d'éviter le nom propre de la « lune » (v. sous *mēnsis*), astre dont l'action est puissante et dangereuse, en le remplaçant par une épithète se rapportant à une force interne de l'astre. A en juger par *lūxī*, le présent *lūceō* n'est pas dénominatif; le sanskrit a *rocayati*, l'Avesta *raośayēiti* « il éclaire ». Le substantif *lūmen*, de **leuksmen*, rappelle la forme (différente) de v. sax. *liomo* « éclat ». — V. aussi *lūcus*.

luxus, **-a**, **-um** : luxé, disloqué, déboîté. *Luxa membra a suis locis mota et soluta, a quo luxuriosus : in re familiari solutus*, P. F. 106, 25. Ancien (Caton); technique. Substantif : *luxus*, **-ūs** : luxation. Dénominatef : *luzō*, **-ās** et ses dérivés de basse époque *luzātiō*, *luzātūra*; **ealuzāre*, M. L. 3021.

Comme *fluxus*, *laxus*, adjectif tiré d'un type désidératif. La racine est une forme élargie de celle de gr. *λύω*, lat. *luō*. On a ainsi arm. *lucanem* « je délire, je détruis »; v. BSL 36, p. 4. V. aussi *lūgeō*.

luxus, **-ūs** m. : excès; et spécialement « excès dans la façon de vivre; luxe, faste, débauche ». Ancien, usuel et classique.

Dérivés : *luzor*, **-āris**, cf. Plt., Ps. 1107, *luxantur*, *lustrantur*, *comedunt quod habent*, glósé par P. F. 107, 21 : *luxantur a luxu dictum, i. e. luxuriantur*; *luxuria* (souvent écrit *luxoria*); *luxuriēs* f. : surabondance, excès, luxe; d'où *luxurior*, **-āris** (*luxuriō*) : être en

excès, être luxuriant, se livrer aux excès; *luxuriator* (S^t Aug., comme *scortiator*).

Luzus est peut-être le substantif correspondant à l'adjectif *luxus* « luxé, mis de travers ». Le premier sens du substantif a dû être « fait de pousser de travers » par suite, « fait de pousser avec excès ». Si *luzus* n'a plus que le sens de « excès » en général, le sens technique est bien conservé dans *luxuria* et ses dérivés. C'est le terme qui s'est appliqué d'abord à la végétation; cf. Plin. Vg., G. 1, 112, *luxurium segetum tenera depascit in herbis* et *luxuria foliorum*, ibid. 191; Col. 5, 6, 36, *uitis ualida et luxuriosa*; Plin. 17, 181, *si uitis luxuria se consumpserit*; Col., Arb. 11, *cacumina uirgarum ne luxuriantur*. Il s'est dit ensuite des animaux : *luxurians equus*, Plin. Vg., Ae. 11, 497, où le participe doit sans doute être traduit par « faisant des écarts » : *tandem liber equus campoque potitus aperto | ... emicat, arrectisque fremis ceruicibus alte | luxurians, luduntque iuba per colla, per armos*.

Luzuriāns s'est enfin appliqué aux hommes. *Luzuriēs (-ia)* est de même type que *esuriēs*; c'est une formation désidérative.

lympa, **-ae** f. : synonyme poétique de *aqua*, surtout employé au pluriel (cf. l'emploi de *aquae*, *undae*). Personnifié et divinisé. *Lympa*, *Lymphae* : déesse(s) des eaux. Cf. P. F. 107, 17, *lymphae dictae sunt a nymphis*. *Vulgo autem memoriae prodium est, quicumque spectum quandam e fonte, i. e. effigiem nymphae uiderint, iurandi non fecisse finem; quos Graeci νυμφολήπτους uocant, Latini lympaticos appellant*.

Lympa peut être l'hellénisation d'une forme ancienne *lumpa* (et *limpa*, cf. Wackernagel, ALLG 15, 218) conservée dans la glose *lumpae* : *aquae uel undae*, CGL IV 362, 20 (cf. CIL IV 815), sans doute d'origine dialectale (cf. osq. Diumpais « Lymphis » et peut-être *límpidius*), et qui a été rapprochée de gr. *νύμφη* par les poètes; cf. *Lymphieis* *Νύμφαις*, CIL I² 1624, et l'emploi indifférent de *Nympha* et *Lympha*, CIL III 1395 et XIV 3911. On peut admettre aussi que *lumpa* est un ancien emprunt populaire et représente une forme de *νύμφη* avec dissimilation de la nasale initiale; cf. les formes populaires *leptis*, *molimentum* pour *neptis*, *molimentum*. Les dérivés *lymphātus*, *lymphaticus* sont des adaptations du gr. *νυμφολήπτος*; le verbe *lymphor*, **-āris** semble refait sur *lymphātus*. Sur *lymphātus* ont été créés des dérivés tardifs : *lymphātus*, **-ūs** (Plin.), *lymphātū* (id.), *lymphāceus* « crystallinus » (Mart. Cap., ou *lymphaseus*, d'après *carbaseus*, selon J. B. Hofmann), et un actif *lymphō*, **-ās** « mouiller avec de l'eau » (Cael. Aur.). Non. 212, 4 cite, en outre, un substantif *lymphor*, de Lucilius, fait sur *liquor*; un composé *lymphiger* est dans Corippus.

lynx, **-cis** f. : lynx. Emprunt poétique (Vg., Hor.) au gr. *λύγξ*. Dérivé populaire **lunce*, passé dans quelques langues romanes (it. *lonza*, fr. *once* de **lonce*). M. L. 5192. De *lynxem* provient le v. h. a. link.

ma : onomatopée; cf. *mu*.

macis, -idis f. : fleur de muscade? Plt., Pseud. 832. Mot de sens contesté, qu'on a supposé forgé par Plaute; cf. J. B. Hofmann, *Festschr. Kretschmer*, p. 70; le latin tardif *macis*, issu sans doute d'une mélecture de *macir*, transcription du gr. μάκιρ (cf. Pline, HN 12. 32), semble sans rapport avec le mot plautinien. V. B. W.; André, *Lex.*, et Du Cange, s. u.

macrus, -i m. : sans doute adjectif osque; in *Atellana Oscanæ personæ inducuntur, ut Maccus*, Diom., GLK I 490, 20. Joint à *buccō* par Apulée, *Mag.*, p. 325, 30, ce qui incline à le rapprocher de *māla*; *maccus* serait l'homme aux grosses mâchoires. Même formation expressive que dans *lippus*, *broccus*, etc., qui désignent des difformités physiques. Mais on peut songer aussi à un emprunt venu par la Sicile à un mot grec apparenté à μαροκόω « être idiot », Μαροκόω (cf. Schol. Arist. Equ. 62).

Dérivé : *Maccius*, osq. *Makkijis*.

Le sarde logoudorien a *makku* « fou », M. L. 5197. Sur la glose *maccum, κοκκολάχανον*, v. Graur, *Mél. ling.*, 20.

macellum, -i (*macellus*, Mart. 10, 96, 9) n. : marché, halle; spécialement « marché aux viandes, boucherie », et même « abattoir »; cf. les gloses *macellum* : κρεοπωλείον; — *ubi occiduntur animalia, carnificina, et macellare, i. e. occidere*. Ancien, usuel.

Dérivés : *macellārius*; — *taberna*; *macellārius* m. : marchand de comestibles; κρεοκόλης, *lanista qui carnes ferro laniat*; *macellēnsis* « qui habite autour du macellum » (Inscr., Gloss.); *Macellinus*, sobriquet de l'empereur *Opilius Macrinus*. Le groupe est demeuré dans les langues romanes, cf. M. L. 5201, 5200; 5199, *macellāre* (dont l'astérisque est à supprimer, le verbe étant attesté dans les gloses). Cf. aussi les emprunts germaniques m. h. a. *Metzler*, all. *Metzel, Metzger* (toutefois, ce dernier peut provenir du latin médiéval : *matīārius*). Étymologie populaire dans P. F. 112, 2; — *dictum a Macello quodam, qui exercebat in Vrbe latrocinium*; *quo damnato censoris Aemilii et Fulvii staturunt ut in domo eius obsonia uenderentur*. Varron, L. L. 5, 146, indique que le mot était usité à Lacédémone et en Ionie : ... *antiquum macellum, ubi olerum copia*; *ea loca etiamnunc Lacedaemonii uocant macellum, sed Iones [h]ostia [h]ortorum ¶ macellus [h]ortorum et castelli ¶ macelli*; cf. Goetz-Schoell et Collart, ad loc.

Emprunt ancien au grec. Hézychius donne μακέλα φρέγματα, δρύφακτοι; μάκελος δρύφακτος et μάκελλον [λος] est attesté épigraphiquement. Le mot grec est lui-même emprunté au sémitique.

macer, -era (-*cera*, Ital.), -**crum** : maigre. Ancien,

usuel. Sert aussi de cognōmen; de même *Macrinus*. Panroman (et germanique?). M. L. 5202.

Dérivés : *maceō*, -ēs « maciē infestāri » (Plt.; rare); *macor*, -ōris m. (Pacuvius); *maciēs* (classique), *macilentus* (archaïque et postclassique), sans doute d'après *gracilentus*; *maciō*, -ās (tardif), qui semble postérieur à *ēmaciō* (Col., Plin.); *macellus* (Lucil.); *macriūdō* (Plt.); *macriūs* (Vitr.); *permacer*, *permacēō* (Enn.); *macēscō*, *ēmacēscō* (formé sur *maceō*) et *macrēscō*, -is (Hor., formé sur *macer*), M. L. 5210; *ēmacrēscō* (Celse); *maceficiō* (Évagr.).

Il n'y a pas d'adjectif *macidus*; *macor* est à peine attesté, de même le diminutif *macellus*; le substantif usité est *maciēs*, qui a triomphé, peut-être grâce à l'appui de *tābēs*, de sens voisins. Les Latins établissaient une parenté entre *mācer* et *mācerō*, comme on le voit par les gloses : *macer*; λεπτός et *mācerō*, λεπτόνω (à côté de μαρπανω). La parenté n'existe pas plus qu'elle n'existe entre *cārus* et *cāreō*.

Cf. hitt. *maklant* « mince » (v. Benveniste, BSL XXXIII, p. 140); gr. μακρός « long », où l'α représente i.-e. a, comme on le voit par le substantif dor. μακος, ion.-att. μήκος « longueur »; pour le sens, cf. μακεδνός « long, svelte, élevé ». L'adjectif germanique v. isl. *magr*, v. h. a. *magar* concorde si exactement avec lat. *macer* qu'on le suspecte d'être un emprunt.

mācerō (sur *mācerō* dans Symm., v. Havet, *Man.*, § 265), -ās, -āui, -ātum, -āre : attendre par macération; *brassicam in aquam*, Cat., Agr. 156, 5; *grana in oleo*, Plin. 25, 135; faire macérer, détremper; et par suite « énerver, affaiblir, épuiser, mortifier », e. g. Plt., Cap. 928, et *cura sati'me et lacrumis maceraui*; 133, *tuō maerore māceror* ¶ *mācesco consenesco et tabesco miser*, ici rapproché intentionnellement de *mācescō*. Ancien, usuel; toutefois n'est ni dans Ciceron ni dans César. M. L. 5203.

Dérivés : *māceriēs*, -ei (et *māceria*, Afran. ap. Non. 138, 10) f. : affliction. Un seul exemple. N'a pas subsisté dans ce sens parce que *māceria*, *māceriēs* avait un sens technique, celui de « mur de clôture », brut et sans revêtement, à l'origine fait de pisé et de torchis (c'est-à-dire de terre détrempe); cf. Don. ad Ter. Ad. 908, *māceries dicitur paries non altus de < materia > macerata*, puis de toute espèce de matériaux; cf. Varr., R. R. 1, 14, 4, ... *māceria* : *huius ferē species quattuor : quod fiunt et lapide, ut in agro Tusculano, quod et lateribus cocilibus, ut in agro Gallico, quod et lateribus crudis, ut in agro Sabino, quod ex terra et lapillis compositis in formis, ut in Hispania et agro Tarantino*. Cf. M. L. 5204; irl. *macre*; gall. *magwyr* « mur », bret. *mācoer* « uallum ». Dérivés : *māceriātus* : clos de murs; *māceriātio* : θρήγκωσις (Gloss. Philox.); *māceriola* (Inscr.).

Au sens de « macérer » se rattachent *mācerātiō*, *mācerātūrā* (Novell.), *mācerēscō* (Cat.), *com-, per-, prae-mācerō* (Vitr.), *ēmācerātus* (Sén.).

Cf. gr. *μαγειός* « pâte pétrée », *μάγειρος* « cuisinier »; v. sax. *makōn* « bâtir » (littéralement « façonner la terre pour une construction en torchis »), « faire »; v. sl. *mazati* « oindre, enduire »; arm. *macanim* « je me colle », le tout d'une racine de forme *mag-, *mag-, alternant avec la forme *māk'- que suppose gr. *μάσσω* « je pétris » en face d'aor. *μαγῆναι*.

machaera, -ae f. : épée. Emprunt au gr. *μάχαιρα* (lui-même emprunté au sémitique?), attesté depuis Ennius et Plaute et demeuré dans la latinité impériale; fréquent dans la langue de l'Église.

māchina, -ae f. : 1° invention, machination; 2° avec un sens concret « machine, engin ». Spécialisé diversement dans les langues techniques : machine de guerre; échafaudage; plate-forme où l'on exposait les esclaves; machine à soulever ou à remuer des objets pesants, colonnes, vaisseaux, etc. — Le sens moral est en grec le sens initial; le latin a fixé plutôt le sens matériel, en raison de l'existence de *dolus*. Emprunt ancien et latinisé au gr. dorien *μάχανά* « moyen ingénieux employé pour obtenir un résultat, machine ». Usuel, classique. M. L. 5205.

Dénominateur : *māchinor*, -āris (= *μαχανόμοι*; et *māchinō*, M. L. 5206), dont sont issus de nombreux dérivés : *māchinātor*, -tiō (classique); -tus, -ūs; -tius; -men, -mentum; -ālis, -ārius, -ōsus; *māchinula*; ceux-ci de l'époque impériale.

Cf. aussi M. L. 5207, **machineus*. Le verbe *māchinor* conserve le sens moral du verbe grec.

machiō, -ōnis (*maciō*, *matiō*) m. : maçon; *machiones dicti a machinis quibus insistent propter altitudinem parietum*, Isid., Or. 19, 8, 2. Étymologie populaire; le mot, très tardif, est un emprunt au germanique. M. L. 5208; B. W. s. u.

macia : v. *mechia*.

maciōs : v. *macer*.

macis : v. *maccis*.

mactus, **mactō** : mot du langage religieux, qui s'emploie dans la prière accompagnant une offrande ou un sacrifice, dans la formule *mactus sies, esto*, ou *macte esto*; cf. Cat., Agr. 134, 2, 3, *Iuppiter te... bonas preces precor ut sies uolens propitius mihi liberisque meis domo familiaeque meae mactus hoc fertu... Iane pater... macte uino inferio esto*. Le rapport entre *mactus* et *macte* est obscur. On a rapproché (cf. Wünsch, Rh. Mus. 69, 127 sqq.) le type *macte esto* de la tournure grecque *ἔλθεις κῶρε γένοιτο* Théocr. 17, 66 (= *ἔλθεις, κῶρε, γένοιτο*), avec attraction du vocatif sur l'attribut. Cette construction étant devenue inintelligible en latin, *macte* aurait été considéré comme une sorte d'adverbe invariable. De là, dans T.-L. 7, 36, 5, *macte uirtute... este*; 2, 12, 14, *iuberem* (scil. te) *macte uirtute esse*. La construction avec le génitif *macte animi* (e. g. Stace, Theb. 2, 495) est analogique du type *felix animi*.

Mactus était expliqué par les anciens comme formé de *magis auctus*, *magmentum*, de *magis augmentatum*,

cf. P. F. 112, 13 et 113, 8, et Serv. ad Ae. 9, 641, toutes « étymologies populaires ». Dans la langue commune *macte esto* est devenu une formule d'encouragement, par exemple T.-L. 10, 40, 11 *macte uirtute diligentique esto*, qu'il faut interpréter par « sois grand (honoré) par ta valeur ». Ensuite *macte* a été employé absolument comme formule de salutation, au même titre que *(h)auē saluē*, et considéré comme une sorte d'imprécatif, e. g. Vg., Ae. 9, 641, *macte noua uirtute puer*; Val. Fl. 6, 547, *macte, ait, o nostrum genus*. On trouve même, à basse époque, *macte* suivi d'un accusatif, avec le sens à peu près de « Gloire à », ainsi Flor. 2, 18, 16, *macte fortissimam et meo iudicio beatissimam in ipsis malis ciuitatem!* et *macte quod*.

Dérivés appartenant tous au vocabulaire de la religion : *magmentum* « offrande [supplémentaire, sens développé sous l'influence de *magis*]; cf. Varr., L. L. 5, 112; Cornutus définit justement le mot « *quicquid mactatur* », cf. Thes. Gloss. emend., s. u.] offerte aux dieux »; *magmentarius* (Varr., L. L. 5, 112).

Mactus se rattache aussi le dénominateur : *mactiō*, -ōis (opt. *mactassint*, Enn.) : 1° honorer [les dieux]; 2° immoler (une victime), sacrifier, d'où : mettre à mort.

Les étymologistes modernes y voient deux verbes différents, le premier, « honorer », étant le dénominateur de *mactus*; le second se rattachant à une racine qui aurait fourni got. *mekeis*, v. h. a. *māki* « épée ». Mais il est vraisemblable que le sens de « immoler » est issu secondairement du sens de « honorer les dieux ». De « honorer par un sacrifice » à « offrir un sacrifice », le passage est facile. On a dit d'abord *mactāre Iouem pulle, hostiā*, puis *mactāre pultem, hostiam Ioui*; cf. Cic., Vat. 6, 14, *puerorum estis deos manes mactare*, et Varr., ap. Non. 341, 34, *pultem dis mactant*. Il y a des changements de construction tout à fait semblables dans *circumdāre, dōnāre, suffundere*, etc.

Mactāre, interprété comme *magis auctāre*, est devenu dans la langue commune synonyme de *officere, dōnāre* et s'est dit indifféremment en bonne ou en mauvaise part : *mactāre honōre, triumphō*, comme *mactāre malō, infortuniō*; cf. Enn., Sc. 373, *qui illum di deaque magno mactassint malo*. Ces expressions appartiennent à la langue de l'époque républicaine; à l'époque impériale, le verbe ne se rencontre plus guère que dans la langue poétique, avec le sens de « sacrifier, immoler »; et plus généralement « tuer, détruire » (esp. *matar*).

Dérivés (rares) : *mactātus*, -ūs; *mactābilis*, -e (tous deux ἔ. λ. de Lucr.); *mactātor* (Sén., Troa. 1002); *mactātō* (Arn., Isid.).

Aucune étymologie claire. L'irl. *machtaim* « *mactō* » est emprunté au latin.

macula, -ae f. : 1° tache sur la peau; puis « tache » en général (sens physique et moral, cf. *nota*); 2° maille d'un filet (dont le dessin et la disposition rappellent le tacheture de certains animaux). Ancien, usuel. M. L. 5212; B. W. *maulle* I. Celtique : v. irl. *mocol*, britt. *mafl*.

Dérivés : *maculō*, -ās, M. L. 5213, et *commaculō*; *maculātiō*, -bilis; *maculosus* « tacheté » et « taché »; à l'époque impériale, *immaculātus* (= *ἄσπιλος, ἀσπῆιδωτος*), etc.; *emaculō* : enlever les taches; *immaculō*; *macella* (Not. Tir.). Cf. aussi M. L. 5214, **maculentāre*, qui suppose un adjectif **maculentus* non attesté.

évité peut-être à cause de l'existence de *macilentus* ; **tremaculum*, M. L. 8875.

Aucune étymologie sûre.

madeia, perimadeia : sorte de refrain accompagnant une danse, dans Pétrone, 52, 9. Origine et sens inconnus.

madoë, -ês, -uî, -êre : être mouillé, imprégné, imbu de (sens physique et moral). Souvent employé dans la langue familière, au sens de *ëbrius esse*, et par une nouvelle extension, à l'époque impériale, au sens de *satur esse, plenus esse, abundare* ; cf. Prop. 4, 4, 76, *madent ferula diuitiis* (var. *deliciis*). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *madidus* (et dans les gloses *mareduis, madidus*) : mouillé, imprégné, ivre ; gâté par l'eau, cuit à l'eau ; *madidô, -às* (depuis Arn.), **immadidô* et **immadidus* (Avien) ; *mador, -ôris* (rare, ni dans Cic. ni dans Cés.), cf. M. L. 5217 ; *maderatus* : *umefactus* (Gloss.), peut-être corruption de *madidatus* ; *madescô* ; *dê, ê, im-, per-madescô* ; *maderaciô, -faciô, per-maderaciô*. Cf. peut-être aussi *matus*, **mattus*, M. L. 5428 ; *madulsa, -ae* f. : mot de Plt., Ps. 1252 (*dê ebrio*), *ego nunc probe habeo madulsam* « j'ai maintenant une belle cuite », abstrait formé plaisamment sur *repulsa*, ou avec un suffixe vulgaire (étrusque?) analogue à celui de *gemursa*. N'est pas, comme le dit fausement l'abrégié de Festus, 113, 9, l'équivalent de *madidus*.

Le sens rappelle celui de gr. *μαδάω* « je suis humide, je coule, je tombe (en parlant des poils, notamment) », et la forme est la même que celle de irl. *maidid* « il se répand, il fait irruption, il est vaincu » (v. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 574. Pour le sens, cf. peut-être irl. *ind-maid* « il se lave (les mains) » ; v. ib. Ann.). — La forme et le sens de skr. *madati* « il est ivre » excluent un rapprochement avec le verbe latin.

madulsa : v. *madoë*.

maena (mēna, Plt.), -**ae** f. : sorte de petit poisson, mendole. Emprunt au gr. *μαῖνη*, M. L. 5219 et 5220 a, **maenula*.

maeniānum, -ī n. : -*a appellata sunt a Maenio censoris, qui primus in foro ultra columnas tigna proiecit quo ampliarentur superiora spectacula*, F. 120, 1. Ancien (Cic.) ; conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 5220. Cf. *Maenia columna, Maenium atrium*.

maerë, -ês, maerui (à peine attesté), **maestus, maerëre** : être affligé. Ancien (Enn.), classique. Le participe *maestus*, dont la parenté avec *maerë* n'était plus sentie, a été traité comme un adjectif et muni d'un comparatif, d'un superlatif et d'adverbes : *maestë, maestitër*. Il a été de bonne heure concurrencé par *tristis*, surtout en prose ; cf. Thes. VIII 46, l. 7 sqq.

Dérivés et composés : 1° *maeror, -ôris* m. : — *est aegriundo flebilis*, Cic., Tu. 4, 8, 18 ; cf. l'emploi dans Att. 12, 28, 2 : *maerorem minui* ; *dolorem nec potui, nec, si possem, uellem* ; 2° de *maestus* : *maestô, -às* (Accius, Labérius) ; *maestitia* (rare à l'époque impériale) ; *maestitudô* (archaïque et repris par les archaïsants) ; *maestificus, -fio* (tardif) ; *permaestus* (Dict. Cret.) ; *submaestus* ; *commareo* (Ital.), d'après *συλλυπηω*.

Maerë est un terme expressif, usité surtout en poésie à l'époque impériale. Non roman. Peut-être a-t-on évité la quasi-homonymie avec *maerë*.

On rapproche souvent *miser*, dont le vocalisme est autre et qui lui-même est sans étymologie. Pour la diphtongue, v. *aeger* ; pour l'alternance *ae/i*, cf. *acmulus* et *imitor*?

***maforte** (Gloss. ; variantes : *mafortës, mafortia, ma-uors, mauortia*) : *matronale operimentum quod in capite inponitur. Alibi per u inueni, mauortem*, lib. Gloss. ; cf. Thes. gl. emend., s. u. Attesté seulement à basse époque.

Sans doute d'origine sémitique ; cf. hébr. *ma'aforet* « vêtement de lin », peut-être par un intermédiaire grec.

mägälia, -um n. pl. (le singulier *mägäle* ne semble pas attesté en dehors des gloses) : huttes. *Quasi magaria, quia mager punica lingua uilla dicitur : erit ergo una littera commutata l pro r, magalia, tuguria, i. e. rotunda aedificiola in furnorum modum parua, quas alii casas uocant*, Plac., CGL V 82, 18. Mot punique ; cf. Plt., Poe., Prol. 86 ; v. Edw. Müller-Graupa, *Philologus* 85 (1930), 303 sqq. Cf. *map(p)älia*.

magdalia (-liô, -lium), -ae f. : sorte d'emplâtre rond. Terme tardif, tiré de gr. *μαγδαλία*, issu de *ἐμπομαγδαλία*.

magida, -ae f. : grand plat pour servir à table. Emprunt au gr. *μαγίδα*, accusatif de *μαγίς* ; déjà dans Varr., L. L. 5, 120. Spécialisé dans les langues romanes au sens de « pétrin », fr. dial. « maie », M. L. 5227 ; B. W. sous *pétrin*. Un doublet savant *magis, -idis* se trouve avec le sens de « pétrin » chez Marcellus Empiricus 1, 38 : *rasamen pastae quod in magide adhaeret*.

magira, -ae f. : art du cuisinier (Cat., Or. 84). De *μάγειρος* ; *magiriscium* : marmiton = **μαγειρισκιον* (Plin.) ; *archimagirus*.

magister : v. *magis*, sous *magnus*.

magmentum : v. *macte*.

***mag- ; magnus, -a, -um** ; comparatif *maior*, c'est-à-dire *maior*, de **mäg-yô-s*, superlatif *māxumus, -a, -um, māximus* (fal. *mazomo*), de **mag-som-os* (l'a est bref dans *magnus* ; dans *māxumus*, l'a à la même origine que dans *actus*) : « grand » (sens physique et moral), souvent avec idée accessoire de force, de puissance (cf. Svennung, *Unters. zu Palladius*, 486), de noblesse qui n'est pas à l'origine dans *grandis*, ce qui fait de *magnus* une épithète honorifique ou laudative de la langue « noble » : *di magni, uir magnus, mazimus, magna eloquentia* ; cf. Cic., N. D. 2, 66, 167, *magna di curant, parua neglegunt*. Même sens dans les dérivés et composés (ceux-ci imités du grec) : *magnanimus* (= *μεγαλόθυμος, -ψυχος*) ; *magnificus* ; *magniloquus* (= *μεγαλόφωνος*) ; *maiestas*, etc. Le neutre *magnum*, comme gr. *μέγα*, sert d'adverbe : *magnum clamare*, mais rarement. *Magnus* s'emploie en parlant des mesures, poids, quantités, prix : *maximum pondus auri, magnum numerum frumenti, uim mellis maximam exportasse*, Cic., Verr. 2, 72, § 176 ; de là l'emploi de *magni, magnô* avec les verbes d'estime ou de prix : *magni aestimare, magnô uendere, emere, constare*, etc. — Se dit aussi du temps : *homo magnus* ; *maior nātū* ; *maior* « l'aîné » ; *maiôrës* « les

afnés », cf. Varr., L. L. 9, 16, et surtout « les ancêtres ». Dans des expressions analogues au fr. « grand-père, grand-mère » : *magnus socer, magna socrus, magna matertera, maior patruus, auunculus*, etc. *Magnus* est rare dans les langues romanes, où il a été supplanté par l'adjectif plus concret *grandis*, que la langue familière a préféré de bonne heure (ainsi l'auteur du Bell. Afric.). M. L. 5231; *maior* est conservé comme substantif. M. L. 5247; B. W. *maire*; irl., britt. *maer*; cf. *senior*.

Dérivés et composés : 1° *magnus* : *magnitūdō*, -inis f. (un exemple de *magnitās* dans Accius; un exemple, tardif, de *magnitiēs*); *magnārius* (époque impériale) « en gros » ou « en grand », *magnārius negōtiātor*; *magnās-ātis*; *magnātus*, -ī (tardif, Vulg.); cf. μεγιστῶνες, Sept.); *magnat*; *magnālia*, -ium; cf. grand choses, miracles (Tert., d'après μεγαλετα; cf. *minūtus, minūtālia*). Pas de verbe dénominal; pas d'adverbe **magnē*, que supplée un juxtaposé *magnopere*, de *magnō opere*, proprement « avec grand travail, de toutes ses forces », dont le sens, comme celui de *ualdē, uēmenter*, s'est rapidement affaibli; *magnaevus* : ἀργαλιόερον (Gloss. Philox.; la forme employée est *grandaeuus*); *magnanimus* (-nis) et *magnanimitās*, d'après μεγαθύμος, μεγαλοψυχία (Cic.); *magnidicus* (Plt.); *magnificus* et ses dérivés, M. L. 5230 a; *magniloquus* et ses dérivés; *magnipotentia* (tardif); *magnisonus*, -sonāns.

2° de *mai(i)or* : *maiestās* (formé sans doute d'après *honor/honestās*); toutefois, peut représenter une alternance ancienne, cf. *maiesta* s. u. *maia*), qui s'emploie au sens moral et avec valeur laudative, M. L. 5246 (britt. *maestawd*), sur *maiestās*, v. Dumézil, Rev. Phil., 1952, 7 sqq.; *maiusculus* : diminutif; cf. *plūs-culum*; *maiōrinus* (époque impériale) : de la plus grosse espèce ou de la plus grande dimension; *maiōris*, *maiōrius* (cf. *magnārius* et *minusculārius*). *Maiōrinus* est demeuré, dans les langues hispaniques, au sens de « juge de district », M. L. 5249; *maiōrō* (Gl.); *maiōrātus*, -ūs. Cf. aussi *Māiorica* (et *Minōrica*), Isid. 15, 6, 44. L'a initial est bref, si la syllabe est longue par « position », comme dans *aiō*, etc.

3° de *māximus* : *māximē* : au plus haut degré, d'où « surtout, particulièrement », etc. Dans la conversation, s'emploie pour répondre affirmativement, comme *minimē* pour répondre négativement; *māximūās* (sans doute créé par Lucr. 2, 498 et repris par Arn. 6, 204); *māximātus*, -ūs (Inscr.) : dignité de la *Vestālis māxima*. M. L. 5445-5460.

Composés en *per-* : *permagnus* (classique, mais rare; non attesté à l'époque impériale); *permagnificus* (Vulg.); *permāximus*.

magis adv. (et, avec chute de *s* final, *mage*) : plus, plutôt. Diffère de *plūs* en ce que celui-ci s'emploie surtout pour exprimer le nombre ou la quantité (*plūs* sert de comparatif à *multum*); cf. Cic., Leg. 3, 32, *uīuosi principes plūs exemplo quam peccato nocent* « les mauvais princes nuisent davantage (causent plus de mal) par leur exemple que par leurs fautes »; *magis* signifierait « nuisent par leur exemple plutôt que par leurs fautes ». Mais la distinction, assez subtile, n'est pas strictement observée : on trouve *magis* ou *plūs diligō*, comme aussi *māximē* ou *plūrimum*. — *Magis* est l'ad-

verbe employé normalement en latin classique pour former les comparatifs périphrastiques, comme *māximū* adjectifs, dont le comparatif était inusité (type *strāctius idōneus*), il s'est étendu à tous les autres, se substituant au comparatif en -ior, dont la valeur n'était pas nette et allait s'affaiblissant. Dès Plaute, on trouve *magis opportūnus* (Mo. 574); *magis similis* (Am. 654) et même *mollior magis* (Au. 422). Cicéron emploie *magis quam cūcilis et obscura*. Mais, dans cet emploi, a subi la concurrence de *plūs*.

Magis est joint à *sed* avec le sens de « mais plutôt » pour indiquer une action qui s'accomplit de préférence à une autre; Enn., A. 272, *non ex iure manum conseratum, sed magis ferro / rem repetunt*. Il est arrivé ainsi à s'employer seul, avec cette valeur adversative; cf. Sall., Iu. 85, 49 (c'est Marius qui parle à la plèbe) *neque quisquam parens liberis uti aeterni forent optauit magis uti boni honestique uitam exigerent*. — *Magis* est venu à remplacer *sed* dans la langue parlée et est passé dans les langues romanes avec ce double sens de « plus » (partiel) et de « mais » (général). M. L. 5228; B. W. s. u. Au sens de « plus », l'aire centrale du roman a passé à *plūs*, tandis que la région ibérique et la région dace demeuraient fidèles à *magis* (v. Bartoli, dans *Breviario di neolinguistica*, p. 114 sqq.). *Magis* peut être renforcé par un préfixe : *dēmagis* « ualdē magis », conservé en provençal et dans les langues hispaniques. M. L. 2546.

Dérivé : *magister*, -trī m., sans doute de **magistero-s*. L'étrusque a *macstr*(na), *macstrev*(a), que Deecke et Cortsen ont rapproché de *magister*; cf. Leifer, *Stud. z. antiken Aemterwesen*, I, p. 136 et 242 sqq.; et Mazzarino, *Dalla monarchia allo stato repubblicano*, 1945. Si le rapprochement est exact, il peut s'agir d'un mot d'emprunt, *m. populī, m. equitum*; cf. Varr., L. L. 5, 14, 82, *magister equitum, quo summa potestas huius in equites et accensos, ut et summa populī dictator, a quo is quoque magister populī appellatus*, et les rapprochements indiqués par Goetz-Schoell, ad loc. Le mot, dont le sens général est « maître, chef », appartient d'abord à la langue du droit et de la religion : *m. sacrōrum, m. Arualium*, etc., et a pris toute sorte d'acceptions suivant les catégories auxquelles il s'appliquait, armée, marine, magistratures civiles, école, vie privée, etc. Cf. *m. uicōrum, m. conuīuii, m. lūdī*, et tout simplement *magister* « maître d'école », et par suite « professeur qui enseigne »; et, de là, « instigateur » (comme *auōtor*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5229. Celtique; irl. *magister*, gall. *meistr*, etc., et germanique : v. h. a. *meistar*.

Dérivés : *magistra* f. : maîtresse, directrice; *magisterium* n., M. L. 5230; *magist(e)rō*, -ās (rare), « *regere et temperare est* », P. F. 139; 5, peut-être formé sur *ministrāre*, dérivé usuel et classique de *minister* (cf. *ministrāre*, etc.); *magistrātus*, -ūs (*magisterātus*) Lucrerie, CIL I² 401) m. : proprement la « maîtrise » du peuple (*m. populī*) et, par suite : 1° charge de magistrat; 2° le magistrat lui-même (cf. *caericius*); *magistrālis*, -e (tardif); *magistrānus* (d'après *praetorianus*, etc.); *magistrās*, -ātis (tardif, d'après *optimā*).

magisterium, -riālis (tardifs), ce dernier d'après δὲ μαγιστῆρος.

Composés : *com-*, *ex-*, *pro-*, *sub-* *magister* ; *choromagister*, *lūdi-*, *pseudo-magister* ; *uico-magister* ; *magistromilitānus*, tous tardifs, en partie faits sur des modèles grecs.

La formation de *magis* est étonnante. On attendrait *maius* (c'est-à-dire *maius*), de **mag-yō-s*. Le degré redoublé de comparatif qu'on a dans les superlatifs *magis*, *magis-teros*, got. *maists*, n'existe ailleurs que s'il y a un autre suffixe. *Magis* doit donc être une adaptation, sous l'influence de *magnus*, d'un ancien **mais* correspondant à osq. *mais* « magis » de la table de Bantia ; l'explication de osq. *mais* par un ancien **magyos*, cf. l'explication de osq. *maius* par le superlatif osq. *māius* (lat. *mai(i)us*) et par ombr. *mestru* (féminin) « maior », « maximae » et par ombr. *mestru* (féminin) « maior », qui supposent d'anciens **mais*. Il y avait sans doute en indo-européen occidental supplétisme entre un ancien positif du groupe de **meg-* et un « comparatif » du groupe de **mā-*, **mō* (irl. *már*, gall. *mawr* « grand », comparatif v. irl. *móa* « plus grand »), à en juger par le type germanique de got. *mikils* « μέγας », *mais* « μάλ-λον ».

Lat. *magister* est formé comme ombr. *mestru* « maior », de même que *minister* est à rapprocher de osq. *minstreis* « minoris ». L'accumulation des suffixes est pareille à celle qu'on observe dans le type *interior*, *exterior*, *mais* en succession inverse. Toutefois, cette étymologie est contestée ; et l'existence de la forme étrusque citée plus haut est troublante. Accommodation latine d'un mot d'emprunt ?

Quant à la forme *magnus*, elle résulte, comme *mikils* en gotique et comme *μεγάλος*, *μεγάλα* en grec, d'un élargissement de l'adjectif radical conservé dans : hitt. *mekki-* « nombreux » (nominatif pluriel *meqqaes*), gr. *μέγας* (sur quoi a été fait *μέγας*), v. isl. *mjök* « beaucoup », arm. *mec* « grand » (instrumental *mecaw*), alb. *mab* « grand », tokh. *makā-*. L'addition d'un suffixe secondaire **-no-* a entraîné le vocalisme radical zéro, d'où **mōg-*. En védique, *mahā*, *māhi*, d'accord avec arm. *mecaw* (instrumental, à issu de *ā*) et gr. *μέγας*, montrent le caractère dissyllabique de la racine ; le *h* est une innovation que ne présente, du reste, pas skr. *majmán-* « grandeur ».

V. aussi l'article *Māia*.

magnēs, -ētis adj. et subst. m. : emprunt attesté depuis Cicéron, Lucrèce, Varron au gr. *μάγνης*, latinisé partiellement (acc. *magnētem* dans Cic.).

**magulus*, -lum : *Peribonius nomen archigalli cinaedi, quem magulum conspurcatum dicimus, qui publice impudicitiam professus est*, Schol. Iuu. 2, 46. Pas d'autre exemple du mot, dont le sens est douteux ; certains en font un masculin *magulus* diminutif de *magus* ; d'autres, un neutre *magulum* et rapprochent la glose : γνάθος, τὸ μάγουλον (Gloss.). Mais les formes dialectales italiennes qu'on invoque à l'appui de ce dernier sens peuvent s'expliquer autrement que par un primitif **magulum* ; cf. M. L. 5235.

magus, -i m. ; *maga* f. : mage. Emprunt attesté depuis Cicéron au gr. *μάγος*. Conservé dans le composé ags. *dyrmaga*. Employé aussi comme adjectif.

Dérivés : *magicus* = μαγικός, M. L. 5237 et 5226 ; *magia* = μαγεία, M. L. 5225.

maia : *medica uel obstetrix*, CGL III 9, 33. Transcription du gr. *μαία* (cf. *iātromēa*). Demeuré en roumain. M. L. 5244.

Māia (= *Maia*) ; *Māius* : *Maium mensem Romani a Maia, Mercurii matre, quam deam uolunt, uel a maiori-bus... uocauerunt*, Plac., CGL V 82, 83 ; cf. Varr., L. L. 6, 33, et les témoignages réunis par Goetz-Schoell, ad loc. *Māia*, qui est dite aussi *Māiesta* (Piso ap. Macr. 1, 12, 18, forme « étymologique » forgée pour expliquer *Māia*), est une vieille divinité italique, fille de Faunus et femme de Vulcain, cf. Macr. 1, 12, identifiée plus tard à la divinité grecque de même nom, fille d'Atlas et de Pléioné, mère d'Hermès, qui est une des Pléiades ; cf. Vg., Ae. 1, 297 et G. 1, 225. C'est elle qui a donné son nom au mois de mai, *māius* (cf. osq. *Mais* *Mais*), conservé dans les langues romanes. M. L. 5250 ; en celtique : irl. *mái*, etc., et en germanique : v. h. a. *meio*, all. *Mai*. *Māius*, *Māia* peuvent représenter **magio-s*, *magia* (cf. *aiō*) et s'apparenter à *magnus*, comme, du reste, les Latins l'avaient déjà vu ; cf. Cornelius Labeo ap. Macr. 1, 12, 19, *Maiam... terram esse hoc adeptam nomen a magnitudine sicut et Mater magna in sacris uocatur*. Le rapport de *Māius* avec *maesius* « lingua osca mensis maius », P. F. 121, 4, est obscur.

māiālis (= *maiālis*) : porc châtre, porc gras ; cf. Varr., R. R. 2, 4, 21, et : *porcus pinguis quod deae Maiæ sacrificabatur quasi matri Mercurii*, Isid., Lib. Gloss. 473, et Scal., CGL V 604, 44. Étymologie populaire ? Attesté depuis Titinius ; rare. M. L. 5245.

Dérivé de *māiālina* (sc. *carō*), Gloss.

māiestas ; *māior* : v. *magnus*.

maīuma, -ae f. : sorte de jeux spéciaux aux provinces orientales de l'Empire. Tardif (Lydus, De Mens. 4, 80, p. 133, 1, et Cod. Theod.). Cf. Μαίουμεας, « appellatio urbium maritimarum Syriae ». Mot syriaque.

Māius : v. *Māia*.

māla, -ae f. (usité surtout au pluriel *mālae*) : mâchoire (supérieure) et « parties supérieures des joues » ; la mâchoire inférieure se disant *maxilla*. Cf. Celse 8, 1, *maxilla est mobile os, malae cum toto osse, quod superiores dentes excipiunt, immobiles sunt* ; et Plin. 11, 157, *infra oculos malae homini tantum, quas prisci genus uocabant*. Mais la distinction entre *māla* et *maxilla* n'est pas observée, et *maxilla* s'est dit également de la mâchoire supérieure : *maxillae superiores*, Plin. 11, 159, et s'est substitué à *māla* à partir de Celse lui-même. De *maxilla* dérivent *maxillāris* : -ēs *dentēs*, et *maxillō* glosé στρομο-κοπῶ (sans exemple).

Māla (Enn., Plt.) est plus anciennement attesté que *maxilla* (Cic.), mais n'est pas représenté en roman, où sont demeurés *maxilla*, -āris. M. L. 5443, 5444. De *māla* : *mālatūs*, glosé *maxillātūs*, CGL II 126, 25.

Pour la forme, cf. *āla* : *azilla*. Aucune étymologie sûre.

malacens, -a, -um : emprunt au gr. *μαλακός* (Naev., Plt.). Dérivé de *malacissō*, -ās. Les langues techniques ont

aussi emprunté *μαλακία* dans le sens de « calme plat » (de la mer) et de « inertie, atonie » (de l'estomac). M. L. 5254. Cf. *malaxō*.

malandria, -ae f. : abcès au cou des bêtes de somme (Plin., Chir., Marc.).

Dérivé de *malandriōsus*, M. L. 5255. Déformation populaire de *μελαγχόρου* « cœur du chêne »? (Keller).

malaxō, -ās : emprunt au gr. *μαλάσσω*, formé sur l'aoriste (comme *campō*; v. ce mot). Rare et populaire; cf. Gell. 16, 7, 7. Premier exemple dans Labérius; *malaxatiō* (tardif); *commalaxō*.

malignus : v. *malus*.

***malina, -ae f.** : flot montant (Marcel.). Gaulois?

malleus, -i m. : 1° maillet (= gr. *σφύρα* déjà dans Plt., Cat.), marteau; 2° morve, maladie du cheval (Végèce). Dans ce dernier sens, *malleus* semble une adaptation populaire du gr. *μάλας*; cf. aussi *mallō*. Panroman. M. L. 5268; B. W. *mail*. Diminutif : *malleolus* : 1° petit maillet; 2° projectile, en forme de maillet, destiné à mettre le feu aux vaisseaux, aux ouvrages de l'ennemi, etc.; cf. P. F. 119, 12; 3° crossette de vigne ou de tout autre arbre (d'où *malleolaris* dans Colum.). M. L. 5267 et 5267 a. Autres dérivés : *malleātus, malleātior, commalleō, -iolō* (Grom.). — V. l'article *marcus*.

Mot technique de forme populaire, à gémée intérieurement, qui rappelle v. sl. *mlatič*, r. *młot* « marteau » (v. Niedermann, IF 15, 116); on cite aussi v. isl. *miplnir* « marteau de Thor ».

mallō, -ōnis m. : 1° tige sèche des oignons; 2° tumeur au genou des chevaux. Le mot ne se trouve que dans les auteurs vétérinaires, avec les deux sens. Cf. CGL V 307, 5, *mallon* : *inflatus tuber sine dolore*. L'emprunt au gr. *μαλλός* « touffe de laine » qu'on trouve dans Caton sous la forme *mallus* ne se justifie guère ni pour la forme, ni pour le sens. V. le précédent.

***mallus, -i m.** : jugement. Mot germanique latinisé (Lex Sal.). De là : *mallō, -ās, mallobergus*. M. L. 5268 a. Cf. *manniō*. V. h. a. *mahal*.

malluuium, -i n. (*malluuiæ, -ārum f.*) : cuvette, bassin pour se laver les mains, gr. *χειρόνιπτρον*. Cf. P. F. 153, 13, *malluuium dicitur quo manus lauantur; malluuiæ quibus manus sunt lotæ; pelliuuiæ quibus pedes*. Certains différencient *malluuium* « bassin » de *maluuiæ* [aquæ] « eau du bassin », mais la distinction ne semble pas fondée. Cf. *balneum* et *balineæ*. Composé ancien qui n'est pas attesté en dehors de Festus; cf. *mantēle*.

De **man-luuium*. V. *manus* et *lauō*.

mālō : v. *uolō*.

mālobathrum : malobathre. Transcription du mot grec, lui-même venu du sanskrit. V. André, s. u.

maltha : Non. 37, 6, *-as ueteres molles appellari uoluerunt, a graeco, quasi μαλακός*. Lucilius lib. XXVII (38) :

insanum uocant quem maltham ac feminam dici † uidet,

Sans doute emprunté au gr. *μάλαθα*, qui désigne un enduit mou (cf., dans ce sens, Plin. 2, 235 et 36, 181),

d'où *mal(h)θō, -ās*; et aussi un poisson de mer à chair molle. M. L. 5271.

malua, -ae f. : mauve. M. L. 5274; et germanique v. angl. *mealwe*, etc.; celtique : britt. *malua*.

Dérivés : *maluāceus, -a, -um*, attesté depuis Cic. *maluella* : molochina, Isid. 19, 22, 12; *maluauiscus* « guimauve » (Ps.-Ap., Isid., Gl.); v. Sofer, p. 130, et M. L. 5275, *malua hibiscus*.

Cf. gr. *μαλάχη, μαλόχη* et, chez Épicharme, *μολόχη*. On ne saurait poser un original indo-européen en parlant de ces formes. Comme beaucoup d'autres noms de plantes (v. *laurus, menta*, etc.), sans doute mot pris à une langue méditerranéenne.

malus, -a, -um : mauvais, méchant. Usité de tout temps. Le comparatif et le superlatif sont empruntés à une autre racine; v. *pēior*. Substantivé, *malum n.* : le mal (physique ou moral); et spécialement « le châtiement, la correction » : *abunt malum Metelli Naeuii poetae*. *Malum* sert aussi de juron ou d'injure. Adverbe : *mālē*. S'oppose à *bonus, bonum, bene*.

Dérivés et composés : *malitiia f.* (-tiēs, Ital.) : *uersuta et fallax nocendi ratio*, Cic., N. D. 3, 30, 75. Correspond plutôt à *κακοურγία* qu'à *κακία*, cf. Cic., Tu. 4, 15, 34; *malitiōsus*; et *malitiōsiūs* (Tert.); *malitiās, -ātis* (Dig. 4, 2, 5⁷; lecture douteuse). Ne semble pas autrement employé, malgré l'existence de *bonitiās*; par contre, **bonitiia* n'existe pas; *malātus* (Gl., cf. *bonātus*); *malignus* : d'un mauvais naturel (de *maligno-s*, cf. *benignus, priuignus*), « méchant »; et, comme notre mot « méchant », s'emploie au sens de « chiche, avare »; cf. Vg., Ae. 6, 270, *sub luce maligna*; 11, 525, *angustaeque ferunt fauces aditusque maligni*. Substantivé dans la langue de l'Église : *malignus = diabolus*. Dérivés : *malignitiās* et *malignō, -ās (-gnor)*, langue de l'Église.

male sert de premier terme à de nombreux composés, qui sont d'anciens juxtaposés : *maledicus = κακοῦργος, maledicō, -is* (et *remaledicō*, Suét.); *malefaciō; malefaciō, -ficium, -ficō = κακοῦργος, -γία; malesuādus, malefaciō, -ficium, -ficō = κακοῦργος, -γία; malesuādus, etc.; maleuolus, -uolēs = κακόβουλος; mallicordis, glosé πονηροκάριδος, etc.* Il se joint aussi, comme le grec *κακός*, à des adjectifs dans le sens du préfixe négatif : *male sānus = insānus, male fidus = infidus, perfidus*. Virgile emploie déjà *male numen amicum* au sens de *numen inimicum*, Ae. 2, 735. Les gloses ont *malebarbis, malibaribus* (= *imberbis*), *maleformis, malegrātus* (= *ingrātus*). On voit se substituer à un préfixe usé *in-, im-*, une formation nouvelle et plus expressive; cf. Wacker nagel, *Vorles*. II 255, l'emploi de *bene* dans *bene magus*, etc. Sont demeurés dans les langues romanes : *malus*, M. L. 5273; *male*, 5257; *malignus*, 5266; *malitia*, 5266 a; *maledicere*, 5258; **malefactoria*, 5259; **maleficare*, 5261; *maleficus, maleficius*, rarement représentés et par des formes douteuses, 5263, 5262; *male habitus*, 5264; **malifatus*, 5265 a; B. W. *mauvais; malesapidus* : maussade.

Ce celtique à les mots d'Église : irl. *maldachaim, maldacht* « *maledicō, -dictiō* »; de même le bretonique; cf. *bendih* « *beneficitiō* ».

Étymologie incertaine. L'osque *doled malud = dolō malō*, *perum dolom mallom* « sine dolō malō » de la

Table de Bantia peut provenir du latin ; le sens de *malus* est contesté. On a rapproché arm. *melk'*, gén. *melac* « péché », lit. *melas* « mensonge », irl. *mellaím* « je trompe », gr. *μελός* « vain », av. *maīrya*, épithète d'êtres mauvais. Mais aucun de ces mots n'a le sens précis de lat. *malus*, et l'hypothèse d'un ancien terme religieux n'est pas appuyée par les emplois de l'adjectif en latin.

mālus, -ī f. : pommier (Varr.) ; **mālum**, -ī n. : pomme (déjà dans Plt.).

Dérivés : **mālinus** ; **mālifēr** (= gr. *μηλοφόρος*) ; **mālicorium** : écorce de grenade ; **mālogrānātum** « grenade » ; **mālātum**, doublet de *mēlātum* ; **mālārium** : **pōmārium** (Gloss., Lex. Sal.) ; **mālētum** (Suét.). Sens doute aussi **mālum terrae** « cyclamen » et « mandragore » (Ps.-Ap., Orib., Diosc.).

Mālus semble être refait sur **mālum**, sans doute emprunt au gr. *μήλον*, dor. *μάλον*, qui a remplacé le nom italique de la pomme ; cf. *Abella*. **Mālum** a servi à désigner tous les fruits à pépins ou à noyaux, par opposition à *nux* ; cf. **mālus grānāta** ; André, *Lex.*, s. u. Les langues romanes, qui n'ont pas de représentants de **mālum**, en ont d'un emprunt postérieur à la forme de *κοινή*, d'où **mēlum**, qui semble déjà attesté dans Pétr., Sat. 56, 8, par exemple it. *melo*, log. *mela*, M. L. 5272 ; cf. **mēlāta** (Orib.) « compote de pommes », d'où ***melimēlāta**, dérivé hybride du gr. *μελιμηλον* « marmelade » (v. Woch. f. kl. Phil. 34 (1917), 650 sqq.), esp. *mermelada*. Martial, 13, 24, a *melimela* ; sur *mēlofolia*, v. Plin. 15, 52 ; sur **mālomellum** (-lus), hybride tardif, v. Isid. 17, 7, 5, et Sofer, p. 100. Dans d'autres langues, telles que le français, c'est **pōmum** qui s'est spécialisé dans le sens de « pomme » ; v. B. W. s. u. — S'autorisant de hitt. *maḫlan* (accusatif singulier), Cuny, dans Rev. hittite et asiatique, I, p. 31, a admis que ***mālo-** serait indo-européen ; mais *maḫlan* signifie non pas « pommier », mais « cep de vigne » ; et, en tout cas, le rapprochement du mot hittite, quelle qu'en soit l'importance, ne prouve pas que le mot ***mālo-** ait existé hors de la région méditerranéenne.

mālus, -ī m. : mât de vaisseau ; toute pièce de bois dressée verticalement. Déjà dans Ennius, technique. Non roman.

Si l'on rapproche v. isl. *mastr*, v. h. a. *mast* « mât » et. avec M. Thurneysen, irl. mod. *maide* « bâton », m. irl. *ad-mat* « bois de construction », il faut partir de ***mazdo-** et supposer que le *t* est issu de *d* ; les conditions de ce traitement *l*, dont le latin offre d'autres exemples (v. *lacruma*, *solum* ; *oleō* : *odor*), sont obscures. Ici, une influence de *pālus* est possible.

Māmers, **Māmercus** : v. *Mārs*.

mamma, -ae f. : « nourrice, maman » et « mamelle » ; d'où « protubérance en forme de mamelle » (Plin. 17, 118). Mot du langage enfantin ; cf. Varr., *Cato uel de pueris educandis* (14) ap. Non. 81, 4, *cum cibum ac positionem buae ac pappas uocent, et matrem mammam, patrem iatam*. Terme de tendresse qui désigne aussi la grand'maman. Se retrouve dans gr. *μάμμα*, *μάμμη* ; *μαμμάχος*, *μάμμαν αἰτεί*, *μαμμάορητος* ; et GGL V 115, 10, *mamme* (= *μάμμη*?) : *tomā*, i.-e. *auia*.

L'irlandais a *mam* « maman » et *muimne* « mère nour-

ricière », l'albanais *memë* « mère ». A côté, il y a un type à voyelle longue : bulg. et russe *māma*, pol. *mama*, lit. *momā* « maman » et v. h. a. *muoma* « tante maternelle ». Sur le groupe de v. h. a. *amma*, v. lat. *amma* (avec l'observation générale) et *amīta*. Le sens et la forme des mots de ce genre sont instables.

Diminutif : **mamilla** : mamelle, tette ; robinet (Varr., R. R. 3, 14, 2). Usité de tout temps. Les langues romanes ont gardé **mamma** au sens de « maman », réservant le sens de « sein, mamelle » à **mamilla**, M. L. 5277 et 5276 ; cf. aussi ags. *mamme* ; irl. *mamm*.

Dérivés et composés : 1° de **mamma** : **mammō**, -ās : donner (ou prendre) le sein, M. L. 5277 a ; **mammālis** ; **mammātus** ; **mammēātus** (Plt., Poe. 393, de ***mammēa**?) ; **mammōstus** ; **mammula**, cf. M. L. 5277 b, **mammula** ; **mammicula** ; **Mammaea**, **Mammius**, **Mam(m)ulēius** ; **Oinumma** = **Vninamma**, traduction de Ὠνιμαζών, CIL I² 566 (à Préneste) ; **bimammius** (Plin. 14, 40, b. *uitis*) ; **būmammus**, q. u. ; **multimammia** (*Diāna*, Jér.)].

2° de **mamilla** : **mamillātus**, -nus (Plin., m. *ficus*) ; **mamillāris** ; d'où **maḡillāre** n. : soutien-gorge.

mamphūla, -ae f. : *panis Syriaci genus quod, ut ait Verrius, in cibano antequam percoquatur, decidit in carbones cineremque*, F. 126, 11. Un exemple de Lucilius, Sat. 1250. Sans doute pour ***mampūla** d'une racine **mpl** « tomber » attestée en hébreu et en araméen.

***mamphur**? : *appellatur loro circumuolutum mediocris longitudinis lignum rotundum, quod circumagunt fabri in operibus tornandis*, P. F. 117, 32. Terme technique, sans doute dialectal, auquel devait correspondre une forme latine ***mandar** que supposent certains dérivés romans. **Mamphur** lui-même est peut-être une corruption d'une forme osque ***mamphar**, ***manfar** ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, et M. L. 5278 ; Jud, Arch. f. d. Stud. d. neueren Spr. 124, 403 ; et Thes. s. u.

Māna : v. *mānis*, *mānus*.

mānālis : v. *mānō*.

manceps, -ipis m. : terme technique du droit ; proprement « celui qui prend en main » (quelque chose pour en devenir l'acquéreur ou en revendiquer la possession) ; cf. P. F. 137, 12, **manceps dicitur qui quid a populo emit conduciue, quia manu sublata significat se auctorem emptionis esse**. De là **mancipium**, -ī n. : 1° mancipation, fait de prendre en main (pour l'acquéreur d'un objet) ; cf. Gaius, Inst. 1, 119 sqq. ; May-Becker, *Précis*, p. 117 sqq.) ; 2° au sens concret « chose acquise en toute propriété, propriété », et spécialement « esclave ». C'est ce sens dérivé de **mancipium** qui a donné sans doute naissance à la glose **manceps dicitur quod manu capiatur**, P. F. 115, 19, à moins d'admettre qu'il y ait eu deux **manceps**, l'un actif, de ***man-cap-s**, cf. **auceps** ; l'autre passif, de ***mancaptos**, cf. **deinceps**, **menceps**.

Dérivés : **mancipō**, -ās (**mancipō**) « vendre, aliéner par mancipation », d'où, à l'époque impériale, **mancipātus**, devenu synonyme de **seruus** ; **mancipātiō**, etc. ; **emancipō** : émanciper, mettre hors de tutelle ; et « aliéner » ; cf. P. F. 67, 20, **emancipati duobus modis intelleguntur : aut hi qui ex patris iure exierunt, aut hi qui aliorum fiunt dominii, quorum utrumque fit**

mancipatione. M. L. 2856? — *remancipō* (Gaius, Fest.); *mancioliolum* (tardif).

Mancipium, attesté depuis Plaute, est demeuré en provençal et dans les langues hispaniques avec le sens de « valet, garçon », M. L. 5284; *ēmancipāre* a pris en galicien et portugais le sens de « dételier des bœufs ». M. L. 2856.

Pour *man-*, cf. *man-dō*, *man-tèle*, *man-suētus*; v. *manus*.

manciola, -ae f. : diminutif de *manus*, dans Laevius ap. Gell. 17, 7. M. L. 5283.

mancus, -a, -um : manchot, infirme de la main ; cf., Dig. 21, 1, 12, *sciendum scaevam non esse morbosum praeterquam si imbecillitate dextrae ualidius sinistra utatur; sed hunc non scaevam, sed mancum esse dicimus*. Puis, plus généralement, « mutilé, estropié ». Attesté depuis Plt. Demeuré dans les langues romanes sous forme d'adjectif et dans le verbe dérivé du type it. *mancare* « manquer ». M. L. 5285; B. W. *manchot*; germanique : m. néerl. *mank*, ags. *bemancian*.

Le bret. *manc* « manchot » peut être emprunté au français.

ēmancō, -ās : rendre manchot (Labien. ap. Sen. Contr. 5, 33, 24); *mancaster* (Gl.); *mancātus* (Lex Sal.); *dēmancō* (Greg. Tur.).

De **man* + *ko-*, avec un suffixe caractéristique des tares physiques; cf. *caecus* et *peccāre*?

mandō, -is, -dī, -sum, -ere : mâcher (*dē animālibus*); de là « manger gloutonnement, dévorer » et, à partir de Pline (28, 101, 212), « manger » (comme *mandūcō*).

Dérivés et composés : *mandō*, -ōnis m. : glouton (Lucil.); *mandibulum* n. (-bula f.) : mâchoire(s) (post-classique); *com-, prae-, re-, super-mandō* (tous tardifs); *mandūcus* m. (cf. *cadūcus*); *mandūcō*, -ōnis « le baffleur », personnage à la fois terrible et grotesque, sorte d'ogre, devenu bouffon d'atellane; cf. P. F. 115, 20, *manduici effigies in pompa antiquorum inter ceteras ridiculas formidosasque ire solebat magnis malis et late dehiscens et ingentem sonitum dentibus faciens, de qua Plautus ait* (Ru. 535) : « *Quid si aliquo ad ludos me pro manduco locem?* — *Quapropter?* — *Quia pol clare crepito dentibus* ». De là *mandūcō*, -ās (*mandūcor*, Lucil., Afran., Pomp.) : « jouer des mâchoires », qui dans la langue populaire s'est substitué à *edō*, *esse*. Exemple d'une expression forte et imagée se substituant à une expression devenue abstraite et usée; en même temps de remplacement d'un verbe irrégulier par un verbe régulier. *Mandūcō*, d'abord uniquement chez les comiques ou les satiriques, apparaît à la fin de l'époque républicaine dans Varron, R. R. 3, 7, 9, et il a pénétré dans la langue de la bonne société : Auguste l'employait; cf. Suét., Aug. 76; il est demeuré dans les langues romanes. M. L. 5292; B. W. *manger* (la péninsule hispanique a gardé *com-edō*, qui est expressif grâce à un préverbe et dont la forme a été normalisée, de manière à échapper à l'anomalie de *edō*, *esse*). Dérivés : *mandūcator*, M. L. 5293; -*tiō*, -*bilis* (tardif, trad. βρώσιμος); *com-mandūcor* (Lucil.); *dē-*, *super-mandūcō* (tardifs).

A *mandō* se rattache l'adjectif *māsūcius*, glossé *edār*, P. F. 123, 1, issu sans doute de **ma(n)s-ūcius*, forme dé-

sidérative (l. *māsūcus?*), d'où provient *māsūcō*, -ās « mâcher » (Pelag.). Pour *mas(s)ō*, *mānsō* « mâcher », v. ce mot.

Mot expressif, à vocalisme radical a. Le rapport avec gr. μάθαι « γνάθοι (Hés.), μασάομαι « je mâche », μαστάζω « je mâche », hom. μασταξ « bouche » et « pâte » et avec μέστακα « τὴν μεμασημένην τροφήν (Hés.), μασσόνειν μασάομαι βραδέως (Hés.) est indéterminable. Cf. m. gall. *mant* et v. h. a. gall. *mandil* « mors »?

mandō, -ās, -āul, -ātum, -āre : confier (alqd *alicui*), recommander à; donner mandat à, charger quelqu'un de; rejoindre à (= gr. ἐντέλλω); en particulier « charger quelqu'un d'annoncer » et « faire savoir » (époque impériale). Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 5286.

Dérivés et composés : *mandātū*, -tor, -trix, -tōrius, -rium (= ἐντολή, -λογία); *mandātus*, -ūs (usité à l'ablatif, comme *iussū*, Cic.); *mandātum*; *mandātōrius* (Dig.); *mandātēla* (Gaius, d'après *tūela*); *mandātūus*, terme de grammaire (cf. *imperātūus*).

āmendō : éloigner, reléguer; *āmendātio*, joint par Cic., S. Rosc. 44, à *relégiō*; *admandō* : mander près de soi (Not. Tir.); *commendō*, composé d'aspect « déterminé » : recommander, confier (souvent joint à *credō*, *concredō*, *committō*); recommander quelqu'un, cf. Cic., Fam. 13, 54, *antea studiose commendabam Marcellum*, d'où *incommendātus* (Ov.); quelquefois « commander » (par litote). A l'époque impériale, par affaiblissement de sens, « rappeler, invoquer, montrer » (Tert.). Demeuré dans les langues romanes, surtout avec le sens de « commander ». Cf. M. L. 2084, *commendāre* (-*man-*); britt. *cymmyr*.

demandō (premier exemple dans T.-L., surtout fréquent dans Suét.) : remettre, confier. Demeuré dans les langues romanes, où, sauf en roumain, il a pris le sens de « demander », M. L. 2547; *demandātio* « instruction, ordre » (depuis Tert.); *praemandō* : recommander, ordonner par avance; *remandō* (bas latin) : répéter une recommandation, notifier en réponse. Ces verbes ont, à leur tour, fourni des dérivés du type ordinaire, ainsi : *commendātio*, -tor, -dābilis, -dāticius; *incommendātus*. V. aussi M. L. 3023, **exmandāre*. De *mandātum* : irl. *mandail*.

L'étymologie *man(um)dō* « mettre en main » convient bien au sens (cf. *mandāre* = *in manū dare*, Plt., Men. 783) et trouve un appui dans les expressions grecques ἐχειρίζω, εἰς χεῖρα τιθέναι, mais on attendrait **mandere*, comme *uendere*, etc. Y a-t-il eu changement de conjugaison, comme dans *fodāre* en face de *fodere*, etc., ou influence de *lēgāre*, *lēgātum*, de sens voisin? Il est difficile d'admettre que *mandāre* soit dû au souci d'éviter une homonymie avec *mandere*, et l'hypothèse d'un dénominateur tiré d'un adjectif composé **man-do-s* est en l'air.

L'osque a, de même, *manafum* « mandāui », a amānaffed « mandāuit ». Pour le caractère rituel de certains mouvements faits avec la main, v. *manus* et les rapprochements germaniques : v. angl. *mund*, v. h. a. *munt* « main » et « protection » et irl. *monnar*, *muinier* « épouse légitime » (celle qui est sous la main, c'est-à-dire sous la protection); v. d'Arbois de Jubainville, Rev. celt., 25, 2 sqq.]

mandūcō : v. *mandō*, -is.

mānē n. indéclinable (féminin à basse époque; cf. ital. *manē*) : matin ; et adverbe « matin, de bon matin » ; dans cette acception a un doublet archaïque *māni*, dans localif-ablatif, cf. Plt., Amp. 253. Renforcé à basse époque par *dē* : *dēmāne* (Vulg.), demeuré dans les langues romanes avec le sens de « demain », M. L. 5294 et 2548 ; cf. aussi **maneana*, M. L. 5295. Panroman. Celtique : irl. *main*. *Māne* est le neutre de l'adjectif *mānis*, doublet de *mānus* « bon » (v. ces mots), qui, appliqué à l'expression du temps, s'est spécialisé dans le même sens que fr. « de bonne heure », all. *bei guter Zeit* : Varr., L. I. 6, 4, *diei principium mane... quod bonum antiqui dicebant manum, ad cuiusmodi religionem Graeci quoque, cum lumen affertur, solent dicere φῶς ἀγαθόν*. Cf. *māturus*, *Mātūta*, *māūtūnus*, qui a remplacé *māne* dans le sens de « matin », *Summānus*, sous *mānis*.

Mānius : surnom italique « *ab eo quod mane quis initio natus sit* », P. F. 135, 26 ; ou bien dérivé de **mānis* (-nus) « bon » ?

mānicō, -ās (latin de l'Église) : se lever matin = ὀρθῶς ; conservé en roumain, M. L. 5301. Sans doute d'après *albicāre*, *rūbicāre*. Tardif : *mānicātū*.

manēō, -ēs, **mānsi**, **mānsūm**, -ōre (un ancien supin **mantum* est attesté indirectement par les formes d'itératifs archaïques *manō*, -ās « saepe manēre », F. 118, 1 ; *ommentāns* (Liu. Andr.) « saepe obmanēns », F. 208, 3 ; cf. *merō*, *pultō*) : 1° rester (sens absolu), d'où « demeurer, séjourner » (cf. μένειν) ; 2° attendre (sens transitif). Ancien, usuel. M. L. 5296 ; B. W. *manoir*. Celtique : irl. *manér*, bret. *manou* ?

Dérivés et composés : *mānsiō* : fait de rester ou de séjourner (Tér., Cic.) ; lieu de séjour (*pecorum mānsiō* ; *mānsiō equōrum* = ἵπποστάσιον), halte, étape (époque impériale) et par suite, avec développement de sens concret (cf. *legiō*), « maison » (où l'on fait étape), *mānsiō habēns tria tecta* : τριστερεῖα (Gloss.). *Mānsiō* s'est conservé à la fois dans le sens de « étable, abri pour les troupeaux » et de « maison » (où il a, avec *casa*, supplanté *domus* et *aedēs*), cf. M. L. 5311 ; B. W. s. u., et a fourni de nombreux dérivés attestés directement ou par les langues romanes : **mānsiōnāta*, M. L. 5313 ; **mānsiōnāticus*, 5314 ; **mānsiōnile*, 5316 ; *mānsiōnārius* de passage -, *um coniugium*, Fulg. ; subst. *mānsiōnārius* m. : *ostiārius*, qui *custodit aedem* (Gloss.), conservé dans les langues romanes avec le sens de « serviteur », M. L. 5312 ; *mānsiuncula* (Vulg.) : petite loge, chambre ; *mānsor*, -ōris ; *mānsōrius* (tous deux dans Aug.) ; cf. aussi M. L. 5322, **mā(n)sūm* ; 5323, *mā(n)sūra* ; 5318, **mā(n)sūarius* ; *mānsiō*, -ās (époque impériale, substitut de *manō*) ; *circum-*, *com-manēō* (= συμπέτω, συνοικῶ), comme *commoror* ; *immanēō* : rester dans (tardif et rare ; calque de ἐμμένω) ; *intermanēō* : rester parmi (Luc.) ; *permanēō* : rester jusqu'au bout, M. L. 6417 ; *permānsiō* (Cic.) ; *remānēō* : rester en arrière, demeurer. M. L. 7194 ; *remānsiō* (Cic.), *remānsor* et *subremanēō* ; *ēmanēō* : rester dehors, dépasser les limites d'une permission (terme de la langue militaire comme *remānsor* ; de là *ēmānsor*, *ēmānsiō*). De *manēns*, la langue philosophique a tiré *manentia* (St Aug.) pour traduire μονή, στάσις.

L'a n'est passé à *i* en aucun cas, grâce à quoi il n'y a pas eu conflit homonymique avec *ē-mineō*.

Il est douteux qu'il y ait eu un présent radical indo-européen, car gr. μένω « je reste » est isolé ; le présent à redoublement μῆνω a une valeur « déterminée ». L'*ē* de *manēre* a peut-être son correspondant dans le parfait gr. μεμύνηκα ; le latin a recouru à ce type faute d'avoir un présent radical ancien ; *mānsum* a été fait sur *mānsi*, qui est évidemment secondaire. L'arménien a une forme en -a- (suffixe -ā- ; et la racine a un degré long ē) : *manam* « je reste ». En indo-iranien, il n'y a pas non plus de forme radicale simple ; le védique a un impératif à redoublement *pari-mamandhi* ; la racine existe aussi en iranien, et notamment dans persan *māndan* « rester » ; av. *manaya* suppose **mānaya* -.

M. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr. II 456, admet que v. irl. *anaid* « il reste » répondrait à skr. *aniti* « il respire » ; cf. *animus*. Il est difficile, cependant, d'écarter le rapprochement avec lat. *manēre* et arm. *manam* « je reste » ; y aurait-il eu quelque contamination ?

Mānēs (Di), -ium m. : (Dieux) Manes. Le nom est généralement interrompé comme le pluriel de l'adjectif *mānis* « les Dieux bons » ; cf. Bücheler, C. E. 1164, 1, *Di Manes, manes sitis*, épithète par laquelle on désignait par euphémisme les esprits des morts, et spécialement des parents (*di parentēs*). La notion des *Mānēs* s'étant obscurcie, *Di mānēs* est devenu une sorte de cliché employé en parlant des morts, et même d'un seul individu : *Dis Manibus coniugis* n'a guère d'autre sens que « à la mémoire sacrée de mon épouse ». Par extension, *Mānēs* désigne aussi le séjour des morts, e. g. Vg., Ae. 4, 387, *haec Manes ueniet mihi fama sub imos*. On le trouve dans Pline avec le sens de « cadavre ». Toutefois, Wackernagel, *Vorles.*, I, p. 86, voit dans *Mānēs* un pluriel correspondant au singulier gr. μῆνις.

Dérivés : *mānālis* ? Pour la formation, cf. *finis/finālis*, *fūnis/fūnālis*, etc. Mais les anciens le dérivait aussi de *mānāre*, ce qui est plus vraisemblable ; cf. le texte de Festus, p. 146, 174, et Varron ap. Non. 547, 17, cité sous *mānō*.

V. *mānia* et *mānis*.

mangō, -ōnis m. (depuis Varr.) : trafiquant qui maquille sa marchandise ; spécialement « marchand d'esclaves ; polisseur de pierres précieuses ». M. L. 5298 a.

Dérivés : *mangōnicus* ; *mangōnicō*, -ās ; *mangōnium*.

Cf. gr. μάγανον « tour de sorcellerie » (emprunté en latin dans le sens spécial de « machine de guerre, mangoneau » ; cf. M. L. 5297 et v. h. a. *mange*, etc.), μάγανεύω. Probablement terme de l'argot des trafiquants ; cf. Boissac, s. u., et T. Kleberg, *Eranos Löfstadt*, 1945, 277 sqq. Pour la forme, cf. *cerdō*, *latrō*.

mānia, **māniola** : *manias dicunt ficta quaedam ex farina in hominum figuras, quia turpes fant, quas alii maniolas uocant. Manias autem, quas nutrices minitantur paruolis pueris, esse laruas, i. e. manes, quos deos deasque putabant, quosque ab inferis ad superos emanare credebant. Sunt qui Maniam laruarum matrem auianum putant*, P. F. 115, 13. De *Mānēs* ?

manica : v. *manus*.

manifestus : v. *manifestus*.

manipulus (-plus), -i m. : 1° poignée, et spécialement poignée de tiges que le moissonneur prend de la main gauche pour la couper avec la main droite ; gerbe, botte ; 2° étendard, enseigne d'une compagnie, parce que, disait-on, sous Romulus c'était une botte de foin portée sur une pique ; cf. Ov., F. 3, 116-118. Peut-être plaisanterie de la langue militaire, la hampe que tient le porte-étendard étant assimilée à une poignée qui emplit la main ? En tout cas, comme *cohors*, terme emprunté à la langue rustique ; 3° manipule, compagnie : *manipulus, exercitus minima manus quae unum sequitur signum*, Varr., L. L. 5, 88. *Manipulus*, dont la formation n'apparaissait pas, a été traité comme un diminutif de *manus*, d'où *manuculus, commanuculus* et peut être *manuciolum* (-lus, v. *manus*). Attesté depuis Plt. Les formes romanes remontent à *manupulus, manuculus*. M. L. 5306.

Dérivés et composés : *manipulō, -ās ; manipulosus ; manipularis* (-plāris), -rius, et *com-manipulus, -lāris, -lō, -ōnis ; manipulatim*. Cf. encore *manipulus* : pincée (Celse) ; touffe (de cheveu). M. L. 5305.

Composé de *manus* dont le second terme est obscur (cf. *pleō?*). Pour le sens, cf. corn. *manal* « gerbe » (v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., I, p. 493).

mānis, -e ; mānus, -a, -um : bn. Adjectif archaïque conservé par Varron, L. L. 6, 4 (cité sous *māne*) ; cf. les références de Goetz-Schoell, ad loc., 'entre autres Macr. 1, 3, 13, *nam et Lanuini mane pro bono dicunt*. Les formes **manuus, *manuis* (Fest. 132, 3 ; 133, 10 L.) sont sans doute corrompues. Les emplois substantivés de *mānis, -us* : *Mānes* « les dieux Manes », *Māna* (*Geneta*) « Bonne Mère » (déesse des funérailles), *māne* « le matin », ont fait perdre le souvenir de sa valeur adjective ; mais le composé *immānis* est demeuré, dont le premier sens est « méchant, cruel » ; cf. Plt., Tri. 826 (*de Neptuno*) *spurcificum, immanem, intolerandum, uesunum* ; Cic., Verr. 2, 2, 21, 51, *hostis... nimis ferus et immanis*. Puis, par extension, « effroyable », et spécialement « effroyable par la taille, gigantesque, énorme » : Cic., Verr. 2, 3, 46, 110, *ingens immanisque praeda*, et confondu avec *immēnus*. De *immānis* dérivent *immānitās, immāniter* ; et, isolé, *immānescō*, par contraste avec *mānuescō*.

Summānus : v. ce mot.

Même racine **mā-* dans *mātūrus, mātūtus* (issus d'un substantif **mātus, -ūs* « bonté » ; cf. osq. *Maatūs* « *Mātīs* », dat. pl.), comme l'indique P. F. 109, 4, *Matrem Matutam antiqui ob bonitatem appellabant, et maturum idoneum usui, et mane principium diei, et inferi di Manes, ut suppliciter boni appellati essent, et in Carmine Saliari Cerus Manus appellatur creator bonus*.

Les adjectifs signifiant « bon » diffèrent d'une langue à l'autre. De la même racine peut-être, le celtique a irl. *maith* « bon », etc. On n'ose faire état de gr. *μαρτί-μῆγας* (Hés.) ; mais cf. sans doute phryg. *Mānry* ; *μαρία* : *καλή*.

manna, -ae f. : manne. Emprunt au gr. *μάννα* (cf. Pline 12, 62, *manna* « mica turis »), lui-même emprunté à l'hébreu et passé par l'intermédiaire de l'Église sous des formes savantes dans les langues romanes. M. L. 5307 ; en celtique : britt. *mann*, et en germanique : got. *manna*, etc.

***manniō, -is** : citer en justice. Mot germanique (Lex Sal.). Cf. *mallus*.

***man(n)isnauus, -i m.** : nom d'un magistrat (CIL V 3931). Origine et sens obscurs.

mannus, -i m. : poney, bidet. Mot d'origine étrangère, gaulois d'après Consentius, GLK V 364, mais plutôt illyrien, cf. G. Meyer, *Alban. Wörterb.*, 276, et dont la forme latine serait dialectale : *mannus*, de **mandus* ; cf. messap. *Iuppiter Menzanas* (auquel on sacrifiait des chevaux), alb. *mes* « mulet » ; cf. M. L. 5289, **mundius*. Attesté depuis Lucrèce.

Dérivé : *mannulus*. Cf. *blennus* et *blendius*.

mānō, -ās, -āui, -ātum, -āre : emploi absolu (le plus fréquent) et transitif, « couler en gouttes, dégoutter, suinter » et « laisser suinter, distiller » ; *manare dicitur cum umor ex integro, sed non solido nimis per minima suas partes erumpit*, P. F. 115, 1. Puis « s'écouler, se répandre (sens physique et moral) ; émaner de, découler de » (Ancien (Enn.), usuel, classique ; mais assez rare, sauf dans la langue poétique, à l'époque impériale. Non populaire.

Dérivés et composés : *mānālis* adj. : *manalem fontem dici pro eo quod aqua ex eo semper manat*, P. F. 115, 4 ; rattaché secondairement à *Mānēs*, comme on le voit par la suite de la glose : *manalem lapidem putabant esse ostium Orci, per quod animae inferorum ad superos manarent, qui dicuntur Manes. Manalem uocabant lapidem etiam petram quandam, quae erat extra portam Capenam iuxta aedem Martis, quam cum propter nimiam siccitatem in Vrberem pertraherent, insequeretur pluuia statim, eumque, quod aquas maneret, manalem lapidem dicere*, P. F. 115, 6 sqq. Mais l'explication par *Mānēs* semble être une étymologie populaire ; *mānābilis* (Lucr.) ; *mānātiō* (Frontin) ; *manāmen* (Auson.) ; *dē-, dī-mānō* (d'après *dē-, dī-fluō*) ; *ēmānō* (surtout au sens moral, fréquent dans Cic.) : découler de, émaner, se répandre ; *ēmānātiō* (tardif) ; *intermānō* (Chalc.) ; *permānō* (usuel, classique) ; *permānanter* (Lucr.) ; *mānāscō* ; *permānāscō, -is* (Plt.) ; *prōmānō* (Claud. Mamert.) ; *remānō* : couler par derrière (Enn., Lucr.) ; *summānō, -ās* : couler par dessous, arroser (mis en jeu de mots avec *Summānus*, Plt., Cu. 416). — Faut-il y rattacher *aque mānāle*, variante de *aque manile?*, Varr. ap. Non. 547, 7 : *urceolum aquae manale uocamus, quod eo aqua in trulleum effundatur. Unde manalis lapis appellatur in pontificalibus libris, qui tunc mouetur cum pluuiae exoptantur ; ita apud antiquissimos manale sacrum uocari quis non nouerit?*

Mānāre et *mānālis* semblent dérivés d'un substantif non attesté qui serait apparenté à irl. *móin*, gall. *mann* « marais, tourbe » ; l'élément *n-* après *a-* est nécessairement suffixal ; v. angl. *mór*, v. h. a. *muor* « marais » sont plutôt du groupe de lat. *mare*.

mānsuēs, -ētis et **mānsuētus, -a, -um** : *mansuetum ad manum uenire suetum*, P. F. 117, 35 : apprivoisé, domestiqué, dompté. Ancien, usuel. M. L. 5321. V. *suēscō*.

Mānsuēs est ancien, avec le second élément du composé sous la forme athématique (cf. *compos, locuplēs*,

amistiēs, etc.) ; *mānsuētus* est refait sur *suētus* comme *inquīētus* sur *quīētus*, à côté de *inquīēs*. Sur *mānsuēs* a été bâti un accusatif *mānsuem* (cf. *requiem* et *quietem*). C'est sur l'adjectif qu'a été créé *mānsuēcō*, -is, -suēcū « s'habituer à la main, s'approprioiser » ; Plaute et Térence ne connaissent que *mānsuēs*, *mānsuētus* ; les formes personnelles de *mānsuēcō* n'apparaissent qu'à partir de Varron.

Autres dérivés : *mānsuētūdō* f. : domptage (rare) ; douceur, mansuétude (sens ordinaire) = ἐπιεικεία, appellation de l'empereur (IV^e siècle) ; *mānsuēfaciō*, -fiō, remplacé à basse époque par *mānsuētō*, -ās (Vulg.), M. L. 5319 ; *mānsuētārius* : dompteur (bas latin) ; *immānsuētus* (époque impériale ; d'après ἀνήμερος?). Cf. aussi **mānsuētīnus* « matin », M. L. 5320 ; **mā(n)sus*, M. L. 5324 (avec influence de *maneō*, *mānsus*).

Pour la forme *man-*, cf. *man-tēle* et v. sous *manus*.

mantēle, mantile, -is ; mantēlum, -lium, -li n. : essuie-mains. La forme est mal fixée : *mantelum* (gén. pl. *mantēlōrum* dans Festus 118, 16) est dans Lucilius 1206 (l'abl. pl. *mantēlis* des Acta Aru. a. 218 a 14 est peu probant) ; la forme usuelle est *mantēle*, pl. *mantēlia*, v. Thes. s. u. ; le *mantēlium* « *ubi manus terguntur* » de Varron, L. L. 6, 85, est sans doute tiré du pluriel *mantēlia*.

Mantēlum peut représenter **man-terg-s-lom*, *mantēle* le neutre d'un adjectif **man-terg-s-lis*. On trouve aussi dans les gloses *mantela* et *mantile*, *mantilia*, formes qui peuvent être dues à l'influence des mots en -*ilis* ou, plutôt, à la confusion qui s'est produite entre *ē* et *i*. A basse époque, *mantēle*, spécialisé dans le sens de « nappe » a été remplacé dans le sens de « essuie-mains » par *manutergium*. M. L. 5325.

L'ombrien a *mantrahklū* (de *man-tĕrg-ĭlom*?). Pour *man-*, v. sous *manus*. Cf. *malluuium*.

mantellum, -li n. : manteau, couverture. Plt., Cap. 520, 521. A basse époque apparaît une forme *mantus*, ainsi définie par Isid., Or. 19, 24, 15, *mantum Hispani uocant, quod manus tegat tantum* (étymologie populaire) : *est enim breue amictium*, qui est sans doute une dérivation rétrograde de *mantellum*, comme le suppose J. B. Hofmann. Dérivés de *mantus* : *mantuēlis* (*chlamys*) ; *mantuātus* « *ornamentum militare, i. e. paludatus* » (Gl.), rares et tardifs. Panroman, sauf roumain. M. L. 5326 et 5328 ; germanique : v. angl. *mentel*, etc. ; irl. *matal*, etc. V. B. W. *mantie*, *manteau*.

***mantia** : mûre. Mot dace (Ps.-Ap.).

mantica, -ae f. : poche, sac (qu'on porte sur le dos), besace, bissac.

Dérivés : *manticula* ; *manticolor*, -āris (archaïque) : *manticularum usus pauperibus in nummis recondendis etiam nostro saeculo fuit. Vnde manticulari dicebantur, qui iurandi gratia mantículas attemptabant. Inde poetae pro dolose quid agendo usi sunt eo uerbo*, P. F. 118, 3 ; *manticulātō*, -tor, -rius.

Rapproché par les anciens de *manus*, comme le montre la glose : *manticularia dicuntur ea quae frequenter in usu habentur, et quasi manu tractantur...*, P. F. 119, 4. Peut-être mot d'emprunt, cf. *mantium*, *mantellum*, de caractère populaire. Attesté depuis Catulle. Répandu dans les langues romanes. M. L. 5327 et 5327 a.

mantīsa (māntissa), -ae f. : supplément. Mot étrusque d'après P. F. 119, 9, *additamentum dicitur lingua Tusca, quod ponderi additur, sed deterius et quod sine usu est. Lucilius* (1208) : « *mantisa obsonia uincit* ». Sans doute mot populaire ; figure seulement dans Lucilius et Pétrone. Dans Lucilius, par opposition à *obsōnia*, semble désigner quelque chose comme la « réjouissance » de nos bouchers, comme le suggère M. Niedermann.

mantiscinor : hybride plaisamment tiré de gr. μάντις, par Plaute, Cap. 896, sur le modèle de *uaticinor* ; cf. aussi Donat, in Ter., Eun. 258 (*manticinor*).

mantō : v. *maneō*.

Manturna, -ae f. : déesse d'origine étrusque, comme le dieu *Mantus* (Serv. ad Aen. 10, 199) ; cf. pour le suffixe *Sāturnus, Iuturna* ; étr. *mantrns* = **Manturnus*. Rattaché par l'étymologie populaire à *mantum*, de *maneō*, et invoquée ut *maneāt noua nuptia cum uiro* (Varr. ap. Aug., Ciu. D. 6, 9).

manus : v. *mantellum*.

manua : v. *manus*.

manubiae (mani-), -ārum f. pl. : 1^o proprement « ce qu'on tient en main », et spécialement, dans la langue augurale, la foudre de Jupiter, dont Festus, p. 114, 5, distingue trois sortes ; 2^o le plus souvent « argent obtenu de la vente du butin (*praeda*) pris à l'ennemi » ; cf. Favorinus ap. Gell. 13, 24, 22, et May-Becker, *Précis*, p. 117 ; fréquemment confondu avec *praeda, spolia*. Ancien (Naev.), classique.

Dérivé : *manubiālis*.

manubrium (mani-), -ī n. : poignée, manche. Ancien (Plt.). Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 5333. Remplacé par *manica, manicum*, terme de la langue rustique ; cf. GGL V 115, 17.

Dérivés : *manubriātus* ; *manubriolum*, tous deux d'époque impériale.

V. *manus*. Formation obscure.

manifestus (mani-), -a, -um : expliqué par les Latins comme signifiant « pris à la main », par suite « pris sur le fait » ; *fūr manifestus* (Lex XII Tab.) ; *manifestum furtum est quod apprehenditur dum fit*, Masur. ap. Gell. 11, 18, 11 ; *manifestus mendāciū, sceleris* « pris en flagrant délit de mensonge, de crime » ; *teneor manifesto miser*, Plt., Tri. 911 ; d'où « que l'on peut saisir (sens moral) ; manifeste, évident ». Ancien, usuel et classique. Adverbes : *manifestō* et *manifestē* (tardif), *manifestim* (Cass. Fel., d'après *confestim*).

Dérivés : *manifestō*, -ās (latin impérial) et ses dérivés (*manifestātiō* = δηλωσις, Ital.), conservé en v. esp. et portug., M. L. 5304 ; *manifestārius* (synonyme anté- et postclassique de *manifestus* ; cf. *primārius*, en face de *primus*, etc.).

Cf. *in-festus* ? Si le premier élément est bien le nom de la « main », la formation est étrange en face de *maniceps* ou de *manūmissus*. L'abrègement de *manū-* en *manū-*, dû à l'action de la loi des mots iambiques, que suppose M. Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 248, est peu vraisemblable en cette position ; second élément d'origine obscure.

manus, -ūs f. (employé surtout au pluriel) : main, partie du corps humain ; symbole de la force et de l'autorité maritale du *uir* sur la femme, *mulier* ; de la puissance du *pater familiās* ; et instrument de lutte ou de travail ; de là, les expressions juridiques, militaires ou techniques : 1° *in manū esse, manūs inieciō, manū mittere*, le composé *manceps* (cette valeur juridique se retrouve en irlandais et en germanique ; cf. *rēctus*) ; 2° *manum cōsnerere, uenire ad manūs (manum), dare manūs* « se rendre », *ēminus, comminus* ; 3° *manū sata, urbs manū mūnīssima* (opposé à *nātūrā*), *Prazūelis manus* ; *manupretium* (ū?, cf. Plt., Men. 544) « main-d'œuvre, salaire » ; « façon » (d'un ouvrage, par opposition à « rés » « matière », cf. Dig. 50, 16, 13). Sert à distinguer les deux côtés du corps : *laeuā, dextrā manū*. Désigne un objet ressemblant à une main : *manus ferrea* = χειρ σιδερά, et a servi souvent à traduire des expressions techniques du grec avec χειρ.

De l'expression *seruus ā manū* (comme *ā litteris*) a été tiré *āmanuēnsis* « secrétaire » (Suét.), d'où ont été extraits à basse époque *manuēnsis* « πρόχειρον » (Gl.) et *admanuēnsis* (Cassian.).

Manus, en tant que synonyme de *uis, uirēs*, s'est employé comme lui pour désigner, dans la langue militaire, des « forces », c'est-à-dire des troupes. Ce n'est pas, comme on l'enseigne, du sens de « poignée d'hommes » qu'il faut partir : il n'y a pas dans cet emploi de *manus* d'idée diminutive ; cf. Cés., BG 5, 27, *magnam manum conducere* ; T.-L. 30, 7, 10, *Hasdrubalem prope diem affore cum manu haudquaquam contemnenda*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5339. Britt. *man*.

Dérivés et composés : *manicae* f. pl. (= χειρῆς ; singulier rare) : manches, brassards, manchettes, mitaines ; grappin ; menottes. De là : *manicārius*, CIL VI 631 : gladiateur muni de *manicae*? ; *manicātus* : muni de manches ; *manicula* : manche de charrue. Cf. M. L. 5300, *manica* (passé en celtique : irl. *manic*, *muinehille*, gall. *maneg* ; germanique : v. h. a. *menihha*, et en alb. *mengge*) ; 5303 a, *manicus* ; 5303, *manicula* ; 5302 a, **manicella*. Pour la forme, cf. *pedica* ; diminutif *manciola* (Laev.) « menotte » ; *manua* f. (latin impérial) : poignée, M. L. 5329, 5330 ; *manuālis* : que la main peut tenir, manuel, maniable, M. L. 5331 ; *manuāle* n. : étui de livre, manuel ; *manuārius*, même sens que *manuālis*, M. L. 5332 ; substantif (populaire, argot?) ; *manuārius* « voleur » (cf. *manuor*, -*aris* : *Laberius in mimis scriptis manuatus est pro furatus est*, Gell. 16, 7, 2) ; *manūtus* : *magnas manus habens* (Gloss.), cf. *cornūtus* ; *manuātus* (bas latin) : muni de mains ; *manucium* (man-i) n. : gant (Gloss.) ; M. L. 5333 a, **manuciāre* ; *manuciolium* (cf. toutefois *manipulus*) : petite poignée, bottillon, bouchon de paille, M. L. 5334 ; *manulea* (*manuleus*) : manche de vêtement, manche de catapulte. Dérivés : *manuleārius* ; *manuleātus* (Plt.). Cf. encore *manipulus*, *manufestus*, etc., et les composés en *man-*, *mal-*, *manceps*, etc. ; *malluuaie*, et ceux, récents, en *manu-*, *manūfacilis* (St Jér.), *manuinspez* = χειροκόπος, *manutigium* (Cael. Aur. = χειρῶν), *manifolium* : personacía, etc. ; v. aussi M. L. 5335, *manum leuāre* ; 5336, *manu opērare* ; 5337, *manuparāre* ; 5338, *manupastus* ; 5340, *manutenēre* ; 5299 a, **manibella* ; *comminus* : Vég., Mil. 3, 23, *comminus, hoc est manu ad*

manum, pugnatur. Terme de la langue militaire ; c'est surtout pour désigner une lutte où l'on est aux prises que l'adverbe est employé (cf. gr. ἐν ἑσπερί). Le sens de « près » est dérivé, de même celui de « aussitôt » que Servius, ad G. 1, 104, affirme être en usage dans la Gaule cisalpine. V. Brugmann, IF 27, 243 ; *ēminus* : sans en venir aux mains, *ēminus fundis sagittis* « de loin, à distance ». *Comminus, ēminus* sont sans doute d'anciens adjectifs composés dont le nominal est demeuré comme adverbe invariable.

Manus figure encore comme second terme de composé dans *anguimanus* (Lucr.) « à la trompe semblable à un serpent » ; *ūni-, quadri-, centi-manus* (= ἑκατόγχερ, Hor., Ov.) ; Lucrèce, Horace, Ovide déclinent *angui-, centimanus, -ūs*, à l'imitation des composés grecs en -χερ ; les autres formes sont déclinaison comme les adjectifs de la seconde déclinaison.

Les noms de la « main » diffèrent suivant les langues. De même que les types de skr. *hastāḥ* et de gr. *χερῶν* (v. *hortus*) ont des correspondants seulement dans deux aires dialectales étroites (v. cependant *praestō*), lat. *manus* n'a de correspondants que dans les dialectes occidentaux. Le mot est italique, en partie thème en -u comme en latin : omb. *manu-v-e* « in manū », en partie thème en -i : osq. *manim* « manum », en partie thème consonantique : omb. *manif* (accusatif pluriel). L'ablatif omb. *mani* « manū » est ambigu, parce que les thèmes ombriens en -u ont tous l'ablatif en -i. Le thème *man-* se retrouve dans lat. *mancus, man-ceps, man-dō, man-suētus, man-tēle, malluuaie*. En ombrien, on a *mani nertru* « manū sinistra » au masculin. Hors de l'italique, cf. v. isl. *mund* (féminin) « main » et *mundr* (masculin) « droit de tutelle qu'on a sur la fiancée grâce au prix payé », v. angl. *mund*, v. h. a. *munf* « main » et « tutelle, protection » (noter le sens juridique, à rapprocher de *manceps, mancipium* ; sur irl. *montar*, v. sous *mandō*), il y a ici le thème consonantique **mn-* élargi par un suffixe. Le type en -u de *manus* rappelle celui de got. *handus*. — Le nom de la « main » est, en général, féminin (le genre masculin de skr. *hastāḥ* est secondaire). — En celtique, on a le dérivé com. *manal* « gerbe » ; pour le sens, cf. *manipulus*. Cf. aussi gr. μάχη « main »?

mānus, -a, -um : v. *mānis*.

mapālia, -ium n. pl. : *aedificia Numidarum agrerum, quae mapalia illi uocant, oblonga, incuruis lateribus tecta, quasi nauium carinae sunt*, Sall., Iu. 18, 8. Mot numide ou punique. Cf. *māgālia*.

mappa, -ae f. : serviette ; étoffe qu'on jetait dans le cirque pour donner le signal des jeux. Attesté depuis Caton, Agr. 11, 5 ; punique d'après Quint. 1, 5, 57. M. L. 5342, avec une forme dissimilée *nappa* ; cf. *mespūla*.

Dérivés : *mappula, map(p)ella*. Cf. *matia*.

marceō, -ēs, -ēre : être fané, flétri (propre et figuré), languir. Attesté depuis Lucrèce ; rare en prose. M. L. 5345.

Dérivés et composés (tous de l'époque impériale) : *marcor*, -*oris* m. ; *marcidus* (cf. *languidus*), M. L. 5346 ; *marcidulus* ; *marciūdō* ; *commarceō* ; *marcidat*, τῆμα, τῆματα (Gloss.) ; *marcēsō*, -*is* et ses composés *com-*

dr̥, ē, per-marcēsō; *marculentus* (Fulg.), comme *maculentus*; *immarcēsibilis* (langue ecclésiastique) = gr. ἀμαρυνός; *immarcibilis*, d'où *marcēsibilis*; *marciūdo* (Gl., cf. *languiūdo*).

Terme expressif à vocalisme radical *a*. On rapproche lit. *mārkti* « s'amollir », *mārkti* « rouir (le chanvre) ». V. Berneker, *Slav. et. Wört.*, II, 79, sous *morky*, et Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 163. Cf. *fracēs* et peut-être *marcus*.

marcus, -i m. : marteau, « *malleus maior* », Isid., Or. 19, 7, 2.

Dérivé : *marculus*. On trouve aussi *martulus*, *martellus*, *martiolus*. *Martellus* est la forme la plus représentée dans les langues romanes. M. L. 5379; B. W. s. u.; et en celtique : britt. *morthol*, etc., *marcus*, *marculus* survivent à peine. M. L. 5347, 5348. La seule forme usitée en latin est *martulus*, *marculus* (attestée depuis Lucilius); *marcus* n'est attesté que par Festus, *marculus*, *deminutium a Marco*, P. F. 112, 23, et par Isidore.

D'après M. Niedermann, *Essais*, 32, et IF 15, 109, il faudrait partir de *martulus*, qui serait issu de **mal-ulo* et s'apparenterait à *malleus*; sur *marculus* interprété comme un diminutif aurait été rebâti *marcus* (cf. *mantulum*).

Mārcus, -i : v. *Mars*.

***marcus**, -i m. : cépage, vigne. Gaulois d'après Colum. 3, 2, 126.

mare, -is n. (le thème consonantique **mar-* attesté par l'ablatif *mare* (Lucr.) et le génitif pluriel archaïque *marum* (Naev.)) est sans doute secondaire) : mer. Usité de tout temps. Panroman, avec des formes féminines issues de *maris* f., v. Thes. VIII 377, 55 sqq., influence de *terra*? M. L. 5349.

Dérivés et composés : *marinus* : marin, M. L. 5359, et *permarinus* (T.-L. d'après *peregrinus*); *semi-*, *trans-* *marinus*; *maritimus* (-*tumus*) : maritime, M. L. 5362; *marimbulus* (St Aug.); *bimaris* (= διθάσσος); *maritēnsis* (Grom., comme *forēnsis*).

Mare est le terme courant; les emprunts grecs *pelagus*, *pontus* appartiennent à la langue poétique, comme *aequor*; de même, l'emploi de *sāl*, *sale* dans le sens de « mer » est imité du grec; v. aussi *aequor* et *salus*, *salum*.

Ancien thème consonantique dont il y a des dérivés depuis le slave jusqu'à l'italique. Presque partout vocalisme *o* : irl. *muir* (gén. *mora*), gall. *mor* « mer » (gaul. *Are-moric* « gens qui vivent près de la mer »), got. *ma-rei* (et *maris-saisi*), v. sl. *morje*, lit. *mārēs* (avec une nuance de sens commandée par le caractère de la mer en pays lituanien). Le vocalisme zéro de lat. *mare* n'est pas attesté hors du latin. Il n'y a pas trace du mot en sanskrit, en grec et en arménien. Cf. *mānāre*.

***marga**, -ae f. : marne. Mot gaulois d'après Plin. 17, 42 (cf. *acaunu-* (-*no-*), *gliso-marga*). M. L. 5351 et 5354, *margila*; v. h. a. *mergil*.

margarita, -ae (-*tum* n.) f. : perle. Emprunt au gr. masculin μαργαρίτης, lui-même emprunté à l'Inde, latinisé (Varr., Cic.); pour le changement de genre, cf. *artopta*.

Dérivés : *margaritiō* (Inscr., cf. *ūniō*); *margaritarius*, -*tus*; *margaritifera*. M. L. 5351 a; got. *marikreitus*; celtique : irl. *margarét*, britt. *myrierid*.

***margella** : κοράλλιον (Gloss.). M. L. 5353.

margō, -inis f. et m. : bord, marge. Ancien (*Lex Puteol.*), usuel. M. L. 5355; irl. *margan*.

Dérivé : *marginō*, -ās (langue impériale), d'où *ēmarginō*. Cf. aussi M. L. 5352, **margella*.

Dérivé en -*n*- d'un thème dont le germanique a un dérivé en -*ā*- : got. *marka* « frontière », etc. D'autre part, le persan a *marz* « pays frontière ». Le vocalisme *a* est celui d'un terme technique et, en effet, le mot n'appartient à aucune racine connue. Le celtique offre un mot qui semble apparenté, mais dont la structure est différente : irl. *mruig* « pays frontière, pays »; gaul. *brogae Galli agrum dicunt*, Schol. Iuu. 8, 234; cf. *Allobrogae*.

marisca (*ficus*) : variété de figue; *mariscus iuncus* : grand jonc (Pline). Origine inconnue. M. L. 3560.

***marisca** : *coenum* (Gloss.). Latinisation d'un mot germanique; cf. all. *mersch*.

***mariscalcus** : « agāsō » (Gloss., Lex. Sal.). Germ. V. B. W. *maréchal*.

***marisopa** : nom d'un poisson dans Polem. Silu. Tardiif, non latin.

maritus, -a, -um : marié, accouplé; **maritus**, -i m. : mari.

Comme adjectif, le mot se rencontre d'abord dans la langue de l'agriculture, Cat., Agr. 32, 2, *arbores facio uti bene maritae sint* (cf. Col. 11, 2, 79, *ulmi uitiibus maritantur*; 4, 1, 6, *maritandae arbores*); c'est seulement dans la langue poétique impériale que *maritus* a le sens de « nuptial, conjugal », e. g. Prop. 3, 19, 16, *Iuno sacris quae praesidet alta maritis*; Ov., Pont. 3, 1, 73, *socialis amor, foedusque maritum*. L'emploi le plus fréquent est celui de *maritus*, substantif masculin « mari », qui se dit aussi des animaux; cf. Colum. 7, 6, 4; 8, 5; Vg., G. 3, 125, *quem legere ducem et pecori dixerat maritum*. Dans Plaute, *maritus* s'oppose à *caelebs*, Mer. 1018; le terme par lequel il désigne le mari est *uir*. M. L. 5363. *Marita* « femme, épouse » n'apparaît qu'à l'époque impériale.

Dérivés et composés : *maritō*, -ās, M. L. 5361; *maritūlis* (époque impériale); *ūnimarita*, CIL VI 30428, cf. *ūniura* (époque impériale); *bi-*, *com-maritus*. Le rapport, vrai ou faux, établi par les Latins avec *mās* apparaît dans des emplois comme Varr., R. R. 2, 10, 11, *tunc dicuntur catulire, i. e. ostendere se uelle maritari*; Col. 8, 2, 12, *quae (feminae) ternae singulis (maribus) maritantur*.

L'hypothèse suivant laquelle *maritus* se décomposerait en **marī-to-* « pourvu de famille » est arbitraire, puisque **marī* n'est attesté d'aucune autre manière. Ce **marī*-serait apparenté à lit. *marit* « jeune fille » (cf. Wackernagel, IF 31, 255), gr. *μείραξ* « fille, garçon », skr. *māryāḥ* « jeune homme », et surtout avec gall. *merch* « fille », lit. *mergā* « jeune fille ». La spécialisation dans le sens de « mari » semble indiquer une influence secondaire de *mās*, bien que les deux mots

n'aient rien de commun à l'origine. Pour la formation, cf. *cerritus*.

Marmar : v. *Märs*.

marmor, -oris n. : marbre ; et objet de marbre (statue, etc.) ou qui a la dureté ou la blancheur du marbre, en particulier la surface blanche d'écume de la mer (poétique) : Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 5368 ; irl. *marmur* ; germanique : v. h. a. *marmul*, *murmul*.

Dérivés : *marmoreus* ; *marmorösus* ; *marmorarius* ; *marmoratus*, d'où *marmorö*, -äs (tardif) ; *marmoritiö* ; *marmusculum* (d'après *arbusculum*). Emprunt au gr. μάραρος ; le changement de genre est dû à ce que les noms de matériaux et de métaux sont neutres en latin ; cf. *ebur*, *aurum*, *argentum*, *aes*, etc. Finale en -or, d'après *aequor*, **ebor*, **röbor* (gén. *eboris*, *röboris*), et inversement *marmur* ; cf. Quint. I, 6, 23, d'après *ebur*.

marö, -önis m. : nom d'un magistrat municipal, ombrien et étrusque, attesté épigraphiquement, CIL XI 5390 : *Post. Mimesius C. f., T. Mimesius Sert. f. ... marones murum... faciundum coirauere*. — L'ombrien a, en outre, un dérivé désignant « la charge de marö », correspondant au type latin *magistratus*, *marönatus* ; cf. Vetter, *Hdb.*, nos 233 et 236 — *Marö* est également usité comme cognomen.

Mot étrusque : *maru*, qui pas plus que l'osque *meddiz* n'a pénétré en latin proprement dit.

marra, -ae f. : sorte de houe à large tête. Époque impériale (Colum.) ; sans doute mot d'emprunt ? Le gr. μαρρῶν ἐργαλεῖον σιδηροῦν (Hes.) peut-être du latin. Assyr. *marru*. M. L. 5370.

***marrugina** (lire *marrücina* ?) : εἶδος παλιούρου · <ἔστι δὲ ἀκανθώδες δένδρον (Gloss.). Sans doute épithète tirée du nom propre *Marrucini* : -a *ficus*, etc.

marruium (*marrubium*, *mar(r)ubius*, *mar(r)ubio*, *marubis*, Gloss.), -I n. : marrube noir ou blanc (Pline, Col.). M. L. 5376. Sans étymologie.

Märs, -tis m. : Mars, ancienne divinité italique, qui a été identifiée avec le dieu grec de la guerre, Arès. Le nom panitalique a des formes simples ou à redoublement : 1° *Mäuros*, forme ancienne conservée en poésie (Lucr., Vg.), contractée en *Maurus*, CIL I² 49 (inscr. de Tusculum), puis *Märs*, forme généralisée ; 2° *Marmar* (Carm. Aru.), cf. osque *Mamers*, issue par dissimilation de **Marmart*-s ; cf. *Mamercus* : *praenomen... Oscum ab eo quod hi Martem Mamertem dicunt*, F. 116, 2 ; *Mämertini*, ap. F. 150, 4 sqq.

Dérivés de *Märs* :

Märcus, prénom et surnom romain, issu de **Märti-co-s* comme *Mämertus* (de **Mämerti-co-s* ; l'a été assuré par la graphie *Maercus*, osq. Μααρκος à côté de Markas. De *Märcus* sont formés : *Märcius*, -cia, -ciänus, -culus, -cellus, -linus, -liänus ; *marciatum* ? « sorte d'onguent » (tardif) ; *Marciopor* (cf. *Quintiopor*, *Gaipor*, cités par Festus 306, 17 sqq.), qu'on interprète par *Marci puer*, mais le second élément est obscur.

Märtius (*Mäwortius*, poétique) « de Mars » : *M. mēnsis* « mois de Mars », originellement le premier de l'année romaine, conservé dans les langues romanes, M. L.

5383, et de là passé en germanique : v. h. a. *mars* « März », etc., comme le groupe *Märtis diēs* a fourni le nom du « mardi » dans les langues romanes, M. L. 5389 et en celtique : irl. *mairt*, etc.

Märsi, forme dialectale issue de *Märtii* > **Märtii* *Märsi*. Les Märses passant pour pratiquer la sorcellerie, *märsus*, *märsiö* ont servi à désigner des sorciers, et en particulier des charmeurs de serpents : cf. *märsus*, εἰς δῖωκτις, *incantator serpentium* (Gloss.). *Märtialis*, -nus, -tēnsis, -tīnus ; *Mä(r)spiter* ; *Märticola*, -gena d'étymologie indo-européenne ; v. Ernout, *Philologie* II, p. 211 sqq.

marsuppium (*marsüpium*, *marsi*-), -In. : poche, bourre. Emprunt au gr. μαρσούπιον attesté depuis Plaute. Le mot grec lui-même doit être un emprunt.

Dérivé : *massipiarius* « pick-pocket » (Not. Tir.)

***martēnsis lacertus** : poisson inconnu (Marcel). V. Thes. s. u.

***martisia** : in *mortario ex pisce fiunt*, Isid. 20, 2, 2. Inexpliqué.

martulus : v. *marcus*.

martyr, -ris m. : témoin, martyr. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. μάρτυρ (-της), latinisé : d'où *martyr* f. (et *martyrus*), *martyrarius*, *martyr(i)alis*, *martyrinum* (= μαρτύριον), *martyrizö* (cf. *baptizö*), **martyratum*, fr. *Marterey*, etc. M. L. 5385-5386 a. Celtique : irl. *martir*, *martre*, etc. ; v. h. a. *martyr*, etc.

***marüca** : mot de glossaire, traduit par le v. ang. *snegl* (al. mod. *Schnecke*), GGL V 372, 23, et conservé dans des dialectes italiens. M. L. 5387. Étymologie et origine inconnues.

mäs, märis (gén. pl. *marium* ; un n. *mare* est attesté à basse époque) adj. et subst. : mâle (opposé à *fēminus* comme ἄρσῆν à θῆλυς). Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *masculus* (*masclus*, et *mascul* blâmé par l'Appendix Probi, cf. Thes. VIII 426, 79), adjectif et aussi substantif (pour remplacer le monosyllabe trop bref) ; cf. Plin., Ci. 705, *bona feminea et malus masculus uolunt te*, M. L. 5392 ; irl. *mascul* etc. L'emploi substantif a déterminé la création de l'adjectif *masculinus* (d'après *fēmininus*), qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale et qui en grammairer traduit le gr. ἀρσενικός ; *masculēscä*, -ä (Plin.) ; *masculētum* (id.) ; *masculätus* (Apol., d'après *uirätus*, qui est dans Varron ; u. *uir*) ; com., *ē-masculi* (Apol., cf. *ēuirö* sans anc.) ; *sēmimäs* (Varr. = ἡμι-άνδρος) ; *masculofēminu* = ἀρσενόθηλυς (Iren.) ; *masculäris* (Mar. Victor., comme *fēminälis*).

On voit mal comment *maritus* serait parent, à l'origine, de *mäs*.

Les formes *mäs* et *masculus* indiquent un radical *mas-* qui n'a, hors du latin, aucun correspondant. L'ancien nom du « mâle » a pris un sens particulier ; v. *uerriä*.

***mascarpiö, -önis m.** : ζ. λ. dans Pétr., Sat. 134, 5, interprété généralement comme synonyme de *masturbator* ; sert aussi de nom propre, CIL XII 5876 ; Greg. T., Vit. patr. 16, 4. Sens obscur.

massa, -ae f. : masse, pâte ; puis toute espèce d'objet

qui forme un bloc, un lingot. M. L. 5396; iri. *más*, britt. *mass*. Emprunt, déjà dans Plt., au gr. *μάζα*; dérivés tardifs *massālis* (Tert.), *massula*, *massārius*, **ad-massō* (roman), *massāceus*; com-, *im-massō*, -ās. Le mot latin a pris dès l'abord un sens plus large que l'original grec et il en est devenu indépendant.

**massārius*, -is f. : fleur de vigne sauvage. Mot étranger, sans doute africain, cité par Plin. 12, 133.

**mas(s)ō*, -ās (*mānsō*) : mâcher. Mot uniquement dans Theod. Prisc. (1^{re}-2^e siècles ap. J.-C.), où il traduit le gr. *μασάσθαι*. La date et l'emploi du mot inclinent à penser que c'est une transcription du gr. *μασ(σ)άσαι*, plutôt qu'un dénominatif de *mansus*, prononcé **māsūs*, comme l'a supposé Cavallin, Philol. 91 (1936), p. 467. Le gr. *μάσσω* « pétrir » ne convient pas pour le sens. La graphie *mānsō* de Non. 148, 10 pourrait avoir été influencée par *mansus*. Cf. le suivant. Certaines formes romanes supposent **submassāre*. M. L. 8379.

masticō, -ās = *μαστιχώ* (Marcel, Pelag., Apul.) « mâcher ». Le verbe a été rangé naturellement dans les formations, de type populaire, en -*icō*, cf. *morsicō*, et est demeuré dans les langues romanes. M. L. 5398.

Dérivés : *masticātiō*; *immasticātus* (Cael. Aur.); *praemasticō*.

mastic(h)ō, -ēs; *mastix* (-*tex*), -*icis* f. : formes tardives latinisées de gr. *μαστίχη* « mastic » et demeurées dans les langues romanes. M. L. 5399.

Dérivés : *mastic(h)ātum* (uñum); -*chinus* (Pall.); *grānomastix* (Isid.).

mastigō, -ās : fouetter (Ital.). Transcription de *μαστίγω*, dénominatif de gr. *μάστιξ*; cf. *mastigia* (Plt.) = *μαστίγλας*.

mastrūca, -ae f. : vêtement de peau. Le mot et la chose sont venus de Sardaigne à Rome (cf. Quint. 1, 5, 8) : l'origine en est probablement phénicienne. On trouve aussi les graphies *mastruga*, *manstruca*, *mans-tructa* (Plt., Poe. 1313), *manstruga*.

Dérivé : *mastrūcātus*.

masturbor, -āris (et *masturbō*) : cf. CGL II 127, 44, *masturbat* : *manuturbat*, *δέπει καὶ δέπειται*. « Ἐστὶν δὲ βῆμα κοινόν. Mot vulgaire (Martiel). M. L. 5400. Peut-être déformation de *μαστροπέω* ?

Dérivés : *masturbātor*; *masturbōiō* f. (Mart.).

māsūcius, -i m. : v. *mandō*, -is fn.

mataris, -is et *matara*, -ae (*materis*) f. : javeline gauleoise. Mot celtique (Sisenna, César). M. L. 5402.

matara (*met-*), -ae f. : fil, cordon. De gr. *μάταρα*, lui-même sans doute emprunté; depuis Lucilius. Panroman, sauf roumain. M. L. 5403.

Dérivé : *metaxārius*.

matella : v. *matula*.

mateola, -ae f. : bâton, manche de la houe? Mot de Caton, Agr. 45, 2, *cum taleam demittes, pede taleam opprimo. Si parum descendet, malleo aut mateola adigito*. Technique et rare. M. L. 5425 a, **matteola*, et 5425, **mattea*?

(On rapproche v. sl. *motyka* « houe », skr. *matyám*

« herse », etc. S'il y a un original commun, il est risqué de le restituer.

mâter, -*tris* f. : mère. Correspond à *pater*. Terme général, qui peut se dire des animaux (à l'encontre de *genetrix* et *mamma*); cf. Varr., R. R. 2, 4, *porci cum matribus* (sens conservé dans beaucoup de formes dialectales romanes, cf. M. L. s. u.), même des plantes; cf. Vg., G. 2, 23, *hic plantas tenero abscondens de corpore matrum*; Plin. 12, 23, *superiores eiusdem rami in excelsum emicant, siluosa multitudine, uasto matris corpore*, où il désigne la branche mère, le tronc principal; *mâteriēs*. Par image, *mâter* a pu s'employer au sens de « cause, origine, source », etc.; cf. *μητρόπολις*. — *Mâter* désignant la mère qui nourrit l'enfant, le mot peut servir à nommer aussi la nourrice. Il comporte, comme *pater*, une idée de respect, que n'a pas la forme familière *mamma*, et s'ajoute au nom d'une déesse, comme *pater* au nom d'un dieu, pour l'honorer (*Terra mâter*), et sans que l'idée de maternité soit nécessairement impliquée dans l'appellation : *Vesta mâter*. *Mâter* est souvent accompagné du génitif *familiae* (-*liās*) : sur le modèle de *pater familiās*, cf. P. F. 112, 27, et May-Becker, *Précis*, p. 38 : « Le titre de *mâter familiās* dont elle [la femme] est honorée a eu des significations diverses, mais il n'a jamais impliqué, comme celui de *pater familiās*, l'idée de la puissance exercée sur d'autres. » De même, *mātrimōnium* « maternité légale, mariage » (et, à l'époque impériale, « femmes mariées, épouses » au pluriel collectif *mātrimōnia*, comme *seruitia*, e. g. Tac., A. 2, 13, 3) est formé d'après *patrimōnium* et n'implique jamais l'idée de propriété, ni de droit sur les choses. Enfin, l'absence d'un adjectif **mārius* correspondant à *patrius* s'explique par l'impossibilité pour la femme, dans l'ancien droit patriarcal, de posséder et de tester. L'adjectif de *mâter* est *māternus*, formé avec le suffixe *-no-* marquant l'origine; cf. *aernus*, *eburnus*, etc. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 5406; cf. 5410, **maternālis*; 5411, **maternio*; 5420, *matrina*; B. W. *marraine*.

Juxtaposé : *mātris animula* « serpolet » *propter quod menstrua moueat*, Bertoldi, RLR 2, 147.

Autres dérivés : *mātrōna* (cf. *patrōnus*) : -*m dictam esse proprie quae in matrimonio cum utro conuenisset, quoad in eo matrimonio maneret, etiamsi liberi nondum nati forent; dictamque esse ita a matris nomine non adepto iam sed cum spe et omine mox adipiscendū : unde ipsum quoque matrimonium dicitur; matrem autem familiās appellatam esse eam solam quae in mariti manu mancipioque aut in eius in cuius maritus manu mancipioque esset : quoniam non in matrimonio tantum, sed in familiam quoque mariti et in sui heredis locum uenisset*, Gell. 13, 6, 8 et 9. Comme *mâter*, le mot comporte une idée accessoire de noblesse ou de dignité; de même l'adjectif *mātrōnālis*, e. g. T.-L. 26, 49, 15 : *oblitae decoris matronalis*, M. L. 5422 a. De là *Mātrōnālia*; *mātrōnāus*, -ūs (Apul.); *mātrōnēum* (très tardif, sur *gynēcaemum*); *mātrōnicium* (Lyd., Mens. 4, 29); *commātrōna*.

mātercula, -ae f. : petite mère; diminutif affectif (de *pater* Plt.); cf. *anicula*.

mātertera : *matris soror* (par opposition à *amita*). Mot relativement nouveau formé en italique avec le suf-

fixe *-tero- marquant opposition de deux notions; cf. *auonculus*, etc. Composés juridiques : *ab-, ad-, pro-mâ-terera*.

mâtrâstra : marâtre, CIL XI 6730, 4 : *hic est Hirculis qu[i] a matrastra sua | periuit* (mosaïque d'Ancône). Cf. *patrâstra*. M. L. 5415 b.

mâtrigna (Gloss., et *mâtrina*) : formé d'après *prui-gnus*, conservé dans certains dialectes italiens, M. L. 5419, et en germanique : b. fl. *meter*(e), à côté d'une forme **matrea*, CGL 4, 262, 46, issue du gr. *matryia*, M. L. 5423.

mâtruëlis m. : fils du frère de la mère; cousin germain du côté maternel. Formé sur *patruëlis*; *mâtrimus*, -a, -um; *mâtrimis*, -e : adjectif conservé dans le sens rituel, *matrimas ac patrimas dicuntur quibus matres et patres adhuc uiuont*, P. F. 113, 5.

Mâtrâlia, -ium n. pl. (d'un adjectif **mâtrâlis*) : *Matris Matutae festa*, P. F. 113, 2, et *mâtrâtus*, -ûs; *Mâtrae?*

mâtrêscô : inchoatif qui semble créé par Pacuvius. Conservé par Non. 137, 6 et par les gloses; cf. ALLG 3, 407.

mâtrîmus : *matris frater* (Gl.).

bimâter : épithète de Dionysos, traduction du gr. δι-μῆτερ (Ov.).

commâter (latin ecclésiastique). M. L. 2082; B. W. *commère*, *compère*; britt. *commar*.

mâtrîcida, -dium (fait d'après *parricîda*, rattaché à *pater*).

mâtrix, -icis f. (sans doute formé d'après *genetrîx*, *nurîx*) 1° femelle pleine ou qui nourrit; arbre qui produit des rejets, tronc principal (Suét., Aug. 94, 11; cf. gr. μήτρα), et par suite « matricule, rôle, registre » (cf. *mâtrîcula*); 2° matrice (= gr. μήτρα, sens non attesté avant l'époque impériale et peut-être calqué sur le sens du correspondant grec); 3° synonyme de *genetrîx* dans Tert., e. g. Virg. uel. 5, *Eua matrix generis feminini*, ou de « *mâter* » au sens figuré de « source, cause ». Attesté depuis Varron; panroman. M. L. 5422.

Dérivés : *mâtrîcâlis*, M. L. 5416; *mâtrîcula*, M. L. 5417; *mâtrîculârius*, M. L. 5418; *mâtrîcârius*. Pour **matrîsilua*, v. *silua*.

Mot indo-européen, symétrique à *pater*. Attesté en osco-ombrien (avec valeur religieuse), osq. *Maatreis*, omb. *Matre* « Mâtris », et en falisque *mate* « mâter ». Cf. irl. *mâthir*, v. isl. *móðr*, dor. *μάτηρ* (ion.-att. μήτηρ), v. sl. *mati* (gén. *matere*), lette *mâtē*, arm. *mayr*, skr. *mâtd* (acc. sing. *mâtdram*), av. *mâtar-*. La valeur de « femme mariée, maîtresse de maison » ressort de lit. *môte*, *môte* « femme mariée », alb. *moivë* « sœur » (primitivement la sœur aînée, qui remplaçait la mère). Elle est sensible dans lat. *mâter*, où subsiste la dignité sociale de la *mâter jumiliâs* à côté du *pater familiâs*; la valeur religieuse se voit dans *Vesta mâter*, par exemple. La nuance du mot diffère, au moins à l'origine et dans la plupart des emplois, de celle de *parêns* (féminin) ou de *genetrîx*. Gaul. *Matrebo* (datif pluriel) a aussi un sens religieux.

mâteriês, -ei et *mâteria*, -ae f. : terme de la langue rustique, proprement « substance dont est faite la *mâter* », c'est-à-dire le tronc de l'arbre considéré en tant que producteur de rejets. Dérive de *mâter*, comme

pauperiês de *pauper*. Par extension désigne la partie dure de l'arbre, par opposition à l'écorce ou aux feuilles; cf. Col. 5, 11, 4, (*arbor*) *inter corticem et materiam*; 4, 21, 2, *uitis in materiem frondemq[ue] effunditur*. Comme c'est cette partie de l'arbre qui fournit le bois de charpente, *mâteriês* en est ainsi arrivé à prendre dans la langue des charpentiers, le sens de « bois », et spécialement de « bois de construction », par opposition à *lignum*; cf. Plin. 16, 206, *cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum*. C'est à ce sens que se rapportent les dérivés :

mâteriârius « relatif à la charpente »; *mâteriô*, -tas « munir d'une charpente »; *mâterior* « se procurer du bois » (joint à *frûmentor*, Cés., B. G. 7, 73); *mâteriârius*, *mâteriâtiô*; *mâteriâtura*; *mâteriola*; *mâterinus*, -rius, etc., et les formes supposées par les dérivés romans, cf. M. L. 5409, *mâteries*, -ria, -rium (fr. *madrier*); 5407, *mâteriâmen* (Lex Salica; fr. *merrain*); 5408, **mâteriâmentum*.

Dans la langue commune, *mâteriês* s'est dit ensuite de toute espèce de matériaux : *ὄλη ἐξὼλον ἢ ἐλλων πνῶν*; *materiam superabat opus*, dit Ov., M. 2, 5; et il a servi à rendre le gr. ὄλη dans son sens figuré de « matière, cause, sujet, origine » : *materiam artis eam dicimus in qua omnis ars et facultas, quae conficitur ex arte, uersatur*, Cic., Inu. 1, 5, 17; *mâteriola* « petit sujet » (Tert.). *Mâteriês* a fini par désigner la « matière », par opposition à l'esprit, dans la langue philosophique et religieuse; de là, à basse époque, *mâteriâlis* (= ἄλλοῦς), -lîter et *immâteriâlis* (= ἄνυλος, Ambr.).

De même que *mâter* désigne la nourrice, *mâteriês* a quelquefois le sens de « aliment »; ainsi Celse 2, 18, 3 sqq., *imbecillissimam materiam esse omnem caulem oleis*. Ancien, usuel.

mâtertera : v. *mâter*.

**matia* : mot de glossaire; *intestina* (-nae), unde *matiarîi dicuntur qui eadem tractant aut uendunt*, CGL V 32, 7. On a aussi *matia*; *mat(ç)iola*, περιφορά (in capite de escis). Conservé dans quelques dialectes romans. M. L. 5412. Peut-être identique à *mattea* « friandise », déjà signalé par Varr., L. L. 5, 122, emprunté au gr. ματτήν, *matteola*, Arn. 7, 231. Pour *matîârius*, v. *macellum*.

mat(t)îânium (*mâlum*) : sorte de pomme. De *Matius*.

mâtrix; *mâtruëlis* : v. *mâter*.

matia, -ae f. : natte (tardif; August., schol. Juv.); *matîârius* : qui couche sur une natte (surnom donné par les orthodoxes à une secte de Manichéens); *matula*. Panroman, sauf roumain. M. L. 5424, *matia* et **matia*; et germanique : v. angl. *matte*, *meatta* « Matze ». Sans doute mot d'emprunt, comme *mappa*.

mattea : v. *matia*.

**matia* : non attesté isolément : figure dans *matto-barbulus* « sorte de javelot » et *mat(t)îârius* « soldat armé de ce trait ». Tardif (Vég., Amm. Marc.). Non latin. Cf. *matarîs?*

**matîci* : *cognominantur homines magnarum malorum atque oribus late petentibus*, P. F. 115, 3. A rapprocher peut-être de gr. μάθιαι γνάθοι (Hes.). Générée intérieure expressive.

mattus : v. *matus*.

matula, -ae f. : vase, pot (employé aussi comme terme d'injure, cf. fr. *cruche*), pot de chambre. Attesté depuis Plaute. Populaire. M. L. 5429. Diminutif : *matella* f., d'où *matellio*, -onis. Sans étymologie.

mātūrus, -a, -um : 1° qui se produit au bon moment, à l'heure favorable, *ῥῆστος*, cf. Gell. 10, 11, 2-4 ; 2° qui se produit de bonne heure (par la même acception de « bon » que dans *māne*, *mātūtīnus*). De là deux sens qui, en se développant, sont devenus contradictoires : qui, en se développant, arrive à son plein développement, 1° mûr, mûri ; qui arrive à son plein développement, par suite « opportun » (synonyme de *tempestivus*) et aussi, par litote, « âgé, vieux » : *poma matura et cocta*, Cic., C. M. 19, 71 ; *filia matura uero*, Vg., Ae. 7, 53 ; *Gic., C. M. 19, 71 ; filia matura uero*, Vg., Ae. 7, 53 ; *uiridis aevi, maturo animo matorum et aevio*, Ov., M. 8, 67 ; *uiridis aevi, maturo animi*, Claud. Mamert., anim. 29, p. 135, 15 ; *maturo imperia* « ordres vieilliss », Just. 11, 5, 7. « Comme un dessein mûri est un dessein qui a demandé du temps, *mātūrus* se prend quelquefois dans le sens de « réfléchi, préparé à loisir » ; *maturo consilium*, Cic., Diu. 1, 18 » (B. B.). A ce sens se rattachent *im-mātūrus* (= *ἄσπορος*) (B. B.). A ce sens se rattachent *im-mātūrus* (= *ἄσπορος*) et *praemātūrus* (cf. *praecox*), tous deux anciens et classiques ; *per-*, *rudi-*, *sēmi-mātūrus*, tardifs ; *mātūrēscō*, *ēmātūrēscō* ; *mātūrēfāciō*.

2° qui se produit de bonne heure, hâtif, précoce : *matrae hienes* « hivers précoces », Cés., BG 4, 20, 1 ; *maturo feri senem*, Cic., C. M. 10, 32 ; *quibus rebus quam maturime occurrendum putabat*, Cés., BG 1, 33, 4.

Les deux sens se retrouvent dans *mātūrō*, -ās « mûrir » et « faire mûrir » ; « hâter » et « se hâter ». Par contre, *mātūrītās* n'a guère que le sens de « maturité » (d'où *immātūrītās*) ; le sens de « hâte, promptitude » est rare et seulement d'époque impériale ; l'auteur de la Rhét. à Héroennius emploie dans ce cas *mātūrītātē*, la langue ayant différencié dans l'emploi le nom dérivé de l'adjectif et le nom dérivé du verbe.

Ancien, usuel, classique. *Mātūrus* est dérivé d'un thème en -u-, **mātu-* non attesté ; cf. *mātūla*, *mātūtīnus*. Il est demeuré dans les langues romanes, M. L. 5433 (panroman), comme *matūrītās*, 5432 ; *matūrāre*, 5430 (panroman, sauf roumain) ; *matūrēscere*, 5430 a ; **matūrīcāre*, 5431, mais seulement avec le sens de « mûr ».

Cf. *māne*, au sens de « de bonne heure ».

La notion de « mûr » est exprimée de manières diverses suivant les langues ; les expressions ne concordent pas, même quand elles appartiennent à une même racine, ainsi skr. *pakōḥ* et gr. *πέπρω*.

matus, -a, -um : ivre. Mot vulgaire (Pétr. 41), qu'on retrouve dans les gloses : *matum est : humectum est, emollitum, infectum*, GGL V 604, 41. On lit aussi *mattus* (*matus*) : *tristis*, CGL IV 114, 4 ; 237, 5 ; 536, 31 ; V 465, 6 ; 542, 40. Mais peut-être sont-ce deux mots différents. Le rapprochement de l'ital. *matto* est aujourd'hui contesté ; cf. M. L. s. u. **mattus*, 5428 ; B. W. *mat*.

Mattus peut représenter une prononciation vulgaire (dialectale) de **madūtus* ; toutefois le rapprochement de *nitidum*, ital. *netto*, ne prouve rien, si l'adjectif italien est emprunté au gallo-roman *net*, comme l'indique, sans preuve, M. L. s. u. *nitidus*, 5929 ; B. W. *net*.

Mātūta, -ae f. : ancienne déesse italique, identifiée avec l'Aurore (Lucr. 5, 656), puis avec Leucothéa. *Mā-*

tūta est le féminin d'un ancien adjectif **mātū-to-s*, cf. *acūtus*, etc. ; l'épithète est généralement accompagnée de *Māter*, cf. CIL XI 6294, 6301.

Dérivé : *mātūtīnus* : du matin, devenu *matūnus*, cf. Anth. 339, 47 ; substantivé *mātūtīnum* n. ; le matin. Attesté depuis Sén. et Plin., a remplacé *māne* dans ce sens ; roman. M. L. 5434 ; et celtique : irl. *maten*, britt. *metin*. On a aussi *mātūtīna* f., comme *sēra, uespera*. De là *mātūtīnalis*, -ārius (tardifs).

Mātūta ne diffère que par le suffixe de *mātūrus* ; tous deux se ramènent, par l'intermédiaire d'un abstrait en -tu-, **mātu-*, à la racine **mā-* « bon » ; cf. *mānis*, etc.

maurella, -ae (mōrella) f. : morelle, plante. M. L. 5680 b (*mōrellus*) ; B. W. s. u. On trouve aussi dans les gloses *maura* : *herba ficaria*, CGL III 590, 5. De *Maurus* « Maure », puis « brun foncé ». M. L. 5438 ; cf. m. h. a. *mōr* « cheval » ; britt. *maour*.

Māuors : v. *Mārs*.

maxilla : v. *mālo*.

maxumus, maximus : v. *magnus*.

mō (ancien *mēd*) : accusatif et ablatif du pronom de 1^{re} personne dont le nominatif est *ego*. Le -d final, qui existait à date ancienne et qui est noté dans les plus anciens monuments épigraphiques (fibule de Manios, vase de Duenos, etc.) et littéraires (Ennius, Plaute), provient d'une particule postposée ; cf. Meillet, MSL 22, 50. Le même radical a fourni le datif *mihī*, *mī* ; l'ancien génitif *mīs* (cf. *tīs*), remplacé par *meī*, l'adjectif possessif *meus*, -a, -um. — *Meus* a un vocatif *mī*, qui est sans doute un ancien génitif-datif atone, correspondant à gr. *μοι* : *mī fili* « fils à moi », *τέκνον μοι*. Le pluriel *mī* est fait d'après l'analogie de *deus*, *dī*. S'emploie substantivé : *meum* « mon bien », *meī* « les miens ». M. L. 5449 ; 5450, *mēcum* ; 5556, *meus*, -a. Panroman. B. W. *me*, *mon*.

Les thèmes de pronoms personnels étaient invariables en indo-européen. La forme simple apparaît sans doute dans irl. *mé* « moi » (*is mé* « c'est moi ») et gr. *ἐγέ* (avec prothèse e), *μέ* et, avec voyelle longue, dans skr. *mā*, av. *mā* (atones) ; le plus souvent, on a des formes pourvues d'une particule d'élargissement, comme v. lat. *mēd*, skr. *mām*, av. *mām*, v. sl. *mę*, hitt. *ammuk*, got. *mī-k* (cf. gr. *ἐγέ-γε*), vén. *mexo* (d'après *εχο*). Pour l'ablatif, cf. skr. *māt*, av. *map*.

Le datif *mihī* est ancien, à ceci près que l'i de *mi-* est issu de e (comme dans *tībī*) : cf. ombr. *mehe* « mihī » et véd. *māhya*, *māhyam* ; la même prépalatale apparaît aussi dans le j de *am*. *inj* « à moi », où se sont produites des altérations pareilles à celles qui ont donné à l'accusatif *is* « moi » sa forme (en général *z-is* avec le z déterminatif de l'accusatif).

L'ancien adjectif possessif était de la forme **mo-*, à en juger par skr. *mā*, av. *ma*, gr. *ἐμός* (avec prothèse), arm. *im* (gén. *imoy*, aussi avec prothèse). Le type lat. *meus* est secondaire, comme skr. class. *madīyah*, got. *meins*, tokh. A *ñi*, lit. *mānas*, etc. Une formation du même type que celle du latin, mais indépendante, se trouve dans v. sl. *moji*, v. pruss. *mais*.

mecia, -ae f. (*macia*?) : mouron rouge, *ἀναγαλλίς* (Ps.-Diosc., Marc. Emp.).

meddix : apud Oscos nomen magistratus est, P. F. 110, 19. Mot osque : meddiss, du type iūdex, composé du mot racine *med + dic-s « celui qui montre le droit » ; cf. ombr. mefs « droit » (de *medos). V. modus et meador.

medeor, -ōris, pas de parfait, **medēri** : donner ses soins à (complément au datif m. alicui, m. morbo). Ancien (Caton ; vieilles formules). Apparaît dès l'origine spécialisé dans la langue médicale au sens de « porter remède à » (cf. la spécialisation cūra, cūrō et, en grec, de θεραπεύω), d'où medēns « médecin » ; medēla (archaïque) « remède » (cf. loquēla, tutēla), remplacé à l'époque classique par *remedium* ; *medicus*, -a, -um et *medicus* « médecin » ; *medibilis* ; *Medirina*, cf. Varr., L. L. 6, 21, et P. F. 110, 21 : *Mos erat Latinis populis, quod die quis [primum] gustaret muratum, dicere ominis gratia : « Vetus nouum unum bibo, ueteri nouo morbo meador. » A quibus uerbis etiam Meditrinalia deae nomen conceptum, eiusque sacra Meditrinalia dicta sunt. De medicis sunt issus de nombreux dérivés qui ont remplacé *medeor*, *medēla*, ainsi : *medicō*, -ās (et *medicor*), déjà dans Plt. ; *medicāmen* (-mentum) et leurs dérivés ; *medicinus*, -a, -um, d'où *medicina* (ars) ; *medicinālis* : m. digitus « l'annulaire », trad. du gr. ἰατρικὸς δάκτυλος, v. M. Niedermann, Festg. f. H. Blümner, 329 sqq. ; *immedicatus*, -cābilis = ἀθεράπευτος ; cf. M. L. 5459, *medicus* ; 5458, *medicina* ; 5457, *medicare* (v. B. W. Mégisier) ; 5456 et 5456 a, *medicāmen* (-mentum). Le celtique a : irl., *midach*, britt. *meddyg* « *medicus* ». Cf. aussi *mūlomedicus* (Vég.), -*medicina*. De *remedium* : *remediō* (-diōr), de l'époque impériale, M. L. 7194 a et b, et ses dérivés *remediābilis* et *irremediābilis* (= ἰατρὸς, ἀνίατος). Cf. encore *medifcō* (Greg. Tur.) ; *omnimedēns* (Paul. Nol.). *Medicō* et ses dérivés *medicatus*, *medicāmen* (-mentum) ont souvent le sens de « guérir par la magie » et, comme le gr. φάρμακον, ont pris le sens de « empoisonner » ; cf. cat. *metzina* « poison ».*

Le fréquentatif *meditor* a gardé le sens général de la racine.

La racine *med- se trouve d'un bout à l'autre du domaine indo-européen, au sens de « penser, réfléchir », souvent avec des valeurs techniques : « mesurer, peser, juger » ou « soigner (un malade) » ou « gouverner ». Le sens de « juger » conservé dans les autres dialectes italiens (cf. *meddix*) est inconnu en latin. Les formes latines et celtiques indiqueraient que la racine avait en indo-européen des formes athématiques : lat. *medeor* (avec le fréquentatif *meditor*) et, d'autre part, v. irl. *midtur* « je juge » (con-*midathar* « il domine, il a le pouvoir »). L'hypothèse est confirmée par la longue radicale de gr. μέδομαι « je médite », en face de μέδομαι « je m'occupe de, je médite », et par hom. μέδων « chef », en face de μέδωντες. L'irlandais a un prétérit *ro midar* « j'ai jugé » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 577). Les formes gr. μέδομαι, μέδω et got. *mītan* « mesurer » résultent de passages secondaires au type thématique. Le gotique a, d'autre part, *mītan* « λογίζεσθαι, προεῖν, σκοπεῖν ». Dans l'Avesta, on a *vi-mad-* « médecin » dans un passage du Vendidad, VII, 40, *mazdāyana vīmādasōti vīmādāyanta* « qu'en médecins ils pratiquent médecine sur les mazdéens » (sur un exemple hypothétique de *mad-* « mesurer » dans l'Avesta, v. Barthol-

mae, *Air. Wört.*, sous *mad-*). La formation de *Meditrina* rappelle *latrina*.

Il y a eu aussi un substantif radical **mēd-*, dont hom. μήδεα « pensées, desseins », arm. *mūt* « pensée » (gén. pl. *mtac*) et v. isl. *mát* « évaluable », v. h. a. *māz* « mesure » sont des dérivés. A ces noms se rattachent des mots comme lat. *modius*, irl. *med* « balance » (thème en -ā-) et gr. μέδιμος (nom de mesure de capacité pour les choses sèches). Il est conservé au premier terme du nom de magistrature osque : med-diss, μέδ-δαι, gén. medikeis et son dérivé meddikiai « in iudiciō », mais le latin n'en a pas trace ; v. l'art. *meddix*.

Le mot latin *modus* est du type du gr. λόγος ; il est particulier au latin. Le rapport entre *medeor* et *modus* a été signalé par Isidore, Or. 4, 2, 1, *medeor a modo, i. e. a temperamento*. Il y a eu contamination avec le thème en -es- attesté par ombr. mefs, mers « iūs » (et *mersto* « iustum »), d'où *modus-tes*, *moder-ōr*. Sur le groupe *medeor/modus* et l'origine du sens « médical » et son extension dans les langues indo-européennes, v. Benveniste, *Rev. Hist. Relig.*, CXXX, 1945, p. 5 sqq.

V. aussi *mētor*.

mediast(r)inus, -i m. : esclave de rang inférieur, surtout urbain (opposé à *uilius* par Hor., Ep. 1, 14, 14). Nonius, 143, 4, écrit *mediastinus* (sans doute d'après *pistrinus*, etc.), qu'il glose *mediastinus non balnearum, sed ministros et curatores aedium legimus, Lucilius lib. XV (19) : uilicum Aristocratem, mediastinum atque bubulcum*. — *Cato in Praeceptis ad filium (7) : illi imperator tu, ille ceteris mediastinus*. Sur les variations de forme, v. Thes., s. u.

Mediastinus semble dérivé de *medius* (cf. le nom propre *Agrestina, clandestinus*) et signifie « qui se trouve à la disposition de ». L'explication par un dérivé d'un **mediaster* hypothétique est moins vraisemblable. Terme rare et technique, de couleur populaire. V. Müller-Graup, Gl. 31, 144, et Thesaurus, s. u.

mēdica, -ae f. (scil. *herba*), emprunt au gr. μέδικη : sorte de fourrage originaire de Médie, luzerne (Varr.). Épithète de diverses plantes : -a *māla* : citronnier. Cf. M. L. 5455.

mediocris : v. *medius* et *ocris*.

medioximus : v. *medius*.

medipontus (*meli-*), -i m. : sorte de câble pour le pressoir? (Caton, Agr. 3, 5). Sens incertain, origine inconnue.

meditor, -āris, -ātus sum, -ārī (*meditō*, à partir de l'Italia) : s'exercer, s'appliquer à, réfléchir à ; étudier, méditer, répéter un rôle. Ancien, usuel et classique.

A désigné d'abord toute espèce d'exercice, physique ou intellectuel ; cf. Plin. 8, 113, *cerui editos partus exercent cursu et fugam meditari docent* ; 11, 87, *semper cauda scorpionis in ictu est, nulloque momento meditari cessat* ; 17, 127, *ramum edomari meditatione curuandi*. Puis la langue a plutôt réservé *exercere* aux exercices physiques, *meditari* à ceux de l'esprit. Cicéron le joint souvent à *cogitare* ; cf. Fam. 2, 5, 2, *e para, meditare, cogita* ; Rep. 1, 22, 35 ; Phil. 2, 34, 85 ; 10, 2, 6, etc. *Mediātus*, qui se dit des personnes et des choses, signifie « préparé, travaillé, exercé » (opposé à *subitus* par Plin. le J.,

Ép. 1, 16, 2); *meditatio* « préparation, pratique, exercice » (beaucoup plus que « réflexion, méditation »), et *meditatio* « de même *meditamen*, *-mentum* (tous deux de l'époque impériale); cf. Plin., Paneg. 13, 1, *cum in illa meditatione campestri militariibus turmis imperatorum pulverem sudoremque misceres*; Tac., H. 4, 26, 3, *ibi struenda acie, muniendo vallandoque et ceteris belli meditentis* (cf. gr. μελέτη) *militem firmabant*. Cf. aussi *meditatus*, *-ūs* (Apul.), *mediatibundus* (Just.), *mediatius*, terme de grammairiste (comme *desideratius*) appliqué aux verbes en *-uriō*, *mediator*, *-torius*, rares et tardifs.

Composés : *emeditor* (Apul.); *praemeditor* « s'exercer d'abord, prélever, préméditer »; *praemeditatio*; *praemediatorius* (langue ecclésiastique); *immediatus* (tardif); *permediatus*.

Meditor est l'itératif de *medeor*, mais, comme *medeor* s'était spécialisé dans un sens technique, *meditor* s'en est détaché et la langue a tendu à le rapprocher de son synonyme grec μελετώ (sur *meletare* en roman, v. M. L. 5475). La ressemblance des deux formes a favorisé le rapprochement, le *d* de *meditari* ayant été considéré comme correspondant au λ de μελετώ, de même que *lacrima* correspondait à δάκρυα. — *Meditatio* traduit μελέτη; *meditamen* a été fait d'après μελέτημα; *immediatus* d'après ἀμελέτητος; *praemeditor* sur προμελετώ.

medius, **-a**, **-um** : qui se trouve au milieu, intermédiaire, moyen (sens local et temporel) et par suite, au sens moral, « qui ne penche ni d'un côté ni de l'autre, indifférent, indéterminé ». A quelquefois le sens de *dimidius* « demi »; cf. Varr., R. R. 3, 7, 9, *hieme demunt medium cibum*. Substantivé *medius* m. : médiateur; *medium* n. : milieu, centre; et, par extension, l'endroit vers lequel tout converge, « place publique, grand jour, société, masse »; *esse in mediō* « être à la portée de tous »; *rem in medium proferre* « porter la chose en public »; *in mediō relinquere*; de là *abire ē mediō*, *ē mediō excedere*, etc. Mêmes emplois en grec de μέσος, μέσον. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5462; certaines formes dialectales italiennes supposent un doublet (osque ou grec μέσος?) **mesus*. B. W. mi I.

Dérivés et composés : *mediē* adv. (rare et tardif; premier exemple dans Tac., H. 1, 19, 1, dans un passage du reste contesté); *medietas* : milieu, centre et « moitié ». Semble créé par Cicéron sur le modèle *socius/societas*, pour traduire le gr. μεσότης; cf. Tim. 23, *uis audeo dicere medietates quas Graeci μεσότητας appellant*. Attesté dans les inscriptions de l'époque impériale avec le sens de « moitié », chez les auteurs de basse époque (Lact., Apul., Tert., Dig.), le mot a passé dans les langues romanes, M. L. 5461; *mediālis*, *-e* (bas latin), M. L. 5451, B. W. *maille* II; *mediānus* (Vitr., postclassique), M. L. 5452, B. W. *moyen*; *mediolum* : milieu (jaune) de l'œuf, *uitellus*. Rare et tardif.

mediō, *-ās* : couper par le milieu, être au milieu (Itala, M. L. 5453), d'après μεσώω, μεσώω; *mediāns* « demi »; *mediator* (Apul., latin ecclésiastique) = μεσότης; *mediatris* (tardif); *immediatus* : ἄμεσος (Ruffin, Boèce). Cf. aussi M. L. 5454, **mediārius*; 5460, **mediāna*.

dimidius (*demedius*, bas latin) : coupé par le milieu; demi. Substantivé dans *dimidia* (sc. *pars*, *portio*) f. et

dimidium n. « moitié », M. L. 2644 (*dimedium*). De là : *dimidiō*, *-ās*, usité surtout au participe *dimidiatus*, « couper en deux par le milieu »; *dimidietās*, tardifs et rares. La distinction entre *dimidium* et *dimidiatum* est enseignée par Aulu-Gelle 3, 14, 8, *dimidium est, non quod ipsum dimidiatum est, sed quae ex dimidiato pars altera est*.

inter-, *per*-, *sub*-*medius*; *semi*-*diatus*, tous rares. De *permedius* dérive le britt. *perfedd*.

Composés en *medi*- : *mediānius* (Mart. Cap.); *mediterrānus*; *mediterrēus* (Sisenna), cf. gr. μεσόγειος; *mediullium* n. : centre, milieu (dont le vocalisme *o* de *-tullium* garantit l'antiquité; cf. *tri*-*putium* pour la forme, et aussi *ex*-*torris*). Neutre d'un adjectif archaïque *mediullius* « qui se trouve au milieu des terres » (v. *tellus*). Cf. aussi dans les gloses : *uitellus*, *moillus* (= *mediolus*) *oui* quod et *mediullium* dicitur.

mediocris, *-e* (avec *ō* de **medio*-*ocris*, d'après Havet, *Man.*, §§ 322, 1437?; mais la formation est invraisemblable; cf. Lindsay, *Early Lat. verse*, p. 206) : proprement « qui se trouve à mi-hauteur » (cf. *ocris*), d'où « qui se tient dans un juste milieu; moyen », et, par une restriction qu'on retrouve dans *modicus*, *modestus*, etc., « médiocre ». Souvent employé par litote avec une négation, *haud*, *non* *mediocris*.

Dérivés : *mediocriter* (Plt.); *mediocritās*; *mediocriculus* (Caton ap. Fest. 142, 17).

A *mediocris* se rattache également *medioximus*, adjectif archaïque à forme de superlatif (cf. *maximus*, *proxiimus*). Un rapport avec *mediocris*, *modus* était senti par les Latins; cf. P. F. 110, 26, *medioximum, mediocre*, et Varr. ap. Non. 141, 5, *mortalem ad modum* | *medioxime, ut quondam patres nostri loquebantur*. Appart spécialement dans la langue religieuse : *dī medioximī* (par opposition aux *dī superi* et *inferi*). Rapidement sorti de l'usage, comme on le voit par le texte de Varro. Cf., pour l'emploi du superlatif, l'osq. Iúviāss messimāss « Iouīās (feriās) medioximās » (Vetter 86), qui a aussi une valeur religieuse.

Cf. aussi *meridiē*.

Adjectif indo-européen; cf. osq. mēfiāi « mediae » (locatif singulier), skr. mādhyaḥ, av. maīdya-, hom. μέσος, μέσος, got. midjis, arm. mēj. En celtique, on a gaul. *Medio-nemeton* « sanctuaire du milieu » et irl. *mid* au premier terme de composés. V. sl. *mežda* signifie « limite ». — La gutturale qui figure dans *medioximus* est d'origine obscure; mais le type de superlatif est ancien; cf. osq. messimāss, skr. mādhyaḥ, altération, sous l'action de **medhyo-*, d'un dérivé en **-mo* du type connu par av. mādmō, got. miduma « milieu », v. h. a. *mittamo* « mediocris ». L'emploi de ce suffixe tient à ce que le « milieu » se détermine par rapport à deux extrémités, ainsi chez Homère, Z 181, πρόσθε λέων, ὄπισθεν δὲ δράκων; μέσση δὲ χίμαιρα; c'est ce qui fait aussi que **medhyo-* a le suffixe **-yo-*, et non **-ro-*, qui indique opposition de deux termes seulement. Pour *medi-*, cf. *ali-*, p. 23 fin.

medulla, **-ae** f. : moelle. Usité surtout au pluriel collectif *medullae* « les moelles » (il y a une moelle pour chaque os), usage ancien conservé dans une certaine mesure en français. Le singulier ne s'emploie que pour désigner la moelle d'un certain os, par exemple la moelle

épineière, e. g. Plin. 11, 118, ou la moelle d'un arbre, ou encore au figuré : *suadae medulla* (Enn.), par imitation du grec $\mu\epsilon\lambda\acute{o}\varsigma$. A côté de *med-lla*, certaines formes dialectales italiennes supposent **merulla*, dont le *merilas* d'une tabella defixionis (Aduoltent 135) est peut-être une graphie déformée (cf., toutefois, les doutes de Wuenisch et de M. Niedermann, *Mél. de Saussure*, p. 78) ; v. M. L. s. u. ; Vendryes, *MSL* 15, 365 sqq. Ce serait la forme ancienne, si l'on admet la parenté avec irl. *smiur*, v. h. a. *smero*, proposée par Thurneysen, *IF* 21, 178 ; *medulla* aurait subi l'influence de *medius*, auquel le rattachait l'étymologie populaire. Tout ceci est douteux ; la forme du mot est équivoque : diminutif ? gémignée expressive ? Le gr. $\mu\epsilon\lambda\acute{o}\varsigma$, auquel on songe, n'a pas non plus d'étymologie. Ancien (Plt., Cat.), usuel. Panroman. M. L. 5463 ; B. W. s. u.

Dérivés : *medullitus* adv., formé comme *funditus*, *rādicitus* ; *medullula*. Les autres dérivés : *medullāris*, *medullōsus*, *medullātus* (d'où *emedullātus*, Plin.), *medullō*, *-ās*, *emedullō* (Ital., = $\epsilon\kappa\mu\epsilon\lambda\lambda\iota\omega$) sont récents et imités du grec.

**medus* : quasi *melus*, quia ex melle fit, sicut calamitas pro cadamitas, *Isid.* 20, 3, 13. Mot germanique ; v. Sofer, p. 145. M. L. 5464.

mefitis (*mephitis*), *-is* f. : exhalaison méphitique (sulfureuse) ; cf. Servius, *Ae.* 7, 84, *mephitis proprie est terrae puor qui de aquis nascitur sulphuratis, et est in nemoribus grauior ex densitate siluarum* ; personifiée et divinisée (cf. Varr., *L. L.* 5, 49) sous la forme *Mefit(e)* in osque ; v. Vetter, n. 162. La conservation de *f* intervocalique et le sens même du mot qui désigne des exhalaisons d'origine volcanique attestent que le mot est suditalique. La variation *ph/f* est la même que dans *sulphur/sulfur* ; elle indique une hellénisation de la forme.

Dérivés : *mefiticus* (Sid.) ; *Mefitānus*.

Sans étymologie connue. Terme préitalique, comme *sulphur* ?

meinom ? : forme très douteuse que certains veulent lire sur l'inscription dite de Duenos et qu'ils rattachent sans vraisemblance à la famille de *mānus*.

meiō, *-ere* : pisser. Prononcé *meiō* ; la première syllabe est longue. Mot populaire, attesté depuis Catulle ; on ne peut décider si le parfait *meiō* et le supin *meitum* sont formés directement de *meiō* ou empruntés à *mingō*. Il y a une forme tardive en *-ā*, *meiāre* dans Mulom. Chiron. (*miare*, *Inscr.*), parallèle à *mānsāre*, peut-être due à l'influence de *siāre* (v. *siat*), **pišāre* (mot expressif, panroman) ou de *cačiāre* et demeurée dans les langues romanes ; cf. M. L. 5468, 6544 ; B. W. *pisser*. — Composés : *com*-(cf. *concaeo*) ; *dē*- (Gloss.), *ē*-, *in*-(Perse), *per*-, *sub*-*meiō* ; *submeiulus*.
V. *mingō*.

mel, *mellis* n. : miel. S'emploie aussi au pluriel collectif ; Vg., B. 4, 30, et *durae quercus sudabunt roscida mella*. Ancien, usuel, souvent au sens figuré de « douceur », terme de tendresse : *mel meum* ; panroman. M. L. 5469 ; et celtique : britt. *mel*. Sur le couple antithétique *mel, fel*, v. ce dernier mot.

Dérivés : *mella*, *-ae* (Col.) : eau de miel ; *melleus* : de miel ; *mellāceus* (comme *must*-, *uin-āceus*), et subs-

tantif *mellācium*, Non. 561, 18, *sapa quod nunc mel lacium dicimus, mustum ad median partem decoctum* cf. fr. *mélasse*, M. L. 5482 ; *mellārius*, *-a*, *-um* ; *mellārius* : ouvrier qui recueille le miel ; *mellārium* : ruche ; *mellātiō* : récolte du miel ; *mellinus* ; *mellitium* (Plt.), avec gémignée expressive ; *melliculum*, *mellilium*, *melculum* (*melculus*, Aug. ap. *Macr.* 2, 4), terme de tendresse ; *melligō*, *-inis* f. : propolis, verjus ; *mellitulus* : sucré, doux comme le miel ; *mellitulus* ; *mellonus* ; *Mellōna* « déesse du Miel » ; *mulsus* : miellé ; *mulsum* n. (scilicet *uinum*) : vin mêlé de miel ; *mulsa* (sc. *aqua*) : terme de tendresse ; *mulseus* (Col., Plin.) *promulsis*, *-idis* f. : entrées (dans un repas), hybrides formé sur un type grec comme $\mu\alpha\rho\phi\iota\varsigma$; *promulsāre*, *-is* n. : plateau à hors-d'œuvre.

Composés en *melli* : *melli-fer*, *-ficō* et ses dérivés *-ger*, *-fluens*, *-fluis* (= $\mu\epsilon\lambda\lambda\epsilon\rho\rho\tau\omicron\varsigma$), tous poétiques, sans *mellificus*. Sur *mālomellum*, v. *Isid.* 17, 7, 5, et *Sofer*, p. 100. Sur *oleomela* (= $\epsilon\lambda\alpha\theta\omicron\mu\epsilon\lambda\iota$), *Isid.* 17, 7, 11, v. *Sofer*, p. 56 sqq.

Hybrides tardifs : *hydro*-, *oeno*-, *omfaco*-, *oxy*-*mell*.

Nom spécial du « miel » qui ne se trouve que dans une partie de l'indo-européen ; le nom indo-européen général du « miel » et de l'« hydromel », représenté par gr. $\mu\epsilon\theta\upsilon$, irl. *mid*., etc., n'est pas conservé en latin. Cf. hitt. *milū*, gr. $\mu\epsilon\lambda\iota$, $\mu\epsilon\lambda\iota\tau\omicron\varsigma$ (avec le dérivé att. $\mu\epsilon\lambda\iota\tau\omicron$ « je cueille le miel »), irl. *mil* (gén. *mela*), got. *milip*, alb. *mjalte* et arm. *mebr* (gén. *mehu*, le passage aux thèmes en *-u* résultant d'une contamination avec le thème **medhu-*) ; le groupe *-li-* de lat. *mel*, *mellis*, peut représenter une ancienne gémignée populaire, comme dans *fel*, ou être issu de **ln-* (v. Benveniste, *Formation*, p. 7) ou **ld-* ; la forme *mulsus* peut être faite d'après *salsus* ou même donne à supposer l'existence d'un verbe **mellō* qui serait parallèle à *sallō*.

melca, *-ae* f. : lait coagulé mélangé d'épices. Attesté pour la première fois au 1^{er} siècle après J.-C. ; cf. *Buecheler*, *CEL* 862. Sur l'origine du mot, généralement considéré comme germanique (all. *Milch*), v. J. Janko, *Glotta* 2, 38 sqq. (qui y voit, à tort, un terme proprement italique). M. L. 5471 a.

mēlēs (*mēlis*, *mae*), *-is* f. : martre ou blaireau (Varr., Plin.). M. L. 5474.

Dérivé : *mēlinus*. M. L. 5478 a ? Doublet tardif *mēlō* (d'après *tazō*, *musiō*).
Cf. *fēlēs*.

**mēlica*, *-ae* f. : Varr. ap. Non. 545, 4, *dolia atque apothecas trichiniaras, Melicas, Calenas obbas et Cumano calices*. De *mēlicus* ? Désigne une sorte de vase qui tirerait son nom de son lieu d'origine. Peut-être identique au suivant ?

**mēlicae*, *-ārum* f. pl. : Varr. *R. R.* 3, 9, 19, ... *gallinis... quas Melicas appellat falso, quod antiq̄ ut Theim Thelim dicebant, sic Medicam Melicam uocabant. Hae primo dicebantur quae ex Medicis propter magnitudinem erant allatae quaeque ex iis generatae, postea propter similitudinem amplae omnes*. Si l'explication de Varron est exacte, le passage de *d* à *l* est peut-être dialectal.

melior, *-ius* ; gén. *meliōris* : meilleur ; sert de comparatif à *bonus*, à côté du superlatif *optimus*. Le sens a dû

tribraque] : 1° qui se souvient ; 2° qui fait se souvenir. Ancien (*memorier* dans Plt.), usuel, classique. Cf., pour le sens, gr. *μνήμων* et ses dérivés.

Dérivés et composés : *memoria* f. : mémoire, souvenir, sens abstrait et concret, d'où au pluriel *memoriae* « mémoires » (masculin), « monuments commémoratifs » (latin ecclésiastique), et *memorium* d'après *μνήμα*, M. L. 5490 ; *memoriola* (Cic. ad Att. 12, 1, 2) ; *memoriālis* : m. *liber*, d'où *memoriāle* et *memoriālia* ; *memoriōsus* (tardif) ; *immemor* (et *immemoris*), ancien, usuel et classique, d'où *immemoria* (Dig.) ; *bone-*, *benememorius* (-*morius*) dans les inscriptions chrétiennes de basse époque.

memorō, -ās (-*ror*) : remettre en mémoire, rappeler ; d'où célébrer [le souvenir de] ; et simplement, dans la langue familière, raconter, dire (cf. *narrō*). Nombreux dérivés à l'époque impériale. Panroman, sauf roumain. M. L. 5489. Le celtique a *irl. mebuir*, *membre* « memoria », *memraigim* « memorō », britt. *myfyf* « memorius ».

memorar, -āris (latin ecclésiastique) : se souvenir de (sans doute influencé par *μμνήσκομαι*).

commemorō : ne diffère guère pour le sens de *memorō* qu'emploient plus souvent les archaïques et les poètes. Cicéron et César préfèrent *commemorō*, cf. *Thes. s. u.*, sans doute à cause de la valeur « déterminée ». Fréquent dans le latin ecclésiastique, comme les dérivés *commemorātio*, etc. ; *immemorātus* (Hor., Ep. 1, 19, 33), transcription du gr. ἀμνημόνευτος ; *immemorātio* (Vulg. = ἀμνησία) ; *immemorābilis* (Plt.) ; *praememorō* (latin ecclésiastique).

rememor (Vulg., Tert., Isid.) : se remémorer. Formation tardive, qui apparaît d'abord dans la langue de l'Église, pour traduire ἀναμνήσκομαι (cf. *rememini*), comme *rememorātio*, dans la Vulgate, traduit ἀνάμνησις de la version des Septante ; *rememorō*, M. L. 7195.

Cf. skr. *smārati* « il se souvient », av. *hišmaraiti* et *mimara-* « memor ». Le latin a une forme à redoublement simple, tandis que gr. *μάρμαρα* « souci » a un redoublement intensif, cf. *μάρμαρα* « souci ». En germanique, cf. got. *maurnan* « avoir soin de », et v. angl. *ge-mimor* « nōtus ». *Memor* serait donc un mot expressif dont la valeur se serait atténuée et que l'homonymie aurait rapproché de *memini*. — Un rapprochement de la racine de *Morta* et de *mereō* n'est pas exclu. Cf. peut-être aussi *mora*?

Mēna, -ae f. : *dea mēnstruatiōnis* (cité par Aug., Ciu. D. 4, 44 ; 7, 2). Cf. *mēnsis*. Sans doute emprunté au grec Μήνην.

***menceps** : *mente captus*, attesté seulement par Priscien, GLK II 26, 13. Il est à noter que dans ce composé le second terme -*ceps* a le sens passif ; cf. *deinceps*, *manceps*. La langue classique ne connaît que *mente captus*. Peut-être création de grammairien.

menda, **mendāx** : v. *mendum*.

mendicus, -a, -um adj. et **mendicus**, -i subst. : pauvre, indigent ; mendiant. Cf. Cic., *Fin.* 5, 28, 84, *paupertas si malum est, mendicus esse beatus nemo potest*. Ancien, usuel et classique. M. L. 5494.

Dérivés : *mendicum* n. : *uelum quod in prora poni-*

tur, P. F. 112, 2 ; *mendicē* adv. : *pauvrement*, *châli-*
ment ; *mendicō*, -ās (-*cor*, Plt.) : *mendier*, M. L. 5490
mendiciās, usuel, M. L. 5493 ; *mendicimōnium* (Cic.)
Laberius) ; *mendicābulum* (Plt.) ; *mendiculus* (Cic.)
-*culeia* (Gl.) ; *mendicatio*, -*cātor*, -*cābundus* (tardif)
ēmendicō (depuis Suét.).

De *mendum*. Le sens premier a dû être « qui a des défauts physiques, infirme », par suite « pauvre » et « mendiant » ; cf. fr. « un pauvre ». Mais a perdu tout contact avec *mendum*. Formation comme *amicus*, *dicus*.

mendum, -i n. et **menda**, -ae f. (les deux formes ont subsisté dans les langues romanes, *mendum* en logon dorien, *mēnda* en italien et provençal, M. L. 5494, 5494 a) : défaut (physique), faute (dans un texte incorection). *Menda* semble attesté depuis Lucilius ; se trouve dans Ovide ; *mendum* est dans Varron et Cicéron ; cf. *Thes. s. u.*

Dérivés et composés : *mendōsus* : *défectueux*, *fa-*
tif ; *ēmendō*, -ās : *enlever les fautes*, *corriger*, *amen-*
der ; *ēmendatio*, trad. de διόρθωσις ; B. W. sou-

mendāx adj. et subst. : 1° *mensonger*, *faux*, *trom-*
peur (sens poétique et dérivé) ; 2° *menteur*, *menteux*.
Ancien, usuel et classique. Cf. *uērāx*.

mendācium : *mensonge* ; -*ciuculum* (Cic.) ; *mendā-*
ciās (Tert., d'après *uērītās*) ; *mendāciloquus* (Plt.)
comme *falsiloquus*, ψευδολόγος, -*loquens* (Ital.).

L'adjectif *mendus*, qui est très rare et tardif, semble refait sur *mendum*, *menda* pour traduire ψευδής ; v. *Thes. s. u.*

Le sens est sans doute issu de l'acception spéciale de *mendum* « faute faite en écrivant (ou en parlant) », *mendacium in scriptura*, CGL V 621, 27 ; cf. Cic., *Verr.* 2, 2, 42, 104, *quod mendum ista litura correxit* ; Plin. le J. Ép. 10, 75 (70), 4, *mendosum exemplar testamenti*. — *Mendāx* a dû s'employer par litote : « qui ne s'exprime pas correctement » (cf. la différence établie par P. Nigidius ap. Gell. 11, 11, 1, entre *mendācium dicere* « dire une chose fautive sans le vouloir » et *mentiri* « mentir (sciemment) »). Il est à noter que *mentior*, qui n'a rien de commun avec *mendāx*, a dû vouloir dire « j'imagine », avant de signifier « je mens, je ne dis pas la vérité », par une litote analogue. De même, les Grecs n'ont jamais fait une distinction nette entre « mentir » et « imaginer, feindre ». *Mendāx*, *mendācium* ne sont pas représentés dans les langues romanes, où seuls ont subsisté *mentiri*, devenu actif, et ses dérivés ; v. ci-dessous.

Sans étymologie sûre. On pense à skr. *mindd* « défaut » (Wackernagel) et gall. *mann* « tache (corporelle) ; défaut » ; irl. *mennar*.

mēns, **mentis** f. (thème en -i, gén. pl. *mentium*) : terme très général de la racine **men-* « penser » et qui désigne, par opposition à *corpus*, le « principe pensant, l'activité de la pensée », l'esprit, l'intelligence, la « pensée » (sens abstrait et concret, e. g. Vg., Ae. 1, 676, *qua facere id possis, nostram nunc accipe mentem*), par suite « l'intention ». En raison de sa parenté de sens avec *animus*, auquel il est souvent joint (cf. *mēns animi*), s'emploie parfois poétiquement au sens de « courage » : *addere mentem*, Hor., Ep. 2, 2, 36 ; *demittunt mentes*,

Vg., Ae. 12, 609. A servi à former des locutions adverbiales du type *minitanti mente* (Lucre.), dont l'emploi s'est développé dans les langues romanes. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5496. Cf. aussi M. L. 5505, *mentaire* (tiré de *commentaire*?), et 5507 et 175, *ad mente habere*.

Dérivés et composés : *mentālis* (bas latin, blâmé par St Aug.; formé comme *spiritālis, corporālis*); *āmēns* et *dēmēns* « qui a perdu l'esprit » (ancien *āmēntis*, d'après Prisc., GLK II 341, 18); *āmēntia* (M. L. 416) et *dēmēntia*. La différence établie par les grammairiens, Diff. Beck 35, 67, *amens a tota mente submotus, demens deminutionem mentis patitur*, n'est pas justifiée par l'usage; cf. Cic., Tusc. 3, 10, *quod animi affectionem lumine mentis carentem [maiores] nominaverunt amentiam eandemque dementiam*. De *dēmēns* Lucrèce a un dénominatif *dēmēntiō*, -is, repris par Apulée et Lactance; et à basse époque apparaît *dēmēntiō*, -ās « rendre dément » ou « être dément » (Lact., Itala); *dēmēntiōs*, cf. M. L. 2550; *dēmēnticus* et *dēmēnticō* « oublier »; *dēmēnticistis*: *obliuioni tradidistis* (demeure en italien, où il s'est substitué à **obliuāre*, M. L. 2550 a). V. aussi *uēmēns* (uehe-).

Dénomiatif : *mentior*, -īris (et, à basse époque, *mentīō*, auquel remontent les formes romanes) : ne pas dire la vérité, mentir. C'est là le sens le plus anciennement attesté, le plus fréquent et le seul qui ait duré. A côté, on trouve, dans la langue de la poésie ou dans la prose impériale, des emplois particuliers qui sont sans doute imités du grec, par exemple « imaginer, inventer », Hor., A. P. 151, *atque ita mentitur* (= ψευδεται; cf. le sens de ψευδος « mensonge » et « invention, fiction ») Homerus; Lact. 4, 15, 21, *poetae Orionem mentiuntur* (= fingunt, ψευδονται) *in pelago incidentem*; par suite « feindre », Mart. 5, 39, 26, *mentiris iuuenem tinctis capillis*. Ancien, usuel, panroman. M. L. 5510; *ad-*, com- (cf. *ad-*, *con-*, *fin-*gō, *commentor*, d'après καταψεύδομαι dans Apul.); *ēmentior* : forger en mentant; ce dernier seul ancien (Plt.).

L'adjectif correspondant à *mentior* appartient à une autre famille : c'est *mendāx*, avec son dérivé *mendācium*. La langue écrite semble avoir ignoré les dérivés de *mentior*; l'existence de *mentīōs* est plus que douteuse (ad Herenn. 3, 2, 3?). Mais la langue populaire devait avoir créé ces dérivés et les langues romanes attestent l'existence de **mentīōr*, panroman. M. L. 5511; *mentīō* « mensonge » (Venant Fort., cf. Thes. s. u.), différent du *mentīō* classique, M. L. 5508; **mentīōnia*, -nica, 5509. B. W. mensonge. Les gloses ont aussi *mentīōsus* et *mentīōsus*; cf. Thes. s. u.

mentīō, -ōnis f. : mention (appel à la pensée ou à la mémoire), usité surtout dans l'expression *mentīōnem facere*, dont M. Benveniste, Festschr. Debrunner, p. 16 sqq., a montré le sens juridique spécial « faire des ouvertures de mariage », en étudiant ψύραμα.

Mot fait sur le groupe de -*mentus* (com-mentus).

minīscor, -eris, *mentus sum*, *minīscī*, attesté seulement dans les glossaires, cf. P. F, 109, 26, *minīscitur pro reminiscitur antiquitus dicebatur*; 112, 3, *mentum dicebant pro commentum*, de sorte que l'i du radical n'a aucune autorité; *minīscor* a pu être tiré des formes à

préverbe; du reste, l'i pourrait être ancien; cf. *cinis* et *similis* en face de *semel*.

comminīscor : imaginer, inventer; Varr., L. L. 6, 44, *reminisci, cum ea quae tenuit mens ac memoria cogitando repetuntur, hinc etiam comminisci dictum, a « con » et « mente », quom finguntur in mente quae non sunt*. Composé d'aspect déterminé; ancien. (Plt., Mo. 662, 668). De là : *commentum* : 1° invention, fiction, cf. Ov., M. 12, 54, *mixtaque cum ueris passim commenta uagantur*; 2° livre (sens rare et tardif, e. g. Col. 7, 5, 17); 3° traduit aussi le gr. ἐνόμημα (Quint. 3, 10, 1); *commenticius* : inventé, imaginaire, idéal; M. L. 2981, **excommentaire*.

ēmīnīscor (extrêmement rare et mal attesté); *reminīscor* : se remettre dans l'esprit; *reminiscentia*, qui traduit, dans Tertullien et Arnobe, le gr. ἀναμνήσεως de Platon; *recomminīscor* (Plt., Tri. 915).

commentor, -āris, -ātus sum, -ārī : avoir dans l'esprit ou se remettre dans l'esprit; réfléchir à (*secum commentāri*), étudier; traiter de, commenter (époque impériale); *commentatiō* « méditation, réflexion », traduit le gr. ἐνόμημα; *commentātor* : ὑπομνηματιστής; *commentārius* (sc. *liber*) : livre où l'on note ses réflexions, cahier de notes; mémoire; archives, formulaire exposé; au pluriel, *commentārii* « mémoires » et « commentaires » (= ὑπομνήματα). A l'époque impériale, il y a des scribes *ā commentāriis*, d'où l'adjectif de la langue administrative *commentāriēnsis* « greffier, contrôleur, secrétaire », etc.; *recommentor* (Plt., Tri. 912).

Le sens de *commentor* s'accorde mal avec celui de *commentus*, et *commentārius* est différent de *commenticius*; Cicéron peut écrire, Phil. 5, 12, *commentariis commenticiis... innumerabilis pecunia congesta est*. Aussi est-il peu probable que *commentor* soit dérivé de *commentus*; il est plutôt tiré directement de *mēns*, comme *recor* de *cor*. Cf. *mentāre* sous *mēns*.

V. *mēmīnī*.

mēnsa, -ae f. : table. Ce sens, qui est le seul attesté, est sans doute secondaire. Le sens premier semble être celui de « gâteau » sacré, rond et partagé en quartiers par deux diamètres perpendiculaires l'un à l'autre, sur lequel on disposait à l'origine les offrandes et les victuailles offertes aux dieux; cf. la formule ancienne citée par P. F. 112 : *mensa frugibusque iurato significat per mensam et fruges*; et omb. mēfa « mēnsa, libum ». C'est à ce sens que se réfèrent dans l'Énéide la prophétie de Céléno (3, 255-257, à propos de quoi les gloses ont conservé l'explication : *mensas nunc panificia deorum Penctium dicit*, CGL V 222, 20) et son accomplissement (7, 107-117 : *heus, etiam mensas consumimus*). En passant dans la langue commune, *mēnsa* a pris le sens de « support sur lequel on place les mets » et, plus généralement, de « table à manger » et « service, repas », etc. (d'où l'adjectif *mēnsālis* : -e uinum, argentum; cf. M. L. 5498, *mēnsāle* « serviette »), puis a désigné toute espèce de table, « comptoir, table de banquier », etc. A ce dernier sens se rattachent *mēnsārius* : banquier, changeur (cf. τράπεζα, τραπεζίτης); *mēnsulārius*, même sens, ce dernier dérivé du diminutif *mēnsula*, M. L. 5501; *mēnsōriūm* (tardif) : vaiselle; *mēnsātīm* « par table » (Juvenc.). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5497 (mais évincé par *table*, v. B. W. s. u.); germa-

nique : got. *mēsa*, v. h. a. *mias* ; celtique : v. irl. *mias*, britt. *myrys*.

Le rapport avec *mētiōr*, souvent proposé, est tout à fait incertain.

mēnsis, -is m. (ancien thème consonantique, muni d'un nominatif en -is, comme *canis*, *iuuenis*, etc.) ; l'ablatif est *mēnsē* et le génitif pluriel ancien *mēnsūm* ; cf. ombr. *menzne* « mēse », de **mēns-en-*, *sab. mesene*, avec un élargissement en - comme le latin a -i- au nominatif ; sans cet élargissement, l'ombrien a le dérivé a ter-men-z-arū « intermēnstrium » : mois. A l'origine, « mois lunaire », le nom du mois se confondant avec celui de la lune ; cf., avec le rapprochement étymologique de *mēnsis* et de *mēnsus* (cf. *mētiōr*), Cic., N. D. 2, 27, 69, *lunac cursus qui, quia mensa spatia conficiunt, menses nominantur*. Le pluriel *mēnsēs* désigne aussi les « époques » des femmes, *καταμήνια*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5500.

Dérivés : **mēstris* de **mē(n)s-tris*-s (et non **mē(n)s-ris*, qui aurait donné **mēbris*, cf. *fūnebris*), second terme dans *bi-, sē-, tri-mēstris*, etc. Dans *sēmēstris* « de six mois » et « d'un demi-mois » se sont confondues deux formes d'origine différente, issues, l'une de **sez-mēstris*, l'autre par haplogie de **sēmi-mēstris*. De là *sēmēstrium*. *Trimēstris*, *trimēnsis* sont partiellement conservés dans les langues romanes ; cf. M. L. 8905.

mēnstruus, d'où *mēnstrua*, -ōrum, *mēnstruō*, -ās ; *mēnstruālis* (tardif), formé d'après *annuus*, *annuālis* ; *mēnstruōsus* (Gloss.) ; et les composés tardifs *bi-, tri-mēnstruus*, etc. ; *purimēnstrio esse dicuntur qui sacrorum causa toto mense in caerimoniis sunt, id est puri sint certis rebus carento*, Fest. 298, 13.

mēnsurnus (deux exemples tardifs ; d'après *diurnus*).

Ancien mot indo-européen ayant signifié « lune » et « mois » et spécialisé souvent au sens de « mois », ainsi en latin (où *lūna* seul a le sens de « lune »), en celtique : irl. *mí* (gén. *mís*), en albanais : *muaj*, en arménien : *amis* (gén. *amsoy*) ; la « lune » est nommée *lusin*, de la racine de lat. *lūna*) ; tokh. A *mañ*, B *meñe*. La forme est complexe. La racine paraît être **mē-*, sans doute celle de *mētiōr*, la « lune » étant l'astre qui mesure le temps ; de là un thème **mēn-* conservé dans des dérivés en germanique : got. *mena* (masculin) « lune » et *imcnoþs* « mois » ; en baltique, dans le nominatif lit. *mėnũ*. La forme conservée le plus souvent est un élargissement par -es- : le génitif lituanien de *mėnũ* est *mėnes-io* (avec un suffixe secondaire) et la forme lette est *mėnēsis* (*mėnēss*). En général, on n'a que **mēns-*, ainsi dans les formes italiques, celtiques, arméniennes citées ci-dessus ; de même gr. *μήν*, *μηνός* « mois » (à en juger par le génitif lesb. *μῆνός*), avec le dérivé *μήνη* « lune » d'où provient sans doute lat. *Mēna*. Ce **mēns-* est simplifié en **mēs-* dans une partie des formes indo-européennes, d'où skr. *mās-*, iran. *māh-*, et, en slave, le dérivé pourvu de deux suffixes de dérivation *mēs-ę-ci* « lune, mois » (le thème skr. *candrāmas* « lune », littéralement « lune brillante ») [v. *lūna*] a dû être fait sur le nominatif *candrāmāh*.

Mēnsis est masculin comme le mot grec, ce qui prouve

le caractère secondaire de la désinence en -i- : autrement, on attendrait le féminin.†

menta, -ae (ē) f. : menthe (depuis Caton). Panroman. M. L. 5504. De là : *mentastrum* n. : menthe sauvage (cf. *apiastrum, oleaster*), M. L. 5506 ; *mentiosa* (herbal), Mart. Cell., Méd. 33, 8. Germanique : v. h. a. *minza*, etc.

Nom de plante d'une langue méditerranéenne à laquelle le grec a aussi pris *μίνθη*.

mentigō : v. *mentum*.

mentior, mentiō : v. *mēns*.

mentula, -ae f. : membrum urinale. Mot populaire (Catulle, Mart.). Les gloses ont une forme vulgaire *mentula*, CGL II 481, 40 ; cf. ital. *minchia* (dont l'i est dû peut-être à l'influence de *mingere*, cf. M. L. 5513), et le composé *menclilingia*, vulgaire et tardif.

Dérivé : *mentulātus*. — Ni le rapport avec *mentula* ni le rapport avec *mentum* ne s'imposent. Sur la parenté possible avec le skr. *mānhati* « il baratte, il obtient du feu par frottement », etc., v. en dernier lieu Vendryes, MSL 21, 39.

mentum (ē), -i n. : 1° menton ; 2° larmier (terme d'architecture). Depuis Plaute. M. L. 5514 ; a été remplacé dans certaines langues romanes par *mentō*, -ōnis. M. L. 5512 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *mentō*, -ōnis m. « au menton proéminent » (cf. *nāsō*, etc.) ; *mentagra* f. : 1° mentagre, sorte de dartre ; 2° lichen. Hybride formé de *mentum* et *ἀγρα*, d'après *podagra* ; *mentigō* f. : tœc, maladie qui siège dans le museau des moutons, dite aussi *ostigō* (d'après *prōrigō*, etc.). M. L. 5507 a.

Cf. gall. *mant* « mâchoire, bouche », got. *munþs* « bouche », v. h. a. *munt*. Mot du vocabulaire occidental de l'indo-européen, sans doute dérivé de la racine **men-* « être saillant » ; cf. *mōns*, *ēmineō* (sous *minae*).

mēō, -ās, -āui, -ātum, -āre : aller, passer (rare, poétique et postclassique).

Dérivés et composés : *mētiūs*, -ūs m. : route, marche, passage, cours (des astres) ; veine ; lit d'un fleuve ; bras de mer ; pore, canal, conduit ; *mēābilis* (Plin.), *mēāculum* (Apul., Mart. Cap.), *mēātor* (d'après *uātor*), tous rares ; *commēō* : « se mettre en marche, voyager, se rendre à, vers », composé d'aspect « déterminé », plus anciennement attesté (Plt., Ru. 322) et plus fréquent que *mēō* ; à l'époque impériale, *commēāns* « courrier » ; *commēātus*, -ūs m. : 1° action de se transporter ou de transporter » ; et, au sens concret, « passage » (depuis Plt.), « transport, convoi », et spécialement « convoi de vivres pour l'armée » (d'abord *frūmentī commēātus*) ; 2° dans la langue militaire, « ordre de marche ou de transport » (*diēs commēātūs*), d'où « titre de permission, congé », et par suite « répit ». Ancien, usuel et technique ; M. L. 2083 ; britt. *cemiat*, *cimiat*. A *commēō* correspond sans doute dans la langue archaïque un fréquentatif *commētō*, -ās, q. u. ;

ēmēō (rare ; tardif) ; *immedō* (rare) ; *permedō* ; *permedōbilis* (Sol.) ; et *impermedōbilis* ; *intrāns-mēābilis* (Jord.) ; *praetermedō* ; *remēō* (ancien, poétique et postclassique) ; *re-* et *irre-mēābilis* (Vg.) = ἀνπόστοπος ; *subtermedō* (formé d'après *subterlābor*).

Cf. v. sl. *mimo* « à travers », *minōti* « passer », pol. *miłac* « passer » et gall. *mynd* « aller » (Rev. celt., 35, 223). Sans doute même racine élargie dans *migrāre* et *miāre*; v. ces mots. Cf. aussi *trāmes* et *sēmīa*.

merācus : v. *merus*.

**meratrum* : est herba de qua comedunt serpentes et exiunt uetustatem, CGL V 621, 30. Corruption (d'après *uērātum*?) de *μάραθ* (ρ) « fenouil », attesté chez Pline sous la forme *marathum*.

mercēs, mercēdōnius, mercurius : v. *merx*.

merda, -ae (ē) f. : merde. Vulgaire; panroman, M. L. 5520.

Dérivé : *merdaceus* (-leus, Priap., d'après *μερδά-λεος*?).

Pas de rapprochement sûr. On rapproche souvent le groupe de lit. *smirdziū, smirdėi*, v. sl. *smrǫzďq, smrǫzďi* « puer », qui est différent pour le sens, ou got. *smarnos* « σκόβαλον », qui ne rend pas compte du d.

merēō, -ēs, -uī, -itum, -ēre; *mereor, -ēris, -itus sum, -ēri* : recevoir comme part ou comme prix, e. g. Cic., Ver. II 4, 135, *quid arbitrāmini Reginos... merere uelle ut ab is marmorea Venus illa auferatur?*, et la note d'Em. Thomas, ad l.; se faire payer; gagner (un salaire); *merēre (-ri) stipendia* « gagner sa solde », expression de la langue militaire, d'où, absolument, *merēre (-ri)* « servir à l'armée », déjà dans Varr. ap. Non. 344, 40, qui in exercitū donati essent et equo publico mererent; de là *emeritus* « soldat qui a fini de servir » (cf. *effētus*). Dans la langue commune, « mériter » (en bonne ou en mauvaise part) : *m. laudem, supplicium*; *m. bene, male*; *m. dē* « gagner un salaire à propos de » et, par extension, « se conduire vis-à-vis de »; cf. Plt., As. 148, *te ego ut digna es perdam atque ut de me meres*. Ancien, usuel. M. L. 5522. *A merēns* « qui mérite » s'oppose *immerēns*; à *meritus* (actif et passif); cf. Vg., G. 2, 515, ... *hinc armenta boum meritosque iuuenocos* « qui ont gagné leur ration », cf. *merenda, immeritus*. De *meritus* sont formés *meritum* « prix, valeur; salaire mérité; service rendu (en bien ou en mal), mérite »; *meritō* adv. « à juste titre » et *immeritō*. *A merēō* tend à se substituer un dénominatif *meritō, -ās* « gagner un salaire, servir », déjà dans Caton.

meritōrius : qui mérite salaire, ou qui procure un salaire; qui se loue; *meritōrium* : local loué; en particulier : auberge, et lieu de débauche, *domus meretricis*.

merenda f. (ē) : repas de l'après-midi ou du soir; *serae hora merendae*, Calp., Ecl. 5, 60; de *merēō*, comme *praebenda de praebēō*. Forme de la langue familière ou rustique; ancien (Enn., Plt.). Rapproché de *meridiēs* par étymologie populaire; cf. Isid., Or. 20, 2, 12. Dénomina-tif : *merendō, -ās*. M. L. 5521, 5521 a; britt. *merenn* (arm.)! V. P. Herzog, *Die Bezeichnungen d. täglichen Mahlzeiten i. d. rom. Spr.*, Zurich, 1916, p. 75-84; Sofer, 146; *merendula* (tardif).

meretrix f. : proprement « celle qui gagne un salaire, celle qui se fait payer »; cf. Ov., Am. 1, 10, 21, *stat meretrix certo cuius mercabilis aere*. Comme *lēnō*, le mot s'est spécialisé dans la langue érotique. Dérivés : *meretricula*; *meretricius*; *meretricor* (tardif) = *ἐταίρεσσαι*. Les représentants romans supposent une forme **mele-*

trix dissimilée comme *pelegrinus*. M. L. 5523; celtique : irl. *merrech*.

Composés de *merēō(r)* : *commereō(r)*, d'aspect « déterminé », souvent employé en mauvaise part, comme *committō* : c. *culpam*; *dēmereō(r)* : anté- et postclassique, foriné d'après *merēō dē*; *ēmereō(r)* : est à *merēō* comme *efficiō* à *faciō*. Pour *emeritus*, cf. plus haut : *permereō(r)* (un exemple dans Stace); *prāmereō(r)*. Dans ces composés, la particule sert simplement à renforcer un verbe expressif.

Pour *morta*, v. ce mot.

Cf. gr. *μέρομαι* « j'obtiens en partage », hom. *ἐμμορε* et *εἰμαρτα*, *μοῖρα* « part, destin », *μέρος* « part », etc. et sans doute hitt. *mark-* « partager », v. Benveniste, BSL 33, 140. Gaul. *Ro-smerta* est le nom d'une déesse. La racine **smere-* est peut-être la même que celle indiquée sous *memor*.

mergae, -ārum (ē) f. pl. : — *furculae quibus acerui frugum funt, dictae a uolucibus mergis* (étymologie populaire?) *quia, ut illi se in aquam mergunt dum pisces persequuntur, sic messores eas in fruges demergunt, ut eleuare possint manipulos*, P. F. 111, 6. Terme technique de la langue rustique, attesté depuis Plt. M. L. 5524.

merges, -itūs f. « ce qu'on peut prendre avec les *mergae*; botte, gerbe » (Vg., G. 2, 517). Pour la formation, cf. *seges, teges, -ētis*. M. L. 5526.

Le rapport avec gr. *ἀμέργω* « je cueille » (des feuilles, des fruits) est tout au plus possible. Mot technique, sans étymologie indo-européenne.

mergō, -is, -sī, -sum, -ere (le supin *mersum* est récent et analogue de *mersi*); une forme ancienne **merturn* est supposée par le fréquentatif archaïque *merturne* [Acc., cf. Non. 138, 20; P. F. 111, 19; Quint. 1, 4, 14] : plonger (sens propre et figuré, physique et moral). Ancien, usuel et classique. Peu représenté, et avec des changements de sens, dans les langues romanes; cf. M. L. 5525.

Dérivés et composés : *mergus, -ī* (et *mergulus, -la, mergunculus*) : 1° plongeon; 2° sautelle. M. L. 5528; *mergorae* (l. *mergolae*?) : *stuluae quibus aqua de puteo trahitur* (Gloss.); *mergō* (Gloss.); *mersus, -ūs, mersūra* (tardifs); *mersō, -ās* (a remplacé *merō*, comme *pulsō, pullō*); *mersitō, -ās* et *mergitō* depuis Tert.; *immersabilis* (Hor. = *ἀβάρτιστος*); *com-, dē-, ē-, im-* (M. L. 4287), *prae-* (d'après *προκαταδύεσθαι*), *re-, sub-mergō*, avec leurs dérivés; *summersō, -ās* (tardif). M. L. 8380, *submergere*; 8381, *submergulāre*; 8381 a, **submersire*.

La racine est **mezg-* : skr. *mājati* « il plonge », lit. *mazgiti* « laver » (itératif : « plonger à plusieurs reprises »). Une racine ainsi terminée par deux consonnes proprement dites est exceptionnelle en indo-européen; sans doute racine du vocabulaire familier. Le rapprochement de skr. *madgūh* « sorte d'oiseau aquatique » et de *mergus* est contesté; cf. Thes. s. u.

meridiēs, -ei m. : « midi » et « sud ». *Meridiēs* est un nominatif formé sur le locatif *meridiē*, issu de **mediē diē* par dissimilation (comme sans doute *humus* sur *humī*); cf., pour la formation gr. *μεσημβρία* et pour l'échange entre *d* et *r*, *ad* et *ar*, et *cādūceus*. Les anciens avaient vu l'étymologie, cf. Varr., L. L. 6, 4, qui signale une forme *medidēs* à Préneste; Cic., Or. 47, 158, *ipsum*

meridiem cur non mediâem? credo, quod erat insuavius. Le rapprochement de *merus*, dû à l'étymologie populaire, a pu influer sur la forme du mot; cf. Pét. 31, *mero meridie*. Un adjectif *mediâlis* est issu de **mediâlis* par haplogie; cf. P. F. 114, 16, *medialem appellabant hostiam atram, quam meridie immolabant*. Ancien, usuel. M. L. 5531.

Dérivés : *meridianûs* « de, et du midi », M. L. 5529, d'où *pomeridianûs* (classique, tiré de *post meridiem*; cf. Cic., Or. 47, 157); *meridiâlis* (Gell.); *meridiô*, -âs « faire la sieste », M. L. 5530; cf. *μεσημβριώω*, -ἄω. A basse époque : *meridiônâlis* (d'après *septentrionâlis*); *meridiônârius*.

merula, -ae f. (*merulus*, Auct. Carm. Philom. 6 et Gloss.) : 1° merle; 2° merle de mer; 3° machine hydraulique qui produisait un sifflement analogue à celui du merle. Surnom romain. Ancien. Panroman. M. L. 5534; B. W. s. u.

Dérivé : *meruleus*. Germanique : m. b. all. *merele*, etc.

Mot du vocabulaire occidental. Cf. gall. *mwyalch*, même sens (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 73). V. h. a. *amsala* « merle » est plus loin pour la forme. Terme populaire, comme l'indique la variété des formes; cf. la forme populaire de lat. *passer* et les variations des correspondants de *turdus*.

merus, -a, -um : -m antiqui dicebant solum... at nunc merum purum appellamus, P. F. 114, 12; « pur, sans mélange », *uinum merum* ou *merum solum* « vin pur »; par suite « véritable, authentique », *meri bellatores*, Plt., Mi. 1077, et « sans addition, sel, rien que »; cf. Varr. ap. Non. 344, 9, *Diogenem postea pallium solum habuisse, et habere Vlixem meram tunicam*. Développement de sens analogue dans *assus*. Ancien, usuel. M. L. 5535. Irl. *mer?*

Dérivés et composés : *merâcus*, formation populaire (cf. *ēbriâcus*, *sōbriâcus*); *merâculus*; *merâculum*; *merâculum*; *merâlis*; *merâtus* (Marc. Emp.); *merârius* (Gl.) : *οὐνοπόλις*; *merâria* : *γεωστράς*, -rium (-iolum); *ἀκρατοφόρον*; *merulentus* (cf. *uiolentus*); *submerus*; *merobidus* (Plt.); pour le vocalisme *ē-mer* : *i-nigle* (c'est-à-dire « non clair »). Le sens initial de *merus* serait donc « clair ». Ceci justifie en quelque mesure le rapprochement avec gr. *ἀμαρῶσσα* « j'étincelle, je brille », *μαρμαρω* « je brille », *μάρμαρα* λαμπρά (Hes.) et skr. *māricih* « rayon de lumière ». Pour le sens, ce qui serait le plus près, ce serait v. angl. *ā-merian* « purifier ».

Le vocalisme radical *e* est celui qu'on attend dans un adjectif; cf. la glose irlandaise *ē-mer* : *i-nigle* (c'est-à-dire « non clair »). Le sens initial de *merus* serait donc « clair ». Ceci justifie en quelque mesure le rapprochement avec gr. *ἀμαρῶσσα* « j'étincelle, je brille », *μαρμαρω* « je brille », *μάρμαρα* λαμπρά (Hes.) et skr. *māricih* « rayon de lumière ». Pour le sens, ce qui serait le plus près, ce serait v. angl. *ā-merian* « purifier ».

merx (*mers*; nom. *merces* dans Sall. ap. Char., GLK I 27, 22), *mercis* f. : marchandise. Dans la langue familière s'emploie, comme *negōtium*, *mercimōnium*, au sens de « affaire, chose », même en parlant de personnes; cf. Plt., Ci. 727, *mala mers, era, haec et callida* est. Ancien, usuel. M. L. 5536; B. W. mercier.

Dérivés et composés : *mercor*, -âris (et *mercō*, M. L. 5515) : faire commerce de; d'où *mercātor*, M. L. 5515 b; *tiō*, -tus, -ūs, M. L. 5516; irl. *marcat*, etc.; germanique : all. *Markt*; -tōrius, -tūra, etc.; *mercimōnium*, -i n. (archaïque); *commercior*, -âris; *commers*

(Plt., Sti. 519), composé athématique, remplacé par *commercium* : — est emendi uendendique inuicem Ulp. reg. 19, 5; 1° sens concret : « comptoir », et même « marchandise »; 2° relations (d'abord commerciales) échanges, cf. Cic., Verr. 5, 21; Sall., Iu. 18, 6, *magnam et ignara lingua commercia prohibebant*. En fin, quelquefois, à l'époque impériale, « pouvoir reproque » ou synonyme de *negōtium*; *ēmercor* (Tac. Ann.); *praemercor*.

Mercurius, -i m. (*Mircurios* dial.) : 1° Mercure; dieu du commerce; 2° Mercure, planète; 3° garrot (dans la langue des vétérinaires); influence du gr. *ἔρμα*? *Mercuri(i) diēs* « jour de Mercure », M. L. 5519; britt. *Mercher*. Le suffixe de *Mercurius* est le même que celui de *Titurius*, *Mamurius*, *Veturius* (étrusque?).

Dérivé : *mercuriâlis*, -e : de mercure; substantivé *mercuriâlis* f. : mercuriale, plante, M. L. 5518; *mercuriâlēs* m. pl. : membres du collège des marchands.

A côté des formes à vocalisme *e*, on trouve des formes en -i : *Mircurios* à Préneste, *Mercurius* et *commercium* dans Varr., Fgm. 70 Goetz-Schoell, sans doute dialectales. En osque, on a *amirikum* « quaestum » (?) et *amiricatud*; cf. Vetter, *Hdb.*, n° 3, p. 31 et 25, qui conteste le sens de « immercātō », admis jusqu'ici pour le second. *Merx* est sans étymologie connue. Il est possible que *Mercurius* soit d'origine étrusque et que son culte n'ait été introduit que tardivement à Rome (495 av. J.-C.); mais ceci ne suffit pas à le détacher de *merx*, qui peut avoir la même origine et avoir été emprunté, comme maint terme de civilisation.

mercēs, -ōdis (acc. *mercem*) à basse époque, cf. *hērēs* f. : 1° prix payé pour une marchandise; cf. Cic., R. Am. 29, 80, *una mercede duas res assequi*, et spécialement pour un travail, « salaire, gage » et au figuré « récompense, punition »; 2° loyer, fermage; par suite « revenu, rentes ». Ancien. M. L. 5517. Irl. *meirci*. B. W. *meirci*.

Dérivés : *mercēdula*; *mercēnnārius* (*mercēnnārius*) adj. et subst. (opposé à *grātūtius*); *mercēnnārius* (époque impériale); *mercēdnōnius* adj. et subst. : relatif à la paye, au salaire, payeur; *m. mēnsis* : « mois intercalaire » (proprement « qui solde le dû »); *mercēdnūm* : *mercennarius, quod mercede se tueatur*? P. F. 114, 18; forme obscure, sans autre exemple peut-être création comique d'après *aedūtus*; *mercēdnālis*; *mercēdimerus* (Lucil., d'après *μίσθαρος*).

***mesgus** : *serum* (Gl.). Mot gaulois, non latin. V. *miscēō*.

mespilum, -i n. (-la f.) : nêfle. Emprunt au gr. *μῆσπιλον* (-λη), latinisé; d'où des formes phonétiques *mespilum* et dissimilées **nespilum*, *nespila*, etc. (cf. *mappa* et *nibulus*). V. Graur, *Mél. ling.*, p. 15. M. L. 5540; B. W. s. u. v. h. a. *mespila*, bret. arm. *mesper*. V. André, *Lez.*, s. u.

messis : v. *metō*.

-**met** : particule qui s'ajoute aux pronoms personnels (comme -pte, -te), pour mettre la personne en relief ou l'opposer à d'autres; souvent accompagné de *ipse* : *egomet ipse, sēmet ipsum*. Quelquefois aussi jointe aux adjectifs possessifs. A survécu dans les langues romanes, unie à *ipse*; cf. M. L. 5551, *metipse, metipsimus*, et aussi 5547, -met.

Le *-t* suppose qu'une voyelle finale s'est amuie. Ce *-met* ne se retrouve nulle part ailleurs. On ne peut l'expliquer que par la juxtaposition de deux anciennes particules; pour *-m-*, cf. osq. *tii-u-m*, omb. *ti-om* en face de *v. lat. tē-d* (cette particule était sûrement indo-européenne); cf. **eti* (v. et). Mais les combinaisons que l'on peut faire ainsi sont arbitraires.

mēta, -*ae* f. : tout objet de forme conique : 1° borne du cirque (composée de trois colonnes coniques); 2° meule inférieure d'un moulin à blé; 3° meule de loin, d'où *mētālis* « en forme de meule », M. L. 5549, *mētāle*; 4° *mēta sūdāns*, fontaine de Rome en forme de cône sur lequel l'eau se répandait d'en haut. — Du précédent sens dérive le sens abstrait de « fin, extrémité », ou « point critique ». Terme technique attesté depuis Caton. M. L. 5548; germanique : m. b. all. *mīte* « Miete ».

Dénominalif : *mētor*, -*aris* : délimiter par des bornes (*agrum, castra*, d'où *castramētor*, -*mētātō*), dont le sens a été influencé par *mētor*; avec ses dérivés : *mētātor*, -*tiō*, -*tōrius*, -*tūra*; *mētātum* « habitaculum, hospitium » (tardif); *immētātus* (Hor.); *praemētātus* (Mart. Cap.). Diminutif : *mētula*, M. L. 5554; v. B. W. sous meule II.

Aucun rapprochement sûr; cf. peut-être skr. *mēthih* « pila, postis », irl. *methos* « finés », v. isl. *meidr* « trabs », lit. *mietas* « pīpalas ».

metallum, -*i* n. : mine et « minéral, métal ». Emprunt au gr. μέταλλον. Depuis Varron. Latinisé, d'où *metallarius*, -*a*; *metallicus*, *metallifer* (époque impériale). irl. *mitall*.

***metalla**, *metalla* : forme douteuse. Le mot ne semble se trouver que dans Végèce, Mil. 4, 6, *ut de ligno crates facerent, quas metallas* (var. *mactalas*, etc.) *uocauerunt, lapidibusque complerent*. Terme de l'argot militaire, peut-être d'abord féminin de *metellus* « servant », *metella* [*māchina*]; v. le suivant; ou corruption plaisante de *metalla*?

metellus, -*i* m. : -*i dicuntur in lege (re) militari quasi mercenarii*, F. 132, 13. Mot ancien, attesté dans Accius; a fourni le nom d'une famille de la gens Caecilia, peut-être d'origine étrusque; cf. W. Schulze, *Lat. Etym.*, 188, 293.

mētor, -*iris*, **mēnsus sum** (et, à basse époque, *mētātus sum*), **mētāri** : 1° mesurer (sens physique et moral), évaluer, estimer; 2° parcourir. L'n de *mēnsus* fait difficulté. Il n'est pas purement graphique, si l'on admet l'identité de *mēnsus* et de *mēnsa* (v. ce mot). *Mēnsus* aurait subi l'influence de *pēnsus*, auquel il était uni dans le couple *neque mensum neque pensum, mensa pensaque*; cf. omb. *mefa spefa?* [Kretschmer, Glotta 8, 79 sqq.]. Ou bien l'n est organique, comme celui de *mēnsis*, auquel le groupe de *mētor*, *mēnsus* est sans doute apparenté. La prononciation sans n de *permēnsus* signalée par le Servius Dan., ad Aen. 3, 567, ne prouve pas l'existence d'une forme ancienne **messus*, mais seulement l'amuïssement de l'n, comme dans *mē(n)sis*. Ancien, classique, usuel. M. L. 5552.

Dérivés et composés 1° de *mēnsus* : *mēnsiō* f. : mesure (rare, un exemple dans Cic.); *mēnsor*; *mēnsūra* (classique, usuel) et son dénominalif : *mēnsūrō*, -*ās* (ital., d'après *μετρέω*), *mēnsūrōr* (Cael. Aur.), tous

deux panromans. M. L. 5502, 5503. Celtique : irl., britt. *mesure*.

Mēnsūrō a fourni, à son tour, de nombreux dérivés et composés : *mēnsūrātor*, -*tiō*, -*lis*, -*bilis*, et *immēnsūrābilis* (= ἀμέτρητος); *commēnsūrō*, -*tiō*, -*ābilis* (cf. συμμετρεώ, etc.); *dē*, -*re-mēnsūrō* (tardifs).

immēnsus (= ἀμέτρος) : sans mesure, immense; *immēnsium* : immensité; *immēnsitās*, -*sibilis*; *commēnsus*, -*ūs* m. : mot de Vitruve destiné à rendre le gr. συμμετρία.

2° de *mētor* : *mētōr* : mesureur, M. L. 5552 a; *admētōr* : mesurer en plus; *commētōr* : mesurer complètement, proportionner (Cic., Inu. 1, 26, 39; trad. du gr. συμμετρώ), M. L. 2084 a; *dēmētōr* (usité surtout au participe n. *dēmēnsium* « ration des esclaves »); *dimētōr* : mesurer exactement, ou d'un bout à l'autre, d'où *dimētōiens* traduisant le gr. διάμετρος; *dimēnsiō*; *ēmētōr* : mesurer exactement, parcourir; *permētōr* : mesurer en tous sens, traverser; *remētōr* : mesurer de nouveau ou en sens contraire; parcourir en sens inverse.

Baucoup de ces mots, qui sont techniques, sont faits sur des termes grecs.

Lat. *mētor* ne peut être que le dérivé d'un thème **mēti-* « mesure, combinaison mentale » qui se retrouve dans v. angl. *mæþ* « mesure », gr. μῆτις « prudence, ruse » (d'où hom. μῆτιόμαι, μῆτιετα), skr. *māthi* « mesure, connaissance exacte ». Il y a d'autres formations nominales, telles que hitt. *mešur* « temps, heure », got. *mel* « moment de temps », v. sl. *měra* « mesure », skr. *māram* « mesure » [cf. gr. μέτρον avec ἔ] et v. russe *měnu* « mesure », skr. *pramānam*, v. perse *framānā* « commandement ». Il n'y a de formes verbales connues qu'en indo-iranien : véd. *māti* et *mimāti* « il mesure », persan -*māyad* « mesurer ». Degré zéro dans skr. *mīta-*, av. *īmīta-* « mesurer »; cf. lit. *matūju* « je mesure ». — V. *mēnsis*, et sans doute *modus* (il s'agirait d'une racine **mē-*, diversement élargie), peut-être *mēnsa*.

metō, -*is*, **messuī** (rare, Caton), **messum**, **metere** : couper les récoltes, moissonner. Ancien, usuel. M. L. 5550.

Dérivés et composés : *messis*, -*is*; *messiō* f. (dans Varr., R. R. 1, 50, 1, et la Vulgate, et qui est demeuré dans les langues romanes; à côté de *messis*, M. L. 5542 et 5543 et B. W. s. u.); *Messia* « déesse de la moisson » (Suét., Tert.); *messor*; *messōrius* (*messuārius*, cf. le gén. pl. *messum*) : m. *falx*, cf. M. L. 5544 et 5545; *messiuus*, -*a*, -*um*; *messūra* (St Jér.); *messō*, -*ās*, attesté dans les gloses : *messō*, θεμέλιω, CGL II 327, 50, et conservé dans les langues romanes, M. L. 5541; *dē*, -*ē*, *prae-metō*; *praemetium* : *quod praelibationis causa ante praemetitur*, P. F. 267, 1.

Une racine **met-* « couper une récolte, moissonner » ne se retrouve qu'en celtique : m. bret. *midiff* « moissonner », etc.; v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, p. 162 sqq. Hors de l'italo-celtique, plutôt qu'une correspondance simplement formelle avec lit *metū*, v. sl. *metō* « je jette », le sens appelle un rapprochement avec gr. ἄμη « faucille », ἀμώω « je fauche » et avec v. h. a. *māen*, v. angl. *māwan* « moissonner ». Dans lat. *metō* et dans le celtique correspondant, il y a un suffixe de présent, donnant l'aspect « déterminé »; le perfectum, rare,

est évidemment secondaire; il n'y avait à l'origine qu'un présent sur lequel a été fait le reste des formes.

mêtor : v. *mêta*.

metrum, -i n. : mètre, mesure d'un vers. Emprunt technique au gr. μέτρον; passé sous des formes savantes en celtique : irl. *metur*, britt. *mydr*, et en roman. Quelques formes dialectales au sens de « mesure » en italien. M. L. 5553.

mettica (*uītis, ūua*) f. : sorte de vigne inconnue (Col., Plin.).

metus, -ūs m. (f. dans Naevius et Ennius) : crainte; dans la langue du droit « contrainte morale imposée à quelqu'un pour lui faire accomplir un certain acte, par la menace d'un mal imminent ». Ancien, usuel. Conservé en piémontais, provençal, espagnol, portugais; cf. M. L. 5555.

Dérivés et composés : *metuō*, -is (non représenté dans les langues romanes) et *immetuēns* (Gloss. = ἀφοβός); *meticulōsus* (*meti-*) (pour la longue, v. Plt., Am. 293, Mo. 1181, et cf. *somniculōsus*), formé d'après *periculōsus* : 1° craintif, timide; 2° effrayant (archaïque et postclassique); *per-*, *prae-metuō*.

Aucun rapprochement net. L'étymologie de Varr., L. L. 6, 48, *metuere a quodam motu animi, cum id quod malum casurum putat refugit mens*, n'a que la valeur d'une étymologie populaire. Les mots signifiant « craindre » diffèrent souvent d'une langue à l'autre; v. *timeō*. Sur la fréquence d'emploi de *metus*, *metuō* et de *timor*, *timeō*, v. Thes. s. u. V. Ernout, Philologica II, p. 7 sqq.

meus : v. *mē*.

***mezurāna** (μεζουράνα, Ps.-Diosc.) : marjolaine. Mot oriental, déformé en *maiorāna* par influence de *maior*; v. M. L. s. u. *amaracus* et B. W. s. u. *marjolaine*.

mīca, -ae f. : parcelle, miette, grain. Depuis Caton. M. L. 5559, B. W. *mie*; germ. **mikka*, b. all. *mikke*, etc.

Dérivés : *micula*, M. L. 5564; *mīcārius* : économiste, qui ramasse les miettes (Pétr. 73, 6); *mīcidus* : mince, grêle (un exemple tardif); *mīcātus*, -ta; *mīcīna*, M. L. 5561; **dēmīcāre*, M. L. 2551.

Cf. gr. (σ)μικρός? Appartiendrait alors au groupe de *minor*; v. ce mot.

mīcciō, -is, -īre : crier (en parlant du bouc)? (Suét., Anthol.). Onomatopée. Cf. gr. μῆκρομαι « béler », etc.

mīcō, -ās, -ūi, -āre : semble s'être dit d'abord d'un objet qui se ferme ou se contracte, puis s'ouvre ou se dilate, doigts, yeux, cœur, oreilles, étoile qui scintille; de là les divers sens du verbe : tressauter, palpiter, battre (*dē corde*), s'ouvrir et se fermer (cf. *digitūs micāre* « jouer à la moure »); clignoter; scintiller, d'où « briller » (poétique et dérivé) : *uenae et arteriae micare non desinunt*, Cic., N. D. 2, 9, 24; *semanimesque micant oculi*, Enn. ap. Serv., Ae. 10, 396; *corque timore micat*, Ov., F. 3, 36; *stella micans radiis*, Cic., Diu. poet. 2, 42, 110. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés (très rares) : *mīcātīō*; *mīcātus*, -ūs m.

Composés : *dīmīcō*, -ās, -āui (cf. Prisc., GLK II 472, 22; *dīmīcūi*, Ov., Am. 2, 7, 2; 2, 13, 28) : s'ouvrir et se refermer, s'agiter en sens divers; cf. Mul. Chir. 279, *auriculis dimicat* (en face de Vég., Mulom. 2, 10, *mica-*

biū auriculis); dans la langue des gladiateurs : faire passes, s'escrimer, *armīs dīmīcāre*; puis « livrer bataille combattre »; *dīmīcātīō*. Une influence de *δαιμάξω* est improbable et indémontrable.

ēmīcō (époque impériale) : jaillir, s'élançer hors de briller hors de (souvent synonyme de *emineō*); *mīcō* (poétique, époque impériale) : briller parmi; *prō-mīcō* (rares); **submiculāre*, M. L. 8381 b.

Cf. gall. *myg* « briller » et v. sorab. *mīkac* « cligner ». Pour les autres rapprochements celtiques, v. J. L. Rev. celt., 46, 152 sqq.

mīcturiō, -īs = οὐρητάω. V. *mingō*. Formation sidérative.

mīgalē : musaraigne. Emprunt tardif (Mul. Cl. au gr. μύγαλῶ).

Dérivé : *mīgalīnus* : couleur de musaraigne.

migrō, -ās, -āui, -ātum, -āre : changer de résidence s'en aller, sortir; émigrer, se changer. Sens concret abstrait; transitif ou absolu, correspond à *μεταβαίνω* comme à *ὑπερβαίνω*; cf. Gell. 2, 29, 16, *ca nidum migravit*. Quelquefois « transgresser » (par opposition à *seruāre, cōseruāre*; cf. Cic., Fin. 3, 20, Off. 1, 80, 31). Ancien, usuel, classique. N'est demeuré qu'en provençal; cf. M. L. 5565.

Dérivés et composés : *migrātīō* (Cic.), -tor (Gloss. *admigrō* (Plt.); *com-*, *dē-*, *ē-* (M. L. 2861), *im-*, *prae-*, *trāns-migrō* et leurs dérivés.

On interprète ce verbe comme dérivé d'un adj. **mīgro-*, où la racine, de la forme *mīg-*, serait un gissement de la racine **mei-* « changer »; v. *meō*, *nis* et *mītō*. Le grec a aussi une forme à élargissement dans ἀμείβω « j'échange ».

mīles (*mīless*, Plt., Au. 528, de **mīlet-s*), -ītis m. féminin n'apparaît que dans Ovide et semble afield) : soldat, terme générique; souvent employé singulier avec le sens collectif « le soldat » i. e. « le mée ». Particulièrement « fantassin » opposé à *equus*; Caes., BG 5, 10, 1. Usité de tout temps. Non roman (sauf roumain? M. L. 5568); mais v. h. a. *mīlīzā*; tique : irl. *mīl*, britt. *mīlwr*. Les anciens le rattachaient par étymologie populaire à *mīlle*; cf. Varr., L. L. 5 *mīlītes quod trium milium primo legio fēbat, ac sing tribus, Tūtensium, Ramnium, Lucerum, milia mīlītebant*, et Lyd., Mens. 4, 72 (124, 12), *χίλιους ὑπασπιστάς* δ' Ἰρωμίλους μόνους ἔταξε καὶ μίλλτας αὐτὰ τοῦ ἀριθμοῦ ἐκάλεσεν σίνελοι χίλιους, τὸ πρῶτον αὐτὰς προσήγορομένους. De là des graphies comme **LES** dans les inscriptions, d'après **MEILIA**.

Dérivés : *mīlītia* : service militaire, d'où « campagne », *domī mīlītiaequae*; *mīlīārius* (*mīlīārius*; Ps. 1048) : de soldat, militaire; à l'époque impériale *mīlīārius* « soldat »; *mīlīuō*, -ās : être soldat, campagne; cf. got. *mīlīuōn*, *commīlīuō*, -ās (rare) *suustrateuōm*; *commīlīuō*, -ōnis m. (très fréquente formation en -ō/-ōnis de type populaire); *commīlītiūm* n. : communauté de services militaires, *commoderie*, communauté de goûts, etc.

La finale rappelle celle de *equus*, *pedes*, *satelles*, etc. Pas de correspondant sûr; gr. δμῖλος « caterua, tur » est loin pour le sens. Peut-être d'origine étrusque, *cōn satelles*.

millindrum, -I n. : nom vulgaire de la jusquiame dans Isid. 17, 9, 41. Inexpliqué; v. Sofer, p. 147 sqq., André, *Lex.*, s. u. M. L. 5571.

millium, -I n. : mil, millet. Attesté depuis Caton, ancien le mil est employé dans les sacrifices (cf. Ov., F. 4, 743; P. F. 473, 12, s. u. *suffimenta*). Panroman. M. L. 5573; B. W. s. u.; germanique : v. angl. *mil*, v. h. a. *mili*; bret. arm. *mell*?

mili, bret. arm. *mell*?
Dérivés : *miliarius*, cf. *miliaria* « cuscute du mil », M. L. 5570, 5570 a; *miliaca* : *ficédula*, ortolan; *miliaceus*.

Nom de céréale qui semble indo-européen. On a trois formes différentes qui paraissent dérivées d'un ancien nom radical, avec des vocalismes variés : *e* dans gr. *μῆλον* « dans lit. *mālnos* « sorte de millet », zéro dans *μῆλον*, de *moliyo*, avec même vocalisme que dans *μῆλον*, et *similis*. Sur les noms du « millet », v. Symbolae gramm. in honorem J. Rozwadowski, p. 109 sqq. et, en particulier, p. 113. †

mille n. (anc. abl. *mili*); pl. **millia** (graphie du monument d'Ancyre), **millia** (-*lium*, -*libus*) : un millier, **millio** (spécialement « un mille », mesure de longueur, abréviation de *mille passuum*); s'emploie aussi, comme *passuum*, pour désigner un grand nombre, indéterminé. Ancien substantif neutre, dont l'ablatif *mili* est encore usité chez les archaïques; cf. Gell. 1, 16; Macr. 1, 5. On disait *mille annorum*, *passuum*, comme on a continué de dire *duo mil(l)ia passuum*. Peu à peu *mille a* été considéré comme indéclinable, sans doute d'après *decem*, *centum*, dont il est le multiple dans la numération décimale, et le substantif qui l'accompagne lui a été apposé : *mille hominēs*. Ainsi s'est établie la différence entre le singulier *mille* et le pluriel *mil(l)ia*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5573; germanique : v. h. a. *milla*, etc. (de *milia*); celtique : irl. *mille*, britt. *mil*; gr. mod. *μίλιον*.

Dérivés et composés : *millesimus* : millième; *miliani* : mille par mille; *millenarius*; *mil(l)ian(s)* : mille fois; *mil(l)ianus* : qui contient mille; d'où *mil(l)ianum* n. : pierre milliaire; mille (mesure de longueur); millier, mille (nombre), M. L. 5577; m. h. a. *miler*; *miliarēnsis* (tardif, v. Thes.).

milipeda, *milipeda*, -ae f. : mille-pattes; *milleformis*; *millemorbia*, *millimodus* (tardifs). Cf. aussi M. L. 5575, 5576, *mille grana*, *mille solidorum*, etc.

Les graphies avec *ei*, *meille*, *meilia* sont sans valeur, car elles datent d'une époque où *ei* et *i* étaient confondues. Sur le double *l* de *mille*, cf. *argilla*, *stella*.

Il n'y avait pas de nom indo-européen fixé pour « mille ». Les diverses explications proposées pour expliquer *mille* sont plus ingénieuses que convaincantes; cf., entre autres, Sommer, *Hdb. d. lat. Laut- u. Formenl.*, p. 471.

milfolium, -I (*mil(l)ifolium*; -*folia* f.) n. : plante que Plin., 24, 152, assimile au *μυρφοφυλλον* des Grecs (Dioscor., Gal.), sans doute le « millefeuille aquatique », différent du millefeuille terrestre (*achillea*). Calque sémantique du mot grec. La forme *μυρφοφυλλον*, plus tardive (P. Diosc.), ne semble pas pouvoir être invoquée, comme l'a fait Keller, pour expliquer le mot latin; ce serait plutôt elle qui proviendrait du latin. Passé en

roman, M. L. 5574, et en celtique : britt. *minfel*. V. André, *Lex.*, s. u.

millus : v. *mellum*.

miluus (-uos, trisyllabe; dissyllabe à l'époque impériale), -I m. : 1° milan, oiseau de proie; 2° poisson volant (milan de mer?), dit aussi *miliuāgō*. Depuis Plaute. M. L. 5578. Pétrone, 75, 6, a un féminin *milua* « femelle de milan », employé comme terme d'injure.

Dérivé : *miliuinus*; *miliuina* f. : *genus tibiae acutissimi soni*, P. F. 110, 3. — V. *nibulus*.

On n'a pu faire que des hypothèses inconsistantes sur l'étymologie.

mimus, -I m. : mime. Emprunt au gr. *μῦμος* (CIL I² 1861 et Lucil.). M. L. 5580.

Dérivés : *mima*; *mimula*, -lus; *mimicus*; *mimārius*, etc.

mina, -aef. : mine, monnaie grecque. Emprunt oral et ancien au gr. *μνᾶ*, qui lui-même provient du sémitique. Celtique : irl. *mann*. Cf. *nummus*.

minae, -arum f. pl. : saillie, avance d'un mur, d'un rocher, surplomb. *Minae eminentio murorum quas pinnae dicunt*, Serv., Ae. 4, 88 : *pendent opera interrupta minaeque | murorum ingentes*; cf. 1, 163, *hinc vastae rupes geminique minantur | in caelum scopuli*. M. L. 5583. Du sens de « choses suspendues sur », on est passé au sens de « menaces »; cf. *instāre*, *impendēre*.

Dérivés et composés : *mineō*, -ēs (-uī? non attesté, mais cf. *eminu*) : faire saillie, pencher. Attesté seulement dans Lucr. 6, 563, *tum supra terram quae sunt extracta domorum | ad caelum magis quanto sunt edita quaeque | inclinata minent in eandem prodita partem*; peut-être refait sur les composés usuels : *eminēō*, synonyme de *excellō* : se détacher en saillie, s'élever hors de (souvent au sens moral), d'où *eminētissimus uir*; à basse époque, *eminentia* « éminence »; *eminulus*, -a, -um (Lucil.); *immineō*, synonyme de *instā*, *impendeō* « être situé ou suspendu au-dessus »; dominer, menacer, être imminent »; *praemineō*, d'époque impériale, cf. *praestō*, *praecellō*; *prōmineō*; *trāsmineō* (Plt., Cf. 30) et *prae-, super-eminēō*.

minor, -āris, spécialisée dans le sens moral de « menacer »; *m. mortem alicui* (proprement « suspendre la mort sur quelqu'un »). Cf. peut-être aussi *adminiculum*.

Dans la langue rustique et populaire, et à basse époque, apparaît une forme active *minō*, -āre (le déponent ayant été éliminé), avec le sens de « mener les animaux », le conducteur les menaçant de ses cris, de son fouet, etc.; cf. P. F. 23, 18, *agasones equos agentes i. e. minantes*; Apul., M. 3, 28, *asinum et equos... minantes baculis exigunt*; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 5585 et n. h. a. *menen*. Composés : *eminō* (Vulg.) : chasser hors de; *prōminō* (Apul.).

A *minor* se rattache l'adjectif *mināx*, -ācis, d'où dérive le substantif populaire *mināciale*(s), qui s'est substitué à *minae* (conservé seulement dans le logoudorien, M. L. 5582 a); cf. Plt., Tru. 948 (en jeu de mots avec *minae* « mines », monnaie grecque), *miellust te minis certare necum quam minacis*; cf. M. L. 5584. B. W. *mener*, *menace*, *menacer*.

Autres dérivés : *minātiō* (rare) ; *minīōr*, *-āris* (*minūtō*) et ses dérivés ; *ad-minor*, *-minior* (Ital. = *προσπεπελω*) ; *commīnor* « se mettre à faire des menaces » ; *interminor* (*-mīnō*), contamination de *minor* et de *interdicō*, dans la langue des comiques ; *praeminor* (Apul.).

Aucune étymologie n'apparaît pour une forme *minae*, qui supposerait une racine **mei-*. Mais on a peine à séparer *ē-mineō* de *mōns* ; l'ἄραξ *minēt* de Lucrèce ne suffit pas à garantir un ancien *mineō* : la forme peut être tirée de *ēmineō*, *prōmineō*, etc., qui sont courants. Il y aurait alors une étymologie. Car il y a une racine **men-* « être saillant » représentée en latin même par *mōns* (v. ce mot) et par *monīle*, peut-être aussi par *mentum* (et *mentula*?) ; mais *minae* ne pourrait être apparenté que si c'était un dérivé d'une forme radicale **mōn-* qui aurait abouti à **min-* dans les conditions où l'on a *cinis*, *sine* ; les conditions sont autres que dans *maneō*, *canem* ; cf. ce qui est dit de *mōns*. Mais pareille hypothèse est arbitraire.

Minerua (arch. et dial. *Menerua* = étr. *Menerua*, *Menrua*), *-ae* f. : *dicta quod bene moneat. Hanc enim pagani pro s. pientia ponebant*, P. F. 109, 27 ; cf. Fest. 222, 23, *promeneruat item* (i. e. *in carmine Saliari*) *pro moneat*. Rattaché ordinairement à la racine **men-*, cf. *mēns*. Mais le mot semble d'origine étrusque.

Dérivés : *mineruūm*, nom d'une plante, *leontopodium* ; *-uālis* adj., *-ual* n. : cadeau ou salaire fait au professeur ; *-uālicium*.

mingō, *-is*, *mīxī*, *mīctum* (et *mīxī*, *mīctum*), *-ere* : pisser. Populaire ou technique. M. L. 5563, *mīctum*. V. B. W. *pisser*.

Dérivés et composés : *mīctiō*, *mīctus*, *mīctiō*, *mīcturiō*, *mīctōrius*, *mīctilis*, *mīctūālis* ; *commīngō*, M. L. 2085 ; *commīctilis* ; *circum-*, *dē-*, *per-mīngō*. Les gloses ont un itératif *mīnsāre* : *saepius mīngere*, CGL IV 258, 25 ; V 207, 27 (cf. *pišāre*, M. L. 6544).

Lat. *mingō* est formé comme v. lit. *minžu* « j'urine » (la formation thématique à nasale infixée a été productive en latin et en lituanien) et *meiō* doit reposer sur **meighyō*, sans correspondant sûr hors du latin. Il n'y a pas lieu de mettre en doute, malgré l'apparition tardive de *mingō*, l'antiquité de la forme, comme le fait J. B. Hofmann. Plusieurs langues offrent des formations nouvelles : lit. *męžū* et lett. *mieznu* résultent d'altérations secondaires ; serbo-croate *mīžam* également ; de même aussi gr. *ομτζέω*, à côté de *ἀμτζα* - *οὐρτζα* (Hes.). Il y a un présent thématique dans skr. *mēhati*, av. *māzaiti* « il urine », ainsi que dans v. isl. *miga* « uriner » ; on ne peut dire si arm. *mizem* « j'urine » n'est pas dérivé de *mēz* « urine » ; cf. skr. *mehaḥ* « urine ». Cf. aussi tokh. B *mīpō* « urine ». Le sens de gr. *ποτρός* « adultère » est isolé (cf. pourtant l'emploi de *mingere*, *meiere* au sens de *futture* chez Hor., Sat. 2, 7, 52 ; Mart. 11, 46, 2). — Il n'y a pas lieu d'examiner ici si got. *māihstus* « fumier », etc., est apparenté.

minimus : v. *minor*.

minīscor : v. *mēns* et *meminī*.

minister : v. *minor*.

minium, *-ī* n. : minium, vermillon, cinabre. Origine

naire d'Espagne d'après Properce, qui le qualifie d'*Hisberum*, 2, 3, 11. Cf. le nom du fleuve *Minho*, ancien *Minus* : *M. fluvius Galliciae nomen a colore pigmenti sumpsit*, Isid. 13, 21, 32 (et 19, 17, 7). M. L. 5591.

Dérivés : *miniō*, *-ās* ; *-ātus*, *-āceus*, *-nus*, *-rius* ; *minus* (Apul.) ; *miniastrum*, *-niolum* (Not. Tir.). Emprunt germanique : v. h. a. *minig* « Mennig ».

minor et **minō** : v. *minae*.

minor, *-ōris* m. f., **minus** n. : moindre, plus petit. Le neutre *minus* s'emploie adverbialement : « moins » (opposé à *plūs*, avec lequel il rime, plutôt qu'à *magis* : *plūs minus*, etc. ; les expressions *magis minusue*, *magis aut minus*, *magis ac minus* forment, au contraire, un couple allitérant par l'initiale). *Minor*, *minus* servent de comparatifs à *paruus*, *parum*. — *Minor* s'oppose à *māior* (*maior*) et, comme celui-ci, s'emploie avec le sens temporel : *minor* (*nātū*) « le plus jeune », d'où *minōrēs* « les descendants » (opposé à *māiorēs*). — *Minus* « moins » s'emploie souvent avec des négations : *nōn minus* (*quam*) *nihil*, *nihilō minus*, et aussi comme forme atténuée de la négation (surtout dans la langue parlée), d'où *sī minus* (*= sī nōn*), *quōminus* (= partiellement *quin*). Cf. Wackernagel, *Vorles.*, II, 255 ; toutefois, le type de fr. « mécontent » peut s'expliquer par un préfixe germanique. Usités de tout temps ; romans, M. L. 5592, 5594 ; B. W. s. u. — Pas de substantif dérivé. Dénomina-tif : *minōrō*, *-ās* (langue ecclésiastique, Dig.), d'où *minōrātiō* (Vulg.), *-tus* (App. Prob.) et *dēminōrō* (Tert.) ; *dēminōrātiō* (Vulg.). *Minōrō* est une forme artificielle et récente ; cf. gr. *ἐλασσονώω* (Sept.), à côté de *ἐλασσάω* ; le verbe qui va avec *minor* en latin, c'est *minuō*, v. plus bas.

Dérivé : *Minōrica* (à côté de *Maiōrica*), Isid. 16, 4, 44 ; Sofer, p. 90.

minusculus, *-a*, *-um* : diminutif de *minus* ; cf. *maiusculus*, *plūsculus* : un peu plus petit. Appartient surtout à la langue parlée, comme les formations affectives ; dérivé : *minusculārius* (tardif). — *Miscellus*? Cf. *miscē*.

minimus, *-a*, *-um* (*minimus* moins correct ; *minimissimus*, Arn., comme *postrēmissimus*, etc.) superl. : « le plus petit » (dans tous les sens de *paruus*, *minor*) ; *minimūm* « très peu, le moins de », « au moins » ; *minimē* : même sens et, dans la langue parlée, par opposition avec *maximē* « pas du tout », cf. gr. *ἥμισυ*. Ancien, usuel. M. L. 5587 ; dénomina-tif : *minimō*, *-ās* (Orib.), demeuré en espagnol et provençal, M. L. 5586. Pas de substantif dérivé.

L'abrégé de Festus, p. 109, 25, porte la glose : *minorimus pro minimo dixerunt*. Il est difficile d'expliquer cette forme, isolée de son contexte, dont nous ne savons ni l'époque ni l'origine. On a supposé (Thurneysen, KZ 30, 485) qu'elle avait été créée sur *minus* d'après le rapport *uetus*, *ueterrimus*. Toutefois, *ueterrimus* n'a pas été formé sur *uetus*, mais sur *uetter* qu'on lit dans Ennius. Il est possible que *minorimus* soit une formation baroque, créée plaisamment par quelque auteur de comédies ou de mimes, pour aller, par exemple, avec *miserrimus*, *dēterrimus*, dans un groupe comme *miserimus* et *minerrimus*.

minuō, *-is*, *-uī*, *-ūtum*, *-ere* : diminuer (transitif et absolu), amoindrir. Usité de tout temps. Les formes

romanes supposent *minuāre*, M. L. 5593 (cf. *minuātō*, Eusth.); **adminuāre*, M. L. 176.

Dérivés et composés : *minūtus* : petit, menu ; substantif populaire de *parvus* (v. ce mot) ; panroman, M. L. 5600, et irl. *munud* ; *minūtum* : petite partie d'une chose, en particulier petite pièce de monnaie ; *minuta* : minute ; *minūtulus*, conservé dans quelques parlers italiens, M. L. 5599 ; *minūtim* (rare) ; *minūtātim* (d'où *minūtātus*, Apul.) ; *minūtū* (classique) ; *minūtūloquium* (langue ecclésiastique = *μικρολογία*) ; *minūtō* (latin impérial ; la langue classique emploie *dēminūtō*) ; *minūtūus* (rare et tardif, tiré de *dēminūtūus*), opposé à *auctius* ; *minūtia* (latin impérial), usité surtout au pluriel *minūtia* : petites choses, petits détails, minutes ; *minūtō*, -ās (Ital.) ; **minūtiāre*, M. L. 5597, 5598 ; B. W. *menu*, *menuiser* ; *minuiscō* ; *minuātus* (tardifs).

minūtilis (Tert., latin ecclésiastique) : exigu, petit, chétif ; *minūtil n.* : — *est species pulmenti uel fragmen panis uel ligo, uel species indumentū, uel illud quod ponitur in latrinis ad purgandum anum*, CGL V 621, 6. Pour le dernier sens, cf. Pétr., Sat. 47. M. L. 5596, *minūtilia*.

comminūō, -is : briser, mettre en pièces ; cf. P. F. 105, 4, *lacerare, diuidere, comminure* est. Composé d'aspect déterminé.

dēminūō (*dīminuō*) ne semble être qu'une corruption de *dēminuō* : amoindrir (en enlevant), diminuer ; *dēminūtō* ; *dēminūtūus*, -a, -um (gramm.) ; *imminuō* (ancien, usuel, classique) ; *imminūtō* ; *imminūtus* (avec in- pratif, Dig.).

minister, -trī m. ; **ministra**, -ae f. : serviteur, servante (formé d'après *magister*, avec lequel il fait couple), aide servant, ministre d'un culte = *ὑπηρέτης*, -ης. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *ministerium* : fonction d'un minister, aide, ministère (B. W. *métier*) ; service (de table), M. L. 5589, d'où britt. *menestr*, *menestyr* « échanson », irl. *menstir* « ministerium » ;

ministrō, -ās : servir et « fournir, procurer ». Dans la langue nautique, « manœuvrer », M. L. 5590. Dérivés : *ministrātor*, -tō, -tōrius, etc. ; *ministrāx* (Gl. Philox.). Le sens de « servir, serviteur » s'est développé sous l'Empire ; de là de nombreux dérivés dans ce sens ; *ministrālis* (Itala), M. L. 5588, -ānus, -ārius : *ὑπηρέτης* (Gl.).

administrō, -ās : aider, servir. Puis se dit de toute besogne que l'on accomplit, d'abord sous les ordres de quelqu'un. Dans la langue du droit public a pris le sens de « administrer, gouverner ». Le sens est tellement loin de *minister* que Tacite, A. 13, 6, 2, écrit : *proelia... et cetera belli per magistrōs administrari possent*. — *Administrō* a fourni à son tour de nombreux dérivés, dont *administer*, sur lequel ont été bâtis tardivement *com-*, *prae-* et *comministrō* (Tert., Hil., Macr.).

praeministrō, -ter, -tra (Gell., Apul.).

subministrō : fournir (cf. *suppeditō*) et ses dérivés.

Le présent *minuō* est à rapprocher du thème du présent *minu-* qu'offre, avec un suffixe de dérivation, le gr. *μινύω* « je diminue », à côté de quoi l'on a l'adverbe

hom. *μίνυθα* « un moment » et des composés à premier terme verbal tels que *μίνυωρος* « qui vit peu de temps ». On cite, de plus, britt. *min* « minor, minus », corn. *minow* « amoindrir ». On écartera l'ἀραιός védique *mindti*, dont Wackernagel fait la critique. La racine **mei-* est claire dans skr. *mīyate* « il s'amoindrit, il dépérit » et dans le comparatif gr. *μείων* « moindre, plus petit » ; cf. peut-être *mīca*.

D'autre part, il existait une racine **men-* indiquant la notion de « petiteesse », qui est représentée par arm. *manr* « petit » (thème en -u-), *manuk* « enfant », hom. *μᾶνός* (avec première syllabe longue) et att. *μᾶνός* (l'opposition des quantités supposant **μανφοτός* « rare, clairsemé », sans doute apparenté à **μυνοφος* « seul » (hom. *μῶνος*, att. *μόνος*), m. irl. *menb* « petit », lit. *meňkas* « médiocre », tokh. B. *meňki* « moindre », skr. *mandk* « un peu », hitt. *man-in-ka* « court, proche ». Le comparatif v. sl. *minjiti* « moindre » y appartient, ainsi que got. *minniza* « plus petit », *mins* « moins ».

En italique, il y a eu contamination. L'osque a, d'une part, le verbe *menvum* « minuire », de l'autre *min(s)* « minus », *minstres* « minöris ». Lat. *minor*, *minus*, avec les dérivés, provient d'une contamination de **menu-*, etc., et de *minuō*. Le masculin *minor* a été fait sur *minus* d'après *maiior*, *maiuis* ; il ne peut s'expliquer directement. Mais, dans *minus*, il y a un ancien -u-, comme on le voit par l'action que le mot a exercée sur le groupe de *plus* (v. ce mot). Et en, effet, à date ancienne, ce n'est pas à un neutre *maiuis* que s'opposait l'adverbe *minus* ; c'est à *magis*. — *Minister* (cf. osq. *minstres*), qui s'oppose à *magister*, peut reposer sur un ancien **mo-nistro-* ; une forme de ce genre a pu faciliter la contamination du groupe de *minuō* et de celui de l'ancien **men-*.

Minimus est formé avec le suffixe simple 'mo- de superlatif ; *minimus* est la seule forme correcte ; *minulus* a subi l'influence de *minus* et de *mazumus*.

En somme, histoire complexe et, par là même, hypothétique pour une part. Mais on ne peut rendre compte des formes attestées qu'en tenant compte de deux racines indo-européennes distinctes indiquant la petiteesse : **mei-* et **men-* (**menu-*).

mīnsō : v. *mīngō*.

mintrīō, -is, -ire : ravir (cri du rat) ; Carm. Philom., *mintriu*, var. *mintrat*). Cf. *drindriō*.

minurriō, (*minū-*?) , -is, -ire : gazouiller. Rattaché par l'étymologie populaire à *minor*, *minus* ; cf. P. F. 109, 12, *minurriōnes appellantur auium minorum cantus*. Rare et tardif.

Cf. gr. *μινυρός*, *μινυρόμα*, *μινυρίζω* ; a même chance d'être une adaptation populaire des verbes grecs, d'après le type *ligurriō*, etc.

minus, -a, -um : au ventre glabre. Terme rustique, qui s'emploie des brebis ; cf. Varr., R. R. 2, 6, *illascce oues, qua de re agitur, sanas recte esse... extra lusca(m), sudam, minam, i. e. uentre glabro*. Un autre sens est donné par l'abrégé de Festus, P. F. 109, 10, *minam Aelius uocitatum aut mammam alteram lacte deficientem, quasi minorem factam*. Il est évidemment influencé par un rapprochement avec *minor* dû à l'étymologie populaire.

Peut se rattacher à la racine de *minuō* ; v. *minus*,

etc. Le gallois a *moel* « chauve, sans poils », que M. J. Loth rattache à un autre groupe, Rev. celt., 44, 298.

mīriō, -ōnis m. : monstre ; mot rare, cité par Varron, L. L. 7, 64, qui donne un exemple d'Accius : *miraculae a miris, i. e. monstris, a quo Accius ait : « personas distortis oribus, deformis, miriones »,* et qu'on retrouve dans les glossaires, e. g. Plac. V 33, 25, *mirionem, turpem ueluti miriorem propter foeditatem*. Repris par Tertullien au sens de « admirateur ». Dérivé de *mīrus* avec suffixe en -ō, -ōnis caractéristique des formations populaires ; cf. *nāsō, capitō*, etc.

mīrus, -a, -um : étonnant, étrange, merveilleux. Comparatif *mīrior* dans Titinius, 16, 1 R³, cité par P. F. 110, 6, et *mīrius* (Varr.) ; pas de superlatif ; Plaute et Cicéron disent *permīrus*. Employé souvent dans des locutions adverbiales : *mīris modis* (d'où l'adjectif *mīrimodus*, à l'ablatif *mīrimodis* comme *multimodis*), *mīrum in modum* ; dans des phrases nominales : *mīrum nī* (cf. *nītrum*), *mīrum quantum*, *mīrum quān*, *quid mīrum, quid hōc mīrius* (Varr. ap. Non. 135, 26) ; cf. l'emploi grec de θαυμαστὸν ὄσον, θ. ὄς, θ. ἤλεκον, οὐδὲν θαυμαστὸν εἶ ; et quelquefois avec la copule : *mīra sunt*. L'emploi comme épithète est rare et réservé à *mīrābilis*, qui dans le latin impérial a remplacé *mīrus*, comme *mīrābiliter* a remplacé *mīrē*. Plaute, Am. 1105, dit *nimia mīra memoras*, mais la Vulgate, Jos. 3, 5, écrit *cras faciet Dominus inter mirabilia*. Ancien, classique.

Dérivés et composés : *mīror*, -āris (et *mīrō*, cf. Varr. ap. Non. 474, 26, passé dans les langues romanes, en roumain avec le sens de « s'étonner », dans les autres langues avec celui de « regarder, mirer », M. L. 5603 ; britt. *mīret*) : s'étonner, regarder avec étonnement ou admiration ; *mīrābundus* (T.-L. et les archaïsants) ; *mīrātīō*, -tor-, -trix (rares, poétiques et tardifs) ; *mīrāculum* : chose étonnante et, dans la langue religieuse, « prodige, miracle » ; a tendu à prendre un sens laudatif ; cf. P. F. 110, 4, *miracula, quae nunc digna admiratione dicimus, antiqui in rebus turpibus utebantur*, M. L. 5602 ; *mīrācula*, -ae f. (Plt., Ci. 407 ; cf. Varr., L. L. 7, 64) ; *mīrābilis*, d'où le pluriel *mīrābilia*, usité dans la langue de l'Église et conservé dans les langues romanes, M. L. 5601 (**merabilia*), B. W. merveille, irl. *mirbail* ; *mīrābilītās* (Lact.) ; *mīrābilīrius* (Aug.) ; *permīrābilis* (Aug.) ; *permīrandus* : θαυμαστότατος ; *admīror* : même sens que *mīror*, mais plus souvent avec idée laudative, et ses dérivés, usuels et classiques ;

dēmīror : renforcement familier de *mīror* (cf. *dēmīrō*) ; *dismīror* (Gl.).

ēmīror (Hor., C. 1, 5, 8 = ἀποθαυμάζω) ;

mīrificus : renforcement de *mīrus*, auquel il fournit son superlatif. Ancien classique ; *mīrificē* ; *mīrificō* (Ital.) ; *mīridicus* (Gl.).

On rapproche la racine de skr. *smāyate* « il sourit », v. sl. *smějē se, smījati se* « rire », lette *smēju, smiēt* « rire », gr. μεῖθω « je souris », angl. *smile*. Le sens de lat. *mīrus* peut s'expliquer par là, mais médiocrement : « sourire » n'est ni « admirer » ni « s'étonner ». Pour la forme, on ne sait si *r* de *mīrus* repose sur *r* ou sur *s*. Dans le premier cas, on rapprocherait skr. *smērah* « souriant » et peut-être un mot vieil anglais *smære* « lèvres », dans le

second v. sl. *směxū* « rire », où *x* peut représenter sur *s*. La morphologie incertaine, à peine plausible.

mīscēō, -ēs, -ui, **mīxtum** (*mīstum*), -ērō : mêler, mélanger. Ancien, usuel. Doublet tardif (IV^e siècle), rom. *miscēre* ; cf. M. L. 5604 ; v. h. a. *miscen*.

Dérivés en -*misc* et en *mīxt* : 1^o -*mīscuus*, -*mīscā*, -*um*, attestés dans *promīscuus* « mélangé » ; *mīscam* : *dicebant pro promīscue*, P. F. 250, 26, ancien accusatif féminin employé adverbiallement ; cf. Pl. As. 366, *operam promīscam dare*, et Ru. 1182 ; *mīscē*. Il est à noter qu'un certain nombre de ces adjectifs en -*uus* ne figurent que dans les composés cf. *assiduus, contiguus*, etc. On trouve aussi *mīsc* (Cassiod.) et dans les gloses un verbe *mīscuō*, avec un adjectif *mīscuātus*.

mīscellus (*mīscillus*), -a, -um (archaïque et postclassique, M. L. 5603 a, *mīscellum*) ; *mīscellō*, -ōnis : *appellatur qui non certae sunt sententiae, sed uariarū mīxtorumque iudiciorum sunt*, P. F. 110, 8.

mīscellāneus (latin impérial) : employé surtout au nominatif pluriel *mīscellānea* « pot pourri » (peut-être mot de l'argot des gladiateurs, cf. Juv. 11, 20), fort comme *collectāneus*.

Mīscellus est sans doute le diminutif de **mīscellus* qui est attesté indirectement par le verbe **mīscellare* auquel remontent certaines formes romanes, M. L. 5606, B. W. *mêler*, et germaniques (v. h. a. *mīscellō*) côté d'autres qui supposent *mīscitāre*, M. L. 5603, cf. *mīscitātus* (Grom.). Sur un *mīscellus* qui serait issu de **minuscellus*, v. M. Leumann, Glotta 11, 1.

A *mīscēō* se rattache sans doute l'adjectif *mīscellus* (conjectural ; le manuscrit a *mīscia*) de Pétrone 45, de sens obscur : « mêle-tout, brouillon, gâcheur » ; la formation serait comparable à celle de *fēlix*, per-

2^o *mīxtus*, -ūs m. : mélange et, dans la langue technique, « mélange de semences », cf. Col. 6, 37, 7, technique qu'on retrouve dans les dérivés romans *mīxtum, mīxtiō, mīxtilia* « méteil », cf. *mīxtūra*, L. 5619-5622 ; B. W. *méteil*.

mīxtiō, -ōnis f. (latin impérial) : mélange ; *mīxtās* (Mul. Chir.) ; *mīxtim*.

mīxtārius (?), cf. Non. 546, 20, *mīxtarium*, quo *mīscemus* = κράτηρ.

mīxticius (latin ecclésiastique), traduisant gr. ομυκτός ; cf. fr. *métis*, M. L. 5618, B. W. s. u.

mīxtūra, M. L. 5622 ; irl. *maistreadh* ; et *mīxtiō* -ās (Pall., Pelag.). Cf. aussi M. L. 5617, **mīxticius*.

Composés : *ad-*, *com-*, *im-*, *inter-*, *per-*, *prō-* *mīscē* *immīxtus* « non mélangé » (Aus., = ἄμυκτος) ; *im-* *mīxtus* (rare, non classique) ; *remīscēō*, M. L. 7196 a.

Racine **meik-* avec doublet **meig-* : skr. *mīrā* lit. *mīras* « mêlé » ; fournissait sans doute un préfixe radical athématique, remplacé en lituanien par *mīš*, *mīšti* « mêler » ; le slave n'a que le causatif *měso, mēti* « mêler » ; cf. lit. *maišau, maišyti*. Le grec a le préfixe secondaire *mētrōmē* à côté de l'aoriste ἐμύτρη. Le présent en *-*ske* est bien représenté : gr. μύστω (sur celt. *mēst* irl. *međg*, etc. ; v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, 1) d'une part, et, de l'autre, v. h. a. *mīscan*, irl. *mēscam* « mêle », passé au type en -*ā* comme lat. *mīscēō* est passé au type en -*ē*, *commēscatōr* « commēscatur ». Li

mictus repose sur la forme désidérative à -s- qu'offrent skr. *ā-mikṣā* « caillebotte », *mekṣyati* « il remue, il agit ».

miser, -a, -um : 1° malheureux, misérable; 2° qui rend malheureux, *miserā orbūtas*, Cic., Fin. 5, 28, 84; *miserā et calamitosa res*, Cic., Rosc. Am. 28, 77; *miser* : malheureusement, de façon à être malheureux, d'où « violemment, excessivement » (langue parlée). Ancien, usuel et classique. Conservé dans quelques formes romanes anciennes. M. L. 5608.

Dérivés et composés : *miseria* : malheur, misère. Souvent au pluriel avec sens concret « misères, infortunes »; *miseriūdō* (Acc.); *miserimōnium* (Labér.), comme *tristimōnium*; *misellus*, diminutif de tendresse, M. L. 5607; *miserinus* (Apul.); *miseror*, -āris (et archaïque *miserō*, M. L. 5608 a) : « plaindre, s'apitoyer sur, prendre en pitié »; *miserātiō* (-men, Juven-tius) « aumône », trad. de *ἐλεημοσύνη*; *miserātor* = *ὀκτριμμων*; *miserābilis* et *immiserābilis* (Hor. = *ἀεὶ-λῆτρος*); *commisoror*, -ātio, etc.

[*mē*] *miseret*; [*mē*] *miserētur*, *misertum* est : j'ai pitié; impersonnel, sur lequel sans doute a été créée le verbe personnel *miserēdō*, *miserēor*, d'où *miserēscō* et *commiseror*, *commiserēscō*; *misertor* (Ven. Fort.).

misericos, -dis et ses dérivés *miseri-cōdus*, *immiseri-cōdus*, etc. Traduit gr. *ἐλεήμων*, *ἐλεημοσύνη*. Peut-être imitation du grec familier *εὐσπλαγχνος* (cf. *σπλαγχνίζομαι*).

Adjectif expressif sans correspondant connu. Le rapprochement avec *maerōd*, *maestus* est incertain et sans intérêt. Gr. *ἄνεος* est, de même, un mot nouveau; les représentants romans de *miser* sont rares et n'ont pas vécu.

missa, -ae f. : 1° remise (Cod. Theod. 6, 26, 3, -*m facimus*); 2° congédiement, renvoi; 3° messe, célébration de l'office divin. — *Missa* est le féminin substantivé de l'adjectif *missus*; le sens de *messe*, dont l'origine a été contestée (cf. E. J. Dölger, *Missa*, Ant. u. Christ. 4, 1934, 271; 6, 1940, 81; E. Pax, *Die Sprache*, I, 1949, p. 87, 100), doit se tirer de l'expression *missa catechumenorum* « renvoi des catéchumènes » (après les premières prières et le sermon; v. Blaise, *Dict. lat.-fr. des auteurs chrétiens*, s. u.), qui ensuite s'est étendue à l'office tout entier (Ambr., Ep. 20, 4, premier exemple). Roman. M. L. 5610; B. W. s. u.; v. h. a. *missa*, *missa*, etc.

mittis, -e : doux, douce. Se dit de la saveur, et en particulier des fruits, *sunt nobis mitia poma*, Vg., B. 1, 81. Il s'y joint une idée de « mûr », « tendre », cf. Plt., Mi. 1424, *mittis sum equidem fistibus* (en jeu de mots avec *mittis* de *mittō*); cf. Non. 342, 11 sqq.; de là le sens de **mittius* « blet » dans les dialectes italiens, cf. M. L. 5614 (avec un doublet dialectal **metius*). S'applique aussi au moral; souvent joint à *placātus*, *placidus* (Vg., Ac. 8, 88), *tranquillus*, *lēnis*, etc. Ancien, classique.

Dérivés et composés : *mittēscō*, -is; *mittigō*, -ās et ses dérivés (cf. pour la formation *lēuis/lēuigō*), *dē-mittigō* (d'après *dēlēniō*); *ē-mittēscō*, -mittigō (tardifs); *immittigābilis* (Cacl. Aur. = *ἀκαταπρόσῳτος*); *mittif-icus*, -fcō (cf. *dēlēni-*, *mollif-icus*); *mittiusculus* (Cacl. Aur.) *mittiō*, -is (Apic.); *mittisonus*.

immittis, -e, opposé à *dulcis* par Plin. 13, 26; *immittis ūua*, Hor., C. 2, 5, 10; au sens moral, « cruel, farouche ». Ancien, mais évité par Cicéron et César; répris à l'époque impériale.

On rapproche gall. *myrdion* « parties molles », irl. *móith* « mou, tendre », lett. *amietēi* « attendrir »; *mittis* représenterait un ancien **mei-ti-s* (cf. *lēnis*, *mollis*), et, d'autre part, irl. *min* « fin » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 181 et 184). Le groupe de lit. *mielas*, v. sl. *milū* « cher » diffère pour le sens. La racine est munie, suivant les langues, de différents suffixes, v. W. H. s. u.

**mittisus* : *est ubi homo tenet pedes, cum sedet in equo*, CGL V 621, 18. Sans autre exemple. Lire *mēnisus* = *μηνασος*?

mitta, -ae f. : mitre. Emprunt au gr. *μίτρα*, attesté depuis Cicéron et latinisé.

Dérivés : *mirātus*; *mitrula*; *miella*; *miellitus* (féminin *miellitia* dans Suét., Nér. 27).

mittō, -is, *mitti* (compromis, S. C. Bac.; *missi* dans Plt.), *missum*, *mittere* (de **smittō*? cf. *cosmittere* pro *committere* attribué aux *antiqui* par l'abrégé de P. F. 59, 5; le *mittat* de l'inscription de Duenos est obscur : formation en -ā? La forme se retrouve dans une inscription de Tibur, publiée par L. Recl, Rc. d. R. Ac. d. Lincol., S. VI, v. 2, 448-471) : « laisser aller, laisser partir, lâcher, lancer » et, avec un infinitif, « omettre de, cesser de »; au sens moral « omettre, passer sous silence »; par suite « envoyer ». Le sens premier est bien attesté; cf. Plt., Ru. 1015, *mitte rudentem, sceleste*. — *mittam*; *omitte uidulum*; Hor., A. P. 476, *mittere cutem* et les expressions *missum facere aliquid*, *manū missiō*; Plt., Au. 651, *iam scrutari mitto*; Cic., Mur. 15, 33, *mitto proelia, praetero oppugnationes*. C'est ce sens qu'on trouve dans *missiō* « renvoi, congé, quartier », dans les composés *admittō*, *amittō*, *dēmittō*, *ēmittō*, *intermittō*, *omittō*, *permittō* « laisser passer à travers », *praetermittō*, *prōmittō*, *remittō*, *submittō*, *trāsmittō* (*trā-*). Cf. encore *missus*, -ūs m. « fait de laisser aller », d'où « lancer (d'une flèche, etc.) », et « course de chevaux »; *missum*, -ī n. (et *missarium*) : prix, *θλον* (Gloss.); *missilis* et *missibilis* (tardif) « qu'on lance » et *missile* n. « arme de jet »; *missilia* n. pl. « cadeaux qu'à l'occasion de certaines fêtes on répandait dans le public »; *missicius* (*miles*) « soldat libéré ». De *mittendus* : *mittendarius* (Ruf., Cod. Theod.) : fonctionnaire envoyé pour percevoir l'impôt.

Le sens de « envoyer » est dérivé, bien qu'attesté depuis Ennius (ap. Cic., Tu. 3, 13, 28), et a dû se développer dans des emplois comme *mittere equos*, Varr., L. L. 5, 153, etc.; Plaute crée un fréquentatif *missiculō* (Ep. 132), sans autre exemple, semble-t-il. A basse époque, *mittere* apparaîtrait spécialisé dans le sens de « envoyer à table, mettre à table », d'où *missus*, -ūs « service », Lampr., Hcl. 30; Capitol., Pertin. 12; *missōrium* « plat » (glossant *ferculum*, *lanx*) et, dans les langues romanes, *missus* « mets »; cf. M. L. 5611, 5612, *mittere* « mettre », 5616, cf. B. W. s. u., Löfstedt, *Syntactica* II 379, le sens de « envoyer » étant exprimé par d'autres verbes, **inviāre*, *mandāre*, et le composé *trāmittere*. Pour *missa* « messe », v. ce mot.

Composés : *amittō* : laisser s'échapper ou s'éloigner. *Quod nos dicimus dimittere, antiqui etiam dicebant amittere*, Don., Haut. 480 (cf. Plt., Mi. 1096); par suite « perdre » (différent, tout au moins à l'origine, de *perdere* « envoyer à sa perte, détruire, perdre irrémédiablement »); *omittere* « abandonner, omettre ».

admittō : laisser s'approcher admettre, M. L. 178; d'où « laisser faire » (*feri pati*, dit Donat, Eun. 761); de là *admittere in sē (culpam)* (différent de *committere*, qui indique l'acte criminel accompli ouvertement, punissable par la loi civile) « se rendre coupable (par faiblesse) »; dans la langue augurale, « permettre »; *admissiuae auēs* « oiseaux de bon augure », P. F. 20, 1; cf. Plt., As. 259, *quouis admittunt aues*; dans la langue des éleveurs : conduire le mâle à la femelle (opposé à *submittere*), d'où *admissārius (armissārius)*, M. L. 177, cf. gall. *amās* (dē equō); *admissiō, admissūra*.

circummittō : envoyer de tous côtés.

committō : -ere *proprie est insimul mittere; nunc eo utimur et pro facere, aut pro liquere, aut pro incipere*, P. F. 36, 4; mettre ensemble ou aux prises »; d'où « comparer » et aussi « confier, remettre à quelqu'un ». — De *committere legiōnēs* (e. g. Hirt., B. G. 8, 26, 2, *neque infirmas legiones hostibus committere uellent*) on a dit *committere pugnam*, et c'est ainsi qu'a dû se développer le sens de « commencer, entreprendre », « risquer », qui s'est spécialisé dans un sens péjoratif (cf. *commerēri*) « commettre une faute »; cf. Don., Ad. 159, *committet : perficiet, sed hoc proprie de illicitis et puniendis facinoribus dicimus*; Prisc., GLK II 404, 1, *committo : pro credo et pecco*. De là *committere ut* « commettre la faute de, s'exposer à ce que »; *commisum* « faute, délit », M. L. 2085 a. Panroman. M. L. 2086. Au sens premier de *committō* se rattachent *commissiō* : terme technique « célébration des jeux » (proprement « fait de confier les jeux à quelqu'un »). Puis, dans la langue ecclésiastique, « engagement ». Confondu avec *commisum* et avec *commissūra* : assemblage, jointure, raccordement; et « fissure » (= *rima*), M. L. 2085 b.

dēmittō : laisser tomber, baisser, fermer (les paupières); *dimitto* : envoyer dans des sens opposés, renvoyer; *ēmittō* : laisser s'échapper, émettre; *ēmissārius* : émissaire, et aussi doublet tardif de *admissārius*, sans doute d'après *ēmmissiō sēminis*; *ēmmissārium* : canal d'écoulement; *ēmmissicius* (Plt.); *inmittō* : lâcher sur ou dans, envoyer dans; *intermittō* : laisser un intervalle entre, d'où interrompre, cesser; *ōmittō* : laisser échapper, omettre (de **ōbmittō* > **ōmmittō* > *ōmittō*; cf. *mamma, mamilla*); sur *ōmittō*, v. Havet, *Man.*, § 265; *permittō* : envoyer à travers, laisser aller, permettre; *praetermittō* : laisser passer (cf. *praeterē*); *prōmittō* : mettre ou envoyer en avant. Dans la langue augurale, synonyme de *portendō* « mettre devant les yeux » (cf. dans Plt., Poe. 1205 et 1209, l'emploi de *portentumst* et de *prōmissū*); puis, dans la langue commune, « promettre, s'engager » (synonyme de *polliceor*). Ancien, usuel. Conservé sous des formes savantes dans les langues romanes. M. L. 6775. Le caractère originellement religieux de *prōmittō* est visible dans la phrase du SC. Bacch. : *neue post hac inter sed coniuora[se neu]e comuuisse neue conspondisse neue conpromisise uelet neue quisquam fidem inter sed dedise uelet*. De là

prōmissor (Hor., A. P. 134 = *ἐπαγγέλης*); *committō* : terme de droit « s'engager réciproquement »; remettre la décision d'une affaire à un arbitre; promettre »; *comprōmissum*, -i n., et *reprōmittō*.
remittō : renvoyer, relâcher, faire remise de, M. L. 7197.

submitto : mettre sous, envoyer sous (cf. *admittō*); soumettre, M. L. 8382.

trāsmittō, trāmittō : envoyer au delà; faire passer; transmettre; et aussi : passer, traverser (cf. *trānseō*), M. L. 8849.

Le présent *mittō*, à côté du perfectum *misi*, ne s'être qu'une forme expressive à consonne intérieure minée. Pas d'étymologie sûre. Le groupe de *gōt smeitan* « *ἐπιπλεω* » est trop loin pour le sens; s'approche de manière séduisante une racine iranienne qui a un *θ* représentant *th*, consonne expressive cor le -*u*- de *mittō* : av. *maθ-*, que Bartholomae tra justement par *mittere*.

modius, -I m. (*modium* n.) : mesure (de capacité pour corps secs), boisseau; mesure de surface : au 1/3 du *iūgerum* (sens rare); dans la langue nautique trou où s'emboîte le pied d'un mât. Ancien, technique M. L. 5629; B. W. *muid*. Germanique : v. h. a. *m* etc.; celtique : irl. *buide*, *muide*.

Dérivés : *modiālis*; *modiātio* (Cod. Theod.), M. L. 5626; *modiolus* : petite mesure. Usité dans de nombreuses acceptions techniques : moyen, barillet, pan, etc., cf. Rich., s. u. M. L. 5628 et 5627, *modulum*; B. W. *moyeu*.

Composés : *sēmōdius* (v. *sēmi-*); M. L. 9709-9 *sēsqui-, tri-, decemmodius*.

Modius semble être à *modus* comme du-pun-dium à *pondus*.

V. *medeor*.

modus, -I m. : mesure; sens général d'où dérivent des sens spéciaux : mesure de surface (la mesure capacité s'exprimant par le dérivé *modius*), et sur mesure agraire, *modus agrī*. À *modus* « mesure » se rattache *modellus*, M. L. 9698. Au sens moral et abstrait « mesure qu'on ne doit pas dépasser, modération, milieu ». Dans la langue de la rhétorique et de la poésie « mesure rythmique, rythme » (souvent joint à *numerus*), « mesure mucale », de là *modūs facere* « faire de la musique (d'accompagnement) »; *modus lydius*, « mode lydien », valent du gr. *μέτρον*. Du sens de « mesure », *modus* passé à celui de « limite » (= *ὄρος*), et aussi à celui de « manière de [se] conduire ou de [se] diriger » (= *τροχός*) et, par généralisation, à celui de « manière, mode de faire » (souvent joint à *mōs*, avec lequel il allie *mōre modōque*), d'où les locutions nombreuses *modum, ad modum, omnibus modis, huius modum, modō* (et *quōmodō*, unifié), *quem ad modum*, qui, dans la langue populaire, se substituent à *ut*, trop bref (cf. l'emploi de *quōmodo* dans le *Satiricon*), et dont le premier est une grande fortune dans les langues romanes; la forme apocope *quomo*, attestée plusieurs fois en latin (v. J. Pirson, *Festschr. Volmüller*, p. 61), fr. esp. *cuemo*, port. *como*, etc.; cf. M. L. 6972; B. W. u., etc. Le *quomodī (comdī)* qu'on lit sur des tablettes magiques (v. Jeanneret, *La langue des tablettes*)

derivation latine, Neuchâtel, 1918, p. 21) est dû à l'influence de *modus*, *huius(ce)modi*. En grammaire, *modus* désigne la voix et le « mode » : *patiendî modus, faciendî modus*; en logique : le mode du syllogisme. Usité de tout temps. M. L. 5633. Celtique : irl., britt. *mod*,

mod (ablatif de *modus* abrégé par l'effet de la loi des mots iambiques) : en restant dans la mesure, justement. Puis *modo* a signifié « dans la mesure et pas plus » ; par suite « seulement », par une restriction analogue à celle qu'on observe dans *tantum* « autant » (et pas plus), d'où « seulement » ; cf. Plt., Mo. 200, *amata sum atque modo gessi morem* (*modo* = sans aller au delà). De là les locutions restrictives *nôn modo* (correspondant à *nôn sed etiam*), *modo ut, modo si* (*sî modo*), *modo nôn* (= *μόνον οὐχί*) et (*dum modo* au sens de « pourvu que »).

Modo, comme le gr. *ἄρτι* ou le fr. « justement », s'emploie aussi en parlant du temps présent, récemment écoulé ou qui va venir bientôt ; e. g. T'ér., Ad. 289, *modo dolores... occupiunt primulum*, où Donat note *euidetur hic « modo » adverbium temporis praesentis est; An. 594, domum modo ibo* ; cf. Löffstedt, *Philol. Komment. z. Peregr. Aeth.*, p. 240 sqq. De là *modo... modo tantôt... tantôt* ; *modo... tum* (= *primum... deinde*) ; et *postmodo*. De *modo* « récemment » dérive l'adjectif bas latin *modernus* (= *ἀργύμενος*), formé sur le modèle de *hesternus, hodiernus*. *Modo*, enfin, se joint à un impératif ou à un pronom personnel pour donner plus de vivacité à l'ordre ou à l'interpellation : *i modo* ; *tu modo pone deos ueniam*.

Le latin ecclésiastique a renforcé *modo* en *ā modo*, soulevé ensuite en un mot, pour traduire *ἀπάρτι, ἀπό τοῦ νῦν*, sur le modèle de *ab-ante*, etc. *Modo* au sens temporel est représenté dans quelques dialectes romans ; cf. M. L. 5630.

admodum : adverbe formé de la soudure de *ad* et de *modus*, « jusqu'à la mesure, ou la limite », au contraire de *modo*, a pris un sens intensif « jusqu'à combler la mesure, à un haut degré, grandement, tout à fait, absolument, en tout ». Il a servi aussi de particule affirmative pour répondre à une question, comme *maximè*, ou gr. *πάνω γε*.

propemodo, -dum (ancien, classique) : à peu près. V. *propere*. — *praemodum* « outre mesure » (Liu. Andr. ap. Gall. 6, 7, 12).

Dérivés et composés :

1^o du thème **modo-* : *modulus* : petite mesure. En architecture « module » ; en musique « mesure, mode, rythme », M. L. 5632 ; *modulô (-lor)* : « régler, mesurer, moduler, rythmer » et ses dérivés ; *ad-, ē-, praemodulus* ; *immodulātus* (Hor. *ἄμετρος, ἄρρυθμος*).

modicus : mesuré (avec le même sens restrictif que dans *mediocris*) « modeste, parcimonieux, modique ». De là *modicè, modiciās* (Fort.), *modiculus, -cātus* (bas latin) et *immodicus* « démesuré, extravagant » ; *permodicus*.

modificô (-fior), *-ās (-āris)* : régler, limiter (depuis Cic.), et ses dérivés.

modimperator : magister potandi in conuiuio. Création artificielle de Varr., cité par Non. 142, 5.

commodus (pour la formation, cf. *cōsonus*) : con-

forme à la mesure, mesuré, approprié à, d'où « commode, avantageux » ; *commōdum* : ce qui convient, avantage, aise, profit ; traduit le gr. τὸ συμφέρον. Adverbialement : « à propos, justement ». De là : *commodè* « comme il faut » ; *commodiās* « juste proportion », d'où « commodité », « moment favorable » (opposé à *opportuniās* « lieu favorable »), « avantage ». Dans la langue familière, en parlant de quelqu'un, « complaisance » ; *commodō, -ās* : ajuster, adapter ; « donner à quelqu'un pour sa convenance ou son usage » ; au sens absolu « se prêter à, obliger, rendre service ». M. L. 2086 a.

accommodo : adapter, conformer ; accommoder ; prêter, attirer ; d'où *accommodus* ; *accommodiō*.

incommodus : mal adapté, incommode, désagréable. *Incommodō, incommodiās* ; *incommodesticus*, formation plaisante de Plaute, dans une série d'épithètes en *-icus* : *uenatici... molossici... odiossici... incommodestici*, Capt. 87 ; *percommodus* ; *percommodè*.

2^o du thème **modos-/-es* : *moderor, -āris* (et *moderō*) : maintenir dans la mesure, modérer, régler, gouverner ; et avec sens restrictif « restreindre, diminuer » et ses dérivés et composés *moderātiō, -tor, -trix, -bilis* (Ov.), *-men* (Ov.), *-mentum* (tardif) ; *admoderor* (archaïque) ; *ēmoderor* (Ov.) ; *immoderātus* « sans mesure, immodéré, démesuré » ; *immoderātiō, etc.* ; *praemoderor* « pré luder en mesure » (cf. *praecinō*, Gell.) ; *modestus* : qui observe la mesure, modeste, etc. D'où *modestia*, équivalent de *σωφροσύνη* d'après Cic., Tusc. 3, 8, et de *σωφροσύνη*, son contraire *immodestia, immodestia*, et son superlatif *permodestus* ; *modestō, -ās* (Gloss.). L'usage a ainsi distingué *modicus* et *modestus*, distinction reproduite dans le fr. « modique » et « modeste ».

Modus est issu de la contamination de deux noms différents ; l'un de sens abstrait et de genre animé, à vocalisme en *-o-*, *modus* ; l'autre de sens concret et de genre inanimé, à vocalisme en *-e-*, **medos*, attesté indirectement par le dérivé *modestus* (cf. *scelus, scelestus*) et par le dénomiatif *moderor*. L'o de *modestus* est dû à l'influence de *modus, -i* ; de même, c'est à *pondō* que *pondus, -eris* doit son vocalisme, au lieu de **pendus* attendu ; cf. Meillet, *Introd.*, p. 260.

Modus appartient au groupe de *medeor*. Mais la parenté originelle n'est plus sentie par les Latins.

moechus, -i m. : emprunt au gr. *μοιχός* « adultère » de la langue populaire (comiques, satiriques), d'où *moecha, -ae f., moechor, -āris* (Cat., Hor., etc.), *moechissō, -ās* (Plt.), fait comme *graeissō, patriissō*, etc. ; cf. Wackernagel, *Hellenistica*, Göttingue, 1907, p. 7 sqq. ; *moechimōnium* (Labér.), à côté de formes purement grecques comme *moechia* (Tert.), *moechocinaedus* (Lucil.).

moene, -is n. ; *moenia, -ium* (singulier très rare ; un exemple dans Naevius, B. P. 60, *apud emporium in campo hostium pro moene* (l. *moeni?*)), cité par Festus, 128, 22, qui l'attribue faussement à Ennius ; on emploie le pluriel, pour lequel on rencontre les formes *moeniorum, moeniis*, sans doute sous l'influence de *mirus*, ancien *moiros, moeris*, apparenté à la fois par la forme et par le sens. La diphtongue s'est conservée dans *moenia*, tout au moins dans l'écriture, tandis que dans les

dérivés elle a abouti régulièrement à *ū* : *mūniō*, cf. *poena, pūniō*; *Poenus, pūnicus*. Le maintien de *-o-* dans *moenia* s'explique par le caractère technique du mot, plutôt que par la présence des deux *i* qui flanquent l'*n* (opinion de Fr. Muller, R. Ét. lat., I, 97; v. Nierdermann, Phonét³, p. 63). Le sens en est bien défini par Festus, 128, 25, *moenia* : *muri et cetera munientia urbis gratia facta*; ut Accius in *Hellenibus* (385) : « *Signa extemplo canere, ac tela ob moenia offerre imperat* ». Terme technique de sens plus large que *mūrus*, comme on le voit par le vers de Vg., Ae. 2, 234 : *diuidimus muros et moenia pandimus urbis*. D'où le sens de « construction » (e. g. Ae. 6, 549, *moenia lata uidet triplici circumdata muro*) et de « ville fortifiée » (= *oppidum*).

L'homonymie avec *mūnus* (ancien *moinus, moenus*) amène l'étymologie de Varr., L. L. 5, 141, *quod muniendi causa portabatur, munus, quod sepietant oppidum eo moeneret, moerus*. Ancien, classique, mais rare à l'époque impériale en dehors de la langue poétique. Non roman.

Dénominateur : *mūniō*, *-is*, *-iū* (-iū), *-itum*, *-ire* : fortifier, munir (sens physique et moral), qui a fourni à son tour de nombreux dérivés et composés : *mūniō*, *-itum*, *-iuncula* (Vulg.), *-tor*, *-men* (époque impériale), *-mentum*, *-tūra* (tardif); *immūnitus*; *mūniō*, *-ās* (Cic.), cf. *τεχυζω, ἀτειχιστος* : *immūnitus* semble avoir été créé secondairement, parce que *immūnis* se rattachait à *mūnus*; *admoeniō* (Plt.) = *προτειχίζω*, cf. *admūnīre*, M. L. 187; *circummūniō* « investir »; *com-mūniō*; *ēmūniō* (époque impériale); *immūniō* (Tac.), cf. *ἐντειχίζω*; *permiūniō* (époque impériale); *praemiūniō* (classique) « fortifier par avance, prémunir »; *praemiūniō*; *Summoeniūm*, *-i n.* « Quartier du Rempart » à Rome, d'où *summoeniānus* (comme *suburbānus, subrostrānus*); toutefois, les récents éditeurs de Martial lisent *Submemmīum*, *-memmiānus*, I 34, 6; 3, 82, 2.

Le groupe de *moenia, mūrus* ne semble même pas italique commun, car l'osque a *feihūss* « mūrōs », de la racine de *fiŋgō*. Pas d'étymologie sûre (comme pour *urbs*).

mola : v. *mōlō*.

molemōnium, *-i n.* : nom d'une plante indéterminée qui provoque le vomissement (Plin. 25, 108; 26, 40). Origine inconnue, même finale que *argemōnium, scamōnium*.

mōlēs (tardif *mōlis*), *-is f.* : masse, et spécialement masse de pierre, digue, môle. S'emploie pour désigner une chose écrasante : *mōlēs pugnae, bellī*; *m. mali*; *m. Martis* (cf. *μῶλος* "Ἀρπός") Cf. Gell. 13, 23, 2. De là le sens de « fardeau, difficulté écrasante » : *tantae molis erat Romanam condere gentem*, Vg., Ae. 1, 33; ou « chose gigantesque, colosse » (*de elephantō*). Ancien, classique. Diminutif : *mōlecula* (rare et tardif).

mōlior, *-iris*, *-itus sum*, *-iri* : faire effort pour remuer ou pour se déplacer; s'emploie pour désigner le déplacement d'un objet lourd et encombrant, vaisseau, armée : *molientem hinc Hannibalem*, T.-L. 28, 44, 6; *dum naues moliantur a terra*, id. 37, 11, 12. De là « faire effort, peiner en vue de quelque chose, exécuter avec peine » : *muros optatae molior urbis*, Vg., Ae. 3, 132. Après s'être dit de toute espèce d'acte qui réclame un effort, a désigné, par affaiblissement de sens, tout acte qu'on ac-

complît ou qu'on prépare : *mōliri uiam, iter*; Vg., Gr. 271, *insidias auibis moliri*.

De **mōlior** : **mōliūō** : effort, préparation laborieuse; **mōliōr**, *-trix*; **mōlimen** (Lucr.), *-mentum* : masse, effort; **admōlior** : faire effort vers, et simplement « approcher » (= *admoēō*); cf. **āmōlior** : Don., Andr. 707, *amoliū dicuntur ea quae cum magna difficultate et molimine submoventur et tolluntur e medio*. Mais ce sens s'est affaibli et **āmōliri** est devenu synonyme de *āmouēre*, avec lequel il allitère dans T.-L. 28, 28, 10.

commōlior; **dēmōlior**; **ēmōlior** (rare, archaïque et post-classique); **immōlior** (rare); **obmōlior** (époque impériale); **praemōlior** (Tite-Live); **remōlior** (époque impériale, post-tique); **immōlitus**, Lex Iul. municip., cf. *inaedificatus*.

A **mōlēs** se rattache également :

mōlestus : qui est à charge, pénible; et simplement « ennuyeux » (cf. *odiosus*). Ancien, usuel et classique. Non roman. Irl. *mōlach*.

Dérivés et composés : **molestē** : avec peine, *m. fero*, *molestia*, M. L. 9699; **molestō**, *-ās* (et *molestor*); *per*, *sub-molestus*; *praemolestia*, dans Cic., Tu. 4, 30, 64, *alii metum praemolestiam* (= *προμολησις*?) *appellabant, quod est quasi dux consequentis molestiae*.

L'alternance *ō/ō* entre **mōlēs** et **mōlestus** ne s'explique pas à l'intérieur du latin (l'influence de *mōlestus* supposée par Pedersen est peu vraisemblable). La racine de ces mots est donc de la forme **mel-*, avec alternance **mōl-*. La forme *molestus* peut reposer sur **mēles-to-* et suppose un thème en **-es*; cf. lat. *sēdēs* en face de gr. *ἔδος*. On est amené à poser que **mōlēs** reposerait sur un thème radical, que **mōlior** serait une formation de causatif-itératif du type de *sōpiō* et que **molestus** serait dérivé d'une forme de la même racine à suffixe **-es*.

Contre un rapprochement avec **mōlō**, que rendrait possible le sens général de la racine, parle le fait que le grec a *μῶλος* « travail pénible » et *μῶλας* « à peine ».

mollestras : *dicebant pelles ouillas quibus galeas exiergebant*, P. F. 119, 15. Sans doute emprunt au gr. *μυλωτή, μωλλωτή*, déformé par un rapprochement avec **mōlēs**, comme l'indique J. B. Hofmann, qui compare *aplustre, fenestra*; la finale semble indiquer un intermédiaire étrusque.

mollis, *-e adj.* : mou, tendre (sens physique et moral, s'oppose à *dūrus*); par suite, souple, sans rudesse : *m. hiems*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5649. Plin. dil. *mollia pānis* « mie de pain », 13, 82, sens qui s'est conservé dans le dérivé supposé par certaines formes romanes **mollīcāre*, cf. M. L. 5647, 5647 a. De *mollia* substantivé est formé le dénominateur **mollīcāre* « attendre le pain en le trempant » et, par suite, « mouiller ». Panroman. M. L. 5646; B. W. s. u.

Dérivés et composés : **mollīō**, *-is*, *-iū* (-iū), *-itum*, *-ire* : amollir, apaiser, M. L. 5648 a, et *ad-*, *com-*, *dē-*, *re-mollīō*; *ē-*, *re-mollēsco* (époque impériale); **mollītia** (M. L. 5650), *-iēs*, *-itūdō*, *-mentum*, *-tōrius*; **mollīculus**, *-cellus* (ce dernier conservé dans quelques formes romanes, M. L. 5648); **mollīcina** f. (Novius); **mollēsco**, *-is*, d'où **mollēō**, tardif; **mollīficus**, *-fīcō* (tardif); **mollīfaciō**, *-fīō*; **molluscus**, qui s'emploie d'une noix dont l'écale est tendre, et spécialement de la châtaigne, *m. nux* et simplement *mollusca*; et

aussi *molluscum* n. : loupe de l'éradle (Plin. 16, 68) ; *molligō* et *molligō* : variété de la plante dite *lappāgō* « sorte de bardane » (cf. *asperūgō*). Composés littéraires : *mollipēs*, *-fluus*, *-comus*, *-testis* d'après des modèles grecs en ἀπαλο-.

Mollis repose sur **moldwis*, cf. skr. *mṛdūh* « tendre », gr. *μῶλιδος* « j'affaibliss » et, avec un autre suffixe, gr. *βλασπερός* « mou, flasque ». On pense aussi à arm. *melk* « mou », qui peut reposer sur **meldwi* ; mais le vocalisme ne concorde pas avec celui du comparatif sanslisme ne concorde pas avec celui du comparatif sanslisme *krit mradīyān* de *mṛdūh*. Du reste, i.-e. **mīdu* repose sur un élargissement de la racine attestée par gr. *μαρ* « tendre » (et peut-être *μῶλος* « affaibli »), dont il y a d'autres élargissements, notamment celui qu'attestent gr. *μαλθακός* « doux, faible », v. isl. *mildr* « doux ». V. irl. *meldach* « agréable » a un *d* qui peut reposer sur *d* ou sur *dh* ; de même v. sl. *mladū* « tendre », v. pruss. *malđai* « jeunes ».

molō, *-is*, *-ui*, *-itum*, *-ere* : moudre ; broyer le grain sous la meule dans un moulin. Quelquefois, comme le gr. *μῶλος*, employé avec un sens obscène : βινῶ ; *permolō* (Hor., S. 1, 2, 35), *molitor* (Aus., Epigr. 30, 3) ; cf. *depsō*, *dolō*. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5642 ; cf. aussi 5741, *multus* « broyé ».

Formes nominales, dérivés et composés : *mola*, *-ae* f. : meule (souvent au pluriel) et « moulin » (sur les différentes sortes de moulin : *m. manuāria* ou *trisātīlis* ; *m. asināria* ou *māchināria* ; *m. buzea* ; *m. versātīlis* ; *m. oleāria*, v. Rich., s. u.). Par extension, *mola* désigne la farine dont on saupoudrait les victimes avant de les sacrifier : *mola etiam uocatur far tostum et sale sparsum quod eo molitio hostiae aspergantur*, P. F. 124, 13 ; de là *immolare* : est *mola*, i. e. *farre molitio et sale, hostiam perspersam sacrare*, P. F. 97, 22, et par suite « sacrifier, immoler », distingué de *mactāre* par Serv., Ae. 4, 17, *olim hostiae immolatae dicebantur mola salsa tactae ; cum uero ictae et aliquid ex illis in aram datum, mactatae dicebantur*. Dans la Vulgate, *molae* désigne comme chez Theod. Prisc., Eup. 46, les « molaires », sens qu'on retrouve dans l'adjectif *molāris* « de moulin, de meule », *lapis molāris*, et simplement *molāris* m. « meule » et « molaire ». Panroman. M. L. 5641. Enfin, *mola* a désigné « l'embryon qui avorte, avorton » (Plin. 7, 63), sur le modèle du gr. *μῶλη* (cf. *aguae mola* = ὄδρομῶλη, Gl.), sens qui s'est conservé dans le fr. « môle ». Cf. *molucrum*.

molārius ; *molendārius*, *molendinārius* (ceux-ci de basse époque) ; *molendinum* « moulin » (Aug.) ; *molendō*, *-ās* (Pompon., GLK V 309, 12) ; *molinus*, *-a*, *-um* « moulin » (basse époque, panroman, sauf roumain, M. L. 5644), passé aussi en celtique : gall. *melin*, irl. *mulenn* ; en germanique : v. h. a. *mulina*, et en alb. *muliri* ; *molinārius* (Gloss., panroman, sauf roumain, M. L. 5643 ; passé en germanique : v. h. a. *mul(i)nari* « Müller », etc.) ; *molevina*, *-ae* (archaïque, cf. *lārina*) « moulin » ; *molite* n. « manivelle d'une meule » ; *molio* : est *custos molendini*, CGL V 621, 23. Cf. aussi *molitor* (Ulp.), *-tiō* (Ps.-Ambr.) ; **molitiura*, M. L. 5645, d'où fr. « mouture » ; *ēmōlo*, *-is* (Col., Perse) ; v. B. W. *ēmōulu* ; *ēmolumentum* : proprement « somme payée au meunier pour moudre le grain », d'où « gain » (Cf. Cic., Fin. 3, 22 ; cf., toutefois, Benveniste, Latomus, 1949, 3-7) ; *commolō* : moudre, broyer. Dans la Mulom. Chir. est une forme *commolāius* ; cf.

même variation dans le nom de la déesse *Commolenda* ou *Commolanda* du rituel des frères Arvales ; *molō*, *-ās* dans l'Itala ; *molitundius* : *μολιτῦδος* (Gl.).

Les langues romanes supposent aussi **remolo*, **remolino*, **remolum* ; cf. M. L. 7198-7199. Le celtique a : irl. *iomoll* « immolatiō ».

Le présent *molō* résulte du passage au type thématique d'un présent athématique **mola*/**mela*/**mela* qui a fourni des formes en *-o* : got. *malan* « moudre » et lit. *malū* (inf. *maliti*) « je mouds » ; en e : irl. *melim* « je mouds », v. sl. *meljo*, et à vocalisme zéro : gall. *malu* « moudre », cf. arm. *malem* « j'écrase ». Comme le celtique, l'italique offre des formes à vocalisme plein : *o* dans ombr. *kumultu*, *commoltu* « commolitiō », e ou *o* (on ne peut décider) dans lat. *molō*, et des formes à vocalisme zéro : ombr. *maletu* « molitum », *kumaltu* « commolitiō » (d'après le participle *kumates*, *commatir* « commolitiō ») ; cf. aussi hittite *mallanzi* « molunt ». Au sens de « moudre », cette racine se trouve depuis le slave et le balte jusqu'à l'italo-celtique, tandis que, en grec, en arménien et en indo-iranien, la notion de « moudre » est exprimée par la racine de gr. *ἀλέω* « je mouds », arm. *alam* (même sens), qui n'est pas représentée en italique. Comme l'indique arm. *malem*, la racine a en Orient un sens général : « écraser » ; on peut donc rapprocher skr. *mṛnāti* « il écrase », *mūrṇāh* « écrasé ». Ce sens se retrouve, du reste, en Occident, ainsi got. *gamalwan* « συντριβειν », v. h. a. *mullen* « mettre en pièces ». D'autre part, le grec a pour « moule » le mot *molū*, avec vocalisme zéro sous la forme *u* que explique le *-w-* du type germanique de got. *ga-malwan* ; le vocalisme de lat. *mola* est autre, soit que le mot grec et le mot latin aient été formés indépendamment, soit que *mola* ait reçu le vocalisme de *molō*.

Cf. peut-être *mōles*.

La technique de la « meule » se distingue de la technique, aussi indo-européenne, du « pilon » (v. *pīnsō*). Les deux pierres qui servent à moudre ne s'opposent pas comme les deux pièces de l'appareil servant à « pilonner », *pīlum* et *pīla* ; toutes deux sont désignées par *mola*. Comme le grec, le latin n'a pas conservé l'ancien nom de la « pierre à moudre », skr. *grāvā* (masculin), lit. *gr̃nos* et v. sl. *žrūny* (féminin), irl. *bró*, etc.

molochina, *-ae* (*molocina*, *molucina*) f. : vêtement de couleur mauve ou tissé avec les fibres de la mauve. Emprunt au gr. *μολοχίνη*. Rapproché de *mollis* par l'étymologie populaire ; cf. Non. 540, 24, *molucina* a *molitiē dicta*. De là *mollicina*.

Dérivé : *molocinārius* (Plt.).

moluerum, *-i* n. : *non solum quo molae lueruntur dicitur, id quod Graeci μολιχορον appellant, sed etiam tumor ventris, qui etiam uirginibus <incidere> solet [v. mola]... Cloatius etiam in libris sacrorum : Moluerum esse aiunt ligneum quoddam quadratum, ubi immolatur. Idem Aelius in explanatione carminum Saliarium eodem nomine appellari ait quod sub mola supponatur. Aurelius Opilius appellat ubi molatur, Fest. 124, 2 sqq. Sans doute emprunt au gr. *μολοκρος*, rattaché à *molō* par l'étymologie populaire (cf. *amilum*) et refait sur le type *inuoluerum*, de *uoluō*.*

IMOMA : v. *matma*.

mōmar : *Siculi stultum appellant*, P. F. 123, 16 L. Mot grec, μῶμος, avec finale en -ar, comme pél. *casnar* « senex » (v. *cānus*); cf. μῶμαρ, Lycophr. 1134, éol. μῶμαρ, μῶμαρξω, Hes.

mōmen, mōmentum : v. *moueō*.

monachus, -i m; -**cha f.** : emprunts de la langue de l'Église au gr. μοναχός « moine », μοναχή « nonne », latinisés; doublets populaires *monicus, monuchus*, passés en roman et en germanique : v. h. a. *munch*, et en irl. *manach*, gall. *monach*. M. L. 5654; B. W. s. u.

Dérivés : *monachālis*; *monachātus, -ūs, -chium, -chulus, etc.*

monārius, -a, -um : qui n'a qu'un seul cas, indéclinable; hybride tiré de μόνος avec suffixe latin (Gramm. Probus).

monastērium, -i n. : emprunt (iv^e siècle) au gr. μοναστήριον « monastère », avec un doublet populaire *monistērium*, auquel remontent les formes romanes du type *moustier*, le v. h. a. *munistri* « Münster » et l'irl. *mainister*. M. L. 5656.

Dérivés : *monastēriolum, -tēriālis, -ticus, -tria*.

monēdula (et monēcula), -ae f. : choucas, oiseau; terme de tendresse (Plt.). Ancien, usuel; l'oiseau passait, comme la pie, pour voler les pièces d'or ou d'argent; cf. Cic., Flac. 31, 76; Plin. 10, 77; 17, 99. M. L. 5657. Cf. *ficēdula*, sur lequel a peut-être été fait *monēdula* (avec influence populaire de *monēta*?).

monēō, -ēs, -uī, -itum, -ēre : causatif en -eyō avec degré o de la racine **men* « penser », du type de *noceō, foueō, etc.*; cf. *mēns*, proprement « faire penser, souvenir », et par suite « appeler l'attention sur, avertir ». Les gloses traduisent correctement *monēō* par ὀνομαζήσκω, *monumentum* par μνημεῖον, *Monēta* par Μνημοσύνη. *Monitor* désigne proprement le « souffleur » : -es dicuntur et qui in scaena novent histrones, et libri commentarii, P. F. 123, 12; cf. CGL II 587, 44, *monitor qui alii memoranti dicit oblita*. — *Monumentum (moni)* est tout ce qui rappelle le souvenir : uos monumentis commonefaciam bubulis, écrit Plt., St. 63, et particulièrement ce qui rappelle le souvenir d'un mort : tombeau (μνήμα), statue, inscription(s), etc. (cf. Varr., L. L. 6, 49, et les références de Goetz-Schoell, ad l.), sens conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 5672 (*monu-, moni-, moli-mentum*, ce dernier attesté CIL X 6375, d'après *mōles* et avec dissimilation *n-m > l-m*); celtique : britt. *myrwent*. Ce n'est qu'à basse époque qu'on voit apparaître *monumentālis, monumentārius*. A *monēō* se rattachent *mōnstrum, Monēta, q. u.*

Monēō est conservé dans l'esp. *muñir* « inviter », M. L. 5658; un fréquentatif attesté tardivement, *monitāre* (Fortun.), s'est maintenu en sicilien. M. L. 5661.

Autres dérivés et composés : *monēla (-nella, Tert.)*; *monitiō, -tor, -tōrius* (Sén.), -*tum, -tus, -ūs*; *monitiō, -ās* (Ven. Fort.), qui tous développent le sens de « avertir »; ainsi, P. F. 227, 3, oppose *obiurgatio post turpe factum, castigatio*; *monitiō uero est ante commissum*. — *Monitor*, à côté de son sens technique de « souffleur, nomenclateur », a souvent celui de « conseiller, guide, instructeur »; *monitum, monitus* « avertissement ». Il en est de même pour les composés : *ad-, com-* (et *recom-*,

Cassiod.), *prae-, re-, sub-moneō* (rare), conservé dans quelques langues romanes; cf., entre autres, v. h. a. *mondre*, et M. L. 8383; *admonēfaciō, commonefaciō* leurs dérivés. Cf. aussi M. L. 180, **admonēstare*. V. *memini* et *mōnstrum*.

Monēta -ae, f. : surnom de Junon, cf. Cic., Div. 45, 101, qui a servi à Livius Andronicus pour traduire Μνημοσύνη; puis nom du temple où elle était adorée où l'on frappait la monnaie; par suite la frappe elle-même et la monnaie, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 5659, en germanique : v. h. a. *munizāri* « Münze » et *munizāri* « Münzer », et en celtique *monad*. C'est à ce dernier sens que se rattachent *monētālis* « relatif à la monnaie, monnayé » et *monētārius* « monnayeur ». Pour la formation, cf. *obsoletus/solus*, *Lūcētius/lūceō*; *facētus*, etc. Toutefois d'après Assmann, Klio, 6, 477 sqq. (cf. Babelon, R. Arch. 20 (1912) p. 419 sqq.). *Monēta* au sens de « monnaie » serait d'origine phénicienne, et emprunté comme la plupart des noms de monnaies, cf. *as*; et le rattachement à *monēta* serait dû à une étymologie populaire. On a pensé aussi à une origine étrusque, sans preuve.

monīle, -is n. : et *mulierum ornatus dicitur et equorum praependens a collo*, P. F. 123, 13. Depuis Arnobius, R³ 204. Conservé dans le dialecte italien de Verrone. M. L. 5660.

Dérivé d'un mot signifiant « nuque »; cf. skr. *madhā* « nuque », av. *manaōtri*, gall. *manwyl* et irl. *muin* « cou ». Les notions de « nuque », de « objet saillant » étant liées, comme on le voit par gr. *λόφος* « colline » à « nuque » et hom. *δειρός* « éminence » en face de *δειρή* « nuque, cou » et par av. *griōā* « éminence » à « nuque », on rapprochera donc lat. *mōns*, etc. (v. q. mot). Le mot signifiant « nuque » sert aussi à indiquer la « crinière » (d'un cheval); ainsi, le correspondant slave *griwa* de indo-iran. *griōā* signifie « crinière » aussi, en russe, « éminence ». Cf. le sens germanique du mot parent de skr. *mānyā* dans v. h. a. *mana*, v. ang. *manu* « crinière » et aussi irl. *mong* « crinière »; ce qui rend compte du second sens de *monīle*. Quant à l'autre sens, cf. irl. *muin-torc* « torqués », v. h. a. *menni* « collier », v. sl. *monisto* « collier » (formation obscure); même, en slave, *griōina* « collier », de *griōa*, au sens ancien de « nuque, cou ». Le mot *μονιάτης* désigne le grec le « collier » porté par des guerriers barbares; il doit être d'origine gauloise; cf. aussi *μάνος* ou *μῶνος*, attesté par Pollux V 99 et par le scolaste d' Théocrite XI 41.

monna, monnula, -ae f. (bas latin) : maman, épouse; terme de tendresse, de caractère populaire, à généré expressif. Cf. *nonnus, -a, momma, etc.*

mono- : préfixe grec (de μόνος « seul ») qui à basse époque a servi à former des composés hybrides du type *monoculus* (Firm.) = μονόφθαλμος, conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5663 (Plaute dit *uniculus*); *monosolis* (Ed. de Dioclétien, de *μ. et solen* soulier à semelle simple; *monolōtris* (Vopisc.), de *μ. et lōrum*; *monomārīta* (Inscr.). L'époque républicaine connaissait déjà l'adjectif *monogrammus* « fait uniquement de lignes, ébauché, décharné » (Lucil., Cic.).

mōns, montis m. (thème en -i, anc. abl. *monti*, gén.

montānium : mont, montagne. Usité de tout temps. *Montanum*. M. L. 5664 ; v. angl. *munt*. — Déjà rapproché de *amēno* par Isid., Or. 14, 8, 1.

Dérivés et composés : *montānus*, M. L. 5667, d'où *montāna* (Ital.), *montānicula* ; *cis-*, *trāns-montānus* ; *montānus* « dieu des montagnes » et *montuōsus* (*montuōsus*, Vg., Ae. 7, 744), ce dernier formé d'après les dérivés de thèmes en *-u* : *saluōsus*, *fluctuōsus*. A l'époque apparaissent *montānarius* (Inscr.), *montānus*, qui a survécu en espagnol et portugais, M. L. 5668 (et *Montesiāni* ; cf. *pāgēnsis*) ; *monticulus*, *monticellus* (-*cellulus*), tous deux conservés dans les langues romanes, M. L. 5670, 5671. Cf. aussi **montānā*, féminin d'un adjectif **montāneus* (non attesté dans les textes, mais dont existe le dérivé *montāniōsus*, Gromat., Auct. Rei Agr.), M. L. 5666, qui est aussi *terrāneus*.

Composés poétiques en *monti-* : *monticola* ; *monti-fer*, *monti-uagus*, formés sur les modèles grecs en *ορει-*.

Pour *prōmūtōrium*, v. ce mot. Les langues romanes apprennent aussi un verbe **montāre*. Cf. M. L. 5668 ; B. W. *monter*.

Thème en *-ti-*, *mōns* n'a cependant pas le vocalisme à degré zéro de ce type, que le latin a, par exemple, dans *mēns*. Ce doit donc être une forme faite sur un thème racine dont le brittonique offre, en effet, des dérivés différents, aussi avec vocalisme *o* : gall. *myrydd* « montagne », v. bret. *monid* (bret. mod. *menez*) ; v. *Pādersen*, *V. Gr. d. k. Spr.*, p. 33. Le même vocalisme apparaît dans lat. *monile* (v. ce mot). D'autre part, il est difficile de séparer le groupe de *ē-min-eō* ; v. sous *minae*. Hors de l'italo-celtique, cf. v. isl. *mēnir* « pointe de toit », et peut-être quelques mots avestiques peu attestés, cités par Bartholomae, *sans man-3* ; dans Vend. III 20, la tradition indique, pour *ἄναξ maitim* (accusatif singulier), le sens de « pointe » d'une hauteur. V. aussi *mentum*.

mōnstrum, -ī n. : ut *Aelius Stilo interpretatur*, a *monendo dictum est, uelut monestrum*. Item *Sinnius Capito*, *quod monstret futurum, et moneat uoluntatem deorum*, Fest. 122, 8. Terme du vocabulaire religieux, « prodige qui avertit de la volonté des dieux » ; par suite « objet ou être de caractère surnaturel », « monstre » : *monstra dicuntur naturae modum egredientia, ut serpentes cum pedibus, auis cum quatuor alis, homo duobus capitibus, iecur cum distabuit in coquendo*, F. 146, 32 ; et par extension, dans la langue familière, *mōnstrum mulieris* « monstre de femme », Plt., Poë. 273. M. L. 5665 a. A ce sens de « monstre » se rattachent : *mōnstruōsus* (*mōnstrōsus*), formation analogique en *-uōsus*, cf. *portentuosus* ; *mōnstrōsitas* ; *mōnstrifer* (-*ger*) ; *mōnstrificus* (-*scābilis*), sans doute sur le modèle des composés grecs en *τεπαρ-* ; *mōnstrātiūs* (Boèce) ; *prōmōnstra* « prōdigia », etc. Le dénominatif *mōnstrō*, en passant dans la langue commune, a perdu, au contraire, tout sens religieux et signifie seulement « montrer, désigner, indiquer » (ancien, mais évité par la langue classique, rare dans Cicéron, non attesté dans César et Salluste ; sans doute familier. Panroman. M. L. 5665). De même les dérivés et composés *mōnstrātor*, -*tiō*, -*bilis* (tous trois rares) ; *commōnstrō* (non attesté après Cicéron) ; *dē-*

mōnstrō, d'où *dēmōnstrātor*, -*tiō*, -*tiūs* (usité dans la langue de la rhétorique pour traduire *ἐγκωμιαστικός* et *ἐπιδεικτικός*), -*tōrius*, -*bilis* ; *prāemōnstrō*.

A *mōnstrum* se rattache aussi *mōstellāria*, titre d'une comédie de Plaute imitée d'une comédie grecque intitulée *Φάσμα* « le fantôme ». *Mōstellāria* (sc. *fābula*) est le féminin d'un adjectif **mō(n)stellārius* dérivé de **mō(n)stellum* (Gl.), diminutif de *mōnstrum*.

V. *moneō*. Mais la formation est surprenante. Un autre terme religieux, *lustrum*, a aussi -*strum*.

monubilis, -e adj. : m. *lapis, columna*. Adjectif emprunté tardivement au gr. *μονόβολος*, déformé par l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de *monumentum*.

monumentum : v. *moneō*.

mōra, -ae f. : retard ; arrêt, pause (dans les discours) ; *mora temporis* « délai » ; barre d'arrêt, garde (d'une épée, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *moror*, -*aris*, absolu et transitif : 1° tarder, s'arrêter, d'où par extension « séjourner », cf. Sén., ad Luc. 32, 1, *ubi et cum quibus moreris* ; 2° retarder, retenir. L'expression *nil morārī* « ne pas s'arrêter à, ne pas se soucier de » est issue de la formule par laquelle le consul levait la séance du Sénat : *nil amplius uos moror*, ou par laquelle le magistrat déclarait abandonner une accusation : *C. Sempronius nil moror*, T.-L. 4, 42, 8. De là Vg., Ae. 5, 400, *nec dona moror*. De *moror* dérivent *moror* (Varr.) ; *morātīō* (rare, époque impériale), -*tor*, -*tōrius* « dilatoire », terme de droit -*a cunctatō*, -*ae appellatōnēs* ; **morāc(u)lum* (Plt., Tri. 1108) ; *morāmētum* (Apl.) ; et sans doute *morāria*, sorte de plante appelée aussi *statorion* ou *chamaeleon*.

Sur *morōsus*, *morōsitas* = *tardus*, *tarditās*, v. E. Löfstedt, *Eranos* XLIV 340.

Moror est peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 5674, *morāre* (esp. *morar*, etc., « servir ») ; la langue a tendu à remplacer le simple par les composés plus expressifs *dēmōror* et *remoror* (tous deux déjà dans Plaute), dont le premier surtout est bien représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 2552, *dēmōrare*, et 7200, *remorāre*. Le sens de *dēmōror* ne diffère guère de celui de *moror*. On trouve dans César, B. G. 3, 6, 5, *nullo hoste prohibente aut iter demorante*, mais 7, 40, 4, *iter eorum moratur atque impedit*. Virgile l'emploie quelquois ; Lentulus le fait alliterer avec *dēineō*, Cic., Fam. 12, 15. *Remoror* allitère aussi avec *retardō*. La langue augurale a un adjectif *remor-*, -*oris* conservé par P. F. 345, 14, *remores aues in auspicio dicuntur quae acturum aliquid remorari compellunt*, et Aurel. Vict. Orig. Gent. Rom. 21 f. *Remum dictum a tarditate quippe talis naturae homines ab antiquis remores dicti* ; cf. *remora* (archaïque) et le vers d'Ennius *certabant urbem Romam Remoramne uocarent*. Autres dérivés (tardifs et rares) : *remorāmen*, -*tiō*, -*tor*, -*trix*. *Remora* désigne aussi le poisson « *achenais* », Plin. 32, 6 ; cf. de Saint-Denis, *Vocab. des animaux marins*, s. u.

Autres composés : *commoror* : retarder, arrêter (transitif et absolu), séjourner (cf. *commāneō*). Dans la rhétorique, *commorātīō* traduit le gr. *ἐπιμονή* ; cf. ad Herenn. 4, 45, 58, *est cum in loco firmissimo, quo tota causa continetur, manetur diutius et eodem saepius reditur*. A

basse époque, *commoratiō*, comme *habitatiō*, *mānsiō*, a pris le sens concret de « séjour, demeure », κατοκοησις, ἐπαυλις; *immoror* : s'attarder dans.

Cf. aussi *immoranter*, *incunctanter*, ἀνυπερέτως (Gloss. Philox.).

La racine de *mora* ne se retrouve que dans le verbe dérivé irl. *maraim* « je reste ». Le rapprochement avec *memor* est aventuré.

morāciae - *as nuces Titinius* (185) *durās esse ait, unde fit deminutivae moracillum*, P. F. 123, 5. Non autrement attesté. Rapproché de *mora*, peut-être par étymologie populaire.

morbus, -i m. : maladie. Distingué de *aegrōtatiō* et de *uitium* par Cic., Tu. 4, 13, 28, *morbum appellat totius corporis corruptionem; aegrotationem morbum cum imbecillitate; uitium cum partes corporis inter se dissociant, ex quo prauitas membrorum, distortio, deformitas*. Ancien (Loi des XII Tables), usuel; non roman.

Dérivés et composés : *morbeō* : ἀσθενῶ, CGL II 247, 34; *morbidus*, conservé dans les dialectes italiens, M. L. 5677, d'où *morbidō*, -ās (tardif); *morbosus* (d'où *morbidōsus*, Gloss., contamination de *morbidus* et de *morbosus*); *morbositas*; *morbosō*, tardif (Fortun.), qui a survécu dans le valençais *morbrer*, M. L. 5676; *remorbescō* (formé d'après *recrudescō*?), Enn., Inc. 37; *Morbōnia*, formation plaisante, cf. Suét., Vesp. 14, comme *Populōnia*, *Mugjōnia*, etc.; *morbi-fer*, -*ficus*, -*ficō* (Cael. Aur.; cf. νοσοποιός, -ποιός) rares et tardifs. L'adjectif et le verbe qui correspondent le plus souvent à *morbus*, c'est *aeger*, *aegrōtō*.

La ressemblance avec *morior* doit être fortuite. Le nom de la « maladie » diffère d'une langue indo-européenne à l'autre, ce qui rend vain de chercher l'étymologie de *morbus*.

mordeō, -ēs, **momordi** (*memordi* et *-morsi*), **morsum**, -ēre : mordre. Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5679. Les formes à ē *mordēre* que supposent les langues romanes ont dû être refaites sur *momordi*, *morsum*; cf. *tondēre*, *spondēre*, etc. — Sens physique et moral, propre et figuré, e. g. Cic., Att. 13, 12, 1, *ualde me momorderunt epistulae tuae*; Tu. 4, 20, 45, *morderi conscientia* (cf. l'emploi figuré de gr. δάκνω). Même emploi de *modāx*, *modaciātis*, *remordeō*, cf. Lucr. 3, 827, *praeteritis male admissis peccata remordent*, qui s'est conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 7201, *remordēre*, -*dēre*; B. W. *remordre*.

Dérivés et composés : *modāx*, -*ācis*; *modaciātis*; **modācia* (formé comme *audācia* et supposé par les formes romanes, M. L. 5678); *modāgō* : morelle noire; v. André, *Lex.*, s. v. formation du type *uorāx*, *uorāgō*. *modicus*, adv. : ἕδαξ. Sans doute ancien adjectif pris adverbialement. Est à *mordeō* comme *medicus* à *medeor*; cf. M. L. 5680 a; la forme d'ablatif *modicibus* attestée par Non. 139, 32 dans Plt., Au. 234 (les manuscrits de Plaute ont *modicus*) semble amenée par le parallélisme de *cornibus*; le nominatif *modēx* n'est attesté qu'à partir d'Apulée; *modiciō*, -*ās*, M. L. 5680; *modiciātio* (Cael. Aurel., Diosc.), -*itiūs*; *ēmordēō*; *modōsus* : δηκτικός (Gloss.); *morsum*, -i (Cattul. 64, 316, *lanaeque aridulis haerebant morsa labelis*), d'où *mōrsa* dans les langues romanes, M. L. 5689;

morsus, -ūs m. : morsure, M. L. 5691; fr. *mors*; *morsicula*; *morsicō*, -*ās*, formation nouvelle en -iō (cf. *iodiciō*, *masticatiō*); M. L. 5690, d'où *morsicatiō*; *morsicūm*; *morsicō* (Diosc.).

admordeō : mordre à (sens physique et moral); M. L. 181 et 182, **admordium*, **armordium*; *commordeō*; M. L. 2088; *dē*-, *prae*-, *re*-*mordeō*, M. L. 7201; *inmordeō*; *inmordeō*; *inmordeō*.

Le seul rapprochement plausible est celui de *mardati*, véd. *mṛadate* et *mardayati* « il broie ». En dehors de ces verbes, on ne peut comparer que des mots dont le sens concorde peu avec celui de *mordeō* et dont les emplois divergent entre eux aussi bien que les formes. On ne cite aucune racine indo-européenne signifiant nettement « mordre ». La plus claire est celle de gr. δάκνω, qui a des correspondants hors du grec, mais que le latin ignore. Formation itérative comme *spondere*.

morētum, -i n. : mets rustique, composé d'herbes, d'ail, de fromage et de vin (Vg., Ov.). Dérivé de *morari*. Rappelé pour la formation *acētum*, de *acēō*.

Pas de rapprochement net. L'explication par *morium*, cf. *mortārium*, que propose F. Muller se heurte à des difficultés à la fois phonétiques (dissimilation dans les conditions normales) et sémantiques.

morior, -eris, **mortuus sum**, **morī** : mourir; mortuus, -a, -is f. (thème en -i; acc. pl. *mortis*; Vg., Ae. 10, 85, gén. pl. *mortium*, Tac., H. 3, 28) : mort. Usités de tout temps. Panromans. M. L. 5681 et 5688. Celtique : *mor*, *mar* « mors ».

À côté de *morior*, -eris, il y a des traces d'une flexion en -i-; on trouve des scansiones telles que *morimur* (Enn.), un infinitif *moriri* à l'époque archaïque. Cette dualité de conjugaison s'est maintenue dans les langues romanes, qui attestent à la fois **morere* et **morire*, le dernier type étant le plus fréquent. Le participe futur est *moritūrus*, qui est sans doute fait d'après *peritūrus* et dont la forme s'est étendue à tous les verbes désignant la naissance par opposition à la mort : *nascitūrus*, *oritūrus*, *paritūrus*; sur le participe passé *moritūrus* (-*itūs*), v. ci-dessous; *mortuus* s'est, du reste, simplifié dans la langue parlée; cf. les formes romanes du type fr. *mort*, ital. *morto*, M. L. 5695. De *morior* est conservé le vieux participe *moribundus*.

Dérivés et composés : *mortalis* adj. : mortel, souvent substantivé au pluriel *mortalēs*, terme usité fréquemment en poésie ou dans le style noble pour désigner les « mortels », c'est-à-dire les hommes, par contraste avec les « immortels », c'est-à-dire les dieux; opposition littéraire qui doit être à l'imitation du couple antithétique grec θνητοί, ἀθάνατοι; le *mortalibus aegris* ou le *miseris mortalibus* de la poésie lucrétienne est la transcription de l'homérique θνητοὶ βροῦτοι. Aussi *mortalēs* au sens de *hominēs* ne s'emploie-t-il chez les bons écrivains qu'en vue d'un effet emphatique. Virgile écrit, de même, *mortalia*, Ae. 1, 462, pour désigner ce qui concerne les mortels. Dérivés : *mortalitās* (premier exemple dans Cic., N. D. 1, 10, 26) : 1° condition mortelle, mortalité; quelquefois « mort »; 2° humanité (époque impériale), sens dérivé de *mortalēs*; *mortaliter* (latin ecclésiastique), M. L. 5691 a, 5692; irl. *marlaid*; im-

mortalis; immortalēs; immortalitās (Cic.) ; *immortāli-*
immortalitūs (création de Turpilius d'après *diu-*

mortalis) ; *morticinus* : adjectif de la langue rustique, demeuré dans certaines langues romanes, M. L. 5694, et en celte : irl. *múrtichenn*, qui s'applique aux animaux : *morts* : *in sacris ne morticinum quid adsit*, Varr., L. 7, 84 ; d'où *morticina*, -*orum* « carcasses, charognes », passé en germanique, sous la forme **morticus* > *ayrten* (*fläsc*). F. Muller le suppose dérivé d'un adjectif **moriteus* et compare *canticum, hospitium* et *libertinus, repentinus*. On pourrait rappeler d'une manière plus topique *medeor, medicus, medicinus*. Mais peut-être *morticinus*, qui ne s'applique qu'aux animaux, est-il simplement formé par analogie d'après les adjectifs en *-cinus* du type *berbecinus, porcicus, porcinus, soricinus, uaccinus*. On a dit *morticina carō* (d'où *-i clāui* « cors au pied », Plin. 22, 108) d'après *berbecina carō*. Cf. aussi *morticinium* (Ruuln., Jérôm.).

De *mortuus* dérivent : *mortuālia* n. pl. : habits ou objets de deuil (archaïque, Naev.) ; *mortuārius* (Eubt.) ; *mortuusus* (Cael. Aur.) ; *mortuicola* = *vexpositus* (Rustic.).

Un désideratif *morturiō* (*mori-*) est attribué à Cicéron par un grammairien de basse époque (Aug. Reg., GLK V 516, 17).

mortifer (classique) = *θανητηφορος, -ferō* ; *mortificus* ; *-ficus, -ās* ; *-ficiō* (latin ecclesiastique), *-ficiābilis* (Lucell.) ; *mortigena* (Inscr.) ; *commorior* : mourir ensemble ; *Commorientēs*, titre d'une comédie perdue de Plaute imitée des *Συναποθνήσκοντες* de Diphile ; *démorior* (cf. *ἀπορεῖν*), renforcement de *morior* ; *ēmorior* : achever de mourir (aspect déterminé ; cf. Plt., Ps. 1221) = *καταθνήσκω* ; *immorior* (poétique et prose impériale) : mourir dans, ou à propos de (calque de *ἐνθνήσκω*, lui-même rare et poétique) ; *intermorior* : être en train de mourir ; *inermortuus* : à demi-mort, et aussi « mort ». Ne diffère guère de *morior* : l'addition du préfixe semble due à l'influence de *intereō, interficiō*. Aussi *ob-, per-mortuus* (tardiifs).

Certaines formes romanes supposent aussi **admorire, *armorire*, M. L. 183 ; **admortāre, *admortuāre, *admortire*, M. L. 184-186.

La racine i.-e. **mer-* « mourir » fournissait un aoriste radical athématique indiqué par véd. *amṛta* « il est mort » (opt. *muriya*) ; l'arménien a l'aoriste *meṛay* « je suis mort ». Le présent, nouvellement formé, diffère d'une langue à l'autre : skr. *mṛiyāte* « il meurt », av. *mryēute*, et aussi skr. *mṛāte* ; v. sl. *mrtę* (avec un voca-lisme autre que celui de skr. *mṛāte*) ; lit. *mǔr̃tu* « je meurs » ; arm. *meṛanim* « je meurs ». Lat. *morior* pose un problème : si, comme il est probable, l'*o* repose sur i.-e. *o*, le présent *morior* a été fait, ainsi qu'*orior*, sur une forme athématique à vocalisme *o* ; si *o* représentait *r*, cet *o* serait dû à l'action de *mortuus, mors*. Dans une notable partie du domaine indo-européen, le verbe a disparu, remplacé par des euphémismes ; ainsi en grec, ol *θροτός, ἔμθροτός* et *μροτός, ἀνθροτός* (Hes.) attestent l'existence ancienne ; notre aussi l'imparfait du thème en **te-* : *ἐμροτεν, ἀπέθροκεν* (Hes.).

En face de l'adjectif significant « vivant », i.-e. **gwīwo-*, le celte a une forme avec même finale empruntée à

la forme élargie **gwēu-* de la racine **gweyo-*, **gwēyē-* /*ō-* « vivre » : irl. *marb*. Le slave et le latin ont, sans doute de manière indépendante, un compromis entre pareille forme et l'adjectif en **-to-* ; cf. skr. *mṛtā* « mort » et hom. *θροτός* (forme éolienne), soit sl. *mrtūvū*, lat. *mortuus*.

Le nom de la notion, *mors*, repose sur **mṛti-*, sans doute tiré d'un composé, comme on l'entrevoit par v. sl. *sū-mrūt*. Comme dans skr. *mṛtiḥ*, il a été fait, d'après le verbe, une forme simple en latin ; le cas est le même que celui de *mēns*.

moror : v. *mora*.

mōrōsus : v. *mōs*.

Morta, -*ae* f. : nom d'une des Parques ; cf. Liv. Andr., *quando dies adueniet quem profata Morta est*, ap. Gell. 3, 16, 11, et Caesellius, *ibid.*, *tria sunt nomina Parcarum, Nona, Decima, Morta*. Correspond sans doute à *Δάχρισ* et doit être de même racine que gr. *μοῖρα* ; cf. *mereō*. M. Marstrander, *Symbolae Osloenses*, 6, p. 52, écarte le rapprochement avec gaul. *Rosmerta* et préfère rattacher à *mori*, *mors*, le nom propre qu'il considère comme un « ancien abstrait comparable à *porta, multa* ». C'est peu probable ; mais la forme a pu être influencée par un rapprochement avec *mors*.]

mortārium, -*i* n. : 1° mortier, récipient où l'on pile et pétrit certaines substances avec un pilon, *pestillum* ; puis tout objet ressemblant à un mortier ; 2° substance triturée dans un mortier, pommade. Diminutif : *mortāriolum*. Ancien (Plt., Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 5693 et 5692 a ; germanique : v. angl. *mortere* ; v. h. a. *mortāri*.

Aucune étymologie sûre. Cf. *morētum* et *mordeō*.

mōrus, -*ūs* f. : mûrier ; **mōrum** n. (bas latin *mōra*) : mûre. Panroman. M. L. 5696 (et germanique : v. h. a. *mūrboum* et *mōrās, mōrat* « vin de mûres », de **mō-rātum* ; celtique : gall. *mwyar*, etc.) et M. L. 5696 a. Cf. aussi **mōricula*, M. L. 5681 a ; **mōrinus*, 5684 a.

Cf. gr. *μόρον* « mûre » ; trace de *ō* dans *μῶρα* : *συσάμυα* (Hés.). Emprunt au grec, ou plutôt à une langue méditerranéenne, comme *ficus*, etc. Hypothèse peu vraisemblable chez Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I 67.

mōrus, -*a*, -*um* : fou. Emprunt au gr. *μωρός*, quel-quefois substantivé : *mōrus, mōra* « un fou, une folle ». N'est guère attesté que dans Plaute, avec l'adverbe *mōrē* et le composé *mōrologus* = *μωρολόγος*. Allitére avec *mōs* ; cf. Plt., Men. 571, *utimur mazume more moro molestoque*, et Tri. 668. Néron en avait tiré par plaisanterie un verbe *mōrāri* (équivalent avec *mōrāri*) : *mōrari eum* [= *Claudium*] *inter homines desisue, producta prima syllaba iocabatur*, Suét., Ner. 33. Cf. aussi *mōriō, -ōnis* (époque impériale).

mōs, mōris m. : manière de se comporter, façon d'agir, physique ou morale, déterminée non par la loi, mais par l'usage. Désigne aussi souvent la coutume : *mos est institutum patrium, i. e. memoria ueterum pertinen-s maxime ad religiones caerimoniāsque antiquorum*, F. 146, 3, et s'unit ou quelquelfois s'oppose à *lēx*, e. g. Plt., Tri. 1037, *mores leges perduxerunt iam in potestatem suam* ; 1043, *leges mori seruiunt* ; Cic., Uniu. 11, 38, *legi morique parendum est*. S'emploie également dans le

sens de « caractère », et dans ce cas souvent au pluriel *mōrēs* « les mœurs », τὰ ἤθη; de là *mōrālis*, qui traduit ἡθικός, créé par Cic., Fat. 1, 1, *quia pertinet ad mores, quos ἤθη Graeci uocant, nos eam partem philosophiae de moribus appellare solemus. Sed decet augentem linguam Latinam nominare moralem*; et à basse époque *mōrālītās* (Tert.); et aussi *mōrātus* (cf. *barba/barbātus*) « pourvu de mœurs », généralement joint à un adverbe *bene, male, rectē*; d'où *malemōrātus* : δούτροπος, κακώτροπος (Gloss.).

Mōs dans le sens de « caractère » a souvent la nuance péjorative de « humeur, fantaisie »; de là *mōrōsus* « qui suit son humeur, difficile, capricieux, chagrin », *mōrōsē, mōrōsītās*; cf. Cic., Tu. 4, 24, 54, *bene igitur nostri, cum omnia essent in moribus uitia, quod nullum erat iracundia foedius, iracundos solos morosos nominauerunt*; et l'expression *mōrem gerere alicui* « supporter l'humeur de quelqu'un, accomplir ses fantaisies », dont sont tirés *mōrigerus, mōrigerāri, mōrigerātō*, qui sont plutôt de la langue familière. Il est possible que le rapprochement de *mōrus* ait joué un rôle dans cette spécialisation de sens. Sur *mōrōsus* = *bene mōrātus*, v. Löfstedt, *Erano* XLIV 340.

Mōs allitère souvent avec *modus*, e. g. *mōre modōque*. De là, en poésie et dans la prose tardive, l'emploi de *mōs* dans le sens de *modus* : ainsi *mōre, in mōrem* « à la manière de », *suprā mōrem* « suprā modum », *sine mōre* « sine modō », e. g. Vg., G. 1, 245, *elabui anguis in morem fluminis*; Flor. 3, 8, 6, *pecudum in morem*; Vg., G. 2, 227, *rara sit an supra morem si densa*; Ae. 7, 377, *immensam sine more furit lymphata per urbem*; Ae. 6, 852, *pacique imponere morem*.

Enfin, en poésie, *mōrēs* est parfois abusivement employé pour *légēs*; cf. Vg., Ae. 1, 264, *moresque uiris et moenia ponet* (par recherche de l'allitération).

De *mōs* existent les composés vulgaires *benemōrius*, dont le féminin est dans Pétrone 61, 7; *malemōrius* = κακοήθης (Gloss.), qui est sans doute à ne pas confondre avec les formes syncopées de *benememorius*. On a voulu y rattacher un superlatif *benemoriostissima* qu'on lit sur une inscription tardive; cf. Boll. di archeol. dalmata 23, 343 et Glotta 11, 262. Mais ce dernier peut se rattacher à *morior* et désigner une personne dont la mort a été sainte. Du reste, il a pu se produire des associations d'idées qui ont amené des confusions de sens et d'emplois, et dans *benemorius* les uns pouvaient penser à *mōs*, d'autres à *mors*, d'autres à *memoria*.

Vnimōris = μονόμορος (Ital.).

Glose obscure dans P. F. 149, 5 L. : *moscillus Cato* (Inc. 33) *pro paruis moribus dicit*.

Mōs, ancien, usuel, n'a subsisté en roman que dans le fr. *mœurs*, M. L. 5698 et v. prov. *mors*, f. pl.; mais le celtique a : irl. *mós, moroil* « *mōs, mōrālis* ».

¶ Sans doute mot indo-européen qui, pas plus que *fās*, n'a hors du latin un correspondant. Les divers rapprochements proposés ne satisfont ni pour la forme ni pour le sens. Cf., pour la forme, *rōs, flōs*.

mōtacilla, -ae f. (mōticella) : hoche-queue; *quod semper mouet caudam*, Varr., L. L. 5, 76. Peut-être étymologie populaire. Il y a dans Hésychius une glose μώτηξ ὀρνίς ποίως. ¶

motarium, -i n. : flasse, charpie (Pelag.). Fin. au gr. μοτάριον, diminutif de μοτός, même sens.

moueō, -ēs, mōui, mōtum, mouēre : transitif « mouvoir, bouger » et « se mouvoir », sens qui surtout au participe présent *moueōns* et parfait cf. T.-L. 35, 40, 7, *terra dies duodequadragesima* S'emploie, comme le gr. κινέω qu'il recouvre, au sique et au moral, e. g. *mouēre animōs* « exciter, voir », et le sens moral est prédominant dans les composés : *commoueō, permoueō*. Ancien, usuel, sique. Panroman (sauf roumain). M. L. 5703; B. W.

Dérivés et composés : *mōtus, -ūs m., mōtiō* (vng.), tous deux classiques, mais le premier est fréquent et plus varié dans ses acceptations; (rare, depuis Mart.); *mōtōrius* (tardif; terme de orique *mōtōria fābula*, par opposition à *stātorique* *στάσιμος* à *κινήσιμος*); *mōtiuncula* (époque impériale); *mōbilis, mōbilitās* et *immōbilis, imōbilis* (= ἀκίνητος, ἀκίνησις); *incommōbilitās* (= ἀκίνησις (Apul.); *mōtiuus* : relatif au mouvement (Cic.); *mōmen n.* (rare et poétique; surtout lucretien) remplacé par *mōmentum*, qui a à la fois un sens abstrait « impulsion, mouvement, changement » et un sens concret « poids qui détermine le mouvement l'inclinaison de la balance », d'où des sens divers : 1° un sens moral « cause qui détermine une décision dans un sens, influence, motif »; 2° le *mōmentum* étant généralement un poids léger, « point, parcelle, petite division » et spécialement « petite division de temps »; *mōmentum (temporis)*, synonyme de *momentum*, cf. *ad mōmentum* (tardif); 3° enfin, le *mōmentum* venant s'ajouter aux autres poids, « surcroît » Irl. *momenti*. Dérivés (tardifs) de *mōmentum* : *mōmentāiter* (Fulg.); *mōmentāna* (Isid.) : petite balance d'orfèvre; *mōmentāneus, mōmentārius, mōmentōsus* « momentané ».

Fréquentatifs : *mōtō, -ās* (depuis Virg.); *mōtātor, -ōris*; *mōtiō* (Gell.). Certaines formes romanes supposent aussi **mouitiāre*, M. L. 5705, qui peut être, du reste, un dénominatif de **mōuita* (fr. *meute*, v. fr. *muet*) M. L. 5704; B. W. s. u.

admoueō : approcher; *admōtiō*; *āmoueō* : écarter, éloigner; dans la langue juridique, enlever, dérober; *āmōtiō* (Cic.); *commoueō* : mettre en mouvement, ébranler le sens « déterminé » apparaît encore dans Cic., Verr. 95, (*signum*) *nulla lababat ex parte cum... subiectis uertibus conarentur commouere*; le préfixe a aussi la valeur augmentative, surtout au sens moral de « émouvoir ». M. L. 2089; *Commotiae Lymphae* : *ad lacum Cutilianense a commotu, quod ibi insula in aqua commouetur*, Varr. L. L. 5, 71; *commōtiō, -tiuncula* (Cic.), *-tus, -ūs*; (tardif); *commōtō, -ās* (Théod. Prisc.); *dēmoueō* : chasser, détourner de (cf. *dēpellō, dēiciō*); *dīmoueō* : écarte disperser, dissoudre (une assemblée); *ēmoueō* : chasser de (ni dans Cic., ni dans Cés.), M. L. 3024 a (*ex*); *imōtūs* : immobile, inamovible (époque impériale); *comoueō* (archaïque, cf. F. 222, 11); *permoueō* : agiter travers; au sens moral « remuer, émouvoir profondément »; *permōtiō* (Cic.); *permōtātus* (Commod., Ins 12); *prōmoueō* : pousser en avant; étendre, agrandir avancer (sens absolu); dans la langue philosophique *prōmōta* = τὰ προημιένα (Cic., Fin. 3, 16, 52); *prōn*

prōmōtiō (tous deux tardifs); remouēō : rame-
 arrière, écarter; remōtiō; summouēō : écarter,
 bannir, M. L. 8383 a; summōtor. (T.-L.); trāns-

La forme *mōtus* a son pendant en ombrien : *comohota*
 « oblité » (*comouēō* se trouve chez Caton avec le même
 skr. *mīvatī* « il déplace ») à côté de *kāma-mūtah*
 « poussé par le désir », donne à penser que la racine
 est de la forme de celles de lat. *spuō* et *suō* (cf. ces mots).
 Hors du sanskrit, on ne trouve que des formes en *-eu- :
 « se déplacer, dépasser » et lit. *māuju*,
 « passer en frottant » (par exemple un vêtement).
 Lat. *mouēō* serait un causatif-itératif du type de *monēō*.

mox adv. : bientôt. Dans la prose impériale, employé
 comme synonyme de *post*, ainsi *paulo mox* (Pline), ou
 de *deinde*; à basse époque, confondu avec *modo*. Sou-
 vent joint à *quam* pour former un adverbe interrogatif
quam mox; cf. Fest. 314, 5, *quam mox significat quam*
sed si per se ponas mox, significabit paulo post,
 Ancien, usuel (non dans César; se trouve
 dans les lettres de Cicéron); non roman.

Le mot se retrouve dans irl. *mo*, *mos*- « bientôt »; à
 ceci près, il y a des correspondants seulement en indo-
 iranien : skr. *maksī*, av. *mošu* « bientôt », donc un ad-
 verbe propre à l'indo-iranien et à l'italo-celtique. irl.
mo montre que la forme italo-celtique repose sur **moks*,
 sans voyelle finale. Cf. pour la forme *noz* « de nuit »
 (localité sans désinence).

mū : onomatopée, archaïque et familière, correspon-
 dant au gr. *μῦ*, usité surtout dans l'expression *non*
facere mū « ne pas dire mot » ou dans Pétr. 57, *nec mu*
nec ma argutas. Cf. *mūgiō*, *muṣṣō*, *muttiō*, *mūtus*.

**mūc*/*mucc*-; *mūcēō*, -ēs, (-ūī?) , -ēre : moisir; se
 couvrir de fleurs, filer (en parlant du vin); Cat., Agr.
 143, *uinum quod neque aceat neque mucet*. Ancien,
 technique; conservé en gallo-roman. M. L. 5710.

Formes nominales et dérivés : *mūcor*; *mūcidus* « moisi »
 et « morveux », M. L. 5711, 5712; *mūcēscō*, -is.

mūcus, -ī m. : morve, mucus nasal (les langues ro-
 manes attestent aussi le sens de « champignon de la
 mèche d'une lampe »; cf. le fr. « moucher la chandelle »);
 sur l'emploi du pluriel *mucci* en latin vulgaire, v. Graur,
 Mél. ling., p. 13; *mūcōsus* « morveux » et « moisi, mal
 mouché » (par opposition à *ēmunctae nāris*), d'où « qui
 manque de flair », cf. Festus, s. u. *muger*; *mūcīlāgō* (*muc-*
cellāgō) : humeur muqueuse, mucosité; cf. *tussilāgō*;
mūcīlāginōsus (Cass. Fel.); *mūc(c)īnium* n. (Arn.) : mou-
 choir (d'après *lacinia*, **lacinium*?); *mūcēdō* : morve
 (Apul.); *mūculentus* : morveux. *Mūcius*.

À côté des formes à voyelle longue et à consonne
 simple existent des doublets à voyelle brève avec gémé-
 nation expressive de la consonne, comme dans les mots
 qui désignent une difformité physique (cf. *broccus*). Cer-
 taines formes romanes remontent à *mūcus*, *mūcōsus*,
 **mūccēus*, *mūccāre* (Orib. lat.), dont le composé *emuccō*
 est attesté à Pompéi, CIL IV 1391, cf. M. L. 5706-
 5709, et on lit *muccūtūdō* dans la Mul. Chir. *Mūcēre*,
mūcidus ont abouti à fr. *moisir*, ital. *mucido*; *muccāre*
 à fr. *moucher*. V. B. W. *moisir*, *moite*.

Cf. gr. *μῦξα* « morve, mucosité », *μυκτήρ* « nez », *μυ-*
μῦσα « je mouche », peut-être lit. *smunkū*, *smūkti* « tom-

ber en glissant », v. angl. *smūgan* « glisser », etc., qui
 sont loin pour le sens, comme aussi skr. *mūcāti* « il dé-
 livre ». Une autre forme de la racine, avec infixe nasal
 et gutturale sonore, apparaît dans *mungō*; cf. aussi *mū-*
giō. Le sens premier est « être gluant, visqueux ».

mūcōrō (avec *ū* chez les poètes), -ōnis m. : pointe (de
 tout objet piquant, faux, dent, feuille); dans la langue
 militaire, « pointe de l'épée », par opposition à *cuspis*
 « pointe de la lance », puis l'épée elle-même. Par déri-
 vation : pointe (au sens moral), acuité; et « extrémité »
 (effilée). Attesté depuis Ennius. M. L. 5712 a.

Dérivés : *mūcōnātus* (Plin.), -itum.

On rapproche gr. *ἀμυκαλά* « *ἀκίδες τῶν βελῶν παρὰ*
τὸ ἀμύσσειν, donc *ἀμύσσω* « je déchire » et lit. *mušūi*,
mūšti « frapper ». Simple possibilité.

mufrius, -ī m. : terme injurieux, qu'on lit dans
 Pétr. 58, 13, *iste qui te haec docet, mufrius, non magister*.
 Étymologie et sens douteux; le maintien de *f* semble
 indiquer une origine dialectale; cf. Ernout, *Élém. dial.*,
 s. u.

mufrō, -ōnis m. : mouffon. Attesté dans Polémus
 Silvius et conservé dans certains dialectes romans, no-
 tamment en sarde. M. L. 5715; v. B. W. s. u. Mot dia-
 lectal ou d'origine étrangère. Cf. Ernout, *Élém. dial.*,
 s. u. V. aussi *muṣmō*.

muger : *dici solet a castrensibus hominibus, quasi muc-*
cosus, qui talis male ludii, F. 152, 4. Mot de l'argot mi-
 litaire, « tricheur », non autrement attesté. On rap-
 proche des mots irl. *formūigthe* « absconditus », v. h. a.
mūhhāri « brigand », de sens éloigné. Sans rapport avec
mungō, malgré Festus.

mūgil (et *mūgilis*), -illis m. : muge, mulet. Cf. *mungō*;
 même formation que *pugil/pungō*. Proprement « le
 gluant, le visqueux », ce qui explique l'usage auquel on
 l'employait pour le supplice des adultères pris sur le
 fait; cf. Juv. 10, 317, *quosdam moechos et mugilis intrat*;
 Cat. 15, 9, *raphani mugilesque*. M. L. 5717.

Pour le sens, cf. gr. *μύζος*, *μύζων* « poisson à peau
 visqueuse ».

mūgilō, -ās, -āre : crier (en parlant de l'onagre),
 Anth. 726, 53.

mūginor, -āris, -āri : *-ari est nugari et quasi tarde*
conari, P. F. 131, 17. Nonius donne un autre sens, 139,
 4, *muginari* : *murmurare*. Lucilius lib. VII (25) : *mugi-*
namur, molimur, subducimur. Atta Aquilus Cالدیس (4) :
 ... *atque ita muginantur hodie; atque ego occlusero | fon-*
tem.

Le verbe est dans Cic., Att. 16, 12, 1, *dum tu mugina-*
ris... cepi domesticum consilium, et dans Aulu-Gelle, 5,
 16, 5. Plin. N. H. prooemium 18, attribuée à Varron
musinor : *dum ista, ut ait Varro, musinamur (mussinamur,*
musitamur var.).

Pas d'autre exemple, semble-t-il. L'explication de
 Nonius provient d'un rapprochement, sans doute ima-
 ginaire, avec *mūgiō*. Mot populaire, qui a pu subir di-
 verses altérations. Cf. *bouīnor*, *nāīnor*.

mūgiō, -īs, -īuī (-ī), -itum, -ire : mugir, beugler. Se
 dit des bœufs et, par extension, de tout bruit sourd et
 profond (son de la trompette, Enn., Inc. 7, bruit du

tonnerre, de la tempête, etc.). Onomatopée tirée de *mū* qui exprime le mugissement du taureau; Quintilien, 12, 10, 31, qualifie l'M de *mugiens littera*. Ancien, usuel. M. L. 5719. Certaines formes romanes supposent aussi *mūgilāre*, **mūgulāre*, M. L. 5718; cf. *mūgillātus* « μογιλάδος » (Ital.).

Substantif dérivé : *mūgius*, -ūs m., M. L. 5720. Les autres dérivés et composés sont rares et poétiques; *mūgitor* (*Vesuvius*, Val. Flacc.); *admūgiō*; *dēmūgius* « rempli de mugissements » (ἀ. λ., Ov., cf. ἀπομουκάουαι Anth.); *ē*, *im-* (cf. ἐπιμύζω), *re-mūgiō*. La glose de P. F. 57, 21, *comulgento, conuocato*, semble s'y rattacher; mais la forme en *-ē* ne s'explique pas en latin. Est-ce une forme dialectale? Cf. peut-être *Mūgius* (-giō?), *Mūgiōnia porta*, P. F. 131, 15.

L'ombrien a *mugatu* « muttītō » avec le participe *muīeto*. Le gr. μύζω, de *μυγ-γω, signifie « je grogne, je grogne »; le hittite a *mugāi*(i) « se lamenter, implorer ». Les formations faites sur *mū* diffèrent d'une langue à l'autre.

mulceō, -ēs, **mulsi**, **mulcēre** (le supin et le participe passé du simple ne semblent pas attestés); les exemples de *mulsus* que citent les dictionnaires proviennent non de *mulgeō*, mais de l'adjectif dérivé de *mel*; quant à *multus*, il a peut-être été évité en raison de sa double homonymie avec *multus* « abondant » et *mul(c)tus* « trait », de *mulgeō*; les formes de composés sont soit en *-to*, soit en *-so*, cette dernière analogique du parfait en *-si*: *permulsus*, Varr., Cic., Cés., B. G. 4, 6, 5; *permul(c)tus* dans Salluste (cf. Priscien, GLK II 487, 6; *dēmultus* dans Aulu-Gelle 3, 13, 5): toucher doucement, caresser, palper, lécher, flatter de la main; d'où, au sens moral, « adoucir, apaiser, calmer ». Ancien, classique, mais de couleur poétique, en raison de son caractère affectif. A peine représenté en roman; cf. M. L. 5725.

Dérivés et composés : *mulcēdō* : agrément, charme (époque impériale; cf. *dulcēdō*); *mulcetra* (μουλκτήθρουμ, Diosc.) : héliotrope, tournesol; plante ainsi nommée parce qu'elle passait pour avoir des vertus calmantes; pour la formation, cf. *fulgetra* et *excetra* (Ps.-Apul. 49, 11); *mulcēbris* (Chalcid.); *Mulciber* : *Volcanus a molliendo scilicet ferro dictus. Mulcere enim mollire siue lenire est*, P. F. 129, 5 (doublet tardif *Mulcifer*, d'après les autres composés en *-fer*); *mulcificō* (Gloss.).

admulceō (Pall.); *commulceō* (époque impériale); *dē*, *ē*, *per*-, *prō*-, *re-mulceō*; et *ēmulcō*, *-ās* (Greg. Tur.). Le seul qui soit d'usage courant est *permulceō*. Pas de dérivés en *mulso*- ou en *multo*-.

Cf. skr. *mṛcātī* « il touche », dont le vocalisme à degré radical zéro indique un ancien présent athématique non attesté. Et peut-être aussi cf. *mulgeō* avec le flottement *k'/g'* à la fin d'une racine qui fournissait un présent athématique.

Mulciber : v. *mulceō*.

mulcō, -ās, -ānī (forme de futur *mulcassitis* dans Plt., Mi. 163), -ātum, -āre : battre, maltraiter. Ancien, classique, mais assez rare, quoique attesté jusque dans Ausone. Dérivés et composés tardifs : *mulcātīō*, -tor; *com-*, *dē-mulcō*. Non roman.

Pas d'étymologie sûre.

mulgeō, -ēs, -si, **mulctum** (le *-c-* de *mulctum*, purement graphique, a été maintenu ou rétabli pour différencier la forme de son homonyme *multus*; un doublet *mulsum* est dans *ēmulsūm* et dans *mulsiāra*); -ēre : traire (s'emploie seul ou avec un complément). Ancien, technique. On trouve dans les gloses des formes de *mulgeō* (comme *mordēre*), e. g. CGL IV 121, 43, *mulgitor*; cf. fr. ancien et dialectal « moudre » au sens de « traire ». Les autres langues romanes ont des représentants de *mulgēre*. M. L. 5729.

Dérivés et composés : *mulctus*, -ūs m. (Varr.); *mulsiāra* (Calp.) « traite », ce dernier conservé en roumain M. L. 5737; certaines formes romanes supposent aussi **mulcta*, M. L. 5726, et *mulsiō*, 5735 : *multrum* n., et *mulctra* f., M. L. 5727; *mulctrāle* n., M. L. 5728; *mulctrārium*; *mulgāre* n., tous signifiant « vase à traire »; cf. aussi **mulsiārium*; **mulsiōrium*, M. L. 5734, 5736; *ēmulgeō* : traire jusqu'au bout, tarir, M. L. 2864 (*ē*- et *ex-mulgere*, **exmulgia*); *immulgeō* : traire dedans, verser en traçant (rare). Cf. aussi *caprimulgu* « qui trait les chèvres », qui désigne soit un « chevrier » (Catulle 20, 10), soit un oiseau « engoulevent, tette-chèvre » (Plin. 10, 115), sans doute calqué dans ce sens du gr. αἰγο-θήλας, qui rappelle le type gr. ἰππη-, βοῦ-μολγός et *equimulgu*. En français, le verbe « moudre » conservé dans certains dialectes a été remplacé par « traire », de *trahere* (et aussi par « tirer »), sans doute pour éviter l'homonymie de « moudre » de *molere*; cf. B. W. sous *traire*.

Au sens de « traire », on trouve un présent thématique de **mēlg-*, **mīlg-* dans un grand nombre de langues; lit *mēlzu* (supposant **mēlg-*), v. sl. *mūzjo*, gr. ἀμείλω « je traie », v. angl. *melcan* « traire ». Mais le celtique a le vocalisme à degré zéro dans m. ir. *bligim* « je traie » (de **mīlgim*; cf. le prétérit v. ir. *do-om-malgg*). Ce contraste indique un ancien présent athématique qui rend compte du vocalisme radical zéro de l'irlandais et du vocalisme à degré long supposé par l'intonation de la forme lituanienne. — En sanskrit, on a la forme ancienne du présent athématique et un sens général *mārsṣi* « il enlève en frottant », 3^e plur. *mṛjānti*. Un sens général apparaît aussi dans v. ir. *du-r-inmalg* gl. « prōmulgāuit », ce qui conduit à rapprocher lat. *prōmulgāre* (v. ce mot). — Le type de *monēō* est l'un de ceux auxquels recourent les langues qui ne gardent pas les anciens présents athématiques.

mulier, -eris f. (ancien **mulies*, comme l'indique le dérivé *muliebris*; cf. *fūnus*/*fūnebris*) : femme, au sens général du mot : *mulieres omnes dicuntur quaecumque sexus feminini sunt*, Dig. 34, 2, 26, distinct de *uxor*, qui désigne la condition sociale et légale de l'épouse, cf. Tér., Hec. 643, *sed quid mulieris | uxorem habes*; et spécialement « femme » (qui a connu l'homme), par opposition à *uirgō*, e. g. Quint. 6, 3, 75, *Cicero obiurgantibus quod sexagenarius Publilian uirginem duxisset* : « *Cras mulier erit*, inquit; femme (symbole de faiblesse et de timidité; cf. Plt., Ba. 845) et en couple avec *uir*. — A la différence de *femina*, n'est jamais employé comme adjectif et ne s'applique pas aux femelles. Correspond pour le sens à γυνή. Attesté depuis les XII Tables, usuel, et plus fréquent à date ancienne que *femina*; cf. B. Axelson, *Unpoetische Wörter*, p. 53. Par

roman. M. L. 5730, *müller*, *müliere*; B. W. sous *femme*.

Dérivés : *muliebris* : de femme; *muliebría* n. pl. : euphémisme pour désigner soit le « sexe » de la femme (*puenda muliebría*), soit les « règles » (= *ménstrua*), soit le « coït » (*muliebría pati*, Tac.); *muliebrítur*; *muliebrítas* (à côté de *mulierítas*, tous deux dans Tertulien d'après *uirginitás*); *mulierárius* (classique, mais rare) et *muliebríarius* « *καταγνώσας* »; *muliercula* : petite femme (souvent employé dans le vocabulaire galant de la comédie, avec nuance péjorative); d'où *mulierculárius* (cod. Théod); *mulierōs*, -ās : efféminer (Varr.); *mulierōsus* « *mulierum adpetēns* », *γυναικμαρής*, adjectif de Plaute, Poe. 1303 (où les manuscrits se partagent entre *mulierōsus*, leçon de A, et *muliebrōsus*, leçon des palatins BCD) et d' Afranius, cf. Non. 28, 25, sur lequel Cicéron a bâti *mulierōsūtās* pour traduire le gr. *φιλολογία*, Tu. 4, 25; cf. Non. 142, 49; cf. *uirōsus*.

Le latin n'a rien gardé du nom indo-européen de la « femme » avec valeur noble, souvent religieuse : irl. *ben*, gr. *γυνή*, etc. *Mulier* est un nom nouveau, d'origine inconnue.

L'explication des anciens a *mollitia*... *uelut molliter* n'est qu'une fantaisie et n'autorise pas à voir dans *mullier* un ancien comparatif — dont la forme, du reste, serait sans exemple en latin.

mulleus, -a, -um : de couleur rouge ou pourpre. Adjectif appliqué spécialement aux brodequins (*calcei*) de cette couleur portés d'abord par les rois d'Albe, puis par les sénateurs qui avaient exercé une magistrature curule. Caton, Orig. VII 7, dit encore *calceos mulleos* et, après lui, *mullēi* est employé seul dans le même sens. L'étymologie de Festus 128, 40, « *quos* (scil. *mulleos*) *putant a mullando dictos, i. e. a suendo* », est donc à rejeter; et l'existence du verbe *mullāre*, non autrement attesté, n'est peut-être qu'une création des grammairiens pour expliquer *mullei*. — Rare et technique, conservé en macédonien et logoudorien, M. L. 5731; faut-il y rattacher le germ. *mula* « pantoufle »? Les anciens établissent un rapport entre *mulleus* et *mullus*, -ī m., nom du « rouget » ou « surmulet de mer », *barbātus* m.; cf. Plin. 9, 65, *nomen his* (scil. *mullis*) *Fenestella a colore mulleorum calcamentorum datum putat*; et Pon pourrait considérer *mulleus* comme dérivé de *mullus*. Mais, si la glose de Festus est exacte, *mulleus* appartiendrait au vieux fonds du vocabulaire latin et serait plus ancien que *mullus*, qui n'est pas attesté avant Varr., R. 3, 17, 6, et qui est vraisemblablement emprunté au gr. *μύλλος*, *μύλλος*. *Mulleus* et *μύλλος* seraient des représentants indépendants d'une racine **mel-* « tacher, souiller », dont les dérivés ont servi à désigner des couleurs dans diverses langues indo-européennes; cf. skr. *malināh* « sale, impur, noir », gr. *μῆλας*; *μύλλος* « ocre ou vermillon », gaul. (?) *melinus* « color nigrus » (sic), CGL V 374, 11; gall. *melyn* « jaune »; lit. *mulvoas* « rougâtre, jaunâtre », *melynas* « bleu », lett. *mēlins* « noir », lat. *Mulvius*?, etc.; cf. Muller, s. u. *molleyos*; Boisacq, s. u. *μῆλας*. — Mais la plupart des mots en -eus du latin ne comportent pas d'étymologie indo-européenne. Il peut s'agir d'un terme technique emprunté, comme *calceus*.

**mullō* : v. le précédent.

mullus, -ī m. : surmulet (poisson); *m. barbātus* : rouget barbet. V. *mulleus*. Sur le sens, v. Préchac, Rev. Ét. lat. 14 (1936), p. 102 sqq. M. L. 5732; B. W. *mulet*.

mulsus; **mulsa**; **mulsum**; **mulseus** : v. *mel*.

mūlta, -ae (ancien *molta*, CIL I² 366; les graphies *mulcta* sont dépourvues d'autorité, sans doute dues à un rapprochement avec *mulcō*, imaginé fausement par les grammairiens) f. : amende (= *ζημία*), payable d'abord en bestiaux, moutons et bœufs (cf. Varr., L. L. 5, 95; Gell., 11, 1), auxquels la loi Aternia substitua un équivalent en monnaie; de là dans Festus 128, 1, -m *Varro ait poenam esse, sed pecuniariam*. Puis, en général, « punition ». Cf. aussi Varr., L. L. 5, 177, *cum* (<n>) *dolium aut culleum unum addunt rustici, prima urna addita dicunt etiam nunc* (scil. *multa*). Conservé seulement dans le dialecte de l'Engadine; cf. M. L. 5738.

Dérivés : *multō*, -ās (et *mutiūtō*, Cat.) : frapper d'une amende; puis, dans la langue commune, priver quelque chose de quelque chose par punition; et généralement « punir, condamner à »; *multātīō* (Cic.); *multātīcus* (*molt-*), -tīcius (cf. *emptīcius*) : -a *pecūnia*, *multāes*; cf. *uītātīcus*.

Mot italique, samnite d'après Varron ap. Gell. 11, 1, 5, osque au témoignage de Festus, P. F. 127, 14; cf., *moltaī* gén., Spolète, CIL I² 366; *moltare* inf., Lucérie, CIL I² 401; *moltaicod* abl., Firmum Picenum, CIL I² 383; osq. *moltaam* « *multam* », *moltaum* « *multāre* », *mūltasikad* « *multatīciā* », ombr. *motar* gén. sing. « *multae* ». Sans correspondant hors de l'italique.

multīcius, -a, -um : épithète appliquée aux étoffes, non attestée avant Juvénal et qui semble correspondre pour le sens au gr. *πολύμυτος*. Le neutre pluriel *multīcia* est substantivé et glósé *genus uestis pluribus coloribus confectae*, CGL V 653, 5, ou *genus uestis quae multā līcia habet*, CGL V 524, 7 (cf. la leçon *multīcias* dans Valerian. Aug. ap. Vop. Aur. 12). Peut-être de **multīlicius*, cf. Plin. 8, 196, *plurimis līciis texere, quae polymīta appellant*, *Alexandria institūtū*, corrompu en *multīcius* sous l'influence des adjectifs en -īcius du type *emptus/emptīcius*, *nous/nouīcius*; etc.

multīlāgō (*mutīlāgō*), -īnis f. : autre nom de l'euphorbe ou *πρόμαλος*; ainsi nommée en latin à cause de son suc laiteux : *m. caprāria*, dans Ps.-Apul., Herb. 109, 18, dite aussi *caprāgō*. Appartient au groupe des noms de plantes en -āgō, -īlāgō, cf. *lappāgō*, *tussīlāgō*, etc.; v. Ernout, Philologica, I, p. 171. Ces formes, populaires et mal fixées, sont le plus souvent sans étymologie.

multus, -a, -um : abondant, nombreux : *cum auro et argento multo*, Plt., Ru. 1295. Le neutre *multum* s'emploie substantivement au nominatif et à l'accusatif avec un complément déterminatif : *m. aurī* « beaucoup d'or »; le pluriel *multī*, -ae, -a signifie « nombreux », *multī homīnes*; substantive, il désigne le grand nombre, la foule (cf. gr. ο πολλοί), d'où l'expression *ūnus ē multīs*; le neutre *multa* s'emploie dans des idiotismes, comme *nē multa* (scil. *dīcam*), *nē multīs* « pour abréger ». *Multus* se dit également du temps, *ad multum diem*, *multā nocte*, etc.; ou de l'espace dans le sens de « qui se trouve en de nombreux endroits »; de là le sens

de « qui se multiplie, qui se prodigue » (cf. l'emploi de *πολύς* en grec, notamment dans Polybe) : *in operibus, in agmine atque ad uigilias multus adesse*, Sall., Jug. 96, 3 ; et parfois avec une nuance péjorative *heu, hercle hominem multum et odiosum*, Plt., Men. 316 (de même dans Catulle 112, 1) ; il est faux d'expliquer ce *multus* par **multctus* ou par *molitus* (Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 342). A quelquefois aussi le sens de « excessif » ; cf. Corn. Nep., Att. 13, 5, *supellex modica, non multa* ; Cic., N. D. 2, 46, 119, *nolo in stellarum ratione multus uobis uideri*. Mais il est impossible de décider lequel de ces deux sens : « abondant » ou « excessif » est le plus ancien. Adverbes : *multum* (sur l'emploi avec un adjectif, v. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 77) et *multō* (cf. πολύ et πολλῶ). *Multus* est demeuré dans les langues romanes, M. L. 5740. Le comparatif et le superlatif sont fournis par un autre mot : *plūs, plūrēs, plurimus*, q. u., tandis que *melior* sert de comparatif à *bonus*.

Dérivés : *multiitūdō* : grand nombre ; foule, multitude ; en grammaire, *numerus multiitūdinis*, où *multiitūdō* désigne le « pluriel » ; *multiēsimus* (adjectif formé par Lucrèce sur le modèle de *centēsimus*) : un entre plusieurs, -a *pars* : partie prise entre beaucoup ; *multioitēns* (tardif, d'après *toiēns*, etc.).

Nombreux composés en *mult-*, *mult-* ; cf. *multanimis* ; *multannus* (Gl.) ; *multibibus* (Plt.) ; *multicaulis* ; *multifarius* ; *multifidus* ; *multiformis* ; *multigenus* (-*generis*, -*generus*) ; *multiugus* ; *multimodis* adv., et tardif *multimodus*, -a, -um (Apul.) ; *multinōdus* ; *multiēs* et *multiēda* « scoloindre » ; *multiēx* et ses dérivés *multiēcō*, etc. Beaucoup de ces formes reproduisent des composés grecs en πολυ-, πολλ-, e. g. *multannus* = πολωντης, *multangulus* = πολυγωνος, *multifructus* = πολυκαρπος, *multiēs* = πολυπους, *multiēx* = πολλοπλάσιος, etc.

Cf. gr. μάλα « beaucoup » et, peut-être, le mot lette à peine attesté *milns* « abondant ». V. *melior*.

L'I de *multimodis* s'explique difficilement en partant de *multis modis* ; mieux vaut y voir l'ablatif d'un composé, comme dans *omnimodis*, *mūrimodis* (scil. *modis*).

muluiānum (*cotōneum*) n. : genre de coing hybride. De *Muluius*.

mūlus, -i m., **mūla**, -ae f. (dat. abl. pl. *mūlabus*) : mulet et mule. Comme *asinus*, sert de terme d'injure. Ancien (Cat.). M. L. 5742. Germanique : v. h. a. *mūl*, etc. ; celtique : irl., britt. *mul* ; gr. mod. μολάρι ; bulg. *mūle*.

Dérivés et composés : *mūlinus* ; *mūliō*, -ōnis m. : muletier ; *mūliōnicus* et *mūliōnius* ; *mūlāris*, -e : m. *herba* ; *mūlicārius* ; *mūlomescella*, -cina (Vég.) ; *mūlocisiārius* (Gloss.). Cf. *mūscella* et *mūsmō*.

L'âne n'étant pas indo-européen, le nom du « mulet » doit être méditerranéen, comme celui de l'âne ; sans doute asiatique. L'albanais a *mušk* « mulet ». V. Nierdermann, *Mél. Meillet*, p. 401 sqq.

mundus, -a, -um : propre, d'où soigné, coquet, élégant. Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5748. Le neutre *mundum* est employé dans l'expression (archaïque, Plt., Enn.) *in mundō habere* ou *in mundō esse* « avoir à sa disposition », « être à la disposition de », équivalent de *in promptū habere* ou *esse*,

où *mundus* a le sens de « équipé » (comme *ornātus*), sens qu'on retrouve, par exemple, dans Enn., A. 146, *Ostia munita est : idem loca nauibus pulcris | munda facit*. Cf. l'expression de Serv., Aen. 3, 204, *extra paginam in mundo* « dans l'espace libre (la marge) hors de la page ».

Dérivés et composés : *munditia* et *munditiēs* (archaïque), M. L. 5747 a ; *mundō*, -ās (latin impérial) : nettoyer, M. L. 5744, et **mundiāre*, 5747 ; *mundiātor*, -trix, -tōrius, -tiō (Ital.) ; *mundulus*, -a, -um (archaïque) ; *mundulē* ; *mundē* adv., M. L. 5746 ; *mundiātor*, *ē-mundō* : nettoyer, purifier (langue rustique, Colum., Vulg.), M. L. 2865 ; *circum-*, *per-mundō* (Ital., d'après le gr. δια-, περι-καθαίρω) ; *prae-mundō* (tardif) ; *immundus* : sale, impur, immonde, conservé en logoudorien avec le sens de « diable », M. L. 4289 (cf. l'emploi de *mundus* dans la langue de l'Église, notamment dans l'expression *cor mundum*, d'où *mundicors*, Aug., καθαρός τῆ καρδίᾳ) et ses dérivés ; *mundicina* : dentifrice (Apul.), d'après *medicina* ? ; *mundificō* (bas latin) ; *remundō* (bas latin, conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 7203).

Mundus et ses dérivés sont fréquents dans la langue écrite comme dans la langue parlée. Dans la langue rustique, ils ont été employés en des acceptions spéciales (cf. *mundus ager*, Gell. 19, 12, 8) que reflètent les dérivés romans du type fr. *monder*, *émonder*, etc., B. W. s. u. Beaucoup de composés tardifs sont des traductions du grec dues à la langue de l'Église : *immundābilis* (Tert.) = ἀκάθαρτος.

mundus, -i m. (forme accessoire *mundum*, neutre dans Lucil, ap. Non. 214, 15 et Gell. 4, 1, 3) : toilette, parure de la femme. *Mundus muliebri est, quo mulier mundior fit : continentur eo specula, matulae, unguenta, uasa unguentaria, et si qua similia dici possunt, ueluti lauitio, riscus...*, Dig. 34, 2, 5. *Munditiā et ornatus et cultus, haec feminarum insignia sunt ; hunc mundum muliebrem appellarunt maiores nostri*, T.-L. 34, 7, 9. Joint à *penum* dans Lucilius, l. 1, pour désigner l'ensemble des objets mobiliers d'une maison : *legauit quidam uxori mundum omne penumque*. Il est possible que le mot ait désigné à l'origine « un coffre, une cassette » ; cf. dans Apul., M. 6, 1, *operae messoriae mundus*, et spécialement le coffre de la mariée, dans lequel elle apportait son trousseau. De là le sens de « toilette, parure », favorisé par l'existence de l'adjectif *mundus*, auquel le substantif a été identifié par les anciens. Seul Festus identifie *mundus* « parure » et *mundus* « monde » en les rattachant tous deux à *moere*, P. F. 125, 21 : *mundus appellatur caelum, terra, mare et aer. Mundus etiam dicitur ornatus mulieris, quia non alius est quam quod moueri potest. Mundus quoque appellatur lauitus et purus*. En réalité, il semble qu'il y ait eu deux (ou trois) mots différents, un adjectif *mundus* et un substantif *mundus* « parure » et « monde ». V. le suivant.

mundus, -i m. : ensemble des corps célestes, cieux, univers lumineux. Semble bien être le même mot que *mundus* « parure », qui a été choisi pour désigner le « monde », sans doute à l'imitation du gr. κόσμος ; cf. Varr., Men., Riese, p. 199, 4, *appellatur a caelatura caelum, graece ab ornato κόσμος, latine a puritia mundus*,

et Cic., Un. 10 ; Plin. 2, 8. Cette équivalence de gr. $\chi\omicron\sigma\mu\omicron\varsigma$ et de lat. *mundus* a été contestée par M. Vendryes, *MSL* 18, 305 sqq., qui, se fondant sur un emploi spécial dans lequel *mundus* désigne une cavité hémisphérique creusée dans le sol par où on communiquait avec le monde souterrain (cf. Caton ap. Fest. 144, 14 sqq., et 126, 3), voit dans *mundus* un mot apparenté à *fundus* et identique au celtique *duбно*. Mais, d'après Caton lui-même (ap. Fest. 144, 18 sqq.), ce *mundus* infernal, *mundus Cereris*, avait été creusé à l'imitation du *mundus* qui est sur nos têtes : *mundo nomen inpositum est ab eo mundo qui supra nos est*. Tout au plus peut-on admettre une contamination du groupe trouble de *fundus* et du mot *mundus*, indépendant, pour désigner une entrée du monde infernal. Et, pour les Latins, *mundus* dans son acception ordinaire n'a jamais désigné que la voûte céleste en mouvement : *a motu eorum qui toto caelo coniunctus mundus*, Varr., L. 6, 3 (cf. F. 124, 20 sqq. ; Isid., Or. 13, 11) ; *cohum enim apud veteres mundum significat*, Diom. 365, 16, et les corps lumineux qui la peuplent ; l'univers lumineux : *lucentem mundum*, dit Cic., Un. 10 ; *concussit micantia sidera mundum*, Cat. 64, 206 ; *m. arduus* (comme *arduus aethér*), Vg., G. 1, 240 ; *m. aetherius*, Tib. 3, 4, 17. Ennius emploie l'expression *mundus caeli*, Sat. 6 sqq., ap. Macr. 6, 2, 26 : — *mundus caeli vastus constitit silentio | Et Neptunus saevius undis asperis pausam dedit*. Ce sens est inconciliable avec celui de « fond » et il est possible que le *mundus* infernal n'ait rien de commun avec le *mundus* céleste et soit d'origine étrusque, comme *puteus*.¹

Désignant d'abord le « monde » en général, l'ensemble des corps peuplant le ciel, *mundus* se restreint, à l'époque impériale, à l'acception de « monde terrestre, terre, habitants de la terre, humanité », e. g. Hor., S. 1, 3, 112, *fastos euolvere mundi* ; Luc. 5, 469, *spes miseri mundi*. Dans la langue de l'Église, il subit, à l'imitation du gr. $\chi\omicron\sigma\mu\omicron\varsigma$, une nouvelle restriction et désigne le « monde » par opposition au ciel : *regnum meum non est de hoc mundo*, Vulg. Ioh. 18, 36 ; cf. Aug., Serm. 46, 12, 28, *actores mundi* « les écrivains profanes ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5749. Irl. *munnda* ?

Dérivés : *mundānus*, adjectif créé par Cic., Tusc. 5, 3, 108, pour traduire $\chi\omicron\sigma\mu\omicron\varsigma$ et repris seulement à basse époque (Marc., Avien.) ; *mundiālis* (latin ecclésiastique), *mundālis* et *super-mundiālis*.

Composés poétiques, à l'imitation des composés grecs en $\chi\omicron\sigma\mu\omicron\varsigma$: *mundiger* (Anthol.) ; *mundi-potēns*, *-tenēns* (Tert.) ; *mundi-augus* (tardif) ; *intermundia*, *-orum* n. pl. : création de Cicéron traduisant le gr. $\mu\epsilon\tau\alpha\chi\omicron\sigma\mu\omicron\varsigma$.

Pas d'étymologie claire. L'hypothèse d'une origine étrusque a été avancée (une déesse *munthx*, *munthx*, *munthx*, dont le rôle est de parer et d'orner, figure sur plusieurs miroirs étrusques ; v. Deecke, dans Roscher, Lexicon II 2, p. 3231). Sur le groupe de *mundus*, v. Kroll, Festschr. Kretschmer, p. 120 sqq., qui conclut par un « non liquet ».¹

**mungō*, *-is*, *-xī*, *-ctum*, *-gero* : moucher. Attesté seulement dans les gloses, où il est traduit par $\mu\omicron\sigma\omega$, et sans doute tiré de *emungō*. Dérivé tardif : *munctiō* (Arn.), d'après *emunctiō*.

Plus ancien est le composé : *emungō* : moucher et, dans la langue argotique, « nettoyer, dépouiller » : *me*

emunzisti mucidum, Plt., Ep. 494 ; *emunzi argento senes*, Tér., Ph. 682 ; cf. gr. ἀμούσσα, dont c'est le calque, et notre « faire cracher ». Le participe *emunctus* « bien mouché, qui a le nez propre » prend le sens de « qui a du flair » (par opposition à *mucidus*, *mūcosus*) : [*Cruilius emunctae naris*, Hor., S. 1, 4, 8 ; cf. l'emploi de ἀμούσσα dans Plat., Rep. 343 a (1, 16)].

Dérivés : *emunctiō* (Quint.) ; *emunctōrium*, au pluriel « mouchettes » (Vulg.).

V. *mūcus* et *mūgil*. Pour le flottement entre *c* et *g*, cf. le cas de *pingō* (v. ce mot). Outre ἀπο-μύσσα cf., avec un sens général, skr. *muñcati* « il lâche », v. russe *mūknuti sja* « passer », lit. *mūkti* « échapper » ; avec **sm-* initial : lit. *smunkū*, *smūkti* « tomber en glissant », *smaukiū*, *smaukti* « mettre en faisant glisser », v. sl. *smykati sę* « s'échapper », pol. *smykać* « se glisser », pol. *smukac'* « enlever en frottant », v. angl. *smūgan* « se glisser ». Le grec a trace de $\mu\epsilon$ - à côté de μ - dans les gloses ἀμύσεται, ἀμύκτηρ = $\mu\alpha\mu\kappa\tau\eta\rho$ « groin », ἀμύζων = $\mu\acute{\omicron}\zeta\omega\nu$. Ce détail vient à l'appui du rapprochement de *emungō*, ἀπο-μύσσα avec lit. *mūkti*, etc.

mūniō : v. *moene*.

1° *mūnis*, *-e* (ancien **moinis*, *moenis*) : qui accomplit sa charge ou son devoir, cf. P. F. 127, 7, *munem significare certum est officiosum ; unde e contrario immunis dicitur qui nullo fungitur officio* ; Plt., Mer. 105, *dico eius pro meritis gratum me et munem fore*. Adjectif rare et retait secondairement sur les composés du type normal *immūnis*, *commūnis* (de *mūnus*, cf. *barba/imberbis*).

1° *immūnis*, *-e* [noté *inmoenis* dans Plt., Tri. 254] : exempt de charge ; quelquefois synonyme de *ingrātus* (à cause du double sens de *mūnus* « charge » et « présent », v. le mot ; de là le sens de *mūnis* dans Mer. 105) ; cf. Plt., l. 1, *amicum castigare ob meritam noxiam | inmoene est facinus* ; et la glose du P. F. 97, 18, *immunis, uacans munere aliquotiens pro improbo ponitur ut apud Plautum* ; et le scoliaste de Cic., Sest. 57, *o immunes Grai. Et haec uerba sunt de tragoedia, in qua uerbum istud « immunes » ingratos significat quemadmodum municipicos dicebant esse eos qui grati et liberales existerent*. Par dérivation « exempt de », exempté de » ; traduit en poésie le gr. ἄμφορος (Ov., M. 13, 292). De là *immūnūs*.

2° *commūnis*, *-e* (graphie étymologique *comoinen* acc. sg. dans le SC. Bacc.) : le sens ancien devait être « qui partage les charges », mais ce sens n'est pas attesté, et *commūnis* ne signifie que « commun » (par opposition à *proprius*) et correspond au gr. κοινός, e. g. Tér., Ad. 804, *communia esse amicorum inter se omnia*. De ce sens général sont dérivés des sens spéciaux : 1° dans la langue grammaticale : *genus commūne*, *syllaba commūnis* (= *anceps*), *uerbum commūne* ; 2° dans la langue de rhétorique : *locus commūnis* = τόπος κοινός.

Du sens de « commun, qui est partagé entre tous » sont issus les sens de « bienveillant » ; *commūnis infimis*, par *principibus*, Corn. Nep., Att. 3, 1 ; et aussi de « médiocre, vulgaire », et même, dans la langue ecclésiastique, de « sale, impur » (traduisant ἀκαθάρατος, κοινός). Le neutre *commūne* traduit τὸ κοινόν. M. L. 2091.

Dérivés : *commūniter* ; *commūnitās* (= κοινότης) ; *commūniō*, *-ōnis*, mot de Cicéron au sens de « commu-

nauté » repris par la langue ecclésiastique au sens de « communion », d'où *excommūnis*, *-niō*, *-ōnis*, synonymes de *excommūnicātus*, *-cātū*; celtique : irl. *comman*, britt. *cymmun*.

Il a dû exister aussi un adjectif dérivé **mūnicus* (**moenicus*), cf. *ciuis/ciuius*, *hostis/hosticus*, *amnis/amnicus*, *classis/classicus*, attesté en osque *mūnikū*. Du reste, l'abrégé de Festus, P. F. 141, 1, a la glose *municas pro communica dēbant*, qui semble attester l'existence d'un dénominatef *mūnicō*; et l'on trouve dans le Gloss. de Plac., CGL V 33, 13, *moenicare, communicare, dictum a moeni* (i. e. *operibus*, qui a encore l'ancienne diphtongue. C'est de **com-mūnicus* (et non de *commūnis*, qui aurait donné **commūniō*) qu'a été dérivé *commūnicō* (sans doute pour éviter une confusion avec *commūniō* de *mūniō*) « communiquer » (sens absolu et transitif) adopté par la langue de l'Église, demeuré dans les langues romanes sous la forme **communīcare* (*commī-*), qui y a le sens de « donner le repas du soir » (pris en commun). M. L. 2090. De là : *commūnicābilis*, *-tiō*, *-tius*, *-iō*, *-tōrius*; *excommūnicō* (langue ecclésiastique), d'où irl. *escoinne*, britt. *escymmun*.

2° *mūnia*, *-ium* (arch. *moenia*) pl. n. : même sens que *mūnera* « fonctions officielles, devoirs, charges d'un magistrat ». La langue classique n'emploie le mot qu'au nominatif-accusatif; les formes de génitif et de datif-ablatif sont fournies par *mūnera*. Sur *mūnia* a été bâti un nominatif singulier *mūnium* qu'on trouve dans les gloses, traduit par *λετοργία*, CGL II 504, 37; 361, 40. Ce n'est qu'à basse époque (III^e et IV^e siècles de l'empire) que l'on trouve des génitifs *mūnium* et *mūniōrum*, des datifs-ablatifs *mūnibus* et *mūniis*. *Mūnia* est un archaïsme de la langue officielle; la forme vivante est *mūnus*, *-eris*. Conservé en logoudorien et campidien. M. L. 5751.

3° *mūnus*, *-eris* (pl. arch. *moenera* dans Lucr. 1, 29) n. : *significat officium cum dicitur quis munere fungi. Item donum quod officii causa datur*, P. F. 125, 18. Le sens de « présent que l'on fait » (et non que l'on reçoit) est secondaire, mais très fréquent; de là : *mūnerālis* (*lēx*); *mūnerō*, *-ās* (et *mūneror*) « faire présent de »; *rēmūnerō* (*-ror*) « récompenser, gratifier » et leurs dérivés, M. L. 5750 a; *mūnusculum* (Cic.). Sur cette double valeur de *mūnus*, v. Benveniste, *Don et échange dans le voc. i.-e.*, An. Sociol., 1951, p. 15.

Les devoirs d'un magistrat consistant notamment dans les spectacles offerts au peuple, *mūnus* a souvent le sens de « représentation, jeux offerts, combat de gladiateurs ». De là, à l'époque impériale, *mūnerārius* : relatif aux spectacles de gladiateurs; *mūnerātor* : celui qui donne des spectacles de gladiateurs; *-tiō*.

Composés en *mūni-* : *mūniceps* m. : proprement « celui qui prend part aux charges »; cf. P. F. 117, 8, *iem municipes erant, qui ex aliis ciuitatibus Romam uenisent, quibus non licebat magistratum capere, sed tantum muneris partem, ut fuerunt Cumani Accerrani, Atellani, qui et ciues Romani erant, et in legione merebant, sed dignitates non habebant*. Par extension, « habitant d'un municipio », *mūnicipium*. Autres dérivés : *mūnicipālis*; et (tardifs) *mūnicipātus* (= *πολιτευμα*), *-pātīm*, *-pātīō*; *mūnicipiolum*.

mūnidator (CE 514); *mūnifex*; 1° *-es*, *mīlites* qui mu-

nera facere coguntur (Vég., Mil. 2, 6), sens auquel se rattache *mūnificium*; 2° synonyme de *mūnificus*; *mūnificus* : qui accomplit les devoirs de sa charge, généreux (cf. *beneficus*); d'où *mūnificō*, *-ās*; *-ficientia*; *immūnificus* (Plt.).

D'une racine **mei-* « changer, échanger », attestée par le tte *miju*, *mū* « échanger », skr. *ni-mayate* « il échange », l'indo-européen a eu des dérivés en *-ni-* qui sont largement représentés; ces mots ont servi à désigner des échanges réglés par l'usage, et plusieurs ont une valeur juridique. A lat. *mūnia* « fonctions officielles d'un magistrat », cf. v. irl. *móin* « objet précieux » (*da-móini* « dons, bienfaits ») et gath. *maēnis* « punition » (d'où l'élargissement par **-es-* dans *mūnus* est propre au latin; **-nes-* figure souvent dans des substantifs de la même classe sémantique que *mūnus*, ainsi *fēnus*, *facinus*, *pignus*. Lat. *com-mūnis* est fait comme got. *gamains* « commun »; autre composé : *im-mūnis*. Le lituanien a *maĩnas* « échange » et le slave *měna* « changement ».

La racine est souvent élargie : v. *migrō* et *mutō*.

**munnitiō* : *morsicātiō cibōrum*, P. F. 127, 3 L. Sans autre exemple et inexplicable.

mureus, *-a*, *-um*; subst. *mureus*, *-i* m. (Amm. Marc. 15, 12, 13) : mutilé; cf. la glose *mureus, curtus*, CGL V 371, 9; d'où « lâche » (qui se coupait le pouce pour ne pas servir) et « paresseux » : *mure(c)ei* : *μωρεῖς* (Gloss.). Attesté seulement à basse époque, mais sans doute ancien; apparaît comme cognomen dans Cic., Phil. 14, 12, 30. — Une forme *Murcus* est donnée aussi comme ancien nom de l'Aventin (T.-L. 1, 33, 5; P. F. 135, 15). C'est à cette forme que se rattache le dérivé *Murcius*, *-a*, *-um*, conservé dans *Murcia dea*, *Murcia uallis*, *Murciae metae*. On ne sait s'il y a un rapport entre le nom commun et le nom propre.

Dérivés : *murcidus* (avec *ū* d'après Meyer-Lübke, ou plutôt *u* fermé; cf. la fermeture de *e* en *i* dans les formes dialectales *stircus*, *Mircurius*, etc.) : indolent, paresseux. Mot de Pomponius, cité par Aug., Ciu. D. 4, 16, *dea Murcia quae praeter modum non mouret, ac faceret hominem, ut aūt Pomponius, murcidum, i. e. desidiosum et inactuosum*; repris par Arn. 4, 9. Conservé en piémontais, portugais et galicien, M. L. 5752; *murciarius* (Gl., Isid.). — *Murcidus* est à *mureus* comme *graudus* à *grauis*. Y a-t-il eu un verbe **murceo*?

Mot populaire sans étymologie (got. *ga-murgjan* est parent de gr. *βραχός*, etc.). Même terminaison en *-cus* que dans certains adjectifs marquant des défauts physiques, *broc(c)us*, *caecus*, *mancus*, etc. Le sens de gr. *μαρῖνος* « je consume, j'épuise » et de v. h. a. *maro* « tendre, mûr », *marwi* « tendre, mince, trop mûr » est loin de celui de lat. *mureus*; v. *friō*. Le « sicilien » *μῦρκος* « ὁ καθόλου μὴ δυνάμενος λαλεῖν, Συρακοῦσιος » (Hés.) semble emprunté à lat.

mūrēna (*mūraena*), *-ae* f. : murène. Emprunt ancien (déjà dans Plt.) au gr. *μύραινα*, latinisé; de là *mūrēnula*. M. L. 5754. Semble sans rapport avec le cognomen fréquent dans la gens Licinia, dont la transcription grecque est *Μουρήνας* et qui semble étrusque. Sur le sens de « collier », v. Isid., Or. 12, 6, 43; 19, 31, 14.

mūrēx, *-icis* m. : 1° coquillage d'où l'on tirait la

pourpre, puis la pourpre elle-même (Enn., Heduph. 11 ; A. Ae. 4, 262) ; 2° toute espèce d'objet qui par sa forme rappelait le murex : rocher dentelé (Vg., Ae. 3, 205), mors garni de pointes, chausse-trape, etc. ; cf. Rich., s. u. De là : *mûricâdus* : garni de pointes ; *mûricus* ; *mûricâtim* ; *mûriculus* ; *mûrilegulus* (Jur.) : cueilleur de murex. Conservé dans quelques dialectes italiens ; cf. M. L. 5755, *mûrex* ; irl. *murac*. Pareil mot doit être d'origine méditerranéenne ; cf. gr. *μύραξ* « moule ».

**murgisônem* : *dixerunt a mora et decisione*, P. F. 131, 4. A passé de là dans les gloses, où il est traduit par *lisor*, *luser* (Plac. V 33, 5), ou par *callidus*, *murmurâtor*, ou par *ueterior*, *fallax*. — Pas d'exemple dans les textes. Forme et sens obscurs.

**mûricidus*, -*a*, -*ium* (*murri-* dans Festus) : adjectif qu'on trouve dans Plt., Ep. 333 ; *uae tibi muricide homo*, et qui est glossé par l'abrégié de Festus, P. F. 112, 18, *ignauus, stultus, iners*. Sans autre exemple. L'étymologie **mûri-cidus* « qui tue les rats » a toutes chances d'être une étymologie populaire. Peut-être traduction plaisante et équivoque du gr. *τοιχωρόχος* « perceur de murs (voleur) », comme le suggère M. Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 249.

muriēs -*ei* (*muria*, -*ae*) f. : saumure ; *dicebatur sal in pila tunsum et in ollam ficitlem coniectum et in-furno percoctum, quo dehinc in aquam misso Vestales uirgines utebantur in sacrificio*, P. F. 153, 5. Ancien (Plt., Cat.). M. L. 5756, *mûria* (avec *û*).

Dérivés : *muriâticus* : confit dans la saumure ; *muriârius* « vendeur de saumure ». Composé : *salimuria* « saumure » (Orib.) ; *salemorìa* (Anthimus, De obs. cib. 29 et 43, Liechtenhan).

Mot technique, sans étymologie. Peut-être en rapport avec gr. *ἀμυρίς*, de même sens.

huriola (*huriola*), -*ae* f. : sorte de piquette (Varr.). De *huriâ* ?

murmillo, -*ônis* (var. *myrmillo*, *mirmillo*) m. : sorte de gladiateurs généralement opposée aux rétiaires ; cf. Festus 358, 8, *retiariorum pugnantium aduersus murmillonem cantatur* : « non te peto, piscem peto. Quid me fugis, Galle? » quia murmillonicum genus armaturae est (cf. P. F. 134, 5, *murmillonica scuta dicebant cum quibus de muro pugnabant. Erant siquidem ad hoc ipsum apta*), ipsique murmillones ante Galli appellabantur ; in quorum galeis piscis effigies inerat... Terme technique. Peut-être dérivé de *μορμύλος*, autre forme de *μορμύρος* « mormo, spare », cf. *murmur* ; v. Rich., s. u. ; Daremberg et Saglio II 2, 1587. Cf. *histrîo*, *subulo*, etc.

Dérivés : *mirmillônium* : sorte d'armure gauloise, Schol. Iuv. 8, 199 ; *mirmillônicus*.

murmur, -*uris* n. (masculin dans Varr. ap. Non. 214, 14 ; cf. *guttur*) : grondement, bruit sourd (l'emprunt à la langue écrite fr. *murmure* a pris une nuance de sens différente de lat. *murmur* par suite de la prononciation de l'u français). Ancien, usuel. Celtique : irl. *monmhar*.

Dérivés et composés : *murmurô*, -*âs* (*murmuror* dans Varr. et Claud. Quadrig., cf. Non. 478, 3 ; *commur-*

muror, Varr. ap. Non. 178, 9 ; *commurmuratus sit*, Cic., in Pis. 25, 61) « gronder, murmurer » ; panroman, M. L. 5761 ; *murmuratiô* (époque impériale, rare), -*ior* (bas latin) ; *murmurillô*, -*âs* ; *murmurillum* (tous deux plautiniens) ; *murmurâbundus* (Apul.) ; *murmuriôsus* (Gloss.) ; *com-*, *dê-* (d. λ, Ov., M. 14, 58), *im-* (poétique, époque impériale), *ob-* (époque impériale), *re-*, *sub-* (*murmurô*) (poétique, époque impériale) ; *murmurium* (bas latin).

Ce mot expressif, qui sert à désigner un bruit sourd, est indo-européen ; cf. arm. *mîrmîam* « je grogne » (de **mûr-mûram*), gr. *μορμύρα*, *μορμύρος*, *μορμύλος* « mormo », poisson de mer qui émet une sorte de grondement, et, avec simplification, lit. *murméti*, *murméni* « murmurer ». Le sanskrit a *marmarah* « bruyant ». Pour le redoublement, cf. *susurrus*, *turtur*, V. *fremô*.

murra, -*ae* f. : myrrhe, emprunt latinisé au gr. *μύρα* (ancien, Plt.) ;]

Dérivés : *murrâtus* ; *murreus* ; *murrâcius*, mots de l'époque impériale.

murrina f. de l'adjectif *murrinus* de *μύρρινος* : — *genus potionis quae Graece dicitur νέκταρ. Hanc mulieres uocabant muriolam ; quidam murratum uinum ; quidam dici putant ex uuae genere murrinae nomine*, P. F. 131, 1. Mais il est probable que *huriola* n'a rien à faire avec *murra*.

murra, -*ae* f. : sorte de terre fine dont on faisait les vases précieux dits myrrhènes, *murrina* ou *murrea*. N'apparaît qu'à l'époque impériale. Mot sans doute iranien : *murrina apud Parthos gignitur*, Isid. 16, 12, 6.

**murriô*, -*is*, -*ire* : -*ire*, *clamare proprie murium*, GGL (Scal.) V 604, 33. On trouve aussi IV 366, 47, *huriuit*, *significauit*, qu'il faut peut-être y rattacher.

murtus, -*i* (*murtus*, -*ûs*, *murta*, -*ae*) f. : myrte. Emprunt ancien (Cat., Plt.) latinisé au gr. *μύρτος* (lui-même emprunté au sémitique), conservé dans les langues romanes, M. L. 5801, et en irl. *mirt* ; *murtium* = *μύρτιον*, baie du myrte.

Dérivés : *murtâceus* (Celse) ; *murtâtus* : assaisonné de myrtes, d'où *murtâtum* (sc. *farciem*) ; *murtiolus* ; *murtius* ; *murtinus* (= *μύρτινος*), M. L. 5803 ; *murtetium*, -*i* n.

Les langues romanes supposent aussi un diminutif *murtella* (*myr-*) ; cf. M. L. 5802.

mûrus, -*i* (ancien *moirus*, *moerus*, Enn., A. 419 ; Varr., L. L. 5, 141 ; cf. *moenia*) m. : mur (d'une ville, par opposition à *pariês*, mur d'une maison), mur de défense ; cf. *corôna mûrâlis*. Par suite, au figuré, « rempart, défense ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5764. Germanique : v. h. a. *mûra* ; celtique : irl., britt. *mûr*.

Dérivés et composés : *mûrâlis* ; *mûrô*, -*âs* (bas latin) ; *mûrâtus* (Vég.) ; *mûrâna*, -*ae* f. (latin ecclésiastique) ; *promûrâlis*, -*e* (latin ecclésiastique) ; *extrâ*, *intrâ-mûrânus* (Script. Hist. Aug.) ; *infrâ*, *intrâ*, *forâs-mûrâneus* (Greg. Tur.). M. L. 5758, **mûricârius*.

On rattache généralement à *mûrus*, *pomoerium*, -*i* (*ponmêrium*) n. « espace consacré en dedans et en dehors de l'enceinte de Rome », puis « boulevard d'une ville » ; cf. Varr., L. L. 5, 143, *oppida condebant in Latio Etrusco*

ritu multi, i. e. iunctis bobus, tauro et uacca, inferiore aratro circumagebant sulcum... ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exculpserant, fossam uocabant et introrum iactam, murum. Post ea qui fiebat orbis, urbis principium; qui, quod erat post murum, postmoerium dictum. Une forme *posimīrium* (lire *postmerium*?) est dans l'abrégé de Festus, P. F. 295, 4, *posimīrium, pontificale pomerium ubi pontifices auspicabantur. Dictum autem pomerium, quasi promurium, i. e. proximum muro.* Mais la forme fait difficulté. Les rites de la fondation d'une ville sont étrusques.

V. *moene, moenia*. *Mūsus* a remplacé le mot indo-européen tiré de la racine **dheigh-* (cf. *fiṅgō*), qu'on trouve dans gr. *τειχος* et dans osque *feihúss* « *mūrōs* ».

mūs, mūris (gén. pl. *mūrum* et *mūrium*) m. : souris, rat. S'emploie aussi comme terme de tendresse ou d'injure et comme cognomen. Joint à différentes épithètes, désigne divers animaux : *mūs domesticus, agrestis, arāneus* (-*nea*, cf. fr. *musaraigne*, M. L. 5765), *m. Ponticus* (= *μῦς ποντικός*), *Libycus, marinus* (cf. de Saint-Denis, *Vocab. des animaux marins*, s. u.), *Africanus, odorātus*, *m. montānus*, M. L. 5776 b. Le terme spécial pour désigner la souris est *sōrez*. Ancien, usuel. Peu représenté dans les langues romanes, où ce sont les formes de *sōrez, sōricius* qui désignent la souris, et un mot récent **ratta* d'origine inconnue qui désigne le « rat ». M. L. 5764 a; irl. *múir*.

Dérivés et composés : *mūrinus* : de souris, de rat, M. L. 5760 a.

mūsculus : petite souris, puis tout objet rappelant l'animal par sa forme ou son allure : sorte de poisson inconnu (de Saint-Denis, *ibid.*); mantelet (machine de guerre, cf. *testūdō*); barque (Rich compare l'emploi du mot *topo* « souris » chez les Vénitiens dans le même sens); muscle (cf. gr. *μῦς*, etc., *lacertus* et l'emploi du fr. *souris* pour désigner un muscle du gigot), de là *mūscūsus* « musclé ». Cf. peut-être les gloses *geni[s]culae, muscellae*, CGL V 313, 19; *genesco, muscel*, *ibid.* V 298, 26. Ancien (Enn., *Plt.*), usuel. M. L. 5772.

mūscellus : *μῦς*, CGL III 205, 28; *mūscellārium* (Gloss.) : *uiuerrārium, γαλεάρα*.

mūscerda : crotte de souris (cf. *sucerda*), cf. P. F. 132, 7, *mūscerdas prima syllaba producta dicebant antiqui sterces murum*; cf. *stercus*.

mūscipulum et *mūscipula* = *μῦσάρα* : piège à souris, puis « piège » (sens propre et figuré = *παγίς*, langue de l'Église), M. L. 5770?; *mūscipulātor* (Gloss.) : aigrefin; *mūrilegus, -ceps* (bas latin). Cf. aussi M. L. 5757, **mūrica*; 5760, **mūriculus*; *mūsculus* « couleur souris », 5773 a.

mūstia, -ae (Gloss.) : *-ae nidī soricum*; *mūsiō* (ū?) ; *mūssiō* (Gloss.) : chat; cf. CGL V 621, 6, *mūssio est cattus eo quod muribus sit infestus*, et *Isid.*, *Or.* 12, 2, 38. M. L. 5776 a.

Mot indo-européen : skr. *mūḥ* avec dérivés *mūsaḥ, mūsikā*, etc., pers. *mūš*, v. sl. *myši* (d'où *mystica* « βραχίον »), alb. *mī*, gr. *μῦς* (l'u bref du génitif *μῦός* est analogique), v. h. a. *mūs*. Le dérivé arm. *mukn* signifie à la fois « souris » et « musclé » comme *mūsculus*.

Il ne semble pas que les Latins aient distingué net-

tement la *souris* et le *rat* (du reste, le rat proprement dit est sans doute d'importation récente; les représentants de *ratta* désignent tantôt le rat, tantôt la souris) v. M. L. 7089 a; et B. W. sous *rat*.

Mūsae, -ārum f. pl. (singulier plus rare) : Musée. Emprunt au gr. *Μοῦσα*(ι), déjà dans Ennius, qui remplace *Camēnae*. Latinisé, employé au sens de « activité littéraire ou artistique » et même « chant, poème », usité comme surnom. Hybride tardif *mūsigena*. Cf. *mūsica, mūsius*.

mūsca, -ae f. : mouche. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5766.

Dérivés : *mūscārius* : qui concerne les mouches, substantif *mūscārium* : émouchoir, chasse-mouches (fait d'une queue de paon ou de cheval); feuillage de certaines plantes; *mūscula, muscella* : petite mouche; **mūsciō* : « gobe-mouches », nom d'oiseau attesté dans les langues romanes, cf. M. L. 5769. Le germanique a des représentants de *mūsca* : v. aggl. *mūsc-fleoge*; et de *mūsciō* : m. b. all. *mūsca*.

Dérivé à forme de diminutif en *-co/-ca* -d'un thème racine dont on a une série d'autres dérivés ayant le même sens : lit. *mušē* et gr. *μύια*, et, avec un autre vocalisme radical, v. sl. *mūxa* (s. *mūha*, tch. *maucha*, r. *mūxa*) à côté de *mūšica* « moucheron » et de v. russe *myšica*, supposant *ū*; cf. lette *mūsa* « mouche ». — Forme sans s dans v. isl. *mý* « mouche », v. sax. *muggia*, alb. *mūze, mūze*. — Arm. *mun* « mouche » peut reposer sur **muno-* ou sur **musno-*. Cf. aussi *mūstiō*.

mūscella, -ae f. : *μολύερπον*, CGL II 373 29. Rare; cf. CIL IV 2016, *muls huius muscellas docuit*; un doublet *mūscellus* traduisant *θουός* est dans l'Itala (cod. *Legionensis*, an 890). M. Leumann y voit un diminutif de *mūlus*, qui remonterait à **musklo-s*. M. L. 5767.

Dérivé : *mūscellārium* n. : écurie à mulets.

muscerda : v. *mūs*.

mūsculus, -i m. : moule (mollusque). Depuis *Plt.*, *Ru.* 298. L'ū attesté par les langues romanes, cf. M. L. 5773, semble le différencier de *mūsculus* (v. *mūs*), avec lequel on le confond généralement. Toutefois, *μῦς* signifie « rat » et « moule », et peut-être y a-t-il une variation de quantité, de type « populaire », comme dans *pīstus* et *pītus*.

Pas d'étymologie. Certaines formes romanes représentent le mot grec **mytilus*, M. L. 5803 b. Germ. *muschel*, britt. *musgl*.

mūscus, -i m. : mousse (ū au témoignage des langues romanes). Ancien (*Cat.*, *Agr.* 6, 2). Esp.-port. *musco*, etc. M. L. 5774; le fr. *mousse* vient du francique; v. B. W. s. u.

Dérivés et composés : *mūscōsus* (*Catul.*); *mūscidus* (*Sid.*). Certaines formes romanes remontent à un diminutif *mūsculus*, M. L. 5771; de même le gr. moderne *μωσκούλα*; *ēmūscō, -ās* « enlever la mousse » (*Col.*).

Dérivé d'un thème indo-européen que supposent également lit. *mūsaī* « moisissure » et *mūsos* (même sens), v. russe *mūzū* « mousse », v. h. a. *mos* « mousse » (d'où provient le diminutif *muscula* dans *Greg. Tur.*) et, avec

un autre vocalisme, v. angl. *méos* (même sens). — Pour le flottement entre *ū* et *ü*, v. Vendryes, dans *Mélanges Chlumsky (Časopis p. mod. fil., 17)*, p. 148.

mūscaus, -i m. : musc. Emprunt au gr. *μόςχος* (lui-même emprunté au persan), attesté depuis St Jérôme. Dérivé : *mūscaūs*. Roman. M. L. 5775.

mūsicus, -a, -um : adjectif emprunté au gr. *μουσικός*, comme *mūsica* = *μουσική*. Latinisé; de là, l'adverbe *mūsicō* (= *μουσικῶς*), déjà dans Plaute; et les dérivés tardifs *mūsicarius*, -i : faiseur d'instruments de musique; *mūsicātus*; *immūsicus* (Tert.).

mūsiō : v. *mūs*.

mūsium, -a, -um : adjectif de l'époque impériale usité dans l'expression *mūsium opus*; ou simplement *mūsium*. Semble une adaptation de gr. *μουσίου* « musical » (transcrit en latin par *mūsaeum*, -seum), bien que le mot grec dans ce sens soit tardif; v. Baehrens, *Sprachl. Komm. z. vulgärl. App. Probi*, p. 64; et de là *mūsium*, -i m. : mosaïste. Pour la forme, cf. *archium* en face de *ἀρχαίων*, d'après *Achiui* = *Ἀχαιοί*?

musmō (*musimō*), -ōnis m. : = *μούσμων*; désigne dans Pline, 8, 199, le même animal que *mufrō*. Autre sens dans Non. 137, 22 sqq. : *musimones asini, muli aut equi breues*. *Lucilius lib. sexto* : *pretium emi qui uendit equum musimonomem*. *Cato Deletorio* : *asinum aut musimonomem aut arietem*. Cf. Isid., Orig. 12, 1, 60; CGL V 507, 35 et 573, 5, *musmo dux gregis* (cf. Servius ad Geo. 3, 446) *ex capra et ariete natus*; V 664, 13, *musimones breues muli equis similes*. Sur le double sens, v. Graur, *Mél. ling.*, p. 20; Marx, *Lucilius* 256.

musirō, -ōnis m. : sorte de champignon, mousseron (Anthim.). M. L. 5777 **musiro*; B. W. s. u.

musō (*musor*, Varr., Men. 102), -ās, -āū, -ātum, -āre : -are, *murmurare*. *Ennius* (A. 182) : *in occulto musabat*. *Vulgo uero pro tacere dicitur, ut idem Ennius* (A. 446) : *non decet musare bonos*, P. F. 131, 9. Une forme du parler enfantin, *musiat*, est dans Gloss. Philox.; cf. *sissiat*, *κάθηται ἐπὶ βρέφους*, ibid.; on a aussi *musiūs* : grognement (Charis.). Du sens de « parler bas, chuchoter, murmurer, se parler à soi-même », on est passé à celui de « ne pas ouvrir la bouche, rester silencieux ». Virgile écrira même, Ae. 11, 345, *uncti se seire fatentur | quid fortuna ferat populi, sed dicere musant*.

Dérivés et composés : *musatiō* (Amm.); *musiō*, -ās : même sens que *musō*; *musiatiō*, -tor (tardifs). *Musō*, *musiō* sont rares; Virgile n'emploie *musō* que par archaïsme, à l'imitation d'Ennius; *obmusō*, -*musiō* (Tert.); *summusus* : -i, *murmuratores*. *Naeuius* (Trag. 63) : *odī, inquit, summusos, proinde aperte dice quid sūt*, P. F. 385, 1. *Musāre* est conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5776 d. *musiūs* (Exc. Bob., GLK I 535) est une forme artificielle faite sur *mūgiūs*, etc.

Cf. aussi **rēmūscāre*, M. L. 7205.

D'après Varr., L. L. 7, 1, *musare dictum quod muti non amplius quam MV dicunt; a quo idem* (sc. *Ennius*) *id quod minimum est* (Inc. 10 V²) : « neque, ut aiunt, *mū facere audent* ». *Musō* serait donc une onomatopée (ana-

logue à *mugiō*, *mutiō*) formée sur *mū* (comme *mūtus*) ou sur *mut*; cf. GLK 4, 240, 8, *mutmut non facere audent*. Toutefois, la forme indique au moins une influence du gr. *μούζα*, de même sens, qu'on trouve dans Esch., Arist., et *summusus* rappelle *μούροζα* (Diph.).

mustāx, -ācis m. : variété de laurier, ainsi nommée, dit Plin. 15, 127, par Pompeius Lenaeus, *quoniam mustaceis subiceretur*. V. *mustus*.

mustēla, -aef. (*mustella*) : 1° belette, fouine; 2° poison mal déterminé, lotte selon certains. Ancien (Enn., Plt.). M. L. 5778.

Dérivés : *†mustēl(l)ula*, -ae f.; *mustēlinus*, *mustēlātus*, -a, -um : [couleur] de belette; *mustēllarium* : γαλαδῆρα (Gl.); *mustēlopardus*.

Pas d'étymologie claire. Cf. *nūla* (et *mūs*?) I.

mustelāgō, -inis f. : lauréole, arbrisseau. Correspond au gr. *χαμαιδέφνον*. Figure dans Ps.-Apul., Herb. 27, qui a la variante *mutlago* (58). Cf. *multilāgō*. V. Ernout, *Philologica* I, p. 171.

mūstiō, -ōnis m. : petite mouche. Cf. Isid., Or. 12, 8, 16, *bibiones sunt qui in uino nascuntur, quos uolgo mustiones* (musc- var.) *a musto appellat* (étymologie populaire?). M. L. 5781.

Cf. *musca*. V. Sofer, 104, 175.

musicula, -ae f. : est *machinula ex regulis, in qua calceus nouus suitur*, P. F. 131, 18, qui cite un exemple (obscur) d'Afranius, Com. 419. La glose de Scaliger, CGL V 604, 14 : *musicola* : *machina ad stringendos mures*, confond le mot avec *musicula*.

mūstus, -a, -um : nouveau; *musta uirgo* (Naev.); *musta agna* : agnelle nouveau-née (Caton). Terme de la langue rustique; usité surtout au neutre substantivé *mustum* « vin nouveau, vin doux, moût »; sens conservé dans les langues romanes. Ovide, M. 14, 146, emploie même *mustā*, -ōrum au sens de « vendanges, automnes », *tercentum musta uidere*. Ancien, technique. Panroman. M. L. 5783; et germanique : v. h. a. *most*, etc.

Dérivés : *mustārius* : m. *urceus* (Caton); *musteus* : 1° nouveau, frais (*musteus caseus*); 2° doux comme le vin nouveau, *musteum mālum* « pomme douce », M. L. 5779; *mustulentus* : abondant en vin doux (*m. uentus*, Plt., Ci. 382); *mustāceum* n. : gâteau de mariage, fait de farine pétrie avec du vin doux, du fromage et de l'anis et cuit sur des feuilles de laurier (Cat., Agr. 124); cf. *testāceus*, etc.

Certaines formes romanes remontent à **mustidus* et **mustōsus*. M. L. 5780, 5782.

Pas d'étymologie claire.

mutilāgō, -inis f. : fragon non piquant. De *mutilus* (?) ; v. André, *Lex.*, s. u., et Ernout, *Philol.*, cité sous *mustelāgō*.

mutilus, -a, -um : écorné; m. *bōs*, -a *capella*; cf. Don., Hec. 65, et logod. *mutulu* « chèvre sans cornes », M. L. 5791; cf. irl. *molt* « mutilus (> *mutilius*?) uerueu », et britt. *mollt* (de **mūlto*) « mouton ». M. L. 5739; plus généralement « mutilé, tronqué, écourté ». S'emploie des personnes et des choses, au propre et au figuré.

S'y rattachent : *muticus* : usité dans *mutica spīca*, Varr., R. R. 1, 48, 3, M. L. 5787; *mutilō*, -ās (déjà dans

Tér.) ; M. L. 5789 et *admutiō* ; *mutiliatiō*, *mutiliās* (tar-difs) ; *inmutilātus* (Sall. ap. Non. 366, 14) = *integer*, Cod. Theod. 4, 22, 1.

Certaines formes romanes remontent à **mutidus*, M. L. 5788. Cf. peut-être aussi M. L. 5793, **mūt-*, et 5792, **mutius*.

Pas d'étymologie certaine. L'adjectif qui sert aussi de nom propre se retrouve en osq. Mutil, Mutillieis « Mutilis, Mutillii ».

mutmut : v. *mussō*.

mūtō, **-ās**, **-āi**, **-ātum**, **-āre** : changer, échanger et « changer de lieu, déplacer » (et « se déplacer »). Transitif et absolu, e. g. T.-L. 9, 12, 2, *adeo animi mutaerant*, ut... Sur le sens péjoratif, v. Löfstedt, Syntactica II, p. 381. L'idée de changement est inséparable de celle de mouvement et les sujets parlants ont souvent associé *mūtō* à *moueō*, de là des emplois comme ceux qu'on rencontre dans Plaute, Am. 274, *nam neque se Septemtriones quoquam in caelo commouet* [neque se Luna quoquam mutat] ; Lucilius 674, *mutes aliquo te* (sens conservé en latin vulgaire, cf. Compennass, *Vulgaria*, Glotta 8 (1917), p. 109, et dans les langues romanes ; cf. v. ital. *mutare* « voyager », fr. *remuer*, etc., à côté de *muer* « changer [de peau] », etc.) ; cf. aussi le sens de *commoētūcula*, *uirgæ*, *quos flamines portant pergentes ad sacrificium*, ut a se homines amouant, P. F. 56, 29 ; de **com-moiū-clom*, avec suffixe d'instrument **c(o)lo-*. Ces emplois et ce sens ont donné lieu à l'étymologie **mouūtāre* > *mūtāre* « mouvoir fréquemment, déplacer », puis « changer ». Mais, d'une part, le fréquentatif de *moueō* est *mōtāre* et, d'autre part, le sens premier de *mūtāre* est bien « changer », comme le prouvent le dérivé *mūtūus* et les composés *commūtāre*, *permūtāre* ; et la forme *commoētūcula* enseigne que l'ŷ de *mūtāre* est issu d'un ancien ŷ. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5785 ; B. W. *muer* (évincé par *changer*) ; germanique : v. h. a. *muzzōn*, etc. ; britt. *mudo*.

Dérivés et composés : *mūtātō* : change, changement, échange ; relai (où l'on change les chevaux) ; en rhétorique, traduit le gr. ὑπαλλαγῆ ; (écos. *mūtā* ; *mūtātor* (époque impériale) ; *mūtātōrius* [id.] ; *mūtātus*, *-is* (Tert.) ; *mūtātūra* (bas latin) ; *mūtābilis*, *-bilitas*, *-bilitās* (rare, mais classique) ; et *immūtābilis* (= ἀνἀλλαστος), *-bilitās*, tous termes de la langue écrite ; *immūtātus* : non changé ; *mūtō*, **-ās** (Gell.) ; *commūtō* « échanger », e. g. Plt., Tri. 59, *uin commutemus? tuam ego ducam et tu meam?*, puis simplement « changer » ; *dēmūtō* : abandonner en changeant. Transitif et absolu (rare ; archaïque [Plt., Cat.] et post-classique), souvent simple synonyme renforcé de *mūtō*, employé par la langue familière et repris par la prose tardive ; *ēmūtō* ; *immūtō* : changer (en), transformer. En rhétorique, *immūtāta orātiō* = ἀλλογοπλα, *immūtātō* = ἀλλολωσις, μετωνομια ; *permūtō* : *permutat*, id proprie dici uidetur, quod ex alio loco in alium transfertur, ut commutatur, cum aliud pro alio substituitur. Sed ea iam confuse in usu sunt, F. 234, 20 ; *inter*, *sub-mūtō* (britt. *symud*) ; *trāsmūtō* (rare, mais classique), *-tātō*, M. L. 8855 d.

mūtūus : qui se fait par voie d'échange, mutuel, réciproque. Spécialisé dans l'emploi de *mūtūum argentum*,

d'où *mūtūum* n. : argent emprunté (à charge de revendre) et à rendre sans intérêt, différent en cela de *fēnūm* « emprunt » (à peine attesté dans les langues romanes M. L. 5799) ; sens dont dérivent *mūtūr*, *-āris* (*mūtūus*) « emprunter », *mūtūtiō*, *mūtūrius*, *mūtūtiōcius* (tardif) cf. *mutātiōcius* ; *prēmūtūus* « payé d'avance, avancé », *mūtūr*, *-āris* (Plt., Merc. Prol. 58) ; *mūtūr* (adv.)

De *prēmūtūus* est dérivé *prēmūtūr*, attesté dans les gloses, où il est traduit par προδανέζομαι (Gloss. Philox.) ; de là *imprēmūtūāre* (Gloss.) ; Lex Visig., auquel remontent les formes romanes du type *emprunter*, M. L. 4319 ; B. W. s. u.

Il y a ici un ancien élargissement par *-t-* (*-th-*) de la racine **mei-* de *mūnia*, *migrō* (?), etc. Cf. *skr. mithā* « en alternance avec », v. sl. *mitē* (même sens), got. *maidjan* « ἀπληθεύειν », *in-maidjan* « ἀλλὰ τρεσθαί », lette *miētūtō* « échanger », *miētē* « changer » ; got. *maiprus* « δόρον » et v. isl. *meidmar* « bijoux » ; v. angl. *māþrum* ; v. sl. *misti* « compensation (d'un attentat), vengeance ». Hors du latin, il y a des formes en *-u-* : *skr. mīthandh* « paire », en face de av. *miθwaram* « paire », v. sl. *mīstus* « alternativement », lette *miētus* « échange ». Cf. aussi le suivant.

mūtō (*muttō*), **-ōnis** n. : = Priapus, membrum uirile (rare, Lucil., Hor.). Surnom romain.

Dérivés : *mūtōnium* (et *mūtōnium* ; *mūtūnium*, ap. Gloss.) : πτός ; *mūtūniātus* : magno pene praeditus (Mart. 3, 73, 1).

Cf. le nom de dieu *Mūtūnus Tutūnus* (*Mūtūnus Tutūnus*, ap. Fest.), divinité priapique, symbolisant l'union des sexes dans le mariage, cui mulieres uelatae togis praetextatis solebant sacrificare, P. F. 143, 10.

Mūtō semble un nom en *-ō*, *-ōnis* du type *frontō*, *nāsō*, *buccō*, etc., qui marque un défaut ou une difformité physique ; il ne figure que dans les satiriques ; pour la forme en *-ō*, cf. *colēō*. *Mūtūnus* rappelle pour la formation *Neptūnus*, *Portūnus*, *Fortūna*, et est sans doute le dérivé d'un thème en *-u-*, **mūtū-*, et, avec gémine caractéristique, **muttu-*.

On a rapproché irl. *moth* « membrum uirile » et, de *Tutūnus*, *toth* « membrum muliebrie » ; cf. Mich. O'Brian, Z. f. kelt. Phil. 14 (1923), 325, et Thurneysen, Rh. Mus. 77 (1928), 335. V. aussi Herter, Rh. Mus. 76 (1927), 418.

Si le *moetino signo* de Lucil. 78, dont le sens est obscur, se rattache à ce groupe, on rapprocherait *skr. maithunam* « accouplement », et il s'agirait d'un mot du groupe de *mūtāre*.

Une troisième hypothèse considère le groupe divin *Mūtūnus Tutūnus* (*Tūtūnus*, cf. les *sōdāles Tūtūi*) comme d'origine étrusque, de même que *Picumnus*, *Pilumnus*, qui étaient aussi des dieux de la fécondité dans le mariage ; l'étrusque a des gentilices *Mutu*, *Muθuna*. V. Bertoldi, *Questioni di metodo*, p. 259. Tout ceci incertain.

muttiō, **-is**, **-iū**, **-ire** : loqui. Ennius in *Telepho* (286) « *palam muttire plebeio piculum est* », F. 128, 24. Terme de la langue parlée qui apparaît seulement chez les écrivains archaïques pour reparaître dans la Vulgate, et qui est représenté en roman, M. L. 5794. Le sens propre est « dire *mu*, souffler mot » ; cf. Plt., Bacch. 800, *impinge pugnum, si muttuerit*.

Dérivés et composés : *muttitiō* f. (Plt.); *dē-, ē-mut-*
itiō (tardifs).

Se rattache sans doute au groupe des onomatopées commençant par *mu*; et plus spécialement à *mūtus*, défini par Non. 9, 17, « *sonus est proprie qui intellectum non habet* »; *muttum*, glosé γρό, qu'on trouve dans la langue familière; cf. Schol. Pers. 1, 119, *dicimus*, « *mut-tum nullum* », i. e. *nullum emiseris uerbum*. M. L. 5795; B. W. sous *mot*.

Cf. sous *mūtus*, gr. μωττός.

mūtulus, -ī (ū, cf. M. L. s. u.) m. : toute espèce de saillie de pierre ou de bois s'avancant au delà de l'alignement d'un mur; mutule, modillon, corbeau. Terme technique d'architecture (Varr., Vitruv.), et comme tel suspect d'être emprunté, sans doute à l'étrusque : cf. *titulus*, *tutulus* et *Tutūnus*? M. L. 5797; et 5790, **mutilio*.

Mūtūnus : v. *mūtō*, -ōnis.

mutus, *muttum* : v. *muttiō*.

mūtus, -a, -um : muet. S'est dit sans doute d'abord des animaux qui ne savent que faire « *mu* » : *mūtæ pecudēs*; s'est ensuite appliqué aux hommes (cf. le développement de sens comparable de *mussāre*) : *uere dici*

potest magistratum legem esse loquentem, legem autem mutum magistratum, Cic., Leg. 3, 1, 2; puis aux choses : *mutum forum, elinguem curiam... uidemus*, Cic., post Red. 1, 3. Ancien, usuel; panroman. M. L. 5798; B. W. s. u. Irl. *mūt*; britt. *mud*.

Dérivés : *mūtītās* (Gloss.); *mūtēscō*, -is : devenir muet, M. L. 5786, tardif et peut-être tiré des composés plus anciens *im-* et *ob-mūtēscō* (Cic.).

Certaines formes romanes supposent *mūtulus* (cf. Audollent, *Tab. deuot.* 219 A 10). M. L. 5796.

Des mots analogues se trouvent ailleurs : skr. *mūkaḥ*, arm. *munj*, gr. μωνδός et les formes d'Hésychius : μωδός, μωκός, μωναρός, μωτης, μωτις, μωττός. V. *mū*.

mūtūus : v. *mūtō*.

myrtus : v. *murtus*.

myxa, -ae f. : sébeste (Plin. 13, 51), v. *nixa*.

myxa, -ae f. : bec de lampe, lumignon. Emprunt (Martial) au gr. μωξα, latinisé et passé sous des formes altérées dans les langues romanes (fr. *mèche*, etc.). V. M. L. 5804 et B. W. s. u. Sans rapport avec le précédent.

nablium, -i (*nablium, naulium*) n. : sorte de harpe, d'origine phénicienne; hébr. *nēbel*, passé également en gr. *νάβλα(ς)*. Emprunt attesté à partir d'Ovide.

Dérivés : *nabliō, -ōnis* m. : *νάβλιος*; *nabliōzō* : *νάβλιω* (Gloss.).

nacca, -ae m. : *-ae* appellatur *uolgo fullones...* *quidam aiunt quod omnia fere opera ex lana vāxq̄ dicuntur a Graecis*, P. F. 166, 7. Attesté dans Apulée, comme le dérivé *naccinus*.

Cf. *vāxos* « toison », *vāssos* « fouler », *vāxτης*. Mot vulgaire, avec gémisée expressive; peut-être osco-grec, ou emprunté par l'intermédiaire de l'étrusque, comme un certain nombre de substantifs en *-a*. Le mot courant de la langue écrite est *fullō*. Semble sans rapport avec *Natta*, cognomen des Pinarii, et qu'on trouve dans Hor., S. 1, 6, 124 (où Porphyryon note *Natta pro uolgari et sordido homine posuit*), et Perse, 3, 31. A moins que tous deux ne soient des déformations, d'origine différente, de *vāxτης* (-τᾶς).

naenia : v. *nēnia*.

naeusus, -i m. : tache sur le corps, envie, verrue. Une forme réduite est attestée CGL IV 124, 6; les formes romanes remontent à *naeusus* et *neus*, cf. M. L. 5807.

Dérivés : *naeuus* : qui a des taches; *naeuulus*, *naeuulus* (époque impériale). *Naeusus* représente un ancien *gnaiuos*, conservé encore comme *praenōmen* (abrégié en *Gn.*), *Gnaiuos*, *Gnaeus*, tandis que *Naeuius* a fourni le nom d'une *gens*, d'où *Naeuiānus*; cf. osq. *Gn aivis*; *Cnaives* (gén.).

Étymologie inconnue; cf., pour la diphtongue et la structure, *laeusus*, *scaeusus*, etc.

nam : conjonction explicative, correspondant pour le sens comme pour l'emploi au gr. *γάρ*; toutefois, à l'encontre de ce dernier, se place le premier mot de la phrase. Les exemples de *nam* placé le second mot sont poétiques (Catulle 64, 301; Hor., Vg., e. g. Ae. 3, 379, *prohibent nam cetera Parcae | scire*) et suspects d'influence grecque.

1° *Nam* est, comme *enim*, une particule de sens affirmatif : « en vérité »; cf. Plt., Men. 537, *ubi illae armillae sunt quas una dedi?* | — *Numquam dedisti.* — *Nam pol hoc unum dedi*; et Mi. 1325. Ce sens est ancien, mais rare. Le plus souvent, *nam* sert à introduire un nouveau développement dans un raisonnement, une confirmation spéciale d'une affirmation générale : Cic., Diu. 2, 1, 3, *Magnus locus philosophiaeque proprius a Platone, Aristotele, Theophrasto, totaque Peripateticorum familia tractatus uberrime. Nam quid ego de Consolatione dicam?*, où *nam* correspond à peu près à notre « à ce propos ». En particulier, *nam* introduit une explication, un com-

plément, une justification, des exemples à l'appui d'une affirmation précédemment exprimée. En ce sens, il équivaut au fr. « car » : Plt., Ba. 368, *pandite atque aperite propterea ianuam hanc Orci, opsecro.* | *Nam equidem hanc aliter esse duco, quippe qui nemo aduenit.*

Peut être suivi de *que* : *namque* = καὶ γάρ. Le *nam* est celui de *nam* renforcé. *Namque* s'emploie surtout devant voyelle, pour éviter l'élision du monosyllabe *nam* rencontre quelquefois en seconde place (premier exemple dans Varron, évité par Cicéron et César, repris par Tite-Live).

2° *-nam* enclitique s'ajoute à des pronoms ou à des particules de caractère interrogatif ou indéfini pour en renforcer l'indétermination : *quis, quia, ubi, quō, ubi, num* : *quisnam, ubinam, quianam* « pourquoi donc » ; *utinam* qui accompagne un subjonctif de sens optatif. A l'époque archaïque, on trouve encore quelques traces de l'indépendance de *nam*, e. g. Plt., Epid. 132, *perdidisti omnem operam.* — *Nam qui perdidit?*; Bacch. 1114, *quid tibi ex filio nam, opsecro, aegrest?*; Truc. 352, *num tibi nam, amabo, ianuā est mordax mea?*

Nam, bien qu'usité de tout temps, n'a pas survécu dans les langues romanes; en français, catalan, provençal, il est remplacé par *quārē*. M. L. 6934; B. W. car.

Formation du type de *iam, quam* (v. ce mot), *-dam* ne se retrouve pas hors du latin. Pour l'élément radical, cf. d'autres mots de type adverbial : *ne* (particule *nem-* (dans *nempe*), *enim, num*. Mais le latin n'a pas de démonstratif de la famille de v. sl. *onŭ* « celui-là », etc. à laquelle appartiennent sans doute ces adverbes.

nancior, nanciō : conservés seulement par les grammaticiens; Priscien, GLK II 513, 18, cite un exemple du futur *nanciam* dans T. Gracchus; Festus, 166, 29 un exemple de *nancior* : *nancior in XII* (Inc. 1) *nactū erit, praehenderit. Item in foedere Latino « pecuniam que nancior, habeto »*; cf. encore P. F. 347, 5, *renancior significat reprehenderit. Vnde adhuc nos dicimus nancior et nactus, i. e. adeptus*. Le simple a été remplacé par l'inchoatif *nanciscor, -eris, nactus* (*nactus*) *sum, nanciscisci* (cf. *apiscor/apio, paciscor/paco*) : rencontrer, trouver, obtenir; contracter (une maladie). Ni composés, ni dérivés. Ancien (XII Tables) et classique, mais rare; l'époque impériale, où l'on ne trouve que quelques exemples de *nactus*. Du reste, le verbe, étant donné son sens, ne s'emploie guère qu'au perfectum, de même qu'en grec la racine n'a fourni que des thèmes d'aorist et de parfait : *ἤνεγκον, ἐνήνεγα*. Conservé en logogoné rien. M. L. 5816, *nanciscēre*.

nanciscor, nactus appartient à une racine indo-européenne dont les formes sont aberrantes. L'adjectif *-to-*, lat. *nactus*, ne peut reposer que sur **nʰk-to-*; la forme est donc comparable à celle de got. *bi-nahti* « ἐξῆσται ». Comme *nancior* ne peut s'expliquer par

l'ancienne forme à redoublement, il n'y a d'autre explication que par un présent à nasale, avec suffixe secondaire *-ye/o-, comme dans *uincio* ; en effet, le latin développé le type du présent à nasale infixée. — La racine se présente sous la forme *nek'- avec des sens en partie spécialisés — dans skr. *nāpati*, av. *nasaiti* « il atteint », v. sl. *nesj*, lit. *nešū* « je porte » et en germanique, got. *bi-nah* « det, ξεστου », *ga-nah* « ἀπεξεῖ », *ne-nahs* « βαυός », *ga-nohjan* « περισσοσειου » ; les formes à redoublement (avec prothèse grecque) : gr. ἐ-ve-γχε-σθαι, βινεγχεσθαι Il y a *n- dans skr. *agnōti* = av. *aš-ōti*, *vinveγχati* Il y a *n- dans skr. *agnōti* = av. *aš-ōti* « il atteint », arm. *hasi* « je suis arrivé » (d'où *nasiti* « il atteint »). Tokh. B. *enik*- et skr. *amcah* « part » *nasitum* « j'arrive ». Les formes celtiques : *nas* « j'arrive, j'atteins », *do-icc* « il vient », etc., cf. Gell. *di-anc* « s'échapper » ; le prétérit est de la forme *nas* « je suis venu, je suis arrivé », *do-tānac* « je suis venu », etc. ; l'*a* de ce prétérit est à rapprocher de celui du lat. *nactus* ; la forme irlandaise concorde avec celle du parfait véd. *āndmca* « j'ai atteint ». — Il semble qu'une forme *nok- de la racine, avec la caractéristique du désidératif, ait fourni *ob-noxius* « enclin à, sujet à » (v. ce mot) ; pour le sens, cf. gr. ποδ-γνεσις, δι-γνεσις. Ce mot a subi l'influence de *noxa*.

nānus, -I m. (*nannus*), **nāna**, -ae f. : nain, naine. Emprunt au gr. *νῶνος*, *νῶνος* (le mot latin est *pūmiliū*) cf. Gell. 19, 13, 2). *Nānus* apparaît pour la première fois dans Varr., L. L. 5, 119, où il désigne un vase grotesque, sans doute en forme de nain : *uas aquarium uocant futim...* *quo postea accessit nanus* (*magnus* cod. = *nāgnus*, *nannus*) *cum Graeco nomine, et cum Latino nomine Graeca figura barbatus* ; cf. P. F. 185, 8, *nanum Graeci uas aquarium dicunt humilem et concauum, quod uulgō uocant situlum barbatum, unde nani pumiliones appellantur*. — *Nānus* passait pour vulgaire ; il se disait aussi des chevaux et mulets nains ; cf. Gell., l. I. Panroman, sauf roumain. M. L. 5819. Irl. *nan*.

naphtha(s), -ae f. : naphte. Mot étranger : *ita appellatur circa Babylonem et in Austacenis Parthiae profluens bituminis liquidi modā* (Plin. 2, 235), venu par le gr. *νάφθα*(ς).

napurae, -arum f. ? : cordes ; liens de paille. Terme de l'ancien rituel conservé par Festus, 168, 26, « *napuras nectio* », *cum dixit pontifex, funiculi ex stramentis sunt*, et 160, 16, « *pontifex minor ex stramentis napuras nectio* », i. e. *funiculos facito, quibus sues adnectantur*. Sans autre exemple.

On rapproche v. h. a. *snuaba* « bandelette » et v. sl. *enopī* « dequh ». Le mot aurait été conservé par suite de son usage religieux. Sur l'hypothèse d'une origine étrusque, v. F. Müller, *Mnemosyne*, 47, 1913, p. 120, et Goldmann, *Beitr. z. Lehre v. idg. Charakter d. etr. Spr.*, II, 60 sqq ; Bertoldi, *Quest. di metodo*, 232, 282.

nāpus, -I m. : navet (Col., Plin.). Panroman. M. L. 5821 ; B. W. s. u. ; germanique : v. angl. *neþ*.

Dérivés : *nāpina* f. : champ de navets, M. L. 5820 a ; *nāpicium* « sorte de rave ». *nāpus* : *nāpocaulis*, Isid. 17, 10, 9 (cf. *rauacaulis*, Gloss.).

Le rapprochement proposé avec gr. *νᾶπυ* « mou-

tarde », autre forme de *σῶπυ*, -πυ, ne satisfait pas pour le sens. Mot méditerranéen, d'origine obscure. Rappelle *rapum*, de sens voisin.

nār : — *Sabini lingua sua dicit sulphur*, Serv. auct. Ae. 7, 517. Nom d'un fleuve sabin aux eaux sulfureuses ; cf. omb. *naharcom* « Narcom ». Origine inconnue ; sans doute mot prélatin, comme *sulp(h)ur*.

nardus, -I m. (*nardum* n.) : nard, essence de nard. Emprunt ancien (Plaute) au gr. *νάρδος*, lui-même emprunté au phénicien, qui le tenait du sanskrit.

Dérivés et composés : *nardinus* (= *νάρδιος*) ; *nardi-fer*, -folium ; *nardocelticum*.

Le mot a pénétré dans les langues romanes et germaniques par la langue de l'Église.

nārēs, -ium f. : narines, ouvertures du nez, et par suite « nez, flair ». Désigne aussi les orifices d'un canal, etc. Le singulier, génitif *nāris*, ne se rencontre qu'à l'époque impériale, avec le sens de « nez », *nāsus* ; on n'a pas de nominatif. L'accusatif *nārem* et l'ablatif *nāre* (Pers. 1, 33) ne peuvent donc servir à prouver l'existence d'un thème consonantique **nās-* ; les manuscrits d'Horace ont l'accusatif pluriel *nāris*, qui, comme le génitif *nārium*, indique un thème en -i- : **nāsi-s* ; sans doute allongement d'un ancien mot racine **nās-*. Ancien (Enn., Cat.) ; panroman. M. L. 5826 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *nārōsus*, *grandes nares habens*, CGL II 588, 1 (formation populaire), et *nārīnōsus* ; *nārīputēns* (Anth.) ; *nārīcornus*. Une forme *nārīcēs* (de *nārīx*) est dans les Gloss. Cf. aussi M. L. 5824, *narica*, *naricae* ; 5825, **naricula* ; 5825 a, **narina*.

La forme latine concorde avec lit. *nosis* (féminin) « nez », v. pruss. *nozy* « nez ». Un mot radical **nās-* est attesté par le duel véd. *nāsā* = av. *nānha* ; cf. l'accusatif singulier v. pers. *nāham* « nez ». Une forme à *ā* serait indiquée par le génitif duel véd. *nasōh* ; l'alternance *ā/ā* n'est pas normale ; mais il s'agit d'un nom de partie du corps, de type « populaire », ce que confirme *nāsus* (v. ce mot). Formes dérivées à brève radicale : v. isl. *nasar* (pluriel) « nez » avec singulier, peut-être secondaire, *nos*, v. h. a. *nasa* ; en slave, thème en -o- : *nosū* « nez ». Cette forme est à rapprocher de lat. *nāsus* (*nāsus*), dont le vocalisme radical est autre : *s* du slave est ambigu et peut reposer sur -ss- aussi bien que sur -s- simple. L'arm. *unč'k'* (génitif datif *ənč'ac*) « nez » ne se laisse pas rapprocher, et il ne ressemble même pas à gr. *ῥίς*, *ῥινός*.

nārīta, -ae f. : emprunt au gr. *νῆριτης* (ou plutôt à la forme dorienne correspondante), employé par Plaute, glosé *genus piscis minuti* (F. 166, 25 ; P. F. 167, 10) et conservé dans certains dialectes italiens de l'Adriatique. M. L. 5827. Les gloses ont *narria*.

Il n'y a pas à douter de l'emprunt ; *narita* est le texte de Festus, *narica* une graphie fautive de l'Épitomé de Paul.

narrō : v. *gnārus*. M. L. 5829.

nāscor, -eris, **nātus sum**, **nāsel** (le participe futur **nātūrus* n'est pas attesté et a été remplacé par *nascitūrus*, sans doute formé d'après *moritūrus*) ; ancien **gnāscor* ; le g initial est encore conservé dans les formes substantivées du participe : *gnātus*, *gnātu*, et dans

agnātus, prognātus : naître, être mis au monde. Se dit des êtres vivants, des plantes et, par extension, des choses abstraites et inanimées. *Nāscētia* (comme *gentia*) désigne « ce qui naît du sol », les plantes. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 5832, *nascēre*.

Formes nominales et dérivés : *nātus* : né. Suivi d'un nom de nombre accompagnant un nom à l'accusatif *annus, diēs, hōra, mēnsis*, il signifie « âgé de », *decem annos nātus* (cf. l'emploi de *gr. γεννώς*). Suivi du datif ou de l'accusatif avec *ad*, il a le sens de « né pour, désigné naturellement pour ». Substantivés, *nātus, nāta* désignent le fils, la fille, *nāti* « les enfants », par opposition à *parentēs* : *caritas quae est inter natos est inter parentes*, Cic., Lael. 8, 27, et prennent souvent une valeur affective, notamment au vocatif *gnāte mi* « enfant né de moi » et, par conséquent, qui m'est particulièrement cher ; et avec une épithète qui souligne ce caractère : *cārus, dulcis*. En outre, un diminutif *nātula* (cf. *puella*) apparaît dans les inscriptions à basse époque. *Nātus, nāta*, fréquents dans Plaute et dans la poésie, sont bannis de la prose classique en raison de cette valeur affective. *Filius*, au contraire, est le terme général et neutre. Cf. Marouzeau, R. Phil. 47, 69 sqq. Conservé en roman avec des sens dérivés. M. L. 5851.

Composé privatif : *innātus*, traduisant chez les Pères de l'Église *ἀγενής, ἀγέννητος*; cf. *ingenitus*.

Composé artificiel : (*gn*)*nāticidium* = *τεκνοκτολία* (Gloss.).

nātus, -ūs m. : naissance. Usité seulement à l'ablatif, dans le sens de « âge », *homo māior, minor nātū, etc.*; *nātālis* : de la naissance, natal (*n. diēs*). À l'époque impériale, *nātāles, -ium* : naissance, race, origine. Conservé dans les langues romanes avec le sens spécial de « jour de la naissance du Christ, Noël », M. L. 5845; cf. aussi *nātālia*, ibid. 5844. Dérivé : *nātālicius*, d'où *nātālicium* n. « présent pour l'anniversaire »; *nātālicia* (*cēna*) f. Conservé en celtique : irl. *nollaic*, britt. *nadolyg*.

nātūus : 1° né, qui a eu une naissance, un commencement (cf. *γεννητός*) : *Anaximandri opinio est natiuus est deos*, Cic., N. D. 1, 10, 25; 2° inné, naturel, naïf (par opposition à « artificiel »), natif, M. L. 5849; *nā-tiuiūs* (latin impérial, Dig., latin ecclésiastique), M. L. 5848 b. Cf. *abortiuus, gene-, insi-tiuus*.

nātō : sens premier « naissance »; personnifiée et divinisée : *Natio quoque putanda est quae, quia partus matronarum tueatur, a nascentibus Natio nominata est*, Cic., N. D. 3, 18, 47. Dans la langue rustique, le mot a pris un sens concret et désigne la naissance des petits d'un animal, c'est-à-dire la « portée »; cf. Varr., R. R. 2, 6, 4, et P. F. 165, 4, *in pecoribus quoque bonus prouentus feturae bona natio dicitur*, et sans doute CIL I² 60 (Préneste), *Orceua Numeri nationu* (= *nationis*) *eratia Fortuna* (datif)... *donom dedi*; cf. aussi *nātō dentium* (Cael. Aur.). Ce sens explique qu'il ait pu prendre celui d'ensemble d'« individus nés en même temps ou dans le même lieu, nation » : *natio, genus hominum qui non aliunde uenerunt, sed ibi demum nati sunt*, P. F. 165, 3. *Nātō* est devenu ainsi proche de *gens*, auquel il est souvent joint; cf. Cic., Font. 11, 25; N. D. 3, 39, 93; Imp. Pomp. 11, 34, etc. *Nātiōnes*, dans la langue de l'Église, a servi, comme *gentēs*, à traduire

τὰ ἔθνη « les nations païennes », par opposition au peuple de Dieu. M. L. 5848 a. Dérivés : *nātiō* (Not. Tiron.); *nātiōnātus, -ūs* (Inscr.).

nātūra : 1° action de faire naître, naissance, *nātūre pater* (sens rare et archaïque); 2° nature, naissance, caractère (sens propre et figuré), par suite : ordre naturel des choses, *nātūra rerum*, traduisant φύσις; 3° élément substance (terme philosophique correspondant aussi à φύσις); 4° organes de la génération (cf. *nātūrale, nātūralia, -ium*). Dérivé : *nātūralis* (et *nātūrabilis* dans Avien; lée); d'où, à basse époque, *nātūraliter, nātūralitātis, nātūralificātus* (Tert.), fait d'après φυσικολογία, sur le mot d'Alexandrie; *innātūralis* (cf. le grec τὰρδὶ ἀβαστοχoc). — Le substantif *nātūra* a le même vocalisme que *nātus*; cf. *stātūra, stātus*, en face de *stātum, stātū* et Irl. *nādúir*.

Du radical *nāsc-* dérivent : *nāscētia* f. (Vitr.) « naissance », qui en bas latin a pris le sens de « tumeur nasale, excroissance », cf. *ἐκ-, πρόσ-φους*, M. L. 5831; *nāscibilis* (Tert.) et *innāscibilis* (id.), calques de γεννητός et ἀγέννητος.

Composés : *agnāscor* (de *adg-*) : naître à côté ou après, *agnātus, -a* : agnat, parent du côté paternel; et enfant posthume; *agnātō*, termes de la langue du droit.

cognātus = *συγγενής* « parent par le sang » (par opposition à *affinis* « parent par alliance »). Sur la différence entre *agnātus* et *cognātus*, cf. Paul., Dig. 38, 10, 2, *cognati sunt et quos agnatos Lex XII Tabularum appellat, sed hi sunt per patrem cognati ex eadem familia, qui autem per feminas coniunguntur, cognati tantum nominantur*, M. L. 2029; *cognātō*. Sens tardif : « beau-frère ». Cf. Thes. s. u.

prōgnātus : né de, issu de, descendant de (archaïque et poétique, terme noble); *prōgnātō* (tardif). Cf. *prōgnāt renāscor* (classique, usuel), d'où *renāscibilitātis* (= *ἀγεννησις*, latin ecclésiastique); *regnātus*.

dēnāscor (= *dēperēō, dērēscō*), rare (Varr., Casa Hém.); *ēnāscor* (depuis Varr., rare), cf. *ezorior; innāscor*, surtout fréquent au participe *innātus; internāscor* (rare, époque impériale); *obnātus* (δ. λ., T.-L. 23, 19, 11); *sub-* (Ov.); *supernātus* (Cels., Plin.); *antenātus* (cf. M. L. 497), où peut-être les deux éléments sont seulement juxtaposés. Cf. aussi *praegnās*.

Un hybride **neonātus* est supposé par certains mots romans appartenant à la langue des pêcheurs, où ils désignent le « frai » et le « fretin ». V. M. L. 5888.

Pour l'étymologie, v. *gignō*.

nassa, -ae (*naza*) f. : nasse; *est piscatorii uasi genus, quo cum intravit piscis, exire non potest*, F. 168, 23. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 5838.

On a pensé à un rapport avec le groupe de *nectō* v., sous ce mot, des formes celtiques à radical *nad-*.

nassiterna, -ae f. : sorte d'arrosoir; *-a est genus uasi aquarii ansati et patentis, quale est quo equi perfundi solent*, F. 168, 15. Mot archaïque (Plt., Cat.); les glosses ont aussi les graphies *nasiterna, nasiturna*.

Dérivé : *nassiternātus*.

Peut-être dérivé de *nās(s)us*; cf. dans Juv. 5, 47, *calix nasorum quattuor* « un vase à quatre becs ». Toutefois, un rapport avec *nassa* peut être également supposé. En tout cas, terme suspect d'être emprunté. Pour

la finale (étrusque?), cf. *cisterna*, etc.; Ernout, *Philologiae*, I, p. 29 sqq.

nāstūrium (-cium), -ī n. : natort, cresson alénois; *nonen acceptū a narium tormento*, Plin. 19, 155, d'après Varr., Men. 384; cf. Moretum, v. 83 *quaeque trahunt*; *voluit nasturtia* (var. -cia) *morsu*. Étymologie populaire? Usuel en roman. M. L. 5841.

nāsus, -ī (ancien *nāssus* avec gémée expressive, cf. Plin., Mer. 310) m. et **nāsum** n., cf. Non. 215, 2 : 1° nez; 2° nez en tant qu'organe de l'odorat, flair (souvent dans un sens satirique); 3° bec (d'un vase, cf. *metripl.*). Ancien, usuel, panroman. M. L. 5842. Sur les noms des différentes parties du nez : *columna*, la « ligne »; *pirula*, le « bout »; *pinnulae*, les « ailes », v. Isid. 15, 1, 48.

Dérivés et composés : *nāsō*, -ōnis : au long nez; *nāsica* (et *nāstca*, cf. M. L. 5833, 5834) « aduncus *nāsus*, *curuō nāsō* », formations populaires, toutes deux usitées comme surnoms, comme *Seneca* (cf. *Venustates*, MSL 22, 101); *nāsūtus* (familier) « au long nez » et « qui a du flair » (comme un thème en -*ūtus* et « qui a attesté nulle part, -*ūtus* doit être analogique; cf. *cornūtus*, etc.), M. L. 5843; *nāsāle*, *ornamentum equorum*, CGL Scal. V 605, 54; *nāsātor* : *runctissātor* (Gl.); *dēnāsō*, -ās (Plt.). Cf. encore *Nāsidius*, *Nāsidiēnus* (osq. *Naseni* « *Nāsenni* ») et *nassierna*. Certaines formes romanes supposent **nāsticāre*, **nāsticāre*, **nāsticula*, **pūtināsius* et cf. M. L. s. u.

V. *nāres*. Dérivation en -*o/-e* d'un ancien nom radical.

nātinor, -āris (quantité de l'a inconnue; l'i est sans doute long, comme dans *festinō*, *boūnor*) : *natinatio dicebatur negotiatio et natinatoris ex eo seditiosa negotia gerentes*. M. Cato (Inc. 31) « ... *tumultu Macedoniae, Thruriam, Samnites, Lucanos inter se natinari atque faciones esse* ». F. 166, 2. Non attesté en dehors de ce passage. Les gloses ont aussi *natina* « discordia ».

nātiō : v. *nāscor*.

nātis, -is; **natēs**, -ium (singulier rare, mais dans Hor., S. 1, 8, 46; cf. *clūnēs*) f. : fesse(s); croupion. Ancien (Plt., Enn.), populaire ou technique. Se dit de l'homme et des animaux. Un dérivé *natica* est dans les gloses, CGL II 425, 63; cf. aussi IV 260, 39, *natis* et *haec nates, naticae latinum non est*; l'existence en est aussi attestée dans Ambroise et Soranus, cf. *Svennung*, *Untersuch. z. Pallad.*, 273, et confirmée par les langues romanes, cf. M. L. 5848 (panroman, sauf roumain), mais éliminé par *fesse* en français; v. B. W. s. u. Irl. ndt. Composé tardif : *internatiuum*.

On rapproche gr. *νῶτος*, *νῶτον* « dos ». Il y aurait alternance vocalique, du type de *cōs* : *catus*. H. Petersson, IF 34, 225, rapproche, du reste, skr. *nīambah* « fesses »; mais la formation n'est pas claire et le fait que *nīambah* signifie aussi « penchant d'une montagne » n'est pas en faveur du rapprochement (cf., toutefois, le double sens de « croupe » en français).

nātō : v. *nō*.

nātrix, -icis f. (m. dans Luc, 9, 270; pour la quantité, cf. l'hexamètre de Lucilius, Sat. II 21, cité par Non. 66, 27, *si natibus nātricem* (= *pēnem*? Cf. gr. *ἄφρις* dans ce sens) *impressit crassam et capitam*; Lucain

scande *nātrix* comme Lucrèce *pātribus*; l'i rappelle celui de *fornix*, -icis) : 1° serpent [d'eau]; peau d'anguille qui servait à fouetter les enfants; 2° Icoquesigrué (Plin. 27, 107). Non roman.

Mot occidental. Cf. gall. *neidr* (de **natri*) et irl. *nathir* (génitif *nathrach*; féminin) « serpent » et v. isl. *nādr* « serpent » avec un féminin *nādra*; got. *nādre* (génitif pluriel) « ἔχιδνα ». L'a de ces mots représente un ancien * alternant avec un ē; cf. v. sax. *nādra*, v. h. a. *nātara*, *nātra* « serpent ». Ce vocalisme exclut un rapport originel avec le groupe de *nāre*. Mais la spécialisation de sens que présente le latin peut provenir d'une association avec *natāre* par étymologie populaire. Cf. *anguis et serpens* pour le nom du « serpent ».

natta : v. *matta* et *nacca*.

nātūra : v. *nāscor*.

naucus ou **naucum**, -ī (nominatif non attesté) : génitif et ablatif seuls employés dans les expressions de la langue familière *nōn nauci* (*esse, habēre, facere*), qui équivaut à *nihil*, *floci* et *nauco dūcere* (Naevius). Rare, non attesté après Cicéron. Non roman. Le sens précis du mot est inconnu; v. André, *Lex.*, s. u. On lit dans Festus, 166, 11, *naucum ait Ateius Philologus poni pro nugis*; *Cincius quod oleae nucisque intus sit*; *Aelius Stilo omnium rerum putamen*, *Glossematorum autem scriptores fabae grani quod haereat in fabulo. Quidam ex Graeco, quod sit vel xal οὖλι, leuem hominem significari. Quidam nucis iugulandis (l. iuglandis), quam Verrius iugulandam uocat, medium uelut dissepimentum*. Cf. Thes. Gloss. emend., s. u. Serait, comme *hilum*, un terme emprunté à la langue rustique.

Pas d'étymologie connue.

nāuis, -is f. (ac. *nāuim* et *nāuem*, abl. *nāuī* et *nāue*; sur l'existence d'une forme monosyllabique *nāu(i)s* dans Ennius et Plaute, v. Lindsay, *Early lat. Verse*, p. 142) : navire, vaisseau. Terme générique. Ancien (Columna Rostr., Liv. Andr.), usuel. Le sens, tardif, de « nef » d'une église semble dû à l'influence de *ναός* « temple ». M. L. 5820; B. W. nef.

Dérivés et composés : *nāualis* : naval; d'où *nāuale*, -is et *nāualia*, -ium n. : arsenal, chantier maritime = τὰ νεώρια. Le fr. *navire* remonte à **nāuilium* (d'après le type *concilium*?), v. B. W. s. u.

nāuia, -ae f. : doublet populaire de *nāuis* : 1° conservé avec le sens de « vaisseau » dans le nom du jeu *aut caput* (*capita*, *caputa*) *aut nauiam* correspondant à notre « pile ou face »; 2° panier de vendangeur en forme de vaisseau, cf. F. 168, 30, et P. F. 169, 9.

nāuicula (*naucula*), *nāuicella* (*naucella*) f. : barque; *nāu(i)culor*, -āris (Mart.).

nāuiculārius (-ris) : concernant le commerce maritime ou l'armateur; subst. *nāu(i)culārius*, *naucclārius* m. « armateur », *nāuiculāria* f. « métier d'armateur ». *Naucclārius* est sans doute une forme latinisée de *ναύκληρος* et munie du suffixe -ārius. Sans rapport avec *nāuicula*; l'épenthèse de l'u est la même que dans *Hercules*.

nāuigō, -ās : naviguer (cf. *rēmigō*, *litigō*, etc.) et ses dérivés *nāuigium*, -giorum; *nāuigātor*, -itō, *nāuigābilis* et *innāuigābilis*, cf. *πλευστός* et *ἀπλευστός*;

nāuigjārius, GIL XIV 4144; ad-, ē-, in-, prae-, praeter-, re-, sub-, trāns-nāuigō; pernāuigātus.

nāuiger, nāuiurus (poétique).

Nāuisalua (dea); naufragus et ses dérivés, naufragium, naufragare, etc., latinisé en nāuifragum (Vg., O. v.); caques du gr. ναυαγός, -γέτος; naustibulum, -i n. v. uocabant antiqui uas alui simile uidelicet a nauis similitudine, F. 168, 27; cf. uestibulum.

Emprunts directs au grec : nauita, -ae m. : matelot, de ναύτης. Latinisé en nāuita sous l'influence de nāuis (cf. Plt., Men. 226 et Mi. 1430); nauticus; nautiās; nautiās (Aus.); nautea, nautia, -ae f. (= ναύτια, ναύσια) : mal de mer, vomissement.]

Dérivés : nauseō, -ās (= ναυσία); nauseābilis, nauseātor, nauseābundus; nauseola, nauseōsus; nautietās (Orib.). Cf. aussi nauarchus (nauchus, Gl.), nauclerus, naumachia, naupegius, nauulum (= ναύλον), nauplius, nauticārius, nautilus, etc. C'est aux Grecs que les Latins ont emprunté la plupart des termes de navigation, comme c'est d'eux (et sans doute des Étrusques) qu'ils ont appris la navigation elle-même.

Les langues romanes ont conservé nāuis, panroman, M. L. 5863, et les diminutifs *nautica (nauca, naucus), M. L. 5859; nauticella, 5860; nauicula, 5860 a; nauigāre, 5861; nauigium, 5862; naufragāre, 5854; nautica, 5857 (v. B. W. noise); nauclerus, 5852; nauulum, 5855 (v. B. W. Inautonnier). Le germanique a : m. h. a. nāwe « Naue », de nāue(n)ā.

Ancien thème radical comportant ā constamment (les formes ā -au- résultent d'abrégements secondaires) : skr. nāuh (acc. nāvam), gr. ναῦς (gén. νεός de νῆς, ancien *νῆος; acc. hom. νῆα). En latin, le mot est passé aux thèmes en -i- comme beaucoup d'autres thèmes consonantiques (cf. canis, iuuenis, et même bouis, louis à côté de bās, Zéus, etc.). Il se retrouve aussi en celtique : irl. nau (gén. noe), en germanique : v. isl. nór « bateau », nau-st « endroit où l'on met un bateau », en arménien : naw, gén. dat. loc. nawi, instr. nawaw. L'accusatif lat. nāuem peut, du reste, reposer sur *nāwā (cf. canis, canem).

*naupreda (-pri-), -ae f. : lamproie (Polem. Silv., Anthim.).]Gaulois?

*nauscit : cum granum fabae se aperit nascendi gratia, quod sū non dissimile nauis formae, Fest. 170, 21. Sans autre exemple et inexpliqué. Ni le rapprochement avec naucum, ni celui avec nāuis qu'indique Festus ne satisfait.

nauta : v. nāuis.

nāuus, -a, -um (ancien gnāuus) : industriel, diligent, actif.

Dérivés et composés : nāuō, -ās : accomplir avec zèle; n. operam « donner tous ses soins à »; nāuē, forme ancienne remplacée par nāuiter, et nāuante (Cassiod.) : avec zèle, d'où « d'une manière accomplie »; nāuītās : zèle; nāuītēs (Gloss.); ignāuus : paresseux, lâche; ignāuia, que Commodien emploie avec le sens de « ignorance » d'après ignārus; ignāuō, -ās (Acc.); ignāuēscō (Ter.).

Formes anciennes (Enn., Plt.) et classiques, mais assez rares; peu employées à l'époque impériale et non représentées dans les langues romanes.

Doit représenter *gnōwos; cf. gall. go-gnaw « actif », et, avec vocalisme ē, v. h. a. ir-chnān « reconnaître » (all. mod. erkennen), v. isl. knár « qui s'entend à », brave ». Pour le sens, cf. irl. -gniu « j'agis », etc. La racine doit être celle de (g)nāscō, non celle de gniōnān, cf., pour le sens, le développement germanique de gniōnān, de « comprendre » à « pouvoir », et, en particulier v. isl. kann « éprouvé », v. h. a. kuoni « brave » (g)nāscō et gnārus.

1° nō : forme brève de la négation, qui n'existe pas isolément (v. ci-dessous sous nē) et qui a été renforcée de diverses manières pour acquérir une valeur plus expressive, cf. ne-c (différent de neque, nec « et ne pas ») nei nī, ne-g-, nōn, etc.; subsiste encore dans d'anciennes juxtaposés dont les termes sont devenus inséparables : nēcēsis, nēfās, nēfandus, nēfārius, nēfastus, neparantū nepus glossé non purus, nequeō (?), nōlō, nēuis, nēuolū (de *nēuolō > no(u)olō > nōlō), ne-uter, ne-utiquam (nisme de *ne-mis (?), nisi avec *ne-sei avec assimilation de l'ē à l'i' suivant; cf. semel et similis. Ne est également, quoique la quantité ne soit plus discernable, dans nesciō, dans nēfrēs (v. nēfrēdēs); dans les formes contractés nēmō de *ne hemō, nōn (cf. plus bas), nāllus numquam, nusquam, etc.; en fin de mot dans quin de *qui-ne, et sans doute dans sīn.

La prose archaïque présente certains emplois de ne pour lesquels il est impossible de décider si l'on a affaire à nē ou à nē, par exemple dans le SC. Bac., dum ne minus senator[i]bus C adesent; ne minus trinum nounidinum; dans la Sent. Minuciorum, l. 31, dum ne alium intro mitat nisi; l. 41, dum ne amplioem | modum pratorum habeat. Toutefois, dans cette inscription, étant donné que nē est remplacé par nei, nī (par exemple l. 6, is ager uectigal nei siet; l. 30, ni quis possidet), l. 32, is eum agrum nei habeto niue fruimino; l. 34, ne quis prohibeto, niue qui uim facito, neque prohibeto quominus; l. 36, uectigal inuitei dare nei debento; l. 40, niquis sicut niue pascat niue fruator), il est probable que ne est bref. Il le serait donc encore dans Varr., R. R. 2, 4, 21, castrantur uerres commodissime anniculi, utique ne minores quam semestres.

Nē subsiste aussi dans la forme composée nēque « et ne... pas », formée de ne + que, qui alterne avec nec dans les mêmes conditions que atque avec ac. Neque, nec est panroman, M. L. 5868; B. W. nī. Ne est demeuré encore dans les groupes ne inde (?), cf. M. L. 5882 (étymologie douteuse, cf. B. W. sous néant, expliqué par *nec entem), et ne ips' ūnus, 5883, à côté de neque ūnus, 5896. Il n'y a pas de groupe *nēue « ou né pas », en regard de neque « et ne pas »; il n'y a que nēue (neu). — Forme réduite in-. V. ce mot.

2° nō : forme de la négation à voyelle longue, correspondant à osq. ni (avec i issu de ē fermé). N'avait pas de valeur subordonnante à l'origine, comme le prouve encore ne... quidem « non pas... même », nēquam, nēquāquam « d'aucune manière », nēquīquam « sans nul résultat, en vain » et aussi « sans raison » et la forme *nēmīca que supposent certains dérivés romans, M. L. 5885; nēue, qui anciennement pouvait s'employer là où la prose classique aurait employé neque (cf., inversement, l'emploi de neque pour nēue dans Cic., Att. 12, 22, 3; habe tuum negotium nec... existima), ut nē (cf. gr. ὅτι

Ennius ap. Cic., de Or. 1, 45, 199, *quos ego ope pro incertis certos... | dimitto, ut ne res temere trachuribus*, dont les deux termes peuvent être séparés (Cic., Verr. 2, 4, 63, § 140, *ut causae communi salutarum ne deessent*) ; qui *nē*, *quomodo nē*, *utinam nē*, *modo nē*, *dum*, *dummodo nē*.

Dans la répartition que la langue a faite de *nē*, *nī*, l'usage s'est établi de réserver *nē* pour l'expression d'une défense, d'un souhait, d'une éventualité, d'une concession, d'une restriction, etc., et *nē* est devenu la négation accompagnant l'impératif et le subjonctif, comparable pour le sens au gr. μή (qui n'a pas de correspondant en latin non plus que dans les autres langues indo-européennes qui vont du slave à l'italo-celtique) ; cf. μή πάρε et *nē faciās, nē fēceris*. La locution *ut nē* s'est réduite à *nē*, qui est devenu ainsi une véritable conjonction de subordination, opposée à *ut* et employée dans le sens de « pour que... ne... pas, de peur que... ». De là l'usage de *nē* après les verbes marquant la crainte ou une interdiction, un empêchement, *timeō, interdico, impediō, caueō*, etc.

3° *nec* : négation, qu'il ne faut pas confondre avec la forme réduite de *neque*. Surtout employée à l'époque archaïque ; cf. Lex XII Tab. 5, 4, *si intestato moritur cui suis heres nec escit* ; 5, 5, *si agnatus nec escit* ; et 5, 7 ; 8, 16 ; Caton, Agr. 141, 4, *Mars pater si quid tibi... nec satisfactum est* ; se trouve encore dans Plaute, *Nævius* (cf. Fest. 158, 27) et jusque dans Catulle, 64, 83, *Junera nec funera = gr. τάφοι κταφοι*, et Virgile, *quod nec ueriat bene*, B. 9, 6, dans une formule traditionnelle de malédiction. A disparu, par suite, sans doute, de l'homonymie avec *nec* (doublet de *neque*), et ne s'est conservé que dans la formule juridique, *rēs nec mancipi*, et dans les anciens juxtaposés *necopināns, necopinus, necūllus*, Plt., Tri. 282, *necumquem* « ne umquam quemquam », P. F. 161, 1, et peut-être dans *nequeō* (v. *quēō*). Les langues romanes ont aussi des représentants de *nēc ūnus, neque ūnus* « aucun ». M. L. 5875, 5896 ; B. W. sous *personne*.

En ombrien, c'est une forme de **nei* élargie par *-p* = lat. *-que* qui équivaut à la fois à lat. *nōn* et à lat. *nē* : *sue neip portust* « si nec portārit », T. E. 7 b, 3.

4° *neg-* : forme renforcée de *ne*, qu'on a dans *negō*, *negōtium* (v. ces mots). On pourrait penser à une particule *-ge* (cf. gr. γε) ; cf. le même procédé dans lit. *negu* « ne pas ». Mais pour *neglegō*, étant donné le doublet *neglegō*, on se demande si le *g* n'est pas dû à une sonorisation, *nec* et *neg-* représentant un ancien **ne-k-* (*ne-g*).

5° *nī*, ancien *neī* : négation formée de *nē* + *i*, même particule épideictique qu'on trouve dans le démonstratif, *haec de *ha-i-ce*, cf. οὗτος et οὗτος, osq. *nei* « nōn ». Le sens ancien est « ne... pas » sans valeur subordonnante, conservé encore dans *nīmirum*, ancienne phrase nominale, « il n'est pas étonnant », demeurée comme adverbe, et *quidnī* « pourquoi non ? » ; ou à valeur subordonnante, équivalant à *nē*, e. g. CIL I² 591, *equivalere carent... niue ustrinae... niue foci ustrinae caussa ferent, niue stercus... fecisse coniecisse uelit* ; SC. Bac. I² 581, *neiquis eorum Bacanal habuisse uellet*, en face de *sacerdos nequis uir eset* (noter ici l'alternance de la forme renforcée *nei* en tête de la phrase et de la forme

réduite *nē* en position enclitique). Mais *nī* a de bonne heure été réservé aux phrases conditionnelles, ainsi Lex XII Tab. 1, 1, *si in ius uocat, ito* ; *ni it, antestamino* ; 8, 2, *si membrum rupsit, ni cum eo pacit, talio esto*. On voit ainsi *nī* s'opposer à *si*, avec lequel il forme couple, et il est vraisemblable que *si* a joué un rôle dans l'évolution du sens de *nei* vers la valeur de « si... ne... pas ». *Nī* est ainsi devenu synonyme de *nisi*, avec lequel il alterne indifféremment dans l'ancienne langue, e. g. Plt., Cap. 805, *mira edepol sunt, ni hic in uentrem sumpsit confidentiam* ; et Poe. 839, *omnia edepol mira sunt, nisi erus hunc heredem facit*. Dans cet emploi, *nī* a été éliminé au profit de *nisi*, forme plus pleine et qui en hiatus ne prêtait pas à équivoque. César ignore *nī* ; Cicéron l'emploie surtout dans des formules toutes faites ou dans les lettres familières : *ni ita se res habet, haberet* ; *quod ni ita sit, accideret*, cf. Verr. II 4, 25, 55 ; et pro Caec. 23, 65, *tum illud quod dicitur siue niue arident* ; Fam. 7, 13, 1, *moriar ni puto*. La conjonction *nī* a été reprise à l'époque impériale, par affectation d'archaïsme, surtout chez les poètes ; mais la langue parlée l'ignorait et elle n'a pas passé dans les langues romanes.

En indo-européen, **ne* était la négation de phrase, alternant avec la forme à vocalisme zéro **n-* au premier terme de composés (v. lat. *in-*). Ce **ne* est clairement demeuré dans skr. *nā*, v. sl. *ne*, lit. *ne*, got. *ni*, irl. *nī*. Les formes latines telles que *ne-uter* montrent qu'il avait subsisté en italique ; l'osque a aussi *ne pon* « nisi cum ». Du reste, le latin l'a gardé dans *ne-que* = osq. *ne-p*, *ne-p* et got. *ni-h*. — L'*i* de lat. *nisi* résulte d'une altération phonétique.

A côté de **ne*, il y avait une forme à *ē* : véd. *nā*, got. *ne* « nōn » et « ne pas ». En italique, où, comme dans toutes les langues occidentales, il n'y a pas trace de la négation prohibitive **nē* (skr. *mā*, arm. *mi*, gr. μή), *nē* a exprimé la prohibition : lat. *nē* ; l'osque a de même ni issu de **nē* pour la prohibition, à côté de *ne-* dans *nēp(h)im* « nē quem », *nep* « neu ». En latin, l'allongement régulier de la voyelle des monosyllabes autonomes suffirait, du reste, à rendre compte de la longue de *nē* qui, à la différence de *ne*, ne se lie pas à un mot suivant.

Dans plusieurs langues, **ne* a été, pour autant qu'il ne se liait pas à un mot suivant, élargi, parce que la forme était trop brève et pas assez expressive. On a ainsi véd. *nēt, ned, gāth. nōit, naedā (naeciš* « personne »), v. perse *naiy*, v. sl. *nī* (notamment dans *nī-kūto* « personne », *nī-čī, nī-čito* « rien »), lit. *neī* « non plus, pas du tout » et « ni » (et *nē-kas* « personne »), v. isl. *nī* « nōn », v. h. a. *nī* « ne pas » (emphatique). L'italique a des formes correspondantes : lat. *nī* ; osq. *nei* « nōn », *ne* « nē » et « nisi », et l'on a *neip* (dans des phrases conditionnelles), *neip* ; ombr. *neip, neip* « nōn » et « néue », « neque ». — En grec et en arménien, **ne* a même été remplacé par d'autres mots (v. aussi lat. *haud*). Le latin a formé un groupe plus expressif encore que tous ceux-ci : **ne-oinom* (v. *nōn*) ; pour le type, cf. gr. οὐδέν (gr. mod. δέν), et le plus ancien οὐδαμός, ainsi que v. h. a. *nein*, etc. — Le hittite a *natta*.

-*ne* : particule interrogative postposée au mot sur lequel porte l'interrogation et qui est le plus souvent

(mais non obligatoirement) en tête de la phrase. Peut être réduite à *-n*; *ain*, *audin*, *uidēn* (avec abrègement iambique). *Nē* est la particule la plus fréquente et suppose généralement une réponse affirmative. On explique parfois ce *-ne* comme étant la négation *ne* employée dans une construction inversée marquant l'interrogation, avec le même sens que le fr. *ne... pas* dans « *ne vois-tu pas?* ». Mais ni *num*, ni *an* n'appartiennent au groupe de la négation; il y a d'autres hypothèses possibles pour expliquer *-ne*. Il y a des particules à *n*-initial qui n'ont rien de commun avec la négation, ainsi skr. *nā* « comme », lit. *né* « comme », v. sl. *ne-go* « que », etc., et russe *no*, v. sl. *nū* « mais », etc. Dans l'Avesta, il y a une particule enclitique *-na*. D'autre part, *-nē* s'emploie dans la langue familière avec valeur affirmative (cf. *nam*), par exemple Plt., Mi. 309, *hocine si miles sciat*; cf. Lindsay, *Synt. of Plaut.*, p. 101; J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, 49-50; v. aussi Stolz-Hofmann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 648. Cf., du reste, le *nē* affirmatif.

Ne s'ajoute à *nōn* pour former *nōnne* « n'est-il pas vrai que » (cf. gr. ἄρα γε οὐ), qui implique toujours une réponse positive; *neque*, usité dans le second membre d'une interrogation double, généralement dans une phrase de style indirect. *Nōnne* est déjà dans Plaute, cf. Lindsay, *Synt. of Plaut.*, p. 104 et 129, mais seulement devant voyelle; cf. Lodge, *Lex. Pl.*, II, p. 131. La formation est la même que celle de *anne*. M. L. 5955.

C'est cette même particule qu'on a dans certains adverbess comme *pōne*, *superne*, *quandōne*, et sans doute dans *dēnique*, *dōnicum*.

nē: particule affirmative (identique au gr. *vḗ*); la forme *nae*, refaite sans doute sur *val*, n'est pas correcte, cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 28-29. S'emploie le plus souvent dans la langue de la conversation devant un pronom personnel, *ne ego*, *nē tū*, *ne ille*, presque toujours en tête de la phrase ou après une interjection *edepol*, *medius fidius*, *hercle*. Toutefois, après une phrase interrogative du type *egone?*, Plaute emploie l'ordre *tune*, en vue du jeu de mots, e. g. Capt. 857, *Egone?* — *Tune*, repris *Epi. 575*, *Mil. 439* (ex coniectura), *Mo. 995* (?), *Persa 220*, *Sti. 633*, *Tri. 634*. La quantité de ce **ne* postposé ne se laisse ordinairement pas préciser; mais il est vraisemblable qu'il était long et se différenciait par là du *-ne* enclitique qu'on a dans la phrase du type *hocine si miles sciat*, *Mi. 309*, citée s. u. *nē*. Ne semble plus usité après Cicéron.

Comme beaucoup d'interjections, telles que *age*, *apage*, *hercle*, etc., pourrait être un emprunt de la langue familière au grec. Toutefois, on a vu ci-dessus l'enclitique *-ne*; et l'*ē* de ce *nē* comme du *nē* prohibitif peut résulter d'un allongement normal dans un monosyllabe autonome.

nebrundinēs : v. *nefrendēs*.

nebula, *-ae* f. : brouillard, nuée. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5865. Désigne aussi une matière transparente : *nebula linea*, un « nuage de lin » (Publius Syrus, ap. Petr. 55), une plaque de métal très mince (Mart. 8, 33, 3); de là le sens de « oubliée » représenté dans certains dialectes romans. M. L. 5866; B. W. sous *nielle* II.

Dérivés : *nebulōsus*, M. L. 5867; *nebulōsius* (Aristote) *nebulā*, *-ās* : obscurcir (tardif); *nebulā*, *-ōnis* m. : brouillard, n. *lūcifugus*, Lucil. ap. Non. 2, « esprit fumeux ou nuageux »; par suite « bon rien », — *dictus est qui non pluris est quam nebula aut qui non facile perspici possit qualis sit*, *nequius nugator*, P. F. 163, 2. Mot familier comme *nebulosus* de surnoms en *-ō*, *-ōnis*; peut-être rattaché à *nebulā* par étymologie populaire. Dérivé : *nebulor*, *-ārē* ἀχρηστῶ (Gloss. Philox.).

Cf. gr. νεφέλη « nuée » et v. isl. *niöl* « obscurité », avec *-lo*, v. h. a. *nebul* (masculin) « brouillard », irland. (masculin, de **nebhlo-*), gall. *niwl* (de **nebhlo-?*; v. P. F. 117). — Autre forme d'ail. skr. *nābhāḥ* « nuage », gr. νεφός « nuage », v. sl. *ne* (génitif *nebesē*) « ciel ». Le hittite *alnebes*, thème en *-es* avec le sens de « ciel », comme le slave. Lat. *nimbis* doit se rattacher à ce groupe, mais la forme fait difficulté; y a-t-il eu déformation sous l'influence de *imbis* — Sur lat. *nūbēs*, v. ce mot.

nec : v. *nē* 1, fin.

necerim : *nec eum*, F. 158, 1; P. F. 159, 1. V. *is*.

necesse, *necessum*, *necessus* : formes employées avec les verbes *sum*, *habeō*, pour former des locutions de type *necesse est*, *habeō* « il est (« je tiens pour ») nécessaire, inévitable, indispensable », qui marquent une nécessité à laquelle il est impossible de se soustraire (la différence avec *oportet*, v. ce mot), comme le gr. ἀνάγκη (toutefois, tandis que ἀνάγκη forme le plus souvent une phrase nominale, l'emploi de la copule est normal avec *necesse*; cf. IF 42, 76). La forme la plus usuelle, la seule qui soit classique, est *necesse*; *necessum* est archaïque ou archaïsant; *necessus esse* (l. *necessus est* dans le SC. des Bacchanales; *necessus fuit* est leçon du Bembinus dans Tér., Eun. 998, confirmée par Donat « *necessus nomen est* » (les calliopiens ont *necesse* de même, dans Haut. 360, le Bembinus a *ut sit necessus*, les calliopiens *necesse*; dans les textes, la distinction entre *necessum est* et *necessus est* (comme *opus est*) est, plus souvent impossible (e. g. Lucr. 2, 725; 4, 1004 — *Necesse, necessum* sont traités comme étant l. neutres d'adjectifs **necessis*, **necessus*; *necessus* est rappelé *opus esse*, sur lequel il a peut-être été créé par analogie, comme *necessum esse* rappelle *aequom esse*). Le substantif *necessis* a été rétabli conjecturalement par Lachmann dans Lucrèce 6, 815, où il lit *uis magi neccis* « la grande force de la nécessité » au lieu « *necesse* des manuscrits. Cette conjecture, si incertaine qu'elle soit, a servi de base à l'étymologie qui voit dans *necesse* un ancien juxtaposé *ne* + un substantif **cess* (de *cedō*, dont la parenté avec *neccis* apparaît déjà aux anciens; cf., plus bas, le texte de Festus 15 19 sqq.) dont le premier sens aurait été « il n'y a p. moyen de reculer »; cf. l'adverbe *neccisim* « à reculer », de *recedō*. Les groupes *neccis* est, *neccis esse* tendant à se réduire en *neccisest*, *neccis'esse*, langue les aurait faussement analysés en un adjectif neutre *necesse* + *est*; de même, *neccisus* représenterait *ne* + *cessus* (substantif verbal en *-tu-*, du même *cedō* sur lequel se serait construit le neutre *neccisum* (adj.

1) ou *necessus* (substantif) ; cf. *potest, sat est*. D'autres applications ont été proposées (cf., entre autres, Wacker Nagel, *Vorles.*, I 251), qui ne sont pas plus probantes. Pour les Latins, *necessa* est un adjectif, comme le montre la dérivation de *necessiūs, necessiūdō* (cf. *bonus, bonitās; fortis, fortiūdō*) ; mais, comme il était uniquement employé avec la valeur de neutre indéclinable, les autres emplois d'adjectif ont été réservés au dérivé :

necessārius : nécessaire, inévitable (par opposition à *voluntārius*) ; substantif *necessārius, necessariā* : proche (mais non du même sang ; diffère de *cōsanguineus*, comme gr. ἀναγκαῖος de συγγενής), puis « ami, amie intime » ; *necessāriū, -ōrum* n. pl. « le nécessaire » (= τὰ ἀναγκαῖα) : *necessarium aut esse Opillus Aurelius in quo non sit cessandum ; aut sine quo uiui non possit ; aut sine quo non bene uiuatur ; aut quod non possit prohiberi quin fiat.* — *Necessarii sunt, ut Gallus Aelius ait, qui aut cognati, aut adfines sunt, in quos necessaria officia conferuntur praeter ceteros*, F. 158, 19 sqq.

Comme on l'a vu plus haut, il existe de *necessa* deux substantifs dérivés : *necessiūs* et *necessiūdō*, que la langue a différenciés, réservant plutôt le sens de « nécessité » à *necessiūs* et celui de « relations d'amitié ou de parenté » à *necessiūdō* ; on trouve même à l'époque impériale *necessiūdīnēs* avec le sens concret des « amis » (cf. le fr. « relations ») ; cf. Gell. 13, 3, 1, plerique *grammaticorum asseuerant necessiūdīnem et necessitatem mutare longe differreque, ideo quod necessitas sit uis quae premens et cogens ; necessitudo autem dicitur ius quoddam et uinculum religiosae coniunctionis, idque unum utilitarium significet*. Enfin, dans les Didasc. Apost. et chez Fortunat apparaît un verbe *necessō, -ās* : rendre nécessaire.

Quelques formes romanes, en partie de caractère savant, remontent à *nēcēsse, nēcēssiūs, nēcēssiāria* ; cf. M. L. 5870-5872.

necelegō (*neg-*) : v. *legō*.

nece : ou non ; v. *ne*.

neceōn : particule composée de deux négations, employée d'abord pour donner plus de force à une affirmation. Les deux négations sont encore souvent séparées dans la langue de Cicéron ; à l'époque impériale, elles tendent à se souder, et le sens du composé ainsi formé s'affaiblit au point qu'il devient synonyme de *quoque, etiam*, e. g. Col. 8, 15, 6, *gratissima est et esca panicum et milium, nec non hordeum*. Cf. gr. οὐδέ οὐ.

neceō : v. *nez*.

nectō, -is, nexui (quelquefois *next*, les deux formes sont rares), *nexum, necetero* : enlacer ; d'où lier, attacher, nouer. Synonyme de *ligāre*, cf. F. 160, 14 : *nectere, ligare* ; P. F. 207, 21 : *obnectere, obligare*. Ancien, classique. S'emploie au sens propre comme au sens figuré. Mais le sens propre ne se trouve guère qu'en poésie. La prose connaît le mot surtout dans son sens figuré et juridique. Quelques rares traces de *nexa* demeurent dans les langues romanes, cf. M. L. 5902 ; mais partout *nectere* a été supplanté par *ligāre, nodāre* et leurs dérivés. Les grammairiens attribuent aussi aux *antiqui* un doublet avec l's du désidératif *nextō, -is*, ainsi Priscien, GLK II 469, 12, qui cite de Liv. Andr. (ap. W. Morel, *Fragm.*, 22) *nextabant multa inter se flexu nodorum du-*

bio ; cf. Acc., *Trag.* 130 R³, où *nextimus* est attesté par le mètre. Mais la forme *nextō, -ās* (qui serait à *nectō* ce que *amplexor* est à *amplexor*) également citée par Priscien paraît reposer sur une fausse lecture du vers de Virgile, Ae. 5, 279, où la véritable leçon est *nizantem*.

De même, la forme de glossaire *noxae* : *colligatae* (cf. Lowe, *Prodr.* 371) doit être corrigée en *nezae*, comme *obnoxae* d'Accius, *Trag.* 257, en *obnezae*.

Dérivés et composés : *nexus, -ūs* m. : enlacement ; lien, étreinte ; se dit spécialement en droit, à côté de *nezum* (Lex XII Tab. 6, 1), pour désigner l'obligation *per aes et libram*, acte solennel de prêt, comprenant l'usage de la balance (*libra*) et l'échange de paroles sacramentelles qui lient (*nectō*) le débiteur au créancier et qui sans doute se sont substituées à l'emploi d'un lien plus matériel ; cf. *uinculum iuris, obligatiō-solutiō*. Celui qui était ainsi engagé s'appelait *nezus*, cf. Varr., L. I. 7, 105 ; *nextiō* (tardif) ; *nextilis* (*-liūs*) et *nextilis* ; *nextibilis* ; *nextuosus* (tardif) ; *nextabundē* (id.).

adnectō (*an-*) : attacher à, M. L. 480 ; *annezus, -ūs* m. : annexion (Tac.) ; *annexiō* (bas latin) : liaison ; dans la langue de la grammaire, traduit ζεύγμα « mau-vaire coupe des mots » ; *circumnectō* ; *cōnectō* : attacher ensemble, συμπλέω (cō-d'après *cōnieuo*?), d'où *cōnezum, -ī* et *cōnextiō* traduisant en logique συμπλοκή et συνημμένον ἄξιωμα ; *cōnextiūs* (Gram.) ; *in-, inter-, prō-, re-, sub-nectō*. Pour *obnoxius*, v. ce mot.

Pour la formation, cf. *plectō*, en face de gr. πλέω, et *flecto, pectō*. En considération du présent skr. *nāhyati* « il attache », on est tenté de partir d'une racine **negh-*. Mais, à part *nectō* et *nāhyati*, cette racine n'est appuyée par aucune forme. Or, en latin même, on a *nōdus* à côté de *nectō* et, en sanskrit, *naddhah* « attaché » à côté de *nāhyati*. Ceci conduit à poser une racine **nedh-* ; et, en effet, l'irlandais a *naidm* « lien », etc. Comme skr. *nāhyati* ne peut représenter phonétiquement un ancien **nadh-yati*, ce présent ne saurait s'expliquer que comme dénominatif d'un substantif **nah-* issu de **nadh-* ; or, la racine ne fournit guère que ce présent, ce qui indique une origine dénomminative. Il ne devait pas y avoir de présent ancien ; car l'irlandais n'a qu'un présent dérivé *nascim* « je lie » (bret. *naska*), sur lequel a été fait un parfait *nenaisc*. Un substantif skr. **nah-* n'est pas attesté ; mais on a *akṣā-nāh-, upā-nāh-* « sandale », *parī-nāh-* « ce qui enclôt » (pour lesquels les grammairiens enseignent les nominatifs *upānāt, parīnāt*). Le vocalisme *ō* de *nōdus* ne peut venir que d'un ancien thème radical athématique. Dès lors, un présent ancien n'ayant pas existé, *nectō* serait une forme nouvelle créée d'après *plectō* et sur laquelle aurait été fait le perfectum. On peut se représenter, par exemple, qu'un ancien **nessus* aurait été remplacé par *nezus* d'après *plexus* et que *nectō* aurait été fait sur *nezus*. Tout ceci est hypothétique. Les formes germaniques sont difficiles à interpréter ; elles sousposeraient un élargissement *-t-* ou *-d-* précédé de sillante, soit **ned-s-t-* : v. isl. *nisti* « agrafe », *nista* « agrafe » ; v. isl. *nesta* « fixer » et v. h. a. *nestilo* « lien » ; v. h. a. *nusta* « liaison » ; cette dernière forme a le même vocalisme que lrl. *nascim* ; cf. v. h. a. *nusca* « agrafe ». Cf. lat. *nassa*?

nēdum : négation renforcée, qui surenchérit généralement sur une négation précédemment exprimée « à

plus forte raison ne pas ; encore moins » ; cf. *uixdum, quidum, nōndum*. C'est là l'usage ancien (non dans Plaute, cf. Lindsay, *Synt. of Pl.*, p. 102, qui emploie seulement *nē*, e. g. Amp. 330, qu'on retrouve dans Sall., Cat. 11, 8) ; cf. Tér., Hau. 454, *satrapa si siet | amator, numquam sufferre eius sumptus queat ; | nedum tu possis*. Ce n'est pas une négation « subordonnante » ; mais, comme le mot exprime une impossibilité, il est souvent accompagné du subjonctif. *Nēdum* s'est ensuite employé sans négation précédemment exprimée, d'abord après des négations atténuées telles que *aegrē, uix*, cf. T.-L. 24, 4, 1, *puerum uixdum libertatem, nedum dominationem modice laturum* ; ou encore dans des phrases dont le sens, sinon la forme, était négatif, e. g. Cic., Fam. 7, 28, 1, *erat enim multo domicilium huius urbis aptius humanitati tuae quam tota Peloponnesus, nedum Patrae* (entendez « le Péloponèse ne te convenait pas, à plus forte raison, Patras »). Par là s'explique qu'à l'époque impériale *nēdum*, dont les éléments n'étaient plus séparés dans l'esprit du sujet parlant, ait perdu son caractère négatif pour devenir une particule de renforcement affirmative ; e. g. T.-L. 7, 40, 3, *Quintius quem armorum etiam pro patria satietas teneret, nedum aduersus patriam*, où *nēdum* renchérit non plus sur *nōn*, mais sur *etiam*, et signifie « à plus forte raison ».

nefās : v. *fās*.

nefrēns : — *arietes dixerunt, quod dentibus frendere non possint. Alii dicunt nefrendes infantes esse nondum frendentes, i. e. frangentes. Liuius* (Trag. 38) : « *quem ego nefrendem alui, lacteum immulgos opem* ». *Sunt qui nefrendes testiculos dici putent, quos Lanuini appellant nebrundines, Graeci νεφρός, Praenestini nefrones*, P. F. 157, 9.

La glose confond deux mots distincts : 1° un adjectif *nefrēns* (*nefrēns*) qui signifie « sans dents, qui ne peut mordre encore », cf. Varr., R. R. 2, 4, 17, *porci... amisso nomine lactantes dicuntur nefrendes, ab eo quod nondum fabam frendere possunt, i. e. frangere* ; et Gloss. Scal. V 605, 16, *nefrēditium, annuale tributum quod certo tempore rustici dominis uel discipuli doctoribus afferre solent, dumtaxat sit carneum, ut porcellus* ; 2° un substantif désignant, dans certains parlars latins, « les reins », cf. Fest. 342, 35, *rienes quos nunc uocamus, antiqui nefrundines appellabant, quia Graeci νεφρός eos uocant*, dont l'f dénonce le caractère non romain. C'est de la confusion de *nefrōnēs* et de *nefrēns* que résulte la glose de Fulgence, Expos. Serm. Antiq., p. 559, 32, *coeperunt offerre porcum castratum quem nefrendem uocabant, i. e. quasi sine renibus*.

Au sens de « reins », cf. gr. νεφρός « rein » et v. h. a. *nioro*, v. isl. *nýra* (même sens). Ce mot indo-européen n'a qu'une petite extension ; lat. *rēnēs* n'a pas d'étymologie. La formation de *nebrundinēs* (*nefrun-*) rappelle celle de (*h*)*arundō* ; *nefrōnēs* en face de gr. νεφρός a le même élargissement que *colēō* en face de *cōleus*.

nefrōnēs : v. *nefrēns*.

neglegō : v. *legō* et *neg-*.

negō, **-ās**, **-ūl**, **-ātum**, **-āre** (avec un participe *negibundus* de forme analogique (d'après *queribundus*?) dans P. F. 162, 11, *negibundum antiqui pro negante dixerunt*) : 1° dire non, nier ; opposé à *aīō* ; par suite : refu-

ser, se refuser ; 2° nier l'existence de, ne pas reconnaître. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5876.

Dérivés et composés : *negatiō* (Cic.), *-tor* (Tert., Per opposition à *confessor, martyr*), *-trix*, *-tōrius* ; *negatiuus* (tardif) ; *negantia* f. (Cic., Top. 14, 57) ; *negāus*, *-ūs* (tardif).

negantinummius, « qui refuse de payer », Apul., Met. 10, 21, 2, en antithèse avec *poscinummius*.

negumō, *-ās* ; dans P. F. 162, 5, *negumate in carmine Cn. Marci uatis significat negate*. Fait d'après *autumō* ; *negiō*, *-ās* (fréquentatif familial, Plt.).

abnegō (non attesté avant Vg.) : refuser, nier, dénier ; usité surtout dans la langue de l'Église pour traduire ἀρνείσθαι, ἀπαρνείσθαι « refuser de reconnaître, renoncer à » ; *abnegatiō* (bas latin) : 1° dénégation ; 2° terme de gammairio traduisant ἀπόφασις « négation » ; *abnegatiuus*.

dēnegō : nier (sens rare) ; refuser ; dénier, M. L. 2554 ; *pernegō* : nier ou refuser jusqu'au bout ; *subnegō* (très rare : un exemple de Cic., Fam. 7, 19 init.) ; conservé en portugais, M. L. 8385) ; cf. aussi **renegō* : renier, M. L. 7207, fait comme *renuō* ; *innegātus* = ἀνεξάρητος (langue ecclésiastique).

Dérivé d'une forme *neg* de la négation *ne*. Cf. ce mot sous *ne*. On a de même *negōtium* et *neglegō*.

negōtium, **-i** n. : *quod non sit otium*, P. F. 185, 5. Substantif tiré de phrases telles que *mihī neg* (ou *neq?*) *ōtium* [est] ; cf. Plt., Pœ. 858, *fecero* [*quamquam haud otiumst* : occupation, affaire ; par suite « difficulté, embarras », et aussi dans la langue parlée, comme le gr. πρᾶγμα « chose, affaire », cf. Plt., M. 458, *quid est negoti?*, qui reprend en le renforçant un *quid* est précédent (cf. *facinus, rēs, causa*). S'emploie aussi par euphémisme pour désigner des choses ou des actes qu'on ne veut pas expressément nommer. Quelquefois, comme πρᾶγμα, s'applique à une personne (Cic., ad Quint. fr. 2, 11, 4). Ancien, usuel. M. L. 5881. Britt. *neges* (emprunt récent).

Dérivés : *negōtiōr*, *-āris* : faire des affaires, du commerce, trafiquer ; *negōtiātor*, M. L. 5880, *-trix*, *-tiā*, *-tōrius* ; *-tiuē* adv. = ἐμπορικῶς (Novell. Iustin.) ; *negōtiāns* m. : négociant ; *negōtiālis* (opposé à *iuridiciālis*, Cic., de iuu. 1, 11, 14 ; = πραγματικός, Quint. 3, 6, 58, rare et technique) ; *negōtiōsus* : qui a ou qui donne de l'occupation (= gr. ἀσχολός) ; *negōtiōsi-tās* = πολυπραγμοσύνη, Gell. 11, 16, 3 ; *negōtiolum*. V. en dernier lieu Benveniste, Sur l'histoire du mot lat. *negōtium* (Ann. d. Sc. Norm. Super. di Pisa, XX, I-II, p. 1-7), qui y voit une traduction du gr. ἀσχολία. Cf. m. h. a. *ūnmuoze* « manque de temps, occupation ». V. *neg*.

negumō : v. *negō*.

nēmō, **-inīs** (δ dans Hor., S. 1, 1, 1 ; δ dans Mart. 1, 40 ; Juv. 2, 83 ; 7, 17 ; pas de pluriel ; le génitif et l'ablatif sont évités par la langue classique, qui leur substitue les cas correspondants de *nūllus* ; par contre, le datif est rare, mais classique, v. Neue-Wagener, *Formenl.*, 3^e éd., I 745, II 524 sqq. ; sur les raisons de cette répartition, v. Wackernagel, *Vorles.*, II 270 sqq. Certaines formes sont bannies de la poésie dactylique) : pas un homme, personne. L'étymologie **ne-hemō* était

bonne des anciens, cf. Fest. 158, 14, *nemo compositum uidetur ex « ne » et « homo »*; *quod confirmatur magis quia in persona semper ponitur, nec pluraliter formari solet, quia intellegitur pro nullo. Comme homo, est encore, à l'époque archaïque, employé en parlant de femmes, Plt., Cas. 182, uicinam neminem amo merito magis quam te. Mais le rapport avec homo s'est effacé au point que nēmō est souvent renforcé par homō dans la langue familière (cf. le type au jour d'aujourd'hui) : Plt., Pe. 211, nemo homo umquam arbitrat. Peut être également accompagné d'un indéfini : nēmō quisquam, nēmō ūnus. Ancien, usuel; mais tend à être remplacé par nullus. parce qu'il n'était plus analysable en latin. Rare dans les langues romanes (roumain, dialectes italiens). M. L. 5886; remplacé par *necūnus, *ne ips'ūnus.*

V. ne et homō.

nempe : particule affirmative « certainement, sans doute, assurément ». Se place toujours en tête de la phrase, pour accompagner une affirmation, ou une interrogation dont la réponse est sûre. Comme *scilicet*, peut avoir une valeur ironique. Un doublet *nemut* est dans P. F. 159, 3, *nemut, nisi etiam, uel nempe*. Fréquent dans la langue parlée (Plt., comiques), où *nempe* est souvent réduit à *nemp'*. Attesté à toutes les époques. Non roman. Cf. *enim* (v. ce mot).

Pour le -pe final de *nem-pe*, *quip-pe*, cf. peut-être lit. *ka-p*. Le p de osq. i-p « ibi » est ambigu; s'il repose sur *kw*, on pourrait songer à une origine dialectale? V. Meillet, MSL 20, 91.

nemus, -oris n. : bois (sacré); en particulier « bois sacré de la Diane d'Aricie »; de là *Nemorēnsis, rēx Nemorēnsis*. Attesté depuis Ennius. Terme surtout poétique et affectif; cf. P. F. 159, 2, *nemora significant silus amoenas*. Déjà rapproché de gr. νέμω par Varr., L. L. 5, 36, *haec etiam Graeci νέμω, nostri nemora*; cf. Fest. 158, 2 sqq.

Dérivés et composés (tous poétiques ou de la prose impériale) : *memoralis*; *memorōsus* (-a *Zacynthos*, Vg., Ae. 3, 270, traduisant l'homérique ἄλγησσα Ζάκυνθος I, 9, 24); *memoreus* (Ennod.); *Nemestrinus deus* (Arn.); *nemicultrix*; *nemoriuagus*.

Le caractère religieux du mot a un parallèle en celtique : irl. *nemed* « sanctuaire » et gaul. *uep̄mron* (peut-être emprunté par le germanique : v. fris. *nimidas* « sacra siluarum »), *Nemeto-dūrum, Medio-nemetum* « sanctuaire du milieu »; le sens initial doit être « clairière où se célèbre un culte ». En grec, la forme correspondante, νέμος, n'a dans les textes que le sens de « bois »; car la seconde partie de la glose d'Hésychius : νέμος ἄνδρωπος τόπος καὶ νομήν ἔχων, καὶ τὸ γυναικείον αἰδοῖον (cf. κήπος : hortus muliebris), καὶ νότος, καὶ τὸ τοῦ ὀρθοῦ καὶ οὐλοῦ οἴου doit être altérée. On ne saurait déterminer s'il y a un rapport avec le sens, aussi religieux, de skr. *nāmaḥ* (thème en -es- comme *nemus* et νέμος) « inclination, hommage » = av. *nəmō*, en face de skr. *nāmati*, av. *nəmaiti* « il se plie, il s'incline ». Cf. Benveniste, BSL 32, 79 sqq.

nemut : v. *nempe*.

nēnia (nae-), -ae f. : est *carmen quod in funere laudandi gratia cantatur ad tibiam*, P. F. 157, 5; chant funèbre, thrène et mélodie; incantation; chanson en-

fantine, et au pluriel « bagatelles, futilités » (cf. notre « chansons ! »). Mot rare, de couleur populaire. Au premier sens se rattache sans doute le nom propre *Nēnia*, déesse des lamentations funèbres, conservé dans P. F. 157, 5 : *Neniae deae sacellum extra portam Viminalem fuerat dedicatum*. Employé plaisamment par Plaute au sens de « fin » dans l'expression *facere naeniam* = *f. finem*. L'expression *soricina nenia* dans Plt., Ba. 889, est obscure.

Dérivés attestés dans les gloses : *nēnior* « uāna loquor »; *nēniōsus* (ni-).

Peut-être forme à redoublement; en tout cas, mot expressif. Un emprunt n'est pas exclu. Cicéron le dérive de *νηνία* (Leg. 2, 24, 62), non attesté; mais le grec a *νηνιάρων* « sorte de chant phrygien ». IV. en dernier lieu l'article de John L. Heller : *Nenia* « *νηνιον* », dans Trans. of Amer. Philol. A^o, LXXIV, 1943, p. 215-268.

neō, nēs, nēui, nētum, nēro : filer; par extension, « tisser, entrelacer ». Attesté depuis Plaute (Mer. 519). N'a pas survécu dans les langues romanes, sans doute en raison de son caractère monosyllabique; a été remplacé par le dénomiatif de *filum, filāre*.

Dérivés et composés : *nēmen, -inis n.* : fil, trame (très rare; un exemple dans une inscription et sans doute fait d'après *stāmen*; Tertullien, Marcin, le Digeste emploient la forme grecque *νημα* ou sa transcription; conservée en espagnol, cf. M. L. 5884); *nētus, -ūs m.* (Mart. Cap.); *perneō* : tisser jusqu'au bout (poétique; Mart., Sid.); *reneō* (id.).

Cf. irl. *sné* « filer », etc. (v. les formes chez H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, p. 663); gall. *nyddu* « filer », gr. ἰνώνα (participe accusatif, Hes.), νῆν (pour *sn- initial, cf. hom. ἔώνυρος) et νήσω, lette *snāju, snāt* « tordre de façon lâche, filer »; skr. *snāyati* « il vêt » n'est pas attesté dans les textes. En germanique, le sens est différent : v. h. a. *nāan* « coudre », got. *nepla* « aiguille ». Les formes nominales sont nombreuses et claires : irl. *snáthe* « fil », v. h. a. *snuor* « cordon » et got. *snorjo* « corbeille », skr. *snadyu* et *snadyuḥ* « lien, tendon ». Le latin a remplacé ce groupe nominal par *filum* (v. ce mot), ce qui a finalement entraîné la disparition de *neō*.

A côté de *snē-/snō-, il existe des formes de type *sneu-, *senu-, dans skr. *snāva* « lien, tendon, cordon », av. *snōawā* (même sens), tokh. B *šnāwra* « nerfs », gr. *vēpov* « fibre, corde, nerf », *vepā* « corde d'arc », v. h. a. *senawa* « tendon » et v. isl. *snúa* « tordre, tortiller », v. sl. *snuję, snovati* « ourdir », lette *snaujis* « lacet, lacs ». — V. *neruus*.

nepa, -ae (nepās, -ae, Col.) m. : scorpion, animal et constellation. Mot africain d'après Festus, cf. P. F. 163, 12.

nepeta, -ae f. : cataire, herbe aux chats (Cels., Plin.); synonymie de *menta montāna, καλαμίνθη δρευνή* (Ps.-Diosc., Vind. 3, 35, p. 47, 17). Il est à noter qu'une ville d'Étrurie porte exactement le même nom. M. L. 5889. Germanique : ags. *nepte, nefte*.

nepōs, -ōtis m. (commun à l'époque archaïque; cf. Ennius, A. 55, *Ilia dia nepos*, sans doute d'après *sacerdōs, custōs*); **neptis, -is f.** (doublets vulgaires et tardifs *lepos, leptis*) : petit-fils, petite-fille; et « neveu, nièce ». Désigne, d'une manière plus générale, le « descendant »

(surtout au pluriel : *magnanimos Remi nepotes*, Cat. 58, 5); en arboriculture, le « rejeton » (Col.). A aussi le sens péjoratif de « dissipateur d'héritage, prodigue, débauché » (cf. Cic., Cat. 2, 4, 7); d'où sont issus, à l'époque impériale, *nepōtor*, «-āris « faire le prodigue »; *nepōtālis*, *nepōtātus*, «-ūs, -tiō»; *nepōtinus* (?); M. Niedermann compare notre « fils à papa ». Toutefois, ce glissement de sens, admis par les anciens (P. F. 163, 6), repose peut-être sur une étymologie populaire. Peut-être y a-t-il eu deux mots différents à l'origine : le texte de Festus, malheureusement lacunaire, semble indiquer la provenance étrusque de *nepōs* « débauché »; cf. F. 162, 18 sqq.

Diminutifs : *nepōtulus* (Plt.), «-a; *nepōtēllus*; *nepōtilla*; *nepticula*; *neptilla*. Conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 5890, *nepcs*; 5893 a, *neptis* (rare, remplacé comme *nurus*, *socrus* par des formations féminines en «-a : *nepta*, *nepōta*; *neptia*; *nepōtia*, *nepōticia*, CIL V 4616, cf. M. L. 5891-5893). Composés : *abnepōs*, *abnepitīs* « arrière-petit-fils, petite-fille »; *pronepōs* (d'après *proauos*, comme, inversement, *ab-avos* d'après *ab-nepos*?); *proneptis*; *trinepōs* comme *tritauius*.

Terme indo-européen désignant la parenté indirecte : descendant autre que le fils, donc petit-fils ou neveu (ou même descendant d'une sœur) : skr. *nāpāt* (acc. *nā-pātām*), v. perse *napā*, av. *napā* (acc. *napātəm*), gâth. *našū* (au locatif pluriel) avec un féminin skr. *naptīh*, av. *napti-*; v. lit. *nepūotis*, *nepotis*, avec un féminin *nepte*. — En germanique occidental, v. angl. *nefa* et v. h. a. *nevo* « neveu » et v. h. a. *nift*, *nifūla* « nièce ». L'irlandais a *nia* (gén. *niath*) « fils de la sœur » et *necht* (cf. gall. *nith*) est glossé par lat. *neptis*. — Il y a un dérivé en *-iyo- dans gr. ἀνεψιός « fils de la sœur » et v. sl. *netijj* « neveu » (s. *nějāk* « fils de la sœur »), av. *naptiya* « descendant », *nava-naptiya* « neuvième génération », alb. *mbese* « nièce » (peut-être emprunté à un lat. **nepōtia*?). — Lat. *pronepōs* est à rapprocher de skr. *pranaptar-* « arrière-petit-fils ». Emprunts étrusques *nefts* « nepōs », *prumts* « pronepōs ».

Neptūnus, -I m. : Neptune; dieu marin. Usité de tout temps; conservé partiellement dans les langues romanes, avec un sens dérivé (fr. *lutin*); M. L. 5894. De là : *neptūnius*, «-a, -um; *neptūnia* f. : nom d'une plante « mentha puleium » (Ps.-Apul., Herb. 57); *Neptūnicola* (Sil.); *Neptūnālis*, «-ia, «-icia.

Le rapport avec av. *naptia-* « humide » est vague. Bien que la dérivation de *Neptūnus* ne s'explique pas par là, on ne peut s'empêcher de penser à l'importante figure religieuse indo-iranienne de véd. *apām nāpāt*, av. *apām napā* « descendant des eaux »; cf. *fortūna* à côté de *fortūitus*, en face de *fors*; le mot relèverait du vocabulaire religieux commun à l'indo-iranien et à l'italo-celtique. D'autre part, *Neptūnus* serait formé comme *trībūnus* et *dominus* s'il avait existé un **neptu-* « substance humide ». Emprunt étrusque *Neθuns*? V. en dernier lieu Brandenstein, Frühgesch. u. Sprachwissens., 1948, p. 151.

nepus (ū?) : *non purus*, P. F. 163, 15. Si la glose est exacte, *nepus* pourrait être un ancien terme de rituel, issu de **ne* + *pū-s*, cf. skr. *pūtah*, d'une racine **pewa-/pū-*, qu'on a dans *pūrus*. Le second terme du composé n'aurait pas de voyelle thématique, ce qui

représente l'état ancien; cf. *compos* en face de *peita* V. ne.

***nequālia** (ē?) : *dētrimenta*, F. 160, 2. Sans autre exemple. V. *nez*. Sans rapport avec *nequam*.

nequam : mot invariable composé de la négation et de la particule indéfinie *quam*, cf. *per-quam*, *ququam*, l'indéfini pouvant s'employer ainsi avec *neque*, *quater*, *nequequam*, *nequiquam*. S'est employé d'abord comme adverbe avec *esse*, comme *male esse*, avec le sens de *nihilū esse* « ne rien valoir » cf. Plt., As. 178, *quasi piscis tūdemst amator lenae quamst nisi recens*. Est devenu une épithète opposée *frūgi bonae* : Plt., Ps. 468, *cupis me esse nequam*; *tan ero frugi bonae*; mais l'emploi adverbial a subsisté chez Plaute dans des locutions comme *nequam facere*, *nequam* (Poe. 159, *nequam habere*, Tru. 161, expressions de lesquelles Cicéron substitue à *nequam* son dérivé *nequit*, cf. Tu. 3, 17, 36, *turpiet et nequit facere*, *nequit frūgi*, *nequam* a été muni d'un comparatif et d'un superlatif *nequior*, *nequissimus*. Il en a été dérivé un adjectif *nequit* et un substantif *nequitia* (-tiēs).

Sur *nequior*, *nequissimus*, la langue populaire a rebâti un positif *nequus* attesté dans les gloses (cf. aussi *nequo* : ἀπό μηδένος) que confirment les représentations romans du mot, M. L. 5895. Cf. encore *nequila*, *de nutium* est a *nequam*, CGL V 524, 14; 473, 22, formation populaire en «-a.

neque : v. ne.

nequeō : v. *queō*.

nequāquam : d'aucune manière, nullement. Néologisme renforcé (cf. gr. οὐδαμῶς), à valeur affective, assez rare, mais attestée à toutes les époques.

nequiquam : adverbe avec le sens de *frustrā* « vain », composé de *nē* et de l'ancien ablatif en «-i neutre de *quisquam*. N'a pas proprement de valeur négative; mais un souvenir de son origine persiste dans le fait qu'il n'est jamais employé avec une négation. Rare dans la bonne prose (deux exemples de Caton contre dix de *frustrā*), évité également par les juristes. Comme *nequāquam*, a disparu assez tôt de la prose impériale et n'a pas subsisté dans les langues romanes.

Nerō, «-ōnis m.; **Nerīō**, «-ēnis f. : mots sabinus, conservés à Rome en tant que noms propres, le premier comme cognomen dans la *gens Claudia*, le second comme nom d'une vieille divinité guerrière, qui était la femme de Mars; cf. Plt., Tru. 545; Gell. 13, 23. *Nerō* est synonyme de *fortis* (cf. Suét., Tib. 1, 2 et CGL II 1 43, *Nerō* : ἀνδρείος; IV 124, 22; V 473, 2, *neriosus resistens, fortis*); *nerīō*, de *fortitūdō*. Lydus, Mens. 4, cite, en outre, une forme *vepōn*, féminin d'un adjectif avec le sens de *ἀνδρῆς*. La flexion alternante *Nerō-ēnis* (cf. *Aniō*, «-ēnis) a été altérée de diverses façons pour en faire disparaître le caractère anomal. *Nerō* est une formation en «-ō(n) du type *capitō*, etc., indiquant une qualité portée à un haut degré.

Dérivés : *Nerōnius* (-*neus*), «-*niānus*, «-*nēnsis*.

L'indo-européen avait, pour désigner l'homme le guerrier, deux mots, l'un qui le désignait proprement et simplement, **wīro-* (v. lat. *uir*), l'autre qui le

en évoquant sa qualité, **ner-*. Le latin de Rome a gardé que *uir*, d'où il a tiré *uirūs*, alors que le celtique a iri. *nerth*, gall. *nerth* « force », suivant la valeur germanique de **ner-*, cf. gr. ἠγορέη; skr. *sūndrah* signifie « généreux » et *sūnṛā* « générosité ». *Nerō* conserve le génitif pluriel (*nerum*), omb. *nerf* (accusatif pluriel) « principēs, optimatēs », à côté de *uiro* « uirōs »; la différence de sens entre omb. *nerf* « principēs » et *uiro* illustre la valeur ancienne des deux mots; le *ner-* a disparu en latin parce qu'il ne représentait qu'à exprimer une qualité, ce que souligne l'emplacement de la dérivation dans *Nerō* et *Nerō*. Le mot **ner-* est bien conservé dans véd. *nar-* (souvent appliqué aux dieux) : accusatif *nāram*, instrumental pluriel *nṛbhīh*, etc.; av. *nar-* (souvent opposé à « femme »); et, avec hypothèse nouvellement développée, dans gr. ἀνήρ, ἀνδρῶν et arm. *ayr*, *ain* (de **anre/ōs*).

L'osco-ombrien **ner-* « sinistre » est généralement rattaché au gr. νεῖρεος « inférieure », mais peut s'expliquer, comme un euphémisme, par la racine **ner-* et désigner « la main forte »; cf. ἀπρεπῆ.

neruus, -ī m. : 1° tendon, ligament, nerf; au pluriel *nerui* « muscles, nerfs » : *nerui quos τένοντας Graeci appellant*, Cels. 8, 4; et aussi « membrum uirile », d'où « force, virilité »; 2° tout objet fait de tendons : corde d'arc, d'instrument de musique; instrument de supplice servant à entraver les criminels (d'abord fait de cordes, puis de chaînes de fer) : *neruum appellamus etiam ferreum uinculum quo pedes uel etiam ceruices impediuntur*, P. F. 161, 12. Tous ces sens se retrouvent dans gr. νεῦρον et ont pu lui être empruntés, au moins partiellement. Ancien (Loi des XII Tab.), usuel. M. L. 5898.

Dérivés et composés : *neruia*, -ōrum n. (sur l'origine, v. Niedermann, N. Jahrb. f. kl. Alt. 29, 235) et *neruie* f. : cordes d'un instrument de musique; *nerfs* = gr. νεῦρον et νεῦρα (Sept.); cf. M. L. 5897, *neruium*. Les formes romanes se partagent entre *nerus* et *neruius*, v. B. W. *nerf*; *neruulus*, -ī m.; *neruālis* (n. *herba*, Scrib. Larg., « plantain », cf. τὸ κολύβευρον, τὸ νευροειδές, Diosc. 4, 16); *neruicus* (Virg.); *neruiceus* (Vulg.); *neruīnus* (Vég.); *neruōsus* (seul classique et usité) : tendineux, plein de nerfs; et vigoureux, musclé; d'où *neruōsē*; *neruōsiūs*; *neruōsiōsus* (Gloss.), contamination de *neruicus* et *neruōsus*; *ēneruis* (-uus) et *ēneruō*, -ās avec ses dérivés; *īneruis* (= ἔνευρος); *subneruō* (tardif) : couper les jarrets, trad. de νευροκοτεῖν. Cf. aussi sans doute *Nerua*, prénom de type populaire (= gr. νεῦρά); *Nerualia* (fābula), titre d'une comédie perdue de Plaute. Le sens et l'aspect général du mot indiquent un rapprochement avec gr. νεῦρον, νεῦρά et avec av. *snāwara* (v. sous *neō*); le sens explique que le genre « animé » ait été admis. La forme gr. νεῦρο- est ce que l'on attend; mais, si un *o* consonne a été rétabli par quelque analogie, en partie parce que le radical est *snē-*, avec *ē*, il a pu y avoir un **snēwro-* qui, dans la langue populaire, aura été inversé en **nerwo-*; cf. *aluus* en face de ἀλλός, *paruus* en face de *paucus* et celt. **tarwo-* en face de lat. *taurus*. Ces inversions semblent être le fait du vocabulaire « populaire ».

nespula : v. *mespilum*.

nēue, **neu** : négation composée « et ne pas ». Généralement employée après un *ut* ou un *nē* précédent, dans des propositions prohibitives au subjonctif ou à l'impératif. De *nē* + *ue*; cf. *siue*, *seu*. On trouve aussi dans l'ancienne langue *nīue*, de même que l'osque et l'ombrien ont *nei-p* « nēue ».

neuter, -tra, -trum : aucun des deux, ni l'un ni l'autre; οὐδέτερος. Dans la langue de la grammaire, « neutre »; *neutra nōmina*, traduction du gr. οὐδέτερα; de là, à l'époque impériale, *neutrālis*, *neutrāliter*, termes savants passés en celtique : irl. *neuter*, britt. *neodr*. Ancien, usuel; mais manque dans les auteurs vulgaires de basse époque, qui lui substituent *nūllus*. Non roman. De *ne* + *uter*; encore trisyllabique dans Plaute. Un doublet *neuter* est également attesté; cf. *neque ūnus*, dans M. L. 5896.

Composé : *neutrubi* (rare) : ni dans un endroit, ni dans l'autre. Pour l'union de *ne* avec un indéfini, cf. *nequis*, *neutiquam*.

L'*e* subsiste dans *neuter*, *neutiquam*, à la différence de *nūllus*, etc., parce que, devant l'*u* de *uter*, *uti-*, il a dû persister pendant un temps une trace du *qu-* de *quis* etc.; v. sous *uter*, *ut*, etc. L'*h* de *hemō* n'a pas eu la même actin dans *nēmō*. L'indéfini peut s'employer avec négation, comme on a en slave *ni-kūto* « personne », *ni-čī* « rien », etc.

ne-utiquam : nullement (cf. *nēquāquam*). Surtout archaïque. N'est plus attesté après Tite-Live. — V. *neuter*.

nex, **necis** f. : mort (donnée, violente, cf. Cic., Mil. 4, 10), meurtre; par opposition à *mors*; le sens de « mort naturelle » n'apparaît qu'à l'époque impériale. Mot racine désignant une activité (par opposition à *mors*, qui désigne plutôt un état); de là le genre animé et féminin (comme *lux*, *prez*, etc.). D'après Festus, *nex* désignerait spécialement la mort donnée sans blessure (pour différencier le mot de *caedēs*) : *neci datus proprie dicitur qui sine uolnere interfectus est, ut ueneno aut fame*, F. 158, 17; *occidus a necato distingui quidam, quod alterum a caedendo atque ictu fieri dicunt, alterum sine ictu*, F. 190, 5. Cette restriction de sens n'apparaît pas dans les textes; cf., par exemple, Enn. ap. Cic., de Or. 3, 58, 218, *mater terribilem minatur uitae cruciatum et necem*, etc. Mais on rapprochera le sens roman « noyer » de *neccāre*. Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens; cf. M. L. 5901.

Dérivés et composés : *necō*, -ās, *necāui*, *necātum* (et *necui*, sans doute d'après *nectus*, cf. *enectus*, formé directement sur la racine **nek-*; *ēnecium*, Gloss.) : tuer, mettre à mort. Ancien, usuel. Panroman; le verbe s'y est spécialisé dans le sens de « faire périr par l'eau, noyer », cf. M. L. 5869; B. W. s. u.; sens vers lequel acheminent des emplois comme *ore necaturas accipiemus aquas*, Ov., Tr. I 2, 36; *salsi imbres necant frumenta*, Plin. 31, 52; *aquae flammās necant*, id. 31, 2. L'évolution est achevée dans Sulp. Sev., Hist. 1, *deducti ad torrentem necati sunt*. Cf. Bonnet, Le lat. de Grég. de Tours, p. 286. Tardifs : *necātor*,

-irā. Sur *neccātiō* et *ēnec(ā)tiō*, v. Isid., Or. 5, 26, 17. *ēnecō* (-nicō) : M. L. 2873 (sur *ēnecō* « noyer », v. Thes. V 2, 563, 12 sqq.) ; *interneccō* : tuer jusqu'au dernier (conservé dans les dialectes italiens, M. L. 4493) : *interneccatis hostibus* (Plt.) ; pour le préfixe, cf. *interreccō*, *interficiō* ; *interneccida* (Isid.) ; de là *interneciō* f. (-cium n.) : massacre ; puis, avec idée de réciprocité développée par *inter*, « massacre mutuel » ; *interneciēs* (-ne-) ; *interneccius* ; *perneccō* (St Aug.) ; *perniciēs*, -ei f. : meurtrier, massacre, et simplement « perte, ruine ». De *perniciēs* : *perniciōsus* (classique) ; *perniciālis*, *perniciābilis* (rares et non classiques, cf. *exitiābilis*).

dēnicālis, adjectif usité seulement au pluriel *dēnicālēs* f. (scil. *fēriac*) ou *dēnicālia* : Cic., Leg. 2, 55, ... *denicales, quae a nece appellatae sunt, quia residentur mortuis*, et P. F. 61, 23, *denicales feriae colebantur, cum hominis mortui causa familia purgabatur. Graeci enim νεκρον mortuum dicunt*. Formation obscure : dérivé de *dē nece*? Cf. *parentālis*, *lustrālis*.

nocēō, -ēs, -uī, -itum, -ēre (une forme en -s-, *nozīt* chez les archaïques, cf. Lex XII Tab. 12 2 a ; *ne boa nozīt*, Lucil.) : causatif en -eye/o- avec vocalisme o de la racine **nek-* dont le sens était d'abord « causer la mort de, préparer la mort » (de là la construction avec le datif), cf. encore Cic., Caec. 21, 60, *arma alia ad tegendum, alia ad nocendum* ; Luc. 8, 305, *uolnera parua nocent* (« causent la mort »), et s'est affaibli au point de ne plus être dans la langue courante que « nuire [à] », le sens de « tuer » ayant été réservé entre autres au dénomiatif de *nez*, *neccāre*. Ancien, usuel et classique dans ce sens. Panroman, sauf roumain. M. L. 5938 et B. W. s. u. De *nocēs* (« qui nuit à, coupable » : *innocēns* « incapable de nuire, innocent » et *nocentia* (Tert.), reformé sans doute sur *innocentia*, qui est classique ; *nocuus*, *innocuus*, qui se substitue dans la poésie dactylique à l'amétrique *innocēns* et pénètre dans la prose impériale. M. L. 444 ; celtique : irl. *ennac* ; *nocīuus* (depuis Phédre).

Tardifs : *nocibilis*, -bilitās ; *nocumentum* = βλάδῃ ; *renocēō* = ἀνταδixō (Didasc. Apost.).

noxa : faute, dommage causé ; cf. la formule du férial dans T.-L. 9, 10, 9, *ob eam rem noxam nocuerunt* ; et Dig. 50, 16, 238, § 3, *noxae appellatioe omne delictum continetur*. Puis, à l'époque impériale, le sens de « faute » ayant été réservé à *noxia*, *noxa* a désigné le « coupable », et aussi le « châtement » : cf. Just., Inst. 4, 8, 1, *noxa est corpus quod nocuit, i. e. seruus* ; *noxia ipsum maleficium, ueluti furtum, damnum, rapina, iniuria*, et Fest. 180, 25, *noxia, ut Ser. Sulpicius Rufus ait, damnum significat in XII. Apud poetas autem et oratores ponitur pro culpa ; at noxa peccatum, aut pro peccato poemam*.

De *noxa* dérivent *noxius* (pour la formation, cf. *anzius*) « qui fait le mal, coupable », d'où *noxia* f. (scil. *causa*), qui s'est confondu avec *noxa* ; *noxia* avec le sens de « dommage » est déjà dans la loi des XII Tables, 12, 2 a : *si seruus furtum faxit noxiamque noxīt*, cf. Fest. 180, 25 ; Pline et Térence emploient *noxia*, non *noxa* ; *noxālis*, -e (terme de droit : n. *actiō*) ; *noxītūdō* (Acc.). De *noxius* : *noziālis* (Prud.), *noziētās* (Tert.) ; *noziōsus* ;

innoxius (cf. aussi *innox*, Isid., Or. 10, 125, et *innocens* refait sur *noxa*) : qui ne fait pas de mal, innocent, qui n'éprouve pas de mal ; *innoxius* a « à l'épreuve, à l'abri de », cf. Sall., Ca. 39, 2 et 40. Joint par Plaute à *innocēns*, Cap. 665.

Pour *obnoxius*, v. ce mot.

Le nom radical *nez* n'a pas de correspondant sûr dans le latin ; gr. *νεκός* νεκρός (Hés.) est surprenant : *νεκός* « engourdissement léthargique » est dérivé de **nek-* ainsi que *νεκας* « monceau de cadavres » et *νεκρός* « mort » (adjectif). *Per-niciēs*, *inter-niciēs* sont des dérivés de thèmes radicaux comme *prō-gen-iēs*, *spec-iēs*, etc. Le gr. *νεκός* « mort, cadavre » a un correspondant dans av. *nasuš* « cadavre » ; cf. lat. *nequālia* (que, toutefois certains dérivent de *nequam*). Lat. *ē-nectus* est à rapprocher de skr. *naśtāh*, av. *naštō* « péri ». La racine n'aurait fourni pas de présent thématique ; le présent iranien est skr. *nācyati* = av. *nasyeiti* « il péri, il disparaît ». Skr. *nācyati* « il fait péri » est formé, dit-on, par lat. *nocēō* ; cf. v. perse *nāōya-*. Le causatif *nocēō* substantif de type désidératif *noxa* et *nequālia* offrent un affaiblissement de sens qui ne s'observe ni en indo-iranien ni en grec ; mais cf. I tohk. B *naksent* « être blâmé ». — Si l'on peut admettre une forme **nek'u-* côté de **nek'u-*, on rapproche irl. *éc* « mort », gall. *angr* (même sens). Cf., enfin, v. isl. *Nehalennia* « déesse de la mort » et *Nagl-far* « [bateau] des morts ». Sur *obnoxius*, v. une réserve sous ce mot.

nī : v. *ne*, 5°.

***niulus** : vautour (CGL V 570, 2, *nibuli id est auis*). Sans autre exemple, mais confirmé par le témoignage des langues romanes ; cf. ital. *nibbio*, v. fr. *nieble*, etc. M. L. 5904. Comme l'a vu M. Niedermann, *Contributions à la crit. et à l'explic. des glosses lat.* (Neuchâtel, 1905), p. 32, *nibulus*, dont existe un doublet *nibulus* glōse *milius*, CGL V 468, 8, est une forme dissimilée de *milius* (prononcé *milibus*) ; cf. *nēfle* en face de *mipila* et *nappe* de *mappa*.

nictiō, -is, -ire : -it *canis in odorandis ferarum uentibus, leuiter ganniens... unde ipsa gannitio*, F. 184, 3. M. technique. Un exemple d'Ennius, A. 342. Les glosses *nictio* : *latro* ; mais *nictiō* est invraisemblable, tous les verbes indiquant un cri étant en -iō. Peut-être y a-t-il la confusion de *nictiō* et *nictō*.

nictō, -ās, -āre (*nictor*, -āris) : cligner des yeux ; gnoter. A pour synonyme rustique *cenno* ; cf. CGL V 621, 39, *nictio est quod rustice dicitur cenno*. Fréquemment intensif d'un simple disparu, dont le substantif *nictus* est encore attesté (Caecil., Labér.) ; cf. *cōnuectiōnōr*. D'après Festus, 182, 30, le verbe se serait employé à l'origine dans le sens de « s'appuyer » : *nictus et oculorum et aliorum membrorum nisus saepe aliter conari, dictum est ab antiquis, ut Lucretius in lib. III (6, 836) : « hic ubi nezari (nizari codd. Lucr.) neque insistereque alii ». Caecilium in Hymnide (72) : « gerens sine dentes iacent, sine nictentur perticis. » Noutus Macco Copone (47) : « actutum scibus cum in neruo tabere ». Vnde quidam nictationem, quidam nictum. Caecilium in Pugile (193) : « tum inter laudandum timidum tremulis palpebris percutere nictu : hic gnoter et mirarier ». Ancien ; non roman.*

Dérivé : *nictatiō* (Plin.). Composé : *adnictō* (Nae-vius).

V. *contineō*. Il est curieux que le slave ait un groupe **nigantī* « nictare », avec *m-* initial (v. Trautmann, *Balt. sl. Wört.*, p. 174), aussi M. Benveniste, BSL 1937, 38, p. 280, dérive-t-il *nictō* de **nictō*, itératif issu d'une racine **meig-*.

nictus, ūs m. : v. le précédent.

-nidēō : v. *renidēō*.

nidor, -ōris m. : fumet, odeur qui s'échappe d'un objet qui cuit ou qui brûle, grillon. Ancien (Plt.); technique. M. L. 5912.

Dérivés tardifs : *nīdōrosus* (Tert.); *nīdōrō* (Not. Tir.).

Cf. att. *κνίσα*, hom. *κνίση* « odeur de graisse brûlée », v. sl. *kniss* n. « vapeur de la cuisson ».]

nīdus, -ī m. : nid, nichée. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5913.

Dérivés et composés : *nīdulus*, diminutif de tendresse, d'où *nīdulor*, -āris ; *nīdāmentum* (d'un **nīdō*, non attesté, remplacé par *nīdulor* et *nīdificō*) ; *nīdificus*, -ficium (Apul., d'après *aedificium*), -ficō, M. L. 5911 (mais le fr. *nicher* s'explique mieux par **nīdicāre*). Cf. aussi M. L. 5910, *nīdiculāre* ; 5908, **nīdāle* ; 5909, **nīdax* « niais ».

Mot indo-européen **ni-zdo-*, dont le premier terme est le préverbe *ni-* et le second une forme à vocalisme zéro de la famille de *sedēō*. Au sens de « nid », on a de même *irl. net* (irl. mod. *nead*), v. h. a. *nest*, et, avec des altérations sans doute voulues, lit. *līzdas*, v. sl. *gnēzdo* (neutre) ; le sens général de « lieu où l'on s'établit » apparaît dans *arm. nist* et *skr. nidāh*. En tant que préverbe, **ni*, indiquant mouvement de haut en bas, existe en indo-iranien et en arménien ; la racine **sed-* y était souvent jointe : *skr. ni-sidati* « il s'assied », av. *nīshī-dāiti*, v. perse *nīy-asādāyam* « j'ai établi », *arm. n-stim* « je m'assieds ». De **ni-* le slave et le germanique n'ont gardé que des dérivés : v. sl. *nič* « penché en avant », *nūč* « en bas », v. h. a. *nīdar* « vers le bas ».]

niger (-grus, Orib. 495, 22), -grus, -grum : noir. S'oppose à *albus*, *candidus*. Au sens moral « funèbre, qui évoque une idée de mort ou de malheur » ; s'emploie en parlant du caractère, comme le gr. *μῆλας* ; cf. Cic., *Caec.* 27 ; *Hor.*, S. 1, 4, 85 (par opposition à *candidus*). Sur la nuance de sens qui le sépare de *āter*, v. ce mot. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5917.

Dérivés et composés : *nigror* m. (poétique) ; *nigrēdō* f. (postclassique) ; *nigrītia* (-tiēs) f. (Plin., Cels.), M. L. 5921 ; *nigrītūdō* (Plin.) ; *nigraster* (Firm.), *nigellus*, d'où *nigella* « nielle, nigelle » (Gloss.), M. L. 5915 et 5916 ; *Nigellīō* ; *nigrīdus* (Not. Tir.) ; *nigrīcolor* (= *μῆλας* γυροός), et les composés tardifs et artificiels *nigrī-formis*, *nigro-gemmeus*, -*rubēns* ; les surnoms *Nigrinus*, *Nigrina* ; *nigrō*, -ās : noircir (transitif et absolu) ; *nigrēō* ; *nigrēscō*, -is, M. L. 5919 ; *nigrīcō*, M. L. 5920 ; *nigrīficō*, -ās ; *nigrē-faciō*, -fiō (tardifs) ; *dē-nigrō*, -ās (intensif) ; cf. gr. *ἀπομαλνω* ; sens propre et figuré : d. *honorem famaque*, Firmicus, *Math.* 5, 10 fin) ; *dēnigrēscō* et *innigrō*, *innigrēscō* (tardifs) ; *internigrāns* (Stace) ; *per-*, *sub-niger*.

Étymologie inconnue. Du reste, il n'y a pas d'adjectif indo-européen commun attesté pour « noir ».

nihil (*nīl*), *nīhilum* : v. *hīlum*. M. L. 5922 a.

nimbus, -ī m. : nuage chargé de pluie ; pluie ; puis « nuage, nuée » en général, et spécialement « nuage doré qui enveloppe les dieux, nimbe, auréole » : *proprie nimbis est qui deorum uel imperantium capita quasi clara nebula ambire fingitur*, Serv., *Ae.* 3, 585. Au sens figuré « pluie » (de traits, tombant dru comme la pluie, puis s'est dit de toute espèce d'objets), n. *tēlorum*, *pedītum*, etc. Ancien, surtout poétique. Conservé en italien. M. L. 5924. Irl. *nimb*.

Dérivés et composés : *nimbōsus* ; *nimbātus* (Plt.) ; *nimbifer*, -uomus.

V. *nebula* et *nūbēs*.

nīmīrum : v. *nī* et *mīrus*.

nīmīs adv. : très, trop. D'abord employé avec la valeur d'un superlatif, sens encore usuel chez les auteurs archaïques et dans la langue familière ; cf. Plt., *Mo.* 511, *nīmīs quam formido* ; *Enn. ap. Cic.*, *Fin.* 2, 13, 41, *nīmīum boni est cui nīl est [in diem] mali*, où *nīmīum boni* traduit *καίως ὀδύωτατος* d'Eurip., *Hec.* 2 ; *hominem nīmīum lepīdum et nīmīa pulchritudine*, Plt., *Mi.* 998 ; de même, *nīmīō* devant un comparatif a encore le sens de *multō* comme *nīmīs*, *nīmīum* (ce dernier rare à l'époque classique) = *multum* dans *nīmīs quam*, *nīmīum quantum*. *Nīmīs* s'est ensuite spécialisé dans le sens de « trop » (comme gr. *ἄγαν*, *ἄλλαν*), qui est le plus fréquent, souvent avec une négation *nōn*, *haud nīmīs*. Ancien, usuel ; toutefois, à basse époque, dans la langue populaire, reprenait le sens de « beaucoup, très » ; cf., par exemple, *Aug.*, *Ezech.* 37, 10, *exercitius nīmīs grandis ualde* (= *πολλή σφόδρα*). Conservé dans quelques dialectes romans, M. L. 5925, mais a subi la concurrence d'une forme nouvelle **troppus*. M. L. 8938 ; B. W. sous *trop*. Composé : *praenīmīs* (Gell.).

Dérivés : *nīmīus* ; d'où *nīmīum* n. : excès (opposé à *parum*) ; *nīmīetās* (époque impériale), cf. *satiētās* ; adv. *nīmīē* (tardif) ; *nīmīopere* (Cic.), cf. *magnopere* ; *praenīmīs*, -*mīum* (Gell., Charis.).

L'hypothèse d'un **ne-mis* > *nīmīs*, avec le sens de « pas plus petit », cf. le groupe de *minus* (osq. *mins*), est aventurée. On n'en a, du reste, pas de meilleure.

nīnguis ; *nīnguit* : v. *nīx*.

nīngulus : « nūllus », dans *Fest.* 184, 17, qui cite des exemples d'Ennius (A. 130) et du devin Marcus (2). Formation analogique d'après *sīngulus* ; non attestée en dehors de ces deux exemples.

**nīnnium*? : mot de forme et de sens incertains (les manuscrits latins ont *nīmīum*) qu'on lit dans l'Am-brosianus de Plaute, *Poe.* 371. Rappelle par l'aspect certains mots enfantins du type grec *νύννον* « poupée », etc., dont le sens, du reste, ne convient pas au passage de Plaute. V. *Walde-Hofmann*, *Lat. Etym. Wört.*, s. u.]

nīsī (*nīsei*, SC Bac ; *nīse*, Lex Rubria ; *nīsi* (?), *Festus* 164, 1) : particule de sens conditionnel composée de *nē* + *sī* abrégé par l'effet de la loi des mots iambiques, « non pas si ; à moins que... ne ; sauf le cas

où » ; et par suite « si... ne... pas », cf. gr. ἐὶ μὴ, ἐὼν μὴ. *Nī-*, toujours scandé bref dans Plaute, cf. Lindsay, *Early lat. verse* 208, ne peut résulter d'un abrégement de *nī* malgré l'osque *nei suae* « *nī si* », à moins d'admettre un abrégement proelitique, comme dans *siquidem*. Dans l'usage familial, la valeur de *-si* dans *nisi* s'est oblitérée et *nisi* n'a plus qu'un sens restrictif et équivaut à « seulement, sauf, sinon » ; de là l'emploi de *nōn nisi* « non pas... si ce n'est » qu'on trouve accompagnant un ablatif absolu, de *nisi ut, nisi quod, nisi quia* ; ou de *nisi* après *nihil, nihil aliud, nōn aliter*, où il joue le rôle de *quam*, et même quelquefois sans qu'une négation soit précédemment exprimée, e. g. Sall., *Iug.* 75, 3. La condition s'est alors exprimée par un *si* surajouté : *nisi si* (fréquent dans Plaute, par exemple *Am.* 825, *Cap.* 530, *Cu.* 51, etc.). Le même fait s'est produit pour *quasi* renforcé en *quasi si* et, en grec, pour ἐὶ μὴ. Inversement, comme on l'a vu, *nī* a pris le sens de *nisi*. *Etsi, etiamsi* sont, au contraire, restés inchangés. Ancien, usuel. Non roman.

nītēla (*nītella*), **-ae** f. : lérot ; écureuil ; mulot (Plin., *Mart.*). M. L. 5927.

Dérivé de *nītēdula* : même sens (Cic.). La forme *nītēl(ē)inus*, dans Pline 16, 177, doit sans doute se lire *ūtēllinus* « jaune d'œuf » (Dré).
Cf. *mustēla*. — *Nītēdula* rappelle pour la forme *ficēdula*.

niteō, **-ēs**, **-ūi**, **-ōre** : briller, être luisant, éclatant. Se dit souvent de l'éclat de la santé, de la propreté, de l'embonpoint, de l'aspect riant ou plaisant d'un corps ou d'un objet, maison, paysage, etc. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *nitor, -ōris* m. : brillant, éclat (sens physique et moral) ; conservé en campidanie, M. L. 5930 ; *nītēla* (Apul. cf. *candēla*) ; *nītūsus*, M. L. 5929 ; B. W. sous *net* ; *nītūditās* (Acc.) ; *nītūdiusculus* (Plt.) ; *nītūdulus* (Sulp. Sév.) ; *nītūdiō, -ās* (remplacé dans les langues romanes par **nītūdiāre*, M. L. 5928), qui a déjà le sens de « nettoyer » dans *Enn.* ap. Non. 144, 12, *eunt ad fontem, nītūdit corpora* ; *nītēsco, -is* (déjà dans *Enn.*) ; *enītēsco*, d'où *enītēto* ; *inter-, per-, prae-, re-niteō* (tardif) ; *nītēfaciō* (Gell.).

Irl. *niam* « éclat » ferait penser à une racine **nei-* « briller » qu'on retrouve peut-être dans *renideō* (avec un morphème de présent *d* ou *dh*) ; *niteō* serait bâti sur un adjectif **nitos*, comme *fateor* ; sur le groupe en celtique, cf. *Vendryes*, *Rev. celt.*, 46, 245-267. Hypothèse incertaine.

nitor (ancien *gnitor* ; la gutturale initiale est conservée dans P. F. 85, 21, *gnitor* et *gnizus* a *gen[er]ibus prisci dixerunt*), **-eris**, **nixus**, puis **nixus**, **sum**, **nixi** : s'appuyer sur (sens physique et moral), se pencher avec effort, d'où « faire effort, s'efforcer (*nītibundus*, Gell.) », « être en travail » (d'une femme qui accouche). Le participe ancien est *nixus*, la racine présentant, en effet, une gutturale **kneigh^u* ; cf. *cōnīueō* et *nictō*. Cette gutturale est conservée dans *nixi di* : *appellantur tria signa in Capitolio ante cellam Mineruae genibus nixa, uelut praesentibus parientium nixibus*, F. 182, 23, et *Ov.*, M. 9, 294, *Magno Lucinam Nixosque patres clamore uocabant*. La forme récente *nixus* est analogue de *ūtor/ūsus* ; elle

résulte de ce que le sentiment de l'existence de la gutturale ancienne a disparu.

Dérivés et composés : *nixus, -ūs* m. : travail de l'accouchement, le sens de « appui, effort » s'exprime plutôt par *nixus* ; *enitor, enixus* : accoucher, enfanter ; *nixuriō, -is*, glosé *φλορυξέω* (Gl. Philox.) en dehors du sens plus large que lui donne *Nigidius* ap. Non. 144, 19, *-it qui nixi uolt et in conatu saepius aliqua re perpellitur*. Ancien, usuel et classique. Non roman. Sur *nixa* « coccymela », v. *Isid.*, *Or.* 17, 7, 10. *nixor, -āris* (poétique, *Lucr.*, *Vg.*), intensif de *nitor* ; *ad-, cō-* (v. *cōnor*), *-ē-, in-, ob-, re-* (langue impériale = *resistō, aduersor*), *sub-nitor* ; *praenixus* (Gl.).

nītrum, -ī n. : nitre. Emprunt latinisé au gr. *νιτρον*, lui-même emprunté à l'égyptien. Dérivés latins : *nītrāria* f. ; *nītrātus, nītreus, nītrōsus*.

nix (*nixus*, *Orib.*), **nixiūs** (i) f. : neige. Ancien, usuel. Non roman. M. L. 5936.

nīuit (i) : ap. *Pac.*, *Paul.* 4 (Non. 507, 29), *sagittis nīuit, plumbo et saxis gradinat* « il neige ». Fréquenta-tif : *nīuitor* = *χιονίζουσα* (Gl.). Remplacé dans les langues romanes par **nīuāre*, M. L. 5930 h, et **nīuāre* (-*gā-*), M. L. 5934 ; B. W. *neiger*.

Dérivés et composés : *nīuālis* : de neige ; *nīuārius, nīuārius*, usité surtout dans *nīuārium cōlum, nīuārius saccus* « filtre à neige » ; M. L. 5931, *nīuāria* ; *nīuātus* : *a aqua* ; *nīueus*, cf. M. L. 8386, *subnīueus* ; *nīuōsus* : neigeux, M. L. 5935 ; *nīueōco, -is* (tardif) : devenir blanc de neige ; *nīuifer* (*Salu.*, G. D. 6, 2).

À côté de *nix, nīuit* existent des formes à infixe nasal : *nīnguit* (cf. omb. *nīnctū* « nīnguitō »), *nīnxit*, qui a supplanté *nīuit* et a subsisté dans certains dialectes romans, M. L. 5926 ; *nīnguis, -is* f. (*Lucil.*, *Lucr.*) ; *nīnguidus* ; *nīngor* (Apul.) : chute de neige.

Une trace du thème racine de *nix*, nom d'action féminin, se retrouve dans l'accusatif *νίξα* chez Hésiode (à côté de *hom. νίξας* « neige », *νίξεις* « neigeux » ; le grec ayant pour la « neige » d'ordinaire *χιών* répondant à *arm. jiwān*), cf. sans doute *gall. nyf* « neige » (v. *J. Loth*, *Mél. L.* *Havet*, p. 237), tandis qu'il y a un thème en *-o-* masculin dans deux groupes voisins : *got. snaiws*, lit. *snīegas*, v. *Pruss. snaygis*, v. sl. *snēgū*.

Le type thématique de présent v. lat. *nīuit* se retrouve exactement dans *av. snaēzaiti* « il neige » (mais le nomiranien de la « neige », *av. vafra-*, est isolé), *gr. νεῖπει*, v. h. a. *snīwū*, lit. orient. *snīega* ; il représente sans doute un ancien athématique, car l'irlandais a le vocalisme radical zéro dans *snigid* « il neige » (et « il pleut »).

La forme à infixe nasal *nīnguit* ne se retrouve que dans un groupe où, comme en latin, ce type s'est particulièrement développé, en baltique : lit. *snīnga* « il neige », inf. *snīgti*. †

nixa, -ae f. : *coccymela quam Latini ob coiorem prunum uocant, alii a multitudine enizi fructus nixam appellant*, *Isid.* 17, 7, 10. Sans doute corruption tardive et populaire de *myxa*, v. *Sofer*, p. 100. Passé en arabe marocain : *nīs* « abricot ». V. *André, Lex.*, s. u.

nō, nās, nāui, nāre : nager, flotter (sens physique et moral). Attesté depuis *Ennius*. — *Nō*, en raison de son caractère monosyllabique, a tendu à être remplacé

par *nātōre* bâti sur un adjectif **nāto-s* (cf. *fateor*) et confondu avec les fréquentatifs par les Latins, d'où la définition : *natare* : *saepius nare, ut dicitare, faciatare*, F. 168, 2. *Nātōre* apparaît dès Ennius et devient de plus en plus fréquent sous l'Empire. Lucrèce dit *nant plus* les écrivains qui le suivent *natant oculi* (e. g. Ov., F. 6, 673; Quint. 4, 3, 76). *Nātōre* seul est représenté dans les langues romanes (avec une variante obscure **nātōre*). M. L. 5846; B. W. *nager*.

De *nātōre* dérivent : *natātor* (M. L. 5847); *-tiō, -tilis, -ticius, -tōrius*, d'où *natātōrium* n. et *natātōria* f. « emplacement pour nager »; *innātōria* « piscine » (Ital.) doit provenir d'une haplogogie; *natātūra* (Gloss.); *natātus, -ūs* (poétique, époque impériale); *natābulum*; *natābilis*; *natābundus*. De *nāre* il ne semble pas qu'il y ait de dérivés, en dehors d'un adjectif composé *innābilis*, é. l. dans Ov., M. 1, 16, de caractère artificiel (= ἀπλουστος). Du reste, *innābilis* était exclu de l'hexamètre dactylique.

Par contre, *nō* et *nātō* ont fourni, chacun, des composés à l'aide des préverbes ordinaires : *ad-, ē-, in-, re-, super-, trāns-* (*trā-nātō*; *ab-, ad-, dē-* (Hor., C. 3, 7, 28 = κατανήχουαί), *ē-, in-* (M. L. 4443), *prae-, sub-, super-, super-ē-, trāns-*(*trā-nātō*); *inēnatābilis* (Tert.).

Le présent indo-européen, de type athématique, est conservé dans véd. *sndū* « il se baigne »; à ce présent ont tendu à se substituer des dérivés divers : *snāyate* en sanskrit classique, av. *snayeīte* « il se lave » (et un causatif *snādayon* « qu'ils lavent »), gr. *νήχω* (qui doit être un ancien **vāχō*) « je nage », tokh. *nāskem* « ils baignent »; le latin a aussi un verbe de type dérivé *nō, nās*. — Le sens du verbe latin est « nager »; ce sens se retrouve dans irl. *snám* « fait de nager », gall. *nasaf*, comme dans gr. *νήχω*. — On traduit omb. *snāta*, *asnāta* par *ūmecta, nōn ūmecta*. — Au second terme d'un composé, le védique a *ghṛta-snd* « plongé dans le *ghṛta* ».

nōbilis : v. *nōscō*.

noceō : v. *nox*.

noctua : v. *noz*.

nōdus, -ī m. : nœud; et toute saillie en forme de nœud : nœud d'un arbre, bourgeon, nodosité, renflement, chignon; nœud formé par une articulation (κύνυλος); partie dure (d'un métal, d'une pierre, etc.); nœud qui retient chaque maille dans un filet; par suite, point d'intersection du Zodiaque et de l'Équateur. S'emploie aussi au sens moral, soit dans le sens de « nœud(s), liens » (n. *amicitiæ, religiōnis*), soit dans celui de « complication, difficulté qui arrête » : *incideramus in difficilem nodum*, Cael. ap. Cic., Fam. 8, 11, 1. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5948.

Dérivés et composés : *nōdō, -ās*, M. L. 5942; *nōdōsus*, M. L. 5946; *nōdōsitas* (S^t Aug.); *nōdābilis* et *inēnōdābilis* (déjà dans Acc.); *nōdāmen* (bas latin); *Nōdātus* (*-ātus*?), nom d'une divinité rustique citée par S^t Aug., Ciu. D. 4, 8, *præfecerunt ergo... geniculis nodisque culmorum deum Nodotum* (*-dutum*); aussi *Nōdūtis, Nōduterēnsis*, Arn. 4, 7; *nōdulus*, M. L. 5947; cf. aussi M. L. 5943, *nōdöllus* (bret. arm. *nozelenn*?), emprunt savant ou récent), Gl.; 5944, *nōdīcāre*, et

482, **annōdicāre*; 483, **annōdulāre*; 5945, **nōdiculus*. *abnōdō* : enlever les nœuds des arbres (Col.); *ēnōdō*; *ēnōdis, -e*; *innōdō* (bas latin, M. L. 4445); *internōdium*; *renōdō* (Hor., Epod. 11, 28 = ἀναδῶ); *renōdis*; *obnōdō* (Script. rust.).

centenōdia (plante) « aux cent nœuds » (Marcel.).

V. *nectō*.

**noegeum, -ī* n. : *quidam amīculi genus prætextum purpura*; *quidam candidum ac perlucidum...* ut *Liuius in Odyssea* (21) : « simul ac lacrimas de ore noegeo detersit » i. e. *candido*, F. 182, 18. Cf. CGL V 33, 27, *noegeum, nigrum pallium tenue*. Sans explication.

nola, -ae f. ? : clochette. Avien., Fab. 7, 8, *iusserot (canem) in rabido gutture ferre nola*.] Leçon douteuse; certains lisent *notam*; toutefois, cf., pour la quantité, *Nōlānus* dans Prud., στέρ. 11, 208, et, pour le sens, *campāna*.

nōla, -ae : épithète appliquée à Clodia, tirée de *nōlō* « je ne veux pas », équivoquant avec *Nōla*, nom d'une ville de Campanie : *in triclinio Coam* (cf. *coeō, coitus*), *in cubiculo Nola*, Cael. ap. Quint. 8, 6, 53.

nōlō : v. *uolō*.

nōmen, -inis n. : 1^o nom donné à une personne ou à une chose : n. *proprium, commune*; n. *Latinum* (dans *socii nominis Latini*, cf. en ombrien *Turskum, Naharkum numem, Iapuzkum numem*, T. Eug. 1 b, 17). Distingué de *uerbum* par les grammairiens (comme *ἄνομα* de βῆμα) : *in nōmine* « au nom de », *nōmen Domini* périphrase de la langue de l'Église équivalant à *dominus*; 2^o renom; 3^o en droit « nom d'un accusé » : *nōmen dēferre, accipere*; « nom d'un débiteur », d'où « titre de créance » : *tituli debitorum nomina dicuntur praesertim in iis debitis, in quibus hominum nomina scripta sunt, quibus pecuniae accommodatae sunt*, Asc. ap. Cic., Verr. 2, 1, 10, § 28. En tant que le nom s'oppose à la chose (cf. gr. *ἄνομα* et ἔργον), *nōmen* peut désigner « un vain nom », d'où *nōmine, sub nōmine* « sous le prétexte de ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5949.

Composés : *agnōmen, cognōmen, praenōmen* : les deux derniers sont seuls usités; *agnōmen* semble une création de grammairiens faite en vue de distinguer (*agnōscere*) les surnoms individuels des surnoms communs à tous les descendants d'une gens; cf. Diom., GLK I 312, 3, *proprium nōminum quattuor sunt species* : *praenomen, nomen, cognomen, agnomen* : *praenomen est quod nominibus gentilicis praepōnitur, ut Marcus, Puplius*; *nomen proprium est gentilicium, i. e., quod originem gentis uel familiae declarat, ut Porcius, Cornelius*; *cognomen est quod uniuscuiusque proprium est et nominibus gentilicis subiungitur, ut Cato, Scipio*; *agnomen uero est quod extrinsecus cognominibus adici solet, ex aliqua ratione uel uirtute quaesitum, ut Africanus, Numantinus, et similia*. Il n'y a pas dans *nōmen* de g initial étymologique; *agnōmen, cognōmen*, et plus tard *agnōmentum, cognōmentum*, sont des formes analogiques faites sur le modèle *nōscō/agnōscō, cōgnōscō* (cf. Isid., Or. 1, 6, 4, *cognomentum uolgo dictum eo quod nomini cognitiōnis causa superadicitur, siue quod nom nomine est*), dont *nōmen* était originairement indépendant (il est peu vraisemblable de supposer que *cognōmen* n'est pas appa-

renté à *nōmen* et doit être rattaché à *cognōscere*, représentant *co-gnōmen* « signe de reconnaissance », avec un *-gnōmen* équivalant à γνώμα. Mais, à l'époque historique, les Latins ne séparaient pas *nōscō* de *nōmen* (cf. P. F. 179, 13, *nomen dictum quasi nōuimen, quod notitiam facit*), et Plaute emploie *ignōbilis* au sens de « homme sans nom » (et non « inconnu »), Amp. 440, *ubi ego Sosia nolim esse, tu esto sane Sosia; | nunc, quando sum, uapulabis nisi hinc abis, ignobilis*. A basse époque, on trouve confondus *adnōminō* et *agnōminō* pour traduire ἐν- et προσεπ-ονομάζω. Il y a eu là une étymologie populaire toute naturelle.

Autres dérivés et composés : *nōminālis*; *nōminālia* n. pl. : « jour où l'enfant recevait son nom »; *nōmināliter*; *nōminōsus* = *glōriōsus* (Gl.); *nōminārii* « qui savent lire les noms » (par opposition aux *syllabārii*). *nōminō*, -ās : nommer (δυναμάζω, δυναμαίνω), panroman, M. L. 5950, et ses dérivés *nōminātim*, *nōminātiō*, -tor, -tōrius, -tus, -ūs; *nōminātiuus* (terme de grammairien n. *cāsus* = ἡ θρονομαστική [πρώτης]; *nōminūtiō*, -ās (Lucr., pour éviter le brévié formé par les formes de *nōminō*); *innōminābilis* (Apul., Tert.); *nōminātus* « célèbre » (Tert., d'après δυναστός); *innōminātus* (Don.) = δυναστατος; *nōminōsus* : *fāmōsus* (Gl.); *innōminis* (Ps.-Ap.).

nōmenclātor : esclave chargé d'appeler les noms des clients; *nōmenclātiō*, -clātiūra. Cf. *calāre*; *adnōminātiō* : παρονομασία; *āgnōmentum* (Apul.) = *āgnōmen*; *cognōminō*, ἐπινομάζω; *cognōmentum*, -minātiō, etc.; *cognōminis* : qui a le même nom (= δυναμοίος), M. L. 2030 a.

dēnōminō (Rhet. Her.) : désigner par un nom, dénommer (= κατονομάζω); *dēnōminātiō* (= κατονομασία, παρανομασία, παρονομασία); *dēnōminātiuus* (terme de grammairien) : dérivé; *praenōminō* : donner un prénom, nommer en première ligne (bas latin).

prōnōmen : terme de grammaire « pronom », d'après gr. ἀντωνυμία; *prōnōminālis*, -nātiuus; *prōnōminō*; *prōnōminātiō* : figure de rhétorique par laquelle on remplace un nom propre par une épithète, périphrase (traduction de gr. ἀντωνυμία).

supernōminō (= ἐπινομάζω) (Tert.).

ignōminia : v. ce mot. — V. aussi *nūncupō*.

Le mot se retrouve exactement en indo-iranien (skr. *nāma* (inst. sing. *nāmnā* « par le nom », av. *nāma*; de même ombr. *nome*, abl. *nomne*. Même *ō* dans v. fris. *nōmia* « nommer » et sans doute aussi dans arm. *anun* (gén. *anuan*), avec prothèse. Formes à vocalisme *o* dans gr. *δυναμα* (avec prothèse, d'où *δυναμαίω* « je nomme »), got. *namo* (pluriel *namna*); le mot est masculin en germanique occidental : v. h. a. *namo*, etc.). Le hittite a *lāman* (gén. *lāmanāš*) « nom », avec une dissimilation. Formes à vocalisme zéro, irl. *ainm*, gall. *enw* et sl. **jmę* (v. sl. *imę*, v. tch. *jmě* [gén. *jmene*]). L'e de v. pruss. *emmens*, etc., est surprenant.

nōn : ne... pas, non. Renforcement de la négation *nē* par l'addition du neutre de *ūnus*, ancien *oinos*, d'où **nē oinom*, encore reconnaissable dans les formes anciennes *noenum*, *noenu*; cf., entre autres, Non. 143, 31 sqq. La formation de *nōn* est exactement comparable à celle de *nūllum*, ancien **ne oinolom*, ou de *nihil*, ancien **ne hīlum*; la chute de *-um* est la même que dans

ce dernier et s'explique par la même raison. Pour le passage de *oe* à *ō* entre deux *n*, cf. *nōnus* de **nōuon*. **Nōn** est surtout la négation du mode de la réalité, l'indicatif, et de la proposition principale; on la rencontre aussi devant le subjonctif à valeur conditionnelle. Son emploi dans les phrases prohibitives est enseigné comme incorrect; cf. Quint. 1, 5, 50, *qui tamen dicat pro illius « ne feceris » : « non feceris », in idem incidat pro illius quia alterum negandi est, alterum utandi*. Toutefois, les poètes ne l'évitent pas (cf. Catul. 66, 80, *non prius tradidit*). A l'époque impériale, *nōn* tend à se substituer à *nē* : *dummodo nōn* (Ov.), *dum nōn* (Plin. le J.), etc. **Nōn** + *ne* forme une particule interrogative qui suit une réponse affirmative. **Nōn** se place devant certains mots négatifs : *nōn-nihil* « pas rien », *nōn-namquam* « pas jamais », *nōn-nēmō*, *nōn-nūllus* « pas personne » (*nōnnūllū*), litotes pour « une certaine quantité quelquefois, quelques-un ». *Nēmō nōn* (cf. οὐδείς οὐκ) au contraire, signifie « il n'y a personne qui ne... »; toi le monde ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 595 Sur *nōne*, v. -ne.

V. ne.

nōnae, etc. : v. *noem*.

***noneolae** : *uocantur papillae, quae ex faucibus capri ruri dependunt* (-dent), P. F. 179, 15. Inexpliqué.

nonnus, -i m.; **nonna**, -ae f. (latin ecclésiastique) moine, nonne. — Figure aussi dans les inscriptions à basse époque avec le sens de « nourricier, nourrice ». Sans doute mot enfantin, qui rappelle gr. *νεύνος*, *νεύνα* « oncle » et « tante », etc. Cf. M. L. 5817, *nann ninna*, *nonna*. Germanique : v. h. a. *nunna*, ags. *nunn* Forme avec dissimilation : *monnula*, CIL VI 27009.

norma, -ae f. : équerre; cf. Vitr. 7, 3, *angulū ad ad mam respondentem*. Terme technique, employé aussi par image au sens moral de « règle, ligne de conduite ». Sovent joint à *rēgula*. Classique. Non roman.

Dérivés et composés : *normālis* « d'équerre »; *normātus*, d'où *normō*, -ās; et *renormātus*; *normātiō*; *normātura*; *normula* f., tous termes techniques; *abnormis* (Hor.); *abnormitās* (Gloss.); *adnormō* = *libō* (Charis.); *ēnormis* (latin impérial) « irrégulier » et su tout « énorme » (cf. *immēnsus*, *immodicus*); *ēnormit* et *inēnormis* (Apul.); *dēnormō* (Hor., S. 2, 6, 9); *dnormis*, -mātiō, -mātūra.

Sans doute emprunt à l'accusatif de γνώμων : γνώμων par un intermédiaire étrusque (cf. *fōrma*, *grūma*).

nōs nom. acc., *nostrum*, *nostrī* gén. (*nostrōrum*, *nostrōrum*); *nōbīs* dat.-abl. : pronom personnel de la 1^{re} personne du pluriel, « nous ». Peut-être renforcé de *-m*. S'emploie emphatiquement avec la valeur de *ego*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5960.

Dérivés : *nōster*, également ancien et panroman. M. L. 5961; *nostrās* « de notre pays » (ne semble pl attesté après Plin.); *nōstrātim* « à notre manière » (Sisenna; cf. *uātīm* dans Plt.). — Une forme av préfixe, *enos*, existe peut-être dans la formule initiale du Garmen Fr. Arual. : *enos Lasēs iuuate*, mais le texte est obscur. La brève de *nōster* est confirmée par le passage de *uoster* à *uester*.

Nōs représente une ancienne forme de cas régime

La forme atone skr. *naḥ*, av. *nō* qui servait d'accusatif-génitif-datif. L'*ō* de *nōs* peut résulter d'un allongement qui, en latin, est normal dans les monosyllabes autonomes; l'*ō* de *nōster* indique une ancienne brève. Pour expliquer l'*ō*, il n'est donc pas nécessaire de rapprocher les accusatifs gâth. *nā* (en face de *no*, datif-génitif), alb. *ne*, v. sl. *ny* (où, du reste, *y* peut représenter une forme à désinence d'accusatif pluriel; cf. v. pruss. *nōmans*, où la désinence s'est introduite). Cette forme de cas régime a remplacé l'ancien nominatif appartenant à d'autres racines, du type de skr. *vay-ām*, got. *weis*, hitt. *wēs* « nous », ou du type de lit. *mēs*, arm. *mek* « nous ». Cf. l'histoire de *uōs*, qui a pu servir de modèle. De même, en celtique, les formes irl. *ni* (*snī*), gall. *nī*, qui ne peuvent s'expliquer que par un vocallisme *e*, servent pour le sujet et pour le régime. — Le germanique a un vocalisme zéro : got. *uns* (accusatif-génitif-datif), d'accord avec hitt. *anz-ās*.

Le datif-ablatif *nōbis* est formé comme v. sl. *namŭ* (datif), *nami* (instrumental).

L'adjectif dérivé *noster* est obtenu au moyen du suffixe marquant opposition de deux notions; ce ne peut être qu'une forme nouvelle, comme gr. ἡμέτερος. Ailleurs, le suffixe à la forme *-ro- simplement : irl. *arn*, got. *unsar*, v. isl. *várr*, arm. *mer*, toutes formes indépendantes les uns des autres. L'indo-iranien a un suffixe tout autre : skr. *asmākaḥ*, etc. C'est avec le possessif ainsi formé qu'a été obtenue l'expression du génitif qui n'avait pas de forme propre en indo-européen, non plus que le datif ou l'instrumental.

nōseō (ancien *gnōscō*, attesté par les grammairiens et les inscriptions; *gnosceri* = *nōscī*, SC Bac.; *gnotu*, *cognitū*, P. F. 85, 22; cf. aussi *gnōbilis* et les composés *a-gnōscō*, *co-gnōscō*), -is, *nōui*, *nōtum*, *nōscere*. Un participe à voyelle brève figure dans les composés : *a-gnitus*, *co-gnitus*, *incognitus* (quant à *nota*, v. ce mot). Inchoatif, *nōscō* signifie proprement à l'infectum « je commence à connaître, j'apprends à connaître, je prends connaissance »; ainsi dans le SC Bac. : *eam figier iou-beatis ubet facitumed gnoscer potisiū* « faites-la afficher là où il soit le plus facile d'en prendre connaissance »; le sens de « je connais » est réservé au parfait *nōui* : *si ego has bene noui*, Cic., Rosc. Am. 20, 57. Les temps de l'infectum s'emploient aussi dans la langue familière avec le sens de « reconnaître » (*agnōscō*) : *potesne | ezechis ut proprium quid noscere?*, Hor., S. 2, 7, 89. Le participe *nōtus* a le sens de « connu » et aussi de « qui connaît » : *noui*, *notis praedicas*, Plt., Ps. 996; le pluriel *nōi*, -ōrum désigne les « connaissances », « les amis ». Ancien, classique, usuel. Non roman (cf. *cōgnōscō*).

Dérivés en *nōsc-* : *nōscitō*, -ās (chercher à reconnaître, examiner; et « reconnaître » (Plt.); *nōscitābundus* (Gell.); *nōscentia*, -ae f. (Symm.); *nōscibilis* (Tert.).

Dérivés en *nō-* : *nōbilis* (*gnōbilis*, cf. Fest. 182, 12 : *nobilem antiqui pro noto ponebant et quidem per g litteram*, ut Plautus in *Pseudolo* (964) : *peregrina facies uidetur hominis atque ignobilis... Accius in Diomede* (283) : *ergo me Argos conferam, nam hic sum gnobilis. Lilius in † Virgo † (3) † ornamentu incendant † nobilii ignobiles*) : connu; puis, avec restriction dans le sens laudatif (cf. *clārus*, *includus*), « célèbre, illustre »; le

sens péjoratif est rare. En particulier, « de noble origine », d'où *nōbilis*; *nōbilitās*; *nōbilitiō*, -ās et *innōbilitiātus* (Lampr.); *ignōbilis* : inconnu (v. *nōmen*), obscur, de basse origine; *ignōbilitās*; *praenōbilis*. Cf. aussi M. L. 5937, **nobilius*. Il n'y a pas de substantif *(g)*nōmen*, *(g)*nōmentum*, sans doute pour éviter la confusion avec *nōmen*; sur *cognōmen*, *agnōmen* (-*mentum*), v. *nōmen*; *nōtiō*, -ōnis f. : acte de prendre connaissance, examen (sens général et technique du droit : *notiones animaduersionesque censoriae*, Cic., Off. 3, 34, 111; *notioni XV uirum is liber subicitur*, Tac., A. 6, 12, 3); dans la langue philosophique, « notion » : *notionem appello quod Graeci tum ἐνοιαν, tum πρόληψιν dicunt*, Cic., Top. 7, 31. Cf. *praenōtiō* même sens.

nōtiūta, -ae et *nōtiūtes*, -ei f. : « célébrité, fait d'être connu ou de connaître » (cf. les deux sens, actif et passif, de *nōtus*) : « connaissance », « notion » (doublet de *nōtiō*); *nōtiūus*, -a, -um (Not. Tir.).

nōtēscō, -is (poétique et époque impériale) : devenir connu; *ē*, -in (*nōtēscō*, même sens; *pernōtēscō* (Tac., Quint.) : impersonnel.

nōtifcō, -ās : faire connaître, notifier (archaïque, rare); -*ficus*; *nōtefaciō*.

ignōtus « inconnu » et « ignorant » (cf. *nōtus*, *ignārus* et ἄγνωστος); *nōtor*, -ōris m. (époque impériale); *nōtōrius*, d'où *nōtōria* f. : lettre d'avis, notice, avis; *nōtōrium* : accusation.

Composés de *nōscō* : *agnōscō* : reconnaître (dans tous les sens du verbe français); *agnitiō* et (bas latin) *agnitor*, *agnitiōnālis*; *agnoscentia*, -cibilis; *adagnōscō* (Sén.); *cognōscō* : même sens, en général, que *nōscō*, *agnōscō*, avec indication de l'aspect « déterminé », au moins dans la langue ancienne; cf., par exemple, Tér., Ph. 265, *unum cognoris* (var. *cum noris*) *omnis noris* « est-on parvenu à en connaître un, on les connaît (aspect indéterminé) tous ». Souvent joint à un verbe contenant aussi le préfixe *com-* : Acc., Trag. 437 : *constitūit, cognouit, sensit, collocat se in locum celsum*; Plt., Am. 441, *contemplo, cognosco*; Asin. 879, *conspicio, cognosco*. Dans la langue du droit : *cognōscere dē* « connaître de », ou *cognōscere*, absolument « faire une enquête ». Joint à *ignōscere*, Tér. Eu., ProL. 42; Hec., ProL. 3, 8. Par euphémisme « avoir des relations sexuelles » (cf. γινώσκω). A remplacé *nōscō* dans les langues romanes; cf. M. L. 2031 et 2030, *cognitus*.

cognitiō (usuel, classique) : connaissance (sens abstrait et concret; sens juridique). Équivalent à *nōtiō*, traduit *κατάληψις*; *cognitiōnālis* (*sententia*) (Cod. Just.); *cognitiōnāliūter* (id.); *cogniōtor* : surtout terme de droit : — *est, qui liēm alterius suscepti coram ab eo, cui datus est*, P. F. 49, 29; par suite « défenseur », « juge », « témoin d'identité »; *cognitiōrius* (Gaius) : relatif à l'avocat; *cognitiūra* : terme de droit public « charge d'un agent du fisc »; *cognitus*, -ūs m. (Apul.); *cognōbilis* (Gell. 20, 5, 9, traduction du gr. ἔγνωτός, et Caton); *cognōscibilis* (Boèce), -bilitier (Vulg.); et *incognōscibilis* (Hilar. = ἀόγνωτος); *incognitus* (classique) : inconnu.

accognōscō (depuis Varron; cf. F. Thomas, *Recherches sur le... préverbe lat. AD*, p. 45), conservé dans le vieil italien et le vieux français, M. L. 80, ainsi que les dérivés **accognitus*, -itiō, M. L. 79; *reacognōscō* (classique,

usuel, fréquent dans Cicéron ; ἀναγνώσκω), M. L. 7126 ; *recognitō*.

dīnōscō (= διαγνώσκω, Hor., Ep. 1, 15, 29 ; époque impériale).

ignōscō (?) : v. ce mot ; *internōscō* (ancien, ne semble plus attesté après Cicéron).

pernōscō ; *praenōscō*, cf. M. L. 6710 a **praecognitāre* ; *renōscō* (doublet tardif et artificiel de *recognōscō*, Paul. Nol.), où le préverbe ne fait que préciser le sens fondamental.

La racine signifiant « connaître » était, en indo-européen, homonyme de celle signifiant « naître, engendrer ». Les diverses langues ont différencié. La forme **g'ena-* n'a subsisté que peu au sens de « connaître », par exemple dans lit. *žėnklas* « signe ». Le vocalisme *o* figure dans des formes germaniques qui ont subi des réfections : got. *kann* « je connais » et *kannjan* « faire connaître ». Une forme à *g'on-* initial est établie par lit. *žinoti* « savoir » et arm. *caneay* « j'ai connu », *canaawt* « connu ». La forme **g'nē-* a subsisté en germanique : v. h. a. *ir-chnān* « reconnaître ». La forme qui a pris le plus d'extension est celle qui servait à l'aoriste, du type gr. *ἔρω*, et au parfait, du type skr. *jāñāu*, cf. gr. *ἔρωκα*. En slave, *znajo*, *znati* « connaître » est aussi un dérivé de cet ancien aoriste. **g'nō-* a survécu dans lat. *nōui*, qui sert de perfectum et qui peut reposer à la fois sur l'aoriste et sur le parfait sans redoublement ; l'*u* de *nōui* est identique à l'*u* du skr. *jāñāu* et le sens est celui d'un parfait. C'est sur ce même **g'nō-* qu'est bâti le présent *nōscō*, qui a un pendant exact dans v. perse *zsnāsāyiti* « qu'il prenne connaissance de », en regard de *adānā* « il connaissait » ; cf. skr. *jāñāti* « il connaît » et got. *kunnan* « connaître, pouvoir ». Un présent de ce dernier type est rendu superflu en latin par l'emploi du perfectum *nōui* avec valeur de présent. De (*g*)*nōscō* il faut aussi rapprocher *γνώσκω* et la forme grecque ordinaire *γινώσκω*. L'ancien adjectif en *-to-*, qui se serait confondu avec *nātus*, n'est pas conservé ; on a fait (*g*)*nōtus* d'après les formes verbales, de même que l'irlandais a *gnáth* « connu », le grec *γνώτός* et le sanskrit *jñātdh* « connu ». Le *-na-*, qui est conservé dans lit. *pa-žintas* « connu » et got. *kunþs* « connu », apparaît dans *ignārus*, qui n'offrait aucune ambiguïté ; v. (*g*)*nārus* et aussi *narrāre* ; il y a, d'autre part, *ignōrāre* ; cf. gr. *γνώριμος* « connu » et *γνώριζω* « je fais connaître ». V. aussi (*g*)*nāuus*. La nouveauté relative de (*g*)*nōtus* en latin ressort de ce que, avec préverbe, il y a une autre forme, aussi secondaire : *co-gnātus*, *a-gnītus*, thématique, en face de gr. *ἀγνώς*. La ressemblance de la forme tardive *nōtor* avec skr. *jñātar* est purement fortuite. — Les formes verbales de l'irlandais ne sont pas claires ; v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 546 sqq., et Marstrander, *Prés. à nasale infixée*, p. 20 sqq. (Videnskapsselskapet skr. II [1924], n° 4).

nota, -ae f. : — *alias significat signum, ut in pecoribus, tabulis, libris, litterae singulae aut binae, alias ignominiam*, F. 182, 9 ; marque de reconnaissance, imprimée ou empreinte (souvent joint à *uestigium*), façon de désigner. En particulier, « caractère(s) » (*notae litterarum*) et « caractère abrégé, signe sténographique » ; d'où *notārius* : secrétaire, sténographe, M. L. 5964. Dans la

langue du droit, *nota cēnsōria* désigne la marque notée par laquelle les censeurs signalaient sur les registres les citoyens repreneurs ; ainsi *nota* a le sens de « infamie, ignominie ». Attesté depuis Livien classique, usuel. M. L. 5962. Irl. *not*, britt. *not*, *notal*, *notaire*, mots savants.

Dérivés et composés : *notula* f. (Mart. Cap.) : marque, M. L. 5964 a ; *notō*, -ās (Varr., Cic.) : gner par une marque, noter, remarquer, désigner, censurer, M. L. 5963 ; *notābilis*, -bilit̄r : 1° remarque, notation ; 2° application de la *nota cēnsōria* ; 3° terme de rhétorique « peinture de caractère » ; et aussi « argument tiré de la définition d'un mot », *cum ex vi uerbi argumentum aliquid elicitur* Cic., Top. 2, 10 ; *an-* (M. L. 483 b), *dē-* (Cic., et d. *tātus*, M. L. 2555), *-e-* (Quint.), *in-* (Hug.), *per-* (Boet. *pra-* (Apu.), *sub-notō* (Sén.).

Aucune forme normale de la racine de (*g*)*nōscō* ne pliquerait l'*o* de *nota*, où, du reste, rien n'indique la présence d'un ancien *g* initial. Pas d'étymologie claire.

Notāmen est une création de grammairien pour pliquer *nōmen* ; *notāculum* « signe distinctif » (Min. *Not* est fait sur *signāculum*.

notia, -ae f. : « luitis alba ». Emprunt au gr. *νότης* Pline, H. N. 24, 175, qui la définit *herba coriariorū*. Sur les déformations diverses du nom, v. André, s. La graphie *nautia* provient d'un faux rapprochement avec *nautea* (v. *nāuis*).

nouācula, -ae f. (*cu*)*lum*, Lampr.) : 1° couteau-rasoir (= *ἔρπον*) ; 2° poisson de mer (le rason?). Attesté depuis Cicéron (Diu. 1, 17, 32). Conservé dans les langues hispaniques, M. L. 5965. Semble tiré, à l'aide du suffixe des noms d'instrument, d'un verbe **nouāre*, qui aurait disparu par suite de son homonymie avec le dénotatif de *nousus*, ou, suivant l'hypothèse de F. Muller, rattaché à *nouāre* « renouveler » par étymologie populaire.

Dérivé : *nouāculārius* « coutelier » (Gl.).

La racine **kes-* « gratter » fournissait un présent radical athématique, supposé par lit. *kāsu*, *kāsti* « creuse (avec *kasai*), *kasyti* « gratter doucement » et v. sl. *česati* « peigner, étriller ». On a rapproché l'irl. *cír* « peigner » qui serait dérivé d'un thème **kēs-*, supposant un *ty* athématique, et, avec *-ss-*, l'irl. *cass* « bouclé, frisé » cf. v. sl. *kosa* « chevelure » ? De **kes-* il a été tiré des élargissements : **ks-es-* dans gr. *ἔσω* (aor. *ἔσσω*) « racle, je gratte » et *ἔσλω* « je carde, je peigne ». L'élargissement **-eu-* est attesté par gr. *ἔσω* « je racle », *ἔρπον* « rasoir » et skr. *kṣarāh* « rasoir », ou, avec métrise, par lit. *skūsti* « raser ». Il y a une forme à double élargissement dans skr. *kṣṇānti* « il émouline », *kṣṇānti* « pierre à aiguiser » et c'est sur cette forme que doit reposer lat. *nouācula* (de **ksnouā-tlo-*).

nouālifis : v. *nousus*.

nouem indécl. : neuf. Usité de tout temps ; par man. M. L. 5968.

Dérivés et composés : *nōnus*, -a, -um : neuvième *nōna* f. : la neuvième heure (qui marquait la cession des affaires à Rome), cf. M. L. 5952, *nōna*, *nōin*, britt. *nawn* ; et les dérivés, M. L. 5954, **nōn* « déjeuner » ; *nōnārius* « de la neuvième heure

Pour *obnūbō*, v. le suivant.
 Cf. gall. *nudd* « nuage », *baluči nōd* « nuée » et peut-être l'arm. av. *snoaōb*, Vd II 22, qui peut s'interpréter par « nuée ». — V., d'autre part, l'article *nūbō*. On parlait de la notion de « couvrir »; irl. mod *snuađ* « teinte du visage » s'expliquerait par « couverture » comme *odnah* « teinte du visage ». Hypothèse pure. — La coexistence de *nebula* (v. ce mot), de *nimbus* et de *nūbō* suggère l'hypothèse que la forme du mot aurait varié intentionnellement; cf. gr. δ-νόφος et γ-νόφος en face de νέφος. †

nūbō, -is, -psī, **nūptum**, -ere : se marier à (*alicui*), épouser. Se dit d'abord de la femme; ce n'est que dans la langue vulgaire (Pomponius, R³ 87) ou tardive (Tert., St Jér., Vulg.), ou par dérision (comme γαμέω en grec, en parlant de la femme), que le verbe s'est employé en parlant de l'homme, pour lequel l'expression propre est *domum dūcere*; cf. *nupta* « la mariée » (avec ū, cf. M. L. 5998), *nuptula* (Varr. ap. Non. 357, 2), *nupta esse*; L. 5998), *nuptula*. Usité de tout temps. Non roman.

Dérivés et composés : *nūbilis* (Vg., Ae. 7, 53); *nuptus*, -us m. (rare); *nūptiae* « les noces » (pluriel collectif désignant l'ensemble des rites du mariage, cf. gr. γάμος); M. L. 5999, **nūptiae* et **noptiae* (panroman, sauf espagnol et portugais); *nūptiālis*, -līter; *nūptiābilis* (Not. Tir.); *nūptiātor* (St Jér., Gloss.); *nūptiālicus* (Dig.); *nūptō*, -ās (Tert.); *nūptiūr*, -is (Mart., Apul.); *nūptiōrium* : chambre nuptiale (Gloss.). De **noptiālia* est issu le britt. *neithawr*. *Noptiae* a subi l'influence de *noct-em*; cf. en dernier lieu Ernout, Philologia II, p. 230.

Composés (de l'époque impériale) : *dēnūbō* : quitter sa maison pour se marier (d'après *dēdūcō*); *ēnūbō* : se marier hors de sa classe (rare, seulement dans T.-L.); *innūbō* (rare); *obnūbō*?, cf. plus bas; *renūbō* (Tert.); *innūbus*, usité au féminin *innūba* « non mariée » (Ov. = *ἐπιμυος*); *prōnūbus* (= gr. *παρόνυμος*), usité surtout au féminin; en particulier épithète de Junon, qui préside aux mariages; substantivé : *pronuba adhibentur nuptias quae semel nupserunt, causa auspicii, ut singulare perseueret matrimonium*, P. F. 283, 15. A *prōnuba* se rattache *prōnubāre*, dont un exemple de participe présent se trouve dans St Jérôme.

subnuba, -ae f : Ov., Her. 6, 153; *bi-*, *multi-*, composés tardifs imités du gr. δι-, πολύγαμος.

Cōnūbium, -i : la longue qu'on trouve, par exemple, dans Vg., Ae. 9, 600, en qui *nostra sibi bello conubia poscunt*, ou Ov., F. 3, 195, *extremis dantur conubia genibus : ai quae*, où -*nūbia* forme le dactyle cinquième ou quatrième, est due sans doute à un allongement artificiel de la poésie dactylique. Souvent aussi le mot est scandé comme trisyllabe par synizèse (*cōnūbjum* avec ū par position); cf. Thes. IV 814, 55 sqq. Mais, là où la forme du mot ou du vers le permet, il semble qu'on trouve l'ū scandé bref, ce qui est la quantité attendue; *cōnūbō* (Vg., Ae. 7, 253; Ov., M. 6, 428), *cōnūbiālis*, etc.; cf. Thes., loc. cit., 70 sqq., 34 sqq. (la synizèse est moins vraisemblable).

Cōnūbium, dans la langue juridique, désigne le « droit de contracter mariage »; cf. Ulp. reg. 5, 3, c. est uxoris iure ducendae facultas; 3, 4, c. habent ciues Romani cum ciuibus R., cum Latinis et peregrinis autem ita si con-

cessum est. Dans la langue commune, il désigne seulement le « mariage »; c'est un synonyme, surtout poétique, de *coniūgium*, sur lequel il a été formé. — Les gloses ont aussi *connubis*, *connubis*, σύνγαμοι.

Les anciens rattachaient *nūbō*, *nūpta* à gr. νόμῳ, e. g. P. F. 173, 2, *nuptam a Graeco dictam. Illi enim <nouam> nuptiam νέαν νόμῳ appellant*. Mais ils établissaient aussi un rapport entre *nūbō* et *nūbēs*, et Varron cite un mot *nuptus* « operitō », L. L. 5, 72 : *Neptunus, quod mare terras obnubuit, ut nubes caelum, ab nuptu, i. e. opterione, ut antiqui, a quo nuptiae, nuptus dictus*; comme Donat, ad Hec. 656, explique *nubere* par *operiri tegique* (cf. la glose obscure *nūt* : *operuit, texit*, CGL V 122, 29, où *nūt*, si la leçon est correcte, doit représenter un parfait **nūbī* > **nūūt*, comme *obnūbō*); cf. Festus 174, 20, *nuptias dictas esse ait Santra ab eo quod νομπεῖα dixerunt Graeci antiqui γάμου... Aelius et Cincius, quia flammeo caput nubentis obuoluator, quod antiqui obnubere uocarint*, et P. F. 201, 4, *obnubuit, caput operit; unde et nuptiae dictae a capitis opterione*. Cf. aussi Serv. in Ae. 4, 374. Or, *obnūbō* n'a d'autre sens que « voiler [la tête] », et il semble difficile de le séparer de *nūbō*. L'objection émise par Solmsen contre ce rapprochement, Glotta 2, 78, est que le parfait attesté de *obnūbō* est *obnūbī*; mais les exemples de ce parfait sont trop rares et trop tardifs (Ennodius, Cassiodore) pour être probants. Si le rapprochement est exact, *nūbere maritō* voudrait proprement dire « prendre le voile à l'intention du mari », et l'acte du mariage aurait été désigné par la cérémonie la plus importante du rituel, celle de la prise du voile (*flammeum*) qui symbolisait la perte de la liberté pour l'épouse et la réclusion dans la demeure du mari. *Nūbō* serait ainsi à *nūbēs* comme *caedō* à *caedēs*, etc.; cf. Benveniste, *Origines*, p. 157.

Le rapprochement souvent proposé avec v. russe *snubiti*, pol. *snębic'* « rechercher en mariage » fait difficulté parce que ce terme s'applique au prétendant, non à la femme. Limité à deux langues, le rapprochement, si séduisant qu'il soit, n'a du reste qu'une valeur limitée.

Si l'on écarte le rapprochement avec v. russe *snubiti*, il reste à considérer les rapprochements qui ont été proposés pour *nūbēs*; ceux-ci sont bornés à l'indo-iranien et à l'italo-celtique.

Sur *conūbium* et son groupe, v. l'article de J. Wackernagel, Festschr. Kretschmer, 289 sqq.

nucleus : v. *nu.*

nudiūs : usité seulement dans les groupes *nudiūs tertius, quartus, quintus*, etc.; cf. P. F. 173, 1, *nudiūs tertius compositum ex nunc et die tertio*. Composé de *nu* (cf. *nunc*) et du nominatif ancien *dīūs*, qui, au sens de « jour », a été remplacé par *diēs*. *Nudiūs tertius* est une ancienne phrase nominale : « [C'est] maintenant le troisième jour », employée adverbiallement, comme *nīmīrum*, etc.

Dérivé tardif : *nudiūs tertianus*, glosé *τριθημερινός*. Conservé dans quelques dialectes romans, dont les formes supposent un ū de la syllabe initiale : *nūdiūs tertius*. M. L. 5987.

V. *num* et *diēs*.

nūdus, -a, -um : nu, dénudé. Avec l'ablatif, « dénué de, dépouillé de ». Quelquefois aussi, comme gr. γυμνός,

et peut-être à son imitation, « légèrement vêtu » ; cf. Vg., G. 1, 299, *nudus ara, sere nudus*. Sens dérivé : sans ornement, simple ; *nūda uēritās*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5988.

Dérivés et composés : *nūdulus*, -a, -um (tardif) ; *nūdiūs* ; *nūdō*, -ās, M. L. 5985 ; *nūdiōti* ; *dēnūdō* (depuis Enn. jusqu'à la Vulg., cf. ἀνοτιώδης) ; *ēnūdō* (rare, tardif) ; *nūdiḗpēs* (= gr. γυμνόπους) ; *nūdiḗpēdīa* n. pl. ; *renūdō* (époque impériale).

Tout se passe comme s'il y avait eu un adjectif radical, représenté par le dérivé thématique à vocalisme radical long v. sl. *naḡū*, lit. *nūgas* « nu », et par des dérivés pourvus de divers suffixes : *-no- dans skr. *nagnādh* et *-eno- dans v. isl. *nakinn*, *-e/oto- dans v. isl. *nøk-kuidr*, got. *naqaps* et *-to- dans irl. *nocht*, gall. *noeth*, *-edo- dans lat. *nūdus* (pour la coexistence de *-to- et *-do-, cf. lit. *tvrtas* et v. sl. *tvrdū* « ferme ») ; forme à e radical dans hitt. *nekumanza* « nu », de *negwants. Il y a des formes aberrantes, comme av. *maynō* et gr. γυμνός (et λυμνός, Hés.), dont la théorie fait difficulté. L'arménien même, avec m- initial comme dans la forme avestique, a un autre mot : *merk*, qui se laisse concilier avec les précédents. V. Vendryes, Rev. celt., 49 (1932). p. 299.

nūgae (*nōgae*, *naugae*?), -ārum f. pl. : bagatelles, plaisanteries, sottises, riens ; *nūgās agere* « plaisanter, perdre son temps ». Ancien mot de la langue parlée, populaire ou familier, dont la forme est mal fixée.

Dérivés : *nūgor*, -āris ; *nūgātor*, -trix, -tōrius ; *nūgāmēta* (Apul.) ; *nūgār* ; *nūgāciūs* ; *nūgālis* (tardif), M. L. 5989 ; *nūgāliūs* (Gloss.) ; *nūgō*, -ōnis (Apul.).

Composés plautiniens : *nūgi-uendus*, -gerulus, -epilō-quidēs (Per. 703) ; *nūgiparus* (Gloss.).

Dans quelques dialectes italiens se trouve un représentant d'un dérivé **nūgina*, **nogina*, cf. M. L. 5990, qui a le sens de « pépin de melon ou de citrouille ». Il est possible que ce soit là le sens ancien de **nūgae* et que le mot ait été pris dans le sens image, comme *naucus*, *naucum* (auquel il est joint par Ennius : *illic nūgator nūli, non nauci'st homo, hīlum*, etc.

Pas d'étymologie.

nūllus, -a, -um adj. et pron. : nul, aucun. De *ne* + *ūllus*. Cf. *ūnus*. Se substitue, dès les plus anciens textes, à *nēmō* à certains cas et tend à l'éliminer dans la langue parlée. Le neutre *nūllum* au sens de « aucune chose » est rare ; la forme qui le remplace est *nihil(um)*, *nīl*. S'emploie quelquefois en guise de négation renforcée. De même que *nūllus sum* veut dire « je ne suis plus rien du tout, je suis bien mort », *nūllus* peut se joindre comme une sorte d'apposition à un sujet exprimé ou non et au verbe de la phrase, e. g. Plt., As. 408, *Libanum in tostrinam ut iusseram venire, is nullus uenit* (= il n'est pas venu du tout) ; Cas. 795, *qui amat, tamen hercle, si essurit, nullum essurit* (= il n'a fait pour rien, il n'a pas fait du tout). Ancien, usuel. Panroman sauf en roumain, où est conservé *nēmō*. M. L. 5992. Une forme renforcée **ne ipse ūnus* est attestée par it. *nessuno*, v. fr. *nesun*, prov. *neisun* ; cf. M. L. 5883.

Composés : *adnūllō*, -ās : dénomiatif tardif, formé sur le modèle du gr. ἄνωθεν, fréquent surtout dans la langue de l'Église ; *nūllātenus* « en aucune façon »

(tardif, d'après *quātenus*) ; *nūllibi* (id., glōse obdurate) ; *nūllificō*, -ās et ses dérivés (langue de l'Église) ; glōses ont aussi *nūllātus* et *nūllidignus*.

num : alors, maintenant. Particule temporelle dans ce sens, n'existe plus que postposée à *etiam* et renforcée de la particule -ce dans *nunc*, *nuncine*, *nuncinde* **num-ce-ne*, *nunciam* de **num-ce-iam*. *Num* est usité surtout dans les phrases interrogatives qui portent une réponse négative : *num quid uis?* « maintenant (alors) désires-tu quelque chose ? ». Peut être suivi de *nam* ou de *ne*, qui le renforce, dans des interrogations qui marquent la surprise ou l'incrédulité (*num nōn* se rencontre aussi dans *num non uis*, e. g. Plt. Au. 161) et surtout de *quid*, dans *numquid*, e. g. Plt. familial, qui, à l'époque impériale, dans la langue écrite et notamment dans la Vulgate, a remplacé le simple *num* ; cf. J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 42. Le gr. μῦρ. *Num* ayant développé ce sens interrogatif, le sens temporel a été réservé à *nunc*, qui a servi à marquer le temps présent, par opposition à *tum*, *tunc*. Le rapport entre *num* et *nunc* s'est à ce point effacé que Plaute peut écrire, Tru. 546, *nunc tu num nequis uoluptas mea, | quo uccatus sum, ire ad cenam?* *Nunc* étant donné son sens actuel, a pu, comme *vūv* δὲ, rancener d'une hypothèse invraisemblable à la réalité présente. On le trouve quelquefois, avec des temps du passé ou du futur, pour mettre la chose immédiatement sous les yeux.

nunciam : toujours trisyllabique, a le même sens que *nunc*, en insistant sur l'instantanéité du procès envisagé. Ancien, usuel et classique. Non roman.

Au sens de « maintenant », *num* et *nunc* sont évidemment apparentés à gr. *vūv*, *vūv* et *vūv*, *vūv-ī*, got. *nu*, v. irl. *nū*, v. h. a. *nu* « maintenant », lit. *nū* et *nūnai*, v. sl. *nyndē*, skr. *nū*, *nūdam* « maintenant », hitt. *nu* « donc, alors ». Le latin a *nū*- dans *nū-dius*. V. aussi *nūper* (?). Cet adverbe indo-européen **nū*, tonique ou atone, avec nasale finale ou non, est sans doute apparenté au groupe de *nouus*.

On peut concevoir que l'emploi interrogatif de *num* soit dérivé du sens de « maintenant » (v. Hofmann, *Lat. Umgangssprache*, p. 41 sqq.). Mais on peut aussi penser à quelque particule apparentée au groupe de *ne-nem-pe*, *enim*, etc., et qui serait de la forme de *tum*, *cum*, etc. Alors *num* aurait deux origines.

numella, -ae f. (employé surtout au pluriel) : sorte d'entrave ou de carcan, destinée à immobiliser des hommes ou des animaux pendant un châtement ou une opération. Ancien (Plt.), rare et technique.

numellātus, -a, -um : *numella ligatus*, i. e. *uinculo quo quadrupes alligatur*, CGL Plac. V 34, 2.

Étymologie inconnue.

nūmen : v. *nuō*.

numerus, -i m. : partie de l'ensemble classée à son rang, catégorie, compte et « nombre ». *Numerus* peut se dire de choses qui ne se comptent pas, comme des choses qui se comptent : *magnus numerus frumenti*, Cic., Verr. 2, 2, 72, 176, et *magnus piratarum numerus* id., ibid. 2, 5, 28. *Esse in numerō* ne veut pas dire exactement « être au nombre de », mais « être dans la catégorie de » ; cf. aussi *parentis numerō alicui esse*,

Cic., Diu. in Caec. 19, 61 sqq., *numerum alqm obtinēre* « occuper un certain rang », par opposition à *nūllō numero esse*; *numerus omnibus* « dans toutes les parties ». À l'époque impériale, *numeri* désigne les divisions d'une année marquées par un numéro d'ordre, les « unités ». En outre, *numerus* a servi à rendre toutes les acceptations techniques du gr. ἀριθμός « nombre oratoire, métrique, rythme », « nombre grammatical », « la foule, le nombre » (par opposition à la qualité). Le pluriel *numeri* traduit ἀριθμοί « la science des nombres ». Ancien (Liv. Andr.), usuel, classique. Panroman, sauf espagnol et portugais (de même *numerō*). M. L. 5994. Celtique : frl. (n)umir, britt. nimer, nijer.

L'ablatif *numerō* s'emploie à l'époque archaïque avec le sens de « exactement, précisément, à point nommé, à temps »; et par suite « vite », et même « trop vite » par un développement de sens comparable à celui de *numis* et de fr. *trop*. Cf. aussi le développement de sens de *mātūrus*.

Dérivés et composés : *numerō*, -ās : compter, dénombrer, M. L. 5993; *numerātiō*, -tor, -bilis (Hor., Ov. = ἀριθμητός, comme *innumerābilis*, du reste plus fréquent et usité dans la prose classique = ἀναριθμητός); cf. aussi *innumerus* (= ἀνάριθμος); *innumerālis* (Lucr.); *innumerābilis* (Cic.), -biliter, tous mots savants; *numeralis*, terme de grammaire : *e nomen* (Prisc.); *numērārius* (tardif) : 1° calculateur; 2° -i uocati sunt qui publicum nummum aerariis inferunt, Isid., Or. 9, 4, 19; *numerus*, -a, -um (très rare et tardif); *numerosus* : 1° conforme à la mesure, rythmique ou rythmé (sens classique); 2° abondant, nombreux (époque impériale); d'où *numerositer*, -tās et *innumerōsus* (rares et tardifs).

abnumerō (Nigid. ap. Gell. 15, 3, 4); *ad-* (classique et usuel), *con-* (rare, tardif), *di-* (classique), *ē-* (classique) « vis praepositionis perfectiva saepius uiget » (Thes.), *per-* (classique, mais rare), *re-* (archaïque), *super-* (bas latin), *trans-* (Rhet. ad Herenn.) *numerō*; *super-numerārius* : qui se trouve en surnombre (Vég.). Le nom propre *Numerius* remonte à *Numasios*, cf. prén. *Numasios*, datif, CIL I² 3, osq. *Niumsies*, et doit se rattacher au sabin *Numa*. Sans rapport avec *numerus*; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 164, 197.

On rapproche gr. νέμω « je distribue, je partage »; et, pour le traitement phonétique, on rappelle *umerus*. Le tout peu clair.

Numidae, -ārum m. pl. : -as dicimus quos Graeci Nomadae, siue quod id genus hominum pecoribus negotiatur, siue quod herbis, ut pecora, aluntur, P. F. 179, 5. Emprunt oral au grec; le nominatif *Numida* est tiré de l'accusatif Νουμάδα.

nummus, -ī m. (gén. pl. *nummum* à côté de *nummōrum*) : monnaie, pièce de monnaie; spécialement *n.* (scil. *sēstertius*) « sesterce ». Ancien (Caton) et se retrouve en omb. *n u m e r* « nummis » (qui, du reste, peut être un emprunt au latin). Non roman.

Dérivés et composés : *nummārius* : relatif à la monnaie, à l'argent; monnayable, c'est-à-dire « vérial »; *nummātus* : bien fourni de monnaie; *nummulus* : menue monnaie, et « mauvais herbe », sans doute le « rhinanthe », Plin. 18, 259; *nummulārius* : changeur, et « vérificateur des monnaies » (époque impé-

riale); *nummulāriolus* (Sén., Apocol. 9, 4); *neganti*, *posci-nummii* (Apul.).

Trinummus, titre d'une comédie de Plaute; cf. Tri. 842.

Pour les Latins, *nummus* est un mot emprunté au grec; cf. Varr., L. L. 5, 173 : *in argento nummi, id ab Siculis*, et Festus : *nummus ex Graeco numismate existimant dictum*, F. 176, 35. Legrec de Sicile a bien une forme *voūmos* qu'on lit dans Épicharme et Sophron; cf. Pollux IX 79 sqq., qui l'attribue au dorien occidental et rapporte d'après Aristote qu'elle était en usage chez les Tarentins. Mais c'est *voūmos* qui paraît emprunté au latin, comme, du reste, un certain nombre de mots « siciliens »; le doublet *vōmos*, cf. Liddell-Scott, *Lexicon*, s. u., semble une hellénisation de la forme latine. *Nummus* peut provenir de *vōmos* « légal » (scil. *sēstertius* avec syncope de *i* et passage de *o* à *u* devant la labiale, comme *numerus*, *umerus*; pour le sens, cf. *vōmosca*). Les noms des monnaies sont souvent empruntés et sans origine claire; cf. *as*, *libra*, *mina*, *dracuma*.]

numquam : v. *unquam*.

nunc : v. *num*.

nunciam : v. *num*.

nuncupō, -ās, -āui, -ātum, -āre : proprement « prendre le nom »; « prononcer le nom », puis « désigner par son nom, invoquer, proclamer », etc. Terme appartenant à la langue du droit et du rituel, considéré comme archaïque par Cic., De Or. 3, 153. *Nuncupata pecunia est, ut ait Cincius in lib. II de officio iuriconsulti, nominata, certa, nominibus propriis pronuntiata* (Lex XII Tab. 6, 1) : « cum nexum faciet nunciumpque, uti lingua nuncupassit, ita ius esto », i. e. uti nominari, locutus erit, ita ius esto. *Vota nuncupata dicuntur, quae consules, praetores, cum in prouinciam proficiunt, faciunt : ea in tabulas praesentibus multis referuntur. At Santra, lib. II de uerborum antiquitate, satis multis nuncupata conligit non directo nominata significare, sed promissa, et quasi testificata, circumscripta, recepta, quod etiam in uotis nuncupandis esse conuenientius*, Fest. 176, 3. Le mot est généralement pris dans son sens technique; ce n'est qu'en poésie (Pac. 239, R³, cf. Varr., L. L. 6, 60) ou dans la prose impériale qu'il a été usité, avec ses dérivés, dans le sens de *appellāre*.

Dérivés et composés (époque impériale) : *nuncupātiō*, -tor, -itiūs, -tim; *nuncupamentum*; *connuncupō*. Dénomiatif de **nōmi-ceps*, comme *aucupor* de *au-ceps*. Pour le traitement de *ō*, cf. le traitement de *ē* dans *sincipul*. Pour la forme du premier terme de composé, cf. gr. αἴμο-φόρυτος et l'ancien thème en -*ναλμα*; lat. *opi-fex* et *opus*, *homicida* et *homō*, etc.

nūndinae : v. *nouem*.

nūntius (forme ancienne *nontios*, d'après Mar. Victor., GLK VI 12, 18; on trouve aussi *nontiatia* CIL I² 586, cf. *noundinum* et *nondinum*; quant au *nouentium* que Buecheler substitue au *moentium* du manuscrit dans le *Carmen Cn. Marci uatis*, cité par Festus 162, 6 : *quamvis moentium duonum regumate*, il n'a que la valeur d'une conjecture) : mot qui sert à la fois d'adjectif, *nūntius*, -a, -um « annonciateur », et de substantif : *nūntius*, -ī m. « messenger » et « message », *nuntius et res ipsa et persona dicitur*, P. F. 179, 1; *nūntia* f. « messa-

gère »; *nūntium* n. « message », d'après Servius, Ae. 11, 896, *nuntius est qui nuntiat, nuntium quod nuntiat*; cf. Varr., L. L. 6, 86, *ubi... de caelo nuntium erit*. L'emploi comme adjectif est le plus rare; du reste, dans les cas où le mot est en apposition, la valeur précise en est souvent indiscernable.

Terme de la langue religieuse et officielle, et spécialement de la langue augurale: *nūntia* *aus*, *nūntia fibra*; *nūntiātio* est opposé à *speciō*, Cic., Phil. 2, 32, 81, *non nuntiationem solum habemus, consules etiam spectionem*, et Fest. 444, 16. Cf. encore *Mercurius, nuntius Iouis*. Dans la langue du droit public, le *nūntius* est celui qui est chargé de faire connaître une décision de caractère public ou une proclamation elle-même; cf. Cic., Fam. 12, 24, 2, *quos senatus ad denuntiandum bellum miserat, nisi legatorum nuntio paruisset*; dans le droit civil, *nūntius* désigne spécialement la « lettre de divorce »: *nūntium uxōri (re)mittere*. Ce sens technique se retrouve dans les composés *dēnūntiō*, *obnūntiō*, *renūntiō*. Ancien, usuel et classique. Formes romanes en partie de caractère savant. M. L. 5997.

Dérivés et composés: *nūntiō*, *-ās* (et *nontio*, cf. *nontia* cité plus haut); *nūntiātio* (terme religieux et juridique); annonce des auspices, déclaration au fusc; *nūntiātor*, *-trix* (langue ecclésiastique et Dig.); *adnūntiō* (époque impériale): annoncer. Très fréquent dans la langue ecclésiastique pour *praenūntiō*; de là *adnūntiātor*, *-tiō*, traduisant ἀγγέλλω et ses composés; *dēnūntiō* (langue du droit et du rituel): déclarer solennellement, faire connaître par message (*d. bellum*); présager; citer en témoignage. Dans la langue commune: annoncer, déclarer (d'après *dēclāmō*, *dēclārō*); *dēnūntiātio* = *dēlātiō*, Suét., Aug. 66; *dēnūntiātor* « policier » (époque impériale); *ēnūntiō*: faire connaître au dehors, dénoncer. Dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, « exprimer, énoncer »; *ēnūntiātus* = ἀποφαντικός, ἀπαγγελτικός; *inēnūntiābilis* (Cens.); *internūntiō* (T.-L.); *internūntius*: interprète, intermédiaire; *obnūntiō*: *-are proprie dicuntur augures qui aliquid mali ominis saeuumque uiderint*, Don., Ter. Ad. 547; « apporter une mauvaise nouvelle » et « s'opposer à »; *praenūntiō*: prédire; *praenūntius*; *prōnūntiō*: annoncer publiquement, d'où à haute voix, rendre une sentence, se prononcer; déclarer; prononcer (terme de logique); *renūntiō* (= ἀπαγγέλλω): 1° annoncer en réponse; proclamer le résultat d'une élection, et *renūntius*, *-tiātor*, *-tiō*; 2° (avec *re-* dans le sens de « rejeter, refuser »): annoncer le retrait de, révoquer, reprendre, et « renoncer à », d'où, dans la langue de l'Église, *abrenūntiō*, *-tiātio* (cf. *abrelictus*, Tert.).

On ne peut préciser le rapport avec *nous* autrement que par des hypothèses incertaines. Skr. *nāvate* « il mugit, crie, chante des louanges » (rac. *nū*), lett. *nauji* « crier, muer », v. irl. *nūall* sont lo'n pour le sens.

***nuō**, **-is**, **-ere**: faire un signe de tête. Le verbe simple ne semble pas attesté en dehors des gloses *nuo*, *veōo*, CGL II 375, 65, *nuit, promisi, nutum dedi*, IV 369, 30. Il a peut-être disparu par suite de son homonymie avec un verbe **nuere* (également disparu) supposé par *nūtrix*. Mais il a laissé de nombreux dérivés et composés: *nūtus*, *-ūs* m. (classique): 1° signe de tête, et spé-

cialement signe de tête comme manifestation d'un ordre ou d'une volonté, *nūtus arbitriumque*; extension; inclinaison, attraction des corps.

nūmen, *-inis* n.: terme religieux, quasi *nūtus* et *potestas dicitur*, F. 178, 9; *n. dicitur esse imperium dictum ab nutu, (quod cuius nutu) omnia sunt; cuius imperium maximum esse uideatur*, Verr., L. L. 7, 46. Spécialement « puissance divine », d'où le sens concret de « divinité » que le mot prend à l'époque impériale. De là *numentar* (uel *numentum*) *locus in quo numen consecrabatur pagani dicebant*, CGL V 227, 10. *abnuō* (*abnuēo* dans Ennius d'après *prohibeo*) = ἀπονεύω « refuser d'un signe de tête, faire signe que non », opposé à *annuō*, ἀνανεύω; cf. Nigidius apud Gell. 10, 4, 4. A perdu rapidement son sens concret pour devenir un synonyme de *negāre*, *abnegāre*. Fréquent dans la litote *nōn abnuō*.

adnuō: accorder par un signe de tête; *innuō*: faire un signe de tête à; intimer, signifier; *renuō* (et, lat. dif, *rennuō*, d'après *an-*, *in-nuō*): rejeter la tête en arrière en signe de refus; *renūtus*, *-ūs* (Plin. le J.). Fréquentatif: *nūtō*, *-ās*: 1° faire des signes de tête, signifier par signes (déjà dans Plt.); 2° chanceler, branler (sens physique et moral). De là: *nūtā-men*, *-tiō*, *-bilis*, *-bundus*; *ab-*, *ad-*, *re-nūtō*.

Aucune forme n'est représentée dans les langues romanes.

Cf. gr. *νεύω* « je fais un signe de tête » et skr. *nāvati*, *nāvate* « il bouge, il se tourne ». L'abstrait νεύμα est formé comme lat. *nūmen*.

nūper adv.: récemment, nouvellement. Ancien, usuel, classique. Non roman. Généralement expliqué comme issu de **nouo-par-os* « nouvellement acquis », cf. l'emploi adjectif dans Plt., Capt. 718, *recens captum hominem, nuperum, nouicium*, mais semble plutôt formé de **nū*- (cf. *nunc*, etc., gr. *νῦν*) et de *-per*, comme *semper* et l'adjectif plautinien peut être analogique de *pauper*. Le superlatif *nūperrimē* (Cic., Rhet. ad Her.) indique que les Latins croyaient à la première étymologie (*nūperrimē* comme *pauperrimus*); de *nūperrimē* a été tiré à basse époque *nūperrimus* (Cod. Theod.).

nurus, **-ūs** f.: bru, belle-fille. Adaptation latine d'un mot indo-européen. Doublet populaire: *nura* (et *norus*, *nora*). *Nurus* n'est pas représenté dans les langues romanes, dont les formes remontent à *nūra*, *nōrus* et surtout *nōra*; cf. M. L. 6000. Panroman; désuet en français.

Dérivés et composés: *nuricu*la; *prōnurus*: *nepotis uzor*.

Le nom indo-européen de la « bru » était **snus-*, qui est conservé dans gr. *νύος* et arm. *nu* (gén. *nuoy*); à ce thème en *-o* désignant une femme a été substitué un thème en *-ā* dans des langues où le féminin en *-o* n'a pas subsisté: skr. *snuśā*, v. h. a. *snur* et v. angl. *snoru*, alb. *nuse*. Le latin *nurus* a subi l'influence de *socrus*; le latin populaire a *nora* (où u devant r non suivi de u a passé à o; cf. *fore*).]

nuscitiō, **-ōnis** f.; **nuscitiōnis**, **-a**, **-um**: *nuscitiosum Aetius Philologus ait appellari solum qui propter oculorum uitium parum uideret. At Opillus Aurelius nuscitones esse caecitudines nocturnas. Aelius Stilo, qui plus uideret uesperū quam meridiē, nec cognosceret nisi quod*

oculos admouisset, F. 176, 15. Les gloses ont aussi
lusciosus : qui plus uespere uidet. V. *luscus*.

nūtrīō, -is, -iū, -itum, -ire (et *nūtrior*, Catal. 3, 4 ; cf. *nūtrior* dans Vg., G. 2, 425) : nourrir de son lait, nourrir. *Nūtrīō* peut être une forme ancienne bâtie sur un nom **nūtri-*, avec suffixe sans guttural. Toutefois, *nūtrīō* semble moins anciennement attesté que *nūtrīcō* ; premier exemple, semble-t-il, dans Catulle, 61, 25. Inconnu de Cicéron, qui emploie *nūtrīcor* et surtout *alō*, connu de Cicerone, qui emploie *nūtrīcor* et surtout *alō*, connu de Cicéron, qui emploie *nūtrīcor* et surtout *alō*, est bien qu'il connaisse *nūtrīmentum* ; cf. Or. 13, 42. Il est possible que *nūtrīō* ait été préféré par les poètes dactylés à *nūtrīcō*, dont l'*i* est attesté dans Plaute, Mer. 509. L'emploi de *nūtrīō* est surtout répandu dans la langue impériale. Panroman. M. L. 6006.

Dérivés : *nūtrībilis* (Cael. Aur.) et *innūtrībilis* ; *innūtrītus*, M. L. 4447 a ; *nūtrīmen* (poétique, rare ; a été conservé dans certains dialectes romans avec le sens de « veau de lait », « jeune bétail », etc. M. L. 6005, ce qui semble attester l'emploi de ce substantif en -men dans la langue rustique ; cf. *laetāmen*, etc.) ; *nūtrīmentum*, -*mentālis* (bas latin) ; *nūtrītor* (non attesté avant Stace), -*tōrius* (bas latin) ; **nūtrītiō* « nourriture », M. L. 6007 ; *nūtrītus*, -*ūs* ; *nūtrītiuus* (tardif) ; *nūtrītura* (Cassiod.), M. L. 6007 a ; *nūtrīficō* (Gl.).

Composés : *ad-* (Plin.), *-ē* (époque impériale) « ui prae-
 pos. plane euanida » (Thes.) ; influence de *ēducō*?, in-
 (id.), *re-* (Paul. Nol.) *nūtrīre*.

nūtrīcō, -ās (et *nūtrīcor*, -*āris*) : nourrir (de son lait), et simplement « nourrir ». Verbe attesté surtout à l'époque républicaine, et du reste assez rare ; le verbe qui correspond ordinairement à *nūtrīcō*, c'est *alō*, -*is*, et le nourrisson se dit *alumnus*. *Nūtrīcāre* est conservé surtout dans les dialectes italiens ; cf. M. L. 6002.

Dérivés : *nūtrīcātus*, -*ūs* m. ; *nūtrīcātīō*, tous deux archaïques ou repris par les archaïsants ; *nūtrīcātōrius*. Cf. encore M. L. 6003, **nūtrīcārius*.

Nūtrīcō avec son *i* ne peut être un dérivé de *nūtrīx*, -*icis*. C'est sans doute une formation populaire qui est à *nūtrīō* comme *fodīcō* à *fodīō*, etc.

nūtrīx (*nourix* sur une vieille inscription de Nemi, CIL I² 45 ; scandé avec première syllabe longue chez les poètes dactyliques ; mais les formes romanes remontent à *nūtrīx*, etc. ; v. M. L. s. u.), -*icis* f. : nourricière (sens propre et figuré). Ancien, usuel. S'emploie quelquefois, dans Plaute, joint à un substantif masculin, e. g. Cu. 358, *inuoco alman meam nuricem Herculem* ; cf. Tri. 510, où *nūtrīx* se rapporte à un champ, *ager*. Le sens de « mamelle », dans Catulle, 64, 18, rappelle le gr. *πρόσ* en face de *τῆθη*. M. L. 6008.

Dérivés et composés : *nūtrīcula* diminutif de tendresse ;

nūtrīcius : nourricier ; subst. *nūtrīcius* « père nourricier, tuteur » ; *nūtrīcia* « nourrice » (bas latin), M. L. 6003 a ; *nūtrīcium* « soins nourriciers », conservé dans quelques dialectes romans, M. L. 6004 ; *nūtrīciō* (Inscr. tardive) « père nourricier », différent de **nūtrītiō*, de sens abstrait, cité plus haut.

La chronologie des faits latins montre que *nūtrīx* ne

saurait être issu par haphologie de **nūtrītrīx*, féminin de *nūtrītor*. Ce dernier, de beaucoup postérieur à *nūtrīx*, est formé sur *nūtrīō* et ne peut avoir pris naissance qu'à partir du jour où du sens de « allaiter », qui est primitif, le verbe était passé à celui plus général de « nourrir ». *Nūtrīx* est formé directement sur une racine **sneu/sni-* « allaiter », avec le même suffixe qu'on a dans *genetrix*, *meretrix*, *obstetrix*. La rencontre de **nuō* « j'allaite » (de la racine **sneu-*) et de **nuō* « je fais un signe de tête » a eu pour conséquence la disparition de l'un et l'autre verbes.

La racine doit être celle de skr. *snauti* « il sort goutte à goutte », qui se dit en particulier du lait de la mère. Le grec a avec degré 0 : *νόα πηγῆ. Λάκωνες* ; avec degré zéro : *ἐνυθεῖν ἐπέχυντο* (Hes.), qui a chance d'être aussi une forme dorienne.

nūx, nūcīs f. : noix ; et généralement tout fruit à amande. Souvent accompagné d'une épithète n. *abelāna* (*auel-*), *gallica*, *graeca*, *grandis*, *minor*, *pinea*, d'où CGL Plac. V 35, 1, *nucispineum est quod rustici nucipineum dicunt*. Cf. encore *nux amāra* « amande amère », *castaneaē nucēs* « châtaignes ». Le pluriel *nucēs* désigne le « noyer » ; cf. Plin. 16, 97, *inter primas germinant ulmus, salix, nucēs*. Ancien, usuel. M. L. 6009.

Dérivés et composés : *nuculeus*, *nucleus* m., diminutif, cf. *acus/aculeus* ; *equus/eculeus*, etc. = amande de la noix, Plt., Cu. 55, *qui e nucē nuculeum esse uolt, frangū nucem* ; et « amande » de toute espèce de fruit, « noyau », M. L. 5983 ; *nucleō* ; *nucleātus* ; *nucleolus* (tardifs) ; *ēnucleō* « enlever le noyau », employé au sens moral comme synonyme de *ēnodāre*, *extricāre* (classique, Cic.) ; *ēnucleātus* : pur, dépouillé de tout accessoire ou de toute souillure ; *ēnucleāta*, -*ārum* « essentiel d'une chose » (Vég.) ; *ēnucleātē* (cf. Non. 60, 3) ; *innucleātus* ; *nucula*, *nucella*, M. L. 5984 et 5979 ; *nucētum* « plant de noyers », M. L. 5981 ; *nucāmentum* (usité au pluriel par Plin.) : fruits ou fleurs en forme de noix ; *nuceus* ; *nucinus* : de noix ; *nucālis* : en forme de noix (Cael. Aur.) ; cf. M. L. 5977, B. W. *noyau*, et 5976, **nūcāliare* « dénoyauter ».

Composés en *nuci-* : *nucifrangibulum* (Plt.) ; *nuciprūnum* (Plin.) ; *nucifolia* (Gloss.), calque de *καρυόφυλλον*, etc. ; v. André, *Lex.*, s. u.

Cf. aussi M. L. 5978, **nūcārius*, -*a* (germanique : m. b. all. *noher*) ; 5982, *nucicula*, qui ne semblent pas attestés dans les textes, mais figurent dans les gloses, Thes. Gloss. emend. s. u. ; Isid., Or. 17, 7, 23, a *nucicla* ; 5980, *nucoola* « noisette ».

Cf. irl. *cnū* « noix » et les formes galloises correspondantes. Tandis que le latin, ou **kn-* initial s'est réduit à *n-*, a un élargissement -*k-*, le germanique a un élargissement **-d-* : v. isl. *hnót*, etc. ; v. Vendryes, MSL 21, 41. Le mot n'apparaît pas hors des parlers occidentaux.

nyma : nom d'une plante indéterminée (Plin. 27, 106). Cf. peut-être gr. *νόγμα* « piqure »

nympha, -ae f. : nymphe. Emprunt savant ancien au gr. *νύμφη*, poétique. Formations hybrides tardives : *nymphālis*, *nymphigēna*. V. *lymppha*.

ō, ōh : exclamation qui sert à appeler, à invoquer, ou qui marque une forte agitation de l'âme, étonnement, admiration, trouble, etc. Joint à un vocatif (ou nominatif appellatif) ou à un accusatif, suivant que l'on appelle quelqu'un ou que la pensée du sujet parlant se dirige vers un objet : *o Romule die* (Enn.) et *o miseris hominem mentes* (Lucr.); rarement (comme *prō*) à un génitif, e. g. Catulle 9, 5, *o nuntii beati*; cf. Luc., Pisc. 5, *ὦ τῆς ἀνασχυρίας*. Ce génitif peut s'employer seul, ainsi Plt., Mo. 912, *di immortales, mercimoni lepidi*. S'emploie aussi devant particule : *ō quam, ō utinam, ō sī*, etc. Cf. gr. *ὦ, ὦ*; got. *ō. V. ohē*.

ob, obs (ce dernier usité seulement en composition; cf. *obs-olēscō*, sans doute formé analogiquement d'après *ex-olēscō*; *obstinet dicebant antiqui quod nunc ostendit*, P. F. 214, 12, cf. *abstineō*; *opstrudant « auide trudant »*, P. F. 209, 9, où il est souvent réduit à *os- : ostendō, oscen*) : préverbe et préposition à sens local (avec l'accusatif; les exemples de *ob* avec l'ablatif ou le génitif sont très tardifs et dus à l'influence de *prō* ou de *causā*) : « devant, au-devant de » (cf. *obuius* et *obuiam, obiter*), et par suite « en vue de » (sens physique et moral; *ob rem*) et « contre » (avec idée d'hostilité), « en échange de ». Le sens local est bien attesté encore dans les textes archaïques et jusque dans Cicéron (non dans César) en prose et dans la poésie impériale et chez les prosateurs archaïsants, cf. Lex XII Tab. 2, 3, *ob portum obuagularum ito*, et il est demeuré dans les composés verbaux *obiciō, offerō, ostendō, obmouēō* (archaïque), *ommentō* (id.), *omitō, oppilō*, etc.; l'idée d'hostilité apparaît, par exemple, dans *obsum, officio* en face de *prōsum, proficiō*. A l'époque classique, la préposition n'est plus guère employée qu'au sens figuré « en vue de »; ou bien, comme la cause et le but se confondent souvent, avec celui de « à cause de » : *ob cuius seruos*. Du reste, l'usage en devient de moins en moins fréquent à mesure qu'on avance dans la latinité impériale; et *ob* ne se trouve plus guère alors que dans des locutions de caractère adverbial : *ob eam rem, quam ob rem, ob id, ob hoc*. C'est *prō, propter* (sur lequel a été refait sporadiquement *opter*, CIL VI 14672, 12), formes plus pleines, qui en prennent la place. Non roman. Dans un certain nombre de composés, *ob* semble avoir été, en bas latin, éliminé par *ab* : e. g. *accasio* (pour *oc-*), *absurdēscō* (= *ob-*), *aturō* (= *ob-*), etc.

Le rapport de *obs-* à *ob-* est du même type que celui de *abs-* à *ab-*. Mais *ob* n'a pas un correspondant aussi exact que *ab, ex, in, de*, et il est impossible d'en donner une étymologie rigoureuse. L'osque a une préposition *up, op* (au sens de « apud »), mais qui se construit avec l'ablatif dans les trois exemples qu'on en a et qui sert à indiquer un point de repère, non une direction. L'ombrien n'a que *o(p)s-* dans *ostendu « ostenditō »* et

peut-être dans un autre mot obscur, *ooserclom « seruaculum? »* : le vénète a *op*. La forme la plus proche est celle de v. sl. *ob-* devant voyelle, *o* devant consonne, ainsi avec l'accusatif : *ob onū polū* « de l'autre côté, au delà » *o desnjoje* « à droite », et, le plus souvent, avec le local au sens de « autour, près de, au sujet de ». Le lituanien a *apē* « autour » et, comme préverbe, *api-, ap-*. Le vieil irlandais de gr. *ἐπί* « sur », arm. *ew* « aussi », et, sans doute de indo-iran. *āpi* « près de, au delà de », est différent. Mais le grec a aussi *ὀπίσθεν, ὀπίσω* « en arrière ». Pour skr. *abhi*, v. *ambi*.

***obacerāro** : *obloqui atque alterius sermonem molestius impedire : quod sumptum uidetur a paleis, quas Graeci ἔχυρα uocant. Itaque et frumentum et panis non sine paleis acerosus dicitur, item lutum aceratum paleis mixtum*, P. F. 203, 5. Sans autre exemple. Le rapport avec *aceris* indiqué par Festus n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

obaerātus, obaerārius : v. *aes*.

obba, -aē f. : *peculi genus, quod nunc ubba dicitur Varro : obbas et Cumanos calices*, Non. 146, 8 sqq. cf. *peculi genus uel ligneum, uel ex sparto*, id. 545, 1. Mot sans doute d'origine étrangère, attesté depuis Varron; rare; il y a une ville africaine *Obba* près de Carthage, cf. T.-L. 30, 7, 10.

obēsus, -a, -um : 1° proprement « rongé » (de *obedi, v. edō*), d'où « maigre, décharné », sens très rare : un exemple de Laevius cité par Non. 361, 16, et par Aulu-Gelle, 19, 17, 3, qui note : *obesum hic notauimus proprie magis quam usitate dictum pro exili atque gracilentio uolgens enim ἀκόρωος uel κατὰ ἀντίφρασιν obesum pro ubere atque pingui dicit*; 2° obèse, gras (non dans Cic.; non attesté avant l'époque impériale) : *pinguis quasi ob edendum factus*, P. F. 207, 8. Pour le double sens, cf. *pōtus, prānsus*, etc.

Dérivés : *obēsūtās; obēsō, -ās* (Col.).

obicēs, -um m. f. (le singulier est rare; le nominatif *obez* est refait sur les cas obliques; on attendrait normalement **obiez*, comme dans *obicō, obiectum*, en face de *obiciō*, cf. *subicēs*, Enn., et l'ablatif *disice*, Carm. Epigr. 1526 A 6; sur ces formes, v. Gell. 4, 17, 10) : *o. pessuli, serae*, P. F. 201, 18; « barres » ou « verrou » placés devant une porte pour la fermer; puis « obstacle ». Ancien (Plt.), technique. M. L. 6011 a.

obiter ady. : en passant, chemin faisant, incidemment. — Considéré par les Latins comme forme de *obiter*, comme *obuiam*, avec le sens de *per uiam*; cf. Auguste dans Charisius, GLK I 209, 18; Juv. 3, 241, *obiter leget aut scribet*. Toutefois, l'adverbe n'apparaît pas avant Labérius et n'est usuel que dans la langue impériale : aussi l'a-t-on expliqué comme tiré de *ob sur le*

modèle de *circā, circiter* (v. Leumann-Hofmann, *Lat. Gramm.*, p. 506, 3).

oblīta, -ae : féminin substantivé de *oblītus*, participe de *offerre* qui dans la langue de l'Église a pris le sens spécial de « offrir à Dieu, sacrifier », d'après *προσφέρω*. De là *oblīta (hostia)* « hostie », qui a aussi désigné un gâteau fait de la même pâte que l'hostie, « oublie ». M. L. 6012; B. W. s. u.

oblīctō : v. *laz, laciō*.

oblīquus, -a, -um : oblique; d'où « indirect ». Sens physique et moral. En grammaire, *oblīquī cāsus*, *oblīquus orātio*, par opposition à *rēctus cāsus, rēcta orātio*. Ancien (Cat.), classique, usuel. M. L. 6014 et 6013.

Dérivés (de l'époque impériale) : *oblīquītās* (= *λοξότης*); *oblīquō, -ās, -ātiō*. Composé poétique de *oblīquologus* = *λοξιας* (Gloss.).

A *oblīquus* semble se rattacher un adjectif sans préfixe, *liquis*, qui se trouve avec le sens de « oblique » dans Frontin, Expos. Form., p. 32, Goes. On y rapporte aussi un verbe *linquor* (ou *liquor*?) qui se trouverait dans Acc., Brut. 1, 28, *dextrorsum orbem flammem/radiatum solis linquier* (varr. *liquier cursu nouo*, où le sens serait « j'ai cru voir le disque flamboyant et rayonnant du soleil obliquer vers la droite suivant une marche nouvelle ». Mais ce *linquier* doit provenir de *linquō, cf. deliquium solis* « éclipse de soleil ».

Hom. *λαχρίεις* « obliquement » est d'ordinaire rapproché de *λέχριος*, etc., ce qui l'éloigne du mot latin. Les autres explications sont incertaines.

oblītēscō : v. *lateō*.

oblītērō, -ās, -āni, -ātum, -āre : proprement « effacer les lettres », glosé *ἀπαλείφω γράμματα*, CGL II 232, 44 (sens très rare; cf. Tac. A. 11, 15, 2). Le verbe a été rapproché de *oblītus* (d'où la graphie *oblītērō*), et employé surtout dans le sens de « faire oublier », cf. Non. 146, 28 : *oblītērare est obscurifacere et in oblītationem ducere. Accius Agamemnonidis (42) : inimiciūtas Pelopidum | extinctas iam atque oblītēratas memoria renouare*. Ancien, classique, mais rare.

Dérivés : *oblītērātio* (rare, non attesté avant Plin.), -*tor* (Tert., Paul. Nol.); *oblītēratus* : *Laelius oblītēratam gentem pro oblītēratam dixit*, Gell. 19, 7, 4. Sur la formation de cet adjectif, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 196 et 254.

oblītiscor, -oris, oblītiscī (le *oblīuitus* que Cassiodore, GLK VII 206, 1, dit avoir lu in *antiquis monumentis* n'est pas autrement attesté) **sum, oblītiscī** (forme contracte *oblīscī* attestée par le mètre dans Accius, cf. Non. 500, 3 et 6, et dans Plt., Mi. 1359) : oublier (suivi du génitif comme *memini*; l'accusatif est plus rare et sans doute plus récent, surtout avec un complément de personne). Le participe *oblītus* a le sens actif « oublieux » et passif « oublié »; de là, à basse époque, l'emploi de *oblītiscor* avec le sens passif; cf. Dig. 23, 2, 60, § 6. Usité de tout temps. Remplacé dans les langues romanes par un dénominateur tiré de *oblītus*, **oblītāre*, panroman, M. L. 6015; et **ezoblītāre*, 3024 b, à côté de **dismemorāre* et **dimenticāre*, v. B. W. s. u.

Formes nominales et dérivés : *oblītōr, -ōris* m. (tar-
dif, St Jér.; la langue classique dit *immemor* ou *oblī-*

tus); *oblīuō* f. (classique); *oblīuius* (Varr., L. L. 5, 10) « tombé dans l'oubli »; *oblīuium* n. (usité surtout au pluriel *oblīuātā*, création de la poésie dactylique pour remplacer *oblīuō*, cf. Mar. Victor., GLK VI 25, 10, qui cite *contāgiō* et *contāgia*); *oblīuōsus*; *oblīuālis* (Prud.); *inoblītus* (Ov. = *ἀληστος*).

« *Obliuio* est une métaphore empruntée à l'écriture qu'on efface. C'est un mot de même famille que *oblīnere* « effacer, raturer », Cic., Fin. 1, 17, ut *aduersa quasi perpetua obliuione obruamus*; Deiot. 13, en *quae umquam uetustas obruet, aut quae tanta delebit obliuio?* » (Bréal). Une trace de ce sens ancien apparaît peut-être encore dans Plt., Tri. 1018, *tribusne te poteris | memoria (memoria codd.) esse oblitum*. — L'élargissement **-w-* de la racine **lei-* semble se retrouver dans lat. *lēuis*, cf. gr. *λεῖος*, et dans got. *af-linnan* (de **lin^{wan}*) « ἀποχωρεῖν », qui est à noter aussi pour le sens.

***oblīuenniasse** : *dicebant antiqui mente errasse, quasi in luco deorum alicui occurrisset*, P. F. 203, 13. Sans autre exemple.

obnoxius, -a, -um : soumis à, sujet à, exposé à. Généralement accompagné d'un complément au datif : *uxori obnoxius* (Tér.); *obnoxius atque subiectus alicui* (T.-L.); *neq. fratris radiis obnoxia surgere luna* (Vg., G. 1, 396). S'emploie aussi absolument : *aut superbus aut obnoxius uidear* (T.-L. 23, 12, 9); *supplex et obnoxius* (Cic., ad Brut. 1, 17, 6).

Fréquemment employé dans la langue du droit, sans doute parce que l'adjectif a été rapproché de *noxā, noxius, innoxius*, comme l'indiquent l'étymologie de P. F. 207, 10 : *obnoxius poenae, obligatus ob delictum*, et l'emploi de *obnoxio*, dans Claud. Mamert., Stat. anim. 2, 9, et *alienis semet noxiis obnoxiantis*. Certains emplois inclinent à faire croire que l'adjectif a été rattaché aussi à *nectō, nexus*, qui, indigent, comme on l'a vu, un lien juridique; cf. S. Pantzersjelm Thomas, dans Festschr. Alf Torp, 150-153. Sur le sens, v. Gell. 6, 17.

Dérivés : *obnoxio* adv. (Plt. et T.-L.); *obnoxiosus* (archaïque) et *obnoxiosē*; *obnoxio*, v. plus haut; *obnoxietās* (tardif).

Comme dans *anxius, alsius*, il s'agit d'un dérivé de désidératif en *-s-*. La racine serait celle de *nancior*; v. ce mot.

oboediō, -is, -iui (-ii), -itum, -ire : *oboedire, abaudire*, P. F. 203, 11. Cf. pour le préfixe *obsequi, obtemperare* : *obēre* à (datif). Le sens étymologique apparaît dans l'expression *dictō oboedientem esse*, synonyme de *dictō audientem esse*. Ancien, usuel et classique. Formes de caractère savant en roman. M. L. 6016. Irl. *oibid* « oboediens ».

Dérivés et composés : *oboedientia; oboediū, -tor; oboedientialiter* (bas latin); et, dans la langue de l'Église, *inoboediō, -diēns* (= *ἀπειθής*); *-dienter, -dientia* (cf. *inobsequēns, -tia, inobseruāns, -uantia*, tous d'époque impériale); *inoboedus* (un exemple douteux dans Arn. 7, 43).

Cf. *audiō*. Mais la diphongue *-oe-* est obscure. On attendrait **obūdiō*. Essais d'explication dans Solmsen, *Studien z. lat. Lautgesch.*, p. 150, et Juret, *Phonét.*, p. 134.

obrendārius, -a, -um : adjectif tardif, de forme populaire, usité seulement dans la langue épigraphique, *-a uasa* « vases à recueillir les ossements ». De *obr(u)endārius*, dérivé de *obruendus*, cf. *calendārius, molendārius, regendārius*, et, pour la forme, *quattuor* > *quator*, etc.

obripilatiō : graphie incorrecte de *horripulatiō*, influencée par *ob-*.

obrussa, -ae f. : 1° épreuve de l'or à la coupelle, essai d'un métal (cf. Plin. 33, 19); 2° au figuré : pierre de touche, épreuve (déjà dans Cic., Brut. 258). Emprunt technique au grec ὄβρουσα (ou arrangement de χρύσιον ὄβρουσῶν), lui-même d'origine asianique (hurri, hittite). V. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122 sqq. [Adj. *obryzātus* (Cod. Theod.). Cf. v. h. a. *ubirguldī*.

obscēnus (obscænus, cf. Varr., L. L. 7, 96), -a, -um : terme de la langue augurale « de mauvais augure » (*obscænae auēs, canēs; obscēnum ostentum*, etc.); par suite, dans la langue courante, « d'aspect laid ou affreux; qu'on doit éviter ou cacher; obscène »; *obscēna* n. pl. = τὰ ἀδῶτα; o. *digitus* = *medius*. Ancien, usuel, classique.

Dérivé : *obscēnitās* (classique).

Le sens technique semble le plus ancien; cf. Fest. 218, 16, ... *cum apud antiquos omnis fere obscena dicta sint quae mali ominis habebantur*. Mais l'étymologie du mot est inconnue; il n'y a rien à tirer de la glose de Festus 204, 24. Peut-être emprunté : la variation *obscēnus, obscænus* rappelle celle de *scēna, scaena* qui semble supposer un intermédiaire étrusque entre le modèle grec et l'emprunt latin. Le rapport avec *caenum* ne se laisse pas justifier. De **ob-scae-nos* « qui vient à gauche »; cf. *scaenus?*

obscūrus, -a, -um : obscur (sens physique et moral). Correspond à gr. σκοτεινός; s'oppose à *clārus*. Usité de tout temps; panroman (sauf roumain). M. L. 6020.

Dérivés et composés : *obscūrūtās*, M. L. 6019 a; *obscūrō, -ās, -atiō*; *obscūrēfāciō* (Non.); *obscūriscō, -is* (Ps.-Aug.); *inobscūrābilis* (Tert.); cf. ἀσκοτιστος, Greg. Nyss.); *obscūri-dicus, -loquium*, tous deux rares et poétiques; *obscūrōlīna* (= σκοτεινήνη), Ital.

La graphie par *b* montre que la langue coupait *obscūrus*, bien que le mot ne se laisse pas analyser en latin; cf. le *b* de *obsōnium*. De l'élément *-scūrus*, on rapproche skr. *skauti* « il couvre », *skutāh* « couvert » et v. isl. *skuggi*, v. h. a. *scuwo* « ombre », v. h. a. *scūr* et *scūra* « grange »; v. isl. *sky* « ciel (couvert) ». Rapprochements plus lointains : lit. *škūrā* « peau, écorce » et gr. σκῦρος « peau travaillée, cuir », et *scūtum*? La racine n'est pas dissyllabique; l'ū de *obscūrus* est de ces ū qui existaient près de ū dès l'indo-européen et que, dans les Mélanges Ghumsky, M. Vendryes attribue au vocabulaire populaire; dans le même groupe de mots, le grec a κῶρος et σκῦρος, et, en face de lat. *cutis* (v. ce mot), le germanique a v. h. a. *hūt*, etc.

obsecrō : v. *sacrō*.

obses (opses), -idis m. : otage; puis « caution, garant, répondant ». Ancien, classique. Non roman. De **ob-sed-s*, cf. *praeses*, mais le rapport avec *sedeō, obsideō, obsidium* n'est plus senti.

Dérivé : *obsidātus, -ūs* : condition d'otage (Amm.).

obsipō : v. *supō*.

obsolēscō, -is, -ēui (-ui, Prisc.), -ētum, -ere : passer d'usage ou de mode (comme *exolēscō*, cf. *alō*); *obsolētus* : passé de mode, vieilli, usagé; et par suite « commun; vulgaire, négligé » et « flétri, souillé » (Hor., Sén.). Attesté depuis Cicéron et Varron; rare.

Dérivés et composés : *obsolēfāciō* « faire tomber en désuétude » (Arn.); *obsolēfō; obsolēfactus* « avili, dégradé »; *obsolētō, -ās* : souiller, flétrir (Tert.).

Étymologie et histoire obscures. Ni l'explication par **obs-olēscō*, ni celle par **ob-solēscō* ne satisfont. Il a dû y avoir, comme pour *exolētus, exolēscō*, avec lesquels *obsolēscō, obsolētus* sont intimement liés pour le sens, des contaminations et des influences qu'on entrevit sans pouvoir les préciser.

obsōnium : v. *ops-*.

obstetrīx : v. *obstō*, sous *stō*.

obstinēt : v. *teneō*.

obstinō : v. *stanō*, s. u. *stō*.

obstīpus : v. *stīpō*.

obstri(n)gillō, -ās, -āui, -ātum, -āre : glosé *obstāre* par Non. 147, 8, qui cite des exemples d'Ennius et Varron : « faire obstacle » et « blâmer » (Varr.). Sans doute forme populaire dérivée de *obstringō*, cf. *conseribillō* et *scribō; sūgillō* et *sūgō*, etc. Un substantif *obstringillus* « sandale tenue par des lacets », proprement « qu'on serre (*stringō*) par devant (*ob*) », est aussi attesté. La dérivation de *striga* est moins vraisemblable.

obtingō : v. *tangō*.

obtractō : v. *trahō*.

obtūrō, -ās, -āui, -ātum, -āre : boucher. Ancien (Cat., Plt.), classique (Cic., Fat. 5, 10) et attesté jusque dans la Vulgate, mais rare. Même préverbe que dans *opplō, oblinō, obstruō*.

Dérivés : *obturātiō* (Vulg.), *-mentum* (Plin.), *-culum*. *-tūrō* figure aussi dans *re-tūrō* « déboucher », connu par une citation de Varr. ap. Non. 167, 6, et par Arn. 1, 31, et dans **at-tūrō* que supposent les formes italiennes et hispaniques; v. M. L. 6025. Pas d'étymologie claire.

obuāgulō : v. *uāgiō*.

obuiam, obuius : v. *uia*.

occa, -ae f. : herse. Ancien (Caton). N'est demeuré que dans le trentin *okka*. M. L. 6028.

Dérivés : *occō, -ās; occātor, -itiō, -itrius*; cf. aussi M. L. 188, **adoccare; innocō* (Col.); *occlillō, -ās* : un exemple du mot dans Plt., Am. 31, *qui mihi aduenienti os occillit probe*, dans le sens de « labourer à coups de poing », et dans les Gloses, CGL II 260, 57, *occlilio* (l. *occlillo*), βαλοστροφῶ; *occlillator, βαλοκῆπος*. Pour le suffixe, cf. les verbes expressifs *sorbillō, stringillō, sūgillō*.

Le *-ce* de *occa* est une ancienne gémée qui n'a rien de surprenant dans un nom d'outil (cf. *uannus*). Le nom de cet instrument aratoire n'est pas fixé; en latin même, le nom rural était *irpex*, qui a survécu en roman;

et Virgile parle de *uimineaē crātēs*, non de *occa* ni de *irpex*. Mais des formes apparentées à *occa* se trouvent dans d'autres langues : v. gall. *ocet* glossé « raster »; gall. et bret. *oged* et *og* (de **okā*) ; et en germanique : v. h. a. *egida*, v. angl. *egede*, à côté de v. h. a. *ecken* « herse ». Le baltique a des formes à *e* initial : lit. *ekėju*, *ekėti* (aussi *akėju*), lett. *ecēju*, *ecēti* « herse », avec lit. *ekėcios* (akėcios), lett. *ecēšas*, mais v. pruss. *aketes*, ce qui a conduit Hirt à supposer que *occa* est issu de **okita* > **otica*. Le *k* baltique s'explique par une gémination *-kk-* ou par un *-kh-*, aussi possible dans un mot « populaire ». On est tenté de rapprocher le groupe de *acer*, *ācris*, etc., qui suggère la forme de l'objet : un *k* figure même dans le groupe de lit. *akūšas* « barbe d'épi », avec *k* issu de *-kk-* ou de *-kh-*. Hétychius donne pour le grec un nom *δῆλα* « herse », qui rappelle *δέλος*.

**occa* : frutex qui in (prae)sepibus nascitur et habet prunellas rubeas (Gloss.)?

occeāsio : v. *cadō*.

occhī : arbres d'Hyrcanie, semblables à des figuiers (Onésicrite, dans Plin. 12, 34). Mot étranger.

occlīlō : v. *occa*.

occiptiō : v. *capitō*.

occiptitium : v. *caput*.

occulō : v. *celō*.

occupō : v. *capitō*. M. L. 6031.

ōcimū, -ī n. : sorte de fourrage mélangé ; cf. André, *Lex.*, s. u. Ancien (Caton). Étymologie incertaine. Sans rapport avec *ōcimum* « basilic », transcription du gr. *ὄκμιν*, dont dérive *ōcimastrum*.

ōcior, *ōcius*, *ōcissimus* : plus vite. Comparatif et superlatif ; il n'y a pas d'adjectif au positif en regard. *ōcior* est rare et poétique (depuis Livius Andronicus jusqu'à Lucain) ; en prose, il n'y a guère que Pline qui l'emploie (comme il emploie aussi *ōcissimus*). Il y a un adjectif *ōciter* dans Apulée, qui peut-être l'a pris à un archaïsme ou qui — plus vraisemblablement — l'a reformé d'après *celeriter*/*celerius* sur *ōcius*, *ōcissimē*, qui sont attestés chez Plaute et Térence, dans la langue classique et jusqu'à Pline. Un autre superlatif plus ancien, *ōximē* (cf. *proximē*), est dans P. F. 211, 12. Vieux mot qui tend à tomber en désuétude.

L'adjectif représenté par skr. *ācīh*, av. *āsūš*, gr. *ὄκως* désignait, dans le vocabulaire de l'aristocratie indo-européenne, tout ce qui a le mérite d'être rapide : héros, chevaux, oiseaux, bateaux, etc. : *πῶδας ὄκως* 'Ἀχιλλεύς. Le latin n'a plus que les formes intensives, *ōcior*, *ōcissimus* ; il faut rappeler cependant le premier terme de composés dans les mots archaïques : *acupēs*, *acupediū*, *accipiter* (v. ces mots), cf. hom. *ὄκυπόδες Ἴπποι* ; la différence du vocalisme entre l'adjectif et le « comparatif » aura entraîné la disparition du « positif ». La langue poétique a gardé les formes intensives : *ōcior*, cf. skr. *ācīyān*, av. *āsyā*, gr. *ὄκλων*, et les deux types de *ōximē* et *ōcissimus*, en face de skr. *ācīghah*, av. *āsištō*, gr. *ὄκωτος*, peut-être l'adjectif *ōciter* (*ōka* est particulièrement fréquent en grec). Le celtique n'a d'autre

trace de ce groupe que le composé brittonique v. gall. *di-auc* glossé « segnem », v. corn. *di-oc* glossé « piger », etc. Le groupe n'est pas conservé en germanique, baltique, slave, arménien. — La langue usuelle a recours à *uēlāz celer*, *citus*.

**oclopetā* : mot de sens obscur qui semble désigner un animal (oiseau, poisson?) dans Pétr. 35, 4. L'indétermination du sens rend toute étymologie incertaine. Le rapprochement de *Oclopecta*, nom d'un cheval dans une *tabella deuotionis*, n'éclaire rien. V. Perrochat, *Festin de Trimalcion*, s. u., où sont résumées les diverses explications proposées.

ocquinisēō : v. *conquinisēō*.

ocreae, -ārum f. (le singulier est rare, étant donné le sens du mot) ; jambières. Peut-être mot d'emprunt à une langue non indo-européenne ; cf. Plin. 7, 200 : *ocreas et cristas inuenere Cares*. Sert également de surnom. Rare et technique. Étymologies populaires dans Varr., L. L. 5, 116, « *quod opponebatur ob crus* » ; Fest. 192, 1 sqq., *ocrem... montem confragosum... unde fortasse etiam ocreae sint dictae inaequaliter tuberatae*. Demeuré en irl. *ochar*.

Dérivé : *ocreatūs*.

ocris, -is m. : *ocrem antiqui... montem confragosum uocabant, ut apud Liuium* (Tr. 31) : « *Sed qui (l. ques?) sunt hi, qui ascendunt altum ocrim?* », F. 192, 1. Sans doute dialectal ; le mot proprement latin est *collis*. N'est guère attesté que dans les citations de Livius Andronicus faites par Festus et dans le composé *mediocris*, qui sémantiquement en est tout à fait séparé (v. *medius*). Se retrouve dans les dialectes italiques : marcurin *ocres* gén. sg., ombr. uk ar, *ocar* « arx, mōns », et *Ocriculum, Interocrea*.

Le mot est indo-européen : hitt. *īḫkur-* « piton rocheux », irl. *ochair* « coin, bord », gall. *ochr* « bord », ion. *ὄκως* (ἦ τε ὑπερέχουσα ὄκως τοῦ ὀστέου δέξια γίνετα, Hippocrate, chez Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 321), d'où hom. *ὄκροίτες* « âpre, raboteux », skr. *ācīh* « coin ». Cf. gr. *δέλος* et le groupe de lat. *ācer*, etc. La voyelle de sl. *ostrū* « pointu », etc., est ambiguë.

ocōtō (ō initial) indécl. : huit. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6035.

Dérivés et composés : *ocōtāuus* : huitième, M. L. 6034, subst. *ocōtāua* (*hōra*) ; ou *ocōtāua* (*pars*) : huitième, taxe perçue à l'époque impériale, d'où *ocōtāuārius* « relatif à la taxe du huitième » et subst. *ocōtāuārius* : receveur de cette taxe ; *ocōtāuānus* : de la 8^e légion, usité au pluriel *ocōtāuāni* ; *Octāuius*, osq. Uhtavis ; *ocōtōni-*, -ae, -a : huit par huit ; *ocōtēs* : huit fois.

October (-*bris*), adjectif usité surtout dans *Octōber* (sc. *mēnsis*) : octobre. Panroman, sauf roumain, M. L. 6036 (les formes romanes remontent en partie à **ocōtobrius*, **ocōtufri* (osque), **ocōtember*, anal. de *september*, de même irl. *octimber*) ; *ocōtāns* m. : octant (Vitr.), M. L. 6033, irl. *ocōtāid* ; *ocōtōdecim* ; *ocōtōgintā* (sur *ocōtāgintā*, tardif, et *ocōtāgintā*, médiéval, v. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 480 ; *ocōtāgintā* a été refait tardivement sur *sepuuāgintā*, qui lui-même est formé par analogie sur un ancien **ocōtāgintā* non attesté ; v. Wackernagel, *Verm. Beitrage*, p. 47) ; panroman, sauf roumain, M. L. 6037 ; *ocōtōgēsimus*,

octogiēs, octōgēni; octingenti, -gentēsimus, d'après *septingenti; octennis; octennium; octōgēnarius; octussis* (d'après *decussis*); *ocipēs, octuplex (-plus)* sont faits d'après *ὀκτάπους, ὀκταπλούς*, comme du reste la plupart des autres composés savants en *octō-* : *-phorus, -gonus*, etc.

Lat. *ocū* répond à gr. *ὀκτώ*, véd. *aṣṭá*, av. *ašta*, irl. *ocht*, gall. *wyth* (et à la forme sur laquelle repose lit. *aštūni*), à côté de véd. *aṣṭāu*, got. *ahtau*. Les formes de l'ordinal varient d'un dialecte à l'autre; la plus archaïque doit être gr. *ὄγδοος*, avec un groupe sonore intérieur, de **γδοφος*. Lat. *ocūāus*, à côté du nom de personne osque *Ūhtavis* « Octāvius », doit représenter un ancien **ok'tōw-o-* où la sourde *a* a été substituée à l'ancienne sonore d'après *ocō*, de la même manière que dans *septimus*; mais il n'y a pas d'autre exemple de **-ōw-* donnant **-āw-* en latin : *suom* a subsisté. On se demande, d'après gr. *ὄγδοος*, si la forme ancienne n'aurait pas été *oktōwo-*, d'où lat. **octawo-*; la longue de *ocūāus* serait prise à *ocō*. Un *u* se retrouve dans l'ordinal en germanique : got. *ahtau*, etc., et dans lit. *aštūnas*.

oculus (populaire *oculus*; cf. *oculāmen* « ouverture », Mul. Chir. 628), -i m. : œil; puis tout objet en forme d'œil, tache (d'une fourrure), œil de la queue du paon; bulbe de la racine du roseau; œil de la vigne, bourgeon (d'où *inoculō, -ās* « greffer » et ses dérivés, conservé, dans ital. *inocchiare*, M. L. 4449); œil de bœuf (plante); v. André, *Lex.*, s. u. Se dit aussi de la vue de l'esprit. S'emploie comme terme de tendresse (quoique ce sens soit surtout réservé au diminutif *ocellus*; cf. gr. *ὀφθαλμός, ὀφθαλμιόν*, Ar. Eq. 909); de là, dans Plaute, *oculissimus* et l'adverbe *oculitus* : *quoque dicitur, ut funditus, penitus quo significatur tam carum esse quam oculum*, P. F. 189, 3; *oculus solis* : *καρτέλιον* (Dioc. 3, 145). Usité de tout temps; panroman. M. L. 6038. Irl. *ugail* « oculif ».

Dérivés : *oculātus* : 1° muni d'yeux; oculaire (qui voit de ses yeux : *o. testis*); 2° visible (d'où est tiré le verbe *oculō, -ās* tardif) avec ses composés **adoculāre* (attesté par les langues romanes, M. L. 189), *exoculō* (Plt., Apul.), *inoculō*, M. L. 4449, et peut-être l'obscur *apoculāre*? (Pétr.); substantif dans *oculātā* : poisson de mer, peut-être « lamproie », cf. M. L. 6037 a; *oculeus*, même sens; *oculātum* adv. (Cassian.); *oculāris; oculārius* (époque impériale) : *o. medicus; oculāre* n. « commode pour les yeux ». De *oculārius* est tiré *oculāriarius* (*faber*).

ocellus : diminutif, surtout d'affection (conservé en campidanien, M. L. 6032); *ocellulus* (Gramm.); *ocellātum*, neutre d'un adjectif *ocellātus* « pierre ocellée; bille (d'agate?) »; *Ocella*, surnom romain.

Composés : *ūnoculus* (Plt. = *μονόφθαλμος*); *ocliiferus* (Sén., ad Luc. 33, 3); et peut-être *oclopetā* (v. ce mot). Cf. aussi *aboculis* « aveugle ». M. L. 33; B. W. s. u.

Le nom de l'« œil » appartient à une racine qui fournit, d'une part, un désidératif, skr. *ikṣate* « il regarde », cf. le futur gr. *ὄψομαι* « je verrai » (le parfait gr. *ὄπασα* doit être secondaire), et, de l'autre, le nom radical de l'organe de la vision attesté par hom. *εἰς ὄπτα* « vers le visage; en face » (aussi *ἐνώπτα*); cf. aussi, au second

terme de composés, εὐ-ὄψ, εὐ-ὄπτις (servant de féminin, cf. βο-ὄπτις); il est possible que ce mot figure aussi dans les adjectifs tels que lat. *ferōx, atrōx*, etc. (v. *atrōx*). On notera, de plus, gr. *πρόσωπον* et skr. *prātikam* « visage », *ānikam* « face », irl. *enech* « visage ». Il y a, de ce nom un dérivé thématique dans les types *antiquus* et *longinquus, propinquus*; cf. skr. *āpāk* « en arrière » et *āpākāh* « qui vient de loin », *nīcā* « d'en bas » et *nīcāl* « bas » v. sl. *nicī*. — Ce qui fait que le nom de l'« œil » varie d'une langue à l'autre, ce sont les croyances attachées au mauvais œil (v. *inuideo*); ceci résulte notamment de faits iraniens; dans l'Avesta, le nom correspondant au vieux nom neutre de la racine, à élargissement *s* (cf. v. sl. *oko* « œil », gén. *očese*), véd. *akṣi* (*gētākṣnāh*), à savoir *aṣi*, désigne l'« œil » d'êtres mauvais, en vieux perse, l'« œil » est nommé (*h*)*u-čašma*, littéralement « bon œil »; on s'explique ainsi l'usage du nom iranien ordinaire, av. *čašma*, et le fait que le sanskrit *cakṣuh* (aussi neutre) est formé autrement. Tandis que, pour « oreille », le latin a *auris, aurēs*, fait sans doute sur un ancien duel, il n'a rien qui réponde aux duels v. sl. *oči* « (les deux) yeux » (neutre), lit. *akl* hom. *ὄσσε*, arm. *ač'k* « yeux » (ce dernier sert communément pluriel). Dans la forme lat. *oculus*, de type dérivé, le suffixe *-lo-* indique ici un être actif, de genre animé (cf. *figulus*), et n'a pas valeur de diminutif; cf. Meillet BSL 34, 131, qui cite lac. *ὄπτιδος* qui a même suffixe fixe. Le gr. *ὀφθαλμός* et le got. *augo* offrent des formations volontairement altérées et l'irlandais a rem placé le vieux nom de l'« œil » par le nom du « soleil » : *súil*. Le latin n'a pas conservé la forme : consonne geminée attestée par gr. *ὄσων* (chez Hétychius) et par le *k* de *akn* « œil » en arménien; les graphies *oculus* sont récentes et il n'y a pas d'exemple d'une scansion *ōculus*. — En somme, le nom de l'organe de la vision et du visage est presque partout tiré d'une racine dont la forme verbale sûrement ancien est un présent désidératif; le lituanien, où les présent à nasale infixée se sont développés, a, de plus, *ankū ākū* « recouvrer » ou « perdre » la vision. Pour « voir » on a recouru à des racines qui se rapportent à la connaissance, v. *uideō*, ou l'observation, v. *speciō* (qui fournit en latin les formes à préverbes).

ōdi, ōsus sum : haïr. La langue classique emploie seulement *ōdi* « je hais », parfait à sens de présent, dont l'ō alterne avec l'ō de *ōdium*; la langue archaïque connaît une forme déponente *ōsus sum*, par exemple Plt. Am. 900; cf. Festus 220, 2, qui rappelle le sens actif de *perōsus*; et Aulu-Gelle 4, 8, 3. Sur *ōdi* a été retenu un présent *ōdiō, -is* (cf. *coeipiō* de *coeipi*) fréquent dans la latinité impériale, et en particulier dans le latin de l'Église, qui a entraîné un parfait *ōdiui* dont le premier exemple est cité par Cicéron, Ph. 13, 19, 42. Ancien usuel, classique. Non roman. Adjectif : *ōdibilis* (Acc. rare).

Formes nominales et composés : *odium* : haine et objet de haine ou de dégoût (ancien, usuel; M. L. 6038 a) *odiōsus* : odieux; qui, dans la langue familière, s'est affaibli et n'a plus signifié que « ennuyeux, insupportable » (cf. comme le fr. « c'est odieux »), sens qu'on trouve aussi dans *odium*, cf. *molestus; odiōsius*, formation plaisante de Plaute. De *odium* a été tiré à bass

époque le dénomiatif *inodiäre* conservé dans les langues romanes (cf. fr. *ennuyer*) ; cf. ALLG 12, 49, et M. L. 4448 (et *odiäre*, 9701) ; B. W. s. u. ; les notes tironiennes ont aussi *odietäs*.

ærösus ; *perödi*, *perösus* : formes renforcées de *ödi*, *ærösus* a subsisté dans quelques dialectes italiens. M. L. 3028.

La forme de *ödi* et l'alternance *ödi* : *ödiüm* suffisent à indiquer que le groupe est ancien. Mais aucune langue n'en offre les correspondants exacts. On rapprochearm. *ateam* « je hais » (aor. *ateci*) et v. angl. *atol* « laid » (all. *hässlich*) ; encore l'a de arm. *ateam* pose-t-il des questions. — Étant donné qu'il y a des rapports tels que celui du gr. $\kappa\text{-}\alpha\pi\rho\sigma$ avec lat. *aper* (v., toutefois, ce mot), on est tenté de rappeler ici got. *hatis* « haine » et *hatan*, *hajan* « hair » et, par suite, gall. *cawdd* « colère », irl. *cais* et gall. *cas* « haine », et enfin le génitif osque *cadeis* « inimicitiae ». Le rapprochement de *odor* n'est qu'une plaisanterie.

odor (ancien *odös*), **-öris** m. : odeur (sens propre et figuré), souvent avec la nuance « bonne odeur, parfum », comme le français familier « odeur » (cf. la glose *odor* : $\omega\delta\omega\lambda\alpha$) ; et *odörarius*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *odörus* et *inodörus* (époque impériale = $\acute{\omega}\delta\omega\delta\eta\varsigma$) ; *odörö*, **-äs** : exhaler une odeur, M. L. 6040? ; *odöror*, **-äris** : flairer, sentir une odeur ; et *inodörö* (Col.) ; *odörätus* : qui exhale une odeur ; *odörätus*, **-äs** m., **-rätüs** (rare) ; *odörarius* (Plin.) « parfumeur » ; *odörämen*, *odörämentum* (tardifs) = $\theta\upsilon\mu\lambda\alpha\upsilon\alpha$: parfum ; *odöräbilis* (S^t Ambr.) ; *odörätüus* (Ps.-Apul.) ; *odörifer* (poétique) ; *odörificätus* (S^t Ambr.) ; *odörisequus* (Liv. Andr.) ; *odefaciö*, P. F. 189, 9 (v. *oleö*) ; *odöristicus*, Diosc. 1, 10.

Varron, L. L. 6, 83, signale aussi une forme *olor* *littera commutata dicitur odor, olor* ; *hinc olet et odorari (et oloratus) et odoratus*. La forme ne figure pas dans les textes (il n'y a, malgré Fr. Muller, aucune trace de **olos* dans Plt., Ps. 841), mais se retrouve dans les Gloses et semble avoir appartenu à la langue parlée, car elle est représentée dans les langues romanes ; cf. M. L. 6062. Par *olor*, il est possible de rattacher à *odor* le verbe *oleö*, qui en est difficilement séparable. V. *oleö*.

Odör représente un thème en *-*es*- qui est conservé aussi dans gr. $\delta\upsilon\sigma\text{-}\acute{\omega}\delta\eta\varsigma$ « qui a une mauvaise odeur », $\acute{\omega}\text{-}\acute{\omega}\delta\eta\varsigma$ « bien odorant », et en latin même peut-être par *ode-faciö*, etc., et avec vocalisme zéro du suffixe, dans le premier élément du gr. $\delta\sigma\text{-}\varphi\alpha\lambda\iota\upsilon\mu\alpha\iota$ « je sens (une odeur) », tandis que le grec a un autre type : dor. $\delta\delta\mu\acute{\alpha}$ (hom. ion. $\delta\delta\mu\acute{\eta}$), att. $\delta\delta\mu\acute{\eta}$. La même racine apparaît dans une forme verbale, sans doute un ancien présent radical athématique, représenté par des présents en *-*ye*- : gr. $\acute{\omega}\lambda\upsilon$, d'une part, lit. $\acute{u}\delta\acute{z}i\upsilon$ « je sens (une odeur) », d'autre part. L'arménien a, avec *h* initial ajoutée (comme dans d'autres cas analogues), *hot* « odeur » et *hotim* « je sens une odeur », et la forme intensive *hototim* « je flairer », avec un redoublement semblable à celui qu'offre le parfait gr. $\delta\delta\omega\delta\alpha$. Pour le verbe, le latin a recouru, comme il a fait souvent, au type de *sedeö*, d'oü *oleö*, *olefere* (avec perfectum *olui*, indiquant qu'il n'y avait pas d'ancien parfait, ainsi qu'on le voit par gr. $\delta\delta\omega\delta\alpha$). L'l de *oleö*, en face de *odör*, rappelle le cas

de *soliüm* : *sedeö*, et aussi de *lacruma*, *lingua* ; il y a ici un fait dialectal qui a été souvent discuté ; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 128, avec la bibliographie indiquée, et Goidanich, *Varietät etniche e varietät idiomatische in Roma antica*, dans *Atti d. 1^o Congresso di Studi Romani*. Festus atteste l'existence d'un ancien *odefaciö*. Une influence de *oleum* est ici possible. — Pour une autre racine se rapportant à l'odeur, v. *fragräre*.

offa, **-ae** f. : boulette de pâte ou de viande, bouchée ; *penitum offam Naevius* (Com. 122^a) *appellat absegenm carnis cum coda : antiqui autem offam uocabant absceum globi forma, ut manu glomeratam pultem*, Fest. 282, 12 ; cf. 260, 15. Ancien, usuel et familier : cf. le proverbe *inter os et offam* ; sert de cognomen comme *Ofella*, **-lus** *Offänius*. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 6041 a, de même que le diminutif *offella*, id. 6042, attesté en latin sous la forme *ofella* avec *f* simple. Celtique : britt. *uffl*.

Autres dérivés : *offula*, M. L. 6047 ; *offärius* (*coccus*), *Isid.*, Or. 20, 2, 26 ; *offäim* (Plt.).

Terme technique, à *-ff-*, d'origine inconnue.

offendix, **-icis** (Gloss.) f. ? : ancien terme du rituel, désignant les nœuds du cordon servant à tenir l'*apez* ; cf. l'explication et l'étymologie populaire données par Festus, 222, 13 : *ces ait esse Titius nodos, quibus apex retineatur et remittatur. At Veranius coriola existimat quae sunt in loris apicis, quibus apex retineatur et remittatur, quae ab offendendo dicantur. Nam cum ad mentum peruenientium sit, offendit mentum*. La forme *offendimentum* qu'on lit dans l'abrégé de Festus semble tirée, par étymologie populaire, de *offendit mentum*.

Survivance latine isolée, dans le vocabulaire religieux, d'une racine qui a été importante en indo-européen, mais qui a tendu à s'éliminer parce qu'elle ne fournissait pas de présent viable. Le présent du type got. *binda* « je lie » provient d'une innovation germanique ; la sanskrit a une forme, aussi nouvelle, *badhndmi* « je lie ». Le grec n'a que des noms : $\pi\acute{\epsilon}\tau\sigma\mu\alpha$ « câble, cordage » (de * $\varphi\epsilon\theta\text{-}\sigma\mu\alpha$), $\pi\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha$ (et $\pi\acute{\epsilon}\sigma\mu\alpha$) « pédoncule » (chez Hésychius) et $\pi\epsilon\theta\epsilon\rho\acute{\omega}\varsigma$ « parent par alliance (beau-père, beau-frère) » en face de lit. *benäras* « compagnon » et de skr. *bändhuh* « compagnon, parent par alliance ». Pour le celtique, W. Stokes a rapproché m. irl. *buinne*, *buinne* « lien », etc. Même formation que dans *appendix*, etc. Quantité de l'*i* inconnue : long?

offendö : v. *fenjö*.

offermentu, **-ae** f. : couture, reprise, joint. Mot de Plaute, Ru. 753, dont l'*ü* est attesté par la métrique. Sans doute à rattacher à *fer(r)ümen* et forgé plaisamment pour équivoquer avec *offerö* ; v. p. 229. Sans autre exemple.

officina : v. *opus*, *opifex*.

officium, **-i** n. : sens premier « travail, exécution d'une tâche, ou tâche à exécuter » ; de **op(i)-fici-om* (v. *opus* et cf. *artifex*, *artificium*) dérivé de *opifex*, avec la même réduction que dans *officina* (cf., toutefois, Juret, REL 16 (1938), p. 61). Le mot a pénétré dans la langue du droit public, où il a désigné les obligations d'une charge, les tâches du magistrat, puis les magistrats eux-mêmes ; dans la langue philosophique, où il a servi à

traduire τὸ καθήκον « le devoir », cf. Cic., Off. I 3, 8, *perfectum officium rectum uocemus, quod Graeci καθήκονα*; *hoc autem commune καθήκον uocant*; et, par rapprochement avec *ops, opis*, le « service rendu », cf. Sén., Benef. 3, 18, 1, *officium esse filii, uxoris, earum personarum, quas necessitudo suscitauit et ferre opem iubet*, et la « fonction » d'un organe, etc.; dans la langue de l'Église, « l'Office » divin. Attesté de tout temps. Non roman. Celtique : irl. *oifc*.

Dérivés : *officiōsus* : conforme au devoir; officieux (Cic.); et *inofficiōsus* (Apul.); *officiōsē* adv.; *officiōsiās* (bas latin, Sid.); *officiperdus* (Cato, Distich.); *officiālis* (époque impériale) : relatif aux devoirs, *libri officiāles*; subst. *officiālis* m., synonyme tardif de *aparior*, M. L. 6044. irl. *officel*.

***offimentum** n. (sans doute i long) : mot de glossaire, traduit par *πῆλος*, CGL II 138, 18; et *elos*, II 527, 1, que Bücheler interprète par *ἦλος*, faisant dériver le mot latin a *figendo*; cf. *offigō*.

offucō, offocō : v. *faux*. M. L. 6046.

ōhē (*ōhē*) : holā! Exclamation familière; cf. gr. *ὠή*; comme ô « aie! » représente *ō*, *of*.

oi, oiei : hélas! aie! (Plt., Tér.).

***ola** : *summi [h]umeri pars posterior*, Isid. 11, 1, 62. Inexpliqué; v. Sofer, p. 16.

olea, -ae f. : *campus tellure fecundus, tales enim incolae oleas uocant*. Mot gaulois cité par Grégoire de Tours, Conf. 78, p. 795, 5; cf. M. L. 6050.

olea, -ae; **oliua**, -ae f. : olive, olivier; *oliuae columbārēs* = *ἔλαια κολυμβάδες*; cf. Niedermann, BphW. 1914, 1433. Masculin tardif *oliuus* « olivier » dans l'Oribase latin.

oleum, -i; **oliuum**, -i n. : huile [d'olive]. A la différence de *ficus, rosā*, etc., dont l'équivalent se retrouve en grec, mais qui ne viennent pas du grec, *oliua, oleum* proviennent du gr. *ἔλαι (F)ā, ἔλαι (F)ov* et sont empruntés à un dialecte qui conservait le F au moment de l'emprunt : cf. *Achiui* de *Ἄγαι (F)ol*. Sur la date de l'emprunt, v. Fenestella dans Pline 15, 1. Comme c'est le fruit qui fournit le produit principal, la forme féminisée du grec *ἔλαι (F)ā* désignait à la fois l'arbre et le fruit, l'« olivier » et l'« olive »; la forme neutre *ἔλαι (F)ov* désignait le produit, l'« huile ». Un masculin *ἔλαι (F)oc* désignait l'« olivier sauvage », lat. *oleāster*.

L'o de *oliua, oliuum* atteste un l vélaire qui est normal devant ai et encore devant la forme ei (d'où i lors de la réduction de ei à i) issue de ai en syllabe intérieure. *Oleum* est issu de **oleiuom*, représentant **elaiwon*, comme *deus* de *deiuos*; *oliuum* est rebâti sur les cas obliques *oliui, oliuō*.

Ces mots, entièrement latinisés de bonne heure, ont fourni de très nombreux dérivés à suffixes latins : *oleāceus, oleārius, oleāris, oliuārius, oleōsus*; *oleāginus* (-ginus), -a uitis, Plin. 14, 38; *oleātus*; *oleāmen* (Scribon.); *oleāgō* (Gloss.), *nitor in corpore ex oleo uel sudore* (cf. aussi o. : *χαμέλαια*, Diosc. 4, 169); *oleāster* (-strum) « olivier sauvage » et variété de buis; *oleāstellus*, cf. pour le suffixe *patrāster*; *olētum, oliuētum* « oliveraie »; *oliuēta*,

-ae « récolte des olives » (archaïque; cf. Fest. 220, *oleitās, oliuitās*, même sens; *oliuāns* (Plin.), *oliuāns* (Sid.) : qui cueille les olives, cf. (*h*)*olitor*; composé *oliuifer* (Vg.). Sur *oleomela*, adaptation de *ἔλαιον* qui, chez Pline, 15, 32, désigne non l'arbre, mais la gomme qui en découle, v. l'article *mel*. Cf. encore *oleoselinum* sorte de persil (Isid.), déformation de *ἔλαιον σελίνου*.

Les langues romanes ont conservé *oleum* (en partie sous des formes savantes) : M. L. 6054, *ōliua*, 6056, *ōliuus*, 6058; *oliuētum*, 6057; *oleārium*, 6054; *oleāster*, 6052.

En celtique : irl. *ola, olegende*; britt. *olew*; gaulois : got. *alew* de **olēwom*; v. h. a. *ol(e)i* « Öl ».

oleō, -ēs, -uī, -ēre (doublet *olō*, -is, -ēre dans Plin. Mo. 278; Poe. 268; Afran., Pomp., cf. Non. 147, 1) : exhaler une odeur, sentir. Ancien, usuel. M. L. 6053. Celtique : v. bret. *eli* « redoleat »; peut-être gall. *eli, elio* « oindre, onguent ».

Dérivés et composés : *olāx, olāciūtās*, CGL Scal. V. 606, 6 et 7; *olor* (v. odor), M. L. 6062; *olitiō* (Scribon. Larg.); *olentiētum*, création d'Apulée d'après *sententiētum*; *olidus* « qui sent », et, par euphémisme, « qui sent mauvais », cf. *olētum*, neutre d'un adjectif *olētus* « stercus humanum », P. F. 221, 8. Conservé dans un dialecte italien, M. L. 6055 a, ainsi que son dérivé **olidiāre*, id. 6055 (les gloses ont *olido* : *ὄζω*, CGL II 379, 43). De *olētum* : *olēō*, -ās (Frontin). Cf. peut-être aussi *exolētus* (v. *alō*).

ol(e)faciō; *ol(e)faciō* (dont un doublet ancien *odofaciō* est attesté par Festus, cf. P. F. 110, 9) : sentir une odeur, flairer; et leurs dérivés : *olfactus*, -ūs m., *olfactorium*, -riolum « boîte à parfums », etc., tous tardifs.

adoleō : exhaler un parfum, cf. Thes. I 794, 31; *inolēns*, -tis (Lucr. = *ἀνώδης*); *oboleō* (Plt.); *peroleō* (Lucr.); *praeoleō* (*praeolō*, Plt., Mi. 41) : sentir d'avance ou de loin; *redoleō* : renvoyer une odeur; sens figuré « sentir (= avoir l'air), respirer »; *suboleō* (rare), ne s'emploie qu'à l'impersonnel *suboleat mihi* « l'odeur m'en arrive; jte flaire » (sens figuré); *grauoleō*, *suauoleō* (anciens juxtaposés); *-olentia*, dont a été tiré le simple *olentia* (Tert.).

V. odor.

olēri : v. *aboleō*.

olēscō : v. *alō*.

olīm : à ce moment-là, un jour, une fois. Adverbe de temps marquant l'éloignement par rapport au présent, qui s'emploie du passé comme de l'avenir ou d'un moment quelconque indéterminé, mais non actuel. Prend ainsi le sens de « parfois, quelquefois ». Ce n'est qu'à l'époque impériale (Plin., Tac., Sén.) qu'il prend le sens de *iamdū*. Le *olīm oliorum* de Pétrone, Sat. 43, est obscur et peut-être corrompu. Ancien, usuel et classique.

Même thème que *ollus*; pour le suffixe, cf. *exim, interim*.

V. ille.

olītānus (-neus) : adjectif glosé *uetustus*. Tardif (Charis., Marcell., Gl.). Adjectif apparenté à *olīm, ollus*. Cf.

omniāneus, praesentāneus, qui supponunt **subitiānus*
> [r. soudain], *praesentānus*; v. Thomas, Mél. Havet,
p. 514.

olla: v. *aula*, M. L. 6059; *ollārius*, 6060.

olle, ollus, olla (neutre non attesté) : pronom démonstratif, doublet archaïque de *ille*, encore employé à l'époque de Varron dans des formules fixées; cf. L. L. 7, 42 : ... *comitiis cum recitatur a praecone, dicitur « olla centuria »... in funeribus indictiuis, quo dicitur « ollus leto datus est »*. Le nominatif *olle* est dans une loi de Servius Tullius citée par Fest. 260, 9, *si parentem puer uerberit ast olle plorassit*. Les poètes usent encore du datif singulier *olli* et des nominatifs et datifs-ablatifs pluriels *olli, ollis*. L'abrégé de Festus, 17, 23, note : *ab oloes dicebant pro ab illis; antiqui enim litteram non geminabant, et 217, 2, ollic, illic*. Cf. *olim* et *uls, ultrā*.
V. *ille*.

olor, -ōris m. : cygne. Peut-être depuis Lucilius (268 M.); toutefois, le texte (Non. 200, 20) est corrompu. Surtout usité dans la langue impériale (poètes, Pline). Cicéron et Lucrèce ne connaissent que l'emprunt grec *cygnus*.

Dérivés et composés : *olōrinus; olōrifex* (Stace, Claud.).

Le mot ne se retrouve clairement qu'en celtique : gall. *elirch* (pluriel) « cygnes », irl. *ela* « cygne ». Le grec a des mots de forme voisine, mais de sens différent : gr. *ἐλαίος*, désignant à ce qu'il semble un oiseau aquatique, mais peut-être faut-il lire *ἐρωδιός* « héron », et *ἐλα* « oiseau chanteur des marais ». Ailleurs le « cygne » a des noms sans doute tirés de la blancheur de son plumage : ainsi v. h. a. *albiz* et sl. *lebedi*, et ceci conduit à rapprocher avec vraisemblance un groupe de mots signifiant « blanc », v. *albus* et *alica*, avec le renvoi à l'étude de V. Bertoldi. L'italique et le celtique auraient des formes à vocalisme e (*olor* de **elor* devant l vélaire; cf. *holus*).

**olatiūm* : *Antistius Labeo ait esse mensurae genus*, Fest. 222, 18. Sans autre exemple; peut-être à lire *olūtiūm*. †

olus, olusātrum : v. *holus*.

omāsūm (*omassum*), -ī n. : tripes de bœuf, gras double. Sans doute gaulois, glossé βέρον νόκπιον λυκάρων τῆ τῶν Γέλων γλώττη, CGL II 138, 29. Mot populaire, attesté depuis Naevius.

ōmen, -inis n. (*osmen* de Varr., L. L. 6, 76 et 7, 97, est peut-être une forme inventée pour justifier l'étymologie *osmen ab ore*) : présage. Le faux rapprochement de *ōmen* et de *ōs* (Cic., *Diu.* 1, 45, 102; Festus, P. F. 213, 2) a fait que *ōmen* a souvent le sens de « parole de bon ou mauvais augure; présage donné par la voix », et *nōmen* est souvent en rapport avec *ōmen* : *bona nomina, bona omina*, dit Cic., l. 1. Mais la formation **ōs-men* serait sans exemple et dépourvue de sens; le suffixe d'instrument -*men* s'ajoute à des thèmes verbaux (cf. *lū-men, nō-men, nū-men*, etc.), non à des thèmes nominaux. D'autre part, *ōmen* et son dérivé *ōminōsus* se disent de toute espèce de présages; cf. Vg., *Ae.* 2, 694, *da deinde auxilium atque haec omina firma*, et Messala ap. Gell. 13,

14, 5, *montem... auihus obscenis ominosum*. Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *ōminor, -āris* (*ōminō*, Pomp.) : présager; *ōminātor, -tiō* (rares); *ōminōsus* (cf. *portentōsus*); *ōminālis* et *in-ōminālis* : de mauvais présage (Gell., Macr.); *inōminānus*, dans -*a cubilia*, Hor., *Epod.* 16, 38 (calque du grec *δύροτος*).

abōminor, -āris (*abōminō*); la forme déponente semble la plus ancienne. Priscien, GLK II 380, 11, note comme une singularité l'emploi du passif par Verrius Flaccus : repousser comme un mauvais présage; et, dans la langue commune, « s'écarter avec horreur de, détester, abominer » = *ἐκχωρῶσα*. Ancien, usuel. Dérivés (presque tous de la langue de l'Église); *abōminātiō* « fait de repousser » et « chose abominable » (= βδέλυγμα); *abōmināmentum*; *abōminābilis*; *abōminōsus*. M. L. 34 (?).

Omen représenterait **aug-s-men* d'après Havet, MSL 4, 223, et s'apparenterait à *augeō, augur*, qui appartient également à la langue augurale. On ne peut faire que des hypothèses incertaines. Cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 113. †

ōmentum, -ī n. : membrane grasseuse qui enveloppe les intestins; épiploon ou tablier; par suite « membrane ». Le sens étant « ce qui recouvre, enveloppe », comme *abōmen* (cf. Celse 4, 1; Plin. 11, 204, *o. sunt membranae quae exta continent*, Schol. Pers. 2, 47), on a pu imaginer que *ōmentum* remonte à **ouimentum* (cf. *ind-uō, ex-uō*), avec réduction dialectale de *ou* à *ō*. Terme technique qui n'apparaît pas avant Catulle, suspect d'être emprunté, comme *omāsūm*. La forme *ōmen* (Arn.) est refaite d'après *mōmen, mōmentum*.

Dérivé : *ōmentātus* (Apic.). †

ommentāns : v. *manēo*.

omnis, -e : adjectif et pronom correspondant pour le sens au gr. *πᾶς, πᾶσα, πᾶν* « tout, toute; tous, toutes », le neutre *omne* traduit dans la langue philosophique le gr. *τὸ πᾶν*. Au singulier, *omnis* a le sens indéfini « toute espèce de »; *omnis homo* « tout homme; l'homme en général »; Cic., *Off.* 1, 43, 152, *cum omnis honestas manet a partibus quattuor*. Du sens de « en général », on est passé au sens de « dans l'ensemble »; de là des emplois comme Cés., B. G. 1, 1 : *Gallia est omnis diuisa in partes tres*. — *Tōtus* signifie « entier, total »; toutefois, au singulier, *tōtus* et *omnis* s'emploient souvent l'un pour l'autre, même chez Cic. et Cés., e. g. B. G. 3, 8, 1, *omnis orae mariūmae*, et 3, 16, 1, *tōtus orae mariūmae*.

Dérivé : *omniñō* adv., « en totalité, entièrement; en tout; en général, dans l'ensemble ». sert aussi de particule affirmative. Souvent joint à une négation qu'il renforce, comme notre « pas du tout, rien du tout ». Sans doute ablatif d'un adjectif **omni-in-us*.

Nombreux composés en *omni-*, type *omnimodis*, dont beaucoup sont des imitations littéraires de composés grecs en *παν-* (e. g. *omnipotēns* = *πανκράτωρ*).

Omnis, bien qu'attesté de tout temps, n'est guère conservé que dans les dialectes littéraires; cf. M. L. 6064. Partout ailleurs, il a été éliminé au profit de *tōtus, totus*.

Aucun mot pareil ailleurs. Les mots signifiant « tout »

différent d'une langue indo-européenne à l'autre; gr. *πάς* n'a pas non plus d'étymologie claire. On pense naturellement à un dérivé de *ops*. †

onager (-*grus*), -*grī* m. : emprunt au gr. *ὄναγρος*; de puis Plaute.

oncō, -*ās*, -*āre* : braire (se dit de l'âne, Carm. Philom. 55, *oncat asellus*, où un doublet *uncō* est employé en parlant de l'ours, ibid. 50).

L'o initial de ce mot tardif montre qu'il est emprunté au gr. *ὄγκωμαι*; cf. *roncō*.

onus, -*eris* n. : charge, fardeau (s'emploie au propre et au figuré). Ancien, usuel, classique. Conservé en lougoudorien? Cf. M. L. 6066.

Dérivés et composés : *onustus* : chargé, d'où en bas latin *onustō*, -*ās*; *onerō*, -*ās*; *onerārius* : -a *nāuis*; *onerōsus* (poétique et postclassique) et *inonerōsus* (Ignat.); *onerōsitās* (Tert.); *dēonerō* (rare); *exonerō* : décharger; *obonerō* (Rufin). Graphies artificielles *honustus*, en jeu de mots avec *honōs*.

L'o radical ne s'explique pas directement dans un thème en *-es-. L'a du mot correspondant skr. *ānah* (gén. *ānasaḥ*) « voiture de charge » est ambigu. Le grec a un dérivé d'un nom radical apparenté dans *ἀνά* « chagrin », lesb. *ἀνᾶ* et *ἀνω* « importun, fâcheux ». Le vocalisme de *onus* peut venir d'une forme à vocalisme o de ce nom racine (cf. *honōs* et *pondus*) ou être dû à une assimilation *enos > *onos, *onus*.

opāceus, -*a*, -*um* : -a *uocantur umbrosa* (Fest. 200, 5) « qui est à l'ombre » (opposé à *apricus*; cf. Cic., Part. Or. 10, 36; Varr., R. R. 3, 14, 2); et par suite « obscur, où la lumière ne pénètre pas ». Ancien (Pacuv.), usuel, classique. A la différence de *obscūrus*, ne s'emploie pas au sens figuré. M. L. 6069.

Dérivés et composés : *opācītās* (époque impériale); *opācō*, -*ās* : ombrager, M. L. 6068, et *inopācō* (Col.); *inopāceus* = *ἄσχυος* (Gloss.).

On admet souvent qu'il y a ici un dérivé de la préposition *op-*, *ob-* avec un suffixe *-āko-. Mais pareil suffixe n'est guère usuel en latin; du reste, il ne s'ajoute pas à des prépositions (le type de skr. *apāka-* est tout différent; v. sous *oculus*). Et cette étymologie ne rendrait, en tout cas, pas compte du sens matériel de *opāceus*. Donc, étymologie inconnue.

opalus, -*i* m. : opale (Plin., Isid.). Sans doute mot d'emprunt; le grec a *ὀπάλλιος*, qui semble provenir du skr. *ūpalāḥ* « pierre ».

opera : v. *opus*.

operiō : v. *aperiō*.

opieus, -*a*, -*um* : autre forme du nom des Osques, cf. gr. *Ὀπυκίοι* et Fest. 204, 28, employé comme terme d'injure, « ignorant, sot ».

opifera n. pl. : v. *ops*.

ōpiliō (*ūpiliō*), -*ōnis* m. : 1° berger; 2° sorte d'oiseau, « genus auis », P. F. 207, 11, qui n'est pas autrement connu, peut-être la bergeronnette. Cf. *opunculo*. Ancien (Plt., Cat.), mais rare; la variation *ō/ū* est probablement d'origine dialectale.

Sans doute ancien composé dont le premier terme

serait *ouis* (v. *ouis*) et dont le second n'est pas connu. On explique arm. *hoviṃ* « berger » par **owi-pā-* « berger de moutons ». Cf. gr. *οἰόδοκος*.

opīmus, -*a*, -*um* : gras (souvent joint à *adiipālis*, *ulnis*, *pinguis*); par suite « fertile, riche » : *hostiae opimae*, *praecipue pingues*; et *opima*, *magnifica et ampla*, F. 207, 22. Ancien (cf. Lex Numae 4, ap. Fest. 204, 13), usuel, classique. Spécialisé dans le groupe *spolia opima*, qui désignait les dépouilles enlevées par un général romain à un général ennemi qu'il avait mis à mort; cf. Fest. 1. 1.

Dérivés : *opīmitās* (rare); *opīmō*, -*ās* (époque impériale); et *Opīmius*, nom d'une gens à Rome. Sans rapport avec *Ops*, malgré Festus.

Pas d'étymologie claire; v. Benveniste, BSL (1953), p. 31, qui rapproche gr. *πίεμα* « graisse ».

opīnor (*opeinor* sur un miroir de Préneste, CIL 1² 54 v. R. Bloch, Rev. Phil. 1952, p. 181 sq.), -*āris*, -*ārī sum*, -*ārī* (doublet archaïque *opīnō*, -*ārī*) : avoir une opinion, être d'une opinion; souvent employé en incise *opīnor*, ut *opīnor* « (comme) c'est mon opinion »; *ἐμὸν δοκεῖ*. Les autres formes sont rares. *Opīnor* est un substantif correspondant *opīniō*, dans la langue philosophique, traduisent *δόξα*, *δῶξα*, que les Grecs opposent à *ἀλήθεια*, *γνώσις*, *ἐπιστήμη* et aux verbes correspondants; *opīniō* a pris le sens de « croyance » (pour lequel il n'y a pas de mot apparenté à *crēdō*, et que *fidēs* ne rend pas), souvent avec la nuance accessoire de « croyance imaginaire ou fausse », ainsi Cic., Scaur. *apud homines barbaros opinio plus ualet saepe quam res ipsa*; *opīnātus* celui de « imaginaire » : -a *bona*, *malā fama* au sens de « réputation, renommée »; de là, à basse époque, *opīnātus* au sens de « célèbre, fameux ». Au sens philosophique de *opīniō* se rattache *opīnābilis*, qui traduit le gr. *δοξαστός*, *opīnātiō* = *δῶξασμα*, *opīnātor* = *δοξαστής*, tous deux créés par Cicéron, sans doute d'après Platon (sur le sens de *opīnātor* « collecteur de blé pour l'armée », v. les Cod. Iust. et Theod., St Aug., Epist. 268, 1); *opīniōsus* (Tert.). Lucrèce crée *opīnātū* (4, 465) parce que *opīnātū* n'entre pas dans l'hexamètre. Ancien (Naev., Plt.), classique. M. L. 6073 a *opīniō*.

Autres dérivés et composés : *adopīnor* : création de Lucr. 4, 816, pour traduire *προσδοξάζω*; *inopīnātus*, *necopīnātus* (classique, Cic.) « inattendu », sur lequel a été fait sans doute analogiquement *inopīnāns* (uniquement dans les historiens, non dans Cic.); *necopīnāns*, *inopīnus*, *necopīnus*. Il est difficile de dire si *opīnor* est dérivé de l'adjectif *opīnus* que supposent les composés *in-* et *nec-opīnus* ou si, au contraire, *inopīnus*, *necopīnus* sont refaits d'après *in-* et *necopīnātus*. L'apparition tardive de *in-* et *nec-opīnus*, qui ne sont attestés qu'à partir de Virgile, donnerait à croire que ce sont des formes créées sur *opīniō* d'après le modèle grec *δόξα/ἔδοξος*. Cf. *anhēlus* et *festinus*.

On a rapproché le groupe de *optiō*, *optāre* : *opīniō*, *opīnārī* seraient dérivés d'un thème en *-*yen-*, fait sur **op-*. Mais le sens diverge et la formation serait d'un type sans doute unique en latin (cf., toutefois, *festinō*). Donc étymologie obscure.

opis : v. *optiō*.

opiter [ō] : est cuius pater auo uiuo mortuus est, dicitur uocabulo aut quod obitu patris genitus sit, aut quod animum ob patrem habeat, i. e. pro patre, P. F. 201, 17. Usité seulement comme prénom ; cf. T.-L. 2, 17, 1 et 54, 3. L'orthographe par *o* et la quantité brève de l'*o* (Sil. Ital. 10, 13) excluent que l'on ait ici un composé de *auos* et de *pater*, composé dont la structure serait, du reste, contraire aux règles. Le premier terme de ce composé est donc indéterminé.

opitator : v. *ops*

oportet, -uit, -ēre : impersonnel « il faut », δει (comme pour *libet*, etc.), quelques traces de pluriel, e. g. *oportuerint*, Caec. ; *oportebant*, Tér., plus fréquentes à basse époque, v. Souter, s. u.). Marque à l'origine la convenue, le devoir moral plutôt que la nécessité ; c'est ainsi que Cicéron oppose *oportet* « il est bon de, expédient de » à *neesse est* « il est nécessaire de », *opus est* « il est besoin de » ; e. g. Verr. 2, 4, 39, § 84, *tamquam ita fieri non solum oporteret, sed etiam neesse esset* ; et Att. 13, 25, 1, *hoc fieri oportet et opus est*. Cf. encore Enn. ap. Cic., Tu. 2, 17, 39, *qui alteri exitium parat, [eum scire oportet sibi paratam pestem... parem]* (il est bon qu'il sache...). A servi ensuite à exprimer l'idée de devoir, d'obligation, Cic., Or. 22, 74, « *oportere* » enim perfectionem declarat officii, quo et semper utendum est, et omnibus ; « *decere* » quasi aptum esse consentaneumque tempori et personae. Ancien, usuel et classique. Formes romanes rares et douteuses. M. L. 6075. Pas de dérivés. Dans la langue familière, comme le fr. « devoir », sert à indiquer une probabilité, e. g. Plt., Ru. 568, *meas oportet intus hic esse mulieres* « Ce doit être... ».

A été expliqué comme issu de **op-uortet*, de **uortēō* qui s'apparenterait à *uertō* (cf. τρομέω, τρέπω et, pour le sens, ἀνατρέπω). Mais le latin n'a pas, sans préverbe, de verbe pareil à v. sl. *ovřěti* « tourner », et l'étymologie reste en l'air. Rapproché de *opportūnus* par les Latins, d'où la graphie *oportet* fréquente dans les manuscrits et, inversement, *oportūnus*.

opporior : v. *periculum*.

oppidum, -i n. : 1° ville fortifiée, place forte ; puis ville, en général, par opposition à *Vrbs*, réservé à Rome ; de là *oppidānus* (par opposition à *urbānus*) « provincial » ; cf. Cic., Brut. 69, 242, *oppidanum et inconditum genus dicendi* ; *oppidāni* chez les historiens désigne aussi « les habitants d'une place forte assiégée », et par suite les « assiégés » ; 2° synonyme de *carcerēs* « barrières du cirque », endroit d'où s'élancent les chars ; cf. Varr., L. 5, 153, *in circo primum unde emittuntur equi, nunc dicuntur carceres, Naeuius oppidum appellat* ; et P. F. 201, 6 sqq. Ancien (Plt., Enn.), usuel et classique.

Dérivés et composés : *oppidulum* (Cic., Hor.) ; *oppidatim* (Suét.) ; *oppidānus* (Cod. Theod.) ; *inoppidatū* (= ἀόλιτος ; tardif et rare).

A la même forme, mais sans rapport de sens immédiatement visible, se rattache :

oppidō : adverbe de la langue familière, synonyme renforcé de *multum* qui appartient surtout à l'époque républicaine et était tombé en désuétude au temps de Quintilien ; cf. I. O. 8, 3, 25. L'abrégé de Festus, P.

F. 201, 9 sqq., en donne une étymologie peut-être populaire : *oppidō ualde multum. Ortum est autem hoc uerbum ex sermone inter se confabulantium, quantum quisque frugum faceret, utque multitudo significaretur, saepe respondebatur quantum uel oppidō satis esset. Hinc in consuetudinem uenit ut diceretur oppidō pro ualde multum. Itaque si qui in aliis rebus eo uuntur, ut puta si quis dicat « oppidō didici, spectauī, ambulauī », errant quia nulli eorum subici potest, uel quod satis est.*

Oppidō est l'ablatif n. d'un adjectif pris adverbialement, qui rappelle gr. ἐμπεδων « solidement, fermement ».

Sur la façon dont *oppidum* peut se rattacher et à *oppidō* et au substantif indo-européen représenté par skr. *padām* « pas, trace de pas, lieu, place », gr. *πέδων* « sol, terre », arm. *het* (gén. *hetoy*) « trace de pas », ombr. *pērum*, *persom*- « trace », on ne peut faire que des hypothèses incertaines. — Le nom de la « citadelle » représenté par skr. *pūr*, lit. *pilis*, gr. *πόλις* (πόλις) n'est pas attesté hors de ce groupe oriental de l'indo-européen. Le germanique et le celtique ont des dénominations isolées : v. h. a. *burg*, etc., et gaul. *dūnon*. Le lat. *oppidum* est aussi propre au latin.

oppilō, -ās, -āui, -ātum, -āre : boucher (un vase, une porte, etc.) ; *oppilātō*. Comme *obitārō*, attesté depuis Caton jusque dans la Vulgate. Demeuré dans quelques dialectes romans, dont certaines formes supposent un doublet **appilārē*, M. L. 6076 (cf. *obturāre* et **atturāre*). De *pilō* (v. *pila*) ou de *pīlum*?

opportūnus, -a, -um : v. *portūnus*, sous *portus*.

**ops*, *opis* f. (le nominatif singulier du mot en tant que nom commun n'est pas attesté ; en tant que nom propre, il existe un nominatif *Opis*, Plt., Ba. 893, *Mi-nerua, Lato, Spes, Opis* (*opes* B *obs* C) *Virtus, Venus* ; et P. F. 203, 19, *Opis dicta est coniunx Saturni* ; mais *Opis* est une formation secondaire comme *bouis, Iouis, canis*, etc.) ; l'ablatif singulier est toujours *ope* dans les textes (*opid* de l'inscription falisque de Sardaigne, CIL I² 364, est analogique comme *bouid, coventionid* ; cf. Ernout, *Textes arch.*, n° 62), *Ope* ; on ne peut tenir compte de *opi* que Varron emploie à l'appui d'une fausse étymologie : *oppidum ob opi dictum*, L. L. 5, 141, ni de *inoipi*, usité par les poètes dactyliques pour éviter le tribrache *inōpē*, et qui n'est pas plus probant que *memori*, etc.) ; le génitif pluriel est toujours *opum*).

Le sens est : 1° abondance ; d'où « ressources, richesses, force » ; cf. Cic., Att. 14, 14, 5, *omni ope atque opera enītur* ; souvent au pluriel collectif dans ce sens : *opēs*, cf. *diuitiās, cōpiāe* ; 2° aide, assistance (o. *ferre, petere*, etc.). Personnifié et divinisé dans la déesse *Ops Consiua, Opis*, femme de Saturne, déesse de l'Abondance (sur *ope tōiesitas* de l'inscription de Duenos, v. Goldmann, *Duenosinschr.*, 109 sqq.) ; cf. P. F. 203, 18 : *Opis dicta est coniunx Saturni, per quam uoluerunt terram significare, quia omnes opes humano generi terra tribuit...* ; de là : *Opalia dicebantur dies festi quibus Opī supplicabatur*, P. F. 201, 3. Cette personnification montre que *ops* appartenait d'abord au parler rustique (sabin). La langue a évité le monosyllabe du nominatif ; il en est de même pour le composé *cōps*, cf. plus bas. Les autres cas de *ops* se rencontrent plutôt à l'époque

républicaine ; sous l'Empire, ils sont surtout du vocabulaire poétique, et l'emploi s'en raréfie à mesure que l'on avance. Non roman.

Dérivés et composés : *opulentus* (et plus rarement *opulēns*, refait sur le superlatif *opulentissimus*, d'après *benevolentissimus/beneuolēns, beneuolus* ; cf. pour le suffixe *luculentus, fraudulentus*, etc.) : riche en, abondant en (avec l'ablatif) ; ou, absolument, « riche, abondant » ; *opulenta* (ni dans Cic., ni dans Cés.) et pl. *opulentiae = diuitiae ; opulentitās* (Plt., Caec.) ; *opulentō* (rare, époque impériale) ; cf. aussi *opulēscō* (-*liscō* dans *Furius Antias* ap. Non. 148, 15).

opifer : qui porte secours ; sur *opisphora, funes quae cornibus antennae dextra sinistrae tenduntur retroverso*, Isid., Or. 19, 4, 6, v. Sofer, p. 30 et 170, et Rich., s. u. *opiferae*. On a supposé une déformation, par étymologie populaire, de *ὀπείρα*, même sens.

Opigena, épithète de Junon, fille d'Ops, interprétée par la croyance populaire en « *quae opem gignit* » ; cf. P. F. 221, 6, *Opigenam Iunonem matronae colabant, quod ferre eam opem in partu laborantibus credebant*.

opiparus (archaïque) : abondant en ressources, richement préparé, abondant ; *opiparē* (joint à *opimē* dans Plt., Ba. 373) ; *opitulus*, -i m. : O. Iuppiter et *Opitulator dictus est, quasi opis lator*, P. F. 204, 20. De là : *opitulus, -āris* (*opitūlo*, Liv. Andr.) : « porter secours », rare et archaïque ; Cicéron l'emploie encore, mais sous l'Empire ne semble plus attesté après Pline ; *opitulātiō* (Arn., Dig., Vulg.) ; *opitulus* (Fulg.).

**cōpis*, **cōpis* (attesté seulement à l'accusatif et à l'ablatif singuliers *cōpem* et *cōpī*) : abondamment fourni de, riche. Rare et archaïque, détrôné par le dérivé de *cōpia, cōpiōsus*. De **cōpis* dérive :

cōpia : abondance, ressource, secours. Passé en irl. *cōb, coip*. Personnifié et divinisé : *cōpia* qui remplace *Ops*, cf. *Cornū Cōpiae* ; au pluriel *cōpiae*, spécialisés dans la langue militaire au sens de « ressources en hommes, forces, troupes » ; *cōpiōsus, cōpiōsē, cōpiolae, cōpior, -āris, cōpiāris, cōpiōsiās*, tous rares et tardifs.

inops adj. : dépourvu de, sans ressource ; *inopia* : manque ; *i. argentī* : dénuement, disette ; *inopiōsus* (Plt., formation plaisante, cf. *iēiūniōsus*, d'après *cōpiōsus*).

Enfin, à *ops* il faut rattacher la glose *opio* : *εὐπορῶ*, CGL II 319, 5 ; et l'adjectif : *optumus, optimus* (formes isolées *optuma*, CIL VI 1958 [I² 1206] ; *optumae*, VI 17415, d'après *Opis*) : très bon, le meilleur, excellent. Sert de superlatif à *bonus*. Adverbe : *optumē, optimē* « très bien, fort bien ». Usité de tout temps ; non roman.

Dérivés : *optumās (optimās)* adj. : qui appartient aux *optimī* ; usité surtout au masculin pluriel substantivé, *optumātēs, -ium*, qui correspond au gr. *οἱ ἄριστοι* « le parti aristocratique », « les riches » ; *optimiās* (Mart. Cap.).

Survivance d'un nom d'action radical dont d'autres représentants indirects sont signalés sous *opus*, qui appartient à la même racine. Cette racine, qui a été beaucoup employée dans la langue religieuse, désignait l'activité productive. Avec le suffixe complexe *-n-es- qui sert pour indiquer les biens, les profits, le sanskrit a

āpnah « produits, biens, propriété », hitt. *happina-* « richesse ». On rapproche aussi lit. *āpstas* « abondance, provision », *āpstūs* « riche » ; mais, si le rapprochement est juste, il vaudrait mieux partir du type de *opus*.

**Cōps* et *inops* présentent le second élément sous la forme athématique régulière ; cf. *compos*, etc.

Le superlatif *optumus* rappelle, pour le sens, des formations telles que *bhāgavān* (littéralement « pourvu de richesse ») et *maghāvān* en sanskrit. L'Avēsta a, avec une valeur religieuse assez souvent, *savītiō* « le plus utile, le meilleur », en face de *savō* « profit » et de *sāvō* « fort ». L'idée de « le meilleur » a, dans plusieurs langues, une expression indépendante de celle de « bon », ainsi en grec, en slave, en germanique, en celtique.

opsōnium (ob-), -i n. : provisions de bouche, marché. Emprunt au gr. *ὀψώνιον* ; la graphie *ob-* au lieu de *op-* a été influencée par le préverbe *ob-* (cf. *absinthium* et *ἀψίνθιον*). An *opsōnium* correspond un verbe de formation toute latine *opsōnō* (ou *opsōnor* déponent) qui traduit le gr. *ὀψωνέω* (cf. *ancō* et *ἀντέλω*). Fréquentatif *opsōnitiō* dans *Caton*, d'après Fest. 220, 15. De *opsōnāre* dérivent *opsōnātiō, -tor, -tus, -ūs*. Ces termes appartiennent surtout au vocabulaire de la comédie et de la satire. Emploi figuré dans *Cic.*, Tu. 5, 97. Non romans ; mais le v. angl. *a oefesne* (avec substitution du préfixe *ab-* à *ob-*).

optiō, -ōnis f. et m. : 1^o faculté ou liberté de choisir ; libre choix ; 2^o dans la langue militaire, a le sens concret de « adjudant choisi par le centurion » et, naturellement, le genre masculin ; cf. P. F. 204, 23 : *optio est optatio, sed in re militari optio appellatur is quem decurio aut centurio opti sibi rerum priuatarum ministrum, quo facilius obeat publica officia* ; et F. 216, 23 : *optio qui nunc dicitur, antea appellabatur accensus. Is adiutor dabatur centurioni a tribuno militum. Qui ex eo tempore (quo optare) quem uelint centurionibus permittitur est, etiam nomen ex facto sortitus est*. Pour le passage du sens abstrait au concret, cf. *uigiliae, opera* et, pour la déclinaison, *centuriō, decuriō*. De ce nom dérive *optiōnātus* « ut decurionatus, pontificatus dicitur, ut *Cato*... », F. 220, 9.

Dérivés et composés de *optiō* f. : *optiūsus* : choisi (rare, époque impériale), sans doute tiré du composé *adoptiūsus*, plus ancien (*Scipio min.*) : -i uocantur hi (tutores) qui ex optione sumuntur, *Gai. Inst.* 1, 154 (opposé à *datiūsus*) ; *adoptiō* « choix » et, dans la langue du droit, « adoption » ; *adoptiūsus*, opposé à *natiūsus*.

Optiō est le substantif verbal d'un verbe **optiō* « je choisis » non attesté, mais dont une trace paraît subsister dans la glose de P. F. 222, 24, *praedoptant* (l. *praedoptant?*), *praedoptant*. **Optiō* a été remplacé par le fréquentatif :

optiō, -ās (*optor*, *Fulg.*, *Peregr. Aeth.*) : choisir ; cf. *Plt.*, Ru. 852, *opta ocus : rapi te... maus an trahi* ; sens ancien, repris par la langue de la poésie impériale ; et dans l'usage courant et classique : « choisir dans son esprit, souhaiter » ; *optiātō* (*Cic.*), -*tor, -tus, -ūs* (tardifs) ; *optābilis* et *inoptābilis* ; *inoptiūsus* ; *optātiūsus* (terme de grammairre, scil. *modus = ἡ εὐκταχὴ ἐργασίας*), v. irl. *optiū* (savant) ; *adoptiō*, qui a pris un sens technique dans la langue du droit « adopter » ; *adoptiātō, -tor,*

-scius; *cooptō* (*cōptō*) « choisir, élire par cooptation »; *cooptāō*; *exoptō* « souhaiter vivement »; *praecoptō* (synonyme de *mālo*, fréquent et classique, non cicéronien); *red-optō* (Tert.).

Optāre; bien qu'usité de tout temps, est peu représenté dans les langues romanes; cf. M. L. 6077.

On rapproche *ombr. upetu* « déligitō, optātō » et *opeter* « lecti », *osq. ufteis* « *uoluntātis* » (cf., toutefois, *Devoto*, T. E. 351, et *Vetter*, *Hdb.* 204 et 43). Le rapprochement proposé avec *tch. japatī* « observé », v. sl. *ne-vūs-apnū* « inopinément » est trop isolé pour inspirer confiance. — A cause du vocalisme *o*, qui indique un ancien présent athématique, on peut penser à rapprocher *hitt. epmi* « je saisis », où serait conservé le vocalisme *e* (et *arm. unim* « je possède, j'ai »?). L'a de lat. *apiō* serait un *a* ajouté à l'initiale et n'indiquerait pas un ancien vocalisme; du reste, le latin a *co-ēpi*, avec le vocalisme *ē* (v. *apiō* et *coēpi*). Simple hypothèse.

optunus (*opti-*); *opulēns*, *-lentus* : v. *ops*.

opulus, *-i* f. : érable montagnard (Colum. 5, 7, 4) ou viorne obier, appelé aussi *rumpōtinus* d'après Pline. Attesté depuis Varron, R. R. 1, 8, 3 qui attribue le mot aux *Mediolanenses* : *ut M. faciunt in arboribus quas vocant opulos*; cf. Plin., H. N. 14, 12. Peut-être celtique (cf. *ebulus*). Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6078 (cf. aussi all. *Affolder* « Ahorn ») et Pedrotti-Bertoldi, *Nomi dialettali*, p. 4. Rapproché de *ἀπελλών* *αίλαρος* par Cuny, MSL 19, 213; v., toutefois, *pōpulus*.

**opunculō* : *quod opilonis genus cantus imitantur*, P. F. 207, 12. Sans autre exemple. Lire *opiunculō* (Lindsay)?

opus, *-eris* n. : travail, ouvrage, surtout au sens concret de « produit du travail, œuvre (gr. *ἔργον*) »; cf. *opus facere* « faire un travail », *opera* « les travaux », *opifex*, etc. Le terme général se spécialise dans les langues techniques; se dit notamment du travail des champs (à côté de *labor*); des « ouvrages » de défense dans la langue militaire; des « ouvrages » d'un auteur, des « œuvres » d'un artiste; des « bonnes œuvres », *bona opera* traduisent *κατὰ ἔργα*, dans la langue de l'Église. Quelquefois s'emploie dans la langue familière avec un sens affaibli, voisin de *rēs* (cf. *facinus*, *negōtium*). A servi aussi à former des locutions adverbiales : *magn(ō) opere*, *tant(ō) opere*, *quant(ō) opere*, *nimi(ō) opere*, qui ne sont que des renforcements de *multum*, *tantum*, *quantum*, *nimum*.

Un emploi spécial de *opus* est dans la locution *opus est* suivie de l'ablatif-instrumental de la chose dont on a besoin et du datif de la personne intéressée : *mihi opus est aliquā rē* « il y a du travail, il y a affaire pour moi avec quelque chose », d'où « j'ai besoin de quelque chose », cf. le fr. « besoin » et « besogne ». Pour la différence entre *opus esse* et *indigere* ou *nesse esse*, v. Cat. ap. Sén., ad Luc. 94, 28; Sén., ad Luc. 9, 12. Quand le complément de *opus esse* était un verbe, il était à l'ablatif du supin ou du participe passé neutre : *maturato opus est*, *quod scitū opus est*, constructions qu'on trouve encore dans Cicéron. Mais des influences analogiques se sont exercées et, d'autre part, la tendance du latin à

substituer la tournure personnelle à l'impersonnel a agi également sur *opus esse* : de là des constructions comme : *materiam*, et *quae opus sunt*, *dominus praestabit*, Cat., Agr. 14, 3; ou comme *puero opust cibum*, Plt., Tru. 902; *ad consilium pensandum temporis opus esse*, T.-L. 22, 51, 3 où le génitif a été introduit analogiquement d'après les verbes du type *egēō*, *indigēō* par exemple; chez Columelle 9, 1, 5, on voit apparaître *opus habēō* que blâme le grammairien Diomède, GLK I 316, 32 sqq., *ut Graeci dicunt* *xpelaν ἔχο...* *nos non dicimus opus habeo*, *sed opus est mihi*. Cet emploi de *opus* dans le sens de « besoin » a subsisté dans quelques langues romanes, cf. M. L. 6079, tandis que *opera* subsistait avec le sens de « œuvre ». A *opus* neutre concret correspond, en effet, un féminin désignant le « travail » au sens abstrait, qui n'est sans doute que le pluriel collectif de *opus*, devenu féminin :

opera, *-ae* f. : activité du travailleur (souvent joint à *cūra*, *studium*, opposé à *diūm*) : cf. *operam dare*, *praebere* « donner ses soins, son travail », s'occuper de »; *dediū opera* « en y donnant tous ses soins », c'est-à-dire « à dessin »; *operā* « par expérience »; *operae pretium est* « il y a prix pour le travail », c'est-à-dire « il y a intérêt à ». La différence entre *opus* et *opera* a été bien sentie des Latins; cf. CGL V 36, 5 (Plac.) : *opera et operam, opera sunt artes singulorum et (id est, Deuerling) artificum, operam uero adiutorium esse cognoscimus*. — *Opera* peut s'employer aussi dans le sens concret. Il désigne alors : 1° dans la langue rustique, une journée de travail, cf. Varr., R. R. 1, 18, 2, *quaternis operis singula iugera (con)ferere*; 2° un journalier, un travailleur (surtout au pluriel); cf. Col. 3, 21, 10, *plures operas conducere*. Cf. le double sens du fr. « manœuvre » (mais avec un changement de genre). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6070. Celtique : irl. *opair* et *opred* « opératus », britt. *ober*.

Dérivés et composés : 1° de *opus* :

opusculum : petit ouvrage; et surtout « petit ouvrage littéraire, opuscule ».

opifex c. (fait sur *opus*, comme *mūnifex*, *homicida*, *uolnificus*, etc.) : ouvrier, artisan; d'où *opificō*, CGL II 476, 46; *opificium* (Varr., Apul.). Contracté en *officium* (v. ce mot), a pris une acception spéciale et s'est détaché de *opus*; *officina* (*opificina* dans Plt., Mi. 880) : atelier, fabrique. Terme général, susceptible d'acceptions plus précises dans des langues techniques, ainsi : 1° poulailler, volière (= *ὄρνιθών, auitārium*); 2° forge (cf. *fabrica*), cf. ital. *fucina*, M. L. 6045; 3° atelier où l'on fabriquait la monnaie; de là, à l'époque impériale, *officinātor*, *-trix*. Détaché de *officium* à mesure que celui-ci a développé son sens moral.

2° de *opera* : *opella* : petit travail (rare, poétique); *operōsus* : laborieux; sens actif et passif « travail laborieux » et « homme laborieux », cf. gr. *ἐργώδης*; *operōsiūs* (Tert.); *operārius* : relatif au travail; subst. *operārius*, *-a* : ouvrier, ouvrier, M. L. 6072.

A *opus* comme à *opera* peut se rattacher le dénomina-tif *operor*, *-āris* (et *operō*, *-ās*, attesté à basse époque et conservé dans les langues romanes, M. L. 6071) : travailler, accomplir un travail; et spécialement « accomplir une cérémonie religieuse », c'est-à-dire la tâche

que réclament les dieux : *operari est deos religiose et cum summa veneratione sacrificiis litare*, dit Non. 523, 8, qui cite, entre autres, Vg., G. 1, 339, *sacra refer Cereris, laetis operatus in herbis* (cf. Properce, 1, 33, 2); sens conservé encore dans la Peregr. Aeth. 15, 2 et qui apparaît aussi dans l'emprunt v. h. a. *opfarōn* « sacrifier ». Cf. *epulae*. Il est à remarquer que le dérivé *operor* (et aussi *operātō*, cf. *operātōnēs dēnicālēs*) a conservé l'ancien sens religieux qui est dans skr. *āpāh* et ne se trouve plus dans *opus* ni dans *opera*.

Dérivés tardifs : *operātor*, -*trix*, -*tōrius*, -*tūius*, -*tio* (langue de l'Église); *cooperātō*, -*tor*. Cf. aussi *inoperor* (Itala = ἐνεργούμαι) et *inoperō*, et M. L. 190, **ado-perāre*; 2152, **conoperāre*; 3025, **exoperāre* > ital. *scioperare*; et *inoperātus*. Le germanique a emprunté *operārī* (v. plus haut) et *operārius* : m. franc. *opperer*.

Le mot *opus*, apparenté au nom d'action *ops*, *opis*, se retrouve dans skr. *āpāh* (gén. *āpāśāh*) « œuvre ». Le vocalisme latin *o* vient du nom radical *op-*. Pareille action s'observe en védique, où existe *āpāh* « action religieuse, sacrifice », avec la voyelle longue attestée par v. h. a. *uoba* « fête », *uoban* « exercer » (et m. h. a. *uobo* « agriculture »). Le vocalisme *e* figure dans lat. *epulae*; v. ce mot. Le germanique a de plus v. isl. *afl* « force », *afla* « préparer, gagner », etc., et *eřna* « accomplir », *eřni* « matériel à employer ». Un dénominatif semblable à *operārī* se retrouve en osque et en ombrien : osq. *ūp-sannam* « operandam », pft. 3 sg. *upsed*, 3 p. pl. *upsens*; ombr. impér. *osatu* « operātor », part. *oseto* « operāta » (osq. *upsatuh* « operātī »; cf. pélign. *upsaseter* « operārētūr » (passif)).

ōra, -**ae** f. : *orae extremae partes terrarum*, i. e. *maritimae dicuntur, unde et vestimentorum extremae partes, quae quidem et primae dici possunt*. Caecilius in *Aethrione usus est pro initio rei, cum ait* (3) : « *oram reperire nullam, quam expediām, quo* », Fest. 196, 34 ; « bord » (d'un vase, d'une blessure, d'un vêtement, etc.); spécialement « bord de la mer » (*litus, ripa*); et aussi « zone, région »; cf. Enn., A. 114, *luminis oras* « les bords de la lumière », c'est-à-dire la région où aborde le nouveau-né au sortir des ténèbres. Attesté de tout temps. Les représentants romans remontent à *ōra* et *ōrum*. M. L. 6080. Celtique : irl. *or*.

Dérivé : *ōrārius* : cōtier (technique, Pline).

Le sens de « bord d'un vêtement » a dû s'exprimer aussi par un diminutif **ōrula*, avec un dénominatif **ōrulāre* que supposent les formes romanes du type « ourler » (panroman, sauf roumain). M. L. 6108 ; B. W. s. u.

L'adverbe *cōram*, qu'on ne peut séparer ni de *ōs* ni de *ōra*, indique que, malgré la forte déviation de sens, *ōra* doit être un dérivé de *ōs* : v. ce mot.

ōra, -**ae** f. : câble. [Peut-être est-ce le même mot que *ōra* « rivage » employé dans la langue nautique avec le sens technique de « câble qui attache le vaisseau au rivage », par opposition à *ancorāle* « câble de l'ancre »; cf. T.-L. 22, 19, 10; 28, 36, 11; Quint. 4, 2, 41. V. Niermann, dans Glotta 19, 5 sqq.]

ōrārium : v. *ōs*.

ōrāta : v. *aurum*.

orbis, -**is** m. (ablatif ancien *orbī*; nominatif récent

orbs (d'après *urbs*?), Venant. Fort., Carm. 8, 5) : rond, cercle (plat ou creux, par opposition à *globus*); spécialisé dans différentes acceptions : *orbis terrae, terrarum* « cercle des terres, terre »; dans la langue militaire, *orbem facere* « former le cercle »; dans la langue astronomique, « cercle du Zodiaque »; o. *lacteus* « voie lactée »; orbite, roue, disque; poisson lune, etc. Ancien, usuel. M. L. 6083.

Dérivés : *orbitus* (rare) : en forme de roue; *orbīa* f. : 1° trace de roue, ornière (cf. *orbītōsus* « plein d'ornières », *exorbītāre* « dévier de la route tracée »); puis « trace » en général; 2° course, orbite (de la lune). M. L. 6084, *orbīta* (avec *ō*?, ou plutôt *o* fermé?); B. W. ornière.

orbiculus : roulette, poulie, M. L. 6082; *orbiculāris* « cyclamen » (Marc., Ps.-Ap.) et « envie, orgelet », d'après gr. *πτερόγυτον*; *orbiculātus*; *orbicular* (Gloss.). Cf. peut-être aussi *orbiculus*, *urbiculus* « panaris » (Orib.; cf. A. Thomas, Mél. Havet, 520).

On a souvent rapproché gr. *ἐρέφω* « je couvre », *ἐρέφω* « roseau (couvrant une maison) », *ὄροφῶ* « toit ». Mais ni la forme de la racine, qui est **rebh-* pour le mot grec, ni le sens ne recommandent ce rapprochement. Étymologie obscure.

Ombr. ur f e t a, qu'on traduit par *orbīta*, T. E. II b 23, doit désigner un objet de forme circulaire (cf. *orbes aenei* dans T.-L. 8, 20, 8) tenu en main dans une cérémonie religieuse.

orbis, -**a**, -**um** : « privé de » (déjà dans Enn., Plt.); et spécialement « privé de ses parents, orphelin, orpheline » ou « privé de ses enfants »; cf. P. F. 195, 9, *orba est quae patrem aut filios quasi lumen omisit*; quelquefois *orba* s'emploie avec le sens de « veuve ». Les dérivés et composés ont également le double sens : *orbūās, orbītūdō* (archaïque); *orbō*, -*ās* et ses dérivés; *orbifaciō* (Accius); *orbefaciō* (Gloss.); *Orbōna*. Ancien, usuel, classique.

On trouve dans Ov., M. 3, 518, *orbis lumine*, dans Pline 7, 124, *orbis luminis* « perte d'un œil ». *Orbis* a été employé absolument dans le sens de « privé de la lumière, privé de ses yeux », comme le grec moderne *πρόβος*; cf. la glose de Festus citée plus haut, Apul., Met. 5, 9, 2, *exorbāre*, Act. Petr. 20, p. 67, 15, et les gloses du type *orbis* : *πρόβος, ὄρρανός, τυρόβος*. Le rapprochement de *orbis* au sens de « orbite, œil » (cf. Vg., Ae. 12, 670, *ardentes oculorum orbis ad moenia torsit*; Ov., Am. 1, 8, 16, *gemino lumen ab orbe venit*) a pu jouer un rôle dans cette spécialisation. C'est avec le sens de « aveugle » que *orbis* est demeuré dans les langues romanes; cf. M. L. 6086, *orbis*; B. W. *orvet*; M. L. 3026, *exorbāre*, tandis que le sens de « orphelin » était assuré par le représentant de *orphanus*, emprunt au gr. *ὄρρανός*, attesté dans la langue de l'Église (M. L. 6105). V. Löfstedt, Syntactica, II, p. 374 sqq.

Cf. arm. *orbi* (gén. *orboy*) « orphelin » et gr. *ὄρρανός* (dans *ὄρρανός* *ἐπίτροποι ὄρρανών*, Hés., etc.), d'où le dérivé *ὄρρανός* « vide, dénué de » et « orphelin ».

Got. *arbi*, irl. *orbe* (si toutefois le mot germanique n'est pas emprunté au celtique) « héritage » présentent un développement de sens comparable à celui de *hērēs*. Les deux mots, à l'origine, signifiaient « privé » (de son père). Une différenciation s'est opérée en latin. Le dé-

rivé *hērēs* de la racine **ghēr-* a pris le sens de « héritage », tandis que *orbūs* a gardé le sens de « orphelin ». L'allemand *Arbeit* appartient aussi à cette famille.

orca, -ae f. : *genus marinae beluae maximum, ad cuius similitudinem uasa ficaria dicuntur; sunt enim teretes atque uniformi specie*, P. F. 195, 4 : 1° orque, épaulard (cf. Plin. 9, 12) ; 2° vase à gros ventre, tonne (à vin, à poisson salé) ; cornet à dés (Pompon.). Sert aussi de surnom. M. L. 6087, *orca*. En germanique : v. angl. *orc* « Krug » ; néerl. *orck* « bêlua maritima ».

Dérivés : *orcula* (Caton), *orcularis*, qui se rattachent au second sens.

Contamination de deux mots différents à l'origine : *orca* « baleine », qui remonte à *ὄρυγα*, accusatif de grec *ὄρυξ*, sans doute par un intermédiaire étrusque (comme *sporta* en face de *σπορῖδα*), a été rapproché par l'étymologie populaire de *orca*, emprunté à gr. *ὄρχη* « pot de terre où l'on met des poissons salés », à moins que *orca*, *ὄρχη* ne proviennent tous deux d'une langue méditerranéenne. Cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 248 ; et Bertoldi, *Quest. di metod.*, 290. Le latin a, d'autre part, *urceus*, évidemment de même origine ; cf. aussi *urna*.

Orcus, -i m. (ancien *Vragus* d'après Verrius Flaccus ap. Fest. 222, 6 ; l. *Vrgus* avec Fulv. Urs.?) ; nom d'une divinité infernale ; « les enfers » eux-mêmes et « la mort ». Ancien (Naev., Plt.). M. L. 6088 ; fr. *ogre*, v. angl. *orc*.

Dérivé : *orcinus*, adjectif employé dans la langue du droit : *orcini liberti* « affranchis par testament après la mort de leur maître » ; d'où *Orciniānus* (Mart.) Étymologie inconnue. Étrusque, d'après Heurgon, *Hommages Niedermann*, p. 168 sqq. 1
Sur *orcibēta*, v. *bēta*.

ördior, -iris, **ōrsus sum** (*ōrditus sum*, Sid., Vulg.), -iri : ourdir [une trame], commencer à tisser ; puis, par extension, « commencer, entreprendre » ; en particulier « commencer à parler ». Le sens de « commencer » a dû se développer par un rapprochement de *orior* et de *ördior*. Des confusions ont eu lieu entre les deux verbes ; cf. *aborior*, *abortus*, *adortus*, s. u. *orior* et la glose *ortus est : ingressus est*, CGL IV 372, 52, qui se rapporte plutôt à *ōrsus*. Ancien, usuel. Panroman, dans le sens technique de « ourdir ». M. L. 6093, *ōrdire*.

« Le sens spécial « ourdir » en parlant d'une trame est le sens primitif. Pline 11, 24 (80), *Araneus orditur telas. Ordiri retia*. Les composés *exördior* « monter une trame » et *redördior* « dévider » présentent une acception empruntée au même ordre d'idées. Cic., Or. 2, 23, *Peteeze, Antoni, quod exorsus es*. Plaute, Ps. 399, *Neque exördiri primum unde occipias habes | Neque ad detezundam telam certos terminos*. De l'idée de placer les fils sur le métier on est passé à l'acception générale « commencer », par une de ces extensions de sens dont toutes les professions et tous les travaux manuels ont fourni des spécimens au langage. V., par exemple, *recidivus*, *aestimare*, *praetextus*. Nous disons de même *remettre sur le métier pour recommencer*. — Une parenté entre *ördö* « l'ordre, la rangée » et *ördior* est possible. Il est intéressant que le sens spécial « ourdir » est le seul qui ait survécu en français » (Bréal-Bailly).

Dérivés et composés : *ōrsa*, -ōrum n. subst. de

l'adj. *ōrsus* (rare et poétique) : commencements, entreprises ; en particulier dans Virgile « paroles, discours » (d'après *sermōnēs serere, cōnserere, texere*, etc.) ; *ōrsus*, -ūs (rare, poétique) ; *ōrsōrius* (has latin) ; *exördior* ; *exōrsa*, -ōrum (poétique) ; *exōrsus*, -ūs (Cic., De imp. Pomp. 4, 11) ; *exördium* : commencement d'une trame, cf. Quint. 5, 10, 71, et Fest. 200, 4 ; puis « commencement, exorde » (sous l'influence de *exorior*) ; *primördium*, usité surtout au pluriel *primördia*, décomposé en ses éléments par Lucr. 4, 28 ; *ördia prima* : premiers commencements, d'où à basse époque *primördialis*, -līter ; *redördior* (seulement dans Plin., avec le sens technique, *redordiri fila rursusque texere*). Tardif : *orditura* : structure (Ven. Fort.).

Le rapprochement avec les gloses d'Hésychius *ὄρημα ἡ τολύπη τῶν ἐρίων* et *ὄρηκον ἡ τὸν χιτωνίσκον* n'est pas satisfaisant pour le sens, même en ce qui concerne *ördior*. Le fait que *ördö* et *örnö* pourraient être parents de *ördior* le rend invraisemblable. Le sens de *ördö*, *örnö* indique un rapprochement avec la racine de *artus*, *armus* et de *ritus* ; mais le détail des formes n'est pas expliqué par là. Cette étymologie, quoique vague, rend compte du sens de *ördior* : il y aurait eu spécialisation dans une langue technique.

ördö, -inis (avec *ö*, c'est-à-dire *o* fermé attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *urdd*) m. : d'abord « ordre [des fils dans la trame] », cf. *seriēs* ; et, dans la langue commune, « rang, rangée (sens abstrait et concret : *ures ordinēs lapidum*), alignement, ordre » : *in ordinem, extrā ordinem, ordine*, etc. A pris ensuite dans diverses langues techniques des acceptions spéciales, notamment dans la langue du droit public, où *ördö* désigne la classe à laquelle appartient un citoyen, le « rang » : *ördö senätörius, equester, plēbeius*, dans la langue religieuse : *ördö sacerdotum, haruspicum* (sens conservé dans la langue de l'Église, *ordines sacerdotum et leuitarum*, Vulg. 2, Esdr. 13, 20 ; cf. fr. « les ordres ») ; dans la langue militaire, « poste, rang, ordre de bataille » (cf. gr. *τάξις*) ; par suite, en vertu d'expressions comme *centuriō primī ordinis, ordinēs dūcere, ördö* arrive à désigner un commandement, *ordinem dūcere, adimere*, et même celui qui l'exerce : *tribuniū militum primisque ordinibus convocatis*, Cés., B. G. 6, 7, 8. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6094. Celtique : irl. *ord*, britt. *urdd* ; germanique : v. h. a. *ordina, ordinön* « Orden, ordnen ».

Il est à noter que *ördior* n'a pas le sens de « mettre en rang », mais de « commencer ». Le dérivé de *ördö* qui signifie « mettre en ordre », c'est *ördinö* ; et les Latins ne sentaient pas une parenté entre *ördö* et *ördior*, ni entre *ördö* et *örnö*.

Dérivés : *ördinālis*, terme de grammaire, *ördināle nōmen* (= *τακτικόν*) ; *ördinārius* (non dans Cic., ni dans Cés.) : conforme à l'ordre, ordinaire, régulier, usuel. Souvent employé par les langues techniques dans des acceptions spéciales : *ördinārii cōsulēs* (par opposition à *suffecti*) ; -m *oleum* (par opposition à *cibātum oleum*) ; -a *ōrātiō* (opposé à *breuiārium* ou *summārium*), etc. ; subst. *ördinārius* m. : 1° (esclave) surveillant qui donne des ordres ; 2° centurion de la première cohorte ; 3° gladiateur dressé selon les règles (opposé au *cateruārius*). Cf. aussi Fest. 198, 9 : *ördi-*

*narium hominem Oppius aut dici solitum scurram et improbum, qui assidue in litibus moraretur: ob eamque causam in ordine staret aduentum praetorem. At Aelius Stilo, qui minime ordine uiueret... [Cato] in ea oratione quam scribit de suis uirtutibus contre Thermum (2) : « Quid mihi feret, si non ego stipendia [in ordine] omnia ordinarius meruissim semper? » Sunt quidam etiam qui manipulare, ... quia infimi sit ordinis, appellatum credant ordinarium. A ordinarius s'oppose extraordinarius (classique), créé d'après extra ordinem. 1° ordinō, -ās : 1° mettre en ordre, ordonner; spécialement « écrire l'histoire de » (= συντάττω); 2° à l'époque impériale : mettre l'ordre dans; par suite, gouverner : o. prouinciam; disposer de, répartir : o. magistratus; dans la langue de l'Église, ordonner un prêtre; dans la langue médicale, « ordonner, prescrire ». Cf. gr. διατάσσω. Dérivés : ordināus, -i; ordinātim (classique); ordinātiō (= τάξις, cf. Vitr. 1, 2; mot d'époque impériale), -ior, -itrix, -itiuus et inordinātus (= διατακτός), etc. Usuel dans la prose et classique. M. L. 6090, ordināre, et 6091-6092, *ordiniāre, *ordinium; adordināre, M. L. 192.*

V. ordior. Ordinō a dû être refait secondairement, lorsque le rapport entre ordō et ornō eut cessé d'apparaître.

ōreae : v. os, oris.

organum, -ī n. (*organus*, tardif) : emprunt au gr. ὄργανον « instrument, mécanique ». Surtout employé sous l'Empire (Vitr., Colum., etc.); o. hydraulica, Suét., Ner. 41; spécialisé à basse époque dans le sens d' « orgue », M. L. 6097. Celtique : irl. organ, britt. orian; germanique : v. h. a. organa, orgina, etc. Cf. aussi M. L. 6096, *organium.

Dérivés : organarius, -nizō, -nulum (tardifs).

orichalcum, -ī n. : v. aurum.

ōriela, **ōrielāria**, **ōriella** : v. auris.

oridia : forme vulgaire de ὄριζα (Apic.).

ōriga : v. auriga.

organum, -ī n. (*organus*) : organ. Emprunt au gr. ὄργανον; le dérivé *organitus* (-tum uinum) est dans Caton, Agr. 127, 2. Demeuré partiellement en roman. M. L. 6099.

orior, -iris, **ortus sum**, **oriri** (on trouve aussi des formes de la 3^e conjugaison *orēris*, *orēre*, *oritur*; *oreretur*, *orerentur*; souvent c'est la métrique qui décide du choix); le participe futur est *oritūrus* [cf. *moritūrus*] malgré *ortus* : se lever; cf. Vel. Long., GLK VII 74, 19 : *oriri apud antiquos surgere frequenter significat, ut apparet ex eo quod dicitur : oriens consul magistrum populi dicat, quod est surgens*; et T.-L. 8, 23, 15, *consul oriens* (usité surtout en parlant des astres, d'où *oriēns* s'opposant à *occidēns*); s'élançer hors de, sourdre, puis « naître, tirer son origine de »; *ortus* « né, issu de »; *oriundus* (surtout archaïque, encore dans T.-L. et Col.). Ancien, usuel et classique. A subi, toutefois, la concurrence de *surgō*, qui seul a survécu dans les langues romanes.

Dérivés et composés : *origō* : source (*origō fon-*

tium), origine; par suite, surtout dans la langue poétique, « race »; et même, appliqué à des personnes « ancêtre, fondateur », cf. Vg., Ae. 12, 166, *Anes Romanæ stirpis origo*; M. L. 6100 (v. fr. *origine*). Pluriel *Originēs* « les Origines », titre d'un ouvrage historique de Caton.

Dérivés (tardifs) : *originālis* « original » et « original *originarius*; *originātiō* « étymologie » (Quint.); *Aboriginēs* (?).

ortus, -ūs m. (opposé à *occāsus*) : lever (d'un astre naissant).

De *Oriēns* « l'Orient », substantivé : *orientālis* (époque impériale); cf. gr. Ἀνατολή, -λωτός. Irl. *oriens*.

aborior : 1° mourir, disparaître; 2° avorter (sens rare et blâmé par les grammairiens, cf. Don., Hec. 398 : *ne est latinum « aborsa est » sed « abortum fecit »*); et No 71, 21); *abortus*, -ūs m. (bas latin *aborsus*, par suite d'une confusion entre *orior* et *ordior*, cf. *aborsa* est dans la glose de Donat citée plus haut et *abortiō*, -ōrius) 1° avortement; 2° fétus. Dénominalif : *aborti*, -ās dé dans Varr., R. R. 2, 14, et qui ne reparait plus qu'à très basse époque; M. L. 37; *abortiuius*; *abortiō*, -i (Italia), M. L. 38; *abortiō*, -ōnis (Plt., Tru. 204); *abortum* (St Jér.) : avortement; *aborsicor*, -eris : inchoat employé par Lucrèce en parlant de la lune qui décroît graduellement. Suffixe d'inchoatif d'après *nāscor*?

adorior (*aggredimur de longinquo*; *adorimur ex insidiis et ex proximo*; *nam adoriri est quasi ad aliquem oriri*, i. e. *exsurgere*, Don., Ad. 3, 3, 50) : s'attaquer; aborder (sens propre et figuré); commencer. Tit.-Liv. emploie fréquemment l'expression *oppugnare adortu* cf. 22, 9, 2; 24, 41, 8; 28, 3, 6. Le participe est *adortus* mais à partir d'Aulu-Gelle apparaît *adorsus*, qui s'emploie comme *aborsus*. M. L. 194, *adorta*.

coorior : se lever, surgir (aspect déterminé; se dit souvent de phénomènes naturels dont l'apparition est brusque : *uentus*, *tempestās*, *nimbī*; de soldats qui attaquent, etc.); **exorior** : se lever, surgir de; naître de *exortus*, -ūs : lever; *exortuius*; **exorta*, M. L. 3027 **oborior** : se lever devant; **suborior** (rare) : jaillir par dessous.

Ortus a un correspondant exact dans ombr. *orto*, *ortu* « ortum », *urtas* « ortae, surgentes », etc.

Le présent lat. *orior* est une forme à suffixe de présent faite sur un aoriste attesté par hom. ὄριτο, ὄριτο ὄριμενος, où apparaît le vocalisme de timbre o, en face de ἔρετο ὄριμήθη, ἔρησ ὄριμήση, etc. (Hés.), et πῆ hitt. *arai-* « se lever », véd. *ārta* « il s'est élevé », *arāndi* etc. Le *or-* de *ortus* est ambigu, pouvant se rapprocher également du type ancien attesté par skr. *ṛtāh* et du type secondaire de gr. ὄριός. L'ī de *origō* a son pendant dans le groupe grec de ὄρινω (lesb. ὄρινω) « je remue, je soulève » et dans arm. *ari* « lève-toi », *yareay* « je me suis levé » (où figure l'ī de *oritur*, etc.) en face du présent *y-arēm* « je me lève ». — Mais les formes élargissement *-u-* du type de gr. ὄρουω, ὄρουμα, etc., ne sont pas représentées en latin.

ōrnō (ō fermé, attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *add-urn* « ornement ») -ās, -āul, -ātum, -āre : apprêter; arranger, équiper, garnir, *ōrnāre nāuis*, *conuuiuium*, *prouincias*; *sē ὄrnāre ornatur ferro* (miles), dit Ennius. Par suite « embellir

orner », le sens de « équiper » restant réservé à *instruō*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6103. Irl. *ornighim*, ornaid.

Dérivés et composés : *ornātus*, -ūs m. : sens abstrait et concret « apprêt, équipement, harnais » et « ornement » ; *ornātiō*, -tor, -trix (époque impériale) ; *ornātura* « garniture de robe » (tardif) ; *ornāmentum*, -ariūs ; *inōrnātus* (= ἀκόσμητος) ; *adōrnō* : même sens que *ornō*, M. L. 193 ; gall. *addurn* « ornement » ; *exōrnō* ; *inōrnō* (Tert.) ; *perōrnātus* (Cic.) ; *perōrnō* (Tac.) ; *subōrnō* : équiper, préparer en secret ; puis « suborner », conservé en espagnol, cf. M. L. 8387. — V. *ōrdō* et *ōrdior*.

ōrnus, -ī f. : orne, ou frêne à la manne. M. L. 6104. Adjectif : *orneus* (Col.).

Ancien nom d'arbre ; thème racine *ōs- attesté par des élargissements divers : v. sl. *jasenī* (r. *jasen*, s. *jasēn*), lit. *jisīs* (gén. *ūsēs*) « frêne », gall. *onnen* « frêne » (supposant **osnā*) et, avec un autre suffixe, v. isl. *askr* « frêne » et arm. *haci* « frêne » (l'a fait difficulté). Puisque, dès lors, lat. r représente ici -s-, il faut admettre qu'une voyelle s'est amuie entre r et n, comme entre l et n dans *ulna*.

ōrō, **ōrās**, -āui (fut. *ōrāssis* dans Plt., Ep. 728), -**ātum**, -āre : prononcer une formule rituelle, une prière, un plaidoyer. Terme de la langue religieuse et juridique : *orare antiquos dixisse pro agere testimonio sunt [quod] et oratores, et i qui nunc quidem legati, tunc uero oratores, quod rei publicae mandatas partis agebant*, Fest. 218, 6 ; cf. *rē inōrātā* « sans avoir pu plaider la cause » (Enn., Cic.). *Orāre deōs*, c'est adresser une prière aux dieux : *nulla deos orans*, Vg., Ae. 9, 24. Dans la langue du droit, *ōrāre* a le sens de « plaider une cause », soit absolument : *ars orandi*, etc., soit avec un complément : *ō. litem, causam*, et par là s'est rapproché de *rogāre*. Usité de tout temps. Le sens de « prier », qui est le plus fréquent dans la latinité, est aussi celui qui s'est maintenu dans les langues romanes ; cf. M. L. 6081. Panroman ; cf., toutefois, *precārī*. En celtique : irl. *or*, *oraim* « *ōrō* », irl. et britt. *orōit*, *arawd* « *ōrātiō* », irl. *airecal*, *airicul* « oraculum », britt. *arawrd* « *ōrātor* », mots savants.

Les deux sens « prier » et « plaider » se retrouvent dans les dérivés et composés de *ōrāre* :

ōrātiō : langage, et spécialement « langage préparé, éloquence, style » (par opposition à *sermō*, qui est le langage sans art), et par suite « discours, plaidoyer » ; cf. Cic., Or. 19, 64 ; d'où, spécialement, « prose » ; et *in poematis et in oratione*, dit Cic., Or. 21, 70. Le sens de « prière », *προσευχή*, n'apparaît qu'à partir de l'Italia ; cf. Löffstedt, *Phil. Komment. z. Peregr. Aeth.*, 39. La langue emploie les formes de **prex* ou l'ablatif de *ōrātus*, -ūs : *ōrātū tuō*.

ōrātor : ambassadeur chargé d'un message oral (sens ancien) ; puis « orateur » ; *ōrātōrius* : oratoire ; subst. *ōrātōria* : l'art du discours ; *ōrātōrium* (langue ecclésiastique) : oratoire.

ōrāculum (-clum) : oracle. Le sens premier du mot serait, d'après M. Benveniste, R. Phil. XXII, 1948, p. 120, « lieu où l'on fait requête (au dieu) », comme *augurāculum* ; et le sens de « oracle » serait le calque du *ἱερὸν χρηστήριον*, qui signifie à la fois « lieu de l'oracle »

et « réponse de l'oracle ». Il faudrait donc, selon lui, rejeter l'interprétation de Cic., Top. 20, 77 : « *ex eo ipso appellata quod inest in his deorum oratio*. M. L. 6080 a.

adōrō : adresser une prière à, adorer (sert à traduire le gr. προσκυνῶ), M. L. 191 ; irl. *adraim*, etc. ; *adōrātiō* (époque impériale = προσκύνησις) ; *adōrābilis* (Apul.), -iuius.

exōrō : prier avec instance, fléchir par les prières, d'où *exōrābilis* et *inexōrābilis* (= ἀπαραιτητός) ; *exōrābula* (Plt., Tru. 27) ; *exōrātor* (sans doute créé par Térance en jeu de mots avec *ōrātor*, Hec. ProL. 2) ; *exōrātiō*, -iuius (langue de l'Église) ; *exōrātōrium* (Ital.).

perōrō : « plaider à fond » et « achever de plaider », « conclure » ; *perōrātiō*, qui traduit ἐπιλογος.

Les Latins faisaient de *ōrō* le dénominatif de *ōs* : *oro ab ore*, dit Varr., L. L. 6, 76 (comme *iūrō* de *iūs*), cf. Enn., Sc. 306, *quam tibi ex ore orationem duriter dictis dedū*, mais c'est sans doute une étymologie populaire (bien que *ōs* désigne la bouche en tant qu'organe de la parole), car nul part ailleurs le mot correspondant à *ōs* n'a fourni rien de pareil. Rien n'oblige à voir dans osq. *urust* « brûler » un emprunt au latin (à cause du rhotacisme). *Orō* semble appartenir au groupe des mots qui désignent le fait de prononcer des paroles de caractère solennel (cf. *dicere*, *fari*). Ce groupe est peut-être apparenté au gr. ἀνέμομαι « je nie », arm. *uranam* « je nie », gr. ἀρῆα « malédiction », hitt. *ariya-* « interroger l'oracle », etc. (v. BSL 26, p. 19 sqq.).

orphanus : v. *orbis*.

ōs, **ōris** n. (acc. *orem*, Orib. 26, 12) : « bouche » et « bouche en tant qu'organe de la parole », *in ore esse hominum*, *ūnō ore*, *ōs suum aperire* (Vulg.), etc., puis, par une extension de sens comparable à celle de *uoluitus*, « expression du visage, face, visage » et « masque » (cf. *ōscillum*). *Ōs*, comme *frōns*, s'emploie aussi avec un sens péjoratif : *ōs dūrum*, ou même sans épithète : *notis os hominis, notis audaciam* ; Cic., Ver. 2, 2, 20, 48. Au figuré : embouchure, entrée, orifice (cf. *ōstium*, *ōrificium*, et sans doute *ōra*, qui doit être un ancien pluriel collectif neutre « bouches (d'un fleuve) », puis « endroit où l'on aborde, rivage »). Même sens dans gr. στόμα Ancien, usuel. Remplacé dans les langues romanes par le mot expressif *bucca*.

Dérivés et composés : *ōreae* (*aureae*, cf. *aureax* et *auriga*) : bridon ; *freni*, *quod ore inseruntur*, dicti, P. F. 197, 6 (archaïque) ; *ōrārium* n. : mouchoir (iv^e siècle), passé en germanique : got. **aurai-* n., v. h. a. *orul* ; *inōrus* et *inōris*, -e : sans bouche (très rare) ; un exemple de Turp. ap. Non. 216, 7, *inoras... orestas*, cf. P. F. 101, 24 = *στρομος* ; *oricus* (?) : *loquax* (Gloss.) ; *ōrificium* (Macr., Apul.) : orifice, et « anus » ; *ōridūrius* : σπληνόστρομος (Gloss.), fait d'après *ōre dūrō*, cf. *crassiūeniis*, *caldicerebribus*, etc. ; *ōripitidus* (-putius) : *δξόστρομος* (Gloss.).

V., de plus, *ōra* (*cōram*) et *ōstium* ; *auriga*.

Le thème *ōs-* se retrouve peut-être en hittite *aiš*, gén. *iššās* « bouche » (cf. Sommer, Festschr. Hirt, 295 sqq. ; Pedersen, Hitt. 47 ; Sturtevant, Language 14, 292) et dans des restes védiques et gâthiques : gén. sg. véd. *āśāh* = gâth. *ānhō*, instr. sg. véd. *āśā* = gâth. *ānhā*

(graphie maladroite de *ānhā*). Le sanskrit a des élargissements *ās(i)yam* et, aux cas obliques, loc. *āsān, āsdni*, gén. abl. *āsnāh*, etc.; cf. le génitif av. *ānhānō*. On signale, en celtique, ir. *á* « bouche » et, en germanique, v. isl. *oss* « bouche de fleuve » (thème **osa*). Mot radical court qui ne persiste, avec son sens propre de « bouche », qu'à date ancienne, dans des langues périphériques, le hittite, l'indo-iranien et l'italo-celtique, comme une survivance, et qui fournit surtout des formes dérivées ou élargies. — Gr. *στόμα* est aussi neutre.

osa : v. (*h*)*osa*.

ōscēdō, -inis (*oscīdō*) f. : 1° oscitation, bâillements fréquents (Gell. 4, 20, 9); 2° aphte dans la bouche des enfants (Ser. Samm., Isid.; confusion avec *ostigō*?).

Même suffixe *-ēdō* que dans *grauēdō, torpēdō*, etc., qui a servi à caractériser les noms de maladies. *ōscēdō* semble supposer un adjectif **ōscus* (cf. *mancus, broccus, maccus*, etc.) signifiant « à la bouche ouverte ». C'est peut-être à cet adjectif **ōscus* qu'il faut rattacher *ōscitō, oscitor* « bâiller », dont l'explication par *ōs* + *ciō* fréquentatif de *ciō*, *ciō* est peu satisfaisante sémantiquement : « bâiller » n'est pas « remuer la bouche », mais « ouvrir la bouche ». — Toutefois, *ōscēdō* peut avoir été formé analogiquement sur *tussēdō*, cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 240.

ōscitō, -ās (ō? cf. M. L. s. u., *oscitor* (Plt., Turp.) : bâiller. D'où *ōscitātio*. Cf. *ōscēdō*.

ōscitāre, ancien et usuel en latin, est peu représenté dans les langues romanes; et les formes attestées sont douteuses ou proviennent de contamination; cf. M. L. 6111. La langue parlée employait les termes plus expressifs *batāre, balaclāre*, dont la fortune a été considérable.

ōsculum, -i n. : diminutif de tendresse (cf. *corculum, melculum*) « petite bouche »; par suite, en raison de la forme que prend la bouche en baisant, « baiser », sens qui s'est développé dans des expressions comme *ōscula figere* « appliquer des petites bouches »; d'où *ōscolor, -āris* (et *ōsculō* vulg.); il y a une forme avec diphtongue au dans P. F. 25, 28, *ausculari dicebant antiqui pro osculari, quod est os cum ore conferre*, qu'on retrouve dans les manuscrits de Plaute, Cas. 133, où cette leçon est appuyée par un jeu de mots entre *auscultāre* et *ausculāri*; cf. *ōstium, austium*), diffèrent par l'emploi de *ōsculō, osculātio* qui, dans la langue médicale, ont servi à traduire *ἀναστομα, ἀναστόμασις*. A *ōscolor* se rattachent *ōsculābundus* et les composés expressifs *ad-, de-, ez-, per-ōscolor*, évités par la langue classique. Sur la différence entre *ōsculum* et *bāsum, sāuium*, v. ces mots. Ancien, usuel, classique. Non roman.

ōscillum, -i n. : diminutif de *ōs, osculum*. Deux sens, le premier se rapportant au sens de *ōs* « bouche, orifice », l'autre à celui de *ōs* « visage » : 1° petite cavité au milieu des légumineuses, d'où s'éveille le germe (Colum.); 2° petit masque (= *στομάτιον, προσωπίδιον*), surtout de Bacchus, qu'on suspendait aux arbres, notamment dans les vignobles, de manière qu'ils fussent agités par le vent. Cf. Vg., G. 2, 387 sqq., *oraque corticibus sumunt horrenda cavatis, | et te, Bacche, uocant per carmina laeta, tibique | oscilla ex alta suspendunt mollia pinu*.

De ce second sens dérive *ōscillō, -ās* « se balancer (comme les masques) » et *ōscillātio*.

Sur *ōscillum*, v. K. Meuli, Mus. Helv. 12 (1955) 214 sqq.

os (*oss*, puis *ōs*), **ossis** n. (doublet *ōssum*, cf. Charan. GLK I 139, 3, conservé dans les langues romanes, et cf. M. L. 6114; et *ōssū, ossuum*, usité surtout au pluriel *ossua*, cf. Charis., ibid. 139, 4; **ossa* f. [Vindic.]); os Attesté de tout temps; panroman.

Dérivés et composés : 1° de **oss* : *osseus*; *ossiculum*, diminutif technique ou populaire avec valeur affective et ses dérivés *ossiculātum* (Caec.), *ossiculāris* (Vég.); *ossōsus*; *ossifrāgus*, dont dérive le nom de « porfraise », M. L. 6113 (avec un *ā*?); *Ossipāgus* « déesse qui raffermir les os des enfants » (Arn. 30); *ossilāgō* « tumeur dure (semblable à un os) » (Vég. Pélag.); *ossilegus, ossilegium*, traductions de *δυσλόγος, δστολόγιον*; *exōs* (δ Lucr. 3, 721), *-ossis* (cf. *opis*) d'où *exōssō, -ās*.

2° de *ossu* : *ossuarius* (-a *ōlla*) et le n. *ossuārium* « ossuaire »; *oss(u)ōsus*; *ossuculum* (*ossa*-Plac.), autre forme de *ossiculum* (cf. *geni-* et *genuculum*); *ossul* (Orib.), *-lum* (Gr. Tur.).

L'iranien offre la forme du nom de l' « os », sans aucun élargissement : av. *astam* (gén. pl.); *azdibiš, azdōbiš* (c'est-à-dire *azdibiš* instr. pl.) et le sanskrit la même forme avec un élargissement *i/n* : *āsthi* (nom.-acc. sg.) *asthāh* (gén.-abl. sg.). Le grec a un dérivé thématique *δστέον*; cf. hitt. *hast-ai* « os ». Le mot affecte en partie des formes populaires, ainsi qu'il ressort du *h* de skr. *asthi* et du *k*-préfixe dans v. sl. *kostī* (passé au féminin sous l'influence du nominatif pluriel *kosti*); cf. peut-être lat. *costa*. Un traitement *-ss-* de *-st-* dans lat. *os* (*oss*), *ossis*, ne se retrouverait nulle part ailleurs; il ne reste donc d'autre hypothèse que de partir d'un ancien **oss-* et d'admettre que *-t-* ou *-th-* ne sont pas des éléments essentiels du nom de l' « os »; v. MSL 23, p. 259, Benveniste, *Formation des noms en i.-e.*, p. 6 et 77. En arm. *oskr* « os » repose, comme il semble, sur **ostōw*. L'u de lat. *ossua* pourrait être ancien. La gutturale de gall. *asgwrrn* « os » ne se concilie pas avec le *k* de l'arménien. Plusieurs langues ont des noms isolés, ainsi en germanique : v. isl. *bein*, etc., et le baltique : lit. *kaulas* v. pr. *kaulan* (neutre), etc.

oscen, -inis m. : terme de la langue augurale, s'appliquant aux oiseaux dont le chant est prophétique. De **obs-cen* « qui chante en avant », cf. pour le premier terme *os-tendō* et pour le second *tubi-cen*, etc. L'explication de Festus : *oscines aues auspicium ore facientes* P. F. 215, 4 (cf. Serv., Ae. 3, 361), est une étymologie populaire. Rare et technique; pas de dérivés. Non roman.

ostendō, -is, -dī, -tum, (-sum) ; **ostentūrus, Cat.**, Or. 52, 2; **ostēnsus**, Varr., **-ere** : proprement « tendre de vant, exposer » (de **obs-tendō*), sens encore attesté, par exemple Caton, Agr. 6, 2, *ager qui soli ostentus erit*. Vg., G. 2, 161, *Aquiloni ostendere glaebas*; puis « mettre devant les yeux, montrer, indiquer ». De là *ostentum* qui, dans la langue augurale, comme *portentum*, désigne un « présage » (irl. *ostent*); *ostentārius* « relatif aux présages »; *ostentifer* (Gloss.); *praeostendō* (Tert.) = *πρὸ ἀναπαύω*.

Dérivés : *ostēnsiō* (Apul., Tert.); *ostēnsor* (Tert.); *ostēnsiōnālis* (Lampr.); *ostēnsius* (Boèce); *ostentus*, *ostēnsiōnālis* (rare, ni dans Cic., ni dans Cés.); *ostentō*, *-ās* : fréquentatif-insensif de *ostendō*, dont il a les deux sens : « présenter, offrir », o. *alicui iugula sua pro capite alicuius*, Cic., Att. 1, 16, 4; 2° « montrer avec affection ou ostentation », sens qu'on retrouve dans les dérivés *ostentatiō*, *-tor*, *-trix*, *-ticius*, etc. Se retrouve, en ombrien : *ostendu*, *ustentu* « ostenditō ».

Ostendō, *ostentō*, tous deux anciens, usuels et classiques, ne sont pas représentés dans les langues romanes, où *monstrō* s'est répandu.

ōstgō, **-inis** f. : maladie de la bouche du mouton (Col.); cf. *mentigō*. Sur la forme, v. Ernout, *Philologica*, I, p. 178.

ōstium, **-i** (*ōstium* avec apex Mon. Anc. V 11, 14; *ostia*, CIL I² 2216) n. : entrée, ouverture; en particulier « bouche d'un fleuve », d'où *Ōstia*, nom du port de Rome (féminin singulier dans Enn., A. 144, *Ostia munita est*, *Ostia Tiberina* « bouches du Tibre »; porte : *rectum ō* « porte de devant », *posticum ō* « porte de derrière ». Ancien, usuel. Roman.

Dérivés : *ōstiatim* : de porte en porte (classique); *ōstium* (époque impériale); *ōstiarus*, *-a*, *-um* : de porte; subst. *ōstiarus*, *-a* : portier, portière; *ōstiarium* : taxe sur les portes; *ōstitor*, CGL Scal. V 601, 34, d'après *iāntor*, *portitor*.

Les formes romanes conservées remontent à *ūstium* (attesté en latin vulgaire; cf. Marcell. Empir. XXVIII 37, gén. *ustei*), **ūstiarus*, **ūstium* avec *ū* (alternant avec l'*e* des formes classiques); cf. M. L. 6115-6117; et *Einf.*³, p. 180; B. W. *huīs*. La variation entre *ōstium*, *aūstium*, *ūstium* est la même qu'entre *rōdus*, *raudus*, *rūdus*, etc.; cf. *ausculārī*. De *ōstiarus* provient *ih. aistre*.

Dérivé de *ōs*, sans doute ancien, car le letto-lituanien offre *lit. uostas* et *ūstā* « embouchure de fleuve », *lette uostas*, *uōsta* « port », russe *ūstije* « ouverture ».

— V. *ōs*.

L'étymologie montre que le sens premier était « ouverture, bouche », sens conservé dans le nom de la ville d'Ostie. Par une restriction secondaire, *ōstium*, comme *porta*, *iānuā*, est devenu synonyme du mot indo-européen désignant l'entrée de l'enclos, *forēs*, qui a fini par disparaître.

ostracum, **-i** n. (*ostracus* m.) : *est pauimentum tessaceum* (Isid.). Transcription du gr. *ὄστρακον*, dont il existe des formes populaires **astracum*, fr. *aître* (tiré de la *straka*?, v. B. W. s. u.) et **astricum*, it. *lastrico*, v. h. a. *estrich* « dallage ».

ostreum, **-i** n. (*ostrea* f.) : huitre. Emprunt latinisé au gr. *ὄστρεον*, le féminin est fait sur le pluriel. Ancien (Bonn., Plt.), usuel. Panroman (sauf roumain); les formes romanes remontent à *ōstrea*. M. L. 6119. Celtique de *irl. oisre*, britt. *ostr*, *estr-en*.

Dérivés latins : *ostrearius*; *ostreātus*; *ostreōsus*; *ostifer*. Cf. aussi *ostrum* : autre forme de *ὄστρεον*, spécialisée dans le sens de « pourpre »; de la *ostrinus*; *ostricolor*. Toutefois, M. Leumann, *Gnomon*, 13 (1937), p. 30, considère *ostrinus* comme emprunté à *ὄστρεφ-*

voç et *ostrum* comme formé sur *ostrinus* coupé *ostr-inus*.

ostriāgō, **-inis** f. : plante colorante. Se trouve dans Ps.-Ap. 28 et CGL III 541, 15 et 585, 10. Formation en *-āgō* du type *lappāgō*, etc. Cf. Ernout, *Philologica*, I, 165 sqq.

Sans doute de *ostria*, du gr. *ὄστρειον* « pourpre » (colorant). V. André, *Lex.*, s. u.

ōtium, **-i** n. : temps de repos, retraite, loisir, inaction. Opposé à *negōtium*, e. g. Cic., Off. 3, 1, *nostrum otium negoti inopia, non requiescendi studio constitutum est*; spécialement « paix, tranquillité » (par opposition à *bellum*). Ancien, usuel, classique. Conservé seulement en ancien provençal; cf. M. L. 6122.

Dérivés : *ōtiōsus* : oisif, qui est de loisir; et aussi « oiseux », M. L. 6121; subst. *ōtiōsus* m. : particulier, civil (par opposition à « militaire »; *militare nomen graue inter otiosos*, Tac., Agr. 40), d'où *ōtiōsus* (Vulg., trad. ἀργία); *ōtiolum* (familier, Cael. ap. Cic.); *ōtior*, *-āris* (rare, mais classique; opposé par Cicéron à *negōtior*); *inōtiōsus* (Quint. = gr. ἀσχιολος); *negōtium*; v. ce mot.

L'idée que *ōtium* serait à rapprocher de got. *auþeis* « vide », gr. ἀσχος « vide, vain », ἀπτως « en vain » est écartée par le fait qu'il n'y a pas trace d'une graphie *au-* en latin. De plus les sens diffèrent. Pour la formation, cf. *indūtīae*?

***oualīdia** (*oualoida*) : nom d'une plante, la camomille, dans Ps.-Ap. 23, 12. Origine et sens douteux.

ouis, **-is** c. : mouton. Mot épïcène à l'origine; cf. Gell. 10, 1, 4, qui rappelle la forme de la *minima multa* d'après Varron, amide qui consiste en un *ouis ouis*, et qui ajoute : *ac nisi eo genere diceretur nequuerunt iustam uideri multam*; encore dans Varron, le sexe était précisé par l'adjonction de *mās* ou *fēmīna*; cf. *ouis mās*, Varr., L. L. 5, 98; *ouis sēmīmās*, Ov., F. 1, 588, et Non. 216, 25. Puis, les noms en *-is* étant généralement féminins et le troupeau se composant essentiellement de femelles (on sacrifie la plupart des mâles en bas âge), *ouis* a tendu à désigner uniquement la « brebis », tandis que *berbez* (*uerbez*, *ueruez*) était réservé au mâle (à côté de *ariēs*). Cette distinction n'a, du reste, pas subsisté et c'est à *berbicum* que remonte le féminin français « brebis ». On lit dans une glose *ouis* : *uerbez*, CGL II 416, 24. *Ouis*, *ouem* n'est guère représenté en roman; il ne s'est maintenu qu'en roumain; cf. M. L. 6127; les autres langues ont recouru à *ouicula*, **ouacula*, M. L. 6124, 6123 b, ou à d'autres mots : *fēta*, *pecora*, *ueruēcum*; cf. W. von Wartburg, *Zur Benennung des Schafes in den rom. Sprach.*, Berlin, Raimer, 1918 (Abhand. d. Berl. Akad., phil.-hist. Kl. 10).

Dérivés et composés : *ouilis* : de mouton; subst. *ouile* n. : bergerie, parc à moutons, M. L. 6125; et par extension « enclos pour les votes au Champ de Mars »; cf. *equile*; *ouīnus* (Ser. Samm.), M. L. 6126; *ouillus* (classique); *ouillinus* (tardif); *ouīarius*, *-a* (*-icus*) (rare); *ouicula* (tardif).

ŷouifer (Plin., N. H. 8, 70, a *ouifera* pour désigner la girafe; cf. encore Ed. Diocl. 8, 25 = τραγάλαφος;

Vulg. Deuter. 14, 5; Apicius 8, 352), glosé πρόβατον ἄγριον, v. Thes. Gloss. emend. s. u.; cf. *ferus*.

ouicerda, -ae f. : crotte de brebis; cf. *muscerda*; *ouispep*, *ouium inspector* (Gloss.).

suouetaurilia (on attendrait *suouitaurilia*) n. pl. : sacrifice composé d'un porc, d'un mouton, d'un taureau.

ōpiliō : v. ce mot. Cf. encore les noms et surnoms *Ouius*, *Ouidius*, *Ouinus*.

L'ombrien a u v e m, u v e « ouem », u v e f, *oui* « ouīs ». De même que skr. *āvīh* et gr. ἄ(F)ίς (hom. δῖς, att. αἰς), lat. *ouis* désignait le « mouton » sans acception de sexe. C'est l'état indo-européen, et le slave ne distingue qu'à l'aide de suffixes secondaires : *ovl-nū* « bélier » et *ovl-ca* « brebis »; le lituanien a fixé *avis* au genre féminin : « brebis », et a créé *āvinas* « bélier ». Au sens restreint de « brebis », le mot a subsisté en germanique : v. isl. *aer*, v. h. a. *ouwi*, ou (et got. *awi-sir* « bergerie »), et en celtique : irl. *óí*. — Pour le nom du « bélier » en latin, v. *ariēs*.

ouō, -ās (parfait non attesté; du reste, les formes personnelles sont rares; la forme la plus fréquente est *ouāns*), *ouātum*, -āre : *ouantes*, *laetantes*, *ab eo clamore quem faciunt redeuntes ex pugna victores milites*, *geminata O littera*, P. F. 213, 7. Ancien (Plt., Ba. 1069), classique.

Le rapprochement avec *ouis* proposé par Bréal et le sens qu'il donne de *ouō* « immoler une brebis pour la cérémonie du petit triomphe », d'où « être triomphant », ne semblent pas justifiés. Aucun des textes relatifs à l'*ouātō* ne mentionne le sacrifice d'une brebis; cf. Gell. 5, 6, 20 sqq.; P. F. 213, 6; Plin. 15, 155. *Ouāre*, *ouāns* a le sens de « pousser des cris de joie »; cf. Vg., G. 4, 346, *omnis quam chorus et socii comitentur ouantes*; 423, *ouantes gutture corui*; Ae. 3, 189, *et cuncti dicto paremus ouantes*, sens qui concorde avec la définition de Festus citée plus haut. Le mot s'est spécialisé ensuite dans le sens de « se réjouir d'une victoire, remporter un petit triomphe », par la même évolution qui fait que θραμβός, l'hymne chanté aux fêtes de Bacchus, a désigné la cérémonie du triomphe. Dans ni l'un ni l'autre des mots l'idée de sacrifice n'est envisagée. *Ouō* s'apparente donc (ou est emprunté comme *triumphō*) au gr. εὐὼ « cri de joie qu'on poussait aux fêtes de Bac-

chus », εὐάω, et représente **ewaiō* avec passage de *eo-* à *ow-* comme dans *nouus* en face de *vēo*.

Dérivés : *ouālis* (*corōna*); *ouātō*; *ouatus*, -ūs (Val. Fl.).

ōuum, -ī n. (*ouūs* et *oua*, Orib.) : œuf. L'ō de *ouuum* est constant. L'ō ouvert attesté par les langues romanes (v. fr. *uef*, etc.) provient d'une différenciation de la voyelle qui s'est ouverte devant le *w*; cf. Meyer-Lübke *Einf.*³, §§ 124, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6128. Celtique : irl. *ub*.

Dérivés et composés : *ouātus* : 1° en forme d'œuf, ovale (= φοειδής); 2° moucheté; *ouārius* : qui recolte les œufs; *ouārium* : φοφορον (Gloss.); *ouiparus* : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apulée Mag., p. 298, 24, *uiuipari* et *ouipari* : *ita enim appellat quae Graeci ζωφοτόκα και φοτόκα*; *ouificus* (Eust.) : *ouālis* (tardif), M. L. 6123 c; **exōuāre*, M. L. 3028 a.

Le nom de l'« œuf » a l'air d'un dérivé de type indo-européen, à *orddi*, d'un nom signifiant « oiseau » (cf. gr. ολωός). Le grec a de même deux formes : dor. *ωφεον attesté par ὄβεα : τὰ φά, Ἄργεῖοι (Hés.) et ὄκα *χανός* chez Épicharme; et *ωφον, attesté par Iesh. ὄων et att. φόν. Mais, dans les formes germaniques et slaves correspondantes, il n'y a pas trace de *-w-* intérieur : serbe *jáje*, et avec suffixe secondaire : v. sl. *ajice*, r. *jaić*, etc., et v. h. a. *ei*, v. isl. *egg* (la forme *ai-* dans germanique **aiya-* n'indique rien sur la nature ancienne, **oi-* ou **oi-*, de la diphtongue), etc. Les formes gall. *uy* et irl. *og* posent des problèmes (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le *w* des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire. Le *x* de pers. *xāya* s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130, p. 90 sqq.). Le *j-* de arm. *ju* « œuf » est énigmatique.

ōxālis : rumex. Du gr. ὄξαλῖς (Plin.). M. L. 6129.

oxus, -ī m. : *dolones... hos uolgos Graeco nomine oxus uocant*, i. e. *acutus*, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. ὄξυς, substantivé et passé à la 2° déclinaison.

ozinosus adj. : atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de **ozīna* (*o-zēna*) forme vulgaire de *ozaena*, transcription littérale de ὄζαινα (Plin., Theod. Prisc.).

pabō, *-ōnis* m. (Gloss.) : *uehiculum unius rotae*, *CGL V* 606, 45 et 585, 15; *pabillus*, -i m. (Lampr., *Eleg.* 29). Mots de la basse latinité; sans doute empruntés.

pābulum : v. *pāscō*.

**pacō*; *pāx*, *pācis* f : fait de passer une convention entre deux parties belligérantes (l'état de paix résultant de la *pāx* se disant plutôt *otium*, cf. *indūtiae*) : « *pacem a pactione condicionum putat dictam Sinius Capito, quae utriusque inter se populo sit obseruanda* », dit Festus 260, 13. Personnifié et divinisé : « divinité qui préside à la paix, Paix ». Sens dérivés : « agrément d'une convention ou d'une demande, sentiments qu'amène la paix, bienveillance »; cf. *Vg.*, *Ae.* 3, 369, *Hic Helenus, caesis primum de more iuuenis, | exorat pacem diuom*; *Cic.*, *Rabir.* 2, *pacem ac ueniam ab Ioue petere*; et les expressions *pāce tuā, sine pāce tuā* (*Vg.*, *Ae.* 10, 31) « avec, sans ta bienveillance, c'est-à-dire la permission »; *pax Domini*. Usité de tout temps. Panroman. *M. L.* 6347. Passé en irl. *paxa, pōc* et en britt. *poç* au sens chrétien de « baiser (de paix) »; et au sens de « paix » : britt. *peoch, peuch*.

Pāx est un nom d'action, de genre féminin, du type *nez, précés*, etc., de la racine **pāk-* « fixer par une convention, résoudre par un accord entre deux parties », alternant avec **pāg-*, qui désigne surtout un acte physique; cf. *pangō* [*pangere pacem et pacisci pacem*, *T.-L.* 9, 17, 7 et 9], *com-pāgēs*.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, *pacit*, *pacunt*, d'un verbe *pacere*, usitées dans la loi des XII Tab. 8, 2, *ni cum eo pacit, talio esto* « s'il ne conclut pas un accord avec lui »; 1, 6, *rem ubi pacunt, orato... ni pacunt* « au cas où ils terminent l'affaire par un accord »; *pacio*, *-ōnis* f., cf. *Fest.* 296, 35 : *pactionem antiqui dicebant quam nunc pactionem dicimus*; cf. *dicio*, *-ōnis* (en face de **dixi*), et *legio*.

La langue classique a gardé l'inchoatif *paciscor*, *-eris*, *pactus sum*, *pacisci* (doublet *paciscō*, *-is* dans Naevius et Plaute), de même sens que *pacere*, et *pacio*. Le neutre de *pactus*, *pacium* « pacte, convention » (conservé dans les langues romanes, cf. *M. L.* 6138, *pactum*, *-a*, et en germanique : v. h. a. *pfāhta*, d'où m. h. a. *pfahen* « pactare ») s'emploie souvent dans des expressions *quō pacō, tāli pacō*, où *pacō*, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de *modō, ratione*. Cf. encore *pacimōnium* (*Aug.*, *Epist.* 61, 2). De *paciscor* existent les composés *compaciscor* (*-pa-*), d'où *compectō, dē, ex compectō* « de concert », *dēpaciscor, dēpaciscor* (usité par Cicéron, rare en dehors de cet auteur); *dēpactō* (*Cod. Theod.*); **dispaciscor*?, le participe *dispactus* (var. *dispestus*) est peut-être dans *Apul.*, *Met.* 4, 26. L'adjectif composé *compactus* se rattache à *pangō*.

Dérivés et composés de *pāx* :

pacō, *-ās* (inf. pass. *pakari* dans l'inscription de *Duenos*?) : pacifier; demeuré dans les langues romanes avec le sens spécialité d'« apaiser par de l'argent, payer », cf. *M. L.* 6132; *B. W. s. u.* (cf. *pacum* > esp. *pecho*, port. *peito* « impôt »); à l'époque impériale, *pācator*, *-tiō*, *-tōrius*; *perpācō* (*T.-L.*, *Flor.*); *impācātus* (*Vg.*).

pācālis adj. (*Ov.*); *Pācēnsis* « habitant des colonies dont le nom commence par *Pāx* », par exemple *Pax Iūlia*; *pācifer* (poétique); *pācificus* (= εἰρηικός) et ses dérivés : *pācificō*, *M. L.* 6136, etc.; *impācificus*. Certaines formes romanes supposent aussi **pacidus*, *M. L.* 6135, créé sans doute d'après *placidus*, **pacēntāre*, *M. L.* 6133; **expacāre*, 3029. Cf. aussi sans doute les noms propres dérivés : *Pācius, Paccius*, osq. *Pakis*; *Pāculus*, osq. *Paakul*; *Pācullius*, osq. *Pakullis*, lat. *Pācuuius*, mars. *Pacuius*, lat. *Pācōnius, Pāculeius*, etc. L'existence d'une double forme **pāk-*, **pāk-* et **pāg-*, **pog-* dans une racine qui fournit des formes radicales athématiques comme lat. *pāx* et comme le présent à infixé sur lequel reposent lat. *pangō* et got. *fāhan* (de **fāhan*) n'a rien que de naturel.

L'ombrien a *paca* « causā » (adv.), *pase* « pāce » et *pacor* « propitius » (nom. pl. *pacrer*); cf. marse *pacre* « propitium » et pél. *pacris* « pācāti », comme *sacer*, *-eris*. L'u de osq. *prupukid* « ex antepactō » n'est pas clair.

Le grec, qui n'a pas de correspondant à la forme nominale *pāx*, a, en revanche, un aoriste radical dans l'ἀπαξ homérique κατέπηκτο « il s'est fiché en terre », *Λ* 378, à côté de πάγη, ἐπάγη qui est usuel. L'aoriste factitif ἐπηξα et le présent πήγνυμι ont été faits secondairement. Le parfait πέπαγα (πέπηγεν « il est fixé » chez Homère) est ancien, en face de lat. *perpigē*. A côté de cette forme à sonore, le grec a, avec le représentant de *-k-*, πάσσαλος (att. πάταλος) « cheville, piquet » et πασσα- « pieu » (dat. mégarien πάσσαου, Aristophane, *Ach.* 763, et πασσακιζουσα πασσαλεύουσα, Hés.). Cf. *pālus*.

Au contraire, le germanique a généralisé, pour la forme verbale, le type à *-k-*, et il offre le causatif v. sax. *fōgian* « adapter », etc.; et, en face de lat. *pangō*, la nasale infixée marque un aspect déterminé dans got. *fāhan* « saisir » (parf. *faijāh*), v. h. a. *fāhan* (parf. *fiang*, partic. *gifangan*), comme dans lat. *pangō*. En face de l'adjectif ombr. *pacor*, il y a got. *fajrs* : convenable », etc. — Avec représentant de **-g-*, on cite le mot représenté par v. sax. *fac* « enclos »; cf. *pāgus*, etc.

Sans doute à cause de son caractère athématique, qui entraîne des formes anormales, la racine n'est représentée dans la plupart des langues que par des mots isolés; on signale tch. pol. russe *paz* « joint ». La racine

de av. *pas-* « lier », à laquelle appartient skr. *pāca* « lien », semble exclue par le vocalisme.

paedagōgus, -ī m. : esclave qui accompagne les enfants, précepteur. Emprunt au gr. παιδαγωγός (Plt.).

Dérivés : *paedagōgō*, -ās (Pacuv.). et tardifs *paedagōga* f., -gātus, -tūs « éducation » (Tert.); *paedogōgius* = παιδαγωγέων (Sén., Plin.); *paedagōgiānus* (Amm., Cod. Theod.).

paedicō (*pēdicō*), -ās, -āre : être pédéraste. Dérivés : *paedicō*, -ōnis et *paedicātor*. Mot vulgaire (Catull. 16, 1; satiriques, Priapées). Formé sur le gr. παιδικός, τὰ παιδικά « mignon »; l'ī est dû à l'influence de *puḍicus* (cf. *dēpuḍicāre*), avec lequel **paedicus* formait un couple antithétique. Sans rapport avec *pēdō*, *pōdex*, malgré Buecheler (*Kl. Schrift.* I 104).

paedor, -ōris m. (rare, archaïque et poétique) : saleté, puauteur.

S'y rattachent : *paedidus* (très rare); *paedidos* (*pe*-, codd.), *sordidos* *significat atque obsoletos*, P. F. 248, 7.

Mots très rares. Il n'y a pas de verbe *paedeo*. Noter la diphtongue *ae* des mots qui marquent une difformité, une maladie, etc.; cf. *aeger*, *taeter*, *caecus*, etc.

paegniārius, -ī m. : gladiateur qui se livrait à une simple escrime (Suét., Calig. 26, 8; Inscr.). Dérivé hybride de παḡνιον « jeu ».

paalex (*pel(l)ex*; *pelica*, Gloss.), -icis f. : *pelices nunc quidem appellatur alienis succumbentes non solum feminae, sed etiam mares* (cf. Suét., Caes. 49). *Antiqui proprie eam pelicem nominabant quae uxorem habenti nubebat*, P. F. 248, 1; « maîtresse d'un homme marié, concubine », puis « maîtresse » en général. Correspond à gr. πάλαξ, παλλαξ cf. Paul., Dig. 50, 16, 144, avec lequel il est peut-être en rapport. Irl. *caila*.

Dérivé : *paelicātus*, -ūs m. : concubinaire.

Mot vulgaire, comme l'indique la formation en *-ex* (cf. *cimez*, etc.), et de forme mal fixée. La graphie la mieux attestée est *paalex*; *pellex* semble dû à un rapprochement soit avec *pellis* (cf. *scortum*), soit avec *pelliciō*, cf. *pellicātor*. Ancien (*lex Numae*), usuel, non roman. On rapproche av. *pairikā*, nom donné à la séductrice qui fait tomber en faute les hommes pieux (pers. *pari* > fr. *péri*), gr. πάλλαξ (le λλ doit être une geminée expressive), dont provient sans doute l'hébreu *pilegēs* « maîtresse »; et irl. *aírech*, gén. *aírig* « concubine ». Si *paalex* provient du gr. πάλαξ, ce peut être par un intermédiaire étrusque cf. *crāpula*. Tous ces mots se ressemblent, sans se laisser réduire à un original commun, ce qui n'étonne pas pour un mot de ce sens.

paeminōsus : v. *pēminōsus*.

paene (*pēne*) : presque, peu s'en faut; gr. σχεδόν, Pas de comparatif. Un exemple de superlatif *paenisume* « il s'en faut d'un rien, d'un cheveu » dans Plt., Au. 466. Ancien, usuel, classique; rare à l'époque impériale. Non roman.

De là : *paene insula* (juxtaposé), *paenultimus* = παρτέλευτος. Cf. aussi *paenitet*, et peut-être *paenūria*.

Aucun rapprochement sûr; mot à diphtongue en *ae*.

paenitet, -uit, -ēre : impersonnel dont le sens premier est « je n'ai pas assez de; je ne suis pas content ou

satisfait de », Plt., St. 550-551, *immo duas dabo, immo ille adulescens, una si parumst; | et si duarum paenitit, addentur duae*; Mi. 740, *nil me paenitet iam quoniam sumptui fuerim tibi*; cf. encore Cés., B. C. 2, 32, 1; Cic., Off. 1, 1, 2; Att. 1, 20, 3; 12, 28, 2; T.-L. 4, 10. De là on est passé au sens, le plus souvent attesté de « avoir du regret de, se repentir », qui a amené la graphie *poenitet*, influencée par *poena*. Le verbe tend à devenir personnel dans la langue parlée; de bonne heure on trouve les participes *paenitēns*, *paenitendus* au sens de « qui se repent », « dont on doit se repentir »; et la Vulgate écrit *paenitēmini et credite Evangelio*, Marc 4, 15. On a même *sē paenitēre*, réfléchi (Sort. Sangal. 2, 10) M. L. 6629 et 6630, *poenitēre, poenitentia*. Celtique : *paenit*, *paenitencier*; britt. *penyd*.

Dérivés et composés : *paenitentia* (depuis Publilius); *paenitentialis* (langue de l'Église); *paenitentiā*; *impaenitēns*, -tentia (langue de l'Église); *impaenitendus* (Apl.), d'après gr. ἀπαḡνότης. Les langues romanes supposent aussi **repoenitēre*, M. L. 7224; **paenitēre*, id. 3053 a, toutes formes qui attestent l'influence de l'Église. V. B. W. *repentir*.

Paenitet semble apparenté à *paene*; mais la dérivation en est obscure; y a-t-il eu un adjectif **paenitū* qui a servi d'intermédiaire?

paenula, -ae f. : manteau à capuchon. Emprunt au gr. ὀφανόληξ. L'absence d'aspirée atteste l'ancienneté relative de l'emprunt (cf. *ampulla*); le passage au genre féminin (cf. *charta*), peut-être un prototype dorien. Attesté depuis Plaute; usuel. V. Schwyzer, *Mus. Helvet.* 3, 1945, p. 50 sqq.

Dérivés : *paenulātus*, -eus, -ārius; *subpaenulāre* (Not. Tir.).

paenūria (*pēnūria*), -ae f. : manque, besoin, pénurie. Ancien (Pac., Tér., Varr.), usuel, classique. Non roman. Pas de dérivé. Peut-être à rattacher à *paene*.

paetus, -a, -um : un peu louche; cf. *strabonem/appellat paetum pater*, Hor., S. 1, 3, 45. Usité comme surnom (*Paetus Caecina*; *Paetina*). Ancien (Plt., fr. 118 ap. Fest. 514, 12). Non roman. Diminutif : *paetulus*.

Étymologie inconnue; pour la diphtongue, cf. *caecus*.

pāgānus : v. *pāgus*.

pager (*phager*, *p(h)agrus*), -ī m. : pagre? poisson mal déterminé (de mer, ou de rivière : *-i fluviatilis*, Plin. 31, 113); cf. de Saint-Denis, *Vocab. des animaux marins* s. u. Emprunt au gr. πάγος (πάγρος). Le nom subsiste en grec moderne, en Italie (*pagro*), en Sardaigne, aux Baléares et en Espagne.

pāgina, -ae f. : -ae dictae uel in libris suam quaeque optineant regionem ut pagi; quod a pangendo, quod in illis uersus panguntur, i. e. figuntur, P. F. 247, 8. Classique usuel. Irl. *pagin*.

**Página* a commencé par être un terme d'agriculture; il désignait une treille. Plin. 17, 169 : *Semper uero quae tanis seminari, hoc est ut quinto quoque palo singulis iugo paginae includantur*. De là au sens figuré « une colonne d'écriture, une page ». Cf. la métaphore *ezari* « écrire ». — De *página* vient *compagināre* « joindre réunir » (B. B.).

página est à *pagō* comme *angina*, *sarcina* à *angō*,

Dérivés : *pāginula*, *pāgella* (Cic.) ; *pāginātus*, -*lis* (Lariffs) ; *pāginō*, -*ās* « bâtir » et « composer » (Paul. Nol., Ambr.) ; *compāginō* « composer » (Ital.) ; cf. M. L. 6147, *pagināre* ; 6144, **pagella*.

pāgus, -*i* m. : borne fichée en terre (cf. *pagō*), sens qui apparaît encore dans Vg., G. 2, 382, *praemiaque pāgus pagos et compūta circum* | *Thesidae posuere* (mais il y a peut-être ici influence de *πάγος*) ; de là « territoire rural » délimité par des bornes, district ». Souvent joint à *vicus*, qui désigne le centre des habitations. Ancien, celtique : britt. *pau*.

Dérivés : *pāgānus*, -*a*, -*um* : relatif aux *pāgī* : -*a* lez ; subst. *pāgānus*, -*i* m. : habitant du *pāgus*, paysan (classique). De *pāgānus* dérivent : *Pāgānalia* n. « fêtes du *pāgus* » (Varr.) ; *pāgānicus*, -*a*, -*um* : appartenant au village, villageois ; -*a* (sc. *pila*) : balle de nature particulière employée d'abord par les *pagians*, cf. Rich., s. u. ; *Iuppiter-us* ; -*ae feriae* ; *pāgātum* (comme *uicātum*). Composé : *semipāgānus* (Mart., Prol.). *Pāgānus*, dans la langue militaire, a pris le sens de « civil » (comme *urbānus*) par opposition au soldat, qui était *castrēnsis* ; cf. notre « civil » ou « bourgeois ». Dans la langue de l'Église, les *pāgī* étant demeurés longtemps rebelles à la christianisation, *pāgānus* a désigné le « païen » (comme *gentilis*, gr. « ἔθνη » ; v. Bickel, Rh. M. XCVII, 1934, 1-43). On a supposé aussi que ce sens avait été créé en opposition avec *miles Christi* ; v. en dernier lieu A. Piganol, *L'Empire chrétien*, p. 382 et n. 104. V. enfin Chr. Mohrmann, Vig. Chr. st. 6, 109 sqq., et M. Leumann, Gl. 36 (1957), 148 qui voit dans *pāgānus* le correspondant du gr. *ἐθνικός*. C'est avec ce sens que le mot est passé dans les langues romanes, cf. M. L. 6141, et en irl. : *pagán*.

A ce sens se rattachent *pāgāniūs* « païenneté » (Cod. Theod.) et *pāgānismus*, hybride formé à l'aide du suffixe grec en -*ιμός* sur le type *ἐλληνιμός*, *χριστιανιμός* (St Aug.) ; l'influence du grec est si forte que se créent *pāgānita* (Conc.), *pāgānizō*.

L'emprunt de *pāgānus* en germanique au sens de « cheval de ferme », westph. *page*, est peu sûr.

Bâti sur *castrēnsis*, *pācēnsis*, apparaît en bas latin un adjectif *pāgēnsis* (Greg. Tur.), dont proviennent it. *nese*, fr. *pays*, etc. ; cf. M. L. 6145 ; B. W. s. u. L'existence de **paginus*, M. L. 6148, est douteuse.

V. *pāz*. Cf. aussi G. Bonfante, *Tracce di terminologia vulgaticola nel vocab. lat.*?, dans Atti d. R. I. Veneto II Sc. L. e. A., 1937-1938, XGVII 2, p. 57.

pāla, -*ae* f. : altération de *πάλα* (Mégasth.) du skr. *tāla* « palmier » : bananier ; cf. *ariera*, Plin. 12, 24.

pāla, -*ae* f. : [1°] bêche à lame de fer ; 2° chaton d'une bague ; 3° pelle à vanner le blé (= πύλον) et, par suite de sa ressemblance avec cet objet, « omoplate » (Cael. Iur.) et même : vertèbre (Mul. Chir.).

Composé : *bipālūm*, -*i* n. : labour à deux fers de bêche ; bêche (cf. **birotium*).

Pāla est proprement « ce qu'on enfonce », *pala* a *panudo*, dit Varr., L. L. 5, 134, de **pag-s-lā* ; de là le sens de « bêche » et de « chaton » (qu'on enfonce dans la terre) ; le sens de « pelle » est secondaire. Ancien (Ca-

ton, Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6154. Celtique : écos. *fal*, bret. *peuln* ; germanique : néerl. *pael*. On lit aussi dans les gloses *paleta* (*palenta*, *palenia*) : σφενδόνη δακτυλίου ὡς Ἰγίνος ἐν τῷ..., CGL II 141, 10.

V. *pāx* et *pālus*, *pāgō*.

palacurna (*palacrana*), *palaga*, -*ae* f. : flingot d'or. Mot espagnol, d'après Plin. qui l'emploie 33, 77. Cf. *bal(l)uca*, *balux*.

palaestra, -*ae* f. : palestine, gymnase. Emprunt au gr. *παλαίστρα*. Depuis Plaute ; usuel. Les dérivés sont grecs, sauf les verbes tardifs *palaestrō*, -*ās* et *palaestrizō* (Boèce).

† *palagga*, -*ae* (usité surtout au pluriel) f. : rondin pour déplacer les vaisseaux ; levier. Emprunt oral et populaire au gr. *φάλαγγα*, accusatif de *φάλαγξ*. Dérivé : *palangārius* « portefaix » ; cf. Non. 240, 20 L. Remplacé à l'époque classique par la forme hellénisée *phalanga*. M. L. 6455. V. *planicus*. Les formes désignant la « phalange » sont transcrits du grec : Lampride *phalangārius* (Alex. 50, 5).

palagra : *pustula rupta in cute*, CGL III 604, 23. Déformation de *pellagra*, formé comme *podagra*, *mentagra*, d'après Niedermann, Festschr. Tappolet, 231 sqq.

palam adv. : en public, aux yeux de tous (souvent joint à *apertē*, *lūce*, *lūci*) ; s'oppose à *clam*, *secretō*, *occultō*) ; fréquent dans *esse palam* « être de notoriété publique ». À l'époque impériale, *palam*, sans doute d'après *clam*, *cōram*, est traité comme une préposition suivie de l'ablatif. Ancien, usuel. M. L. 6155.

Formes renforcées : *prōpalam* (cf. *prōpātulus*), d'où a été tiré, à basse époque, *prōpalō*, -*ās*, -*āre*, glosé *manifestāre* ; *prōpalātum* « omnibus nōtum factum » ; *ad-in-palam* ; *dēpalō* « découvrir » (Ps.-Cypri.).

La ressemblance de russe *pōlyj* « ouvert, découvert » risque d'être fortuite ; en ce sens particulier, les deux mots se trouvent isolés. Toutefois, *palam* rappelle *plānus*, qui ne se sépare pas aisément de v. sl. *polje* « champ » et, par suite, de russe *pōlyj*. D'autre part, le hittite *a palhi-ke* large ».

**palara*, -*ae* f. : forme supposée par certains dans Anthol. 762, 11, *dulce palara sonat, dicunt quam nomine drosocam*, et qui est conservée peut-être dans l'ital. *palala*, M. L. 6156. Mais les manuscrits ont *per ora*, et peut-être faut-il lire, avec M. Niedermann, *perola* (= all. *Pirol* « Pfingstvogel » : merle doré) ; tout ceci très incertain.

palasea (*plasea*) : nom d'une partie des entrailles de la victime : *quid palasea siue, ut quidam cognominant, plasea? Ex quibus est omentum pars quaedam... bouis cauda est plasea siligine et sanguine delibuta...*, Arnob. 7, 24.

Palātium, -*i* n. : le Palatin, colline de Rome (étymologies populaires dans Fest. 245, 3), dont le nom, à l'époque impériale, a été employé par les poètes, puis, dans la prose de basse époque, pour désigner un « palais », parce que c'était sur le Palatin que s'élevait la demeure impériale. L'adjectif *palātīnus* a pris aussi le sens de « du palais » et, substantivé, a désigné un officier du palais (Mart.). M. L. 6159. Celtique : irl. *paldás*, *pelaiz* ; germanique : v. h. a. *pfolanze*, etc.

Autres dérivés : *Palātua*, -ālis; *Palātuar*; v. Varr., L. 7, 45; Festus 476, 2.

palātum, -i n. (« quelquefois *palātus*) : palais, voûte formant le toit de la cavité buccale. Employé par Ennius pour désigner la voûte céleste, *caeli palatum*, Inc. 16, peut-être à l'imitation du gr. ὀψωνός; cf. Aug., Ciu. D. 7, 8, p. 284, 2 Domb. : « quod... hiatus noster cum os operimus mundo similis uideatur, unde et palatum Graeci ὀψωνόν appellant et nonnulli, inquit (Varro), poetae Latini caelum uocauerunt palatum ». Considéré comme le siège du goût et employé pour désigner le goût lui-même, M. L. 6160. V. B. W., *palais*, II.

Étymologie obscure. Peut-être étrusque : cf. étr. *fa-lad-* « ciel », d'après Fest., P. F. 78, 23. *Palātium* pourrait avoir la même origine; uu mot prélatin?

1. **palea** (*palia*), -ae f. : menue paille, balle du blé; puis, à basse époque (Vulg.), la « paille » elle-même (panroman dans ce sens, M. L. 6161, B. W. s. u.; le passage à ce sens s'explique, comme le suggère M. Niedermann, par le fait que l'on se servait primitivement, comme litière, de la balle de blé ou d'avoine, qu'on remplaça ensuite par de la paille; cf. Varr., R. 4, 13, 4, *operta stramentis ac palea*; 3, 10, *substernendum palea*); en celtique : bret. armor. *pell*, *pel*.

Dérivés : *paleālis*, -ris adj.; *paleāre* : tas de paille, M. L. 6163; *paleātus* : mêlé de paille; *paleārium* : grenier à paille (Col.).

Le slave et le balte ont des formes à -ū/-w- au sens de « menue paille (susceptible d'être emportée par le vent quand on vane), balle de blé » : v. pr. *pelwo*, lit. *pēlius*, lett. *pelus*, *pelawas* (pluriel), v. sl. *plěvy* « ἄχρον » (s. *plěva*, r. dial. *polōva*, avec intonation rude radicale, supposant **plěwā*, pourvu de vřdñh), et l'Atharvaveda, XII 3, 19, a, au même sens, l'accusatif pluriel *palđvan*, avec l'indiquant un mot de la langue courante, étranger au v. eux fonds védique. Lat. *palea* n'a pas trace d'un -w- correspondant; cf. lit. *pelai* = lett. *pei* et russe dial. *pelá* (même sens). Le vocalisme radical zéro suggéré par lat. *palea* est celui qu'on attend dans un dérivé tel que ce mot.

2. **palea**, -ae f. : barbes du coq. Dérivé : *palear*, neutre usité surtout au pluriel : barbes du coq, fanons du bœuf; premier estomac des ruminants. Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6162.

Sans rapport visible avec *palea* « balle du blé ». Peut-être à rattacher au groupe de *pellis*?

Palēs, -is f. : *dicebatur dea pastorum, cuius festa Palilia dicebantur*; *uel ut alii uolunt, dicta Parilia quod pro partu pecoris eidem sacra fiebant*, P. F. 248, 17.

Le mot religieux est à rapprocher sans doute du second terme de *ōpilō*. Quant à *Parilia*, l'r y résulte d'une dissimilation normale en latin.†

palla, -ae f. : grande mantille de femme, formée d'une pièce d'étoffe oblongue ou rectangulaire qu'on pliait de certaine façon avant de s'en revêtir (de là l'emploi du mot dans Horace pour désigner un rideau). Désigne aussi le vêtement que portaient les musiciens sur la scène; ou encore une jaquette gauloise. Ancien (Plt., Naev.), usuel. Britt. *pall*.

A *palla* se rattache : *pallium*, pièce principale du vê-

tement des Grecs, correspondant à la *toga* latine. M. L. 6168; B. W. sous *poële* II. De *pallium* dérivent : *palliātus* (opposé à *togātus*) : vêtu du *pallium*; se dit des Grecs (cf. *fabula palliāta* en face de *f. togātā*); *palliolum*, M. L. 6167 a; *palliōlātus*, -tim; *palliōstrum* (Apul.). Germanique : v. h. a. *pfelli*, m. h. a. *pfelle*, *pfellor*; celtique : irl. *caille*, etc.; peut-être aussi le dérivé *falling*. *Palla*, *pallium* devraient être d'origine grecque comme les vêtements qu'ils désignent. Mais en grec on ne trouve rien à rapprocher, sauf peut-être φάρος, hom. φάρος. De **pār(u)lā*? Mot « méditerranéen »?

palleō, -ēs, -ū, -ērō : être pâle (ou jaune pâle; le verbe s'applique à des populations de teint foncé; de là vient qu'il puisse qualifier des objets de couleur jaune l'or, certaines fleurs, etc.). Ancien, usuel, surtout dans la langue poétique.

Formes nominales et dérivés : *pallor* (nom de genre animé, comme *pauor*, et divinisé; cf. T.-L. I 27, 7), M. L. 6169; *pallidus*, M. L. 6167 (formes savantes); *pallidulus* (Catul.); *pallidiuās* (Gloss.); *pallēsō*, M. L. 6166; *expallēsō*; *com-*, *ex-pallidus* (époque impériale); *impallēsō* (Pers., St.); *perpallidus*.

Le -ll- de *palleō*, *pallidus* et de *pullus* appartient à la série des geminées expressives, comme sans doute -ll- du gr. πῆλλός (adjectif vulgaire : τὰν οἶν τὰν πῆλλων « la brebis brune », Théocr. 5, 99). La famille de ce mot, qui indique une nuance « pâle », du « bleu », ou du « bleu pâle », ou du « gris », est largement représentée. En dehors de *palleō*, *pallidus*, le latin n'a guère que *palumbēs* et *pullus* (v. ces mots). Mais ailleurs il y a nombre de mots bien attestés :

V. sl. *plavū* « λευκός » (r. *polovŕj*), lit. *paivos* « pâle, jaune clair », v. h. a. *falo* « pâle, livide », en face de av. *pourusa-* « gris » (en parlant des cheveux). L'accentuation de gr. πῆλλός montre qu'il faut partir de **pellōs*; le sens est « gris blanc », dit soit de « vagues », soit de poils rendus blancs par l'âge; avec vocalisme o : *polōs*.

Véd. *palitāh* « gris (par l'effet de la vieillesse) », fém. *pāliknī* (avec l qui caractérise un mot pris à la langue courante, étranger au vieux fonds védique); att. *pelavōs*, ion. *pelādōs* « livide, sombre ».

Pers. *pir* « gris, vieux » (de **parya-*), arm. *alit'* « vagues » et « barbe, cheveux gris », d'où *alewor* « gris ».

Il y a eu sans doute un nom radical dont le lituanien, par exemple, a une série de dérivés : *pelė* « souris », *pelėti* « moisir », *pilkas* « gris », etc. Cf. *palumbēs*.

pallium : v. *palla*.

palma, -ae f. : 1° paume de la main (et, par métonymie, la main tout entière); « palme » de la patte d'un palmipède (Plin. 10, 52), d'où *palmipēs*. Sens dérivés : « partie du tronc d'où s'élancent les branches » et spécialement « tronc du palmier » (par étymologie populaire? Cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 62) et « fruit du palmier, datte » (*dactylus*); puis « branche de palmier, palme », et, celle-ci étant donnée aux vainqueurs comme symbole de la victoire (cf. T.-L. 10, 47, 3), la « victoire » elle-même; 2° dans la langue nautique, « pale » de la rame qui est au manche, comme la main aplatie est au bras. Ancien (Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 6170, 6171. Celtique : irl. *palm*, britt. *palŕ*, etc. Sur les

différents sens de *palma* en botanique, v. André, *Lex.*, s. u.

palmus, -i m. : doublet de *palma* qui désigne encore une mesure de longueur égale au travers de la main ou « palme » ; cf. *palmipedālis* (et aussi *palmipēs*) « d'un pied et d'une palme » ; diminutif : *palmulus* (Apic.).

Dérivés et composés : *palmula*, M. L. 6173 ; *palmāris* ; *palmulāris*, -rius (irl. *falmāire*) ; *palmātus* (*tumēnia palmāta*, fréquente chez les Étrusques) ; *palmōnīa* ; *palmēnsis*, *palmēus*, *palmiceus*, -cius, *palmōsus* ; *palmī-fer*, -ger ; *palmētum* ; *palmēscō*. — Dans la langue rustique : *palmēs*, -iitis m. : *uiuium sarmenta appellatur, quod in modum palmarum humanarum uirgulas quasi digitos edunt*, P. F. 246, 1 ; M. L. 6172 ; *palmō*, -ās : échallasser la vigne et « marquer de l'empreinte de la main », d'où *palmizāre*. M. L. 6172 a.

expalmō, -ās « palmā percutō » (Ital., Aug.).

Lat. *palma* ne répond pas exactement à irl. *lám* « main » : on aurait **plāma*. Si l'on part d'une forme du type de gr. *παλάμη* « paume de la main », il faudrait admettre qu'une voyelle s'est amuie après *l* dans *palma* (cf., toutefois, *alacer*, *alapa*, etc.). On ne peut décider si le type germanique de v. angl. *folm* « plat de la main », v. h. a. *folma*, répond à celui de irl. *lám* ou de gr. *παλάμη*. Tous ces mots rappellent la racine qui apparaît dans lat. *plānus* (v. ce mot). Cf. aussi peut-être *palpor*, *palpus*. — On laissera ici de côté la forme, énigmatique, de skr. *pāṇih* « main » et les formes, éloignées et qui pourtant semblent parentes, de lit. *dėlna* et v. sl. *dlant* « paume de la main ».

pālōr, -āris, -ātus sum, -ārī (*pālō* trans., Itala) : *errer çà et là, se disperser, s'égailler, s'éparpiller*. Verbe banni de la prose classique ; ni dans Cicéron, ni dans César ; surtout poétique et de la prose impériale. Usité au participe *pālāns* ; *pālābundus* (Tert.). Pas de substantif.

Composés : *dispālōr* ; *dispālēscō*, Plt., Ba. 1046 (ā. l.). Nonius 101, 4 et, après lui, les Gloses citent une forme active (et transitive) *dispālāre*, expliquée par *sēparāre* ; les Gloses ont aussi *dispalatūm*, *diffugatūm* ; mais les exemples cités par Nonius s'interprètent aussi bien comme provenant de *dispālōr*. Bas latin : *impālō* (Lex Burg.).

On peut se demander s'il n'y aurait pas ici une forme à allongement radical, du type de *ueānāri*, *plācāre*, d'un **pal-* issu de **pōl* : cf. *πλανός* « errant », *πλάνη* « fait d'errer ». Pure hypothèse.

palpebrae (et *palpetae*), -ārūm f. pl. (le singulier n'est guère usité [Cels. 5, 26, 23] ; *palpebrum* n. à basse époque, Non. 218, 24 ; cf. Ital., Cael. Aur.] ; paupières. Sur la double forme, cf. Charisius, GLK I 105, 14, *palpebras per T Varro ad Ciceronem XIII dicit ; sed Fabianus... palpebras per B ; alii dicunt palpetras genas, palpebras autem ipsos pilos*. *Palpetra* semble appartenir à la langue vulgaire ; cf. *palpetras* dans la Tab. Deuot. n° 3, publiée par M. W. Sherwood Fox, Amer. J. Phil., 33 (1912, 4 ; CIL 1^o 2520). Le rapprochement avec *palpitāre* est dans Lactance, Opif. d. 10 init. : *ipsae palpebrae, quibus mobilitas inest, et palpitatio uocabulum tribuit...* ; cf. Serv. in Ae. 4, 30. Les formes romanes remontent à *palpetra* ; cf. M. L. 6176, *palpebra*, -tra, et B. W. s. u.

Dérivés (tardifs et pour la plupart de la langue médicale) : *palpebrālis* (-ris) ; *palpebrō*, -brātiō ; et *impalpebrātiō*.

V. *palpus*, *palpāre*. Nom de partie du corps, de type populaire. La forme féminine -bra n'est pas rare dans les noms d'instruments : *terebra*, *uertebra*, etc. Au contraire, si -trum est courant, -tra est exceptionnel ; il a dû être vulgaire, à en juger par *scutra*. Dans *palpetra*, ce suffixe vulgaire évitait l'accumulation des labiales. La forme *palfebra*, CGL III 85, 55, est peut-être due à la tendance à la dissimilation (cf. prov. *parpela*).

palpor, -āris (et *palpō*, -ās), -ārī : *toucher légèrement de la main, tapoter, caresser, flatter* ; et « tâter, palper ». Usité de tout temps. Familier. M. L. 6175 et 6174, *palpābundus*. Le gall. *palfu* dérive de *palma*.

Forme nominale d'où *palpor* est sans doute dérivé : *palpus* (ou *palpum* ; nominatif non usité), -i : *caresse*. Attesté dans Plaute (*palpō percutere, oprūdere palpum*).

Dérivés et composés : *palpō*, -ōnis m. : *flatter* (Perse) ; *palpātīō*, -tor ; *palpāmen*, -mentum ; *palpiō*, -ās, fréquentatif employé absolument, « s'agiter vivement, palpiter » ; *palpiūtīō*, -tus, -ūs ; *expalpō* (Plt.), glosé *ēlicio*. Tardifs : *palpābilis* (Ital.), -bilitās et *impalpābilis* ; *palpātus* ; *ad*, *re*, *sup*-*palpō*.

palp- offre le « redoublement brisé », comme *greg-* ; il n'y en a hors du latin aucun correspondant exact. Pour le sens de la forme, ce que l'on trouve de plus proche, c'est le groupe germanique de v. isl. *falma* « tâtonner, trembler de peur », got. *us-filmans waurdun* « ἐξεπλήσσοοντο », v. h. a. *fōljan* « tâter, sentir ». Comme on le voit par *palpebra*, la notion qui est au fond est celle de mouvements répétés. Pour le sens de « paume de la main » de *palpus*, cf. le rapport entre arm. *ap'* (gén. *ap'oy*) « paume de la main » et gr. *ἄπτω* « je touche, j'attouche », *ἄψη* « touche », *ἀπάσσω* « je palpe, je caresse ». Du groupe de lat. *palp-* et des mots germaniques, on est tenté de rapprocher le groupe expressif de gr. *ψάλλω* « je tire par secousses, je fais vibrer » et mélangé avec *ἀφ-* : *ψηλαφάω* « je tâte, je caresse ». Les possibilités de rapprochements de ces mots expressifs sont multiples ; aussi toute démonstration échappe. — Cf. peut-être *palma* et *pollex*.

palūdātus, -a, -um ; *palūdāmentum*, -i n. : *paludati in libris auguralibus significat... armati, ornati. Omnia enim militaria ornamenta paludamenta dicit*, F. 298, 11, et : *Salias uirgines Cincius ait esse conducticias, quae ad Salios adhibebantur cum apicibus paludatas ; quas Aelius Stilo scripsit sacrificium facere in Regia cum pontifice paludatas cum apicibus in modum Saliorum*, F. 439. 18. *Palūdātus* est un ancien terme du rituel dérivé sans doute de *Palūda*, épithète de Minerve, semble-t-il, qu'on trouve chez Ennius, A. 524, cité par Varr., L. L. 7, 37 : *corpore Tartarino prognata Paluda uirago... Paluda a paludamentis. Haec insignia quae ornamenta militaria : ideo ad bellum cum exit imperator ac lictores mutarunt uestem et signa incinuerunt, paludatus dicitur proficisci*. Il s'est appliqué spécialement au général entrant en campagne ou au consul partant pour sa province. — Sans explication.

palumbès (*palumbis*), -is c. (et *palumbus* m., -ba f.,

conservé dans les langues romanes, M. L. 6181) : pigeon sauvage, ramier. Ancien, usuel.

Dérivés : *palumbulus*, terme de tendresse ; *palumbinus* « de pigeon », conservé dans les langues romanes avec le sens de « couleur de pigeon », M. L. 6180 ; *palumbārius* : φασσοφόνος (Gloss.) ; *palumbācius* (Grom.), -*bāris herba* (Ps.-Diosc.). Cf. le nom de ville *Palumbinium* dans le Samnium.

Cf. gr. *πέλεια*, *πελειάς* « pigeon sauvage », v. pruss. *poalis* « Taube » (Voc.) et, pour l'ensemble du groupe indo-européen, lat. *palleō*.

Pour la formation, cf. *columba* et sl. *golōbi* « περιστερά », en face de v. pr. *golimban* « bleu ».

pālus, -ī m. (*pālum*, Varr., ap. Non. 219, 21) : pieu, pal, échalas, pilori, poteau. Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 6182. Celtique : britt. *pawl* ; et germanique : v. h. a. *pjāl*.

Dérivés : *pālō*, -ās : échalasser ; *pālāiō* (Vitr.) ; *pālāris* : de pieu, de poteau ; dans la langue militaire, p. *lūstō* ou *pālāria* n. pl. : escrime contre un poteau, cf. Vég., Mil. 1, 11 ; *dēpālō*, -ās : délimiter avec des pieux (tardif), et *im-*, *prō-pālō* ; *paxillum* (et *paxillum*, Gloss.) : petit pieu ; pousseau ; cheville, clou, M. L. 6318 (*paxillus*). Cf. M. L. 6320, **pazo* « pousseau ». — Composés : *tripalles?* (wineae), *quod tria pala habent*, Varr., Men. 179 ap. Non. 219, 21 ; cf. M. L. 8914, *trepalium*, **tripaliāre* ; B. W. *travāil*. De **pāk-slo-*, v. *pangō*. — Cf. *pāla*.

pālūs, -ūdis f. (*pālūs* dans Hor., A. P. 65, avec reste d'abrégement iambique?) : marais. Ancien (Enn.), classique, usuel. Conservé dans les langues romanes, dont certaines formes supposent un doublet à métathèse **padūlis* (formé peut-être sur *Padus* par l'étymologie populaire). M. L. 6183.

Dérivés : *palūster* (-tris), M. L. 6184 ; *palūdōsus* ; *palūdester* (Cassiod.) et *padulestris* ; *palūdēnsis* (Inscr.). Composés tardifs et poétiques : *palūdi-cola*, -fer, -gena, -uagus.

Cf. skr. *palvādm* « mare, marais » et le mot, sans doute dérivé, v. h. a. *felawa* « saule ». La formation de *pālūs* serait de même type que celle de *salūs*. — La racine est celle qui figure dans lit. *pilū*, *pilti* « verser », arm. *helum* « je verse » (aor. *heli*) et *ololem* « j'inonde ». Avec élargissement -u-, le grec a πλόωα « je lave » et le latin *pluui* (v. ce mot). Cf., d'autre part, lit. *pelkė* « marais », v. sl. *plakati* « laver », gr. πλάδος « humidité », etc.

pampinus, -ī m. et f. (cf. Serv., Buc. 7, 58) : pampre. Ancien (Plt.), technique. V. And. é. *Lex.*, s. u. Panroman, sauf roumain. M. L. 6185.

Dérivés : *pampinārius* et -um n. : rejeton de la vigne qui ne donne que des feuilles (Plin.) ; *pampineus* (-nāceus) ; *pampinātus* ; *pampinōsus* ; *pampinō*, -ās : est ex sarmento coles qui nati sunt, de iis qui plurimum valent, primum ac secundum, nonnumquam etiam tertium relinquere, reliquos decerpere, Varr., R. R. 1, 31, 2 ; *pampinātiō*, -tōr.

Sans doute, comme gr. *ἄμπενος* et les autres termes relatifs à la vigne et au vin, emprunté à une langue du bassin méditerranéen. Cf. géorg. *babilov*, etc. (Lafon, Rev. Ét. anc., 36, 43).

panaca, -ae f. : sorte de coupe ou de vase en terre (Mart. 14, 100 in lemm.). Mot de la Gaule cisalpine su de la Rhétie.

panaricium, -ī n. (Ps.-Apul., Gloss.) ; *paranychium*, Marc. Emp.) : panaris ; forme corrompue de *paranichium* sous l'influence de *pānus*. Panroman, sauf roumain. M. L. 6186.

panax, -ācis m. ; **panaces**, -is n. ; **panacea**, -ae f. : panacée, nom donné à diverses plantes qui passaient pour tout guérir. Les formes latines ne sont que des transcriptions du grec.

Dérivé tardif : *panacinus* (Cael. Aur.).

panera : v. *impanerāre*.

panđō, -is, **panđi** (attesté seulement par Priscien et dans les composés ; ne semble pas employé par les auteurs. La forme à redoublement **pe-pend-i* aura été évitée par suite de son homonymie avec le parfait de *pendō*), **passum** (et forme analogique *pānsum*, de là *Pānsa* « qui marche les pieds écartés », surnom romain, et les doublets *dispessus* et *dispānsus*), **panđere** : étendre, déployer, écarter ; par suite « ouvrir » (en écartant, différent de *aperire* « ouvrir en ôtant un couvercle, operculum »). Usité de tout temps. Conservé dans quelques dialectes italiens ; cf. M. L. 6189.

Dérivés et composés en *panđ-* et en *pass-* : *panđus*, -a, -um (est à *panđō*, comme *legus* à *legō*) : écarté ; qui s'ouvre ; par suite « déjeté, évasé, infléchi, arrondi, concave », épithète d'une déesse, *Dea Panđa vel Panica*, « quod uiam pandat », peut-être étym. popul., cf. Var., ep. Gell. 13, 22, 4, le couplet *Panda Cela* (Arn. 4, 3). M. L. 6193. De là *panđō*, -ās : [s']infléchi, et *panđatiō* : gauchissement du bois (Vitr.) ; *panđātile* « déboitement du genou » (Mull. Chir.) ; *repandus* : retourné, d'où *repandirostrus* (Pac.) ; *Pandana porta dicta est Romae, quod semper pateret*, P. F. 246, 15 (étymologie populaire?) ; *panđex* : qui semper pandit ora ad potandum, CGL V 607, 15 ; de là **panđiculū*, d'où provient le dénomiatif : *panđiculus*, -āris : -ri dicuntur qui toto corpore oscitantes extendunt, eo quod pandi fuit, P. F. 246, 16, cf. M. L. 6191 ; *panđiculiāris* : dicebatur dies idem et communicarius, in quo omnibus dis communiter sacrificabatur, P. F. 246, 18.

passus, -a, -um : ouvert, écarté ; usité surtout dans l'expression technique *passa ūua* « raisin sec » (qui s'est fendillé en séchant au soleil), d'où *passum* (sc. *uinum*) « vin de raisins secs », M. L. 6270 ; et 6205, *pansus* ; *passim* adv. : en se répandant çà et là ; en désordre ; *passārius*, -a, -um : -a *ficus* « figue étalée et séchée au soleil » (tardif) ; *passallēs* : et oves et gallinae appellantur quod passim pascuntur, P. F. 249, 4 ; *passūus* : qui se trouve çà et là, répandu, commun (bas latin), conservé dans une expression sarde, cf. M. L. 6269, et *passiuitās* « promiscuité » (Tert.) ; *pass-*, -ūs m. (et tardif, *passus*, -ī) : proprement « écartement des jambes », d'où « espace compris entre cet écartement ; pas ; mesure de longueur ». Panroman. M. L. 6274. Celtique : irl. *pass*, *spass*, *cassan*. De là **passāre* attesté par les langues romanes, M. L. 6267 ; **compassāre*, 2095 ; **expassāre*, 3033, etc.

De *panđō* : *dispandō* : étendre en tous sens, écarteler

(participle *dispessus*, Lucr.) ; *expandō*, M. L. 3030, et 3031. **expandicāre*; *oppandō* (époque impériale); *praepandō*; *repandō* (Apol.); *prōpānsus* (id.).

Pas d'étymologie claire, à moins qu'on ne rapproche *pateō* et qu'on n'admette, dans la racine, une alternance entre dentale sourde et dentale sonore.

pandus : v. *pandō*.

pangō, -is, *pepigī* (et *pēgī*, forme créée pour remplacer le parfait à redoublement d'abord dans les composés avec préverbe, *compēgī*, *impēgī*; *panzi* est une forme analogique rare), *pāctum*, *pangere* : *pangere*, *figere*, *unde plantae pangi dicuntur, cum in terram demittuntur, inde etiam uersus pangi uel figi in cera dicuntur*, P. F. 235, 5 (cf. 95, 29); « *ficher, enfoncer, planter* », *pangere finis, terminōs*; par suite « *établir solidement, conclure* », p. *pācem*; et le verbe se rencontre dans ce sens avec *pacticōs*, dont il est parent; et aussi « *graver dans la cire* », d'où « *écrire, composer, etc.* »; cf. Colum. 10, 451. Usité de tout temps. Non roman, sauf sous la forme *pactum* « *comprimé* ». M. L. 6138 a.

Pangō est un verbe à nasale infixée de la racine **pāg-* (alternant avec **pāk-*) dont la forme à voyelle longue se trouve dans *pāgus*, *pāgina* (v. ces mots) et dans *compāgēs*, -is f. « *assemblage* » (doublet de l'époque impériale *compāgō*, -inis f., d'où, dans la langue de l'Église, *compāginō*, -ās, -ātio; cf. *pāgina*); *impāgēs*, -is f. : traverse de porte (avec un doublet **impāgō* supposé par quelques formes romanes, au sens de « *rayon de miel* », M. L. 4291); *prōpāgēs*, -is et *prōpāgō* : provin, M. L. 6780, v. h. a. *propfo*, -a et m. h. a. *propfen*; *prōpāgmen* n. « *prolongation* » (Enn., A. 160); *prōpāgō*, -ās et *prōpāginō* « *reproduire par provignement* » et « *propager* » avec ses dérivés, sans doute fréquentatif en -ā qui est à *pangō* comme *appellāre* à *pellere*; *repāgēs*, terme poétique d'après Fest. 350, 16, auquel la langue courante substitue *repāgula*, -ōrum n. pl. « *barrières; barres de porte* ». Même racine dans *pāla*, *pātus*, *pastinum*; v. ces mots.

Composés de *pangō* : *appingō* = *adfigō*, peut-être dans Tér., Ph. 438, où il allitère avec *attigeris*, et dans P. F. 8, 1 : *antiapagmenta ualuarum ornamenta quae anti adpinguntur, i. e. adfiguntur*; peut-être *appāginēculi* « *ornements de faite* » (Vitr.).

compingō (et dans les gloses *compāgō*, peut-être formé sur *compāgēs*, -gō, cf. *propāgō*) : assembler en serrant, serrer (e. g. Plt., Amp. 155, *si tresuiri me in carcerem compegerint*), former. A l'époque impériale, « *composer* » (= *compōnere, cōnscribere*), sans doute d'après *pangō*. *Compāctus* : assemblé étroitement, compact; d'où *compāctiō* (Cic.), etc.; *dēpangō* (usité surtout au participe *dēpāctus*); *expingō* : pousser dehors, M. L. 3046; *impingō* : enfoncer, planter dans (sens physique et moral), M. L. 4309 (et 4290, 4191?); *impāctiō* (Sén., Q. N.); **impāctō*, -ās, v. B. W. *empēcher*; *oppangō* (*oppēgī* dans Plt.); *repangō* (Coi.); *suppingō* : enfoncer, planter par dessous. Cf. aussi M. L. 3048, *expingere*, et 6146, **pāgina*; 6143, **pagella* « *gluaux* ».

V. *pacō*, *pāx*. †

pānicum : v. *pānus*.

pānis, -is m. (et *pāne* n., cf. Arn. 1, 59) : pain. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6198. Celtique : irl.

pāin. Sans doute ancien thème consonantique passé aux thèmes en -i-; cf. *canis*. L'ablatif est *pāne*; le génitif pluriel, *pānum*, selon Verrius; et c'est pour satisfaire à l'analogie que César voulait qu'on dise *pānium*; cf. Funaioli, GRF 518, 19. Le diminutif *pāstillus*, *pāstillum* : petit pain » et « *pastille* (en forme de petit pain) »; cf. P. F. 249, 3, -s *forma parui panis, utique deminutium a pane*, et 298, 5, *pastillum est in sacris libri genus rutundi*, semble indiquer que *pānis* remonte à une ancienne forme **pāsn-*; le rattachement à *pasta* est peu vraisemblable, en raison de la date tardive de l'emprunt *pasta*.

Dérivés et composés : *pānārius* : ἀρτοποιός (Gloss.); *pānārium*, -riolum : corbeille à pain, panier, M. L. 6187, et germanique : v. h. a. *pfanāri*, etc.; *pānicus* : de pain; *pānōsus* (Cael. Aur.); *pānifex*, -fica, -ficō, M. L. 6197; -ficium (et *pānicium*, Cassiod.); *pānicōtārius* (bas latin); et *pāstillus*; *pāstillārius*; *pāstillicāns* (Plin.) de *pāstillicō* (formé comme *claudicō*).

Les formes *compāniō*, *compānia* qui se trouvent dans la Loi Salique et ont supplanté dans les langues romanes *contubernium*, *contubernālis*, ne sont pas proprement latines. *Compāniō* est le calque du germanique, got. *gahlaba*; cf. M. L. 2092, 2093; irl. *compān*.

Le **pāsn* sur lequel repose lat. *pānis* rappelle la forme **pāski-* ou **paski-* sur laquelle doit reposer arm. *haç* (instr. *haciw*) « *pain* ». V. *pāscō*. D'autre part, on cite une glose *πανός Μεσσοπίου*; cf. Athénée III 111 c, mais qui peut provenir du latin.

panna, -ae f. : casserole. Mot de basse époque (CGL II 595, 49; V 117, 41; et poteries de Graufesenque).

La date tardive du mot et sa présence en Gaule semblent devoir exclure le rapport avec *patina*. Passé en germanique : v. h. a. *pfanna* « *Pfanne* », et partiellement en roman : fr. occidental *pan*, *pon* « *cuve* »; port. *panela*, M. L. 6199. Britt. *pann* « *coupe* ».

pannus, -i m. (*pannum*, Nov.; dat.-abl. pl. *pannibus*, Enn., Pomp.) : morceau d'étoffe, pan; souvent au sens péjoratif « *lambeau, haillon* ». Usité de tout temps, sauf dans la prose classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6204. Irl. (dérivé) : *cannadas*.

Diminutifs : *pannulus*, M. L. 6203; **pannellus*, attesté par les langues romanes, M. L. 6200; *panniculus*, d'où *panniculārius*, -a, -um (Dig.); *pannunculus* (Not. Tir.). Autres dérivés et composés : *pannārius*, -a, -um, et *pannāria* n. pl. « *présents faits d'étoffe* »; *panneus* : *πάνωος* (Paul. Nol., Gloss.); *pānōsus*; *pānōsītās* : *πάνωος*; *pannūceus* (-cius), p. *mālum*, M. L. 6202, -*ceātus*; *pannuellium*, -i n. (Varr.) : fil de trame, dévidoir; *dēpannō* : dilacerō, M. L. 2369, **dēpanāre*?

Nom technique et familier, sans correspondant net. V. sl. *opona* « *rideau* » n'est pas séparable de *πίνη* (v. lat. *pendeō*); c'est sans doute aussi à ce groupe de **pen-* « *pendre* » qu'appartient v. h. a. *fano* « *drap, drapeau* », etc. — Quant à gr. *πῆνος* : ὕψισμα qui est sans doute un ancien **πῆνος* (cf. *πῆνοδετα*, Théocrite), la forme en est différente.

pānsus, *Pānsa* : v. *pandō*.

pantex, -icis m., usité surtout au pluriel *panticēs* : tripes, intestins, d'où « *panse* ». Mot de la langue popu-

laire. Depuis Plaute. Panroman. M. L. 6207; et 3032, **expanticāre*. Du v. fr. *panceire* provient all. *Panzer*. Dérivé de *pantiōsus* (*uenter*), Serv. auct., Ae. 3, 217. Sur l'existence d'une forme **panticanus*, dérivée de *pantiōsus* et déformée par l'étymologie populaire, v. M. L. 6651. Un autre sens apparaît dans la glose *pa(n)tices* (var. *panceps*?) : ἔλκη κτηνῶν ἐν τραχήλῳ.

Pantica, -ae f. : autre nom de *Panda*, d'après Arnobe, 4, 3. V. *pandus* sous *pandō*. La forme est inexplicable. Cf. *pateō*?

pānus, -ī m. : sous ce mot les dictionnaires rangent trois sens différents : 1° fil du tisserand (depuis Lucilius), sans doute emprunté au gr. dorien *πάνος, cf. att. πῆνος, πῆνων « fil » et « bobine », dimin. *pānuñcula* (Not. Tir.); 2° tumeur ou abcès (ainsi nommé par sa ressemblance avec une bobine?) : cf. Cels. 5, 2, 10, *panum a similitudine figurae nostri uocant*; Non. 149, 17, *panus, tramae inuolucrum, quam deminutiue panuclam uocamus... est tumor quoque inguinum; ex formae similitudine sic uocatur*, qui cite des exemples d'Afranius et de Novius); diminutif : *pānicula* (*pānu-*) (Ps.-Ap., Scrib.), M. L. 6209, et *pannoclōsus* (Orib.); 3° épi à panicules, millet (Plin. 18, 54). A ce dernier sens se rattachent les dérivés : *pānicum* n. (-*ium*, Edict. Diocl., Paul. Nol.) : panic, sorte de millet; *pānicula* (*pānu-*) f. : panicule; *pāniculus* : chaume; conservés dans les langues romanes, M. L. 6194, *pānicium* (avec ī; cf. germanique : v. h. a. *pfēnīh*); 6195-6196, *pānicum*, -*culum*.

Il est peu probable que les divers sens de *pānus* puissent s'expliquer par une même origine. Mais, en dehors de l'emprunt au grec, qui paraît sûr pour le premier, on ne peut rien affirmer.

papae : exclamation empruntée par la langue de la comédie au gr. *παπαί*; cf. *babae*.

***paparium** : mot de sens obscur qu'on trouve dans Sénèque le père, Contr. II 1 (9), 35 : *dixit enim accessitum seruum ut dominicae libidini paparium faceret*. Expression sans doute populaire. V. O. Immisch, Glotta 15, 150 sqq., qui l'explique par **paparium*, i. e. **paparii personam agere*, et Th. Birt, ibid., 17, 71 sqq. D'autres font de *paparium* un dérivé de *pappō*, *pappa*. Tout ceci douteux. Lire **papārium*?

paparus, -ī m. : jeune oie. Très tardif (Orib.). Inexpliqué.

pap(p)as : v. *pappa*.

papāuer, -eris n. (et m. dans Gaton et Plt.) : pavot. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6210, passé en germanique : v. angl. *popi* (de **papāger*?).

Dérivés : *papāuerus*, -*rātus*, -*a*, -*um*; *papāuericulum* (Ps.-Ap.).

Forme à redoublement, d'origine incertaine, dont la finale rappelle celle de *cadāuer*. On y a vu d'anciennes formes de participe parfait en -*ues*; mais *papāuer* ne se rattache à aucun verbe connu. En tout cas, mot de type populaire.

pāpillō, -ōnis m. : 1° papillon; 2° à l'époque impériale, « tente, pavillon » (à cause de la ressemblance des rideaux qui le fermaient avec les ailes du papillon). Depuis Ovide. M. L. 6211. Celtique : irl. *pupal*; britt.

pebyll « tente »; germanique : néerl. *pepel*; gr. κλώ.

Dérivé de *pāpiliunculus* (Tert.).

Cf. les mots germaniques tels que v. sax. *fildol* « papillon ». Terme expressif sans étymologie claire.

papilla : v. *papula*.

1° **pappa**, -ae : mot expressif du langage enfantin désignant la nourriture; cf. Varr. ap. Non. 81, 2, *cibum ac potionem buas ac pappas uocent*, et *mammam, patrem, tatam*.

Dérivé de *pappō*, -ās, et *papō* (cf. CGL V 525, [papilla] *caput est mammae de qua exiit lac, unde titulum est ut dicamus infantibus papa, i. e. manducare papare enim dicimus, non pappare; nam et ipso melle labiorum id ostendimus*) « manger », attesté dans Plaute et conservé dans les langues romanes. M. L. 6214; B. W. *souppape*; et en germanique : all. *dipappe*. Cf. tchèque *papat* « manger ».

2° **pappa** m. : ailleurs, en grec notamment, la forme *pappa* est un nom familier, enfantin, du « père », *papa*, etc. Et la forme et le sens de ces mots enfantins diffèrent d'une langue à l'autre.

pappus, -ī m. (cf. gr. *πάππος*) : 1° vieillard, grand père; 2° aigrette cotonneuse de certaines plantes (chardons, etc.), barbe, duvet; 3° nom populaire du séneçon ou érigeron (cf. *auia*, *senecio*).

Deux mots différents se sont confondus dans *pappa* l'un, ancien en latin, de formation semblable à *mamma*, et, comme celui-ci, demeuré dans le vocabulaire familier (*maman, papa*), cf. M. L. 6213; l'autre, plus récent et passé du grec dans le vocabulaire du latin chrétien, *πάππας* > *pappa*, -ae et *pappās*, -ātis (d'après *abbās, abbātis*), terme d'affection et de respect appliqué d'abord aux évêques en général, puis spécialement à l'évêque de Rome, et qui est à l'origine du nom du « pape », qui, sémantiquement, s'est détaché de *papa*.

pappō, **pappus** : v. *pappa*.

papula, -ae f. : bouton, pustule. Ancien (Lucil., Afran.).

Dérivés : *papulō*, -ās : produire des boutons (Caes. Aur.); *papilla* : petit bouton; -ae *capitula mammarum dictae, quod papularum sint similes*, P. F. 246, 8, d'où le « sein » lui-même; *papillātus*. Rattaché par les gloses à *pappa*; cf. CGL V 622, 37, *pappa ut papilla est mamma*. Quelques traces de *papula*, *papilla* dans les langues romanes. M. L. 6215, 6212. Irl. *popp* **expapillātus* « de brachio usque ad papillam nudato » dans les gloses se réfère peut-être à Plaute, Mi. 1180, mais la glose est très incertaine; v. *effilātum*.

A cause de *papilla*, le plus probable est que -*ula* de *papula* est suffixal. Dès lors, on rapprocherait lit. *pāpas* « mamelon du sein ». Mot de type familier, sans étymologie nette. V. le précédent.

pāpyrus, -ī m. f. (et *pāpyrum* n.) : papyrus et « papier », puis « mèche (de lampe) ». Emprunt au gr. *πάπυρος* (attesté depuis Catulle). De là dérivent les formes à suffixes latins *pāpyrāceus*, *pāpyrifer*, *pāpyrinus*, *pāpyriō*, *pāpyrius*, toutes d'époque impériale. Cf. M. L. 6218, *pāpyrus*, **pāperus*, *pāpīlus* (= esp. *papel*), *pāpy*

6217, *papyreus, papilius*, CGL V 381, 10. Germanique : v. h. a. *paffur* « papyrus » ; ags. *tapor* « bouffeur », irl. *paiper*, britt. *pabwyr*.

pār, pāris adj. : égal ; pair (*tūdere pār impār*) ; pareil (avec *superi. parissimus* ; *parisuma*, CIL I² 7). Souvent joint à *aegualis* (-bilis) ; cf. Cic., Inu. 2, 22, 67, *par est joint in omnes aequabile est* ; à *aequus, similis, idem*, *paris* qu'il renforce. Substantivé *pār, pāris* m. et f. : compagnon, compagne du même rang ; en particulier « compagnon de table » (= *ὁμόκλιος*). *Pār* s'est dit aussi d'objets qui vont par paire ; cf. P. F. 247, 16, aussi d'objets, i. e. *duobus, Romani utebantur in proelio, paribus equis, i. e. duobus, Parium aequum est. Parium aequum est id quod equitibus duplex pro binis equis dabantur*. De là le neutre *pār* « une paire », souvent employé au pluriel *paria*. V. B. W. *pair, paire*. La synonymie au pluriel *paria* sans doute entraîné la création de la locution *pār est = aequum est*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6219, *par, par*. Britt. *par, et ampar* « impar ». A *pār*, monosyllabe, ont tendu à se substituer des formes plus pleines : *parilis* (rare et poétique, fait d'après *similis*) ; de là *parilitās* (tardif) ; **pariculus*, supposé par certaines formes romanes (cf. *sōliculus* et *sōl*). M. L. 6240-6241 ; B. W. *pareil : comparilis, litās* (tardifs) ; *parilia*, M. L. 6244 a.

Dérivés : *pariter* ; *paritās* (rare et tardif ; Arn., Noëce) ; *parērius* (v. plus haut). Il n'y a pas d'exemple sûr d'un verbe *parō, -ās* dérivé de *pār*. On cite, toutefois, Plt., Cu. 506, *eodem hercle uos pono et paro : parissumi estis hibus* (où il n'y a qu'un jeu de mots de Plaute entre *parissumus* et *parō* « préparer, disposer »), Sén., De Prov. 1, 4, 6 ; dans Cic., Fam. 1, 9, 25, il s'agit aussi de *parō* « prendre des dispositions ». Le verbe simple est remplacé par le composé *comparō*, v. plus bas. De *paria*, dérivé à l'époque impériale *pariō, -ās* « égaliser, apparier », et aussi « payer », sens issu de l'expression *paria facere* « balancer les comptes », M. L. 6239 ; B. W. *parier*. De *pariō* : *pariātio, pariātor, pariātōria* (bas latin).

Composés : *compār*, adjectif et substantif : pareil (le préfixe *com-* insiste sur la réciprocité, cf. *cōnsimilis*) ; substantif « semblable, compagnon, -gne », spécialement « compagnon ou compagne pour la vie, mari, femme » (fréquent dans les inscriptions, d'où un féminin tardif *compara*). Ancien (Plt.), mais non classique ; de couleur populaire. Dénominal (attesté depuis Tér. ; usuel et classique) ; *comparō* : comparer ; *comparātiō* = *σύγκρισις, ἰσώσεις* ; *comparātus, -ūs* ; *comparātiūsus* (= *συγκριτικός*) ; *-iticius* ; *comparābilis* et *in-* (rare) ; *dispār* (cf. *dissimilis*) ; conservé dans quelques dialectes romans, M. L. 2673, et *disparilis, -ilitās* = *ἀνόμοιος, ἀνόμαλος, ἀνωμαλία* (Varr.) ; cf. aussi *disparō, disparātiō*, où semblent s'être confondus les sens de *pār* et de *parō*. Le celtique a : britt. *cymmar, cymharu* « compār, comparō » ; irl. *comparit* « comparātiūsus ».

impār : impair, inégal ; et « qui n'est pas pareil », d'où « inférieur à » ; et *impariter* (Hor., A. P. 75) = *ἀνίσωτος* ; *imparilis* (tardif) ; *imparilitās* (*ἀνομοιότης*) ; rare, cf. Gell. 14, 1, 22 ; 5, 20, 1). Sur l'emploi de *dispār* et de *impār* dans les auteurs, v. Thes. VII 1, 517, 1 sqq.

suppār : à peu près égal (rare, mais classique, d'après *παράμοιος*, etc.) ; d'où *supparō* (Tert.).

Par contre, *sēpār*, qui n'apparaît qu'à l'époque impériale (Val. Flacc., Stace, Prud., Sol.), avec les sens de *dispār*, est une forme reconstruite sur *sēparō*, rattaché faussement à *pār*. Cf. encore M. L. 539, **apparium*.

Sur *aequiparō, aequipār*, v. *aequus*, sub fin.

Étymologie inconnue. Il n'y a pas de terme indo-européen connu pour « égal ». On songe à la famille de *pariō* (v. ce mot), *parō, pars*. Mais le sens reste à expliquer. L'ombrien a *pars est* « *pār est* ».

parabola, -ae f. : = *παράβολή*. D'abord simplement transcrit du grec sous la forme *parabolē*, puis emprunté par la langue de la rhétorique dans le sens de « comparaison » (Quint., Sén.), apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « parabole », « proverbe », et, dans la Vulgate, avec celui de « parole » (ce double sens de *parabolē* provenant de l'hébreu *pārehāl*), *assumptā parabolā* « ayant pris la parole » (e. g. Num. 23, 7), qui est demeuré dans les langues romanes, où (sauf en roumain) *parabola* a supplanté *uerbum*, grâce à la fréquence et à l'importance de son emploi dans la langue religieuse, et aussi à cause du sens de *uerbum* dans cette même langue (Wackernagel, IF 31, 262). Cf. M. L. 6221 et 6222, *parabolāre*. Irl. *parabibl* (mot savant). B. W., préface, p. xi.

Dérivés : *parabolicē* ; *parabolō, -ās* « par'er » (Rer. Merov. V, p. 378, 4). Différent de *parabor*, *-āris* « risquer sa vie », v. Blaise, s. u.

parabolānus, -ī m. : infirmier (Cod. Theod.). Déformation de *παράβολανεύς*.

parada, -ae f. : rideau, tente d'un vaisseau. Rare et tardif (Aus., Sid.). Peut-être celtique. Semble sans rapport avec l'iranien **partaka-* « rideau », pers. *pardā*, emprunté par l'arménien (*pariak*) et le syriaque, dans lequel le sens de « rideau » c'est être le résultat d'une spécialisation secondaire, le sens premier devant être « division ».

paradisus, -ī m. : parc. Emprunt (Gell.) au gr. *παράδεισος* (mot d'origine iranienne), vulgarisé depuis Tertullien dans le sens de « paradis » et passé par là dans les langues romanes. M. L. 6223. Celtique : irl. *pardus*, britt. *paradwys*.

Dérivés et composés : *paradisiacus, paradisicola* (Prud.).

paraganda (et *paragaudis*), **-ae** f. : bordure de vêtement d'or ou de soie dorée ; paragaude, vêtement orné de cette bordure. Bas latin ; mot étranger, perse, v. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, I, p. 227, n° 530, venu en latin par le grec.

Dérivés : *paragaudius, -dātus*.

paragaphus, -ī m. : paragraphe. Emprunt savant au gr. *παράγραφος* (Isid. 1, 21, 8). M. L. 6225 (fr. *parafe*, etc.).

paralysis, -is f. : emprunt de la langue médicale au gr. *παράλυσις* (Pétr., Plin.). M. L. 6226.

paramus, -ī m. : plateau (CE 1526 C3). Mot étranger, sans doute espagnol. M. L. 6228.

parasitus, -ī m. : parasite. Mot de la comédie, emprunté au gr. *παράσιτος* ; latinisé.

Dérivés : *parasīta* f. (Hor., Plin.) ; *parasītor*, -*āris* (Plt.) ; *parasīticus* ; *parasītaster* (Tér.).

paratragoedō, -*ās* : prendre des airs tragiques. Création de Plaute, d'après le gr. παρατραγοιδῶω.

parauerēdus : v. *uerēdus*.

Parca (usité surtout au pluriel *Parcae*), -*ae* f. : la Parque, nom générique des déesses chargées de filer la destinée de chaque mortel (leurs noms particuliers sont *Nōna*, *Decuma*, *Morta*, correspondant aux noms des déesses grecques *Clithō*, *Lachēsis*, *Atropos*).

Rattaché par Varron à *pariō*, cf. Gell. 3, 16, 9 sqq., étymologie généralement admise par les modernes. Cf. περρωμένη et Λάχρισ (de λαχάνω).

parcō, -*is*, **pepercō** (classique, Cic., Cés.) ; formes secondaires *parsi*, notamment avec préverbe, *comparsit* chez Térence, et *parciū*, Naev., d'après *arcui*, **parsum** et **parcīum** (participe futur *parsiurus*, T.-L. ; *parciūrus*, S^t Jér. ; et même, à basse époque, *perpertum*, *pepercitum*), **parcere** : sens premier « retenir, contenir » (transitif) encore attesté dans l'expression rituelle conservée par P. F. 249, 1, *parcio linguam in sacrificiis dicebatur*, i. e. *coerecto, contineto, taceto* ; cf. Plt., Mi. 1220, *parce uocem*, et Poe. 1035, *linguam compescas*. Spécialisé dans le sens absolu de « se contenir, se retenir », *parce pias scelerare manus*, Vg., Ae. 3, 42 ; puis « se contenir (en faveur de quelqu'un ou de quelque chose), épargner, ménager » (suivi du datif, p. *alicui* et, à basse époque, p. *ab*, d'après *abstinere ab*). Usité de tout temps. Conservé seulement en provençal. M. L. 6231 a.

Dérivés et composés : *parcus* : ménager, économe ; et les composés expressifs *dēparcus* (Suét.) ; *praeparcus* (Plt.) ; *perparcē* (Tér.) ; *parsiōnia*, -*mōnium* (*parci-*) et, à l'époque impériale, *parciās* ; *imparcenter* (tardifs) ; *parciūquium* (Apul.) ; *parciprōmus* (Plt.) ; *parciōr*, *parciūdō* (tardifs) ; *parsiō* (Gl.).

compercō, -*is* (*compar-*) ; cf. P. F. 52, 26, *comparsit Terentiū* (Ph. 44) *pro compescuit posuit* : s'abstenir de, épargner ; *impercō* (Plt.) ; *reparcō* (rare).

À la même racine, mais avec un suffixe d'inchoatif, appartiennent également les composés de sens divergent, dont la langue ne reconnaissait plus la parenté avec *parcō* : *compescō*, -*ui* (-*pscium*, Prisc., GLK II, 511, 18) : contenir, retenir ; par suite « maîtriser, faire cesser ». De **com-perc-sc-ō* comme *poscō* de **porc-sc-ō*. *Compescō* semble formé secondairement sur *dispescō* : tenir séparé, diviser. Attesté depuis Varron ; synonyme de *disiungō*, usité surtout dans la langue impériale ; *impercō*, P. F. 96, 13, qui l'explique par un faux rapprochement avec *pscō*.

Pas d'étymologie connue.

pardus, -*i* m. : (léo)pard. Emprunt au gr. πάρδος attesté depuis Lucain ; de même, *pardalis*, -*is* f. = πάροδαλις.

Dérivés : *pardaf.* et *pardalium* (Plin.), -*licus*, -*linus* ; *leopardus*, -*alis*. Passé en germanique : v. h. a. *pardo*, all. *Pardel*.

parēns, -*entis* c. : « père » ou « mère », au pluriel **parentēs**, -*um* « les parents », c'est-à-dire « le père et la mère » ou les « pères et mères » (collectif) ; cf. en gr. ὁ τεκών, ἡ τεκοῦσα, οἱ τεκόντες. Le mot, surtout au sin-

gulier, appartient à la langue littéraire, à laquelle il fournit un substitut « noble » de *pater* et de *mater* qui est le plus fréquent. *Parēns* s'emploie indifféremment comme féminin ou comme masculin ; cf. *Middleton Odgers, Latin « parents », its meaning and uses*, Ling. Soc. of America, Language Dissertation, 1928. La loi dite de Servius Tullius porte : *si parentem puer uerberit, ast ille plorassit parens, puer diuis parentum sacer estod*, où *parentem* semble vouloir dire « un de ses parents » (le père ou la mère).

À l'époque impériale, *parentēs* s'emploie, comme *patrēs*, pour désigner les ancêtres, et même les « parents » (*propinquī*), frère et sœur, etc. ; cf. *nisi forte parentes militari uolgarique sermone cognatos et affines nominat*, Hieron., Apol. adu. Ruf. II, d'où *parentēla* (d'après *clientēla*, Capitol., Gord. 23). Ancien, usuel Panroman. Cf. M. L. 6233, *parens, parēntes*, et 6234, *parēntiātus* « parenté ».

Dérivés de *parētō*, -*ās* : faire une offrande ou un sacrifice aux dii *parentēs* ; cf. lettre de Cornélié à son fils, Tibérius Gracchus : *ubi mortua ero, parentibus mihi et inuocabis deum parentem*. — *Parentālis*, d'où *Parentālia* (cf. *dēnicāles*) ; *parentiūsus* (tardif), etc. V. H. Wagenvoort, *Stud. i. Röm. Liter. Cult. u. Rel.* Leyde, 1956, 290 sqq., et M. Leumann, Gl., 36, 148 sqq. V. *pariō*.

pāreō (et *parreō*, attesté et blâmé par Fest. 262, 16, *parret quod est in formulis debuit et producta priore syllaba pronuntiarī, et non geminō r scribi, ut feret parē, ut comparē, appare* ; cf. P. F. 247, 15, *parret significat apparebit* (de **parrō*?), -*ēs*, -*ui*, -*itum*, -*ēre* : paraitre, apparaître. Dans la langue du droit, *pāret* = *uidetur*, e. g. Gai., Inst. 3, 91, *si paret eum dare oportere*. Spécialisé dans le sens de « être présent à l'ordre de quelqu'un », (*pārere dictō alicuius* ; cf. *obsequi*), par suite « se soumettre, obéir » (souvent joint à *oboedire, audientem esse*), d'où *pār(i)entia*, Cod. Theod., d'après *oboedientia*. Ancien (Enn.), usuel Panroman. Toutefois, en dehors de la forme impersonnelle *pāret*, qui est de la langue du droit, la langue classique n'emploie le verbe qu'avec le sens d'« obéir », tandis que la langue parlée connaît le sens de « paraître » ; cf. *Vulg.*, Math. 20, 36, *parebit signum filii hominis in caelo*. Les langues romanes n'ont conservé que le sens de « paraître, paraître », M. L. 6235, réservant à *oboedire* celui d'« obéir ». Elles ont aussi gardé l'inchoatif *pārēscō*, qui est attesté dans un texte tardif (Anonym. Med., éd. Piechotta 136). M. L. 6237. En celtique, le gallois a *para* « *pāreō* ».

Composés : *appāreō* (= ἀνα- ou ἐπι-φαίνεσθαι) : 1° apparaître, être visible (sens physique et moral) ; *appāret* « il est visible [que] » ; 2° sens technique, Serv., Ae. 12, 850, *apparent* : *uidentur, praesto sunt ad obsequium* ; *unde etiam apparitores constat esse nominatos*. Ancien, usuel, classique. M. L. 535 ; *appārēscō* (tardif, 11^e/1^{er} siècle ap. J.-C.) ; appartient surtout à la langue de l'Église. M. L. 536 ; *appāritōr* « appariteur » subalterne attaché à la personne d'un magistrat qu'il accompagne ; joint à *uidentur*, CIL I² 198 ; de là *appārītōrius* ; *appārītūra* ; *appārītio* : 1° fonction d'appariteur ; puis « fonction, ministère » ; 2° dans la langue de l'Église = gr. ἐπιφάνεια, M. L. 538 ; *appārentia* : 1° présence,

synonyme de *appariitō* dans la langue de l'Église ; apparence (1^{re} siècle ap. J.-C.) ; cf. Firm., Math. 5, 8, *homines bonae apparentiae* ; *compārēō* « apparaitre » et *comparāre* « dispenser » (Cassiod., Greg. Tur.) et **disparēs*, M. L. 2674 ; *impārēs* « non parens, h. e. obœdientis », P. F. 96, 22.

Pas d'étymologie sûre. Il n'est pas aisé de concilier l'idée de *pārēō* avec les formes de gr. *παρᾶειν* « montrer ».

par(r)icida(s), -ae m. ; **pār(r)icidium**, -i n. : *parri(c)idæ* *questores appellabantur qui solebant creari causa rerum capitalium quaerendarum. Nam parricida non est qui parentem occidisset dicebatur, sed qualemvisque hominem indematnum. Ita fuisse indicat lex Numa Pompili regis his composita uerbis* (12) ; « *Si quis hominem liberum dolo sciens morti duit, parricidas esto* » (P. F. 247, 19. — Ancien, classique. De là : *parricid(i)ālis* (époque impériale) ; *parricidātus* (Caelius ap. Quint. 1, 6, 44) ; *parricidō*, -ās (Fulg.).

Quel que soit le sens étymologique du premier élément du composé, les Latins l'ont rapproché de *pater*, *parēs* ; cf. Cic., Rosc. Am. 25, 70 ; Mil. 7, 17 ; Phil. 3, 7, 18 ; Tusc. 5, 2, 6 ; Quint. 8, 6, 35, etc. Le mot a désigné dans la langue juridique de l'époque impériale le « meurtrier d'un parent » ; cf. Paul., Sent. 5, 24, 1, *lege Pompeia de parricidiis tenetur qui patrem, matrem, auum, auam, fratrem, sororem, patrualem, matrualem, patronum, patronam... occiderit*, et en particulier le « parricide ». Les glosses l'expliquent le plus souvent par *πατροκτόνος*, qui *patrem occidit siue matricida*, quoique certaines le rattachent à *pār*, *paris* « qui homines occidit patres natura ». Sur *parricida* a dû être formé *homicida*. *Parricidas* est formé comme *homicipitēs* ; cf. gr. *νεκτίας*.

Il est difficile d'expliquer phonétiquement le passage de **parricida* supposé à *pār(r)icida*. Aussi le premier terme est souvent rapproché de gr. dor. *παῖός* « parent » par les étymologistes modernes. J. Wackernagel, Gnomon 6 (1930), p. 449, critique ce rapprochement qui ne satisfait pas et, rapprochant les formes de moyen indien *posā*, *purisa*-, *purusa*-, qui supposent skr. **purṣa* « homme », fait dériver *parri-* de **parso-* ; *parricida* voudrait dire « meurtrier d'un homme », *ἄνθρωπος*. L'incertitude du sens ancien rend douteuse toute étymologie. V. Gernet, R. Phil. 63 (1937), p. 43-29 ; M. Leroy, A. propos de *pār(r)icidas*, Latomus, VI, 1947, p. 17, et J. B. Hofmann, Lat. etym. Wörter., s. u.

pariēs (quelquefois scandé *parjēs*, cf. *abiēs*), -ētis m. : mur de maison, paroi ; mur d'entre-deux, mur mitoyen ; de là les proverbes comme *tua res agitur, paries cum proximus ardet*, Hor., Ep. 1, 18, 84 ; *utrosque parietes linere*, etc. *Parjēs* a abouti dans la langue populaire à **parēs* (cf. *pareticulus*, Inscr. christ., Diehl 3646), d'où une flexion **parēs*, *parētis* (avec généralisation de la longue — ou plutôt de la voyelle fermée — du nominatif et passage au genre féminin), attesté par les langues romanes ; cf. M. L. 6242 ; B. W. sous *paroi*. Ancien (Enn., Cat.), usuel. Panroman. Britt. *parwyd*.

Dérivés : *parietinus* : de mur ; au pluriel *parietinae* « murs délabrés, ruines, débris », M. L. 6244 ; *parietālis* ; *parietārius* ; *parietāria* « pariétaire ». Cf. aussi **parietāna*, M. L. 6243.

Aucun rapprochement net. Il est tentant de rapprocher lit. *twertiū*, *twerti* « embrasser » (si **tw-* peut donner

p- en latin, cf. *aperiō*?) ou v. sl. *prēti* « appuyer », *podūpora* « appui ». On compare aussi v. isl. *sparr* « chevron », etc. Mais ce ne sont que des possibilités.

Parilia : v. *Palēs*.

pariō, -is, *peperī* (fal. *pepara*(*i*)), **partum** (mais participe *pariūrus* sans doute d'après *oritūrus*, cf. *nasciūrus*, *moritūrus*), **parere** (et archaïque *parire* ; un futur *pariō* dans Enn.) : enfant, mettre au monde. C'est le sens usuel et classique ; mais le sens ancien doit être « procurer » ; le verbe, en effet, s'emploie de tous animaux : *gallinas teneras, quae primum parient, concludat*, Caton, Agr. 89 ; des plantes : *ut sarmentum in parientibus colibus uires habeat maiores*, Varr., R. R. 1, 32, 3, comme de toutes espèces d'acquisitions ou de produits : *neu tibi aegritudinem, pater, parerem, parsi sedulo*, Plt., Tri. 316 ; *parere sibi maximam laudem*, Cic., Off. 2, 13, 47 ; *obsequium amicos, ueritas odium parit*, Tēr., An. 68 ; cf. *parta*, -ōrum n. pl. « les biens acquis » ; *multa bona bene parita habemus*, Plt., Tri. 347. D'où la glose : *partam* : *παροιδίον*. On voit se manifester la parenté avec *parō*, -ās (qui est à *pariō* comme **capō* [dans *oc-cupō*] à *capio*, etc.), parenté qui était encore sentie des Latins, cf. Sall., Iu, 31, 17, *quod maius dedecus est parta omittere quam omnino non paruisse* ; et Plt. qui, à côté de *partus* cité plus haut, emploie *parātus*, e. g. Ru. 38, *rem bene paratam comūate perdidit*. Le sens de « procurer, produire » apparaît encore dans les composés : *comperiō* « découvrir, se rendre compte », joint à *quaerere*, Tēr., An. 90, *quaerebam, comperiebam*, où le préfixe *com-* marque l'aspect déterminé, qui ne doit pas se rattacher à *xperior* ; *reperiō*, -is, -ire, avec passage à la 4^e conjugaison, comme dans *amicire*, « trouver » (souvent synonyme pur et simple de *inueniō*, cf. Plt., Au. 620-621 : *persecratur fanum, si inueniam uspiam | aurum... sed si repperero* ; Quint. 5, 10, 116, *reperire difficilius quam, cum inuenieris, argumentis adiuuare*), mais dont le sens premier est « se procurer », cf. Cés., B. G. 1, 53, 2, *perpauci... lintribus inuentis salutem sibi reppererunt*, leçon de tous les manuscrits qu'il est inutile de corriger en *pepererunt* avec Heinsius ; cf. Cic., Verr. 2, 1, 4, et Tite-Live 25, 7, 11. Sur le caractère littéraire de *reperiō* et sa disparition dans la langue vulgaire, v. E. Löfstedt, Philol. Comm. z. *Pe-regr. Aeth.*, p. 232 sqq. ; la forme tardive *repperiō* a été influencée par le parfait ; de là *reppertor* à basse époque. C'est par une spécialisation analogue à celle qui s'est produite pour *ferre* que *pariō* a pris le sens de « procurer un enfant au mari » le plus souvent avec un datif d'intérêt « enfanten », sens maintenu dans les langues romanes, où le mot est représenté, cf. M. L. 6236. et en celtique, dans gali. *peri* ; d'où *partus*, -ūs m. (gèn. arch. *parti*, *partius*) « enfantement » et « produit du ventre », « enfant » (cf. *fētus* ; Gaius, Inst. 1, 78, *partus uentrem sequitur* ; Cic., Tu. 3, 27, 79, *bestiae pro suo partu propugnant*), M. L. 6260 a ; on trouve, du reste, aussi *partus* employé en parlant des plantes, Varr., R. R. 1, 8, 7, et un composé privatif *expartus*, comme *effētus* (Varr.) ; *parturiō*, -is : accoucher, et ses dérivés ; *parēs*, *parentēs* (v. ce mot) ; dans la langue archaïque, *pariō*, -ōnis ; *partūidō*, cf. Non. 217, 28 (d'après *aegritūdō*?) ; *partiūra* (Varr.) ; comme *nātūra*) ; *partuālis* (Tert.) ; *Partula* « dca partūs » ; *puer-pera*, d'où *puer-*

perium ; et les composés en *-parus* d'après les modèles grecs en *-róxos* (v. *óum*) : *prími-, óui-, úiti-parus*. Sur un substantif **properiás* (Festus 280, 7 L.), v. F. Muller Jzn., Mnem. 68, 1930. Cf. aussi *Proletus*.

V. *parō, pars, pauper et opiparus*.

La notion de « mettre au monde » n'a pas d'expression connue en indo-européen ; le groupe de *gignō, nās-cor* a un caractère juridique et social, non physique. La parenté de *parāre* (v. ce mot) et le sens général de *parēns*, qui s'applique au père comme à la mère, montre que le sens initial de *pariō* n'est pas l'enfantement par la mère. De même, gr. *τεκεῖν* a dû signifier à l'origine « produire ».

L'ancien participe *parentēs*, qui équivalait à *οἱ τεκόντες*, doit être une forme d'un thème, peut-être athématique, qui n'a pas survécu ; cf. *sententia* en face de *sentio*. L'irlandais semble avoir le subjonctif en *-ā* correspondant à *r-ā-ara* « qu'il accorde », à côté du prétérit *ro-ir*, etc. ; v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 513. Le grec à un aoriste *ἐπορον* « j'ai procuré » qui suppose un ancien thème de type athématique à vocalisme radical *o*, passé au type thématique ; à côté, on a *πέπωρωτα* (*πεπωρωμένη* « la destinée », cf. *Parca*). Avec vocalisme *e*, le lituanien a *periū, perėti* « couvrir ». Le mot *pars* ne saurait s'expliquer directement : *-ar-* serait peu explicable, comme l'est, du reste, irl. *rann* « part » (cf. Pedersen, l. c., II, p. 52) ; il est fait sans doute sur les formes verbales telles que *pariō, parō*. La racine est dissyllabique ; cf. skr. *pūrtám* « salaire ».

parma, -ae f. : bouclier rond. Déjà dans Enn.

Dérivés : *parmātus, -a, -um* ; *parmārius* : fabricant de boucliers ; *parmula* ; *parmulārius* : gladiateur thrace, armé d'un bouclier rond.

Selon M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb. lat.*, p. 36 sqq., *parma* serait une forme refaite secondairement sur *parmula*, lui-même issu par dissimilation de **palmula*, diminutif de *palma*. Mais *parma* est plus anciennement attesté que *parmula*, la dissimilation supposée est sans autre exemple et, enfin, le sens fait difficulté. Sans doute emprunté, comme maint nom d'armes. Mais l'hypothèse d'un emprunt au celtique ne repose sur rien.

parō, -ōnis m. : barque, cf. P. F. 248, 22. Emprunt au gr. *παρών* comme le composé *myoparō* ; cf. Non. 534, 16. Diminutif : *parunculus* m.

parō, -ās, -āni, -ātum, -āre : 1° « préparer » et « se préparer, faire des préparatifs » (sens positif et absolu) ; cf. Sall., Iu. 76, 4, *contra haec oppidani festinare, parare* ; T.-L. 42, 52, 2, *iussis militibus ad ier parare* ; Cés., B. C. 1, 83, 4, *munitiones institutas parat efficere*, à côté de *sē parāre* (ad ou datif) ; 2° faire effort pour se procurer (intensif duratif en *-ā* de *pariō*), d'où par suite « se procurer », et en particulier « acquérir pour de l'argent », *serui aere parati*, Sall., Iu. 31, 11 ; d'où « acheter » : *cogito interdum trans Tiberim hortos aliquos parare*, Cic., Att. 12, 19, 1 ; cf. le composé d'aspect « déterminé » *comparāre*, ital. *comprāre* (de **comperāre*). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain, dans des acceptions diverses ; cf. fr. *parer*, v. fr. *comperer*. M. L. 6229. Celtique : britt. *parawd* « parātus » et *darparu* « praeparō ».

Les dérivés de *parō* sont rarement employés ; ce sont les dérivés des composés qui sont usuels ; on trouve *parābilis* (classique) ; *parātus* (Cic., Fin. 5, 19, 53 ; Sall. ap. Gell. 2, 27, 2 ; surtout Ov. et Tac.), remplacé par *apparātus* ; *parātiō* (Afr., Sall., Dig.), remplacé par *parātiō, apparātiō* ; *parātūra* (Tér., Vulg.) ; *parātor* (S^t Aug.) ; *parātārius* (Apic.). Par contre, l'adjectif *parātus* « prêt à, préparé à » est usuel, ainsi que son contraire *imparātus*.

Composés : **anteparō*, M. L. 500 a ; B. W. *emparer* ; *apparō* : « préparer » et « se préparer », e. g. Cés., B. G. 7, 26, 3, *hoc facere noctu apparabant*, M. L. 534 et 537, **appariculāre* ; *apparātus, -ūs m.* : « préparation » et « apprêt » (sens concret) ; *apparātiō, -tor, -tōrium* : « lieu où l'on prépare, sacristie » (latin ecclésiastique), *tūrā* (Gloss.), *-mentum, ā. λ.*, CIL XII 1567 ; *comparō* : [se] préparer ; acquérir, acheter, M. L. 2094 ; *comparātiō, -tor* (latin juridique) : *συνομητής* ; *-ticius* (Tert.) = *empticius* ; *disparō* : séparer (depuis Plt.) ; *disparāscō* (Claud. Mam.), britt. *disperod* ; *imperō* (v. ce mot) ; *preparō* : préparer ; *praeparātiō, etc.* ; *reparō* : 1° se procurer de nouveau (cf. *recuperō*), *r. amissās res*, ou se procurer par échange ; 2° réparer, restaurer (= *reficere, recreāre*), M. L. 7214 ; *reparātiō, -tor, -bilis* (et *ir- = ἀναεωροσ*).

sēparō (*sēperō*, 1^o siècle) : séparer, conservé dans les langues romanes avec différents sens spéciaux, dont fr. *severer*, M. L. 7826 ; *sēparātim, -tiō, -tor, -trix, -tius, -tus, -ūs* ; *sēparābilis* (Cic.), d'où *insēparābilis* = *ἀδιαχώριστος* (époque impériale), *insēparābilītās, insēparātus* (langue de l'Église) ; **dissēparāre*, M. L. 2689 ; *sēpār, v. pār*.

Les langues romanes supposent aussi **imparō* « prendre en possession », cf. M. L. 4293. Les formes du type ital. *comprare* et fr. *severer* remontent aux formes phonétiques avec apophonie **comperāre, sēperāre*, tandis que les composés de la langue écrite ont conservé ou rétabli partout l'a de *parāre*, sauf dans *imperō, imperium*, dont la parenté avec *parō* n'était plus sentie. Cf., à ce point de vue, *adamās* et *adimās* et les représentants romans de *elephantus*. Mais, dans le cas présent, l'existence de *comperāre* a pu être favorisée par le désir d'éviter l'homonymie avec *comparāre* (de *pār*) ; *sēperō* peut être analogue de *comperō*.

V. *pariō*.

parochia (*parroc(h)ia*), **-ae f.** : paroisse (latin ecclésiastique). Déformation du gr. *παροικία* peut-être sous l'influence de *πάροχος* « pourvoyeur public » (Cic., Att. 13, 2, 2). Une dissimilation comparable à celle de *augurium* en *agurium* ; cf. *diocēsis* de *διοίκησις*, a pu jouer un rôle ici, comme le signale M. Niedermann.

Dérivés tardifs : *parochēnsis* « de la paroisse » ; *parochiālis, -chiānus*. Cf. M. L. 6249 et 6250, *parochus*. Irl. *parche*. V. Blaise, s. u.

paropsis, -idis f. : petit plat. Emprunt (Pétr.) au gr. *παροψίς*. Var. : *parozis*, etc. ; v. Vendryes, BSL 25, 42.

parra, -ae f. : oiseau de mauvais augure, mal déterminé : mésange ou orfraie ? Attesté depuis Plt. Apparenté sans doute à :

pārus, -ī m. : sorte de mésange (Auct. Carm. Phi-

lom. 9). Un dérivé de *parra* est demeuré dans quelques dialectes romans. M. L. 6251.

L'ombrien *parfa*, *parfa* « parram » indique un ancien **parśā*. Le rapprochement avec gr. ψάρ « étourneau » ou avec gr. σπογγίλος « moineau », got. *sparwa* « moineau », etc., n'a aucune précision, parce qu'il s'agit de termes populaires dont la forme est instable; v. passer.

pars, **-tis** (thème en *-i* : anc. abl. *partī*, gén. pl. *partium*; cf. aussi *partim*) f. : part accordée à un individu, sur un ensemble; cf. *partiarius colōnus*, *lēgātarius*; *particulō* « *ones dicti sunt coheredes quod partes patrimonii sumant*, Non. 20, 6; *particeps*; partie d'un ensemble, cf. *parte* « en partie », *prō parte* (*meā, tuā*, *prō uirili parte*); *in partem*, etc., correspondant aux expressions grecques μέρος τι, κατὰ μέρος, μέγα μέρος, etc. Par dérivation, « côté » et « sens, direction » (fr. de toutes parts) : *is nunc in aliam partem palmam possidet*, Plt., Mo. 32. *Pars* a pris des sens spéciaux dans les langues techniques; il désigne, par exemple, les « parties du corps » et, par euphémisme, spécialement les « parties sexuelles » (τὰ τοῦ σώματος μέρη); les « parties d'un nombre » : *duae partēs* « les deux tiers » (τὰ δύο μέρη), etc. Au pluriel *partēs*, dans la langue théâtrale, désigne les « parties » d'une pièce confiée à un acteur, d'où le « rôle », *partēs agere*, sens qui s'est élargi en passant dans la langue commune, où *partēs* est souvent joint à *officium*, *mīnus*. Dans la langue de la politique, *pars* c'est « le parti » (comme gr. μέρος, μέρος) : *cum non liceat mihi nullius partis esse*, Cic., Fam. 10, 31, 1; dans ce sens, il est souvent employé au pluriel : *partēs*, qui, dans Salluste et Tite-Live, désigne le parti d'opposition, en particulier le parti populaire, *partēs populārēs*, par opposition à *factiō*, la caste noble. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6254. Sur irl. *cert*, *part*, britt. *parth*, v. Vendryes et Loth, s. u.

Dérivés et composés : *particula* : parcelle (issu de **particēlla* que supposent les formes romanes, cf. M. L. 6257); et, en grammaire, « particule » (= gr. τὸ μέρος) ou « partie d'une phrase »; de là : *particulātum* (opposé à *summātum*), *particulāris* (Apul.; opposé à *ūniuersālis*), *-itās*, *-iter*; *particulātiō* (Mart. Cap.); *particulō* (v. plus haut).

partior, *-iris*, *-itus sum* (et *partiō*) : partager, M. L. 6259, B. W. *partir*; d'où *partiū* (= μερισμός et διαίρεσις), M. L. 6260; *partiūr*; *partiārius* (Tert.); *partilis*, *partialis*, *partitium* et *partitiām*, tous très tardifs; *partibilis* = μεριστός (Boèce), etc.; *dispartio* (*-iior*), ancien, classique, M. L. 2679 (**dispar*); *impartio* (plus fréquent que *impartior*) « faire part de; donner une part de », attesté en roman sous la forme *impartire*, M. L. 4294; *impartibilis* (tardif = ἀμερής); *impartilis* (id.); *bi-*, *tri-partitus* (*-pertitus*), etc., adjectifs créés sur le type gr. διμερής, τριμερής qui remplacent dans la langue classique le vieux type *bifarius* et sur lesquels ont été faits postérieurement *bi-*, *tri-pertio*, *-is*, *bi-pertitiō*, etc.; *com-*, *de-*, *dis-*, *superpartior* (ou *-partio*), tous rares et tardifs.

particeps, *-cipis* adj. : primitivement, sans doute, « qui prend une part (du butin) », par opposition à *princeps*, cf. Plt., Men. 135, Most. 312; puis, dans la langue commune, « qui prend part à », M. L. 6258;

participor, *-āris* (*-cipō*) : faire participer, donner une part de, partager; *participium*, *-cipiā*, *-cipātus*. En grammaire, *participium* (Varr., L. L. 8, 58), *participialis* (*-pālis*) ont servi à traduire gr. μετοχή, μετοχικός. Composé : *comparticeps* = συμμετέχους (Ital.). *expers*, *-tis* m. : qui n'a pas sa part de, exempt de. Une locution adverbiale *dē parte* est demeurée dans quelques parlers romans. M. L. 2570.

V. *pariō*. La parenté de *partiō* est douteuse.

***partecta**, **-ōrum** n. pl. : étage supérieur du cirque (?). Mot seulement attesté (deux fois) dans les Chronographes de l'année 354 ap. J.-C. V. Osthoff, IF VIII 27; Kretschmer, Glotta X 158¹.

parthicus, **-a**, **-um** : adjectif dérivé du nom des Parthes; *-a pellis* : parchemin, Dig. 39, 4, 16, § 7; v. fr. *parche*, M. L. 6256.

parturiō : v. *pariō*.

parum : peu, d'où « trop peu », souvent opposé à *nimis*, *nimium*, e. g. Cic., Or. 22, 73, *magis offendit nimium quam parum*, le sens de « peu » étant réservé à *paucus*, *paulum*. Ancien, usuel. Non roman.

Parum est la forme phonétique du neutre de *paruos* (cf. *parum praedicāre* en face de *parū facere*) qui est demeurée parce que, employée comme adverbe, elle s'est séparée de l'adjectif et n'a pas été normalisée dans la flexion.

Parumper : un peu de temps, en peu de temps. Cf. *nūper*, *paulisper*, *semper*.

V. *paruos*.

pārus : v. *parra*.

paruos (*paruos*), **-a**, **-um** : petit. Les formes phonétiques seraient **parus*, **parua*, **parum*; *paruos*, *paruos* (*-uom*, *-uum*) ont été maintenus ou refaits d'après les autres cas où l'u se trouvant devant voyelle autre que *ō* se maintenait; v. *parum*. Comparatif et superlatif empruntés à un autre thème : *minor*, *minimus*. *Paruor*, *paruissimus* sont extrêmement rares (Cael. Aur.), comme en gr. μικρότερος, μικρότατος. Il en est de même du substantif dérivé *paruitās*, qui semble bien créé d'après μικρότης. Attesté de tout temps. Mais tend à être remplacé par des formations nouvelles (ainsi l'auteur du *de Bello Hispaniensi* n'emploie que *minutus*, qui est panroman; d'autres auteurs tardifs préfèrent *modicus*; les langues romanes ont, en outre, des formes d'origine obscure qui remontent partiellement à **pikk-*, **pis-*, **pit-*, **pūt-*, M. L. 6494; B. W. *petit*). Non roman (comme *magnus*), sauf dans des formes qui remontent au diminutif :

paruolus (*paruulus*) : tout petit. Employé substantivement dans la langue populaire comme terme d'affection pour désigner un enfant; cf. Vulg., Isa. 9, 6, *paruulus enim natus est nobis*, sens conservé par le prov. *paruol*, M. L. 6262.

paruulitās (latin ecclésiastique).

Composés artificiels : *parupendō*, tardif, ancien juxtaposé; *paruibulus*, *parucollis* (= μικροπράχλος) (Cael. Aur.), *paruloquium* (Boèce).

V. *paucus*.

pasceolus, **-ī** m. : *ex aluta sacculus*, Non. 151, 10.

Emprunt ancien et populaire (Plt., Caton) au gr. φασκαλος, avec influence de *phaseolus*, auquel l'objet devait ressembler par sa forme.

pascha, -*ae* f. (*pascha*, -*atis* n.) : Pâque. Transcription du grec indéclinable πάσχα, lui-même transcrit de l'hébreu ; passé dans les langues romanes avec influence de *pascua* (cf. B. W. s. u. ; M. L. 6264). Celtique : irl. *casc*, britt. *Pasc*, et germanique : got. *pāska*, etc.

Dérivé : *pascālis*. V. Blaise, s. u.

pāscō, -is, **pāui**, **pāstum**, **pāscere** : sens général « nourrir, engraisser, repaître » (propre et figuré ; cf. Varr., Men. 546, *ac mammam lactis sugentem pascere pupum* ; Pétr. 57, *uiginti uentres pasco* ; Cic., Verr. 2, 5, 26, 65, *alicuius cruciatus... oculos pascere*) ; plus spécialement, le sens de « nourrir » étant réservé à *alō*, « faire paître » (les troupeaux) et « paître » (transitif et absolu ; dans ce dernier sens, plus fréquent sous la forme médio-passive *pāscor*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6263 ; B. W. *paître*. Britt. *pasg*, *pesco* ?

Dérivés et composés : *pāscuus* : propre au pâturage (*p. ager*, par opposition à *aruius*) ; *pāscuum* : pâturage, M. L. 6265 ; *pāscuālis*, Vulg. 3 Reg. 4, 23 ; *pāscuōsus* ; *compāscuus* « de pâturage commun » ; *pāstiō* (rare et technique) « pâturage, pâture », M. L. 6278 ; *pāstālis*, employé par Caton, d'après Fest. 280, 14 ; *pāstor* « pâtre, pasteur », M. L. 6279 ; *pāstōrālis* ; *pāstōricius*, M. L. 6281 ; *pāstōrius* (cf. **pāstōriā* « entrave qu'on met aux bêtes aux pâturages », M. L. 6280 ; **impāstōriāre*, M. L. 4295 ; B. W. *empêtrer*) ; *pāstūra* (Pall.), M. L. 6282 ; *pāstus*, -*ūs*, M. L. 6283 ; *pāsciō*, -*ās* ? qu'on lit peut-être dans Varr., R. R. 3, 16, 19 (var. *pastant*).

pābulum : proprement « ce qui sert à nourrir ou à faire paître ; nourriture, fourrage » et, tardif, « fait de manger » (comme *pāculum* « fait de boire »), cf. Niedermann, Emerita XII, 1944, p. 76 ; M. L. 6131 (sur l'ital. *pacchio*, *pacchia*, v. M. L. 6153 b) ; *pābulāris* ; *pābulor*, -*āris* « aller au fourrage » et ses dérivés. *compāscō* « faire paître en commun » ; *compāscuus* ; *dēpāscō* « mener paître » ; *dēpāscor* « aller paître, se repaître » ; *dēpāstiō* ; *ēpāstus* « dont on s'est repu » (Ov., d'après *ēpōtus*) ; *impāscor* « paître dans » ; *impāstus* « non repu » (Vg., Luc., d'après *ἀβοσκός* de Nicandre) ; *perpāstus* « bien repu » ; *repāscō*, M. L. 7216.

Cf. *pānis* ?

Il faut séparer le groupe des mots signifiant « garder (le troupeau) » ; l'*ō* du gr. πῶς « troupeau » ne saurait alterner avec *a*. Il y a, en revanche, une racine de forme **pāt*/**pot*- dans got. *fōdjan* « τρέφειν », gr. πατῆμαι « je mange » et v. h. a. *ka-otātō* « *pāstus* », *fatunga* « fait d'engraisser, de nourrir ». Les deux formes **pā*- de *pāscō*, *pāui*, *pābulum*, et *pās*- de *pāstus*, *pāstor*, qu'on observe en latin, représentent, l'une, une forme non élargie et l'autre, une forme élargie par *s* de la même racine. Cette forme n'est attestée nulle part, à moins qu'on ne la cherche dans la forme à *-β*- du germanique : v. angl. *fōþor* « pâture (d'animaux) », ce que rien n'oblige à faire. Le v. sl. *pasę* « je fais paître » peut appartenir à la racine qui figure dans gr. πῶς, etc., et l'on n'en saurait tirer un parti certain pour *pāscō*.

passer, -*eris* (forme vulgaire *passar*, cf. *ansar*) m. 1^o moineau ; 2^o autruche, cf. gr. στρούθός ; on trouve aussi *p. marinus* ; 2^o poisson plat, plie. Sert aussi comme terme de tendresse et de surnom, comme le correspondant grec. Ancien (Plt.), usuel. Le mot, à basse époque, a été pris dans le sens de « oiseau » sans spécification, e. g. CGL V 459, 44 : *hirundo*, *nomen passeris*, sens qui se retrouve dans esp. *pajaro*, roum. *păsăre*. Panroman. M. L. 6268.

Dérivés : *passerinus* ; *passarina* « giroflée » ; *passerculus* (-*cula* f.) : petit moineau.

Aucun rapprochement net. Les noms d'oiseaux ont un caractère instable, parce qu'ils sont populaires ; v. *parra*, *merula*, *turdus*. Pour la finale, cf. *anser*.

***passernicēs** f. pl. : sorte de pierre à aiguiser. Mot transalpin, d'après Plin. 35, 165.

passim ; **passum**, **passa** ; **passus** : v. *pandō*.

passitō, -*ās* : crier (en parlant de l'étourneau) (Stutl., Anth.).

pasta, -*ae* f. : pâte. Emprunt tardif (Marc. Emp.) au gr. πάστη, passé dans les langues romanes, cf. M. L. 6272, et son dérivé *pasticius*, M. L. 6273. Irl. *paist*, germ. *Paste*.

pastillum, **pastillus** : v. *pānis*.

pastināca, -*ae* f. : 1^o panais, carotte (Plin.), M. L. 6275 ; 2^o pastenague (poisson). Pour la formation, cf. *lingulāca*. Dérivé de *pastinum* ?

pastinum, -*i* n. : houe ; *uocant agricolae ferramentum bifurcum quo semina panguntur*, Col. 3, 18, 1 et 6. De là « action de houer » et « champ houé ». Technique ; M. L. 6277. Dénomatif : *pastinō*, -*ās* : houer (se dit surtout de la vigne), M. L. 6276 ; d'où *pastinātor*, -*iō* et *repastināre*.

V. *pangō* ; cf. *pāla* de **pākslā*.

patagium, -*i* n. : *est quod ad summam tunicam ad sui solet, quae et patagiata dicitur, et patagiarū qui eiusmodi faciunt*, P. F. 246, 27. Emprunt au gr. *παταγιών, de πάταγος « bruit, claquement » (archaïque et postclassique).

patagus, -*i* m. (-*gō* f.) : *morbi genus*, P. F. 247, 1. Emprunt au gr. πάταγος (dans un fragment de Plaute). Cf. aussi dans les Gloses : *patago* : *est exulceratio oris, quod cum intumuerit, paene eilinguem facit* ; et Plac., CGL V 37, 27, *pataginem, cum propter pituitam non facile labra mouent*. De là, sans doute, *pataginō* (Pélag).

***pataracina** n. pl. : *ξ. λ. dans Pétr.*, Sat. 41, 10, désignant sans doute un (ou des) vases à boire. Peut-être de πάταγος avec influence de *patara*, doublé vulgaire de *patara*, et anaptyxe de type osque.

patella : f. v. *patina*.

patena, -*ae* f. : crèche, mangeoire (Vég.). Emprunt au gr. πάτην, distinct de *patina*, qui provient de πάτην. Germanique : all. *Pfaden*, etc. ?

pateō, -*ēs*, -*uī*, -*ēre* : être ouvert ; par suite « être exposé ou accessible à » ; « être évident, manifeste » (opposé à *lateō*). Ancien, classique, usuel. Seul le parti-

type *patēns* subsiste dans le logoudorien *padēnte*. M. L. 628R.

Dérivés et composés : *patulus* : ouvert ; large, étendu, qui s'étale, M. L. 6302 ; d'où *prōpatulus* ; *in prōpatulō* ; *pator*, -ōris m. (Apul., Scrib.) ; *paibulum* (-lus m., cf. Non. 221, 13) : sorte de fourche ; et spécialement fourche sur laquelle on étalait les condamnés pour les frapper de verges ; de là *patibulātus* ; *patescō*, -is ; *patēfaciō*, -factiō (Cic.) ; *patibulum* (?) ; *patescō* (Chiron) ; *Patulcius*, -leius ; **expatellāre*, M. patidus (Chiron) ; *Patulcius*, -leius ; **expatellāre*, M. patidus (Chiron) ; *dis-* et *re-patēō* (-tescō) (tardifs). Cf. aussi *Patēla* (*Patella*, *Patellāna*, nom de la déesse qui présidait à l'ouverture de l'épi (Arn. 4, 7).

L'a de *patēre* représente une forme à degré zéro du vocalisme, attendue dans le type verbal en -ē ; on a le même vocalisme dans hom. πινάκ « étendant », πίνω « ils étendaient », osq. patensins « panderent », etc. en face de πετάσαι, πετάσαι, d'où est sorti πετάνω « j'étends ». La racine se retrouve dans av. *pa-thāno* « étendu », lit. *petys* et v. pr. *pette* « épaule » (pour le sens, cf. v. sl. *pleter* « épaule » de la racine de gr. *πλατήρ*, etc.), v. isl. *faþmr* « longueur des deux bras étendus », gaél. écossais *aithamh*, mesure de longueur. — Sans doute parent de *spatium* (v. ce mot), et peut-être de *pandō*.

pater, -tris m. : père. Terme générique, correspondant à *māter*, comme *pappa*, *tata* à *mamma*. Ce qu'indique *pater*, ce n'est pas la paternité physique, qui est plutôt indiquée par *parēns* et par *genitor*. *Pater* a une valeur sociale. C'est le chef de la maison, le *dominus*, le *pater familiās* ; c'est l'homme qui est un des représentants de la suite des générations, et l'on parle ainsi de *patrēs*. Ainsi s'expliquent *patrōnus*, *patrocinium* et *patria potestās*. Aussi *pater* s'emploie-t-il comme terme de respect, en parlant des hommes et des dieux : *Iuppiter* ; *pater omnipotēns*, *pater Aenēas*, *patrēs conscripti*, *patrēs* (d'où *patricius*), *pater sacrorum* ; *pater patrātus*, etc. Romulus est qualifié à la fois de *pater* et de *genitor* dans Ennius, A. 113. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 6289. Celtique : irl. *pater*, britt. *Pader* (noms de la prière qui commence par ce mot).

L'adjectif de *pater* est *patrius* « qui appartient au père », le père seul ayant le droit de propriété dans l'ancien droit romain comme, du reste, dans l'ancien droit indo-européen ; cf. *patria potestās*, *patria* (terra, d'après le gr. πάτριος γῆ Soph., etc.?). De *patria* la langue a tiré à basse époque *repatriō*, -ās « revenir dans sa patrie », conservé dans quelques dialectes romans, cf. M. L. 7217, et *patriōta* « compatriote », hybride à terminaison grecque, et *patrioticus*.

Paternus est une formation récente d'après *māternus*, *frāternus* ; *patrōnus* est sans doute analogue des autres formations en -ōnus, qui à l'origine étaient dérivées des thèmes en -o/e-, cf. *bellum/Bellōna* ; de même que *patrōnus*, on a *mātrōna* ; puis a été formé *patrōna*. Le type de *patrōnus*, *mātrōna* est peu représenté, non productif à l'époque historique, le principal des mots qu'il comprend est *colōnus* ; le *colōnus* a un *patrōnus*. D'autre part, *paternus*, soutenu par *māternus*, a éliminé peu à peu l'ancien *patrius*, qui ne s'est plus appliqué qu'à l'idée de « patrie » : a *patria patrium dicas*, a *pater paternum*, GLK VII 99, 18 ; 284, 18 ; 306, 26 ; Servius, Ae. 6,

33. Cf. le développement en grec de πατρός d'après μητρός au détriment de πάτριος, signalé par J. Wackernagel, Fest. Kägi, 40 sqq. *Patrius* n'est pas conservé dans les langues romanes ; le log. *padriu* « clair ». M. L. 6299, est plus que douteux ; *paternus* n'a pas d'avantage subsisté, M. L. 6290 ; *patrōnus* est mieux représenté, M. L. 6300 (irl. *patrum*, savant). De *patrōnus* dérivent *patrocinium* (formé comme *trōcinium*, *lēnōcinium*, etc.), d'où *patrocinor* et, à basse époque, *patronālis*, *patrōnātus*, -ūs m. ; de *paternus*, *paternitās*, -nālis (latin ecclésiastique).

Patrius (uniquement dans Varron) est sans doute emprunté au grec (cf. CGL V 129, 59, *patricus*, *paternus graece*) : *cāsus patricus* « génitif » (Varr., L. L. 8, 66, 67) est la traduction de πῶσις πατρική ; *patricē* (Plaute) = πατρικῶς, comme *grāphicē* = γραφικῶς. *Patricius* « de père libre ou noble », dérivé de *patrēs* au sens juridique et politique, semble sans rapport avec le *patricus* historiquement attesté et se range dans la catégorie des dérivés en -icius de noms de magistrats : *tribūnicus*, *aedilicius*, etc. Il est peu vraisemblable d'admettre qu'il ait existé, pour disparaître avant l'époque historique, un adjectif en -icus, du type *ciuiticus*, *hosticus*, termes de la langue du droit public, dont *patricius* serait un dérivé. De *patriciolus* dérive irl. *patracain*. De *patricius* : *patriciātus*, -ūs : *patriciat* (Suét.).

Autres dérivés et composés : *patrius*, -a, -um (cf. *auitūs*), archaïque ; *patrimus* et *patrimis*, termes du rituel, cf. *mātrimus* (la quantité de l'i est incertaine) ; *patrimōnium* : patrimoine ; ensemble de biens appartenant au *pater familiās*, appelé aussi *rēs familiāris*, *familia pecuniāque* ; *patrimōniālis* ; *patrimōnolium* ; *patrāster*, -trī m. : beau-père, M. L. 6296, cf. *mātrāstra* ; *patrisō*, -āre (Plt., Ps. 402, Tér., Apul.) « *pater similis fio*, πατρίζω », hybride formé sur le type grec en -ίζω ; *patrius* : oncle paternel (par opposition à *auonculus*) ; par extension : censeur sévère, grondeur ; *patruēlis* ; *compater* (langue de l'Eglise), M. L. 2096 ; B. W. *compère* ; britt. *compazr*.

Cf. encore **patrinus* « parrain », M. L. 6298 ; B. W. s. u., passé en germanique : m. h. a. *pfeter* ; et aussi sans doute *patrāre*.

La valeur sociale, et par suite religieuse, de *pater* qu'on observe en latin est héritée de l'indo-européen. Dans le Rgveda, on lit plusieurs fois *pitā* « pater » à côté de *janitā* « genitor » ; et *pitā* se dit de personnages divers, notamment *dyaūh*, nom du ciel lumineux (cf. lat. *Iuppiter*, omb. Ju-u-pater) ; d'autre part, skr *pitārah*, comme lat. *patrēs*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *tā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater*- figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, le *p* se trouvait en syllabe intérieure et, par suite, s'amoussait en iranien. En grec, Thétis, qui est fille de Néréeus, invoque Ζεῦ πάτερ, A. 503 ; Agamemnon, B. 371, dit Ζεῦ τέ πάτερ καί Ἀθηναίη καί Ἀπόλλων ; Δ. 235, on lit πάτηρ Ζεὺς hors de toute idée de génération ; on voit aussi que πάτηρ est une désignation du chef d'un groupe, ici le groupe des dieux, et c'est ce sens qui était au fond de la formule πάτηρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε désignant Zeus. Le pluriel gr. πατέρες désigne les « ancêtres », ainsi Z. 210 γένοσθε πατέρων.

Cette valeur solennelle du mot **pater*- a eu pour conséquence une tendance à remplacer ce mot par un mot familier dans des langues qui représentent une civilisation déjà éloignée du type indo-européen : en gotique, c'est *atta* qui traduit *πατήρ*, et *fadar* ne figure que dans une appellation : *abba fadar* « ἀββά ὁ πατήρ », Gal. IV 6. En slave, c'est le dérivé *otiec* de ce mot **atta* qui est la seule expression pour « père ». On conçoit que **pater*- ait toujours été le terme employé dans les généalogies : Darius dit en vieux perse « *manā piā Vistāspa* « mon père, c'est Vistāspa », etc. Cet emploi est général et a souvent déterminé un emploi de **pater*- dans la langue courante. De là vient que *pater* est en latin un terme usuel pour désigner le « père » au sens actuel du mot français. On a de même *patir* en osque, *athir* en irlandais, *hayr* en arménien, etc.

La flexion a été simplifiée en latin : à l'accusatif singulier on a skr. *pitāram*, hom. *πάτερᾰ*, en face du datif skr. *pitrē*, gr. *πατρί*. Mais, d'après *patrī*, *patre*, etc., le latin a généralisé *patr-* à tous les cas autres que le nominatif-vocatif singulier et il a *patrem* comme *patrī*, etc. L'e du datif osq. *Paterei* « *Patrī* » peut résulter d'une épenthèse.

Le dérivé *patrius* a des correspondants exacts dans véd. *pitṛ(i)yaḥ* « du père », gr. *πάτριος*; cf. peut-être m. gall. *etrydd* « maison paternelle » (J. Loth, Rev. celt., 42, 349). Il n'existe rien de pareil près de *māter* et *frāter*, et ceci tient à la situation unique du « père » dans la famille indo-européenne. Le grec a des dérivés *πάτρᾰ*, *πατήρ* dont le latin n'a pas l'équivalent.

Patrius est à rapprocher de gr. *πάτριος* « frère du père » et de skr. *pitṛvyah* (av. *tiūryō*, de **piturya*), v. h. a. *faturoo* « frère du père »; pour la forme, cf. gr. *μητρούξ* « belle-mère ».

patara, -ae (*patara*, comme *camara*) f. : patère, sorte de vase large et plat, aux bords évasés, avec lequel on répandait le vin soit sur l'autel, soit sur la tête de la victime. Ancien (Plt.), classique. L'explication par *patēō* (Macr. 5, 21, 4; Isid., Or. 20, 5, 2) n'est qu'une étymologie populaire. Peut-être doublet de *patina*, influencé par *cratera*. De *patara* dérive le diminutif : *patella*, -ae f. : -ae *uasula parva picata, sacrificiis faciendis apta*, P. F. 293, 13. Demeuré dans les langues romanes (cf., entre autres, fr. « poêle », M. L. 6286 et 6287, **patellio*), mais a perdu son caractère religieux et, par le sens, se rapproche plutôt de *patina*. Irl. *padhal*; britt. *padell*.

Dérivé : *patellarius* (Plt.).

***patēta** : genre de dattes caryotes (Plin. 13, 45). Mot étranger, transcription du gr. *πατητός*, Géop. 20, 9.

patina, -ae f. : bol, de terre ou de métal, servant à faire cuire les aliments; objet de forme comparable, mangeoire; sorte de pâte. Emprunt oral au gr. *πατήν*, I Ancien, classique. M. L. 6293.

Dérivé : *patinarius* : de ou à la casserole; subst. *patinarius* : gourmand, lèche-plats (Suét.). V. *patara*.

patior, -eris, *passus sum*, **pati** (forme active *patiās* dans Naev., R³ 67) : souffrir, être patient ou passif; supporter. Même sens que le gr. *πάσχω*, dont il a emprunté certains emplois techniques, par exemple en grammaire : *modus patiendi*, *passivus* (Quint.) = *παθη-*

τυχός; en médecine : *patiēns* = ὁ παθὼν « le patient », *passiō* « maladie » (Gael. Aur.), etc. *Pati* est souvent opposé à *facere*, comme *πάσχειν* à *δρᾶν*. Comme fr. « souffrir », a le sens de « supporter, permettre » (suivi de la proposition infinitive). Ancien, usuel. Conservé dans quelques langues romanes; cf. M. L. 6294, *patire* (avec passage à la 4^e conjugaison), et 6292, *patiēns*; 6295, **patium*. Celtique : irl. *céss*, *paiss* « *passiō* »?; britt. *peidio* « cesser »?

Dérivés et composés : 1^o de *patiēns* : *patientia*, *patienter*; *impatiens*, -tenter; *impatientia* = ἀπάθεια (d'époque impériale); *patibilis*, terme de la langue philosophique (Cic.) « supportable », « sensible, capable de souffrir », remplacé dans cette acception par *passibilis* dans la langue de l'Église; « passif » (par opposition à *activus*), et *impatibilis* (*impetibilis*) = ἀπάθη; *passiō* : rare et tardif; c'est surtout un mot du latin ecclésiastique pour traduire le gr. *πάθος* dans le sens de « passion » du Christ; et de « passion », mouvement de l'âme (correspondant à classique *affectus*) avec une nuance péjorative. Il n'y a pas de substantif *passus*, sans doute pour éviter l'homonymie de *passus* « pas ». De *passiō* : *passionālis* (Tert., Gael. Aur.), -*nālis* et *im-*; *passivus* : terme de grammair (Quint., Charis., etc., d'où *passivitas*) ou de la langue philosophique (Arn., Apul.). Dans le sens obscène « pédéraste passif », les Latins ont purement et simplement transcrit *παθικός*, comme ils l'ont fait pour *κίναδος*, sans essayer de le traduire (cf. aussi *paedico*); *perpetior* : souffrir jusqu'au bout, endurer *perpassiō* (classique); *perpassivus* (Sén.) « qui fréquenter aliquid patitur »; *compator* : verbe du latin ecclésiastique (Tert., Ital.) qui traduit συμπάσχω; *compassiō* (fréquent; irl. *compáis*), *compassibilis*, opposés à *impassibilis*, *impassibilitās*, qui traduisent ἀπάθη, ἀπάθεια; cf. Tert., adu. Prax. 29, p. 286, 9, si *impassibilis* est *pater*, utique et *incompassibilis*; aut si *compassibilis*, utique *passibilis*. Très tardifs : *præ-patior*.

Le radical *pat-* de *patior* ne se retrouve exactement nulle part. On est tenté de rapprocher la racine **pē-*, **pō-* de gr. *πῆμα* « souffrance », *ταλαίπωρος* « malheureux » qui existe près de *πένομαι* « je travaille péniblement », *πόνος* « peine », *πένθος* et *πενιχρός* « pauvre », sans doute aussi, avec élargissement, *πέθος*, *ἐπαθον*, *πέπνοθα*. *Patior* serait dérivé de **pātos* (<**pat-*), cf. *fateor*?

patrō, -ās, -āui, -ātum, -āre (rare dans Cic., n'est pas dans Cés.) : achever, mener à bonne fin, exécuter, conclure. Peut-être ancien terme rituel; cf. T.-L. 1, 24, 6, *pater patratus ad iusiurandum patrandum*, i. e. *sancierendum, fit foedus*. Le *pater patratus* était un des deux féciaux ou héros sacrés du peuple romain, qui reproduisait le costume de Jupiter Férétrien et portait le sceptre. *Patrāre* est sans doute le dénomiatif de *pater*, comme *frātrāre* de *frāter*, *ministrāre* de *minister*. *Patrāre iusiurandum* « prononcer le serment en qualité de *pater* », *patrāre foedus*, *pācem* « conclure le traité, la paix en qualité de *pater* ». Le mot s'est dépouillé de son sens religieux à mesure que les cérémonies qu'il désignait sont tombées en désuétude. Souvent même, il a pris une nuance péjorative, cf. Quint. 8, 3, 44, ou,

dans la langue familière, un sens obscène (comme *facere*; cf. *expatrare* = *effutuere*, *Æ. l. Catulle 29, 16*, et *Schol. Pers. 1, 18, patrio est rei venereae consummatio*) qui l'a fait éviter par les puristes. Il en est même de *patrator, patrātiō*, tous deux rares, *patrābilis* (tardif) et de *perpetrō, perpetrator, -tiō, -bilis*. Par contre, *impetrāre* de *perpetrō, perpetrator, -tiō, -bilis*. Par contre, *impetrāre* est très classique. Celui-ci s'est spécialisé dans le sens de « obtenir »; le sens ancien apparaît encore dans *Plt.*, *Poc. 974, incipere multo est quam impetrare facilius*, en face du sens classique, *Cic.*, *Lae. 20, 76, in omni re considerandum est et quid postules ab amico, et quid patriare a te impetrari*.

Dérivés : *impetrābilis* (ancien); *impetrator, -tiō, -tus, -ūs, -iūus* (tous tardifs), *M. L. 4306 a. L'abrégé de l'est.*, *P. F. 253, 23*, cite aussi *propetrare*; *mandare quid perficiatur*; *nam impetrare est exorare, et perpetrare, perficere*.

V. aussi *impetrō*.

patrator : v. *patet*.

Patulcus : épithète de Janus, jointe à *Clūsius, Clūsiūsus*, « *quia bello caulae eius patent, pace clauduntur* », *Macr.*, *Sat. 1, 9, 16*; cf. *Ov.*, *F. 1, 129*. Peut-être étymologie populaire; cf. *Bömer*, éd. des *Fastes*, t. II, p. 23. Pour la forme, cf. *hiulcus, petulcus?*

***paui** ; 1^o **paucius, -a, -um** : peu, peu nombreux. Employé presque uniquement au pluriel : *pauci, paucōrum* (paucun dans *Enn.*), *pauciores, paucissimi*, souvent substantivés, *pauci, pauca*; les exemples du singulier sont très rares et avec des noms collectifs (*Hor.*, *A. P. 203*; *Gell. 20, 1, 31*). Panroman, sauf roumain. *M. L. 6303*.

Dérivés et composés : *pauciēs* adv.; *paucullī, -ae, -a*, diminutif familier; *paucūās* (classique, mais ne semble plus attesté après *Quint.*); *pauciloquium* (*Plt.* = ὀλιγομυθία).

2^o **paulus, puis paulus, -a, -ium** (au contraire de *paucus*, s'emploie uniquement au singulier) : petit. L'emploi comme adjectif est rare et archaïque (*Tér.*, *Titin.*, *Varr.*). On rencontre surtout le neutre *paulum* avec un génitif « un petit, un peu », et *paulō* (cf. *pusillus*). *Paulus* est, en outre, demeuré comme *cognomen* (et *Polliō?*).

Composés et dérivés : *paul(l)ātim* : peu à peu; *paul(l)ulus*; *paul(l)ulum*; *paul(l)ulātīm*; *paul(l)isper* (avec *l longa*, *CIL VI 27788*; cf. *aliquantis-per, tantis-per*) « un peu de temps ».

3^o **pauillus, -a, -um** « tout petit »; *pauillum, -i* « un petit peu » (*per-* « un tout petit peu »); *pauicillis per*; *pauicillitās*; *pauicillulus* : diminutifs familiers et expressifs, fréquents surtout dans la langue des comiques, et pour lesquels on trouve des graphies *pausillus, -ulus* (*Plt.*, *Sti. 163*) influencées par *pusillus*.

Composés expressifs : *perpaucus, perpaulum, perpaul(l)ulus, perpauillus* (*Plt.*).

Pauci est dérivé, avec suffixe *-ko-*, d'un mot qui figure aussi dans *pauillus* et *pauper*, dans gr. *παῦρος* « en petit nombre, petit; court » et dans got. *ƿawai* « ὀλιγοί »; cf. sans doute aussi gr. *φαῦλος* « de qualité inférieure », dont le *φ* initial peut représenter un **ph* expressif, et même la forme complexe *φάυρος*. Le vocalisme radical *a* est chose courante dans un adjectif qui indique

une infirmité, une faiblesse, de même que le suffixe *-ko-*; cf. *cascus, flaccus, mancus*, etc. Aucun artifice ne permet de retrouver ce suffixe dans *pauillus*, qui semble offrir le suffixe *-lo-* du diminutif, avec gémination expressive de *-l-*. *Pauper* est un ancien composé. La forme la plus embarrassante est celle de *paruus*; et le rapport avec gr. *παῦρος* est évident, comme celui de *neruus* avec gr. *νεῦρον* et de *aluus* avec gr. *αῤῥός*; mais, même si l'on n'avait pas la persistance de *taurus*, on ne saurait croire que **pauro-* ait passé à **parwo-* par une évolution phonétique spontanée : on ne sait au juste comment la chose s'est produite (v. *Stolz-Leumann, Lat. Gramm.*, § 99 b, p. 111). De même, le celtique *a tarwo-* (gaul. *tarvos*) en face de lat. *taurus*, gr. *ταῦρος*, v. *sl. turū*. Les mots où apparaissent ces changements singuliers sont en partie des termes techniques ou familiers à vocalisme radical *a*.

pauēō, -ēs, pāui (rare; *Ov.*), -ēre : être frappé d'épouvante; puis, par affaiblissement de sens, « avoir peur [de] ». Emploi absolu et transitif. Ancien, usuel, mais évité par la prose classique.

pauor, -ōris m. : épouvante, puis « peur ». Panroman (sauf roumain). *M. L. 6314*, et **pauōrea*, 6315; *Pauentia, -ae* f. : déesse de la Peur; *pauidus*, actif et passif : « épouvanté » et « qui épouvante » et son contraire *impauidus* (poétique = ἄφοβος); *pauēscō, -is*; *pauibundus* (tardif); cf. *tremibundus*; *pauidō, -ās* (Comm.). *Pauēō* a dû désigner d'abord un état de prostration, d'abattement, causé par un choc violent qui n'est pas nécessairement la peur; cf. *T.-L. 7, 34, 7, admiratione pauentibus cunctis*; *Ov.*, *F. 3, 362, speque metuque pauent. Pauor* est différencié de *metus*, auquel il est joint dans *Lucr. 3, 141, hic exsultat enim pauor ac metus*. Le genre animé du même nom (cf. *sopor*) indique qu'il a dû désigner à l'origine une force agissante, non un état : *Pauor* est divinisé et a ses prêtres : *Pauōrii*; *pauidus metus*, *Ov.*, *F. 1, 16*, veut dire « la crainte qui paralyse »; cf. *Vg.*, *G. 3, 106*; *Ae. 5, 138. Pauor* s'est ensuite appliqué à l'esprit; cf. *Cic.*, *Tu. 4, 8, 19, pauorem, metum mentem loco mouentem; ex quo illud Enni : « Tum pauor sapientiam omnem mi exanimato expectorat* ». Toutefois, le mot au sens de « peur » semble évité par *Cicéron* et *César*, peut-être en raison de son caractère trop expressif; *Cicéron* emploie *pauēō* seulement dans les œuvres poétiques, *pauor* dans les œuvres philosophiques. A l'époque impériale, le sens s'en est affaibli et le mot est devenu synonyme de *timor* : *Pline*, *25, 17, dit pauor aquae*; *Celse* *5, 27, 2, aquae timor*, tous deux pour traduire ὄροφοβία. V. *Ernout, Philologica II*, p. 37 sqq.

Comme tous les mots expressifs, *pauēō, pauēscō* ont tendu à être renforcés : de là *pauitō, -ās* (poétique), *compauēscō, expauēō, expauēscō, expauidus, expauēfaciō, perpauēfaciō* (à côté de *pauēfactus*). Les langues romanes ont maintenu et développé ces formes; cf. *M. L. 3037, expauidus*; 3038, **expauitāre*; 3035, **expauentāre* (-*paentāre, -pamentāre*); v. *B. W. sous épave, épouvantare*.

Pauēō est sans doute un verbe marquant l'état, à suffixe *ē*, correspondant au verbe marquant l'action *pauīō*. Même opposition que dans *lubet* en face de skr. *lūbhayati* « il désire ». Le sens premier serait « je suis frappé », appliqué spécialement aux chocs de l'esprit. Cf. *Isid.*, *Or. 10, 230, pauidus est quem uezat trepidatio*

mentis, habet cordis pulsationem, cordis motum. Nam paucere (l. pauire) ferire est, unde et pauimentum. — V. *pauire*.

**paueri* : *frumenta dicebant antiqui quae de uagina non bene exibant*, F. 298, 9. Sans autre exemple ; forme douteuse. Lire *pauiri*?

pauir, -is, -itum, -ire : battre la terre pour l'aplanir ; niveler. Presque uniquement employé dans l'expression technique *pauire terram*. Mais il est probable que cette spécialisation est secondaire, comme on le voit par *dépuuio*, *obpuuio*.

Dérivés et composés : *pauimentum* : terre battue ; puis « pavé, dallage ». Déjà dans Cat., Agr. 8 et 19. Formes romanes en partie savantes, M. L. 6312 ; *pauimentō*, -ās ; -tārius ; *pauicula* : hie, demoiselle (avec suffixe de diminutif féminin, substitué par antiphrase au suffixe d'instrument neutre en -culum) ; *pauic(u)lō*, -ās (Gloss.) ; peut-être *pauitēnsis* (uestis) : sorte de feutre (foulé) opposé à *leuidēnsis* (Isid., Or. 19, 22, 19).

dépuuio : battre (exemples de Lucilius, *palmisque misellam depuuit me*, et de Naev., Com. R³ 134) ; cf. P. F. 61, 14.

obpuuait (lire *obpuuif*?), *uerberat a puuendo*, i. e. *feriendo*, P. F. 207, 13. Si *puuio* est une forme réelle, et non une faute de copiste pour *pauio*, ou une forme imaginée en vue d'un rapprochement avec *pūniō*, elle serait refaite d'après les composés *dépuuio*, *obpuuio*, comme *sculpō*, en face de *scalpō*, a été tiré de *exsculpō*.

Le rapport, souvent enseigné depuis Festus, avec gr. *παῖω* « je frappe » se heurte au fait que rien de certain n'indique dans *παῖω*, non plus que dans *πταῖω* qu'on n'en peut séparer, la présence d'un F. Lit. *pidūti* « couper », *piūklas* « scie » a un tout autre sens. En somme, étymologie obscure. V. *pauō*. Le vocalisme a est normal dans un mot de ce genre, technique ou familial.

paullus : v. *paucus*.

pauō, -ōnis c. (arch. *pāuus*, -ī m. et *pāuu*, -ae f., M. L. 6313 et 6310 ; sur *paō*, attesté dans une inscription tardive et dans les manuscrits de Sénèque, Martial, *πάων* dans l'hérit de Dioclétien, v. Heraeus, *Kl. Schr.*, p. 234, n. 1) : 1° paon ; 2° sorte de poisson (Ambr., hex. 5, 2, 5). Ancien. Panroman ; britt. *paun*, et germanique : v. h. a. *pfāwo*, etc.

Dérivés : *pāuōninus* ; *pāuōnāceus* : en forme de queue de paon (-m opus, cf. Rich., s. u.).

Pāuus est dans Ennius et est repris par les auteurs de basse époque, notamment par la langue de l'Église ; à la fin de l'époque républicaine, la forme usuelle est *pāuō* et le sexe est indiqué par l'adjonction de *māsculus*, *fēmīna*.

L'oiseau a été apporté de l'Inde. La forme gr. *ταῖς* ne s'explique pas par des formes indiennes et le p de lat. *pāuō* ne se retrouve nulle part ; sans doute dû à l'onomatopée, cf. *paupulō*. Sur le mot, qui reste obscur, v. *Mémorial S. Lévi*, p. 284 sqq.

pauper, -is adj. : pauvre. Sans doute composé de **pau-per-os* « qui produit peu », cf. *pau-cus* et *pariō*, et

puer-pera, et ancien adjectif de la 2^e déclinaison (cf. Varr., L. L. 8, 77, et la note de Goetz-Schoell, ad l.) passé à la 3^e déclinaison sous l'influence de *diues*, avec lequel il formait couple ; cf. Tēr., Ph. 276-277 : *qui iudices saepe propter inuidiam adimunt diuiti/aut propter misericordiam addunt pauperi*. La langue populaire a reconstruit plus tard une forme *pauper*, *pauperā*, -rum, d'après le type *liber*, -a, -um (cf. Plt., frg. 67 L. ; Pétr. 46), qui est demeurée dans les langues romanes. Toutefois, on peut penser que -per de *pauper* représente une forme athématique, normale dans les seconds termes de composés (cf. *sacerdās*, *antistes*, etc.). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 6305. Irl. *pauper*.

Pauper a dû se dire d'abord de la terre, des animaux : *pauper ager*, Tib. 1, 1, 23 (19). Dérivés : *pauperies*, -ei (archaïque, conservé dans la langue du droit au sens de « dommage causé par un animal » ; cf. P. F. 246, 10, *pauperies damnum dicitur quod quadrupes facit*, et Dig. 9, tit. 1) ; *pauperium*, *paupertās*, conservés tous deux dans les langues romanes, M. L. 6306, 6307 ; *pauperō*, -ās (familier) et *paupertō* (Vulg.) ; *pauperculus* (Plt.) ; *pauperāscō* ou -rāscō (bas latin) et *im-* (Vulg.) ; *paupertinus* (formé d'après *libertinus*) ; *paupertūla* (It.).

V. *paucus*.

paupulō, -ās, -āre : crier (en parlant du paon). Onomatopée ; le groupe initial *pau-* se retrouve, comme on l'a vu, dans le nom du paon, *pauō*.

pausa, -ae f. : pause, fin, halte. Archaïque et post-classique, usité surtout dans l'expression *pausam facere*, *dare*. Généralement considéré comme emprunté au gr. *παῦσι* ; mais ce mot est rare et tardif en grec et, d'autre part, le changement de déclinaison de *παῦσι* en *pausa* s'explique mal. Une influence de *mora* est peu vraisemblable. On peut se demander si *pausa* n'a pas été refait sur *pausāre* (attesté tardivement, mais sans doute ancien dans la langue parlée), bâti lui-même sur l'aoriste de *παῦω* ; cf. l'emploi de l'impératif aor. *παῦσαι* « arrête » dans Plt., Tri. 187, et les formations du type *campāre*, *malaxāre*, *catapsāre*. L'emprunt est technique, sans doute, et venu peut-être par la langue nautique : cf. *pausārius*.

Dérivés : *pausārius* : maître d'équipage, dit aussi *hortātor*, qui donnait aux rameurs l'ordre de stopper. *pauō*, -ās : cesser (bas latin ; cf. Cacl. Aur., Tard. I, 1, 16, *cum capitis pausauerū dolor*). Devenu synonyme de *quiescō* « se reposer » (cf. *pausa* : *requies*, CGL IV 138, 22, et *pausāre sē*, Vita Caes. Arel. 2, 33) ; de là l'emploi de *pausat in pace* (= *requiescūt*) et les formes *repauō* (transitif et intransitif = *ἀναπαῖω*, -παῖωμαι, surtout employé par les chrétiens, conservé dans les langues romanes, M. L. 7218), *repauōtiō* = *καταλυτήριον*. *Pauō* a survécu dans les langues romanes (sauf en roumain), où il a souvent le sens de *pōnere*, cf. M. L. 6308 ; B. W. s. u. De *pauō* : *pau-sātiō*, -bilis et *impau-sābilis* (tardif, rare = *ἀλκτος*).

pausia (*pusia*, *posia*), -ae f. : sorte d'olive. Ancien (Cat.), non expliquée.

pausillus : v. *pauillus*.

παξ : v. παρό.

παξ : exclamation équivalente à notre « chut » ou « paix », qu'on trouve dans la langue comique ; cf. Hérodote : πάξ... τέλος έχει ; et κόγξ ὁμοίως πάξ, ἐπιφώ-
γμα τετραλεμνοῦς.

παxillus : v. pālus.

-pe : particule enclitique intensive, cf. *nem-pe*, *quip-pe*, apparaît encore, combinée à *iam*, dans *quispiam*, *uspiam*, etc.

Une particule pareille à lat. *-pe* ne se retrouve exactement que dans lit. *kaip* « comme » et *teip*, *šeip* « ainsi ». Le latin a, d'autre part, *meā-pte*, *suā-pte*, cf. gr. ἴπτει?, et aussi *i-ipse* (v. ce mot).

pēccō, *-ās*, *-āui*, *-ātum*, *-āre* : broncher, faire un faux pas, sens encore conservé dans Hor., Ep. I 1, 8-9, *solue senescentem mature sanus equum, ne | percutat ad extremum ridendus et ilia ducat*. Employé surtout, comme le gr. σφάλματα, dans le sens moral de « commettre une faute ou une erreur, se tromper » (cf. *titubō* dans Plt., Mi. 248). Ancien (Enn., Cat.), usuel et familier. Très usité dans la langue de l'Église, en raison de son caractère populaire et expressif, de même que *pēccātum* (qui traduit ἁμαρτία), *pēccātor* (Tert.) ; et passé par là dans les langues romanes ; cf. M. L. 6321, *pēccāre* ; 6322, *pēccātor* ; 6323, *pēccātum*, et 6324, *pēccōsus*. It. *peccad* ; britt. *pechu*, *pechod*, *pechadr*.

Autres dérivés et composés : *peccāmen*, *peccantia*, *peccāela*, *peccātio*, *peccātorius*, *peccārix*, *peccātus*, *-ūs* (? douteux) ; *impeccābilis*, *impeccantia* (= ἀναμάτητος, -τησία), tous tardifs.

Le sens donne lieu d'imaginer que *peccāre* serait dérivé d'un mot **pecco-* qui serait à *pēs* ce que *mancus* est à *man-* (v. *manus*). Mais pareil mot n'est pas attesté. L'ombrien *pesetom*, TE VIa 27 « *peccātum* » (ou « *perditum* ») est douteux. Pour le sens, cf. *scelus* et skr. *skhālati* « il fait un faux pas ».

peciolus (*petiolus*), *-ī* m. : 1° petit pied, petit sabot ; 2° pétiole. Depuis Afranius ; rare et technique. M. L. 6334 a. Selon Meyer-Lübke, *peciolus* est la seule forme que donnent les manuscrits, *petiolus* est une fausse graphie due aux éditeurs ; cf. Rh. Mus. 72, 154. Cf. *pecullus* et *peccullus*, diminutifs de *pēs*, dans Marcellus et Oribase ; et *tripeccia* « trépid » (tardif) ?

pectis (*-idis*?) f. ? : grande consoude (Ps.-Apul. 59, 25 et 127, 10). Grec. Dioscoride a πηκτιή.

pēctō, *-is*, *pēxi* (et tardif *pexui* ; cf. *nexi* et *nexui* de *nectō*, et *pectui* d'après Prisc.), *pexum* (et *pectium*), *pectere* : peigner, carder ; et, plaisamment, « rosser » (cf. fr. *brosser*, *donner une peignée* ; all. *fechten*). Cf. *pexus* « laineux, poilu ». Ancien, usuel.

pecten, *-inis* m. : peigne, carde ; puis tout objet analogue : sorte de plectre, coquillage ; plante « aiguille de berger » ; pubis (poils, os du pubis = gr. κτεός), etc. Panroman. M. L. 6328 ; et germanique : v. angl. *pihten* ; celtique : gall. *peihyn* ; et *pais* de *pexa* (scil. *tunica*) : robe ; et M. L. 6331, *pēctinculus*. Dénominateur : *pēctinā*, *-ās*, qui a remplacé *pēctō* à l'époque impériale et a passé dans les langues romanes, M. L. 6329 ; *pēctinārius* : relatif aux peignes, et substantif : fabricant de

peignes, M. L. 6330 ; *pēctinātus* : en forme de peigne ; cf. P. F. 233, 4, *pectenatum tectum dicitur a similitudine pectinis in duas partes deaxum, ut testudinatam in quattuor* ; l'adjectif a ici un « qu'on retrouve dans ombre. *petenata* ; *pēctinātor*, *-ātō* (= κτενισμός, Orib., eup. 4, 16), *-āim*, *-ālis*, *toius* tardifs ; *pectunculus* : pétoncle, M. L. 6334 ; *pectō*, *-ōnis* f. : peigneau (Cael. Aur.).

Composés : *impezzus* : non peigné ; *dēpectō* : peigner et « donner une peignée » ; *oppectō* (*ob-*) : ôter la chair après l'arête (assimilée à un peigne), d'où « dépouiller » ; *oppezzus*, *-ūs* m. (Apul.) : sorte de coiffure ; *repectō*.

La formation de *pectō* est la même que celle de *plectō* et *nectō* ; l'attique a *πεκτώ* « je peigne, je tonds » ; et le *-t-* se retrouve dans lat. *pecten*, avec le correspondant à degré zéro de la racine, gr. κτεός, κτενός. Germanique : v. h. a. *fehhan* « se battre », v. angl. *fehhtan*, etc. Le gr. πέτω « je peigne, je tonds » a un correspondant exact dans lit. *pešū* « je tire par les cheveux, je tireaille ». Lat. *pexus* « laineux » offre l'élargissement *-s-* ; cf. gr. gr. πέσος « toison » et v. h. a. *fahs* « poils » ; ou peut-être est-ce une formation en *-so-* comme *laxus*, etc. Arm. *asr* (gén. *asu*) signifie « toison », comme hom. τόσος V. *pectus* et *peccū*.

pēctus, *-ōris* n. : poitrine de l'homme ou des animaux (c'est-à-dire sans doute la partie velue du corps ; cf. *pectō*, *pexus*, etc.), considérée comme le siège du cœur et de l'âme (et aussi de l'intelligence, cf. Plt., Mi. 786, qui l'oppose à *cor*), et par suite le « cœur » ou l'« âme », l'esprit. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6335.

Dérivés : *pectusculum* (tardif) ; *pectorālis* adj. ; *pectorāle* n. « plaque de devant de la cuirasse, plastron » (cf. Rich. s. u.). Usuel ; panroman, sauf roumain. M. L. 6332 ; *pectorōsus* : à large poitrine (terme de la langue rustique) ; *appectorō*, *-ās* (bas latin) « serrer contre sa poitrine », d'où simplement « serrer, presser », M. L. 540 ; *dē-*, *im-pectorō* ; *pectōreus*.

Il a dû exister en latin vulgaire un adjectif **pectorānus*, formé comme *uittulinus*, dont le féminin, tiré sans doute de *pectorina carō*, a subsisté dans les langues romanes. Cf. M. L. 6333 ; B. W. *poitrine*.

Le tokh. A a *pāssām*, duel « les deux mamelles » ; un mot pareil, différent par le vocalisme radical *o* au lieu de *e* et par la formation en *-u-*, se retrouve en irlandais : *hucht* « poitrine ». Aucun correspondant hors de ces deux langues. Du reste, les noms de la « poitrine » diffèrent d'une langue à l'autre. *Pectus* est à *pectō* comme *uellus* à *uellō*.

1° *pecū* n. (employé surtout au pluriel *pecua*, *-uum*, *-ubus* ; terme collectif) : bétail, troupeau(x) ; cf. Naev. ap. Non. 159, 6, *homines, pecua, beluisque*. Par extension, « argent » (comme *pecūnia*).

Pecū est une forme ancienne (cf. la vieille prière dans Cat., Agr. 141, 3, *pastores pecuaque salua seruassis*) ; *pecus*, *-oris* et *pecus*, *-udis* tendent à s'y substituer.

Dérivés : *pecūinus* (cf. *ferinus*) « de bétail » ; *pecūārius* m. « éleveur de bétail » ; *pecūāria* f. « élevage » ; *pecūōsus* (Gl.) ; *pecūālis* = προβατικός, *-ātus* (tardifs) ; la glose *pecusius* « pastor » doit être une corruption de *pecūōsus*.

2° *pecūlium*, *-ī* n. : petite part du troupeau laissée

en propre à l'esclave qui le gardait (*pecūliāris ouis*) ; puis « pécule » (*pecūlium castrēse*) ; propriété particulière ; quelquefois dans un sens obscène (= *membrum virile*). — Dérivé de diminutif.

Dérivés : *pecūliolum* ; *pecūliāris* (-rius), -ritās (= γρησιότης, γρησιον ou οικειότης, Grég. M.) ; *pecūliōsus* ; *pecūliātus*. Quelques traces de *pecūlium*, -iāris dans les langues romanes, cf. M. L. 6336, 6337. *peculor* (û?, cf. Havet, *Man.*, § 322 ; R. Ph. 1907, p. 233 ; *depeculāre* dans Lucil. 682 Marx), -āris « faire son pécule », spécialisé dans la langue politique avec le sens de « s'enrichir aux dépens de l'État, être concussionnaire ».

Dérivés : *peculātus*, -ūs m. (*pequ-*) : concussion, *peculāt* : *peculatus furtum publicum a pecore dictum. sicut et pecunia, eo quod antiqui Romanorum nihil praeter pecora habebant*, P. F. 233, 6 ; *peculātor*, -tiō ; *dēpeculo* (-lor) : piller, actif et déponent ; cf. Cael., *Ilist.* 62, *ubi senatus intellexit populum depeculari*. *Peculor* ne peut être directement formé sur *pecūlium*, dont le dérivé serait **pecilior* ; mais il suppose un **peculūs* (-culum) non attesté.

Pour l'û, v. le mot suivant.

3° **pecūnia**, -ae (*pegunia*, *Cl.* 1² 582, etc.) f. : richesse en bétail ; puis « argent, fortune, richesse » : *pecus a quo pecunia universa, quod in pecore pecunia tum consistebat pastoribus*, Varr., l. L. 5, 95 ; par extension, « monnaie » et même, en bas latin, par une nouvelle spécialisation, « monnaie de cuivre » ; cf. Lampr., *Alex. Sev.* 33, 3, *scenicis nunquam aurum, nunquam argentum, uix pecuniam donauit*. Conservé, comme *pecūlium*, en macédonien, M. L. 6338. Sur le bétail numéraire, v., entre autres, Vendryes, *Rev. Celt.*, 42, 391 sqq.

Dérivés : *pecūniārius* (-ris, -lis) : *pecūniōsus* (joint et opposé à *locuplēs*) ; *Pecūniola*, surnom romain.

La formation de *pecūnia* est pareille à celle du dérivé lit. *viršūnė* de *viršūs* « sommet » et du type slave en -ynji. On y observe le même û ; cf. également û dans lat. *uerrica*, en face de l'u bref de lit. *viršūs*. Même û encore dans *pecūlium*.

4° **pecus**, -oris n. : collectif « troupeau, bétail ».

5° **pecus**, -udis f. (masculin dans Ennius ; un neutre pluriel *pecuda*, sans doute d'après *pecora*, dans Accius, Sisenna et même Cicéron (?) d'après Non. 159, 11) : « tête de bétail », individuel ; terme d'injure « bête ». La distinction de sens entre les deux mots, encore nette à l'époque républicaine, cf. Varr., R. R. 2, 1, 4, tend pourtant à s'effacer ; Ovide, *Ibis* 459, dit *inque pecus magna subito uertare parentis, où pecus = pecudem* ; et Columelle, 6, 27, 13, écrit *id genus pecudis = i. g. pecoris*. Une fois la distinction disparue, l'un des deux mots devenait inutile, et *pecus*, -udis n'a pas survécu dans les langues romanes, où *pecus*, *pecoris* seul est représenté ; cf. M. L. 6339, *pecus* ; 6325, *pecora* ; 6326, *pecorārius* ; 6327, *pecorina*.

Pecus, -oris et *pecus*, -udis désignent indifféremment le gros et le petit bétail, les animaux domestiques, par opposition à *ferae* ; cf. Lucr. 1, 14, *ferae, pecudes* « bêtes sauvages, animaux domestiques » ; Cic., N. D. 2, 64, 160, *qua pecude (= sue) nil genuit natura secundius* ;

Varr., R. R. 2, 1, 12, *pecus maior et minus... de pecore maiore in quo sunt ad tres species natura discreti, boues asini, equi...* ; Virgile, G. 3, 243, s'est servi de *pecudes* pour opposer les quadrupèdes aux poissons et aux oiseaux. Mais l'un et l'autre ont dû d'abord s'appliquer spécialement aux bêtes à laine (cf. *pectō*), sens encore attesté ; cf. Tibère ap. Suét., *Tib.* 32, 5, *boni pastoris esse tondere pecus, non deglubere* ; Vg., G. 3, 554, *balatusque pecorare* ; et pour *pecus*, -udis, *Juv.* 13, 232, *pecudem spondere sacello | balantem*. C'est avec le sens de « brebis » que *pecora* est demeuré en roman, comme *pecorārius* avec celui de « berger » ; cf. M. L. s. u. Le sens de *pecus* « embryon, fœtus », rare et tardif, semble issu du grec.

Dérivés (rares) : *pecorālis* ; *pecorārius* : προβατάριος (Gloss.) ; *pecorōsus* (poétique) ; *pecorinus* (tardif) ; *pecūdālis* (Filastr.), -diārius (Gloss.) ; *Pecudifer* (épithète de *Silvānus*) ; *pecusculum* (Juvencus 2, 589).

Un thème *pek'u-* n'est attesté qu'en indo-iranien, en germanique et en italique. Au neutre, il désigne le « bétail » en général, et notamment le « bétail » en tant qu'il est une forme de richesse : véd. *pācu* (forme rare) et, avec même place de ton, v. h. a. *fihu* « bétail » et got. *faihu* « κτήματα, χρήματα, ἀργύριον », et, inversement, gr. κτήματα « bétail » ; v. Chantraine, R. Phil. 1946, 5 sqq. Au masculin, il désigne le bétail considéré comme des êtres vivants, souvent rapproché des « hommes », qui, pour le chef, représentent un autre moyen de puissance : dès les *gāthās*, *pasīs* (accusatif pluriel) est rapproché de *virang*, et l'Avesta récent a le « dvanda » *pasu vīra* « les troupeaux et les hommes ». L'ombrien a, toujours dans une même formule, *pequo* (= *pecua* pl. n.) à côté de *uīro*, *uīro* « uīrōs ». Cf. le rapprochement védique dans RV III 62, 14, où on lit *asmābhyaṃ dvīpāde cātuspadē ca paçāve* « à nous, aux animaux à deux et à quatre pieds » ; l'opposition de *dvīpāt* et de *cātuspat* pour désigner les « hommes » et les « animaux » repose sur un usage ancien, car l'ombrien a, pour la même opposition, *dupurgus, peturpursus* « bipedibus, quadrupedibus », T. E. VI b. 10-11.

Au masculin, le védique accentue *paçūh* par opposition au neutre *pācu* dont le germanique atteste l'antiquité. Le latin a aussi une forme de genre animé, mais au féminin et avec l'élargissement -d- : c'est *pecus, pecudis*, tandis que, au neutre, le thème en -s-, *pecus, pecoris*, est la forme usuelle pour le singulier et a pris finalement, même au pluriel, le dessus sur *pecua*.

Un thème en -s- se retrouve en nordique, mais contaminé avec un représentant de **pok'o-* : v. isl. *far* « brebis ».

Le vocalisme radical zéro n'est conservé qu'en iranien, dans des dérivés, av. *fsuyant-* « qui fait paître les brebis », *fsūmant-* « qui a du bétail », et dans des composés au premier et au second terme.

Dès l'indo-européen, le mot a le sens large de « bétail » et le sens étroit de « petit bétail, mouton », qui serait le sens ancien si l'on admet le rapprochement, du reste indémontrable, avec le nom de la toison : gr. πώκος, πόκος, etc., et arm. *asr* (v. sous *pectō*). En védique, on parle d'un *paçūm* (accusatif singulier) *dvīpāvantam* et *gōmantam*, troupeau composé de chevaux et de bovins. Dans l'Avesta, *pasīm* (accusatif singulier)

désigne plusieurs fois le « bétail » en général, mais a souvent le sens de « petit bétail » par opposition à *staura* « le gros bétail » (v. sous lat. *taurus*).

Le sens qui apparaît dans lat. *pecūlium* et *pecūnia* est pareil à ce qu'on observe dans got. *faihu* et v. angl. *fook* « troupeau » et « biens, propriétés ».

Les formes baltiques v. pruss. *peku* et v. lit. *pekus* « bétail » supposent un ancien emprunt du balte à une langue de type occidental. Le fait n'est pas isolé.

pedepressim; pedetēntim (-temptim) : *pedetentim* et *pedepressim dictum est caute, quasi lenta et tarda itione*, Non. 29, 3. Adverbes dérivés de *pede pressō*, *pede tentō* « le pied étant retenu ». *Pedepressim* n'est attesté que par Nonius; *pedetentim* est plus usité, mais surtout archaïque, quoique encore dans Cicéron, Tite-Live et Quintilien. La graphie *pedetemptim* a été influencée par *temptāre* (si toutefois ce n'est pas là la forme la plus ancienne; cf. Caton, Or., frg. 1, 23, *eam ego uiam pedetemptim temptabam*).

peda, pedes, pedica, pedisequus : v. *pēs*.

pēdis, -is c. (m., Nov. 107; f., Pl., Vid. 110) : pou. Ancien (Liv. Andr., Plt., etc.) : Tend à être remplacé par le diminutif *pēdiculus*, *pēduc(u)lus*, -ī m., seule forme attestée à l'époque impériale (Pétr., Plin., Cels.); cf. Non. 220, 25, *pēdis, quem nos pediculum dicimus*. Panroman. M. L. 6361.

Dérivés : *pēdicum* = φθειράκις (Lucil.); *pēdicōsus*; *pēdiculāris* (-rius), épithète jointe à *herba* « herbe à poux »; *pēdiculō*, -ās; *pēdiculatiō* (Gloss.) = φθειράκις, φθειράκιος; -lōsus.

Le nom de cet insecte diffère d'une langue à l'autre. Av. *pazdu* désigne un petit insecte nuisible. Cf. peut-être *pēdō*.

pedisequus : v. *pēs*.

pēdō, -is, pepēdi, pēditum, -ere : pēter. Mot vulgaire (satiriques), M. L. 6345; *pēditum* « crepitus uentris; pet » (Cat. 54, 3); bien représenté, avec des dérivés, dans les langues romanes, M. L. 6358; B. W. s. u.

Avec alternance vocalique : *pōdex* m. : derrière; proprement « le pēteur ». Pour la valeur du suffixe, v. Ernout, *Philologica* I, p. 133 sqq.

Composés : *oppēdō* (Hor.); *suppēdō* (cité par Cic., Fam. 9, 22, 4).

Il y avait en indo-européen un présent radical athématique **perd-* que suppose la comparaison de lit. *pērdziu* « je pète », serbe *pēdim*, av. *perōdan* (3^e plur.), skr. *pardate* (mot de glossaire), gr. *πέρδομαι* (aor. *ἔπαρδον*), alb. *piērb*. A côté de **perd-* a existé un autre thème sigillant « vesser » : **pezd-*, **pōzd-*, **bzd-*; c'est celui que, avec lat. *pēdō*, représentent slov. *pezdim* et russe *bedity* « il vesse », lit. *bezdū*, *bezdėti*; cf. gr. *βέζω*. Pour *pōdex*, on notera que tch. *pezd* et lit. *bizdas* signifient aussi « derrière ». Le germanique a un autre type, aussi expressif, celui de v. isl. *fisa*, etc. V. lat. *uissio*; et *pēdis*?

pedō, -ās; pedō, -ōnis; pedum : v. *pēs*.

pēdūlis : adjectif tiré de *pēs*, substantivé dans le sens de « chausson, guêtres »; d'où ital. *pedule*, M. L. 6362, et en germanique : m. h. a. *pēdal*. V. *pēs*.

pēgris, -idis f. : coquillage inconnu; Plin. 32, 150. Forme douteuse; grec non attesté; l're *pēlorides*?

pēriērō : v. *iūrō* sous *iūs*.

pēior (c'est-à-dire *pēior*), -ōris n., **pēius** adj. comp. : pire, plus mauvais.

pessimus (*peusu-*), -a, -um superl. : le pire, le plus ou très mauvais. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6367, 6440, *pēssimus*. L'e de *peior* est bref de nature et c'est la syllabe qui est longue, comme dans *maior*, *eius*, etc. Il n'est donc pas besoin pour expliquer l'e ouvert, c'est-à-dire bref, des formes romanes, de supposer, comme le fait Meyer-Lübke, une influence de *pessimus* ou de *melior*.

Le dénominatif *pēiōrō*, -ās « empirer » n'est attesté qu'à basse époque (comme *minōrō*, *meliōrō*, etc.); de même *pessimō*, -ās « maltraiter ». — *Pessimior* est un barbarisme tardif (Didasc. Apost.).

Peior, *peussumus* servent de comparatif et de superlatif à *malus*, comme *melior* et *optimus* à *bonus*. En indo-européen, les noms intensifs en **yes-* indiquent ce qui exerce avec force l'action indiquée par le verbe : skr. *yājīyan* désigne l'homme qui est, par excellence, un sacrifiant. La forme **pedyōs-* sur laquelle repose *peior*, comme on le voit pas *pessimus*, désignerait ce qui fait particulièrement une chute, ce qui tombe; cf. skr. *pādyate* « il tombe », v. sl. *padŭ* « je tomberai », v. angl. *fetan* « tomber ». — De la même racine, le lat. a *peussum*, où apparaît clairement le sens de « tomber ». — V., du reste, l'article *peussum*.

pelagus, -ī n. : mer. Emprunt au gr. *πέλαγος* (τὸ), demi-latinisé et traité comme un thème en *o/e*, tout en conservant le genre neutre (mais Lucrèce a encore le pluriel grec *pelagē*, 6, 619). Depuis Pacuvius; poétique et prose impériale. Demeuré surtout dans les langues ibériques. M. L. 6369.

Dérivés : *pelagius* (Varr., Plin.); *pelagicus*. Cf. *pontus*.

pelecanus (*peli-*, *pelli-*), -ī m. : pélican. Emprunt tardif, latinisé, au gr. *πελεκάν*.

pellāx, pellācia, pellicio : v. *lax*.

pellis, -is f. : peau. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6377. Irl. *pell*. Germanique : b. all. *pell*.

Dérivés et composés : *pellārius* : peaussier, fourreur, M. L. 6373; *pelliticius* (-ceus) : de peau, M. L. 6375, et v. angl. *pilece*, irl. *bellec*, *pellec*; *pellinus*; *pellius*; *pellēātus*, Paul. Nol., d'après *pilelātus*; *pellio*, -ōnis m. (cf. *caupō*, *fullō*, *lēnō*) « fourreur »; *pellionārius* « pelletier »; *pelliger*; *pellicula* : petite peau, pellicule; M. L. 6376. De là : *pelliculō*, -ās : couvrir avec une peau, boucher (Col.); *pellēsūna*, Varr., L. L. 8, 55, v. *suō*; *tentipellium*, cf. P. F. 500, 28; *uersipellis*, v. *uertō*.

La forme *pellirem* : *galerum qui fiebat ex pelle*, p. F. 225, 10, est à rejeter; cf. Lindsay, *Gloss. Lat.*, IV, p. 313.

Certaines formes romanes remontent, en outre, à **pellāmen*, M. L. 6372; les langues techniques ont conservé ou créé un bon nombre de ces substantifs en *-men* : cf. *laetāmen*, **māteriāmen*, etc.

V. la remarque sous *palea*.

Cf. le groupe de v. isl. *ffall* « peau » (got. *filleins* « δερμάτινος » répond à lat. *pellinus*), gr. *πελοράφος* « pelletier » (Gloss.) et *πέλλας* (accusatif pluriel) « peaux » chez Pollux, tous mots à ancien -ll- de type « populaire », mais *ἐρωτέλας*; sans doute aussi hom. *πέλλα* « vase à lait » (en cuir?), *πελλίς* *λεκάνη* Hés. (?); d'autres rapprochent lat. *péluis*, etc., ce qui fait difficulté pour -ll-. Cf., de plus loin, v. angl. *filmen* « pellicule », gr. *πέλαμα* « plante des pieds, semelle de chaussure », lit. *plėnė* et *plėnis* « pellicule », pet. r. *plivá* « peau, membrane », gr. *ἐπίλοος*, etc.

pellō, -is, **populī** (en composition -*pulī*), **pulsūm**, **pellere** : pousser (avec idée accessoire de « battre, frapper », *pellere terram, humum*), puis « chasser » et, dans la langue militaire, « repousser, mettre en déroute »; cf. *Pellōnia* « déesse qui met l'ennemi en fuite » (citée par Arn., S^t Aug.). Ancien, usuel, classique. S'emploie au sens physique et moral : *nec habet ullum ictum quo pellat animum*, Cic., Fin. 2, 10, 32. A *pellō* correspond le substantif *pulsus*, -ūs m. « choc, poussée » et, dans la langue médicale, « pouls » (*p. uenārum, artēriarum*); cf. *pulsuōsus*, Cael. Aur.), demeuré dans les langues romanes; cf. M. L. 6839. Irl. *cuilse*. *Pulsio* est rare et attesté seulement à basse époque (Arn.).

De *pulsūm*, corn. *pols* « un moment ».

De *pellō* existent de nombreux dérivés avec préverbes de sens local : *ad-* (*ap-*) *pellō* « pousser vers », qui, dans la langue nautique, s'emploie absolument avec le sens de « aborder »; *as-* *pellō*, de **abs-* *pellō* « chasser, repousser »; *com-*, *dē-*, *dis-*, *ex-* (M. L. 3041), *im-* (M. L. 4299), *per-*, *prō-*, *re-* *pellō*, auxquels correspondent des abstraits en -*sus*, -*siō* (ou en -*sa*; cf. *repulsa*, qui a pris le sens d'« échec d'une candidature »), et des noms d'agents en -*sor*. De *compellō* dérive le britt. *cymhell*, *cymmell*.

Pour **pellō*, -ās, v. *appellō*.

Pulsus est fait sur le présent **peldō*, devenu *pellō*, comme *tensus* sur *tendō*; de même qu'il y a un *tentus*, conservé en face de *tendō*, il y a eu un **pultos* à côté de *populī*, à en juger par *pultāre* qu'emploient encore Plaute et Térence (cf. *meritō*, **mantō* dans *ommentāns*). D'après *pulsus* a été fait l'itératif-intensif *pulsō*, -ās, qui a éliminé *pultō* et s'est ensuite substitué à *pellō* comme étant plus expressif et aussi comme fournissant une conjugaison régulière : cf. *pellere terram pede*, Lucr. 5, 1402; *p. ter pede terram*, Hor., C. 3, 18, 15; *p. humum pedibus*, Catul. 61, 14; et *pulsare tellurem pede libero*, Hor., C. 1, 37, 1; *lyra pulsa manu*, Ov., M. 10, 205, et *pulsare chordas digitis*, Vg., Ae. 6, 647, etc. De là : *pulsātiō*, -*tor*, tous deux rares; *pulsābulum* « plectre ». *Pulsāre* a seul survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent également un élargissement **pulsāre*; cf. M. L. 6837 et 6838. Germanique : m. h. a. *pfulsen*, néerl. *polsen* « pulsando pisces in rete adigere et anguillas captare ».

De *pulsāre* sont formés de nombreux composés : *compulsō* (Tert., Apul.); *dēpulsō* (Plt.); *expulsō* (Mart., Amm.); *impulsō*, M. L. 4323; *prōpulsō* (classique); *repulsō* (Lucr., S^t Ambr.).

Populī et *pultāre* montrent que la racine est ici **pel-*. Le -ll- de *pellō* en face de *pulsus* suppose un présent à suffixe **de/o-* indiquant l'aspect « déterminé » (procès abstrait à un terme); la formation est la même que

dans *tendō* en face de *tendō*, *tetinī*, *tentus*, etc. (cf. le groupe de -*cellō*, *uellō*, *fallō*, et v. aussi *pendō*). Toutefois M. Vendryes, BSL 16, 301 sqq., préfère expliquer *pellō* par **pel-nō*. L'ombrien a *ařpeltu* « appelé », *āřpeltō* « mouëtō ». On rapproche gr. *πέλλω* « je secoue » (noter l'aoriste hom. *ἐμ-πεπαλῶν*) et le dérivé arm. *halacem* « je poursuis », sans doute aussi gr. *πελεμίζω* « j'agit violemment, je secoue », *πόλεμος* « combat ». Il y a peut-être un rapport avec le groupe de lat. *palpus*, *pālpare*, etc. La formation de présent **peldō*, comme celle de *tendō*, a été occasionnée par le caractère athématique du thème verbal **pel-* : ce thème est conservé dans l'aoriste hom. *πέλτο* « il s'est heurté à ». Au vocalisme radical près, lat. *pellō* est à *tendō* ce que gr. *πέλλω* est à *τείνω*.

pelta, -ae f. : bouclier thrace. Emprunt au gr. *πέλτα*. Dérivés : *peltātus*, *peltifer*, tous deux appartenant à la langue impériale.

péluis, -is f. (trisyllabe chez les archaïques; acc. *péluium*, abl. *pélui*, puis *péluis*) : bassin, chaudron. Attesté depuis Labérius jusque dans la Vulgate. Diminutif *pélucula* (Not. Tir.).

Cf. skr. *pālāvī* « sorte de vase » et, de plus loin, gr. *πέλαρη* « coupe » (avec dérivé *πέλαρηνη*), v. isl. *ful* « coupe »; pour *πέλλα*, v. sous *pellis*.

peminōsus, -a, -um (*ē? ae?*) : qui se fendille, se crovasse : -a *ārea*, ap. Varr., R. R. 1, 51, 1. Sans rapport avec *paedor*, malgré Non. 163, 12, ni avec *πημαίω*. Forme unique, peut-être corrompue : on a proposé *perimōsa*.

Penētēs : v. *penus*.

pendō, -is, **pendī**, **pēnsūm**, **pendere**; et **pendō**, -ē, **pendēns**, **pēnsūm**, **pendēre** : à la racine qui s'est fixé au latin sous la forme **pend-* appartiennent deux verbes l'un en -*ē*, intransitif et marquant l'état : *pendēs* « être pendu, suspendu » (sens propre et dérivé « être sous pendu dans l'attente, la crainte », etc. : *animus tūi pendet, pendemus animis*, etc.), l'autre à voyelle thématique et transitif : *pendō* « suspendre », d'où « peser et, par spécialisation de sens, « peser de l'argent » et « payer », cf. *stipendium*, les paiements se faisant anciennement au moyen de lingots non monnayés, *ae graue*, *ae libralis*, etc., qu'on mettait dans la balance. Les deux verbes ont le même parfait *pependī*, de même que *steti* est seul en face de *siō* et de *sistō*, etc.; l'adjectif verbal est *pēnsus* (de **pend-to-s*), dont le neutre *pēnsūm* substantivé dans le sens de « poids de laine à filer dit tribué aux servantes », a pris le sens général de « tâche à faire »; le féminin *pēnsa*, à basse époque, a le sens d'« provisions pour un jour ».

Pendō, *pēnsūm* se prennent souvent au sens de « peser mentalement, évaluer, estimer »; de là : *magni parui, nihili pendere; nihil pēnsi habere; esse pēns Pēnsūm* a fourni un dénominatif *pēnsō*, -ās qui a tous les sens de *pendere*, auquel il se substitue à l'époque impériale, comme ses composés ont supplanté ceux d' *pendō* : cf. *compēnsō*, *dispēnsō*, *repēnsō*, etc. De *pēns* est dérivé un fréquentatif *pēnsiō*, -ās déjà dans Cicéron avec le sens de « payer » et fréquent dans la langue impériale avec le sens de « peser dans l'esprit, penser

A *pendō* se rattache *pendulus* (cf. *bibō*, *bibulus*, etc.). Il a aussi existé des adjectifs **pendicus* d'où provient **pendicare* « pencher » (cf. *prōnicāre*) et **pendiolus*, cf. M. L. 6384-6388. Les gloses ont conservé un substantif *pendiculus*, traduit par ἀπρεδών, d'où **pendicūlāre*, cf. M. L. 6385, et les composés *perpendiculum*, « fil à plomb », *perpendicūlaris*, -lātor.

Un substantif *-pendium* apparaît dans les composés : *compendium* : proprement « argent qu'on amasse », cf. Varr., L. 5. 183, *compendium quod cum compendiū rina fit*, puis, en général, « gain, profit » (= *lucrum* qu'on oppose à *damnum*), et spécialement « économie de temps, raccourci, abrégé » ; de là : *compendiarius*, *compendiosus* et *compendio*, -ās (bas latin) ; *dispendium* « dépense, dommage », d'où « perte de temps, détour » ; *impendium* « dépense » et « intérêt », dont l'ablatif *impendio* est usité comme adverbe dans la langue familière avec les sens de « *magnopere* » ; *impendiosus* ; *perpendium* : « équilibre (Orib.) » ; *suspendium* « pendaison » ; *suspendiosus* ; *stipendium* (v. *stips*). Un substantif *pendix* est attesté dans les Inscriptions ; le figure aussi dans *appendix* f. « appendice, supplément », d'où *appendicium*, *appendicula*, et dans *ampendicēs* : *dicebantur ab antiquis quod circumperenderent, quos nunc appendices appellamus*, P. F. 19, 12. A *pendix* se rattache *pendigō* : carcasse d'une statue (Arn. 6, 16) ; sorte de tumeur (Vég. 2, 44 et 55), sens auquel se rattache l'adjectif *pendiginōsus* (Cass. Fel. 20).

A *pēnsus* se rattachent *pēnsiō* « paiement, loyer », M. L. 6393 ; *pēnsilis* « pendant, suspendu » (d'où *pēnsile* n. « grenier suspendu »), M. L. 6392, fr. *poèle*, B. W. s. u., et germanique : v. h. a. *pfesal*, etc. ; **pēnsicūlum*, non attesté, mais qui a fourni le dénominateur postclassique *pēnsiculō*, -ās « peser, examiner » ; *pēnsūra* (Varr.), *pēnsor*, *pēnsus*, -ūs (tardifs).

Le vocalisme *o* de la racine apparaît dans *pondō* « en poids » (*pondō libra* ; *auri argenti pondō*), ablatif d'un thème masculin en *o/e*, **pondus*, -i qui a disparu, en dehors de cette forme fixée par l'usage, au profit d'un thème neutre en -*os/es*, *pondus*, -*eris*, mais en influant sur le vocalisme de celui-ci (cf. *modus*), il y a aussi *-pondium*, second terme de composés dans *dupondium*, *assipondium*, *interpondium* (Gloss.), glosé παράλληλον (cf. pour la forme, *modius*) ; cf. mess. *argora-pandes* « argent-o-pondus ». I De *pondus* dérivent *pondusculum* ; *ponderōsus* ; *ponderiūs* (Acc.) ; *ponderārium*, -rā-tūra (tardifs) ; *ponderō*, -ās, avec ses dérivés *ponderātiō*, -bilis, etc., et ses composés *praeponderō* « peser plus, emporter la balance », *reponderō* (bas latin) *romponderāns* (Ps.-Apul.).

Les langues romanes ont conservé *pendēre*, *pēnsāre*, le premier avec le sens de « pendre, suspendre » et « être suspendu », le second avec le sens de « peser » (et « penser »), en éliminant *pendēre* ; cf. B. W. s. u. ; M. L. 6383, 6391 et 544, **appēnsāre*. *Pondus* est à peine représenté, cf. M. L. 6646 (et en armor. *poner*?), et a été presque partout éliminé au profit de *pēnsum* « poids », M. L. 6394. Le *d* de la graphie française est dû à un faux rapprochement avec *pondus*. *Pondō* a passé en celtique : *irl. bonn*, *britt. punt*, et en germanique : *got. pund* « Pfund », et de là en finnois ; comme aussi un dérivé **pondārium* : v. *isl. pundari*, m. *b. all. punder*, etc. ; de

pēnsum dérivent v. angl. *pislic* ; celtique : *irl. pis*, *britt. pwys* ; de *pondus*, *britt. pūn*.

Dérivés et composés de *pendō*, *pendeō*, *pēnsō* : *appēndō* : suspendre à, peser, M. L. 543 ; *appēndēō* (Apic.) ; et **appēnsāre*, M. L. 544 ; *compēndō* (très rare) ; *compēndium*, v. plus haut ; *compēnsō*, -ās : peser une chose avec une autre ; contre-balancer, compenser, M. L. 2097 ; *britt. cymmwys* ; *compēnsātiō* : est debiti et crediti inter se distributio, Dig. 16, 2, 1 ; *compēnsātiūs* et *recompēnsō*, -sātiō (VI^e siècle) ; *dēpendō* : payer, d. *poenās*, *peūniam* ; dépenser (époque impériale), *britt. dibyru* ; d'où, dans la langue juridique, *dēpēnsum*, *dēpēnsiō* ; *dēpendēō* : pendre de, dépendre, dériver de ; *dispēndō* : dépenser, distribuer, M. L. 2676, *britt. dispign* « dispendium », et *dispēnsa*, M. L. 2677 ; *dispēnsō*, -ās : payer, dépenser, distribuer, M. L. 2678 ; *dispēnsātiō*, -tor, *trix*, -tōrius, -tūius ; *expēndō* : payer entièrement, passé en germanique : v. h. a. *spēntōn*, etc. ; *expēnsum*, *expēnsa* « paiement », M. L. 3042 ; *expēnsō*, -ās ; *impēndēō* : être suspendu dans ou sur (immédiat) ; *impēndō* : « pendre dans », M. L. 4301, 4304 ; et surtout « dépenser à » ; par suite « consacrer à » ; *impēndium* (sur v. bret. *impeniucion*, v. J. Lath, s. u.) ; *impēnsa* : dépense ; dans les langues techniques, « matériaux dépensés pour la confection d'un ouvrage », etc., sens conservé dans les représentants romans du mot, cf. M. L. 4303 ; B. W. *empeser* ; et *impēnsus*, -ūs, *impēnsātiō* (tardifs). L'adjectif *impēnsus* « largement dépensé » s'emploie au figuré : *impēnsus studium* ; par suite, « généreux, abondant ; considérable », d'où *impēnsē* (comme *impēndiō*, cf. plus haut), M. L. 4304 ; *perpendō* : peser exactement, examiner avec soin ; *perpēnsō* ; *praepēndēō* : être suspendu par devant ; *prōpēndēō* : être pendu en avant, pencher vers (sens physique et moral) ; *prōpēnsus*, -sē, -siō ; *prōpēndulus* ; *repēndō* : peser à nouveau ou en retour ; payer en retour, récompenser ; *repēnsō* ; *repēnsātiō*, -trix ; *suspēndō* : suspendre (sens propre et figuré), M. L. 3486 ; *suspēnsiō* ; *suspēnsūra*.

Le cas de *pendō*, *pendēdi*, *pēnsus* est évidemment parallèle à celui de *tendō*, *tēndēdi*, *tēnsus*. Mais, en face de *tendō*, on a le verbe exprimant l'état *teneō*, qui montre immédiatement que tout le verbe *tendō* est fait sur un présent à suffixe *-*de/o-* qui sert à marquer le procès déterminé. De même, *pendō* doit être bâti sur une racine *pen-* ; mais il n'y en a, en latin, aucun représentant (v. *pannus*), et sur *pendō* on a fait non seulement *pendēdi*, *pēnsus*, mais aussi *pendeō* et *pondō*, *pondus* (cf., au contraire, *tenus*), c'est-à-dire que le présent *pendō* aurait fourni au latin tout un groupe radical. Le cas est donc moins clair que celui de *tendō* ou de *pellō*. On peut — mais ce n'est qu'une possibilité — rapprocher le groupe de v. sl. *pro-pinō*, *pro-peū* « στρωπώσαι », v. russe *o-pnu* « ётравō », lit. *pinū*, *pinti* « tresser », arm. *henum* « je tisse », *y-enum* « j'appuie » et de got. *spinnan* « filer » (de **spenwe/o-*?). — Le groupe de lit. *spēndziū* « je tends des pièges », avec l'itératif *spandyti*, est loin pour le sens.

Le sens de ombre a p e n t u, qu'on a proposé de traduire par *impēnditō*, est mal déterminé ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 196 ; Devoto, *Tab. Ig.*, p. 326.

penes, penetrō : v. *penus*.

pēnis, -is m. (abl. *pēni*, Naev., Com. 99) : « membrum urinale » : *hodie penis est in obscenis*, dit Cic., Fam. 9, 22, 2 ; mais aussi « queue » (remplacé dans ce sens par *cauda*, *cōda*) Le sens de « queue » est conservé dans une expression rituelle ; cf. F. 260, 15, *penem antiqui codam uocabant* ; *a qua antiquitate[m] etiam nunc offa porcina cum cauda in cenis puris « offa penita » uocatur* ; et « *peniculi* » *quis calciamenta tergentur, quod e codis extremi(s) faciebant antiqui qui tergerent ea. Dictus est forsitan a pendendo*. Ancien, mais rare et populaire. Évité en raison de son sens. Non roman.

Diminutif : *pēniculus* = brosse, balai, éponge ; *pēniculāmentum* : traîne de robe ; *pēnicillus* (-lum n.) : pinceau, M. L. 9702, 6390 ; certaines formes romanes remontent aussi à **pēnellus*, M. L. 6389.

Dérivé du mot qui apparaît avec suffixe *-es- dans skr. *pśasah* = gr. πείος « membrum urinale ». Sans doute élargissement par -n- d'un thème en -s- comme dans skr. *śīrśān-* près de *śīrah* « tête » et élargissement par -i- de ce thème, comme dans *unguis*. Cf. aussi v. h. a. *fasal* « pénis », *fazel* « foetus ».

penitus : v. *penus*.

penna (ancien *pesna* dans Fest. 222, 25), -ae f. : aile. Sans doute « ce qui sert à voler », de **pet-s-nā* (le maintien de la géminée dans *penna*, au lieu de **pēna* qu'on attendrait, cf. *cēna*, *sēni*, tient peut-être au caractère expressif du mot ; v. Meillet, BSL 23, 1, 80. M. Niedermann, dans la nouvelle édition (1953) de son *Précis de phonétique latine*, p. 134 sqq., se demande si un ancien **petna* n'aurait pas coexisté avec **petsna*). Mais l'aile et la plume sont inséparables et *penna* désigne aussi la « penne », grosse plume des ailes et de la queue, par opposition à *plūma*, la petite plume couvrant le corps ; cf. Colum. 8, 2, 10. *Penna*, dans ce sens, se confond avec *pinna* et les deux mots sont constamment pris l'un pour l'autre (cf. F. Sommer, *Krit. Erl.*, p. 15 ; *bipennis* est noté *bipinnis* dans Nonius et dans les glosses, etc.). Les formes romanes peuvent représenter indifféremment *penna* (avec *e* fermé) ou *pinna*, M. L. 6514 ; en germanique : v. h. a. *zūar-phin*, m. h. a. *Pfinne*, etc. ; en celtique : irl. *penn* « calamus ».

Penna désigne par extension tout objet de plume ou plumé : plume d'une flèche et la « flèche » elle-même ; plume de l'écrivain (de là *pennārium* : καλαμοθήκη, Gloss.).

Dérivés et composés : *pennātus* : muni d'ailes, ou de plumes, ou de barbes (en parlant d'épis ; cf. P. F. 231, 5 : *pennatas impennatasque agnas in Sal(i)ari carmine spicas significat cum aristis, et alias sine aristis, agnas nouas uoluit intellegi*) ; *pennātulus* (Tert.). Cf. **impennare* « garnir de plumes, empenner », supposé par les langues romanes, M. L. 4302 ; *pennula* (souvent confondu avec *pinnula*) ; *pennescō*, -is ; *penor*, -aris (tardif), celui-ci bâti sur *pennātus* ; *pennifer*, -ger, -pēs, -potēns (poétiques).

bi-pennis : qui a deux ailes ; désigne spécialement une hache : *bipennis* (scil. *secūris*) f. : hache à deux ailes, c'est-à-dire à deux tranchants (emploi surtout poétique ; cf. W. A. Baehrens, *Sprachl. Konum. z. App. Probi*,

p. 50). D'après Quinl. 1, 4, 12, serait composé non de *penna*, mais d'un adjectif **pinnus* : *nec miretur puer cur fiat... a « pinno », quod est acutum* [cf. Isid., Or. 19, 11], *securis utrimque habens aciem « bipennis », ne illorum sequatur errorem qui, quia a pennis duabus hoc esse nomen existimant, pennas autium dici uolunt*. Mais l'adjectif est peut-être une création de grammairiens.

Ce mot, de forme obscure, sans doute grammairien, semble appartenir à la racine de gr. πτερούα et skr. *pātāmi* « je vole », hitt. *pattar*, *petenoš* « aile » et skr. *pōv* et v. h. a. *fedara* « aile, plume », irl. *én* et gall. *ada* « oiseau », *adan* « aile », etc. V. *petō*.

pēnsō : v. *pendeō*, *pendō*.

pēnūria : v. *paenūria*.

penus, -oris (autres formes *penus*, -ūs f., *penus*, -i m. et *penū*, *penum* n.) ; cf. Gell. 4, 1, 2 et les références d'Hosius, ad loc. n. — *Penus*, à l'époque classique, ne désigne plus que les « provisions de bouche », le « garde-manger » : *est enim omne, quo uescuntur homines*, *penus*, Cic., N. D. 2, 27, 68, d'où le pluriel *penora* dans P. F. 231, 8, *penora dicuntur res necessariae ad uictum cotidianum* ; mais il a signifié à l'origine la « partie intérieure de la maison » (où ces provisions étaient cachées). Ce sens ancien apparaît dans un terme du vocabulaire religieux conservé par Festus 296, 12 : *penus uocatur locus intimus in aede Vestae, tegetibus saeptus, qui certis diebus circa Vestalia aperitur*. S'y rattachent :

1° *penes* : locatif sans désinence, usité comme préposition souvent postposée (avec l'accusatif) au sens de « chez, à l'intérieur de », d'où « au pouvoir, en possession de » ; cf. P. F. 20, 19 : *apud et penes in hoc differunt, quod alterum personam cum loco significat, alterum personam et dominium ac potestatem ; quod trahitur a penitus*. Usité le plus souvent avec un pronom ; rare et de couleur archaïque.

2° *Penātes*, -ium m. pl., avec même suffixe que dans *nostrās*, *Arpinās* (mais le singulier *Penās*, *Penātis* est une pure construction de grammairien ; cf. Fest. 298, 18, et P. F. 199, 7) : les dieux Pénates, dont les images étaient conservées à l'intérieur de la maison, dans le *tablinum*, derrière l'*atrium*.

De *penus* dérivent *penārius* dans *penāria* (sc. *cella*), *penārius* (*locus*) : garde-manger ; *penūrius* (« κατάπιος ») ; *penūrium* ; et *penātor*, dans Caton (adu. M. Acilium IV 1), défini par les glossateurs : *penatores qui penus gestant*. D'après *uēnātor* ?

De *penes* : *penitus* adv. : du fond, tout au fond [cf. *intus*, *funditus*, etc.] ; on cite chez Plaute *egredītur penitus*, Ps. 132), profondément (sens propre et figuré) ; *penitus*, -a, -um (archaïque et postclassique) : qui se trouve au fond, intérieur ; *penita*, -ōrum ; *penitū*, formés sur *penitus* adv. ; *penetrō*, -ās : pénétrer (sans), sens absolu et transitif. Formé sur *penitus* d'après *intus* intrō ; l'*ē* est phonétique, cf. *genitor*, *genetrix*. De là *penetrālis* ; cf. Fest. 296, 27, *penetrare sacrificium dicitur quod anteriore parte sacrarii conficitur*. Vnde et *penetrālia cuiusque dicuntur...*, et P. F. 231, 1, *penetrālia sunt penatium deorum sacraria ; impenetrāle n.* (Gloss.) ; *penetrābilis* et *impenetrābilis* (époque impériale) ; *penetrātū*, -tor (tardifs).

Ni lit. *penū*, *penēti* « nourrir », ni gr. πείνομαι « je

travail péniblement », ni même le groupe de lat. *pen-dō* dont des sens qui permettent un rapprochement. Malheureusement sous cet aspect indo-européen, ce groupe de mots est sans étymologie.

περῶν, -*ῶν*is m. : melon, pastèque. Emprunt au gr. *περῶν*, -*ῶν*os (attesté à partir de Pline). Une forme *περῶν*, -*ῶν*is, avec *i* phonétique, est dans les gloses *CGU* III 541, 36, et a survécu en roman, cf. M. L. 6395, dans un germanique : v. h. a. *piethemo*, etc.

per : préverbe et préposition suivie de l'accusatif (l'ablatif ne se trouve qu'à basse époque, au moment où les cas tendent à se confondre). Comme préverbe, a le sens latin de « à travers, pendant » (local et temporel), « de bout en bout » (*ueniō/perueniō*, cf. skr. *pāri* *gam-*).

On s'en est servi pour marquer l'achèvement, la perfection (*faciō/perficiō*), et aussi on l'a joint à l'adjectif (et à l'adverbe) pour former une forme de superlatif absolu dans des formations en partie, mais non nécessairement, populaires ou familières, nombreuses dans Cicéron : *perfacilis* « facile de bout en bout, tout à fait facile » (cf. gr. *περικαλλής*) ; *perbene*, *perlongus*, M. L. 6416, et même *permaximus*, *perminimus*, *peroptimus*, *perplurimus*, *perpaucissimī* (Colum.), ou à un verbe pour en renforcer le sens ; *odi/perodi*. Dans cet emploi, il est encore souvent séparé de son adjectif ; cf. Plt., Cas. 370, Cic., Att. 10, 1, 1, *per enim magni aestimo*. Cet emploi de *per* s'est particulièrement développé à basse époque, et Christus condamne *peroptimus*. V. les exemples dans Sauter et Löfstedt, *Syntactica* II 403 ; André, REL XXIX, 1951, 121 sqq. On le trouve isolément sous la forme *perquam* « tout à fait », avec même particule généralisante que dans l'opposé *nequam* (emploi avec *imēse*, Tér., Hec. 1).

Per indique, d'autre part, une déviation dans *perdō*, *perēō*, *perimō* (cf. osq. *pertemust* « perémerit »), *peruertō*, *perperus*, *perfidus*, *perūrus*, correspondant au gr. *καταπονοδοσ*. V. aussi *prāuus* ?

Comme préposition, *per*, outre le sens de « à travers, pendant », a le sens moral de « par l'intermédiaire de (*per nuntium*, *per litterās*, *per interpretem*) ; au moyen de ; à cause de ; au nom de ; par ». En ce sens, il a tendu à remplacer l'ablatif-instrumental, notamment avec les compléments du passif, cf. *ā*, *ab*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6396.

Per fait partie d'un groupe de prépositions et préverbes auquel appartiennent *prō* et *por-*, *prae* et se rattachent, d'autre part, *pri*, *prior* et *primus* (v. ces mots). Le sens propre de ces mots est « en avant ». La forme est sans doute cellé d'un ancien locatif, **peri*, **per* : skr. *pāri*, v. perse *paryi*, gr. *περῖ*, *περ*, *περ*, v. sl. *prě*, lit. *per* (v. Brugmann, *Grundr.*², II 2, § 680 sqq., p. 864 sqq.). Les sens se sont développés de manières variées. Le sens de « en avant » est clair dans des cas tels que skr. *pāry asti*, gr. *περίεστι* « il surpasse », etc. ; avec l'ancien ablatif, en véd. *viṣvebhya* *bhūvanebhyas pāri* « au-dessus de toutes les créatures » ; *paripri* adj. « très cher » (cf. *περικαλλής*), et de même, chez Homère : *περὶ πάντων ἔμμενα ἔλλων* « au-dessus de tous les autres ». Avec l'accusatif, l'indo-iranien et le grec ont développé un sens de « autour » qui ne se retrouve pas ailleurs. Le sens de « à travers », qui est

d'ordinaire celui du latin et qui résulte d'un développement secondaire, se retrouve en slave et surtout en balte, où l'on a lit. *per̄* et v. sl. *prě* à peu près avec la valeur de lat. *per* ; lit. *per* se construit aussi avec l'accusatif. — Le sens de déviation qui est celui de *perimō*, de *perēō*, *perdō*, *perperus*, se retrouve peu hors du latin ; toutefois, de même que le latin a *per-uertō*, l'ombrien a *peretom* « *peritum, perditum », le vieux prussien a *per-weddā* « qu'il séduise » ; et, avec *fra-* (mais non avec *fair-*), le gotique a *fra-waurþanai* « *καταβαρῦνοι* » et *frawardidedum* « *ἐρθεύραμεν* ». L'Avesta a *frajyāitiis* « perte » (le contraire de la « vie » : *iyātu-*), ce qui est près de *perēō*. — Au lieu de *per*, l'osco-ombrien a *per* : osq. *pert vīam* « *trāns uiam* », *per-umum* « *perimere* ». Le sens est plus près du sens étymologique que celui qu'a d'ordinaire lat. *per*. — L'emploi de *per* pour exprimer le superlatif absolu se retrouve en ombrien : *per-akre* « *praestantem* » ; M. M. Leumann, dans l'Ἀντίωρον Wackernagel, p. 340 sqq., a sans doute eu tort de considérer qu'il s'agit de la particule qui figure dans *parum-per*, etc. — Sur une trace de l'adjectif **pero-* « qui est au delà », v. *peregrē*, sous *ager* ; v. aussi *perendū*.

-per : particule postposée qui s'ajoute à certains adverbés de sens temporel : *nūper* (voir ce mot), *topper*, *semper* et *parumper*, *aliquantisper*, *paulisper*, etc. Sans rapport avec le *-per* de *super*, *Semper* rappelle l'osque *petiro-pert* « *quater* ». Sans étymologie claire. Un rapport avec *per* n'est pas bien visible (toutefois, l'identité de *pert* « *per* » et de *petiropert* « *quater* » en osque est troublante), non plus que celui auquel on pourrait penser avec *-pe* suivi d'une particule *-r* ; v. M. Leumann, Ἀντίωρον J. Wackernagel.

pēra, -*ae* f. : sac, sacoche. Emprunt au gr. *πήρα* (d'origine inconnue) attesté à partir de Phèdre, mais le composé *saccipērium* (v. *saccus*) est dans Plaute ; les mots latins sont *mantica*, *loculus*. Terme populaire d'après P. F. 249, 6 : *phascolia appellant Graeci quas uulgus per[ri]nas uocat*. Conservé dans un parler roman. M. L. 6397.

peragrō : v. *ager*.

perbitō : v. *baetiō*.

perca, -*ae* f. : perche de mer (serran) ou d'eau douce. Emprunt au gr. *πέσκη* (Ov., Plin.). M. L. 6398, *pērcā*, et 6401, **percula*.

percellō : v. *-cellō*.

percipiō : v. *capiō*.

percontor : v. *contus*.

perentiū : v. *quatiō*.

perdāgātus, -*a*, -*um* : exploré. Se trouve seulement dans Claudius Mamertin, Stat. Anim. 2, 3 ; formé d'après *indāgātus*, coupé *in-dāgātus*.

perdix, -*icis* c. : perdrix. Emprunt au gr. *πέρδιξ* (depuis Varr.). Panroman, sauf roumain. M. L. 6404 et 7403 a.

perdō : v. *dō*, M. L. 6403 (et *dēperdō*, 2570 a).

perduellis, -liō : v. *bellum*.

peregrī, peregrē, adv. : à l'étranger (question *ubi* et *quō*) et « de l'étranger » (question *unde*). *Peregrī* est la forme normale de locatif; *peregrē* a dû subir l'influence des adverbos du type *longē* de sens voisin.

Dérivés et composés : *peregrinus* (cf. *repente*, *repentinus*) : qui voyage à l'étranger, qui vient de l'étranger, qui concerne l'étranger (*praetor peregrinus*); *peregrinō, -ās* (-*nor*, -*āris*), -*nātiō*. A basse époque apparaît une forme dissimilée *pelegrinus*, passée dans les langues romanes (fr. *pèlerin*, etc.), M. L. 6406; B. W. s. u.; en celtique : britt. *pererin*, et en v. h. a. *piligrim*. A partir de Tertullien apparaît l'adjectif *pereger* (*peleger*, CIL V 1703) « qui voyage à l'étranger », qui a survécu partiellement dans les dialectes italiens et en provençal, avec le sens péjoratif de « mendiant, miséreux », M. L. 6405 b. Autres dérivés : *peregrinulus* (Ven. Fort.); *comperegrinus* (Sid.); *peregriniūtās* (Cic.); -*nābundus* (T.-L.).

Peregrē est un composé de *ager*; mais le premier élément est discuté. Meillet y voit « un adjectif indo-européen **pero-* « lointain » (à vocalisme *e* normal dans les adjectifs thématiques indo-européens) qui se retrouve dans osq. *perum* « sans » et qui a son correspondant exact en skr. *pāraḥ* « éloigné », cf. arm. *heri* « lointain » (v. *perendiē*); *peregrē* a signifié « en terre éloignée »; cf. pour le sens arm. *art-* « dehors » dans le composé *art-ūti* « fourvoyé, égaré », et les dérivés tels que *artak's* « dehors »; ou dans une autre famille de mots : lit. *laukē* « dehors », locatif de *laukas* « champ » et v. irl. *immaig* « dehors » (avec et sans mouvement), accusatif et datif de *mag* « champ » (le mot celtique *magos* « champ, campagne », qui a remplacé **agro-*, est d'étymologie intertaine). D'autres linguistes voient dans *per-* la préposition *per* « à travers », ce qui est moins satisfaisant pour le sens.

perendiē adv. : après-demain; le surlendemain. Semble être seulement dans Plaute et Cicéron.

Dérivés et composés : *perendinus*; *comperendinus*, uniquement usité dans l'expression juridique : *c. diēs* « troisième jour auquel on renvoie une affaire »; *comperendinō, -ās* « remettre au troisième jour » et, à basse époque, « remettre » (sans précision de date); *comperendinātiō*. Le simple *perendinō* (tardif, Prisc.) semble formé d'après le composé.

De **peren-diē* « le jour par delà »; la comparaison de *pridiē*, *postridiē* montre qu'il n'y a qu'un élément dans *peren-* et qu'on ne saurait le décomposer en **per-en-diē*. Comme *ho-diē*, le premier élément *peren-* est un thème nu, normal dans un premier terme de composé. L'adjectif skr. *pāraḥ*, dont le correspondant figure au premier terme de lat. *peregrē*, signifie « qui est au delà » et, en matière de temps, s'applique surtout à l'avenir : « ultérieur ». Le vieux perse, au contraire, a *paranam* « auparavant », tandis que irl. *hīre* signifie « ultérieur ». Omb. *perne* signifie « ante » et pernaiaf « anticās ». On est amené à supposer un dérivé en **-en-* **peren-* qui serait à **pero-* ce que gr. α(F)ίev est à lat. *aeuom*. Inversement, got. *fairneis* signifie « antérieur, παλαιός ».

perennis : v. *annus*.

pereō : v. *eō*.

perfidus : v. *fidēs*. M. L. 6409.

***perfinēs** : *perfringās*, Fest. 222, 29. Seul exemple de verbe, tiré peut-être du Carmen Saliare.

Subjonctif d'un présent en *-*nā-* d'une racine *fray-* labique; cf. irl. *benaid* « il frappe » avec subjonctif *benaid*. La même racine se retrouve, sous une forme moins développée, dans v. sl. *bije, biti* « frapper ». Le latin a remplacé ce vieux verbe par le verbe populaire *frangere* d'étymologie claire *caedō*. — V. *fenō*.

Pergamum, -i n. (-*ma* n. pl.) : le nom de Pergame déjà dans Livius Andronicus, « *arcēs Ilii* », a été remplacé par extension toute sorte de citadelle ou de bâtiment sur une hauteur; *Pergama* : *omnia alta aedificia, CGL V 555, 47*; *arx Troiae et per usum omnes arcēs Pergamū dicuntur*, CGL V 555, 49. M. L. 6412.

Dérivé de *pergamēna* (-*mīna*), -*ae* f. : parchemin dont l'invention est attribuée à Eumène, roi de Pergame; cf. Varr. ap. Plin. 13; 70; Isid., Or. 6, 11. M. L. 6411; B. W. *parchemin*. Germanique : v. h. a. *pergamīn*.

pergō : v. *regō*.

pergula, -ae f. : avancée. Désigne toute espèce de construction surajoutée ou en saillie, appentis, balcon, etc.; spécialement « treille ou berceau sous lequel on se promenait »; cf. Rich. s. u. Conservé dans ital. *pergola*. M. L. 6413. Sur le barbarisme *precula* attribué à Quint., I. O. 1, 5, 12, à Tinga Placentinus, v. Meyer Lübke, KZ 30, 345.

De *pergō*? Cf. *tegō/tēgula*.

perhibeō : v. *habeō*.

periculum (-*clum*), -*i* n. : essai, épreuve; sens ancien (Plt.) resté classique dans *periculum facere*, cf. Cic. Verr. 1, 12, 34; puis « risque » (souvent joint à *discrimen*, qui a subi une évolution de sens parallèle : cf. Cic. Off. 1, 43, 154; Imp. Pomp. 5, 12; N. D. 2, 66, 166) « danger, péril », sens le plus fréquent à l'époque classique (dont l'évolution a pu être favorisée par le rapprochement avec *perire*); le sens de « essai, épreuve » étant réservé à *experimentum*. Dans la langue du droit, « procès » (comme gr. κίνδυνος, κινδυνεύειν : κ. φουδομαρτυρία, Dém. 1033, 1), puis « arrêt ». Ancien usuel, classique. Panroman, sauf roumain, dans des formes pour la plupart savantes, avec le sens de « péril ». M. L. 6414. Celtique : irl. *pereccul*, britt. *perigul*.

Dérivés : *periculor, -āris* (Caton); *periculōsus*, qui a servi de prototype aux formations en -*iculōsus*, cf. *meticulōsus*, d'où *suiculōsus*, etc., cf. aussi *formidulōsus*; *periclitōr, -āris* « faire l'essai, risquer de; être en péril » et ses dérivés.

V. le suivant.

peritus, -a, -um : qui a l'expérience de; d'où « habile dans » (avec le génitif : *p. rei militāris*). Ancien usuel, classique.

imperitūs (et *experitūs*, Gloss. Plac. : *experitūs, non peritūs, i. e. extra peritūam positūs*) et *peritūa* (époque impériale), *imperitūa* (Sall.), tous deux évités par Cicéron et César.

perior, -iris, expertus sum : éprouver, faire l'expérience. Le participe présent *experiens* a le sens de « expérimenté, qui a l'expérience de » ; *expertus* a souvent le sens passif « éprouvé » : *uir... expertae virtutis*, Plin. 3, 44, 3 ; et *inexpertus* (époque impériale). *Experientia* au lieu de **expertus* a dû subir l'influence de *reperit*. Conservé dans quelques langues romanes. M. L. 3046.

Dérivés : *experientia* et *inexperientia* (Tert.) ; *experimentum* ; *expertiō* (Vitr.).

Opperior, -iris, opperitus et oppertus sum, opperire se rattache également, mais le sens est plus lointain. *Opperior, -iris, opperitus et oppertus sum, opperire* attendre. Mot de l'époque républicaine ; rare à l'époque impériale et employé sans doute par affectation d'archaïsme. Pas de dérivés.

Par contre, *comperio* et *reperio* se rattachent à *pario*. Toutefois, il a dû se produire des confusions dans l'esprit des sujets parlants, confusions dont *expertus* et *operit* sont la preuve.

Peritus, periculum supposent un verbe simple **perire* qui a disparu au profit du composé d'aspect « défini » *experior*.

Le groupe le plus proche est celui de *πειρα* (éol. *peipa*) « épreuve, essai », *ἐμπειρής* (chez Sophocle) et *ἐμπειρος* (chez Callimaque) au sens de *ἐμπειρος*, etc.

Le verbe latin **perior*, conservé seulement avec préférence, doit être un dénominatif du nom radical dont *gr. πειρα* suppose l'existence. Ce nom radical a dû fournir d'autre part, le dérivé germanique attesté par *v. ni. a. jāra* « action de guetter, danger », avec un *-ē* qui doit provenir d'un thème radical. Ce thème radical appartient peut-être à la racine de *gr. περῶ* « je transperce, je traverse » ; *v. per, portus* et *portō*.

L'arménien a une forme expressive à *ph-* initial : *ph'arj* « essai », etc.

perimō : *v. emō*.

perinde adv. : proprement « de là tout à travers en continuant », e. g. T.-L. 8, 17, 10 : *si perinde cetera processissent* « si le reste marchait à partir de ce point en continuant ». L'adverbe a pris ensuite le sens dérivé de « en continuant de la même façon, d'une manière exactement semblable », qui est celui de l'époque classique dans *perinde ac (ut, quasi) « tout comme [si] »*. On le trouve plus tard employé seul avec le sens de « également », e. g. *perinde odium prauis et honestis*, Tac., A. 2, 2, 6 ; ou encore dans l'expression *haud perinde*, comme notre « pas tellement », avec un second terme de comparaison implicite : *coaxidice et femore ac crure sinistro non perinde ualebat* (soil. *ac dextro*), Suét., Aug. 80, 2. Ancien, usuel, classique. Non roman.

periurus : *v. ius*.

perniciēs, -ei f. : forme donnée par les manuscrits de Plaute et par Non. 153, 14 ; 218, 32 ; cf. aussi Donat, GLK IV 392, 17, et Julianus, ibid. V 324, 13. Même sens que *perniciēs*, dont ce n'est peut-être qu'une corruption. Un adjectif dérivé, *perniciōsus*, figure dans les manuscrits de Leyde de Lucr. 1, 451.

perna, -ae f. : 1° jambe tout entière (cuisse et mollet) ; en particulier « cuisse de porc, jambon » ; puis 2° branches qui tiennent au sol » : *stolones cum perna*

sua auelluntur, Plin. 17, 67 ; 2° sorte de coquillage, dit aujourd'hui « jambonneau » ; ou pinne marine (sans doute ainsi nommé à cause de sa forme, Plin. 32, 154). Ancien (Enn., etc.), technique. M. L. 6418, *perna* ; B. W. *perle*.

Dérivés et composés : *pernix, -icis* adj. : agile, prompt (archaïque, poétique et postclassique) ; *perniciter, perniciōsus* (Cic.). Dérivé de *perna* comme *felix* de **fela* (= gr. *θηλή*) ; cf. fr. *ingambe* ; *perniō, -ōnis* m. : engouler aux pieds, gerçure (Plin.). M. L. 6420 ; *perniunculus* ; *compernis* : *-es dicuntur homines genibus plus iusto coniunctis*, P. F. 35, 24 ; *supernati* : *dicuntur homines quibus femina succisa sunt in modum suillarum pernarum*, P. F. 397, 7 ; *perniōidā*, Plt., Men. 210 ; *pernārius* « marchand de jambons ».

Cf. aussi **pernia, *pernicāre*, M. L. 6419, 3045.

Perna correspond au hitt. *paršna* « haut de la cuisse, jambon », cf. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 41 ; gr. *περνώ*, skr. *pārṇāḥ*, got. *fairna* « talon ». Pour le sens de « jambe, jambon », cf. les composés du type *περνοχορίς* « écornifleuse de jambons », Mén. Com. frg. 4, 148 ; etc. Du reste, lat. *pernix* « ingambe » s'explique mieux en partant du sens de « jambe » que de celui de « talon » : cf. Plt., Mi. 630, *pernix sum pedibus*.

perniciēs : *v. nex*.

pernix : *v. perna*.

pernox : *v. nox*.

pērō, -ōnis m. : sorte de bottine, faite de cuir cru et garnie de poils, surtout en usage dans l'armée. Non attesté avant Virgile (Ae. 7, 690).

Dérivé de *pērōnātus*. Sans doute en rapport avec *pēra*.

perperus, -a, -um : de travers ; et *perperam* adv. L'adjectif est très rare (un exemple d'Accius ap. Non. 150, 11) ; l'adverbe, qui est du type *clam, palam, protinam*, assez fréquent, est ancien et appartient plutôt à la langue familière. De *per-let* d'un second élément peu clair, cf. *properus*. Pour le sens, cf. *perō, pereō* et peut-être *prāus*, sous *per-*.

Dérivés : *perperuūdō* (Acc.) ; *perperō, -ās* (Ital.). Les formes grecques *πέπερος* (Polybe, Sextus), Arrien, *περπερία*, Clém., *περπερότης*, Chrys.) attestées seulement à basse époque proviennent du latin.

perpes, -etis ; *perpetuus, -a, -um* : qui s'avance d'une manière continue ; ininterrompu ; perpétuel. *Perpes*, de **per-pet-s* (cf. *impes, praepes* et *petō*), a été remplacé par *perpetuus*, que favorisait l'existence des synonymes *assiduus, continuus* et ne se trouve que chez Plt., Pac. Tr. R3 188, et chez les archaïsants de l'époque impériale. De *perpetuus* dérivent *perpetuālis* (créé par Quintilien pour traduire *καθολικός* ; cf. Inst. Or. 2, 13, 14) ; *perpetuarius* ; *perpetuītās* (presque uniquement cicéronien) ; *perpetuō, -ās* ; *comperpetuus* (Prud.) ; *perpetium* (Hil.). — *V. petō*.

perpetior : *v. patior*.

perpetrō : *v. patrō*.

perplexus : *v. plectō*.

perpressa : donné comme synonyme de *asarum* et de *baccar* par Plin^e 26, 87 et 21, 132. Forme peu sûre (var. *perpensa*). V. André, *Lex.*, s. u.

perseuērō : v. *scuērus*.

persibus : v. *sibus*.

persicus, -i f. (*persica arbor*) : pêcher. M. L. 6429; *persicum* (et *persicum*, CGI, III 358, 74; *persica*, App. Probi) n. : pêche. M. L. 6427 (*pērsica*). Germanique : v. h. a. *pfērsich*. Adjectif dérivé de *Persia*, non attesté avant Columelle; tardif *persus* (cf. Gloss. Plac. V, 92, 10) « pêcher, pêche ». Cf. aussi M. L. 6428, *pērsicārio*. — V. *persus*.

***persillum** : uocant sacerdotes rudiculum picatum, quo unguine flamen Portunalis arma Quirinū unguuit, Fest. 238, 7; cf. P. F. 239, 2 : dicebant uis quoddam picatum, in quo erat unguentum unde arma Quirinū unguebantur.

persollāta (*persollātu*, *personātu*, *persōnācea*), -ae f. : grande bardane.

De *persōna*? Cf. *persōnāta*, Plin^e 25, 107, et *persōnācia herba*, Celse 5, 27, 10; Vég. 4, 21; Ps.-Ap. 36.

persōna, -ae f. : masque de théâtre (= πρόσωπον, προσωπεῖον); puis, avec un développement de sens qui reproduit en partie le développement grec, « rôle attribué à ce masque, caractère, personnage », et « personne », sens qui est déjà dans Cic., Att. 8, 11 D, § 7 : *ut mea persona semper aliqui uideretur habere populare*; en bas-latin « honneur, dignité ». — En grammair, sert de même à traduire le gr. πρόσωπον « personne »; cf. Varr. L. L. 8, 20; 9, 24, etc. A ce dernier sens se rattachent *persōnālis* et *impersōnālis* = ἀπόσωπος; *impersōnātius* (Diom., d'après *actiuus*, *passiuus*, etc.). Sur le sens théologique de « personne » (de la Trinité), v. Blaise, s. u. Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain, dans le sens de « personne ». M. L. 6430. Le sens négatif de *personne* en français est relativement récent. Irl. *persān*, *persūn*. La distinction entre *persōna* et *rēs* est constante en droit; on la trouve déjà dans Cic., De Or. 3, 14, 53.

Dérivés : *persōlla* (Plt.); *persōnātus* : masqué, d'où « fictif, déguisé, affecté »; *persōnālitas* : personnalité (Paul. Nol.).

L'étrusque *a persu*, qui, à en juger par le monument où se lit le mot, désigne un masque (cf. Skutsch, Kl. Schr. 327). *Persōna* est fait comme *Luīna* (cf. en étrusque *pumpu* et *pumpuni*, lat. *Pompōnius*). Le rapport entre étr. *persu* et gr. πρόσωπον est difficile à déterminer; on ne saurait rien dire à cet égard. V. De Volo, Studi Etruschi II, 309 sqq. Une influence — par association d'idées — de *persōnō* n'est pas impossible.

Le caractère technique de l'emprunt est marqué par le fait que *persōna* n'a jamais le sens de « face, figure, front » que πρόσωπον a en grec et qu'il n'y a pas d'expression correspondant à κατὰ πρόσωπον. On peut, en revanche, se demander si le sens de « personne » de πρόσωπον qui est tardif (Pol., N. T.), n'est pas dû à une influence de lat. *persōna*. V., sur le groupe, M. Nédoncelle, *Prosōpon* et *persōna* dans l'antiq. class., Rev. Sc. relig., 1948, p. 277 sqq.

persus, -a, -um : (bleu) foncé; pers. Attesté avec ce

sens seulement dans les gloses de Reichenau. *Persus* n'est sans autre chose que l'adjectif *persus* « de Persie » qui à basse époque se substitue à *persicus* « de Persie » et a dû signifier « couleur de pêche ». *Persicus* (v. ce mot) est comme *poenus* à *poenic(e)s*. On a soutenu que *persus* était issu par métathèse de *pressus* « foncé », supposé dans Plin^e 35, 32 et dans Plin^e le Jeune, Ep. 8, 20, 4; cf. Wagner, Gl. 8, 11 n. 2; mais ce sens est peu sûr. V. Du Cange, s. u. M. L. 6431; B. W. *pers*.

***perterminē** : dicitur auspiciū quod fit cum de agrum peregrinum transgrediuntur, Mar. Vict., GL 14, 21. M. J. B. Hofmann compare *amperterminē* circa terminos prouinciae manent, P. F. 16, 18. Sans doute neutre d'un adjectif **perterminis*, ancien terme du vocabulaire augural; même variation —, attesté dans beaucoup d'adjectifs composés : *imberbus* et *imberbis*, etc.

pertica, -ae f. : perche; spécialement « perche prendre des mesures », *p. militāris*, *p. decempeda*, servait à mesurer les lots concédés aux soldats; *P. ce* « lot » lui-même (cf. fr. « perche ») : *quoddam coloniae est assignatum, id uniuersum pertica appellat* Front., Limit. Agr., p. 43 Goes. Ancien (Plt.), usuel sert de cognomen. Panroman, sauf roumain. M. L. 6431 Irl. *peritic*.

Dérivés : *periticālis*, -rius, -tus.

Cf. omb. *percam* « uirgam » (?), osq. *perck* « perche » (mesure). Pas de rapprochement sûr hors l'italique. M. Vendryes, Rev. celt. 48, 357, a rapproché moyen gallois *erchyll* « mât de navire », mais cette forme est unique et peu sûre et, du reste, le sens lointain

perthināx : v. *teneō*.

perthinēō, -ēs, -uī, -ēre (s'emploie absolument *ad*, rarement avec *in* ou *per*) : s'étendre sans interruption jusqu'à; par suite « s'appliquer à (sens physique et moral), tendre à, revenir à, concerner ». Brill. I, *thyn*.

Dérivés et composés : *pertinenter* (Tert.); *impertinēns* (Mart. Cap.); *appertinēō* (bas latin), deme dans les langues romanes, avec un doublet *appertinēre*, influencé par *pars*, dont le rapprochait l'écologie populaire. Cf. M. L. 545; B. W. s. u.

Ce verbe fait sentir le rapport étymologique et *tendō* et *teneō*.

peruicāx : v. *uincō*.

peruinea (*peruica*), -ae f. : pervenche. Ps.-Ap. Herb. 58, et Plin^e 21, 68 et 172, emploient l'expression *uica peruica* (*uincia peruinea*). Panroman; roumain. M. L. 6437. De *uincio*? Le nom semble d'une formule magique.

pēs, **pēdis** m. : 1° pied, de l'homme ou de l'animal. Le pied est considéré :

1° comme instrument de marche; de là : *pedes*, m. « piéton, fantassin », fait d'après *eques*, avec ses rivés *pedester*, -tris, *peditātus*, *peditāster*, -tellus (f. *peditō*, -ās : πεδῖω (Gloss.) et *suppeditō* (v. ce mot *peda*, -ae, attesté dans Fest. 230, 9 : *pedam, uestigiū humani praecipue pedis appellasse antiquos in comi*

quibusdam inueniri solet; de là *pedâneus* dans « marche-pied », attesté seulement dans le composé « *pedâneus* à pied », usité dans la langue archaïque et en bas latin; *ônis m.*, cognomen et mot de glossaire, glossé « pion », v. B. W. s. u.), seu animal oculos habens *pedâneus*, vel animal cornutum habens in pectore oculis, uel animalibus, CGL V 555, 54 (le rapprochement de $\pi\acute{\eta}\delta\acute{o}\nu$, proposé par Keller, Lat. Volksetym. 28, n'est pas convaincant); *pedâus*, -*ûs* (Plt., Ci. 526) et *pedâum*, -*i*: *pedato* *pedatum* pro repetitum uel accessu quasi per pedem, sicuti uulgo dicitur, tertio *pedato*. Cato Originum lib. I (28): « igitur tertio *pedato* bellum nobis facere »; — idem Disuasioue de Feneratione (6, 2): « tertio autem *pedato* nem ex fenore discordia exercebat », Nonius, 64, *pedâtium* (Plin.); *pedibulum*: bruit des pas (Greg. H. Fr. 3, 15, M. Bonnet 201). Cf. encore *quadripedâus* (archaïque et postclassique), *pedisequus*, -*sequânus*, *sequa* « valet, servante »; et les expressions de la langue militaire: *conferre pedem*, *descendere ad pedês*, *pedibus merere*.

Acupediûs: v. ce mot.

³⁰ comme partie inférieure ou comme support du corps: d'où *pès lecti*, *mēnsae*, *subselliû*, etc.; *pedês ueli* « boulines » et « écoutes » (terme de marine), dites aussi *prîpês*; cf. Isid., Or. 19, 4, 9; *pedês montis*; *pês* au sens de « queue, tige, pédoncule d'un fruit », etc.; de là *pediculus* « pédoncule » (et *peccullus* [-um], *pecciolus* « pétiole », Orbh.); *pedô*, -*âs* « échalasser (la vigne) » et *impedô*; *pedâmen*, -*mentum*; *pedâtiô* (im-), -*tûra*; *pedicinus* « pied du pressoir » (Cat., Agr. 18, 3); *pedâlis* (substantivé, sc. *solea* f.), avec un doublet tardif *pedûlis*, et *pedûle* n. (Greg. Tur.), cf. *pedûles*: $\delta\pi\delta\epsilon\sigma\mu\delta\alpha\varsigma$, CGL III 120, 47.

³⁰ comme mesure de longueur (comme le bras, le doigt, etc.); par suite, comme unité métrique en poésie ou en musique (*pedâlis*, bi-, *sêsqui-pedâlis*); *pedâtûra* ($\sigma\chi\omega\lambda\omega\mu\alpha$): mesure de terrain (Zeno, Vulg.); *pedâneus* « long d'un pied » (Solin, Pall.).

⁴⁰ *pês* a servi à désigner des objets rappelant le pied par leur forme, notamment des plantes: *p. gallinâceus* « corydale » (Plin. 25, 155); *p. bêtaeus* (Varr., Plin.); *p. leônis*.

⁵⁰ Enfin, à l'époque impériale, on trouve *pês* dans le sens de « sol, pays, territoire ». C'est évidemment une traduction du gr. $\pi\acute{\eta}\delta\acute{o}\nu$.

Celui qui va à pied est inférieur à celui qui va à cheval: de là le sens péjoratif de *pedârius* (*p. senâtor*, cf. Oell. 3, 18, 5), *pedâneus* (*p. iudex*, Paul., Dig. mais *sup-pedâneus* au sens propre de « qui est sous le pied », Greg. M., dial. 1, 2), *pedester*, -*tris* (-*tris ôratiô*, peut-être traduit du gr. $\pi\acute{\epsilon}\delta\acute{\alpha}\varsigma$, le terme latin étant *prôsa*).

C'est par le pied ou la patte que l'on entrave les animaux et les hommes: de là *pedum*, -*i* n. « houlette »; dicitur uirga pastoralis cui[us] uncus additur ferreus, qua pedes tendendarum ouium capiuntur, et in se habet pares nodos aere decoratos, quaeque aliter claua appella[n]tur, CGL V 232, 8.

pedica f. (= $\pi\acute{\epsilon}\delta\eta$): toute espèce de piège ou de trébuchet pour prendre par la jambe ou la patte les animaux, cf. Vg., G. 1, 307; quelquefois aussi « entraves, fers attachés au pied », cf. Plt., Poe. 514, et Apul. Flor.,

p. 357, 29, *quid si pedes pedicis coarctantur?* Dérivé tardif: *impediô*, -*âs* (Amm. 30, 4, 18, i. *cassibus*), cf. plus bas *impediô*; *-*pedis* f. non attesté isolément, mais qui figure dans *compedês* « entraves » (thème en -i-, génitif pluriel en -ium, Plt., Pe. 420; accusatif en -is, id., ibid. 573; le génitif en -um n'est attesté qu'à partir de Tertullien; le singulier n'apparaît qu'à l'époque impériale; le masculin n'est pas attesté avant Lactance) et dans les dérivés: *compediô*, -*is* = $\sigma\upsilon\mu\pi\delta\acute{\iota}\omega$, $\acute{\epsilon}\mu\pi\delta\acute{\iota}\omega$ (peut-être refait sur *compeditus* « $\pi\epsilon\pi\epsilon\delta\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$ », qui est la forme la plus ancienne et la plus fréquente); *compedus*, -a, -um (Varr.); *compedô*, -*âs* et *compedô*, -*ônis* m. (Gl.); *expediô*: dégager d'entraves ou d'un piège; cf. Tér., He. 297, *uix me illum abstraxi atque impeditum in ea expediûi unum meum*; Cic., Verr. 2, 2, 42, 102, *uidete in quos se laqueos induerit, quorum ex nullo se unquam expedit*, etc., puis « débarrasser; débrouiller (une affaire compliquée), mettre en ordre »; d'où « développer, expliquer ». Pris absolument « se tirer d'affaire », d'où « avoir un résultat favorable », et simplement « être utile, expédient » (d'où *expeditia* « opportunité » (Boèce), *expeditum* « solution, exécution » (Tert., Ital.). Plaute emploie le verbe dans le sens de « aboutir », Amp. 521, *neqûter paene expediuit prima parasûtiatio*. Par image *expeditus* (*mîles*) s'opposera à *impeditus* (*indupeditus*, Lucr., metri causâ); de là *expediûti*, -*tîônâlis*.

impediô: mettre dans des entraves, empêcher de marcher, cf. Ov., F. 1, 410, *impediunt teneros uincula nulla pedes*; puis, au sens figuré, « empêcher, embarrasser ». Ancien, usuel; *impedimenta*, -*ôrum*, spécialisé dans la langue militaire au sens de « équipement, bagages »; *impediûtiô* (rare, mais dans Cic.); *impediôr* (St Aug.). Tend à être remplacé par *impedicâre*. Là où Martial, 3, 58, 28, dit *impeditam cassibus damam*, Ammien dira *impedicare cassibus*. — *Impedire* n'est représenté qu'en vieil espagnol et en portugais, M. L. 4298, tandis que *impedicâre* (de *pedica*) a eu une toute autre fortune, M. L. 4296; B. W. *empêcher*; cf. aussi **interpedire*, M. L. 4494. Fréquentatif: *impediûti*, -*âs* (Stace); *praepediô* (archaïque et postclassique); *praepeditum*.

V. aussi *peccô*. Pour *pelluuiâe*, v. *lauô*.

Pour *agrippa*, v. ce mot.

Composés multiplicatifs: de *pês* existent des composés dont le premier terme est un adverbe multiplicatif: *bipês*, *tripês*, *quadrupês* « à deux, à trois, à quatre pieds (ou pattes) ». C'est là un type ancien; cf. ombr. *dupursus* *peturpursus* « bipedibus, quadripedibus »; skr. *dwipâd*-, *catûspâd*-, gr. $\delta\tau\acute{\rho}\omega\varsigma$. Les autres dérivés de *pês* ont fourni aussi des composés de ce type: cf) *bipeda*, *bipedâlis*, *bipedâlum*, *bipedâneus*, etc.

antepês: pied de devant (Cic., Arat. 454).

Composés en -*pod*-, -*puô*-. A *pês* se rattachent également les composés: *tripodô*, -*âs*: danser (probablement sur un rythme à trois temps); forme qui figure dans le rituel des Frères Arvales: *carmen descendentes tripodaerunt in uerba haec*, etc. — Remplacé dans la langue courante par *tripudiô*.

tripudium: sorte de danse de caractère sacré, pratiquée entre autres par les Saliens et les Frères Arvales; puis « danse » en général. Terme du vocabulaire religieux; de là *tripudiô*, -*âs*, *tripudiâtîô*.

Repudium et *prōpudium* sont sans doute à rapprocher de *pedet*.

Nombreuses formes conservées dans les langues romanes, dans des acceptions techniques : cf. M. L. 6439, *pes*, panroman, avec de nombreux dérivés : 6340, **peda*; 6341, *pedāle*; 5342, *pedāmētum*; 6343, *pedānēus*; 6344, *pedātio*; 6346, *pedester*, v. B. W. *piètre*; 6347, *pedica*; 4296, *impedicores*; 6348, **pedica* « trace de pied »; 6349, *pedicellus*; 6350, *pediculāre*; 6351, *pedicūllus*; 6352, **pedicus*; 6353, **pedināre*; 6354, **pedinus*; 6356, **pedītalia*; 6357, *pedītāre*; 6359, *pedō*, -ōnis; 6362, *pedūlis*; 6363, *pedunculus*; 7219, **rēpednāre*; 7220, **rēpedītāre*; 8465, *sippedāneus*; 3040, *expedire*; 4494, *interpedire*; 8912, *tripēs*, -ēde et **tripetia*; gall. *trybedd*; en germanique : v. angl. *thripil*, etc. Sur *repedāre* dans les langues romanes, v. Y. Malkiel, *Stud. i. the reconstr. of hisp.-lat. wordfamil.*, p. 1 sqq. — En celtique, le brittonique a *peddyd* « pedités », *pedestr* « pedestris », *pedol* « pedālis ».

Le nom **ped-* du « pied » se rencontre d'un bout à l'autre du domaine indo-européen. A en juger par gr. *πόδα* et *πόδες*, arm. *otn* (nominatif-accusatif singulier) et *otk'* (nominatif pluriel) et par la quantité de skr. *pādām*, *pādāh*, qui reflète indirectement un ancien *ō*, le vocalisme de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel était *o*. Le nominatif singulier avait *ō*, que représentent sans doute skr. *pāt*, gr. *πούς* (avec une altération), l'accusatif got. *foṭu* (avec *ō* d'après un nominatif ancien en *ō*). Le latin a généralisé le timbre *e* des autres cas : cf. skr. *padāh*, gr. *πῆδ-* en composition; d'où *pēs*, *pedem*, d'après *pedis*, *pede* (ombr. *pēri*, *persi*), etc. La forme **ped-* se trouve au premier terme de composés dans lat. *pelluuiāe* comme dans gr. *πέλλυτρον* « courroie entourée autour du pied ». Au contraire, le vocalisme est -*o*- au nominatif pluriel des seconds termes de composés; comme on le voit par skr. *dvipādāh*, *catuṣpādāh*, et l'ombrien en a le reflet dans les ablatifs *dupursus* « bipedibus », *peturpursus* « quadrupedibus » et le latin dans *tripodāre*; l'*u* de *tripudium* en est, au moins indirectement, une trace. — Le timbre *e* de lat. *bipēs*, *quadrupēs* est secondaire. Le hitt. a *pada-* « pied » du type thématique. — L'ancien nom du « pied » a été remplacé en slave, en balte et en celtique par des noms nouveaux, différents d'une langue à l'autre.

Sauf peut-être dans *oppidium*, le nom neutre **pedo-* attesté par ombr. *peṛum*, *persom* « solum », gr. *πέδων* « sol », arm. *het* (gén. *hetoy*) « trace de pas », skr. *pādām*, lit. *pėdā*, v. isl. *fet* « trace de pas » n'est pas conservé en latin, où cependant le *peda* mentionné par Festus en est la trace.

Le mot *pedes* est fait sur le modèle de *eques* (cf. gr. *ἵππο-* dans *ἵπποτα-*); la forme ancienne est indiquée par une forme indo-iranienne à élargissement -*i-* : skr. *patih*, v. perse *pastis* « fantassin », et, avec *ē*, par lit. *pėsčias* « qui est à pied ».

**pescia* : in *Saliari carmine Aelius Stilo dici aūt capitia ex pellibus agninis facta, quod Graeci pelles uocent πέσκη neutro genere pluraliter*, F. 230, 12. Sans autre exemple.

**pesestās* : inter alia quae [in] inter precationem dicuntur, cum fundus lustratur, significare uidetur pestilentiam..., F. 230, 26. Ancien terme du rituel provenant

sans doute, comme *pescia*, du *Carmen Saliare*? Inexpliqué, peut-être corrompu?

peessimus : v. *peior*.

peessulus, -i n. : pessaire (Cael. Aur., Acut. 3, 1 184). Diminutif de *peessum*, *peessus*, emprunt au gr. *πεσών*, -ός Doublet : *peessarium* (iv^e siècle).

peessulus, -i m. : verrou, pêne (ancien fr. *peste*). Sans doute emprunt au gr. *πέσσολος* déformé par l'étymologie populaire ou par un intermédiaire étrusque? A testé depuis Plt. M. L. 6441 (*peessulum* et *peessulum*) CGL V 132, 129) et 6442, **peestellum*. Composé : *oppe sulātus* (Pétr.).

peessum : proprement accusatif du supin d'un verbe signifiant « tomber » : *peessum dare* « faire tomber abatre, ruiner » (cf. pour la construction *nuptum dare*); *peessum ire* « tomber, être ruiné ». S'est employé d'abord avec des verbes de mouvement; puis le set original de *peessum* n'étant plus senti, le mot a été assimilé aux adverbess de lieu du type *sursum*, *aduersum* et employé comme adverbe avec le sens de « au ton en bas » : cf. Lucr. 6, 589 : *multae per mare peessum subsedere urbes* (et Lucr. 3, 674; Sén., Const. Sap. 2, 3). Pour l'étymologie, v. *peior*, *peessimus* et *petō*, avec renvoi à une note de J. Wackernagel.

peestis, -is f. : toute espèce de destruction (abstrait ou de moyen de destruction (concret); mort, *mala peestem oppetere*; peste, fléau, épidémie. Souvent joint, *exiium, pernicios*; *peestilens* s'oppose à *saluber*, *peestif*, à *saluārius*. Ancien (Enn., Plt.), usuel, classique.

Dérivés : *peestilentus* (Laev.); *peestilentia* (classique) à basse époque, *peestilentarius*, -iōsus.

Peestilentus, à son tour, a été supplanté par *peestilēn*, rebâti sur *peestilentia* d'après le type *sapientia/sapiēn*. Au lieu de *peestilentia*, impossible dans l'hexamètre, La crēce emploie *peestilētās* (cf. *differtētās* en face de *diffrentia*), sur lequel on a refait *peestilis* (d'après *gracili gracilentus*?, Arn.) et même *peestibilis* (cod. Just.). Les gloses ont aussi *peestimus* : *λοιμοφόρος* [d'après *peessimus*?].

Composés : *peestifer*, -ferō, -ficō, -nuntius (tardifs).

Aucune étymologie claire.

-*petā* : v. *petō*.

petaminārius, -i m. : danseur de corde. Hybride latin (Firm., Salv.) formé sur *πετάμενος*.

petasō, -ōnis m. : jambon (Varr., R. R. 2, 4, 10 Mart. 3, 77, 6), importé de Gaule, d'après Varron. Le grec *πέτασων* « jambon » (Athén.) peut provenir d'lat n. Diminutif : *petasunculus* qui signifie à la foi « jambonneau » et « petit pétase ». *Petasō* semble dérivé de *πέτασος* « chapeau de voyage », en raison de la ressemblance de forme; cf. aussi *petasō* : *linteum quī solent mulieres accingi* (Gloss.). — De *petasus* : *petastus* « coiffé du pétase ».

petaurum, -i n. : tremplin; balancier. Emprunt au gr. *πέταυρον* « balancier des danseurs de corde; tréteau ».

De là *petaurista* m. « équilibriste »; *petauristarius* (le grec dit *πεταυριστής*), avec suffixe latin; cf. *petaminārius*, *prōpōlārius*. Depuis Lucilius.

petīgō, -inis f. : sorte de dactyle ou d'éruption cutanée (Gloss.).

Dérivés et composés : *petīgōnōsus*; *dēpetīgō* (Cat., Lucil.), glossé *λετρα, λευχήν*; *impetīgō* : dactyle vive, *impetīgō* (doublet *impetīx* dans P. F. 97, 8; cf. *apēndix* et *pendīgō*), M. L. 4306; *impetīgōnōsus* (-gō-nōsus). S'y rattache aussi *petimen* : ulcère à l'épaule des bêtes de somme; cf. Fest. 228, 1. Attesté depuis Naevius et Lucilius. Formation en -men, comme dans certains termes techniques ou rustiques.

En raison de l'existence de *petitus*, etc., on pense à un rapport avec le groupe de *petō*. La formation de *petīgō* serait pareille à celle de *origō*. Mais il reste à trouver un fait précis qui rendrait compte du sens. Il est possible que *petīgō* ait été tiré secondairement du composé *impetīgō*, dont on peut rapprocher la formation parallèle *intertrīgō*, et *dēpetīgō*, bâti en opposition avec *impetīgō*. Sur ces formes en -īgō, v. Ernout, *Philologica* I, 175 sqq.

petilus (*petilis*, Plt. ap. Non.), -a, -um : -um, tenue et acile, dit Non. 149, 5, qui cite des exemples de Lucilius et de Plaute. Se retrouve dans une glose de Festus, 224, 2, dont le texte est corrompu : *petilam suram* † *seccam* † (l. *siccam*?) et *substrictam uolgo interpretantur* (n.) *scæuola ait ungulam albam equi ita dici*. A ce dernier sens se rapporte la glose : *petulus equus qui habet albos pedes*, CGL V 608, 61 (Gl. Scal.); conservé en germanique : lombard *feul*, etc. On ne sait s'il faut y rattacher le nom propre *Petilius* et le nom d'une fleur d'automne non identifiée, *petellium*, qu'on trouve dans Pline, 21, 49; v. André, *Lex.*, s. u.

Le rapprochement avec *petō*, *petitus* demande à être appuyé par quelque fait propre à rendre compte du sens.

petimen : v. *petīgō*.

petiolus : v. *peciolus*.

petisium (*mālum*) n. : variété de pomme (Plin. 15, 50). Sans doute adjectif dérivé d'un nom propre.

petō, -is, -iuf (-iī), -itum, -ere : 1° « se diriger vers, essayer d'atteindre », d'abord avec idée accessoire de violence ou d'hostilité « se jeter sur, attaquer » (sens physique et moral); cf. Cic., Or. 68, 228, *gladiatores... petendo uehementer*; Nux, 2, *petere saxis*; de là : *petitiō* : attaque - *nes proprie dicimus impetus gladiatorum*, Serv., Ae. 9, 439 (sens classique, cf. Cic., Cat. 1, 6, 15, bien attesté à côté du sens plus fréquent de « demande »); *petulus* (cf. *hiulcus*) : provocant, Serv., G. 4, 10, *haedi petuli dicti ab appetendo, unde et meretrices petulcas (= prouocantes) uocamus*; *petulāns*, participe d'un verbe **petulō* (cf. *postulō, ustulō*) : *petulantes* et *petulci etiam appellatur qui proteruo impetu petunt laedendi alterius petia*, Fest. 226, 4; *petulanter, -tia*; *petigō*? (v. ce mot); 2° par affaiblissement de sens « se diriger vers, gagner » : *p. Cyzicum*, etc. (cf. dans Lucr. 3, 172, *terrae petitus* « le fait d'atteindre la terre »); et, au sens moral, 3° « rechercher, solliciter », cf. Sall., C. 25, 3, *libidine sic uocansa [Sempronius] ut uiros saepius peteret quam peten-* *tor*, sens qui apparaît dans le désidératif (rare; Lucr., Cic., Tusc. 2, 62, Fest.) *petessō, -is* (*petissō*), puis tardivement *petiscō*, par confus on de suffixes, cf. **capissō* et *capiscō*); et enfin « demander » (*alqd ab alqd*; p. ut,

etc.), employé absolument dans la langue politique avec le sens de « solliciter un mandat, être candidat » et dans la langue du droit avec celui de « être demandeur », d'où *petitor, -trix, -tiō* (qui chez Sénèque traduit *ἐπεως* comme *expetibilis* traduit *αἰετός*), *-tōrius* (*-tōrium* n. « requête », Cod. Th.); *petitus* (rare), *petituriō* (création familière de Cic., Att. 1, 14, 7) et *competō, -titor, -itiō*. Adjectif de basse époque : *petāx* (Vulg.), compar. adv. *petācius* (Avien., Arat. 1758). L'évolution sémantique de *petō* a un parallèle dans celle de *rogō*, qui du sens de « se diriger, se tendre vers » (cf. *regō*) est passé à celui de « demander, interroger ». Ancien, usuel. M. L. 6444. Celtique : britt. *pedi, peden*.

Les deux sens « attaquer, se diriger vers » et « solliciter, demander » se retrouvent dans presque tous les composés : *appetō, -is* : approcher (intrans. *appetit diēs*); attaquer; chercher à saisir; d'où *appetēns, -entēter, appetitus*, usités surtout au sens moral et dont le dernier sert à traduire le gr. *δρμή* (cf. Cic., Off. 1, 101), *appetētia* (= *δρεξίς*), *appetitiō* (cf. Cic., Fin. 3, 23; Ac. 2, 24; Tusc. 4, 12), *-tibilis, -titor*, mots savants. M. L. 546, 546 a.

competō : 1° se rencontrer avec; cf. *competum, compitum* « carrefour », M. L. 2099; *compitālis* et n. pl. *Compitiālia* : *dies attributus Laribus uicibus*; *ideo ubi uiae competunt, tum in competis sacrificatur*, Varr., L. L. 6, 25; *compitiālicius*; 2° s'adapter, convenir à; d'où *competēns, -entēter, -tentia*; 3° solliciter en même temps qu'un autre : *competere significat quod est honorem uel coniugium uel quiduis aliud aduersus alium petere*. Vnde *competitores, ut saepe*, Non. 276, 10; *competitiō*.

dēpetō = *dēprecor* (un exemple de Tert., adu. Marc. 4, 20).

expetō : 1° arriver (= *accidō*), e. g. Plt., Am. 174, *ergo in seruitute expetunt multa iniqua* (avec le datif; Mi. 393); 2° retomber sur (avec in), Plt., Am. 494-495, *non par uidetur facere delictum suum, | suamque ut culpam expetere in mortalem ut sinat*; 3° rechercher, désirer ardemment (ex- préfixe de renforcement), d'où *expetibilis* (Sén., Boèce), *expetitor* et le désidératif plautinien *expetessō*.

impetō : se jeter sur, attaquer (s'y rattache peut-être la glose obscure de P. F. 97, 10, *incipite* (l. *impetite*?) *impetum facite*. Rare, non attesté avant Lucain. Semble tiré secondairement de *impetus*. S'y rattachent les formations nominales :

impes, -tis m. : élan, assaut, choc, impulsion, instinct. Rare, poétique (Lucr.), doublet artificiel de *impetus*, dont certaines formes sont bannies de l'hexamètre, fait d'après *praepes*. Usité surtout à l'ablatif *impētē*.

impetus, -ūs m. : même sens; mais beaucoup plus usité et très classique. Conservé en toscan et en ancien français. M. L. 4307. Formation étrange; on attendrait **impētitus*, comme *appētitus*; cf. Cic., Off. 2, 3, 11, *animalia quae habent suos impetus et rerum appetitus*. L'haplogogie de **impētitus* > *impetus* soutenue par Wackernagel se heurte au fait que **petitus* n'existe pas; cf., du reste, *appētitus*. Peut-être le mot, usité dans la langue militaire, aura-t-il été modelé sur des termes de sens voisin *ingressus, incurtus, impulsus, de ingrediō, incurrō, impellō*, qui avaient le même nombre de syllabes que le verbe correspondant (comme, inversement, in-

cessō semble avoir été fait sur *incessus*); cf., toutefois, *gradus* et *gradior*. De là *impetuōsus* (tardif).

oppetō : synonyme de *obīre* et employé comme lui, avec ou sans l'accusatif *mortem*, dans le sens de « affronter la mort, mourir ». Surtout poétique.

perpetō (tardif et rare); *perpetuus*, synonyme de *perpetuānus* dans Sén., ad Luc. 40, 28.

praepetō : uniquement dans Lucr. 4, 1152, et dans Festus pour expliquer *praepetes auēs*, F. 286, 16, *nam antiqui praepetere < dicebant pro anteire >*; cf. P. F. 287, 10. V. *praepes*.

repetō : attaquer à nouveau (époque impériale); regagner, remonter à (sens physique et moral « se remémorer »); recommencer; redemander. Ancien, classique, usuel. M. L. 7222 a. D'où *repetitō*, -itōr; *repetundae* (*pecūniae*), terme juridique désignant l'action intentée contre un gouverneur de province prévaricateur; *repetentia*, Lucr. 3, 851.

suppetō : se présenter, venir sous la main (cf. *sufficiō*), être à la succursale de; d'où « être en abondance, suffire » (cf. *succurrō*, *suppetitō*). De là : *suppetitia* : ressources, aide, assistance; *suppetior*, -āris (Cic., Att. 14, 18, 2, et Apul.), tous deux de la langue familière.

À la même racine que *petō* se rattachent sans doute, outre les formes nominales *computum*, *impes*, *impetus*, citées plus haut, les adjectifs composés *perpes*, *perpetuus*, *praepes* et *propitius*. V. ces mots; et peut-être aussi *pessum*, *penna*, *petigō* et ses composés, *hospes*.

Un nom *-peta* figure comme second élément de composé dans *hērēdi-peta*, **oclo-peta* (?) et quelques mots tardifs ou populaires (cf. *lūci-fuga*, etc.). Arnobe IV 7, cite aussi une déesse *Peta quae rebus petendis praesto est* (?).

Le radical **pet-*, qui figure dans plusieurs langues indo-européennes, pose des problèmes qui ne se laissent pas résoudre d'une manière sûre. Le grec distingue un groupe signifiant « tomber » et un groupe signifiant « voler ». L'un et l'autre sont à forme dissyllabique; mais, pour « voler », on a *pet-*, πτᾶ- et, pour « tomber », πετε-, πτη-, πτω-. Il y a, d'une part, πέταμαι, ἔπτᾶν (ἐπτην) et ἔπτωτο, ποτάομαι, etc., avec une forme thématique πέτομαι, ἐπτόμην pour « voler » et, d'autre part, πίπτω, ἔπετον (ἔπεσον), πέπτωκα, πεπτηώς pour « tomber ». — Pour « voler », le latin a *uolare* et la racine **pet-* ne survit que dans le composé ancien *praepes* et dans des formes isolées et obscures, *penna* et *accipiter*. — Pour « tomber », il s'est fixé une forme **ped-*, alternance de **pet-*, qui ne survit qu'avec sa valeur figurée dans *peior*, *pessumus*, *pessum* (c'est *cadō* qui a le sens de « tomber »); v. ces mots et le rapprochement avec skr. *pādyate* « il tombe », v. sl. *pade* « je tomberai ». — Le présent thématique indo-iranien *pata-* indique un mouvement vif, pressé, un élan; ceci est net pour skr. *pātati* « il vole, il s'élance » et pour av. *pataiti*; d'un rebelle, il est dit en vieux perse *ud-apataiā* « il s'est soulevé »; dans l'Avesta, ce thème s'applique particulièrement aux êtres mauvais. C'est le sens que présente lat. *petō*, avec un développement qui le rapproche du sens de *rogō*. M. Vendryes fait remarquer que le gallois a *hedeg* « voler », dont la forme rappelle celle de *rhedeg* « courir ». Le hitte *peta-* (écrit *pedda-*) signifie « voler, courir, fuir ». — Sur les rapports entre

**pet-* et **ped-*, v. Wackernagel, Sitzsber. d. Berl. Akad. d. Wiss., 1918, p. 381, n.

L'i de *petitus*, etc., est un élargissement du type de ce qu'on observe dans *or-i-gō*, etc. (cf. *petigō*?) à côté de gr. ὀρίν(F)ω, etc.

Le type de composé athématique *praepes*, *perpes*, *perpetuus*, n'a pas de correspondant en indo-iranien. L'emploi avec valeur de nom d'action de formes multiples de préverbes *impetis*, *impete*, *impetibus* est insolite. Du reste, la formation de *impetus* n'est pas moins insolite; le seul substantif comparable est *gradus*; les deux mots forment une paire.

petorritum (*petorritum*, Festus), -ī n. : voiture à quatre roues, d'origine gauloise. Cf. Fest. 226, 30 : *p. et Gallicum uehiculum esse, et nomen eius dictum [esse] existimant a numero quattuor rotarum. Alii Osce quod <h>i quoque pitora quattuor uocent, alii Graece, sed elocutio est seule à retenir; petorritum fait partie des nombreux noms de véhicules empruntés, avec les véhicules eux-mêmes, à la Gaule par les Romains. Déjà dans Varron; cf. Gell. 15, 30, 7.*

Sur *petora*, v. *quattuor*.

A en juger par irl. *roth*, gall. *rhod* « roue », cf. *rola*, le second terme aurait un o passé à i en latin, ce qui est phonétiquement normal; cf. *ilicō*. Mais on ne connaît pas la forme gauloise du mot et rien n'empêche de supposer qu'une forme *ret-* ou *rit-* de la racine ait passé en gaulois au nom de la « roue ». On ne peut décider.

petra, -ae f. : rocher, pierre; cf. Fest. 226, 12 : *petrarum genera sunt duo, quorum alterum naturale saxum prominens in mare, cuius Ennius meminuit lib. XI (Ann. 11, 365) : « Alte delata petrisque ingentibus tecta »... alterum manu factum, ut docet Aelius Gallus : « petra est qui locus dextra ac sinistra fornem ¶ expletur usque ¶ (explet usque, Madv.) ad libramentum summi fornici ». Emprunt ancien au gr. πέτρα, peut-être d'abord dans la langue des marins; le mot latin est *saxum*, et *petra* est évité par les bons écrivains. Mais a dû être courant dans la langue populaire; usité dans la Vulgate (en jeu de mots avec *Petrus*, de Πέτρος). Panroman. M. L. 6445; cf. aussi 6445 a, *petrārium*, 6446, **petrārius*; 6447, **petrica*. [Germanique : de *petrāria*, v. h. a. *pfetarāri*, etc.; en celtique : brit. *padrun*, de **petrō*?*

Dérivés et composés : *petraeus* = πετραῖος; *petrilis* (Cass.); *petrāria* = *parietina* « pariétaire »; *petrēnsis* (Cael. Aur.); *petrōsus* (attesté dans Plin); *petrōnius* (Graf. Cyneg. 202); *petrabulum*, déformation, à l'aide du suffixe *-bulum*, de gr. πετροβάλον (Not. Tir.); *petrinus* (langue de l'Église) = πέτρινος; *petrapium* « persil », calque de πετροπέρινον, M. L. 6448; v. Isid. 17, 11, 2.

***petreia**, -ae f. : *p. uocabatur quae pompam praecedens in colonias aut municipiis imitabatur anum ebriam, ab agri uitio, scilicet petris, appellata[m]*, P. F. 281, 4. Sans autre exemple. Mot peut-être étrusque, comme *citeria*. Cf. le nom propre *Petreiūs*.

petrō, -ōnis m. : cf. Fest. 227, 1 : *petronus rusticus et petrarum asperitate et duritia dicti*. Mais ce n'est sans

qu'une étymologie populaire. Dans Plaute, *petrō* est appliqué à un vieux bœlier, mais le sens précis du mot nous échappe, Capt. 820-822 : *qui petroni nomen induit veruque sectario, | eum ego si in uia petronem putauit conpezereo, | et petronem et dominum reddam mortalis miserumus*. Sur les noms propres *Petrō*, *Petrōnis*, (*fr. petru, petrūna*), ombr. *Petrunia*-, etc., v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 209.

petulāne, petuleus : v. *petō*.

pezus, -a, -um : poilu, duveté (*-m folium*, Col. 11, 26).

Dérivés : *pezitās* : duvet d'une étoffe (Plin.) ; *pezātus* : couvert d'un vêtement à longue laine (joint à *gausapātus* par Sén.) ; *pezō, -is* et *repezō* ; *pezibarbus*. V. *peccō*.

phaecasia, -ōrum (*-sia* f., Pétr.) n. pl. : souliers blancs. Emprunt au gr. φακασίον (Sén.) ; *phaecasiātus* (Pétr.).

phagō, -ōnis m. : hybride dérivé de φαγω d'après *edō, -ōnis* (Varr.).

[**phalagga** : v. *palagga*.

phalerae, -ārum f. (*phalera* n., Varr., Plin.) : phalères, plaques de métal servant de décoration ; bijoux ; clinquant. Emprunt oral et populaire au gr. τὰ φάλαρα comme le montrent l'apophonie et le changement de genre.

Dérivé : *phalerātus*, d'où plus tard *phalerō, -ās*.

phantasia, -ae f. (*fan-*) : idée, notion ; et « fantôme, apparition ; phase de la lune ». Emprunt au gr. φαντασία, qui a pénétré dans la langue populaire (cf. l'expression proverbiale *phantasia non homo*, Pétr. 38, 16), à l'époque impériale, et a persisté dans les langues romanes ; cf. M. L. 6458, *phantasia* (*phantasia, fandasia*), et 6459, *phantasiāre* (**phan-*). Même évolution dans *phantasma* = φάντασμα **phantagma*, fr. *fantôme*, M. L. 6460 ; d'où *phantasmor, -āris* (Irnén.), etc. Irl. *fantaise*. V. B. W. *pantois*.

pharetra, -ae f. : carquois. Emprunt au gr. φαρέτρα attesté depuis Virgile.

Dérivés latins : *pharetrātus* (Vg.) ; *pharetriger* (Ov.).

pharmaeum, -i n. : poison, philtre ; *pharmacus, -i* m. « empoisonneur » (Pétr.). Emprunt de la langue impériale au gr. φάρμακον. Demeuré en roumain. M. L. 6462.

pharos, -i c. : phare. Emprunt de la langue impériale au gr. Φάρος. M. L. 6463.

phasēlus (*fa-*), -i m. : haricot ; barque en forme de haricot. Emprunt au gr. φάσηλος (Catulle). De là : *phaseolus* (*faseolus, fassaeolus, fassiolus*) déformé parfois en *pussiolus* ; cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 63. M. L. 6464. Il est inutile de supposer, pour expliquer cette dernière forme, un type ancien avec *p* correspondant à *φ* initial. Sur *basēlus*, corruption tardive de *phasēlus*, v. Isid. 19, 1, 17, et Sofer, p. 111.

Dérivé tardif : *phasēlaria* n. pl. : plat de fèves.

phāsīānus, -i m. (et *phāsīāna* f.) : faisán. Adjectif

substantivé dérivé de *Phāsīs* ; attesté à l'époque impériale, cf. *Phāsīānae auēs*, Plin. M. L. 6465.

Dérivés : *phāsīānārius, -ninus*.

philosophia, -ae f. : philosophie ; *philosophus, -i* m. (et *philosophia*) : philosophe. Transcription du gr. φιλοσοφία, φιλόσοφος ; *philosophor, -āris* (Plt., Enn.). Le mot est acclimaté de bonne heure, mais a toujours été senti comme étranger, de même que les dérivés. V. Nic. Stang, *Eranos* 11, 82 (superficiel). Irl. *felsub, felsube*.

phiala, -ae f. : coupe. Emprunt de l'époque impériale au gr. φιάλη, devenu dans la langue commune *fiala, fiola* (Schol. Juv. 10, 27) et passé sous cette forme en italien et en français (M. L. 6466) et en celtique : britt. *fiol*.

phlebotomus, -i m. : lancette. Emprunt tardif au gr. φλεβοτόμος, latinisé en *flebo-, fleu-tomus*.

Dérivé : *phlebotomāre* (*flebo-, fleu-*), M. L. 6467 (v. fr. *flamme*, fr. *flamme*). Passé aussi en germanique : angl. *fleam*, v. h. a. *fliedma*.

phlegma, -atis n. : flegme, humeur. Emprunt de la langue médicale au gr. φλέγμα (Pall., Vég.), passé dans la langue commune sous la forme *fleuma* (cf. *sauma*), *flemma*, et de là en roman. M. L. 6468.

phoba : tige d'une céréale de l'Inde (Plin. 18, 55). Mot étranger. †

phrenēticus, -a, -um adj. : frénétique. Emprunt au gr. φρενητικός (Cic., Diu. 1, 81), passé dans la langue commune avec métathèse (*pher-, fer-*) et de là en roman. M. L. 6471.

phryxiānus, -a, -um : de Phrixos ; *-a toga* (Plin. 8, 195) ; désigne une sorte de laine de qualité supérieure. La graphie avec *y* provient d'un faux rapprochement avec *Phrygiēs*.

phrygiō, -ōnis m. : brodeur en or. Formation latine (Plt., Varr.) dérivée de Φρύγιος ; cf. *fulō*, etc. Plaute a aussi *phrygiō* (= sans doute **purgiō*) ; cf. *corcodillus*. Dérivé : *phrygiōnis* (Plin. 8, 196). V. B. W. *frise*.

phthisis, -is f. : phtisie. Emprunt (Sén., Plin.) au gr. φθίσις. L'adjectif *phthisicus* est demeuré sous des formes populaires, **tisus, ticusus* (cf. *tisana*), dans quelques parlers romans. M. L. 6472.

phȳcis, -idis f. : gobie, sorte de poisson. De gr. φυκίς M. L. 6473.

phylactērium, -i n. : phylactère. Emprunt tardif au gr. φυλακτήριον, M. L. 6473 a ; *filactērārius* : porteur de phylactère (Cael. Aur.).

pica, -ae f. : pie, M. L. 6476 (*pīca* et **peica*) ; **pīcus, -i** m. : pivert, oiseau prophétique consacré à Mars, *pīcus Mārtis*, cf. Non. 518, 30. Ancien (Plt.). M. L. 6484 a. Celtique : irl. *becc*. V. B. W. *pic, pie*. Sur *Picēnum, Pīcentes*, v. Kretschmer, *Glotta*, 14, 86. — Il est à remarquer que la forme en *-ā* et la forme en *-o* désignent non une femelle et un mâle, mais deux oiseaux distincts. Cf. aussi M. L. 6484, **pīculus*, et **pīkkare* « piquer », 6495.

Ombr. *peico* « picum », *peica* « picam » indiquent la forme ancienne. Pas plus d'étymologie claire que pour

parra. On rapproche skr. *pikāh*, qui désigne une sorte de coucou, et all. *Specht*.

picea : v. *piz*.

Picumnus, -i m. : ancienne divinité italique, jointe à *Pilumnus* (v. ce mot), qui présidait avec son conjoint aux rites du mariage ; cf. Varr. ap. Non. 528, 11 : *Pilumnus et Picumnus di praesides auspicii coniugalibus deputantur. Varro de Vita Populi Romani, l. II : 'natus si erat uitalis ac sublatas ab obstetrice, statuebatur in terra, ut aspiceretur rectus esse : dis coniugalibus Pilumno et Picumno in aedibus lectus sterneretur.'* Rattaché à *piceus*, comme *Pilumnus* à *pilum*, ou à *Picus*, fils de Saturne, roi mythique du Latium, père de Faunus (v. Vg., Aen. 7, 48) et aïeul de Latinus ; tout ceci très obscur. La finale de ces noms rappelle celle de noms étrusques, *Vertumnus, Vitumnus, Volumn(i)us*, etc., et leur généalogie est étrusque ; v. Ernout, *Philologica I*, p. 33 ; Benveniste, *BSL 34*, 11 sqq. ; *St. Etr.* 7, 254 ; v. Blumenthal, *P. W. Realencycl. XX*, 2.

***piceus** ? ou **pix**, -cis? : mot qui figure seulement dans *Plt.*, A. u. 701, *picias* (sic *BD* ici cum spatio in. et rasura post alterum i E) *diuitiis qui aureos montes colunt | ego solus supero*. Nonius, qui glose le mot, p. 152, 6, lit *pici* dans le texte de Plaute, et son lemme porte *piceos ueteres esse uoluerunt quos Graeci grypas uolunt*. — De ce substantif dérive un adjectif *piceus* que Festus, p. 226, 2, cite en donnant l'étymologie : *picati appellantur quidam quorum pedes formati sunt in speciem sphingum, quod eas Dori φῖκας uocant*; cf. aussi P. F. 293, 13 : *patellae, uasula parua picata*. Emprunt ancien à un grec dialectal. Sans autre exemple.

piger, -gra, -grum : lent ; d'où « paresseux ». Le premier sens apparait dans le vers d'Accius, *Chrys.* 267, cité par Non. 153, 33 sqq. : *melius pigrasse quam properaisse nefas*. A l'adjectif *piger* s'apparente l'impersonnel *piget*, *piguit* et *pigūm est*, *pigere*, dont le premier sens « faire lentement, à contre-cœur » est attesté par l'abrégé de Festus, P. F. 235, 3 : *piget interdum pro tardari, interdum pro paenitere poni solet. Piget s'et ensuite spécialisé dans le sens moral de « être fâché, affligé de ; regretter » (souvent joint à *pudet*). Ancien, usuel, classique. M. L. 6487.*

Dérivés et composés : *pigritia* (classique), M. L. 6493 ; *pigrēō* (Vulg.) et *pigrūtūō* (Greg. M.) ; *pigrītās* (Gloss.) ; *pigror* (Lucil.) ; *pigrēō*, -ēs ; *pigrēscō*, -is ; *pigrō*, -ās et *pigror*, -āris ; *pigrūtō*, -ās ; *pigritor* (Vulg.), M. L. 6491, 6492 ; *pigrēō* (tardif) ; formé d'après *retardō* ; *impiger*, -gritia, -gritās, -grābilis (Gl.) ; *impigēns* (Cael. Aur.) ; *pigrēficiō*. Aucune étymologie claire.

piget : v. *piger*.

***pigiciaca** (sc. *sacra*) n. pl. : mot obscur de Pétrone, 140, 5, de sens obscène, qui rappelle gr. πυγίκευ et, pour la finale, *Isiaca*, etc. ; v. *pūga*.

pignus, -eris (et -oris) n. : terme de droit, gage fourni par le débiteur à son créancier ; *pignus capere*, *pignoris capio*. Dans la langue commune a pris le sens général de « gage, preuve, assurance » ; dans la langue poétique de l'époque impériale, *pignora* désigne les « gages de

l'amour », c'est-à-dire les enfants, et s'est appliqué suite à toute personne chère. L'antiquité du mot peut-être attestée par la forme antérieure au rhétorique *pignosa*, citée par F. 232, 21, si ce n'est pas un latin archaïsme (on attendrait *pignesa*). Usuel. M. L. 6490.

Dérivés et composés : *pignerō*, -ās (*pignorō*, -ās), passé dans les langues romanes, M. L. 6491 ; « donner en gage » et *dē-* (Lex Sal.), *op-*, *re-pignerō*, *pigneror*, -āris « prendre en gage » ; *pignerātor* m. « prendre en gage » ; -*tiō*, -*ticius* ; *pignerārius*, -*rius* (Ital.).

Le suffixe complexe *-n-es- fournit des termes juridiques relatifs notamment aux biens. Ainsi, le sanscrit a *rēknah* « héritage, propriété ». En latin même, cf. notamment *fēnus*, *mīnus* et, pour un mot fait à date relativement récente, *facinus*. Si l'on rapproche *pignō*, *pignus* aurait été originairement une marque faite pour fixer le souvenir d'un engagement pris ; simple hypothèse.

pila, -ae f. : balle, boule, pelote, etc. (v. André, *Lex. Etym.* s. u.). Ancien, usuel. M. L. 6498. Celtique : britt. *pell*, Germanique : all. *Pille*, angl. *pill*, etc.

Dérivés et composés : *pilula* : petite balle, petite pilule (Plin.), M. L. 6507 ; *pilārius* : jongleur ; *pilā crepus* : joueur de paume (qui fait résonner la balle) ; *praepilātus* : emboulé (se dit d'un trait, d'une pointe de flèche, etc.) ; *praepilō*.

Le rapprochement avec *pilus* — parce que la balle est bourrée de crin — doit être une étymologie populaire : *pilae effigies uiriles et muliebres ex lana*, dit Festus, P. F. 273, 7.

pila « mortier » : v. *pinsō*.

pila, -ae f. : pile, pilier ; spécialement « brise-lames, jetée ». M. L. 6497, et 6500, *pilāre* (neutre d'un adjectif **pilāris*), d'où provient aussi, par le germanique, le finn. *pilari* ; cf. v. h. a. *pilārī* « Pfeiler », de *pilārium*.

Dérivés : *pilātum* : en forme de pilier ; dans la langue militaire, « en colonnes serrées » (par opposition à *passim*) ; *pilārium* : assise de pierre faite pour recevoir les cendres des morts recueillies dans des urnes funéraires.

pilō, -ās : enfoncer comme un pilier, planter, empiler ; cf. *Host.* ap. Seru. in Ae. 12, 121 : *hastam pilans praepondere frangit*, où Servius note : « *pilans* i. e. *figens* ; *pilātus* : -m *agmen*, quod sine iumentis incedit, sed inter se densum est, quo facilius per iniquiora loca tramittatur, Varr. ap. Seru. in Ae. 12, 121. Cf. aussi Enn., Sa. 4, *inde loci liquidas pilatasque aetheris oras/contemplor*, où Servius note « *firmas et stabiles significat, et quasi pilis fultas* ».

Du sens de « empiler » *pilāre* est passé à celui de « entasser » et, par suite, « piller, voler », qui n'est attesté que dans Ammien Marcellin ; mais *pilārius* est déjà dans Titinius, R³ 76, cité par Non. 102, 4, *pilārius pallii*. Ce sens de « voler, piller » est surtout fréquent dans les composés : *compilō*, qui dans la langue littéraire s'est dit d'un écrivain qui en pile ou plagie un autre ; cf. Hor., S. 1, 1, 421, d'où *compilātor*, *compilātio* (le sens de *compilō* « rosser » dans Apulée, *Met.* 7, 18 et 9, 2, semble se rapporter à *pilum* « javelot » ou à *pila* « mor-

sur *compilō* ont été formés *expilō*, M. L. 3047 ; Dig. 47, 18, 1, 1, *expilatores, qui sunt atrociores fures*, *ἐπιπλοῦντες*, in opus publicum dari solent ; *expilatiō* (Cicel), cf. *expoliō* ; *suppilō* (mot de la langue des comètes) « piller secrètement, dérober » (cf. *surrripio*, etc.). Ancien, rare dans la langue écrite, sans doute populaire ; conservé partiellement en roman, M. L. 650 a. Les formes romanes du type « piller » supposent un autre verbe **piliare*, M. L. 6503 ; de même angl.

« P. d'étymologie sûre. On a rapproché osq. ehpeilatasset (Vetter, *Hdb.*, n. 80), qu'on traduit par « *expilatae sunt* », c'est-à-dire « érectae sunt » ? Souvent rapproché de *pinsō* et identifié à *pila* « mortier », mais les sens diffèrent.

**pilates* : *genus lapidis*. Cato (Or. 5, 17) : « *lapis candidior quam pilates* », P. F. 273, 5. Sans autre exemple. Le rapport avec osq. ehpeilatasset (v. *pila*) est très douteux.

pilentum, -ī n. (*pilēns*, -*lentis*, Ven. Fort.) : voiture de gala à quatre roues, qui servait au transport des matrones dans les cérémonies publiques ; v., entre autres, Vg., Ae. 8, 665-666. Mot gaulois, comme *carpentum* ; cf. Porphyr. ad Hor. Epist. 2, 1, 192.

pilleus (*pilleum* n.) ; les formes avec -*ll*- sont mieux attestées que la graphie *pilleus* ; cf. Stolz, *Hist. gram.* I 224). -ī m. : 1° bonnet d'homme, de caractère rituel, fait originellement d'une peau de brebis non rasée, que portaient les pontifes, les flamines, les Saliens et que l'on donnait aux esclaves en signe d'affranchissement ; symbole de la liberté, désigne par métonymie la liberté elle-même : *seruus ad pilleum uocare*, T.-L. 24, 32, 9 ; 2° coiffe du nouveau-né. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 6504.

Dérivés : *pilleatus*, -a, -um ; *pilleolus* (-*ium*), -i ; *pilleolāta* (*āua*) ; *pilleō*, -ās (bas latin).

Cf. *pila* et *pilius*? On pense, d'autre part, à gr. *πίλος* « feutre ». Nombre de termes, généralement techniques, en -eus sont sans étymologie et suspects d'être empruntés : *balteus*, *clipeus*, *puteus* (v. ce dernier).

pilō, -ās : v. *pila*.

pilum « pilon » : v. *pinsō*.

pilum, -ī n. : javelot. Arme de jet, ancienne en Italie, mais d'origine contestée ; cf. Couissin, *Les armes romaines*, p. 20 sqq. A fourni l'all. *Pfeil* (v. h. a. *pfil*, *pfil*) ; en celtique : gall. *pil-wrn* « trait ».

Dérivés : *pilanus* : soldat armé du javelot qui combattait au troisième rang, triaire, d'où *antepilānus* : soldat des deux premiers rangs ; *praepilātus* (Amm.) ; -a *hasta*.

Des expressions *primum pilum* « premier manipule des triarii », *centuriō primī pili* « centurion du premier manipule des triarii » a été tiré un substantif *primipilus* « primo » ; cf. *primiscrinus*, *duumuir*, *aboriginēs*, etc.), et qui a fait croire à l'existence d'un substantif *pilus*. Sétone écrit, Calig. 44, 1, *perlisque centurionu... prius pilos ademū*. De *primipilus* dérivent *primipilāris*, *rius* ; *primipilātus*, -ūs.

A *pilum* se rattache peut-être *pilumnoe*, attesté dans l'épigramme de Festus 224, 4 : *pilumnoe poploe in Carmine liari, uelut pilis uti assueti, uel quia praecipue pellant*

hostis. Cf., toutefois, le suivant. Pour *compilō* « rosser », v. *pila*.

Pas d'étymologie sûre. Peut-être identique à *pila* « pilier », employé par plaisanterie dans la langue des soldats ? En tout cas, le rapprochement a pu se faire par étymologie populaire.

Pilumnus, -ī m. : ancienne divinité italique, jointe à *Picumnus* (v. ce mot). « P. forme avec *Deuerra* et *Intercidona* une triade qui protège le nouveau-né contre les attaques de Silvain, le démon de la forêt. Aussi, dans la nuit de l'accouchement, trois hommes passent ; l'un frappe le seuil d'une hache (*intercisiō*), l'autre d'un pilon (*pilum*), et le troisième balaise le seuil (*dēuerrere*). Ces trois anciens usages (S^t Aug., Cité de D. VI 1, d'après Varron) paraissent avoir produit les trois dieux. *Pilumnus* était encore un dieu de la campagne ; il passait pour avoir inventé le pilon (*pilum*) qui sert à broyer le grain. On lui donnait le nom de *Stercutius* quand on le considérait comme l'inventeur du fumage des terres ; cette invention était attribuée aussi à *Picumnus*. *Pilumnus* est le père de Daunus, père de Turnus. *Picumnus* a une individualité beaucoup plus vague et paraît être un simple reflet de *Picus* » (Lejay, note de l'Énéide X 76). — A été mis de bonne heure en rapport avec *pilum*, peut-être par étymologie populaire ; v. *pinsō*.

pilus, -ī m. : poil, cheveu. Les deux sens sont bien attestés ; cf. Ov., A. A. 3, 194, *duris aspera crura pilis*, et Sén., Tranq. An. 8, 3, *non minus molestum esse caluis quam comatis pilos uelli* ; mais celui de « poil » est plus fréquent. Diffère de *capillus* en ce que celui-ci est plutôt un collectif, *pilus* désignant, au contraire, le poil ou le cheveu pris isolément. *Pilus* s'emploie, généralement avec une négation, comme notre « pas un cheveu » ; il s'en faut d'un cheveu, etc. », pour désigner une chose de peu d'importance : *non facere pili* ; *ne pilō quidem*, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6508. Celtique : irl. *bil* ; bret. arm. *palucha* « pessenger », de **piluc-cāre*?

Dérivés et composés : *pilō*, -ās : se couvrir de poils (Afran., Novius) et « épiler » (Mart.) ; cf. P. F. 225, 4 : *pilat, pilos habere incipit ; alias pro detrahit pilos, a quo depilati* (cf. *populor* et *dēpopulor*, etc.) ; le second sens seul est demeuré dans les langues romanes, M. L. 6502 ; *pilōsus*, M. L. 6505 ; *pilūtus* ; *dēpilō*, -ās, M. L. 2571 ; *dēpilis* ; *expilor* (?), Lucil. ap. Non. 95, 15 ; *piligerō*, -ās (Mul. Chir. 569). Cf. encore *pilāmen*, M. L. 6499 ; *ālipilus*, v. *āla*.

Aucun rapprochement valable. Il n'y a pas de terme indo-européen commun pour cette notation.

pimpinella, -ae f. : plante médicinale, pimprenelle? (Dynamid. 2, 25). M. L. 6508 a, **pimpernella*. Forme populaire à redoublement, d'origine inconnue. V. R. Hakamies, Neuphil. Mitt., 1950, 34 sqq.

pina (*pinna*), -ae f. : pinne marine (coquillage). Du gr. *πίνα*, *πίνα*. Passé en germanique : v. angl. *pinnacle*.

pincerna, -ae m. : celui qui mélange les vins, échançon. Mot vulgaire et tardif emprunté à gr. *πικέρνης* (de *πίνω* et *κεράννυμι* ; sur la forme grecque, v. He-

raeus, Kl. Schr., 190 sqq.), servant à traduire l'hébreu *masech* ; cf. CGL V 233, 26.

Dérivé : *pinernor*, -aris.

pingō, -is, **pinxi**, **pictum**, **pingere** : broder (avec des fils de différentes couleurs), tatouer : *pingere acū*, Ov., M. 6, 23 ; *textile stragulum, magnificis operibus pictum*, Cic., Tusc. 5, 21, 61 ; *picti Geloni*, Vg., G. 2, 115 ; et « peindre » (sens propre et figuré « colorer, embellir ») : *iabula picta*, Cic., Brut. 75, etc., sens conservé dans les langues romanes. Le *picti... lacerti* de Vg., G. 4, 13, rappelle le πῆγλαος « lézard » d'Hésychius. Ancien, usuel. M. L. 6512.

Dérivés et composés : *pigmentum* : matière colorante, fard, couleur, M. L. 6488, *pigmētum* ; *pictor* (cf. *Fabius Pictor*), M. L. 6481 b ; *pictiō* (comme *ficiō*, Gloss.) ; *pictōrius* ; *pictōria*, *pictōricus* (tardifs) ; *pictūra*, M. L. 6482 ; *pictūrātus* et *pictūrō*, -ās ; *pictilis* : brodé (Apul.) ; *appingō* : ajouter par la peinture (cf. *affingō*) ; *compingō* (très rare, sans doute évité par suite de son homonymie avec *compingō* de *pangō*) ; *dēpingō* (cf. *dēscribō*) : dépeindre ; *expingō* ; *repingō* (tardif). Cf. aussi M. L. 6481, **pictāre*, et 6481 a, **pictārius* ; **expingere* « éteindre », M. L. 3049.

Un type radical **peig-*, avec la gutturale du type -*g-*, est attesté en sanskrit par *piñkte* « il peint » (mot de g.ossaire), *piṅgaḥ* « brun rouge », *piṅjārah* « jaune rougeâtre » et sl. *pěgŭ* « tacheté ». Le présent *pingō* à nasale infixée, en face de *pictus*, etc., s'y rattache naturellement ; le perfectum *pinxi* est secondaire, indiquant l'absence d'un ancien parfait (une confusion avec *pepigī*, de *pangō*, a été en tout cas évitée).

Cette racine rappelle le groupe plus largement attesté de **peik-* « orner », soit en « écrivant » soit en « étendant de la couleur » : skr. *piṃpātī* « il orne », av. *paēsō* « ornement » et « lépreux », tokh. A *pekant-* « peintre », lit. *pešiu*, *pešti* « peindre, tracer des lignes », *paišas* « tache de suie », v. h. a. *fēh* « bigarré » (all. « bunt »), got. *filufaihs* « πολυπόκιλος », gr. *ποικίλος*. Cette racine fournit la désignation de l'écriture dans : v. perse *niyapāišam* « j'ai écrit », v. sl. *pisō*, *pisati* « écr. re », v. nr. *pisāi* « il écrit », tokh. B *pinkam* « il écrit ». L'existence de *pingō* a pu être favorisée par *fiṅgō*.

pinguis, -e- : gras (sens propre et figuré) et « qui rend gras » ; cf. Ov., Rem. Am. 206, et *pingui membra quiete leuat* ; par suite « fertile, fertilisant », « riche » (cf. *laetius*) ; ou encore « lent, lourd, stupide » : *pinguis Minerua* = *crassa Minerua*. Ancien (Enn., Plt.), usuel ; mais, concurrencé par *crassus* que soutenait *grossus*, *pinguis* n'a subsisté que dans quelques dialectes italiens. M. L. 6513.

Dérivés et composés : *pingueō* (tardif) ; *pingueōcō* et *compingueōcō* ; *impinguō*, -ās (puis *pinguō*, -is, Sid.) et *impinguis* ; *pinguefaciō*, -fiō ; *pinguifico* ; *pingueōdō* ; *pinguitūdō* ; *pinguitiā*, -tiēs (Arn., Apul.) ; *pinguāmen* (Ital., Front., d'après *laetāmen*) ; *pinguōsus* ; *pinguiculus* (Cyprr.) ; *pinguisculus* (Sol.) ; *pinguārius* (Mart.).

Le *p-* initial exclut le rapprochement avec skr. *bahūh* « abondant, nombreux » (*bāhmīyān*), gr. *παχύς* « épais, gros, fort, riche », lett. *biezs* « gros, serré », etc. ; du reste, aucun des mots du groupe ne signifie « gras ».

D'autre part, on n'arrive à rapprocher le groupe de gr. *πῶν* « gras », skr. *piwā*, que par des hypothèses forcées. L'adjectif *pinguis* doit reposer sur un ancien **pingu-* dont aucun autre représentant n'est connu, sans doute parce qu'il s'agit d'un mot populaire, comme il est souvent beaucoup d'adjectifs.†

Sur hitt. *panku* « total », complet, en masse », v. Benveniste, Language, 29, p. 258.

pinna, -ae f. : plume, et aussi « aile » (dans ce sens, se confond avec *penna*, dont il n'est peut-être qu'une variante dialectale) ; les manuscrits de Virgile les plus anciens ont constamment *pinna* (v. le Virgile de Sababadini, G. 1, 398 ; les manuscrits de Lucrece ont plus souvent *penna*) ; le sens de « plume » apparaît bien dans Pline 11, 96, *pinnae caules omnium caui*. A servir à désigner dans les langues techniques tout objet en forme de plume ou d'aile : aigrette de casque, nageoire (ditte aussi *pinnulla*) ; lobe du foie (Vulg., Aug.) ; pale d'un gouvernail (d'où *pinnaeria* « gubernaculorum partes leuiiores », Non. 79, 15) ; palette de roue hydraulique ; registre d'orgue ; créneau d'une muraille : *pinnae murorum*, *pennas autum dicimus*, distinguent les grammairiens, cf. Caper, GLK VII 100, 17 ; « pinacle » (et *pinnaeculum*), d'où **pinniō* « pignon ». Ancien (Plt.), usuel Panroman, mais concurrencé par *pluma*. Cf. M. L. 6514 : *pinna* ; 6515, **pinnaeculum* « panache » ; 6516, **pinna* 6516 a, *pinnulla* « cil » ; **subpinnum*, 8387 a.

Composés : *pinnipēs* (Catal.) *pinnigerō* (pen-), Vulg. *pinnirapus*, Juv. 3, 158, où le scoliaste note : *pinnirapus autem dicit lanistas ex habitu gladiatorum, quia post mortem retiarū pinnae, i. e. manicam rapit, ut ostendat populo se uicisse*.

La forme *pinno* : *πεπῶ* (Gloss.) se confond avec *pennō*(r).

Sur l'existence (douteuse) d'un adjectif **pinnu* « aigu, pointu » auquel se rattachait *pinna*, v. Quintilien cité à l'article *penna*, sous *bipennis*.

Pinna (*pinna*) « pinne marine » est emprunté au grec. Pas d'étymologie claire. La seule étymologie qui serait plausible, le rapprochement avec le groupe de all. *spiz* « pointu », ne concerne que la racine et oblige à supposer que le sens particulier de « créneau » serait seul ancien. V. *penna*.

***pinsio**, -Is, -ire : v. le suivant.

pinsio (*pisō*), -is, **pisium**, **pinsere** : piler (le grain), « *pisium quod eo far pisunt, a quo ubi id fit dicitur pistrinum* » Varr., L. L. 5, 138 ; « broyer ». Un imparfait *pinsibant* est dans Ennius cité par Varron, L. L. 5, 23 ; on en a conclu à l'existence de *pinsio*, -ire, non autrement attesté. Peut-être faut-il lire simplement *pinsēbant* dans Varron ; Ennius emploie sûrement *pisunt*, A. 351. Parfait mal attesté : *pinsui* (d'après *molui* ; cf. Pomponius, 187-188, dans Ribbeck, Fgm. com.) et *pinsi*. A côté de *pisium* sont signalés aussi les supins *pisum* et *pinsium*. Nonius, 163, 15, cite un doublet en -ā, *pinisāre* ou *pisāre*, dans Varr., R. R. 1, 63 (cf. *pisat*, *pisare* dans les Gloss., et *foḍare* à côté de *foḍere*) ; c'est à lui que se rattacheraient *pinsui* et *pinsium* ; il a survécu dans les langues romanes, M. L. 6517, *pinisāre*, à côté des formes dérivées **pinsisāre*, 6518, *pisāre*, de basse époque (Vég., Apul.), 6536, et *compisāre*, 2098. V. B. W. *piste*.

plô, -ônis m. : mortier (Marc. Empir.); *pîla* f. : mûrier (forme féminine à noter), M. L. 6496; *pîlum* : pilon et son diminutif *pistillum* (*pistillus*), M. L. 6537; *pistor* « celui qui pile le blé pour en faire du pain », et par la suite « boulanger », M. L. 6539; *pistrîz* (Lucil.); Non. 152, 12, *pînsere* : *tundere ul molere*. Varro Ταψή Μούρου (527) : « nec pistorem ullum nossent, nisi eum Molere » (527). — Idem de Vita Populi Romani : lib. I : « nec pistoris nomen erat, nisi eum qui ruri pînsabat. Nominati ita eo quod pînsunt ». Plin. 18, 107, nous apprend que, jusqu'à la guerre contre Persée, il n'y eut pas à Rome de boulangers vendant au public le pain était le travail des femmes.

Dérivés de *pistor* : *pistôrius*, *pistôrâlis* (Gl.), *pistôrîcius* (-cium opus « pâtisserie »); *pistoriensis*; *pistrinum* : d'abord « endroit où le blé était broyé dans un mortier au moyen d'un pilon »; puis « moulin à blé » et « boulangerie »; *pistrina* : boulangerie, formes substantivées d'un adjectif *pistrinus*, M. L. 6541 (le sens de « pétrin » ne semble pas attesté en latin, qui emploie *magida*, d'où fr. dial. *maie*; v. B. W. *pétrin*; et le germanique v. h. a. *pfistûr*, *pfistrina*); *pistrinâlis*; *pistrinârius* (Dig.) « meunier », conservé dans les langues romanes avec le sens de « boulanger », M. L. 6540; *pistrilla* (Tér.); *pistrâra* (Plin.). Le français « pétrin », M. L. 6542, remonte à *pistrine* attesté en bas latin (Not. Tir. 94, 84, Gl. de Reichenau), que M. Niedermann, N. Jb. f. d. kl. Alt. 29, 330, a expliqué comme étant dérivé de *pistrîz* (d'après *nûtrîz*, *nûtrire*). V. Meringer, Wörter und Sachen I (1909), p. 3 sqq.

A *pistillum* remonte *irl. pistul*, britt. *pistyll*.

La racine **peis-* s'applique à la technique du « pilonnage » à l'aide d'un « pilon » et d'un « mortier » et désigne aussi le décortiquage; elle s'oppose ainsi à la racine qui désigne la mouture à l'aide d'une pierre : « moudre », qui est en latin celle de *molere*. Par skr. *pinâsti* « il écrase », en face de *pîstâh* « écrasé », on voit que la forme à nasale infixée lat. *pînsô* peut être ancienne, en face de *pistus* (l'omb. *pistu* est douteux; v. Vetter, Hdb., p. 205). Av. *piçant-* indique l'acte d'un oiseau de proie déchirant une proie avec son bec, « par le haut ». Lit. *pisû*, *pisti* « coïre » n'a gardé que le sens obsécure dont un équivalent se retrouve dans lat. *molô* (cf. toutefois, peut-être *Pîlumnus*). Tandis que le nom slave *pêsta* (attesté dans plusieurs dialectes slaves) et lit. *pêstâ* (acc. *pêsta*) du « mortier » est féminin comme *pîla*, le nom slave *pestû* (cf. lit. *pêstas*) du « pilon » est masculin, à la différence de lat. *pîlum*, neutre en qualité de nom d'instrument. Pour le verbe, le slave a *plzati* « heurter, pousser »; et l'on a, d'autre part, *pîšeno* « farine », *pîšenica* « céréale ». — Le sens de « décortiquer » est en évidence dans lit. *paisaû*, *paisÿti* « battre des grains pour les débarrasser de la balle » et dans v. h. a. *fesa* « balle (du grain) ». — Le grec a une initiale π- dans πρῶσω (avec -σσ- expressif dans un mot technique) « j'écrase avec un pilon, je mouls », πρῶσῳ « orge mondé » (avec simplification de -σσ- en -σ-). †

pînus, -î (et -ûs, abl. *pînû*; gén. et dat. abl. pl. *pînôrum*, *pînîs*; cf. Enn., A. 190 et 490) f. : pin; et par métonymie, en poésie, tout objet fait en bois de pin : vaisseau (cf. *almus*), torche, bois de lance, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6519. Germanique : ags. *pinhnutd*; celtique : *irl. pion*, britt. *pinwydd*.

Dérivés et composés : *pîneus*, M. L. 6511; d'où *pînea* et *pîneum* : pomme de pin, pignon; *pînetum* : pinède, M. L. 6510; *pîni-fer*, -ger; *pînâster* « pînus silvestris » (cf. *oleâster*); *pînâstellus*, -lum = *peucedanum*. Tardifs : *pînâlis*, *pînicus*, *pînicellus*.

On rapproche skr. *pîtu-dâruh*, qui désigne une sorte de « pin », c'est-à-dire un arbre résineux : le premier terme semble se retrouver dans le dérivé lat. *pîtu-ita* (v. ce mot) et dans gr. πῖνος « pin » (avec ῖ). La formation en -u- de *pînus* rappelle celle de πῖνος. V. Benveniste, BSL 51 (1955), p. 30.

pîpâtîo : v. *pîpîlô*.

piper, -eris n. : poivre; poivrier. Ne semble pas attesté avant Varron. Panroman. M. L. 6521 et paneuropéen, Germanique : v. h. a. *pfëffer*, v. b. all. *pepar* et finn. *pippuri*; celtique : *irl. pipur*, *scibar*; britt. *pebr*, etc.

Dérivés : *pîperâtus* : poivré; *pîperâtum* : poivrade; *pîperârius*; *pîperârium* : poivrier; *piperinus*, attesté dans Isid. 19, 10, 8, *piperinus* (scil. lapis) *subalbidus cum punctis nigris, durus atque fortissimus* : pépérin, M. L. 6521 a; *pîperâcius* (lapis, Grom.); *pîperîtus*; *pîperous* (Orib.); *pîperoterârium* « moulin à poivre » (Gloss.).

Piper est un emprunt commercial, cf. gr. πέπερι, qui lui-même provient de l'Orient : le sanskrit a *pîppalî* f. « graine de poivre », dont l'él appartenirait à l'Inde orientale, tandis que le mot grec et latin viendrait de l'Inde de l'Ouest, où *r* est normal.

pîpîlô, -âs, -âre; *pîpîô*, -îs, -îre; *pîpô*, -âs, -âre; *pîp(p)îô*, -âs, -âre : onomatopées signifiant « péprier, piauler (ce dernier de *pîulâre*, M. L. 6551), piailler, glousser »; cf. M. L. 6522, *pîpîlâre* (avec ῖ); germanique : v. h. a. *pfiffa*, etc.

Formes nominales : *pîpîô* : jeune oiseau qui piaule (Lampr., Alex. Sev. 41, 7); *pîpicnes*, *pulli columbarum* (Gloss.); cf. M. L. 6522 a, *pîpîô* et **pîbîo* > fr. *pigeon*; v. B. W. s. u.; *pîpiunculus* : *accipiter*, *accipitor* (Gloss.); † *pîpîzô*, -ônîs m. : petit de la grue; *pîpâtîo*, -ônîs f. : *clamor plorantis lingua Oscorum*, P. F. 235, 11; *pîpulum* (*pîpulus*) : criallerie, charivari; cf. Varr., L. L. 7, 103, [*Plautus*] in *Aulularia* (446) : « *pîpulo te differam ante aedis* », i. e. *conuicio, declinatum a pî(p)atu pullo- rum*. Faut-il rattacher **pî(p)pô*, -âs, **pîp(p)â*, d'où proviennent les mots du type fr. *pipe*, M. L. 6520 (cf. B. W. s. u.); *irl. pîb*, etc.?

Cf. *itiô*, *itiunculus*. Les formes en *pîp(p)*- sont fréquentes dans les langues indo-européennes : skr. *pîp-paka*, *pîpîkâh* « sorte d'oiseau », gr. πῖπος, πῖπῶ, etc. *Pîpîlô* rappelle *sibîlô* pour la formation.

pîpînna, -ae f. : parua mentula (Mart. 11, 72, 1). Mot enfantin; cf. *pîsinus*. Pour le redoublement, cf. fr. *pîpi*, *pîpine*, etc. Voyelle *i* caractéristique. Pour le sens, cf. fr. familier *oiseau* « mentula » (dê pueris).

pîrâta, -ae m. : pirate; *pîrâticus* : de pirate. Emprunt au gr. πειρατής, πειρατικός non attesté avant Cicéron. Le terme latin est *praedô mariûmus* ou *praedô seu* (joint et opposé à *latrô*, Caes., B. C. 3, 110). *Irl. pîraî*.

pîretrum, -î n. : transcription latinisée du gr. ῥόπε-

ῥορον, avec même suffixe que dans *mulcetra*. L'i est peut-être dû à un faux rapprochement avec *pirum*.

pirus, -i f. : poirier; *pirum* : poire. M. L. 6525. Ancien (Caton). Panroman et passé en celtique: britt. *per*, et en germanique: v. h. a. *bira*, etc., M. L. 6524, et **pirula*, M. L. 6523 (cf., toutefois; B. W. *perle*).

pirācium (-tium), -i n. : poiré (tardif; sans doute formé sur *uināceum*, -cium); *pirastrum* « poire sauvage ».

Emprunt à une source inconnue — comme tous les noms d'arbres fruitiers (v. *mālum*, etc.) — qui a fourni, d'autre part, gr. *ἄπιος* « poirier », *ἄπιον* « poire », sans que l'on voie d'où vient la différence portant sur l'initial du mot grec. On partirait de **pisō*; le traitement de -is- ne concorde pas avec celui qu'offre *serō*; mais il s'agit d'un emprunt.

pisceis, -is (i) m. : poisson. Usité de tout temps. Panroman et passé en celtique. M. L. 6532; V. B. W. s. u.

Dérivés : *piscor*, -āris : pêcher, M. L. 6526 (et germanique: v. h. a. *pscōn*, etc.), et ses dérivés *pscātor*, -ārix, M. L. 6528, 6530; *pscātō* (tardif et rare); *pscātōrius*, M. L. 6529; *pscātus*, -ūs (classique); *pscātūra*; *expiscor* : « est diligentissime quaerere ubinam pisces lateant : ergo tractum uerbum a piscatoribus », Don., ad Ter. Phorm. 382; *pscārius*, -a, -um; subst. *pscārius* « poissonnier »; *pscāria* « marché aux poissons », M. L. 6527; *pscina* f. : vivier, piscine, M. L. 6531, d'où *psciniarius*; *psciniensis*; *pscōsus*, M. L. 6533; *pscilentus*; *psciscus*, -a, -um (Cassiod.); *psciculus*, -i et **pscisculus*, M. L. 6533 a; *psciscunculus* (Anthim.); *psciscapus*, -i m.; *psciscalsus* (Ed. Diocl.); *porcopiscis*, M. L. 6664; *pscāriola* : *χαλαρίτρυξ* (Plin. Valer.). Celtique: britt. *pysc*, *pyscod*, *piscadur*.

Il n'y a pas de nom indo-européen commun du « poisson ». Certains noms sont propres à un groupe, ainsi skr. *māsyah*, av. *masyō* ou sl. *ryba*, d'autres à de petits groupes dialectaux: gr. *ἰχθύς*, arm. *jukn* et lit. *žuvis*. Lat. *pisceis* diffère de la forme thématique de got. *fishs*, etc., et irl. *iasc* a un autre vocalisme. Ces trois mots sont apparentés, mais le détail des formes ne concorde pas.

pisinnus (*pitinnus*), -a, -um, adj. : petit (Marcell., Pereg. Aeth.); substantif *pisinnus*, -a : petit garçon, petite fille. Cf. Labeo ap. Schol. Pers. 1, 4 : *crudum manduces*, *Priamum Priamique pisinnos* (cf. Il. 4, 35) et App. Probi : *pusillus non pisinnus*. Sans doute mot du langage enfantin; cf. pipinna, pitulus, pitinnus, **pititus* et *pūsus*, *pusillus*. M. L. 6550, *pisinnus*, *pitinnus*. B. W. *petit*.

pitillium; **pistor** : v. *pinsō*.

pistrix, -icis f. : sorte de monstre marin, scie, espèce de squal; nom d'une sorte de navire; constellation de la baleine. Rare, surtout poétique. Déformation, sans doute par étymologie populaire, du gr. *πρίστρις*, dont la transcription correcte *pristis* est, du reste, attestée. Virgile emploie *pistrix* comme nom commun dans la description de Scylla, Ae. 3, 427, *postrema immani corpore pistrix*, et *Pristis* comme nom propre pour désigner le vaisseau de Mnesthée, Ae. 5, 116, *uelocem Mnestheus agit acri remige Pristim*. Composé : *pistriger* (Sid.).

pisum, -i n. : pois (*Pisum aruense*). Non attesté avant

Varron, mais ancien, comme le prouve le cognomen *Pisō* (cf. *Caepiō*). M. L. 6543. Un diminutif **pisillum* est supposé par les formes romanes du type ital. *pisello* M. L. 6534. Celtique: irl. *piss*, britt. *pys*; germanique v. angl. *pisu*.

Emprunt. Le grec a *πίσος* « pois », avec un doublet neutre *πίσων*.

pitinnus : GIL VI 35915. Doublet de *pisinnus*.

pitaciolum, -i n. : emprunt au gr. *πίτταλον* « tablette à écrire, billet » [Attesté à l'époque impériale avec divers sens : compresse (Cels.); étiquette, billet de tombole (Pétr.); pièce de cuir pour raccommoder des souliers (Vulg.); affiche, placard (Aug.), quittance, reçu (Cassiod.). M. L. 6547 (souvent dans le sens de « chiffon », puis « vêtelle »]; cf. fr. *rapetasser*.

Dérivés : *pitaciolum* : sorte de scapulaire; *pitaciarium* « taxe prélevée pour le délivrement d'une autorisation » (Lex Metal. Vispasc., GIL II 5181, 58).

pituita, -ae f. : gomme, résine qui s'écoule des arbres; et « mucus, pituite, rhume ». Ancien (Cat.), usuel. Souvent scandé trisyllabe *pituita* (cf. *fortuitus*, *grātuitus*), d'où **pipitta* (*pipita*, CGL II 151, 4) > fr. *pépité*, M. L. 6549; B. W. s. u.; germanique: v. h. a. *pfīpfs*, etc. Panroman, sauf roumain.

Dérivés : *pituitarius* : -a *herba* « herbe aux poux », Plin. 23, 18; *pituitōsus*; *pituitās*; *pituitō*, -ās (Mul. Chir.).

V. *pinus*.

pitulus, -i m. : doublet de *pisinnus* dans Anton. Plac., Itin. 34, p. 181, 13 Geyer. M. L. 6544 a.

pius, -a, -um (*piius* ou *pius* avec *i longa* dans les inscriptions, d'où *pius* dans les langues romanes, cf. M. L. 6552; pas de comparatif; le superlatif *piissimus*, blâmé par Cic., Phil. 13, 19, 43, est fréquent à l'époque impériale; on trouve aussi *pienissimus* (d'après *beneficus*, -ficientissimus), dont a été tiré un positif *piēns*) : pieux (sens sacré et profane), qui accomplit ses devoirs envers les dieux, envers ses parents, etc. : *pius Aeneas*; *pius in parentes*, Cic., Off. 3, 23, 90. A peut-être signifié à l'origine « [au cœur] pur »; *piō* a souvent le sens de « purifier », par suite « effacer par un sacrifice, expier » : *piāre damna, fulmen*; cf. Ov., M. 8, 483, *mors morte pianda est*; « de même *expiāre*, cf. Pers. 2, 33 [puerum] *lustralibus... saluē expiat*; Cic., Rab. Perd. 4, 11, *expianandum forum Romanum a nefarii sceleris uestigiis*.

Dérivés et composés : *pietas* : piété (envers les dieux, les parents); sentiment du devoir; à l'époque impériale apparaît le sens de « pitié », cf. Suét., Dom. 11, 5; *permiūtite, Patres conscripti, a pietate uestra impetrari... ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis*. Ancien, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6485. — *Pietāicultrix*, composé poétique (Pétr.).

piō, -ās : purifier, expier; apaiser, rendre propice; honorer suivant le rite; *piābilis*; *piāculum* : sacrifice purificateur ou propitiatoire; puis « victime offerte en sacrifice »; et aussi « crime ou forfait exigeant un sacrifice purificateur », sens fréquent dans l'expression *piāculum est*; *piāculō*, -ās (Caton); *piāmen* (Ov.); *piāmentum*; *piātō*; *piātrix*; *expiō*; *expiātō*; -tor, -trix, -tōrius; -tus, -ūs; *inexpiābilis*.

impius; *impiō*, -ās; *impiētās*; *impiāmentum* (Cypr.); *impiandus* (Macr.); *impiētō*, -ās (Ital.).
 Mot italique: osq. Pihīūī « Piō », ombr. pihaz « piātus », pihatu « piātō »; peihaner (pi-, pe-) « piandī », marr. peat « piea », volsq. pihom « pium »; ombr. pihamarr. « piāculu ». Sans correspondant exact ailleurs. Un rapport avec *pūrus* a été souvent supposé (*pius* de «*pūros*»?), mais ne se laisse pas démontrer.

pik, *picis* f. : poix. [Ancien. Panroman (sauf roumain). M. L. 6553. Celtique : irl. *picc*, britt. *pyg*, *pek*; germanique : v. angl. *pik* « Pech », de là finn. *piki*.]

Dérivés et composés : *piceus* : de poix, d'un noir de poix; substantif féminin *picea* : pesse, sorte de sapin, M. L. 6479; *picinus* : -a *uittis*, Plin. 14, 42; *picidus* : enduit de poix, sur lequel a été reconstruit *picō*, -ās, M. L. 6477, d'où *appico*, M. L. 547; *impicō*, M. L. 4308; *picarius*, M. L. 6478, d'où *picāria* : fonderie de poix; *picūla* : un peu de poix (tardif), M. L. 6483, et *picillum* (Orib.). Cf. encore M. L. 6480 **picidus*; et *piccius* = *pinus* (Orib.).

Cf. le dérivé gr. *πίσσα* et v. sl. *picilū*, v. r. *pikūlū*, lit. *pikis*, qui attestent l'antiquité d'un thème **pik-* « poix ». — Ombr. peiu « piceōs » repose sur **pik-yo-*; formation parallèle à celle de lat. *piceus*, mais différente.

placenta, -ae f. : gâteau plat. Emprunt au gr. *πλακων*, «*ovūros* (la forme latine est faite sur l'accusatif) déformé par un rapprochement avec *placeō*. Attesté dès Caton. Conservé en roumain. M. L. 6556.

Dérivé : *placentiarius* (Dig.).

1° *placō*, -ēs, -uī (et impersonnel *placitum est*), -ēre : plaire à. Usité de tous temps. Panroman. M. L. 6557; B. W. s. u.

2° *placō*, -ās, -āui, -ātum, -āre : apaiser. Ancien, usuel, classique. M. L. 6555 (formes romanes rares).

Placeō a sans doute commencé par être un impersonnel « il semble bon, il plaît, il agréé »; cf. *si dis placet*; *senatui placuit* (*placitum est*); *sic placitum est* (cf. gr. *ἔδοξε*) « ainsi en a-t-il été décidé ». A ce sens se rattache *placita*, -ōrum « opinions agréées, décisions, principes » (= gr. *δόγματα*) : *ueterum, sapientium placita*, etc.

A *placeō* correspond le causatif *placō* « je tâche de faire agréer à, de plaire à »; d'où « j'apaise, je réconcilie ». Pour l'opposition des quantités, cf. *sedeo*/*sedāre*. Toutefois, le rapport avec *placeō* n'était plus senti; et *placō*, qui se confondait par le sens avec *pācare*, dérivé de *pāz*, a fini par disparaître; *pācātus* a remplacé *placātus*, etc.

Dérivés et composés : 1° de *placeō* : *placor* (Vulg.); *placētia* (Apt.); *placitiō* « satisfaction » (S^t Jér.); *placibilis* (Tert.); plaisant; demeure dans les langues romanes, mais, influencé par *pāz*, a pris le sens de « paisible », cf. M. L. 6558; *placidus* : qui ne signifie plus « qui plait », mais « paisible, apaisé » [joint à *lēnis, quiētus*], M. L. 6560; *placiditās*; *placidō*, -ās; *placidulus*; *implacidus* (Hor., Carm. 4, 14, 10; cf. gr. ἀνήμερος, ἀπραίνυτος); *placiō*, -ās (Plt.); *placius* (Gloss.). Cf. encore *placitum*, demeure dans les langues romanes au sens de « débat juridique », fr. *plait*, *plaidier*, M. L. 6561, B. W. s. u., et celtique : gall. *plegyd*; **placiāre*, M. L. 6559; *complaceō* : qui, à

l'époque de Plaute, marque l'aspect déterminé; cf. Plt., Amp. 106, *quantusque amator* [Iuppiter] sit, quod complacuit semel (si toutefois ce n'est pas le parfait de **complacēscō*); repris à partir d'Apulée, mais avec valeur augmentative. Usité surtout dans la langue de l'Église; *displacēō* : déplaire (et *displacēre* supposé par les formes romanes, M. L. 2681); *perplacō*.

2° de *plācare* : *plācābilis*, -bilitās et *implācābilis* (= ἀπαύνητος, ἀνήμερος), -bilitās; *plācāmen*, -mentum; -tiō; -tōrius; -trix; *dēplācō* (tardif).

L'hypothèse suivant laquelle *placet*, *placō* appartiennent à une racine signifiant « être plat » (d'où « aplanner »), cf. *plancus*, n'a dans le sens du groupe latin aucun appui précis (sauf peut-être dans *placidus*). Cf., du reste, tokh. B *plāki* « entente ».

1° *plāga*, -ae f. (usité surtout au pl. *plagae*) : filet de chasse qu'on tend au travers d'une route, etc., par suite « piège »; rideau tendu (cf. le suivant). Ancien (Plt.), technique, usuel. De là : *plagula*, -ae f. (et *plagella*) : rideau de lit, de litière; lé d'étoffe; bande de papier; *implagō*, -ās (Sid., d'après *irritō*).

2° *plāga*, -ae f. : étendue, espace (céleste), zone. Se dit du ciel et appartient au vocabulaire poétique et postclassique; *caeli plaga* (Poeta ap. Cic. Diu. 2, 13, 30), *aetheria plaga*; *orientālis, septentrionālis plaga*. Il n'y a guère que dans Tite-Live que le mot désigne une région terrestre. M. L. 6562 a. Sur latin médiéval *plagia*, v. Aebischer, Vox Rom., 1936, 225; B. W. *plage*.

On admet souvent que les deux *plāga* sont un même mot à l'origine. Le sens premier serait « chose étendue » (cf. *πέλαγος*?); on invoque un développement de sens comparable dans gr. *ζώνη*. Mais l'hypothèse ne s'impose pas. La communauté de sens est vague et la place de lat. **plag-* dans une racine dissyllabique est insolite.

plāga, -ae f. : coup, par suite « plaie ». Identique au gr. *πληγή* (dor. *πλάγῃ*), auquel il est peut-être emprunté, mais s'explique aussi bien comme proprement latin apparenté à *plangō*, q. u. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6562. Irl. *plág*; britt. *pla* « fléau ».

Dérivés et composés : *plāgōsus* : qui aime à frapper; plein de coups (Hor.); *plāgō*, -ās (langue de l'Église), M. L. 6563; *plāgālis* (tardif); *plāgigerulus*, *plāgipatida*, *sescentoplāgus*, composés plautiniens.

plagium, -i n. : vol d'homme, plagiat. Emprunt au gr. *πλάγιον*.

Dérivé : *plagiarius* (classique) : *qui mancipium uel pecus alienum distrahit seducendo*, CGL IV 548, 21; *qui inducit pueros et seducit seruos*, CGL IV 548, 20; d'où *Venus plagiaria* (Māuri, Parola del Pass. 3 (8), 162). Le sens de « plagiaire » apparaît dans Mart. 1, 53, 9; *plagiō*, -ās; *plagiator*; *plagiaticius*.

plagiūtia, -ae f. : sorte de coquillage, Plt., Ru. 298 (*plagiūstis striatās*). Sans doute de **pelagusia*, influencé par *plāga* « filet »?

planeus, -a, -um : aux pieds plats (glosé *πλατόπους*, *στεγανόπους*); usité comme cognomen (*Plancus*, *Plancius*, *Planciānus*). Le féminin *planca*, substantivé, a désigné une « planche »; cf. P. F. 259, 5 : *plancae tabulae plancae*; *ob quam causam et planci appellantur qui supra*

modum pedibus planis sunt; cf. M. L. 6455 et 6571, **plancula*, et germ. *planke* (dialec.) Non attesté en dehors de Festus et des gloses. Cf. *plānus* et *plautus*. A pu se confondre en partie avec *palanga*, devenu *palanca*; v. M. L. 6455.

Formation populaire, comme *mancus* et comme *plautus*. Il y a aussi -k dans gr. πλάξ (gén. πλαξός) « surface plate », lett. *pluoku*, *plakt* « devenir plat », *plakans* « plat », etc. On peut se demander si la forme de *plancus* ne proviendrait pas de l'influence d'un présent à nasale infixée du type de lett. *pluoku*, non conservé en latin à date historique. V. *plānus*.

planētae, -ārum f. pl. : les planètes. Emprunt savant au gr. πλανήται (et πλάνητες) qui a remplacé *stellae errantēs*, *errāticae* ou *errōnēs* (Nigid.).

plangō, -is, -xī, -ctum, -ere : frapper (sens ancien, conservé par la langue poétique); spécialisés dans le sens de « se frapper [la poitrine, les cuisses en signe de deuil] », puis, à l'époque impériale, s'emploie comme terme expressif et pittoresque pour dire « se lamenter sur » et « plaindre » (et même « pleurer »), sens conservé dans les langues romanes. M. L. 6572 (panroman).

Dérivés et composés : *plangor*; *plancus*, -ūs, panroman, sauf roumain, M. L. 6570; *plantiō*; *planciuōsus* (d'après *luctuōsus*); *plancitiger*; *plangimōnium* (Vict. Tonn, d'après *tristimōnium*); *complangō*, demeuré dans les langues romanes, M. L. 2100; *dēplangō*, formé sur *dēfleō*, *dēplōrō*, dont il est le synonyme poétique.

V. aussi *plāga*.

Formation expressive comme *clangō*. Les formes verbales du latin ont été bâties sur un présent à infixe nasal qui n'a pas de correspondant dans les autres langues. La racine fournissait un présent radical athématique, comme on le voit par les formes dérivées attestées ailleurs et par l'alternance k/g : gr. πλάσσω (de **plāk-yō*) « je frappe, je blesse », avec un doublet à sonore, πλάζω « je frappe », que les anciens signalent en éolien et qui figure chez Homère (Φ 269, ε 389, M 285, etc.), parf. πέπλάγμαi. (ion.-att. πέπληγμαi), aor. dor. πλάγεις à côté de att. ἐπλάγην, hom. ἐπλήγην, aor. factitif hom. ἐπέληγον. Le got. **flōkan*, dans *jaiflōkun þo* « ἐκόπητο αὐτήν », L. VIII 52, est remarquable : on y voit l'emploi de la racine pour la manifestation du deuil; c'est le sens du mot latin. Le v. h. a. *fluohhōn* « chanter, maudire » n'est pas moins intéressant. Le v. sl. a *plāčō se* « κλάω, πένθω, θρηνῶ », le lit. *plakū*, *plakti* « battre », le balte et le slave n'offrent que k. — La forme *plāga*, gr. dor. πλάγᾶ (ion.-att. πληγή) « coup » est commune au grec et au latin.

I. planta, -ae f. : plante du pied. Ancien (Plt., Cas. 845), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6576.

Dérivés : *plantāris*; n. pl. *plantāria* « sandales »; « talonnières »; *plantō*, -ās : enfoncer en terre avec le pied, cf. *planta* suivant; *supplantō* : ὑποσκελλῶ, *pedem supponere*,

La forme *planta* ne se retrouve exactement nulle part; comme *unda*, ce doit être un substantif fait secondairement sur un présent à infixe nasal qui n'est pas conservé. La racine *(s)*pletha-* étant dissyllabique, cette formation à infixe est une création italique : comme le

balte, l'italique a développé ce type; le lituanien a un présent — tout secondaire — du même type : *splinti splisti* « s'étaler », en face de *splečiū*, *splēsti* « étendre »; lett. *plešu*, *plest*. De même qu'en grec, c'est le type de *(s)*petha-* qui a fourni les formes verbales : *pateo*, etc. et il ne reste de *(s)*pletha-* que des formes nominales telles que gr. πλάτος « large » en face de skr. *prthāv* « large » avec un autre vocalisme, lit. *plātūs*; cf. fr. *plat*, de *plātus*, it. *piatto*, etc. La racine fournit le nom de parties plates du corps : gr. ὀμο-πλάτη « omoplate » et irl. *leubh* « omoplate », v. sl. *plešte* « épaule ». Pour le sens de « plante du pied », cf., avec d'autres formations, v. sl. *plesna* et v. pr. *plasmeno*. — V. *plānus*.
V. *plantāgō*.

II. planta, -ae f. : tige, rejeton qu'on détache des souches ou des troncs pour les planter; cf. Vg., G. 2, 23, *hic plantas tenero abscindens de corpore matrum* | *deposuit sulcis*; « plant », cf. Cat., Agr. 70, 1, *herbae sabinae plantas tres*. Le sens de « plante », qui apparaît dans les langues romanes, M. L. 6575, n'est pas attesté dans les textes : le latin dit *herba*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. Le germanique a emprunté *planta* et *plantiō* : v. h. a. *pflanza*, -zōn; de même le celtique irl. *cland* « plantō », etc.

Si *planta* est le substantif postverbal de *plantiō* « enfoncer avec le pied », spécialisé dans la langue rustique au sens de « enfoncer les rejetons, planter » (cf. *pugna* de *pugnō*) et conservé dans les langues romanes, M. L. 6578, l'identité de *planta* « plante des pieds » et *planta* « plant » serait secondaire. Les dérivés sont d'ailleurs les mêmes : *plantāris*, *plantārium*. Outre *planta*, *plantula*, *plantō* a les dérivés ordinaires : *plantātiō*, *plantātor*, du reste tardifs. Les langues romanes supposent aussi une forme *plantiō*, -ōnis, M. L. 6579, et **plantio* > fr. *plançon*. Composés : *complantō* (tardif : καταφυτεύω); *dēplantiō*; *ex-, re-, trāns-plantiō* (tardif, Ital.); *plancitiger* (Plin.).

plantāgō, -inis f. : plantain (Plin.). Panroman. M. L. 6577.

De *planta* « plante (du pied) »; à cause de la forme des feuilles de la plante; pour le suffixe, v. Ernout, *Philologica* I, 165 sqq.

plantō : v. *planta*.

plānus, -ī m. : vagabond, charlatan. Emprunt au gr. πλάνος (Cic., Hor., Pét.).

plānus, -a, -um : plat, uni, plan (à deux dimensions); au sens figuré « qui va de soi, facile, aisé » (opposé à *arduus*); « clair, évident » (sens qui s'est développé dans *plānum facere*, *explānāre* « aplanir les difficultés, expliquer »). Cf. *plānē* adv. « clairement, uniment, tout à fait »; *plānissimē*, qui servent dans la langue familière à appuyer une affirmation forte, comme *ualdē*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6581. Substantifs : *plānum* : plaine; *dē plānō* « de plain-pied »; *plāna* : plane, doloire, M. L. 6567, d'où *plānula* : ἐγκοπία (Gloss. Philox.), demeuré dans les langues romanes, M. L. 6580.

Dérivés et composés : *implānus* (rare, tardif); *plānitiēs* (-tia) f. : plaine, M. L. 6574; *plānitiūdō* : ὀμαλία (Gloss. Philox.); *plāniūs* (Tac., Diol. 23,6); *plāniū-*

rum (Grom.); *plānō*, -ās (demeuré dans les langues romanes, M. L. 6568); *plānāris*; *plānārius*, tous deux Landis, Mart. Cap. Amm., Cod. Iust. (M. L. 6569); *plānāscō*, -is (Paul. Nol.); *complānō*; *displānō* (Varr.); *explānō*, M. L. 3050, et leurs dérivés: *implānō* (Vulg., d'après *implānus*); *plāniloquus* (Plt.); *plānipēs*, -*pe-* après *implānus*. Cf. aussi **plania*, M. L. 6573.

On ne trouve à comparer que des mots assez différents. Le gaulois a le nom propre *Medio-lānum*; mais les sens de *lānum* y est inconnu; aucune forme d'une langue celtique ne donne lieu de croire que ce soit « plaine »: *Medionemetum* signifie « sanctuaire du milieu » et *lānum* doit indiquer quelque notion religieuse. C'est avec le verbe lit. *plōti* « aplatis, étendre », lett. *plāti* « étendre une couche mince » que se groupe l'adjectif lit. *plōnas* « mince », lett. *plāns* « plat, mince », ainsi que le substantif lett. *plāns* « aire ». D'autre part, l'ō que présente lat. *explōrāre* (arm. *lrik* « trottoir » est trop récent pour qu'on puisse en tirer parti) engagerait à séparer irl. *lār*, gall. *llawr* « sol », v. angl. *flōr* « sol, aire ». Il doit y avoir eu une racine **pe-*, **plā-* indiquant « ce qui est plat, étendu »; cf. gr. *πέλαγος*, désignant des objets plats, *πέλαγος* « la surface de la mer »; v. *palam*, *palma*, *plancus* et *planta*, *ploutūs*. Groupe peu clair.

C'est à **plattus*, du gr. *πλατός*, que remonteraient les formes romanes du type *plat*. M. L. 6586; B. W. s. u.

plasmō, -ās, -āui, -ātum, -āre : façonner, modeler (l'homme). Dénominalif (tiré de *πλάσμα*, avec le sens de *πλάσσω*, qu'on trouve dans la langue de l'Église (Terl., Vulg. Ambr., etc.); *plasmātō* (Hier.), -*tor*, -*tūra* (Orib.), *replasmō* (Irén.); Apicius a *plassō*, -ās emprunté directement du grec. Cf. *plastica*, -*cātor*.

platealea, -ae; **platea**, -ae f. : sorte d'oiseau de mer, spatule, butor ou pélican. *Platealea* est dans Cic., N. P. 2, 124; *platea* dans Plin. 10, 115. De *πλατός*, -*τετα*?

platanus, -i (n. pl. *platanūs*, Vg., Cul. 123) f. : plaine. Emprunt au gr. *πλάτανος*, d'où *platanētium*, attesté seulement dans les gloses; les écrivains emploient *platanōn*, -ōnis = gr. *πλατανών*. M. L. 6582; *platanūnus*. V. Ernout, *Aspects*, p. 33.

plātēa, -ae f. : grande rue, place. Emprunt ancien (Plt.) au gr. *πλατεία*. M. L. 6583; passé en germanique: got. *plāþja* « *Platze* ».

Dérivé : *plateola*.

platēnsis (*plac-*) : semelle. Mot très rare et tardif (Aus., Anthim.). Cf. le suivant.

plates(s)a, -ae (*platis(s)a* f. : plie, poisson (Aus.)). Semble emprunté au grec; cf. *πλατός*. M. L. 6584.

plātō, -ōnis m. : cerf (Apic.). D'après J. B. Hofmann, hypocoristique de *platyceros* = *πλατύκερος* (Varr., Plin.). Peut-être mot étranger.

***plattus** : v. *plānus*.

plaudō (*plōdō*, Varr., Men. 166 ap. Non. 478, 4; *deō*, *diō*, -is, bas latin), -is, -si, -sum, -ere : battre (transitif et absolu), frapper l'un contre l'autre, faire claquer, claquer; spécialement « battre des mains, applaudir ». Ancien (Enn., Plt.), classique, usuel.

Dérivés et composés : *plausus*, -ūs m. : claquement, applaudissement; *plausor* (*plauditor*, Gloss.); *plausibilis*; et, à basse époque, *plausiō*, -ōnis; *plausilis*; *plausiō*; *plausāre*, M. L. 6587.

applaudō; *applausus*, -cor; *complōdō* (-*plaudō*); *displōdō* « distendre » (Varr., Lucr.); *explōdō* : chasser en battant des mains, huer (Cic., Parad. 3, 26, *histrion exsibilatur et explauditur*; par suite « rejeter, repousser »; *explōsiō* (Cael. ap. Cic., Fam. 8, 11, 4). Il est à noter que *explōsiō* est attesté chez un correspondant de Cicéron, tandis que *plausiō* ne se trouve que dans Cassiodore : la langue classique dit *plausus*; *replaudō* (Apul.).

Dans les composés, *applaudō* est plus fréquemment écrit avec la diphtongue *au*, *complōdō*, *explōdō* avec *o*, sans qu'on voie la raison de cette répartition. Cf. *cōda*, *cauda*, etc.

Mot expressif, avec vocalisme *a*, à moins que *plōdō* ne soit la forme ancienne et que l'on ait fait *plaudō* par un urbanisme excessif (v. *cōda*). Origine incertaine. Un rapport avec *plautus* (*plō-*) est possible.

***plauromatum** : sorte de charrie à roues en usage chez les *Raeti*, d'après Plin. 18, 172. La forme a été diversement corrigée : *plauromatum*, et même *ploum* (d'après les formes germaniques du type all. *Pflug*) *Raeti*; v. Walde-Hofmann, s. u., et M. L. 6609, *ploum*. De toute façon, mot étranger, non latin : peut-être celtique plutôt que rélique, dont le second élément fait penser à *rota*, *petorritum*, etc.

plastrum (*plōstrum*, Caton, Varr.; *plaustra* f., Sid.), -i n. : chariot à deux roues, tombereau (*stridēns p.*, Vg., G. 3, 536; Ov., Tr. 3, 10, 59). Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Concurrencé par *carrus*, n'est demeuré que dans quelques dialectes romans, M. L. 6588; le bret. arm. *pleustra* peut provenir du français.

Dérivés : *plōstellum*; *plōstrārius*; *plōstrālia*; *plaus-trilūcus* « qui luit comme le Chariot » (Mart. Cap.); *plōstror*, -āris : faire le charretier (bas latin).

La graphie avec *au* peut être un « hyperurbanisme », avec influence de *plaudō*. La plupart des termes désignant des véhicules sont empruntés. Gaulois? Cf. *ploxe-num*?

plautus (*plōtus*), -a, -um : -i appellentur canes quorum aures languidae sunt ac flaccidae, et latius uidentur patere, P. F. 259, 1. Un doublet dialectal, d'origine ombrienne, *plōtus*, est signalé par Fest. 274, 9, avec le même sens que *plancus* : (*plotos appellanti*) *Vmbri pedibus planis* (natos. *Hinc soles dimidiatas, qui*) *bis utuntur in uenando* (quo *planius pedem ponant uo*) *cant semiplotia, et...* (Maccius poeta, qui *Vmbri Sarsinas erat, a pedum planitia initio Plotus, postea Plautus coeptus est dici*). C'est ce dernier sens qui est passé dans les langues romanes; cf. M. L. 6589.

Formation populaire, comme *plancus*. *Plautus* est-il un « hyperurbanisme » pour *plōtus*? V. *plānus*.

plēbs, **plēps** (*plēbis*), -his et **plēbēs**, -ei (-ī) f. (le mot hésite entre la 3^e et la 5^e déclinaison; les formes du second type sont les plus anciennes; le nominatif *plēbēs* est dans Enn., Sc. 228; Lucil. 200; CIL I² 583, 12 (123/2 av. J.-C.), 585, 78 (111); *pleps* est attesté dans les manuscrits de Cic., Pis. 64, et confirmé par la mé-

trique dans Hor., Ep. I 1, 59; épigraphiquement : *plēps*, CIL XII 4333, 1, 12 (11 ap. J.-C.); gén. *plebei* et *plebi* dans les mêmes inscriptions de l'époque républicaine, CIL I^o 582, 7 et 15; et aussi *plebe* (avec e fermé), 585, 11 (et *plebi*, 1, 6); cf. *plēbi-scitum* et *tribūnus plēbi*; abl. *plēbē* dans Ov. et Juv.) : plèbe, ensemble des citoyens romains qui ne sont pas nobles. *Plebes a populo eo differt quo species a genere; nam appellatione populi uniuersi ciues significauerunt, connumerationis etiam patricius et senatoribus; plebis autem appellatione sine patribus et senatu ciues significauerunt*, Just., Inst. 1, 2, 4; cf. citation de T.-L. 2, 56, 12, faite au mot *populus*. Par suite, « multitude, populace » (notamment opposée aux clercs (ans la langue de l'Église). Différent d'abord de *populus* (v. ce mot), s'est ensuite confondu avec lui; mais les exemples de *plēbs* dans le sens de *populus* sont très rares. Ancien, usuel. N'a survécu que dans quelques parlars italiens. M. L. 6591. Passé en britt. *plyg*.

Dérivés et composés : *plēbei*(ti)us, -a; *plēbitās* (Cat., Cass. Hem., d'après *ciuitās*); *plēbēcula* (et tardif *plēbicula*); *plēbi*(s)*scitum* : décret, décision de la plèbe (ancien juxtaposé opposé à *senātūs cōsultum*); *plēbicola* (Cic., formé d'après *Publicola*).

On admet généralement que *plēbs* a été refait sur l'accusatif *plēbem* d'après le type *urbis/urbem*; mais *plēbēs* peut représenter l'élargissement en -ē d'un ancien nom radical **plēb-* (cf. *sēdēs*, etc.), d'après *prōlēb*, *pūbēs*.

M. H. Pedersen, *La 5^e déclinaison lat.*, p. 62 sqq. et 70 sqq., signale et semble accepter l'hypothèse de Brugmann suivant laquelle lat. *plēb-* reposerait sur **plēdhw-* et serait à rapprocher de gr. *πλόθος*, hypothèse ingénieuse, mais où l'on ne peut voir plus qu'une possibilité, la seule admissible, il est vrai, parmi les étymologies indo-européennes proposées. Le mot ne peut-il être emprunté, comme *urbis* et, sans doute, *populus*?

I. *plectō*, -is, *plexi* (*plexui*), *plexum*, *plectere* : tresser, entrelacer, enlacer. Ancien, technique et rare; ni dans Cicéron, ni dans César, sans doute pour éviter l'ambiguïté qui résulte de l'homonymie de *plectō* « frapper »; usité surtout au participe *plexus* « tressé, entrelacé » et au figuré « embrouillé, ambigu »; cf. *perplexus* (qui n'est non plus ni dans Cicéron ni dans César). Celtique : gall. *plethu* (de **plettō*); ir. *clechtáim*.

Dérivés : *plecta*, -ae f. : entrelacs (Vitruv.), M. L. 6591 a; britt. *pleth*; et des composés en *com-* : *cymhlyg*, *cymhlyth*, etc. (v. J. Loth, p. 156); *plectilis* : enlacé, embrouillé (Plit., Prud.) et *replectilis* (Ital.) : *plectūra*.

Les composés ont tantôt la forme déponente, tantôt la forme active : *amplector* (variante *amploror*, cité par les grammairiens, cf. Thes. I 1989, 21, dont l'o est obscur) et archaïque *amplectō* : embrasser (sens physique et moral); embrasser la cause de; *amplexus*, -ūs m.; *amplexiō*, terme de métrique traduisant *ἐπιπλοκή*. De *amplexus* dérive l'intensif *amplexor*, -āris (arch. *amplexō*), d'où *amplexatiō*; *eramplexor*.

complexor (*complexiō*) : embrasser, étreindre (sens physique et moral); et aussi « contenir, comprendre »; *complexus*, -ūs : étreinte, embrassement; connexion (= gr. *συνπλοκή*); *complexiō* : complexion, combinaison. Terme de la langue de la rhétorique et de la philo-

sophie qui a servi à traduire différents mots grecs *συναρρῆσις*, *συναλοφή*, *διημιμα*, *περίοδος*, *συλλογισμὸς*, *complexiōnis* (*σὸρηπαιῖσις*); *complexor*, -āris (*σὸρηπαιῖσις*) peut-être demeuré en roumain, M. L. 2102).

implectō : entrelacer; *implexus*, -ūs; *implexiō*. *perplexus*, -a, -um; *perplexiō* (tardif); *perplexim*; *plexiātis*; *perplexor*, -āris; *perplexābilis* (Plit.). — Présente le même type en -sus que dans *pezus*, etc.

A côté de *plectō* il existe un intensif de la même racine en -a, et sans le t suffixal, usité surtout dans les composés *applicō*, *complicō*, *explicō*, *implicō* (cf. *dicō* -ās, -cupō, -ās en face de *dicō*, -is; *capō*, -is). C'est d'après ces composés qu'a été refait le simple *plectō*, au lieu de **plecō* attendu (cf. *sculpō* d'après *insculpō*, etc.). Cet intensif paraît être sans rapport, tout au moins à l'origine, avec le dénominateur de -plex qui figure dans *duplicō*, *multiplēō* :

plicō, -ās, *plicāui* et *plicui*, *plicātur* et *plīctum*, *plīctum* dans les composés : plier, replier (poétique et post-classique; demeuré dans les langues romanes, M. L. 6601, *plīcāre* et **plīcāre*, fr. *plier* et *plier*; cf. aussi 6600, **plīca*, et 6602, **plīca*; 6603, **plīctōria*); *replīcāre*, M. L. 7222 d. Celtique : britt. *plyg* « pli ».

Dérivés : *plīcātīlis*; *plīcātrix*; *plīcātūra*; *plīctīlis* (Prud.).

ap-plecō, -āui (-ui non attesté avant Cic.), -ātum (-ium non attesté avant Pétr.) : absolu et transitif « aborder, se diriger vers » et « appuyer, appliquer » (sens physique et moral); « ajouter » (tardif). M. L. 548 et 549, **applicatum*.

circumplecō (Cic.); *complicō* : plier, rouler, enrouler; dans la langue des mathématiques, « multiplier », M. L. 2102 a; *deplecō* (Greg. M.) *displecō* : dissiper, déplier (Varr. 7, Gloss., Greg. M.), M. L. 2680; *explicō* : dérouler; développer, déployer; au sens moral, « expliquer » (cf. *explānō*); M. L. 3052 et 3053, *explicitum*; B. W. sous *exploit*; *implicō* : enlacer, enrouler, entortiller; engager (sens physique et moral); d'où le sens de « employer » en français, M. L. 4312, « emplette », de **implicata*, M. L. 4313; B. W. s. u.); embarrasser; impliquer; *implicite* adv.; *implicatiō*, -mentum, -tūra; *impliciscor*, -eris (Plit.); *interplecō* (Stace); *perplicātus* (attesté, avec tmèse, dans Lucr. 2, 394); *replecō* (ancien, usuel); synonyme tardif de *repetō*, *reuoluō*, -atiō, -ābilis.

La même racine **plek-* a fourni un mot -plex qui figure comme second terme de composé dans des adjectifs multiplicatifs : *sim-*, *du-* (v. *duo*), *tri-*, *multi-plex*, etc., peut-être dans *supplex* « qui se plie en se prosternant » (= *submissus*) et dans une forme *ipsiplicēs* conservée (ans les gloses, où elle est expliquée par *αὐτόπλοκα φύλλα*, CGL II 94, 66). On trouve aussi, à partir d'Arnobé, *complex*, fréquent dans la langue de l'Église, avec un sens péjoratif; cf. Isid., Or. 10, 50, *complex* qui uno peccato vel crimine alteri est applicatus ad malum; ad bonum uero numquam dicimus complexum; « complice ». *Complex* semble indépendant de *complicō*, qui est beaucoup plus anciennement attesté et n'a pas ce sens de « rendre complice, impliquer dans une affaire ». Tous ces mots, étant des adjectifs, ont été, malgré leur origine, assimilés à des thèmes en -i : l'ablatif est *simplici*, *duplici* (à côté de *simplice*), le génitif pluriel *simplicium*. Ces adjectifs en *plex* ont

Souvent pour doublets des adjectifs en *-plus* du type *simpplus*, *dupplus*, *tripplus*. A ces adjectifs en *-plex* correspondent le plus souvent des substantifs en *-ciās*, *simpliciās*, des dénominatifs en *-plicō* : *simplicō* (rare), *multiplicō*, *multiplicō*, avec les dérivés en *-diō*, etc. *Simplicō* « qui n'est plié qu'une fois » a pris le sens moral de « non compliqué, simple, sans détour » et s'est opposé à *dupplex*. Les romanes en *-plus* ont seuls subsisté dans les langues romanes : *simpplus*, M. L. 7930 ; *dupplus*, M. L. 2802-2800 ; *tripplus*, M. L. 8913 ; mais *duplāre* est attesté, M. L. 2801 ; le britt. *dyblyc* suppose *duplicem*. Le rapport avec *plectō* n'est plus senti.

Le groupe de *plectō*, *-plector* se superpose exactement à celui du synonyme v. h. a. *flectan*. Comme dans les verbes de sens voisin *flectō*, *nectō*, *pectō*, il s'y trouve un élément de dérivation **-te/o-*. Une racine plus simple est celle de *-plex* (*du-plex*, etc.), qui se retrouve dans le groupe de gr. πλέω « je tresse » et du skr. *praṅnah* « ouvrage tressé, corbeille ». Une forme plus simple encore, **pel-*, figure dans gr. δῦπλός et lat. *duplus*, ombr. *dupla* « binās », etc. ; cf. got. *twēi-fis* « doute ». Élargie par le même **te/o* qui figure dans *plectō*, cette racine se retrouve dans le groupe de got. *falpan* « plier », ainjal's « simple », v. sl. *pletō* « je tresse » et dans la forme prākrite passée en sanskrit *puṭa-* « pli ».

II. *plectō*, *-is*, *-ere* (parfait et supin non attestés) : frapper et « punir ». Attesté depuis Térence (Ph. 220). La langue classique n'emploie le verbe qu'au passif ; l'actif n'apparaît que dans le code de Justinien et dans Ausone. Sans doute évité à cause de l'homonymie de *plectō*.

Dérivé : *plectibūlis* (tardif).

Cf. lit. *plėkiu*, *plėkti* « battre » (avec la même nuance de « infliger une correction » qu'en latin), et peut-être *plakū*, *plakūti* « battre, fustiger ». L'é de lit. *plėkiu* doit être la trace d'un ancien présent athématique, qui serait indiqué, d'autre part, par l'a de *plakū*, représentant sans doute un ancien *o* ; l'étymologie n'indique donc nullement que lat. *plectō* ait eu un *ē*, comme on l'a supposé gratuitement. Cf. *plangō*?

plectrum, *-ī* n. : plectre. Emprunt au gr. πλῆκτρον (Cic., Nat. Deor. 2, 59) ; latinisé et passé en germanique : v. angl. *plihtr*, etc. Composés : *plectri-canus*, *-fer*, *-potēns*, poétiques et tardifs.

plēnus : v. *plēō*.

*plē- ; pleō, *-ēs*, plēuī, plētum, plēre : emplir.

Plēō ne subsiste que dans la glose de Festus 258, 35, *plentur antiqui etiam sine praepositione dixerunt*, et a été remplacé par des composés d'aspect déterminé : *compleō*, M. L. 2401 ; *impleō*, M. L. 4310, et **impliō*, fr. *emplir*, et *adimplere* (attesté à partir de Columelle) ; it. *adempiere*, v. fr. *aemplir*, M. L. 165. Une forme de 3^e personne du pluriel en *-n* est conservée dans P. F. 70, 3, *explenunt* : *explent*, cf. *danunt*, *prodiunt* ; sur ces formes, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gram.*⁵, p. 305. L'adjectif est *plēnus* « plein », usité de tout temps, pan-roman, M. L. 6596 ; d'où *plēniter*, *plēnitās*, M. L. 6595 ; *plēniūdō* ; *plēnārius* (Cass. Fel.). A basse époque apparaît *plētūra*, d'après πλεθώρα?, conservé dans quelques formes romanes, M. L. 6597 a.

A côté de *plēnus* a existé *plērus* (cf. gr. πλήρης) ; cf. Fest. 258, 37 : *plera dixisse antiquos testis est Pacuvius, cum ait* (320) : *plera pars pessumdat*. — *Plērus* ne subsiste plus que dans *plērusque* (formé avec la particule généralisante *-que*, cf. *ubique*), rare et archaïque au singulier (sauf dans le neutre adverbial *plērumque* « la plupart du temps »), employé surtout au pluriel *plērique* « la plupart ». Au second terme de composé, on a *-plēs* de **plē-t-s* (cf. le type *superstes*, *compos*) dans *locuplēs*.

Composés de *pleō* : *adimpleō* (v. plus haut) ; *compleō* : emplir entièrement, compléter, M. L. 2401 ; irl. *complet*, britt. *cablyd* ; *complémentum* (rare, mais classique) ; *completio*, *-tiūs*, *-tor*, *-tōrium*, *incompletūs*, tous tardifs ; *dēpleō* : désemplir, vider (rare, technique) ; *dēplētūra* (Édict. Diocl.) ; *expleō* : 1^o même sens que *dēpleō* : *navibus explebant sese terrasque replebant* (Enn.), sens non attesté en dehors de cet exemple et sans doute créé par contraste avec *repleō* ; 2^o emplir entièrement, combler (cf. ἐκπλήρημι, ἐκπληρόω) ; *explementum* ; *expletio*, *-tiūs*, *expletus*, M. L. 3051 ; *inexpletūs* ; *inexplebilis* (= ἀπληρατος) ; *impreō* (= ἐμπλήρημι), ancien ; forme la plus usitée, M. L. 4310-4311 ; *oppleō* : venir emplir (tient la place de **appleō* qui n'existe pas) ; *repleō* : remplir ; et « emplir » ; *repletūs* (cf. *referciō*, *refercius*), M. L. 7222 c ; B. W. *emplir* ; *suppleō* : compléter, suppléer, M. L. 8466 ; *supplementum*.

Pas d'inchoatif en dehors du tardif *plēnescō* (Eustath.).

De *plēnus* : *plēnūnium* : temps de la pleine lune (cf. *aequinocitium*) ; *sēmiplēnus* ; *plēniopotēns*.

Enfin, les gloses ont les formes *plēmināre* : *plēre*, *plēminabantur* : *replebantur*, qui semblent supposer un substantif **plēmen* (cf. *-plémentum* dans *com-*, *sup-plémentum*).

La racine dissyllabique signifiant « emplir » fournissait un thème d'aoïste de la forme **plē-*, *pl-*, qui est conservée dans véd. *āprāt* « il a empli », *pūrāhi* « empli » et dans hom. πλήτο. Le présent diffère d'une langue à l'autre et est souvent un dénominatif : v. irl. *linaim*, ou une forme à redoublement : skr. *piparti*, gr. *πιπλήρημι*. Le latin l'a fait sur un ancien aoïste, d'où le type *plēō*. Le sens appelle considération de l'achèvement du procès ; c'est pour cela que *impleō*, *compleō*, etc., ont prévalu sur le simple, dont il n'y a qu'une trace (en français actuel, la forme *remplir* a pris le dessus sur *emplir*).

La forme **plē-* est, en latin, la seule qui ait survécu de toute la racine, à part le mot *plūs*.

A l'adjectif indo-européen **plno-s* attesté par skr. *pūrñāh*, zd *par-na*, v. sl. *plūniū*, lit. *pilnas*, got. *julls*, irl. *lān* « plein », l'italique a substitué une forme ayant le même suffixe, mais comportant le *pl-* du verbe : lat. *plēnus*, ombr. *plener*, abl. pl. « plēnis ». — Pareille chose est arrivée en sanskrit, où l'adjectif en *-to-* est *prātāh* « empli », comme on a *-plētus* en latin, deux formes également secondaires.

Pour *plēro-* (*plērumque*, etc.), cf. gr. πλήρωα « j'emplis », πλήρης « plein ». Le grec a hom. πλεος, att. πλέως, à quoi répond sans doute arm. li « plein ».

Le latin n'a pas gardé d'adjectif du type gr. πολός « abondant », irl. (*h*)il « beaucoup ». Mais il a le groupe de *plūs* (v. ce mot).

Quant à **plē-t* de *locuplēs*, cf. les composés védiques, dont *-prā-* « qui emplit » est le second terme.

L'explication de *manipulus* par **mani-plo-s* « qui emplit la main » se heurte à plus d'une difficulté.

plērus, plērusque, -plēs : v. *plēō*.

-plex, plicō : v. *plectō*.

plōrō, -ās, -āui, -ātum, -āre : se plaindre, se lamenter, pousser des cris de douleur ; « *plorare flere [inclamare] nunq̄ significat, et cum praepositione implorare, i. e. inuocare : at apud antiquos plane inclamare...* In *Serui Tulli haec est* (6) : « *si parentem puer uerberit, ast olle « plorassit paren(s), puer diuis parentum sacer esto », id est (in)clamarū, dix(erit) diem* », Fest. 260, 4 ; cf. encore « *endoplorato, implorato, quod est cum quaestione inclamare. Implorare namque est cum fletu rogare, quod est proprie uapulantis* », P. F. 67, 12. *Plōrāre* est distingué de *lacrimāre* dans Sén., Ep. 63, 1, *lacrimandum est, non plorandum* ; mais la langue populaire, à laquelle le mot semble surtout appartenir (v., en dernier lieu, Axelson, *Unpoet. Wörter.*, p. 28), employait sans doute *plōrāre* comme synonyme expressif de *lacrimāre*, et c'est avec le sens de « pleurer » que le mot est passé dans les langues romanes. M. L. 6606. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : *plōrābilis* ; *plōrātus, -ūs* ; *plōrātūō, -tor* (tous deux tardifs) ; *complōrō* (époque impériale, cf. *conqueri*) ; *dēplōrō* (cf. *dēfleō*) ; *implōrō* : faire appel à ; implorer ; cf. Cic., Flac. 2, 4 : *quem enim alium appellem? quem obtester, quem implorem?* Il est douteux qu'il faille y rattacher *explōrō* (sur lequel v. *plānus*).

Pas de rapprochement satisfaisant. Mot expressif, comme *fleo*, dont le sens s'est affaibli. Le substantif correspondant est *lacrima(e)*.

plōstrum : v. *plaustrum*.

plotta, -ae f. : nom d'un poisson (*cyprinus rutilus*) dans Polem. Silu. — Emprunt récent au gr. *πλωτή* (cf. *tūta*), avec influence de **plattus*?

plōtux : v. *plautus*.

plexonum (*plexinum*) ; les manuscrits ont les deux formes), -ī n. : coffre de voiture. Mot employé par Caule, 97, 6, et glosé par Quintilien, 1, 5, 8, qui le donne comme gaulois : *Catullus plexonum circa Padum inueit, et par Fest. 260, 1*. Cf. *plectō* ?

plūma, -ae f. : plume qui recouvre le corps (différente de *penna, pinna*), duvet (cf. *plūmācium, -ī* « lit e plume », conservé dans les langues romanes, M. L. 511) ; puis « plume » en général. Ancien (Plt.), usuel. L. 6610 a. Celtique : irl. *clūm* ; britt. *pluf* ; et germanique : v. h. a. *pfum-*, et *plūmārium* : v. h. a. *fūmāri*.

Dérivés et composés : *plūmeus, -a, -um* (Plin.) ; *plūmula* ; *plūmella* ; *plūmācium* (latin ecclésiastique, neutre de **plūmāceus*), M. L. 6611 ; *plūmālis* ; *plūmātus* ; *plūmé*, couvert de plumes ; et aussi « brodé », cf. *plūmārius* « plumassier, brodeur » ; *plūmātīle* n. « vêtement brodé ou garni de plumes » ; ou dérivé de *πλύμα* « infusion, eau sale », adjectif créé par Plaute, qui le joint à *cūmatilis* ; sur *plūmātus* a été fait *plūmō,*

-ās « [se] plumer » ; *plūmescō, -is* ; *plūmōsus* ; *dē-, im-, re-plūmis* ; *plūmiger* (Plin.), *-peda* (Catul.).

Terme populaire sans correspondant exact. Le rapprochement le plus séduisant est celui qui a été fait avec lit. *plūnksna* « plume », v. pruss. *plauxdine* « lit de plume ». Il faut écarter, à cause du sens, le rapprochement avec v. h. a. *fligan* « voler ». Les autres rapprochements proposés sont vagues et incertains.

plumbum, -ī n. : plomb ; p. *album* « étain ». Ancien (Cat.), panroman. M. L. 6615, *plūmbum* ; britt. *plwm*.

Dérivés : *plumbeus* « de plomb » (sens propre et figuré) ; *plumbiō* (Polém. Silv.) « plongeon », M. L. 6614, et **plumbiāre* « plomber », **plumbiciāre* « plonger », M. L. 6612, 6613 ; *plumbāgo* : 1^o mine de plomb ; 2^o tache de couleur de plomb sur certaines pierres ; 3^o dentelaire, cf. *μολύβδαινα* ; *plumbō, -ās* et *circum-, im-, re-plumbō* ; *plumbātus* (sém. subst. *plumbāta* : 1^o balle de plomb ; 2^o knout) ; *plumbārius* ; *plumbātūra* ; *plumbōsus*.

Origine obscure, comme pour plusieurs autres noms de métaux. Sans doute emprunté, comme gr. *μόλυβδος, μόλιβος, βόλιμος* dans plusieurs parlars dorien, etc., à une langue méditerranéenne (ibère? le plomb venait d'Espagne) ; le genre neutre est caractéristique des noms de métaux en latin (cf. *argentum*). L'm de *plumbum* en face de *μόλυβδος* rappelle les doublets *sambūcus* et *sabūcus*, etc.

pluō, -is, pluī (ancien *plū(u)ī*) ; cf. Varr., L. L. 9, 104), **pluere** : pleuvoir. Une graphie *plouō* est conservée dans la glose de Fest. 298, 4 : *paternam perplouere in sacris cum dicitur, significat pertusam esse* (cf. *fluō*). La langue vulgaire disait aussi *plouō* (comme *puerō* « puerō »), attesté dans Pétr., Sat. 44, 18, et c'est à cette forme que remontent les dérivés romans ; cf. M. L. 6610, *plūēre* et *plōvēre* ; mais il est peu probable que cette forme vulgaire continue une forme ancienne. La brève de *plūō* ne doit pas provenir des composés ; ceux-ci sont trop peu usités, par rapport au simple, pour avoir exercé cette influence ; et le parfait ancien *plūit* ne se conçoit pas en partant d'un présent **plouit*. La forme *plouō* représente **plu-uō*, avec o notant u devant un u consonne ; cf. *flouius*. *Pluere* est un ancien verbe personnel : *caelum pluūt*, encore dans Mart. Cap. 6, 642 ; cf. gr. *Ζεὺς θεῖ* ; *Iuppiter pluuius*, Tib. 1, 7, 26. Attesté de tout temps. Panroman.

Dérivés et composés : *pluor, -ōris* m. (Laber. 59 ap. Non. 220, 34) ; *pluuius* : de pluie, M. L. 6622 b ; subst. *pluuiā* f. « pluie », qui se substitue à *imber* dans la langue populaire (67 exemples de *pluuiā* contre 33 de *imber* dans la Vulg.), M. L. 6620, *pluuiā* et **plouvia*, **plouia* ; *pluuiālis (-ris)*, M. L. 6621 ; *pluuiā-ticus, -itilis* (cf. *fluuiātūlis*) ; *pluuiōsus*, M. L. 6622 a ; *plūtor, -ōris* m. « qui envoie la pluie » (St Aug.) ; cf. aussi M. L. 6622, **pluuiārius* : plouvier, pluvier ; *pluuiānus* (tardif) ; *complūō, -is* : arroser de pluie (surtout dans la langue de l'Église) ; *implūō, -is*. De là : *compluuium* ; *impluuium* : « *impluuium, quo aqua inpluit collecta de tecto. Compluuium quod de diuersis tectis aqua pluuiālis confuit in eundem locum* », P. F. 96, 10 ; *compluuiātus* « en forme de compluuium (c'est-à-dire « carré ») ; terme technique de la langue

rustique; cf. Varr., R. R. 1, 8, 2; -*ae uītēs*, Plin. 17, 164; *impluuiātus* : en forme d'*impluuium*; -*a uēstis* (Plt.).

perpluō, -*is* : laisser couler; pleuvoir à travers; laisser passer la pluie (ou l'eau); *repluō*.

Les noms de la « pluie » ont, en général, une faible extension. Le plus sûrement indo-européen est *irl. frass*, *gr. fερσᾶ* (ion.-att. ἔρση, hom. ἔρση, etc.), skr. *varṣān* (et *vārsati* il pleut). Gr. ὕει « il pleut » n'a un correspondant qu'en tocharien. Le nom germanique (*got. rign*, etc.) est isolé. — De *pluit*, dont le sens est spécial, on ne peut rapprocher que des mots signifiant de manière générale « verser, faire couler » (sens qu'atteste en latin le composé archaïque conservé par Festus dans la glose *pateram perplouere* citée plus haut), lit. *pilū*, *pili* « verser », arm. *helum* « je verse » (aor. *heli*) et *obolem* « j'inonde »; v. ci-dessus sous *palūs*, d'où, avec élargissement -*u-* (même sens qu'en latin), skr. *plavayati* « il déborde », gr. πλῶνω « je lave » et, avec un autre élargissement, v. h. a. *fliozan* « couler », etc. Le gr. πλέω de *πλέω « je navigue », πλοῖον « navire », etc., est loin pour le sens.

Sur tout le groupe, v. Meillet, MSL 19, 178.

-*plūs* : second terme de composé qui figure, à côté de -*plex*, dans des adjectifs du type *duplus* (v. *duo*), *simplus* (depuis Plt.), *triplus*, *quadrup(u)lus*, -*lor*, -*āris*, -*lātor*, -*ōris* m., *octuplus* (Cic.), *sēscuplus* (sēsqui-, *sexcentarid*), *decuplus*, *centuplus*, *quincuplus*, *septuplus* (ces derniers tardifs). Se retrouve en omb. *dupla* « binās », *tupler* « binās », gr. διπλός (διπλαρός, διπλοός), got. *wei-fls*. De *duplus* : *irl. diabul*. V. *plectō*.

plūs n. sg., gén. *plūris*, abl. *plūre*; *plūrēs*, *plūra* pl.; *plūrimus*, -*a*, -*um* : formes servant de comparatif et de superlatif à *multus*, qui a pris en latin la place du correspondant de gr. πολύς, etc. : « en plus grande quantité ». Le singulier *plūs* ne s'emploie qu'au neutre, soit au nominatif accusatif *plūs* : *si uolet, plus dato*; *si plus minusue secuerunt* (Loi des XII T.); souvent opposé à *minus* : *plūs minus, plūs minusue*; et accompagné d'un génitif : *plūs pecūniæ*; soit au génitif ou à l'ablatif accompagne des verbes d'estime ou de prix : *plūris esse, facere, aestimāre*; cf. Varr., R. R. 1, 74, *ut plus reddant musti et olei, et pretii pluris*; *plūre uendere, cōsūtāre*. — *Plūs* accompagnant un adjectif a tendu de bonne heure, comme *magis* (q. u.), à remplacer le comparatif, e. g. Enn., Sc. 308 : *plus miser sim*. Cet emploi a dû être particulièrement fréquent dans la langue parlée (les exemples de la langue écrite en sont rares); et, dans ce sens, *plūs*, soutenu par *minus*, avec lequel il faisait couple, a concurrencé *magis*, auquel il s'est substitué complètement dans certains domaines. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6618. Le pluriel *plūrēs* s'emploie dans le sens de « plus nombreux » et « assez nombreux, plusieurs »; cf. Cic., Imp. Pomp. 7, 19, *non possunt in ciuitate multi rem ac fortunā amittere, ut non plures secum in eandem trahant calamitatem*; et Fin. 2, 28, 93, *summus dolor plures dies manere non potest*. Quand le sens de comparatif eut ainsi disparu de *plūrēs*, la langue tendit à lui bâtir un comparatif; de là : *plūriora*, πλεονα, CGL II 409, 12, et Fulg., Myth.; cf. le fr. *plusieurs*, qui suppose **plūsiorēs* (comme plus tard *plūrrissimus*). Le neutre ancien est *plūra* : cf. *quid plūra*,

comme il est naturel dans une forme de comparatif qui est un ancien thème consonantique; mais de bonne heure on voit apparaître *plūria* (cf. les formes citées par Aulu-Gelle 5, 21, 6 et *complūria* dans Tér., Ph. 611); et le génitif *plūrium* est la forme prédominante; sans doute d'après *omnēs* : *omnia*, voisin de sens. — *Plūrimus* s'emploie rarement au singulier dans la prose classique en dehors de la formule *salutem plurimam dicere alicui* et du neutre *plūrimum, plūrimi* (génitif).

Dérivés et composés : *plūrēs* adv. : un plus grand nombre de fois; *plūrifāriam* (cf. *multifāriam*) (époque impériale); *plūrītās*; *plūrālis*; *plūrālitās*; *plūrālior*; *plūrātius* (tous mots savants de l'époque impériale, les représentants romans de *plūrālis* appartiennent à la langue écrite; cf. M. L. 6617); *plūsulum* : diminutif familier « un peu plus »; décliné sous forme d'adjectif *plūsulus*, -*a*, -*um* (rare, mais déjà dans Tér., Ph. 665); d'où *complūsculi*, -*ae*, -*a* (Plt., Tér., Gell.); *plūsicus*, d'après *nescius*; *complūrēs*, -*ia*, dont la formation rappelle le type grec συμπλοκες, qu'on lit dans une inscription d'Argos du 5^e siècle av. J.-C.; v. BCH 34 (1910), p. 531 sqq.; -*ēs*.

Composés tardifs en *plūri-* : *plūri-formis*, -*laterus*, -*uocus* (Mart. Cap.).

Plūs appartient à la racine de *pleō*, *plēnus*; mais les formes ne s'expliquent pas aisément, et d'autant moins que les formes archaïques attestées sont peu instructives et troubles pour la plupart. L'adjectif signifiant « abondant, nombreux », dont le vocalisme varie d'une langue à l'autre (e dans got. *filu* « beaucoup » et *irl. hūl* « beaucoup », o dans gr. πολύς, zéro dans skr. *purūh* « abondant »), n'est pas conservé en latin, où *multus*, d'origine obscure, a prévalu. — Le comparatif radical en **-yes-* est bâti sur la forme **plē-* dans *irl. lia* « plus », av. *frāyō* « plus », *fraēštō* « le plus abondant », v. isl. *fleire* « plus », *fleistr* « le plus nombreux », gr. πλείστος. Le grec offre une forme autre et de type singulier : hom. πλεες, πλέας, lesb. πλας, πλά, crét. πλεες, πλεας, πλια (avec t. issu de ε en hiatus) et, d'autre part, arc. πλος (singulier neutre); le type hom. πλείον et πλέονες ion.-att. πλέων, en est sans doute dérivé. L'arcad en πλος exclut l'hypothèse **pleio-*, qui a été faite. Dès lors, on ne saurait dire d'où est partie la forme latine. Une chose est évidente; c'est que l'*u* de v. lat. *plous*, d'où *plūs*, est dû à la forme opposée *minus*; *plous* est encore conservé dans le SG Bac., CIL I² 581, l. 19-20 (186 av. J.-C.), d'où classique *plūs*. On interprète d'ordinaire le *pleo* des *pleo*res du Carmen fratum Arealium comme représentant **pleioesēs* « plūres »; mais le rhotacisme est étonnant dans ce texte : on attendrait **pleoeses*; et, du reste, l'interprétation du mot est peu sûre. Mais Festus, 222, 8, a conservé une forme de superlatif : *plisima* « plūrima », qui offre une forme à degré zéro du suffixe *-*yōs-*/*-yēs-*, comme dans πλείστος. Le *plourime* de l'inscription du tombeau de L. Scipion, consul en 259 av. J.-C., peut devoir son o à *plous*; de là *plūrimus*. Le *pleo*res de Cicéron, Leg. 3, 6, s'expliquerait de même. Partir d'un degré **plō-* de la racine **plē-* et imaginer une forme **plō-is* avec le même degré réduit du suffixe que dans *magis* n'est qu'une construction *à priori*. Quant à *plouruma* dans une inscription vulgaire du 1^{er} siècle av. J.-C., CIL I² 681, c'est une graphie incor-

recte dans une inscription pleine de fautes et qui prouve seulement que la confusion entre *ū* et *ou* était achevée à cette époque. — Irl. *lir* « aussi nombreux que » représente sans doute **pl-* + le suffixe d'équatif *-ir*. — Les formes de ce groupe sont diverses. V. en dernier lieu Benveniste, *Origines*, p. 54.

pluteus, -ī m. (et *pluteum* n.) : *plutei crates corio crudo intentae, quae solebant opponi militibus opus facientibus, et appellabantur militares. Nunc etiam tabulae quibus quid praeceptur, eodem nomine dicuntur*, P. F. 259, 9. Désigne, d'une manière générale, tout ce qui est fait de planches, de claires, etc., réunies de manière à former une couverture ou un appui; en particulier, dans la langue militaire, « mantelet, parapet ». Ancien (Plt., Mi. 266), technique. Conservé dans les langues hispaniques avec le sens de « hutte de berger ». M. L. 6619.

Dérivés : *pluteālis* (*lectus*); *pluteārius* m. : fabricant de *plutei*.

Par la finale, rappelle *balteus*; peut-être étrusque comme lui, sans qu'on puisse rien affirmer.

po- : forme de préverbe qui figure dans *pōnō* (*poliō?*) et sans doute dans *poceō*, *polubrum*.

Cf. sl. *po-*, lit. *pa*, hitt. *pe-*, qui ont l'air d'une forme sans voyelle initiale du groupe de gr. *π* et *ά* (v. *ab*); cf. *post*. Mais on ne peut faire fond sur le *pa-* de *parusta* dans un passage de l'Avesta récent.

pōcūlum : v. *pōtus*.

podagra, -ae f. : goutte au pied. Emprunt au gr. *ποδάγρα*, comme *podager*, *podagricus* (= *ποδαγρός, -γρός*). Dérivé latin : *podagrōsus* (Plt.). M. L. 6624 (v. fr. *pouagre*).

pōdex : v. *pēdō*.

podismus, -ī m. : mesure au pied. Emprunt au gr. *ποδισμός* (Grom.), dont dérivent *podismō*, *-ās*; *-mālis*. Tardifs.

podium, -ī n. : socle, balcon, parapet. Emprunt de la langue impériale au gr. *πόδιον* « hauteur »; à souvent le sens technique de « balcon, loge réservée à l'empereur dans l'amphithéâtre ». Demeuré dans les langues romanes (fr. *puys*), avec son diminutif **podiolum*, M. L. 6626, 6627, et le dénomiatif composé **appodiāre*, M. L. 550 (fr. *appuyer*). Cf. Du Cange.

poena, -ae f. : emprunt au gr. dorien *ποινᾶ* « compensation versée pour une faute ou pour un crime, rançon », « amende, expiation, punition, châtement ». Usité souvent au pluriel : *dare poenās*; *soluere, luere poenās*. Personnifié et divinisé : *Poena, Poenae* sans doute d'après le grec; cf. Varr. ap. Non. 390, 11). A l'époque impériale (et peut-être déjà dans Lucrèce), le mot a le sens élargi de « peine, chagrin »; cf. Plin. 2, 29, *in tantis uitae poenis*, et le sens de *poenōsus* « pénible » dans saint Augustin; et de là le double sens de « peine » en français. Depuis la loi des XII T.; usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6628. Celtique : ir. *pian*, brit. *poen*; germanique : v. h. a. *pīna*, *pīn*, etc.

Poena, poenālis « pénañ » (époque impériale), *poenārius* (Quint.), *poenātor* (Gloss.), sans doute en raison de leur caractère technique, ont conservé leur diphtongue,

mais les autres dérivés et composés usuels ont un *ū* issu de la diphtongue : *pūniō, -is, -iui, -ii, -itum, -ire* (*poenire*, Lucr. 6, 1238) : « punir » et « venger »; *pūnitio, -tor*; *impūnis* : impuni; *impūne* (déjà dans Enn. et Caton [*impoene?*], cf. *νήτρος*); *impūnitās*; *impūnitus*. Sur le vocalisme, v. Niedermann, *Phonétique*, 3^e éd., p. 63.

Pūniō ne peut être dérivé directement de *poena*, qui n'aurait fourni qu'un dénomiatif en *-āre*. L'influence du groupe *moenia, mūniō*, qu'on a supposée, ne s'explique guère. On penserait plutôt à *feriō*, de sens voisin. Ou bien *pūniō* aurait-il été tiré de *impūnis*, qui semble plus ancien? Ennius, Plaute et Térrence ont *impūne*, mais ignorent *pūniō*.

Poena a été sans doute d'abord un mot populaire, comme la plupart des anciens emprunts au grec, et a dû être emprunté pour désigner le châtement infligé à un serviteur.

Poenus, -ī m. : utilisé d'abord au pluriel *Poenī* « les Carthaginois »; cf. *Poenulus* (Plt.). L'emploi adjectif (e. g. *poeni leones*, Vg., B. 5, 27) est secondaire et tardif, l'adjectif dérivé étant *pūnicus*, avec son adverbe *pūnicē*.

Dérivés : *pūnicus* : couleur de pourpre (la pourpre venant de Phénicie [d'où *phoenicāsus equus* : cheval bai, Isid. 12, 1, 49]; pour la formation, cf. *purpureus*). Ancien (Plt., surtout poétique); *pūnicāsus*, même sens (Apul. d'après *albicāsus*); *Pūnicānus* : à la mode punique (rare, mais classique, formé d'après *Rōmānus*).

Le nom est évidemment à rapprocher du gr. *Φοινῆς*; *pūnicus* traduit *φαινικός*. L'ancienneté de l'emprunt se dénonce par l'absence d'aspirée et le maintien de la diphtongue dans *Poenī*. La variation *Poenī, pūnicus* rappelle celle de *poena, pūnīre*. La forme *Poenī* en face de gr. *Φοινῆς, -ικος* indiquerait que le mot ne vient pas du grec. Il s'agit évidemment d'un emprunt populaire, à côté des transcriptions savantes du type *Phoenicē, Phoenīx, Phoenīssa, phoeniceus*, qui, du reste, s'appliquent surtout à la Phénicie et ne désignent Carthage que secondairement.

poēta, -ae m. : poète. Emprunt ancien, et fait par voie orale, au gr. *ποιητής* (ou à une forme dorienne).

Dérivés : *poētor, -āris* (rare, déjà dans Enn.); *poētria, -ae* (hybride, Cic.). Les autres formes *poēsis, poēma*, etc., sont des transcriptions savantes. V. *uātēs*.

pol : v. *edepol*.

polenta, -ae f. (et *polentum* n.) : farine d'orge (séchée au feu); polente. La syllabe longue initiale *poll-* est mal attestée; la seule scansion sûre est *pōlenta*. Usité de tout temps. M. L. 6634, *pōlenta*.

Dérivé : *polentārius* (Plt., Apul.).

V. *pollen*.

polīmenta (*polīmina*, ap. Arnob. 7, 24) : p. *dicebant testiculos porcorum, cum eos castrabant, a poliōne sequitur aut uestimentorum, quod similitur atque illa curentur*, Fest. 266, 19 (étymologie populaire?).

poliō, -īs, -iui (-iū), -itum, -ire : verbe signifiant d'une manière générale « donner le poli ou le fini à un

objet » et qui a pris des acceptions spéciales dans les langues techniques : *p. lānās* ; *p. uestēs* (v. *interpolāre*) ; *p. agrum* « nettoyer, défricher un champ » ; *p. ōrātīō-nem, carmina* « polir le style ». Plaute emploie *poliri* pour désigner les soins de la toilette féminine ; cf. Poe. 221, *poliri, expoliri, pingi, fingi*, et 229, *ornatur, lauatur, tergentur, poliuntur*. L'adjectif verbal *politus* s'oppose à *rudis* « non dégrossi, brut, grossier » et se dit du physique comme de l'esprit. Ancien (Loi des XII T.), usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6635 b.

Dérivés et composés : *politiō* (déjà dans Caton, *p. agrōrum, p. uestimentōrum*), *-tor, -tura* (époque impériale) ; *polimen* (Fulg.) ; *expoliō* : polir entièrement ; *expolitiō* (classique) ; *perpoliō, -politiō* ; *repoliō* ; *dēpoliō, -itiō* (classique) ; *dēpolitum* : *perfectum quia omnes perfectiones antiqui politiones appellabant*, P. F. 63, 5 ; *impolitus* : non poli, brut, sans ornement ; d'où *impolitiā* (cf. P. F. 96, 26 ; Gell. 4, 12). Cf. peut-être *interpolō*. Sur *pol(l)itiō, -ōnis* m. « astiqueur », sans doute identique au cognomen *Pollitō*, v. Kübler, ALLG 8, 108.

Le rapprochement avec *linō* comporterait une coupe *poliō*. Mais la formation serait unique en son genre et le sens n'est pas celui d'un verbe d'aspect déterminé, indiquant un procès arrivé à son terme, comme on l'attendrait d'une forme à préverbe. Ce rapprochement est donc suspect.

M. Vendryes suppose, dans l'article cité s. u. *interpolō*, que le terme appartient à la langue des foulons, où il aurait signifié « battre, frapper la laine (ou l'étoffe) pour l'appréter », et rapproche la racine qui existe en germanique sous la forme **felt* (= i. e. **feld-*), qui a fourni entre autres le nom du « feutre », all. *Filtz*. Le **d-* de cette racine peut être un élargissement.

pollen, *-inis* n. (*pollis* m. et f.) : fleur de farine (sens conservé en sarde) (*pollinem polentae*, Cat., Agr. 156, 5) ; par suite « poudre très fine » : *p. tūris, piperis*, etc. Ancien (Cat.), technique. M. L. 6636. Même variation de genre que dans *sanguen* et *sanguis*.

Dérivés : *pollināris, -rius*, épithète jointe à *cribrum* ; *pollināta*, M. L. 6640 a ; *pollināceus, -ninus* (Gl.).

Gf. *polenta* et *puls*.

Comme en gr. *παιτάλη* « fleur de farine » à côté de *πάλη* « farine très fine », hom. *παλύω* « je délaye de la farine d'orge », lat. *pollen* est un mot expressif provenant du vocabulaire familial ; *ll*, que rien ne conduit à expliquer par **-ln-* devant un suffixe *-u-*, est donc une gémination expressive, qui ne se retrouve pas dans le dérivé *polenta* ; cf. *mamma* : *mamilla*. Le slave a des formes à redoublement signifiant « cendre » : *pēpelū* et *popelū*. Le latin a, d'autre part, *puls*, *pultis* en face de gr. *πόλιος* « bouillie ». (si *puls* n'est pas un emprunt au grec, peut-être par un intermédiaire étrusque) ; le celtique offre des formes parentes, avec *-l-* gémigné : m. irl. *liútu*, gall. *liúh* « purée, soupe à la farine » (v. Pederesen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 160). Le sanskrit a, de son côté, un terme sans doute aussi d'origine populaire avec son *l* : *pālalām* « grains écrasés, bouillie ». — De plus loin, cf. lat. *pulvis, pulmentum, pulpa* (de **pel-*?).

pollēō, -ēs, -ōre : être fort ou puissant ; l'emporter, dominer. — Souvent joint à *possum*, avec lequel il allitère. Bien qu'attesté à l'époque classique et dans la littérature impériale, le verbe a une couleur archaïque ; c'est un équivalent « noble » de *possum* ; *pollēns* est dans Salluste, qui archaïse, mais non dans Cicéron. Non roman.

Dérivés et composés : *pollentia* : pouvoir, force (archaïque). Personifié dans T.-L. 39, 7, 8 ; *antepollēō* (Apul.) ; *praepollēō* (ne semble pas attesté avant T.-L.), formés sur *ante-, praecellō*. Noms propres : *Pollentus, -tiō, -itiānus, -tinus*.

Le rapprochement avec *irl. oll* « grand », (*h)uilliu* « plus grand » est plausible, d'autant plus que *ollam* est le titre d'un degré supérieur en quelque ordre de connaissances. Mais on ne peut aller plus loin ; et cela n'indique même pas si *-ll-* est ici *-ll-* gémignée expressive ou un ancien **-ln-*.

pollex, *-icis* m. : 1° pouce ; gros orteil ; 2° courson (cf. *reserz*), nœud d'un arbre. Peut-être ancien adjectif. Joint comme tel à *digitus*, Caton, Agr. 20 ; Cés., B. G. 3, 13, 4. Panroman (sauf roumain).

Dérivé : *pollicāris* : d'un pouce ; demeuré comme substantif avec le sens de « pouce » dans les langues romanes, à côté de *pollex*, M. L. 6637 et 6638 (cf. Orib. VI, p. 615). Cf. aussi M. L. 6639, **pollicāta*, et 6640 ; **pollicūlāre*.

L'explication « *ab eo quod pollet* » (cf. Ateius Capito ap. Macr. 7, 13, 11 ; CGL V 556, 8 ; Isid., Or. 11, 1, 70) n'est qu'un calembour.

On rapproche v. sl. *palci* « doigt » (où *-ici* est un suffixe secondaire du slave ; cf. r. *bez-pályj* « sans doigts », pol. *paluch* « pouce »). Étant donné le sens, le *-ll-* peut provenir d'une gémination expressive, normale dans un mot de type populaire en *-ex*. Un rapprochement avec la racine signifiant « toucher, sentir » qui figure dans *palpare* n'est pas exclu : v. sl. *pristū* et lit. *pirštus* « doigt » ont été rapprochés de skr. *sprcati* « il touche ». — Tout ceci hypothétique.

polliceor : v. *liceo, liceor*.

pollingō, -is, -xī, -etum, -ere : laver les cadavres et les préparer pour le bûcher. Attesté depuis Plaute jusqu'à la Vulgate.

Dérivé : *polli(n)ctor* (*pollicitor*, Non. 157, 22) m. : celui qui fait la toilette des morts.

Une explication probable ne pourrait sortir que d'une histoire précise des usages. Rattaché à l'irl. *nigim* « je lave » par Vendryes, R. Celt. 47 (1930), 442-444.

polluceō, -ēs, -lūxi, -lūctum, -lūcere : placer des mets sur l'autel en vue d'un banquet de sacrifice, placer en offrande : *Herculi decumam pollucere* (cf. [*de-*]*cuma factis poloucta*, CIL I² 531) ; *polluctum* : offrande, banquet rituel ; *pollucibilis* : digne d'être offert en sacrifice, « somptueux » ; *pollucibilitur* (Plt.) ; *pollucibilitās* (Fulg.) ; *polluctūra* (Plt.) ; *polluctē* ; *polluctāre* : *consecrāre* (Gl.).

Vieux termes du rituel, conservés seulement chez les auteurs archaïques ou archaïsants.

L'explication par **por-luceō* « faire briller (?) » soulève toute sorte d'objections. On a rapproché le groupe

de sl. *lučiti* « rencontrer »; v. sur ce groupe Trautmann, *Balt. sl. Wört.*, p. 151 sqq. Le mot ne pourrait s'expliquer à coup sûr que si l'on connaissait l'histoire du rituel.

polluō, -is, -uī, -ūtum, -ere : souiller, salir (sens physique et moral); polluer (langue de l'Église). Classique (Cic.), appartient à la langue écrite. Non roman.

Dérivés et composés (tardifs) : *pollūtio*; *pollūtrix*; *impollūtus* (époque impériale = ἀμίαντος); *impollūtō* (tardif, d'après *inquindō*).

De **por-luō* : v. *lutum, lustrum*.

polubrum, -ī (ū?) n. : *pelluuium in sacrificiis uas quod nos peluem uocamus*, F. 286, 28 (et P. F. 287, 14); *polybrum, quod Graeci χερνίβα, nos trullium uocamus*. *Liuius* (Od. 5) : « *argenteo polybro, aureo eglutro* ». *Fabius Pictor lib. XVI* : « *aquam manibus pedibusque dato, polybrum sinistra manu teneto, dextera uasum cum aqua* », Non. 544, 20. Seuls exemples du mot. Sans doute de **po-lou-āhrom*; cf. *lauō*; et *dēlūbrum*?]

pōlypus, -ī m. : 1° poulpe, pieuvre; 2° *cutiō* (Marcel.). Emprunt ancien (Plt.) au gr. *πολύπος* (dor.), latinisé. M. L. 6641.

Dérivé : *pōlypōsus* (Mart.).

pōmīliō : v. *pūmīliō*.

pomēlida, -ae f. : sorte de néflier (Isid. 17, 7, 12). Déformation de *ὑπομηλίδα* accusatif de *ὑπομηλίς* (cf. *ἐπιμηλίς*), peut-être sous l'influence de *pōmum*. V. *Sofer*, p. 57.

pomoerium, pomērium : v. *mūrus*.

pōmpa, -ae f. : procession. Emprunt déjà dans Plt. au gr. *πομπή*.

Dérivés tardifs : *pōmpātus, -iticus*; *pōmpālis, -bilis*; *pōmpō, -ās* = *πομπεύω*; *pōmpōsus*; *dēpōmpō*; *ex-pōmpō* = *ἐκπομπεύω, στήλιτεύω* (langue de l'Église), etc. Celtique : irl. *poimp*.

pōmus, -ī f. : arbre à fruits; *pōmum, -ī n. : fruit. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 6645; B. W. *pomme*.*

Dérivés et composés : *pōmārius* : de fruit ou d'arbre à fruit; *pōmārius m.* : fruitier; *pōmārium* et *pōmētum* : verger [de pommes, cf. *mālarium* : *pōmārium*, Gl.] (Pall.), M. L. 6642; *pōmāriolum* (tardif); *Pōmāriēnsēs*; *pōmētārius* (Gloss.); *pōmōsus*; *Pōmōna* : déesse des pommes; -*nālis*; *pōmātium, mollis* et *liquidus cibus ex pomis* (Gloss.); *pōmātio*; *pōmifer*. Les diminutifs *pōmulum* et *pōmusculum* sont attestés à basse époque avec le sens de « petite pomme », qui correspond au sens pris par *pōmum* dans certaines langues romanes.

Pour la coexistence de *pōmus* et *pōmum*, cf. *pirus* et *pirum*. Aucune étymologie n'est connue. Doit être emprunté, comme le sont en général les noms latins de fruits. Les formes ombr. *puemune*, dat. « *Pōmōnō » ou « Pōmōnī », vest. *poimunien* « in Pōmōnīo », sont obscures; cf. peut-être *Poemanae* d'une inscription d'Espagne, CIL II 2573.

pōndus : v. *pendō*.

pōne : *grauī sono ponitur pro loci significatiōne*, F. 292,

16. Adverbe et préposition archaïque, repris par la langue impériale « derrière » et « par derrière ». Cf. *super-ne*. Cf. ombr. *postne* (opposé à *perne* « ante »). Cf. *pustnaiaf* « posticās ». Remplacé par *post*.

V. *post*. On ne peut déterminer si *pōne* repose sur **pos-ne* ou sur **post-ne*; l'ombrien appuie la seconde explication, qui a aussi pour elle l'existence de *post*.

pōnō, -is, posuī, (puis posuī), positum, pōnere, Pōnō est issu de **po-sinō* > **pozno* > *pōnō*, composé d'aspect « déterminé » indiquant l'action arrivée à son terme. Le parfait ancien est *posuī* (*poseuei*, CIL I² 638, 3, 132 av. J.-C.). *Posuī* a été fait sur *positum*, sur le modèle *monitum/monuī*, le rapport avec *sinō* ayant cessé d'être senti. Sens propre « mettre à l'écart ». S'emploie usuellement dans le sens de « poser, placer »; mais la valeur ancienne apparaît dans des expressions comme *pōnere uitam, arma, dolōrem, p. oīa* (Ov.) (à côté de *dēpōnere*, plus fréquent parce que *pōnō* apparaissait comme un verbe simple, cf. *sūmō*), où le verbe signifie « abandonner, déposer ». Usité aussi dans le sens de *prōpōnō* « proposer ». A remplacé *faciō* dans le sens concret de « placer ». A traduit dans le langage abstrait le gr. *τίθημι* comme *positiō, positūra* (Lucr.) traduit *θεσις, θέμα*; *positiūsus, θετικός* (d'où irl. *positū*). *Positiō* n'apparaît, du reste, qu'à l'époque impériale (*positor* « fondateur » est une création d'Ovide). Cicéron l'ignore, quoiqu'il emploie *prōpositiō* (= *πρόθεσις* et *πρότασις*, *πρόβλημα*), *compositiō* (= *σύνθεσις*), *dispositiō* (= *διάθεσις* et *οικονομία, τάξις*), *expositiō* (= *πρόεξις*, *πρόφασις*), *praepositiō* (= *πρόθεσις*, *πρόθηκη*, *πρόβλημα*). Cf. encore *appositum* = *ἐπιθετον*, *appositius* = *ἐπιταγματικός*. La langue de la rhétorique, de la grammaire et de la philosophie a ainsi calqué sur *τίθημι* et ses composés tous les termes techniques dont elle avait besoin. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6647; et **pōnitiāre*, 6648.

En gallo-roman, *pōnere* s'est spécialisé dans la langue rustique au sens de « déposer ses œufs, pondre » (cf. *cu-bāre*), tandis que *pausāre* prenait le sens de « poser »; v. B. W. s. u. Il est probable que la ressemblance de forme entre *pōnere, pausāre* et *pausātum, positum* a joué un rôle dans cette évolution. Le participe *pōnentem* (scil. *sōlem*) a désigné la région où le soleil se couche, le « ponent ».

Autres dérivés de *pōnō* : *positus, -ūs m.*; *positūra* : position, emplacement (sens concret); *positor* (voir plus haut).

Pōnō a été traité comme un verbe simple et a fourni une nombreuse série de composés avec leurs dérivés : *ante-, ap- (ad-)*, M. L. 551 et 552, *apposita*; 553, *appositicus*; *circum-, com-*, M. L. 2103 et 2105, *compositus*; *contrā-*; *dē-*, M. L. 2572 et 2573, *dēpositum*; *dis-*, M. L. 2682; *ex-*, M. L. 3054, et germanique : v. h. a. *spunōn*; britt. *esponio*; *in-* (et *superim-*), M. L. 4314, *inter-, op-, post-, prae-*; M. L. 6722, *praepōstus* et *propositus* (irl. *propost*, v. h. a. *probot*, all. mod. *Profoss, Propst*); *prō-, re-*, M. L. 7225; *sē-, sup-*, M. L. 8469; *super-, trāns-*, avec leurs dérivés et leurs composés. Presque tous ont un sens abstrait à côté de leur sens physique. Il n'y a pas de composé avec *abs-* (on pourrait avoir **aspōnō* comme *asporiō*), sans doute à cause de la formation même de *pōnō*.

A basse époque, dans le Digeste et la langue de l'Église, apparaissent *impostor*, *impostūra*; cf. Dig. 21, 1, 4, 3, *impostores aut mendaces aut litigiosos*, avec le sens conservé dans le fr. « imposteur, imposture ». Ce sens est dérivé d'un emploi de *impōnere* qu'on trouve déjà à l'époque de Cicéron dans la langue familière; cf. Cic., Q. fr. 2, 6, 5: *Catonis egregie imposuit Milo nos*, cf. Cic., Q. fr. 2, 6, 5: *Catonis egregie imposuit Milo nos*, cf. Cic., Q. fr. 2, 6, 5: *Catonis egregie imposuit Milo nos*, cf. Cic., Q. fr. 2, 6, 5: *Catonis egregie imposuit Milo nos*, etc.; proprement « faire porter sa charge à quelqu'un », *impōnere onus alicui*, puis absolument *impōnere* « tromper, imposer à ».

V. *po-*.

pōns, pontis m. : pont, passerelle. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 6649, et celtique : britt. *pont*; quelques formes romanes sont féminines, comme ont tendu à le devenir les mots en *-is*, ce qui suppose sans doute un nominatif **pontis*.

Dérivés et composés : *ponticulus* m., M. L. 6650; *pontā*, *-ōnis* m. : bac, pont de bateaux, ponton, M. L. 6652; *pontilis*, *-e* (Vég.) ; *pontōnium* (Isid., Or. 19, 1, 24); *dēpontāni* : *-i senes... qui sexagenarii de ponte deiciebantur*, P. F. 66, 5 L.; et *dēpontō*, *-ās* (Varr.) ; *pontārius* = *γεποδοάτης* (Gloss.) ; *pontarchus* (Inscr.). Pour *pontifex*, v. ce mot.

Les langues indo-européennes orientales ont pour « chemin » un mot dont le védique montre bien la flexion singulière : nom. sing. *pánthāh* = av. *pantā*, acc. sing. *pánthām* = av. *pantām*; gén. sing. *pathāh* = av. *paθō*, instr. pl. *pathibhih* et loc. pl. *pathisu*; le v. perse a *paθim*; le slave et le vieux prussien ont normalisé, le premier avec vocalisme radical o : *paθū*, et le second avec vocalisme zéro : *pintis*. Le mot ne se retrouve clairement nulle part : l'arménien a *hun* « gué » ; le grec n'a que des formes thématiques : *πάτος* « chemin » et peut-être *πόντος* « mer » (au sens de « lieu de passage »). Sur osq. [p]úntrām (ou [h]úntrām) ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 48. Pour la forme, lat. *pōns* serait superposable à v. sl. *paθū* (masculin) ; pour la spécialisation de sens, v. Benveniste, *Word*, 10. (1954), p. 256 sqq. Les noms du « pont » varient d'une langue à l'autre et même à l'intérieur d'une même langue, comme on le voit par les formes grecques : att. *γέφυρα*, béot. *βέφυρα*, créét. *δεφυρα*, lac. *δέφυρα*, et même chez Hésychius, *βουφόρας* - *γεφύρας*. De même, en germanique, v. isl. *brú* (cf. peut-être gaul. *briva* « pont ») ne concorde pas avec la forme élargie v. h. a. *brucca*, v. angl. *brycg*.

ponticus, *-a*, *-um* : du Pont; adjectif dérivé de *Pontus*, appliqué à des objets originaires de cette région : *ponticae nucēs* « sorte de noisettes », *mūs ponticus* « hermine », etc. Est demeuré dans ces acceptions dans certains dialectes italiens, cf. M. L. 6651 ; cf. aussi **pantiicanus*, sous *pantez*.

pontifex (*pontifex*), *-ficis* m. : prêtre, pontife. — Considéré par les anciens comme un composé de *pōns*; cf. Varr., L. L. 5, 83 : *pontifices... a ponte arbūtor* : *nam ab his subdiciis est factus primum ut restitūtor saepe, cum ideo sacra et uls et cis Tiberim non mediocri ritu fiant*. La *secūris* (*secespita*) qui fait partie des insignes du grand pontife rappelle peut-être leur première fonction : Rome est la « ville du Pont » ; c'est le point par où normalement communique l'Italie du Nord avec l'Italie du Sud et le pont sur le Tibre est la raison d'être

initiale de la ville. M. Bonfante, après Täubler, *Stzb. Ak. Heidelberg*, 1931-1932, 2^e Aht., 67 sqq., a supposé — sans grande vraisemblance — qu'il y avait dans *pōns*, *pontifex* un souvenir de la civilisation des palafittes ; v. l'article cité sous *pāgus*. Mais l'explication de Varron n'est peut-être qu'une étymologie populaire, et le mot en latin n'a jamais désigné qu'un membre du principal collège des prêtres romains qui avait la surveillance du culte officiel et public, dont le chef était le *pontifex maximus* et dont rien dans les fonctions n'indique un rapport avec *pōns*. Ancien terme du rituel, conservé par la langue religieuse et officielle. Adopté par la langue de l'Église et passé par elle sous des formes savantes dans les langues romanes; de même irl. *pontifac*.

Dérivés : *pontificius* ; *pontificālis* ; *pontificātus*, *-ūs* (= *λεπισθών*) ; *pontificium* (cf. Löfstedt, *Eranos XLIV* 343).

V. *pōns*.

pontus, *-i* m. : mer; vague. Einprunt au gr. *πόντος*; attesté depuis Ennius; uniquement poétique. Composé : *pontiuaqus* (Anth. Lat.). V. *pōns*.

popa, *-ae* m. : prêtre inférieur, chargé de conduire la victime à l'autel et de l'abattre avec un maillet ou avec le côté non tranchant de la hache (différent du *cultrārius*, qui l'achevait avec le couteau) et préposé aussi à l'entretien du feu, de l'encens, etc. Mot de couleur populaire, peut-être dialectal (osco-ombrien et de la même racine que lat. *coquō*, cf. osq. Púpidius (= *Popidius*) en face de *Cocidius*, et *popina*). Mais une origine étrusque n'est pas impossible; la forme en *-a*, masculin de caractère populaire, serait en faveur de cette explication (cf. *scurra*, *uerna*, etc.). On a en étrusque *pupa*, *pupe*, *pupana*.

popia, *-ae* f. : cuiller, louche : *ζωμήρσις*, GGL III 366, 30. Se trouve dans le Testamentum Porcelli et dans les Gloses. Mot vulgaire et tardif; demeuré dans fr. *poche*. M. L. 6653 ; B. W. s. u.

popina, *-ae* f. : cabaret, gargotte, restaurant à bon marché. Mot emprunté à l'osque, de caractère populaire, correspondant pour la forme au lat. *coquīna*.

Dérivés : *popīnor*, *-āris* : fréquenter les cabarets; *popinō*, *-ōnis* m. (cf. *ganeō*, etc.) et *compopinō* (Gloss.) ; *popinālis*, *-rius*, *-tor*.

poples, *-itis* m. : jarret, puis « genou ». Columelle distingue *poples* de *genū*, 6, 2, 13 : *oleo et sale genua poplitesque et crura (bouis) confricanda sunt*; c'est par une extension de sens, fréquente en poésie, que Virgile dit, *Ae.* 12, 926-927, *incidit ictus | ingens ad terram duplicato poplite Turnus*. Attesté depuis Accius; classique. Pas de dérivés. Non roman. Semble bien une forme à redoublement, mais l'étymologie en est obscure.

poplicus : v. *populus*.

populō, *-ās*, *-āui*, *-āre* (et *populor*, *-āris*) : ravager, dévaster (*agrōs*). Ancien, classique, usuel. La forme active est aussi anciennement attestée que le déponent (*populatur*, Naev.; *populauit*, Pac.; *depopulant*, Enn., etc.). Mais il est impossible de prouver qu'elle l'a précédé et d'attribuer, comme le fait, par exemple, J.

B. Hofmann, *De uerbis... deponent.*, p. 44, *populor* à l'influence de *praedor*.

Dérivés et composés : *populābundus*; *populābilis* (Ov.); *populātiō*, -tor, -trix; *populātus*, -ūs; *compopulor* (tardif); *dēpopulō* (-lor), cōjà dans Ennius, et ses dérivés; *perpopulor* (T.-L., Tac.), d'après *peruasiō*.

L'explication du surnom de *Iūnō Populōnia* par « qui protège contre le pillage » est due à l'étymologie populaire; la forme correcte est *Iūnō Populāna*, sans doute dérivée de *populus*; cf. *campus/campānus*, etc.

On peut se demander si *populō* n'a pas été refait sur *dēpopulō* « Cépeupler »; *d. agrōs*, etc., d'après *spoliāre/dēsoliāre*; *uastāre/dēuastāre*. Cf. aussi *dēpecūlor* et *pecūlor*, *pīlo* et *ēpīlo*. V. toutefois, Skutsch, Glotta, 3, 203, qui soutient, sans grande vraisemblance, que *populor* a pu signifier dès l'origine « Cépeupler ».

Étymologie incertaine.

populus, -ī m. (*popol.*, Lex Bant., CIL I² 582, 14; *poplo*, CIL I² 40; *poplus*, *poplom*, CIL I² 614 (189 av. J.-C.), CIL I² 25 Colum. Rostr.; cf. aussi le *pilumnoe poploe* du Carmen Saliare) : peuple, ensemble des citoyens, cf. Cic., Rep. 1, 25, 39, *res publica*, *res populi* : *populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis iuris consensu et utilitatis communione congregatus*; s'oppose à la fois au Sénat (cf. la formule *senatus populusque Romanus*) et à la plèbe (cf. T.-L. 2, 56, 12, *non enim populi sed plebis eum (tribunum) magistratum esse*). Toutefois, à l'époque impériale, quand a été per. u le sens de la vieille organisation sociale et politique, *populus* s'emploie pour *plēbs*; cf. Mart. 8, 15, 3, *dat populus, dat gratias eques, dat tura senatus*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6654. Celtique : irl. *popul*, britt. *pobl*.

L'adjectif correspondant est *pūblicus*. On a bien épigraphiquement *poplicod*, S. C. Bac., *poplice*, Lex Bant., et le nom propre *Poplilius*, mais la graphie *publicus* qu'on trouve dans la Lex Acilia *repetundarum* laisse entrevoir que *poplicus* est une graphie étymologique au lieu de *pūblicus* (comme sans doute *Poplicola* pour *Pūblicola*?); cf. aussi *puplicum* donné par A dans Plt., Ru. 562. L'adjectif qui sert à *populus* n'a rien à faire étymologiquement avec lui. Les textes littéraires ne connaissent guère que *pūblicus* (avec ū, cf. *publicom*, CIL I² 402).

Dérivés et composés : *populāris* : du peuple, populaire; en particulier, dans la langue politique, correspond au gr. δημοτικός, δημαγωγός, par opposition à *optimātēs* = οριστοι; *populārēs* « les démocrates »; *populāris* a pris vite la même nuance péjorative que *populus*; de même *populārīter*. *Populāris* désigne aussi celui qui est du même peuple, du même pays (Plt., cf. Poe. 1039, 1041) et, par suite, prend un sens analogue à celui de *familiāris*. De là vient l'emploi dans le sens de « qui est au courant de, complice » : *populares coniurationis* (Sall.); *populārītās*; *populātīm*; *populātīo* (bas latin, Sédulus; la langue classique ne connaît que *populātīo*, dérivé de *populor*); *populōsus*, *populōsītās* (tardifs); *popellus* : menu peuple; *Populifugia*, -ōrum. Voir aussi *populō*.

Mot italique : ombr. *puplum*, *poplom* « populum »,

fal. *Poplia* « Publia », ombr.-étr. *puplece* « Publicium » qui ne se retrouve pas ailleurs. Forme à redoublement comme *titulus*; *tutulus*; il est très douteux que la forme simple se trouve dans *manipulus*. Rien ne permet de décider quelle peut être la racine, celle de *pello*, celle de *plēo* ou quelque autre, ni s'il y a un rapport avec le radical de *plēbs*. Un emprunt n'est pas improbable, de même que pour *plēbs* (cf. étr. *pupluna* et le nom de ville *Populōnia*). *Populus* est le terme que Tite-Live emploie à plusieurs reprises pour désigner les douze cités confédérées d'Etrurie; cf. IV 23, 5, et IX 37, 12. Sur un rapport possible entre étr. *fufuns/pupluna* et *populus*, v. Devoto, St. Etruschi, 6, 243 sqq.

pōpulus, -ī f. : peuplier. Depuis Ennius (A. 577). Panroman (avec des altérations diverses). M. L. 6655; B. W. s. u.; passé en celtique : irl. *pobhuil*; en germ. *Pappel*, alb. *pl'ép*, et en slave, avec dissimilation : v. sl. *topoli*.

Dérivés et composés : *pōpuleus*; *pōpulus* (Plt., Ca. 384); *pōpulneus*; *pōpulētum*; *pōpulifer* (Ov.).

On a rapproché soit *πελέα*, épíd. *πελεά* « orme », soit *πελλόν* « αψευρος » « peuplier noir » (Hés.), qui soulèvent l'un et l'autre des difficultés de forme et de sens.

por- : forme de préverbe alternant avec *pro* et *per* qu'on a dans *polliceor*, *porgō*, *porriciō*, *portendō*, peut-être dans *pollingō*. Cf. *porrō*.

-por : second élément de composés que les grammairiens citent dans *Gaipor*, *Lūcipor*, *Mārcipor*, qu'ils expliquent par *Gai puer*, etc.

porca, -ae f. : -ae appellatur *rari sulci*, qui ducuntur *aquae deriandae gratia*, dicitur *quod percent*, i. e. *prohibent aquam frumentis nocere* (étymologie populaire); *nam crebriores sulci limi uocantur*, Fest. 244, 6; désigne aussi la partie proéminente du sillon par opposition à *lira* : cf. CGL V 576, 37, *porca*, *quod constat in arando*; *quod defusum est, lira*; et P. F. 274, 19, *porcas, quae inter duos sulcos fiunt, aut Varro dicit quod porrigant frumentum* (autre étymologie populaire). En Espagne, le mot s'appliquait à une mesure de terre, d'après Colum. 5, 1, 5. — Mot technique conservé en italien, catalan, espagnol et, avec un suffixe de dérivation, en roumain. M. L. 6657, *porca*.

Dérivés et composés : *porculētum* (Plin.) : champ divisé en *porcae*; *imporciō* (Col.), glossé *ἀλαλαξω*; *imporciōr* « qui porcas facit in arando »; P. F. 96, 3, nom donné à une divinité rustique; cf. Serv., in G. 1, 21.

Cf. sans doute gallo-roman **rica* (fr. *raie*, prov. *rega*), M. L. 7299, gall. *rhych* « sillon » (avec trace du même mot, au datif pluriel, dans le composé irl. *étrigib*), v. angl. *jurh*, v. h. a. *furuh* « sillon »; donc un mot indo-européen occidental **prkā* dont l'extension est moindre que n'est celle du mot représenté par lat. *lira*. †

porcastrum, -ī n. (Ps.-Apul.) : pourpier. Le nom qui semble dérivé de *porcus* « pudendum muliebre » en raison de certaines propriétés de la plante, cf. Plin. 20, 210, qui serait « l'herbe à la matrice » (André), se présente aussi sous d'autres formes : *porcūlāca* (Plin.), *porcūllagō* (Orib.), *porcacla* (Rufin, podagr. 34), *portulāca*,

cf. M. L. 6662 et 6679; passé en germanique : v. h. a. *burcel*, all. *Burzel*. Le fr. *pourpier* vient de *pulli* v. B. W. s. u.

Mot populaire, de type mal fixé. *Porcastrum* est fait comme *oleaster* (cf. *porcaster*, -*tra* sous *porcus*), *porcella* comme *lappägö*, *portuläca* comme *linguläca*, etc.; *porcellana* supporte **porcelläna*. V. *porcus*.

porcellio : v. *porcus*.

porcet : v. *arceö*.

porcus, -*i* m. : porc domestique. Nom générique : le mâle se dit *uerres*, la femelle *scröfa*. Toutefois, Caton emploie *porcus* *femina* et *porca* pour désigner la femelle; l'ombrien a aussi *porca*, *purka* « porcäs »; et *porcus*, *porca* sont tous deux attestés dans les langues romanes, cf. M. L. 6666, *pörceus*, et 6656, *pörca*. *Porcus* traduit aussi le gr. *χοῖρος* (ou *ὑσσαῖ*) « *puendum muliebre* », Varr., R. R. 2, 4, 10, cf. le sens de « porcelaine », coquillage en forme de vulve; *porcus marinus* (Plin.) désigne le « marsouin » ou cochon de mer (il n'y a pas lieu de distinguer, avec F. Muller, de *porcus* « porc » un **porkos* désignant un poisson, qui serait apparenté à gr. *πέγκη*, m. irl. *orc* « saumon », cf. ligure *Porcobera*; l'étymologie même de *marsouin* de v. h. a. *merisuin* confirme l'identité avec *porcus*). Cf. les composés passés dans les formes romanes *pörcöppiscis* (Gloss.), M. L. 6664 « dauphin »; **pörcöppinus* « porc-épic », M. L. 6665.

Dérivés : *porculus*; *porcellus*, -*ulus* « porcelet » (et *porcula*, -*cella*), M. L. 6660, britt. *porchell*; d'où *porcellio* : armadille, cloporte; ainsi nommé en raison de sa ressemblance avec le porc; cf. *cutiö*; *porcünus*; *porcellünus* : de porc; *porcina* (sc. *carö*) f., M. L. 6663; *porcünarius* : charcutier; -*rium* : porcherie; *porcünarius* : porcher, M. L. 6659; *porcünarius*, M. L. 6658; *porcetra* : truie qui a mis bas une fois (cf. *Melissus* et *Pompon.* ap. *Gell.* 18, 6, 4), dont la forme rappelle *exetra*; *porcilia* : jeune truie; *porciliaris*; *porculatio* : élevage des jeunes porcs; *porculator*; **porcile* : étable à porcs, M. L. 6661; *porcaster*, *porcastra* : petit cochon; *porcastrinus* (Orib.).

Cf. aussi *Porcius*, *Porcia*, gentilices romains. Sur l'existence d'une forme *proculäna* dans *Plt.*, *Mil.* 1060, v. *Lindsay*, *Early lat. verse*, p. 77 et 145. Mais les manuscrits palatins ont *proculum* et les manuscrits de *Priscien* *porculenam*.

Mot propre à une partie seulement de l'indo-européen et qui, à la différence de **sü-* (v. lat. *sūs*), désigne uniquement l'animal domestique. Cf. irl. *orc*, v. angl. *farh* et v. h. a. *farah*, lit. *pařas*, et, pour désigner l'animal jeune : serbe *präse*, russe *porosënok* (pluriel *porosjätä*). Les textes de *Varron* sur lesquels on fonde l'existence d'un *πόρκος* grec sont obscurs ou corrompus (L. L. 5, 97; R. R. 2, 4, 17); le mot avec ce sens ne figure que chez *Plutarque*, où il est donné expressément comme un mot latin. *M. Benveniste* a donné des raisons de croire que *porcus* désigne surtout le jeune porc; cf. *BSL* 45, 1949, p. 74-91.

porgö : v. *porrigö*.

porriciö (*poriciö*), -*is*, -*eci* et -*exi*, -*ectum*, -*icere* : synonyme de *präducere* (cf. *Varr.*, R. R. 1, 19), usité surtout dans la langue religieuse au sens de « présenter

les entrailles de la victime », *exta por[ri]cere*, d'où l'expression proverbiale *inter cæsa et porrecta, ut aiunt*, *Cic.*, *Att.* 5, 18, 1. Substantif dérivé : *porriciae* (Arn.).

Sans doute de **por* + *iaciö*; le double *r* est peut-être dû secondairement à l'influence de *porrö* ou de *porrigö*, avec lequel le verbe a pu se confondre (d'où le parfait *porruxi*); l'abrégé de *Festus* 244, 4, a une forme avec *r* simple *poriciam* qu'il glose *porro iaciam*; et *Non.* 47-4, explique *porrectum* est... *porro iactum*. V. *Wacker*, *nagel*, *Vorles. über Synt.*, II, 169.

porrigö, -*inis* f. : sorte de teigne (gl. *πίτυρα*); *pityriase* (Hor., Cels., Plin.); *porriginösus*. Peut-être dérivé de *porrum*, *porrus* « poireau ». V. *Ernout*, *Philologica* I, p. 179.

Sur la confusion avec *prärigö*, v. *Svennung*, *Untersuch. z. Palladius*, p. 599 sqq. M. L. 6667 a.

porrigö, -*is* : v. *regö*. M. L. 6667, et *exporrigö*, 3055.

Porria : nom d'une déesse associée à *Postuerta* dans *Ov.*, F. 1, 633, dite aussi *Anteuorta*, *Prörsa*, et qui est sans doute une épithète de *Carmenta*; *Carmentis*, déesse de l'accouchement (?).

porrö adv. (*pörrö*; *Juv.* 11, 9; *porod* sur une ciste de Préneste ancienne, *CIL* I² 560) : en avant, en continuant (se dit de l'espace et du temps), en allant plus loin. Marque souvent une progression dans un raisonnement; ou s'emploie aussi comme interjection d'encouragement. Ancien, usuel, classique. M. L. 6669.

Composé : *präporrö* (Lucr.).

Adverbe du groupe de *prä*. Le gr. *πόρρον* (att. *πόρρον*) semble formé de même. L'existence de la forme *porod* (si l'inscription est authentique) à Préneste rend peu vraisemblable un emprunt au grec.

porrum, -*i* n. (*porrus* m.) : poireau. Ancien. *Panroman.* B. W. s. u.; M. L. 6670, *pörrum*; germanique : v. h. a. *pfjor*, etc.

Dérivés : *pörrio* (Anthim. 17, 13), M. L. 6668; *porräceus* (Plin.); *porrina* (Cat.); et sans doute *porrigö*.

Cf. gr. *πόρρον*. Sans doute mot méditerranéen, passé de manière indépendante en grec et en latin.

porta, -*ae* f. : passage; cf. *Vg.*, *Ae.* 1, 82, *ac uenti, uelut agmine facto, | qua data porta ruunt*; sens encore conservé dans les expressions géographiques : *Portae quae alibi Armeniae, alibi Caspiae, alibi Ciliciae uocantur*, cf. gr. *πόρται*; spécialisés dans le sens de « porte » (cf. la valeur de *iänus*, *iänua*), surtout d'une ville (c'est-à-dire de « passage sous le rempart »), par opposition à *forës* « porte de la maison »; cf. *Ov.*, *Am.* 1, 9, 20, *hic (miles) portas frangit, at ille (amans) fores*. Mais cette distinction ne s'est pas maintenue et *porta*, doublé de *ostium*, avec le sens général de « porte », a éliminé *forës* dans les langues romanes; v. B. W. s. u. Un doublet *portus* est conservé dans la loi des XII Tables; cf. *Fest.* 262, 19, *portum in XII* (2, 3) *pro domo* (erreur de *Festus*, il faudrait « *pro porta* » ou « *pro foribus* ») *positum omnes fere consentiunt : « cui testimonium defuerit, [h]is tertiis diebus ob portum obuagulatum iio »*. Cf. encore *Portünus*, *angiportus*, -*tum*. La langue a réparti dans des emplois différents *porta* et *portus*, ce dernier ne signifiant plus que « port ». Ancien, usuel; panroman.

M. L. 6671; passé en germanique : v. angl. *port*, v. h. a. *pforta* « Pforte », etc., et en celtique : britt. *porth*.

Dérivés : *portula* : guichet, M. L. 6678; *portārius* (Vulg.) : portier, forme tardive, et sans doute vulgaire, faite comme *ostiārius*, qui s'est substituée à *iāntrū*, M. L. 6673. Cf. aussi *porticus* et *portō*, -ās; *trānsportārius* (Cassiod.).
V. *portus*.

portendō, -is, -dī, -tum, -ere : ancien terme de la langue augurale composé de **por-* et de *tendō* « annoncer, prédire », cf. *ostendō*; *portentum* : présage révélé par quelque phénomène étrange ou contraire aux lois naturelles; de là « chose merveilleuse, monstruosité, monstre » (même développement que dans *mōnstrum*); *portentiōsus*; *portentifer*, -ficus, -loquium. Ancien, usuel et classique. Une distinction entre *ostentum*, *portentum*, *mōnstrum* est tentée par Fest. 284, 4 : *portenta existimantur quidam grauiā esse, ostenta bona : alii portenta quaedam bona, ostenta quaedam tristia appellari. Portenta, quae quid porro tendantur, indicent : ostenta, quae tantum modo ostendant; monstra <quae> praecipiant quoque remedia.*

On notera que le -d- de *tendō*, suffixe de présent, ne figure pas dans *portentum*.

porticus, -ūs f. (un accusatif pluriel *porticos*, attesté épigraphiquement, suppose un doublet *porticus*, -ī) : portique, passage couvert soutenu par une colonnade; porche. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 6675; et germanique : v. h. a. *pforzih*, etc.

Semble dérivé de *porta*, *portus* comme *manica* de *manus*; serait passé à la 4^e déclinaison sous l'influence de *domus*, *portus*, et au féminin sous l'influence de *domus* et de *σπῶα*, qui l'a traduit, influence favorisée par le fait que la plupart des substantifs thèmes en -u- sont féminins.

Dérivés : *porticula* (-culus); *porticuncula*; *porticā-tiō* « colonnade »; *porticulatiō*; *porter*.

portiō, -ōnis f. : attesté d'abord seulement dans la locution *prō portiōne*, déjà dans Caton, Agr. 106, 2, *siquid plus uoles aquae marinae concinnare, prō portiōne* (« conformément aux parts de chacun, en gardant les proportions ») *ea omnia facio*, et demeurée dans la langue classique, cf. ibid. 57, 157, 7; Cic., Verr. 2, 4, 21, 46; 2, 5, 21, 35; F. 14, 32; Varr., R. R. 1, 18, 3, 4, mais qui ne se trouve pas dans César. De *prō portiōne* Cicéron a tiré un nominatif *prōportiō* pour traduire *ἀναλογία* (cf., pour le procédé, *aboriginēs*), Tim. 4, 13 : *id optime assequitur quae Graece ἀναλογία*, Latine (*audendum est enim quoniam haec primum a nobis nouantur*) *comparatio proportiōne* (*proportione* var.) *dici potest*; et, § 24, il emploie le même groupe à l'accusatif : *eandem proportiōnem comparationemque*; ailleurs il n'a que l'ablatif (cf. Merguet, *Lexicon*, s. u.). Toutefois, l'existence de ce nominatif et de cet accusatif est contestée; cf. Plasberg, Rh. Mus., t. 53, p. 74-80; Varron use encore de *prō portiōne* pour traduire *ἐνὰ λόγον*, L. L. 10, 2 : *dīcam de quattuor rebus quae continent declinationem uerborum : quid sit simile ac dissimile, quid ratio quam appellant λόγον, quid pro portiōne quod dicunt ἐνὰ λόγον, quid consuetudo : quae explicita declarabunt*

analogiam et anomaliam (cf. *unde sit, quid sit, cuius sit* (cf. 10, 37 et 36, 41, 42).

Ailleurs, Varron emploie une fois l'accusatif *proportionem*, L. L. 8, 57, et, en dehors de ce cas, uniquement l'ablatif *proportione*; L. L. 8, 50, 68, 78, 83; 9, 30, 48, 61, 62, 83, 103, 110; 10, 47, qui, dans la plupart des cas, pourrait se lire en deux mots. Le plus souvent, comme César, il se contente de transcrire le mot grec *ἀναλογία*. Le caractère récent de *prōportiō* est confirmé par Quintilien 1, 6, 3 : *analogia praecipue quam proxime ex Graeco transferentes in Latinum proportionem uocabunt*; v. la note de Colson, *ad loc.*

C'est seulement à l'époque impériale et, semble-t-il, à partir de Plinius que l'on voit apparaître *portiō* dans d'autres expressions que *prō portiōne* et, à tous les cas de sa déclinaison, dans le sens de « proportion », simplement comme un équivalent de *pars* « portion, partie » : cf. *portionem seruare*, Col. 11, 2, 87, et *proportionem seruata*, id. 8, 11, 6; *luna aequa portiōne diuisa*, Plin. 2, 42, et *magna mortalium portiō*, id. 8, 102; *his portiō in Italia cōsedit, portiō in Illyricis sinibus penetrauit*, Just. 24, 4, 2; *quamuis quota portiō Iacchi Achaiae*, Juv. 3, 61, et *portiō breuissima uitae*, id. 9, 127. A la place de *prō ratā parte*, pour *suā parte* apparaissent *pro ratā portiōne* (Plin. 11, 40), *pro suā scilicet portiōne* (Quint. 10, 7, 18); à côté de *prō portiōne*, on trouve *portiōne* « proportionnellement » (Plin. Col.), *ad portiōnem* (Plin.). Cf. encore *quādum portiōne, eādē portiōne* (Quint.), *suprā portiōnem* (Col.). Les dérivés sont tous tardifs. On a : 1^o de *portiō* : *portiuicula*, attesté à partir de Plinius, « petite portion »; *portiōnalis* « partiel » (Tert.), *comportiōnalis*; 2^o de *prōportiō* : *prōportiōnalis* (Front.), *ālīter* (Cassiod.), *ālītiūs*, *ābilīter* (tous deux dans Boèce); *prōportiōnātūs*, -a, -um (Firm.).

Il n'y a vraisemblablement aucun rapport entre *portiō* et *pars*. A en juger par *prō ratā parte*, l'ablatif *portiōne* doit être *prō ratiōne*, avec perte de r par dissimilation et amuïssement de ā après r. Et le *portiōne* ainsi obtenu étant peu intelligible, on a fait *prōportiōne*, d'où *portiō* et, par l'action de Cicéron, *prōportiō*.

portisculum, -ī m. : -s *proprie est hortator remigum*, l. e. : *qui eam perticam tenet, quae portisculus dicitur, quae et cursum et exhortamenta moderatur*, Non. 451, 18. Désigne à la fois l'officier de bord qui dirigeait la manœuvre des rames (*hortiātor*, *pausārius*) et l'instrument qui lui servait à marquer la cadence. Ce dernier sens est peut-être le plus ancien. Dans le fragment de Caton cité par Festus, 266, 23, *portisculus* (-lum?) est joint à *flagrum* : « *portisculus est, ut scribit Aelius Stilo, qui in portu modum dat classi. Id autem est malleus, cuius meminit Cato in dissuasiōne de rege Attalo et uectigalibus Asiae* (1) : « C. Licinia praetore, remiges scripti ciues Romae nisi sub portisculum, sub flagrum conscripti uenirent passim ».

Semble en rapport avec *portus*; cf. *acisculus* en face de *acus*, *aciēs*.

portō, -ās, -āui, -ātum, -āre : faire passer, transporter, amener au port. Le sens ancien et le rapport avec *porta* (*portus*) apparaissent dans des expressions comme *nauis quae portaret milites*, Cés., B. G. 5, 23, 3, etc., et *exercitum reportāre*, ibid., 2. Mais, de bonne heure, *portō*, qui d'abord comportait une idée

le mouvement, s'est employé simplement comme synonyme de *ferō* et de *gerō* « porter », auxquels il s'est finalement substitué en raison de son caractère plus concret et de sa flexion plus régulière : cf. Sall., Ca. 6, 5, *sociis et de eis amicis auxilia portabant*, en face de l'expression classique *auxilium ferre*. Dans la langue de l'Église, *portā* a même le sens de « supporter » : cf. Vulg., Isa. 53, *dolores nostros ipse portauit*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6672. Celtique : britt. *portih*.

Dérivés et composés : *portābilis* (Sid., Aug.) et *importābilis* (bas latin) ; *portātio* (Sall., Vitr.) ; *portālor*, *-trix*, M. L. 6674 ; *portātōrius* ; subst. f. *portātōria* (sc. *sella*).

ad- (ap-), M. L. 551 a ; *as-* (de *abs-*), *com-*, M. L. 2104 ; *dē-*, *ex-*, *im-*, *re-*, *sup-*, M. L. 8470 ; *trāns-portō* et les dérivés ordinaires, tous avec le sens concret, tandis que les composés de *ferō* ont souvent un sens moral dérivé. L'ombr. *portāia* « portet », *portatu* « portātō », *portust* « portāuerit » semble emprunté au latin.

Portulāca : v. *porcāstrum*.

portus, *-ūs* m. : sens premier « passage » (encore dans *port. porto* « passe » dans la montagne et fr. *Saint-Jean-Pied-de-Port*) et « porte » (cf. *porta*, *angiportus*, *Portūnus*, et P. F. 48, 25, *claudere et clavis ex Graeco descendit, cuius rei tutelam penes Portunum esse putabant, qui clauim manu tenere fingebatur, et deus putabatur esse portarum*). Dans la répartition des sens entre *porta* et *portus*, celui-ci a pris le sens de « entrée de port, port » (= λιμήν), le plus fréquent dans les langues romanes, cf. M. L. 6680 (panroman, saul. roumain), d'où le sens de « ville » de port en v. angli., irl. : *port*, britt. *portih*, et *Portūnus* est devenu le dieu des ports, comme *Neptūnus* est le dieu de la mer ; cf. *Portūnālis* flāmen, F. 238, 9, et Varr., L. 6, 19, *Portūnālis dicta a Portuno cui eo die aedes in portu Tiberino facta et feriae institutae*. *Portūnus* est proprement un adjectif qui a fourni les composés :

opportūnus : proprement « qui pousse vers le port », épithète appliquée d'abord au vent, terme de la langue nautique qui, en passant dans la langue courante, a pris le sens général de « qui vient à point, opportun » ; de là *opportūnis*, *opportūniās* (= εὐκαρπία, d'après Cic., Off. 1, 40, 142). *A opportūnus* on a créé un contraire *importūnus* (cf. *importuna tempestas* dans Plt., Tri. 399, i. *undae*, Liv. Andr., Od. frg. 20, cf. *obnozius*, *inozius*), *-iās*. Le rapport avec *portus* était encore senti par les Latins ; cf. Fest. 206, 19 ; P. F. 207, 18 ; 96, 16. La graphie *oportunus* est due à un faux rapprochement avec *oportet*. *Inopportūnus* est de création récente (Apul.).

Dérivés et composés : *portitor* (comme *holitor* de *holus*, *iānior* de *iānuā*), qui a deux sens se rattachant au double sens de *portus* « passage » et « port » : 1° passeur (désigne souvent Charon, πορθύεος), batelier, nocher ; à l'époque impériale « voiturier » et « porteur » (sous l'influence de *portō*) ; 2° douanier, chargé de recevoir les droits de port, *portōrium* (issu par haplogie de **portūlōrium*) ; *portūensis* (*portēnsis*) : du port (d'Ostie, cf. *Ostiēnsis*) ; *portuōsus* (Cic.) ; *importuōsus* : sans port (Sall.), calque de gr. ἀλιμενος. De *portus* proviennent : fr. *port*, m. h. a. *port(e)*.

Le mot *portus* a des correspondants exacts dans av. *portuś* « passage, gué », mot général en iranien (pers. *pul* « pont »), v. h. a. *furt* « gué », gaul. *ritu-*, v. bret. *rit* « gué ». La comparaison de l'italo-celtique, du germanique et de l'iranien montre qu'un thème **prtū-* est ancien ; le vocalisme *e* est normal devant le suffixe *-tu-* ; ce vocalisme n'apparaît ici qu'en nordique : v. isl. *sjerdr* « baie ». Pour d'autres mots en **-tu-* à vocalisme radical zéro ancien, cf. *gustus* et *artus*. Le sanskrit ignore le mot.

Ce mot appartient à une racine **per-* signifiant « traverser » : skr. *pīparti* « il fait passer, il sauve », *pārdyati* « il fait traverser », gr. περῶ « je traverse, je transperce », etc. ; cf. *peritus*. Le fréquentatif lat. *portāre* et le substantif *porta*, sans doute dérivé de *portāre* comme *pugna* de *pugnāre*, sont aussi des représentants de ce groupe, mais sans correspondant dans aucune autre langue. V. *per*.

pos- : v. *post*.

pōsca, *-ae* f. (*pusca*, Cael. Aur.) : breuvage composé de vinaigre, d'eau et d'œufs ; glossé ὀξύκαρπον, πόσις. Ancien (Plt.), usuel. De **pō* + *sca*, sous l'influence de *ēca* (de *ēds-ca*) coupé *ē-sca* ; demeuré dans les langues romanes, M. L. 6681. V. *pōtus*.

poscō, *-is*, **poposcī** (et *peposcī*, Val. Antias ap. Gell. 7, 9 ; sur l'absence de *supin* et de participe en *-tus*, v. Meillet, BSL 23, 83), **poscere** : demander. Pas de substantifs dérivés ; ils ont été fournis par *postulō*, *precor* ou *petō*, *rogō*. A côté de *poscō* il y a un verbe comprenant un élargissement en *-t-* et une formation en *-lā-* (cf. *ustulāre* et *petulāns*), *postulō*, *-ās*. Mot italique. Le latin a réparti les emplois de *poscō*, *postulō* et *precor*, les deux premiers signifiant seulement « demander » en général ; *precor* s'est spécialisé dans le sens de « demander aux dieux, prier » (cf. *precēs*). Le vocalisme *o* de la racine apparaît dans *procus* et dans *prociūm*. Les anciens essayaient de distinguer *poscō* de *petō* ; cf. Serv., in Ae. 9, 192, *poscere secundum Varro-nem est quotiens aliquid pro merito nostro deprecimus, petere uero est cum aliquid humiliter et cum precibus postulamus*. Mais cette distinction artificielle n'est pas observée dans la pratique. Toutefois, *poscō* ne s'emploie pas dans la langue politique au sens de « être candidat » et, par contre, il a conservé la valeur ancienne de « demander en mariage » (Plt.), cf. *prociū*, qui ne semble pas attestée pour *petō* ; v. Köhm, *Allateinische Forschungen*, p. 24 sqq. Ancien, usuel et classique. Non roman.

Composés : *dēposcō* : demander énergiquement ; synonyme aussi de *dēprecor* ; *ēposcō* : synonyme de *exorō*, joint à *implōrō* par Cic., Mil. 34, 92 ; signifie aussi « demander la délivrance de » ; *reposcō* : redemander, réclamer. Cf. aussi *poscinummius* (Apul.).

Dérivés et composés de *postulō* : *postiliō*, *-ōnis* f. : terme du rituel « réclamation faite (ou victime réclamée) par un dieu à propos d'une omission ou d'une négligence » (cf. *cōnsiliū/cōnsulō*) ; *postulārius*, usité dans une autre expression rituelle *-a fulgura* « éclairs lancés par les dieux pour réclamer contre une omission » ; *postulātiō*, *-tus*, *-ūs* ; *postulātor*, *-trix*, *-tōrius* ; *postulāticius*.

dēpostulō; dēpostulātor (rarses et évités par les bons écrivains); *expostulō* (= *exposcō*); *expostulātīō*, -tus, -ūs.

V. *prex*, *precēs* et *procus*.

La racine **prek'*- ne fournissait pas de présent radical indo-européen. On a recouru à diverses formations dérivées, et notamment au type de présents en **ske/o-* qui est attesté par skr. *prcchāti*, av. *prasaīti* « il interroge, il demande », par arm. *harci* « j'ai interrogé, demandé » (ancien imparfait); d'où le présent *harcanem* « j'interroge, je demande »; v. h. a. *forscōn* « rechercher ». Le présent latin *poscō* représente **porc-scō*, de **prk-skō* et le perfectum *poposcī* a été fait sur ce présent avec redoublement parce qu'une alternance vocalique n'était pas possible; il remplace peut-être un perfectum radical antérieur; l'ombrien a *pepukurent* « *poposcerint* »; mais cette forme à vocalisme radical zéro est sans doute faite aussi sur le présent; aucun parfait ancien n'est attesté en indo-européen pour cette racine et le sanskrit n'a qu'une forme faite secondairement et tardivement sur le présent, *papraccha*, comme lat. *poposcī* sur *poscō*.

Avec préfixe, sans doute osq. *compārasuster* « consulta erit » (cf. skr. *sam-prcchāmi* « je consulte »); kú) m-parakineis « cōnsiliū », que certains rattachent à *com-pescō*.

Il y avait, d'autre part, un itératif v. sl. *prosiiti*, lit. *prašyti* « demander »; le supin *prociitum* (v. sous *procus*) paraît être de ce type.

Le nom d'action *prek'*- est représenté par *precem* (accusatif singulier), *precēs*, etc., d'où *precor*. Le même nom se retrouve dans skr. *prāt*, v. MSL 18, 315. Le v. h. a. *frāga* en est un dérivé. La valeur juridique de skr. *prāt* répond en quelque mesure à la valeur religieuse de lat. *precēs*. — Pour le sens, cf. omb. pers-nimū « *precātor* », persklum « *precātiōnem*, sacrificium », avec une forme *perk-*, sans doute secondaire, de la racine; osq. *pestlūm*, *peeslūm* « *templum* ».

Le sens de « demander en mariage », dont lat. *procus* offre un reflet, est attesté ailleurs, notamment dans lit. *piršti* « demander en mariage ».

Le celtique a un présent qui représente un type radical, anciennement athématique: irl. *arco* « je prie », v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 457 sqq.; ce thème n'est clairement conservé dans aucune autre langue; l'aoriste véd. *āprāti* n'enseigne rien de sûr.

1° *possidēō*, -ēs, -sēdī, -sessum, -sidere « occuper comme sien propre » (Benveniste), « posséder » (employé d'abord en parlant de biens-fonds; cf. la vieille formule du prêteur, citée par Fest. 260, 35 sqq.); s'est appliqué ensuite à toute sorte d'objets et est devenu, par affaiblissement, synonyme de *habēre*. Ancien, usuel. M. L. 6683.

2° *possidō*, -is, -sēdī, -sessum, -sidere: prendre possession de, occuper.

Dérivés: *possessio*: acquisition, prise en possession; et « possession » (sens abstrait et concret); *possessiuncula*; *possessivus* (terme de grammaire traduisant κτητικός); *possessor*; *possestrix*; *possessorius*; *possessus*, -ūs (Aplul.).

Le second terme de ces mots étant *sedeō*, *sīdō*, le premier ne peut être que *potis*, *pote*; le sens l'indique; le traitement phonétique est le même que dans *possum*.

Il y a donc ici apposition de *potis*, cf. *possum*. Ensuite, on ne rencontre pas de formation du type *precor*, *obses*, etc., ou *insidia*, *desidia*, etc. (le cas de *dissidia* est à part; v. *dis*).

possum, potes, potui, posse: pouvoir, être capable. La conjugaison de *possum* est issue de la conjugaison du verbe **potēō*, **potēre* (cf. osq. pūtiad, pūtiāns [poteat, -ant = possit, -int]), qui a fourni le thème du parfait, *potui*, le participe *potēns*, et de la locution composée de l'adjectif *potis* et du verbe *possum*. **Potissum* n'aurait pu aboutir phonétiquement à *possum*. Il faut sans doute partir des formes dans lesquelles la copule pouvait être réduite à -s, -st, **potis*'[s], **poti*'[s], dans lesquelles le vocalisme *e* de *es*, *est* a été généralisé, peut-être sous l'influence analogique de l'impersonnel *potest*, de *pote est*, fréquemment usité à côté de la phrase nominale *pote* « il est possible ». D'autre part, l's de *potis* tendait à s'amuir et *potis* devait aboutir à *pote* (cf. *magis* et *mage*). C'est cette double action qui a produit *possum*, sur lequel a été bâti analogiquement *possumus*, *possunt*, comme sur *potes* a été fait *potestis*. De ces formes il a été extrait un thème **pot-*, d'où **pot-sum* > *possum*, **pot-se* > *posse*, qui a remplacé un ancien *potesse*. C'est *possum* qui a rendu possible la formation de *potestō*.

Néanmoins, le sentiment de l'existence de *potis* dans *possum* n'a pas tout à fait disparu et, à l'époque archaïque, on rencontre encore les formes pleines — qui sont peut-être des reconstructions étymologiques « savantes » — *potissum*, *potis est*, et même, *potis* étant traité comme un mot invariable, *potissunt*, Plin., *Poe.* 227; *potissint*, Varr., *R. R.* 2, 2, 1; *potisii* (= *potissii*) dans une phrase impersonnelle, *ubi factulmē gnosceri potisii*, *CIL* I² 581, 27, là où il faudrait au moins *potē sit*; de même qu'inversement *pote se* rencontre avec un sujet masculin, cf. *Ant.* 67, 1. Sur *potissim* a été bâti un imparfait *potissem*, dans lequel il faut voir, sans doute, non une haplogie de *potis essem*, mais une création analogique d'après le type *uelim/uellem* de *uolō*, avec lequel *possum* formait un couple naturel.

L'emploi impersonnel de *potest* a eu pour conséquence l'adjonction de la désinence d'impersonnel -ur aux formes ainsi usitées. A l'époque archaïque, on rencontre *potestur*, *possūtur*, *poterātur*, *possētur* quand le complément de *possum* est un infinitif passif: cf. *nequitur et coepi*. — La langue populaire a refait secondairement sur *potui* un présent *potēō*, représenté dans toutes les langues romanes, M. L. 6682, B. W. sous *pouvoir*, et qui, historiquement, n'a rien de commun avec le verbe italique commun attesté par l'accord de l'osque et du latin ancien *potēns*, *potui*.

De *possum* dérivent les adjectifs savants *possibīlis*, *impossibīlis*, créés à l'époque impériale (Quintilien) pour traduire le grec δυνατός, ἀδύνατος, et sur lesquels ont été faits *possibilitās* (Arn.), *impossibilitās* (Aplul., Tertullien), etc.

V. *potis*.

**postī*, *poste*, *post*, *postid*, *postēā*, *postidēā*: *post* est issu de **pos-it* (cf. *ante* de **anti*); l'i en finale abouti à e (on a encore la forme *poste* dans *Enn.* A. 230, *poste recumbite*; *Plin.*, *As.* 915, etc.) et a pu tomber dans certaines conditions syntactiques (cf. *ac* e

forme *post* s'est généralisée, tandis que l'*e* final du mot du sens opposé *ante* est constant : *postquam* (prononcé *posquam*; cf. Mar. Victor., GLK VI 22, 11), mais *antequam*; la raison de cette différence de traitement n'apparaît pas; l'osque a ant- comme *pŕst*. **Posti* pouvait être renforcé de la particule *-de*(e); de là *postid* (*postid locorum*, Plt., Poe. 144, etc.), d'où dérive *postid*. C'est sans doute d'après *postid*, dont l'origine n'apparaît plus, qu'a été construite l'expression *ad id locorum*. La forme *pos-* ne semble pas remonter à un indo-européen **pos-*, mais représenter *post*, dont le serait tombé dans certains groupes : *pōne*, *pōmerium*, *posne*, **posne*, etc., cf. *postmeridiānas* et *posmeridiānas* (Cic., Orat. 47, 157; Vel. Long. 79, 3) et *pōmeridiānus* (Quint. 9, 4, 39); peut-être *pōmerium* (v. *mūr-*).

Post signifie « après, puis, depuis », « en arrière, derrière » au sens temporel ou local et s'oppose à *ante*. Comme *ante*, il est usité comme préverbe, adverbe ou comme préposition suivie de l'accusatif, au rebours de l'osque et de l'ombrien, qui « construisent » *post* avec l'ablatif; cf. Buck, *Osc. Umbr. Gramm.*, § 300, 6. Une trace de l'ablatif *post* subsiste en latin dans les adverbes où *post* est renforcé d'une forme empruntée au thème des pronoms démonstratifs : *posthāc* (cf. osq. *post exac*), *postillā* (archaïque), *postēā* (forme la plus fréquente). L'emploi de l'accusatif avec *post* doit provenir de la construction du mot de sens opposé *ante*, pour lequel l'antiquité de l'accusatif est attestée par l'accord de l'osque et du latin. Inversement, *antēā*, *antehāc* sont analogiques de *postēā*, *posthāc*. On trouve aussi *postibi* (Plaute), *post inde*, *post hinc* (d'après *dehinc*, *deinde*), *post haec*, *post haec deinde*, mais il ne semble pas que la soudure se soit jamais faite entre ces éléments. *Post* joint à *quam* sert de conjonction subordonnante : *postquam*, *postequam*, dont les éléments peuvent être disjoints. L'emploi comme préverbe est rare, et sans doute récent : *post-habeō*, *-pōnō*. *Post*, *postēā* se sont maintenus dans les langues romanes, M. L. 6684, *post*, *pōs* (panroman), et **postius*, comme **antius*, v. H. W. puis; M. L. 6687, *pōstea*; cf. aussi *ad post*, M. L. 195 (comme *adpressum*, M. L. 196); *dē post* : fr. *lepus*.

De *post* dérivent : 1^o *posterus* : qui vient derrière ou après, M. L. 6690, d'où *posteri* « les descendants »; *posteritas*; *posterō*, *-ās* (Pall.) = ὀπισθεῖον « être en arrière »; *posterula* : poterne, M. L. 6689, B. W. s. u.; cf. aussi M. L. 6688, **posterio*, v. fr. *poistron*, etc.; *praeposterus* : sens devant derrière; cf. gr. ὀπισθόπροωτος, προῦθόσπερος. En grammaire traduit aussi ὀπισθεῖον. — *Posterus* a un comparatif *posterior* (opposé à *prior*, *superior*) et un superlatif *postremus* (opposé à *primus*); pour la forme, cf. *extrēmus*, *suprēmus*; à côté de ce superlatif dont la forme était peu claire a été créé *postremissimus*, employé par C. Gracchus, dans Aulu-Gelle 15, 12, 3, cf. *extrēmissimus*, etc.; M. L. 6694. *Postremiūs* (Tert., anim. 53) fait sur *extrēmūās*.

2^o *postumus* : qui vient le tout dernier, cf. Plt., An. 163 sqq., dans la langue du droit, a désigné l'enfant né après la mort du père (cf. Caesellius Vindex ap. Jell., 2, 16, 5, et Varr., L. L. 9, 60), celui-là seul, d'après la loi romaine sur la paternité, pouvant être qualifié

de « tout dernier » (v. M. Leumann, Gnomon, 9, 240); d'où la graphie *posthumus*, due à un rapprochement fait avec *humus*, *humāre*. Le suffixe est le même que dans *infimus*, *primus*, *decimus*, et l'adjectif a dû d'abord servir de prénom, dans la série des prénoms numéraux qu'il terminait : *Quintus*, *Sextus*, *Decimus*, *Decimus* et, finalement, *Postumus*. De *postumus* dérivent *Postumius*; *postumō*, *-ās* : être postérieur (opposé à *anticipō*), *postumātus* (opposé à *principātus*), tous deux dans Terullien.

3^o *posticus* : qui se trouve en arrière (sens local); Fest. 244, 24, et *quae ante nos sunt antica et quae post nos sunt postica dicuntur; et dexteram anticam, sinistram posticam dicimus. Sic etiam aae caeli pars, quae sole illustratur ad meridiem, antica nominatur, quae ad septentrionem, postica; rursumque diuiduntur in duas partes, orientem et occidentem;* et P. F. 263, 4, *postica linea in agris diuidendis ab oriente ad occasum spectat*. De là *postica*, *posticula* f. « porte de derrière », avec influence de *postēs*; *posticum*, *posticulum*, même sens (cf. M. L. 6692) et aussi « quartier de derrière », *posticius* (tardif, Fortunat), M. L. 6691. Sur *posticiāria*, v. *postēs*.

Posticus, étant l'opposé de *anticus*, doit reposer sur **postiquos*, qui aboutissait phonétiquement à *posticus*.

4^o *postilēna* : croupière, avaloire (cf. *antilēna*). Celtique : britt. *pystylwyn*.

posticipō, créé d'après *anticipō* (Claud. Mamert.).

V. encore M. L. 6685, **posticinium* « souper tardif » (cf. *cēnare*); 6686, *postcrās*; 6692 a, *post illa*.

La forme de lat. *post*, omb. *post*, pus, *puste*, osq. *pŕst*, *post* se retrouve dans tokh. B *om-post-am* « *postēā* ». L'élément *pos-* figure dans lit. *pās* « auprès », alb. *pas* « après », v. sl. *pozādě* « après » et, avec un a d'origine ambiguë, dans la forme adverbiale : av. *pāskaf* (ablatif) et *pasca* (instrumental), v. perse *pasā*, skr. *paścāt* et *paścā* « après ». Lat. *posterus* et omb. *postra* « postérieurs » (opposé à *pretra* « priores »), osq. *pŕstrei* « en posterō », *pŕstiris* « posterius » sont à rapprocher de lit. *pāstaras*, lett. *pastars* « dernier ». A *postumus* cf. osq. *pustm[as]* « *postremae* », *posmom* « *postremum* ». V. *pōne*.

L'élément **pos* a l'air d'être le génitif-ablatif du groupe adverbial dont gr. ἔμ est un correspondant, représentant le locatif : lat. *ab* semble appartenir à ce groupe, ainsi sans doute que *po-* (v. ce mot).

postēs, *-ium* f. pl. (le singulier *postis* est rare) : jambe d'une porte, et par extension désigne la porte elle-même, comme *forēs*. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 6693, *pōstis*. Celtique : irl. *posta?*; britt. *post*; et germanique : v. h. a. *phost*, *pfost*, etc.

Dérivés tardifs : *posticum* (confondu avec *posticum*); *posticiāria* (Caes. Arél.).

On a proposé, avec quelque vraisemblance, de couper **por-sti-* avec *por-* comme dans *por-rigō*, et la racine de *stāre*; cf. néerl. *vorst* « faite (de maison) ». V. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I 339 et II 663.

postliminium : v. *līmen*.

postmodò : un peu plus tard; à l'époque impériale, *post* a été interprété comme une préposition, d'où *postmodum*. Renforcement de *post*, d'abord de la langue parlée; cf. *propemodo*.

postrēmūs : v. *post.*

1° **postrīdiō** adv. : le lendemain. Ancien locatif. *Pos-trīdiānus* (tardif).

2° **postrīduō** : doublet plautinien de *postrīdiē*, créé d'après *biduō*. On a vu, sous *post*, que le locatif *postrī-* se retrouve exactement en osque.

postulō : v. *poscō*.

postumus : v. *post.*

potēns, -entis (participe présent, employé adjectivement) : puissant ; et, suivi d'un génitif, « qui a pouvoir sur, maître de ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *potēnīer* ; *potētia* (plus rare que *potēstās*, peu fréquent à l'époque impériale), M. L. 6696 ; *potēntor* (-iō) « gouverner » (langue de l'Église) ; *potēntiūs, -iūs*, synonyme de *principiātus* ; se dit surtout du pouvoir politique. Dans le latin de l'Église, se dit aussi des personnes : « un potentat » (cf. *potēstātēs* « les puissances de ce monde ») ; *potēntiālis* (Mar. Vict.) ; *potēntiāliūter* (Sid.) ; *potēntificō* (Mar. Victor.).

impotēns (= ἀσπαρής), qui a remplacé *impos* ; *impotentia* (= ἀσπαρεια) ; *omni-, multi-, prae-potēns* (cf. *παρχαρχήτης*), et des créations poétiques comme *armī-, uelli-potēns, plectripotēns* (Sid.), etc. V. *potis* et *possum*.

poticius : v. *putus*.

potiō : v. *pōtus*.

potis, -e : au positif ne s'emploie qu'au nominatif singulier masculin et neutre, soit dans la phrase nominale *pote, quantum pote, quam pote* ; *nil, quid pote* ; *quis potis ingentes oras euoluere belli* (Enn., A. 174), soit joint au verbe *sum* dans *potis, pote sum*. Le *diui qui potes* des livres auguraux cité par Varr., L. L. 5, 58, et qui traduit le gr. θεὸς δυνατοί semble isolé. Encore le masculin et le neutre sont-ils confondus et *potis, -e*, comme *magis, mage, satis sat(e)*, se sont-ils employés indifféremment l'un pour l'autre, fait qui est évidemment lié à la possibilité d'amuissement de -s et au passage de -i(s) à -e qui en résultait (v. *possum*). Sens premier « maître de, possesseur de » (conservé dans le dénominatif *potiō, potiōr, -iris* et sans doute dans *possidēs*), d'où « qui exerce le pouvoir sur, puissant ». A été éliminé dans ce sens au profit de *potēns* et s'est spécialisée dans celui de « qui peut, capable » ; et au neutre « possible » ; cf. la phrase nominale *ut pote* « comme il est possible », spécialisée, comme *nimirum*, et devenue conjonction explicative : *ut pote qui. Pote*, qui n'est sans doute qu'un doublet syntactique de *potis*, a fait l'effet d'un neutre.

Le comparatif *potior* « plus puissant » (cf. la citation d'un vieux poète dans Cic., Tusc. 4, 32, 69 : *qui plus pollet potiorque est pater*) a pris le sens de « préférable » (conservé peut-être en vieux logodorien, cf. M. L. 6700). *Potius* signifie « de préférence », *potius quam* « plutôt que ». Le superlatif *potissimus* a encore le sens de « le plus puissant, le plus important » ; cf. Tac., A. 14, 65, 1, *potissimos libertorum ueneno interficere* (où sans doute il y a archaïsme voulu) ; mais *potissimē, po-*

tissimum s'emploient dans le sens de « de préférence à tout le reste, surtout », comme gr. μάκιστα.

Dérivés et composés : 1° *potiō, -is, -iui, -itum* : mettre au pouvoir de ; archaïque, encore dans Plt., Amp. 177-178, *hodie qui fuerim liber eum nunc potiuiū pater seruitutis* ; d'où *potiūus* : tombé au pouvoir de, Capt. 92, *nam postquam meū rex est potiūus hostium*.

2° *potior, -iris, -itus sum* (l'inflectum a aussi des formes de la 3° conjugaison : *potiūr*, e. g. Vg., Ae. 3, 56 ; Ov., M. 13, 130, plus fréquent que *potiūr*, Lucil. 200 ; Ov., Her. 14, 113 ; *potimur*, Manil. 4, 884 ; *potērūr*, Tér., Ph. 830 ; Cat. 64, 402 ; *poti*, Pacuv., Trag. 217, exemple isolé en face de *potiri*, forme usuelle, ou *potirier*, Plt., As. 916) : devenir maître de, s'emparer de ; être maître de. Ancien, usuel, classique. Se construit avec l'accusatif, l'ablatif ou le génitif, sans qu'une différence de sens apparaisse. Cicéron évite la construction avec l'accusatif, qui est surtout anté- ou postclassique (cf. Kühner-Stegmann, II, p. 382-384).

3° *potēstās* : pouvoir, puissance (= δύναμις). En particulier « pouvoir politique », « pouvoir du magistrat » ; d'où le pluriel concret *potēstātēs* = αἱ δυνάμεις ; αἱ ἀρχαί « les pouvoirs », c'est-à-dire « les plus hauts magistrats » ; et au singulier *o hominum rerumque aeterna potestas*, Vg., Ae. 10, 18 ; cf. ital. masc. *podestà, potestà*, M. L. 6697. *Potēstās* ne peut s'expliquer directement ; peut-être est-on parti du rapport *magis, maiestās*. Le nom d'agent *potiōr* n'apparaît que dans Valère Maxime ; **potiōiū* n'existe pas. Dérivé tardif : *potēstātīuus* (Tert.).

Une forme -*pos* de **pot-s* (athématique, sans *i*) figure comme second terme de composé dans :

compos (abl. *compote*, cf. Thes. III 2136, 26 ; gén. pl. *compotum* ; doublet *compes* attribué aux *antiqui* par Priscien, GLK II 26, 13, v. plus bas) : en possession de, maître de ; et aussi, au sens passif, « possédé » (quelques exemples à l'époque impériale) ; *compotiō* « rendre maître de » (archaïque).

impos : usité seulement dans les expressions *impos sui, impos animi* « qui n'est pas maître de » (rare et archaïque ; remplacé par *impotēns*). Sur *compos, impos* Varron a reconstruit théoriquement un simple *pos, potis* non attesté ; cf. L. L. 5, 4 : *recto casu quom dicitur « impos », obscurius fit, si dicas « pos[?] » quam « impos » uidetur enim « pos » significare potius « pontem » quam « potentem ».*

Enfin, une forme -*pes*, de **pet-s*, figure peut-être dans : *hospes* (gén. pl. *hospitum*), *sospes* (*seispes*), *compes* ; v. plus haut *compos*, et *hospes*.

Potis est seulement attesté comme prédicat en latin, tandis qu'il est substantif dans *hospes* et l'un et l'autre dans *sospes*. Les correspondants des autres langues sont substantifs.

A l'état isolé, l'indo-européen avait, pour désigner le chef d'un groupe de toute dimension — famille, clan, tribu — un thème **poti-* qui, notamment, sert pour le « chef de famille » : skr. *pātiḥ, av. paitiš* « maître, époux », gr. *πάσις*, spécialisée au sens de « époux », lit. *pāts* (gén. *patės*) « époux » et « lui-même » (littéralement « le maître » ; cf., inversement, le sens de *ipsimus, ipsissimus* en latin familial), got. *-fafs* « maître » (*brūf-*

« Bräutigam ». En latin, *potis* n'a pas gardé ce sens parce que l'idée de « maître de maison » est exprimée par un dérivé : *dominus*. Au second terme d'un composé, la forme est **pot-* : gr. δεσ-πότ-α- (littérale-ment « maître de maison ») est un dérivé secondaire de δεσποτ-, qui avait un doublet δεσποδ-, conservé dans le verbe δεσπόζω « je suis maître » ; lit. *vės-pats*, littéralement « chef de clan », est aussi un ancien thème en -*pos*, comme lat. *com-pos*, etc.

Le mot **poti-* n'a pas servi à désigner le « maître » seulement en latin non plus qu'en celtique ou en germanique — l'emploi qui s'est développé est l'emploi pré-nominal, du type *potis sum*, d'où *possum*, qui rend compte aussi de l'usage de *potior*, *potius* et *potissimus*. Par là même, le latin n'a pas conservé le type féminin qui apparaît dans skr. *pāni* « maîtresse », gr. πόνια et δεσπονα.

Le présent skr. *pātyate* « il est maître de » = av. *paityaitē* n'est accompagné d'aucun autre thème verbal ; c'est donc un dénominatif, mais du thème indo-européen **pot-* conservé au second terme des composés, non du thème élargi **poti-*. Le lat. *potitur*, avec *i*, y répond exactement ; *potitur* peut se rattacher à *poti-*, quoique ce ne soit pas nécessaire. La construction de *potitur* avec l'accusatif et l'ablatif qu'on trouve en latin sanskritif chez Plt., Asin. 344) a ses correspondants en sanskrit, où *pātyate* peut être accompagné de l'instrumental et de l'accusatif.

A en juger par osq. *pūtiad* « possit », lat. *potēns* et *potū* sont des formes d'un dénominatif en -*ē* de **pot-*. Ce dénominatif, qui est un verbe d'état existant à côté du verbe d'action *potior*, n'est représenté en latin qu'au participe présent et au perfectum, ce qui va bien pour le sens. Il n'y en a pas trace hors de l'Italie.

Sur tout le groupe en indo-européen, v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 259 sqq.

poti(t)us, -i m. : vase à boire (Ven. Fort.). Mot de très basse latinité, sans doute étranger, passé en roman, M. L. 6705 et B. W. sous *pot*, et de là en angl. *pot*, en alb. *poç*, etc. V. Du Cange, s. u.

1° pōtus, -a, -um : adjectif de sens actif et passif (cf. *obesus*) « bu » et « qui a bu » ; cf. Varr. ap. Gell. 2, 25, 7 et « *cenatus sum* » et « *pransus sum* » et « *potus sum* » *dicamus*. Sert de participe à *bibō* ; de même *adpōtus* (Pl., Amp. 282).

2° pōtō, -ās, -āui, pōtātum, -āro : boire (transitif et absolu) et « abreuver ». Ancien, usuel, classique ; d'où *pōtātor* ; *pōtātō* ; *pōtātōrius* ; *pōtātus, -ūs* ; *pōtābilis* ; *pōtāculum, pōtārium* (tardifs) ; *pōtāx* (Gloss., comme *bibāx*) ; *Pōtwa* (Arn. 3, 115) ; *pōtīō, -ās* (Plt.) « boire souvent, beaucoup » ; *compōtō* ; *ēpōtō* (attesté surtout au participe *ēpōtus* ; les formes personnelles n'apparaissent qu'à partir de Martial) ; *perpōtō* : boire sans discontinuer, passer son temps à boire.

pōtor : buveur ; *pōtrix* ; *pōtōrius* : à boire ; *pōtōrium* : vase à boire, cf. gr. ποτήριον ; *pōtulentus* (cf. *esculentus*) ; *pōtus, -ūs m.* « fait de boire, le boire » ; *pōtiō* : boisson (cf. gr. πόσις) ; et spécialement « boisson magique », « poison » et « potion », cf. M. L. 6699 ; *pōtiōnō, -ās* : donner à boire (Garg. Mart.) ; *pōtiōnātōrius* (Chir.) ; *Pōtina* (cf. Varr. ap. Non. 108, 15) ; *pōtīlis* : buvable (Varr., Cael. Aurel.) ; *repōtia, -ōrum n. pl.* ; *repōtiālis*.

pōculum (arch. *pocolom, pocolo*), -i n. : de **pō-llc-m* « vase à boire », M. L. 6623 a ; *pōcillum* ; *pōcillātor* : échanton (Apul.) ; *pōculentus* (d'après *uinolentus*) ; *pōcularis* (tardif) ; *dēpōculo* (Lucil.).

Les formes *potissō* (Sacerd.), *thermopotō*, *potērīum* (Plt., Tri. 1014-1017) sont empruntées au gr. : ποτίζω, θερμοποτής, ποτήριον.

Malgré la fréquence de l'emploi en latin, *potō* n'est pas représenté dans les langues romanes, où seul *pōtiō* a survécu partiellement, du reste avec un sens spécial (cf. fr. *poison*). C'est *bibere* et ses dérivés qui sont demeurés. Mais l'irlandais a *pōit*, *pōtaire* « pōtiō, pōtor ».

La racine signifiant « boire » offre une alternance singulière, avec ses deux formes : **pō-*, d'une part ; **pī-*, de l'autre. Le grec a les deux à l'aoriste : πῶ à l'impératif en lesbien (et, d'après πῶ, πῶθι) et πῖθι en attique. Le présent **pibe/o-* attesté par skr. *pibati* « il boit » et irl. *ibim* « je bois » est représenté par lat. *bibō* (v. ce mot). La forme **pō-* a été, d'ailleurs, généralisée en latin. Et l'on a *pōtus, pōtor* et *pōculum* : le nom d'instrument a un correspondant dans skr. *pātaram* « vase à boire » et le nom d'agent dans skr. *pātā* « buveur ». L'aoriste, représenté en védique par *apāt* « il a bu » et en grec par *ἔπιον* (fait sur 3^e e plur. *ἔπιον*, participe πῶν), et le parfait, représenté par véd. *papaú* et par gr. *πέπωκα*, ne sont pas conservés en latin, où un perfectum a été fait sur *bibō*. Le baltique a, comme le latin, généralisé **pō-* : lit. *pūtā* « banquet », v. pr. *puūt* « boire ». Le slave a, au contraire, généralisé **pī-* : *pīti* « boire », etc. Le hitt. a, avec un élargissement en -*s*, *paš-* « avaler ». La forme radicale **pā-*, indiquée par gr. *πέποιτα*, etc., et par *πότος* « boisson », a peut-être son pendant dans le futur à redoublement fal. *pipafo* « je boirai ». — Pour le sens, il est à remarquer que la racine **pō-*, **pī-* est d'aspect « déterminé » : la forme radicale fournit un aoriste au védique et au grec ; la racine **ed-* « manger » fournissait, au contraire, un présent, mais pas d'aoriste : « manger » indique naturellement un procès qui se développe sans terme défini.

prae (ancien *prai* ; cf. *praefactos* « praefectus », CIL I² 398) ; *prae* s'abrège devant voyelle, cf. *præstis*, Vg., Ae. 7, 524, ou se contracte devant un *e* : *prēndō* de *prae(h)endō*) en avant, devant (s'emploie de l'espace et du temps comme adverbe, préverbe et préposition accompagnée de l'ablatif) ; cf. Plt., Amp. 543, *abi prae, Sosia* : *iam ego sequar* (d'où *praeire*) ; préverbe (seul emploi dans lequel se soit conservé le sens temporel) dans *praeceps, praecipio, praedicō, praecānus, praecox*. Marque une idée de supériorité dans *praealtus, praecālis, praecellō*, etc. De là *praenimium, praenimio* (Gloss.). Du sens de « en avant de, devant », on est passé à celui de « vis-à-vis de » ; et *prae* a pu arriver ainsi à signifier « en comparaison de » (même évolution que dans *prō*) : *uidebant omnes prae illo parui futuros*, Nep., Eum. 10, 4 ; de là les conjonctions de comparaison appartenant à la langue familière : *prae ut, prae quam* (cf. *prō ut, prō quam*), ce dernier correspondant pour la forme (non pour le sens) à ombre. *prepa* « priusquam », *prae quod*.

Prae, marquant l'antériorité, a pu également servir à marquer la cause (cf. *prō*) ; de là le sens de « à cause de » : *Vlizi cor frizit prae pauore*, Liv. Andr., Od. 16 (v. B. Kranz, *De particularum « pro » et « prae » in prisca lat. ut et usu*, Breslau, 1907) ; à l'époque impé-

riale, généralement dans des phrases négatives, pour marquer un empêchement : *nec loqui prae maerore potuit*, Cic., *Planc.* 41, 99. *Prae* est conservé en roumain avec le sens de « très »; cf. *M. L.* 6707.

Dérivés : *praeter* (cf. *inter* et *in*; *propter* et *prope*; *subter* et *sub*) : en avant de; d'où « au delà de »; et par suite « en plus de », d'où « sans compter, outre, excepté » et même « sans » (tardif). Préverbe, adverbe et préposition : préverbe dans *praeteredō*, *praetermittō*; adverbe dans, par exemple, Cic., *Q. fr.* 1, 1, 5, § 16, *etiam in Graecis ipsis cauendae sunt quaedam familiaritates, praeter hominum perpaucorum*; préposition avec l'accusatif, e. g. *Plt.*, *Amp.* 772, *illud praeter alia mira miror maxime*. De là *praeter...* *quam*, dont les deux éléments sont encore séparés dans *Plaute* et, par affectation d'archaïsme, dans Cic., *Leg.* 3, 19, 45, « outre que », et simplement « outre », qui remplace *praeter* dans son emploi adverbial, *praeter* se confinant de plus en plus dans l'emploi prépositionnel : *praeter... si*; *praeter... quod*. Ancien, usuel, non roman.

praeterēa : en outre, en allant plus loin, désormais; confondu avec *praesertim* à basse époque; *praeterhāc*. *praeter propter* : expression aynétique archaïque signifiant « de loin comme de près »; puis « tant bien que mal ».

Préposition du groupe de *prō*, mais sans correspondant propre sûr hors de l'italique, osq. *prai* (sens temporel *prai* *Mamerthias* « ante *Martias ferias* »), omb. *pre*, *pre*, avec l'ablatif comme en latin, et avec le même sens; usitée également dans ces deux langues comme préverbe : osq. *praeufucus* « praefectus », omb. *prehabia* « praebat ». Rien n'indique que *irl. ar* (*air*), *gaul. are-* (*Are-moricis* « qui sont près de la mer ») aient eu une diphtongue finale. Dans *v. pruss. prei*, *lit. prē*, *v. sl. pri* « auprès », il y a la diphtongue en *e* qui caractérise le datif, à en juger par le vieux prussien, par *lit. prei-kālas* « enclume » et aussi par le slave; le sens n'est pas exactement le même; *v.*, du reste, *lat. pri*. Le gr. *παραι* n'a pas d'autonomie : ce n'est en grec qu'une forme alternant avec *παρα*. *V. h. a. juri* « devant » est en tout cas bien différent de *lat. prae*. †

praebenda, -ae f. : secours accordé par l'État à un particulier. Mot de basse époque (*Eurgraph.*, *Cassiod.*). Demeuré dans les langues romanes avec un doublet **probenda* sous l'influence de *prouentus*; cf. *M. L.* 6708; *B. W.* sous *provēnde*; et germanique : *v. h. a. pfruonta*. De *praebēo*.

praebēo : *v. habeō*.

praebia, -ōrum n. pl. : amulettes qui écartent le danger des enfants (de **praihibia*, cf. *prohibeō*). L'étymologie de *Varron*, *L. L.* 7, 107, le rapproche bien de *praebēo*, mais en donnant au verbe le sens de « fournir » qui ne convient pas : *praebia u praebendo ut sit tutus, quod si(n)l remedia in collo pueris*; l'étymologie de *Verrius* est meilleure : *praebia rursus Verrius uocari ait ea remedia... quod mala prohibeant*, *Fest.* 276, 7. Non attesté en dehors de ces textes et des glosses.

praecellō : *v. celsus*.

praeeeps : *v. caput*. *M. L.* 6709 a.

praecia : 1^o *v. praecō*; 2^o *v. praecius*.

praecidāneus : *v. caedō*.

praecipio, **praecipuus** : *v. capio*.

praecō, -ōnis m. : crieur public, héraut. Ancien (*Plt.*), usuel. *irl. preachoinē*.

Dérivés : *praecōnius* : de crieur; *praecōnium* : charge de crieur public; d'où « publication, appel »; et spécialement « éloge (public) », *praedicatio alicuius rei et laus antecedens*. Ce sens de « éloge » est venu sans doute de l'habitude qu'avaient les *praecōnēs* de faire l'éloge au théâtre des pièces qu'ils annonçaient; cf. la glose *praecōnium « laus antecedens theatrum »*, *CGL V* 474, 52; *praecōnor*, -āris et *praecōnō* (= *πρῆψισσα*), *M. L.* 6711; *praecōniālis*, *praecōn(i)ātō* (= *πρῆψιστῆ*) (tardifs). *A praecō* on rattache quelquefois une forme *praecia* signalée par *Festus*; cf. *P. F.* 250, 15 : *p. dicebant qui a flaminibus praemittebantur, ut denuntiarent officibus manus absterinerent ab opere, ne, si uiderent sacerdotes facientem opus, sacra polluerentur*. Mais le mot n'est sans doute qu'une forme abrégée de *praecōniātōrēs* ou *praecōlātōrēs*; cf. *Fest.* 292, 3 et *P. F.* 293, 1.

Praecō représente peut-être **prai-dīcōn-* (on s'autorise de *Plt.*, *Sti.* 194 sqq.; mais l'amuissement de *i* après *d* serait surprenant) ou **prai-wokōn-* : la racine **wekw-* de *uocāre* rend bien compte du sens, technique et juridique.

praecoquis (-*quus*), **praecox** : *v. coquō*. *M. L.* 6712; *André, Lex.*, *praecoquum*.

praecordia : *v. cor*.

praeda, -ae f. (ancien *praida*, *GH* 12^o 49; pluriel rare, cf. toutefois Cic., *Agr.* 2, 23, 61; *Juv.* 11, 101) : ensemble des choses prises à l'ennemi, butin; puis « proie » : *praeda canum lepus est*, *Mart.* 1, 22, 5; et aussi « gain, profit ». Ancien, usuel. *Panroman.* *M. L.* 6714. Celtique : *irl. praed*, *preid*; *britt. praid*; *germ. praed*.

Dénominatef : *praedor*, -āris (et *praedō*); *praedō*, -ōnis : pillard, brigand, pirate; *praedōnius*; *praedōnulus* (*Cal.*); *praedātor*, -tō, *M. L.* 6715-6717; *praedātrix*; *praedātorius*; *praedāticus*; et à basse époque *dēpraedō*, *dēpraedātiō* (*Lact.*, *Ital.*).

Le rapprochement de *praemium* favorise l'étymologie **prai-hedo*; cf. *prae-hendō*. Pour la forme, cf. *praebēo* de **prai-habēo*.

praeditus, -a, -um : 1^o muni de, doué de (glossé *ξεχωρηγημένος, ornatus, instructus*); 2^o à l'époque impériale (*Marc Aur.*, *Front.*, *Apul.*) « préposé à, qui préside à » (= *praepositus, praefectus*; glossé *προεστώς*). Ce second sens s'est sans doute développé par suite de la confusion des deux racines **dō-/dā-* et **dhe-/dho-* en composition. *V. dā*.

praedium : *v. praes*.

praedopiunt : *v. optō*.

praefericulum : *v. ferculum*.

praefectus, praefica : *v. faciō*.

praefiscini : *v. fascinum*.

praefecō : v. *faux*.

praegnās, -tis (et, par assimilation à un participe présent, souvent orthographié *praegnās* (-ās se confondant avec -ās dans la prononciation), cf. *inciēns* dans *adamā(n)s*); dans Fulgence, *praegnār, -ācis*, d'après les adjectifs en -āc, parce que -ac et -as avaient également le fini par se confondre; d'où *praegnācis*; cf. M. L., *Enf.*, 3, p. 170) adj. : enceinte, grosse (d'une femme); pleine (d'une femelle). S'est aussi dit des plantes et de toute espèce d'objet avec le sens de « rempli de ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Les formes romanes remontent à un doublet **praegnīs*; cf. M. L. 6720.

Dérivés : *praegnātiō* (déjà dans Varr.) = κύησις; et, attestés seulement à basse époque, *praegnō, -ās* : être grosse; *praegnātus, -ūs*; *impraegnō* : rendre grosse (tardif); cf. M. L. 4316; B. W. *imprégner*; *britt. ymrain?*

Distinction fondée sur l'étymologie, réelle ou imaginaire, entre *grauīda*, *praegnā(n)s* et *inciēns* dans P. 87, 1 : *grauīda est quae iam grauitur conceptu; praegnans uelut occupata in generando quod conceperit; inciēns propinqua partui, quod incitatus sit fetus eius (!)*.

On ne peut guère douter qu'il y ait ici *prae-* suivi d'une forme de la racine de (*g*)*nāscor*, (*g*)*nātus*, *gignō*. Ce peut être la forme à degré zéro *gnā-* de la racine suivie du suffixe -t- qui figure au second terme de composés et dans des dérivés; cf. *comes*; *obses*, etc.

praehendō (et *prēhendō* usuel dans Plaute; *prēndō*, cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 211 et 151), -is, -dī, -sum, -ere : prendre, saisir; comme *capio*, gr. λαμβάνω; se dit aussi des opérations de l'esprit; de là le double sens, physique et moral, du verbe et de ses composés. Ancien, classique, usuel. Panroman, où il a remplacé *capio* au sens de « prendre ». M. L. 6736; B. W. s. u. *Præhendō* est composé de **prai, prae* + un simple **hendō* qui n'est pas attesté isolément, mais dont la racine figure dans *praeda*, et peut-être dans *hedera*.

Dérivés : *pre(he)nsiō* (rare et technique) : droit de prendre quelqu'un (qu'ont certains magistrats); cf. Atei. Cap. ap. Gell. 13, 12, 4, *quoniam... tribuni plebis prensionem haberent*; et Varr., *ibid.*, *in magistratu habent alii uocationem, alii prensionem*. De là le sens concret de « prison » dans les langues romanes (cf. *mānsiō*), M. L. 6737; B. W. s. u.; **prēnsiō* supposé par *imprēnsibilis*, Gell. 11, 5, 4 (= ἀκατάλητος, employé par Cic., Acad. 2, 6, 18); *prēnsō, -ās* : s'efforcer de prendre (transitif et absolu); dans ce dernier sens, employé par Cic., Att. 1, 1, 1, comme synonyme énergique et familier de *petere* « être candidat » : *prēnsat unus P. Galba*; puis « prendre avec force, serrer, presser » (souvent synonyme de *pressāre*, avec lequel il tendait à se confondre dans la prononciation). Dérivés : *prēnsātiō*; *prēnsūtō, -ās* (Sid.).

Composés : *appre(he)ndō* : saisir (semble appartenir au langage familier; les écrivains soigneux préfèrent *prehendō* ou *comprehendō*); se saisir de; en bas latin « saisir par l'esprit, comprendre, apprendre ». Bien représenté dans les langues romanes, où il a éliminé *discere*, M. L. 554; B. W. s. u.; *apprehēnsiō* : 1° action de saisir; connaissance, intelligence; 2° ἐπιλήψια, κατάληψις; *apprehēnsibilis* (bas latin = καταληπτός) *apprēnsō* (Grat.); *compre(he)ndō* : 1° se saisir de (aspect

déterminé); saisir (sens physique et moral); 2° sens collectif « prendre ensemble ou dans l'ensemble, comprendre, embrasser », cf. ad Her. 3, 16, 29, [locos] *memoria comprehendere et amplecti*; Aug., *Ciu.* 12, 19, p. 524, *incomprehensibili comprehensione omnia incomprehensibilia comprehendit*. Cf. *κατα-* et *συλ-* *λαμβάνω*; *comprehēnsiō* = συλλαψις, etc. Panroman, M. L. 2106; *dēpre(he)ndō* : saisir, prendre sur le fait ou à l'improvise; surprendre; découvrir. Conservé en roumain, M. L. 2574; *dēpre(he)nsiō*; *dēprēnsa, -ae*; **impre(he)ndō*, cf. M. L. 4317; B. W. *emprise*; *reprehendō* : prendre et ramener en arrière; reprendre, recouvrer. Au sens moral, « reprendre, blâmer », en parallèle avec *offendō* dans Cic., *Clu.* 36, 98, *cum in eodem genere, in quo ipsi offendissent, alios reprehendissent*. M. L. 7227. De là *reprehēnsiō*, *reprehēnsibilis* (et *ir-*, tardif et savant = ἀφειγής, ἀφεικτός), *reprehēnsor*.

La forme de *prae-hendō, pre-hendō* fait des difficultés. Tandis que *prae-hendō* s'explique bien — et le -ai- se retrouve dans le *praenderit* de Festus 166, 29 —, l'e de *prēhendō* est isolé, obscur (il est à noter que *prēhendō* peut être une graphie étymologique; la scansion est souvent dissyllabique comme dans *de(esse)*). Le **hed-* qui est dans *praeda* rappelle v. isl. *geta* « atteindre », got. *bi-giun* « trouver », v. angl. *forgietan* « vergessen », etc. Le **hend-* de *pre-hendō* concorde, au contraire, avec la racine grecque de χειρομαί (de **χενδ-σμαι*), *κεχονδα, εχαδον* (d'où *χονδάνω*, avec nasale secondaire), alb. *gendem* « je suis trouvé ». Sur le groupe, peu clair, de *irl. gataim* « je vole, j'enlève », v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 356, avec le renvoi à gall. *genni* « être compris dans, occuper un espace », *ibid.*, I, p. 39. On est amené à opérer à la fois avec **ghed-* et **ghend-*.

praëiudicium : v. *iūs*.

praemium, -ī n. : part de butin prise à l'ennemi et prélevée pour être offerte à la divinité qui a donné la victoire, ou au général vainqueur. De **prai-emiom*, **prae-emiom*, cf. le groupe de *emō* au sens de « prendre ». Joint à *praeda* par Vg., Ae. 11, 78 sqq. : *multaque praeterea Laurentis praemia pugnae | aggerat, et longo praedam iubet ordine duci*; d'où, dans la langue commune, « profit, récompense légitime », au point qu'Ennius, ap. Cic., de Or. 3, 36, 102, arrive à l'opposer à *praeda* : *nam sapiens uirtuti honorem praemium, haud praedam petit*. La paronymie de *praemium* et de *pretium* a dû influer sur le développement du sens de *praemium*, qui à l'origine n'est qu'un synonyme de *praeda*; cf. T.-L. 45, 37, 5, *praemium* (opposé à *poena*) *ita et pretium recte facti triumphum haberet L. Paullus pro egregie bello gesto*. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes sont savantes. M. L. 6721.

Dérivés : *praemior, -āris* (rare); *praemiātor, -ātrix*; *praemiōsus*, employé par Caton au sens de *pecuniōsus*; *praemidiis* (Aug.).

praepes, -etis adj. : « qui vole en avant », épithète de l'oiseau : *p. auis*. Terme de la langue augurale (cf. Fest. 224, 6; Serv. in Ae. 6, 15; Gell. 7, 6, 3, etc.), qui s'oppose à *infera*; cf. P. Nigidius Figulus, *Augurii priuati lib. I*, dans Funaioli, *Gramm.*, frg. 38, p. 175, *discrepat dextra sinistrae, praepes inferae*, où Aulu-Gelle note « *ex quo est coniectare praepetes appellatas quae*

altius sublimiusque uolent » ; de là l'emploi de *praepes* chez Ennius au sens de *altus*, dans le récit de la prise des auspices par Rémus et Romulus, A. 94, *praepetibus sese pulcrisque locis dant*, à côté de A. 91, *praepes/laeua uolauit ausis*. Dans la langue commune, l'adjectif a le sens de « qui se porte en avant » : *praepete ferro*, Ann. A. 407 (cf. *impetus, impete*). Dans la langue poétique, l'adjectif substantivé est devenu synonyme de *ausis* ; cf. *ales*. Issu de **prai-pet-s* (gén. pl. *praepetum*) de la racine **pet-*.

V. *peto*.

praepūtium, -ī n. : prépuce (depuis Varron) ; *praepūtīatus*, -tīō et *impraepūtīatus* (Tert.). Sans doute mot composé dont le second élément est obscur. Le rapprochement de *salapūtium* n'éclaire rien. Cf. peut-être **pūtus* sous *pūtus*.

De *praepūtium* il semble qu'ait été extrait un simple **pūtium* que supposent quelques formes romanes ; cf. M. L. 6881.

praes, -dis m. (de **prai-uas* > **prae-[u]es*) ; on lit *praeuidēs*, CIL I² 585, 46) : caution, donnant garantie à l'État créancier en faveur d'un débiteur qui a fait marché avec l'État (*maniceps*, cf. Varr., L. L. 5, 40). Différent de *uas* et *spōnsor*, qui désignent des cautions s'appliquant à des obligations entre particuliers. Terme technique de droit. Cf. gr. *προέγγυος* (πρώγγυος tables d'Héraclée), calqué sur *praes* au moment où ce terme était encore **praiuas*.

Dérivés et composés : *praedium* (usité surtout au pluriel *praedia*) : proprement « garanties en immeubles demandées par l'État créancier aux *praedēs* », ceux-ci devant être *locuplētēs* « possesseurs de terres » ; cf. Asc., in Cic., Verr. II 1, 45, 115 : *praedes dicuntur saisidores locupletes pro re, de qua apud iudicem lis est, ne interea qui tenet, diffidens causae, possessionem deteriorem faciat, tecta dissipet, excidat arbores, et culta deserat* ; par suite « biens-fonds » ; *praediolum* ; *praediātor* (Cic.), -tōrius, -tūra ; *praediātus* « muni de biens » (Apul., d'après *dōtātus*?) ; *compraedēs* : *eiusdem rei populo sponsores*, P. F. 35, 8.

V. *uas*.

praesēns, -sentis adj. : présent (dans l'espace, opposé à *absēns* ou, dans le temps, à *praeteritus, futūrus*) = gr. *παρόν*. Ancien, usuel, classique (v. sous ab). Il est à noter que *praesēns* est sémantiquement différent de *praesum*, qui signifie seulement « être à la tête de » ; le sens de « qui préside » (Auson., ep. 21, 1) est artificiel. Ceci s'explique par le fait que, le participe n'existant pas près du simple *sum*, la forme *praesēns* n'est pas liée à *praesum*.

Dérivés : *praesentia* (d'où britt. *presen*, mot savant) ; *praesentārius* (archaïque) et, à l'époque impériale, *praesentālis* ; *praesentāneus* : présent, instantané, comptant (argent) ; substantif *praesentāneum* (sc. *remedium*) : remède instantané ; *praesentō*, -ās : présenter ; *praesentātō* et *repraesentō* (classiques) ; *praesentātō* ; *repraesentātō* ; le composé qui figure dans Cicéron et César avec le sens de « exécuter immédiatement, payer comptant » (aspect déterminé) est antérieur au simple. Cf. aussi *dēpraesentiārum* et *impraesentiārum* « instantanément », locutions archaïques

et populaires (Pétr., Caton), de *dē*, *in-praesentiā* *rum*? Cf. *in rē praesenti*.

praesaepes, **praesēpe** : v. *saepēs*. M. L. 6724.

praesēpius, -ī n. : sorte de chardon, trad. de ἀρπακτύλλης, Diosc. 3, 97, qui servait à faire des fuseaux.

praesertim adv. : particulièrement, spécialement, surtout : *p. quod, cum* ; *p. sī*. De *prae* + *sertim* qui s'apparente à *serō*, -is, *seruī*, *sertum*. Pour le sens, cf. *praecipuē*. Classique, fréquent dans Cicéron, mais rare dans la prose impériale ; ne semble plus usité après Quintilien.

praeses, **praesideō** : v. *sedeō*.

praesiderō : v. *sidus*.

praestes : v. *stō*.

praestigiae : v. *stringō*.

praestinō : v. *stanō* sous *stō*.

praestō : adverbe, joint surtout à *esse*, *adesse* « sous la main, à portée », d'où « au service » : *esse praestō alicui*. Ancien, classique ; rare à l'époque impériale. M. L. 6726. Bret. arm. *prest*?

Un adjectif *praestus* qu'on lit dans des inscriptions de basse époque paraît reformé sur *praestō*. A *praestō* (cf. le type *sēdulus/sedulō*) il faut rattacher sans doute :

praestō, -ās, -āuī (et *praestiū*, par confusion avec *praestō* de *stō*), -ātum, -āre : mettre à la disposition de (avec l'accusatif de l'objet et le datif de la personne intéressée : *praestāre aliquid alicui*) ; et, par suite, « fournir, prêter » (ancien, usuel ; fréquent à basse époque comme substitut expressif de *dare*, *praebēre* (*praestāre operam*), et par suite panroman, sauf roumain, dans ce sens), M. L. 6725 ; souvent employé pronominalement : *praestāre sē*.

Les Latins établissaient un rapport, réel ou imaginaire, entre *praes* et *praestō*, cf. Varr., L. L. 5, 40, *praedia dicta, item ut praedes, a praestando, quod ea pignore data publice mancipis fidem praestant, qui a eorum consequente le sens de « garantir » que présente fréquemment *praestō*. C'est à ce sens que se rattachent les dérivés d'époque impériale *praestātor*, *praestātō*.*

Il a été proposé de l'adverbe des explications diverses dont aucune ne s'impose : **prae-sitō* (v. *po-situs*), *prae-stō* (de la racine de *stāre*), **prae-uad-* (cf. *praes*), **prae-hestod* (cf. skr. *hāstaḥ* « main », ingénieuse explication due à J. Wackernagel et proposée par lui à la *Versammlung des schweizerischen Philologenverbands* en 1919, mais qui se heurte au fait que le mot sanskrit n'a de correspondant nulle part).

praestō, -stās, -stīti : v. *stō*.

praestōlor (*ō* dans Plt., Epid. 221), -āris, -ātus sum, -ārī (et *praestōlō*, archaïque ; cf. Non. 475, 31) : attendre, guetter ; -ri *dicitur qui ante stando, ibi, quo uenturum excipere uult, moratur*, P. F. 250, 3 ; cf. Don., Eun. 975, *praestolari est praesto esse et apparere*.

Rare, surtout archaïque, repris à basse époque (Vulg., qui a aussi *praestōlātō*). Sans doute mot de la langue parlée. Dérivé de **praestō-lo-s*?

praesul, -lis c. : celui qui saute en avant (cf. *salū*),

épithète du prêtre principal des Saliens qui dansait en tête de la procession annuelle, Cic., Diu. 1, 26, 55. De là deux sens dérivés : 1° danseur (cf. *praesultor* et *praesultator*) ; 2° président, directeur, chef (époque impériale) ; d'où *praesulor*, -*aris* ; *praesulātus*, -*itis* (= *proe-* *sulā*, latin ecclésiastique) ; d'après *cōsul*, *consulātus*.

praeter : v. *prae*.

praetextō, -*textā* : v. *texō*.

praetor, -*ōris* m. : préteur, titre donné à un magistrat romain dont les fonctions n'ont pas toujours été les mêmes. Les anciens font dériver ce nom, en raison du commandement militaire exercé au début par le préteur, de **prae-itor* « celui qui marche en tête », comme skr. *pura-ētār* (cf. *praesul*) ; v. Cic., Leg. 3, 3, 8. Mais il est possible que *praetor* soit (comme *magister*?) une déformation par étymologie populaire d'un terme étrusque : *purō*, *purōne* que l'on a rapproché de gr. *πρωτανης* ; cf. Fr. Leifer, *St. z. antik. Aemterwesen*, I, 83, 4 et 93 sqq. f.

Dérivés : *praetōrius* (d'où *praetōrium* n.), -*riānus*, -*ricius* ; *praetūra* (cf. *cēnsūra*) ; *prōpraetor*.

prandēō, -*ēs*, -*dī* (et *prandīdī*, blâmé par Diom., GLK I 367, 17 : *errant qui dicunt prandīdī*), *prānsūm*, -*ēre* : déjeuner. Ancien (Plt.), usuel, classique. M. L. 6728.

Formes nominales et dérivés : *prandium*, -*i* n. : déjeuner (du matin, dit aussi *ientaculum*, cf. *iētūnus*, et du midi, cf. P. F. 249, 12 et 296, 20 ; les noms désignant les repas ont été fréquemment intervertis). Ancien, usuel. M. L. 6730. Irl. *proind*, britt. *prain*. De là *prandiolum* (Not. Tir.), *prandiculum* (Fest.), -*lārius*, *prandiārius* (Schol. Hor.), M. L. 6729 ; *prānsus* : qui a déjeuné ; *dēprāns* (Naev., Com. 20, comme *dēsēs*) ; *imprānsus* : qui est à jeun ; *prānsor* (rare, archaïque) ; *prānsōrius* ; *prānsiō*, -*ās*.

Comme *prandium* désigne un repas pris dans la première partie de la journée, on a été tenté d'y chercher un premier terme *pran-* (ou *pram-*) du groupe de *prior*, *prī-*, etc. — et il ne manque pas, hors du latin, de formes à -*m* comme lit. *pirmas* « premier » — et, au second terme, une forme à vocalisme zéro de la racine de *edō* (cf. gr. *ἐπι-στ-ov*). Tout ceci hypothétique.

prasinus, -*a*, -*um* : vert de poireau. Emprunt au gr. *πρασινος*.

Dérivés : *prasinātus* (Pétr.) ; *prasinianus* : partisan des verts (dans les courses du cirque). M. L. 6730 a.

prātum, -*i* n. (*prātus* m., Gromat.) : pré, prairie. Ancien (Cat., Plt.) ; panroman. M. L. 6732. Celtique : corn. *praz*, arm. *prad* (de *prātum*) ; emprunt tardif.

Dérivés : *prātulum* ; *prātālis* ; *prātēnsis* ; *prātēns*, -*entis* (Apul., Met. 8, 18).

On rapproche irl. *rāth* « rethpart de terre » (cf. gaul. acc. *rātūn* et *Argentorātūm*?). Mais ni le sens ni la forme ne concordent.

prātūra, -*ae* f. : vente (Arc. Dig. 50, 4, 18). De *πρᾶτος*.

prāuus (*prāuos*), -*a*, -*um* : tors, de travers (opposé à *rētus*). Se dit des parties du corps (jambes, bras,

bouche, etc.) ; et s'emploie aussi au sens moral : perverti, dépravé, mauvais. Ancien, usuel, classique. B. W. *braue*?

Dérivés et composés : *prāuiūs* ; *prāuō* : στρεβλῶ (Gloss.), dont la langue classique ne connaît que le composé *dēprāuō*, -*ās* (opposé à *corrigo*, Varr., L. L. 9, 11) ; *dēprāuītiō* ; *imprāuītiō* (tardif) ; *prāuēscō*, donné comme transitif dans les gloses et traduit par *διαφθείρω*, ἀφανίζω, στερεῖσκω ; *prāui-cors* ou -*cordius*, -*loquium* (langue de l'Église).

Étymologie peu claire. On est tenté de rapprocher le sens de *per-* dans *pered*, *perperus*, etc., qui est ancien (v. *per*). Le suffixe serait le même que dans *prīuus* et surtout que dans *curuus*, *toruus*. Mais, tandis que sl. *pravū* « droit » s'oppose à *kriwū* « oblique », lat. *prāuus* marche pour le sens avec *perperus*. Le difficile est d'expliquer *prā-* ; par skr. *prāuāh* et lit. *pirmas* « premier », on sait qu'il y a des formes dissyllabiques : **per-*, **pr-* ; le *pr-* de *prāuus* s'expliquerait donc : mais ceci oblige à poser pour le latin un type dont les correspondants sont lointains de toute manière.

prēcīus, -*a*, -*um* (*praecia*, *pretia*) : -*a* utilis, nom d'une sorte de vigne et de raisin (Vg., G. 2, 95 ; Plin. 14, 29). Synonyme de *praecoquus* d'après Servius. Cf. *Praeciānum* (*pirum*), Cloat. ap. Macr. 3, 19, 6.

precor : v. **prez*.

prēlum, -*i* n. (*prēlus*, Gloss.) : levier et poutre du pressoir ; puis le « pressoir » tout entier (*torcular*). De **pres-lom* ou **pret-slo-m*, cf. *pressi* de *premo*. Ancien (Cat.), technique.

premo, -*is*, *pressi*, *pressum*, *premere* : presser (sens physique et moral), serrer et « serrer de près, enfoncer, planter ; accabler » etc. Le sens général « exercer une pression sur » s'est nuancé de diverses manières suivant le mot auquel il était joint. Usité de tout temps. M. L. 6738 et 6745, *pressus*, cf. germ. *fressa* (et *persa* de *pressa* ; 6739?), **premitus* ; 6743, **pressia*. — *Pressus* a le sens de « contenu, retenu », d'où, dans la langue de la rhétorique, « concis » (opposé à *inflātus*) et « précis, exact » ; l'adverbe *pressē* est arrivé à prendre le sens de « de près, près » qu'il a dans les langues romanes (comme gr. *εγγυ* en face de *εγγω*), cf. M. L. 6742, et qu'on aperçoit déjà dans des expressions comme *uites pressius radere*, Pall. 12, 9 ; *pressius colla radere*, Vég., Vet. 1, 56. Cf. encore M. L. 196, *ad pressum*, d'où proviennent it. *appresso*, fr. *après* (v. B. W. s. u.) ; cf. aussi **appressiō*, M. L. 554 a. *A premo* correspond l'intensif *pressō*, -*ās* (souvent confondu avec *prēnsō*), évité par la langue classique, mais qui est dans Plaute et dans les poètes du siècle d'Auguste (cf. Ov., M. 8, 538 ; Vg., B. 3, 99, p. *uberu palmis* ; Prop. 3, 15, 18) ; M. L. 6741, 6745.

Autres dérivés et composés : *pressim* adv. (Apul.) ; cf. *pēdepressim* ; *pressiō* (rare et technique ; Cés., Vitruv.) : 1° pression ; 2° sens concret : *pressio quod Graeci ὑπομόχλον appellant* ; *pressor* « qui premit » (Charis. p. 219, 16 B) ; « qui rabat le gib'er » (Isid., Or. 10, 282) ; *pressōrius*, d'où *pressōrium* : pressoir, presse à étoffes, qui a remplacé *prēlum* dans les langues romanes, M. L. 6744 ; *prēsūra* « coma » et « oppress.on » (époque impériale), d'où britt. *prysur*, *prysuro* ; *pressulus*, *pressulē* (Apul.) ; *pressus*, -*ūs* m. (classique, Cicéron) ; *pressicius* (Gloss. -*m*, *πέτσιμον*,

CGL II 407, 43). Cf. aussi *Præma*, divinité nuptiale, citée par St Augustin et Tertullien, et *prælum*.

Composés : *apprimō*; *comprimō* et *compressiō*; *compressus*, -ūs; *compressō* (bas latin); dans l'Itala = ἐκ-θλιβω); *dēprimō* (demeuré en v. fr. *deprimembre*, M. L. 2575); *exprimō* : faire sortir en pressant, exprimer; d'où « modeler », cf. Plt., Pseud. 56, *expressam in cera ex anulo suam imaginem* (= *effingere*), et par suite « représenter, exprimer, prononcer »; et aussi « faire sortir de force, arracher »; *pecunia uī expressa et coacta*, M. L. 3057; *imprimō*, *impressiō* (= ἐντυπώω, ἐντύπωσις), M. L. 4318; *opprimō*; *reprimō*; *supprimō* : enfoncer en pressant, engloutir : s. *nāuem*; par suite « faire disparaître, supprimer »; et aussi « cacher au fond » (= *abscondō*, *cēlō*).

Cf. aussi M. L. 6743, **pressia*; 6739, **premitus*.

La comparaison de *premō* et de *pressī*, *pressus* montre que l'élément radical est ici *pr-*. Dans *-em-*, il y a une caractéristique du présent qui rappelle certaines formes du tokharien B; v. MSL 19, p. 160 sqq. L'élargissement *-em-* indique un procès qui duré; en latin, on a ainsi *dor-m-idiō*, qui indique le fait d'être en état de sommeil; v. aussi lat. *tremō* et cf. peut-être la racine **g^{em}* (skr. *gam*, got. *qīman*) en face de **g^{em}* (skr. *gā-*, gr. βᾶ-). Le latin aurait conservé ici trace d'un type très archaïque.

Quant à *pressus*, *pressī*, il faut partir de **pr-et-* ou *pr-es-*, avec un élargissement en *-i-* ou en *-s-*. La racine serait celle de skr. *sphurātī* « il heurte du pied », lat. *spērnō*, etc.; mais les sens concordent mal; et les formes latines n'ont aucun correspondant précis. Ce qu'il y a de plus près pour le sens, c'est v. sl. *perg*, *pīrati* « fouler du pied, πατέiv »; mais l'ensemble du groupe slave et baltique est assez loin; le sens de « frapper » y domine. Le sens de « presser, serrer » s'expliquerait par l'emploi du suffixe **-em-* à valeur durative.

presbyter, -ī m. : emprunt fait par la langue de l'Église (depuis Tert.) au gr. πρεσβύτερος « prêtre », avec doubles populaires *pr(a)ebiter* (d'après *praebeō?*), *prosbiter*, **probitier*, auxquels remontent certaines formes romanes. M. L. 6740; B. W. s. u. Celtique : irl. *grimitir*, *cruiimther*, *prespiter*; britt. *prydyr*; germanique : v. angl. *preost*, all. *Priester*, alb. *prift*.

Dérivés : *presbytera*, -*terālis*, -*terātus*, -ūs; -*terium*.

pretium, -ī n. : prix, somme d'argent et de monnaie versée contre une chose ou un service; cf. est *operæ pretium* « on est payé de sa peine ». Comme τιμή, μισθός, et peut-être à leur imitation, s'emploie quelquefois en poésie dans le sens de *poena*. Sur le rapport établi par les Latins entre *pretium* et *praemium*, v. ce dernier. Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman. M. L. 6746.

Dérivés et composés : *pretiōsus*; *pretiōsiūs* (rare); *pretiō*, -ās (Cassiod.); et *appretiō* (= τιμάω dans la langue de l'Église), *appretiātū*; *dēpretiō* (tardif); *dēpretiātor*; *manupretium* : prix de la main-d'œuvre, salaire.

Aucun rapprochement sûr. On a souvent comparé le groupe de l'adverbe lette *pretū* « en face », v. sl. *protivū*, « contre », gr. *πρωτό*, etc. Mais le groupement de *pretium* avec *interpres* proposé par Bréal, MSL 3, p. 163 sqq.,

vaut mieux; ces mots se rattacheraient à l'idée de « trafiguer » : cf. gr. πρήνμι, etc.

a) ***prex**, ***precis** f. (nominatif et génitif singulier non attestés en dehors des grammairiens et des glossateurs; on rencontre seulement le datif *precī*, l'accusatif *prece*, tous deux antéclassiques, et l'ablatif *prece*; le praeliel *precēs*, -um est plus fréquent) : demande; spécialement « prière(s) ». Ancien. classique. Non roman.

Dérivés et composés : *precārius* : qu'on obtient seulement par prière (opposé à *dēbitus*, *prō imperiō*); *prēcaria*, mal assuré; de là, en droit, *precārium* : -m est quod precibus petenti utendum conceditur iamdiu quamdiu is qui concessit patitur... qui precario concedit sic dat, quasi tunc recepturus cum sibi libuerit precarium solvere, Dig. 43, 26, 1; adv. *precāriō*; *precor*, -āris, -ārī : prier; panroman. M. L. 6733, *prēcāre*, et 6734, **precāria*; 6735, **precicāre*; et ses dérivés et composés : *precātiō*, -iunctula, -itiūs, -tor, -tōrius, -tus, -ūs; *precāmen* (tardif); *ap-*, *com-*, *dē-*, *im-precor* et leurs dérivés. Britt. *deprecoit* = *dēprecatiō*.

V. *poscō*. Nom d'action, radical, de genre animé, féminin (cf. *lux*, *nez*, *uox*, etc.); ancien terme du vocabulaire juridique et religieux.

b) **procus**, -ī m. : celui qui demande en mariage; prétendant (archaïque et poétique). De là : *proco*, -ās (aussi archaïque), *prociātō* (Apul.) et *procār* (ancien, usuel, classique), *prociātūs*, *prociācia* (d'après *audācia*); cf. Fest. 290, 23, ... *proci dicuntur qui poscunt aliquam in matrimonium, Graece μνηστήρες. Est enim procare poscere, ut cum dicitur in iudice conlocando : « si alium procas, niue cum procas », hoc est poscis; unde etiam meretrices procaes*.

Vocalisme o normal dans un nom d'agent, thème en -o/e- : cf. *toga* et *tegō*; *πρωτός* et *πρώξω*.

Un supin *prociūtum*, qui doit venir de **prōciō*, -is (cf. Meillet, BSL 23 (70), 81 sqq.), est attesté dans Livius Andronicus; cf. P. F. 252, 3, *prociūtum cum prima syllaba corripitur, significat petitum. Lilius* (Odys. 7, cf. Hom. α 248) : « *matrem* (meam) *prociūtum plurimi uenerunt* ». Un participle **prociūtum* du même verbe est encore dans P. F. 252, 1, *prociūtum testamentum dicebatur uelut procatum, prouocatum, i. e. irritum ac ruptum*. — *Prociūtum*, *prociūtus*, qui devaient servir d'abord de supin et de participe à *poscō*, ont été éliminés par des formes empruntées à *petō* : *petiūtum*, *petiūtus*.

V. *poscō*.

I. **prī** (**prior**, **prīmus**) : en avant, d'avant (cf. P. F. 252, 25, *prī... antiqui pro prae dixerunt*), adverbe de sens local et temporel, apparenté à *prō*, *per*, *prae*; cf. aussi gr. hom. *πρῶν*, créet. *πρῆν* (une fois), qui a fourni de nombreux dérivés et composés.

Ce *prī* concorde avec *pruss*, *prei*, v. sl. *prī* (v. sous *prae*).

1^o *pridem* (de **pri-dem* ou **pris-dem*, cf. *priscus*) adv. : depuis longtemps, autrefois.

2^o *pridiē* adv. : la veille, le jour d'avant (ancien, classique). Cf. *postridiē*, *perendiē*. Dérivé : *pridiānus*.

II. **prior**, **prīus**, comparatif issu de **priyōs* (qui est en avant (dans le temps ou dans l'espace), précédent, premier (en parlant de deux)). Avec idée de supériorité : supérieur (joint à *potior*). Subst. *prīorēs* m. pl., équival-

valent poétique de *miōrēs*. Le neutre *prius* s'emploie avec le sens de « autrefois, auparavant » (cf. M. L. 6757) ; *prius quam*. A basse époque, *priōrsūm* (*priōrsus*), opposé à *retrosum* ; *prīoritate* : priorité, préférence (Tert.). De *prior* : irl. *priōir*.

Le latin n'a pas le dérivé de *prō* qui existe dans osq. *prater pan* « priusquam », skr. *prātār* « de bonne heure » (cf. gr. *πρωτῶν*) ou dans gr. *πρωτερος*, av. *fratarō* « le premier (des deux) », skr. *pratarām* « de plus ». Il a généralisé le type en *-ior* dans l'opposition de deux, d'où les formes telles que *superior* et *exterior*. Ici, il a *prior*, en partant de *pr-* de *prō*, *prae*, *pri*, etc. C'est une forme nouvelle.

III. *prīmus* (le pélinien *pris-mu* « *prīma* » indique l'ancienne forme **prīmo-*) : qui est tout à fait en avant (*prīma puppis* « l'extrémité de la poupe »), le premier. Opposé à *postērūm*, comme *prior* à *posterior*. Sert d'adjectif ordinal à *ūnus*, comme en grec *πρωτος* à *εις* ; v. M. Lejeune, BSL 29, p. 117 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6754. Celtique : irl. *prim*, britt. *prif*.

Au lieu de la forme **somo-* du suffixe qui est dans *facillimus*, *pigerrimus*, *nouissimus*, il y aurait ici *mo-* comme dans *summus*. Dans *pris-* de pél. *pris-mu*, il y aurait la forme à degré zéro du suffixe des comparatifs comme dans *nou-is-simus*, mais devant **mo-*, non devant **somo-*. Pour le détail de la formation, on ne peut faire que des hypothèses. Du reste, les formes signifiant « premier » par rapport à plus d'un terme de comparaison diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre.

Dérivés et composés de *prīmus* :

prīmānus : de la première légion. Terme technique de la langue militaire ; *prīmārius* : du premier rang, de premier ordre, M. L. 6749, panroman ; *prīmās*, *-ātis* : originaire des premières familles ; puis « du premier rang » (tardif). Même suffixe que *nostrās*, *optimās*, etc. irl. *primāi* ; *prīmātus*, *-ūs* (tardif).

Tardif : *prīmāriola* = *prīmipara* (Soran., p. 77, 7).

prīmōr (ou *prīmōris*, nominatif inusité), *l-ōris* : qui se trouve au premier rang ou à l'extrémité, *prīmōrēs dignū* ; *prīmōra labia* ; *prīmōrēs*, *-um* (cf. *ductōrēs*) ; M. L. 6753. On l'explique comme tiré de *prīmō ore*, comme *sēdulus* de *sēdulō*, v. M. Leumann, Glotta 13, 32 ; mais peut être issu par contamination de *prīmus* et de *prior*.

prīmōtinus (rare et tardif, d'après *sērōtinus*) ; *prīmulus* (Pl., Tēr.) ; *primitus* adv. (anté- et postclassique) : en premier lieu ; d'où *primitiuus* = *πρωτόγονος* (époque impériale), M. L. 6752 ; *primitiua*, *-ōrum* n. pl. : droit d'aïnesse ; *primitiuātus*, *-ūs* : id. ; *-itiuālis* ; *primitiua* (poétique et classique) : prémices ; premiers fruits. M. L. 6751. irl. *primūt*.

Prīmus figure dans de nombreux noms propres : *Prīmānus*, *Prīmōsus*, *Prīmulus*, etc. C'était un nom de bon augure.

Nombres composés en *prīmi-*, *prīmo-*, *prīm-*, *prīn-* (faits en partie sur des types grecs en *πρωτό-*) : *prīmaeuus* : du premier âge (poétique et postclassique) ; *prīmiciōrus* (v. *cēra*), M. L. 6750. Formations analogues : *prīmī-scrinius*, *prīmī-uirgius*. Le modèle en a été *prīmipulus*, cf. *pīlum* ; *prīmīformis* (tardif) ; *prīmigenius*, *prīmogenius* : né le premier ; *prīmigenius sulcus dicitur*, qui in condenda noua urbe tauro et uacca designationis causa imprimitur, P. F. 271, 3 ; *Prīmigenia*, épithète de

la Fortune ; *prīmigenus* = *πρωτόγονος* (rare) ; *prīmīpara* (Plin.) ; *prīmipolētēs* (Apul.) ; *prīmō-creātus*, *-genitālis*, *-genitus*, *-plastus* (hybride de la langue de l'Église), tous de l'époque impériale ; *prīmordium* : v. *ordior* ; juxtaposés : *prīmum tempus*, M. L. 6753 a. ; p. uēr.

apprīmus (adv.), *apprīmē*, adjectif et adverbe archaïques : « longē *prīmus*, *prīmē* », avec un préfixe ad- de renforcement.

prīnceps, *-ipis* : adjectif et substantif formé de **prīmōcaps* « qui prend la première part ou le premier rang, la première place » (pour la formation, cf. *quarticeps* et *marceps*, *aceps*, etc.) : p. *senātūs*. Par extension, « chef » et « auteur ». A l'époque impériale, « premier de l'Empire ; prince » ; demeuré avec ce sens dans les langues romanes, sous des formes savantes, M. L. 6755. Le pluriel *prīncipēs*, dans la langue militaire, désigne les soldats qui d'abord devaient occuper le premier rang, mais qui, par suite de romaniements dans l'armée, furent placés après les *hastātū* tout en conservant leur appellation (cf. *praetor*). Les divers sens de *prīnceps* se retrouvent dans son dérivé : *prīncipiūm* « commencement, principe » (surtout au pluriel dans ce sens, comme *prīmordia*, *elementa*) ; et aussi « premier rang d'une armée » ; « quartier général dans un camp ». Autres dérivés : *prīncipālis* (*-pālīs*, Lucr.) : primitif ; principal ; qui concerne le prince ; substantif « premier magistrat » (irl. savant *prīnsiopal*) ; *prīncipālītās* (Tert., Macr.) : premier rang ; *prīncipālīter* (époque impériale) ; *prīncipāus*, *-ūs* m. : = gr. *ἡγεμονία*, cf. Cic., N. D. 2, 11, 29 « premier rang, commandement en chef » ; à l'époque impériale, « principat, règne » ; *prīncipō*, *-ās* (*-por*) : gouverner, régner sur (langue de l'Église) ; *prīncipitor*, *-tīō* ; *prīncipīō*, *-ās* (Aug.) : commencer. M. L. 6755 a, **prīncipiāre*.

prīscus, *-a*, *-um* : ancien, antique (et qui n'existe plus à l'époque où l'on parle). Ancien (Enn., qui le joint à *casus* : *quem prisci casci populi tenuere Latini*) ; assez fréquent dans Cicéron, n'est plus guère employé à l'époque impériale que par la langue poétique, où il comporte souvent une nuance de respect ou de vénération. Sert de surnom ; cf. aussi *Prīsciānus*, *-cillus*. Adverbe : *prīscē* (Cic.).

prīstinus, *-a*, *-um* : même sens ; mais se dit de choses qui durent encore, e. g. *odio prīstino incensa mulier*, Cic., Clu. 7, 18. Classique (Cic., Cés.) ; mais rare à l'époque impériale, quoiqu'on le trouve en poésie chez Virgile et Ovide et en prose chez Suétone, Columelle, Aulu-Gelle et Gaius.

Pas de substantifs dérivés ; le latin dit *antiquitās* ou *uetustās*. Adverbe : *prīstinē* (tardif).

Ces deux adjectifs sont des dérivés d'une forme **prīs*, l'un avec le suffixe *-ko* (cf. *casus*), l'autre avec la formation en *-tinus* de *dūtinus* (à côté de *diūturnus*), *crāstinus*, etc. (v. Stolz-Leumann, Lat. Gramm.⁵, § 172, IX, p. 222) ; à en juger par skr. *nū-(a)naḥ* « actuel », etc., *prīstinus* est d'un type ancien. Quant à *prīscus*, on n'en a pas plus que pour *prīstinus* un correspondant exact ; mais il y a une forme parallèle : arm. *erēç* « ancien », d'où « prêtre » (d'après *πρεσβύτερος*), thème en *-u-* supposant une diphtongue en *-i-* (*ei* ou *oi*) suivie de **-sku-*. Le cas de gr. *πρέσβυς* est autre : c'est peut-être

un ancien composé; cf. les mots sanskrits en *-gu-* « alant ». Mais il faut retenir les formes à *πρεϊο-*: *thess. πρεϊοθεα*, etc. (v. Bechtel, *Griech. Dial.*, I, p. 149) et *πρεϊο-*: ion.-att. *πρεϊός*. Le *pris-* du lat. *priscus* peut reposer sur **prei-*.

Cf. *prīmus, prius*.

pristis : v. *pixtrix*.

prīuus, *-a*, *-um* : pris isolément, singulier, particulier; qui appartient en propre; cf. P. F. 252, 20, *prīuus priuauque antiqui dicebant pro singulis. Ob quam causam et priuata dicuntur quae uniuscuiusque sint; hinc et priuilegium et priuatus; dicimus tamen et priuatum cui quid est ademptum*. Rare et archaïque; remplacé soit par *prīuātus*, soit par *prōprius* et, dans le sens distributif, par *singulī*. Irl. *prīo*?

Dérivés et composés : *prīuō*, *-ās* : d'abord « mettre à part, exempter », *p. dolere, easiliō*; puis, avec nuance péjorative, « priver de », M. L. 6758; de là *prīuātus* (sc. *imperio*) : privé, employé par euphémisme comme substantif *prīuātus* « un particulier » (= *ιδιώτης*); *prīuātō* « dans le privé », demeuré dans les langues romanes, M. L. 6761, avec le dérivé **prīuatiā*, M. L. 6760 (cf. *apprivoiser*), et en britt. *prīawt, prīod* « mari »; *prīuātīm*; *prīuantia* n. pl., transcription du gr. *σπερητικῆ*; *prīuātīuus* (*-ticius*), terme de grammaire traduisant *σπερητικός*; *prīuantia*, *-ae* f. : privation, suppression (*ἀφαίρεσις*; Mar. Vict., *Cassiod.*); *prīuātīrius* « en propriété privée » (Ed. Diocl.).

Composés : *prīuīlēgium* : loi ou mesure prise en faveur d'un particulier, privilège; *prīuīlēgiārius*.

prīuīgenus, *-gna* m. f. : fils ou fille d'un premier lit (proprement « celui qui est né à part des autres »). Cf. Isid. 9, 6, 21 : *prīuīgnus est qui ex alio patre natus est; et prīuīgnus dici putatur quia prius genitus. Unde et uulgo antenatus*. Sert aussi de *cognōmen*, parfois déformé en *Prīuigenus*, d'après *Prīmigenus*.

Prīuus pourrait être issu de **prei-u-os* (cf. *prā-uos, cur-uos*) « celui qui est en avant », et par suite « celui qui est isolé des autres ». Le S.C. des Bacchanales a encore la forme à diphtongue *preiuatod*. L'adjectif est italique commun : ombr. *prever* « singulis », *preve* « singillatim »; osq. *preiuatod* « *prīuātō*, *reō* ». V. aussi *prōprius*.

prō, **prōd-** (cf. *prōdeō*, *prōdesse*, *prōdigō*; le *d* de *prōd* est issu sans doute de *-de*, cf. *antiā, postid*; *re* et *red*, *sē* et *sed*); la forme *prōd-* s'emploie uniquement devant voyelle, du reste d'une manière non constante, au rebours de *red-* : cf. *prōmō* et *redimō*, *prōlēs*, *prohibeō* (cf. osq. *pru-hipiū* « prohibuerit ») et *redhibeō*, ce qui a amené parfois à considérer *prōdeō*, *prōdigō* comme analogiques de *redeō*, *redigō*, mais l'hypothèse ne rend pas compte de *prōdesse* : adverbe, préverbe et préposition. *Prō* comme préposition compte pour une longue; comme préverbe, il est bref ou long; ainsi *prōuehat atque prōpellat*, Lucr. 4, 194, mais *prōpellens*, 4, 286; *prōficiō*, mais *prōfiscor*; *prōpāgō* et *prōpāgō* (cf. *prōbus* et *prōnus*), etc.; et les poètes usent suivant leur commodité de cette double quantité, cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 151. *Prō* en tant qu'adverbe n'est plus usité que dans les locutions *prō quam*, *prō ut* (cf. *prae quam*,

prae ut) et dans *prōinde* (cf. *perinde*). Sens : « en avant, devant (sens local ou temporel, cf. *profugus*, mais *proauus, pronepōs*), sur le devant de » (avec l'idée accessoire de quelque chose qu'on a derrière soi; cf. *antiphras*). Ceci explique qu'à *prō* se soit liée l'idée de défense, de protection, d'où le sens de « pour » (demeuré dans les langues romanes, M. L. 6762), « dans l'intérêt de » (opposé à *contrā*), « à cause de »; cf. Plt., Tri. 26, *concastigabo pro commertia noxia* (alternant avec *q*); puis une idée de substitution « à la place de », *prō consulō* etc. : d'où simplement « comme », *habere prō certō* « tenir comme (pour) certain »; et « en guise de ». *Prō* marque aussi une proportion : « selon, dans la mesure de, proportionnellement à », *prō uiribus, prō uirili parte, prō rata parte, prō portione*.

L'ablatif qui accompagne *prō*, comme aussi *prae*, est véritablement un ablatif, et non un locatif : *prō castris* veut dire « en avant en partant du camp », cf. gr. *πρὸ τοῦ τείχους*. Usité de tout temps. A basse époque parfois confondu avec *prae*. M. L. 6762.

En osque, dans la table de Bantia seulement, et sans doute d'après l'usage latin, *pru*, de *prō*, a des constructions paires à celles de lat. *prō* : *pru mediziatu* « *prō magistrātū* », *pru medicatu* « *prō iudicatō* ».

En tant que préverbe, la forme *pro-* se retrouve exactement dans ombr. *pru-* : *prusekatu* « *prōsecātō* », osq. *pru-*, irl. *ro* (préverbe avec valeur spéciale), got. *fra-*, lit. *pra-*, v. sl. *pro-*, skr. *pra-*, av. *fra-*; le hitt. *a pra* (écrit *pa-ra-a*) « en avant »; mais **prō* n'est attesté nulle part comme préposition hors du grec; dès lors, même si **pro* a pu aboutir à ombr. *per-*, ce qui n'est pas exclu, il n'y a pas de raison de croire que le *per* de ombr. *tuta-per, tota-per* soit un ancien **prō*. En grec, *προ* offre encore beaucoup de traces de caractère adverbial, ainsi chez Homère, N 800, II 188, a 37, etc., et dans des expressions comme *οὐρανὸν πρό*, *Ἰλιόθι πρό*, *ἡδῆθι πρό*, l'adverbe en *-θι* à valeur locative ne dépend pas de *πρό*. Une forme **prō-* est attestée au premier terme de composés nominaux : gr. *προ-πέρυστ*, v. sl. *pra-dědū* « arrièr-grand-père » (de même, le slave a *pa-měti* « souvenir » en face de *pō-mīnje* « je me souviens »), v. russ. *prā-butskus* « éternel », lit. *prō-pernai* « il y a deux ans »; à en juger par là, *ō* serait ancien dans lat. *prō-clīuus*, *prō-geniēs*, *prō-nuba*, etc.; l'*ō* de lat. *prōgeniēs* est peut-être plus archaïque que l'*ā* du synonyme skr. *prajā*, qui peut de voir son *ā* à l'influence de *prājāyate* « il est issu de », *prājātaḥ* (cf. lat. *pro-gnātus*), etc. Comme préposition, la forme ancienne serait **prād*, dont l'origine n'est pas claire. Ce *prād* a servi de préverbe, de sorte que l'on a eu *prō-sum*, *prōd-est*, etc., de même que, inversement, on a *pro-nepōs* (cf. skr. *prānapā*) en face de *prō-nurus*, etc. Pour le sens de ces mots, cf. le parallélisme de lat. *prō-auus* et du synonyme v. sl. *pra-dědū*).

J. Wackernagel, *Sprachl. Untersuch. zu Homer*, p. 238 sqq., a voulu établir une différence de sens dans l'emploi de *prō* et *prō* en latin : *prō* signifierait « en avant », *prō* indiquerait le « départ ». Mais on n'observe aucune distinction de sens dans l'emploi des deux préverbes, et le plus souvent c'est la métrique qui décide : ainsi *prōficiō*, mais *prōfiscor*; on trouve *prōfugū* et *prōfugū*; Lucrèce emploie *prōpāgāre*, I 195, et *prōpā-*

gent, I 16; et, dans un même vers, *prōuehat atque prō-*
pellat, 4, 194.
V. J. B. Hofmann, I. F. 44, 73.

Le groupe de *prō* est à rapprocher de ceux de *per*,
prae, *prior*, etc.

prō (et *proh*; l'*h* sert seulement à noter la longue) :
exclamation marquant l'étonnement ou l'indignation.
S'emploie absolument, ou avec un vocatif ou un accusatif;
quelquefois, comme *ō*, peut-être à l'imitation du
grec *ὤ*, avec un génitif (Tertullien).
Sans doute identique à *prō*, à l'origine.

prober, **-bra**, **-brum**; **probrum**, **-ī** : neutre d'un ancien
adjectif *prober* repris par Aulu-Gelle 9, 2, 9, *animalia spurca ac probra*, qui avait un double sens, subjectif et objectif, « digne de reproche » et « reproché ». De là le double sens de *probrum* « reproche (fait à quelqu'un) » et « acte digne de reproche, faute contre l'honneur » (= souvent *stuprum*). Ancien, classique, usuel. L'emploi substantif de *probrum* provient peut-être de la locution *probrum est*.

De *probrum* dérivent : *probrōsus*, qui a supplanté
prober; *probrōsiās* (bas latin); *probrō*, *-ās*, glosé *ὀνειδίζω*, usité seulement dans les composés *ex-probrō*, *op-*
(ob-)probrō (archaïque) « reprocher », et leurs dérivés
ex-probrātō (classique); *-tor*, *-trix* (Sén.); *-bilis* (Vulg.);
opprobrium, *-brīus*; *opprōbrātō* (Gell.); *opprōbrā-*
mentum.

Prober représente sans doute **pro-bho-os* « mis en avant contre quelqu'un »; le second élément appartient à la racine de *ferō*, cf. le sens de gr. *προσφέρω*. Certaines gloses l'expliquent par *imputatio mali* ou *crimen proiectionum*. — V. *improperō*.

probus, **-a**, **-um** : de **pro-bho-s* « qui pousse bien (ou droit) », cf. *super-bus*; cf. Acc. ap. Cic., Tu. 2, 5, 13, *probae fruges suapte natura enitent*; Col., Arb. 3, 6, *probus ager*. S'est ensuite, comme *frūgī*, appliqué aux hommes avec le sens moral de « bon, honnête, probe », e. g. *frugi et probum esse*, Plt., Mo. 133. Ancien, usuel, classique. Irl. *-prom* dans *am-prom* « improbus ».

Dérivés : *probitās* et *probdō*, *-ās* « trouver bon ; approuver »; et aussi « faire approuver ; éprouver », d'où « démontrer, prouver ». Panroman, sauf roumain. M. L. 6764. Celtique : irl. *promaim*; britt. *profi*. Nombreux noms propres : *Probus*, *-biānus*, *-bīnus*, *-bilitiō*, etc.

De *probdō* dérivent : *probdātō*, d'abord de sens abstrait, équivalent à *δοκιμασία* (Cic., Off. 1, 144), employé à l'époque impériale avec le sens de « preuve » (concret, cf. *probationes* = *πρωτες*, Quint. 5, 10, 8); *-tor*, *-bilis*, *bilitiās*, *-mentum* (tardif), M. L. 6763 (formes savantes), *-ticus* (S^t Jér.), *-itiuus* (époque impériale); *probdātor* (sc. *epistula*). A basse époque, de *probdō* a été tiré le postverbal *proba* « preuve » (cf. *pugnare/pugna*); et à côté de *probdātus* se forme *probitus*, e. g. GIL VI 2977 (d'après *probitās*).

Composés de *probdō* : *approbdō* : 1° « prouver » et « faire approuver »; 2° « approuver », M. L. 556; *approbdātō*, qui, dans la langue philosophique, traduit *συνακατάθεσις*; *approbdātor*, *-itiuus*; *comprobdō* (= *confirmō*); *reprobdō* « réprover » (tardif, conservé dans les langues romanes, M. L. 7228 et 4453); *reprobdātō*, etc.

De *probus* : *approbus* (*ad-*) « ualdē probus »; *improbus*, d'où *improbūsus*, *improbdō*, *-ās* : désapprouver, blâmer; *reprobus* (Dig., Vulg.). Mais *approbus*, *reprobus* sont peut-être faits secondairement sur *ap-*, *re-probdō*.

Mot italique : *ombr. prufe* « probē », osq. *prufatted* « probāuit », *amprufid* « improbdō », mais les formes osco-ombriennes peuvent être issues de **prō-bho-s*, avec *ō*. Cf., d'autre part, véd. *pra-bhūh* « éminent, puissant ».

Pour le sens, on rapprochera v. angl. *from* « de bonne qualité, qui a de la valeur », v. h. a. *fruma* « utilité », en face de v. isl. *framr* « qui est au premier rang », gr. *πρόμος* et *πράμος*.

***procapis** : *progenies, quae ab uno capite procedit*, P. F. 251, 18? Les gloses ont *procapis*, *proximus*; *procapibus*, *proximis*. Inexpliqué; sans doute corrompu.

procāx : v. *prez*.

procella, **-ae**; **prōcellō** : v. *cellō*.

procerēs, **-um** m. pl. (singulier rare et tardif, Juv. 8, 26; Capit. Max. 2) : « les grands, les chefs ». Serait substitué à un ancien *proci* (d'après *pauperēs*?), si l'on en croit la glose de Festus, 290, 21, *procum patricium, in discriptione classium quam fecit Ser. Tullius, significat procerum. I enim sunt principes* (le reste de la glose se rapporte à *procus* « prétendant »; cf. Cic., Or, 46, 156, *centuriam fabrum et procum, ut censoriae tabulae loquuntur, ... non fabrorum aut procorum...* Terme archaïque, conservé seulement par la tradition littéraire et qui, à l'origine, a dû désigner une division du peuple romain. Rappelle pour la finale l'étrusque *Lucerēs*.

prōcērūs, **-a**, **-um** : de grande taille; proprement « qui croît en avant »; cf. *crēscō*. Cf. *Cerus Manus* « créator bonus », du Carmen Saliare, d'après P. F. 109, 7. Classique, usuel.

Dérivés et composés : *prōcērītās* (classique); *prōcērītūdō* (bas latin); *prōcērulus* (Apul.); *imprōcērūs* (Tac., Gell.).

En face de *crēscō* il a dû exister une forme **kerō*-de la racine; cf. arm. *serem* « j'engendre ». *Prōcērūs* rappellerait pour la formation *sin-cērūs*, q. u. V. *Cerus*.

***prōcestria** : construction en avant du camp? : *p. dicuntur quo proceditur in muro. Aelius procestria aedificia dixit esse extra portam; Artorius procastria quae sunt ante castra*, P. F. 252, 5. Pas d'exemple dans les textes; les explications rapportées par Festus semblent bien des étymologies populaires. Mot d'emprunt?

procul, adverbe et préposition (ce dernier emploi est poétique) : à distance, au loin; loin de. Ancien, usuel. Non roman. Sans doute neutre d'un adjectif **proclitās* (cf. *simul et similis, facul et facilis*) ou **proculus*. A *procul*, les Latins rattachaient *Proculus* : *-m inter cognomina cum dicunt qui natus est patre peregrinante a patria procul. Proculus sunt qui credant ideo dictos quia patribus senibus quasi procul progressis aetate nati sunt*, P. F. 251, 14; et *Proclitius*, *-lia*; mais c'est peut-être une étymologie populaire, et le nom semble d'origine étrusque.

Le mot peut se composer de *prō*- et d'un ancien adverbe à rapprocher de gall. *pell* « loin », gr. *τῆλε* (éol. *πῆλυ*) « loin » et *πάλαι* « autrefois », skr. *caramāh* « le dernier ». On a objecté que le sens de *procul* s'explique assez par *pro*; mais ce n'est pas une raison pour écar-

ter l'hypothèse que l'idée figurerait expressément dans la seconde partie de l'adverbe ; les adverbess sont des formes affectives où un redoublement de l'expression a souvent lieu, ainsi dans *abhinc*, *ezinde*, etc.

***proculiant** : *p. promittunt aut significare Antistius de iure pontificali lib. IX, F. 298, 21*. Sans autre exemple et sans étymologie. Sans rapport avec *procul*.

proeus : *v. prez.*

prôde : sorte d'adjectif invariable tiré de *prôdest*, *prôdesse* ; cf. *prôde est*, CGL V 137, 26, d'après *poie*, *nesse est* ; et de *prôde fuit*, forme de parfait de *prôsum* qui s'est constituée en bas latin, *prôdefaciô*, *-ficô*, *-fîô*, *-ficâtîô* (et, par extension mécanique, *prôdestuô*, Orib., syn. 5, 6). Demeuré dans les langues romanes (sauf roumain). M. L. 6766 et 6767, ***prôdicâre** ; B. W. *preux*, *prou*.

prôdigium, **-i n.** : signe prophétique, prodige. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *prôdiçiâtor -es*, *harispices*, *prôdigiorum interpretes*, F. 254, 29 ; *prôdiçiôsus* ; *prôdiçiâlis*.

Étymologie contestée. La formation de *portentum* (cf. *tendô*), mot de sens voisin, et qui est joint à *prôdigium* par Cicéron, Pis. 4, 9, engage à couper ***prôd-igium**, de ***prôd-agiom**, dont le second terme s'apparenterait à *agô*. V., toutefois, *aiô*.

prôdigô, **-gus** : *v. agô*.

prôdô : *v. dô*.

proelium, **-i n.** : combat, bataille. Ancien, classique, usuel. Ne présente souvent pas de différence sensible avec *pugna* ; cf. *exitus proeliôrum*, Cic., Fam. 6, 4, 1 ; *exitus pugnarum*, id., Mil. 21, 56 ; a parfois un sens plus concret : César dit *committere proelium* et non *pugnam*. Mais le dénominatif n'a pas fourni de composés en dehors du *déproeliantês* d'Horace, Od. 1, 9, 11, refait sur *dépu gnô*, et les dérivés sont rares et tardifs (sauf *proeliâris*, qui est dans Plt. : *pugnae proeliâres*, Cu. 573). Non roman.

Dérivés : *proeliâris*, *-e* ; *proeliôr*, *-âris* (et *proeliô*, Enn.) : « combattre » (plus rare dans César que *pugnô*) et à l'époque impériale, *proeliâtor*, *-tiô*.

Étymologie inconnue.

profânus : *v. fânum*.

prôfectô adv. : de fait, réellement, assurément. Souvent renforcé par des particules : *p. hercle*, *p. enim*. Ancien, classique.

De ***prô factô**, avec abrégement de *ô* protonique ; *v. factum sous factô*.

proficiscor : *v. faciô*.

prôfundus : *v. fundus* ; B. W. *profond*.

proinde, **proin** adv. : de là en allant plus loin, par suite ; par conséquent. *Proinde atque*, *proinde ut* introduisent une comparaison marquant l'égalité (de la même manière que ; de même que ; comme ». De là *proinde quasi*. Ancien, usuel, classique. M. L. 6773.

prôlês, **prôlêtârius** : *v. alô*.

prôlixus : qui s'écoule ou s'épanche en avant, coulant, d'où « facile, obligeant » et « long, étendu, proluxe ».

Dérivés : *prôlixitâs* ; *prôlixitûdô* (Pacuv.) ; *prôlixô -âs* (Col.), etc. Peut-être *prôlicere* : *emânâre* (Gloss. Isid.) V. *lira*, *liquor*.

prôlogus, **-i m.** : prologue. Transcription du gr. *πρόλογος* avec influence de *prô* ; cf. *prôloquor*.

***prômellô** : verbe de forme et de sens obscurs qui figure seulement dans la glose de Festus, 301, 9 *promellere*, *litem promouere*. Sans rapport avec *prô mulcum*.

prômeneruat : *v. Minerua*.

prômô, **promptus** : *v. emô*.

prômulecum : *v. remulcum*.

prômulgô, **-âs**, **-âui**, **-âtum**, **-âre** : terme de droit public « faire connaître en public ; publier ; promulguer (une loi) ». Classique, usuel.

Dérivés : *prômulgâtiô* (classique), *-tor* (tardif).

Étymologie populaire dans P. F. 251, 1 : *-ri lege dicuntur, cum primum in uulgus eduntur, quasi prouulgari*. Le verbe est sans doute à rapprocher de *mulgê* « traire », c'est-à-dire « presser ». *Prômulgâre*, intensif duratif en *â*, signifierait donc « faire sortir en exprimant mettre au jour » ; cf. Meillet, MSL 17, 62. Il est gloss. correctement *promit uel profert*, CGL IV 148, 47. Cf. sens de **melg-* se trouve en irlandais, ainsi *v. irl du-r-inmailc*, gl. *pronulgauit* ; *v. H. Pedersen, Vergl. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 580.

promulsis : *v. mel*.

prômunturium (*prômuntôrium*), **-i n.** : promontoire cap. Classique, usuel. Généralement considéré comme composé de *prô* + un dérivé de *môns* (cf. all. *Vorgebirge*, calqué sur le latin), mais la dérivation n'est pas claire. Le rapprochement de *ugurium* n'enseigne rien car c'est sans doute par étymologie populaire que *ugurium* a été dérivé de *tegô* (d'où les graphies *teg-*, *tig-*). Le rattachement à *prômineô* fait également difficulté. A basse époque, on trouve dans les gloses une graphie *promuntorium* transcrite par *προνυκτήριον*, influencé par *mungere* ; cf. Keller, *Lat. Volksetym.*, 24.

prômûs : *v. prômô*, sous *emô* ; de là *prôma*, *-ae f* (= τῶ ταμείῳ « cellâria », Itâl. ap. Tert.).

promuscis, **-idis f.** (Plin., Gloss., Isid.) : trompe de l'éléphant. Déformation populaire de *proboscis* ; cf. Keller, *Lat. Volksetym.*, 70. M. L. 6777. †

prônus, **-a**, **-um** (*prônus*, Varr.) : qui penche en avant, d'où enclin à ; qui a de l'inclinaison pour ; bien disposé. Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 6779.

Dérivés : *prônûas* (Sén. le père) ; *prônô*, *-âs* (Sid.) M. L. 6777 a. Cf. M. L. 6778, ***prônâre?** (*v. B. W. sous broncher*), et 2575 a, ***dêprônâre**. De ***prônô-s** cf. pour le suffixe *infer-nus*, *inter-nus*, etc. †

propâgês ; **propagmen** ; **propâgô** : *v. pangô*.

prope : adverbe et préposition de sens local « auprès près » et « près de » ; au sens moral « presque » (depuis Tér.). Comme préposition est suivi de l'accusatif, d'où *propediem* « un jour prochain », *propemodum* « à peu près, presque » (à côté de *propemodo* ; cf. J. Wackerna

gr. *Vorles.*, I 59). Ancien, classique, usuel. Il y a un comparatif *propior* avec un n. *propius* qui joue le rôle de préposition. Mais l'adjectif qui signifie « proche » est *propinquus*, ancien, classique, usuel; conservé dans quelques formes romanes, M. L. 6783; cf. *longinquus* et *antiquus*. Le superlatif de *prope* est *proximē*; de *propinquus*, *proximus*. De *proximus* dérivent *proximitās*, *proximō*, *-ās* et *ad-proximō* (Ital., Vulg.); *proximātus*, *proximō*, *-ās* (Cod. Théod.); *melloproximus*, hybride formé de *μέλλω* et *proximus* (Cod. Théod. et Just.). *Proximus* et *proximō* sont représentés en vieux français et en provençal, M. L. 6794 et 6795; de même *approximō*, M. L. 559; *prope* et la forme renforcée *ad prope* ont aussi quelques représentants, M. L. 6781 et 197.

Propinquus a servi aussi à exprimer la parenté, comme *affinis*: *propinquū* « les proches », cf. gr. ἀγγιστός, ἀγγιστεύς. En dérivent: *propinquūās*; *propinquō*, *-ās* et *appropinquō*, M. L. 558. Mais sur *propinus* la langue commune a bâti *propitiō*, *-ās* (Jér., Paul. Nol.) et *appropitiō*, M. L. 557. Cf. aussi M. L. 6782, **prōpeānus* « prochain », B. W. s. u.; **repropitiāre*, M. L. 7229.

propter: dérivé de *prope*, comme *praeter* de *prae*, adverbe et préposition « auprès: [de], au bord [de] ». Le sens local, ancien (Cat., Plt.) et bien attesté jusqu'à Cicéron, tombe en désuétude à l'époque impériale; à partir de Tacite, où c'est peut-être un archaïsme voulu, il ne semble plus attesté. Le sens le plus répandu, déjà dans Cicéron, c'est le sens causal « à cause de, en raison de » (d'où dérive le sens final « en vue de »). Même évolution que dans *ob*, que *propter*, mot plus plein et plus populaire, a fini par éliminer (cf. Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*⁵, p. 504). Ce sens a pu se développer en parlant de locutions comme *propter uiam fit sacrificium*, *quod est proficiscendū gratia*, *Herculi aut Sancto, qui scilicet idem est deus*, P. F. 254, 12. De là *propterea* et *quāpropter* « pourquoi » et « c'est pourquoi ». Cf. *praeterpropter*.

Proximus, *proximē* montrent que *prope* repose sur un type **prokw-*, avec assimilation inverse de celle qu'offre le type *quinque*; c'est que **kw-* ne pouvait figurer devant *-r-*; l'assimilation a donc été renversée. Le *p* de *propter* est sans doute d'après *prope*. La formation des deux adjectifs qui constituent une paire, *propinquus* et *longinquus*, n'est pas claire; l'indo-européen n'avait pas de suffixe **kwo-*: *antiquus* est un ancien composé; on rapproche un type grec qu'on coupe arbitrairement *ἐλάθ-απόσ*, *τῆλε-δ'απόσ* (v. BSL 28, p. 42 sqq.). Pour l'emploi de *propinquū* au sens de « proches (parents) », cf. av. *nabā-nazdišta-* « (parent) le plus proche du nombril ». — Cf. *procul*?

properus, *-a*, *-um*: rapide, qui se hâte. Adjectif archaïque (Caton, cf. Fest. 300, 3), conservé par la poésie et la prose poétique (Tacite); adverb *properē* et archaïque *properiter*.

Dérivés: *properō*, *-ās*: transitif (surtout en poésie) et absolu « hâter » et « se hâter » (différencié de *festinō*, q. u.); d'où *properāns*, *-ter*; *properātus*, *-tim*; *properatiō* (classique); *properantiā* (Sall., Tac.); *properābilis* (opposé par Tert. à *tardābilis*); *approperō* (cf. *accelerā*); *dēproperus*; *dēproperō*; *exproperātus*; *improperō*, *-ās*; *improperanter* (avec *in-* local); *impro-*

perātus (avec *in-* privatif, Vg., Ae. 9, 798, sans doute calque du grec ἀποουδάστος); *improperus* (Sil.); *praeproperus*, *-ranter*; *praeproperō*; *properipēs* = ὀκῶπος (Catulle).

Non roman, pas plus que *festinō*.

La formation rappelle celle de *perperus*. Dans un cas comme dans l'autre, l'essentiel du sens vient du premier élément du mot. Sur *properō*, origine et emploi, v. F. Muller, *Mnem.* 60, 1933, 199-230. *Approperō* a subi l'influence de *prope*; de là *dēproperō* « abire properē ».

prophēta, *-ae* m. (*profēta*): emprunt au gr. προφήτης usité surtout dans la langue de l'Église, qui en a tiré des dérivés latins: *prophētia* (Vulg. = προφητεία); *prophetō*, *-ās*, *-āre* (à côté de *prophētiāto*); *prophētātio*; *prophētālis*; *prophētālis* (à côté de *prophēticus* = προφητικός); *prophētissa* f. (cf. *abbatissa*), à côté de *prophētus* = προφήτης; *comprophēta*, *-tō*, *-ās* (Jér.). Britt *prophwyd*.

prōpīnō (sur l'ō, v. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 151), *-ās*, *-āre*: porter une santé à, boire à la santé de; de là « verser à boire à quelqu'un; administrer (une potion) »; puis, par image familière, « passer, procurer quelque chose à quelqu'un » (Enn., Sat. ap. Non. 33, 9); emprunt au gr. προπινω latinisé, ce qui explique la variation de quantité du préverbe (cf. *prōlogus*); de là *propīnātiō*, *-tor*; *propīna* (d'après *popīna*, Isid., Or. 15, 2 fin.). Sur *propin* = προπιεῖν, v. Perrochat, *Festin de Trimalcion*, ch. 28, 3.

propinquus: v. *prope*.

propitiūs, *-a*, *-um*: propice. Terme de la langue religieuse qui s'applique aux dieux et qui, dans la langue commune, s'est étendu aux hommes et aux choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés: *propitiō*, *-ās*; *propitiābilis* (archaïque); *propitiātio*, *-tor*, *-trix* (langue de l'Église); *propitiātorius* (id.); *propitiētās* (Not. Tir.).

Doit appartenir au groupe de *petō* plutôt qu'ètre dérivé de *prope* (Wackernagel, *Vorles.*, II, 162). Le sens est à expliquer par des particularités de la langue religieuse. Cf. *petō* et *praepes*.

prōpōla, *-ae* m.: emprunt (Plt.) au gr. προπώλης « détaillant, revendeur, brocanteur ». Formes latinisées: *prōpōlus*, CIL XII 1110; *prōpōlarius*, CGL V 576, 56. Pour l'ō, v. *prōlogus* et *prōpīnō*.

prōpriūs, *-a*, *-um*: propre, particulier. Joint à *pecūliāris*, opposé à *commūnis*; synonyme de *tōtus*. Du sens de « qui appartient en propre », on passe à celui de « permanent » (joint à *perennis*, *perpetuus*, etc.). D'après les *Captiui* de Plaute, 862, et d'après l'inscription sur les *Ludi saeculares*, le mot semble avoir eu un sens rituel; v. Lindsay, *The Captiui of Plautus*, 1900, ad I. Ancien, usuel, classique. Irl. *propir* « proprium » (scil. nōmen) et; mot savant.

Dérivés et composés: *propriē* adv. (*propriūm* dans Lucr. 2, 975, sans doute d'après *partim, propriūm* Arn.); *proprietās*: caractère particulier, propriété, droit de possession, propriété; d'où *proprietārius*, *-i* (langue du droit, Dig., Paul.); *proprietālis* (tardif); *propriō*, *-ās*: [s']approprier (rare, archaïque et post-

classique); *appropriō*, *-priātō*; *propriificō* (bas latin). En grammaire, *improprius* traduit le gr. *ἄκυρος* (Quint. 8, 2, 3); de là *improprietas*.

Le nominatif *prōprius* a été sans doute rebâti sur la locution *prō priuō* « à titre particulier »; cf. *sēdulus*, *profānus*, d'après **sē dolō*, *prō fānō*. Dans **proprius*, l'o aurait été absorbé par l'u précédent, qui se serait vocalisé, et l'i aurait été ensuite abrégé devant la voyelle ainsi formée, d'où *proprius* (sur des traces de *proprīus*, v. Lindsay, *Early latin verse*, p. 144, et préface des *Captiui*, p. 19). L'explication par **pro-prios* (= *p(a)trios*) proposée par W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 111, et Wackernagel, *Festgabe Kaegi*, 40, ne convainc pas. *Proprietās* n'apparaît pas avant Cicéron, où c'est un calque de ἰδιότης; le sens de « droit de possession » appartient à la latinité impériale (Suét., Just., Juristes).

propter : v. *prope*.

propternus : v. *proteruus*.

prōpudium : v. *repudium*.

prōra, *-ae* f. (doublet archaïque en *-i*, *prōris*, acc. *prōrim* dû sans doute à l'influence de *puppis*; cf., pour l'alternance des thèmes, παύσις et *pausa*; *bura* et *buris*) : proue de navire. Emprunt technique au gr. πρόρα. M. L. 6784.

Dérivé : *prōrēta*, *-ae* m. : homme de proue (Plt.). Ionien? V. B. Friedmann, *Die ion. u. att. Wörter im Lat.*, 18 sqq.

***proriga**, *-ae* m. : étalonner (Plin., HN 8,156). Forme douteuse; cf. *auriga*?

prōrsus (*prōs(s)us*), *-a*, *-um* : adjectif formé de **prō* + *uorsus* encore attesté dans Plt., Pseud. 955, cité par Varr., L. L. 7, 81, sous la forme *prōuersus* (opposé à *trānsuorsus*). Proprement « qui marche en droite ligne ». *Prō(u)orsus* > *prōrsus* > *prōs(s)us* par assimilation de *r* à *s*; cf. *dossum*, *rus(s)um*. *Prōrsus*, *prōrsum* s'emploient comme adverbes, cf. *aduersus*, *aduersum*, avec le sens de « en droite ligne, sans obstacle », d'où « tout à fait » : *prōrsus perīi*. Cf. *plānē*. Les formes romanes qu'on a voulu en faire dériver se concilient mal avec le sens de *prōrsus*; cf. M. L. 6785.

A *prōsus* se rattache *prōsa* (sc. *prōtiō*) « le discours qui va tout droit; la prose »; cf. Isid., Or. 1, 38, 1, et Don., Eun. 306, d'où *prōsarius* (Sid.); *prōsaicus* (Ven. Fort., d'après λογικός?). A *prōsa* s'oppose *uersus*. Irl. *pros*. Cf. aussi *Prō(r)sa*, nom d'une déesse de l'accouchement, opposé à *Postuerta*, dans Varr. ap. Gell. 16, 16, 4.

prōsāpia, *-ae* (*prōsāpiēs*, *-ei*) f. : descendance, progéniture. Archaïque, Cicéron le qualifie de *uetus uerbum*, Tim. 39, et Quintilien renchérit sur ce jugement, 1, 6, 40; 8, 3, 26.

On rapproche skr. *sāpah* « pēnis », *sāpāyan* « futuēns ». V. *sōpiō*.

proscultor, *-ās* (*proscultor*) : mot de l'Italia trad. δια- ou παρακύπτω (*ezplōrō*, *prospiciō*, Vulg.) « se pencher pour regarder, épier ». Formation analogique d'après *auscultō*? Ou apparenté à *sculta* (*sculca*), *scultātōrēs*? V. ces mots.

Prōserpina, *-ae* f. : emprunt au gr. Περσεφόνη (pèl. *Perseponas* gén.), déformé par l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de *proserpō*; *Proserpine* étant, comme le serpent, *prōserpēns bestia*, la déesse qui chemine sous terre. Un intermédiaire étrusque est possible : les formes étrusques sont *Phersipnai*, CIE 5091; *Phersipnei* (tombe dell' Orco, Tarquinia). Un miroir étrusco-latin de Cosa, CIL I² 558, porte *Venos Diouem Prosepnai*; v. G. Devoto, *Studi etruschi*, I, 1927, p. 255 sqq., et R. Bloch, *Rev. Phil.*, 1952, p. 182 sqq. L'i de *Prōserpina* doit être de même origine que celui de *techina*, *mina*.

De là : *prōserpināca* (*herba*), Plin. 26, 23; 27, 127 (altéré en *scorpinōca*, Apul., Herb. 18; cf. *scorpiō*); *prōserpinālis herba* dans Marc. Emp. iō : polygonon ou « renouée ».

prōsiciae, *-ārum* (*-ciēs*, *-cium*) f. pl. : v. *prōsecō*, sous *secō*.

prosper (*prosperus*), *-a*, *-um* (*prospariō*, (v.) ; *-perimus*, Vell.) : qui vient bien, qui prospère. Ancien, usuel, classique. Les anciens l'expliquent comme issu de *prō spēre* « conformément à l'espoir »; cf. Nonius, 171, 24, *spem ueteres spem dixerunt unde et prospere dicitur, hoc est pro spe*, et Tēr. Ph. 895. La formation serait du type de *sēdulus*. Mais l'ê fait difficulté : on attendrait **prospērē* (adverbe), **prospērō* (dénominalif); et sans doute n'y a-t-il dans l'explication de Nonius qu'une étymologie populaire.

Dérivés et composés : *prosperūtās* et *prosperō*, *-ās*; *prosperefaciō*; *improsper*; *improsperē*, *-peritās*; *perprosper* (époque impériale).

Le rapprochement avec skr. *sphirāh* « riche, abondant », v. sl. *sporū* (même sens), sans être sûr, est possible.

prosternō : v. *sternō*.

prostibulum : v. *prostiō*, sous *stiō*.

prosumia, *-ae* f. : *genus nauigiū speculatorium paruum*, P. F. 252, 18. Deux exemples de Caecilius ap. Non. 536, 8 sqq. V. d'Alessio, *Riv. Fil. Istr. Class.*, 1941, 113.

prōtēlum, *-ī* n. (ō dans Lucr. 2, 534; 4, 190) : terme de la langue rurale dont le sens est « fait de tirer en avant, trait ou tirage continu »; cf. le sens des dérivés romans de *prōtēlum*, M. L. 6790 a, et **protēlāria*, 6790; dans la langue commune, « suite ininterrompue ». Usité surtout à l'ablatif *prōtēlō* « tout d'un trait »; cf. Non. 363, 1 sqq. De là *prōtēlō* (synonyme anté- et postclassique de *prōdūcō*) « prolonger » et « pousser au loin », d'où, dans la langue militaire, « repousser » (peut-être par suite d'un rapprochement avec *tēlum*). Fausse étymologie dans P. F. 267, 2, *protelare, longe propellere, ex Graeco uideliret τῆλε, quod significat longe*. — *Prōtēlum* est issu de **prō-ten-s-lo-m* et s'apparente à *tenō*, *tenē*, *tenus*.

prōtinus (*prōtenus*) adv. : en poursuivant sa route, en continuant; immédiatement après. Autres formes archaïques : *prōtinam*, cf. Varr., L. L. 7, 107, *protinam* (scil. *uiam*?) a *protinus* *continuitatem significans*; et *protinis*, *protenis*, cf. Afranius ap. Non. 375, 31 sqq. *Prōtinus*, comme *hātenus*, semble bien un composé de

tenus, d'après *protinam*, *protinis* (scil. *pedibus?*), on l'a expliqué aussi comme la forme de nominatif d'un adjectif *prōtinus*, -a, -um devenu invariable, comme *aduersus*, *rursus*, et on a comparé les adjectifs en -*tinus* du type *crāstinus*, *diūtīnus*, etc., skr. *divā-tandh* « diurnus ». L'o de *protinus* est bref chez Plt. et Tēr., long chez Virg. (B. 1, 13, pour éviter le tr braque).

V. *tenus* II.

prōteruus, -a, -um (graphie *propteruus* dans Festus, 444, 31, citant un vers de Pacuvius, R. 137, où la scansion réclame une syllabe longue (troch. sept.), *amplius, rubicundo colore et spectu propteruo ferox*; même longue dans Plt., Amp. 837 (troch. sept.), *audacem esse, confidenter pro se et proterue loqui*. Plaute et Térrence ne semblent connaître que *prōteruus*; cf. Lindsay, *Early Lat. verse*, p. 212. Après eux, on ne rencontre que *prōteruus*; qui marche en aveugle? Cf. Ba. 612; effronté, imprudent. A l'époque classique, sous l'influence de *prōterō*, prend le sens de « qui renverse tout » (en parlant des vents; cf. Hor., Od. 1, 26, 2; Ep. 1, 66, 22; Ov., H. 11, 14).

Dérivés : *proteruē*, -uiter, -uītās, -uia, -uiō, -īs (ces deux derniers, tardifs).

Étymologie incertaine comme le sens initial. On a proposé **pro-pterug-uos*; cf. gr. πτέρυξ, πτερόν, skr. *pātram* « aile », qui serait dans le second élément de *accipiter*; cf. *petō*. V. Benveniste, *Origines*, p. 28.

prōuerbiūm : v. *uerbum*.

prōuīna : autre forme de *peruinca*.

prōuīncia, -ae f. : terme technique du droit public, « charge confiée à un magistrat »; et spécialement « administration d'un territoire conquis »; d'où, par dérivation, « province ». Dans la langue commune a le sens général de « charge, fonction, mission ». Ancien, usuel, classique. Cf. fr. *Provence*. Irl. *prouinse*.

Dérivés : *prōuīnciālis*; *prōuīnciātium*, -ciola (Vinc. Ler.).

Pas d'étymologie sûre. La glose de P. F. 520, 7, *uinciam dicebant continentem*, est trop obscure pour être utilisée. Une autre glose du même, 253, 13, *prouinciae appellantur quod populus Romanus eas prouicit, i. e. ante uicit*, n'est qu'une étymologie populaire. Peut-être mot d'emprunt, déformé par de faux rapprochements?

prox : *bona uox, uel ut quidam proba, significare uidentur, ut ait Labeo de iure pontificio lib. XI, Fest. 298, 16*. Se trouve dans Pit., Ps. 1279. Sans autre exemple. Cf. *prez*?

proximus : v. *prope*.

prōdēns, -dentis adj. : qui prévoit. Ancien (*prudent* est dans Énn.), classique, usuel. Britt. *prudd*. Issu de *prōuidēns* > **prouidēns* > *prūdēns*; cf. Cic., Diu. 1, 49, 111, *quos prudentis possumus dicere, i. e. prouidentis*. Le rapport avec *prōuideō* est, on le voit, encore perçu; cf., de même, les définitions de *prudentia* données par Cicéron et rapportées par Non. 41, 28 sqq., Hort. 33, de Rep. VI (1) : *prudentia... quae ipsum nomen hoc nacta est ex prouidendo*. Toutefois, dans l'usage courant, *prūdēns* s'était détaché, phonétiquement comme sémantiquement, de *prōuideō* et avait pris le sens large de

« qui sait, qui est au courant de, expérimenté, sage », cf. *iūrisprōdēns*; *prudentia* est différencié de *prōuidēntia* par Cicéron lui-même, Inu. 2, 53, 160 : *prudentia tribus partibus constare uidetur, memoria, intelligentia, prouidentia*, et défini par lui, Off. 1, 43, 153 : *prudentia, quam Graeci προνοήσιον, est rerum expetendarum fugiendarumque scientia*. — La langue a recouru alors pour exprimer l'idée de « prévoyance » à des formes nouvelles faites sur le composé récent *prōuideō* et qui se dénoient comme des créations savantes : *prōuidus*, *prōuidēs*, *prōuidēntia*, etc. (v. sous *uideō*).

Dérivés et composés : *prudent*; *Prudentius*, -tilla, -ticula (= *Phronēsium*); *imprūdēns* « qui ne prévoit pas », « qui ne sait pas, ignorant »; *imprudenter*; *imprudentia* (classique).

prūna, -ae f. : gelée blanche; *dicta quod fruges ac uirgulta perurat* (étymologie populaire), P. F. 253, 19. Dérivé de *prūnōsus*. Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques langues romanes, dont le fr. *brûine*; cf. M. L. 6796.

On rapproche skr. *pruṣōd* « givre », got. *friusa* (datif singulier) « φύχος », v. h. a. *friosan* « frieren ». V. *prūriō*.

prūna, -ae f. : charbon ardent, tison. Ancien (Cat.), classique. Conservé dans quelques dialectes romans; cf. M. L. 6797.

Cf. le groupe de gr. πύμπρημι « je brûle », v. sl. *para* « vapeur », etc.

prūnus, -ī f. : prunier (Caton); **prūnum**, -ī n. : prune; *prūnulum* : petite prune; *prūnellum* (Ven. Fort.); *prūnella* (Gloss.); *prūniceus* (Ov., M. 12, 272, d'après *pūniceus?*); *prūnārius* (Gl.).

Les langues romanes ont conservé *prūnus*, M. L. 6800; à *prūnum* elles ont substitué **prūna* ou **prūnea*, M. L. 6798, 6799, comme le germanique : v. isl. *plōma* « Pflaume », finn. (*p*)*luumu*; *prūniceus* est demeuré en logodorien, M. L. 6799 a.

Le grec a parallèlement *προύμνον* « prune ». On sait que les noms latins d'arbres fruitiers cultivés sont empruntés.

prūriō, -īs, -īre : être échauffé ou en chaleur, démanquer; sens roman « brûler de » (cf. *gestiō*). Ancien, technique et populaire. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des déformations par dissimilation; cf. M. L. 6802, *prūrire*, **plūrire*, **prūdire*.

Dérivés : *prūritus*, -ūs; *prūrituus*; *prūrigō*, M. L. 6801; v. Ernout, *Philologica* 1, 179; *prūriginōsus*; *prūriōsus*; *perprūriscō* (Plt. et Apul.).

Dénotatif d'un substantif *prūris* de **preuis*; cf. *prūna*, *prūna* (v. ce mot). La même racine exprime l'idée de « brûlure » par le froid comme par la chaleur.

psallō, -īs, -ere : jouer de la cithare. Emprunt au gr. ψάλλω; depuis Salluste. Dans la langue de l'Église : chanter des psaumes. Irl. *sallaná*, *sallir*; britt. *sallwyr* « psalteryum ».

Dérivés : *psaltria* (Tēr.); cf. *citharistria*; et tardifs *psaltrix*, *psaltātrix*, trad. ψάλουσα.

psalmus, -ī m. : psalme. Emprunt (Tert.) au gr. ψαλμός. Latinisé, d'où *psalmi-cen*, -sonus. Prononcé **salmus*, v. fr. *saume*; irl. *psalm* (savant), *salm*. Cf. le précédent. I

pseudo- : préfixe emprunté au gr. ψευδο-, qui, à l'époque impériale, a servi à former quelques composés hybrides : *pseudurbānus* (Vitr.), *pseudo-calidus*, *-liquidus*, etc., surtout fréquents dans le vocabulaire de l'Église (v. Blaise). Cicéron avait déjà créé *Pseudocaiō* (ad Att. 1, 14, 6) ; et Plaute, *Pseudolus*.

-pto : particule de renforcement qui se place après les adjectifs (surtout à l'ablatif singulier) et, plus rarement, après les pronoms possessifs ; cf. P. F. 409, 1, *suapte pro suo ipsius, ut meopte meo ipsius, tuopte tuo ipsius*. Cf. gr. -πτε dans τίπτε.

V. *-pe* et *ipse*. Cf. *-met* et *-te*. M. Benvenistefa rattaché, sans doute avec raison, *-pte* au groupe de *potis*, *pote*. Mais *-pse* fait difficulté.

1° **pūbēs**, *-is* f. : poil qui caractérise la puberté : *si inguen iam pube contegitur*, Cels. 7, 19. Joint et opposé à *capillus*, Plin. 34, 59. Par extension, « partie du corps qui se couvre de ce poil, pubis » (Vg., Ae. 3, 427, etc.) ; cf. gr. ῥῆη, qui désigne aussi les signes de la puberté, les organes sexuels et la jeunesse). Employé collectivement pour désigner la population mâle adulte, en âge de porter les armes et de prendre part aux délibérations de l'assemblée ; cf. Plt., Ps. 126, *pube praesenti in contione* (parodie d'une formule juridique ancienne commentée dans la glose de P. F. 301, 3, *pube praesente est populo praesente, συνεδρωτικῶς ab his, qui puberes sint, omnem populum significans*) ; T.-L. 1, 9, 6, *Romana pube* ; Vg., Ae. 7, 219, *Dardana pube*, etc. (= *pūberēs*, qu'emploie César, B. G. 5, 56, 2, *omnes puberes armati convenire consuerunt*). A ce dernier sens se rattache l'adjectif *pūbicus*, qui pourrait être une contamination de **pūbicus* (non attesté, cf. *ciuicus*) et de *poplicus*. Ancien, classique, usuel. M. L. 6806, **pubula*.

Dérivés : *pūbescō*, *-is* (= ῥῥάσκω) : se couvrir de poils ou de duvets ; arriver à la puberté. Ancien (Enn.), classique (Cic.). En poésie, « pousser, croître ; arriver à son plein développement » ; *impūbescō* ; *repūbescō* (Col.). Un adjectif *pūbēns* est attesté en poésie à partir de Virgile ; mais il n'y a pas de verbe *pūbeō*, sauf peut-être à très basse époque (Cassiod.).

2° **pūbēs** (*pūber*, *pūbis*), *-eris* adj. et subst. m. f. : pubère, adulte : *p. puer qui iam generare potest. Is incipit ab annis XIV, femina uiripotens a XII, P. F. 297, 2*. Employé comme adjectif par Vg., Ae. 12, 413, avec le sens de « couvert de poils », plutôt que « adultus » (Serv.), *puberibus caulem foliis* (à côté de *pūbēns*, même sens, Ae. 4, 514).

Dérivés : *pūbertās* ; *impūbēs* (*-ber*, *-bis*), cf. ἄνηθος et dans les gloses : *pūberat*, *crescit* ; *pūberāle*, ἐπιθήσιον ; *pūbertus*, *-ta*, ἐπιθήσιον, d'où *pūbor*, *-āris* (Do-sith.) ; *dēpūbis*, *-bem*, *porcum lactantem qui prohibitus sui pube fieri*, P. F. 63, 9. Il est difficile de fixer la forme ancienne de l'adjectif, dont le nominatif est rare et tardif (Serv., in Ae. 5, 146). La prose a les formes obliques du type *pūberem* (Cic., De Or. 2, 224), *pūberēs*, *impūberēs* (Cés., B. G. 5, 56, 2 ; B. C. 3, 14, 3). Les poètes et les prosateurs de l'époque impériale emploient de préférence *impūbis*, *-e* : T.-L. 9, 14, 11, *caedunt pariter... puberes impubes*, où le contraste est frappant ; Vg., Ae. 9, 751, *impubes... mālos*, etc. Le substantif dérivé *pūbertās* est dans

Cic., N. D. 2, 86. La double valeur, adjectif et substantif, de *pūbēs*, *pūber* rappelle celle de *uber* : *pūbēs* est du genre animé et féminin comme *uber*. Les formes obliques de l'adjectif peuvent avoir été influencées par la flexion de *uetus*, *ueteris* : *pūberem aetātem* s'oppose à *ueterem aetātem* ; et l'adjectif simple **pūbis*, *pūber*, avoir été rebâti sur *impūbis* (cf. *innūbis*, gr. ἄνηθος), *impūber*, qui rappelle *dēpūber*. Histoire trouble et compliquée dont le détail nous échappe, faute de formes anciennes assez nombreuses.

Aucune étymologie sûre. On pense naturellement à skr. *pumān* « homme », acc. *pumāmsam*, gén. *pumāsū* ; mais la formation de *pūbēs* reste à expliquer ; ceci ne rendrait compte que de *pū-* ; v. sur ces faits, Solmsen, IF 31, p. 476. Une racine de la forme **pūdh-* ou **pūdh-* avec sourde initiale et sonore aspirée finale, est exclue et *-bēs* doit être un second terme de composé : racine de *fuī*, etc. (cf. *pro-bus*), ou **dhē-*? Sans rapport avec *puer*.

pūbicus, *-a*, *-um* (*publicum*, CIL I² 402) : qui concerne le peuple ou l'État, public (opposé à *privātus* comme *δημόσιος* s'oppose à *ἰδιος*) ; cf. *rēs publica* « les affaires de l'État ». Subst. *publicus* m. « serviteur de l'État » (= ὁ δημόσιος) ; *publicum* n. « domaine public » ; *in publicō* « en public ». Adv. *publicē*. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes sont savantes, M. L. 6805 ; de même, iirl. *puplach*, *publican*.

Dérivés : *pūblicō*, *-ās* : rendre public, mettre à la disposition du public ; d'où « confisquer » (cf. ἔπιποσειώ, *-σιώ*). Le sens de « publier » ne semble pas attesté avant l'époque impériale, M. L. 6804 (formes savantes). De là : *pūblicatō* « confiscation » (Cic.) ; *pūblicūsus* « au nom du peuple ou de l'État » ; *pūblicānus*, *-a*, *-um*, surtout substantivé : *pūblicānus*, *-im* « qui afferme les revenus de l'État ; fermier général, publicain ».

V. *pūbēs* et *populus*. Sur le groupe *pūbēs*, *publicus*, v. Benveniste, R. Phil., 1955, p. 7.

pūcinus : petit (Diehl, Inscr. christ. uel. 4023). De *pullicenus*?

pudēt, **puditum** est et **puduit**, *-ēre* : avoir honte. Verbe impersonnel, *mē pudet* (et *pudētur*, Pét. 47, 4, cf. *uerētur*). Toutefois, la construction personnelle *pudēt* apparaît chez les comiques, e. g. Plt., Cas. 877. De là : *pudēns* (et *impudēns*) et les adverbés *pudenter*, *impudenter* ; *pudendus* ; *pudenda*, *-ōrum* « les parties honteuses » (= τὰ αἰδίσια) ; *pudibundus*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *pudor* (cf. αἰδώς) ; *pudicus* (cf. *amicus* et *paedicos*) ; *pudicitia* (opposé à *stuprum*, Cic., Cat. 2, 11, 25) ; personnifié et divinisé ; *pudicundus* (Gloss.) ; *pudescit* (Min. Fel., Prud.) ; *pudibilis* (tardif) ; *pudimentum*, αἰδίοτον (Gloss.) ; *pudefactus* (Gell.) ; *dispuđet* : forme à préfixe augmentatif (cf. *discupio*, etc.), du vocabulaire de la comédie, reprise par Apulée ; *pudōrātus* (langue de l'Église) ; *expudōrātus* (Pétr. 39, 5) ; *pudōrōsus* (Gloss.) ; *pudōrīcolor* (Laevius) ; *impudentia* (ancien, Enn.), d'où *pudentia* (Apul.) ; *impudicus*, *-citiā* ; *impudicātus* : *stupratus*, *impudicus factus*, P. F. 96, 24 ; *dēpudicāre*

(Laberius, d'après *dē-honestāre, dē-uirgināre*) ; *dēpu-*
det, dēpudescō (latin impérial) ; *sūppudet* (Cic., Fam.,
9, 1, 2). Pour *repudium*, v. ce mot.

L'ensemble du groupe montre que le sens originel
est « mouvement de répulsion ». On ne voit à en rap-
procher que le groupe très différent de gr. *σπυδω* « je
m'efforce, je me hâte » et de lit. *spaudziū* « je peine »,
spūditi « se donner de la peine ». Pour des valeurs psy-
chiques des racines telles que *(s)teud-, *(s)peud-, cf.
lat. *studeō* ; v. aussi *stupēō*.

puer (*puero* avec -ou- dans CIL III, p. 962, n. 2 ;
sans doute forme tardive et populaire comme *plouebat*
de Pét. 44, 18 ; v. *pluō*), -rī m. et f. (toutefois, la langue
tend à créer un féminin *puera*, déjà dans Liv. Andr.,
Varr., mais qui ne s'est pas répandu) : enfant, garçon
ou fille, dans la période de la vie qui succède à l'*infan-*
tia et précède l'*adulescentia*. L'expression à *puerō, ā*
pueris s'emploie comme le grec *ἐκ παιδός, ἐκ παιδῶν*
au sens de « dès l'enfance ». Diffère de *liberī*, qui désigne
les enfants par rapport aux parents. Toutefois, la dis-
tinction n'est pas toujours observée, et *puer* sert de
singulier à *liberī* : cf. Vg., Ae. 4, 94, *tuque* (= *Venus*),
puerque tuus (*Cupido*) ; et même CIL XIV 2862, *For-*
tunae Iouis puero. *Pueri* est même employé pour *liberī*
amérique, Hor., AP 83. Souvent, comme le gr. *παῖς*
à le sens de « jeune esclave » ; cf. le fr. « garçon ». Étant
donné l'extension de sens prise par *infāns*, *puer* faisait
double emploi. Aussi n'a-t-il pas survécu dans les
langues romanes, malgré sa fréquence et son ancienneté
dans les textes ; seules quelques formes dialectales con-
servent des traces de *puerulus, puerilis* ; cf. M. L. 6807-
6808.

Dérivés et composés : *puer(i)tia* (-tiēs) ; *puerāscō* et
repuerāscō ; *puerilis*, -litās (pour l'ī, cf. *hostilis, ciuī-*
lis) ; *puerārius* = *παιδαριστής* (Tert., cf. *pullārius*) ;
puerōsus = *παιδικός* (Gloss.) ; *puerāster* = *ἀντίπαις*
(Gloss.) ; *puerulus* (Arn.) ; *puella* : fillette, terme de
tendresse, fréquent dans la langue amoureuse (*puel-*
lus est beaucoup plus rare et refait secondairement
sur le féminin ; dans les couples, la forme de dimini-
tif est normale pour le féminin, cf. *anculus* (*seruus*),
ancilla, adulescens, adulescentula ; gr. *παιδίσκη*, etc. ;
v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 418 ; E. Fraenkel,
Glotta, I 286 ; J. Wackernagel, Glotta, 2, 6 sqq.) ;
puellāris ; *puellāscō* ; *puellula* ; *puellitor, -āris* (Labr.
ap. Non. 490, 22?) ; *puellātorius* (Solin.) ; *depuellō* =
ἐκπαρθενέω (Cael. Aur.) ; *puerpera, -ae* f. ; *puerpe-*
rium ; *puerigenus* (Fulg.). Tardifs : *puerinus, -a*
(Diehl, I. C.) ; *puericellus* (Grog. Tur.).

Cf. peut-être aussi *Marci-por, Gaipor*. Mais *Naepor*
semble étrusque : *Neipur, Naecipurs*.

Cf. osq. *puklum* « puerum, filium », pél. *purlois*
« pueris », et skr. *putrāh, av. puṣrō* « fils », avec une for-
mation en *-tro- en face de -ero- du latin.

Formations expressives apparentées dans *pūsus* et
pūsus, pullus.

Groupe de mots de caractère familial. On en rap-
proche gr. *πα(F)ῖς*, avec vocalisme « populaire » a.

pūpa, -ae f. : fesse. Emprunt de la langue érotique
au gr. *πῦρή* (Novius, Hor., cf. Non. 39, 30). Cf. *pūgē-*

siacu (*pūgi-, codd.*) *sacra*, Pét., Sat. 140 ; *dēpūgis*
(Hor.) = *ἄπυγος* ; cf. *dēlumbis*.

pūgil ; *pūgillus* : v. *pūgnus*.

pūgiō : v. *pūngō*.

pūgna ; *pūgnō* : v. le suivant.

pūgnus, -i m. : poing ; *pūgnus a punctione, i. e. per-*
cussu dicitur, P. F. 243, 1 ; « poignée » (par exemple,
Cat., Agr. 82). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6814,
pūgnus. Irl. *cuann-ene, punann*. Peut-être même racine
**peug-/pug-* que dans *pūngō, pūpugī*, avec suffixe -*no-*
comme dans *sonnus*. Le poing est « ce qui sert à frap-
per » ; la racine qui dans *pūngō* a le sens spécial de
« piquer » exprimerait d'une manière générale l'idée
de « choc ». Cf. *pūgil, -lis* m. (nom. *pūgilis* dans Varr. ;
ū dans Prudence ; même formation que *uigil*) : athlète
qui pratique le pugilat, boxeur ; d'où *pūglor, -āris* (-lō) ;
pūgilātus, -ūs ; *pūgilātio* (Cic.), -tor (Arn.), etc.

De *pūgnus* « poing » dérive le dénomiatif *pūgnō,*
-ās, proprement « frapper, combattre avec le poing » ;
cf. Plt., Cas. 412, *oppugnātum ōs* « figure boursée de
coups de poing », mais qui a pris le sens élargi de « com-
battre, livrer bataille », M. L. 6813. Sur *pūgnō* a été
bâti le substantif postverbal *pūgna* « arme de combat »,
cf. Plt., Gu. 572-573, *leno miniatior mihi | meueque*
pūgnae proeliāres plurimae optriate iacent?, et surtout
« bataille, genre de combat, tactique », v. fr. « poigne »,
M. L. 6811, comme *lucta* sur *luctārī*. De *pūgnō* « com-
battre » sont issus de nombreux dérivés et composés
se rapportant tous à ce sens et sans lien avec *pūgnus* :
pūgnāx, -ācis m. « combattif, batailleur » ; *pūgnāciter,*
-cūsus ; *pūgnātor, -trix, -culum, -dōrius, -bilis* ; *compu-*
gnō = *συμπολεμέω* (non attesté avant Aulu-Gelle) ; *dē-*
pūgnō « combattre avec acharnement » (d'après *dē-*
bellō?) ; *expūgnō* « prendre d'assaut » = *ἐκπολιορκεῖν*,
Cés., Corn. Nep., non dans Cic. ni dans Sall. ; *impūgnō* ;
oppūgnō « livrer bataille autour » (différent de *obsidēō*
« assiéger, bloquer »), déjà dans Plaute ; *prōpūgnō* et
prōpūgnāculum « ouvrage avancé de défense » ; *repūgnō*
« repousser en combattant », avec dérivés en -*ātio, -ātor*.
Cf. aussi M. L. 4322, *impūgnāre* « empoigner, etc.

Sur *pūgnāle* « poignard », v. B. W. ; M. L. 6812.

De *pūgnus* « poignée » dérive *pūgillus, -i* m. (*pūgil-*
lum n.), qui a pris le sens de « poignée » à mesure que
pūgnus se spécialisait dans celui de « poing », M. L. 6809.

Dérivé : *pūgillāris* (l'adjectif aurait un *ū* dans
Juv. 11, 156, où le sens serait « de la grosseur du
poing », *pūgillārēs testiculī* ; mais certains lisent *pū-*
pillārēs, cf. Friedländer, ad loc., et le passage est
obscur) « qui tient dans la main » ; substantivé au
obscur *pūgillārēs* ou *pūgillāria* dans le sens technique de
« petites tablettes à écrire » (qui tiennent dans la
main fermée). Celtique : irl. *polaire, britt. poullor-awr*.
De là : *pūgillātor* « porteur de tablettes » ; *pūgillātio*
« transport de tablettes » ; *pūgillārius* « fabricant de
tablettes à écrire ».

Cf. l'élément radical du gr. *πυγ-* dans *πύξ* « avec le
poing », *πυγμάχος* « pugiliste », *πυγμαί* « poing, pugi-lat » ; v. *pūngō*.

pule(h)er, -c(h)ra, -e(h)rum (ancien *polc(h)er* d'après

Priscien; cf. CIL I² 640, *Polc[er]*; XI 6695, *Ap. Pulcri*; I² 1211, *pulcra*; sur l'h de *pulcher*, cf. Cic., Or. 160, *quino ego ipse cum scirem ita maiores locutos esse, ut nusquam nisi in uocali aspiratione uiterentur, loquebar sic ut in pulcros, Cetegos, triumphos, Cartaginem u dicerem: aliquid idque sero, conuicio aurium cum extorta mihi ueritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reseruauit*; l'introduction de l'h a été favorisée par l'étymologie qui rapprochait *pulc(h)er* de gr. πολύχρους; l'hypothèse d'une origine ou d'une influence étrusque reste sans preuve; cf. W. Schulze, KZ 33, 386, et Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 131: a dû d'abord signifier « fort, puissant », aussi bien que « beau » à l'origine (cf., de même, *fortis* avec le sens de « beau » et la formation de *bellus*); ainsi Hor., Ep. 1, 16, 60, *pulchra Lauerna* « puissante Laverne », C. 4, 4, 5, *merses profundo, pulcrior euenit* (cf. l'Horace de Heinze, qui l'explique par *polleō*). Dans la langue rustique s'emploie pour désigner un animal « corpulent, plein d'embonpoint »: *pulcher bos appellatur ad ezimiam pinguiudinem perductus*, Fest. 274, 28; et dans la langue religieuse se dit d'un animal sans défaut réservé pour le sacrifice; cf. Comment. in Lud. Saec. 1, 106. De là « beau » au sens physique et moral; appliqué aux dieux, aux hommes, aux choses; correspondant au gr. κάλός qu'il traduit.

Dérivés et composés: *pulc(h)rē*; *pulc(h)ritūdō* (classique et usuel); *pulc(h)ritās* (rare, Caecil.); *pulchelus*; *pulchrālia, -ium* (Caton); *pulc(h)rēscō* (tardif); *perpulc(h)er*.

Bien que d'usage courant et constant durant toute la latinité, n'est pas demeuré dans les langues romanes, où il a été supplanté par le diminutif affectif *bellus* ou par *formōsus*, de sens plus concret (cf. *grandis* remplaçant *magnus*); v. Ernout, *Philologica* II, 80 sqq.

Sans étymologie. Les adjectifs signifiant « beau, joli » diffèrent d'une langue à l'autre.

pŭlĕjum (*pulĕgium* et *pulĕius*, Gloss.), -I n. : pouliot, plante aromatique, p. *martis*; dictame (Dynamid.). Attesté depuis Cicéron. Les formes romanes remontent à *pŭlĕjum*, M. L. 6815. Panroman, sauf roumain. Germanique: v. h. a. *polaiā* « Polei ».

Dérivé: *pŭlĕiātus, -a, -um*.

Sans étymologie.

pŭlĕx, -icis m. : puce, puceron. Ancien; panroman. M. L. 6816.

Dérivés: *pŭlicō, -ās* (Gloss.), φυλλίξω, M. L. 6817; *pŭlicārius* (-ris) = -a (*herba*), φύλλιον; *pŭlicōsus*; *pŭlicinūs*.

Les langues offrent pour « puce » des mots semblables, non réductibles à un original commun: skr. *pluṣi*, arm. *lu*, v. sl. *bluza* et lit. *bluša*, v. angl. *flēax*, gr. φύλλα; v. MSL 22, 142 sqq., 239 sqq. Cf., pour le suffixe, *cimex, culex*.

pŭllāria, -ae (-rium?) f. : sorte de tumeur des genives (Mul. Chir.). Déformation de *παρουλής*?

pŭllus, -I m. : petit d'un animal (cf. *poulain, poutre*); spécialement « poulet »; rejeton (d'une plante), cf. Cat., Agr. 51, *ab arbore abs terra pulli qui nascuntur*. Dans la langue érotique: *puer, qui obscene ab aliquo amabatur*,

eius a quo amatus esset pullus dicebatur, P. F. 285, 3, de là *pŭllārius*, « qui concerne les petits des animaux » « poullaire »; et = gr. παιδεραστής (Gloss.), et *pŭlliprema* dans Ausone, Ep. 70, 8. D'abord terme de la langue rustique; ancien (Plt., Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6828, *pŭllus, pŭlla*.

Dérivés et composés: *pŭllō, -ās*: pousser, germer (Calp.), M. L. 6818; *pŭllātō*, M. L. 6818 b; et *pŭllĕscō* supposé par *repŭllĕscō* (Col.); *pŭllicĕius* (-cĭnus): poulet, « poussin » (Lampr.), B. W. s. u., M. L. 6820; et britt. *pylgaint* de *pŭllicinĭum* « point du jour » (cf. *gallĭcinĭum*); *pŭllāstra*: poulette, it. *pollastra*, M. L. 6818 a; *pŭllāmen* (Mul., Chir.), fr. « poulain », formation en -men, du type de *ferāmen* « gibier » (Capitulinaire « de uillis », ch. 36 et 62), v. fr. *ferain*, prov. *feram*; et *uitulāmen* Poetae aevi Carol., éd. E. Dümmler, I 630; v. Niedermann, N. Jahrb. f. d. kl. Altertum 29 (1912), p. 313 sqq.; M. L. 6817 a; *pŭllinus*: des petits animaux; des poulains, -i *dentĕs* (Plin.), M. L. 6822; -a (*carō*): viande de poulet (Apic.); *pŭllinā(t)icius* (Plin. Val.); *pŭllĭer, -tra*: poulet, poulette (Varr., R. R. 3, 9, 9; rappelle *porcetra*). Sur la formation, v. Niedermann, Mnemosyne, 3^e sér., 3 [1936], p. 270; M. L. 6825 et B. W. *poutre, pŭllitĕs*, « couvée » (Varr., Col.); *pŭllulus, -i* « petit », d'où *pŭllulō, -ās* « faire des petits, pulluler », M. L. 6827; *pŭllulōscō* et *repŭllulō* (Plin.), M. L. 7231. D'autres dérivés sont supposés par les langues romanes: cf. M. L. 6823, **pŭllĭō*; 6826, **pŭllĭus*; 6821, **pŭllinācia*; 6819, *pŭllĭcĕlla* (Lex Sal.). Cf. aussi le juxtaposé *pŭllĭ pēs*, M. L. 6824, « pouplier » (dit aussi « pied de poulet » en français populaire). En germanique de *pŭllārium*: m. b. all. *polre*.

Forme à gémination expressive, en face de got. *fuln* « poulain ». Un rapport avec *puer* n'est pas exclu. Et, d'autre part, le grec a πῶλος « poulain ». L'u de arm. *ul* « chevreau » peut reposer sur *ō* ou sur *u*. V. aussi *pŭsus, pusillus*, et *pŭsus, Pullus* pourrait s'expliquer par **pŭt-slo*, cf. *quālus*.

pŭllus, -a, -um: brun foncé, noir; cf. Varr., R. R. 3, 12, 5, *lepus superiore parte pulla, uentre albo*; Col., 1 praef. 24, *nigra terra quam pullam uocant* (d'où le sens de *pŭllus* « (terre) meuble », en calabrais, M. L. 6829). De là *pŭllum* n. : vêtement noir; en particulier « vêtement de pauvre », d'où le sens dérivé de *pŭllus* « vulgaire, pauvre ». Ancien, usuel, technique. M. L. 6830.

Dérivés: *pŭllātus* (opposé à *albātus*): vêtu de noir; *pŭllĭgō* (Plin. 8, 191); *pŭllĕiāceus* (Aug. ap. Suet., Aug. 87, 2); *pŭllulus*.

V. *pallĕō*.

pŭllus: diminutif de *pŭrus* dans Varr., Men. 462? Sens peu sûr; v. Non. 368, 33 sqq.

pŭlmentum, -I n. : ragout, mets saucé; d'où, familièrement, « nourriture ». Ancien (Plt.). Conservé dans quelques dialectes romans, cf. M. L. 6832, *pŭlmĕntum*, à côté d'un doublet, non attesté dans les textes, **pŭlmen*, M. L. 6831.

Dérivé: *pŭlmentāris, -rius*, d'où *pŭlmentārium* n. : pâtée pour engraisser la volaille; ragout, fritot.

De même ombr. *pelmner* « pulmenti ».
V. *pulpa* et *polenta*?

pulmō, -ōnis m. : 1° poumon ; 2° nom d'un animal marin, sans doute la méduse, *p. marinus* (Plin.) ; cf. gr. ἀνταλώμων. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 6833, *pūlmo*.

Dérivés : *pulmōneus* : de la consistance du poumon, spongieux ; *pulmōnarius* : pulmonique ; *pulmōnāceus*, dans -a *rādicula* « pulmonaire », plante ; *pulmunculus*, -i m. : excroissance charnue (langue des vétérinaires).

On ne saurait déterminer s'il y a un rapport de parenté avec les mots de même sens : gr. πλεῦμων et v. pruss. *plauti*, lit. *plaučiai*, v. sl. *plušta*, ou emprunt au grec, avec métathèse. Formations aberrantes : pour cette partie du corps, les noms varient d'une langue à l'autre.

pulpa, -ae f. : maigre de la viande, chair ; *est caro sine pinguedine*, Isid., Or. 11, 1, 81 : pulpe (d'un fruit). Ancien (Cat.) ; panroman. M. L. 6834, *pūlpa*.

Dérivés : *pulpōsus* : charnu, M. L. 6835 ; *pulpāmen*, -mentum, de même sens que *pulmentum* (v. ce mot). Pas d'étymologie sûre. Sans doute apparenté à *pulmentum* et peut-être à *puls*? V. *pollen*.

pulpitum, -ī n. (*pulpitus*, bas latin) : tréteau, estrade (surtout au pluriel) ; d'où « scène de théâtre, tribune, chaire ». Roman : fr. *pupière*, etc. Irl. *pūilpid* ; germanique : m. h. a. *pulpit* « Pult ».

Dérivé : *pulpitō*, -ās : plancheier. Ne semble pas attesté avant l'époque impériale. Mot technique, sans doute emprunté.

pulpō, -ās, -āre : crier (se dit du vautour, Carm. Philom. 27).

pulpus, -ī m. : forme tardive (Plin. Val. 5, 30) de *polypus*, gr. πολύπους, sans doute rapproché de *pulpa*.

puls, -tis (et *pultis*, *pultes*, tardif) f. : bouillie de farine ; pâte ; purée. Ancien, classique, usuel. M. L. 6836, *pūls*. Celtique : irl. *collt* ; germanique : v. h. a. *polz*.

Dérivés : *pultārius* m. : soupière, conservé en espagnol *puchero*, M. L. 6840 ; *pulticūla* ; *Pultō*.

Composé hybride : *pulphagus* (Plit., Mo. 828 ; cf. *Pulphagōnides*, Plit., Poe. 54) ; on a aussi *pultificus* (-m far) (Aus.).

V. *pollen*. Un emprunt au gr. πόλτος n'est pas impossible par un intermédiaire étrusque. L'aspect du mot est singulier et la flexion sans autre exemple.

pulsō ; **pulsus**, -ūs ; **pultō** : v. *pellō*.

puluīnus, -ī m. : coussin, oreiller, traversin ; donné comme marque d'honneur aux personnages de marque. Désigne aussi tout objet ayant la forme d'un coussin : balustre d'un chapiteau imitant la forme bombée du traversin ; dos d'une baignoire ; levée de terre dans un champ ; parterre en dos d'âne. Ancien (Plit., Cat.), classique, usuel. Passé en germanique : v. h. a. *pfuliwi(n)*, v. angl. *pytle*.

Dérivés : *puluīnar*, -āris (*puluīnārium*, Gloss.), neutre substantivé d'un adjectif *puluīnāris* : oreiller,

édredon. Désigne souvent un objet plus grand et plus riche que le *puluīnus* ; de là le sens de « lit d'apparat » dans les lectisternes ; *puluīllus* (diminutif), -ulus, -nātus, -nēnsis, tous de l'époque impériale. Étymologie indéterminée.

puluis, -eris (*puluer*, Gloss.) m. et f. : poussière, poudre. Spécialisé dans le sens de « poussière de l'arène ou du champ de course, de bataille » (cf. gr. κόνις) ; d'où le sens imagé « champ de bataille », puis « lutte, effort ». Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 6842, *pūlois* et *pūlus*, **pulus* (cf. *cinis*, *cinus*). Britt. *pylor*.

Puluis, ancien thème en -u-, a subi l'influence de *cinis*.

Dérivés : *puluerō*, -ās : couvrir de poussière, M. L. 6841 ; *puluerātio* ; et, à basse époque, *puluerizō*, -ās (Vég.), hybride à suffixe grec, formé sur κοιλίω ; *pulueruus* et *impulueruus* (Gell. 5, 6, 21, formé sur ἀκόντιος, ἀκόντι *vuxāv* comme me l'a signalé J. B. Hofmann) ; *puluerulentus* ; *puluerārius* (*uicus*) ; *puluerāticum* (-ca) « pourboire, salaire » (latin impérial) ; *puluisculus* (-culum), M. L. 6843.

Cf. skr. *palāvah*, lett. *pelus* (pl.) « bal'e du grain », v. pr. *pelwo*. V. *pollen*.

puluis : sorte de plante épineuse (Ps.-Rufin., Ios. ant. 9, 10)? †

pūmella, -ae f. : boule de gui (Gl.). De *pōmum*? Cf. *pūmellus* « grenade » = *mālum pūnicum*. V. André, *Lex.*, s. u.

pūmex, -icis m. (les formes romanes supposent un doublet *pōmex*, cf. M. L. 6844, qu'on trouve dans les glosses), féminin dans Catulle 1, 2 : pierre ponce. Ancien (Plt.). Panroman, sauf roumain. V. h. a. *pūmiz*.

Dérivés : *pūmicō*, -ās : poncer (d'où *pūmica*, Grom.) ; *pūmicātor* : σφῆκτης (Gloss.) ; *repūmicātiō* (Plin.) ; *pūmicus* : de pierre ponce ; *pūmicōsus* : poreux (Plin., Vitr.).

Pour l'étymologie, v. *spūma* ; la ressemblance de la « pierre ponce » et de l'éponge est frappante et a été signalée dès l'antiquité. L'σ de *pōmex* ne peut être que l'adaptation d'un oi normalement conservé en osque (la pierre ponce se trouve près des volcans) ; forme dialectale tardivement latinisée. Mais peut-être mot indigène, comme *sulp(h)ur*, rapproché secondairement de *spūma*.

pūmiliō (gén. pl. *poumilionom* sur une ciste de Préneste, CIL I^o 560), -ōnis c. : nain, naine. Forme accessoire, sans doute dialectale : *pōmiliō*. Depuis Lucrèce. On trouve à basse époque et dans les gloses un adjectif *pūmilus* ou *pūmilis* ; et *pūmilus* au sens de « nain » dans Stace et Suétone. Cf. le suivant.

Cf. gr. πυγμαῖος, Πυγμαλίων. *Pūmiliō* est la forme la plus ancienne ; *pūmilus* en a été tiré secondairement, les formes en -ō, -ōnis paraissant vulgaires.

pūmūla, -ae f. : espèce de vigne (naine?) sur le territoire d'Amiterne (Plin. 14, 37). Sans doute à rattacher au précédent et au groupe de *pu-er*, *pusus*, *putus*, etc.

pungō, -is, **pupugi** (*pepugi* ; -*punxi* dans les compo-

sés), **punctum, -ere** : piquer, sens physique et moral. Ancien, classique, usuel. M. L. 6850.

Formes nominales, dérivés et composés : *pūgiō, -ōnis* m. : poignard, *dictus quod eo punctim pugnatur*, P. F. 265, 5; *pūgiunculus*; *punctum* : point, petit trou fait par une piquère; point (de ponctuation), traduction de *στυγή*. De là « partie d'un tout grosse comme un point » : *punctio temporis* = *στυγή καιροῦ*, etc. Panroman, sauf roumain. M. L. 6847. Celtique : irl. *ponc* « punctum »; britt. *pwyo, pwyth*; v. angl. *pyncgan*.

punctus, -ūs m. (Plin.) : piquère, point; *punctiō* (langue médicale) : point; d'où *punctiuncula*; *punctūra* (Cels.), M. L. 6848; *punctulum* (Apol.); *punctillum* (Sol.); *punctōrium* : instrument pour piquer (tardif), M. L. 6846; *punctim* : avec la pointe, opposé à *caesim*. Cf. encore M. L. 6845, *punctiāre*; M. L. 6851, **pūngēllus*; B. W. *poingon*.

compungō (bas latin, parfait *compugī*) : piquer. Composé d'aspect déterminé. Très usité dans la langue de l'Église au sens moral (gr. *κατανύσσω*) pour désigner la souffrance du remords. De là *compunctio, compunctiō*.

expungō : piquer tout en travers; effacer par des points (un nom), rayer; en particulier « effacer le nom d'un débiteur », d'où « donner décharge; décharger »; *interpungō* : *διακέντω*; *interpunctiō* = *διακέντησις*; *perpungō* (Cael. Aurel.), cf. M. L. 6424, *perpunctus*; *repungō* (Cic., Fam. 1, 9, 19).

V. aussi *pugil*.

L'élément radical *pug-* pourrait appartenir au groupe des mots à (s)p- initial indiquant un choc (v. *puet, pugnus*), comme *stig-* (v. *instigare*) au groupe de (s)t-. Sur **pinctiāre* « pincer », v. M. L. 6509 b et B. W. s. u.

pūnicus, pūnicus : v. *Poenus*; *p. arbor* : grenadier = *φουνίξ*.

pūniō : v. *poena*.

puppa (*pūpa*), -ae f. : petite fille, poupée. Mot du langage enfantin. *Puppa* présente la même gémisée que *acca, atta, pappā, putius*. Les deux formes sont représentées dans les langues romanes, cf. M. L. 6852 et 6854 (all. dial. *poppe?*), ainsi que le diminutif *pūpula*, M. L. 6856. Sur *puppa, pūpa, pūpula* ont été formés les masculins *puppus, pūpus, pūpulus*, qui, du reste, sont rares et n'ont pas survécu. Sur *pūpula, -lus* est bâti un second diminutif *pūpilla, -lus* (avec *ū*, contrairement à *mamma, mamilla*, etc.) qui, dans la langue du droit, a pris le sens de « pupille, enfant mineur orphelin »; de là *pūpillaris* « de pupille », *p. aetās, pectānia*; *pūpillātus, -ūs*. *Pūpula, pūpilla* désignent aussi la pupille de l'œil (cf. gr. *κόρη*), ou prunelle, ainsi nommée à cause de la petite image qu'on voit s'y refléter. Cf. M. L. 6853. Les gloses ont un verbe *pūpior, παιδεύουαι* CGL III 165, 21. Cf. aussi *Pūpius, Pūpiānus, Pūpinus*, etc.?

Puppa a dû avoir également dans le langage enfantin le sens de « sein » (cf. lett. *pups* « sein », *paupt* « gonfler »), qu'on retrouve dans les langues romanes; cf. ital. *poppa*. De ce *puppa* est issu un dénominatif **puppare* « têter », M. L. 6854, **pūppa* 2. Cf. le double sens de *mamma*.

puppis, -is f. (acc. *puppim*, abl. *puppi* et *puppe*) :

poupe d'un vaisseau. Ancien, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6855.

Pas d'étymologie sûre. Le mot s'oppose à *prōra* (*pro-ris*); v. ce mot, qui est un emprunt.

pūpulō, -ās : crier (du paon). Onomatopée (Poet. Lat. Miñ. 1, 61, 26).

pūpus : v. *puppa*.

pūrgō, -ās, -āui, -ātum, -āre : purifier, nettoyer (sens physique et moral), purger; *sē pūrgāre* « se disculper »; et, à l'époque impériale, « excuser, justifier ». Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6859.

Dérivés et composés : *pūrgāmen* (Ov. = *κάθαμα*); *pūrgāmentum*; *pūrgātiō* (= *κάθαρσις*), -tor, -trix, -tarius (cf. M. L. 6859 a) (irl. d'Église *pūrgōit, purgatoir*), -tiuus, -tura; *pūrgātiucus* (Not. Tir.); *pūrgitiō, -ās* (Plt.); *pūrgābilis* (Plin.).

dē, ex- (M. L. 3059), *per-, re-pūrgō*.

Pūrgō est issu de *pūrigō* (attesté encore dans le participe du composé plautinien *perpūrigāuis*, cf. Mi. 177), dérivé de *pūrus*; cf. *lēuigō, iūrgō, liūigō*. L'étymologie de Thurneysen qui dérive le verbe de **pūr-* « feu », et *ag-*, d'après *fūmigō*, est invraisemblable.

purpura, -ae f. : pourpre. Désigne à la fois le coquillage (*murex*), la teinture qu'on en tire et l'étoffe ou le vêtement teint de cette couleur. Symbolise dans ce sens le pouvoir, et en particulier le pouvoir suprême : *purpuram sūmere*.

Emprunt ancien et oral au gr. *πορφύρα*, traité comme un mot purement latin, d'où l'adaptation du redoublement : cf. *furfur, curculiō*, etc.; a fourni de nombreux dérivés : *purpureus* (= *πορφύρεος*, cf. *pūnicus*); *purpurātus* (d'où *purpurō*); *purpuraster* (Galen.); *purpurārius*; *purpurio* = *πορφύριον*; *purpurissum* (*φύκος*) = *τὸ πορφύριον*; *purpurissa*, épithète de Vénus; *purpurissātus*, etc. Panroman, sauf roumain. M. L. 6862. Celtique : irl. *corcur, purpur*; britt. *porphor*. Germanique : got. *pāurpaura, pāurpurōn* : « colorer de pourpre »; v. angl. *purpure*, v. h. a. *purpura*. Les gloses ont aussi *purpurilla*, peut-être déformation par étymologie populaire de *turturilla* et qui est expliqué par *locus in castris extra uallum in quo scorta prostant; nam apud ueteres, matronae stola, libertinae toga, prostitutae purpurea ueste utebantur*. — *Purpurilla* est conservé dans le dialecte vénitien, M. L. 6863.

pūrus, -a, -um : pur, sans tache, sans souillure; et « pur de »; par suite « net, sans mélange », « exempt de ». L'adjectif appartient surtout à la langue religieuse; cf. plus bas l'emploi et le sens de *pūrare* et *pūrimēstriō*. Correspond exactement à gr. *καθάρσις* Ancien, panroman (sauf roumain). M. L. 6864. Celtique : irl. *clirpūr*; britt. *pur*.

Dérivés : *pūrō, -ās, -āre* (= *καθαίρω*), supplanté à l'époque historique par *pūrgō, pūrificō*, mais conservé dans une glose de Festus, 254, 9, *prophetas in Adrasto Iulius nominat antistites fanorum, oraculumque interpretes* (2) : « *cum capita uiridi lauro uelare inperant prophetae, sancta iūa caste qui purant sacra* », et qui est attesté par le témoignage des langues ro-

manes, M. L. 6857 et 2576 a, *dépûrâre*; cf. aussi *impûrâtus*, populaire, employé comme terme d'injure par Plaute et Terence et repris par Apulée; *pûrê* (superlatif archaïque *pûrimê* dans Fest., P. F. 301, 7, *pûrime teinero* : *purissime tenuero*), conservé en roman avec le sens de « seulement », M. L. 6858; *pûriter*; *pûritâs* (rare et tardif d'après καθαρότης), M. L. 6860; *pûrfaciô* (Non.); *pûrificus*; *pûrifcô*, -*ficiôtiô*, -*ficiôrtius* (époque impériale); *impûrus*; *impûrtiûs*; *pûrimênstrîo* : p. esse dicuntur qui sacrorum causa toto mense in caerimonis sunt, i. e. puri sint certis rebus carendo, Fest. 298, 13. Sur *pûtus* et *nepus*, v. ces mots.

Lat. *pûrus* appartient à la racine dissyllabique de skr. *pavûâr* « celui qui purifie », *pavîtram* « instrument de purification », *pûtâh* « purifié », *pundûti* « il purifie ». C'est un terme de la langue religieuse qui, comme nombre d'autres de même genre, s'est perdu ailleurs. Le mot celtique, irl. *ûr*, gall. *ir* « vert, frais », que l'on a rapproché, est pareil pour la forme à *pûrus*; le sens serait explicable à la rigueur; de même, en germanique, v. h. a. *foven* « cribler ». Cf. peut-être *nepus*; mais le rapprochement de *pûtus* fait difficulté; v. *pûtô*.

Le rapport entre *pûrâre* et *pûrgâre* rappelle celui qui existe entre *iûrô* et *iurgâre*; mais, dans ce dernier couple, les sens ont divergé.

pûs, pûris n. (pl. *pûra* dans Plin.) : pus. S'emploie aussi comme terme d'injure (Lucil., Hor.). M. L. 6865.

Dérivés : *pûrulentus* (déjà dans Cat.) ; *pûrulentia* (tardif) ; *pûrulentatiô*, *pûritâs* (Cael. Aur.) ; *pûrônîus*, M. L. 6861. Un dénominatif *pûrô* figure dans *suppûrô* (déjà dans Caton, Agr. 157, 3, (cancer) *festulosus subius suppurat sub carne*), dont dérivent *suppûratiô*, -*tôrîus*. De *suppûrô* a été extrait tardivement le simple *pûrô* (Marc. Empir.), et les gloses ont aussi *dépûrô*.

Thème en -s. **puwos*, comme gr. πύος « pus » chez Hippocrate, à côté de πύων Cf. skr. *pûyati* = av. *puyeti* « il pourrit », gr. πύθω « je fais pourrir » (présent dérivé d'un ancien présent athématique non attesté); arm. *hu* « sang purulent »; lit. *pûliai* « pus » et *puvëšiai* « pourriture », *pûviu*, *pûti* « pourrir »; v. h. a. *fûl* « pourri ». — Lat. *pûteô* rappelle skr. *pûtiûh* « pourri »; noter la brève de *pûter*.

pûsitô, -âs : crier (de l'étourneau), P. L. M. V 61, 17. V. le suivant.

pustula, -aë (*pussula, pûsula*; cf. P. F. 88, 25) f. : 1° bouton; 2° bulle. Terme technique. M. L. 6867.

Dérivés : *pustulô*, -âs; *pustulâtus* et *pûsilâtus* dans *argentum pûsilâtum* « argent purifié » (qui a fait des bulles en cuisant); cf. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122, n. 4; *pustulôsus* et *pûsilôsus*; *pustulescô*, -is; *pustulâtiô*; *pustulâgô* = βήχιον, tussilage. Le diminutif *pustella*, qui est dans les gloses, est conservé en roman. M. L. 6866.

D'une racine expressive **p(h)u-* élargie par -s- dans *pustula* et dans r. *pyzdû* « souffler fort », etc., et par -t- dans skr. *phut-karôti* « il souffle » (il fait *phut*), lit. *puçû*, *pûsti* « souffler » (à côté de *puniû*), gr. φύσα (de **phûtu*) « soufflet »; le k' de arm. *p'uk'* « souffle » est d'origine obscure. Cf. aussi *pûsitô*.

pûsus, -i m.; pûsa, -aë f. : garçon, fille (Pompon. ap. Varr., L. L. 7, 28).

Dérivés : *pûsiô*, -*ônîs* m. : garçonnet; *pûsiola* (Prud.); *pûsillus* (avec ü; cf., toutefois, Hor., Sat. 2, 3, 216, *Pûsillam*, nom propre) : de toute petite taille, petit, faible et n. *pûsillum* : un petit peu; *pûsilâtus* « breui[s] statûrâ », CGL II 590, 41; d'où, à basse époque, *pûsillitâs* (langue de l'Église), *pûsillanimis* (Vulg., langue de l'Église), glosé *δύλωρος*; *pûsillanimiâs* = *δύλωρο*, *μικρο*-*ψυχλα*; *pûsillulus*; *perpûsillus*; *pûsin(n)a*, *Pûsinnus* (tardifs). Usités de tout temps, mais appartiennent surtout au vocabulaire familier (sauf dans la langue de l'Église).

Pûsus doit représenter un ancien **pûssus* (de **put-so-s* ou **put-to-s?*); la brève de *pûsillus* rappelle l'alternance *mamma/mamilla, quâlus/quâsillus*. Cf. *putus*; et *puer, pullus*; *pisinnus*.

put(t)a : v. *putus* 2.

pûteô, -ês, -êre (**pûitre*, v. fr. *puir*, etc.) : être pourri, gâté, corrompu; puer. Ancien, usuel.

Formes nominales et dérivés : *pûtor*, M. L. 6883, irl. *puðar*; *pûtidus*, souvent employé comme terme d'injure ou de blâme; se dit du style, cf. le fr. familier *puant*, M. L. 6878, britt. *pwt*; *pûtidulus*; *pûtidiusculus* (Cic., Fam. 7, 5, 3); *pûtescô*, -is : se gâter, se corrompre (déjà dans Cat., Agr. 3, 4), M. L. 6876; *ex-*, *re-pûtescô*. Cf. aussi M. L. 6880, **pûtium*, et 6879, **pûtinâsius*; 6888, *pûtulentus*.

Avec ü : *pûter* (-*iris*), -*iris*, -*tre* : pourri, qui se décompose ou se désagrège, M. L. 6875; irl. *puðar*, britt. *pwðr*.

De là : *putreô* et *putrescô*, M. L. 6885; *imputrescô* (Col.), M. L. 4326; *putror* (Arn.); *putridus*, M. L. 6887, et *putridulus* (Amm.); *putribilis* (Paul. Nol., Aug.); *putredô*, -*inis* (bas latin) et *putramên* (Cyp.); *putrilâgô* (Non.); *putruôsus* (Cael. Aur.); *putrefaciô*, -*fiô*, -*factiô*; *imputrescô*, M. L. 4326; *imputribilis* (langue de l'Église = *δσπητρος*); *imputribilitèr*; *putrimordâs* (Boèce).

Cf. encore M. L. 6884, **pûtôrîus*; 6886, **pûrticâre*.

V. *pûs*.

puteus, -i m. (-*teum* n., Inscr.; *putea*, n. p^l., Varr. ap. Non. 217, 1) : puits. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 6877. Celtique : irl. *cuíthe*, *putte*; britt. *pyðew*. Germanique : v. h. a. *pfuzzi*, etc. Sur britt. *putte* « cunus », v. J. Loth, s. u.

Dérivés : *puteâlis* : de puits, *p. aqua*, M. L. 6872; *puteal* n. (*puteâle*) : margelle de puits; et spécialement, à Rome, margelle dont on entourait certains lieux frappés par la foudre : p. *Libônîs*; *puteânus* (Col., Plin.); *puteânîus* m. : puisatier, M. L. 6873. Un dénominatif composé **sûbputeâre* est supposé par certaines formes romanes, M. L. 8388. A puteus Varron rattache le nom de la ville *Puteoli* (M. L. 6874) et *puticulî* (-*lae*), nom d'un lieu de sépulture sur l'Esquilin, mais propose également de les faire dériver de *pûteô* (malgré la différence de quantité), L. L. 5, 26 : « a puteis oppidum ut Puteoli, quod incircum eum locum aquae frigidae et caldae multae, nisi a putore potius, quod putidus odoribus saepe ex sulphure et alumine. Extra oppida a puteis puticulî, quod ibi in puteis obruebantur homines, nisi potius, ut Aelius scribit,

puticulae quod putescabant ibi cadauera proiecta, qui locus publicus extra Esquilias. Itaque eum Afranius putilocus in Togata appellat, quod inde suscipiunt per puteos lumen ». Cf. P. F. 241, 1.

Puteus a la même finale que *balteus, calceus, pluteus*, ce qui laisse supposer une origine étrusque. Sur étrusque *puteal*, v. Sigwart, Glotta, 8, 159. Dans rapport avec *putāre* ou *paūre*.

putō : v. le suivant.

1. **pūtus, -a, -um** (sur la quantité de l'u, v. Aulugelle 7, 5, 5; Alfenu prononçait *pūtus* d'après *pūrus*, mais la brève est attestée par le mètre dans Plt., Ps. 1200; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 103 et 213) : ancien adjectif presque uniquement employé dans la locution asyndétique *pūrus pūtus*, qui s'applique surtout à l'argent : *argentum pūrum pūtum* « argent pur [et] sans mélange ». Ancien, mais rare et de couleur archaïque; cf. P. F. 23, 10; 241, 4, qui attribue le mot aux *antiqui*. De *pūtus* Varron, L. L. 6, 63, fait dériver le dénomiatif :

2. **putō, -ās, -āui, -ātum, -āre**, dont le sens général serait « nettoyer, purifier », cf. Varr., R. R. 2, 2, 18, *uelius laurare ac putare*, et qui se serait spécialisé dans des acceptations techniques :

1° « émonder, élaguer les arbres », sens qui s'est maintenu jusque dans les langues romanes, cf. M. L. 6869, *putāre*, et en germanique dans les mots *poten* (all. dial.), *possen* (franc.); cf. aussi bret. *embouda* « groffer, enter », de *imputāre* (avec influence de *εμφορον?*); v. B. W. sous *enter*.

2° « apurer un compte », *rationem putāre*; cf. Varr., l. l. : *putare... purum facere; ideo antiqui purum putum appellarunt; ideo putator quod arbores puras facit; ideo ratio putari dicitur, in qua summa fit pura* : *sic is sermo in quo pure disponuntur uerba, ne sit confusus atque ut diluceat, dicitur disputare*; et Gell. 7, 5, 6 sqq., etc. De ce second sens serait dérivé celui de « compter, calculer, estimer » et, d'une manière plus générale, « juger, penser », peut-être d'après *λογίζομαι*; cf. *aestimō, dūcō*, qui présentent des développements analogues. — *Putāre* et son composé *computāre* sont les verbes qui correspondent à *ratio*, le verbe *reor* étant rapidement sorti de l'usage.

Ce double sens de « élaguer » et de « calculer, penser » se retrouverait dans les dérivés et composés de *putāre*; cf., par exemple, *putāmen, amputō*, en face de *putātius, disputō, imputō*. Ainsi se seraient constituées deux séries qui sémantiquement n'ont rien de commun entre elles :

1° *Putā, -ae f.* : déesse qui présidait à l'émondage (Arn. 4, 7); *putāmen* (usité surtout au pluriel) = branches élaguées d'un arbre; puis « épluchures, écales d'un fruit », etc. Mot technique en *-men* de la langue rustique; *putātō* : élagage, émondage. Sens classique; le sens de « estimation » n'apparaît que tardivement; *putātor* : élagueur (Varr., Plin., Col., Ov.), M. L. 6869 a, 6870; *putātōrius* : *-a falx*, d'où *putātōria*, substantivé et conservé dans les langues romanes, M. L. 6871; **putō, -ōnis*, M. L. 6882; *imputātus* : non taillé; *amputō* : tailler tout autour, rogner; d'où « couper, muti-

ler » (sens propre et figuré); *amputātō*; *dēputō* : tailler de haut en bas; *exputō* : enlever en taillant, élaguer; *imputō* : enter, M. L. 4325; cf. aussi M. L. 4300, **imputāre*; *interputō* : faire des éclaircies, émonder; *supputō* : tailler par-dessous, M. L. 8387 b.

2° *putātius* : putatif (langue de l'Église); *putātio* compte, estimation (Macr., Dig.); *computō* (composé d'aspect déterminé) : compter, cf. Plt., Mi. 204, *dester digitiis rationem computat*; mettre en compte. A renoncé dans ce sens *putāre*, spécialisé dans le sens de « penser », et est passé dans les langues romanes, ainsi que le bas latin *computus, -i* (postverbal de *computō* comme *pugna* de *pugnō*), qui, au sens de « compte », s'est substitué à *ratio*, M. L. 2108, 2109; *computātio* (irl. *compóiteach*), *-tor*; *dēputō* : compter, estimer (anté- et postclassique); *disputō* : examiner contradictoirement ou dans tous ses articles un compte (Plt., Au. 529) dans la langue de la rhétorique et de la dialectique. « exposer les arguments d'une cause; discuter de » (trad. *διαλογίζομαι*, cf. *dissere*); *disputātio* (= *διαλογισμός*, Cic., Cés., Quint.), *-tor*; *disputātrix*, employé par Quint. 12, 2, 13, pour traduire *ἡ διαλεκτικὴ* (sc. *τέχνη*); *disputābilis*, etc.; *exputō* : examiner sous toutes les faces; comprendre (rare, mais d'époque classique, cf. *ἐκλογίζομαι*); *imputō* : mettre en compte; *imputer* attribuer (usuel et classique; sur les différents sens, v. Ingrid Odelstierna, *De ui... gerundii...*, *accedunt de uerbo imputandi adnotationes*, p. 67 sqq.; mais les dérivés *imputātō, -tor, -tius* sont de basse époque), M. L. 4324; B. W. *enter*; et germanique : v. h. a. *imfjūōn*, etc.; *reputō* : faire et faire les comptes, calculer; d'où « réfléchir, examiner » (classique, mais non dans César), M. L. 7232; *reputātio* (époque impériale); *perputō* (Plt., Cist. 155); *supputō* (= *ὕπολογίζομαι*) : compter, supputer (époque impériale, comme les dérivés *supputārius, -iātio, -tor*). Cf. aussi *apputāre* (Not. Tir.), M. L. 559 a.

L'impér. *puta, ut puta* s'est employé comme adverbe à basse époque, au sens de « par exemple, comme »; v. Blaise, s. u.

Il se peut, toutefois, que l'on ait affaire à deux racines originellement distinctes, l'une signifiant « couper », l'autre signifiant « purifier, épurer », et que les étymologistes auraient essayé de confondre sous un sens fondamental unique.

Ni l'u bref de *putus* en regard de l'ū de skr. *pūtih* « purifié », normal dans une racine dissyllabique, ni le sens de « bien élagué » qui ressort de *putāre* ne permettent, semble-t-il, de rapprocher *pūrus* (cf. toutefois *pāter* en face de skr. *pūtih*). En revanche, on peut rapprocher lit. *pidauti* « couper », *piūklas* « scie », v. pruss. *piucian*, traduit par *Sichel*, Voc.

puttus (pūtus) m.; **put(t)ia f.** (p. : *meretrix*, Greg. Tur., Vit. patr. 19, 3) : petit garçon, enfant. Synonyme familier de *puer*; traduit par *μωρός* dans les Glosses, CGL II 165, 43 et 45.

Diminutif *pūtillus* dans Plt., As. 964 (septen. iamb.), *hirundinem, monerulam, passerulum pūtillum*. Pour la brève, cf. *mamilla, ofella, quasillus*. L'abrégié de Festus, p. 241, 8, attribue à Plaute un adjectif *putūtius* (l. *puticius?*) mais, dans le passage correspondant des Bacchides, v. 123, les manuscrits de Plaute ont *poticiō*, dont la quantité de la voyelle initiale est incertaine et le sens

obscur. Sur *pūtus*, conjecture de Scaliger dans le *Catalo-
gion*, 7, 2, v. Ernout, *Rev. Phil.*, 1955, p. 52.

Les formes romanes remontent à *pūtus*, *pūta*, *put-
tāna* : ital. *putto*, *putta*, *puttana*. fr. *pute*, *putain*, M. L. 6890 (cf., toutefois, B. W., qui rapprochent *putain* de *pūctios* (cf., toutefois, B. W., qui rapprochent *putain* de *pūctios* suppose **pūtulus*, M. L. 6889.

pūctios) ; le roumain *puchios* suppose **pūtulus*, M. L. 6889. Le nom propre *Pōtōnius*, cité par Varr., L. L. 7, 28, dans le pentamètre *Fili Potoni, sesquisenex puerum*, semble être sans rapport avec le groupe et d'origine étrusque ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 216.

Cf. *puer*, *pullus*.

pūtiō : v. *pūtiō*.

pyramis, -*idis* f. gr. *πυραμῖς*. Latinisé en *pyramida*, -*ae* (Claud. Mamert., Boèce).

pytissō, -*ās* : ἄ. λ. de Térence, *Hau.* 457, de *πυτίζω* « cracher (le vin après l'avoir goûté) » (*Etym. Magn.*, non attesté dans les textes). V. *spuō*.

pyxis, -*idis* (*puxis*, *buxis*, manuscrits de *Juv.* 13, 25) f. : boîte, cassette. Emprunt au gr. *πυξίς*, déjà dans Cicéron.

Dérivés : *pyxidicula* (Celse) ; *pyxidātus*, -*a*, -*um* (Plin.). Les dérivés romans et germaniques ont subi l'influence de *buxus* : v. ce mot. Irl. *piosa*.

quā : nominatif singulier féminin ou nominatif-accusatif pluriel de *quis* indéfini. Emprunté au thème du relatif **quo-*, a remplacé *quis* et *quia*.

quā : ablatif féminin du pronom relatif. Spécialisé comme adverbe de lieu au sens de « par où » (relatif ou interrogatif indéfini), sc. *quā* [uā, parte]. A aussi le sens de « par quelque moyen, de quelque manière » (indéfini; d'où *quā...* *quā*, e. g. Plt., Mi. 1113, « aussi bien... que »). Ancien (Lex XII Tabul. 7, 7), usuel. Figure dans *quāpropter*, *quātenus*.

quadr- : v. *quattuor*.

quadrīgae : v. *quattuor* et **ieug-/iug-*.

quadrīmus : v. *quattuor* et *hiems*.

quaerō (*quairō*; épitaphe d'un Scipion, CIL I² 11), **-is, quaesīū** (-ī), **quaesītum** et **quaestum**, **-ere**. *Quaerō* représente un ancien **quaisō*; cf. *quaesō*, désidératif (issu de **quais-sō*), avec lequel les auteurs archaïques le confondent parfois; cf. Plt., Ba. 178; Enn., A. 145; Trag. 129, *liberorum sibi quaesendum gratia*. Le parfait *quaesīū* fait difficulté; on attendrait **quaessi* > **quaesi*, comme on a de *ūrō*, *ussī* (le parfait *quaeis* qu'on a dans une inscription en vers, CIL V 6842, est trop tardif et trop isolé pour qu'on puisse en faire état; et ce doit être une contraction de *quaesīū*, comme *audi*, qu'on lit CIL III 31 [environ 71 après J.-C.], ou une formation analogique d'après le type *haerō*, *haesī*). A ce **quae(s)ī* correspond *quaestum*, comme à *ussī*, *ustum*. *Quaesīū* est le parfait du désidératif; cf. *capessīū*, *laccessīū*, de *capessō*, *laccessō*; une formation analogue est dans un verbe de sens voisin *petō* : *petīū*. A *quaesīū* correspond *quaesītum*, qui est d'un emploi général dans les composés de *quaerō* : *acquisītum*, *anquisītum*, *conquisītum*, *exquisītum*, *inquīsītum*, *perquisītum*, *requīsītum*. Sur *quaesītum* et *quaestum* se sont formés des doublets parallèles, dont certains se sont différenciés par le sens; cf. *quaestor* et *quaestior*.

Quaerō signifie, comme gr. *ζητέω*, « chercher, rechercher », « faire une recherche ou une enquête, s'informer (g. *ab aliquō*) », puis « chercher à » (g. *ut* ou l'infinifit), « demander », « chercher à se procurer », et quelquefois même « gagner, obtenir » (cf. les composés qui expriment l'aspect « déterminé » *acquīrere*, *conquīrere*). Cette dérivation de sens se retrouve dans *quaestus*, **-ūs** m., spécialisé dans le sens de « façon de rechercher l'argent », d'où « métier » (*quaestus meretricius*, *quaestum facere*) et « gain » (souvent joint à *lucrum*, e. g. Cic., Tu. 5, 3, 9; Verr. 2, 3, 44, 106; opposé à *sumptus*); de là : *quaestuariūs* « mercenaire, qui se vend » (Tert.), *quaestuosus* « avantageux, profitable; qui recherche ou qui fait des profits ». — *Quaerere*, attesté de tout temps, est panroman (M. L. 6923), mais a été remplacé partiellement par

circāre, fr. *chercher*; v. B. W. s. u. Cf. aussi **quaerimānia*, M. L. 6924; **quaestiacāre*, 6925.

Quaestīō « recherche » a pris dans la langue juridique le sens de « enquête, interrogatoire », « chambre d'enquête » (g. *perpetua*, etc.), et spécialement « enquête avec torture, question » (d'où, dans la langue de l'Église, *quaestīōnō* « mettre à la question », *quaestīōnārius* « tortionnaire »); dans la langue philosophique, le sens de « question, question de savoir si, discussion » (= gr. *ζήτησις*, *ζήτημα*), cf. Cic., N. D. 1, 1, 1; Top. 15, 60; 21, 79; Inu. 1, 13, 18. De là en celtique : *irl. ceist*, *brill. ceist*.

Dérivés : *quaestiuncula* et, tardif, *quaestīōnāliū*.

Le nom d'agent *quaestor*, usité surtout au pluriel, s'est appliqué d'abord à des magistrats chargés des enquêtes criminelles, *quaestōrēs parricidīū* (cf. Dig. 1, 2, 2, § 23; Fest. 310, 25). Puis ils furent ensuite attachés à la gérance des comptes du trésor et se spécialisèrent dans ces fonctions financières (comme le *ζητητής* grec); cf., pour le changement de sens, *praetor*. De là : *quaestūra*, *quaestōrius*, *quaestōricius*; **quaestōrissa* f. « femme du préfet de la ville » (bas latin). Sont empruntés au latin : osq. *kvaisstur*, *kvaizstur*, ombr. *kvestur*. Sur *kvestur* l'ombrien a bâti un dérivé *kvestretie* (« *quaestūrā* », avec le même suffixe *-iūtē-* que dans *uhtretie* « *auctūrā* » de *uhtur* « *auctor* »).

Quaestor a désigné le « juge d'instruction »; et, dans la langue philosophique de basse époque, il a traduit le gr. *ἀκραιτύς*.

A côté de *quaestus*, *quaestīō*, on trouve aussi, à l'époque impériale, *quaesītus*, *quaesītiō*.

De *quaerō* existent un désidératif *quaesō* (graphie *quaesso*, CIL X 2311) : « chercher à obtenir », encore usité dans l'ancienne formule de Caton, Agr. 141, 2 : *Mars pater te precor quaesoque uti sies uolens propitius*, et qui est demeuré comme formule de politesse, *quaesō*, employée en incise avec le sens de « s'il te plaît, je te prie »; et un itératif *quaerīō* « chercher sans cesse » (pour la forme, cf. *agō/agūtō*), usité surtout dans la langue des comiques, d'où *requīrītō* (Plt., Mo. 1003).

Composés : *acquīrō* et **acquāerō* : rechercher ou se procurer en outre, acquérir; *acquīsītū* (tardif); **acquīsītō*, **-ās**, M. L. 111 a; *anquīrō* (sans doute **am-quīrō*, glôse par *circumquīrere* par P. F. 20, 16), doublet de *inquīrere*; assez employé par Cicéron, mais rare à l'époque impériale (dernier exemple dans Justin); *conquīrō* (*conquaerō*) : rechercher, recruter; réquisitionner (cf. *conquīsitor* : *-es dicuntur militum scriptores*, GLK V 658, 36); et aussi « rechercher ensemble, discuter » = *συζητεῖν*; cf. *συζητησις*, Cic., Fam. 16, 21, 4, M. L. 2154; *disquīrō* : chercher de tous côtés, M. L. 2683; *exquīrō* : rechercher avec soin; enquêter; d'où *exquisītus* « recherché, raffiné, élégant »; *inquīrō* : faire une en-

quæle, M. L. 4451 : *inquisitiō; inquisitor; inquisitus* : non recherché (Plt. = ἀζητητός); *perquirā* : rechercher par à travers, de tous côtés, M. L. 6424 a; *requirō* : rechercher, M. L. 7235, 9706 (les formes romanes remontent à *requaerere*).

Pas d'étymologie connue, comme pour la plupart des mots à diphtongue *ae* (v. *haereo*).

quālis, « e » adjectif et pronom relatif et interrogatif « quel, de quelle sorte ou de quelle nature ». S'emploie en corrélation avec *tālis* « tel », ou absolument avec le sens de « de la nature que » dans des phrases relatives, ou de « de quelle nature » dans des phrases exclamatives ou interrogatives. Correspond pour le sens au gr. ποῖος; ou interrogatives. Correspond pour le sens au gr. ποῖος; de la *quālitās*, terme créé par Cicéron pour traduire ποῖότης, cf. Acad. 1, 6, 24, *qualitates igitur appellauit ποῖότητας*, cf. Acad. 1, 6, 24, *qualitates igitur appellauit ποῖότητας non est vulgi uerbum, sed philosophorum*, et, plus tard, *quālitātius* = ποῖωδης (Cassiod.). Adverbe : *quāliter* (époque impériale). — Ancien (Enn.), usuel. Tend à se confondre à basse époque avec *quī*, *quis*; e. g. Vitae patr. 3, 178, *quale uas est ex utrisque mundius?* Conservé dans les langues romanes, auquel il a fourni un pronom relatif et interrogatif. M. L. 6927; B. W. s. u. De *quālitās* : i. r. l. *cailidechi*.

De là : *quālitiscumque* « quel qu'il soit; quelconque »; *quālis quālis* : de quelque nature que (Dig.), et *quāliter quāliter*; *quālislibet* (bas latin); *quālisnam* (Aplul.).

Pour la formation, cf. gr. πῶσος (dor. πῶσος) « de quel âge, combien grand », lit. *kōl, kōlīai* « combien longtemps ». Suffixe *-li-*, mais après autre radical dans v. sl. *kolikū* « quantus ». Les formations comportant *-li-* tiennent une grande place en latin; cf. *-ārius*, etc. V. *tālis* et *quis*.

quālum (*quālus, quall-* m.), -ī n. : panier d'osier tressé; sorte de filtre en osier, etc. Ancien (Caton), technique. Joint à *colum* par Vg., G. 2, 241 : *tu spisso uimine qualos | coloque prelorum fumosis deripe tectis*. A *quālum* correspond le diminutif *quasillum, quasillum* « petit panier; corbeille à laine », demeuré en campidarien. M. L. 6938.

Dérivés : *quasillārius*, κορινθοποιός (Gloss.); *quasillāria* : esclave filandière.

L's simple de *quasillum* ne s'explique que si l'on suppose, avec W. Schulze, *Lat. Eigenn.* 462, que *quālum* repose sur **quas-slom* et *quasillum* sur **quasillum* (cf. *manma, mamilla*). On rapproche v. sl. *koši* « xéporos ». Mot technique auquel il serait risqué de chercher une origine indo-européenne, et sans doute emprunté comme *asinus, casa, rosa*, etc. (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, § 128 c, p. 141).

quam (forme renforcée *quandē, quandē* chez les *antiqui*, Liv. Andr., et Enn., A. 97, 136; Lucr. 1, 641 et P. F. 313, 14; cf. ombr. *pane* dans *postertio pane*, VII a 46; *postertiu pane*, I b 40 « post tertium quam ») : particule tirée du thème du relatif-interrogatif, signifiant « que, combien ». Peut avoir une valeur exclamative ou interrogative que n'a jamais *quom*. Corrélatif de *tam*, marquant l'égalité (cf. *tamquam*), *quam* s'est ensuite employé après le comparatif de supériorité : *maior quam, prior quam* (d'où *priusquam* et *postquam, antequam*; mais *simul ac, atque*), emploi dans lequel il a éliminé

l'ablatif et a remplacé *ac* ou *atque* après les mots marquant l'égalité, la ressemblance ou la différence : *idem, similis, alius*, etc. Se place près d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adjectif pour le renforcer; cf. *nimis quam, ualdē quam, mirē quam, sanē quam, quamplūrēs, -plūrīnī, quamprīmum, quam maximē*. Pour la forme, cf. aussi *nam*. Usité de tout temps. M. L. 6928.

L'osque a *mais... pan...* « magis... quam » et *pruter pan* « priusquam »; ce *pan* repose sur **pande*, comme on le voit par ombr. *pane* « quam » sur la forme, cf. v. lat. *quandē* et ombr. *pone* de **quonde*. Le correspondant de lat. *quam* est dans ombr. *pre-pa* « priusquam »; cf. pél. *pam*. Hors de l'italique, on ne peut rapprocher que arm. *k'an*, qui répond pour le sens à lat. *quam*.

V. *quis*.

quamdīū (-*dīūs*, Inscr.; v. Thes. V 1561, 72 sqq.) : [depuis] combien de temps; et secondairement « aussi longtemps que, jusqu'à ce que ». A pour corrélatif *tamdīū*. Ancien, classique. Conservé en provençal. M. L. 6929.

Dérivé : *quamdīūcumque* (Aug.).

quamlibet (-*lu-*) : autant qu'il plaît; à loisir. V. *libet*.

quamquam (*quan-*), forme redoublée, à valeur indéfinie, de *quam* (cf. *quisquis*) : « de toute manière, pourtant »; et « quoique, combien que » (généralement suivi de l'indicatif, comme *quisquis*; quelques exemples de subjonctif dus sans doute à l'influence de *quamuīs*). A pour correspondant *tamen*, comme *tam* est le corrélatif de *quam*. Ancien, usuel, classique (mais non dans César); le redoublement expressif indique une origine « populaire »; v. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 124 n. Non roman.

quamuīs : adverbe et conjonction marquant la concession : « autant que tu veux; quelque... que ». Dès l'époque classique, apparaît avec une simple valeur concessive, « quoique, bien que », etc.; cf. Cic., Verr. 2, 5, 168, *quamuīs ciuīs Romanus esset, in cruce[m] tolleretur*. Au contraire de *quamquam*, est généralement accompagné d'un subjonctif. L'époque archaïque connaît encore *quamuīs* avec valeur adverbale, e. g. Plt., Mer. 687, *quamuīs insipientes poterat persentiscere*; de même, *quamuīs* peut être joint à *licet*; et même on trouve, au lieu de *uis*, d'autres formes de la conjugaison de *uolō* : *quam uolēs, quam uelēs, quam uolitis*, etc. Le subjonctif ne « dépend » pas de *quamuīs*; il est amené par le sens de la phrase.

Ancien, usuel, classique. Conservé en vieil italien. M. L. 6931.

quandō (fal. *cuando*), conjonction appartenant au thème de l'interrogatif indéfini *quis* : 1° « quand », relatif et interrogatif. Attesté dès les plus anciens textes avec le sens de *quom* « lorsque »; e. g. Liv. Andr., Od. 12, *quando dies adueniet quem profata Morta est*. La langue classique emploie *quandō* avec la valeur interrogative : *non intellegitur quando obrepat senectus*, Cic., Cat. M. 11, 38, ou causale : *quando igitur uirtus est adfectio animi constans*, Cic., Tu. 4, 34, la distinguant ainsi partiellement de *quom*; mais la langue familière ne fait pas cette distinction et tend de plus en plus à le substituer

à *quam*. Aussi est-il demeuré dans toutes les langues romanes, avec le sens de « quand », M. L. 6932, B. W. s. u. ; 2^o adverbe indéfini au sens de « quelquefois, parfois », qui se place après *si*, *nē*, *num*, comme *quis*. La forme non enclitique est *aliquid*. La différence de sens entre *quandō* conjonction et *quandō* adverbe s'accompagnait, si l'on en croit Festus, d'une différence d'accent : *quandō cum gravi uoce pronuntiatur, significat idem quod quoniam et est coniunctio; quando acuto accentu, tunc est temporis aduerbium*, P. F. 311, 6. C'est dire que, comme *quis*, *quandō* était atone quand il était indéfini.

Quandō peut-être renforcé de particules généralisantes : *quandōne*; *quandōque* « une fois que, le jour où » ; *quandōcumque*; *quandōlibet* (Lact.) ; *quandōquidem* (avec abrégement de l'o, comme dans *siquidem*; sur la quantité, v. Baker, Class. Rev. 17, 313 sqq.). *Quandōque* (sous la forme *quandoc?*; v. F. 310, 21 et P. F. 311) est en corrélation avec *donec* (*dōnānque*) dans la loi des XII Tables, VI 9, ... *quandōque sarpta, donec dempta erunt*... Le second élément de *quandō* est sans doute identique au premier élément de *donec* : *quandō* est issu de **quam-dō*. La forme *quandō*, avec *ō*, résulte d'un abrégement secondaire de *ō* final.

Quandō est en latin une forme nouvelle, qui n'a pas de corrélatif dans le groupe de *um*, *am*, etc., et qui ne se retrouve pas en osco-ombrien; c'est pun-um, qui, en osque, répond pour le sens à lat. *quandōque* (v. sous *quom*). La formation ne se retrouve nulle part. Le type lit. *kadā* (lit. or. *kadū*; et cf. *kadān-gi* « pour que ») n'a pas de nasale intérieure et suppose **-ān* final; il est difficile d'en séparer skr. *kadd*, gāth. *kaḍā* « quand ». Ces formes ne fournissent donc rien pour expliquer *quandō*, où l'on est amené à chercher lat. *quam* et *dō* (v. *donec*).

quantus, -a, -um : « combien grand » ; neutre *quantum* adv. « combien ». A pour corrélatif *tantus*; *tantus*... *quantus* « aussi grand... que » et *tantum*... *quantum* « autant... que ». Correspond pour le sens à gr. *πόσος*; de là *quantūs*, formé sur *ποσότης* (d'après le modèle de *quālitās* de Cicéron), sans doute à l'époque impériale, et même *quantitūdō* (d'après *multitūdō*) dans Cael. Aur. — Usité de tout temps; panroman. M. L. 6933; B. W. *quant*.

Dérivés : 1^o diminutifs : *quantulus*, *quantillus*; 2^o indéfinis : *quantuscumque*, *quantuis*, *quantuslibet*, *quantuluscumque*, *quantuluslibet*, etc. Cf. aussi *quantisper*, archaïque, « combien de temps », *quantopere*; *quantocius* (= θάρτος, 1^{re} siècle).

Dérivé de *quam*; cf. omb. *ḥpanta* « quanta ». L'arménien a, de même, *k'ani* « quantus » de *k'an*.

quāpropter : v. *propter*.

quāquā : adverbe indéfini, ablatif féminin de *quisquis*, au sens de « de n'importe quel côté, partout où » ; cf. *quōquō*. Rare, archaïque.

quārē : conjonction, interrogative et relative; formé de la soudure de *quārē*, proprement « par quelle chose ». Signifie « pourquoi? » et « c'est pourquoi » ; « car », sens dans lequel il a supplanté *nam* dans les langues romanes. Ancien, usuel, classique. Fr., prov. et catal. *car*. M. L. 6934. Irl. *cair?*

quārtus : v. *quattuor*.

***quarquara** : caille. Figure seulement dans les glosses. cf. GGLV 576, 35. Sans doute mot étranger. Formation expressive à redoublement, demeurée partiellement dans les langues romanes à côté de *coacula* (v. ce mot). M. L. 6935; B. W. *caille*.

quāsi (graphie *quasei*, CIL 1 200, 27; la scansion *quāsi* est dans Lucr. 2, 291, et *deuicta quasi cogatur ferre* mère et, par conséquent, est peu probante) : conjonction de comparaison : « comme si » et « comme », puis « à peu près, environ » (comme *tamquam*) ; cf. gr. *ὡς*. Souvent joint à *perinde*, *proinde*, *item*, *iidem*, *sic*, etc., suivi pléonastiquement de *si* : *quasi si* (déjà dans Pl., Cas. 36; cf. *nisi si*). Ancien, usuel. M. L. 6937 (formes savantes) et 6930, *quam si*.

On l'explique généralement par *quam-si*; l'amuissement de l'm non compensé par l'allongement de l'a, serait dû au caractère accessoire du mot. On trouve dans Plaute *quasi* employé dans des cas où la langue classique emploierait *quam si*, e. g. Mi. 482, *neque erili negotio | plus curat quāsi non seruitutem seruiat*; cf. Lindsay, *Synt. of Pl.*, p. 107.

quassō : v. *quatiō*.

***quāssum, quārsum** (Gloss.) : *quōmodō*. Sans doute de **quā-worsom*.

quātenus (*quātinus*; la forme *quatenoc* que Festus, 312, 28, attribue aux *antiqui* doit sans doute se lire *quatenos*), conjonction relative et interrogative : « jusqu'au point où » et « jusqu'à quel point » (= *quousque*, sens propre et sens figuré); puis « dans la mesure où » et, avec valeur causale, « puisque » (sens qui ne se rencontre pas dans la langue classique). Enfin, on trouve également à basse époque *quātenus* employé avec la valeur de *quōmodō* et de *ut*. Ancien, classique, mais d'emploi assez restreint. Non roman. A *quātenus* correspond *eātenus*, de la langue des juriconsultes.

V. *tenus*.

quatiō, -is (parfait inusité; Cicéron emploie à la place *quatefeci*, Ep. ad Brut. 1, 10, 4; les composés ont un parfait *-cussi*, *concussi*, *percussi*), **quassum, quatero** : secouer (surtout poétique; la prose classique emploie un composé). Ancien (Enn.). classique, mais presque uniquement poétique à l'époque impériale; la prose préfère le composé d'aspect déterminé *concutiō*, ou l'intensif *quassō*, ou le composé *quatefaciō*, comme *tremefaciō*. Le participe *quassus* a pris le sens fort de « brisé (à force de secousses), mis en pièces, cassé » : *aula quassa, quassa uox*, etc. De *quassus* dérive l'itératif-intensif *quassō, -ās* « agiter fortement ou sans cesse », sens transitif et absolu : *quassāre caput* « branler la tête », mais *quassantī capite* « la tête branlante ». Comme *quassus, quassāre* a aussi le sens de « briser » ; *harundo quassata*, Vulg. Matt. 12, 20; de là fr. « casser » ; cf. M. L. 6939 et 6942; B. W. s. u. D'autres formes romanes supposent aussi des dérivés **quassiāre, *quassāre, *quatiāre*, M. L. 6940, 6941, 6944 a.

Le substantif de *quatiō, quassus* est à peine attesté (Pac. ap. Cic., Tu. 1, 21, 50) : on dit plutôt *quassātō*, qui est, du reste, assez rare. De *quassō* dérivent encore *quassābilis, quassābundus, quassātūra, quassātipennae* (Varr. = πεποδόνητος, Aristoph.), tous rares.

Composés en -cutiō : *concutiō* : secouer violemment (sens physique et moral); d'où « terroriser » dans la langue des juriconsultes, e. g. Paul., Sent. 5, 25, 12 : « insignibus altioris ordinis utuntur militiamque concutunt quo quem terreat uel concutiant. De là *concussum* « exactiō per uim facta », qui semble surtout s'être élevé des exactions commises par les soldats; *concursor*; *discussio* = « écarter ou détacher en secouant, lézarder, dissiper »; et au sens figuré : 1° « écarter, rendre vain »; 2° « fouiller, débrouiller »; et finalement, dans la langue de l'Église, traduit le gr. ἐξετάζω « examiner, inspecter ». Même évolution dans *discussio*, *discussor*. *Discussio* est dans Macrobe, *Sonn. Scip.* 1, 16, 8, avec le sens de *disputatiō*; dans la chancellerie du Bas-Empire, le mot désigne la révision des revenus publics dans une province; *discussor*, le magistrat chargé de cette révision. *Discussus*, au contraire, signifie dans Pline « agitation, fait de secouer ». *Discutere* est conservé dans le v. fr. *descourre*, M. L. 2665; *excutiō* (prononcé *esc-*) : faire tomber ou chasser en secouant. Employé aussi au sens figuré « examiner » (= *exquirere*), M. L. 2998; et 2995, *excussa*; 2996, *excussio*; 2997, *excussorium*; 3000, **excutuläre*; *incutiō* : enfoncer en secouant, secouer, brandir contre, sur. Au sens moral = *incutere*; *incutere metum alicui* (s'emploie surtout des sentiments violents : peur, terreur, désarroi, etc.); *percutiō* : traverser en frappant; puis simplement « frapper ». A fourni son parfait et son participe à *feriō* (comme *icō*, dans une moindre mesure); et a tendu par la suite à remplacer même au présent *icō* et *feriō*; ainsi dans la latinité impériale : *percutere foedus* (au lieu de *ferire*), *Iust.* 42, 3, 4; p. *nummum argenteum*, *Suét.*, Aug. 94, 12. S'emploie aussi, comme *feriō*, fr. « taper », dans le sens de « duper » (v. *concutiō*), cf. *Cic.*, *Att.* 5, 2, 3. Dérivés : *percussio*, -sor, -sura (tardif); *percussus*, -us; *percussibilis*; *percussionālis*. — *Percutere* est demeuré dans les langues hispaniques, M. L. 6402; *repercutiō* : faire rebondir, réfléchir (la lumière), répercuter (un son); et aussi, au sens moral, « repousser »; *repercussus*, -sio, -sibilis; *praecutiō* : brandir en avant (*Ov.*); *recutiō* : faire rebondir ou résonner; secouer en arrière; *recusus*, -us; *recussabilis* (*Cael. Aur.*). Demeuré en espagnol et en portugais, M. L. 7140. V. aussi B. W. *rescousse*; *succutiō* : secouer par en dessous, M. L. 8413, B. W. *secouer*; de là *succussio*, -sus, -sor, -sura.

De *quassō* : *conquassō*, *successō* (*Acc. ap. Non.* 16, 29), M. L. 8412 a.

On rapproche souvent gr. πλάσσω « je répands ». Mais le sens est tout différent. Les autres rapprochements proposés (lit. *kuētī* « ouvrir en secouant »; germanique : v. h. a. *scutten* « secouer ») sont encore moins plausibles. Vocalisme en -a.

quattuor, invar. : quatre. *Quattuor* se déclinait à l'origine. L'osque a encore un neutre *petora* (cité par *Festus* 226, 3, sous la forme *pitōra*; ou *ona petiōper* « quatre » dans les inscriptions osques). L'invariabilité du mot est la conséquence d'un fait phonétique latin : **quattuorēs* > **quattuor(e)s* > **quattuor* > *quattuor*, par suite de l'absorption de l'e par l'r et de la réduction du groupe -rs à -rr (cf. *ter(r)* de *tris*); de même que l'a

final du neutre **quattuorā* avait tendance à tomber; ainsi sont venus à se confondre, au nominatif, le masculin (aussi employé pour le féminin) et le neutre; dès lors, *quattuor* a été adjoïnt à la série des noms de nombre invariables qui, en indo-européen, commençait seulement avec « cinq ». En latin vulgaire, *quattuor* a été réduit à *quator* (cf. *febrārius*, etc.); Ennius fait déjà un spondee de *quattuor*, A. 93) : de là ital. *quattro*, etc. Attesté de tout temps; *panroman.* M. L. 6945. *Irl. catar* « quattuor (euangelia) ».

Dérivés et composés : *quārtus* (ā attesté par l'apex, cf. *Mon. Ancyr.* 3, 22; v. *Sommer, Hdb.*², p. 122) : quatrième. De **k^wuwr-to-s* avec degré zéro du premier élément du thème : on attendrait **quortus*, dont le féminin est conservé comme nom propre dans le prénestin *Quorta*; l'a de *quārtus* doit être analogique de *quattuor*. M. L. 6936; B. W. *quart*; *irl. quart* et *cairteal* « quartellus ». Substantifs : *quārta* : quart; *quārtum* : quadruple; s'emploie pour désigner le rendement du blé; adv. *quārtum*, *quārtō*. De *quārtus* : *quārtānus* : *ā* (*febris*) « fièvre quarte », c'est-à-dire, selon la façon de compter des Latins (cf. *Gell.* 17, 22, 2), dont les accès reviennent tous les trois jours; *quārtāni* « soldats de la quatrième légion »; *quārtānārius*; *quārtārius* : 1° quart d'une mesure; 2° muetier payé pour une part d'un quart sur les bénéfices (*P. F.* 313, 10); *quārtitō* : pour la quatrième fois (*Cat. ap. Serv.*, in *Ae.* 3, 314); *quārticeps* (*Varr.*, L. L. 5, 52).

quārtocērius (cf. *primicērius*), *Cod. Just.* 12, 24, 7. Les langues romanes supposent aussi **exquartāre*, **exquartāre*, M. L. 3061, 3062; cf. fr. « écarter »; v. B. W. s. u. De *quārtārium*, *quaternus* « provincial » v. angl. *cweartern*, *cwatern*; britt. *chwarthawr*.

Quater, invar. : quatre fois.

Dérivés : *quaterni* (et *quadrīni*), -ae, -a distributif : quatre par quatre (cf. *bis/bīni* et *tris* (*ter*)/*trīni*), M. L. 6944; de là *quaterniō*, -ōnis m. : le nombre quatre au jeu de dés (cf. *iniō*); groupe de quatre hommes (dans la langue militaire; cf. fr. *caserne*); cahier de quatre feuilles doubles dans un manuscrit, M. L. 6943; *quaternārius* : qui a quatre dans les deux sens; *quaternitās* (opposé à *trīnitās*); *quaternitiō* (= τετρακτοβ); *quaterduāctus*, -ūs m. (= *tetrarcha*, Ital.).

quatriō, -ōnis m. : le nombre quatre au jeu de dés, dit aussi *plānum*, *Isid.*, *Or.* 18, 65. Cf. le précédent. Juxtaposé : *quattuordecim* : quatorze, M. L. 6946. Cf. aussi **quattuor pedā* « lézard », M. L. 6947.

Les autres composés et dérivés de *quattuor* ont des formes en *quadr-* au lieu de **quatr-* qu'on attendrait : *quadrus*, *quadrō*; *quadrīni*, doublet de *quaterni*; *quadrāgintā*, *quadrīngenti*, *quadrīmus*, et les nombreux composés en *quadrī-*, *quadrū-* (cette dernière forme devant labiale; cf. *quadrupēs*, *quadruplex*).

quadrāgintā inv. : quarante; littéralement « quatre dizaines ». Le -rā- de *quadrā-* peut représenter *-rs-, dont c'est le traitement normal, ou -rā- avec le même ā que dans la finale de *trī-gintā*, etc. *Quadrā-* est sans doute un ancien neutre, **k^wetr-*, cf. dor-ion. τετράκοινα; sur -gintā, v. *decem* et *uiginti*. Forme vulgaire *quarranta*, *CIL XIII 7645*, de **quadrā*[g]inta > **quadranta* > *quar(r)anta*, M. L. 6912; *quadrāgesimus*, -a,

-um : quarantième. Le féminin *quadrāgēsima* a désigné dans la langue de l'Église le quarantième jour avant Pâques; d'où la forme « carême », etc. Panroman. M. L. 6911; et celtique : irl. *corvus*, britt. *garawys*; *quadrāgēs*; *quadrāgēni*, -ae, -a; *quadrāgēnarius*, -a, -um; subst. *quadrāgēnarius* m. : quadragénaire (Arn.); *quadrāgēssis* « 40 as ».

quadringenti, -ae, -a : quatre cents. *Quadrin-* est sans doute analogue de *quin-* dans *quingenti*. La gutturale de *centum* s'est affaiblie en *g* dans *-genti*, comme celle de *decem* dans *uiginti*; *quadringentis*, etc. La forme *quadringenti*, donnée par C dans Plt., Ba. 1183, est sans autorité; il faut lire *quadringenti* avec abrégement iambique; cf. Ernout, *Comment. des Bacchis*, v. 934.

quadrus, -a, -um : carré (rare et tardif dans l'emploi adjectif). Usité surtout substantivement avec des sens techniques : *quadrā* : carré; particulièrement « table à manger »; « plinthe d'une colonne », etc., cf. Rich. s. u. : *quadrum* : carré, M. L. 6921, *quadrus* et *codra*, et 6920, **quadrō*. Sur *quadrā*, *codra*, v. Skok, Arch. f. slav. Phil. 37 (1918), 83 sqq. Dénominalif *quadrō*, -ās : transitif et absolu, « équarrir » ou « être au carré » (se dit dans la maçonnerie de pierres qui s'assemblent bien); par suite « s'adapter, cadrer »; de là *quadrātus*; subst. n. *quadrātum* « carré ». Panroman, sauf roumain. M. L. 6914, 6915. De *quadrō* dérivent *quadrātō*, -tor, -tūra, -iarius. Les langues romanes supposent un composé **eaquadrare*, M. L. 3060, le breton *coazrell*, **quadrellum* (fr. carreau).

quadrāns, -antis m. : quart de l'as (= trois onces); et, l'as étant considéré comme unité, *quadrāns* s'est employé pour désigner le « quart » d'un tout : *iūgerum*, *libra*, *sextarius*, *pēs*, *diēs*, etc. A fourni la forme savante « cadran ».

quadrus, -adis = τετρας (Jér.); *quadrassis* « 4 as », *quadrantālis*, d'où n. *quadrantal* : vaisseau carré de la contenance d'une amphore, cf. Fest. 312, 14; *quadrantarius*, -a, -um.

Quadrāns est comparable à *dodrāns*, *triēns* (en face de *bēs*, *bessis*); la désinence est une fausse désinence de participe comme dans *adamāns*, etc.

quadrigae, -arum f. : attelage à quatre, quadrige. D'abord usité au pluriel; le singulier apparaît à l'époque impériale. M. L. 6918.

Dérivés : *quadrīgā-rius* (ancien, a servi de cognomen), -tus (q. nummus), -lis.

Il est inutile d'énumérer tous les composés en *quadr-*, *quadr-* (e. g. *quadrī-angulus* au lieu de *quadrangulus*, d'après *triangulus*), dont la plupart répondent à des types grecs en τετρα-, sur lesquels ils ont été partiellement formés; les langues romanes attestent, outre les formes conservées par la littérature, **quadricornus*, **quadrifurcum*, **quadrūvium*; cf. M. L. 6916, 6917, 6922.

Comme le montre la comparaison de l'indo-iranien (skr. *catvārah*, av. *čathwārō*), du grec (dor. τετραρες, etc.), du slave (*četyre*), de l'arménien (*čork'*), de l'osque (*petora*), de l'irlandais (*cethir*), le nom de nombre « quatre » était fléchi, à la différence des noms de « cinq » à « dix » (v. *quinque*). Il y avait même, comme pour « trois », pour le féminin une forme particulière (skr. *catasrah*, av. *catānrō*) que le celtique a conservée : irl. *cetheora*, gall. *pedeir* (en face de masc. *pedwar*), mais dont le

latin n'a plus trace et qui n'est conservée que dans les langues occupant des extrémités du domaine indo-européen : indo-iranien, d'une part, celtique, de l'autre.

Hors du type thématique, il n'est pas normal qu'une forme indo-européenne ait le vocalisme plein dans deux syllabes successives; le type skr. *catvārah* et dor. τετραρες a donc chance de n'être pas ancien : du vocalisme plein de la syllabe prédesinentielle du nominatif, on attend le degré zéro, tandis que le vocalisme plein est normal devant le vocalisme à degré zéro des autres cas, de l'accusatif, par exemple : v. sl. *četyri*, lit. *keturis*, lesh. *πέσρας*, att. τετραρας. Au nominatif, le vocalisme zéro du premier élément est conservé dans arm. *čork'* (*čorek-hariwr* « quatre cents », etc.), et, sous forme de voyelle réduite, dans lat. *quattuor* et hom. *πέσρας* (compromis entre l'accusatif *πέσρας* et une forme de nominatif **πτεροες*, non attestée).

Le *u-* de *quattuor* offre un traitement phonétique particulier.

Dans l'ordinal, une série de formes a le vocalisme *e* de la première syllabe devant la syllabe suivante au degré zéro : skr. *catvārah*, v. sl. *četvrtū*, lit. *keturias*, v. h. a. *fiordo*, ion.-att. τετραρος à côté de hom. τετραρος, béot. τετραρος. Mais ce n'est pas la forme la plus ancienne : dans les dérivés, la première syllabe du mot est sujette à avoir le degré zéro; tel est le cas de la vieille forme indo-européenne à suffixe *-yo- : skr. *turyah*, *turyah*, av. *tūryō* (avec trace de la gutturale initiale dans *-ātūvīrīm*) « pour la quatrième fois » (ce suffixe se retrouve en brittonique, v. BSL 29, p. 34), et ceci rendrait compte de *Pr. Quarta*, où *-yo est remplacé par le suffixe *-to-, mais non de *-ār* du lat. *quārtus*, dont l'*ā* est surprenant. Sur av. *tūryō*, v. Cuny, Rev. Ét. anc., 35 (1933), p. 81.

Le latin, qui conserve *bis* et **tris* (sous la forme *ter*), a aussi le correspondant de av. *čathras* « quatre fois », dans *quater*, et c'est sur ce *quater* qu'a été bâti le distributif *quaterni*, du type *binī*, *ternī*.

Au premier terme des composés, on attend devant voyelle une forme à -ur-, du type skr. *catv-akṣah* « qui a quatre yeux », et, devant consonne, une forme à -ru-, du type av. *čathru-gaošō* « qui a quatre oreilles », et gaul. *Petru-coriī* (nom de peuple), littéralement « les quatre armées » (cf. *Tri-coriī*); c'est ce type qu'a le latin dans *quadrū-pēs*, etc., avec un *d* qui ne se retrouve nulle part, mais qui, comme le *g* de *uiginti*, *triginti*, ou le *β* de gr. ἑβδομος, v. sl. *sedmū* « septième », ne peut être qu'ancien. L'ombrien a *peturpursus* « quadrupedibus », comme le sanskrit a *catuspād-* « quatre pieds », got. *fidurdōgs* « de quatre jours ». Le -d- se retrouve, du reste, dans une série de dérivés cités ci-dessus et aussi dans *quadrāgintā*, etc.

Le vocalisme *a* de *quattuor* figure dans toutes les formes; on a vu qu'il n'est pas ancien dans *quārtus*. Le trpu- de gr. τρυ-πάλεια équivalant à τετρα-παλος indique un ancien **kwtru-*, en face de la forme à *e* radical, av. *čathru-*.

L'*ā* du premier terme de *quadrā-gintā* est le même qui figure dans le second. Le pluriel neutre indo-européen a eu à la fois **-ā* et **-a*, on le sait.

quaxō, -ās : -are ranæ dicuntur cum uocem mittunt, Fest. 312, 21. Autre graphie de *coaxō*; cf. *quactum* =

tractum, dans Isid., Or. 20, 2, 35; *quāgūlō* (Diosc.); *quāgūna*, etc. On trouve aussi *quasat* (Gl.).

-que : particule enclitique unissant deux mots ou deux membres de phrase : *hominisque deoque*; *domi duellique*; *at-que, ne-que* (il n'y a pas de *nōn-que*). D'un usage plus ancien que *et* qui a tendu à le remplacer, cf. Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*⁵, p. 656; du reste, peut être employé conjointement avec *et* (cf. gr. τε... κα), avec *at*. Assez souvent confondu avec *-ue*, comme *neque* avec *nēue*; cf. Lucr. 5, 984, 1234; 6, 114, etc. A été à peu près éliminé de la langue populaire à l'époque impériale. Non roman.

-que, après les pronoms et adverbess qui se rattachent au thème du pronom relatif indéfini, joue le rôle d'une particule généralisante et, dans ce cas, le mot perd souvent sa valeur d'interrogatif ou de relatif : *quis/quisque*; *uter/uterque*, cf. ombr. gén. sing. putres-pe (en face de osq. n. pl. pūtūrūs-pid); *ubi/ubique*; *undē/undique*, *quandō/quandōque*, etc. Souvent -que est lui-même précédé de *cum*, qui le renforce : *quicumque*, cf. ombr. pisipumpe; *ubicumque*, etc. Sur le groupe des pronoms et adverbess formés avec -que, v. P. Ferrarino, *Cumque e i compositi di -que*, Bologne, 1942. Cf. aussi *dēnique, dōnec*.

Au sens de « et », et avec la même atonie et le même emploi enclitique; l'indo-iranien a des correspondants, skr. *ca*, av. *ča* et le gr. τε. Le mot a aussi existé en germanique dans la même condition : got. *nih* répond exactement à *neque*, qui se retrouve dans osq. *ne p*, *nep*; le gotique a la forme -uh « et ». Pour la prohibition, alors que le latin a *nēue, neu*, l'osque a *neip, nip*, *nep*, et l'ombrien *neip, neip*. L'a de irl. *nach*, bret. *nag* « neque » n'est pas clair.

La valeur indéfinie de **kwe* n'est pas moins ancienne. En grec, τε a souvent chez Homère une valeur indéfinie, en particulier dans *ὄστε, ὄτε*. En védique, *yāh kác ca* « qui que ce soit qui » est courant. Les groupes du type de lat. *quisque* sont donc anciens.

L'arménien a *o-k' « quelqu'un »* dans des phrases négatives ou conditionnelles.

quēō, -*is, quīūī (quīūī), quīūm, quīre* (impf. *quībam*, fut. *quībō*, pcp. *quīens, quēiūis*, à peine attesté) : pouvoir (surtout dans le sens de « être capable, être à même de », différent de *possum* « avoir la puissance de »). S'emploie surtout avec la négation *nōn*; l'emploi positif est rare et semble secondaire. La langue archaïque connaît des formes passives, du type *quītur*, etc., quand le complément est un infinitif passif : cf. *suppleri queatur*, Lucr. 1, 1045 (comme *potestur*). Ancien, usuel et classique. Non roman.

nequēō (avec infix nasal *nequīnont*) ; cf. Fest. 160, 3 : *nequīnont pro nequeunt, ut solīnunt, ferīnunt, pro solent et ferīunt dicebant antiqui. Līuius in Odissia* (14) : « *partim errant, nequīnunt Graeciam redire. Nequītum et nequītur pro non posse dicebant, ut Pacuuius cum ait* (390) : « *Sed cum contendī nequītum ut* (l. s. c. c. *nequītum ut, clam, etc.?) clam tendenda est plaga.* » Plautus in *Satyrione* (112) : « *retrahi nequītur, quoquo progressa est scelmel* » ; et Cato *Originum lib. I* (12) : « *Fana in eo loco compluria fuere : ea exaugurauit, praeterquam quod Termino Janum fuit : id nequītum exaugurari.* »

Pas de dérivés, sauf *quēntia*, cité par Quintilien (v. *ēns*), mais non attesté dans les textes.

Sans doute faut-il partir d'une forme impersonnelle *nequītur* « cela ne va pas » de *neque + iur* (cf. P. F. 157, 15, *neceunt, non eunt*), impersonnel de *eō*, qui aurait entraîné *nequēō*, puis *nōn quēō*, avec extension de la négation normale, et enfin *quēō* sans négation. La fréquence de l'emploi du verbe avec la négation est en faveur de l'hypothèse. *Nequēō* a dû être associé à *nēquam*, malgré la différence de quantité de l'e. Le sens y prêtait. V. Osthoff, IF 6, 26 et 9, 179; K. Brugmann, *Demonstr.* 64, 2. Sur l'infinitif dans des phrases négatives, v. Delbrück, *Ved. Synt.*, p. 421.

quercus, -*ūs* (et *quercī*, cf. Pallad. 4, 7, 8) f. : chêne. Ancien (Enn.), usuel. Conservé en logoudorien, et sous la forme **cerqua* (avec passage aux thèmes en -a- causé par le genre féminin du mot), dans quelques dialectes italiens. M. L. 6951. Le français a un représentant d'un mot gaulois **caśsanūs*; cf. M. L. 1740; B. W. s. u.

Dérivés : *quernus*; *querneus*, -a, -um; *querceus*, dont le féminin substantivé est demeuré en italien, cf. M. L. 6949, *quēcea* (cf. *quercia* = χαμαίδοτος, german-drée, Diosc.), **cercea*; *quercinus*, -a, -um (Tert.); conservé en italien et en portugais, M. L. 6950); *quercūm* et *quercētum* n. « chénaie »; *quercūlānus, -lārius*; cf. Festus 314, 11. Noms propres : *Quercēns, Quercūnsia, Quarquēni* (illyrien).

Le *qu-* résulte sans doute de l'assimilation de *p-* à *qu-* intérieur, comme dans *coquō, quīnque*. Cf. le groupe v. h. a. *foraha* « pin » et *fereh-eich* « aesculus ». Le thème en -u **perkwo-* semble ancien; cf. got. *faigruni* « montagnes (chénaies) », gaul. *Hercynia (silua)* et peut-être v. lit. *perkūnas* « dieu de l'orage ».

Sur la forme dissimulée *cerquus*, v. en dernier lieu Niedermann, *Emerita*, XII, 1944, p. 39.

queror, -*eris, questus sum, querī* : « pousser des cris plaintifs », se dit des personnes comme des animaux; puis plus généralement « se plaindre ». Transitif et absolu : *queri fortunas suas*. Ancien et classique, mais ne semble plus employé après le 1^{er} siècle de l'Empire. La langue de l'Église l'ignore. Le verbe n'est pas passé dans les langues romanes, qui ont évité peut-être l'homonymie de *quēō*.

Dérivés en *quer-* et en *quest-* : *querēla (querella)*; la forme en -ēla semble la plus ancienne, cf. Benveniste, *Origines*, p. 42), -*ae f.* : plainte; *querēlor, -āris* (Arn., Serv.); *querībūdus* (rare, mais classique, Cic., Sull. 10, 30); *queritor, -āris* (Plin., Tac.); *querulus* (surtout poétique); *querulōsus* (bas latin) et *querelōsus*; *querimōnia*, forme ancienne (Plt.), demeurée partiellement dans les langues romanes, M. L. 6924 (*quaeri*-?); *querimōniōsus* (Isid.); *questus, -ūs m.* (surtout au pluriel dans la langue classique) : plainte(s); *questiō*?, Cic., Bru. 142 (peut être une glose). Cf. aussi *Querolus* (iv^e siècle), comme *Pseudolus*.

Composés : *conqueror* : se plaindre avec, cf. Plt., Mi. 155 : *conqueritur mecum mulier fortunas suas; conquestiō* : plainte en commun, spécialement devant un juge; cf. Cic., Inu. 1, 160, *conquestio est oratio auditorum misericordiam captans*.

Le rapprochement usuel avec skr. *çvāsiti* « il souffle

fort » n'est pas pleinement satisfaisant : les sens ne concordent pas d'une manière exacte et le latin n'a pas trace du caractère dissyllabique de la racine, net en sanskrit. Le sens de « pousser un sifflement » se retrouve dans v. isl. *hússa*, v. angl. *hwæsan*. Le verbe latin est assez isolé.

querquerus, -a, um : adjectif employé au féminin dans *querquera*, scil. *febris* ; cf. P. F. 309, 3, *querqueram frigidam cum tremore a Graeco κέρκαρα certum est dici, unde et carcer. Lucilius (1194) : « iactans me ut febris querquera ». Et alibi (1277) : « querquera consequitur capitisque dolores ». Item Plautus (fr. 79) : « is mihi erat bilis, querqueratus ». Outre ces fragments, le mot ne figure que dans Aulu-Gelle, Arnobe, Apulée et dans les gloses.*

Mot expressif à redoublement, sans doute terme médical venu du grec ; cf. *καρχαλω*. — Si *febris* a signifié d'abord « frisson », *querquera* est l'épithète appropriée.

querquétula, -ae (*querquédula, quercédula, cercédula* [forme attestée par les langues romanes, cf. M. L. 6952 ; B. W. s. u.], *circétula*, etc., dans les gloses) f. : sarcelle. Depuis Varron ; roman. Emprunt au gr. *κερκιθάλις*, influencé par *ficédula, monédula, acrédula* ? Il est vraisemblable que l'étymologie populaire ait fait de la sarcelle une « mangeuse de chênes », comme on l'a supposé. *Querquétula* est la forme donnée par les manuscrits de Nonius 91, 3 dans la citation de Varron, Men. 576, *querquetulae natantes*.

En tout cas, formation expressive sur laquelle on ne peut faire que des hypothèses incertaines et vagues. Cf. *quarquara*.

qui, quae, quod : qui, que. Pronom relatif italice commun. Le thème est en -o-, **k^{wo}-* ; il s'y est ajoutée la particule épideictique -i- ; d'où le nominatif masculin **k^{wo}-i* > *quoi, quei*. (cf. *quoi*, CIL I² 1, et *qoi*, sans doute nominatif, inscription de Duenos, CIL I² 4 ; *quei*, CIL I² 7 ; *que*, CIL I² 1861), *quī* ; le féminin *quae* représente **qua-i*. Le neutre n'a pas cette particule ; cf. *osq. pui, pai, púd* « qui, quae, quod », omb. *poi (poe, poie)* « qui », p. ur̥e « quod ». A côté de **k^{wo}-* existait un thème **k^{wi}-* qui a fourni les formes de l'interrogatif indéfini. Les deux thèmes ont réagi l'un sur l'autre et leur déclinaison est le résultat d'une contamination ; l'accusatif singulier *quem*, le datif ablatif pluriel *quibus* sont fournis par le thème de *quis*. *Qui* est demeuré dans la plupart des langues romanes, cf. M. L. 6953, *quī, quem, quam*, et B. W. *qui, que, quoi* ; un emploi de *qui* comme nominatif féminin apparaît dès l'Itala. Au thème du relatif se rattachent un grand nombre d'adverbes, d'adjectifs et de conjonctions ; cf. *quā, quī, quō, quom, quālis* et *ubi, unde*, etc.

qui : forme d'ablatif-instrumental du thème de l'interrogatif *quis, quid*, employé dans divers sens :

1^o particule interrogative, « en quoi », d'où « comment » : *qui ferī potest?* ; particule indéfinie, jointe à des subjonctifs-optatifs : *qui illum di deaque magno mactassint malo*, Enn. ap. Non. 342, 14. Sens « de quelque façon » ; cf. gr. *πώς*. Remplacé dans cette acception à l'époque classique par *utinam* ; ne subsiste plus que joint à une conjonction ou à une interjection : *atqui, utquī, quippe quī ; hercle, ecaster, pol, edepol quī*.

2^o comme instrumental-ablatif invariable du pronom relatif, surtout dans la locution *quicum* (encore dans Vg., Ae. 11, 822) ; emploi archaïque, demeuré dans la langue familière : *ut sit qui utamur*, Cic., Att. 11, 14, 2. Cf. aussi *quīn*.

V. *quis*.

quia : a la forme d'un ancien neutre pluriel de *quis*, *quid*, employé d'abord sans doute avec valeur interrogative, sens : qu'a encore le composé archaïque, *quianam*, que Virgile a conservé, Ae. 5, 13 ; 10, 6 (cf. *quidnam* et gr. *τί γάρ*) ; puis devenu particule causale : « parce que ». Usité de tout temps ; mais la langue classique lui préfère *quod*. Cf. béot. *τα* « pourquoi » et mégar. *σα* ; toutefois, Wackernagel, IF 31, p. 267 sqq., met en doute que ces formes soient d'anciens « pluriels neutres » parce que, à l'époque historique, le pluriel neutre de *quid* et de *τι* ne s'emploie pas ainsi.

Dans la langue vulgaire, *quia* sert, concurremment avec *quod*, et peut-être sous l'influence du gr. *διότι* substitué à *ὅτι*, à introduire des propositions complémentives ; cf. Pétr., Sat. 46, 4, *dixi quia mustela comedit*. *Quia*, dans cet emploi, paraît s'être maintenu dans les langues romanes, où *quod* est pourtant beaucoup plus répandu ; v. B. W. sous *que* II. M. L. 6954.

quicumque, quaecumque, quodcumque : adjectif et pronom relatif indéfini : quiconque, quelconque ; n'importe qui ou quel, qui que ce soit qui. Le relatif s'est substitué ici à un ancien indéfini (comme dans *quidam, quilibet, quiuis*) : Charisius, GLK I 91, 17, cite de Caton un pluriel *quescumque*. Les particules généralisantes -cum-que représentent **quom-que* ; cf. CIL I² 582, 5, *queiquomque*, et l'ombrien *pisi-pumpe*, cf. Buck, *Osc. Umbr. Gr.*, § 202, 3.

V. *quis* et *quom*.

quidam, quaedam, quiddam et quoddam : adjectif et pronom indéfini « un certain, quelqu'un » ; le neutre *quiddam* a le sens de « quelque chose ». *Quidam* s'emploie souvent pour atténuer une affirmation : *uirius quaedam* « une sorte de courage ; un courage, pour ainsi dire » ; cf. Cic., Lael. 13, 48, *qui uirtutem duram et quasi ferream quandam esse uolunt*. Ancien, usuel. Non roman.

Quidam est issu phonétiquement de **quis-dam* ; la particule -dam est à -dem, -dum comme *nam* est à *nem-* (cf. *nem-pe*), *num*. La flexion ancienne devait être : m. f. **quisdam, n. quid-dam*. **Quisdam* a abouti à *quid-dam*, dont le premier élément s'est ainsi confondu avec le relatif *quī* ; d'autre part, le désir de différencier le masculin du féminin a amené la création de *quaedam*. De là, finalement, le neutre *quoddam*, que la langue a utilisé pour des emplois adjectifs du mot, réservant l'emploi nominal à *quiddam*. Même évolution dans *quilibet, quiuis*, de **quis-libet, *quis-uīs*.

quidem, particule enclitique de sens affirmatif : « en vérité ». Comme *certē*, a souvent une valeur restrictive : « du moins, par exemple ». Joint à la négation *nē* forme une locution qui, encadrant le mot sur lequel elle porte, correspond au français « pas... même » ou « non plus » ; Cés., B. G. I, 37, 2, *ne obsidibus quidem datis pacem redimere potuisse*. Se joint souvent à une particule pour la renforcer : *equidem* (qui peut se placer en tête de la phrase, comme *etenim*, etc.) ; sur l'emploi de *equidem*,

Quinquātrūs, -uum f. (et *Quinquātrīa, -ium ou -ōrum*) : fêtes en l'honneur de Minerve ; les *maiōrēs* se célébraient du 19 au 23 mars, et les *minōrēs* ou *minusculae* ; le 13 juin. Les anciens rattachaient le nom à *quinque* ; seul Charisius le fait dériver à *quinquādo*, i. e. *lus-trando*. Il se peut, du reste, que *quinquāre* soit lui-même un dénominateur de *quinque*, spécialisé dans la langue religieuse avec le sens de « célébrer les cinq jours » (du 19 au 23 mars) ; mais on peut se demander si *quinquāre*, dont il n'y a pas d'autre exemple, n'est pas une création grammaticale. D'après Varron, L. L. 6, 14, *Quinquātrūs* signifiait le « cinquième jour après les Ides », et c'est par erreur qu'on l'aurait interprété par « période de cinq jours » : *Quinquatrus, hic dies unus, a nominis errore observatur proinde ac sicut quinque. Dicitur ut ab Tusculanis post diem sextum Idus similiter uocatur Sexatrus, et post diem septimum Septimatrus ; sic hic, quod erat post diem quintum Idus, Quinquatrus ;* explication reprise et complétée par Festus, 304, 33 : *Quinquatrus appellari quidam a numero dierum qui ↑ fere his ↑ (l. ferriis his?) celebrantur. Quod scilicet errant tam hercule quam qui triduo Saturnalia, et totidem diebus Compitalia ; nam omnibus his singulis diebus fiunt sacra. Forma autem uocabuli eius exemplo multorum populorum Italicorum enuntiatum est, quod post diem quintum Iduum est is dies festus, ut apud Tusculanos Triatrus, et Sexatrus, et Septematrus, et Faliscos Decimatrus. Mineruae autem dicatum eum diem existimant, quod eo die aedis eius in Auentino consecrata est.* Le pluriel *Quinquātrūs* et la déclinaison en *-ūs, -uum* rappellent le nom des Ides : *Idūs, -uum*. Peut-être d'origine étrusque, comme le nom de Minerve.

Sur un essai d'explication de Wackernagel, v. *āter*.

quinque invariable : cinq. Usité de tout temps. Panroman. Les formes romanes supposent un *i* fermé analogique de *quintus* ; cf. Sommer, *Hdb.*, p. 57 ; on trouve dans la langue vulgaire une forme avec dissimilation *cinque*, CIL X 5939, qui seule a survécu dans les langues romanes ; cf. fr. *cinq* en face de *quaine* de *quins* et de *quinze* de *quindécim*. M. L. 6964.

Dérivés et composés : *quintus* : cinquième, de **quinctos*, M. L. 6966 ; irl. *cingt, quinct*. La gutturale est encore conservée dans les graphies *Quinctius, Quinctilis*. L'osque a un nom propre *Pūntiis*, le pélingien a *Ponties* correspondant à *Quinctius*. De *quintus* : *quintānus* : qui occupe le cinquième rang ; *nōnāe quintānae* : les nones qui tombent le cinq du mois (cf. n. *septimānae*) ; dans la langue militaire : *quintāna (uia, porta)* ; *quintāni* : soldats de la 5^e légion ; *quintātrius* ; *quintiliis (mēnsis)* : le cinquième mois (à partir de mars) ; *quinticeps* (nom du *Caespius mons* ; cf. Varr., L. L. 5, 50, 52, 54) ; *quintuplex*. Certaines formes romanes supposent **exquintiāre* (cf. **exquartiāre*), M. L. 3063 ; *-iāre*, M. L. 3062 a ; B. W. *esquinter*.

quīni, -ae, -a : « chacun cinq » et « cinq par cinq », M. L. 6960 ; irl. *cin* (de *quīna*) ; d'où *quīnārius* « quinaire » ; *quīniō, -ōnis* m. « réunion de cinq ; quine », M. L. 6961 ; *quīnquēis (-ēns)* : cinq fois.

quīndecim : quinze, M. L. 6959. De **quinque decim* ; même syncope dans *quīngenti*. Dérivés : *quīndecimus* ; *quīndēni* (à côté de *quīni dēni* ; *quīndēnārius* ; *quīn-*

decies. Quīndecemuir, singulier tiré du pluriel *quīndēcemuirī* ; *quīndecemuirālis, -uirātus*.

quīnquāgīntā (et forme vulgaire avec dissimilation *cinquaginta*, M. L. 6963) : cinquante. L'ā de *quīnquāgīntā* est dû à l'influence de *quadrāgīntā*. Dérivés : *quīnquāgīnī* ; *-gēnārius* ; *quīnquāgēsīmus* et, avec dissimilation, **cinquāgēsīma* (scil. *dīēs*) : pentécôte, cinquième jour après Pâques, M. L. 6962 ; irl. *cincaigais*. Aussi *quīnquāgīēs* « 50 fois » ; *-gēsīs* « 50 as ».

quīngenti, -ae, -a : cinq cents ; et ses dérivés. Ancienne forme *quīncēnti* d'après Festus 304, 22. Toutefois, le c peut n'être qu'une ancienne graphie du (cf. *quadrīngenti*). Distributif : *quīngēni, -gēnārius*.

Quīnque figure comme premier élément de composés dans de nombreux mots en *quīnqu(e)-, quīncu-* (phonétique devant labiale), *quīnqui-*, cf. *quīncuplex* = *πεντάπλος* (à côté de *quīnquīplex*, Mart. 14, 4, 2 ; *quīnquīplus*, cf. Sommer, *Hdb.*, p. 475) ; *quīncupēdālīs* ; *quīnquefoliū* : quintefeuille ; *quīnqueneruīa* « trixago, γὰ μαδρός » ; **cīnquēdenīa* ; **quīnquēneruī*, M. L. 6965 a b ; *quīnquennīs* ; *quīnquertium, -tiō*, mots créés par Livius Andronicus pour traduire *πένταθλον*, *πένταθλος*, etc. ; *quīncunx* et *quīncussis*. V. aussi *quīnquātrūs*.

La forme ancienne, à *p* initial et *k^w* intérieur, du nom de nombre « cinq » est indiquée par skr. *pañca*, av. *panča*, arm. *hing* (*hngē-tasan* « quinze »), gr. *πέντε*. En italo-celtique, *p* initial est assimilé au *k^w* intérieur, d'où irl. *cóic* (où l'o est une altération phonétique de l'ancien *e* sous l'influence de la labio-vélaire), gall. *pimp*, gaul. *πεμπ-δουλα* « πένταφύλλον » et lat. *quinque*. Ce nom était invariable en indo-européen. Assimilation inverse dans got. *fimf*.

Le *-in-* de *quintus* peut représenter **en-* ; cf. gr. *πέμ-τος*, lit. *penktas*, etc. Mais il y a eu une forme à **n* représentée par v. h. a. *finfto*, qui est peut-être la forme indo-européenne. L'e peut être analogique du cardinal.

L'ā de *quīnquāgīntā* est analogique. A en juger par skr. *pañcāśāt*, gr. *πεντήκοντα*, arm. *yisum* (de **hingi-sun*), la voyelle intérieure était anciennement **-ē*.

Le vocalisme *o* de l'osco-ombrien est ignoré du latin comme de toutes les autres langues : osq. *Pūntiis* « *Quintius* », *pumtis* « *quinquies* », et *pumperias* = omb. *pumperias* « groupes de cinq ».

quīnquō : v. *Quīnquātrūs*.

quippe : de **quid-pe* (cf. *quispiam*). Comme *quā*, *quāre*, ancienne particule interrogative, dont le sens était « pourquoi donc ? » et qui introduisait une explication qui suivait. La valeur ancienne apparaît encore nette dans des phrases comme Cic., Fin. 4, 3, 7, a *te quidem apte [dictum est] : quippe? Habes enim a rhetoribus*. — *Quippe quoniam, q. quandō, q. cum, q. quī, q. quod, q. etenim* s'expliquent de même. Cette valeur interrogative de *quippe* s'est peu à peu effacée, et *quippe* est devenu une particule causale, synonyme de *enim, nam*, cf. Cic., Mil. 12, *mouet me quippe lumen curiae* (noter la place de *quippe*), ou de *quia* : Sall., Iu. 85, 5, *intellego aequos bonosque mihi fauere, quippe beneficia mea reipublicae procedunt*. On voit par *quippe, quā, quāre* quel rôle important la phrase interrogative a dû jouer dans le langage et que la phrase par demandes et par réponses a dû précéder la phrase à relations cau-

Ancien, usuel et classique. Non roman. V. Arche, *De « quippe » particula*, Diss. Breslau, 1909, W. Kroll, *D. wissensch. Syntax i. lat. Unterricht*, 63. Composé : *quippinī* « pour quoi pas ? », « certainement ». Pour la particule *pe*, v. *nempe*.

quiriānus, quiriānus, -a, -um : adjectif qualifiant une variété de pomme, -m *mālum*. Dérivé sans doute de *Quirīnus*.

Quirīnus : v. le suivant.

quirīs, -itīs m. : à l'époque classique ne s'emploie plus qu'au pluriel *quirītēs*, comme synonyme de *ciuēs*. Le singulier est conservé dans la vieille formule : *ollus quiris leto datus* est, dans *Iūnō Quirīs* et dans quelques emplois poétiques. *Quiris* subsiste surtout dans les expressions consacrées : *populus Romanus Quirītium* ou *populus Romanus Quirites*; *Quirites Romani* (en asyndète, sans doute comme *patres scripti*, pour désigner l'ensemble du peuple romain); *ius Quiritium*. A l'époque impériale, on trouve *quirītēs* usité comme terme d'injure ou de reproche adressé à des soldats, comme notre « civil » ou « bourgeois ».

Il faut sans doute rattacher encore à *quirīs* : *Quirīnus, -i* : nom d'une vieille divinité italique, et adj. *Quirīnus, -a, -um* : -a *tribus*; dérivé : *Quirīnālis*, cf. Varr., L. L. 5, 51, *collis Quirinalis ob Quirini fanum : sunt qui a Quirītibus, qui cum T. Tatīo Curibus uenerunt Romam, quod ibi habuerunt castra*. Cf. aussi *ēquirine* comme *caestor*.

Origine obscure; v. P. Kretschmer, *Glotta*, 10 (1920), 147 sqq. (l'étymologie par **co-uiri-* est insoutenable). Pour les Latins, *Quiris*, *Quirīnus* sont inséparables du nom de la ville de *Cures* et désignent l'élément sabin qui est venu se fondre avec l'élément proprement romain; cf. Servius, in Ae. 7, 710; T.-L. 1, 13; Col., Praef. 19; Ov., F. 2, 475; Festus 304, 18 : *Quirinalis qui nunc dicitur, olim Agonus appellabatur, antequam in eum commigrarent fere Sabini Curibus uenientes post foedus inter Romulum et Tatium iutum. A quo hanc appellationem sortitus est, quamuis existiment quidam quod in eo factum sit templum Quirino ius dicitum. Quirina tribus a Curenisibus Sabinis appellationem uidetur traxisse. La forme *Virites*, dans le groupe *Virites Quirini* (v. sous *heriēs*), est obscure, peut-être corrompue. V. G. Dumézil, *Naissance de Rome*, p. 194 sqq.; Otto, *Rh. M.* 54, 197 sqq. †*

La transcription de *Cu-* par *Qui-* a des analogues en latin : cf. *sterculium, quisquilīae, liquorītia, *quidīna* de *κόδινα*, etc.; v. Vendryes, *BSL* 25 (1924), 41.

quirītō, -ās : crier. L'explication de Varron, L. L. 6, 68 : *quirītare dicitur qui quiritum fidem clamans implorat*, n'est sans doute qu'une étymologie populaire, malgré *indiguāre, parentāre*, de *indiges, parēns*. Doublet : *quirītō, -ās* : grogner (du verrat et du sanglier; *Auct. Carm. Philom.* 55).

Composé : *proquirītō, -ās* (*Sid. Apoll.*, Ep. 8, 6, 7, « ut decemuiraliter loquar »).

Sans doute onomatopée; v. B. W. sous *crier*; *M. L.* 6967.

quirquir? : forme obscure conservée par Varr., L. L. 7, 8, dans une formule rituelle *ullaber* (et *ollaner*)

arbos quirquir est, que certains expliquent par *ubicumque*; cf. J. Schmidt, *KZ* 32, 415 sqq. Douteux.

quis, quae (qua), quid, adjectif et pronom interrogatif indéfini : qui, quel, quoi? et « quelqu'un, quelque, quelque chose ». Le féminin *quae* (interrogatif), *qua* (indéfini) est récent et emprunté à *quī*, cf. plus bas, s. u. *quisnam*; de même, le nominatif pluriel *quī, quae, quae* s'est substitué à m. f. *quēs* (encore conservé dans le SC Ba.; cf. *quescunq̄ue*, *Caton ap. Char.*, GLK I 91, 17; *quēsdam*, *Acc.* 447, *Char.* I 159, 7), de **quēyes*, n. *quia*. Au dire de Servius, in Ae. 1, 95, *Caton* aurait encore un génitif pluriel *quium*. L'ancien ablatif singulier *quī* ne subsiste plus que comme particule. A l'époque classique, il n'y a de différence entre *quis* et *quī* qu'au nominatif singulier masculin et neutre; et encore, dans certaines conditions de phonétique syntactique, *quī* se confond-il avec *quī*, par exemple *quī(s) uocat*, comme *di(s)uollō*; c'est là sans doute le point de départ des confusions que l'on constate dans l'emploi de *quis* et *quī*; v. E. Löfstedt, *Syntactica*, II, p. 79 sqq. *Quis* indéfini est enclitique (*dicit quis*) et s'emploie surtout après *si, nē*; par ailleurs, on substitue *aliquis*. La forme de neutre *quid* est demeurée dans les langues romanes; cf. *M. L.* 6953, 4; fr. *quoi*.

Quis renforcé de particules généralisantes, d'origines diverses, a servi à l'expression de nombreuses nuances de l'indéfini. On a ainsi les pronoms :

quisnam « qui donc », de sens plus vague que *quis* (cf. *nam*); particule encore séparable chez Plaute; cf. *Au.* 136, *quis ea est nam optima* (avec un féminin *quis* qui est la forme ancienne, cf. le double genre de τὴν en grec); v. aussi *Vg.*, G. 4, 445. Disparaît après le 1^{er} siècle.

quispiam, quaequam, quid- (*quip-*) et *quod-piam* : synonyme de *aliquis*, avec quelque chose de plus vague; cf. *uspiam* et *quōpiam*. N'est plus guère employé après Cicéron. Issu de **quispe-iam*; cf. *quippe*.

quisquam, quaequam (féminin *quisquam* dans le SC Bac. et *Plt.*, Ci. 66), *quidquam* et *quōquam* : quelqu'un, aucun. S'emploie souvent dans des phrases négatives ou de caractère dubitatif ou interrogatif. De là l'usage de *nec quisquam* au lieu de *nēmō*. Souvent adjoind dans la langue familière à *nihil, numquam*, qu'il renforce. Disparaît après le 1^{er} siècle. Cf. aussi *nēququam, nēququam*.

quisque, quaeque, quidque (*quic-*) et *quodque* : chacun. A l'époque ancienne, souvent employé dans le sens de *quisquis*. Conservé dans les langues romanes, surtout dans des formes composées; cf. *M. L.* 6968; B. W. sous *chacun*. Renforcé par *ūnus* : d'où *ūnusquisque*; à *quisque* correspondent les adverbes *ubique* « en chaque endroit, partout », *quāque* (*Manil.*), *quōque* dans *quōqueuersus*, attesté à côté de *quōquēuersus*.

quisquis : formation où le redoublement généralise le sens « qui que ce soit qui, n'importe qui, quel que ». Cf. aussi *quamquam*; et *quōquō* « partout où » (*Plt.*, *Cic.*), *quāquā* (*Plt.*, *Apul.*).

V. aussi *quīlibet, quīuis* (cf. *libet* et *uolō*), *quīuis-cumque*; *aliquis* (v. *alius*); *ecquis*.

Cf. aussi *quicumque, quidam* et *quippe*.

Le groupe de *quis*, à la fois indéfini et interrogatif,

comprend, avec le relatif *quī*, de nombreux dérivés et adverbes, tels que *quālis*, *quam*, *quot*, *quantus*, *quom*, etc., et, en outre, des formes dont le rapport est moins évident, quoique sûr : *ubi*, *unde*, *unquam*, *usquam*, *usquam*, *usque*, *uter* (v. ces mots). L'indo-européen avait deux types exprimant l'indéfini et l'interrogatif comme en latin, l'un en *-i-*, sans distinction de masculin et de féminin : av. *ciš*, gr. *τίς*, hitt. *kuiš* (*kuiškuš* « quiconque », cf. *quisque*), qui se retrouve dans lat. *quis*, l'autre en *-e/o-* masculin neutre, avec *-ā-* pour le féminin : skr. *kāh*, *kā*, *kāt*; got. *hwas*, *hwo*, *hwa*; à ce type appartiennent des génitifs comme gât. *chahyā*, v. sl. *česo*, hom. *τέο* (att. *τοῦ*), v. h. a. *hwes*. La forme en *-i-* particulièrement substilé au neutre : skr. *ci* (avec valeur adverbiale), v. sl. *čī* (*čī-to*) « qui », opposé à *kū-to* « qui », arm. *-i* (en face de *ov* « qui »). Au pluriel, le latin a fixé ainsi *quīa*, qui a un pendant dans gr. *-σα* (att. *ἄ-τρα*).

Le groupe de **kwō-*, **kwī-* a souvent fourni le relatif, notamment en iranien, en slave, en grec, en germanique, en thokharien, en arménien, et l'on peut en partie le suivre à l'époque historique. Le point de départ principal est dans des phrases du type : *je cherche qui est venu*, d'où : *je sais qui est venu*. En italique, le développement est achevé avant les premiers textes. L'originalité de l'italique consiste en ce que, au moins à certains cas, le type **kwī-* a été affecté à l'indéfini-interrogatif et le type **kwō-*, **kwā-* à l'emploi relatif. Une particule souligne souvent l'emploi relatif. On a ainsi v. lat. *quo-i*, d'où *quī* et *quod*, osq. *pui* et *pūd*, ombr. *poi*, en face de lat. *quis*, *quid*, osq. *pis*, *pir*, *pis* et *pid*, ombr. *sve-pis* « si quis », etc. La forme lat. *quae*, osq. *paī*, *paī*, *paē*, seule propre à caractériser le féminin, a servi aussi pour l'indéfini-interrogatif et a fini, en latin, par éliminer *quis* au féminin. La flexion de *quis* est parallèle à celle de *is*; cf. Ernout, Morphologie, § 108 sqq. L'irlandais a *cia* et le gallois *pwyl* « qui (interrogatif) », etc.

Les emplois osco-ombrien et latin sont tout pareils. Ainsi l'on a lat. *quisquis* = osq. *pis-pis* (cf. hitt. *kuiškuš*) et l'indéfini ombr. *pis-her* en face de *quilibet* (« c'est her- qui indique en ombrien la notion de volenté »).

quisquiliae, **-ārum** f. pl. (et n. *quisquilia*, Pétr. 75, Gloss. Philox. Le féminin singulier est dans la locution *homo non quisquiliae*, cf. plus bas) : « *quisquiliae* dici putantur quicquid ex arboribus minutis surculorum foliorumque cadit : uelut quicquidcaediae (1) ». *Caecilium* (251) : « *quisquiliae* uolantis, uenti spolia memorant ; i modo » ; et *Novius* in *Togularia* (88) : « *abi*, *deturba* te saxo, *homo non quisquiliae*. *Quid* est? », Fest. 340, 12. Les gloses l'interprètent par *αὐθαλα*. L'image est la même que dans *flocus*, *naucus*, *hilum*. Mot expressif à redoublement de la langue familière ; cf. gr. *κοσκιλιάρια* M. L. 6968 a. Cf. Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

quō : ablatif de *quī* employé comme conjonction (cf. *eō*, *ideō*) « par quoi ; pourquoi ; c'est pourquoi ; parce que » ; Varr., R. R. 1, 54, *miscella* (*uia*) *multo ante coequitur* : *quo* (par quoi, c'est-à-dire, c'est pourquoi) *prior legenda*. On a souvent *nōn quō* « non [parce] que », auquel répond un *sed quia*. S'emploie en corrélation avec *eō* devant un comparatif : *quō magis... eō magis* « plus... plus ». — *Quō* s'emploie aussi souvent avec valeur subordonnante dans le sens de « pour que par

là », marquant le but ; il est particulièrement fréquent devant comparatif, où la langue le préfère à *ut* ; la né T.-L. 34, 6, 14.

quō : où (opposé à *ubi*). — Adverbe de lieu, interrogatif-indéfini et relatif, marquant le but vers lequel tend un mouvement. Figure comme premier terme de composé dans *quoad* (*quoad*, Varr., R. R. 1, 1, 2), *quousque*, *quoadusque* (Lact.) « jusqu'ou, jusques à quand ; jusqu'à quel point ; jusqu'à ce que » (sur la répartition des formes dans les auteurs, v. Stolz-Leumann-Hofmann, Lat. Gr. 5, p. 768), *quōrsus* (*quōrsum*) de **quōrsus*. Il existe aussi des formes correspondant aux pronoms indéfinis : *quōnam*, *quōpiam*, *quōquam*, *quōquō* (*quōquōrsus*), *quōcumque*, *aliquō*.

Conservée en v. lougodorien, M. L. 6939 ; les autres langues romanes ont seulement *ubi*, éliminant la distinction entre *quō* et *ubi* (cf. Apul., Met. 9, 39).

quōeircā : conjonction « c'est pourquoi » ; déjà dans Cic., Diu. 1, 41, 93. Cf. *circus*.

quod : que, en ce que, parce que. Accusatif neutre de *quī* devenu particule de liaison, subordonnante ou coordonnante, introduisant une explication ou une proposition complétive. Se place au début d'une phrase, dans *quod si*, *q. nisi*, *q. uinam*, *q. contrā*, proprement « quant à ce fait » (accusatif de relation). S'emploie aussi pour introduire une hypothèse, par exemple Plt., Au. 91 : *quod quispiam ignem quaerat* « quant au fait que quelqu'un viendrait chercher du feu », c'est-à-dire « pour le cas où ». Est souvent précédé de *eō*, *ideō*, *propterea*, qui en renforce le sens causal.

Dès l'époque ancienne, une série de verbes peuvent avoir leur complétive introduite par *quod*, concurremment avec la proposition infinitive, notamment les verbes marquant l'étonnement, la joie, la souffrance : *miror*, *gaudeō*, *doleō* *quod*. Cette construction s'est étendue aux autres verbes *dicensi*, *sentiendi*, éliminant finalement la proposition infinitive. Dans cet emploi, *quod*, comme on l'a vu, a été concurrencé par *quia*. M. L. 6970, 6971. — *Quod* s'est également substitué dans la basse latinité à d'autres conjonctions, telles que *ut*, *quā* (*statuere quod, ita quod, nullum dubium quod*), *cum*, *ut* (signifiant « depuis que »). — Sur ces emplois de *quod*, v. Ernout-Thomas, Synt. lat., 2^e éd., § 302 sqq.

quōiās (c'est-à-dire *quōiās*), **cuiās**, **-ātis** (et *quōiātis*, *cuiātis*, *-e*) : pronom interrogatif, « de quel pays? » ; = gr. *ποδαρός* Cf. pour le suffixe *Arpinās*, *nostrās*. Même syllabe longue initiale que dans *mai(i)or*, *ei(i)us*.

quōius, **cuiūs** (c'est-à-dire *quōiūs*, *cuiiūs*), **-a**, **-um** : adjectif relatif-interrogatif marquant la possession, « à qui, de qui ».

Quōius est formé avec le suffixe marquant l'origine, *quōiūs*, le suffixe marquant la possession, comme *patrius*.

Les deux adjectifs sont rares et tombent en désuétude à l'époque impériale. Un critique de Virgile lui reprochait d'avoir employé, B. 3, 1, *cāius*, *-a*, *-um*, qui passait pour rustique.

quom (puis **qu(om)**, **cum**) : « au moment où, lorsque,

quand, comme » ; puis, avec sens causal ou adversatif : « du moment que, puisque ; comme ; alors que, bien que » ; cf. *quoniam, quando*. Particule temporelle se rattachant au thème du relatif (et sans valeur interrogative, à la différence de *quam*, cf. *quando*). *Cum* n'est pas seulement conjonction de subordination. Joint à *quam*, il fournit une particule généralisante dans les propositions et adverbies du type *quicumque, ubicumque* « celui qui à un moment donné », etc. Il forme le premier élément de *quondam*. Il s'emploie aussi en corrélation avec *quam*, comme *quam* avec *tam*. Le couple *cum... tum* introduit deux actions envisagées simultanément et que l'on oppose et peut se traduire par : « d'une part... d'autre part » ; souvent à peu près synonyme de *nōn solum... sed etiam*. Pour la forme, v. aussi *num*. Usité de tout temps ; mais, à basse époque, semble avoir perdu de sa valeur et s'emploie souvent associé à d'autres conjonctions : *cum ut, quoniam cum, postquam cum*, etc. ; v. Löstedt, *Verm. Stud.*, 61 sqq. Concurrencé par *quando*, forme plus pleine, *cum* n'a pas subsisté dans les langues romanes.

Avec l'enclitique *-quam* marquant la généralité, la gutturale initiale a été traitée comme dans *ubi, uter, unde*, et l'on a *umquam*, à côté de *quicumque*. Cf., de même, *usque*.

Quom a un correspondant en osco-ombrien : ombr. *pisi-pumpe* équivalait à lat. *quicumque* et osq. *pūn, pon*, ombr. *pune, ponne*, reposent sur **quon-de*, dont la structure est pareille à celle de v. lat. *quam-de* (v. sous *quam*). L'adverbe italique est ancien : got. *hwan* « note », v. pruss. *kan* « si » = lit. *ką* « si » et, peut-être, v. sl. *ko-, kŭ-* dans *kogda, kŭgda* « quand ». Pour le celtique, v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 205.

quōminus : conjonction subordonnante s'opposant à *quō magis* et introduisant, comme *quān*, une complétive de sens négatif « par quoi, que... ne... pas ». Composé de *quō* et de *minus*, forme atténuée de la négation ; cf. *si minus = si nōn*, et *minimē*.

Se retrouve en osque *pod mins* ; les deux éléments apparaissent encore séparés dans Plt., Am. Prol. 84. Ancien, usuel et classique ; mais devient de plus en plus rare dans la latinité impériale. Non roman.

-quomque : v. *quom*.

quōmodo : adverbe interrogatif, exclamatif et relatif « de quelle manière, comment » et « de la manière que, comme » (avec un sens causal dans la basse latinité, sens conservé dans les langues romanes). S'est substitué à *ut* dans la langue vulgaire : *quomodo dicunt*, par exemple, remplace *ut aiunt* dans Pétr. 38. Est demeuré dans les langues romanes, seul ou renforcé d'autres particules ; cf. M. L. 6972 ; B. W. *comme*. — De là : *quōmodocumque, quōmodolibet, quōmodonam*.

quondam : adverbe temporel issu de **quom-dam* « à un moment donné ». S'emploie souvent en parlant du passé, « autrefois » ; quelquefois aussi du futur, cf. Vg., Ae. 6, 877, *nec Romula quondam | ullo se tantum tellus iactabit alumno*. Ancien, usuel, classique. Non roman.

quoniam : conjonction, d'abord de sens temporel, puis de sens causal « du moment que, puisque ». Le sens temporel est bien attesté dans Plaute, par exemple Tri. 14, *quoniam ei qui me aleret nihil uideo esse relicui, | dedi ei meam genatam*. A basse époque, comme *quia*, introduit une proposition complétive, e. g. Vulg. 1 Joan. 2, 22, *negat quoniam Iesus non est Christus*. Ancien, usuel. Non roman. Sans doute de **quom + iam*, avec dissimilation du premier *m* et vocalisation du *yod* de *iam*, comme dans *etiam* ; cf. *cum iam*, Cat., Agr. 161, 2, et *quoniam iam*, Plt., Tru. 402 (l'explication de Prellwitz par **quoni = ombr. poni + i.-e. an = am*, Glott. 19 (1930), 121 et 123, est invraisemblable). L'emploi fréquent de *quoniam* dans les discours (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*, p. 753) fait penser que *quoniam* est une forme de *quom* renforcée dans le langage parlé. Formes romanes savantes. M. L. 6971 a.

quoque : conjonction : aussi (souvent joint à *etiam*, qu'il renforce, et placé en position enclitique après le mot qu'il détermine), également. Sans doute issu de **quō + que* « et par là ». L'abrègement serait de même nature que dans *quāst, siquidem*. — Ancien, usuel et classique. Non roman.

quōr : v. *cūr*.

quōrsum, quōrsus : v. *quō* et *ueriō*.

quot adv. : combien (en parlant d'objets qui se comptent). A pour corrélatif *tot* ; cf. Tér., Ph. 454, *quot homines, tot sententiae*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *quōtus* « en quel nombre, quel » (dans une énumération ou un partage : *hora quota est?*, Hor., S. 2, 6, 44), M. L. 6975 ; *quotusquisque, quotcumque, quotuscumque, quotlibet, quotiē(n)s* adv. : combien de fois ; *quotēsimus, quotiē(n)s-cumque, quotēni* « combien, en quel nombre » (classique, mais rare) ; *quotumus* (archaïque) « en quel nombre » ; *quotuplex, quotennis* « de combien d'années » (rare). Forme redoublée : *quotquot*. Cf. aussi *quotidiē, cottidiē* et *quotidiānus, cottidiānus, *quotiduum*, M. L. 6973 et 6974.

Skr. *kāti* s'emploie sans acception de genre, comme lat. *quot*, avec le même sens ; le hittite a *kawatta*. Le grec n'a que le dérivé **k^ootyō-* : hom. *πόσσος, πόσος* la forme latine *quotus* est isolée. Les formes celtiques reposent sur **k^oe(t)ti* : v. irl. *cuit*, gall. *path*, bret. *pet, pez* ; cf. av. *čaiti*. — Cf. *quis*.

R

rabīō (?), **rabis**, **-ere** : être enragé. Cf. Non. 40, 1 : *rabere dictum a rabie*. Varro, *Idem Atti quod Tetti* (217) : *quid est? quid latras? quid rabis? quid uis tibi?* — *Caecilius Hypobolimaeo Rastraria* (89) : *rabere se ait*. Les formes attestées ne permettent pas de décider si le verbe est *rabīō* ou *rabō*; le participe *rabentis*, de Paulin de Nole (23, 234), est peu probant. *Rabiēs* est en faveur de *rabīō* (cf. *speciō, speciēs*), et la forme en *-yō* est usuelle dans les verbes de ce genre; le vocalisme *a* dénonce un mot de type « populaire ». Germanique : v. angl. *rabbian*.

Formes nominales et dérivés : *rabiēs, -ei* (gén. *rabiēs* dans Lucr. 4, 1083) f. : rage du chien, *morbis caninus*, P. F. 339, 2; puis « rage », sens propre et figuré. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à un doublet *rabia*, attesté dans Servius, Aen. 1, 200, et dans les gloses. M. L. 6980. Irl. *raibis*.

rabidus; *rabiōsus*, M. L. 6981; *rabiōsulus* (Cic.) ; et, dans la langue médicale tardive, *rabīō, -ās*, cf. *rabiat*, λουσῶ, CGL II 168, 36, avec passage à la conjugaison en *-ā-*. Cf. aussi M. L. 6979, **rabidiāre*.

On a rapproché avec vraisemblance le groupe radical de skr. *rābhāh* « impétuosité, violence », *rābhasdāh* « impétueux », *rābhīyān* « plus impétueux », *rābhīstāh* « très impétueux ». Ce rapprochement obligerait à séparer skr. *rābhāh* de la racine de *rābhātī, lābhātī* « il prend », qui a un autre sens et qui a *-l-* initial. Lat. *rab-* repose-rait sur **rōbh-*. Le rapprochement serait, comme nombre d'autres, limité au sanskrit et au latin. Ce rapprochement écarterait celui qui a été aussi proposé avec gr. *λάβρος* « violent, impétueux », qui supposerait en grec une dissimilation antérieure à la prothèse de voyelles devant *r*, laquelle est très ancienne. L'existence du présent *rabīō* va contre l'hypothèse d'un emprunt que le latin aurait fait d'un nom de maladie à quelque langue méditerranéenne.

Rabirius est à écarter; étrusque?

rabō, -ōnis m. : déformation plaisante de *arrabō* (= gr. ἀραβῶν) dans Flaute.

rabula, -ae m. : brailard (Cic., Quint.). Expliqué par les anciens comme dérivant de *rabiēs*, cf. P. F. 339, 8; par L. Havet, ALLG 9, 526, comme issu de *rauus*, cf. *rauula* dans P. F. 355, 3 (v. *rāuis, rāuus*). Une origine étrusque — comme pour beaucoup de mots populaires en *-a* — n'est pourtant pas exclue; cf. Vetter, Glotta 15, 225. En tout cas, mot de type populaire.

Dérivés tardifs : *rabulārius, -lātiō, -lātus*; nom propre *Rabulēius*; v. Schulze, *Lat. Eigen*, p. 91.

rabulāna, -ae f. (sc. *piz*) : sorte de poix inconnue (Plin.).

rabuscula, -ae f. (sc. *uūis*) : sorte de vigne inconnue (Piin.).

raica (racha), racana : manteau, couverture; *huuūt* saxonice, CGL V 327, 45; cf. *raganus* (uel nelle, sup. scr.), *coopertorium uel panniculus*. Terme tardif (v. Souther, s. u.). M. L. 6983.

racō, -ās (*rancō*), **-āre** : crier (se dit du tigre, Auct. Carm. Philom.). Cf. *rachant coraces*, Gl. N. 249; et *ragiō*. V. aussi **rakanus* « grenouille » que supposent divers dérivés romans. M. L. 7019, et *roncō*.

racēmō, -ī m. : grappe; et spécialement « grappe de raisin » (le raisin se dit *ūua*, cf. Plin. 15, 115, (*pona*) *racemis dependent ut uuae, palmae*), puis le « raisin » lui-même; cf. Vg., G. 2, 60, *fert uua racemos*, et Copa 21, *sunt et mora cruenta et lentis uua racemis*. Ancien, bien que non attesté avant Virgile (mais *racēmōr* est dans Varron), technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6984; B. W. *raisin*, de **racimus*.

Dérivés et composés : *racēmārius*; *racēmōsus*; *racēmōr, -āris* (et *racēmō*) « grappiller »; *racēmātus, -mātiō*; *racēmifer* (Ovid.).

Le rapprochement avec gr. *ῥᾶξ, ῥᾶγός* « grain de raisin, baie », est séduisant, bien qu'il soulève des difficultés phonétiques (*ā* latin = *ā* grec; *c* = *γ*), et l'origine du *ῥ* initial du grec est ambiguë (**sr-* ou **wr-*, v. *rādiz*). Mot sans doute méditerranéen, comme les autres noms relatifs au vin et à la culture de la vigne.

***radia, -ae** f. : nom étrusque de l'églantier, d'après le Ps.-Diosc. de Vienne?

radius, -ī m. : baguette pointue (= *ῥάδιος*); puis « rayon lumineux » (ordinairement représenté sous forme d'une lame à pointe aiguë, *ἀκτίς*), *rai*; rayon d'une roue (ainsi appelé parce qu'il rayonne du moyeu), comme les rayons d'un centre lumineux), rayon d'une circonférence; et, en général, tout objet pointu : épéron, ergot, dard; *radius* du bras; navette du tisserand (cf. *gr. κερκίς*); olive allongée. Ancien (Cat., Enn.), usuel. Panroman. M. L. 6999. Irl. *raid*, britt. *raidd*.

Dérivés : *radiolus*, M. L. 6997; *-lum* : fougère (Ps.-Ap.); *radiātus*, antérieur, semble-t-il, à *radiō, -ās* (Firmicus), M. L. 6989; *radiōsus* (rare); *irradiō* (époque impériale), M. L. 4545 c; cf. aussi *exradiāre*, M. L. 3064.

Les gloses ont un féminin *radia*, CGL II 409, 47; 477, 39 (cf. fr. *rai* et *fémin*).

Pas d'étymologie sûre.

rādīx, -icis f. (sur la forme masculine, v. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 55) : racine (sens propre et figuré); de là « base, fondement ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7000; B. W. s. u.; et germanique : v. h. a. *raticch, retich*, etc., d'où finn. *rādūikka*. Celtique : corn. *redic*, gall. *rhuddygl* (de **rudicula*, avec

influence de *rhudd* « rouge ». Sur les différents sens de *rādīr*, *rādicula*, v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *rādicitus* adv. « depuis, ou jusqu'à la racine » et *exrādicitus*; *rādicula* : radicelle, radis, saponaire, M. L. 6996; *rādicior*, *-āris* et *rādicō*, *-ās* : prendre racine (latin impérial; demeuré dans quelques dialectes romans, M. L. 6992, et **rāradicō*, quelques *rādicōscō* (Sén.); *rādicālis*, *-līter* (S^t Aug.), M. L. 6971; *rādicōsus*; *ērādicō*, *-ās* : déraciner, arracher, M. L. 2887. Certaines formes romanes supposent aussi *rādicina*, M. L. 6995 (Pelagon., Antid. Brux.); *rādicāria*, 6994; **dērādicō*, 2577.

Rādīz et *rāmus* appartiennent à un même groupe, comme, d'autre part, se répondent pour le sens lit. *šakā* « branche » et *šaknis* « racine ». L'initiale latine n'enseigne rien : *r*- peut reposer sur *r*-, mais aussi, à ce qu'il semble, sur **wr*-. V. isl. *rot* « racine » offre la même ambiguïté. Il y a un *w*- initial sûr dans gall. *gwynsgegen* « branche » et *gwraidd* « racines », à côté de irl. *frém* « racine ». Le rapport entre gr. *ῥίζα* (lesb. *ῥιζία*, *ῥιζία*) « racine » et *ῥάδαμος* « jeune branche, rejeton » *ῥάδιε*, *ῥάδιος* « branche, rameau » n'est pas clair. Le germanique a got. *waurts* « racine », etc. Les formes arméniennes **armn* (loc. *armin*) « tronc » et *arminim* « je prends racine », *armat* « racine » n'ont pas de *w* initial. Groupe de mots populaires apparentés entre eux, mais dont les formes ne se laissent pas ramener à un original commun.

rādō, *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : gratter, enlever en grattant; d'où « écorcher », cf. *mulieres genas ne raduntio*, Loi des XII Tables; « racler, raser (sens propre et figuré) ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6987; B. W. *raser*.

Dérivés et composés : *rādula* : racloir (du peintre), M. L. 7001; *rāllum* (de **rād-lom*) et *rāllus*, *rālla* (Gloss.) : racloir pour gratter le soc de la charrue, de façon à en détacher la terre; puis le « soc » lui-même, cf. M. L. 7022; *rāmen* « pulvis qui raditur de aliqua specie », CGL IV 278, 1, remplacé par *rāmentum* (usité surtout au pluriel *rāmenta*, dont a été extrait un féminin singulier *rāmenta*) : raclure(s), rognure(s), M. L. 7025; dérivé : *rāmentōsus* (Cael. Aur.); *rāstrum* et *rāster* de **rād-trom* (cf. *rōstrum*); pour le double genre, cf. *culter* et *cultrum*. Usité surtout au pluriel *rāstra* ou *rāstri*, ce qui s'explique par le fait que la tête de l'outil est formée de plusieurs dents (*r. quadridēns*, ap. Cat., Agr. 10 et 11) de fer ou de bois (lignes *rastris sarriendus*, Col. 2, 11, 4). Désigne un instrument qui sert à briser les mottes (*rastris glebas qui frangūt inertes*, Vg., G. 1, 94), qui tient à la fois de la fourche, de la houe ou du râteau. M. L. 7079; diminutif *rāstellum* (*-us*), M. L. 7078; B. W. *râteau*; irl. *rastal*; britt. *rascl* (de **rāscelum*); adj. *rāstrārius*.

rāsus : rasé, ras, M. L. 7082 (et *irrāsus* : non rasé, époque impériale); *rāsus*, *-ūs* (Varr., L. L. 5, 136); *rāsūra*, M. L. 7081; *rāsīō* (Cael. Aurel.); *rāsōr* : *-es fīdices dicti quia uidentur cordas ictu radere*, P. F. 341, 1; *rāsōrium*, *ῥαστήρη*, M. L. 7076 (Rufin., Hesychn.); *rāsūlis* adj. (v. *rallus*); **rāsō*, *-ās*, non attesté dans les textes, mais supposé par *rāsāmen* « raclure » (Marcell. Emp.) et *rāsīō*, *-ās* (Suét.), cf. M. L. 7070 et 7075. Certaines formes romanes remontent à **ras-*

clāre, M. L. 7072; B. W. *racler* (dénominatef de **rasculum*, doublet de *rāstrum*, cf. *riculum* et *rustellum*); **rāsīcāre*, M. L. 7074; **rādūtōria*, M. L. 6998; B. W. *radoire*.

Composés de *rādō* : *abrādō* : enlever en coupant ou en raclant; raser; gratter (comme notre mot français, s'emploie familièrement au sens de « dérober »; cf. *tondeo*); *conrādō* (*cor-*) : raser, gratter et « rafler » (familier); *dē*-, *ē*-, *ir-rādō*.

Aucun rapprochement net. Le vocalisme ne se laisse concilier ni avec celui de lat. *rādō* ni avec celui de skr. *rādātī* « il gratte ». Mais une parenté semble probable; des difficultés de ce genre sont choses courantes dans les termes techniques.

raeda (*rēda*), *-ae* f. : voiture à quatre roues, sorte de char à bancs, d'origine gauloise; cf. Quint. 1, 5, 57 et 68.

Dérivés : *raedārius* (*rēdārius*), *-a*, *-um*; subst. *rēdārius* m. : cocher ou fabricant de voitures.

Composé : *epir(a)edium* : traits, attelage (Quint., Juv.). Hybride de *ἐπι* et *raeda*; cf. *eporēdiās* (accusatif pluriel) m. « dresseurs de chevaux », gaulois dans Plin. 2, 123. Emprunt technique. Cf. *uerēdus*.

ragiō, *-is*, *-ere* : attesté dans la glose *ragit pullus* : *ὄρχαται πῶλος*, CGL III 432, 15, et confirmé par le témoignage des langues romanes : roum. *rage*, v. fr. *raire*, réer, M. L. 7007; et B. W. sous *railler*. Cf. aussi M. L. 7008, **ragūāre*; 7009, **ragulāre*. Cf. *raccō*.

raia, *-ae* f. : raie, poisson (Plin.)*.IM.* L. 7016. Sans étymologie.

rallus, *-a*, *-um* : *ralla uestis dicta a raritate*. *Plautus in Epidico*. (230) : *tunicam rallam, tunicam spissam*, Non. 530, 15. Cf. Isid., Or. 19, 22, 23 : *ralla, quae uulgo rasilis dicitur*. Rare, technique.

rāllum, *rāmen* : v. *rādō*.

rāmes, *-itīs* m. : pieu, bâton (Col.). Le pluriel *rāmētēs*, par analogie avec les branches d'un arbre, désigne les « vaisseaux » des pommiers, les bronches; cf. Plt., Mer. 138, Poe. 540. Ancien, technique ou populaire.

rāmex, *-ieis* m. : sorte de hernie, varicocèle; cf. Cels. 7, 18, ... *integrīs tunicīs rāmex innascitur*; *καρκοσπύλην Graeci uocant*.

Dérivé : *rāmīcōsus* (*rāmīōsus*).

Rāmes et *rāmex* doivent être deux formes d'un même mot, *rāmes* étant plus anciennement attesté; v. Ernout, *Philologica* I, p. 145. *Rāmes* est à *rāmus* comme *palmes* à *palma*; *rāmex* (*rāmīx*), *rāmīcōsus* ont pu subir l'influence de *uārix*, *uāricōsus*.

La forme **ramica* supposée par le fr. *ranche* peut être dérivée de *rāmex* ou de *rāmus*. M. L. 7026.

Ramnēs (*Rhannēs*, Cic., De Rep. 2, 20, 36) et *Ramnēsēs*, *-ium* m. pl. : Les Ramnes, tribu étrusque dont la réunion avec les *Titiēs* (*Titiēsēs*) et les *Lucerēs* fonda la Rome primitive. Désigna par la suite l'une des trois centuries de chevaliers fondées par Romulus. Cf. Varr., L. L. V 55 et 81. *Ramnes*, *Ramnius*, *Ramennia* supposent un étrusque **ramne*, parallèle à *tiue*, *luxre*, tous deux attestés; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 218.

**ramnus* : *spinarum genus, lignum ex quo spinae oriuntur* (Gloss.). Emprunt au gr. *ῥάμνος*,

*ramptāria cardus = ἄκανθα λευκή (Diosc.)?

rāmus, -i m. : branche, rameau ; puis objet en forme de branche : « bras d'un fleuve », « jambage d'une lettre » ; s'emploie aussi au sens abstrait. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7035 ; B. W. *rameau* ; un coltectif *rāma* est supposé par certaines formes romanes.

Dérivés : *rāmulus* et *rāmula*, M. L. 7034, adj. *rāmulōsus*, M. L. 7033 ; *rāmeus* ; *rāmōsus*, M. L. 7031 ; *rāmusculus* (bas latin, d'où dans les langues romanes **rāmūscellum* et **rāmūstēllum*, M. L. 7036 et 7037) ; *rāmālis*, d'où le subst. n. *rāmāle* et *rāmālia* « branchage(s) ». Cf. aussi M. L. 7026, **rāmīca* ; 7027, *rāmīlis*.

V. *rādīx*.

rāna, -ae f. : 1° grenouille ; 2° baudroie. Depuis Varron. Usuel ; panroman (sauf roumain). M. L. 7038 ; v. B. W. *grenouille* et *raïne*. Celtique : irl. *ran*, britt. *ran*.

Diminutifs : *rānula*, M. L. 7047 ; *rānunculus* (remplacé dans les langues romanes par des féminins *rānūcula* (Romul.) et **rānūcula* (*rānicula*), M. L. 7045 et 7046) « renoncule » (= gr. βατράχιον, dite aussi *rānāria*).

Repose sans doute sur une onomatopée (*rana* ab *sua dicta uoce*, Varr., L. L. 5, 78) ; mais on ne peut préciser le détail. On a rapproché *ragiō* (v. ce mot) ; cf. aussi *raccō*, **rakanus*. De **raksnā*?

ranceō, -ēs, -ēre : être rance (rare ; un exemple de *rancēns* dans Lucrèce ; les gloses ont, en outre, *rancet* : *rancidium est*).

Formes nominales et dérivés : *rancor* (tardif) : odeur de rance ; au sens moral « dégoût, rancœur » (St Jérôme, Ep. 53, 1), demeuré dans les langues romanes (sauf en roumain), M. L. 7041 ; *rancidus* ; depuis Lucrèce. Panroman, M. L. 7040 ; *rancidulus* ; *rancēscō, -is*, M. L. 7039 ; *rancidō, -ās* (Fulg.).

Un adjectif *rancus*, dont *ranceō* serait dérivé, figure dans les gloses : *rancum, τανγόν*, CGL II 451, 3 ; cf. Niedermann, Glotta 1, 266 sqq. Toutefois, peut-être faut-il lire *rancidum*.

Pas d'étymologie sûre. Vocalisme *a* et suffixe *-ko-, caractéristiques des mots de ce genre ; cf. *mancus*.

rancō : v. *raccō*.

raphanus, -i m. : raifort. Emprunt au gr. ῥάφανος. Attesté depuis Caton. M. L. 7051 ; et **rap(h)anella*, 7050.

rapīō, -is, -iui, -ptum, -ere : ravir, emporter violemment ou vivement (sens physique et moral), prendre de force. Usité de tout temps. M. L. 7049 ; B. W. *ravir*, de **rapire*. Celtique : britt. *reibio*.

Dérivés : *raptum* : pillage, rapt, *raptō uiuere* ; *rapīdus* : qui emporte ou qui entraîne. Se dit spécialement du courant des fleuves (cf. *rapīdiūs*, qu'on ne trouve que dans cette acception) ; de là « impétueux, violent, rapide », M. L. 7054 et 7053, **rapīdium* ; à basse époque a existé un substantif *rapīda, -ae* ou *rapīda, -ōrum* pour désigner les « rapides » d'un fleuve ; v. O. Schultess, Indic. d'antiq. suisses, N. S. IX (1907), 190 sqq. ; *rapīdulus* (Mart. Cap.) ; *rapīnae* f. pl. (la langue classique ne connaît le mot qu'au pluriel ; le singulier *rapīna* n'apparaît qu'à l'époque impériale) : rapines ; M. L. 7055 a ; d'où *rapīnō, rapīnātiō, -tor* ;

**dērapīnō*, M. L. 2579 ; *rapāx* : rapace, ravisseur ; pl. subst. *rapācēs* c. « les bêtes de proie », M. L. 7048 ; *rapāciūs* ; *rapō, -ōnis* m. : ravisseur (Varr. ap. Non. 26, 32) ; *rapter, σφύρα μεγάλη τοῦ χολδαέως*, CGL II 539, 20 ; 551, 43 ; *raptim* : violemment, et surtout « rapidement, en hâte » (*rapienter*, Ven. Fort.) ; *rapītiō* (rare ; non classique), M. L. 7062, les composés sont plus usités ; *raptor* (non classique, mais fréquent) ; *rapītorius* (Cael. Aurel.) ; *raptus, -ūs*, M. L. 7063. Fréquentatif-intensif : *rapīō, -ās* (et *rapō*, Auct. Bell. Afr.), expression forte et surtout poétique, M. L. 7060 et 7061 ; **raptiāre* ; *raptiūs* (Gell. 9, 6 fin).

Composés : *ab-* (opposé à *ēripīō*, Plt., Cu. 597 ; Pe. 705), *ad-* (*ar-*), *con-* (*cor-*), *dē-*, *dī-*, *ē-* (M. L. 2904), *in-* (*ir-*), *prō-*, *sur-* (*ripīō*) (avec des formes contractes du type *surpiō, surpire, surpitte, surpui, surptus*, cf. *surgō*) qui ont à leur tour fourni des dérivés ; cf., par exemple, *arpticiūs* « possédé », qui dans la langue de l'Église traduit ἐπιδικητός ; *arptitiūs* (Italia) ; *surrepticiūs, -iūs*, etc. *Corripīō*, outre le sens perfectif de « se saisir brusquement de », a aussi celui de « ramasser ; rassembler », synonyme fort de *colligere* ; cf. Vg., Ae. 3, 176, *corripio e stratis corpus* (qui exprime le contraire de *effusum corpus*, cf. Lucr. 3, 176 et 113) ; et, par affaiblissement de sens, à l'époque impériale, le verbe est arrivé à être employé pour dire « diminuer, raccourcir » et s'est opposé à *prōducere* ; dans la langue de la grammaire, il s'est dit de l'abrègement des syllabes ; de même *corripit*.

Les autres composés présentent seulement les nuances de sens local ou les différences d'aspect que fait attendre le préverbe. Le sens de « prendre » y est resté, tandis qu'il a disparu dans la plupart des composés de *capīō* (on dit *adimō, exinō, sūmō*, etc.) : cf. *accipīō* et *arripīō, dēcipīō, suscipīō* et *dēripīō, surripīō*. Cf., de même, les composés de *dicō* et de *loquor*, de *uideō* et de *speciō*.

V. *ūsūrpō* sous *ūtō*.

Rapīō est un présent dérivé substitué à un ancien présent athématique, à en juger par lit. *ap-rēpiu* « je prends de force » ; cf. aussi alb. *rjep* « je prends, j'enlève » et peut-être gr. ἐρεπτόμενος « broutant, mangeant goulément ».

rāpum, -i n. (rāpa, -ae f.) : rave. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7065 ; irl. *rāibe* ; germ. *rape*.

Dérivés : *rāpulum* et *rāpula*, M. L. 7064 ; *rāpulātus* (Apic.) ; *rāpicīus*, M. L. 7052 ; *rāpīna* : rave et « champ de raves », M. L. 7055 ; *rāpīstrum* : ravenelle, M. L. 7056 (cf. pour le suffixe *oleāster* ; sur *lapīstrus*, Isid., Or. 17, 10, 20, v. Sofer, 139) ; *rāpātum, γογγυλωτόν*, CGL III 218, 56. Cf. aussi *rāpum terrae, rāpum porcīnum* dans les gloses (= *terrae mālum, coloquintida, cyclaminus*) ; *rāpanāpus* (Dynam.).

L'absence de prothèse dans gr. ῥάπος et ῥάφος « rave », ῥάφανος ῥαφάνη « radis » et le *ē* de v. sl. *rēpa* « rave » permettent difficilement de voir ici un ancien mot indo-européen, comme on le supposerait d'après v. h. a. *ruoba* « rave » et lit. *rōpė*. La façon dont ces mots sont apparentés n'est pas déterminée. Cf. *nāpus*.

rārus, -a, -um : qui présente des intervalles ou des interstices (r. *crībrum*) ; clairsemé, espacé, poreux ; et par suite « épars », d'où « isolé » et « rare ». S'oppose à *dēnsus* ; cf. Vg., G. 2, 227, *rara sūt (terra) an supra mo-*

rem si densa requiras; Col. 2, 9, 6, *rara seges*; à *solidus* (Lucr. 1, 347, etc.). Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman (formes en partie savantes). M. L. 7067. Adverbe : *rārō* et *rārē* (Plt., Rud. 995; cf. Charis. 217, malgré Aulu-Gelle 2, 25, 8).

Dérivés et composés : *rāritās* (classique); *rāritūdō* (archaïque); *rārēscō*, -*is*; *rārēfāciō* (Lucr.); *rārēnter* (adverbe archaïque sans doute formé sur *frequentē*) et *rārīter* (Gloss.); *rārīpīlus* (Col.), -*pēs* (Ps.-Ruf.).

On a rapproché *rātīs*, *rēte* (cf. Varr., L. L. 5, 130, *rete a raritudine*, et Vg., Ae. 4, 131, *rara retia*). Il s'agirait d'une racine **erō*-, *rē*- : « séparer » qui apparaîtrait aussi dans lit. *irū*, *irti* « se dissoudre, tomber en ruines », *ārdēti* « se séparer », *ardyti* « séparer », v. sl. *oritū* « dissoudre, détruire », *rēdūkū* « rare ». Tout cela vague et ne fournissant avec les mots latins aucun rapport qu'on puisse serrer de près.

rasis, -*is* f. : sorte de poix brute (Col.). Cf. *rēsīna*?

rāster, -*trum* : v. *rādō*.

ratiō : v. *reor*.

ratis, -*is* f. : nom gaulois d'une sorte de fougère (Marc. Emp. 25).

rātīs, -*is* f. : assemblage de bois flottants; radeau; puis « bateau à fond plat »; en poésie, substitut de *nāvis*. Cf. Varr., L. L. 7, 23 : *rātīs... ubi plures mali aut asseres* (<*uncti aqua ducuntur. Hinc nauiculae cum remis ratiariae ducuntur*). V. de Saint-Denis, *Sens et évolution sémantique de ratis en lat. class.*, Les Ét. class., XIV, 1946, p. 55 sqq. Ancien (Naev., Enn.). M. L. 7088.

Dérivés : *rātūs*, épithète donnée au *quadrāns*, « quod in eo et triente ratis fuerint effigies, ut nāvis in asse », P. F. 341, 2; *rātārius*, cité plus haut.

Souvent considéré comme apparenté à *rārus*, *rēte* en raison de sa construction à claire-voie. On l'a rapproché aussi de *rēmus*. Mais peut être un mot d'emprunt.

Ratumen(a) [porta] : nom étrusque d'une porte de Rome. Cf. le nom de famille étrusque, *ratumsna*, *raθumsna*; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 591.†

***rauca**, -*ae* f. : ver qui se tient dans les racines du chêne (Plin. 17, 130) et qui infeste les *segetes* (Dig. 19, 2, 15, § 2). Sans étymologie.

raucus : v. *rāuis*.

raudus, (*rōdus*, *rūdus*), -*eris* n. : 1° lingot non façonné, e. g. Lucil. 1192, *plumbi pauxillum raudus*; 2° pierre brute, Acc. 438 R³, ... *hinc manibus rapere raudus sazeum*. Diminutif : *raudusculum* (*rō*, -*rū*-) : petite pièce de cuivre, employée notamment dans la formule de mancipation : *rudusculo libram ferito*; adjectif dérivé dans *Rōdusculāna porta*; *appellata quōd rūdus et impolīa sit relicta, uel quia raudo, id est aere, fuerit uincta*, P. F. 339, 11.

Mot rare. Rattaché par les anciens à *rūdis*; cf., outre la glose de P. F. citée plus haut, Festus 320, 24. L'ablatif *raudō* dans la glose de P. F., si le texte est correct, semble attester un doublet **raudum*, -*i*; cf. *pondō* et *pondere*. Il existe un autre mot *rūdus*, -*eris* « gravois » qui a été peut-être confondu avec celui-ci. Ce sont autant d'« étymologies populaires ».

Le *d* de *raudus* suppose un ancien *d*, et non *dh* (cf.

ruber, etc.). Il s'agit sans doute d'un ancien terme technique de la métallurgie. Dans v. isl. *raudī* « minerai rougeâtre » a pu intervenir une étymologie populaire, comme aussi dans v. sl. *ruda* « minerai ». V. sax. *arut* « minerai » a t issu de *d*, mais un *a* initial. Il y a ici des formes non réductibles les unes aux autres. Le flottement entre *au*, *ō* et *ū* (ou dans *raudus* chez Festus) en latin même est à noter. V. Kretschmer, Gl. 32, p. 7.

***raucicelus**, -*i* (m.?) : « Pinus cembra » (Plin. 15, 36). Forme peu sûre; lire *arauicelus*? Mot ligure?

rāuis, -*is* f. : enrouement. Mot archaïque, attesté dans Plaute (Au. 336, Ci. 304) et repris par Apulée; cf. P. F. 341, 3, *rauium dicebant pro raucitate, unde et uerbum rauiio, raiuis*. A la même famille appartiennent :

rauius, -*a*, -*um* : *raua uox rauca et parum liquida, proxime canum latratum sonans, unde etiam causidicus pugnaciter loquens, rauula*, P. F. 355, 3. Exemple de Sidoine Apollinaire, qui scande *ā*; cf. Quicherat, Thes. poet.; *rauulus*. Celtique : bret. *raouia*, *raouet*.

rauula : cf. *rabula*; *rauilla*.

rāuio, -*is*? (un exemple de Plt., Poe. 778, douteux; les manuscrits se partagent entre *rauiio* (leçon qui semble préférable) et *rauiio*; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 214. La longue de *rāuio* est étrange en face de *rāuis*; lire *rauiero* avec Havet?); v., toutefois, Marx, ad Luc. 1289, qui fait dériver *rāuio* de *rāuās* d'après le double sens de gr. *φαίδας*; *rāuio*, -*iās* (d'après P. F. 341, 3; cf. plus haut).

raucus : Plt., Ci. 304, *expurgabo hercle omnia ad raucam rauium*. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7093; v. fr. *rou* et *enrouer*. Dérivés : *raucitās*, *raucedō* (tardif). Les gloses ont aussi *raucit* : βραυχ(ε)ι. Cf. encore **sūbraucāre*, M. L. 8389, et *ōbrucātus*, **abruccātus*, M. L. 6017. Composés : *irraucēsō* (Cic.), d'où *rauciscō* (tardif); *irraucus* (Plin. Valer.); **inruccre*, M. L. 4454. Pour le suffixe, v. *mancus*.

Rāuis, *rāuis*, *rāuio* sont à peine attestés et ont été remplacés par *raucus* et ses dérivés.†

Aucun rapprochement sûr. Le grec a *ῥάχω*. V. *rugio*. Sans doute mot expressif.

rāuis, -*a*, -*um* : gris. *Raui coloris appellantur qui sunt inter flauos et caesios, quos Plautus appellat* (Epid. 620) *rauiellos*, P. F. 339, 3. Rare.

Dérivés : *rāuidus* (Col.), dont il existe une forme dérivée dans les langues romanes, par exemple fr. « rouan », M. L. 7100;† *rāuulus* (Sid.); *Rāuiliae* (l. *Rauillae*?) *a rāuis oculis, quemadmodum a Caesiis, Caesullae*, F. 340, 30.†
Sur *rāuastellus* (*rāuis*-), v. *grāuastellus*.

Le rapprochement, tentant à première vue, avec v. h. a. *grāo* « gris » se heurte à des difficultés; la ressemblance des formes n'est d'ailleurs pas grande; le suffixe *-*uo*- est courant dans les adjectifs désignant des couleurs (v. sous *cānus* et *heluus*) et v. h. a. *ā* repose sur *ē*. Origine obscure.

re-, **red**- : préverbe marquant un mouvement en arrière (*recēdō*, *respiciō*, *rededō*), ou un retour à un état antérieur (*reficiō*, *restituō*), et par suite une répétition (*recantō*), ou aussi un mouvement en sens contraire, qui détruit ce qui a été fait (*reclūdō*, *renuntio*, *renuō*, *resignō*, *relegō*, *reuēlō*, etc.). — *Red*-, qui est peut-être

la forme ancienne (cf. Meillet, *Mél. Havet*, 273 sqq.), mais qui, à l'époque classique, n'apparaît plus que devant voyelle (*redarguō, redeō, redhibeō, redimō, reduviae*, etc.), s'est employé aussi devant consonne; de là : *red-dua*; *reliigiō, reliquiae* (formes peu probantes toutes deux et qui sont peut-être des expédients métriques pour faire entrer ces mots dans l'hexamètre dactylique); et peut-être *remmōtis* (dans Lucr.). La question a été beaucoup discutée; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 92, n.; R. Günther, *IF* 26, 97 sqq.; G. Schoenwitz, *De re praepositionis usu*, thèse Marburg, 1912; Vollmer, *Sitzb. d. bayr. Akad. phil.-hist. Cl.*, 1922, 4. M. L. 7102; B. W. *re*.

De *re-* dérivent un adjectif **recus*, qui figure dans *reciprocus*, et un adverbe *retō* « en arrière », qui a le même suffixe de comparatif que *intrō* et qui, à partir d'Apulée, apparaît employé aussi comme préposition. *Rūsum* est formé comme *sūsum* : v. *uertō*. De *retō* sont formés *retōrsūm* (-*sus*, de *retōrōrsus*) et des composés ou des juxtaposés tels que *retrocēdō*, etc.; cf. M. L. 7269, *retō*; 7272, *retōrsūm*. Les langues romanes ont aussi des représentants de formes renforcées d'un type comparable à celui de *abante, deforis, de ex*, etc.; M. L. 198, *ad retro*; 2582, *dē retro* (cf. *de-intro*, M. L. 2527); v. B. W. *dernier, derrière*.

Particule itaque : l'ombrian a revestit « reuistō ». On ne connaît ailleurs aucun correspondant. *Red-* est peut-être formé sur *prōd-*.

reāpse : en réalité. *Reapse est reipsa, Pacuuius in Armorum iudicio* (26) : *si non est ingratum reapse quod feci bene*, F. 348, 14; *reque eapse, re ipsa*, P. F. 363, 4. Forme archaïque, dont Cicéron use encore et qui est décisive pour l'étymologie de *ipse*.

rebellis : v. *bellum*.

reburrus, -a, -um : aux cheveux retroussés (Aug., c. Faust. 5, 1, et Gloss.); *reburrium*; *Reburrius*. Le fr. *rebours* suppose **reburus*, qui est sans doute une contamination de *reburrus* et de *reuersus*; cf. M. L. 7105; B. W. s. u. V. *burra*.

recēns, -centis : nouvellement arrivé, frais (*piscis recēns, cōpia recētes*, cf. *veapōs*), récent. Le sens premier est peut-être « qui vient en droite ligne de »; cf. Cic., *Verr.* 1, 2, 5, *cum e provincia recētes esset*; Att. 16, 7, 1, *Regini quidam eo uenerunt, Roma sane recētes*; Vg., *Ae.* 6, 450, *recens a uulnere Dido* (cf. peut-être moy. irl. *cinim* « je jaillis », *cinis* « ortus est »). Dans la langue médicale tardive, *recēns* : eau, d'après gr. *veapōn* (ὄωρ) « eau fraîche », gr. mod. *vepō*. Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 7109.

Dérivés : *recentō*, -ās : mot formé par Cn. Matus, cf. Gell. 15, 25, 1, Non. 167, 14, pour traduire *ἐναυεούται* et représenté en roman, dans des acceptions dérivées (cf. fr. *rincer* et v. fr. *recincier*), M. L. 7110; B. W. s. u.; *recentiarius* : vendeur de vin frais (Inscr.); *recentiaria* : *veapopōros* (Gloss. Philox.).

L'analyse en *re-cent-*, comportant rapprochement du second terme avec v. sl. *po-čīnq* « je commencerai », *kont* « commencement », n'est pas évidente. Si on l'admet, **cen-t-* serait un second terme de composé à valeur de nom d'agent, avec suffixe -*t-*. — Pour la forme, cf. *repēns*?

reciduius : v. *cadō*.

reciprocus, -a, -um : qui va en arrière comme en avant (se dit souvent de la mer); puis « alternant, réciproque, renversé ». Traduit à la fois *παλιντροπος* et *ἀντιστρέφων*. De **reco-pro-cos*, composé d'adjectifs **reco-* et **proco-* dérivés des particules *re-* et *pro-* comme *anticus, posticus*, cf. skr. *ā ca pārā ca*. Étymologie encore sentie dans Ennius, *Androm.* 104 : *prorsus prorsus reciprocat fluctus feram*. Le dénominatif *reciprocare* a été rapproché ensuite de *procare* par une fautive dérivation; cf. Varr., *L. L.* 7, 80, et Fest. 342, 13, *reciprocare pro ultero citroque poscere usi sunt antiqui, quia procare est poscere*. Attesté de tout temps, mais assez rare.

recitō : v. *ciō*, sous *ciō*.

reclūdō : v. *claudō*.

recorder : v. *cor*.

rēctus, -a, -um : dirigé en droite ligne, droit (sens physique et moral), s'oppose à *prāuus*. Subst. *rēcta*, -ae f. : -ae *appellantur uestimenta uirilia, quae patres liberis suis conficienda curant omnis causa : ita usurpata quod a stantibus et in altitudinem texuntur*, P. F. 342, 3; *rēctum* n. : ce qui est droit (joint à *honestum*). En gramm., *rēctus cāsus* « le cas droit » (nominatif, opposé aux *obliqui cāsus*, qui sont fléchis) est la traduction du gr. ἡ ὀρθή (scil. πῶσις). Du reste, *rēctus* a tous les sens de ὀρθός, qu'il recouvre exactement dans l'emploi. *Rēctus*, usité de tout temps, n'est conservé que dans quelques dialectes romans, avec le sens adverbial de « tout droit »; cf. ital. *ritto*, M. L. 7134, et **indirēctum*, 4379; mais l'irlandais a *recht* « droit » (adjectif et substantif). Ital. omb. *rehte*, fal. *rected*.†

La forme la plus répandue est le composé *dīrēctus*, ou plutôt *dērēctus*, cf. M. L. 2648, qui, outre le sens de « dirigé en droite ligne », a pris celui de « droit » opposé à gauche (*dexter*) et de « droit » substantif (= *iūs*); cf. l'opposition entre la Vulgate, *iustitia*... *rectae*, *Psalm.* 19, 9, et l'Itala, *iura domini, directa*, pour traduire *δικαιοσύνατα... εὐθεία*. Sur *directus*, v. Heumann-Thom., *Handlex. z. d. Quellen des rōm. Rechts*, s. u. La substitution de *dīrēctus*, *dērēctus* à *rēctus* apparaît dans les composés *dīrēctiangulus, dīrēctilineus*, employés par Martianus Capella 6, 711 et 712.

Rēctus est l'adjectif verbal de *regō*; l'allongement en *ē* est de même nature que celui de *ā* dans *actus*. L'existence du sens moral et juridique (cf. *uermum directum habere* « avoir le bon droit »; proprement « la parole juste », dans Greg. Tur., *HF* 3, 7), qui se retrouve en germanique et en celtique, a entraîné la diffusion de **dērēctum* « droit » dans les langues romanes, au détriment de *iūs*.

Dérivés tardifs : *rēctitās; rēctitūdō, -tātor*. Adverbes : *rēctā* (sc. *uīā*); *rēctō* (rare); *rēctē*. Composés : *reclāngulum* n. (Isid.) = ὀρθογώνιος, -a; *rēctificātō* (bas latin).

V. *regō*.

recupērō (*reci-*, Monument d'Ancyre), -ās, -ānū, -ātum, -ārē : recouvrer, reprendre. Classique, usuel. Dérivés : *recuperātor, -tiō, -tōrius, -tius*. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7136-7137, et en germa-

nique : v. h. a. *irkobarōn*, v. angl. *ācofrīan*. De *re* + *cop-er-ō*, sans doute avec le même élargissement que présentent *lamberō* (?), *tolerō*, en face de *lambō*, *tollō*.

rēda : v. *raeda*.

redimiō, -is, -iī, -itum, -ire : ceindre, entourer. Classique, mais surtout poétique ; la prose emploie plutôt *circumdō*.

Dérivés : *redimiculum* (*redimicula*, Fulg., Serm. 5) « bandeau ornant le front, collier, bracelet », etc. ; cf. Fest. 336, 3 : *redimiculum uocant mulieres catellam qua maxime utuntur ornatus causa* (et Isid., Or. 19, 33, 5) ; d'où *redimiculō*, -ās (Gloss.).

Aucune des explications proposées n'est évidente.

On peut se demander si *redimiculum* (plus anciennement attesté que *redimiō* et déjà dans Plt., Tru. 395) n'est pas un composé de *amiculum* (cf. *amicō* et *iaciō*) sur lequel aurait été ensuite refait *redimiō* d'après le type *cubō*, *cubiculum*, etc.

rediuuius, -a, -um : -m est ex uetustate renouatum, F. 334, 25 ; « restauré » (s'est dit d'abord de matériaux de construction), terme technique de la langue de l'architecture. Pour la forme, cf. (sous *cadō*) *recidiuus* et *intergeriuus* : -i *parietes dicuntur qui inter confines struantur et quasi intergeruntur*, P. F. 98, 11. Découpé par l'étymologie populaire en *redi-uuus* « qui revient à la vie », a pris dans la langue de l'Église le sens de « qui revient, ressuscité », d'où la glose *rediuuius* ; *παλινοψια*, *ἀποστροφια*.

Cf. *reduuiuae*?

rēdō, -ōnis m. : sorte de poisson sans arêtes : la lotte? (Aus., Mos. 89 ; sans doute mot gaulois).

redux : v. *dūcō*.

reduua, *rediuua*, -ae f. (surtout au pluriel) : envie(s) autour des angles (= *παρωνυχίς*). Un doublet *reliuuium* est dans Festus 334, 5. La forme correcte semble être *reduua* ; *rediuua* a été influencé par *redeō*, *redire* ; *reliuuium* par *luō*. De **red-uuia*, cf. *exuō*, *exuuiuae* ; et Gloss. Plac., CGL V 39, 12 : *reduuiuae dicuntur spolia serpentum, quibus quotquot annis senescunt sese exuunt, quasi quibus exutis in iumentam redeunt. Dicuntur enim induuiuae, exuuiuae, reduuiuae*.

Dérivés : *reduuiōsus* (Laevius) ; *reduuiō*, -ās (cf. Anth. 19, 3 ; Thes. gloss. emend., s. u.) ; peut-être aussi *reduuiuus*.

rēfert : proprement « cela tend avec mon intérêt », de *rē*, ablatif de *rēs* (cf. Plt., Cap. 296, *tua rē feceris*), et *fert*, employé absolument comme dans *uia fert ad urbem*, ou Tér., An. 188, *dum tempus ad eam rē tulit* ; usité ordinairement dans le sens de « il est de l'intérêt de » et souvent confondu dans la langue classique avec *interest*. A pour « sujet » un pronom neutre *id*, *hoc*, *istuc*, *illud*, ou une proposition infinitive ou interrogative. L'emploi au pluriel est rare, mais attesté ; cf. Plt., Pe. 593, *quae ad rē referunt*. Ancien, usuel, classique. Formule de la prose et de la langue courante. L'étymologie explique la syntaxe de *rēfert* : *meā, tuā, illius rēfert*. L'étymologie de Skutsch, adoptée par F. Muller et Wackernagel, *Vorles*, I 65-66, qui voit dans *meā rēfert* un ancien nominatif **meā rēs fert*, devenu *meā rē(s) fert*,

puis *meā rē fert*, est moins vraisemblable ; cf. Bennett, *Synt. of early Lat.*, II, 378.

refertus : v. *farciō*.

refrāgor : v. *suffrāgor*.

refriua (*referiua* dans Plin. 18, 119) : adjectif féminin, usité comme épithète de *faba*, *refriua faba*, terme de rituel, d'origine et de sens obscurs ; cf. Fest. 344, 12, *refriua faba dicitur, ut ait Cincius quoque, quae ad sacrificium referri solet domum ex segete auspici causa* (étymologie populaire qui rapproche le mot de *referō*)... *Aelius dubitat an ea sit, quae prolata in segetem domum referatur, an quae refrigeratur, i. e. torreatur. Sed opinio-nem Cinci adiuuat quod in sacrificiis publicis, cum puls fabata dis datur, nominatur refriua*. Très rare.

refūtō : v. *confūtō* et *fūtō*.

rēgaliolus : v. *rēgulus*, sous *rēx*.

**regammāns* : ayant la forme d'un digamma ɣ (Grom.).

regesta, -ōrum : registre, catalogue (tardif) ; cf. M. L. 7169 (formes savantes). Participe pluriel neutre de *regere* employé dans la langue de la rhétorique au sens de « reporter, transcrire » (*r. aliquid in commentarios*, Quint. 2, 11, 7).

Dérivés : *regestōrium*, -ria « trésor, trésorière ».

regillus, -a, -um : *regillis tunicis, albis, et reticulis luteis utrisque* (re)ctis, *textis susum uersum a stantibus, pridie nuptiarum diem uirgines indutae cubitum ibant ominis causa ; ut etiam in togis uirilibus dandis obseruari solet*, Fest. 364, 21. Rare, archaïque (Plt., Varr.). Dérivé de *regō* (cf. le sens analogue de *rēcta*), puis rattaché par l'étymologie populaire à *rēx*, *regia* ; cf. Non. 539, 9 : *regilla, uestis diminutiue a regia dicta, ut et basilica*.

regimen : v. *regō*.

rēgina : v. *rēx*.

regiō : v. *regō*.

rēgnum, *rēgnō* : v. *rēx*.

regō, -is, *rēxī*, *rēctum*, *regere* : diriger en droite ligne (cf. *rēctus*, *regiō* ; *regere finēs* « tracer les frontières » ; *rēgula*). Sens physique et moral ; par suite « avoir la direction ou le commandement de ». Ancien, usuel, classique. M. L. 7168. — *Rēctus* se dit aussi bien d'une ligne droite horizontale que d'une verticale ; dans ce dernier sens, il s'oppose à *dēiectus*, *supinus*. C'est l'idée de verticalité qu'on trouve dans *arrigō*, *corrīgō*, *ērīgō*, *subrīgō* (*surgō*) = got. *ufraþjan* ; l'idée d'horizontalité dans *dērīgō*, *dirīgō*, *porrīgō* (*porgō*), *pergō*. L'ē de *regō* est absorbé et disparaît dans certains composés anciens : *pergō*, *porgō* (à côté de *porrīgō*, forme refaite et plus récente), *surgō* (à côté de *subrīgō*, forme d'époque impériale) ; cf. aussi **ergō*, supposé par les formes romanes, à côté de *ērīgō*. Dans le cas de *surgō* et de *subrīgō*, la langue a utilisé les doublets : *surgō* a été utilisé dans le sens absolu « se lever, se dresser » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 8475, et en celtique : britt. *sorc'ha*), sens dans lequel il a supplanté *orior* ; *subrīgō*, dans le sens transitif : *tot surrīgūt aures*, Vg., Ae. 4, 183. *Porrīgō* a gardé aussi le sens transitif « étendre en avant,

tendre [la main] ; allonger » ; d'où « présenter, offrir », sens demeuré dans certaines langues romanes, M. L. 6667, et a fourni un composé, *exporrigō* « étendre, dé-tendre, déridier ». *Porgō* n'a pu être utilisé dans le sens absolu à cause de l'existence de *pergō* « se diriger à travers ; poursuivre sa route ; continuer de » et à dis-paru. Festus, p. 244, 4, attribue le verbe aux *antiqui*, et en fait on ne le rencontre que chez les auteurs ar-chaiques ou archaisants, surtout en poésie, comme son composé *exporgō* (Plt., Ps. 1 ; Ep. 733 ; P. F. 70, 16). Ainsi se sont constitués les couples *surgō/subrigō* et *pergō/porrigō*. *Pergō, surgō*, dans lesquels les sujets par-lants ne distinguaient plus les éléments du composé (au témoignage de Festus, 380, 32, il s'était même créé un parfait *surēgūt* et un participe *sortus* employé par Livius Andronicus), ont été traités comme des verbes simples et ont fourni à leur tour de nouveaux composés. A *pergō*, l'étymologie populaire a rattaché *expērgiscor, expērrētus sum, expērgēfāciō*, qui sans doute n'avaient rien à voir à l'origine avec *regō* ; cf. P. F. 235, 20, *pergere dicebant expērgēfacere. Surgō* (comme *sūnō, pōnō*) a fourni toute une série de composés à préverbes : *ad-(ar-), circum-, con-, dē-, ex-, M. L. 3080, in-* (et *insur-rēctiō*, mot de glossaire traduit par ἐπιπύρασις), *re-surgō*, M. L. 7254 ; B. W. ressource. De ce dernier la langue de l'Église a tiré *resurrēctiō* pour traduire ἐνά-στασις. — Sur *pergō* employé absolument, v. Skutsch, *Vergils Frühzeit*, II 131, et Elter, Rhein. Mus., 41, 517 sqq.

Les autres composés de *regō* n'offrent que les modi-fications de sens amenées par le préfixe :

arrigō : 1° « dresser vers » et, absolument, « se dresser vers » (sensū obscēno) ; 2° « relever le courage de » (rare en prose ; inconnu de Cicéron, qui emploie *erigō*) ; *arrēctus*, -a, -um « aux oreilles dressées, attentif », cf. M. L. 671 ; d'où **arrectiāre*, M. L. 670 ; *arrectāria*, -ārum n. pl. : « poutres droites » ; *corrigō* « redresser (aspect dé-terminé) », *curva corrigere*. Très fréquent au sens moral ; conservé dans quelques dialectes romans, ainsi que *cor-rēctus*, cf. M. L. 2251, 2252 a. Dérivés, avec le sens concret : *corrēctor, corrēctiō* ; **accorrigō*, M. L. 2985 ; **ez-corrigō*, 2986.

dērigō (confondu généralement avec *dirigō*, bien qu'il y ait eu deux verbes différents à l'origine) : *dērigō* « diri-ger » (d'un endroit dans un autre, avec idée accessoire de faire passer de haut en bas ; cf. Lucr. 2, 198 et *dēri-gere oculōs, aciem*) ; **condērigō*, M. L. 2121 ; *dirigō* « me-ner dans différentes directions, tracer différentes voies à », puis simplement « tracer la voie à, diriger » ; de là : *dirēctus* « en droite ligne, direct », *dirēctum* n. « la droite ligne » et les adverbés *dirēctō, dirēctē, dirēctim, indirēc-tum*, M. L. 4379 ; *dirēctiō* (rare) ; *dirēctōrius* (Cod. Theod.) ; *dirēctūra* (Vitr.) ; cf. M. L. 2649, *dirigere, dēri-gere* ; 2648, *dirēctus, dērēctus*, irl. *dirēch* ; 2647, *dirēc-tūra* ; 2645, **dirēctiāre* ; B. W. *dresser, droū*.

ērīgō : dresser (sens physique et moral) ; *ērēctus* ; *ērēctiō* (Vitr., Vulg.) ; *ērēctor* (langue de l'Église). Cf. M. L. 2899, 2, **ergere, *erctus*, et 2889 a, **aderīgō*, 162.

Dérivés en *rēg-* : *regiō* (qui est à *regō* comme *legiō* à *legō*) « direction (en ligne droite), ligne droite » ; *ē regiōne* « en ligne droite ; en partant de la direction de », d'où « à l'extrémité opposée, en opposition

avec » : (*luna*) *cum est e regione solis*, Cic., N. D. 2, 40, 103 ; cf. aussi la glose de P. F. 58, 2, *conregione, e regione*, qui se rapporte peut-être à une formule rituelle conservée par Varr., L. L. 7, 8, *inter ea con-regione conspiciēte contortione utique ea † erectissime* (l. *ea* <riē> *divixisse me sensi?*) *sensi. Regiō* désigne les lignes droites tracées dans le ciel par les augures pour en délimiter les parties ; de là le sens « limites, frontières » et, par suite, « portion délimitée, quar-tier, région ». Les dérivés de l'époque impériale *regiō-nālis, regiōnātiō* ne se rapportent plus qu'à ce der-nier sens. *Regiō* est conservé dans l'ital. *riōne* et le v. fr. *royon*, M. L. 7173 ; *regimen* : conduite, direction (sens physique et moral). N'est ni dans Cicéron, ni dans César, M. L. 7170 ; *regimentum* : doublet tardif de *regimen* (Dig., Amm.), M. L. 7170 a ; *regimānium* (Gloss.), même sens ; *regibilis* et *irregibilis* (rares et tardifs).

regendārius -ī m. : fonctionnaire du palais impérial (Not. dign. occ. 2, 2 ; Cassiod., uar. 11, 29).

Voit aussi *ergō*.

Dérivés en *rēct-* : *rēctus* (v. ce mot) ; *rēctiō* : direc-tion, gouvernement (mot cicéronien, Fin. 5, 4, 11 ; 4, 22, 61) ; *rēctor* : conducteur, pilote, cocher, directeur, M. L. 7133 ; *rēctrix* ; *rēctūra* (rare et tardif) ; **rēctiāre*, M. L. 7132.

La racine **reg-* indiquait un mouvement en droite ligne. Elle a fourni des mots de sens divers suivant que l'idée « du mouvement, de l'extension » a été mise en évidence, ainsi dans gr. ὀρέγω (χεῖρ' ὀρέγων ἐς οὐρανόν, Hom. ; ὄργυα « étendue des deux bras », c'est-à-dire 4 πῆγεις), ou l'idée de « ligne droite », ainsi dans skr. řjūh, av. erəzūš « droit », avec l'intensif skr. řājīshah, av. razištō. Le groupe de lat. *regō* offre les deux types de sens. Comme la racine ne fournissait pas de présent radical non plus que de parfait, les formes verbales diffèrent d'une langue à l'autre ; lat. *regō* et irl. *rigim* « j'étends » n'ont de correspondant exact que gr. ὀρέγω ; or, ce type thématique est de ceux qui se sont développés après l'indo-européen commun, et le caractère secondaire de ὀρέγω ressort de ce qu'il a été créé d'autres types en grec : hom. ὀρερνός à côté de ὀρέγων, et l'on a, d'autre part, ὀργυλάουα dans la langue poé-tique. L'aoriste en -s- dans *rēxi* et dans gr. ὄρεξα est de même une forme secondaire. — Comme dans les autres cas où le présent radical n'existe pas, on a re-couru à l'itératif-causatif ; ainsi l'avestique a *rāzayēti* « il dirige », et le germanique, got. *uf-raftan* « écrivain, ἐπιστάτης » ; lat. *rogāre* appartient sans doute à une série parallèle. — Le sanskrit a un présent à nasale infixée *rñjāti* « il dirige », et c'est sur une forme de ce genre à nasale qu'est fait tout le groupe balte de lit. *rėžiūsi* « je me dirige » (v. Trautmann, *Balt. sl. Wort.*, p. 244). — Le sanskrit a aussi *irajyāti* « il dirige » avec un *i-* initial obscur. Il n'y a pas d'adjectif en *-to- à vocalisme radical zéro ; on a des formes, anomalies et sans doute secondaires, à e comme irl. *ro-recht* e *expan-sum* est », got. *raihis* « εὐθός » ; l'iranien a av. *rāsta* et *rāsta-* (v. perse *rāsta-* « droit »), ce qui rend compte de lat. *rēctus* (où, du reste, *ē* s'explique à l'intérieur du latin sans qu'on ait besoin de rapprocher l'ā iranien). — Pour le sens moral de « droit, justice », qui est ita-lique commun, à en juger par ombr. *re hte* « rectē », on

notera le mot celtique **rektu-* : irl. *recht* « loi », bret. *reiz* « ordre », gaul. *Reztu-genos*. Cf. got. *garaihts* « δίκαιος », etc. Il semble donc qu'il y ait ici un usage indo-européen occidental.

V. aussi *rēgula* et *rēx*.

rēgula, -*ae* f. : 1^o règle droite simple (différente de *norma* « équerre » et de *perpendicularum* « fil à plomb ») et, d'une manière générale, toute barre droite de bois ou de métal; 2^o règle (au sens moral). Correspond au gr. *κανὼν*. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). V. B. W. *règle*. Celtique : irl. *riagol*, britt. *reol*; germanique : néerl. *rijghel*, et, avec *ē*, v. angl. *reogol-*, v. h. a. *regula*?

Dérivés : *rēgularis* (non attesté avant Pline); *rēgulariter*; *rēgulatim* (bas latin); *rēgulō*, -*ās* (Cael. Aurel.). *Rēgula* alterne avec *rēgō* comme *tēgula* avec *tēgō*. Les formes romanes remontent à *rēgula*, *rēgulāre*, M. L. 7177 et 7178, sous l'influence de *regere* ou du préfixe *re-*.

V. *regō*. L'ē de *rēgula*, *tēgula* semble supposer d'anciens noms racines non conservés. Il y a, du reste, un ē constant dans le vieux nom d'agent *rēx*, qui semble apparenté de loin.

rēgula, -*ae* f. : basilisca (Ps.-Ap.). V. *rēx*.

religiō (*relligiō* chez les poètes dactyliques), -*ōnis* f. : religion; scrupule religieux. S'emploie en bonne et mauvaise part : quelquefois « superstition ». Usité de tout temps. Le préfixe est *re-*, *red-* (cf. *reliquiae*, *reliquiae*); mais le second élément est obscur. Les Latins le rattachent à *religere*; cf. le vers cité par Nigidius Figulus ap. Gell. 4, 9, 11, *religenti esse oportet, religiosus ne fas (l. ne fuas?)*, étymologie défendue par Cicéron, N. D. 2, 28, 72, *qui omnia quae ad cultum deorum pertinent religenter retractarent, et tamquam relegerent, sunt dicti religiosi a relegendo, ut elegantes ex eligendo...* D'autres auteurs (Lact., Inst. 4, 28, 2; Serv. in Ae. 8, 349) rattachent *religiō* à *religāre* : ce serait proprement « le fait de se lier vis-à-vis des dieux », symbolisé par l'emploi des *uitae* et des *στέμματα* dans le culte. On allègue en faveur de ce sens l'image lucrétienne, 1, 931 : *religionum nodis animum exsoluere*; cf. *religio iurisiurandi* « l'obligation du serment, le lien noué par le serment »; *testis religiosus*; *se domumque religione exsoluere*, T.-L. 5, 23, 10; *obicere, inicere religionem alicui*; *obstringere religione*; *religione liberari*, etc. Le sens serait donc : « obligation prise envers la divinité; lien ou scrupule religieux » (cf. *mihi religio est* « j'ai scrupule de »); puis « culte rendu aux dieux, religion ». Cf., toutefois, Otto, Arch. f. Religionswiss., 12, 533, et la dérivation en -*idō* d'un adverbe en -*āre* est peu vraisemblable; il y aurait-il eu un doublet **religere*, cf. *licitor*?

Dérivés et composés : *religiōsus*; *religiōsē*, d'où *religiōsitiās* (Apul.); *irreligiōsus* (époque impériale); *irreligiōsitiās* (langue de l'Église). On trouve même *irreligiō* dans Apulée.

Sur *religiō*, v. W. W. Fowler, *The Latin history of the word religio*, Trans. of the third Intern. Congress of the Hist. of religions, II, Oxford, Clarendon Press, 1908; Kobbert, *De uerborum religio atque religiosus usu*, Kōnigsberg, 1910; Jouon, Rech. de sc. religieuse, t. 26 (1936), p. 181 sqq., qui défend l'étymologie de Cicéron. Pas de certitude.

rel(l)icuus, -*a*, -*um* : v. *linguō*.

remeligō, -*inis* f. : *remeligines* et *remorae* a *morando* *dicatae*. Plautus (Cas. 804) : « *quid nunc illae nunc tam diu intus remorantur remeligines?* », P. F. 345, 5. Un exemple d'Afranius en dehors de celui de Plaute. Sens obscur. Peut-être de **remellō*; cf. *promellō*.

***remillum** : *dicitur quasi repandum*, P. F. 347, 1. Sans autre exemple. Cf. *promellere?*

remora : v. *mora*.

remulcum, -*i* n. (*remulcus* m.) : remorque. M. L. 7202. Emprunt (déjà dans Sisenna) au gr. *ῥομιουλκόος* (cf. *ῥύμα* et *ῥομιουλκῶνα* dans Polybe), déformé sous l'influence du préfixe *re-* (la remorque servant pour ramener au port un vaisseau qui ne peut plus marcher à la voile ou à la rame) ou de *rēmūs*; cf. Isid., Or. 19, 4, 8 : *remulcum, junis quo deligata nauis magna trohitur uice remi*. Le mot s'emploie surtout à l'ablatif *remulcō*, ce qui a fait croire à un verbe *remulcō* (Non. 57, 20 et gloses, cf. Thes. Gloss., s. u., et M. L. 7201 a et b).

Sur *remulcum* décomposé en *re* + *mulcum*, la langue a bâti *prōmulcum*; cf. P. F. 251, 3 : *promulco agi dicitur nauis, cum scaphae ducitur fune*.

rēmūs, -*i* m. : rame. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 7204; B. W. *ramer*; germanique : m. h. a. *riemo*; celtique : gall. *rwylf*; alb. *rem*.

Dérivés et composés : *rēmulus* « petite rame », M. L. 7202 a; *rēmex*, -*igis* m. : rameur (*rēmex* est refait sur *rēmigis*; la forme phonétique serait **rēmāz*, v. *agō*); *rēmigō*, -*ās*; *rēmigium* (ital. *remeggio*, M. L. 7196); *rēmigātō* (Cic.); *rēmuiagus* (Varr.); *ērēmigō* (rare); *bi-rēmūs*, *tri-rēmūs* (cf. gr. διρήρης, τρήρης), etc., avec les doublets anciens en -*rēmūs*; cf. le *triresmōm*, *septeresmōm* de la Colonne Rostrale.

Ces dernières formes laissent supposer que *rēmūs* aurait eu la forme **smo-* du suffixe, bien connue par le grec et le lituanien. Pour « ramer », l'indo-européen avait une racine **er-*, **r-*, **r-* dont peu de langues offrent des formes verbales : lit. *iriūi*, *irti* « ramer » (présent en *-*ye-* substitué à un ancien présent athématique), v. isl. *róa* « ramer » (le vocalisme *o* indique aussi un ancien présent athématique, irl. *ro-ráiset* « ils ont ramé », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, II, 591). Le plus souvent, il ne subsiste que des formes nominales, mais en partie rattachées à des formes verbales, variables d'une langue à l'autre, qui ont disparu : skr. *ariūd* « rameur », *ariṛaḥ* « rame », *ariṛam*, *ariṛam* « rame qui sert à gouverner »; lit. *irklas* « rame » (d'après *irti*); gr. ἐρέτης « rameur », ἐρέτω, ἐρέτω « je rame » (tiré d'un nom d'agent ἐπερ- dont ἐπέτης est dérivé), ἐπετωός « rame » et -ορο- (-ερο-) dans τριἀρόντορος « à 30 rameurs » et -ερεδ dans τρήρης, etc.; v. h. a. *ruodar* « rame » (d'après la forme verbale germanique en *rō-*); irl. *rām*, *rāmae* « rame » (d'après des formes verbales en **rō-*). Le latin a généralisé *rē-*, non attesté ailleurs, mais indiqué indirectement par l'e de gr. ἐπέτης, etc. V. aussi lat. *raius*?

rēnēs, -*um* m. pl. (gén. pl. *rēnium* dans Plin. 21, 175, etc.) : reins. Singulier rare. Usité de tout temps; panroman. M. L. 7206. Un doublet *riēn* est signalé par Festus, 342, 35 : *rienes quos nunc uocamus, antiqui ne-*

frundines appellabant quia Graeci νεφρούς eos uocant. Plautus in Satyrione (113) : male tibi euenisse uideo; glaber erat tanquam rien. — Rien est sans doute dû à l'influence de liēn.

Diminutifs : *rēnulus*; *rēnunculus*, attesté à basse époque (Marc. Emp., Vulg.), et demeuré dans certains dialectes romans, M. L. 7213; *rēniculus* (Marc. Emp.), M. L. 7209. Un dérivé **rēniō* est supposé aussi par les formes romanes du type *rognon*, B. W. s. u.; M. L. 7210. Adjectifs : *rēnōsus* (*riē-*), νεφριτικός (Gloss.), formé comme *liēnōsus*; *rēnāle* glosé περιζώμα; **rēnicus* (même suffixe que *mancus*), M. L. 7209 a. Certaines formes romanes remontent à un verbe **dērēnāre*, M. L. 2581; **disrēnāre*, 2685. Le fr. *éreinier* a un autre préfixe.

Mot d'origine inconnue qui a remplacé *nebrundinēs* (v. *nefrēdēs*).

renidēō, -ēs, -ēre (parfait inusité); toutefois, *reniduit*, ἐμεδλασεν dans le Gloss. de Philoxène) : 1° briller, resplendir; 2° briller de joie, être radieux; et spécialement « rire, sourire » (cf. l'emploi de *rideō* avec le sens de « être brillant, resplendir » appliqué aux choses, ciel, mer, etc.). Terme poétique, attesté depuis Lucrèce; en prose n'est usité qu'à l'époque impériale.

Dérivés : *renidēsco*, -is : ā. l. de Lucrèce 2, 326; *renidentia* (Tert., r. *infantum*).

Renidēō semble bien être composé du préfixe *re-* et a dû marquer d'abord la réflexion ou le renvoi de la lumière par un objet; ainsi dans Lucr. 2, 326, *aere renidescit tellus*. Mais il n'y a pas de simple **nideō*. Le sens fait penser à *niteō* (avec *i*), q. u.

rēnō, -ōnis m. : 1° vitichoura, sorte de renne; 2° vêtement en peau de renne.

Mot germanique ou celtique; cf. Varr., L. L. 5, 167, *sagum, reno, gallica* (scil. *uestimenta*); et Sall., Hist. 3, 104; César, B. G. 6, 21, 5; Isid., Or. 19, 23, 4.

reor, **rēris**, **ratus sum**, **rēri** : compter, calculer. Dans la langue commune, a pris, comme *putō*, *dūcō*, *aestimō*, etc., le sens affaibli de « penser, estimer, juger », la notion de « compter » s'exprimant par *putāre* et surtout par son composé *computāre*. Mais le sens précis et technique est demeuré dans l'adjectif verbal en *-to* (à valeur passive), *rātus* « qui est compté » : *prō rātā parte* « suivant la part comptée à chacun »; *rata et certa spatia definire*, Cic., Tu. 5, 24, 59; cf. *ratihabitūō* (Dig.) « ratification ». *Rātus* a pris aussi le sens de « qui entre, en ligne de compte, qui compte » et, par suite, « ratifié, approuvé » : *ratum facere aliquid*; de là l'adverbe tardif *ratē* (Claud. Mam., Cassiod.) et le composé négatif *irritus* : qui ne compte pas : *quod modo erat ratum, irritum est*, Tér., Ph. 951; par suite « vain, sans effet », *in irritum* « en vain », *irritāre* « invalider ». Cod. Theod. — *Reor* est ancien et classique, mais dès l'époque de Cicéron il est rangé parmi les mots, « *quibus loco positūis grandior atque antiquior oratio saepe uideri solet* » (De Or. 3, 38, 153); César l'ignore; Quintilien 8, 3, 26, le qualifie de *tolerabile*; mais, sous l'Empire, il n'y a guère que la poésie pour l'employer. Après le 1^{er} siècle, il ne semble plus attesté. Du reste, les formes de l'inflectum ont toujours été rares; la seule forme usitée est *ratus*, sur lequel ont été faits sporadiquement *rābar*, *randum*, *rābāmini* attestés dans les gloses.

ratio : compte; *rationem habēre*, *reddere*; (*seruus*) *ā rationibus*; et « matière de compte, affaires » (souvent joint à *rēs*, avec lequel il allitère; cf., par exemple, Cic., Ver. 2, 2, 70, § 172, *re ac ratione cum aliquo coniunctus*). De là sont issus de nombreux sens dérivés : « faculté ou façon de calculer », d'où « jugement, raison » et « méthode, doctrine, raisonnement »; enfin « raison déterminante » (souvent joint à *causa*, *argūmentum*). L'ablatif joint à un adjectif équivalait souvent à *modō* et remplace un adverbe : *pari, simili ratione* = *p. s. modō* = *pariter, similiter*. — *Ratio* est d'un emploi fréquent dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, où il traduit λόγος en vertu du double sens du mot grec « compte » (cf. λόγος δίδοναι, παρέχειν, qui équivaient exactement à *rationem reddere*) et « raison », comme *rationālis*, traduit λογικός; *rationale*, λογείον (langue de l'Église); *rationābilis*, εύλογος; *irrationālis* (*-nābilis*), άλογος. Autres dérivés de *ratio* : *ratiuncula* : petit compte (familier); *ratiōnarium* : livre de comptes (neutre substantivé d'un adjectif *ratiōnarius*); *ratiōcinor*, -*aris* : compter, calculer (v. Ernout, Philologica I, p. 73 sqq.), d'où *ratiōcinium*, -*cinatiō*, etc. V. aussi *portio*. *Ratio* est demeuré au sens de « raison », dans les langues romanes, avec un dérivé **ratiōnāre*, non attesté dans les textes et qui semble avoir signifié « parler », où se reflète peut-être une influence du gr. λόγος « parole »; cf. M. L. 7086-7087; et **ratiōnāre*, 669.

De *rata* provient irl. *rath* et v. bret. *rad*, *ra* « stipulations ».

Reor n'a pas de composés.

Sur tout ce groupe, v. Yon, *Ratio et les mots de la famille de reor*, Paris, 1933.

Aucun rapprochement sûr, bien que le groupe soit, évidemment, ancien; le lit *rēju* « je mets en ordre » est trop isolé pour être convaincant. Le groupe de got. *raþjo* « λόγος » est trop isolé en germanique et d'une forme trop singulière pour que l'hypothèse d'un emprunt au latin, faite par Bréal et confirmée par Kluge, ne s'impose pas, malgré l'existence du composé *garapjan* « compter ».

repedō : v. *pēs*.

repēns, -entis adj. : soudain. Classique et particulièrement fréquent dans Tite-Live, mais moins usité que le dérivé *repentinus*, formé sur l'adverbe *repentē*, comme *peregrinus* sur *peregrē*, -*gri*, et presque uniquement employé au nominatif. *Repentinus* se trouve surtout en prose. *Repēns*, *repentinus* sont rares dans la latinité impériale; tardif : *adrepentinus*.

Pas de substantif dérivé. Fulgence a un adverbe *repentiniūter*.

On rapproche souvent gr. βέπω « je penche ». Mais la ressemblance avec *recēns* suggère une analyse pareille; faudrait-il couper *re-pent-* et comparer le groupe de *pendō*, où *d* est secondaire?

reperiō : v. *pariō*.

replum, -i n. : châssis, panneau d'une porte; montant vertical dressé au milieu de la cage de la porte pour servir de feuillure (Vitr.). Terme technique; le rapprochement de *repleō* ne convient pas.

rēpō, -is, -psi, -ptum, -ere : ramper; et « se traîner, cheminer lentement, se glisser ». Ancien (Enn.), clas-

sique. Il n'y a pas de substantifs *reptus* ni *reptiō* (cf. *serpō*) ; l'adjectif *reptilis* n'apparaît que très tardivement (1^{er} siècle) et sous forme de substantif neutre dans la Vulgate : *reptile* (= *serpens*). V. M. L. 7222 et 7221, **reptentāre*.

Fréquentatif : *reptō*, *-ās* (non classique, surtout poétique ; ne diffère guère de *reṑō* par le sens) ; *reptātiō* ; *reptātiūs*, *-ūs* ; *reptābundus* (?) ; et **subreptāriūs*, M. L. 8390.

Composés de *reṑō* : *ad-* (*ar-*), *con-* (*cor-*), *dē-*, *ē-*, *in-* (*ir-*), *intrō-*, *ob-*, *per-*, *prō-*, *sub-* (*sur-*) *reṑō* ; de *reptō* : *in-* (*ir-*), *ob-*, *per-reptō*, tous rares.

On a des correspondants exacts pour le sens, proches pour la forme dans lett. *rāpuōs*, *raptiūs* « ramper » ; cf. lit. *replōti* « aller à quatre pattes ». — C'est plutôt *serpō* (v. ce mot) qui indique la façon de progresser du serpent.

reptus, **-i** m. : « *rēnō* » (Isid.). Mot germanique ; v. *Soler*, p. 43.

repudium, **-ī** n. : « répudiation de la femme par le mari ». Semble se rattacher plutôt à *puḑet* qu'à *pēs*, malgré l'homophonie de *tripudium*, le sens de *puḑor* étant d'abord « mouvement de répulsion ». C'est à *puḑet* que les anciens rattachent *repudium* ; cf. *Festus*, 350, 3 : *-m Verrius ait dictum quod fit ob rem puḑendam*. *Accius* (682) « *repudio eiecta ab Argis iamduḑum exulo* ».

Dérivés : *repudiō*, *-ās* « répudier, rejeter » (conservé en vieil espagnol, M. L. 7230) ; *repudiātor*, *-itiō* ; *repudiōsus* (Plt., Pe. 384).

D'après *repudium* a été créé le terme rare *prōpuḑium* (avec même préfixe que dans *prōstō*), qui désigne à la fois un acte infamant ou une personne infâme : *-m dicebant cum maledicto nudare turpitudinem uolebant, quasi porro puḑendum*. *Quidam propudium putant dici, a quo puḑor et puḑicitia procul sint*, P. F. 253, 25.

Dérivés : *prōpuḑiōsus* ; *prōpuḑiālis* : p. *porcus*... qui uelut piamentum et exsolutio omnis contractae religionis est, P. F. 274, 29. Terme de rituel, désignant une sorte de porc émissaire.

rēs, **rēi** et **rei** f. : sens ancien « bien, propriété, possession, intérêt dans quelque chose », encore conservé dans des expressions juridiques ou fixées par l'usage : *rēs familiaris* « bien familial » ; *rēs pública* « propriété d'État, bien public » (opposé à *prīuātae rēs*) ; *habere rem* « avoir du bien » et *perdere rem* chez les comiques, e. g. Plt., Tri. 330, *habuisti rem?* — *habuit*. — *qui eam perdidit?* Cf. encore les expressions *ad, in, ob rem* ; *ex rē* ; *ab rē*. Par suite « intérêt à débattre, affaire à traiter ou à discuter spécialement en justice », cf. *Varr.*, L. 7, 93, *quibus res erat in controuersia, ea uocabatur līs* ; puis « affaire » dans le sens vague du mot français : *mihī res est cum aliquo* ; *quid rēi mecum tibi est?*, etc. *Rēs*, désignant des biens concrets, a pu servir à exprimer ce qui existe, la chose, « la réalité » (cf. *reāpse*) ; *rē* a pris ainsi la valeur de gr. *ῥέγγω* (le mot indo-européen représenté par gr. *ῥέγγων* n'est pas représenté en italo-celtique), en opposition à *uerbum, uōz, opīniō, spēs, ūmor*, etc. (cf. *nātūra rerum*, où *rerum* équivalait à *τῶν τῶν* neutre) ; et aussi les actions accomplies : *rēs Ipo-puli Romāni, rēs gestae* ; aussi les « choses » (par opposition aux personnes), dont le sens s'est affaibli et a pris

le vague du mot français : *mala, bona rēs* ; *aduersae, secundae rēs* ; *rēs diuina* ; *rēs rŭstica*, etc. *Rēs*, en raison de son sens vague, a pu ainsi devenir un substitut poli d'un mot que la bienséance condamnait (cf. *facere*), e. g. CGL V 462, 4, <h>*irquitallus* : *puer cum primū ad res* (scil. *ad res uenerias*) ; cf. *Pétr.*, Sat. 61, 7 et 140, 9, *cum ergo res ad effectum spectaret*), comme le fr. « chose ». Souvent *rēs*, joint à un adjectif, équivalait simplement à cet adjectif neutre : *ea rēs = id* ; *quamobrem, quārē* « c'est pourquoi ». *Rēs*, dans ce sens, a subi la concurrence de *causa*, qui par une évolution analogue était arrivé à une signification identique ; bien qu'attesté de tout temps, *rēs* n'a subsisté que sous la forme d'accusatif *rēm*, fr. *rien*, ou dans quelques locutions composées d'emploi restreint ; cf. M. L. 7236 ; B. W. s. u. — Pas de dérivé, sauf le diminutif *rēscula, rēcula, -ae* f. (très rare ; un exemple de *Plaute* cité par *Priscien* ; repris par les archaïsants de basse époque) ; *rescella* (*Greg. M.*, Vit. patr.) ; *rescellula* (*Lex Burg.*).

Pour *reus*, v. ce mot.

Le nominatif *rēs* a été fait sur l'accusatif *rem*, comme *diēs* sur *diem* ; l'importance particulière de l'accusatif dans ce mot ressort de la conservation de cette forme dans fr. *rien*. La forme *rem* d'accusatif singulier répond à véd. *rām*, attesté une fois et qui a entraîné l'accusatif pluriel *rāh* (aussi attesté une fois) et le composé *catā-rā* « qui ont cent richesses » (au duel). La longue *ē* de l'accusatif singulier est le degré long de la voyelle qui apparaît souvent comme *ā* en indo-iranien : véd. *bṛhād-ṛaye* (datif singulier) et le thème *rayi-*, avec élargissement *-i-*. En indo-iranien, l'*ā* de l'accusatif singulier *rām* a tendu à se répandre par analogie et l'on a, par exemple, génitif singulier véd. *rāydh*, av. *rāyō*. — Le mot indo-iranien signifie « richesse » : skr. *reḡdn*, av. *raevā* signifient « riche ». Le moyen gallois *rai* (dissyllabique) « biens, richesse » (v. J. Loth, *Mél. d'Arbois de Jubainville*, p. 214). — En latin, *rem* (d'où *rēs*) est féminin ; peut-être est-ce un simple hasard que, en regard du genre ordinaire du mot, qui est le masculin, l'unique exemple védique de l'accusatif singulier *rām* soit féminin (RV X 111, 7). Le sens de « biens, richesses » est le seul qui se retrouve en indo-iranien. Mais le sens de « affaire » est déjà italique : ombr. *re-per fratrea* « pro rē collēgi », *ri esune* « rei sacrae ». Le mot est de ces termes archaïques qui sont propres à l'italo-celtique et à l'indo-iranien. Cf. *reor?* et *reus?*?

resēda, **-ae** f. : *resēda*, plante (Pline 27, 131). De *resēdāre*, peut-être par étymologie populaire, à cause des vertus calmantes qu'on attribuait à la plante ; cf. Pline, *ibid.*

reserō : v. *sera*.

reses : v. *sedēō*.

rēsina, **-ae** f. : *résine*, gomme. Dérivés : *rēsīnula* (Arn.), *rēsīnāceus*, *rēsīnālis*, *rēsīnātus*, *rēsīnōsus*. Attesté depuis *Caton*. Sans doute emprunté comme gr. *ῥήτινη* à une langue non indo-européenne. M. L. 7244, *rēsina* et *rasīna* (d'après *rasis*).

restaurō : v. *instaurō*.

restis, **-is** f. (acc. *restim* plus fréquent que *restem*, abl. *restī* et *reste*) : corde, câble. Ancien (Plt., *Cat.*),

technique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7251 ; néerl. *rijste*.

Dérivés : *resticula* (conservé en logoudorien, M. L. 7250) ; *restiō* ; *restīarius*, *-ticulārius* : cordier.

On a rapproché lit. *rēkstis* (gén. *rēkšciō*), qui désigne un « sac à fourrage » et aussi une « corbeille ». Or, ce mot appartient à un groupe radical, celui de *rezgū*, *rēksti*, qui désigne la technique du tressage ; lit. *rēzgis* signifie « objet tressé, corbeille ». Cf. skr. *rājjuh* « cordage ». Bien qu'il soit impossible de poser un original indo-européen, cas ordinaire pour un terme technique, ces rapprochements sont à signaler. Le tressage est un procédé technique ancien et largement répandu.

rētae, **-ārum** f. pl. : arbres qui poussent sur le bord ou dans le lit d'un cours d'eau (Gabius ap. Gell. 11, 17, 4). De là dérive un verbe *rētō*, *-ās* ; cf. Gabius, *ibid.*, et Fest. 336, 25 : *retanda locantur Pomptina flumin(a, i. e. purganda : retae enim uocantur arbores quae) ap(ud fluiuos eminent aut ex ipsis alueis extant)*. Germanique : holl. *rete*, *reten*.

rēte, **-is** n. (souvent au pl. *rētia*, *-ium*, d'où un fém. sg. *rētia* et un n. sg. *rētiūm*), **rētīs**, **-is** f. et m. d'après Priscien, GLK II 332, 14, qui lit *uidium retem* dans Plt., Ru. 942 (les manuscrits de Plt. ont *rete*), 984 (B a *rete*, CD *retem* ; au v. 985, *rete* nomin. n. est sûr ; au v. 900, les manuscrits de Plt. ont le pl. n. *retia*, tandis que Priscien atteste *retiam* ; on lit dans Varron *obiecto rete*, R. R. 3, 5, 8, mais *rete cannabina*, *ibid.*, 3, 5, 11 ; Charisius, GLK I 15, atteste *hī retes* (à côté de *in retes meas*). L'ablatif est toujours *rēte* (non *rētū*) ; M. Niedermann suppose que la flexion ancienne devait être *rētīs* m. sg., auquel correspondait un collectif neutre pl. *rētia* d'où proviendrait *rēte* : filet, rêts, réseau. Mot technique et populaire, de forme mal fixée ; peut-être emprunté. Panroman, sauf roumain, sous les formes *rētīs* et *rētia*. M. L. 7255 ; B. W. *rets*. Celtique : britt. *rwyd*.

Dérivés : *rēticulum* (*rēticulus* m., Varr. : la Vulgate emploie *rētiaculum*, qui s'est maintenu dans les dialectes italiens, M. L. 7257, cf. *rētieclāri*, sous *iaciō*) : petit filet (à provisions ; filet pour les cheveux, résille), M. L. 7260 ; *rēticulātus* : *-m opus* : maçonnerie en forme de filet, cf. Rich, s. u. ; *rētiolum* (tardif ; maintenu en roman, M. L. 7264) ; *rētiārius* : gladiateur armé du filet, rétiaire ; *circum*, *-in*, *ob-rētiō*, *-is*, *-iui* (*-iuium*, *-ire*).

Certaines formes romanes supposent peut-être aussi **rētiella*, **rēticina* ; cf. M. L., s. u.

Étymologie obscure.

**retricibus* : r. *cum ait Cato in ea quam scripsit, cum edisseratuit Fului Nobilioris censuram* (1), *significat aquam eo nomine, quae est supra uiam Ardeatinam inter lapidem secundum et tertium ; qua inrigantur horti infra uiam Ardeatinam et Asinariam usque ad Latinam*, Fest. 356, 17. Inexpliqué.

retrō : v. *re*.

retūrō : v. *obtūrō*.

reus, **-i** m. : défendeur (dans une cause). — Pour les anciens, *reus* était un dérivé de *rēs* et ils l'expliquaient par « celui dont le bien, l'affaire est en cause », cf. Cic.,

De Or. 2, 43, 183, *reos... appello non eos modo qui arguuntur, sed omnis quorum de re disceptatur : sic enim olim loquebantur* ; cf. *id.*, *ibid.*, 2, 79, 321 ; P. F. 337, et Fest. 336, 4. Opposé à *petitor*, *reus* a désigné « le défendeur », « l'accusé » et même « le coupable », sens qu'il a conservé dans les langues romanes où il est représenté. Dans la langue religieuse, l'expression *uōti reus* proprement « celui qui est en cause à propos d'un vœu » débiteur d'un vœu, a pris le sens particulier de « qui a vu son vœu s'accomplir ». Usité de tout temps. M. L. 7274.

Dérivé : *reātus*, **-ūs** m. (mot créé par Messalla selon Quint. 8, 3, 34, d'après les substantifs verbaux en *-tus*) : d'abord abstrait « condition de l'accusé, prévention » (d'où « culpabilité ») ; puis concret : « charge relevée contre un accusé, faute, crime » ; « aspect extérieur d'un accusé ». Appartient à la latinité impériale, où, du reste, il est rare.

Le sens de *rēs* est éloigné ; ce que disent les anciens a chance d'être une étymologie populaire.

rēx, **rēgis** m. : roi ; celui qui dirige seul les affaires de l'État 8, cf. Cic., Rep. 1, 26, 41, qui rattache *rēx* à *regō* : celui qui commande ou qui préside à : *rēx sacrōrum* (expression consacrée, sans doute ancienne, qui témoigne du caractère primitivement religieux du *rēx*), *rēx conuuiū* (cf. βασιλεύς) ; par extension se dit dans la langue familière de toute personne riche ou puissante. Usité de tout temps. Panroman (avec des formes savantes). M. L. 7286. Irl. *ris*.

Dérivés et composés : *rēgulus* : petit roi, roitelet ; abeille reine ; sorte de serpent (= βασιλόκος), basilic ; *rēgina* : reine, M. L. 7171 ; *rēgius* : qui appartient au roi (cf. *patrius*), M. L. 7169 a ; substantif féminin *rēgia* (*domus*) « palais royal » ; sert de qualificatif à de nombreux objets, végétaux, etc. ; *rēgalis* : digne d'un roi, M. L. 7166 ; *rēgāliolus* = βασιλόκος ; *rēgnum*, **-i** n. : règne, royaume ; *rēgnō*, **-ās**, M. L. 7175, 7176 (formes savantes) ; *interrēgnum* : interrègne, sur lequel a été refait *interrēx* ; *rēgijugium* : *sacrum dicebant quo die rex Tarquinius fugerit e Roma*. P. F. 363, 2 ; cf. *poplijugium* ; *rēgificus*, **-cē** (Enn., Vg.).

Le nom **rēg*- du « roi » est de ces mots de la langue politique et religieuse qui se trouvent en italo-celtique et en indo-iranien ; cf. *lēx*. Sous forme verbale, la racine n'apparaît que dans l'Inde : véd. *rāṣṭi* et, sous forme thématique, plus fréquente mais sans doute secondaire, *rājati* « il règne ». Sous forme nominale, avec valeur de nom d'agent, **rēg*- n'est attendu qu'au second terme de composés et, en effet, *rāj-* n'est courant en sanskrit qu'en cette position, ainsi *sam-rāj-* « roi suprême » ; au simple, la forme usuelle est *rājan-* (nom. *rājā*, acc. *rājānam*, gén. *rājānah*, etc.), avec le féminin *rājñī* « reine » ; le gaulois a de même beaucoup de noms propres du type composé de *Dumno-rix*. Toutefois, le védique n'ignore pas tout à fait le nominatif singulier *rāi* « roi », qui a pour correspondant lat. *rēx*, irl. *ri* ; cf. peut-être aussi gaul. *Rīgomagus* ; la flexion du type génitif lat. *rēgis*, irl. *rig* n'a pas de correspondant exact en sanskrit au simple. Le féminin irl. *rigain* semble répondre à skr. *rājñī* ; lat. *rēgina* (qu'on retrouve dans les dialectes italiens, marr. *regen[ai]*, dat. « *rēginae* ») est nouveau, du type de *gallina*, à côté de *gallus*. — Il est naturel

de penser que *rēx* appartient au groupe de *rēgō*, comme pour au groupe de *dūcō*. L'emploi de ces thèmes racines pour désigner des agents est chose exceptionnelle; ce doit être l'un des archaïsmes des langues périphériques du domaine indo-européen.

rhētor, -oris m. : orateur, rhéteur. Emprunt savant au gr. *ῥητορ* (déjà dans Cicéron; *rhētorikōs* est dans Nonius, *rhētorissō* dans Pomponius); *rhētorica* conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7287; et en irl. *retairic, rithoirg*.

r(h)enubarbarum, -ī n. : rhubarbe. Mot tardif (Isid. 17, 9, 40, qui cite un mot *rheu* « racine »; gr. *ῥῆζ, ῥῆζον*, Diosc.). M. L. 7273; B. W. s. u.

r(h)uma, -atis n. : catarrhe, rhume. Emprunt tardif au gr. *ῥευμα*, passé dans les langues romanes. M. L. 7288.

rhododendron : v. *lorandrum* et *rosa*.

r(h)ombus, -ī m. : désigne comme le gr. *ῥόμβος* (*ῥόμβος*), dont il provient, tout objet de forme circulaire ou losangée : toupie, rouet, losange; rhombe ou turbot. Emprunt d'abord savant, puis passé dans la langue parlée. M. L. 7291; britt. **rump* « tarière ».

r(h)onchus : v. *roncus*.

rhythmus, -ī m. : rythme, cadence. Emprunt savant, attesté depuis Varron, au gr. *ῥυθμός*; passé par l'école en fr. *rime*: V. B. W. s. u.; M. L. 7294 b, et en irl. *riúim*.¹

Dérivés : *rhythmicus* (Cic.); *rhythmica* f. (-*cē*) « rythmique »; *rhythmulus* (Diom.), etc.

rica, -ae f. : sillon. Mot gaulois demeuré en fr. *roie, raie*. M. L. 7299; B. W. s. u.

rica, -ae f. : pièce de drap, carrée et bordée d'une frange, que les femmes portaient en guise de coiffure et qui servait surtout aux prêtresses flamines ou dans les cérémonies religieuses. Cf. Varr., L. L. 5, 130; P. F. 369, 1; Fest. 342, 20.

Dérivés : *ricula* (dim.); *ricinus* (*re-*) : -*a mitra* (Varr. ap. Non. 539, 26); *ricinium* (*re-*) : coiffure en forme de *rica* que les femmes portaient en signe de deuil; *riciniatus* (*re-*) (Fest. 342, 23).

Termes archaïques (Lex XII Tab.; Act. Fr. Aru.) qui, après Varron, ne figurent plus que dans les gloses. Sans étymologie connue.

ricinus, -ī m. : 1° tique, pou du mouton. Mot rural (Cat., Varr., Col., etc.), M. L. 7300, d'où *ricinōsus* : *ῥικινάριος* (Gl.); 2° ricin, plante appelée également *cici* ou *croton* (Plin. 15, 25); 3° mûre imparfaite : *ricinos Graeci uocant* (Plin. 23, 137).

Seul le premier sens est ancien et usuel; il est possible que les deux autres appartiennent à un homonyme de tout autre origine.

Sans étymologie connue.†

riētō, -ās, -āre : crier, rugir, en parlant du léopard. Se trouve seulement dans Spartianus (III^e siècle après J.-C.); formé sans doute sur *riētus*; ou onomatopée.

riētus, -ūs (*riētum*) : v. *ringor*.

riēdō, -ēs, -sī, -sum, riēdēre : rire (sens absolu et transitif; cf. *riēdēre aliquem* et l'emploi passif : *tuum enim non sal, sed natura ridetur*, Cic., De Or. 2, 69, 279). Par suite « sourire », « avoir un esprit plaisant ». En poésie, peut s'appliquer aux choses, comme le gr. *γελᾶν* (cf. *renideō*) et *μαεῖδαι*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7302. Les formes romanes remontent à *riēdēre*, sans doute formé sur *risi*, comme *ardēre* (v. fr. *ardre*) sur *arsi*; cf. *ridamus* : *γελᾶσωμεν*, CGL III 416, 9.

Dérivés et composés : *risus, -ūs m.* : rire, ris (fréquent et classique; M. L. 7336); *risor* (rare); *-sōrius* (Fulg.); *risibilis* (tardif); *risitō* (Laev.); *risiculus* (Ps.-Cypr.); *risillio, -is* (Greg. Tur.); *risilogium* (Tert.); *risiō* (Plt.); *ridiculus, de *ridulo-s* : risible; subst. m. *ridiculus* : bouffon; *ridiculum* : chose risible, plaisanterie; *ridiculārius, ridiculāria*, même sens; *ridiculārīs* (Isid., Or. 8, 7, 7); *ridiculōsus* (Plt., Arn., St Jér.); *ridibundus* (arch.).

ad- (ar-); con- (cor-); de-riēdō, d'où *dērisiō* : moquerie, dérision, M. L. 2585; et peut-être **dēridiāre*, M. L. 2583; *in- (ir-), sub- (sur-)* *riēdō*, ce dernier conservé dans les langues romanes, M. L. 8477 (avec *ē*, comme *riēdēre*).

Aucun rapprochement sûr. Faut-il penser à la racine skr. *kriḍ-* « jouer, danser »?

ridica, -ae f. (*retica, redica*, Gloss.) : piquet, échalas de vigne. Mot rural (Cat., Varr., Col.). Conservé dans une forme dérivée en roumain. M. L. 7303. Pour la forme, cf. *pertica*.

On rapproche gr. *ἐπειδὴ* « j'appuie, je soutiens »; mais ce verbe grec est isolé en indo-européen et l'italique, en particulier, n'a rien qui y répond.

riēn : v. *rēnēs*.

rigēdō, -ēs, -uī, -ēre : être raide, rigide. Classique, usuel. Formes nominales et dérivés : *rigor* : raideur (sens physique et moral); rigueur, d'où *rigōrō, rigōrātus* (Plin.); *rigidus* : raide (cf. *rigida* [sc. *mentula*] chez les satiriques) et « qui raidit » : *rigidum frigus*. Glossé aussi *erectus* par Non. 380, 30, qui cite Vg., B. 6, 28, *tunc rigidus motare cacumina quercus* (peu probant), et G. I 508, et *curuae rigidum falces formantur in ense*. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 7314; *rigēsō, -is*, M. L. 7312 a, et *dērigēsō* (Vg.); *rigefaciō* (tardif); de *rigidus* : *rigidiās* (Vitr.); *rigidō, -ās* (très rare; un exemple de Sén.), M. L. 7313 a.

Tous ces mots expriment souvent l'idée accessoire de « être raide de froid » : Cicéron oppose *rigere frigore* à *uri calore*, Tu. 1, 28, 69; *prata rigent*, dit Hor., C. 4, 12, 3; *rigens aqua*, Mart. 14, 117; *uestesque rigescunt*, Vg., G. 3, 363; Lucrèce emploie *rigor* pour *frigus*, par exemple 6, 368, *prima caloris enim pars est postrema rigoris*; et *rigidum* est l'épithète de *frigus*, ibid. 1, 356. La langue a ainsi rapproché *rigidus* de *frigidus*, d'où le fait que les formes romanes de *frigidus* supposent en partie un *i* ouvert : it. *freddo*, fr. *froid*, en face de esp.-port. *frio*, avec *i* représentant *ī*; v. B. W. s. u.; mais ceci ne suppose pas une origine commune.

Pas d'étymologie sûre.

rigō, -ās, -āui, -ātum, -āre : arroser, irriguer (un champ, etc.); répandre pour arroser; cf. T.-L. 5, 16, 9

(dans une vieille formule), *aquam Albanam... emissam per agros rigabis*; d'où en poésie l'emploi de *rigārī* au sens de « se répandre » (cf. *fundō* et *fluō*). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7312.

Dérivés et composés : *riguus* (époque impériale) « qui arrose » et « qui est arrosé »; *rigātū* (Col., Pall.); *rigātor* (Tert.), cf. osq. *regaturei*, datif, épithète de Jupiter; cf. Vetter, *Hdb.* p. 107; *rigātus*, -ūs (langue de l'Église).

irrigō (déjà dans Cat.), M. L. 4546; *irrigātiō* (classique); *irriguus* (déjà dans Plt.). Sans étymologie.

rīma, -ae f. : fente, crevasse. Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7319.

Dérivés : *rimor*, -aris (et *rimō*) : fendre. Dans la langue augurale, « fendre les entrailles pour les examiner », d'où, dans la langue commune, le sens de « sonder, explorer, examiner, fouiller », M. L. 7320; *rimula*; *rimōsus*. Tardifs : *rimātor*, -tior; *rimābūdus*, -tim. Les composés **corrīmāre* et **dērimāre*, supposés pour expliquer roum. *curmā*, M. L. 2254, *dārimā*, M. L. 2584, sont très douteux.

Lat. *rīma* admet des origines variées : **reimā*, **reidmā* et **reidsmā*, **reikmā* et **reiksmā* en rendraient compte, entre autres possibilités. Il serait vain d'essayer de préciser le détail. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u.

ringor, -eris, ri(n)ctus sum, ringī : montrer les dents, gronder, grigner. Ancien (Pompon., Tér.), familier. Conservé dans quelques langues romanes sous la forme *ringere* (Gloss.), M. L. 7325; certaines formes supposent un dérivé **ringūlare*, M. L. 7326.

Dérivés et composés : *rictus*, -ūs m. et *rictum* n. : fait de montrer les dents, rictus, ouverture de la bouche; *subringor*, -eris : gronder sourdement.

On rapproche souvent v. sl. *regnati* « hiscere », serbe *regnati* « gronder », *režati* « montrer les dents »; *g* de v. sl. *rogū* « moquerie » indique une racine de la forme **reng-*. L'i de *ringor* serait donc dû à l'influence de *n* guttural; l'i de *rictus* serait analogique. On est devant une hypothèse que rien n'impose. Du reste, la racine ne se retrouverait pas, avec son sens précis, hors du latin et du slave. En tout cas, mot expressif.

rīpa, -ae f. : rive (surtout d'un fleuve, plus rarement de la mer). Ancien (Enn., Plt.), classique. Panroman, avec de nombreux dérivés. Cf. M. L. 7328; B. W. *Rivière*.

Dérivés : *ripula* : petite rive, marge; *ripārius*, employé dans *ripāria hirundō* (Plin.) « hirondelle de rivage, martinet », d'où *ripāriola* (féminin de *ripāriolus* qu'on trouve dans les gloses avec le sens de *rēgāliolus*, glossé βασιλικός, CGL III 416, 42), attesté dans quelques dialectes romans, M. L. 7329; *ripēnsis*; *ripāriēnsis*, adjectifs de l'époque impériale, formés comme *castrēnsis*, désignant les troupes stationnées sur le bord d'une rivière; *ripātīm* : *ripanea loca* designat : *ita enim dicimus ripatim quasi uicatim, quasi ostiatim, quasi minutatim et cetera talia*, Gloss. Plac., CGL V 97, 8. f. Composés : **arripāre*, d'où fr. « arriver », etc., M. L. 675; B. W. s. u.

Cf. peut-être gr. ἐπιρῆν « tomber, s'abattre », ἐπίρην « pente, côte, versant » et v. sl. *rīfa* « déchirer ».

rius, -ī m. : malle, coffre (d'osier recouvert de peau). Emprunt au gr. ῥίος (lui-même phrygien d'après Donat, Ter. Eun. 754), depuis Térénce. M. L. 7333. **riscia*.

rītus, -ūs (et -uis ap. Varr.) m. : rite. Terme du vocabulaire religieux : *rius est mos comprobatus in administrandis sacrificiis*, Fest. 364, 34. Dans la langue commune, a le sens plus général de *mos*, auquel il est souvent joint ou substitué; cf. P. F. 337, 4 : *rius, mos uel consuetudo. Rite autem significat bene ac recte*. L'ablatif *rītū* s'emploie souvent avec le sens de **mōre*, *modō* « à la façon de ». L'adverbe *rītū*, déjà dans Plautus, Poe. 951 (à côté de *rītū*, Men. 395), a un *ē* bref qui suppose un thème en *i* ou consonnantique à côté du thème en *u* (cf. *noctē* et *noctū*). Adj. *ritualis*. Ancien, classique. Appartient plutôt à la langue écrite. V. K. Heinz Roßhoff, Gl. 33, 36 sqq.

Forme à élargissement -i- de la racine étudiée sous *armus*, etc. Cet élargissement -i- est conservé dans gr. ἀρι-θύος « nombre », *νή-πι-τος* « sans nombre », v. irl. *rim* « compte », gall. *rhif* « nombre ». — Pour le sens, cf. la valeur religieuse de skr. *ritam*, av. *asām*, qui désigne l'« ordre » conforme à ce qu'exige la religion. — Pour le suffixe -tu-, cf. les mots cités sous lat. *artus*. — Sous une forme aberrante, on a ici l'une des concordances du vocabulaire religieux observées entre indo-iranien et italo-celtique.

riūālis : v. le suivant.

riūus (forme vulgaire *rius* blâmée par l'App. Probi *rius non rius*), -ī m. : *uulgo appellatur tenuis fluuij aquae, non spe consilio factus, uerum naturali suo impetu. Sed hi riuī dicuntur qui manu facti sunt, siue super terram fossa, siue subter (super codd.) ; cuius uocabuli origo ex Graeco (ῥεῖν) pendet*, Fest. 436, 20. Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 7341, *rius* et *rius* (ital. Rio), d'où **riuscellus*, M. L. 7338 a. Fr. ru, ruisseau.

Dérivés : *riūulus*, M. L. 7340; *riūālis* adj. : de rivière. Usité surtout comme subst. m. pl. *riūāles* « les riverains », définis par le Dig. 43, 20, 1, *si inier, riuales, i. e. qui per eundem riuum aquam ducunt, sui contentio de usu*. Par une métaphore empruntée à la langue rustique, *riūāles* a désigné aussi les « rivaux » en amour, de là le sg. *riūālis* et le subst. *riūālitās*. Autres dérivés et composés : *riūāria* : ζήλη (Gll.) rivale (?); *riūinus* : ἀντιζήλος (Gloss. Philox.); *riūsus* : ῥεῦφόδης (Gloss.); *riūō*, -ās (Paul. Nol.), d'où *corriūō* : faire couler ensemble, *corriūātiō*, *corriūum*, *corriūālis*; *dēriūō*, -ās; *dēriūātiō*, -itiuus; *riūora*, -um (Agrim., sans doute d'après *liūora*); *riūātim* (Macr.); *riūāliticius* (-a lex, Fest.); *riūifinālis* (Sicul. Flacc.).

Une racine **rei-*, peut-être élargissement de **er-* qui apparaît dans *oriol*, est attestée par skr. *riñati* « il fait courir, il fait couler », v. sl. *riñati se* « se précipiter » et v. sl. *reje*, *rejati* « pousser, mettre en mouvement ». La forme à élargissement -u- qu'offre lat. *riūus* explique des formes telles que skr. *ariñavan* ou le participe *otūriūuvenū*. La notion d'émission, de cours d'un liquide figure dans v. sl. *reka* « rivière », v. angl. *riþ* « rivage », v. irl. *riathor* « torrent » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Sp.* I 66).

rixa, -ae f. : rixe, querelle (entre deux ou plusieurs).

M. L. 7342; *rizor*, -*aris* (et *rizô*); *rizator*, -*tôrius*; *rizôsus* (Col.); *rixula*; *corrizor* (Ps.-Varr.); *Rixiô*, cognomen comme *Riza*.

Ancien (*rizor*, Plt.), classique (Cic., Verr. 2, 4, 66, § 148, qui joint *rixa* à *turba*; sur la différence entre les deux mots, v. Dig. 47, 8, 4); plus grave que *iurgium* cf. Tac., H. 1, 64, 2, *iurgia primum*, *mox rixa*; opposé à *pugna*, qui désigne un combat en règle; Tac., Dial. 26, 4, *non pugnat, sed rixatur*. On peut se demander si *rixa* n'est pas un postverbal de *rizor*, comme *pugna* de *pugnô*. *Rizor* peut être un désidératif-intensif du type *uazô*.

Si la formation comporte -s- désidératif, cf. peut-être gr. ἐπέβω « je brise, je fais éclater » et skr. *riçati* « il arrache », *rikhâti* « il déchire ». Simple hypothèse.

Rôbigô : v. *rôbus*.

rôbur, -**oris** n. (ancienne forme *rôbus* dans Caton et Colum., de **rôbos*, cf. *rôbustus*; *rôbor* dans Luc. est fait d'après *rôboris*. Pour *rôbôsem*, v. *rôbus*; un acc. *rôbôrem* est dans Orib.) : chène rouge, rouvre (sens conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 7354; B. W. s. u.); le *quercus lânuînôsa* d'après P. Fournier; puis toute espèce de bois dur ou coloré comme le chène, cf. Vg., G. 2, 64, *solido de robore myrtus*, etc.; et aussi tout objet fait de ce bois, en particulier « carcan » et, par suite, « prison » où les condamnés étaient soumis à ce supplice; dans la langue médicale tardive, « crampe, tétanos », d'où *rôborâtus*. — Le rouvre passant pour être le plus dur des bois, *rôbur* est devenu synonyme de « force, vigueur »; *rôbora exercitiis* est une image de même nature que *flôs iuuentûtis*.

Dérivés : *rôbustus* : 1° de chène; 2° robuste, fort (avec la nuance de « résistant, solide »); *rôbustitâs* (tardif); *Rôbustus* s'est spécialisé peu à peu dans le second sens (M. L. 7356) et le premier a été réservé à un dérivé *rôbusteus* (Vitr.) ou à des formes avec -r- : *rôboreus* (Ov., Col., Plin.), *rôburneus* (d'après *iligneus*, etc.); *rôborô*, -*âs* : fortifier, M. L. 7350, et *corrôborô*; *corrôboramentum*; *rôborâscô* (Novius); *rôborâsus*, -*a*, -*um* (Vég.) : -*a passio* « crampe, spasme »; *rôborârium*, -*i* n. : enclos bordé de chênes; *rôborêtum*, CGL II 281, 13 et 501, 17, d'où vient le fr. *rouvraie*, M. L. 7351; cf. aussi *rôboria*, M. L. 7352; **rôbullus*, M. L. 7353. Très tardifs : *rôborantia*, *rôborandus*, *rôborâbiliter* (Greg. Tur.). Irl. *robhar?*, *robust*.

Rôbur représente un ancien **reudh-os*, de genre neutre comme les noms désignant la matière, et appartient à la racine **reudh-/rudh-* qu'on retrouve dans *rôbus*, *rûber*, *rûjus*, *russus*, etc. L'ô de *rôbur*, *rôbus*, au lieu de ü, traitement normal de la diphtongue *eu*, *ou*, témoigne de leur origine dialectale. La parenté de *rôbur* substantif et *rôbus* adjectif a été vue par les anciens; cf. P. F. 7325, 1 : *robum rubro colore et quasi rufo significari, ut bouem quoque rustici appellanti, manifestum est. Vnde et materia, quae plurimas uenas eius coloris habet, dicta est robur. Hinc et homines ualentes et boni coloris robusti.*

Robus quoque in carcere dicitur is locus quo praecipitatur malefactorum genus quod antea arcis robusteis includebatur. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain.

rôbus, -**a**, -**um** (*rôbeus*, Inscr., CIL VI 826; 30837^b; cf. *rubeus*, sous *ruber*) : rouge. Mot de la langue rustique;

se dit de la robe des bœufs; cf. P. F. 325, 1, s. u. *rôbur*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7355.

Dérivés : *rôbigô* : rouille (des blés, des métaux), nielle. Ancien (Plt.). M. L. 7348. Pour la formation, cf. *aerûgô*, *ferrûgô*, etc. Personnifiée et divinisée *Rôbigô* « la Rouille des blés », d'où *Rôbigus* « le dieu Rouille » et *Rôbigâlia*, -*ium* n. pl. : *dies festus septimo Kalendas Maias, quo Robigo deo suo, quem putabant robiginem auertere, sacrificabant*, P. F. 325, 7; *rôbiginô*, -*âs* (Apl.). *rôbiginôsus* : rouillé.

Un substantif masculin **rôbôs* (cf. *rubor*), différent de *robur* neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9 : ... *antiqui dicebant... robosum pro robore*.

Forme dialectale; v. *ruber*. Le caractère rural de *rôbigô*, indiqué par le traitement ô de la diphtongue en *u*, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

rôdd, -**is**, -**sî**, -**sum**, -**ere** : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor., S. 1, 4, 81; cf. *uellicô* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rôsiô* (rare et technique, Celse, Plin.) : corrosion, M. L. 7382; *rôsor* (Ambr.) : *rôstrum* de **rôd-tro-m* (cf. *râstrum*) : ce qui sert à ronger, « museau » et « bec » (les représentants romans du mot ont le sens de « bouche » ou de « visage », dénotant une acception familière de *rôstrum* analogue à celle du fr. *museau*, *bec*, M. L. 7386, qui est déjà, du reste, chez les comiques et les satiriques); et, par suite de la ressemblance avec un bec, « éperon de navire » et tout objet en forme de bec, pointe de la serpe, de la charrue, bec d'une lampe, tête de marteau, etc. Le pluriel *rôstra* désigne la tribune aux harangues au Forum, les Rostres, ainsi nommée parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris aux Volsques d'Antium pendant la guerre latine. De là : *rôstrâtus* (-*a Columna*); *rôstrâlis*; *rôstellum* et la formation plaisante *subrôstrâni* « piliers des Rostres » (comme *subbasilicâni*).

Composés de *rôdô* : *ab-*, *circum-*, *con-* (*cor-*) *rôdô*; *corrôsus*, M. L. 2257, d'où **corrôsâre*, M. L. 2256; *dêrôsus*; *êrôdô*; *êrôsiô*; *ob-*, *per-*, *prae-* *rôdô*.

Certaines formes romanes supposent aussi **rôdicâre* et *rôscâre*, M. L. 7359 et 7380, comme **râscâre*. V. B. W. ronger.

Si l'on admet un thème radical de type athématique, **rôd-*, on peut concilier deux présents qui seraient passés au type thématique : skr. *râdati* « il gratte, il bêche » et lat. *rôdô*. Le v. h. a. *râzi* « âpre, sauvage » et le v. sept. *ratte* « rat », l'un ayant *ê*, l'autre *a* issu de *o*, ne sont pas inconciliables; mais ces rapprochements sont trop vagues pour être convaincants. V. *râdô*.

rogô, -**âs**, -**âui**, -**âtum**, -**âre** : s'apparente sans doute à *regô*, le sens premier étant « s'adresser à » (cf. *appellô*, *petô*), puis « poser une question à, interroger » (avec deux accusatifs, e. g. Plt., Pe. 635, *ego patriam te rogo quae sù tua*); et aussi employé dans le sens de *petô* « demander », dont il a les constructions : *rogâre ut, nê*. Dans la langue du droit public, le mot a été pris dans des acceptions spéciales : de *rogâre sententiam aliquem* « demander à quelqu'un son avis (qui motive son

vote) », on est arrivé à dire *rogāre populum* « consulter le peuple » ; cf. Cic., Ph. 1, 10, 26 : *consules populum iure rogauerunt, populusque iure sciuit; rogāre lēgem* « proposer une loi » ; *rogāre populum magistrātum* « proposer un magistrat à l'assemblée du peuple, faire désigner un magistrat ». Ancien, usuel et classique. Les dérivés et composés de *rogō*, à côté du sens général de « demander », ont presque tous un sens technique qu'ils ont pris dans la langue du droit. *Rogāre* est demeuré en roumain et, sous forme savante, dans la plupart des langues romanes. M. L. 7361.

Dérivés et composés : *rogātiō* : 1° question, demande (classique, mais rare) ; 2° au sens technique : *r. est cum populus consultur de uno pluribus hominibus, quod non ad omnes pertinet, et de una pluribus rebus, de quibus non omnibus sancitur. Nam quod in omnes homines resue populus sciuit, lex appellatur*, P. F. 326, 17. Conservé au sens de « demande, prière » dans quelques langues romanes, cf. M. L. 7362, et sous forme savante par la langue de l'Église (les *Rogationes*) ; *rogātor* (même double sens) ; *rogātus*, -ūs m. (seulement à l'ablatif singulier) ; *rogātūncula* ; *rogāmentum* (tardif et rare) ; cf. aussi *roga* (Greg. M.), de *rogō*, comme *pugna* de *pugnō*, M. L. 7360 a. Nombreux noms propres (tardifs) : *Rogātianus*, -tēnsis, -tista, -tula, -tina, -tilla, généralement chrétiens.

rogūō, -ās (fréquentatif usité surtout dans la langue de la comédie) ; *rogūtiō* ; *erogūō* (Plt., Capt. 952).

abrogō : 1° sens technique « demander l'abrogation de, abroger (= ἀποψηφίζομαι) ; supprimer par la loi ou par décret » ; 2° dans la langue commune, « enlever, supprimer » : *a. fidem*. Dérivé : *abrogātiō*.

adrogō : 1° demander en plus, et, dans la langue du droit, « adjoindre, associer » (cf. *adscribō*), T.-L. 7, 25, 11, *dictatorem adrogari (consuli) haud satis decorum uisum patribus* ; prendre pour héritier (de eis qui filii loco heredem sibi adsciuerunt) et quelquefois « adopter » ; à ce sens technique se rattachent *arrogātiō* : *υιοθεσία*, forme spéciale d'adoption « *quae per populi rogationem fit* » ; *arrogātus* ; 2° dans la langue commune, *arrogāre* s'emploie avec *sibi* « s'arroger » ; cf. Cic., S. Rosc. 89, *non enim tantum mihi derogo, iametsi nil adrogo* ; d'où *arrogāns*, *arroganter*, *arrogantia*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 676.

corrogō : glosé *συμπαράκαλῶ* « se procurer (à force de demandes) » ; spécialement « inviter ». De *corrogāta* est issu le fr. « corvée », B. W. s. u. ; M. L. 2255 ; *derogō* : 1° technique « déroger à une loi » ; -are *proprie est cum quid ex lege uetere quo minus fiat sancitur lege noua*, P. F. 61, 2 ; 2° dans la langue commune, « retrancher, soustraire » ; *derogātiō*, -tor, -torius ; *erogō* : 1° fournir pour des dépenses publiques, prendre sur le Trésor (après avoir sollicité le consentement du peuple) ; 2° dans la langue commune, « payer, dépenser ; distribuer de l'argent, des aumônes, etc. », par suite « ruiner », et même, dans Tertullien, « faire périr » ; *erogātiō* : 1° dépense publique ; 2° distribution de vivres, etc., faite aux dépens du trésor ; 3° dans la langue de l'Église, « aumône », d'où *erogātor*. — Sous la forme *erogāre*, le verbe a le même sens que *derogāre* ; cf. P. F. 72, 2, *erogare*

est ex lege uetere aliquid ezimere per nouam legem. De *erogāre* a été formé, avec une haplogogie, *superogāre* « payer en plus », d'où *superogātiō*.

irrogō : proposer une mesure contre quelqu'un ; « infliger » : *i. multam*, etc.

interrogō : 1° demander les avis. Le verbe a dû d'abord s'employer avec un complément au pluriel ; cf. Cic., Q. fr. 2, 3, 2, *Clodius interrogabat suos quis esset qui* ; Suét., Caes. 21, 2, *i. sententias* à côté de *rogāre sententiam* ; puis, comme *rogō*, il s'est employé en parlant d'une seule personne au sens de « interroger », avec lequel il est passé dans quelques langues romanes, M. L. 4496 ; v. B. W. sous *demandar* ; 2° sens technique : *lēge interrogāre* « questionner, poursuivre légalement » ; *interrogātiō*, -tor, -tiuncula, -tiuus, -mentum (Gloss.) ; *obrogō* : -āre *est legis prioris infirmāndae causa legem aliam ferre*, P. F. 203, 3 ; *perrogō* : 1° demander successivement ; 2° faire passer une loi (après avoir recueilli tous les suffrages) : *tribunus plebis legem perrogauit* (Val. Max., 8, 7, 4) ; *perrogātiō* (Cic.).

praerogō : interroger d'avance. Adj. *praerogātius* (-a tribus, centuria ; cf. Ascon. ap. Cic., Verr. 1, 9, 26 : centurie ou tribu appelée à voter la première et dont le vote entraînait généralement l'élection du candidat désigné par elle. *Praerogātius* a pris par là le sens de « premier choix ; présomption favorable, pronostic » ; et même, à l'époque impériale, de « prérogative, privilège ») ; *prorogō* : 1° proroger (les pouvoirs d'un magistrat) ; 2° dans la langue commune, « prolonger » ; 3° d'après *erogō* « payer », a pris à basse époque le sens de « payer d'avance » ; cf. Dig. 40, 1, 4, § 5, *si ei nummos prorogauit emptor* ; de là : *prorogātiō*, -tor, -tiuus (Sén.).

subrogō (sur-) : 1° subroger (se dit du président des comices qui propose un candidat autre que celui qui a été précédemment désigné) ; 2° substituer. V. *regō*.

rogus, -ī m. (*rogum*, n. Afran. ap. Non. 221, 27) : bucher funèbre. Ancien (Loi des XII Tables), classique. Distingué de *bustum* par le scholiaste C de Lucain à propos de 8, 777-778 : *carpitur et lentum destillat Magnus in ignem | tabe fouens bustum*, où le scholiaste note : *stillante pinguedine flamma iuuatur ; et rogum dicere debuit ; nam « bustum » est ubi iustum est cadauer*. Mais les deux mots s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

Dérivés : *rogālis* (poétique, époque impériale ; Ov., Stace, Sid.) ; *rogārius* : *νεκροκαύστης* (Gl.).

Le rapprochement avec *regō* est difficile à justifier, comme l'emprunt au gr. *ρύος* « meule de blé » (sicilien, Épicharme), qui provient peut-être du latin. Le sens initial serait « objet qui se dresse », cf. v. isl. *rakr* « dressé ».

Rōma, -ae f. : Rome, nom de la capitale du Latium, d'origine peut-être étrusque ; v. W. Schulze, *Lat. Etymn.*, p. 579 sqq. ; les dérivés ont pris des acceptions spéciales dans les langues romanes ; cf. M. L. 7368, *rōmaeus* (grec) ; 7369, *rōmāna* ; 7370, *rōmānticē* ; 7371, *rōmānus* ; B. W. *roman*. Celtique : irl. *ruam*, *romda* ; brit. *Rufawn*, *Rufair*. *Rōma* est passé en got. *Rīma*. Pour *Rōmānia*, v. Pignaniol, *L'Empire chrétien*, p. 414 et la n. 13.

roncus, -ī m. : 1° croassement (Apol., Met. 1, 9); 2° ronflement (Mart.). Emprunt au gr. ῥόγχος, latinisé. Dénominateur : *roncō*, -ās : ronfler; composé : *ronc(h)isognus* (Sid.). Les gloses ont une forme *runcō* qui présente la fermeture normale de *o* en *u* devant le groupe nasale-gutturale; cf. *uncus*, etc. Onomatopée expressive qui a tendu à compléter *stertō* et passée dans les langues romanes, M. L. 7294 *rhonchus*; 7292, *rhonchāre*; 7293, **rhonchizāre* (cf. *roncissātor*, Gl.), où elle a été concurrencée par un autre type expressif dérivé de **rūnf-*; v. M. L. 7447 et B. W. sous *ronfler*. Celtique : britt. *rochan* « grogner ».

rōrārii, -ōrum m. pl. : soldats armés à la légère, chargés d'engager le combat ou les escarmouches préliminaires. Formation en -ārius comme *ferentārius*, *triārius*, etc. L'explication de Varr., L. 7, 58 (cf. Goetz-Schoell, ad l.) : *ab rore... ideo quod ante rorat quam pluit* n'est qu'une étymologie populaire. Mot technique rare, désuet après Tite-Live, d'origine inconnue.

rōs, **rōris** m. : rosée. Ancien, classique, usuel. Conservé sous cette forme ou sous une forme dérivée dans les langues romanes. M. L. 7374 et B. W. *rosée*.

Dérivés et composés : *rōrō*, -ās « être humide de rosée »; *rōrat* : 1° « il tombe du brouillard ou de la rosée »; 2° « mouiller de rosée, humecter » (transitif), M. L. 7373 a; *rōrātiō*, -ōnis; *irrōrō*; **rōrālia*, M. L. 7373; *rōrēscō*.

A basse époque apparaît un composé *arrōdō* « couvrir de rosée, humecter » (Marcel., Cassien), qui refait en **arrōsō* d'après le nominatif *rōs*, sans doute pour éviter la suite de trois *r*, a supplanté *irrigō* en gallo-roman, fr. *arroser*, etc.; v. B. W. s. u.; cf. **rōsāta* > *rosée*.

rōridus; *rōrulentus* (cf. *flōridus*, *flōrulentus*); *rōscidus* (peut-être analogue de *sucidus* ou de *muscidus*; la mousse et les gouttes de rosée ou d'eau tombant en rosée vont ensemble), de là un dénominateur **rōscidāre*, supposé par des dérivés romans, surtout dans les langues hispaniques, M. L. 7378, *rōscidulus* (Gloss.); *rōrifer*, -*fluus*, -*ger*, tous trois poétiques, cf. gr. ῥοσφόρος; *rōrificō* (Philo). Cf. aussi *Rosca* : *in agro Reatino campus appellatur, quod in eo arua rore umida semper seruntur*, P. F. 355, 5 (peut-être étymologie populaire).

†*rōs marinus* m. (et *rōsmarinum* n.) : romarin, M. L. 7383; André, *Lex.*, s. u.; *rōs terrae*, Ps.-Ap. 80, 50. Nom radical du même type que *mōs* fixé en latin avec l'ō du nominatif, tandis que l'on a des dérivés en -ā dans lit. *rasā*, v. sl. *rosa*, véd. *rasā*, avec le même sens (cf. aussi skr. *rāsah* « humidité, goût »), av. *Ranhā* « nom d'un fleuve ». Le rapprochement, repoussé par Frisk, *Gr. etym. Wört.*, avec le synonyme gr. ῥόσος (féminin) n'est admissible que si ce mot est doublement populaire, par son δ préfixé et par son -σσ- intérieur (qui aurait été réduit à -σ- en ionien et en attique; le mot n'est pas chez Homère).

†**rosa**, -ae f. : rosier et rose. Ancien et classique. Panroman. M. L. 7375. Celtique : irl. *rós*; germanique : v. angl. *rose*, v. h. a. *rosa*.

Dérivés : *roseus* : de rose, couleur de rose, M. L. 7379; *rosārius*, subst. n. *rosārium* « roseraie », m.

rosārius, ῥοδοπάλης (Gloss.); et **rosāriolum*, M. L. 7377; *rosāriēs*, CIL VI 30707; *rosāceus*; subst. n. *rosāceum* « huile de roses »; *rosālis*, dans *rosālēs escae*; *Rosālia*, -ium « fête des Roses », M. L. 7376; *rosāns*, -tis; *rosātus*; subst. *rosātum* (n.; scil. *uinum*) = ῥοδατόν; *rosātiō*; *rosētum*, synonyme de *rosārium*, irl. *rostan*; *rosa Graeca* : λυχνίς ἢ ῥοδοδάφνη (Gloss.); *rhosa* « pomme rosat » (Ed. Diod.). Cf. aussi, sans doute, *rosina*, plante inconnue, Vég. 3, 13, 4. Au grec, le latin a emprunté *rhododendron*, déformé tardivement en *lorandrum*, Isid., Or. 17, 7, 54; cf. *rodandrum*, ῥοδοδάφνη (Gloss.); v. M. Niedermann, *Contrib. à la crit. et à l'expl. des gl. lat.*, p. 41. M. L. 7290.

Il y a manifestement un rapport avec gr. ῥόδον (depuis Homère), ῥοδέα « buisson de roses », et le mot iranien **wrd*-représenté par pers. *gul* et par l'emprunt arm. *vard* qui désignent la même fleur. Une origine indo-européenne est exclue; rien n'indique un emprunt du latin au grec. Emprunt à une civilisation méditerranéenne où la plante aura été cultivée (cf. *lilium*, *viola*, etc.); peut-être sémitique, cf. Mayrhofer, *Symb. Hrosny*, 74 sqq. Si le mot est passé par l'étrusque, le maintien de *s* ne surprendrait pas; mais le sens des mots étrusques *ruze*, *rusi* est inconnu.

rōstrum : v. *rōdō*.

rota, -ae f. : roue (de char, de potier; roue hydraulique; roue de supplice); poisson de mer indéterminé. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7387.

Dérivés et composés : *rotō*, -ās : faire tourner (insité dans la prose classique) et ses dérivés; fr. *rouer* et *roder*? V. B. W. s. u.), M. L. 7388, et **corrotō*, 2258; *rotundus* (et par assimilation *rutundus*, cf. Non. 60, 8; pour la forme, cf. *sequor*, *secundus*) : en forme de roue, rond; par suite « bien tourné » (en parlant du discours). Panroman. M. L. 7400 (les formes romanes supposent **retundus*, cf. B. W. *ronā*; M. L. *Einf.*³, p. 159); *rotundula* f. « emplâtre » (tar-dif); *rotundiās*; *rotundō*, -ās : arrondir (**rotundiāre* dans les langues romanes, B. W. *rogner*, M. L. 7399) et *corrotundō* : façonner en arrondissant; *rotula* (et *rotulus* m. dans Calpurnius, ce dernier seul a passé dans les langues romanes, fr. *role*, B. W. s. u.; M. L. 7397) : petite roue. †*de*, en latin vulgaire, **rotulāre*, M. L. 7396, et **corrotulāre*, M. L. 2260 (britt. *crehyllus*?); *rotella* (Aug., Gl.), M. L. 7389, B. W. *rouelle*; britt. *rodell*. Autres dérivés tardifs : *rotābilis*, -*bundus*; *rotālis*, -*rium*, -*tim*, -*bula* (= τροχοντήρη).

A basse époque apparaît le composé *birotus* (Cod. Theod., Non.), souvent substantivé sous la forme *birotum* n. ou *birota* f. : voiture à deux roues, d'où *birotium* (attesté dans les gloses sous la forme *birodium*, CGL IV 488, 54 et Not. Tir. 112, 63), M. L. 1114, 1115 (qui note *i*, malgré *biromis*).

Les formes dérivées des langues romanes supposent également **rōteus*, **rōteolāre*, **rōtticinus*, **rōtticūlare* (B. W. *érrailer*), **corrotāre*, **corrōteolāre*, **corrotūllāre*; cf. M. L. s. u.

La notion de « roue » s'exprime par des substantifs appartenant à des racines signifiant « circuler, courir »; c'est ainsi que le grec a τροχός en face de τρέφω (cf. *currus* et *currō*). Il y a, pour « roue », deux groupes de

formes en indo-européen, l'un de **k^wel-* « circuler » (v. lat. *colō*), d'où l'on a v. pruss. *kelan* (et sl. *kolo*), v. isl. *huel* à côté de skr. *cahrāh*, gr. *κόλος*, etc., l'autre de la racine de lit. *riūtū*, *rišti* « rouler » et de v. irl. *rethid* « il court », *-ráith* « il a cœuru » (v. irl. *furráith* « il a se-couru » = m. gall. *gwarawt*), *rouhes* (causatif) « qui pousse ». En indo-iranien, où la notion de « roue » est exprimée par la racine **k^wel-*, le substantif thématique skr. *rāthah* = av. *raθō* désigne le « char » ; il figure dans le composé qui désigne le « guerrier » : skr. *rathesthāh* = av. *raθaēstā* (littéralement « qui se tient sur un char de guerre ») et ceci montre l'importance du mot. Le mot est ignoré du slave, de l'arménien et du grec. Mais, du balte à l'italo-celtique, on le retrouve avec le sens de « roue » : lit. *rūtas* « roue, cercle » et pl. *raiai* « char », v. h. a. *rad* (neutre ; mot propre au groupe allemand ; les autres groupes germaniques ont des formes de la racine **k^wel-*), irl. *roth* (masculin) ; la forme allemande *rad* est neutre comme v. isl. *huel* et v. pruss. *kelan*, mais a le vocalisme *o* du thème masculin, attesté par l'irlandais). La forme lat. *rota*, du type de *toga*, ne se trouve hors du latin que dans gall. *rhōd*, féminin. Le mot latin d'origine gauloise *petroritum* « char à quatre roues », ne donne pas le droit de poser un gaul. **rito-* ; car, dans un emprunt ancien, lat. *i* à cette place peut reposer sur une voyelle brève quelconque, *o* ou *e*, aussi bien que *i*. On notera les formations du diminutif lat. *rotula*, qui a de l'importance en roman, cf. lit. *ratėlis* « petite roue », et du composé, lat. *birotus*, cf. lit. *dviraitis* « à deux roues ». — L'adjectif *rotundus* doit être lié à une forme verbale, du type de irl. *rethim*, non conservée à date historique et devrait son *o* à *rota* ; toutefois, le *retundus* que supposent les formes romanes ne doit pas être ancien et résulte d'une dissimilation secondaire ; cf. *seror* en face de *soror*, etc.]

rotta, -ae f. : sorte de poisson (Polem. Silv.) ; gardon ou rotengle. Différent de *rota* qu'on lit dans Pline. Celtique ? M. L. 7395.

1° ruber, -bra, -brum : rouge. Ancien, classique. M. L. 7405 a.

2° rubeō, -ēs : être rouge ; *rubescō* et *erubescō*, *erubescendus*, *irrubescō* (St., Sol.) : rougir (le premier demeure à quelques formes romanes, M. L. 7406) ; **rubor**, -ōris m. : rougeur ; en particulier « rouge du visage amené par la honte ou la pudeur » ; puis la « honte » elle-même, M. L. 7413, et tardif : *ruboratus* ; *rubidus* (Suét., Vit. 172, *facies rubida plerumque ex uinulentia* ; cf. Gell. 2, 26, 14) ; *rubeōdō* f. (tardif) ; *rubicundus* (-cōsus, Dynam. ; -culus, Juv.) ; *rubeus*, qui a supplanté *ruber* dans les langues romanes, B. W. *rouge* ; M. L. 7408 ; *rubia*, -ae f. : garance (Vitr.), M. L. 7409 ; *rubellus*, -a, -um, et *rubellius*, d'où *rubelliō* : ἐρουβιῶν καὶ λέξ ὀδύρου [Gloss.] et *rubelliō* : poisson indéterminé [rouget ?], M. L. 7402 ; *rubellulus*, tous deux d'époque impériale ; *rubell(i)ānus* (Col., -ae uītēs) ; *rube faciō* (Ov., Sil.) ; *rūrānus* (poét., tardif). Les langues romanes supposent encore des adjectifs *rubēns* (cf. v. fr. *rovent*), **rubeolus*, **rubicinus*, **rubiculus* (fr. *rouille*), **rubinus*, qui étaient surtout usités dans la langue des éleveurs, cf. M. L. s. u. ; *rubio*, -ās (tardif). La même racine a fourni aussi des noms propres : *Rubrius*, osq. *Rufriis*, pél. *Rufries* ; *Rubrēnsis lacus*, *Rubicō*, etc.

rūbrica, -ae f. (sc. *terra* ; scandé. *rūbrica* dans Pl., Truc. 294, Hor., Persé ; cf. *rūbidus*), proprement féminin substantivé d'un adjectif *rūbricus*, avec même suffixe. Que dans *puclicus*, *mendicus* : terre rouge, ocre rouge qu'on servait notamment à écrire les titres ou articles des lois d'Étal et peut-être la loi tout entière, tandis que les décisions des tribunaux ou les édits du préteur étaient écrits sur un fond blanc (*album*). *Rūbrica* a désigné par là une rubrique, titre de loi, et ensuite la loi elle-même ; cf. Quint. 12, 3, 11, *se ad album ac rubricas transtulerunt*.

Dérivés : *rūbriciātus* (Pétr.), d'où *rūbricō*, -ās (Ven. Fort.) ; *rūbricōsus* (Caton, etc., langue rustique).

Cf. aussi *rubus* ; *rubēta*. A *ruber* s'apparentent *rōbus*, *Rōbigō*, *rōbur*, *rūfus*, *russus*, et sans doute *ruilus*.

Pour « rouge », l'italique a hérité de deux mots : **rudhro-* et **reudho-*. L'ombrien offre l'un et l'autre avec une même valeur : apruf rufu, purka rufra, I b 24-27 = abrof... rofu, porca... rofa, VII A 3-6. En latin, *ruber* est le mot romain et *rōbus*, *rūfus* ont des caractères dialectaux, l'un, *ō* pour *ou* et l'autre, *f* inter-vocalique.

Lat. *ruber* répond à gr. ἐρυθρός, v. sl. *rūdrū* « rouge », v. isl. *rodra* « sang » ; cf. skr. *rudhirāh* « rouge », *rudhirām* « sang ».

Les formes du type dialectal *rōbus* et *rūfus* supposent une diphtongue radicale. Le vocalisme des adjectifs étant en *e*, on attend **reudho-*, que suppose, en effet, v. isl. *riōdr*, v. angl. *reōd* « rouge » ; mais got. *raups* et serbe *rūd* supposent **roudho-*, qui doit s'expliquer par l'influence de substantifs tels que v. isl. *rauðā* « couleur rouge », lit. *rauda* (même sens). Les formes celtiques (irl. *ruadh*, gall. *rhudd*), baltes (lit. *raūdas*, en parlant de chevaux) et italiques ne permettent pas de discerner une origine *eu* d'une origine *ou*.

La racine fournit aussi des formes verbales comme gr. ἐρυθόω et v. isl. *riōða* « rougir ». Le latin n'a que la forme en -e- : *rubere* ; cf. v. h. a. *rotēn* et v. sl. *rūdti* « devenir rouge ».

Rubus est pareil à lit. *rūdas* « brun rouge ».

Russus diffère de sl. *rusū* « roux » par ceci que l'*u* slave repose sur un ancien **ou*. V. h. a. *rost* « rouille » suppose **rudhs-to-*, et le lituanien a *raūsvas*, *rūsvas* « rougeâtre ».

rubēta, -ae f. : sorte de grenouille venimeuse (Prop., Juv., Plin.). Accolé comme épithète à *rāna* : *rānae rubētae*. Sans doute de *rubus*.

rūbidus, -a, -um (*ū* attesté par le mètre dans Plt., St. 230, *robiginosam strigilim, ampullam rubidam*, et Cas. 310, *aigue ibi torreto me pro pane rubido*) : sens obscur ; les anciens semblent le rapprocher de *ruber rubeō*, malgré la quantité de l'*u* ; cf. P. F. 318, 20, qui cite Plaute. D'autre part, on a vu s. u. *ruber* que *rūbidus*, dans Suétone, ne peut avoir d'autre sens que « rouge » ; et Aulu-Gelle 2, 26, 14 définit *rubidus*... *rufus atrior et nigrore multo inustus*. Y a-t-il eu confusion de deux adjectifs distincts ? Ou faut-il rattacher *rūbidus* à *rōbus*, avec variation dialectale *ō/ū* ? V. *rūbrica*.

rubus, -ī m. (fém. dans Prud., Cath. 5, 31) : « ronce » et « mûre sauvage » (*mora*) ; plus rarement « framboisier, framboise ». M. L. 7414. Irl. *rub*.

Dérivés : *rubeus*, -a, -um ; *rubēta*, -ōrum n. pl. (singulier non attesté dans les textes, mais demeuré dans les langues romanes, M. L. 7407 : it. *rovetto* à côté de lomb. *roveda*) : buissons de ronces (cf. *dūmus*, *dūmētum*).

V. *ruber* et *rutēta*.

rucilla : lappa canaria (étrusque? ; v. Ps.-Ap. 31, 28 n.).

ructō, *ructus* : v. **rūgō*.

rūductus : v. *rūdus*.

rūdōns, -*dentis* m. et f. : câble. Les anciens le rattachaient à *rūdō* ; cf. Fest. 322, 10, *rudentes*, *restes nauticae* et *asini cum uocem mittunt*, sans doute en vertu d'une étymologie populaire qui a pu agir sur le sens du mot (ainsi *rudentium sibilus* chez Pacuvius). Plaute, Ru. 1015, scande *rūdēntem* avec *ū* ; Virgile, au contraire, écrit *stridorque rudentum*, Ae. 1, 87, d'accord avec Lucrèce, Catulle, Ovide (cf. *rūdō*). Sans doute emprunté, comme la plupart des termes nautiques. M. L. 7417 b.

rūdis, -*o* : grossier, brut. Au sens moral, « non dégrossi (opposé à *politus*, cf. Plt., Poe. 189), inexpérimenté, inculte, ignorant, novice ». Souvent joint à un génitif : *rūdis rei militiāris* (cf. *peritus*). Ancien, usuel et classique. M. L. 7420 et aussi **rūdius*, 7421.

Dérivés : *rūdiās* (à peine attesté ; un exemple dans Apulée) ; *rūdimentum* (non attesté avant l'époque impériale ; a appartenu d'abord à la langue militaire, qui l'a formé de *rūdis* d'après *elementum*) « rudiment » ; *rūdiārius* : -i *dicuntur qui saga noua poliunt*, Fest. 322, 8.

Composé : *ērudiō*, -*is* « dégrossir » ; au sens moral, « former, instruire » ; *ērūdiūtis*, -*tiō*, -*tor* (tardif), -*bilis* ; et *inērūdiūtis* (depuis Cicéron, d'après ἀπαλευτοϛ) ; *inērūdiūtis* (Vulg., Gloss.).

V. *rūdus*. La graphie *ērōdita*, CIL I² 1214, est un faux archaïsme et ne prouve pas l'existence d'un ancien **rod*.

rūdis, -*is* f. : baguette ; particulièrement « fleuret du gladiateur » ; cf. *prima, secunda, summa rūdis*. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *rūdicula* : baguette, spatule (cf. **rūdica*, M. L. 7419) ; *rūdiārius* : gladiateur qui a reçu du préteur une baguette, symbole du congé qui lui était accordé ; cf. Hor., Ep. 1, 1, 2.

Terme technique sans étymologie connue.

rūdō (*rūdō*, Ov., Vg. ; *rūdō* dans Perse 3, 9, forme conservée en provençal ; cf. M. L. 7418, *rūdēre*), -*is*, -*Iul* (Apul.), -*ītum*, -*ere* : crier, braire, grogner. Se dit de toute espèce de cris d'animaux, spécialement de l'âne ; s'est ensuite appliqué à l'homme ; cf. Lucil. 261 : *haec inquam, rudet e rostris atque he(u)lūtabit*. De là, dans Apulée, *rudor*, *rūdiūtis*.

La variation de quantité de l'u représente une alternance ancienne eu/u ; il s'agit d'un ancien présent athématique de racine dissyllabique : véd. *roditi* « il gémit », 3^e plur. *rudanti*. Lit. *rūdmi* « je gémis » suppose un ancien **rūdō-* ; vocalisme e dans v. angl. *rēotan* « pousser des plaintes ». V. sl. *rydati* « θρηνην, κλατεν » est

un itératif. Le substantif lit. *raudā* (acc. *raudq*) signifie « plainte, gémissement ». Pour la forme *rūdiūtis*, cf. le type *petō* : *petiūtis*. V. *rugiō*, *rūmor*.

rūdus, -*eris* n. : gravois, plâtras, décombres ; menus moellons pour paver en blocage ; sorte de marne employée comme engrais (Col. 10, 8, 1). Terme technique. M. L. 7422.

Dérivés : *rūderō*, -*ās* : couvrir de gravois, faire un lit de blocage (Plin., Vitr.), et *ērūderō* ; *rūderārius* (r. *cribrum*, Apul.) ; *rūderātiō*. Il faut y rattacher l'adjectif *rūductus* « couvert de gravois, pierreux », qu'emploie Caton, Agr. 34, 2 ; 35, 1 ; pour la formation, cf. *dūmectum*.

Le substantif est un ancien *-d- (et non *-dh-), ainsi que l'adjectif *rūdis*, qui s'en laisse bien rapprocher par le sens ; noter *aes rude*. Mais ceci ne fournit pour ce groupe aucune étymologie. — Le mot *raudus* (*rōdus*), lui-même peu clair, n'a pu être rapproché que par l'étymologie populaire. Il y a eu tendance à confondre *raudus* et *rūdius*, comme le montre la glose : *rūdus* : βῶλος, χῶμα καὶ χαλκός ἀνέργαστος καὶ γῆς σωρός,

rūfus, -*a*, -*um* : « rouge » et « roux ».

Dérivés : *rūfulus* : tirant sur le roux (Plt. et Pline) ; *rūfō*, -*ās* : rougir, roussir (transitif) ; *rūfescō*, -*is* (absolu), tous deux dans Pline. Souvent utilisé comme surnom ; de là : *Rufuli appellabantur tribuni militum a consule facti, non a populo : de eorum iure quod Rutilius Rufus legem tulerit, Rufuli, ac post Rutuli uocati*, P. F. 317, 8. Le nom du loup-cervier *rūfus* est donné comme gaulois par Pline, N. H. 8, 70.

L'f intervocalique dénonce le mot comme dialectal ; et, en effet, en latin, le mot est rare, de couleur populaire ou technique, et ne se trouve pas dans la prose classique. N'est conservé que dans un seul dialecte italien ; cf. M. L. 7425. Le nom des *Rūtuli* sans rapport avec *Rūfūli*, est sans doute étrusque ; v. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 581².

V. *ruber* et le doublet *rōbus*, aussi dialectal.

rūga, -*aef*. (usité surtout au pluriel) : ride(s) ; pli(s) : *sulcare cutem rugis*, Ov., M. 3, 276. [Ancien (le dénominateur *rūgō* est déjà dans Plt.), classique. Les langues romanes attestent aussi le sens de « rue » ; cf. *ruga* : *rīma uel simitula* (lire *semitula*), Gloss. et M. L. 7426 ; B. W. s. u. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : *rūgō*, -*ās* [se] rider, faire des plis » ; *rūgōsus* « ridé » et « rugueux » ; *rūgātiō* ; *rūgōsūtās* ; *rūginōsus*, tous tardifs ; et sans doute *rūgidus*, cf. CGL s. u. et M. L. 7427 ; *corrūgō*, -*ās*, M. L. 2260 a, d'où *corrūgis* : ridé, plissé, froncé (se dit d'un vêtement) ; *ērūgō* : enlever les rides (Pline) ; *irrūgō*, M. L. 4547 a.

Cf. aussi M. L. 7430, **rūgula*.

Aucune étymologie claire. Toutefois, à cause de la concordance précise du sens, on hésite à écarter tout à fait lit. *raūkas* « ride », *runkū*, *rūkti* « se rider », *raukiū*, *raūkti* « rider », qui indiquerait une forme athématique à k alternant avec g, fait courant.

V. *runcō*.

rugiō, -*is*, -*ire* : rugir ; être enroué. Dérivé : *rugiūtis*, -*ūs* m. : rugissement (et fr. *rut*, v. B. W. s. u.) ; enroue-

ment (= ῥωγμός). Attesté surtout à basse époque. La quantité de l'u est mal attestée en latin; l'auteur du Carmen Philomelae le fait bref, mais Quicherat, dans son Thesaurus, note : *de quantitate primae syllabae nihil affirmare ausim*; cf. Niedermann, Mél. de Saussure, p. 46, et les formes romanes supposent *rūgīre*, *rūgītus*, M. L. 7428, 7429. L'hypothèse d'une influence analogique de *mūgīre* (Kunst, Glotta, 1925, 109-112) est inutile. Panroman.

Cf. *rūmor*, *runcō* (et *rūgō*?).

Mots semblables — mais non pas nécessairement apparentés — dans m. iri. *rucht* « cri, hurlement », gr. ἐρωγύρα « mugissant » (et ῥωγῆ, etc.) et v. sl. *rūzati* « hennir ». Le grec a aussi ῥόγω. Un élément *ru-*, susceptible d'être diversement élargi, a servi à désigner des bruits produits par des animaux. V. le suivant et *rudō*.

***rūgō**, **-is**, **-ere** : roter. Le verbe simple n'est pas attesté et ne figure que dans le composé *ērūgō*. Celui-ci est lui-même rare, en dehors du participe *eructus* (-*m uinum* « vin aigri », Gell. 11, 7, 3) et de la glose de P. F. 7, 8, *erugere semel factum significat quod eructare saepius*. De **rūgō* subsiste le substantif verbal *rūctus*, -*ūs* m. « rot », ancien, usuel; panroman (sauf roumain), où il semble avoir été déformé en *ruptus*, qui figure dans la traduction latine d'Oribase, M. L. 7417 et B. W. s. u.; cf. *eruptō* (-*tuō*) dans Thes. V 2, 825, 44 sqq.; v. Ernout, Philologica II, 229 sqq. **Rūgō*, *ērūgō* ont été remplacés par les intensifs *rūctō*, -*ās* (et *rūctor*), M. L. 7416; *ērūctō*. De *rūctō* : *rūctātor*, -*trix*, etc., tous d'époque impériale. De *rūctus* dérivent *rūctūō*, -*ās* (Solin), *rūctūsus*, et *eructuō* (-*tuor*) depuis l'Italie. La scansion *ērūctō* dans Vg., Ae. 3, 632, *immensus, sanieum erucians et frusta cruento*, prouve que l'*ē* de *ērūgō* est long et représente le préverbe *ē-* de *ex-*. Il n'a donc rien de commun avec l'*e* de ἐρωγύρα, qui est prothétique. Le composé *exērūgō*, que Vahlen attribue à Ennius, A. 379, est imaginaire; il faut lire, avec anastrophe de la préposition, *contempsit fontes quibus ex erugit aquae uis*, où est à noter l'emploi absolu du verbe au sens de « s'échapper bruyamment » (cf. *rugio*).

La racine indo-européenne signifiait « roter, avoir des renvois » fournissant un présent radical athématique que conserve lit. *riaugmi* (de **rēug-*). Mais pareille forme n'a, en général, pas subsisté; elle a été remplacée par des types divers, ainsi lit. *rūgiu*, *rūgti* et *atsirūgtu*, *atsirūgti* à côté de *riaugmi*, *riaugēti*, et il y a aussi l'itératif lette *raūgdūšs*. Le slave n'a que l'itératif : russe *rygdā'*, etc. L'arménien n'a aussi qu'une forme dérivée en *ā* : *orcam* (de **orūcam*). Le grec a, comme il arrive souvent, la forme thématique : ἐρωγύρα, et aussi ἐρωγύρα. Le latin a de même *ērūgō* (avec préverbe pour donner à la forme l'aspect « déterminé »). Mais le sens de la racine appelle des formes expressives, d'où la tendance à généraliser *rūctāre*. En face de m. h. a. *ūe-rücken* « ruminer », le vieil anglais a de même la forme expressive *rocettan* (de **rūkatjan*). En indoiranien, on ne signale que le persan *rōy* et, avec préverbe, *ā-rōy*, substantif verbal supposant un verbe non conservé. Le celt. *ruchd* provient sans doute du latin.

V. *rugio*.

ruma : v. *ruō*.

rullus, **-a**, **-um** (Gloss.) : glosé *mendicus*; *rulla* χωρική, ἀργόχοος. Non attesté dans les textes; sans doute identique au cognomen *Rullus*.

ruma, **-ae** et **rumis**, **-is** (cf. Plin., N. H. 15, 77; Fest. 402, 1) f. : mamelle d'un animal, pis. Mot archaïque, déjà désuet au temps de Varron, cf. R. R. II 1, 20; 2, 11, 5. Même double forme que dans *būra* et *būris*; accusatif *rumim* dans Pline. Selon M. Niedermann, *rumis* serait la forme ancienne; *ruma* serait dû à l'influence de *mamma*. La quantité de l'u n'est pas attestée directement dans ce mot; mais la voyelle devait être brève, si l'on en juge d'après le composé dénominal *irrumō*, -*ās* « donner à têter, faire sucer » (v. ce mot), dont la scansion est sûre (cf. Catul. 16, 1; 28, 10, etc.), qu'il est impossible de séparer de *ruma*. Mais les Latins ont tendu à rapprocher *ruma* de *rūmen*, ce qui a amené des confusions de sens et de quantité : v. le suivant.

De *ruma* « pis » dérivent le dénominal *rumō*, -*ās*, conservé seulement dans Festus, P. F. 333, 8 (et 339, 4), où, du reste, il est confondu avec *rūmināre* et donné comme un dérivé de *rūmen*, et ses composés *inrumō* et *subrumō*, -*ās*, celui-ci employé par Colum. 7, 4, 3; 12, 3, 9, et glosé pas Festus 400, 34 sqq., qui l'explique indifféremment par *rumis* et par *rūmen* : *subrumari dicitur haedi cum ad mammam admouentur, quia ea <rum>is uocabatur, uel quia <a> rumine trahunt lacte sugentes*. — De Festus provient la glose *rumat* : ἐρωγύρατ(α). *Subrumō* correspond un adjectif *subrumus* (*subrimus* dans F. 332, 12) « encore à la mamelle » : *subrumi agni*, Varr., R. R. 2, 11, 5 et 2, 11, 20.

rumigō, -*ās* (tardif; Apul. 4, 22; Gargil. Mart., Cur. boum. 15) : se rattache mieux par la forme à *rumis* qu'à *rūmen*. Dans Apulée, du reste : *tunc uentri tam profundo seruiens iam ferme tertium qualum rumigabam*, le sens de « ruminer » ne convient guère; M. Vallette traduit « j'expédiais déjà une troisième corbeille », c'est-à-dire « j'avalais ». Cf., toutefois, v. fr. *run gier*, *ronger*, terme de vénerie; v. B. W. sous *ronger*.

rūmen, **-inis** n. (et *rūma*, -*ae* f., *ex coniect.* dans Arn. 7, 24 et 25; et dans Serv., Aen. 6, 54, par suite de la confusion qui s'est produite entre *ruma* et *rūmen*) : premier estomac des ruminants, gosier, panse : *rumen est pars colli, qua esca deuoratur, unde rumare dicebatur quod nunc ruminare*, F. 332, 15 et P. F. 333, 8; Non. 18, 11 : *rumen dicitur locus in uentre quo cibus sumitur et unde redditur : unde et ruminare dicitur. Pomponius Prostibulo (152) : Ego rumorem parui facio, dum sit rumen qui impleam*. Mot rare, qui n'est guère attesté que dans les gloses.

Dérivés : *rūminor*, -*āris* et *rūminō* (époque impériale) : ruminer; et par suite « répéter, remâcher » (au sens figuré); *rūminatō*, -*tor* (tardif); *rūminālis* (Coranquian ap. Plin. 8, 206 : *-es hostiae*, qui semble en faire un dérivé de *rumis*).

Les Latins ont rattaché pour le sens à *rumis* : *Rūminus*, épithète de Jupiter nourricier (Aug., Ciu. D. 7, 11); *Rūmina* : déesse de l'allaitement, cf. Varr. ap. Non. 167, 24 sqq.; *Rūminālis ficus* : le figuier sous lequel Rémus et Romulus passaient pour avoir été allaités par la louve, cf. Varr. ap. F. 332, 8; qu'Ovide, F. 2,

412, metri causā, appelle *Rūmina ficus*, en opposition à *Rūmula ficus*.¹

La confusion qui s'est produite en latin entre *rumis* et *rūmen* a son écho dans les langues romanes, où sont demeurés avec le sens de « ruminer », *rūmāre* (rare, dans quelques dialectes italiens), M. L. 7437; *rūmigāre*, dans panroman, M. L. 7440; *rūmināre*, assez bien représenté, panroman, M. L. 7440 a. Il n'y a aucun représentant ni lui aussi, M. L. de *rūmen*, remplacés par d'autres mots : de *rumis*, ni de *rūmen*, remplacés par d'autres mots : *mamma*, *mamilla*, *pectus*, *panlex*, qui ont donné en français : *maman*, *mamelle*, *pis*, *panse*. Sur la spécialisation de *pis* « mamelle », v. M. L. 6335 et B. W. s. u.

On ne peut déterminer ni si *rumis* et *rūmen* appartiennent à un même groupe original, ni de quoi ce groupe se laisserait rapprocher ; supposer un élément commun **rū-* (avec une alternance brève/longue, comme dans *sūs*) ne mène à aucun rapprochement précis (*rūgō* n'irait qu'avec *rūmen*) ; et les sens initiaux des deux mots sont très différents. La variation *rumis/ruma* semble indiquer un mot dialectal.

rumex, -icis c. (*rumica*, tardif ; cf. *felica*) : 1^o oseille ou patience (*λάπαθον τὸ λέχρανον*) ; 2^o *genus teli simile spari Gallici*, P. F. 331, 1, ainsi nommé par la ressemblance de son fer avec la feuille de l'oseille (rare dans ce sens : Lucil., Gell.).

Diminutif : *rumicula* : rhubarbe de montagne, patience des Alpes (Diosc. ; var. *rumicaster*, *rumigastrum*).

Rumex a dû désigner aussi la ronce, comme on le voit par les gloses du type *rubo* id est *rumica* et par les dérivés romans ; v. B. W. *ronce*, et M. L. 7439, 2.

Sans étymologie ; mais forme en -*ex*, comme dans beaucoup de noms de plantes.

rumica : κόκωξ (Gloss.). Inexpliqué.

rūmor, -ōris m. : bruit, rumeur publique. S'emploie au singulier comme au pluriel. Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7441. — Mot isolé ; les rares dérivés ou composés sont archaïques et de création artificielle et n'ont pas survécu. L'abrégé de Festus, P. F. 9, 7, a conservé *adrumaui, rumorem fecit... quod uerbum quidam a rumine, i. e. parte gutturis putant deduci*. Le composé suppose un simple **rūmō* (fait sur *rūmor*, d'après *clāmō*, *clāmcr*), dont le fréquentatif *rūmiō* est attesté également par P. F. 333, 2 : *rumitant, rumigerantur, Naeuius* (B. P. 70) : « *simul alius aliunde rumitans inter sese* ». On cite encore : *rūmusculi*, -ōrum (Cic., Clu. 105), qui semble supposer un doublet neutre **rūmās*, à moins que ce ne soit une création analogique d'après *arbōs* (-*or*), *arbuscula* ; *rūmiferō* (Plt., Amp. 688, avec haplogie, d'après *uōcifero*[*r*]) ; *rūmificō* ; *rūmigerō* (Plt.), d'où *rūmigerulus* (glosé *θραύλητης*), -*geratiō*.

Seul représentant clair en latin de la racine attestée par skr. *rūti* (3^e plur. *ruvānti*) et, avec passage au type thématique, *ruvāti* « il crie » (aussi *ruvati*), v. sl. *rovo*, *rjuti* « crier » (avec des arrangements, *rovo* d'une part, *ruti* de l'autre). Le grec a *ῥοῦμαι* « je hurle », où *ω-* n'est pas clair. — Le groupe de **reu-* apparaît avec des élargissements divers ; v. lat. *rugō*.

rumpia, -ae f. : épée, sabre. Emprunt ancien et fait par voie orale au gr. *ῥομφαία*, déjà dans Ennius, A. 390 V². Cf. Aulu-Gelle, qui donne ce mot comme thrace (10, 25, 2) ; T.-L. 21, 39, 11.

rumpō, -is, **rūpi** (sur un futur archaïque *rupsū*, v. Festus, cité s. u. *tālīō*, et *dērumpō*), **ruptum**, **rumpere** : briser avec force, rompre (souvent avec une idée accessoire d'arrachement, d'éclatement : *r. inflatas uesiculas*, Cic., Diu. 2, 14, 33 ; *r. pectora fremiūt*, Lucr. 3, 297, d'où *sē rumpere* ou *rumpī*). Usité de tout temps. Le simple n'est attesté qu'au sens transitif ; mais il a dû s'employer au sens absolu, comme les composés *ērumpō* « s'élançer hors (en brisant les obstacles), faire une sortie, une trouée » ; *irrupō*, *prōrumpō*. *Rumpō* s'emploie au sens physique comme au sens moral : *r. membrum* comme *r. foedera, fidem, silentium*, etc. *Rumpere uiam* « forcer le passage, se frayer une route », d'où *rūpta* [*uia*], qui est à l'origine du fr. *route*, M. L. 7452, et irl. *rōt* ; cf. le sens de *rūptor*, *rūptūra* pris dans les dialectes romans où le mot est représenté, M. L. 7454, 7455, et les confusions entre *ruptus* et *rūctus*. *Rūmpō* est panroman, M. L. 7442 ; mais il a subi la concurrence des prototypes de « casser » ou « briser ».

Formes sans infixe nasal : 1^o *rūpēs*, -is f. (*rūpa* dans Apul.) : roche ; *rupes deruptaque sasa*, Lucr. 6, 539 ; précipice (cf. Hor., Ep. 1, 20, 15 ; 2, 2, 135), M. L. 7451. De là *rūpicapra* f. « chèvre de rocher, chamois » ; **disrūpare*, M. L. 2687.

rupez, -icis m. : bloc de pierre ; d'où « balourd, lourdaud » ; *rupicō*, -ōnis (Apul.) ; *rupina* : rocher (Apul.).

Cf. aussi *rupitiae*, conservé dans Fest. 320, 23 : *rupitias*... XII (8, 2) *significat damnum dederit ; praerupium* (Apul., Tert., Serv.) n. : escarpement.

rumentum : *abruptio*. Terme de la langue augurale d'après Fest. 332, 17.

2^o Dérivés en *rūp-* :

rūptiō (Dig., Mnl. Chir.) f. : effraction, rupture ; *rūptor* (époque impériale), M. L. 7454 ; *rupitūra* (tardif et rare ; Gell., Vég.), M. L. 7455, fr. *roture*, v. B. W. s. u. ; **rupitiāre*, M. L. 7453.

irrupiō (Hor., Od. 1, 13, 18) = ἀρρεκτος et *inabruptus* (Stace).

Composés de *rumpō* : *abruptō* : détacher en brisant, déchirer (sens physique et moral) ; rompre brusquement (a. *sermōnem*), interrompre ; *abruptus*, -a, -um ; *abruptiō* (Cic.).

corrumpō : a dû signifier d'abord « faire crever ». S'est étendu ensuite à tout ce qui est susceptible de se gâter ou de se corrompre, sans que l'idée de « briser, rompre » ait été envisagée, cf. Cés., B. G. 7, 55, 8, *relicuum (frumentum) flumine atque incendio corruperunt*, et s'est employé aussi au sens moral (cf. *corruptiō*, *corruptor*, *corruptiela*, *incorruptus* (classique) et les formes tardives *incorruptiō*, -*tela*, -*tibilis*, -*tiuus*, -*tōrius* de la langue de l'Église = ἀφθορος, ἀφθορία) ; le sens de « mettre en pièces » étant réservé à *confringō*. Les formes romanes supposent un dérivé **corruptiāre*, M. L. 2261 ; B. W. sous *corroucer* ; cf. M. L. 2262, **corruptum*, d'où irl. *corple*.

**dērumpō* attesté dans le Gloss. de Placide, CGL V 61, 23 : *derupsū* : *dispersū*, mais qu'il faut sans doute lire *dērumpō*.

dērūptus : escarpé, à pic, M. L. 2587.

dīrumpō : mettre en pièces ; écarteler ; déchirer (sens physique et moral), M. L. 2649 a.

ērumpō : transitif « faire sortir en éclatant ou en

brisant » (rare) ; *sē ērumpere* « se précipiter hors de » ; usité surtout au sens absolu ; dans la langue militaire, « faire une sortie, forcer une ligne » ; *ēruptiō* ; *ēruptō*, -ās (Tert.).

interrumpō : couper en brisant : *i. pontem, uiam, aciem* ; et au figuré *i. sermōnem* ; *inrumpō* (ir-) : se précipiter dans, foncer sur, forcer l'entrée de ; *praerumpō* : briser, rompre par devant ; usité surtout au participe *praeruptus*, synonyme de *abruptus*, *abscissus* ; *prōrumpō* : transitif et absolu « [se] pousser avec violence en avant ; faire jaillir, jaillir » ; *subrumpō* (sur-) : faire tomber en brisant (Arn.).

Le présent à nasale infixée *rumpō* est propre au latin, comme beaucoup d'autres de ce type. Mais la racine est ancienne ; l'alternance *p/b*, attestée par la coexistence en germanique de *v. isl. rjūfa*, *v. angl. réofan* « briser, déchirer » (et got. *biraubon* « dépouiller, piller ») et de got. *raupjan* « rûleiv », *v. h. a. roufen* « arracher » ; du reste, le sanskrit a le présent dérivé *rūpyati* « il a des tiraillements (dans le corps) » ; à cause de *l*, le rapprochement avec skr. *lumpāti* « il brise » est dans des conditions particulières. Enfin, M. Rozwadowski a signalé pol. *rupić* « tirailler », *rypac* « briser », serbe *rûpa* « trou ».

rumpus, -ī m. : sarment entrelacé dans les branches de plusieurs arbres (cf. *trādix*), généralement dans l'*Opulus*. Seul exemple dans Varr., R. L. 1, 8, 4 : *quartum est pedamentum natium eius generis, ubi ex arboribus in arbores tractus uitis uinea fit, quos traduces quidam rumpus appellant*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7443, *rūmpus*. De là : *rumpōtinus*, -a, -um : qui sert à enlacer la vigne ; *rumpōtinus* f. : viorne obier, ou toute espèce d'arbre support, *v. André, Lex.* ; *rumpōtinētum* : lieu planté de hautains. Terme technique de la culture de la vigne sans doute emprunté au gaulois ; cf. Colum. V 7, 1, *est et alterum genus arbusculi gallici quod uocatur rumpōtinum*. — L'*Opulus* auquel s'entrelace le *rumpus* est sans doute celtique.

La formation de *rumpōtinus* paraît celtique (*v. Marstrand, Une correspondance germano-celtique*, p. 16-18, dans les *Viðenskabselskaps skrifter*, II, n° 8, de 1924, Oslo, et *V. Bertoldi, Mél. Schrijnen*, p. 295 sqq.). Ceci rend peu vraisemblable l'emprunt à gr. *ρῶμπεός* (cf. Cuny, *MSL* 19, 210 sqq.). Cf., toutefois, Bertoldi, *Quest. di metodo*, 267 f.

rūna, -ae f. : *genus teli significat*. Ennius (A. 589) : « *runata recedit* », *i. e. proeliata*, P. F. 317, 11. Par suite, « *rune* », caractère d'écriture runique (Fort., *Carm.* 7, 18, 19). Rare, sans doute emprunté.

runcina, -ae f. : rabot. Emprunt au gr. *ρυκάνη*, influencé par *runcō*. Les formes romanes remontent à *rucina*, M. L. 7445 ; B. W. rouanne. Irl. *ruingenn*.

Dérivés : *runcinō*, -ās (ancien, Plt., Varr.) ; *dērucinō* (Plt., Mi. 1142), avec le sens figuré de « escroquer, flouer, rouler » ; cf. *deasciāri* (de *ascia* « hache »), Mi. 884.

runcō, -ās, -āni, -ātum, -āre : sarcler (Cat., Varr.) ; épiler. M. L. 7444.

Dérivés et composés : *runcō*, -ōnis m. : sarcloir, M. L. 7446 ; *runca*, -ae (Col.) « *herba quae tollitur*

runcando » ; **runcāgō* : fusain, M. L. 7443 a ? ; *runcātiō*, -tor ; *Runcina* : déesse du sarclage ; *runciliō* *runculeum* : *δρέπανον* (Gloss.) ; *ērucnō*, -ās, M. L. 2908 ; *subruncicius* (surr-) (Hyg.). Cf. aussi *derunciant*, *depurgant*, P. F. 61, 7.

Runcina et *runcāre* paraissent supposer, comme *unda* et *planta*, un présent à nasale infixée non attesté à l'époque historique. La racine, qui se retrouve peut-être dans *rūga* (avec un *u* allongé) et aussi dans *arrugia* « galerie de mine », *corrugus* « canal de lavage » (si ces deux termes ne sont pas empruntés), serait celle de gr. *ὀρύσσω* « je creuse, je fouille » avec hom. *καταρυχίς* « enfoui en terre », mais aussi *ὀρυγή* « action de creuser », *ὄρυξ*, *ὄρυγος* « pic de tailleur de pierre ». Le *χ* de gr. *ὄρυξ* peut représenter -*kh-*, forme populaire de -*k-*. Le lette a *rūkiti* « fouiller, remuer (la terre) ».

runcō : *v. roncus*.

ruō, -is, **ruī**, ***rūtūm**, (mais *rūturus*), **ruere** : transitif et absolu « renverser, ruiner » ; et « s'écrouler, tomber brusquement sur ». Ancien, classique, usuel. L'emploi transitif du simple apparaît comme un archaïsme qu'on trouve chez les comiques et en poésie ; mais les composés ont gardé ce sens : *adruō* : amonceler (de la terre) ; *dēruō* : faire tomber, précipiter, conservé avec le sens affaibli de « endommager, abîmer » en logoudorien, M. L. 2586 ; *dīruō* : détruire ; *ēruō* : tirer de ; *obruō* : accabler, écraser, puis « couvrir, cacher », et *exobruō* « effodir » (rare, tardif) ; **obruicō*, M. L. 6018 ; *subruō* : saper, miner ; *sēmīrūtus* : à demi ruiné, en face de *irruō* : s'élançer sur ; *prōruō* : tomber en avant (qui a aussi le sens transitif de « faire tomber en avant ») ; *superruō* : se ruer sur. *Ruere* n'est conservé qu'en logoudorien, M. L. 7423.

Dérivés : *ruēs* « chute des épis », dans *Carm. Fr.* *Aru.*, *neue lue rue* = *neue luem, ruem* ; *ruina* : chute, et « ruine » ; d'où le pluriel au sens concret, *ruinae* « ruines », M. L. 7431, britt. *rewin* ; *ruinōsus* ; les langues romanes ont aussi un représentant de *rūnāre*, M. L. 7432.

rutrum : sorte de pelle ou de bêche, *dictum quod eo harena eruitur*, P. F. 321, 3 ; M. L. 7473 b.

rutellum : râcloire avec laquelle on fait tomber le grain qui déborde d'une mesure. De *rutrum* (-ter) ou de **rūtulum*, non attesté, mais que supposent certaines formes romanes, cf. M. L. 7474, et dont la forme, *ruculum* des gloses, GGL II 531, 38, n'est peut-être qu'une altération.

rutābulum : pelle à feu, fourgon : *est quo rustici utuntur in prouendo igne, panis coquendi gratia* ; Fest. 318, 35. *Rutābulum* et **rutābellum* sont attestés dans les langues romanes ; cf. M. L. 7471-7472 ; B. W. sous *rāble* I.

On rattache d'ordinaire à *ruō* le participe pluriel neutre *rūta* qui figure dans l'expression asyndétique *rūta caesa* ; mais la longue de *rūta*, attestée par Varron, L. L. 9, 104, ne se concilie pas avec la brève de *dirūius*, *obritūus*, *ēritūus*, *sēmīrūtus*, attestés par le mètre, et du participe skr. *rūtah* (il n'y a pas d'exemple du participe passé de *ruō*, et le participe futur attesté est *ruūtūrus*, non **rūtūrus*, mais le fr. *ruer* semble supposer un fréquentatif **rūtāre* ; cf. M. L. 7473 ; B. W. s. u.). On a

supposé que le mot appartiendrait à une autre racine représentée par v. sl. *ryje* « je fouille », ce qui conviendrait pour le sens : *rūta caesa* désigne, en effet, les objets extraits du sol (minéraux, pierres, sable, etc.) et les objets coupés sur le sol que le vendeur se réserve ; cf. Dig. 19, 1, 17 : *si ruta et caesa excipiantur in uenditione, ea placuit esse ruta, quae aruta sunt, ut harena, creta et similia; caesa ea esse, ut arbores caesas et carbones et his similia*. Mais cette racine n'est pas représentée en latin en dehors de cet exemple douteux et, d'autre part, les anciens ne séparaient pas *rūta* de *ruere* ; cf. Fest. 320, 1, qui définit *ruta caesa* : *quae uenditor possessionis sui usus gratia, concidit ruendoque extrahit*. Le parfait *ruī* a été scandé anciennement *rūī* ; cf. Varr., l. c. L'étymologie n'éclaire guère. La racine **ru-* « briser » du sanskrit est peu claire, médiocrement établie. Le groupe de v. sl. *rūvō*, *rūvati* « arracher » et de *ryje*, *ryti* « creuser » a des sens différents, ainsi que lit. *rāju*, *rūti* « arracher (une plante avec une racine) ». Mais, en indo-européen, les formes *ī* et *ū* en face de *i* et *u* ne manquaient pas ; M. Vendryès a marqué qu'elles ont souvent un caractère « populaire ». On rapproche aussi gr. *ῥοιχῶν* « qui fouille la terre » (?).

rūpēs ; **rupex** ; **rupina** : v. *rumpō*.

rūrsūm, **rūrsus**, **rūs(s)us** : v. *re-* et *uertō*.

rūs, **rūris** n. : campagne ; par opposition à *domus* « maison » et à *urbs* « ville » ; *rūs ire* « aller à la campagne » ; locatif *rūri* « à la campagne », auquel tend à se substituer l'ablatif *rūre*. Souvent employé au pluriel *rūra* « les champs, le domaine rural » ; cf. gr. *ῥῦρος*, *ῥῦρον* de même sens. Usité surtout jusqu'à premier siècle de l'Empire. Diminutif savant : *rūsculus* (Gell.).

Le dérivé ancien de *rūs* est *rūsticus* (cf. *domesticus*) « campagnard, rustique » et, par opposition à *urbānus*, « grossier ». *Rūsticus* a fourni des dérivés et des composés *rūsticiās*, *rūsticārī* (classique), *rūsticiātō* (Cic.), *-tor*, *rūsticānus*, *rūsticulus*, *rūsticellus* (diminutifs familiers), *subrūsticus*, etc. Les dérivés en *rūr-* sont plus récents, sauf *rūrō*, *-ās* (déjà dans Plt., Cap. 84, *dum ruī rurant homines*, rare ; *rūrōr*, Varr. ap. Non. 164, 23) et peut-être *Rūsina* (*Rūrīna*), nom d'une déesse rurale (Aug., Ciu. D. 4, 8) ; *rūrālis*, *rūrātiō*, *rūrēstris* (formé comme *terrestris*, *siluestris*, *campestris*), *arrūbābilitē*, CIL IV 4126 (Pompéi), sont de l'époque impériale. Les composés *rūricola* (d'où *rūricolāris*, Ven. Fort. = *ῥῦροκόξ*), *rūrīgēna* semblent dus à Ovide ; *rusticola* est dans Ven. Fort.

Rūsticus seul a passé dans les langues romanes, du reste sous des formes savantes. M. L. 7468, en ir. *rustach* et en germanique : v. h. a. *rustih* ; *rūs*, sans doute à cause de son caractère monosyllabique, a été éliminé par un dérivé de *campus*. Du reste, le mot ne s'employait guère, comme *domus*, qu'aux cas ayant une valeur locale ; acc. *rūs*, loc. *rūri*, abl. *rūre* ; au pluriel, seule la forme de nom. acc. *rūra* est attestée. Dépourvu, comme *domus*, de sens concret, *rūs* a été éliminé par un mot plus précis.

Les faits latins ne permettent pas de décider si *rūs* repose sur **rewos* (cf. *aes*), et alors on l'identifiera avec av. *rawō* « espace libre » (*rawas-čarāt-* désigne les animaux non domestiques, particulièrement ceux de la plaine),

ou sur **rūs-*, et alors on rapprocherait l'élément radical de got. *rums*, v. h. a. *rūm* « espace libre », etc. En tout cas, les trois mots sont apparentés. Cf. ir. *róe*, *rói* « espace découvert, étendue de terre ».

rūsca, **-ae** f. : écorce. Tardif (vi^e siècle) ; mot celtique : gall. *rhisg*, etc. A donné le fr. *ruche*. V. B. W. s. u. ; M. L. 7456.

rūseus (*ruscus*, *rustum* n. ap. F. 322, 20, *rustum ex rubus* ; *ū* d'après les langues romanes), -ī f. : petit-houx, fragon épineux. M. L. 7460, 7469, *rustum* ; B. W. *brusque*.

Dérivés : *rūseus* (dans Caton, Or. 7, 8, cité par Fest. 320, 2). Un doublet **rūsteus* est supposé par **rūsteum*, auquel remontent certaines formes romanes, M. L. 7467 ; **rusculus* (-*la*), M. L. 7459 b.

rūscārius (-*ae* falcēs) ; *rūscidus* : *-m lignum, foliis spinosum uel humidum*, CGL IV 563, 50, cf. CG em. s. u. *ruscus* ; *rūscō*, *-ās* « émonder ».

Cf. aussi **interrūscum* M. L. 4497. Les gloses ont de plus une forme *bruscus*, CGL III 574, 44 : *oximyrrē* (= *ὄξιμυρρίνη*) i. e. *bruscus*. Il semble qu'il y ait eu confusion de *bruscum* (*brustum*), *rūscus* (*rūstum*) et peut-être aussi de **brūscus*, mot gaulois auquel remonte le type fr. « bruyère » ; cf. M. L. 7460.

La glose *rusco*, *κοιλάρος κόφαρος*, est inexplicable.

rūspor, **-āris** (*rūspō*, Tert. ; *ū* d'après le témoignage de l'italien) : *crebro quaerere*, P. F. 323, 2 ; fouiller, sonder.

Dérivés et composés : *rūspinat* : *χερσοπέβει* ; *con-rūspor* (Plt. ap. P. F. 54, 10).

Mot de type populaire, attesté seulement chez Plaute, Accius et repris par Tertullien, Minucius Félix. Conservé dans ital. *ruspare* « gratter la terre » (se dit des poules). Sans étymologie.

rūssus, **-a**, **-um** : roux, rouge (Lucret., Catul. et baslatin). M. L. 7466 ; néerl. *ross*.

Dérivés : *rūsseus* (époque impériale) : tirant sur le rouge, M. L. 7465 ; *rūssulus* : roussâtre ; *rūsseolus* (tous deux tardifs), M. L. 7464 ; *rūssescō* : roussir (Enn.) ; *rūssātus* (*auriga*) : cocher de la faction des Rouges.

De **rudh-to-s* ou **rudh-so-s*. V. *ruber*.

rūta, **-ae** f. (*rūtus* Chir.) : rue, sorte de plante amère : *r. agrestis, hortēnsis, montāna, siluatica*, etc., v. André, *Lex. Panroman* (sauf roumain). M. L. 7470. Germanique : v. h. a. *ruta*, v. angl. *rūde*. Emprunt au gr. *ῥοτή*? Cf. Varr., L. L. 5, 103.

Dérivés : *rūtāceus* (-*m oleum*) ; *rūtātus* ; *rūtula* : petit morceau de rue ; *rūtārius* (Inscr.) ; *rūtīnus* (tardif).

rūta caesa : v. *rūo*.

rūtābulum : v. *rūo*.

rutulus, **-a**, **-um** : d'un rouge éclatant ; cf. Varr., L. L. 7, 83, *aurei ... rutili et inde... mulieres ualde rufae rutilae dictae*. Ancien (Plt.), usuel.

Dérivés : *rutilius*, fréquent comme cognomen, cf. Fest. 320, 4 ; *rutilō*, *-ās* ; *rutilēscō* (Plin.). *Rutuli*, étrusque, est à écarter : v. *rūfus*.

Même si, sur le fondement de skr. *aruṇāḥ* et *aruṇāḥ*

« rougeâtre », on admet un élément radical de type **eru-*, **ru-*, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela ; la structure du mot reste énigmatique.

rutrāmina n. pl. : « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rūdus*, -*eris*.

rutrum : v. *rud*.

rutuba, -*ae* f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sezagesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam ; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutua*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

sabaia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiarius*. Cf. v. h. a. saf « Saft », rac. *sab?.

sabanum, -ī n. : pièce de toile (*linteum uillosum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβονον, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *savene*, cf. M. L. 7478 ; en germanique : got., v. h. a. *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

sabbatum, -ī n. (surtout au pl. *sabbata* ; les langues romanes attestent un doublet *sambatum*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)bucus*, *stra(m)bus*) : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sabbat* « repos » par l'intermédiaire du gr. σαββατα ; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.) ; panroman ; irl. *sapat*, britt. *abat* ; germanique : v. h. a. *sambastac*. Autres emprunts : *sabbatizo*, *sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatarius*. V. B. W. *samedi*.

sabina, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482 ; v. h. a. *sevina*. Le rapprochement avec *Sabinus* « Sabien » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabucus* ?

Sabini, -ōrum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabelli* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnis*, -iūs ; *samnīticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'*a* fait difficulté. Cf. *Sabius*, *Sabidius*.

La forme indigène était *Safini* : osq. *Safini* m « Samnium » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202).†

sabucus : v. *sam-*.

sabulum, -ī (*sabulō*, -ōnis m.) ; formes syncopees *sabulum*, *sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable ; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron ; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulōsus* ; *sabulēta*, -ōrum : sablières (Plin.) et **sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. ψάμμος et άμμος, ψάμβος et άμβος (à côté de ψαπαρός « fin ? »), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *sampt*, et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original ; le -μ- simple de ψάμβος, άμβος montre que -μ- de ψάμμος, άμμος est expressif ; le -b- de *sabulum*, qui peut reposer sur *-bh-, concorde avec le -w- de arm. *awaz*.

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburro*, -ās ; *saburrālis*, -ārius. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamurra*, *Suburra*.

saccharum, -ī n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάκχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a ; B. W. s. u.

saccus, -ī m. (ā d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.) ; s. *uinārius* : sorte de panier ou de cribble en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où *saccō*, -ās « filtrer » ; s. *niuārius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin ; cf. *colum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489 ; celtique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sak-kus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus* ; *sac(c)ellus* (cf. *offa/ofella*) ; *saccuus* et *saccinus* (Vulg.) : fait de toile à sac ; *saccārius* ; *sacculārius* : coupeur de bourse ; *saccellārius* : trésorier ; *saccellō*, -ās ; *saccellatiō* (Vég.) ; *bisaccium* (Pétr. ; *bisaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; *saccipērium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de πῆρα « besace » ; la forme *saccibuccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacellionēs* « sacculōs ».

Le mot se retrouve en gr. σάκος, qui l'a emprunté au sémitique *saq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

sacellum : v. *sacer*.

sacēna (*scēna*), -ae f. : *scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32 ; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambiguitur... Liuius in Lydio* (Com. 2) : « corruit quasi ictus scena, haut multo secus ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secō*.

sacer, -era, -crum (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1) ; cf. aussi *sacro-sanctus* (avec *ō*) ; *sacer* est à *sancio* à peu près comme **tagro* dans *in-teger* à *tangō*. Pas de comparatif (c'est *sanctior* qui en tient lieu) ; superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). À côté d'un thème en -*o/e-*, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. *saxoro* (qui semble féminin), omb. *sa-*

kra « sacrās », a existé en thème en *-i- *sākri-*, bien attesté par osq. sakrim « hostiam » (abl. sg. sakrid, abl. pl. sakriss) et ombr. sakre « sacrum » (nom. acc. sg. n.), avec abl. pl. *sacris*, etc., conservé en latin dans la langue religieuse, notamment dans l'expression *sācrem porcum*, *sācrēs porci* qu'on trouve chez les archaïques. cf. Fest. 420, 26 sqq.; dans Rud. 1208, Plaute a la scansion *sācrēs*, sûre; pour la longue, cf. lat. *ācer*, *ācris*, en face de gr. ἄχος, et *pacer* (ital.) sous *paco*.

Ce qui est *sacrum* (ou *sācre*) s'oppose à ce qui est *profānum*; ce qui est *sacrum* appartient au monde du « divin », *quicquid quod deorum habetur*, suivant l'expression de Trébatius (chez Macrobe II 3, 2), et diffère essentiellement de ce qui appartient à la vie courante des hommes; on passe du *sacrum* au *profānum* par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées. Le sens de *sacer* diffère de *religiōsus* (distinction artificielle dans Gaius, Inst. 2, 3, *sacrae [res] sunt quae dis superis consecratae sunt; religiose quae dis manibus relictae sunt*); cf. *Via Sacra*, *Sacer Oceanus*, etc. La notion de *sacer* ne coïncide pas avec celle de « bon » ou de « mauvais »; c'est une notion à part. *Sacer* désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller; de là le double sens de « sacré » ou « maudit » (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est *sacer* (*sacer esto*; cf. gr. ἄγιος), d'où le sens de « criminel » (*auri sacra fames*); cf. aussi *sacer morbus* = ἰερὰ νόσος (épilepsie), *sacer ignis*; ὄs *sacrum* = ἰερὸν ὄρθεν. Le n. *sacrum* désigne toute espèce de chose sacrée: *sacrum facere* « accomplir une cérémonie sacrée », d'où *sacrificiūs*, *-ficiō*, *-ās* (*-ficor* et *exsacrificō*, *Enn.*), *sacrificium* (cf. ἱερωργία, -γία), *sacrificulus* (surtout dans l'expression *rex sacrificulus*, où *-ficulus* semble être à *-ficiō* comme *bibulus*, *legulus* à *bibō*, *legō*). V. plus loin *sacerdās*, pour une forme plus ancienne du nom d'agent. Au pl. *sacra*, *-ōrum* « les cérémonies du culte » et le culte lui-même: *s. pūblica*, *s. priuāta*. Ancien, usuel, non roman, où il a été éliminé par *sanctus*, qu'à répandu l'Église. Celtique: l'irlandais a des mots d'Église: *sacraill*, *sacarbaic*, *sacrifis*, *sacramint*, *sacrista*.

Autres dérivés et composés: *sacellum*: diminutif du n. de *sacer*, substantivé dans le sens de « petit sanctuaire », consacré à un dieu, contenant un autel, mais dépourvu de toit, d'après Fest. 422, 15; *sacrārium*: endroit où l'on enferme les *sacra* (comme *armārium/arma*), cf. Dig. 1, 8, 9, « sanctuaire »; *sacrārius* m.: *sacristain*; *sacrānus*, *-a*, *-um*: *... Reate orti... dicitu sacranū quod uere sacro sint nati*, P. F. 425, 1 (cf. *primānus*, *primus*); *sacrima*: *... mustum quod Libero sacrificabant*, P. F. 423, 1 (cf. κάλλιπος en face de κάλός); *sacrō*, *-ās*: consacrer (cf. les formes osques du verbe fréquent, e. g. *sakarāter* « sacrātūr », avec les dérivés osq. *sakarāklium* « sacellum » et pélingien *sacaracirix* « *sacrātrix »); d'où le composé d'aspect déterminé *cōnsecrō* (*cōnsacrō*, M. L. 2155; celtique: irl. *cosecraim*, britt. *cysegro*) et ses dérivés *cōnsecrātiō* et, à basse époque, *cōnsecrān(e)s* « συμμόστης; *dēsacrō* (*dēsacrō*), époque impériale (contamination de *cōnsecrō* et *dēdicō*); *exsecrō* (et *exsecror*): exécuter, maudire; *obsecrō*: « *obsecrare est opem a sacris petere* », P. F. 207, 7, « prier au nom des dieux », avec *tmēse ob uōs sacrō*, souvent formule de la langue familière; employé en consécration, avec

valeur affaiblie, cf. Plt., Au. 733: *quo, obsecro, esse possum*, v. Bryant, Harv. Stud. 9, 123 sqq.; W. kernagel, *Verm. Beitr. z. griech. Sprachk.* 24, d'où *secrō* (Plt.); *resecrō*: *resecrare soluere religione, cum reus populum comitiis orauerat per deos ut eo populo liberaretur, iubebat magistratus eum resecrare*. Plautus (Au. 684): « *resecroque, mater, quod dudum craueram* », P. F. 353, 14; rare et archaïque. Cf. M. J. 7493, *sacrāre*; 7494, *sacrātum*, et 7494 a, **sacrista* (suffixe grec).

De *sacrō* dérive, en outre: *sacrāmentum*, terme du droit: « dépôt fait aux dieux d'une certaine somme comme garantie de sa bonne foi ou de la bonté de sa cause dans un procès »; cf. Varr., L. L. 5, 180, e. *penia quae in iudicium uenit in liibus, sacramentum e sacro*; *qui petebat et qui infuatiatur, de aliis rebus uterque quingenos aeris ad pontem (l. pontificem?) deponebat, de aliis rebus uerticerto (certabant Collart) alio legitimo numero assum (l. actum?)*; *qui iudicio uicerat, suum sacramentum e sacro auferebat, uicti ad aerarium redibat*. Cf. Festus 468, 16 sqq. Il est probable que ce dépôt s'accompagnait d'une prestation de serment (*iūsiurandum*); de là le sens dérivé qu'a pris le mot; cf. Fest. 466, 2 sqq. *sacramento dicitur quod (iuris iurandi sacratio) ne interposita actum (est)*, et P. F. 467, 3. C'est ce sens de « serment » que le mot a pris dans la langue militaire, où il s'employait d'abord dans une acception différente de *iūsiurandum*, le *sacrāmentum* étant personnel et volontaire, le *iūsiurandum* étant collectif et imposé; cf. T.-L. 22, 38, 2-5. Dans la langue de l'Église, *sacrāmentum* a désigné tout objet ou tout acte ayant un caractère sacré: mystère, révélation, sacrement, etc. (v. Blaise, s. u.). M. L. 7492; *sacrāmentārium*: sacramentaire. *SurIsacramentum*, v. H. Lévy-Bruhl, REL XXX, 1952, 296 sqq.

sacerdās, *-dōtis* c. (le féminin *sacerdōtia* est récent, plus récents encore *sacerda*, CIL VIII 3307, 10575, fait peut-être sur *sacerdōs* prononcé *sacerdus*; et *sacerdotissa* (cf. *abbatissa*): celui qui accomplit les cérémonies sacrées, prêtre en général; cf. Varr., L. L. 5, 83, *sacerdotes uersi a sacris dicit*. Passé par l'Église en celtique: irl. *sacart*, *sacerdote*, et en germanique: v. angl. *sacerd*. Dérivés: *sacerdōtium*, *-dōtālis*, *-dōtāre*; *sacerdōtula*. De **sakro-dhō-ts*, le second élément appartenant à la racine **dhē-*, v. *faciō* et *-dō*; le vocalisme du timbre o du second terme de composé est ancien. Thème consonantique: le génitif pluriel est *sacerdōtum*; pour la formation, cf. *locu-plēs*, *plē-t-is*. Vieux composé de type indoeuropéen, à côté duquel s'est formé en latin même le type récent *sacrificus*, voisin de *sacrificium*. V. H. Pedersen, MSL 22, 5.

sacrilegus (cf. *legō* et la citation de Non. 332, 23), qui du sens de « voleur d'objets sacrés », ἱερόλοος, a passé au sens plus large de « sacrilège, profanateur »; *sacrilegium* (époque impériale); *†sacrifer* (Ov.); *sacricola* (époque impériale): *victimaire*, *prêtre*.

sacrōsanctus (δ, Orientius 2, 830; confirmé, selon L. Havet, *Man.*, § 322, par la prose métrique; cf. Cic., Balb. 32, *si quidem sacrosanctum est*; et la « tmēse », *sacroque sanctus* (Plin. 7, 143): adjectif appartenant à la langue du droit et de la religion, qualifiant une personne ou un objet dont le caractère sacré ou inviolable a été solennellement reconnu; cf. F. 422, 17: *-m dicit*

um quod iure iurando interposito est institutum, si quis id uiolasset, ut morte poenas penderet, et Rosenberg, Hermes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de *sacro* (ablatif instrumental de *sacrum*) + *sanctus* (cf. *uērisimilis*). Les explications par un couple asyndétique *sa-cro(s) sanctus* dont les éléments se seraient soudés ou par un composé dont le premier élément serait la forme du thème nu *sacro*- semblent contredites par la quantité du thème nu *sacro*- et soulèvent, du reste, d'autres objections. Toutefois, Tertullien recrée *sacrosanctus*.

sancio, -is, **sānxi**, (*sanciuī*, Pomp.), **sānctum**, (*sancitum*, Lucr.). -ire : terme de la langue religieuse et politique « rendre sacré ou inviolable » : *s. lēgem* ; par suite « établir solennellement par une loi, etc. » : *s. lēge ut, nē* ; et enfin « ratifier, sanctionner ». Alors que *sacer* signifie en certains cas « voué aux dieux infernaux, exécutable, etc. », *sancio* a aussi le sens de « proclamer comme exécutable », d'ou « interdire solennellement », puis « punir » : *s. capite, supplicio, execrationibus publicis*. De là : *sānctus* « rendu sacré ou inviolable, sanctionné », cf. Ulp., Dig. 1, 8, 9, où la différence avec *sacer* est bien établie : *proprie dicimus sancta quae neque sacra neque profana sunt, sed sanctione quadam confirmata, ut leges sanctae sunt, quia sanctione quadam sunt subnixae. Quod enim sanctione quadam subnixum est, id sanctum est, etsi deo non sit consecratum* (cette différence de sens entre *sacer* et *sānctus* n'exclut pas la parenté initiale ; l'état de *sānctus* est obtenu par un rite de caractère religieux ; *sacer* indique un état, *sānctus* le résultat d'un acte) ; puis *sānctus* a reçu le sens du gr. ἅγιος, qui, lui-même, chez les juifs et les chrétiens, a reçu le sens de l'hébreu *qōdōš* ; du sens de « consacré, établi, consolidé par un rite », on est passé ainsi à un sens essentiellement moral : « vénéré » et « vénérable », « vertueux » et, dans la langue de l'Église, « saint ». *Sānctum* n. « sanctuaire » : *s. sānctōrum* (rendant τὸ ἅγιον, τὰ ἅγια, τῶν ἁγίων). Mais, dans le latin classique, *sānctus* est encore loin de cette valeur toute morale ; chez Cicéron et Virgile, *sānctus* est dans une période de transition.

Dérivés : *sancitō* f. : sanction ; *sānctor* (ἄγ.) : *sānctiūs* « inviolabilité » et « sainteté » ; *sānctitūdō* ; *sānctimōnium*, *mōnialīs* ; *sānctuārium* (époque impériale pour *sacrarium*) ; *sānctescō* (Acc.), et, dans la langue de l'Église, *sānctificus*, -*ficus*, -*ficium*, -*ficiātō*, etc., calques du gr. ἁγιαζω, ἁγιασμός. Cf. M. L. 7569, *sānctus* ; 7567, *sānctificāre* ; 7568, *sānctitās* [celtique : irl. *sant, saih* ; britt. *sanct, sanctūr*, mots savants], tous mots qui ont pénétré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'Église.

Pour *Sancus*, v. ce mot.

La forme de *sancio* est pareille à celle de *uincio* ; le perfectum *sānxi*, l'adjectif en -*io*, *sānctus*, sont du même type que *uinci*, *uinctus*. Comme dans lit. *jūngiu* en face de lat. *iungō* (v. ce mot), il y a ici à la fois l'infixe nasal, qui s'est largement développé en latin et en balte, et le suffixe de présent -*ye/-ī*. L'*ā* de osq. *saahitum* « sanctum » a l'air de supposer un ancien **sankto*- en italique ; l'ombrien a, de même, *sahatam* « sanctam ». Les objections de Kretschmer, Glotta, 10, p. 155 sqq., ne prouvent pas contre le rapprochement de *sacer* et de *sancio*, que Kretschmer n'écarte, du reste, pas absolument, et elles aboutissent à priver *sancio* de

toute étymologie. Du reste, de même que l'on a lat. *con-iugāre* en face de *con-iungere*, l'osque a *sakahiter* (pour **sakarahiter*?) « sacrificateur », à côté de *saahitum*, en face de lat. *sancio*. Un présent à nasale infixée tel que *sancio* indique le passage à un état de choses nouveau. Si, comme il semble, *sacer*, *sancio* est apparenté à hitt. *šaklai*- « coutume, rite », le latin et le hittite auraient en commun une racine servant aux idées religieuses et juridiques du plus ancien vocabulaire indo-européen. En dehors de ce rapprochement, il est impossible de trouver un correspondant précis au groupe italique de lat. *sacer*, *sancio*. On rapproche v. isl. *sött* « entente, compromis », qui est de sens différent et où le caractère de la consonne finale n'est pas discernable. Ce mot scandinave ne doit pas être séparé du groupe de got. *sakan*, qui s'applique à toute discussion, à toute querelle de caractère verbal et, à en juger par le sens précis de v. isl. *sök*, v. sax. *saka*, v. h. a. *sahka*, etc., se rapporte originairement à une « affaire judiciaire », à un « procès », donc à quelque chose qui se règle au moyen de formules. Un rapprochement avec le groupe de *sacer*, *sancio* est donc possible. Le fait que le germanique a le représentant *k* d'un ancien *g* en face de *k* italique ne fait pas difficulté : la forme du verbe *sakan* donne lieu de croire qu'il s'agit d'une racine fournissant un présent aoriste radical de type athématique, ce qui rendrait aussi compte de lat. *sancio* ; dans ces racines, le frottement entre sourde et sonore finale arrive souvent. Dès lors, rien n'empêcherait de rapprocher, d'autre part, le groupe de gr. ἄζωμα « j'ai un respect religieux pour », présent dérivé dont la forme s'expliquerait bien dans une racine fournissant un ancien présent radical athématique, ἅγιος « saint », ἁγνός « pur » ; le rapprochement de ces mots grecs avec la famille indo-iranienne de skr. *yajati* « il sacrifie » n'est bon ni pour la forme ni pour le sens. Toutefois, les trois groupes de lat. *sancio*, de got. *sakan* et de gr. ἄζωμα ne comportent pas de concordances de sens ni de formes assez précises pour autoriser une affirmation. Il est curieux qu'aucun mot pour la notion de « sacré » ne soit attesté pour l'indo-européen commun : le vocabulaire proprement religieux varie beaucoup d'une langue indo-européenne à l'autre.

sāeōma, -atis n. : contrepoids. Emprunt (Vitr.) à une forme dorienne correspondant à att. σήκωμα.

Dérivé : *sāeōmarius*, -a, -um (tardif).

sacrima : v. *sacer*.

saeculum (*saeculum*), -i n. : génération (sens fréquent dans Lucrèce, au pluriel : *saecula hominum, ferarum, animalium* ; *mortalia saecula*, etc.), correspondant à gr. γενεά et à φίλον ; cf. avec Hom. η 206, ἄγρια φίλα γιγάντων, la traduction latine *fera saecula* et les exemples cités par Burger, *Les mots de la famille de φίλος en grec ancien*, p. 83 sqq. ; durée d'une génération, fixée, entre autres, à cent ans, « siècle », cf. Varr., L. L. 6, 11, *saeculum spatium centum annorum uocantur*, et P. F. 441, 4, *saeculares ludī apud Romanos post centum annos fiebant, quia saeculum annos centum extendi existimabant* ; puis « longue période d'une durée indéterminée » ; enfin, dans la langue de l'Église, « le siècle, le monde », traduction du gr. αἰών, qui lui-même s'est chargé du sens d'un mot

hébreu. Ancien, usuel et classique. Remplace en partie *aeuom*, q. u. ; les représentants romans du type fr. *siècle* sont des mots savants, M. L. 7495, comme iirl. *sáigul*. Le dérivé *saecularis* s'applique aux jeux, s. *ludi* ; ce n'est que dans la langue de l'Église qu'il a pris le sens de « séculier, profane », d'après *saeculum*.

Sans étymologie hors du celtique : cf. gall. *hoedl*, de **saillo* « durée de la vie, vie », dont le sens concorde avec celui qu'a lat. *saeculum*, notamment chez Lucrèce. Ce rapprochement, limité à deux langues, est peu significatif. Beaucoup de mots à diphtongue en *-ae* sont sans étymologie.

saepe adv. : souvent. D'où *persaepe*, *saepenumerō*, forme renforcée ; *saepiusculē*, *saepiculē*. Attesté de tout temps, mais concurrencé en latin même par *subinde* ; non roman. V. B. W. *souvent*.

Semble le neutre d'un adjectif **saepis* « συγνός » dont le comparatif *saepior* et le superlatif *saepissimus* sont cités par Prisc., GLK III 80, 5 et II 90, 15, qui les attribue aux *antiqui* et cite un exemple de Caton auquel on peut ajouter le *copiast saepissima* de Plt., Persa 633 (leçon de A ; *sepisse B*, *sepissime CD*). Le sens aurait été d'abord « d'une façon serrée » ; cf. ital. *spesso* « souvent », de *spissus*.

On a rapproché *saepēs*. Adverbe expressif dont l'origine n'est pas claire.

saepēs (*saepis*, *saeps*, *sē* ; mais les manuscrits en capitale de Virgile ont toujours la diphtongue), -is f. : haie ; puis « clôture ». Ancien (*saepiō* est dans Enn.).

Dérivés : *saepiō*, -is, -psī, -ptum : entourer d'une haie, enclore ; puis « protéger, défendre » ; *saepitum* ; *saepiātus* (tardif) ; *saepitōsus* (archaïque) : employé seulement au sens dérivé de « obscur, caché » ; *saepimen* (Apul.) ; *saepimentum* : enclos ; *saepitiō* (rare, époque impériale) ; *saepitor*, *saepitus*, -ūs (Itin. Alex.) ; *cōnsaepiō* et *cōnsaepitum* ; *intersaepiō* = διαφρασσα ; *intersaepium* = διάφραγμα ; *saepicula* f. : petite haie ; *praesaepe* (*praesēpe*), -is n. (et *praesēps* f., Plt., Cu. 228) : parc à moutons, étable, écurie ; *praesēpium*, -piārium, -piātus (tardifs). Mot de la langue rustique, *saepēs* (*sēps*) est bien représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7496 ; cf. aussi 7497, *saepitum* ; 6724, *praesēpe*, et 6724 a, *praesēpium*. Celtique : iirl. *praiseach*, britt. *presēb*.

Le rapprochement qui a été proposé avec gr. αἰμός « buisson, broussailles », αἰμακιά « clôture (d'épines ou de pierres sèches) » ne s'étend pas hors du grec et n'explique pas le détail du mot latin. En tout cas, il s'agirait d'un terme technique, comme le montre le vocalisme a.

saeta (*sēta*), -ae (souvent au pl. *saetae*) f. : 1° soies, crins, poil (rude) d'un animal, piquants ; par dérivation, « crinière » ; 2° objet fabriqué en soie, ligne de pêcheur, brosse, etc. Depuis Plt., Cas. 929. Technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 7498. Le français suppose *sēta*, comme le germanique : v. angl. *sēta* « Seide », et l'irl. *sīta* ; toutefois, dans les manuscrits, la graphie avec *ae* est la plus fréquente, notamment chez Virgile.

Dérivés et composés : *saetōsus* (poétique et époque impériale) ; *saetiger* (poétique) ; *saetula*, rare et tardif (Arn.), demeuré en italien, M. L. 7500 ; *saeticius* (*sē-*) attesté dans les gloses : *cribrum saetiacum ad pollinem*

(Plac. V 59, 24), et demeuré dans les langues romanes. M. L. 7499 (cf. fr. *sas*), et *saetaciō*, -ās (Orib.) ; *saetia* (*porca*) ; *equisaetum* (v. *equus*).

Sans étymologie claire. On compare germ. : v. h. n. *seid*, *seita* « corde, lacet », lit. *sētas* « crible (en crin. de cheval) », etc.]

saeuus (*saeuos*), -a, -um : emporté, furieux, féroce. adv. *saueiter* et *saue*.

Dérivés et composés : *saeuio*, -is (ancien et tardif), mais semble évié par César, qui n'en a qu'un exemple, et par Cicéron, qui n'emploie que *saevius* et *saevitia* (usuel et classique) ; *saevitiōsus* (Gl.) ; *saevitās* (tardif et rare) ; *saevitiōsus* ; *saevitudo* (Tér.) ; *dēsaevio* (poétique ; époque impériale) : 1° être en fureur ; 2° cesser d'être en fureur (Luc. 5, 304) ; *exsaevio* : cesser d'être en fureur (T.-L. 30, 39, 2) ; *in-*, *per-*, *re-saevio*.

Même diphtongue en *a* et même suffixe que dans beaucoup d'adjectifs désignant un défaut : *aeger*, *laeuus*, *scaeuus*, *caeuus*, *claudus*, *uulgus*, etc. Le sens premier était peut-être « à l'aspect (au visage) effroyable » ; cf. gr. αλαρχής. Ancien (Liv. Andr.), surtout poétique. Non représenté dans les langues romanes.

On a rapproché lett. *siev* « cruel » ; quand les adjectifs de ce genre ont un correspondant, ce qui est le cas de *laeuus*, *scaeuus*, *caeuus*, l'extension en est faible.

sāga : v. *sāgus*.

sagēna, -ae f. : seine, filet de pêche. Emprunt au gr. σαγήνη. M. L. 7505. Celtique : britt. **seulenn*? ; et germanique : v. angl. *segne*, fris. *seine*, etc.

Dérivés : *sagēnicum* (Ed. Diocl. 5, 11) ; *sagēnula* (Gl.).

sagīna, -ae f. : 1° « engraissement », s. *ānserum*, *galinārium*, etc., et par suite « nourriture, régime » (en particulier des gladiateurs) ; 2° embonpoint, obésité, graisse ; 3° animal engraisé (rare). Ancien (Plt.), usuel. Les langues romanes supposent un doublet *saginum* (et **sagimen*). M. L. 7506 ; B. W. *sainduox*.

Dérivés : *saginō*, -ās ; *saginātiō*, -tor ; *saginārium* : endroit pour engraisser.

Aucune étymologie. Terme technique.

sāgiō : v. *sāgus*.

sagitta, -ae f. (f) : 1° flèche ; 2° objet en forme de flèche : pointe d'une branche (cf. Isid., Or. 17, 5, 7) ; lancette ; sagittaire (plante) ; la Flèche (constellation). Ancien (Pl., Naev.), usuel. M. L. 7508. Celtique : iirl. *saiget* ; britt. *saeth*.

Dérivés et composés : *sagittula*, demeuré en italien, M. L. 7510 ; *sagittārius* ; *sagittātus* (Plt., Tric. 242), sur lequel a été fait à l'époque impériale *sagittō*, -ās, qui a passé dans les langues romanes, M. L. 7509, d'où *sagittātor* ; *sagitti-fer* ; *potēns* (poétique) ; *sagitticum* : *Iouis barba*, CGL III 576, 50.

Sans doute mot d'emprunt à une langue non indo-européenne ; l'arc et la flèche ne sont pas des armes nationales à Rome. La finale *-itta* paraît étrusque ; Plaute scande *sagitta* ; cf. Havet, *Man. crit. verb.*, § 1142 ; Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 115.

sagma, -ae f. : bât, selle ; chargement suspendu au

sāl (hôte de) somme. Emprunt technique et populaire au gr. ὄσιμα, -ατος, (Vég., Vulg., Isid.). Dérivés : *sāgmō*, (Gloss.); *sāgmāt* : ὀσάσαι θύον; *sāgmāius* : ὀσαγῆρος; *sāgmārius* « sommier ». Panroman, sauf roumain : *soum*, v. angl. *seam*, sous la forme *sauma* (cf. *sema*) attestée dans Isid., Or. 20, 16, 5; M. L. 7511, 7512; *Aestif*, p. 170; Sofer, 151; B. W. *somme* I et *sommier*.

sāgenm, -inis n. : -a uocantur uerbenae, i. e. herbae purae, quia ex loco sancto arcebantur a consule praetore, legati proficiscentibus ad foedus faciendum bellum indicendum; uel a sanciendo, i. e. confirmando, l'unique indicendum; uel a sanciendo, i. e. confirmando, F. 424, 24; cf. Dig. 1, 8, 8. Vieux terme rituel (Naevius); sans doute apparenté à *sacer*, *sancio*; cf. Dumézil, *Jupiter, Mars, Quirinus*, p. 256, n. 2. Cf. *sāmentum*?

sāgum, -ī n. (*sagus* m., Enn.); certaines formes romanes supposent aussi *saga*, sans doute d'après *toga*, v. B. W. *saie*) : 1° sayon, sorte de manteau en laine grossière, d'origine gauloise, d'après Polybe, cf. Rich., s. u.; particulièrement « manteau de soldat » (opposé à *toga*, vêtement du civil), d'où *saga sūmere*, *pōnere*, *ad saga ire*, *in sagis esse*; 2° couverture, housse. M. L. 7515. Celtique : irl. *sái*, *sachill*. Les autres mots celtiques proviennent peut-être du français par l'anglais; v. J. Loth, s. u. *saie*.

Dérivés : *sagātus*; *sagārius*; *sagulum*, M. L. 7514; *sagulātus*, -rius.

Cf. lit. *sagis* « manteau de voyage pour femmes », lett. *sagsa?*

sāgus, -a, -um : surtout au fém. subst. *sāga* « sorcière »; *sāgiō*, -is, -ire; peu usités et remplacés par leurs composés plus précis *praesāgus*, *praesāgiō*, -is, d'où *praesāgium*; et à basse époque *praesāgō*, -ās; *sāgiāx*, -ācis, ancien (Enn.), fréquent et classique; *sāgacitās*, -ter; et peut-être *sāgāna* « devineresse » qu'y rattache Priscien, GLK II 120, 21, mais qui est attesté seulement comme nom propre et dont l'*ā* fait difficulté.

Le sens est défini par Cic., Diu. 1, 31, 65 : *sagire sentire acute est; ex quo sagae anus, quia multa scire uolunt, et sagaces dicti canes. Is igitur qui ante sagū quam oblata res est, dicitur praesagire, i. e. futurum ante sentire. Le sens général est « avoir du flair »; cf. *sagax nasum habet*, Plt., Cu. 110 b; *uolutes sagacius odorantur*, Plin. 10, 191, etc. Pour l'alternance, cf. *contāgium* et *tāgax*, *dicere* et *dicax*.*

Praesāga est demeuré en français, où il désigne un oiseau de mauvais présage, l'orfraie, dite aussi *fresaie*. M. L. 6723; B. W. s. u.

La racine **sāg-*, **sag-* a dû fournir un présent radical athématique, à en juger par l'opposition entre lat. *sāgiō* et irl. *sāgim* « pétō, aḏē » (avec subj. *sās-*). Le grec s'est tiré d'affaire en employant le type itératif : dor. ἄγεται, att. ἡγόμεαι « je conduis, je dirige en qualité de chef » (aor. ἡγησάμην). On ne peut déterminer si le type germanique de got. *sokja* « je cherche » répond à celui de lat. *sāgiō* ou à celui de gr. ἡγόμεαι. Sur hitt. *sākiya* « montrer des signes, présager », *sākiyah* « faire connaître, manifester, prononcer un oracle », v. Benveniste, BSL 33, 141. Cette racine n'est pas attestée en indo-iranien. *Sāgiō* serait un terme de chasse : du

sens de « quêter » appliqué au chien, on serait passé à celui de « avoir du nez ».

sājō, -ōnis m. : *poenātor*, *tortor*; cf. Thes. Gloss., s. u.; Isid., Or. 10, 262. Se trouve aussi dans Cassiodore. Mot de basse époque, germanique, latinisé. V. Sofer, 153; M. L. 7507.

sāl, **sālis** m. et n. (abl. *sale* indiquant un thème *sal-*, et non **sāl-*; le masculin semble ancien, cf. Non. 223, 11 sqq.; le pluriel est toujours masculin : *salēs*; *sāl* neutre (dans Fabius Pictor) est peut-être formé d'après *mel*, auquel il s'oppose; on trouve aussi un doublet *sale* dans Enn., A. 385; Caton, Agr. 162, 1; Varron ap. Non. 223, 17; 162, 1, sans doute formé sur *salis*, d'après *mare*, *maris*) : 1° sel, puis toute substance salée ou amère, d'où **salnitrum*, M. L. 7546; **salpetrae*, 7550; le pluriel *salēs* désigne les grains de sel; en poésie, à l'imitation du gr. ἄξ « mer » (rare, Vg. Ae. 3, 385); 2° sel de l'esprit, piquant, etc., cf. Plin. 31, 88 : (*sal*) *adeo necessarium elementum est, ut transierit intellectus ad uoluptates animi quoque. Nam ut sales appellatur, omnisque uitae lepos et summa hilaritas, laborumque requies non alio magis uocabulo constat*; sens qu'on retrouve dans *salsus* et son contraire *insulsus* « non salé, insipide, fade ». Gr. ἔλεξ a le même emploi dans la κοινή. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7521.

Dérivés : *salārius* : relatif au sel : *Salaria uia Romae est appellata quia per eam Sabini sal a mari deferbant*, P. F. 437, 4; *salārium* : somme donnée aux soldats pour acheter leur sel (cf. *calceārium*, *congārium*, *uestiārium*), par suite « solde, salaire »; d'où *salāriarius* m. (tardif) « salarié, mercenaire ».

salinus : de sel, salin; subst. *salinum* : salière, et *salinae* f. pl. : salines(s); *salinārius*; *salinātor* (usité comme surnom), cf. M. L. 7535-7538; *saliniēnsis* (Inscr.) « marchand de sel »; *salillum* n. : petite salière.

Composé : *salifodina* f. (mine de sel) (Vitr.).

sallō (*salō*), -is, *salsus*, -ère et *sal(l)ō*, -is, *sal(l)itus* : *saler*, M. L. 7539 (logoud.); irl. *saillim*? Il y a deux formations différentes : *sallō* est issu de **sal-d-ō*, comme le montre *salsus* de **sald-tos*; *sal(l)ō* est un dénomiatif à suffixe -*ye/o-*; *salliō* est influencé par *sallō*, comme *salō* par *salō*. De là *salsus*, *salsa*, M. L. 7550 a, et *subsalsus*, *insulsus*, M. L. 4476; *insulsē*, *insulsitās*; *salsūrā* (*sālūra*, que Bücheler veut lire dans Plt., Cu. 22, est invraisemblable), *salsamentum* (-*men*, Arn.), *salsamentārius*; *salsēdō*, *salsitās*, tous deux rares et tardifs; *salsiusculus* (S^t Aug.); *salsitūdō*, *salsūgō* (et *salsilāgō*); *Salsulae* (*Aquae*); et aussi *saliūra* (Colum.); *salacaccabia*, -*ōrum* (Apic.; lecture douteuse) : salaisons. Cf. aussi M. L. 7528, **salcāre*; **salmūria*, 7545, attesté aussi par le germanique : v. angl. *soelmeyrie*; *salsicius* (de *salsus*, comme *empitiuus* de *emplitus*), d'où *salsicia* (*farta*) : britt. *selsig* « saucisse ».

L'*ā* de *sāl* s'explique par le caractère monosyllabique de la forme; lat. *sal-* (avec ombre. *salu* « *saalem* ») est à rapprocher de gr. ἄξ, ἄδξ (masculin; féminin seulement au sens de « mer »); même a dans v. sl. *soli* (féminin), qui repose sur *sal-*, à en juger par le dérivé *slanū* (de **solnū*) « salé »; l'arménien *al* « sel » est un thème en -i-; le tokharien B a *sālyi*; il peut y avoir eu un élar-

gisement -i-; car le celtique a une forme élargie : irl. *salann*, et il y a une autre forme élargie dans got. *salt* (neutre) et arm. *alt* (thème en -i-) « sel, saline ». Lat. *sallo* de **salō* n'a rien à faire avec un thème nominal en -d-; -de/o- y est le suffixe de présent connu par *tendō*, *cādō*, *fallō*, etc. Vocalisme radical a qui n'a rien de surprenant dans ce terme technique.

salamandra, -ae f. : salamandre. Emprunt (Celse, Plin., Pétr.) au gr. σαλαμάνδρα, déformé dans la langue populaire; cf. M. L. 7525.

salapitta, -ae f. : chiquenaude (Arn., Ital. Ioh, 18, 22, et Gloss.). Conservé dans un parler italien. M. L. 7526. De gr. σαλιπ(γ)κτής, avec épenthèse osque?

salapūtium, -i n. (*salaputtium*) : nain, nabot (?). Mot familier (Catul. 53, 5), de formation et de sens obscurs. On a un cognomen *Salaputis*, CIL VIII 10570.

salar, -aris m. : sorte de truite, ou jeune saumon (Aus., Sid.). Cf. *salmō*.

salāriāna, -ae f. : sorte de châtaigne (Pline). De *salārius*?

salebra : v. *salio*.

salgama, -ōrum n. pl. : conserves (faites dans le sel = ἄλας), Col. Le singulier *salgamum* est plus récent.

Dérivés : *salgamārius* et sans doute *salmacidus*, glossé ἀμυρός; **salmūria* « saumure ». M. L. 7543, 7545.

Sans étymologie.

salicastrum : v. *salix*.

Salii, -ōrum m. pl. : Saliens, collège de prêtres consacrés au service de Mars par Numa. Leur nom est rattaché à *salio* par tous les anciens, cf. Varr., L. L. 5, 85, *Salii ad saltiādo, quod facere in comitiis in sacris quotannis et solent et debent*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc., et le composé *praesul* semble désigner à l'origine le chef des Saliens; cf., toutefois, F. 438, 27, *salios a saliendo et saltando dictos esse quamvis dubitari non debeat, tamen Polemon ait Arcadā quandam fuisse, nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuuenes Italicos ἐνόηκον saltationem docuerit*.

Dérivés : *Saliāris*, -e; *saliāres cenae, epulae*, expressions dont dérive le sens de « somptueux, magnifique »; cf. Fest. 439, 7 sqq.; *Saliūti*, -ūs.

La forme *Salisubsili* (-lis?), génitif d'un nom de divinité (?), Catul. 17, 6, est obscure : de *salio* + *subsilio*?

salio, -is, **saluf** (et *saluū*, *salii*, époque impériale), **saltum**, **salire** : sauter, bondir; cf. Plin. 10, 111, *ambulant aliquae [aves] ut cornices; saliuunt aliae ut passeres, merulae; salillir (dē aquā), palpiter (dē corde); salillir (transiit dans la langue des éleveurs); d'où salāx « lubrique » et « aphrodisiaque ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7540; B. W. *salillir*. Irl. *salach* « salāx ».*

Dérivés : *salāx* (cf. p. plus haut); *salāciās*; *Salācia*, nom d'une déesse marine, opposée à *Malacia* (v. *salum*); *salēbra*, -ae : aspérités du sol, ornière, cahot, M. L. 7527; cf. *latebra*, *scatebra*; *salebrōsus* et *salebrātus, salebrītās* (tardifs).

saltus, -ūs m. : saut, bond, puis « passage étroit, pas » (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), « dé-

filé » (sensū obscēnō, dans Plt., Cas. 922 et Cu. 56) et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois ou de pâturages, « pâturage, herbage », et même « mesure de terre de 4 centuries » (Varr., R. R. 1, 10). Dérivés : *saltuārius, saltuātum, saltuēnsis, saltuāsus*. Cf. *saltus*, M. L. 7553, 7554, et *saltuārius, 7552, saltor* (et *salitor*), *salitiō* (Vég.). Celtique : irl. *sal*.

Salio a fourni de nombreux composés en -silio dans lesquels le préverbe précise seulement l'idée verbale *ab-, ad-, circum-, dē-, dis-, ex-, in-, prae-, prō-, re-, sub-, trāns-silio*. Il faut noter seulement que *insultus* apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « insulte », sans doute sous l'influence de *insulāre* qui est employé au sens moral déjà par Cicéron. Cf. aussi **assaltire*, **assaltus*, M. L. 713, 714. Pour *praesul*, v. ce mot.

De *salio* existe un itératif-intensif ancien et usuel *salto*, -ās (*salitiō*, Varr.), qui tend à se substituer à *salire* (comme *cantāre* à *canere*) dans le sens de « sauter », bien représenté dans les langues romanes, M. L. 7551, et en germanique : v. h. a. **salzōn*, v. angl. *sealtian*. Du sens ancien de « sauter à plusieurs reprises » est dérivé le sens technique de « danser »; de là : *saltātor*, -trix, -itiō, -tiuncula, -tōrius, -tus, -ūs, *saltābundus*, qui tous se rapportent à l'idée de « danser ». Comme *salio*, l'itératif *saltō* a de nombreux composés qui sont en -sultō : *ad- (as-), dis-, ex-, in-, per-, prae-, re-, sub- (sus-), trāns-sultō*. *Exsultō* et *insultō* ont souvent le sens moral qu'ont leurs calques du français savant *exulter* et *insulter*. Forme récente sans apophonie : *désaltō*. Dérivé secondaire : *salitiō* (Hist. Aug.).

Le présent *salio* n'a d'autre correspondant exact que gr. ἄλλομαι, qui a le même sens. Pas plus en grec qu'en latin, il n'y a trace d'un aoriste en -s-. La langue homérique a conservé un aoriste radical ἄλτο, -ἄλεμεν.

salis(s)ātiō, -ōnis f. (Marc. Emp. et Gloss.) : palpitation, s. cordis, gl. παλμός. Du gr. σαλάσσω, cf. *comissāiō* et κομᾶζω; rattaché par étymologie populaire à *salio*, cf. Isid., Or. 18, 26, *salisatores uocati sunt, quia dum eis membrorum quaecumque partes salierint, aliquid sibi ezinde prosperum seu triste significari praedicunt*.

salīua, -ae f. (pl. *salīuae*, ap. Lucr. 4, 1108) : 1^o salive, bave. Se dit aussi de toute espèce de sécrétion visqueuse; 2^o saveur (qui excite la salive); salive en tant que marque de désir ou d'appétit. Ancien (Lucr., Catull.); panroman (sauf roumain). M. L. 7541.

Dérivés : *saluārius* (Plin.); *saluārium* « mors »; *salitiūdsus*; *salitiō*, -ās; *saluātum*; *saluātio*, tous d'époque impériale.

Même formation que *gingiua*. Sans étymologie claire. Irl. *saile* peut être emprunté.

salionca, -ae f. : valériane ou nard celtique (depuis Vg. et Plin.); dim. *salinucula*. Celtique ou ligure?

salix, -icis f. : saule. Ancien; panroman. M. L. 7542; v. B. W. s. u. Cf., pour la formation, *larix*.

Dérivés : *salicastrum* n. : douce-amère qui croît parmi les saules, f. dite aussi *labrusca*, Pline, 23, 20, M. L. 7531, et irl. *soileastar*; *salignus* ou *saligneus* : de saule; et *salicium* : saussaie, et *salicetum*, M. L. 7532-7534, *gall. salchoit*; *salictārius*. Certains

(poétique, tardif) ; *salūtigerulus* : porteur de salutations (Plaute).

Salūs est, comme *fides*, un exemple d'un ancien terme religieux, passé ensuite dans la langue courante, puis repris par la langue de l'Église chrétienne, qui lui a redonné un nouveau sens religieux. *Saluō* est de création récente ; on disait dans la langue classique *seruō*, *cōnseruō* dans ce sens ; *saluō* a été créé par suite de l'affaiblissement de *saluō*, qui, ne subsistant plus guère que dans des formules de politesse, n'avait pour ainsi dire plus rien de commun avec *salūs*, *saluus* ; de là *saluātor*, *saluātio* ; cf. Aug., Serm. 299. 6. C'est le gr. σωός, σωζα, σωτήρ, σωτηρία qui a servi de modèle. Au III^e siècle après J.-C., il n'y avait pas plus de rapport entre *saluāre* et *saluāre* qu'il n'y en a en français entre « sauver » et « saluer ».

Saluus rappelle skr. *sárvaś* « entier, intact, tout », av. *haurō*, v. p. *haruwa-* « entier », gr. ὅλος ([supposé par la correspondance hom. ὅλος, att. ὅλος), où le vocalisme radical est entier. Le mot indo-iranien s'oppose par le sens à skr. *viśvaś*, av. *viśpō*, v. p. *viśa-*, qui se traduit par lat. *omnis* ; en sanskrit, il a été fléchi comme *viśvaś* ; mais, à en juger par Y., LVIII 6, où le nominatif pluriel *haurvā* signifie « intacts », le fait n'est pas indo-iranien. En latin, *saluus* n'a gardé que le sens originel de « entier », avec la nuance « en bon état de santé » ; et il n'a pas reçu la flexion du démonstratif, parce que c'est *istius* qui a reçu le sens de « entier » et a pris en conséquence cette flexion ; ceci n'empêche pas, du reste, que, pour rendre le sens de « intact, entier », sans aucune nuance religieuse, le latin a créé *integer*, qu'ont conservé les langues romanes. Le sens propre de *saluus* a été commandé par la valeur religieuse qui est attachée à ce mot et qui ressort de *salūs*. — Le vocalisme à degré zéro de lat. *saluus* se retrouve dans osq. *salafc*, *salavs* « *saluus* », omb. *saluom* « *saluum* », etc., et dans le nom de notion lat. *salūs*, qui est ancien (v. BSL 28, p. 40 sqq.), tandis que av. *haurvatās*, qui y répond pour le sens, est un dérivé secondaire de *haurō*. Les mots italiques supposent une forme de suffixe à voyelle initiale ; cf. gr. ὅλος. Le vocalisme à degré zéro est sans doute ancien dans ces formes, et l'o radical de gr. ὅλος doit être pris à ὅλος.

Sans le suffixe *-no-, on a en latin même *solidus*, avec -l- simple (cf. osq. *soluh* « omnino? »), et *sollus*, avec -l- géméné, ce dernier se retrouvant largement en osque : *solj* « omnis », péligien *solois* « omnibus », etc. La forme -ll- est du type des formes expressives à géménées, qui est courant en italique. La gémination se retrouve dans le nom propre *Sallustius*. De même gall. *holl* « tout entier ». Comme la racine n'est pas dissyllabique, irl. *slán* « entier, sain et sauf » ne s'explique pas directement ; comme *sānus* s'associe à *saluus* (*salua ac sana sunt*, Plt., Mer. 176), il peut y avoir dans irl. *slán* une contamination.

Dans got. *alls* « nāc, ὅλος », etc., il y a, sans s- initial, un mot pareil en tout à lat. *sollus*, gall. *holl* ; il y a -l- simple dans *ala-* au premier terme de composés (got. *in allaim alamannam* « dans tout l'ensemble des hommes »), ce qui rappelle lat. *sollus* : *solidus*. — H. Pedersen, V. Gr. d. Kelt. Spr., I, p. 411, enseigne que la forme sans s- initial de irl. *slán* « tout, entier » résulte d'un passage de s- à h- en celtique ; l'irlandais a, en effet, une ortho-

graphie *huile*, et le gallois a *holl* et *ol* « tout en Quant à arm. *olj*, équivalent à lat. *saluus* pour le on ne saurait dire s'il y a eu un s- initial. — La tence des formes avec et sans s- rappelle le cas c sine : got. *inu*, etc.

Le germanique et le slave ont un autre mot. *hails*, v. sl. *čelū* ; sur v. pruss. *kailūstikan*, v. BSL ;

sam : v. *sum*.

samardaeus, -I m. : imposteur (S^t Aug.). Mot cain ?

samartia, -ae f. : erreur causée par une borne, aux confins de trois champs? (Grom., p. 360).

samauca, -ae f. : sorte de poisson (Polem.). Mot gaulois ?

sambūca, -ae f. : 1^o sorte de harpe ; 2^o machi guerre qui servait à escalader les murailles, nam organo chordae, sic in machina intenduntur Juno F. 435, 4. De là : *sambūcus* « harpiste », *sambūcina*, *būcistrīa*. Emprunt au gr. σαμβύκη, σαμβύκιστρον est lui-même emprunté. M. L. 7560.

sambūcus, -I (Plin. ; *sābūcus*, Ser. Samm. et g *sabbūcus*, *sabuncus*) f. : bureau ; *sambūcum* (*sab-*) baie du sureau ; *sambūceus* (-cius). — Depuis Luc Panromain. Les deux formes *samb-* et *sab-* sont sentées dans les langues romanes, mais la seconde plus d'extension que la première (cf. *sabbatum* et *batum*). M. L. 7561-7562 ; v. h. a. *būkhila* ?

Sans correspondant, sauf peut-être le dace *scē* Cuny, MSL 16, 329. Même finale que dans alb *laciūca*.

sāmentum, -I n. : défini par Marc-Aurèle ap. F. Ep. 4, 4, *lingua Hernica pelliculam de hostia qua apicem suum flamen, cum in urbem introeet imp* Sans autre exemple ; sans doute vieux terme du r. De **sak-s-mentio-m*? Cf. *sagmen*.

samera (*samara*), -ae f. : semence d'orme (J. Col.). Gaulois? Cf. fr. *samare*.

samius, -a, -um : de Samos ; *samia* n. pl. : vaj de Samos ; *samia testa*, *samius lapis* : tesson de vaj pierre servant à polir ; d'où *samiō*, -ās : fourbir, (terme de la langue militaire, Vég.), M. L. 7563 ; *ator*, gr. ἀκοντήρ ; *samiarium* ?

samolus, -I f. (?) : plante inconnue. Mot peut-être tique ; cf. Plin. 24, 104.

sampsā, -ae f. : pulpe d'olives triturée et conc (Plt., Col.). M. L. 7564.

Sānātes : v. *sānus*.

sanciō, **sanctus** : v. *sacer*.

Sancus, -ūs (et *Sancus*, -ī récent) m. : nom d'une cienne divinité italique d'origine sabine d'après V L. L. 5, 66. *Sancus* signifierait « le ciel » d'après Lj De Mens. IV 90, et est identifié à *Deus Fidius*. Le est joint à *Sēmō* dans le groupe *Sēmō Sancus* (ou *cius*). — Le dérivé *Sanquālis*, cf. -is porta appell *proxima aedi Sancus*, P. F. 465, 6 ; -aus *quae ossi dicitur*, id. 421, 1, prouve l'ancienneté du thème en L'ombrien a *Sansio-*, épithète des dieux **Fiso*

Fisovio et **Vesticio* de sens inconnu. On rattache généralement *Sancus* à *sacer*, *sanciō* (cf. Ov., F. 6) qui identifie *Sancus* et *Sancus*, et GIL XIV, 1199, qui comme *Fidius* à *fidēs*, ce qui justifie l'assimilation comme *Fidius*. Mais le groupe *Sēmō* (v. *serō* « semer ») ne s'explique pas par là ; et la présence du thème *Fidius* n'est pas plus claire (cf. *Consus*, *Īanus*). Il y a là la trace d'une vieille divinité indigène, dont le culte primitif s'est perdu et qui a été rapprochée secondairement de *sanciō* et assimilée au *Dius Fidius* Ζεύς Σάνδιος « le dieu qui sanctionne ».

sandala : v. *scandala*.

sandalium, -ī n. : sandale. Emprunt au gr. σάνδαλον.

Dérivés et composés : *sandaliarius* (Suét.) ; *sandaligera* (Plt.).

sandapila, -ae f. : sorte de civière ou de bière grossière qui servait à porter en terre les corps des pauvres et des malfaiteurs. — Mot populaire, attesté seulement à l'époque impériale (Mart., Suét., Juv.), sans doute emprunté.

Dérivés : *sandapilō* ; νεροθάπτης ; *sandapilarius*.

sanguis (puis *sanguis* à partir de Vg.), -inis m. (arch. *sanguen* n., Enn., et *sanguis*, -guis, tardif) : 1° sang (qui coule, diffèrent de *cruur* « sang coagulé »), pas de puriel, sauf dans la langue de l'Église, *uir sanguinum* (Vulg.), *uae ciuitati sanguinum* (Ezech.), qui traduit sans doute un hébraïsme ; 2° sang en tant que constituant la parenté ou la descendance : *sanguine coniuncti*, Cic. Inuent. 2, 161 ; Sall., lu. 10, 3 ; *in suum sanguinem coeuire*, T.-L. 40, 5, 1 ; *o sanguem diis oriundum*, Enn. ; de là *cōsanguineus* = δῆμιος, σὺνάμιος, *cōsanguinitās* ; 3° sang en tant que symbole de la force. Usité de tout temps. Panroman. La langue écrite de l'époque classique et de l'empire n'emploie que *sanguis*, mais les formes romanes remontent à *sānguen*. M. L. 7574.

Dérivés et composés : *sanguineus* ; de sang, sanglant, et *cōsanguineus*, M. L. 7572 ; *sanguinālis* et *sanguinārius* ; d'où *sanguināria* f. « sanguinaire, renouée » ; *sanguinolentus* et *sanguilentus* (-nentus, Orib.) : sanglant, M. L. 7570 ; *sanguinōsus* : sanguin (langue médicale, Cael. Aurel. = ἀμαρτόδης), M. L. 7573 ; *sanguinō*, -ās : saigner (époque impériale), M. L. 7571 ; *sanguiculus* : boudin de sang de chevreau (Plin., M. L. 7569 c) ; *sanguiculus* (Pétr. 66, 2) ; *sanguisuga* : sangsue, composé qui se substitue à *hirūdō* à l'époque de Pline (v. s. *hirūdō*) et *sansūgia* (Gloss.) par haplogogie, M. L. 7575 ; *sanguivorus*, -*ibulus* (tardifs) ; *exsanguis* (ancien, classique) ; *exsanguinātus* (Vitr.) ; *exsanguinēsco* (tardif).

Il est vain de rappeler ici le groupe de skr. *āspk*, *andh* « sang », signalé sous *assyri*, car il n'y a de commun aux deux groupes que *s*, et toute la formation de *sanguis* ainsi coupé demeurerait inexpliquée. Le balte que a connu le groupe de skr. *āspk* ; car le lette a encore *asins* (féminin) pour désigner le « sang » ; mais le slave a généralisé le mot v. sl. *krŭtŭ*, etc., qui est de la famille de lat. *eruo*, et le lithuanien a aussi *kraujas* « sang », en face de v. pruss. *kravian* (neutre) et *kravia* (féminin), Ench. ; *crayuo*, Voc. Souvent les mots qui

désignent le « sang » sont d'origine obscure, ainsi gr. *αἷμα*, got. *bloþ*, irl. *fuil*, gall. *gwæd*. Le genre neutre est fréquent pour cette notion ; *sanguen* se comprend donc bien ; c'est le masculin *sanguis* qui est un peu surprenant. Comme dans lat. *sanguen*, il y a un radical dans gr. *αἷμα* et dans gall. *gwæd*.

saniēs (*sania*, Gl.), -ei f. : 1° « sang corrompu » qui s'écoule des blessures, intermédiaire entre le sang proprement dit (*sanguis*) et le pus (*pūs*, *tabum*) ; cf. Cels. 5, 26, 20, *ex his [uolneribus ulceribusque] exiit sanguis, sanies, pus...* *sanies est tenuior h[ab]e [sanguine], uarie crassa et glutinosa et colorata...* ; 2° en poésie « bave du serpent », puis toute espèce de liquide ressemblant à la sanie. Ancien (Enn., Cat.). M. L. 7577.

Dérivés et composés : *saniōsus* (Plin.), M. L. 7579 ; *saniō* et *exsaniō*, -ās (technique, époque impériale), M. L. 3065 a ; *saniola* (Cass. Fel.).

Pas d'étymologie. A en juger par des cas tels que *aciēs* ou *prōgeniēs*, serait le dérivé d'un thème radical représenté par lat. *san-*, mais dont aucun correspondant n'est connu. Les Romains étaient naturellement tentés de rapprocher *sanguis* ; mais cela ne prouve rien.

sanna, -ae f. : grimace, moquerie (Pers., Juv.) ; *sanniō*, -ōnis : bouffon, paillasse, grimacier (déjà dans Cic.) ; *sannō*, -ās, *sannātor* et *dē*, *sub-sannō*, -ātor, -ātō, *subsannium* (tardifs), M. L. 8392. Emprunts populaires au gr. σάννας, σάννων. M. L. 7583.

Sanquālis : v. *Sancus*.

santerna, -ae f. : borax (Plin.). Sans doute mot étranger (étrusque?). Cf. Runes-Cortsen, *Der etr. Text d. Agramer Mumienbinde*, p. 72.

Santonicus, -a, -um : adjectif dérivé du nom de peuple gaulois *Santoni*, appliqué à différents produits qui en sont originaires, en particulier -m (*absinthium*) : santoline. M. L. 7583 b.

sānus, -a, -um : sain, bien portant (de corps ou d'esprit). Souvent joint à *saluus*. L'adverbe *sānē* « d'une manière saine » s'emploie comme *ualdē* avec une valeur intensive : *sānē sapere*, puis avec toute sorte de verbes ou d'adjectifs ou d'adverbes : *sānē metuere*, *sānē bonus*, *sānē bene*, *s. sapienter* ; et, avec négation, *haud*, *nōn sānē*. Souvent joint dans la langue familière à un impératif qu'il renforce : *i sane*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7584.

Dérivés et composés : *sāniūs* : santé, M. L. 7580 (d'où **sāniūtāre*, *sāniōsus*, Orib., M. L. 7581 a) ; *sānō*, -ās (et tardif *sāniō*, Mul. Chir.) : rendre sain, guérir (sens physique et moral), M. L. 7566 ; *sāniō* (Cic.) ; *sānātor* (Paul. Nol.) ; *sānātorius* (Cass.) ; *sānābilis* (rare, mais classique) et *insānābilis* = *ālarco* ; *sānātūrus*, *sānāria*, *sānātāria* « peucédan », déformé en *satanāria*, v. André, *Lex.* (tous tardifs) ; *con-*, *per-*, *prae-*, *sānō*, *resānō* (rares tous quatre et d'époque impériale) ; *sānēsco* (Col., Cels., Plin.) et *resānēsco* (d'après *reerūdēsco*) ? ; *sānifer* (Paul. Nol.). Sur *sānēre* « châtrer » dans certains dialectes romans, v. M. Leumann, KZ, 1942, 215.

insānus : malsain, malade ; presque uniquement employé dans le sens de « qui n'est pas sain d'esprit, insensé, fou » et aussi « qui rend fou » (*insāna herba*,

i. e. *laurus*); cf. *Īnsāni montēs* traduisant le nom grec d'une montagne de Sardaigne, τὰ μαινόμενα ἔρη. *Īnsānum, insānē* s'emploie aussi comme adverb de renforcement, cf. notre « furieusement », dans la langue familière. Dérivés : *insānia*, mot courant; M. L. 4455, *insānitās* (rare, mais dans Cic., Tusc. 3, 4, 8 et 3, 5, 10, Varr. ap. Non. 122, 24); *insāniō, -is*; *uēs-ānūs, uēsānia, uēsāniō, -is* : même sens que *insānus*; cf. *uēcors*.

A *sānus* les anciens rattachent aussi *Sānātēs*; cf. Fest. 474, 22 : *Sanates dicti sunt qui supra in fraque Romam habitauerunt. Quod nomen his fuit quia, cum defecissent a Romanis, breui post redierunt in amicitiam, quasi sanata mente. Itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Fortibus, i. e. bonis, et qui numquam defecerant a P. R.* Sans doute étymologie populaire; il s'agit vraisemblablement d'un nom propre du type *Arpinās*, cf. *fortis* s. u. *fortis*. V. M. Lejeune, R. Ph., 1954, p. 221.

Aucun mot pareil ne se retrouve ailleurs, sauf peut-être en omb. *sanēs* « sânis, intégris », T. E. IV 8 (emprunt?). Le vénète *sahnatei* dat., épithète d'une déesse *Reitia*, est obscur. Un rapprochement avec gr. *ταῖνα* « je guéris », etc., ne s'obtient qu'à l'aide d'hypothèses arbitraires. Pour irl. *slán*, v. sous *saluus*.

sapa, -ae f. : vin cuit jusqu'à réduction des deux tiers. Ancien (Cat.), technique. Dans les langues romanes, *sapa* a le sens de « sève ». M. L. 7585.

Le sens de « sève » qui est celui des mots romans, it. *sapa*, fr. *sève*, etc., se retrouve dans un mot germanique semblable : v. isl. *safe*, v. h. a. *saf*, etc., ou, avec consonne géminée, v. angl. *saep*, etc. (si ces mots ne viennent pas du latin). D'autre part, arm. *ham* « goût » fait penser à lat. *sapiō, sapidus*, etc.

sāperda, -ae f. : *genus pessimi piscis*, F. 434, 7. Emprunt au gr. *σαπέρδης*.

sapiō, -is, sapiūt (-iī), -ērō (parf. *sapiūt* dans Aug., C. D. 1, 10 et inf. *sapēre* supposé par les formes romanes du type *savoir*, cf. M. L. 7586; *sapēre* n'est pas représenté en roman) : avoir du goût, de la saveur (ou du parfum); s'emploie absolument des choses : *oleum male sapiet*, Cat., Agr. 66, 1.; ou des personnes, le plus souvent au sens figuré « avoir du goût, du discernement; être sage », *hic homo sapienter sapit*, Plt., Poe. 606; joint à *sentire*, cf. Plt., Poe. 1200, *nunc hinc sapit, hinc sentit quicquid sapit*, et Cic., Rep. 1, 65, etc. Transitivement : « se connaître en, comprendre, savoir ». Formule courante de la conversation : *si sapiis, si sapias*. Usité de tout temps. Panroman. De là : *sapiēns* adj. et subst. « sage », *sapienter, sapientia* (= σοφία et φιλοσοφία; Ennius emploie *sapientia* pour traduire σοφία et la marque expressément; c'était une innovation), M. L. 7588; *persapiēns, insipiēns, insipienter, -tia, sapiēntipotēns* (composé artificiel créé par Ennius, qui l'oppose à *bellipotēns*); *sapientificō* (Itala); *cōnsipiō* : être dans son bon sens (rare, époque impériale); *dēsipiō* : n'être pas dans son bon sens (classique); *dēsipientia* (Lucr.); *resipiō, -iūt (-iī et resipiūt)* : reprendre ses sens, recouvrer la raison; *resipiēntia* (Lact., pour traduire μετάνοια). Par contre, *resipiō* a presque uniquement le sens concret de « avoir le goût, la saveur de »

(cf. *redoleō*), e. g. Varr., R. R. 1, 54, 3, *mustum resipit ferrum*; cf. **resapiūt*, M. L. 7237 (la forme sans apophonie *resapiō* se lit dans Isid. 10, 236, et dans le Pseudo-Apulée; v. Sofer, p. 108); ce n'est que tardivement qu'il est confondu avec *resipiō*. Ont également le sens concret le substantif *sapor* « saveur, goût » e « sens du goût » (physique et moral), d'où *sapōrō, -ās, sapōrātūs, -ōsus, sapōrūs*, l'adjectif *sapidus* (époque impériale, Apul., Apicius), M. L. 7590 et 7587, et son contraire *insipidus* (**insipidus*), M. L. 4466; cf. aussi *malus sapidus* > fr. *maussade* et *flōrisapūs*, GLL VIII 211, 90 *sapidulus*. Toutefois, le sens de « sage » pour *sapiūt* apparaît dans Ausone. Pétrone a un composé *nesapiūt* « imbécile » (cf. *nesapius* « qui non sapit », Terent. Scur., GLK VII 12, 4, forme populaire faite sur *nescius*) qu'il met dans la bouche de Trimalcion, Sat. 50 5; c'est à *sapius* que remontent le type roman *sage* et britt. *saib*, mais les formes romanes sont troubles; v. B. W. sous *sage*.

Sapiō : un correspondant en germanique : v. sax. *an-sabbian* « apercevoir, remarquer », v. h. a. *int-selfer* (prêter. -*suob*) « remarquer, goûter »; cf. v. isl. *sef* « pensée ». La formation est la même que celle de *capitō*. Mais il n'a pas survécu de formes telles que *captus* ou *cēpi*. En revanche, l'osque a une forme à *ē* unique et son genre : *sipus* « sciēns », cf. volsque *sap* « sciēns » à ce *sipus* osque il faut sans doute rattacher *sibus* et *persibus*.

saplūtus : adaptation latine de ζάπλουτος (= δὴδὲ πλούτος) « très riche », qu'on lit dans Pétr. 37, 6, avec prononciation *s* de ζ initial; cf. *Saguntum* = Ζάκυνθος.

sāpō, -ōnis m. : savon (Plin., Mart., Ser. Samm.). M. L. 7589; britt. *sebōn* (mot savant). Dérivés : *sāpōnātum, -i* « eau de savon »; *sāpōnārius* (Orib.). Mot d'emprunt, germanique ou celtique, désignant d'abord une substance propre à laver et à teindre les cheveux Cf. all. *Seife* « savon ».

sappa, -ae f. : sorte de hoyau (Gloss., Isid.). Le britt. *saffwy* « lance, pique ». Français *sape*, v. B. W. s. u. M. L. 9599 : *zapp-* (illyrien?).

sappinus (sapinus), -i f. : sapin, sapine. Dérivé *sap(p)ineus*; d'où *sappinea* : partie inférieure du *sapiūt* et « pomme de pin ». Les manuscrits de Pline ont aussi une forme *sappium* (16, 61). Ancien (Varr., R. R. 1, 6 4). M. L. 7592.

Le v. fr. et prov. *sap* représentent un ancien **sappus* prélatin ou gaulois; et *sappinus* serait issu d'une combinaison de **sappo-* et de *pinus*, ou simplement dû à l'influence de *pinus*, favorisée par l'existence de formes comme *carpinus, frazinus* : tout ceci, incertain. Le v. angl. *saeppe* (Gl., v. Hoops, *Waldbaume*, p. 226) doit être un emprunt adapté du latin.

sappirus, -i f. : saphir. Emprunt au grec d'origine sémitique *σάππειρος* attesté sous cette forme dans Pline 37, 119; et plus tard sous la forme hellénisée *sapphirus (sapphrus, Fort.)*, d'où *sapphirinus, -rātus*, etc. fr. *safir, saphir*; irl. *safir*.

sapsa : v. *ipse*.

sarciō, -is, sarsi, sartum (sarsum, tardif) : *resarsurum* Suét., Claud. 6), **-ire** : défini par Festus, 428, 25, « *inle-*

rem facere ». Le sens premier est sans doute « recoudre », cf. *sarcina* et *sarcimen* : suture (Apl.). : *sarcinātrix* (Non. 56, 22) ; *sarculum* : alène (Gl.) ; et plus généralement « réparer, raccommodeur ». Sens propre et figuré ; le participe figure dans le couple asyndétique *sartus tectus*, employé notamment dans le cahier des charges des bâtiments de l'État que l'entrepreneur devait s'engager à maintenir en bon état « clos et couverts » ; cf. Fest. 428, 25 ; Plt., Tri. 317 ; T.-L. 29, 37, 2. L'expression est devenue proverbiale ; cf. Cic., Fam. 13, 50, 2 : *hoc mihi da atque largire ut M'Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omni incommodo, detrimeto, molestia, sincerum integrumque conserues* ; de là *sānē sartēque*. Ancien, usuel. M. L. 7599 et 7615, *sartum* ; B. W. *sertir*. Brittonique : gall. *seirch*, de **sarcia*.

Dérivés et composés : *exsarcio* (*exercio*), archaïque ; *resarcio* ; *sartor*, M. L. 7614, *-trix*, *-tura* ; *sartāgō* : 1^o mélange, ramassis, fait de pièces et de morceaux ; 2^o poêle à frire (= *τήγανον*), M. L. 7613 ; *sarcitector*, Isid., Or. 19, 19, 2 (*sarcitātor*, Gloss.) ; *sarcōrius*, Col. (W. H.) ; *sarsōrius* (bas latin) ; *sarcimen* (Apl.) ; *sarcina* (usité surtout au pluriel) « paquet(s), bagage(s) » enveloppés d'abord dans une toile cousue (opposé à *fascis, impedita*), M. L. 7598. De là : *sarcinula*, diminutif affectif et familier ; *sarcinālis*, *-ārius* (*-e, -ium iumentum*) ; *sarcinōsus* (Apl.) ; *sarcinātus* (*sarcinō* n'est pas attesté, mais l'époque impériale connaît *cōnsarcinō*) ; *sarcinātor*, *-trix* : raccommodeur, -deuse.

La racine de *sarcio* n'a de correspondant exact nulle part ; en italique, on a rapproché l'expression omb. *sepe sarcite*, qui se lit une fois (T. E. VI b 11) et dont les deux termes ont été traduits de manière conjecturale : *sānē sartē*, mais que Vetter estime « noch nicht sicher geklärt » (*Hdb.*, p. 249). Hors de l'italique, cf. gr. *ἔρκος* « clôture », *ἔρκωνη* « enceinte, clôture » et hitt. *sarnink* « dédommager » ? Le vocalisme radical de lat. *sarc-* n'est pas surprenant dans un terme technique ; cf. *sarpō*, etc. La technique de la clôture qui est envisagée ici est celle du clayonnage.

sarcophagus, -i m. (*sarcophagum, sartophagus, sartofagus*, inscr.) : cerceuil. Emprunt tardif (Plin., Juv.) au gr. *σαρκοφάγος* (λίθος) « (pierre) qui consume les chairs », passé en français. M. L. 7600 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *sark*.

sarculum : v. *sar(r)io*.

sarda, -ae f. : sorte de thon ; **sardina, -ae** f. : sardine (Orib.). De *Sardus* « Sarde », en raison de leur origine. M. L. 7603, 7604.

sarda, -ae f. : coralline, pierre précieuse ; **sardius, -i, -um** et **sardius** m. subst., **sardinus lapis** ; cf. **sardonyx**, emprunts au gr. *σάρδιος, σαρδόνυξ*.

sardāre : « intellegere ». Infinitif d'un verbe **sardō*, employé par Naevius au titre de Varr., L. L. 7, 108, et de Festus, P. F. 429, 8. Peut-être dérivé par plaisanterie de *Sardus* « comprendr : comme un Sarde », le nom des Sardes étant devenu proverbial de plusieurs manières.

sargus, -i m. : sargue, poisson (Enn.). Emprunt au gr. *σάργος*, demeuré dans les langues romanes, M. L. 7605. Diminutif : *sargulus*.

sariō, -ōnis m. : nom d'un poisson (la truite saumonée?) dans Aus., Mos. 130. V. *fariō*.

sariō, -is, -iul (-ui), -itum (sartum, Col.), -iro (sarrio, cf. Niedermann, Mél. Sauss. 46) : sarcler. Ancien (Cat., Plt.) ; technique. Rare dans les langues romanes, où il a été remplacé par *sarculāre*, qui est panroman. M. L. 7606 et 7615, *sartum*.

Dérivés et composés : *sar(r)itiō, -tor*, M. L. 7607 ; *-tōrius*, 7608 ; *-tura*, 7608 a ; *sarculum* (de **sar-ilo-m*) « houe, sarcloir », M. L. 7602 ; *sarculō, -ās* (époque impériale), M. L. 7601 ; *sarculātiō* ; *resar(r)itiō?*, Plin. 18, 183 (lecture douteuse, mais cf. M. L. 7238) ; **sarcellum*, M. L. 7597. Cf. aussi M. L. 3066, *exsartum* (Lex Burgund.), fr. *essarts*. Terme technique, à vocalisme radical a, comme *sarpō* ; v. ce mot.

saris(s)a, -ae f. : lance macédonienne. Emprunt au gr. *σάρπισα*.

sarma : v. *serna*.

sarmen, -mentum : v. *sarpō*.

sarpa, -ae f. : héron (Serv. ad G. 1, 364). Forme douteuse : de gr. *σάρπη* avec influence de *sarpō* ?

sarpō (sarpis), -is, sarpsī (Gramm.), **sarptum, sarpere** : tailler la vigne ; cf. P. F. 429, 1, *sarpta uinea, putata, i. e. pura facta, unde et uirgulae absciscae sarmenta. Sarpere enim antiqui pro purgare ponebant*. Ancien (XII Tables), technique. Panroman. M. L. 7612. Cf. fr. *serpe*.

Dérivés : *sarmen?* (Plt., Mo. 1114, texte corrompu) ; *sarmenium* : sarmen, M. L. 7609 ; *sarmētōsus* ; *sarmēticius*. Cf. aussi M. L. 7610, *sarminium* (comme *semen, sēminium*) ; v. André, *Lex*.

Une racine **serp-* est attestée par gr. *σάρπηξ* « rejeton, scion », v. sl. *srpū* « *σρέπασα* » et lette *srpīs* « faucille ». Le vocalisme a de lat. *sarpō* ne surprend pas dans un terme technique. Gr. *σάρπη* « faux, faucille » a un vocalisme ambigu. — Cette racine comporte peut-être un élargissement : cf. skr. *srñī* « faucille » et lat. *serra* (et *sariō*?). Irl. *serr* « faucille », qui peut se rattacher à *sarp-*, est sans doute emprunté au lat. *serra*.

sarraca, -ae f. : hellebore (Ps. Dsc.). De *serra*.

sarrācius, -a, -um : -a *lactūca* (bas latin, pour *serrācius*) ; *sarrālia* « scarole » ; v. *serra*.

sarracum, -i n. (et *sarraca* f.) : sorte de chariot à roues basses et pleines. Mot vulgaire d'après Quint. 8, 3, 21. On trouve aussi *serracum*, cf. Juv. 3, 255 et 5, 23, et le grec a *σάρσαι* « *ἀμαξαι* (Hes.) et *σαράγαρον* (ed. Diocl.). Sans doute emprunt à l'illyrien, déjà dans Sissenia.

sartāgō : v. *sarcio*.

sat, satagō : v. *satis*.

satelles, -itis m. (surtout au pluriel) : garde(s) du corps ; satellite (sens propre et figuré). Dérivé tardif : *satellitium*. Ancien, usuel et classique. Étymologie inconnue ; sans doute mot d'emprunt, peut-être étrusque (v. Ernout, Philologica I, p. 46), le premier roi de Rome à qui la légende attribue des « satellites » étant Tarquin le Superbe. — V. *termes*.

satira : v. *satur*.

satis adv. (forme abrégée *sat* de **sate* issu de **sati* sans *s* final; cf. *satin* de **sati*(s)n(e), comme *uiden*) : assez et, à basse époque, « très » (Peregr. Aeth.), comme *nimis*. Souvent joint à *esse*, *habere* : *sat est*, *sat habeo*. Peut avoir un complément au génitif : *satis uerbōrum*, etc. Muni d'un comparatif *satius* employé dans la langue courante avec le sens de *potius* : *satius est* « il vaut mieux ». Ancien (Enn.), usuel, classique. Représenté seulement en ancien fr. *sez*, M. L. 7617; remplacé par *ad satis*, panroman, sauf roumain, M. L. 199.

Satis s'unit à un certain nombre de verbes pour former des juxtaposés, dont le plus usité et le mieux soudé est *satisfaciō* « donner satisfaction à quelqu'un » (formes savantes en roman, M. L. 7618), d'où *satisfactiō*; d'après ce mot, *satisceptiō*, *satisdatiō*, termes de la langue du droit. De *sat* a été formé *satagō*, -is (-*agūō*, -ās), usité surtout dans le sens de « en avoir suffisamment à faire », terme de la langue militaire, litote du genre de *labōrare* « être à l'ouvrage »; cf. Caton ap. Char's., GLK I 218, 2, *iam apud uallum nostri saties agebant*; Auct. B. Afric. 78, 7, *Caesar alteram alam mittit qui satagentibus celeriter occurrerent*; par suite « être affairé, se démenner » (= *πολυπραγματώω*); d'où *satagiū* dans Sén., Ep. 98, 8.

Dérivés de *satis* : *satiētās* : abondance, suffisance, satiété. Comme il n'y a pas d'adjectif **satius*, le dérivé *satiētās* doit être formé analogiquement, peut-être sur *ebriētās*. De *satiētās* est issu, sans doute par haploglose, *satiās*, -ātis (n'est ni dans Cicéron ni dans César; archaïque et postclassique, employé par Lucrèce pour éviter le tribrache de *satiētās*); *satīō*, -ās : rassasier, satisfaisant (premier exemple dans Cicéron); *satiēs*, -ei f. (Pline, Juvencus); *satiāre*, *satianter*; *essatiō* (époque impériale); *insatiātus*, *insatiābilis* « insatiable », traduction du gr. *ἄρατος*, et « dont on ne peut se rassasier »; *insatiābiliter*. V. aussi M. L. 7919, *satium*, et *assatiāre*, M. L. 717.

A *satis* se rattache :

satur, -ra, -rum : rassasié (surtout de nourriture). Ancien (Carm. Fr. Aru.), usuel. M. L. 7621.

Satur est sans doute pour *saturo-s*, dérivé à l'aide du suffixe -ro- d'un thème en -u- **saturo*.

Un féminin *satura* (scil. *lanx*), puis *satira* (époque impériale), substantivé a désigné une macédoine de fruits, de légumes, un mets composite, cf. Varr., Quaest. Plaut. II dans GLK I 486, 7, et P. F. 417, 1; et par dérivation, en littérature, une pièce de genres mêlés (cf. notre mot « farce »), pour s'appliquer spécialement ensuite à la satire d'Horace ou de Juvénal. C'est du moins l'explication des anciens, mais qui a chance d'être une étymologie populaire; sur une origine étrusque du mot, v. F. Muller, *Zur Gesch. d. römischen Satire*, Philol. 78 (1923), 230 sqq. L'expression *per saturam* s'applique à une loi de caractère composite; sur le sens et l'emploi de l'expression, v. Hammarström, *Eranos*, 25 (1927), 37 sqq.

De *satur* dérivent : *saturiās* (auquel la prose classique préfère *satiētās*); *saturō*, -ās, doublet de *satīō*, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés *saturāmen* (Paul. Nol.); *saturātīō*, -tor, tous de basse époque; *essaturō*, -turābilis; *insaturābilis*. Il en existe aussi un diminutif

familier *satullus* (Varr.) avec un dénominateur *satul* (id.), qui est demeuré dans les langues romanes : *saoul*, etc., M. L. 7620. Le diminutif *satillum* qu'on trouve dans Pl., Tri. 492, est peu sûr (*saillum*, Lindsay, dans les manuscrits palatins).

sati-, dans *satiētās* et *satiēre*, et aussi dans *sat*, etc., et *satis* ont l'air de formes adverbiales; cf. pour la finale, gr. *χαπλ* : *χαπλς*, etc., ou lat. *satis* face de még. *ἄτος*; l'explication par un ancien thème en -i, **satis* devenu invariable, est moins vraisemblable. Le vocalisme de *satis* est le même que celui de hom. *ἄ-ατος* « insatiable » à côté de l'adverbe *ἄ-ατος* « à satiété »; got. *saps* « rassasié », v. h. a. *sat*, all. *satt*, irl. *sathēch* « rassasié ». Le degré plein *a* de la racine figure dans irl. *sāth* « satiété », got. *du sofa* « *ἄ-ατος* », *mōnyn*, *ga-sopjan* « *χορτάσαι* » et lit. *sotūs* « rassasié », *sōtis* « fait de rassasier », v. pruss. *sāitūn* « tu rassasies ». Le grec seul conserve des formes verbales : hom. *ἄμεναι* (infinitif supposant un thème radical de type athématique), *ἄσαι*, *ἄσασθαι*, *ἄσων*, toutes formes où *ā* est conservé. — Les formes à -s- désideratif ont fourni des dérivés : irl. *sdsaim* « je rassasie » et, à côté, gr. (ion. et lesb.) *δάσω* « je rassasie », *δαση* « acte de rassasier ». — Lit. *sotūs* et lat. *satur* indiquent une forme à -u- après -t-. Il y a un -u- ajouté à la racine directement : arm. *y-ag* « satiété », *y-agim* « je me rassasie » (où *g* doit reposer sur un ancien *u*), v. al. *satt* « rassasié », *do syti* « à satiété », véd. *d-sinwan* (composé du participle d'un présent à infixe nasal à thème *si-n-* d'après quoi a été fait *asinōdh* « insatiable » (ou, inversement, le composé *d-sinwan* d'après *asinōdh*). Rares sont les formes verbales ne subsistant qu'exceptionnellement et dont les représentants diffèrent d'une langue à l'autre, en raison des éléments affectifs qui s'associent à son sens, mais dont on entretient quelque formation anciennes. Les formes à t : **sāt-*, **sat-* sont nombreuses; *satis* n'est pas isolé.

satura : v. *satur* sous *satis*.

saturreia, -ae f. : autre nom de la *cunila*, « sarriette » (depuis Ov.). Panroman, sauf roumain. M. L. 7623. I. W. s. u. Origine inconnue.

saturreia, -ōrum n. pl. D'après André, *Lex.*, contiennent de *satyrion* et de *saturnia* désignant des plantes aphrodisiaques (orchidées).

Sāturnus, -ī m. (doublet ancien *Saeturnus*, GIL 449) : Saturne, divinité italique; la légende en fait plus ancien roi du Latium, qui serait venu en Italie sous le règne de Janus. Identifié avec *Κρόνος* et devenu par un rapprochement avec *sātus* dû à l'étymologie populaire, le dieu des Semaines, époux de *Ops Cōnsiva* cf. Fest. 432, 17, *qui deus in Saliaribus Sat(e)rurnus* (li *Saeturnus*?) *nominatur, uidelicet a sationibus*. Peut-être d'origine étrusque; cf. F. Muller dans l'article cité s. *satur* et v. *crāpula*. M. L. 7624. A fourni le nom d'un jour en celtique : irl. *dia satharann*, gall. *dydd sadwrn* et en germanique : v. angl. *sāternesdæg*, etc.

Dérivés : *sāturnius* (-ī *uersūs* « vers saturniens *quibus Faunus fata cecinitis hominibus uidetur*, Fest. 423, 11); *Sāturninus* (gall. *Sadyrnin*); *Sātinnālis*, d'où *Sāturnālia*; *Sāturniācus*; *Sāturniāciū*; *Sāturnigēna* (poétique).

conceptis (se-), -idis f. : sorte de parfum. Mot de Plaut., Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme *maccis*.

scaevus, -a, -um : blessé, frappé. Se dit des personnes des choses, du physique comme du moral. Dans la langue familière s'emploie, sans doute par litote, au sens de « ivre » (attaqué par la boisson, ainsi Pétr. 67, 10) (Enn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, *haec nimirum sauciavit se flore Liberi*; cf. l'emploi de *sauciō*, Plt., Cas. 639-640, *nisi haec meraclo se perausū flore Liberi*). Ancien (Liv. Andr., Enn.), classique. Non roman.

Dérivés : *sauciō*, -ās et *consauciō*; *sauciātio* (Cic., Caes. 15, 43); *sauciētās* (un exemple de Caelius Aurelianus).

Adjectif expressif à vocalisme radical *a*; étymologie incertaine. Le sens de ombre. *sauitū* (T. E. VI b 60) est incertain.

scaevillum : v. le suivant.

scaevillum, -i n. : baiser amoureux; cf. Serv., in Ae. 4, 1260; *sauium voluptatis*... *scorto sauium*. Ancien (Plt.), tout familier.

Dérivés : *saiur*, -āris (et *saiur*), d'où *dissaiur* (Q. Cic. in Cic. Fam. 16, 27, 2); *saiuolum* (Catulle); *saiuātiō* (Plt.).

D'après Kretschmer, Glotta 9, 228, serait issu par diminution de **suaiuum* (*suaiuis*), mot de la langue antérieure ou amoureuse; cf. *saiuillum* dans Cat., Agr. 84, de **suaiuillum*, désignant une sorte de gâteau, et *saiuia* (Apl., Met. 6, 8; *suaii sauiātio* (Plt., Ba. 116). Cf. *baiuum*.

saurix : v. *sōrix*.

saurus, -i m. : saurel, poisson de mer. Emprunt au gr. *σαῦρος* (Laevius), passé en roman, également de la sens de « lézard ». M. L. 7627. Sans rapport avec *saurus* « brun clair, saur », M. L. 7626, sans doute germanique.

saxum, -i n. : pierre, et spécialement grosse pierre, roc, rocher : *saxum Tarpeium*, *saxum sacrum*. Ancien, usuel et classique, mais peu représenté dans les langues romanes, où il a été concurrencé par un mot nouveau, *petra*. M. L. 7631.

Dérivés et composés : *saxeus*, M. L. 7629; *saxōus*; *saxūtilis* (cf. *auūtilis*) : qui se tient dans les pierres; *saxiālis* (bas latin, cf. *glaciālis*); *saxulum* (un exemple de Cic., De Or. 1, 196) et *Saxula*; *saxētum* : terrain pierreux (rare); *saxiās*† : dureté, nature pierreuse (Cael. Aurel.); *saxicola* : qui adore les idoles de pierre (langue de l'Égise); *saxifer* (Valer. Fl.); *saxificus* : pétillant (épithète poétique de Méduse = *λυδοερ-ηκη*); *saxifragus* : qui se brise contre les rochers (Enn.) et *saxifraga*, -gum (-*frica*) : saxifrage; v. André, Lex., s. u.; M. L. 7630; *saxigena* (Prud.); *Subsaxana*, épithète de Cérés.

Pour la forme, *saxum* concorde avec v. isl. *sax*, v. h. a. *sahs* « couteau, épée courte »; mais le mot germanique appartient à un groupe de noms indiquant des objets tranchants : v. h. a. *sega*, *sego* « scie », *segasna*, *segansa* « faux », etc. Les mots germaniques sont donc évidemment de la famille de lat. *secāre*. Le lat. *saxum* y peut aussi à la rigueur être rattaché, mais par un autre pro-

cès de sens : le rapport serait de même ordre que celui de lat. *rūpēs* avec *rumpō*, v. sl. *skala* « pierre, rocher » avec lit. *skeliū* « je fends », etc. Pour le vocalisme, cf. lat. *sacēna*, avec *sac-* issu de **sk-*; mais l'a de v. h. a. *sahs*, etc., peut reposer sur *o*; il n'est donc pas évident que le mot latin et le mot germanique doivent être superposés.

scaevillum, *scaevillum* : v. *scamnum*.

scaebō, -is, *scaebi* (un exemple de *scaeberat* dans Lucilius, cité par Priscien, GLK II 507, 1), *scaebere* : gratter, se gratter. Mot de la langue familière. Non roman; le français, l'italien, le provençal ont *gratter*, *grattare*, *gratar* empruntés au germanique occidental; cf. all. *krazen*.

Formes nominales et dérivés : *scaebis*, -ei f. (et *scaebia*) « aspérité, rugosité » et « gale, lèpre, démangeaison » (sens physique et moral). Ancien (Cat.); technique et familier. M. L. 7634. De là *scaebio*, *ψωπιώ*, Pelag., *scaebialis*, *scaebidus*, *scaebiosus*, M. L. 7635, *scaebitūdō*, *scaebiola*.

scaeber, -bra, -brum (forme dialectale. *scafer* : *tofus inaequalis*, CGL V 243, 2?) : rugueux, raboteux (sens physique et moral), galeux, M. L. 7633 a; *scaebra*, -ōrum « dépôts, sédiments ». De là : *scaebro*, *scaebatus*, d'où **scaebare*, M. L. 7636 (conservé en espagnol et portugais), *scaebredō*, *scaebres* (Varr.), *scaebrius*, *scaebritia* (-*tiēs*), Plin., Col.

Avec vocalisme *o* de la racine : *scobis*, -is f. (et *scobe* dans Prisc., GLK II 320, 24) : râpure, raclure, copeau, etc.; *scobina* f. : râpe, lécoine; *dēscobinātus*, Varr. ap. Non. 99, 25 (cf. *deasciari*, *dērcinātus* dans Plaute). Les formes romanes remontent à *scobina* et **scoffina*, ce dernier sans doute dialectal. M. L. 7729; B. W. *égoine*.

Scaebō est un verbe technique à vocalisme radical *a*; par *scobis*, on voit que la racine avait la forme (**skobh-*), **skobh-*. Le perfectum *scaebi* a été fait sur *scaebō*, peut-être par Lucilius. On ne saurait dire si l'on a *a* ou *o* dans got. *skaban* « gratter », lit. *skabiū*, *skōbi* « gratter », v. russe *skobli* désignant sans doute une sorte de couteau à racler. Le grec *a* dans le groupe de *σκάπτω*; mais le sens est « creuser » et, en considération de pers. *škāfaš* « il fend », *kāfaš* « il creuse », dont *f* suppose **ph*, on ne peut dire si le φ de *σκάφο* « action de sarcler, bêcher », *σκαφή* « tombeau » et de l'aor. *σκάφημι* repose sur *bh* ou sur *ph*; le *p* de lette *kaps* « tombeau » est ambigu, de même que celui de v. sl. *kopati* « creuser »; le grec *a* dans *κόπτω* « je frappe », *κόπος* « coup, fatigue », etc. V. *scapula*. Il y a ici une racine d'emploi technique à formes variées et à sens variés; v. *scrobis*.

scaena : v. *scēna*.

scaevus, -a, -um : gauche, qui est à gauche ou qui vient de gauche. Usité surtout dans la langue augurale ou avec des sens figurés : subst. *scaeva*, -ae f. « présage qui vient à gauche »; *Scaeva*, *Scaeuola*, cognomen « gaucher ». Comme *laevus*, a le sens de « d'heureux augure, favorable »; cf. l'emploi de *bona scaeva* « bon présage » et *obscaevare* dans Plt., St. 461, 672 (v. *strēna*), Ps. 1438, et le témoignage de Varr., L. L. 7, 97, *pueris turpicula res in collo quaedam suspenditur, ne quid obsū, bonae scaevae causa scaeuola appellatur. Ea dicta ab*

scaeva, i. e. sinistra, quod quae sinistra sunt bona auspicia existimantur. D'autre part, comme *sinister*, l'adjectif *scaevus*, peut-être d'après le grec *σκαίος*, a pris (du reste rarement) le sens de « gauche, maladroite » et aussi de « défavorable, sinistre » (surtout dans Apulée); cf. P. F. 443, 8: *scaeva res dicitur mala, quasi sinistra: σκαίων enim Graece sinister dicitur*; mais *scaeva* avait conservé le sens de « présage » (indifférent, cf. Fest. 432, 26, *scaevam vulgus quidem et in bona et in mala re uocat, cum aiunt bonam et malam*). Ancien et repris par les archaïsants. Non roman. Outre *scaeuola* et *Scaeuinus*, on rencontre à l'époque impériale *scaeuitās* (Gell., Amm., Apul.) fait sur le modèle de gr. *σκαίωτης*.

Les noms pour « gauche » sont divers (par contraste avec celui de « droite »; v. aussi *sinister* opposé à *dexter*). Le latin, qui a *laeuus* en face de *laevis*, a de même *scaevus* en face de *σκαίος*; formation parallèle, avec diphtongue a radical, ou emprunt? De *scaevus*, *σκαίος*, on rapproche lit. *kairē* « main gauche », mais qui semble provenir de **krairē*. Irl. *cíotan* « la gauche » et gall. *chwih* « gauche » ne concordent pas; à en juger par *scandō* et les cas analogues, le vocalisme a est une variante expressive et populaire (v. *saeuus*). Du côté oriental, il y a des mots analogues: skr. *savyāh* et v. sl. *šujī* « gauche »; sl. *šujī* indique un ancien **seuyo-*, avec vocalisme e. Cf. *obscaenus*?

On a supposé pour *Scaeuola* une origine étrusque (cf. Schulze, *Lat. Eig.* 369-419), de même que pour *Scaeva*; mais la démonstration n'est pas aussi probante que l'affirme W. Schulze. *Scaeva*, *Scaeuola* rentrent dans la série des nombreux surnoms en -a. Tout au plus peut-on penser à un emprunt au grec.

scala, -ae f.?: *calices et calathi et scalae poculorum genera, ante ex ligno facta, inde et uocata: Graeci enim lignum κάθα uocauerunt*, Isid. 20, 5, 5.

Mot germanique: all. *Schale*, etc. V. Sofer, p. 154 sqq.

scāla: v. *scandō*.

scalmus, -ī m.: dame ou tolet, cheville pour l'aviron. Emprunt au gr. *σκαμός* (déjà dans Cicéron), passé dans les langues romanes. M. L. 7640.

scalpō, -is, -psī, -ptum, -ere: gratter. Ancien, populaire dans ce sens (comiques, satiriques, etc.). A pris dans la langue des graveurs et des statuaires un sens technique et a servi à traduire le gr. γλύφω « tailler, graver, inciser » et « sculpter ». Il n'y a pas de doute que la langue classique n'ait connu que *scalpō* et ses dérivés dans ces sens divers, et la différence que l'on a voulu établir entre *scalpō* = ξέω et *sculpō* = γλύφω n'est pas fondée. Varron ne connaît que *scalpō* (cf. L. L. 6, 96, « *scalperē* » a σκαλέειν); Diomède également, GLK I 378, 31: *scalpo, insculpo: quare « gemma scalpta » dicendum non « sculpta »; adiecta enim praepositione facit « sculpta »*. Mais à l'époque impériale, sur le modèle des composés *exsculpō* (déjà dans Plt., Ci. 541, avec un sens figuré), *insculpō*, on voit peu à peu se substituer à *scalpō* dans le sens technique un simple *sculpō*; et il s'établit une différenciation de caractère secondaire et récent entre *scalpō* « gratter » et *sculpō* « sculpter, tailler ». Les inscriptions de bonne époque et les bons manuscrits ne connaissent que les formes en a: les Acta frat. Arual. opposent correctement *scalptūra* (marmo-

ris) à *insculpō*; les index de Pline l'Ancien et de Varron montrent que les meilleurs manuscrits ont en *insculpō* (l'ol. 56, 388. Très souvent, là où les éditeurs lisent *scalptūra*, les manuscrits hésitent entre la forme en a et la forme en u; et la préférence donnée par les modernes à celle-ci n'est fondée que sur la différence de date qu'on suppose arbitrairement entre *scalpō* et *sculpō* (l'article du dictionnaire de Georges, 8^e éd., est à ce point de vue entièrement faux): ainsi, par exemple dans Ov., M. 10, 248, M¹ a *scalpsit* correctement corrigée par *sculpisit* adoptée par tous les éditeurs de seconde main; dans Hor., S. 2, 3, 22, les manuscrits partagent entre *sculptum* et *scalptum*; et la comparaison de C. 3, 11, 51 montre que cette dernière leçon est la bonne. La différence entre *scalpō* et *sculpō* est une différence non de sens, mais de date. Toutefois, la forme *sculpō*, d'abord évitée par les puristes, et attestée pour commencer dans les inscriptions de langue peu soignée (cf. Hülsen, l. 1.), a vers le III^e siècle fini par éliminer *scalpō* dans le sens de « sculpter »; c'est à partir de cette date qu'elle a dû se répandre dans les manuscrits, d'où elle a souvent chassé un ancien et authentique *scalpō*, c'est ainsi que dans Cic., Ac., 2, 31, 101, tous les éditeurs lisent: *non est e saxo sculptus aut e robore dicitur*, alors que Cicéron a fort probablement écrit *scalptus* (cf. N. D. 2, 60, 150, *itaque ad pingendum ad fingendum ad scalpendum... apta manus est*) ou *exsculptus*... *edocuit* (cf. Att. 13, 28, 2, *exsculperam*; 13, 47 a 1, *edocuit*). Il est à peu près certain que, jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, les écrivains n'ont connu que *scalpō*. Dans les gloses, la différenciation entre les deux formes est achevée et l'on y trouve: *scalpō, scalptor, scalptium, scalptium* (et naturellement *scalprum, scalpus, scalpellum, scalpuriō, scapellat*), comme aussi *sculpō* (et peut-être *sculpō, -ās*; cf. les gloses *sculpa γλύφω, γλύφω et sculpātor*, et le composé *exsculpō, -ās* dans Aus., Idyl. 11, Préf.), *sculptor, sculptūra, sculptus, sculptilia*. Les langues romanes ont conservé *scalperē* et un itératif **scalpiāre*; l'ital. *sculpire* suppose un double **sculpire*, cf. M. L. 7643, 7644, 7754.

Formes nominales, dérivés et composés: *scalprum* (et *scalper m.*, cf. *cultrum* et *culter*): outil tranchant. De ce sens général sont dérivés divers sens spéciaux dans les langues techniques: ciseaux (s. *fabrile*); tranchet (de cordonnier); lancette, bistouri; canif; serpe; cf. Rich et Daremberg-Saglio, s. u. Demeuré dans les langues romanes, cf. fr. *échoppe*, M. L. 7645. De *scalprātus* (en forme de serpe; *scalpalus* (Gloss.), *scapellum* (-lus, Celse; **scarpellum*): *scalpel*, M. L. 7642 et *scapellō, -ās* (Marc. Emp.), M. L. 7641; *scalptor, scalptūra* = graver, gravure; sculpteur, sculpture; cf. Plin. 36, 5, 1, *scalptores marmorum; scalptorium*; grattoir.

scalptiō, scalptiūdō (Gloss.): démanégeon, prurigo; *scalpurriō, -is*, Plt., Aul. 467 (*scalpuriō*, Gloss.); *scalpur(r)igō; scalticus*: dartreux (Theod. Prisc.).

exsculpō: arracher en grattant; faire sortir en creusant, d'où « faire sortir du marbre, sculpter » (cf. *ex primō*); Ancien (Plt.), comme le montre le vocalisme intérieur; *insculpō, -is*: tailler, sculpter dans (cf. *in cidō*). — A côté de ces formes anciennes existent de composés récents qui ont maintenu l'a: *adscalp*

circumsculptus (Plin.), *exscalpō*, *interscalptus*, *scalpō*, tous avec le sens de « gratter »; *auri-*, *denti-*, *scalpō* : cure-oreilles, cure-dents (cf. *ὄτογυροφί*).

sculpō : terme technique sans étymologie claire, comme les autres verbes à vocalisme radical a (cf. *caedō*, *claudō*, etc.). Même radical dans gr. *σκάλλω* « fouir » et *σκάλλω* « fouir ».

scambus : v. *scaurus*.

scannum, -i m. : 1° escabeau, marchepied, tabouret; banc; 2° dans la langue rustique « banquette de terre entre deux sillons »; qui, dans la langue des agriculteurs, a servi à désigner la « largeur » d'un champ, par opposition à *striga*, sa longueur. V. Rich, s. u. *Ann.* (Enn., A. 96); technique. M. L. 7649 et 7648, *scannum*. Celtique : irl. *scamon*, britt. *yscafñ*.

Dérivés : *scannātus* : en forme de *scannum*; *scabellum* : droit de banc; *scabellum* (*scabillum*, *scabellus*) : 1° petit tabouret, escabeau; cf. Varr., L. L. V (168, *qua simpliciter scansione scandebant in lectum non alium, scabellum; in alioreum, scannum; 2° instrument de musique composé essentiellement d'une semelle de bois très épaisse dans laquelle était insérée une lame vibrante*, cf. Rich, s. u. M. L. 7633; *scabillarius* (Inscr.); *scamellum* (-*millum*) : doublet de *scabellum*, également représenté dans les langues romanes, M. L. 7647, en germanique : v. h. a. *scamal*, et en celtique : corn. *scavel*. V. B. W. *escabeau*.

Il y a, pour exprimer la notion de « appuyer » et « ce qui sert à appuyer », des mots à **sk*- initial et labiale finale, mais avec élément interne variable et des différences dans la forme de la labiale, soit skr. *skabhñāti* « il était », *skambhāh* « étai, pilier », av. *fraskembō*, *frakimbanam* « étai, pilier » — lat. *scāpus* et dor. *σκάπτων*, att. *σκάπτων* « bâton » — et, avec cela, gr. *σκάπτουμαι* « j'appuie », *σκάπτω* (et variante *σκάμνω* d'après *σκάπτουμαι*); v. lat. *scipiō*. On peut penser à *σκάπτω* « j'appuie » et au groupe de gr. *σκήπτω*. Sur des mots de sens comparable et de forme **stebh-*, **stabh-*, v. W. H. s. u.

scandala (*sandala*, *scandula*), -a f. : épeautre (Plin.). Sans doute mot étranger, demeuré en roman (italien, langues hispaniques). M. L. 7650.

scandalum, -i n. : pierre d'achoppement; dispute, scandale. Emprunt fait par la langue de l'Église (Terullien) au gr. *σκάδαλον*; d'où *scandalizō*, *scandalōsus*. Formes savantes : fr. *scandale* (v. B. W. s. u.); irl. *scandal*.

scandō, -is (parfait et supin non attestés), *scandere* : monter, gravir; dans la langue de la grammaire, « scanner » les vers, par allusion aux mouvements du pied qu'on levait et baissait pour marquer la mesure (cf. en gr. *ἀραις* et *θέσις*). *Scandō* est ancien (Cat., Agr. 50, 2) et classique, mais rare, et remplacé par ses composés d'aspect déterminé *ad-* et *cōn-scandō*.

Dérivés : *scānsiō* (très rare, sauf au sens technique de « scansion »; on dit *ascēnsiō*); *scānsilis* (époque impériale); *scānsor* (Gl.); *scānsōrius* (Vitr.); **scānsus* n'existe pas.

scāla (de **skand-s-lā*; usité surtout au pluriel *scālae*) : échelle(s); marches d'escalier, M. L. 7637, et britt. *ysgol*. De là : *scālāris*, *scālārius*.

Composés : *ascendō* (*ads-*), *ascendī* et *ascendidi* à basse époque (cf. *prāndidi*; *ascendiderat*, Itala, Euang. Palat. Ioh. 6, 22) : monter; faire monter (Itala, Act. 9, 39, Cod. Laud., traduisant *ἀνιγαγον* ελξ); *ascendentēs* « ascendants », terme de la langue juridique (opposé à *dēscendentēs*); *ascēnsiō* (= *ἀνάληψις* dans la langue de l'Église), cf. M. L. 695; *ascēnsus*, -ūs m. : abstrait et concret, 1° montée, 2° degré, échelon, 3° terme de rhétorique = *χλίμαξ*; *cōnsēnsiō* : monter, spécialement « s'embarquer »; *cōnsēnsiō* (rare); *cōnsēnsus* (tardif); *dēscendō* (parfait *dēscendidi*, Valer., ap. Gell. 7, 9; Laber., *ibid.*) : descendre; *dēscēnsiō*, -sus, M. L. 2589, britt. *disaynn* et, dans la langue de l'Église, *cōndēscendō* = *συγκαταβαίνω*, cf. Cassian. Conl. 17, 20, 3, *cōndēscendisse se et a perfectionis rigore aliquid relaxasse*; *escendō* (*exsc-*) : monter, synonyme de *ascendō*, *escēnsiō* (T.-L.), *escēnsus* (Tac.). *Escēnsiō* a aussi le sens de « débarquement » : *escēnsiō ab nauibus in terram*, T.-L. 22, 20, 4; *inscendō* : monter dans ou sur; *inscēnsus*, -itiō; *trāscendō* : s'élever au delà, traverser.

Ascendō est représenté en italien, espagnol, vieux provençal, mais a été concurrencé par un dérivé de *mōns*, fr. *monter*, etc.; v. B. W. s. u.; M. L. 5668; *dēscendō* est panroman, M. L. 2588; le gallois a emprunté *ascen* et *disgyn*. Sur **scandāculum* « échelle, sonde » que supposent certaines formes romanes, v. M. L. 7649 a.

Scandō a le vocalisme radical a qui caractérise des formes populaires, expressives, telles que *caedō*. Ce vocalisme n'a rien d'essentiel; c'est une déviation qu'explique le caractère particulier du mot; le védique a des intensifs : *caniškadati*, *kāniškān*. Le celtique offre le vocalisme -e- qui est normal : m. irl. *scendū* « ils s'élancent », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. K. Spr.*, II, p. 616), gall. *cy-chwyn* « partir ». L'a est ambigu dans l'aoriste véd. *adhi-skān* « in-siluit », dans le parfait *cas-kanda* et dans v. irl. *secaind*, qui ont sans doute d'anciens o radicaux. Le présent skr. *skāndati*, en face de l'aoriste athématique *skan*, doit avoir été fait secondairement; les anciennes formes à e radical ont dû s'éliminer du sanskrit, où elles se seraient confondues avec la racine *chand-* « sembler », racine dans laquelle *ch-* a été généralisé. Le terme technique gr. *σκάδαλον* « piège, pierre d'achoppement » a le même vocalisme, expressif et populaire, que lat. *scandō*. — Pour les racines à **sk-* initial signifiant « sauter », v. *scateō*.

scandula, -a f. (et *scindula*, gr. *σχιδαε*) : bardeau, petite planche servant à la couverture d'un toit. Attesté depuis Hirtius; technique. V. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à *scandula* et *scindula*, M. L. 7652; à *scindula* le v. h. a. *scintala*, l'irl. *slind* « imbrex ». Le correspondant grec et la technique même de la fabrication du bardeau, que l'on obtient en fendant l'arbre suivant le fil du bois — c'est du moins ainsi que l'on procède en Savoie, où les chalets sont couverts avec des bardeaux de sapin — sont en faveur de *scindula*, quoique la présence de l'n soit étonnante.

Dérivés : *scandulāris*, *scandulārius*.

Il doit s'être produit des associations qu'il est actuellement impossible de déterminer et qui rendent difficile de faire un départ entre l'origine réelle et l' « étymologie populaire ».

scandulāca, -aē f. : *genus herbae frugibus inimicae*

quod eas uelut edera implicando necat, P. F. 443, 10; cuscute, cf. *scandala*. Cf., pour la finale, *portulaca*. Autre forme : *scandulacium*. Le rapport supposé avec *scandō* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

scapha, -ae f. : barque. Emprunt (depuis Plt.) au gr. *σκάφη* latinisé, d'où *scapharius* : caboteur (Inscr.); *scaphō*, -ōnis m. : cordage [qui tient la barque] (Caec.); *scaphula* (tardif, Vég., Cael. Aur.). M. L. 7653. Celtique : britt. *cafaf*; irl. *scaf*, *scabal*. De **scapa* provient le v. h. a. *scaf*.

***scaptos** (*scaptus*) : *sagitta*, Isid., Or. 18, 8, 2. Sans doute germanique; v. Sofer, 44.

scapula, -ae f. : sorte de vigne, synonyme de *uen-nucula*, Plin. 14, 34. Sans doute de *scāpus*.

scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.) : épaules; sens techniques : bras d'une machine (Vitr.); croupe d'une montagne (Tert.). Ancien (Cat., Plt.), usuel; sert de cognomen : *Scapula*, d'où *Scapulānus*. Peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7657, où il a été remplacé par *spatula*, v. B. W. *épaule*. Dérivés tardifs : *scapulāre* n., irl. *scabal* « scapulaire »; *scapulānus*, *interscapulae* = μετασπένιον (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois *destrame scapla* « in dextram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr. *σκάπτω* « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bèches à creuser la terre, est évidemment hypothétique; cf. la substitution postérieure de *spatula* à *scapula*. V. *scabō*; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leurs ressemblances avec des bèches. J. Bloch a signalé marathe *khavā*, de *skapaka*.

scāpus, -i m. : désigne d'une manière générale toute espèce de montant ou de soutien; spécialisé dans les langues techniques avec diverses acceptions : fût de colonne (d'où le sens de « membrum uirile »), d'escalier, montant de porte, tige de candélabre, fléau d'une romaine, cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, ensouple de tisserand autour duquel est enroulée la chaîne; cf. Rich, s. u. Depuis Varron; technique. Dérivés : *scāpulus* (Greg. T.). M. L. 7656, **scapiculus*.

V. *scamnum* et *scopa*. Peut-être emprunté au grec : cf. *σκάπτος* κλάδος (Hes.).

scara, -ae f. : escarre. Emprunt tardif (Cael. Aur.) au gr. *σχάρα*, avec chute de l'e initial comme dans *scia*, q. u. M. L. 2915 a, *eschāra*.

scarabaeus, -i m. : scarabée, escarbot, etc. (Phèdre, Pline). Sans doute dérivé du gr. *σκαρβέος* « crabe »; pour la variation à l'initiale, cf. *corium* et *scortum*; le doublet **scarafaius*, M. L. 7658, doit être d'origine osque; v. *crabō*. Sur les contaminations qui se sont produites entre *escarbot* et *escargot*, v. B. W.

scarda, -ae f. : poisson inconnu (Pol. Silv.).

scardia, -ae f. : autre nom de l'aristoloche, Ps.-Ap., Herb. 19 (seulement dans la classe β des manuscrits; cf. Howald-Sigerist, p. 57, l. 27 et appar. crit. ad l.).

scarfia, -ae f. : coquille d'œuf (GL). Latinisation tardive d'un mot germanique.

scarizō, -ās : emprunt tardif au gr. *σκαρίζω* « s'agiter vivement » (Iréen. I 24, 1; 30, 6).

scarificō, -ās (Colum., Pallad.), **scariflō** (Scrib. Larg.): scarifier; adaptations de *scarifō* (*scari-ficātiō*, -fātiō, Col., Plin.; -fātiō, Orib.), emprunt au gr. *σκαρίφωμαι*, sous l'influence de *scarificō*, etc. M. L. 7662. L'origine de germ. *schreppen*, *schrappen* est douteuse.

scarpinat : forme de glossaire, d'un verbe *scarpināre* « gratter », que supposent quelques formes romanes, M. L. 7663. Appartient au groupe des mots populaires en *sc-*, cf. *scabō*, *scalpō*, et suppose peut-être un verbe **scarpō*, alternant avec *carpō*, cf. *corium* et *scortum*. Les gloses ont bien une forme *scarpo* : *eligo*, CGL V 578, 15; mais ce *scarpo* n'est qu'une « graphie inverse », par « hyperurbanisme » (cf. *scia* de *excarpō*, doublet vulgaire de *excerpō*; cf. *dēcadō* (Isid., Or. 16, 2, 10) en face de *dēcido*).

scarus, -i m. : scare (déjà dans Ennius). Emprunt au gr. *σκάρος*, demeuré en italien, espagnol, portugais, M. L. 7664.

scateō, -ēs (et doublet ancien *scatō*, -is, -ēre), -ēre : sourdre, jaillir (d'une source). Le verbe évoque une idée d'abondance; aussi est-il employé dans le sens de « déborder, grouiller, regorger de » (cf. *abundō*). Ancien (Enn.), technique.

Dérivés : *scatebra* f. : jaillissement; eau jaillissante; *scatebrōsus*; *scatur(r)īō*, doublet expressif de *scateō*, d'où *scaturrez* (Varr. ap. Non. 172, 23) « source abondante »; *scatur(r)iginēs* (Front., Amm.); *scatur(r)iginōsus* (Col.). Les gloses attestent aussi *scatisō* CGL V 514 60 et 482, 53 (avec un doublet *scatisō* qui n'est peut-être qu'une faute de copiste); on y trouve aussi : *scatus* : *impetigo*, *sicca scabies*; *scaturio* (*scaterio* : *lepra*; confusion avec *scalpturīō*?).

Il n'y a pas d'autre rapprochement clair qu'avec lit. *skastū*, *skataū*, *skāsti* « sauter »; l'a du latin est du type des a du vocabulaire « populaire »; l'a lituanien est ambigu. — Si la racine ne se retrouve pas ailleurs, c'est que, pour « sauter », les formes expressives à *sk-* initial sont variées, ainsi gr. *σκαίρω*, *σκαρτάω* (et *σκαρδάω*, *καρδαίω*), sl. *skokū* « saut » (et tout le groupe), etc. On notera arm. *çayti* « il jaillit » (avec forme à *çh* « populaire » *çayt'i*), qui est intéressante pour le sens; le ç initial arménien s'explique bien par **sk-*.

scauria : v. *scōria*.

scaurantis, -a, -um : pied bot, *cuius calces retrorsum abundantius eminent* (Gloss.). Surnom romain : *Scaurus*, d'où *Scaurinus*, *Scaurianus*.

Le grec a *κατάρω*, ma's seulement dans les Hippocrates, dont la date est fort tardive. Il est peu probable qu'il y ait eu emprunt du latin au grec, et le contraire est plus vraisemblable, étant donné l'ancienneté du mot en latin. Les gloses expliquent *scaurus* par *σκαυρός*, *σκαλλός*, *σπερδλόπος*, *βλαισόπος*, mais ignorent *σκαύρος*, ce qui prouve que les rédacteurs ne connaissent que la forme latine de l'adjectif.

Adjectif à vocalisme radical a pour indiquer une infirmité. Cf. le type de *claudus*, *caecus*, etc. La structure du gr. *σκαυρός* (emprunté par Suét., Oth. 12, 4) est pareille. On rapproche skr. *khoraḥ* « boiteux », qui, comme *scaurus*, a un aspect « populaire » avec son *kh*.

scelus, -eris n. : 1° mauvaise action, faute, crime;

20 dans la langue familière, terme d'injure « vaurien, criminel ». Terme général, sans doute d'origine religieuse; cf. dans la formule du *uer sacrum* conservée par T.-L. 22, 10, 5, *si quis clepsit, ne populo scelus esto, neue cui cleptum erit*; et le sens de *scelerâre* « souiller », opposé à *pius* dans Vg., Ae. 3, 42, *parce pius scelerare manus*; de même *scelerâtus*, e. g. *scelerata terra*, id., ibid. 3, 60; *Scelerâtus Vicus, Campus*, etc. On trouve aussi dans la langue familière *scelus* avec le sens de « malheur, infortune », et *scelustus* avec le sens de « malheureux »; cf. Plt., Cap. 762; Mo. 563, *ne ego sum miser, | scelustus, natus dis inimicus omnibus*. Les deux sens de « malheureux » et « misérable » sont réunis, As. 476, *sceluste, non audes mihi scelusto subuenire?* Ancien, classique, usuel. Non roman.

Derivés : *scelustus* : très fréquent dans la langue de la comédie; Cicéron ne l'applique qu'à des choses ou à des mots abstraits : *res, facinus*; pour les personnes, il se sert de *scelerâtus*; *scelerôsus* (archaïque et postclassique); *scelerô*, -*as* (rare et seulement poétique; premier exemple dans Catulle) : souiller; *scelerâtus* (très fréquent; cf. *scelerâta (herba)*, v. André, *Lex.*, s. u.), d'où *cônscelerô* et *cônscelerâtus*. L'existence d'un adjectif *scelustus* dans Plaute est douteuse; v. G. Lodge, *Lex. Plaut.*, s. u. L'adjectif gallois *yscelter* est issu de *scelere*.

Évidemment ancien, mais sans correspondant. Le rapprochement avec skr. *skhâlâti* « il fait un faux pas », arm. *szalim* « je fais un faux pas, je commets une faute » est possible (cf. *peccô*), mais ne s'impose pas; celui avec got. *skulan*, lit. *skelgti* « devoir » pas davantage, encore moins celui avec gr. *σκέλος* « jambe ». Faute de concordance exacte, on ne sort pas de vagues possibilités. Cf. encore hitt. *iškallâ(i)* « briser, mutiler ».

scœna (et *scœna*, graphie fréquente qui note sans doute un *ê* ouvert; aussi *scaina*, par « contrepel », CIL I² 1794), -*ae* f. : scène (sens propre et figuré); puis « spectacle, spectateurs ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Irl. *scian*. Germanique : v. h. a. *giscin*, v. angl. *scin(n)* « phantasma ».

Derivés et composés : *sc(a)enâlis* (rare, Lucr.); *sc(a)enârius* (Amm.); *sc(a)enânilis* (Varr.); *sc(a)enânicus* (id.). Mais l'adjectif le plus employé est *sc(a)enicus* du gr. *σκηνικός* substantivé dans *sc(a)enicus*, -*a* « acteur, actrice », avec son adverbe *sc(a)enicô* (Quint.); *proscœnium* (-*scœ*) : avant-scène; emprunt au gr. *προσκήνιον*, déjà dans Plaute; technique.

Le mot latin, avec tout son groupe, est emprunté au gr. *σκηνή*, dans la mesure où ce mot grec a un sens technique et s'applique à des choses du théâtre. Mais la forme ionienne-attique *σκηνή* ne rend pas compte de la graphie *scœna*, et la forme *σκᾶνᾶ* des autres dialectes ne fournit pas davantage une explication.

Un intermédiaire étrusque est possible; et la graphie *scœna* rappelle les transcriptions étrusques *Calaina*, *Laeis* de gr. *Γαλήνη*, *Λαῖς*. Cf. aussi *Sæturnus*, *Aesculâpius*, *paeletz* et, inversement, *crâpula*. Le mot ferait partie des mots relatifs aux jeux et au théâtre venus par l'étrusque : *lūdus*, *persôna*, *histriô*, *sporta*, etc.

scœna : v. *scœna*.

sceptrum (et *scaeptrum*, cf. *scœna*), -*i* n. : sceptre.

Emprunt au gr. *σκηπτρον*, latinisé (depuis Lucr., Cic.); composés poétiques *sceptri-fer*, -*ger* = *σκηπτοῦχος* (Hom.), *σκηπτροφόρος* (Anth.).

schœda : v. *scida*.

schœdus, -*as*, -*um* : impromptu, fait sur-le-champ. Emprunt au gr. *σχέδιος*; d'où *schœdia* : *genus nauigiî incoordinium*, i. e. *trabibus tantum inter se nexis factum, unde mala poemata schœdia appellantur*, P. F. 451, 9. M. L. 7680.

schœma (-*scœ*), -*ae* f. (puis *schœma*, -*atis* n.) : figure, aspect; figure de rhétorique, figure de géométrie. Plaute a seulement *schœma*, -*ae* (Am. 117, Pe. 463). Emprunt au gr. *σχῆμα* (les termes latins correspondants sont *habitus* et *figûra*), entré d'abord en latin par la voie orale et passé dans la première déclinaison, et par là rangé dans la catégorie des féminins, puis refait par la langue écrite sur le modèle grec plus fréquent *σχῆμα*. Adverbe plautinien : *ineuschemê*. M. L. 7684 a. Irl. *sciam*.

schidia, -*arum* f. pl. : copeaux. Emprunt (Vitr.) au gr. *σχίδια*, demeuré dans quelques langues romanes. M. L. 7689.

schisma, -*atis* n. : séparation, schisme. Emprunt de la langue de l'Église (Tert.) au gr. *σχίσμα*. M. L. 7693.

schoenus (-*num*), -*m*. : sorte de jonc, dont on tirait un parfum grossier dont se servaient les prostituées de bas étage; Plaute, pour cette raison, a *schoenicula*, Ci. 107. Emprunt au gr. *σχοίνος*.

schola (*scola*), -*ae* f. : école (sens abstrait ou concret), exercice d'école, etc. Emprunt au gr. *σχολή* (Lucil.), d'abord rendu par *lūdus* et dont le sens est ainsi défini par Festus, 470, 14, *scholae dictae sunt non ab otio ac uacatione omni, sed quod, ceteris rebus omissis, uacare liberalibus studiis pueri debent*. Le sens de « repos, lieu de repos » est conservé dans une expression technique : *schola lâbri*, *schola aluei* qui désigne une sorte de salle d'attente ou de repos dans les bains, cf. Rich, s. u., et dans *Octauiae scholae* « galerie d'Octavie » (Plin. 36, 29). Représenté en roman par des formes savantes, M. L. 7703; B. W. *école*. Irl. *scol*, britt. *yscol*; germanique : ags. *scol*, etc. Derivés latins : *scholâris* (époque impériale), M. L. 7704; *antescholârius* (Pétr., CIL VI 14672, 9); *antescholânus* (Gloss.). Les autres dérivés : *scholasticus*, etc., sont des calques du grec.

scia, -*ae* f. : os de la hanche (Plin., Val.); *sciaticus* : qui a la goutte sciaticque (id.); *sciaticum* (Ps.-Apul.); formes tardives de *ischias*, *ischiatricus*, -*cum* (avec t au lieu de d d'après *arthriticus*, etc.), du gr. *ισχιάς*, *ισχιαδικός*. Cf. *scara*, *Spania*, pour *Hispania*, etc., par « hyperurbanisme ». M. L. 4549. Celtique : irl. *siatag*.

scida, -*ae* f. : feuille de papyrus, feuillet. *Scida* est la graphie des manuscrits de Cic., Fam. 15, 16, 1; Att. 1, 20, 7, et de Quint. 1, 8, 19; aussi a-t-on pensé à rattacher le mot à *scindô*, mais la formation serait sans exemple. D'autre part, le palimpseste de Pline, 13, 77, a la leçon *schida* (comme Martial 4, 89, 4), et Charisius, GLK 1, 107, note : « *scida* » ἀπό τοῦ σχίειν. Ceci incline à penser que *sc(h)ida* est une déformation de *schœda* (cf. *schœdus* par étymologie populaire, sous la double influence de *σχίω* et de *scindô*). De *schœda* dérive *schedula*

« cédula » (Hier., in Ruf. 3, 2). M. L. 7678, 7681. Irl. *sgeotha*; germanique : all. *Zettel*. †

scilicet adv. : évidemment (= δηλονότι), sans doute. Adverbe affirmatif, fréquent dans la langue parlée, souvent avec valeur ironique. Attesté de tout temps; non roman. Cf. *ilicet*.

L'étymologie *scire licet* apparaissait encore assez nettement pour que *scilicet* ait pu être accompagné, sans doute par recomposition étymologique, d'une proposition infinitive, complément de *scire*; e. g. Pl., Ru. 395, *nunc eam cum nauī scilicet abiisse pessum in altum*.

scilla, -ae f. : seille ou oignon marin. Emprunt au gr. σκόλλα, comme les dérivés *scillinus*, *scillitēs*. V. aussi *squilla*.

Sur *sylla* « sorte de luzerne », qui est sans rapport avec *scilla*, v. M. L. 8494 a.

scineus (*stinchus*, *stingus*), -ī m. : nom d'un lézard (Plin.); transcription du gr. σκίρκος, dont la chair passait pour aphrodisiaquelet qui a été pris pour un nom de plante à la même propriété, l'*orchis* ou *satyrion*; v. André, R. Phil., 1954, p. 60.

scindō, -is, **scicidī** (puis *scidī* tiré des composés), **scissum**, -ere : 1° fendre (s. *cuneis lignum*, comme *findō*, de même formation); et par suite « déchirer », s. *uestem*; puis « arracher », s. *comam*; 2° par dérivation « diviser, séparer », quelquefois « interrompre ». Ancien (Naev.), usuel et classique. Ne semble pas représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7719; certaines formes supposent un dérivé **scisāre*, M. L. 7725.

Dérivés et composés : **scidium** dans *dis-scidium* « déchirement, séparation, divorce », synonyme de *discissio*, joint par Lucrèce à *perscindere*, 6, 293; cf. Cyr., Un. eccl. 23, *scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari*. Rien de commun avec *cadō*, malgré Walde; cf. gr. σκίσμα, et aussi *ex(s)cidio*, *ex(s)cidium*, dont le rapport avec *exscindō* est évident; cf. Vg., Ae. 1, 177, *nec posse Argolicis exscindi Pergama telis*; et, 12, 655, *diecturum arces Italum exscidioque daturum*; mais des confusions ont pu se produire entre *cadō*, *caedō*, *scindō*, en raison du voisinage de sens, et, pour les composés de *caedō* et *scindō*, l'homonymie de certaines formes. Pour *excidio*, le Thes. note : « ab *exscindo*, ut uid. (cf. *excidium*...) »; contra *cidio* : PAVL. FEST : p. 80 *-nem urbis a caedendo dictam manifestum est...* At fortasse re uera duae uoces i. *-cidio* et *-cidio* exitissime putandae sunt; cf. *abscidio*, *occidio* (V 2, 1234, 60 sqq.); *scissio* (Macr., Vulg.); *scissor* « écuyer tranchant » (Pétr.); *scissura* (époque impériale); *scissus*, *-ūs* (Gloss.); *scissilis* (Cels.); *scissim* (Prud.), tous tardifs.

ab-scindō = ἀποσχιζω, souvent confondu avec *abs-cidō*; *circum-*, *cōn-scindō*, M. L. 2156; *discindō* = διασχιζω; *exscindō*; *interscindō* = skr. *antār-chid* « séparer en coupant »; *per-*, *prae-*, *prō-* (M. L. 6786), *re-*, *trān(s)-scindō*.

La racine de *scindō* fournissait un aoriste radical athématique, conservé dans véd. *chedma* « nous avons coupé » (le thématique *āchidat* est fait sur la 3^e plur. *āchid-an*, qui est attestée). Le présent est du type à infixé nasal dans véd. *chināti* « il coupe », 3^e plur. *chin-*

dānti, comme dans lat. *scindō*. Le perfectum *scicidī* est comparable à skr. *cichide*. *Scindō* se comporte vis-à-vis de véd. *chināti* comme *findō* vis-à-vis de skr. *bhīndati* « il fend », de la racine *bhid-*. — A côté de la racine normale **skeid-*, établie par les faits sanskrits, il y a une forme expressive à *-kh-*, attestée par le groupe de gr. σχιζω (présent secondaire dérivé d'un aoriste athématique) et de véd. *khidati* « il déchire », forme sans s d'une racine *skhid-* aussi attestée : véd. *askhidat*. Le latin ne distinguant pas *kh* de *k* non aspiré, on n'a pas le moyen de décider si le groupe de *scindō* repose sur **skid-* ou sur **skhid-*. — Le verbe à vocalisme populaire, expressif, lat. *caedō*, est sans doute une forme de ce groupe. Sur les formes celtiques peut-être apparentées v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 77. Lit. *skēdziu* « je coupe (un liquide), je filtre » est ambigu : *k* peut reposer sur *k* ou *kh*, *ē* sur n'importe quelle diphtongue en *-i-*; mais le sl. *čistū* « pur » indique *k* et sans doute *i*; sl. *čēditi* « διαλλειν » a un ancien *k*. Le *gd* de arm. *ciem* « j'égratigne, j'écorche » doit reposer sur **skid-*; il exclut *skh-* et concorde ainsi avec véd. *chināti*. Comme la racine fournissait un aoriste radical athématique, il a pu y avoir, à la finale, une alternance de la sourde et de la sonore, ce qui expliquerait que, à côté de v. angl. *scitan* « cacāre », qu'on rapproche d'ordinaire, le germanique ait, avec des représentants de *-t-*, got. *skaidan* « séparer ».

scindula : v. *scandula*.

scinip(h)es (-fes, *cini-*), -um f. pl. : artisan, ver du bois. Emprunt (attesté depuis Pétrone, Sat. 98) au gr. σκινίπης, κνίπης et σκίπεγ.

scintilla, -ae f. : étincelle. S'emploie au propre et au figuré, et comme nom propre. Ancien, usuel. M. L. 7720.

Dérivés : *scintillula*; *scintillō*, -ās, M. L. 7721; *scintillatiō* (Plin.); *scintillosus* (Cassiod.).

Mot expressif. Le vocalisme *i* joue un rôle pareil dans le nom grec de « l'étincelle », σκινθήρ, et dans gr. σκίθω; cf. *cicindela*.

sciō, -is, -iū (et *sciū*, d'où les formes contractes *scisti*, *scisse*, etc., fut. *scibō*), **scitum**, **scire** : savoir; *sciēs* « qui sait » (opposé à *insciēs*, *imprudēs*, d'où le sens de « à bon escient ») substantivé *sciēs*, e. g. : *uitis pampinari, sed a sciēte*, Varr., R. R. 1, 31, 1; *sciēs esse* « être au courant de », *sciētem facere*, etc. *Sciēs*, traité comme adjectif, a un comparatif et un superlatif, comme *sapiēs*, et un adjectif *scienter*.

Le sens de « savoir » est le seul attesté pour *scire*; on trouve parfois, chez les historiens de l'époque impériale, le sens de « décider, décréter », e. g. T.-L. 26, 33, 10, ut *tribunus plebis rogationem ferret sciretque plebs uti...* mais c'est par suite d'une confusion avec *sciscō*, due à ce que les deux verbes ont un même parfait et un même supin; de même, Tacite, H. 4, 80, 1, emploie *adsciri* abusivement pour *adscisci*. Ces exemples n'autorisent pas à conclure que le sens premier de *sciō* était « décider », encore moins à déduire que ce sens moral de « décider » provient d'un plus ancien sens physique de « séparer, trancher ». Ancien, usuel, classique. Peu représenté dans les langues romanes, où il a subi la concurrence d'un verbe de forme plus pleine, et plus expressif, *sapere*,

M. L. 7722, et 7727, *sciūta*; 7239, *rescīre*. V. B. W. sous *savoir*.

^{2o} *sciō*, *-is*, *sciūi*, *sciūm* : inchoatif, « chercher à savoir, s'informer », par exemple Acc. ap. Non. 505, 15, *ibō ad eam ut sciācam quid uelint*; spécialisés dans la langue du droit public au sens de « discuter, débattre une question », *sciācere rogationem*, d'où *sciūi* « j'ai débattu et je décide », par suite « je décrète », *sciūm* « décret », *populi*-, *plēbi-sciūm* « décision du peuple, de la plèbe ». Le sens du parfait s'est ensuite étendu au présent (comme dans *nōscō vis-à-vis de nōui*; cf. l'emploi de *sciō* au sens de *sciō* dans Plt., Ba. 301-302, *auferimus aurum... | palam atque aperte, ut illi id factum sciācerent*); de là des emplois comme Cic., Leg. 2, 5, 13, *multa perniciose sciācantur in populis* (joint à *sancire*).

^{3o} *sciōtor*, *-āris* : itératif intensif bâti sur *sciūus* (de *sciō*) « chercher à savoir » (archaïque, poétique et tardif). Évité par la prose classique, qui lui préfère la forme tirée de *sciō* (comme *agiō* de *agō*) : *sciōscitor* (*sciōscitō*, Plt., Merc. 386); d'où *sciōscitātor*, *-tiō*, d'époque impériale. M. L. 7726?

Dérivés et composés : 1^o de *sciō* :

sciūus : qui sait, doublet de *sciēns*, rare et non classique sous cette forme, mais très usité dans les composés : *cōsciūus* = *συνειδός* « qui sait avec d'autres, conscient de, confident, témoin, complice ». Souvent joint à *mēns*, *animus*, ou accompagné d'un pronom au datif, e. g. Tér., Ad. 348, *cōsciā mihi sum a me culpam esse hanc procul*; d'où *cōsciēntia* (= *τὸ συνειδός*) « connaissance commune, conscience, complexité », souvent avec une valeur péjorative. C'est le sens de *cōsciūus* qui a amené Horace à créer *cōsciūre* sur le modèle de *συνειδός*, Ep. 1, 1, 61, *nil cōsciūre sibi, nulla pallescere culpa*; *insciūus*, *nesciūus* (ce dernier fait sur *nesciō*); *praesciūus*. De *sciūus* apparaît à basse époque un diminutif *sciōulus*. De *sciēns* a été dérivé *sciēntia* : science (= *ἐπιστήμη*), britt. *sciānt*, *sciēnt*; *sciēntiōla* (Aug., Arn.), *sciēntiālis*, *sciēntificus* (Boèce); *insciēns* (formé sur *insciūus*), *insciēntia*; *sciōbilis* : qui peut être su (Tert., Mart. Capella); *nesciō* : « je ne sais pas », ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. M. L. 5899, 5900.

2^o de *sciō* :

sciūus : adjectif en *-to*- marquant l'état (cf. *adolēscō/adultus*) « qui a appris à connaître, qui sait, savant »; se dit surtout des personnes, mais aussi des choses : *sciūm cōnsilium*; par extension, « bien fait », cf. Plt., Merc. 755, *sati sciūm filium mulieris*, sens fréquent surtout dans le diminutif *sciūulus* (Plt. repris par Apul., Arn.); *insciūus* : ignorant; *insciūta*. La langue distingue *insciēns*, *insciūus* de *insciūus*; le premier signifie seulement « qui ne sait pas », *haec insciēntie me euenerunt* « ces choses se sont faites à mon insu ». Dans *insciūus*, à l'idée d'ignorance se joint une nuance de blâme ou de mépris.

Sciō a fourni un certain nombre de composés avec préfixe, dont les uns appartiennent à la langue du droit et ont un sens dérivé de celui de « décider »; les autres, au contraire, se rattachent simplement au sens de « savoir ». On a ainsi :

1^o *adsciō* : adjoindre par décret, ou officiellement, Cic., Rep. 2, 25, *regem alienigenam... sibi... populū*

adsciūit eumque... Romam Curibus acciūit; Leg. 2, 19, *deos... aduenas... publice adsciōtos*. En droit privé « s'adjoindre par adoption ». Dans la langue courante est devenu synonyme de *arcessō*, *adiungō*, *assūmō*; cf. P. F. 13, 22. Sur *adsciō* d'après *adsciū* a été formé *adsciō*, peut-être sous l'influence de *acciō*. *Adsciō* est rare : premier exemple dans Vg., Aen. 12, 38.

cōnsciō : arrêter, décider en commun ou d'accord avec d'autres. Joint à *cōnsentiō*, *cēnsē*. Dans la langue commune, « arrêter, décider », surtout dans l'expression *mortem sibi cōnsciācere*. A basse époque, quelquefois synonyme de *sibi comparāre*.

dēsciō « *sciāscendō dēficere* », abandonner un parti, une alliance, etc., à la suite d'une délibération publique; cf. Caes., B. C. 1, 60, 5, *multae longinquoires ciuitates ab Afranio dēsciūnt*. Dans la langue courante est devenu synonyme de *dēficiō*, *dēsērō*; ainsi dans le Mon. d'Ancre, 5, 28, *dēsciācentem* est traduit par ἀποτάμνω.

2^o *per-sciō* : s'informer en détail (très rare et tardif, un exemple de Dict. Cret.).

prae-sciō : chercher à deviner (Vg., Col.); *re-sciō* : venir à savoir, apprendre par contre-coup (surtout langue familière, Plt., Tér.). *Resciō* semble avoir été formé sur *resciō*; cf. Gell. 2, 19.

L'italique n'a pas trace d'un correspondant du parfait indo-européen attesté par skr. *veda*, gr. (F) *οἶδα*, got. *waît* « je sais », que le celtique conserve, au contraire. Le latin a recouru à une racine qui n'a de correspondant dans aucune autre langue. On admet d'ordinaire que le sens initial serait « décider », plus anciennement « trancher »; cf. skr. *chyāti* « il coupe » et irl. *scian* « couteau ». Mais autre chose est « cribler, séparer », qui a fourni *cernō*, autre chose « couper ». Le sens de *dē-sciō* est dû au préverbe, et *plēbiscium* n'indique rien. Le rapprochement avec le groupe de « couper » est en l'air, tout en étant, semble-t-il, le seul possible. Des mots comme *sciō*, *sciō* n'ont pas de chance d'être des emprunts. Le hitite a « savoir » (de *sk-) *sék-/šak*; cf. Vaillant, BSL XLII, p. 84 sqq.

sciōpiō, *-ōnis* m. : bâton, sceptre. Surnom célèbre de la gens *Cornelia*. Ancien (Plt.), conservé surtout à l'époque impériale dans la langue de la chancellerie : *s. eburneus*. Non roman.

Cf. gr. *σάπρωμαι* « j'appuie », *σάπρων* « bâton », et v. *scamnum*, pour l'ensemble du groupe; peut-être *cippus*?

scirpus (quelquefois *sirpus*), *-i* m. : jonc. Ancien (Plt., Enn.). M. L. 7724; et germanique : v. h. a. *sciūf*, etc.

Dérivés : *scirpeus* (*sir-*) : de jonc; *scirpea* : panier de jonc, caisse de tombereau, M. L. 7723; *scirpiculus*, *-a*, *-um* et *scirpiculus*, *-i* m. (*scirpicula* f.), même sens que les précédents, avec les graphies *sir-*, *surp-*; *scirpō* (*sirpō*), *-ās* : tresser, lier avec du jonc; *scirpula* : sorte de vigne.

Pas de rapprochement clair.†

sciūrus, *-i* m. : écoreuil. Emprunt au gr. *σκιουρος*, devenu dans la langue populaire *sciūriolus*, par dissimilation du diminutif **sciūriolus*, CGL III 569, 76. M. L. 8003; B. W. s. u.

sclareaia, -ae f. : nom de plante (*salvia sclarea* « sclarée, ormin, toute-bonne »). Tardif (Gargil. Mart., De med. 62, et Capit. carol. de uillis); cf. A. Thomas, Rev. Philol. 31 (1907), 199 sqq. Sans doute mot étranger, d'origine inconnue.

scloppus : v. *siloppus*.

scobis : v. *scabō*.

scolopendra, -ae f. : 1° scolopendre; 2° poisson de mer. Transcription du gr. σκολοπέδρα déjà dans Pline. Passé dans le latin vulgaire et de là dans quelques dialectes romans; v. M. L. 7730 et Schuchardt, Z. f. roman. Philol. 32, 238 sqq.

scomber, -brī m. : maquereau. Emprunt au gr. σκόμπος (depuis Plt.). M. L. 7733.

scopa, -ae f. : nom de plante, s. *rēgia* (Plin. 21, 28; 25, 44), variété d'ansérine. — Même mot que le suivant? V. André, *Lex.*, s. u.

scōpae, -ārum f. : balai. Le singulier est tiré du pluriel plus fréquent *scōpae* « brins, brindilles, balayures »; cf. Varr., L. L. 8, 7, *unae dicuntur scopae*; et 9, 24, *scopae, non dicitur una scopa*. Ancien (Naev., Cat.); technique et familier. Celtique : irl. *sciap*; britt. *yscub*, *yscubawr*. V. fr. *escoupe* et *écouvillon*.

Dérivés : *scōpō*, -ās : balayer (Vulg.); *scōpārius* : balayeur (Dig.); *scōpulae*, *scōpiliae* (Gloss.); *scōpiō*, -ōnis m. « raffe » ou « rafle », grappe de raisins sans grains; attesté aussi sous la forme *scōpius*. M. L. 7734, 7735, 7736, 7737.

V. le groupe de *scāpus*, etc.

scōpulus, -ī m. : rocher, écueil. Emprunt ancien (Enn.) fait par voie orale et latinisé au gr. σκόπελος apparenté à σκέπτομαι, v. Vendryes, *Choix d'études*, p. 124; s'emploie au propre comme au figuré. Dérivé : *scōpulosus*. Panroman, sauf roumain. M. L. 7738; B. W. écueil.

scordalus, -ī m. : querelleur; *scordalia*, -ae f. Mots populaires de la latinité impériale (Pétr., Sén.). Sans doute mot d'argot grec *σκόρδαλος, dérivé de σκόρδος, σκόρδον, par allusion à l'habitude de nourrir avec de l'ail les coqs de combats; cf. σκοροδίζω « nourrir avec de l'ail », et par suite « exciter, aigrir, exaspérer » (Aristophane).

scordiscus, -ī m. : selle de cheval; *scordiscum*, cuir cru; *scordiscārius*. Mots tardifs, de *Scordisci*, peuple d'Illyrie.

scōria (*scau*), -ae f. : scorie (Plin.). Emprunt au gr. σκόρια. M. L. 7739.

scōpiō, -ōnis m. (et doublets poétiques *scorpius*, *scorpius*) : 1° scorpion et « rascasse »; 2° nom de plantes diverses; 3° objets évoquant le scorpion, machine de guerre, fouet à pointes de fer, tas de pierres. Emprunt au gr. σκόπιος, Σκοπιών (nom propre). M. L. 7741, 7741 a et 7740 *scorpaena*. Irl. *scoirp*. Dérivés latins : *scōpiōnis*, *scōpiacum*. De *scōpiōnem* provient got. *skaurpio*.

scortum, -ī n. : 1° peau, cuir; 2° prostitué, prostituée (cf. le français vulgaire « peau ») « *quia ut pelliculae subiguntur* »; cf. Hammarström, *Eranos* 23 (1925),

104 sqq.; et aussi Don. in Eu. 424, *abdomen in corpore feminarum patiens iniuriae coitus scortum dicitur*. Une forme *scortis* « d'après *pellis?* » est supposée par la glose; *scortus*; i. e. *pelles testium arietinorum, ab eisdem pellibus dicti*, P. F. 443, 8. Ancien; technique ou familier. Non roman.

Dérivés : *scorteus* : de peau, d'où *scortea* « écorce » dans les langues romanes, M. L. 7742 et B. W. s. u.; *scortia* : outre pour l'huile (Diocl.); *scortinus*. Au sens de « prostituée » se rattachent : *scortulum*; *scortillum*; *scortor*, -āris (irl. *cortan?*); *scortiator*, -tus, mots de la langue familière ou vulgaire.

Pour l'étymologie, v. *corium*. La racine est de la forme *sker-; cf. v. h. a. *sceran* « couper, tondre », irl. *scaraim* « je me sépare » et, pour le sens, v. sl. *skora* « peau », à côté de *kora* « écorce ».

scoruscus, **scorisicus** : v. *coruscus*.

scotōmia, -ae f. : *ab accidenti nomen sumpsit, quod repentinae tenebras ingerat oculis cum uertigine capitis*, Isid. 4, 7, 3. Adaptation tardive de gr. σκότωμα, v. Soffer, p. 155; *scotōmō*, -ās : étourdir; *scotōmaticus*.

scrat̄tae (*scrap̄tae*) : mot de Plt., *Nerul. fr.* 97 L., que Festus 448, 4 explique par « *nugatoriae ac despicendae mulieres... ab [h]is quae screea idem appellabant* ». Fait partie d'un ensemble obscur : *scrat̄tae*, *scrupp̄dae* (*scrup̄pedae*, Varr., L. L. 7, 65), *strittibillae* (*strittuillae*, Gell. 3, 3, 6), *sordidae* (*tantulae*, Varr., *ibid.*). Cf. Hammarström, *Eranos* 23 (1926), 111 sqq.

Mot de type populaire en -a, comme *scurra*, etc.; forme peu sûre (*sartae* P. F. 449, 1).

scrautum : *pellicem, in quo sagittae reconduntur, appellatum ab eadem causa qua scortum*, P. F. 459, 7. Sans doute identique à *scrotum*, -ī n. « scrotum » (Cels.). Peut-être faut-il y rattacher *scrūta*, -ōrum « nippes, vieilles hardes » (v. ce mot), *scrūtulus*, *scrūtulus* « ventre de porc farci »? Cf. *raudus/rōdus/rūdus*; *nōgae* et *nūgae*. V. *scortum*.

On rapproche les formes germaniques du type v. h. a. *scrōtan* « couper, tailler », *scrot* « coupe ».

screea n. pl. (cf. Fest. 448, 4 s. u. *scrat̄tae*) : crachats. Peut-être le nom est tiré du verbe *screeō*, -ās : cracher (en râclant la gorge, expectorer), dont dérivent *screeōtor*, *screeātus*, uniquement dans Plt. et Tér., *eescreō* (cf. *expuō*), *cōnscreor*. Non roman. Sans doute onomatopée, comme les formes romanes dérivées de types *krak- (B. W. *cracher*), *rak-, *rūsp-, M. L. 4752, 7017, 7461. Cf. *crepō*: Mot expressif, comme *spuō*.

scrib(i)lita, -ae f. : tarte au fromage (v. Caton, *Agr.* 78); de là *scrib(i)litiarius*. Rare et familier.

Rappelle certains dérivés grecs en -ττης; cf. W. Heraeus, *Die Spr. des Petron. u. die Glossen*, p. 4 (Kl. Schr. 59), et M. Niedermann, I. F. Anz. 29, 36; sans doute emprunté, comme de nombreux termes de cuisine. Mais le rapport avec σπερδός n'apparaît pas.

scribō, -bis, -psī, -ptum, -bere : écrire. Correspond au gr. γράφω qu'il traduit, ainsi *dīcam scribere* = δίδωμι γράφειν; s'emploie au sens propre de « tracer des caractères », e. g. Plt., Ps. 132, *quasi in libro quom scribuntur calamo litterae*, et se dit d'un écrivain qui compose une œuvre : s. *historiam*, *poēmata*, etc.; s'emploie aussi dans

la langue du droit : *s. lēgem, s. militēs* « enrôler des soldats », *s. hērēdem, s. nummās, pecūniam, alicuī*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7745. Celtique : irl. *scribaim, scriptur*; britt. *yscrif, yscrifen, Yscrithur*; et germanique : v. h. a. *scriban, etc.*

Formes nominales, dérivés et composés : *scriba* m. : *— proprio nomine antiqui et librarios et poetas uocabant; at nunc dicuntur scribae equidem librarii qui rationes publicas scribunt in tabulis*, P. F. 446, 23, M. L. 7744 et B. W. *écrivain*; *scribātus, -ūs* m. (Cod. Just.); *scriptor*, spécialisé au sens « noble » de « écrivain » lorsque *scriba*, forme vulgaire en -a, eut pris le sens de « scribe, greffier »; *scriptōrius*; *scriptōrium* = γραφον; *scriptiō* : écriture et « art d'écrire » (presque uniquement cicéronien); *scriptiunculā* (rare et bas latin); *scriptilis* (Amm.); *scriptiōnalis* (Mart. Cap.); *scriptiō*, attesté seulement dans Priscien, GLK II 429, 23; III 466, 17, et remplacé par *scriptiō* (classique); *scriptūra* « écriture » et « art d'écrire », dans la langue de l'Église « les Écritures » et « l'Écriture », d'après le gr. γραφή, γραφαί, M. L. 7746 a. Dans la langue du droit, *scriptūra* a désigné une taxe sur les pâturages de l'État fixée par écrit; cf. Plt., Tru. 144 et 146; de là : *scriptūrarius* : *ager publicus appellatur in quo ut pecua pascatum certum aes est, quia publicanus scribendo conficit rationem cum pastore*; F. 446, 23; *scriptus, -ūs* m. « greffe, secrétariat »; *scriptūriō, -is* (Sid.).

Cf. aussi les noms propres *Scribō, -bōnius, -nia, -nīanus*.

Scribō a fourni en outre, comme γραφω, un grand nombre de composés dans lesquels le préverbe précise le sens du verbe simple; à ces verbes composés correspondent généralement des abstraits en -itiō, des noms d'agents en -tor, des noms concrets en -tum, etc. On a ainsi *adscribō* (ā-) = προσγράφω « ajouter par écrit », *āscriptiō, -ptor, āscripticius, āscriptiuius* (= accensus); *circumscribō* = περιγράφω; *cōnscribō* = συγγράφω et *cōnscribillō, -ās* (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, *Man.*, § 265), M. L. 2157; *dēscribō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω; *ēscribō*; *īnscribō* = ἐγγράφω; *inter-, per-, post-, prae-, prō-, re-, su(s)-, super-, trān(s)-cribō*; de *scriptus* existe le composé négatif *īnscriptus* = ἀγραφος, cf. *indictus*.

Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattachent *āscripticius, āscriptiuius*; *cōnscribō*, d'où *cōnscripiti* formant avec *patrēs* un couple asyndétique dans l'expression *patrēs cōnscripiti* : « nam patrēs dicuntur qui sunt patricii generis; conscripti qui in senatu sunt scriptis adnotati », P. F. 6, 22. — *Perscriptiō* désigne la rédaction exacte, par suite la teneur d'un acte public; *praescribere* « écrire en tête d'une loi » a pris le sens de « prescrire », et spécialement de « exciper, produire un moyen déclinatoire »; de même *praescriptiō, praescriptiuius*; *prōscribō* « publier par écrit, afficher » s'est entendu dans le sens de « afficher le nom et les biens d'un condamné, proscrire, confisquer », d'où *prōscriptiō, prōscripturiō, -is* (créé par Cicéron, qui le joint à *sullaturiō*, Att. 9, 10, 6); *rescribō* a désigné sous l'Empire les réponses faites par l'empereur à une question et a pris le sens de « rendre un arrêt », d'où *rescriptum*; *subscribō* « soussigner une accusation » (se dit du censeur qui blâme un citoyen, ou d'un par-

ticulier qui accuse un citoyen); de là *subscriptiō, -tor*. On voit par là l'importance du document écrit dans le droit romain.

Termes italiques : osq. *scriptas* « scriptae » et omb. *screhto* « scriptum »; *screihtor* « scripta » (e et ei étant des notations, exceptionnelles, de i). La notion d'« écrire », qui est rendue en perse par *ni-pīstam* « écrit » et en slave par *pisō, pisati* « écrire », cf. v. pruss. *peisā* « ils écrivent », est exprimée ailleurs par des racines signifiant « inciser »; tel est le cas de v. angl. *writan*. Lat. *scribō* rappelle lit. zém. *skrēbiū, skrēbi* « tracer des traits, dessiner », en face de *litte skripdt* « inciser » et de v. isl. *hrifa* « gratter ». Le gr. σκαριπῶ-σθα ἔδειν, σκαριπτεν, γράφειν (Hés.) montre que -i- et la labiale résultent d'élargissements. Et, en effet, il y a un groupe de russe *skrebū* « je gratte », *lette skrabu* « je gratte », v. angl. *sceorpan* « gratter ». Le rapport de lat. *scribō* avec ce groupe rappelle celui de got. *grei-pan* « saisir » et de lit. *grebiu* « je saisis » (fréquentatif *graiban*) avec skr. *grbhānti* « il saisit », v. sl. *grābiti* « saisir », etc. Cf. *scribō*.

scrīnium, -ī n. : écriin, boîte ou cassette de forme circulaire servant à serrer des objets portatifs (livres, papiers, lettres; boîtes à parfums, etc.), spécialement « étui à livres ». Attesté depuis Horace; roman. M. L. 7746. Celtique : irl. *scriin*, britt. *yscrin*; germanique : v. h. a. *scrini*.

Dérivés : *scrīniarius* : bibliothécaire, archiviste; *scrīniolum*.

Mot technique qui n'a pas de correspondant sûr.

scripulum : v. *scrīpus*.

scrobis (et *scrobs* d'après Prisc., GLK II 320, 24), -is c. (semble d'abord avoir été masculin, cf. Plt. ap. Non. 225, 7; masc. dans Plin. et Colum.; serait devenu féminin d'après l'analogie des noms en -is) : fosse, trou; *s. uirginalis* = pudendum muliebre (Arn.). Ancien, technique. M. L. 7747.

Dérivés : *scrobiculus* (Varr.); *scrobātiō*.

Cf. russe *skrebū* « je gratte », *lette skrabu* (même sens), etc. V. *scribō* et le suivant. Cf. sans doute *scabō*.

scrōfa, -ae f. : 1^o truie. Sert également de surnom, comme *Verrēs, Striama* (cf. *Asina*, etc.). M. L. 7748. Ancien (Plt.). Terme technique de la langue rustique, dialectal (cf. Ernout, *Élém.*, p. 225), comme l'indique f. intervocalique; 2^o écrouelles (Mul. Chir.).

Dérivés et composés : *scrōfinus*; *scrōfipascus* (Plt.); *scrōfulae* (Vég.) : scrofules, imitation du gr. χοιράδες, M. L. 7750 et 7749; **scrōfellae*, 7751 et B. W. écrouelles; **scrōfulōsus*.

A basse époque apparaît une forme *scroba porca quae generauit*, CGL V 331, 23, influencée par *scrobis*, la truie étant considérée comme « la fouilleuse », ce qui explique le sens de *scrōfa* (*scrōba*) « écrou » dans les langues romanes (fr.; ital. du Sud *scrofola*; cf. esp. *puerca* « truie » et « écrou »); cf., toutefois, B. W. sous *écrou*. De **skrōbhā*; cf. peut-être γρομφάς ὄς παλαία (Hés.).

scrōtūm : v. *scrāutum*.

scruppedae (*scruppedae*, ap. Gell. 3, 3, 6) : terme d'injure que Plaute applique aux femmes; v. *scrātae*.

Cf. Varr., L. L. 7, 65, *scruppedam* (-pidam) Aurelius scribit a *scauripeda*; Iuuentius comicus dicebat a *uermiculo piloso qui solet esse in fronde cum multis pedibus*; Valerius a *pede a scrupca*. De *scrūpēda?

scrūpus, -I m. : caillou pointu. Employé aussi une fois par Cic., Rep. 3, 16, 26, au sens de « angoise, souci », réservé d'ordinaire au diminutif *scrūpulus*; cf. P. F. 449, 5, *scrupi dicuntur aspera saxa et difficilia attriecta*; unde *scrupulosam rem dicimus quae aliquid in se habet asperi*. Ancien (Enn.); rare. Doublet tardif *scrūpō* dans Isidore et les gloses. Non roman.

Dérivés : *scrūpeus*, d'où *scrūpea* f.; *scrūpōsus* (Pac.); *scrūpulus* (*scrī-*), *scrūpulum*, et *scriptulum* (-lus) par rapprochement avec *scriptum*, cf. Charisius, GLK I 105, 5, *scriptulum quod nunc uolgus sine t dicit*, et qui cite un exemple de *scriptulus* de Varron; du reste, les médecins grecs de l'Empire traduisent ce *scriptulum* par γράμμα) : 1° petit caillou; 2° scrupule, 24^e partie de l'once, puis de l'heure, etc., en général la plus petite division d'une unité de mesure (pour le double sens de « caillou » et de « poids », cf. *calculus* [Thes. III 143 sqq.], angl. *stone*); 3° au sens moral « petit ennui qui blesse », *inicare, eximere scrūpulum*, joint à *aculeus* par Cic., Att. 1, 18, 2; de là « scrupule ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. *scrapul*, « monnaie », d'où britt. *yscrubl* « détail »; cf. pour le sens *peccunia, pécūlium*; germanique : all. *Skrupel* (tardif, savant). Dérivés : *scrūpulosus* « caillouteux » et « scrupuleux » (époque impériale); *scrūpulōsē, -lōsītās* (rare et non classique). Pas de rapprochement clair.

scrūta, -ōrum n. pl. : hardes, défroques, friperies. Synonyme de gr. γρότη. Populaire (satiriques; Vulg.). Non roman.

Dérivés : *scrūtārius*; subst. *scrūtārius*, -a « fripier, fripière », -um n. = γυροκωδῆσιον; *scrūtōr*, -āris (et *scrūtō*) : fouiller (comme un chiffonnier, cf. dans les gloses *scrūtōr* = γυροτάω), scruter, explorer (sens physique et moral; avec ce sens déjà dans Ennius), irl. *scrutaim*; *scrūtātīō* (rare, époque impériale), -tor, -trix (id.); *scrūtīnō* (Vulg.); *scrūtīnium* (Apul., Vulg.), irl. *scrutan*, d'où **scrūtīnāre*, M. L. 7752-7753; *perscrūtōr*, M. L. 6425.

Scrūtōr s'est dit d'abord des chiffonniers qui fouillent dans les tas de hardes, soit des enquêteurs qui fouillent les esclaves ou les voleurs; cf. Cic., Rosc. Am. 34, 97, non *excutio te... non scrutor*.

Pas de rapprochement sûr; cf. peut-être *scrautum*, *scrūtum*.

scrūtillus, -I m. : uenter suillus condita farte expletus, P. F. 449, 2. Sans doute de *scrautum*.

scūdicia, -aē f. : instrument aratoire (Isid.). Sans doute de *exūdere*; cf. *scia*.

seulca, -aē f. (*sculta*) : forces (militaires); Greg. M. ep. 2, 33 bis, 13, 23). M. L. 7753 a. Probablement germanique.

seulna, -aē c. : synonyme, vulgaire et rare, de *sequester* « arbitre, médiateur »; cf. Gell. 20, 11, 2; glosé σωνθηροφύλαξ. — Mot étrusque?

sculpō : v. *sculpō*.

sculpōneae, -nef f. et m. : sorte de galoches à semelles de bois; cf. Rich., s. u. *sculpōneātus*. Sans doute de *sculpō*.

scultātōrēs (*exculcātōrēs*, Not. Dign.), m. pl. : soldats de l'infanterie légère. Mot tardif (IV^e siècle) de l'argot militaire, Vég., Mi. 2, 17; *scultātōria* (*exculcō-*) : vaisseau éclairer (Cassiod.). La graphie avec *ex-* doit noter une prononciation *escul-*. V. *sculca* et *proscultō*.

scultimīdōnl : qui *scultimam suam quod est podicis orificium gratis largiatur* : *dicta scultima quasi scortorum intima* (Gloss.).

scurra, -aē (et *scurrus*, *scurrō* dans les Gloss., cf. Thes. Gloss. s. u.) m. : « citadin », « civil », le plus souvent avec une nuance de mépris ou d'injure (opposé à *homo militāris*, Plt., Ep. 15; cf. aussi Tri. 202, *urbani adsi-dui ciues quos scurras uocant*); « galant, mignon, débâuché », cf. Cic., Sest. 17, 39, de harusp. resp. 42, ad Herenn. 4, 14; usité surtout dans le sens de « bouffon » et « parasite », cf. Lejay, *Sat. d'Hor.*, p. 551 sqq. Dans le Bas-Empire désigne aussi un soldat de la garde de l'empereur (Lamprid., Alex. Sev. 61; Elag. 33), parce que ces soldats restaient en ville au lieu de faire campagne. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *scurrīlis* (*scurīlis*) (-bilis, tardif; cf. *seruīlis, uirīlis*), -itās, -ter; *scurrula* (Apul., Arn.), *scurror*, -āris (Hor.).

Terme populaire, sans rapprochement clair. — Étrusque comme *sculna*?

scūtāle, -is n. (ū?) : bourse ou courroie de la fronde. Uniquement dans Tite-Live; peut-être dérivé du gr. σκῦτος.

scūtīca (*scytica*, P. F. 449, 7), -aē f. : fouet à lanière de cuir, peau d'anguille. Attesté à partir d'Horace. Sans doute féminin de l'adjectif *scuticus*, i. e. *scythicus*, gr. Σκυθικός; le gr. σκῦτος avec u long ne convient pas. M. L. 7758.

scūtīlus, -a, -um : -m tenue et macrum, et in quo tantum exilis pellicula cernitur, P. F. 444, 6. Sans exemple; étymologie inconnue.

scutra, -aē f. (*scrūta*, Ital. = χυρπόρος) : 1° sorte de plateau ou de plat en bois; 2° sorte de marmitte, cf. Serv., G. 1, 110, *uasa, ubi calda solet feri, scutrae appellantur*. — (Plt., Cat.); technique. Non roman.

Dérivés : *scūtella* (ét *scūtella* dans les langues romanes, par croisement avec *scūtum*) : plateau, écuelle, M. L. 7756; B. W. s. u.; celtique : britt. *ysgudell*; et germanique : v. h. a. *scuzzila*; *scutricum*, Cat., Agr. 10, 11 (avec suffixe grec?); *scutrilus* (tardif). Sur *scutella*, qui est le diminutif phonétique de *scutra* (**scutro-lā* > **scutlā* > *scutella*), ont été refaits *scūta* (Lucil. ap. Prisc., GLK II 115, 8, *scūtām | lignocolam in cerebro infanti*) et *scutula*, d'après le type *tabula, tabella*; cf. *martellus, martulus*. *Scutula*, outre une écuelle sans doute en forme de losange (Mart. 11, 31, 19), a désigné aussi dans les langues techniques des objets de forme semblable, entre autres des incrustations en marbre, des garnitures de robe (chez Plt., Mi. 1178, une sorte de cache-nez). Dérivés : *scutulā-*

tus; *scutulārius* « ouvrier marqueteur ou mosaïste », gr. σκουλάριος. N'a rien de commun avec *scutula* « cylindre, rouleau de bois » (César, B. C. 3, 40, 4), qui est emprunté au gr. σκουτάλη.

Terme technique, aucun rapprochement sûr.

scūtum, -ī n. (*scūtus*, Turp.) : grand bouclier oblong, différent du *clipeus*; cf. Rich, s. u. Ancien (Enn.), classique, usuel. Panroman. M. L. 7759. Rattaché à σκῦτος par les anciens; cf. P. F. 449, 7 : σκῦτος... graece pellis dicitur, unde... scuta quia non sine pellibus sunt.

Dérivés : *scūtārius*, -a, -um; *scūtārius* : fabricant de boucliers. Sous l'Empire, le pluriel *scūtārii* désigne les « gardes de l'Empereur » (Amm. 20, 4); M. L. 7755, fr. *escuyer*; *scūtātus*; *scūtulum*.

On est tenté de rapprocher le groupe de skr. *skāuti* « il couvre »; cf. lat. *ob-scūrus*. Mais irl. *sciath*, gall. *ysgwyd* et v. sl. *štiti*, v. pruss. *staytan* (lire *scaytan*?), tous mots signifiant « bouclier », offrent une forme qui, si l'ū latin repose ici sur oi, apporterait un rapprochement plus exact. Aucun fait actuellement connu ne permet de déterminer quelle est l'origine de ū dans *scūtum*.

scyphus, -ī m. : coupe, vase à boire. Emprunt au gr. σκύφος, déjà dans Cicéron. Diminutif : *scyphulus* (*scypulus*). M. L. 7760. Celtique : irl. *escop*, *escibul*.

sō : v. *sūi*.

sō : v. *sed*.

sēbum, -ī n. : suif, graisse. Ancien (Plt.), technique. Panroman. M. L. 7762; B. W. s. u.

Dérivés : *sēbōsus* : gras, sert aussi de surnom; *sēbō*, -ās (Col.). M. L. 9708; *sēbālis* (Amm.); *sēbāceus* (Apu.); *sēbāciārius* (cf. *sebbaciaria*, CIL-VIII 3028). Terme technique sans rapprochement net. Cf. *sapō*?

sēcāle (*sicale*), -is n. : seigle (Plin.). Les langues romanes attestent un *ā*, ce qui exclut le rapprochement avec *secō*; cf. M. L. 7763; B. W. s. u.; celtique : irl. *seul*, britt. *segal*; et germanique : v. h. a. *sihila*, v. angl. *sicol*. Sans doute emprunté. Sur **consēcāle*, v. M. L. 2157 a.

secespita, -ae f. : *cultrum ferreum oblongum, manubrio eburneo, rotundo, solido, uincto ad capulum argento auroque fixum, clavis aeneis, aere Cyprio, quo flamines, flaminicae, uirgines pontificesque ad sacrificia utebantur. Dicta autem est secespita a secando*, P. F. 473, 6. Vieux terme de rituel, de formation obscure. Le rapprochement avec *secāre* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

secessiōnēs : *narrationes*, P. F. 453, 19. Peut-être à rapprocher de *inseciōnes* « *narrationes* » qu'Aulu-Gelle attribue aux *antiqui*, 18, 9, 11. V. *inquam*.

sēcūsus : v. *sētius*.

seclium : *libum est quod secespita secatur*, P. F. 473, 11. V. *secō*.

secō, -ās, -ui, **sectum** (mais *secātūrus*), -āre : couper, découper; griffer, taillader (sens propre et figuré); couper en deux, diviser (cf. gr. τέμνω), et aussi « trancher une question, décider ». Dans Vg., Ae. 10, 107, *quam quisque secat spem*, le verbe est sans doute employé

d'après *secāre mare, aurās, uiam*, et d'après le rapport que les Latins avaient faussement établi entre *secō* et *secta*, cf. Ae. 6; 899, *ille uiam secat ad nauis*, où Servius note « *unde et sectas dicimus habitus animorum et instituta philosophiae circa disciplinam* », Ae. 5, 658, *ingen-temque juga secuit sub nubibus arcum*. Ancien (Cat.), classique, usuel. Le verbe est bien représenté dans les langues romanes, où il s'est spécialisé dans les langues techniques, notamment dans la langue de l'agriculture, éliminant *serrāre* dans ce sens; v. B. W. sous *scier*, M. L. 7764; d'ou **seca*, M. L. 7762 a.

Dérivés et composés : -*sez*, dans *reser* m. : jeune vigne taillée, M. L. 7242; *fēnisez* m. : faucheur de foin, d'ou *fēniseca* (avec l'a des noms de métiers, etc.), refait sans doute sur *fēnisecium* (employé au pluriel); *fēnisecta*, -ōrum; -*sicium* et -*sicia* dans *inici-um* (-cia) : « *ab eo quod insecta caro, ut in carmine Saliorum est, quod in actis dicitur nunc prosectum*, Varr., L. L. 5, 110 (les formes romanes remontent à **isicia*, M. L. 4551; avec i?), d'ou *iniciārius* : charcutier, *iniciātus*; *prosicium* : *quod praeseatum proicitur*, P. F. 252, 12, terme du rituel désignant les parts de viande découpées et offertes au dieu, qu'on retrouve dans ombrien *prusecia*; *secius* non attesté en dehors de la glose de Festus, cf. plus haut, mais dont le composé *subsecūsus* est bien attesté dans la langue de l'agriculture, cf. plus bas.

sectiō : coupe; **sector** : coupeur. Tous deux rares dans ce sens, mais conservés dans les langues romanes, avec un dénominatif **sectāre*, M. L. 7766-7768, et l'adjectif *sectārius*, M. L. 7769. Se sont surtout employés dans la langue du droit, où *sectōriēs* désigne les acheteurs de biens capturés ou confisqués par l'État qui sont vendus *sub hastā*; cf. Gaïus, Inst. 4, 146; *sectiō*, la vente de pareils biens, et aussi la confiscation; de là *sectōrius* ap. Dig., *sectrix* (Pline). L'origine de cette appellation est obscure. D'après Mommsen, l'acheteur est ainsi désigné parce qu'il doit retrancher du bien qu'il a acquis un certain pourcentage représentant le montant des dettes dont ces propriétés sont grevées; cf. Halm dans son édition du pro Roscio Amer., préface, n. 26; *sectilis*; *sectius* (tous deux d'époque impériale; cf. *sectiusus*, qui doit être plus ancien); *sectiāra* (rare, Varr., Plin.), M. L. 7770; *secābilis*, -*biliūs* (tardifs, Lact., Claud. Mam.), formes savantes, refaites sur le composé *insecābilis*, qui semble moins récent; *secāmenta*, -ōrum : ouvrages de menuiserie (Plin.).

segmen (rare, usité surtout au pluriel) : coupeure(s); et **segmentum** : entaille(s), coupure, segment, bandes taillées, chamarrures; *segmentātus*.

sēcūla : nom campanien de la faux (ou de la faucille), cf. Varr., L. L. 5, 137, *hae [scil. falces] in Campania secula a secando*. L'ē est long d'après le témoignage de l'ital. *segolo*, cf. M. L. 7771.

secūris, -is f. : hache. Le rapport avec *secō* semble certain, mais la formation est obscure, M. L. 7775; de là : *secūricula*, -*lārius*; *secūriclātus* et *secūrisifer*, -ger (poét.).

Secō a de nombreux composés : *circum-*, *con-*, *dē-*, *dis-* (M. L. 2688), *ex-*, *in-*, *inter-*, *per-* (M. L. 6425 a), *prae-* et *praesegmen* « rognure » (Plt.), *prō-*, *re-* (M. L.

7241) et *resectōrium* « ciseaux à ongles » (Gl.), *sub-secō* (et *-sicō*, forme à apophonie régulière souvent attestée chez Varron : *resicāri*, R. R. I 31, 2 ; *praesicātūr*, ibid. 3, 16, 34 ; *subsicuerunt*, ibid. I 50, 1, etc.), où le préfixe précise l'idée exprimée par le verbe. Certains composés ont servi à traduire des modèles grecs ; ainsi *insecābilis*, à l'époque impériale (Sén., Quint.), traduit *ἀτομος* (Cicéron n'avait pas osé le créer) ; *insectum* dans Plinie traduit *ἐκτρομον*. L'adjectif *subsecuius* (*subsi-*) appartient à la langue des *agrimēnsōrēs* ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 3, *subsiucia*, *quae diuisis per veteranos agris carptim superferuerunt* ; il s'est appliqué ensuite au temps « retranché sur le temps des affaires », puis à fini par désigner le superflu, ou l'accessoire, et par prendre le sens de « occasionnel, accidentel ».

La racine **sek-* « couper » est attestée dans plusieurs langues ; v. sl. *sěko*, *sěsti* « couper » indique, par son *ě*, un présent radical athématique indo-européen ; on cite aussi, du vieux lituanien, *ī-sekti* « graver », *iš-sekti* « sculpter ». L'irlandais ne connaît que des formes à préverbe *in-* : *esgid* « il abat », *tescaid* « il coupe », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 612). Le présent en *-ā*, *secō*, *secās*, est une formation dérivée remplaçant un ancien présent athématique ; l'ombrien a de même *prusekatu* « présecātō » (la forme *prusektu* provient sans doute d'une faute du graveur ; cf., toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 198). Le participe *sectus* indique une racine monosyllabique, tandis que l'ombrien a *prusecetū*, *pro-seseto*, *aseceta* « non sectā » ; l'ombrien a étendu le type *-eto-*, comme on le voit par *uirseto* « usum ». Le pe. perfectum *secūi* ne concorde ni avec l'*ā* constant de *secāre* ni avec le type de *sectus*. Hors du slave, du balte, du celtique et de l'italique, il n'y a pas de formes verbales connues.

La formation de *secūris* a un pendant approximatif dans v. sl. *sekrya* « hache » : **sek-ūr-* est commun aux deux mots. L'*e* du slave en face du *ě* de *sěko* atteste l'antiquité de la forme slave. La formation est insolite, aussi bien que la limitation au latin et au slave.

Il n'y a pas lieu de poser un rapprochement particulier de lat. *secium* (chez Festus) et de v. sl. *sěčivo* « hache » ; les sens divergent.

Le degré *ě* apparaît peut-être dans *sēcula* (cf. plus haut), si ce mot a le vocalisme de *rēgula*, *rēgula*.

Le germanique a plusieurs formes, toutes nominales : v. h. a. *saga* « scie », *sagesna* et *sēgansa* « faux », v. angl. *segg* « épée », v. isl. *sax* « couteau » (de **saksa-* du germanique, le sens ne permet guère de rapprocher lat. *saxum*, on l'a vu), etc. L'*s* de v. isl. *sax* se retrouve peut-être dans lat. *sacēna* (de **sacēna*?). L'irlandais a *scian* « couteau, lime » (de **skeinā*?).

Racine à sens technique de la civilisation du Nord-Ouest inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Si *sciō* a pour sens original « je coupe », ce serait une forme élargie de **sek-* ; v. ce mot.

secrētus : v. *cernō*. M. L. 7765.

secta, -ae f. : ligne de conduite ; suite, parti, secte, école (dans la langue philosophique). Souvent joint à *sequi* ; cf. Naev., B. P. 9, *eorum sectam sequuntur multi*

mortales ; Cic., Cael. 17, 40, *nos qui hanc sectam rationemque uitae... secuti sumus*, etc. Rattaché par les anciens à *secō*, *sectus*, cf. Serv., Ae. 6, 899, cité s. u. *secō*, mais, d'autre part, non séparé de *sequi*, dont *sector* est considéré à juste titre comme l'intensif ; cf. Plt., Mi. 91, *ait sese ultro omnis mulieres sectoriar*. Il est possible que *secta* soit un postverbal de *sector*, comme *pugna* de *pugnā*.

Dérivés de *sectārius* : *uerber* qui *gregem agnorum praecedens ducit*, P. F. 453, 15 ; *sector*, -āris : suivre habituellement, accompagner ; et « poursuivre », s. *ferās, praedam*, etc. De là : *sectātor* « compagnon » et « sectateur » ; *sectātrix* (Aug.) ; *sectātiō* et les composés *as-*, *cōn-*, *in-*, *per-sector* et leurs dérivés. M. L. 719, *assectāre*.

V. *sequor*.

secundus, -a, -um : ancien participe de *sequor* avec la forme exceptionnelle en *-undus* ; cf. *oriundus*, proprement « qui suit », « qui n'offre pas de résistance ». S'est dit d'abord du courant que descend la barque, du vent qui la pousse : *secundo flumine ad Lutetiam iter facere coepit*, Caes., B. G. 7, 58, 5 ; et *uentum et aestum uno tempore nactus secundum*, id. 4, 23, 6. S'est ainsi opposé à *aduersus* et a pris le sens de « qui va dans le sens de », « favorable », d'où *secundum* « suivant, conformément à », *secunda* n. pl. « prospérité », *secundae res*, *secundō*, -ās (époque impériale), *secundē*. Ancien, usuel, classique. Sert de cognomen, comme *Secundinus*, *Secundilla*. M. L. 7772-7774.

Il y a eu un développement de sens particulier : qui vient après, second (et par suite « inférieur ») ; dans ce sens, *secundus* a servi d'adjectif ordinal à *duo* et a fourni les dérivés : *secundānus* (*-diānus*) : de la seconde légion (terme de la langue militaire, cf. *primānus*, etc.) ; *secundārius* : de second rang, secondaire ; *secundātus*, -ūs (Tert., opposé à *primātus*) ; l'adverbe *secundō* (et *secundum*), d'où *secundiciarius*, cf. *primiciarius*. Substantivé, le pluriel *secundae* désigne : 1° l'arrière-faix (dit aussi *secundinae*, Vulg. = τὰ δευτέρα) ; 2° le second rang, la seconde part.

Le sens de « conforme, favorable » rappelle celui qu'a pris le correspondant de skr. *sacē* en iranien : av. *hačaitē* « il convient ».

Le procédé indo-européen pour exprimer « second » était l'adjectif en *-tero-*, dont got. *anþar* donne une idée ; l'italique l'a remplacé par la formation nouvelle du type lat. *alter* ; le brittonique a remplacé ce mot disparu par le représentant de **aljos* : m. gall. et bret. *eil*. Pour le besoin de l'expression, les langues ont recouru à des procédés nouveaux, ainsi le grec avec *δέυτερος*. L'irlandais a un mot obscur, *idánaise* (M. Pedersen rapproche *im-thánad* « changement »). Lat. *secundus* « deuxième » résulte de la même tendance.

sēcula, secūris : v. *secō*.

sēcūrus : v. *cūra*.

secus : v. *sezus*.

secus adv. et prépos. : *secus* comme préposition signifie « le long de », et Charisius, GLK I 80, 18 sqq., qui en note l'emploi, en fixe aussi le sens et l'étymologie : *id quod uolgens usurpat « secus illum sedi » hoc est « secun-*

dum illum » et *nouum et sordidum est*. Il ajoute, pour en fixer la valeur adverbiale : *significat... aliter, exemplis omnium fere qui eam uocem usurpant*. Souvent *secus* est joint à une négation : *nōn*, et surtout *haud*(d). *Secus* s'em- ploie aussi par litote pour « *nōn* », e. g. *nobis aliter uide- tur : recte secusne, postea*, Cic., Fin. 3, 13, 44, ou pour un adverbe comme *male dans secus accidere* « arriver autrement [qu'on ne voudrait] », d'où « échouer », etc. ; cf. Pl., Cas. 376-7, *si illuc quod uolumus eueniet, gau- debimus* ; *sin secus, patiemur uolimus aequis*. Le sens de « *secus* » est voisin de celui de *minus* ; celui de *haud* « *secus* [quam], de *haud minus* [quam] » ; cf., par exemple, Pl., Poe. 835, *bibitur, estur quasi in popina, hau secus*. C'est cette similitude de sens qui a sans doute amené la création d'un comparatif *sequius*, sur le modèle de *sētius*, synonyme de *minus*, cf. plus bas s. u., avec lequel *secus* n'a rien de commun à l'origine ; cf. Afran. 293 R³, *sin, id quod non spero, ratio talis sequius ceciderit*. D'après *sequius* a été rétablie une forme de comparatif d'adjectif *sequior* = *inferior*, qu'on trouve attestée à partir d'Apulée : *sexus sequior* « le sexe faible ».

Secus comme adverbe est usuel et classique ; à partir de Cicéron, il est surtout fréquent en poésie ; la prose impériale l'emploie peu et, à partir du 1^{er} siècle, il tombe en désuétude. Comme préposition, *secus* appa- rait, du reste rarement, chez Caton et Ennius ; inconnu de la prose et de la poésie classiques, il avait subsisté dans la langue populaire, où il se manifeste à basse époque (Inscriptions, Vulg.), ce qui justifie le jugement de Charisius cité p'us haut. Existe aussi comme second terme de composé dans *altrin-*, *extrin-*, *utrin-*, *post-*, *circumsecus*. Représenté seulement en logoudorien, M. L. 7777 ; quelques dialectes ont aussi un représentant de *sētius*, M. L. 7883.

V. *sequester*.

Comme le groupe de **pedo-* « trace de pas » (gr. dial. πεδά « après », arm. *y-et* « après », littéralement « sur la trace de »), mais plus largement, le groupe de **sek-* fournit des formes adverbiales et préposition- nelles, diverses d'une langue à l'autre. Les plus proches du latin sont i.rl. *sech* « praeter, ultrā » (avec accusatif, comme *secus*) et v. gall. *hep* « sans », qui rendent compte des sens latins. Lette *sec*, *secen* (avec accusatif) signifie « le long de », v. Endzelin, *Lett. Gramm.*, p. 532. En indo-iranien, **sācā*, qui est un instrumental : skr. *sācā* « avec », avec locatif, et av. *hačā*, v. p. *hačā*, avec ablatif, pour indiquer le point de départ : on notera la concordance de sens de lat. *secus*, *sequester*, v. gall. *hep* et de l'iranien *hačā*. Le sanskrit a de plus *sākām* (avec instrumental) « avec » et l'ancien locatif véd. *sāci* « de même », d'où véd. *saci-vid* « qui pense de même » ; on voit qu'il s'agit de formes isolées d'un ancien nom d'action radical **sek-*. Les deux valeurs « le long de » et « séparément » remontent donc à l'indo-européen ; ceci rappelle la double valeur, aussi indo-européenne, du groupe de **n-*, **ndh-* (v. *infrā*, etc.). Il y a là des faits de sens à expliquer, sans doute par une mentalité dif- férente de la nôtre. — Cf. *sequor*.

sēd, *sē*, *sō-* : particule marquant la séparation, l'éloi- gnement, la privation ; cf. P. F. 453, 9, *sed pro sine inueniuntur possuisse antiqui*. — *Sē*, *sed* préposition est encore attesté dans d'anciens textes de lois : *se* (*sed*)

fraude, dans la loi des XII Tab'les (cf. aussi *sēdulō*), mais a été remplacé dans cet emploi par *sine* et ne se trouve plus dans les textes littéraires, où *sē* n'apparaît que comme préverbe au premier terme de composés : *sēcēdō*, *sēpōnō*, *sē-cārus*, *sēdulō*, *sēcernō*, etc. (*sēd-* devant voyelle : *sēd-itiō*), avec voyelle brève dans : *soluō de *sēluō*, ou **sō-luō* ; *sōcors* (seulement dans Prudence) ; *sōrsurum* n'enseigne rien ; v. aussi *sōbrius*.

Sēd est fréquent comme conjonction adverbative ou restrictive au sens de « d'autre part, mais » ; se place en tête de la phrase ; en opposition à un *nōn* : d'où *nōn solum...* *sed etiam*. Il est probable que *sēd* représente *sēd* dont l'*s*'est abrégé devant le *d* final, tandis qu'il s'est conservé en position : *sēditiō*. Les grammairiens citent une forme archaïque *sedum*, douteuse, et non autrement attestée ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 690 ; la graphie *set*, blâmée par eux, note sans doute un assourdisse- ment du *d* final devant sourde initiale du mot suivant, cf. *apud* et *aput*, etc.

Trop peu expressif, *sed* n'a pas subsisté dans les langues romanes, où il a été remplacé par d'autres mots, en français par *magis*.

Le slave a de même *svēnti*, *svēntje* « en dehors de », et l'arménien *k'ec* « détaché, séparé ». Il y a ici un sens particulier du groupe du réfléchi *sē*, qui comporte des formes avec et sans *w* et dont le sens initial comporte l'idée d'un groupe séparé ; v. *suī*. L'ombrien a de même *seipodruhepi* « seorsum utrōque », dont on rapproche le *sēdutraque* de P'aute, Sti. 106 (leçon contestée, *id utra- que*, Ritschl).

sedeō, -ēs, *sēdī*, *sessum*, *sedōre* : être assis, siéger ; indique la station assise, par opposition à la station debout, *stāre*, et à la station couchée, *cubāre*. A divers sens spéciaux : dans la langue du droit et du rituel, se dit du juge qui siège, e. g. Cic., Clu. 38, 105 : *a quibus si qui quaereret sēdissent iudices in Q. Fabricium, se- disse se dicerent* (cf. gr. *καθίστω*) ; de l'augure qui prend les oracles ; familièrement, s'emploie de quelqu'un qui reste inactif et sans bouger : *sedemus desides domi*, T.-L. 3, 68, 8 (de là : *dēsideo*, *dēsēs* et *resideo*, *resēs*, *obsideo* opposé à *oppugnō*) ; se dit aussi de quelque chose qui reste stable, Vg., Ae. 4, 15, *si mihi non animo fixum immotumque sederet, | ne cui...* ; ou de quelque chose qui se dépose (par opposition à *surgere*) ; cf. Lucr. 5, 474, *quod neque tam fuerunt grauiā ut depressa sēdenter, | nec leuia ut possent per summas labier oras* (de là : *sedimen*, *sedimentum*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7780 ; fr. *seoir*, esp. *ser* « être », etc.

Nombreux dérivés et composés :

1^o en *sed-* : *sedile*, -is n. : siège (semble évité par la prose classique, surtout fréquent à l'époque impériale), M. L. 7783 ; *sedibilis* (Cassiod.) ; *sediculum* : *sedile*, P. F. 453, 12, non usité d'après Varr., L. L. 8, 54 ; *sedim-*, -*mentum* (Cael. Aur., Plin.) : fond, sédiment, {M. L. 7784 ; *sedentārius* : sédentaire (rare, non classique, cf. *praesentārius*) ; *sedulāria*, -*ōrum* : sièges (Dig.), avec vocalisme u (cf. *edūlis*) ; *sella* de **sēd-lā* : siège, chaise à porteurs, chaise percée, selle, etc. ; sur les différentes sortes de sièges désignées par ce mot, v. Rich. s. u. : *s. curūlis*, *castrēnsis*, *balneāris*, *pertūsa*, *familiārica*, *tōn- sōria*, *gestāōria*, *feriōria*, *portōria*, *baiulāōria*, *equestrīa* ; de là : *sellārius*, -*ria*, -*ris*, -*riolus* ; *sellula*, -*lārius* ; *selli-*

sternium (cf. *lecti-sternium*) ; *adsellō* (-lor), -ās : aller à la selle, laisser aller, substitué de *caecare* dans la langue médicale (d'après le gr. ἔδρα?), *adsellātio* ; *sub-sellium* (employé surtout au pluriel *subsellia*) : ban(c)s ; en particulier, ban(c)s où siègent les magistrats, tribunal. *Sella, sellarius* sont demeurés dans les langues romanes ; cf. M. L. 7795, 7796.

Enfin, il a dû exister un substantif **sedica* (cf. *pēs/pedica*, etc.), dont le dénomiatif **sedicare* est supposé par certaines formes romanes du type « siéger ». M. L. 7782 ; B. W. s. u.

Avec vocalisme en -ē :

sēdēs, -is f. : siège, fondement ; résidence (sens propre et figuré) ; diminutif : *sēdēcula* (Cic., Att. 4, 10, 1). M. L. 7781 et 7785, **sēdula*. Britt. *swydd*.

Avec vocalisme à degré zéro, on a *nidus* de **ni-zdo* ; v. ce mot.

2^o en *sess-* (d'après *sessus*) : *sessiō* (Cic. et, après lui, auteurs tardifs : Apul., Cael. Aurel., Dig.) : fait de s'asseoir ou de siéger ; session ; siège et bain de siège, *κἀθυσμα* ; *sessiuncula* (Cic.) ; *essor* (rare ; premier exemple dans Cora. Nép.) : celui qui est assis (spectateur, cavalier) ; celui qui réside, résident, d'où *sessōrius* (Pétr., Cael. Aurel.) ; *sessus*, -ūs m. : fait de s'asseoir (Apul.). Formes rares : *sessibulum* (Plt., Apul.) et *sessibile* (bas latin) ; *sessilis* : qui peut servir de siège ou de base (poétique et prose impériale), sessile (s. *laciūca*) ; *sessimōnium* (Vitr.) ; *sessiō*, -ās (rare ; un exemple de Cic., Brut. 15, 59, et un d'Apul.). Les langues romanes attestent, en outre, **sēssula* et **sēssicāre* ; cf. M. L. 7879, 7880.

Une forme -ses de **sed-s* (cf. *compos*), à thème consonantique se trouve dans les composés du type *dēsēs*, etc. V. plus loin.

Composés : *adsidēō* (**assedeō*) : être assis auprès ; de là « assiéger », sens plutôt réservé à *obsidēō* ; assister, ne pas quitter, s'occuper assidûment de ; dans la langue du droit, « être assesseur » ; d'où *assessiō*, *assessor*. M. L. 729. — *adsidēlae mensae*, *ad quas sedentes flamines sacra faciunt*, P. F. 18, 8 ; formation du type *candēla*, *suadēla*. M. L. 721, **assediāre* (cf. *seditiō*) ; M. L. 722, **asseditāre*.

assiduus : assidu, continu, continuuel. Dans la langue du droit, *assiduus* substantif a désigné l'homme « établi » (*locuplēs*), par opposition à *proletarius*. L'étymologie ancienne *ab asse dando* n'est qu'un calembour. De là : *assiduē*, -duō, -duiūs et, à basse époque, *assidiāre* : continuer sans cesse.

dēsedeō : être toujours assis, être paresseux, inactif ; *dēsēs*, -idis : oisif ; *dēsidia* ; *dēsidiābulum* ; *dēsidiōsus*. Sur la possibilité d'une forme **dēsediūm*, v. M. L. 2590.

dissideō : se tenir à l'écart de ; siéger dans un parti opposé ; être en dissidence, différer d'avis ; et simplement « être différent ». Usité surtout au sens dérivé ; le sens physique semble être créé par les poètes de l'époque impériale pour fournir un substitut rare de *distāre*, *differre*. Joint à *discordāre*, Cic., Fin. I 44, 58 ; à *dīningī*, Verr. II 5, 182.

insideō : être assis dans ou sur ; d'où être établi, fixé (sens physique et moral) ; peut être transitif : *i. locum*, *arcem*. De là *insidiae* : embuscade, proprement « fait de s'établir à un endroit » pour y guetter une proie, un ennemi, cf. ἐνέδρα ; par extension « guet-apens, per-

fide, ruse, artifice », terme de la langue militaire, comme *obsidium*, *praesidium*, *subsidiūm*, cf. *suppetiae* ; *insidiōr*, -āris et ses dérivés ; *insidiōsus*, M. L. 4460-4461.

obsideō : être assis ou établi devant, occuper un endroit ; dans la langue militaire « camper devant une place forte pour en faire le siège », assiéger (sans combattre, différent de *oppugnō*) ; de là : *obsidiō* (-diūm, archaïque et postclassique, et **absediūm*, M. L. 6022), -diōnalis, -diālis ; *obsidiōr*, -āris (rare et tardif ; sur les formes romanes, v. B. W. sous [siège] ; *obsessiō* ; *obsessor*. Pour *obses*, v. ce mot.

persedeō (*persi-*) : rester assis (latin impérial).

possideō : v. ce mot.

praesideō : présider ; *praeses*, -idis : celui qui préside. Dans la langue militaire « être posté en avant » ; de là *praesidium* « dictum qui extra castra praesidebant quo tutior regio esset », Varr., L. L. 5, 90 ; *praesidiarius*.

prōsedeō : avoir la préséance. Hybride forgé par Tertullien.

resideō : résider, rester, demeurer en arrière ; *reses* « qui reste en arrière, paresseux, inactif » ; *residus* : qui reste (synonyme de *relicuus*, *superstes*), en particulier « qui reste dû », d'où *residuāe* f. pl. : arrérages, M. L. 7243 a.

subsedeō, mal attesté, remplacé par *subsidiō* : se baisser pour s'asseoir ; se baisser ; se déposer, avec différents sens techniques « se soumettre au mâle » (cf. *submittiō*) ; « faire halte » ; « être placé en réserve » ; de là *subsidiūm* « troupes placées en réserve », *quod hi* [scil. *triarū*] *subsedeant ab eo* « *subsidiūm* dictum », Varr., L. L. 5, 89 (cf. *suppetō*, *succurrō*) ; de là « secours » et « subside, impôt » ; *subsidiōr*, -āris ; *subsidiarius*, -i « les réserves » et *subsidiālis* (Amm.) ; *subsidiūs* : qui s'est déposé au fond (rare) ; *subsidentia* : dépôt (Vitr.) ; cf. aussi *subsector* : qui se tient en embuscade ; *subsessa* : embuscade (tous deux tardifs).

A *sedeō* correspond un factitif ou causatif : *sēdō*, -āg (cf. *placeō/placō*), proprement « je fais assiseof, je fais retomber », qui s'est appliqué à des objets soulevés par l'agitation, la tempête, etc. : *sēdāre fluctūs, mare, puluerem*, puis à toute espèce d'objets, avec le sens de « calmer, apaiser » : *s. sūim, famem, dolōrem*, etc. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. De là : *sēdātiō*, -tor (rare et tardif), -men (id.) ; *insēdābilis*, glossé ἄκαταναστος ; *insēdābiliter* (Lucr.) ; *resēdō* (Pline) et *resēda*?

Enfin, à *sedeō* correspond une forme à redoublement *sīdō*, -is ; le perfectum ancien est le même que celui de *sedeō*, soit *sēdi* ; toutefois, il a été fait secondairement, sur *sīdō*, une forme *sīdi* qui se trouve aussi ; *sīdō* a l'aspect déterminé et indique le procès arrivant à son terme : « je m'assieds, je me pose » (cf. *sistō* « je m'arrête » en face de *sītō* « je suis placé, je suis debout », et -*cumbō* « je me couche » en face de *cubō* « je suis couché ») ; ainsi Vg., Ae. 6, 203, [*columbae*] *sedibus optatis gemina super arbore sidunt*. Comme *sedeō*, *sīdō* a fourni de nombreux composés qui ont tous cette même nuance « déterminée » : *assīdō* « s'établir », M. L. 729 ; *circumsīdō* « s'établir autour », *dēsīdō* « s'affaisser », *dissīdō* « s'établir dans un camp séparé », *insīdō* « se placer sur », *obsīdō* « attaquer », *possīdō* (Lucr.) « prendre possession de », *persīdō* « s'arrêter, se déposer » (Lucr., Vg.), *resīdō* « se déposer », *subsīdō* « baisser ».

Le type indo-européen n'est bien conservé nulle part. Le fait que les formes slaves et baltiques reposent sur **sēd-*, avec -ē, dans une racine de la forme **sed-*, in-**sēd-*, un ancien aoriste radical athématique. Mais déjà le védique a généralisé un type thématique *sāda-*. Dans le védique *sāda-* « se tenir debout, s'asseoir », ou les racines signifiaient « se tenir debout, s'asseoir », ou « se coucher », il faut, à côté d'un aoriste indiquant le procès pur et simple, un présent indiquant la réalisation du procès, ce qui s'obtient avec des formes thématiques à redoublement ou une forme à nasale (v. *-cumbō*) ; à en juger par *sistō*, le présent *sīdō* est un ancien présent de cette sorte, soit **si-zd-ō*, et c'est ce que montre, en effet, ombr. *sistu* « *sīditō* » ; le skr. *sīdati* « il s'assied », avec son correspondant avestique *ni-š(h)idaiti* « il s'assied », représente une forme altérée par un procédé qui n'est sûrement pas déterminé. Pour indiquer la notion d' « être assis », un type en -ē est attendu ; de même que le slave a *sēdēti* et le lituanien *sedėti* « être assis », le latin a *sedēre*, l'ombrien a *seršitu* « *sedētō* », *zerēf*, *serse* « *sedēns* » ; le présent *sedēō* est fait sur un type en -ē, comme dans plusieurs autres cas en latin, notamment dans *uideō* ; un procédé plus archaïque de formation du présent, avec vocalisme radical au degré zéro, apparaît dans v. irl. *saidi* « tu es assis », en face de v. sl. *sēdiū*, lit. *sēdi* « il est assis ». La forme du perfectum qui, de par son sens, s'oppose à la fois aux deux infectum *sīdō* et *sedēō* est *sēdi* ; phonétiquement, elle peut représenter soit **sēd-*, cf. got. *setun* « ils se sont assis », soit **se-zd-*, cf. le parfait skr. *śasāda* « il a été assis » (pluriel *sedūh*, d'un indo-iranien **sazd-*) ; la comparaison de *stait* donne lieu de croire qu'il faut partir du type du parfait à redoublement (cf. ombr. *sesut* « *sēderit* »?). — Comme *sīdō* n'a pas reçu la valeur factitive qu'admet *sistō*, il fallait une sorte de causatif ; or, le latin n'a pas conservé l'ancien causatif, qui est attesté, avec *ō*, dans irl. *at-suidi* « il retient » et got. *satjan* « poser », et, avec *ō*, dans v. irl. *sādim* glossé « figō », v. sl. *sadiū* « établir », skr. *sādīyati* « il place », v. perse *niyašādayam* « j'ai établi » ; il a été créé en latin une forme nouvelle : *sēdāre*, du type de *cēlāre*.

En indo-iranien, en arménien et en grec, la réalisation du procès est souvent indiquée par un préverbe. En indo-iranien, le préverbe le plus fréquemment employé à cet effet est *ni-* ; en iranien, l'emploi en est presque constant : av. *nišīdaiti*, v. perse *niyašādayam* et persan *nīstāsan* « s'asseoir ». En sanskrit, il est fréquent : *nišīdati* « il s'assied », etc. En arménien, il est constant : *nstīm* « je m'assieds », aor. *nstay* (avec un nom d'action *nist* « siège »). En grec, **ni-* a été remplacé par *κατα-* ; déjà chez Homère *καθίζω* et *καθίζετο* sont fréquents et l'attique n'a que *καθίζω*. Cette présence du préverbe est chose ancienne. Les langues comme le germanique, le celtique, l'italique ne l'ont pas maintenu dans des formes verbales, en partie sans doute parce que le préverbe *ni-* y est sorti de l'usage. Mais il en reste une trace : il y avait un composé **ni-zd-ō*, « lieu où l'on s'établit », que le sanskrit garde sous la forme *niḍāh* ou, au neutre, *niḍām*. Au sens spécial d' « endroit où s'établit un oiseau », le mot est conservé dans lat. *nidus*, irl. *net* (où t note un d non spirant), gall. *nyth* (féminin), v. h. a. *nest*, et, sous des formes altérées, dans lit. *līdzas*, v. sl. *gnědo* (neutre, comme skr. *niḍām*).

Il y a un nom d'action **sēd-* radical, dont le védique a des formes : acc. *sādam*, dat. *sāde* ; c'est ce thème que présente, avec élargissement -ē-, lat. *sedēs* ; au génitif pluriel, *sēdum* est resté plus courant que *sēdium*, et l'ablatif singulier est *sēde*, du type consonantique, et non du type en -i- ; l'accusatif pluriel est *sēdēs*, et non **sēdīs*.

Comme il est normal, le thème **sed-* a la valeur de nom d'agent à la fin d'un composé, dans le type *prae-ses*, etc., en indo-iranien : véd. *apsu-šad* « qui réside dans les eaux », av. *maidīyōi-šādəm* (accusatif singulier) « qui réside au milieu ». Le sl. *sq-sēdū* « voisin » a passé au type thématique.

Le mot *sella* doit aussi être ancien : le laconien a ἔλλα καθέδρα, conservé par Hésychius et qu'on ne saurait séparer du masculin got. *sils* « siège ». — *Subsellium* en est dérivé.

Le mot *sedile* est fait comme *cubile* ; sans correspondant hors du latin.

Dans *solum*, on observe le passage du *d* intervocalique à *l* qu'offrent d'autres mots latins (d'origine dialectale) tels que *oleō* en face de *odor*. L'irlandais a un correspondant *suide* « fait de s'asseoir ».

Quant au type *dē-sidia*, l'emploi du suffixe, qui est spécial au latin, est rendu nécessaire par le fait que *dē-ses* s'applique à une personne. On a de même *praesidium* en face de *praeses*. Avec même formation, le mot *insidiāe* est à rapprocher pour le sens de gr. ἐνεδρα, ἐνεδρεω.

Le correspondant de *sessus* se trouve dans skr. *satīdh*, pers. *ni-šast* « assis » ; et *essor* est fait comme le nom d'agent skr. *sātar-*, av. *aivī-šasta* « celui qui est monté (sur un cheval) » ; *sessiō* est l'élargissement d'un thème en -i- **sed-ti-*, cf. skr. *niṣātiḥ* « inaction ».

Le type de *assiduus*, *residuum* n'a pas hors du latin de correspondant exact ; mais il y a en sanskrit un type en -*van-*, -*vara-* qui joue un rôle semblable ; le védique a *pari-šādvan* « qui réside autour », *dru-šādvan* « qui réside dans les arbres », etc. (-*an-*, -*ara-* est ici un élargissement).

sēditio, -ōnis f. : *ea dissensio civium, quod seorsum eunt alii ad alios, seditio dicitur*, Cic., Rep. 6, 1, 3 ; « sédition » ; par suite « dissension, discorde, soulèvement », etc. De là : *sēditiosus* (classique) ; *sēditior*, -narius (tardiifs, rares).

Serait formé directement de *sēd* + *itiō*, peut-être d'après *sēcēssiō* ; il n'y a pas de verbe **sēd-eō*.

sēdō, -ās : v. *sedēō*.

sēdulō, *sēdulus* : v. *dolus*.

sedum, -i (doublets *sadum* et *sesuium* d'après Fest. 462, 13) n. : joubarde des toits.

segēs, -ētis f. : terre préparée et prête à recevoir la semence ou déjà ensemencée ; cf. Fest. 460, 22 : *dicitur ea pars agri quae arata et consista est*, et Cat., Agr. 29 : *partem dimidiam (stercoris) in segetem, ubi pabulum seras, imponito* ; par suite « ce qui pousse sur le champ, récolte, moisson » (sens propre et figuré). Ancien (XII Tables, Cat.) ; technique. Conservé seulement en sarde. M. L. 7786.

Dérivés : *segetalis* (Ps.-Apul., Herb. 79, 18) ; *Se-*

gesta, -ae (Plin.); *insegestus* (Plt., Tru. 314); v. Buecheler, Kl. Schr. 3, 54. S'y rattache sans doute *Seia* « déesse tutélaire de l'ensemencement ».

Pas d'étymologie claire. Pour rendre compte de m. gall. *sehe* « semence » (d'où *hen* « semer »), on pense à lat. *seges* plus qu'à la racine **sē*.

segestre, -is n. (*segestra* f., Ed. Diocl., et *tegestre*, ibid. 8, 4 et 8, 42, par étymologie populaire qui faisait dériver le mot de *tegō* (cf. *tegeste*, Schol. Iun. 6, 117); *sagestra*, Ital., d'après *sagum?*) : couverture faite de paille tressée qui servait aussi d'emballage. Dérivé : *segestellum* (Not. Tir.). Du gr. *στῆγαστρον*, déformé par une dissimilation que favorisait un rapprochement avec *seges*; cf. Varr., L. L. 5, 166 : *qui lecticam inuoluebant, quod fere stramentis erant e segete, segestria appellarunt... nisi a Graecis : nam στῆγαστρον*. La finale -*tre* dénonce peut-être un intermédiaire étrusque, comme dans *aplustre*. V. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 6.

segmen, -mentum : v. *secō*.

sēgnis, -e (sur l'e long, v. Class. Rev., 1913, 125) : lent, paresseux. Attesté depuis Plaute (Tri. 796). Usité surtout au comparatif à l'époque classique (Cic., Cés.); de même pour l'adverbe *sēgniter* qu'on trouve particulièrement dans les litotes : *nōn, nihilō sēgnius*. Le positif est surtout fréquent à l'époque impériale.

Dérivés : *sēgniter*; *sēgnitiēs* (-*tia*), plus usuel que *sēgnitiās*; *sēgnēsco*, -is; *sēgnipes* (Juv.). Non représentés dans les langues romanes.

Aucun rapprochement sûr.

segūsus (*canis*) : chien de chasse. Mot gaulois, tardif (Lex. Sal. 6, 1); cf. le nom des *Segūsiaū*.

segutilum, -I n. (*segullum*) : ? terre qui indique le gisement d'une mine d'or. Mot espagnol d'après Pline (33, 67), qui est le seul à l'employer. Conservé dans l'esp. *segullo*, M. L. 7790.

Seispita, **Sispita** : v. *sospes*.

selāgō, -inis f. : plante odoriférante citée par Pline, 24, 103, qui d'après lui ressemble à l'*herba sabina*, mais non autrement précisée : sélaginelle?

Terme technique, sans origine connue. Pour la forme, v. Ernout, Philologica I, p. 165 sqq.

sēlibra : v. *libra*.

seliquastrum, -I (*sili-*, Varr., L. L. 5, 128) n. : siège à l'ancienne mode (cf. Fest. 460, 1), dont la forme n'est pas autrement précisée. Dérivé de *sedeō* par les anciens, « d littera in l conuersa », peut-être par étymologie populaire, qui, du reste, n'explique pas la seconde partie du mot.

sella : v. *sedeō*; B. W. *selle*.

sem- : racine marquant l'unité, qui n'est plus attestée en latin que comme premier élément de composé, par exemple dans *simplex*, *simplicis*, ou avec des particules (*semper*) ou des suffixes de dérivation (*semel*, *similis*, *sincerus*, *singuli*, etc.). Correspond au skr. *sa-* dans *sa-kṛī* « une fois », gr. *ἀ-ναξ* (de **sm-*), etc.

S'y rattachent sans doute ombr. *semu* « cum ünō-

quōque », T. E. I b 42; *semenies* « singulis », T. E. II b 1; v. Vetter, Hdb., p. 187 et 249.

V. ces mots; et *ünus*.

sembella : v. *libra*.

semel adv. : 1° « une (seule) fois », « en une fois »; 2° « une première fois », sens qui s'est développé de l'expression *semel atque iterum*; de là *ubi, ut semel = ubi, ut primum*; 3° « une fois pour toutes, définitivement », cf. Vg., Ae. 11, 418, *procuibuit moriens et humum semel orselmoeidit (semul P, simul MR, semel M^a b c Y Servius)*; et de là *semel in perpetuum* à l'époque impériale. Ancien (Enn., Caton), usuel. Conservé dans quelques parlers italiens. M. L. 7800.

Semel appartient évidemment au groupe de *sem-* « un »; mais on ne sait comment le mot est formé : la formation est isolée; on notera cependant le type germanique de got. *simle* « une fois, autrefois ». Le groupe de *similis* a un autre vocalisme.

sēmen : v. *serō*.

sēmi- : demi, moitié. N'est employé que comme premier terme de juxtaposés ou de composés du type *sēmianimis*, *sēmideus*, *sēmiuocālis*, *sēmiuir*, etc., dont un grand nombre appartiennent à la langue littéraire et sont faits sur le modèle de mots grecs en *ἡμι-*, procédé de composition qui s'est surtout développé dans la latinité impériale. L'i de *sēmi-* peut s'élider devant la voyelle initiale du second terme : *sēm-ēsus*, *sēm-uncia*; *sēmis* et *sēmmissis* de **sēm(i)-as(s)* « moitié de l'unité, demi », « demi-as », monnaie de cuivre pesant six onces (*unciae*); en banque « intérêt d'un demi pour cent par mois ». *Sēmis* est quelquefois traité comme adjectif : *semissem panem*, Pétr. 64, 6; le plus souvent, il est considéré comme un adverbe invariable, cf. Pall., 2, 13, in fine, *duobus semis pedibus*. Il a survécu dans certains dialectes italiens; cf. M. L. 7811 et 7812, *sēmmissis*. *Sēmis* est réduit à *sēs-* dans *sēstertius* : *dicitur quarta pars denarii quo tempore is decussis ualebat, i. e. dupondius et semis tertius*, P. F. 453, 3; dans *sēsqui* (de **sēmisque*), employé seul par Cicéron, Or. 56, 188, mais seulement usité dans le dérivé tardif *sēsquialter*, ou en composition : *sēsquancia*, *sēsquplus*, et *sēsquiplez*, *sēsquiplāris*, *Sēsquilixēs*, *sēsquipēs*, *sēsquipedālis* « d'un pied et demi », *sēsqueopus* « un travail et demi; moitié plus d'ouvrage », Plt., Capt. 725; *sēsquisenzex* (Papin.) : *sēsquiuiolus*, adjectif composé tardif qui désigne l'écu-reuil; etc.

Sēmi- se réduit à *sē-* par haplogie dans *sēmōdius*, *sēmēstris* de *sēm(im)odius*, *sēm(im)estris*; sur *sēmōdius* a été formé *sēlibra* (que Martial scande *sēlibra*) : *simbella* est issu sans doute de **sēm(i)libella* > **sēm(i)-libella* > *simbella* avec fermeture de *ē* devant le groupe *m + b*, cf. *simplex* de **sem-plex*; de même *sīnciput* (v. ce mot).

À côté de *sēmis* apparaît en bas-latin (Cassiod., Jordan. et dans les Gloss.) un adjectif *sēmīs* ou *sēmūs*; cf. *semum* : *ἡμιπερον*, CGL II 182, 3, avec un dérivé *sēmātum*, CGL II 181, 45 et Diom.; ces formes sont demeurées dans les langues romanes; cf. M. L. 7811, *sēmīs* et *sēmūs*; 7799; **sēmāre*. B. W. *seime*.

Comme premier terme de composé, avec la même valeur, on a les correspondants : gr. *ἡμι-* (*ἡμιβίος*, etc.), v. h. a. *sāmi-*, skr. *sāmi-*. C'est à peine si, en

sanskrit, *sāmi* existe à l'état de mot isolé, et il doit d'ailleurs avoir été détaché de composés. I.-e. **sēmi-* indique ce qui n'a qu'un côté et appartient originellement au groupe **sem-* de *sim-plex*, etc.

sēmīta, -ae f. : chemin de piéton, sentier, trottoir (= *crepidō*). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7813; B. W. *sentē*.

Dérivés rares : *sēmītālis* (= ἐνώδιος), Vg., Cat. 8, 20; *sēmītārius*, Cat. 37, 16; *sēmītātīm*, Titin.; *sēmītiō*, -ās, -ātus; *Sēmītāricēs* (deae).

Sans étymologie sûre. Cf. *trāmes*? On partirait de **sēmīta*.

Sēmōnēs : v. *serō* 1.

semper adv. : une fois pour toutes, toujours; chaque fois. De *sem* + *per*, qu'on a de même dans *parum-per*, etc.

Dérivés : *sempiternus*, formé sur *aeternus*, d'où, à basse époque, *sempiterniās*. Composés (rares et tardifs) : *semper-flōriūm*, -uīus (= ἀελκοος, -ov, nom de la joubarbe). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7814.

Le *sem-* qui est ici est le mot indo-européen pour « un » que conservent gr. εἷς, ἓν avec le féminin gr. μία, le dérivé arm. *mi* « un » et des formes tochariennes de même sens. Les autres langues ont en général, comme le latin l'a fait dans *ūnus*, substitué à l'ancien mot pour « un » le terme plus expressif pour « seul, unique ». — Ce **sem-* a largement subsisté dans des dérivés et des composés; v. *sēmi-*, *simplex*, *sin-cērus*, *similis* et *simul*, *semel*, *singuli*.

senex, -is (abl. *sene*, gén. pl. *senum*), adjectif et substantif; s'emploie seulement au genre animé, masculin et féminin : « vieux, vieillard », de même le comparatif *senior*. Sc dit surtout des personnes, cf. Caton, Agr. 2, 7, (*pater familias*) *uenat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruum senem...*; l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie impériale. Le comparatif *senior* substantivé s'oppose à *iūnior* : *centuriaē seniōrum*, T.-L. 1, 43, 1, etc. Il comporte souvent une nuance de respect (que n'a pas *uetus*, tout au moins chez P. aute); cf. Flor. 2, 16, 10, *sapienter, ut senior, suaserat*, qui explique le sens pris par le mot dans les langues romanes. Usité de tout temps. M. L. 7819, *senex* et **senicus*; 7821, *senior*; B. W. *seigneur*. Irl. : *senóir* « senior » et *senad*, *senatóir*. Pas de superlatif.

Le nominatif de *senex* comporte un suffixe -c- qui se retrouve dans un certain nombre de dérivés, tandis que d'autres sont formés sur le thème **sen-* des cas obliques. On a donc :

1° *senica*; *seneca*, -ae (vulgaire; Pompon., ap. Non. 17, 18), avec nuance, péjorative, de dérision, surtout usité comme surnom *Seneca* (cf. *Nāsica*), M. L. 7816; *seneciō* (Afran.), forme de diminutif comme *homuniō*, « vieillard », et « seneçon », plante (cf. *auia*), ainsi nommée à cause des poils blancs de ses aigrettes, M. L. 7817; sert aussi de surnom *Seneciō*; *seniculus* (Apol.); *senectus*, -a, -um (archaïque), usité surtout dans *senecta aetās*, d'où *senecta* « vieillesse » (cf. *iuenta*), archaïque et postclassique, conservé dans des dialectes italiens, M.

L. 7818, auquel la langue classique préfère *senectūs*, -ūtis f. (sur cette forme, v. Ernout, *Philologica* I, p. 225 sqq.); et les composés *sēmi-*, *per-senex*.

2° *senecō* (Acc., Pacuv.); *senescō* et *as-*, *con-*, *dē-* (M. L. 2594), *in-senescō*; *senilis*, *seniliūter*; *senium*, -ī n. : fait d'être vieux, déclin, débilité, consommation; puis, par métonymie (l'effet étant pris pour la cause), « chagrin, douleur, dégoût »; cf. Non. 1, 1, *senium est tedium et cdiūm* : *dictum a senectute, quod senes omnibus cdiō sintest aedio* (cf., toutefois, les doutes de Buecheler, Kl. Schr., III, 138 sqq.). Quelquefois terme d'injure pour désigner un vieillard (Lucil., Tēr.).

senātus, -ūs m. (et aussi *senātus*, -ī, cf. osq. gén. *senateis* (emprunt?); autre gén. *senatuos*, SC Ba.; *senatuus*, Varr.; on trouve aussi *sinātus* à partir de la Lex Iul. Mun. de 45 av. J.-C., et *sinātor* dans la Lex Urson., 44 av. J.-C.) : sénat, assemblée des anciens, cf. gr. γερουσία de γέρων (dont la racine n'est pas représentée en latin), et Cic., Cat. M. 6, 19; quelquefois, par extension, « assemblée délibérative, conseil » (cf. Plt., Mi. 592); *senāculum*, -ī : lieu de réunion ou assemblée du Sénat; *senātor*, -ōris m. : sénateur, sans doute formé sur *dictātor*, *grātor*; féminin *senātrix* en bas latin; *senātorius*. *Senātus* appartient à un groupe de substantifs en -ius qui a pris dans la langue politique un sens concret; cf. de même *aedilis/aediliātus*; *tribūnus/tribūnātus*; *magister/magistrātus*, etc.; et, pour le sens concret, *exercitus*.

Senex est l'élargissement d'un mot-racine **sen-* dont la forme ordinaire est thématique : gaul. *seno-* (dans les noms propres), irl. *sen* et gall. *hen*, gr. ἔνοκ, lit. *sēnas*, arm. *hin* (gén. *hnoy*), véd. *snaḥ* (et l'adverbe *santī* « depuis longtemps »), av. *hanō*. C'est l'adjectif qui s'oppose à ce qui est « jeune »; dans l'Avesta, *hanō* « vieux » est distingué de *zaururo* « détérioré par la vieillesse ». En latin, les *seniōrēs* s'opposent aux *iūniōrēs* (l'irlandais a le comparatif *sinīu*, de même que le gotique a le superlatif *sinista*; cf. l'indication d'Ammien Marcelin, 5, 9, 14, sur « *sinistus sacerdos apud Burgundios maximus* »); mais *senex* ne s'oppose pas à *nouus*. Ceci concorde avec le fait que la flexion de *senex* est la même que celle de *iuuenis*, et non que celle de *nouus*, ce qui est propre au latin. Toutefois, en védique, *snaḥ* s'oppose à *nōvāh* comme à *yūvā*, et le grec oppose τῆν ἔτην τε xal νέαν « la vieille et la nouvelle (jeune) », ainsi, Arist., Nuées 1178; cf. Platon, Crat 409 b. De même que pour *iuuenis*, la forme du nominatif *senex* est à part; il n'y a guère lieu d'en rapprocher un thème *snaḥ-* qui figure une fois dans le Rgveda. Sur le sens de cette forme en -ex, v. Ernout, *Philologica* I, 133 sqq. — Lat. *senēre* est fait comme lit. *senēti* « devenir vieux »; cf. le participe véd. *sanāyānt-* « vieillissant ». *Seneca* est un dérivé populaire en -a; le sanskrit à une forme en -a/e-, *sanakāh*; le francique a *Sinigus*.

Le hitt. *zana-* s'emploie comme *senecō*, *senescō* pour désigner le déclin, le décroît (de la lune, de l'hiver, etc.); le sens de « vieux, vieillir » serait une spécialisation secondaire; v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 33 sqq.

sēni : v. *sez*.

sēnsus, *sententia* : v. *seniō*.

sentīna, -ae f. : sentine ; par extension « rebut, lie ». Depuis Caton ; technique et classique. Non roman.

Dérivés : *sentinōsus* ; *sentinō*, -ās : -are *satagere*, *dictum a sentina, quam multae aquae navis cum recipit, periclitatur*, F. 454, 8 (Caecil.) ; *sentinātor* ; *sentināculum* (Paul. Nol.).

Étymologie incertaine ; on a rapproché, entre autres, lit. *semiū*, *semi* « puiser ». Sur gr. *ἐπιλον* « sentine », v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 39. Peut-être mot d'emprunt, comme beaucoup de mots relatifs à la navigation, influencé par *sentio*.

sentio, -is, **sēnsi**, -sum, **sentire** : sentir, éprouver une sensation ou un sentiment. S'emploie seul ou avec un complément ; cf. Lucr. 4, 228, *perpetuo quoniam sentimus* ; et Cic., N. D. 3, 13, 32, *omne animal sensus habet ; sentit igitur et calida et frigida et dulcia et amara...* Se dit des sens et de l'esprit ; par suite « être d'un sentiment ou d'un avis » et, dans la langue juridique, « exprimer un sentiment, décider, voter » ; de là *sententia* : façon de sentir et aussi de penser ou « décision, sentence ». Correspond pour le sens à gr. *αἰσθάνομαι* comme *sēnsus* à *αἰσθησις* ; ainsi *communis sēnsus* traduit *ἡ κοινὴ αἰσθησις*, *sēnsibilis* = *αἰσθητός*, *insēnsibilis*, *ἀναισθητός*. Sénèque écrit, Ep. 124, 2 : (*uoluptatem*) *sensibile* (= *αἰσθητόν*) *indicant bonum, nos contra intellegibile* (= *νοητόν*). Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7824 ; B. W. *sentir* ; celtique : gall. *synio*, bret. *sentl*. Substantif dérivé : **sentor*, -ōris « senteur », M. L. 7825.

A *sentio* correspond un intensif-duratif en -ā-, *sentor*, -āris dans *assentor* (*ad-*) « partager l'avis de, approuver » (souvent avec une nuance de flatterie qu'on retrouve dans les dérivés *assentiōtor*, -tiō, -tiuncula).

Nombreux dérivés et composés : *sentiscō*, -is (Lucr.) : commencer à sentir ; *sēnsus*, -ūs m. : sens (organe ; faculté de sentir) ; sensibilité ; sentiment, façon de sentir ; pensée ; signification (d'un mot, etc.), M. L. 7822 ; irl. *seis*, *sians*. En rhétorique, « phrase, période » (en tant que renfermant un sens plein) ; cf. Quint. 1, 8, 1 : *puer ut sciat ubi claudatur sensus* ; de là : *sēnsiculus*, Quint. 8, 5, 14 ; *sēnsilis* et *insēnsilis*, tous deux lucrétiens et faits sur des types grecs, remplacés à l'époque impériale par *sēnsibilis*, *insēnsibilis*, d'où *sēnsibilitās* et *insēnsibilitās* (= *ἀναισθησία*) (très tardifs) ; *sēnsuālis*, -tās, -ter (Apul., Tert.) et *insēnsuālis*, -tās (Cassiod., latin ecclésiastique) ; *sēnsātus* et *insēnsātus* (= *ἀνόητος*) [Firm., Vulg.] ; *sēnsiuus* (Ital.) ; *insēnsiō*, -sābilis, etc. ; *sēnsōrium* (Boèce), traduisant *αἰσθητήριον* d'Aristote ; *sēnsifer* (Lucr.) ; *sēnsificus* (Macr.) ; -*ficō* (Mart. Cap., Claud. Mamert.).

sēnsa, -ōrum « pensées » (Cic., Quint.).

sēnsim adv. : de manière à être senti, a été employé par restriction dans le sens de « de manière à être seulement », c'est-à-dire « à peine, senti », « légèrement, mentement » et en est arrivé à signifier « insensiblement » ; cf. Cic., Cat. M. 11, 38, *sensim sine sensu aetas enescit*.

**sēnsiō*, -ōnis f. (n'existe que dans les composés *as-*, *ōn-*, *prae-sēnsiō*).

sententia : uniquement employé des sentiments de esprit et spécialisé dans la langue du droit (cf. plus

haut) ; et dans la langue de la rhétorique au sens de « phrase », et en particulier « trait qui termine la phrase » ; de là *sententiāla* « petit trait ». Dans la langue philosophique traduit *δέξα* ; cf. Cic., N. D. 1, 30, 85, *selectae (Epicurī) sententiāe quas appellat χολίας δέξας* ; et aussi *γνώμη* ; et de *sententiōsus* (rare, mais classique) et *sententiālis* (tardif) = *γλωμικός*.

Ce substantif suppose sans doute un participe **sentens*, non attesté, qui est à *sentio* ce que *parens* est à *pario* ; il y aurait là un reste de thèmes radicaux qui indiquent l'antiquité du groupe de *sent-*. J. Wackernagel (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (Mnemos., 3^e sér., 3 [1936], p. 267) supposent, toutefois, *sententia* issu de **sententiā*, dont le premier i serait tombé par suite d'une dissimilation (ou plutôt d'une assimilation).

Sentinus « per quem infans sentit primum », *Sentia* « a sententias inspirando », noms d'*indigiūmenta* cités par Varron ; v. Funaioli, *Gramm. Rom. Fgm.*, p. 241.

Composés de *sentio* : *adsentio* (et *adsentior* sans doute d'après *adsentor*) : joindre son sentiment à celui d'un autre, donner son assentiment à ; d'où *assēnsiō*, -sus (qui traduit, dans la langue philosophique, *συγκατάθεσις* ; cf. Cic., Acad. 2, 37), -sor ; *adsentia*, CGL V 14, 14 (haplologie de **ad-sentia*?) ; *assentāneus* (Gloss.).

cōnsentiō : 1^o être du même avis (= *ὁμοψόω*), décider unanimement ; 2^o sentir en même temps (traduction dans la langue philosophique de *συμπιχάω*, *συναισθάνομαι*) ; *cōnsēnsiō* ; *cōnsēnsus* (plus fréquent) ; *cōnsentāneus* ; *dissentiō* (-*tiōr* dans Prisc., GLK II 339, 12) ; être d'un sentiment ou d'un avis différent ; être incompatible avec ; *dissēnsiō*, qui dans la langue technique traduit *ὀχλίσμα*, *διχοστασία* ; *dissentāneus* ; *per-sentiō* (-*sentiscō*, Plt., Tér., Lucr., qui a aussi le simple *sentiscō*) ; *prae-*, *prō-* (archaïque), *sub-* (archaïque, cf. *suboleō*) -*sentio*.

On rapproche irl. *sét*, gall. *hynt* « chemin » et got. *sinþa* dans *ainamma sinþa* « une fois », *ga-sinþa* « compagnon de voyage » ; cf. v. h. a. *sindōn* « voyager », parce que v. h. a. *sinnan*, qui semble appartenir à ce groupe, signifie « voyager, tendre vers, penser à » (all. *sinnen*). Simple possibilité, et vague, puisque hors du latin on n'a qu'un substantif avec son dérivé. On rapproche de plus un av. *hant*, mais les deux passages de gâthâs cités par Bartholomae sont obscurs ; arm. *an' anam* « je cours », qui pourrait être rapproché, a un ancien -th, mais le sens est différent. En somme, rien de clair.

sentis, -is m. (et f., Nux 113, Cul. 55), usité surtout au pl. **sentēs**, -ium : buissons, ronces ; *sentis canis* (dite aussi *sentis*, Ps.-Apul., Herb. 88, 31) = *κυνόβατος* Ancien (Plt.), technique. Non roman. Le doublet *sentiz* est aussi dans Isid., Or. 17, 7, 59 : *rhamnus genus est rubi, quam volgo senticem ursinam appellat...* ; 60 : *sentiz dicta a situ, quod est terra inculta in qua sentices spinnaeque nascuntur*.

Dérivés : *senticētum* (Plt.), *senticōsus*, *sentōsus*, *sentuōsus* ; et **senticella* supposé peut-être par le roumain, M. L. 7823. On y rattache aussi *sentius*, -a, -um « broussailleux », attesté depuis Térance, rare et poétique.

Sans étymologie sûre.

sentix, sentus : v. le précédent.

seorsus, -a, -um : qui est à l'écart, à part. Rare dans cet emploi ; usité surtout comme adverbe et préposition sous la forme *seorsus, seorsum (sorsus, sorsum)* « à l'écart, à part (de) » ; usuel, mais semble évité par la prose classique (non dans César, une seule fois dans Cicéron ; évité aussi par Virgile et Horace). De *se* + *uorsus*, cf. *uertiō*.

sēpar, -aris : v. *pār*. M. L. 7825 a.

sēparō : v. *parō*. M. L. 7826.

sepeliō (bas latin *sepelliō*, cf. Graur, *Notes étym.*, p. 16), **-is, -iū (-ī)**, **sepultum** (*sepelitus*, Cat.), **-ire** : ensevelir, mettre au tombeau. S'emploie au propre et au figuré : *uinō, somnō sepultus*. Ancien (XII Tables), classique, usuel. M. L. 7827 ; B. W. *ensevelir*.

Dérivés : *sepelibilis* (É. λ. Plt., Cis. 62) ; *sepulcrum* : tombeau. Souvent écrit *sepulchrum* par un faux rapprochement avec *pulcher* ; *sepulcrālis* (Ov.) ; *sepulcrētum* (Catulle) ; *sepultūra* (irl. *sabaltair*) ; et tardifs *sepultor, -tōrius (-rium)* ; *sepultūrārius* ; *sepultō, -ās* ; *insepultus* : 1° non enseveli (in-privatif) ; 2° enseveli dans (in local), cf. *inhumātus* ; *sēmisepultus* (Ov.). La loi des XII Tables oppose *sepelire* à *ūrere*, distinguant ainsi les deux modes de traiter le cadavre ; cf. Cic., *Leg.* 2, 23, 58. Dans la suite, *sepelire, sepulcrum* se sont appliqués aussi aux rites de la crémation : Tér., *An.* 128 sqq. ; Luc. 8, 729, *sepulcra* = *busta* ; 6, 526, *accenso... sepulcra*, etc. Mais le terme a une valeur générale, bien indiquée par Plaine, 7, 187 : *sepultus intellegitur quoquo modo conditus, humatus uero humo connectus*.

Étant donné que l'indo-iranien et le latin ont des termes juridiques et religieux en commun (v. *rēx, iūs, crēdō*, etc.), le rapprochement avec véd. *saparyāti* « il honore » ne saurait être négligé malgré la différence du sens ; *sepeliō* se serait dit par spécialisation des honneurs rendus à un mort (cf. ital. *ossequii* « hommages, honneurs rendus » en face de fr. *obsèques*) ; il s'agirait, comme dans *crēdō*, de la conservation d'un ancien terme religieux. Sur un rapport plus lointain avec véd. *sāpati* « il soigne », v. Benveniste, *Orig. de la formation des noms en i.-e.*, p. 47 ; Renou, BSL, 36, 22.

sēpia, -ae f. : seiche. Emprunt ancien au gr. *σῆπια*. Panroman, sauf roumain. M. L. 7828 ; *sēpiola* : diminutif employé par Plt., Cas. 493, à côté de *lolliguncula*. f.

septem (invar.) : sept. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7830.

Dérivés et composés : *septimus*, M. L. 7835, irl. *sept* ; d'où *Septimius, -a* ; *septimānus* : qui touche au nombre sept : *-ae Nōnae* : nones qui tombent le sept du mois (par opposition à *quintānae*) ; *-ae fētūrae* ; *-ī* : soldats de la 7^e légion ; en bas latin *septimāna* = *hebdomada* « semaine », M. L. 7834, irl. *sechtman*, britt. *seithun* ; *septimātrus* (cf. *quinqūatrus*), Varr., L. L. 6, 14 ; *Septimuleius*.

septēni, -ae, -a (avec un singulier *septēnus* dans les langues romanes, M. L. 7833) ; *septēnārius* ; *-us numerus, uersus* ; *septiēs, septiēns* ; *september (mēnsis)* m. : septembre, septième mois de l'ancienne année

qui commençait en mars, M. L. 7832 ; *septembrius* (Orib.) ; irl. *septimber* ; *septiās* (Macr.), latinisation de *ἐπτά*.

septuāgintā : soixante-dix, M. L. 7836, d'où *septuāgēsimus, -gēni, -gēnārius*, etc. ; sur la formation (d'après *octuāgintā*?) ; v. Wackernagel, KZ 25, 281 ; Skutsch, *Forsch.* 1, 23). Irl. *septien*.

septingenti, -ae, -a : sept cents ; d'où *septingentēsimus, -gēni, -gēnārius*, etc.

Le nom de nombre dix-sept, *septemdecim*, est un juxtaposé. *Septem, sept-, septi-, septu-* (sans doute d'après *quadri, quadra-, etc.*) servent de premier élément à de nombreux composés, adjectifs ou substantifs, correspondant au type grec en *επτα* : *septem-fluus* (Ov.), *-geminus* (Catul.), *-mēstris* (Censor.), *-plex* (Vg.), *-uirī, -uirālis, -uirātus* ; *septentrionēs* « les sept bœufs de labour », nom d'une constellation (la Grande ou la Petite Ourse). Le sens du second élément est vite devenu inintelligible. Comme la constellation avait pour avantage de marquer le nord, le nom s'est employé pour désigner le nord par opposition au midi, *meridiēs*, et, dans cette acception, au pluriel s'est substitué le singulier *septem-* (*septen-*) *triō*, malgré la composition du mot. Virgile écrit, G. 3, 381, *septem subiecta trioni*, avec tmèse des deux composants (*septentriō* n'entrant pas dans l'hexamètre), si bien qu'ici *septem* se trouve accompagné d'un singulier. Du singulier *septentriō* est dérivé l'adjectif *septentriōnālis*, sur lequel a été fait *meridiōnālis*.

septi-collis, -fāriam, -folium, -formis ; *septimontium* (Varr., Fest.), sur lequel a été créé *Septiziōnium* ; *-rēmīs* (Q.-Curce), *septeresmōm* sur la col. Rostrale, c'est-à-dire *septirēmūs* ; et *septuennīs* (*septentiis*), *-enium* ; *-plex* ; *septunx, -cis* m. : les 7/12 de l'unité.

Septem a des correspondants exacts : irl. *secht n*, gr. *ἐπτά*, arm. *ew'n*, skr. *saptā*, av. *hapta*. L'ordinal *septimus* est dérivé de *septem* comme *decimus* de *decem* (en face de *nōnus* : *nouem*) ; mais c'est gr. *ἑβδόμος* et v. sl. *sedmū* « septième » qui, avec leur sonore intérieure, représentent, évidemment, la forme ancienne. Donc, malgré skr. *saptamāh* et pers. *haftum* « septième » et malgré gaul. *sextametos* (attesté à la Graufesenque) et les formes correspondantes de parlers celtiques, le *-pi-* de *septimus* est secondaire. D'autre part, il y a une forme à suffixe dental : véd. *saptāhah*, av. *haptaçō*, lit. *Septintās*, v. h. a. *sibunto*, qui est postérieure. Le hittite a un dérivé *šiptamiya*, où le nom de nombre « sept » est reconnu sûrement ; v. Ehelolf, Orient. Literatur. Ztg., 1929, col. 322 sq. — La mutilation de la fin de *septem* dans des composés tels que *septennis* a ses analogues ailleurs (v. Brugmann, *Grundr.* 2, II 2, p. 19). *Septuāgintā* fait partie de ces formes de dizaines dont le point de départ est *quadrāgintā* (v. ce mot) et dont le détail ne se laisse pas exactement expliquer.

septentrīo : v. *septem*.

sequester, -tra, -trum (et *sequestris, -tre* plus récent) : adjectif usité surtout substantivement comme terme juridique : 1° *sequester* m. « dépositaire d'un objet en litige » ; *dicitur apud quem plures eandem rem, de qua controuersia est, deposuerunt*, Dig. 50, 16, 110 ; d'où « médiateur, intermédiaire », avec un féminin *sequestra* ; 2° *sequesterum* (*sequestre*) n. : séquestration, séquestre.

Dérivé : *sequestrō*, -ās : déposer, et par suite « éloigner (de), soustraire (à) ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Conservé en logodorian. M. L. 7840; *sequestrātīō*, -tor, -tōrius; *sequestrārius*.

V. *secus*, dont *sequester* est un dérivé, fait comme *magister*, etc.; pour *sequestris*, cf. le type *terrestris*.

sequior : v. *secus*.

sequor, -eris, *secūtus sum*, *sequi* : suivre. Emploi transitif et absolu; a une valeur locale ou temporelle « venir après » (cf. *secundus*, gr. ἑπόμενος), physique ou morale (*sequi magistrum* [cf. *secta*], *sententiam*). A aussi le sens de « marcher dans la direction de », *Italian sequi*, et au sens moral *iustitiam s.*, d'où « s'attacher à », *sequitur heredem possessio*, « poursuivre ». S'emploie pour marquer une conséquence : *sequitur ut* « il s'ensuit que » (gr. ἐπειτα et inf.). Se dit d'un objet qui prend facilement la direction qu'on lui donne, qui vient facilement; cf. Varr., R. R. 1, 47, *herbae dum tenerae sunt uellendae : aridae factae celerius rumpuntur quam sequuntur*; Cic., Or. 16, 52, *oratio mollis et ita flexibilis ut sequatur quocumque torqueat*. De là le sens de « obéir », réservé surtout au composé *obsequi*, et la valeur favorable de *secundus*; cf. aussi Plt., Tri. 1118, *quod ago adsequitur, subest, subsequitur*. Usité de tout temps; panroman (sauf roumain). M. L. 7839, *sēquēre*; 7838, *sequēns*; 7837, *sequēnda*; B. W. *suivre*.

L'ancien participe passé de *sequor* devait être **sectus*, d'où *secta*, *sector* (q. u.); *secūtus* est analogique. A *sequor* se rattachent aussi *secus*, *secundus* (v. ces mots). Pour *socius*, v. ce mot.

Dérivés et composés : *sequāz* adj. et *sequācītās* (bas latin); *sequēla* f. : suite, séquelle; conséquence; *sequēntia* f. (Böbece); *f-secuus* (-*sequus*) dans *as-*, *cōn-*, *sub-secuus*, auquel correspondent des substantifs comme *cōnsequia*, *obsequia*, *subsequium* (cf. *relicuus*, *reliquiae*); *pedit-sequus*, -*qua*.

ad-sequor (as-) : se mettre à la suite de; poursuivre; atteindre; suivre par la pensée, *mente assequi* (cf. ἐπεσθαί), M. L. 724; B. W. sous *assouvir*; *assecula* (assecula) m. : suivant, acolyte (type de diminutif populaire en -a); *adsecuē* adv.; *assecūtīō*, -tor (bas latin); *cōnsequor* : 1° se mettre à la suite ou à la poursuite de; d'où « rattraper, atteindre, obtenir » (cf. M. L. 2158, *cōnsequēre*); 2° venir à la suite de; *cōnsequēns* : qui suit; dans la langue philosophique, « qui résulte de, qui est la conséquence de ». Traduit ἀκόλουθος (tandis que *insequēns* traduit παρεπόμενος, cf. Quint. 5, 10, 75), et quelquefois aussi προσήκων (par confusion avec *conueniēns* ou ἀκόλογος; *cōnsequēntia* f. (= ἀκόλουθία); *cōnsecutiō*; *cōnsecuus*; *cōnsequia* : suite, cortège, conséquence.

essequor : suivre jusqu'au bout, faire cortège, notamment à un mort; accomplir, achever (opposé à *aggre-dior*); poursuivre en justice, d'où « punir, venger »; *essecūtīō*, -tor (surtout termes de droit); *essequia* : convoi funèbre (pour la formation, cf. *reliquiae*); *essequiālis* (Ov., St.); *essequior*, -āris (Varr.); *insequor* : suivre, poursuivre; venir après, M. L. 4456; *insecūtīō*, -tor; *ob-sequor* : se prêter à, céder à, obéir; *obsequēns* et *obsequēns*; *obsequēntia*; *obsequibilis*; *obsequium*; *obsequiōsus*; *obsequēla* (archaïque); *obse-*

cula (Laev.). Même préfixe que dans *obediō*, (M. L. 6426), *prō-* (M. L. 6787), *re-*, *sub-sequor*, ne présentent d'autres modifications de sens que celles qu'apporte le préfixe; noter le sens spécial de *persecutiō*, -tor dans la langue de l'Église; *obsequium* a donné en m. ir. *ósaic* « lavement des pieds ».

Le présent *sequor* repose sur un thème indo-européen où les désinences moyennes étaient usuelles; cf. *sequor* « je suis », hom. ἑπομαι, véd. *sāce*; le lit. *sekti* « je suis » ne peut rien enseigner à cet égard. La forme redoublément qu'offrent véd. *siṣṭāti* « il suit » (3^e plur. *sācāti*), ou du type thématique, véd. *sācasi* « tu suis », moy. *sāce* « je suis » et de gr. ἐπόμεθα (*senti* comme aoriste) n'est pas représentée en latin; l'aspect « décliné » d'achèvement du procès est exprimé par les formes à préverbes : *assequor*, *cōnsequor*, *essequor*. La généralisation de la forme analogique, assez singulière, *secūtus* s'explique par une tendance à différencier l'adjectif en *-to- de **sek-* « suivre » de celui de **sek-* « dire » qui suppose *inseciōnēs* (v. sous **insecō*), et sur tout de *sectus* (en face de *secāre*); et sans doute plus encore par le besoin qu'on ressentait de retrouver dans le participe le qu de *sequor*; *loquor*, *locūtus* offrent la même particularité dont il est difficile de juger, faute de connaître l'étymologie de *loquor*; on pense souvent à une imitation de *uolūtus*, *solūtus*. — Le fréquentatif *seco* a pu, au contraire, garder sa vieille forme et demeurer indépendant de *sequor*, parce que les fréquentatifs ont en latin leur autonomie.

sera, -ae f. : serrure, constituée à l'origine par une barre de bois qu'on glissait derrière la porte (μολύβος θύραξ), puis « verrou, cadenas »; cf. Rich. s. u. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. Mais britannique; gall. ser.

Dérivés et composés : **serula*, M. L. 7871; *ob-serō* -āre : former (cf. *occludō*); *reserō* : ouvrir (propre et figuré; cf. *reclādō*). Le simple *serō* n'apparaît qu'à basse époque (Ven. Fort.); le *serāre* « aperire » de Varr., L. L. 7, 108, semble n'être qu'une fantaisie étymologique pour expliquer *sardāre*. Les formes romanes remontent à **serrāre*, cf. M. L. 7867; B. W. sous *serrer*, dont il faut rapprocher les formes de gloses *serra*, *sarra* et *serrāculum*, « gouvernail », glossé πηδάλιον, *clāuis nāuis*, M. L. 7862. La gémée est obscure (formation expressive? ou, plutôt, influence de *serra*, en raison de la forme dentelée de certaines pièces de serrure ou de cadenas; cf. British Museum, *A guide to the exhibition illustr. Greek and Roman Life*, fig. 171, 172, 174, 175). *Serrāre* est panroman, sauf roumain.

Comme il s'agit d'un terme technique, le rapprochement avec les groupes de *serō*, *sertus* ne peut être affirmé. Le vocalisme o de *toga* en face de *tegō* ne s'y retrouve pas; mais le cas de *toga* est isolé en latin.

serēnus, -a, -um : serein (se dit du ciel, de l'atmosphère, etc.); puis s'emploie par image; *serēnum* : temps ou ciel serein. Le sens premier est « sec »; cf. Plt.; Me. 877, *hic fauonius est serenus, illic auster imbricus*; Vg., G. 1, 100, *umida solstitia atque hiemes orate serenas*; Pline, 10, 188, *salamandra magnis imbribus proveniens atque serenitate deficiens*; et Lucrèce emploie *serēscō* dans le sens de « se sécher », par opposition à *ūtescō*,

306 : *denique fluctifrago suspensae in litore uestes]*
haerent, caedem dispansae in sole serescunt. Ancien
 (Lina.), usuel. Panroman. M. L. 7843 ; B. W. S. u.

Dérivés et composés : *serēnitas* ; *serēnō*, -ās ; *Serē-*
nātor (épithète de Jupiter) ; *serēni-fer*, -*ficus* (époque
 impériale).

Serēnus est formé, comme *terrēnus*, *egēnus*, d'un an-
 cien **seres-no-s* ; sans doute dérivé d'un ancien thème
 en *-es* désignant l'état clair et sec du ciel.

Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec
 le sens de « sec » skr. *kṣārah* « brûlant », et avec
 gr. *ξηρός*, *ξηρός* « sécher » (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr.*
 v. h. a. *serawēn* [Mais tout ce groupe est obscur et mal
 défini, pour le sens comme pour la forme. Le mot grec
ξηρός ne s'applique qu'à la terre ferme, hom. *ξηρὸν*
ξηρῶτο, et le sens en est bien loin de *serēnus*.)

serēsō : v. le précédent.

sēria, -ae f. : jarre, cruche. Attesté depuis Plaute
 jusqu'au Digeste. M. L. 7846. Sans doute emprunté à
 une langue méditerranéenne. Diminutif : *sēriola*, M. L.
 7851.

serichatum, -i n. : plante aromatique, mentionnée
 par Plinc, 12, 99, non autrement connue. Non latin.

sēricus, -a, -um : dérivé du nom de peuple *Sērēs*
 (transcription du gr. *Σήρες*) « les Chinois » et appliqué
 à certains produits originaires de la Chine, notamment
 la soie : *a uestis*, etc. ; de là *sēricum*, et *sērica*, -ōrum,
 M. L. 7848, *sērica* et *sarica*, *sīrica* (panroman sous des
 formes diverses ; fr. *serge*) ; passé en celtique : irl. *gall*
sīric, et en germanique : v. angl. *syric*, v. h. a. *sīlihho*,
 v. norr. *silke*, etc. Le mot n'apparaît pas avant l'époque
 d'Auguste.

Dérivés et composés tardifs : *sēricus* ; *sēricārius* ;
sēricātus ; *sēricoblata* ; *trāmosēricus* ; *holosēricus* ; *sub-*
sēricus (Lamp.). Cf. aussi, dans les gloses, *seres* : *uermes*
qui texunt, CGL V 390, 23.

seriēs, *serilia* : v. *serō* « j'entrelace ».

sērius, -a, -um : sérieux. Dans la langue classique,
 se dit seulement des choses, tandis que *seuerus* se dit
 des personnes et des choses. De là *sērius* (opposé à
iocus), souvent au pluriel *sēria*. Ancien (Naev., Plt.),
 classique. Non roman.

Dérivés tardifs : *sērietās* (Aus., Sid.) ; *sēriōsus* (Ps.-
 Boet.), -ōsē ; fr. *sérieux*.

Le seul rapprochement qui s'offre est celui qu'on fait
 avec le groupe de got. *swers* « être lourd », v. h. a. *swāri*
 « lourd » et de lit. *sweriū* « je pèse », *swarūs* « lourd ».
 L'ê du germanique se retrouverait en latin. Il faudrait
 admettre une alternance initiale : *sw-/s-*, dont il y a
 nombre d'autres exemples.

sermō, -ōnis m. : discours suivi ; propos ; conversa-
 tion, entretien (familier, par opposition à *contentiō* [Cic.,
 De off. 1, 132 et 2, 48], *ōratiō* étant le terme générique ;
 cf. *sermō pedester*, « prose familière »), propos ; d'où
 « façon de parler, langage, langue ». Dans la langue lit-
 téraire, a souvent le sens de *disputatiō*, cf. Cic., Rep. 1,
 24, 38 ; désigne aussi la satire. Dans la langue de l'Église,
 « sermon » ; cf. M. L. 7853. Usité de tout temps. Con-
 servé seulement sous des formes savantes en roman ; et
 en celtique : irl. *sermon*.

Dérivés et composés : *sermunculus* : méchant pro-
 pos ; *sermōnālis* (Tert.) ; *sermōnor*, attesté dans Aulu-
 Gelle 17, 2, 7 : *sermonari rusticus uidetur, sed rectius ;*
sermocinari crebrius est, sed corruptius, et sous la
 forme *sermōnō* dans les Inscr. ; remplacé par *sermō-*
cinor (classique, Cic. ; fait sans doute sur *uaticinor*)
 et ses dérivés.

Sermō est rattaché à *serō*, *seriēs* par les anciens, et il
 n'y a pas de raison de douter du rapprochement, bien
 qu'aucune langue n'offre pour la racine **ser-* le même
 développement de sens ; le latin a usé de cette racine
 largement, plus que toute autre langue. Cf. Varr., L.
 6, 64 : *sermo est a serie : sermo enim non potest in uno*
homine esse solo, sed ubi oratio cum altero coniuncta (tout-
 fois, *sermō* désignant plutôt étymologiquement « l'en-
 filade des mots »), et Serv., in Ae. 4, 277 : *sermo est*
consertio orationis et confabulatio duorum uel plurium ;
 l'expression *sermōnem*, *sermōnēs serere* est fréquente,
 cf. Plt., Mi. 700 ; Vg., Ae. 6, 160, d'où *sermōnem cōpu-*
lare, Pl., Poe. 655. Cf. *dissertō*, *dissertō*. Pour le suffixe
 et le genre animé, cf. *Sēmō*, *termō*.

serna, -ae f. (attesté dans les gloses, dans Diosc.
 lat. et dans Isidore sous les formes *sarna*, (?) *zerna*, *sarma*,
sterna) : gale.

Dérivé : *serniōsus* (-*nōsus*) : galeux (bas latin) ; *ser-*
nios quos nos petiginosos dicimus, Theod. Prisc. 1, 12.
 Sans doute non latin, mais ibérique. V. Soffer, 154,
 177, et Corominas, *Dicc. etim. de la lengua castell.*,
 s. u. f.

1. *serō*, -is, *sēul*, *satum*, *serere* : semer (= gr. *σπείρω*)
 planter (= *σπυρέω*), sens propre et figuré. Se dit des
 plants qu'on sème et des arbres qu'on plante : *s. oleam*
et uitam, Cic., Rep. 3, 9, 16. Ancien, classique. Représen-
 té seulement, sous forme de dérivés, en logoudorien.
 M. L. 7844 ; cf., plus bas, *sēmināre*.

Dérivés et composés : *sēmen* : semence (en parti-
 culier « semence de blé », d'où le sens de « blé », *adō-*
reum, dans la langue rustique ; cf. Isid., Or. 17, 3, 6 ;
 Colum. 2, 12, 1) ; rejeton d'une plante (e. g. Vg.,
 G. 2, 354) ; germe ; correspond pour le sens au gr.
σπέρμα, et comme lui, et sans doute d'après lui, a
 été employé par la langue littéraire et poétique dans
 des sens imagés « principes, rejeton, descendance » ;
sēmina, comme *σπέρματα*, désigne aussi les céréales,
 les plantes, M. L. 7802 ; celtique : irl. *semen*. Dérivés :
sēminium n. (rare) : descendance, race (se dit des
 animaux), conservé en campidanien, M. L. 7810 et
 7809, **sēminiāre* ; *sēminālis* (= *σπερματικός*) ; *sēmi-*
nārius, d'où *sēmināriūm* : pépinière (sens propre et
 figuré) ; *sēminō*, -ās : semer (attesté dès Plaute, mais
 rare, évité par la prose classique ; sans doute terme de
 la langue rustique, qui a éliminé *serō* dans les langues
 romanes, M. L. 7807) ; *sēminātor* (Cic., Lact.), M. L.
 7808 ; *sēminuierbius* (Vulg., Act. 17, 18, calque du
 grec) ; et *dissēmō*, non attesté avant Cicéron, qui
 l'emploie au figuré, e. g. joint à *diapersō*, Planc. 56.
 Rare, usité surtout dans la langue de l'Église. Sans
 doute imité du gr. *σπείρω*.

sēmō, -ōnis m. : nom d'un ancien dieu des semences,
sēmō Sancus ; pour le suffixe, cf. *sermō* (serere 2),
termō ; au pluriel dans le Carm. Fr. Aru. *Semunis* ;

féminin *Sēmōnia* (Macr. 1, 16, 8) ; pélignien *Semunu* « *Sēmōnum* ». Formes de genre « animé » du thème qui est net autre dans *semen* !

sēmentis, -is (accusatif et ablatif en -im, -i) f. : semailles (opposé à *messis*), temps des semailles, et « semences », M. L. 7805. De là : *sēmentius* ; *sēmentō*, -ās : porter semence (très rare, Plin. 18, 259), M. L. 7803 ; *sēmentīō* (Tert.) ; **sēmentifer* (Vg., Cir. 477, texte peu sûr). Cf. aussi B. W. s. u. ; M. L. 7804, **sēmentia*.

satus : semé, ensemencé, et « né de », *sate sagnūe diuom*, Vg., Ae. 6, 125 (poétique d'après *σαργός*) ; *sata*, -ōrum : champs semés ; *satiō*, synonyme de *sēmentis*, M. L. 7616 ; *sator* « semeur » ; *uītiator* (Accius). Sur fr. saison, v. B. W. s. u.

ad-serō : semer auprès de ; *cōnserō* : planter, ensemencer, surtout usité au participe passé *cōnsitus* ; **dis-serō* (rare), remplacé par *disseminō* pour éviter les confusions avec *disserō* (de *serō* « tresser ») ; *inserō* : implanter (sens propre et figuré), greffer (avec lequel se confond le composé de *serō* : « tresser », v. le suivant), M. L. 4457 et 4467, *insūtāre* ; 4437, *inīnsūtāre* ; 4468, *īnstum* ; *īnsitor*, -itō, -itūus, -iticius ; *obserō*, surtout *obstus* ; *inter*, -per-, *prae*-, *re*-, *sub-serō* ; *pro-sātor*, -tūz (tardifs d'après *πρόνοος*).

A la racine de *serō* « je sème » les Latins rattachaient *Cōnsūius*, surnom de Janus (*Conseuius* dans Tert., Nat. 2, 14), cf. Macr. 1, 9, 16, *Consiuius a conserendo, i. e. a propagine generis humani, quae Iano auctore conseritur* ; et *Consiua*, surnom de Ops, cf. Varr., L. L. 6, 21, et Fest. 202, 19 : *opima spolia... ab Ope, Saturni uxore... itaque illa quoque cognominatur Consiua, et esse existimatur Terra*. Mais l'i fait difficulté (cf. Stolz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, I, p. 140, pour un essai d'explication).

Le double sens de *serō*, « semer » et « planter » (cf. *insitus*), reporté à une époque où l'on semait non à la volée, mais en enfouissant un à un les grains dans la terre.

Inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec (le rapprochement de *τημι* est à rejeter), la racine **sē*-, **sa*- « semer » se trouve du slave jusqu'à l'italo-celtique. Le présent *serō* représente une ancienne forme à redoublement, sans doute thématique comme *sistō*, soit **si-sō* ; il n'a de correspondant nulle part. Ailleurs, le présent est de la forme : v. sl. *sěje*, lit. *sėjū*, got. *saia* (avec un prétérit *saio*) ; le celtique n'a pas de forme verbale. La forme **sē*- est conservée dans *seui*. Le **sa*-de *satus* ne se retrouve qu'en celtique : gall. had « semence ». Lat. *sēmen* est comparable à v. sl. *sēmę* « semence » et v. pruss. *semen* (même sens) ; à *Sēmō* répondent lit. *or. sēmenes* (masculin pluriel) ; génitif *semeny* « semence » et v. h. a. *sāmo* « semence » (également masculin). L'irlandais a une autre formation : *sil* « semence » (cf. gall. *hīl* « descendance, postérité ») avec un suffixe de nom d'instrument ; le lituanien connaît de même *sėklà* « semence ». — Il semble que, hors du latin, on rencontre seulement le sens de « semer » ; cf., toutefois, got. *menasēps* « humanité ». V. *iaciō*.

2. *serō*, -is, *serui*, *sertum*, *serere* : attacher en file, en enfilade ; tresser ; lier ensemble, attacher ; engager (s. *bella*, *certamina*). Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *seriēs*, -ei f. : file, enfilade, enchaînement, suite ininterrompue (sens physique et moral) ; *serta*, -ōrum n. pl. : guirlandes, tresses (d'où irl. *seiri*) ; *sertula campāna* : méliilot (Plin. 21, 53) ; *sertūsus* (Mart. Capel.) et *seriō*, -ās (Gél.).

Les noms propres *Sertor*, -ōris (Fest. 460, 13 D) *Sertiōrius*, seraient étrusques selon W. Schulze, *Lat. Eig.* 230 (étr. *sertur*, *serturu*, cf. *Num.ior*), et rattachés à *serō* par « étymologie populaire ».

sermō : v. ce mot ; *serilia*, -ium n. pl. : cordage, cf. P. F. 460, 24.

asserō (as-) : attacher à soi. Terme technique de la langue du droit, usité dans la *liberalis causa*. L'*asserere libertātis* attire par la main devant le juge (*asserere manū uo manum*, cf. *osq. manim aserum*) la personne dont la liberté est en jeu et plaide pour elle. De là *asserō* est arrivé à signifier « revendiquer, réclamer, affirmer, défendre », tous sens dérivés plus ou moins directement de l'acte de l'*asserere* et qui se sont développés à l'époque impériale. Mêmes sens dans *assertiō*, -ōris, -ōrius (bas latin) ; *asserta*, -ōrum « assertions ».

cōnserō : attacher ensemble, lier, entrelacer, enlacer. Terme de procédure : *cōnserere manum* « entrer en contestation », par allusion au geste des parties qui posaient chacune la main sur l'objet revendiqué ; de là *cōnserere manūs*, « en venir aux mains, engager la lutte », c. *pugnām*, etc. ; *cōnseriē* « avec enchaînement » ; *cōnseriō* (Arn.).

dēserō : se détacher de ; lâcher ; désert. D'abord terme de la langue militaire, formé sur *cōnserere*, dont il est l'opposé : *dēserere pugnam*, d'après *cōnserere pugnam* (cf. *συγκρίνω* formé sur *διακρίνω*) ; de là *dēsörtor*, *dēsertiō*. Dans la langue commune a pris le sens de « abandonner » (= *dērelinqüere*, auquel il est souvent joint ; cf. Cic., *Planc.* 5, 13 ; *N. D.* 1, 5, 11) *dēsertus* « lâché (par ceux qui y étaient attachés) abandonné, désert » ; *dēserta*, -ōrum (classique) ; *dēsertum* (langue de l'Église traduisant le gr. ἡ ἐρημία) M. L. 2592 ; irl. *disert*, britt. *diserth*.

disserō : exposer, s'expliquer sur, disserrer. Terme de logique « raisonner logiquement de », traduisant le gr. *διαλέγομαι* (cf. Cic., *De fato* 1 ; *De or.* 1, 68 ; *Fin.* 1, 22, 5, 9, etc.) ; avec un fréquentatif *dissertō* (rare), d'où *dissertiō* (Gell.) ; *ēdisserō* et *ēdisseriō*, intensifs de *dissertō*. Par contre, il ne semble pas qu'il faille y rattacher, au moins directement, *dissertus*, q. u.

exsertō : tirer (d'un endroit où quelque chose est attaché) : e. *linguam* ; en particulier « tirer de dessous un vêtement, découvrir » : *dextris umeris exsertis*, Cés., B. G. 7, 50, 2 ; d'où à l'époque impériale *exsertus* « non dissimulé, évident » ; *exsertō* « ouvrir, extirper ». Intensif : *exsertiō*, -ās.

inserō : insérer, introduire (glosé ἐντίθημι) ; greffer (peut-être par confusion avec *inserō* de *serō* « planter », confusion dont témoignent les langues romanes ; cf. M. L. 4457, *inserere* ; 4468, *īnstum*, et 4459, *īnsūtāre*, synonymes ; B. W. sous *enter* ; de là *īnserta* « ornement » (Macr.) ; *īnsertiō*, *īnserticius* ; *īnsertiūsus*, *īnsertiō*, -ās (attesté depuis Virgile), M. L. 4459 et **īnsēria*, 4458 ; *inter*, -per-, *prae*-, *prō*-, *re*-, *sub-serō* ; *subsertus* : inséré dessous ; *trāns-sertus* : enté.

praesertim adv. : surtout ; proprement « en avant

de la série »; cf. *praecipuē*. Surtout employé dans *praesertim sī*, p. cum.

A la racine de *serō* se rattache sans doute *sors*, q. u.; v. aussi *sermō*.

Le présent *serō* ne se retrouve qu'en osque: *manim serum* « manum adserere » sur la table de Bantia (emprunt?). Il doit remplacer un ancien présent athématique. Le vieil irlandais a *sernaid* « serit », qui doit sa forme en -*na*- à un autre verbe et qui représente indistinctement une forme **ser/*ne-o- (v. en dernier lieu Marsdránder, *Présents i.-e. à nasale infixée*, p. 26); l'irlandais a aussi le substantif *srath* « rangée », de **srta*. Le grec a aussi le substantif *εὐπερεῖν* « attacher, entrelacer »; exceptionnellement sans préverbe dans un exemple de Pindare: *εἰπευ στεφάνους* « tresser des couronnes », Ném. 7, 77; il y a trace de *s-* dans les formes homériques du parfait: *εἰρμένος*, *ἔεργο*, ion. *ἐν-εἰρμένος*. En face de *sermō*, le grec a *ἔρμα*, *κάθερμα* « pendant d'oreilles », « collier », *ὄρμαθός* « file, rangée ». Le germanique a v. isl. *serce* « collier de perles enfilés », et peut-être got. *sarwa* « ἔπλα ». Arm. *orm* « mur » est loin pour le sens. Les formes sont aberrantes les unes par rapport aux autres, ce qui n'est pas étonnant pour un verbe de sens technique. V. *sermō*.

serpens : v. *serpō*.

serperastra, -*ōrum* n. pl. : éclisses pour redresser les jambes des enfants (Varr., L. L. 9, 11). Employé plaisamment par Cic., Att. 7, 3, 8, pour désigner les officiers qui empêchent les soldats de « mal tourner ».

Formation populaire d'origine obscure. Cf. *serpō*?

serpō, -is, -*psī*, -*ptum*, -*erō* (*serpiō*, Itala) : ramper, se glisser (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes; cf. M. L. 7857. Le participe présent a été substantivé : *serpens* f. (scil. *bestia*) ou m. (d'après le gr. *draco*) : serpent, épithète qui a remplacé le vieux nom du serpent, *anguis*, sans doute par suite de certaines interdictions de vocabulaire; panroman, M. L. 7855, *serpens* et **serpes*; v. B. W. s. u., et celtique : irl. *serceand* (? v. Vendryes, s. u.), britt. *sarph*, *sarff*. De là *serpentinus* (langue de l'Égérie), *Serpentina*, *serpentaria* (-*nia*?) = *uiperina*, (Ps.-Ap.) : serpenteira (cf. M. L. 7856, **serpentina*); *serpentipēs*, -*gena* (poétiques et rares). A *serpō* comme à *repō* ne correspond aucun substantif. Cf., toutefois, *serpula* : petit serpent (Messala ap. Fest. 472, 37; 476, 23); **serpigō* : darter, M. L. 7858; *serpedō* (Isid.), d'après gr. *ἔρπις*.

Composés : *dē-*, *dis-*, *in-*, *prō-serpō* (v. *Proserpina*).

Cf. skr. *sarpati* « il rampe » et ion.-att. *ἔρπω*. Pour les noms du « serpent », cf. skr. *sarpāh*, gr. *ἔρπειός*, alb. *garper*. — Le sens de « ramper » est attesté par l'accord du sanskrit, de l'ionien-attique et du latin; mais il résulte d'une spécialisation; car en arcaido-cypriote, en grec occidental, et même en lesbien, *ἔρπω* a eu le sens général de *ἐρχομαι* (cf. *repō*); v. Bechtel, *Gr. Dial.*, I, p. 69 sqq., 390 et 447; II, p. 282, 509 et 785. La racine **serp-* provient sans doute d'un élargissement de **ser-* « aller, couler » : véd. *sirsati*, *sarat*, etc., lat. *serum*; **serp-* est à **ser-* ce que lat. *repō* (cf. lit. *replūti* et *ropūti*, v. Trautmann, *B.-sl. Wört.*, p. 246), avec le même élargissement, est à **srē-* de v. h. a. *strāla* « flèche »

en face de hom. *ῥόομαι* « je m'empresse »; le vieux prussien a de même *ripaiū* « suiviez » en face de lit. *rep-rop-* « ramper »; le lette a *rāpāt* « ramper ». Avec un autre élargissement, qui est sans doute -*s*-, l'arménien a *z-erām* « je rampe » et *z-erun* « rampant, serpent ». — Le perfectum latin est *serpsi*; les formes d'aoriste ne concordent pas d'une langue à l'autre : le védique a *asṛpat* et le grec la forme anormale *ἐρπυσα*.

serpullum (*serpūl-*), -ī n. : serpolet, M. L. 7859; et 7860, **serpulliolium*. Emprunt au gr. *ἐρπυλλιον*, avec *s* rétabli d'après *serpō*; *serpyllifer* (Sid.). Attesté depuis Varron.

serra, -*ae* f. : 1° scie (outil) et scie (poisson); 2° ordre de bataille en dents de scie (cf. *aciēs*, *globus*, *cuneus*, etc.); 3° montagne (bas latin; v. Hoogter, Bulletin Du Gange, 9, p. 10; dans ce sens, peut être un autre mot prélatin). Ancien, technique. M. L. 7861. Celtique : irl. britt. *serr*.

Dérivés de *serrula* f.; *serrarius* m. : scieur (de pierres); *serrātus* : en dents de scie (épithète de la germandrée); *serrāim*; *serrō*, -*ās* : scier (bas latin), concurrence par *secō*, fr. *scier*, v. B. W.; *serrāgō* : sciure (Cael. Aurcl.), M. L. 7863; *serrābilis* (Plin.), etc., tous tardifs; *serrātula*, nom italique de la « bétouine » (Plin.); *serrālia* (var. *sarralia*, Isid., Or. 17, 10, 11) : salade frisée, cf. M. L. 7865, et *sarracla*, CGL III 540, 36 (*sarracia*); 7866, **serrānus* « poisson-scie »; *Serrānus*, nom propre; 7868, *serrāta*; 7869, *serricula* : petite faucille.

Terme technique sans étymologie claire. V. *sarpō* et *sera*.

serrāculum, *serrō* : v. *sera*.

sertum, -*tor* : v. *serō* 2.

serrācum : v. *sarrācum*.

seruāculum : déformation de *serrāculum*.

serula (*serola*) : *fisalidus* (-*dis*) = *φισαλίδος* (Gloss.). Sans doute de *serum*, désignant une ampoule; cf. *scara* : *scabies super uolnera*, et *scaria* : *fisalida* (Gloss.).

serum (*serū*, Charis., GLK I 31, 36, 1, *seru*, ὄρος) n. : petit-lait, puis toute liqueur séreuse. — Mot rustique, attesté depuis Virgile; M. L. 7870 (*seru*); *serescō*, -*is* : se tourner en petit-lait (Plin.); **serācum*, M. L. 7842; *seriūtum* n. : plante = *sanguināria*, v. André, *Lex.*, s. u.

Le vocalisme radical *e* est normal dans un thème neutre en -*o*. Le grec a, avec le même sens, un substantif correspondant, masculin, à vocalisme radical *o* : hom. ὄρος (l'absence d'esprit rude indique que le mot est, là où il figure en attique, un emprunt). Le sanskrit, où la racine **ser-* « couler » fournit des formes verbales, telles que *sirsati*, *sarat*, etc. (cf. lat. *serpō*, avec élargissement), a *sardh* « qui coule », *sarit* « cours d'eau ». Par sa forme, lat. *serum* se dénonce comme une survivance d'un mot indo-européen, vocalisé comme gr. *Ἐρύρον* et comme v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* « roue », en face de gr. *πέλος*.

seruō, -*ās*, -*āui*, -*ātum*, -*āre* : 1° préserver, garder, sauver, assurer le salut ou la conservation de (joint à *saluus*, dans une vieille prière, sans doute grâce à l'allitération; cf. Caton, Agr. 141, 3, *Mars pater, te precor*

cuaque salua seruassis; souvent opposé à *per-*
t., Gu. 335, *perdis me tuis dictis*. — *immo seruo*
a uolo; Cic., Fam. 14, 2, 2; à *occidere*, Hor.,
129; A. P. 467; 2° ne pas quitter des yeux,
dans la langue augurale: *auem seruare, dē*
re, cf. Vg., Ae. 6, 338, *Palinurus dum sidera*
ne pas quitter, demeurant dans, garder (« gar-
mbre »), Hor., Ep. 1, 10, 6, *tu nidum seruas*.
ut tens, M. L. 7872, mais concurrencé dans
de l'Église par *saluare*; v. *saluus*.

ès et composés: *seruator*, -*trix* (*Iuppiter*
= Σωτήρ), tous deux classiques; *seruatio*
tardif; *seruabilis* (Ov., Plin.); *seruatorium*
; *adseruō*: garder près de soi; *adseruatio*
ἰρησας dans la langue de l'Église; *conseruō*:
é dans le sens de « conserver, respecter, sau-
onseruare, -tio. *Conseruō* a souvent l'aspect
ié vis-à-vis de *seruō*; mais souvent aussi les
rbes sont confondus: *seruare ordines*, Cés.,
26, 1; *conseruare ordines*, Cés., B. G. 3, 93, 2,
; garder dans (rare, époque impériale); ob-
server (sens physique et moral); veiller sur;
- (conservé en logodorien, M. L. 6021); ob-
-uante; *obseruantia* et *inobseruantia* (Quint.,
ns doute d'après *inobseruans*, *inobseruatus*);
; *obseruatio*, -*tor*, -*bilis* (et *in-*); *obseruatio*
tia a plutôt le sens de « observation », cf. Cic.,
2, 65; *obseruatio* celui de « observation » (con-
bstrait); mais à l'époque impériale les deux
t souvent confondus; *praeseruō*: observer
nt; *praeseruatus*: préservé (tardif); *reseruō*:

urrait être, pour la forme, le dénominatif
u sens ancien supposé de « gardien »; v. ce
pour un Latin, les deux mots n'avaient plus
mun; les explications données pour les rap-
t de fantaisie; ainsi Justin, Inst. 1, 3, 3:
appellati sunt quod imperatores seruos uen-
hoc seruare, nec occidere, solent.

-um: tardif. Épithète du soir; cf. l'expres-
sionale *nescis quid uesper seruo trahat*; de là
u simplement *serum*, et aussi *sera* (Marcel,
h. 28, 2) « uespera », sens conservé dans les
anes, M. L. 7841, dont certaines semblent
niné *serus* et *serenus*; v. B. W. s. u. Ancien,
que. Dérivé: **serescō*, -is « se faire tard »,
De l'adverbe *serō* « tard, trop tard » sont
inus (cf. *annōtinus*, *mātūtinus*, etc.), *Sērō-*
ipia (Pétr.); *seribiō* (Inscr.).

correspondant exact, pour la forme, dans
long » = gall. *hir* (compar. irl. *sia*, gall.
sque exact pour le sens dans skr. *sāydm*
rapproche, de plus, d'une part, lat. *sētius*
t, de l'autre, le groupe germanique de got.
if »; mais ni l'un ni l'autre de ces deux rap-
ne se soutient sans hypothèses qui com-
arbitraire.

l, -um: 1° esclave; adjectif s'opposant à
les hommes, *seruus* *homō*, et des choses, en
« biens soumis à une servitude, *seruus* *prae-*
tantif *seruus* m.: esclave; *serua* f. (rare
ploi; le féminin qui s'oppose à *seruus* est

ancilla; toutefois, Plaute écrit, Ru. 218, *nunc qui minu-*
seruio quasi serua forem nata?). Comme pour *famulus*,
l'emploi de l'adjectif semble secondaire. — *Serua* dé-
signe la condition juridique de la femme esclave; *an-*
cilla, la fonction qu'elle remplit. *Seruus* est un terme de
sens général à côté de *mancipium*, *captiuus*, qui dé-
signent des esclaves faits dans des conditions particu-
lières, et de *famulus*. Sur *seruus* a été fait un dénomi-
natif que sa forme dénonce comme récent: *seruio*, -is
« être esclave ». *Seruire* n'a pu être construit que parce
que *seruō* existait avec un sens qui pour les Latins était
sans rapport avec celui de *seruus*; la formation en -io
a été choisie parce qu'elle servait à exprimer un état
(cf. *febrīo*, *custodiō*, etc.). Usité de tout temps. Pan-
roman.

Autres dérivés et composés: *seruillus*; *seruilius*, -*tās*
(Gloss.); *seruulus*, -a; *seruolicula* (Plt.); *seruiculus*;
seruītium n.: 1° condition d'esclave, esclavage, classe
des esclaves; 2° sens concret « esclave(s) »; *conseruītium*
(Plt.); *seruītūdō* (très rare); *seruītūs*, -ūtis f.: servitude
(sens actif); *seruitor* (has latin); *conseruus*, -a, -uula.
Cf. aussi les noms propres *Seruius*, *Seruilius*, etc. Les
langues romanes ont des représentants de *seruus*, *seru-*
ītium, *seruire*, *seruiens*, cf. M. L. 7873-7876, et de *cōn-*
seruus, 2160. Sur *conseruiens*, v. 2159. Sur le latin mé-
diéval s(c)lavius, v. Aebischer, Arch. Rom., 1936, 484.

as-seruio: assister (Æ. de Cic., Tu. 2, 24, 56); *dēser-*
uio: servir avec zèle (rare, mais classique; non attesté
avant Cicéron); *inseruio*: être esclave de; *praeseruio*:
servir avec dévouement (Plt., Gell.); *subseruio*: servir
en sous-ordre (archaïque).

L'Avesta a un correspondant phonétique exact de
seruus au second terme de deux composés qui servent
à désigner des chiens: *pasuš-hauruō* « qui garde le trou-
peau » et *viš-hauruō* « qui garde le village ». L'Avesta
a, de plus, un exemple du présent *niš-hauruaiti* « il sur-
veille ». La racine est de la forme **swer-*, qui admet les
variantes **ser-* et **wer-*. La seconde se trouve dans lat.
uereor, v. isl. *varr* « qui veille sur » (v. sous *uereor*), etc.
sans doute aussi hom. (†) ἑρυσθα, skr. *varuāt* « protec-
teur ». La première est attestée, outre les exemples
cités, par ombr. *seritu*, *seriu* « seruātō », *aseriatu* « ob-
seruātō », av. *nī...* *haraite* « il preserve », *harstiar-* « celui
qui veille sur ». La forme complète de la racine figure
dans le groupe du gr. (†) ῥόω « je vois », att. φουρός
« gardien », βῆροϊ « ὄφθαλμοί Hes. (c'est-à-dire ῥῶροϊ);
Homère a ῥονται « ils veillent sur ». Ces rapproche-
ments expliquent toutes les valeurs de lat. *seruus*,
seruare, *obseruare*. Mais le fait précis qui éclaircirait
le passage de *seruus* du sens de « gardien » à celui d'« es-
clave », seul attesté en fait, est inconnu. Aussi l'éty-
mologie est-elle contestée par E. Benveniste, R. Ét. Lat.,
10, 1932, p. 429 sqq., qui considère *seruus* comme un
mot emprunté à l'étrusque (*Seruius Tullius* était d'ori-
gine étrusque et son nom étrusque était *Mastarna*), de
même que *famulus* et *uerna*: l'étrusque a des noms
propres *Serui*, *Serue*, et l'esclave parait avoir été une
institution des peuples méditerranéens, mais non indo-
européens (cf. ὄωλοσ, qui est lydien). M. Vendryes,
BSL 107 (1935), p. 124 sqq., rapproche *seruus* de irl.
serbh « pillage », gall. *herw* « état d'un individu hors la
loi ». Faute de connaître l'origine précise et l'évolution
de l'esclavage, tout ceci demeure incertain. L'ancien-

neté de la forme *seruītūs* (v. Ernout, *Philologica* I, p. 225) semble indiquer que *seruus* est du vieux fonds de la langue.

sescenāris : adjectif de sens inconnu qu'on trouve appliqué à un bœuf de sacrifice, T.-L. 41, 15, 1, ... *bouis sescenaris, quem immolauisset, iecur diffussisse*. On a proposé de lire *sacēnāris*, de *sacēna*.

seselis : v. *sil*.

sēsima, -ae f. (*sēsuma*, Plt., Poe. 326) : doublet phonétique (Plin.) de *sēsama* = gr. *σησάμη* « sésame ».

sēsqui-, **sēstertius** : v. *sēmi*.

sesina : v. *sisinna*.

sesuuium, -I n. : autre nom de la plante *sedum* d'après Oplius Aurelius, F. 462, 14.

sēta : v. *saeta*.

sētius : forme de comparatif d'un adverbe, peut-être apparenté à *sērus*, *sērō*; le premier sens aurait été « plus tard » ou « trop tard »; cf. Fest. 462, 10 : *setius a sero uidetur dictum. Accius in Amphitryone* (93) « *si forte paulo, quam tu, ueniam setius* ». L'adverbe est peu attesté dans ce sens et a été utilisé comme synonyme de 1^o de *minus*, dans *quō sētius, nōn, hau(d) nihilō sētius, nec eō sētius*, sens le plus fréquent et le mieux attesté, e. g. Vg., Ae. 9, 440-441 : *quem circum glomerati hostes hinc comminus atque hinc | proturbant : instat non setius*; 2^o de *secus*, e. g. Plt., Ci. 692 : *sed memet moror quom ago setius*. La tendance à prononcer de la même manière les groupes -*ti*- et -*ci*- a amené les graphies *setius*, *sectius* (qui doit sans doute s'interpréter **setsius* à t sibilant) et la synonymie a favorisé la confusion avec *secus*, *sequius*; cf. *haud secus et haud sētius*, etc. Sauf dans les cas où la prosodie nous renseigne, il est le plus souvent impossible de dire avec certitude quelle était la forme employée par l'auteur. M. L. 7883. V. *sērus*.

seuērus, -a, -um : sévère, dur; grave, austère. Souvent joint à *grauis*; Plaute l'unit à *saecus* pour alléger, Tri. 835; se dit des personnes et des choses (*seuēra frōns, seuērus uoluitus*). Sert de nom propre : *Seuērus*. Le sens ancien est peut-être « inflexible », cf. *perseuērō*; et *asseuērō*, formé sans doute sur *affirmō*. Ancien, classique, usuel. Formes romanes savantes, sauf une forme douteuse dans un dialecte italien; cf. M. L. 7884.

Dérivés et composés : *seuērē* (classique); *seuērīter* (rare, archaïque); *seuērītās* (classique, usuel); *seuērītūdō* (Plt., repris par Apul.); *perseuērus*.

asseuērō : affirmer (avec force ou avec persistance), dire sérieusement; *asseuērātīō*; *perseuērō* : continuer de, persévérer (dans, de), joint à *permanēre*, Cic., Leg. 3, 11, 26; *perseuērāntia* (classique); *perseuērātīō* (tardif); -*bilis*.

La présence d'un *ē* devant *u* consonne semble montrer qu'il faut couper **se-* (sans doute *sed-*) *uērus*; cf. cependant *socors*, etc. Le second terme du composé rappelle *uērus*, mais le sens fait difficulté. Sur l'ensemble, il a été présenté beaucoup d'hypothèses, dont aucune ne se laisse démontrer.

sēx indécl. : six. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7885, *sēx*.

Dérivés et composés : *sextus* (prononcé dans la langue courante *sestus*; cf. *Sestius*, osq. *Σεστρεῦς*) : sixième, M. L. 7888, irl. *seist* « sexta (hōra) »; *sextilis*, usité dans *sextilis (mēnsis)* m. : ancien nom du mois d'août, sixième mois de la vieille année romaine; *Sextilius*; *sextiāns* m. : sixième partie d'une unité (monnaie, mesure, etc.), cf. *quadrāns, triēns et as*, d'où *sexantālis, sextantārius* (ombr. *sestentasiaru*, g. pl. f.); *sextiāni* : soldats de la 6^e légion; *sextiānus* (langue des agrimensores : s. *limēs*); *sextiārius* : sixième d'une unité, en particulier : sixième du conge, mesure de capacité, « setier », M. L. 7887; celtique : irl. *sestra*, britt. *hestawr*, et germanique : v. h. a. *sehtari*, v. angl. *seter* (de *bissextium* dérive irl. *bissext*); *sextiāriolus*; *sexzula* : sixième partie de l'once; *sexiēs* (-*ziēns*) : six fois; *sēni*, -ae, -a : six par six; distributif, de **sex-noi* > **sexnoī* > **sexnoī* > *sēni*, M. L. 7820. Dérivés : *sēnārius* : qui comprend six unités; *sēnārius* (*uersus*) : sénaire; *sēniō*, -ōnis m. : coup de six, au jeu de dés.

sexāginti : soixante (*sexā-* analogique de *quadrā-*), M. L. 7886; d'où *sexāgēsimus, sexāgiēs, sexāgēni, sexāgēnārius*.

sescentī, -ae, -a : six cents; *sescentēsimus*; *sescentiēs*; *sescentārius* (Inscr.); *sescentī*, *sescentārius*; *Sescentīnus*. Pris quelquefois pour désigner un grand nombre indéterminé, comme mille (de là les composés comiques *sescentoplagus, sescentinummius*). Il y a là une trace d'un ancien système duodécimal (600 = 50 fois 12).

sēdecim, ancien juxtaposé dont les éléments se sont soudés dans le nom de nombre, mais non dans l'adjectif numéral correspondant : *sextus decimus*, M. L. 7779.

sextrātūs, -uum f. pl. : sixième jour après les Ides; cf. Varr., L. L. 6, 14; v. *quinquātrūs*.

Sex, *sē-* figure aussi comme premier terme de nombreux composés : *sex-angulus*; *sexennis*; *sexennius*; *sexis*, devenu indéclinable « le nombre six » (Mart. Cap.); *sēiugis*, -e : attelé de six chevaux; *sēmēstris*, -e : de six mois (différent de *sēmēstris* issu de *sēmīnēstris*); *sē-pēs* adj. « de six pieds » (Apul.); *sexunc* (cf. *quincunx*); *sēiurī* m. pl. « collège de six personnes », d'où *sēiurī* ag., *sēiurātūs, sēiurālīs*. Autres composés en *sext-* comme *sextiplex*, etc.

Comme l'a vu F. de Saussure, l'initiale de ce nom de nombre a dû être complexe en indo-européen. Le type lat. *sex* se retrouve dans got. *saihs*, lit. *šes-ī*, skr. *ṣṭī* (avec assimilation de *s* initial à *ś* final dans ces deux langues), tokh. A *ṣāk*; de même, *sextus* est formé comme got. *saihssta*, lit. *šēstas*, skr. *sasthāḥ*. Il y a une initiale **sw-* dans gr. *ῥέξ* et gall. *chwech*, irl. *se* (mais *mōr-feser*, v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 74); le type ancien de l'ordinal paraît conservé dans la forme gauloise *sueuxs* de la Graufesenque. A côté de **sw-*, il y a une forme à **w-* dans arm. *veç* (et le degré zéro attendu dans l'ordinal v. pruss. *uschūs*). Il semble même que v. sl. *šestū* « sixième », *šestī* « groupe de six », av. *šōwā* « six », et peut-être gr. *ἑξαστηρῆς* κωδῆς, supposent une forme à **ks-* initial.]

sexus, -ūs m. : sexe. Il en existe un doublet neutre *secus* (sur la quantité de l'e, v. Havet, *Man.*, § 264),

toujours accompagné des adjectifs *uirile*, *muliebre*, et le plus souvent employé comme apposition qualificative. C'est peut-être d'après *secus* que Plt., Ru. 107, a fait *sexus* neutre : *uirile sexus numquam ullum habui*; cf. Prisc., GLK II 162. 7. Ancien, usuel. M. L. 7888 a.

Dérivé : *sexuālis* (Cael. Aur.).

On rapproche le groupe de *secare*. Ma's ce groupe ne fournit pas ailleurs le sens de « sexe » et la formation de *sexus* n'est pas claire.

sī (ancien *sei*) : particule introduisant une phrase conditionnelle, « si », que la supposition soit considérée comme réelle (mode indicatif) ou comme irréal(e) ou éventuelle (mode subjonctif). Se place généralement en tête de la phrase et peut être renforcé d'un adverbe, *sī modo*, *sī quidem*, *sī forte*; cf. aussi *quod sī*. S'accompagne d'un enclitique : *sī quis*, *sī-cubi*. Peut introduire la phrase complétive de *miror*, *mīrum (est)*. A tendu à se substituer à *num* dans les interrogatives complétives; fréquent chez les comiques après *uisō*, *sciō*, *uide*; cf. Plt., Cas. 691, *uiso huc amator si rediit*; Tér., Ad. 154, *uolo scire si apud forum est*; de là, chez T.-L. 39, 50, 7 (*Philopomenem*) *quaesisse si incolamus Lycortas... equitcsque euasissent*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7889, *sī et se*.

Composés : *sī-n* (de *sī-ne*) : « si au contraire », introduit une seconde hypothèse contraire à la première, e. g. Plt., Merc. 589, *si domi sum, foris est animus, sin foris sum, animus domist* « si je suis à la maison, mon esprit est dehors; si je n'y suis pas et que je sois dehors, mon esprit est à la maison ». S'emploie aussi sans être précédé de *sī*.

nisi : non pas si, c'est-à-dire « à moins que... ne »; v. ne. L'abrégement de *si* est dû à la loi des mots ambiques; *quāsi* : comme si; *siue (seiuē)*, *seu* : ou bien si, soit que. Souvent répété *seiuē... seiuē (seu... seu)* : soit (si)... soit (que).

Sī est le même mot que *sic*, sans la particule postposée, et le sens ancien en est « en ce cas, ainsi », sans valeur subordonnante; sens qui transparaît encore dans certains types de phrases, e. g. *si dis placet* « ainsi plaît-il aux dieux »; et aussi dans le type *quiesce, si sapias*, Plt., Mo. 1173, « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage »; Pe. 797, *iurgium hic auferas, si sapias* « tu renoncerais à cette querelle, de cette façon tu serais sage »; cf. le type de phrase *negat quis, nego* [si] que qu'un dit non, je dis non ». Mais, dès les plus anciens textes (Loi des XII Tables), *sī* est employé avec la valeur du *si* français. Il est possible qu'à l'origine les deux phrases en corrélation aient comporté l'expression de *sī... si* ou de *sic — si, ita... sī* en corrélation; cf. Lucil. 685 M., *si secubiet... sic non impetret*; Cic., Cat. M. 38, *ita enim senectus honesta est, si se ipsa defendit*. — Une proposition exprimée sous forme conditionnelle peut prendre facilement une nuance concessive : *si uelit, non potest* « à supposer qu'il le veuille, il ne le peut »; cf., par exemple, Plt., Mo. 351, *nec Salus nobis saluti iam esse, si cupial, potest*. De là le sens concessif pris par *etsi*, *tamen*, *tamenetsi* et, dans les langues romanes, par *et*, *sebbene*, esp. *si bien*.

Il n'y a pas de conjonctions conditionnelles communes à plusieurs langues indo-européennes; chaque langue et même chaque dialecte s'est donné sa conjonc-

tion qui s'explique à l'intérieur de chacun. Partout le procédé consiste à annoncer par un petit mot la phrase où est énoncée la condition; mais la nature du petit mot diffère d'une langue à l'autre. Osq. s'v ai, ombr. *sue* sont parallèles, mais différents; le volsque a *sepis* « si quis ». V. *sic* et *so*.

siat : οὐπεὶ ἐπὶ βρέφους, CGL II 183, 29. Cf. *sisiat*, CGL II 185, 14. Non autrement attesté. V. Buecheler, Kl. Schr., III, 155, et W. Heraeus, Kl. Schr., 175. Vocalisme *i* comme dans beaucoup de termes enfantins : *pipi*, *sisite*, etc.

Bien que les mots de ce genre n'aient pas d'étymologie nette, on est tenté d'évoquer v. sl. *sicati* « uriner », et, par suite, skr. *sīcāti* « il verse », v. h. a. *sihan* « faire tomber goutte à goutte, tamiser », lit. *saikas* « vase creux » (servant à mesurer des liquides, du grain, etc.), mais surtout *irl. sīlim* « je verse goutte à goutte » et « j'urine »; gr. οὐν, Aristoph., frg. 850.†

sibilus, -i m. (pl. *sibila* chez les poètes dactyliques, pour qui *sibili* était embarrassant) : sifflet, sifflement. Ancien, usuel. Sans doute dérivé du verbe suivant : *sibilō*, -ās (doublet *siflō* dans Nonius, qui le donne comme vulgaire et le suppose formé sous l'influence du gr. σιφῶ, et dans les gloses, qui ont aussi *siflum*, CGL IV 395, 3, et *suiplum*, V 484, 53); *sibilus*, -a, -um; *sibilāiō*, -tus, -trix (tardifs). Les formes romanes remontent les unes à *sibilāre*, **sūbilāre*, les autres à *sifilāre*, **sūfilāre*, M. L. 7890; B. W. *siffler*; *sibilātus* est conservé en roumain et en catalan, M. 7891. Le verbe est panroman. Composé : *cxsbilō* (comme *explaudō*). — Cf. *sūbulō*.

Un mot imitatif comme celui-ci ne comporte pas de rapprochement précis. La forme *siflō*, d'où sort *sibilo* par un développement normal en latin, est expressive, et c'est ce qui a déterminé la survivance en roman de cette forme, qui persistait dialectalement. Pour expliquer *siflō*, il faudrait remonter à **sibh*, qui serait bien moins expressif. — Il suffit donc de rapprocher des mots de type semblable qu'on observe dans d'autres langues : σῖζω « je siffle », σῖζμός « sifflement » en grec, *svistati* « siffler » en vieux slave (et, en slave, la forme plus expressive *svistěl*), irl. *seitim* (avec -t- notant *d*-occlusif issu de -zd-) « je souffle » (cf. *ind fet*, glossé « sibilus »; gall. *chwyrth* « souffler »). Le slave a, avec sonore initiale et intérieure, pol. *gwizdac*, slov. *voizdati* « siffler » (*zvi-*, en russe et en slave méridional, repose ici sur **gvi-* attesté par le slave occidental). Pour la labiale que suppose *siflus*, v. *pipāre* en latin même. Cf. aussi *iūbilō*.

sibitillus (*su-*, *simi-*) : sorte de pâtisserie. Mot de glossaire, sans doute populaire, de forme mal fixée; v. W. Heraeus, Kl. Schr., 103, n. 2.

sibus : adjectif défini, *callidus siue acutus*, P. F. 453, 8. Composé : *persibus*, cf. Varr., L. L. 7, 107; F. 238, 20. Exemples de Plaute (frg. inc. 37) et Naevius (Com. 116). Peut-être forme dialectale de même racine que *sapiō*; cf. osq. *sipus* « sciēns », volsq. *sepu* « sciente ».

sibyna : v. *sybina*.

sic (ancien *seic*) adv. : ainsi, de cette façon. Répété dans les comparaisons *sic... sic*; ou souvent joint à *ut*

« ainsi... comme », Cic., Att. 4, 6, 1, de *Lentulo sic fero ut debeo*; les deux conjonctions ont fini par se souder; de là *sicut*, *sicuti*; on trouve, du reste, aussi *ut... sic*. Par extension, s'emploie avec toute espèce de mots marquant la comparaison: *quemadmodum, tamquam, quasi*, etc. Dans la langue familière, comme *ita*, correspond parfois au « oui » du français; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 7892, tandis que le sens de « ainsi » a été réservé à des formes renforcées. Ancien, usuel, panroman. V. B. W. sous *si*, *ainsi*, *aussi*.

On trouve dans les gloses une forme *soc*: *ita*, CGL V 245, 9; mais la réalité en a été contestée. Festus, 476, 25, d'après l'augure Messalla, cite aussi *suad ted*, qu'il glose *sic te*; ancien ablatif féminin?

Sic est issu de **sei* + *ce* dont l'*e* demeure encore dans *sicine* « est-ce ainsi que? », de **seice* + *ne*. La forme sans -*ce* est conservée dans *si*: entre *si* et *sic*, il y a eu répartition.

V. *so-*.

sica, -*ae* f. : 1° poignard pointu à lame recourbée; 2° « défense » du sanglier (Plin.). Arme nationale des Thraces; à Rome, considérée comme l'arme des brigands et des assassins; de là *sicarius*, avec son sens péjoratif: « sicaire », puis « assassin, meurtrier », sans spécification de l'arme. — Le sens précis et spécial du mot rend peu vraisemblable le rapprochement avec *secō* (la *sica* ne servant pas à couper). Ancien (Enn.), usuel, classique. Non roman.

Diminutif: *sicula* (Catul. 67, 21, sensu obsceno, comme *hastula*).

Sans étymologie claire. On a envisagé un emprunt au thrace. V. *sicilis*.

siccus, -*a*, -*um* : sec; sens le plus ordinaire, qui s'emploie dans toute sorte d'acceptions figurées ou dérivées: « qui a soif », cf. Plt., Pe. 822, *nimi' diu sicci sumus*; Cu. 119; *siti sicca sum*; « qui ne boit pas » (*siccus sobrius*); « maigre, décharné » et « ferme » (c'est-à-dire « sans humeurs »), e. g. Cic., Bru. 55, 202, *nil nisi siccum atque sanum*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7898, *siccus*. Celtique: irl. *secc*; britt. *syck*.

Dérivés: *siccitās*, usuel et classique, M. L. 7896; *siccidus* (tardif, d'après *aridus*, *torridus*, etc.); *siccō*, -*ās*, M. L. 7894, et ses dérivés *siccōiō*, *siccātius*, *siccātōrius*, M. L. 7895; *siccānus*; *siccāneus*, M. L. 7893; *siccōscō*, -*is* (et *ex-*); et ses composés *ad-*, M. L. 727, *dē-*, *ex-*, *scilicet*, M. L. 3067 et 3068, **esiccilicāre*; *praesiccātus* (-*siccus*); *resiccō*, M. L. 7243; *siccoculus*, Plt., Ps. 77.

Forme à consonne géminée expressive, en face de av. *hikuš* « sec », tandis que irl. *secc* = gall. *hysp* « sec » est une forme expressive à redoublement d'une autre racine; cf. av. *hikuš* « sec ». Le gr. *ισχυός* a, de plus, sans doute un *hē* expressif. *Siccus* appartient à la racine de skr. *sīcēti* « il verse », comme irl. *secc* à la racine de lit. *sēkti* « tomber » (en parlant d'une chute d'eau), *nu-sēkti* « se dessécher » (v. Vendryes, Symb. Rozwadowski, I, p. 137 sq.). V. *sūdus*.

sicera n. pl. et f. : sorte de boisson enivrante; cidre? Transcription tardive du gr. *σίκερα*, qui lui-même est emprunté à l'hébreu; cf. Rönisch, *It. u. Vulg.*, p. 257. M. L. 7898.

stellis, -*is* f. : fer de lance, à large lame recourbée (cf. P. F. 453, 20 et Rich, s. u.); a dû désigner aussi une sorte de faucille.

Dérivés: *siciliō*, -*is* : faucher; *sicilimenta*; *sicilicula* (Plt., Ru. 1169, leçon contestée).

Ancien, technique. La quantité de *sicilis* est attestée par le vers d'Enn., A. 507, *incedit ueles uolgo sicilibus lais*; mais les formes romanes remontent à *stellis*, M. L. 7900 (influence de *sēcāre*, *sectilis*?). Sans doute de *sica*?

Peut-être faut-il y rattacher *sicilicus* (scandé *sicillcus* dans Paléon, de Ponder., témoignage tardif et sans autorité) « 48^e partie de l'as, 4^e partie de l'once », ainsi nommé en raison de la forme du symbole ζ qui le désigne et qui a servi à noter la virgule. L'étymologie de P. F. 453, 18 : -*m dictum quod semunciam seget*, n'est qu'un calembour.

sicilicissitō, -*ās* : verbe dérivé par Plaute, Men. Prol. 12, de *Sicilia*, gr. *Σικελία*, d'après *graecissō*, *atticissō*, *ibid.* 11, 12.

sicin(n)itum, -*in*. : « genus ueteris saltationis », Gell. 20, 3, 2. Dérivé de *σικυν(ν)ις*, comme *sicinnista* (Acc.), parfois confondu avec *sincinium*.

sitō : v. *sedēō*.

sitūs, -*eris* n. (usité seulement au pluriel dans la bonne prose, Cic., Cés., Quint.; et aussi le plus souvent dans la poésie; le singulier attesté à partir de Vg. et Horace) : étoiles formant une figure, constellation (par opposition à *stella* « étoile isolée »; cf. Macr., Somn. Scip. 1, 14, comme *ἀστρον* et *ἀστὴρ*) : *Arcturi sidera*, Vg., G. 1, 204; *niuosum sitūs Pleiadum*, Stat., S. 1, 1, 95, etc.; puis, par abus, s'est dit d'un astre isolé: *sidus lunae*, Plin. 2, 41, etc. S'emploie par image pour désigner le ciel, la nuit, le climat; la saison, spécialement l'hiver (cf., plus bas, *praesiderare* et le sens de *sido* en v. ital.); comme terme de louange; dans la langue de l'astrologie, pour désigner l'astre en tant qu'influant sur la destinée humaine: *sidera natalicia*, Cic., Diu. 2, 43, 91; sens auquel se rattachent *sideror*, -*aris*, dép. « *sidere affari*, ἀστροβολαῖσθαι », sans doute dérivé de l'adjectif *siderātus* « frappé par un astre » qui traduit *κωλύς* « tortu » (Ital., Vég.); *siderātō*, *siderāticius*, *siderōsus* (cf. *astrōsus*), tous tardifs et non attestés avant Pline; **assiderātus*, M. L. 728. Autres dérivés: *siderereus* (poétique, époque impériale); *siderālis* (Plin.). *Sitūs*, usité de tout temps, appartient plutôt à un style noble. Il est conservé, avec des sens dérivés, en vieil italien et peut-être en vieux portugais. M. L. 7902.

A *sitūs* les anciens rattachaient déjà *cōsiderāre*, *dēsiderāre*, cf. P. F. 66, 7 : *desiderare et considerare a sideribus dici certum est*; P. F. 37, 4 et Prisc., GLK II 174, 19. Ce sont sans doute d'anciens termes de la langue augurale (ou marine), comme *contemplāri*, auquel *cōsiderāre* est souvent joint, e. g. Cic., Verr. 2, 4, 15, 33, laïcisés en passant dans la langue courante et qui ont perdu tout rapport avec *sitūs*. Pour le développement de sens, cf. *contemplor*.

cōsiderō, -*ās* : examiner avec soin ou respect; de là *cōsiderātus* : mûrement réfléchi : -*m cōsiliūm*, ou « considéré » (*dē homine*) : -*s homo*, Cic., Caec. 1, 1; *cōside-*

ratiō, -tor (Gel.); *cōsiderantia*; *incōsiderātus*. M. L. 2161 et 2162, **considerium*.

dēsiderō, -ās, formé sans doute sur *cōsiderō*, comme *dēsērō* sur *cōserō* (v. *serō*) : cesser de voir, constater [ou regretter] l'absence de; d'où « chercher, désirer ». De là : *dēsiderium* : regret, désir; *dēsiderābilis* (rare, mais classique); *dēsiderātiō* (rare), -*tius* (terme technique de grammaire). Les langues romanes ont des représentants de *dēsiderāre*, *dēsiderium*, *dēsiderōsus*, M. L. 2593-2595.

praesiderō : -re dicitur cum maturius hiberna tempestas mouetur, quasi ante sideris tempus, P. F. 249, 22, trad. de ἡροχρημάτω.

Même si l'on arrive à en montrer la possibilité phonétique, le rapprochement avec le groupe de lit. *svidū*, *svidēti* « briller » est sans grand intérêt. Terme technique dont l'étymologie est incertaine. Le rapprochement avec *sido*, indiqué par Varron, L. L. VII 14, et repris par Kretschmer, dans l'*Einleitung* de Gercke, 3^e éd., p. 511, n'est qu'une étymologie populaire.

sigillum : v. *signum*.

sigla, -ōrum n. pl. : signes d'abréviations, abréviations. Technique et tardif (Just., *Co. Just.*). Peut-être de *singula*, comme le propose Mowat, Bull. Epigr. IV (1884), 127. M. Niedermann signale que Probus appelle les abréviations *singulae litterae*; v. P. W., 2^e série, II, 2280. Ou bien de *signum*?

sigma (*simma*), -atis n. : lit de table ou siège demi-circulaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec le sigma grec C. Emprunt au grec, d'époque impériale.

Signia, -ae f. : nom d'une ville du Latium (*Segni*) dont l'adjectif dérivé *signīnus* a été employé pour désigner certains produits originaires de cette ville, en particulier : *signīnum* (scil. *opus*), espèce de composition pour faire des planchers, v. Rich, s. u.; s. *pirum*.

signum, -i n. (avec *i* noté dans les inscriptions, soit par *i longa*, CIL VI 10234, ou par *ei*, CIL I² 42; cf. *iseing.*, CIL I² 388 abréviation fautive de **seign(om)*), Vetter, *Hdb.*, n° 228 d); mais les langues romanes attestent un *i* : it. *segno*, cf. Sommer, *Hdb.*, p. 121) : signe, marque distinctive (joint à *nota*), défini par Cicéron : *quod sub sensum aliquem cadit et quiddam significat*, Inu. 1, 30, 48; *pecoris, seruitutis signa*, etc.; « seing, sceau »; signal et « cloche » (Greg. Tur.). De là divers emplois spéciaux : 1° dans la langue militaire, « enseigne(s) », qui distinguent les divisions d'une armée (d'où *signifer*, *antesignāni*, *subsignāni*); usité surtout au pluriel, et qui figure dans un grand nombre d'expressions techniques : *signa sequi, seruāre, dēserere*, etc.; 2° dans la langue des artistes, « image peinte ou sculptée », sens venu peut-être de l'habitude de distinguer les enseignes ou les proues des vaisseaux de guerre par des figures brodées ou sculptées; 3° en astronomie : *signa dicuntur eadem et sidera. Signa quod aliquid significant, ut Libra aequinoctium*, Varr., L. L. 7, 14. En onomastique, *signum* désigne le « prénom » ou le « surnom » distinctif, le « sobriquet ». *Signum* correspond à *σημα, σημεῖον*, dont il a peut-être emprunté quelques-uns des sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7908; celtique : irl. *sén, sigen*; britt. *swyn*; et germanique : v. angl. *segn*.

Dérivés et composés : *sigillum* n. : petite image, statuette; sceau, seing; *Sigillaria*, -ium : fête des images; *sigillarius*, *sigillariarius*; *sigillariūcus*; *sigillo*; *sigillātor*; *sigillātus* (sur le sort de *sigillātus*, v. B. W. sous *scarlate*); *dissigillo* (v. Thea., s. u.); *sigilliola* n. pl. (Arn.), M. L. 7903-7904; celtique : irl. *sēla, sigihū* « sigillum, -lātus »; britt. *siel* « sigillum », *swinogl* « signāculum »; germanique : got. *sigljo* « sigillum ».

signō, -ās : -re significat modo scribere, modo anulo signa imprimere, modo pecora signis notare, P. F. 457, 6; quelquelfois employé pour *significō* ou *dēsignō*. Dérivés : *signātor*, -tiō (Tert.), -tōrus (tardif); *signāculum* (has latin), M. L. 7905 et 7904 a, *signāle* n. de *signālis*, cf. *signāliiter* (Cassiod.), M. L. 7906, **signācāre*.

assignō : 1° assigner, terme du droit public, cf. *Illuir agreis dandis assignandeis*; 2° sceller (époque impériale); *assignātor*, -tiō.

cōsignō : marquer d'un sceau, confirmer par écrit, britt. *cyswygno*; *dēsignō* (souvent confondu avec *dissignō*) : désigner, marquer, M. L. 2596; B. W. sous *dessiner*; *dissignō* (rare) : 1° distinguer, glōse *ordinō, distribuō*; 2° rompre-le cachet, détruire, violer; *exsignō* : noter tout au long; *insignō* : ἔρχασθαι (Gloss.), conservé dans les langues romanes avec le sens de « enseigner », M. L. 4462; B. W. s. u.; *ob-signō* : fermer par un seing, sceller; *persignō* : tenir note de (rare, époque impériale); *praesignō* : marquer d'avance; *resignō* : briser le cachet; ouvrir, violer le secret de; cf. aussi P. F. 352, 4, *resignare antiqui pro rescribere ponebant ut adhuc subsignare dicitur pro subscribere*; cf. P. F. 359, 9, *resignatum aes dicitur militi, cum ob delictum aliquod iussu tribuni militum, ne stipendium ei detur, in tabulas defertur*; *subsignō* : transcrire au bas. A ces verbes peuvent correspondre des dérivés : *cōsignātiō* (époque impériale); *dēsignātiō*; *dissignātiō*, -tor (v. Thea. s. u.); *obsignātiō*, -tor; *praesignātiō*, -tor (époque impériale); *resignāculum* (= ἀπογράφουα); *resignātrix* (Tert.); *subsignātiō*.

significō, -ās : montrer par signes, signifier, M. L. 7907; *significāns*, -cānter; *significātiō*, qui traduit ἑπισημασία et ἑπαφασία; *significāntia* (époque impériale); *significātus*, -ūs m. (époque impériale); *significābilis* (Varr.), -tius (Dig.) et *insignificātius* [modus] (Gramm.), -tōrus (langue de l'Église); *adsignificō* (Varr.); *adsignificātiō* = προδιασάφους; *praesignificō* (Cic.), -cātiō (Lact.).

insignis : distingué par une marque particulière (= ἐπίσημος) : *insignes appellantur boues qui in femine et in pede album habent, quasi insigniti*, P. F. 101, 16. Peut s'employer en bonne comme en mauvaise part : *tam ad laudem quam ad uituperationem inflecti potest*, P. F. 99, 11; mais a souvent un sens laudatif « distingué » (= ἔλοχος, *egregius*). Subst. *insigne* n. : insigne (aigrette, devise sur un bouclier, faisceau), en particulier : *παράσημον*, figure peinte ou sculptée à l'avant du vaisseau, imitant la personne ou l'objet qui lui donnait son nom, par opposition à *Tūēla*, figure de la divinité protectrice placée à l'arrière : *insignarius*; *insignitor*; *insigniter*; *insignitus*; *insignitē*, d'où *insignitō*, -is (époque impériale). M. L. 4463-4464; B. W. *enseigne*.

Signi- sert de premier terme de composés : *signi-fer* (poétique en tant qu'adjectif ; la langue semble avoir évité la rencontre de deux *g* qu'aurait produit **signi-ger*). *-fer* (époque impériale), *-tenēns* (Enn.).

La phonétique, à en juger par *deceat* : *dignus*, autorise à rapprocher le groupe de *secāre* ; il faudrait admettre que *signum* aurait désigné d'abord une marque faite par incision. Hypothèse plausible, mais indémontrable. On a pensé aussi à la racine **sek^w* de *in-seque*, etc. M. Benveniste, Rev. Phil., 1948, 122, a rapproché plus vraisemblablement *signum* de *sequi* ; *sek^w-no-m* serait d'abord « l'objet qu'on suit » (cf. *signa sequi* dans T.-L. 23, 35, 6 ; 30, 35, 6), spécialement « l'enseigne ». Les sens de « signe, marque de reconnaissance, objet figuré », etc., se seraient développés sous l'influence de *σημα*, *σημαίων*, et *signāre* serait un calque sémantique de *σημαίνεσθαι*.

sill, *sillis* n. : sil, sorte de terre minérale (Plin.). De là *sillāceus*, -a, -um.

sil, *silli*, -*lis* (Plin. 12, 128) : autre forme de *seselis*, gr. *σέσλις* et *σέσλι*, plante ombellifère ; de là *silātum* : *antiqui pro eo quod nunc iantaculum dicimus, appellabant, quia teiuni uinum sili conditum ante meridiem absorbēbant*, P. F. 473, 1. Emprunt à une langue méditerranéenne (égyptien ? Cf. Nencioni, Arch. Glott. Ital., 1941, p. 125). M. L. 7918, *sili montānum*. V. André, Lex. s. u.

sillānus, -*i* m. : fontaine en forme de tête de Silène (Lucr.). Emprunt au dor. Σιλωνός (att. Σιλωνός). V. *simus*.

silaus, -*i* m. : sorte d'ache (Plin., 26, 88) ?

sileō, -*ēs*, -*ui*, -*ēre* : être silencieux ; se taire, taire. S'emploie seul ou avec un complément (généralement un pronom) : *silēre aliquid* ; d'où *silosor* « être tenu sous silence » ; *silēnda*, -*ōrum*, tous deux d'époque impériale. Le participe *silentēs* est usité aussi en poésie pour désigner les morts.

A l'époque classique, *sileō* n'offre pas un sens différent de *taceō*. Mais, d'après des emplois anciens ou conservés par la poésie, il semble que le verbe ait désigné à l'origine moins le silence que la tranquillité, l'absence de mouvement et de bruit ; cf. la formule *siletēque et tacete atque animum aduortite* dans Plt., Poe., prol. v. 3. *Sileō* s'emploie aussi bien des choses et des objets inanimés que des personnes, et ceci plus fréquemment que *taceō*, notamment de la nuit, de la mer, des vents, etc. Columel. c. 4, 29, 5 dit *dies silens a uentis* ; dans la langue rustique, *silēns* se dit de la lune à son déclin, et devenue invisible, *lūnā silenti* (Caton, Agr. 29, etc.), *per amica silentia lunae*, Vg., Ac. 2, 255, du bourgeon ou du sarment qui n'apparaît pas encore (*s. sarmentum, silentēs uineae, surculi* ; *s. flōs*), de l'œuf qui n'est pas encore couvé (*s. ōuom*, Col. 8, 5, 15). Ancien et classique, mais plus rare que *taceō*, et à l'époque impériale n'est plus guère employé que par les écrivains techniques et les poètes. Pas de participe passé ; le latin dit *tacitus, taciturnus*. Par contre, *silentium* est le substantif de *taceō*. Non roman, tandis que *taceō* est représenté depuis le roumain jusqu'au provençal.

Dérivés : *silēscō* et *consilēscō* (rare et poétique) ; *silentium*, formé sur *silēns* comme *exilium* sur *exul* ;

d'où, à basse époque, *silentiōsus* (Apul.) et *silentiārius* : silencieux, huissier (époque impériale).

On ne peut guère ne pas rapprocher got. *ana-silaida* « *ἐξόσκειον* », Mc IV 39. Mais on ne saurait pour cela poser une racine **sil-*, impossible en indo-européen. Ici *-l-* est un élément suffixal et l'on partirait de **si-lo-*, dont *sileō* serait le dérivé ? Cf. encore v. h. a. *swigēn* « être silencieux » et gr. *σῆγῆ* et *σῆπῆ*, eux-mêmes peu clairs. Groupe radical sans fixité. Les mots indiquant le silence varient d'une langue à l'autre (v. *taceō*).

siler, -*eris* n. : plante flexible : *molle siler*, dit Vg., G. 2, 12, non pas l'« osier », comme on traduit d'ordinaire, mais plutôt le « fusain » (it. *silio*) ; cf. P. Fournier, Bull. Soc. bot. Fr., 1948, 95, p. 279, André, Lex., s. u. Cf. *Silarus* (*Silerus, Siler*) « le Sele », rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, -*icis* m. (et f. en poésie ; gén. pl. *silicum* ; l'abl. *silici* est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribraque) : pierre ; souvent joint à *lapis*, e. g. Plt., Poe. 290 ; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich., s. u. ; roche, grande ou petite ; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés : *siliceus*, M. L. 7914 ; *silicārius*, d'où **silicāre*, M. L. 7913 ; **siligineus*, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si *silex* ne comporterait pas une dissimilation de **skolik-* (cf. *calx*, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernium, -*i* n. : repas clôturant une cérémonie funèbre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, *silicernium erat genus farcinis quo fletu familia purgabatur*, P. F. 377, 4 ; cf. Arn. 7, 24, et Rich., s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type *lectisternium*.

silicicia, -*ae* f. : fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi *siliqua*, sans doute par suite d'une confusion.

siligō, -*inis* f. : blé (d'hiver ou de printemps), froment ; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés : *siligineus*. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a ; *siligin(i)ārius* (Inscr., Dig.), -*nāceus*.

Sans étymologie. Cf. *similāgō*.

siliqua, -*ae* f. : 1° siliqua, cosse des légumineuses ; 2° caroubier, caroube ; 3° petite mesure de capacité ; petite monnaie (1/24 du *solidus*), d'où à basse époque *siliquātārius* « percepteur d'un impôt », *siliquātium* « droit du 24^e sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919 ; germanique : v. h. a. *silihha*.

Dérivés : *silicula* (Varr.), M. L. 7915 ; *siliquor*, -*āris* (Plin.) ; *siliquastrum* : épiment.

Sans étymologie.

silus, -*a*, -*um* : appellatur naso susus uersus repando. Vnde galae quoque a similitudine silae dicebantur, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : *Silus* et *Silō*. V. *simus*.

silua, -ae f. (scandé trisyllabe dans Hor., C. 1, 23, 4; Epod. 13, 2, comme *soluā*, etc., cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 112; mais c'est peut-être une prosodie artificielle); la graphie *sytua* est due au rapprochement de ὄλη) : arbres sur pied; forêt, bois (sauvage ou cultivé); synonyme du gr. ὄλη, dont il a pris en partie les sens, notamment celui de « matériaux de construction », et plus généralement de « matière » (d'un ouvrage, d'un poème, etc., mais non celui de « matière » en philosophie, où le latin rend ὄλη par *materia*); d'où *Siluae*, titre d'un ouvrage de Stace, proprement, « Matériaux » (non mis en œuvre). Ancien (Naev.), classique, usuel. M. L. 7920.

Dérivés et composés : *siluula* (rare); *siluēscō*, -is : tourner en bois (de la vigne); *Siluius*, nom propre, cf. Fest. 460, 7; *Siluanus* « Silvain », dieu des forêts, M. L. 7921; *Siluinus*, etc.; *siluaticus* (doublet tardif et vulgaire *saluaticus* d'après *salus*?, panroman) : 1° qui sert pour le bois : -ae *falces* (Caton); 2° qui pousse ou qui vit dans les bois, sauvage (Caton, Varr., Plin.). Terme de la langue rurale; cf. M. L. 7922, *siluaticus* et *saluaticus*; *siluester* (-*tris*), -*tris*, -*tre* (classique et usuel; quelques formes de *siluester*, -*tra*, -*trum*), M. L. 7923; *siluōsus* (époque impériale); *silui-cola*, -*culturix*, -*ger*, -*fragus*, etc., tous poétiques. Cf. aussi **matrisilua* et *siluae māter* (Scrib. Larg., Marcel.). Māter *silua* « chèvrefeuille », M. L. 5421, André, *Lex.*, s. u.

Tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés.

sīma, -ae f. : v. *simus*.

simbella : v. *libra*.

sīmia, -ae c. (et *simius* m.; une fois *simius* créé, *simia* a tendu à devenir uniquement féminin) : singe, geonon. Terme d'injure. Ancien, usuel. M. L. 7929; britt. *sim*.

Dérivés : *simiolus* (Cic.); *simininus*, -a, -um : -a *herba* : sorte de mulier, plante (Ps.-Apul.); *simiātor* (Porph.). Le néerl. *simwinkel* suppose **simiuncula*. Emprunté au grec; v. *simus*.

simila, -ae f.; **similāgō**, -inis f. : fleur de farine. M. L. 7806. Passé en v. h. a. *simila*, *sēmala* « semoule ».

Dérivés : *similāceus*; *similāgineus*, -*ginārius*, CIL I² 1207.

Les deux formes apparaissent en même temps; *simila* est dans Celse et Martial, *similāgō* dans Pline; l'adjectif *similāgineus* est dans la Vulgate. Sans doute mot emprunté sous l'Empire, en même temps que le produit, à quelque langue méditerranéenne ou orientale (l'assyrien a *samidu*, de même sens). Le grec a *σμηδαλις*, devenu *simidala* dans les Gl. Cf. *siltgō* et, pour la finale, *lap-pāgō*, etc.

similia, -e : semblable. Ancien, usuel. M. L. 7928. *Similis* est issu de **semilis*. La forme ancienne de neutre de l'adjectif *simul* (et *semol*, attesté épigraphiquement, CIL I² 1531, *semul*; cf. *facul*, de *facilis*) est demeurée comme adverbe, avec le sens de « en même temps, également » (cf. gr. ἅμα), d'où *simul ac*, *atque*, *et*, *ubi*, *ut*, etc., tandis que le sens de « semblablement » était réservé à l'adverbe *similiter*. *Simul* a été renforcé de

in- à l'époque impériale : *insimul* (premier exemple dans Stace) et est passé sous cette forme dans les langues romanes. M. L. 4465, *insimul*, *insemul*. On le trouve aussi, mais rarement, employé comme préposition avec l'ablatif, d'après *cum*. A *similis* correspondent deux substantifs dérivés : *similiās* et *similitūdō*; le premier signifie « fait d'être ensemble » et « rivalité, compétition, haine réciproque, inimitiés » (d'où l'emploi fréquent au pluriel *similitātēs*); *similitūdō* s'est spécialisé dans le sens de « ressemblance » et, dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, « analogie, comparaison » (= ὁμοίωσις), et « uniformité, monotonie » (du style), M. L. 7928 a. Cf. la différenciation de *facultās* et *facilitās*. La forme *similitās* « ressemblance » est rare (Caecil., Vitr.).

De *similis* est tiré un dénominaif : *simulō*, -ās (cf. *stabilis*, *stabilum*, *stabilō*) « représenter exactement, copier, imiter » (par opposition à l'objet réel, au modèle), d'où « prendre l'apparence de, feindre, simuler, faire semblant de ». Sous l'Empire (depuis Pompéi), apparaît *similāre* « ressembler », conservé dans les langues romanes, M. L. 7925; B. W. *sembler*, et **similiāre*, M. L. 7926; **assimiliāre*, 730.

Dérivés : *simulācrum* : image, représentation (par la peinture, la sculpture, dans un miroir, etc.); spectre, simulacre. Dans la langue philosophique, traduit le gr. εἰδωλον et s'oppose à *rēs*, *corpus*. Autres dérivés : *simulatiō*, -*tor*, -*trix*, et *simulāmen* (Ov., Aus.), *simulāmentum* (Gell.), *simulātis* (Ven. Fort.).

Composés : 1° de *similis* : *absimilis* (rare); *adsimilis* (παρόμοιος); *cōnsimilis* (= συνόμοιος irl. *cosmīl*), d'où *cōnsimulō* « rendre semblable » (bas latin); *dissimilis* (cf. *difficilis*), -*militūdō*; *uērisimilis*, v. *uērus*. Composés artificiels et tardifs en *simili-genus*, -*membris* (d'après le gr. ὁμο-, ὁμοιο-γενής, etc.).

2° de *simulō* : *adsimulō* (*ass-*, *assimilō* à basse époque) « faire semblant, imiter, assimiler ». Le sens de « assembler » qui est dans les langues romanes (B. W. s. u.; M. L. 731) provient d'emplois comme Irén. 1, 1, 3; *sicubi quid eorum, quae dicuntur in scripturis, poterunt adaptare et adsimilare* (= προσαρμόσαι καὶ ἐκβάσαι) *figmento suo*.

dissimulō : dissimuler; différencié par les grammairiens de *simulō*; cf. Suét., Diff., p. 290, *simulamus quae nescimus, dissimulamus quae scimus* (Non. 439); sens confirmé par l'emploi de Plt., Cas. 771, *nimum lepide dissimulant quasi nil sciunt*.

insimulō (*alqm alcs rei*, ou avec la proposition infinitive) : accuser quelqu'un (généralement avec l'idée d'accuser faussement « crimen in alqm confingere », P. F. 99, 5), cf. les gloses *διαβάλλω ἐπὶ διαβολῆς, προσποιῶμαι*. Cet emploi est celui des bons écrivains, qui joignent le verbe à *falsō*, *scelerē*, *criminosū falsis*, *insonem*, etc. Plus tard, le verbe a tendu à se confondre avec *accūsō*.

La racine de **sem-* « un » a servi dès l'indo-européen à exprimer l'identité : got. *sama*, gr. ὅμοσ, skr. *sāmā*, av. *hamō* et, avec longue, av. *hāmō*, v. sl. *samū*; on peut joindre à ces mots la particule pronominale irl. *som* (v. H. Pedersen, V. G. d. k. *Spr.*, II, 170). Des dérivés indiquent la « ressemblance » : gr. ὁμοιος, ὁμοιος; avec **-lo-*, ὁμαλόσ signifie « égal, uni ». Lat. *similis* a un

correspondant exact qu'en celtique : irl. *samail* « ressemblance », *amal* « comme », et gall. *hafal* « semblable ». Ceci indique un type ancien **smoli-*, qui aboutit phonétiquement à lat. *similis, simul* (cf. *cinis, sine, cilium, milium*, pour le traitement phonétique). L'e de v. lat. *semol* indique peut-être une forme à e qui rappelle got. *simle* « autrefois » ; de même *semel*. Pour le vocalisme, cf. gr. *ἄμα* « en même temps ».

simlŭ (*simiur*, CIL VI 9290) : en même temps. Doublet archaïque de *simul*. Sans doute de **sem-* et de l'ablatif **iŭ* du substantif verbal **iŭs* (issu de **eiŭs*, cf. inf. skr. *etum* « ire »), dont la longue s'est abrégée partout ailleurs (*ŭs, redŭs*, d'après le participe en *-o-*, **iŭs*). *Simŭŭ* voudrait donc dire « d'une marche de pair ». On attendrait **sem-iŭ* ; pour i, cf. *ni-mis* de **ne-mis*, in de **en*. Cf. l'équivalent celtique : irl. *emith*, gall. *hepyd* (J. Loth, Rev. celt., 30, 258).

simplex : v. *plectō*.

simplex : doublet de *simplex*. V. *plectō*. Rare et technique. Employé le plus souvent par opposition à *duplex*. M. L. 7930. Britt. : *syml. Simpla* : la somme simple ; *simplem* : l'unité (Plt., Cic.) ; *simpleŕis* : qui reçoit la ration simple (Vég.).

Le premier élément de *sim-plex, sim-plus* répond à skr. *sa-* (*sa-kṛt* : « une fois »), gr. *ἄ-* (dans *ἄρα* « une fois », *ἀ-λόγος* « simple »). Le traitement i dans *sim-*, en regard de *sem-per*, doit provenir de ce que *sem-* est devant le groupe *-pl-*. — V. *sem-per* et cf. *sincērus*.

simpludiaris : *funera sunt, quibus adhibentur dumtaxat ludi corbitioresque...*, F. 442, 27. Non autrement attesté. De **simplu* + *lud-* devenu par haplogie *simplud-*? Sens et forme obscurs.

simpuium (*sumpuuium*, abl. *sumpuis* dans les Acta Fratrum Aru.), -I n. : sorte de grande cuiller à manche long qui servait à puiser le vin dans le cratère ; louche. Cf. Rich, s. u. Terme technique, attesté depuis Varron. — *Simpulum*, dans P. F. 455, 14 : *simpulum uas paruulum non dissimile cyatho quo uinum in sacrificiis libabatur ; unde et mulieres rebus diuinis dedūae simpulatricis* (l. *simpuiua*-?), est une métacure de *simpuium*, avec *pu-* notant *pus*, cf. *fluuius* ; v. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914, et Brinkmann, ALLG 15 (1908), p. 139 sqq.

Dérivés : *simpuiariūs, -iātrix*.

L'omb. seplēs, T. E. III 17 (ablatif ; nom d'un instrument de bronze), est à écarter ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 214. On pense à lit. *semiŭ, sémi* « puiser », arm. *amam* « je puis », gr. *ἄμα* (*ἄμα*) « seau ». Rapprochement vague ; arm. *amam* et gr. *ἄμα* comportent d'autres possibilités.

Pareil terme a chance d'être emprunté ; cf. gr. *σιπή, -πία*?

simul ; **simulō**, etc. : v. *similis*.

simus, -a, -um : *camus, camard*. Le féminin de *simus*, substantivé, *sima* désigne en architecture la « doucine » ou « gueule droite ». Ancien (Liv. Andr.), rare et technique. M. L. 7931 ; h. all. (*Gelsims*).

Dérivés : *Simō, -ōnis, simom* d'homme et nom donné au dauphin ; *simō, -ās* : aplatir ; *simāus* (v. h. a. *simisstein*, m. h. a. *sim(e)z*) ; *simulus* (Lucr.) ; *resimulus* (Varr., Colum., etc.).

Ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à gr. *σίμος* ; *simus* représente sans doute un doublet **σῖμος*, dont Σίμοσι semble dérivé. Cf. *simia*, qui semble identique au nom propre Σίμας, Σίμμας.

simussa : v. *cimussa*.

sln : v. *si*.

sināpi (*sināpe*, Apicius), -is n. (et *sināpis, -is* f., Plt.) : moutarde. Emprunt au gr. *σίναπι*, lui-même sans doute d'origine égyptienne, cf. *nāpus*, comme *sināpizō, sināpismus*. Les formes romanes remontent à *sinapi* et *sināpi*, les unes conservant le ton grec, les autres l'accent latin, fr. *sanœ*, v. B. W. ; M. L. 7933 ; et germanique : got. *sinap*, etc., d'où finn. *sinappi*.

sincērus, -a, -um (*sincēris*, [tardif] : pur, exempt de mélange ; par suite, au moral « pur, sincère ». Ancien, classique, usuel.

Le sens de « pur, sans mélange » est bien attesté pour l'adjectif et pour ses dérivés : *sincerum lac, sincera azungia ; sincerum equestre proelium*, T.-L. 30, 11, 8 ; dans *porci sacres sinceri* (Plt., Men. 290), l'adjectif semble vouloir dire « sans tache », de même dans *corium sincerissimum*, Plt., Rud. 757. De là l'étymologie ancienne, e. g. Don. ad Eu. 177 : *-m, purum sine fuco et simplex est, ut mel sine cera* ; Ps. Acr. ad Hor., Epod. 2, 15, *hoc est fauos premū, ut ceram separet et mel sincerum reparet* ; gr. *ἀχρατος* (W. Schulze). Mais la forme attendue en ce cas serait **sēcērus* (comme *sedulus*) et il n'y a là qu'une étymologie populaire ; cf. *sine*.

Dérivés : *sinceritās* (époque impériale) ; *sincērō, -ās* ; *sincērāsō, -is* (tous deux très tardifs) ; *insincerus* = *ἀναγνος* (Vg.). Les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 7934.

Formé comme *pro-cērus*. Le *sin-* est le même premier élément de composé que dans *sim-plex*. L'adjectif signifierait « d'une sens ».

Sur les différents sens de l'adjectif, v. O. Hiltbrunner, *Latina Graeca*, Bern., 1958, p. 106 sq. (qui du reste propose une étymologie invraisemblable).

sincinium, -I n. (*sincinia* f.) : translation du gr. *σινικία*, attestée à date tardive ; cf. Ernout, *Philologica I*, p. 77, n. 1.

sinciput, -is n. : moitié de tête (cf. *occiput*), glosé correctement *ἡμικεφάλιον, ἡμίκερανον, medium, dimidium caput*. En particulier « cervelle » (Plaute).

Dérivé : *sincipitamentum*, Plt., Men. 211. Mot de la langue familière (Plt., Pers., Juv. et Sid.), probablement terme de cuisine. De **sem(i)caput*. Pour le traitement de l'ē, cf. le traitement de *ō* dans *nuncupō*.

sine, préposition suivie de l'ablatif : sans. Remplace à l'époque historique un plus ancien *sē, sed*. S'emploie seul ou avec une négation formant *litote nōn, haud sine* ; souvent joint aussi à *illius, omnis*. Ne figure dans aucun composé ; mais a servi à traduire, joint à un substantif, des composés privatifs du grec : *sine amicō* = *ἄφρος*, etc. ; de là le **sinefidicus* > v. fr. *senfege*, M. L. 7937. Usité de tout temps. A survécu partiellement en roman, M. L. 7936, concurrencé par *absentiā*, M. L. 43 ; B. W. *sans*. Non italique.

Les mots les plus proches sont la préposition attestée

en tokh. A *sne*, B *snai* « sans » et l'adjectif irl. *sain* « différent », qui indique la forme originelle du latin : **soni* (pour le traitement phonétique, cf. *cinis*, *similis*, *cilium*, etc.). Avec le suffixe qui marque opposition de deux notions, le sanskrit a *sanitūh* (*sanitūr*) « en outre, séparément », à côté de *sanūtār* « séparément, hors » ; sans -i -ni -u- ; le germanique a v. h. a. *suntar* « à part ». Le suffixe existe sans *t* : gâth. *hanar* « sans ». Les formes pourvues de *s*-initial sont à got. *inu* et v. h. a. *ānu* « sans » et à gr. ἄνευ « séparément, sans », hom. ἄνεπ « à l'écart de, séparément », ce que lat. *sub*, *super* sont à skr. *ūpa*, *upāri*. Même l'i final de *sine* se retrouve en grec dans mégar. *ανε* (v. Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 199). Les autres explications sont invraisemblables.

singiliō, -ōnis m. : mot de sens douteux qui semble désigner un petit vêtement (Gallienus ap. Treb. Poll., Claud. 17 : *singiliones Dalmatenses* X). Peut-être emprunt tardif, comme l'indique l'épithète qui lui est jointe.†

singultus, -ūs m. : sanglot, hoquet ; glossement de la poule ; glouglou de l'eau. C'est la forme écrite, remplacée dans la langue populaire par des formes rattachées à *gluttiō*, etc. Les gloses ont aussi *subgluttum* (*sug-*), *suggluttum* (*sub-*), et c'est à **singlūtus* que remontent les formes romanes. M. L. 7944 ; B. W. *sanglot*.

Dérivés : *singultim* ; *singultō*, -ās et *singultio*, -īs, M. L. 7942, 7943, **singlūtāre*, **singlūtīare*, **subglūtīare*. On trouve dans les gloses, CGL V 482, 14, *singulat* : *halat*, *spirat* ; il est difficile d'accorder beaucoup d'importance à ce témoignage isolé, et sans doute erroné.

L'hypothèse de F. Muller, suivant laquelle on aurait ici une forme du groupe de got. *siggan* « chanter », gr. ὀμφή « voix », altérée par quelque étymologie populaire, est désespérée et, en tout cas, indémontrable ; l'explication par *singuli* (à cause du caractère saccadé du hoquet) ne convainc pas non plus. Mot de type expressif, comme *tumultus*.

singulus, -a, -um : isolé. Usité surtout au p'uriel *singulī*, -ae, -a, et comme adjectif distributif de *ūnus* ; cf. Varr., R. R. 2, 3, *ut ad denas capras singulos hircos*. Aussi le sens de « isolé » est-il surtout réservé au dérivé *singularis* (ou à son doublet populaire *singularius*), qui a pris le sens plus étendu de « singulier, sans second », etc. En grammaire, *singularis cāsus* (Varr.) désigne le singulier (par opposition à *plūralis*), gr. ἑνωτός. A l'époque impériale, *singularis* est appliqué aux « ordonnances » des officiers. Ancien, usuel. V. B. W. *sanglier*. On trouve aussi, à l'époque impériale, *singula* employé avec le sens de *sembella* (*sēmis libella*) ; v. P. W., II° S., V 5, 237.

Dérivé : 1° de *singulus* : *singulātor*, attesté seulement dans les gloses, où il est expliqué par ἰσχυρός, κέλης ; v. P. W., II° S., V 1, 237 ; 2° de *singularis* : *singularitās* (tardif), M. L. 7945, 7940, 7941 ; et 7938, **singellus*. Adverbe : *singillātum* (opposé à *generātum*).

Ni la forme (un passage de **singulus* à *singulus* serait contraire aux lois de la dissimilation) ni le sens ne permettent de rapprocher le type en -*gno*- de *prūignus*, etc. Cf. plutôt le second élément, un peu énigma-

tique, de got. *ainahls* « μεμολομένος ». Le premier élément est le même que dans *sim-plex* ; v. *sem-per*.

sinister, -tra, -trum : gauche ; *sinistrum* « le côté gauche » ; *sinistra* « la main gauche » ; *sinistrā* : à gauche (sur l'emploi prépositionnel, cf. *destrā* et v. Stolz-Luehmann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 514). C'est le terme usuel pour « gauche », tandis que dans la langue augurale il signifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire « favorable », ou, au contraire, « sinistre, défavorable » (selon qu'on interprète le présage d'après le rite étrusco-romain, c'est-à-dire la face tournée vers le Sud, avec l'Est à sa gauche, ou suivant le rite grec, c'est-à-dire la face tournée vers le Nord, avec l'Est à sa droite ; cf. *scæuus*) ; c'est le dernier sens qui est le plus fréquent, cf. Cic., *Diu.* 2, 39, 82 ; 2, 35, 74 ; Varron cité par Fest. 454, 1. Superlatif *sinistimus* dans la langue augurale : -a *auspicia* (cf. *sollistimus*, *dextimus*).

Dérivés : *sinisteritās* (n'existe que dans Pline le Jeune, qui l'a bâti sur *dexteritās*) ; *sinistrē* adv. (époque impériale) ; *sinistrātus* (Grom.).

Composé : *sinistrōsum*, -sus (cf. *dextrōsum*).

Ancien (Cat., *Plt.*), classique, usuel. M. L. 7947, **sinēxter* (d'après *dexter*, cf. *sinistra* dans Isid., *Or.* 11, 1, 68, comme, inversement, *meisticium* pour *mixticium*), et 7948, *sinistrōsum*. Vieilli en français ; v. B. W. sous *gauchir*.

Phonétiquement, *sinister* doit reposer sur **sonstros*, avec le traitement phonétique observé dans *sine*. Le vocalisme radical à degré zéro tiendrait au suffixe secondaire -*tro*- qui se superpose au suffixe -*yes-/is-* du comparatif primaire, comme dans *magister* (fait inverse du type *an-ter-ior*). Il reste à déterminer le radical auquel a recouru la langue pour remplacer *laeusus* et *scæuus*. Les mots signifiant gauche sont variés ; *laeusus* et *scæuus* sont anciens tous deux (v. ces mots), et d'autres langues indo-européennes ont d'autres mots, ainsi *sarydh* en sanskrit, *šuji* en slave. Il a été présenté plusieurs hypothèses : pensant à gr. ἀριστερός en face de ἀριστερός et à av. *vairyastārəm* (opposé à *dašincim*) en face de skr. *vāriyān* « meilleur », Brugmann rapprochait véd. *sāniyān* « plus profitable », ce qui est séduisant (cf. omb. *ner-tro-*, sous *nerō*). Depuis, comparant prov. *ma sanega* « main gauche » (littéralement « vieil e main »), on a, non sans vraisemblance, rapproché lat. *senior*. On peut rapprocher aussi la racine de *sine*, irl. *sain* « différent » ; *sinistra* (*manus*) serait « celle qui diffère (de la droite) ». Toute démonstration est impossible. En tout cas, *sinister* doit être un euphémisme récent, comme gr. ἀριστερός et εὐάνυμος (cf. *Rev. celt.*, 33, 255).

sinō, -is, -isul (siū, et opt. subj. *strim*, -ris), **situm**, **sinere** - à placer, laisser ; cf. Vg., G. 4, 47, *neu propius tectis tacum sine*. Le sens physique est conservé surtout dans l'adjectif verbal *situs* « placé, situé », dans le substantif *situs*, -ūs « situation, emplacement » et « fait de laisser là » (v. ce mot) et a été réservé au composé *pōnō*. Le simple *sinō* n'a plus guère que le sens moral de « laisser, permettre » (= gr. *τάω*) ; le passage de l'un à l'autre a pu se faire par des emplois comme : *uinum in dolium conditū et ibi sinitū fermentari*, Col. 12, 17, 1 ; *uitis suci gratia exire sinitū*, Plin. 14, 16. L'impératif *sine* « laisse », *sine modo*, est fréquent dans la langue de la conversation. Ancien, usuel, classique. M. L. 7937 a.

Composés : *dēsīnō* : proprement « laisser là » ; cf. Serv. in Vg., B. 5, 19, *desine* : omettre ; employé ordinairement au sens de « cesser » (absolu) et « cesser de » ; la glose *desinare* : *desinere*, P. F. 63, 28, sans autre exemple, *desinare* est inexplicable et semble corrompue ; *intersinō* (participle *intersinus*, Gell. 16, 5, 3) ; *pōnō* : v. ce mot (pour *praestō*, v. ce mot).

De *situs* apparaît tardivement un dérivé *situātus* (Ps.-Aug. ad Fr. Erem. Serm. 37), qui a supplanté *situs*.

Le verbe *sinō* a les caractères d'une forme ancienne. Mais il n'a aucun correspondant bien exact ; v. A. Walde, *Vergl. Wört.*, II, p. 461 ; on rapproche aussi gr. *ἴσσω* ; les divers rapprochements qui ont été proposés, tous vagues, n'enseignent rien sur *sinō*, et il n'y aurait guère de profit à les reproduire.

sinōpis, -*idis* f. (sc. *terra*) : terre de Sinope, sorte d'ocre, employée en peinture ; cf. Plin. 35, 31 ; Vitruv. 2, 16, 3. Transcription de l'adjectif grec dérivé de *Σινώπη*, colonie grecque sur l'Euxin. M. L. 7949 (fr. *sinople*, etc.).

sintae, -*arum* m. : sorte de gladiateur. Mot tardif cité par St Aug., De catech. rud. 16, 25, sans doute emprunté : gr. *σίντας* « pillard, rapace » ? L'hypothèse d'une origine punique est sans fondement.

sinus, -*i* m. (*sinuum* n., Varr.) : bol large et profond servant à mettre du vin ; *uas uinariū grande, sinum ab sinu, quod sinum maiorem cauationem quam pocula habebat*, Varr., L. L. 5, 123.

Sans étymologie ; l'ī interdit le rapprochement avec le mot suivant.

sinus, -*ūs* m. : proprement « pli concave ou en demi-cercle » ; pli demi-circulaire que forme un vêtement (distinct de *gremium* et de *rūga*, cf. Rich. s. u.) et dans lequel les mères portaient leurs enfants (*in sinū gestāre*), souvent joint à *complexus* ; cf. Cic., Cat. 2, 10, 22 ; de là « giron » et « sein » (sur lequel on se réfugie, on se penche), « asile, protection », etc. Sens techniques : poche que forme le fond d'un filet ; enflure d'une voile ; partie courbe d'une serpette ; baie ou crique en demi-cercle. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7950 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sinuōsus* : sinueux (depuis Vg.) ; *sinuō*, -*ās* (époque impériale, surtout poétique et reformé sur *insinuāre*) : courber, recourber ; dérivés tardifs : *sinuāmen* ; *sinuātiō* ; *insinuō*, -*ās* (attesté depuis Plaute et fréquent), usité surtout avec un réfléchi, *sē insinuāre* ; s'emploie aussi absolument : insinuer, s'insinuer. Dérivés tardifs : *insinuātiō*, -*tor*, -*trix*. Sans étymologie.

siparium : v. *supparum*.

siphō, -*ōnis* m. : siphon. Emprunt au gr. *σίφων* (attesté depuis Lucilius). De là *siphunculus* ; *siphōnārū* (*sipō*) : pompiers. M. L. 7950 a.

sipō, -*ās* : v. *supō*.

**sircitula* (*scir-*, André, R. E. L., XXX, 151), -*ae* f. : sorte de raisin (Col.) ; *sircula*, -*ae* f. : même sens (Plin., qui le donne comme *campania*, 14, 34). Forme peu sûre ; Mayhoff, ad loc., écrit *scirula* (cf. André, *Lex.*, s. u.) et, plus loin, § 41, *scripula* ; Schneider, *scirpula*. Les manuscrits divergent.

siremps(e) : épithète archaïque de *lax*, uniquement conservée dans des formules juridiques et définie par Festus, 466, 9 : *ponitur pro eadem, uel proinde* <ac ea, quasi similis res ipsa>.

L'altération du texte, reconnue depuis longtemps chez Plaute, Amp. 73, suppose une forme pareille.

Il faut isoler -*pse* ; -*em* rappelle le -*em* de *ū-em*, *i-dem*, etc. ; la formation est donc comparable à *ombr. susur-ont* en face de *surur* « item » ; cf. *ifont* « ibidem », etc., et l'on doit couper *si-r-em*.

sīrēna, -*ae* f. : forme tardive, latinisée, de *siren* (gr. *σειρήν*), d'où les formes du type v. fr. *sereine*, *irl. sūire*.

sirpe, -*is* n. : emprunt, sans doute par l'intermédiaire de l'étrusque, au gr. *σίρπιον*, plante ombellifère de la Cyrénaïque, thapsie, dont le suc (*la(c)serpicium*) était utilisé comme condiment ; *sirpicus*.

V. *laser*.

sirpus, *sirpiculus* : v. *scirpus*. M. L. 7953, 7954.

sīrus, -*i* m. : silo (Colum. I 6, 15). Emprunt au gr. *σίρος*, *σειρός*, latinisé, passé dans les langues romanes : prov. *sil*, esp. port. *silo* (fr. *silo*), gal. *siro*. M. L. 7955.

sīs : formule de politesse « s'il te plaît ». Contraction de *sī uis*, v. *uolō* ; y correspond un pluriel *sultis* « si vous voulez, s'il vous plaît ». Cf. *sōdēs*. Dans ces trois cas, il y a de ces abréviations non normales qui s'observent souvent dans les formules de politesse.

sīser, -*eris* n. (*sīsera* f., Varr. ; pl. m. *sīseres*, Plin.) : plante, probablement le panais. Cf. gr. *σίσαιρον*. M. L. 7955 a (s. *amaricum*). V. André, *Lex.*, s. u.

sissiat : *κάθηται ἐπὶ βρέφους* (Gloss.). Mot du langage enfantin pour « aller à la selle » ; cf. fr. « faire sissite », employé en parlant aux enfants pour « s'asseoir ». V. *siat*.

sissina(se-) : terme d'affection pour un enfant (Mommson, Inscr. Neap. 6902) ; désigne aussi le bout du sein, comme *tūt(t)ina*. Cf. gr. *ζίζι*, *ζίζιου*.

sistō : v. *stō*.

sistrum, -*i* n. : sistre. Emprunt au gr. *σειστρον*, d'où *sistrātus* ; *sistrifer*, -*ger*.

sisymbrium, -*i* n. : plante aromatique (*mentha aquatica*) ? et « cresson ». Emprunt (depuis Varr., L. L. 5, 103) au gr. *σισύμβριον*. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 7957.

sitanium (*pānis*) : pain fait avec du blé de l'année (Pline 22, 139). De *σῖτανος*, avec influence de *σῖτος* ? Ou forme avec *η* devenu *i* ?

siticeen, -*inis* m. : trompette qui jouait aux enterrements (Cat. ap. Gell. 20, 2). Mot archaïque de sens incertain, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire, qui le dérivait de *situs* et *canō*, comme *tubicen*.

sitis, -*is* (acc. *sitim*, abl. *sitī*) f. : soif (sens physique et moral). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7961 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sitiō*, -*is* « avoir soif », usuel, attesté depuis Plaute ; *sitiēns* ; *sitiēnter* ; *sitiūbundus* (Orib.) ; *sitiūcōsus* (époque impériale, formé sur *metiūcōsus*) ; *sitiūr* (époque impériale, rare) ; *sitiacula* : ἡ διψάς (Gl.).

Mot isolé, comme gr. $\delta\iota\phi\alpha$, par exemple. Le latin n'a pas recouru au groupe de *torreo*, comme l'ont fait l'indo-iranien, le germanique et l'irlandais.

situla, -ae f. (*situlus* m., Cat., Vitr.): seau. Ancien, usuel: Panroman (sauf roumain). M. L. 7962.

Dérivés : *sitularius*, CIL II 3442; *sitella*, qui désigne entre autres un récipient usité pour tirer au sort les noms des tribus et des centuries, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter; cf. Rich, s. u. M. L. 7959. Germanique: v. h. a. *sidel(i)n* « Seidel ». *Sitellergus*, titre d'une comédie de Plaute dans Varr., L. L. 7, 66.

Le rapprochement, souvent fait, avec *sinus* satisfait d'autant moins que la quantité de l'i diffère dans les deux mots.

situs, -ūs m. : 1° fait de placer, de laisser (ou d'être p.écé, laissé) (cf. *sinō*?); abandon, négligence, délaissement (opposé à *ūsus*; cf. Sén., Ben. 3, 2, 2, *quae in usu sunt et manum cottidie tactumque patiuntur, nunquam periculum situs adeunt*; Apul., Flor. 3, p. 351, 32, *gladius usu splendescit, situ rubiginat*); par suite : vétusté, décrépitude, e. g. Vg., Ae. 7, 440, *sed te uicta situ uerique effleta senectus*; 2° sens concret, état qui résulte de l'abandon, saleté, rouille, moisi; cf. Vg., Ae. 6, 640, *per loca senta situ*; Plin. 24, 33, *situm redolet*; conservé par l'ancien italien *seto* « puanteur », M. L. 7963. Le passage du premier sens au second semble trop naturel pour qu'il y ait lieu de distinguer les deux mots, malgré F. de Saussure, qui explique le second sens en rapprochant skr. *ksindti* « il antécit », *ksitidh* « disparu », gr. $\phi\theta\omega$ « consumer », cf. $\phi\theta\epsilon\rho\tau\acute{o}s$; cf. Boisacq, s. u. En tout cas, pour les Latins, il n'y en avait qu'un.

situs, -a, -um : v. *sinō*. L'emploi de *situs* pour *conditus* dans Tacite, A. 3, 38; 6, 41; 2, 7; H. 4, 22, n'auto-rise pas à poser un adjectif *situs* originellement différent du participe de *sinō*. C'est à cause de l'équivalence de *situs* et de *conditus*, établie, par exemple, par Cic., Leg. 2, 22, 57, *nam sicut dicuntur hi qui conditi sunt*, que Tacite s'est cru autorisé, pour renouveler l'expression, à employer *situs* dans le sens de *conditus*.

situe, seive : v. *sī*.

smaragdus (*zma-*), -ī m. : émeraude. Emprunt au gr. $\sigma\mu\acute{\alpha}\rho\alpha\gamma\delta\omicron\varsigma$, depuis Varron et Lucrèce. M. L. 8041; *smaragdinus*, -dineus.

smyris (*smiriū*, Diosc. lat. 5, 153) : *lapis asper et indomitus et omnia adterens, ex quo lapide gemmae teruntur*, Isid. 16, 4, 27. Emprunt au gr. $\sigma\mu\acute{\rho}\rho\iota\varsigma$; v. Soler, p. 113. M. L. 8044; B. W. *émeri*.

so- : thème de pronom anaphorique, dont certaines formes d'accusatif sont encore attestées dans Ennius : *sum, sam, sās* et *sās*; cf. Enn., A. 22, 98, 131, 151, 218, 430. A été éliminé au profit de *is*. C'est surtout Ennius qui a ces formes, et il les emploie dans les Annales par archaïsme; déjà, chez lui, ce sont des survivances. Les glossateurs ont également conservé *sapsa, sapsam, sumpse* (= *eapse, eampse, eumpse*, i. e. *ipsa, ipsam, ipsum*), qui se trouvent dans Ennius, Pacuvius, cf. Fest. 432, 31, et dans Plt., Tru. 160.

Le radical est le même anaphorique qui figure dans

l'adverbe *sī, sic* (v. ces mots) et, avec **su-* initial, dans osq. *svai, suae*, ombr. *svē, sue* « *sī* » et dans v. isl. *sud* « ainsi », v. h. a. *sō* « ainsi », got. *swa* « ainsi » et *swē* « comme », hom. '(F)ώς « comme ». Ce radical a fourni des accusatifs atones, avec *w*, hom. '(F)c, et, sans *w*, avec addition de particule, véd. *sim*, av. *him*, v. p. *sim*, qui ont entraîné, au pluriel, en iranien seulement, av. *hiš*, v. p. *siš*; les accusatifs latins *sum, sam, sās, sās* représentent des arrangements, propres au latin, de la forme sans *w*. Au datif, on a hom. '(F)oi et av. *hāi* (*hē* et *šē*), v. perse *šaiy*. Sur '(F)c, le grec a même fait un génitif '(F)to et une forme adverbiale '(F)éōv — Le sens et l'emploi excluent une parenté avec le groupe de lat. *sē, suus*. — Il faut aussi séparer le nominatif **so* (skr. *sā*, gr. δ , got. *sa*), qui s'oppose au thème *to* de tout le reste de la flexion (skr. *tāt*, gr. $\tau\acute{o}$, got. *pat-a*, etc.); ce **so* est absent de l'italo-celtique, où n'existe que le type d'anaphorique *to*.

Au sens de lat. *hic*, l'osco-ombrien a, en face de osq. *ek-i-k* au singulier neutre, des formes d'ablatif singulier osq. *ek-su-k*, ombr. *es-su, esu*, de génitif pluriel *esom-e*, etc., donc uniquement dans ces obliques; le locatif singulier *sei* qui figure dans osq. *exei-c* paraît répondre justement à lat. *sī*.

En celtique, le gaulois a, au neutre, $\sigma\sigma\iota\upsilon$ $\nu\epsilon\mu\tau\omicron\upsilon\tau\omicron\upsilon$; le démonstratif *to-* est éliminé dans tout le groupe et l'anaphorique *so-* a pris un grand développement (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, § 513-516, p. 186-195).

L'adverbe lat. *sī, sic* s'explique donc par une particularité italo-celtique.

sobrinus : v. *soror*.

sōbrius, -a, -um : qui n'est pas ivre (contraire de *ēbrius*, joint à *siccus*; opposé à *uinolentus, madidus*, etc.); par suite « sobre, tempérant » et « qui est dans son bon sens ». Ancien, classique, usuel. Non roman. Peut-être conservé en v. h. a. *suvar, suviri*?

Dérivés : *sōbrietās* (époque impériale); *sōbriō, -ās* (Paul. Nol., d'après *ēbriō*); *sōbriēfactus* (Apul.); *sōbriacus* (Inscr., d'après *ēbriacus*); *sōbriolentia* (Faust. Rei.), d'après *uinolentia*.

De **se* (v. ce mot) et une forme à vocalisme \bar{o} en face de *ēbrius*; cf. *terra* : *extorris*; *tellus* : *meditullium*); ou de **sō* + *ēbrius*, cf. *sōcors*?

sōc : v. *sīc*.

soccitō, -ās, -āre : crier (de la grive). Cf. *facillō*.

soccus, -ī m. : socque, sorte de léger soulier porté surtout par les Grecs; caractéristique de la comédie (par opposition à *cothurnus*). Attesté depuis Plaute. M. L. 8052. Celtique : irl. *socce*, britt. *soch*; germanique : v. suéd. *sukker*, v. h. a. *soc* « Socke », finn. *sukka* « bas ».

Dérivés : *socculus*; *soccellus*; *socclātus*; *socclifer*; *Socciō*; *Soccina*.

Sans doute emprunt venu par le théâtre. On a chez Hesychius $\sigma\upsilon\kappa\alpha\gamma\acute{\alpha}\delta\epsilon\varsigma$: $\epsilon\iota\delta\omicron\varsigma$ $\upsilon\pi\omicron\delta\eta\mu\alpha\tau\omicron\varsigma$ et $\sigma\upsilon\kappa\alpha\tau\omicron\iota$ $\upsilon\pi\omicron\delta\eta\mu\alpha\tau\alpha$ $\Phi\acute{\rho}\gamma\iota\alpha$. Il n'est pas possible de marquer les rapports exacts entre ces mots.

socer, -erī m. (*socerus*, Plt., Men. 957; *socrus*, Gloss.) : beau-père; *socrus*, -ūs f. (*socra, socera, socrua*, Gloss. et

Inscr. tardives) : belle-mère. Ancien, usuel. Bien conservé dans les langues romanes, surtout sous la forme féminine; désuet en français. M. L. 8054.

Dérivés et composés : *socerio*, -ōnis (tardif, dans le sens de *lëuir*), v. W. A. Baehrens, *Sprachl. Komm.* 1. *vulgärlat. App. Probi*, 107; *cōsocer* et *cōsocrus*, M. L. 2166; *socrualis* (Sid.).

Les noms indo-européens d'où sortent ces noms latins s'appliquaient seulement au père et à la mère du mari; en entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari qui était la maîtresse de la maison et sous l'autorité de laquelle elle tombait. Ces noms, qui appartiennent au groupe de **swe-* (v. *sodālis*, *soror*, etc.), indiquent l'appartenance à un même groupe social. Il y a eu ainsi des termes qui intéressaient la femme et qui, en latin, sont sortis d'usage par le fait que la famille a changé de caractère : v. *glōs*, *ianitricēs*, *lëuir*. Le fait que *socer* et *socrus* ont été employés aussi pour le père et la mère de la femme relève de ce changement de la structure sociale et des mœurs. — Le terme originellement le plus important est le nom de la « mère du mari », dont il y a deux formes, l'une sur laquelle repose *socrus* et qui se retrouve dans gall. *chwegr*, v. h. a. *swigur*, v. sl. *svekyr* (mère du mari), skr. *çwāgrāh*, et l'autre qui est celle de gr. Ἰ(ε)χωρῶν (mère du mari) et arm. *skesur* (même sens; instrumental *skesraw*). L'importance de la « mère du mari » pour la jeune femme ressort de ce que, en arménien, le « père du mari » est nommé *skesrayr* « homme de la belle-mère » et que, en slave, *sokrū*, *sokrūy* « père du mari » est manifestement fait sur *sokry*, et gall. *chwegrwn* « beau-père » sur *chwegr* (got. *swaihra* s'explique de même, mais a entraîné *swaihra* « belle-mère ». — Le nom ancien du « père de la femme », d'où « beau-père » en général, sur lequel repose lat. *socer*, se retrouve dans hom. Ἰ(ε)χωρός (la place du ton des mots homériques est incertaine), v. h. a. *swehur*, lit. *šësuras* (avec assimilation de s initial à la chuintante intérieure), av. *çvasurō*, skr. *çwāçurah* (avec assimilation comme en lituanien). — Le fait que le mot indo-européen désignait un « membre du groupe » en général ressort de ce que, pour « beau-frère », il y a eu un dérivé secondaire à *çrādhi* : skr. *çwāçurādih*, m. h. a. *swāger*. — Un u intérieur se maintenant en latin d'une manière générale, il est probable que -er de *socer* est dû à l'influence de *gener*. S'il en est ainsi, le fait serait intéressant en ce qu'il indiquerait comment les mots s'associaient entre eux.

socius, -a, -um : qui accompagne; associé avec. Souvent substantivé : *socius*, *socia* : compagnon, compagne associé(e). Dans la langue du droit public, « allié », employé surtout au plur. el *socii*. Usité de tout temps. M. L. 8056.

Dérivés et composés : *sociennus* (Plt., Au. 659, sans doute formation populaire, cf. *dossennus*, *luenna*, *trassenna*, avec suffixe étrusque, cf. *Porsenna*, *Spu-rinna*?); *societas* : compagnie, société, association, alliance. M. L. 8055; *sociālis* : 1° « concernant les alliés »; 2° à l'époque impériale, « social, sociable » et « conjugal » (Ov.); *sociālūtās* (Plin. le J.); *sociō*, -ās : associer, allier, d'où *sociātio*, *sociātrix* (tardifs); *sociābilis* (époque impériale); *sociofraudus* (Plt., Ps.

362); *adsociō* (latin impérial, Stace; synonyme de *adiungō*), M. L. 733; *cōsocio* (usuel et classique); *cōsociaitō* (joint par Cicéron à *conculiātio*, *communitās*), sur lesquels on a fait, à basse époque, *ad- et cōn-socio*; *disociō*, -ātio, -ālis, -ābilis (Hor.; calque de *δυσκοινος*?); *insociābilis*, *insociālis* (tous deux d'époque impériale).

Les Latins n'ont jamais songé à établir une parenté entre *sequor* et *socius*. *Socius* n'est pas « celui qui suit », mais « celui qui va avec »; cf. Cic., Font. 17, 39, *uitae socia uirtus, mortis comes gloria*.

Le germanique, où la racine de *sequor* n'existe pas, au moins au sens de « suivre », a aussi v. isl. *seggr*, v. angl. *segg* au sens de « homme, guerrier ». Ni le latin ni le germanique ne permettent de reconnaître si ces mots ont un ancien *k^w*, un ancien *k*, ou un ancien *kh*. En indo-iranien, il y a un mot remarquable et sûrement ancien : véd. *sākhā* (acc. sg. *sākhāye*, dat. sg. *sākhye*), av. *haza* (dat. sg. *hasē*, nom. pl. *hazayō*) « compagnon ». Le rapprochement s'impose; il n'exclut pas celui avec *sequor*, car -*kh-* peut alterner avec -*k-*; mais il indiquerait l'existence d'un mot indo-européen de caractère « expressif », « populaire » désignant le « compagnon », sans doute le « compagnon de guerre ».

socors, -dis adj. : stupide; apathique, indolent. Mot de la prose, rare en poésie. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *socorditer*; *socordia* : -m *quidam pro ignauia posuerunt*; *Cato* (Orig. 7, 15) *pro stultiua posuit*. *Compositum autem uidetur ex « se » (codd' si), quod est sine, et « corde »*, P. F. 375, 1; *Socordius*. C'est à tort que la première syllabe est donnée comme longue dans les dictionnaires, notamment dans le *Thesaurus poeticus* de L. Quicherat, d'après *secūrus*, *sēdulus*, *sōbrius*; la forme *secordis* des Gl. est sans autorité. La quantité de l'o chez les poètes iambiques ne se laisse pas déterminer; chez Prudence (Apoth. 126; Peri. 10, 840; Cath. 1, 35), il est bref; v. Havet, MSL. 5, 442 sqq. Cf. *uēcors*, *excors*.

V. *sed*.

sodālis, -is m. : membre d'une confrérie, d'une corporation, d'un collège; cf. Dig. 47, 12, 4, -es *sunt qui eiusdem collegii sunt, quam Graeci τῶνταλαι uocant*; et F. 382, 15, *sodales... quod una s(ederent et essent)*; terme technique qui, dans la langue commune, prend le sens plus général de « camarade, compagne, etc. Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : *sodālia* f. : compagne (Inscr.); *sodālicius*; *sodālicium* : corporation (religieuse) (sens propre et figuré), confrérie, etc.; *sodālicianus*; *sodālitas*; *Sodāla*, -liō, noms propres.

Faute de témoignage hors du latin, on ne peut déterminer si le d repose sur *d* ou sur *dh*. Le sens invite à rapprocher le groupe des mots indo-européens ayant **s(w)-* pour radical qui désigne ce qui est propre à un groupe social, et par suite l'appartenance à ce groupe; skr. *svadhā* « qualité propre », gr. ἔθος de **afēθος* « habitude », etc.; v. *suēsō*. Le grec a aussi des formes reposant sur **swet-* : él. *Ἰετακ*, corc. *ετακ* « citoyen simple particulier » (par opposition au « magistrat »), hom. (F) *ἔτης* « membre du même groupe social » et hom. *ετακ*

πος, ἑταῖρος « compagnon » (sans F); le slave a *svatŭ* « affinis » (en particulier celui qui conduit la fiancée). Lat. *sodālis* serait-il un dérivé de **swet/d-?*, v. Meillet, *Mél. Leite de Vasconcelos, Coimbre, 1933.* — Il faut citer ici le groupe semblable de got. *sibja* « groupe familial », skr. *sabhd* « réunion de village », lit. *sēbras* « membre d'une confrérie de travail, etc. »: v. Solmsen, *Untersuchungen z. gr. Laut- und Verslehre*, p. 200 sqq. — Cf. des mots comme *socer, socrus et soror*; v. *sul*. — M. J. Vendryes, *Rev. celt.*, 44, p. 308 sqq., a rapproché ir. *petta* « favori ».

sôdēs : formule de politesse « si tu veux bien, s'il te plaît ». Contraction de *sī audēs*, comme l'a déjà vu Festus 382, 2, avec réduction précoce de la diphtongue au dans une formule courante. Cf. *sis*. V. *audēō*.

sôl, **sôlis** m. : soleil, astre et dieu; *s. oriēns, occidēns*. Peut s'employer au pluriel, pour désigner soit plusieurs astres, soit la présence ou l'action continue et répétée du soleil; cf. Lucr. 5, 253, *pars terrai... perusta | solibus assiduis*. Synonyme poétique de *dēs*. Ancien (Lex XII Tabul.), usuel. M. L. 8059. Celtique : ir. *sol*, britt. *sul*.

Dérivés et composés : *sôlāgō* : héliotrope, M. L. 8061; *sôlānus*, substantivé dans *Sôlānus* m. « vent d'Est » (nom conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8062), dit aussi *Subsôlānus* (d'après le gr. ἀφ' ἡλίου?), et dans *sôlānum* « morelle »; *sôlāris* « solaire » (époque impériale); *sôlārius* et subst. n. *sôlārium* : 1° cadran solaire (= *s. hōrologium*); 2° galerie, terrasse exposée au soleil, M. L. 8063, et v. h. a. *sôlari*, v. angl. *sôlere*, breton *suler*, ir. *soiler*; *sôlātus* : qui a reçu un coup de soleil, d'où *sôlāta (herba)*, doublet de *sôlāna* dans Ps.-Apol.; *sôlātium* n. et *insôlō, -ās* (Col.) : exposer au soleil; *insôlātiō* (Plin.); *sôlicātiō* (Cael. Aur.) = ἡλιώσις; *sôlitānus*, épithète donnée à un escargot d'Afrique, sans doute de *Promun-tōrium Sôlis*. — Cf. aussi M. L. 8073, **sôlīnus*.

sôstitium : solstice; *sôstitiālis*, cf. *sistō, sistō*; *sôli-fer, -gena*, poétiques; *solsequium*; *solisequa* : héliotrope, souci, M. L. 8078, qui note un ὄ. Calque du grec passé en v. angl. *solscce*; *sôlijuga* « dicta quod diem fugiat », Isid. 12, 3, 4; *sôlificiūm* : οὐρανὸν (Gl.).

Il a dû exister une forme plus pleine **sôltilculus*, non attestée dans les gloses, mais dont un dérivé, *sôliculor*, ἡλιόκουρα, est dans les gloses. Sur les formes romanes du type fr. *soleil*, v. M. L. 8059; B. W. s. u.

Il est malaisé de déterminer le rapport exact de *sôl* avec les autres noms indo-européens du « soleil », dont les uns, désignant l'astre considéré comme une chose, sont du neutre et les autres, désignant l'astre en tant que personne active et divine, sont du masculin. Ce nom comportait une alternance -l/-n- dans la flexion : gâth. *h(u)varə* (= véd. *s(u)var*), gén. *xwəng* et got. *sauil* (neutre), *sunno* (dérivé féminin). Considéré comme une personne qui agit, le « soleil » est nommé en védique *sū-(i)yah*, *sūryah* (masculin). La même formation en *-iyo- apparaît dans hom. ἥλιος, créét. et pamph. δῆλιος (dans les gloses), att. ἥλιος, aussi masculin, donc **āfēlios*. Le vocalisme à double forme pleine **sāwel-* est surprenant; il se retrouve dans got. *sauil*, tandis que **sāul* du dérivé féminin lit. *saulė*, et sans doute de

gall. *haul* (masculin; pouvant représenter un ancien neutre), n'a rien que de normal. V. sl. *slānce* est un dérivé slave (neutre), cf. l'adjectif v. sl. *beslūnŭ* « sans soleil »; on part de **sul-n*. Le nom ir. *sūil* de l'« œil » est sans doute un ancien nom du soleil, qui est un œil (v. les passages védiques dans Macdonell, *Vedic Mythology*, p. 307, et cf. arm. *areg-akn* « soleil », littéralement « œil du soleil », à côté de *arew* « soleil »). Une contraction de **sāwel-* ou **sāwol-* en *sōl* serait chose unique, le mieux est sans doute de partir de **swōl-*, qui s'explique bien comme forme masculine. Mais on ne peut rien affirmer.

sôlāgō : v. le précédent.

sôlāgō, -inis f. : πικτή, σύμφυτον (Ps.-Ap.). Cf. *cōsolida*.

solduril, -ōrum m. pl. : gardes du corps ou vassaux d'un chef gaulois. Nom donné expressément comme gaulois par César, BG 3, 22, 1 : *cum DC deotitis quos illi soldurios appellat*.

solea : v. *solum*.

solēō, -ēs, solitus sum, solēre (parfait *soluī*, archaïque, Cat., Enn.; cf. Varr., L. L. 9, 107; Cat. ap. Non. 509, 1; 3° p. pl. *solinunt*, avec *nequunt*, *ferunt* dans F. 160, 3) : avoir coutume. Peut s'employer impersonnellement : *feri solet, ut solet*, ou avec un nom de chose comme sujet, cf. Cic., Off. 1, 39, 139, *si (domus) alio domino solita est frequentari*; l'adjectif *solitus* « accoutumé » n'a guère que le sens passif et semble évité par la prose classique, qui préfère *cōsuētus*; le n. *solitum* s'emploie dans des locutions adverbiales : *praeter ultrā solitum*. L'emploi de *solēre cum* « avoir des relations avec » (dē mulieribus) est rare (Plt., Ci. 36); la langue emploie *cōsuēsco*. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain; désuet en fr. *souloir*, v. B. W. sous *habituē*). M. L. 8065.

Dérivés et composés : *solitō, -ās* (un exemple d'Aulu-Gel'e); *solitāneus* (Marc. Emp.); *assolēō, -ēs (ad-)*, fréquent dans ut *assclat*.

insolitus : insolite; *insolēns* : non habitué à; inaccoutumé; d'où, avec idée péjorative, peut-être sous l'influence de *insolēscō* (v. ce mot), « excessif, insolent », sens qu'on retrouve dans *insolenter, insolentia*.

V. aussi *ezolēscō*, sous *alō*, et *obzolēscō*.

Sans correspondant dans d'autres langues; *solēō* rappelle *suēsco*. Mais une formation **swē/o-lē* serait surprenante, et il n'y a pas de cas connu où un -d- issu de **dh-* serait représenté par lat. -l-; sinon, l'on penserait à rappeler le **swedh-* du gr. εἰωθα, etc. (v. sous *suēsco*).

On a rapproché aussi *solēō* de *sodālis*, avec un l issu de d « sabin » ?

soliar : v. *solum*.

solidus (avec vocalisme intérieur e, *soledas*, CIL¹ 1529), -a, -um : 1° solide, massif, plein (*solida columna, solida cornua*), par suite « ferme, résistant » (sens physique et moral); subst. *solidum* n. « solide », terme de géométrie, *solida* traduit τὰ στερεά; 2° « entier, complet (integer, totus), total », *solida taurorum viscera*, Vg., Ac. 6, 253; *uos quibus... solidae suo stant robore uret*,

id.; ibid. 2, 639, fréquent dans la langue du droit : *solidam successionem obtinere*; in *solidum actio*, et *solidum* n. e. g. Cic., Rab. Post. 17, 46, *ita bona ueneant ut solidum suum cuique soluat*. Ancien (Enn., Plt.), classique, usuel. Sous Constantin, *solidus*, *soldus* (sc. numismatique, usuel. Une constante d'or massif dont le titre, le *missus*) a désigné une pièce d'or massif dont le titre, le poids et, par suite, la valeur absolue, demeuraient invariables. Le mot, dans ce sens, a eu une grande fortune dans les langues romanes; cf. M. L. 8069, *solidus*, et dans les langues germaniques; cf. M. L. 8069, *solidus*, et dans le *BSL* 66, p. 84; il est bien représenté en brittonique : gall. *swllt*, etc. L'adjectif *solidus*, par contre, n'est représenté par des formes populaires qu'en Italie; cf. M. L. 8069.

Dérivés et composés : *solidiūs* : solidité et « totalité » (classique, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie dans ses œuvres philosophiques pour traduire στερεότης); *solidō*, *-ās* (époque impériale) : rendre solide, solidifier, et « souder », M. L. 8068; *solidātiō* (Vitr.), *-trix*, *-tōrium* : κολλητήριον (Gl.), *-dāmen*, *-dāmentum*, d'après *fundamentum*; *solidēscō*, *-is*, tous d'époque impériale; *solidipēs* (= στερεόπους, Pline); *consolidō* (Vitr.), d'où britt. *cysswllt*, cf. *consolida* « consoude », M. L. 2168; *insolidus* (Ov., M. 15, 203); *praesolidus* (bas latin). Les gloses ont aussi une forme obscure *solerare*, i. e. *solidare*, *a solus*, *soleris*, i. e. *solidum*, CGL V 611, 3 a. Sans autre exemple. V. *saluus*.

solinō = *consulō*, d'après Messalla ap. Fest. 476, 24. Pas d'autre exemple. Sans doute dû à une confusion avec *solinunt* : *solent*; v. *soleō*.

solipuga etc. : v. *salpuga*.

sōlitaurlia : v. *suouetaurlia*.

solium, *-ī* n.; *soliar*, *-ris* n. : *solia appellantur sedilia in quibus non plures singulis possint sedere* (par rapprochement avec *sōlus* « seul »), ideoque *soliar sternere* dicuntur qui *sellisternium habent*, et *solī(a)ria uocantur Babylonica, quibus eadem sternuntur. Quae, ut ait Verrius, omnia ducta sunt <a> solo (de solum « sol »). Alui quoque lauandi gratia instituti, quo singuli descendunt, solia dicuntur, quae a s[e]l[e]ndo potius dicta uidentur quam a solo, F. 386, 1. V. Rich, s. u. La glose de Festus résume les différents sens de *solium*, *soliar* et les étymologies populaires qui ont favorisé la formation de ces noms issus sans doute de **sodium*; cf. *sedere*. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 8074.*

Dérivé : *soliaris (cella)*, CIL VIII 10607.

V. *sedēō*. Pour *l* en face de *d*, v. *odor*, *oleō*.

sollemnis, *-e* (*sollempnis*, *sollemnis*, *sollemnis*, *solenis*) : adjectif de la langue religieuse s'appliquant à des cérémonies, rites, coutumes solennellement suivis et célébrés à date fixe (cf. *sacra stata*, *sollempnia*, Caton ap. Fest. 466, 27, qui définit *sollempnia sacra... quae certis temporibus annisque fieri solent*; ad *sollemne et statum sacrificium curriculo uehi*, Cic., Tu. 1, 47, 113, etc.). Le *u. sollemne*, *sollempnia* s'emploie avec le sens de « coutume religieusement suivie; solennité, cérémonie religieuse » : *s. nuptiarum, funerum*; et aussi de « coutume ancienne » (peut-être par un rapprochement avec *soleō*), cf. Festus, cité s. u. *sollus*. Ancien (Cat.); clas-

sique, usuel. Quelques traces dans les dialectes italiens. M. L. 8075. Irl. *sollaman*.

Dérivés : *sollemnitus* (Liv. Andr. ap. Non. 176, 12); *sollemniter*, *sollemnitas* (tous deux rares et d'époque impériale); *sollemnizo* (S^t Aug.).

Sollemnis est généralement regardé comme un composé dont le premier terme est *sollus*; le second est obscur. Les anciens y voient *annus*, comme dans *perennis*, cf. Fest. 304, 36, *sollemne quod omnibus annis sacra debet*, mais la forme ancienne paraît être *sollempnis*, et *sollemnis* une fausse graphie étymologique due à l'influence de *perennis* et au fait que le groupe *-ma-* a tendu à s'assimiler dans la prononciation pour devenir *-nn-*; cf. *antenna*, etc. (la forme *sollemmo*, CIL VI 28117, est isolée). L'adjectif *sollus* étant donné pour osque par Festus, on s'est demandé si le second terme de *sollempnis* ne correspondait pas à osq. *am nūd* « circuitū », le sens de l'adjectif étant « qui a lieu le circuit de l'année étant entièrement écoulé »; mais ce sens de *am nūd* est contesté, v. Vetter, *Hdb.*, I, p. 11. Du reste, les emplois de l'adjectif ne permettent pas d'établir qu'il ait signifié spécialement « qui a lieu tous les ans » et, même en ce cas, il faudrait expliquer la composition du mot et la valeur de *sollus* dans le groupe, en face de *cottidiē* et *quotannis*.

sollers : v. *ars*.

sollicitus, *-a*, *-um* : entièrement ou sans cesse agité : *s. motius, s. mare, s. ratis*. Ce sens physique, le plus ancien, n'est attesté, comme pour *sollitiō*, que chez les poètes (Lucr., Vg., Ov.), où c'est un archaïsme. La prose n'emploie le mot qu'au sens moral : inquiet, alarmé, tourmenté; de même *sollitiō*, *-ās* « inquiéter », d'où « exciter, provoquer, attirer », etc.; *sollitiūdō*, *-itiō*, *-tor*, Ancien, usuel. Fr. *soucier*, *souci*. M. L. 8076, 8077; B. W. s. u.

De *sollus* et *citus*, v. *ciō*, *ciō*. Sauf dans les emplois poétiques, le rapport avec *citus* n'est plus senti; ce détachement a pu être favorisé par le fait que *sollus* était sorti de l'usage et oublié. Même image que dans *uexare*.

sollus, *-a*, *-um* : entier. Adjectif osque d'après Festus 384, 29 : *sollo Osce dicitur id quod nos totum uocamus. Lucilius (1318) : « [s]uasua quoque omnino dirimit, non sollo dupundi », i. e., non tota. Item Liuius sollicituria, in omni re curiosa; et solliferreum, genus teli totum ferreum (34, 14, 11). Sollers etiam in omni re prudens; et sollemne; quod omnibus annis praestari solet. En dehors de l'exemple de Lucilius, *sollus* ne figure en latin que dans les composés cités par Festus, dans *sollicitus* et dans un superlatif employé par la langue augurale : *sollistimus* (cf. *dextimus, sinistimus*). *Olusolu* = *illorum* omnium, CIL I² 1614, Vetter, *Hdb.*, n^o 7, est dialectal. V. *saluus*.*

sōlor, *-āris*, *-ātus sum*, *-ārī* : 1^o [chercher à] soulager, Vg., G. 1, 164, *concusaque famem in siluis solabere quercu*; 1, 293, *longum cantu solata laborem*; réconforter, Vg., Ae. 5, 41, *ac fessos opibus solatur amicis*; 2^o sens moral « consoler ». Attesté depuis Plaute, mais banni de la prose classique, qui emploie le composé d'aspect déterminé *consōlor*; repris par la langue impé-

riale. Cf. F. 388, 15, *solari sine praepositione dixisse antiquos testis est Pacuuius, cum ait* (365) : « *solatur, auxiliatur, hortaturque me* ».

Dérivés et composés : *sōlācium* (classique), M. L. 8060; i. r. *solad*; *sōlāciolum* (Catull.); *sōlāmen* (poétique); *sōlāmentum* (Paul. Nol.); *sōlātor* (Tib., Stat.); *cōnsōlor* et ses dérivés (usuel et classique; les formés romanes sont savantes, M. L. 2167, i. r. *comhōsōlis*, britt. *cysuro*); *insōlābiliter* (Hor. = ἀπαρρησθήτως). — A *cōnsōlor*, la langue a tendu à opposer *dēsōlō* (de *sōlus*), d'où la glose *desolare, solaciū auferre*; cf. Aug., Epist. 130, 3, *quaecumque sunt terrena solacia, magis in eis desolatio quam consolatio reperitur*.

Le présent *sōlor* peut être, comme *uēnor*, une forme à vocalisme radical long d'une racine **selo-* qui se retrouverait dans le présent hom. ἰληθῆ « sois favorable », dans ἰλάσσομαι « je me rends favorable, j'apaise », si l'on part d'un type **si-slā-*; et, en effet, il y en a trace dans éol. Ἐλλαθ, Ἐλλατ. Mais les formes grecques sont en partie obscures et le présent hom. ἰλάσσομαι, l'adjectif ἰλαρός, etc., avec *c* bref, ne s'expliquent pas directement. Quant à got. *sels* « bon », le sens en est bien éloigné. En somme, étymologie incertaine.

solōx, -ōcis adj. : — *lana crassa et pecus quod passim pasciunt non tectum. Titiinius in Barbato* (3) : « *Ego ab lana soloci ad purpuram data* »; et *Lucilius* (1246) : « *pastali pecore ac montano, hirtio atque soloce* », F. 386, 27. Mot rare, archaïque et repris tardivement (Fronton, Tert., Symm.).

Sans étymologie claire.

solum, -I n. : en général, partie plate et inférieure d'un tout, « fond (de la mer, d'un fossé, etc.) », « pavement (marmorium solum) »; « plante du pied »; cf. Varr., R. R. 1, 47, *solum hominis exitium terrae* (d'où *solea*), d'où « base, fondement » (joint à *fundamentum* par Cic., Bru. 74, 258); et aussi « sol » d'un terrain (*solum terrae, sola terrārum*), d'où *adsolō*, -ās (Tert.) « jeter à bas »; par suite « pays, région » (*solum uertere*), « biens fonds » (*rēs solā*), d'où *solifundium* n. Front.). Ancien, classique, usuel. M. L. 8079. V. B. W. *seuil*.

Dérivés : *solea* f. : 1^o sorte de sandale, consistant en une semelle placée sous la plante du pied; sorte de soulier d'osier ou de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme; entraves de bois; 2^o sole, poisson. Cf. P. F. 387, 5, *solea uel ea dicitur quae solo pedis subicitur, uel genus piscis, uel materia robustea super quam paries craticius exstruitur*. M. L. 8066. Celtique : i. r. *sol*, britt. *sol et sail*; germanique : got *solja*; une forme **solā* est supposée par les mots romans et germaniques du type fr. *sole*, v. h. a. *sola*, v. angl. *solu*; v. B. W. *sole I et II*. De là : *soleātus*; *soleārius*, -ī m. et *solātārius*; *soleāris* (tardif); *mono-*, *bi-*, *solis*; *trisolium* « genus calciamentī ».

Composé : *solifundium* (Fronton).

Pour *exsul*, ce mot.

L'o de *solum* peut représenter phonétiquement *e* aussi bien que *o*; v. sl. *selo*, qui traduit ἀγρός et οκνη, οκνηνομα, russe *selō* « village » indique, pour ce mot neutre, le vocalisme *e* ancien (cf. sous *serum*); longobard *sala* « maison, construction », d'accord avec lit *salā* « village », repose sur **solā* (le vocalisme de v. h. a. *sal* est altéré). Le mot indique un « établissement » humain.

soluō (sur une prononciation *solūō*, v. *silua*), -is, -ulī, **solūtum**, -ere : détacher, délier; déteiler; dans la langue nautique, « lever l'ancre ». A pris des sens spéciaux dans les langues techniques, e. g. *uōtum soluere* « s'acquitter d'un vœu »; dans la langue du droit, *rem soluere* « payer », *dēbitum soluere* « s'acquitter d'une dette », *soluendō nōn esse* « n'être pas solvable »; *fidem, poenam soluere*. Du sens de « détacher » on est passé à celui de « relâcher les liens, désagréger, dissoudre » et aussi « résoudre » (s. *quaestionem*). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8081; v. B. W. *résoudre* et *souler*.

Dérivés : **solūtus** : détaché (opposé à *uinctus*), libre (souvent joint à *liber*); de là « non soumis à des règles fixes » (*solūta grātīō*) et par suite « impuni, licencieux »; **solūtum** : paiement, acquit (fr. *soulte*); **solūbilis** (tardif) et **insolūbilis** (Sén.), -*bitūtas*; **solūtio** : dissolution, désagrégation; paiement, solution; **solūtiū** (Suét.); **solūtor**, -*trix*, -*tōrius*; **insolūtus** (basse époque).

Soluō est senti en latin comme un verbe simple et a fourni de nombreux composés :

absoluō = ἀπολύω « détacher, délier, absoudre »; « s'acquitter de, se débarrasser de ». De ce sens on est passé au sens de « achever » et, dans la langue de la rhétorique, « achever un récit », qu'on retrouve dans l'adjectif **absolūtus** « achevé » (souvent joint à *perfectus*). En grammaire, traduit τὸ ἀπολεμμένον, τὸ πῶλυτον et αὐτοτελής « absolu ». To bas latin, **absolūtus** en est arrivé à signifier « démontré, évident »; **absolūtio** « acquittement, délivrance » et « perfection », M. L. 46. Pris par la langue de l'Église, d'où celtique : i. r. *absoloid*, gall. *absolenn* (de *absoluendus*).

dē-, *dis-*, *ex-*, *per-*, *re-soluō*, avec leurs dérivés *dissolūtio*, *resolūtio*, etc., dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple.

Le latin connaissant *sē-*, *so-* (v. *sed*) et *luō*, l'analyse en *so-luō* (de **seluō* ou **soluō*) est évidente; cf. *luēs*. D'après le modèle de *uoluō*, le composé *soluō*, **solūtus** a fait l'effet d'un mot simple; de plus, le u y a été traité comme une consonne; la scansion trisyllabique est artificielle.

sōlus, -a, -um (gén. *sōlius*, dat. *Sōlī*) : seul, solitaire; **sōlum**, **sōlummodo** « seulement ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8080.

Dérivés et composés : **sōlūtūdō** : solitude (usuel, classique); **sōlītās** (archaïque, époque impériale), conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8072; **sōlītārius**; **sōlātārius** (*monachus*); **sōlītāneus** (Theod. Prisc.?), cf. M. L. 8070, ***sōlītānus**; **sōlītāium** (Front.); **dēsōlō**, -ās « laisser seul, dépeupler », non attesté avant Virgile, usité surtout au participe **dēsōlātus**, sur lequel il semble bien que *sōlō*, qu'on trouve seulement dans Sénèque et Stace, ait été fait, d'après *populor/dēpopulor*, M. L. 2596 a; **sōlītoloquium** (S^t Aug.); **sōliuagus** (Cic.); **sōlicanus** « soliste », par opposition à *concinēns* (Mart. Cap.). Sur le rapport établi entre *dēsolor* et *cōnsōlor*, v. *ōlor*.

Fait penser à *sed-*, *sē-*, etc., à quoi aurait été ajouté un suffixe *-lo-*; mais on ne peut rien dire de précis.

somnus (ō), -I m. : sommeil. Personnifié et divinisé : le Sommeil, fils de l'Érèbe et de la Nuit, d'après gr. ὄνυκος. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8086.

Dérivés et composés : *somnium* « songe », attesté depuis Plaute ; Cicéron cite, d'un vieux poète, *interpres somnium* ; *somniō*, -ās : avoir des songes, rêver de, M. L. 8085, 8082 ; B. W. *songer* ; et *cōsomnia* ; *insomnium*, -ī (m.) : calque du gr. ἐνύπνιον, pour obtenir un mot noble à la place de *somnium*, dégradé dans l'usage vulgaire. Premier exemple dans Vg., Ae. 4, 9 ; dans la prose, non attesté avant Tacite. Mot rare, littéraire, mais conservé en ital. en et en espagnol. M. L. 4469.

somniculosus : somnolent, forme sans doute populaire, déjà dans Plaute (*somniculosē*) sur le modèle *periculosus*, non tirée du diminutif, cf. *metuculosus* ; *somniculus*, non attesté dans les textes, mais qui figure dans les Not. Tir. et supposé par les formes gallo-romanes : fr. « sommeil », etc., M. L. 8084, tandis que *somnus* a survécu dans toute la *Romania*, v. B. W. *somme* ; *somniculosus* (avec I), ancien (Plt., Lucil., Cic.), M. L. 8053 ; *somnulentus* (*somno*-) (Apl., S^t Jér., d'après *temulentus*, etc.) ; *somnulentia* ; *somniālis* (tardif) ; *somniātor* (époque impériale) ; *somniāsus* (Cael. Aur.) ; *somnurnus* (Varr. ap. Non. 172, 1, formé d'après *nocturnus*, etc.) ; *somnifer*, -*ficus*, -*ger* (époque impériale) ; *in-somnis* : sans sommeil, cf. skr. *asvapnāh*, gr. ἄσπνως, d'où *insomnium* (-nia f.), au sens de *ἀσπνία* et tardifs *insomniētās* (d'après *satis*, *satiētās*), *insomniās* ; *ex-somnis* « tiré du sommeil » ou « privé du sommeil », d'où **exsomniāre*, M. L. 3069 ; *sēmi-somnis* (-*somnus*).

sopor, -*ōris* m. : 1° force qui endort, fait d'endormir ; 2° sommeil. Divinisé, Vg., Ae. 6, 278. Grâce à l'existence de *sopor*, Virgile peut faire une distinction qu'Homère ne connaissait pas ; c'est par *consanguineus Leti Sopor* qu'il rend l'homérique ἐΞ 21, Ἐνύπνιον... καὶ ὀνήτω Ὀναίρω. Terme surtout poétique et, en général, plus expressif que *somnus* et voisin de *torpor*, *stupor* ; cf. Plin. 21, 119, *huius* (sc. *tunci*) *semine somnum allici, sed modum seruanum ne sopor fiat*. Le caractère de force agissante de *sopor* est sensible chez Lucrèce, 4, 453 : *Denique cum suavi deuinzi membra sopore/somnus*. Par suite, désigne un soporifique, en particulier l'opium. Enfin, désigne aussi les « tempes » (cf. Stace, S. 2, 3, 29), comme all. *Schlāfe* et vénitien *sono* (de *sōmnus*). Dérivés : *sopōrus* (poétique, e. g. *sopōra Nox*, Vg., Ae. 6, 390) ; *sopōrō*, -ās : endormir, engourdir, stupéfier (usité surtout au participe *sopōrātus* ; époque impériale), forme qui se substitue en partie à *sōpire*, isolé de *somnus* par la forme et dont cet isolement a amené la disparition progressive ; *sopōrifēr* (époque impériale) ; *sopōrātō* (bas latin). Avec degré long de la racine (formation unique en son genre en latin) : *sōpiō*, -is, -iūtī (-iī), -itum : endormir, assoupir ; *sōpiūtō* (tardif) ; *sōpire* a pris en Gaule le sens de « calmer » (ainsi chez Sulpice-Sévère) ; *insōpītus* ; **assōpire* (fr. *assouvir*), M. L. 734, *cōnsōpiō* ; *obsōpiō* (tardif). La quantité de l'o de *sopēsō*, *obsopēsō* (Not. Tir.) est inconnue, et l'on ne peut préciser de quelle nature est le rapport de cette forme avec *sōpiō*.

La racine qui signifiait « dormir » fournissait un présent radical athématique attesté par véd. *śōpṣtu* « qu'il dorme », *śōpān* « dormant » et par l'optatif *śōpyāt* ; ce

présent a été remplacé de diverses manières ; le sanskrit a *śōpīti* (3^e pl. *śōpānti*) et aussi *śōpāti* « il dort » ; l'iranien a un présent en *-*ske*- : av. *x'āfsaiti* « il s'endort, il dort ». Le slave a *sūpiti* « il dort », inf. *sūpati* ; le hittite, d'un thème **šup* « dormir », le dérivé *sappariya-* « sommeiller ». Le germanique est, comme d'habitude, passé au type thématique, mais avec une opposition de vocalisme, v. angl. *sœfan* en face de v. isl. *sofa*, qui est la trace de l'ancien type athématique. Le latin n'a pas conservé ce présent (v. *dormiō*). Mais il a le causatif à voyelle longue *sōpiō*, cf. skr. *śvāpāyati* « il fait dormir », v. isl. *svæfa* « endormir ». Le nom d'action *sopor*, qui indique une force active, n'a pas de correspondant hors du latin ; il s'applique souvent à l'« engourdissement dans la mort », ainsi Plt., Am. 306, etc., et Lucrèce, 3, 904, a *leto sopitus* ; cf. v. angl. *swebban* « endormir, tuer », v. isl. *sæfa* « tuer ». — Le nom du « sommeil », masculin parce qu'il est un agent, était **swopno*- : skr. *śōpnāh*, lit. *sūpnās*, arm. *k'un*, irl. *suat* ; de là lat. *somnus* ; v. isl. *suefn* ne peut devoir son *e* qu'à l'influence d'une forme verbale ; quant à gr. ὄπνος et v. sl. *sūnū*, on est tenté d'en attribuer le vocalisme radical zéro au dérivé ἐν-ὄπνιον, v. sl. *sūnŕje* « songe », tandis que, inversement, skr. *śōpnā*(t)jam, lit. *sūpnis* et lat. *somnium* auraient reçu leur vocalisme o du nom du « sommeil ». — En latin, l'élimination de l'ancien présent **swep-* et l'emploi exclusif de *dormiō* ont eu pour conséquence qu'aucun lien n'existait entre le verbe et les noms, et Varron a été amené à jouer avec cette opposition : *Quid mihi (cum) somno si dormitio tollitur?* (Men. 388 ap. Non. 101, 3). — La forme à élargissement -*m*- de *dormiō* marquait un état qui dure (v. MSL 19, p. 160 sqq., et cf. *premo*), et ceci a entraîné l'élimination des formes verbales de **swep-* autres que celles du causatif.

sōna, -ae f. : ceinture. Transcription ancienne de gr. ζώνη ; de là *sōnārius* dans Plaute, *sector sōnārius* « coupeur de bourses ».

sonium, -ī n. : soin, souci, μέριμνα (Ital., Gloss.) ; *soniō*, -ās (et *sonior*) : μεριμνῶ. Uniquement attesté dans des textes chrétiens tardifs (v. Buecheler, Kl. Schr. 3, p. 138) et les glosses, où les formes sont parfois confondues avec *somnium*, *somniāre*. Sans doute d'origine germanique ; cf. M. L. 8089 a ; B. W. sous *soin* ; et *besogne*.

sonō, -is et *sonō*, -ās, -uī, -itum (et, à l'époque impériale, *sonāui*, *sonātum*, e. g. *sonātūrum*, Hor., S. 1, 4, 44), *sonere* et *sonāre* : sonner, faire entendre un son, un accent, et par extension « chanter » (poétique), faire résonner. *Sonere* est archaïque et n'est attesté que dans la langue épique ou tragique (Ennius, Accius) ; Plaute déjà n'emploie plus que *sonāre*, qui est la seule forme usuelle et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8087. La double flexion provient sans doute d'une flexion ancienne à alternance : *sonō*, -ās, -at ; *sonimus* (de **sonāmos*), etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *sonus*, -ī (et rarement *sonus*, -ūs) m. : son, ton, M. L. 8090 ; celtique : irl., britt. *son* ; *sonitus*, -ūs m. « son » et « bruit », M. L. 8089 ; *sonāx* adj. (Apl.) ; *sonābilis* (Ov.) ; *sonniūsus*, usité seulement dans *sonitium tripudium* ; *sonor*, -ōris m. : doublet poétique de *sonus*, de là *sonōrus* ; *sonōritās* (employé par Friscien pour traduire εὐφωνία) ;

soni-pēs adj. : périphrase poétique pour désigner le cheval ; cf. gr. *κavάχτρους* (Hes.) ; *soniuagus* (Vict. Vit.) ; *sonitum* (Didasc. Apost.).

En outre, nombreux composés, verbes ou adjectifs : *adsonō* (as-) = *προσάχτω* : résonner vers, répondre en écho, faire retentir ; et, tardifs, *assonus* « harmonieux » (formé d'après *absonus*), *assonatiō*.

absonus : discordant (sens propre et figuré ; joint à *absurdus* par Cic., De Or. 3, 11, 41) = *ἀπηχῆς*, *absonē* ; *absonō* (rare) ; *circumsonō* = *περιχῆς* ; *circumsonus* (Ov., St.) ; *cōnsonō* : résonner ensemble, être en harmonie avec (propre et figuré, ce dernier sans doute d'après le gr. *συμφωνῶ*, *συνηχῶ*) ; *cōnsonāns* f. : terme technique des grammairiens traduisant *σὺμφωνον* et opposé à *uocalis* ; cf. Diom., GLK I 422, 27 : *consonantes* (sc. *litterae*) *appellantur quod interdum proiectae, interdum subiectae uocalibus consonant* ; *cōnsonus* = *σὺμφωνος* (un exemple dans Cicéron ; ensuite dans Ovide, puis dans la langue de l'Église), de là *irl. conson*, *britt. cysson* ; *dissonō* = *διαφωνῶ* ; *dissonus* = *διάφωνος*, tous deux d'époque impériale ; d'où, tardifs, *dissonanter*, *dissonantia* ; *in-sonus* : qui ne fait pas de bruit, silencieux (Amm., Apul.) = *ἄφωνος*.

intersonō (un exemple de Stace) ; *ob-sonō* : interrompre par un bruit (un exemple de Plt., Pseud. 208) ; *personō* : faire résonner ; résonner tout à travers (classique ; cf. *persōna*?) ; *personus* (époque impériale) ; *praesonō* : retentir d'avance (Ov., Calp.) ; *resonō* (*resonō*, -is) : résonner et « faire résonner » = *ἀντηχῶ*. Attesté depuis Ennius ; usuel ; *resonus* adj. (poétique, époque impériale) ; *resonābilis* (id.) ; *resonantia* (Vitr.) ; *resonatiō* (Cassiod.) ; *resonus*, ī m. (Cael. Aur.). Composés poétiques du type : *altisonus* (= *ὑψηλομέτης*), *clārisonus* (= *λυγφώνος*), *multisonus* (= *πολύφωνος*), *armihorri-*, *lucti-*, *rauci-*, *fluenti-sonus*.

Il n'y a guère que *sonō*, *cōnsonō*, *resonō* qui soient usuels et sans doute employés dans la langue parlée ; les autres formes sont des créations de la langue littéraire, faites en grande partie sur des types grecs.

La racine est indo-européenne, sans doute dissyllabique ; mais les formes sont peu claires. Omb. *sonitu*, *sunitu* admet plusieurs explications, et le sens en est contesté. *Irl. -seinn* « sonat » est de type thématique ; à côté, il y a un parfait *irl. sephain* « sonuit », où l'on a trace du *w* de **sw-*. Le védique a *dsvanūt* (dit du cri d'un faucon), *svānūt* (dit du bruit produit par le feu) et l'adjectif en -*to-*, *prāsvanītaḥ* « émettant un bruit ». A *sonus* répond skr. *svanāḥ* « bruit ». Pour rapprocher sl. *zvanēti* « sonāre », *zvonū* « sonus », il faut, d'une part, admettre une étymologie populaire, de l'autre écarter alb. *ze* « voix ». — On ne peut séparer tout à fait le groupe de **swer-* ; v. *susurrus*.

sōns, *sontis* : coupable. Ancien, classique ; l'emploi adjectif est surtout poétique (cf., toutefois, Plt., Cap. 476, ... *sontes*... *condemnant reos*). Rare dans la prose impériale. Contraire : *insōns* (ancien, mais évité par Cicéron et César). Dérivé : *sonticus*, usité seulement dans *sonticus morbus* « épilepsie », *sontica causa* « excuse valable », cf. Fest. 372, 3 ; *sonticum morbum in XII* (2, 2) *significare ait Aelius Stilo certum cum iusta causa ; quem nonnulli putant esse qui noceat, quod sonte(s) significat nocentes. Naeuius ait* (Com. 128) : « *sonticam esse*

oportet causam, quam ob rem perdas mulierem ». — Termes rares et techniques de la langue du droit.

Sōns a la forme du participe présent de *sum* ; cf. gr. *ὄν*, skr. *sán* (acc. sg. *sántam*), v. sl. *sy* (nom. pl. *sešte*) ; pour un Latin, il n'y avait rien de commun entre *sōns* et *sum*, mais *sum* n'a pas conservé de participe, ce qui indique que l'ancien participe a dû être affecté à un emploi spécial ; et l'on ne connaît de participe que pour des formes à préverbe : *prae-sēns*, *ab-sēns*. Le vocalisme *o* de *sōns* se retrouve dans *euntem* en face de *iēns* et dans *uoluntās*. Quant au sens, il devrait s'expliquer par un usage juridique. En vieil islandais, *sannr* signifie à la fois « vrai » et « coupable » ; et le groupe de v. sax. *sundia*, v. h. a. *suntea* a été employé à désigner le « péché ». En indo-iranien, le mot *satyā-* « vrai » (skr. *satyāḥ*, de **snt-ios*, av. *haiḥyō*, v. perse *hašiya*) a une valeur religieuse. Pour expliquer tout à fait le sens de *sōns*, il faudrait connaître les anciennes formules où figurait le mot ; une valeur juridique est nette dans *sonticus*.

sonticus : v. *sōns*.

sōpīna (*uītis*) : sorte de vigne (Plin., NH 14, 136).

sōpiō, -ōnis m. ? : Cat. 37, 10, et graffiti de Pompéi ; *sōpiūtis* dans Pét. 22, 1 (?). Mot de sens obscur qu'on interprète par *pēnis* et qu'on rapproche de *prosāpia*. Très incertain.

sōpiō, *sōpire*, *sopor* : v. *somnus*.

sorbeō, -ēs, *sorbuī*, *sorbitum* (Prisc. ; sans exemple dans les textes), -ēre (et *sorbō*, -is, *sorpsi*, *sorptum*, -ēre, dans le simple comme dans les composés ; *sorbū*, -ire depuis St Jér. ; les formes de la 3^e et de la 4^e conjugaison sont récentes) : avaler, gober (un œuf) ; absorber (sens physique et moral), engloutir. Attesté depuis Plaute, classique et usuel. Les formes romanes remontent à *sōrbēre*. M. L. 8094.

Dérivés et composés : *sorbilis* adj. (époque impériale) ; *sorbitiō*, synonyme archaïque et postclassique de *pōtiō* ; *sorbūtium* ; *sorbūtiancula* (tardif) ; *sorbū* adv. ; *sorbillō* (-bilō, Tér., Ad. 591), -ās : avaler à petits coups. (diminutif familier et affectif ; cf. *sūgillō*, etc.).

absorbeō, d'où *absōrbūtīō*, *absorptiō* (langue de l'Église) ; *dē-* (Tert., Mart. Cap.), *ex-*, *ob-* (archaïque et repris à basse époque), *per-* (Plin.), *re-sorbeō* (époque impériale).

Lat. *or* représente ici *r*, et le flottement latin provient de ce que la racine fournissait un présent (ou un aoriste) athématique, comme il ressort des formes baltiques et slaves : le lituanien a, pour « boire à petites gorgées, étaler, sucer », à la fois *surbū*, *surbūti*, *srebū*, *srebūti* et *sribūti*, et le slovène *srbijem*, *srbati*. *Arbi*, qui, en arménien, sert d'aoriste à *əmpem* « je bois », doit être un ancien imparfait. La forme **srebh-* de la racine est établie par gr. *ροφῆν* « avaler » (fut. *ροφήσομαι*), d'accord avec une partie des formes lituanienes, contre alb. *g'erp*. Le latin n'a pas trace du type **sr^hbh-*, **sr^hbh-* attesté par lit. *surbū*, ion. *ροφῆν* (chez Hipponax ; sans doute terme populaire) et *ροφάειν* (dans la langue médicale).

sorbus, -ī f. : sorbier ; *sorbum* n. : fruit du sorbier,

sorbe. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 8095. Germanique : v. angl. *syrf*.
Peut-être de **sor-dhos* « rouge », lit. *sārtas* « roux », à cause de la couleur de ses baves.

sordēs, -is f. (usité surtout au pluriel *sordēs, -ium*) : saleté(s) (sens concret) ; condition sordide (sens propre et figuré) ; vêtements de deuil qu'on laissait volontairement négligés, d'où le « deuil » lui-même. Ancien, classique, usuel.

Dérivés : *sordeō, -ēs* ; *sordescō, -is* ; *sordidus*, renforcé en *sordidatus* (attesté depuis Plt. ; cf. *ater/atrātus*, etc.), d'où *sordidō, -ās* : salir ; *sordidulus* (familier) ; *sordicula* (Marc. Emp.) ; *sorditiēs* (Fulg.) ; *sordidūdo* (Plt.) ; *sordulentus* (Tert.) ; *sordifluus* ; *sordēdo* ; *sordor*, tous très tardifs et rares.

Les langues romanes ont des représentants de *sordēs, sordidus, sordicula, sorditūta*, M. L. 8095 a, 8097. Le gall. *swrth* « lent, endormi », de **sortus* < *sordidus*, est douteux.

Le seul rapprochement clair est celui avec le groupe servant à rendre en germanique l'idée de « noir » : got. *swart* « μαύρον », Mt., V, 36. Le latin lui-même a, d'autre part, *suāsum* (v. ce mot), qui a l'air d'une formation populaire de la même racine. Du reste, on ne saurait décider si, dans got. *swart*, etc., l'*a* est un ancien *o*, comme dans *sordēs*, ou un ancien *a*, comme dans *suāsum*.

sōrex (-rix, saurex), -icis m. : souris. Ancien, usuel. M. L. 8098 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sōricinus*, cf. *soricina naenia*, Plt., Ba. 889, et les noms propres *Sōriciō, -cius, -ciānus*. Les langues romanes supposent aussi **sōricius*, **sōricāre*, **sōricārius*, M. L. 8099-8101. Peut-être onomatopée ; cf. Don., ad Ter. Eu. 1024, *proprium soricum est uel stridere clarius quam mures uel strepere magis*.

Cf. gr. *σῶραξ* « souris ». Le détail du rapprochement ne se laisse pas déterminer, faute de données. V. le suivant. Pour le suffixe, v. Ernout, *Philologica* I, p. 133.

***sōrix (saurix), -icis** : *avis tributa Saturno* (ab) *auguribus* (Mar. Vict.). Sans autre exemple. Peut-être identique au précédent, cf. le double sens de *būfo, būdō* ; ou plutôt simple erreur de Mar. Vict., qui a attribué à un oiseau le cri de mauvais augure des souris, cf. Plin. 8, 223.

soror, -ōris f. : sœur et aussi « parente par le sang, cousine » ; cf. *frāter*. Par dérivation, terme de tendresse ; employé aussi pour marquer la ressemblance ou l'identité entre deux objets ; de là *sorōriāre* : *re mammae dicuntur puellarum, cum primum tumescunt, ut fraterculare puerorum*, F. 380, 25. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8102 ; B. W. s. u. Les mots romans remontent en partie à une forme dissimulée *seror*, abl. *serore*, CIL II 534, 2 ; cf. **retundus*.

Dérivés : *sorōrius* : de sœur (en face de *fraternus*, formé d'après les adjectifs en *-ius* dérivés de substantifs en *-tor* : *praetor, praetōrius* ; de même *uxōrius*), substantivé au sens de « mari de la sœur », M. L. 8104. Le type de dérivation atteste le caractère récent du mot. L'adjectif ancien est le suivant :

sobrīnus : de sœur ; utilisé comme subst. *sobrīnus, sobrina* ; cf. F. 379, 6 : *sobrīnus est, ut ait Gallus Ae-*

lius, patris mei consobrini filius, et matris meae consobrīnae filius. Femina isdem de causis appellat fratrem, et fratrem patruelem, et consobrīnum, et propius [cons]obrīno et sobrina. Idem gradus in sobrina quoque sunt. Composé : *cōnsobrīnus, -na* ; cf. Don. ad Ter. Hec. 459 : *consobrīnus noster quasi <con>sororinus* ; devenu synonyme de « cousin », sans précision, cf. Gaius, Dig. 38, 10, 1, 6 : *consobrīnus consobrīnaeque, i. e. qui quaeue ex duabus soboribus nascuntur... sed fere uolgu omnes istos (sc. patruales, amītiuos) communi appellatione consobrīnos uocant.* M. L. 8050 et 2165.
sororeula : diminutif de tendresse, conservé en vieil italien. M. L. 8103.

sorōriculātus (-a uestis, Plin. 8, 195) ; *sorōricida* (Cic., ā. λ.) ; *sorōricidium* = ἀδελφοκτολία (Gloss.).

Le nom lat. *soror* repose tout entier sur la forme du nominatif à vocalisme *ō* qu'indique lit. *sesū* « sœur », en face de génitif singulier *sesērs*, d'accord avec irl. *siur* ; le timbre *o* était de règle dans les cas forts, à en juger par l'*o* du nominatif pluriel arm. *k'or-k'* « sœurs » et par l'*ā* indo-iranien de l'accusatif singulier skr. *svāsāram* et de la forme iranienne indiquée par pers. *xāhār*, supposant *x'hār-* (av. *x'anharom* est dérivé d'après *brātāram*). Une forme à vocalisme zéro aux cas obliques est établie par skr. *svasrē* (datif singulier), etc., arm. *k'er* (génitif datif singulier à côté de *k'o'yr*, nominatif accusatif), got. *swistrs* (génitif singulier), d'après quoi a été fait le nominatif-accusatif got. *swistar* ; c'est sur une forme **swesr-* que repose lat. *sobrīnus* ; cf. *fūnebris*. Le mot indo-européen est de ceux qui appartiennent au groupe de **swe/*se-* ; cf. *socer, sodālis, suēsco* ; sur le caractère de **-ser-*, v. l'hypothèse présentée sous *uxor*, et *sodālis*. Toutes les formes citées supposent une initiale **sw-*, ainsi gall. *chwær* atteste que le *s* de irl. *siur* repose sur *sw*, ce qu'indique, du reste, en irlandais même, la mutation de *mo fiur* « ma sœur », en face de *siur* ; seuls le balte et le slave ont clairement l'initiale *s-* sans *w* : lit. *sesū* et le dérivé sl. *sestra*. — Le grec, qui a restreint φράτηρ au sens de « membre d'un certain groupe social », n'a pas le vieux nom de la « sœur ». Mais il a des formes ἑορ : θυγάτηρ, ἀνεψιός ; ἑορες : προσκορυτες, συγγενεῖς (Hes.), qui peuvent être apparentées de loin, au moins en ceci que le premier terme serait *(*sw*)e-

sors, -tis f. : sort ; ordinairement petite tablette de bois (aut *populna sors aut abiegna*, Plt., Cas. 384), qui servait soit à répondre à des questions posées à des oracles (*sorīēs Praenestinae*), soit à procéder à des tirages au sort dans le partage des magistratures, etc. (cf. *urbāna, peregrina sors*). Par suite « décision du sort », « lot », « sort fixé à chacun, destinée » (= *fors*, avec lequel il forme couple, cf. Hor., S. 1, 1, 1), et « rang, sorte » (cf. Sén., Ep. 36, 4 ; 52, 3). Dans la langue du droit, « capital » (par opposition à *fēnus*) et « héritage » (cf. gr. *κληροσ*) : *sors et patrimonium significat*, P. F. 381, 8. De là *cōsors* : qui partage le même sort et, en droit, « qui jouit en commun d'un héritage indivis » (= *σύνκληρος*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8107. Irl. *sort*.

Dérivés et composés : *sortiō, -is* et *sortior, -iris* : 1° tirer au sort, recevoir par le sort ; d'où *sortitūus, Sortientiēs* = Κληροῦμενοι ; 2° échoir en héritage à (Pl. le J. 1, 3, 4) ; 3° distribuer, choisir, obtenir

(époque impériale), M. L. 8109; *sortitiō* (classique), *-tor, -tus, -ūs* (rare) et *sortiōnarius, sortiārius; sorticula*, conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8108; *sorticulōsus* (Gl.); *sortiger, -fer* (Lucain); *sortilegus* adj. et *sortilegus, -i* m.: devin; *cōsors* (v. plus haut); *cōsorsium; cōsorsitiō; exsors* (doublet poétique de *expers*); *subsortior*: tirer au sort en remplacement; *subsortitiō*. Sur **sortire* « sortir », v. M. L. 8110; B. W. s. u.

La question de savoir s'il convient de rattacher *sors* à *serō seriēs* ne peut être résolue que par un examen de la technique des *sortēs*. Il fallait sans doute ranger les *sortēs*, les *serere*, pour en tirer une: *unamque excidisse*, T.-L. 22, 1, 11 (qui rappelle hom. ἐκ δ' ἔθορε κλήρος κυνέης, Il, 7, 182, ou ἐκ κλήρος θροουσι, Il., 3, 325).

sörtus: doublet de *urrectus*, dans Livius Andronicus, qui employait aussi un parfait *suregū*; cf. Fest. 380, 33; v. *regō*.

sopes, *-itis* adj.: sain et sauf. Souvent joint à *saluus, superstes*; se dit surtout de quelqu'un qui revient de voyage; cf. les exemples rassemblés par Pedersen, MSL 22, 10 sqq. Terme rare, archaïque et repris par la langue impériale, évité par Cicéron. Les anciens attribuent aussi à *sopes* le sens de « qui assure le salut », « protecteur, protectrice »; cf. P. F. 389, 6: *sopes, saluus*. Ennius (A. 590) *tamen sospitem pro seruatore dixi* (le texte de Festus, malheureusement mutilé, semble moins affirmatif); et il y avait à Rome une *Iūnō Sospita* (pour le féminin, cf. *hospes/hospita, antistes/antistita*) qui semble bien être une Junon protectrice (et guerrière?). À côté de *Sospita*, on trouve dans les inscriptions, notamment à Lanuvium, dont ce culte est peut-être originaire, et dans les gloses, cf. Fest. 462, 3, des formes *Seispitēi* (datif), GIL 1^a 1430, *Seispitia, Sispitia* dont le rapport avec *Sospita* n'apparaît pas. Il est possible que *sopes* soit une déformation, d'après *hospes*, et par rapprochement du grec σῶζω (cf. Fest. 462, 2) de *seipes*, mot indigène de sens obscur.

Dérivés: *sospitās, -ās*: sauver (archaïque); *sospitālis* (Plt. et Macr.); *sospitās, sospitātor, -trix*, tous tardifs et rares.

Un rapprochement précis manque. V. *potis*.

spacus, -I m.: cordon, ficelle. Mot tardif (Cass. Fel., Orib.), d'origine inconnue, demeuré en it. *spago*; cf. M. L. 8113, **spagum*, et 8112, **spagulum*.

spādix, *-icis* adj.: bai-brun (dē equō), Vg., G. 3, 82. Du gr. σπάδιξ, nom d'une branche de palmier qui portait des fruits d'un rouge brun; cf. Gell. 2, 26, 9 sqq.; 3, 9, 9.

Dérivé: *spādaster* « teinturier en brun » (Firm.).

spadō, *-ōnis* m.: eunuque, castrat; cheval hongre. Emprunt au gr. σπάδων (latin impérial).

Dérivés: *spadōnius, -ninus; spadōnātus, -ūs* m. (Tert.); *spadōnō* « εὐνουχίω » (Ital.). De **spādō, -ās*: britt. *yspaddu* « châtreur ».

spairita: v. *sphaera*.

spanna, *-ae* f.: « empan, palme » (Ps. Matth., Euang. 37, 1). Emprunt au germ. *ſvha, spanna*.

spānus, -a, -um: adjectif synonyme de *pullus* « bai-

brun ». Tardif (Mul. Chir., Non.). Contrépel de *hispānus*. Cf. *scara, scias*.

spargō, -is, sparāl, sparsum, -ere: répandre (s. « mina »); parsemer (s. *humum jolitis*); joncher. S'emploie au propre et au figuré, au physique et au moral. Ancien classique, usuel. Panroman. M. L. 8120; et 8122, *spartum*; cf. *farinam conspartam*, Mul. Chir. 735.

Dérivés: *spargō, -inis* (Ven. Fort., d'après *aspergō*); *sparūs* (Tert.); *sparsum* (Apul., A. G. Lact.); *sparūs* (époque impériale) « pluie d'eaux parfumées »; *spargūra* (Orib.).

Nombreux composés dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple: *a(d)spargō*, d'où *a(d)spargō, -inis*; *a(d)spersiō*; *a(d)spergus*, cf. M. L. 710, *circum-, cōn-, di-, ex-, in-, inter-, per-, prae-, prō-, re-, super-spergō*.

On rapproche ordinairement le germanique: type angl. *sprinkle* « arroser, saupoudrer, pleuvoir », *spark* « étincelle », etc., et lit. *sproga* « étincelle »; v. iri. *arg* « goutte ». D'autre part, le vocalisme *a*, de type « populaire », n'exclut pas un rapprochement avec une racine normale à *e/o* (v. *scandō*). Le perfectum secondaire en *-si* permet de croire qu'ici *-ge/o* est un suffixe du présent. Dès lors, on peut rapprocher gr. σπέρω « je sème », cf. (avec le *ph* « populaire ») arm. *sp'rem* « je disperse » (*sp'irk* « dispersion »), *parat* « dispersé », v. h. a. *spriu* « balle de blé », et des formes diverses à élargissements variés; v. Walde, *Vergl. Wört.*, II, p. 670 sqq., sous 2 *sp(h)-er-*; on ne saurait, d'ailleurs, préciser en quelle mesure 1 *sp(h)-er-* « frapper (du pied) », etc., est apparenté à 2 *sp(h)-er-* « disperser », et Walde, qui pose un **sp(he)reg-*, très vague, n'arrive pas à distinguer deux groupes, II, p. 672 sqq.

spartum, -I n.: sparte, sorte de jonc; corde de sparte, Emprunt ancien (Caton) au gr. σπάρον.

Dérivés: *sparteus; spartārius*, d'où *spartiāria, -ōrum* « lieux plantés de sparte »; *sparteolus*: pompier (muni de cordes de sparte) (Tert.); *spartilagō* (Chiron.) = *spartum*. M. L. 8122.

sparus, -I m. (*sparum* n.): 1° épieu, arme de jet à fer recourbé et à pointe aiguë (cf. Rich. s. u.), spéciale surtout aux paysans (*agrestis sparus*, Vg., Ae. 11, 682; *istum rusticum*); 2° poisson de mer; d'où *spardulus*: brème. M. L. 8123, 8124. Celtique: bret. *sparl*: barre, garrot.

On rapproche du premier sens v. h. a. *sper* « épieu » qui à tout à fait le sens de *sparus*, et aussi v. h. a. *sparo* « chevron » (avec gémination expressive?). Mais *sparus* « poisson » provient du gr. σπάρος.

spasmus, -I m.: emprunt au gr. σπασμός « crampe », avec des formes populaires *pasmus* (Marc. Emp.; v. B. W. *pāmer*), *spalmus* (Orib. lat.), *spauismus* (Mul. Chir.), peut-être par contamination avec *palmus*, de πάλμος « convulsion », M. L. 8127. V. Niedermann, dans *Vox Romanica*, 1940, p. 183, et Corominas, *Ibid.*, 1954, p. 375.

spātha (tardif *spata, spada*), *-ae* f.: battoir, spatule; épée large et longue, cf. Rich. s. u.; et M. L. 8128. Germanique: v. angl. *spadu*, etc. Emprunt au gr. σπάθη, d'où *spatula* (*spadola*) = épaule (d'animal), déjà dans

Varron, s. *porcina* (Apicius) ; spatule ; petite branche de palmier, M. L. 8130 ; irl. *spaid* (?), *spadag* ; *spathā* ; *semispatium gladium*... a *media spatatae longitudine* ; *spatellum*, Isid., Or. 18, 6, 3 ; déformé en *sinespatium*. L'ancienne orthographe est conservée dans *spatula*, tandis que *th* a été introduit dans *spatha*, où l'emprunt était évident.

Spatula semble sans rapport avec *σπατάλη*, dont le sens est éloigné.

spatium, -i n. : espace libre, étendue, distance ; intervalle. S'emploie aussi en parlant du temps. En particulier « espace réservé pour la promenade » ; « promenade » (concret) ; « piste, stade » pour les courses ; *spatium decurrere*. Usité de tout temps. M. L. 8129. Celtique : irl. *spaid*, britt. *yspaid*.

Dérivés : *spatiōr*, -āris : se promener ; *spatiātor* (Caton) ; *spatiātiō* (Gl.), -tim (Serv.) ; *spatiolium* (époque impériale) ; *spatiōsus* (non classique ; époque impériale) ; *spatiōsitās* (Sid.) ; *spatiālis* (Not. Tir.) ; *spatiābilis* (Paul. Nol.) ; *exspatiōr* : dévier, se répandre au loin (poétique, époque impériale) ; *interspatium* (Tert.), d'après *interuallum*.

V. *patēō* ? On peut imaginer qu'il y aurait eu un *spat-* à côté de *pat-*, comme le lituanien a *spieitiū* « j'étends » à côté de *platiū* « large ». Mommsen a supposé un emprunt au gr. dor. *σπάδιον* pour *στάδιον* ; le sens technique de « piste, stade » serait le plus ancien ? Le *t* supposerait un intermédiaire étrusque. Hypothèse peu vraisemblable.

spatula : v. *spatha*.

***speciō**, -is, **spexi**, **spectum**, **specere** (et *spiciō* reformé d'après les composés, qui sont aussi usités que le simple est rare) : « apercevoir » et « regarder ». Se trouve seulement chez les auteurs archaïques, dans des conditions particulières qui donnent un sentiment d'artifice ; ainsi chez Plaute, Cas. 516 : *nunc specimen spectur*, *nunc certamen cernitur* ; et Mi. 694 : *quae supercilio spiciit* [*spiciit* dans les manuscrits : la forme en *spiciō* des composés était seule usuelle, et *spiciit* a été tiré des composés]. Remplacé à l'époque classique par des composés ; cf. Varr., L. L. 6, 82 : « *speciare* » *dictum ab* [*speciō*] *antiquo, quo etiam Ennius* (A. 421) *usus* : « *quos Epulo posquam spexit* » et *quod in auspiciis distributum est qui habent « speculationem », qui non habeant, et quod in auguriis etiam nunc augures dicunt « auem specere »*. *Consuetudo communis quae cum praeuerbiis coniuncta fuerunt etiam nunc seruat, ut « aspicio, conspicio, respicio, suspicio, (dis)spicio, despicio », sic alia ; in quo etiam « expecto » quod spectare uolo. Hinc « specula » ; hinc « speculum », quod in eo specimen imaginem, « specula » de quo prospectimus, « speculator », quem mittimus ante, ut respiciat quae uolumus, hinc qui (= quō abl.) *oculos inunguimus quibus specimus, « specillum »*.*

A *speciō* correspond un mot racine *-spez* usité comme second terme dans des composés conservés par la langue religieuse : *auspez*, cf. *auis*, d'où *auspicium*, *auspicio* ; *haruspez*, *haruspicium* ; *extispex*, *extispicium* (*inspez*, *prospex* ne sont attestés qu'à date basse, et peu, et sont sans doute refaits sur les verbes *in-*, *prō-**spiciō*) ; *uestispica* (Plt., Tri. 252 dans A, *uestiplica* dans P) ; sur cette forme, v. Leo, Mél. Boissier, 355 sqq., et Grenier,

Mél. Chatelain, 181 sqq. Sur *auspicium* Tertullien a bâti *inspicium*.

Dérivés : *speciēs* (v. plus bas) ; *speciō*, rare et technique, uniquement employé dans la langue augurale, cf. Varron cité plus haut ; les composés *inspeciō*, *circumspeciō* sont usuels. De même, le substantif verbal **speciō* n'est pas attesté en dehors d'un exemple de Pacuvius cité par Festus 444, 29, mais *aspectus*, *cōnspectus*, *dēspectus*, etc., sont fréquents ;

spectrum, terme créé, semble-t-il, par l'épicurien Catus pour traduire *εἰδωλον* ; cf. Cic., Fam. 15, 16, 1.

specimen : indice, marque ; exemple, modèle ; image, M. L. 8131 a, **specimentum*.

specula : observatoire ; par suite « hauteur, éminence » (= gr. *σχομά*) ; de là *speculor*, -āris : guetter, épier, M. L. 8132, et ses dérivés *speculātor*, emprunté en got. *spaiikulātūr* « Späher », -trix, -tōrius, -tiō, -itius (tardif, Boèce, Cassiodore, trad. de θεοσπηρυχός), -bilis (Stace), -bundus (époque impériale) ; *praespeculor*, -āris (tardif).

speculum : miroir (traduisant gr. *κάρτοτρον*), M. L. 8133, *speculum* et **speculūris* ; *speculāris* : de miroir, et « transparent », s. *lapis* « talc » ; *speculāria*, -ium, M. L. 8132 a ; *speculārius* : miroirier ; *speculātus* : orné de miroirs ; *specillum* : sonde (terme de chirurgie) ; *specillātus* : orné de petits miroirs (Vop. Prob.).

A *speciō* correspondent aussi certains adjectifs attestés dans les composés : ainsi *-spicius* dans *cōnspicuus*, *perspicuus*, *prōspiciuus* ; *-spicāz* dans *perspicāz*, *suspiciāz*, d'où *perspicuitās*, *perspicaciāz*, *perspicacitās*.

Speciō a fourni un grand nombre de composés à préverbes qui suppléent au manque de pareils composés avec *uideō*. Dans la plupart d'entre eux, le préverbe ne fait que préciser le sens du simple. Dans certains, au sens de « apercevoir » par les yeux s'est jointe une nuance de sens moral ; ainsi dans *dēspiciō* « regarder de haut en bas », par suite « dédaigner, mépriser », d'où *dēspectus* « dépit », M. L. 2601 et 2598, britt. *despez* ; *praespeciō*, 'doublet très rare et tardif du suivant ; *prōspiciō* « regarder en avant » et « prévoir » ; *circumspiciō* « regarder de tous côtés » et « être circonspéct » ; *respi-ciō* « se retourner pour regarder » et « avoir égard à » ; *respectus*, -ūs m. « égard, respect », M. L. 7245, et *respi-ctiō* (S^t Aug., Orig.) ; *suspiciō* « lever la tête pour regarder », d'où « admirer », et aussi « regarder en dessous, soupçonner » ; *suspectus*, M. L. 8485 ; B. W. *soups-çon* ; *dispi-ciō* « discerner » ; *dispectus* ; *inspi-ciō* « regarder dans » et « examiner, étudier », etc. Dans *aspiciō* « apercevoir » et dans *cōnspeciō*, d'où *cōnspectus* « regard, aspect », M. L. 2169, surtout dans ce dernier, le préfixe sert essentiellement à marquer l'aspect déterminé ; cet aspect existe aussi dans les formes où le préverbe a un sens concret.†

A *-spiciō* correspondent : 1° une formation en *-ā*, *-spicor*, existant seulement dans les composés familiers qui, du reste, malgré la différence de formation, s'emploient exactement avec la même valeur d'aspect que les composés de *-speciō* (cf. Plt., Mo. 835-838, l'échange indifférent de *cōnspeciō* et *cōnspicor*) : *cōnspicor*, -āris, *dēspicor* (participe *dēspiciātus* dans Plt.) ; *suspisor*, -āris, M. L. 8487, auquel il est tentant de rattacher *suspiciō*, -ōnis « soupçon » ; v. ce mot. Les formes romanes re-

montent à *suspiciō* ou *suspectiō* (fr. *souçon*). M. L. 8488; B. W. s. u.

2° un fréquentatif *spectō*, -ās, qui est la forme employée sans préverbe : regarder habituellement, être tourné ou orienté vers ; tenir compte de ; avoir les yeux fixés sur, observer, considérer (sens physique et moral) ; d'où *spectātus* « observé, reconnu », souvent dans un sens laudatif (cf. θεαρός) ; *spectātor*, *spectātissimus*. Celtique : gall. *yspeithio*, *yspauh*. — *Spectō* a fourni de nombreux dérivés et composés : *spectābilis* ; *spectābilitās*, titre d'honneur sous l'Empire ; *spectāculum* « gradin », « spectacle » (classique) ; *spectāmen* n. (archaïque et postclassique) ; *spectātio* (rare, mais classique), -*tor*, -*rix*, *tius* (rare, technique), *ad-*, *circum-*, *dē-* (M. L. 2597), *ex-* (M. L. 3039), *in-*, *intrō-*, *per-*, *prō-*, *re-*, *suspectō* (M. L. 8484), qui doublent les composés de *speciō* ; ce sont les formes qui sont mises en rapport régulier avec *spiciō* et qui tendent à remplacer *cōspicor*, *dēspicor* ; mais *dēspiciātus* a subsisté, et c'est *suspīcor* qui est la forme de Cicéron, et non *suspectō*. *Exspectāre* « regarder de loin » s'est spécialisé dans le sens de « attendre », où il a supplanté *opperior* ; de là *exspectātiō* « attente », *exspectābilis*, -e, *inexspectātus*.

speciēs, -ei f. : 1° vue (synonyme de *uisus* ou de *aspectus*, rare dans ce sens) ; 2° aspect, apparence (sens usuel ; traduit gr. εἶδωλον (cf. *spectrum*) ; s'oppose à *rēs* « la réalité », par suite « faux-semlant, prétexte » ; avec un sens laudatif, « belle apparence, beauté », d'où *speciōsus* (cf. *formōsus*), *speciōsē*, *speciātus* (Tert.). Dans la langue philosophique a servi à traduire gr. εἶδος, comme *genus*, *yévos* ; de là « espèce », subdivision du genre, d'où à l'époque impériale *speciālis* (= εἰδικός), opposé à *generalis*, cf. Quint. 5, 10, 43, et *specialitās* (ed. *speciētās* « qualité spéciale », *specialiūter*. ed. *specificus* (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial » ; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8134 ; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. *spice* (de *specia*). Irl. *speig*. V. Wölflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

La notion de « voir » est l'une de celles où il existe des procédés supplétifs : en sanskrit, un présent *pācyāmi* se trouve en regard de l'aoriste *ādarṣam*, du parfait *dādarṣa* ; le grec a ὄρω, ὄφθαλμα et ἔδωκ ; l'arménien *tesī* « j'ai vu », présent *tesanem* « je vois », ne peut s'expliquer que par une contamination de *derk'* et de *spek'*. En albanais, *paše* sert d'aoriste à *shō* « je vois ». Au premier abord, le latin a un système complet pour *uideō*, *uidi*. Mais le participe *uisus* est visiblement secondaire, avec son *i* pris à *uidi*. D'autre part, *uideō* n'est proprement pas accompagné de préverbes : *praeuideō*, *prōuideō*, *in-uideō* ont des valeurs sémantiques spécialisées. En face de *uideō*, les formes à préverbes au sens de « voir » sont *aspiciō*, *inspiciō*, *perspiciō*, *prospiciō*, *dēspiciō*, *respiciō*, de même que le slave a, avec préverbe, -*zrēti* en face de *vidēti* « voir », dont les quelques formes à préverbes ont des valeurs spéciales. Le sens fondamental de « prendre connaissance » ou « avoir connaissance », qui est celui de la racine **weid-* de lat. *uidēre*, v. sl. *vidēti*, se prêterait mal à la valeur « déterminée » qui est celle des

formes à préverbe ; le sens de « regarder » reste sensible dans *aspicere*, etc. L'ancien adjectif en -*to* est -*speciōsus* (existant avec préverbes). Inversement, le simple *speciō* existe à peine. Il n'est pas rare que le présent du verbe « voir » soit exprimé par un verbe signifiant « observer » ; c'est ce qui arrive dans le correspondant sanskrit de *speciō*, à savoir skr. *pācyati* « il voit », et dans gr. ὄρω.

Le présent attesté par *aspiciō*, *inspiciō*, etc., a un pendant dans skr. *pācyati*, av. *pasyeiti* « il regarde, il voit ». Mais le type de présents en *-*ye* est secondaire ; et le caractère de l'emploi de *speciō* n'est pas le même que celui de skr. *pācyāmi*. La racine ne fournissait pas d'ancien aoriste : lat. -*spezi* appartient au type de formation relativement non ancien du perfectum en -*si*. Le présent avestique à redoublement, peu attesté, n'offre pas de caractères d'antiquité. En védique, il n'y a proprement pas d'aoriste de cette racine : *ādarṣam* est la forme usuelle de l'aoriste ; et le parfait *paspaçé* est rare, sans correspondant avestique. Les autres langues n'ont pas de forme verbale de la racine **spek'*. En indo-iranien, comme en latin, le présent du type en *-*ye/-i-* a l'air dérivé de formes nominales.

Mais, d'une langue à l'autre, les formes nominales ne concordent pas. L'indo-iranien a un thème radical pour désigner un agent, ce qui n'est pas usuel à côté d'une forme verbale : véd. *spā́*, acc. *spādam* et av. *spaš*, acc. *spasam*, au sens de « observateur ». D'ordinaire, il s'agit d'un observateur divin : RV, X 35 8, *spā́ úd eti sūr(i)yaḥ* « le soleil monte en observateur » ; *Mithra* joue ce rôle dans l'Avesta. En latin, dans *auspex*, *haruspex*, *extispex*, -*spex* ne figure qu'au second terme de composés (à sens religieux), ce qui est normal. — Mais lat. *speciēs* est, comme *aciēs*, *prōgeniēs*, etc., l'un de ces substantifs en -*iē* qui remplacent d'anciens noms radicaux ; il n'a pas de correspondant hors du latin. Il n'y a donc pas concordance de sens et d'emploi entre les noms radicaux latins et indo-iraniens. — L'ombrien a un nom d'agent *!Speture* « Spectōri » pour désigner un certain personnage divin, T. E. II a 5.

Le germanique n'a que des formes nominales. V. h. a. *speha* « observation attentive », d'où *spēhōn* « observer », a servi notamment pour l'observation militaire. Cet emploi est ancien ; cf. lat. *specula*, d'où *speculor* et *speculator*, qui sont des termes militaires ; l'emprunt roman au germanique, v. f. *espie*, it. *spia*, *spione* (d'où fr. *espion*) et it. *spiare*, fr. *épieur*, se rattache à ce type d'emploi. — C'est plutôt au sens religieux que fait penser v. isl. *spá* « prophétie ». — Il y a un dérivé v. h. a. *spāhi* « sage, avisé ».

Un sens à noter, qu'on ne retrouve pas en latin, est celui qui apparaît en pehlvi (de Turfan), *ispās* « considération », d'où « service » ; ce mot pehlvi du Nord a été emprunté par l'arménien, d'où *spas* « service », *spasem* « je sers ».

Hors de ces groupes, la racine **spek'* n'est pas clairement attestée. Mais la ressemblance du sens et des formes rend difficile d'écarter l'idée que le groupe de gr. σκοπεῖν (de *σκοπεῖν) « j'observe » résulterait d'une métathèse de **spek'*-en **stercp-* (sous l'influence de *κόμα*, *θυσκόπος*, etc.?) ; cf. *stercus*. Le présent σκοπεῖν a les mêmes caractères que lat. *speciō* et skr. *pācyati*. On a aussi σκοπεῖν « observatoire », σκοπεῖν « je guette,

l'épie », etc. L'itératif *σποτώ* s'est largement développé, comme *spectō* en latin.

spetile (*spetile*), -is n. : *spetile uocatur infra umbilicum suis quod est carnis, proprii cuiusdam habitus, exos, qua etiam antiqui per se utebantur. Plautus enumerandis* (*σποῖλλης obsoniis in Carbonaria sic meminit* (49) : « *Ego pernam, sumen, sueres, spectile, † galium †, glandia* », F. 344, 32.

Si *spetile* est la graphie correcte, pourrait dériver de *speciō*; désignerait une partie spécialement examinée par les harosiers? Cf. karne *speturie* « carni spectoriae », T. E. II a 1. †

spectrum : v. *speciō*.

speus, -ūs m. (et aussi féminin chez les archaïques et les archaisants; *specus* n. dans Vg., Ae. 7, 568, et Sil. 13, 425, de *specus*, -oris; on trouve aussi *specum*, -i n. dans Caton et Accius) : grotte, caverne; puis toute espèce de cavité, gouffre, en particulier le canal couvert d'un aqueduc; v. Rich, s. u. Pas de dérivé; non roman.

Cf. v. sl. *peštl*, *peštera* « caverne »? V. A. Meillet, *Études sur l'étym. du v. sl.*, p. 166 sqq. Mais généralement rattaché à *speciō*. V. *scopolus*.

spēlaeum : v. *spēlunca*.

spelta, -ae f. : sorte de blé, épeautre, originaire de Pannonie d'après St Jérôme. Rare; tardif, premier exemple dans l'édit de Dioclétien. Sans doute emprunté au germanique, passé dans les langues romanes, M. L. 8139, et de nouveau emprunté par le v. h. a. *spēlza*, v. angl. *spēth*?

Un e devant l suivi de consonne va contre le traitement normal de e en latin.

spēlunca, -ae f. : caverne. Attesté depuis Cicéron; usité de tout temps. Emprunt à l'accusatif du gr. *σπήλυγξ*, comme *spēlaeum* est emprunté à *σπήλαιον*, demeuré dans quelques dialectes romans sous la forme **spēlica*, M. L. 8140. La sourde c de *spēlunca* en face de gr. *σπήλυγξ* suppose peut-être, comme le suggère M. Niedermann, un intermédiaire étrusque; cf. *spōta*.

Dérivé : *spēluncōsus* (Cael. Aur.). Sans doute terme de marine à l'origine.

spērō, -is, **spērūl**, **spērētum**, **spērnerē** : sens premier « écarter » (joint à *sēgregāre* par Plt., Cap. 517, *nunc spes opes auxiliāque a me segregant spērnuntque se*; cf. M. L. 1232 et Ennius, Sc. 189 V); d'où « repousser avec mépris, dédaigner, mépriser »; sens usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : *spērñāx* (Sil., Sid.); *spērētū* (Ambr.); *spērētōr* (rare, premier exemple dans Ov.); *spērētus*, -ūs m. (Apul., Sid.); *spērēbilis*, -lūtās (tardifs); *dēspērñō* (Col.).

A *spērñō*, -is correspond un intensif-duratif en -ā-, dans *aspērñor*, -āris « repousser avec mépris », d'où *aspērñātū*, -tor, -ābilis; -āmentum (langue de l'Église). Le simple *spērñor*, dans Fronton, semble tiré de *aspērñor*. Non roman.

Pour la forme, *spērñō* est fait comme *stērñō* (v. ce mot). La racine est celle qui indique la notion de « pousser, heurter du pied, fouler aux pieds » et qui apparaît

avec *p ou avec la forme expressive *ph : skr. *sphurditi* « il pousse du pied, il marche sur, il bondit », hitt. *išpar-* « fouler, écraser », lit. *spiriū*, *spiriū* « heurter du pied, fouler », russe *pru*, *perēt'* « presser », gr. *σπαίρω* « je me débats », gr. *σποπών* « cheville du pied, talon », irl. *seir* « talon » (duel dit *pherid*), gall. *ffer* « cheville (du pied) ». Il y a eu des formes de type dissyllabique, comme le montrent l'intonation du lit. *spirti* et le présent skr. *spērñāti* « il gagne, il sauve » (avec un sens fortement évolué). Ceci fait comprendre v. h. a. *spōrnōn* « frapper du talon », à côté de v. h. a. *spurnan* « heurter du pied ». Dès lors, il est probable que le type de *spērñō*, *spērnis* et celui de *spērñor*, -*spērñāris* sont des différenciations d'un seul type de présent en *nā-/nā- (3^e plur. *n-ontū). La valeur durative aura été attribuée à -*spērñor*, -āris d'après le type *oc-cupāre*, etc. Toutefois, il y a une difficulté : *spērētus* (qui a entraîné *spērētū*) indiquerait une racine dissyllabique à -ē final, donc d'un type qui ne comporterait pas de présent en *nā-. Mais le grec a *σπαράττω*, avec *σπαρα-*; l'ē de *spērētus* n'est sans doute pas plus ancien que celui de -*crētus* (*crētū*). Du reste, on peut penser pour -*spērñāri* au modèle de -*stērñāre* en face de *stērnerē*.

spēs, **spēi** f. (pl. *spērēs* dans Ennius, A. 128, et les archaïques; acc. sg. *spērem* dans Nonius, v. *prosper*) : espérance, attente d'un heureux événement, cf. Cic., Tu. 4, 37, 80, qui l'oppose à *metus*. Personnifiée et divinisée. Non conservé dans les langues romanes, qui ont recouru à des formes plus pleines dérivées de *spērāre*.

Dérivés et composés : *spēcula*, diminutif familier, cf. *reclūla*, de *rēs*; *spērō*, -ās : espérer, M. L. 8141; *spēlūtus*, -a « fiancé, -cée »; *spērātōr* (St Aug.); *Spērātīō*, -tīānus; *spērābilis*; *dēspērō* : perdre espoir, désespérer, M. L. 2599; *dēspērātū*; *inspērāns*, *inspērātus*, cf. gr. ἀνέλιπτος ἀπροσδόχως; *exspēs* adj. (attesté seulement au nominatif, poétique); *praespērō* (Tert.).

Si le singulier *spērem* et le pluriel *spērēs* sont bien les formes anciennes, il en résulte que *spēs* était à l'origine un mot racine du type *mōs*, *mōris*. La flexion *spēs*, *spem* se serait substituée à *spēs*, *spērem* sous l'influence de *rēs*, *rem*, avec lequel *spēs* formait un couple antithétique (cf. *fel/mel*, etc.). Mais on peut aussi penser qu'il y a eu un thème radical *spē- et une forme élargie *spēs, côte à côte comme dans *uis*, *uirēs*; le védique offre des flottements entre *medh* et -*medhās*, *uṣd* et *uṣd-*, par exemple. Quoi qu'il en soit, lat. *spē-* est un thème racine; la racine fournit des formes verbales au slave : *spēti* « aboutir, réussir »; au baltique : lit. *spēti* « arriver à, suffire à »; au germanique : v. angl. *spōwan* « réussir ». — Pour *prosper*, v. ce mot.

sphaera (*sp(h)ē* dans Prud.), -ae f. : emprunt au gr. *σφαῖρα*, déjà dans Caton au sens de « boule, boulette » (cf. le sens de « balle du jeu de paume » dans Cael. Aur.), avec un dérivé *spairita* (= *σφαῖριτης); usité surtout dans la langue philosophique au sens de « sphère » céleste (depuis Cic.). De là *sphaerula* (St Aug.), *spherālis* (Macr.); les autres dérivés sont des transcriptions du grec. Demeuré surtout dans les dialectes italiens sous la forme *spera*, *sperula*, M. L. 8143-8144; cf. irl. récent *spéir* « ciel, firmament ».

spica, -ae f. (doublet ancien *spicus* m., d'après F. 446, 14 ; on trouve aussi un neutre *spicum* et une forme campagnarde avec e (issu de ei?) : *spica*, cf. Varr., R. R. 1, 48, 2, *rustici, ut acceperunt antiquitus, uocant specam*. La variation de genre est issue sans doute d'une flexion *spicus*, pl. *spica*) : 1° épi ; proprement « pointe » ; cf. *spiculum*. S'applique ensuite à des objets de forme semblable à l'épi : gousse ; carreau ou brique oblongue, *spica testacea*, servant à faire des parquets imitant l'arrangement des grains de blé dans l'épi (v. Rich, s. u.) ; 2° l'Épi, étoile dans la constellation de la Vierge. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. Les formes romanes remontent à *spica* et *spicum*, M. L. 8145 et 8148. Germanique : b. all. *spijk*, -er « Speiche, -cher », v. h. a. *spikhari* de **spicārium*; *speitha* de *spicula*.

Dérivés et composés : *spicō*, -ās (presque uniquement usité au passif, *spicor*, qui est sans doute lui-même bâti sur *spicātus* : muni d'épis), M. L. 8146 ; *spiceus* (Vg., latin impérial) ; **spicārium* : grenier à blé, M. L. 8146 a ; *spicifer* (Manil.) ; *spicilegium* (Varr., R. R. 1, 53 ; L. L. 7, 109, sans doute terme technique de la langue rustique, cf. *fiorilegium*) ; *spiculum* : fer barbelé d'une flèche ou d'une lance ; pointe d'un dard ; puis « javelot, épieu », cf. Rich, s. u., M. L. 8147 (mais le fr. *épieu* provient du germanique), et *spiculus*, -a, -um (Tert.) ; *spiculō*, -ās : rendre pointu ; *spicula* : petit épi, muscade ; *spicosus* (Isid., Or. 17, 19, 3) ; *spicella* (Gl.).

On rapproche lat. *spina*. Hors du latin, rien de net.

**spida* : *horrida* (Gloss.). Contrépel de *hispidā*, noté *ispida*, d'après *spiritus*, noté *ispiritus*, etc. ; cf. *scias*.

spina, -ae f. : épine (arbrisseau épineux, églantine) ; d'où « pointe, piquant, arête » ; « épine dorsale », de là « barrière du cirque » qui formait en quelque sorte l'épine dorsale de l'arène, cf. Rich, s. u. ; sens figuré « difficulté épineuse » (= *δυσπνοια*, comme *spinōsus* « épineux » = *δυσπνοδής*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8150 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *spin*, gall. *yspin*. *spinus*, -ī f. (et m.) ; *spinus*, -ūs f., Varr.) : épine noire, prunier sauvage. M. L. 8155.

Dérivés et composés : *spinālīs* (Macr., s. *medulla*), M. L. 8151 ; *spineus* (époque impériale, rare) ; *spinōsus* (usuel, propre et figuré), M. L. 8153 ; *spinōsūās*, *spinōsus*, tous deux tardifs ; *spinifer*, -ger (rares, poétiques) ; *spinula* (Arn., Apul.), M. L. 8154, et v. h. a. *spinula*, *spenala* ; *spiniola* : rose épineuse (Plin.) ; *spinētum*, M. L. 8152 ; *spiniscō*, -is (Mart. Cap.).

Cf. peut-être aussi *spinō*, -ōnis m., nom d'un fleuve voisin de Rome.

On rapproche lat. *spica* ; et ombr. *spina*, *spinia* « *columna* » ? Sens douteux.

spinea, -ae f. : sorte de vigne, aussi nommée *spionia* (Col., Plin.). De *spionia* dérive *spionicus* (Col.).

spinter (*spinter*), -eris n. : *armillae genus quo mulieres utebantur brachio summo sinistro*, P. F. 449, 3. Archaïque. Sans doute, emprunt au gr. *σφιγκτήρ*, cf. Rich, s. u. L'absence d'aspirée, la réduction du groupe de trois consonnes, le changement de genre attestent le caractère oral et populaire de l'emprunt, qui a sans doute passé par un intermédiaire étrusque. De *σφιγ-*

κτῆρ dérive aussi *spintria* « *pédéraste* » (Pétr., Tac., Suét.).

spinturnix, -icis f. : *est aus genus turpis figurae... ea Graece dicitur, ut ait Santra, σπινθρακίς*, F. 446, 7. Plaute a aussi *spinturnicium*, Mi. 989. Rare, archaïque. Emprunt au gr. *σπινθρακίς*, déformé sous l'influence de *coturnix*.

spionia : v. *spinea*.

spira, -ae f. : *dicitur et basis columnae unius tori aut duorum, et genus operis pistorii, et funis nauticus in orbem conuolutus, ab eadem omnes similitudine. Ennius* (A. 510) *uero hominum multitudinem spiram uocauit*, P. F. 445, 1 ; v. Rich, s. u. Emprunt au gr. *σπείρα* ; de là *spirillum* : *barba caprae appellatur*, P. F. 447, 2 (altéré en *sterillum* dans les Gl.) ; *spirula* « *tore* » ; petit gâteau de cette forme.

spirō, -ās, -āul, -ātum, -āro : souffler (transitif et réfléchi, cf. Plin. 8, 138, *obturatis qua spiraturus est uentus cauernis* ; et Lucr. 2, 705, *flammam spirantes ore Chimaerae*), exhaler un souffle ou une odeur ; respirer (en parlant de l'homme). De ce sens initial dérivent des sens figurés : « être en vie », « être inspiré » ; « respirer » (cf. *mollem spirare quietem*, Prop. 1, 3, 7), etc. Ancien (Enn.), usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *spirābilis* (attesté à partir de Cicéron, rare) ; *spirāculum* : soupirail, M. L. 8156, B. W. s. u., irl. *spiracul* ; *spirāmen* ; *spirāmentum* ; *spirātiō*, *spirātus* (rarses et tardifs) ; *spiriūs*, -ūs m. (qui est à *spirō* comme *hālitus* à *hālō*) : souffle ; air ; respiration ; aspiration (d'où « esprit » en grammaire, trad. du gr. *πνεῦμα*) ; exhalaison. Comme le gr. *πνεῦμα*, et sans doute d'après lui, « souffle divin, esprit divin », « inspiration », d'où « esprit, âme » (v. *animus*, -ma) ; et, dans la langue de l'Église, « l'Esprit », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8158 ; et en celtique : irl. *speiread*, *spiru*, *spir-talde* ; brit. *yspryd*. De là, dans la latinité impériale, *spiritalis*, *spirituālis*, -e adj. = *πνευματικός* et ses dérivés (v. B. W. sous *spirituāl*, *spiritueuz*) ; *spiruō*, -ās (Ital.) ; *spiruifer* (Ignat.), etc. M. L. 8157 b, *spiriticulus*.

Composés : *adspirō* : souffler vers, d'où « souffler favorablement (propre et figuré), favoriser » et « aspirer à » ; en grammaire, « aspirer » = *προσπνεῖω* ; *adspirātiō* = *πρόσπνευσίς* et *δασότης* ; et, très tardifs, *adspirāmen*, *adspirātiuus*, *adspirātus* ; *cōspirō* = *συμπνεῖω*, usité uniquement au sens moral de « conspирer ». Attesté depuis Lucrèce et Cicéron. *Cōspirātiō* = *συμπνή* (-πνοια, -πνευσίς) ; *ex-* (terme noble et poétique), *in-, inter-, prō-, re-, īsus-pirō*, dans lesquels le suffixe ne fait que préciser l'idée verbale. *Respirō* et *suspirō* sont les plus usités et ont fourni un assez grand nombre de dérivés (cf. *suspirāmentum*, Mulom. Chir.) ; *inspirāre*, *sūspirāre*, *suspirium* sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 4469 a, 8489, 8489 a.

Aucun correspondant exact hors du latin. Mais on retrouve ici les éléments qui figurent dans des onomatopées relatives au souffle ; cf. gr. *φῶσα* « soufflet », lit. *puntū*, *pūsti* « souffler », etc. ; la sonante intérieure est *i* et non *u* ; et il y a un *s*-initial ; c'est donc un autre type expressif que le type **p(h)u-*. Le groupe germa-

nique de v. isl. *fisa* « pèdère » est semblable, mais sans doute indépendant.

spissus, -a, -um : épais. De là « qui coule lentement » et, en parlant du temps, « qui vient lentement, tardif » ; par suite, « pénible » ; cf. *spissè* et *spissigradus* dans Plaute. Par contre, à l'époque impériale, *spissus* s'emploie au sens de « dru, serré », *spississima basia* (Pétr. 31, 1), *spissus pulvisibus* (Vég., Mul. 2, 129, 1), sens qui est à la base de l'it. *spesso*. M. L. 8160, *spissus*.

Dérivés et composés : *spissō, -ās* (époque impériale) ; *spissescō* (Lucr.) ; *spissim* ; *spississim* ; *spissitūdō*, M. L. 8159 a ; *spissitiō* ; *spissamentum* : bouchon, tampon ; **spissia*, M. L. 8159 ; B. W. *épais*.

Adjectif en -to qui s'expliquerait en partant d'une racine attestée par gr. σπιδόν πικρόν, συνεχές, πεπηγός (Hes.), ἀσπίδος « étendu » et lette *spieziū, spiediū, spizti* « presser » (itér. *spaiditi*).

spīdn, -is m. : rate. Emprunt au gr. σπλήν ; *spīnium* : mouche, emplâtre = σπλήνιον ; d'où *spīniātus* : couvert de mouches ou d'emplâtres. Non attesté avant l'époque impériale. M. L. 8164.

spendēō, -ēs, -dūl (seulement dans S^t Aug.), -ēre : briller, sens physique et moral. Ancien (Enn.), classique. M. L. 8164 a. Celtique : britt. *ysplann*, gall. *ysplennyd*. — Terme surtout poétique et noble ; il en est de même des dérivés et composés : *splendor* (dont les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 8165) ; *splendidus* (d'où *splendidō, -ās*, Apul.) ; *splendescō, -is* ; *resplendēō* (= *reluceō* ; représentants savants dans les langues romanes, cf. M. L. 7246) ; *exsplendescō*. A basse époque se rencontrent aussi *splendētia* (S^t Jér.) ; *splendicō, -ās* (Apul.) ; *splendificō* (Ital., Mart. Cap.) ; *splendūnēns* (Aug.) ; *splendōrifēr* (Tert.), tous de style « noble ».

Noms propres : *Splendō, -dōnius*.

Lit. *splēndiū* « je brille » est mal établi. Et *spindziū, spindziē* « briller », lette *spuōdris* (de **spandras*) « brillant » n'ont pas d'l.

Cf. peut-être m. irl. *lainn* « brillant », de **plandis, lēss* « lumière ».

spolium, -i n. : dépouille d'un animal (sens surtout attesté en poésie), puis « dépouille(s) d'un ennemi, butin », etc. Dans ce sens, usité surtout au pluriel *spolia*, ce qui explique la forme féminine du mot dans les langues romanes. M. L. 8168. Celtique : irl. *speil*, britt. *yspauil*. Ancien (Enn.), classique, usuel.

Dérivés et composés : *spoliō, -ās* (*spolior*, Enn.) : dépouiller. M. L. 8169 ; et *dēspoliō*, M. L. 2602, britt. *dīspoliō* ; *easpoliō* ; *spoliātiō, -tor, -trix, -tōrium, -bilis* ; *īnspoliātus* (depuis Virgile = ἀναφαίρετος) ; *spoliārium*.

On rapproche gr. σπάλια τὰ παραττόλιμα ἐπίδια ἀπὸ τῶν σακῶν τῶν προβάτων (Hes.) ; *σπολάς* « peau travaillée, vêtement de peau » ; lit. *spaliai* « déchets de lin » ; sans doute *σπάλαξ, ἀσπάλαξ* et *σπαλάξ, ἀσπαλάξ* « taupe » ; *σπαλάσσειν* « ténuer, nettoyer » (Hes.), et tous les mots apparentés de plus ou moins loin, comme v. h. a. *spaltan* « fendre ». Groupe de mots populaires, dont l'original indo-européen n'est pas clairement restituable.

sponda, -ae f. : bois de lit ; par extension, « lit de repos », « civière » (Mart.). M. L. 8170 ; néerl. *spond*.

Aucun correspondant exact. Terme technique, attesté depuis Varron ; sans doute emprunté ?

spondeō, -ēs, spondeō, spōnsum, spondere : prendre un engagement solennel (transitif et absolu : « engager » et « s'engager » ; Varr., L. L. 6, 71, qui *spondeo* *filiam despondisse dicebant quod de sponte eius, i. e. de uoluntate exierat* ; et Serv., in Ae. 10, 79 : *proprie sponderi puellae est ; ergo sponsus non quia promittitur, sed quia spondet et sponsore dat*). Usité de tout temps. Se dit de toute espèce d'engagement de caractère religieux (sur ce caractère, v. J. Girard, *Droit romain*, 2^e éd., p. 474, et Westrup, *Notes sur la « sponsio », 1947*, p. 10 sqq.), en particulier des engagements relatifs au mariage de la part du père qui s'engage (*spondeo*) à donner sa fille (*spōnsa*) ; le masculin *spōnsus* est postérieur à *spōnsa* et se rencontre pour la première fois dans Cic., de Inu. 2, 79 ; cf. les passages cités plus haut et Serv. Sulp. ap. Gell. 4, 4, 2 : *qui uzorem ducturus erat ab eo, unde ducenda erat, stipulabatur eam in matrimonium datumiri ; qui ducturus erat iudem spondebat. Is contractus stipulationum sponsionumque dicebatur « sponsalia ». Tunc quae promissa erat « sponsa » appellabatur, qui spondebat ducturum « sponsus ». Sed si post eas stipulationes uxor non dabatur aut non ducebatur, qui stipulabatur, ex sponsu agebat... De sponsus est dérivé *spōnsō, -ās* (Dig., Tert.) : épouser ; v. B. W. s. u. Tous ces mots sont bien représentés avec ce sens spécial dans les langues romanes ; cf. *spōnsus, -a, spōnsāre, spōnsālia, spōnsiō*, M. L. 8174-8177 ; et irl. *pōsaim*. Le texte de Servius Sulpicius énumère à peu près tous les dérivés usités de *spondeō* ; *spōnsiō* est usuel et classique, mais technique ; *spōnsus* ne se rencontre qu'à l'ablatif ; de *spōnsālia, -ium* dérive *spōnsālicius* (tardif, Sid.) ; un diminutif *spōnsiuncula* est dans Pétrone.*

Composés : *cōnspondeō* : s'engager ensemble (joint à *coniūrāre, compromittere* dans le S. C. Ba.) ; *dēspendeō* : se séparer par engagement de (se dit du père qui promet sa fille, d. *filiam alicui*), par suite « abandonner, perdre », dans *dēspendere animam, animos* ou même simplement *dēspendere* (Col.). Dans la langue courante a le sens de « s'engager à donner, promettre » ; *dēspōnsiō, -sor* et *dēspōnsō, -ās, -ātiō* (époque impériale), M. L. 2602 a. *respondeō, -ēs* : s'engager en retour, ou « répondre à un engagement solennellement pris ». Terme qui a appartenu d'abord à la langue religieuse et qui s'est dit des réponses des oracles, etc., obtenues contre un engagement précédemment pris ; sens bien conservé dans le participe *responsum*, qui est resté un terme technique du droit ou de la religion ; cf. Cic., de Or. 2, 27, 116 ; *res iudicatae, decreta, responsa* ; Cat. 3, 4, 9, *haruspicum responsa* ; T.-L. 7, 31, 8, *responsum senatus*. En passant dans la langue commune, le verbe a pris le sens général de « répondre à une question ». Panroman sous la forme *rēspōndere*. M. L. 7247 ; B. W. s. u.

Dérivés : *responsiō* (rare, mais classique) ; *respon-sor* (Plt.) ; *respon-soria* (Ambr.) ; *respon-siuus* (tardif) ; *respon-sō, -ās* (d'abord dans Plaute, puis dans la langue de la poésie impériale ; évité par la prose classique) : répondre à, répliquer ; et par suite, dans Horace (Sat. et Épîtres), « tenir tête à, résister à », sens

peut-être familier; *respōnsiō*, -ās, qui se dit surtout des juristes qui donnent les *respōnsa prūdentium*.

Sur les sens pris par *respondeō* dans la langue de la chancellerie impériale et de l'Église, v. Souter et Blaise, s. u.

La parenté de *spondeō* et de gr. σπένδω, σπονδή a été vue des Latins, malgré l'étymologie populaire, qui associait *spon*te; cf. F. 440, 1 : *spondere Verrius putat dictum quod sponte sua, i. e. uoluntate, prōmittatur. Deinde oblitus inferiori capite sponsum et sponsam ex Graeco dicta ait, quod i σπονδᾶς interpositis diuinis rebus faciatis*.

Le rite de la libation est indiqué par gr. σπένδω; l'obligation résulte du rite. Ceci indique, évidemment, le sens indo-européen, disparu en latin, par suite de l'existence de *libāre*, qui a servi à désigner l'accomplissement de l'acte rituel. La racine n'était connue jusqu'ici qu'en grec et en latin; or, on la retrouve en hittite, où la racine* (i)spand-, avec ses nombreux dérivés, désigne l'acte de la libation sacrificielle. Comme dans *mordeō* et *tondeō*, la valeur de la formation est « itérative », et non causative, en pareil cas, l'adjectif en -ton'a pas l'élément -i- : *spōnsus*, et le parfait indo-européen fournit le perfectum : *sponondī*. Le cas est donc différent de celui de *monēō*, *monitus*, qui a entraîné *monuī*.

Le sens de *spefa* dans le groupe ombrien *mefa spefa* (T. E. VI a 55) est peu sûr : *mensam* (= *libum*, Vetter), **spensam* (i.-e. *aspersam*)? V. Devoto, *Tab. Iguo.*, p. 209.

spongia (*spongea* et *spungia*, *sfungia*, Isid., Or. 20, 2, 16 et 12, 6, 60; *sfungidus*, Orib.), -iāe f. : éponge. Sert aussi de cognomen. Emprunt ancien (Caton) au gr. σπυγγία, latinisé; d'où les dérivés : *spongiola*, -lus; *spongiōsus*, -a, -um; *spongius*, -a, -um; *spongiō*, -ās, tous d'époque impériale. M. L. 8173 et 8173 a. Celtique : ir. *sponc*; britt. *yspwng*. Germanique : v. h. a. *spunga*, v. angl. *spynce*. Cf. *fungus*.

**spōns*, *spontis* f. : substantif usité seulement au génitif *spontis* et à l'ablatif *spon*te; le nominatif *spōns* est seulement dans Charisius et dans Ausone, et *spon*tem est peut-être dans Varr., L. L. 6, 72, mais le texte est peu sûr. Le génitif et l'ablatif *spontis*, *spon*te sont accompagnés d'un adjectif possessif : *meae*, *meā*, *tuae*, *tuā*, *suae*, *suā*, etc., ou, quelquefois, à l'époque impériale, d'un génitif : *spon*te *ducum*, Luc. 1, 99; le génitif ne figure que dans l'expression *esse suae spontis* « être maître de soi-même, agir de sa propre volonté ». *Meā spon*te veut dire « de ma propre volonté, spontanément ».

Dérivés tardifs : *sponiāneus*, *spontālis* (= ἐκούσιος).

Les Latins rattachent *spon*te à *spondeō*; cf. Varr., L. L. 5, 69, *spondere est dicere spondeo, a spon*te : *nam id ualet et uoluntate*, et Fest. 440, 1, cité s. u. *spondeō*. L'ablatif *spon*te paraît exclus un ancien thème en *-ii-. On rapproche le verbe germanique occidental, v. h. a. *spanan* « pousser, attirer », mais ni le sens ni la forme ne sont clairement expliqués par là.

sporta, -ae f. : panier de paille ou de bois tressé, à fond plat et à double anse; cf. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπυγίς sous sa forme d'accusatif σπυγίδα; la syncope de *i* et l'assourdissement du *d* en *t* dénoncent un

intermédiaire étrusque; l'o latin ne rend pas non plus l'o grec dans les emprunts directs au grec (cf. *grāma* et, inversement, *soccus*). Ancien (Plt.), populaire ou technique. M. L. 8179. Germanique : v. angl. *spyrite* (de *sportea*?).

Dérivés de *sportula* : petit panier; en particulier, à l'époque impériale : petit panier dans lequel les patrons offraient à leurs clients des cadeaux en nature, vivres, etc.; par métonymie, « présent, cadeau », M. L. 8181, et all. *Sporteln*; *sportulō*, -ās (Cypr.), d'où *sportō* (Caes. Ar.); *sportella*, M. L. 8180; britt. *ysporth*, *ysporthell*; *sportellārius*.

spūma, -ae f. : écume, mousse, bave (s'emploie au singulier et au pluriel; le pluriel semble plus usité, cf. *saliuae*, *medullae*); par extension, « écume de sel », s. *nūtri* = ἀρρόντρον; s. *argenti* « litharge »; sorte de savon ou de pommade, s. *caustica*, *Bataua*. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8189. V. B. W. *écume*.

Dérivés et composés : *spūmō*, -ās (M. L. 8190; *spūmātiō* (Cael. Aurel.); *spūmātus*, -ūs (Stace); *spūmābundus* (Apul.); *spūmēsco* (Ov.); *spūmeus* (époque impériale); *spūmidus* (Apul.); *spūmōsus* (= ἀρρόδης), M. L. 8191; **spūmula*, M. L. 8192; *spūmi-fer*, -ger, -gena, épithète d'Aphrodite, copie du gr. Ἀφρογέβεια, -γενής (tous poétiques); *dē-spūmō* : 1° enlever l'écume; 2° répandre comme de l'écume; 3° cesser d'écumer; *exspūmō* : supprimer (Cels.); *inspūmo* (Tert.), faits d'après *exspūo*, *inspūo*, auxquels le sentiment des Latins rattachait *spūma*.

Pour un dérivé sans s initial, v. *pūmez*. Mot originellement populaire de forme peu fixée. Formes en -n ordinairement à l'Est : skr. *phēnah* « écume, impureté superficielle » (avec un *ph* de caractère populaire), osète *fink'ā*, v. sl. *pěny* (féminin comme le mot latin, au pluriel en vieux slave; au singulier par la suite : serbe *pena*, *spjēna* à Raguse; russe *pěna*), lit. *spāinė* et v. pr. *spoayno* (Voc.). Formes à -m à l'Ouest : v. h. a. *feim* et v. angl. *fām* (masculin), et aussi en avest. *spāma* « crachât, écume » et dans un parler iranien, le sogdien, *pym'kh* « écume ». Inconnu au grec et à l'arménien.

spūō, -is, -ī, *spūtum*, -ere : cracher; *spūtus*, -ūs m. (Cael. Aur., etc.); *spūum* : crachât, M. L. 8197; *spūō*, -ās, qui tend à remplacer *spūō* dans la langue parlée, M. L. 8196, et ses dérivés, *spūtāmen*, -mentum, -tor; *spūtātīlicus*, mot formé par Sisenna pour traduire le gr. χατάπτυστος. Ancien, assez rare dans les textes à cause de son sens.

Le crachât a, dans la croyance populaire, une valeur apotropaïque; cf. Plin. 28, 35, *ueniam a deis petimus spendo in sinum* (Pétr. 74, 13), et Plt., Cap. 550, *qui sputator morbus*; de là le sens physique et moral de *dēs*spūō : détourner un mal en crachant; puis « rejeter avec mépris »; *exspūō* : chasser en crachant; *respūō* : rejeter en crachant, puis « repousser dédaigneusement », cf. gr. ἀποπτύω, ἐκπτύω; *cōnspūō* (*cōnspūō*) : cracher dessus, couvrir de crachats, et « mépriser » (χατάρτω). Sur v. fr. *escoupir*, v. B. W. sous *cracher*.

Inspūō, *inspūō* ne sont attestés qu'au sens propre « cracher sur ». — Il y a une différence de sens entre *scréō* et *spūō*, comme on le voit par Plaute, Mi. 647 : *minime sputator, creator sum, item minime mucidus*.

Comme *sternuō*, le verbe *spuō* appartient à une racine expressive dont les formes étaient variables en indo-européen et différent d'une langue à l'autre (cf. *screeō*).

Lat. *spuō*, *spūm* est à lit. *spīaju*, *spīauti* et à v. pl. *pljujē*, *plivati* « cracher » ce que *suō*, *sūtum* est à sl. *sljje*, *šiti* « coudre » (v. ce mot). Le sanskrit a *śhīcati* « il crache » et *śhyūdāh* « craché », comme il a *śivayati* « il coud », *śyūdāh* « cousu », en face de lit. *siūti* « coudre » (sur un type **stuppīo*, **stuppīo* supposé par roum. *scūipa* et *stupi*, v. Graur, *Mél. ling.*, p. 23). Une dentale se retrouve dans arm. *t'k'anem* « je crache » et *uk'* « il a craché »; ceci a conduit à tenir pour ancien, et non pour issu de **py-* (ce qui serait phonétiquement possible), le τ de gr. πρῶτο. Le gotique a *speiwan* « cracher » en face de la forme différente v. isl. *spýja*. L'ũ de v. isl. *spýja* « cracher » et *spýja* n'a rien d'essentiel; car le grec a ἀπέπτυσεν « il a craché ». Il y a des formes à dentale dans gr. πρῶτος et ψῶραι πρῶτος (Hes.), en face des formes germaniques. Cette variété de formes dans une racine expressive, à la fois vulgaire et comportant des valeurs actives, avec efficacité quasi magique, exclut la restitution d'un original indo-européen.

spureus, -a, -um : sale, impur. Classique et usuel. M. L. 8194 (avec *u* fermé, comme *murcus*?).

Dérivés et composés : *spurcō*, -ās, M. L. 8193, et *cōnspurcō*; *spurciūta*, -tiēs (rare); *spurcāmen* (Prud.); *spurcālia*, -ium (bas latin), conservé en germanique; m. néerl. *sporkelle*, nom du mois de février; *spurcidicus*, -ficus (tous deux plautiniens), -loquium.

Le sens premier de *spureus* était peut-être « mélangé, impur »; cf. F. 474, 31 : *-m unum est quod sacris adhiberi non licet, ut ait Labeo Antistius lib. X commentarii iuris pontificii, cui aqua admixta est dejectumque, aut igne tactum est, mustumne antequam deferrescat*. En ce cas, il est possible qu'il soit apparenté à *spurius* « bâtarde », c'est-à-dire « de sang mêlé ». Ancien terme du vocabulaire religieux, où, d'ailleurs, il est toujours resté, jusque dans les représentants romans; cf. M. L., s. u. *V. spurius*? Pour le suffixe, cf. *caecus*.

spurius, -a, -um : bâtarde. Terme de la langue du droit; cf. Gaius, Inst. 1, 64 : ... *solent spurii filii appellari, vel a graeca uoce quasi σποράδην concepti, vel quasi sine patre filii*. Par suite, « faux, inauthentique ». *Spurius* sert de cognomen en latin et en osque. Il y a un nom étrusque *Spurinna* (avec ū, cf. Havet, *Man.*, § 322); le neutre *spurium* a le sens de « *cunnus, pudendum muliebre* » (Isid., Or. 9, 5, 24) et serait d'origine sabine d'après Plutarque, *Quaest. Rom.* 103. Peut-être mot d'origine étrusque, apparenté à *spureus*; cf. Glotta, 15, 243. M. L. 8195.

squālus, -a, -um : couvert de croûtes ou de plaques de boue formant écailles, crasseux, sale (un exemple dans Enn., Sc.-311, *strata terrae laeure lacrumis uestem squalam et sordidam*).

Dérivés : *squālūtās* (Acc., Luc.); *squālō*, -ēs : être couvert de plaques ou d'écailles, cf. Vg., Ae. 10, 314, *per tunicam squalentem auro*; G. 4, 13, *picti squalentia terga lacerti*, par suite « être rugueux, hérissé, couvert de saletés »; et « être en deuil » (cf. *sordēs*); *squālēs*, -is (Varr., Pac.), remplacé par *squālor* (que Lucrèce oppose à *leuor*, 2, 425); *squālentia* (Tert.);

squālidus, cf. Accius (517), *eius serpentis squamae squalido auro et purpura praetextae*, M. L. 8198; *squālidūis* (Amm.); *squālefaciō* (bas latin); **squāleus*, M. L. 8197 a.

Rapproché de *squāma* par les Anciens; cf. Gell. 2, 10, 19 sqq., Non. 452, 18 sqq.

Cf. peut-être dor. πᾶλος, ion.-att. πηλός (mais le π initial peut aussi représenter *p-) et v. sl. *kalū* « boue » (mais on propose aussi d'autres rapprochements; v. Trautmann, *Balt.-sl. Wört.*, p. 113 sqq.). Un **skw-* initial n'est pas attesté, pour ce groupe, hors du latin.

squālus, -I m. : squal, chien de mer. Quantité de l'a inconnue; dans Ovide, Hal. 133, il faut lire *squatius*, non *squālus*.

Sans doute à rapprocher de *squatius* et peut-être de *squāma*. On rapproche aussi v. pr. *kalis* « wels (silure) » et v. isl. *hualr* « baleine »; avec στ-. précédé de prothèse gr. ἄσπαστος « poisson indéterminé » (Hes.) et skr. *chāla* « poisson rouge d'eau douce » (J. Bloch); tout ceci assez vague.

squāma, -ae f. : écaille (sens propre et figuré). Ancien, technique, usuel. M. L. 8199.

Dérivés et composés : *squāmātus* (Tert., Vulg.), cf. ληπιδωτός; *squāmātim* (Plin.); *squāmeus*; *squāmōsus*, M. L. 8202; *squāmula* (Cels.), M. L. 8201; *dēs-quāmō*, -ās : écailler, M. L. 2603, d'où **squāmāre*, M. L. 8200, avec le même sens; *squāmi-fer*, -ger, -cutis (poétique). *V. squālus*.

squarrōsus, -a, -um : -i ab eadem squamarum similitudine dicti, quorum cutis surgit ob assiduum inluuiem. Lucilius (1121) : « uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra », P. F. 443, 1. Sans doute corruption de **escharōsus*, dérivé de ἐσχάρω, rapproché par étymologie populaire de *squāma*; ou noté *squ-*, au lieu de *esqu-*, par contrépel, et avec gémée expressive de type populaire. Le sl. *skvara* « sordés » est loin pour le sens.

squatius, -I m. : ange, poisson de mer; glôsé *genus piscis dictus quod sit squamis acutus et eius cute lignum politur*; correspond au gr. ἰβνῆ.

Dérivé : *squatina*, même sens. M. L. 8203, 8204. *V. squalus*?

squilla, -ae f. : squille, crustacé. Depuis Varron. Conservé en italien et en logoudorien. M. L. 8204 a. Souvent confondu avec *scilla*. Mais les sens sont bien différents.

stabilis, stabulum : v. *stō*.

stadium, -I n. : stade. Emprunt au gr. στάδιον, attesté dès Lucilius et latinisé, d'où *stadialis* (ager), *stadiātus*; passé dans les langues romanes. M. L. 8210.

stāgnum (sur l'ā, v. Priscien, GLK II 63, 8), -I n. : étang. Ancien (Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8217 a; v. aussi B. W. *étancher*.

Dérivés : *stāgnō*, -ās, M. L. 8217 (et **restagnō*, 7247 a); *stāgnōsus* (époque impériale); *stāgnālis* (-is, -rius); *stāgnātilis*, *stāgnēnsis*, *stāgnīnus*, *stāgnātor*, -iōrium, tous très tardifs. Aucun rapprochement clair.

stagnum (*stannum*), -I n. : 1° alliage d'argent et de plomb ; 2° étain (ce second sens plus tardif). Pline dit *plumbum album*. M. L. 8217 b. Celtique : irl. *stán*, britt. *ystaen*. Cf. Plin. 34, 160 et la note de Le Bonniec-Gallet de Santerre, ad l.

Dérivés : *stagneus* ; *stagnō*, -ās : étamer, souder (*stann-*) ; *stagnatiō* ; *stagnātūra* ; *stagnārius* (Gloss.) ; *stagnātūrium* (Gloss.).

Le mot n'apparaît pas avant Pline et Suétone ; et, d'après Pline, l'étamage serait une invention gauloise. Sans doute emprunt, mais d'origine incertaine. La forme *stagnum* est mieux attestée que *stannum* et confirmée par les formes romanes, it. *stagno*, etc. ; les gloses ne connaissent que *stagnum*, qui, du reste, est confondu avec *stagnum* « étang ». Peut-être étymologie populaire qui aurait assimilé à une eau stagnante l'étain en fusion servant à étamer ou à souder. V. Sofer, 158.

stāmen, -inis n. : 1° fil, composé de plusieurs filaments tirés du haut de la quenouille et qui, par conséquent, se tient droit (cf. gr. στῆμων et v. Rich, s. u.) ; 2° chaîne ou filets de chaîne dans un métier vertical, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8220 ; et britt. *ystof* ; 3° par analogie : cordes de la lyre ; 4° au pluriel : étamines.

Dérivés : *stāmineus* : couvert ou fait de fils, M. L. 8221 ; *stāminārius*, -a : fleur, fileuse ; tardifs : *stānātus*, -tiō, -tūra.

V. *stō*. Peut-être influencé par *nēmen*, gr. νῆμα.

***staminātus** (*stā-?*), -a, -um : attesté seulement dans Pét., Sat. 41, *staminatas duxi* (scil. *potiones*) « j'ai bu à tire-larigot ». Sans doute dérivé de *στῆμων* « cruche ». L'étymologie qui fait dériver l'adjectif de *stāmen*, cf. Buecheler ap. Friedlaender, *Petronii Cena Trimalchionis*, p. 232, paraît moins vraisemblable. Cf., toutefois, le *deducta plena stamina longa colu* de Tibulle 1, 3, 86.

stannum : v. *stagnum*.

statēra, -ae f. : peson. Emprunt populaire fait sur l'accusatif du gr. στατήρ, στατήρα, conservé surtout dans les dialectes italiens. M. L. 8233.

statim, -tiō, -tuō, etc. : v. *stō*.

staurō, -ās : mettre en croix (Fulg., Gl.). Dérivé de *σταυρός* transcrit par *stauros*, comme *staurophoros* (Iren., Inscr.) Mot de la langue de l'Église, sans rapport avec *instaurō*.

stega, -ae f. : pont de navire, tillac. Emprunt au gr. στέγη (Pit.).

stēla, -ae f. : stèle. Emprunt au gr. στήλη (latin impérial), passé en germanique : m. néerl. *stil*.

stēliō, -ōnis (*stēliō*) m. : 1° lézard étoilé, stellion, M. L. 8243 ; 2° fourbe, imposteur (terme sans doute d'argot ; cf. Pétrone, Sat. 50, 5, et Plin. 30, 89). De là, dans la langue du droit, *stēl(i)ōnātus*, -ūs m., cf. Dig. 47, 20, 3 sqq., et Gloss., *stellionatus dicitur quando una res duobus uenditur*, CGL IV 284, 35 ; *stēl(i)ōnātor* (Gloss.) ; et sans doute *stēllātūra*, terme de l'argot des soldats désignant la retenue prélevée sur leurs rations par les tribuns militaires.

V. *stēlla*.

stēlla, -ae f. (*stēlla* d'après les langues romanes ; la graphie *-ll-* après voyelle longue indique la prononciation de *l exilis* ; elle n'était pas nécessaire devant *-i-* ; aussi trouve-t-on *stelio* e. g. dans le *Medicues* de Vg., G. 4, 243, et dans le cod. Farnesianus de Festus, p. 412, 5 ; cf. *mille*, *argilla*) : étoile (souvent « étoile filante »). Par suite, objet ayant la forme ou l'éclat de l'étoile : étoile de mer, ver luisant, pupille de l'œil, etc. Noms propres : *Stēlla*, -lās, -lātinus, -na tribus. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8242 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *stell*, britt. *ystwyll*.

Stēlla est le terme de la langue courante. Depuis le 1^{er} siècle av. J.-C., la poésie et la prose savante ont beaucoup utilisé *sidera* (*sidus*), qui vient de la langue augurale, et *astra* (*astrum*), emprunté au grec.

Dérivés : *stellula*, traduction de ἀστράλλος (St Jér.) ; *stellātus*, d'où *stellāns*, et *stellō*, -ās, usité aux formes personnelles seulement à l'époque impériale ; *stellāris* (Macr.) ; *stellātūra* (tardif, 1^{er} siècle, v. *stēliō*) ; *constellātus* ; *constellatiō* (sans doute *ē* dans tous ces mots, à en juger par *stēlla*). Composés poétiques : *stellifer*, -ger, -micāns.

stēlla, sans doute de **stēlna* (avec *ē* venant d'un ancien nominatif **stēl*), est à arm. *astil* (génitif *astēl*) « astre, étoile » ce que got. *stairno* « ἀστήρ » est à gr. ἀστήρ (avec neutre dérivé ἀστρον) ; l'a initial résulte d'un développement de voyelle prothétique qu'on observe souvent en grec et en arménien ; il manque, même en grec, dans le composé gr. στεροτή « éclair » en face de ἀστεροτή, ἀστροτή, ἀστροπύρα. La forme à *-r-* se retrouve en brittonique : corn. *steren*, et en tokharien : tokh. A. *s'reñ*. pl. Le *r* de véd. *stṛāṣ* (nominatif pluriel), *stṛbhīh* et de av. *stārəm* (accusatif singulier), *stārbyō* (datif pluriel) est ambigu. Le slave et le balte ont un autre mot : lit. *žvaigždė*, pol. *gwiazda*, etc. Le *stellis fulgentibus* de Lucrèce, 6, 537, est sans doute une allusion à gr. ἀστροτή, ἀστροπύρα plutôt qu'une conservation d'usage indo-européen. — La formation de lat. *stēlla* et de got. *stairno* est parallèle à celle de got. *sunno* « soleil » (suffixe *-no-*) ; le nom des « étoiles » est souvent associé à ceux du soleil et de la lune ; on retrouve des formations en *-n-* dans v. sl. *slū-n-ice* « soleil » et *mēs-ē-c* « lune » ; à côté de lit. *žvaigždė*, le lette a *zvaigzne* « étoile ». L'idée que *stēlla* repose sur **stērla* est arbitraire, malgré i.-ir. *stár-*, et provient de ce que l'on ne pense pas à la forme arménienne. Comme on le voit par les noms du « soleil », les astres admettent le genre animé et le genre inanimé ; les noms du soleil et de la lune montrent que, ici, le genre animé se présente sous forme masculine ou féminine, ce qui semble répondre à des différences anciennes de conception. — La coexistence de **ster-* et de **stel-* justifie en quel que mesure un vieux rapprochement : **ster-* et **stel-* seraient les noms d'action des racines parallèles signifiant « étendre », **ster-* (v. sl. *stře*, *střiti* ; lat. *sterno*) et **stel-* (v. sl. *stěljē*, *stělati* « étendre » ; cf. lat. *lātus*, formé comme *strātus*). L'idée fondamentale serait celle du groupe d'étoiles semées dans le ciel. Pure hypothèse.

stemma, -atis n. : couronne ; tronc, arbre généalogique. Emprunt (depuis Sén.) au gr. στέμμα.

Dérivés tardifs : *stemmiōt*, -cātūra.

***stentīnae**, -ārum f. pl. : intestins. Contrépél de **isten-*

stinae, forme vulgaire (Mul. Chir.) à double métathèse de *i(n)testinae*; v. W. Heraeus, Kl. Schr. 132. Cf. *intus* sous *in*.

stercus, -oris (doublet dialectal *stircus*, Lucérie) n. : fumier, excréments. Ancien (Caton, Lois), technique. M. L. 8245.

Dérivés : *stercorō, -ās* (et *stercerō*, Cat.) : fumer (un champ); M. L. 8244 a, *stercorātō, stercorārius*; *stercoreus, stercorōsus* et *stercorizō* = *caedō*, Romul., fumer (Mul. Chir.); *stercia* « torcheuse » (Tert.), *stercidium* « fumure » (Gl.); *Sterculus, -lius*; *Stercūtus, -tius*; *Stercenius*; *stercilinum* (*stercu-*, v. Plt., Per. 407, et Tér., Pho. 526), noté aussi *stergulium* (*stergulium*, Phédre 3, 12, 2) : tas de fumier. Sur l'origine de ce dernier, hypothèse aventurée dans Stolz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 225. La forme la plus ancienne semble être *sterculinum*, cf. H. Keil, *Comment. in Catonis De agri cultura librum*, p. 11; sur la variante *-cui-* et *-qui-*, v. *Quiritēs*.

Aucun rapprochement sûr. Les mots qui désignent l'« ordure » diffèrent d'une langue à l'autre. Il en est quelques-uns qui, malgré des différences, font penser à *stercus*; ainsi gr. *οξώπ, οξαρτός* et *σπεράδος* *οξώπων* (Hes.), et lat. *mu-scerda*; germanique; v. *isl. þrekkr*, all. *Dreck*; celtique : bret. *stroñk*, gall. *troeth* (de **trokid* f.), etc. Pour la métathèse **sterk-*/**skert-*, cf. *specio* et **skop-*. Mot populaire de forme instable.

sterilis, -e (et archaïque *sterilus*, cf. P. F. 419, 4; et v. Lucrèce, comm. Ernout, ad 1, 340) : stérile (s'oppose à *fecundus, fertilis, sterilitās* à *fertilitās*; cf. Cic., *Diu.* 1, 57, 131); et « qui rend stérile ». Le sens ancien de « animal qui ne produit pas de petit », soit qu'il s'agisse d'une femelle qui n'a pas encore eu ou n'a pas de petit, soit qu'il s'agisse d'un mâle, est conservé dans l'expression religieuse de Virgile (imitée d'Homère), Ae. 6, 251 : *sterilemque tibi, Proserpina, uaccam*. Les coqs sont qualifiés de *steriles* par Varro, R. R. 3, 9, 6; la valeur propre est encore nette, par exemple dans Lucr. 4, 1235. C'est le latin qui, au cours du développement, a abouti au sens de « stérile »; dans les emplois anciens, la valeur de « qui ne produit pas de petit » est encore présente, alors que le mot sert à des fins expressives, ainsi Plt., *Tru.* 97 : *neu qui manus attulerit sterilis intro ad nos, | grauidas foras exportet*. Usité de tout temps; sens propre et figuré. M. L. 8246.

Dérivés : *steriliūs* (classique); *sterilēscō, -is* (Plin.); *sterilicula* (= *uulua sterilis*) (Pétr. 35, 3); *sterilizō* (Ps.-Phil.); *sterillum* (*sti-*) (Gl.).

Le sens de « animal » sans petit » est net dans véd. *stariā* (accusatif singulier *star(i)yam*), hom. *στάρια* (x 522 = λ 30, *στάριαν ποῦν... ἔξεν*) « sacrifier une génisse » pour les morts, considérée comme pièce de choix), arm. *sterj* (même sens; sans doute de **steryā*); got. *stairo* « *στάρια* » et m. h. a. *sterke* « génisse » et v. h. a. *stero* « béliér », v. angl. *styre* « veau ». Grec *στέριφος* « stérile » est une formation propre à cette langue.

sternō, -is, strāul, strātum, sternere : étendre, coucher à terre; s. *herbās, harēnam*, etc., d'où *strātum* : couche (de feuillage), etc.; ou « joncher de », s. *solum stīa*; fréquent dans *sternere uiam* (*lapidibus*), cf. gr. *ἔδον στροπέριον*; de là *strāta* (*uia*) « chaussée »; cf.

M. L. 8248 et 8291, *strata* (fr. *estrée*, etc.); 8292, *stratum* « lit ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. *sráth, srathar* « *strātum, strātūra* », britt. *ystrodur*. A *strāta* remontent les formes germaniques du type v. h. a. *strāzza*, v. angl. *stræt*.

Dérivés : *sternāx* : qui renverse son cavalier (Vg., Sil.); *posternē* (Sid.); *-sternium*, second terme de composé dans *lecti-sternium, sellisternium*, termes du rituel; la forme simple **sternium*, que supposent certaines formes dialectales italiennes, M. L. 8249, a dû être refaite tardivement sur *sternō*; *sternum* : *στρομνῆ* (Gl.); *sternāmen*; *sternitium* : *lātrina* (Gl.).

strāmen et *strāmentum* : chaume; paille étendue; lit ou litière de paille ou de feuillage (cf. gr. *στρομνα*), M. L. 8287; *strāmineus*, M. L. 8288; *strāmenticius*; *strāmentārius*; *strāmentor, -āris* (Hyg.).

strātor : palefrenier; *strātūra, -ae* f. : pavement, matelas, lit; *strātus, -ūs* m. : lit, litière.

Une forme avec élargissement en *-g-* est dans *strāgēs, -is* f. : fait d'étendre, de jeter à terre; d'où « ruine, désastre »; souvent joint à *caedēs*, dont il est synonyme comme de *clādēs*. M. L. 8282.

strāgulus : qu'on étend, *strāgula uestis*; cf. Varr., L. L. 5, 187 : *hoc quicquid insternebant ab sternendo stragulum appellabant*; *strāgulum* n. : couverture, housse, garniture de lit, etc., M. L. 8284; passé en celtique : corn. *ystrail* « tapis », et en v. angl. *strægl*; et *strāgulātus* (Vulg.); *obstrāgulum* : lanière de soulier (? confondu peut-être avec *obstrigillus*). Sur *stragulare*, v. M. L. 8282 a.

A *sternō, -is* correspond un intensif en *-ā-* attesté dans les composés *cōsternō, -ās* « abattre », qui s'emploie surtout au sens moral; de là *cōsternātus, cōsternātiō*; et sans doute *ex(s)ternō, -ās* (poétique, attesté à partir de Catulle) « abattre » et « mettre hors de soi » (sens influencé par un rapprochement avec *externus* dû à l'étymologie populaire; d'après *aliēnātus*); cf. Non. 108, 10, et Theas., s. u.

Composés de *sternō* : *ad-, cōn-* (d'où **cōnstrātum*, M. L. 2172, et irl. *consternaim*), *dī-, in-, inter-, ob-, per-, prō-, sub-sternō*, M. L. 8394 a. De *prōstrātum* a été tiré **prōstrāre*, représenté dans les langues romanes, M. L. 6789, et irl. savant *prostrād*, de *prostrādiō*; britt. savant *sustarn*, de **substernium*; de **substrātum*, M. L. 8396; **substrāre*, M. L. 8395. Sur l'existence d'un simple *strō* dans Isid., Or. 19, 26, 5, v. Sofer, 107.

Substernō rappelle skr. *upa-star-*, gr. *ὑποστέριον*, got. *ufstraujan*.

La racine **ster-* « étendre » est largement représentée dans plusieurs langues, avec ou sans élargissement.

La forme monosyllabique **ster-* fournissait un aoriste radical que conserve le védique : *dstar, astīa*, et un adjectif en **-to-* : skr. *stīdh*; cf. le substantif gr. *σπαρτός* « troupe, foule, armée ». Comme v. h. a. *stirna* « front », le gr. *στέρων* « devant de la poitrine » désigne une surface du corps. V. sl. *strana* (accusatif russe *stōronu*, serbe *strānu*) « région » repose sur **stornā*. Le latin n'a aucune forme sûre; v. *stella*.

Il y avait une forme à élargissement **a/o-* d'où résulte un type de racine dissyllabique : l'infinifit véd. *stārāve* (à côté de *stārāve*), l'adjectif en **-no-*, véd. *stīrādh*, le substantif lit. *stirta* « meule de foin ». Le présent véd.

stīrdīti, *stīrdīte* « il répand » doit être un ancien présent en *-nā- de cette racine à élargissement; l'irlandais a, du reste, conservé *sernaid* « il étend ». La forme de irl. *sernaid* et celle de lat. *sternō* ont été expliquées par M. Marstrand, *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée* (Oslo, 1924), p. 33 sqq. — Le latin a conservé le type de skr. *stīrdhā* dans *strātus*, qui a entraîné le perfectum *strāul*. On a aussi *strāgēs*.

Le grec a un autre type d'élargissement à *ē/ō qu'attestent l'aoriste ἐστρέψα, le parfait ἐστρέψα, l'adjectif στρέψος, etc. Le latin n'a rien de pareil.

Un élargissement en -u- est supposé par got. *straujan* « étendre, répandre » et v. bret. *strouis* « strāui »; il rend compte du présent du type skr. *stīrdīti*, gr. στρέψωμ. Le lat. *struō* s'explique sans doute par cet élargissement (v. ce mot).

Une forme à l, *silā-, de la racine qui se retrouve dans v. sl. *steljo*, *stilai* « étendre » semble figurer dans lātus « large », *silatta*(?) et peut-être dans *siella*. V. aussi *tellūs*.

sternuō, -is, -ul, -ūtum, -ere : éternuer; quelquefois transitif *sternuere omen, approbationem*; de là *sternūtum* (Gloss.), conservé dans les langues romanes, M. L. 8252; *sternūmen, -mentum*. Itératif : *sternūtās, -ās*, attesté seulement à l'époque impériale (Pétr., Plin.), qui a remplacé *sternuō* dans les langues romanes, M. L. 8250 (et 8251, *sternūtāre), *sternūtātio, -tamentum*; *sternūtus*.

Comme celle de *spuō*, la racine de *sternuō* appartient à un groupe indo-européen dont les formes sont diverses, puisqu'il s'agit d'un mot expressif, non fixé. Le grec a un aoriste ἐτραπον et, pour « éternuement », τραπός et πτόρος (cf. *spuō* et πτόω). La racine comporte une forme élargie par *eu- dans irl. *sreod* « éternuement », gall. *ystrew*, *trew* (même sens); cette forme explique le type du présent gr. στρέφωμαι, ainsi que celle de *sternuō*. La forme *steru-, *streu- de la racine, indiquée par le celtique, se retrouve dans lat. *sternuō*, ancien présent en *-nu- passé au type thématique et où le vocalisme radical -e- s'explique par une forme non conservée du subjonctif, comme dans *sternō*. Toutes les formes latines sont faites sur le présent *sternuō* ainsi obtenu. L'arménien a *p'rnēl* « éternuer » (Job XL1 9), où p'-r- doit reposer sur un ancien *p'h'-r-, le timbre « de r attendu dans une racine à élargissement *-eu- (le *p' arménien pourrait aussi reposer sur *pt-).

Arm. *p'rnēl* pose une question plus large; il traduit gr. χαυρή, Job. XXXIX 25; et, de la même racine, *p'rnēal* (ou *p'rnkal*) a un sens voisin. Dès lors, on doit rapprocher irl. *srennim* « je ronfle », qui ne se sépare, en effet, pas de irl. *sreod* « éternuement ». Le latin lui-même a *stertō* « je ronfle », où *-te/o est un élément de formation rare en latin; cf. cependant le *nictus* d'Ennius. Le grec a βέρω ou, avec un χ expressif, βέρω, et, d'autre part, peut-être βόδος « bruit des vagues », v. *roncus*. Cf. aussi *strepō, stridō*.

Le sens de « éternuer » de lat. *sternuō*, gr. στρέφωμαι, provient sans doute en grande partie de la valeur propre du présent à nasale, dont l'aspect déterminé se prête à indiquer un phénomène brusque tel que l'éternuement.

sternquilinium : v. *stercus*.

stertō, -is, -ul, -ere : ronfler. Ancien, familier; *stertia* « ronfleur » (Pétr.); *dēstertō* (Pers. 6, 10); *stertō* de ronfler ou de rêver. Supplanté à basse époque par *roncō, runcō*. Non roman. Cf. M. L. 7292 et 7447.

V. *sternuō, strepō*.

stibium, -I n. (stibia, Gloss.) : antimoine. Latinisation de *stibbi, stimmi*, transcription du gr. στίβη, στίβιον (Plin.); d'où *stibio, -ās* (= στίβιου); *stibinus* (Vulg.).

sticula, -ae f. : sorte de vigne (Colum. 3, 2, 27). Inexpliqué. Voir André, REL XXX, 152. Sans rapport avec *stic(h)a* « tunica » (Ed. de Diocl., Gl.), transcription du gr. στήχη).

stigma, -ae f. : marque au fer rouge. Latinisation de στήγμα, -ατος, rangé par la langue populaire dans la déclinaison des thèmes en a et devenu féminin (cf. *schema*).

Dérivés de *stigmōsus*; *stigmō*, -ās = στατήματα; (tarif). M. L. 8254 a.

stīgō, -ās : v. *stīgō*.

stīllagō (still-), -inis f. : trad. de κορώνουρος, *Plantagō coronopus* (Diosc. 2, 157). Inexpliqué.

stilla, -ae f. : goutte (que les grammairiens essaient de différencier de *gutta*, ainsi « *gutta imbrum est, stilla olei vel aceti* » (Suét.)). Attesté depuis Varron. M. L. 8258.

Dérivés et composés : *stillō, -ās* : couler goutte à goutte, distiller (sens propre et figuré), M. L. 8258 a; d'où *stillāim* (Varr.), *stillāiō* (S^r Jér.), *stillānter* (Ambr.), *stillārium* (Sén.), *stillāticus* et *stillāticus* (Plin.), *stillāmentum* (Fulg.); *dē-, M. L. 2604 a, dis-, ex-, in-, re-stillō*; *substillus* : qui tombe goutte à goutte; se dit aussi du temps : -m *tempus ante pluuiam iam paene amidum, et post pluuiam non persiccum, quod iam stillare, aut nondum desisset*, P. F. 399, 5, *stillicidium* : -m *eo quod stillatim cadat*, Varr., L. L. 5, 27. Dans la langue du droit, « écoulement des eaux de pluie », M. L. 8259.

Malgré l'affirmation de Festus (cité s. u., *stiria*), il n'est pas évident que *stilla* soit un diminutif de *stiria*. A en juger par *gutta*, on est plus tenté d'y voir une forme à gémée expressive en face de gr. στήχη « goutte d'eau ». Quant à *stiria*, dont le sens ne concorde guère avec celui de *stilla*, les rapprochements proposés supposent une racine *stei- avec suffixe à -r- constant; lit. *stýros āks* « yeux fixes », avec des verbes dérivés tels que *stýrtū, stýrti* « se raidir, se congeler », v. ial. *stria* « se raidir » (M. Trautmann n'a pas cru devoir retenir ce rapprochement pour le lituanien).

stilus, -I m. : en général, tout instrument composé d'une tige pointue; spécialisé dans les diverses langues techniques : pointe de chasse-trappe (Auct. B. Afr. 31, 5; cf. *stimuli*, Gés., B. G. 7, 73, 9); aiguille ou sonde utilisée en arboriculture (Pall. 4, 10, 20; Col. 11, 3, 53); tige de cadran solaire. En particulier, « poinçon » de fer ou d'os, terminé par une lame plate et large à l'une de ses extrémités, dont la pointe servait à écrire sur la cire des tablettes et la surface plate à effacer (de là *uertere stilum*). En rhétorique, *stilus* est devenu synonyme de *scriptiō, scriptiāra*, comme le fr. « plume », cf. Cic., Or. 150, *stilus exercitatus*, et a pris le sens de « exercice

écrit », cf. Quint. 10, 7, 4, *multus stilus et assidua lectio*, et « façon d'écrire, style », et même, à l'époque impériale, a pu s'employer en parlant de l'éloquence, d'après *Strabon*. La graphie du fr. *style* est due à un faux rapprochement avec *στυλος*. Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8260, et v. h. a. *stil*. Dénominafif *stilō*, -ās « pousser une tige » dans Colum. 4, 33, 3; *stilōsus* : *quod stilum recto pedes similes habet* (Chir., Vég.) = *orthocolus*; **dés-tillāre*, M. L. 2604.

V. *stimulus*?

stimulus, -I m. : aiguillon (= *κέντρον*). Sens physique et moral. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes remontent à **stimulus* et *stumbulus* (cf. *stipula*, **stipula*), M. L. 8261; de même britt. *swmmll*; v. Graur, *Notes étym.*, p. 16.

Dérivés : *Stimula* : déesse qui aiguillonne, cf. Varr. ap. Aug. Ciu. D. 4, 11, etc., peut-être déformation populaire de Sémélê, cf. Ov., F. 6, 503, *dubium Semele Stimulaene uocetur*; *stimuleus* (Plt.); *stimulōsus* (Cael. Aur.); *stimulō*, -ās; *stimulatiō*, -tor, -trix, et *ex-* (= *excitiō* dans la langue poétique et impériale), *in-stimulō* (synonyme poétique de *instigō*). On pense à un élément **sti-* qui se retrouverait dans *stilus* et dans *stinguō*.

stinchus : v. *scincus*.

**stingō*, -is; -*stigō*, -ās : attesté seulement dans les gloses, où on lit *stigo* : *distinguo*, CGL V 526, 6 (à côté de *stingō* : *στίγω*, CGL II 437, 62), et *stigat* : *incendit, inflammat, distinguat* (ce dernier verbe ajouté par une seconde main), CGL V 515, 54. — *stigō* doit avoir été extrait artificiellement du composé qui est seul employé *instigō*, -ās « piquer contre », « exciter, stimuler » (déjà dans Terence; joint à *stimuli*, Lucr. 4, 1082), d'où *instigātor*, -trix, -tiō, -tus, -ūs (époque impériale), M. L. 4471.

À côté de cet intensif-duratif en -ā (cf. *educāre*) existe un verbe thématique à nasale infixée : **stingō*, -is, non attesté lui non plus en dehors de la glose citée plus haut, mais qui figure dans une série de composés : *distingō* (noté le plus souvent *distinguō*, mais cf. Vel. Long., GLK VII 67, 20 : *inuenit sunt qui distinguere quoque sine u littera et scribere et dicere maluerunt, adicientes et illam rationem, quod distinguere est interposito puncto diuidere atque diducere*, ce qui indique que l'on avait, au moins partiellement, le sentiment d'une différence entre *stingō* « piquer » et *-stinguō* « éteindre »), -is, -stinci-, -stinctum, -*stinguere* (= *διαστίγω*) : distinguer, séparer par des marques; cf. *distinctio* : *κατάστροφος* (Gloss.), par exemple dans Plin. 10, 144, *alia (qua sunt) punctis distincta*; Cic., N. D. 2, 95, *caelum... astris distinctum et ornatum*. Employé au sens moral de « distinguer (par l'esprit), séparer, définir »; de là : *distinctiō* (Cic.), -tor (bas latin), -tus, -ūs (Tac., St.), *distinctum* (bas latin), *distinctus* (Prisc.); *indistinctus* (= *ἀδιάστροφος*; époque impériale). Irl. *distingaim* « *stingō* » (savant).

insting(u)ō, -is : attesté pour ainsi dire seulement au participe *instinctus* : aiguillonné, stimulé (sens moral); de là : *instinctus*, -ūs m. (Cic. = *ἐκθουσιάζειν*); *instinctor* (Tac., sens voisin de *auctor*); *instinctiō*, -tūra (tar-difs).

intersting(u)ō, usité au participe *interstinctus*, synonyme de *distinctus*, *interpunctus* dans la langue impériale; *interstinctiō* (Arn.). — V. sous *stinguō*.
† L'ombrien a(n)stintu impër. « *instingitō* TE III 18, 19, 20, se rattache à *stingō*, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 214.

stinguō, -is, -xI, -ctum, -ere : éteindre. Se trouve seulement dans Lucrèce (au sens propre et figuré; cf. 1, 666; 2, 828; 4, 1098), dans les fragments poétiques de Cicéron (Prisc., GLK II 564, 18 sqq.) et dans la glose *stinguo* : *στένωω*, CGL II 430, 13. Partout ailleurs le sens, « déterminé » par nature, appelle les formes à pré-verbe :

ex(st)inguō : éteindre (sens propre et figuré). Classique, mais non dans Plaute, qui emploie *restinguō*. Usuel. M. L. 3070 (mais cf. aussi *stingere*, M. L. 8262; B. W. *éteindre*); *ex(st)inctiō*, -tor (Cic.), -tus, -ūs (Plin.); et *in-ex(st)inctus* (Ov.), *inex(st)inguibilis* (= *ἀσβεστός*); *interstinguō* (rare, Lucr. 5, 761; puis Mart. Cap. et Apul.) « éteindre ». Formé sous l'influence de *interficiō*?; *rest(i)nguō* : éteindre (sens propre et figuré). Ancien, classique, usuel. D'où *restitiō* (Cic., Fin. 2, 3, 9); *irrestinctus* (in-) « non éteint » et « inextinguible » (Sil., Mart.), d'après *in-extinctus*.

Præstigiæ se rattache plutôt à *stringō*.

Il est possible que *stinguō* ait été extrait secondairement des formes à préverbe par Lucrèce et Cicéron, conformément à l'usage poétique qui autorisait l'emploi du simple pour le composé, ainsi *dare* pour *édere*, *pellere* pour *expellere*, etc., et par suite de la confusion dans la prononciation de *stinguō*, *ex(st)inguō*. Il n'y a pas de parenté étymologique entre *sting(u)ō* et *extinguō*; mais la langue les a rapprochés : « piquer » et « brûler » sont des mots de sens voisins (cf. all. *ersticken* et *erstrecken*); *instinctus* s'emploie avec une valeur comparable à celle de *incensus*, *inflammatus* (*instinctus amōre*, *incensus amōre*); on a été amené ainsi à voir un couple antithétique dans *insting(u)ō* et *ex(st)inguō*, et les formes ont réagi l'une sur l'autre. C'est ce qui explique les graphies *distinguō* et *instinguō* (ce dernier, du reste, à peine attesté).

Les formes signifiant « piquer », à savoir *stingō* dans les gloses, *in-stigāre*, sont visiblement à rapprocher de gr. *στίγω* « je pique » (avec *στυγών* « esclave marqué au fer », *στυγός* « tatoueur »); v. sax. *stekan*, v. h. a. *stehan* « piquer », got. *in stika* « ἐν στυγῆι », etc., sont douteux à cause de got. *stakins* (accusatif pluriel) « στυγματα »; cf. aussi le groupe indo-iranien de skr. *téjate* « il est pointu », skr. *tigmāh* et v. perse *tigra* « pointu », etc. Mais les formes grecques ne justifient pas le -*gu-* de *distinguō*, quoique, par son sens, ce verbe appartienne à la famille de *instigāre*.

Quant à *extinguō*, *restinguō*, ce n'est pas seulement le -*gu-* qui fait difficulté; c'est, de plus, le sens qui ne s'explique pas par « piquer ». On pense naturellement au groupe, énigmatique et obscur, de lit. *gęsti* (prétérit *gesūti*) « s'éteindre », v. sl. *gasiti* « éteindre », et de gr. *ἔσθην* « je me suis éteint », *ἔσθαι* (ionien) « éteindre », *ἔσθασαι/ἔσθασα* « éteindre », *ἔσθαμεν/ἔσθωμεν* (Hés.), où il y a un ancien **gō*; le ζόσασον ἔσθασον d'Hésychius vient, d'ailleurs, tout compliquer en grec. Et l'on ne voit pas comment le rapprochement de ces formes pourrait rendre compte de *stinguō*. On retiendra

seulement que, s'il a existé un *-stinguō*, *-stinxi* au sens de « éteindre », on a pu faire *distinguō* au lieu de *distingō*, d'après d'instinct. — Le rapprochement avec *tingō*, où le *gu* n'est pas constant, n'explique rien.

stingus : v. *scincus*.

stipa f. : v. *stipula*.

stipendium : v. *stips*.

stipes, -itis m. : pieu rond fixé en terre, poteau, « *fustus terrae defixus* », P. F. 413, 4; tronc d'arbre. Sert de terme d'injure (cf. *caudex*). — Ancien (Enn.), technique ou familial. Dérivé : *stipidiōsus* (Ps.-Apol., Herb. 68, 13; 75, 29). Une forme *stips* avec le même sens est dans Pétrone 43, 5 : *et ille stips...* « et cette bûche » (v. W. Heraeus, Kl. Schr., 139); c'est à *stips*, et non à *stipes*, que remontent les formes romanes; cf. M. L. 8264; à *stipārius*, les formes germaniques du type v. angl. *stīpēre*, etc. V. *stipō* et, pour la forme, *caespes*.

stipō, -ella, -āul, -ātum, -āre : serrer, presser, entasser, s. *mella*, *argentum*; en particulier « entourer étroitement »; cf. Cic., Phil. 3, 12, 30, *qui senatum stipariis armatis*; Sest. 44, 95, *qui stipatus semper sicariis, saeptus armatis, munitus indicibus fuit*. Classique, usuel. M. L. 8263.

Dérivés et composés : *stipātor* : garde du corps, satellite; *stipātiō* (classique); *stipāmen* (tardif), -itius (Gl.); *cōnstipō* : serrer, presser, resserrer (dans la langue médicale, s'oppose à *laxāre*); *cōnstipātiō*, cf. στύψω et συστύψω (Hipp.), M. L. 2171 et 2171 a; *obstipus* : penché en avant, incliné; s'oppose à *rēctus* et, à basse époque, s'emploie pour *prāuus*. Rare, archaïque et postclassique; *obstipātiō* (latin ecclésiastique).

Pour *stipa* (*ī*), v. *stipula*.

Le lituanien a *stimpū*, *stipti* « se raidir », *stipriūs* « fort » et le germanique, v. angl. *stif* « raide », etc., qui répondent exactement à la forme radicale latine; le φ de gr. στύψω « foulé, serré, compact » peut reposer sur un *ph* expressif. Mais il y a aussi des formes à b : gr. στῆλω « je foule, j'endurcis en foulant », στῆβαός « foulé, serré, compact », arm. *stipem* « je constrains », lit. *stėbiūs* « je me dresse », *stėbas* « pilier ». V. aussi *stips*, *stipes* et *stipula*, *stipulor*. — Pour le *st-* initial, cf. le groupe de *stuepō*, etc.

stips, **stipis** f. (le nominatif n'est attesté que chez les grammairiens; *stipis*, Prud.) : petite pièce de monnaie; cf. Varr., L. L. 5, 82, et Fest. 379, 3, *stipem esse nummum signatum, testimonio est et de eo quod datur in stipendium militi, et cum spondetur pecunia, quod stipulari dicitur*; et Dig. 50, 16, 27, *stipendium a stipe appellatum est, quod per stipes, i. e. modica aera colligatur*; par suite « petite offrande ou aumône ». Ancien (Enn., Plt.), assez rare. Non roman.

Le sens de « nummus signatus » autorise à rapprocher *stipō*.

Composé : *stipendium* (issu par haplogogie de **stipendium*; cf. Varr., L. L. 5, 182, *militis stipendia ideo quod eam stipem pendebant*; l'i dans Enn., A. 265, *Poeni stipendia pendunt*, et Cat. 64, 173, est dû à une nécessité métrique; on a l dans Anth. 649, 25 et Sidon., Epist. 8, 9, 5; Carm. 47; et les formes épigraphiques tardives

stependia, *stupendia* (cf. *stipula*, *stupula*) supposent plutôt une prononciation avec t; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 132; Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, 85-86) : 1° tribut impôt (payé en argent, différent de *uectigal*, contribution en nature); 2° solde payée aux soldats, *stipendia merēre*; puis, par métonymie, « année(s) de service » et « service », employé au sens figuré, e. g. Sén., Ep. 93, 4, *functus omnibus humanae uitae stipendiis*.

Dérivés : *stipendiarius* (Cic.); *stipendiōr*, -āris; *stipendiōsus*, -diālis.

stipula, -ae f. : tige des céréales, chaume, paille, éteule. Ancien (Tér.), technique. Un doublet *stupula*, *stupla* est attesté chez Varron et dans les inscriptions et conservé dans les dérivés romans; cf. M. L. 8265; B. W. sous *éteule*; celtique : brit. *soff* (de **stūbla*); et germanique : v. h. a. *stufala* « Stoppel ». Sur *stipula* semble avoir été refait secondairement un simple *stipa*; cf. Serv. in Ae. 1, 443 : *a nauibus in quibus stipula interponitur uasis, quam stipam dicunt* (cf. 3, 465); Fest. 478, 5 : *unde* (sc. a *stipa*) *et stipam, qua(m) amphorae cum extruduntur, firmari solent*. Toutefois, *stipa* peut être un postverbal de *stipō*. M. L. 7252 a, **restuculum*.

Pour la racine, v. *stipō*. Pour la forme, cf. russe *stěblō* « tige (de plante) », v. sl. *stěblye* « καλάμη », avec la forme en b de la racine.

stipulor, -āris, -ātus sum, -ārī (et *stipulō*, employé surtout au passif, ainsi *stipulārī* = ἐπερωτάσθαι) : faire contracter un engagement ferme, stipuler dans un contrat (en rapport avec *spondeō* « je m'engage »; cf. Varr., R. R. 2, 3, 5; Cic., Rosc. Com. 5, 13; Colum. 10 praef.); parfois employé pour *spondeō*, *promittō*. Ancien (Plt.), technique. Même verbe en ombrien *stiplo* « stipulāre » (impératif); *stiplatu*, *steplatu* « stipulātor »; *an-stiplatu* « contra stipulātor ». Emprunt au latin?

Dérivés et composés : *stipulātiō* : *est uerborum conceptio quibus is qui interrogatur, daturum facturumue sc, quod interrogatus est, respondet*, Dig. 45, 1, 5; *stipulātiuncula*; *stipulātor*, -tus, -ūs m.; *adstipulor* « s'engager solidairement avec; donner son assentiment à »; *adstipulātor*, -tiō, -tus, -ūs; *instipulor* (Plt., Rud. 1381); *restipulor*; *restipulātiō*.

Varron, L. L. 5, 182, fait dériver *stipulō* de *stips*; de même Fest. 379, 5 (v. *stips*) et 472, 11. D'autre part, les juristes du Bas-Empire affirment l'existence d'un adjectif *stipulus* « ferme »; cf. Just., Inst. 3, 15, *stipulum apud ueteres firmum affirmatur*, et Paul Sent. 5, 7, 1. Mais cet adjectif a peut-être été imaginé pour expliquer *stipulor*, et il n'est nulle part attesté.

Comme l'usage de rompre une paille en signe de promesse existait déjà chez les anciens (Isid., Or. 5, 24, 30), on a expliqué *stipulor* par *stipula* « paille »; le *sagmen* ou herbe sacrée, dans la scène entre Tullus Hostilius et le féal (Tite-Live 124, 4), serait un reste de ce symbolisme; v. G. Nencioni, *Lessico giuridico latino e tradizione mediev.*, dans Ann. d. R. Sc. Super. di Pisa, S. II, IX, 1940, p. 12 sqq., avec les notes. — Cf., toutefois, les restrictions de J. Girard, *Droit romain*, 2^e éd., p. 472, n. 5.

En somme, rien n'empêche absolument d'expliquer *stipulor* par « je dresse, j'affermis »; cf. le sens de arm. *stipem* « je constrains ». V. *stipō*.

stīria, -ae (f; cf. Vg., G. 3, 366, *stīriaque imperis induruit horrida barbis*) f. : le mot est défini dans les glosses, évidemment d'après le passage de Virgile où il figure pour la première fois : « *pendens glacies* », « *gutta gelata* », et l'abrégé de Festus, 465, 7, a : *stīricidium quasi stīlicidium cum stillae concreta frigore cadunt. Stīria enim principale est, stilla diminutivum*. Le rapport, réel ou imaginaire, entre *stīria* et *stilla*, mentionné par Festus, est indiqué également dans la glose : *stīlicidium congelatum, et si naribus mucii congelauerint, stīria dicitur*. Le composé *stīricidium*, qui est déjà dans Caton, semble-t-il (cf. F. 465, 33), est conservé, à côté de *stīlicidium*, dans quelques dialectes italiens et en sarde. M. L. 8266.

Dérivé de *stīriacus* (Sol.).

Pour l'étymologie, v. *stilla*.

stīrps, **stīrps** f. (f; doublets *stīrps*, *stīrps*; le genre masculin est également attesté; cf., entre autres, F. 412, 13 sqq.; Non. 226, 32 sqq.) : souche, tronc. Se dit, par extension, de toute espèce de plante; joint et opposé à *arbor* par Cic., Fin. 5, 11, 33, *cum arborum et stīrpium eadem paene natura sit*. Désigne le « rejeton », la « greffe ». Par suite, au figuré : « souche d'une famille, branche »; et aussi « descendance, lignage »; et, en général, « origine ». Ancien (Liv. Andr.), classique, usuel. M. L. 8268.

Dérivés : *stīrpeus*, -a, -um; *stīrpetum* (Gloss.) M. L. 8267; *stīrpius* (cf. *rādicūsus*); *stīrpsēō* (Plin.); *estīrpsō*, -ās : extirper (propre et figuré), et ses dérivés *estīrpsātō*, -tor (d'où *stīrpsātor*, tardif), -trix; M. L. 3071 et 3072, **estīrpsus*.

Aucun rapprochement sûr. Un radical **stīrps-* (s'il n'est pas dialectal, cf. *stīrcus*) surprendrait en indo-européen, autant que celui de *urbs*.

stīra, -ae f. : manche de charrue. Ancien (Cat.), technique. Un doublet sans doute dialectal *stīra* est supposé par la plupart des dérivés romans; cf. M. L. 8269; *Einf.*, p. 148.

Dérivé de *stīuārius* (bas latin).

Sans étymologie connue.

stīlata, -ae f. : *genus nauigii latum magis quam altum, et a latitudine sic appellatum, sed a consuetudine qua stlocum pro locum et stiliem pro liem dicebant*, P. F. 411, 12. Rare.

Dérivé de *stīlat(d)ārius*. Cf. *lātus*.

Mot technique, de type populaire, à -ta.

***stīlembus** adj. (?) : *gravis, tardus, sicut Lucilius (1109) « pedibus stīlembus » dixit equum pigrum et tardum*, P. F. 413, 1. Sans autre exemple.

Cf. les formes germaniques du type norv. *stolpa* « avoir les jambes raides », all. *stolpern* « trébucher »? Mot d'emprunt?

stīlis : v. *lis*.

stīloppus, -i m. (sc.) : bruit produit en tirant contre la joue un doigt introduit dans la bouche (Perse, 5, 13). Onomatopée à consonne intérieure geminée. Cf. *stīloppus* est *genus uasis rotundum os habens*, CGL V 624, 12. M. L. 8270. Pour la forme, cf. *clōppus*.

stō, **stās**, **stōtī** (de **ste-st-ai* avec dissimilation du second groupe; cf. *scīcīdī* de *scīndō*), **stātūm** (*stātus*,

-ūs, dans Plt., Am. 266, Mi. 206, Ps. 1288, contre un exemple de *stātus*, Mi. 1389, qui peut être analogique des formes de 1^{re} conjugaison; cf., toutefois, Meillet, BSL 24, 2 (74), p. 66), participe futur **stātūrus**, **stāre** : 1^o être debout (opposé à *sedēō*, *iaccō*, *cadō*), être dressé; 2^o être immobile (opposé à *ēō*). S'emploie au propre et au figuré; de là les sens de « demeurer ferme (et, dans la langue militaire, « tenir », s. in *aciē*, etc.), persister, persévérer, être maintenu »; *stāre in aliquid rē*, *aliquid rē* et même postclassique *aliquid rei* (Dig.) ; *stāt sententiā*, *stāre cum* « être avec quelqu'un »; *stāre ab* (comme *esse ab*) « être du parti de ». Impersonnel : *per me stat (ut, quōdmi-nus, quin)* « il dépend de moi que ». Quelquefois, avec le sens de *constāre*, « être au prix de, coûter »; cf. Vg., Ae. 10, 404, *haud illi stabunt Aeneia paruo/hospitia*. Dans la langue poétique, *stāre* apparaît comme synonyme fort de *esse*; ainsi Vg., Ae. 1, 646, *omnis in Ascanio cari stat cura parentis*, où *stat* = *posita* est ou simplement *est*; Lucr. 1, 746-748, *deinde quod omnino finem non esse secandis / corporibus faciunt neque pausam stare fragori (où finem esse et pausam stare sont exactement semblables), / nec prorsum in rebus minimum consistere quicquam (où consistere = esse)*; de même, S. 199, *tanta stat (natura), praedita culpa, où stat* joue le rôle de la copule. Ce sens s'est conservé et développé dans les langues romanes, où *stō* est abondamment représenté, M. L. 8234, avec de nombreux dérivés. V. B. W. *être*.

A *stō* correspond une forme athématique de présent à redoublement, d'aspect « déterminé », indiquant le procès qui parvient à son terme (cf. *siōō* en face de *sedēō* et *-cumbō* en face de *cubō*) :

stīstō, **stīstis** (le perfectum *stīstī* sert en face de *stīstō* comme en face de *stō*; l'opposition des deux types n'est marquée qu'au présent; il en va de même de *sēdī* et de *cubūi*; l'emploi de *stīstī* pour différencier le perfectum de *stīstō* est secondaire), **stīstere** : absolu et transitif : 1^o s'arrêter, e. g. Varr., L. L. 6, 8, *substitutum, quod sol eo die sistere uidebatur*; Vg., G. 1, 479, *sistunt amnes terraeque dehiscunt* (l'emploi de *stīstō* et d'un inchoatif correspondant est caractéristique); 2^o arrêter, s. *gradum*, s. *sē*; s. *aliquem saluom, jāna sistere*, etc., cf. *stōtāvā tvā*; de là, dans la langue poétique et impériale, « mettre un terme à ». Dans la langue juridique, *stīstō* a le sens de : 1^o « comparaitre (absolu), se présenter », 2^o « faire comparaitre, produire devant le tribunal » (transitif) : *uadimōnium sistere* (opposé à *u. dēserere*). Enfin, *stīstō* s'emploie impersonnellement dans l'expression *sistī non potest*. Ne semble conservé que dans un dialecte italien. M. L. 7956.

Stīstō a un correspondant exact dans omb. *sestu* « *stīstō* »; la voyelle du redoublement est toujours notée e en ombrien; elle peut néanmoins représenter un i.

*—**stanô**. A *stō* correspond aussi une forme à suffixe nasal qui n'est attestée que dans des composés, sous la forme dérivée en -ā :

dēstīnō, -ās : fixer, attacher; cf. Caes., B. G. 3, 14, 6, *funes, qui antemas ad malos destinabant, et dēstīna* : appui, support (Vitruv.). S'emploie au sens moral et absolument « se fixer, se proposer fermement ». De là *dēstīnātus* « fixé, arrêté », e. g. T.-L. 21, 44, 9 : *si hoc bene fixum omnibus destinatumque animo est*; et *dēstīnātum* : dessein, résolution; *obstīnō* : s'obstiner (transitif et ab-

solu) ; *obstinātus* ; *obstinātiō* (classique) ; *praestīnō* : fixer d'avance le prix d'une chose, marchander, acheter ; mot de Plaute, cf. P. F. 249, 27 : *-are apud Plautum praemere est, i. e. emendo tenere* ; repris par Apulée. Pour le sens, cf. *cōstāre* « coûter ».

Formes nominales et dérivés : *stabilis* : qui se tient bien, stable, ferme (sens propre et figuré), M. L. 8207. De là : *stabilitās* (classique = βεβαίωτης) ; *stabiiliō*, -is, M. L. 8206 ; *stabilimen* (rare, poétique) ; *stabilimentum* ; *stabilitor*, qui semble une création de Sén., Ben. 4, 7, 2 (sans doute à l'imitation du gr. βεβαίωτης) ; *Deus, quod stant beneficio eius omnia, stator stabilitorque est* ; *cōnstabiliō*, -is (archaïque et postclassique) ; *restibilis* ; *restibiliō*, Pacuvius, v. Festus 432, 35.

stabulum : endroit où l'on s'arrête (= σταβός) ; de là diverses acceptions : « étape, halte », « résidence, demeure », en particulier « auberge » et « lupanar » (cf. *prostibulum*) ; dans la langue rustique, « étable », pour toute espèce d'animaux (s. *ouium*, *boum*, *pāuōnum*, *pis-cium*, *apium*, etc.), et « gîte » (s. *ferārūm*), M. L. 8209 ; B. W. s. v. Celtique : irl. *saball*, *staba* ; britt. *staul*, *ystaffel* (de *stabellum*).

Dérivés et composés : *stabulō*, -ās et *stabulor*, -āris, M. L. 8208 ; *stabulārius* ; *stabulātiō*.

Pour *naustibulum*, v. *nāuis* ; *prostibulum*, v. *prostō* ; pour *uestibulum*, v. ce mot ; *stāmen*, -inis n. : v. ce mot.

status : qui se tient droit, dressé, immobile ; arrêté, fixé (*status diēs*, cf. *statuere diem*) ; cf. F. 416, 25, *Statae Matris simulacrum in foro celebratur, où Stata Mater correspond à Iuppiter Stator*, et aussi *Stata Fortiūna, Valētūdō Stata* ; de là *Statānus*, *Statulinus*, *Statītha*, divinités que l'on invoquait pour que l'enfant se tint debout, cf. Varr. ap. Non. 532, 18 ; et *statānum uinum* (Pline, 14, 65). *Stātus* est l'adjectif verbal à la fois de *stō* et de *sistō*. Nom propre : *Stātius* ; osq. *Staatīs*. †

statārius : qui reste debout ou immobile ; en particulier *statāria comoedia* (opposé à *mōiōria*) « comédie où il y a peu d'action ». Dérivé de *stātus*, comme *primārius* de *primus*, etc. Conservé en sarde. M. L. 8232.

stati-culus, -i m. : sorte de danse lente (Plt.) ; *stati-culum* : statuette (Plin.).

stātim (*stetim*, condamné par Consentius 11, 25, éd. Niedermann, d'après *steti*, fait sur le modèle de *cēssim*, *sēssim* : *cēssi*, *sēssi*) adv. : sur place, sans bouger ; *ūa stātim stant signa*, Plt., Am. 276 ; par suite, comme *ilicō*, « sur-le-champ, aussitôt » ; *noū stātim ac, aque, ubi*, etc. Sur *stetim*, v. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 16. La forme *stātim* attribuée par Non. 393, 5, à Térence, Ph. 790, est suspecte et contredite par le témoignage des manuscrits de Térence ; cf. Lindsay, éd. de Térence, ad loc., et *Early lat. verse*, p. 218. À côté de *išarō* « aussitôt », l'Avēsta a *išarōšāitiya*, avec le même sens, sans doute plus appuyé, ce qui montre le rôle de *stā-* pour indiquer l'idée de « aussitôt » qui doit être rendue de manière sensible et dont, par suite, l'expression est sujette à beaucoup d'innovations. Le suffixe *-tim* a fourni de nombreux adverbes, notamment à la langue familière.

statiō : 1° station, fait de demeurer droit et immobile « *manère in statiōne* », etc. ; 2° station, résidence ; dans la langue militaire, « poste, faction » ; dans la langue nautique, « mouillage, port » ; dans la langue officielle de l'Empire, « résidence d'un fonctionnaire im-

péria », puis la fonction elle-même ; « position » ; « station de poste » ; « assemblée religieuse » et « jeûne » (sur ce sens, v. Svenning, *Zeitsch. f. Neutest. Wiss.* 1933, 294-308, et Blaise, *Dict. du lat. chrét.*). Pour le passage au sens concret, cf. *mānsiō*. Conservé surtout dans les dialectes italiens, M. L. 8234. Irl. *staid*. Dérivés : *statiōnādis* : fixe (s. *stella*, Plin. = ὄρακος) ; *statiōnārius* : qui appartient à un poste, s. *mīles* ; *statiōnārius* : officier de poste ou de police.

stator : esclave public chargé de la poste ; cf. Rich. u. M. L. 8235 ; et, dans la langue tardive, *stantor*, *stantia*, *stantiārius* « qui se tient en avant ».

Stator : épithète de Jupiter, cf. *Stata* ; *Statiōrius* : nom propre.

A *stator* correspond un féminin attesté dans le composé *obstetrīx* ; v. *obstō*.

statiuus : immobile. Usité surtout dans la langue militaire au sens de « fixe », *statiua castra*, d'où *statiua* n. pl. substantivé, et, dans la langue religieuse, *statiuus (sérice)*, Cf. *aestiuus*.

status, -ūs m. : façon de se tenir, attitude ; endroit où se tiennent les hommes ou les choses (*dē statiū mouere dēicere* ; *stāre in statiū* « se tenir en garde », Plt., Mi. 1389) ; par suite, « façon d'être, état ; condition, position ». Se dit en particulier de l'état de la cité, s. *ciuitātis*, s. *reipublicae*. Dans la langue de la rhétorique : « position d'une question » (cf. *cōstitutiō causae*), en particulier « réfutation d'une accusation » (gr. ὄρακος ; cf. Cic. Top. 25, 93, et Isid., Or. 2, 5, 1 : *status apud rhetores dicitur ea res in qua causa constitūit, i. e. constitutio*). Celtique : irl. *stad*, britt. *ystad*. Les formes française et germanique semblent récentes.

stātūra : stature (classique, attesté depuis Pl.) ; *stātūrōsus* (Aug.).

Peut-être *stātūra* dans Lucilius 794 : *quare pro facie, pro statūra Accius*.

statua : statue (plus particulièrement statue d'un homme, par opposition à *signum* « statue d'un dieu »), M. L. 8236. Dérivés : *statuālis*, M. L. 8237 ; *statuārius* : statuaire ; *statuāria* : sculpture ; *statuanculum* (Pétr. 50, 6) ; *statuuncula* (Greg. T., Hist. I, 5), d'après *homunculus*. *Statua* semble être le postverbal de *statuō*.

statuō, -is : mettre debout, *arbōres statuere* ; faire tenir droit ou ferme ; d'où dresser, fixer, établir (sens propre et figuré, physique et moral), s. *modum*, s. *finē*, s. *diem*, s. *poenam*, etc. ; par suite « décider, décréter », Irl. *staidid*, de *statuim*. Dérivés : *statūmen*, terme technique « support », « lit de maçonnerie », « varangue » (terme nautique) ; d'où *statūminō*, -ās ; *statūminātiō* (époque impériale) ; *statuāle* (Lex Sal.) ; *Statulēnus*, -neius.

Composés : *adstītuō* « placer auprès » ; *cōnstītuō* « établir » (aspect déterminé), « poster, décider » ; d'où *cōnstītūtum* n. = σύνταγμα, *cōnstītūtū* = σύνταξις et ὄρακος (cf. *status*), *cōnstītuitor*.

dēstītuō : 1° établir, placer ; 2° abandonner ; d'où *dēstītūtū*, -tor (rares) ; cf. *dēsistō*.

īnstītuō : placer dans ou sur, instituer, établir (sens physique et moral) ; former, instruire ; *īnstītūta* n. pl. : principes établis, institutions ; *īnstītūtū* : disposition, arrangement, institution, instruction (i. ὀρθώρια, Quintil.) ; -tor (tardif).

praestītuō : établir d'avance, prescrire.

prostitūta : placer devant, exposer, et « prostituer » ; *prostitūta* f. ; *prostitūtiō*, -*tor* (époque impériale ; cf. *prostitūtiū*, *prostitō*) ; *restitū* : rétablir, restituer ; *restitūtiō*, -*tor* ; *substitū* : mettre dessous ou à la place, soumettre (rare), substituer ; *substitūtiō* ; *substitūtiū* : conditionnel (Apol., cf. ὑποκατάστασις, ὑποκατάστασις).

A *stō*, *sistō* correspondent, enfin, des adjectifs en -*stes* et des substantifs en -*stitiū* qui figurent seulement comme seconds éléments de composés (cf. *obses*, *compos*, etc.) : *antistes*, *praestes*, *superstes*, -*itis* (v. les verbes correspondants) ; *iūstitiū* : suspension des tribunaux, vacation légale (à ne pas confondre avec *iūstitia* dérivé de *iūstus*) ; *interstitiū* (tardif) ; *solstitiū* : solstice ; *quod sol eo die sistere uidebatur*, Varr., L. L. 6, 8 ; cf. *idē et sol*. Cf. aussi peut-être *caelestis*.

Composés de *stō* : *ab-stō* : se tenir éloigné (= ἀποσταῖν), très rare ; trois exemples : Plt., Tri. 263, *abstandus* : qui doit être tenu éloigné ; Hor., A. P. 360, *si propius stes... si longius abstes* ; Cypr. Gall., gen. 1440, *abstare* ; se trouve dans les gloses. Dérivé : *abstantia* (un exemple de Vitruve). *Abstō* est à peine vivant ; c'est *absum* ou *absistō* qui le remplacent.

adstō, *astō* (ἄποσταμαι) : se tenir ou se dresser auprès ; assister (sens moral rare, réservé à *adstistō*). Synonyme de *adsum* ; cf. Lucr. 3, 1879, *certa quidem finis uitae mortalibus adstat* (à côté de *finem esse*, I 747), M. L. 739. Dérivé : *a(d)stantia* : seulement dans les gloses, où il est traduit par παρούσα. Composé : **adastō*, M. L. 148.

antistō (ante-) : se tenir en avant de ; l'emporter sur. Rare, archaïque et postclassique ; un seul exemple dans Cic., de Inu. 2. 2. La prose classique dit *praestō* ou *antededō*.

antistes, -*itis* m. : qui se tient en avant, chef. Usité surtout dans la langue religieuse, avec un féminin d'origine secondaire *antistita* ; *sacrorum antistes*, qui désigne un prêtre d'ordre supérieur, à pu servir à traduire ἐπίσκοπος dans la langue de l'Église. Dérivés : *antistitiū* (Mart. Cap.) ; *antistatus*, -*ūs* m. (Tert.).

circumstō = *περισταμαι* « se tenir autour, entourer » ; *circumstantēs* et *circumstantia*, -*ium* ; *circumstantia*, -*ae* : fait de se tenir autour. Rare au sens propre ; usité surtout en rhétorique comme traduction de περίστασις ; cf. Quint. 5, 10, 104, *hoc genus argumentorum sane dicamus ex circumstantia, quia περιστασιν dicere aliter non possumus* ; *circumstantiō*, -*ōnis*.

cōnstō (= συνσταμαι) : 1° être arrêté, être fermement établi (d'où *constat inter omnes* « c'est une chose fermement reconnue entre tous » ; *cōnstāre sibi* « être fidèle à soi-même, ne pas changer d'avis » ; *cōnstāns* : ferme, inébranlable ; *cōnstanter* ; *cōnstantia*, et *incōnstāns*, -*ter*, -*tia*) ; 2° être composé de, consister en (= συνταμαι) ; 3° avec un ablatif instrumental de prix, « être mis en vente moyennant un prix », « coûter » (sens propre et figuré) ; cf. Cés., B. G. 7, 19, 14, *edocet quantum detrimento et quot uirorum fortium morte necesse sibi constare uictoriam*, sens dans lequel *cōnstāre* est surtout représenté dans les langues romanes, M. L. 2170. Employé aussi par Lucrèce comme synonyme de *esse*, e. g. 1, 582 (*corpora*) *quoniam fragili natura praedita constant*.

distō (= διασταμαι) : être éloigné. Employé absolument, avec *ab* ou avec *inter* *sēsē*. Sens moral « différer ». Dérivé : *distantia* (= διαστάσις).

ezstō, *extō* (= ἔξισταμαι, Arist.) : être élevé au-dessus, dépasser, être proéminent ; d'où « être en vue » et « exister, subsister ». Dérivé : *exstantia* (Col., Cael. Aur.).

instō : être dressé ou debout sur ; être menaçant ou imminent ; presser vivement (sens physique et moral), d'où « insister ». Dérivé : *instantia*.

interstō : se tenir entre (rare et tardif). Dérivés : *interstes* : intermédiaire (Tert.) ; *interstitiō*, *interstitium*, tous deux de basse époque ; osq. *Anterstatat*, dat. « *Interstitat ».

obstō (**ostō*, tardif) : se tenir devant, faire obstacle, M. L. 6023 ; B. W. *diar* ; *obstaculum* (époque impériale, attesté à partir de Sénèque) ; *obstantia* (Vitruve). A *obstō* se rattache *obstetriz*, -*icis* (*obstetriz*, inscriptions tardives et manuscrits) f. : « celle qui se tient devant l'accouchée pour recevoir l'enfant », « sage-femme » ; mot ancien, attesté depuis Plaute ; de là *obstetricius* ; *obstetriz*, -*ās* (-*cor*), -*cālis*, tous d'époque impériale.

perstō : demeurer debout ou immobile ; persister (sens physique et moral).

praestō : être en tête de, l'emporter sur ; *praestes*, -*itis*, épithète appliquée aux dieux : *Iuppiter praestes* ; *praestantia* ; *Praestana* dans Arn. 4, 3 : *P. est, ut perhibetis, dicta quod Quirinus in iaculi missione cunctorum praestiterit uiribus*. Semble différent de *praestō* « fournir, garantir », d'où proviennent *praestatio*, *praestator* et les verbes romans du type « prêter », M. L. 6725.

prostō : se tenir en avant, faire saillie. Sens propre rare ; usité surtout dans le sens de « être exposé en public, être offert en vente », « se prostituer » ; *prostibilis* ; *prostibulum* ; *prostibula*, -*lāta*, -*lātrix* (tardifs). Cf. *prostitūō*. M. L. 6788.

restō : demeurer en arrière ; par suite « rester, demeurer » ; impersonnel *restat* ut. Dans la langue militaire s'emploie au sens de *resistere* (non, toutefois, dans Cicéron et César). M. L. 7248 (et **arrestō*, 673) ; celtique : irl. *riast*. Fréquentatif : *restitō*, -*ās* : s'arrêter souvent (rare et archaïque).

substō (ὑποσταμαι) : se tenir dessous ; et « résister, subsister ». M. L. 8394. Dérivés créés par la langue philosophique à l'imitation de termes grecs, tous d'époque impériale et employés surtout ou créés par les Pères de l'Église : *substantia* (= ὑπόστασις), d'où irl. *substant* ; cf. *essentia* ; *substantiāla* (S^t Jér.) ; *substantiālis* (= ὑποστατικός), *substantiālitās* et *cōnsubstantiālis*, traduction de ὑποούσιος ; *substantiūsus*, dont le n. *substantiūsum* (sc. *uerbum*) traduit en grammaire le gr. τὸ ὑπαρκτικόν ; *substantiūālis* (Tert.). Sur *substantia*, v. C. Arpe, Philol., XCV, 1939, 65.

superstō : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : *superstes*, -*itis* adj. : qui demeure au-dessus ; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à *superesse*, dont il est en quelque sorte l'adjectif, *superstō* ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennede), où ce sens a été refait sur *superstes* ; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominatif *superstūō*, -*ās*, transitif et absolu « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plt., Pe. 331). Dans la langue du droit, *superstes* a le sens de « témoin (qui stat in iure super aliquā rē) » ; cf. Fest. 394, 37, *superstes testes praesentes significat*, et Cic., Mur. 12, 26, *suis utrisque praesentibus praesentibus istam uiam dico : in iure uiam ; superstitiō* : superstition (opposé à *religiō*,

e. g. Cic., N. D. 1, 42, 117; 2, 28, 71, 72); *superstitiōsus*, cf. Cic., N. D. 2, 28, 72, qui *totos dies precabantur et immolabant ut sibi sui liberi superstiti essent, superstitioni sunt appellati, quod nomen patuit latius* (où il n'y a peut-être qu'une étymologie populaire). Dans la suite, c'est l'idée de « pratiques superflues » que l'on a vue dans *superstitiō*; de là les gloses du type *superflua obseruatio*. V., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Ét. lat., 16 (1938), 35.

Sistō a fourni de même des composés correspondants aux composés de *stō*; l'aspect déterminé y est souvent peu sensible; toutefois, les formes à préverbes s'accommodent mieux de la valeur « déterminée » de *sistō* que de l'aspect « indéterminé » de *stō*, de sorte que beaucoup de composés se confondent presque pour le sens avec des composés de *stō* qu'ils ont tendu à remplacer. La valeur factitive qu'admettent les formes simples de l'inflectum, *sistō*, n'existe pas dans les formes pourvues de préverbe.

absistō: s'éloigner de, et « cesser de »; *adsistō* (*as-*) = *παροταμαι*: se tenir auprès de; s'arrêter; assister (sens propre et figuré); dans la langue de l'Eglise, *adsistentia* « assistance, aide »; *cōsistō*: transitif et absolu, « s'arrêter » et « arrêter »; « se composer de, consister en » (glosé *συνεστῆσαι*). A partir de Dioclétien apparaît *cōsistōrium*: conseil du prince, consistoire; *dēsistō*: s'éloigner, abandonner; s'arrêter de, cesser de, se désister; *exsistō* (*existō*): se dresser hors de; s'élever; sortir de terre, surgir; par suite « exister, apparaître ». Quelques fois synonyme de *esse*, cf. Cic., Off. 1, 30, 107, ut in corporibus magnae dissimilitudines sunt, sic in animis existunt maiores etiam uarietates; et le participe *exsistēns* a servi de participe à *esse*, cf. Thes. V³, 1875, 33 sqq.; *insistō*: s'arrêter (dans); s'appuyer sur; presser (sens physique et moral); insister; *intersistō*: s'arrêter entre; s'interrompre (Quint.): les composés *interstitium*, *-stitiō* se rapportent aussi bien à *interstō* qu'à *intersistō*; *obstistō*: s'arrêter devant, s'opposer à; *persistō*: persister; **prosisistō* (participle *prosisistēns* dans Apul.): être préminent; *resistō*: 1° rester en arrière, s'arrêter; 2° résister (d'où *resistentia* dans S⁴ Aug.); 3° se dresser de nouveau (= *resurgō*; rare); *subsistō*: s'arrêter; faire face à; dans Apulée, synonyme de *succurrō*. Dérivé = *subsistentia* (Cassiod., Boèce) = *ὑποστάσις*; *supersistō*: se tenir ou se placer sur (Apul., Amm.).

Pour *instaurō*, v. ce mot et ci-dessous.

La racine **st(h)ā* « se tenir » fournissait en indo-européen un aoriste radical athématique: skr. *stihāti* « il s'est mis debout » = gr. *ἵσταν* (ion.-att. *ἵστην*); cf. les infinitifs *st. stāti*, lit. *stidi* « se mettre debout ». Il y avait un parfait: skr. *tasthau* « je me suis mis debout » (résultat acquis), plur. *tasthima*, gr. *ἵστηκα*, plur. *ἵσταμαι*; c'est ce parfait que représente *stati*. L'indo-iranien a un présent thématique à redoublement, forme qui en indo-européen indiquait le procès arrivant à son terme: skr. *stīhāti* (avec redoublement en *t-*), mais av. *hīstaiti* (avec redoublement *s-*) « il se tient debout, il reste debout »; c'est à ce type qu'appartient lat. *sistō* (le type de *ἵστημι*, propre au grec, est autre); la même forme a fourni à l'irlandais des verbes tels que v. irl. *ar-a-sisidir* glosant *innisēns*. Pour exprimer l'état d'« être debout »,

il a été fait des formes en *-ē* dans v. sl. *stojati* « être debout », lit. *stovēti* (même sens), v. h. a. *stēn* (*stēn*) « se mettre debout », le slave a comme « itératif », en face de *stānq*, *stati* « se mettre debout », le type *staje*; et le lituanien a de même *-stōjū*; lat. *stō* représente une formation de ce genre, de même que omb. *stahu* « se tenir et osq. *stait* « stat », stahint « stant »; cf. irl. *stān* « je suis » (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I 79 et II 431 sqq.). Pour indiquer un procès arrivant à son terme défini, il a été constitué dans diverses langues des formes à nasale, toutes indépendantes les unes des autres; la plus remarquable est celle du germanique: got. *standan* « se mettre debout » (prét. *stōþ*); le grec a *ἵσταν*, le slave *stānq* (inf. *stati*), cf. v. pruss. *po-stānimai* « nous devenons », arm. *stanam* « j'achète »; c'est sur une forme de ce genre que repose le type dérivé lat. *-stināre*.

Les formes nominales s'expliquent par les règles générales de formation et ne posent guère de questions. A cause du sens, on relève *stabulum*; la formation est parallèle à celle de v. isl. *stōðull* « endroit où l'on trait les bêtes », v. h. a. *stadal* « grange »; pour le sens cf. véd. *go-sthā* « étable à vaches », av. *aspō-stāna* « écurie à chevaux », etc., got. *awi-stris* (génitif singulier) « de la bergerie » (v. h. a. *ewist*), v. sl. *stado* « troupeau » (v. angl. *stod* « troupeau de chevaux », etc. Tout ceci se rapporte aux arrêts du troupeau quand il est au repos. Le sens général du mot est conservé par osq. *stafalatae* « statutæ » et pél. *pristafalaciriz*, n. pl. « praestibulatricēs » (Vetter); le sens de omb. *stafarum* est incertain: « cōsolidātum » (Devoto), « concrētum » (Vetter).

L'ā de *stabulum* est le même que celui de l'adjectif *status* qui répond à skr. *stihāti* « placé debout », gr. *στῆνός*. D'après ce participe, on le retrouve dans le substantif *status*, d'où *statua*, *statuō*, et le même ā apparaît dans le type de *superstitem* (accusatif singulier), sur lequel a été fait le nominatif singulier *superstes*, tandis que, au contraire, l'indo-iranien a généralisé ā dans le type véd. *rathēphdh* « guerrier » (littéralement « qui se tient debout dans le char »), etc. L'ā de supin *statum* (d'où *stātūrum*) est normal dans le type des substantifs en *-tu*- auquel appartient le supin; cf. skr. *stihatum* et, de même, lat. *genium* en face de *nātus*. L'ā de *obstaculum* peut être ancien; cf. véd. *sthdram* « lieu où l'on se tient »; toutefois, le mot est tardif.

La valeur factitive de « poser, établir » a été rendue partie avec une valeur factitive de *sistō*, partie avec le dérivé *statuō*; s'il y a préverbe, seulement avec *-stitiō*. L'ombrien a *staita* « statutæ », *staitatu* « statutiō » (impér.), *stakaz* « statūtus ». Par *stafalatas* « statutæ », on voit que l'osque a procédé autrement.

L'ā figure dans *stāmen*; cf. gr. *στήμων* « chaîne du métier vertical du tisserand », et des formations semblables, mais de sens non technique, se retrouvent dans d'autres langues: skr. *sthdman-* « lieu de séjour », lit. *stomū* « statum », got. *in... stomin* « ἐν ὑποσώδου ». L'identité de sens du lat. *stāmen* avec gr. *στήμων* donne lieu de supposer, pour ce terme technique, une influence du grec sur le latin.

Les formes osque et ombrien ne concordent qu'en partie avec les formes latines; ainsi l'osque a *staitf*

statua » (ou « *statio* »?), l'ombrien *stahmei* « *stationi* », *statuio* « *statūm* ».

Tandis que v. pruss. *stacle* désigne un montant sur lequel s'appuie une construction, lette *stakle* désigne spécialement le « montant du métier à tisser », et lit. « métier à tisser ».

Les verbes *in-staurāre*, *re-staurāre* posent un problème : le maintien de l'a ne semble pouvoir s'expliquer que par l'influence d'une forme sans préverbe **staurāre*, qui n'est pas attestée. L'u est un élargissement de la racine **st(h)ā*, dont il y a des exemples dans d'autres racines importantes. Là où la voyelle est *ā*, elle se maintient, d'où gr. *σταυρός* « poteau, pieu », v. isl. *staur* (même sens), skr. *sthāvarāh* « ferme, immuable » ; le *o* est à ce type que doit se rattacher lat. *staurā* ; le *o* est à *stavit* « poser » et le lituanien *stovėti* « stāre ». Là où le vocalisme est au degré zéro, le *o* doit s'amuir devant -u ; on a ainsi gr. *στῦλος* « colonne », skr. *sthū* « fort » ; et il a pu être fait un type **st(h)eu-* qui figure dans skr. *sthāvīrah* « fort, solide », v. h. a. *stiuri* « fort » (v. sous *taurus*), etc.

stola, -ae f. : longue robe de femme. Emprunt (Ebn.) au gr. *στολή*, latinisé ; de là *stolātus*. Celtique : ir. *stail*, britt. *ystol*.

stolidus, -a, -um : sot, niais. Souvent joint à *stultus*, de même sens, dont il est sans doute parent. Attesté dès les plus anciens textes ; sans être absolument banni de la prose classique, il y est plus rare que *stultus*. Le dérivé *stolidiās* est tardif (Flor., Gell., Arn.), tandis que *stultiia* est ancien et classique.

Dans l'étymologie claire. V. *stolo*? M. L. 8273 c. Mais la forme en -*idus* semble supposer un verbe en -*eō* ; cf. *paucō*, *pauidus*.

stolō, -ōnis m. : rejeton, bouture ; Varr., R. R. 1, 2, 9 : (C. Licinius Stolo)... qui propter diligentiam culturae Stolonium confirmavit cognomen, quod nullus in eius fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores et radicibus quae nascerentur et solo, quos stolones appellabant ; cf. Plin. 17, 7. Y a-t-il parenté entre *stolidus* et *stolo*? Cf. *caudex*, *stipes* comme termes d'injure (Térence, Heaut. 877). Mot technique. M. L. 8275.

Cf. arm. *steln* « tige, tronc », gr. *στειλος* (même sens) et *σταλός* « plante parasite ». Pour des rapprochements plus vagues, v. gr. *σταλά* « manche (de cognée) », etc.

stolus, -i m. : flotte. Emprunt tardif (Cod. Theod.) au gr. *στόλος*. Demeuré dans quelques langues romanes (lt. *stuoła*, prov. cat. *estol*). M. L. 8276.

stomachus, -i m. : tube digestif « œsophage » ou « estomac » ; en particulier « humeur », *bonus stomachus* ; employé seul « mauvaise humeur, bile, colère » (fréquent dans Cicéron). Emprunt au gr. *στόμαχος* attesté depuis Plaute, latinisé.†

Dérivés : *stomachor*, -āris : être de mauvaise humeur, synonyme familier de *irascor* ; *stomachōsus* ; *stomachābundus* (Gell.) ; *stomachātiō* (Cassiod.). M. L. 8276 a.

stora (*storia*), -ae f. : natte de jonc ou de cordes (Cés., B. C. 2, 9, 4 ; T.-L., Plin.). M. L. 8279. Sans doute grec ; cf. *στρονύμι*.

strabus, -a, -um : aux yeux de travers, louche. Ancien, rare ; repris par Cassiodore au sens de « pervers ».

Dérivé expressif : *strabō*, -ōnis (*strabōnus*). Pêtr. 68, 8), usité comme surnom (et *Strabōnilla*). Dans les gloses figure une forme *strambus* (cf. *sābūcus* et *samb-sabbatum* et *samb-*), à laquelle remontent les représentants romans ; cf. M. L. 8281. Diminutifs : *strabulus*, *strambulus*.

Sans doute emprunt au gr. *στράβος*, *στράβων*.

strāgēs, *strāgulus*, -lum ; *strāmen* : v. *sternō*.

strangulō, -ās : étranger, étouffer. Emprunt ancien et oral au gr. *στραγγάλω* (cf. Varr., L. L. 6, 96). Le terme latin est *suffocō*. M. L. 8290.

Dérivés : *strangulatiō*, -tor, -trix, -tus, -ūs m., -bilis (tous d'époque impériale).

strangūria, -ae f. : rétention d'urine. Emprunt au gr. *στραγγουρία* (Caton, R. R. 127, 1).

Dérivé : *stranguriōsus* (Marc. Emp.).

straua (*straba*) : 1° trophée (Lact. ad Stat. Theb. 12, 62) ; 2° tumulus, sepulchrum (Iord.). Mot de très basse latinité, germanique.

strebula (*stribula*), -ōrum n. pl. : mot plautinien, d'origine ombrienne d'après Fest. 410, 28, que Varron explique, L. L. 7, 67 : *stribula*, ut *Opilius scribit*, *circum cozendices sunt bouis*. Cf. gr. *στρεβλός* « tourné, tordu » ?

strēna, -ae (et, dans les gloses et les inscriptions de basse époque, *strenua*, d'après *strēnuus*, forme blâmée par Consentius) ; les formes romanes remontent à *strēna* ou à *strenna* f. : <bon> présage ; et en particulier cadeau fait à titre d'heureux présage, « étrenne » : *strenam uocamus quae datur die religiosi ominis boni gratia*, Fest. 410, 21. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 8296.

Strēna (comme *scaeva*) semble être le féminin d'un adjectif *strēnus* encore utilisé par Plaute, e. g. St. 672, *bona scaeva strenaque obuiam accessit mihi*, et 461, *quom strena opscaeuauū spectatum hoc mihi est*. Le mot est donné comme sabin par Lydus, de Mens. IV 4 ; et ce témoignage est confirmé par celui de Symmaque, Epist. 10, 35, qui attribue au roi sabin Tatius l'introduction de l'usage des *strēnae* à Rome ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

Dérivés : *Strēnia* (*Strēnuā*) : déesse des présages favorables (v. Deubner, Glotta, 3, 34 sqq.) ; *strēnuus* (souvent joint à *fortis*, opposé à *ignāvus*, *iners* ; *strēnuior* à *dēterior*) : vif, rapide, actif, courageux, brave ; turbulent (Tac.). Se dit des personnes et des choses. Attesté depuis Plaute, usuel en prose et classique. Les anciens ont vu la parenté entre *strēna* et *strēnuus*, e. g. Non. 16, 32, *strenā dicta est a strenuitate*. L'adjectif a dû d'abord avoir un sens religieux, qu'il a perdu en pénétrant dans la langue commune. Dérivés : *strēnuē* ; *strēnuō*, -ās? (leçon de P dans Plt., Pseud. 629 ; A a *sternuos*) ; *strēnuūās* (Varr., Ov.) ; *strēnuōsus* (Gl.). Composé : *instrēnuus* (archaïque et postclassique).

Le rapprochement de *στρηγής*, « aigu, perçant », *στρηγός* « orgueil, passion » est médiocre pour le sens. V. Walde-Pokorny, II, 628.

strénuus : v. *stréna*.

strepō, -is, -uī, -itum, -ere : faire du bruit, gronder. Se dit surtout d'un bruit sourd et violent, *strideō* d'un bruit sifflant. Attesté depuis Ennius; surtout poétique et de la prose impériale; doublet de *fremō*. Conservé dans un dialecte italien, comme le fréquentatif (rare et poétique) *strepitiō*, -ās, M. L. 8298, 8298 A. Dérivés : *strepitus*, -ūs (classique et usuel); *strepō* (Cassiod.); *strepus* : bruyant, querelleur (tardef). Composés : *ad-*, *circum-*, *cōn-*, *in-*, *inter-*, *ob-*, *per-*, *sub-strepō*; à *obstrepō* correspondent *obstrepitiō*, *obstrepitiūculum* et un adjectif *obstreperus*, tous tardifs.

Verbe expressif pour indiquer un bruit, comme *sternuō*, *stertiō*, *stridō* et *crepō*.

stretillō : v. *stritābillae*.

stria, -ae f. : raie, strie; rainure, cannelure; cf. Varr., R. R. 1, 29, 3, *qua aratum uomere striam facit, sulcus uocatur*. Ancien, technique. M. L. 8300, *stria*.

Dérivés : *striātus* : strié (Plt., Rud. 298), sur lequel sans doute a été bâti *striō*, -ās (époque impériale, Vitr., Plin.), d'où *striātūra* f. Cf. *stria*.

De **strigya*? v. *stringō*.

strib(i)llō, -inis f. : ancien nom latin du solécisme : *solocismus Latino uocabulo a Sinnio Capione eiusdemque aetatis alii imparilitas appellatus, uetustioribus Latinis stribiligo dicebatur, a uersura uidelicet et prauiate tortuosae orationis, tamquam strobiligo quaedam*, Gell. 5, 20, 1; cf. Arn. 1, 36. — L'explication d'Aulu-Gelle montre qu'il faisait dériver le nom de gr. *στρόβλος*. On pourrait plutôt songer à un adjectif correspondant à *στρεβλός*, avec le suffixe *-igō(n)*, fréquent dans les mots qui désignent une difformité ou une infirmité; cf. *prūrigō*, *lentigō*, etc., Ernout, *Philologica*, I, p. 175 sqq.

Terme d'école sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, faute de renseignements précis.

stridō, -is (*strideō*, -ēs), **stridī**, -ere : grincer, faire entendre un bruit strident ou sifflant. — *Stridō* et *strideō* sont également employés; *stridō* semble toutefois plus ancien (Ennius, Pacuvius, Lucrèce et Virgile).

Dérivés et composés : *stridor*, M. L. 8306; *stridulus*, d'où **stridiūlare*, M. L. 8307; *instridēns* : qui siffle dans ou sur.

Onomatopée; cf. Charisius, GLK I 274, 24; Diomède, ibid. 322, 48 et 460, 5; Isid., Or. 3, 22, 14.

Le grec a *στρίλω*, parfait *στρίπια*, à peu près dans le même sens; cf. aussi *στρίψ*, *στρίγγός*, nom d'oiseau nocturne (v. *striga* II). Forme expressive comme *strepō*, *stertiō*, etc. La voyelle i donne au mot son caractère. Il n'y a pas lieu de chercher ici un développement phonétique normal, comme le fait M. Otrebski, qui a étudié en détail *stridō*, *strideō* dans la *Księga Wergiljuszowa de Alma mater Vilnensis*.

I. **striga**, -ae f. : rangée, ligne, sillon; *strigae appellabant ordines rerum inter se continuatae conlocatarum, a stringendo dictae*, P. F. 414, 20; cf. aussi CGL V 624, 8 : *striga est ubi equi stringuntur, unde strigosi homines dicuntur macilenti*; V 516, 11 : *strigae interualla turmarum quo equi stringuntur*. M. L. 8309.

Dérivés : *strigātus* (terme de la langue des agrimensores : s. *ager*, par opposition à *scamnātus ager*;

champ plus long que large dans la direction des raies, c'est-à-dire du nord au sud); *strigōsus* (cf. *strigōsus*, Gloss.) : ridé, décharné; *strigō*, -ās : tracer des raies, lons, et en particulier « faire halte en labourant (Plin.), d'où, plus généralement, « s'arrêter »; *strigium* (Hug.).

Même racine que *stringō*, *strigilis*, *stringentum*. On doit reposer sur **strigya*; cf. *aiōd* de **agyō*. Le grec *σπρίψ*, -γγός « série, ligne ».

V. *obstringillō*.

II. **striga**, -ae f. : 1° grand-duc, oiseau de nuit; 2° strige ou sorcière; vampire. Forme populaire de *strigō* (trone, Gloss.) de *strix*, *strigis*, faite sur l'accusatif gr. *σπρίψ*, *σπρίγγός* (cf. *tomix*). Les formes romaines remontent à *striga* et *striga*, M. L. 8308, B. W. 8308 et supposent aussi un dénominatif **strigāre*, M. L. 8308. Cf. aussi M. L. 8319, *strix*. V. Sofer, 66, 172; *Graec. Méd. ling.*, p. 22.

strigilis, -is f. : étrille, racloir qui servait à enlever la sueur et les poussières sur la peau. Attesté déjà chez Plaute et usuel; conservé dans les langues romanes, M. L. 8312; en britt. *strail* (de *strigella*) et en v. h. a. *strig*. Par extension : instrument cannelé, de forme semblable à l'étrille, servant à introduire des liquides dans l'oreille (Celse, Pline); cannelure de colonne (Vitr. = *strigilla*) est douteux que *strigilis* « pépite d'or » chez les Égyptiens, Plin. 33, 62, soit le même mot. Comme la plupart des termes relatifs à la toilette, *strigilis* pourrait être emprunté au grec; on pense à gr. *στρίγγος*, *στρίγγος* etc. (cf. Schol. Pers. 5, 126, *strigiles... a tergendō graecae στρίγγος dicitur*), qui aurait été déformé par l'étymologie populaire et rapproché de *striga*, l'insinuant traçant sur la peau des raies ou sillons (cf. le doublet *strigula* dans le Schol. de Juvénal, 3, 243); *strigula* n'avait pas chance de subsister, le latin évitant deux i dans un même mot. De même, *stringentum* « clure » rappelle exactement pour la forme *στρίγγος* (Aristote), dont il n'est sans doute qu'un calque.

Dérivés : *strigilicula*, *στρίγγιον* (ApuL., Gl. Philox.); *strigilarius* (Gl.).

Mais l'hypothèse d'un emprunt n'est pas nécessaire car on peut rapprocher v. sl. *strigo*, *striiti* « tondre » le groupe germanique de v. angl. *strican* « froter », *streichen*.

***strigor**, -ōris m.? : attesté seulement dans P. Ba. 280, où le sens et la forme sont incertains, d la glose de l'abrégé de Festus, P. F. 415, 2 : *strigo i. e. densarium uirium homines*, et dans le texte concipiant, très mutilé, de Festus 414, 17 : *strigores Ne(lei carmine (5) pro strigores positum... (dens) ar uirium ha... (strig)ores exerciui*. Sans doute à rattacher à *stringō*, *striga*. Lire peut-être *strigones*?

stringentum : v. *strigilis*.

strigō, **strigōsus** : v. *striga* I.

stringes : v. *stringō*.

stringō, -is, **strinxī**, **strictum**, **stringere** : ser étendre, presser. De ce sens général sont dérivés des acceptions particulières et techniques « resserrer, contracter » (opposé à *lazāre*, *didūcere*); dans la lan

matique, « pincer une branche », cf. Vg., G. 2, 367, *ubi validis amplexae stirpibus ulmos | ezierint, tum striga comas, tum braccia tonde*, et en particulier « pincer l'olive pour la détacher de l'arbre, cueillir », « P. Caton, Agr. 65, 1, *olea ubi nigra erit, stringito*; distinct d'abord de *legere* « ramasser » (par terre), cf. « P. Caton, Agr. 65, 1, *olea ubi nigra erit, stringito*; distinct de *strictor*, et *strictius*, ou de *démere* (dans *uin-lemia*), puis s'est employé indistinctement de toute espèce de récolte : s. *frondēs, folia, hordea* (Vg., G. 1, 317); *guernās glandēs* (id., ibid. 1, 305). Dans la langue « serrer de près, raser, longer », cf. Vg., Ae. 5, *nauique, et laeas stringat sine palmula cautes*, 168, *litus ama*, et *laeas stringat sine palmula cautes*, qui a peut-être servi de modèle à l'expression *legere* (v. *legō*); Ov., M. 11, 733, *stringebat summas ales mirabilis undas*; de là le sens de « effleur, toucher légèrement » (sens physique et moral); « étriller, panacher » (cf. *strigilis*). Dans la langue militaire, s. *gladium* « atteindre son épée (pour la tirer) », d'où « tirer l'épée, dégainer » (sens propre et figuré); de là, dans Ov., R. Am. 377, *in hostes stringatur iambus*). Participe : *strictus* : serré, étroit et « bref, concis », « strict », M. L. 8315 et 8305, *strictus*; B. W. *rétrécir*. Brittonique : *armor. stris*. Adv. *strictē, strictim*.

Formes nominales, dérivés et composés : *stringor* (Lucr. 3, 693, *gelidai stringor aquai*) : contraction; *strictiō*, rare et tardif (Cael. Aurel.); *strictor*, M. L. 8303; *strictūra*, M. L. 8304; *strictiūs* (-a *olea*, Caton); *strictōria* : vêtement serré (Ed. Diocl.); *striction*; *strictorium* : cordon (Cass. Fel., Gl.). Cf. aussi *striga, strigilis, strigentum, strigor*; *ad-, circum-, con-*, M. L. 2173; *dē-, di(s)-*, d'où *districtus* et **districtia* « détresse », M. L. 2694-2695 a, B. W. s. u.; *in-, inter-, ob-, per-, prae-, re-, M. L. 7252*; *sub-, super-*, avec les nuances ordinaires marquées par le préverbe et les dérivés attendus. Cf. aussi M. L. 8311, **strigicāre*, supposé par quelques dialectes italiens. Sur *stringes*, dans Isid., Or. 19, 23, 1, *quibusdam nationibus sua cuique propria uestis ut... Gallis linnae, Hispanis stringes* (vulg. *striges*; cf. CGL V 631, 43, *strigium, genus uestimenti*; V 610, 11, *stigium*, même sens) avec un doublet roman **stringa*, v. Sofer, 45, et Emerita 17, 263 sqq. V. aussi *obstrigillō, -lus (-lum)* : sorte de sandale. Peut-être *strictiūllae*, Plt., frg. 100.

A *stringō* se rattache également *praestigiae* « tours de passe-passe, jongleries, ruses », etc., issu de **praestigias* par dissimilation (cf. *praestringere oculos* « éblouir » et les vers de Caecilius cités par Cic., N. D., 3, 29, 73, *omnes meos dolos, fallacias | praestigias praestrinxit commoditas patris* (var. *praestrinxit* avec influence de *-stinguō*?). Ancien, usuel et classique. De là *praestigiator, -trix*; et, tardifs, *praestigiō, -ās (-gior)*; *gium, giosus*.

V. *strigilis, striga* I; et Walde-Pokorny, II 637.

**stritāuus, -i m.* : -m *antiqui dicebant pro tritauo* (< qui et pater ai) *auti et atauiae*, F. 414, 24 et P. F. 415. *Vox nihili*, issue de la dittographie de l's final de *atauos* qui précède *tritauos* dans Plt., Pe. 57 : *Pater, auos, prauos, abauos, atauos, tritauos*. Le -tu- est une gémination expressive. V. *auus*.

**stritābillae* : mot obscur de Plaute cité par Varon, L. L. 7, 65 (cf. *scrattae*), qui l'explique : *stritābillas* « stréillando; stritūre ab eo qui sistit aegre. — Stré-

tillāre n'est pas autrement attesté; *stritūre* a peut-être un correspondant dans le siénois *tretticāre*, M. L. 8318; mais rien n'est moins sûr. Aulu-Gelle et Nonius donnent *stritiūllae, strictiūllae*. V. Hammarström, *Eranos* 23 (1925), 115 sqq.

**strittō, -as* : v. le précédent.

strix, -gis f. : v. *striga*.

stro(n)gia, -ae f. : sorte de vase. Mot gallo-latin (graffito de La Graufesenque), qu'on rapproche de gr. στρογγύλος « rond »?

strophā, -ae f. : 1° détour, ruse (surtout au pluriel), d'où *strophārius* « rusé » (Gl.); 2° strophe (Macr.). De στροφή. Le premier sens semble le plus ancien (Phèdre, Sén.).

strophium, -i n. : est fascia breuis, quae uirginalem tumorem cohibet papillarum, Non. 538, 7. Emprunt au gr. στροφίον, déjà dans Plaute.

Dérivés : *strophīarius*; *strophiolium*.

strophus, -i m. : colique(s), tranchées. Emprunt savant au gr. στρόφος, latinisé (le mot latin est *uermina*); d'où *strophūsus* (Vég., Ven. Fort., Carm. 8, 9, 17, qui scande *strōphūsus*).

stroppus (struppus), -i m. : *stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece στρόφιον uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigne in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Faliscos diem (idem codd.) festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tusculanis, quod in puluinari inponatur Castoris, struppum uocari*, F. 410, 6. Cf. P. F. 473, 4 : *struppi uocabantur in puluinariibus fasciculi de uerbis facti qui pro deorum capitibus ponebantur*. Dans la langue commune : « courroie » qui sert à attacher la rame à son tolet ou le bâton à la chaise à porteur; cf. Rich. s. u. Les formes romanes remontent à *strōppus*, M. L. 8321; de même le germanique : v. angl. *stropp*.

Dérivé : *stropulus* (Tert.).

Emprunt, sans doute par un intermédiaire étrusque, au gr. στρόφος, avec gémination expressive de la consonne intérieure (cf. *bracchium*).

struēs, struix, strufertārius : v. *struō*.

strūma, -ae f. : tumeur scrofuleuse, écrouelles et « larderie » (du porc; cf. *scrōfa*). Sert de surnom. Attesté depuis Cicéron. Non roman.

Dérivés : *strūmōsus*; *strūmāticus* (rare et tardif); *strūmaea* (sc. *herba*) : herbe aux écrouelles, grenouillette (Pline); *strūmāria* : serpenteaire (Diosc. 2, 193); *strūmella* (Marc. Empir.); *strūmus m.* : morelle à fruits noirs, solanée qui passait pour guérir les écrouelles.

Pas d'étymologie évidente.

**struntus, strundius* : étron. Mot de glossaire, non latin. L'origine germanique est douteuse, les formes de bas allemand *strunt, stront* pouvant être empruntées aux formes romanes. Cf. B. W. s. u.; M. L. 8322.

struō, -is, -xi, -ctum, -ere : disposer en piles, « em-

piler » (des matériaux), « entasser, dresser », s. *arbōrēs in pyram* (en particulier « dresser une table »), « construire, bâtir » (sens propre et figuré) : *templā saxo structa uetusto*, Vg. 3, 84 ; *sycophantias struere*, Plt., Asin. 71, « lever » ; cf. Lex. XII Tab. 1, 2, *si caluitor pedemue struit*. Ancien, usuel, classique. Non roman. Celtique : gall. *ystryw*.

Dérivés et composés : *struēs*, -is f. : pile ; en particulier, dans la langue religieuse, sorte de gâteau : *genera liborum erant, digitorum coniunctorum similia, qui continebantur in transversum superiecta panicula*, P. F. 409, 2. JA ce sens se rattache le composé *stru-fertārii*, cité par P. F. 337, 2 : *os dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrificii genere*; *struix*, -icis f. : *es dicebant omnium rerum instructiones*, P. F. 409, 5. Rare et archaïque (Liv. Andr., Naev.).

struō (postclassique) ; *structor* (classique, mais technique ; ū d'après Gell. 12, 3, 4) : 1° constructeur (d'où « maçon, charpentier ») ; 2° celui qui dresse la table ; *structilis*, -*tibilis* (postclassique) ; *structōrius* (Tert.) ; *structus*, -*ūs* m. (Tert., Arn.) ; *structūra* : construction, structure (classique) ; maçonnerie ; *strūmentum* (Tert.), refait sur *instrūmentum*.

ad-struō : construire à côté, bâtir en outre ; d'où, à l'époque impériale, « ajouter ». A basse époque, employé pour *affirmō* ; cf. Comm. Bern. Lucan. 7, 447, *adstruit deos non curare terram* ; *adstructiō*, -*tor* ; *circum*, -*cōn*, -*dē*., M. L. 2606 ; B. W. *détruire* ; britt. *distryw* ; *ex*-, *ob*-, *per*-, *prae*-, *sub-struō*, dans lesquels le préverbe ne fait que préciser l'idée verbale et qui peuvent à leur tour avoir des dérivés. Certains de ces dérivés ont servi à traduire des termes grecs ; ainsi *cōstructiō* (Priscien) traduit *σύνταξις*, et *cōstruendum* a passé avec ce sens en britt. *cystrawen*. A noter le sens spécial pris par *instruō*. D'expressions comme *i. mēnsās* « dresser des tables » on est passé à *i. conuīuium* « garnir un banquet » et *instruere* est arrivé à signifier « fournir, équiper », d'où *i. alqm alqā rē* « instruire quelqu'un de quelque chose », M. L. 4472 ; *instructus* « équipé, muni » et « instruit » ; *instructiō*. Le substantif *instrūmentum* a désigné « ce qui sert à équiper, à garnir ; agrès, équipement ; mobilier ; outil(s) », M. L. 4473. Celtique : britt. *ystryw* ; irl. *instrumint*.

Pour *industrius*, v. ce mot.

Les formes *struō* et *struēs* montrent que la gutturale de *struī*, *structus* est secondaire, comme dans *uīzī*, *uīctus*, en face de *uīuō*. On peut donc rapprocher le groupe de *sternō* (v. ce mot). Dans l'omb. *struċla* (struċċla), *struāla*, au sens de *struēs*, -*ċla*-, est un suffixe (cf. lat. *struicula*).

strappus : v. *stroppus*.

strūthiō (strūthiō), -ōnis m. : autruche. Emprunt tardif au gr. *στρουθίων*, demeuré dans les langues romanes, sous cette forme ou dans le juxtaposé *avis strūthius*, M. L. 833, 8323. Celtique : irl. *struth* ; germanique : all. *Strauss*, etc.

***stūbulum**, -i n. : = *σκόβλος* (Diosc. 3, 14), sorte de chardon, artichaut ?

studeō, -ēs, -uī, -ēre : avoir du goût, du zèle ou de

l'attachement pour (datif, le complément d'objet) ; vant être une personne, s. *Catiliāe*, ou un abstrait (*rebus Cassii*) ; être désireux de (avec le génitif à l'époque archaïque) : *studeō tui* ; s'appliquer à : s. *litteris*, à l'époque impériale, « étudier », e. g. Sén. ; Q. N. 1, *duo qui apud Chaldaeos studuisse se dicunt*, Ann. (Enn.), classique, usuel (surtout en prose). Non rom. (sauf quelques formes dialectales peu sûres, M. L. 83

Dérivés : *studium* : *est animi assidua et uelut ad aliquam rem applicata magna cum uoluntate curatio, ut philosophiae, poeticae, geometriae, litterarum*, Cic., Inu. 1, 25, correspondant au gr. *σπουδή*, traduit, comme *studeō* traduit *σπουδάω* ; « attention » ; « goût, zèle » ; en particulier « goût d'étude », d'où *studia*, -ōrum « les études » et m. « les fruits de l'étude », les « études, œuvres » ; *studiolum* : petite étude (M. Aurel.) ; *studiosus*, M. 8326 et 8325, **studiāre*, qui a remplacé *studere* dans les langues romanes. Celtique : irl. *estadh*, *estudh*.

La racine de *studeō* doit être la même que celle lat. *tundō*, à côté de quoi l'on a got. *stautan* « *τόπαι* » (p. 101). La valeur affective de *studeō* rappelle celle de gr. *σπουδω* et de lat. *puer*, en face de gr. *σπουδὴ* *δέσπερθεος* (Hes.) et de lit. *spūdūzi* « je presse », y a en indo-européen une série de mots à *(s)l-/*(s)l- initial qui désignent des chocs et ce qui en résulte. V. *studeō*.

stultus, -a, -um : sot, stupide. Synonyme de *stolus* mais semble davantage usité par la langue classique. M. L. 8328 ; v. h. a. *stols*.

Dérivés et composés : *stultitia* (usuel et classique) sottise (abstrait et concret) ; *stultiloquus*, -*loqui* -*logentia*, -*uidus*, mots plautiniques (cf. gr. *μωπρός*, -*λογία*) ; *stultificō*, -*ās* (St Jérôme). V. *stolidus*. Peut-être dialectal.

stupa : v. *stuppa*.

stupēdō, -ēs, -uī, -ēre : être frappé de stupeur ; meurer stupide. Ancien et classique ; se dit du physique et du moral.

Formes nominales, dérivés et composés : *stup*, adj. *stuporātus* (Tert.) ; *stuprōsus* (Orib.) ; *stupi* d'où *stupidiūs* (rare, mais dans Cic.) ; *stupidiō*, (Mart. Cap.) ; *stupescō*, -*is* (rare, mais dans Cic.), M. 8330 b ; *obstupescō* (*obstupescō*), *obstupidus* ; *pēfāciō*, -*is* et *obstupēfāciō* ; *ad*-, *circum*-, *cōn*-, *ob-stupeō* (ces deux derniers attestées seulement participes *instupēns*, *obstupendus*). Celtique : irl. « par « stupor », bret. armor. *souez* « stupēdō » ?, *sel* (douteux).

Comme *studeō*, verbe exprimant un mouvement, choc ; cf. gr. *τόπω* « je frappe », v. sl. *tūpūti* « gr bruit », *tūpūti* « piétiner » ; skr. *tupāti* et *pratum*, « il heurte », et sans doute arm. *t'mbrim* « je suis d'engourdissement, dans la torpeur », etc.

V. *stuprum*.

stuppa, -ae f. : étoupe. Emprunt au gr. *στόμα* comme le indique déjà Festus, 418, 18 : *stuppam lin inpolium appellat Graeci Dorii*. Latinisé ; de là : *stipeus* (Vg.) ; *stupparius* (Plin.) ; *stuppator* : calfat (Ins. A basse époque, *stuppa* désigne un bouchon, CGL

Tri. 598, *est ager sub urbe hic nobis* (les villes étant dans un endroit élevé par rapport à la campagne; d'où *suburbānus ager*). Un sens dérivé est celui de « dans le voisinage de », « à l'approche de », « à portée de », où *sub* s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, *ne sub ipsa projectione militis oppidum irrumperent*; de même, *sub noctem*, *sub vesperum*, *sub lucem*. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après, immédiatement après »; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, *sub eas (litteras) recitatae sunt tuae*. Au sens moral, *sub* marque souvent une idée d'infériorité, de soumission, de dépendance : *sub regnō*, *sub imperiō esse*, *sub manū*, *sub Marte* (Vg., Ae. 12, 410); *sub eā condiciōne*. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans *succubō*), *sub* exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. *supponō* et ses dérivés, *succēdō*, *succurro*, *substitūō*, *sublegō*) et par suite de succession (*subolēs*), soit d'une action furtive (*rapiō*, *subripio*; cf. *ὑπολέπω*); il sert à former des diminutifs (*absurdus/subabsurdus*; *agrestis/subagrestis*; *accūsō/subaccūsō*, Cic., etc.), par opposition à *per* et *super*; ce type de formation est ancien, cf. gr. *ὑπολευκος*, v. irl. *fo-dord* « murmure » (en face de *dord* « vociférations »). La parenté avec *super* apparaît dans des composés comme *suspiciō*, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous »; *subleuō* « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant »; *surgō* « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut »; *sublātus*, qui sert de participe à *tollō*; ici *sub* marque un mouvement vers le haut, comme dans *susque dēque*; cf. Vg., Ae. 12, 759, *sub moenia*; G. 4, 385, *subiecta*. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, *sub* et *super*, *summus*, comme en grec *ὑπο* et *ὑπερ*, *ὑπατός*, et qu'on ait, d'une part, *sub-ter* et, de l'autre, *super*. Cf. aussi *supinus*, *suppus*. — *Sub* est peu représenté dans les langues romanes (roum. *su*, v. port. *so*, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine *subtus*, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en *sub-* sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées : *dēsub* (latin impérial; forme renforcée de *sub*; cf. *super/dēsuper*) : sous, dessous; *subter* adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbe : au-dessous, sous; *subtus* adv. (et prép. depuis Vitruve) : « en dessous, par dessous ». Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romanes. M. L. 8402. Composés tardif : *dēsubtus*.

subinde : v. article.

susque dēque : v. plus haut.

V. *super*.

Le groupe de *sub*, *super* est manifestement apparenté à skr. *ūpa* et *upāri*, got. *uf* et *ufar*, etc. Mais *s-* initial ne se trouve pas de manière sûre hors de l'italique, où l'on a osq. *ovr*, ombr. *su* (et *sub*), supu, osq. supruis « superis » et ombr. *super*, *subra*. Car le celtique a irl. *fo*, v. gall. *guo-* « sous », de **upo*, et gaul. **wer-* (dans *uer-tragus*), de **uper* (irl. *for-*, v. bret. *guor-*). Sans doute l'initiale de gr. *ὑπο*, *ὑπερ* est ambiguë; mais on n'a pas de raison d'y soupçonner un ancien **s-* initial.

L'addition de *s-* ne paraît pas pouvoir s'expliquer à l'intérieur de l'italique. On est donc amené à chercher un fait de date indo-européenne que l'italique seul a conservé. Et, en effet, on a vu, sous *sine*, par la coexistence de formes avec et sans *s-*, **sen-*, par exemple, avec le même sens et les mêmes emplois; mais apparaît en italo-celtique, en germanique et en iranien. Le fait est insolite en indo-européen : le *s-* se borne à le constater et à retenir que le cas *s-* est pareil à celui de *s-* *sine*.

L'opposition de sens entre *sub* et *super* est de date indo-européenne. Car on la retrouve dans irl. *fo-* et got. *uf* et *ufar*, gr. *ὑπο* et *ὑπερ*. Mais elle n'est pas lue. Car, si le sens de « sur » est seul attesté dans un verbe comportant le suffixe qui marque opposition de deux notions, dans skr. *upāri*, gr. *ὑπερ*, got. *ufar*, *super*, arm. *ver*, ceci n'est même pas vrai de l'adjectif correspondant : av. *uparō* répond pour le sens à skr. *superus* (*superior*) et gr. *ὑπερος* désigne le « pilon » de la partie supérieure de l'appareil qui sert à écraser; skr. *ūparaḥ* est rapproché pour le sens de *ūpa* et signifie plutôt « inférieur, voisin »; av. *uparatāt-* signifie « supériorité », mais véd. *upardāt-* « voisinage », latin, si *sub* signifie plutôt « sous », on a vu que la forme pourvue de *-s* final, *sus-* (dans *sus-cipio*, *sus-tul-*, etc.), indique le mouvement de bas en haut, comme son correspondant sl. *vūs-*, *vūz-* dans v. sl. *vūs-zoditi*, *vūziti* « aller en haut, monter ». De même, *sub-lātus* signifie « élevé, dressé ». L'adjectif *summus* est à *sub* (au sens de « sur ») ce que skr. *upamāḥ*, av. *upamō*, v. angl. *meist* sont à skr. *ūpa*, etc., avec une voyelle finale celtique a de même v. irl. *foen* « supinus », bret. *chouen* « à la renverse ». Le dérivé *supinus* se groupe pour le sens avec gr. *ὑπιος* « renversé en arrière » (bâti sur une forme sans voyelle finale, comme lat. *summus*) et le suffixe **-ino-* qui figure ici a joué en indo-européen un grand rôle pour former des adjectifs tirés d'adverbes. *Suppus* est une forme expressive, de type populaire pour la gémignée, cf. v. isl. *upp*, v. angl. *upp* « sur », l'ombrien a *supa*, *sopa* « supina ». Il y a un sens très vague de « vers, près de » qui demeure en indo-iranien ainsi en vieux perse *kāra hya upā mān āha* « l'arme qui était près de moi »; pour rendre le temps, de même que le latin a *sub hoc tempus*, l'aveistique a *upa udāhā* « vers l'aurore » et le grec *ὑπὸ νόχτα* « à la nuit ». Ce emploi d'un même radical avec des valeurs diverses n'est pas chose unique : le slave *na* signifie « sur », tandis que le groupe **ni-* (dans v. sl. *nicī*; cf. lat. *nidus*) indique le mouvement de haut en bas; skr. *ādā* signifie « sur » et *adhāḥ* « sous »; seulement, ici, à la différence de ce qui a lieu dans *super*, etc., la forme pourvue du suffixe marquant opposition sert à indiquer « sous » : av. *aḍairi*, got. *under*; cf. lat. *infrā*, aussi *secus*.

Pour la finale, *s-* *sub* est à gr. *ὑπο*, skr. *ūpa* et irl. *fo* ce que *ab* est à gr. *ἀπο*, skr. *apa*. Il n'y a pas trace de voyelle finale en latin; et, en effet, le germanique a des formes qui indiquent aussi une ancienne consonne finale : got. *uf* (*ub-uh*), v. isl. *of*, v. h. a. *ūf* comme go. *af*, etc. De même que le latin a *abs* à côté de *ab*, il a *sus-* à côté de *sub*; cf. v. sl. *vūs-*, *vūz-*. Le vocalisme de got. *iup* « *ἔνω*, *ἔνα* » n'a de correspondant nul part hors du germanique. Le *-p* final de cette forme

germanique et de quelques autres repose sur un ancien allier normalement avec -p en fin de mot. Le p de l'adjectif arm. *hup* « près » (i *hpyō* « de près ») est ambigu, il peut reposer sur un -b- ou sur -pp- (cf. lat. *superbus*).

Les correspondants de *super*, ombr. *super* ont été indiqués ci-dessus; *superne* a en face de lui ombr. *supernus*. Pour *superbus*, cf. gr. ὑβρις (dont le b est remarquable), irl. *uall* « orgueil » et sans doute q. *uibilis*, v. h. a. *uppi* « maleficus ». A en juger par *supernus*, le -b- de *superbus* doit reposer sur *-bh-. Le -s- et la formation rappellent gr. ὑπερφίαλος. Le dé-servant pour *super* « sur », le latin a fait *sub-ter*, qui est nouveau, et *sub-tus*, qui l'est aussi. D'autre part, en face de *susque deque*, on trouve *subinde* comme *deinde*.

Quant à la construction, le fait que *sub* et *super* (et de même ombr. *super*) se construisent avec l'accusatif et avec l'ablatif pour indiquer une position concorde avec l'usage correspondant en grec et en germanique. Mais cette règle n'explique pas tout l'emploi : *sub* se construit avec l'accusatif au sens de « vers », ainsi *sub uesperum* « vers le soir », et *subter* se construit plus souvent avec l'accusatif qu'avec l'ablatif locatif, comme toutes les prépositions en -ter : *inter, extra, contra, praeter, propter*; Cicéron écrit, Tusc. I 10, 30, *iram in pectore, cupiditatem subter praecordia locauit*; *subitus* ne se rencontre qu'avec l'accusatif (il est vrai qu'il n'est que tardivement attesté comme préposition et que *de-subitus* est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif); *super* se construit de même : Vg., Ae. I 295, *saeva sedens super arma*; ceci concorde avec l'usage grec : ὑπὸ νόκτα « vers la nuit », ὑπὲρ μοίρων, etc.; et, en effet, d'une manière générale, les prépositions s'emploient avec l'accusatif pour marquer un rapport. D'autre part, gr. ὑπο s'emploie souvent avec le génitif (ancien ablatif), ainsi Platon, Phèdre 236 b, πηγή... ὑπὸ τῆς πλατάνου πέδι. En slave, *podŭ* « sous » et *nadŭ* « sur » se combinent avec l'instrumental pour indiquer la position; et skr. *upa* se rencontre aussi quelquefois, avec l'instrumental; dans le même sens de « dessous », arm. *and* se construit aussi avec l'instrumental; et, si lit. *aĩt* « sur » se construit avec le génitif-ablatif, *põ* « sous » se construit avec l'instrumental. Dès lors, on ne saurait dire quel cas représente l'ablatif en latin avec *sub*, et même avec *super*.

süber, -eris n. : liège. M. L. 8357, *süber* et **söber*.

Dérivés : *süberiēs*, -ei f. (Lucil.); *sübererus*, -inus, M. L. 8358.

On rapproche gr. σῦφαρ ᾗ γῆρας, τὸ ὑπέρτατον οἱ δὲ τὸ τοῦ φρεως; καὶ τὸ ἐρρωτιστικὸν οὖνον, καὶ τὸ ἐπὶ τοῦ γέλακτος τροφώδες, en somme une peau ridée, une pellicule inégale. Le rapprochement n'est possible que si le grec et le latin ont emprunté quelque mot; car le grec ne s'expliquerait pas avec un mot indo-européen commun.

***subidus**, -a, -um : adjectif de forme et de sens incertains, cité par Aulu-Gelle 19, 9, 11 d'après un vieux poète, Valerius Aedituus.

Composé (?) : *insubidus* « sot », aussi dans Aulu-Gelle, *ibid.*, et 18, 8, 1; 6 (7), 1, 2.

Mots rares, sans étymologie, que l'on corrige en *stupidus*, *insipidus*, etc. Sans rapport visible avec *subāre*.

subigō, -igītō : v. agō.

subinde adv. : 1° immédiatement après; 2° par extension s'est dit d'actes qui se répètent fréquemment, coup sur coup; de là le sens de « souvent », e. g. Suét., Calig. 30, 3 : *tragicum illud subinde iactabat* : *Oderint dum metuant*. Composé de *sub* + *inde* non attesté avant l'époque impériale et qui semble avoir d'abord appartenu à la langue familière (Hor., Sat., Epist.; Colum.); mot de la prose. Roman (français, provençal, catalan). M. L. 8363; B. W. s. u. Dans la basse latinité apparaissent *subindius* (d'après *frequentius*), CGL V 484, 25, et même *suventium* (Compos. Luc.).

***subis**, -is f. : oiseau inconnu qui passait pour briser les œufs de l'aigle (Nigid. ap. Plin. 10, 37). Texte incertain.

subitus : v. *subeō*, s. u. *eō*.

sublestus, -a, -um : -a *antiqui dicebant infirma et tenuia*. Plautus in *Persa* (347) : « *Ad pauperatē si immigrat infamiae, in Genua paupertas fit, fides sublestior* », i. e. *infirmior*. *Idem in Nerularia* (98) « *uinum* » aut « *sublestissimum* », *quia infirmos faciat uel corpore uel animo*, F. 478, 3. Semble uniquement du vocabulaire plautinien. Étymologie incertaine.

sublica, -ae f. : pieu, pilotis. Mot technique (Naev., Cés.).

De là : *sublicēs* défini : καταπηγες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τὴν γέφυραν ὑποκατάζοντες, CGL II 185, 22, qu'on lit dans Sall., H., fragm. 4, 77; *sublicius* (*pōns*) « bâti sur pilotis », nom d'un pont dont la fondation était attribuée à Ancus Martius. — Les traces de *sublica* en roman sont douteuses, M. L. 8375.

Sans étymologie sûre. Souvent rapproché du groupe de *liquor*, etc., mais ceci n'explique pas *sublica*.

sublimis, -e (doublet archaïque *sublimus*; cf. *sterilis*, -us, *prōclius*, -uus, etc.) : qui va en s'élevant, qui se tient en l'air (*rapere alqm sublimem*); d'où « élevé, sublime » (sens physique et moral : *sublimia carmina*); *sublime* ou *sublimia*, -ium (*sublima*, Lucr. I 340) « les hauteurs de l'air, le ciel ». Ancien (Enn., Plt.), classique; mais tend à sortir de l'usage et à devenir un mot « noble ». Sur l'existence supposée de *sublimen*, v., entre autres, Heraeus, Phil. 55, 197 sqq.; Lindsay, *Bursians Jahresber.*, 1906, p. 228; Haffter, Gl., 23, 251 sqq.

Dérivés : *sublimiās* (époque impériale); *sublimō*, -ās (archaïque); Ennius, Caton, repris par les archaïsants de l'époque impériale; *sublimiter* (Cat.); *sublimitus* (Front.).

L'étymologie de Festus, P. F. 401, 5, *sublimem... a limine superiore, quia supra nos est*, paraît être un calembour. Sans doute de *sub* + *limis* (*limus*) « qui monte en ligne oblique, qui s'élève en pente » : *sublime cacumen, sublime tectum*, etc.; Vg., G. 144 : *apparet liquido sublimis in aere Nisus*. Autre étymologie de H. Jacobsohn, dans Glotta, 16, 48 sqq., qui l'explique par *is, sub quo limen est*. Cf. encore Language, 16, 93.

subō, -ās, -āre : être en chaleur (en parlant des fe-

melles, spécialement de la truie, par opposition à *suriō*). Semble avoir été mis en rapport, peut-être par étymologie populaire, avec *sub*; cf. *subsiderē* dans Lucr. 4, 1198, *subīre*, *submittere*, et Hor., Epod. 12, 11, *iamque subando tenta cubilia tectaque rumpit*. Mot technique ou vulgaire. M. L. 8349.

Sans étymologie sûre.

subolēs : v. *alō*.

subrigō : v. *regō*.

subrūmō : v. *rūma*, *rūmis*.

subscūs : v. *cūdō*.

***substillēs** : *dicebantur quaedam lamellae sacrificiis necessariae*, P. F. 399, 1. Sans autre exemple. Cf. *ipsillēs*. Inexpliqués l'un et l'autre.

***subtel** : τὸ κοῖλον τοῦ ποδοῦ, ap. Prisc., GLK II 147, 9. Cf. **subtiēlare* « soulier », M. L. 8397, et *subtiālārēs*, sous *iālus*.

subtēmen : v. *tezdō*.

subter : v. *sub*.

subtilis, -e : fin, mince : *subtile filum*, Lucr. 4, 88; *indui te subtilibus*, Vulg. Ezech. 16, 10. Par suite « tenu, subtil (sens physique et moral), délié ». Classique, usuel.

Dérivés et composés : *subtiliter*; *subtilitās* f.; *subtililoquus*, -loquētia (Tert.); *persubtilis*.

Sans doute terme de tisserand; de **sub tēla* « qui passe sous la chaîne », cf. *subtēmen*, qui désigne les fils les plus fins de la trame; v. Rich, s. u. *tēla*. M. L. 8399 et 8398, *subtiliāre* (attesté dans les gloses : *attenuat, sup-tiliat*, CGL V 437, 34); B. W. *subtil*.

subtus : v. *sub*.

subuas : v. *uas*, *uadis*.

subūcula : v. *exuō*.

subūcula, -ae f. : -m *Aelius Stilo et Cloatius isdem fere uerbis demonstrant uocari quod dis detur ex alica et oleo et melle; nam de tunicae genere notum est omnibus*, F. 402, 25. La glose de Festus confond deux mots différents. Sur *subūcula* (cf. *ex-*, *ind-ūō*) « vêtement de dessous », v. M. L. 8361, **subūcula*. Pour le sens de « gâteau », cf. peut-être gr. σουβίλλος (Chrysipp. Tyan. ap. Athen. 14, 647).

subula, -ae f. : alène; par analogie « petit épieu », d'où *subulō*, -ōnis m. : « daguet ». Attesté seulement depuis Sénèque; mais sans doute ancien. M. L. 8403, 8404. De **su-āhl-ā*, v. *suō*. Pour la formation, cf. *fibula* et *palpebrae*, *palpetrae*, *pābulum*; *subella*, M. L. 8356. Composés : *insubulum* (avec *ū*) « ensouple » (Isid.), M. L. 4474; *insubulō*, -ās.

subuleus : v. *sūs*.

subulō, -ōnis m. : joueur de flûte. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 7, 35 et F. 402, 2. Déjà dans Ennius. Cf. *sibulus*.

succēnsēō : v. *cēnsēō*.

succidāneus : v. *succidō* sous *caedō*.

***succrotilla** : *tenuis dicebat(ur) et alta uoz*). *Tiutinius*

in (171) ... <feminina> *fabulare succro<xilla uocula>*. *Apulianus in Epistola* (126) ... *succro<xilla uoce serio>*; P. 1. Cf. *crotalum* « castagnette » (de κρόταλον)?

sūcerda, **sūcīdia** : v. *sūs*.

sūcidus : v. *sūcus*.

sūcinum (*succ-*), -ī n. : ambre. Attesté à partir de Pline. Adj. *sūcineus* et *sūcinus*; *succinācium* ult. (Isid.). Sans doute emprunté; cf. lit. *sākas* « résine ». Influencé par *sūcus*?

sucula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.); pressoir en rapport avec *sūs* par les anciens; cf. Fest. 390, *su<xula machinae<genus>... foratae... ut uber scrofae*. † Sans étymologie sûre.

Suculae, -ārum f. pl. : nom des Hyades, rapproché par l'étymologie populaire de gr. ὕς au 6^e s.; cf. Cic., N. D. 2, 11; Pline 18, 247. Cf. la substitution de *Vergiliae* à l'ancien *Vergiliae*, Havet, *Mélanges* § 264.

sūcus (*succus*, tardif), -ī m. : suc, jus (= χυλός, μός et ὀρός). Par dérivation : suc en tant que symbole de la force intime, « vigueur » (souvent joint à *sanguis*). Ancien, usuel, classique. M. L. 8419. Celtique ? britt. *sūg*.

Dérivés : *sūcidus* : plein de sève, gras, épithète s'emploie surtout de la laine, cf. Varr., R. R. 2, 6 : *tonsurae tempus... cum sudare inceperunt oues quo sudore recens lana tonsa sucida appellata est*; quantité longue de l'*ū* est attestée par un septième trochaïque de Plt., Mi. 787, *lautam an an quae dum sil lauta? sic consicidam* (lire peut-être *siccus sucidam*, ce qui, du reste, ne change rien à la quantité), M. L. 8414, *sūcidus* et *lana sucida*; *exsūcus* (Tert.); *exsūc(c)ō* (Cael. Aur.), M. L. 3073, 6407; **sūcus*?, 3075.

sūcōsus, M. L. 8414 a; *sūcōsītās* (époque impériale) *sūcūlenus* (id.; Apul.), M. L. 8418 a; *sūcidō*, (Plin. Val. 2, 9); *succō*, -ōnis, dans Cic., Att. 7, 18 est une conjecture de Bosius; les manuscrits ont *cones*. Nombres formes à -cc- dans les manuscrits. Cf. *muccus*.

On pense au synonyme slave *sokū*; mais on ne voit pas comment établir un rapport. Cf. *sūgō*? †

sudis, -is (et *sudēs*) f. : 1^o pieu, épieu (à partir de César); 2^o nom d'un poisson correspondant au gr. οὐραῖα « argentine » ou « spet, brochet de mer », d'ap. Pline 32, 154.

Dérivé (?) : *sūdūculum* (*ū* dans Plt.) : *genus gelli dictum quod uapulantes sudantes facit*, P. F. 4 13. Mot de Plaute, P. F. 419 (sén. iamb.), *scortor liberator, sudūculum flagri*. Le rattachement à *sūd* n'est sans doute qu'une étymologie populaire. Sans étymologie sûre.

sūdō, -ās, -āul, -ātum, -āre : 1^o suer; par suite « exsuder ou transsuder, distiller »; 2^o suer comme symbole de « se donner de la peine, se fatiguer, s'évertuer ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8421.

Formes nominales, dérivés et composés : *sūdō* sueur; quelquefois synonyme poétique de *liquor*; tigue, effort. S'emploie quelquefois au pluriel, com

etc.); cf. gr. σύβολον. *Refrāgor* a été formé secondairement d'après *reclāmō*, opposé à *conclāmō*, etc. *Refrāc-tiārius*, -*riolus* « chicaneur » (Sén., Cic.) montrent que la parenté de *refrāgor* et de *refringō* était sentie par les Latins.

‡*subgrunda* (*subg-*), -*ae* : v. *grunda*.

sūgillō (*sugg-*), -*ās*, -*āul*, -*ātum*, -*āre*, meurtrir, couvrir de bleus (cf. la glosse *sūgillet* [-*lat*] : πλῆσσαι ὄστε ὑπὸ πια ποιεῖ); d'où *sūgillāta*, -*ōrum* : bleus, meurtris-sures, cf. Plin. 20, 55, *allium suggillata aut liuentia ad colorem reducit*; par suite « noircir, flétrir, insulter à ».

Dérivés : *sūgillatiō*; *sūgillatiuncula*; *sūgillātus*, -*ūs* m. (Tert.).

Sūgillō ne semble pas attesté avant Varron, cité par Nonius 171, 10, qui ne parait pas avoir compris le sens du verbe, si l'on en juge par sa glose : *suggillare, obcludere*. Varro *Lege Maenia* (238) : « *contra lex Maenia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos* ». Le verbe, de couleur populaire avec ses géminées, est peut-être apparenté à *sūgō* (cf. *scribō* et *cōscribillo*, *stringō* et *obstringillo*, *sorbeō* et *sorbilo*); le sens premier serait « faire un suçon ». Le sens de « faire prononcer, suggérer » qu'on trouve dans Prudence, Pe. 10, 999, est dû à un faux rapprochement avec *suggereō*, imaginé par les grammairiens de basse époque; cf. Consentius, GLK V 376, 25. Non roman.

sūgō, -*is*, -*xī*, -*ctum*, -*ere* : sucer. Depuis Varron, mais *sūmen* est dans Plt. M. L. 8438.

Dérivés et composés : *sūctus*, -*ūs* m.; *sanguisūga* : sanguise (v. *sanguis*), M. L. 7575; *exsūgō* (archaïque) : épouser en suçant; *exsūctus*, M. L. 3074; *sūmen* (de **seug-s-men*) n. : bout de sein, tétine; en cuisine « tétine de truie »; par dérivation « mamelle qui engraisse », cf. Varr., R. R. 1, 7, 10, (*Caesar Vopiscus*) *campos roseae Italiae dixit esse sumen*. M. L. 8447. De la *sūminātus*; -*ita* (*sūs*) : truie. V. aussi *sūctus* et *sūgillō*. Les formes romanes attestent aussi *sūctiāre* (fr. *sucer*, B. W. s. u., etc.) et **sūculāre*, M. L. 8415, 8417.

Verbe propre à l'indo-européen occidental; cf. irl. *sūgimlet* le germanique; v. angl. *sūcan*; **sūk-* dans v. isl. *sūga*, v. h. a. *sūgan*, etc., de même sens. La gutturale du lette *sūkt* « sucer » (en parlant de la sangsue) ne concorde pas avec celle de sl. *sūs*, *sūsati* « sucer ». Mot populaire, comportant des variations; cf. *sūctus*?

sūi, *sībī*, *sē* : pronom réfléchi de la 3^e personne singulier et pluriel (« de soi, à soi », etc. A l'époque archaïque, on trouve une forme d'accusatif-ablatif *sēd*. Le datif a la même désinence que le pronominal de 2^e personne *tibi*; le génitif *sūi*, comme *tui*, est emprunté à l'adjectif possessif :

sūus, -*a*, -*um* : « son » et « leur » (avec, à l'époque archaïque, une ou deux formes du type *seis*, par exemple Enn., A. 149, *postquam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit*). Dérivés tardifs : *sūifecō*, -*ās* (= ὀκεισόμεαι) « s'approprier »; -*ficātiō* (Rustic.); *sūipassus* = ἰδοπαθής « réfléchi, réciproque » (Gramm.).

Sūi, *sūus* ne s'emploient généralement dans une phrase que pour renvoyer au sujet de cette phrase et, dans une complétive, pour renvoyer au sujet de la prin-

cipale. En autre cas, le latin recourait au génitif de soi ou d'un démonstratif. Mais *sūus* a tendu de bonne heure à s'étendre au delà de ces limites; et en roman *sūus* est devenu presque partout l'adjectif possessif de la 3^e personne du singulier, correspondant à *meus*, *tuus*. Par contre, au pluriel, *sūus* avec valeur de réfléchi a été remplacé par le génitif de *ille*, *illōrum*; v. Stolz-Loumann-Hofmann, *Lat. Gr.* 5, p. 470. M. L. 7761, *sē* (pan-roman), et 8493 a, *sūus*.

Le réfléchi indo-européen a les formes des pronoms personnels et *sē* se comporte comme *tē*. Pour le sens c'est un mot de valeur générale, indiquant ce qui existe de manière autonome, qui a une existence propre. *sē* pouvait s'appliquer à la 1^{re} ou à la 2^e personne, comme à la 3^e; cet état ancien est bien conservé notamment en slave. En latin, *sē* ne s'applique qu'à la 3^e personne, mais du pluriel comme du singulier. En vertu de ce sens général, **sw-* se prêtait à indiquer soit un membre d'un groupe social, v. *sodālis*, *soror*, *suēsco*, soit l'isolément, v. *sēd*. L'accusatif et ablatif est v. lat. *sēd*, où *sēd* est à osq. *siom* « sō » ce que *ted*, *tē* est à osq. *tium* « sibi » est à rapprocher de osq. *sif* (« sibi ») (cf. v. pruss. *sebbei*). La forme **sē* sur laquelle repose **sēd* est à rapprocher de got. *si-k* et de v. sl. *se*, lit. *si*, v. pruss. *siem-zin*, tandis que le grec a été de *(F)k̄ et le lituanien *saōš*. Pour l'alternance **sw-*/**s-*, cf. le nom de nombre *sex*. — L'adjectif possessif dérivé *sūus* a, sous forme vocale, le *w* radical; cf. osq. *suveis* (« sui », *suva* m. « suam », omb. *sueso* « suō? ») (locatif; sens contesté) gr. (F)ός, skr. *svdh*, gāth. *x'a-*, v. perse (*huva-*), lit. *sāvas*, v. pruss. *swais*, v. sl. *sovj*, et aussi got. *swes*.

V. Benveniste, BSL, 50 (1954), p. 36.

sulcus, -*I* m. : sillon, -i appellatur qua aratrum ductur, uel stationis faciendae causa, uel urbis condendae uel fossura rectis lateribus ubi arbores serantur; fulmen quoque, qua eius uestigium, similiter appellatur. Quod uocabulum quidam ex Graeco factum, quia illi dicunt ὄλκον. P. F. 392, 17. Ancien, classique, usuel. M. L. 8442.

Dérivés et composés : *sulcō*, -*ās* (ni dans Cicéron ni dans César; appartient surtout à la poésie impériale qui l'emploie au figuré) : sillonneur; *sulcāmen* n. (Apul.) *sulcator*, -*ōrius* (époque impériale); *sulcātīlis*; *sulcō* (tardif), M. L. 4475 a. Composés en -*sulcus* (-*sulcis*) : *bi-*, *tri-sulcus*; *dissulcus porcus dicitur, cum in ceruice saetas diuidit*, P. F. 63, 29; *bisulci* linguarum Plt., Poe. 1034.

Le rapprochement avec gr. ὄλκω « je tire », alb. *helk* « je tire » est évident; du reste, le vieil anglais a *sulc* « charrie ». Pour la forme, *sulcus* répond à gr. ὄλκω « traction, bride ». Si l'on admet une alternance **swelk-*/**welk-*, **selk-*, on rapprochera lit. *celkū*, v. sl. *olok* « je tire ».

**sulcus*, -*a*, -*um* : adjectif usité seulement dans *ficus sulca* (Col. 5, 10, 11), sorte de figuier inconnu.

sullatariō, -*is*, -*ire* : verbe forgé plaisamment par Cic., Att. 9, 10, 6, qui le joint à *proscripturiō*. Dérivé de *Sulla*, « avoir envie de faire son Sulla ».

sulpur (*sulphur*, *sulfur*), -*uris* n. : soufre. S'emploie aussi au pluriel : *sulpura uiua* (Vg.). Attesté depuis Ca-

son; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est *sulpur*, par un *p* (manuscrits en capitale de Virgile); les manuscrits de Sénèque ont généralement la forme *sulphur*, ceux de Pline *sulpur* et *sulphur*, v. index de lan; la graphie, tardive avec *f*, indique la disparition de l'aspiration. Les formes romanes remontent à *sulpur* et *sulfur*; cf. M. L. 8443; B. W. s. u.

Dérivés : *sulpureus* (déjà dans Ennius, A. 260); *sulphurō* (*sulpho-*), -ās (Mûl. Chir. 673); *sūlp(h)urātus*; *sūlp(h)urōsus*, -rāns, -rāria, -ae f. « soufrière », -rātio, tous d'époque impériale.

Mot sans doute suditalique, comme *meftius*, et sans étymologie connue; le germanique **sweblas*, all. *Schwefel*, n'a sans doute rien de commun avec *sulpur*.

L'alternance *-p/-ph-* rappelle celle qu'on a dans *functus*, *σπόγγη*, *σπόγγος*, et suggère l'hypothèse d'un emprunt à une langue où l'explosive était aspirée (étrusque?, langue méditerranéenne?).

sultis : v. *sīs* et *uolō*.

sum, *sam*, *sōs* : v. **so-*.

sum (le *esum* de Varr., L. L. 9, 100, est sans exemple et paraît créé de toutes pièces), *es(s)*, *fuī* (ancien *fūi*, Enn.), *esse* : être. Verbe d'existence et copule à la fois, comme en grec *εἶμι*. Le parfait est emprunté à une autre racine; de même l'ancien subjonctif présent *fuam* (remplacé à l'époque classique par l'ancien optatif *siem*, le subjonctif imparfait *forem*, doublet de *essem*, les formes d'infinifit et de particpe futur *fore*, *futūrus*; le particpe, sans doute récent, -*sēns* n'est attesté que dans quelques composés (*absēns*, *praesēns*, *cōnsētēns*, ce dernier dans une expression rituelle); sur **ēns*, v. ce mot. Un particpe ancien à vocalisme en *o* est peut-être dans *sōns*; v. ce mot. Pas de supin, pas de substantifs dérivés anciens; v. *essentia*. Comme son correspondant grec, *sum* s'emploie dans divers idiotismes, notamment dans des locutions impersonnelles : *est cum*, *est ut*, *est* suivi de l'infinifit; cf. *ἔστιν ἕτε, ὅπως, ὧς*. Avec le locatif ou avec *in* et l'ablatif, il marque la résidence, le séjour : *Romae esse*, etc., et par suite un état qui dure (*esse in togā*, etc.); ou avec *in* et l'accusatif marquant le terme d'un mouvement : *in mentem esse* (où *esse* ne diffère guère de *venire*); de là, dans la langue populaire, *in jūnus fuī* « j'ai été à un enterrement » (Pétr.). Il s'emploie aussi pour opposer la réalité à l'apparence (cf. *εἶναι* et *δοκεῖν*); avec différents cas pour marquer un rapport d'origine, d'appartenance, de destination (*esse aūt alicui*, etc.). La locution *id est* correspond, enfin, à gr. *τούτ' ἔστι* et sert à introduire une explication. L'imperatif *estō* s'emploie comme affirmation concessive : « soit ». Enfin, *esse*, chez les auteurs chrétiens, sert à traduire *τοῦ εἶναι* « l'être ». Usité de tout temps. Conservé plus ou moins déformé dans les langues romanes, qui à *esse* ont substitué un infinifit *essere*, M. L. 2917, et ont aussi recouru à certaines formes de *stāre* (q. u.).

A *sum* correspond un inchoatif *escō*, -*is*, qui n'est plus attesté que dans les textes archaïques aux 3^e personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent *escit*, *escunt*, avec le sens de *erit*, *erunt*; cf. *escit* dans la loi des XII Tables. Il figure aussi dans les composés : *obescit* (*obescet*, cod.) : *oberit* *uel* *aderit*, P. F. 207, 4

(sans exemple); *superescit...* *supererit*, F. 394, 6 (exemples d'Enn., A. 494; Acc., Chrys. 266).

Composés : *absum*, -*es*, *āfui* (plus correct que *abfui*), *ἀπέμυ*; être éloigné de (s'emploie au sens local et temporel). Impersonnel : *tantum abest ut*. De *absēns* : *absentia* (= *ἀνωσία*), rare et non attesté avant Cicéron, qui est à l'origine du fr. *sans*, it. *senza*, M. L. 43, B. W. *sans*, et passé en celtique : gall. *awssen*; *absentius* (Pétr.); *absentō*, -*ās* (bas latin), M. L. 42; a. *absunt* (as-) : être auprès, assister, d'où : assister en justice (*dē aduocātis*), prêter assistance; **cōnsunt*, usité seulement au particpe *cōnsēns* dans *dī cōnsētēs* (v. ce mot); quelques traces aussi de *confuit*, -*fore*, -*futūrus* (v. ce mot); *dēsum*, *dēs*, *dēsse* (et les formes étymologiques *dees*, *deesse*, mais le témoignage de la métrique est en faveur des formes contractes, sauf exceptions rarissimes et tardives : Stace, Cypr. Gall.; cf. Thes. s. u.) : manquer, faire défaut; **ezsum*, attesté par P. F. 72, 10 : *ezesto*, *extra esto*. *Sic enim lictor in quibusdam sacris clamitabat* : *hostis, uinctus, mulier, uirgo ezesto*; *scilicet interesse prohibebatur*, sans autre exemple; *insunt* : être dans; *intersunt* : v. ce mot; *obsum* : être devant, faire obstacle à, être opposé à, nuire à; *possum* : v. ce mot; *praesunt* : 1^o être à la tête de, 2^o être présent, sens seulement conservé dans *praesēns*, *praesentia*; *prōsum*, *prōdes*, *prōfui*, *prōdesse* : être utile (v. *prōde*); *subsum* : être sous ou au fond; *supersunt* : 1^o être en plus; 2^o survivre (cf. *superstō*).

La racine i.-e. **es-* fournissait un présent d'aspect « indéterminé » et un parfait (qui, en grec, s'est confondu avec l'imparfait), mais pas d'aoriste, ce qui a conduit à des supplétives du type de lat. *sum* : *fuam*, *fuī*. Le contraste du vocalisme de *est* : *sunt* se retrouve exactement dans v. sl. *jestū* : *sūtū*, et, avec une différence de timbre pour la désinence, dans osq. *est* : *sent*, *ombr. est* : *sent*, v. isl. *is* : *it*, got. *ist* : *sind*, gr. *ἔστι* : dor. *ἔντι* (ion.-att. *ἐστῖ*); vocalisme indéterminable dans skr. *asti* : *santi*. La 2^e personne du singulier v. lat. *es(s)*, class. *es*, répond à hom. dor. *ἔσσι*, arm. *es*, et non à la forme skr. *asi*, ion.-att. *et*, où *-ss-* est simplifié. Pour **es*, cf., de plus, hitt. *ešmi* « je suis », *ašanzi* « ils sont », etc., sans trace d'alternance vocalique. Le subjonctif v. lat. *siem*, *siēs*, *siet* (formes emphatiques), *sim*, *simus*, etc., repose sur l'ancien optatif du type véd. *s(i)dyd-*, v. h. a. *si*; l'ombrien a, de même, *sir*, *sei* « *sīs* », *si*, *sei* « *sit* », *sins* « *sint* ». Le futur *erō*, *erit* repose sur l'ancien subjonctif, cf. véd. *dsat*, *dsati* « qu'il soit ». L'imparfait *eram* est une forme nouvelle, obtenue au moyen de la caractéristique -*ā*- des imparfaits en -*bam* et des plus-que-parfaits en -*eram*.

Le supplétisme de **es-* par la racine **bhew-*, **bhū-*, d'aspect « déterminé », qui fournissait un aoriste radical : skr. *abdhū* « il a été », gr. *ἔπε* « il a poussé », se trouve partout, sauf en grec et en arménien, où cette racine a gardé le sens concret de « croître, pousser ». De même que le latin a *fuit* et l'osque *fuid* « fuerit », le sanskrit a *abdhū* « il a été », en face de *asti* « il est », le vieux slave by. *bystū*, en face de *jestū*, le lituanien *būvo* (avec -*ā*- pour caractériser le prétérit, comme dans lat. *erat*); l'irlandais a *ba* au prétérit en face de *is* du présent. — Ce n'est pas seulement pour le « perfectum » ou pour le prétérit que la racine **bhew-* apporte son concours; en vieil irlandais, *biid* signifie « il existe » en

face de la copule *is*; le germanique occidental a une flexion telle que v. h. a. *bim*, *biu* « je suis », *bist* « tu es », *birum* « nous sommes », *birut* « vous êtes », en face de *ist*, *sind*. En italo-celtique, le subjonctif en *-ā* est tiré de la racine **bheuo-* : le vieil irlandais a *ba* en face de v. lat. *fuam*; sur le **bhū-* tiré de **bhuwā* a été bâti l'imparfait du subjonctif italique : osq. *fusid*, lat. *foret*; le futur osco-ombrien est de la forme *fust* « erit ». L'imparfaitif *estō(d)* répond à osq. est u d, cf. gr. *ἔστω*, tandis que l'ombrien a fut u.

Par une innovation singulière, la 1^{re} personne du singulier a pris en italique la forme osq. *sūm*, lat. *sum*, sous l'influence de la 1^{re} personne du pluriel, lat. *sumus*, elle-même bâtie sur *sunt*; d'une manière générale, le latin n'a gardé des formes athématiques que celles qui correspondent à des formes thématiques à vocalisme *e*, soit *edō*, *edimus*, *edunt*, en face de *ēs*, *est*, *estis*. En face de *edō*, *edō*, la 1^{re} personne du singulier *sum* est un compromis entre le type ancien de **esmi* et les formes nouvelles.

L'absence de formations nominales répond à l'usage indo-européen.

Le type en **-ske/o-* de *escit* rappelle gr. *ἔσχω* et pali *acchati* « rester »; la valeur de futur fait penser, en particulier, à un subjonctif arménien *icem* « que je sois », avec vocalisme à degré zéro et *i-* prothétique.

sūmen, **-inis** n. : v. *sūgō*.

summus, **-a**, **-um** : le plus haut, très haut. Sert de superlatif à *super*, avec *supremus*, pour lequel il est quelquefois employé, e. g. *summa diēs*, Vg., Ae. 2, 324 (cf. gr. ὑπαρκός); *prima* et *summa*, Quint. 6, 4, 22. Ancien, usuel. M. L. 8454. Celtique : irl. *suimm*. Subst. *summun* n. : la partie la plus haute, le sommet, extrémité; *summa* : v. ce mot. Adverbes : *summun* « au plus »; *summē* « au plus haut degré »; *summōtenus* (Ps.-Ap.).

Dérivés : *summitās* (époque impériale) : sommet; *summas*, *-ātis* adj. : du plus haut rang (archaïque et postclassique), d'où *summatūs*, *-ūs* « principātūs » (Lucr. 5, 1142); *summo*, *-ās* : porter à son apogée (tardif). — *Summārium*, *summatūs*, *summatim* se rattachent plutôt à *summa*.

Cf. aussi **sūmmiō*, **sūmmiāre*, M. L. 8452, 8453.

V. sub.

summa, **-ae** f. : substantif tiré du féminin de *summus* : 1^o proprement « la chose la plus haute, la surface ». Usité presque uniquement au sens figuré soit « somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble » de *summa (linea)*, par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut (d'où *κεφάλαιον*); v. Max C. P. Schmidt, *Kulturhist. Beitr. z. Kennt. d. gr. u. röm. Altert.*, I. H. : *Z. Entstehung u. Terminol. d. element. Math.*, Leipzig, 1906, p. 107 sqq.; en particulier, « somme d'argent », s. *pecunia* (d'où *summula* « petite somme »); 2^o partie la plus importante, point capital ou essentiel, e. g. Cic., Inu. 1, 20, 28, *cuius rei satis erit summam dixisse*. Locutions adverbiales : *ad*, in *summam* « à la fin, bref, en somme » (Sén., Pét., Plin.). Celtique : irl. *suim*.

Dérivés et composés : *summārium* (neutre d'un adjectif inusité); *oratio*, *quae nunc vulgo breuiarium di-*

citur, olim, cum Latine loqueremur, *summārium ut batur*, Sén., Ep. 39, 1; *summatim* « sommairement *summalis*, *-liter* (Tert.).

consummō, *-ās* : faire le total de; d'où « mener sa fin, achever » (= συντελέω). Se rapproche ainsi, *cōnsūmō*, avec lequel il tend à se confondre à la époque, notamment dans la langue de l'Église, e. Ital. Num. 32, 13, *consummata est natio*, là où Vulgate a *conseruetur* (= ἐξαναλώθη); cf. M. 2178. Dérivés : *cōnsummāre*, *-itō*, *-tor*, *-triz*.

Summānus, **-I** : épithète de Jupiter, qu'on explicait par *sub* + *mānus* (v. *mānis*) « (dieu) de la lumière matinale », cf. Cic., N. D. 1, 10, 16, et la note de Pean soit plutôt comme un dérivé de *summus*, cf. les *summania templa* de Lucr. 5, 521, et Frazer, *Fasti* Ov., 5, 731, n. Toutefois peut être d'origine étrusque déjà indiquée par Plin., HN, 2, 138; cf. Boemer, Comment. des Fastes, I. 6, 731, comme pour *Sāturnus*, *Mācurius*, *Carmēntis*, etc., et les étymologies latinisantes seraient secondaires.

Dérivé : *summanālia* : *liba farinacea in modum rofi*, P. F. 275, 7, gâteaux ronds offerts à *Summānus* en tant que dieu solaire.

sūmō, **-is**, **sūmpsi**, **sūmptum**, **-ere** (Festus signale des formes de parfait *suremī* : *sumpsit*, *surempsit* : *sustulit* P. F. 383, 15, qui se concilient difficilement avec *sūmī* si ce dernier est issu de **su(b)s(e)mō*); cf. A. Götz, I. 46, 127, § 107, Anm. 1; aussi vaut-il mieux partir de M. Niedermann, Philol. Woch., 1922, col. 296, **mus(-)emō* avec *sus-* tiré du synonyme *suscipiō*, comi *Amiērnus*, avec *am-* au lieu de *amb-*, a été fait **amfractus*, *amtermini*; pour la syncope, cf. *pōnō* de **sinā* : prendre (sur soi), se charger de; la composition du verbe explique que le sens soit voisin de *suscipiō* d'où « se charger de, entreprendre, assumer »; « prendre par choix ou par adoption »; s. *mūtuum* « emprunté ». Sens particulier « dépenser ». Ancien, classique, usuel. Rares représentants dans les langues romanes. M. 8448.

Omb. *sumtu* « sūmitō ». Emprunté?

Dérivés et composés : *sumptus*, *-ūs* (-ī) : charge d'où « dépense, coût » et « prise (d'un médicament) »; technique *sumpta (pars)* : pincée; *sumptuarius*, *sumptuosus* et, dans Sidoine, *sumptuositas*; *sumptiō* (Plt.); *sumptiō* : prise (rare; sens propre dans Cic. et Varr.; sert à Cic. pour traduire λήμμα « mineur de syllogisme »); *sumptiō*, *-ās* (Plin.); *sumptuō*, « fournir d'argent (pour le voyage) ».

Sūmō senti comme un verbe simple a fourni à tout des composés : *absūmō* : consumer, épuiser, détruire. Se dit souvent du temps, a. *diem*; *absūmō* *-inis* f.; formation plaisante de Plaute en jeu de mot avec *sūmen* : *quanta sumini absumedo*, Cap. 904; *sumptiō* (Dig.); *adsūmō* (*ass-*) : prendre en ajoutant s'adjointre, ajouter; cf. Cic., de Or. 2, 39, 163, *omni quod sumatur in oratione... aut ex sua sumi ut atque tura aut adsumi foris*; Varr., L. L. 8, 69, *extrinsecus adsumi*; à basse époque, joint à un infinitif, « accepter, assumer ». Fréquent dans la langue de l'Église, *assūmō* traduit ἐναλαβεῖν; cf. Hil., in psalm. 68, *dum alienum a natura sua corpus assumit*.

Dérivés : *assumptiō* : 1° fait de s'adjoindre, emprunt ; 2° en dialectique, « mineure d'un raisonnement », traduisant *πρόσληψις*; cf. Cic., *Diu.* 2, 108 : *demus tibi istas duas sumptiones, ea, quae λήμματα appellant dialectici*; ... *adsumptio tamen quam πρόσληψιν idem uocant, non dabitur*; 3° assumption (langue de l'Église); *adsumptiō*, terme de rhétorique, se dit d'une démonstration empruntée à des éléments extérieurs à la cause; *assumptor*, *-trix* (bas latin) : qui s'attribue; *assumptus*, *-ūs* (Boèce).

cōsumō (ancien, classique, usuel) : prendre ou employer entièrement, cf. Fest. 296, 22, *prodiguae hostiae uocantur, ut ait Veranius, quae consumuntur*; de là « consumer, dévorer » (= *combūre*); *cōsumptiō*, rares; *incōsumptus* (Ov., d'après *ἔλωτος*); *dēsūmō* (époque impériale) : prendre pour soi, choisir; *insūmō* : employer, dépenser (classique); *insūmere sumptum*, (Cic.); prendre; à basse époque, synonyme de *cōsumō* « épuiser »; *insumptiō* (bas latin); *praesūmō* (surtout d'époque impériale; non dans Cic.) : prendre d'avance (propre et figuré), par suite « prélever, anticiper, présumer »; *praesumptiō* : anticipation (= *πρόληψις*, cf. Quint. 9, 2, 16), présomption (dans tous les sens qu'a le mot français), d'où les dérivés tardifs *praesumptor*, *-ōrius*, *-iōsus* (*-tuōsus*), *-siuē*; *resūmō* : reprendre (déjà dans Enn., repris à l'époque impériale; non dans Cic.), recouvrer; *resumptiō*, *-iūsus*, *-iōrius* (Cael. Aur.).

suō, *-is*, *-I*, *sūtum*, *suere* : coudre; de là *sūta* n. pl. dans *aēna*, *ferrea sūta*. Ancien (Tér.), classique, mais assez rare.

Dérivés et composés : *sūtor* : coureur, spécialisé dans le sens de « celui qui coud les chaussures, cordonnier », M. L. 8493, et, avec suffixe *-ārī*, germanique; v. isl. *sūtari* « Schuster », etc., sans suffixe dans v. angl. *suere*; fém. *sūtrix*; *sūtiō*, *-ōnis* f. (St Jér.); *sūōrius* et *sūōricius*; *sūtrinus*; *sūtrina* f. : échoppe de savetier; *sūtrinum*; *sūtēla* f. : mot de Plaute employé au figuré : *lae dolosae astutiae a similitudine suentium dictae*, P. F. 407, 11; *sūtilis* (époque impériale); *sūtura* f. (id.); *sūtriballus* : savetier (Schol. Iuven. 3, 150); cf. aussi *sūbūla*. Varron a aussi *pellesuina* : boutique de pelletier, L. L. 8, 55, qui a passé dans les gloses.

Composés : *adsuō*, d'où *assumentum*; *circumsūtus*; *cōsuō*, qui a tendu à remplacer le simple *suō* et qui est panroman, M. L. 2174; B. W. sous *coudre*; **cōsūtīra*, M. L. 2179, et **accōnsūtūrāre* « accouter »; **cōsūtōr*, M. L. 2178 a; *dēsūō* (archaïque); *insuō*; *insubulum* « ensouple », M. L. 4474; *obsuō*; *persuō*; *praesuō* : coudre par devant, recouvrir en cousant; *resuō*, M. L. 7253; *sūbūsus*; *trānsuō*.

Pour « coudre », l'indo-européen avait une racine **syū*, avec doublet **sū* (la forme à vocalisme plein ne semble pas attestée) : skr. *syūdhā* « cousu » (avec un présent *siyati* « il coud » qu'on n'essaiera pas d'expliquer ici); v. sl. *šije*, *šii* et got. *siujan* « coudre », lit. *siuopū*, *siuti*; et, d'autre part, skr. *sūtram* « fil ». Dans le lat. *suō*, il n'y a pas trace de *-y-*, et l'on ne peut déterminer si la forme est du type de v. sl. *šije* ou de lit. *siuopū*, l'un et l'autre remplaçant un ancien présent

athématique. Il suffit de rappeler, de plus, gr. *κατῶα*. — Pour la forme, cf. le cas de lat. *spuō*.

Sūbūla (v. ce mot) est à rapprocher de v. sl. *šilo* (tch. *šidlo*) « alène »; v. h. a. *siula* à le même sens; le latin et le germanique ont le genre féminin en partie parce qu'il s'agit d'un objet qui est un agent, qui est mobile, en partie parce qu'il comporte essentiellement un trou à passer le fil.

suouetaurilia, *-ium* n. pl. : sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet *solitaurilia* de même sens, que le glossateur explique *quod omnes eae solidi integritate sint corporis*, rattachant le premier élément du composé à *sollus*, « quia sollum Osce totum et solidum significat ». Mais on attendrait en ce cas **solitaurilia* et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau », ce qui n'a pas de sens. *Solitaurilia* semble fait sur *suouetaurilia* et, si le mot a réellement existé, a dû signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I, 5, 67, les textes ne connaissent que *suouetaurilia* (lire **suoui*?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux. †

supellex (*supp.*), *-lectilis* f. : mobilier, ustensiles de ménage. Terme de sens général, que la langue classique emploie seulement au singulier au sens propre ou figuré « instrument, matériel, appareil ». Ancien, classique et usuel.

Dérivé : *sup(p)ellecticārius* : chargé du soin du mobilier (Ulp.).

La flexion provient sans doute de la contamination de **sup(p)ellex*, **sup(p)ellectis*, avec un adjectif **supellectilis*. A basse époque apparaît une flexion normalisée *supellectilis*, *-lis*.

Pas d'étymologie claire; on pense à *super* et à la racine de *lectus*.

super : adverbe, préverbe et préposition, « sur, au-dessus, par-dessus »; s'emploie avec sens local ou temporel (cf. *dē*). Comme préposition, est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif, sans qu'une distinction de sens apparaisse, mais l'ablatif est surtout poétique : *super terrae tumulum noluit quid statui nisi columellam*, Cic., *Leg.* 2, 26, 66; *fronde super uiridi*, Vg., B. 1, 81. Du sens de « par-dessus », *super* a pris le sens de « au delà, par delà, outre; plus de » : *satis superque*; *super LX milia*, *super solitos honores*, *super omnia*; avec ablatif : *et paululum siluae super his*, Hor., S. 2, 6, 3. A l'époque républicaine, la langue familière l'emploie pour *dē* avec le sens de « au sujet de » (et l'ablatif); cet emploi, évité par les puristes (Cicéron n'en a d'exemples que dans sa correspondance), s'est étendu dans la langue impériale, *dē* tendant à se spécialiser dans le sens de « de »; cf. F. 394, 11 : *per se superō significat quidem « supra », ut cum dicimus « super illum cedit »*. *Verum ponitur etiam pro « de », Graeca consuetudine, ut illi dicunt vntep.* Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8456, *super* et *supra*; 200, *adsupra*.

Dérivés et composés : *dēsuper* adv. « d'en haut,

d'au-dessus », M. L. 2607 a ; *insuper* adv. « au-dessus, en outre », et préposition, formes renforcées de *super*, cf. *abante*, *inante*, etc. Il y a aussi trace de *āsuper* et *exsuper*.

superus : qui est au-dessus, opposé à *inferus* ; de là [di] *Superi* « les dieux d'en haut », par opposition à [di] *Inferi* ; *supera* n. pl. « les régions célestes ». L'ablatif féminin *suprā*, *superā* (et archaïque *suprād*, SC Ba., comme *extrād* ; cf. *extrā*, *infra*, etc.) a formé un adverbe et une préposition, construite avec l'accusatif, de même sens que *super* ; il s'emploie, notamment, en parlant du temps, pour renvoyer à quelque chose qui a été dit ou fait « plus haut » ; cf. Cat., Agr. 157, 2, *quae supra scripta* est. Comparatif de *superus* : *superior*, superlatif : *suprēmus* (sur *suprēm-*, v. Havet, *Man.*, § 943) ; d'où *suprema* (scil. *diēs*) f. « la dernière heure du jour » ; *suprema* n. pl. (*sc. officia*) « les derniers devoirs ».

Dénominal de *superus* : *superō*, *-ās*, absolu et transitif, « être au-dessus, surpasser, être de reste ou en surplus, survivre », M. L. 8458 ; *superātio* (rare, époque impériale) ; *superātor*, *-trix* (Ov., époque impériale) ; *superantia* (Cael. Aurel.) ; *superamentum* (Dig.) ; *superābilis* adj. (époque impériale) et *insuperābilis* (cf. ἀνυπεράβητος) ; *exsuperō*, renforcement de *superō*, fait sans doute d'après *excellō*, *ēmineō*, ancien et usuel, qui a les mêmes dérivés que *superō*, dont *exsuperātio*, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit ὑπερβολή, et un composé *inezsuperābilis*.

supernus : qui se trouve par-dessus (cf. *infernus*) ; avec un adverbe *supernē*, toujours avec *ē* final, ainsi que *infernē*, notamment dans Lucrèce 6, 544 et 597 ; Hor., Od. 2, 20, 11 ; cf. *pōnē*, M. L. 8461 ; *supernus*, attesté plus tard que *supernē*, a été bâti sur ce dernier (cf. *sēdulus* d'après *sēdulō*) et a servi de modèle d'abord à *infernus*, puis à *ex-* et *internus*. V. Leo, ALLG 10, 437 ; *supernās*, *-ātis* adj. ; cf. *infernās*.

superbus : qui se trouve au-dessus ; « altier, hautain » ; presque uniquement employé au sens moral, d'où « orgueilleux » : *Tarquinius Superbus*, et aussi « magnifique, superbe » (poétique et époque impériale) ; de là *superbē*, *superbiūter* ; *superbia*, M. L. 8458 a, britt. *syberu* « superbus » ; *superbiō*, *-is* (cf. *ferōciō*, *-is*) ; *superbi-ficus*, *-loquētia* (rares et poétiques). Pour la formation de *superbus*, cf. *probus*. Substantif : *superba*, *-ae* f. : camomille (Ps.-Ap. 23, 11).

Super a servi, en outre, de premier terme à de nombreux composés, la plupart récents et issus d'anciens juxtaposés : *supergredior* ; *superiaciō* ; *supersedeō* ; *superlātio* ; *superlātius*, calques du grec ὑπερβατικός, -θητικός ; irl. *superlāu* ; *superstes*, *-itīs* (v. *stō*) ; *supercilium* (v. *cilium*). A basse époque, il est joint à des adjectifs ou à des verbes, avec la valeur d'un superlatif : *superadmīrō* (Facund.) ; *superadulatus* (Vulg.) ; *supereminēns*, *-glōriōsus*, *-glōrifici* ; *superstantiālis* (traduit à contre-sens de ἐπιτοκοῦς, Jér., Ambr., v. Blaise), etc.

Dans la langue de l'Église, s'ajoute souvent à des verbes composés dont le préverbe a perdu sa valeur : *superabundō*, *superexuberō*, etc. ; *superexcellō*, etc.

Les langues romanes attestent aussi **superānus*, M. L. 8457, et **superculus*, 8460.

V. *sub*.

superstes, *-stitiō* : v. *stō*.

supinus, *-a*, *-um* : renversé en arrière, couché sur le dos (joint et opposé à *pronus*, *obliquus* par Cic., *Div.* 1, 53, 120). S'emploie aussi de choses en mouvement « qui refluent ». Comme l'adjectif s'emploie souvent de quelqu'un de couché, il est arrivé à signifier « mollement étendu ou incliné, étalé », e. g. Vg., G. 2, 276, *sin (meta-bere) tumulis acclive solum collisque supinos* ; il a pris aussi, d'abord en poésie, puis dans la prose impériale, le sens de « paresseux, indolent » (notamment en parlant de l'estomac, dans Cael. Aur.). Dans la langue des grammairiens du Bas-Empire, le n. *supinus* a désigné les formes de substantif verbal en *-um*, *-ū*. L'origine de cette désignation est obscure ; l'image contenue dans *supinus* est sans doute analogue à celle qui est dans *dēclinō* ; v. H. D. Naylor, *The derivation of the gramm. term « supine »*, *Class. Rev.*, 25, p. 206, et Benveniste, *Rev. Phil.*, 1932, p. 136. Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8462.

Dérivés et composés : *supiniūs* (Quint.) ; *supinō*, *-ās* : renverser en arrière ; dans la langue rustique, « retourner de la terre » ; *supinātiō* « rejet des aliments, régurgitation » (Cael. Aur.) ; *Supinālis*, épithète de Jupiter d'après S^t Aug. ; *resupinus*.

**supō*, *-ās* : jeter. Attesté seulement dans la glose de Festus, P. F. 407, 9 : *supat, iacit; unde dissipat, disicit, et obsipat, obicit, et insipat, h. e. incit; c. 252, 10 : supare significat iacere; et 93, 17, où la forme thématique en *-ere* attendue est attestée à côté de la forme en *-ā* : *insipere far in olam, iacere pultis. Vnde dissipare, obsipare, ut cum rusticis dicunt : obsipa pultis escam. — Insipere est extrêmement rare, de même obsipare* (Plt., Cist. 579). Le seul composé est *dissupō* (*dissipō*), *-ās*, *-āre* : jeter de côté et d'autre, disperser, dissiper (classique). De là *dissipātiō* (Cic.), *-tor*, *-trix* (tardifs), M. L. 2689 a (formes savantes).*

La voyelle comprise entre *s* et *p* est mal établie. Si c'est *u*, on peut rapprocher lit. *supū*, *sūpti* « bercer » et v. sl. *sūpę* (v. Trautmann, *Balt.-sl. Wört.*, p. 293) ; si c'est *i*, on rapprochera skr. *kṣipati* « il jette ». Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne s'agirait d'un mot indo-européen bien établi.

suppa, *-ae* f. : souper (Orib., *Syn.* 9, 16). Emprunt au germanique occidental. V. B. W. s. u.

supparus (*supparum*), *-ī* m. : 1^o voile qui n'avait qu'une écoute, cf. Fest. 458, 14 et Rich. s. u. ; 2^o bande étendue sur une traverse fixée à un montant vertical ; 3^o sorte de vêtement de femme : *uestimentum puellare lineum, quod et subucula, i. e. camisia, dicitur* (P. F. 407, 6) (On trouve aussi dans P. F. 459, 4 la forme *siparium* « *genus ueli minimum* » et « *paravent* » (cf. Rich. s. u.)), et des graphies comme *sipharum* (*-rus*) *siparus*. Le grec a de même σῆπαρος, σῆπαρος avec le sens de « voile », mais seulement dans Arrien, ce qui rend peu probable un emprunt du latin au grec. *Supparus*, avec le sens de « vêtement de femme », est déjà dans Plaute. Varron, L. L. 5, 131, le rapporte à *suprā* mais il ajoute « *nisi id quod item dicunt Osce* ». En effet, le vocalisme intérieur *a* de *supparus* s'explique mieux par la phonétique osque ; en latin, la forme attendue

serait *supperus. Mot technique ou populaire, susceptible d'altérations.

suppeditō, -ās, -āre : transitif et absolu « fournir en renfort » ou « arriver en renfort ». De *sub* + *pediō*, dénominateur de *pedes*, cf. *equus/equitō* et, pour le sens, *succurro*, *suppetō*. Le verbe a appartenu d'abord à la langue militaire et a dû se dire de l'infanterie qui arrivait au secours des troupes engagées, ou du serviteur à pied (*pedes*) qui accompagnait le cavalier pour lui venir en aide (*subministrō*). Dans la langue commune, *suppeditō* s'est employé à la place de *sufficiō*, e. g. Plt., As. 423, *clamore ac stomacho non quo labori suppeditare*; T.-L. 30, 25, 7, (*navis*) *defendebatur egregie quoad tela suppeditarunt*.

Dérivé : *suppeditatiō* (Cic.).

suppetō : v. *petō*.

supplō, -ās, -āre : v. *pilō*, s. *pila*.

supplex, -icis (ablatif *supplicii*, -cē dans la poésie dactylique, génitif pluriel *supplicium*) adj. : qui se plie sur les genoux (se dit de l'attitude du suppliant); puis « qui se prosterner, suppliant ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8467; B. W. *souple*.

Dérivés : *suppliciter*; *supplicō* (-cor, tardif), -ās : s'agenouiller devant (suivi du datif, s. *alicui*, joint à *summissē* par Cic., Planc. 5, 12); par suite « suppliant », M. L. 8468; de là *supplicatiō* (classique), -tor (tardif); *supplicanter*; *supplicuē* (Apol.), de **supplicuus*?

supplicium : supplication adressée aux dieux soit pour en obtenir quelque chose, soit en action de grâces ou comme marque de soumission; cf. Sall., Iu. 55, 2 et 46, 2; acte par lequel on apaise la divinité; par suite « sacrifice », cf. P. F. 405, 4, *supplicia veteres quaedam sacrificia a supplicando uocabant*. Le sens de « supplication » ayant été réservé à *supplicatiō* (ainsi dans Cicéron et César), *supplicium* a tendu à se spécialiser dans le sens de « sacrifice offert pour apaiser les dieux à la suite d'une faute commise », et, dans la langue commune, il a, sans doute d'abord par euphémisme, désigné le « châtiment (capital) infligé », puis le « supplice », ainsi Vg., Ae. 6, 749-750 : *ergo exercentur poenis ueterumque malorum | supplicia expendunt*. C'est à ce sens que se rattachent *supplicialis* (Iul. Val., Aug.); *supplicamentum* (Ital.) = *κόλασις*. Mais les deux sens « supplication » et « supplice » ont continué à coexister pour *supplicium* jusque dans la latinité impériale. Pour le développement de sens, v. R. Heinze, ALLG 15, 89 sqq.

On explique souvent *supplex* par **sub-plak-s*, en le rattachant à *placō* (cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr. 5, p. 25), mais l'a de l'adjectif fait, en ce cas, difficulté et, du reste, la formation elle-même s'expliquerait mal. Il est plus vraisemblable de supposer que l'adjectif est formé comme *duplex* (cf. s. u. *plectō*) et qu'il a désigné d'abord l'attitude physique du suppliant (cf. Cic., Phil. 2, 34, 86, *supplex te ad pedes abiciebas*; Vg., Ae. 10, 523, et *genua amplectens effatur talia supplex*). Mais, à mesure que le sens moral a prévalu, on a tendu à rapprocher de *placō* l'adjectif *supplex* et ses dérivés; cf., par exemple, Acc., Trag. 298, *supplicis placans*. C'est sans doute à ce rapprochement secondaire qu'est due la forme avec *tmēse*

sub uos placo (avec *ā*?) que cite Festus, 206, 18 et 402, 30 : *sub uos placo in precibus fere cum dicitur, significat id (l. idem?) quod supplico*.

suppus, -a, -um : *suppus antiqui dicebant quem nunc supinum dicimus... Eius uocabuli meminit Lucilius* (1297) : « *si uero das quod rogat, et si suggeris suppus* », F. 370, 20; cf. aussi Isid., Or. 18, 65 : (*iactum*) *unionem canem, trinionem suppum, quaternionem planum uocabant*. Un exemple dans Lucr. 1, 1061. Dénominateur : *suppō, -ās* (Acc., R³ 375). Forme à gémée expressive, du type *lippus*; cf. v. isl. *upp* « auf, aufwärts », avec *-p* géméé en germanique; l'ombrien a *sopam* « *suppam* ».

V. *sub*.

suprā, suprēmus : v. *super*.

sūra, -ae f. : 1° mollet; 2° petit fœcil, l'un des os de la jambe. Surnom romain, et *Sulla*? Attesté depuis Plaute et usuel; non roman. Dérivé tardif : *sūrōsus* : *εὐρημος*. Cf. peut-être *surus*.

Sans correspondant dur.

surculus, -i m. : v. *surus*.

surdus, -a, -um (*ū*) : sourd, c'est-à-dire « qui n'entend pas » ou « qu'on n'entend pas »; cf. le double sens de *gr. κωφός*, et Varr., L. L. 9, 58 : *ergo dicitur u surdus uir, surda mulier, sic surdum theatrum, quod omnes tres ad auditum sunt comparatae*; « indistinct » (se dit non seulement de l'ouïe, mais de l'odeur, de la couleur, etc., surtout dans Pline : s. *colēs*, 37, 67; s. *materia*, 13, 98, etc.). S'emploie aussi par image au sens de « qui ne veut pas entendre, inattentif; inexorable », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8474.

Dérivés et composés : *surdāster*; *surdūās*; *surdēscō, -is*; *surdigō, surdiūa*, ces trois derniers tardifs et rares; *obsurdēscō*, M. L. 6024 (*ab-*); *surdō, -ās* (Calpurn.), d'où *surdāns* « *surdus* » (Gl.); *obsurdātus, obsurdāfeciō* (tardifs); *absurdus* : v. ce mot; *exsūrdus, exsūrdāre*, M. L. 3078-3079.

Pas d'explication sûre. La racine indiquée sous *susurus* rend compte de la forme, mais mal du sens.

surem(ps)it : v. *sūmō*.

surena (?) : coquillage inconnu, cité par Varr., L. L. 5, 77, qui donne le nom comme indigène : (*uocabula piscium*) *uernacula ad similitudinem ut surenae, pectunculī, unguēs*. Sans rapport avec le nom du grand ministre chez les Parthes, qui est un mot étranger (Tac., Ann.) [Peut-être corruption de *perna*; cf. R. G. Kent, Varro, de L. L., ad loc.

surgō : v. *regō*.

suriō, -is, -ire : être en chaleur. Se dit des mâles, par opposition à *subō*. Très rare (Apol., Arn.). De *surus*?

suriscula, -ae f. : sorte de petit vase, synonyme de *gellunculus* (v. *gillō*). Un exemple dans Pelag., Vit. patr. 5, 4, 67. Origine inconnue.

sūrsūm (*sūrsus* et, avec assimilation de l'r, *sūsum*, attesté depuis Caton) adv. : vers le haut, en montant. De **subs* + *uorsum* (cf. *uoriō, uertō*); mais le second élément, n'apparaissant plus, a souvent été renforcé de *uorsum, uersus* par un pléonasme dont il y a de nom-

breux exemples; cf. all. *heutzutage* (*heut* de v. h. a. *hiu tagu*), fr. popul. *au jour d'aujourd'hui*, ital. *con meco*, etc. : *sūsum uorsum*, e. g. Cat., Agr. 33, 1. Forme avec *deorsum* un couple antithétique, employé proverbialement, e. g. Sén., Ep. 44, 4, *omnia ista sursum deorsum fortuna uersauit*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8478. Dérivé : *sur(r)āsis* (Orib.). Composé : *désursum* = *δυσωθεν* (Conc., Rust.).

surus, -I (ū?, le texte d'Ennius est peu sûr) m. : pieu, piquet. Conservé seulement par P. F. 383, 11 : *surum dicebant, ex quo per deminutionem fit surculus*. Ennius (A. 525) : « *unus surus surum ferret, tamen defendere possent* »; cf. id. 51, 21 : *crebrisuro apud Ennium* (inc. 35) *significat uallum crebris suris, i. e. palis, munitum*. Remplacé par le diminutif :

surculus, -I m. (-*lum* n., Ven. Fort.) : rejeton, pousse, scion ; arbrisseau. Terme fréquent en agriculture et conservé en italien, M. L. 8473. Nombreux dérivés : *sur(c)ulō*, -ās : émonder, ébrancher ; et aussi « embrocher » (Apic.) ; *surcula* : sorte de vigne (Plin. 14, 34) ; *surculāris* : qui produit des rejetons ; *surculārius* : planté d'arbrisseaux, s. *ager*, ou « qui vit sur les arbrisseaux », s. *ciacada* ; *surculōsus*, *surculāceus* : ligneux ; cf. aussi *surcellus* (Apic., Plin. Val.), M. L. 8472 ; *surculāmen* (Gild. Chron.).

On rapproche véd. *svāruḥ* « long pieu planté en terre (pour le sacrifice) » et v. angl. *swear* « poteau », v. h. a. *swir* « pieu ». Le radical aurait en latin le vocalisme zéro. V. *surio*?

sūs, **suis** m. et f. (nom. *suis* dans Prudence ; dat.-abl. pl. *sūbus* et *suibus*). Il y a peut-être eu aussi un génitif *suieris*, cf. *bouerum* dans Varron : 1° sanglier, laie ; et porc, truie ; 2° sorte de poisson dit aussi *suillus* d'après Isid., Or. 12, 6, 12 et 12, 2, 37, qui cite Dracontius, Laud. 1, 515 (cf. *porcus marinus*). Terme générique. Ancien et classique, mais s'est trouvé en concurrence, d'une part, avec *aper*, d'autre part avec *porcus*, mots plus pleins et de déclinaison plus régulière, qui s'y sont substitués. M. L. 8479.

Dérivés et composés : *suieris* (genre?), cité par Varr., L. 5, 110, parmi les parties du porc : *suieris a nomine eius ; offula ab offa, minima suere* ; cf. aussi Plt. ap. Fest. 444, 32 (v. *spectile*), v. Heraeus, ALLG 14, 124 ; *suille*, -is : porcherie, conservé en logoudorien, M. L. 8438 b ; *suinus* (-a *carō*) (peut-être bret. *souin*, mais qui peut provenir de l'ags. *soin*) ; *suillus* (de **sui-no-lo-s*), M. L. 8439, 8440, s. *jungus* et *suillinus* (Cassiod., Greg. Tur.) ; *sticulus*, d'après *porculus* ; *sūcula* : jeune truie, M. L. 8416, 8418 b ; **suculāre*, M. L. 8418 ; fr. *souiller*.

sucerdā, -ae f. « stercus suillum », P. F. 394, 4 (cf. *muscerda*) ; *suc(c)idia*, -ae f. « quartier de porc salé » ; cf. Varr., L. 5, 110 : *succidia ab suibus caedendis ; nam id pecus primum occidere coeperunt domini et, ut seruarent, sallere*. Sans doute de **su-caedia* ; la graphie *succidia* est due à l'influence de *succidō* ; *sūbulcus* : porcher (cf. *bulculus*) ; *suouetaurilia* ; M. L. 8492, **sūtēgis*.

Mot indo-européen désignant le porc sauvage (sanglier) ou domestique (porc ; cf. *porcus*) ; gr. *ὄς*, *ὄσς*, (avec doublet *ὄσς*), v. h. a. *sū* (truie), alb. *ḡt*, av. *hū* (génitif

singulier ; lire *huṣō*), pers. *zūk* et skr. *sū-karāḥ* « porc ». Il y a un u bref dans le nom gallois *hwch* du « porc », de même que dans lat. *sū-bulcus* et gr. *ὄ-φορδός* « porcher ». L'z du type *sūs* alternait donc avec ū, comme il arrive dans plusieurs mots surtout de caractère populaire ; il serait arbitraire de tirer tous les z des formes telles que *suur*¹⁰s. Le lette a le dérivé *sueuis* « porcelet ». C'est sur une forme pareille à lat. *suūsus*, v. sl. *suinā* « de porc », que reposent got. *swain* (neutre) « χοῖρος » et le synonyme v. sl. *svontja*. — A l'accusatif singulier, le latin a fait *suem* d'après son usage de suivre pour ce cas l'analogie des formes autres que celle du nominatif (*patrem*, d'après *patris*, etc.) ; ce n'est pas ancien, car l'ombrien a acc. sg. *sim* « *sūm » (d'où acc. pl. *sī* « *sūs » de **sū-n*s), de même que le grec a *ὄν*.

sus : v. *sūb*.

suscēnsēō : v. *cēnsēō*.

suscipiō : v. *capiō*.

suscitō : v. *ciō* sous *ciō*.

sūsinārius, -I m. : prunier (Orib.). Sans doute mot étranger, dérivé de **sūsina* représenté par it. *susina*, M. L. 8483.

suspiciō (*suspeicio* dans le palimpseste du pro Font. 5, Cic.), -ōnis f. : soupçon, suspicion ; supposition (terme de rhétorique).

Dérivé : *suspiciōsus* : le rapport avec *suspicio* est mis en valeur dans ce vers de Plt., Ps. 562 (sén. iamb.), *suspicio est mi nunc uos suspicari* ; mais l'i de *suspiciō* fait difficulté. Peut-être y a-t-il un allongement comparable à celui qu'on a dans *indāgō*, *ambāgēs* vis-à-vis de *agō*, *adāgium* (?) vis-à-vis de *aiō*, *contāgiō* vis-à-vis de *tangō*. Ancien, classique, usuel. Le fr. « soupçon » peut représenter *suspiciō* ou *suspectiō*. M. L. 8488 ; B. W. s. u.

suspīrium : v. *spīrō*.

susque **dēque** : v. *sūb*.

sustentō : v. *sustineō*, sous *teneō*.

susurrus, -I m. : bourdonnement, murmure, chuchotement. Attesté depuis Plaute, classique ; à l'époque impériale, presque uniquement réservé à la langue poétique.

Dérivés et composés : *susurrō*, -ās, M. L. 8490 a, et *insusurrō* ; *susurrus*, -a, -um (très tardif, Sid., Vulg.) ; *susurrō* (-riō), -ōnis m. (id.), *susurrātio*, *susurrātio* (= *ψιθυρισμός*), -tor, -trix, -tim, *susurrum*, tous rares et tardifs.

Mot expressif comme *murmurillus* que rapproche Plt., Ru. 1404. Le redoublement et la gémination de r sont deux traits caractéristiques. Le mot se rattache, du reste, à un groupe indo-européen : skr. *svāraṭi* « il émet un son », lat. *absurdus*. — Cf. la remarque faite sur *sonō*.

sus, -a, -um : v. *sūi*.

sybina, -ae f. (l. *sibyna*?) : -am appellat Illyri telum uenabuli simile. Ennius (A. 504) : « *Illyrii restant sicis sybinisque fodantes* », P. F. 453, 10. Mot illyrien. Le grec a *σῆβνη* (var. *σῆβνη*), *σῆβνης* et *σῆβνης*, *σῆβνης* (Cf.

priote selon Hérodote; macédonien, thrace ou scythique selon d'autres). M. L. 8362 b. La graphie avec *y* est hellénisante.

sycophanta, -*ae* m. (*sū*) : sycophante. Emprunt fait par la langue des comiques au gr. *συκοφάντης*; de là *sycophantor*, -*ārī*; *sycophantia*, -*tiāsē*.

syllaba, -*ae* f. : syllabe. Emprunt, attesté dès Plaute, à gr. *σλλαβή*. De là : *syllabātīm* (Cic.) ; *syllabicē* (Prisc.) ; *syllabarīi* (Rufin.) ; *ūnisyllabus*. Celtique : irl. *sillab*, britt. *sillaf*.

symbola (*sum*-), -*ae* f. : écot, pique-nique. Emprunt de la langue des comiques à gr. *συμβολή*.

symbolus (*-lum* n.), -*i* m. : signe de reconnaissance. Emprunt au gr. *σύμβολος* attesté dès Plaute et Caton. Celtique : irl. *symmul*, mot d'Église. Dérivé : *symbolicē* (Gell.).

symphōnia (*simfōnia*, Ps.-Ap.), -*ae* f. : concert, symphonie; *symphōniacus*, -*a*, -*um* (-*a herba* « hannebane », sorte de jusquiame, Ps.-Ap. 4, Pall., Vég.). Emprunts au gr. *συμφωνία*, *συμφωνιακός* attestés depuis Cicéron. Sur le sens de *symphōnia*, -*nium* (Ital.) « instrument de musique », v. Isid. 3, 22, 14 et Sofer, p. 91 sqq. M. L. 8495 *symphonia* et **sumponia*, 8496.

synagōga, -*ae* f. : synagogue (Tert.). Emprunt au gr.

συναγωγή, répandu par la langue de l'Église. M. L. 8497 a (formes rares); irl. *sinagoig*.

syngrapha, -*ae* f.; *syngraphus*, -*i* m. : contrat écrit, traité. Emprunt au gr. *συγγραφή*, *σύγγραφος* (Plt., Cic.).

synodus, -*i* f. : confrérie, synode. Emprunt tardif au gr. *σύνδοχος* répandu par la langue de l'Église. M. L. 8500; v. fr. *sane?*; irl. *senod*, britt. *senedd*.

Dérivés : *synodālis*, -*līter*.

Syria, -*ae* f. : Syrie = gr. *Συρία*, nom d'une contrée d'Asie Mineure dont le nom et les adjectifs dérivés *Syriacus*, *Syricus* ont servi à désigner certains produits originaires et importés de ce pays, e. g. *syrica māla* (Colum., Plin.); *syriaca (syrica) faba* (Isid. 17, 7, 9; Sofer, p. 55); *syriaci boues*, cf. M. L. 8501-8503; de *Syrus* provient got. *Saur*. †

syringa (-*gia*, -*giō*), -*ae* f. (-*gium* n., Orib., Dynam.) : 1° seringue; 2° fistule. Emprunt tardif fait sur l'accusatif de gr. *σύριγξ*. M. L. 8504. Panroman, sauf roumain, v. B. W. s. u.

Dérivés latinisés : *syringiātus*, -*giōsus*.

syrma, -*ae* f. : robe tragique. Adaptation populaire (Afran.) du gr. *σύρμα*, -*ατος*; it. *sirima*. M. L. 8505.

T

tabānus, -i m. : taon, aussi nommé *asilus*. Attesté depuis Varron et demeuré dans les langues romanes, dont les représentants supposent aussi **tafānus* (dialectal?), **tafānus* avec *ā* (esp. *tabano*) et *tabō*, -ōnis (attesté dans l'*Egloga Nasonis*, Poet. Carol. I 388, 21, M. L. 8507. V. Sofer, 64 et 172; B. W. s. u.

La forme se retrouve dans des noms propres étrusques avec les deux finales en -anus et en -ō(n) : *tapane*, *tafunias*. V. *asilus*.

tabella : v. *tabula*.

tabēō, -ēs, -ēre (poétique, attesté depuis Liv. Andr., Ennius; la prose ne connaît que *tabēscō*) : se fondre, se liquéfier, dégoutter, se désagréger (cf. Vg., Ae. 1, 173, *sale tabentes artus in litore ponunt*); par suite « se consumer, dépérir ».

Formes nominales, dérivés et composés : *tabēs*, -is f. : liquéfaction (*tabēs liquentis niuis*), désagrégation, corruption (sens physique et moral), traduit *φθίσις*; glosé *τηκεδών*; depuis Pacuvius; *tabum*, -i n. (-bus m., Sén., Herc. Oct. 520), uniquement poétique, « écoulement putride », et aussi « corruption », déjà dans Ennius; *tabidus* : qui se désagrège, qui se corrompt et « qui désagrège »; *tabidulus* (rare, poétique); *tabidōsus* (*tabiōsus*?) (Tert.); *iābiūdō* (Plin., Vulg.); *tabēscō*, -is : se fondre, se liquéfier, se consumer (= *τήκομαι*), et *con*-, *ex*-, *in*-*tabēscō*; *tabefaciō*, -fiō; *tabificus*, attesté depuis Lucrèce et repris par la langue impériale, qui a créé *tabificō*, -ficiātū, -ficiābilis, glosé *τηκεδονικός*; *tabifluus*.

Tabēs, *tabeō* se disent de corps ou d'objets (neige, cire) qui se liquéfient ou tombent en putréfaction. Quelques représentants, très rares dans les langues romanes. M. L. 8511; le celtique a irl. *tam*.

Une racine i.-e. **tā*- « fondre » est attestée par v. sl. *tajeti* « *τήκεται* » et en grec par la forme à valeur déterminée *τάχω*, ion.-att. *τήχω* (avec suffixe de présent *-*ke/o-*), *ἐτάχην*. Le latin a un élargissement labial. Cf. aussi gall. *tawdd* « état de fusion », *toddi* « fondre », v. irl. *tām* « mort ». Arm. *t'anam* « je mouille, je baigne » est plus loin pour le sens. En indo-iranien, l'ossète offre *taīn*, *tajun* « fondre » (notamment en parlant de la neige). Les formes germaniques (v. angl. *þawien* « fondre », all. *tauen*, etc.) ont un élargissement -u-. Vocalisme a, mot « populaire ».

taberna, -ae f. : d'après le Dig. 50, 16, 183, désignerait une habitation (en planches, cf. F. 490, 19 sqq.) en général : *tabernae appellatio declarat omne utile ad habitandum aedificium, non ex eo quod tabulis clauditur*; cf. *contubernālis*, *tabernāculum*; mais le mot apparaît spécialement dans le sens de « boutique » (= *καπηλείον*, *ἐργαστήριον*), cf. Dig. 50, 16, 185 : *instructam tabernam sic accipiemus, quae et rebus et hominibus ad negotiatio-*

nem paratis constat; en particulier « cabaret, taverne »; *Trēs Tabernae, t. dēuersōria, caupōnia*, et simplement *taberna*, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8510. Celtique : irl. *taibern*, britt. *tafarn*. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *tabernula* (*tabernola*, Varr., L. L. 5, 47 et 50); *tabernārius* : de boutique, par suite « commun, vulgaire »; *tabernārius* m., -ria f., M. L. 8510 a; *tabernāculum* : -a *dicuntur a similitudine tabernarum, quae ipsae quod ex tabulis olim fiebant dictae sunt, non, ut quidam putant, quod tabulis cluduntur*, F. 490, 49; « tente »; dans la langue augurale : t. *capere*, cf. Cic., Diu. 2, 35, 75, puis « tabernacle » dans la langue de l'Église (irl. *tabernacul*); *contubernium* : communauté de tente, camaraderie; synonyme aussi de *concupinātus*; *contubernālis* m. f. (remplacé à basse époque par *compāniō*, q. u.); *attubernālis* (Gloss.).

Aucun rapprochement certain. On a rapproché *trabs*; cf. Donat, Ad. 359 : *taberna quasi trabena a validioribus dicta trabibus, quibus superiora suspensa sunt*. Une dissimulation de **taberna* est peu vraisemblable, et contredit par *fraternus*. Peut-être étrusque.

tabula, -ae f. (*tabola*, SC Ba.; abl. pl. *tableis*, Lex Agr. 46) : planche; spécialement « planche à écrire », « tablettes » (cf. *tabellae*, plus usuel dans ce sens); *tabulae* « livre de comptes »; *tableau* sur lequel on inscrit les lois (*Lex XII Tabularum*), les listes d'électeurs, les proclamations publiques, affiche, etc. (de là *tabularius* « archiviste, greffier », *tabularium* « archives »), testament; tablette votive; et aussi « tableau » peint sur bois (t. *picta*). Dans la langue de l'agriculture, « carreau de vigne, carré de terrain »; d'où *tabulātum* (Päll.). Aussi « planche » et « table à jeu »; « banc fait de planches ». Sur tous ces sens, cf. Rich. s. u. Ancien (Lex XII Tab., Plt., SC Ba.), usuel. Panroman, sauf roumain. B. W. s. u.; M. L. 8514, *tabula*, **taula*, **tafula* (ce dernier sans doute dialectal). Passé en irl. *taball*, britt. *tafol*; en germanique : v. h. a. *zabal*, v. angl. *tafel*; en gr. *τάβλα*, *ταβέλλα*, etc.

Dérivés et composés : *tabulātus* : fait de planches; *tabulātum* : plancher, étage, tillac, M. L. 8515, britt. *tafod*; *tabulātū*, *tabulamētum* et *contabulō*, -bulūō.

tabulāris : fait en forme de table; *tabulāre* n.; *tabulāria*, -um; *tabulārius*, -rium (v. plus haut); *tab(ul)itnum* : partie de la maison attenante à l'atrium et aux faucés, galerie.

tabella (noté *tabela*, SC Ba.) f. : planchette, tablette; au pluriel *tabellae* : tablettes à écrire (déjà dans Plt., SC Ba.) : tablette votive, tablette à voter, etc. M. L. 8509; B. W. *tavelē*. Dérivés : *tabellārius*, -a, -um; subst. *tabellārius* : courrier; *tabelliō* (époque impé-

riale, Dig., God. Th.) : notaire. Celtique : britt. *tafell*, ir. *tablaire*.

A *tabella* « table à jeu » se rattachent *iablissō*, -ās : jouer aux *latrunculi*; *tablista*, hybrides tardifs latino-grecs.

L'ombrien a *tafle* qu'on traduit par « in tabulā », surtout à cause de la ressemblance avec *tabula*. Du reste, aucune étymologie sûre. Ce mot technique doit être un emprunt.

taeō, -ēs, -uī, -itum, -ōre : verbe transitif et absolu « se taire » et « taire » ; même double emploi de *tacitus* : *tacite*, c'est-à-dire « qui se tait » et « que l'on tait, donc on ne parle pas » ; *tacitum* « silence » et « secret ». *Taeō* est différencé de *sileō*, auquel il est joint par Plt., Poe., prol. 3 ; *sileō* était plus compréhensif que *tacere*. Mais la distinction est loin d'être constante, surtout en poésie ou dans la prose poétique, e. g. *solitudo et tacentes loci*, Tac., H. 3, 85 ; *loca tacentia*, Vg., Ae. 6, 265. Du reste, *silentium* est le substantif de *tacēō*. Ancien (Naev.), usuel. Panroman, sauf langues hispaniques. M. L. 8517 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *taciturnus* ; *taciturniās* (classique, usité depuis Térence) ; la formation de *taciturnus* a dû être favorisée par l'existence de *nocturnus*, la nuit et le silence étant souvent invoqués ensemble ; cf. *somnurnus* de Varr. ; *tacitulus* (Varr.) ; *tacituriō* (Sid.).

conticeō (rare et tardif) ; *conticēscō* (ancien, usuel et classique), d'où *conticinium* : moment de la nuit où tout se tait (formé sur *gallicinium*, auquel il s'oppose dans la langue militaire) ; *obticēō* « se taire devant » (Tér.) ; *obticēscō* (archaïque et poétique) ; *reticeō* (ancien et classique) ; *reticentia*, attesté depuis Plt. et qui, dans la langue de la rhétorique, a servi à traduire ἀποσιώπησις ; cf. Quint. 9, 2, 54.

En dehors de l'ombrien t a çez, *tases* « tacitus », *tasetur* n. pl. « taciti », le seul correspondant exact se trouve en germanique : got. *pahān* « se taire » (près de *pahains* « ἡσυχία »), v. h. a. *dagēn* ; v. aussi gall. *gosteg* « silence » chez Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 295. Les mots signifiant « se taire » ont en général une faible extension et résultent de développements de sens récents. On a rapproché gr. *πῆσσω* (avec η représentant ā) « je me blottis » (partic. aor. *κατα-πῆσῶν*), *πῆσα* (accusatif singulier) « peltron », etc., et arm. *r'ak'lim* (aor. *r'ak'eay*) « je me cache ». Simple possibilité, qui a été indiquée par F. de Saussure, Recueil, p. 266.

***tacita**, -ae f. : lauréole (Ps.-Ap. 58, l. 10 adn.).

taeda (tē-), -ae f. (*daeda*, CGL II 496, 53) : espèce de pin résineux ; par métonymie « branche de pin » et surtout « torche » (de résine), usitées notamment dans les mariages, d'où *taeda* « hymen », chez les poètes. Le mot a servi aussi, dans la langue religieuse, à désigner un morceau de graisse qu'on enlevait, sans doute pour le brûler, du corps de la victime. Ancien (Enn.), usuel. Les formes romanes remontent à *taeda* et à *daeda*, M. L. 8520 ; cf. aussi **taedula*, M. L. 8523. Composé : *taedifer* (Ov.).

Sans doute emprunté, peut-être par un intermédiaire étrusque, à l'accusatif de gr. *δατς*, *δατῶς* (la forme proprement romaine serait *daeda*).

taedet, **taedit** (Sidoine ; parfait passif impersonnel *taesum*, Plt., Mo. 316, et *pertaesum est*), -ōre : être dégoûté de. Tend à devenir personnel à l'époque impériale, e. g. *coepi taedere captiuitatis* (St Jér., Vit. Malch. n. 7). Non roman.

Dérivés et composés : *taedium* : dégoût (depuis Cic.), conservé dans quelques formes romanes, M. L. 8522 ; et *taediō*, -ās (d'où *attaediāre* et **intaediāre*, M. L. 4477 a ; cf. *fastidiāre*) ; *taediōsus*, *taediōsus*, rares et tardifs ; *taediūdō* (Gloss.) ; *taedescit* (Min. Fel., qui l'oppose à *puDESCIT* ; Gloss.) ; **taedicāre*, M. L. 8521 ? ; *taedulus* : -m *antiqui interdum pro fastidiosio, interdum quod omnibus taedio esset ponere soliti sunt*, F. 496, 6 ; *pertaedet*, *pertaesum est* (sur la forme *perisum* « quod consuetudo non probauit », cf. Cic., Or. 48, 159 et F. 334, 28) ; *pertaedescō* (Caton, Gell.).

Pas d'étymologie claire. Mot expressif à vocalisme radical a ; cf. *aeger* et *taeter*.

taenia, -ae f. : 1° bande, bandeau ; 2° tout objet plat et long, rappelant par sa forme une bande : ver solitaire, plate-bande, banc de rochers, etc. Emprunt ancien (Caton) au gr. *ταυία* ; latinisé.

Dérivés de l'époque impériale : *taeniola* (Col.) ; *taeniensis*, -niāticus (Plin.) ; *taeniōsus* (Gloss.).

taeter (*taetrus*, Gloss. ; *tēter*), -tra, -trum : affreux, dégoûtant, repoussant. Se dit de toute espèce de sensation, vue, odorat, etc. ; du physique comme du moral. Ancien (Plt., Enn., Cat.), classique. Non roman.

Dérivés : *taetrō*, -ās (Pac.) ; *taetriūdō* (Acc.). Pour *taetricus*, v. ce mot.

On a rapproché *taedet* ; mais le changement phonétique de -dr- en -tr- qu'il faudrait admettre pour poser ce rapprochement n'est ni établi ni probable. Il y a, du reste, entre *taedet* et *taeter*, une certaine différence de sens. On se demande s'il n'y aurait pas ici un adjectif à redoublement **taī-tro* ; cf. *taetricus* et *tristis*? V. *aeger*.

tagāx : v. *tangō*.

***talabarrīō**, -ōnis m. ; *talabarrīunculus*, -i : mots de sens inconnu, de la langue vulgaire, employés par Labérius d'après Aulu-Gelle, 16, 7, 6.

talas(s)ius, -i et **talas(s)īō**, -ōnis m. : ancienne divinité invoquée dans les cérémonies du mariage (T.-L. 1, 9, 12). Le sens et l'emploi en sont perdus à l'époque historique. Cf. Roscher, *Lexicon*, s. u. ; et P. F. 479, 13 : *Talassionem in nuptiis Varro ait signum esse laetifici. Talassionem enim uocabant quasillum, qui alio modo appellatur calathus, uas utique laetificis aptum*. Cf. Funaioli, *Gr. Rom. Fgm.*, p. 369, n° 457. La graphie avec *th-* est hellénisante (d'après *θάλαμος*?).

tālea, -ae (*tālia*, Gloss.) f. : rejeton, bouture ; piquet, pointe. Ancien (Cat.), technique. M. L. 8538. Diminutif : *tāleola* (Col.). M. L. 8541. Il faut y rattacher sans doute *tālīō*, -āre « tailler, couper », verbe attesté à basse époque chez les gromatici et qui est panroman. M. L. 8542 ; B. W. s. u. ; *tālīātūra* ; *intertālīare* « *diuidere uel excidere ramum* », Non. 414, 30.

L'indo-européen n'admettant pas de racines de la forme **tāl-*, les rapprochements proposés, qui comporteraient pareille forme radicale, sont à écarter. Ils sont,

dû reste, rares et vagues pour le sens. Terme technique, sans doute emprunté. Cf. peut-être *talla*.

talentum, -ī n. : talent. Emprunt ancien au gr. *τάλαντρον* et *semitalentum* = *ἡμιτάλαντρον*. Dérivé : *talentarius* (Sisenna). M. L. 8540. Celtique : irl. *talland*. †

tālīō, -ās v. *tālea*.

tālīō, -ōnis m. : talion, terme juridique attesté depuis la loi des XII Tables; cf. F. 496, 15 : *talionis mentionem fieri in XII* (8, 2) *aut Verrius hoc modo* : « *si membrum rup(s)it, ni cum eo pacit, talio esto* ». *Neque id quid significet indicat, uto, quia notum est; permittit enim lex parem uindictam*. Rare et technique. Non roman. Sur *tālīō*, rattaché à *tālis*, a été fait *dupliō*.

On a rapproché des mots celtiques de forme *tal-* (avec a bref), notamment v. irl. *talē* « paie », gall. *talu* « payer ». Si l'étymologie vaut, l'*ā* serait dû à un rapprochement avec *tālis* par étymologie populaire.

tālīpedō : v. *tālus*.

1° **tālis**, -e : tel, de telle espèce, ou de telle nature. A pour corrélatif *quālis*. S'emploie souvent avec une valeur emphatique et joint à *tantus*, avec lequel il allitère. Ancien (Enn.), usuel, classique. Panroman (sur la valeur indéfinie de *tālis*, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 485). M. L. 8543.

Dérivés : *tālīter* (époque impériale); *tālescumque*, fait sur *quālescumque* (Priap. 16, 7).

2° **tamē** (et *tame* : *in carmine positum est pro tam*, F. 494, 6?) adv. : autant. A pour corrélatif *quam*. Les différents sens en sont définis dans F. 494, 41 : « *tam* » *significationem habet, cum ponimus propositum quamdam, cui subiungimus « quam », aut cum dicimus « tam egregium opus tam parvo pretio emisse », i. e. « sic, ita », et apud Graecos quoque « οὐτως ἀγαθόν ». Item ex Chonriario ei dicimus « quam malus Homerus, tam bonus Caecilius poeta est ». At antiqui « tam » etiam pro « tamen » usi sunt, ut Naeuius (Com. 130) : « *quid si taceat? dum uideat, tam sciat quid scriptum sit* ». ... Titinius (156) : « *Bene cum facimus, tam subimus...* » Item (157) : « *quamquam estis nihili, tam ecastor simul uobis consului* ». Usité de tout temps, devant un adjectif ou un adverbe au positif. L'emploi en est rare et archaïque devant un comparatif (exemple *tam magis*) ou un superlatif. M. L. 8546.*

Tamine = *tamne*, dans Plt., Mi. 528, est peu sûr (d'après *scicine?*). Festus, 492, 18, cite aussi *tanne* = eō usque » d'Arfranus, frg. 410 R., de **tam-ne?*

De *tam* dérivent :

tamen, qui s'est substitué à *tam* dans le sens de « aussi bien, néanmoins, cependant », d'abord sans doute dans les groupes comme *sed t.*, *at t.*, *uerum t.*, dont les deux éléments se sont soudés pour former une particule renforcée; cf., pour le passage de « autant » à « cependant », gr. *ὅμως, ὅπως*, lat. *nihilominus*, fr. *pourtant, tout de même*. — *Tamen* en tant que mot accessoire se place souvent le second mot de la phrase; chez Plaute, c'est-à-dire dans la langue familière, il est souvent en fin de vers et de phrase; le groupe renforcé *atamen* se place en tête. Attesté de tout temps, mais de sens très affaibli (= *γὰρ, πῆρ*) à basse époque. Conservé en logoudorien. M. L. 8550.

tandem adv. : sens premier « exactement alors », spécialisé dans le sens de « enfin » (pour la formation, cf. *pridem*); souvent joint à *iam*, et quelquefois à *denique*, chez Apulée et Ammien. Employé aussi dans les interrogations pressantes, pour les renforcer, avec le sens de « exactement » : *quousque tandem, quoniam tandem modo, etc.*

Juxtaposés dont les éléments ont fini par se souder : *tamquam* (*tanquam*) (v. ce mot); *tametsi*, *tamenetsi* formes renforcées de *etsi*, souvent en corrélation avec *tamen*; *tamdiū* (cf. *quandīū*), M. L. 8549; *tammodo*, forme employée à Préneste au lieu de *modo*; *tammenus*, dont la soudure est attestée par les dérivés romans, M. L. 8552, et *tamdiū*, M. L. 8549.

tantus, -a, -um (de **tam-to-s*) : aussi grand. A pour corrélatif *quantus*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8562. L'osque et l'ombrien ont une forme à préfixe *etanto*, et antu « tanta » (cf. *e-guidem*).

Dérivés : *tantum* « autant » (*tantū, tantō*) et « autant et pas plus, seulement »; *tantusdem*, *tantadem*, *tantundem* : exactement aussi grand; cf. *idem*. L'emploi comme adjectif est archaïque, mais le neutre adverbial *tantundem* est classique; *tantidem* « de la même valeur »; *tanisper* adv. : aussi longtemps [que] (cf. *paulisper*).

Diminutifs : *tantulus* et *tantillus* « si petit »; *tantulum*, *tantillum*, -lulum « si peu ».

Juxtaposés : *tantōpere* (cf. *magnōpere*); *tantummodo*, forme renforcée de *tantum*.

tamquam : ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. Sens ancien « autant que » : *nostin... eius gnatum Phaedriam?* — *tam quam te*, Tér., Ph. 64-65; cf. Plt., Tri. 913; Cic., Sest. 120. S'est employé : 1° comme le gr. *ὡς* pour introduire une comparaison et a pris le sens de *quasi*, *sicut*, *uelut*; cf. Cic., N. D. 2, 56, 140, *sensus in capite tamquam in arce mirifice collocati sunt; nam oculi tamquam speculatores altissimum locum obtinent*. En corrélation avec *sic, ita*, Cic., Fam. 13, 69, 1, *apud eum ego sic Ephesi fui... tamquam domi meae*; Cat., M. 23, 84, *ex uita ita discedo tamquam ex hospitio*.

2° dans une comparaison hypothétique et, par suite, contraire à la vérité : *tamquam si*, cf. Plt., As. 427, *tamquam si claudus sim, cum iusti est ambulandum*. Dès Caton, *tamquam si* peut être réduit à *tamquam* (comme *uelut si, perinde ac si à uelut, perinde ac*), de même qu'inversement *quasi, nisi* peuvent être renforcés en *quasi si, nisi si*, ou que *quasi, nisi* peuvent être suivis d'une comparaison dont le verbe n'est pas en un mode personnel. De *tamquam confectō bellō* on passe à *tamquam confectum bellum sit, esset*. Ainsi déjà dans Cic., Fam. 12, 9, 1 : *tamquam clausa sit Asia*. C'est l'emploi le plus fréquent de *tamquam* à l'époque impériale, où *tamquam si* n'est pour ainsi dire plus usité.

3° **tot** adv. : autant (de). S'emploie uniquement avec des pluriels, avec des objets dont on envisage le nombre. A pour corrélatif *quot*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *totidem* : juste autant de; *totiēs* (*totiens*) : autant de fois; *tōtus* : aussi grand (que), corrélatif de *quotus* (Col., Manil.); *totiugis* (*totiugis*), adjectif propre à Apulée « si varié, si divers ».

4° **tum** adv. : alors. Renforcé d'une particule épithétique.

tunc, de **tom-ce* comme *hunc* de **hom-ce*. Corrélatif de *quom, cum*; de là l'emploi de *cum... tum, e. g. Plt., Tru. 704, quom hoc iam uolup est, tum illuc nimio magna mellinae mihi*; et, avec des substantifs, Cés., *magna mellinae mihi, et, avec des substantifs, Cés., B. C. 3, 68, fortuna quae plurimum potest cum in reliquis rebus, tum praecipue in bello, où cum... tum ne diffère guère de non solum... sed etiam. On trouve aussi tum... tum répété deux ou plusieurs fois avec le sens de « tantôt... tantôt », ou pour marquer une succession de faits.*

Souvent joint à un autre adverbe temporel qu'il renforce : *tum cum, tum quandō, iam tum, etiam tum (tunc) tum dēum, dēnique; tum primum; tum deinde, deinde tum; tum postea; tum interim; tum uerō; tum quidem et nō tum quidem; tum maximē, tum cum maximē, etc.* Renforcé par *ex-* dans *extunc* (Vulg.). La valeur temporelle de *tum* est dans bien des emplois tout à fait disparue; et *tum*, dont l'usage dans la langue parlée est particulièrement fréquent (cf. le fr. *alors*), sert simplement de particule d'insistance (*tum autem, tum praeterea*) et de renforcement, notamment dans les interrogations pressantes (*quid tum?*).

Usité de tout temps. Conservé dans quelques parlers romans sous la forme *tunc*, M. L. 8983, et **intunc*, 4518.

C'est *is* et, pour l'indication du lieu, *ibi, eō, inde* qui servent d'anaphoriques et de corrélatifs à *qui* et à *ubi, quō, unde*. Mais, pour les dérivés et les autres adverbés, le latin recourt au radical *t-* du démonstratif indo-européen servant à renvoyer à quelque chose de connu : gr. *τό*, got. *þata*, v. sl. *to*, skr. *tāi*, etc., démonstratif qui, en latin, est conservé dans le juxtaposé *is-tud*, etc. Deux au moins des types sont anciens : *tot* (en face de *quot*), cf. hom. *τόσος, τόσος* et véd. *tāti* « autant », et *tum* (en face de *quom, cum*), cf. got. *þan* « alors », av. *təm* « et alors », sans doute aussi v. sl. *to-(gda), tū-gda* « alors ». Il n'est pas exclu que véd. *tāti*, qui est rare, ait été fait d'après *kātī*; av. *təm* est un *επαξ*; il n'est donc pas surprenant que, dans le groupe de *t-*, il n'y ait pas de correspondant à *quandō*. Lat. *quam* a un correspondant : arm. *k'an* « que », tandis que *tam* n'en a pas, non plus que *nam*. Quant au type *quālis, tālis*, il ne se retrouve exactement qu'en brittonique : m. gall. *y sawl* « autant de, tous ceux qui »; on rapproche d'ordinaire gr. *τάλιος* (ion.-att. *τηλιος*), mais ce mot, qui appartient à un groupe exprimant proprement la notion d'« âge », concorde mal avec le sens du mot latin; on pourrait être tenté de rapprocher m. ind. *tārisa-* si la forme sanskrite *tādṛṣa-* ne faisait hésiter devant cette comparaison (sur *tārisa-*; v. Jules Bloch, *Formation de la langue marathe*, p. 415, sous *sarsā*); sl. *tol* (et *toliko* « autant ») a un *o*, et non un *ā*, et ne concorde pas non plus pour le sens; la formation en *-li-* tient en latin une grande place (v. M. Leumann, dans Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 234 sqq.); le type en *-ālis* de *aequālis* est particulièrement répandu. En somme, un ensemble de formations dont les éléments sont indo-européens, mais dont la plupart n'ont pas de correspondants nets dans d'autres langues.

tālitrum, (-*trus*?), -I n. (et *tālatrus*, Gloss.; pour la variation vocalique, cf. *alabrum* et *alibrum*) : chique-naude. Apparaît pour la première fois dans Suét.,

Tib. 68, *1 sinistra manu agilior ac ualidior, articulis ita firmis ut... caput pueri uel etiam adulescentis talitro uolneraret*. Sans doute mot de la langue familière; fréquent dans les gloses, où il apparaît déformé de diverses façons, et glosé souvent *colafus in talo* par rapprochement avec *tālus*. D'autres gloses l'expliquent par *κόνδυλος ποδός ἢ χερσός*, ce qui est peut-être le sens ancien. Alors ce serait un dérivé de *tālus* « os de l'articulation »; cf. *calx, calco, calcitro*.

talla, -*ae* (f.?): *jolliculum cepae*, P. F. 493, 10 (Lucil.); *χρομίου λεπυρον*, CGL II 195, 17. Peut-être doublet dialectal de *talea* (-*lia*).

talpa, -*ae* m. (Vg., G. 1, 183) et f. : taupe. Attesté depuis Varron. M. L. 8545.

Talpa était d'abord masculin; mais, comme la forme du mot semblait contradictoire avec le genre, on a soit fait de *talpa* un féminin (e. g. Pline 30, 19), soit créé un *talpus* attesté par la glose *talpus : scero* (v. h. a. *scero* « taupe »), dans plusieurs manuscrits de la chronique de Frédégaire, et par les langues romanes, e. g. ital. *topo* « souris ». V. W. Schulze, KZ 40, 406, n. 3.

Dérivés : *talpinus* (Cassiod.); *talpiniola : dracontea*. Nom de petit animal, sans étymologie, comme la plupart des mots de ce genre. Prêlatin; v. V. Bertoldi, BSL, 32, p. 149-152.†

talpōnia, -*ae* f. : sorte de vigne à raisin noir (Plin.). V. Bertoldi, *Linguistica storica*, 2^e éd., p. 173, n. Cf. *Talpōnius?* Mot d'aspect étrusque.

tālus, -*i* m. : 1^o osselet du paturon de certains animaux, qui servirait à jouer aux osselets (cf. *taxillus*); 2^o chez l'homme, astragale (= *στρογγύλιος*), petit os qui se trouve sous le tibia au-dessus de l'*os calcis* (Celse 8, 1 et 7), puis, par extension, « cheville » et « talon ».

Dérivés : *tālāris : t. tunica; tālāria*, -*ium* n. pl. : chevilles du pied; talonnières; robe qui descend jusqu'aux talons, et *subtālārēs (calcei)*, d'où v. h. a. *sufeltāri*, v. angl. *sufeltre*; **subtēlāre*, M. L. 8397, cf. *subtel*; *tālārius (lūdus)* : jeu, spectacle (joué par des acteurs en *tālāris*?).

Ancien (Plt.), usuel. On trouve dans les gloses un doublet *tālō, -ōnis*, CGL III 605, 18, auquel remontent les formes romanes. M. L. 8544.

A *tālus* se rattachent : *tālipedō, -ās* (Gloss.) : *est uacillare pedibus, et quasi talis insistere*, P. F. 493, 8, et F. 492, 22; *taxillus : στρογγύλιος*, petit dé.

Étymologie incertaine. On rapproche irl. *sdl*, gall. *sawdl* « talon »; v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 78, qui part de **stālil* pour les mots celtiques. *Taxillus* peut avoir été fait sur *tālus* d'après *āla, māla/azilla, maxilla*.

***talutium (talutatum?)**; certains lisent *alutatum* ou *alutatum*, d'après *alutia*) : mot espagnol, comme *segutilum*, cité par Pline, 33, 67 : *cum ita inuentum est (aurum) in summo caespiti, talutium uocant si et aurosa tellus subest*. Cf. fr. *talus?* M. L. 8545 b; B. W. s. u.

tam et **tantus** : v. *tālis*.

tama, -*ae* f. : *dicitur cum labore uiae sanguis in crura descendit et tumorem facit. Lucilius* (1195) : « *inguen ne*

existat, papulae, tama, ne boa noziit », F. 494, 30. Sans autre exemple. Cf. *tamarac* : ὄρηγες (Gl.)?

tamarix, -leis (Col., Luc.; *tamaricē*, Plin.; *tamariscus*, Pall.? forme douteuse) f. : tamaris. Sans doute mot étranger ; cf. peut-être *Tamarici*, peuple de l'Hispania Tarraconensis, sur le fleuve *Tamaris*. L'Italie et les gloses ont aussi *tamaricium* (-tium); la Mulom. Chir. *tamarinda*. Certaines formes semblent des transcriptions du grec. M. L. 8548.

tamen : v. *tam* (sous *tālis*).

taminia (*tūna*) : sorte de raisin sauvage (Cels., Plin., Col.; cf. Fest. 492, 9). Cf. *tamnus*?

tāminō, -ās : v. *contāminō*.

tamnus, -i f. : tamier, taminier (Colum.; Plin. 8, 112; 21, 86).

***tanacita**, -ae f. (*tanium* n.) : tanaisie. Mot tardif (Ps.-Ap.), d'origine inconnue, demeuré en italien et en français ; v. André, *Lex.*, s. u.

tandem : v. *tam* (sous *tālis*).

tangō, -is, **tēgī**, **tāctum**, -ere (formes anciennes de subjonctif et d'optatif *tagam*, *tagū*, cf. *atigam*; *taxim*; *taxat* conservé dans *dustaxat*) : toucher (sens physique et moral, transitif et absolu) ; toucher à. S'emploie dans toute sorte d'acceptions : t. *portum* (*dē nauū*), t. *chorāas*, t. *uirginem*, etc. En poésie, employé parfois comme synonyme de *tingō*. Dans la langue familière, a le sens de l'argot « taper » (cf. *feriō*) : t. *senem trigintā minis*. Ancien (Lex Numae), usuel, classique. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des sens techniques. M. L. 8558; remplacé le plus souvent par un dérivé d'une onomatopée **tok-*; it. *toccare*, fr. *toucher*, etc.

Dérivés et composés : 1° *tagāz* adj. (rare) : t. *manus*, avec sens péjoratif; subst. *tagāz* : *furunculus a tangendo*, F. 492, 4.

tazim adv. : en touchant légèrement (cf. *sensim*), rare et archaïque.

tāctus, -ūs m. et **tāctiō**, le premier plus usité (Cic.), le second appartenant surtout à la langue de Plaute; **tāctor** (S^t Aug.); **tāctilis** (Lucr.) (= ἀντόξ); **intāctus**, -ūs m. (id.); **intāctilis** = ἄναιτος, ἀναφής (id.); cf. aussi M. L. 8519, ***tactiāre**; **tangibilis** (Lact., S^t Jér.).

integere (de in- privatif et **tagros*, cf. omb. an t-a-kres « intégrés ») : intact, entier; au sens moral « à qui l'on ne peut rien enlever ou reprocher, intègre », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4479; B. W. entier; et M. L. 4481, **integrē** adv. Usité adverbialement dans *dē* (ez, ab) **integrō** « en reprenant les choses entièrement, de nouveau », d'où **integrō**, -ās « rétablir dans son état primitif, renouveler, recommencer », M. L. 4480; **integrāscō** (Tér.); **integrātiō**, glosé ἐκἀνάλγητος (Tert.), -tor; et **redintegrō** avec ses dérivés (classique, plus usuel en prose que **integrō**, qui est archaïque et poétique; cf. *renouō*); **integrūās** et **integrūōdō** f. (Dig.); **integellus**; ***integrēcō**, M. L. 4481 a; **intāctus** : intact, M. L. 4477.

2° **De tangō** : **atingō**, -is, -tigi : toucher à (transitif et absolu), M. L. 768 (*atin-* et *atangō*); d'où **atāctus**, -ūs m.; **atiguus** (époque impériale, d'après *contiguus*); **contingō** : toucher (transitif et absolu); toucher à

(avec le datif), sens conservé dans *contiguus*; d'où « arriver à » (= συμβάλω). Employé impersonnellement : **contingit** « il arrive que », suivi de l'infinitif ou d'une complétive introduite par ut. Même sens absolu dans *contingēs*, qui en logique traduit τὸ ἐνδεχόμενον, et dans *contiguus* : qui touche à, contigu. De là **contāgēs**, -is f. (Lucr.) : toucher, contact; **contāgīō** f. (et **contāgium** n., moins correct, usuel dans la poésie dactylique); **contāctus**, -ūs m. : toucher, contact, et « contagion, contamination »; **contāgīōsus**. **Contingō** est conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2184.

obtingō : arriver à, échoir. Le verbe n'est plus guère employé qu'avec le datif (*alicui obtingere*) dans le sens de *éuenire*; cf. *contingere*. Toutefois, Nonius cite un exemple de Plt., Ci. 382, *is mustulentus uentus naris obtigū* (sic Non. 415, 16; mais, p. 63, 28, les manuscrits ont *adtingit*), où le verbe signifie « toucher, atteindre ». Tombe en désuétude sous l'Empire; si on le trouve dans Quintilien, c'est à l'imitation de Cicéron. Ni supin ni formes nominales.

pertingō : aller, toucher, atteindre (rare, non classique).

Confondu parfois à basse époque avec **tingō**; cf. W. Heraeus, Kl. Schr. 125.

V. aussi **contāminō**, **dustaxat** et **taxō**.

Pour la forme, on rapproche le participe hom. τεταγών « ayant pris », qui subsiste dans une formule. La concordance de **tēgī** avec τεταγών est fortuite; le perfectum à redoublement est la forme attendue là où il n'y a pas d'ancienne alternance vocalique : cf. *cecini*, *cecidī*, *cecidī*, *momordī*, etc. Les formes d'autres parlars italiques qu'on cite (en volsque et en marrucin) sont obscures et n'éclaircissent pas les formes latines. Le sens engagerait à rapprocher le groupe germanique de got. *tekan* « toucher »; mais le *t* germanique, supposant un ancien *d*, ne concorde pas avec le *t* latin. Si les deux groupes sont apparentés — la consonne initiale étant inexplicable — on supposerait un ancien thème du type athématique : **tēg-*, **teg-*; l'indo-européen n'admet pas de racines commençant et finissant par une sonore simple; le **dēg-* sur lequel reposent les formes germaniques est donc secondaire. Le type des présents à infixe nasal a pris de l'extension en latin; *tangō* peut donc ne pas dater de l'indo-européen.

tangomenās faciāmus : expression qu'on lit dans Pét., Sat. 34, 7, 73, 6, au sens de « buvons à tire-larigot ». De τεγγόμενας, accusatif pluriel féminin du participe moyen de τεγγω « mouiller » (Heraeus)?

***tantalus**, -i m.? : autre nom de l'*ardea* « héron », donné par Isid., Or. 12, 7, 21, et par les gloses. Sans doute, le nom propre appliqué à l'oiseau pêcheur (cf. *Gaius*, *Lūcius*). V. Sofer, 144, 169.

tantus : v. *tam* (sous *tālis*).

tapēte, -is n. (et **tappēte**, Plt.; **tapētum**; **tapēta**? f., Enn., Inc. 38; cf. *lebēta*) : adaptations latines du gr. τάπη, -τος « tapis » que les poètes de l'époque impériale transcrivent par **tapēs**, **tapētis**, etc., substituant la forme savante à l'emprunt populaire. **Tapēte** est tiré du pluriel **tapētia** = gr. ταπήτια. Les formes romanes re-

montent à *tapētum* et à **tapūtium*, M. L. 8563 ; B. W. s. u. ; l'anglo-saxon *tæppet* à *tappētum*.

tappula : -m *legem conuivalem ficto nomine conscripsit iocoso carmine Valerius Valentinus, cuius meminit Lucilius hoc modo* (1307) : « *Tappulam rident legem, conterunt Opimi* », Fest. 496, 30. Cf. *Tappulus*, *Tappō*, surnoms romains peut-être d'origine étrusque ; cf. *Tapanias* ?

tarandrus, -I m. : renne (Plin., Sol.). Du gr. *τάρανδος* ou *τάρανδος*, mot scythe. Cité par Aristote, etc.

taratantara : onomatopée employée par Ennius pour imiter le bruit de la trompette.

tarāx, -ācis m. : tétras, coq de bruyère ; cf. Nemes., fr. Aucup. 1, *Et tetracem Romae quem nunc uocitare taracem coeperunt*. Tardif, sans doute emprunté, comme *tetrax* ; *tetraō* (Plin.).

tardus, -a, -um : lent (opposé à *uelōx*, Cic., Inu. 1, 24, 35, *tardē, tardis, celeriter, -rūtās*), se dit du physique et du moral, comme gr. *βραδός* ; tardif (sens dérivé et postérieur, le mot propre étant *sērus*, mais qui a dû se développer dans la langue parlée, comme le prouvent les formes romanes issues de *tardus*, *tardē* et de **tardius* (ce dernier panroman). M. L. 8573, 8576, 8577. Ancien (Naev.), usuel, classique.

Dérivés et composés : *tardūās* (usuel et classique) ; *tardūtās*, *tardūtādō*, *tardor* (= *βραδός*), tous trois rares et archaïques ; *tardiusculus* (Plt., Tér.) ; *tardō*, -ās : ralentir, retarder (panroman, sauf roumain), M. L. 8572 (et 8574, **tardiāre* ; 8575, **tardicāre*), d'où *tardūtō*, *tardābilis* (tardifs et rares) ; *tardēsō*, -is (Lucr., Tib.) ; *retardō* (usuel et classique, fréquent dans Cic.), *retardātō*, qui se substituent à *moror* (et *remoror*), *mora*.

tardi-cors, -*gemulus*, -*genulus*, -*gradus*, -*linguis*, -*loquus*, -*pēs*, etc., tous poétiques et sans doute créés sur des modèles grecs du type *βραδύπους* (Eurip.).

Adjectif à vocalisme radical *a*, sans étymologie, mais dont la structure rappelle celle du gr. *βραδός*.

tarentina (*nux*) : épithète désignant une espèce de noix ; cf. Pline, H. N. 15, 90. Forme qui semble préférable à *terentina* que Macrobe, Sat. 3, 18, 3, explique d'après Favorinus, *a tereno, quod est Sabinorum lingua molle*. — De *Tarentum* ou *Terentum*. V. André, *Lex.*, sous *nux*.

tarmes, -*itis* (*termes*, Isid., Serv., Gloss.) ; *tarmus*, (Gloss.) m. : *genus uermiculi carnem ezedens*, P. F. 495, 1. Attesté depuis Plaute ; la forme *termes* est influencée par *terō*. Les formes romanes remontent à *tarmes*. M. L. 8586. V. *termes*.

tarpezita (ou plutôt *tarpensita*), -*ae* m. : banquier. Emprunt au gr. *τραπέζιτης* avec même métathèse que dans *corcodillus* ; les manuscrits de Plaute ont la graphie *trapezia*, mais *tarpezita* est réclamé par le mètre. Mot plautinien.

***taram**, -I n. : bois d'aloes (Plin. 12, 98). Mot étranger, africain ?

***tarsconium**, -I n. : sorte de terre blanche à l'usage des potiers (Plin. 33, 69). Mot ibérique (Bertoldi, BSL 32, 100) ?

tat, tatae : onomatopées marquant l'étonnement ; cf. *atai, babae*, etc.

tata, -*ae* m. : papa. Mot enfantin, cité par Varr. ap. Non. 81, 3, et attesté épigraphiquement, ainsi que *tatula*, CIL VI 25636 ; cf. *mamma*, *pappa*. M. L. 8596. Noms propres : *Tatta*, *Tata*, et sans doute *Tatius* ?

V. *atta*. Cf. gr. *τάτα*, corn. *tat* (avec ancien *t* géminé), pol. *tata* (où *a* représente *ā*). Sur tout le groupe, v. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 163 sqq.

Tauri lūdi : v. le suivant.

taurus, -I m. : taureau. Nom d'une constellation du zodiaque. S'applique à des animaux ou à des objets qui rappellent par leur cri, leur aspect, etc., le taureau ; *butor* (oiseau ; Plin. 10, 116) ; *frelon* (scarabée ; Plin. 30, 39) ; *racine d'arbre* (Quint. 8, 2, 13). Désigne aussi le périmé (ou plus exactement les testicules ?) dans une victime ; cf. F. 372, 31, *atque harum hostiarum inuiolati sunt tauri quae pars scilicet caeditur in castratione* ; et Diom., GLK I 450, 8 ; et en grec l'emploi de *ταῦρος* (Poll. 2, 173). De *taurus* a été créé un féminin *taura* dans la langue rustique (Varr., Col.) ; cf. P. F. 481, 1, *tauras uaccas steriles... quod non magis pariant quam tauri*. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8602.

Dérivés et composés : *taureus* ; *taurinus* ; *taurina* : espèce de chaussure. Cf. Édité de Dioclétien, c. 9, *taurinae muliebres bisoles, monsoles* ; c. 10, *taurinae inauratae, lanatae* (CIL III, p. 833), Pelagonius, cf. 437, p. 118, 30, éd. Ihm : *cortex uetustae taurinae* ; *taurulus* ; *taurarius* « toréador » (Inscr.) ; *tauri-fer*, -*formis*, -*genus*, etc., tous poétiques et faits sur des types grecs ; cf. *ταυροφόρος*, Eur. ; *ταυρογενής*, Orph. — Cf. aussi *suuetaurilia, sōll(i)taurilia*.

taurobolium : sacrifice du taureau, transcription du gr. *ταυροβόλιον*, d'où sont dérivés *taurobolior*, -*liātus*, -*licus* (tardifs) ; *taurocenta* : toréador (de **ταυροκέντης* ?).

A *taurus* les Latins rattachaient *Taurii lūdi* (cf. Fest. 478, 22 ; P. F. 479, 8 L), mais sans doute ce n'est là qu'une étymologie populaire. L'institution est étrusque et ces jeux, donnés en l'honneur des dieux infernaux, doivent se rattacher à l'étr. *θaura* « tombe » (Cortsen).

Les noms indo-européens d'animaux domestiques ne spécifient pas le sexe ; comme *ouis*, lat. *bos* est masculin si l'on ne pense pas au sexe, féminin si l'on pense à la « vache ». Le mâle n'avait pas de nom dans le vocabulaire noble de l'indo-européen (v. *uerres*, *aries*). Le vocalisme radical *a* montre que *taurus* appartient au vocabulaire technique, de caractère populaire ; le mot se retrouve dans osq. *ταυρομ* « *taurum* », omb. *toru*, *toruf* « *taurōs* », gr. *ταῦρος*. Le même mot désigne un animal sauvage dans v. sl. *tauř*, lit. *taūras* « *aurochs* », v. pr. *tauris* « *bison* ». La forme diverge dans gaul. *tarvos*, irl. *tarb* « *taureau* » (avec la même altération qu'offre lat. *paruus* en face de gr. *παῦρος*) et dans got. *stiuur* « *taureau* » (sans doute sous l'influence d'une étymologie populaire ; cf. av. *staura* « *gros bétail* »). Le mot à l'instabilité d'un terme populaire.

***tantuanus**, -I m. : mot glosé *claua, cateia* par Isid., Or. 18, 7, 7, qui l'attribue aux Gaulois (cf. *Teutonius*), et aux Ibères. V. Sofer, p. 46, 171.

tax : v. *tuxtaz*.

taxa, -ae f. : sorte de fragon (Plin. 15, 130). Cf. sans doute *taxus*.

taxea, -ae f. : lard. Mot gaulois d'après Isid., Or. 20, 2, 24, qui cite un exemple d'Afranius, R³ 284.†

taxillus : v. *tālus*.

taxim : v. *tangō*.

taxō, -ās, -āre : 1^o fréquentatif-intensif de *tangō*; cf. Gell. 2, 6, 5 : *taxare pressius crebriusque est quam tangere, unde procul dubio id inclinatum est*; « faire allusion à »; « toucher fortement, attaquer »; cf. Suét., Aug. 4, 2 : *Cassius... Parmensis quadam epistula... sic taxat Augustum*; *materna tibi farina*, etc.; id., Dom. 10, 6 : *occidit et Heluidium filium, quasi scenico exodio sub persona Paridis et Oenones diuortium suum cum uxorē taxasset*. De là *taxātōrēs*, nom donné à certains auteurs, *quod alter alterum maledictis tangit*, F. 490, 12, et *retaxō*, Suét., Vesp. 13, 2.

2^o Emprunt au gr. *τάσσω* (peut-être formé sur l'aoriste *ἐτάξα*; cf. *campō*, etc.) : taxer, évaluer, estimer. Le verbe n'est pas attesté avant Pline et Sénèque, mais *taxātō* est dans un fragment de Cicéron, Or. pro Tull. 7. Autres dérivés : *taxātōr* « aestimātor »; *taxātūncula* (Gloss.). M. L. 8603; *taxa*; britt. *toos*; cf. J. Loth, s. u.

On peut même se demander si le rapport avec *tangō*, imaginé par les Latins, n'est pas fictif et si le premier sens ne peut pas se tirer du second. Dans ce cas, il n'y aurait qu'un seul verbe, tiré du grec, « évaluer, estimer », puis « taxer, censurer », et, dans ce sens, rapproché faussement de *tangō*, d'après *uxāre*, que l'étymologie populaire rattache à *uehō* (v. ce mot). Il n'y a pas lieu, pour ce verbe tardif, d'évoquer *dumtaxat*.

taxō, -ōnis (*taxus, tasiō*) m. : blaieau (v. fr. *taisson*). Attesté seulement dans les gloses; latinisation d'une forme germanique; cf. v. h. a. *dahs*, all. *Dachs*. Dérivé : *taxōninus* dans Marcellus Empiricus. Le mot latin est *melēs*. M. L. 8606; B. W. *tanière*. Cf. *melō, musio*.

taxus, -if f. : if. M. L. 8607; cf. dans les gloses : *taxus arbor quam uulgus iuum uocat*.

Dérivés : *taxeus* et *taxicus*, rapproché de *toxicus*, l'if passant pour vénéneux (d'où l'étymologie qui rapproche *taxus* de *τόξον*).

Sans correspondant clair. Cf. *fraxinus*.

-*tē* : particule de renforcement, jointe à *tū, tē*. Cf. -*pte*. Sans étymologie certaine.

tebac, -ārum, (quantité de l'e inconnue, sans doute longue) f. pl. : *nam lingua prisca et in Graecia Aeolis Boeoti sine afflatu uocant collis [h]ebas et in Sabinis, quo e Graecia uenerunt Pelasgi, etiam nunc ita dicunt, cuius uestigium in agro Sabino uia Salaria non longe Re< a>te miliarius cliuus cum appellatur [h]ebas*, Varr., R. R. 3, 1, 6. Non autrement attesté; cf. peut-être *tifāta*. Mot « méditerranéen ». Cf. *τάβια, τῆβος* « rocher » (asiatique?).†

teccō, -ōnis m. (?) : tacon, nom du jeune saumon chez Anthimus, De obseru. cib. 45 : *tecones dicuntur esse filii esocum*. Mot d'origine gauloise; cf. A. Thomas,

Romania, 35, 194, et Schuchardt, Z. f. rom. Philol. 30, 732; Zannick, Fest. Dornseiff, 375. M. L. 8608.

tec(h)ina, -ae f. : fourberie. Emprunt oral ancien au gr. *τέχνη*, attesté seulement chez les comiques. Cf. *mina, Proserpina*. Composé : *contechnor, -āris* (Plt., Ps. 1096).

***teggellāria**, -ae (*tu-, ton-*) f. : *malefica, quod supra tegulas sacrificet*. Mot de glossaire, non attesté dans les textes et non expliqué. Cf. Thes. Gloss. s. u.

tegestre : v. *segestre*.

tegō, -is, *tēxi, tēctum*, -ere : couvrir, recouvrir; d'où garantir, protéger. Ancien (Enn.) et usuel, mais non représenté dans les langues romanes, sauf dans un dialecte italien. M. L. 8615.

Nombreuses formations en *tēg-, tēg-, tog-, tēct-* : 1^o *teges, -etis* f. : natte; *tegetārius* : *ψαθοροῦς* (Gloss.), *tegetiucula* (Varr.) et *tegitulum* (?); cf. aussi **tegetile*, M. L. 8616; *tegele, -is* n. : ce qui couvre, vêtement (Apl.); *tegumen* (*tegimen, tegmen*) n., poétique et postclassique, remplacé dans la prose classique par *tegmentum* : couverture, abri; et *integumentum*. Les formes romanes remontent à *tegmen*, M. L. 8617.

2^o *tēgula* : tuile; M. L. 8618; B. W. s. u.; celtique; britt. *teol*; germanique : v. h. a. *ziagal* (finn. *tiili*); d'où *tēgulicius* (Inscr.) et *tēgulāus*, cf. CGL III 191, 15 : *tēgulāta, κεραμωτά*, conservé dans les langues romanes au sens de « toit », M. L. 8619; *tēgulum* : toit (Pline), avec un diminutif *tēgillum, cuculliuuculum ex scirpo factum*, P. F. 503, 1, attesté dans Plt., Rud. 576, et Varr. ap. Non. 179, 1. Certaines formes romanes supposent aussi **tēgilla*, M. L. 8614; le v. angl. *tigele, *tegilla*.

3^o *toga* : couverture, cf. Non. 406, 21 : *dicitur et tectum*, avec un exemple de Titinius (43) : *... si rus cum scorto constituū ire, claus ilico | abstrudi iubeo, rusticae togae ne sit copia*; puis « vêtement », d'abord d'homme ou de femme indifféremment, cf. Varr. ap. Non. 541, 1; spécialisé ensuite dans le sens de « toge », vêtement du citoyen romain, symbole du civisme et de la nationalité romaine (par opposition à *pallium*, qui caractérise les Grecs; de là l'opposition de *togātus* à *palliātus*, à *palūdātus*), et aussi vêtement de hautes classes (de là l'opposition de *togātus* à *unicātus*; *unica* est un mot emprunté). Conservé dans quelques dialectes italiens; M. L. 8765.

Dérivés : *togula*; *togātus*; *togātulus* (Mart.); *togātārius* « acteur de *fābula togāta* » (Suét.).

4^o *tēctus* : couvert; de là « impénétrable, secret »; et *tēctō* adv.; *tēctiō* (Cael. Aurel., S³ Aug.; refait sur *protectiō*?); *tēctum* : toit. Panroman, sauf roumain. M. L. 8609. De là « plafond » et, par extension, « abri, maison »; dérivés : *tēctulum* (S³ Jér.); *tēctillum* (bas latin); *tēctor* : couvreur, terme technique attesté depuis Varron et Cicéron; *tēctōrius*, substantif dans *tēctōrium* n. (scil. opus) : revêtement d'un mur, badigeon, couche, enduit; crépi; blanc, fard, etc.; *tēctūra* : revêtement, couverture (Pall.); conservé dans fr. *toiture*, M. L. 8610.

A *tegō* appartiennent un grand nombre de composés dans lesquels le préfixe ne fait que préciser l'idée verbale : *circum-, con-* (et *supercon-*), *dē-* (« découvrir »), *in-, ob-, per-* (archaïque), *prae-, prō-* (très fréquent);

avec de nombreux dérivés), re- (« découvrir », cf. *reserare*, *recludere*, et « couvrir de nouveau », *sub-*, *super-*, *tegō*). Les composés ne sont pas plus représentés que le simple dans les langues romanes.

Pour *tugurium*, v. ce mot.

Les alternances vocaliques de *tegō*, *toga*, *tēgula* suffiraient à marquer l'origine indo-européenne du groupe. Mais le présent *tegō*, malgré gr. *στῆγω* « je couvre », représente sans doute un ancien présent athématique, car on ne le retrouve pas ailleurs. L'irl. *tuigtheer* « il couvre » et le germanique (v. isl. *þekia* « couvrir ») continuent le causatif ; le sanskrit a *sthaḡayati*, avec un *g* qui ne peut être ancien. Le lituanien a un présent *stėgiu* « je couvre » remplaçant un présent athématique. La voyelle longue de *tēgula*, *tēgulum*, qui trouve un analogue dans *rēgula*, en face de *regō*, et peut-être dans *stecula* (v. *secō*), rappelle le degré long qui s'observe aussi dans v. pruss. *steego* (Voc.) « Schurer », à côté de *stōgis* et lit. *stōgas* (même sens). L'o de *toga*, qui est en latin une forme exceptionnelle, alors que les substantifs de cette forme sont courants en grec, rappelle v. isl. *þak* « toit », etc., tandis que gr. *στῆγη* *tēgē* tient la place d'un ancien nom radical. Le thème en *-es- attesté par gr. *στῆγος*, *τῆγος* et irl. *teg* ne se retrouve pas en latin. Omb. *teuom-e* « ad tectum »? V. *tignum*.

tēgula : v. *tegō*.

tēgus, -oris n. : doublet de *tergus* dans Varr., L. L. V 110 : *tegus* suis, *ab eo quod tegitur*, et Plt., Capt. 902 et 915, qui l'applique aussi à l'échine du cochon. Se retrouve dans Fronton et dans les gloses. La dissimilation a dû se produire dans les cas obliques : *tergoris* > *tegoris*, favorisée par le rapprochement avec *tegō* qu'indique Varron.

tēla : v. *tezo*.

tellāna (*figus*) f. : figue noire à longue tige (Cat., Plin.). Le rapprochement avec *tellum* n'est sans doute qu'une étymologie populaire ; semble provenir d'un nom propre (cf. *Rōmānus*, etc.). V. André, sous *figus*.

tellūs, -ūris f. : terre. Synonyme poétique de *terra*. Personifiée et divinisée et unie à Jupiter ; cf. Varr., R. R. 1, 1, 5 : *Tellus, terra mater*. A *Tellūs* correspond *Tellūmō*, -ōnis m. (et *Tellūrus*, Mart. Cap. 1, 49) ; cf. Varr. ap. Aug., Civ. Dei 7, 23 fin : *nam eandemque terram habere geminam uim, et masculinam quod semina producat, et femininam, quod recipiat atque enutriet. Inde a ui feminina dictam esse Tellurem, a masculina Tellumonem*. Le nom est peut-être un ancien neutre, comme *Venus*, -eris, mais l'ū ne s'explique pas, et c'est le seul exemple de cette flexion en latin (l'ū de *rūs* est ambigu et peut résulter d'une contraction). Celtique : irl. *tellur*.

Dérivé tardif : *tellūster*, -tris (Mart. Cap.), formé sur *terrestris*, comme *paluster* sur *palūs* ; composé : *mediūtillum* : milieu (avec l'o intérieur du second terme de composé passé ici à u ; cf. *ter-ā* : *extorris*), sur lequel a été refait l'adjectif tardif *mediūtillus*.

On pense à skr. *talam* « plaine », v. angl. *þel* « planche, bordage » (v. *titulus*), c'est-à-dire i.-e. **telo-* avec le vocalisme e, normal dans un neutre de ce type. Le slave a, avec vocalisme zéro (comme dans lat. *iugum*), *tlo* « sol » ; cf. gall. *tāl* « front » (pour le sens, cf. v. h. a.

stirna ; v. sous *sternō*). La racine est dissyllabique, comme on le voit par skr. *talamaṇ* « sol » et irl. *talam* (génitif *talman*), féminin « terre », et ceci suppose un rapprochement avec v. sl. *stelje*, *stliti* « étendre » et lat. *lātus* « large ». Cf. encore lit. *tiles* « fond de la barque » et v. pruss. *talus* « sol (d'une maison) ». Mais la formation de lat. *tellūs* n'est pas expliquée par là ; et, si l'on n'avait pas la forme à vocalisme archaïque (du type de *extorris*), *mediūtillum*, où ne se trouve pas le -ū énigmatique de *tellūs*, on hésiterait à affirmer le rapprochement. Il subsiste une obscurité. Le masculin *tellūmō* a été rapproché par M. Bréal du type étrusque de *lucumō*. Un mot italique à l'origine aurait-il été emprunté par l'étrusque, puis, après modification, emprunté par le latin ? Le fait qu'on est amené à tenter de pareilles hypothèses indique la difficulté du problème.

tēlō, -ōnis m. : -em *hortulani uocant lignum longum quo hauriunt aquas. Et dictus telon a longitudine* ; *τέλον enim Graece dicitur quidquid longum est*, Isid., Or. 20, 15, 3. Peut-être déformation du gr. *κῆλων*, sous l'influence de *tellum*. Semble sans rapport avec son synonyme *tolennō*.

tēlōneum f. v. *tolōneum*.

tēlum, -I n. : trait, arme de jet ; puis toute espèce d'arme offensive (épée, poignard, etc.). S'oppose à *arma*. Ancien (Lex XII Tab., Enn.), usuel. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 8624. Composé : *telliger*, Sén., Herc. Oct. 543.

Étymologie incertaine, comme pour beaucoup de noms d'armes. L'explication par *τηλόυ*, *τηλόθεν* (Fest. 502, 2 ; Dig. 50, 16, 233) est sans valeur.

temere adv. : « à l'aveuglette », par suite « inconsidérément, au hasard, à la légère, sans réflexion » ; souvent joint à *forte* dans le couple asyndétique *forte temere*. Usité dans la locution *nōn temere est quod* « ce n'est pas un hasard que » ; *nōn temere* a aussi le sens de « *nōn facile* », e. g. Plt., Ba. 85, *rapidus fluuius est hic, non hac temere transiri potest. Temere est propraement l'ablatif instrumental d'un substantif *temus, -eris* « obscurité », cf. *tenebrae* ; mais il a été uniquement employé comme adverbe et traité comme tel ; de là le doublet *temeriter* (Enn., Acc.). Ancien, usuel.

Dérivés : *temeritās* : 1° hasard ; 2° irréflexion, légèreté d'esprit (opposé à *prudentia* par Cic., Cat. M. 6, 29) ; *temeritūdō* (Pac.) ; *temerārius* : 1° qui est dû au hasard, *nōn temerārium est* « ce n'est pas un hasard (que...) » ; 2° qui agit au hasard, irrésolûchi. V. *tenebrae*.

temerō, -ās, -āre : *temerare uiolare sacra et contaminare, dictum uidelicet a temeritate*, P. F. 501, 4. Terme surtout poétique, non attesté avant l'époque impériale ; appartient au vocabulaire religieux. Le sens premier a dû être « traiter (parler, s'approcher) inconsidérément des choses sacrées ».

Dérivés et composés tardifs : *temeritō*, -tor et *intemerātus*, -bīlis, -andus.

tēmētum, -I n. : *uinum, unde temulentia et temulentus*, P. F. 501, 6. Ancien (Plt.), appartient à la langue familière. Non roman. (S'y rattache *abstēmīus*, *ἀνοικος*, archaïque et postclassique. *Abstēmīus*, *tēmulentus* (de

**temolentos*, cf. *uinolentus*) semblent supposer un substantif **temus*, **temum* qui a dû désigner une boisson enivrante et stupéfiante, ou plutôt une plante dont on tirait une liqueur fermentée; *temētum* rappelle, pour la forme, *dūmētum* et aurait désigné d'abord un « lieu planté de **temus* ». Mais *temētum* peut se rattacher aussi bien à un verbe **temēō* comme *uegētus* à *uegō*, etc. V. M. L. 8635 a, **temulus*, **temellus*.

Le rapprochement, souvent fait, avec skr. *tdmyati* « il est étourdi, abasourdi » est arbitraire.

temnō, -is, -tempis, -temptum (dans *contempsi, contemptum*), -ere : mépriser. Rare et poétique (Lucr., Vg., Hor., Ov., Tac.); remplacé dans la prose par le composé d'aspect déterminé, très employé et attesté depuis Plaute, *contemnō* (= καταφρονέω), qui a fourni les dérivés *contemptus*, -ūs; *contemptor*, -tiō, -tium, -tibilis (Ital.) et *incontemptibilis* (Tert.). Non roman.

Le rapprochement avec *τέμνω* « je coupe », indiqué par les Latins (cf. Schol. Ter. Andr. 492 : *temor autem Graecum est, i. e. caedor et reicior*), est sans valeur. On a comparé aussi *τέμνω* « je foule aux pieds ». On partirait d'un sens concret; cf. dans Cic., pro Planc., 12 : *quod iam contritum et contemptum uidetur*, où l'union de *contritum* à *contemptum* le suggère. Cf. le sens concret de *spemō*. Tout ceci très incertain.

Aucun rapprochement sûr.

temō, -ōnis m. : timon ou flèche d'un véhicule; par métonymie (partie pour le tout), le chariot et, en particulier, « le chariot de la Grande Ourse »; cf. Enn. ap. Varr., L. L. 7, 73. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à *timō*. M. L. 8625; B. W. s. u.

Le mot ne se retrouve pas ailleurs. Mais le germanique a v. isl. *þiml* « timon », etc., qui s'explique bien par **tenk-siā*, et le vieux prussien a *teansis* (même sens). Le tout se rattache au groupe de **ten-* « tendre » avec un élargissement guttural qui se retrouve, notamment, dans le mot iranien à ancien *th-* initial, dans des types affectifs et techniques, av. *θan'ayeyiti* « il tire (la voiture) »; et le slave a *tegnuti* « tirer »; cf., pour le sens, gr. *ῥομός*. Ce terme technique du vocabulaire de la charrosserie peut provenir du gaulois, comme *carpentum*, etc.

temō, -ōnis m. : impôt payé par les recruteurs (Cod. Theod.), taxe de remplacement; d'où *temōnārius*. Mot du Bas-Empire, sans doute d'origine étrangère.

temperō, -ās, -āus, -āum, -āre (*temperor*, Lact., d'après *moderor*) : transitif et absolu : 1° transitif, correspond au gr. *μετρέω* « mélanger, mêler », en particulier « mélanger de l'eau au vin ou à un liquide pour l'adoucir, couper » : *t. uinum, pōcula* (cf. gr. *κ. οίνου, νεκταρ, κρατήρα*), *t. acētum melle*; de là « tremper » un métal, *t. ferrum*; « mélanger, combiner, allier » (souvent joint à *miscēre*) et « modérer, adoucir, tempérer » (cf. gr. *ἄρα μέλαςτα μετρέειναι*, Hdt. 3, 106, à quoi correspond, par exemple : *regiones caeli neque aestuosae neque frigidae sed temperatae*, Vitr. 1, 4) : *Etiarum flatu nimii temperantur calores*, Cic., N. D. 2, 19, 49; *temperātus* : tempéré, modéré (d'où *intemperātus*); joint à *moderātus*, Cic., Fam. 12, 27, opposé à *merācus*, id., Rep. 1, 43, 96 : *non modice temperatam, sed nimis meracam libertatem sitiens haurire*. A ce sens remontent les

formes romanes du type *tremper*. M. L. 8627; B. W. s. u. Celtique : britt. *tymheru*; armor. *tems, tempsi* (v. J. Loth, s. u.).

2° absolu : « se modérer », d'où « s'abstenir » (déjà dans Enn., Sc. 45); cf. *temperāns* : qui se modère, tempérant. *Temperō* est également construit avec le datif : *linguae, t. sibi, animis*; l'ablatif : *t. ā lacrimis*; l'infinitif : *t. dormire*; avec *quin* (époque impériale); à l'impersonnel : *temperātus est* (T.-L.). On trouve même à basse époque, sans doute d'après *se abstinere, se temperare ab* (St Aug., Greg. M.).

Dérivés et composés : *temperiēs, -ei* « mélange, alliage » (poétique et postclassique, auquel répond dans les langues romanes un n. **temperium*, v. fr. *tempier*, M. L. 8628, britt. *tymmer* [savant]), et son contraire *intemperēs* « mauvais temps », attesté depuis Plaute, et au pluriel *intemperiae* « délire » (Caton, Plt.); *temperātiō* (classique, spécialement fréquent dans Cic., qui le joint à *moderātō*, Diu. 2, 45, 94); pour le sens, cf. Cic., Tusc. 4, 13, 30, *ut enim corporis temperatio cum ea congruunt inter se, e quibus constamus, sanitas, sic animi dicitur, cum eius iudicia opinionisque concordant, eaque animi est uirtus, quam alii ipsam temperantiam dicunt esse, alii obtemperantem sapientiae praeceptis* : « juste mélange, équilibre » = *κράσις* et « température », *caeli temperātiō*, Cic., Diu. 2, 45, 94; *temperātor* (joint à *moderātor* par Cic.); *temperātius* (Cael. Aur.); *temperāculum* (Apul.); *temperamentum* : tempérament, combinaison, et « modération ». D'abord de sens concret; cf. Cic., Leg. 3, 10, 24, *inuentum est temperamentum quo tenuiores cum principibus aequari se putarent*; puis, à l'époque impériale, employé pour *temperātiō*.

De *temperāns* : *temperanter, temperantia*; cf. Cic., Tusc. 3, 8, 16, *temperans, quem Graeci σάφρονα appellant, eamque uirtutem σωφροσύνην uocant quam soleo equidem tum temperantiam, tum moderationem appellare, nonnumquam etiam modestiam*; et *distemperantia*, terme de la langue médicale traduisant gr. *δυσκρασία*; *intemperāns, -ranter, -rantia*.

De *temperātus* : *temperātō* et *intemperātus, -tē*. De *temperō* : *adtemperō* : adapter, ajuster (époque impériale), M. L. 762; *adtemperātē* (Tér.) « à propos »; *adtemperiēs* (cod. Theod.).

contemperō (rare, époque impériale à partir d'Apul., Vég.) : tempérer par un mélange, d'après *συμμετρέω*; *extemperō*, conservé en roumain, M. L. 3082; *obtemperō* (seul usuel et classique, attesté depuis Plt.) : proprement « se modérer devant quelqu'un »; pour le sens du préfixe, cf. *oboediō, obsequi*; par suite « se conformer à, obéir à »; *obtemperanter, -ratiō* (Cic.), -rātor (St Aug.).

Rattaché souvent à *tempus*, comme *generāre* à *genus*, mais le rapport de sens est obscur, à moins d'admettre que *tempus* signifie « coupure, division (du temps) », ce qui cadre bien avec les emplois du mot, et que *temperō* présente la même image que le fr. « couper le vin ». Sur le développement sémantique, v. Benveniste, *Mél. Ernout*, p. 11 sqq.

tempestās : v. *tempus*.

templum, -i n. : 1° terme de la langue augurale

« espace carré délimité par l'augure dans le ciel, et sur la terre, à l'intérieur duquel il recueille et interprète les présages »; cf. Varr., L. L. 7, 6 : « *templum* » *tribus modis dicitur* : *ab natura*, *ab auspiciando*, *a similitudine* (ab) *natura in caelo*, *ab auspiciis in terra*, *a similitudine sub terra*... *eius templi* (scil. *caeli*) *partes quatuor dicuntur*, *sinistra ab oriente*, *dextra ab occasu*, *antica ad meridiem*, *postica ad septentrionem*. *In terris dictum templum locus augurii aut auspicii causa quibusdam conceptis verbis finitus*... V. les références de Goetz-Schoell, ad loc. Désigne par extension le « ciel » tout entier, *templa caeli*, cf. *τέμενος αἰθέρος*, *i. caelestia*, les régions infernales, les plaines de la mer, etc. A ce premier sens se rattachent sans doute : 1° l'adverbe *extemplō*, proprement « (immédiatement) au sortir du templum », c'est-à-dire « sur-le-champ, aussitôt » (synonymes *εὐvestigio*, *ilicō*, *ex tempore*); adverbe archaïque (Plt., Enn., Varr.; un exemple dans Cic., Pro Rosc. Com. 3, 8; ni dans Cés., ni dans Quint.); forme *extemplō* dans Plt., Au. 93; Cl. 96, 572; Ba. 968; Mi. 461; Poe. 183.

2° Le verbe *contemplō* (*contemplor*), -āre, dont la dérivation a déjà été indiquée par Varr., L. L. 7, 9, et, à sa suite, par Fest., P. F. 34, 9 : *contemplari dictum est a templo*, *i. e. loco qui ab omni parte aspici, uel ex quo omnis pars uideri potest, quem antiqui templum nominabant*. Cf., pour le développement de sens, *considerō*. La forme active et la forme déponente apparaissent simultanément dès Plaute; mais la langue classique préfère le déponent. Il est possible que *contemplor* soit formé d'après *conspicor*, *contueor*. Britt. : *cynhemlu*.

Dérivés : *contemplātio*, -tor, tous deux classiques; -trix (Cels., Apul.); *contemplātus*, -ūs (Ov., Macr.); *contemplātivus*, adjectif de la langue philosophique traduisant le gr. θεωρητικός (Sén.); *contemplābilis* (Amm.); *contemplātrius*, στοιχειώτικος (Gloss.). Une forme roumaine suppose aussi **intemplāre*, M. L. 4482 a.

3° *Templum* a, par extension, désigné un endroit consacré aux dieux, et spécialement le « temple »; cf. Varr., L. L. 7, 10, *sed hoc ut putarent aedem sacram esse templum* (*eo uidetur*) *esse factum quod in urbe Roma pleraeqe aedes sacrae sunt templa, eadem sancta*..., M. L. 8630. Celtique : *irl. tempul*, britt. *teml*.

3° D'après Festus, *templum* désigne aussi « *tignum quod in aedificio transversum ponitur* », P. F. 505, 1; cf. Vitr. 4, 2 et 7; Lucr. 2, 28; sens représenté dans les langues romanes. Ce sens peut provenir des lignes transversales tracées par l'augure dans le *templum* ou de la figure tracée par les poutres qui s'entre-croisent et déterminent une sorte de *templum*.

Dérivés rares et tardifs : *templātim* (Tert.); cf. *uicātim*; *templāris* (-ēs *finēs*, terme d'arpentage); *templātio* (St Aug.); *templifer* = *ναροφόρος* (Ignat.).

Le sens de « espace défini » permet un rapprochement approximatif avec gr. *τέμενος* « enclos divin », c'est-à-dire avec la racine de gr. *τέμνω* « je coupe ». Le *p* représente l'explosion de *m* devant *l*, comme dans *exemplum*; cf. les graphies telles que *dampnum* et *temptō* (v. ce mot). Sur *templum*, v. St. Weinstock, Mitt. d. deutsch. archäol. Instit., Rom. Abt., 47 (1932), p. 95-121.

temptō, -ās, -āuf, -ātum, -āre : toucher, tâter; faire

l'essai ou l'épreuve de; essayer de; attaquer (dans ce sens a peut-être absorbé *tenō*, fréquentatif intensif de *tendō*, q. u.), agiter, inquiéter. *Tempō* est la graphie la plus ancienne et la mieux attestée par les bons manuscrits; *tenō* représente sans doute une prononciation populaire (cf. *lanterna*, en face de *λαμπτήρ*; *Pontinus* et *Pompinus*, *pedetentim* et *pedetemptim*); les gloses distinguent *temptō*, *περπάζω* (fréquent), de *tenō*, *συνέχω* et *τέλω* (-ομαι), dont il y a trois exemples en tout. La confusion qui s'est produite entre les deux verbes, *temptō* et *tenō*, rend le plus souvent impossible le départ de ce qui appartient proprement à l'un ou à l'autre. Pour le développement du *p* dans *temptō*, cf. *sumpsus*, *sumpsit* (v. Niedermann, *Phon. hist. du latin*, 3^e éd., p. 152 sqq.). Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8633; B. W. *tenter*.

Dérivés et composés : *templāmen* (Ov.), -mentum (poétique, prose impériale); *temptatiō* (Cic.); dans la langue de l'Église, traduit *πειρασμός* « tentation »; *temptātor* (Hor.); dans la langue de l'Église, le « tentateur », c'est-à-dire le diable (celui qui entraîne au péché); *atemptō* et *atemptatiō*; *pertemptō* (classique), *praetemptō* (poétique, prose impériale) et *praetemptātus*, -ūs (Plin.); *retemptō* (époque impériale, à partir d'Ov.); *intemptātus* (calque du grec, non attesté avant Hor. et Virg.); *intemptābilis* : ἀπειραστος (Gloss.).

Fréquentatif. Aucun rapprochement sûr; v. *tendō*, in fine.

I. *tempus*, -oris n. (usité surtout au pluriel *tempora*) : tempe(s). Attesté depuis Virgile. Les représentants romans présentent diverses altérations. M. L. 8635.

Dérivé : *temporalis* (Vég.).

Le rapprochement avec lit. *tempū* « je tends » est possible, mais ne se laisse guère préciser pour le sens (cf. le groupe de *tenēō*, *tendō*).

Comparant le gr. *κρῆταφος*, qui appartient à une racine signifiant « battre », M. Benveniste, *Mél. Vendryes*, p. 56, a proposé de rattacher *tempus* à la racine *(s)temb(h)- « heurter, écraser en frappant »; cf., entre autres, skr. aor. *astambhū*, gr. *στέμφο*, *στόφος*, v. sl. *tepe*, etc. Le rapprochement est séduisant. On a supposé aussi que ce *tempus* était le même mot que *tempus* II, spécialisé dans le sens de « temps du battement (des artères) ».

II. *tempus*, -oris n. (une ancienne flexion *tempus*, **temperis* est attestée par l'ancien locatif adverbial *temperi* « à temps », remplacé par *tempori* ou *tempore*; de nombreux dérivés ont le vocalisme *e*, cf. plus bas) : temps, considéré surtout en tant que fraction de la durée (différent de *aeus*, *aeum*, qui indique plutôt le temps dans sa continuité); cf. Varr., L. L. 5, 12 et 6, 2, qui, du reste, reproduit un enseignement grec (v. Goetz-Schoell, ad loc.); et Cic., Inu. 1, 36, 39 : *tempus est... pars quaedam aeternitatis cum alicuius annui, menstrui, diurni nocturnique spatii certa significatione*; de là vient qu'on emploie *tempora* « portions de temps, époques » au pluriel, et non *aeum*, *aeus* : de là aussi les expressions comme *tempus diei* (Tér.) « moment du jour », *anni tempora* « époques de l'année, saisons » (Lucr.); *primum tempus* « printemps » (attesté dès l'époque d'Aug., CIL VI 33316; cf. W. Schulze, KZ 47, 185),

hibernum anni, Cic., Rep. 1, 12, 18 ; « moment, époque », en particulier « moment favorable, occasion » (= *καρπός*), et *tempora* « circonstances », où s'entrevoit encore le rapport avec *temporē*, *temperiēs* « mélange de l'air ». Dans la langue de la poésie et de la rhétorique, « temps métrique, mesure » ; en grammaire, « temps d'un verbe », d'après le gr. *χροῦνος*. *Tempus*, étant de genre inanimé, n'est ni personnifié, ni divinisé ; c'est *Sāturnus* qui est devenu le dieu du temps, du reste sans doute secondairement.

Nombreuses locutions adverbiales : *temperi* « à temps, tôt » (cf. plus haut ; d'où un comparatif *temporius*, Pezreg. Aeth.) ; *ad tempus* ; *ante tempus* ; *ex tempore* « d'après le moment » et « sur-le-champ » (cf. *extemplo*, *ἐν ὑστερίῳ*), dont la langue de la rhétorique a tiré à l'époque impériale *extemporālis* « improvisé », *extemporālūtās* (Suét.), tandis que Quint. 10, 7, 1 a encore la périphrase *facultas ex tempore dicendi*, *extemporālīter* (Sid. Apoll.) ; *in tempus*, *per tempus*, *pro tempore*. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Panroman. Il y a aussi quelques représentants de *tempore*. M. L. 8634. Celtique : v. ir. *trimsi* « tempora » ; britt. *tymp*, *tymmor* « saison ».

Dérivés et composés :

1° *tempustus*, *-a*, *-um* adj. (archaïque, conservé par P. F. 499, 6, *tempusta*, *tempustiua*) et *intempustus* dans *nox intempesta* « quo tempore nil agitur », Varr., L. 6, 7 et 7, 72 ; remplacé à l'époque classique par *tempustiūsus* (fréquent) « qui vient à temps, opportun », gl. *ἀκαρπός*, *ἐκκαρπός*, *ὀρπός*, et *intempustiūsus*, d'où *tempustiūsus*, *-iūtās* et *intempustiūsus*, *-iūtās*. De l'adjectif *tempustus* dérivent les abstraits : **tempesta*, non conservé dans les textes, mais attesté par les langues romanes (cf. *senecta*) ; *tempustiūs*, par Varr., L. 6, 7, 51 : *libri augurum pro tempestate tempestutem dicunt supremum augurii tempus*, disparu à l'époque historique et remplacé par *tempestas* (cf. *iuentās* et *iuentiūs*, dérivés aussi d'un adjectif *iuentus*, d'où provient également *iuenta*), synonyme de *tempus*, cf. F. 498, 32 : *tempestatem pro tempore frequenter dixerunt antiqui* ; sens fréquent à l'époque ancienne, et aussi dans Cicéron et chez les historiens, mais seulement dans l'expression *eā (quā, etc.) tempestatē*. Dès Ennius apparaît le sens de « temps » état de l'atmosphère, e. g. *tum tonitruū laeuom bene tempestate serena*, Enn., A. 527, cf. 457 ; et, par euphémisme, spécialement de « mauvais temps, tempête » (s. *turbida*, *saeva* dans Plaute, puis simplement *tempestas*, déjà dans Plt., Mo. 108 : *tempesta uenit, | confringit regulas imbricesque* ; pour la restriction de sens, cf. *uālētūdō*), M. L. 8629 (conservé à côté de *tempesta*) ; B. W. *tempeste*. Celtique : ir. *tempestech*, britt. *tymmest*.

2° *temporē*, *temperiēs* (v. ce mot).

3° Dérivés récents en *tempor-* :

temporālis : terme technique, attesté depuis Varron, *z. uerbum*, L. 9, 108, « temporel » et « temporaire », M. L. 8631 ; *temporālīter* ; *temporālūtās* ; *contemporālis* (langue de l'Église ; = *ὁμόχρονος*) ; *extemporālis* (v. plus haut) ; *intemporālis*, *-iūtās*, *-iūtēr* (= *ἄχρονος*) ; **temporāre*, M. L. 8631 a.

temporāneus (Ital., Vulg. ; = *πρόκαιρος*) et *contemporāneus* (Gell., peut-être antérieur à *temporāneus* ; cf. *momentāneus*) ; *temporārius* (Corn. Nep. et époque

impériale, sans doute de la langue familière ; cf. Sén., Ep. 9, 9, *amicitiāe quas temporarias populus adpelat*) ; *temporāriūm* (Tert. ; = *χρονοκώκος*).

Les glosses ont aussi *temporius*, *πρόκαιρος*, où il faut peut-être lire *temporius*, qui est supposé par certaines formes romanes. M. L. 8632.

Aucun rapprochement sur. V. sous *tendō* et cf. *temperō*.

témulentus : v. *tēmētum*.

tendō, *-is*, *tendēdi* (*tendidi*, tardif), *tentum* et *tētusum*, *-ere* : « tendre » et « tendre à », transitif et absolu : *t. arcum*, *rētia*, *pellēs*, *manūs*, *neruum* ; et *t. ad castra*, *Venusiam*, etc. De *tendere pelles* on est arrivé à dire uniquement *tendere* « dresser la tente » (e. g. Cés., B. G. 6, 37, 2 ; de là *tentōrium*, *tentōriolum*, Hirt., Auct. B. Afr., et **tenda* « tente » dans les langues romanes, M. L. 8639 ; B. W. s. u.). Dans la langue militaire, *tendō* s'emploie dans le sens de « faire effort », e. g. Sall., Ca. 60, 5 : *Petrius ubi uidet Catilinam, contra ac ratus erat, magna ui tendere* ; Vg., Ae. 12, 553 : *pro se quisque uiri summa nituntur opum ui ; | nec mora nec requies ; uasto certamine tendunt*. De même, la langue poétique emploie *tendō* avec l'infinifit (la prose usant du composé *contendō*, Cic., Cés.), e. g. Vg., Ae. 2, 220, *ille simul manibus tendit diueller nodos*, sens où *tendō* rejoint *temptō*, cf. e. g. Hirt., B. G. 8, 40, 1, *acqua prohibere hostem temptare coepit*, ce qui explique les confusions entre *temptō* et **tendō*. Il est possible que, dans bien des cas où l'on a des formes de *temptō*, ce soit à l'intensif de *tendō* que songe l'écrivain. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8640. Celtique : ir. *tennaim*, britt. *tyynnau*.

Dérivés et composés : 1° en *tend-* : *tendicula* : a) perche à étendre le linge ; b) sorte de piège, lacet, filet (joint à *aucupium*), M. L. 8641 ; les langues romanes supposent aussi **tendō*, *-ōnis*, M. L. 8642, et *tenda* (v. plus haut) ; 2° en *tent-* : *tenta* n. pl. « membrum erectum » (Priap.) ; *tentigō* (satiriques) « priapisme », cf. *prūrigō*, et le renvoi à Philologica I ; *tentiō* « *τάκος* » (Gloss. ; les composés *contentiō*, *intentiō* sont, au contraire, fréquents) ; conservé en ancien f. *tencan*, prov. *tenso*, avec le sens de « combat » ; cf. M. L. 8653, d'où **tentiāre*, M. L. 8652 ; *tentipellium* : *genus calciamenti ferratum quo pelles extenduntur*, P. F. 501, 9 ; et aussi : *medicamentum quo rugae extenduntur*, cf. F. 500, 28 sqq. (rare, Afran., Titin.) ; *tentūra* dans *praententūra* (Amm.) ; *tentor* (bas latin) m. : celui qui tend ; celui qui attelle les chevaux, palefrenier ; 3° en *tēns-* : *tēnsus*, *-a*, *-um*, conservé dans les langues romanes avec des sens dérivés et notamment sous la forme *tē(n)s)a* > *toise*, M. L. 8651 ; et a fourni un dénominatif **tēnsāre*, M. L. 8649, d'où **intēnsāre*, M. L. 4485, et **tēnsiāre*, M. L. 8649 a ; *tēnsiō* (rare, époque impériale, sans doute créée par la langue médicale pour traduire *τάκος*) ; *tēnsūrā* (Hyg., Vég.) ; **tēnsica*, **tēnsicula*, M. L. 8649 b, c.

Composés : *attendō* : tendre vers, se dit surtout de l'esprit, *a. animum* du *animō* (qu'il n'est pas nécessaire d'exprimer) = gr. *προσέχω* « faire attention à », d'où *attentus*, *attentiō* (= *προσοχή*) ; non attesté avant Cic.). Conservé dans les langues romanes, souvent avec le sens de « attendre » (cf., pour le développement de sens, *expectāre*), ainsi que *attēnsus*. M. L. 763, 764.

contendō (= συντελω) : (se) tendre de toutes ses forces. Transitif et absolu, sens physique et moral; cf. *unum esse illud tempus quo maxime contendī conueniat*, Cés., B. G. 7, 85, 2; avec un complément subjectif ou objectif : c. *uirēs* et c. *honorēs*; suivi de *ut* ou d'un infinitif complément; avec *cum* : c. *cum aliquō* (non avant Cic.). De là : *contētē* (contentus n'est pas employé, pour éviter des confusions avec *contentus*, de *continēō*); *contētū* : tension (de la voix = συντονω); effort; lutte; M. L. 2181; quelquefois « comparaison »; en grammair = *δυσίθετος*; *contētiosus* (non attesté avant Pline). Celtique : britt. *cynnen* « *contendō* », irl. *cointinn* « *contētū* ».

intendō (existe en omb. *ententu*, *endundu*; *ententu* *endundu* « *intenditō* ») : tendre vers (sens physique et moral), [s]'étendre; se diriger vers; avoir l'intention ou la prétention de; *intenter*; *intētus* « *tendu vers* » et « *attentif* »; *intētē*, *intētū* (*intētū*, Sén.), d'où irl. *intinn*; *intētius* (= *ἐπιτατικός*, Prisc.); *intētiosus* (bas latin, d'après *contētiosus*), M. L. 4483; *intētāre*, M. L. 4485; B. W. sous *intēdre*.

ostendō, *portendō* (v. ces mots). Outre *ententu*, *ententu*, l'ombrien a les impératifs *ustentu*, *perntentu* *sustentu* qui correspondent aux formes latines. Parenté ou emprunt?

dē-, *dis-* (δισ-τελω), *extendō*, M. L. 3083, britt. *distenn*, *estyn*; *ob-* (à côté de *ostendō*, dont le rapport avec *tendō* n'était sémantiquement plus sensible), *prae-*, *pro-*, *re-*, *sub-**tendō*, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe. A ces verbes correspondent souvent les dérivés ordinaires en *-tor*, *-tiō*, *-tus* (*-sor*, *-siō*), e. g. *extēsiō*, M. L. 3083 b, et **extē*(n)sāre, M. L. 3083 a, *-or*, *-siuus*; *extētū*, *extētus*, *-ūs*, etc.

Il y a aussi des formes d'itératif-intensif : *extētō* (attesté depuis Plt.), M. L. 3084; *intētō* (*ostētō*). *Attētō*, *perntētō*, *praeintētō*, *retētō*, qu'on rattache quelquefois à *tendō*, doivent se lire *attempō*, *perntempō*, *praeintempō*, *retempō*. V. *tempō*.

La racine **ten-* fournissait en indo-européen un aoriste radical thématique (véd. *tan*, *data* « il a tendu ») et un parfait (véd. *tatna*, *tatnē*); le latin a gardé le parfait *teini* (v. sous *teneō*). Le présent a été obtenu de diverses manières, ainsi par un élargissement **eu-* : véd. *tandī*, *tanūtē*, hom. *τάνωται*, ou par le suffixe **ye/o-* : gr. *τελω*. En face du causatif skr. *tānayati*, le germanique a une formation parallèle : got. *-þanjan* « *étendre* ». Le latin a recouru à deux types : l'un à suffixe **-de/o-* pour l'aspect déterminé, c'est *tendō*; l'autre en **-ē-*, pour indiquer le procès qui se poursuit, c'est *teneō*. A chacun de deux, il a fallu constituer une conjugaison. L'adjectif en **-io-* hérité de l'indo-européen était *tenus* (skr. *tatā*, gr. *τάρρος*), qui a été attribué à *tendō*; *tendō* en a reçu un nouveau, fait sur le présent, comme *pulsus* en face de *pellō* (de **pellō*), etc.; mais *tenus* paraît avoir servi aussi à *tendō*, et c'est ainsi que s'explique le fréquentatif *tenāre*. Le perfectum *tenēdi* a été fait secondairement, comme *tenū* sur *teneō*. La forme *tenū* a dû se produire dans les cas où il y a préverbe et où le perfectum *teini*, perdant son redoublement, était peu clair. Il en est résulté la généralisation de *tenū*.

Pour les formes nominales autonomes, v. *tenus*, *tennis*, *tener* et *protēlum*.

La racine admettait souvent des élargissements, notamment *temp-* dans lit. *tempū* « je tends », qui joue le même rôle que gr. *τελω*; et le radical *temp-* qui figure dans des mots latins pourrait en être rapproché; simple possibilité. Le slave a *tegnūti* « tirer »; et ceci rappelle le radical qui figure dans lat. *tēmō* (v. ce mot).

tenebrae, *-ārum* f. pl. (pas de singulier, comme le correspondant skr. *tāmisrāh*, sauf à partir d'Apulée) : obscurité, ténébres. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8643.

Dérivés : *tenebrōsus* (époque impériale); *tenebricus* (archaïque, mais conservé en vieux français, M. L. 8644, et les langues romanes attestent en outre **intenebricus*, M. L. 4484; fait sur *opācus*?), remplacé à l'époque classique par *tenebricosus* (Cic.), d'où *tenebricosiūs* (Caël. Aur.); *tenebrō*, *-ās* (rare et tardif); *tenebrēsco*, *tenebricō* (id.); *tenebrīo*, *-ōnis* m. (Afran., Varr.); *tenebrārius* (Vop.); *tenebrātīo* (Caël. Aur.); *contenebrō*, *-brēsco* (*-brāscō*), *obtenebrēsco*, rares et tardifs; *tenebellae* (Claud. Mamert.).

Un mot correspondant à skr. *tāmaḥ* « ténébres » (gén. *tāmasa*) est conservé dans l'adverbe *temere* (v. ce mot). Mais la racine était dissyllabique : lit. *tēmsta* « l'obscurité vient ». Là où le suffixe **-es-* est au degré zéro, on a donc le *-s-*, d'où véd. *tāmisrāh* (pluriel) « nuit sombre » et l'adjectif *timirdh* « sombre ». La formation à sifflante se retrouve dans lette *timsa*, *tumsa* « obscurité », lit. *tamsd* (même sens) et v. h. a. *dinstar* « sombre ». Lat. *tenebrae* repose sur **tem-s-rā-*; le passage de *-m-* à *-n-* fait difficulté; car il suppose l'intervention d'une forme où la voyelle de syllabe intérieure était syncopée, à moins qu'on n'admette une dissimilation, tout hypothétique, de *m* en *n* par la labiale **f*, d'où est sorti *b*; on ne peut restituer le détail des faits. — Cf., de plus, v. irl. *temel* « ténébres », m. bret. *teffal* « sombre » et v. h. a. *demar* « demi-jour (de l'aube ou du crépuscule) ».

teneō, *-ēs*, *tenū* (ancien *teini*, Pac., Acc.), *tentum*, *-ōre* : tenir. Même racine **ten-* que dans *tendō*. A ce dernier a été réservé le sens de « tendre », tandis que *teneō*, qui s'emploie, comme *tendō*, avec valeur transitive ou absolue, était spécialisé dans le sens de « tenir » (avec l'idée de continuité) et, au sens absolu, « durer, persister » ou « se maintenir dans une position » (langue militaire), « se maintenir dans une direction, cingler vers » (langue nautique). Cette distinction établie entre *tendō* et *teneō* se retrouve dans omb. *tenūu* « *tenētō* », en face de *ententu* « *intenditō* ». La parenté de *tendō* et *teneō* apparaît dans la glose de Festus, 214, 12 : « *obstinēt* » *dicebant antiqui quod nunc « ostendit »*, *ut in ueteribus carminibus* (trag. inc. 25) : *Sed iam de (se ms.) caelo cedens Aurora obstinet suum patrem*. Du sens de « tenir » dérivent les sens de « posséder, occuper », « tenir immobile, arrêter, maintenir » et « tenir dans son esprit », d'où « se souvenir » (*memoriā tenēre*) ou « comprendre, savoir » (*mente tenēre*). Cf. *percipiō*, *comprehendō*. La valeur absolue et le rapport sémantique avec *tendō* sont bien conservés dans certains composés; cf. *atteinēre* « s'étendre jusqu'à, tenir à, toucher », *perteinēre*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8646, *tenēre* et **tenire*; B. W. s. u.

Formes nominales, dérivés et composés : *tenāx* : ténace; *tenācēs* m. pl. « liens, attaches; queue d'un fruit »

(Pall.), M. L. 8638; *tenācia* (Enn.), remplacé par *tenāciās* (Cic.); *tenāciter*; *tenāculum* : tenaille (Ter. Maur.), M. L. 8637; B. W. s. u. Composé : *pertināx*; cf. Plt., Cap. 489 : *tenaxze pater est eius?* — *immo pertinax*, d'où *pertinācia*, *pertināciter*.

tenor, -ōris m. : tenue, continuité ; dans la langue de la rhétorique, « accent tonique » (revenant à intervalles réguliers ; une influence de *τόνος* est ici vraisemblable) ; dans la langue juridique, « disposition essentielle, teneur, sens ». M. L. 8648. Cf. *tenus*.

tenilis, *tenibilis* « qui tenēri potest » (Gloss.).

arci-tenēs : adjectif poétique traduit du gr. *τοξοφόρος*.

tenus, -ūs m. (Cael. Aurel., Chr. 5, 1, 2). En dehors de ce mot, unique (et du reste contesté : l'édition de I. E. Drabkin lit *fluor retentus* au lieu de *fluoris tentus*), il n'y a pas de dérivés verbaux en *ten-*, sans doute pour éviter des confusions avec les formes dérivées de *tendō*.

Nombreux composés, dont beaucoup ont le sens transitif et absolu : *abstineō* (= ἀπέχω et ἀπέχομαι) : [se] tenir à l'écart, s'abstenir ; *abstinēns*, -tia, avec tous les sens religieux et moraux que les mots ont pu prendre ; et, dans la langue médicale, le sens de *retentiō*. Irl. (savant) *abstaniū*.

attineō : toucher à, concerner (*quod ad me, quod me attinet*) ; tenir, retenir ; M. L. 707 (*atte*).

contineō : contenir. Emploi absolu dans *continēns* : qui se tient, qui se contient ou « qui se retient, contient » et « qui tient à » ; *continentia* : continence ; et « contenu, contenance » (latin impérial) ; *continuus* : continu, M. L. 2185 ; *continuō*, -ās : continuer (transitif et absolu) ; *continuātiō* : « partium inter se non intermissarum coniunctio ; unitas est sine commissura continuatio » (Sén., Nat. Q. 2, 2, 2) ; *continuiās* (Varr.).

De contineō, l'adjectif verbal *contentus* a d'abord signifié « qui se contient », e. g. Plt., Poe. 461, *contentiores mage erunt, atque audiū minus* ; d'où, avec un complément à l'ablatif instrumental, « qui se contente de, content de » ; Plt., Merc. 824, *uzor contenta est, quae bona est, uno uiro*, M. L. 2182 ; *contentē*, très rare, évité à cause de l'homonymie de *contentē* de *contendō* ; remplacé par *continenter*.

dē-tineō : détenir ; *distineō* : tenir écarté ; *ob-tineō* (op-) : tenir, occuper, être en possession de ; maintenir ; gagner (une cause), d'où « prouver, démontrer » ; absolument « être consacrer, prévaloir » ; impersonnel « il est passé en usage » ; *pertineō* : sens absolu « s'étendre jusqu'à » ; « tendre à, viser » ; au sens moral « toucher, concerner » : *quod ad me pertinet* ; de là *pertinenter* ; et *appertineō*, -ēs, terme de la langue des arpenteurs, avec le sens de « appartenir », demeuré dans les langues romanes (**appartenēre*, avec influence de *pars*), M. L. 545 ; *retineō* : retenir, M. L. 7263, d'où *retentiō*, -tor, -tus, -ūs m. ; *retināculum* : ce qui sert à retenir ; au pluriel « rênes », M. L. 7262, et 7261, **retina* (d'après *habēna*?) ; *sustineō* : soutenir, M. L. 8490 ; *sustinentia* (langue de l'Église) ; *trānsintēns* (Plt., M. 468).

Itératif-intensif en *-tentō* dans : *dētentiō* « détenir » (tardif) ; *retentiō* « retenir fortement » et « essayer de retenir » ; *sustentiō* « soutenir », d'où *sustentiātiō*, -tus, -iāculum (époque impériale, rare), -iābilis, -tor ; *sustentiātrix* : celle qui nourrit (tardif).

V. *tendō*.

tener, -a, -um : tendre (sens physique et moral, souvent joint à *mollis*). Se dit souvent du jeune âge ; de là *ā tenero*, in *teneris* « dès, dans l'âge tendre », et *teneri-ōrum* m. pl. (époque impériale). Ancien, usuel ; panroman. M. L. 8645. Celtique : britt. *tyner*.

Dérivés : *tenellus*, *tenellulus*, diminutifs affectifs ; *tenerē* (époque impériale) et *tenerier* (cité par Charis.) ; *teneriās* (joint à *mollitiās*, Cic., Fin. 5, 21, 58), *teneriūdō*, tous deux rares ; **teneritia*, supposé par les langues romanes, M. L. 8647 ; *tenerōsūs* (Ven. Fort.) ; *tenerāscō* (Lucr.) et *tenerescō*, -is (époque impériale).

On rapproche, en général, **ten-* de *teneō*, *tendō*, *tenuis* ; aucune autre langue n'a une forme correspondante. Sans rapport avec *τέτην*, sabin **terenus* « mollis » (v. Vetter, *Hdb.*, p. 376).

Tenitae : *credebantur esse sortium deae, dictae quod tenendi haberent potestatem*, P. F. 505, 17. Étymologie populaire? Mot d'origine étrusque, selon certains, mais sans preuve.

tenor : v. *teneō*.

tēnsa, -ae f. : -m ait uocari *Sinnius Capito uehiculum quo exuuias deorum ludicris circensibus in circum ad puluicrum uehuntur. Fuit ex ebore, ut apud Titinium in Barbato* (13 a), et ex argento, F. 500, 2. Peut-être à rapprocher de *tendō* et ainsi nommé à cause de la tente qui le couvrait?

tentō : v. *temptō* et *tendō*.

tenuis, -e (souvent avec u consonne, ce qui se traduit par la scansion *tēnuē*, *tēnulā* dans la poésie dactylique, d'où les groupes *tēnuē*, *tēnuāt* étaient exclus) : mince, ténu ; d'où « subtil, délicat » (sens physique et moral), « maigre » (sens propre et dérivé : *tenuis cibus*, *mēnsa* ; *tenuēs opēs*), par suite « pauvre, sans importance » (joint à *leuis*, *inānis*, *ieiūnus*), « d'humble condition ». Ancien (Cat.), usuel. Conservé en v. fr. *tenoe*. M. L. 8655.

Dérivés et composés : *tenuiās* (classique, Cic.) ; *tenuiter* ; *tenuiculus* (Cic., Fam. 9, 19, 1) ; *tenuiarius* : qui travaille en tissus fins (*t. uestiarius*, Inscr., époque impériale) ; *tenuō*, -ās (poétique, époque impériale, conservé en roumain, M. L. 8654) ; *tenuābilis* ; *tenuātiō* (Cael. Aurel.) ; *tenuātim* (Apic.) ; *tenuescēns* (Censor.) ; *attenuō* (composé d'aspect déterminé, préféré par la langue classique, Cic., Cés., au simple *tenuō* : amincir, amaigrir, affaiblir, diminuer ; dans la langue de la rhétorique, « atténuer », *attenuātum genus* = *λεγνὸν γένος* ; d'où *attenuātiō* (Auct. ad Her.) ; *inattenuātus* = *ἀμειλιτός* (Ov.) ; *extenuō* (classique), conservé en logodorien, M. L. 3085 ; *extenuātiō*, qui en rhétorique traduit *μειλιτός* ou *ἐλαττωτικός* ; *extenuātorius* (Theod. Prisc.) ; *subtenuis* (Varr.).

De la racine étudiée sous *tendō*. L'u est un élargissement conservé dans les présents véd. *tandī*, *tanūtē* et hom. *τάνυται*. Cf. skr. *tanūh* « mince, fin », v. sl. *tinū-kū* « mince, fin », v. isl. *þunnr* (même sens) ; le vocalisme e de *tenuis* se retrouve dans lit. *tėnuas*, lett. *īēvus* « mince », l'adjectif ayant passé au type thématique en lett. lituanien ; au contraire, irl. *tana*, corn. *tanow* « mince » a le vocalisme radical zéro, comme hom. *τάνωτός* « al-

longé, long »; cf. got. *filu* « beaucoup » et irl. *il*, avec vocalisme *e*, en face de skr. *purūh* « abondant », avec degré vocalique zéro, et gr. *πολύς*, avec degré *o*. L'i de *tenus* est le même que celui de *suidūs*.

I. *tenus*, -*oris* n. : lacet tendu. Mot technique; cf. Non. 6, 12 : *tenus* et *laqueus* : *dictus a tendicula*. *Plautus Bacchidibus* (793) : *nunc ab transenna turdis lumbricum petit* | *Pendebit hodie pulcre : ita intendi tenus*. Cf. aussi Serv., in Ae. 6, 62 : *tenus est proprie extrema pars arcus*. Ne semble pas attesté en dehors de ces exemples.

Pour le sens de *tenus* « lacet tendu », cf. skr. *īdantūh* « fil » et gall. *tant*, irl. *tét* « corde ».

De la racine étudiée sous *tendō*. Un thème **tenes-* est peu attesté par ailleurs; véd. *īdnas-* est un *ἄναξ*; le grec a des adjectifs ἀ-*νήγς* « fortement tendu », ελκ-*νήγς* « qui s'allonge en spirale »; et un thème en *ο-*, *νόγος*, le gr. **τένος* n., n'est pas attesté. — Le latin a aussi la forme masculine *tenor*.

II. *tenus* prép. : jusqu'à, avec la nuance « pas plus loin que » (construit avec l'ablatif, *pube tenus*, Vg., Ae. 3, 427, et aussi avec le génitif, *nutricum t.*, Catul. 64, 18; *crurum tenus*, Vg., G. 3, 53, comme gr. *μέχρι*; cf. *fini*, s. u. *finis*; la construction avec l'accusatif est rare et analogique de *usque*); v. Wackernagel, *Vorles.*, II, 163. Ne semble pas attesté avant Claudius Quadrigarius, ni après Apulée et Ammien, qui, du reste, l'emploient dans le sens dérivé de « d'après » : *faciē, specie tenus*. *Tenus* est souvent considéré comme le nominatif accusatif employé avec valeur prépositionnelle de *tenus*, -*oris*. On a pensé aussi à un ancien adjectif **tenus*, -*a*, -*um* « qui s'étend jusqu'à », utilisé comme préposition, cf. *uersus*, *aduersus*, etc.; v. *prōtinus* (et les adjectifs du type *crāstinus*?). *Tenus*, qui est postposé au mot qu'il détermine, a formé une série d'adverbes du type : *cā-tenus*, *hāc-tenus*, *aliquā-*, *quādam-tenus* « jusque-là, jusqu'ici », etc.; *quā-tenus* (v. ce mot). — On doit surtout songer à un ancien **tenos*, du type de lat. *secus* (*sequester*), irl. *sech* « au delà de, en outre », gall. *hep* « sans »; **tenos* serait à **ten-* ce que **sek***nos* paraît être à **sek**. V. P. Lejay, *Mél.* Boissier, p. 349.

tepedō, -*ēs*, -*ēre* : être chaud. Sens ancien; cf. Cat., Agr. 69, 2, *ubi (doliū) temperate tepedib;* de même, *tepedō* signifie s'échauffer, e. g. Cic., N. D. 2, 10, 26, *maria agitata uentis ita tepescunt ut*, etc., et *tepefaciō* « échauffer », Cic., N. D. 2, 15, 40, *is eius (solis) tactus est non ut tepefaciat solum, sed etiam saepe comburat*. Mais, dans ce sens, *tepedō* s'est trouvé en concurrence avec d'autres verbes, notamment avec *caleō*, et a tendu à prendre la nuance de « être modérément chaud, être tiède », ce qui est l'acception usuelle (au sens physique ou moral). *Tepeō* est arrivé ainsi à s'opposer à *caleō* (cf. Hor., C. 1, 4, 20) et à désigner la tiédeur (dans un sens voisin de *frigeō*), et *tepeō* peut avoir la double valeur de « tiédir » en passant du froid au chaud, e. g. Vg., Ae. 9, 701, *fito ferrum in pulmone tepescit*, ou en passant du chaud au froid, Luc. 4, 284, *paulatim fugit ira ferox mentisque tepescunt*; cf., de même, l'emploi de *tepidus* dans Ov., R. Am. 629, *tepidam recalcere mentem*. Ancien, technique ou poétique; non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : *tepor*, M. L. 8658, d'où à basse époque *teporus*; et, dans Plin., *teporātus*; *tepidus*, M. L. 8657 (panroman, sauf rou-

main), et **tepidulus*, 8656 a, d'où *tepidō*, -*ās* (Plin.); *tepidārius* « concernant l'eau tiède du bassin », -*a cellarum ahēnum*; subst. *tepidārius* n.; *tepeō*, -*is*; *tepefaciō* et *tepefiō*; *itepeō*, *praeitepeō*, *itepeō* (tous trois d'époque impériale). Cf. aussi peut-être *teputa* (*aqua*), épithète d'une eau qu'un aqueduc amenait au Capitole.

La racine **tep-* indiquait en indo-européen la « chaleur » : v. sl. *teplū* « chaud », *teploti* « chaleur »; irl. *té* « chaud » (pluriel *téiu*), *tess* « chaleur », gall. *tes*. En sanskrit, *tāpati* « il brûle » indique une chaleur intense allant jusqu'à l'incandescence, ou susceptible de causer une forte douleur. Dans l'Avesta, *tafsaiti* « il s'échauffe » est dit d'un échauffement qui va jusqu'à la brûlure. Skr. *tāpah* signifie « chaleur » et « ascétisme »; véd. *tāpah* « brûlant » est une épithète du feu; av. *tafnūd* signifie « fièvre », etc. Le sens de « s'échauffer » est donc ancien dans lat. *tepeō* « je suis échauffé » et *tepeō* « je m'échauffe », mais il a servi à indiquer un simple réchauffement, et le groupe est parvenu ainsi à indiquer ordinairement la « tiédeur », par opposition au groupe de *caleō*, qui a indiqué la « chaleur » (cf. aussi le groupe de *formus*, *furnus*); en letto-lituanien, le correspondant du groupe de lat. *caleō*, à savoir lit. *šilti* « s'échauffer », etc., a seul survécu, et le groupe de **tep-* a disparu. — Si le latin ne connaît comme formes verbales que *tepeō*, *tepeō*, c'est sans doute que le type thématique de skr. *tāpati* n'est pas connu : l'Avesta n'a rien de pareil, ni aucune autre langue; plusieurs indices donnent lieu de croire que **tep-* fournissait des thèmes du type athématique. Il y a un causatif skr. *tāpayati* « il échauffe », av. *tāpayēiti*, et en slave des représentants de *topiti* « échauffer ». — Lat. *tepor*, formé comme *calor*, est un ancien thème en **-es*; cf. skr. *tāpah*. — On explique par **per-* le *-fr-* de ombr. *tefru-to* « ex rogō », *tefra* « carnes quae cremantur », osq. *tefūrūm* « offrande à brûler »; si le rapprochement est correct, il y aurait ici, conservé en italique, le sens de « brûler ». On pourrait penser à une forme **teph-* de la racine, à côté de **tep-*, cf. peut-être gr. *τέφρα*; pour *-f-*, cf. lat. *collō*.

ter : v. *trēs*.

terentīnae nucee : v. *tarentina*.

terebra : v. *terō*.

teres, -*etis* adj. : in longitudine rotundatum, quales asseres natura ministrat, F. 498, 15; arrondi (sens propre et figuré), bien tourné; et « poli, lisse, élégant ». Classique, mais assez rare. Pas de dérivés. Non roman.

Doit appartenir au groupe de *terō*; cf. *κωλοτερής* | Même formation que *hebes*, -*etis*.

tergeō, -*ēs* (et *tergō*, -*is*), *tersū*, *tersum* (et *tertum*, Varr. ap. Non. 179, 4), -*ēre* (-*ere*) : essuyer; cf. Varr., L. 6, 85, *mantelium, ubi manus terguntur*; Quint. 6, 3, 60, *t. frontem sudario*; d'où « frotter, fourbir, nettoyer ». Ancien (Liv. Andr., Plt., Cat.), usuel. Le participe *tersus* a pris le sens de « clair, pur, net », *tersum diem pro sereno dictum ab antiquis*, F. 498, 13. Les formes romanes remontent à *tergere*, M. L. 8663.

Dérivés et composés : *tersus*, -*ūs* m. (Apul.); *abs-*, M. L. 48; *circum-*, *dē-*, *ex-*, M. L. 3088, *per-tergeō*. S'y rattachent aussi *mantēle*, q. u.; *mantergium*, et peut-être *termentum*, et *extermentārium* (v. *terō*).

Aucun rapprochement net. On ne peut faire état de gr. στεργίς « rodoir, étrille », qui fait partie d'un ensemble de formes instables : στεργίς, στεργίς, etc. Le sens de got. *pairko* « trou » est éloigné. Ni la forme ni le sens ne favorisent un rapprochement avec le groupe de *terō*. La racine doit être ancienne, mais ne se retrouve pas ailleurs. — On cite ombr. *man-trahklū*, *man-dra-clo* « manivelle » (?).

tergum, -I n. (et *tergus* m.; Plt., As. 319); *tergus*, -oris n. (l'ablatif *tergibus*, dans Lucr. 2, 88, qui supposerait *tergū*, ou *tergus*, -ūs, est unique et douteux); peau (qui recouvre le dos); cf. Plin. 8, 30, *durissimum dorso tergus*; puis « dos » (de l'homme et des animaux); s'emploie aussi au pluriel *terga*, même en parlant d'un seul individu, le dos étant composé de deux parties. Il est possible que la forme ancienne ait été *terga* collectif, sur lequel on a refait *tergus* et *tergum*. *Tergum* est la forme ancienne et la seule qui figure dans les locutions adverbiales : *ā tergō*, *post tergum*, etc. *Tergus*, -oris, plus récent, est fait d'après *pectus*. Ancien (Enn., Plt.), usuel. Non représenté dans les langues romanes, où il a été supplanté par un mot populaire de sens plus concret, *dorsum*. — V. aussi *tegas*.

Dérivés et composés : *tergilla* : couenne de lard (Apic., Gloss.); *terginus* : de cuir, de peau; *terginum* : fouet, courroie; *tergorō* (Plin.) : cuirasser, couvrir le dos.

De *terga uertere* a été tiré le composé *tergiuersor*, -āris (fréquent dans Cic.), « tourner le dos », usité surtout au sens moral « user de détours, tergiverser » (cf. de *mōrem gerere*, *mōrigeror*), d'où *tergiuersanter*, -uersātiō (Cic.), -tor, -tōrius (tardifs).

On a rapproché gr. στεργός « peau forte », Mais rien ne prouve ni que le φ grec repose sur *g^{wh} (d'autres rapprochements sont probables), ni que, après r, *g^{wh} ait pu aboutir à lat. g; et les sens divergent. Pas d'étymologie connue.

termentum : v. *terō*.

termes, -itis m. : *ramus desectus ex arbore, nec foliis repletus, nec nimis glaber*, P. F. 505, 10. Rare et technique; désigne surtout une branche d'olivier; d'où le tarentin *termite* « olive sauvage ». M. L. 8666. Certaines formes romanes supposent **termite*, qui semble s'être confondu avec *termen*; cf. M. L. 8665; B. W. *tertra*.

Dérivé : *termiteus*.

Terme technique, qui a chance d'être emprunté, comme beaucoup de mots en -es, -itis (v. *satelles*, *miles*, *coctes*, *caespes*, *popes*, *tarmes*, etc.). Cf. *τέρμιθος*?

terminus, -I m. (*termō*, -ōnis, dans Enn., A. 479, 480, qui l'a peut-être emprunté au grec, cf. Fest. 498, 1; *termen*, -inis n., attesté par Varr., L. L. 5, 21, et confirmé épigraphiquement, cf. *termina duo* dans la Sententia Minuciorum, CIL I² 584, l. 8, 117 av. J.-C.) : borne (et par ressemblance avec l'objet, employé avec le sens de *membrum uirilē* dans Pomponius, R² 125, cité par Non. 146, 21). Personnifié et divinisé : *Terminus* « le dieu Terme ». Par extension, « limite, terme » (souvent joint à *finis*). Les formes romanes remontent à *tərmen*, **tərmine*, **termite* (d'après *limitem*?). M. L. 8665; B. W. s. u. Celtique : irl. *terman*, britt. *terfyn*.

Dérivés et composés : *terminālis*, d'où *Terminālia*,

-ium « fêtes en l'honneur du dieu Terme »; *terminō*, -ās (classique; propre et figuré); *terminātiō* (classique) et *terminātor*, -tus (tardifs).

amptermīnus et *pertermine* (v. ce mot); *conterminus* synonyme de *confinis*; *conterminō* (époque impériale) = *συνορῶ*; *determinō* (= *ἀπορῶ*), -nātiō et *disterminō* : séparer par des bornes, délimiter (= *διορῶ*); *exterminō* (= *ἐξορῶ*) : bannir, chasser des frontières. Mot cicéronien, rare ailleurs. Dans la langue de l'Église, il a le sens de « détruire de fond en comble, exterminer » (= *εξστirpō*) Dérivés : *exterminātiō*, -tor, -bitis (langue de l'Église); *extermīnium* (id.), peut-être conservé en logoudorien, M. L. 3090; *prōtermīnō* : avancer les bornes (Apul., Sid.); *atterminō*, M. L. 765.

Mot italique, comme on le voit par osq. *teremenniō* « termina », *teremnatens* « terminauerunt », ombr. *terminom-e* « ad terminum », *termnas* « terminātus ». Le grec a un mot correspondant, mais, comme d'habitude, avec une valeur technique un peu moins précise que celle qu'a *terminus* dans la langue de propriétaires ruraux qu'a été d'abord le latin : *τέρμα* (avec une forme masculine *τέρμων*, qui se lit seulement chez les poètes, où elle a un caractère religieux) « terme, limite, fin ». On rapproche aussi hitt. *tarmaizai* « terminat »; et la préposition *trāns* et les mots apparentés, mais de manière vague. — On voit ici l'opposition du neutre *terminem*, *τέρμα*, désignant une chose, et du masculin *terminus*, *τέρμων*, qui présente la même notion avec une valeur animée, religieuse. Le contraste est plus clair en latin qu'en grec, où, cependant, il est sensible.

terni : v. *trēs*.

terō, -is, *trūlū* (et *trūi*, e. g. dans *contrleris*, Ov., *Medic.* 89; *terūi* dans *atterui*, attesté à partir de Tibulle I 4, 48, et *conteruisse* d'Apulée, *Met.* 8, 23; v. *Thest.* II 1127, 14 et IV 682, 38 et suiv.; 2^e pers. *tristū*, *Cat.* 66, 3; sur le parfait a été construit à basse époque un présent *contrōi*, v. *Thest.*, l. cit., 51 sqq., cf. *strō* de *strāui*), *trētum* (la forme de participe en -to-, *terto* dans *terta galea*, Varr., *Men.* 169, se rattache à *tergeō* plutôt qu'à *terō*), *terere* : frotter, cf. Plin. 16, 208, *teritur lignum ligno ignemque concipit atritu*; user en frottant; d'où plus généralement « user »; « battre » (le grain). Se dit du temps que l'on passe (en pure perte), *t. diem*, *tempus* (cf. l'emploi de gr. [κατα-]τέρβω), où *terō* est synonyme de *consūmō*, *absūmō*. Employé quelquefois au sens obscène, comme *molō* (e. g. Plt., *Cap.* 888, cf. gr. *τέρβω*). Ancien (Enn.), usuel. Non roman. (cf. *frīci*, *frīcō*).

Dérivés et composés en *tere*-, *ter*-, *trī*- :

1^o *terebrā* (*terebrum*, tardif) : instrument à forer, à percer, drille, tarière, trépan, etc., M. L. 8661 (*terebrā* et *tenebrā*, concurrencé par *trypanon* (gr.), M. L. 8759; v. B. W. *tarière*); *terebellus*, CGL V 396, 41, confirmé par les langues romanes, M. L. 8659 (*terebellus* et *tene-*); *terebrō*, -ās; *terebrātiō* (Col.), -tor : *τρικτητής* (Gl.); *terebrāmen* (Fulg.); *terebrātus* (Scrib.); *con-*, *ex-*, *per-terebrō*.

2^o *termentum* = *dētrimentum*, Plt., *Ba.* 929; *extermētārium* « *linteum quod teritur corpore* », Varr., L. L. 5, 21 (forme faite sur le présent *terō*, à moins que *termentum* et *extermētārium* ne doivent se rattacher à *terg(e)ō*), ce qui conviendrait mieux pour le second.

go *tribulum* (et *tribula*) : herse à battre le blé, cf. Rich, s. u.; *tribulō*, -ās « battre avec la herse », employé dans la langue de l'Église, surtout au passif, au sens moral de « éprouver des tribulations »; *tribulātiō* = gr. θλίψις (irl. *treblaui*); *tribulātus*, -ūs m. (Pall.); *tribulōsus* (tardif); *tribulō*, traduit de οὐν-τρίβω (langue de l'Église). Les formes romanes remontent à *tribulum* et *trēbla* (dialectal), *tribulāre* et *trēbulāre*, M. L. 8885-8886; B. W. *truble*; *trīus* : moulu, frotté, usé, M. L. 8925; d'où **trūiare*, M. L. 8923; *trūiare* (Orib.), M. L. 8922; cf. aussi **trīus*, M. L. 8920 (qui ont tous des sens techniques); *trītus*, -ūs m. (seulement à l'ablatif singulier, rare) : frottement; *trītior*; *trītūra* : frottement, battage du blé, d'où, à basse époque, *trītūrō*, -ās et ses dérivés; *inter-trītūra* « déchet ».

triuolum : sans doute autre graphie de *tribulum*, citée par Varr., L. L. 5, 21; cf. Serv. in Georg. 1, 164; Isid., Or. 20, 14, 10; *triticum* : froment; *triticum quod tritum e spicis*, Varr., L. L. 5, 106, M. L. 8924 (pour la spécialisation de sens, M. Niedermann compare v. sl. *pšeniica* « σίτος »); *triticeus* (Cat., Varr., Vg.); *triticea*, mot plautinien, Ças. 494; *triticiarius*, *triticius* (tardifs); *tritilis* (Gloss.) : -e, *quod teri potest*; -*trimentum* dans *dē-trimentum*, in-, inter-, re-trimentum; *trigō* dans *intertrigō* (Varr., L. L. 5, 176) : écorchure, excoarication; *intertriginōsus*. Pour *flagrūrība*, v. *flagrum*.

Composés de *terō* : *atterō* : frotter contre, user; *attrīus*, -ūs m. (époque impériale), surtout à l'ablatif; *atritiō* (bas latin = παρτριμμα), M. L. 772; *conterō* (= οὐν-τρίβω, κατατρίβω) : user en frottant, d'où « dépenser, user »; « abattre » (sens physique et moral); de là, dans la langue de l'Église, *contritū*, c. corde, *contritō*, etc. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2183.

deterō : enlever en frottant; retrancher; *dētrītus*; *dē-trimentum* « usure »; de là « diminution, perte »; *dētrimentō*, -ās (Itala).

exterō; *interō*, M. L. 4489; *intrimentum* « assaisonnement »; *intertrimentum* (Tér.) : « ab eo quod duo quae inter se trita, et deminuta, a quo etiam intertrigo dicta », Varr., L. L. 5, 176; *ab-*, *pet-*, *prae-*, *prō-*, *re-*, M. L. 7256 (*retrimentum* : sédiment, scorie, excrément [depuis Varr.]), *sub-terō*.

Ni *terō* ni *trīus* (sur lequel a sans doute été fait *trīui* et qui commande presque toutes les formes nominales : *trīior*, *tribulum*, *triticum*, etc.) ne se retrouvent exactement hors du latin. La racine, dissyllabique, fournissait un parfait que le grec représente par τέρηται et un aoriste athématique supposé par hom. ἔτροπον et tout le groupe en τρη- de ἔτροσα, etc., τρητός. De **trē-* est tiré le verbe dérivé v. angl. *brāwan*, v. h. a. *drāen* « tourner » (au sens technique). La racine a une valeur technique; c'est celle qui sert à indiquer l'acte de frotter pour percer un trou, pour polir un objet : le latin a conservé un nom d'outil indépendant de *terō*, à savoir *terebra*; le grec a, de même, τέρητρον et le celtique irl. *tarathar* (latinisé en *taratrum* « quasi teratrum », dans Isid., Or. 19, 14, et qui est peut-être un emprunt au latin; v. Sofer, 105), gall. *taradr* « tarière ». D'autre part, le grec a τέρως « tour » (du tourneur), que le latin a emprunté. Les présents sont secondaires; ainsi le grec a τέρω « j'use »; le seul présent technique est

τέραινω, sur lequel a été faite une conjugaison; ainsi chez Homère, ψ 198, τέρηται δὲ πάντα τέρηται. Il a été fait secondairement des formes thématiques, en latin avec le vocalisme radical ε, d'où *terō*, en slave avec le vocalisme zéro, d'où v. sl. *trę* « je frotte » (en face d'un infinitif trāiti (serbe *trēti*), aor. -*trū* « il a frotté »; mais le slave a aussi des représentants de **terti*). Le lituanien a, à la fois, *trinū*, *trinti* « frotter » et *tiriū*, *tirti* « enquêter, examiner » (qui est sans doute un sens secondaire). Le celtique n'a que des formes verbales toutes secondaires : gall. *taraw* « battre », *trewis* « il a battu ». Pour le sens de *tribulum*, on notera le groupe de got. *þriskan* « battre (le blé) »; mais on peut se demander si le nom de cet outil n'est pas entré par étymologie populaire dans le groupe de *terō*, *trītus*.

La racine admet des élargissements. Ainsi le grec a τρώω « j'use », τρώω, en face de v. sl. *tryti* « terere ». Un élargissement -*ī-* figure dans gr. τ-ῖ-ῶ « je frotte », ἐ-τρί-ῶ-γ et dans tokh. B. *trēwju* « écrasé »; ainsi s'explique le *trī-* de lat. *tritūs*, etc.; cf. le cas de *petītus* en face de *petō*, etc.

Sur une autre racine **ters-* (ou un autre sens de cette racine), v. sous *trāns*.

terra, -ae f. (*tera* « in augurum libris », graphie archaïsante, où la geminée est notée par un seul signe, Varr., L. L. 5, 21, peut-être pour rapprocher *terra* de *terere* « quod terātur ») : « terre » en tant qu'élément (opposé à mer », cf. *terrā marique*) ; planète que nous habitons, « la terre »; cf. Cic., N. D. 2, 39, 98; Tu. 1, 17, 40, etc.; et « partie de la terre qu'on habite, région, pays » (*Terra sancta* = ἡ ἀγία γῆ), d'où le pluriel *terrae*, cf. *orbis terrārum*, etc. *Terra* est rarement personnifié et divinisé; le nom de la déesse est *Tellūs*, cf. Cic., N. D. 3, 20, 52, *iam si est Ceres a gerendo, terra ipsa dea est et ita habetur : quae est enim alia Tellus?* Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman. M. L. 8668. Celtique : irl. *teara*.

Dérivés et composés : *terrula* : petite pièce de terre (bas latin); *terrēnus* : de terre; subst. *terrēnus* : terrrain (langue de l'agriculture); *terrēna*, -ōrum « les êtres terrestres », M. L. 8672; *exterrēnus* : ἀπόδημος (Gloss.); *subterrēnus* (Apul.) : Skutsch, ALLG 12, 202, n. 2, a supposé que *terrēnus*, qui n'apparaît pas avant Cicéron et César, avait été fait sur *aēnus* (*uāsa terrēna*, d'après *uāsa aēna*); mais *terrēnus* ne s'oppose pas nécessairement à *aēnus* (Cicéron l'oppose à *aquātīlis*, *marīnus*, *ūmidus*), et la formation peut être ancienne; *terrester* (-*tris*), -*tris*, -*tre* : terrestre, M. L. 8673; *terreus* (rare, Varr.), d'où *medieterreus* : -*am melius quam mediterraneam* *Sisenna* (inc. 3) *dici putat*, P. F. 111, 2; M. L. 8673 a; *subterreus* (Arn.); *terrōsus* : terreux (rare, Vitr.), M. L. 8674 a; *terralis* (*herba*, Ps.-Apul., Herb. 106, mais la lecture est douteuse; cf. Howald-Sigerist, ad loc.); *terrulentus* (Prud.); -*terrāneus* dans *exterrāneus* « ex aliā terrā », P. F. 69, 12, ἀλλόφωλος (Gloss.); cf. *extrāneus*, *medieterreus*, *subterrāneus*, M. L. 8397 b. Ne figure en latin que dans les composés; mais les langues romanes supposent un simple *terrāneus* avec un dérivé *terrāneola* « alouette » (Phédre, App. 30, 1), M. L. 8670-8671.

-*torris* dans *extorris* (= *exsul*), adjectif avec vocalisme o ancien dans le composé; *terriōrium* n. défini par Varr., L. L. 5, 21, *colonis locus communis qui*

prope oppidum relinquitur, et par le Digeste, 50, 16, 239 fin, *universitas agrorum intra fines cuiusque civitatis*. Sans doute formé d'après les autres mots en *-iōrium* à sens local : cf. *praetōrium*, *dormitōrium*. De là *terriōriālis* (tardif). M. L. 8674; fr. *terroir*.

Composés : *terri-cola* (Lucil., Apul.), *-gena* (Lucr., poètes) = γγενής, *-fagus*, mot hybride (langue de l'Église, de *terra* + φάγος), *-mōtium* (cf. *terrae mōtus*, M. L. 8669).

Le nom indo-européen de la « terre » est conservé dans *humus* (v. aussi *homō*), mais a cessé en latin d'être proprement le nom de la « terre », par opposition au « ciel ». Le petit groupe de gr. *ἔρα*, got. *airþa* n'est représenté ni en italique ni en celtique. Hors de l'italique, où l'on a osq. *teerum*, *terum* « *terriōrium* », un nom du groupe de lat. *terra* ne se retrouve qu'en celtique, où le thème en **-es-*, irl. *tír*, gall. *tír* signifie « pays »; le sens précis est indiqué par osq. *teerum* et par le dérivé lat. *terriōrium*. Lat. *terra* serait un dérivé de **tēr-es-*, soit **tēr-sā*. Le *-es-* de *terrestris* et de *terrenus* proviendrait d'une contamination d'un **tēres-* disparu et de *terra*. Il n'est pas impossible non plus de rattacher *terra* à *torreō* et d'y voir une ancienne épithète, proprement « la sèche » et on partirait alors de **ters-ā* (v. *torreō*); cf. m. irl. *tír* « pays » et « sec ». Quoique non attesté hors de l'italo-celtique, le mot *terra* est ancien, à en juger par l'alternance vocalique de *extorris*, qui est d'un type indo-européen connu, mais peu attesté en latin (cf. *tel-lus*: *mediūllium* et *pēs* : *tripudium*). Le *-es-* de *agrestis* (cf. gr. ἀγρότερος) et de *caelestis* ne peut s'expliquer que par une imitation d'une forme **terrestis*, remplaçant par dissimilation *terrestis*; la dissimilation s'explique dans *agrestis* à peu près comme dans **terrestis*; l'absence de *-r-* dans *caelestis* ne peut être qu'analogique. Le fait que la « terre », en tant que domaine habité par les hommes, a reçu des noms nouveaux n'est pas spécial au latin; on trouve des faits pareils, notamment en grec (γαῖα, γῆ) et en arménien.

torreō, **-ēs**, **-ul**, **-itum**, **-ēre** : faire trembler, terrifier. Ancien (Naev., Enn.), classique, usuel. Non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : *terror* : tremblement produit par la peur; cf. Cic., Tu. 4, 8, 19, *definiunt terrorem metum concutientem, ex quo fit ut, ut pudorem rubor, terrorem pallor et tremor et dentium crepitus consequatur*; *terreur*; objet de *terreur* (concret); *terribilis* et *terribilitās* (Jornand.); *terribilitēr*; *terricula*, *-ōrum* et *terriculāmenta*, *-ōrum* (rars, non classiques); *territiō* (Dig.); *territiūr* (Inscr.); *territō*, *-ās*, intensif de *torreō* (cf. *minor*); *interritus* et *imperterritus* « non terrifié » (poétiques, comme *impavidus*, cf. ἀπόδος, ἀπρόητος); *terrificus* (poétique); *terrificō*, *-ās*, *-ficiō*; *terri-* (*per-*terri-) *-crepus*, *-loquus*, *-sonus* (très rares et poétiques), cf. gr. φοβερός; *abs-*, *con-*, *dē-*, *ex-*, M. L. 3090 a, cf. *exterraneus* quoque *dicitur et qui ante tempus natus uel potius eiectus est. Dicitur autem exterraneus quod eum mater exterrita alio eiecit*, P. F. 69, 13 (étymologie populaire qui mélange *terra* et *torreō*); *per-*, *prō-**torreō*. Dans *abs-* et *dē-**torreō*, le sens du verbe s'est affaibli et ces composés sont souvent synonymes de *āuertō*; cf. un affaiblissement semblable dans *abhorreō*.

Le vocalisme *e* de *torreō* surprend dans un causatif; il provient de *terror* et a permis d'éviter l'homonymie

avec *torreō*. Le vocalisme *o* a été conservé par l'ombrien : *tursitu* « *terrētō* » et *Tursa* « **Torra* », nom de déesse (?).

La racine est celle qui se retrouve, autrement élargie, dans *tremō*; v. ce mot.

***terigium**, **-In** : forme altérée de τερήγιον. Emprunt technique, tardif et populaire (Vég., Chir.). Celse et Pline conservent la forme grecque.

tersus : v. *tergeō*.

tescum, **-I** (dans la formule religieuse citée par Varr., L. L. 7, 8, *templum tescumque festo in sinistrum*), *tesca* (*tesqua*), **-ōrum** : neutre substantivé d'un adjectif **tescus*; cf. Accius, 554 R³, *quis tu es mortalis, qui in deserta et tesca te apportas loca*. Défini par Varr., L. L. 7, 10, « *loca quaedam agrestia, quae alicuius dei sunt* », et par P. F. 489, 7, « *loca augurio designata. Cicero aspera aut esse et difficilia* », et le scholiaste d'Hor., Ep. 1, 14, 19, attribue au mot une origine sabinne : *loca deserta et difficilia lingua Sabinorum*. Appartient au vocabulaire religieux et poétique; rare et archaïque.

Étymologie douteuse. On a rapproché irl. *terc* « rare, stérile » (de **tersko-*?) ; et skr. *tucchaḥ*, v. sl. *tūštī* « vide ». Mot indigène?

tessera, **-ae f.** : cube, *tesserae uocatae quia quadratae sunt ex omnibus partibus*, Isid., Or. 18, 63. Spécialisé dans divers emplois, où le sens primitif n'apparaît plus toujours : dé à jouer; tablette d'hospitalité; tablette contenant le mot d'ordre à l'armée; billet d'entrée au théâtre, etc.; bon de vivres, etc.; cube de mosaïque. Ancien (Plt.), classique, usuel. Représentants romans rares et douteux. M. L. 8681.

Dérivés : *tesserārius* m. (langue militaire) : soldat chargé de transmettre le mot d'ordre; *tesserula* et *tessella* (et tardifs *tessellus*, *tessellum*, Isid., Or. 15, 8, 12 et 19, 14) : cube pour la mosaïque ou la marqueterie, M. L. 8680 (it. *tassello*, fr. *tassel*, *tasseau*, B. W.), d'où *tessellārius* m., *tessellātus*, sur lequel a été refait *tessellō*, *-ās*, M. L. 8680 a; *tessellātum*.

« *Tessera*... a tout l'air d'être abrégé de τραπεζήνοχος « carré » (pour une réduction analogue, cf. *arrha* A. E.). C'est ainsi qu'en français nous disons un kilo pour un kilogramme. — On donnait le nom de *tesserae* à des tablettes carrées servant à différents usages : *tessera militaris*, ... *hospitalis*, ... *frumentaria*... » (Bréal). Le nom a continué d'être appliqué à l'objet, même quand celui-ci avait cessé d'être carré. Pour la phonétique, cf. *camera*.

testa, **-ae f.** : coquille (= ὄστρακον), carapace (de tortue). Par dérivation, « toute espèce de vase fait en argile cuite ou terre de potier, tuile, tesson de tuile ou de poterie »; à basse époque, « crâne » et « tête »; cf. Aus., Epigr. 72, *testa hominis, nudum iam cute caluitium*; Cael. Aur., chron. 1, 6, *membrana quae testam circumtegū*; et dans les gloses : *testa* : *caput*, *uel uas fictile*. Le passage du sens de *coquille* à *crâne*, *boîte crânienne*, puis à *tête* a son pendant en gr. *κόρυς* « coquille » et « crâne » (Lycophron 1105) et en germ. *Kopf* issu de *cippa*. Il est inutile de supposer que le sens de « crâne » provient de l'habitude qu'avaient les Barbares de boire dans des crânes; ainsi Itin. Anton. Plac. 22, *testam de homine*...

in qua... bibunt, cf. M. L. 8682, qui combat cette explication proposée par Leumann dans Leumann-Stolz, *Lat. Gr.*⁵, p. 193. Ancien, usuel, panroman; au sens de « tête », usité surtout dans le Nord et l'Est de la France; v. B.-W. et M. L. s. u. Cf. Benveniste, *Word*, 10 (1954), p. 255.

testū n. indécl. et **testum**, -I n. (déjà dans Caton) : couvercle de pot en terre; et « pot en terre ». Panroman. M. L. 8686; B. W. *tēt*.

Dérivés : 1° de *testa* : *testula* (et **testulum* supposé par *it. testio*, M. L. 8689); *testelus* (rare et tardif); *testaceus* : de terre cuite, M. L. 8683; *testātim* : en tessons (Pomp.); *testiculis* : ὀστροειδέριμος.

2° de *testū* : *testūciūm* : sorte de gâteau « quod in testu caldo coquebatur », Varr., L. L. 5, 106.

Certaines formes romanes supposent aussi **testuile*, M. L. 8688.

testūdō, -inis f. : tortue, écaille de tortue. Dans différentes langues techniques s'est appliqué à des objets qui, par leur forme ou leur disposition, rappellent la carapace de tortue ou qui sont faits avec cette carapace : lyre (χέλως, χελώνη); plafond formé de quatre plans convergeant vers un centre, d'où *testūdīnātus*, *testūdīnēus* (Vitr., Colum.); hangar abritant les soldats; toit que ceux-ci formaient en s'abritant sous leurs boucliers. Les formes romanes remontent à *testūgō*, M. L. 8687 (v. *hirūdō*). Autre dérivé : *testūdīneus*. B. W. *tortue*.
Pas de correspondant net. †

testis, -is m. : témoin. Mot de la langue juridique. Ancien; les dérivés *testor*, *testimōnium* sont dans la Lex XII Tab. Celtique : irt. *test*, *testemin*; britt. *tyst*, *testun*, *testeni*.

Nombreux dérivés et composés : *testimōnium* : témoignage. Ancien et usuel; cf. pour le suffixe *uadimōnium*, *parimōnium*. Demeuré dans les langues romanes avec le sens de « témoin » et de « témoignage », M. L. 8685. Sur le passage au sens de « témoin », v. Löfstedt, *Phil. Komm. z. Peregr. Aethiæ*, p. 332. On a de même *seruiūm* : esclave (Sall.); *mārimōnium* : épouse (Marc. Emp.); *ministerium*, *officiūm* : serviteur. Cf. aussi le sens concret de *optiō*.

Dérivé : *testimōniālis* (rare, bas latin).

testor, -āris, absolu et transitif : 1° témoigner, être témoin (rare); 2° attester, prendre à témoin; 3° faire un testament, tester. Le participe *testātus* a souvent le sens passif « attesté »; de là *testō*, -ās.

Testimōnium ayant le sens de « témoignage », le dérivé de *testor*, *testāmentum*, s'est employé dans le sens de « testament », proprement « prise à témoin », le testament étant d'abord une déclaration orale faite aux *comitia calata* avec l'assemblée du peuple pour témoin, et, plus tard, le testament *per aes et libram* exigeant le concours de témoins; cf. May et Becker, *Précis*, p. 190-191. Dans la langue de l'Église a servi à traduire à contresens le gr. διαθήκη, qui signifiait « alliance » et « testament » (d'où britt. (i) *testefn*). Le double sens de « tester » et « attester » se trouve dans les autres dérivés : *testātor* (rare, époque impériale), -trix, -tiō, *testāmen*. (Tert.). De *testāmentum* : *testāmentārius* « relatif aux testaments » et *testāmentārius* m. : celui qui fait un testament.

testificor, -āris : même sens que *testor*, classique, fréquent dans Cicéron, conservé en espagnol, M. L. 8684; *testificātiō*, -tus, -a, -um.

Composés de *testor* : *attestor* (ad-), d'où *attestātiō*, -tor; *antestor*, de **ante-testor*; *contestor* : mettre en présence les témoins des deux parties, contester; *contestari litem dicuntur duo aut plures aduersarii, quod ordinato iudicio utraque pars dicere solet* : « testes estote », P. F. 50, 14; *contestātiō*; *dētestor* : 1° dans la langue religieuse, « repousser le témoignage de » (joint à *dēprecor*, Cic., *Cat.* 1, 27; à *auerō*, Cic., *Phil.* 4, 10; à *exsecror*, T.-L. 5, 11, 15; 31, 44, 6, etc.). Pour l'emploi, cf. Cic., *Vatin.* 39, *tamquam auspicium malum detestantur te*; puis « détester, maudire »; 2° dans la langue juridique, *detestatum est testatione denuntiatum*, Gaius, *Dig.* 50, 16, 238, 1; *dētestātiō*; *dētestābilis*; *obtestor* : même sens que *attestor*, mais souvent pris dans un sens religieux; s'oppose à *dētestor*, cf. P. F. 201, 27 : *obtestatio est cum deus testis in meliorem partem uocatur, detestatio, cum in deteriore*.
intestātus : 1° non attesté; 2° qui n'a pas testé, d'où (ab) *intestātiō*; *intestābilis*, -e : *qui nec testamentum facere potest, nec ad testamentum adhiberi testis*, *Dig.* 21, 1, 18.

L'étymologie est indiquée par l'osque : *trstus* (nominatif pluriel d'un thème en *o-*, **tristo-*) « testēs », *tristaamentud* « testāmentō » (cf., toutefois, Goldmann, *Zeitschr. der Savignystiftung f. Rechtsgesch.*, 51, *Röm. Abt.*, 1931, p. 223 sqq., qui suppose que le mot osque a été emprunté au latin à une époque où l'on prononçait encore **tristamentum*). La forme ancienne est **tristis* (thème en *i-*, comme *hostis*) et signifie « qui se tient en tiers » : Pomponius, *Com.* 143 R², écrit *ne quis esset testis tertius*, et Festus (chez Paul, p. 34, 18) *contestari est cum uterque reus dicitur : testes estote*. L'irlandais a le correspondant *treas* « troisième ». Il faut penser à d'anciens usages où chacune des parties est soutenue par des « tiers ». V. *trēs* (**tristis* passe phonétiquement à **terstis*, d'où *testis*). Pour le développement de sens, cf. *arbiter* et l'emploi du français « tiers » dans Beaumarchais, *Mar. de Figaro*, III, 15; *Barbier*, III, 8.

testēs, -ium m. pl. (singulier très rare; un exemple dans Plin. 28, 261) : testicules. Souvent employé en équivoque avec *testis* « témoin » par Plaute.

Dérivés et composés *testiculi* (singulier dans Pense 1, 103), *t. canis*; *t. leporis* = *priapiscus*; *testiculātus*. Cf. aussi P. F. 503, 12 : *testiculari est iumentis maribus feminas, uel mares feminis admouere, licet alii dicant testilaris*; cf. *testō*, -ōnis « testicule » (tardif); *testitrahus* (Labér.).

Acception spéciale de *testis*; le grec connaît, pour indiquer les « testicules », *παραστάτα δῶο* et, chez Hésychius, *γίτροα*; τὰ δῶο αἰθῶα.

† **testūdō** : v. *testa*, *testū*.

tēta, -ae f. : attesté par Servius, in B. 1, 58, *columbae, quas uulgus tetas uocant*; cf. *titus*.

tétricus, -a, -um : à l'aspect sombre ou sévère; cf. *Tetrica* (*rupēs*), nom d'une montagne de la Sabine. Le plus souvent scandé avec *t* (sans qu'il y ait d'exemples anciens; tous sont d'époque impériale); toutefois, on a *iétricā* dans Sén., H. Fur. 579 (avec allongement « par position »?), et les gloses ont *tetricus*, évidemment in-

fluencé par *taeter*; *tétricitās* (*tae-*), dans le poème intitulé *Laus Pisonis*, ne prouve rien, car *tétricitās* est exclu de l'hexamètre.

Adjectif expressif sans étymologie certaine. Rare et poétique. Forme à redoublement de la famille de *taeter*, *tristis*? V. ces mots.

tetrinnio, -is, -ire : barboter (cri du canard; Auct. Carm. Philom. 22). On a aussi *tetrissiō*, -ās.

Verbe expressif. Cf. *tinnio* et *tetrax*, etc.

texō, -is, -ui, **textum**, **texere** : tisser, t. *tēlam*; tramer, entrelacer. Se dit non seulement de la toile, mais de tout ouvrage dont les matériaux s'entre-croisent ou s'enchevêtrent : t. *robōre nāuēs* (Vg.) et *texturum* « chantier de construction » (Enn.); t. *nīdōs*; t. *parietem leniō uimīne*; s'est appliqué aussi, comme le gr. *ὄψαλω*, aux choses de l'esprit : t. *sermōnēs* (Plt.), t. *epistulās* (Cic.), t. *dratiōnem* (Quint.), etc., d'où le sens de *textus*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8693; B. W. *tisser*.

Dérivés et composés : *tēla* f. : toile, chaîne de la toile; par extension, « métela ». Panroman, M. L. 8620; dérivé **tēlarius*, cf. *tēlaria* dans Isid., Or. 19, 29, 4, et CGL V 580, 55; *subtēmen* : trame; *subtilis*, q. u.; *textilis* : tissé, tissu; *textile* n. « toile »; *textor* et *textrix*, *textricula*, *textōrius* (Col., Sèn.), *textrinus* et *textrina* : atelier ou profession de tisserand; *textrinum* n. (scil. *opus*); *textūra* : tissu, contecture (= *περιπλοκή* dans Lucr.); *textus*, -ās m. : tissu, trame; enchaînement d'un récit; « texte (époque impériale), teneur, récit ».

Composés : *ad* (-at-) *texō* : tisser contre, adapter, ajouter à (= *προσψαλω*, cf. Cic., Tim. 41); *contexō* (= *συνψαλω*) : former en tissant, entrelacer assembler, quelquefois synonyme de *coniungō*; *contextus*, -ūs m., et bas latin *contextio*; *contexē*, *contexim*; *dētēxō* : 1° achever de tisser; 2° défaire un tissu, découdre (seulement au figuré dans Plt., Ba. 239); *intēxō*, M. L. 4502; *intextus*; *inter*; *ob*-, *per*-*texō*; *praetēxō* : 1° tisser devant, tisser une bordure, border (propre et figuré), cf. Ov., Pont. 3, 8, 7, *purpura saepe tuos fulgens praetextū amictus*; d'où *praetexta* (*toga*) « toge bordée d'une large bande de pourpre » (cf. Rich., s. u. *toga*) et *praetextātus*; puis, le prétexte étant le vêtement des hautes classes, *praetexta* (sc. *fābula*) a désigné la tragédie romaine, comme *gāta* désigne la comédie; 2° métaphoriquement « mettre en avant », par suite « couvrir » (une faute), cf. Vg., Ae. 4, 172, *coniugium uocat : hoc praetextū nomine culpam*; « prétexter » (Cic.) et *praetextum* : prétexte (époque impériale); *praetextus*, -ūs m. (époque impériale) : ornement, dignité (Tac.); prétexte (T.-L., Pétr., *sub praetextū*); *retēxō* : défaire un tissu; *subtexō* : tisser sous ou devant; couvrir, ajouter.

Il y a une racine indo-européenne signifiant « travailler avec la hache, charpentier », qui a fourni un présent radical athématique véd. *tāpī* (3^e plur. *tāpātī*), avec les formes iraniennes correspondantes et avec des substituts : v. sl. *tesp*, lette *tesu*; les formes nominales telles que skr. *tāpān*- et av. *tašan*- « charpentier », gr. *τέκτων* ou v. sl. *tesla* « hache », v. h. a. *dehsala* (nom d'une sorte de hache), irl. *tai* « hache ». On n'en pourrait rapprocher lat. *texō* qu'à la condition de poser un sens initial vague, ce à quoi rien n'autorise; le grec a, il est vrai, *τέχνη* qui a le sens général d'« art, artifice », mais que le trai-

tement du groupe *-ks- sépare de *τέκτων* autant que le sens. L'indo-iranien a une racine skr. *taṅk-*, av. *θwazk-* qui le traitement de *-ks- distingue de skr. *taṅp-*, av. *taṅ-*. — V. sl. *tīkō* « je tisse » est isolé. Y aurait-il eu une racine **twek-s-*, de sens général, à quoi se rattacherait *texō*? Il est impossible de rien préciser. V. *tignum*.

thalamus, -i m. : chambre de l'intérieur d'une maison chambre nuptiale. Emprunt, d'abord savant, au gr. *θάλαμος*, qui a pénétré dans la langue parlée, sans doute par les poètes, et surtout par Virgile qu'on apprend à l'école; le mot est passé dans les langues romanes, surtout dans les langues hispaniques. M. L. 8694.

thallus, -i m. : tige d'une plante avec ses feuilles. Emprunté par la langue de l'agriculture (Colum.) au gr. *θάλλός*; et passé dans les langues romanes, fr. *talle*, etc. M. L. 8695.

theātrum, -i n. : théâtre. Emprunt au gr. *θέατρον*, (Naev., Cic.).

Dérivé : *theātrālis* (Cic.).

thēca, -ae f. : étui, boîte. Emprunté au gr. *θήκη*, demeuré dans les langues romanes, M. L. 8699, en celtique : irl. *tiach*, gall. *tywg*, et en germanique : v. h. a. *ziahha*. Adj. dérivé : *thēcātus* (Sid.).

thelō : gr. *θέλω*, dont saint Augustin s'est servi pour faire des hybrides : *thelodūtes*, *thelohumilis*, *thelosapiens*.

thēriacus, -a, -um : thériacal, qui a des propriétés contre les morsures; et *thēriaca* f. : thériaque. Emprunt au gr. *θηριακός* (Plin.). M. L. 8704.

thermae, -arum f. : thermes. Comme *balineae*, emprunt au grec; cf. *θερμός* « chaud »; attesté seulement à l'époque impériale (Plin., Mart., Juv.).

Dérivés : *thermārius* (Inscr.); *thermulae*, -lārius.

Composés plautiniens : *thermopotō*, -ās « boire chaud », d'après *θερμopότης*; *thermo*- et *thermipolion* (avec un i proprement latin), Tri. 1013-1014.

thēsaurus, -i (*thensaurus*, avec une graphie en notant l'è devant s) m. : trésor. Emprunt ancien (Plt.) au gr. *θησαυρός*. M. L. 8706; B. W. s. u.; v. h. a. *tresor*, *triso*.

Dérivés : *thēsaurārius* (Plt.) et, à basse époque, *thēsaurēnsis*; et *thēsaurisō*, -ās (langue de l'Église).

thēstātus, -a, -um : marqué du θ (initiale de *θεσταιος*), condamné à mort. Terme de la langue des soldats de l'époque impériale.

thiasus, -i m. : thiasé; transcription savante du gr. *θίασος*, d'où sont dérivés *thiasāns* (Pac., Trag. 311, *tiasantem... melum*), *thiasitās* « sōdālītās », P. F. 503, 16.

***thieldō**, -ōnis m. : nom d'une espèce de cheval, originaire d'Espagne, dans Plin. 8, 166 (avec *asturo*). Forme peu sûre. V. *celandō*.

t(h)ius m. : oncle. Dans Isid., Or. 9, 6, 15, qui note *tius Graecum est*. Emprunt tardif au gr. *θεῖος*; cf. *thūs*, *materia*, CGL V 396, 14. M. L. 8709 (it. *xio*, esp. *tió*).

thōrax, -ācis m. : cuirasse; et « poitrine, buste ». Transcription du gr. *θώραξ* (depuis Virg.); *thōrācillus* (Plin.), *thōrāciculus* (Aldh.).

thronus, -i m. : trône. Emprunt au gr. *θρόνος* qui,

dans la langue impériale, se substitue à *solum*. M. L. 8718. Celtique : irl. *troin*. D'où *altihronus*.

thursiō (*tu-*), -ōnis m. : poisson de mer ressemblant au dauphin, d'après Pline, H. N. 9, 34. La transcription grecque θουσιων dans Athénée semble indiquer que la graphie *thursiō* est la bonne; v. de Saint-Denis, Pline, s. u. Origine et sens précis inconnus.

thymum, -i n. (*thymus* m.) : thym. [Emprunt au gr. θύμον; latinisé en *timum*, *tumus* dans la langue parlée. M. L. 8723. Celtique : irl. *tim*. Dérivé latin : *thymosus* (Plin.). Cf. aussi le dérivé *thymiama* « pastille à brûler » (= θυμιαμα), déformé en *thymania* par la langue parlée. M. L. 8722.

thynnus : v. *tunnus*.

thyrsus, -i m. : 1° tige des plantes; 2° thyrsus bacchique. Emprunt poétique et technique au gr. θύσος (hitt. *tursarsa*, *tursa* « vigne, sarment »), latinisé dans la langue parlée en *tursus*, cf. CGL III 465, 72, *tursus*, *καθός*, et demeuré dans les langues romanes. M. L. 8725; B. W. *torse*. De là : *thyrsiculus*, *thyrsiger*.

tiāra, -ae f. : tiare. Emprunt au gr. τιάρα, lui-même asiatique. La langue ancienne (Plaute) a *tiāra*; la langue impériale y substitue *tiārās* m., de τιάρα (ion. τιάρης, Hdt. 7, 61); cf. Vg., Ae. 7, 247, *sceptrum sacerque tiaras*. Dérivé : *tiārātus*, -a, -um (Sid.).

tibia, -ae f. : 1° flûte; 2° tibia, os de la jambe et la « jambe » elle-même. Le sens de « flûte » est le plus ancien; c'est à lui que remontent les composés *tibicen*, -cina (Plt., Enn.), *tibicinium* (Cic.), d'où *tibicinō* à basse époque et *tibicinātor* (cf. *būcinātor*) et les dérivés *tibīnus* (Varr., t. *modī*), *tibīdarius* : faiseur de flûtes. Le sens de « tibia » n'apparaît qu'à l'époque impériale (Cels., Plin.), par un développement dont on trouve l'analogue dans gr. αὐλάς. Le mot est demeuré en roman au sens de « tige ». M. L. 8727; B. W. s. u.

Terme technique, sans étymologie certaine.

***tibracus** (*tubrucus*, *tifracus*) : *tubrucos uocatos quod tibus bracasque tegant; tibraci quod a braciis ad tibus usque perueniant*, Isid., Or. 19, 22, 50. Mot germanique; v. Sofer, 160; M. L. 8967.

tibulus, -i m. : sorte de pin. *Pinaster... easdem arbores alio nomine esse per oram Italiae, quas tibulos uocant, plerique arbitrantur*, Plin. 16, 39. Sans autre exemple. Rappelle pour la forme *ebulus*, *acerabulus*. V. V. Bertoldi, Arch. Romanicum, 17 (1933), 1, 73 sqq., et *La Parola, quale testimone della Storia*, p. 172.

Tibur, -uris n. : Tibur, nom d'une ville du Latium; de là différents dérivés, dont *tiburinus*, appliqué aux produits de Tibur, notamment à la pierre qu'on en tirait, et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8728.

tiāta : *iliceta. Romae autem Tifata curia. Tifata etiam locus iuxta Capuam*, P. F. 503, 14. *Tifata*, -ōrum est aussi le nom d'une chaîne de montagnes au nord de Capoue, d'où *Tifātinus*. Le mot se dénonce comme dialectal par son *f* intérieur; il semble un adjectif dérivé d'un nom indigène **tifa*, supposé par certaines formes romanes, avec un doublet *tippa*, cf. M. L. 8731. Peut-être apparenté à *tēba*.

tignum, -i n. : matériaux de construction; *tigni appellatione in lege XII tabularum omne genus materiae, ex qua aedificia constant, significatur*, Dig. 50, 62; cf. 47, 3. Ce sens n'est attesté que dans cette définition et dans un emploi ancien du diminutif *tigillum*; cf. P. F. 399, 2 : *sorium tiggillum appellatur locus sacer in honore Iunonis quem Horatius quidam statuerat causa sororis a se interfectae, ob suam expiationem*; et Plt., Au. 301, de *suu tiggilo fumus si qua exit foras*, auquel se rapporte la glose corrompue de Nonius 134, 8 : *ligellum* (i. e. *tigillum*) *tuguriolum, domicilium breue*. — Autrement, *tignum*, usité surtout au pluriel, apparaît spécialisé dans le sens de « poutre(s) », et particulièrement « entrants » ou poutres jetées en travers d'un côté à l'autre du bâtiment et reposant sur les *trabes* ou poutres formant les architraves qui reposent sur les colonnes ou pilastres; cf. Rich., s. u. *māteriātū*. Il est évident que, dans ce sens, *tignum* a été rapproché de *tegō* (cf. *lignum/legō*) : c'est sur les *tigna* que repose le *tectum*. Ancien (Lex XII Tab., Cat., Plt.), usuel. M. L. 8732 a.

Dérivés : *tignārius* adj. (*t. faber*, Cic.) et *tignārius*, tardif d'après les autres formes en -iārius; *contignō*, -ās : charpenter; *contignātiō*; *tigillum*, -i : v. plus haut, M. L. 8732; *Tigillus* m., épithète de Jupiter (Aug., Ciu. D. 7, 11); *tignulum* (Boèce); *intertignum*, M. L. 4498; *tignoseriārius* « scieur de bois », CIL XI, 244.

La racine de **teks-* de véd. *tāpti* « il travaille avec la hache » et de v. sl. *tesg* « travailler avec la hache » n'est conservée dans aucun verbe latin (v. ce qui est dit de *tezo*). En germanique et en celtique, elle fournit des noms de la hache : v. sl. *tesla*, v. h. a. *dehsala* et irl. *tdl*; *tignum* fait penser à cette racine, mais la forme ne s'explique pas en partant de **teks-no*. *Tignum* est formé comme *lignum*, de *legō*, et pourrait provenir de **teg-no-m*.

tigris, -is (et -idis) c. : tigre. Emprunt au gr. *τύρις* attesté dès Varr., L. L. 5, 100 : *tigris qui est ut leo uarius, qui uiuus capi adhuc non potuit. Vocabulum e lingua armenia : nam ibi et sagitta et quod uehementissimum flumen dicitur Tigris*. La prose emploie le nom au masculin, la poésie au féminin; de là un féminin *tigrida*, M. L. 8733. Celtique : irl. *tigir*.

Dérivés et composés : *tigrinus* (Plin.); *tigrifer* (Sid.).

Le mot grec est lui-même d'origine iranienne; à l'époque de Varron, l'Arménie était dominée par une aristocratie parthe. Le rapprochement avec le nom du fleuve est une étymologie populaire.

tilla, -ae f. : 1° tilleul. Attesté depuis Virgile; 2° seconde écorce de l'orme (= φλόρα). Panroman. M. L. 8735; B. W. s. u.

Dérivés tardifs : *tiliāceus* (Capitol.); *tiliāgineus* (Col.); *tiliāris* (Caes. Aur.); *tilinus* (Gloss.).

Isl. *teile* « tilleul » a l'air d'être simplement le mot anglais *teyle*, qui provient du v. fr. *teil*. Gr. *πελέα* signifie « orme ». Pas d'étymologie sûre.

timéd, -ēs, -ui, -ēre : craindre; avoir peur. Transitif et absolu, cf. *ne timē*. Ancien, classique et usuel; demeuré dans les langues romanes. M. L. 8737.

Dérivés et composés : *timor* (*timōs*, Naev. ap. Non. 487, 6) : crainte, peur. Personnifié et divinisé (= φέ-

60c). Panroman. M. L. 8738, *timidus*, *timidē*, *timidi-ias* (attesté dès Pacuvius, fréquent dans Cicéron), *timidulē* (Apul.); *timōrātus* « timoré » = εὐλαβής (Ital.); *timēscō* (Amm.); *timefactus* (Lucr., Cic.); *prae-, sub-timeō*; *ex-, pertimēscō. -is*; *intimidē*, *intimōrātē* (rares et tardifs).

Pas d'étymologie claire. Le groupe de got. *faurhts* « δειδός » n'en a pas davantage. Les mots indo-européens signifiant « craindre » n'ont qu'une aire peu étendue, gr. θ[ι]σι- (θεός, etc.) et arm. *erkañim* « je crains », d'une part, ou irl. *-dgur* « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boiū se* « il craint », de l'autre. — Lat. *terreō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *ofn* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, -ae f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 504, 1 : *tinia*, *uasa uinaria*; et *canaua*, *cauea*, *tinum*, Not. Tir.

tinea, -ae f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, -ae f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineaola* (Vég.); *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748; *tineō*, -ās (Ital., Vulg.); *tiniāria* (*tineāria*); *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uerbascum blattāria*).

Sans étymologie.

tingō (*tinguō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinzi*, d'après *unguō*, *unxi*), -is, *tingi*, *tingctum*, *tingere* : plonger dans un liquide, tremper : *t. flumine corpora*, Ov., M. L. 413 : *Arctos Oceani metuentis aequore tingi*, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάρω, dans le sens de « teindre » (= *inficō*), sens propre et figuré, *t. comam*, *cutem*; *tingctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tingitilis* (Ov.); *tingtor* = βαρετός; *tingctarius*; *tingctiō* « baptême » (langue de l'Église); *tingcturā*, M. L. 8743; *tingctus*, -ūs (Plin.); Subst. : *tingctia*, -ae f. : = *tingctura* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encre », all. *Tinte*.

atingō : arroser; *atingō*, M. L. 4504, et *intinctus*, -ūs m.; *praetinctus*; *retingō*.

Cf. gr. τίνγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tinniō, -is, -iul (-ii), -iulum, -ire : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer »; « gazouiller, bavarder, chanter ». Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinniūs*, -ūs m.; *tinniumentum* (Plt.); *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆκτρον (Gloss.); *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *titiuncu-*

lus); *tinniō*, -ās (tardif); *tininniō*, -is et *tininnō*; *tininnō*, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à *tininnāre*, M. L. 8752; *tininnum* (Ven. Fort.); *tininnābulum* : clochette, d'où *tininnābulātus*; *tininnābellum* : petite crécerelle; *tininnaculus*, -a, -um (Plt., Tru. 782); *tininniāla* : cousin (insecte).

retinniō, d'où **retinniō* « retentir », B. W. s. u. *tinnipō*, -ās : crier en parlant de l'orfraie, *parra*, Verb. expressifs; cf. v. sl. *tintniti* « faire du bruit », serb. *tajna* « murmure ».

***tinnisō** (*tinisior*) : κοιλίερος (Gl.). Sans autre exemple.

tinus, -i f. : laurier-tin; glosé *laurus siluestris* (Vg., Ov., Plin.).

tippul(l)a, -ae f. : araignée d'eau; cf. P. F. 503, 8; Non. 180, 8. *Tippula* est la forme généralement adoptée; mais la métrique est en faveur de *tippulla*, cf. Plt., Pers. 244 (troch. septen.) : *neque tippulae (stipulae, codd.) leuius pondust quam fides lenonia*, où *-pulae* forme le second pied du septénaire, et Varr., Bimarco 50 (troch. septen.) : *ut leuis tippula lymphon frigidus transiit lacus*, où *-pula* forme le troisième pied. Sans doute apparenté à gr. τίπη.

tirō, -ōnis m. : jeune soldat, recrue; par suite « débutant, novice ». Mot technique, classique, usuel. Usité comme surnom.

Dérivés et composés : *tirunculus* et *tiruncula*, tous deux d'époque impériale; *tirōcinium*, terme d'argot militaire formé sur *tubicinium*, proprement « sonnerie aux recrues », d'où « apprentissage, débuts, inexpérience »; *tirōnātus*, -ūs (Cod. Theod.); *tirōcinum* : somme pour le rachat d'une recrue (Synes.).

Origine inconnue.

tis : forme de génitif de *tū*, q. u.

tisana, -ae f. : tisane. Forme populaire du gr. τισάνη, comme *tisicus* pour *phthisicus* (v. *pinsō*), attestée depuis Varron, cité par Non. 550, 14. Irl. *tiosan*.

***titia** : κρέα νηπίων ὁ λέγουσι ζιζει, CGL II 198, 43. Glose obscure. Il s'agit évidemment d'un mot enfantin, comme le fr. *tiute* employé pour désigner la viande dans le langage périel.

titillō, -ās, -āul, -ātum, -āre : chatouiller (sens physique et moral). Attesté depuis Lucrèce et Cicéron.

Formes nominales et dérivés : *titillus* : chatouillement. Attesté seulement dans le Cod. Theod. 8, 5, 2; sans doute postverbal de *titillō*. Conservé dans quelques dialectes romans avec le sens de « creux de l'aisselle » (particulièrement sensible au chatouillement) ou de « bout de sein » (avec lequel la mère chatouille les lèvres de son nourrisson). M. L. 8757; *titillōsus* (Gloss.) : γάγγαλον ἔχων; *titillatiō* (Cic.); *titillamentum* (Fulg.); *titillius* (Plin., Cacl. Aur.); *titillāgō* (Chir.). Certaines formes romanes remontent à *titillicare*, attesté dans les gloses, CGL III 132, 55-58 et IV 575, 2 (*titillicatim*), M. L. 8756; cf. *uellicare*.

Le sens de « bout de sein » pris par *titillus* autorise le rapprochement de ce groupe avec *titta* « bout de sein », *titina* « tétine » (bas latin), qu'attestent les langues romanes (cf. gr. τῆθη et, pour l'aspect du mot, all. *Zitze*),

cf. M. L. 8759, le gall. *teth* et l'a. sax. *tūt*. Le rapport entre *tūta* et *tūillus* est le même qu'entre *mamma* et *mamilla*. Cf. aussi *tūtez*.

Terme expressif. Sur l'i, v. Ernout, Rev. Phil. 53 (1927), p. 210; pour **tūtilōdō*?, cf. *tūtibilicium* (Plt.).

tūtiō, -ōnis m. : tison. Mot populaire d'après Lac-tance, 4, 14 : *tūtionem uolgus appellat extractum foco torrem semiuustum et extinctum*. Attesté depuis Varron. Pan-roman. M. L. 8758. Cf. **autūtiāre* « attiser ». M. L. 769.

tūtiō, -iēs : pépier. Autre forme de *pipiō*. Cf. le sui- vant.

tūtiunculus, -i m. : *κεγκρίς, εἶδος τέρακος μικροῦ*, CGL II 347, 12; dont il existe un doublet *pipiunculus* : *accipiter, acceptor* (Gloss.). Étrusque d'après Nehring, Glotta, XIV, 153? Cf. *tinnio*.

tūta : v. *tūillō*.

tūtex : *πόταξ*, CGL II 198, 38. Sans doute à rappro- cher de *tūillus*, *tūta*.

***tūtibilicium** : *nullius significationis est, ut apud Grae- cos βλῆτροι et σκωδαφός*. Plautus (Cas. 347) : « *non ego istud uerbum empsi cum (empsim, edd.) tūtibilicio* », P. F. 504, 1. Forme peu sûre.

tūtubō, -ās, -āul, -ātum, -āre : *tituber*, chanceler (sens physique et moral), broncher; *bégayer*, hésiter. Se dit fréquemment de la langue; cf. Cic., Flacc. 10, 22, *testes, si uerbo tūtubarint*, etc.; même image que dans *peccāre*. Ancien (Plt.) et classique.

Dérivés : *tūtubātio*, *tūtubanter* (classiques); *tūtuban- tia* f. (Suét.).

Mot expressif à redoublement. | Cf. *tundō*?

tūtulus, -i m. (*tūtulum*, tardif) : cartel ou affiche, écriteau porté au bout d'un bâton dans les triomphes et sur lequel étaient inscrits en gros caractères le nombre des prisonniers, les noms des villes prises, etc.; affiche ou écriteau indiquant qu'une maison est à louer, d'où l'expression *mītere Lares sub tūtulum*, Ov., Rem. 302; écriteau qu'on portait dans les enterrements et qui rela- tait les hauts faits du défunt, cf. Hor., S. 1, 6, 17, *qui stupet in tūtulis et imarginibus*; par suite, « inscription », « épitaphe » (et « pierre tombale »), « titre » d'un ou- vrage, « titre » donné à quelqu'un, d'où « renom, gloire »; et aussi, comme synonyme de *nōmen* dans la latinité impériale, « prétexte ». Classique, usuel. M. L. 8761. Celtique : irl. *tūtul*, britt. *teuzl*.

Dérivés : *tūtulō*, -ās : donner le titre de (tardif, Tert.); les formes romanes remontent à un *tūtulāre* « remarquer », cf. M. L. 8760, attesté dans les gloses : *tūtulat*, *signat*, *significat*. On a aussi *intūtulō* (Rufin) et *attūtulō*, *attūtulātio*, aussi tardifs.

A l'air d'un mot à redoublement, comme *populus*, *tūtulus*, etc. Cf. peut-être le groupe de *tellūs* (v. ce mot), v. angl. *pel* « planche, bordage ». Une origine étrusque est possible.

tūtus, -i m. : *tūi sunt columbae agrestes*, Schol. Pers. 1, 20; cf. M. L. 8762. Comme *turtur*, semble avoir été em- ployé *sēnsū obscenō* pour *pēnis*, Schol. Pers., loc. cit. : *ingentes Tūos dicū Romanos senatores aut a Tito Tatīo rege Sabinorum, aut certe a membri uirilīs magnitudīne*

dicī tūi. Sans doute identique au prénom *Titus*; cf. aussi Varr., L. L. 5, 85 : *sodales Titii-dicī* (< ab *tūtis au-ibus*) *quas in auguriis certis obseruare solent*. Cf. *teta*.

Mot à redoublement? Cf. *Tūtūnus* (*Tutūnus*)? V. *mūtō*, -ōnis.

tōcullō, -ōnis m. : usurier. Mot sans doute forgé par Cicéron, qui est seul à l'employer, Att. 2, 1, 12, et dé- rivé de **τοκόλλιο*, diminutif supposé de *τόκος*; cf. *εἰδῶλλιο*, *επέλλιο*. La formation en -ō, -ōnis en accen- tue le caractère familier; cf. *Cerdō*, *Feliciō*, *Lucriō* dans Pétr., Sat. 60, 8.

***tōdi** : *genus auium paruorum*. Plautus (Cist. 408) : « *cum extortis (extertis) talis, cum todillis crusculis* », P. F. 481, 3. Cf. *todillus*, *gracilis*, CGL V 624, 39. Forme et sens incertains.

tōfus, -i m. (*tōphus*, *tufus*, Gloss.) : tuf, pierre spon- gieuse. Le maintien de f intervocalique, comme dans *sulfur*, l'alternance *ō/u* dénotent une origine dialec- tale, campanienne, que fait attendre le sens du mot. Technique, attesté depuis Virgile. M. L. 8764; passé en germanique : v. h. a. *tuf-stein*, etc., et en gr. *τόφος*?

Dérivés : *tōfāceus* (-*fācius*, *tōficius*), *tōfinus* (-*neus*), *tōfōsus*, tous d'époque impériale.

Le rapprochement avec l'étrusque *tupi* (cf. St. Etrus- chi, VI, 1932, p. 261) ne semble pas fondé; cf. Rev. Philol., 3^e sér., VIII, 1934, p. 230. Sans doute mot indi- gène, comme *sulfur*.

toga : v. *tegō*. Sur irl. *tugen* « toga », v. Vendryes, s. u.

tōlennō (*tollenō*?), -ōnis m. : *test genus machinae, quo trahitur aqua alteram partem praegrante pondere, dicitur (l. dictum) a tollendo*, F. 490, 3. — Peut-être étrusque; cf. Muller, Mnemosyne, 47 (1919), 117 sqq. V. *tullius*?

tolerō, -ās, -āul, -ātum, -āre (*toleror*, d'après Pris- cien) : supporter (rare au sens physique et propre de « supporter un poids, un fardeau »), endurer; soutenir, *t. uītam, aeuom*, par suite « sustenter », sens qui semble avoir été spécial à la langue militaire (ne se trouve pas dans Cicéron) : *equitatum tolerare*, Cés., B. C. 3, 58. 4. Ancien (Acc.), classique, usuel.

Formes nominales : *tolerāns* : endurant; *toleranter*; *tolerantia* (classique, mais rare); *tolerātus* : tolérable; *tolerātio* (Cic., Fin. 2, 29, 94); *tolerātor* (S^c Aug.); *tole- rābilis* (classique), -*biliter*, avec les contraires *intolerāns*, *intoleranter*, -*rantia*, -*rābilis*, -*rābiliter*, *intolerandus*, termes de la langue écrite (cf. gr. *ἀσχετος*, *ἀσχετος*). Apparenté à *tollō*, auquel il fournit un présent d'aspect indéterminé; pour la formation, cf. *capio* et *recuperō*; peut-être *lambō* et *lamberō*. — L'existence de *onerō* a pu favoriser la création de *tolerō*, qui s'y oppose pour le sens en quelque mesure; *toleror* est fait sur *patior*.

V. *tollō*.

tōlēs (*tollēs*), -ium m. pl. : gonflement des amygdales; gôtre; *tumor in faucibus, quae per deminutionem ton- sillae uocantur*, F. 490, 9. — *Tōnsillae*, -*arum* f. pl. (*tusillae*, Isid., Or. 11, 1, 57; *tosillae*, etc.) : amygdales (Cic., Plin., Cels.). Technique et rare. M. L. 8764 a.

Pas d'étymologie sûre. Mot gaulois d'après Isidore, loc. cit.

tollō, -is, sustulī, sublātum, tollere (subjunctif radical *tulam*, *abstulam*, *attulam*). Le parfait et le supin anciens de *tollō* sont *tetulī*, puis *tulī*, (*tūlātum*, qui servent en même temps de parfait et de supin à *ferō*; en face de *tollō*, dont l'aspect est « déterminé », on recourt d'ordinaire aux formes à préverbes *sustulī*, *sublātum*) : lever, élever, soulever : *i. caput, manūs, liberōs, ancorās, animōs, clāmōrem*; emporter : *nautes... quae equites sustulerant, Cés., B. G. 4, 28, 1*; par suite « enlever, détruire » (fréquent dans Cicéron; cf. Lael. 5, 19, *sublata benevolentia nomen amicitiae tollitur*). Ancien (Lex XII Tab.), usuel, classique. M. L. 8769. De *sublātus* dérivent *sublātē* adv. et *sublātīs* (Cic., Quint.).

Composés de *tollō* : *abstollō* (rare, deux exemples de basse époque, en dehors d'un subjunctif *abstulās*, attribué à Plaute par Charisius, GLK I 380, 19, et sur lequel les glossateurs ont créé un indicatif *abstulō* : ἀπαρῶ); *attollō* : lever vers, s'élever, rehausser; *attollentia* (bas latin) = *superbia*; *contollō* (archaïque) : lever ensemble; *extollō* : élever, relever, exalter (sens moral) : *laudibus e.*; *prōtollō*, *sustollō*, usuels et classiques.

Un adjectif appartenant à la racine et sans l'infixe nasal, -*tulus*, sert de second terme de composé dans *opitulus* (cf. *opem ferre*) « qui porte secours », d'où *opitulus*, -*āris*; sa présence dans *grātulus* est moins sûre. A *tollō* s'apparentent également *tolerō* et sans doute *tolūtum*, q. u.

Tollō signifiait d'abord « porter, supporter », comme le prouvent *tulus*, *tolerō*, et le fait qu'il a pu fournir à *ferō* son parfait et son supin. Mais le sens de « porter » étant exprimé, d'autre part, par *ferō*, *gerō*, *portō*, le présent « déterminé » *tollō* s'est spécialisé dans le sens de « lever » et « enlever », ce qui explique qu'il ait emprunté son parfait à *sustollō* « porter en soulevant ». Il est glosé le plus souvent par ἀρῶ; c'est avec le sens de « emporter » qu'il est demeuré dans les langues romanes.

La racine **tel-* (cf. *τελάσαι* : *τολῆσαι*, *τλήναι* (Hes.); *τελαμῶν* « bandoulière de soutien »), **tīā-* (dans l'aoriste gr. *ἔτλαν*, ion.-att. *ἔτλην* « j'ai supporté, j'ai pris sur moi ») avait l'aoriste athématique conservé en grec et un parfait : hom. *τέτλαμεν*, etc., et v. lat. *tetulī*. Elle avait une valeur « déterminée », qui lui a permis de fournir à *ferō*, présent essentiellement « indéterminé », le perfectum et aussi l'adjectif en *-*to*, *lātus* et le supin *lātum*, par suite les noms verbaux. Le présent à infixé nasal qu'elle possédait indique d'une manière plus forte encore le procès qui aboutit à un terme et signifiait « enlever » : irl. *tienaid* « il enlève », le conserve exactement; c'est un ancien **tīnā-*; le lat. *tollō* est la même forme passée au type thématique; M. Marstrander a montré, dans ses *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée en celtique*, p. 35 sqq., pourquoi le traitement ne concorde pas avec celui de *sternō* : c'est que le subjunctif italo-celtique du type **tel-ā-* a passé phonétiquement à **tolā-*, conservé dans *at-tulās*, etc., et que, en conséquence, le vocalisme de **tīnā-*, lat. *toll-*, a été maintenu par ce **tolā-*. C'est ce sens de *tollō* qui fait que *sus-tulī* est le perfectum ordinaire de *tollō*; et *sustulī*, joint à *at-tulī*, etc., a entraîné la généralisation de *tulī*. Comme, hors du présent à nasale infixée, la racine a un sens plutôt statique que dynamique, il y a une forme en -*e* conservée en germanique : got. *pulan*, v. h. a. *dolēn* « supporter ». Largement représentée en

Occident (grec, italo-celtique, germanique), la racine en l'est presque pas en Orient; toutefois, le sanskrit classique a *tuld* « balance » (*tulayāti* « il pèse » est sans doute dénomiatif). — Les formes nominales diffèrent d'une langue à l'autre; ainsi gr. *τάλας* « qui supporte » (homérique), *τάλαρος* « corbeille » et dor. *τόλαμα* « adace » sont isolés. Il en va de même du thème en **tol-*, -*eris* (de **tel-*os avec o devant l vélaire), qui semble supposer lat. *tolerāre*; le sens exprimé par gr. *τάλας*, *τλήμων*, etc., est rendu en latin par le groupe *tolerāre*.

tolōneum (-*nium*), -I n. (App. Probi, Gloss.), « emprunt tardif au gr. *τελωνιον*, *τελώνιον*. Cf. M. L. 8622 v. angl. *tolne*, all. *Zoll*. Le caractère oral et populaire de l'emprunt apparaît dans le traitement o de e devant l vélaire; cf. *oliua*, etc. Dérivé *tolōn(e)ārius* « percepteur » v. h. a. *zolanāri*, v. angl. *tolnere*.

tolūtīm adv. : au trot; puis « en courant, rapidement ». Archaïque et rare; formé à l'aide du suffixe -*tīm* du type *raptīm*, *tribūtīm*, *solūtīm*, etc. Peut-être apparenté à *tollō*, le sens premier étant « en levant le pied », et construit d'après *uolūtīm*.

Dérivés et composés : *tolūtārius* (-*ris*); *tolūtīlis* « qui trotte »; *tolūtiloquentia* (Novvius).

tomācina, -ae f. (Varr., R. R. 2, 4, 10) : même sens que le suivant.

tomāculum, -I n. : sorte de saucisson, saucisse. Mot populaire (Satir., Pétr.).

Dérivés : *tomaculārius*; *tomacellus* (liber Gloss.) auquel remontent quelques formes romanes, M. L. 8774, **tomacella*. Cf. peut-être gr. *τεμάχιον*, *τεμάχια* « tranche de poisson salé ou de saucisson ».

tōmentum, -I n. : bourre; *genus herbae quae pro plumis in lectum mittitur*, CGL II 595, 36. Joint à *aciū-eris* par Varr., L. L. 5, 167. M. L. 8774. Peut-être d **ton(d)-s-mentum*, *tondeo*; cf. Mart. 14, 160, *tomentum concisa palus circense uocatur* : | *haec pro Leuconico strēmīna pauper emūt*.

Pas d'étymologie sûre.

t(h)omix (*tomex*), -icis m. : corde, brin de câble latinisé du gr. *θωμικῆ*, *-τινος* (cf. *striz*), d'abord emprunté sous la forme *thomix* (-*mex*); cf. P. F. 489, *i thomices Graeco nomine appellatur ex cannabi impolita(e) et sparto leuiter tortae restes, ex quibus funes sunt Puluilli quoque, quos in collo habent, ne a resti laedantur thomices uocantur*. M. L. 8776 et 8775, **tomicia*. Mot rural et technique.

tondeo, -ēs (et, à basse époque, *tondō*, -is, attesté épigraphiquement et dans les gloses et demeuré dans les langues romanes, M. L. 8779), **tōtondī**, **tōnsūm**, **tōndēre** : tondre, raser, *t. barbām, capillōs*; *t. herbam, grēmīna*; tailler, émonder : *t. oleās, uītēs*. Dans la langue familière, « dépouiller de »; cf. Plit., Ba. 242, ... *itaque tondebo (senem) auro usque ad uium cutem*. Ancien usuel, classique. Panroman, sans cette forme ou sous des formes plus récentes.

Dérivés et composés : *tōnsus* : tondu, M. L. 8765 d'où **tōnsāre*, **tōnsiāre*, M. L. 8781, 8782; *tōnsiō* (époque impériale); *tōnsiō*, -ās (Plit., Ba. 1127); *tōnsiō* (tardif; cf. Vulg. Deut. 18, 4, *lanae ex ouium ton-*

tone, demeuré dans les langues romanes avec un sens concret, comme *mānsiō*, M. L. 8783; B. W. *toison*); *tonsor*, *tōnstrīa*, *tōnstrīcula* (Cic.) ; *tōnsōrius* ; de *barbier*; *tōnsōria* f. (issu sans doute du n. pl. *tōnsōria scil. ferramenta*), M. L. 8784; *tōnstrinus*; subst. *tōns-trīna* (*taberna*), *tōnstrinum* (*opus*); *tōnsūra* : tonte; *tōnsūrō* (langue de l'Église); *tōnsus*, -ūs m. (archaïque) : coupe de cheveux.

attondeō (pft. *attondi*) : tailler, émonder; tondre (sens figuré).

tōndēō : enlever en taillant ou en tondant; *circum-*, *in-*, *re-tōnsus*.

Pourrait avoir été fait sur une forme en **-de/o-* d'une racine signifiant « couper » : cf. gr. *τένω* en face de *τένω*, pol. *tnę*, *cięc* « couper, abatre », et des formes celtiques, comme m. irl. *ro-s-teind* « il découpe »; v. Wh. Stokes, *Urk. Sprachschatz*, p. 129; en serait un libratif, comme *spondeō*.

tongeō, -ēs : « *ere nosse est, nam Praenestini tongitionem dicunt notionem*. Ennius (Var. 28) : *alii rhetorica tongent*, P. F. 489, 5. Sans autre exemple et sans doute dialectal.

Cf. got. *þagkjan* « *βουλεύεσθαι, λογίζεσθαι* » et *þugkjan* « *δοκεῖν, φαίνεσθαι* ». Irl. *tongu* « je jure » est loin pour la forme et pour le sens. Osq. *tanginom*, *tanginūd* « *sententiam*, -*tiā* » a un *a* surprenant.

tonō, -ās, -ul-, -āre (*tonō*, -is; *tonimus* est dans Varr., Men. 132, cité par Non. 49, 17; cf. *sonāre* et *sonere*) : tonner. Le verbe est souvent employé impersonnellement; mais, à l'origine, il est accompagné d'un sujet, qui est le plus souvent le dieu *Juppiter*; *tonāns* est une épithète qui désigne ce dieu. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 8778.

Dérivés et composés : *tonēsō*, -is (Varr. ap. Non. 180, 13); *tonitrus*, -ūs m. (et *tonitrū* n., qui semble employé surtout au pluriel *tonitrua*, e. g. Cic., Diu. 2, 10, 44, attesté à côté de *tonitrus*, Ov., M. 2, 308; 3, 301, etc.; le nominatif tardif *tonitruum* est resté sur *tonitrua*) : tonnerre; M. L. 8780, B. W. tonnerre; dérivés : *tonitrālis* (Lucr. 1, 1105, *tonetrālis*, mss.); *tonitruālis*; *tonitruō*, -ās, tardifs et rares.

attonitus : *est stupefactus; nam proprie attonitus dicitur cui casus vicini fulminis et sonitus tonitruum dant stuporem*, Serv. in Ae. 3, 172; par extension, *est* *ἐθδεός*, e. g. Vg., Ae. 7, 580, *attonitae Baccho...* *matres*; à l'époque impériale, synonyme de *intensus* et glossé *προσθύνω*. Le verbe *attonō* est peut-être créé sur *attonitus*; il n'est pas attesté en dehors de Mécène et d'Ovide, M. L. 769 a; *circum-*, *con-* « tonner tout à coup », *dē-* « tonner fort » ou « cesser de tonner », M. L. 2609; *in-* (**intonicāre*, M. L. 4504 a), *superin-* *tonō*; *attonitāns* : épithète de Jupiter, trad. de *ὑπερθετής*; **estonāre*, M. L. 3092.

L'expression de « tonner » varie d'une langue à l'autre; par exemple, le vieux slave a *grimēti* et le grec *βρέμεν* pour « tonner »; irl. *torann*, gall. *tarann* « tonnerre » est isolé. Cependant, le groupe de *tonāre* a ses correspondants dans véd. *tānyati* « il tonne », *tanyati* « acte de tonner », etc., pers. *tundar* « tonnerre », v. angl. *punor* « tonnerre » (masculin). Comme il n'y a pas de suffixe *-ru-* et que lat. *-i-* ne s'explique pas devant un groupe de consonnes, il faut admettre que *tonitrus*, *tonitrua*

provient de la contamination d'un mot **tonitu-*, sans doute masculin (cf. *sonitus*), et d'un mot **tonz-tro-* (cf. *fulgētrum*), qui aurait été neutre : véd. *tanyati* suppose aussi une contamination. En sanskrit, *tānyati* s'est contaminé avec un groupe de mots signifiant « émettre un bruit sourd, gémir » : véd. *stanihi* « résonne » est dit d'un instrument à percussion, le *dundubhi*, dont le son est comparé au rugissement du lion; le présent radical de racine dissyllabique ainsi attesté est représenté par des dérivés dans gr. *στένω* « je gémis » et *στένω*, *στένω* (ω), etc., lit. *stenū*, *stenēti* « gémir », v. sl. *stenjo*, *stenati* et russe *stonū*, *stonā*. Les formes du groupe de *tonāre* remontent aussi à une racine dissyllabique; hors du sanskrit, il y a eu contact — ou identité initiale — de **stena-* et de **tenz-* : éol. *tēnei* « *στένει* (Hes.) et v. angl. *punian* « faire du bruit ». On ne peut que signaler cette coïncidence de **stena-* et **tenz-*, sans en déterminer au juste la nature.

tonor, -ōris m. : doublet de *tenor* d'après Quintilien 1, 5, 22. V. *tenēō*.

tōnsa, -ae f. : rame (Ennius; après lui repris par la poésie; la prose ignore le mot et ne connaît que *rēmus*); l'explication de Festus, P. F. 489, 12, « *quasi tondeatur ferro* », n'est qu'une étymologie populaire.

Dérivé : *tōnsilla* : *palus dolatus in acumem et cuspidem praeferratus, qui navis religandae causa in litore figitur*, P. F. 489, 9. Également archaïque (Pac., Acc.).

tōnsilla, -ae f. : nom latin de l'oiseau de mer *ciris* (= gr. *κείρικ*), d'après Junius Philargyrius, in Verg. B. 6, 74. Forme peu sûre; il y a des variantes *tolisilla*, *tulsilla*.

tōnsillae : v. *tōlē*.

tonus, -I m. : tension; ton. Emprunt technique au gr. *τόνος*; les représentants dans les langues romanes sont des mots savants, M. L. 8786. Celtique : irl. *tóin*, britt. *ton*.

topanta : sans doute corruption de *τὰ πάντα* qu'on lit dans Pétr. 37, 5; v. Perrochat, *Le Festin de Trimalcion*, 2^e éd., p. 30.

topia, -ōrum n. pl. (scil. *opera*) : paysage à fresque; jardin d'ornement. Dérivé technique du gr. *τόπος*; demeuré dans quelques dialectes italiens, M. L. 8788 a. Adj. : *topiārius* « concernant l'art des jardins ou du paysage (depuis Cicéron) »; substantivé : *topiārius* m., *topiāria* f., *topiārium* n.

topper, *significare aut Artorius cito, fortasse, celeriter, temere*, F. 482. 7. Adverbe archaïque (Liv. Andr., Naev., Acc., Pac., Enn., Coel.); cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 646. Quintilien, 1, 6, 40, le range parmi les mots « *ab ultimis et iam obliteratis repetita temporibus* ». Même famille que *tālis*, *tum*, etc. Formé de **tod-per*, accusatif neutre du thème pronominal **to-* et de la particule *per*, qu'on a dans *semper*, etc.

tormentum, *tormina* : v. *torquēō*.

tonrus, -I m. : trépan, tour. Emprunt technique au gr. *τόρυχος*. M. L. 8796. Attesté depuis Lucrèce.

Dérivés : *tonā*, -ās : façonner au tour, tourner (de-

puis Cicéron). Panroman (a remplacé *torqueō*, *uertō*), M. L. 8794; B. W. s. u.; v. angl. *tyrnan*; *torñātīlis*, *torñātor*, *torñāūra* (tous tardifs et techniques).

torpêd, -**ēs**, -**ère** : être engourdi (sens physique et moral). Ancien, déjà dans Plt., Am. 335. Usuel, classique.

Dérivés : *torpor* : engourdissement, torpeur; *torpōr*, -*ās* (rare, Turp., Lact.); *torpidus* : engourdi; *torpêdō* : torpille (cf. M. L. 8796 a); *torpescō*, -*is*, -*puī*; *torpesciō* (Non. 183, 5 : *torporaui pro torpesciō*).

Cf. v. sl. (serbe) *u-trūpti* « *ἐναρπαζῶσα* », v. sl. (Soprasiens) *u-trūpōsta* « torpueurt », russe *tērpnū* « se raidir » et lit. *tīrpstū*, *tīrpti* « se raidir, perdre connaissance, s'engourdir ». Sans autre rapprochement.

torqueō, -**ēs** (auquel s'est substitué **torquō*, *torcō* dans les langues romanes, v. M. L. 8798; B. W. *torde*; cf. *mordère*, etc.), **torsi**, **tortum**, **torquere** : faire tourner, tourner; *tordre*, en particulier « tordre les membres, torturer, tourmenter » (sens physique et moral); dans la langue militaire, « faire tourner une arme avant de la lancer, brandir ». Ancien, usuel, classique. Panroman.

Formes nominales, dérivés et composés : *torquēs* (*torqueis*), -*is* c. : proprement « torsade », d'où « collier, bracelet »; cf. gr. *στρεπτός*, M. L. 8799, *torques* (celtique : irl. *torc*, britt. *torch*; germanique : néerl. *torck* « torche ») et **torca*; B. W. *torche*.

Dérivé : *torquātus*, usité comme surnom romain.

torculus : qui sert à tordre; *torculum* : pressoir (à vis ou à corde qui s'enroule), v. Rich., s. u., M. L. 8792, v. angl. *torcul*; *torcular* n., même sens (neutre d'un adjectif **torculāris*), M. L. 8790; *torculārius*, substantivé dans *torculārius* m. « ouvrier qui manœuvre le pressoir »; *torculārium* n. « pressoir »; *torculō*, -*ās* (Fort.), M. L. 8791. Pour **torculum* « torche », v. M. L. 8792 a. *tormina*, -*um* n. pl. (sg. *tormen*, inusité) : tranchées, côlques, de **torqu-s-mēn*; d'où *torminōsus* (Cic.), *torminālis* (Cels., Plin.) : « *sorbum* ».

tormentum n. : machine à projectiles, câble qu'on enroulait autour d'un cabestan; instrument de torture, d'où la « torture » elle-même et, au sens moral, « tourment », M. L. 8793; britt. *torment* « combat »; dérivé : *tormentuōsus* (Gael. Aur.).

tortus (**torsus*) : tordu, de travers; M. L. 8809, *tortus* et *tortum* « tort », par opposition à « droit », *tortē*; *tortum* n. : corde (Pac.); *tortilis* (poétique et prose impériale), M. L. 8805, d'où **tortiliāre*, M. L. 8804. Pour *tōrtā*, v. ce mot.

tortio : tortion (rare et tardif, avec un doublet *torsiō*, S^t Jér., Vulg. = *στρέφωμαι*), M. L. 8806; *tortior* : bourreau; *tortō*, -*ās* : torturer (rare, archaïque, Pomp., Lucr. et Arn.); *tortūra* (tardif, Vég., Pall.); *tortiusus* : de pressurage (*t. oleum, mustum*). Terme technique de la langue rustique; *tortus*, -*ās* m. : tour, repli (poétique); *tortuōsus* (ancien et classique), d'où *tortuōsiūs* (récent); *torticordius* (S^t Aug.; cf. *cor* et, pour la formation, les composés tardifs et populaires en -*ius* du type *calciderebrus*, *crassiūeniū*, etc.). Certaines formes romanes supposent aussi **torquāz*, M. L. 8797; **tortiare*, 8803; **torquidus*, 8800; **tortorium*, 8807.

ad- (*at-*), *circum-*, *con-torqueō*, d'où *contortē*, *contortor*, -*tiō*, -*tulus*; *dē-*, *dis-torqueō*, *distortor*, -*tiō*; *ex-torqueō*,

M. L. 3084; *ex-tortor*; *in-*, M. L. 4505, et **intorticulāre*, M. L. 4506; *ob-*, *per-*, *prae-torqueō*; *retorqueō*, demeuré, dans les langues romanes (*retōrcēre*), ainsi que *retortus*, M. L. 7265-7266; *irretortus*; *obtortio* « *obuolūtio* ».

V. aussi *toruus*.

Causatif à vocalisme o d'une racine **trek^w*, **terk^w*, dont le correspondant le plus clair est gr. *τρέπω*, dont le π doit représenter un ancien k^w, comme le prouve la glose d'Hésychius *ἐστρεπασθαί* : *ἐπιστρέφασθαί* Πάφου, où -*τροσασ-* repose sur **trok^w-ye-*. Le sens de la forme osque *turumiiāc* « *torqueātur*? » est douteux; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 44.

torrens : v. le suivant.

torrēd, -**ēs**, **torruf**, **tostum**, **torrere** : faire sécher, dessécher : *t. pisces sole*, *t. uuam in tegulis* (Plin.); plus souvent employé dans le sens dérivé « dessécher au feu, brûler, consumer » (sens physique et moral); cf. P. F. 485, 6 : *torreri* (l. *torrere*?) *a torro deductum proprie significat siccare atque arefacere; sed usurpatum est iam pro eo quod sit igne urere*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8801. Le participe présent *torrens* s'emploie avec le sens absolu de « brûlant », cf. T.-L. 44, 38, 9 : *miles torrens meridiano sole*, et « desséché », d'où *sibet torrens* m. « torrent », cf. F. 482, 30 : *torrens participialiter pro ezuren ponitur, ut est apud Pacuuium in Antiopa* (13); « *Flammeo uapore torrens terrae fetum ezuserit* ». Significat etiam *fluuium, subitis imbribus concitatum, qui aliqui scitabitibus ezarecūt*... Mais on n'a plus envisagé dans *torrens* que la rapidité et la violence de son cours, et *torrens* en est arrivé à signifier non plus « un cours d'eau qui se dessèche », mais « un fleuve impétueux »; de là le sens de *torrens* épithète ou substantif, e. g. dans Cic., *Fin. 2*, 13, *cum fertur quasi torrens oratio*; Plin. 3, 117, *Padus torrentior*; Tac., *Or. 24*, *quo torrente, quo impetu*, où *torrens* n'a plus aucun rapport ni avec le sens de « dessécher », ni avec le sens de « brûler ».

torris, -*is* (*torrus*, d'après Non. 15, 30 dans Accius; d'après Servius, in Ae. 12, 298, dans Enn., Inc. 27, et dans Pacuuius) m. : brandon; mot rare et poétique. Thème en -i à sens concret; cf. Solmes, *Beitr.*, 103 sqq., Gl. 2, 78, n. La forme en -ē, **torrēs*, est une conjecture de Lachmann, ap. Lucr. 3, 917, aujourd'hui abandonnée.

Festus, 484, 4, signale un adjectif *torrus* : *torum, ut significat torridum aridum, per unum quidem r antiqua consuetudine scribitur; sed quasi per duo r scribatur pronuntiarī oportet. Nam antiqui nec mutas nec semiuocales litteras geminabant, ut fit in Ennio, Arrio, Annio*.

Dérivés et composés : *torridus* : desséché, torride, brûlant, d'où *torridō*, -*ās* (tardif); *torrescō*, -*is* (Lucr.); *retorridus* : raboutri; *torrefaciō* (Col.); *extorreo* (Cels.), M. L. 3094 a; *torror* (Gael. Aur.). *Tostus* est demeuré dans les langues romanes avec des sens dérivés et souvent fort éloignés; cf. M. L. 8814; B. W. *ūt*. Un dérivé *tostāre* y est également attesté, M. L. 8813, qui figure dans Plin. Valer. et dont l'existence est confirmée par le dérivé *tostātiō*, *διστάσις*, CGL II 386, 1. *De iustus* dérive britt. *tost*; v. J. Loth, s. u.

Causatif de **ters-* « sécher »; cf. v. isl. *perra*, v. h. a. *derran* « sécher » et, d'autre part, *got. ga-paursnan* « se dessécher », *ga-paursans* « *ἐξηραμίνεος* », *paursus* « sec »; hom. *τέρεται* « il se dessèche », *τεροῖναι* « se dessécher » et gr. *τερωλω* « je fais sécher », *τερωός* et

torula « clai »; arm. *t'aršamim, t'aramim* « je me fêtris ». L'adjectif en *-io-, lat. *tostus*, repose sur **stos*, qui se retrouve peut-être dans lit. *tūštas* « pâteurs, qui a de la consistance ». — La racine a souvent servi à indiquer la notion de « soif », pour laquelle le latin recourt à *suis*: skr. *tr̥yati* « il a soif », *tr̥ṣā* « soif » (cf. av. *taršnō*, pers. *tīš*); got. *þausrip mik* « j'ai soif », *þaurstei* « soif »; irl. *tart* « soif ». — Pour la forme, *þaurstei* rappelle got. *þausrus* « sec » et skr. *tr̥ṣūh* lat. *torrus* rappelle got. *þausrus* « sec » et skr. *tr̥ṣūh* « assoiffé, avide »; le vocalisme *o* du latin procéderait ici de **r*; mais, au point de vue latin, *torrus* concorde avec *torro*; il a dû y avoir, d'autre part, un adjectif thématique à vocalisme *e* du type de gr. *λεωκός*, qui est normal; on a aussi rapproché *terra* (v. ce mot).

tōrta, -ae f. : tourte, tarte. Semble sans rapport avec *torus* de *torquēo*, car les représentants romans du mot supposent un *ō* (c'est-à-dire un *o* fermé) ou un *u*; cf. M. L. 8802; B. W. s. u. N'apparaît que dans la Vulgate, où il traduit *ἄρτος*, et les gloses. Celtique : irl. *tort*, britt. *torth*.

Diminutif : *tōrtula* (Vulg.).

torus, -i m. (*torum* n., Varr. ap. Non. 11, 14) : sens le plus anciennement attesté « brin ou toron de câble »; cf. Cat., Agr. 135, 4 : *funem exordiri oportet longum P. LXXII; toros III habet, lora in toros singulos VIII lala digitos II*. Conservé avec ce sens dans la langue rustique, cf. Col. 11, 3, 6, t. *funiculorum* : c'est ce sens qu'on a encore dans Cic., Or. 6, 21, *isque (stilus)... addit, aliquos, ut in corona, toros* « feston qui s'enroule dans une couronne », ou dans Plin. 19, 146 (*asparagus in toros striatur*). Plus généralement, désigne une « corde », e. g. Col. 2, 6, 25, *uitis toris ad arborem religetur*. S'est appliqué ensuite à des objets qui par leur forme rappellent les renflements que font les brins d'un câble tressé :

1° en architecture, « tore », moulure bombée en forme de corde qui constitue un des membres de la spira d'une colonne (Vitruv.); 2° « banquette de terre », cf. Vg., Ae. 6, 674, *riparumque toros... incolimus*; 3° saillie d'un muscle sous la peau, cf. Cic. poet. ap. Tusc. 2, 9, 22, *o lacertorum tori*; saillie des veines : *uenarum tori*, Cels. 7, 18; puis, dans la langue de la poésie impériale, « muscles », cf. Vg., G. 3, 81, *luxuriatque toris animosum pectus*; 4° matelas, coussin, ainsi appelé parce qu'il était bordé primitivement d'herbes tressées, cf. Varr. ap. Non. 11, 14 : *quod frontem lecticiae struebant, ex ea herba torta torum appellatum. Hoc quod incitur etiam nunc toral dicitur*; et aussi L. L. 5, 167 : *contra latinum torale, ante torum, et torus a torto, quod is in promptu. Ab hac similitudine torulus, in mulieris capite ornatus* (avec les références de Goetz-Schoell, ad loc.). Dans la langue poétique impériale a été pris pour synonyme de « lectus », lit funéraire, lit nuptial (= *thalamus*) : de là : *torus obscenus, illiciti tori*, et même dans Plin. 35, 87, *torum donare alicui* « donner une matresse à quelqu'un ». Cf. Rich. s. u. M. L. 8811.

Dérivés : *torulus* : torsade (sens ancien); aubier (Vitruv.); petit muscle (Apol.), M. L. 8810; **torālis* adj. attesté seulement dans le subst. n. *torāl(e)*, *torālia* : housse(s) couvrant le lit de table; *torōsus* (époque impériale) : noueux, musclé, musculéux; *torōsul* (St Jér.).

Sans étymologie claire, comme *fūnis*, et sans doute emprunté?

toruus, -a, -um : qui regarde de travers, farouche. Épithète des yeux, qui s'est appliquée ensuite au visage, au corps ou au caractère, puis à toute espèce d'objets. Ancien, poétique ou postclassique. Non roman.

Dérivés : *toruūās* (époque impériale); *toruiter* (Enn., Pomp.); *toruūdus* (Arn.).

La langue associait *torquēo*; le *torquere ceruicis ocularis* de Cic., Leg. 2, 15, 39; *torquere oculum*, Ac. 2, 25, 80; t. *oculos*, Vg., Ae. 4, 220, etc., rappelle l'expression constante *torui oculi*.

Sans correspondant exact. M. Burger, R. des Ét. lat., 8 (1930), p. 222 sqq., a supposé que *toruus* est à *torquēo* ce que *fuluus* est peut-être à *fulgēo* (v. le mot *fuluus*); cf. là-contre Leumann, Gl. 21, 198 sqq. V. *truz*. †

tostus : v. *torro*.

tot : v. *tālis*.

tottonārius, -a, -um : se trouve seulement dans Vég. 1, 56, 37 : *sed ipsos equos, quos uulgo trepidarios, militari uerbo tottonarios uocant, ita edomant...* Germanique? Cf. v. h. a. *trottōn* > fr. *trotter*.

tōtus, -a, -um (gén. *tōtius*, dat. *tōi*, comme dans les démonstratifs; mais avec intrusion de formes de la 2° déclinaison, gén. *tōi*, dat. *tōō*, gén. dat. f. *tōtae*) : tout entier, tout; *tōtum* « le tout », par opposition à *dimidium* « la moitié », in *tōi*, in *tōtum* « en tout ». S'emploie lorsqu'on considère les objets dans leur totalité, *peruigilat totas noctes* « il veille les nuits tout entières », tandis que *p. omnis noctes* voudrait dire « il veille toutes les nuits ». Mais souvent confondu avec *omnis*, surtout au singulier, e. g. Cic., Fin. 2, 34, 112, *omne caelum, totamque cum uniuerso mari terram mente complexus*; Mi. 23, 61, *cuī senatus totam rem publicam, omnem Italiae pubem, cuncta populi Romani arma commiserat*, et les exemples de César cités sous *omnis*; pour le pluriel, cf. Ov., M. 1, 253, *iamque erat in totas sparsurus fulmina terras*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8815 (v. *omnis*). Les formes romanes remontent les unes à *tōtus* (esp., port. *todo*), les autres à *tōtius*, avec gémination expressive. V. *tout* et *تون* dans B. W. Celtique : irl. *tot*, *tōi*.

Dérivé, bas latin et rare (un exemple de Rusticus, v^e siècle) de *tōtietās* (d'après *mediētās*).

Le groupe de *saluos*, qui a servi ailleurs à rendre la notion de « tout entier », a gardé en latin un sens concret. Pas d'étymologie claire, de même que pour *omnis*. Étant donné qu'un ancien **wiswo-* (cf. lit. *visas* « tout ») a été transformé en skr. *viśvaḥ*, av. *viśpō*, v. pers. *viša-*, d'après skr. *viś-*, av. *viś-*, v. pers. *viš-* « tribu », on doit se demander, avec J. Wackernagel, si *tōtus* n'aurait pas un traitement dialectal de **eu* (cf. *rōbur*) et ne serait pas à rapprocher de osq. *touto* « ciuitās », omb. *totam* « ciuitatem », irl. *tuath*, got. *þiuda* « nation ». Cf. F. Muller, *Altäl. Wört.*, s. u. *tōuātōs*.

toxicum, -i n. : poison. Emprunt au gr. *τοξικόν*, attesté depuis Plaute et demeuré dans les langues romanes, en partie sous des formes savantes, M. L. 8818; 4507, **intoxicāre*.

trabea, -ae f. : sorte de toge, sans doute d'importation sabine, cf. Ernout, *Elém. dial.*, s. u., faite tout entière d'étoffe de pourpre ou ornée de bandes horizontales de cette couleur, cf. Rich, s. u. Non attesté avant Virgile, mais sans doute ancien. Sert de surnom.

Dérivés : *trabeatus* ; *trabellis* (Sid.).

De *trabs* ?

trabs, -bis (doublet *trabēs* employé par Enn., A. 616 ? ; Sc. 247 V⁸ ; cf. Varr., L. L. 7, 33, *cuivis uerbi* (scil. *trabēs*) *singularis casus rectus corruptus ac facta trabs*) f. : grosse poutre de bois, madrier ; en architecture, « architectave de bois », opposé à *tignum*, q. u. ; cf. Rich, s. u. Ancien, usuel, technique. M. L. 8823 ; v. fr. *tréf* et *entraver* ; v. angl. *traef*.

Dérivés : *trabēcula* (*trabi-*) (et *trabiculum*, M. L. 8822 a) : petite poutre (Caton, Vitruv.) ; *trabica* (sc. *nāuis*), archaïque ; *trabālis* (t. *clāuus*), M. L. 8821 ; *trabāria* (sc. *nāuis*).

On rapproche osq. *trífubm* « domum », *trífbarakavum* « aedificāre », *tribarakium* « aedificium » (radical *trēb-*), ombre. *trebeit* « uersātur », *tremnu* « tabernāculō » et, par suite, irl. *treb* « demeure », lit. *trōbd* (acc. sg. *trōbā*) « construction, maison », sans doute aussi v. isl. *þorp* « petit enclos ». Le sens de lat. *trabs* est éloigné ; on se rapprocherait du mot osque cité si l'on rattachait ici *taberna* en supposant une forme ancienne **traberna*, avec dissimilation, hypothèse qui ne se laisse pas démontrer (et que n'appuie pas l'existence de *fraternus*, etc.) ; de plus la dissimilation devrait plutôt s'exercer sur le suffixe que sur le radical ; cf. *trapētium*. Les mots en *-erna* sont souvent d'origine étrusque.

tractō : v. *trahō*.

trādō : v. *dō*.

tragant(h)um, -In n. : adragant. Forme syncopée issue du gr. *τραγάνθηον*. Emprunt populaire, tardif.

tragēma, -atis n. : douceur, dessert. Emprunt au gr. *τράγημα* (Plin. 13, 48). Sur fr. *dragée*, etc., v. B. W. s. u. et M. L. 8834, *tragemata*.

tragoedia, -ae f. : tragédie. Emprunt au gr. *τραγῳδία*. Depuis Plaute. Dérivés de type grec : *tragicus*, *tragoedus*, etc. ; *paratragēdō*, -ās (Plt.). M. L. 8838.

trāgula : v. *trahō*.

tragum, -I n. (*tragos*, Plin.) : gruau fait de blé ou d'épeautre ; emprunt au gr. *τράγος*, cf. Diosc. 1, 115.

traha, **trahea** : v. le suivant.

trahō, -is, **traxi**, **tractum**, **trahere** : traîner, tirer (cf. *trāgula*, ab eo quod trahitur per terram, Varr., L. L. 5, 139) ; entraîner : *trahit sua quemque uoluptas*, Vg., B. 2, 65 ; étirer : t. *lānam*, d'où « filer » ; prolonger, tirer en longueur, t. *bellum* ; faire un trait ; d'où « compter, mettre au compte de » (propre et figuré, cf. *dūcere*) ; retirer ; et absolument « se retirer » (Lucr.) ; aspirer, avaler d'un trait (en parlant d'une boisson, etc.). Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8841. Noter le sens de « traire » pris par le mot en français, qui a recouru à **tirāre*, d'origine inconnue, pour la notion « tirer ». M. L. 8755 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *traha* et *trahea*, -ae (Vg., G. 1,

164 ; ce dernier peut être formé, comme le suggère M. Niedermann, sur **matea* que suppose *materia* ?) *τράχης τῆς Βόλοῦς ἀραχίλουα* (Gloss.), M. L. 8840 *trahārius* (Sid.) ; *trahās* : sans doute création de Plin., qui le joint à *procāx*, *rapās*, Pers. 410.

trāgum, -ī n. : seine, drague. Attesté depuis Ennius, Georg. 1, 242 ; *trāgula* (pour l'a, cf. *regula*, en face de *tegō*) ; *regula* : 1° *genus teli, dicta quod acuta infixa trahatur*, P. F. 505, 6 ; 2° drague ; M. L. 8889 celtique : gall. *traill* (douteux, v. J. Loth, s. u.), gallo-manique : v. angl. *drāgnēt*, *trāgīan* de *trāgum*, *trāgula* ; *trāgularii* m. pl. « soldats chargés de lancer les *trāgulae* ».

tractim adv. : en traînant (attesté depuis Enn., repris à l'époque impériale ; évité par la prose classique).

tractiō : σύρις, ἔκκωσις. Seulement dans les gloses ; les formes à préverbe sont, au contraire usuelles : *contractiō*, *distractiō*.

tractōrius : qui sert à traîner, à tirer ; dans la langue impériale, *tractōria*, *tractōriae* (sc. *epistula*, *litterae*) lettre d'invitation ; lettre impériale ordonnant de pourvoir aux besoins d'un personnage officiel pendant un voyage (Cod. Just.). M. L. 8826.

tractum (*tracta* f.) : 1° morceau de pâte allongée en feuille ; 2° flocon de laine détaché par le peigne ou la carde ;

tractus, -ūs m. « action de tirer, trait », d'où « marche continué » (dans l'espace ou dans le temps) ; « fait de traîner sur, allongement », etc. ; « délimitation » à l'aide de traits tirés », d'où « quartier, région », M. L. 8827 et 8825, **tractiāre* (et **tractiāre*, 7267) « tracer » ; celtique : irl. *tracht*, *trath*, gall. *traeth* « tractus » (douteux, v. J. Loth, s. u.) ; *tractusius* (Cael. Aur. Theod. Prisc.) : qui traîne, visqueux ; cf. aussi M. L. 8836, **tragīna* « traîne » (cf. *tragum*) et **tragīnae* « traîner », M. L. 8837 ; B. W. s. u.

abstrahō : enlever en tirant, retirer, arracher, d'où **abstractus** « abstrait », dans la langue philosophique de basse époque, s'oppose à **concretus** (M. L. 49) **abstractiō** (Boèce) ; **atrahō**, avec les dérivés tardifs **attractiō**, **attracticius** ; **attractus** (seulement à l'abbatiale) M. L. 770-771 ; **contrahō** : contracter, resserrer (sens propre et figuré, physique et moral). S'oppose dans la langue juridique à **dissoluere** : c. *lites*. De là **amicitiūm**, **negōtia cum aliqō**, **emptiō contracta** ; ce qui est l'emploi normal chez les juriconsultes, cf. Pomp. Dig., 46, 3, 80 : *consensu nudo contracti potest, etiam dissensu contrario dissoluit potest*. Ainsi s'explique **tractus** « contrat », tandis que **contractiō** a gardé le sens de « contraction », M. L. 2188, **contractus**, irl. **contract** ; **dē-trahō** « tirer à bas, rabaisser », « tirer enlever de » (sens physique et moral), de là **dētractō**, -tor, -ius ; **dis-**, **ex-**, **in-**, **inter-**, **per-**, M. L. 6434, **pre-**, M. L. 7268, **sub-**, M. L. 8400, **super-trahō**, avec leurs dérivés, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe simple. Cf. M. L. 2693, **distractiō** (formes savantes en italien) ; 2692, ***distractiāre**.

tractō, -ās, -āui, -ātum, -āre : intensif fréquentatif de **trahō** : 1° « traîner violemment » (Enn., Sc. 75 V, qui te (= *Hectorem*) sic respectantibus/tractauerē nobili

traher longuement, péniblement : *t. uitam uolgiuago* (Lucr. 5, 930; *t. bellum*); 2° travailler, manier, traiter de et, dans la langue de l'Église, « précher ». Déjà dans Enn., Sc. 144 V^a, *ut ne res temere tractare turbidas*. Ce sens provient sans doute de la langue rustique, où *tractare* s'employait dans le sens de « tracer des sillons dans »; cf. Lucr. 5, 1289, *tractare uelut terrae aere*; Col. 2, 4, 5, *t. lutosum agrum*, et de la langue des fleuves : *t. lānam* (comme *trahere*). Il s'est employé ensuite de toute espèce de matière qu'on traite ou dont on traite, et même des personnes; cf. Plit., *Act. 160, ego te dehinc ut merita es de me et mea re tractare*; Cic., Verr. 1, 8, 23, *t. aliquem liberaliter*. M. L. 8824. Celtique : britt. *traethu, traethawd*.

Dérivés et composés : *tractātiō* (classique) : manie- ment, traitement, discussion, etc.; *tractātor, -trix* : 1° esclave, masseur, masseuse (Sén., Mart.); 2° celui qui traite d'un sujet (Sid.); *tractātorium*; *tractātus, -ūs m.* : manie- ment, traité, prédication, etc.; *tractābilis* (classique); *tractābilitās* (Vitr.) et *intractābilis*; *attractō* : porter la main sur, toucher à, palper; *attractiō, -tus*; *contractō* (*contractiō*) : toucher, entrer en contact avec, quelquefois *sensū obscōndō*; dans la langue impériale, « s'approprier » (Dig., *c. rem aliēnam*); *contractiō, -tor* (Dig.); *contractābilis, -bilit̄er*; *dētractō* : rejeter; *refuser* : *d. proelium*; enlever quelque chose à; d'où, au sens moral, « déprécier »; *dētractiō, dētractiō*; *obtractō* : *-at, contra sententiam tractat*, P. F. 203, 17; « s'opposer, nuire à (d'où la construction tardive avec le datif, d'après *officiō*, etc., qui s'est étendue à *dētractō*) dénigrer »; *obtractiō, -tor*; *pertractō* : manier longuement ou avec soin, examiner en détail; *pertractiō*; *pertractiō*; *retractō* : *-are est rursus tractare*, P. F. 339, 1; « remanier, retoucher »; « tirer en arrière, résister, retirer », d'où « refuser » et « retracer »; *retractiō, -tus, -tor*.

Ces verbes ont également des formes « étymologiques » sans apophonie : *at-, dē-, per-, re-tractō*, M. L. 6433, etc.

L'étymologie de *trahō* est obscure. L'indo-européen n'admettant pas de racine commençant par une occlusive sourde et terminée par une consonne aspirée, la forme même de *trahō* surprend dès l'abord (cf., toutefois, les formes celtiques du type v. irl. *traig* « pied »); le traitement de la dentale aspirée en latin est mal connu. En revanche, le groupe qui rappelle le plus *trahō*, celui de v. isl. *draga*, v. angl. *dragan* « tirer » repose sur une forme ancienne à *dh* initial et *gh* final, qui est normale. On a aussi pensé à rapprocher gr. *τρέχω* « je cours » (de **tréhō*, cf. hom. *ῥετῆρον*) et, avec une sonore finale non aspirée, véd. *dhṛājati* « il passe rapidement ».

trāciō : cf. *iaciō*; *traiectōrium*, M. L. 8844; bret. *traeth* « entonnoir »; v. h. a. *trahāri*.

trāma, -ae f. : fils de la chaîne, quand, séparés par les lices, ils livraient passage à la navette; cf. Rich., s. u.; puis « chaîne d'un tissu, trame » (confondu avec *subtēmen*; d'où *trāmen*, tardif; *trāmosēricus*, Isid.). Mot technique, attesté depuis Varron. M. L. 8847. De *trāns*; ou de **tragh-sma*?

trāmes, -itis m. : chemin de traverse, puis « sentier, route ». Ancien (Plit.), classique, usuel. M. L. 8848.

On pense naturellement à *trāns*; mais la formation est singulière (cf. *limes*, qui en est voisin par le sens). Composé. V. *meō*; et *semīta*.

tranquillus, -a, -um : tranquille, calme (se dit surtout de la mer; *tranquillum* « le calme »; cf. Cic., Off. 1, 24, 83, in *tranquillo tempestatem aduersam optare demeritis* est; T.-L. 28, 27, 11, *ita ut tranquillum aut procellae in uobis sunt*). Par dérivation s'est dit des hommes (par opposition à *irātus*) et de toute espèce de choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *tranquilliūs* (joint à *malacia*, Cés., B. G. 3, 15, 3); *tranquillō, -ās*, qui s'emploie au propre et au figuré.

D'après Bréal, *tranquillus* signifie « transparent ». Pline 37, 56, parlant d'une sorte de perle qui, d'après une superstition populaire, indiquait l'état de la mer suivant qu'elle était trouble ou transparente, dit : *Si modo est fides, praesagire eas habitum maris, nubilo colore aut tranquillitate*. L'idée de transparence a conduit à celle de sérénité. Plit., Capt. I 1, 37 [v. 106] (c'est un parasite qui par)e : *Ille demum antiquis est adulescens moribus, quous numquam uolunt tranquillauit gratiis*; Hor., Ep. 1, 18, 102 : *Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum, | Quid pere tranquillit, honos an dulce iucellum, | An secretum iter et fallentis semita uitae*. A l'époque de la basse latinité, ce sens n'était pas encore oublié, et *Tranquillitas* tua était employé exactement comme en italien « *Vostra Serenità* ». — Toutefois, ce sens s'accorde assez mal avec l'étymologie qui rapproche *tranquillus* (l-i?) de *quies*; et, si le premier élément est *trāns*-, on attendrait **trā(n)squillus*.

Composé expressif de formation obscure, cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gram.*, p. 164, 1.

trāns : préverbe et préposition « par delà, au delà de ». Comme préposition, est suivi de l'accusatif et s'emploie avec des verbes marquant le mouvement comme le repos. En composition, à côté du sens de « au delà », a aussi le sens « de part en part » : *trānsfigō*; marque le changement total dans *trānsformō, trānsfigurō*. *Trāns* se prononçait *trās*, dont l's s'amuissait devant sonore; ainsi *trādō, trādūcō, trālātum, trāmītō, trānō, trāuehō, trāciō* et les formes romanes remontant à *trādūx, trādūcere, trācere, *trāictāre, trāmīttere*, etc.); mais, à côté de ces graphies phonétiques, on trouve aussi les graphies étymologiques *trānsdūcō*, etc., qui ont été rétablies d'après les formes où l's non sonorisé s'était maintenu : *trā(n)scurrō, trā(n)sportō, trā(n)stulī*, etc. Devant s initial, le groupe *-ss-* ainsi formé se réduit à *s* : *trānscribō, trānsūdiō, trānsdēndō*. A basse époque, apparaît renforcé de *ad* : *adrāns*, Itala, Iud. 11, 29.

Trāns est conservé dans les langues romanes, M. L. 8852. Le sens de « très » rappelle celui du lat. *per* dans *per-facilis*, etc.; v. B. W. s. u.

Trāns a un correspondant ombrien, *traf* (*trahaf*), *tra* (*traha*), mais avec une autre construction : accusatif ou locatif suivant qu'il y a mouvement ou non; en britannique, cf. gall. *tra* « au delà de, très, tant que ». On s'est demandé si ce ne serait pas le nominatif du participe d'un verbe qui se retrouverait dans *intrāre*; cf. le cas de *uersus*; v. Marouzeau, *Partic. présent*, p. 26, mais l'existence de ce participe présent conservé isolément est suspecte et *intrāre* est susceptible d'une autre expli-

cation, v. sous *intrā*. Le celtique a, en outre, des formes différentes : irl. *tar* (avec l'accusatif, comme *trāns*), qui a chance de répondre à skr. *tirdh*, av. *tarō* (aussi avec l'accusatif « au delà de, à travers ») et gall. *trwy*, représentant une forme du type de v. sl. *pri* « près de » (v. Pedersen, *V. G. d. k. S.*, I, 439), en face de l'adjectif skr. *tir(i)y-ānīc-* « qui va à travers », avec des dérivés tels que gall. *traws* « à travers » (v. Pedersen, loc. cit.). Le hitt. *tarna* « faire entrer, laisser », causatif de **tar-* « traverser », est douteux et doit être écarté. La plupart des langues n'ont pas de formes verbales de ce groupe parce que c'est la racine de *terō*, apparentée initialement ou non, mais différente par le sens, qui a fourni des formes verbales. Toutefois, l'indo-iranien, qui n'a pas de verbes du groupe de *terō*, a skr. *tirati* et *pr-tirati* « il traverse », v. perse *vīy-atayaram* « j'ai traversé ». La racine est dissyllabique : véd. *a-tāri-ma* « nous avons traversé », *tīrīdhm* « gué », etc. Le germanique a une forme élargie de cette même racine : got. *pairh* (avec accusatif) et v. angl. *purh*, v. h. a. *durh* « à travers ». Il n'y a de formes verbales de **ter-* « traverser » que là où il n'y en a pas de **ter-* « user en frottant » (v. *terō*). On peut se demander, du reste, si ce n'est pas la même racine, dont le sens s'est différencié; *terō*, *terebra* ont un sens proche de *trāns*.

tränstrum, -I n. : poutre ou planche posée horizontalement au-dessus d'un vide entre deux murs; dans la langue nautique, le pluriel *tränstra* désigne les bancs transversaux (*trā* *σέλωματα*) sur lesquels étaient assis les rameurs; cf. P. F. 505, 3, et Rich, s. u. Terme technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 8857. Celtique : irl. *trinst*, britt. *trawst*.

Diminutif : *tränstellum* (Vitr. 5, 12), M. L. 8856; B. W. *tréteau*.

Les formations en *-strum* sont énigmatiques (cf. *mönstrum*); la façon dont *tränstrum* sortirait de *trāns* n'est pas claire.

trānsuersus (*trā-*), -a, -um : qui va de travers ou à travers, transversal. Ancien (Plt.), usuel et classique. De là : *trānsuersum* (*trā-*) « le travers », adv. *trānsuersē*, *trānsuersim*, cf. omb. *trahuorfi*. Le verbe *trānsuertō* semble rebâti sur l'adjectif et n'apparaît qu'à partir d'Apulée; *trānsuersō* est dans le Moretum et dans la Peregr. Aeth. Panroman, sauf roumain. M. L. 8860, *transuersus*; 8858, *transversa*, et 8859, *transversāre*.

trapētum (*trapētus*, *trapēs*, peut-être forme dialectale suditalique; cf. osq. *hūr z* « hortus »), -I n. : moulin à olives. Emprunt au gr. **τράπητρον*, issu peut-être, comme le suppose M. Niedermann, par dissimilation de **τράπητρον* « machine à fouler le raisin, pressoir ». *Τραπητρός* « ο ὄνος » d'Hesychius désigne seulement le vin obtenu par le foulage du raisin. Déjà dans Caton, latinisé, demeuré dans quelques parlers suditaliques. M. L. 8862.

trāsenna (*trān-*, *trass-*), -ae f. : piège à oiseaux, fait d'un filet étendu sur un châssis articulé (v. Rich, s. u.); par extension, « treillage »; et « corde tendue au travers d'une ouverture », etc. Ancien (Plt.), rare et technique. Conservé peut-être en roumain. M. L. 8854.

La forme *trānsenna* semble due à l'étymologie populaire, qui a rapproché le mot de *trānsēō*. *Trāsenna* est

suspect d'être emprunté, peut-être à l'étrusque, où il finale *-enna* est fréquente; cf. *Sisenna*, etc.

trebāx, -ācis adj. : fin, habile, avisé. Rare et tardif (Sid., qui a aussi *trebāciter*). Emprunt au gr. *τρεβᾶξ* (et *τρεβᾶξ*, tardif).

trebla : v. *tribulum*, s. u. *terō*.

trēmīs, -īssis m. : monnaie du Bas-Empire, constituant le tiers de l' *aureus*. Formé analogiquement à *trēmīs*, avec *trēs* et *as*. V. h. a. *trimissa*, v. angl. *trims*.

tremō, -is, -ul, -ere : trembler; et, dans la langue impériale, « trembler devant, avoir peur de » (synonymes poétique et pittoresque de *metuō*, *timeō*); d'où *tremendū* « qui fait trembler ». Ancien (Carmen Saliare), usuel et classique; panroman (sauf roumain). M. L. 8877.

Dérivés et composés : *tremor* : tremblement, M. L. 8878; *tremulus* : qui tremble, et *tremulus* « tremblant (arbre, Plin. Valer.) », M. L. 8880; *tremulō*, -ās (Gloss.) panroman, M. L. 8879; *tremescō*, -is; *tremebundū* (*tremi-*), archaïque et poétique; *tremidus* (tardif); *trēmefaciō* (poétique); *at-*, *circum-*, *con-*, *in-*, *trēmescō*; *extremescō* « effrayer », M. L. 3102; *intremulus* = *intrepidus* (Aus., Cassiod.); *tremipēs* (Varr.)

La racine **ter-* « trembler », qui a un caractère oppressif, n'existe guère sans élargissement. On cite cependant skr. *taraldh* « palpitant, tremblant ».

Le groupe de **trem-* est représenté notamment par gr. *τρέμω*, *τρέμος*, *τρέμεις*, *τοκh*. A. *trēm-* « trembler » et lit. *trimū* « je tremble »; aussi gr. *ταρμύσωω* « j'ai fraie »; cf. *fremō*.

Un groupe **tres-* figure dans skr. *trāsati* « il tremble », gr. *τρέω* « je tremble » (cf. *τρέσσαι* et *τρέστας*), A. *trānāhaye* « il effraie » (et *trāstō* « effrayé »). En face, à lat. *terreō* (v. ce mot) et gr. *έτρον* « épouvanté » (Hes.). Irl. *trarrach* « craintif » peut appartenir à **ters* ou **tres*. Le type **tres-* est à **trem-* ce que **pres-* est à *premsō*. Ici, *-em-* indique le procès qui dure, comme l'indique la différence de valeur de *τρέω* et de *τρέμω* en grec; cf. *dor-m-iō*.

Lit *trīsū* « je tremble » doit avoir un ancien *k'*. L'iranien a le suffixe **-ske-* dans av. *torasaiti*, v. perse *trāsdi* « il tremble ».

Le sl. *trēsę* « je tremble » renferme la nasale et un élargissement **-s-* ou *-k'*.

Le groupe de *trepidus* peut être apparenté.

trepidus, -a, -um : agité, inquiet, qui trépigne; *trīpidē* : avec agitation, anxieusement, hâtivement. Ancien; rare en prose, mais le dénominateur est classique. *trepidō*, -ās : trépigner, s'agiter, trembler (joint à *concurrere*, Cés., B. G. 5, 33, 1; à *tumuluarī*, T.-L. 27, 28, 10 ainsi que *trepidatū* (joint à *tumulvus*, Cic., Deiot. 7, 29). Formes romanes rares. M. L. 8881-8882.

Autres dérivés et composés : *trepidarius* (*-diarius*) « qui trépigne » (cf. *tottonarius*); *trepidulus* (Enn.); *altīpidō*, formation plaisante, opposée par Plt., Poe. 54 à *adpropāre*; *intrepidō* (Symm.); *praetrepidans* (C. tul. 46, 7); *intrepidus* (latin impérial) : intrépide, *intrepidāns* (cf. gr. *ἀτρεμής*, *ἀτρεμής*).

Il n'y a pas de verbe **trepeō* ni de substantif **trīpor*, comme on a *timeō*, *timor*, *timidus*, v. Ernout, *Ph. logica* II, p. 1-56.

Tandis que *tremō* signifie simplement « trembler

trepido, *trepidō* désignent plutôt une agitation inquiète
 le : *totis trepidatur castris*, Cés., B. G. 6, 37, 6; *hic*
tecis trepidus rapit, Vg., Ae. 7, 638; *in re trepida*,
 1, 27, 7. Le sens de « trembler » est poétique et
 e. g. Juv. 10, 21 : *et motae ad lunam trepidābis*
umbra; à plus forte raison, l'emploi avec
 e. g. Vg., Ae. 9, 114, *ne trepidate meas*, Teu-
andere naues; le dérivé roumain *trepădă* signifie

à un groupe indo-européen à racine **trep-* indi-
 un mouvement pressé, tel qu'un piétinement.
 le grec a *τραπέειν* « fouler le raisin », *τραπέοντο*
 (Hes.), etc.; le sanskrit *ṭpṛāh*, *ṭpṛāh* « in-
 qui se hâte »; le lituanien *trepšėti* « fouler avec les
trapinti « heurter avec les pieds »; le vieux
trapti « treten », *er-treppa* « übertreten »; le
trepdā « fouler aux pieds, se presser »; le vieux
trabōn « trotter ». Il peut y avoir une parenté
 le groupe de *tremō* et de *terreō*; et le v. sl. *trepētū*
 « l'Indique. Mais, en général, la nuance de sens
 différente.

trepit : *uertit*, *unde trepido* et *trepidatio*, *quia turba-*
mens uertitur, P. F. 504, 23. Fausse étymologie;
 (sans autre exemple; peut-être création de gram-
 mairien pour expliquer *trepidus*) répondrait à gr. *τρέ-*
 et n'a pas de rapport avec *trepidus*.

trēs, *tria* adj. numéral : trois. Usité de tout temps.
 Panroman. M. L. 8883; *ter* adv. (*terr*, Plaute, de **ters* <
 : trois fois. Souvent multiplicatif : *ter centum*.

Dérivés et composés : *tertius* : troisième, M. L. 8679
 (et 8678, **tertiolus*); sur irl. *antearc* « ante tertiam »,
 Pedersen, Vgl. Gr., p. 200; *tertiae* (sc. *partes*) « le
 tiers »; *tertio*, *tertium* adv. « troisièmement »; dérivés :
tertianus (cf. *quartianus*) : -a *febris* (Cels. 3, 15); *ter-*
tiarii « soldats de la 3^e légion » (et *tertia decimāni*);
tertio, -ās : faire pour la troisième fois; dans la langue
 rustique, « labourer la terre » (cf. *iterāre*) « presser
 l'olive pour la troisième fois », M. L. 8676; *tertianus* :
 qui contient un tiers; *tertianum* : tiers, M. L. 8677;
 celtique : irl. *tert*; britt. *tairth*, *teirthon* « *tertia*, *ter-*
tiāna ».

terni, -ae, -a (*trīni*) distributif : trois par trois,
 triple; quelquefois synonyme de *trēs*, M. L. 8667 et
 8910. Dérivés : *terniō*, -ōnis m. : le nombre trois, *trī-*
niūs, M. L. 8908; *ternārius* : qui a trois pieds; *trīniūs*
 (rare et tardif, Tert., Cod. Just.) ; celtique : irl. *trin-*
doi, britt. *Trined*, *Trindod*, et *trinell* (de **trīnālis*).

trīarius : usité au singulier seulement comme sur-
 nom; le pluriel *trīariī* désigne les « triaires » ou « sol-
 data du 3^e rang ».

tredecim (quantité de l'e de *tre-* non attestée; les
 formes romanes remontent à *tredecim*; mais leur té-
 moignage est suspect, car elles attestent aussi *trē-*
centi, alors que la scansion antique *trēcēnti*, *trēcēnti*
 est sûre) : treize. Panroman, sauf roumain, M. L.
 8870; et 8871, **trēddēctimus*.

trīgintā indécl. (*trienta*, vulg., et **trenta*) : trente.
 Panroman, sauf roumain. M. L. 8901. De là : *trīcē-*
simus (*trīgēsimus*); *trīgēsīs* (*trīciēs*, *trīgīēs*, *trīcēsīs*);
trīcēni, -ae, -a; *trīcēnārius*; *trīcennium*; *trīcennālis*;
trīcēni, -is m. « trente as ».

trēcēnti, -ae, -a (et *trecentum*) : trois cents (quelque-

fois avec valeur indéfinie pour signifier un grand
 nombre, comme *sescenti*), M. L. 8869 (*trēcēnti*); *trē-*
centēsīmus; *trēcēntēs*; *trēcēntēni*; *trēcēni*, -ae, -a; *trē-*
cēnārius.

Composés : *terruncius*, -i m. : a *tribus uncis*, Varr.,
 L. L. 5, 174, monnaie valant « les 3/12 ou le 1/4 de
 l'as », c'est-à-dire de l'unité. Cf. *uncia*.

triēns, -tis m. : *triens quod tertia pars*, Varr., L. L. 5,
 171, « tiers de l'as », c'est-à-dire de l'unité; de là : *trien-*
tius, -a, -um; *trientālis*, *triantālis*, f. (Graefesenque)
 « vase contenant le tiers d'un sextarius; *trientārius*;
trientiābulum, -i n. : *is ager, quia pro tertia parte pecu-*
niae datus erat, appellatus, T.-L. 31, 13, 9.

tressis, -is m. : trois as; *trēpondō* adv. : de trois livres,
 cf. *duapondō*, et Quint. 1, 5, 15.

trīdium n. (cf. *biduum*); *trīdūanus*, -a, um; **trīduana*;
 irl. *tredan*; *triennium*, -i n., et *triennis* (Vulg.).

trīmēstris adj. (cf. *mēnsis*), M. L. 8905; *trīmēnsis* :
 irl. *trimsi*.

trīmus, -a, -um (cf. *hiems*; v. Benveniste, BSL, 32,
 p. 69) : de trois ans, M. L. 8907; et *trīmulus*; *trīmā-*
tus, -ūs m.

triplex : triple; d'où *tripliciter*; *triplicō*, -ās, et *tripli-*
cātō, d'où irl. *tripulta*; v. *plectō*.

tripulus, -a, -um (= *τριπλοῦς*), M. L. 8913; v. p. 517.
 V. aussi *testis*.

On trouve, en outre, un grand nombre de composés
 en *tri-* (*ter-*, beaucoup plus rare), parmi lesquels on peut
 citer : *triātrūs* (v. *quingūātrūs*); *triceps*, d'où *Triicipiti-*
us; *tridēs*, M. L. 8896, et ses dérivés; *trifāriam* et
trifārius; *trifer*; *trifidus*, M. L. 8898; *trifolium*, M. L.
 8899; **triforium*, M. L. 8899 a; *triformis*; *trifurcus*,
 d'où *trifurcium*, M. L. 8900; *trigēminus* (*ter-*); *trilinguis*;
trīlīx (cf. *licium*), M. L. 8903; *trimodium* n. (*trimodia*),
 M. L. 8906; *trinoctium*; *trinōdius*; *trīpalis*, d'où *trīpa-*
lium, v. B. W. *travail*; **trīpliāre*, M. L. 8911; *trīper-*
tītus; *trīpēs*, M. L. 8912 (britt. *trybedd*); et *trīpedālis*,
trīpodātū, *trīpodium*; *trīquetrus*; *trīuius*; *Triuia*, épi-
 thète de Diane; *trīuium*, M. L. 8928; *trīuiālis*. Cf. aussi
 M. L. 8875, **trēmāculum* (fr. *trama*il, filet à trois poches).

Certains composés où *tri-* joue le rôle d'un augmen-
 tatif, *trīfur*, *trīfurcifer*, *trīuenēfca*, etc., qui appar-
 tiennent à la langue de la comédie ou de la satire, sont
 sans doute faits sur des modèles grecs; cf. *τρισακά-*
ρατε, Ménandre, Epit. 646. Cf. le groupe *terque* *qua-*
terque à valeur de superlatif.

Cf. aussi *triumvir*.

« Trois » est l'un des noms de nombre qui se fléchis-
 saient en indo-européen et qui même avaient un fémi-
 nin (cf. *quattuor*) ; le latin a gardé la flexion, à la dif-
 férence de ce qui est arrivé pour « quatre » ; mais il a
 perdu le féminin, encore attesté en irlandais, sous la
 forme *teoir*, cf. gall. *teir*. La forme *trēs* repose sur un
 ancien nominatif **trey-es*, qui se retrouve dans skr.
trīyāh, gr. *τρεῖς*, v. sl. *trije*, etc. ; la flexion est celle
 d'un thème en -i-, comme ailleurs : acc. m. f. *trīs*,
 ombr. *trif*. Le neutre *tria*, ombr. *trīia*, répond à gr.
τρία; il y a aussi une forme **trī*, conservée dans *trī-*
gintā, qui répond à véd. *trī*, v. sl. *trī*. Le masculin *trēs*
 a servi aussi pour le féminin, en partie parce que, dans
 les thèmes en -i-, cette finale sert à la fois pour le mas-
 culin et pour le féminin; cette innovation se retrouve
 en osque, où le nominatif *trīs*, c'est-à-dire un ancien

*trēs, de *treyes*, est accolé à un féminin. — Au premier terme de composés, la forme ancienne était *tri- (skr. *tri-*, gr. *τρι-*, etc.), qui aurait dû passer en latin à *ter-*, au moins devant consonne, mais qu'a conservé l'analogie de *tri-ennium* et de *trium* et de l'ablatif *tribus* : ombr. *tris* (dat. -abl.), de *triplez*, etc. Le traitement phonétique apparaît dans l'adverbe *ter* = skr. *trih* « trois fois », gr. *τρίς*. Le collectif de forme *trinī* repose sur *trisno- (cf., pour la forme, *binī*), tandis que *ternī* repose sur *tri-no-. — Quant à l'ordinal, l'emploi du suffixe *-(i)yo- est ancien et gr. *τρίτος* ne représente pas l'état indo-européen. Le sanskrit a *trīyah* et le vieux prussien *tirts* (acc. *tirtian*) ; l'analogie a entraîné la substitution de *tri-tiyo- à *tr-tiyo-, d'où av. *θrū(i)ya-*, v. perse *çūtiya-* et lat. *tertius*, ombr. *tertiām-a* « ad tertiam », *tertim* « tertium », de *tritiyo-, peut-être aussi gall. *trydydd*, got. *pridja* ; l'e de lit. *trėcas* et de v. sl. *trętyj* est curieux, et peut-être ancien, à en juger par le type *tr-tiyo- ; on se demande s'il n'en faut pas rapprocher le composé *tre-centum* (cf. *du-centum*) et la forme arrangée *tre-centī*.

tribulum, tribulō : v. *terō*.

tribulus, -ī m. : 1° chausse-trape, cf. Rich., s. u. ; 2° tribule, croix de Malte (plante) ; 3° macre ou châtaigne d'eau. Emprunt au gr. *τρίβολος*, attesté depuis Varron, latinisé. M. L. 8887. V. André, *Lex.*, s. u.

tribūō : v. le suivant.

tribus, -ūs f. : tribu, division du peuple romain, correspondant à la *φύλη* grecque : *t. urbānae*, *t. rústicae*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *tribuārius* : concernant la tribu ; *tribūlis* adj. : 1° qui est de la même tribu (classique) ; 2° qui appartient à la dernière classe de citoyens (Mart.) ; et *contribūlis* = *σύνφυλος*.

tribūnus (pour la formation, cf. *portus/Portūnus*, etc., et *dominus*) ; sans doute ancien adjectif substantivé ; *tribūnus (magistrātus)* « magistrat de la tribu », titre qui s'est étendu à différents magistrats ou fonctionnaires, civils ou militaires, *t. plebis*, *t. militūm*, *t. aerārū* ; de là *tribūnāl* (*tribūnāle*), neutre substantivé d'un adjectif *tribūnālis* « lieu où siégeaient les tribuns », puis « endroit élevé, tribune où siégeaient les magistrats », d'ordre civil ou militaire, et spécialement les juges, d'où « tribunal », cf. Hor., Ep. 1, 16, 57, *omne forum quem spectat et omne tribunal* ; et même « tribune, estrade » en général ; *tribūnicīus*, -a, -um : de *tribun* ; *tribūtim* adv. : par tribus.

tribūō, -īs : répartir entre les tribus. Terme de droit, qui s'employait proprement de l'impôt, *tribūtum* ; cf. Varr., L. L. 5, 181 : *tributum dictum a tribubus quod ea pecunia, quae populo imperata erat, tributim a singulis pro portione census exigebatur*. Dans la langue commune, s'est employé dans le sens large de « distribuer, répartir », et même « accorder, concéder, attribuer » (sens propre et figuré). *Tribūtum* est le neutre substantivé de l'adjectif *tribūtus* « concernant les tribus » ; cf. *comiūa tribūta* (pour la formation, cf. *cornu/cornūus*), et il est probable que *tribūō* a été fait sur *tribūtus*.

A *tribūō* se rattachent *tribūtiō*, que Cicéron emploie,

N. D. 1, 19, 50, dans l'expression *aequābilis tributū*, qui traduit *λοῦμα*, et les dérivés tardifs *tributor*, *tribūtorius* ; à *tribūtum*, *tribūtiārius*. De *tribūō* ont été formés les composés *at-* (*ad-*), *con-*, *dis-*, *in-*, *retribūō*, dont la plupart ont les dérivés ordinaires.

Peu de représentants romans ; cf. M. L. 8890, *tribūtum*, attesté aussi en germanique : v. h. a. *tribuz*, v. angl. *trifot* et en celtique : irl. *treubh*, *treubun*. Cf. encore M. L. 8888, **tribūna* (l'i est fautif) ; M. L. 8889, *tribus*, dont les représentants appartiennent à la langue écrite.

L'ombrien a, de même, *trifu* « tribum », avec le génitif *trifor*, etc. On a émis l'hypothèse qu'il aurait existé à l'origine trois tribus (cf. la division des Doriens en trois tribus) et que *tribus* renfermerait *tri- « trois » ; cf., sur cette division en Italie et en Étrurie, Taubler, *Die umbrisch-sabellischen u. die römischen Tribus*, Heidelberg, 1929-1930, et Thulin, *Etrusk. Disziplin*, III, 48.

tricae, -ārum f. pl. : 1° riens, vêtiles ; 2° embarras, ennui. Mot de la langue familière, attesté depuis Plaute.

Dérivés et composés : *tricō*, -ōnis m. : faiseur d'embarras, chicanier (Lucil.), M. L. 8895 ; *tricōsus* ; *trīcor*, -āris (et *tricō*) : chercher des embarras à, chicaner (Cic. ad Att.), M. L. 8891, et peut-être 8892, **tricāre*, avec redoublement expressif « tricher » ; *intricō* : mettre dans l'embarras (comme *indūcō*, *inconciliō*), M. L. 4512, fr. *intriguer* ; *extricō* (*extricor*) : tirer d'embarras (synonyme familier de *expediō*), débarrasser, dégage, cf. Col. 3, 11, 3, *siluestris ager facile extricator* ; *inextricābilis* (attesté à partir de Virgile, glosé *ἀκατάπρακτος*, d'où *extricābilis*, Gloss.), *inextricātus* (Gloss.). Dans la Vulgate, on trouve *se tricāre* au sens de « se retarder » ; c'est à ce sens que se rattache le britt. *trigo* « séjourner ».

Le sens précis de *tricae* ne peut être déterminé, la langue ne l'employant que dans un sens figuré. Martial le joint à *apinae*, 14, 1, 7 : *sunt apinae tricaeque, et siquid uilius istis*. Les anciens le rapprochent de *τρίγες* ; cf. Non. 8, 11 : *tricae sunt impedienda et implicationes... dictae quasi tricae (τρίγες?) quod pullos gallinaceos inuoluant et impediunt capilli pedibus implicati* ; ou de *Trica*, nom d'une petite ville d'Apulie (comme *Apina*), cf. Plin. 3, 104. Ce sont là des étymologies populaires. L'emploi que fait Columelle de *extricāre* laisse supposer que *tricae* appartenait d'abord à la langue rustique, où il devait désigner quelque chose comme des « mauvaises herbes ».

Étymologie inconnue.

trichila (et, dans les inscriptions, *tricha*, *triclea*, *tricia* ; dans les Gloses, *trichilia*), -ae f. : berceau de treille, tonnelle, pavillon (Col. 10, 378 ; Vg., *Copa* 8). M. L. 8894. Mot de l'époque impériale ; sans doute emprunté.

trioscinum, -ī n. : tamis. Emprunt tardif (Orib. lat.), avec haplogogie, au gr. *τριχοσκόνιον*, dont dérive *trioscināre* « tamiser », passé dans le latin médical du Moyen Age.

triduum : v. *diēs*.

trifārius : v. *bifāriam*.

trifāx, -ācis adj. : *telum longitudinis trium cubitorum, quod catapultā mittitur*, P. F. 504, 14. Un exemple d'Ennius, An. 584. Mot osque?

trifolium, -i n. : trèfle. M. L. 8899 (*trifolium* et *triphylon* gr.); B. W. *trèfle*. V. André, *Lex.*, s. u.

triga, -ae (et *trigae*) f. : attelage de trois chevaux. Formation tardive d'après *bigae*, *quadrigae*? Dérivé : *trigarius*.

trilix : v. *licium*.

trimus : v. *hiems*.

trinal : v. *trés*.

trinnio, -is : crier (en parlant du jars). Cf. *trinnio*.

trio, -onis m. : bœuf de labour. Conservé seulement comme surnom romain et dans l'expression *Septem Triones* qui désigne l'Ourse polaire et dont a été extrait le singulier *septemtrio*; cf. Varr., L. L. 7, 74-75 : *has septem stellas Graeci ut Homerus uocant άμαξων et propinquum eius signum βοώτων, nostri eas septem stellas triones et temonem et prope eas axem; triones enim et boues appellantur a bubulis etiam nunc maxime cum arant terram... possunt triones dicti, quod ita sitae stellae ut ternae trigona faciant...*

Peut-être apparenté à *terere* et issu de **triuio* > *tri(i)ō*.

tripalium : v. *pālus*.

tripedānea (*uūtis*) : vigne haute de trois pieds (Plin. 14, 41).

tripediō : τριπόδιον (Gl.). Doublet tardif de *tripudiō*.

tripediō, -ās, -āul, -ātum, -āre et **tripediātio** (*tripu-*), -ōnis f. : formes conservées dans le Carmen *fratrum Aruālium* : *carmen descendentes tripodauerunt in uerba haec : enos lasas iuuate*, etc. Sans doute « danser à trois temps ».

Même mot en ombrien *ah trepuātū*, *ahatripursatu* « abs-tripediātō », impératif.

De là : *tripudium* : danse à trois temps de caractère sacré, puis « danse » en général; *tripudiō*, -ās. Dans la langue augurale, *tripudium* a désigné aussi le présage donné par le sautellement des oiseaux et, par fausse étymologie, le présage fourni par les miettes de nourriture tombant de leur bec; cf. Cic., *Diu.* 2, 34, 72, ... *quia cum pascentur [pulli] necesse est aliquid ex ore cadere et terram pauire [terripaium primo, post terripudium dictum est; hoc quidem iam tripudium dicitur] — cum igitur offa cecidit ex ore pulli tum auspicanti tripudium sollicitum nuntiat; et Fest.* 498, 25, qui rapproche *pauire terram*.

tripodium, -i n. f. : trot (Pélag.).

V. *pēs*. Pour le vocalisme *o* dans un second terme de composé, cf. *mediuillium* et *extorris*. Mais peut-être tiré du gr. τριπόδιον : *tripediō*.

triquetrus, -a, -um : à trois pointes, triangulaire; t. *tellūs*, périphrase désignant la Sicile. S'oppose à *quadriātus*. Classique, mais rare.

Composé de *tri-* et d'un second élément sans doute apparenté au germanique : v. norv. *huatr*, etc. « pointu » de **k^oadr-*.

trissō, -ās, -āre : crier (en parlant de l'hirondelle; Auct. Carm. Philom. 26). Emprunt au gr. τριζω; demeuré dans les langues hispaniques. M. L. 8916.

tristega, -ōrum : trois étages; emprunt tardif (St Jér.,

Vulg.) au gr. τριστεγα, demeuré partiellement dans les langues romanes. M. L. 8917 (v. fr. *trestre*).

tristis, -e (i attesté épigraphiquement et par les langues romanes) : à l'aspect sombre ou triste (souvent joint à *maestus*, opposé à *hilaris*, *laetus*). Se dit des personnes en général, du visage, de la parole, des objets inanimés, etc. : *tristes arbores*, Plin. 16, 95; *uultus seuerior et tristior*, Cic., *De or.* 2, 71, 289; *Sequanos tristes, capite demisso, terram intueri*, Cés., B. G. 1, 32, 2. Dans la langue augurale, s'emploie des entrailles à l'aspect sinistre : *tristissima exa*, Cic., *Diu.* 2, 15, 36. De là le sens « funeste » : *tristis morbus, triste fatum*; « funèbre », t. *officium (exsequiarum)*, etc. Se dit aussi d'une saveur amère : *triste lupinum, tristia absinthia*. Dans la langue courante, correspond simplement à notre adjectif « triste »; e. g. *quid tu es tristis?*, Plt., Cas. 172-173. Ancien, usuel, classique. Panroman. Les formes romanes remontent à *tristis* et *tristus* (sans doute formé d'après *laetus*, *maestus* et attesté à basse époque, cf. App. Probi 56). M. L. 8918. Celtique : britt. *trist*.

Dérivés et composés : *tristiculus* (Cic.); *tristimonia* (-*mōnium*) : rare, populaire; *tristiās* (Pac., Turp.); *tristiūta* (classique et usuel avec un doublet *tristiūtes* plus rare), M. L. 8919; *tristiūdō* (Apul., Sid.); *tristor*, -*āris* : s'attrister (Sén.); *contristō*, -*ās* (Cael. ap. Cic.); *tristicus* (rare, poétique).

Sans étymologie. La structure, qui rappelle celle d'un nom à redoublement « brisé » tel que *grex*, fait penser à celle de *arm. trum* « triste », dont le *t* suppose i.-e. d. Cf. peut-être, en latin même, deux adjectifs à redoublement, *taeter* et *tetricus*.

trit : onomatopée imitant le cri de la souris (Naeuius). Cf. aussi Varr., L. L. 7, 104, p. 121, 11 de l'éd. Goetz-Schoell, et les références ad loc.

tritauius, -i m. : pater atauī. Fém. *tritauiā*. Cf. *auus* et *stritauius*. L'élément initial de *atauius* est sans doute à rapprocher de *atta*; *tritauius* rappelle τριταυιος; cf. *trinepōs*.

triticium, -e, -arē; André, *Lex.*, s. u.

***trittillō**, -ās, -ārē (?) : onomatopée, sans doute à rattaché à *trit*, *trissāre*, dont une forme *trittiles* se trouve dans un passage obscur et corrompu de Varron, L. L. 7, 104. Cf. Goetz-Schoell et R. G. Kent, ad loc.

tritō, **triturō** : v. *terō*.

triumphus, -i m. : triomphe, entrée solennelle à Rome d'un général en chef victorieux; par suite la « victoire » elle-même; une forme sans aspiration *triumpe* (répétée cinq fois) termine le *carmen fratrum Aruālium*; cf. Varr., L. L. 6, 68 : *sic triumphare appellatum, quod cum imperatore milites redeuntes clamant per urbem in Capitolium eunti* (« *i*) *triumphe* »; id. a *βριάβω ac graeco Liberi cognomeno potest dictum*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. Cicéron prononçait encore dans sa jeunesse *triumpus* sans aspiration, comme *pulcer*, *Cetegus*. La prononciation *triumphus* a été sans doute une innovation des lettrés de Rome; cf. Niedermann, *Phonēt.*, 3^e éd., p. 85 sqq.; mais la forme sans aspirée a peut-être continué de vivre dans les dérivés romans du type **trumpāre* (cf., toutefois, M. L. 8926

et 8952, et B. W. sous *tromper*). *Triumpus* semble être un emprunt au grec (cf. *ouō*) par l'intermédiaire de l'étrusque, comme l'indiquerait le *p* correspondant à la sonore ϕ de $\theta\rho\alpha\mu\phi\omicron\varsigma$. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *triumphō*, -ās : avoir les honneurs du triomphe, célébrer le triomphe ; triompher (sens propre et figuré) ; triompher de ; *triumphātus* : dont on a triomphé ; M. L. 8926, *triumphāre* ; *triumphālis* ; *triumphātor*, -trix, -tōrius ; *dētriumphō* (langue de l'Église), créé à basse époque d'après *dēuincō*, *dēbellō*, etc.

triumvir, -I m. : triumvir. Nominatif reformé sur le génitif pluriel *trium uirum*, de *trēs uiri* (*trēuirī*), nom donné à certains magistrats nommés par trois à Rome. De là : *triumuirātis*, -e ; *triumuirātus*, -ūs m. Cf. *duumvir*.

trixagō (*trissagō*), -inis f. : germandrée, petit chêne, plante. Depuis Celse. Mot de type populaire en -agō, sans étymologie. V. André, *Lex.*, s. u.

trochlea, -ae f., usité surtout au pluriel : poulie. Emprunt au gr. $\tau\rho\chi\lambda\epsilon\alpha$ (depuis Caton) Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 8929 ; B. W. *treuil*.

trōia, -ae f. : truie. Non attesté dans les textes ; se trouve dans les gloses de Cassel (VIII^e siècle). Semble sans rapport avec le *porcus trōianus* de Macrobe, Sat. 3, 13, 13. M. L. 8933.

tropaeum, -I (*trophaeum*, tardif) n. : trophée. Emprunt ancien (Acc.) au gr. $\tau\rho\pi\alpha\omicron\upsilon\mu$.

Dérivé : *tropaeātus* (Amm.). M. L. 8936.

tropus, -I m. : figure, trope. Emprunt au gr. $\tau\rho\pi\omicron\varsigma$ passé par l'école dans la langue courante, d'où **tropāre*, M. L. 8936 a ; celtique : irl. *trop*, *troibel*. De *tropō* existent à très basse époque les composés *adropō* (Arn., in psalm. 37) et *contropāre* « figurer » ; puis « comparer » (Lex *Visig.*, Cassiod.), d'où *contropātiō*, -pābilis. V. B. W. *Trouver*.

trossuli, -ōrum m. pl. : nom donné aux cavaliers romains « *quod oppidum Tuscorum Trossulum sine opera pedūm ceperint* », P. F. 505, 13. A l'époque impériale, désigne les « élégants » ; cf. Sén. ad Luc. 76, 2 ; 87, 9. Sans doute étrusque.

trua, -ae f. : écumoire, cuiller percée ; plaque d'évier. Dupuis Pomponius.

Dérivés : *trūlla* : petite écumoire ou cuiller percée ; vase à double fond, percé de trous ; bassin de chaise percée ; réchaud, truella. Déjà dans Caton, R. R. 10, 2, où les manuscrits ont *trul(i)um*, *trūlia*, M. L. 8949 ; B. W. *truella* ; celtique : britt. *trull* ; germanique : v. angl. *turl* ; et M. L. 8950, *trullio* ; *tru(i)leum* (*trulleus* m.) et *trullio*, -ōnis m. (Plin. Valer. 3, 38) : seau (à couvercle percé, v. Rich. s. u.) ; *trullissō*, -ās : enduire, crepér ; *trullissātiō* (Vitr.).

Un doublet *drua* est dans P. F. 9, 2. Il est très douteux qu'il faille rattacher à *trua* le verbe attesté dans la glose *truant*, *mouentur* du même P. F. 9, 3, et qui est sans doute à rapprocher de *andruāre*, *antroāre*, *amp-truāre* et *redantruāre*, F. 334, 19.

Tru(i)leus évoque certains mots techniques en -eus, suspects de provenir de l'étrusque. L'emprunt est vraisemblable pour ce terme technique. L'alternance *trul-*

leus, *trullio* rappelle *cōleus*, **cōliō*. *Trulla* serait grec d'après Varron, L. L. 5, 118, *trulla... hanc Graeci trullan* ($\tau\rho\chi\lambda\iota\delta\alpha$, con. Scaliger ; $\tau\rho\chi\lambda\eta\nu$, L. Spengel). *Trua* est peut-être refait secondairement sur *trulla*. La formation du verbe *trullissō* semble confirmer l'origine grecque ; cf. *comissor*, etc. Cf. aussi $\tau\rho\psi\omicron\eta$ « cuiller à pot ».

trucantus, -I m. : petit poisson d'eau douce, « goujon ». Mot celtique, v. *craxantus*. M. L. 8941.

trucidō, -ās, -āui, -ātum, -āre : égorger, massacrer. Semble s'être dit d'abord des animaux qu'on abat (cf. Sall., Ca. 58, 21 ; T.-L. 28, 16, 6), puis s'est étendu aux hommes, dans le sens propre et dans le sens figuré, et même à des objets inanimés (cf. Hor., Ep. 1, 12, 21). Classique (Sall., Cic.), mais rare. Non roman.

Dérivés et composés : *trucidātiō* (depuis Caton) ; *trucidātor* (tardif) ; *contrucidō*.

V. *trux*.

truceilō (*truculō*), -ās : crier (de la grive). Cf. *facillō*.

tructa, -ae f. : truite (Isid., Plin. Val.). Panroman (sauf roumain). M. L. 8942. Mot tardif, sans doute emprunté ; cf. le gaulois *trucantus*. Semble sans rapport, malgré Weise, p. 540, et Sofer, p. 65, avec le gr. $\tau\rho\psi\omicron\kappa\tau\eta\varsigma$, qui désigne un tout autre poisson, une sorte de thon = $\acute{\alpha}\mu\lambda\alpha$. Le v. angl. a *trūht* (avec \ddot{u}) ; le gall. *dluz*, le corn. *trud*, l'alb. *trofte*.

truculentus : v. *trux*.

trūdō, -is, -si, -sum, -ere : pousser (par opposition à *trahō* « tirer » ; cf. Plt., Cap. 750, *uis haec quidem hercle est, et trahi et trudi simul*) ; se dit aussi des plantes, des bourgeons qui poussent, cf. Vg., G. 2, 235, (*pampinus*) *trudiit gemmas* ; 2, 74, *se mediō trudunt de cortice gemmae*. Formes nominales, dérivés et composés : *trudis*, -is f. : pique ; *trudes hastae sunt cum lunato ferro*, Isid., Or. 18, 7, 3 ; *trūsō*, -ās (*sensū obscūrō*, Cat. 56, 6), M. L. 8957 ; *trūsūtis* (*mola*) ; *trūsūtō* (Phèdre). Cf. aussi M. L. 8943, **trūdīcāre* (douteux) ; **extrūdīcāre*, 3106 ; **extrūsāre*, 3107.

abstrūdō : pousser à l'écart, écarter ; cf. Tert., Apol. 11, *illuc abstrudi solent impij*. Ce sens propre est rare ; à l'époque classique, le verbe est simplement synonyme de *abdō*, *abscondō* ; cf. Schol. Dan. in Verg., Ae. 6, 7 ; *abstrudere enim est de industria celare* ; d'où *abstrūsus* : écarté, secret (gall. *astrus*, *abstrūsus* ; *dē* (*dētrūsio*, S^t Jér.) ; in- (cf. M. L. 4516), *ob* - (*obs*-), d'où *obstrūdulentus*, F. 208, 36, *obstrūsio* (Cacl. Aur.) ; *re-trūdō*.

Ancien et classique, mais assez rare. Pas de substantifs dérivés.

Cf. got. *us-priusan* « $\chi\omicron\pi\omicron\tau\omicron\varsigma$ » et v. sl. *trudŭ* « $\chi\omicron\pi\omicron\varsigma$ ». Mot du vocabulaire occidental.

trugōnus, -I m. : pastenague, sorte de raie (Plt., Cap. 851) ; latinisation de $\tau\rho\psi\omicron\gamma\acute{\alpha}\nu$. Les autres auteurs emploient la transcription grecque *trugōn*. Faut-il lire *trugōnem* dans Plaute ?

trulla, **trulleus** : c. *trua*.

truncus, -a, -um : ébranché (d'un arbre : *trunca manus pinus regii* (*Polyphemum*), Vg., Ae. 3, 659) ; mutilé, privé de ses membres, tronqué (par opposition à *integer*), joint à *mutilus*, *dēbilis*. Sens propre et figuré. La

date tardive à laquelle apparaît *truncō* rend peu vraisemblable l'hypothèse selon laquelle *truncus* adjectif serait dérivé du verbe.

truncus, -i m. : tronc de l'arbre ou du corps humain; fût d'une colonne ou d'un piédestal, etc. Usuel et classique; semble attesté plus tôt que l'adjectif, qui n'apparaît pas avant Virgile et Tite-Live. Mais *truncus*, par sa forme, est plutôt un ancien adjectif, avec le même suffixe que dans *mancus*, etc. (sissu de **tron-co-s*?).

Dérivés et composés : *trunculus* (Cels.); *truncō*, -ās : attesté seulement à l'époque impériale, presque uniquement sous la forme *truncāus*, sur lequel sans doute a été bâti *truncō*; *truncātiō* (Cod. Theod.). Les composés anciens sont : *con-* (Plt.), *dē-truncō*, -*cātiō*; *dis-truncō* (Plt., Tru. 614); *obtruncō* « tailler, ébrancher », usité surtout dans le sens de « égorgé, décapiter » (attesté depuis Plaute); *obtruncātiō* (Col.). *Trūncāre*, *trūncus*, *trūnculus*, **truncus* sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 8953-8956; B. W. *tronc* et *trancher*; *extruncō* en germanique : v. h. a. *strunzere*, etc.; *truncus* dans v. h. a. *trunc*, etc.

Étymologie incertaine. Peut-être à rapprocher du groupe de *truz*. Ou bien cf. gr. *τρῶος*, etc.? Le lit. *trenkiū* « je heurte » est loin pour le sens.

**truō*, -ōnis m. : auis monocrotalus. *Caecilius inridens magnitudinis nasi* (270) : « *Pro di immortales, unde prorepsit truō?* », P. F. 504, 21. Cf. *trua?*

trutina, -ae f. : balance. Emprunt ancien (Caton, R. R. 13, 3) et fait par voie orale au gr. *τρονάριον*. De là *trutinō* (*trutinor*) et *trutinātor*, tous deux rares et tardifs. M. L. 8958 (v. fr. *trone*).

trux, *trūcis* adj. : farouche, féroce, cruel. Se dit des hommes et des animaux, du visage, des yeux, du climat, des choses abstraites ou concrètes. Ancien (Plt., Pac.) et classique, mais surtout poétique.

Dérivé : *truculentus*, d'où *truculentē* (-*ter*), *truculentia*.

Thurneysen, IF 14, 127 sqq., a rapproché irl. *trú* (gén. *troich*) « destiné à mourir ». Les sens sont différents. Mais *trucidāre*, où le second terme appartient au groupe de *caedō* (cf. *homi-cida?*), établirait le rapprochement. Peut-être faut-il aussi rapprocher *truncus* et *toruus*. En tout cas, on pense au groupe indo-iranien de véd. *tarute* et *tūroati*, av. *taurpayeiti* « il triomphe de, il l'emporte sur », hitt. *tark-* « conquérir », etc., qui indique la supériorité de force, tous mots qui rappellent le groupe de lat. *trāns* plus que celui de *terō*.

tū (gén. anc. *tis*, cf. *mis*; gén. usuel *tui*; dat. *tibī* (mot iambique); acc. *tēd* et *tē*; abl. *tēd* et *tē*) : pronom de la 2^e personne du singulier : tu, toi. Renforcé dans *tū-te*, *tūemet*, *tībimet*, *tēte*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8863. Adjectif dérivé : *tuus*, -a, -um : ton, ta, M. L. 9020. Adverbe archaïque : *tuātīm* « à ta façon » (Plt.).

Le nominatif singulier se retrouve ainsi, sans particule postposée, tantôt à l'état de mot autonome, tonique, tantôt à l'état de mot accessoire, atone, nettement dans : v. sl. *ty* (de **tū*), v. pruss. *toū* (autonome) et *tu* (souvent postposé), v. h. a. *dū* et *du*, -*tu* (postposé), arm. du (forme de mot accessoire), gr. dor. *τό* (tonique), gâth. *tū* (postposé); la

longueur de l'u n'a pas de valeur étymologique); le védique a *tū(u)-dm* et l'Avesta *tūm* (de **tūvam*), gâth. *tuom*, c'est-à-dire *tuvam*, l'osque *tūiu* m., nominatif singulier « tū ». Le datif *tībī* (avec le traitement de *i* de *e*, normal à l'intérieur du mot, et par suite dans un mot accessoire) concorde pour l'essentiel avec v. pruss. *teb-bei*, v. sl. *teb* et gâth. *taibya* (cf. lat. *sibī*); l'ombrien a *tefe*, *tefe*. L'accusatif *tē* (de *tēd*) offre une particule à dentale, tandis que l'ombrien a *tī-om*, *tī-u*; la forme de base est **tē*, doublet indo-européen de **twē*; cf., d'une part, v. sl. *te*, v. pruss. *ten*, v. isl. *þi-k*, et, de l'autre, gr. *στ*, *σε* (reposant sur **se*, qui semble attesté chez Hétychius, pour le crétois), arm. *k'e-z*, skr. *wdm* (avec *v* consonne en védique), *twā*, av. *θwam*. Le hittite a une forme élargie : nom. *zik*, acc. *tuk*.

L'adjectif possessif admettait deux formes, l'une à vocalisme radical *e*, représentée par lit. *tāvas*, gr. *τέος*, l'autre à vocalisme zéro, représentée par skr. *tvāh*, av. *θwō*, gr. *ός* (de **τfōc*), arm. *k'o*; l'italique semble avoir admis les deux, car l'ombrien a *tuou* à côté de *tuer* « tū », osq. *tu vai* « tuae ». Le lat. *tuus* n'a pas clairement le représentant d'un *e* radical, mais ne peut guère s'expliquer par un ancien **tuos*; on peut partir de **teuos* (cf. *nouos* (cf. *τέος*) *tuos*, *tuos*).

tuba, -ae f. : trompette droite (par opposition à *cornū*, *lituus*); cf. Rich. s. u. Ancien (Enn., Plt.), usuel, classique. Peut-être ancien collectif de *tubus* : *tube*, tuyau, usité, d'ailleurs, lui aussi, dans le sens de « trompette »; cf. Varr., L. L. 5, 117 : *tubae ab tubis, quos etiam nunc iā appellant tubicines sacrorum*; et F. 480, 25 : *tubilustria, > quibus diebus adscribitur in Fastis est, in ar*)io Sutorio agna tubae (lustrantur, quos) *tubos appellat*.

Les formes romanes remontent à *tuba* et **tufa*; *tubus* (d'où provient également v. h. a. *zubar*; l'irl. *tob* vient de *tuba*) et **tufus*; *tubula*, **tufula* (avec doublets dialectaux, sans doute osco-ombriens), cf. M. L. 8964, 8-9, et 773 **attubāre*.

De *tuba* sont composés ou dérivés : *tubicen*, et *tubicinō*, -*vinium*; *tubilustrium* : fête des trompettes, cf. Varr., L. L. 6, 14; *tubocantius* (Inscr. CIL VI 10149); *tubula*; *tubārius* (Dig.).

De *tubus* : *tubulus* et *tubulātus*; *tubulātio*.

Pas d'étymologie certaine. V. Ernout, Philolog. ca II, p. 234.

tūber, -eris n. : 1^o tumeur, excroissance, nœud des arbres; 2^o *tūber* (*terrae*) : sorte de tubercule, peut-être la truffe. Comme *gibber*, semble avoir pu s'employer avec valeur d'adjectif; cf. Tēr., Ad. 245, *praeterea colaphis tuber est totum caput*. Ancien, technique. Les gloses ont aussi une forme dialectale *tūfer*, seule conservée dans les langues romanes; cf. M. L. 8966; B. W. *truffe*.

Dérivés : *tūberculum*, -i (Cels., Plin.); *tūberōsus* (Varr., Pét.); *tūberāns*; *tūberātus* (rares et tardifs). Cf. aussi les noms propres *Tūberō*, -ōnis « i. e. rāmicōsus » (Gloss.) et *Tubertus*; **tūbellum*, M. L. 8965; et le juxtaposé *terrae tūber > territūber*.

On pense au radical qui figure dans *tumēō*; mais la formation n'est pas claire. Cf. v. isl. *þúfa* « tertre » de **tūbh*?

tubur, -eris (-*uris*) f. : azerolier (arbre); m. : azerole.

Les gloses traduisent *tuberēs* (graphie influencée par *tuber*) par τρυβόλαια, qui désigne une sorte de nêfle. Le mot n'apparaît qu'à l'époque impériale et est sans doute importé, comme la plante elle-même; cf. Pline 15, 47.

tubureinor, -āris, -ārf : « raptim manducāre », Non. 179, 18, qui cite des exemples de Titinius, Plaute, Turpilius. Mot populaire, formé comme *sermōcinor*, *lēndōcinor*, etc. Premier élément obscur, à rapprocher de *tūber*?

tubus : v. *tuba*.

tucca, -ae f.; **tuccētum**, -i n. : conserve de bœuf ou de porc confit dans le saindoux. Mot d'époque impériale (Pers., Apul., Arn.), gaulois; cf. Schol. Pers. 2, 42: *tucceta apud Gallos Cisalpinos bubula dicitur, condimentis quibusdam crassis oblita ac macerata; et ideo toto anno durat. Solet etiam porcina eodem genere condita seruari. Aut assaturarum iura. Hinc Plotius Vergilii amicus in eadem regione est nominatus Tucca*. Pour *tucca*, cf. la glose *tucca* : κατάρυμα ζωμού, CGL II 202, 52. M. L. 8970.

Dérivé : *tuccētōsus* (Gloss.).

On compare lit. *taukās*, pl. *taukai*, v. sl. *tkū* « lardons », v. h. a. *dioh* « jambon ».†

***tucus**, -i : m. : autre nom du coucou d'après Isid., Or. 12, 7, 67, et les Gloses : *tuchus est cuculus*, CGL V 624, 35; v. Sofer, 12. Mot expressif.

tudernis (*uūtū*) : vigne de la région de Tuder, Plin. 14, 36.

tudes, **tudītō** : v. *tundō*.

tuor, -ēris, **tūtus sum** (parfait seulement à l'époque impériale; la forme ordinaire du participe est *tūtus*), **tuērī**. Un doublet ancien *tuor*, *tuēris*, est également attesté, tant dans le verbe simple que dans les composés, e. g. Plt., Mo. 836-838, *intuor*, *optuere*, *contui*; ces formes ont été conservées par les poètes dactyliques pour éviter le crétique; mais la prose n'emploie que *tuor* (cf. *ciō* et *cieō*). On trouve aussi tardivement quelques formes de *tuēō* actif et de *tuērī* avec le sens passif, e. g. Dig. 27, 10, 7, *consilio et opera curatoris tueri debet non solum patrimonium, sed et corpus et salus furiosi*, sans doute d'après *tūtus*. Pour le sens, cf. Varr., L. L. 7, 12 : *tueri duo significat, unum ab aspectu ut dixi, unde est Enni illud (Tr. 335 R³) : « tuor te, senex? » ... alterum a curando ac tutela, ut cum dicimus † bell et † (l. uilicium?) tueri uillam, a quo etiam quidam dicunt illum qui curat aedes sacras aeditum non aeditomum (-tumum), sed tamen hoc ipsum ab eadem est profectum origine, quod quem uolumus domum curare dicimus « tu domi uidebis »... sic dicta uestis(pi)ca quae uestem spice-ret, i. e. uideret uestem ac tueretur.*

Le sens de « voir, regarder » est ancien et conservé seulement par la poésie; la prose n'emploie *tuor* qu'avec le sens de « garder, protéger » (cf. *seruō*), mais les composés, d'aspect déterminé, ont conservé le premier sens : *contuor* (-*tuor*), *contuitus*, -ūs m. (archaïque); *intuor*; *intuitus*, -ūs; *obtuor*, -ēris et *obūtus*, -ūs, cf. P. F. 203, 18 : *optutu quasi obtuitu, a uerbo tuor, quod significat uideo*.

L'adjectif verbal *tūtus* a le sens de « qui est à l'abri, en sûreté », t. ab *insidiis*; et aussi de « qui protège, prudent », comme *cautus*, e. g. T.-L. 9, 32, 3, *celeriora quam*

tutiora consilia magis placere ducibus. Adverbes *tūtū* et *tūtō*.

Dérivés : **tuor*, -ōris m. : vue, vision (mot d'Apulée, sans autre exemple); *tūtōr* : protecteur (en droit « tuteur » [rl. *tūtōir*], d'où *tūtūz* (bas latin); en droit « tuteur » [rl. *tūtōir*], d'où *tūtūz* (bas latin); *tūtōrius*; *tūtēla* : défense, protection, de **tūt-ēla* ou **tūt-ēla*? V. Benveniste, *Origines*, p. 42; tutelle; *tūtēlāria*, -rius; *tūtēlātor*; *tūtēlātus*; *Tūtēlina* (*Tūtēlina*); *tūtīō*, -ōnis f. : protection (attesté depuis Cic., rare); *tūtōr*, -āris, *tūtātus sum* ; -āri (et *tūtō*) : protéger, garder; d'où *tūtāmen* (poétique et postclassique), *tūtāmentum* (époque impériale), *tūtāculum* (Prud.), *tūtātō* (Firm.), -tor (Apul.); *Tūtānus*, -i (Varr.).

Sont représentés dans les langues romanes *tūtōr*, -ōris, *tūtāre*, **extūtāre*, M. L. 9018, 9019, 3310. V. B. W. *tuer*.

Aucun rapprochement évident. Malgré la différence de sens, on est tenté de rapprocher le groupe indo-iranien de véd. *idūi* « il est fort », *idūh* « fort », *tuoi* « fortement », gāth. *taṃ* « j'ai la puissance de », véd. *idūi* = gāth. *tuoi* « puissance ». Cf. v. pruss. *tūlan* « beaucoup », lit. *tūlas* « abondant ». C'est donc le sens de « protéger » qui aurait fourni secondairement celui de « regarder » : la comparaison du français *garder*, *regarder* justifierait ce dérivement. Rapprochement médiocrement satisfaisant pour le sens, quoique skr. *idūi* et lat. *tueor*, *tūtus* soient visiblement anciens.

tūfa, -ae f. : aigrette ou étendard. Mot tardif, attesté seulement dans Végèce et Lydus, qui le donne comme barbare, De Mag. R. 1, 8. D'origine anglo-saxonne d'après Beda : « *illud genus uexilli quod Romani tufam, Angli uero appellant tuf...* »; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. *tūfer*. M. L. 8973.

tugurium, -i n. : hutte, cabane. Attesté depuis Varon, R. R. 3, 1, 3, qui le joint à *casa*. Rattaché par l'étymologie populaire à *tegō*, d'où la graphie *tegurium*. Diminutifs : *tuguriolum* (*tegu-*, *tego-*), *tuguriunculum*.

On explique l'u initial de *tugurium* par une assimilation comparable à celle de *lucūna*, *rutundus*, en face de *lacūna*, *rotundus*. Mais la dérivation en -urium est sans exemple. Peut-être mot d'emprunt, comme *casa*; *tuguria* Numidarum, dit Sall., Iu. 75, 4. V. *tegia*. M. L. 8616 a. Gaulois?

tullī, **tulō** : v. *tollō*.

tullianum, -i n. : *quod dicitur pars quaedam carceris, Ser. Tullium regem aedificasse aiunt*, P. F. 490, 11.

tullius, -i m. : -os alii dixerunt esse silanos, alii riuos, alii uehementes proiectiones sanguinis arcuatim fluentis, quales sunt Tiburi in Aniēne. Ennius in Aiace (18) : « *Aiax; misso sanguine tepido tu(t)liū efflantes uolant* », F. 482, 3. Même mot-que le nom propre (étrusque?) *Tullius*? Cf. *tolennō*?†

tum : v. *tālis*.

tumba, -ae f. : tombe. Emprunt tardif (St Jér., Prud.) au gr. τρύβα, τρύβος. Diminutif : *tumbula*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8977, et en irl. *tomba*.

V. *tumulus*.

tumēō, -ēs, -ēre : être enflé, gonflé (souvent joint à *turgēō*, avec lequel il allitère, Cic., Tu. 3, 9, 19; Quint.

12, 10, 73). Se dit, au propre et au figuré, du physique et du moral, de la passion qui soulève l'âme, du charin, de la colère, de la vanité qui la gonflent, d'un style boursoufflé, etc. Ancien (Cat.) et usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *tumor*, *tumidus*, M. L. 8978, et, tardifs, *tumorōsus*, *tumidulus*, *tumiditas*; *tumidō*, -*ās*; *tumex* : *τυμῆξις*, *αἰματώδης νόσος* (Gloss., terme médical); *tumescō*; *tumentia* (Cael. Aurel.); *tumefaciō*, *circum*-, *dē*-, *ex*-, *in*-*tumescō*; *dē*-, *ex*- (d'où *extumidus*, Varr.), *in*-*tumescō*, M. L. 4517.

Cf. aussi *contumāx*, *contumēlia*?
Il y a un groupe de mots indo-européens à radical *tul* élargi par -*m* dans : lit. *tūma*, *tumėti* « grossir, enfler », gall. *tyfu* « croître », v. isl. *pumal-fingr* « pouce », skr. *tuṅgāh* « haut », véd. *tūmraḥ* et *tūmāh* « fort », gr. *τύμος* (à Corcyre et à Érétrie), *τύμος* « tumulus, tertre, tombeau ».

tumulus, -ūs (-ī arch.) m. : proprement « soulèvement », souvent joint à *turba*, *tremor*, *trepidatiō*, *terror*, *strepitus*, « agitation (souvent soudaine), désordre, tumulte, panique »; dans la langue militaire désigne la « levée en masse » et aussi tout ce qui n'est pas la guerre régulière, rébellion, révolte, insurrection, guerre civile : *t. gallicus*, *t. domesticus*, cf. Cic., Phil. 8, 1, 2 sqq. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8981.

Dérivés : *tumultuārius* : fait ou levé en désordre et en hâte; *tumultuor*, -*aris* (*tumultuō*); *tumultuatiō*, -*tor* (Gloss.); *tumultuosus*.

Le sanskrit épique a un mot *tumalāh* « tumulte » et « bruyant »; ce rapprochement isolé est peu probant. Le rapport avec *tumescō*, souvent proposé, est sémantiquement difficile et, du reste, la formation de *tumulus* demeurerait singulière (essai d'explication dans Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 237). Mot expressif, comme *singultus*.

tumulus, -I (*tumulum* n., tardif) m. : hauteur, éminence (naturelle ou artificielle); monticule de terre qui recouvre le cadavre, puis « tombeau, tombe », dans ce sens, neutre en bas latin, d'après *sepulcrum*. Classique, usuel. M. L. 8982.

Dérivés : *tumulus*, -*ās* : mettre en terre; *at*-, *contumulus*; *tumulāmen* (rare, tardif); *tumulōsus* (Sall.); *intumulāsus* = *inhumātus*.
V. *tumescō*.

Tumulus rappelle trop *cumulus* pour que l'esprit n'ait pas tendu à associer les deux mots; cf. Ov., Tr. I 11, 20, *inque modum tumuli concava surgit aqua*, et Met. 15, 508, *cumulus... aquarum*.

tunc : v. *tum*.

tundō, -is, **tutudī** (et *tūnsi*, *tūsi*), **tūsum** (*tūsum*), -ere : frapper, battre à coups répétés et avec un instrument contondant (*tudes*), écraser, piler; rebattre les oreilles. Ancien (Plt.), classique, usuel. Non roman, sauf peut-être sous une forme dérivée **tūsāre*, M. L. 9012.

**tundor*, -*oris* m : action de frapper (Apol., Met. 4, 24).
Douteux; Bluemner lit *tunore*.

tudes, -*itis* m. : marteau, maillet : *tudites*, *mallei*, *a tundendo dicti*. Inde et *cuidam cognomen Tuditano fuit, quod caput malleo simile habuerit*, P. F. 481, 10; *tudiō*, -*ās* (archaïque, Enn., Lucr.); *tudicula* f. : machine à

écraser les olives; *tudiculō*, -*ās* (auquel remonte fr. *touiller*) : cf. *tuduculus*, M. L. 8971. Cf. aussi la glose *tudiātōrēs* : *γαλκωτρον*.

con-*tundō* (verbe d'aspect « déterminé », sens propre et figuré); *contūsio* (Col., Plin.); *dētundō* (rare, douteux); *extundō* : faire sortir en frappant, forger (= *excūdō*); *intundō*, M. L. 4518 a; *obtundō* : battre fortement, rebattre, émousser la pointe d'une arme, d'où *obtūsus*; *pertundō*, M. L. 6435, et 6436, **pertu(n)-siāre* « percer »; *Pertunda*, -*ae* (Varr.); *pertūsorium* « ueretrum » (Gl.); *retundō* « refouler ».

Le présent *tundō*, à nasale infixée, est d'un type qui a reçu en latin un développement notable (cf. *fundō*, *rumpō*, etc.); du reste, le védique a aussi *tundāndh* « heurtant », *tundate* « il heurte ». Le rapprochement de skr. *tuddāi* « il heurte » et de got. *stautā* « je heurte » indique, d'autre part, un ancien présent radical athématique (sur la formation de *tuddāi*, v. Renou, Mém. Vendryes, p. 309 sqq.). *Tutudī* est à rapprocher du parfait véd. *tutōda*. — La racine *(s)teud- appartient au groupe de *(s)teu- « heurter », qui apparaît avec des élargissements divers : gr. *τύπτω* (cf. lat. *stuppeō*), véd. *tuṅjānti* « ils heurtent » à côté de *tujānti* « heurtant » et du parfait *tujānādh*, etc.; cf. *studeō*.

Le rapprochement de ombr. *tuder* « finem » est très incertain.

tunica (*tonica*, Isid., Or. 19, 22, 6), -*ae* f. : tunique, vêtement de dessous que portaient les hommes et les femmes, analogue par l'usage à la chemise et par la forme à la blouse. Il y en avait différentes sortes qui sont distinguées par des épithètes : *t. manicata*, *tālaris*, *muliebris*, *interior* ou *intima*, *rēcta*, etc. Se dit par extension des téguments ou membranes recouvrant certains corps ou organes. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 8985; ags. *tunuce* = irl. *tonach*, *tunig*.

Dérivés : *tunicātus* (cf. *togātus*); d'où *tunicō*, -*ās* (Varr. ap. Non. 182, 17); **intunicō*, M. L. 4519; *tunicula*; *Tuniculāria* (*fābula*); *tunicopallium*.

Ce nom de vêtement est emprunté au même mot qui a fourni gr. *τυτών*; terme de commerce, dû sans doute aux Phéniciens, cf. hébr. *ketōneth*. Mais on ne peut dire si le mot a été emprunté directement ou s'il y a eu quelque intermédiaire (étrusque?).

***tunna**, -*ae* f. : tonne (Gl.). Sans doute celtique. M. L. 8986; B. W. s. u.

t(h)unnus, -I m. : thon. Emprunt au gr. *θύνος* latinisé. Roman. M. L. 8724.

***tura**, -*ae* f. : « herba uirens » (Marcell. 8, 143), mouron. Cf. *antura*. Origine inconnue.

turba, -*ae* f. : trouble, agitation, désordre (d'une foule, par opposition à *rixa*, qui ne s'applique qu'à un tout petit nombre de personnes, deux ou quatre; cf. Labéon, dans Dig. 47, 8, 4 : *turbam multitudinis hominum esse turbationem et coetum, rixam etiam duorum*), puis « foule en mouvement ou en désordre, cohue », « foule nombreuse et mêlée, le commun », généralement avec valeur péjorative. Dans la langue familière signifie aussi « querelle, dispute ». Ancien, usuel. M. L. 8990. Celtique : irl. *torb*; britt. *cyntyrfu* « conturbō ».

Dérivés et composés : *turbō*, -*ās* : 1° troubler, mettre

en désordre, agiter; 2° se troubler, s'agiter (emploi absolu). Bien représenté, mais avec des sens dérivés, dans les langues romanes, M. L. 8992. — Dérivés: *turbātus* et *inturbātus* (Pline le J.); *turbātē*; *turbātō* (non attesté avant l'époque impériale, tandis que *con-*, *per-turbātō* sont classiques); *turbātor*, *-trix* (id.); *turbāmentum* (Sall., Tac.); *turbor* (Cael. Aur.); *con-*, *dē-turbō* : renverser, chasser violemment, fréquent dans la langue militaire; *disturbō* : disperser brutalement; démolir, renverser (sens propre et figuré), M. L. 2696; *ez-*, M. L. 3109, *per-turbō*; d'où *imperturbātus*, *-tiō* (= *ἀνάθεα*, St Jér.), *-bābilis* (St Aug.).

turbēlae (*turbellae*) f. pl. : trouble, désordres, remue-ménage (Plt., repris par Apul.); *turbula* (Apul.) : petite foule; *turbidus* : trouble, troublé (se dit souvent du temps, de l'eau; sens physique et moral), M. L. 8994; d'où *turbidē* et, tardifs, *turbidō*, *-ās*, M. L. 8993; *turbidulus*; *turbidō* (*turbēdō?*), *-inis* f. (Gloss.) *inturbidus* (Tac.).

turbulentus, usuel et classique; *turbulenter* (Cic., Fam. 2, 16, 7) et, tardifs, *turbulentia*, *turbulentō*. Cf. aussi M. L. 8998-8997, **turbulus*, **turbulāre*; fr. *trouble*, *troubler*.

turbō (et *turben* d'après Charisius dans Tib. 1, 5, 3), *-inis* (*-ōnis* dans César d'après le même Charisius) m. : désigne toute espèce d'objet animé d'un mouvement rapide et circulaire « tourbillon, trombe, cyclone », cf. Sén., Q. N. 5, 13, 3; « toupie, sabot » et, par suite, « peson » d'un fuseau (*uerticulum*), « cône » (que le sabot rappelle par sa forme); désigne aussi le mouvement lui-même : révolution d'un astre, tournoiement d'une arme, marche sinieuse d'un reptile, etc. S'emploie aussi au figuré, e. g. Cic., Dom. 53, 137 : *tu procella patriae, turbo ac tempestas pacis atque otii*; se dit du « vertige » de l'âme. Ancien (Enn., Pl.), usuel, classique.

Les langues romanes supposent peut-être **turbō*, *-ōnis*, M. L. 8996 a, et un dérivé **turbinio*, M. L. 8995; de *turbō* dérive en celtique : britt. *torf*.

Les dérivés latins, rares et d'époque impériale, sont : *turbineus* (Ov.); *turbinātus* : de forme conique; *turbinātō* : forme conique (Plin.). Sur *turbāre* « trouver », étymologie aujourd'hui abandonnée (v. *tropāre*), v. Bertoldi, *La parola*, p. 67.

Le germanique, v. isl. *þorp*, se rattache à *trabs*.

Le grec seul a un mot comparable à *turbā*, à savoir *τύρβη* (ion. *σέρβη*) « confusion, tumulte ». L'hypothèse d'un emprunt latin au grec doit donc être envisagée; elle est plus plausible que celle d'une parenté originelle. V. *turma*.

**turbiscum* (*-cus*), *-I* n. : garou. Tardif (IV^e siècle), sans doute étranger. Conservé en sardé *truiscu*, *truvuzzu* et en esp. *torvisco*. V. André, *Lex.*, s. u.

turdus, *-I* m. : 1° grive; 2° tourd (poisson). Attesté depuis Ennius. Panroman. M. L. 8999. Sur *turdus* = *cunnius*, v. Skutsch, Gl. 3, 104.

Dérivés : *turda* f. (Perse 6, 24, bien que Varron nie l'existence de la forme); *turdārium* (Varr.); *turdēla*, M. L. 8998 a; *turdēlix*.

Le mot fait partie d'un ensemble de noms de passe-reaux dont les formes sont difficiles à ramener à un original commun et présentent dans chaque langue des singularités : irl. *truid* (à côté de gall. *druid-en* « étour-

neau »), v. isl. *þręstr* « grive » (et v. h. a. *drōsca*), lit. *strādās* (et v. pruss. *tresde*) « grive », russe *drozd* « merle » (dans d'autres langues slaves, *drozg*), gr. *στρουδόξ* (att. *στρούδοξ*); v. angl. *proslie*, all. « Drossel ». Il semble vain d'essayer de restituer une histoire précise pour un mot de cette sorte, comme pour *passer* et pour *merula*; mais il y a sûrement parenté de tous ces mots de type « populaire », c'est-à-dire sujets à beaucoup de variations de sens et de forme.

turgō, *-ēs*, *tursl*, *turgēre* : être dur et gonflé, sens propre et figuré. Ancien (Caton, Ennius), mais évité par la prose classique; repris par la poésie impériale (Ov., Vg., etc.). Non roman.

Dérivés : *turgidus*, joint à *tumidus* dans Cic., Tusc. 3, 9, 19, *membrum tumidum ac turgidum* (M. L. 9000? douteux); *turgidulus* (Catull.); *turgor* (Mart. Cap.); *turgescō*, *-is* et *in-*, *ob-turgescō*.

A l'air ancien, mais on ne connaît pas d'étymologie.

turiō, *-ōnis*, m. : pousse, rejeton (Col. 12, 50, 5; Apic. 8, 1; cf. aussi Thes. Gloss., s. u.; on trouve un doublet bas latin *turgio* dans Plin. Val.).

turma, *-ae* f. : détachement de cavalerie primitive composé de trente hommes et trois officiers (Varr., L. L. 5, 91); puis « escadron » et, par suite, « troupe, foule ». Mot technique. M. L. 9005. Celtique : irl. *turba*, britt. *torf*.

Dérivés : *turmālis*; *turmālēs* « cavaliers » (faisant partie d'une même *turma*); *turmātim*.

On a pensé à rapprocher *turba*. Mais on ne comprendrait pas comment auraient été formés les deux mots; *turba* est sans doute emprunté au grec et *turma* à une langue inconnue.

turpis, *-e* : difforme, défiguré, laid (subjectif et objectif « qui est laid » ou « qui enlaidit »); sens physique (où il s'oppose à *formōsus*; cf. Ov., Ars Am. 3, 753) et moral; de là : « honteux, déshonorant », opposé par Cicéron à *honestus*, *glōriōsus*, joint à *foedus*, *obscēnus*. Ancien (Plt., Enn.), usuel, classique. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 9006.

Dérivés et composés : *turpiter*; *turpiculus* (familier); *turpiūdō*; *turpēdō* (v. Blaise, *Dict.*) f. : laideur; rare au sens physique, le plus souvent au sens moral; *turpicātus* (Cic., Off. 3, 105); *turpiloquium* (Tert.); *turpilocucipudus* (Plt. = *αλεγοροσφής*); *turpilucrus* (Aug.), *-lucrus*, *-crius*; *turpō*, *-ās* : souiller, déshonorer (surtout poétique) et *dēturpō* (rare, époque impériale); *turpō* (Greg. Tur.); *subturpis* (Cic., De Or. 2, 66, 264) et *subturpiculus*. Cf. sans doute aussi les noms propres *Turpido*, *Turpilius*.

L'adjectif a dû désigner à l'Origine un défaut physique précis : cf. le *turpe caput*, *turpis phocas* de Virg., G. 3, 52; 4, 395.

Étymologie inconnue, comme il est attendu pour un adjectif de ce genre. Forme dialectale apparentée à *torquēō*?

turris, *-is* (acc. *turrim*) f. : en général « édifice élevé d'ordre civil ou militaire, palais ou endroit fortifié »; spécialement « tour », fixe ou mobile, destinée à la défense ou à l'attaque des places, cf. Rich., s. u.; ordre de bataille en forme de parallélogramme étroit qui rappelait une tour. Ancien (Plt., Acc.). Panroman, sauf rou-

main. M. L. 9008. Celtique : irl. *tor*, *tuir*, *túr*, britt. *tor* ; germanique : v. angl. *torr*.

Dérivés et composés : *turricula* : petite tour, cornet à dés, cf. Rich., s. u. ; *turrūs* adj. : muni de tours ; *Turrīa*, épithète de Cybèle ; *turriger* (poétique et prose impériale).

Généralement considéré comme un emprunt au gr. *τύρρις*, doublet de *τύρως* qui est lui-même emprunté ; l'osque a aussi *turrī* « turrin ». Toutefois, le mot peut provenir d'Asie Mineure, par les Étrusques, dont le nom *Tyrrhēni*, *Τυρρηνοί* a été rapproché de *turris*.

tursiō : v. *thursiō*.

tursus : v. *thursus*.

turtur, -uris m. et f. : tourterelle. Ancien, usuel.

Diminutif : *turturilla* f., nom donné aux efféminés ; cf. Sén., Ep. 96, 5. *Turtur* s'est employé aussi dans un sens obscène, comme on le voit par la glose : *turturilla* : loci in quibus corruptelae fiebant, dicti quod ibi turturi opera daretur, i. e. peni, cf. Thes. Gloss., s. u., et *tius*. Panroman. M. L. 9009-9010 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *turtuir*, britt. *turzunell*.

Terme expressif, imitatif. Pour le redoublement, cf. *tutubō*, *upupa*, *murmur*, *gurgulio*, *susurrus*, etc.

turunda, -ae f. : gâteau de sacrifice (Varr. ap. Non. 552, 2) ; pâtée pour engraisser la volaille (Caton, Varr.) et, par analogie, onguent ou charpie qu'on enfouçait dans une plaie, d'où la glose *torunda* : κολλώρια. M. L. 9011. Irl. *tuirend*.

tūs (*thus*), *tūris* n. : encens. Emprunt — direct ou indirect — latinisé au gr. *θύος* déjà dans Plaute. Celtique : irl. *tús*.

Dérivés et composés proprement latins : *tūrārius* ; *tūreus* ; *tūribulum* « encensoir » (formes romanes savantes, M. L. 9001) ; *tūricremus* (poétique) ; *tūrifer* (id.) ; *tūrificō*, -ās (langue de l'Église, M. L. 9002), d'où *tūrificātus* ; *tūrificātor* ; *tūriligus* (Ov.). Cf. aussi *tūrāria* ; *tūs terrae* : bugle, petit pin, ive muscade, synonyme de *chamaepitys*.

tuseus, -a, -um : étrusque. *Tusci* : les Étrusques. Nombreux dérivés, dont *tuscānus*, *tuscānicus*, employés pour désigner des produits étrusques : -ae *statae* ; le féminin pluriel *tuscānicae* désigne des vases employés par les frères Arvales dans les cérémonies du culte (cf. *campāna*). Cf. aussi *Tusculum*, *Tusculānae* (scil. *disputatiōnēs*).

Tuscus est à rapprocher du nom des Étrusques en grec : *Τυρρηνοί*, et représente un ancien **turs-cu-s*, omb. *turskum* ; cf., pour le suffixe *Oscus*, gr. *Ὀσκωλοί*, et *Etrūsci*, en face de *Etrūria* (de **E-trūs-ia*?) (la prothèse de l'e et l'ū de *Etrūria* sont obscurs).

tussis, -is f. (acc. *tussim*) : toux. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9016.

Dérivés : *tussiō*, -is « tousser », M. L. 9015 (panroman) ; *extussiō* (Cels., Plin.), M. L. 3109 a ; *tusseddō* (Aplul.) ; *tussicula* : petite toux ; *tussiculāris* ; *tussiculōsus* ; *tussicus* « qui tousser » (tardif), d'où **tussi-cāre*, M. L. 9014 a ; *tussilāgō* : tussilage, pas d'âne, plante béchique (cf. *lactilāgō*, etc.).

Le terme indo-européen représenté par le groupe de lit. *kósiu* « je tousse », irl. *casad*, gall. *pás* « toux » n'est pas attesté en latin ; gr. βήξ « toux » est aussi sans correspondant. Si -ss- est ici une gémée expressive, on peut penser à l'ette *tust* et *tusnāt* « respirer bruyamment ».

**tūtarchus*, -I m. : rector nāvis, CGL V 582, 14. Emprunt au gr. *τοῦταρχος*, déformé par un rapprochement avec *tuor*, *tūtor*.

tutubō, -ās, -āre : crier, en parlant de la chouette (Auct. Carm. Philom. 41 ; var. *cucubō*). Onomatopée, cf. Plt., Men. 653-654 : *uin adferri noctuam | quae « tu tu » usque dicat tibi?* Pour le redoublement, cf. *turtur*, etc.

tutulus, -I m. : -m *uocari aiunt flaminicarum capitibus ornamentum, quod fiat uitta purpurea innexa crinibus et extractum in altitudinem. Quidam pileum lanatum forma metalli figuratum, quo flamines ac pontifices uantur, eodem nomine uocari*, F. 484, 32. Cf. Varr., L. L. 7, 44 : *tutulati dicti hi, qui in sacris in capitibus habere solent ut metam; id tutulus appellatus ab eo quod matres famulias crines conuolutos ad uerticem capitis quos habent uit(t)a uelatos dicebantur tutuli*. Terme du vocabulaire religieux ; à cause de la forme de l'objet (*forma metalli, ut meta*), peut-être apparenté à *Tutūnus*?

Fait partie d'un groupe de mots à redoublement, *populus*, *tiululus*, qui semblent être d'origine étrusque.

Tutūnus (*Tutūnus*, Fest. 142, 20), -I m. : divinité priapique, citée par Festus, saint Augustin et Arnobe ; cf. *mūtō*, -ōnis, et *tius*. Le grec a *τύλος* « renflement, grosseur, pénis ».

tūtus : v. *tuor*.

tutus : v. *tū*.

tuxtax : onomatopée imitant le bruit des coups de fouet (Plt., Pe. 264).

typanum, -I n. : tambour, tambourin. Emprunt (attesté depuis Plt., Poe. 1316) au gr. *τύπανον* ; passé dans la langue commune et, de là, dans les langues romanes. M. L. 9023, 9022 ; B. W. *timbre*. Irl. *timpan*. Composé : *typanotriba* (Plt., Tru. 611).

týphus, -I m. : enflure, arrogance. Emprunt fait par le latin de l'Église (Arn., Aug.) au gr. *τύφος* ; dérivé : *týphosus*. Doit avoir eu le sens concret de « fumée, vapeur chaude », attesté par les dérivés romans (cf. *étuve*, etc.). M. L. 9024 et B. W. sous *étuve* ; et germanique : v. h. a. *stuba* « Stube », v. angl. *stofjan* de **extufāre*.

typus, -I m. : 1° statue (Cic., Att. 1, 10, 3) ; 2° modèle, patron ; façon, manière ; 3° caractère, phase d'une maladie (Cael. Aur.). Emprunt au gr. *τύπος*, fréquent dans la langue de l'Église ; formes romanes savantes ; v. B. W. sous *type*.

tyrannus, -I m. : tyran. Emprunt au gr. *τύραννος* (attesté depuis Pacuvius), de même que *tyrannis*, *tyrannicus* ; de là *tyranna* (Trebb.), *tyrannice* (Cic.) et, à l'époque impériale, les hybrides *tyrannicidae*, -*cidium* (Cicéron emploie le terme grec *τυραννοκτόνος*).

V

uabra, nabrum : v. *uajer*.

uacca, -ae f. : vache ; cf. Varr., R. R. 2, 5, 6.

Dérivés : *uaccula* (rare, poétique) ; *uaccinus* (Plin.).

Vacca est panroman, M. L. 9109 ; *uaccina* est très rarement représenté, M. L. 9110.

Il n'y a de rapprochement plausible que celui avec skr. *vacā* « génisse qui vèle pour la première fois ». Le vocabulaire général de l'indo-européen n'avait pas de termes différents pour le mâle et la femelle des animaux domestiques (v. *bōs*) ; *uacca* doit être un terme d'éleveur, et le *cc* géminé de type populaire y est à sa place.

uaccinium, -i n. (ordinairement au pl. *uaccinia*) : vaciet (arbuste) et fruit du vaciet. Attesté depuis Virgile. M. L. 9111, *uaccinus*.

On rapproche *ὄκωνθος* (= *Φάκωνθος* ?), de sens discuté, que sa forme dénonce pour un emprunt à une langue égéenne, et Virgile traduit par *uaccinium* le *ὄκωνθος* de Théocrite. On ne peut déterminer par quelle voie le latin aurait reçu ce même mot.

uacerra, -ae f. : -m dicunt stipitem, ad quem equos solent religare. Alii dicunt maledictum hoc nomine significari magnae acerbitatis, ut sū uecors et uesanus, P. F. 513, 5. Ancien (Liv. Andr.), mais rare, sans doute populaire et emprunté (à l'étrusque?). Non roman.

Dérivé : *uacerrōsus*, employé par Auguste pour *cerrius*, Suét., Aug. 87. Pour le développement de sens, cf. *stipes*. Rappelle, pour la finale, *acerra*.

uacillō (uacillō ; Lucr. 3, 502, *tum quasi uacillans consurgit et omnis | paulatim redit in sensus*), -ās, -āul, -ātum, -āre : vaciller, chanceler (sens propre et dérivé). Mot favori de Cicéron ; non attesté avant lui, rare dans la langue impériale. Formes savantes dans les langues romanes. M. L. 9112.

Dérivés : *uacillātō* (= *ἀορασία*), -tor (Gloss.).

Mot expressif (cf. le type *sorbillo*, etc.), d'origine obscure. Le -cc-, attesté chez Lucrèce, est un exemple de gémination expressive. V. Ernout, R. Phil. I, 1927, p. 199 sqq.

uacō, -ās, -āul (-uī tardif), -ātum, -āre : être vide (absolu), être vide de (avec complément à l'ablatif) ; être vacant, libre ; par suite, « avoir du temps pour » (et le datif *u. philosophiae*) « vaquer à ». Impersonnel : *uacat* « il y a temps pour » ou « il est loisible de » (époque impériale). Du participe *uacāns* le neutre pluriel a été substantivé : *uacantia*. Usité de tout temps. M. L. 9108.

Dérivés : *uacuos* : vide et « vide de », « libre (de) », « vacant » ; *uacuum* « le vide » ; v. B. W. *vague* III ; celtique : britt. *gwag* ; *uacūtās* ; *uacūfatiō* ; *uacūō*, -ās (attesté surtout au participe *uacūtus*), M. L. 9114, et *ēuacūō* (époque impériale)

« vider », dans la langue médicale « purger, évacuer », dans la langue de l'Église, d'après le gr. *κενῶν* (traduit aussi par *ezinānō*) « (se) dépouiller, abolir, détruire » ; et *ēuacūtō* ; *uacūus* : doublet de *uacuos*, rare, archaïque (Plt., Tér.), M. L. 9113 ; *uacūtās* (Plt.) ; *uacēfīō* (Lucr. 6, 1005, 1017) « devenir vide », qui suppose un verbe **uacēre* (cf. *patre/patēfīō*), non attesté directement en latin, mais dont le participe *uacūus* (*uocūus*) a survécu dans les langues romanes, v. B. W. *vide, vider*, et qui, d'autre part, est représenté en ombrien par *uacētom* ; *uacūtō* : terme de la langue du droit « exemption, dispense », spécialement « dispense du service militaire » (classique) ; *superuacuos* (époque impériale = *ἀρχεῖος*, Ital.) ; *superuacūeus* (attesté depuis Caton, classique) ; *superuacūtās* (Vulg. = *κενοδοξία*) ; *superuacō* (Gell.).

A côté de *uacō*, *uacūus*, *uacūtō* sont attestés des doublets archaïques *uocō*, *uocūus*, *uocūtō*. Plaute joue sur *uocō* « être vide » et *uocō* « appeler », Cas. 527 : *fac habeat linguam tuae aedes. — quid ita? — quom ueniam uocent. — Vocius est, entre autres, dans Tri. 11 ; uocūtō* dans CIL I 198, 77 (Lex Repet.). Les formes en *uoc-* ont disparu de la langue écrite, mais ont continué de vivre dans la langue parlée ; c'est à **uocūus* que remontent ital. *voto*, v. fr. *vuit*, M. L. 9429 ; cf. aussi 9108, *uacāre* et *uocāre* (logoud. *bogare*) ; 9115, *uacūus* et **uacus*, *uoc(u)s* (conservé dans des dialectes italiens).

La *u* de *uacāre* se retrouve en ombrien : *uacētum*, *uacētom* « uitiātum » ; an ter v a k a z e, *anderuacose* « intermissio ». Le flottement entre *uac-* et *uoc-* est un fait singulier, qui ne se laisse ramener à aucune formule (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gram.*⁵, p. 36, avec la bibliographie). Hors de l'italique, ce radical à gutturale n'est pas connu. Tout ce qui comporte une étymologie, c'est le *u-* initial ; en latin même, cf. *uānus* et *uastus* ; hors du latin, cf. got. *wans*, v. isl. *vannr* « manquant », skr. *ūnd-* = av. *ūna-* « qui manque de, incomplet », arm. *unayn* « vide », gr. *εὐνός* « privé de », gr. *ἔτος* « sans raison, vainement », (F) *εἰρώσιος* « vain, inutile », *αἰώς* « vainement », got. *aups* « désert », v. h. a. *ōdi* « vain, léger ».

Vacūna, -ae f. : nom d'une vieille déesse honorée chez les Sabins, dont la figure et le caractère sont obscurs ; v. Horace, Epist. I 10, 49, et les scolastes. Le rapprochement de *uacō*, *uacuos*, proposé par Varron, qui l'identifie à *Victōria* et l'explique par « *quod ea maxime hi gaudent qui sapientiae uacent* », n'est qu'un calembour.

Dérivé : *Vacūnālis* (Ov.).

uādō, -is, uāsi (Tert.) ; usuel dans les composés, -*uāsūm* (dans *ēuāsūm*, etc.), -*ere* : aller, s'avancer. Attesté depuis Ennius chez les poètes et dans la langue courante, notamment dans les lettres familières de Cicéron ; les composés *ēuādō*, *inuādō* sont, au contraire,

très classiques. Sur *uādō* avec un réfléchi *u. sē, u. sibi*, v. Löfstedt, *Syntactica*, II, 390. Conservé partiellement dans toutes les langues romanes, où il a fourni des formes de présent, M. L. 9117, avec des dérivés **vadt-cāre, *vadtāre*, M. L. 9118-9119. Sur *eō* et *uādō*, v. Ernout, *Aspects*, p. 156 sqq.; B. W. sous *aller*. Pas de substantifs dérivés du verbe simple.

Composés : *circum-uādō* (époque impériale); *ēuādō* : sortir de, s'échapper; et, comme *exire*, « avoir un terme, finir par être, ou par devenir »; « échapper à » (accusatif); *ēuāsīō*; *inuādō* : marcher dans ou sur, envahir (sens propre et figuré), M. L. 4525; *inuāsīō*; *per-, super-, trans-uādō*.

Vādō comporte, tout au moins dans ses emplois anciens, une nuance de rapidité ou d'hostilité qui n'est pas dans *eō* : cf. Enn., A. 273, *sed magis ferro | rem repetunt regnumque petunt : uadunt solida ui*; 479, *ingenti uadit cursu qua redditus termo est*. De là *inuādō*, en face de *inēō*. Le simple a perdu cette nuance, qui est restée dans le composé.

Le germanique a un verbe, aussi d'aspect « déterminé » : v. isl. *vaða*, v. h. a. *watan* « aller de l'avant, passer (à gué) »; cf. lat. *uadum*. On est donc amené à supposer soit un ancien athématique **wādh-*, **wadh-*, soit l'élargissement d'une racine **wā-* « venir » par un suffixe caractéristique; l'arménien a *gam*, mais au sens de « je viens » qui fait penser à hittite (*u)wāmi* « je viens ». En vieux irlandais, le prétérit « déterminé » *ducuaid* (Mil.), *docioid* (Wb.) renferme une forme du type de lat. *uādō*. Le lat. *uādō* comporte un suffixe *-de/o-* de présent, ce qui explique qu'il n'ait pas de perfectum ancien.

uadum, -I n. (*uadus* m., Varr., Sall.) : gué; bas-fond(s). Synonyme poétique de *unda*, *maria*, e. g. Vg., Ae. 5, 158, ... *longa sulcant uada salsa carina*. Panroman, avec mélange de formes influencées par le germanique (ital. *guado*, fr. *gué*, prov. *ga*, catal. *gual*). M. L. 9120 a; B. W. *gué*.

Dérivés : *uādō*, -ās (tardif, rare) : passer à gué; *uādōsus*, M. L. 9120.

Substantif à grouper avec *uādō*, mais la spécialisation de sens et l'ā l'en ont complètement séparé. Vocalisme comme dans v. h. a. *watan*. Le germanique a, de même : v. isl. *vað*, v. h. a. *wat* « gué ».

uae : interjection marquant la souffrance ou le malheur. S'emploie absolument ou avec un datif d'intérêt : *uae tibi*; quelques exemples isolés avec l'accusatif *uae tē*. Appartient à la langue parlée.

Exclamation de date indo-européenne. Avec même valeur, on trouve gall. *gwae*, got. *wai*, lette *wai*, arm. *vay* et, dans l'Avesta, av. *vaydi*, gâth. *avōi*. Cf. M. L. 9126, vai (roum. cat, ital. *guai*).

uafer, -*fra*, -*frum* (doublet *uaber* dans les gloses, qui ont des formes *uabra*, *uabrum*, cf. Thes. Gloss., s. u.) : rusé. Classique (Cic.), mais sans doute familier; manque dans la poésie épique. Le premier sens a dû être « bigarré »; cf. les gloses *uafrum* (*uabrum*) : *uarium*, *multiformem*; u. : *uarium*, *pictat* (l. *pictum*); u. : *uersipelles*. Conservé seulement dans quelques parleris dialectales, ce qui correspond à l'origine dialectale du mot. M. L. 9120 b.

Dérivés : *uafrē* adv.; *uafrūta*, *uafrāmentum*, tous deux d'époque impériale; *uafellus* (Gl.).

La forme dialectale *uafer* a prévalu sur le romain *uāber*. Sans étymologie connue.

uāgna, -*ae* f. : gaine (d'un épi, etc., cf. Varr., R. 1, 48, 1; Plin. 18, 3, *ita enim est in commentariis pontificum... priusquam frumenta uaginis exeant et antequam in uaginis perueniant*); fourreau (d'une arme); par suite « enveloppe, étui ». *Sensū obscēnō* dans Plt., Ps. 1181, *conueniebatne in uaginam tuam machaera militis?* Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 9122; celtique : irl. *faigin*, britt. *gwain*.

Dérivés et composés : *uāginula*; **vaginella*, M. L. 9123; *ēuāginō*, -ās (depuis l'Italie); **inuāginō*, M. L. 4527.

Le lituanien a un verbe *ožiū* « je couvre en rabattant un objet ». Il n'est signalé aucun autre rapprochement net, et l'on n'ose tirer parti de cette coïncidence. Terme technique sans doute emprunté.

uāgiō, -*is*, -*ius* (-*iū*), -*itum*, -*ire* : vagir, chevroter. Se dit du cri des petits enfants, des chevreux, des lièvres (Varr., L. L. 7, 104), etc. Par dérivation, « résonner »; Enn., A. 531, *clamor ad caelum uoluendus per aethera uagū*. Ancien, usuel. M. L. 9124.

Dérivés : *uāgor* (Enn., Lucr.); *uāgitus*; *uāgulitiō* (dérivé d'un dénominatif **uāgulō* d'un adjectif **uāgulus* non attesté) f.; cf. F. 514, 6 : *uagulatio in XII* (2, 3) *significat quaestio cum conuicio*. « *Cui testimonium defuerit, is tertius diebus ob portum obuagulationis* »; *obuāgiō* (Plt.); *obuāgulō* (Lex XII ap. F. l. c.); *uāgillō*, -ās : crier (en parlant de l'onagre).

Formation expressive (« faire *wā* ») du même type que *ragiō*. Le grec a parallèlement, avec un χ qui ne peut répondre à lat. -g-, une racine * $\text{F}\tilde{\alpha}\chi$ - « crier », le skr. *a vagnūh* « cri ».

uagus, -*a*, -*um* : errant, qui va à l'aventure. Sens physique et moral, d'où « indécis, capricieux, vague » : *de dis immortalibus habere non errantem et uagam, sed stabilem certaque sententiam*, Cic., N. D. 2, 1, 2. Ancien, usuel et classique. M. L. 9125.

Dérivés et composés : *uagor*, -*āris* (et *uagō*, archaïque, M. L. 9121 a); *uagābundus* (archaïque et postclassique; formes savantes en roman, M. L. 9121); *uagāiō*; *uagātus*, -*ūs* m. (époque impériale); *uagulus* (rare et tardif) et *uagolor*, -*āris* (Ital.); **uagātius*, M. L. 9121 b; *circum-, di-, ē-, *extrā-*, M. L. 3101, *per-uagor*; *circum-, arēni-, monti-, multi-, ponti-, uolgi-uagus*, -*a*, -*um*, composés poétiques correspondant à des composés grecs tels que βαλασκόπληγτος (Esch., Eur.), ὄρεπληγτος ; *uagurriō*, -*is* « per otium uago » (Gl.).

Sans étymologie précise.

uah (*uaha*) : exclamation marquant l'étonnement, la joie, etc. Introduit souvent une réponse à une question marquant un doute.

ualeō, -*ēs*, -*ui*, -*ēre* : être fort; par suite « être bien portant » (cf. les formules *si uales bene est*; *uale* « porte-toi bien », formule d'adieu, d'où *ualēdicō*, -*faciō* « dire adieu »); être efficace (en parlant d'un remède); être puissant, être en vigueur (*dē lēge*), prévaloir, être in-

fluent, etc. Avec l'infinifit « avoir la force ou le pouvoir de ». En parlant de monnaies, « valoir, avoir une valeur », e. g. Varr., L. L. 5, 174, *denarii, quod denos aeris ualebant*. En grammaire, traduit le gr. ὀνισσῶσαι, « avoir un sens, signifier », e. g. Cic., Off. 3, 9, 39, *hoc uerbum quid ualeat non uident*. De *ualēns* : *ualenter, ualentulus* (Plt.); *Valentia* « dea Ocriculāna », CIL XI 4082; Tert., Apol. 24; *Valentinus*, etc. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 9130. Sur irl. *faite*, v. Vendryes, s. u.

Dérivés et composés : **ualor* (Gloss. = τμή); *ualidus* : fort, bien portant, etc.; *ualidē, ualdē* : fortement, fort. Dans la langue parlée, synonyme expressif de *multum*; cf. Cic., Rep. 1, 43, 66 : *magistratus ualde lenes et remissi*, v. Ed. Wölflin, Kl. Schr., 134 sqq.; quelquefois même, affirmation correspondant à un « oui » énergique ou « parfaitement », cf. Plt., Pseud. 345, *meam tu amicam uendidisti?* — *ualide, uiginti minis*. De là *ualidiūs* (rare et tardif) et *inualidus* (fréquent), M. L. 45267, *praeualidus*.

ualidūs : bonne santé (sens ancien); personnifiée et déifiée chez les Marsees; puis « état de santé », bon ou mauvais, le sens étant précisé par un adjectif : u. *bona, commoda, integra, infirma, aegra*, etc.; et, par litote, « mauvais état de santé » (comme en français « fermé pour cause de santé », « sa santé m'inquiète »), « maladie », d'où *ualētidinārius* (opposé à *sānus* dans Varr., R. R. 2, 1, 15), souvent substantivé : *ualētidinārius* « malade (chronique), valétudinaire »; *ualētidinārium* « maison de santé »; *inualētūdō* (bas latin); *ualēscō, -is* : gagner en force ou en santé. M. L. 9131.

Cf. peut-être aussi *Valerius*, pél. *Valesies* et le dérivé : *ualeriāna, -ae* f. : nardum celticum (Gl.).

Composés de *ualēō* : *per-, prae-ualēō*; de *ualēscō* : *conualēscō, -is*; *in-, ē-* (d'où *ēualēō*), *prae-, re-ualēscō*.

Lat. *ualē-* doit reposer sur **ualē-*; cf. irl. *flaith* « souveraineté », gall. *gwlad* « pays », tokh. A *wāl*, B *walo* « prince, chef »; v. isl. *olla* « j'ai dominé », avec *-l-* de **l-*. Avec une dentale, lit. *valdu*, *valditi* « prendre possession de », *valdaū*, *valdyti* « gouverner », *pasildes* « possédé »; v. pruss. *weldisnan* « héritage », *waldnikans* (accusatif pluriel) « rois »; v. sl. *vladg*, *vlasi* « dominer », got. *waldan* « dominer ». On ne peut déterminer avec précision les rapports entre les formes slaves, baltiques, germaniques et les formes, elles-mêmes peu claires, de l'italique et du celtique. Le superlatif osq. *ualaemom* « optimum » (Tab. Bant.) est douteux; v. *uolemum*. Sur osque *Fale*, v. Vetter, *Hdb.*, n° 185.

ualeria, -ae f. : sorte d'aigle, nommé par les Grecs μελαγκρατος (Plin.).

ualgus, -a, -um : bancal; -os *Aurelius intellegi uolt qui diuersas suras habent, sicut e contrario uari dicuntur incurua crura habentes*, P. F. 215, 3; *ualgum est proprie intortum*, Non. 25, 8. De là : *ualgier, Valgius*.

Non d'infirmité, à vocalisme a. Sans étymologie. Cf. *uārus, uatius*.

uallēs et uallis, -is f. : val, vallée. Ancien, bien que non attesté avant Cicéron; la *Sententia Minuciorum* (117 av. J.-C.) a déjà *conuallis*. Panroman. M. L. 9134; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *uallēcula* (*ualli-*), rare et tardif, M. L. 9133; *uallēstria, -ium* n. pl. (tardif, formé sur *siuestria*); *Vallōnia* f. : *collibus deam Collatinam, uallibus Vallioniam praefecerant*, S^t Aug., Ciu. D. 4, 8; *uallōsus* (tardif); *conuallis* f. : vallée fermée de toutes parts.

Mot à consonne intérieure géminée, qui peut être du groupe de *uoluō*; cf. aussi *ualuae*.

**uallesit* : attesté seulement dans P. F. 519, 3 : *uallesit (uallessit, Lachm.) perierit dictum a uallo militari quod fit circa castra, quod qui eo eiciuntur pro perditis habentur*. Étymologie populaire d'un mot obscur.

V. *uolnus*.

uallus : v. *uannus*.

uallus, -I m. : pieu, échalas; sorte de moissonneuse, usitée en Gaule, cf. M. Renard, *Technique et agricult. en pays trévère et rémois*, Latomus, XXXVIII, 1959, et Rich., sous *uallus* 3. Ancien (Caton); technique. M. L. 9136. V. le suivant.

uallum, -I n. : collectif, tiré peut-être de *ualla, -ōrum* « palissade », ancien pluriel de *uallus*, surtout terme de la langue militaire désignant la palissade élevée sur la levée, *agger*, puis, par extension, l'ensemble formé par la levée et la palissade. M. L. 9135; germanique : v. angl. *weall*, all. *Wall*, etc.

Dérivés et composés : *uallātus* et *uallō, -ās*, M. L. 9131 a; *uallātō*; *uallāris* (*corōna*); *circum-, con-, ē-, prae-ualātus; obuallātus*.

interuallum : *Varro dicit interualla esse quae sunt inter capita uallorum, i. e. stipitium, quibus uallum fit : unde cetera quoque spatia dicuntur (interualla)*, GLK VII 151, 3. En passant de la langue militaire dans la langue commune, a pris le sens général de « distance qui sépare deux points dans l'espace ou dans le temps », « intervalle »; cf. Cic., Cat. M. 2, 38, *uidete quantum interuallum sit interiectum inter maiorum consilia et istorum demeritiam*, M. L. 9677. De là *interuallātus*.

On rapproche ion.-att. ἄλος « clou », qui avait un F initial aspiré; cf., chez Hésychius, γάλλοι : ἄλοι, qui doit être éolien, et, du reste, hom. ἀργυρό-ἄλος (mais pas de F dans A 29 et B 29 = A 633 : le Fh a tendu à s'amour prématurément). L'esprit rude de ἄλος indique la présence d'un s intérieur; on peut partir de **waslo* ou de **walso-*; c'est la seconde forme qui expliquerait lat. *uallus*. Got. *walus* « ῥάδος » est loin de toute manière.

ualuae, -ārum f. pl. (sing. *ualua*, rare; exemple de Pomp. ap. Non. 19, 22; Pétr. 96, 1; Sén., Herc. F. 999) : porte ou volet, composé de battants articulés qui peuvent se replier; cf. Varr. ap. Serv., in Ae. 1, 449, *ualuae quae reuoluuntur et se uelant*, et Rich., s. u. Classique (Cic.), technique; non roman.

Dérivés : *ualuātus*; *ualuolae* (*ualuoli*, Fest. 514, 4) « fabae follicul » : cosse, gousse; *ualuārius* et *ualuitor* (d'après *iānitor*) (Gloss.).

Doit appartenir au groupe de *uoluō*; partir de **uoluwā?*

uanga, -ae f. : bêche munie d'une barre horizontale fixée au-dessus du fer, pour permettre au pied d'appuyer avec plus de force (Fall. 1, 42, 3). Sans doute

mot de provenance germanique; le mot latin est *bipalium*; v. Rich, s. u. M. L. 9137.

uannus, -i f. (abl. *uannū*, Non. 19, 20): van; *uannus mystica* « van mystique » qui figurait dans le culte de Bacchus. V. Rich, s. u. Ancien, technique. M. L. 9144. V. h. a. *wanna*.

Dérivés et composés: *uannā*, -is (*uanniō*, Gloss.) « vaner » (Lucil., ap. Non. 19, 25, *hunc molere, illum autem ut frumentum uannere lambis*), M. L. 9141; *ēuannō*, -is (Varr., R. R. 2, 52; 2) et *ēuannō*, -ās (Pomp.; cf. Non., l. 1.); *uallus*, -i f. (*uallum*, Varr.): petit van, de **uano-lo-s*, M. L. 9136; d'où *euallō*, -ās (Titin., Varr. ap. Non. 102, 1); *euallō*, -is (Plin. 18, 987), rattaché par l'étymologie populaire à *uallum*; *uannulus* (Gloss., refait sur *uannus*: à un moment donné où le rapport entre *uannus* et *uallus* n'était plus senti), M. L. 9143. Cf. aussi M. L. 9132, **ualliare*; 9142, **uannitiāre*.

Le dérivé supposé *uallium* a induit à croire que *uannus* repose sur **uannos* (v. Sommer, *Krit. Erläut.*, p. 86). Mais le sens de *uallium* est différent (v. ce mot) et *uallus* « petit van » va contre ce rapprochement. On est tenté de rapprocher gr. *αἶθος*; mais il y a des obscurités de toutes sortes (v. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 279 sqq.; Sommer, *Gr. Lautstud.*, p. 54 et 104). Sans doute apparent à *uentus* (cf. *uentilō*). Lat. *uannus* aurait n gémilé dans un terme technique (cf. *occa*).

uānus, -a, -um: vide, dégarni, *leus ac uānus granum*, Col. 2, 9, 13; *uānior iam eget hostium acies*, T.-L. 2, 47, 4; par suite, « creux, sans substance, vain » (fréquent et classique, attesté depuis Ennius; se dit des personnes et des choses: *uānum consilium*; *uāna grātio et uāni haruspiciōs*); de là « vaniteux ». Panroman, sauf roumain. M. L. 9145. Irl. *famas* « uacuum »?

Dérivés: *uānitās* (conservé sous des formes savantes en roman, M. L. 9139); *uāniūtās*, *uānitās*, tous deux rares, archaïques ou tardifs; *uānō*, -ās: mentir, tromper (Acc. ap. Non. 16, 20; 184, 2); *uānēscō*, -is (époque impériale): disparaître, s'évanouir, refait sur *ēuānēscō* ancien et classique, dont existe l'adjectif *ēuānidus*, et qui est conservé en roman, M. L. 2924. Cf. aussi *uāniāre*, 9138.

Composés: *uānidicus* (Plt.); *uāniloquus* (id.), d'où *uāniloquium*, -loquētia, *Vāniloquidōrus*, *uānicō* (Cyp.), *uāneglorius* (Greg. Tur.), sans doute sur le modèle des composés grecs en *κνω-*. Cf. *inānis*.

Pour l'étymologie, v. *uacare* et *uastus*; *uascus*.

uapidus: v. *uappa*.

uapor (anc. *uapōs*, cf. Non. 487, 6), -ōris m.: vapeur qui s'éleve d'un liquide généralement chaud: u. *aqueae calidae*, Cels. 7, 7, 10; par extension, en poésie et dans la langue impériale, « chaleur », u. *sōlis*, Lucr. 1, 1032, etc. M. L. 9147.

Dérivés et composés: *uapōrus* (tardif); *uapōreus* (id.); *uapōrarium* (synonyme latin de *hypocaustum*): étuve à vapeur; *uapōrōsus* (Apul.); *uapōralis*, -liter, -rātē (tardifs); *uapōrō*, -ās, absolu et transitif: 1° « émettre des vapeurs », *aqueae uaporant et in mari ipso*, Plin. 31, 5; d'où « brûler » (Lucr. 5, 1132); 2° « remplir de vapeurs »: u. *altaria*; *uapōratiō* (époque impériale) et *ēuapōrō*, M. L. 2926; *ēuapōratiō*; *uapōrifer* (poésie impériale).

On rapproche volontiers le groupe de lit. *kovėpia* « une vapeur se répand », *kovėpas* « vapeur, fumée », v. *cupiō*. Mais le rapport n'est intelligible que si le k- baltique est tenu pour prothétique. Le rapport avec gr. *καπνός* « fumée, vapeur » est plus énigmatique encore.

uappa, -ae f.: vin fermenté et éventé; cf. Plin. 14, 125: *uittum musto quibusdam in locis iterum sponte feruere, qua calamitate deperit sapor uappaeque accipit nomen, probrosus etiam hominum, cum degenerauit animus*; et Rich, s. u. De là: *uapidus*: éventé, gâté; d'où « mauvais »; *uapidē*: u. *sē habēre*, expression favorite d'Auguste, cf. Suét., Aug. 87, 2; *uapio*, CIL X 8069, 3.

Mot populaire à vocalisme radical a et à p gémilé expressif, se rattachant peut-être à *uapor*.

***uappō**, -ōnis m.: *animal est uolans, quod uolgo animas* (l. *ammas*?) *uocant*, Probus, GLK IV 10, 30, qui cite un exemple de Lucilius. Correspond peut-être à gr. *ἡπτολος* « teigne ».

uāpulō, -ās, -āul, -āre: recevoir des coups, être battu (sert de passif à *uerberō*, auquel il est souvent opposé). Mot de la langue familière, souvent employé dans des expressions imagées: *uapulat peculium* (Plt.); *omnium sermonibus uapulare* (Cic.). — *Vāpulā*, *uāpulē* s'emploie comme i. *in malam crucem* ou notre « va te faire f... ». Représenté en v. italien et en espagnol. M. L. 9149.

Dérivé: *uāpulāris* (*tribūnus u.*, Plt., d'après t. *militāris*); *uāpulātor* (Gl.).

Vāpulō est un verbe dérivé en -l-, de type « populaire », comme le latin en a beaucoup (*bālāre*, *frigilāre*, *postulāre*, etc., avec -ll-: *sorbillāre*, etc.). Primitif inconnu; cf. peut-être germ., got. *wopjan*, v. sl. *uōpiti* « crier, appeler »?

uāra: v. *uārus*.

uargus, -i f m.: vagabond, rèdeur. Mot tardif (Eum., Sid.), d'origine germanique.

uariēus: v. *uārus*.

uarius, -a, -um: moucheté, tacheté, bigarré; se dit surtout de la peau de l'homme ou des animaux: cf. Plt., Ps. 145, ... *uostro latera loris faciam ut ualide uaria sint*; Varr., R. R. 2, 2, 5, *animaduertendum quoque lingua (arietum) ne nigra aut uaria sit, quod fere qui eam habent nigros aut uarios procreant agnos*; Vg. G. 3, 264, *lynxes uariae*; et *uaria* f. « panthère » ou « pie » (Plin.).

Dans la langue rustique, s'applique aussi à une terre arrosée seulement à la surface et sèche à l'intérieur; cf. Col. 2, 4, 5. S'est employé au sens moral de « varié, divers » (joint à *diuersus*, *mixtplex*, *multiformis*) et « variable, inconstant, irrésolu ». Cf. Cic., Tim. 2, 3, 10: *uarietas Latinum uerbum est, idque proprie quidem in disparibus coloribus dicitur: sed transfertur in multa disparia: uarium poema, uaria oratio, uarii mores, uaria fortuna; uoluptas etiam uaria dici potest, cum percipitur ex multis dissimilibus rebus efficiuntibus uoluptatem. Le sens de « diversement coloré » est gardé dans les représentants romans de *uarius*, *uariāre* (e. g. fr. *voir*). M. L. 9157, 9152.*

Dérivés et composés: *uariē*, adverbe; *uariō*, -ās, transitif et absolu; *uariōtiō* (T.-L.); *uariantia* (Lucr.); *uariābilis* (Apul.); *uariātim* (Gell., Apic.); *uariānus*,

épithète d'une sorte de raisin bigarré : *u. ūua* (Plin.) ; *uariēgō*, -ās (Apul.), synonyme de *uariō* ; *uariāscō* (Alex. Trall.). Cf. aussi M. L. 9155, **uario* ; 9156, **uariola*, déjà attesté en latin comme nom de femme.

Sans étymologie. Le groupe de gr. *ουαδος*, v. sl. *pis-trū* n'est pas représenté en latin (cf., cependant, *pingō*).

uarix, -icis m. et f. : varice (spécialement aux jambes). Ancien, technique. Représentants savants en roman. M. L. 9158.

Dérivés : *uariōscus* (déjà dans Lucil.) ; *uaricula*. Rapproché par l'étymologie populaire de *uārus* ; cf. Non. 26, 7 : *uari dicuntur obtortis plantis... nam et uarices inde dicuntur uenae in suris inflexae uel obtortae*.

Les rapprochements avec *uarus* ou *uārus* sont tout hypothétiques.

uarus, -i (d7) m. : éruption sur la face, bouton (= gr. *τοφθος*), Cels., Plin. M. L. 9160. Diminutif : *uarulus* : orgelet, compère-loriot.

Pas d'autre correspondant connu que lit. *virai* (lit. or. *viriat*) « grains de ladrerie (du porc) ».

uārus, -a, -um : cagneux, qui a les jambes tournées en dedans, opposé à *uatius* ; cf. Varr., R. R. 2, 9, 4, [canes] *debent esse... cruribus rectis et potius uaris quam uatiis* ; par extension, « courbé, crochu ». Horace et après lui Perse l'emploient dans le sens de « tourné de travers », par suite « différent » : Hor., S. 2, 3, 56, *alterum (genus hominum) huic uarum et nihilo sapientius* ; Perse, 6, 18, *geminus, Horoscope, uaro | producis genio*. La ressemblance avec *uarius* a dû jouer un rôle dans ce développement de sens. Ancien (Pl.); non roman.

Dérivés et composés : *uāra f.* : bâton fourchu qui supporte un filet ; chevalet de scieur de bois ; perches de soutien formant échafaudage, cf. *uibia*, M. L. 9150 ; *uārō*, -ōnis m., mot de Lucilius 1121, *uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra*, cité par P. F. 443, 1, et, avec redoublement hypocoristique *Varrō*, surnom romain ; *praeuārus* (rare) ; *uārō*, -ās : recourber, *u. aluētis pontium*, cf. M. L. 9151 a, et Corominas, *Dicc. crit. etim. de la l. castellana*, s. u. *varare* ; *uārātio*, *uārātus* : passage d'un cours d'eau ; *obuārō*, -ās (Enn.) ; *uāricus* : qui écarte les jambes, Ov. ; *uāricō*, -ās « écarter les jambes » et « enjamber », M. L. 9153 ; *uāricitō*, -tor ; *praeuāricor*, -āris, d'abord terme de la langue rustique, analogue à *dēlirāre* « s'avancer en faisant des crochets » : *arator praeuaricator*, Plin. 18, 179, et aussi « dépasser en enjambant » ; dans la langue du barreau, s'est appliqué à l'avocat qui entre en collusion avec la partie adverse : *praeuaricatores a praetergrediendo sunt uocati*, P. F. 252, 26 ; de là le sens de « prévariquer » et de « transgresser » ; *praeuāricitō* ; *impraeuāricibilis* (St' Ambr.), calque de *ἀναπίκαρος* (J. B. Hofmann). Cf. aussi F. 212, 6 : *obuaricator dicebatur qui cupiamp occurrebat quo minus recum iter conficeret*. Végèce a aussi *trāsuāricō*. Aucune des explications proposées n'est établie.

uas, **uadis m.** : *appellatus qui pro altero uadimonium promittebat*, Varr., L. L. 6, 74 ; « caution » qui prend oralement l'engagement, *uadimonium*, de payer à un créancier déterminé une somme d'argent fixée, au cas où un débiteur déterminé n'accomplirait pas son obli-

gation. Cf. May et Becker, *Précis*, p. 236. Ancien, technique.

Dérivé : *uador*, -āris « recevoir la caution » (en parlant du créancier) et *conuador* ; ou « fournir caution », par extension « assigner » ; *uaditūs* : lié par caution ; *uadimōnium* ; *ēuador* (Gloss.) ; *ēuadimōnium* ; *subuas* (au pl. *subuadēs* dans Aulu-Gelle 16, 10, 8, d'après *ὄνγγυος*?). Cf. aussi *praes*, *praedium*.

Les formes romanes comme fr. *gage* remontent au germanique (got. *wadi*), M. L. 9474, ou du moins en ont subi l'influence (comme dans le cas de *uadum*, etc.).

Terme technique du vocabulaire nord-ouest qui se retrouve, à l'état de dérivé, en germanique : got. *wadi* « ἀπαθών », en lit. *vadoti* « fournir caution », *uā-vadas* « garant ».

uās, **uāsīs n.** et **uāssum**, -ī (dont le pl. *uāsa* [uassa avec s geminé dans Plt., Mer. 781, d'après l'Ambrrosianus], -ōrum est seul usité ; *uāsus m.*, ap. Petr. 57, 8) : vase, récipient (à liquides) ; au pluriel, équipement, bagages (dans la langue militaire, *uāsa colligere*) ; ustensiles ; instruments, outils (pour l'agriculture, la chasse, etc.) ; *senū obcāsēnō* « cōlel, mentula » (Plt., Priap.), d'où *uāsātus* = *cōleātus*. Panroman. Les formes romanes remontent à *uās* et *uāssum*. M. L. 9161.

Dérivés et composés : *uāsārium* : fourniture, équipement ; d'où mobilier de bains, archives ; indemnité d'établissement accordée à un magistrat nommé en province ; *uāsculum* : petit vase, M. L. 9164 ; *uāsculārius* ; *uāscellum*, M. L. 9163 ; *uasciō*, -ōnis (tardif) ; *uāsifer* (Gloss.) : *συναφοφόρος* ; *conuāsō*, -ās (arch.) : empaqueter.

L'ombrien a, de même, *uasor* « uāsa », *uasus* « uāsibus ». Mais le vocalisme rend malaisé de rapprocher omb. *ves k la* « uāscula », volsq. *uesclis* « uāsculls » (cf., du reste, irl. *lestar* « vaisseau » ; v. Thurneysen, KZ 37, 95 et IF 21, 175).

uascus, -a, -um : de biais ; u. *tibia*, Sol. 5, 19 ; Serv., Ae. 11, 737 ; cf. Thes. Gloss. s. u. *uasca* (uacca) : *μητρικὸς αὐλός*. Cf. M. L. 9162, **uascāre*. Même suffixe -ko- que dans *luscus*, *mancus*, etc. Cf. aussi *uatius*, *uārus*.

uascus, -a, -um : *inānis* ; -m, *nugātōrium* (Gloss.). V. *uastus*.

***uaspix**, -icis m. : terme culinaire de sens obscur (Apic. I, 17). Dérivé : *uaspicētum* (id.). Inexpliqué, texte peu sûr. †

uastus, -a, -um : adjectif de sens passif et actif « ravagé, dépeuplé, désolé » (joint à *uiduus* dans Enn., Sc. 233 V³, *abs te uiduae et uastae uirgines sunt, à desertus*, e. g. Cic., Agr. 2, 26, 69, *genus agrorum propter pestilentiam uastum atque desertum*) et « qui ravage », *uasta Charybdis*, « dévastateur » ; de là deux sens dérivés : 1° « inculte », e. g. Sall., Iu. 48, 3, *mons uastus ab natura et ab humano cultu* ; appliqué à l'homme : *uastus homo atque foedus*, Cic., De Or. 1, 25, 117 (cf. 115), par suite « rude » (à l'oreille) ; 2° le désert évoquant facilement l'idée de grandeur « qui s'étend au loin, vaste immense » ; *uasto atque aperto mari*, Cés., B. G. 3, 12, 5 ; *uastissimo atque apertissimo Oceano*, id., ib. 3, 9, 7 ; *uastum antrum*, Vg., Ae. 5, 52. L'adjectif s'est ensuite employé comme un synonyme expressif de *magnus*, no-

amment des cris qui s'entendent au loin ; cf. Vg., *Ac.* 10, 716 : *missilibus longe et vasto clamore lacesunt*. Usité de tout temps ; formes romanes savantes.

Dérivés et composés : *uastitās* : 1° désolation, dévastation, (classique et usuel) ; 2° immensité, grandeur, abîme (seulement à l'époque impériale) ; *uastitās* (Plt.) ; *uastitūdō* (archaïque, Cat., Acc., Pac.) ; *uastō*, -ās « dévaster », panroman, sauf roumain, avec influence du germ. **wōstja-* (fr. *gâter*, etc.), M. L. 9168 ; *uastitūdō* (classique) ; *uastitōr*, -trix, -tōrius ; et *de*, -ē, *per-uastō* ; *uastitescō*, -is (Acc. ap. Non. 185, 8) ; *uastificus* (poétique, archaïque).

Cf. *irl.* *fd̄s* « vide » et v. sax. *wōsti*, v. h. a. *wuosti* « vide, désert », ce qui indique le sens premier de l'adjectif. Du même **wās-*, il y a des dérivés avec d'autres suffixes : *uānus* de **wās-no-* et *uascus* « inānis » (v. ces mots ; le rapport est le même que dans *cānus* : *cascus*). Pour l'ensemble du groupe, v. *uacāre*.

uatiāx : et *uaticosus*, *pedibus uitiosis*, Non. 25, 10, qui cite un exemple de Lucilius, lib. XXVIII 54 (v. Cicchorius, *Unters. z. Lucilius*, 155 sqq.), qui considère *uatiāx* comme une déformation de *Vatia*. Autre forme *uatiāx* (et *uaticōsus*), CGL V 651, 54 : *uatiāx* et *uaticōsus*, *tortis pedibus*, a *ranax uocabulo*, *quae graece uotrax dicitur*. — *Vatiāx* est sans doute une déformation due à une fausse étymologie. *Vatiāx*, en effet, semble s'apparenter à *uatius*. Pour le suffixe, cf. *catiāx*.

uātēs et *uātis*, -is c. (gén. pl. *uātum* et *uātium*) : devin, devineresse ; prophète, prophétesse ; oracle ; et, comme les prophéties étaient généralement rythmées, « poète ». Mot ancien, cf. Varr., L. L. 7, 36, *antiquos poetas uates appellabant*, conservé par la poésie. Quand *poeta* s'est généralisé, *uātēs* a pris un sens péjoratif ; puis la poésie impériale l'a repris, alors que *poeta* était devenu banal. Cf. M. Runes, *Gesch. d. Wortes uates*, Festschr. Kretschmer, 202-216.

Composés : *uaticinor*, -āris : prophétiser, d'où *uaticinus* (Ov.) ; *uaticinium* (époque impériale) ; *uaticinātis* (classique), -tor, -trix.

Mot italo-celtique ; cf. gaul. *uātēs* « devins » et *irl.* *fuāh* « poète » ; comme c'est le seul nom d'agent masculin en -ēs du latin, le mot peut provenir du celtique. Le gallois a *gwawd* « chant de louange ». Cf. en germanique : got. *wōds*, v. angl. *wōd*, v. isl. *ódr* « possédé, inspiré » ; v. angl. *wōp* « chant », v. isl. *ódr* « poésie ». Le vocalisme rend incertain un rapport avec le verbe indo-européen qu'atteste skr. *api-vāti*, av. *api-vatāiti* « il comprend » ; de plus, le sens n'est pas proche. M. Runes, *IF* 55 (1937), p. 122 sqq., rapprochant *uātēs* de certaines formes étrusques du type *Vati* et de *Vaticānus*, considère le mot comme d'origine étrusque, ceci sans vraisemblance. Sur *Vaticānus*, v. Elter, *Rh. M.* 40, 112 sqq.

uatiillum (*batillum*, *uatiilla*), I n. : pelle ou vase pour transporter la braise : *prunae uatiillum*, Hor., Sat. 1, 5, 36 ; réchaud ; encensoir. La forme *uatiillum* est la mieux attestée (cf. Lejay, Sat. d'Hor., ad loc.), mais les formes romanes supposent *batillum* : v. ce mot.

Le rapprochement avec lat. *uannus* n'est appuyé par rien. Sans rapport non plus avec *batus*, nom de mesure emprunté à l'hébreu.

uatius, -a, -um : bancal, synonyme de *ualgus* (cf.

uārus), avec une forme de substantif de type populaire en -a : *uatiā*, -ae m. (usité comme nom propre), cf. Varr., L. L. 9, 10, *si quis puerorum per delicias pedes male ponere atque imitari uatiās coeperit*, et Plin. 11, 204. Cf. peut-être les noms propres *Vatinius* et *Vatiāna*.

Pas d'étymologie. Cf. *uatiāx*?

uauatō, -ōnis m. : poupée, mannequin. Mot populaire, sans doute enfantin, dans Pétr. 63, 8 : *puerum strigae inuolauerant et supposuerant stramenticium uauatonem* (qui correspond à *manuciolium de stramentis factum* qu'on lit deux lignes plus haut) ; cf. Friedlaender, ad loc., et W. Heraeus, *Kl. Schr.*, p. 178.

ūber, -eris n. (surtout au pl. *ūbera*, -um) : mamelle(s) ; quelquefois joint à *mamma* dans l'expression *ūbera mammārum*, cf. Lucr. 5, 885 et Gell. 12, 1, 7 ; par extension, « fécondité, fertilité » (= *ūbertās*) ; et objet en forme de mamelle, « grappe de fruits », « grappe formée par un essaim qui se pose sur un arbre ». Ancien ; surtout poétique ou de la prose impériale. Le mot courant est *mamma*. M. L. 9026.

ūber, -eris adj. : fécond, fertile (sens propre et figuré) ; par suite, « riche, copieux » (du style, du langage, etc.). Pour l'emploi de *ūber* comme adjectif et substantif, cf. *pūbēs* (*pūber*), *gibber*, *tūber*. Ancien, usuel et classique comme adjectif.

Dérivés et composés : *ūbertās* : fécondité, abondance ; *ūbertum*, adv. : *ūberō*, -ās, absolu et transitif : porter des fruits, être fécond, et : féconder ; *exūberō* (Vg., Tac.) ; *ūbertō*, -ās : féconder ; *ūbertius* (rare) ; *ūberōsus*, dans *uberossus*, ὑβερῶς (Gloss.) ; *inūber*, -eris (Gell.) : maigre ; et M. L. 9027, **ūberinus* (d'après *uterinus*).

L'emploi d'adjectif semble spécial au latin (cf. *uetus* adj. en face de *féros* subst.). Le sens de « mamelle » est celui de : skr. *ūhar* (gén. *ūdhnaḥ*), gr. *oūbar* (οὐβαροϋ), v. h. a. *ūtar*, en baltique, on a lit. *ūdrūti* « donner du lait, être en état de femelle qui allaite », et, avec un autre suffixe, russe *vymja*, serbe *vime*, tch. *vymě* « mamelle ». A la différence de ce qui a eu lieu dans *uer*, le latin a généralisé la forme en *r* du nominatif-accusatif. V. Ernout, *Aspects*, 129 sqq.

Sur le nom de fleuve voisique *Oufens*, *Ufens*, v. Ernout, *BSL* 23, 27 ; Lindsay-Nohl, *Die lat. Spr.*, p. 288. Sur tout le groupe, v. O. Szemerényi, *Glotta*, 24, 1955, 272 sqq.

ubī (*ubei*) : adverbe de lieu, relatif et interrogatif, « à la place où » (sans mouvement), « où » ; s'emploie aussi du temps « au moment où, quand, lorsque », de là *ubi primum* « dès que ». N'est pas employé interrogativement dans ce sens. A pour corrélatif *ibī*. Mot fambique dont l'i final, issu de -ei, a été abrégé ; cf. *ibi*, *tibi*, etc. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 9028.

Figure dans de nombreux composés correspondant aux divers pronoms indéfinis : *ubique* (cf. *quisque*) ; *ubicumque*, *ubiquaque* ; *ubinam* ; *ubilibet* ; *ubiuis* ; a aussi une forme à redoublement *ubiubi*.

Une forme -*cubi* à gutturale initiale figure dans *alicubi* « quelque part » (le rapprochement de *aliquandō* montre que *alicubi* n'est pas dérivé de *aliquis*, comme on le soutient souvent), *sicubi* « si... quelque part » ; *nēcubi* « de peur que... quelque part... » ; cf. -*cunde*, dans *alicunde*.

Comme *unde*, *umquam* et *uter*, fait partie de ces mots à *u-* initial qui appartiennent au groupe du relatif indéfini: *quis*, *qui*. C'est dans *ubi* que ce *u-* initial a son explication la plus nette; car *unde* n'a pas d'étymologie claire et *umquam*, *uter* n'ont *u* que secondairement; pour *ut*, pas de correspondant hors de l'italique. La forme ombrienne correspondant à *ubi* est *pufe*, *pufe* et la forme osque est *puf*; jointe à *alicubi*, *nécubi*, etc., cette forme montre que la forme initiale était **quubi* et que le **qu-* initial, restitué devant *u* sous l'influence de *quis*, *quae*, etc., dans les composés, s'est amui devant *u* dans le simple. Dès lors, on retrouve ici en italique l'adverbe indo-européen signifiant « où », qui est représenté par véd. *kú*, gâth. *kū*, mais qui est surtout connu avec divers élargissements: véd. *k(á)pa-*, lit. *ku-ř* et arm. *u-r*; skr. *ku-ha*, gâth. *ku-dā*, v. sl. *kū-de*, hitt. *kusa-bi*. Osq. *puf* « *ubi* » répond sans doute exactement à gâth. *kuddā*, v. sl. *kūde*; le latin repose sur cette même forme avec marque du locatif, comme dans *heri*, *rūri*, *Karthagini*. Lat. *ibi*, en face de skr. *tha* (prâkr. *idha*), av. *ida*, a la même marque de locatif et, de plus, doit le traitement *b* de la consonne médiane à l'influence de *ubi*, où, après *u*, ce traitement de la dentale est normal; les deux formes sont associées entre elles.

ūdō (*ōdō*), -ōnis m.: sorte de bottine de peau ou de fourrure. Mot étranger, dont l'origine est indiquée par le titre de l'épigramme de Martial, 14, 140, où il figure pour la première fois, *udones Ciliciei*.

ūdus: v. *ūeūd*, *ūuidus*.

-ue: particule enclitique « ou, ou bien »; peut être redoublée, e. g. *ov.*, M. 15, 245, *corpora uertuntur: nec quod fumusue sumusue*, | *cras erimus*. S'emploie souvent dans les phrases interrogatives ou négatives avec le sens de -que, e. g. *Cic.*, Phil. 5, 13, *num leges nostras moresue noui?* Emploi à rapprocher de celui de *uel* avec valeur de *et*. Figure aussi dans *ceu* de **ceue* « comme »; *nēue*, *neu* « et ne »; *siue*, *seu* « soit que, soit ». — Archaïque et formulaire dès les plus anciens textes (v. Schmalz-Hofmann, *Lat. Gramm.*, p. 676 sqq., § 249). Ernout, *Rev. Phil.* XXXII, 1958, p. 189 sqq.).

Particule accessoire atone, se construisant comme *i.-e. *we* « et » (v. lat. *que*) et conservée seulement dans des langues anciennement attestées: skr. *uā* (avec un *ā* qui n'a pas son parallèle dans *ca* « et », mais qui distingue *oā* « ou » de *oā* « comme »), av. et v. perse *oā* (l'-*ā* n'indique rien sur la quantité originelle en ancien iranien), gr. -(F)ε dans hom. ἡ(F)ε, tokh. B *wat* (avec particule ajoutée). Si **we* n'est pas attesté ailleurs, c'est que la particule est sortie de l'usage avant les plus anciens textes, comme on peut le supposer d'après les langues citées où, avec le temps, **we* n'est pas demeuré dans l'usage parlé. La valeur de *ue* dans *nēue*, *neu* n'a rien de surprenant: la disjonction équivaut souvent à « et »; gâth. *nā oā nairi oā* « homme ou femme » équivaut en tout à « homme aussi bien que femme, homme et femme ». — Quant à *ceu*, le **we* qui y figure est à rapprocher de véd. *va* « comme »; on n'examinera pas si les deux sens donnent lieu de poser deux mots indo-européens distincts.

uē-: particule privative ou péjorative qui figure dans quelques composés; cf. F. 512, 6: *uegrande significare*

*alii aiunt male grande, ut uecors, ueanus, mali cordis maleque sanus. Alii paruom, minutum, ut cum dicimus « uegrande frumentum », et Plautus in Cistellaria (378) : « Quin is, si iura es? nimium is uegrandi gradu ». Figure encore dans *uēcus* (v. ce mot), *Vēdiouis*, *Vēiouis* (divinité infernale, et dans *uēpallidus* (Hor.); *Vēdius* (écrit *Vidius*) = Ἀπόλλων νόμος, CGL III 291, 7.*

Cf. les préverbes indiquant « point de départ, descente, enlèvement »: skr. *śva*, v. sl. *u*, irl. *úa*, lat. *au-* (dans *au-ferō*, etc.). Ce préverbe figure au premier terme de composés à valeur négative du type de lat. *ā-mēns*, *dē-mēns*: ainsi v. sl. *u-bogŭ* « pauvre » (litt. « non riche »), lette *au-manis* « insensé »; la négation gr. *oó* doit être le même mot. — Lat. *uē-* représenterait une forme à voyelle finale, comme skr. *śva*, et à vocalisme initial zéro, balancement attendu. Et, en effet, en face de skr. *avāh* « en bas », *avāstāt* « sous », le germanique offre v. h. a. *wes-tar* « à l'ouest », qu'on ne peut guère séparer.

uectigālis, -e: relatif à l'impôt, *u. pecūnia*; et « sujet à l'impôt », *u. ager*; d'où le n. *uectigal* (sc. *acs*) « impôt », cf. F. 508, 18: *uectigales appellatur quod ob tri(bu)rum et stipendium et aces equestre et hordiar(um) populo debetur*; et aussi « revenu ». Sur l'emploi de *uectigal* comme adjectif masculin dans la *Sententia Mnuciorum*, v. Nierdermann, *Mnemos.*, 3^e sér., 3 (1936), p. 209.

Terme technique du droit public; usuel, classique. A désigné d'abord les redevances perçues sur le domaine public, pour s'appliquer par extension à tout impôt ou taxe régulièrement levée, par opposition au *tributum ciuium Romanorum*. Dérivé tardif: *uectigaliarius*: receveur d'impôts.

Aucune donnée historique précise ne fournit l'explication de ce mot. Le rapport avec *uehō*, **uectis* « transport » (cf. *uectiō*), souvent proposé, n'apparaît pas.

uectis, -is (acc. *uectim*, Varr.; abl. *uecti*) m.: levier; pince monseigneur; barre de cabestan; par extension: barre de porte. Cf. Rich. s. u. Technique, classique, M. L. 9173 (fr. *vit.*, v. B. W. s. u.). Apparenté à *uecō*; sans doute ancien abstrait en -i- employé au sens concret et passé au masculin. Répond à v. angl. *wicht* pour la forme et à v. isl. *vag*, *væg* pour le sens.

Dérivés: *uectiarius* m.: ouvrier chargé de la manœuvre du *uectis*; *uectiulus* (Ital. *Lyd.* exod. 13, 5); *uecticularius*, ap. P. F. 519, 11: *uecticularia uita dicitur eorum qui uectibus parietes alienos perfoliunt furandi gratia*. *Cato* (orat. inc. 13): « *uecticulariam uitam uiuere, repente largiter habere, repente nihil* ». V. *uezāre*.

uegēō, -ēs, -ēre: animer, donner de la force ou le mouvement à. Archaïque (Enn., Pompon., Varr.). Cf. Non. 183, 1: *ueget pro uegetat uel erigit, uel uegetum est*. *Pomponius Maiali* (78): *animos Venū ueget uoluptatibus*. — *Ennius Ambracia* (4): *et aequora salsa ueges ingentibu' uentis*. — *Varro Manio* (268): « *nec natus est nec morietur uiget, ueget, utpote plurimum* ». — *idem* Ἦνος λόφος (351): *quam mobilem diuom lyram sol harmoge | quadam gubernans motibus diis ueget*.

Le sens absolu « être animé », donné par les lexiques, se fonde sur l'exemple de Varron, où l'existence même du couple *uiget ueget* prouve que *uegēre* y est employé

avec son sens transitif : « il a la force (*uiget*), il donne la vie (*ueget*) ».

Dérivés : *uegetus* : vif, animé, vigoureux (classique) ; *uegetō, -ās* (Apul., langue de l'Église) « animer », et ses dérivés : *uegetābilis* ; *uegetātiō, -tor, -men*. Cf. skr. *vājāh* n. « force, lutte » ; germanique : v. isl. *vákr* « beau, éveillé » (cf. *uigil*), got. *wakan* « wachen », etc.

On ne peut séparer lat. *uigeō, uigil*, peut-être *uēles* et *uēlōz* ; v. ces mots.

uehemēns (*uēmēns*), -tis adj. : emporté, violent. Se dit des personnes et des choses : *Galba... uehemens* et *incensus*, Cic., Bru. 22, 88 ; *uehemens imber*, Lucr. 6, 517. Ancien, usuel et classique, ainsi que l'adverbe *uehementer, uēmenter*, devenu synonyme expressif de *uadē*.

Autres dérivés : *uehementia* ; *uehementiōscō* (Cael. Aur.). Peut-être de *uē-mēns*, comme *uēors*, qui aurait été rapproché de *uehō* par l'étymologie populaire, la violence et l'emportement impliquant l'idée de mouvement, d'agitation : d'où la graphie *uehemēns*, où le groupe *-che-* noterait un *ē*, comme *-aha-* note un *ā* dans *Ahala*, cf. *mēhe* = *mē*, *prehēdō* = *prēndō*. Le rapprochement établi avec *uehō* explique que l'adjectif se soit appliqué surtout à un mouvement ou à un objet en mouvement : *uehementior cursus fluminum* (Quint.) ; *uehementissimus cursus* (Hirt.) ; u. *fuga* (id.) ; u. *impetus* (Amm.), etc.

On pourrait cependant se demander si l'on n'aurait pas ici un mot de la famille de *uezāre* ou un adjectif en *-mēns*, comme le type indo-iranien en *-mant*.

uehēs : v. le suivant.

uehō, -is, uēxi, uectum, uehere : transporter par terre ou par mer, au moyen d'un véhicule quelconque, voiture, cheval, navire ; porter sur ses épaules. S'emploie aussi au sens moyen « se faire transporter », au participe présent *uehēns*, e. g. *equō uehēns*, et au gérondif. Même double sens dans *uector* « qui uehitur » « passager » (sens classique) et « celui qui transporte » (poétique et postclassique) ; et dans *uectūra* « transport ». Ancien, usuel, classique. Non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : *uehēs, -is* f. : charroi, charge d'un véhicule, charrette ; *uehiculum* (= *ὄχημα*) : véhicule en général, moyen de transport, M. L. 9176 ; *uehicularis, -rius* (postclassique) ; *uectiō* (un exemple de Cic., N. D. 2, 60, 151) ; *uector* ; *uectōrius* (classique) ; *uectrix* (tardif) ; *uectūra* (ancien et classique), M. L. 9174, d'où *uectūrdrius* (tardif).

uectō, -ās : apparaît d'abord dans la poésie dactylique impériale, là où l'emploi des formes de *uehere* amènerait des suites de trois brèves, e. g. Vg., Ae. 6, 391, *corpora uiua nefas Stygia uectare carino* ; s'est ensuite répandu dans la prose, qui a créé les composés, tardifs et rares, *uectābilis, uectābulum, uectāculum, uectātiō*, et le fréquentatif *uectiōs*.

De *uehō* : *ā-uehō* ; *ad-uehō* et *aduectiō, aduectus, -ūs* ; *aduector* ; *aduecticius* ; *circum-uehō, -uectiō* ; *con-uehō, -uectiō* ; *dē, ē-uehō* (qui a souvent le sens accessoire de « élever, porter au faite », comme *extollō*) ; *ēuectiō, -tus, -ūs* ; *inehō*, dont le médiopasse *inehor* a le sens de « s'élaner contre » et « s'emporter contre », d'où *ineuctiuis* « outrageant », *ineuctiua* n. pl. « invectives » (tar-

dif, Amm.), à côté des dérivés de sens propre *ineuctiō, -tor, -trix* ; *ineuctus, -ūs* ; *ineucticius* ; *per-, prae-, prō-, re-, sub-uehō* « charrier de bas en haut, en amont » (par opposition à *dēuehō* « charrier en aval ») ; *subuectiō, -tus, -ūs* ; *super-, trāns-uehō* (*trā-*), *trānsuectiō* ; *sēuectus*.

De *uectō* : *ad-, circum-, con-, ē-, re-, sub-uectō*.

Cf. peut-être aussi *uelum, ueia* et *uia*. Mais *uectis, -uctus* dans *conuectus* et *uezāre* appartiennent à une racine distincte.

Veherē (sans doute en raison des contractions amenées par la perte de *h*, *uehere* > **uēre*, etc.) n'a pas subsisté dans les langues romanes, où ne sont représentés que *uectūra, uehiculum* (ce dernier, du reste, uniquement dans des dialectes italiens). Quant à *uectō*, ce paraît bien être une forme artificiellement créée.

Pour l'aristocratie indo-européenne, chez laquelle le char de guerre avait un grand rôle, la racine **ueg'h-* « aller en char, transporter en char » était essentielle. Le présent *uehō* (avec ombr. *afveitu, arsueitu* « aduehitō », *kuveitu* « conuehitō ») a des correspondants exacts dans skr. *uadhati* « il transporte en char », av. *uazaiti*, v. sl. *vozj*, lit. *vežū* ; un présent *ἔχω*, qui, partout où, comme en ionien-attique, *F* s'est amui de bonne heure, se confondrait avec *ἔχω*, a disparu dans la plupart des parlers grecs ; toutefois, le pamphilien a conservé *ἔχετω* « qu'il transporte ». L'aoriste en *-s- uēzi* a son pendant dans skr. *doāḥkam* et v. sl. *ośū*. Le grec a un nom du char : *ὄχος* (plur. hom. *όχεα*, d'après un thème *ἔχεα-* : *ἔχεσθην ἄρμασιν*, Hes.) ; l'irlandais a *fén* « voiture » (cf. celt.-lat. *co-uinnus* « char de guerre »), et l'islandais *vagn* « voiture » ; on notera, d'autre part, got. *wigs* « chemin » (v. lat. *uia*).

**ueia* : apud *Oscos dicebatur plaustrum* ; inde *ueiari stipites in plastro*, et *uectura, ueiatura*, P. F. 506, 3. Non attesté dans les textes, ma's a dû s'employer dans la langue parlée, comme le prouve l'italique *veggia*, M. L. 9177.

De la famille de *uehō*.

Vēlouis : v. *uē*.

uel : « si tu veux, ou, ou bien, ou si tu veux » (cf. le redoublement *uel, si uis*, Plt., Au. 452 ; Catul. 55, 21). Conjonction proposant le choix entre deux possibilités dont le sens et la différence avec *aut* sont bien marqués par P. F. 507, 20 : « *uel* » *conligatio quidem est disiunctiua, sed non [ez] earum rerum quae natura disiuncta sunt, in quibus « aut » coniunctione rectius utimur, ut : « aut dies aut nox », sed earum quae non sunt contra, e quibus quae eligatur nihil interest, ut Ennius (Var. 4) : « uel tu dictator, uel eorum qui equitumque magister esto, uel consul ».* Cette distinction entre *uel* et *aut* est observée par les bons écrivains, quoiqu'elle tende à s'effacer, notamment à l'époque impériale (Tacite), et qu'on y trouve *uel* en corrélation avec *aut*. — Enfin, *uel* simple ou redoublé a aussi un sens voisin de *et* (... *et*) et sert à marquer une liaison un peu moins étroite (comme aussi *aut... aut*) ; v. Löfstedt, *Philol. Comment. z. Pezreggr. Aeth.*, p. 197 sqq. — Du sens de « si tu veux », *uel* en est arrivé à signifier « même » et à servir de particule de renforcement. Le passage à ce sens apparaît dans des emplois comme Plt., Tri. 963-964 : *heus, Pax, te tribus uolo. — uel trecentis*, « Holà, Pax, deux mots. — Deux cents, si tu veux » (et par là « même deux

cents »; de là l'emploi de *uel* en corrélation avec *nōn modo* (Cic., Ac. 2, 29, 93), joint à *immo*; devant un superlatif, notamment dans *uel maximē*. D'autre part, *uel* « si tu veux » a pu amener une restriction polie du sens de « peut-être », e. g. Cic., Verr. 2, 4, 2, § 3, *domus uel optima Messanae, notissima quidem certe*. — V. F. Beck, *De « uel » imperatiuo quatenus uim priscam seruaauerit*, Marburg, 1908. *Vel* sert aussi dans la langue parlée à introduire un exemple particulier après une pensée d'ordre général et a le sens de « par exemple; ainsi vois ». Non roman, sauf dans v. fr. *veaus*, M. L. 9177 a.

uelus, uelut conj. : comme. Forme renforcée de *us*, comme *sicut*. Ancien (Enn., Plt.) et usuel.

Lat. *uel* est de la famille de *uolō* ; mais la forme fait quelque difficulté. L'*e* suppose un *l* prépalatal, donc un ancien *ll* ou *ll̥*; mais **weli* ne fournit pas d'explication sûre et, quant à *-ll-*, on n'en cite qu'une trace tout au plus probable chez Ennius, A. 340. L'osque et l'ombrien recourent pour le sens à d'autres racines : la table osque de Bantia a *loufir*, ancien impersonnel, et l'ombrien a en partie *heris, heri*, littéralement « tu veux », en partie *herie, heriei* « uolueris ». MM. Leumann et Hofmann, dans leur arrangement de la *Lat. Gr.* de Stolz, partent de **welsi* « tu veux » (p. 118 et 675, avec bibliographie). Ce **welsi* attendu est remplacé par *uis* (v. ce mot) dans la flexion de *uolō*.

ucla, -ae f. : nom gaulois de l'erysimum (Plin. 22, 153). M. L. 9178.

**uclābrum, -ī* n. : van? Ce sens est conservé seulement dans la glose de P. F. 68, 3, *euelatum, euentilatium unde uelabra, quibus frumenta uentilantur*. — *Euelātum* lui-même suppose un adjectif **uclātus* « exposé aux vents », et peut-être un verbe **uclō* « souffler », disparu en raison de son homonymie avec *uclō* « voiler »? Est-ce le même mot que l'on a dans *Velābrum*, nom propre désignant un quartier de Rome, cf. Varr., L. L. 5, 13 (qui l'explique a *uehendo*; v. les références de Goetz-Schoell, ad loc.), et qu'on rapproche aussi de *Velitrac*, étr. *Velatōri*? Ammien l'emploie à basse époque comme synonyme de *uclum, uclārium*.

uclātūra, -ae f. : commerce de transport? Conservé dans Varr., L. L. 5, 48-44 : *Velabrum a uehendo. Velaturam facere etiam nunc dicuntur qui id mercede faciunt*; et Plutarque, Rom. 3 : τὴν δὲ πορθεῖαν βηλατοῦραν καλοῦσιν.

uclēs, -itīs m. (usité principalement au pl. *uclitēs, -um*) : vélite, soldat d'infanterie légère, chargé surtout des escarmouches, qui apparaît au temps de la seconde guerre punique et remplace dans la légion les *accēnsi uclātī* ou *rōrārī* (v. *uelum* II). — Pour la formation, rappelle *equitēs, miliitēs, arquitēs, satellitēs*. Rattaché par les Latins à la fois à *uehō* et à *uclōx*, cf. T.-L. 26, 4, 10, sans doute par étymologie populaire.

Dérivés : *uclitāris* ; *uclitor, -āris* « escarmoucher », sens propre et figuré, cf. Plt., Men. 778, et P. F. 507, 1; *uclitiuō* et *uerbiuclitiuō* (Plt., As. 307).

Sans étymologie certaine. V. *uclōx*.

uclō, -is, -uellī (*uclis*), *uolsum* (*uulsum*), *uellere* : arracher, tirer violemment, en particulier « tirer les poils, la laine, les plumes », d'où *uolsus* (*uul-*) « épilé »

(avec *-ol-* issu de *l*), *uolsella* f., dérivé de *uolsus*, « pince à épiler », puis « pince » de dentiste, etc.; *uellus, -eris* n. (*uellimna* avec un « suffixe » peut-être étrusque; cf. Ernout, Philologica I, p. 34) « toison » qu'on arrachait d'abord à la main avant de connaître la tonte au moyen de ciseaux; cf. Varr., L. L. 5, 54 et 130. Panroman, sauf roumain. M. L. 9182.

Autres dérivés et composés : *ucllicō, -ās* : tirailler, pincer; d'où « taquiner, mesurer de » (cf. notre « déchirer à belles dents », M. L. 9181, *eucllicō* (un exemple tardif); *ucllicidius* (Sén.); *ucllicium*; *uclsiō* (Vég.); *uulsūra* (Varr.); *uulsō, -ās*; *uulsicōus*; *uclligō* (tardifs); *ā, M. L. 817, con-, dē-, M. L. 2611, dī-, ē-, M. L. 2927, inter-, per-, prae-, re-, sub-uellō* et *ā-, con-, ē-, re-uulsō*. — *Conuulsō*, dans la langue médicale, a pris le sens spécial de « crampe, convulsion ».

A en juger par *uulsi, uulsus*, le *-ll-* dans *uclō* peut reposer sur *-lō-* comme dans *pellō*; il s'agirait d'un présent à aspect déterminé d'une racine **wel-* sur laquelle tout le verbe aurait été construit. On rapproche γέλαα· τῆα (Hes.) (sans doute éolien), got. *wilwa* « ἀραξῆ », *wulwa* « ἀραγῆ », peut-être hom. '(F)έλωρ « proie » si le mot a un F, comme semble l'indiquer le texte homérique, et '(F)άλοκαυαί « je prends ».

Ucllicō est formé comme *fodicō*.

Le mot *uellus* rappelle arm. *gelman* (gén. *gelman*), qui traduit gr. πόκος « toison »; la forme ancienne serait **wel-nos*. Le caractère de la racine rend malaisé le rapprochement avec *lāna*, tentant par lui-même (v. ce mot). V. *uillus*?

uellus : v. le précédent.

uclōx, -ōis adj. : vif, agile (classique et usuel).

Dérivés et composés : *uclōciter*; *uclōcītās, -atīs*; *praeuclōx* (Plin., Quint.).

D'un dérivé en **-s-l-o* du groupe de *uegeō*. Cf. aussi *uelēs*. V. Ernout, Philologica I, p. 146 et 155.

I. *uclum, -ī* n. : draperie, voile (masculin); rideau. Panroman, sauf roumain. M. L. 9184. Germanique (v. h. a. *wil-lakhan*).

Dérivés et composés : *uclātus* : voilé, couvert d'un voile; dans la langue militaire *uclātī*, ancien nom d'une sorte d'auxiliaires, *accēnsi uclātī*, qu'on interprète, peut-être par étymologie populaire, par « ceux qui n'ont quel'habit »; *quia uestitī inermes sequerentur exercitum* (P. F. 13, 25 et F. 506, 23), cf. *uelēs*? *uclātus* semble antérieure à *uclō, -ās* (voiler), M. L. 9179 (sens propre et figuré); *inuclātus* (tardif et rare); *uclāmen* (poétique et prose impériale); *uclāmentum*; *uclārium* « auvent ou rideau tendu au-dessus d'un théâtre ou d'un amphithéâtre »; *uclārius* : huissier de la chambre de l'empereur; *uclātīō* (St Aug.) : prise de voile; *con-, dē-, ē-, ob-, prae-, re-uclō*, ce dernier souvent employé au sens figuré « révéler » (irl. *relaim*?), comme *reulātōr, reuclātīō, reuclātōrius*. Cf. aussi **aduclāre* (ar-), M. L. 214; **disuclāre*, 2697.

II. *uclum, -ī* n. (ordinairement au pl. *ucla, -ōrum*, d'où les formes romanes féminines du type it. *vela*, fr. *voile*) : voile de vaisseau. Terme général, cf. Rich. s. u. Ancien, usuel; panroman, sauf roumain. M. L. 9183. Celtique : irl. *fiat*, britt. *goel*.

Dérivés et composés : *uclāris* : de voile (Plin.);

uēlifer, -ger, -uolus (-uolāns), composés poétiques ; *uēlifcor*, -āris (*uēlifcō*, époque impériale) : mettre les voiles (*uēla facere*), faire voile ; s'emploie par image dans le sens de « déployer toutes ses voiles (= tout son zèle) pour quelqu'un » ; cf. Cael. ap. Cic., Fam. 8, 10, 2 ; *uēlifcātō* (Cic.) ; *uēlificus* « qui fait voile » (seulement dans Pline, peut-être reformé sur *uēlifcor*) ; *uēlifcium* (Hyg.).

A *uēlum* se rattache étymologiquement :

uēzillum : *deminutiuum est a uelo*, P. F. 19, 5 ; « étendard » ou « bannière » (différent de *signum*, cf. Rich. s. u.), faite d'une pièce d'étoffe carrée attachée par le haut à une traverse horizontale, comme la voile l'est à la vergue, et qui était spécialement de l'enseigne de la cavalerie ou des troupes auxiliaires. — Dérivés et composés : *uēzillārius* : enseigne ; *uēzillāri* : nom donné à un corps de vétérans sous l'Empire : *uēzillātō* ; *uēzillifer*.

Il est difficile de dire si les deux *uēlum* se ramènent à un original commun ou s'il y a seulement homonymie ; si *uēlum* « voile » est issu de **ues-lom*, cf. *uestis*, et *uēlum* « voile de vaisseau », de **weg-s-lo-m*, comme v. sl. *veslo* « rame », cf. *uēhō* ; ou bien si les deux sens sont issus d'une forme unique **weg-s-lom* d'une racine **weg-* « tisser », dont ce serait l'unique représentant en latin. Les formes lat. *uēlum*, *uēzillum* supposent un point de départ **wek-slo-* ; on rapproche irl. *figim* « je tisse », gall. *gwen* « tisser », v. h. a. *wichili* « chose enroulée ». Pour les Latins, il y avait deux mots distincts, comme le montre la différence de traitement dans les langues romanes.

uēna, -ae f. : d'une manière générale, toute espèce de conduit, veine ou filet d'eau, filon de métal (d'où l'expression imagée Hor., A. P. 409, *ego nec studium sine diuite uena*, | *nec rude quid possit uideo ingenium*), etc. ; en particulier, « veine » (ou « artère ») et tout objet y ressemblant par sa forme : « veines » (du bois, du marbre, etc.) ; rangée ou file d'arbres. *Sēnsū obscēno* dans Martial et Perse. Ancien, usuel ; panroman. M. L. 6185.

Dérivés et composés : *uēnula* ; *uēnōsus* (époque impériale), M. L. 9203 ; *uēnūtilis* (Cassiod.), formé sur *aquātūlis* ; *interuēnium* : vide, interstice (Vitr., Pall.). Sans étymologie sûre.

uēndō, *uēnēō* : v. *uēnum*.

uēnōnum, -I n. : décoction de plantes magiques, charme, philtre ; teinture, d'après gr. *φάρμακον*. Sens ancien e. g. Afranius, R³ 380 sqq., *aetas et corpus teneum et morigeratio* | *haec sunt uenenae formosarum mulierum*. Synonyme de gr. *φάρμακον* et, comme lui, a pris vite le sens péjoratif de « poison » (classique, Cic.), bien que Salluste précise le sens du nom par un adjectif, Cat. 11, 3 : *ea (auaritia) quasi uenenis malis imbuta*, et que le Digeste recommande de préciser le mot par *bonum* ou *malum* (comme pour *delus*) ; cf. Dig. 50, 16, 236 : *qui uenenum dicit, adicere debet utrum malum an bonum ; nam et medicamenta uenena sunt*. Ancien, usuel ; panroman, en partie sous des formes savantes. M. L. 9195 ; B. W. *uēnia*. Celtique : britt. *gwenwyn*.

Les dérivés et composés ont tous le sens péjoratif : *uēnātus* et *uēnēō*, -ās ; *uēnēnārius* (époque impériale) ;

uēnēnifer (poétique) ; *uēnēnōsus* (tardif) ; *uēnēficus*, d'où *uēnēficus*, *uēnēfica* « empoisonneur, empoisonneuse » ; *triuēnēfica* (Plt.) ; *uēnēficium* (classique).

uēnēnum représente un ancien **uenes-no-m* avec le sens de « philtre », cf. *Venus*, et pour le sens correspond à la fois à *φίλτρον* et à *φάρμακον*. Le suffixe -no- a la valeur d'un instrumental comme dans *adōnum*. *Vēnēficus* est issu par haplogogie de **uēnēni-ficus*, comme *sēmōdius* de **sēmi-modius* ; il traduit le gr. *φαρμακός*.

uēneror, -āris (*uēnerō*, Plt., etc.) : adresser une demande aux dieux, demander une faveur ou une grâce (u. ut) ; Plt., Ru. 1349, *illac aduorsum si quid peccasso*, *Venus*, | *uēneror te ut omnes miseri lenones sient* ; par suite « vénérer, révéler, respecter ». Dénominaif tiré de *uenus*, usité d'abord dans l'expression *Venerem uēnerāri*, cf. plus haut Plt., Ru. 1349 et 305 ; Poe. 278, du type *pugnā pugnāre*, s'est appliqué ensuite aux autres dieux ; cf. Poe. 950, *deos deaque uēneror*, *qui hanc urbem colunt* ; Ru. 257, etc. ; T.-L. 8, 9, 6 (dans une ancienne formule où il allitère avec *uenia* : [omnes deos]... *precor*, *uēneror*, *ueniam peto feroque ut*), et par extension à tout être ou objet digne de vénération, e. g. T.-L. 36, 17, 15, *quin omne humanum secundum deos nomen Romanum uēneretur*, etc. Ancien, classique ; semble être passé de la langue religieuse dans la langue littéraire ; non populaire. De même les dérivés : *uēnerātō* (classique), -tor, -bilis (Ov.), etc., tous d'époque impériale. Adopté par le vocabulaire de l'Eglise. Non roman.

V. *Venus*.

uēnetus, -a, -um : bleu-turquoise. Adjectif de la langue impériale, appliqué d'abord à un parti du cirque, « les Bleus », ainsi appelé sans doute parce que les cochers qui portaient la casaque de cette couleur étaient originaires de Vénétie ou parce que leurs vêtements provenaient de cette province (cf. Juv. 3, 170 : *contentusque illic Veneto duroque cucullo*) ; cf. aussi *lutum Venetum*, qui désigne une sorte de pâte de toilette dans Mart. 3, 74, 4. Dérivé : *uēnetianus* « partisan des bleus ». Conservé seulement en roumain. M. L. 9199.

uenia, -ae f. : 1° indulgence, pardon : u. *dare*, *petere* (uniquement dans ce sens chez Plt. et Tér.) ; 2° faveur, grâce (accordée par les dieux) ; cf. T.-L. 8, 9, 6, sous *uēneror*, et Cic., Rab. perd. 2, 5, *ab Ioue O. M. ceterisque deis pacem ac ueniam peto*. Fréquent dans la locution *bonā ueniā*, synonyme de *bonā pāce*.

Dérivés tardifs : *ueniālis* « vénial » ; *ueniābilis* et *inueniābilis*. Pas de verbe. Le latin dit *ignōscō*, auquel *uenia* sert de substantif.

Non roman, sauf dans des mots savants venus par l'Eglise. M. L. 9199.

Appartient sans doute à la racine **wen-* « désirer » qu'on a dans *uenus* ; mais le sens en est fort éloigné.

Vēnilia, -ae : nom d'une divinité marine « a *ueniendo* ac *uento* », Varr. L. L. 5, 72 ; cf. *uenilia unda est quae ad litus uenit*, Varr. ap. Aug., Ciu. D. 7, 22, et Thes. Gloss., s. u. : *uenilia maris exaestuatio quae ad litus uenit*. Varr. : *uenilia unda quae ad litus uenit, salacia quae ad mare redit*. Étymologie populaire ?

ueniō, -is, *uēni*, *uentum*, *uenire* (formes de subjonctif du type -uenam dans *aduēnat*, Plt., Ps. 1030 ; *peruenant*,

Tri. 93, etc.) : venir. Ancien, classique et usuel. Panroman ; dans certaines langues romanes, a servi d'auxiliaire pour la formation du passif ou du futur. Le point de départ de cet emploi a dû être l'usage du verbe dans les locutions comme *uenire in amicitiam, in calamitatem, in odium, etc.*, très fréquentes (notamment dans César) ; de là on est arrivé à dire *uenire amicus* et *uenire amatus*, constructions qu'on trouve déjà en bas latin, cf. *Mulomedicina Chironis* (vers 400 ap. J.-C.?), l. III, 157 : *si equus de uia coactus uenerit* ; et, pour *deuenio*, Greg. Tur., Franc. 7, 40 : *quid thesauri... deuenissent* ; Anthim. 4 : *caro... deuenit cruda* ; v. Thes. V 850, 77 sqq. M. L. 9200. Dans l'exemple de Plaute, Au. 239, *dummodo morata recte ueniat, dotatast satis*, qu'on invoque parfois (cf. Havers, KZ, 45 (1919), 372 sqq.), *uenire* a son sens normal : « pourvu qu'elle vienne chez moi (en qualité d'épouse) avec un bon caractère... ».

Dérivés et composés : *uentiō* : venue ; un exemple de Plt., Tru. 622 : *quid tibi huc uentio est?* ; les composés *conuentiō, inuentiō, interuentiō* sont, au contraire, usuels et classiques ; *uentor* n'est attesté que dans Ennodius, mais *aduentor* est dans Plaute et s'est maintenu dans la langue parlée ; cf. ital. *auventore*. **Ventus, -ūs* n'existe que dans les composés *aduentus, conuentus, etc.* ; de même, un substantif *-uena* figure dans *aduena, conuena*.

uentiō, -ās, peut-être dans Varr., Men. 150, cité par Non. 119, 2, *cum illuc uento* (sic libri ; *uentio*, edd.), attesté en tout cas dans la glose de P. F. 517, 4, *uentabam dicebant antiqui, unde praepositione adiecta fit aduentabam* ; et dans *aduentiō, reuentiō* et par les formes romanes du type **deuentāre*, M. L. 2612. Cf. *tiō* en face de *eō*, etc.

uentiō, -ās : venir souvent, fréquenter (classique, Cic., Cés., mais rare) ; cf. *cantiō, dicitō, etc.*

La plupart des composés de *ueniō* n'ont que le sens du simple, précisé par le préverbe de sens local ; ainsi *aduentiō* « venir auprès », « arriver » et « advenir » (en parlant d'événements) ; de là *aduena* m. « celui qui arrive, étranger » ; *aduentus, -ūs* m. (gall. *adfan, asvent*) ; *aduenticius* ; *aduentōrius* ; *aduentō, -ās* « approcher à grands pas », avec un sens accessoire d'hostilité, d'où l'emploi au sens de « attaquer » (cf. *aggredi*), bien conservé dans les langues romanes, M. L. 216, *aduenire* ; 218, *aduentāre* et *aruentāre* (cf. *ad* et *ar*) ; 219, *aduentor* ; 220, *aduentus* ; 215, **adueniōre* ; *anteueniō* ; *circumueniō* ; *dēueniō*, conservé avec le sens de « devenir », M. L. 2612 et 2613, **deuentāre* ; *interueniō* ; *ob-, per-, post-, prae-, re-ueniō* (-*uentō*), *super-, trans-ueniō*.

Des développements de sens particuliers se sont produits dans *conueniō, -is* « venir ensemble, se réunir », qui, à côté de ce sens propre, conservé dans *conuentus, -ūs* m. « réunion » (irl. *conuent*), *conuenticulum, conuenticius, conuentiō* « assemblée » (britt. *confaint*), a pris le sens moral de « convenir avec (et « convenir à »), tomber d'accord », qui s'emploie aussi impersonnellement : *conuenit ut* « il est convenu que » ; M. L. 2192 et 2193, **conuenium* ; 2194, *conuentus*. De là *conueniens* « qui s'accorde avec ; qui convient, convenable » ; *conuenienter* « en accord avec » ; *conuenientia* « accord, conformité », qui semblent créés par Cicéron pour traduire *συμφώνως* et *συμπάθεια* et *ὁμολογία* ; cf. Fin. 3, 21, *quod*

ὁμολογίαν Stoici, nos appellamus conuenientiam, si placet ; Diu. 2, 124, *ex quadam conuenientia et conuentione naturae quam uocant συμπάθειαν* ; et les contraires *conueniens* (non dans Cic.), *inconuenienter, -tia* (tardif), *disconueniō* (Hor., Lact.), *disconuenientia* (Tert.).

Le substantif *contio* suppose un verbe **co-ueniō* comme *co-est* ; v. *cum, contio*.

ēueniō (subjonctif ancien *ēuenat, ēuenant*), qui, en dehors du sens de « venir de, sortir », a pris le sens moral de « résulter » : *euentus est aliquid exitus negotii, in quo quaeri solet quid ex quaere re euenerit, eueniat, euenturum sit*, Cic., Inu. I 28, 42 ; puis simplement de « se produire, arriver » ; d'où *ēuentum* « événement ».

inueniō : venir dans, sur ; par suite « rencontrer » et « trouver, découvrir, inventer ». Dérivés : *inuentiō, -tor, -trix, -tiuncula, -tum, -tus, -ūs* ; *inuentarium* **inueniō*, M. L. 4527 a.

interueniō : intervenir (d'où gall. *atrywain*) ; *interuentus, -tor* (Cic.), *-tiō*, M. L. 4499.

prōueniō : venir au jour, provenir (correspondant à *prōdūcō, prōgignō*), pousser et « bien pousser, réussir » ; *prōuentus, -ūs* m. : production, récolte, réussite.

subueniō : 1° survenir, venir subrepticement ; 2° venir au secours de (cf. *succurrō, subsidiūm*) ; *subuentō, -ās* (Plt.) ; *subuentiō* (Cassiod.) ; 3° venir à l'esprit, M. L. 8408.

Le u initial repose ici sur un ancien *g^{wo}* : osq. *kūmbened* « conuēnit », ombre. *benust* « uēnerit ». Le grec a, au présent seulement, avec le même suffixe, *βαλνω, σπυλονω* de *ueniō*. Ailleurs, les formes sont en *-m-* got. *qiman*, v. angl. *cuman* « venir », tokh. A *kakmu*, B *kekamu* « venu », lit. *gemū, gimti* « naitre » (venir au monde), véd. aor. *agāman*, parl. *jagama* « je suis venu » ; le rôle de **-em-* ne semble pas être ici le même que dans *premō*. L'arm. *ekn* « il est venu », véd. *agan* est ambigu, puisque n peut représenter à l'ancien m devant t : **e-g^{wo}em-t* ou **e-g^{wo}-en-t*. Il y a une autre forme **g^{wo}ā-*, dans véd. *d-gāt*, gr. dor. *ἔᾱ* (ion.-att. *ἔῃῃ*), arm. *e-kayk* « venez » (et peut-être traces en irlandais, au sens de « mourir », v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 458). Chacune des trois formes **g^{wo}en-*, **g^{wo}em-*, **g^{wo}ā-*, dont la répartition initiale ne saurait être déterminée, fournissait un aoriste radical ; véd. *agan* = arm. *ekn*, véd. *agāt* = gr. (dor.) *ἔᾱ*. Le présent est partout secondaire, soit qu'il ait été obtenu par passage au type thématique de formes à vocalismes divers, comme dans got. *qiman* et v. angl. *cuman*, ou par des suffixes, comme dans skr. *gacchati* « il vient », gr. *βάσκα*, ou dans gr. *βαλνω, lat. ueniō*. Le perfectum de lat. *ueni* rappelle, pour le vocalisme, le pluriel got. *gemun* « ils sont venus ». Pour *inueniō*, v. *ignōscō* (fin).

uennū(n)cula, -aē (*uēnūcula, uēnnūcula, uēnūcula*) f. : signe donnant un raisin séché et mis en conservé ; cf. Hor., S. 2, 4, 71 ; Col. 3, 2, 2 ; Plin. 14, 34. V. *uinus*? Cf. André, REL, XXX, 1952, 136.

uēnor, -āris, -ātus sum, -ārī : poursuivre le gibier, chasser. Transitif et absolu, sens propre et figuré. Ancien, usuel et classique. M. L. 9186.

Dérivés : *uēnātus, -ūs*, M. L. 9189 ; *uēnātiō* : chasse, battue ; et « venaison, gibier », M. L. 9187 ; *uēnātor*,

M. L. 9188, *-trix*; *uēnātōrius*, M. L. 9188 a; *uēnāūra* (Plt.); *uēnābulum* : épieu de chasse, M. L. 9185 a; *uēnālicus* (*-ticus*) : de chasse, u. *canis*; *-itius* (Cassiod.). V. Rich, s. u. *uēnābulum*, *uēnātiō*, *-tor*, *-trix*.

Sorte d'itératif à voyelle longue radicale d'une racine qui fournit notamment av. *vanaiti* « il conquiert, il obtient par la lutte », v. h. a. *winnan* « lutter », skr. *vanditi* « il gagne, il conquiert », lit. *vejū*, *vyti* « chasser », etc. La racine est sans doute la même que celle de *uenus*. La formation est du type, exceptionnel, de *cēlare*; elle indique un procès qui se poursuit sans terme défini. — Cf. *Venus*.

uēnāica : v, *uēsica*.

uentēr, *-tris* m. : ventre. Terme général désignant le ventre en tant que réceptacle des entrailles ou des aliments (d'où *uentri operam dare* « soigner son ventre », etc.) ou en tant que réceptacle du fœtus, Je. g. T.-L. 1, 24, 3 : *ignorans nurum uentrem ferre*. S'emploie aussi d'objets en forme de ventre, notamment dans les langues techniques, u. *parietis*, u. *aquae ductūs*. Ancien usuel. Panroman. M. L. 9205.

Dérivés : *uentriculus* : 1° ventricule du cœur (Cic.); 2° estomac (Cels.); *uentriculōsus*; *uentriculātō* (Cael.); *uentricellus* (Gloss.), M. L. 9208 et 9209; *uentriōsus* (et tardifs *uentricōsus*, *uentruōsus*, *uentrōsus*) : ventre (Plt.); *uentrālis*; d'où *uentrāle* « ceinture » (époque impériale); *uentrigō*, *-ās* (bas latin); *Ventriō*. Composés rares et tardifs : *uentri-cola*, *-cultor*, *-fluus*, *-loquus*; *uentrificātō* (Cael. Aur.). Cf. aussi M. L. 9210-9211, **uentrisca*, **uentriscula*.

La formation rappelle celle de gr. *γαστρά* (gén. *γαστράε*) « ventre, estomac ». Des mots, du reste différents entre eux, comme skr. *uddram* « ventre » (cf., chez Hétychius, *ὄδρεος* « *γαστρά*) et v. pruss. *weders* « ventre, estomac », lit. *vėdaras* « estomac » offrent une ressemblance, mais lointaine. Got. *gipus* « *στόμαχος*, *κοιλία* » est plus loin encore. V. *uterus*; et *uēsica*.

uentus, *-I* m. : vent. S'emploie au singulier et au pluriel; au sens propre et au sens figuré, comme symbole de l'inconstance; e. g. Cat. 70, 4, *in uento et aqua scribere*; Cic., Pis. 9, 21, *alios ego uidi uentos*; *alios propezi animo procellas*. Pluriel personnifié et divinisé dans Turp., Com. R³ 113. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 9212.

Dérivés et composés : *uentulus* : petit vent (Plt., Tér.); *uentōsus* « plein de vent (-a *curcūbia*, d'où « ventouse »), venteux, éventé » et « inconstant, vide, vain »; *uentōsē*; *uentōsiūs*. M. L. 9207 a.

uentilō, *-ās* (*uentilō*, CGL V 650, 43, sous l'influence de *uentulus*, cf. ital. *ventolare*, etc.) : transitif, 1° exposer au vent (u. *facem*); en particulier, dans la langue rustique, « exposer le grain au vent, secouer, vanner » (sens conservé en roman, cf. M. L. 9207); absolu, 2° faire du vent. Employé par image au sens de « agiter » et, dans la langue militaire, « s'agiter, s'escrimer, prélever au combat »; *uentilātō*, *-tor* « vanner » et « jongleur »; *uentilābrum* « van », M. L. 9206; *uentilāmentum*; *uentilātūrium* (Gloss.); *ēuentilō*, *-ās* (Col., Plin.). Sur *uentilō* a été refait à très basse époque *uentō*, *-ās* « vanner »; cf. Hoogterp, *Les vies des pères du Jura*, p. 17, et M. L. 9204.

ēuentō, *-ās* : terme médical peut-être fait d'après *ἀπνεύω* : chasser par le vent; cf. M. L. 3112, **exuentāre*; 3113, *exuentulāre*.

Le mot se retrouve dans : gall. *gwyni* (peut-être emprunté), got. *winds*, tokh. A. *wānt* (B *yenē*), hitt. *ḫu-want* « vent » (de **hwent-*), tandis que l'indo-iranien a une forme autre : skr. *vātaḥ*, av. *vātō*. — La racine **wē-* « venter » fournissait un présent radical : véd. *vāti* « il souffle (du vent) », gr. *ἄσσι*; ce présent a tendu à être remplacé par des dérivés : v. sl. *vejetū*, got. *wōdia* (v. h. a. *wāju*) et le sanskrit même a *vātyati*. Le latin n'a pas gardé de forme verbale. — Le vent est une puissance active, capable d'être considérée comme divine « Celui qui souffle »; il est nommé au masculin : skr. *vāyūḥ* et av. *vāyūš*, lit. *vėjas*, v. sl. *větrŭ*; et au féminin : v. pruss. *wetro* (lit. *vētra* « tempête »), cf. gr. *αἰῶ* « brise ». V. *uannus*.

uēnum (nominatif non attesté; on trouve seulement l'accusatif *uēnum*, e. g. T.-L. 24, 47, 6, *dare alqm uenum*, et le datif *uēnō*, Tac., A. 13, 51, 1, *quae ueno exererent*; le datif *uēnūi* dans Apulée a subi l'analogie des formes de supin) : vente.

Dérivés et composés : *uēnālis* : qui est à vendre, vénal; *uēnāliūs* (bas latin); *uēnālicus* : concernant la vente; spécialement, comme *uēnālis* qui désigne un esclave à vendre, *uēnālicius* m. « marchand d'esclaves »; *uēnālicium* « marché aux esclaves »; *uēnāliciarŭs*.

uēnum dō, *dās*, *dedi*, *datum*, *dare* : mettre en vente. Les deux termes de ce juxtaposé ont fini par se souder, d'où *uēnundō* et *uendō*, *uendis*, *uendidi*, *uenditum*, *uendere* : vendre, mettre en vente, et aussi, le vendeur ayant l'habitude de prêter sa marchandise, « venter », e. g. Cic., Att. 13, 12, 2 : *Ligarianam praeclearē uendisti*. Ce dernier sens est toutefois plus fréquent dans le dérivé *uendiūre* « chercher à vendre », où, du reste, il s'explique mieux. De *uendō*, le passif est *uēnēō* (de *uēnum eō* « aller à la vente »), *-is*, *-iī*, *-ire* (*-iri*, Plt., Po. 577), comme de *perdō*, *perēō* (cf. aussi *interficiō*, *interēō*). A côté de *uēnēō* un passif *uendō* a été créé, qui est attesté dès Varron. Panroman. M. L. 9190.

Dérivés : *uendāx* (opposé à *emāx* par Caton) ; *uendibilis* (classique); *reuenō* et *reuenēō* (Dig.); *uenditum* « vente »; *uenditor*, *-trix* (d'où **uenditricula*, M. L. 9194), *-itiō*, M. L. 9192-9193; *uenditiō*, *-ās*, M. L. 9191; *uenditiātō*, *-tor*.

Cf. skr. *vasnām* « prix », d'où *vasnāyati* « il trafique », arm. *gin* (*gnoy*; souvent pl. *ginik*, *gnoc*) « prix d'achat, valeur » (d'où *gnem* « j'achète »). L'w de hom. *δωος* « prix d'achat », att. *δωή* « achat, prix d'achat », suppose un ancien **ō*; mais lesb. *δωῶ* repose sur **wōsnā*. On ne saurait dire si lat. *uēnum* repose sur **wesno* ou sur **wēsno*; on pourrait même penser à une forme sans *-s* si l'on rapproche v. sl. *věno* « prix de la fiancée, dot ». Le hittite a *uššaniya* « vendre » et *waš-* « acheter », celui-ci sans le suffixe *-no*.

L'usage fait de *uēnum*, *uēnō* est parallèle à celui du supin, comme l'indique le *uēnūi* d'Apulée (cf. *nuptum*, *pessum dō*). Cf. l'infinitif osco-ombrien en *-um*.

uenus, *-eris* et *Venus* f. : 1° l'amour physique, l'instinct, l'appétit ou l'acte sexuel; sens bien conservé chez

les auteurs qui traitent de l'amour, Lucrèce, Virgile, Columelle, Pline, etc.; 2° qualités qui excitent l'amour, grâce, séduction, charmes; au pluriel, traduit $\chi\alpha\rho\iota\tau\epsilon\varsigma$; 3° personnifié et divinisé, *Vénus* « déesse de l'amour », réplique latine de l'Ἀφροδίτη grecque, dont elle a pris tous les sens, notamment celui de la planète *Vénus*; par suite « objet aimé comparable à Vénus (fr. « déesse »), belle, amante »; 4° coup de dés favorable (dit aussi *uenerius*).

De *uenus* dérivent deux adjectifs: 1° un adjectif en *-to-*, indiquant la qualité, *uenustus* (cf. *onus/onustus*) « qui possède ou qui excite l'amour », -a *mulier*, et par dérivation « désirable, séduisant, aimable, gracieux », etc. Adjectif de la prose ou de la poésie familière, ignoré de la poésie épique.

Dérivés: *uenustās* (cf. *honestus/honestās*): séduction, grâce, etc.; *uenustē*; *uenustulus*, diminutif affectif; *inuenustus*; *uenustō*, -ās « parer, embellir » (Naev., S^l Ambr.); *dēuēnustō* (Gell.).

2° un adjectif en *-io-* du type *pater/patrius* indiquant la propriété, *ueneriūs* « qui appartient à Vénus », -a *sacerdōs*, -us *seruus*; et « érotique ».

Sert d'épithète pour désigner certains objets: -s *iactus*, cf. plus haut; -a *concha*, nom d'un coquillage dont la forme évoque le sexe de la femme, M. L. 9196; -um *lābrum* « cardère », etc. Adjectif rare, exclu de la poésie dactylique.

Composés artificiels: *ueneriūagus*, cf. *uolgiūagus*, *ueneri-peta*.

Venus est un ancien neutre en *-os/-es*, du type *onus*, *opus*, etc., qui a perdu son genre originel, lorsque le concept qu'il désignait a été personnifié ou divinisé pour traduire l'Ἀφροδίτη grec, comme *cupido* a été masculinisé pour doter *Venus* d'un fils correspondant à Ἐρως. *Venus*, *uenustus*, *uenustās* sont comparables à *honōs* (sans doute ancien neutre), *honestus*, *honestās*; *uenor* à *operor*.

Venus a un correspondant exact pour la forme dans skr. *uanaḥ* « désir », attesté dans l'instrumental védique *uanase*; cf. aussi les composés *gir-vanas-* « aimant les hymnes », « épithète des dieux » et *yajña-vanas-* « aimant les sacrifices ».

Le passage du neutre au féminin en latin a pu être favorisé par le fait qu'un certain nombre de noms abstraits sont de genre hésitant; ainsi *decus* et *decor*, etc. Cette hésitation est ancienne (cf. *tepor*). Le sanskrit, à côté de *vānaḥ*, a un féminin *vāniḥ*. Le gr. ἔπος m. est sans doute le substitut d'un ancien neutre.

La racine **wen-* « désirer » est bien représentée dans les langues indo-européennes, notamment en indo-iranien et en germanique: skr. *vānati*, *vānōti*, *vānīchati* « il désire »; v. h. a. *wunskan* « désirer »; got. *wunna* « se réjouir » et *unwunands* « ne se souciant pas de »; v. h. a. *wunna*, *wunni*, dont la forme rappelle celle de *uēnia*, etc. Le degré long **wēn-* est dans *uēnor*. V. *uēnēmūg*, *uēnor*, *uēnia*. Sur le groupe, v. Ernout, Philologica II, p. 87 sqq.

ueprēs, -ium m. et f. pl.: buisson d'épine. Usité ordinairement au pluriel, quoique le singulier soit attesté dans la langue impériale (Ov., Col., Plin.); aussi la forme de nominatif singulier est-elle peu sûre: *ueprēs*, *uepris* et même *ueper*.

Dérivés: *ueprētum*; *ueprāticus* (Col.); *ueprēcula*. Sans étymologie.

uēr, *uēris* n.: printemps; printemps de la vie (Cat. Ov.); productions du printemps, cf. *uēr sacrum*. Usité de tout temps. M. L. 9213; beaucoup de formes romanes remontent à *primum uēr* (cf. *primum tempus*), e. g. Caton, Agr. 50, 1, *prata primo uere sterceat luna silenti*; et dans les gloses *uernum*: *primum uer*; v. B. W. *prime uere* et *printemps*. On a éliminé le monosyllabe.

Dérivés: *uernus*: de printemps; *uernum* (sc. *tempus*) qui dans la langue familière tend à remplacer *uēr* (cf. *hibernum* en face de *hiems*); *uernō*, -ās: être au printemps ou dans son printemps, M. L. 9234; *uernālīs*; *uernālītō*: changement de peau, mue printanière, et concret « dépouille de serpent » (Plin.) *uernifer* (= $\epsilon\lambda\alpha\tau\pi\epsilon\phi\eta\varsigma$); *uernicomus* (Mart. Cap.); *uernisera* « messàlia auguria », P. F. 520, 8, de *uerni* + *serus*, de *serō* « semer »; *uerniroseus* (Ps. Tert.); *præuernat* « le printemps est précoce » (Plin.); *uerniculum* « petit printemps », terme de tendresse forgé par Plt., Cas. 837; *uērānum* (*tempus*) (Gloss.) M. L. 9216; *Vērānius*, -a, noms propres; cf. M. L. 9215, **uērānea*.

Cf. v. isl. *vár* « printemps ». On rapproche, de plus, le groupe de gr. (F)έαρ « printemps », v. sl. *vesna*, av. *vaṅhar*, etc.; le passage de **wēr-* à **wer-* remonterait à l'indo-européen: pure hypothèse.

uērātrum, -ī n.: hellébore. Ancien (Caton), usuel. Étymologie inconnue: [?] probablement de *ueru* « broche » avec attraction de *uēris* »; v. André, *Lex.*, s. u.

uerbaseum, -ī n.: molène et bouillon-blanc. Depuis Pline. Étymologie inconnue; le rapprochement de *uerpa* (d'Alessio) ou de *uerbum* (P. Fournier) ne convainc pas. Mot ligure avec suffixe en *-asco*? V. André, *Lex.*, s. u.

uerbēna, -ae f. (usité surtout au pl. *uerbēnae*): *uerbena proprie est herba sacra, ros marinus, ut multi uolunt, i. e. λιβανώτις, sumpta de loco sacro Capitoliū, qua coronabantur fetiales et pater patratus foedera facturi, uel bella indicaturi. Abusiue tamen uerbenas iam uocamus omnes frondes sacratas, ut est laurus, oliua, uel myrtus* (Serv., Aē. 12, 120). *Uerbēna* est le féminin d'un adjectif **uerbēnus* de **uerbesnos*, cf. *terrēnus*, dérivé d'un thème en *-os/-es-*, **uerbos* (cf. *uerbera*); c'est l'herbe qui sert à frapper le traité, *ferire foedus*, et avec laquelle le roi touchait le *pater patrātus*; cf. T.-L. 1, 24, 6: *is patrem patratum Spurium Fusium fecit, uerbena caput capillosque tangens*. — A désigné d'autres plantes magiques ou médicinales, cf. Cels. 2, 22; 8, 10, 7, et notamment la « verveine ». Ancien, usuel. M. L. 9219.

Dérivés: *uerbēnātus*; *uerbēnārius*; *uerbēnāca* « verveine », M. L. 9220 (cf. *lingulāca*); *uerbēnāceus*. Celtique: irl. *berbain*, britt. *uervencou*.

uerbera, -ium n. pl.: verges, coups de fouet. Le singulier n'est attesté avec le sens de « fouet » qu'à partir de l'époque impériale et aux cas obliques *uerbere*, *uerberis*. Le nominatif *uerber* cité par les gloses n'est pas attesté dans les textes; il est refait sur *uerbera*, comme *iugerum* sur *iugera*. La forme ancienne devait être **uerbos*, **uerbus*, gén. **uerbeses* > *uerberis*. Cf. le composé

subuerbustus dans Plt. (Inc. fr. 42, cité par F. 402, 15) : *subuerbustam, compeđiām, subuerbustam, sordidam*, que P. explique à tort par « *ueribus ustam* ». Ancien, usuel ; non roman. Formes celtiques douteuses : irl. *ferb* ?

Dérivés : *uerberō, -ās* : fouetter, frapper à coups de verges ; *malmener* ; M. L. 9221 ; *uerberō, -ōnis* m. « pendard » (langue familière) ; *uerberose* adj. plautinien, u. *caput* ; *uerberātiō, -ōnis, -tor, -tus, -ūs* m. ; *uerberābilis, -bundus*, tous deux plautiniens ; *uerberitiō, -ās*, fréquentatif employé par Caton, F. 519, 28 ; *ad-, con-, de-, di-, ē-, ob-, re-, trāns-uerberō*, tous rares et généralement assez tardifs, sauf *dēuerberāre*, qui est dans Térence ; *dūerberāre* (Lucr.) ; *trānsuerberō* (Cic., Fam. 7, 1, 3).

Les correspondants les plus proches se trouvent en balkique et en slave : lit. *viřbas* « jeune branche, verge », serbe *vrba* « osier ». Cf. aussi gr. *βακίς* « baguette, bâton » et *βάβδος* « baguette, verge ».

uerhex : v. *ueruex*.

uerbum, -I n. : mot ; *uerbum, uerba facere* « parler ». S'oppose à *rēs* « chose, réalité ». Dans la terminologie grammaticale, désigne le « verbe », par opposition à *uocabulum*, le « nom » ; cf. Varr., L. L. 8, 11 ; *Aristoteles* (Rhet. 3, 2) *orationis duas partes esse dicit : uocabula et uerba* (= *ὀνόματα καὶ ῥήματα*), *ut homo et equus, et legit et currit*. Dans la langue de l'Église a servi à traduire le gr. *λόγος*. Usité de tout temps. M. L. 9223 ; celtique : irl. *ferb*.

Dérivés : *uerbōsus* ; *uerbōsē* ; *uerbōsiūs* ; *uerbōsor, -āris* (Irén.). ; *uerbālis* (tardif) et *uerbiālis* ; *-uerbium* dans *aduerbium* trad. de *ἐπιρρημα*, d'où *aduerbiālis, -līter* ; **conuerbium*, M. L. 2196 ; *di-uerbium* ou *dēuerbium* = *διάλογος*, partie de la comédie qui s'oppose aux *cantica* ; *praeuerbium* : préposition, préfixe (Varr.) ; *prōuerbium* n. : proverbe (classique) (irl. *probeirb*) ; *prōuerbiālis, -līter* ; *uēriuerbium* (Plt., Cap. 568) ; *uerbificātiō* (Caecil.) ; *uerbigerō, -ās* (Apul.) ; *uerbiuēliātiō* (Plt., As. 307) ; *uerbulum* : petit mot (Pa.-Aug.) ; **uerbulō, -ās*, M. L. 9222.

Verbum rappelle got. *waurd* « mot » ; v. pruss. *wirds* (Ench.) « mot », lit. *vardas* « nom » ; tous de **wer-dh-*. Si l'e de *uerbum* est ancien, comme il est probable, ce vocalisme est normal dans un neutre ; cf. le vocalisme de gr. *ῥῆγρον*, v. isl. *verk* ; pour ce vocalisme, v. lat. *serum*. Le vocalisme de got. *waurd*, v. h. a. *wort* « parole », est d'un type moins courant ; cf., cependant, le cas de lat. *iugum*. V. pruss. *wirds* est masculin ; et lit. *vardas*, avec son vocalisme radical de degré o, doit être aussi un ancien masculin ; cf. arm. *gorc* « œuvre », en regard de gr. (F) *ῥῆγρον*, v. isl. *verk*. Le mot est limité à une zone dialectale de l'indo-européen : du balkique au latin. Mais la racine en est indo-européenne : cf. hitt. *weriya-* « appeler », gr. *ῥῆγω* (att. *ῥῆω*) « je dirai » et (F) *ῥῆγῆ* « formule légale, loi » (attesté de diverses manières chez Homère, en éléen, en laconien et en cyprôte), leab. *ῥῆγῆω* (noté *ῥῆγῆω*), att. *ῆγῆω*, etc. ; av. *wrdm* « prescription », skr. *ordāta* « vœu », sans doute v. al. *nota* « serment » ; omb. *uerjale* « *uerbale », i. e. « templum effātum », T. E. VI a 8 ; cf. Varr., L. L. 7, 8 ; Gell. 13, 14, 1.

uerbūus, -I m. : cheval de trot, cheval de poste. Mot

de la latinité impériale, attesté depuis Martial, emprunté au gaulois. De là : *uerēdiarius* « courrier » ; *parauerēdus* « cheval de renfort », fr. *palefroi*, B. W. s. a. u. ; M. L. 6234 ; et germanique : v. h. a. *pfersfrid, pferid* ; irl. *falafraidh* semble provenir du français.

uerore, -ēris, ueritus sum, -ēri (passif dans Afran. Com. R³ 34) : éprouver une crainte religieuse ou respectueuse pour ; cf. Plt., Am. 832 : *Iunonem, quam me uereri et metuere est par maxime* ; Cic., Cat. M. 1, 11, 37, *metuebant eum serui, uerebantur liberi*. Parfois employé impersonnellement, cf. Atta (7), *nihilne te populi ueretur*, et les exemples cités par Non. 497, 45 sqq. ; et encore Cic., Fin. 2, 13, 39, *Cyrenaici, quos non est ueritum in uoluptate summum bonum ponere*. Avec l'infinifit : « avoir scrupule à », e. g. Plt., Am. 1168, *ne ille mox uereatur introire in alienam domum*. — S'est rapidement confondu avec *timeō, metuō* ; Plaute, Cap. 349, emploie déjà *ne uereare* comme il dit *ne time*, et chez Cicéron et César la synonymie souvient est entière. A *uerore* se rattachent directement *uerenter* (rare, tardif), *uerendus* (poésie impériale), d'où *uerenda, -ōrum* (Plin., Vég.) = *puenda*, les « parties honteuses », M. L. 9227.

Dérivés et composés : *uerēcundus* : respectueux, réservé ; vénérable ; *uerēcundia* : respect, modestie, réserve, sentiment de honte ou de pudeur ; panroman, sauf roumain, M. L. 9225 ; B. W. *oergogne* ; *uerēcundor, -āris*, ancien et classique, mais rare, ne semble plus attesté après Quintilien. Sur la forme en *-cundus, v. fecundus*.

ueuereor, -ēris : respecter, révéler (ancien et classique) ; *ueuerēns, ueuerentia* (irl. *reberens*), *-ter* ; *ueuerendus* ; *ueuerēcunditer* (archaïque) ; et *irueuerēns, -tia* (époque impériale) ; *subueuereor* (Cic.).

Le présent lat. *ueuereor* doit remplacer un ancien présent radical. Le germanique a un grand nombre de mots apparentés : v. isl. *varr* « qui fait attention, qui prend garde », *vora* « rendre attentif à », got. *war* « attentif », v. h. a. *biwarōn* « surveiller ». Les formes grecques telles que hom. *εφωρατ* « ils veillent (sur) », *θυρωρός* « gardien de la porte », att. *φρουρός* « gardien » (de *προ-ἄφορος*), *δῶρ* « je vois », *ἐδῶρον*, etc., supposent une racine **swer-*, voisine de **wer-* ; le hittite a *weriše-* « avoir peur », *weritenu* « effrayer » (Benveniste, BSL, 33, 138). Pour la forme, ce qui est le plus près, c'est v. h. a. *werēn* « accorder, fournir », que M. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, p. 518, rapproche de v. irl. *ferid* « il accorde », etc. Si l'on rapproche gaul. *ieuru*, qui semble signifier « il a consacré », le caractère religieux du sens apparaît ; mais cette forme est énigmatique.

ueretrum, -I n. : parties sexuelles de l'homme ou de la femme : u. *muliebre* (Caes. Aur.). Diminutif : *ueretillum* (Apul.). De *ueuereor*, comme *uerenda* ? Cf. *fulgetrum*. En tout cas, on ne voit pas comment le dériver de *ueri*. N'apparaît que dans la langue impériale (Phédre, Suét., etc.). V. *exetra*. Pour l'e bref, v. Phédre IV, 15 ; Bücheler, Kl. Schr., III, 52.

uergō, -is (parfait et supin non attestés dans les textes, *uersi*, conjecturé dans Ov., Pont., 1, 9, 52, ou *uerzi* d'après les grammairiens), *-ere* : incliner, pencher vers (transitif et absolu ; dans ce dernier sens, on trouve aussi *uergor*), être sur son déclin (en parlant d'un astre). Non roman.

Dérivés et composés : *Vergiliae* f. pl. « les Pléiades ». Attesté depuis Plt. (Am. 275); rapproché de *uēr* par l'étymologie populaire : *dictae quod earum ortu uer finem facit*, P. F. 511, 22; à *uerni temporis significatione*, Serv., G. 1, 138.

conuergō (S^t Aug., Isid.); *dē-uergō* et *dēuergentia* (Gell., Apul., Tert.); *diuergō* et *diuergia*, *-ōrum* (Grom.); *euergō* (T.-L. 44, 33, 2); *inuergō* (synonyme de *infundō*, Plt., Cu. 108, et poésie impériale); *ruergō* (Claud. Mam.); *aqiuergium* (Grom.). Tous ces composés sont rares et la plupart sont tardifs. *Vergō* lui-même, quoique classique, est peu usuel et semble appartenir surtout à la langue écrite. La langue parlée employait des composés de *-clinō*, *inclināre*, *dēclināre* ou le dérivé de *pendō*, **pendicāre*, qui sont demeurés dans les langues romanes.

Le rapprochement avec skr. *वर्णक्ति* « il plie, il incline » n'est qu'à demi satisfaisant.

uermīna : v. *uermis*.

uermis, -is m. : ver. Un doublet *uermen* (cf. *sanguis/sanguen*, etc., M. L.; *Einf.*³, § 177) est attesté par *uermīna* et ses dérivés et par des formes romanes. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9231.

Dérivés : 1^o de *uermis* : *uermiōsus*; *uermiculus* : vermisseau; larve; kermès ou cochenille du chêne, écarlate (= *coccum*, d'où les représentants romans du type *vermeil*, M. L. 9230; B. W. s. u.); *uermiculator*, -āris; *uermiculātus*, qui désigne le pavé en mosaïque où les dessins s'enroulent et s'enchevêtrent comme des vers; *uermiculāris*; *uermicōria* « herbe aux vers »; *uermiculātō* (Plin.); *uermiculōsus*; *uermescō*, -is (S^t Aug.); *uermifluis* (Paul. Nol.).

2^o De *uermen* : *uermīna*, -um : *dicuntur dolores corporis cum quodam minuto motu, quasi a uermibus scindatur. Hic Graece dolor στροφοσ dicitur*, P. F. 515, 6. Proprement « les vers », c'est-à-dire « maladie causée par les vers » (cf. l'emploi de *uermiculus* pour désigner une maladie des chiens, Gratius, Cyn. 387); *uermīnor*, -āris (et *uermīnō*) « avoir des vers », « souffrir des vers, ou comme si l'on avait des vers », « démanier, chatouiller »; *uermīnātō*; *uermīnōsus*. Malgré le synonyme gr. *στροφοσ*, est sans rapport avec *uertiō*, ou avec *uergō*. A pu être influencé par *uermīna*.

Vermis n'a un correspondant exact qu'en germanique : got. *warms*, v. h. a. *wurm*, v. angl. *wyrm*; on rapproche aussi le dérivé petit russe *vermjányi* « rouge » (couleur obtenue en utilisant certains insectes) et gr. *βόμος*, *σικώλη* ή *ἐν ἐξόλο* (Hes.). Il y a un mot parallèle plus répandu : skr. *kr̥mih* « ver », persan *kirm*, lit. *kirmis* (acc. *kirmī*), v. sl. *črúvī* (altéré de **čr̥mī*), cf. *čr̥mīnū* « rouge », irl. *cruim*, gall. *pryf*. Le rapport entre **w̥rmi*- et **k̥w̥rmi*- n'est pas clair. Mot « populaire », instable, à variations singulières (cf. le nom de la « puce », par exemple).

uernā, -ae m. : esclave né dans la maison. Formation populaire en -a; sur ce mot a été fait, sans doute secondairement, un adjectif *uernus* « indigène » (cf. *uatiā* et *uatius*), attesté à l'époque impériale. Rattaché par l'étymologie populaire à *uēr*, e. g. F. 510, 7 : *uernae qui in uillis uere nati, quod tempus duce natura feturae est...*

Dérivés : *uernāculus*, -a, -um : indigène, domestique; d'esclave; *uernula* m. (époque impériale); *Vernulus*; *uernilis* (cf. *seruilis*) : servile; *uerniliās* *uerniliter*.

Sans étymologie claire. Peut-être emprunté. L'étrusque a un gentilice *Verna*; v., en dernier lieu, E. Benéviste, R. Ét. lat., 1932, p. 437.

uernilāgō, -inis f. : nom d'une sorte de chardon comme *ustilāgō*, dans Dioscoride et le Pseudo-Apulée V. Fay, KZ, 45, 116. En rapport avec le gaul. *uernā* « aune, ver(g)ine », à cause de sa couleur?

uerpa, -ae f. : membrum uirile; **uerpus**, -i m. : cf. concis. Mots populaires (satiriques, Priapées). M. L. 9237.

uerrēs (*uerris*, Varr., R. R. 2, 4, 8; *uerrus*, CGL II, 18, 27; cf. it. *verro*), -is m. : verrat. Panroman, sous cette forme ou sous une forme dérivée. M. L. 9239; B. W. s. u. et *uérin*.

Dérivés : *uerrinus*; *Verrius*.

Les noms d'animaux domestiques indo-européens que représentent lat. *bōs*, *ouis*, *sūs*, etc., étaient indifférents au sexe et, en fait, désignaient plus souvent des femelles; car les mâles ne sont conservés qu'en nombre limité, pour les besoins de la reproduction. Les noms de mâles sont ou nouveaux ou de faible extension. On a vu les cas de *ariēs* et de *taurus*. Pour désigner un « mâle » particulier, on a souvent recours au mot signifiant « mâle » en général : skr. *वर्णन-* « mâle »; ce nom s'est ainsi spécialisé pour certains animaux : skr. *वर्णन- b̥hāh* signifie « taureau », *वर्णनिह* « bélier »; lat. *uerrēs* sert à désigner le « porc mâle », le « verrat »; De même, en face de *ἀρνιον* « mâle » (cf. v. perse *aršan-* « mâle »), le grec a *ἀρνεός* « bélier »; cf. *ueruex*. — La racine est la même que celle de skr. *वर्षति* « il pleut », *वर्षाम* « pluie », hom. (F) *ἔρησθ* « pluie ». Pour la forme, lat. *uerrēs* rappelle, en quelque mesure, le thème en *-yo- de lit. *uērsis* « bœuf, veau »; v. Ernout, *Philologica* I, p. 150.

uerrō, -is (parfait non attesté dans les textes; *uerrō* ou *uersi* selon les grammairiens), **uermum**, **uerrere** balayer, sens propre et figuré. Ancien, usuel et classique. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 9238.

Dérivés et composés : *uerriculum* : drague, seine. Rare; la forme ordinaire est *euerriculum*, M. L. 92407; *āuerrō* (Lic. Macer); *aduerrō* (Stace); *conuerrō* : ramasser en balayant, ratler (cf. *conrādo*); *dēuerrō* (Lucil., Varr.); *ēuerrō* : nettoyer, enlever en balayant; *euerriculum* « quod Graece σαγήνη dicitur » (Dt. 47, 10, 13, § 7); *ēuerrīae*, -ārum; *ēuerrīator* : uocatur qui iure accepta hereditate iusta facere defuncto debet... Id nomen ductum a uerrendo. Nam euerrīae sunt purgatio quaedam domus ex qua mortuus ad sepulcrum ferendus est, quae fit per euerrīatorem certo genere scoparum adhibito, ab extra uerrendo dicitur, P. F. 68, 8; *prae-*, *re-uerrō*. V. aussi *uerruncō*.

Il y a un rapprochement net avec v. russe *Arzu* « je bats (du grain) », inf. *orēsti*, r. *orōz* « tas de grain », lette *vārsmis* « tas de grain battu, non encore nettoyé » et sans doute hitt. *warfiya-* « moissonneur ». Le sens de éleén *Fepev*, *Fapev* « aller en exil » et le sens, plus général, de gr. *ἔρρο* « je marche avec peine, je vais à ma

perle » sont trop éloignés pour qu'on ose en tirer parti.

uerrica, -**ae**. : hauteur (cf. *Verrigō*, nom d'une ville volaque); spécialisé dans le sens de « excroissance, veruole ». V. Ernout, *Philologica* I, p. 185. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 9241.

Dérivés : *uerricula*; *uerricōsus*; *uerricāria* (*herba*) : herbe à verrues, tournesol (cf. *uerrica* « ellébore », Gl.).

Dérivé d'un thème **wersu-* qui se retrouve dans lit. *uerris* « sommet », v. sl. *vrūcu* « en haut »; l'u est long devant le suffixe secondaire comme dans *pecūnia*, *pecūlium*. La même racine se retrouve, avec d'autres formations, dans skr. *vārṣman-* « sommet », *vārṣiyas-* « plus haut », *vārṣiṣṭha-* « le plus haut ». Pour le sens, cf. v. angl. *wearr* « cal, durillon ».

uerruncō, -**ās**, -**āre** : tourner; *uerruncant*, *uertant*, P. F. 514, 14; *uerruncant*, *euellunt* (Gloss.). — Mot de l'ancienne langue religieuse, conservé dans quelques formules, comme son composé *āuerruncō* « détourner », avec des formes *āuerruncassūt*, -*int*, -*ere*. Un dieu *Auerruncus* est cité par Varr., L. L. 7, 102, et, sous la forme *Auruncus*, par Aulu-Gelle 5, 12, 14. — *Auerruncō* est beaucoup plus fréquent que *uerruncō*; et l'on peut se demander si *āuerruncō*, dénominateur apparenté à *āuerrō* « écarter en balayant » (avec influence de *runcō* « sarcler »?), n'est pas la forme la plus ancienne, dont on a tiré ensuite, d'après l'analogie de *āuertō*/*uertō*, un simple *uerruncō*.

Verbe expressif, sans étymologie claire.

uersi-, **uersus**, **uertī-** : v. le suivant.

uertō (*uortō*), -**is**, -**tī**, -**sum**, -**ere** (il est possible que la flexion ancienne ait été *uertō*, *uortī*, *uorsus* de **uorsus*; mais, à l'époque ancienne, le vocalisme *o* s'est généralisé au présent, les manuscrits de Plaute ont indifféremment les graphies *uortō* et *uertō*; c'est vers 150 av. J.-C. que semble s'être réalisé le passage de *uort-* à *uert-*; le SC Ba. a encore *oinworsei*, *aursum*; cf. aussi *aduortū*, CIL I² 586) : tourner. Transitif et absolu (cf. *uorte hāc* « tourne (-toi) par là »). Sens propre et figuré, physique et moral; d'où « convertir, traduire, changer (en) », *uertere*, *uertere sēsē* in. Employé aussi pour l'intensif *uersāre*, *uersārī* ou le composé *uertere*. Correspond à gr. *στρέφω*. Ancien, usuel et classique, mais assez mal représenté, sauf par des mots livresques, dans les langues romanes, où il a subi la concurrence de mots nouveaux et plus concrets, *tornāre* et *gyrāre*. M. L. 9249; B. W. *turner* et *virer*.

Nombreux dérivés et composés : *uertex* (*uortex*), -*icis* m. : est *contorta* in se aqua, uel quicquid aliud similiter uertitur; *inde propter flexum capillorum pars summa capitū*; *ex hoc, quod in montibus eminentissimum*, Quint. 8, 2, 7. Distinction artificiellement établie par les grammairiens entre *uortex* « tourbillon » et *uertex* « haut de la tête, cime, sommet ». M. L. 9250. Dérivés : *uerticōsus*; *uerticālis* (Grom.).

uerticula, -*ae* (surtout au pl. *uerticulae*; *uerticulus*, -*lum* tardifs) : jointure(s), charnière(s); vertèbre(s). M. L. 9255, *uertī-* et *uertu-**culus*; et M. L. 9254, *uerticula*; *uerticillus*, -*cillōsus* : pesson de fuseau, M. L. 9253; *uertigē* (époque impériale) : tourbillon, vertige. M. L. 9256. Dérivés : *uertiginōsus*; *uertiginō*, -*ās* (*uertiginor*).

uertebra f. : articulation, jointure (cf. *latebra*); spécialement « vertèbre »; *uertebraum* n. (= *λοχίον*, Cael. Aur.); *uertebraūs*.

uertibulum (-*bula*) : jointure, vertèbre, pivot, M. L. 9252; et **uertibellum*, M. L. 9251, fr. *verveux*, v. B. W., dont dérive *bert*. arm. *borzevellec* « grive ».

uertibilis (*uersi-*) = *μετακινῶς*, -*biliās* et *inuertibilis*, -*biliās*, trad. de *ἀρτεπλοτής*, mots de la langue de l'Église; *uertilābundus* (Varr., Men. 108), de **uertitō*?

uersōria, -*ae* (*restis*) f. : terme nautique « coquet, cordage qui sert à tourner la voile », d'où *uersōriam capere* « virer de bord », M. L. 9244; *uersōrium*, non attesté directement en latin, mais supposé par les dérivés romans, avec le sens de « charrue » ou de « van ». M. L. 9245.

uersūra, -*ae* f. : tournure, retournement. Spécialisé dans les différentes langues techniques. En agriculture, « extrémité du sillon » (conservé en sicilien, M. L. 9246); en architecture, « encoignure »; en droit (sens le plus fréquent), « emprunt fait pour payer une dette, virement »; puis « emprunt » en général, cf. P. F. 520, 5, -*m facere mutuam pecuniam sumere ex eo dictum est, quod initio qui mutuabantur ab aliis, non ut domum ferrent, sed ut aliis soluerent, uelut uertenter creditorem*.

uersus, -*ūs* (avec des formes de la 2^e décl. pl. *uersī*, -*ōrum* dans la langue populaire) m. : abstrait « fait de tourner la charrue au bout du sillon, tour, ligne »; puis concret « sillon »; par analogie « ligne d'écriture » (d'abord écrite *βοοστροφῆδόν*, comme dans l'inscription du Forum), et spécialement « vers ». M. L. 9248. Celtique : irl. *fers*, britt. *gwers*. C'est à ce dernier sens que se rattachent les dérivés et composés : *uersiculus* (Cic.); *uersificō* (depuis Lucil.), -*fīcor*, -*fīcus* (Solin), -*fīcātīō*, -*fīcātor* (Quint.).

uersūtus, -*a*, -*um* adj. (de *uersus*, cf. *astūtus*, *cornūtus*, etc.) : qui sait se retourner, cf. Cic., N. D. 3, 10, 25, *homo uersutus et callidus (uersutos eos appello quorum celeriter mens uersatur)*; retors, habile, roué. Souvent péjoratif : *uersuti dicuntur quorum mentes crebro ad malitiam uertuntur*, P. F. 514, 8. De là *uersūtīa*, -*ārum*, puis *uersūtīa*; *uersūtīloquus*. Cf. gr. *εὐστράτηλος*.

uersus (*uor-*), *uersum* : participe de *uertō*, utilisé comme particule invariable, « dans la direction de, vers », généralement postposée au nom qu'elle détermine. Primitivement n'est pas usité comme préposition, *uersum* (*uor-*), pu s *uersus* (cf. *ad mare uorsum*), mais comme adverbe préisant un mouvement précédemment indiqué. Panroman; cf. M. L. 9247.

Le nom d'action **uersiō* n'existe que dans les composés du type *conuersiō*, *uersiō*, etc. *Versiō*, d'où « version », est du latin moderne.

Nombreux composés : *aduersum*, *aduersus*, adverbe et préposition avec accusatif « en face, contre », v. fr. *auers* M. L. 221 b et *ezaduersum*, -*sus*; *aliōrsum* de **aliōrsorum*; *altrōuersum*; *altrōrsus*; *deorsum* « en bas », M. L. 2567; *sūrsūm* (*sūsūm*) de **subuorsum* « en haut », M. L. 8478; *intrōrsūm*; « à l'intérieur » *dextrōrsūm*, *sinistrōrsūm* « à droite, à gauche »; *prōrsūm*, *prōrsus*, *prōsus* (cf. *prōsa*) « en avant, en continuant, en allant jusqu'au bout »; *rūrsus*, *rūsum* « en revenant, en arrière, de nouveau »; *retrouersum*, *retrorsūm* « en rétrogradant ».

Composés en *uersi-* (*uorsi-*), *uertī-* : *uersicapillus* (Plt.,

Pers. 230); *uersicolor*, -ōris (et *uersicolōrus*, -rius); *uersipellis*, -e : qui change de peau, d'où *uersipellis* m. « homme qui change de peau à son gré; loup-garou »; *Verticordia*, -ae f. : épithète de Vénus (jeu-que impériale); *uertipedium* « verveine » (Ps.-Ap.).

uersō (*uorsō*), -ās : faire tourner avec force ou avec peine ou habituellement; tourner et retourner (sens propre et figuré, physique et moral; cf. *uoluerē*), souvent avec une idée de peine ou de douleur, qui vient des tours que la souffrance fait faire au malade. Panroman. M. L. 9242.

uersor (*uorsor*), -āris : se tourner ordinairement; d'où « se trouver habituellement, demeurer, vivre parmi; être occupé de; être engagé dans, situé dans », d'où « consister en » (Cic.). Le participe *uersātus* a le sens de « versé dans ».

Dérivés et composés : 1° de *uersō* : *uersātō* (époque impériale); *uersābilis* (id.); *uersābundus* (Lucr., Vitr.); *uersātūlis* (Lucr.; époque impériale), M. L. 9243; *conuersō*; *reuersō*, M. L. 7276.

2° de *uersor* : *aduersor*, -āris : se tourner contre, s'opposer à (cf. *aduersus*); *aduersator*, -trix.

āuersor : se détourner avec affectation ou répugnance, marquer de l'aversion pour; *āuersātiō*; *āuersābilis* (archaïque); *circumuersor*; *conuersor* « vivre avec, fréquenter », M. L. 2197 (mots savants); *conuersātiō*, tous deux d'époque impériale; *contrōuersor* (rare, cf. *contrōuersus*); *dēuersor* « descendre ou loger chez quelqu'un »; *inuersor* (?) « être occupé dans » (Lucilius); *obuersor* : se présenter sans cesse à, être opposé à. Correspondant à des composés de *uertō*, dont ils sont des fréquentatifs-intensifs.

Composés de *uertō*, le plus souvent transitifs et absolus :

aduertō : tourner vers ou contre; aborder, appliquer; *aduersus* « situé en face ou contre, opposé, adversaire »; *rēs aduersae* (opposé à *rēs secundae*); *aduersē* « en termes contradictoires »; *aduersārius*; *aduersūtās*. Les représentants romans de *aduertere* et *aduersārius* sont en partie des mots savants, cf. M. L. 221, 222, comme irl. *adbirseoir* « le diable »; v. Vendryes, *Lex. étym. de l'irl. ancien*, s. u.; *ante-uertō* « aller devant, prévenir, devancer » et « préférer »; *āuertō* : détourner, se détourner; dérober; *āuersiō*; *āuersor*; *āuersus*, M. L. 821; *auōrsus*, M. L. 836; cf. ἀποστρέφω, etc.; *circumuertō* : faire tourner autour; dans l'argot des comiques, comme *circumdūcere*, duper, escroquer : *circumuersiō*; *conuertō* : (se) tourner, (se) changer; *conuersiō* (sens religieux); *conuertibūlis*; M. L. 2198, *conuersus*?; *contrōuersus* « tourné en sens contraire », d'où « querelleur » ou « controversé »; *contrōuersia*, mot de la rhétorique; *contrōuersiōsus*; *dēuertō* : (se) détourner; aller loger, descendre chez; à ce dernier sens s'apparentent *dēuerticulum*, *dēuersor*, *dēuersōrius*; *dēuersōrium* : hôtellerie; *dēuersiō*, -ās; *diuertō* : se tourner en sens opposé; se séparer, différer, M. L. 2701; *diuersus* : en sens opposé(s), d'où « différencé, divers », M. L. 2700 a; *diuersē*; *diuersūtās*; *diuortium* : séparation; demeuré dans la langue juridique avec le sens de « divorce »; *ēuertō* : bouleverser, renverser, détruire; *ēuersiō*; *ēuersor*; *inuertō* : tourner dans; retourner, mettre en sens inverse, intervertir; modifier; *inuersiō* : inversion, transposition = ἀλλογρία, ἀναστροφή en

rhétorique, « ironie »; *inuersūra* : courbure (Vitr.), cf. M. L. 4528-4530, *inorsum*, *inversē*, **inversāre*; *obuertō* et « faire mal tourner, pervertir » (sens fréquent), d'où *peruersus*, -sūtās (classiques), *peruersiō* (rare); *praeruertō* : faire passer avant, préférer; prendre le premier, prévenir; et *praeruertor*, -eris : se tourner d'abord vers; devancer; surpasser; *reuertō* : retourner (transitif et absolu dans ce dernier sens, le médio-passif est usuel à l'infinitum : *reuertor*); *reuersiō*; M. L. 7277, *rēuersus*, et 7276, *rēuērsāre*; 7278, **rēuērticāre*; 9706 a, **reuersicus*.

retrōuersor, -trōuersus, -a, -um, M. L. 7272.

subuertō « faire tourner par-dessous; renverser, retourner » (sens physique et moral, propre et figuré, fréquent; mais non dans Cicéron et César); *subuersor*; M. L. 8410, *subuersus*; 8409, **sūbōersāre*; *trānuertō* (*trā-*) : diriger au delà; convertir, transformer; *trānuersus* : de travers; *trānuersārius*; M. L. 8860, *trānuersus*; 8858, *trānuersa*; *trānuersō*, -ās, Moretum et Peregri. Aeth. 2, 1; *trānuersāre*, M. L. 8859.

Le vocalisme trouble de *uertō* tient à ce que les formes anciennes ont dû offrir une alternance : *er* à l'infinitum, cf. skr. *vārtate* « il tourne » et got. *wairþa* « je deviens »; *or*, peut-être issu de **or* dans des formes du perfectum, cf. got. *warþ*, skr. *vārdāta*, et issu de *r**, dans d'autres formes du perfectum, skr. *vavṛt*, got. *waurþun*, et souvent à l'adjectif en -*to*-, cf. skr. *vṛtātā*. En fait, l'ombrien oppose *kuvertu*, *couertu* « reuertitō » à *kuvvrtus* « reverteris »; *cowortus* « reuertit » et à *traworff* « trānuersē »; mais l'osque a une forme en -*e* dans *Ἐποσοει* « Versōri », épithète de Jupiter (Vetter, *Hdb.*, n° 187). Du reste, si le perfectum sans redoublement est possible, c'est grâce à l'ancienne opposition entre *uertō* et *uortō*. Mais le passage de *uo-* à *ue-* devant dentale, au II^e siècle av. J.-C., a tout confondu et la graphie est devenue d'autant plus trouble que le latin notait analogiquement plutôt que phonétiquement. Par suite, les faits latins ne permettent pas de reconnaître l'ancienne répartition. Le thème **werte-*, courant en sanskrit, en germanique et en latin, manque partout ailleurs, et même l'aveugne n'en a qu'une trace. Le baltique et le slave ont des formes verbales, mais ignorent ce présent : lit. *vertūti*, *vertsi* « retourner (quelque chose) », *virštūti*, *višti* « se renverser, se changer », v. sl. *vrūšiti se* « περιστρέφω ». Le thème **werte-* a souvent une valeur absolue : véd. *vārtate rāthah* « le char roule », got. *wairþa* « γίγνομαι », que le latin conserve en bien des cas : *uorie hāc*, par exemple. Aussi les formes à désinences moyennes sont-elles ordinaires en védique et le latin a-t-il *re-uertor*. Mais il y a aussi des formes à désinences actives partout. Le parfait, marquant l'état, est actif, d'où *reuertit* en face de *reuertor*.

L'emploi de *uersus*, *uersum* comme préposition a son parallèle en celtique, où irl. *frith-*, *fri*, m. gall. *gwrth* ont un emploi pareil. Le tokharien B a aussi *wratsai* « vers ».

La valeur particulière de *peruersus* rappelle got. *fra-waurþans* « κατεφθαμενος », *fra-wardjan* « φθίρειν »; pour la valeur de *per-*, cf. *perō*, *perē* et *perinō*; v. p. 497 sous *per-*.

uertragus (*uertagus*, *uert(r)aga*, *uertagra*), -I m. : vautre, sorte de lévrier. Attesté depuis Martial; em-

prunté au gaulois; cf. Meillet, BSL, 22, p. 90. M. L. 9257; v. h. a. *wint* (de *uentagus?).

Vertumnus (Varr., Varr., -i : Vertumne, divinité des saisons? Joint à *Jānus*. *Vertumnus* semble d'origine étrusque « *deus Etruriae princeps* » (Varr., L. L. 5, 46); la forme latine est peut-être une déformation de l'étrusque *Volumna* et *Veltune*, due à une étymologie populaire qui a rapproché le nom du dieu de *ueriō* et en a fait le dieu des changements de saison (cf. le nom de *uertumnus* donné à l'héliotrope dans le Pseudo-Apulée). Cf. le *fanum Voltumnae*, T.-L. 6, 2, 2. V. *Volumnus*. Cf., en dernier lieu, Devoto, St. Etr., XIV, 1940, 275 sqq.; R. Bloch, Mél. Éc. fr. Rome, LIX, 1947, 13.

uerū (*uerum*, Plt., Ru. 1302, 1304; pl. *uerōnēs*, -um m., Aurel. Vict., Caes. 17; dat.-abl. *uerubus* et *ueribus*), -is n. : broche à rôtir; javelot; cf. Rich, s. u. Ancien, technique. M. L. 9259.

Dérivés : *uerūtus* : -a *pila dicuntur quod uelut uerua habent praefixa*, P. F. 515, 9; M. L. 9263; d'où *uerūtum* n. (époque impériale); *ueruculum* (*ueri*-) : petit javelot, M. L. 9260 (v. B. W. *verrou*). avec un doublet *uerubulum*? Cf. Rich, s. u.; *ueruculātus* (Col.); *ueruina*, -ae f. (Plt., Ba. 887), M. L. 9261.

Cf. omb. *berva* « *uerua* », *berus* « *ueribus* », v. irl. *bir* et *gall. ber* « broche », got. *qairu* « σκόλοψ, pieu ». Mot propre à l'indo-européen occidental.

ueruāctum, -i n. : jachère, guéret, M. L. 9264; *Veruāctor* : le dieu des jachères.

ueruagō, -is, -ere : retourner une terre en jachère, défricher.

Veruāctum est antérieur à *ueruagō*, qui ne se trouve pas avant Columelle et Pline et qui est sans doute tiré du nom, d'après *agō/āctum*. Étymologie inconnue; le rapprochement avec *uēr*, *uēris* proposé par les anciens n'est qu'une étymologie populaire.

ueruex, -ēis (*uerbez*, *berbez*, Act. Fr. Aru.; *berbix*, Gloss.; les formes romanes remontent à *berbez*, -icis, cf. *berbi*-, Gl. Reichenau) m. : mouton, aries (ou *hircus*) castrātus (Gloss.); cf. Varr., L. L. 5, 98 : *quoniam si cui oui mari testiculi dempti ui natura uersa, uerbez declinat*um. Formation de type populaire en -ex, cf. Ernout, Philologia I, 141. Usité de tout temps. M. L. 9270; B. W. sous *brebis*, *berger*.

Dérivés : *ueruēcinus* (*uerbē* et *berbēnis*, Gloss.) : de mouton; *ueruēcina* (*carā*), M. L. 9269; *ueruēcius*, épithète de Jupiter Ammon; *ueruella* : petite brebis (Char.). Cf. aussi **ueruēcāle* (**bērbēcāle*), M. L. 9265; **ueruēcārius*, *bērbēcārius*, 9267; **ueruēcīle*, *bērbēcīle*, 9268.

Aucun rapprochement net. On a pensé, d'une part, au groupe de gr. *Φαγῆν*, (Φαρῶν « agneau », arm. *gairn* « agneau », skr. *ūraṇaḥ* « agneau », bélière, d'autre part à irl. *ferb* « vache ». Cf. *uerres*. †

uērūs, -a, -um : vrai, véritable, véridique. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 9262. Souvent joint à *inēctūs*, à *rēctūs*, opposé à *falsus*; *uērūm* n. « le vrai »; *rē uērā* « en réalité »; *uērē* adv. « véritablement », M. L. 9224; *uērūm* « vraiment, à la vérité », souvent avec un sens adversatif, opposant la réalité à une assertion fautive précédemment exprimée, « mais en vérité », cf.

Plt., Am. 572-573 : *merito maledicās mihi, si non id ita factum est*. | *Verum hau mentior, resque uti facta dico*; puis simple équivalent de *sed*, surtout après des phrases négatives, cf. *nōn solum... uērūm etiam*; *uērō* « en vérité, vraiment; oui vraiment »; peut avoir un sens fort et se placer en tête de la phrase; ou un sens atténué et, dans ce cas, considéré comme enclitique, se place le second mot. Il est alors, par le sens, voisin de *quidem* « or, mais ». *Vērūm* et *uērō* peuvent se renforcer, d'où : *uērūm uērō*; *uērūm hercle uērō*; *uērūm enim uērō*; *uērūm enim*; *immo uērō*; *uērūm tamen*, toutes expressions de la langue parlée. Usuel et classique, très fréquent chez Cicéron. Panroman, sauf roumain. M. L. 9228.

Dérivés et composés : *uērūtās* : vérité, réalité; *uērāx* : véridique (formé sur *fallāx*, *mendāx*, auquel il s'oppose); *uērāciter*, d'où *ueratius*, M. L. 9216 a; **uērācūs*, fr. *vrai*; *uērō*, -ās : dire vrai (un exemple d'Enn., A. 380); *uērīcola* c. (Tert.); *uērīdicus*, d'où *uērīdicentia* (tardif); *uērīficō* (Boèce) « présenter comme vrai »; *uērīloquium*, création proposée par Cicéron pour traduire le gr. ἐπιρολογία; *uērīloquus*, substitut tardif du *uērīdicus*; *uērīuerbium* (Plt., Cap. 568); *uērīsīmilis*, ancien juxtaposé dont les termes sont soudés; *uērīsīmīliter*; *uērīsīmīlītūdō*.

Vērūs se retrouve dans irl. *fir*, gall. *gwir*, v. h. a. *wār*. Le slave a *vera* « croyance ». La racine qui, en iranien, signifie « croire » : gāth. *varəne* « je crois », irait pour le sens; mais r y peut reposer sur l, et le sens initial est « choisir »; cf. got. *tus-uerjan* « douter ». Le pehlevi a *ošvar* « authentique, qui mérite foi ». V., de plus, l'article *uerbum*.

uēsānus : v. *sānus*.

uescor, -eris, uesci 1° se nourrir (généralement avec un complément à l'ablatif instrumental; avec accusatif, comme *fungor*, dans Acc. 189, 217, Sall., et à l'époque impériale), d'où à basse époque un actif *uescō* « nourrir » (Tert.); 2° par extension de sens, « se régaler de », ainsi Acc. 189, *prius quam infans facinus oculi uescuntur tui* et, par suite, « jouir de, user de ». Emploi poétique, sans doute à l'imitation de gr. ἐστιάουαι (ἐ. λόγοις τῶν τέκνων etc.); cf. Pacuv. 108, *fuginus qui arte (var. arce) hac uescitur*; Lucr. 5, 71, *quoque modo genus humanum uariante loquella coeperit inter se uesci* (= *ūtī*) per nomina rerum; Vg., Aë. 1, 546, *quem si fata uirum seruant, si uescitur* (= *fruitur*) *aura* | *aetheria* (peut-être d'après le *uesci uitalibus auris* de Lucr. 5, 857); et même en prose : Cic., Fin. 5, 57, *si gerundis negotiis orbatus possit paratissimis uesci uoluptatibus*. Il y a quelques exemples de Pacuvius et d'Accius où *uescor* est joint à *armis* ou *praemiis* : ainsi Pac. 22 : *qui uiget, uescatur armis*; *id percipiat praemium*; Acc. 145 : *sed ita Achilli armis inclutis uesci studet*, | *ut cuncta opima leuia praee illis putet*; id. 591 : *nam pariter uideo patris uesci praemiis*? En outre, un vers de Novius, 52, malheureusement corrompu, porte *cur istuc uadimonia tū sum uestimentum uesceris* (Nonius), p. 416, 4 sqq.). De ces exemples, F. Muller a conclu à l'existence d'un second verbe **ues-skōr* « je me vêts », apparenté à *uestis*. Mais l'hypothèse est inutile et, du reste, *uestiō* ne se trouve jamais employé avec *arma*. Ancien, classique. Non roman.

F. Muller, *Altit. Wört.*, p. 541 sqq., distingue deux

uescor, l'un représenté par les quatre exemples que cite Nonius, au sens de « je me vêts », l'autre étant le verbe usuel « je me nourris ». L'absence d'adjectif en *-to- indique que l'un et l'autre seraient des présents à suffixe *-ske/o-. Pour le premier, l'étymologie serait évidente : v. *uestis*; mais on a vu ci-dessus que l'hypothèse n'est pas nécessaire. Pour le second, qui est le seul dont l'existence soit établie, on ne peut faire que des hypothèses. Faute d'avoir une forme osco-ombrienne correspondante, on ne peut décider si le rapprochement qui a été proposé par L. Havet avec gr. βροχομαι est plausible. Analyser *uescor* en *wē-ed-ske/-oi est arbitraire : le latin n'a pas de préverbe de la forme *wē- (le cas de composés comme *uē-sānus* est autre). Donc, aucune étymologie claire. V. le suivant.

uēscus, -a, -um : 1^o qui mange mal, mal nourri, maigre; cf. Lucil. XXVI (29), *quam fastidiosum ac uescum cum fastidio | uiuere*; Afr. 315, *at puer est, uescis imbecillus uiribus*; Vg., G. 3, 175, *uescas salicum frondes*, tous exemples cités par Non. 274, 35 sqq. L., qui glose l'adjectif *uescum* par *minutum, obscurum*. Cf. aussi Ov., F. 3, 445-446 : *uegrandia farra coloni | quae male creuerunt, uescaque parua uocant*; Plin. 7, 81. Diminutif *uesculus* mentionné par Festus, P. F. 519, 21 : *uesculi male curati et graciles homines. Ve enim syllabam rei paruae praeponerent, unde Vediuem paruom Iouem et uegrandem fabam minutam dicebant*. M. L. 6436 b, **pervescire*.

2^o qui mange, rongeur, dévorant (= *edax*), sens attesté uniquement, semble-t-il, dans Lucr. 1, 326, *ne mare quae impendunt, uesco sale saxa peresa*. Le sens de *uescumque papauer*, dans Vg., G. 4, 131, est contesté (« comestible » selon Lejay); mais l'interprétation la plus simple est « à la tige grêle » et l'exemple serait à ranger dans le premier sens.

On pourrait supposer deux adjectifs : le premier, le plus ancien, le plus répandu, terme de la langue rurale, issu, comme l'ont déjà vu les Latins (v. Gell. 16, 5, 6), de *wē- (*ed-sko-*); un autre tiré de *uescor*. Mais la formation de ce dernier serait sans exemple. Il est plus vraisemblable de supposer qu'il n'y a qu'un seul adjectif, au sens de « mal nourri », et que le sens actif « qui mange », donné par Lucrèce, provient d'un faux rapprochement avec *uescor*, dont rien n'indique qu'il soit apparenté à *ēdo*.

Le dictionnaire de M. L. mentionne *uēscus*, 9271 a, « dunkel, dicht », qui serait conservé en asturien avec le sens de « forêt dans la montagne », et **uēscidus*, 9271, représenté par le roumain *vested* : la brièveté de l'ésurprend, et aussi, en ce qui concerne le premier mot, la différence de sens.

uēscica (*uēnsica, uessica*), -ae f. : vessie; sens dérivé : cloche, ampoule. Ancien, technique, usuel. Panroman. Les formes romanes remontant à *uēssica*, M. L. 9276, B. W. s. u.; de même, britt. *chrysgen*.

Dérivés : *uēscārius* : de vessie, bon pour la vessie; *uēscāria* f. (sc. *herba*); *uēscīgō*, -cālis « alkégenge », plante; *uēscō*, -ās : se tuméfier, M. L. 9277 (*uēss-*); *uēscūla* : vessie; vésicule, gousse, M. L. 9278 (*uēss-*); *uēscūlōsus* (Cael. Aur.). Cf. aussi **uēssicella*, M. L. 9277 a.

On rapproche skr. *vastīh* « vessie », dont l'a peut

reposer sur i.-e. **h₁*, et aussi v. h. a. *wanst* « panse ». La forme *uessica* est expressive (cf. *Iuppiter*). — Un parenté lointaine avec *uenter* n'est pas exclue.

uespa, -ae f. : guêpe. Attesté depuis Varron; panroman. M. L. 9272; néerl. *wespe*; bret. *gwesped* « uespae ».

Cf. v. br. *guohi* « fūcōs » (irl. *foich* est emprunté à brittonique; cf. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I 24 e 75), v. h. a. *wafsa*, lit. *vapsà*, v. pr. *wobse* (et, avec un altération, peut surprendre dans un nom d'insecte, v. sl. *osa*); donc, lat. *uespa* repose sur **wopsā* (cf. pour la métathèse, *crispus*). Cf., de plus, av. *vavziakā*, bahū *gvaobz* « guêpe ».

uespa; *uespula*, -ae; *uespillō* (*uispellō*, etc.), -ōnī m. : *uespae* et *uespillones* dicuntur qui funerandis corporibus officium gerunt, non a minutis illis uolueribus, sed quia uespertino tempore eos efferunt qui funebri pompā duci propter inopiam nequeunt. Hi etiam uespulae uocantur. *Martialis* (1, 30, 1) : « Qui fuerat medicus, nunc est uespillo *Diaulus* », P. F. 506, 16 sqq.; cf. Serv. in Ae. 11, 43. *Vespa, uespula* ne sont pas attestés en dehors de la glose de Festus; *uespillō* n'apparaît qu'à l'époque impériale (Suét., Mart.); on a aussi *uespiliator* (l. *uespill-?*), τυρδωπόρος, CGL II 461, 1. Par extension, on pris le sens de « détresseur de cadavres »; cf. Dig. 21 2, 31; 36, 1, 7; 46, 3, 72, § 5.

Les formations en -a et en -ōnī, -ōnis indiquent un mot populaire, qui a pu être déformé par des calembourgs. Les graphies de *uespillō* données par les gloses varient à l'infini; cf. Thes. Gloss., s. u. Rapproché de *uespa* « guêpe » (en raison du caractère carnivore de cet insecte) par M. Benveniste, qui compare le français « croque-mort », BSL 24, 124; mais peut-être d'origine étrusque; cf. les noms propres *Vespa, Vespāsius*.

uesper, -a, -um adj. substantivé dans *uesper*, -er m. et *uespera*, -ae f. (sc. *hōra*) « soir », « étoile du soir » (d'où « occident »). Une forme *uesper*, -eris est également attestée; cf. Plt., Mi. 995, *qui de uesperis uenit suo*, et Ru. 184; cf. l'ablatif locatif *uespere* à côté de l'ancien locatif *uesperi*; elle est probablement restée sur le nominatif *uesper*, cf. *cancer, cancri* et *canceris, pauper, pauperis*. Usité de tout temps. Le mot est bien représenté dans les langues romanes, mais généralement avec le sens qu'il a pris dans la langue de l'Église « vèpre(s) »; le « soir » étant exprimé par une forme de *sērus* ou *tardus*. M. L. 9273. Celtique : irl. *fescor* v. Ventryes, s. u.; britt. *gospere*.

Dérivés et composés : *uespernus*, « -a apud Plantiniana intellegitur », P. F. 505, 26, conservé dans quelques dialectes romans, M. L. 9274; *uesperinus* (classique, M. L. 9275 a; irl. *espartain*), créé d'après *mātūlīnus*, d'où *uesperinālis* (bas latin); *uesperitū* (Sol.); *uesperāscūt* et *inuesperāscūt* « le soir vient », *uesperātus* (Sol.); *uesperūgō* : l'étoile du soir, Vénus (cf. *aerūgō, asperūgō, lānūgō*, etc.); *uesperitū* « chauve-souris, dérivé sans doute d'un adjectif *uesperitū*, M. L. 9275.

Le rapport, qui semble évident, avec hom. *ἄσπερος* « étoile du soir, soir », locr. *Ἐσπεριον*, gall. *uospere* « soir », et, plus loin, avec arm. *gišer* (gén.-dat. *gišer*)

soir » ou avec v. sl. *večerŭ* « soir », lit. *vākaras*, ne se laisse pas préciser.

**uespicēs*, -um : *fructea densa dicta* (<a>) *similitudine uestis*, P. F. 506, 22. Pas d'autre exemple; genre et singulier inconnus. M. L. 8275 b.

Le rapprochement de v. suéd. *kvaster* et de all. *Quast* « touffe » (v. Falk-Torp, *Wortschatz d. germ. Sprachreihe*, p. 62) se défendrait si l'on parlait de **westwik-hei*, p. 62) se défendrait si l'on parlait de **westwik*. Simple hypothèse. On peut aussi penser à un dérivé de *uespa*. Mot en -*ex* ou -*ix*, du type *ilex*, etc.; v. Ernout, *Philologica I*, p. 146 sqq.

Vesta, -ae f. : divinité romaine, gardienne du foyer.

Dérivés : *uestālis* adj.; *uestālis* f. « vestale »; *Vestālia* : fêtes de *Vesta*. Peut-être l'éthnique *Vestini*, cf. *Maeritini*?

Le rapprochement, possible, avec irl. *feiss* « séjour », got. *visan* « être » (*was* « j'étais »), skr. *vāsati* « il demeure » (et, par conséquent, avec le groupe de **au-* « séjourner » de gr. *αἰῆ*, etc.) n'explique pas le sens de *sejourner* de *Vesta*. Le rapprochement est d'autant moins religieux de *Vesta*. Le rapprochement est d'autant moins évident que les noms de divinités ont rarement, à l'indéterminé du latin, une étymologie. — On a souvent rapproché gr. *ἔστω* « foyer »; le F initial, dont il n'y a pas trace dans le nom commun (v. la discussion et la bibliographie dans le *Dictionnaire étymologique* de Boissacq et, récemment, dans H. Frisk, *Griech. etym. Wört.*, s. u.), semble attesté par le nom propre arcadien *Ἔστω*. Cf. v. h. a. *wasal* « feu » et gr. *εῶω*, de **ᾠ-s-ō* ; on parlait de **ᾠ-w-es*. V. Dumézil, *Rituels i.-e. à Rome*, p. 33 sqq.

uester : v. uōs.

uestibulum, -i n. : cour d'entrée d'une maison. Correspond au gr. *πρόθυρον*. Par extension, « entrée, approches ». Ancien, usuel et classique. Formes romanes avantées.

L'explication par **uero-stabulum* « emplacement de la porte » (cf. omb. *uerof-e*, veruf-e « in portam ») est ingénieuse; mais il suffit de la signaler. D'autres possibilités ont été envisagées; aucune ne s'impose.

uestigō, -ās, -āul, -ātum, -āre : suivre à la trace, traquer. Sens propre et dérivé; de là « aller à la recherche ou à la découverte de », et même « découvrir ». Ancien (Enn., Plt.); classique. M. L. 9279 a.

Dérivés et composés : *uestigātio*, -tor; et *inuestigō*, -ātio, -tor (ancien et classique); *uestigābilis* et *inuestigābilis* (Vulg.) = *ἀνεξιχνίαστος* « qu'on ne peut découvrir ».

uestigium n. : 1° semelle ou plante du pied; cf. Cic., Acad. 2, 39, 123 : *qui aduersis uestigiis stent contra nostra uestigia, quos ἀντίποδας uocatis*; et par extension, en poésie, le « pied » lui-même (d'après *ἔχ-ωσ*); cf. Cat. 64, 162 : *candida permulcens liquidis uestigia lymphis*; 2° trace de pas ou de pied (sens usuel), par suite « trace, vestige, empreinte », en général. L'ablatif *uestigiō* sert à former des expressions adverbiales de sens temporel, synonymes de *illic*, *extemplō*; e. g. Cic., Pis. 9, 21, *eodem et loci uestigio et temporis*; Cés., B. G. 7, 25, 1, *in illo uestigio temporis*; d'où simplement *uestigiō*, Cés., B. C. 2, 7, 3 : *ut urbs ab hostibus capta eodem uestigio uideretur*;

Cic., Diu. in Caec. 17, 57, *repente e uestigio ex homine... factus est Verres*. Ancien, usuel et classique. M. L. 9280.

Sans étymologie. Pour la forme, cf. *fastigō*, *fatigō*.

uestis, -is f. : vêtement, au sens général; cf. P. F. 506, 8 : *uestis generaliter dicitur, ut stragula, forensis, muliebris; uestimentum pars aliqua ut pallium, tunica, paenula*, P. F. 506, 8. Le sens premier a dû être « façon de se vêtir »; le pluriel n'apparaît qu'à l'époque impériale. Usité de tout temps. M. L. 9283.

Dérivés et composés : *uestiō*, -is « vêtir, habiller », sens propre et figuré; panroman, M. L. 9282; *uestitus*, -us (ancien et classique), M. L. 9285; *uestitor* (époque impériale); *uestimentum* « vêtement », panroman, M. L. 9284; *uestimentarius* (Not. Tir.); *uestitiō* (Gloss.); *uestitūra*, M. L. 9284; *circum-*, *de-*, **dis-* (M. L. 2698), *in-* (M. L. 4531), *re-*, *super-* *uestiō*; *uestiarius* : relatif aux vêtements; *uestiarius* m. « tailleur »; *uestiarium* n. « garde-robe, vestiaire »; *uesticula* (Dig.); *inuestis* : sans vêtements (Apol., d'après *ἀνέσθωτος*).

uesticeps c. : *puer qui iam uestitus est pubertate; econtra inuestis qui necdum pubertate uestitus est*, P. F. 506, 1; *uesti-ficus*, -fīca, -fīcina (tardifs, cf. *ἱματιοφυρῆ*, Plat.); *uestifluus* (id.); *uesti-plicus*, -pīca (Inscr.); *uestispicus*, -spīca (langue de la comédie, cf. Non. 12, 12 sqq.). *Vestispicus* a été reformé secondairement sur *uestispica*, féminin récent de *uestispea* (cf. *antistita*, *sacerdōtia*, *hospitia*, etc.); v. *speciō*. Composé artificiel : *uesticotenturnium* (Pétr. 11, 3).

L'élargissement en *-*es*- de la racine qui apparaît dans *ind-uō*, *ex-uō* fournit des verbes à une part notable du domaine indo-européen : hitt. *waš*, *weš* « s'habiller », véd. *vāste*, av. *vastē* = hom. *(F)έσται « il se vêt », tokh. A *wšimār* (opt. moy.), v. Schulze-Sieg-Siegling, *Tokh. Gr.*, p. 471; gr. *(F)έννυμαι « je me vêts », arm. *z-genum* (même sens); ne pouvant conserver le type archaïque de véd. *vāste*, le germanique a, comme souvent, un causatif : got. *wasjan* « ἀμφέννυμαι, περιβάλλειν », v. isl. *verja*, etc.; le tokharien B a une forme en -*sk*- : *yāsšitar* « il est vêtu ». L'indo-iranien a un substantif skr. *vāstram* « vêtement », av. *vāstrēm*, cf. *έστρα* (éol. *εστρα*) « στολή » (Hes.). La forme du substantif qui rappelle *uestis* diffère d'une langue à l'autre : arm. *z-gest* a pour génitif-datif *z-gestu*; c'est donc un ancien thème -*u-*; gr. *έσθος*, *έσθής* a un -*θ-*, sans doute de caractère populaire; got. *wasti* « ἱμάτιον, στολή, ένδυμα » est un thème en *-*yā-*, féminin comme *γέστια* « ένδυσος » (Hes.). Le tokharien B a *wastsi*, *wästsi* « vêtement ». Les formes celtiques représentent sur *wesko-*, *weskā-* (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 18).

ueterinus, -a, -um : propre à porter les fardeaux, d'où *ueterinae*, -arum f. pl. et *ueterina*, -orum n. pl. « bêtes de somme ou de trait ». Ancien (Caton), technique. Non roman.

Dérivés : *ueterinarius* « concernant les bêtes de somme », u. *ars*; *ueterinarius* m. : médecin-vétérinaire; *ueterinarium* : infirmerie pour bêtes de somme. L'étymologie a *uehendo*, donnée par P. F. 507, 9, n'est qu'une étymologie populaire; peut-être dérivé de *uetus*; se serait dit d'animaux vieilliss, impropres à faire

des chevaux de course ou de guerre et bons seulement à traîner ou à porter des fardeaux.

uetō (ancien *uotō*, cf. Non. 45, 4), **-āre** : ne pas permettre, défendre, interdire. Peut-être ancien terme rituel; cf. Non. 45, 4 : *uotitum ueteres religione aliqua prohibuit uel interdictum uoluerunt*. Plautus in *Asinaria* (789) : *nolo illam habere causeram et uotitiam dicere*. S'emploie souvent d'interdictions légales. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 9286.

uetitum « défense »; *prae-, in-uetitus* (tous deux de Sil. Ital.).

Suivant que l'*u* initial reposerait sur **w* ou sur **g^w*, on est tenté de rapprocher soit v. gall. *uetid* « il dit », gall. *dy-wedaf* « je dis », soit got. *qīpan* « dire », arm. *koçem* « j'appelle ». Ni l'un ni l'autre rapprochement n'explique ni la forme, qui est du type de *domāre* (racine dissyllabique), ni le sens.

uetōnica, **-ae** (*ueto-*, *beto-*) f. : bétoune; plante (Plin. 25, 84). M. L. 9290 (et *bre(ſ)tonica, bri-*, CGL 3, 545, 6). Dérivé par Pline de l'éthnique *Vetūnes*, ibéro-celtique, mais scandé avec d dans Serenus Samm., v. 821 et 1072, et sans doute à lire *betōnica*.

uetus (et *ueter* refait sur *ueteris*, ap. Enn., Acc.; abl. *ueterī* chez les dactyliques pour éviter le tribraque), **-eris** adj. : vieux, ancien; d'où subst. *uetērēs* m. pl. « les anciens », *uetērēs* f. (sc. *Tabernae*) « les vieilles Boutiques » (opposé à *Nouae*), nom d'un quartier du Forum; *uetera* n. pl. « vieilles choses, le passé »; dans la langue militaire, « vieux » au sens de « vétéran expérimenté » (sens fréquent et classique, cf. *ueterānus*). Ancien, usuel et bien représenté dans les langues romanes, moins pourtant que le diminutif *uetulus*, qui est panroman (cf. *nouus, nouellus*). M. L. 9291-9292; B. W. s. u. Irl. *fetarlaic, de ueterem lēgem*.

Vetus, comme *pūber, ūber*, a dû être à la fois adjectif et substantif. Une trace de la valeur de substantif apparaît peut-être dans *uetustus*, dérivé de *uetus* (ancien **uetos*), comme *onustus*, de *onus*, etc., M. L. 9293 (si *uetustus* n'a pas été formé secondairement sur *uetustās*). A l'époque classique, *uetustior* tend à remplacer *ueterior*. — *Vetus, uetustum uinum* « vin vieux », s'oppose à *nouum uinum*; cf. la vieille formule citée par Varr., L. L. 6, 21, *nouum uinum bibo, nouo ueteri [uino] morbo medeor*, et P. F. 110, 23. — Le dérivé *uetustās* f. « vieillesse » peut avoir été formé sur *uetus* ou sur *uetustus* (cf. *honestus, honestās*).

Autres dérivés et composés : *uetulus*, diminutif de la langue familière; *uetulus* m., *uetula* f. « un vieux, une vieille », M. L. 9291, *uetulus* et *ueclus*; *uetusculus* (Front., Sid.); *uetustescō*, (*-tiscō*) : vieillir (avec un sens péjoratif, cf. Nigidius ap. Non. 437, 23); *ueterānus* : vieux, âgé; vétéran. Terme technique de la langue rustique ou militaire (cf. *primānus, decumānus*, etc.), d'où *conueterānus*; M. L. 9287, *uet(e)rānus*; *ueterāmentārius* (qui suppose un substantif *ueterāmen-, mentum*) : savetier qui raccorde les vieilles chaussures (Suét.); *ueterārius* : -a uīna; -a horrea (Sén.); sans doute aussi adjectif de la langue rustique).

ueterāscō, -is : vieillir; *ueterātor* « qui a vieilli dans un métier, exercé par une longue pratique; vieilli routier » (souvent péjoratif, cf. P. F. 507, 7); *ueterātrix*; *ueterātorius*; *ueterātorīē* (Cic.). De *ueterātus*, adjectif ver-

bal de *ueterāscō*, a été tiré à basse époque un verbe *ueterō* « rendre vieux » (Vulg.); de *inueterātus*, adjectif de *inueterāscō*, classique et plus fréquent que *ueterāscō*, un verbe transitif *inueterō* (classique, M. L. 4532), *inueterātō* (Cic.). Cf. aussi *ueterescō*, M. L. 9288.

ueterulum : mot de la langue rustique (Col.) « champ laissé en jachère, qui n'a pas été cultivé depuis un an », formé d'après *dūmētum*, etc.; cf. *nouellētum*.

**ueterilis* (Mul. Chir.), d'après *sentilis, anilis*; *ueterinus* ? : v. ce mot.

ueternus (formé comme *aeternus, sempiternus*, etc.) : ancien, M. L. 9289. Usité surtout comme substantif : *ueternus* m. (scil. *aeuus*) : 1^o vieillesse, vétusté; 2^o engourdissement, torpeur (sens le plus fréquent issu de u. *morbus*); *ueternōsus*; *ueternōsūtās*. Il est à noter que la plupart des mots romans qui descendent de *uetus* et de ses dérivés appartiennent à la langue rustique; cf. M. L. s. u.

Vetus et *uetulus* désignent ce qui est détérioré, diminué par l'âge et s'opposent à *nouus*; au contraire, *senex* indique simplement une classe d'âge qui s'oppose à *iuuenis*; cf. le *uetulus decrepitus senex* de Plt., Mer. 314, et ibid. 290, *Acherunticus senex uetus, decrepitus*. Toutefois, Caton écrit, R. R. 2, 7 : (*pater familias*) *uendat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruum senem*. La nuance du sens de *uetus* se retrouve dans le correspondant balteque et slave passé au type thématique : lit. *ųtūšās*, v. sl. *vetūžŭ*. Il n'y a aucun mot pareil dans d'autres langues. — *Vetus* est apparenté au nom de « l'année » **wet-*, par exemple dans hitt. *wet-*, gr. *vētarā, πέποι*, et **wetes-*, dans gr. (F) *έτος*. On a objecté qu'une ancienneté d'un an ne détermine pas chez l'homme ou chez les animaux domestiques la dégradation indiquée par lat. *uetus*, sl. *vetūžŭ*; skr. *vatsāh* désigne le « veau » (animal de l'année, cf. *uiulus*), got. *wiprus* l'« agneau ». Mais on voit dans la vieille formule conservée par Varro, où *uetus* opposé à *nouum* désigne le vin de l'ancienne année, c'est-à-dire de l'année précédente, comment *uetus* a pu prendre le sens de « vieux ». Cf. Benveniste, R. Phil., XXII (1948), p. 124 sqq., et Skutsch Arch. L. L. G., XV, 36 sqq. Les langues qui ont **wet-* « année » ignorent **wetus* « ancien », et inversement l'irlandais a on *hurid* « ab annō priore » en face de gr. *πέποι* « l'année dernière » et *fois* « truis » en face de skr. *vatsāh*; mais il n'a rien de pareil à lat. *uetus*; en revanche, le latin n'a rien qui réponde à gr. *πέποι*, etc., et le balteque et le slave ont recouru à un nom de l'année révolue dans lit. *pėrnai* « l'année dernière », v. sl. *lani* (même sens), en face du vieux composé représenté par gr. *πέποι*.

uexillum : v. *uēlum*.

uexō, **-ās**, **-āuf**, **-ātum**, **-āre** : agiter, inquiéter, tourmenter; attaquer. Ancien (Caton), usuel et classique, au sens physique comme au sens moral. Formes romanes savantes. M. L. 9294.

Rattaché par les anciens à *uehere*; cf. Gell. 2, 6, 5 : *uezare graue uerbum est factumque ab eo uidetur quod est « uehere », in quo inest uis iam quaedam alieni arbitrii; non enim sui potens est qui uehitur. « Vezare » autem, quod ex eo inclinatum est, ut atque motu procul dubio uastiore est. Nam qui fertur et rapsatur (sic A. raptatur a) atque huc et illuc distrahitur, is uezari pro-*

prie dicitur... Non igitur, quia uolgo dici solet « uexatum esse » quem fumo aut uento aut puluere, propterea debet uis uera atque natura uerbi deperire, quae a ueteribus, uis uera atque signate locuti sunt, ita ut decuit, conseruata est. On trouve, en effet, *uexō* au sens de « entraîner violemment, emporter », notamment en parlant de vaisseaux; cf. Lucr. 6, 430 « *naugia in summum ueniant uezata periculum*, ou de nuages, Ov., M. 11, 435: « *uenti caeli nubila uexant*; de même, *uexatiō* a aussi le sens de « mouvement(s) violent(s), secousse(s) »: u. *partūs* (Plin.); *ipsa enim uexatione constringitur (arbor) et radices certius figit* (Sén., Prov. 4, 16), à côté du sens de « tourment(s), trouble(s), vexation(s) »; *uexāmen*, celui de « secousse(s) », Lucr. 5, 340.

Autres dérivés : *uexātor* (Cic.), *-trix* (Lact., Prud.), *-tius* (Cael. Aur.); *uexābilis*, *-biliter* (Lact., Cael. Aur.). — Composés : *conuexō* (rare); *diuexō* (= *distrāhō*, ancien et classique).

La racine de *uexāre* est homonyme de celle de *uehere*; mais elle en semble distincte car le groupe de *uehere* indique, précisément, la notion de « transporter dans un char ». La valeur affective du verbe latin tient à la formation désidérative, marquée par *-s-*. Cf. got. *gawigan* « mettre en mouvement, secouer », *wegs* « mouvement violent de la mer, vague », v. h. a. *wāga* « balance », dor. *γαύφοχος*, hom. *γαύφοχος* « qui secoue la terre ». Lat. *uectis* « levier » rappelle gr. *ὄχλας* et *ὄχλαζεν* « soulever avec un levier ».

-*uexus* : v. *conueexus*.

uia (*ueha*, forme attribuée aux *rūstici* par Varr., R. 1, 2, 14), -*ae* f. : voie, route, chemin, rue (opposé à *stītia*, sentier, trottoir); chemin parcouru (= *iter*), marche, voyage; chemin à suivre, méthode (= *μέθοδος*). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain, et a fourni de nombreux dérivés et composés romans. M. L. 9295.

Dérivés et composés : *uiō*, -*ās* : voyager. Attesté depuis Quintilien, 8, 6, 33, qui en blâme la forme, « *uio* » pro « *eo* » *infelicitus fictum*; *uiantēs* « les voyageurs », M. L. 9296. Composés : **conuiō*, M. L. 2199; *dēuio* (tardif; peut-être formé directement sur *dēuius*); *inuio* « marcher sur » (Sol.); sur *inuiāre* « envoyer », v. M. L. s. u. *uia*, p. 776; B. W. s. u.; *transuio* (Lucr. 6, 349 (?); *uiātor* : 1° voyageur; 2° appareilleur, *quia initio, omnium tribuum cum agri in propinquo erant Vr̄bis atque assidue homines rusticabantur, crebrior opera eorum erat in uia quam urbe, quod ex agris plerumque euocabantur homines a magistratibus*, F. 508, 27 sqq. Sans doute formé directement sur *uia* (cf. *olus*, *olitor*), et non dérivé de *uiō*, qui est beaucoup plus tardif. De la *uiātorius*. L'ancien juxtaposé *ob uiam* « devant la route, à l'encontre de » (cf. Plt., Amp. 985), *qui obuiam obsistat mihi*, cf. *obūter*, s'est employé comme adverbe.

uiālis : épithète des dieux Lares placés sur la route; *uiārius* (ancienne forme d'ablatif pluriel *uia-stis*, CIL I² 585, l. 12) : qui concerne la route, M. L. 9297; *uiāticus* : du voyage, -*a cēna* (cf. *rūsticus*); *uiāticum* n. : provisions de voyage, argent pour le voyage (d'où *uiāticūsus*, Plt., Men. 255; *uiāticulum*, Dig., Apul.) ; puis « ressources, provisions » et, à basse

époque, « voyage »; *āuius* (surtout poétique); *dēuius*, tirés de *uā*, *dē uā* (cf. *sedulus*, de *sedulo*); *in-uius*; *obuius*, tiré de *obuiam*, M. L. 6026; *obuiāre* (tardif), M. L. 6027; *peruius*, M. L. 6438, et *imperuius*; *praeuius*; *biuius* « qui se partage en deux routes »; *biuium* n. « embranchement de deux routes »; *truius*, d'où *truium* n. « embranchement de trois routes », M. L. 8928; *Triuia*, épithète de Diane (poétique); *truiātium*; *truiālis* : de carrefour, banal, trivial (époque impériale); *truiāliter*; *quadriuius*, d'où *quadriuium* n. « carrefour » (cf. aussi **quadrfürcum*, M. L. 6917); *uiocūrus* : agent-voyer, Varr., L. L. 5, 5, 7 et 158, dont le vocalisme o dénonce la formation récente (d'après les composés grecs en -o? V. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 248, bas).

Le mot est italique : osq. *viū*, omb. *uia* et, à en juger par tout *wigs* « chemin », doit représenter **weghyō*, cf. lit. *vēlē* « ornière de voiture. V. *uehō* ; toutefois, l'osq. *ueia* « plastrum », P. F. 506, 3, est embarrassant. Le genre féminin du mot ne surprend pas : cf. gr. *ὄδος*, *ἀτραπός*, russe *trōpā* « sentier, voie (d'une bête) », en face de pol. *trop* « voie (d'une bête) », dont le genre est masculin. Le genre féminin tient à ce qu'il s'agit dans lat. *uia* de la trace des chars comme dans **tropo-*, **tropo-* d'un creux tracé par les pieds (*pēs* est masculin). Sur *uia* et *iter*, v. Ernout, *Aspects*, p. 146 sqq.

uibia, -*ae* f. : traverse horizontale posée sur les pieds fourchus d'autres planches dites *uarae*, pour former un tréteau sur lequel les ouvriers peuvent se tenir, d'où le proverbe *sequitur uaram uibia* « la planche tombe avec ses étais », cf. Aus., Id. 12. Technique et rare; sans étymologie.

uibicēs, -*um* f. pl. (pour la quantité des deux *i*, v. Perse 4, 48) : *plagae uerberum in corpore humano*, P. F. 507, 36. Attesté d'abord au pluriel, cf. Varr., L. L. 7, 63 (*uiuices*), et Non. 187, 14; le singulier *uibex*, *uibix* est tardif (époque impériale). Mot ancien, populaire. Les gloses ont aussi *uimez*, *μωλόψ*, *micatrix*, et *uipez*, q. u.

Sans étymologie, mais rentre dans la série des noms en -*ex*, -*ix*; v. Ernout, *Philologica* I, p. 154.

uibōnēs : fleur de la plante appelée Britannica (sorte de patience), Plin. 25, 21.

uibracae : *pili in naribus hominum, dicti quod his uulsis caput uibratur*, P. F. 509, 1. Texte de Lindsay; mais la forme est peu sûre. Certains lisent *uibrissae* d'après *uibrissō*; les gloses ont *uibrucae*; cf. l'apparat critique de Lindsay et Thes. Gloss., s. u. Sans doute formation populaire rattachée à *uibrō*?

uibrō, -*ās*, -*āui*, -*ātum*, -*āre* : transitif et absolu « agiter rapidement, secouer, darder, brandir, balancer; faire vibrer »; et « s'agiter, trembler, vibrer, scintiller ». Se dit souvent de la voix, de là le dérivé avec suffixe imité du grec, *uibrissō*, -*ās* : *-are est uocem in cantando crispate. Titinnius* (170) « *si erit tibi cantandum, facito usque exuibrisses* », P. F. 509, 3. Classique, usuel. M. L. 9300.

Autres dérivés et composés : *uibrāmen*; *uibrāiō*; *uibrātus* m. « fait de brandir ou de darder »; *uibrābilis*; *uibrābundus*, tous rares et tardifs; *uibrissa* : *σεισσωγίς*, CGL 517, 43; *ēuibrō* (rare, latin impérial); *reuibrō*

« réfléchir (la lumière) »; *reuibrātō*; *reuibrātus*, -ūs m.
« réflexion » (tardifs).

On rapproche skr. *vepate* « il s'agite, il tremble »; v. isl. *veifa* « être dans un mouvement vibratoire ». Le latin reposerait sur **weib-* en face de **weip-*.

ufburnum, -ī n. : viorne, arbrisseau (Vg., B. 1, 26).
M. L. 9301.

Sans étymologie. Pour la formation, cf. *laburnum*.

uica pernica : v. *uinca*.

Vica Pota : nom d'une déesse (Cic., Leg. 2, 11, 28; T.-L. 2, 7, 12) de la Victoire. De *uincō*?

uicānus : v. *uicūs*.

uicēni, **uicēsimus** : v. *uiginti*.

uicessis : v. *as*.

uicia, -ae f. : vesce, plante. Attesté depuis Caton. M. L. 9308. Celtique : gall. *gwyg*; germanique : v. h. a. *wicka*.

Dérivés : *uicidālia*, -ium : tiges de la vesce; *uicidārius* (Col.) : -m *cribrum*.
Sans correspondant.

uicēnus : v. *uicūs*.

uicis, **uicem**, **uice** : génitif, accusatif et ablatif d'un substantif féminin *uix* dont le nominatif et le datif ne sont pas employés (le génitif lui-même est rare et tardif; la période républicaine ne connaît que *uicem* et *uice*); au pluriel, *uicēs*, nominatif et accusatif pluriel, et *uicibus*, datif-ablatif : place occupée par quelqu'un; cf. Plt., Cap. 526 : *quin male occidam appetamque pestem eri uicem* — *meanque*. S'emploie surtout dans des locutions adverbiales *uicem* « à la place de », *uice* « au lieu de », à la place de », *uice uersā* « la place étant tournée », *mittū uice* « en changeant réciproquement de place », *in uicem* « pour prendre la place de, au lieu de » (M. L. 4533), *ad uicem*, même sens (époque impériale) et *ad inuicem* (Vég.). Du sens de « à la place de », on est passé au sens de « au tour de », de là le sens de « tour, fois » (époque impériale); *ager uertia uice arabitur*, Pall. 10, 1; *tesserulas in medium uice sua quisque iaciebamus*, Gell. 18, 13, 1; *uice quādam* « une fois », Sid., Ep. 7, 1; et au sens de « en échange de », de là le sens de « échange, retour, juste retour, compensation » : *reddere, referre uicem*, etc.; de « retour de la fortune », « sort, destinée humaine, avec ce qu'elle comporte de changeant; vicissitudes », sens surtout réservé au pluriel *uicēs*, dont l'emploi appartient à la langue impériale et qui a passé dans les langues romanes, où il a fourni les mots du type fr. *fois*. M. L. 9307; B. W. s. u. Panroman, sauf roumain.

Dérivés : *uicārius* : qui prend la place de, qui remplace, qui supplée; substantif « lieutenant, suppléant », M. L. 9303 a; B. W. *voyer*; celtique : irl. *bicaire*, *fichire*; *uicāria* « esclave suppléant »; *uicāriānus* (bas latin); *uicissim* : à son tour, tour à tour (bâti sur le pluriel, de **uices-sim*, avec assimilation par harmonie vocale); et *uicissatim* (archaïque); *uicissitūs* (Acc. 586 ap. Non. 185, 16); *uicissitūdō* (classique, singulier et pluriel) : alternance, vicissitude(s).

Cf. aussi, en bas latin, *uicequaestor*, *uicequaestire* (Ps.-Asc.), au lieu de *proquaestor*, *uicedominus* (Gloss.) demeuré dans *uidame*, M. L. 9305; et M. L. 9304, **uicā* « fois »; 9306, **uicenda* « échange ».

On rapproche gr. (F)εἶκω je « cède », en face des formes germaniques qui supposent **g* : v. sax. *wikan* « céder ». Cette alternance indique un ancien type athématique qui rendrait compte de lat. *uic-*, qui est sûrement ancien et non emprunté. Pour le sens, cf. v. h. a. *weshal* « changement », où le caractère de la gutturale n'est pas déterminable.

uictima, -ae f. : victime, bête offerte en sacrifice aux dieux. Ancien (Naevius, Plaute) et usuel; sens propre et figuré. Cf. *hostia*. Non roman. Étymologies populaires dans Festus, 508, 15 : *uictimam Aelius Stilo ait esse uictulum ob eius uigorem. Alii aut quae uincta adducatur ad altare, aut quae ob hostis uictos immoletur. La finale rappelle celle de *sacrima*, cf. *sacer*.*

Dérivés : *uictimārius* adj.; *uictimārius* « victimaire »; *uictimō*, -ās : offrir comme victime (rare et tardif).

On s'accorde à rapprocher ombre. *e veietu* « uouētō »? T. E. II b 28, qui peut reposer sur **ē-weigetōd* (cf., toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 205), et le groupe de got. *weihan* « consacrer ». Mais la formation, comme celle de *sacrima*, est d'un type non représenté en latin. Il y a lieu de se demander si, tout indo-européen qu'il paraisse être, le mot est proprement latin; il n'est, du reste, pas exclu que l'étrusque ait emprunté le mot à quelque langue indo-européenne et l'ait transmis au latin. En somme, cas obscur.

uicūs (*uēcus* dialectal; cf. CIL I^a 1806), -ī m. : pâté de maisons, quartiers dans une ville, rue (*uicūs Tuscorum* à Rome); village, bourg. Ancien (Caton), usuel. M. L. 9318. Celtique : irl. *fich*, gall. *gwig*; germanique : v. néerl. *wik*, v. h. a. *wich*.

Dérivés : *uiculus*, -ī m. : bourgade, hameau (classique), M. L. 9316; *uicānus* « de village »; subst. *uicānus* « villageois », cf. *pāgānus*, M. L. 9302; *uicēnus* (Cod. Just.); *uicātum* adv. « par rues, par quartiers, par villages »; *uicīnus* : qui est du même quartier ou du même village, voisin; subst. *uicīnus* m., *uicīna* f. « voisin, voisine »; *uicīnum* « voisinage »; panroman. M. L. 9312 (les formes romanes supposent *uicīnus* et *uicīnus*, sans doute dialectal). Dérivés : *uicīnālis* vicinal; *uicīnia* f., M. L. 9310 a; *uicīniās* : voisinage, abstrait et concret, M. L. 9311; *uicīnitus* adv. (Cod. Theod.); *uicīnor* (*uicīnō*), -āris : voisiner, M. L. 9309; *aduicīnō*; **uicīnātus*, -ūs, M. L. 9310; *uicīnārius* : *uicia* (Hyg., Grom.) : rue vicinale (entre les quartiers d'un camp).

uilla, -ae f. (et *uella* attribué aux *rūstici* par Var. R. R. 1, 2, 14) : 1^o ferme, maison de campagne; 2^o village (Apul., S^o Jér., Rutil. Namat.). Sur ce second sens v. Sofer, p. 178, n. 1, et Ernout, *Philologica* I, 108; B. W. *uille*. Ancien, usuel; panroman, sauf roumain. M. L. 9330; v. h. a. -*uill*.

Dérivés : *uillāris* (Plin. 10, 116, u. *gallinae*), M. L. 9332, v. h. a. *wilāri*, bret. *gwiler*; *uillāticus*, adjectif de la langue rustique (Varr., Col., Plin.; cf. *situāticus*); *uillānus*, M. L. 9331 (cf. *situānus*, *campānus*).

etc.); *uillārius* (bas latin); *uillatōria*; *territōria* (Gl.)
uilius, *uiliica* : fermier, fermière (M. L. 9333 a,
uiliicus); *uiliōcor*, *-āris* (*uiliōco*) : « faire fonction de
uilius; séjourner à la campagne »; *uiliōcō*, *-ōnis* m.
 (Apl.); *uiliōcitiō* f.; *uiliōcātus*, *-ūs* m.; *subuilius*
 (Inscr.).

Il n'est pas douteux que *uicus* soit, comme gr. (F) *οἰ-
 κος* et skr. *vepāh* « maison », une formation thématique
 dérivée du thème i.-e. **weik-* indiquant l'unité sociale
 immédiatement supérieure à la « maison » du « chef de
 famille »; ce sens est indiqué par av. *uis-*; c'est au fond
 celui de véd. *viṣ*, où il est moins net; on s'explique par
 là le sens de v. sl. *viśl* « village », comme celui du dérivé
 lat. *uicus*. Le fait que le thème **weik-* avait un sens
 précis dans l'organisation politique indo-européenne
 ressort du composé : skr. *viśpātīh*, av. *viśpaitīh* « chef
 de *uis-* », qui, avec un autre vocalisme, a son pendant
 dans lit. *višpāts* « seigneur », v. pruss. *vaispattin*
 « dame ». L'accusatif du thème se retrouve sans doute
 dans gr. (F) *οἰκα-δε* : à la maison; avec vocalisme radi-
 cal zéro, on a hom. *τριάλ(-)τρες* « en trois tribus ».
 — Le gotique désigne le « village » par un dérivé de
 thème en *-es*, *weihs*. — Au groupe de *uicus* se rattache
uilla; mais la formation n'est pas transparente. En
 raison de got. *weihs* « *κόμη* », on peut partir de **weik-s-lā*;
 la gémination de *l* serait secondaire et relèverait du
 type des mots expressifs (ou noterait, comme dans *mille*,
 la prononciation palatale de *l*). Les formes celtiques,
 du type irl. *fich*, sont empruntées au latin.

uidelicet : adverbe, formé comme *ilicet*, *scilicet*, « évi-
 demment, comme c'est visible », souvent avec un sens
 ironique, comme *scilicet*. Quelquefois suivi d'une proposi-
 tion infinitive dans l'ancienne langue, e. g. Plt.,
 St. 555 : *uidelicet parcum fuisse illum senem*, comme
 s'il y avait *uidere licet*, mais la construction paratactique
 est la plus fréquente. Ancien, usuel et classique; mot
 de la prose.

uideō, *-ēs*, *uidī*, *uisum*, *uidēre* : voir. Absolu et tran-
 sitif; e. g. Plt., Mi. 630 : *clare oculis uideo, pernix sum*
pedibus, manibus mobilis; Vg., B. 6, 21 : *iamque uiden-
 tit sanguineis frontem mortis et tempora pingui*; et
 l'emploi de *uidens* dans l'expression proverbiale *uiuus*
et uidens, Cic., Sest. 59; à côté de Plt., Mi. 368 : *tun me*
uidisti?; 369-370, *numquam hercle deterrebor | quin uide-
 rim id quod uiderim*, etc. Par extension, « regarder, aller
 voir » (= *uisō*), etc.; et, d'une manière générale, « s'aper-
 cevoir ». *Videō*, marquant un état, est d'aspect indé-
 terminé. L'aspect déterminé s'exprime par les composés
 de *speciō* : *aspiciō*, *cōspiciō*, etc. Il n'existe pas de
 composés **ad-*, **con-uideō*. — Se dit aussi d'autres sens
 que la vue et de la vue d'esprit, e. g. Cic., Fam. 6, 3, 2 :
quem exitum ego iam uideo animo quam ea quae oculis
cernimus, et cf. l'emploi de *uidens* dans la langue de
 l'Église pour désigner le « prophète »; de là « com-
 prendre » (= *percipiō*), « examiner » (= *cōsiderō*, *re-
 pūō*); « voir à » (*uidere ut, ne*). Ce sens moral se retrouve
 dans les composés, et notamment dans *prōuideō* et ses
 dérivés. Usité de tout temps; panroman. M. L. 9319.

A *uideō* correspond le passif : *uideor* : 1° être vu; e.
 G. Varr., R. R. 1, 4, 3, 4 : *ubi sol sese mensibus continuis*
non uidetur; 2° sembler, paraître; d'où l'impersonnel
uideatur « il semble ».

Dérivés et composés : *uisum* n. : vision, apparition
 (sens concret), songe; dans la langue philosophique,
 traduit le gr. *φαντασία*, cf. Cic., Acad. 1, 11, 40, etc.,
 M. L. 9383; *uisor* (St Aug.); *uisiō* : vision (abstrait
 et concret), vue, faculté de voir; point de vue
 (= *θεωρία*). Rare et technique; appartient à la
 langue philosophique, qui l'a sans doute créé pour
 traduire *φαντασία* et *φάντασμα*, M. L. 9376 a; *uisus*,
-ūs m. : vue (sens actif et passif : faculté de voir ou
 d'être vu [abstrait ou concret]), aspect, apparence,
 M. L. 9384; *uisius* (Mar. Victor.); *uisualis* (Chalc.).

uisibilis; *-biliter*, *-bilitās* et *inuisibilis*, *-biliter*,
-bilitās (tardifs et rares); *uisualis*, *-līter*, *-lītās* (id.),
 créations de la langue de l'Église ou de la langue
 philosophique pour traduire *θεωτός* et *ἀόρατος*, *θεα-
 τός*, *θεωρητικός*; *uisificus* (bas latin).

Composés de *uideō* : *uidēns* : v. ce mot; *inuideō*, id.
per-uideō : voir à fond, distinctement (substitut du
 terme ordinaire : *percipiō*).

praeuideō : prévoir (surtout au sens moral; le sens
 physique est poétique : Vg., Ov.; le terme ordinaire est
prōspiciō).

prōuideō : voir d'avance, prévoir; pour voir à. Ancien,
 usuel et classique. M. L. 6793 a. Le participe *prūdēns*,
 qui n'a en face de lui aucune forme verbale ainsi réduite,
 a pris un sens spécial : « conscient, sage, habile »; le
 dérivé *prūdētia* a la valeur correspondante « connais-
 sance, sagesse ». La forme *prōuideō*, qui se trouve déjà
 chez Plaute, est refaite et a par suite toute la valeur
 que lui donnent les éléments composants : « connaître
 d'avance, prendre des précautions ». C'est ce qui a per-
 mis de faire *prūdēns*, *prōuidenter*, *prūdētia*, non
 attestés, semble-t-il, avant Cicéron, qui a peut-être créé
 ce groupe sur le modèle de gr. *πρόνοια*, et qui définit
 correctement, Inu. 2, 53, 160 : *prouidentia est per quam*
futurum aliquid uidetur ante quam factum sit, et l'em-
 ploie déjà en parlant de la Providence divine, e. g.
 Diu. 1, 51, 117, *deorum prouidentia mundum adminis-
 trari*. La Providence a même été divinisée à l'époque
 impériale, comme en gr. *Πρόνοια*, et par là le terme a
 passé dans la langue religieuse, tandis que *prūdētia*
 restait un mot « laïc », correspondant au gr. *φρόνησις*,
 cf. Cic., Off. 1, 43, 153; *prōuidus* (cf. *inuidus* et *inuideō*) :
 qui prévoit, et « qui pourvoit à », joint à *prūdēns* par
 Cic., Part. 5, 15 : *orator prudens ac prouidus*; classique,
 mais non attesté avant Cic.; *imprōuidus* : imprévoyant,
 d'où *imprōuidētia* (Tert.); *prōuide* et *imprōuide*; *prōui-
 sus*, *-a*, *-um*; *prōuisō* « à dessin » (Tac.); *imprōuisus*
 « imprévu » (= *ἀπροβόητος*); *imprōuisō*, *dē*, *ex im-
 prōuisō* et *imprōuisē* « à l'improviste » (attesté depuis
 Plaute); *prōuisiō* (Cic.) = *πρόφως*; *prōuisus*, *-ūs* m.
 (Tac.); *prōuisor* (époque impériale).

prūdēns : v. ce mot.

reuideō (rare, mais déjà dans Plaute); *reuisiō* (Claud.
 Mam.).

uisō, *-is*, *-ī*, *-um*, *-ore* : désidératif et intensif de
uideō, transitif et absolu « chercher à voir, aller voir,
 visiter examiner »; d'où *uisēnda*, *-ōrum* « choses dignes
 d'être visitées, curiosités ». Ancien, usuel et classique.

Visō a un fréquentatif : *uisiō*, *-ās* : 1° (aller) voir
 souvent; 2° dans la Vulgate, *uisiō* se dit d'une manifes-
 tation de Dieu à l'homme pour l'examen, rigoureux ou

bienveillant (ce dernier sens plus rare), de ses actes, de là « avoir l'œil sur, contrôler, châtier » (cf. le sens de fr. *visiter* dans Massillon ou de l'all. *heimsuchen*), M. L. 9377; 9378, **visitor*; d'où *uisiatiō*, *uisitator* = ἐπι-σκοπος, rares et tardifs; *reuisitō*, -ās, M. L. 7281; *inuīsitiātus*. Composés de *uisō* : *circum*-, *con*-, *in*-, *inter*-, *re-* *uisō*; cf. omb. *revestu* « *reuisitō* ».

Certaines formes romanes supposent aussi **uisāre* (cf. *uisābundus*, Itin. Alex. 24) et **reuisāre*, M. L. 9372, 7280 a.

Des trois racines qui servaient en indo-européen à indiquer la « vision », le latin ignore **derk-*, qui indiquait proprement l'acte de voir et qui fournissait des aoristes et des parfaits (ainsi gr. ἔδρακον, δέδρακα); il a les deux autres, l'une dans *speciō* (v. ce mot), la seconde dans *oculus* et dans les composés des types *ferōx* et *antiquus* (v. ces mots); c'est la racine qui sert à indiquer l'organe et, au désidératif (gr. ὄψομαι), l'acte de l'organe. De plus, il recourt à la racine **weid-*, où le sens de « voir » est un cas particulier d'un emploi plus général : **weid*-indique la vision en tant qu'elle sert à la connaissance.

Le parfait de **weid*-, qui exprime un résultat acquis, a le sens de « savoir »; skr. *vēda* « je sais », gr. (F)οἶδα, arm. *gitem*, got. *wait*, v. sl. *vědě* (et v. pruss. *waidima* « nous savons »). Ce parfait a existé en italo-celtique, à en juger par la forme obscure irl. -*fitir*, gall. *gawr* « il sait ». — L'adjectif en *-*to*- a ce même sens : skr. *vit-tāh* « connu », gr. ἄ(F)τόχος « inconnu », got. *un-wiss* (même sens), et en celtique : v. irl. *ro-fess* « scitum est ». Les noms d'action et d'agent ont cette même valeur, ainsi gr. νῆ-(F)ῆς « qui ne sait pas », ἴδιων « qui sait », (F)ῆτορ « témoin, qui sait », ἴδμη « connaissance ». De tout cela, le latin n'a rien gardé.

Les présents à nasale qui indiquent qu'on parvient à la connaissance ont en indo-européen oriental le sens de « trouver » qui s'étend aux aoristes correspondants : skr. *vināddi* « il trouve » (aor. *avidat*), arm. *gitanem* « je trouve » (aor. *egū*). Rien de pareil en latin. Le présent irlandais *finnadar* « il sait » a au moins subi l'influence de l'ancien parfait.

La forme verbale radicale athématique fournissait un aoriste athématique : véd. *viddhi* « prends connaissance de », dont le sens se retrouve dans got. *witan* « s'assurer de, observer ». Ce sens aboutit à celui de « voir » qui est assuré par l'impératif v. sl. *vidzi* « vois », l'un des anciens impératifs athématiques subsistants. Le vieux prussien a aussi *viddai* « il a vu ». — De là a été tirée une forme à élargissement *-*ē*-, de sens aoristique, mais exprimant un état (cf. Vendryes, Choix d'ét. ling., p. 115 sqq.). Et c'est ainsi qu'on a v. sl. *viděti* « voir », avec le présent correspondant *viděd*; l'accent de v. *vižu*, etc., montre que, ici, l'i slave foné rude doit reposer sur un ancien **ei*, dont l'e s'explique dans le type athématique; le lette a de même *viēdēt* « voir »; dans lit. *veidzmi*, *veidėti*, on a le même type, avec influence d'un impératif *veidzi*. Le type élargi par *-*ē*- se retrouve dans got. *witan* (prétérif *witaidedun* « ils ont observé ») et dans dor. ἴδῶ « je verrai », à côté de formes citées par Hésychius, peut-être dorienne elles aussi, ἴδημα· δραμα et ἴδημιον· γρωστωός. Cf. aussi omb. *uirseto* « *uisum* », *aurseto* « *inuisum* ». Le type de lat. *uideō*, *uidēre* n'est donc pas isolé.

Sur **weid*-, il a été fait, d'autre part, un perfectum, de type archaïque : *uidi*, que le sens ne permet pas de rapprocher de gr. *ῶἰδα*, etc. Sur ce perfectum a été fait l'adjectif en *-*to*-, *uisus*, indépendamment de la formation de got. *-weis* dans *un-weis* « ignorant ». Et, à son tour, *uisus* a donné naissance aux substantifs rattachés à la conjugaison : *uisus*, *uisiō*. Il n'y a pas d'autre forme nominale de la racine en latin. Le latin n'a même pas le correspondant de gr. (F)εἶδος « aspect, forme », skr. *vēdaḥ* (sl. *viđū* « aspect » et lit. *veidas* « aspect » en sont tout au plus des arrangements; il n'est pas sûr que le mot soit indo-européen commun; toutefois, l'irlandais a *fiad* « en présence de »).

Visō est une forme normale de désidératif en **se/o*-. Le germanique a un dérivé de la même forme dans got. *ga-weison* « visiter » (où il ne faut pas voir un emprunt au latin) et n'a pas de désidératif tel que skr. *ikṣate* « il voit » et gr. ὄψομαι, de la racine de *oculus*.

Mais le latin n'a pas de causatif tel que skr. *vedyati* « il fait connaître », v. h. a. *weisen* « indiquer ». L'irlandais emploie une forme faite sur **weid*- avec valeur factitive : v. irl. *ad-fadat* « ils annoncent, ils racontent ».

Comme on l'a vu sous *speciō*, le verbe « voir » est suppletif en latin, en ceci que, avec préverbes, au sens de « voir », on use seulement de -*spiciō*, soit *a-spiciō*, etc. Mais il y a eu des formes à préverbe, et il en survit, du reste. Le participle *prōdēns* (de *prōuidēns*) sert d'adjectif; le type à préverbe est *prō-spiciō*; puis, pour exprimer l'idée de « voir d'avance », on a fait *prō-uidēō*; *ēui-dēns* conserve le souvenir d'un emploi absolu de *uidēō*; l'aspect déterminé qui conditionne le sens est dû au préverbe. Enfin, on a indiqué ci-dessus *inuidēō* avec un sens spécial, lié à l'idée de « mauvais œil »; cf. v. sl. *nenaviděti* « haïr ». Comme le slave, qui recourt à un autre verbe que *uiděti* pour exprimer l'idée de « voir » avec préverbe, à savoir *zrěti*, ainsi *prezřeti*, *prozřati*, le latin ne se sert pas, au sens de « voir », de formes à préverbes de *uidēre* : ceci tient sans doute à ce que le sens initial de *uidēre* était relatif à la connaissance, non à l'acte de « voir » ou d'« observer ». Sl. *obiděti* (c'est-à-dire **ob-viděti*) signifie « offenser » et *zaviděti* « envier ».

uidulus, -I m. : valise. Ne semble attesté que dans Plaute, avec le dérivé *uidulārius* dans *uidulāria* (*fābula*). Apparenté à *uicō*. Plaute appelle *uitor* le fabricant de *uiduli*.

uiduus, -a, -um : privé de, vide de; veuf, veuve e. g. Plt., Mer. 829 : *plures uiri sint uidui quam nunc mulieres*; Stich. 4 : (*Penelopam*) *quae tam diu uidua uiro suo caruit*. Se dit surtout de la femme veuve, e. g. Plt., Cu. 37 : *dum ted astineas nuptia, uidua, uirgine*; ou non mariée (correspondant à *caelebs*, cf. T.-L. 1, 46 7). Par extension, s'est appliqué aux objets mérités du mariage : u. *torus*, etc., aux plantes (cf. *maritus*, en parlant du mariage de la vigne à l'ormeau); et, à l'époque impériale, d'abord dans la langue poétique s'est employé avec le sens de *uacuus*, *orbis* « vide de, privé de ». Ancien, usuel; panroman. M. L. 9321; B. B. s. u.

Dérivés de *uiduitās* : privation, veuvage, M. L. 9322, *uiduertās*, Cat., Agr. 141, 2, et P. F. 507, 14, forme d'après *paupertās*, *ūbertās*.

uiduō, -ās : rendre veuf, e. g. Suét., Galb. 5 : *Agrip-pina, uiduata morte Domiti*; priver, vider de (époque impériale); *uiduuium* n. : veuvage (depuis Pline); *uidualis* : de veuve (langue de l'Église); *uiduātus*, -ūs (Tert.).

Les formes masculines et neutres ont sans doute été faites sur le féminin *uidua*, qui seul paraît ancien (cf. *spōnsa* et *spōnsus*). Le nom de la « veuve » figure dans une grande partie des langues indo-européennes, sous deux formes, l'une à vocalisme radical zéro à l'Occident, dans ir. *fedb*, got. *widuwō*, l'autre à vocalisme *e*, à l'Orient, dans v. pruss. *widdewū*, v. sl. *vidova*, skr. *vidhāvā*. Le vocalisme étymologique de lat. *uidua* n'est pas déterminable; il est naturel de supposer qu'il est le même qu'en germanique et en celtique. Le mot est inconnu au grec (sauf peut-être dans ἡθεος) et à l'arménien. Il s'apparente sans doute à *diuidō*; v. ce mot.

nieō, -ās, -ēre : courber, tresser, notamment avec de l'osier (*uimen*, cf. Varr., R. R. 1, 23, 5 : *u habes uimina unde uiendo quid facias ut sirpeas, uallus, crates*). Attesté depuis Ennius. Technique, non roman; cf. M. L. 9324 et 9325, 9394.

Dérivés : *uitor* (Plt., Ru. 990), puis *uītor* m.; *ui(e)-trix* f. « vannier »; *uimen* : 1° bois pliant dont on peut faire des liens ou qu'on peut tresser (peuplier, vigne, osier), spécialement « osier »; baguette; 2° ouvrage en osier, corbeille. Panroman, sauf roumain, M. L. 9336, et germanique : b. all. *wimen* « perche »; *uimentum* n. (Tac.) et *reūmentum* (Fronton); *uīnālis* : propre à tresser ou à lier; *u. salix*; *Viminālis collis* « le Viminal », colline de Rome ainsi nommée des plants d'osier qui y poussaient; cf. Juv. 3, 70, *Esquilias dictumque petunt a uimine collem*; gr. Ἐλικίων de ἔλιξ; *uīminārius* : vannier (Inscr.); *uīminētum* : oseraie, saussaie; *uīmineus* : d'osier; *uītis* : tressé; *uītilla*, -ium « objets tressés ». Cf. aussi *uītis*, *uīticella*, *uīta*.

uiēscō, -is : inchoatif correspondant à *uieō* « se ramolir sur sa tige », « se flétrir » : *uiēscēns ficus* (Col.); de là *uīetus* (dissyllabe dans Hor., Ep. 12, 7) : qui penche, flétri : *aliquid uietum et caducum*, Cic., Cat. M. 2, 5; **uietiāre*; **uietiāre*, M. L. 9324.

Comme dans *ueor*, type de présent secondaire d'une racine, sans doute dissyllabique, dont on n'a guère que des formes secondaires : lit. *vejū*, *vyti* « tordre (pour tresser, enrouler un fil, etc.) »; v. sl. *vŕje*, *oŕti* (même sens), skr. *vydyati* « il enveloppe » (*vŕtāh* « enveloppé »); aor. véd. *dyat* « il a enveloppé ». Pour l'irlandais, v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 517. — Des formes nominales rendent mieux compte du sens de « tresser » qu'à spécialement le verbe latin. On a ainsi, en face de lat. *uimen* et *uītis* (et aussi *uīta*) : skr. *vetasāh* « verge », av. *vaētiš* (persan *bēd*) « branche de saule », v. sl. *veŕt* « *vdādos* », slov. *oŕva* « branche flexible pour tresser », v. pruss. *witwan* « saule », lit. *vytis* « branche de saule », v. isl. *við* « objet tressé », gr. *trēā*, *etrēā* « saule », ir. *fé* « baguette », etc. Cf. *uidulus*.

uigēō, -ēs, -uī, -ēre : être bien vivant; être vigoureux, être éveillé (joint en allitération à *uīuō*, *ualeō*); figure étymologique dans T.-L. 6, 22, 7, *uegetum ingēnum in uiuiuo pectore uigebat*, où apparaît le rapport

avec *uegēō*. Ancien (Naevius), classique; mais rare à l'époque impériale. Non roman.

Formes nominales et dérivés : *uigor* : vigueur (époque impériale, d'abord poétique); *uigōrō*, -ās (Tert.); *uigōrātus* (Tert.); *uigēscō*, -is : prendre ou reprendre vie, viguer; *ē*, *re-uigēscō* (Juvenc.); *peruigēō* (Tac.).

uigil, -ilis adj. : bien vivant, dispos, bien éveillé; subst. *uigil* (g. pl. *uigulum* et *uigulum*, Inscr.; v. Niedermann, *Phonēt.*, p. 50) m. : veilleur, sentinelle, cf. Rich. s. u.; dérivés : *uigilia* f. (*uigilium* n., Varr. ap. Non. 231, 30 sqq., ce qui suppose peut-être un ancien collectif neutre **uigilia* « le temps des veilles ») : « veille » souvent au pluriel, la nuit romaine se divisant en quatre veilles ou « quarts »; « vigilance ». Conservé par l'Église en celtique : ir. *uigil*, féil, *figell*, britt. *gwyl*; *uigilō*, -ās : être éveillé, veiller, être vigilant, M. L. 9326; *uigilāns*, -ter; *uigilāx* (époque impériale); *uigilantia* (classique); *uigilātio* (Cael. Aur.); *uigilārium* : corps de garde, tour du guet, guérite; *uigilābilis* (Varr.); noms propres : *Vigil*, *Vigilius*.

ad, -ē, *in*-, *inter-uigilō*; *obuigilātus* « surveillé » (archaïque); *peruigil*, -ilis; *peruigilō*, -ās : prolonger une veillée, passer en veillant; *peruigilium* n., -tia f., *peruigilātio*. — La veille de toute une nuit était consacrée à Vénus : p. *Veneri*, Plt., Cu. 181; d'où le nom d'un petit poème, *peruigilium Veneris*. Cf. aussi *ezuigilāre*, *ezruigilāre*, M. L. 3114, 3065.

En partant de *uegēō*, qui est évidemment ancien, on n'aperçoit guère comment peut s'expliquer l'i de *uigēō*, *uigil* par des procédés normaux de la phonétique latine (à moins d'admettre une assimilation **uegil* > *uigil*?). L'i ne peut être qu'une variation de caractère expressif; cf. le cas de *cicināla* ou celui de *scintilla*. Quant au sens de « veiller », cf. le groupe de got. *wahan* « veiller », v. isl. *vakr* « éveillé ».

uiginti indécl. : vingt. Forme vulgaire et récente *uinti*, CIL VI 19007, 4; VIII 8573. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 9327.

Dérivés et composés : *uicēsimum* (*uicē(n)sumus*; *uicēsimum*) : vingtième; *uicēsima* f. (sc. pars) : impôt ou taxe du vingtième; d'où *uicēsimārius*; *uicēsimārius* m. : collecteur de l'impôt; *uicēsimātio* : tirage au sort d'un soldat sur vingt pour le punir de mort (cf. *decimātio*); *uicēsimāni* : soldats de la 20^e légion.

uicēni (*uigēni*), -ae, -a adjectif distributif : chacun vingt, vingt par vingt; et « vingt »; *uicēnārius* : âgé de vingt ans; qui a vingt pouces de diamètre; *uicēnārius* m. « jeune homme de vingt ans »; *uicēnālis* : contenant le nombre vingt (Apul.); *uicēs*; *uicēns* adv. : vingt fois; *uicēnnium* : période de vingt ans (Div.); *uicēnnālis*; *uicēnnālia*, -ium « fêtes célébrées après vingt ans de règne d'un empereur » (tardif); *uicēssis*, -is (*uigēssis*) m. : somme de vingt as; *uigintiuiri*, -ōrum m. pl. : vingtivirs, magistrats romains, d'où le singulier *uigintiuir*, et *uigintiuirātus*.

uigintiāngulus, -a, -um (Apul.).

Cf. aussi les juxtaposés *duodeuiginti*, *ūndēuiginti*.

Les noms des dizaines se composent des noms des unités suivis d'une forme de nom signifiant « dizaine ». Le mot latin pour « vingt » contient l'un des types indo-européens, où le nom de la dizaine est au neutre : av. *visāui*, gr. (dor. béot., etc.) *Flwari* (ion.-att. *εἴκοσι*),

arm. *k'san* représentent un ancien **wi-km̄t-ī* qui est un nominatif-accusatif duel neutre; la forme s'est fixée hors de toute flexion. La sonore *g* ne se trouve pas hors du latin, mais elle est ancienne (cf. le *b* de *bibō*, le *d* de *quadragintā*, etc.) et figure aussi dans les autres noms latins de dizaines : *trigintā*, etc. où l'on a l'ancien « pluriel neutre » du nom des dizaines. A côté de ce type, il y a eu, dans les mêmes langues, un composé représenté par gr. (F) *ἰλιάς*, irl. *oimpatih*.¹

uiliċiō, -onis f. : sorte de plante ombellifère, gr. *ἄμμου* (Cass. Fel. 44).

uillis, -o : bon marché; qui est à vil prix, et par conséquent de peu de valeur (sens propre et figuré) ; d'où « commun ». Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 9328.

Dérivés et composés : *uiliŕ* adv. ; *uiliŕas* f. (classique), M. L. 9329 ; *uiliŕo*, -ās : avilir (Turp. ap. Non. 185, 27) ; *uiliŕicō*, -ās (St Jér.) ; *uiliŕescō*, -is (bas latin ; langue de l'Église, mais *euiliŕescō* est dans Val. Max., *reuilŕescō* dans Sén., Tranq. 17, 2) ; *uiliō* (*uiliō*) : *εὐλιζω* (Gloss.) ; *ueilannonam*, CIL IV 4240, dont la forme est surprenante ; faut-il lire *ueilannonam* avec *ei* = *i* ? ; *uiliŕipendō*, Plt., Tru. 539. Il semble que le doute émis sur cette forme par Lindsay, qui propose de lire *uiliŕipendō*, n'est pas justifié ; en effet, on trouve dans les glossaires *uiliŕipendō* et *uiliŕificō*.

Le rapprochement de Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 181, avec irl. *fiál* « chaste » ne va pas pour le sens. Les autres rapprochements proposés sont vagues ; le rapprochement avec *uēnum* ne va ni pour le sens ni pour la forme.

uilla : v. *uicus*.

uillum : v. *uinum*.

uillus, -i m. : touffe de poils ; le pluriel *uilli* désigne les « poils » ou le « duvet ». Se dit des animaux, des étoffes, des arbres. Classique (Cic.), technique. M. L. 9335.

Dérivés : *uillōsus* : velu, M. L. 9334, B. W. *velours* ; *uillŕatus*, CGL IV 87, 5, glosant *hirsŕatus*, auquel remontent les formes panromanes, sauf roumain, du type fr. *velu*.

Forme populaire, à côté de *uellus* ?

uimen : v. *uicō*.

uinea peruinea : v. *peruica*.

***uineŕiam** (*uintiam*, *uintiam* var.) : *dicebant continenŕem*, P. F. 520, 7. Sans autre exemple. De *uincō* ?

uincō, -is, -iŕ, -etum, -ire : lier ; cf. la glose *uincō*, *δεσμō*. Sens physique et moral. Se dit surtout de liens qui entourent un corps ou un objet ; cf. Varr., R. R. 1, 8, 6, *uinctu, quod antiqui uocabant cestum*. Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes, qui ont recouru à *ligare*. M. L. 9340.

Dérivés et composés : *uinculum* (*uinclum*) : « lien » en général ; sur les acceptions spéciales, v. Rich. s. u. ; en particulier *uincula* pl. « entraves » et « menottes » des prisonniers ; d'où les expressions *in uincula conicere, ducere*, etc., M. L. 9341 ; *uinculō*, -ās (tardif) ; *uincitō* (rare) ; Varr., L. L. 5, 62, repris par

la latinité impériale) ; *uinctor* (Arn.) ; *uinctŕa* (Varr., époque impériale) ; *uinctus*, -ūs m. (Varr.).

Cf. aussi M. L. 9342, **uincus* « flexible », et 9339, **uincilia* « lien » ; *uincula*, *βραχίονα*, CGL III 427, 59.

circumuincō (Plt., Avien) ; *conuincitō*, terme de la langue grammaticale traduisant le gr. *σύνδεσμος*, cf. Quint. 1, 4, 18 ; *dēuincō* : lier fortement, obliger (usuel et classique), M. L. 2614 ; *ēuincō*, même sens (époque impériale) ; *præuinctus* ; *reuincō*.

L'ombrien a *præuinculātō* « *præuinculātō* ». L'n de *uincō* peut être l'infixe du présent qui, par opposition avec le groupe de *uincō*, aurait été généralisé, grâce à l'addition du suffixe *-ye- (comme dans lit. *jūngiu*, etc. ; v. *iungō*) ; *uincō* est différencié de *uincō* même au présent. On rapproche skr. *uicyakti* « il embrasse », *uicyakā* « extension » ; mais les sens des deux groupes n'ont rien de commun ; et un rapprochement de racines limité à l'italique et au sanskrit aurait besoin d'être plus précis pour satisfaire.

uincō, -is, uel (de **wōik-* avec vocalisme *o* du parfait ; cf. *uidi* et *liqui* ?), **uictum** (inf. fut. *uincitŕum*, Pétr.), **uincere** : être vainqueur, vaincre. Transitif et absolu ; sens propre et figuré, physique et moral. Ancien, usuel et classique. Panroman. M. L. 9338.

Dérivés : -*uicāx* dans *per-uicāx* adj. : qui s'obstine dans la lutte (joint et opposé à *perināx* dans Acc. ap. Non. 432, 31 sqq. : *nam peruicacem dici me esse et uincere* | *perfacile pator, perinacem nihil moror*) ; puis simplement « obstiné, opiniâtre » (en bonne ou en mauvaise part) ; *peruicācia*, -ae f.

uictor m. ; *uictrix* f. ; *uictōria* f. : victoire ; féminin d'un adjectif **uictōrius* dérivé de *uictor*, comme *uzōrius* de *uzor*. C'est proprement « la Victorieuse », déesse de la victoire, avec laquelle s'identifie la victoire elle-même. Les représentants romans sont des mots savants, M. L. 9313 ; *uictōriātus* : à l'effigie de la victoire : u. (sc. *nummus*) m., cf. *quadrigātus*. Il n'y a pas de substantif *uictus* ou *uictiō*, mais *conuictiō*, *reuictiō* existent, à date tardive, il est vrai.

conuincō, qui n'a plus que le sens dérivé de « convaincre » (*aliquem alicuius rei, de aliquā rē, etc.*) et, avec un nom de chose, « prouver » ou « réfuter » ; *conuictiō*, tardif (langue de l'Église) = *δειχτος, δεχημός* ; *conuictiŕus* (Prisc.).

dēuincō : vaincre complètement (cf. *dēbellō*) ; *ēuincō* : id. (latin impérial) ; *ēuictiō*, terme juridique « recouvrement d'une chose par jugement » ; *peruincō* : vaincre de nouveau et « réfuter », cf. *conŕiŕō* et *reŕiŕō* ; de la *reuictiō* (Apu.), *reuincibilis* (Tert.), M. L. 7279. A *uictus* s'oppose *inuictus* : invaincu et « invincible ». Ancien, usuel et classique. Une forme *inuictrix* est isolée.

Prōuincō est une invention de grammairien pour expliquer *prōuincia* (cf. P. F. 253, 15).

Présent à nasale infixée, *uincō* indique le terme d'un procès, d'où le sens de « vaincre ». L'osque a *uincter* « conuincitur ». Le sens général de la racine est « combattre ». Il s'agit d'une racine ayant fourni un présent radical athématique, ce qui se reconnaît à la coexistence d'un présent à vocalisme radical zéro : irl. *fechim* « je combats » (avec préverbe *arfinch* « uincō »). v. h. a. *ubar*

weihan « vaincre », *ar-wigan* « confectus », et du présent à vocalisme *e* : got. *weihan* « combattre », v. angl. *wigan* « combattre » résultant d'un compromis entre **wihan* et **wigan*; le flottement entre *h* et *g* confirme donc l'hypothèse d'un ancien présent athématique. Lit. *ap-pekkiu* « je triomphe de » offre un présent dérivé remplaçant l'ancien présent athématique.

uindēmia : v. *uñnum*.

uindex, *-icis* m. : terme de droit; caution fournie par le défendeur, qui se substitue à lui devant le tribunal (*in iūs*) et se déclare prête à subir les conséquences du procès; cf. F. 516, 19 : *ab eo quod uindicat quominus is, qui prenisus est ab aliquo, teneatur*. Dans la langue commune, « protecteur, défendeur », « vengeur »; et, par extension, « qui tire vengeance de, qui punit ».

Dérivés et composés : *uindicō*, *-ās* : faire fonction de *uindex*; revendiquer : u. *spōnsam in libertatē; pro suo uindicāre*; « libérer, délivrer » (sens propre et figuré); « venger » et « punir ». Panroman (*uindicāre*), M. L. 9347; *uindicatiō* (classique), M. L. 9348; *uindicātor* (langue de l'Église) = *ἐκδικητής*; *reuendicō* (bas latin), M. L. 7280.

**uindicō*, *-is*? : une forme *uindicit* de la Lex XII Tab. est citée par Aulu-Gelle 20, 1, 45.

uindicia, *-ae* f., et *uindiciae*, *-ārum* et *uindicia*, *i. e. correpto manū in re atque loco praesenti apud praetorem ex XII tabulis fiebat*, Gell. 20, 18; et *uindiciae appellantur res eae de quibus controuersia est*, etc., F. 516, 24 sqq.; 1° revendication présentée par le *uindex* (singulier); 2° choses qui font l'objet de la revendication (pluriel); *Vindiciae*.

uindicta, *-ae* f. : revendication; en particulier *uindicta in libertatē* « revendication en liberté », mode d'affranchissement qui se faisait suivant un cérémonial spécial, comportant l'emploi d'une baguette (substitut de la lance, symbole de la propriété quiritaire) dont chacune des parties était munie; *uindicta* en est arrivé à désigner la baguette elle-même (*festuca*).

Après *uindicō*, *uindicta* a signifié aussi « protection » et « châtement ». M. L. 9349 (ital. *vendetta*). Dérivés tardifs : *uindictor*, *-trix*; *uindictum*.

Le second élément de *uindex* est sûrement celui que l'on a dans *iūdex*; c'est le mot racine correspondant à *dicō* : le premier terme est plus obscur et controversé. On y voit souvent l'accusatif de *uis* : **uim-dex* > *uindex* (cf. *uēnumdare* > *uēundare*); mais la forme flechie d'un premier terme de composé est étrange, et on ne l'explique qu'en supposant arbitrairement que *uindex* serait formé secondairement sur *uim dicere*. Le *uindex* serait celui qui montre au juge la violence faite à son client, que le demandeur, par la *manūs iniectiō*, entraîne devant le tribunal, *in iūs rapit*; c'est ce sens que les juriconsultes romains donnaient au substantif; cf. Gaius, 4, 21 : *nec licebat iudicato manum sibi depellere, et pro se lege agere, sed iudicem dabat, qui pro se causam agere solebat*. Le procès est une lutte simulée pour la possession de la chose : *manuum cōsertiō*, *manuum cōserere*, « une réminiscence des actes de force par lesquels jadis la propriété était conquise et défendue » (May et Becker, *Précis*, p. 350; sur la différence entre *uindex* et *uas*, *ibid.* 236). Ovide joue exactement des

termes juridiques : Fast. 4, 90 (*Aprilem*) *quem Venus iniecit uindicta alma manu*. — Le *uindex* étant le défendeur d'un membre de la « grande famille », on pense à *irl. fine*, qui est le nom de la « grande famille »; v. h. a. *wini* signifie « appartenant à la famille, ami ». Ces rapprochements sont séduisants, mais la forme et le sens du composé *uindex* ne s'en tirent pas aisément.

uinnulus, *-a*, *-um* : *dicitur molliter se gerens et minime quid uiriliter faciens*, P. F. 519, 6; cf. un seul exemple dans Plt., As. 223, *oratione uinnula, uenustula*; le passage de Non. 186, 12 se rapportant à ce mot est altéré; cf. aussi Thes. Gloss., *uinnulus, mollis, blandus*; *-m, delectabile*. Il faut peut-être y rapporter la glose *uinnicus, ωαχελής* (avec une variante *uinnicus*), CGL II 209, 5.

De *uinnus*, doublet de *cinnus*, cité par Isid., Or. 3, 19 : *uinnus, cinnus molliter flexus* (si, toutefois, *uinnus* n'est pas inventé pour expliquer *uinnulus*); cf. le nom propre *Vinnius*?

Adjectif expressif, sans étymologie sûre. Cf. *uieō* et *uennuncula*?

**uinnus* : v. le précédent.

uñnum, *-I* n. (*uñnus*, forme vulgaire, Pétr. 41, 12; Schol. Bern. in Verg., G. 2, 98) : vin. Par métonymie, « vigne » et « raisin ». Ancien et usuel; s'emploie au singulier et au pluriel. Panroman. M. L. 9356; germanique : got. *wein*, etc., d'où *finn. viina*. Le celtique a conservé : *irl. fin*, *britt. gwyn* et *irl. fine, fintan, finime* « uinea, uinētum, uindēmia ».

Dérivés et composés : *uinea* : de vin. Rare; presque uniquement usité comme substantif féminin *uinea* : 1° plantation de vigne, vigne (panroman dans ce sens, M. L. 9350); 2° mantelet, sorte de baraquement qui protégeait les soldats romains dans l'attaque d'une muraille, cf. Rich, s. u. Le nom ne vient sans doute pas, malgré Festus, 516, 20, *a similitudine uinearum*, mais de ce que le centurion qui commandait les soldats était armé d'un cep de vigne, cf. *sub uitem hastas icere, sub uitem proeliari*, P. F. 405, 8; 407, 1; et 407, 4 : *sub uiteam icere dicuntur milites, cum astantibus centurionibus icere coguntur sudes*. Dérivés : *uineañis*, M. L. 9351; *uineañius*, M. L. 9352; *uineañticus* (Col., Cat.); *uineaola*, M. L. 9352 a.

uineañus : de raisin; u. *acinus*; d'où *uineañca* f. : marc de raisin, et *uineañca*, *-ōrum* (*uineañcia*; le singulier *uineañcium* est rare) « pépin(s) » et « marc » de raisin, M. L. 9337; *uineañiola utilis*, Pl. 14, 38; *uineañis* : de vin; *uineañia*, *-ium* : *diem festum habebant quo die nouum uinum Ioui libabant*, P. F. 517, 1.

uineañrius : de vin; subst. *uineañrius* m. : marchand de vin, buveur de vin; *uineañrium* n. : pot à vin; *uineañtum* : vignoble; *uineañtor* : vigneron (classique, cf. *olitor*), M. L. 9353, v. h. a. *win-sur-il*; *uineañtorius*.

uineañolentus (ancien et classique); *uineañolentia*; *uineañsus* (ancien et classique) : abondant en vin ou « qui aime le vin »; M. L. 9355, *uineañsūtās* (Tert.). V. Ernout, *Les adj. lat. en -ōsus*, Paris, 1949, p. 52.

uindēmia f. : vendange. Panroman, sauf romain; M. L. 9343. De **uindodēmia*, cf. *dēmō*; *uindēmīator* (et *uindēmītor*, Sén., Apoc. 2, 1; *uindēmīator*, Hor., S. 1, 7, 30), *uel quod uinum legit dicitur, uel quod de uiti*

id demunt, Varro, L. L. 5, 94; panroman, sauf roumain, M. L. 9346; *uindēmiātōrius* (Varr.); *uindēmīō*, -ās (Col., Plin.; semble postérieur à *uindēmiator*, sur lequel il a sans doute été rebâti); panroman, sauf roumain, M. L. 9344, v. h. a. *windema*, *windemōn*; **uindēmiātōs* (non dans les textes), M. L. 9345; *uindēmīālis* (tardif), M. L. 9343 4; *uīnūnius* = *δινοῦς* (Apl.).

uillum, -i n. : petit vin, piquette (Tér., Ad. 786); de **uīno-lo-m*; *uīnulum* (Charis.).

Composés en *uīni*-, *uīno*- (d'après des types grecs en *olvo*-) : *uīni-bua* « buveuse de vin » (Lucil.); *uīni-fer* (Sil.); -*pōtor* (Ital.); -*fūsor*, -*cultor*, -*uorāx* (Comm.), *uīno-forum* (Gl.).

L'ombrien a vin u, *uīnu*, le volsque, *uīnu*, forme patolique; joint à la différence de genre, le vocalisme montre que *uīnum* n'est pas un emprunt du latin au grec. Il s'agit d'un mot méditerranéen dont hitt. *wiyana*-, gr. (F)ῶνος, arm. *gini* et les formes sémitiques repçsant sur *wain*- sont des reflets plus ou moins indépendants les uns des autres. †

uiola, -ae f. : 1° violette, plante et fleur; couleur violette; 2° giroflée, etc. Le même nom désigne de nombreuses plantes; v. André, *Lex.*, s. u. Ancien (Caton, Agr. 1, 23, 5). Formes romanes savantes. M. L. 9357; germanique : v. h. a. *viola*.

Dérivés : *uiolāceus* : violet; *uiolācium* « vin de violette »; *uiolārius* : de violette, d'où *uiolārius* : teinturier en violet (Plt., Aul. 510); *uiolārius* : lieu planté de violettes; *uiolāris* dans u. *diēs* « jour des violettes » (où l'on garnissait les tombes de violettes; cf. *rosālis*).

Emprunt au même mot d'où vient gr. (F)ῶν; cf. γλαζῶνη (Hes.).

uiolō : v. *uis*.

uīpera, -ae f. : vipère, serpent. Employé aussi comme terme d'injure. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 9358; celtique : britt. *gwiber*; germanique : v. h. a. *wīperpa*? v. B. W. *oive*.

Dérivés : *uīperuus* (poétique); *uīperinus* (plus ancien); *uīperina* f. : vipérine (plante); *uīperālis* (tardif et rare).

L'étymologie **uīui-pera* « vivipare », de **uīuo-per-a* (cf. *pariō*), a pour elle la croyance des anciens; cf. Plin. 10, 170 : *terrestrium sola [uīpera] intra se parit ouā uīnus coloris, et mollia, ut pisces. Tertia die intra uterum catulos excludit, deinde singulis diebus singulos parū, uiginti fere numero. Itaque ceteri tarditatis impatientes perrumpunt latera, occisa parente.*

***uīpex** : ⟨a⟩ *uim patiendo uel uim patiens* (Gloss.). Sans doute déformation de *uībex* par étymologie populaire.

uipiō, -ōnis m. : petite grue, oiseau (Plin. 10, 135). M. L. 9359. Onomatopée (Plin. toutefois, le donne comme un mot baléare); a donné en ital *bibbio*, en fr. *vi(n)geon*, nom du canard siffleur.

V. Barbier, Rev. de linguistique romane, 1, p. 324 sqq.

uir, **uirī** m. : homme, par opposition à « femme »,

mulier, fēmina, e. g. Ov., M. 3, 326 : *deque uiro factus, factum mirabile, femina*. Terme exprimant les qualités viriles ou masculines de l'homme (cf. l'emploi poétique de *uir* au sens de « parties sexuelles de l'homme »; Cat. 63, 6, *itaque ut relicta sensu sibi membra sine uiro*; de *uirilia*, même sens; et le composé *euirō*). « La différence de *uir* et *homō* apparaît dans le passage suivant, Cic., Tu. 2, 22 : *Marius rusticanus uir, sed plane uir, uetui se alligari... Et tamen fuisse acrem morsum doloris idem Marius ostendit : crus enim alterum non praebuit. Ita et tulit dolorem ut uir; et, ut homo, maiorem ferre sine causa necessaria noluit* » (B. B.). Dans ce sens, s'oppose aussi à *puer*, e. g. Just. 3, 3, 7 : *neque uis* (scil. *pueros*) *prius in urbem redire quam uiri facti essent statui*. De là les sens de : 1° mari, époux; et, en parlant des animaux, « mâle »; 2° homme digne de ce nom, héros; 3° puis, la guerre et le combat étant exclusivement réservés aux hommes, « soldat », et plus spécialement « fantassin », toutes acceptions qui se retrouvent dans le fr. « homme ». *Vir* a aussi un sens distributif e. g. dans l'expression fréquente de l'ancienne langue militaire, *uir uirum legū* « chaque soldat se choisit un compagnon d'armes »; de là, dans la langue juridique : *uirilis pars*; *portio* « part qui revient à chacun dans un héritage »; d'où, dans la langue commune, *pro uirili parte* « suivant la part qui me revient, suivant mes forces ou mes ressources ». Ce sens distributif reparait dans l'adverbe *uiritū* « par homme »; cf. Caton, Inc. 6 : *praeda quae capta est uiritū est diuisa*, d'où dérive un adjectif *uiritānus* : *ager dicitur qui uiritū populo distribuitur*, P. F. 511, 13 (non attesté en dehors de cette glose). Ancien, usuel, mais concurrencé par *homō*, qui en a pris les sens, *uir* n'est pas demeuré dans les langues romanes, pas plus que *uis*.

Dérivés et composés : *uira*, -ae f. : *feminas antiqui... uiras appellabant, unde adhuc permanent uirgines et uiragines*, F. 314, 15; repris par Isid., Or. 11, 2, 23. Non autrement attesté; cf. *taurus, taura*? Peut-être invention de grammairien pour expliquer *uirgō* et *uirāgō*.

ūniūira : mariée à un seul homme (cf. *ūnimariū*); *-uirātus*, -ūs m. (Tert.).

uirāgō, -inis f. : femme forte ou courageuse comme un homme. Terme archaïque (Plaute, Ennius), repris par la poésie impériale. — Formation obscure; rappelle *imāgō*, *uorāgō*, etc.; v. Ernout, Philologica I, 165 sqq. L'explication par « *quae uirum agū* » n'est qu'un calembour.

uirātus, -a, -um (= *ἀνδρεῖος*; Vulg., Sir. 28, 19); *uirātus*, -ūs m. (Sid.); *uiritū* (opposé à *muliebris*); cf. plus haut, M. L. 9369; *uirilitēr*; *uirilitās* (époque impériale).

euirō, -ās : enlever la virilité, émasculer, efféminer. Un doublet tardif *euiriō* a subi l'influence de *uirēs*, Mul. Chir. 14, p. 8, 16. Depuis Varron; *euiriō* (Plin.).

uiritū; *uiritānus* (époque impériale). *uirōsus* : qui aime les hommes. Adjectif de la langue de la comédie, formé sur *uīnōsus*, avec lequel il allitère. Glomé aussi *neruōsus*, *austērus*, par confusion avec *uirōsus*, adjectif tardif dérivé de *uis* et glomé *fortis*, *austērus*, *ἀνδρεῖος*; *uirissat* : *fortiter uel uiri-*

luer sapit. Verbe conservé par les gloses, appartenant sans doute à l'ancienne comédie et formé comme *patrisō*.

uirŭs, *-ŭtis* f. : « *Virtūs* est avec *uir* dans le même rapport de dérivation que *iuuentūs*, *senectūs* avec *iuuenis*, *senex*. Comme ces deux mots, il marque l'activité et la qualité [cf. Ernout, *Philologica* I, 225 sqq.] ; Cicéron (Tu. 2, 18, 43) s'explique ainsi sur le sens du mot : *Atqui uide ne, cum omnes rectae animi affectiones uirtutes appellantur, non sit hoc proprium nomen omnium, sed ab ea una, quae ceteris excellat, omnes nominatae sint. Appellata est enim a uiro uirtus : uiri autem propria maxime est fortitudo, cuius munera duo maxima sunt, mortis dolorisque contemptio. — Virtūs est employé quelquefois pour désigner la force pure et simple* : Corn. Nép., De reg. : *Siculus Dionysius cum uirtute tyrannidem sibi peperisset...* ; Vg., Ae. 2, 390 : *dolus an uirtus quis in hoste requiratur*. Mais la plupart du temps *uirŭs* désigne le courage, Cés., B. G. 1, 2, 1 : *Perfacile esse, cum uirtute omnibus praestarent, totius Galliae imperio potiri*. — Une fois arrivé au sens général de « vertu », il a pu s'employer pour toute espèce de qualité ou de mérite, Cic., Bru. 17 : *In Catonis orationibus omnes oratoriae uirtutes reperientur*. Il a même pu se dire des plantes et des objets inanimés, Ov., M. 14, 356 : *si non euanuit omnis | herbarum uirtus* ; Justin. XI 14 : *Cum uictoria non armorum decore, sed ferri uirtute quaeratur* ; Caton, Agr. 1 : (*Praedium*)... *uiti... solo bono, sua uirtute ualeat*. C'est un exemple de généralisation de sens » (B. B.). M. L. 9371. Celtique : irl. *firt*, britt. *gwyrth*. — Dérivés tardifs : *uiruōsus* (S^t Aug.) ; *uirŭtūficō* = ἐὺδυναμῶ.

Composés : *Viriplāca* : épithète de Junon ; cf. Val. Max. 2, 1, 6 ; *uiripotēns* : *puella* ou *uirgō* « noble » (Dig.) ; *uirōps* : « *quae iam opus habet uiro* » (Gloss.). *sēmi-uir* : moitié homme (et moitié bête, e. g. Chiron, le Minotaure ; ou moitié femme ; hermaphrodite ; émasculé (*sēmimās*), efféminé). Mot d'époque impériale ; cf. *sēmifer*.

On rattache parfois à *uir* le nom (propre?) *Virtūs* qui figure dans le groupe *V. Quirinī* (v. sous *heriēs*) ; le texte et le sens sont très obscurs.

Vir figure, enfin, dans des juxtaposés de la langue du droit public, où il désigne des magistrats : *trēs uiri*, *sēuiri*, *decemuirī*, etc., sur lesquels ont été dérivés des abstraits du type *decemuirātus*. Du pluriel employé généralement au génitif (e. g. de *duumuirum*, *triumuirum sententia*) ont été tirés des singuliers : *duumuir*, *triumuir*, *sēuir*, etc.

La forme **uiro-* a ses correspondants dans irl. *fer*, gall. *gwr* et got. *wair*, v. isl. *verr*, etc. ; on a **uiro-* dans lit. *vyras*, skr. *vīrāb*, av. *vīra*. Des deux mots anciens désignant l'« homme mâle », le « guerrier », le latin a conservé seulement l'un et l'osco-ombrien l'un et l'autre ; v. l'article *nerōs*, où est aussi montré le caractère récent du dérivé *uirŭs*. Le mot est attesté en ombrien trois fois sous la forme *ueiro* « *uirōs* » (à côté de *uiro*, plus fréquent) ; ce qui semble indiquer un *i*, comme en sanskrit et en lituanien ; le volsque *coeuhriu* « *cūria* » est obscur de toute façon. Pour *i* et *v*, la remarque faite sous *uirus*. Dérivé de *uis* par W. Schulze, KZ 52, 311 ; ce qui est le plus vraisemblable.

uirō, *-ōs*, *-ul*, *-ōre* : être vert (en parlant des plantes) ; par suite « être vigoureux » ; e. g. T.-L. 6, 22, 7, *uegetum ingenium uiuido pectore uigebat, uirebatque integris sensibus*. Attesté depuis Caton. Rare, technique.

Dérivés : *uirēscō*, *-is* : verdir ; *uiridis* : vert, panroman ; M. L. 9368 a : *uiridis* ; **uirās* ; *uiride* n. « le vert » ; *uirādia* n. pl. « les plantes vertes », M. L. 9367, *uirādia*, **uirādia*, britt. *gwyrd* ; *uir(i)diārium* n. : jardin de plaisance, bosquet, M. L. 9368 ; et *uiridārius* « jardinier », CIL VI 2225 ; *uiriditās* (classique) « ver-deur » et « verdure » ; *uiridō*, *-ās*, transitif et absolu « rendre ou être verdoyant » ; *uiridēscō* « devenir vert » (S^t Ambr.) ; *uiridicāns* (formé comme *albicāns*, *nigricāns*) ; *uiridicātus*, *-a*, *-um* : verdoyant ; *praeuiridis* (*praeuiridāns*) : très vert ; *subuiridis* : verdâtre ; *uir(i)du*s (tardif). — La fortune de l'adjectif **uiridis* dans les langues romanes provient de son emploi fréquent dans la langue rustique.

uirētum et *uirectum* (d'après *salictum*), surtout au pluriel *uirecta* : jardins, bosquets. Attesté depuis Virgile. M. L. 9360 a.

uiror (tardif) : verdeur ; *uirō*, *-ōnis* m. : verdier, verdet (oiseau, Plin.) ; *per-uirēns* : toujours vert ; *reuirēns* : qui reverdit ; *reuirēscō* : reverdir (classique). Sans étymologie valable. Les mots celtiques du type v. gall. *guird* « herbida » sont empruntés au latin.

uirga, *-ae* f. : branche souple et flexible, drageon, marcotte, bouture ; d'où verge, baguette ; raie(s) ; baguette du lieteur ; d'où *uirgārius* « qui regis baculum portat » (Gloss.). *Sēnsū obscēnō* dans Cassiod., Anim. 9. Ancien (Caton, Agr. 101). Panroman. M. L. 9361. Celtique : irl. *uige*.

Dérivés et composés : *uirgeus* : fait de verges ou d'osier ; *uirgātus* : fait de baguettes ou d'osier ; rayé, vergé, M. L. 9362 ; *uirgātor* : qui donne des verges (Plt.) ; *uirgārius* : *ραβδοῦχος* (Gl.) ; *uirgētum* : oseraie ; *uirgōsus* (bas latin) ; *uirgula* : petite baguette et petit trait, ligne, accent, M. L. 9365 ; d'où *uirgulātus* : rayé (Plin.) ; *uirgultus*, *-a*, *-um* : couvert de buissons ou de jeunes pousses ; *uirgula*, *-ōrum* : buissons, branches, et « rejets, jeunes plants » (Caton, Agr. 141, 2) ; *uirgulōsus*? (Serv., Aen. 3, 516) ; *uirgidēmia* : vendange de coups, raclée. Mot plautinien, forgé sur *uindēmia* ; *primiurgius* : *πρωτοδραχμος* (Gloss.). Cf. aussi M. L. 9363, **uirgella*.

Voir les sens spéciaux de *uirga*, *uirgātus*, *uirgula* dans Rich. s. u.

Vocalisme *i* de mot expressif, comme dans *uirgō*.

uirgō, *-inis* f. : 1^o vierge, jeune fille ou jeune femme qui n'a pas encore connu l'homme. Se dit aussi des femelles d'animaux ; et, à l'époque impériale, s'emploie comme adjectif de toute espèce d'objets : *u. terra* (Plin.), *u. charta* (Mart.), et même avec un masculin : *emūt et comparauit locum uirginem* (Inscr.) ; 2^o « la Vierge », constellation du zodiaque ; *Aqua Virgō* ou *Virgō*, nom d'un aqueduc à Rome. Attesté de tout temps (Livius Andr., et peut-être inscription de Duenos *uirco*?). M. L. 9364. Les représentants romans sont pour la plupart savants et transmis par la langue de l'Église, où ce sont des calques du grec ; de même en celtique : britt. *gwyryf*, etc.

Dérivés : *uirginâlis* : de vierge, virginal ; *uirginâlê* (*uirginal*, cf. *féminal*) et *uirginâlia* n. « pudenda muliebria » ; *uirginârius* (Plt.) ; *Virginênsis*, *Virginien-sis* f. : déesse qui présidait au détachement de la ceinture de la jeune mariée (S^t Aug.) ; *uirgineus* (formé par la langue poétique pour remplacer *uirginâlis*, qui était exclu de l'hexamètre) ; *uirginus*, usité comme nom propre, ainsi que *Virginia* ; fréquent dans les inscriptions de l'époque impériale au sens de « jeune époux », et *uirginium* (tardif) ; *uirginiâs* f. (classique) ; *uirginor*, -*âris* (Tert.) : vivre en vierge ; *Virginêsuendônidês* (Plt., Per. 702) ; *uirguncula* (époque impériale).

On ne connaît pas de nom indo-européen pour cette notion ; gr. *καρπόβοτος* est sans étymologie, comme *uirgô*.

uiriae, -ârum f. pl. : sorte de bracelet (= *armilla*). Attesté seulement à l'époque impériale. Le singulier *uiria* ne se trouve que dans les gloses, mais est confirmé par les langues romanes. M. L. 9366.

Dérivés : *uiriola* ou *uiriolae* « petit bracelet », M. L. 9370 ; B. W. *virole* ; et peut-être *uiriatûs*, épithète appliquée à Annibal par Lucilius XXVI (55) : *contra flagitium nescire bello uinci a barbaro | uiriato Annibale*, quoique Nonius, 186, 31, interprète *uiriatum* par *magnarum uirium* et que Lindsay y voit un nom propre, *Viriato*. Il est possible, du reste, que *Viriatus* soit un cognomen celtibère signifiant « qui porte un bracelet », car, d'après Pline, 33, 40, *uiriolae celtice dicuntur, uiriae celtiberice*. La forme *uiriliae*, dans Isid., Or. 19, 34, 16, a été influencée par *uirilis* ; v. Sofer, 85 et 173.

uiriculum, -i n. : synonyme de *cestrum* (= *κείτρον*), sorte de burin ou de pointe à graver employée dans la peinture à l'encaustique (Pline, 35, 149).

uiridis : v. *uireô*.

Viritês : v. *Quirînus* et *uir*.

uiritûs : v. *uir*.

uirus, -i n. : suc des plantes ; humeur (sperme) ou venin des animaux ; par suite, « venin, poison » en général, et « acreté, amertume ». Terme technique, classique. Non roman.

Dérivés : *uirulentus* : venimeux ; *uirulentia* f. (tardif) ; *uirôsus* (déjà dans Caton, Agr. 157, 11) : visqueux, empoisonné, fétide.

Virus n'a pas de pluriel ; le neutre est surprenant ; d'après *uenenum* ?

Avec le même *i* qu'en latin, cf. v. irl. *fi* « poison », gr. *τὸς* « venin, rouille » (masculin) et, avec *i* (cas inverse de lat. *uir* en face de skr. *vîrâh*), skr. *vişâm* « venin, poison » (neutre), av. *viša-*. La différence entre *i* et *î* dans un mot de ce genre relève des allongements « populaires » que M. Vendryes a mis en évidence dans les Mélanges Chlumsky, p. 148-150 ; cf. *pûsus* et *pûtus*.

uis, uim f. ; pl. **uirês, -ium** : 1° force (en action, ce qui explique le genre « animé » du mot), en particulier force exercée contre quelqu'un, *uim afferre alicui*, etc., d'où « violence » (sens ancien) et même « viol » ; 2° (sens secondaire) « quantité, nombre ». Le pluriel *uirês*, de

sens concret, désigne « les forces » (physiques) et par là « les parties sexuelles de l'homme », comme *uirilia*, les ressources mises à la disposition d'un corps pour exercer sa *uis* ; en particulier les « forces » militaires, les « troupes ». A servi aussi depuis Cicéron à traduire des valeurs techniques de gr. *δύναμις*, *δυνάμεις* : « puissance, ascendant », « vertu (d'une plante, d'un remède) », « valeur (d'une monnaie) », « sens, valeur (d'un mot) », etc.

Vis est un thème en -i-, ce qui explique la persistance de l'*i* à l'accusatif et à l'ablatif singulier *uim, uî* ; le génitif et le datif singulier sont à peine attestés, et presque uniquement à l'époque impériale ; la langue classique emploie *dê ui* au lieu du génitif : *dê uî condemnâtus, reus* (Cic.). A côté du pluriel *uirês*, qui présente un élargissement du thème en -s-, Lucrèce et quelques prosateurs (Salluste, Messala) emploient *uis* (é. g. Lucr. 2, 586 ; 3, 265) ; sur la valeur de cette forme, v. Ernout, Philologica II, p. 112 sqq. Les anciens ne séparaient pas *uis* de *uir, uirtûs* (cf. gloss.), et ont confondu *uirôsus* et *uirôsûs*. — *Vis* est ancien, usuel et classique, mais, sans doute en raison de son caractère monosyllabique, n'a pas survécu dans les langues romanes, sauf dans le juxtaposé *uis maior* > fr. *vimaire*, terme technique du vocabulaire des eaux et forêts.

Dérivés en *uir-*, rares et tardifs pour la plupart ; *utriculae* (Apol.) ; *uirôsus* : violent ; *uirôsê* (Apol., Tert., Gloss.) ; *uirâcius* dans Varr., ap. Non. 187, 15, *uir uiracius*, glossé *magnarum uirium*. Pour *uirîô*, -*riâtio*, v. *uirô*, sous *uir*. Des confusions avec *uir* se sont produites à basse époque.

A *uis* se rattachent : *uiolentus* : violent. Ancien et usuel, avec un doublet poétique *uiolens* (Hor., Pers.) fait sur *uiolentior* d'après *uehemens, uehementior* ; d'où *uiolenter* (ancien), *uiolentia* f. ; *inuiolentus* (Cassiod., Not. Tir.).

uiolô, -âs : violer, faire violence à, outrager. Ancien, classique. D'où *uiolâtor, -tiô* (tous deux d'époque impériale), -*trix* (tardif) ; *uiolâbilis* (poésie impériale) et *inuiolâbilis* (depuis Lucrèce, d'après *ἀβλαστος*) ; *inuiolâbilûus* (langue de l'Église) ; *inuiolâtus* (classique) « in-violé » et « inviolable » (cf. *inuietus*) ; *inuiolâes*.

Au sens de « force », la langue homérique que les formes correspondantes à *uis* : (F)ῖς à *uis*, (F)iv' (devant voyelle, en réalité, Fiv au singulier) à *uim*, et la forme adverbiale (F)iv̄i (d'où (F)iv̄ia en face de ut-). — Pour F, noter la glose γίς (c'est-à-dire Flç) : *ιολός*.

Il n'y a pas lieu de considérer ici (F)iv̄a « tendon », (F)iv̄ec « tendons ». — Le sens de skr. *vdyah* (thème en -s-) est : « force vitale, force jeune » ; ce rapprochement explique l'*r* de *uirês* ; le type *uir-* n'existe qu'au pluriel ; cf. *spês* et *spêrês*. La parenté avec *uir* est vraisemblable.

La formation de *uiolentus* rappelle celle de *opulentus*, et *uiolâre* à l'air d'une formation expressive comme *ustulâre, sorbillâre*, etc. L'o de ces formes doit s'expliquer comme celui de *filioletus*.

uis : 2° personne du singulier de *uolô*, issue de **uei-s(i)*. *Vis* s'est introduit dans la conjugaison de *uolô* parce que la 2° personne normale **uel-si* aboutissait soit à **uelle*, et se confondait avec l'infinitif présent, soit à **uell* > *uel* (v. ce mot). D'autre part, on ne pouvait

restituer *uels, comme on l'a fait pour fers, car une finale -ls est inconnue en latin. D'où la nécessité de recourir à une racine différente, celle du skr. *épi* « tu aspire à », gr. *Flerus* « il aspire à »; cf. *inuitus*.

uisenum, -I n. (*uisenus* m., Plin., Ba. 50) : gui; glu. Ancien, usuel. Panroman, en partie sous des formes savantes. M. L. 9376.

Dérivés : *uiscārius*, -a, -um; *uiscārius* « qui chasse aux gluaux »; *uiscārium* « gluaux »; *uiscārāgō*, -inis f. : carline (plante), v. Sofer, 161; *uiscārus* (ancien), Prisc., et Gloss., *uiscidum* : *ἰσκιδής*; *uiscidus* : *σποφός οἶνος*, M. L. 9373; *uiscōsus* (tardif, Prud., Pall.), M. L. 9375; *uisciūdō* = *δρυσίτης* (Diosc.). Cf. aussi *uiscinus*, *uiscineus* et *uiscellārius* « auceps » (Thes. Gloss., s. u.).

Il doit y avoir un rapport avec gr. *ἰζός* « glu »; mais lequel ?

uisens, -eris (singulier rare; on trouve surtout *uiscera*, -um n.; l'i est attesté par l'i *longa* des inscriptions) n. : parties internes du corps, chair(s), entrailles. Terme général, s'appliquant à tout ce qui est à l'intérieur du corps; par image, s'applique à d'autres objets : *uiscera terrae*, Ov., M. 1, 138; *in medullis populi Romani ac uisceribus haerebant*, Cic., Phil. 4, 15, 36. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *uiscerātio* : distribution publique de viande; repas où l'on mange la chair des victimes (classique); *uiscerātium* : par lambeaux (Enn.); *uiscerālis*; *uiscerāliter* (Vulg., Arn.), d'après gr. *πολύσπλαγγχος*; *uiscereus* (Prud.); *ēuiscerō*, -ās : arracher les entrailles à, déchirer. Sans étymologie claire.

uisitō, uisō : v. *uideō*.

uisiō, -is, -ire (*uisiō*, *bissiō*, *bisiō*) : verser (Gloss.). M. L. 9382. Celtique : irl. *fis*, *fissiu*, britt. *gwis*; germanique : v. h. a. *wisila*?

Dérivés : *uisium* n. (*uisium*, *uisitium*); *uisiō* : verser; M. L. 9381, *uisiō*; cf. aussi M. L. 9380, **uisināre*, v. fr. *oesner*, *venette*.

Forme expressive, comme v. isl. *fisa* « pèdère », et gr. βῆτω, de *βῆτω. V. *pēdō*.

uisulla (*uiuis*), -ae f. : sorte de vigne dont les grappes sont plus fournies que lourdes (Col. 3, 2; Plin. 14, 28, 31).

uīta : v. *uiūsus*, s. u. *uiūso*.

uitellus, -I m. (*uitellum* n., Varr., Apic.) : jaune de l'œuf. Phonétiquement identique à *uitellus*, diminutif de *uiūsus*; mais le rapport sémantique n'apparaît pas.

uītex, -ieis f. : gattilier ou arbre au poivre (Plin.). M. L. 9389. L'i est attesté par tosc. *uītece*, omb. *uidice*; cf. V. Bertoldi, Mus. Helv., 1948, p. 73; M. L. est dans l'erreur en notant un I. Cf. peut-être *uīdere*, *uītis*. Finale en -ez, comme *uīlex*, *rumex*, *cōdex*, *ilex*, etc. †

uitillgō, -inis f. : sorte d'éruption cutanée, dartre, tache; lépre : *in corpore hominis macula alba quam Graeci ἀφόν uocant, a quo nos album; sive a uiitio dicta*,

etiāsi non laedit, siue a uiitulo propter eius membranae candorem qua nascitur inuolutus, P. F. 507, 15. Cf. *stri-bilgō*; v. Ernout, Philologica I, p. 182.

Dérivé : *uitiliginosus* (Gloss.). Attesté depuis Lucilius; rare et technique. Non roman. Sans doute à rattacher à *uitium* « défaut physique, tache ».

uitillitigō, -ās, -āre : chicaner; *uitillitigātor* : chicaneur. Mots de Caton (ap. Plin., praef., § 30), de *uitium* et *litigō* « entamer un procès ou une dispute à tort ». Avec haplogogie *uitiligat* : *uiūperat* (Gloss.).

uitiparra, -ae f. : chardonneret? (Plin.). De *uitis* et *parra*. †

uītis, -is f. : vigne; cep de vigne, et par extension : pampre, raisin, vin; vrilles (de la courge); cep de centurion. Avec des épithètes, désigne des plantes diverses : u. *alba* « bryone » ou « aristolochie »; u. *nigra* « bryone noire »; *uītis canis* « saxifrage »; u. *siluatica*; *uītis uineae* : ἀμπελοκλημα. Usité de tout temps. M. L. 9395 (*vigne et vis*).

Dérivés : *uīteus* : de vigne, M. L. 9388; *uītīarium* : plant de vignes (Cat., Varr., Col.); *uītīcula* : petite vigne, et « vrille », M. L. 9392 (et **uītīula*, M. L. 9405 a); *uītīcella* : sorte de liseron, M. L. 9390; André, *Lex.*, s. u.; *uītīgineus* (Caton, Colum., Plin.), formé sur le type *oleāgineus*; il a dû exister un doublet *uītīgineus* (sans rapport avec le composé poétique *uītīgenus*, Lucr.), conservé dans les langues romanes, M. L. 9393; *uītīneus* (Florus 3, 29, 4, peut-être à lire *uītīgineus*); cf. aussi M. L. 9391, **uītīceus*; 4501, **interuītīe* « sorte de clématite ».

Composés pour la plupart poétiques : *uītīcola*, *uītīcarpifer*, *uītīcomus*, *uītīfer*, *uītīgena* (cf. ἀμπελογενής qui, du reste, a un autre sens dans Aristote), *uītīator*, *uītīparra*.

Uītis désigne proprement la « plante à vrilles » ou la « vrille »; ce n'est que par une restriction secondaire que le mot s'est spécialisé dans le sens de « vigne ». Le mot peut s'apparenter à *uicō* et n'a pas de rapport avec *uīnum*; mais l'identité de l'initiale a favorisé le rapprochement.

V. *uicō*.

uītium, -I n. : défaut physique; *uītium cum partes corporis inter se dissident : ex quo prauitas membrorum, distortio, deformatio. Itaque illa duo, morbus et aegrotatio, ex totius ualitudinis corporis conuassatione et perturbatione gignuntur; uītium autem integra ualitudine ipsum ex se cernitur*, Cic., Tu. 4, 13, 39. Par suite « défaut »; en général « faute, vice »; « violence commise, viol »; u. *offerre* ou *offerre pudicitiae* (langue des comiques). Dans la langue augurale, « présage ou signe contraire ou défavorable (fourni par un animal qui a des défauts) »; de là *uītīō creātus* (par opposition à *iūre*). Usité de tout temps. M. L. 9396. Celtique : britt. *gwyd*.

Dérivés et composés : *uītīōsus* : qui a des défauts, fautif; vicieux; *uītīōsē*; *uītīōsiūs* (Cic., Macr.); *uītīō*, -ās : vicier, altérer, corrompre; violer; *uītīōtiō*, -tor; *uītīābilis*; *praeuītīō* (Ov., Cael. Aur.); **inuītīāre*, M. L. 4556.

Cf. aussi *uītīlitigō*, *uītīperat*.

La concordance avec sl. *vina*, lett. *vaina* « faute » est trop partielle pour enseigner grand-chose d'utile. L'origine et l'histoire du mot sont trop obscures pour qu'il soit possible de déterminer avec certitude le sens premier. Cf. Dorothy Paschall, dans *Trans. of Amer. Philol. Ass.*, 67, 1936, p. 219 sqq.

uitō, -ās, -āul, -ātum, -āre : éviter. Sens physique et moral. Suivi du datif (Plaute) ou de l'accusatif (classique). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *uitātō* f. (rare, Auct. ad Her., Cic., traités philosophiques) ; *uitābilis* (rare, époque impériale) ; *uitābundus* (Sall., puis T.-L., Tac.). Composés : *dēuitō* (ancien et classique, mais assez rare) ; *dēuitātō* (Cic., Att. 16, 2, 4) ; *ēuitō*, -ās (classique), d'où *ēuitātō*, *ēuitābilis* et *inēuitābilis* (= ἀνεφευκτος), tous trois d'époque impériale.

Sans étymologie claire, à moins qu'on n'explique *uitō* comme un fréquentatif de *uieo*, ce qui n'est pas exclu, mais les sens diffèrent beaucoup. L'explication par **ui-ūtare* (fréquentatif de *eō*) est purement imaginaire ; il n'y a pas de préfixe *ui-* en latin.†

uitricus, -i m. : beau-père ; mari de la mère qui a des enfants d'un autre lit (classique). Pour le suffixe, cf. *nouerca*. Conservé en roumain et en sarde. M. L. 9400.

Sans étymologie.

uitrum, -i n. : verre ; guède ou pastel (couleur). *Vitrum* et ses dérivés ne semblent pas attestés avant la fin de la période républicaine et le début de l'Empire. Il n'y a pas lieu de séparer *uitrum*, nom du verre, du nom de la plante, celle-ci ayant été nommée à cause de sa couleur vitreuse. Le verre des anciens n'était pas transparent comme le nôtre, mais verdâtre. — Bien représenté dans les langues romanes. M. L. 9403 et 9402, **uitrium* ; et en celtique : ir. *fuithir* ? ; britt. *gwydr*.

Dérivés : *uitreus* : de verre (Varr.) ; *uitreolus* (Paul. Nol.) ; *uitrāmen* (Dig.) : objets de verre ; *uitrēarius* (-tri-) et *uitrārius* : verrier (Sén.) ; *uitrāria* f., -ium n. : verrerie, M. L. 9398-9399 ; *uitr(e)āria* f. : autre nom de la parietaire (Ps.-Apul., Herb. 82, 6), M. L. 9397, et *uitragō* (Orib.) ; *uitrinus* (Theod. Prisc.), M. L. 9401 ; *uitriola* : chalcantus, vitriol bleu ou vert, sulfate de fer ou de cuivre (Gloss.), M. L. 9401 a ; *uitrōsus* : ὑαλώδης (Gl.).

Sans étymologie. Sans doute emprunté.

uitta, -ae f. : ruban ou bandelette servant à maintenir la chevelure, ou l'*infula* rituelle. Cf. Rich, s. u. Sans doute ancien terme religieux, d'emploi rare et surtout poétique, mais bien représenté dans les langues romanes. M. L. 9404.

Dérivés : *uittātus* et **uittula*, M. L. 9405.

Le *tt* indique un terme technique ; remplace sans doute un **uita*, de la racine de *uieō* (v. ce mot).

Vitula : v. *uitulor*.

uitulor, -āris, -ārī : -ari... *quod Graeci ναυαλλειν uocant*, Varr., *Rer. diu. l. XV ap. Macr.* 3, 2, 11 ; être en fête à la suite d'une victoire ; Enn., *Sc.* 52 V² : *is*

habet coronam uitulans uictoria. Dérivé de *Vitula*, nom de la déesse de la joie ou de la victoire ; cf. *Macr.*, l. 1 : *Hyllus libro quem de dis composuit ait Vitulam uocari deam quae laetitiae praestet* ; *Piso ait Vitulam uictoriam nominari* ; et *Suét.*, *Vitell.* 1, 2 : *Vitellia quae multiae locus pro numine colebatur* ; toutefois, le nom propre *Vitellius* est scandé avec *l*.

Étymologie populaire dans P. F. 507, 12 : *uitulans laetans gaudio, ut partu (pastu, edd.) <uitulus> add. Aug.* Sans doute vieux terme rituel, qui a disparu de bonne heure ; peut-être sabin : cf. *Suét.*, l. 1. Dérivé tardif : *uitulatio*.

uitulus, -i m. : 1° veau ; 2° petit d'un animal, poulin, etc. ; 3° *marinus*, veau marin, phoque. Ancien (*Cat.*, *Agr.* 141, 4). M. L. 9406. Celtique : irl. *fiúhal*, *fidil*.

Dérivés : *uitula* : génisse ; *uitulinus*, *uitulinus* « de veau » ; -*a carō* : viande de veau ; *uitellus* : petit veau (mieux conservé que *uitulus* dans les langues romanes, en raison de la prédilection de la langue rustique pour les diminutifs), M. L. 9387 ; *Vitulāria uia* ; *Vitulus*, nom propre ; *Vitellius* ? ; *uitellinus*.

On ne saurait séparer le dérivé indiquant l'animal de l'année : skr. *vatsāh* « veau », got. *wiprus* « agneau ». La formation se retrouve dans éol. *εταλον*, dor. *εταλον* « petit de l'année ». Donc, du groupe de gr. (F) *ετος* « année » (v. *uetus*). — L'*i*, qui ne peut s'expliquer par aucun changement phonétique régulier, relèverait du type expressif (cf. *uigeō*, *uigil*). — L'ombrien a, de même, *vitlu* « uitulum ».

Vitumnus, -i m. : nom d'une ancienne divinité italique, citée par Tertullien et Augustin, qui le font dériver de *uita*. Sans doute étymologie populaire ; la forme rappelle *Vertumnus*, *Volumnus* (v. ces mots), et le mot doit être d'origine étrusque, mais plus ou moins déformé.

uituperō, -ās, -āul, -ātum, -āre : trouver des défauts à ; d'où « dénigrer, blâmer, déprécier », etc. Le rapport avec *uitium* apparaît encore dans *Rhet.* ad *Her.* 2, 27, 44 : *artem aut scientiam aut studium quodpiam uituperare propter eorum uitia qui in eo studio sunt...* Ancien et classique, mais à peu près disparu de la langue impériale. Non roman.

Dérivés : *uituperātiō*, -tor (presque uniquement cicéroniens) ; *uituperābilis* (id.), -*biliter* (Cassiod.), -*itius* (Serv.) ; *uituperō*, -ōnis (Gell., Sid.) ; *uituperium* (S^t Jér.), M. L. 9407.

Vituperō est un composé dont le premier terme est apparenté à *uitium*. Le mot appartient sans doute originellement à la langue augurale ; cf. *cur omen mihi uituperat*, *Plt.*, *Cas.* 410/411. Pour la formation, cf. *improperō*, *aequiperō*, *recuperō*, etc.

uitus, -ūs f. : *τρος*, *ἄτροξ* (Gloss.) ; cf. *Thes. Gloss.*, s. u. « cercle, jante ». Sans exemple dans les textes en dehors de *Marius Victor.*, *GLK IV* 56, 17.

Sur gr. *τρος*, v. *uieō* ; lat. *uitus* serait donc du groupe de *uieō*.

uiuerra, -ae f. : furet (Plin.), belette (*mustella*, Gl.). M. L. 9412 ; *uiuerrārium* n. : endroit où l'on élève des furets. Cf. aussi M. L. 9413, **uiuerrica* « belette », et 9414, **uiuerrula* « écureuil », ce qui, à en juger par les

plante (Ps.-Apul., Herb. 45, 30) ; *ezulcerō* (classique) et ses dérivés.

Cf. gr. ἔλκος « blessure, ulcère » et skr. *arçāh* « hémorroïdes ». De plus, ἔλκωνα - τραύματα (Hés.) ; ἔλκωίνω « je suis blessé » chez Eschyle. V. le précédent.

ūlex, -icis m. : sorte de romarin (Plin.). M. L. 9034 et 9034 a, **ūlicinus*. Mot méditerranéen, comme *ilex*?

ūligō, -inis f. : humidité naturelle de la terre. Terme de la langue rustique (Varr., Col. ; Vg., G. 2, 184 : *at quae pinguis humus dulcique uligine laeta*). Celtique : britt. **uli-ar*? V. J. Loth, s. u.

Dérivé : *ūliginōsus*.

Sans doute apparenté à *ūdus* (v. *ūuidus*), avec influence des autres mots en -*ligō*, favorisée peut-être par une prononciation dialectale ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

V. *ūmeō*, *ūuidus* ; et pour l'échange d/l : *lacruma*, *oleum*, *sōlium*, etc.

ūllus, -a, -um : v. *ūlus*.

ūlmus, -i f. : orme, ormeau. Ancien ; panroman. M. L. 9036 ; B. W. s. u. ; germanique : v. h. a. *ulmboum*, all. *Ulme*.

Dérivés et composés : *ulmeus* ; *ulmārius*, d'où *ulmārium* (Plin.) : pépinière d'ormes ; *ulmānus* : situé près des ormes (Inscr.) ; *ulmētum* (Gloss.), M. L. 9035 ; *ulmītriba* m. : composé hybride plautinien (de *ulmus* et τριβω) « briseur d'ormes » (celui sur le dos duquel on brise les verges d'orme).

Cf. v. isl. *almr* et le mot celtique représenté par irl. *lem* « orme », etc. (v. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I, 175).

ūlna, -ae f. : avant-bras ; par métonymie, en poésie, le « bras » tout entier : coudeée et brassée. Mot surtout poétique, attesté depuis Catulle ; Pline semble être le seul prosateur à l'avoir employé. Non roman. V. B. W. sous *aune* II.

Le mot appartient à un grand groupe, comprenant des formations diverses, qui sert à indiquer le « coude », l'« avant-bras », la « coudeée (aune) », la « brassée », etc. Le groupe **ln-* suppose qu'une voyelle est tombée, en latin, entre *l* et *n*. Les formes les plus proches sont donc, avec *ō*, gr. ὀλένη f., ὀλήνη m. « coude » (et ὀλλόν - τήν τοῦ βραχίονος καμπήν, Hés.), et avec *δ*, irl. *uilen*, gall. *elin* « coude, angle », v. h. a. *elina* « aune ». La racine se retrouve, d'une part, dans skr. *aratniḥ* (et av. *arəθna-*) « coude », av. *frāradni-* « aune », v. perse *arāniš* « coudeée », de l'autre, dans lit. *ūloktis* « aune » (et v. pruss. *woahtis*), avec *ō*, et dans lit. *alkūnė*, v. pruss. *alkunis* ou v. sl. *lakūti* (russe *lókot'*, serbe *lđak* « coude ») ; le lëtto *ēlks* et *elkuōns* « coude », et le grec *ἔλαξ - πῆχυς* (Hés.). Ces mots sont les uns de genre masculin, les autres de genre féminin ; aucun n'a le genre neutre : il s'agit d'un organe actif ; le gr. ὀλλών est sans doute un diminutif.

ūlpicum, -i n. : sorte d'ail ou de poireau à grosse tête. Attesté depuis Caton et Plaute ; appelé aussi *alium pūnicum* d'après Columelle 11, 4. Cf. M. L. 9037, **ūlpiculum*. Semble un adjectif substantivé. Cf. le gentilibre *Vipius*?

ūls prépos. : au delà de. Archaïque ; encore dans Ca-

ton, d'après P. F. 519, 1 ; ne subsiste plus que dans des formules ; ainsi *Lucum. sacra* Argeor., cité par Varr., L. L. 5, 50, *uls lucum Facultem* ; et dans *uls et cis Tiberrim*. Remplacé partout ailleurs par *ultrā*.

Dérivés : **ulter*, -*tera*, -*terum* « qui se trouve au delà », opposé à *ciiter*. Ne subsiste que dans les ablatifs adverbiaux :

ultrā adv. prépos. (construite avec l'accusatif) : au delà (de), outre (s'oppose à *ciitrā*) ; *ultrā quam* « plus loin que », au delà de ce qui ». Usuel et classique. Bien conservé dans les langues romanes. M. L. 9038. Composé tardif : *ultrāmūdānus* (Apul. ; cf. esp. *oltramar*).

ultrō : seulement adverbe. Dans le sens local « au delà, au loin, au large », se trouve seulement dans Plaute, e. g. Am. 320 : *ultrō istunc qui exossat homines* I, et, à l'époque classique, dans l'expression *ultrō ciitrō*, puis dans le composé tardif et rare *ultrōsum* (Sulp. Sév.). Le sens local étant réservé à *ultrā*, *ultrō* a été employé dans le sens dérivé de « de plus, en outre, par-dessus le marché », e. g. Plt., Pe. 327, *et mulier ut sūt libera atque ipse ultrō det argentum*. De ce sens de « par-dessus le marché », on est passé à celui de « gratuitement, sans raison », e. g. Tēr., Ad. 594-595, ... *ita putant sibi fieri iniuriam ultrō, si quam fecere ipsi expostules* ; et du sens de « sans raison » au sens, le plus fréquent, de « de soi-même, de sa propre volonté, spontanément » : *cum id quod antea petenti denegasset, ultrō polliceretur*, Cēs., B. G. I, 42, 2. Sur ce sens ont été faits, à l'époque impériale, *ultrōneus* (Apul., Vulg. ; cf. *spōntāneus*, *idōneus*) et *ultrōneitās* (Fulg.).

Comparatif et superlatif : *ulterior* : plus éloigné. Se dit de l'espace et du temps ; s'oppose à *ciiterior* et à *proximus* ; d'où les substantifs *ulterior* n., *ulteriōres*, *ulteriōra*.

ultimus : qui se trouve tout à fait au delà ; le plus éloigné ; le dernier ; cf. *extrēmus* ; irl. *uilt* : « ultima ». De là : *ultima*, -*ōrum* ; *ultimō*, -*ās* : toucher à sa fin (Tert.) ; *paenultimus*, terme de grammaire, d'où irl. *savant peneuilt*. S'oppose à *ciitinus*. L'osque a *ūltiumam* « ultimam ».

Uls est formé comme l'adverbe de sens opposé *cis* ; -*s* est maintenu sous l'influence de *cis* ; pour l'étymologie, v. *ille* et *alius*.

ūlva, -ae f. : ulve, herbe des marais. Attesté depuis Caton. M. L. 9042.

Dérivé : *ūluōsus*.

ūlucus, -i m. : hibou, chat-huant (Serv. Vg., B. 8, 55 ; gloss. *ulucuss*, *olucuss* avec gemination expressive conservée dans les langues romanes ; cf. M. L. 9038 a). Cf. le suivant.

ūlula, -ae f. : chat-huant, dont le nom vulgaire est *cauannus* ; cf. Thes. Gloss., s. u. Son cri est de mauvais augure ; de là le proverbe : *homines eum peius formidant quam fullo ululam*, Varr., Men. 539. — Pour la forme, cf. *upupa*. *Ulula* est peut-être un postverbal de :

ululō, -*ās* : hurler ; onomatopée fréquente et ancienne. qui se dit des hommes et des animaux. Conservé dans les langues romanes sous les formes *ululāre* et **urulāre*. M. L. 9039.

Dérivés : *ululātus*, -ūs m. (usuel ; M. L. 9041) et les formes tardives *ululātō*, *ululāmen*, *ululābilis*. Cf. aussi M. L. 9040, **ululātor*. La forme *ululāta*, glossée μελάχρονος, CGL III 187, 12, semble avoir désigné un poisson. Cf. aussi *ullulage* = gr. ὀλολυγαί?, CIL IV 4112.

Mot imitatif. Cf., sans redoublement, lit. *ulōti* « pousser le cri *ulo* » et gr. ὕλιν « aboyer » (à côté de lat. *latrāre*, etc.). Avec redoublement, le lituanien a *ululōti*, à peu près synonyme de *ulūti*. Skr. *ulūkaḥ* « chouette » rappelle lat. *ulucus*. Les mots skr. *ulūli* (*ulullī*) et *ulūlu* sont peu attestés et peu clairs ; skr. *ulū* est mentionné à date ancienne pour désigner un cri rituel et subsiste au Bengale. Cf. aussi gr. ὀλοῦζω « je pousse des cris aigus », étr. *hiuls* « chouette ». — La consécution de deux *l* dans *ululāre* est contraire à la phonétique du latin ancien, qui dissimile l'un des deux *l* figurant dans un même mot ; ceci marque le caractère imitatif du mot ; du reste, les langues romanes n'ont pas gardé *ululāre* et, de roum. *urlă* et it. *urlare* à fr. *hurler* (v. B. W. s. u.), c'est à un **urulāre* phonétiquement attendu qu'elles renvoient en général. Cf. *upupa*.

umber, -brī m. : variété de mouton issue du croisement du moufflon et de la brebis (Plin. 8, 199). Forme peu sûre ; est-ce le nom propre *Vmber*? Cf. *Vmber* (*canis*), Vg., Ae. 12, 753 ; etc. †

umbilicus : v. le suivant.

umbō, -ōnis m. : toute pièce faisant saillie sur une surface, surtout ronde ou conique ; d'où divers sens spéciaux dans les langues techniques : bosse de bouclier ; pli de la toge faisant saillie sur la poitrine ; pierre de parement formant le rebord du trottoir ; borne ; coude, etc. Cf. Rich, s. u.

Dérivés : *umbilicus* : nombril ; et par analogie tout objet circulaire, entre autres : 1° bout du cylindre autour duquel était roulé un livre ancien (sens calqué de gr. ὀμφαλός?) ; 2° tige métallique formant le milieu d'un cadran solaire ; 3° sorte de coquillage ; 4° u. *Veneris* « nombril de Vénus », plante. Ancien, technique. Panroman, avec des déformations diverses ; cf. M. L. 9045, *umbilicus* et **imbilicus* ; M. L. 9046, **umbiliculus* ; B. W. sous *nombril*. — Dérivés : *umbilicāris* : ombilical ; *umbilicātus* : ombiliqué. Comme le nom de l' « ongle », celui du « nombril » affecte souvent des formes populaires : *umbilicus* n'a pas seulement un suffixe de dérivation à -i, comme *ungula* (v. *unguis*), mais un second suffixe complexe **iko*-, de forme thématique, correspondant à -ik-. La forme principale est indiquée par l'indo-iranien : skr. *nḍbhīḥ* « nombril, moyen », av. *nḍbā-nazdišta* « le plus proche du nombril », c'est-à-dire « le plus proche parent », cf. lat. *proximus* (véd. *nḍbhīḥ* sert aussi à désigner la parenté) ; le dérivé neutre *nḍbhyam* signifie seulement « moyen ». L'iranien a une forme populaire à **-ph*- : av. *nāfō* « nombril » (pers. *nāf*), *nāfya* « de famille ». Le double sens de « nombril » et « moyen » se retrouve dans v. pruss. *nabis* et en germanique : v. h. a. *naba* « moyen » à côté de *nabalo* « nombril ». L'élément -i- de *umbilicus* se retrouve dans v. h. a. *nabalo*, v. ir. *imbliu*, gr. ὀμφαλός ; pour le caractère de cet élément, cf. *ungula* ; v. Chantaine, *Formation des noms*

en grec ancien, p. 246. Le φ de ὀμφαλός peut reposer sur **ph* ou sur **bh*. L'ο prothétique de *umbilicus*, qui est exceptionnel, sans doute populaire, est comparable à celui de *unguis* ; dans les deux cas, il se retrouve en grec ; le dérivé *umbō*, qui n'a pas le suffixe *l*, le présente aussi (le sens de *umbō* existe dans gr. ὀμφαλός). Véd. *nḍbhīḥ* et gr. ὀμφαλός ont été largement employés par la langue religieuse ; ceci éclaire sans doute un vers paradoxique de Plaute, Men. 155 : *Dies quidem iam ad umbilicum est dimidiatus mortuus*. Les formes aberrantes al. *popū* (avec *p* issu de **ph*?) et lit. *bamba* soulignent le caractère populaire que tend à présenter le nom du « nombril ».

umbra, -ae f. : 1° ombre produite par un corps interposé entre la lumière et la terre ; 2° ombrage, place à l'ombre, objet donnant de l'ombre : *umbræ uocabantur Neptunalibus casae frondeae pro tabernaculis*, P. F. 519, 1, et par suite « asile, protection » ; 3° ombre, par opposition au corps qui la produit, d'où « image sans consistance, semblant » ; et au pl. *umbræ* « les ombres » des morts ; 4° comme le gr. *οἰαῖ*, personnage non invité amené par un convive (comme son ombre) ; 5° ombre, ombrine, poissons. Ancien, usuel et classique ; panroman, sauf espagnol et portugais. M. L. 9046.

Dérivés et composés : *umbella* et dans les gloses *umbrella* (refait sur *umbra*) : ombrelle (Mart., Juv. ; cf. Rich, s. u.) ; M. L. 9049 ; *umbrilla* : *οἰκλαῦα*, poisson (Gloss.).

umbrōsus (classique), M. L. 9050 ; *umbrāculum* : ce qui donne de l'ombre, ombrage(s), parasol (= *οἰκλας*), M. L. 9047 ; *umbrāticus* ; *umbrātilis* : qui se passe à l'ombre, retiré (par opposition à *forēnsis*, cf. gr. *οἰακροπέτα*, etc.) ; *umbrāticulus* (Plt., Tru. 61) ; *umbrāliter* : figurément (S^l Aug.) ; *umbrāticē* « en apparence » (Cassiod.) ; *umbrō*, -ās : ombrer (surtout poétique), M. L. 9048, avec ses composés : *adumbrō*, terme des peintres « esquisser » (cf. *οἰακροπεῖν*), M. L. 208, d'où *adumbrātiō*, *adumbrātiim* ; *in-*, *ob-*, *prae-*, **sub-umbrō*, M. L. 8045 ; *umbrātiō* (tardif) ; *umbrifer* (poétique).

Le rapprochement avec skr. *andhāḥ* = av. *andō* « aveugle » et véd. *andhāḥ* « obscurité » est plausible ; pour le suffixe, cf. lat. *tenebrae*. On a rapproché aussi lit. *ūnksnā* « ombre » ; *umbra* serait issu de **unks-ra*.

ûmeô, -ēs, -ēre : être humide (surtout poétique).

Formes nominales et dérivés : *ûmor* m. : humidité (abstrait et concret), élément liquide ; liquide en général, humeur. Ancien, classique, usuel ; *ûmidus* : liquide, humide (s'oppose à *terrēnus*) ; *ûmiditās* (tardif) ; *ûmidulus* ; *ûmidō*, -ās (Gloss.) ; *ûmectus* (anté- et postclassique ; formation analogique d'après *fructum*, etc. : -*ta loca*), d'où *ûmectō*, -ās (surtout poétique) ; *ûmectātiō* ; *ûmescō*, -is (épique impériale) ; *ûmefaciō* ; *ûmifer* ; *ûmificus*, -ficō : (amōrōsus (tardifs).

La graphie sans *h* est la plus correcte ; mais l'étymologie populaire, en rapprochant *umor* de *humus*, a doté ces mots d'un *h* adventice ; cf. Varr., L. 5, 24 : *humor hinc* (scil. ex *humo*)... *Pacuius* (363 R.) « terra ex (*h*)alat auram atque auroram humidam », *humectant* ; *hinc ager uliginosus, humidissimus* ; *hinc udus, uuidus* ; *hinc sudor et odor*. Cf. M. L. 4237, *hūmor* ; 4233, *hūmidus* ; 4234, **hūmigāre* ; 3012 a, *exhumōrāre* (Cael. Aur.).

Groupe d'origine peu claire, comprenant aussi *ūeō*, *ūeōc*, *ūuidus* (*ūdu*), *ūligō*. On rapproche gr. ὑγρός « humide », qui rappelle arm. *oyc* « frais », et aussi v. isl. *okkr* « humide ». On partait de **ug-sm-*, ou **oug-sm-*, et de **e/oug-w*. On ne saurait tracer une histoire précise.

umerus, -I m. : 1° épaule (généralement de l'homme, par opposition à *armus*), et quelquefois partie supérieure du bras (ordinairement *laertus*) ; 2° par image, « milieu (d'un objet) », « dos, croupe ou flanc (d'une montagne) » (époque impériale). Ancien, classique, usuel. M. L. 4232, *humerus* (italien, espagnol) ; B. W. *épaule*.

Dérivés : *umerulus* (Vulg.) ; *umerāle* n. : manteau militaire, casaque. M. L. 4231, *humerāle*.

La graphie avec *h* est aussi fautive que celle de *humor*. Cf. skr. *amśah*, arm. *us* (gén. *usoy*), got. *amsans* (accusatif pluriel) ; omb. *onse*, *uze* « in umerō ». Le gr. ὄμος n'est pas clair phonétiquement ; le *ἐπομωδίας* de Théophraste apporte le traitement de **-ms-* attendu en lesbien. L'*e* latin, entre *m* et *s*, n'a pas de correspondants, sauf le *ἐπέσω* *ἐπομωδίας* d'Hésychius, qui ne peut guère être grec et dont l'origine est inconnue.

umquam (*unquam*) adv. : à quelque moment, jamais. Adverbe de temps indéfini, correspondant à *usquam* pour le lieu. S'emploie généralement comme *ūllus* dans des propositions négatives, interrogatives ou conditionnelles. Usité de tout temps. M. L. 9051, *ūmquam*. Composé : *numquam*, de *nō* + *umquam* « ne... jamais », M. L. 5995 ; cf. *nusquam* ; de là *nōnumquam*, ancien juxtaposé (cf. *nōnnullus*) « quelquefois ».

Juxtaposé de *cum* (*quom*) et de *quam* (cf. *usquam*). Le *qu-* initial manque, d'après *ubi, unde, usquam, ut*, parce que la répétition de *qu-* était déplaisante.

uncia, -ae f. : douzième partie d'un tout (livre, *iugerum*, pied, etc.) ; en particulier, « once », monnaie valant un douzième d'as. Ancien, usuel. Panroman, sauf romain. M. L. 9052, *ūncia* ; celtique : irl. *unga* ; germanique : got. *unkja*, v. angl. *ynē*.

Dérivés et composés : *unciālis* : d'une once ou d'un pouce (Plin., S^t Jér.) ; *unciarius* : du douzième, u. *fēnus* ; *unciātum* : par once ; *unciola* (Juv. 1, 40).

sēmuncia f. : demi-once ; le 1/24 d'un tout ; *sēmuncialis* ; *sēmunciaris* ; *deunz*, -cis m. : les 11/12 de la livre romaine ; cf. Varr., L. L. 5, 172 ; *deunz*, *deupta uncia* ; *sesuncz*, -cis m. et *sesuncia* (*sesuncia*, Inscr.) : une once et demi ; le 1/8 d'un tout ; *sesuncius* ; *sesuncialis* ; *quincunz*, v. es mot.

Le nom de l'unité fractionnelle est évidemment dérivé de *ūnus* ; et tous les autres s'y rattachent. Il s'agit de termes techniques dont la formation est singulière. Cf. les noms, tous anomaux, des multiples de l'as.

uncō, -ās : crier, braire en parlant de l'ours, Carm. Philom. 50. Cf. *oncō*.

uncus, -a, -um : recourbé, crochu.

uncus, -I m. : croc, crochet. Ancien, technique.

Dérivés et composés : *uncinus*, -a, -um et *uncinus*, -I m., M. L. 9055 ; *uncinulus* ; *uncinātus* (Cic., Acad. 2, 38, 121), M. L. 9054 ; **uncia* « jointure du doigt », M. L. 9053.

aduncus, -cō, -ās, M. L. 210, 210 a ; *aduncūs* (Cic., Plin.) ; *ob-*, *red-uncus* ; *inuncō*, -ās : accrocher.

Cf. gr. ἄγκος « crochet », ἄγκη γωνία (Hés.) et, avec un vocalisme a- dont la présence en face de **e/o* n'est pas surprenante à l'initiale : ἄγκων « courbure du bras, coude », ἄγκωλος « courbé », ἄγκωλη « courroie, amarre » ; irl. *éacá* « hameçon » (de *ank-*), v. h. a. *ango*, *angul* (même sens) et got. *hals-agga* « nuque », lit. *dnka* « boucle (d'un nœud) », v. sl. *škott* « hameçon », skr. *āṅkāḥ* « courbure, hameçon, etc. » ; et en latin même *āncus*. Il n'y a de formes verbales qu'en indo-iranien ; la racine devait fournir un présent radical athématique qui n'a survécu nulle part, mais qu'indique la coexistence des deux vocalismes dans skr. *dācati* et *ccati* « il courbe ». — Ce type athématique justifie la coexistence des formes à -g-, telles que lat. *angulus*, arm. *ankiwn* « coin », sans doute v. h. a. *ancha*, *encha* « croc, tibia, talus ». V. aussi les articles *ungulus*, *ungustus* et *ancus*.

unda, -ae f. : eau (considérée en tant que mobile ou courante), onde, flot (terme surtout poétique ; v. *agua*). S'emploie au singulier et au pluriel. A le sens figuré de notre « flots, tempêtes », e. g. Cic., Planc. 6, 15 : *campus atque illae undae comitiorum*. En architecture, traduit le gr. *κυμάτων* « cimaise ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 9059, *ūnda*.

Dérivés et composés : *undō*, -ās : être agité (en parlant de la mer) ; ondoyer, onduler ; couler à flots ; employé tardivement pour *abundō*. M. L. 9060 et 9061, *ūndātus* ; *undōsus* (poétique) : aux flots agités, orageux, M. L. 9065 ; *undulātus* (Varr.) : ondulé, ondulé, tiré d'un diminutif *undula* attesté seulement dans Boèce, mais qui subsiste dans des dialectes romans, M. L. 9066-9067 ; cf. aussi M. L. 9064, **ūndātus* ; *undātum*, *undanter* (époque impériale) ; *undābundus* (id.).

abundō, -ās : déborder ; sens moral « abonder » et « avoir en abondance ». Dans la langue grammaticale, traduit *πλεονάζω* « être en trop », M. L. 52, 53. — Dérivés : *abundē*, *abundanter*, *abundantia*, *abundātus* ; rapproché de *habere*, dont il apparaît comme une forme renforcée, d'où la graphie fréquente *habundō* et la création tardive de *superabundō* ; *deundō* (rare et tardif).

ezundō, M. L. 3111 ; *ezundantia* ; *inundō*, M. L. 4524 ; *inundātus* ; *redundō* (= *περισσέω*) ; *redundanter* ; *redundantia* ; **subundō*, -ās, M. L. 8406.

Composés poétiques en *undi-* : *-cola*, *-fluis*, *-fragus*, *-sonus*, *-uagus*.

L'eau, considérée comme un objet, est exprimée au neutre par omb. *ut ur* (abl. u n e), hittite *uatar*, gén. *wetasā*, gr. ὕδωρ, ὕδατος, skr. *udakām*, *udāh*, v. h. a. *waxsar* et got. *wato*, gén. *watins* (chaque groupe germanique a généralisé l'un des types anciens, à r ou à n). Les noms désignant l'eau en tant qu'être actif sont plus variés. L'indo-européen occidental a pour cela un mot représenté en latin par *agua*. Mais il a aussi été formé des dérivés de **wed*, **ud-* ; le plus remarquable est le mot slave *oda*, avec suffixe **-a-*. Le même suffixe se retrouve dans lat. *unda*, avec un infix nasal que présente aussi l'autre langue, où les infixes nasaux ont pris un grand développement, le letto-lituanien : lit.

vandū, gén. *vandēns*. L'infixe provient sans doute d'un présent non conservé dans ces deux langues, mais que connaît le sanskrit : *undāti* (3^e plur. *undānti*) « il se répand de l'eau ». — Irl. *uisce* « eau » (neutre) repose sur un thème en *-es- dont il y a trace en sanskrit et en grec : cf. 680c.

unde adv. : d'où ; relatif et interrogatif, corrélatif de *inde* ; cf. Cic., Inuent. 1, 20, 28 (*narratio brevis erit si, unde necesse erit, inde initium sumetur*. Redoublé, prend une valeur indéfinie : *unde unde* (= *undecumque*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 9062.

Composés : *undique* : de toutes parts (cf. *ubique*) ; *undecumque* : de quelque endroit que ; *undelibet* (tous deux rares) ; *aliunde* (archaïque) : d'ailleurs ; *alcunde* : « de quelque part » ; *necunde* : de peur que... de quelque part (T.-L. 22, 23, 40 ; 28, 1 ; 9) ; *undecunde* (Claud. Mam.). **dē unde*, fr. *dont*, etc.

La seule forme constituée comme *unde* est *inde*. Pour l'u- de *unde*, v. *ubi*. La formation des adverbes indiquant le point de départ diffère d'une langue à l'autre : skr. *kūtaś*, gr. *πόθεν*, got. *hwāpro*. La structure de *inde*, unde rappelle celle des adverbes slaves : *odě*, *odě* « de là, inde », *kedě*, *kedě* « unde ». Mais on voit mal le rapport avec le type lat. *hin-c, istim, illum*.

undecim invar. : onze. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 9063 (*ūndecim*).

Dérivés : *undecimus* ; *undecumāni* : soldats de la 11^e légion ; *undeciēs* adv. : onze fois ; *undēni* : onze par onze ; *undēnārius* (S^t Aug.) ; *undecirēmī* : à onze rangs de rames (Plin.).

L'i de *undecim* en face de *decem* cadre mal avec l'hypothèse d'une simple juxtaposition, à laquelle contredit aussi l'absence de toute trace d'une forme casuelle de *ūnus*. Le traitement -im final s'explique dans un élément accessoire ; cf. *enim*.

unēdō, -ōnis m. (-inis f. ?) : arboüsier et « arboüse » (Plin. ; Gloss.), synonyme de *arbutus*. M. L. 9068. Étymologie populaire dans Plin. 15, 98 : *pomum inhonorum, ut cui nomen ex argumento unum tantum edendi*. M. L. note l'u bref.

unguis, -is m. : 1^o ongle (de l'homme ou des animaux, d'où « sabot, griffe, serre, ergot », au singulier et au pluriel) ; objet en forme d'ongle ou de griffe : coquillage, grappin, serpette ; ongllet (partie inférieure des pétales) ; rejeton de la vigne qu'on veut recéper ; petite taie blanche à l'œil (cf. fr. « coup d'ongle »). Ancien, usuel ; mais remplacé dans les langues romanes par *ungula*. *Vnguis* est un ancien thème en -i- : abl. *ungui*, gén. pl. *unguim* ; la forme *unx* des glossaires est sans doute refaite d'après *θουξ*. La parenté des deux mots était sentie des Latins, et beaucoup d'expressions proverbiales où figure *unguis* ont leur correspondant en grec.

Dérivés et composés : *ungula* : 1^o corne du pied des animaux, sabot. Panroman, M. L. 9071, et celtique : britt. *ongl* (peut-être emprunté au français) ; 2^o *ungula caballī* « tissilage, pas d'âne » ; v. André, *Lex.*, s. u. ; *ungulātus* (tardif) ; *ungella* (tardif) ; *unguella* ; *unguellula* : pied de cochon cuit (Apic., Marc. Emp.) ; *ungulatos* (l. *ungulastros* ?), *ungues magnos atque as-*

peros Cato appellauit, P. F. 519, 27 ; *unguinālis* f. : herbe qui guérit les panaris ; *unguiculus* (ancien et classique) ; *unguiculārium* : *θουγιστήριον* (Gloss.) ; *ezunguis* : sans ongles (Tert.) ; *ezungulō* (Vég.).

Les formes du nom de l' « ongle » diffèrent d'une langue à l'autre, tout en étant évidemment parentes entre elles ; il s'agit, en effet, d'un mot de type « populaire » ; l'indo-iranien a le *kh* populaire en face de *gh* des autres langues : skr. *nakkhā* et *nakkhām*, *nakkhāra* et *nakkhāram* ; persan *nāzun* ; le *χ* de gr. *θουξ*, *θουγος* est ambigu et l'u admet diverses explications (comme celui de *υξ*, v. *nox*). L'u du *gu* de *unguis* ne doit pas appartenir à une ancienne labio-vélaire ; cf. v. sl. *nogūt* et lit. *nagūtis*, v. gall. *eguin* (où il y a un *u*) et v. irl. *inga*. Le germanique a v. h. a. *nagal*, etc., et le lituanien *nāgas*. La prothèse de *unguis* doit avoir un caractère « populaire », comme celle de *umbō*, *umbilicus* ; elle se retrouve dans skr. *dnghrih* « pied » (pour le sens, cf. lit. *nagā* « sabot [d'animal] », v. pruss. *nage* et v. al. *noga* « pied »). L'o de gr. *θουξ* et le e- de la forme obscure arm. *elungn* sont prothétiques.

ungulus, -i m. : *Oscorum lingua anulus*, F. 514, 28, qui cite un exemple d'une comédie inconnue (Atell. inc. 6 R³) et deux de Pacuvius (64 et 215 R³). Sans doute mot introduit à Rome par la comédie et qui n'a pas subsisté.

V. *uncus*.

unguō (et *ungō* d'après *unzī* sur le modèle *iungō*, *iunzī*), -is, *unxi*, *unctum*, *unguere* : oindre, parfumer. Le participe *unctus* a pris dans la langue familière le sens de « élégant », puis « bien garni » (par opposition à *siccus* ; cf. Hor., Ep. 1, 17, 12), « riche, copieux », d'où *unctum* « bonne chère ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9069, *ūngère*, et 9069 a, **ungtāre*. Celtique : irl. *ongaim*.

Dérivés et composés : *unguen*, -inis n. : graisse, huile, onguent (archaïque et poétique), avec un dérivé *unguendū*. Remplacé par *unguentum* (depuis Plt.), M. L. 9070 ; britt. *ouenn*. Dérivés : *unguentātus*, d'où *unguentō*, -ās ; *unguentārius*, souvent substantivé ; *unguentārius*, -a : parfumeur, parfumeuse ; *unguentāria (taberna)* : boutique de parfumeur ; *unguentārium (aes)* : argent pour acheter des parfums ; *unguēdō*, -inis f. (Apul.).

unguilla, -ae (Sol.) : boîte à onguents ; *Vnzia*, -ae f. : déesse de l'onction (Arn., Mart. Cap.) ; formation désidérative du type *noxia*, etc. ; *unctiō* (ancien et classique) ; *unctor* ; *unctōrium* : salle de frictions ; *unctus*, -ūs (époque impériale) ; *unctūra* (Cic.), M. L. 9058 ; *unctulus*, -a, -um (Varr.) ; *unctiusculus* (Plt.) ; *unctiō*, -ās fréquentatif (Plt., Gatōn) ; cf. aussi *unctum*, M. L. 9057 (panroman) ; **unctificāre*, 9056 ; **unctolentus*, 9056 a.

de-ungō (? douteux ; conjecture d'Acidalius dans Plt., Pseud. 222) ; *ezunguō* (mot de Plt.) : ruiner en parfums, mettre à sec, nettoyer (argot) ; *inunguō*, -is : appliquer un onguent sur ; *inunctiō* ; *ob-*, *per-* *unctiō* et *perunctiō* ; *inunctus* : non oint (S^t Aug.) ; *subung(u)ō* (Not. Tir.), M. L. 8407.

Il ne subsiste des formes verbales claires de la racine qu'en sanskrit et en latin (l'arm. *awcanem* « j'oins » fai-

sant quelque difficulté). Au premier aspect, skr. *andkti* « il oint » (3^e plur. *añdanti*) est à lat. *unguō* ce que *rinākti* « il laisse » est à lat. *linquō*; pure apparence, car dans *andkti* la nasale appartient à la racine, et ce n'est que secondairement que les deux formes ont été rapprochées en sanskrit. La racine *eng^w fournissait sans doute un présent athématique, ce qui explique la disparition presque universelle des formes verbales. Le lat. *unguō* représente un ancien présent athématique à vocalisme *o*, qui, comme *linquō*, etc., est passé au type thématique; l'ombrien a aussi *umtu* « unguītō ». Les formes *unzi* et *unctus*, auxquelles se rattachent *unctiō*, etc., sont faites d'après le présent; le sanskrit *aktiḥ* « oint », de *ng^w-tō-, montre assez que *unctus* doit son vocalisme à *unguō*. — Hors du sanskrit, on peut citer, avec *n: irl. *imb*, breton *amann* « beurre », et avec -on-, comme lat. *ungen*: v. h. a. *ancho*, v. pruss. *ankian* « beurre ». L'alternance vocalique montre que les trois thèmes en *-en-, lat. *ungen*, omb. *umen*, abl. *umne*, irl. *imb* et v. h. a. *ancho*, ont été substitués à un ancien thème radical, dont véd. *añiḥ* « onguent » est aussi un substitut.

*ungustus: fustis uncus, P. F. 519, 9. Sans autre exemple.

V. uncus.

unicornis: v. *cornū*. Mot d'époque impériale, traduisant le gr. *μονόκερος*; a servi à désigner la licorne. Formes romanes savantes. M. L. 9072; B. W. s. u.; britt. *ungorn*.

uniō, -ōnis (genre et quantité de l'u non attesté en latin; sans doute masculin): oignon: *caepam quam uocant unionem rustici*. Col. 12, 10, 1. Demeuré en français et dans certains dialectes du sud, M. L. 9073; passé en germanique: **unja* > v. angl. *ynnē*, et en celtique: irl. *uinniún*, dont la forme semble attester un *ū*. Rattaché ordinairement à *ūnus*, comme le suivant; l'oignon aurait été ainsi désigné parce que, à la différence de l'ail, il a un tubercule isolé, et la formation serait identique à celle de *terniō*, *quaterniō*, *quīniō*; mais ce peut être une étymologie populaire (v. B. W. s. u.). Mot dialectal; le terme courant est *cēpa*, *cēpulla*.

uniō, -ōnis m.: perle grosse et de la plus belle eau (cf. Plin. 9, 112, qui dérive le nom de *ūnus*: *dos omnis in candore, magnitudine, orbe, leuore, pondere, haud promptis rebus in tantum ut nulli duo reperiantur indiscreti, unde nomen unionum Romanae scilicet imposuere deliciae*; 9, 119; et Mart. 12, 49, 13, *grandes, non pueros, sed uniones*). Pour le développement de sens, on peut comparer le fr. « solitaire », qui désigne un diamant qui se porte seul en raison de sa taille et de son poids.

Le nom n'apparaît que sous l'Empire: terme technique? Peut-être le même mot que le précédent: cf. *pirula* > *perle* (étymologie toutefois contestée), *cēpiūs* (de *cēpa*), *cēpolatītis*, nom d'une pierre précieuse (Plin.), et le sens de fr. *oignon* « grosse montre bombée ». Le nom courant est *margarīta*, emprunté au grec.

ūniuersus, -a, -um (*oinuorsei* = *ūniuersi*, SC Ba.) adj.: proprement « tourné tout entier (d'un seul élan) vers ». S'emploie au singulier avec des noms collectifs: -a *prōuincia, terra*. Le pluriel *ūniuersi* « tous ensemble »

(= οἱ ὅλοι) s'oppose à *singuli*. Le neutre *ūniuersum*, dans la langue philosophique, a servi à traduire τὸ ὅλον (Cic.); in *ūniuersum* « en général »; *ūniuersē*. M. L. 9074 (mots savants).

Dérivés: *ūniuersiūs* (rare; attesté depuis Cicéron, qui l'a peut-être créé pour traduire ὁλότης; usité après lui dans la langue du droit); *ūniuersim* (Naev., Gell.); *ūniuersālis* (Quint., Plin. le J.); *ūniuersālīter* (Dig.); *ūniuersātim* (Sid.).

unquam: v. *unquam*.

ūnus, -a, -um (de *oinos*, encore conservé dans les inscriptions anciennes; cf. *oino*, GIL I² 9; *oenos*, Cic., Leg. 3, 3, 9; et les juxtaposés et composés *noenu* = *nōn*; *oinuorsei* = *ūniuersi*, SC Ba.; *oinumama* = *ūnimamma*, GIL I² 566; *oenigenos* = *unigenitos*, P. F. 211, 13): un, un seul, unique. — Se décline comme les démonstratifs; gén. *ūnius*, dat. *ūnī*, sauf au neutre *ūnum*, cf. *alter*. Toutefois, la langue parlée a créé de bonne heure les génitifs et datifs *ūnī*, *ūnō*, *ūnac*. S'oppose à *alter*, à *duo*, en général à tout nombre pluriel; a servi à désigner l'unité, sens dans lequel il a supplanté la racine *sem- (cf. *semel*, etc.); et, par contre, dans le sens de « seul », a été éliminé par *sōlus* ou renforcé par lui: *ūnus sōlus*. — Accompagne souvent aussi *idem*: *ūnus atque idem* « un seul et même »; ou se joint à la négation pour la mettre en valeur, cf. Cic., Bru. 59, 216: *nulla re una magis oratore commendari quam uerborum splendorem et copia* « par aucune chose particulière(ment) plus que par... »; de là *nēmō ūnus* (cf. *nēmō quisquam*), T.-L. 2, 6, 3. — *Ūnus* peut s'employer au pluriel: *ruri dum sum ego unus sex dies*, Plt., Tri. 129. — A également le sens indéfini de « quelconque », seul ou joint à d'autres indéfinis: *aliquis ūnus* (= fr. *aucun*, etc.), *ūnus quisque*, etc. De là *ūllus*, cf. plus loin. Panroman. M. L. 9075.

L'utilisation secondaire de *ūnus* pour désigner l'unité, le nombre un, explique que les adverbes et adjectifs ordinaux et distributifs soient empruntés à d'autres racines: *primus*, *singulī*, *semel*.

Dérivés et composés: *ūnā* adv.: ensemble, en même temps. Ablatif féminin; cf. *extrā*, *infrā*, etc.; *ūniūs* (attesté depuis Varr. = gr. ἑνότης): unité, sens physique et moral; *ūniuer* (Lucr.): de manière à former une unité; *ūnicus*: unique (déjà dans Plaute), d'où « sans rival »; joint à *ūnus* (Cat. 73, 6), à *sōlus* (Lucr. 2, 542, 1078) comme dans notre « seul et unique »; *ūnicē*; *ūniō*, -ōnis: unité, union (latin ecclésiastique), d'après *commūniō*? — Pour *uniō* « perle » et « oignon », v. ces mots; *ūniō*, -is: unir (époque impériale; rare), M. L. 9073 a; *ad*-, *co-ūniō*; *ūnō*, -ās, -āre: unifier (Tert.) = ἑνώω et *adūnō*, -ās, -āre, M. L. 209 (et *ad ūnum*, 211), comme *adnūllō*; *adūnātiō*; *coūnō* (= συνένωω); *ūnōsē* adv. (Pac.).

Le celtique a conservé: irl. *undir* « unārium », *unigim*; britt. *unig* « unicus » et *uned*, *undod* « unitās, -tātem », toutes formes savantes.

nōn: v. ce mot.

Nombreux composés en *ūn*-, *ūni*- du type: *ūnanimus* *ūnanimis*, *ūnanimāns* et *ūnanimitās*; *ūnicēps*, *ūnicolor*, *ūnicornis*, *ūniformis*, *ūnigena*, *ūnigenitus*; *ūnimōris* = *μονότροπος*; *ūnimanus*; *ūnipetius* (Marc. Empir.);

āniuersus (v. ce mot), etc., souvent d'après des types grecs en *μovo-*.

Vnus figure encore dans les noms de nombre : *andecim*, *undēuiginti* « dix-neuf », *undecentum*, etc.

De *ānus* dérive aussi : *ūllus*, -a, -um (gén. *ūllius*, dat. *ūlli*) : adjectif et pronom indéfini « un quelconque, quel-qu'un, aucun » ; employé le plus souvent dans des phrases négatives, interrogatives ou conditionnelles, tandis que *aliquis* s'emploie dans des phrases positives. Ancien, usuel et classique.

A *ūllus* se rattachent : *nūllus*, de *ne* + *ūllus* : aucun, nul, personne (en parlant de plus de deux, auquel cas on emploie *ne-uter*). Dans la langue familière, se place en apposition au sujet au lieu de *nōn*, comme négation renforcée : *Philotimus... nullus uenit* « En fait de Philotimus... il n'est venu personne ». Comme adjectif a aussi le sens de « qui n'existe pas » ou « qui n'existe plus, perdu » : *nūllus sum* « je suis mort » (familier), de là « dont on ne tient pas compte, sans valeur, nul » (classique) ; cf. Cic., Tu. 2, 5, 13, *nullum uero id quidem argumentum est* ; et, dans le latin ecclésiastique, les composés : *nūllificō*, -ās « mépriser, tenir pour rien », *nūllificātiō*, *nūllificāmen* (Tert.) et *adnūllō* = *ἐξουθεῖω* (Sept.) ; *nūllātenus* glosé « nūllā ratiōne, nūllō modō » (Mart. Cap., Cod. Just.) et *ūllātenus* (Claud. Mam., Greg.). — *Nūllus* est bien représenté dans les langues romanes, M. L. 5992.

nōnnūllus : ancien juxtaposé « qui n'est pas nul, quelque » : *nonnullum periculum* est, Plt., Cap. 91 ; pl. *nōnnūllī* : quelques, quelques-uns.

L'ancien nom de l'unité, qui subsiste dans des mots tels que *simplex*, *singuli*, a disparu à l'état isolé. Pour obtenir une expression plus forte, on l'a remplacé par le mot signifiant « unique », de même qu'en celtique, en germanique et en balteque ; cf. irland. *oen*, got. *ains*, v. pruss. *ains*, en grec *ὀνός*, *ὀνή* désignent l' « as! » au jeu de dés ; la formation parallèle, où le sens de « unique » est évident, est représentée par hom. *ὄλος* « seul », v. perse *aiva* ; avec un autre suffixe, le sanskrit a *ekaḥ* « seul, un » ; le balteque et le slave ont un autre vocabulaire dans sl. *ino-* « *μovo-* » (au premier terme de composés), *ot-īnqūū* « tout à fait » ; lat. *īnicus* est fait comme v. sax. *ēnag* « seul », v. sl. *inokū* « unique ». L'« abrien » un (T. E. II a 6, 8) est contesté ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 190.

uocātiō, *uocēnus* : v. *uacō*.

uocimum (*pirum*) n. : poire verte et allongée (Plin. 15, 56). Forme obscure, corrigée en *uconium*.

uocō : v. *uox*.

uola, -ae f. : *uolae uestigium mediū pedis concauum, sed et palma manus uola dicitur*, P. F. 511, 3. Rare dans les textes, mais a dû s'employer dans la langue parlée, comme le prouve le proverbe *nec uola nec uestigium exstat*. — Sur le rattachement de *inuolō* à *uola*, v. ce verbe.

Sans correspondant exact. Le rapprochement de *av. gava* « mains (des êtres mauvais) » et de gr. *γυάλο* « courbure » est de peu de profit.

uolæmum (*uolēmum*), -I n. et masc. *uolemi*, *uoloxu-* *ὄλες ἀπτοι* (Gloss.) : sorte de grosse poire ; cf. Vg.,

G. 2, 88 : *nec surculus idem | Crustumiiis Syriisque piris grauibusque uolæmis*. — Mot gaulois d'après Servius, qui note ad loc. : *grauibus uolemis, magnis : nam et uolema ab eo quod manum impleant dicta sunt, unde et inuolare dicimus (cf. uolant). Volema autem Gallica lingua bona et grandia dicuntur*. — Peut-être identique au superlatif osque *uolæmon* « optimum » ; l'o serait dû à un faux rapprochement avec *uola*.

Cf. le groupe de *uolō*?

Volcānus (*Vul-*), -I m. : Vulcain, dieu du feu ; dérivés : *Volcānius*, -a, -um ; *Volcānālis* ; *Volcānālia*, -ium. A dû s'employer comme nom commun (cf. déjà l'emploi du mot dans Plt., A. 341, *quo ambulat tu qui Volcanum in cornu conclusum geris?*), et par là a subsisté dans quelques formes romanes. M. L. 9462.

Nom de divinité dont l'étymologie est indéterminée. Une origine étrusque n'est pas exclue : cf. *Volca*, *Volca* dans les gentiles étrusques (Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 377).

uolgos (*uulgus*), -I m. et n. : la foule, le vulgaire, le commun du peuple. — Les deux genres sont attestés ; le masculin semble plus rare et archaïque ; mais bien souvent la distinction est impossible à faire. Le neutre développe peut-être la nuance collective ; cf. Zimmermann, Glotta 13, 238 sqq. Niedermann a pensé à une influence de *pecus* au sens de « foule stupide ». Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *uolgō* adv. : communément, généralement ; *uolgāris* (et *uolgārius*, populaire, sans doute refait sur le pl. n. *uolgāria*) ; *uolgārius* ; *uolgāriūs* (tardif) ; *uolgiuagus* (Lucre.) : qui erre à l'aventure ; qui se livre au compte (= *πᾶνθμοος*) ; *uolgō*, -ās : répandre dans la foule, propager, divulguer ; *sēnsū obscēnō* « prostituer » (cf. *uictum uolgo quæere*, Tér., Hau. 447, et l'expression juridique *uolgō conceptū*, Dig. 1, 5, 23) ; *uolgātor* (Ov.) ; *uolgātus*, -ūs (Sid.) ; et les composés : *dī*, -ē, -in-, *per-* (d'où *peruolgātē*), *prō*-*uolgō*.

Sans correspondant connu, ce qui n'est pas surprenant pour un mot ayant ce sens. Le skr. *vārgah* « division, groupe » est loin pour le sens.

uolnus (*uul-*), -eris n. : blessure, sens physique et moral. Ancien, usuel et classique. Non roman.

Dérivés : *uolnusculum* (tardif et rare ; d'après *τραυματιον*?) ; *uolnerārius* : de blessure : -m *epastrum* ; *uolnerārius* m. : chirurgien ; *uolnerō*, -ās ; *uolnerātiō* (classique), -tor (tardif), -tius, -tic(ū)s ; *uolnerābilis* (Gael. Aur.) et *inuolnerātus*, *inuolnerābilis* (= *ἐρωτος*) ; *conuolnerō* (époque impériale). — Composés, poétiques et rares : *uolnifer* ; *uolnificus* ; -*ficō*.

Le groupe -ln- aboutissant normalement à lat. *ll-*, on admet que quelque élément s'est amui entre l et n de *uolnus* ; mais on ne sait lequel. On rapproche gall. *gweli* « blessure » (à côté de v. irland. *fuil* « sang », *fuili* « blessures sanglantes »), v. isl. *valr* « morts sur le champ de bataille » et v. h. a. *uual* « défaire », v. sax. *wōliar* « abatte », lit. *velys* « mort », v. pruss. *ūlins* (de **wālinis*) « combattre », hittite *walḫ-* « battre, frapper », sans doute hom.-att. *ούλή* « blessure » (= **Foḷcā?*) ; le désidératif à vocalisme a et à ll (gémination expressive) *uallēssit* appartient sans doute à ce groupe (v. ce mot).

La racine semble dissyllabique, à en juger par le hitite; lat. *uolnus* reposerait peut-être sur **welenos*. — Comme *r* de sl. *rana* « blessure » peut reposer sur **par-*, le rapprochement de skr. *vrādam* « blessure » est incertain. Du reste, l'indo-européen a connu des flottements entre *r* et *l* en des conditions inconnues (v. *stēlla*). Sans rapport avec *uellō*.

uolō, uis, uolui, uelle (formes athématiques *uolt, uoltis, uelle*, et, d'une autre racine, *uis* [v. ce mot]); le subjonctif est un ancien optatif : *uelim*; la 1^{re} personne du pluriel indicatif *uolumus* a gardé l'*u* intérieur sous l'influence de *possumus*; *uolui* est sans doute fait sur *potui*, de même que **uolēre*, supposé par les formes romanes, cf. M. L. 9180, a dû subir l'influence de *potēre* : vouloir; avoir la volonté de; « avoir l'intention de » ou « consentir à, vouloir bien » (de ce sens proviennent les formules de politesse *sis, sultis* « si tu veux, si vous voulez bien »); *uelle* avec un complément de personne dans la langue parlée a aussi le sens de « vouloir de quelqu'un ou de quelque chose »; « vouloir voir » ou « vouloir posséder ». Cf. aussi *uelle sibi* « se proposer, avoir un dessein » et par suite « avoir un sens, vouloir dire, signifier »; *bene, male uelle* « avoir de bonnes, de mauvaises intentions » (*alicui*), etc. — *Volō* figure en outre dans des périphrases verbales, où il ne joue guère qu'un rôle d'auxiliaire : *illud tamen te esse admonitum uolo*, Cic., Cael. 3, 8; *sed nunc rogare hoc ego te uolo* (= *rogabo*), Plt., Tri. 173, etc. Cet emploi s'est développé en bas latin, peut-être sous l'influence du grec (où ἐθέλω a servi à former le futur), et a laissé des traces dans les langues romanes, notamment en roumain. Sur le caractère général de cette tendance, v. Wackernagel, *Vorles. üb. Syntax*, I, 195. Usité de tout temps. La forme *uelle* est à peine représentée dans les langues romanes; *uolēre* est, au contraire, très répandu. M. L. 9180; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *uolēns* : qui veut bien, *propece* « *cum uolentibus dīs* »; usité aussi dans la phrase du type *mihi uolenti est*, qui répond au grec ὑμῖν ταῦτα βουλομένοις ἔστιν; de là *uolenter* (Apul.); *uolentia* (Apul., Sol.); *beni-, mali-* (et *bene-, male-*) *uolēns* (archaïque); la langue classique emploie plutôt *bene-, male-uolus*, que l'on trouve, du reste, déjà chez Plaute) et *bene-, male-uolentia* (classiques et usuels, dont Apulée a extrait le *uolentia* cité plus haut, au lieu duquel la langue classique emploie *uoluntās*, et Salvien, *inuoletentia*); *-uolus* dans *bene-(-ni-), male-(-lic-) uolus*; *multiuolus* (Catull., Vulg.); *beneuolē, maleuolē*; *uolō, -ōnis* m. : volontaire; *Volones, dicti sunt milibus qui post Cannensem pugnam usque ad octo milia, cum essent serui, uoluntarie se ad militiam optulerent*, P. F. 511, 5. Formation populaire en *-ō, -ōnis*, que la langue classique remplace par *uoluntārius*.

uoluntās : 1° bonne volonté. Sens ancien; employé d'abord à l'ablatif (*meā, tuā*) *uoluntāte* « volontairement, de plein gré »; 2° bienveillance (= *studium*); 3° volonté exprimée (par un testament, etc.). C'est seulement lors de la création du vocabulaire philosophique que *uoluntās* a pris le sens abstrait et technique de « volonté »; cf. Cic., *Tusc.* 4, 6, 12. M. L. 9438. — Dérivés : *uoluntārius* (classique), *uoluntāriū* (tardif), M. L. 9437; et, à date très basse, *inuoluntās*,

inuoluntārius; *uoluntātiuus* : -a *uerba* : verbes désiratifs (Prisc.).

uel : v. ce mot.

La seconde personne de *uolō, uis*, ajoutée au thème du relatif- indéfini, a servi à former les pronoms et ad- verbes du type *quūvis, quāuis, ubiuis*, etc.

Composés : *nōlō, neuis, neuolt* (puis *nōn uis, nōn uolt, uult*); *nōlumus, ne uoltis* (*nōltis*, Lucil.) et *nōn uoltis, nōlunt*; *nōlui, nōlle* : ne pas vouloir. *Nōlō* est issu de **ne uolō* > **nouolō* (cf. *nouos* en face de *ν(φ)ος* *nōlō*; la négation est la même que dans *nesciō, nequeō*; les formes avec *nōn* sont récentes. Le *nō-* de *nōlim, nōlle*, etc., ne s'explique pas directement en partant de *uelim, uelle*; il est analogique de *nōlō, nōlens, nōlui*, etc. Le participe *nōlens* est attesté à l'époque impériale; *nōlentia* dans Tertullien; *nōluntās*, créé d'après *uoluntās*, est dans le Gloss. de Placide, CGL V 87, 6. L'impératif *nōli*, récent et formé sur le subjonctif, suivi d'un infinitif, sert à exprimer une interdiction polie : *Nōli facere* « Ne veuille pas faire » (en opposition à *uelim facidi*, qui est un ordre atténué). *Nōlō* et *uolō* sont souvent opposés dans des expressions antithétiques : *uelim nōlim, siue uelim, seu nōlim, uolēns... nōlens*; de là le *nōltis* de Lucilius créé pour être opposé à *uoltis*.

mālō, māuis, mālui, mälle (arch. *māuolō, māuelim, māuellem*, etc.); *māuolui* est encore dans Pét., Sat. 77: vouloir plutôt; aimer mieux, préférer. On explique ordinairement *mālō* par *magis-uolō* devenu *māuolō*, puis *mālō*; mais le passage de *māuolō* à *mālō* est insolite. *Mālō* doit être refait sur *māuis, māuolt*, d'après *nōlō* (qui est phonétique), *neuīs, neuolt*; de là *mālumus, māluit*. *Mālui* est fait d'après le rapport *mōlō/molui*; *potēō/potui*.

L'*u* initial de *uolō* est un ancien *o* : omb. *ueltu* « déligitō », *ehueltu* « jubētō » (cf. toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 127). Au sens de « vouloir », la racine **wel-* n'existe que dans les langues qui vont du slave à l'italique; l'indo-iranien a, en ce sens, skr *admi* « je veux », gâth. *asemi*, dont l'ancien participe *(F)εσών « qui veut bien » atteste l'existence en grec primitif, la langue ayant substitué le type βούλομαι dans l'usage ordinaire ou, en dorien, le type λῆν « vouloir » (l'arménien, qui a pour « vouloir » un mot d'emprunt, n'enseigne rien).

Le présent est athématique aux formes qui sont susceptibles de se conserver en latin : *uolt, uoltis, uelim, uelle*; les formes *uolō, uolumus, uolunt* sont pareilles à celles du type thématique, comme *edō, edunt*; *ferō, ferunt*. Sur le suppletivisme de *uolō, uis*, v. ce dernier mot. Le lituanien est la seule langue qui en ait le correspondant exact : *pa-velt* « il veut, il permet ». Le slave a substitué le type *veljō (veljiū)*, inf. *velkū* « commander »; *voljō (voljiū)*, *voliti* « vouloir »; *do-oljō (do-oljiū)*, *do-oliti* « suffire ». Le germanique n'a gardé que l'ancien optatif, apparenté à lat. *uelū*, et il s'en sert comme d'indicatif : got. *wūli* « il veut » (*wileina* « ils veulent »).

Il est probable que véd. *vrta* « il a souhaité » (optat. *surita*) est apparenté; il s'agirait d'une racine de type athématique fournissant un aoriste; une racine de cette sorte peut fournir à l'indo-iranien un aoriste et au latin un présent; cf. skr. *dādāt* « il a donné » en face de lat. *dat* « il donne ». En indo-iranien, la racine a été rapprochée d'une racine, sans doute différente, qui fournit le présent : véd. *vrñtē* « il choisit », av. *varēnte*.

Le celtique a gall. *guell* « meilleur » (v. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 121); cf. av. *vairyō* « de choix, excellent »; et v. *uolūtus*.

Le substantif *uolūtans* repose sur **uolūt-tās*, avec trace d'un participle à vocalisme *o*, du type de *euntem* (et *sōns*?), dont le maintien a pu être favorisé par l'existence de *uolūtās* : les deux mots sont souvent confondus dans les manuscrits.

uolō, -ās, -āul, -ātum, -āre : voler (de l'oiseau); par image « courir aussi vite que l'oiseau vole ». Ancien, usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 9431.

Dérivés et composés : *uolūtus*, -ūs m. : vol (classique); *uolūtō* (S^t Aug.) ; *uolūtūra* (Varr., Col.) ; *uolūticus* : qui vole et « volage » (ancien, usuel et classique), M. L. 9432 ; *uolūtīlis*, d'où *uolūtīlia* « les espèces volantes » (Vulg.), M. L. 9433 ; *uolucer*, -eris, -ere « qui vole », souvent substantivé : *uolucris*, -is f. (et quelquefois masculin v. *āles*), cf. Cic. poet., *Diu.* 2, 30, 64) « oiseau », surtout poétique ; cf. *alacer uolucrum*, *culum* (Greg. Tur.), *uolucriter*, *uolucritās*, *uolucripēs*, tous trois tardifs et rares.

Composés en *-uolus* : *ueli-*, *flammi-*, *celeri-uolus* ; il semble, en outre, d'après le témoignage des langues romanes, qu'il y ait eu un simple **uolus* ; cf. M. L. 9439.

uoliō, -ās : fréquentatif-intensif de *uolō*, « voleter, voltiger, se pavaner ».

Volō et *uoliō* ont fourni à leur tour de nombreux composés dans lesquels le préverbe ne fait que préciser l'idée verbale : 1° *ā-*, *ad-* (M. L. 2227) et *superad-*, *circum-*, *con-*, *dē-*, *ē-* (« ex- », M. L. 3115), *in-* (sur le sens spécial de ce mot, v. l'article s. u.), *inter-*, *per-*, *praes-*, *praeter-*, *prō-*, *re-*, *sub-*, *subter-*, *super-*, *trans-uolō* ; 2° *ad-*, *circum-*, *ē-*, *in-*, *inter-*, *ob-*, *per-*, *super-*, *trans-uoliō*. Sur *conuolōre* > *convolvere*, v. Benveniste, Le français moderne, 1955, p. 2 sqq. Quelques-uns de ces verbes ont les substantifs dérivés correspondants.

Le rapprochement avec véd. *garūtman* « ailé », nom d'un oiseau céleste, et skr. *garuḍh* (forme prākritisée de **garuṭra*? correspondant à *uolucer*) est séduisant. Il s'agirait d'un groupe de mots important dans la langue religieuse ; la science augurale l'aurait conservé, comme d'autres termes religieux ont subsisté en latin.

uolpēs (*uul-* et *uolpis*), -īs f. : 1° renard. Attesté depuis Plaute. Animal proverbial, renommé par sa ruse et sa rapidité ; d'où l'étymologie d'*Aelius*, citée par Varr., L. L. 5, 101 : *uolpes... quod uolat pedibus* ; 2° u. *marina*, sorte de poisson vorace et rusé, dit « faux » (Pline 9, 145). M. L. 9464. Irl. *uulp*. V. B. W. *renard*.

Dérivés : *uolpēcūla* f. : petit renard. Classique (Cic.), demeuré en roman, avec un doublet **uolpēcūla*, -ulus, M. L. 9463 ; *uolpīō*, -ōnis m. (formation populaire en -ō(n), cf. *stellīō*) : fin renard, matois (ApuL.) ; *uolpīnus*, *uolpīcinus* : de renard ; *uolpīna* = *δωλεστιά* ; *uolpīnor*, -āris : faire le renard, user de fourbe (Varr. ap. Non. 46, 23).

Il est vain de chercher une étymologie exacte à un nom de cette sorte, qui est sujet à des déformations volontaires : *lupus*, qui a des correspondants indo-européens clairs, en est un bon exemple ; v. ce mot. Le rapprochement avec lit. *vūpīšys* « chat sauvage » n'a que le mérite, faible ici, d'être phonétiquement satisfaisant.

Les noms, assez aberrants, du renard, lit. *lāpė*, gr. *δλωπῆς*, etc., sont différents. Sur ce groupe, v. W. Schulze, *KZ*, 45, p. 287. — Le genre féminin que présentent plusieurs des noms de l'animal, ainsi, outre les noms cités, r. *lisica* (et de même dans d'autres langues slaves), est, comme dans le dérivé gr. *βαρυα*, un moyen de marquer du mépris pour une bête sans courage. Ce caractère du mot contribue à rendre compte de la divergence des formes ; la dénomination est de caractère « vulgaire », donc instable.

uolsella, *uulsella* : v. *uellō*.

uolturn (*uolturn*), -uris et *uolturnus*, -I (Enn., A. 138) m. : vautour ; symbole de la rapacité. Ancien, classique. Les formes romanes remontent à *cūlturn*, *cūlturne* et *cūlturnius*. M. L. 9466, 9467.

Dérivés : *uolturnius* m. : vautour ; coup du vautour (au jeu de dés). Ancien. M. L. 9467 ; *uolturninus* : de vautour, et *subuolturnius* : tirant sur le vautour (Plt., *Rn.* 422) ; formation plaisante pour *subuolturnus*.

On rapproche *uellō*. Pour le sens, cf. av. *uravātō* (génitif singulier), Yt, XIV, 19, dit d'un « oiseau de proie » qui prend avec ses serres, et hom. (F)ἔλωρ, (F)ἔλωρμα, dit d'un « cadavre qui sert de proie aux chiens, aux chacals, aux oiseaux » ; all. *Geier*, *Gier*. Mais une origine étrusque est possible ; *uolturn* serait « l'oiseau du dieu Vel », cf. l' *Velhurna* ; v. Heurgon, cité dans l'article suivant.

Volturnus, -a, -um : adjectif dérivé de *Volturn*, nom d'une montagne de Campanie, près de Venouse (le *monte Volturne*), usité surtout dans *Volturnus* (*uentus*), nom d'un vent du sud. Cf. M. L. 9468. Sur la possibilité d'une origine étrusque (*Volturnus* (*deus*) = étr. *velturna*, et *Volturnius*), v. J. Heurgon, *Rev. Ét. lat.*, 1936, p. 109 sqq. Cf. *Sāturnus*, *Iūturna*, etc.

uolturnus (*uultus*), -ūs m. (le pluriel neutre *uolturnus* qu'on trouve dans Enn., A. 464, *auersabuntur semper uos uolturnaque uolta*, repris par Lucr. 4, 1213, représente sans doute un ancien collectif neutre) : visage, en tant qu'interprète des émotions de l'âme ; cf. Cic., *Leg.* 1, 9, 27 : *nam et oculi nimis argui, quemadmodum affecti sumus, loquantur, et is qui appellatur uolturnus, qui nullo in animante esse praeter hominem potest, indicat mores ; cuius uim Graeci norunt, nomen omnino non habent*. Lucrèce semble employer le mot au sens de « yeux, organe de la vision », cf. 5, 841, (*portenta*) *muta sine ore, etiam sine uolturn caeca reperta*, par une restriction de sens qui serait secondaire si *uolturn* ne se rattache pas à une racine **uel-* « voir » qu'on retrouve en celtique ; v. l'article cité ci-dessus. Ancien, classique. M. L. 9469.

Dérivés : *uolturnicus* m. : [grise] mine (création de Cic., *Att.* 14, 20, 5, sans autre exemple) ; *uolturnūs* : trop expressif, grimaçant, affecté (attesté depuis Cic., *Or.* 18, 60) ; *uultuātus* = *figūrātus* (Mar. Victor.).

Cf. sans doute got. *uulþus* « 365a » ; v. les observations de J. Vendryes, *BSL* 22 (1921), 24 sqq., qui rapproche le groupe de *uolō* « je veax ».

uolua (*uulua* et *uolua*, *uulba*?), -ae f. : 1° *ōs mātrici* ; *mulieris nātūra* ; « vulve » et « matrice » (en cuisine « ventre de truie, fressure de porc ») ; 2° *volue*, enveloppe des champignons. Les gloses ne connaissent que *uulua*.

ot technique et populaire. M. L. 9442, 9470. — Diminutif : *uoluula* (Naev. et Apic.).

Le rapprochement avec skr. *gārbhaḥ* « matrice » (que Benveniste rapproche de gr. βρέφος) et « foetus », δελφύς « matrice », etc., ne serait établi que si l'on sait sur de l'antiquité de la forme *uolba*, ce qui n'est pas (elle figure dans l'édit de Dioclétien). Et l'on n'a pas d'autre étymologie claire.

Volumnus, -I m.; **Volumna**, -ae f. : divinités protectrices de l'enfance, citées par S^t Augustin, Ciu. D. 4, 1. Probablement à rapprocher de l'étrusque *Velimna*, il. *Velmineo*, lat. *Volumnius*, comme *Vertumnus*, *Vimnus*; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 258 sqq. Le attachement à *uolō* n'est qu'une étymologie populaire, mais qui a pu influencer sur les attributions de ces dieux cf. *Sāturnus*).

uolūō (dissyllabe; la prononciation trisyllabique est ardue et artificielle), -is, **uolui**, **uolūtum**, **uoluerē** : ouler, faire rouler (causatif); rouler dans son esprit fréquent et classique). Attesté depuis Pl.; panroman, sous cette forme ou sous des formes dérivées. M. L. 3443.

Dérivés et composés : *uolūta* : volute, bande roulée en spirale du chapiteau ionique, cf. Rich., s. u. (gr. *εὐλὸς* ou *ὑδλῆ*), M. L. 9439 a; *Volūtina* : déesse qui recouvrait les épis de leur enveloppe (S^t Aug.); *uolūim* adv. (rare, tardif); *uolūmen* : rouleau, repli (sens général); en particulier : rouleau de papyrus sur lequel était écrit un ouvrage ou une partie d'ouvrage, livre : *euoluerē uolūmina* (usuel et classique). Les sens pris par le mot dans les langues romanes se rapportent au sens général; on trouve à basse époque *uolūmen* au sens de « corps, objet, volume », M. L. 9436; *uolūminōsus* (Sid.) : qui s'enroule, tortueux.

uolūera (uolūere n.; *uolūeris*, d'où le pl. *uolūerēs*, Col.) : pyrale ou rouleuse, chenille qui s'enroule dans les feuilles de la vigne (Plin.), dite aussi *conuolulus*; cf. aussi *inuolulus*. Pour le suffixe, cf. *inuolūcrum* : enveloppe.

uoluola f. (et *uolulus*, CGL V 398, 54, confirmé par les langues romanes, M. L. 9447) : autre nom du *conuolulus* « liseron », dit aussi **uolūculum*, M. L. 9435, et *uolūcrum*, v. André, *Lex.*, s. u.; *uolūbilis* : qui roule, ou qui tourne vite; d'où « rapide » (en parlant de la parole) ou « changeant » (u. *cāsus, fortūna*); *uolūbiliter*; *uolūbilitās* (classique).

Cf. aussi M. L. 9444, **uolūcāre*; 9445, **uolūta*, *uolta*, B. W. *uolte*; 9441, **uolūtiāre*; 9446, **uolūtiāre*, *uolūtiāre*.

uolūtō, -ās : fréquentatif-intensif de *uolūō* « rouler à plusieurs reprises » (sens physique et moral). Employé souvent au médio-passif *uolūtārī* « se rouler » (en parlant d'animaux : *in lūtō, in puluere uolūtārī*); Pline emploie absolument le participe *uolūtāns*. Dérivés : *uolūtābrum* : bauge, borbier, M. L. 9440; *uolūtārīō* (classique); *uolūtānus*, -ūs m. (Plin.); *uolūtābundus* (Cic.).

Volūō et *uolūtō* ont fourni des composés à préverbes : *aduolūō*; *circumuolūō*, -*uolūtō*; *conuolūō*; *conuolūulus* m. « liseron » et « ver coquin »; et *conuolūtōor* : tourner, *dēuolūō* : faire rouler d'en haut (quelquefois synonyme

de *dēiciō*), M. L. 2615; *euolūō*, *euolūtīō*; *inuolūō* et *inuolūcrum*; *inuolūmen*, -*mentum*, *inuolūtīō*, *inuolūulus*, **inuolūō*, M. L. 4540, 4539; *obuolūō*; *peruolūō* et *peruolūtō*; *prōuolūō*; *reuolūō* et *reuolūbilis* (poétique, époque impériale); *reuolūtīō* (tardif), M. L. 7284, et **reuolūtāre*; **reuolūtāre*, 7283 a, b; **reuolūcāre*, 7285; *sub*-, *super*-, *trāns*-*uolūō*.

Il y a eu un présent en -u- que conserve arm. *gelum* « je tords » et que supposent hom. *εὐσθεός* « tourné » et le causatif got. *afwalsjan* « ἀρωαλέω ». Sans l'élargissement -u- : v. sl. *valiti* « rouler » et, sans doute, arm. *glem* (de **gōleye*?) « je roule » et v. irl. *fillim* « je tourne », v. h. a. *wellan* « rouler ». Les formes verbales grecques sont peu claires; mais le substantif lat. *uolūcrā* a un pendant grec dans le nom d'instrument : *εὐλοτρον* « enveloppe, étui », cf. skr. *varitram* « vêtement de dessus », dont le F initial est attesté par *γέλουτρον* : *εὐλοτρον* *ἦγον* *λέτρον* (Hés.) (forme béotienne?); cf. aussi hom. (F) *εὐλιξ*, par exemple, la formule I 466 = Φ 448, Ψ 166 *εὐλοπῶδας* (F) *εὐλικας* *βοῦς*, ou (F) *εὐλοσόμενος* (ainsi Φ 340 et S 572), et l'on a les gloses : *γέλουτρον* *εὐλιξ*, *γέλουτρον* *συνελεῖσαι*, c'est-à-dire *Feλ-u-x*.

uolup : neutre d'un adjectif **uolupis* « agréable », conservé chez les comiques dans l'expression fixée *uolup(e)* est « il m'est agréable, ce m'est un plaisir » (l'existence de *uolup* comme substantif dans Enn., A. 242 est très douteuse).

Dérivés : *Volupia* f. : déesse du Plaisir (Varr., L. L. 5, 164).

uoluptās : plaisir (opposé à *dolor*; cf. Cic., Fin. 1, 11, 37, traduisant le gr. ἡδονή); sens abstrait et concret, d'où *uoluptātēs* « les plaisirs ». Souvent dans un sens érotique. Ancien, usuel, classique. Non roman. Dérivés : *uoluptābilis* (Plt., d'après *optābilis*); *uoluptārius* (et *uoluptārius*) : voluptueux (ancien et classique); *uoluptuōsus* (époque impériale); *uoluptuōsē*; *uoluptātius* (Fronton); *uoluptificus* (Apl.).

On pense au groupe de *uolō*; le -p- évoque l'élargissement de (F) *εὐλομαι* « j'espère »; mais ici l'élargissement serait plus complexe; v. Benveniste, *Formation*, p. 155.

uomicā : v. *uomō*.

uōmis (et, d'après les autres cas, *uōmer*), -eris m.] : soc de charrue; cf. Rich., s. u. Ancien et usuel. M. L. 9448 et 9450, **uōmēra*.

Sans correspondant exact, comme il arrive d'ordinaire aux termes techniques. Les mots les plus voisins sont v. pruss. *wagnis* « coudre (de charrue) » et v. h. a. *waganso* « soc », gr. *ὄρνις* « ὄρνις, ἀροτρον; ὄρνις δέμοι ἀρότρον. Gr. ὄρνις « soc de charrue » est un terme populaire, à n gémé; peut-être du même groupe.

uomō, -is, -uī, -itum, -ere : vomir (absolu et transitif), rejeter. Ancien, usuel et classique. Sens propre et figuré. M. L. 9449.

Dérivés et composés : *uomica* f. : 1° vomissure (sens figuré); 2° abcès, accumulation d'humeur ou de pus rejeté par le corps. Sans doute féminin de *uomicus*, -a, -um (d'où **uomicāre*, M. L. 9451); *uomicōsus*; *uomitō* f. (classique), -*tor* m. (Sén.); *uomitōrius*, d'où

uomiōria n. pl. « dégagements par où s'écoulait la foule dans un théâtre », cf. Rich, s. u.; *uomitus*, -ūs m. (ancien) ; *uomiūd*, -ās, itératif, M. L. 9452.

uomāx (Sid.) : sujet à vomir. Composés poétiques ou techniques : *uomiflūs*, *uomifluus* (Cael. Aur.) ; *igni-uomus* (Lact., Venant., Fort.). Composés : *con-*, *dē-*, *ē-*, *prō-*, *re-uomō*.

La racine, qui était dissyllabique, fournissait un présent radical athématique représenté par skr. *ōmīti* « il vomit », en face de *vāntā* « vomir » ; ce présent a été remplacé en lituanien par le dérivé *vėmiū* « je vomis » (inf. *vėmi* ; avec un causatif *vėmdyti*) et en latin par le thématique *uomō*. — Parallèlement, le grec a une forme sans *w* initial : *ἔμετο*. Forme nominale en germanique : v. ial. *væma* « mal de mer ».

uopiscus, -f m. : jumeau qui survit après l'avortement de l'autre ; cf. Plin. 7, 49 : *uopiscos appellabanti a geminis qui retenti utero nascerentur, altero interempto abortu*. Conservé seulement comme cognomen. L'f est attesté par des apex. Sans étymologie. Même formation que *cornisca*?

uorō, -ās, -āul, -ātum, -āre : avaler, engloutir ; cf. Cic., N. D. 2, 47, 122 : *animalium alia uorant, alia mandunt*. Sens propre et figuré. Ancien, classique, usuel. Mais tend à être remplacé par le composé d'aspect déterminé *dēuorō*. Non roman.

Dérivés et composés : *uorāx* (classique), M. L. 9454 a ; *uorāciur* ; *uorāciūs* (époque impériale) ; *uorāgō* : gouffre, abîme (sens physique et moral, e. g. Cic., Sest. 52, 111, *gurgis et uorago patrimonii*), M. L. 9454, d'ou *uorāginōsus* ; *uorātor* ; *uorātus*, -ūs m. ; *uorātrina* f. « taverne, cābaré » et « gouffre » (ces trois derniers tardifs), cf. *lātrina* ; *carni-uorus* (Pline, d'après *καρκωράκος*) ; *omni-uorus* (id.), composés savants imités du grec ; cf. le type *δημοκόπος*. Une forme simple de *uorus* avec gémignée expressive se trouve dans la glose *uorri* : *edaces*.

dēuorō (classique et usuel), M. L. 2616 ; dérivés tardifs : *dēuorātō*, -trix, -tōrius ; *dēuorātōis* ; *dēuorābilis* ; *trānuorō* (Apul.) ; *trānuorātōis* (Cael. Aur.).

La racine dissyllabique **uor-*, **uorā-* « avaler » fournissait un aoriste radical qu'a conservé gr. *ἔφαγον* dans de rares formes de la langue épique et un parfait dont *ἔφαγονα*, *ἔφαγοναι*, sont les représentants ; l'arménien a un aoriste *keray* « j'ai mangé » en face de *uētem* « je mange ». Pour le présent, il a été recouru à des dérivés comme gr. *βυβόσκω* ou lit. *geriū* (inf. *gėrti*) « j'avale » ou à des formes thématiques : skr. *girdāti*, v. sl. *žre*. Le latin a le dérivé *uorāre* (sans doute « duratif », comme un certain nombre de formations en -ē, type *ē-ducāre*). Par suite de son sens, la racine admettait en indo-européen beaucoup de formes intensives et expressives entraînant des dissimilations de *r* ou *l* ; d'autre part, les formes à vocalisme zéro admettaient en partie le timbre *u* pour la voyelle accessoire ; ainsi s'expliquent lat. *gurgulio* et *gurgis* (ce dernier à redoublement « brisé »). Et il y a, en dehors de toute dissimilation, des formes à *l* (cf. le cas de *stilla* en face de gr. *ἀσθήη*) : lat. *gula*, *glutius* (v. ces mots).

uōs (gén. *uēstrum*, *uēstrī* (uos-), dat. abl. *uōbīs*, acc. *uōs*), pronom de la 2^e personne du pluriel : vous ; cor-

respondant à *tū* du singulier. Le génitif est emprunté à l'adjectif possessif *uēster*, *uēstra*, *uēstrum* (*uoster*) « votre » (le passage de *uoster* à *uēster* s'est réalisé vers 150 av. J.-C. ; l'o doit être bref dans *uoster*) ; la langue archaïque emploie *uōstrōrum*, *uōstrārum* à côté de *uōstrum*. Renforcé de -*met* : *uōsmet*, *uōsmetipsī*, ou de -*pte*, cf. P. F. 519, 30 : *uopte pro uos ipsi Cato posuit*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 9455 et 9279, *uēster*, **uōster*.

V. l'article *nōs*. Cf. skr. *vaś*, av. *va*, v. sl. *vy*, v. pruss. *vans*. Le latin n'a rien gardé du groupe de lit. *jūs*, etc. Les formes celtiques sont tout autres que les formes latines. Le pronom de 2^e personne du pluriel a des formes diverses suivant les langues ; le latin a, comme le slave, beaucoup simplifié.

uouēō, -ēs, *uōnī*, *uōtum*, *uouēre* : faire un vœu, vouer : *uōtum* *uouēre*, *soluere* ; par image « souhaiter, désirer » (langue impériale). Ancien, usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : *uōtum* : 1^o vœu, promesse ou offrande solennelle faite aux dieux, en échange d'une faveur demandée ou accordée ; par suite « souhait exprimé, désir » ; 2^o vœux prononcés lors du mariage, mariage (Apul., Cod. Just.), M. L. 9458, celtique : irl. *mōiū* ; et M. L. 9456, **vōtiāre* (non dans les textes) « vouer » ; *uōtiuus* (classique) : votif, M. L. 9457 ; *uōtiuiūs* (Inscr.) ; *uōtifer* (poésie impériale) : -a *arbor*.

conuouēō : vouer ensemble (SC Bac., d'après *conuōrō*) ; *dēuouēō* : vouer entièrement au dieu (souvent avec un sens péjoratif), vouer aux dieux infernaux ; consacrer (sens propre et figuré) ; *dēuōtus* : britt. *diuōd* ; *dēuōtiō* (cf. *tabella dēuōtiōnis*) ; *dēuōtiō*, -ās (archaïque et postclassique), M. L. 2617.

Omb. *vufetes* « uōtis », *vufu* « uōtium » montrent que le premier *u* de *uouēō* est un ancien **w* et le second une ancienne aspirée. Ceci posé, le rapprochement avec véd. *vāghā-* « faisant un vœu, sacrifiant » est justifié. Cf. aussi arm. *gog* « dis ». — Le rapprochement avec gr. *εὔχομαι* « je prie » est appuyé par le sens et favorise celui avec gāth. *aogōdā* « il a dit », d'une racine indo-iranienne **augh-*. Racine du vocabulaire religieux.

uōx, *uōcēs* f. : voix, organe actif de la parole (d'ou le genre animé, féminin comme *lāx*, *prez*, *uis*, etc.) ; au pluriel sens concret : « sons émis par la voix », cf. Cic., de Or. 3, 57, 216, *omnesque uoces, ut nerui in fidibus, ita sonant ut a motu animi quoque sunt pulsae...* ; « paroles, mots », sens qui s'est étendu secondairement au singulier. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 9459.

Dérivés et composés : *uōcula* f. : faible voix ; inflexion, ton de la voix (d'ou *uōculatio*, intonation ; cf. **vōculāre*, M. L. 9430) ; *uōcālis* : doué de la voix (opposé à *mūtus*) ou de la parole, sonore ; subst. *uōcālis* f. (sc. *littera*) : voyelle ; *uōcālēs* (bas latin) m. pl. : chanteurs. — M. L. 9427, *uōcālis* ; *uōcālīūs*, trad. de *εὐφωνία*, Quint. 1, 5, 4 ; *semi-uōcālis* : à demi pourvu de la voix (Varr., Vég.) ; subst. *semi-uōcālis* f. : semi-voielle.

aequiuocus, *ūniuocus*, *plūriuocus*, adjectifs tardifs de la langue grammaticale, faits sur des modèles grecs.

uōciferor, -āris (et *uōciferō*, Varr., T.-L.) : crier, vociférer ; et les dérivés *uōciferatō* (Cic.), -tor, -tus, -ūs ; *uōcificō*, -ās (Varr., Gell.) ; *uōcifer* (Claud.).

Cf. aussi M. L. 9428, **uōctnāre*, logoud. *abboginare*. *uōcō*, -ās : appeler ; nommer ; invoquer ; inviter. Ancien, usuel et classique. M. L. 9428 a. Fréquent dans l'expression juridique *in iūs uocāre*, où apparaît encore la valeur juridique comme la valeur religieuse est maintenue dans *inuocō* ; de là *uocātiō* « citation en justice » et les composés *aduocātus* « celui qui assiste l'appelé en justice » (emprunté par l'osque : *ak-katus* n. pl. « aduocātī ») ; *aduocātiō* « assistance » ; *prōuocō* « faire appel », *prōuocātiō*, termes techniques de la langue du droit.

Dérivés et composés : *uocābulum* : façon d'appeler ou moyen d'appeler, nom ; nom (par opposition au verbe *uermum*), d'où irl. *focal* [qui peut représenter aussi *uocālis* ou *uōcūla*] ; *uocābilis* : sonore, vocal (Gell.) ; *uocāmen* : synonyme rare de *uocābulum*, peut-être créé par la poésie dactylique, cf. Lucr. 2, 657 ; *uocātiō* : citation en justice (cf. plus haut) ; invitation (Catulle) ; appellation (langue de l'Église), d'où *uocātor* (époque impériale), *uocātorius*.

uocāsus, -ūs m. : appel, invitation ; *uocāsiuus* : [cāsus] « le vocatif », trad. du gr. *κλητικός* ; *uocāsiuē*.

uocūō, -ās : avoir l'habitude d'appeler, donner le nom de (diminutif familier).

Composés : *aduocō* ; *aduocātus* m. (cf. plus haut), M. L. 226 et 225 (*aduocātor*) ; irl. *abhoicid* ; *aduocātiō* ; *āuocō* (= *āuertō*) ; *āuocātiō* ; *conuocō* ; *conuocātiō* ; *ēuocō*, spécialisé en particulier dans la langue militaire au sens de « appeler des troupes, faire des levées » ; *ēuocātiō* « appel aux armes » et « appel en justice » ; *ēuocātus* m. « vétéran rappelé au service militaire et muni d'un grade », d'où « gradé » ; *ēuocātor*, -tōrius (*ēuocātorīa*) : mandat du prince, citation) ; *ēuocāsiuus* ; *inuocō*, -uocātiō, dont la valeur religieuse est nette ; *prōuocō* : appeler dehors, provoquer, faire appel (cf. plus haut), M. L. 6793 b ; *prōuocātiō*, -tor, -tōrius ; *reuocō* « rappeler » et « rétracter, révoquer » ; *reuocābilis* et *irreuocābilis* (époque impériale) ; *irreuocātus* ; *irreuocandus* ; *reuocāmen* : rappel (Ov.) ; *reuocātiō* (classique), -tor, -tōrius (époque impériale) ; *sēuocō*, -ās.

De *uocātus* : *inuocātus* : non appelé.

La racine **uek*^u était en indo-européen celle qui indiquait l'émission de la voix, avec toutes les forces religieuses et juridiques qui en résultent. Le nom racine *uōx* a en indo-iranien un correspondant, qui a une valeur religieuse : skr. *uōk* (avec *ā* généralisé), av. *uōxš* (acc. *uōxēm*, mais gén. *uōxō*) ; Homère a *uōx*, *uōxēs*, *uōxēs*, avec *uōx* pour nominatif ; *uōxēs* est conçu comme une personne, B 93, ω 413 ; tokh. A *uok*, B *uök* « voix » (féminin) ; v. pruss. *wackis* « Geschrei » (Voc.) est dans un contexte qui montre qu'il s'agit de « cri de guerre » ; le dérivé arm. *gocēm* « je crie » s'applique à un cri puissant ; cf. *conuicium*. — Le thème neutre en *-es- de skr. *vācāh* « parole », gr. (F) *έπος*, n'est pas représenté en latin. Les thèmes verbaux de type archaïque, comme le présent véd. *uivakti* « il parle », le parfait véd. *uavāca* (3^e plur. *ūcūh*), l'aoriste skr. *vocā-* = av. *uocā-* = gr. (F) *ειπέ-*, ne le sont pas davantage. — Le latin n'a qu'un verbe dérivé *uocāre* dont le c, au lieu du qu attendu,

indique l'influence du nominatif *uōx*, mais qui a gardé le vocalisme o bref ; des formes semblables se trouvent en vocalisme prussien, notamment *wackūwei* « locken » et *perwūkauns* « berufen » (avec *ō*) ; lat. *uocāre* a conservé, surtout dans les formes à préverbe, beaucoup des anciennes valeurs politiques et religieuses. Cette valeur se retrouve dans omb. *suboco* « inuocō », *subocau(u)* « inuocātiōne ».

ūpiliō, (ōpiliō), -ōnis m. : berger (Plt., As. 540 ; Vg.). — Cf. *oupi*.

upupa, -ae f. : 1^o huppe, oiseau ; 2^o pioche ou pic ; 3^o biberon (Muscio). Ancien ; formes romanes diversement altérées (*ūpupa*, etc.). V. B. W. s. u. ; M. L. 9076 ; germanique : v. h. a. *wītu-hopfa*. Pour la forme, cf. *ulula*.

Le grec a, avec un vocalisme différent, *επιφο*, et aussi *ἀπαρός* (Hes.) avec *a* et *ph* sans doute expressif ; v. Frisk, s. u. Onomatopée, de type populaire, de forme mal fixée. I

urbis, **urbis** (gén. *urbium*) f. : 1^o ville (par opposition à *arx*, à *rūs*) ; 2^o la ville par excellence, Rome (cf. *ἄστυ* en grec et M. L. 9078). Usité de tout temps, mais supplanté dans les langues romanes par des représentants de *ciuiiās* et de *uilla*.

Dérivés et composés : *urbānus* : de la ville (opposé à *rūsticus*) ; par suite « poli, fin, spirituel » = *ἀρτεῖος* ; *urbāniūs* = *ἀσπεῖος* ; *urbānē* = *ἀσπεῖος* et *inurbānus*, *inurbānē* ; *pseudourbāna* (*aedificia*) : hybride gréco-latin « qui copie la ville » (Vitr.) ; *urbicus*, adjectif de l'époque impériale, formé sur *rūsticus*, d'où *urbicārius* (Cod. Theod., Just.) ; *urbicula* (Gloss.) ; *suburbānus* : de banlieue, de faubourg ; *suburbāniūs* ; *suburbium* : faubourg ; *suburbicārius* ; *amburbium*, -i n. : procession autour de la ville, d'où *amburbialis*, *amburbālis* (*hostia*) ; cf. P. F. 5, 3 ; Serv., B. 3, 77, comme *ambaruālis*.

urbi-capus (Plt. ; cf. *πρόλιπορος*) ; *urbi-cremus* (Prud.), -genus, -gena.

Sans doute emprunté. Il n'y a pas en indo-européen un nom de la « ville ». Le groupe de gr. *πόλις*, etc., signifiait « citadelle ».

urceus (*urceum*, Cat., Agr. 13, 1), -i m. : vase à anses, pot ; cf. Rich, s. u. Ancien, technique. M. L. 9080, *urceus*. Celtique : irl. *orc* ; got. **aurkjus*.

Dérivés : *urceolum* (et *urceolum*, Gloss. ; *orce*, *orci*, *urci*), M. L. 9079, *urceolus* et *urceola* (als. *erkle*) ; *urceolaris* : u. *herba* : pariétaire, M. L. 9078 a ; *urceatim* (Pétr.).

Mot technique, sans doute emprunté ; inséparable de gr. *ορχη* « terrine ». Mais la nature du rapport ne se laisse pas préciser. Cf. *orca* et *urna*.

urcō, -ās, -āre : crier (en parlant du lynx, Suét., Anthol.). Une variante *hircō* a subi l'influence de *hircus*.

ūrdō : v. *ūrō*.

urgēō, -ēs, **urāl** (rare), **urgēre** : serrer de près, presser (transitif et absolu : *nūl urget* « rien ne presse », Cic., Att. 13, 27, 2 ; joint à *premere*, *instāre*, Cic., Agr. 1, 5, 15 ; de Or. 1, 40, 42) ; poursuivre ; de là *urgēns* « urgent » (tardif), *urgenter*. Pas de substantifs dérivés. Ancien,

usuel, classique. A peine représenté dans les langues romanes. M. L. 9083.

Composés : *ad-, ex-, in-, per-, sub-, super-urgeo*, tous rares, pour la plupart d'époque impériale, et savants.

On rapproche des verbes de sens divergents, mais conciliables ; got. *wrikan* « poursuivre », gr. *εργω* (de **εργω*) « j'enferme », skr. *ordjati* « il va de l'avant », lit. *versiti* « je serre ensemble », v. sl. *ot-erzaj* « j'ouvrirai », etc. Possibilités ; mais rien n'est exactement démontrable. Le latin aurait un *-ur-* représentant i.-e. *ur* au lieu de *r*. Forme peu sûre.

urica : v. *eruca*.

urina, -ae f. : urine ; par extension « liquide sémi-nal » (Juv. 11, 170). Terme technique. M. L. 9085 (mots savants) ; B. W. s. u. ; *urinalis* « d'urine » et subst *urinal* n. « urinal ».

urinator, -aris : -i est mergi in aquam, Varr., L. L. 5, 126 ; *urinator* « plongeur ». Rare, technique.

Alors que le substantif *urina* s'est spécialisé dans le sens de « urine » (peut-être sous l'influence du gr. *οὐρον*), le verbe *urinator* a gardé le sens ancien de « plonger dans l'eau » et l'acte d'uriner s'est exprimé par *meiō*, *mingō* ou le verbe **pissō*.

On ne peut comparer directement gr. *οὐρά* « j'urine », qui a dû commencer par *F*, à en juger par les formes *τοῦρου*, *τοῦρηνα*, *τοῦρηνα*, et dont on rapproche le groupe de gr. *ἔρση* « rosée », etc. S'il y a parenté, elle est lointaine. Cf. peut-être le groupe de skr. *vdr*, *vāri* « eau », tokh. A *vār* « eau », qui est éloigné.

urium, -i n. : *utium lauandi est, si fluens amnis lutum importet, id genus terrae urium uocant*, Plin. 33, 75. Sans doute mot étranger, ibérique ?

urna, -ae f. : urne, vase à col étroit et à corps renflé qui servait à divers usages : urne à liquides, urne cinéraire, urne à voter ; unité de capacité équivalant à la moitié d'une amphore ; v. Rich, s. u. Rattaché par l'étymologie populaire à *urinator* ; cf. Varr., L. L. 5, 126. Ancien, usuel. M. L. 9086.

Dérivés : *urnula*, -ae ; *urnālis*? : d'une urne, d'où *urnālis* n. pl. ; *urnārium* : desserte ; *urni-fer*, -ger (poétique).

Sans doute de la même famille que *urceus* ; v. ce mot.

ūrō, -is, ussi, ustum, *ūrere* : brûler, sens propre et figuré ; physique et moral. Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 9081.

Dérivés et composés : *ūrēō* f. : 1° démangeoison ; 2° nielle ou charbon, maladie des plantes (classique) ; *ūrīgō* f. : démangeoison, prurit (cf. *prārigō*, époque impériale) ; *ustio* (époque impériale), M. L. 9094 a ; *ustor* : brûleur de cadavres ; *ustrina* et **ustrināre*, M. L. 9096 « flamber » ; *ustūra* (hasse époque), M. L. 9097 a ; *ustuiō*, -is (Prud.).

usta, -ae f. : cinabre brûlé ; *usticius* : bistre (terre de Sieme brûlée) ; *ustilāgō* : 1° inflammation (*κατα-μαχμα*, Sept.) ; 2° chardon sauvage (Pa.-Apul.) ; *ustulō*, -ūs (déjà dans Catulle ; *ambustulātus* dans Plin., Rud. 770), synonyme de *ūrere*, bien représenté dans les langues romanes, M. L. 9097 ; *ussitat* : frequenter combūrit (Gloss.).

Composés de *ūrō* : *adūrō* : brûler extérieurement, M. L. 212 ; *adustiō* (époque impériale) ; *ambūrō* : brûler autour ; le sens du préverbe s'affaiblit à partir de Cicéron et le verbe marque alors l'achèvement de l'action, comme *comb-*, *per-ūrere* ; *ambustiō*. C'est de *ambūrō*, coupé *am-būrō* (d'après *am-plector*, etc.), qu'a été tiré un substantif *bustum* et un verbe **būrere*, par lequel s'explique *combūrō*, *combustiō*, -tūra ; *deūrō*, *ezūrō*, -ustiō ; *in-ūrō* ; *obustus*, **redustus*, M. L. 7150 ; *per-*, *prae-*, *sub-ūrō*, rares pour la plupart, sauf *combūrō*, *ezūrō*, *inūrō*.

Le présent *ūrō* répond à gr. *εῖω* et skr. *ōgāmi* « je brûle », et *ustus* à skr. *uṣṣh* « brûlé ». Le germanique a des formes nominales : v. isl. *ysia* « feu », *usli* « cendre brûlante », etc. Le verbe expressif *ustulāre* est formé comme *postulāre*.

ursus, -i m. (et *ursa*, -ae f.) : ours, ourse. Le féminin est surtout poétique ; à l'imitation du grec, [sert à désigner des constellations, la Grande et la Petite Ourse. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9089, *ursus* ; celtique : britt. *ors*.

Dérivés : *ursinus* ; *ursarius* : gardeur d'ours (Inscr.). Noms propres : *Vrsō*, *Vrsulus*, -la, -sācius.

Cf. skr. *ṛṣabh*, av. *arōš* (et pers. *xr̥s*), arm. *arj* (gén. *arjōy*), gr. *ἄρκος* et *ἄρκος*, ilrc. *art* (cf. gaul. *dear ar-tioni*). Le mot est remplacé par des mots nouveaux en germanique, en balteque, en slave, par suite d'interdictions de vocabulaire.

urtica, -ae f. : ortie, plante ; et ortie de mer, zoo-phyte. Mis en rapport, par étymologie populaire, avec *ūrō* par les Latins ; cf. CGL V 255, 8 : *urticae genera sunt duo, masculus et femina* ; *masculus si tangatur ustulat...* ; mais on attendrait **ustica*. Les formes romanes supposent *urtica* avec *ū*, M. L. 9090. Ancien (Plt.). Panroman.

Dérivés : *urticētum* (Gloss.) ; **urticulu*, M. L. 9091. Nom de plante, sans étymologie.

ūrūca, -ae f. : chenille du chou. Cf. Thes. Gloss., s. u. — V. *ērūca*.

ūrus, -i m. : auroch. ? Mot germanique, cité pour la première fois par Cés., B. G. 6, 281.]

uruum, -i n. : mancheron de la charrue (= *būra*). Technique, cité par Varron ; demeuré en sarde. M. L. 9092.

uruō, -ās, -āre : -are est aratro definire, Dig. 50, 16, 239, § 6 ; cf. F. 514, 22 : *urui Ennius in Andromeda significat circumdat, ab eo sulco qui fit in urbe condenda uruo aratri, quae fit forma simillima uncini curuatione buris et dentis, cui praefigitur uomer*. L'abrége de Festus a la forme *ueruat* : *circumdat*. Sans doute dénomi-natif du précédent. Osq. *uruvū* « curua » ? (Cipp. Abell., l. 30).]

uspian adv. : quelque part. Adverbe de lieu, de sens identique à *quōspian* et *usquam*. Attesté depuis Plaute, employé par Cicéron (œuvres philosophiques et correspondance, non dans les discours) ; rare à l'époque impériale, où on le rencontre surtout chez les archaïsants. N'est guère usité que dans les phrases négatives, conditionnelles ou interrogatives.

Vspiam est à *quispiam* comme *usquam* à *quisquam* ; le suivant.

usquam adv. : même sens que *uspiam* et *quodquam*. Haute employe indifféremment *usquam* ou *quodquam* avec les verbes de mouvement : Cap. 456, *ne quodquam pelem/ecferat sine custode* ; Mo. 857, *equidem haud usquam pedibus abcedam tuis*. — *Vspiam, usquam* n'ont, en effet, pas *ubi* au premier terme et semblent formés de *is-*, issu de **ut-s-*, élargissement de *ut*, et des particules indéfinies *-piam* (de *pe* + *iam*), *-quam*. Le sens premier est donc « en quelque façon, d'aucune manière », sens lu reste bien attesté, cf. Plt., Tri. 336, *qui quidem nusquam per uirtutem rem confregit atque eget*, sur lequel s'est développé le sens de « quelque part, en quelque endroit », par une extension naturelle que favorisait en outre l'existence de *quodquam*, dont la langue tendait à rapprocher *usquam*. D'abord plus fréquent que *uspiam*, mais ne semble plus employé après le 1^{er} siècle.

Composé : *nusquam* de *ne* + *usquam* « nulle part ».
V. *ut* et *quam*.

usque adv. : s'emploie absolument ou joint à d'autres particules, adverbos ou prépositions, pour marquer la continuité d'un mouvement dans le temps ou dans l'espace, envisagé dans son point de départ ou dans son point d'arrivée : *usque ab* (ab... *usque*), *usque ex*, *usque inde*, *hinc* ; *usque ad* (ou ad... *usque*), *adhuc* ; *usque in* (et in... *usque*) ; *usque eò*, *usque quò* et *quo usque* ; *usque dum*, *usque donec*, *usque quòd* ; *usque quàm*. Le sens est celui d'un indéfini « en tout endroit, en tout temps », puis « toujours ». A l'époque impériale, par extension de constructions telles que *usque Romam* (Cic.), où *Romam* était considéré comme « dépendant », de *usque*, *usque* a été employé comme préposition avec le sens de « jusqu'à », e. g. Just. 7, 1, 4, *imperium usque extremos Orientis terminos prolatum*.

Vsque n'est pas séparable de *usquam* ; pour la forme, cf. *quisque*, *utique*.

ustilāgō : v. *ārō*.

ūsurpō : v. *utor*.

ut, et forme renforcée **utī** (*utei*) ; la forme ancienne *uia* (correspondant à *uia*) figure aussi peut-être dans *aliuta*, conservé par P. F. 5, 15 : *aliuta antiqui dicebant pro aliter*, ex *Graeco ἄλλοιως transferentes*. *Hinc est illud in legibus Numa Pompili* (15) : « *Si quisquam aliuta fecit, ipsos Ioui sacer esto* » et dans *utnam*, particule appartenant à un thème de relatif interrogatif-indéfini signifiant « comment » et « en quelque manière, comme » (cf. la synonymie de *ut* et de *quī* dans les souhaits : *qui illum di omnes perduint*, Plt., Men. 451, et *ut illum di perdant*, Naev., Com. 19). A pour corrélatif *uia* dans les groupes *uia... ut* ou *ut... uia* « ainsi... comme », qui servent souvent à introduire des phrases comparatives ; à *uia* peuvent se substituer des synonymes : *sic* (de là *sicut*, *sicuti*) ; peut être redoublée pour renforcer le sens indéfini : *ut ut* « de quelq. manière que », ou accompagnée de particules généralisantes comme le pronom indéfini lui-même : *utcumque* « de quelq. manière que » et « de toute manière » (cf. *quicumque*) ; *utique* « en tout cas », souvent avec valeur restrictive « tout au moins » (cf. *quisque*), quelquefois

« spécialement » (T.-L.) ; ou d'une forme d'adjectif ou de verbe, g. e., *ut puta* « par exemple », proprement « compte (ou « songe à ») en quelque sorte ». — *Vt* « comme » a servi également à introduire des phrases causales ou explicatives, soit seul, soit accompagné : *pro eò ut* « dans la mesure où », *perinde ut* ; avec un substantif : *ut cynicus* « en qualité de cynique », Cic., Tu. 5, 33, 92 ; *ut est captus hominum* « étant donné ce qu'est l'intelligence humaine », Cic., Tu. 2, 27, 65 ; de là *utpote* « comme il est possible », *utpote qui* « comme il est possible à quelqu'un qui » : *satis nequam sum, utpote qui hodie amare inceperim*, Plt., Rud. 462 ; *utpote cum*.

Enfin, comme le gr. ὡς dans ὡς τάχιστα et comme *iva*, ut a pu servir à indiquer le temps ou le lieu : *ut, ut primum, statim ut, ut... tum*, etc., e. g. Plt., Am. 203, *principio ut illo aduenimus, ubi primum terram tetigimus* ; Cic., Q. Fr. 2, 3, 2, *qui ut perorauit, surrexit Clodius* ; et, avec sens local (rare, poétique et peut-être à l'imitation du grec), Cat. 11, 2, *sive in extremos penetrabit Indos | litus in longe resonante Eoa | tunditur aqua* ; et aussi 17, 10.

Vt, en qualité de particule indéterminée, accompagnait souvent des subjonctifs de supposition (d'où *ut* « à supposer que », *quod ut iia sit*, proprement « les choses seraient-elles ainsi de quelque manière », Cic., Tu. 1, 21, 49), de possibilité ou d'intention : *uia milites instruxit ut hostium impetum sustinere possent* voulait dire originairement « il rangea ses soldats ainsi ; ils pourraient d'une manière ou d'une autre supporter le choc de l'ennemi ». La langue a tendu à considérer cet *ut* ainsi employé comme une conjonction subordonnante qui introduisait le subjonctif, ayant le sens de « pour que, afin que, que ». *Vt* a donc servi à introduire des complétives après les verbes marquant l'effort, *cūrāre*, *dare operam*, *facere ut*, la demande, le souhait ou la crainte, la possibilité, l'éventualité : *fit, accidit, sequitur ut*, etc. Par une extension nouvelle, *ut, uia ut* (*tantum, tot, is... ut*) a servi à introduire des propositions marquant une conséquence d'un fait précédemment accompli, « de telle sorte que », e. g. Cic., Verr. 2, 4, 42, 91, *eos deduxi testes et eas litteras deportavi ut de istius facto dubium esse nemini possit*, « j'ai produit de tels témoins, et j'ai ramené de telles lettres que personne ne peut (et non : ne puisse) douter... ». — Il s'est constitué ainsi deux conjonctions qui, dans l'emploi, n'avaient plus rien de semblable : 1° *ut* « comme », avec une série de sens dérivés, mais voisins, et où le mode, là où un verbe était exprimé, était l'indicatif ; 2° *ut* « afin que, de sorte que », où le mode était le subjonctif. Le même développement se trouve en grec pour ὡς, qui a tous les sens de *ut* latin.

Outre les composés de *ut* cités plus haut, on trouve encore : *utinam* (cf. *quisnam*) : particule accompagnant un souhait relatif au présent, au passé ou à l'avenir « puisse-t-il arriver que ; plaise, plutôt aux dieux que ; que ne... » ; et, avec *ut* comme second terme, *sicut, uelut, prout, praeut*, anciens juxtaposés dont les deux termes ont tendu à se souder.

Vt, malgré la fréquence de son emploi en latin, est à peine représenté dans les langues romanes (cf. M. L. 9099 a), qui ont recouru à des formes plus pleines. Déjà, dans la Cena Trimalchionis, *ut* au sens de « comme »

est remplacé généralement par *quomodo, quemadmodum*; e. g. *solebat sic cenare quomodo rex*, 38, 15; *quomodo dicunt*, 38, 8.

Le *t* final de *ut* suppose qu'il s'est amui une voyelle finale, -a à en juger par *ita* et *aliuta*; cette voyelle subsiste, altérée, dans *uti-nam, uti-que* et dans *utei, uti* (de **uta-i*). En regard, l'osco-ombrien a osq. *puz*, omb. *puz-e*, *pus-ei*, *pus-e*, donc un ancien **quut-s* qui se retrouve dans lat. *uspīam, usquam, usque*. Le radical **kuu-* est celui qui figure dans *ubi*, etc. (v. ce mot). Le suffixe apparaît en indo-iranien sous la forme non expressive -*ti* dans skr. *tī* (v. *īa*) et avec -*th*- expressif et forme pleine de la voyelle dans gâth. *iā* « ainsi », véd. *iūth* (avec gémination expressive). La forme attestée par osq. *puz* et lat. *us-quam* résulte de ce qu'un -*o* final était susceptible de s'amuir en indo-européen. L'emploi d'un radical **kuu-* doit être une innovation italique: cf. skr. *kathā* et gâth. *kaṭā*; mais, à côté de *kaṭa*, l'Avesta a une forme, sans doute secondaire, *kuṭa* « comment », d'après *kuṭa*, *kuṭra*, etc. Le modèle était fourni par *iā*, puisque, en face de *kuṭa*, il y avait *iā* « ici »; c'est, de même, *īa* qui a dû fournir le modèle de *ut(a)*, en face de *ibi, ubi*.

uter, utra, utrum : pronom interrogatif indéfini « lequel des deux » et « celui, celle des deux qui, que »; peut s'employer aussi au pluriel; cf. Cic., Q. fr. 2, 41, 4, *sed utros eius habueris libros — duo enim sunt corpora — an utrosque nescio*. Quelquefois, renforcé de -*ne*, e. g. Hor., S. 2, 2, 107, *uterne | ad casus dubios fidesi sibi certius, hic qui...* | *an qui*; cf. *quine, quōne*. — Le neutre *utrum*, qui servait à annoncer une alternative proposée à un interlocuteur, e. g. Plt., Ru. 104, *sed utrum tu masne an femina es?*; Mo. 681, *uidendumst primum utrum eae uelintne an non uelint*, est devenu par là une conjonction introduisant le premier terme d'une interrogation double (M. L. 9103); l'ablatif *utro* est devenu un adverbe local « auquel des deux endroits ». — Cf. aussi **utrim*, adverbe local conservé dans *utrimsecus* (Aetna 593). Ancien, usuel et classique. Mais, ayant perdu le sens du suffixe **tero-*, la langue a tendu à effacer la distinction entre *uter* et *quis*; la confusion existe dès l'époque classique et plus encore sous l'Empire. Non roman.

Composés : *neuter* q. u.; *uterge, utraque, utrumque* : chacun des deux (cf. *quisque*, dont *uterge* est le comparatif), l'un et l'autre (singulier et pluriel); *utroque* « de part et d'autre, des deux côtés » (*utroqueuersum*); *utrasque* (Cass. Hem.); *utrimque* (*utrinque*); *utrimquesecus* « des deux parts »; *utercumque*; *utra-, utrumcumque* : qui que soit des deux qui (classique); *uterlibet*; *uteruis* : qui vous voulez des deux; n'importe lequel des deux; *utrobi* (*utrobi, utribi*) : dans lequel des deux endroits, dans celui des deux endroits où (archaïque et langue du droit impériale); *utrobique* (*utrobique*).

Enfin, les deux termes juxtaposés *alter uter* « l'un ou l'autre » ont tendu à se souder et le dernier élément seul s'est décliné : *alteruter, alterutra, alterutrum*.

Les formes osques et ombriennes reposent sur **kuo-* à l'initiale : osq. *pūtūrūspīd* « utrique », omb. *podruh-peī* « utroque », etc. Ceci concorde avec les formes des autres langues pour l'interrogatif-indéfini se rapportant

à deux notions envisagées séparément : skr. *katarāḥ*, av. *katārō*, lit. *katrās*, gr. *κότερος*, got. *kwapar*. Comme celui de *ut, usquam*, l'*u* de *uter* est donc analogue; mais, ici, il est propre au latin, et non pas commun à tout l'italique. Ici aussi, le point de départ se trouve dans le parallélisme de *ibi, ubi*. La forme à *i-* qui a servi de point de départ survit dans *iterum* (v. ce mot).

uter, utris m. (n. pl. *utriā*, Luc. Inc. 91 ap. Non. 232, 36; gén. *utrium*, Sall., Iu. 91, 1) : outre. Ancien, technique. M. L. 9102.

Dérivés et composés : *utrārius* : porteur d'eau (langue militaire); *utriculus* : petite outre; *utriculārius* : fabricant d'outres, *utricularii fabri*, CIL XIII 1934; v. B. A. Müller, Glotta 9, p. 202 sqq.; *utricium*; *utriscum* (Gloss.); *utricida*, composé formé plaisamment par Apulée d'après *paricida*. Cf. aussi M. L. 9100, **utellum*.

Le rapprochement avec gr. *ὕδρα* « vase à eau » est séduisant. Il s'agit peut-être d'un emprunt qui aurait passé par l'étrusque.

uterus, uter, Caec. ap. Non. 188, 11; *uterum* n. dans Plt., Turp., Afr. ap. Non. 229, 27), -I m. : ventre; en particulier « partie du ventre où se trouve le fœtus, utérus ». Ancien et classique.

Diminutifs : *uterculus, utriculus* (Pline); adjectif : *uterinus*.

On pense naturellement à skr. *udrām* « ventre », gr. *ὄδρος* - *γαστήρ* (Hés.), v. pruss. *weders* « ventre ». Mais ceci n'explique pas le *t*. Les mots de ce groupe ont des formes « populaires » instables, ainsi qu'il a été noté sous *uenter*.

utique : v. *ut*.

ūtōr, -eris, ūsus, sum, ūtī (ancien **oitōr* encore attesté dans les graphies *oeti, oetier* = *ūtī, oitile* = *utile*, fournies par les inscriptions antiques ou les vieux textes de lois, e. g. CIL I² 756, 6 et 8; 586, 9; Fest. 288, 25; quelques emplois passifs de *ūtōr*, cf. Nov. ap. Gell. 15, 15, 4) : user, faire usage de, se servir, employer. Complètement à l'ablatif-instrumental (classique) et aussi, à l'époque ancienne, à l'accusatif, d'où l'expression *dare ūtendum (aliquid)*, qui est encore dans Cicéron et Ovide. — *Ūtor* a aussi le sens dérivé de « avoir des rapports avec », e. g. Cat., Agr. 143, 1, *uilica uicinas aliasque mulieres quam minime utatur*; « avoir à sa disposition, jour de, avoir » : *pater usus et diligente et dūi*, Nep. Att. 1, 2. Ancien, usuel, classique. Non roman; remplacé par **ūsare*. M. L. 9093.

Dérivés et composés : *ūtīlis* et *ūtībilis* (archaïque); *ūtīliter*; *ūtīlītās* : utilité (abstrait et concret); *ūtīlītās* « services »; *inūtīlis* « inutile » et « contraire à l'utilité, nuisible »; *inūtīliter*; *inūtīlītās* (rare, mais classique); *ūtēnsilis* : dont on peut faire usage; n. pl. *ūtēnsilia* « ustensiles ». Mot, semble-t-il, de la langue parlée (Varr., Col., T.-L.; non strictement classique). M. L. 9101, *ūtēnsilia, *ūsūtīlia*. Dérivé : *ūtēnsiliās* (Tert.).

ūsus, -ūs m. : « usage » et « utilité ». S'emploie avec *esse* dans l'expression *ūsus est (aliquid aliquid rē)* « il y a profit à quelqu'un avec quelque chose »; cf. Plt.,

Pseud. 50, *argento mi usus inuento siet*, devenue synonyme de *opus est*; cf. le développement de sens de gr. χρῆ, χρῆσθαι; *ūsus fructus*, expression asyndétique désignant le droit d'usage et de jouissance d'un bien dont on n'est pas propriétaire (par opposition à *mancipium*, cf. Lucr. 3, 971) : *est usus alienis rebus utendi fruendi, salua rerum possessione*, Dig. 7, 1, 1.

De là *ūsifructuarius* : usufruitier, terme juridique (Gaius, Dig.). — Cf. aussi *ūsū capiō* : « prendre par usage ». Ancien juxtaposé dont les éléments ont tendu à se souder. Terme de droit, auquel correspond un substantif *ūsūcapiō*, -ōnis : *est domini adeptio per continuationem possessionis anni uel biennii; rerum mobilium anni, immobilium biennii*, Ulp., Fgm. tit. 19. — Sur *ūsūcapiō* ont été faits *ūsūrecipiō*, -receptiō (Gaius).

Ūsus est demeuré dans les langues romanes (M. L. 9099), qui en ont tiré un dénominatif : fr. *us* (remplacé par *usage*), *user*; B. W. s. u.

Dérivés : *ūsūalis* et *ūsūarius*, tous deux tardifs; *ūsūarius* subst. m. : usager, usufruitier (termes de droit).

ūsūra : usage (ancien et classique). Spécialisé dans la langue du droit au sens de « profit retiré de l'argent (prêté) », « intérêt, usure », M. L. 9098. De là *ūsūrārius* « dont on a la jouissance » ou « qui porte intérêt », irl. *usuire*; *ūsūrula* (Gloss.).

ūsio : usage. Rare, non classique, usité seulement dans des locutions toutes faites : *ūsionē esse*, *ūsionis grātiā*; *ūsibilis* (CGL II 597, 63, *usibile, bonum*); cf. M. L. 9094.

ūsitiūs : d'un fréquentatif *ūsitor* (Gell. 10, 21, 2; 17, 1, 9), et *ūsitiō* non attesté en dehors de la glose *usitō*: χρῶμαι, CGL II 479, 17, à la fois de sens actif et passif : 1° qui se sert de; 2° usité, usuel (sens le plus fréquent); *ūsitiū*. Souvent confondu avec *usitātus*.

ūsūrpō, -ās : prendre possession par usage. Terme de droit, qui peut-être s'est employé d'abord de celui qui prenait une femme (*rapere*) sans passer par des noces légitimes; cf. Gell. 3, 2, 12 sqq. S'est appliqué ensuite à toute espèce d'objets dans le sens de « s'approprier, prendre possession ou connaissance de », puis « usurper »; et par affaiblissement « faire usage de, employer », e. g. *ū. uōcem* « employer un mot » (cf. *nūncupō*); de là l'emploi dans le sens de « surnommer » (cf. *perhibēri*). e. g. Cic., Off. 2, 11, 40, *Laelius is, qui Sapiens usurpatur*. — Dérivés : *ūsūrpator* (classique); *ūsūrpātor*, -trix (tardifs), -tōrius; *ūsūrpātiūs*; *ūsūrpābilis*.

Composés : *abūtor* : 1° « in usum consumere », dit Non. 76, 27, définissant *abūsa* « in usum consumpta ». C'est sans doute le sens premier, cf. *abūsum*, etc.; par suite « user complètement de », e. g. T.-L. 27, 46, 11 : *exeuendum in aciem abutendumque* (= tirer tout le parti possible) *errore hostium*; 2° détourner de son usage, abuser, mésuser.

Dérivés : *abūsus*, -ūs m. : 1° emploi de choses fungibles (opposé à *ūsus*), cf. Don., Andr. Prol. 5 : *usui est ager, domus, abusus uinum, oleum, et cetera huius modi*; 2° abus (sens rare), M. L. 55; *abūsiō* : 1° terme de rhétorique traduisant le gr. κατὰχρησις; 2° abus

(langue de l'Église); d'où *abūsor* (langue de l'Église); *abūsiuus* (tardif); *abūsiuē* (Quint); *coūtor*, calque de συγχρῶμαι (Vulg.); *deūtor* (Corn. Nep., Eum. 11, 3, douteux); *exūtor*? un participle *exussum* au sens de *abūsum* « dépensé complètement » est quelquefois admis dans Plt., Tri. 406; mais le texte est douteux, et sans doute faut-il lire *exunctum*. Cf. aussi **adūsō*, -ās, M. L. 215.

L'existence de la diphtongue est confirmée par osq. *ūtittiu*, nom: sg. « *ūsio* », pélign. *oisa* « *ūsā* » (*casnar oisa aetate*)? Mot italique, mais dont aucune étymologie claire n'est connue.

ἄνα, -ae f. : 1° raisin; et grappe de raisin. Se dit, par extension, d'autres fruits ou baies, de forme semblable au raisin (*ūsua anomī, laurī*; u. *agrestis, canina, coruīna, lupīna, taminia*), ou de la grappe que forme un essaim d'abeilles; 2° luette = σταφυλή; 3° sorte de poisson de mer (? v. de Saint-Denis, *Vocab.*, s. u.). Ancien (Caton), classique, usuel. M. L. 9104 et 9105, *ūuola, ūuola* (Plin. 27, 44) « petit raisin ».

Composé : *ūuifer* (St., Sil.).

On pense naturellement à lit. *uga* « baie », v. sl. *jagoda* « fruit », *vin-jaga* « raisin ». Mais on ne voit pas comment établir le rapport. La terminologie de la « vigne » est, du reste, ou empruntée (*uinum*, etc.) ou récemment adaptée (*uiuis*). Le gr. βα « cormier » ne convient ni pour la forme ni pour le sens.

ἄνεθ, -ēs, -ēre : être humide. Attesté seulement au participle *aneñs* (époque impériale).

Formes nominales et dérivés : *ūuor*, Varr., L. L. 5, 104 : *uaae ab uuore*; *ūuēscō*, -is : devenir humide (Lucr.); *ūuidus* et *ūidus* : humide (attestée depuis Plt.; surtout poétique); *ūuidulus* (Catull.); *ūuidiūs* (tardif, rare); *ūdō*, -ās : humecter (tardif).

ūdor? : dans Varr., L. L. 5, 24 : *hinc* (scil. *ex uerbo* « *hūmus* ») *udus, uuidus*; *hinc sudor et udor*, si toutefois *ūdor* n'est pas la transcription du gr. ὕδωρ.

Ūuidus, ūidus ont cédé devant *ūmidus* que soutenait le rapprochement populaire avec *humus*. Les emplois de ces formes sont rares et presque uniquement poétiques; *ūuor, ūdor* ne se trouvent que dans Varron, dont ce sont peut-être des inventions étymologiques. Cf. *uligō* et *unda*?

uuluḡō (*uulgāō, bulbāō*), -inis f. : asaret. De *uulus*; la plante passait pour emménagogue. V. André, *Lex.*, s. u.

uxor, -ōris f. : femme légitime prise par le mari « *liber[or]um sibi quaesendum grātiā* »; terme juridique (*uzōrem dūcere* [jamaes coniugem], *habere*; dans les textes de lois, *uxor* s'oppose à *uir*) et familier; le terme noble est *coniux*. Ancien et classique. M. L. 9106 (représentants rares et qui n'ont pas tous survécu); *mulier* est beaucoup mieux représenté.

Dérivés : *uzōrius* : relatif à l'épouse ou au mariage, d'où *uzōrius* : faible pour son épouse; *uzōrium* : impôt sur les célibataires; *uzōriōsus* (Gloss.); *uzōrcula*, terme de tendresse familier; cf. aussi M. L. 9107, **ūzōrāre* « prendre femme ».

Le seul mot qui admette un rapprochement est arm. *amusin* « époux, épouse », qui se laisse décomposer en

am- « avec » et une formation de la racine **euk-* « être habitué à, apprendre » qu'a l'arménien dans *usanim* « j'apprends ». En latin, il n'y a que le sens de « épouse », parce que *uxor* doit être une combinaison de **uk-*, à rapprocher de l'arménien *us-*, et *-sōr-*, le même élément qui figure dans *sōror* (**swe-sor-* étant « la personne féminine du groupe »; pour **swe-*, cf. *sodālis*) et dans les

formes féminines des noms de nombre : skr. *tisrāḥ* « 3 », *cāstarāḥ* « 4 », etc. ; **uk-sōr-* est une sorte de composé. Bien que limité à l'italique, le mot est donc ancien ; c'est un des archaïsmes de l'italique. Le pélignien a *usur* (nominatif pluriel?) et, sur la malédiction osque de *Vibia*, se lit *usurs*, qui peut signifier « *uzōrēs* » (mais le sens est douteux ; v. *Vetter, Hdb.*, n. 6). V. *sōror*. I

X

xenium, -I n. : présent, cadeau (fait à un hôte). Emprunt de la langue impériale (Pline le J., Mart., etc.) au gr. ξένιον. Diminutif : *xeniolum* (Apul.).

xystum (-*tum* n.), -I m. : galerie couverte, colonnade. Emprunt au gr. ξυστός (-τον), depuis Cicéron.

Z

zaberna, -ae f. : giberne (Éd. Diocl.) ; v. *gaberina*.

zabulus, -I m. : forme populaire de *diabolus*, transcription du gr. διάβολος, avec passage de *dy-* à *z*, comme dans *zaconus*, etc. (Paul. Nol., Lact.).

zamia, -ae f. : perte, préjudice. Hapax de Plt., Au. 197 ; transcription du gr. dor. ζᾶμα ; à lire sans doute *sāmia*, comme *sōna*, etc.

zanea, -ae f. : bottine montante. Mot parthe : *z. parthica* (Treb. Poll.), rare et tardif.

zēlus, -I m. : jalousie amoureuse, envie. Emprunt tardif au gr. ζῆλος, surtout fréquent dans la langue de l'Église, avec ses dérivés *zēlōsus* « jaloux », M. L. 9613 ; B. W. s. u. ; *zēlō*, -as (Tert., Aug., Vulg.) et *adzēlor*, -āris ; *zēlānter* adv., *zēlātor* (Ven. Fort., Ambr.) et le composé *zēlotypus* (depuis Pétr., Juv., Quint.).

zēzur : plante mal déterminée, sorte de prêle ? = *πολύρον* dans Muscio 71, p. 101 Rose. Sans doute mot punique.

zephyrus, -I m. : zéphyr. Emprunt poétique au gr. ζέφυρος, équivalent au *fauōnius*. Cf. *zephyria oua*, M. L. 9615 a. f.

zeus, -I m. : sorte de poisson (Plin.) ; transcription du gr. ζαῖός.

zingiberi : transcription du gr. ζιγγίβερις, lui-même de source orientale, qui est à l'origine du fr. *gingembre*. M. L. 6919.

zinzala, -ae f. : moustique. Tardif (Cassiod., Gl.) ; onomatopée passée dans les langues romanes. M. L. 9623.

zinzlō, **zinzilulō**, -ās : gazouiller (Suét.). Onomatopée. M. L. 9622.

zippulae, -ārum f. pl. : mot tardif (Vitae Patr.), désignant une sorte de pâtisserie. Conservé en napolitain : *zeppola*.

zizania, -ae f. : transcription du gr. ζιζάνια, pl. de ζιζάνιον « ivraie », passé dans la langue de l'Église au sens de « jalousie, discorde », etc.

ziziphus (-*phum*), -I m. : transcription du gr. ζιζυφον « jujube » et « jujubier ». M. L. 8627.

zōna, -ae (*sōna*, Plt.) f. : ceinture. Emprunt ancien au gr. dor. ζώνη. Dérivés : *zōnārius* (Plt.) ; *zōnātim* (Lucil.) ; *zōnula* (Catull.) ; *zōnālis* (Macr.). Composé hybride : *septizōnium* : le zodiaque, d'après *septimontium*. Formes romanes savantes.

- dat*, osq. : 165.
Daunos, apulien : 221.
Dekis, osq. : 166.
Dekkioiarim, osq. : 166.
dekmanniuts, osq. : 166.
dede, ombr. : 178, 180.
deded, osq. : 178, 180.
deicans, *deikum*, *deicum*, osq. : 172, 173.
deina, *dina*, osq. : 171.
deiuo, *deiuu*, ombr. : 172, 173.
Deloiu, *deiuatud*, *deioivais*, osq. : 171.
dequirer, ombr. : 166.
dersa, *darsa*, ombr. : 178.
dersicust, ombr. : 172.
des, pël. : 177.
desanduf, ombr. : 166.
destrame, ombr. : 171.
destrst, osq. : 171.
destruco, ombr. : 171.
deueia, ombr. : 171.
dicust, osq. : 172.
dida, pël. : 180.
didedst, osq. : 178.
didat, vest. : 180.
Ditioiai, osq. : 178.
dirstu, ombr. : 178.
dïsteralinsust, ombr. : 176, 363.
Diumpais, osq. : 374.
Diüvei, osq. : 329.
diüvailom, osq. : 329.
dolom, *dolud*, osq. : 182.
dolom mallom, *dolud malud*, osq. : 380.
douiad, fal. : 180.
du-, ombr. : 70.
duir, ombr. : 188.
dunu, ombr. : 180.
dünüm, osq. : 179, 180.
dupla, ombr. : 188, 515, 517.
dupursus, ombr. : 70, 492, 502.
dur, ombr. : 188.
duunated, osq. : 179:
ē, e, ehe, ombr. : 204.
ebeträfe, ombr. : 64.
ekak, osq. : 191.
ekas, *ekask*, osq. : 293.
ekass, osq. : 293.
ekkam, osq. : 191.
ekik, osq. : 191, 630.
eko, *eqo*, fal. : 192, 193.
ekusk, osq. : 293, 630.
ed, ombr. : 191.
ehhianasüm, osq. : 295.
eestint, osq. : 204.
ef, ombr. : 193.
egmo, osq. : 192.
eheturstahamu, ombr. : 204.
ehiato, ombr. : 295.
ehpeilatasset, osq. : 204, 507.
ehtrad, osq. : 203.
ehueltu, ombr. : 204, 750.
eidüis, osq. : 306.
eine, ombr. : 196.
eiveq, osq. : 196.
eiscurent, ombr. : 12.
eisunk, osq. : 324.
emantur, ombr. : 195.
embratur, osq. : 311.
empratois, pël. : 311.
emps, ombr. : 195.
enem, *ene*, ombr. : 196, 203.
enetu, ombr. : 198, 312.
ennom, *enom*, *enu*, ombr. : 196, 203.
ententu, *endendu*, ombr. : 683.
enumeq, ombr. : 196.
erek, *efek*, ombr. : 109, 191, 324.
erietu, ombr. : 46.
eront, ombr. : 306.
ersc, ombr. : 191.
eru, ombr. : 324.
erucum, ombr. : 156.
esmei, ombr. : 293, 324.
esome, ombr. : 630.
essu, *esu*, ombr. : 293, 630.
essuf, *esuf*, osq. ombr. : 323.
est, *sent*, osq. ombr. : 665.
estu, *esto*, ombr. : 324.
estud, osq. : 666.
etatis, ombr. : 197.
etanto, osq. : 190, 196, 557.
etanto, *etantum*, ombr. : 190, 557, 674.
etato, ombr. : 197.
etraf, *etram*, ombr. : 117.
etrama, ombr. : 325.
etru, ombr. : 117.
etu, ombr. : 199.
eveietu, ombr. : 732.
ezeic, osq. : 630.
faamat, osq. : 214.
fakiüad, osq. : 209.
factud, osq. : 213.
facust, *fakust*, ombr. : 209.
famatted, osq. : 214.
famel, osq. pël. : 215.
famelo, osq. : 215.
famerias, ombr. : 215.
far, ombr., osq., fal. : 216.
fafecele, ombr. : 210.
façia, ombr., volsq. : 209.
fasiu, *farsio*, ombr. : 216.
Fatuveis, osq. : 220.
fefacid, osq. : 212.
fefacust, osq. : 209.
feihüss, osq. : 236, 410, 424.
feitu, *fetu*, -ta, ombr. : 213.
feliuf, *filiu*, ombr. : 223.
ferenter, marr. : 227.
ferest, ombr. : 227.
ferom, volsq. : 227.
feraltis, osq. : 230.
fertlid, pël. : 228.
fertu, ombr. : 227, 229.
fesn-, pël. : 227.
fesnaf, ombr. : 227.
fhefhaked, prén. : 209, 212.
fiktu, *afiktu*, ombr. : 234.
fikied, fal., *fikus*, osq. : 212, 236.
fiiet, osq. : 209.
filsnú, *fisnam* (acc.), osq. : 227.
Fistelü, *Fistlus*, osq. : 238.
Fiuusastats, osq. : 241.
Flakis, osq. : 238.
Flagidiü [Iuvel], osq. : 238.
Flavies, osq. : 239.
flavooi, osq. : 241.
Flusare, sab., vest. : 241.
Fluusal, osq. : 241.
fons, *foner*, ombr. : 221.
forte, pël. : 249.
fortis, osq. : 250.
frater, ombr., *fratrum* osq. : 252.
frehtu, *frehtes*, ombr. : 254.
frif, *fri*, ombr. : 256, 257.
früte, ombr. : 254.
fruktatiuf, osq. : 256.
fufans, osq. : 258.
fuija, *fuiest*, ombr. : 213, 258.
fuid, osq. : 257, 661.
fundatid, osq. : 265.
Funtlere, *Fondlire*, ombr. : 245.
furent, ombr. : 258.
furu, *furo*, ombr. : 246, 250.
fusid, osq. : 258, 666.
fust, osc. ombr. : 258, 666.
fustu, ombr. : 258, 666.
fuutrel, osq. : 258.
[ga]avieis, osq. : 265.
Gaaviis, osq. : 268.
Genetai, osq. : 270.
Gnaisv, *Cnaisv* (gén.), osq. : 428.
gomia, ombr. : 269, 285.
Grabouius, ombr. : 279.
habus, *habe*, *habetu*, ombr. : 288.
hafiest, *hapiest*, *habiest*, osq. : 288.
haktu, *hatu*, ombr. : 97, 288.
heic, *hec*, *fe*, fal. : 293.
Helevis, osq., *heleuis*, pël. : 291.
her-, ombr. : 560.
Herclio, vest. : 292.
Hereklüi, osq. : 292.
herest, osq., *heri*, *heriest*, ombr. : 299.
heriam, osq. : 292.
herie, *heriei*, ombr. : 718.
heriüid, osq. : 300.
her's, *heri*, ombr. : 299, 718.
heritu, ombr. : 299.
hipid, *hipust*, osq. : 288.
hirpus, *samnite* : 296.
homonus, ombr. : 297.
hondra, *hodomu*, ombr. : 302.
hospus, pël. : 301.
hostatu, *anhostatu*, *anostatu*, ombr. : 290.
humuns, osq. : 297.
huntrus, ombr. : 302.
Hurtenütis, osq. : 300.
Hürtiis, osq. : 300.
hürz, *hürtüm*, osq. : 300, 700.
hutra, ombr., *hutruiis*, osq. : 302.
idik, osq. : 109, 191, 324.
ier, ombr. : 199.
ife, ombr. : 305.
ifont, ombr. : 629.
iio, osq. : 193.
imaden, osq. : 311.
incubat, pël. : 154.
inim, *inim*, osq. : 196, 203.
inom, pël. : 196.
ionc, osq. : 324.
ioiue, ombr. : 331.
ip, osq. : 437.
isidum, osq. : 306.
isunt, ombr. : 306.
isiek, ombr. : 325.
iueka, *iuenga*, ombr. : 330.
iük, osq. : 109, 324.
iuka, *iuku*, ombr. : 322.
Iupater, ombr. : 329, 487.
iusk, osq. : 324.
iust, ombr. : 197.
Iuwe, ombr. : 329.
iüvilas, osq. : 329.
izic, osq. : 109, 191, 324.
lätus, lat. 679.
leces, prén. : 354.
likitud, *licitud*, osq. : 357.
litaris, osq. : 350, 354.
ligis, *ligud*, osq. : 354.
liimitü, osq. : 359.
lize, marr. : 354.
loferia, [Ijoifera, fal. : 355.
losna, prén. : 373, 374.
loufr, osq., pël. : 355, 367, 718.
Lüccëtius, osq. : 374.
lüvkei, osq. : 368.
Lüvokis, osq. : 372.
lüveis, osq. : 355.
Lüvfrets, osq. : 355.
Maaaxcc, osq. : 388.
Maatreis, osq. : 390.
Maatiis, osq. : 384.
Maktiis, osq. : 375.
maesius, osq. : 379.
matmas, osq. : 379.
mais, *Mais*, *Mais*, osq. : 379.
mais... *pan*, osq. : 551.
malaks, osq. : 381.
maletu, ombr. : 411.
mallo-, osq. : 182.
Mamers, osq. : 388.
manphar, *manfar*, osq. : 381.
manafum, osq. : 382.
manf, osq. : 386.
mani, ombr. : 386.
manim, osq. : 386.

- mantrahkli, mandraclo,*
 ombr. : 385, 686.
manuoe, ombr. : 386.
Markas, osq. : 388.
mas, fal. : 390.
Mater, ombr. : 390.
méd, v. lat. : 391.
medbet, osq. : 392.
meddikkiai, osq. : 392.
meddiss, medikets, osq. :
 172, 473, 392.
mefa, ombr. : 397.
mefa spefa, ombr. : 401.
mefat, osq. : 393.
Mefiteti, osq. : 394.
mehe, ombr. : 394.
memnim, osq. : 395.
menovum, osq. : 405.
mensne, ombr. : 398.
mers, mers, mersto, ombr. :
 392.
messimass, osq. : 393.
mestru, ombr. : 379.
min(s), osq. : 405.
minstreis, osq. : 379, 405.
Mirgarios, prén. : 400.
mollam, mollaum, osq. : 419.
motar, ombr. : 419.
mugatu, muieto, ombr. :
 418.
múinákú, osq. : 422.
múllastkad, osq. : 419.
Muull, Mutillieis, osq. :
 426.

naharcom, ombr. : 429.
Naseni, osq. : 431.
natine, ombr. : 272.
ne, osq. : 433.
nei, osq. : 433.
nei suae, osq. : 442.
neip, ombr. : 433, 439, 555.
neip, níp, nep, osq. : 433,
 555.
nep(h)im, osq. : 433.
nerf, ombr. : 439.
netro, osc.-ombr. : 338,
 439, 628.
ni, osq. : 433.
nür, nerum, osq. : 439.
ninctu, ombr. : 422.
Niumsies, osq. : 451.
nome, nomne, ombr. : 444.
Noniar, Nounis, pél. : 447.
Numa, sab. : 451.
numem, ombr. : 443.
Núpellum, osq. : 448.
nuvime, nuvis, ombr. : 447.
Núvlanús, osq. : 448.

ocar, ocrer, ombr. : 6.
ocres, marr. : 457.
Oinumama, prén. : 381.
oisa, pél. : 758.
onse, uze, ombr. : 746.
oscerclom, ombr. : 454.
opeter, ombr. : 465.
o(p)is, ombr. : 454.
orto, ortom, ombr. : 468.
osatu, oseto, ombr. : 466.

ostendu, ombr. : 2, 454, 471.
ote, ombr. : 61.
Ufens, Ufens, volsq. : 715.
oui, ombr. : 472.

Paakul, osq. : 473.
paca, ombr. : 472.
pacer, ombr. : 473.
Pakis, osq. : 473.
pacre, mars. : 473.
pacrer, ombr. : 473.
pacris, pél. : 473.
Pacuis, mars. : 473.
Pakullius, osq. : 473.
pafo, fal. : 70.
pat, pat, pae, osq. : 556,
 560.
pam, pél. : 551.
pan, osq. : 164.
pane, ombr. : 164, 551.
panta, ombr. : 552.
parfam, parfa, ombr. : 485.
pars, ombr. : 481.
pase, ombr. : 473.
patensins, osq. : 487.
patir, Paterei, osq. : 488.
peai, marr. : 511.
peico, peica, ombr. : 505.
peihaner, ombr. : 511.
peimner, ombr. : 545.
peiu, ombr. : 511.
pepurkurent, ombr. : 526.
pequo, ombr. : 492.
-per, ombr. : 536.
peraknem, ombr. : 35.
peracri-, perakre, ombr. :
 6, 497.
percam, ombr. : 500.
perék(ais), osq. : 500.
peremust, osq. : 196.
peretom, ombr. : 497.
pefi, persi, ombr. : 502.
pernaiaf, ombr. : 498.
perne, ombr. : 498, 520.
perskiuum, ombr. : 526.
persnimu, ombr. : 526.
pert, osc.-ombr. : 497.
pertemest, pertemust, osq. :
 195.
pertentu, ombr. : 683.
pertumum, osq. : 497.
perum, osq. : 498.
perum, persom, ombr. : 463,
 502.
pesetom, ombr. : 491.
pestilúm, peestilúm, osq. :
 526.
petenata, ombr. : 491.
petiropert, osq. : 497, 553.
petora, osq. : 553, 554.
peturpursus, ombr. : 492,
 502, 554.
píd, osq. : 560.
pihaclu, ombr. : 511.
pihau, ombr. : 511.
pihaz, ombr. : 164, 511.
pihom, volsq. : 511.
Pihikiúti, osq. : 511.
pipafo, fal. : 70, 258, 529.
pír, ombr. : 308.

pis, pír, pis, osq. : 560.
pisher, ombr. : 560.
pisipumpe, ombr. : 555,
 556, 561.
pispis, osq. : 560.
pistu, ombr. : 509.
pitora, osq. : 553.
plener, ombr. : 515.
podruhpei, ombr. : 757.
Poemanea, marr. : 520.
poi (poe, poie), ombr. : 556,
 560.
poimunien, vest. : 520.
pone, ombr. : 551.
poni, ombr. : 561.
ponne, ombr. : 164.
Ponties, pél. : 558.
Poplia, fal. : 522.
porca, purka, ombr. : 523.
portaiä, portatu, portust,
 ombr. : 525.
posmom, osq. : 527.
postne, ombr. : 520.
postra, ombr. : 527.
praefucus, osq. : 530.
prai, osq. : 530.
pre, ombr. : 530.
prehabia, prehubia, ombr. :
 287, 530.
preivatu, osq. : 536.
prepa, ombr. : 529, 551.
pretra, ombr. : 527.
prever, preve, ombr. : 536.
preuistau, ombr. : 736.
prismu, pél. : 535.
pristafalaciriz, pél. : 654.
prürome, pél. : 312.
procanurent, ombr. : 93.
proseseto, ombr. : 608.
pru-, osq., ombr. : 536.
prüfatted, osq. : 537.
prüffed, osq. : 180.
pruhipid, osq. : 287.
prupukid, osq. : 473.
prusekatu, ombr. : 536, 608.
prusektu, ombr. : 608.
prusectu, ombr. : 608.
prusecja, ombr. : 607.
prusikurent, ombr. : 318.
pruter pan, osq. : 535, 551.
puklo, osc.-ombr. : 234.
puklum, osc., *puclóis,* pél. :
 543.
púd, osq. : 556, 560.
puemune, ombr. : 520.
puj, osq. : 716.
pufe, pufe, ombr. : 716.
puí, osq. : 556, 560.
pumperias, ombr. : 558.
pumperias, osq. : 558.
pumis, osq. : 558.
pún, pon, osq. : 164, 561.
pune, ponne, ombr. : 551,
 561.
Púntius, osq. : 558.
[p]úntram, [h]úntram,
 osq. : 521.
punum, osq. : 552.
Púpidius, osq. : 521.
pupele, ombr.-étr. : 522.

puplum, poplom, ombr. :
 522.
purduóitu, purdiúom, ombr. :
 180.
pure, ombr. : 308.
pufe, ombr. : 556.
purome, ombr. : 308.
pus, puste, ombr. : 527.
púst, post, osq. : 527.
pústiris, osq. : 527.
pustim(as), osq. : 527.
pustnaiaf, ombr. : 520.
pústrei, osq. : 527.
pútiäd, pútiäns, osq. : 526,
 529.
putrespe, ombr. : 555.
pútrúrspid, osq. : 555, 757.
puz, osq. : 757.
puze, pusei, puse, ombr. :
 757.

rected, fal. : 566.
regaturei, osq. : 574.
regen[ai], marr. : 572.
rehte, ombr. : 566, 568.
reper, ombr. : 571.
revestu, ombr. : 566, 734.
ri esune, ombr. : 571.
rofu, rofa, ombr. : 578.
rufra, rufru, ombr. : 578.
Rufries, pél. : 578.
Rufrius, osq. : 578.

saahitüm, osq. : 587.
sakahiter, osq. : 587.
sacaraciriz, pél. : 586.
sakaraktum, osq. : 586.
sakarater, osq. : 586.
saxopo, osq. : 585.
sakra, sakre, ombr. : 585,
 586.
sakrid, sakrim, sakriss,
 osq. : 586.
Safinim, osq. : 585.
sahatam, ombr. : 587.
salavs, salafc, osq. : 592.
sáiu, ombr. : 589.
saluom, ombr. : 592.
sanes, ombr. : 594.
Sansio-, ombr. : 592.
santiu, ombr. : 597.
scalseto, skalçeta, ombr. :
 87.
scapla, ombr. : 600.
screhto, screihtor, ombr. :
 605.
scrifas, osq. : 605.
sei, osq. : 630.
seipodruhpei, ombr. : 609.
semu, ombr. : 612.
Semanu, pél. : 618.
sepis, volsq. : 622.
seples, ombr. : 627.
sepsé sarsúte, ombr. : 595.
sepu, volsq. : 594, 622.
serfe, herfe, ombr. : 117.
seritu, ombr. : 620.
sersiu, ombr. : 611.
çersnatur, ombr. : 112.
šesna, ombr. : 112.

estentasiaru, ombr. : 621.
 Jeorrec, osq. : 621.
 egtu, ombr. : 651.
 esust, ombr. : 611.
 evakne, ombr. : 35.
 i, sei, ombr. : 665.
 ij, ombr. : 670.
 ifel, osq. : 664.
 ikhiu, ombr. : 121.
 im, ombr. : 670.
 imo, gimu, ombr. : 123.
 ins, ombr. : 665.
 iom, osq. : 664.
 ipus, osq. : 594, 622.
 ir, sei, ombr. : 665.
 istu, ombr. : 611.
 iue, ombr. : 123.
 mata, ombr. : 443.
 solois, pél. : 592.
 soniui, suniui, ombr. : 636.
 sopam, ombr. : 669.
 spefa, ombr. : 644.
 Speture, ombr. : 640.
 spina, spinia, ombr. : 642.
 stakaz, ombr. : 654.
 staflare, ombr. : 654.
 staflatas, osq. : 654.
 stahnt, osq. : 654.
 stahnei, ombr. : 655.
 stahmio, ombr. : 655.
 stahu, ombr. : 654.
 stali, osq. : 654.
 statif, osq. : 654.
 statiui, statiui, ombr. : 654.
 stiple, stiplate, steplate, ombr. : 650.
 strucla, struhcla, strucla, ombr. : 658.
 su, sub-, ombr. : 660.
 svai, suae, osq. : 622, 630.
 subocau(u), suboco, ombr. : 754.
 sve, sue, ombr. : 622, 630.
 svepis, ombr. : 660.
 suos, ombr. : 664.
 sukatu, ombr. : 318.
 suluh, osq. : 592.
 sum, osq. : 666.
 sumtu, ombr. : 666.
 svr, osq. : 2, 660.
 supra, sopra, ombr. : 660.
 super, subra, ombr. : 660, 661.
 superne, ombr. : 661.
 supruis, osq. : 660.
 supu, ombr. : 660.
 surur, ombr. : 629.
 sururont, ombr. : 306.
 sustentu, ombr. : 683.
 susuront, ombr. : 629.
 suvam, suvels, osq. : 664.
 tafle, ombr. : 673.
 tanginom, tanginud, osq. : 695.
 taratrum, lat. : 687.
 tacez, tases, tasetur, ombr. : 673.
 tavpu, osq. : 677.

tekvias, ombr. : 166.
 tekuries, ombr. : 166.
 teerum, terum, osq. : 688.
 teje, ombr. : 705.
 tejra, ombr. : 685.
 tejruo, ombr. : 685.
 tejurum, osq. : 685.
 teiu, ombr. : 172, 173.
 teja, ombr. : 178.
 teremenniu, teremnattens, osq. : 686.
 *terenus, sab. : 684.
 termnas, termnome, ombr. : 686.
 tertiana, ombr. : 702.
 tertim, ombr. : 702.
 tertiu, ombr. : 178.
 testruku, ombr. : 156, 171.
 tetome, ombr. : 679.
 tikanne, ombr. : 172, 173.
 tiu-um, osq. : 401, 664, 705.
 tiom, tiu, ombr. : 401, 705.
 tipiu, ombr. : 167.
 tiurri, osq. : 709.
 toru, turuf, ombr. : 677.
 toiam, ombr. : 124, 697.
 touer, ombr. : 705.
 touto, osq. : 124, 697.
 trahuorfi, ombr. : 726.
 trāns, lat. : 686.
 trebet, ombr. : 698.
 tremnu, ombr. : 698.
 tribarakkiiuf, osq. : 698.
 trif, ombr. : 701.
 trifu, trifor, ombr. : 702.
 tria, ombr. : 701.
 trilbarakavum, osq. : 698.
 triubum, osq. : 698.
 tris, osq. : 701.
 tris, ombr. : 702.
 tristaamentud, osq. : 689.
 trstus, osq. : 689.
 tuder, ombr. : 707.
 tuer, ombr. : 705.
 tuf, ombr. : 188.
 tuplak, ombr. : 188.
 tupler, ombr. : 188, 517.
 Tursa, ombr. : 688.
 turskum, ombr. : 709.
 tursiu, ombr. : 688.
 turumiad, osq. : 696.
 utaper, totaper, ombr. : 536.
 tuva, tuver-, tuoes, ombr. : 188.
 tuvai, osq. : 705.
 ualaamom, osq. : 712, 749.
 Fale, osq. : 712.
 vapeje, ombr. : 341.
 vacetom, vacetum, ombr. : 710.
 uasor, vasus, ombr. : 714.
 ukar, ocar, ombr. : 6, 457.
 uef, ombr. : 177.
 veia, osq. : 731.
 ueiro, ombr. : 739.
 Velmineo, fal. : 752.
 veltu, ombr. : 750.
 uerfale, ombr. : 723.

uerir, ombr. : 38.
 ueroje, veruje, ombr. : 729.
 Feqa sei, osq. : 726.
 veru, osq. : 38.
 veskla, ombr. : 714.
 uesclis, volsq. : 714.
 vestikatu, ombr. : 356.
 *Vesticio-, ombr. : 593.
 vestigta, ombr. : 356.
 vetu, ombr. : 177.
 ufteis, osq. : 465.
 Uhtavis, osq. : 458.
 uhtur, uhtretie, ombr. : 550.
 via, uia, ombr. : 731.
 uincter, osq. : 736.
 voinu, uinu, ombr., volsq. : 738.
 uiro, ueiro, ombr. : 439, 492, 739.
 uirseto, ombr. : 608, 734.
 *Fiso-, ombr. : 592.
 Fisovio, ombr. : 593.
 viteliu, vitelliu, osq. : 325.
 vitlu, ombr. : 742.
 vitituf, osq. : 758.
 vitu, osq. : 731.
 vilam, osq. : 59.
 ulas, osq. : 309.
 uliumam, osq. : 744.
 ulu, ulo, ombr. : 309.
 umen, umne, ombr. : 748.
 umtu, ombr. : 748.
 unda, lat. : 308.
 unu, ombr. : 749.
 up, op, osq. : 2, 454.
 upetu, ombr. : 465.
 upsannam, osq. : 466.
 upsaseter, pél. : 466.
 upsatuh, osq. : 466.
 upsed, upsens, osq. : 466.
 uretu, ombr. : 9.
 urfeta, ombr. : 466.
 urtas, ombr. : 468.
 urust, osq. : 469.
 urustu, osq. : 755.
 ustentu, ombr. : 471, 683.
 usur, pél., usurs, osq. : 759.
 ute, ote, ombr. : 61.
 utur, une, ombr. : 308, 746.
 uweof, oui, wem, uwe, ombr. : 472.
 uufetes, ombr. : 753.
 uufru, ombr. : 753.
 outu, ombr. : 345.
 zezej, serse, ombr. : 611.
Ligure, messapien, vénète.
 kalatoras, messapien : 88.
 daculum, ligure (?) : 214.
 doto, illyr. : 180.
 ego, vén. : 193.
 Loudera, illyr. : 355.
 Louzera, vén. : 355.

Menzanas, messapien : 384.
 meyo, ego, vén. : 391.
 op, vén. : 454.
 Πανός, mess. : 479.
 Porcobera, ligure : 523.
 Reutia, vén. : 594.
 šahnatei, vén. : 594.
 seba, dace : 592.
Hittite.
 (Ordre alphabétique : a e ħ i y k/g l m n p/b r š t/d u w z.)
 Agniš : 308.
 aiš, iššāš (gén.) : 469.
 ammuik : 391.
 anda : 312.
 anzaš : 445.
 appa : 2.
 arai- : 468.
 ariya- : 469.
 ašanzi : 665.
 ep-, epmi, epzi : 39, 131, 465.
 eš- : 39.
 ešpa- : 202.
 ešhar : 52.
 ešmi : 665.
 eš- : 192.
 ħanna : 37.
 ħantezzi- : 37.
 ħappina- : 464.
 ħašša- : 42.
 ħašai- : 470.
 ħekur : 457.
 ħuħha- : 62.
 ħuwant- : 721.
 imma : 310.
 iškalā(i)- : 601.
 (i)špand- : 644.
 išpar- : 641.
 išar : 197.
 yagan : 327.
 gaena- : 270.
 kaleš- : 88.
 karawar : 117.
 kardū- : 142.
 kā- : 123.
 genu : 273.
 ker/kardū- : 142.
 keššar : 295.
 gimman- : 294.
 kuenzi, kuananzi : 225.
 kui- (kuiškuiš) : 560.
 gurta- : 300.
 kuttar, kuttan : 286.
 kuwabi : 716.
 kuwatta : 561.

vidat : 734.
 vyat : 735.
 vānīh : 6.
 vnoti : 429.
 vram : 336.
 vṛih : 6, 457.
 vru : 336.
 vṛaḥ : 200.
 vṛā : 200.
 vṛd̄ : 458.
 vṛd̄u : 458.
 vsat, vsati : 665.
 vsi : 665.
 vsih : 197.
 vsinadh : 596.
 vsinovan : 596.
 vsurah : 202.
 vsṛk, asndh : 52, 593.
 vsṛpat : 619.
 vskhidat : 602.
 vstambhū : 681.
 vstar, asṛta : 647.
 vsti, sandti : 665.
 vsthāt : 654.
 vsthi : 146, 470.
 vsthndh : 470.
 vsnadh : 593.
 vsmai : 293, 324.
 vsmdkadh : 445.
 vsya : 293, 324.
 vsvanūt : 636.
 vsvapndh : 635.
 vshabhīh : 448.
 vshām : 193.
 vshar, sham : 175, 448.
 vshih : 33.
 vshukvate, akūtiḥ : 107.
 vshūyān : 457.
 vshāh : 36.
 vshdmca : 429.
 vshtrām : 313.
 vshp : 29.
 vshpa : 39.
 vshpaḥ (eau) : 29, 42.
 vshpaḥ (cérémonie religieuse) :
 199, 466.
 vshpat : 39.
 vshpātīh : 39.
 vshpnōti : 39.
 vshmikṣā : 407.
 vshyūh, shyuh, shyusaḥ, shyuni :
 14.
 vshṛta : 468.
 vshūh : 21.
 vshvīh : 55.
 vshvīpṛthah : 457.
 vshvīh : 457.
 vshvapatvan- : 5.
 vshs- : 39.
 vshsah : 45.
 vshsādḥ : 469.
 vshsān, vshsni, vshsndh : 470.
 vshsā : 469.
 vshs(i)yam : 470.
 vshchdte : 12.
 vshdh : 199.
 vsharah : 325.
 vshati : 325, 757.
 vshdh : 757.

idām : 306.
 idhmāh : 10.
 inddhē, indhatē : 10
 imāh : 199.
 imām : 306.
 irajyati : 568.
 irasyati : 201.
 ipa : 117.
 ipirāh : 323.
 ipuh : 44.
 iḥd : 305, 716.
 ikgate : 458, 734.
 irmāh : 47.
 u : 61.
 uanaḥ : 722.
 uanase : 722.
 ukṛgati : 58.
 ukhā, ukhāh : 59.
 ugrāh : 58.
 uchhāti : 60.
 utamāh : 204.
 útarah : 204.
 udakām : 746.
 uddram : 724, 757.
 udndh : 746.
 udyodhati : 325.
 udrah : 372.
 udriktāh : 361.
 undnti, undanti : 747.
 ūpa : 628, 660, 661.
 upamāh : 660.
 ūparah : 660.
 uparātāt : 660.
 upari : 628, 660.
 ūpalah : 462.
 upastar : 647.
 upāndt : 435.
 upāndh : 435.
 ubhā : 27.
 ūranah : 727.
 ululī, ululli, ulūhu : 745.
 ulū : 745.
 ūlūkan : 745.
 ulokāh : 368.
 uṣd, uṣds- : 641.
 uṣdh, uṣdsah : 60
 uṣākalah : 88.
 uṣarbhūt : 60.
 uṣtāh : 755.
 usrah : 60.
 ūcūh : 754.
 ūiḥ : 56.
 ūdhar : 715.
 ūnd- : 710.
 ūrnā : 339.
 ūrdhodh : 45.
 ūkṣah : 755.
 ūjīsāh : 20.
 ūjūh : 568.
 ūjira-, ūji- : 23.
 ūjātī : 568.
 ūjāh, ūji-, ūjuh : 49, 468.
 ūtām : 48, 574.
 ēkah : 749.
 ēti : 199.
 ētam : 199, 627.

ēdhaḥ : 10, 13.
 ēnah : 211. -
 ojah : 58.
 ōma : 56.
 ōpāmi : 755.
 oṣṭhaḥ : 334.
 kāh, kd, kdt : 560.
 kaka : 143.
 kakūd-, kakūbh : 81.
 kakkatāh, karkatāh : 91.
 kākṣah, kākṣā : 146.
 kakkhati, kakkhati : 80.
 kañcate : 121.
 kañcukāh : 121.
 katarāh : 757.
 kdāi : 561, 675.
 kathā : 757.
 kadd : 552.
 kāniṣkan : 599.
 kanthā : 113.
 kapatī : 95, 97.
 kapdām : 99.
 kapucchalām : 99.
 kām : 156.
 karakah : 100.
 kāromi : 209.
 karkah : 91.
 karkarah : 91.
 karhi : 159.
 kalḍah : 87.
 kalikā : 87.
 kavīh : 107.
 kaṣati : 101.
 kāñci : 121.
 kāmamūtāh : 417.
 kāyamānah : 103.
 kāravah : 143.
 kārūh : 101.
 kālah : 87.
 kā : 716.
 kākavica : 154.
 kāṇḍalām : 137.
 kūtāh : 747.
 kūpyati : 158.
 kūbhāh : 275.
 kūloah : 88.
 kū(i)va- : 716.
 kūghah : 146.
 kūha : 716.
 kūpah : 158.
 kūrah : 155.
 kūṛhī, kūṛhīh, kūṛtāi : 144.
 kūṛate, akrapīṣta : 150.
 kūṛd : 144.
 kūṛmīh : 724.
 kūvalah : 83.
 kūṣah : 85.
 kūsarām, kesarah : 85.
 kūka-, kōkildh : 154.
 kūdāi : 107.
 kūrah : 152.
 kūṣayam : 152.
 kūṛd : 573.
 kūṛrāh : 152.
 kūṛpātī : 143, 150.
 kūṛdh : 302.
 kūṛmi : 302.
 kūṛrah : 617.

kūṛdh : 630.
 kūṛndāi : 630.
 kūṛpātī : 668.
 kūṛarāh : 446.
 kūṛōtram : 446.
 kūṛdāi : 446.
 khalatīh : 88.
 khiddāi : 83, 602.
 khedā : 83.
 khorah : 600.
 gācchati : 720.
 gandh : 283.
 gandharva : 223.
 gābhastīh : 288.
 garimā : 282.
 garuḍah, garūtām, garu-
 tra : 751.
 gārīhah : 752.
 galah : 285.
 gāvi : 74.
 gām : 74.
 girāi : 285.
 girdmi : 753.
 girīh : 276.
 gildāi : 285.
 gūr, girāh : 282.
 giroanas- : 722.
 gu : 74.
 gurāh : 282.
 gūhah, gūtham : 77.
 gūṛdh : 282.
 gūṛdāi : 282.
 ghbhā-, ghṛi- : 288.
 ghbhāyati : 182.
 ghbhātī : 605.
 gōṣṭh : 654.
 gāūh : 74.
 grdsati : 280.
 grdmāh : 283.
 grdōvā : 411.
 grumūṣṭīh : 283.
 gharmāh : 248.
 ghṛnāh : 248.
 ghṛnōti : 248.
 ghṛtasnd : 443.
 ghṛsuḥ : 300.
 ghndāni : 225.
 ghṛdāi : 251.
 ca : 555, 716.
 cakrām, cakrāh : 133, 578.
 cakṣuh : 458.
 cāsarah : 544.
 caturakṣāh : 554.
 caturīhāh : 554.
 cātusṣpat, cātusṣpad- : 492,
 554.
 cātusṣpādh : 502.
 cavōdrāh : 554.
 canīṣkadat : 599.
 candāi : 92.
 canārāh : 92.
 canārāmās, candrāmāh :
 374, 398.
 cāye : 157.
 cāṛati : 133.
 caramāh : 537.

caruh : 145.
 carbhaṣaḥ : 154.
 cārma : 143.
 cālati : 133.
 caṣkanda : 599.
 caṣtaraḥ : 759.
 cāruḥ : 103.
 cāhīde : 602.
 cāraḥ : 116.
 cārti : 147.

 chāla : 645.
 chinditi, chindnti : 602.
 cheṣma : 602.
 chyāti : 603.

 jagama : 720.
 jajṛdu : 446.
 jātu : 71.
 jānaḥ, jānaṣaḥ : 272.
 jānāti : 272.
 jāndyati : 272.
 jānti : 272, 487.
 jānti : 272.
 jānman-, jānman- : 272.
 jāntiḥ : 272.
 jāmbhaḥ : 269.
 jārbharti : 300.
 jārbhṛtī : 230.
 jāḥ : 272.
 jāgati : 206.
 jāḥ : 272.
 jāndi : 446.
 jānū : 273.
 jānuni : 273.
 jānū : 270.
 jāniḥ : 270.
 jāyate : 272.
 jārdḥ : 270.
 jāspatiḥ : 183.
 jāghrati : 251.
 jāhod : 360.
 jārdḥ : 281.
 jāodḥ : 743.
 jāvati : 743.
 jāvde : 743.
 jāvde : 286.
 jāvoti : 261.
 jāodyate : 286.
 jāvati : 270.
 jāvatar : 446.
 jāvatiḥ : 446.
 jāvddh- : 273.
 jāvati (gmdḥ) : 302.
 jāvati : 277.

 ta : 323.
 takṣ-, tākṣan- : 690.
 tā : 690, 675.
 tāḥ : 683.
 tāḥna, tāḥne : 683.
 tāi : 675.
 tāra : 140.
 tāna- : 685.
 tāniḥ : 684.
 tāndi, tānuḥ : 683, 684.
 tāntuḥ : 685.
 tānyati : 695.
 tānyatiḥ : 695.
 tāpaḥ, tāpuḥ, tāpati : 685.

tāmaḥ, tāmaṣaḥ : 683.
 tāmiṣraḥ : 683.
 tātrati : 700.
 taralāḥ : 700.
 tarute : 705.
 tāla- : 344.
 tālam : 679.
 tālimam : 679.
 tāodḥ : 706.
 tāoisi : 706.
 tāoiti : 706.
 tāsthima : 654.
 tāsthū : 654.
 tāṣṣa- : 675.
 tānyati : 683.
 tāpdyati : 685.
 tānyati : 680.
 tāyūḥ : 127.
 tāraḥ : 646.
 tāṣṣi, tāṣṣati : 690, 691.
 tāgmāḥ : 649.
 tāmirḥ : 683.
 tārdḥ : 700.
 tāri(i)yaḥ- : 700.
 tāṣṣati : 654.
 tārdḥ : 759.
 tārdḥ : 700.
 tārdḥ : 688.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 658.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ, tārdḥ : 554.
 tārdḥ : 694.
 tārdḥ : 694.
 tārdḥ : 705.
 tārdḥ : 706.
 tārdḥ : 707.
 tārdḥ : 705.
 tārdḥ : 702.
 tārdḥ : 702.
 tārdḥ : 702.
 tārdḥ : 702.
 tārdḥ : 701.
 tārdḥ : 705.
 tārdḥ : 690.
 tārdḥ, tārdḥ : 705.

 tārdḥ : 171.
 tārdḥ : 640.
 tārdḥ : 180.
 tārdḥ : 178, 180.
 tārdḥ : 170.
 tārdḥ : 180, 212.
 tārdḥ : 335.
 tārdḥ : 180.
 tārdḥ : 335.
 tārdḥ, tārdḥ : 169.
 tārdḥ : 182.
 tārdḥ : 182.

tārdḥ : 182.
 tārdḥ : 183.
 tārdḥ : 182.
 tārdḥ : 183.
 tārdḥ : 181.
 tārdḥ : 181.
 tārdḥ : 166.
 tārdḥ : 167.
 tārdḥ : 166.
 tārdḥ : 181.
 tārdḥ : 166.
 tārdḥ : 167.
 tārdḥ : 250.
 tārdḥ : 180.
 tārdḥ : 182.
 tārdḥ : 189.
 tārdḥ : 181.
 tārdḥ : 167, 181.
 tārdḥ : 173.
 tārdḥ : 175.
 tārdḥ : 175, 177, 329.
 tārdḥ : 133.
 tārdḥ : 178.
 tārdḥ : 173.
 tārdḥ : 173.
 tārdḥ : 169.
 tārdḥ : 316, 342, 366.
 tārdḥ : 695.
 tārdḥ : 73.
 tārdḥ : 73.
 tārdḥ : 188.
 tārdḥ : 250.
 tārdḥ : 250.
 tārdḥ : 173.
 tārdḥ : 171.
 tārdḥ : 352.
 tārdḥ : 352.
 tārdḥ : 171.
 tārdḥ : 236.
 tārdḥ : 175, 329.
 tārdḥ : 175.
 tārdḥ : 175.
 tārdḥ : 177.
 tārdḥ : 175, 329.
 tārdḥ : 329, 487.
 tārdḥ : 225.
 tārdḥ : 184.
 tārdḥ : 611.
 tārdḥ : 71.
 tārdḥ : 246.
 tārdḥ : 70.
 tārdḥ : 71, 188.
 tārdḥ : 492.
 tārdḥ : 70.
 tārdḥ : 502.
 tārdḥ : 113.
 tārdḥ : 176.

 tārdḥ : 245.
 tārdḥ : 245.
 tārdḥ : 223.
 tārdḥ : 230.
 tārdḥ : 230.
 tārdḥ : 237.
 tārdḥ : 223.
 tārdḥ : 227, 231.
 tārdḥ : 230, 237, 254.
 tārdḥ : 223.
 tārdḥ : 213.
 tārdḥ : 260.

tārdḥ : 259.
 tārdḥ : 223.
 tārdḥ : 230.

 tārdḥ : 433.
 tārdḥ « comme » : 434.
 tārdḥ : 445.
 tārdḥ, tārdḥ, tārdḥ : 448.
 tārdḥ : 747.
 tārdḥ : 747.
 tārdḥ : 448.
 tārdḥ : 448.
 tārdḥ : 450, 663.
 tārdḥ : 435.
 tārdḥ, tārdḥ, tārdḥ : 438.
 tārdḥ : 434.
 tārdḥ : 745.
 tārdḥ : 437.
 tārdḥ : 437.
 tārdḥ : 439.
 tārdḥ : 439.
 tārdḥ : 447.
 tārdḥ : 448, 613.
 tārdḥ : 452.
 tārdḥ : 447.
 tārdḥ : 448.
 tārdḥ : 429.
 tārdḥ : 440.
 tārdḥ : 440.
 tārdḥ : 429.
 tārdḥ : 435.
 tārdḥ : 433.
 tārdḥ : 745.
 tārdḥ, tārdḥ : 444.
 tārdḥ : 432.
 tārdḥ : 440.
 tārdḥ : 429.
 tārdḥ : 431.
 tārdḥ : 184.
 tārdḥ : 422.
 tārdḥ : 611.
 tārdḥ : 441, 611.
 tārdḥ : 37, 99.
 tārdḥ : 458.
 tārdḥ : 458.
 tārdḥ : 441, 611.
 tārdḥ : 611.
 tārdḥ : 450.
 tārdḥ(a)naḥ : 535.
 tārdḥ : 450.
 tārdḥ : 439.
 tārdḥ, ned : 433.
 tārdḥ : 432.
 tārdḥ : 452.
 tārdḥ : 99.

 tārdḥ : 142, 391.
 tārdḥ : 141.
 tārdḥ : 558.
 tārdḥ : 558.
 tārdḥ : 504.
 tārdḥ : 496.
 tārdḥ : 183.
 tārdḥ : 528.
 tārdḥ : 502.
 tārdḥ : 529.
 tārdḥ : 529.

iram : 541.
 iháh, pathibhih, pathiṣu : 521.
 idáh : 502.
 idám : 463.
 wítram : 547.
 iṣu : 492.
 iṣūh : 492.
 iṣṣā, pāpācāt : 527.
 iṣyāmi, pācyati : 640.
 isaḥ : 496.
 idyate : 493, 504.
 inihām : 521.
 ipaḥ : 529.
 apraccha : 526.
 ayáh : 335.
 ārah : 498.
 āri : 497.
 āri gam- : 497.
 aricaraḥ : 133.
 arindāt : 435.
 ariṇāh- : 435.
 aripri : 497.
 arimamandhi : 383.
 arigdoan : 611.
 ardate : 493.
 ālalam : 519.
 ālāvan : 476.
 ālāvāh : 545.
 ālikni : 476.
 ālitāh : 476.
 ālaldm : 478.
 āvūtār- : 547.
 āsapāpē : 640.
 ācaḥ : 474.
 āññih : 477.
 ādi : 502.
 ātā : 529.
 ātiram : 529.
 ānthāh : 521.
 ārdyati : 525.
 ārṅñih : 499.
 ālavāi : 494.
 pikāh : 506.
 pinkte : 508.
 piññārah : 508.
 piṅgāh : 508.
 piḍ, piḍārah, piḍāram, pi-
 tré : 487, 488.
 piṛ(i)yaḥ, piṛvyaḥ : 488.
 piṇḍāti : 509.
 piparti, « il s'emplit » : 515.
 piparti, « il fait payer » : 525.
 pipṭaka, pipṭikah : 509.
 pipṭali : 509.
 pibati : 70, 529.
 piṃpāti : 508.
 piṣṭāh : 509.
 piṣṭārūh : 509.
 piṣā : 508.
 piṣā : 515.
 piṣārah : 543.
 pundati : 547.
 pumdn, pumdn̄sam, pum-
 sáh : 542.
 puraetār : 533.
 puruḥ : 517, 685.
 purudina : 175.
 *purṣa- : 483.

pūtaḥ : 438, 547.
 pūtiḥ : 547.
 pūyati : 547.
 pūr : 463.
 pūrñāh : 515.
 pūrtām : 484.
 pūrdhi : 515.
 pūrvedyūh : 175.
 pūrchāti : 526.
 pūthūh : 512.
 pra- : 536.
 prajāḍ : 536.
 prajāḍh : 272.
 prajāḍāh : 536.
 prajāyate : 536.
 prajnu : 273.
 prānapāt : 536.
 pratarām : 535.
 prātrati : 700.
 prātikam : 458.
 pranaptar- : 438.
 prapūamahāḍ : 62.
 prabhartar- : 229.
 prabhūh : 537.
 pramānam : 401.
 praṇṇati : 515.
 prastumpati : 658.
 prāsvanūtaḥ : 636.
 prāḍ : 526.
 prāḍāh : 515.
 prāḍār : 535.
 praṣoḍ : 541.
 prāvāh : 533.
 plavayati : 517.
 plihā : 358.
 plūpi : 544.
 phutkarōti : 547.
 phēnah : 644.
 badhndmi : 459.
 bandhu- : 183.
 bāndhuh : 459.
 babhrūh : 231, 232.
 bardhakaḥ : 247.
 barbarah : 65.
 barhdyati : 250.
 bālam : 165.
 balākh : 260.
 baliyan : 165.
 balbalākaroti : 65.
 bahūh : 508.
 budhñāh : 261.
 bulih : 78.
 bhāḍ-ṛaye : 571.
 berē : 229.
 brāhma, brahmā : 239.
 brahmdn-, brāhman- : 239.
 bhāgāh : 177.
 bhāgavān : 464.
 bhājati : 252.
 bhāndkti : 252, 262.
 bhāyate : 692.
 bhārāmi, bhārati : 229.
 bharttram : 226.
 bhārman- : 229.
 bhārman- : 229.
 bhāṣati, bhāṣate : 240.
 bhālam : 259.

bhūtam : 235.
 bhūndati : 602.
 bhūndmi, bhūndnti : 235.
 bhūndāh : 235.
 bhuktaḥ, bhukte, bhūñjate : 262.
 bhuj- « plier » : 258.
 bhuj-, bhūjam « jouis-
 sance » : 262.
 bhurdati : 263.
 bhurvāniḥ : 230.
 bhūmih : 257.
 bhūrjah : 252.
 bhṛjyati : 254.
 bhṛtiḥ : 249.
 bhṛtiḥ : 218.
 bhramardh : 253.
 bhrd̄jate : 259.
 bhrd̄ā : 252.
 bhrātṛvyaḥ : 252.
 mā : 391.
 māthunam : 426.
 makṣū : 417.
 maghdvān : 464.
 mājjati : 399.
 majmān- : 379.
 mā : 391.
 matāh : 395.
 matiḥ : 395.
 matyām : 389.
 mātsyah : 510.
 mathayāti : 182.
 mād̄dati : 377.
 māḍiyah : 391.
 māḍgūh : 399.
 māḍyah, māḍyamāḥ
 393.
 māḍyāmdina : 175.
 mānāh : 395.
 māndā : 405.
 mānthati : 398.
 mānyate : 395.
 mānyā : 412.
 māmnē : 395.
 mārate : 415.
 māricih : 400.
 mārtāh : 298.
 mardati, mardayati : 414.
 marmarah : 423.
 māryāh : 387.
 malindāh : 419.
 mahā, mādhi : 379.
 māhya, māhyam : 391.
 mā, possessif : 391.
 mā, negation : 433.
 māmsān : 395.
 māid, māidram : 390.
 māti, mīmāti : 401.
 mātiḥ : 401.
 mātram : 401.
 māndyati : 395.
 mādm : 391.
 mārd̄pi : 418.
 māds- : 398.
 māta- : 401.
 māthāh : 426.
 māthunāh : 426.
 mindā : 396.
 mindti : 405.

mīṣrāh : 406.
 mīyate : 405.
 mīvati : 417.
 mīncāti : 417, 421.
 mūrtya : 415.
 mūh : 424.
 mūkaḥ : 427.
 mūrñāh : 411.
 mūsāh : 424.
 mūsikā : 424.
 mṛjānti : 418.
 mṛnāti : 411.
 mṛtāh : 415.
 mṛtiḥ : 415.
 mṛdūh : 411.
 mṛṣāti : 418.
 mekṣdyati : 407.
 mēthih : 401.
 -medhās : 641.
 medhā : 641.
 mehab, mehati : 404.
 mrdāte : 414.
 mradīyān : 411.
 mṛityati : 255.
 mṛiyate : 415.
 mlād̄h : 238.
 yākr̄t, yaknāh : 307.
 yājati : 587.
 yājyān : 493.
 yajñāvanas- : 722.
 yānti : 199.
 yamāh : 269.
 yāvīyas-, yāvīṣṭah : 331.
 yāh kār ca : 555.
 yāti, yāti : 305.
 yuktāh : 328.
 yugām : 327.
 yugalam : 327.
 yunākti, yunānti : 328.
 yūdh-, yūdhate : 325.
 yuvāth : 331.
 yuvācāh : 331.
 yūvā : 331, 613.
 yūvānam : 331.
 yūndāh : 331.
 yūni : 328.
 yūh, yūśān- : 330.
 yūṣam : 330.
 yōh : 330.
 rd̄ghīyān (lāghīyān) : 353.
 raghūh : 353.
 rajatām : 45.
 rājīṣṭah : 568.
 rājjuḥ : 572.
 rāthāh : 578.
 rathesṭhāh : 578, 654.
 rd̄dati : 563, 575.
 rābhah, rabhasāh : 562.
 rābhāti : 562.
 rābhīyan, rābhīṣṭah : 562.
 rayi- : 571.
 rāsah : 577.
 rasā : 577.
 rā- : 180.
 rd̄h : 571.
 rāj- : 572.
 rd̄jati : 572.
 rd̄jan- : 572.

rājāni : 354.
 rājñi : 572.
 rāj : 572.
 rām, rāyādh : 571.
 rāyati : 344.
 rāṣṭri : 572.
 rikhāti : 575.
 riṅākti, riṅēdnti : 361, 748.
 riṅdnti : 574.
 riṣati : 575.
 rucē : 374.
 rucjati : 369.
 rudanti : 579.
 rudhirādh, rudhirām : 578.
 rūṣṭāh : 582.
 rūpyati : 582.
 ruvāti, ruvati, ruvānti : 581.
 rēkuh : 361.
 rēknah : 225, 361, 506.
 reḥhi : 360.
 revdn : 571.
 rokāh : 374.
 roodyati : 374.
 roḍii : 579.
 rauti : 581.

laghūh : 353.
 lābhati : 562.
 lāmbate : 334.
 lāsati : 342.
 lālasah : 342.
 lināti : 361.
 limpāti : 362.
 lihati : 360.
 liyate : 361.
 lūbhayati : 367, 489.
 lumpāti : 582.
 leḥhi : 360.
 lokdh : 368.

va : 716.
 vah : 753.
 vakyayati : 58.
 vagnūh : 711.
 vcah : 754.
 vatsdh : 730, 742.
 vānati, vānōti, vānchati : 722.
 vanthi : 722.
 vanōti : 721.
 vānti : 753.
 vamrādh : 248.
 vāmri : 248.
 vāyah, « oiseau » : 58.
 vāyah, « force » : 740.
 vayām : 445.
 vāriyān : 628.
 varud : 620.
 varūtram : 752.
 vārgah : 749.
 vārnah : 449.
 vārtate : 726.
 vārnah : 133.
 vārgati : 517, 724.
 varṣām : 517, 724.
 vārsiyas-, vārsiṣtha- : 725.
 vārsman- : 725.
 vātmikah : 248.
 vaopakya : 58.
 vaovāri, vaovrē : 726.

vaodca : 754.
 vaçd : 710.
 vaçmi : 750.
 vāsatī : 729.
 vāstih : 728.
 vāste : 729.
 vāstram : 729.
 vāsnam : 721.
 vāsnāyati : 721.
 vāhati : 717.
 vā : 716.
 vāh : 754.
 vāghāt- : 753.
 vājah : 58, 717.
 vāṭah : 721.
 vāti : 721.
 vānādh : 753.
 vāyati : 721.
 vāyūh : 721.
 vāy, vāri : 755.
 vārah : 10.
 vālah : 10.
 vaimçatih : 736.
 vā : 733.
 vāṭah : 734.
 vāddhi : 734.
 vādhāvā : 735.
 vādhayati : 178.
 vāndāti : 734.
 vāndhāte : 178.
 vābhī : 58.
 vāvakti : 754.
 vāvayati : 736.
 vāç- : 697.
 vāçpātih : 183, 733.
 vāçvah : 592, 697.
 vāçm : 740.
 vāṭah : 321, 735.
 vāṭih : 321.
 vīmādhāstih vīmādhāyanta : 392.
 vāirāh : 739.
 vāurita : 750.
 vākah : 370.
 vāki : 371.
 vānākti : 724.
 vāta : 750.
 vāṭah : 726.
 vānūte : 750.
 vāçan- : 724.
 vāçabhādh : 724.
 vāçnih : 724.
 vāh : 58.
 vātasdh : 735.
 vāda : 603, 734.
 vādah : 734.
 vādhayati : 734.
 vādhayati : 178.
 vāpate : 732.
 vāçdh : 733.
 vāç : 741.
 vāç- : 754.
 vāçcah : 736.
 vāçyati : 735.
 vāçjati : 755.
 vārandm : 750.
 vārdam : 723.

çakurah : 119.
 çānkate : 157.

çad : 82.
 çata- : 114.
 çataguḥ : 74.
 çatām : 113.
 çatārā : 571.
 çatādhimāh : 294.
 çatsyanti : 82.
 çāmsati : 113.
 çarah : 133.
 çasati : 104.
 çastrām : 104.
 çānah : 145.
 çāld : 111.
 çitāh : 145.
 çirah, çirāndh : 115, 496.
 çitāti : 145.
 çirādh : 100.
 çirān- : 496.
 çināh : 92.
 ç(u)vō : 92.
 çuṣkah : 663.
 çūkah : 157.
 çūlah : 157.
 çṅdūti : 100.
 çṅvōti : 129.
 çṅngam : 143.
 çevāh : 124.
 çyati : 145.
 çydvate : 120.
 çrāddadhāu : 148, 180.
 çrāt : 148.
 çrāyati : 128.
 çrāvah : 129.
 çrutāh : 129.
 çrudh : 129.
 çronih : 129.
 çvāyate : 314.
 çvāçurah, çvāçrūh : 631.
 çvāsūti : 555.
 çvāh : 147.

çāt : 621.
 çhivati : 645.
 çhivūdh : 645.

sā, sād : 293, 323, 324, 630.
 sa- (sa-krj) : 612, 627.
 samyuj : 326.
 sākhi, sakhndh : 224.
 sākhā, sākhāyam, sākhaye : 631.
 sācā : 609.
 sāci, sāciuid : 609.
 sāce : 616.
 sāttar- : 611.
 sāttāh : 611.
 sātyāh : 636.
 sāda-, sādam, sāde : 611.
 sānah, sanakāh : 613.
 sānaj- : 613.
 sāndi : 613.
 sanāyanti : 613.
 sān : 636.
 sanitūr : 628.
 sanitūh : 628.
 sāntiyān : 628.
 sanūtār : 628.
 sāntam : 636.
 sāpah : 540.
 sāpāti : 615.

saparyati : 615.
 saprāt : 615.
 saprātāh : 615.
 sapramādh : 615.
 sabdh : 632.
 samidham, samidhe : 10.
 sampççchāmi : 526.
 samrj- : 572.
 sarādh : 619.
 sārati : 619.
 sarpāh : 619.
 sārpati : 619.
 sārvaḥ : 592.
 saçyah : 598, 628.
 sāçcati : 616.
 sāççati : 616.
 saçce : 616.
 saçdda : 611.
 sasthāh : 621.
 sādḥ : 293.
 sākhā : 609.
 sādhayati : 611.
 sāpdyan : 540.
 sāmah : 626.
 sāmi- : 612.
 sāydm : 620.
 sāndnti : 622, 623.
 sā(i)yd- : 665.
 sāçkti : 616.
 sāçati : 619.
 sādati : 611.
 sāim : 630.
 sāiyati : 645, 667.
 sā(u)var : 632.
 sāgamidhā : 10.
 sākarah : 670.
 sātram : 667.
 sāndrah : 439.
 sānrjāt : 439.
 sānr(i)yah, sāryah : 632.
 sāni : 595.
 sāduh : 611.
 sākan : 599.
 skāndati : 599.
 skābhndti : 599.
 skāmbhādh : 599.
 skutdh : 456.
 skora : 143.
 skūti : 456, 607.
 skhālati : 491, 601.
 stānihi : 695.
 stārth : 647.
 star(i)yam : 647.
 stārūtae : 647.
 stārnāh : 647, 648.
 stṅndti, stṅni, stṅvōti : 648.
 stṅdh : 647.
 stṅbhāh : 646.
 sthagayati : 679.
 sthāvrah : 655.
 sthātum : 654.
 sthātram : 654.
 sthāman- : 654.
 sthāçardh : 655.
 sthūdh : 654.
 sthūrāh : 655.
 stndi : 443.
 snāyati : 437.
 snāyate : 443.

indyu, snadyu : 437.
indoa : 437.
inugd : 452.
inauti : 453.
ipdt : 640.
ispacam : 640.
ispcedti : 519.
ispnati : 641.
sphirdh : 540.
sphursti : 534, 641.
smayate : 406.
smdrati : 396.
smerah : 406.
syutdh : 645, 667.
svocati : 242.
svdh : 644.
svadh : 631, 663.
svandh : 636.
svapan, svopanti, svopanti,
svopiti : 635.
svopitu : 635.
svopnah : 635.
svopn(i)yam : 635.
svorati : 670.
svoruh : 670.
svdsaram : 637.
svasre : 637.
svadate : 659.
svaduh, svadv, svadiyan :
 659.
svadma : 659.
svanit : 636.
svapdyati : 635.
svedah : 663.

hamghh, hamsi : 36.
hanuh : 269.
hanti : 225.
hara : 248.
harati : 300.
hari : 297.
haryati : 299.
harsate : 300.
hastah : 386, 532.
hi : 293.
himd : 294.
hir : 290.
hira : 290.
hiranyam : 60.
hrddh : 142.
hrdayam : 142.
heman : 294.
hemanidh : 294.
hesah : 265.
hydh : 292.
hvdrate : 214.

Moyen indien
 et indien moderne.

acchati, pali : 666.

idha, prak : 305, 716.

kalamah : 86.
kula, prak : 156.
khava, mar. : 600.

cia, prak. : 557.

tārisa, m. ind. : 675.

dujihva, pali : 188.
dupada, Asoka : 188.

purisa, m. ind. : 483.
purusa, m. ind. : 483.
pasa, m. ind. : 483.

sakkara, m. ind. : 585.
skapaka, mar. : 600.

Avesta et vieux perse.

(Les mots non suivis
 d'indication sont des formes
 de l'Avesta ou des
 Gāthas de l'Avesta.
 Ordre alphabétique : a
 k e ē o ð o ð d q i i u ũ
 ħ g x γ ē j t d θ ð p b
 f w ñ n m y o r s z š ħ h
 x'.)

aēnō : 211.
aēmō : 13.
aēsmo : 323.
aogvdā : 753.
aojō : 58.
aoθrōm : 207.
aiti : 203.
aitiy, v. p. : 199.
aiwiθerōdmahi : 280.
aiwišasta : 611.
aiwa, v. p. : 749.
-actūirim : 554.
ayrō : 18.
aiāra : 117.
aiārō : 325.
aiiy, v. p. : 203.
adam, v. p. : 193.
adānā, v. p. : 446.
adairi : 660.
adarō : 317.
aē : 53.
apa, indo-iran. : 2.
apanyāka, v. p. : 62.
apam napd : 438.
api : 454.
apivatūti : 715.
awrōm : 310.
antar, v. p. : 313.
ant-r : 313.
antarəmruye : 313, 320.
antarō, antōma : 313.
anda, zend : 32.
andō : 745.
ayō, ayanhō : 12-13.
avabarante : 230.
avōi : 711.
arāšnīš, v. p. : 744.
arōθna : 744.
arōma : 47.
arōšō : 755.
aršan : 724.
asa, v. p. : 200.
asaraša : 100.
astqm : 470.
aspō : 200.

aspōstāna : 654.
asru : 336.
azaiti : 18.
azm : 193.
azdibiš, azdōbiš, azdbiš :
 470.
āša : 62.
āšayš : 19.
āšm : 48, 574.
āši : 458.
āšiyavom, v. p. : 120.
āšta : 458.
āšnaoiti : 429.
āšiš : 33.
āhū, ahura : 202.

ātarš : 54.
āyu : 14.
āvīšya : 55.
āsuš, āšya, āšišō : 457.

erəzuš : 568.

əəā hā : 469.
ərdəwō : 45.
ərsatəm : 45.

ānhā : 470.
ānhō : 469.

qibya : 36.
qzo : 33.

ida : 716.
iðā : 757.
iðā : 305, 757.
-irinxati : 361.
isaii : 12.
išarō : 652.
išarōšāitiya : 652.
išasā : 12.

uii : 325.
ugrō : 58.
uzšat, uzšayiti : 58.
udapatalā, v. p. : 504.
udra : 372.
upa : 660.
uparatā : 660.
uparō : 660.
upā, v. p. : 660.
upēmō : 660.
ubā : 27.
urvatō : 751.
urodām : 723.
ustmō : 204.
uzbaronte : 230.
uši : 59, 60.

ūna : 710.

kaurosa : 88.
katrō : 757.
kaθā : 757.
kaθā : 552.
kərōš, kərōpəm : 144.
kərōntati : 144.

kudā : 716.
kūba : 757.

kuθra : 757.
kūba : 757.
kū : 716.

gava : 749.
garēmō : 248.
garō : 282.
gaya : 743.
gouruš : 282.
grivā, grivō : 412.

zaodō : 155.
xrū, xrūrō : 152.
xr(u)višyant : 152.
xšnāsāitiy, v. p. : 446.
xšvas : 621.

ča : 555.
čaiti : 561.
čaxrōm : 133.
čatahō : 554.
čabwārō : 554.
čabru : 554.
čadrugašo : 554.
čadruš : 554.
čaraiti : 133.
čarəman : 143.
časma : 458.
čahyā : 560.
čiš : 560.

čajinti : 225.
iyātu : 743.
iyātum, iyātus : 743.

taibya : 705.
taurovayēiti : 705.
tāpayēiti : 685.
tafnuš : 685.
tafsaiti : 685.
tao : 706.
tarō : 700.
taršō : 700.
taršnō : 697.
taš : 690.
tašan : 690.
təm : 675.
təviši : 706.
tərsaiti : 700.
tū : 705.
tūēryō : 554.
tūēryō : 488, 554.
tūm : 705.
tvom : 705.
trsatiy, v. p. : 700.

daēvō : 171.
daēšayēiti : 173.
-daēšayēiti : 236.
dauštā, v. p. : 286.
dərəzayēiti : 250.
dasēmō : 166.
dažaiti : 250.
dašina, dašinam : 171, 628.
dahyu : 183.
dāiš : 173.
dāšm : 231.
dārayēiti : 230.
dāru, dru i.-ir. : 43.
dəng paitiš : 183.

dōmāna : 183.
dōrəsrō : 250.
dəm : 183.
didā, v. p. : 236.
duwarayā, v. p. : 246.
dūra, i.-ir. : 186.
doaraiti : 263.
draonō : 225.
draštāte : 250.

batii, v. p. : 113.
banjayēiti : 680.
ōwaxš- : 690.
ōwō, *ōwam* : 705.
ōrdāhaye : 700.
ōrū(i)ya- : 702.

pa- : 518.
paēma : 335.
paēšō : 508.
paūtiš : 528.
paūtyēite : 529.
paūrikā : 474.
paūridaēza : 236.
pacrušta : 518.
pata- : 504.
paūaiti : 504.
paḁanō : 487.
paḁō : 521.
paḁim, v. p. : 521.
panča : 558.
panit, *panitəm* : 521.
payō : 335.
paranam, v. p. : 498.
paryi, v. p. : 497.
pas- : 474.
pasā, v. p. : 527.
pasu vīra : 492.
pasuš-haurvō : 620.
pasuš : 492.
pasča : 527.
pastiš, v. p. : 502.
paszu : 493.
pāskaf : 527.
peradān : 493.
pervutš : 525.
perna, zend : 515.
perəsaūti : 526.
pouruša- : 476.
pijant- : 509.
puḁrō : 543.
puyeiti : 547.
ptā, *tā* : 487.

baga, v. p. : 177.
baḁra- : 232.
baḁzaiti : 252.
biš : 188.
brātārəm : 637.
brātūryō : 252.
brāzaiti : 259.

fra- : 536.
fraēštō : 517.
frayrisəmnō : 206.
frayyāūtš : 497.
fratarō : 535.
frabəratar- : 229.
framānā, v. p. : 401.
fraskəmbō : 599.

frazaintiš : 272.
frašcimbanəm : 599.
frāyō : 517.
frāradni : 744.
fšumant- : 492.
fšuyant- : 492.

**wpd-*, iran. : 577.

-na : 434.
naētiš : 433.
naēdā : 433.
naiy, v. p. : 433.
napā, *napātəm* : 438.
napā, v. p. : 438.
naptā-, *napti-*, *naptiya-* : 438.
najšū : 438.
nava : 447, 448.
navanaptiya : 438.
nar- : 439.
nasaiti : 429.
nasuš : 440.
nasyēiti : 440.
naštō : 440.
nāḁaya-, v. p. : 440.
nabā-nazišta- : 539, 745.
nāfō, *nāfya-* : 745.
nāma : 444.
nāham, v. p. : 429.
nəmtaiti : 437.
nəmə : 437.
no, *nō* : 445.
nōūt : 433.
nā : 445.
nānha : 429.
niyāpaušam, v. p. : 508.
niyāšādāyam, v. p. : 441, 611.
niš-haurvaiti : 620.
nišihāūti : 441, 611.
ni... *haraitē* : 620.
nmāna- : 183.
nyāka, v. p. : 62.

ma- : 391.
maēθ- : 408.
maēniš : 422.
maēzaiti : 404.
maoiiriš : 247.
maūtim : 413.
maidya : 393.
maidyōi-šādəm : 611.
mainyēite : 395.
mairya- : 381.
maḁnō : 450.
madəmō : 393.
map : 391.
mānaoθri : 412.
masyō : 510.
mā : 391.
mātar- : 390.
māh-, v. p. : 398.
mərəta- : 298.
mərəzu : 76.
mošu : 417.
mānaya- : 383.
mānayeiti : 395.
māqm : 391.
mūta- : 401.

miθwarəm : 426.
minara- : 396.
miryēite : 415.
mrāšō : 238.

yaōš, *yavōi*, *yavā*, *yavōi* : 14.
yaōzādāūti : 330.
yātārō : 325.
yava : 331.
yavəētāt- : 14.
yākərə : 307.
yārō : 299.
yemō : 269.
yūidiyēinti : 325.

vaōča : 754.
vairyasitərəm : 628.
vairyo : 751.
vəētūtiš : 735.
vəzšayēiti : 58.
vəšō : 754.
vəfra- : 442.
vəvīzakā : 728.
vəḁḁhar- : 722.
vənanūti : 721.
vəyo : 58.
vəyōi : 711.
vərnā- : 339.
varšna : 211.
vəsaḁō : 750.
vəstē : 729.
vəstrəm : 729.
vəsaūti : 717.
vā : 716.
vāzš : 754.
vāšəm : 754.
vātō : 721.
vāyūš : 721.
vəərənē : 727.
vəərənte : 750.
vəərəyēiti : 18, 211.
vəḁhrkō : 370.
vā : 753.
vīθ, v. p. : 697.
vīyatayaram, v. p. : 700.
vīsa-, v. p. : 592, 697.
vīša- : 740.
vīš-haurvō : 620.
vīmad- : 392.
vīra : 739.
vīrəng : 492.
vīs- : 697.
vīsaūti : 735.
vīspaitiš : 733.
vīspō : 592, 697.

raevō : 571.
raēznō : 361.
raēčayēiti : 362.
raēzaitē : 360.
raozšna- : 374.
raočaēyēiti : 374.
raḁəštāid : 578.
raḁō : 578.
Ranḁā : 577.
ravō : 583.
razištō : 568.
rašta-, *rāšta-* : 568.
rāyō : 571.
rāsta-, v. p. : 568.

rāzayēiti : 568.
rāzərə, *rāzan-* : 354.
rən yō : 353.
rəvi : 353.

saēniš : 145.
satya-, i.-ir. : 636.
saō : 464.
sarō : 116.
sāri- : 100.
səngḁaiti : 113.
səvistō : 464.
sūkā- : 157.
sūrəm : 147.
sūrō : 464.
staora : 493, 677.
stār-, i.-ir. : 646.
stərəbyō : 646.
stārəm : 646.
spasəm : 640.
spasayēiti : 640.
spāš : 640.
spā : 92.
spāma : 644.
spərəza : 358.
snaēzaiti : 442.
snaošō : 449.
snaēyēite : 443.
snaḁayon : 443.
snāvərə : 437, 439.
sraoniš : 129.
sr(u)va : 117.

zaōša- : 286.
zairiš : 297.
zaururō : 613.
zantū- : 183.
zamaoya : 270.
zayana : 294.
zayēite : 272.
zaršiva- : 292.
zā : 36.
zātō : 272.
zāmātar- : 270.
zārəša : 223.
zemi : 302.
zəmō : 302.
zərədā : 142.
zərədāštəm : 142.
zā : 302.
zimō : 294.
zi : 293.
zyā : 36.
zyō : 292.
zyā : 294.
zardā- : 148.

šaiy, v. p. : 630.
šāūtim : 557.
šē : 630.
šim, *šiš*, v. p. : 630.
šiyātim, v. p. : 557.
šyāiō, *šāiō* : 557.

čūtiya-, v. p. : 702.

haipyō : 636.
haurōitās, *haurvō* : 592.
hača, *hačayo* : 631.
hača : 609.

šā, v. p. : 609.
pta, *haptāθō* : 615.
narā : 628.
nō : 613.
nt- : 614.
mō : 626.
rotar : 620.
rusa, v. p. : 592.
šē : 631.
šiya, v. p. : 636.
imō : 626.
: 630.
i : 630.
kuš : 623.
zū- : 360.
zāna-, v. p. : 360.
škuš : 623.
šaiii : 654.
šmaraiii : 396.
im, hiš : 630.
i)učašma, v. p. : 458.
i)uva-), v. p. : 664.
i)u)arā : 632.
u)ō : 670.
uškō : 663.
ū : 670.

ʿa- : 664.
ʿaēθō : 663.
ʿafšaiii : 635.
ʿanharem : 637.
ʿasuro : 631.
ʿəng : 632.

utres langues iraniennes.

rōy, pers. : 580.
y, pers. : 6.

šd, pers. : 735.
šm, pers. : 77.

šmād, pers. : 270.
t, pers. : 292.
ū, pers. : 142.

nkā, oss. : 644.

iran, pers. : 282.
ul, pers. : 577.
ulū, pers. : 285.
valz, baluči : 728.

iftum, pers. : 615.
inum, pers. arsacide : 13.

ipās, pehl. : 640.

wēd, pers. : 14.
gar, pers. : 275, 307.

ifad, pers. : 98, 597.
im, pers. : 724.
in, pers. : 158.
iž, pers. : 275.

miēr, pehl. : 340.

ān, pers. : 183.

māndan, pers. : 383.
marz, pers. : 387.
-māyad, pers. : 401.
mūš, pers. : 424.

nāf, pers. : 745.
nāzum, pers. : 747.
nipīštam, pers. : 605.
nišast, nišastan, pers. : 611.
nōd, baluči : 449.

parda, pers. : 481.
pari, pers. : 474.
pir, pers. : 476.
pul, pers. : 525.
pym'kh, sogd. : 644.

rēxtan, pers. : 362.
roγ, pers. : 580.

sān, pers. : 145.
supurz, pers. : 358.
šikāfad, pers. : 98, 597.

taīn, tajun, oss. : 672.
tigra, v. p. : 649.
tiš, pers. : 697.
tundar, pers. : 695.

oavarak, pers. : 743.
vāvar, pehl. : 727.

xāya, pers. : 472.
xirs, pers. : 755.
xūk, pers. : 670.
x'āhar, pers. : 637.
x'hār-, pers. : 637.

y't, sogd. : 101.

zānūk, pehl. : 273.
zubān, pers. : 360.

Arménien.

(Ordre alphabétique : a
b g d e x z ē o t' š i l x c
k h j i ē m y n š o u ē p
j i s o t r c (ç) p' k' w.)

aganim : 207.
azazem : 45.
ai : 589.
alewor : 476.
alik' : 476.
acem : 18.
akn : 60, 458.
alam : 411.
albeor : 230.
aš : 590.
amam : 627.
amb, amp : 310.
amis, amsoy : 398.
amusin : 758.
ayd : 324.
ayl, ayloy : 22.
ayn : 309.
aysawr : 297.
aytnum, aytnum : 10.

ayr : 439.
ayrem : 54.
ayc : 12.
anasun : 316.
andundk' : 262.
andust : 315.
anic : 351.
ankiawn : 33, 746.
anjuk : 33.
anun, anuum : 444.
anti : 315.
ačk' : 458.
ar : 19.
arac : 19.
arn : 439.

asetn, aslan : 6.
asem : 19.
asū, astel' : 646.
asr, asu : 491, 492.
ateam, ateci : 459.
arari : 48.
arawr : 48.
Arbi : 636.

argel, argelum : 44.
ard, ardu : 49.
ardar : 48.
aregahn : 632.
arew : 632.
ari : 468.

ariwn : 52.
arcat' : 45.
armat : 563.
armin : 563.
*armn : 563.
armnim : 563.
armukn : 47.
arnem : 48.

aru : 46.
arj, arjoy : 755.
art, artoy : 15.
art-, artūdi : 498.
artak's : 498.
artasuk', artawsr : 336.
ap', ap'oy : 477.
awax : 585.

awcanem : 747.
awr : 175, 448.

bay : 246.
ban : 246.
bard : 249.
bekanem, beki : 252.
berem : 229.
boys : 257.
borot : 263.
boç : 243.
bu : 77.

bucanem : 262.
busanum, busay : 257.
brem : 249.
brik : 513.

gam : 711.
gan : 225.
gari : 299.
garšim : 300.
gařn : 727.
geřmn : 718.
geřum : 752.
get : 752.

gin, gnoy : 721.
gini : 738.
gink', gnoc : 721.
gišer, gišeroy : 728.
güem : 734.
glem : 752.
glux : 99.
gnem : 721.
gog : 753.
gočem : 144, 754.
govem : 221.
gorc : 723.
gorcem : 18.
gtanem : 734.

da : 324.
dadarem : 230.
dayl : 223.
darbin : 208.
dēz : 236.
diem : 223.
dizanim : 236.
dir : 180.
dnem : 180, 212.
doyn : 306.
drand, drandi : 36.
du : 705.
duřn : 246.
durk', draç : 246.

ebek : 262.
eber : 229.
eboyc : 262.
egii : 734.
ed : 180.
elungn : 747.
ekayk' : 720.
ekn : 720.
ekul, (klanem) : 285.
elbayr : 252.
eln : 117.
es, « ego » : 19, 193.
es, « tu es » : 665.
et : 180.
erēç : 535.
eri : 48.
erkar : 186.
erkiçs : 71.
erknçim : 176, 692.
erko, erkotasān : 188.
erku : 188.
erkrabir : 249.
ew : 203, 454.
ew'n : 615.

zard, zardu : 49.
zgenum : 729.
zgest, zgestu : 729.
zeram, zeřun : 619.

ēš, išoy : 51.
əmpem : 70, 636.
ənd : 37, 317, 661.
ənderk' : 313.
ənčaç : 429.
əni'anam : 614.
ənanam : 672.
ə'aramim, f'aršamim : 697.

t'ak'ém, t'ak'eay : 673.
t'mbrim : 658.
t'uz : 232.
t'k'anem : 645.

i, y : 204, 312.
-i : 560.
ik, iki : 33.
i hpoy : 661.
im, imoy : 391.
inj : 391.
is, zis : 391.
icem : 666.

lam : 339.
lambar : 339.
lar : 367.
lap'em : 339.
leard : 307, 372.
learn : 128.
lezu : 360.
li : 515.
lizanem : 360.
lizum : 360.
loganam : 346.
loys, lusoy : 374.
lu : 544.
luay : 129, 212.
luc : 327.
lucanem : 374.
lusawor, lusaber : 227.
lusin : 374, 398.
lsem : 212.
lk'anem, elik' : 361.

zaxank' : 80.

canawt' : 446.
caneay : 446.
cin : 272.
cnanim, cnay : 258, 272.
cnawl : 272.
cungk' : 273.
cunr : 273.

ka'n : 286.
kakin : 276.
kainoy : 276.
karkut : 281.
keray : 753.
kokord : 285.
koçem : 730.
kov : 74.
ku : 77.
krunk, k'nkan : 284.

halacem : 494.
ham : 594.
hayr : 488.
han : 37.
hang'im : 557.
hasanem : 429.
hasi : 429.
harcé : 526.
harçanem : 526.
haç, haciv : 479.
haçi : 469.
haw, « auis » : 58.
haw, « auus » : 37, 62.
helum, heli : 478, 517.

henum : 495.
hel, heioy : 463.
heri : 498.
hin, hnoy : 613.
hing (hngetasan) : 558.
holm, holmoy : 34.
hot : 459.
holim : 459.
hototim : 459.
hoviw : 462.
hu : 547.
hun : 521.
hup : 661.

jern : 295, 300.
jew : 261.
jivn, jean : 294, 442.
jmejn : 294.
joyl : 261.
ju : 472.
jukn : 510.

çorek-hariwr : 554.

malem : 411.
macanim : 376.
mayr : 390.
manr : 405.
manuk : 405.
mard : 298.
mec : 379.
mecaw : 379.
mekk : 411.
mekr, mehu : 394.
mekk', melac : 381.
me'anim, me'ay : 415.
mer : 445.
merk : 450.
mek' : 445.
mez : 404.
mej : 393.
mi, « négation » : 433.
mi, « un » : 613.
mizem : 404.
mis : 395.
mit, msac : 392.
mnam : 383.
mukt : 424.
mun : 424.
munj : 427.
m'ram : 423.
mr'jawn, mrjman : 247.

yag, yagim : 596.
yarnem : 468.
yareay : 468.
yawēt : 14.
yenum : 495.
yet : 609.
yeriwrel : 48.
yisum : 558.

na : 196, 309.
naw, nawī, nawaw : 432.
ner : 305.
nist : 441, 611.
noyn : 306.
nor, noroy : 448.
nu, nuoy : 452.
nstim, nstoy : 441, 611.

şun, şan : 92.
şurt'n : 334.
ololem : 478.
ololem : 517.
okj : 592.
oyc : 746.
oskr : 470.
ov : 560.
otr : 502.
otk' : 502.
orb, orboy : 466.
oream : 580.
orkor : 285.
orm : 619.
ok' : 555.

ul : 544.
unayn : 710.
unim : 39, 465.
unkn : 60.
unçk' : 429.
us, usoy : 746.
usanim : 759.
usti : 315.
utem : 192, 753.
ur : 716.
uranam : 469.

çogay : 420.
çork' : 554.
çu : 120.

partak : 481.
pleustra : 513.

jern, jernum : 248.
jil : 235.

s : 123.
sayr : 145.
serem : 150, 537.
serm : 150.
siser : 119.
sirt : 142.
szalim : 601.
skesraw, skesrayr, skesur : 631.
skund : 92.
soyn : 306.
sunk : 262.
sur : 145.
spas, spasem : 640.
stanam : 654.
steh : 655.
sterj : 647.
stipem : 650.
stris : 657.
struw : 142.
srunk' : 153.
sp'rem, sp'irk' : 638.

vay : 711.
vard : 577.
ver : 660.
veç : 621.

tal : 277.
tam : 180.
taygr : 352.

tan : 183.
tanutér : 183.
tasn : 166.
tawn : 164.
tesi, tesanem : 640.
tew : 186.
tiw : 175, 448.
tun : 183.
tur : 180.
turk' : 180.
trtum : 703.

ç : 8.

çayti, çayt'i : 600.
çtem : 602.

p'ayca'n : 358.
p'arat : 638.
p'lanim : 214.
p'orj : 499.
p'uk' : 547.
p'r'ngal, p'r'nkal : 648.
p'r'ncel : 648.

k'akor : 80.
k'an : 551, 675.
k'ani : 552.
k'ar : 91.
k'aw lipi : 107.
k'ez : 705.
k'eç : 609.
k'irtn : 663.
k'o : 705.
k'oyr, k'er, k'ork' : 637.
k'un : 635.
k'san : 736.

-wor : 227.

Phrygien, thrace.

αἰθερ, phryg. : 8, 228.
αδ- : 29.

ἀδαμειν, phryg. : 8.
ἀδδαετ, phryg. : 8, 212.

βρότα, βρότια thrace : 76.
βρότος, thrace : 167, 230.

ξερος, thrace : 38.

ζιλια, phryg. : 297.

ιαντρα, phryg. : 305.

Μάνης, μανια, phryg. : 384.

Grec.

ἄ, ἀά, ἄ : 1.
ἀ-, ἄν : 312.
ἀ-, (ἀπαξ, ἀπλοῦς) : 627.
ᾶ : 324.
ἀάθηα, Hésychius : 60.
ἀάχοτος, ἀάχοτος : 693.
ἄατος, hom. : 596.
ἀἰῆα : 3.

- βεις, Hés. : 33.
 θέλιος, créét. : 632.
 θιν : 3.
 θληρα, Hés. : 367.
 θολαίς : 4.
 Αγαμέμνων : 283.
 ἰγγαρος : 32.
 ἰγερύ : 283.
 ἰγθλι : 18.
 ἰγθμαι, dor. : 589.
 ἰγνάτω, ἀγασμῶς : 587.
 ἰγτος : 586, 587.
 ἰγκύλη : 746.
 ἰγκυλῖς : 7.
 ἰγκύλος : 33, 746.
 ἰγκῦρα : 31.
 ἰγκών : 33, 746.
 ἰγνοια : 279.
 ἰγνός : 587.
 ἰγνώς : 446.
 ἰγνωτος : 312.
 ἰγγραφος : 605.
 ἰγγρατιώ : 230.
 ἰγριος : 15.
 ἰγρός : 14.
 ἰγρότερος : 688.
 ἰγχαυρος : 60.
 ἰγγόνη : 32.
 ἰγγω : 33.
 ἰγω : 18.
 ἰδάμας : 8.
 ἰδαμνα, Hés. : 29.
 ἰδελφός : 252.
 ἰδηκε- : 659.
 ἰδῆν : 318.
 ἰδῆσω : 659.
 ἰδιόταυτος : 649.
 ἰδην : 596.
 ἰδολος : 182.
 (F) ἰδοῖς, (F) ἰδοῖα : 659.
 ἰεί, att. : 14.
 ἰεῖζωος, -ον : 613.
 ἰ(F)ἰερω : 743.
 ἰ(F)ἰέω : 58.
 ἰεσ, hég. : 14.
 ἰζαλέος : 45.
 ἰζουμαι : 587.
 ἰζωε, ἰζυγος : 326, 327.
 ἰζω : 45.
 ἰηθής : 659.
 ἰηρ, ἀερος : 11.
 ἰησι : 721.
 ἰηθρ : 9.
 ἰι, lesb. ; αυ, thess. ; αι, béot. ; αι, arc. ; αι, Milet : 14.
 ἰιαι, ἀιάω : 193.
 ἰιανής : 588.
 ἰιθετός, Hés. : 58.
 ἰιγ- : 230.
 ἰιγίλωψ : 13, 308.
 ἰιγοθήλας : 418.
 ἰιελ, hom. : 14.
 ἰιέν, hom. : 14.
 ἰιες, lac. : 14.
 ἰιετός : 58.
 ἰιηθρ, αιθός, αιθων, ἰιθουσα : 10.
 ἰιθός : 13.
 ἰιθριον : 54.
 ἰθω : 10, 11, 307.
 ἰιμα : 593.
 ἰιμασιά : 588.
 ἰιμός : 588.
 ἰιμοφόρυκτος : 451.
 ἰινω : 713.
 ἰιπόλος : 133.
 ἰιρομένη : 12.
 ἰιρω, ἀερω : 12.
 ἰισθάνοια : 55, 614.
 ἰισθησις : 614.
 ἰι(F)ιστος : 734.
 ἰιω : 55.
 ἰιω : 14.
 ἰιων : 13, 14.
 ἰιωρά : 743.
 ἰιαινα : 6.
 ἰικάματος : 220.
 ἰικαμπτος : 239.
 ἰικανθια, ἰικανθος : 6.
 ἰικανος : 6.
 ἰικαρνα : 6.
 ἰικαστος : 6.
 ἰικαχμένος : 6.
 ἰικη : 6.
 ἰικηράτος : 100.
 ἰικίς, ἰικίδες : 6.
 ἰικωά : 4.
 ἰικμή : 6.
 ἰικονα : 6.
 ἰικρις, hom. : 6.
 ἰικρος : 6.
 ἰικτις : 562.
 ἰικων, ἰικοντος : 6.
 ἰιόμοια : 27.
 ἰιαξ, Hés. : 744.
 ἰιαπαζω : 19.
 ἰιγω : 21.
 ἰιγω : 21.
 ἰιδάτω, att. : 24.
 ἰιδῆσκοντος, hom. : 24.
 ἰιλεγινός : 21.
 ἰιλεφα : 9.
 ἰιλευρον : 21.
 ἰιλέω : 21, 411.
 ἰιλιε : 21.
 ἰιλιεν, Hés. : 361.
 ἰιλιεις, ἐπίδ : 361.
 ἰιλιε : 21.
 (F) ἰιλισκομα : 718.
 ἰιληροπον : 21.
 ἰιθαβιω, ion. : 24.
 ἰιθητο, hom. : 24.
 ἰιθῆσκα, ion. : 24.
 ἰιληγκτος, hom. : 348.
 ἰιλιε, ἰιλην : 21.
 ἰιλιε, thess. : 21.
 ἰιλο : 22.
 ἰιλοπατός : 539.
 ἰιλομαι : 590.
 ἰιλος : 22.
 ἰιλοφυλος : 687.
 ἰιμυρις : 423.
 ἰιουσια : 345.
 ἰις, ἰιός : 589.
 ἰιτω, -ἰιμνος, hom. : 590
 ἰιυδ(ο)μιον : 25.
 ἰιυειν : 25.
 ἰιυικίς : 288.
 ἰιλυκόν (τω) : 288.
 ἰιλυτος : 667.
 ἰιλυφι, ἰιλυφτον : 20.
 ἰιλυφός : 20.
 ἰιλυφός : 20.
 ἰιλυπικια : 751.
 ἰιλυπηξ : 751.
 ἰιλυφός : 20.
 ἰιμα : 626.
 ἰιμαζών : 381.
 ἰιμαθος : 585.
 ἰιμαδύνω : 411.
 ἰιμαλός : 411.
 ἰιμαξα : 62.
 ἰιμαράντος : 387.
 ἰιμαρύσσω : 400.
 ἰιμάω : 401.
 ἰιμηροτος : 414, 415.
 ἰιμελω : 402.
 ἰιμεινον : 395.
 ἰιμελγω : 418.
 ἰιμεναι, hom. : 596.
 ἰιμέρω : 399.
 ἰιμέσω, Hés. : 746.
 ἰιμεύσασθαι : 417.
 ἰιμη, « faucille » : 401.
 ἰιμη (ἰιμη), « seu » : 627.
 ἰιμῖται, Hés. : 404.
 ἰιμῖας : 28.
 ἰιμιος : 585.
 ἰιμῆ, ἰιμῖς, ἰιμῖος : 15.
 ἰιμόρηγ : 30.
 ἰιμπελος : 478.
 ἰιμυκαλαί : 417.
 ἰιμύσσω : 417.
 ἰιμυ, ἰιμυίς : 2, 26.
 ἰιμφίπολος : 18, 32, 133.
 ἰιμφόδους (ἰιμφόδους) : 169.
 ἰιμω : 27.
 ἰιμ, ion.-att. : 31.
 ἰιναγνος : 627.
 ἰιναλαμῖνω : 666.
 ἰινάληψις : 599.
 ἰιναλτος, hom. : 24.
 ἰιναπτος, ἀναψής : 676.
 ἰιναστασις : 568.
 ἰινασῶ, hom. : 659.
 ἰινεμος : 34.
 ἰινένδυτος : 729.
 ἰινευ : 628.
 ἰινεφελος : 448.
 ἰινεψιός : 438.
 ἰινηρ, ἰινηρός : 439.
 ἰινια (ἰινια, lesb.) : 462.
 ἰινις, μέγ. : 596, 628.
 ἰινις : 37.
 ἰινιτα : 37.
 ἰινιτ : 37.
 ἰινιθεσις : 683.
 ἰινιτειν : 31.
 ἰινιλον : 614.
 ἰινιτοιμαι : 37.
 ἰινωγα : 19.
 ἰιξῆνη : 50.
 ἰιξων : 62.
 ἰιζιος : 738.
 ἰιζορ : 197.
 ἰιζορῆ, ἰιζορῆτῆ : 56.
 ἰιζαλθησασθον, hom. : 24.
 ἰιζαξ : 612, 627.
 ἰιζαφός, Hés. : 754.
 ἰιπειμ : 198.
 ἰιπέληρα, Hés. : 335.
 ἰιπελλόν : 465, 522.
 ἰιπέναντι : 165.
 ἰιπέπτῶσεν : 645.
 ἰιπέρατο, Hés. : 225.
 ἰιπέρρυσεν, Hés. : 167.
 ἰιπέτω, ἰιπέτωμαι : 684.
 ἰιπηγής : 4.
 ἰιπος, ἰιπιον : 510.
 ἰιπιστώ, ἰιπιστια : 233.
 ἰιπλοῦς : 627.
 ἰιπι : 2, 518, 660.
 ἰιποκαλιώ : 40.
 ἰιπολαδω : 368.
 ἰιπόλλων : 40.
 ἰιπομοσσω : 417, 421.
 ἰιπορρέω : 242.
 ἰιπουσια : 665.
 ἰιποφλοσθαι, Hés. : 242.
 ἰιπογαλάω : 40.
 ἰιπρονήτος : 733.
 ἰιπτός : 676.
 ἰιπτω : 477.
 ἰιπρόδος : 4.
 ἰιρ (F) ἰ : 469.
 ἰιραρειν : 48.
 ἰιρήγηνη, ἰιρήγιον, ἰιραχναῖος, ἰιραχναῖη : 42.
 ἰιρβινη, Hés. : 49.
 ἰιργός : 45.
 ἰιργυρό-ηλος, hom. : 712.
 ἰιργυρος, ἰιργυφος : 45, 46.
 ἰιρέων : 48.
 ἰιρέτω : 12, 48.
 ἰιρετή : 48.
 (F) ἰιραρῆ, (F) ἰιραρῆος : 15, 727.
 ἰιρθρον : 48.
 ἰιριθμῶς : 48, 574.
 ἰιριστερός : 338, 628.
 ἰιριστον : 533.
 ἰιριστος : 48, 628.
 ἰιρκέω : 44.
 ἰιρκος : 755.
 ἰιρκτος : 755.
 ἰιρκις : 42.
 ἰιρμα : 48.
 ἰιρμῶζω : 48.
 ἰιρμονητῆ : 48.
 ἰιρμῶς : 48.
 ἰιρνεῖος : 724.
 ἰιρνεῖομαι : 469.
 ἰιρον : 289.
 ἰιροτρον (ἰιραροντι, tarent. ; ἰιρατρον, créét.) : 48.
 ἰιρουρα : 50.
 ἰιρῶ : 48.
 ἰιρητῆ : 595.
 ἰιραρθῶν : 562.
 ἰιρηση : 724.
 ἰιροσις : 229.
 ἰιριτ : 49.
 ἰιρτοκόπος : 141.
 ἰιρτός : 49.
 ἰιρτώ, ἰιρτόνω : 49.
 ἰισαι, ἰισασθαι, ἰισαιν : 596.
 ἰισάω, ἰιση : 596.
 ἰισικρα : 13.
 ἰισπαλος, Hés. : 645.
 ἰισπιδής : 643.

ἀστεροπή, ἀστραπή, ἀσ-
 τράπη : 646.
 ἀστήρ, ἀστρον : 646, 753.
 ἀστράλος, Hés. : 659.
 ἀσπράλος : 643.
 ἀσπρ : 53.
 ἀπέγεια, ἀτέγων : 55.
 ἀπρ, hom. : 628.
 ἀπρ : 22.
 ἀπρως : 608.
 ἀπρως : 731.
 ἀπρως, ἀπρως : 700.
 ἀπρ, « père » : 28, 54.
 ἀπρ, « quelques » : 560.
 ἀπρ : 54.
 ἀπρ, Hés. : 53.
 ἀπρ : 55, 61.
 ἀπρ : 61.
 ἀπρ : 729.
 ἀπρ, dor. : 367.
 ἀπρ, ἀπρ : 25, 489, 691.
 ἀπρ, ἀπρ : 58.
 ἀπρ : 635.
 ἀπρ : 635.
 ἀπρ : 721.
 ἀπρ : 60.
 ἀπρ : 316, 471.
 ἀπρ : 61.
 ἀπρ, ἀπρ : 61.
 ἀπρ : 395.
 ἀπρ : 448.
 ἀπρ : 316, 471, 710.
 ἀπρ : 290.
 ἀπρ, éol. : 60.
 ἀπρ : 228.
 ἀπρ : 477.
 ἀπρ : 225.
 ἀπρ : 477.
 ἀπρ : 632.
 ἀπρ : 627.
 ἀπρ : 653.
 ἀπρ : 40.
 Ἀπρ, -γενής : 644
 Ἀπρ : 40, 257.
 Ἀπρ : 40.
 ἀπρ : 636.
 Ἀπρ : 460.
 ἀπρ : 281.
 ἀπρ : 7.
 ἀπρ : 710.
 ἀπρ : 682.
 ἀπρ : 7.
 ἀπρ : 2.
 βαδίζω : 63.
 βαίνω : 720.
 βακτηρία : 64.
 βάκτρον : 64.
 βάκτρος : 63.
 βαλακίον (τό), βαλάνεια
 (τά) : 65.
 βάλλω : 276.
 βάλλω, Hés. : 65.
 βάλλω, βαλλίζω : 65.
 βαμβάκι : 65.
 βάπτω : 692.
 βάπτρον : 285.
 βάφραρος : 65.
 βάφρα : 282.
 βάφραρος, βάφραρος : 218.

βάσκα : 720.
 βατράχιον : 564.
 βαθύω : 68.
 βαρεύς : 692.
 βδέα : 493, 741.
 βέβρωκα, βέβρωμαι : 753.
 βείρον, Hés. : 71.
 βελιωντία : 234.
 βελίτων, βελίτωτος : 165.
 βέρρον, Hés. : 71.
 βέσσορ, lac. : 663.
 βέφρα, βέοτ. : 521.
 βή : 65.
 βήξ : 709.
 βήσσαλον : 69.
 βηστιάς : 69.
 βιβρώσκα : 753.
 βινέω : 264.
 βίσιος : 743.
 βίρροξ, Hés. : 71.
 βλαδαρός : 411.
 βλασιόπους : 600
 βλάξ, βλακός, dor. : 238.
 βληχάμοι : 65.
 βληχρός : 238.
 βλιτάς : 72.
 βλίτων : 72.
 βλίτω, att. : 394.
 βλίτωρ : 693.
 βολβός : 78.
 βόλιμος : 516.
 βός (βοῦς) : 74.
 βόμαξ : 247.
 βόσκομαι : 728.
 βούδεια, Hés. : 74.
 βουκίληψ : 127.
 βουκόλος : 133.
 βουλόμοι : 750.
 βουμολόγος : 418.
 βούς : 74.
 βουφόρας, Hés. : 521.
 βούπις : 458.
 βραδός : 285, 677.
 βράσαι, Hés. : 75.
 βράσκη, Hés. : 75.
 βραχός : 76, 422.
 βρέμω : 253, 695.
 βρέντων : 76.
 βρέφω : 752.
 βρήτωρ : 723.
 βροδα, βρίζα, lesb. : 563.
 βροντή : 255.
 βροντηακέραιος : 255.
 βροτός : 298, 414, 415.
 βροχίς : 76.
 βρας, βύξα : 77.
 βυκαλή : 77.
 βύμαξ : 247.
 βυροσκάπτον, Hés. : 98.
 βυσοδομοίω : 316.
 βυτινή, Hés. : 79.
 βωλίτης : 72.
 βών, dor., hom. : 74.
 βώροι, Hés. : 620.
 γάζα : 268.
 γάθεω, dor. : 268.
 γαία : 688.
 γαίφωρος, dor. : 731.
 γαίφωρος, hom. : 731.

γαίω, hom. : 268.
 γάλα, γάλακτος : 335.
 γαλαθνήος : 223, 335.
 γαλακτίδες : 336.
 γαλήνη : 266.
 Γαλήνη : 601.
 γάλλω, Hés. : 712.
 γαλώω, γάλω : 277.
 γαμβρός : 270.
 γαμώ : 270.
 γάνυμαι : 268.
 γάρφαρα : 283.
 γαρφαίω : 267.
 γαρφαίς, Hés. : 267.
 γαρφαίω, Hés. : 267.
 γαστήρ, γαστρός : 721.
 γέθαθα, dor. : 268.
 γεγωνός : 272.
 γέγραφα, Hés. : 283.
 γέλα : 268.
 γελανδρόν, Hés. : 268.
 γελώνη : 752.
 γέλλω, Hés. : 718.
 γέλλω : 752.
 γέλουτρον, Hés. : 752.
 γέμο : 269.
 γενέτωρ, γενετήρ, γενετήρα :
 270, 272.
 γενικός : 270.
 γενναίος : 271.
 γέννημα : 270.
 γεννώ : 270.
 γένος : 270, 272, 640.
 γένυς : 269.
 γέρας : 284.
 γερούσα : 613.
 γέρον, γέρα : 274.
 Γέρων, dor. : 274.
 γέρον : 613.
 γεστία, Hés. : 729.
 γέστρα : 729.
 γεύομαι : 285, 286.
 γεύσις : 285.
 γέφυρα, att. : 521.
 γή : 688.
 γηγενής : 688.
 γηθῶ, ion.-att. : 268.
 γήρως : 267.
 γία, Hés. : 738.
 γίγας : 317.
 γιγγλισμός, Hés. : 275.
 γίγγρας, γίγγρος, γίγγρι :
 275.
 γίγνομαι : 272.
 γιγνώσκω : 445, 446.
 γίνωος : 295.
 γίς : 740.
 γίτων, Hés. : 689.
 γίγος, hom. : 335.
 γίλασκον, Hés. : 335.
 γλαμάω, γλάμων, γλαμυρός :
 280.
 γλάσσα, ion. : 360.
 γλευκός : 187.
 γλήμων : 280.
 γλισχρός : 278.
 γλιττόν, Hés. : 278.
 γλιχίω : 278.
 γλοιός : 278.
 γλυκέρριζα : 362.

γλυκός : 187, 278.
 γλύφω : 278, 598.
 γλώττια : 360.
 γνάθος : 269.
 γνήσιος : 272.
 γνόφος : 449.
 γνόξ : 273.
 γνόπετος : 273.
 γνώμα : 283, 444.
 γνώμη : 614.
 γνωμικός : 614.
 γνωμών, γνώμονα : 283, 444.
 γνωρίζω : 446.
 γνώριμος : 446.
 γνώσκω, έπιρ. : 446.
 γνωστός, « connu » : 446.
 γνωστός, « parent » : 270,
 272.
 γόγγρος : 137.
 γόμφος : 269.
 *γονιάτος, γόνάτος, att.,
 γονάτος, hom. : 273.
 γόνιμος : 270.
 γόνυ : 273.
 γουόντη, γουόντιον : 285.
 γράμμα : 606.
 γράσις : 280.
 γραφή, γραφαί : 605.
 γραφίον : 605.
 γράω : 605.
 γράω : 280.
 γραμμάς, Hés. : 605.
 γρύ, γρύω : 284.
 γρύλλος, γρύλλος : 283.
 γρυμιά : 152.
 γρυτεύω : 606.
 γρύτη : 606.
 γρύψ : 284.
 γυάλων : 749.
 γυμνός : 450.
 γυνή : 419.
 γυνώ : 286.
 γωνία : 270.
 γώνιος : 157.
 δαΐμαι : 176.
 δαΐρ, hom. : 352.
 δαίδαλος, δαιδάλλω : 181.
 δαιδύσοσθαί, Hés. : 186.
 δαίλω : 112.
 δαίς, « festin » : 112.
 δαίς, δαίτα, « torche » :
 673.
 δακνός, Hés. : 163.
 δάκνω : 414.
 δάκρυ, δάκρυον : 336.
 δάκρυμα : 336.
 δαμάω, δαμάω, δαμώωσιν,
 (ε-)δάμασσα, δαμάσαι,
 hom. : 182.
 δάμναμι : 163.
 δάμνω, dor., δάμνημι,
 ion.-att. : 182.
 δάνω : 164, 225.
 δαπανώ : 164.
 δαπάνη : 164.
 δάπεδον : 183.
 δάπτω : 164.
 δαρθάνω : 184.
 δάσσω : 170.

κόν, Hés. : 170.
 πέταλον, Hés. : 170.
 ὄς : 169.
 ὄτης : 642.
 κων, δαυχνα, thess. :
 346.
 ἰλός : 169.
 ἰχμός : 346.
 ῥνη : 346.
 ἰλῆς : 164.
 ἰ, δέ : 8, 164.
 ἰμένος, hom. : 181.
 ἰαιν, hom. : 176.
 ἰάμαι (δέδμημαι, ion.-
 att.) : 182, 183.
 ἰ(Φ)οικα, δέδ(Φ)ιμεν,
 hom. : 176.
 ἰοικα : 734.
 ἰοται : 178, 180.
 ἰ, δέω : 100.
 Φ)α- : 692.
 ἰενώω : 172.
 ἰός : 692.
 ἰράς, hom. : 412.
 ἰρή : 412.
 ἰα, δέκαδ-, δέκατος : 166.
 ἰομαι, ion. dor. lesb. :
 181.
 ἰετο, hom. : 167, 181.
 ἰφός : 752.
 ἰμας : 183.
 ἰμα : 182, 183.
 ἰμίς : 171.
 ἰεπιτέρως : 171.
 ἰος : 185, 692.
 ἰρμα : 143.
 ἰρώ : 143, 170.
 ἰσπῶω : 183, 529.
 ἰσποινα : 183, 529.
 ἰσπότα : 529.
 ἰσπότης : 183.
 ἰσρο : 109.
 ἰσρε : 109.
 ἰσύτερος : 608.
 ἰσφυρα, crét. : 521.
 ἰχομαι, att. : 181.
 ἰην (ἰβάν) : 186.
 ἰηρόν (ἰβαρόν), hom. : 186.
 ἰ- : 70.
 ἰά : 176.
 ἰάβωλος : 761.
 ἰαθῆκη : 689.
 ἰάσπασις : 653.
 ἰαστιῶω : 649.
 ἰαφανής : 8.
 ἰαφάσσειν : 222.
 ἰιδάσκαλος : 176.
 ἰιδάσκω : 176, 181.
 ἰιδασχῆ : 176.
 ἰιδωμαι : 178-179-180.
 ἰιδωμι (ἰπο-, δια-, προ-) :
 180.
 ἰιδωμι (ἰκ-) : 178, 180.
 ἰιενος : 35.
 ἰιηνωχῆς : 429.
 ἰιστάμαι : 653.
 ἰισχη : 173.
 ἰιος : 178.
 Δι(Φ)ός : 175, 177, 329.
 ἰιότι : 556.

ἰιδυός : 515, 517.
 ἰιππος : 70.
 ἰις : 71, 188.
 ἰιδυόθραι (ἰιδυόθρα, Hés.) :
 363.
 ἰιδυορα, lac. : 521.
 ἰιδυοστασία : 614.
 ἰιδυα : 630.
 ἰιδυατός (ἰιδυατός, ion.-att.) :
 182.
 ἰιδυοτός : 449.
 ἰιδυός : 71.
 ἰιδυένος, ἰιδυοκαῖ : 167,
 181.
 ἰιδυολιός : 316, 366.
 ἰιδυολίαις : 182.
 ἰιδυολός : 182.
 ἰιδυος (ἰ) : 182.
 ἰιδυα : 167, 614.
 ἰιδυός : 179.
 ἰιδυοτήρ : 179, 180.
 ἰιδυοτός : 180.
 ἰιδυοτός : 620.
 ἰιδυοτή : 181.
 ἰιδυοίων : 184.
 ἰιδυοσσομαι : 250.
 ἰιδυοχητή : 184.
 ἰιδυομῆς : 185.
 ἰιδυομαι : 185.
 ἰιδυον, Hés. : 189.
 ἰιδυοσός : 577.
 ἰιδυοπέφ, ἰιδυοπέφης : 185.
 ἰιδυός : 43, 189.
 ἰιδυ(Φ)ανος, cypg. : 180.
 ἰιδυομαι : 73.
 ἰιδυο : 188.
 ἰιδυομυός : 70, 294.
 ἰιδυοσώφης : 459.
 ἰιδυω, hom. : 188.
 ἰιδω : 183.
 ἰιδωμα : 183.
 ἰιδωρον : 180.
 ἰιδωτωρ : 179, 180.
 *(Φ)ε, hom. : 630.
 -(Φ)ε : 716.
 ἰιδωον, ἰιδωον : 659.
 ἰιδωτά : 659.
 ἰιδω : 52.
 (Φ)εωρ : 722.
 ἰιδω : 628, 629.
 ἰιδωμοσός : 554, 615.
 ἰιδω, ἰιδω, ion.-att. (ἰιδω,
 ἰιδω, dor.) : 64, 720.
 ἰιδωων : 743.
 ἰιδωον : 753.
 ἰιδωοτήρηρ : 314.
 ἰιδωρα : 206.
 ἰιδωομην : 272.
 ἰιδωομαι : 315.
 ἰιδωοσός : 314.
 ἰιδωοτι : 161.
 ἰιδωοκα : 446.
 ἰιδωον : 446.
 ἰιδωογηγορα : 206.
 ἰιδωελος : 33.
 ἰιδω : 193.
 ἰιδωεκα : 173.
 ἰιδωμαι : 492.
 ἰιδωμαι : 192.

ἰιδωντες, ἰιδω. : 169.
 ἰιδουσι : 192.
 ἰιδω : 610.
 ἰιδωρον, ἰιδωρον : 184.
 ἰιδωρον : 734.
 ἰιδωκα, ἰιδωομεν, ἰιδωτο : 180.
 ἰιδωον, ἰιδω : 192.
 ἰιδω, ἰιδω : 664.
 ἰιδωομηνος, ἰιδωτο, hom. : 619.
 ἰιδωτο, hom. : 517.
 ἰιδωεκα : 328.
 *(Φ)εθον : 630.
 ἰιδωον : 225.
 ἰιδωκα, ἰιδωομεν, ἰιδωτο : 180,
 209, 212.
 ἰιδωος : 631, 663.
 ἰιδω, ion.-att. : 665.
 ἰιδωος, ἰιδωον : 640.
 ἰιδωον : 626, 640.
 ἰιδωοσι, ion.-att. : 735.
 (Φ)εἰκω : 732.
 ἰιδωοτενής : 685.
 ἰιδωοκατα : 399.
 ἰιδωοτερες, hom. : 305.
 (Φ)εἰπε : 754.
 ἰιδωω : 755.
 ἰιδωειν : 619.
 ἰιδωοσσο : 619.
 ἰιδω, ἰιδω : 613.
 ἰιδω : 199.
 ἰιδωοφορά : 228.
 ἰιδωοκα : 632, 663.
 ἰιδωοκατόν : 113, 114.
 ἰιδωοκαίνοσός : 496, 309.
 ἰιδωοκαῖθαι, Hés. : 82.
 ἰιδωοκα : 120.
 ἰιδωοκαυτόν : 193.
 ἰιδωοκαίτω : 361.
 ἰιδωοκαίτω : 361.
 ἰιδωοκαίτω : 349.
 ἰιδωοκαίτω : 150.
 ἰιδωοκαίτω : 241.
 ἰιδωοκαίτω : 313.
 *(Φ)εωοκαίτω, *(Φ)εωοκαίτω, hom. :
 631.
 *(Φ)εωοκαίτω : 750.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω, ἰιδωο-
 (Φ)εωοκαίτω : 460.
 ἰιδωοκαίτω : 394.
 ἰιδωοκαίτω : 28.
 ἰιδωοκαίτω : 193.
 ἰιδωοκαίτω, att. : 353.
 ἰιδωοκαίτω : 28.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω κεραόν : 117.
 ἰιδωοκαίτω : 353.
 ἰιδωοκαίτω : 353.
 ἰιδωοκαίτω : 461.
 ἰιδωοκαίτω : 139.
 ἰιδωοκαίτω : 321.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 355.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω, ἰιδωο-
 καίτω : 355.
 ἰιδωοκαίτω : 194.
 ἰιδωοκαίτω : 591.
 ἰιδωοκαίτω : 361.
 *(Φ)εἰκω, hom. : 752.
 ἰιδωοκαίτω : 361.
 ἰιδωοκαίτω, Esch. : 744.
 ἰιδωοκαίτω, Hés. : 744.
 ἰιδωοκαίτω : 744.

ἰιδωοκαίτω : 664.
 ἰιδωοκαίτω, Hés. : 611.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 634.
 (Φ)εἰκω : 752.
 ἰιδωοκαίτω : 352.
 ἰιδωοκαίτω : 752.
 (Φ)εἰκω, (Φ)εἰκω, hom. :
 718, 751.
 ἰιδωοκαίτω : 461.
 ἰιδωοκαίτω, με : 391.
 ἰιδωοκαίτω : 391.
 ἰιδωοκαίτω : 753.
 ἰιδωοκαίτω : 406.
 ἰιδωοκαίτω, hom. : 399.
 ἰιδωοκαίτω, Hés. : 415.
 ἰιδωοκαίτω : 391.
 ἰιδωοκαίτω : 463.
 ἰιδωοκαίτω : 499.
 ἰιδωοκαίτω, hom. : 494.
 ἰιδωοκαίτω : 499.
 ἰιδωοκαίτω : 499.
 ἰιδωοκαίτω : 312.
 ἰιδωοκαίτω (-καίτω) : 319.
 ἰιδωοκαίτω : 37.
 ἰιδωοκαίτω, hom. : 447.
 ἰιδωοκαίτω : 305.
 ἰιδωοκαίτω : 316.
 ἰιδωοκαίτω : 313.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 313.
 ἰιδωοκαίτω : 429.
 ἰιδωοκαίτω : 610, 611.
 ἰιδωοκαίτω : 611.
 ἰιδωοκαίτω, ion. : 619.
 ἰιδωοκαίτω, Hés. : 322.
 ἰιδωοκαίτω : 613.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 229,
 428, 429.
 ἰιδωοκαίτω : 628.
 ἰιδωοκαίτω : 447.
 ἰιδωοκαίτω, hom. : 318.
 ἰιδωοκαίτω, Hés. : 453.
 *(Φ)εἰκω : 729.
 ἰιδωοκαίτω : 448.
 ἰιδωοκαίτω : 613.
 ἰιδωοκαίτω : 748.
 ἰιδωοκαίτω : 748.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 313.
 ἰιδωοκαίτω, dor. : 665.
 ἰιδωοκαίτω : 608.
 ἰιδωοκαίτω : 313.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 321.
 ἰιδωοκαίτω : 372.
 ἰιδωοκαίτω : 635.
 ἰιδωοκαίτω : 37, 458.
 ἰιδωοκαίτω : 204.
 *ἰιδωοκαίτω : 621.
 ἰιδωοκαίτω : 290.
 ἰιδωοκαίτω : 205.
 ἰιδωοκαίτω : 653.
 ἰιδωοκαίτω : 749.
 *(Φ)εἰκω : 630.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω, Hés. : 637.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω :
 755.
 ἰιδωοκαίτω : 473.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 488.
 ἰιδωοκαίτω : 55.
 ἰιδωοκαίτω : 95.
 ἰιδωοκαίτω, ἰιδωοκαίτω : 504.

ἔπειρον : 225.
 ἔπειρα : 473.
 ἐπι : 2, 203, 454, 518, 527.
 ἐπιθον : 233.
 ἐπικούω : 231.
 ἐπιληπτός : 564.
 ἐπιον : 529.
 ἐπίπλοος : 494.
 ἐπίπλοκος : 653.
 ἐπίπαγην, att. : 512.
 ἐπιλομη, hom. : 133.
 ἐποιμα, hom. : 616.
 ἐποιμαδίας : 746.
 ἐπορον : 484.
 (F)έπος : 754.
 ἐποψ : 754.
 ἐπόμπη : 504.
 ἐρα : 392, 688.
 ἐργαστήριον : 201.
 (F)έργον : 18, 619, 723.
 ἐρδω : 18.
 ἐρέβινθος : 202.
 ἐρείδω : 573.
 ἐρείκω : 575.
 ἐρεπτόμενος : 564.
 ἐρέσσω, ἐρέττω : 569.
 ἐρέτης : 569.
 ἐρεμιάς : 569.
 ἐρετο, Hés. : 468.
 ἐρεύγομαι : 580.
 ἐρεύθω : 578.
 ἐρέω : 466.
 (F)έρω : 723.
 ἐρήμιος : 200, 618.
 ἐρήπειν : 574.
 ἐρήτην : 574.
 ἐρήριος : 46.
 ἐρως : 595.
 ἐρμα : 619.
 ἐρεπέων : 619.
 ἐρητης : 619.
 ἐρπίλλον : 619.
 ἐρρα, ion.-att. : 619.
 ἐρραγα : 254.
 ἐρρω : 724.
 ἐρση, Hés., « se lever » : 468.
 ἐρση, (F)έρση, hom., « pluie » : 517, 724, 755.
 ἐρυγγάνω : 580.
 ἐρυγόντα : 580.
 ἐρυθρός : 241, 578.
 ἐρυσίπλευς : 494.
 ἐρυσίθειον : 583.
 ἐρώ, att. : 723.
 ἐρωδίδης : 45, 461.
 ἐρωε : 722.
 ἐσθην : 649.
 ἐσθι (hom.), ἐσθίω : 192.
 ἐσθος, ἐσθής : 729.
 ἐσκάφην : 98, 597.
 ἐσκαν : 666.
 (F)έστερος : 728.
 ἐσπεθαι : 616.
 ἐσπετε, hom. : 318.
 ἐσαι, hom., dor. : 665.
 ἐσουτο, hom. : 120.
 ἐσαι (ἐσται, ion.-att.), ἐσαι-ταμεν, ἐσται : 654.
 (F)έστα, hom. : 729.

ἔστε : 8.
 ἔστι : 665.
 ἔστια : 729.
 ἐστώρεσα, ἐστρωμαι : 648.
 ἐσχαρά : 600, 645.
 ἐτάσην : 672.
 ἔταλον, ἐοί. : 742.
 ἔταξα : 678.
 ἔταρος, ἐταῖρος, hom. : 631-632.
 εταε, corc. : 631.
 ετελον, dor. : 742.
 ἔτερος : 22.
 ἔτερον, Hés. : 700.
 (F)έτης, hom. : 631.
 ἔτι : 2, 203.
 ἔτλαν (ἐτλην, ion.-att.) : 694.
 ἔτορον, hom. : 687.
 ἔτός : 710.
 (F)έτος : 35, 730, 742.
 ἔτροσα : 687.
 (F)ετώσας : 710.
 εὔδαξω : 203, 472.
 εὔδακων, lesb. : 663.
 εὐληρα, hom. : 367.
 εὐμόρφος : 247.
 εὐνία : 710.
 εὐνηγος, hom. : 437.
 εὐοί : 472.
 εὐπρόσσοσαι, Hés. : 696.
 εὐχερής : 300.
 εὐχομαι : 753.
 εὐω : 729, 755.
 εὐωδης : 459.
 εὐώνυμος : 628.
 εὐώφ, εὐώπης : 458.
 ἔφυ : 257, 665.
 ἔφυγον : 258.
 ἔγαθον : 531.
 ἔγαθρον, Hés. : 717.
 ἐχθός : 292.
 ἐχθός : 313.
 ἐχθνα : 205.
 ἐχθνος : 200.
 ἔχως : 33.
 ἐχω, ἔχον : 287, 288.
 ἔωρον : 723.
 ἔως, att. : 60.
 *Ἰάδομαι, (F)ηδο[μη], δεοτ. : 659.
 *Fἄχ- : 711.
 FεFαδέστω, locr. : 658.
 Fερην, Fαρην, ἐί. : 724.
 Fερων, locr. : 728.
 Fεστρα, ἐοί. : 729.
 Fετας, ἐί. : 631.
 Fεγγω, pamph. : 717.
 *Fέχω, Fεχσο- : 717.
 Fικαι, dor. : 735.
 Fιστίας, arc. : 729.
 Fρήτωρ, lesb. : 723.
 Ζάβατος, Hés. : 265.
 Ζάγλη, sicilien : 214.
 Ζαῖός : 761.
 Ζαμία, dor. : 761.
 Ζάπλουτος : 594.
 Ζηγαρά, Hés. : 119.

Ζεῖναμεν, Hés. : 649.
 Ζεῖνλη : 327.
 Ζεῖνυμι : 328.
 Ζεῖος : 175, 329.
 Ζέφυρος : 761.
 Ζήλος : 761.
 Ζήν : 743.
 Ζήν, Ζήνα, hom. : 175.
 Ζηγγιβερι(ς) : 761.
 Ζιάνων : 761.
 Ζίει : 692.
 Ζίλι, -ζιον : 629.
 Ζιζυρον : 761.
 Ζόσασον, Hés. : 649.
 Ζυγόν : 327.
 Ζύμη : 330.
 Ζωσωνόντα : 743.
 Ζωσποῖα : 743.
 Ζώνη, (Ζώνα, dor.) : 635.
 ἡ, ion.-att. : 324.
 ἡ : 19.
 ἡαρ : 52.
 ἡγούμαι, att. : 589.
 ἡδέτα : 659.
 ἡδων : 659.
 ἡδωτής : 659.
 ἡδός, ion.-att. : 659.
 ἡ(F)έ, hom. : 716.
 ἡέλιος, hom. : 632.
 ἡθη : 416.
 ἡθικός : 416.
 ἡθος : 663.
 ἡθθος : 735.
 ἡικανός : 94.
 ἡκα : 212, 304.
 ἡκεί : 6.
 ἡλδων, hom. : 24.
 ἡλέος : 20.
 ἡλθον, ion.-att. : 28.
 ἡλιόζομαι : 632.
 ἡλιος, att. : 632.
 ἡλιώσις : 632.
 ἡλος, ion.-att. : 712.
 ἡλυθον, hom. : 28.
 ἡμαρ, hom. : 175, 448.
 ἡμέρα : 175.
 ἡμέτερος : 445.
 ἡμι : 612.
 ἡμιβίος : 612.
 ἡν, ἡν Ἰδοῦ, ἡνδε : 196.
 ἡνευγον : 229, 428.
 ἡνορη : 439.
 ἡπαρ, ἡπατος : 307.
 ἡπίολος : 713.
 ἡσ- : 39.
 *(F)ἡσατο : 659.
 ἡχανεν : 19.
 ἡώς, hom. : 60.
 θάλαμος : 673, 690.
 θάνατος : 690.
 θάρσος : 254.
 θαῖνον, Hés. : 221.
 θεατός : 640.
 θεάτρον : 690.
 θεῖνω : 225.
 θεῖος : 690.
 θέλω : 690.

θέμις, θέμιτος : 217, 227, 231.
 θεπτανός, Hés. : 250.
 θερμοπότης : 690.
 θερμός : 248, 690.
 θέρομαι : 248.
 θέρος : 248.
 θέσσασσαι : 233.
 θεωρητικός : 681.
 θήκη : 690.
 θηλή, θήλιος : 223, 224.
 θηλυπτερές : 234.
 θήρ : 230.
 θηριακός : 690.
 θησαυρός : 690.
 θήσθαι, θήσατο, hom. : 223.
 θλασος : 690.
 θλίβω : 240.
 θλίψης : 687.
 θνατός, θνητός : 298.
 θορεῖν : 263.
 θορύβος : 263.
 θορύμα : 252.
 θορέσκων, hom. : 699.
 θορλαβός : 703-704.
 θορίξ : 95.
 θρόνος : 690.
 θυμίαμα : 691.
 θυμον : 691.
 θυμός : 260.
 θύννος : 707.
 θύος : 709.
 θυσιακός : 107, 640.
 θύρα, (θύρα, hom.) : 246.
 θύραζε : 246.
 θύρδα, Hés. : 246.
 θύρετρον : 246.
 θυρσίαν : 691.
 θύρος : 691.
 θυρωρός : 723.
 θύω : 260.
 θάμμη, -γγος : 694.
 θάραξ : 248, 690.
 ταῖνω : 594.
 ταμα, cyprr. : 305.
 ταμαμενος, cyprr. : 305.
 τάνη : 273.
 ἰδησώ, dor. (ἰδημα, ἰδη-
 μών, Hés.) : 734.
 ἰδη, ἰδω : 734.
 ἰδος, εἶδος : 663.
 (F)ιδρώς : 663.
 ἰερός, hom. : 323.
 ἰερόσυλος : 586.
 (F)ιεται : 741.
 ἰεουργέω, -γα : 586.
 ἰημι : 304, 618.
 ἰβαρός : 10, 11.
 (F)ιτιάς : 736.
 ἰωκος : 200.
 ἰκταί, Hés. : 305.
 ἰκταί, Hés. : 308.
 ἰκάρος, hom. : 634.
 ἰκασκομαι : 634.
 ἰκθι, hom. : 634.
 ἰκω : 308.
 ἰμθηρος, lesb. : 33.
 ἰμεν, ἰται : 199.
 ἰνα : 756.

(F)ίνα, (F)ίνες : 740.
 καλισμένα, cypr. : 361.
 νος : 295.
 Εός : 741.
 Εός : 308.
 (F)ίον : 738.
 ός, « pêche » : 44.
 ός, « venin » : 740.
 πιπαγρος : 230.
 πιπαστής : 628.
 πιημοιολγός : 418.
 πιπότης : 200.
 ίπος : 200.
 (F)ίς, (F)ίς : 740.
 ίσονομα : 702.
 ίσάνα : 654.
 ίστημι : 654.
 (F)ίστωρ : 734.
 ίσθιαθικός : 601.
 ίσθιάς : 601.
 ίσθιον : 224.
 ίσθιον : 623.
 ίτέα, είτα : 735.
 ίτηνόν : 197.
 ίτυς : 742.
 ίύω : 326.
 (F)ίφι, (F)ίφια : 740.
 ίχθύς : 510.
 ίωδρατικός : 326.
 καθάλλης, καθάλλιον, καθά-
 λειον : 80.
 καγαλιώ : 80.
 κάδαμος, Hés. : 85.
 Καδμήλιος : 99.
 κάδος : 82.
 καθάσσαι, Hés. : 290.
 κάθεσμα : 619.
 καθύς : 609, 611.
 κάθισμα : 610.
 και : 203.
 καινάς : 42, 82.
 καινάζειν, Hés. : 80.
 καινάω : 80.
 κάσση : 29, 80.
 κασός : 80.
 καυιάς : 266.
 καλάμη, κάλαμος : 155.
 καλέω : 88.
 καλήτωρ, hom. : 88.
 καλιά : 111, 120.
 κάλιαιον : 266.
 κάλυπη, κάλυπς : 88.
 κάλυξ : 87.
 κάλυπτα : 111, 120.
 καμιάς : 91.
 καμητή : 91, 267.
 κάμπος : 91.
 κάμπητα, κάμπηαι : 90, 239.
 κάμψα : 97.
 κανάω : 94.
 καναγή : 94.
 καναγήπους, Hés. : 636.
 κάνθαρος : 92.
 κανθός : 94.
 κάνθαν, κανθήλιος : 94.
 κάννα : 93.
 κάνναβος : 93.
 κάνναβος : 91.
 καπέτις : 97.

κάρη : 97.
 κάρηλος : 107.
 κάρηνα, Hés. : 114.
 καρνός : 158, 713.
 κάρπος, Hés. : 158.
 κάρρα, Hés. : 94.
 κάρρος : 38, 459.
 κάρτω : 97.
 κάρρα, att., κάραννος, έολ.,
 κάραννον, att., κάράρρα,
 Hés. : 115.
 κάραθος : 600.
 κάρρα, att. : 142.
 κάρρηνα, hom. : 115.
 κάρρηνα : 101.
 καρκαίρω : 556.
 κάρκαρος, Hés. : 91.
 καρκίνος : 91.
 κάρνη : 100.
 κάρνον, Hés. : 143.
 καρρός, dor. : 114.
 κάρρασος : 99.
 καρρός : 102.
 κάρταλος : 147.
 καρύκειον, dor. : 82.
 κάρνον : 100.
 κάρουξ, dor. : 101.
 Κάρρηθόν : 102.
 κασία : 103.
 κασμήλιος : 90.
 καταβαρθένω : 184.
 καταμήνια : 398.
 καταπιπταίων : 673.
 καταστικτος : 649.
 κατάτρησις : 758.
 κατέτρητο : 473.
 κάπτιος, sic. : 405.
 καττώ : 667.
 κατωμύζω : 106.
 κατωρυγής, hom. : 582.
 καυιάς : 107.
 καυιός : 107.
 καννός : 268.
 καγαλιώ, καγαλιώ, καγ-
 γίω : 80.
 καγαλιώ : 80.
 κάγληξ : 89.
 κάψα : 97.
 καζέω : 404.
 κέδρος : 124.
 κέψαι : 157.
 κείρις : 695.
 κείρω : 101, 143.
 κείων, hom. : 104.
 κέσθοντο, hom. : 82.
 κέσθηλα : 88.
 κέσθεται : 128.
 κέσθαρος : 88.
 κελαινός : 87, 134.
 κέλης : 110, 628.
 κέλοιμαι, κέλλω : 110.
 κέλυρος : 111.
 κε(v), κα, dor., έολ. : 109.
 κεννοθία : 710.
 Κένταυρος : 223.
 κέντρων : 113.
 κεραιώ : 100.
 κέρπας : 115, 143.
 κέρρασος (κερασός) : 114.
 κερριβαλής : 556.

κερκίς : 562.
 κέρτομος : 100.
 κεφάλαιον : 666.
 κεφαλή : 99.
 κέχοντα : 531.
 κηλίδες : 86.
 κηλιάς : 87.
 κηλέα : 88.
 κήλων : 679.
 κήρ : 100.
 κήρ : 142.
 κήρηνθος : 114.
 κήρος : 114.
 κήρουξ, ion.-att. : 101.
 κήρος : 118.
 κίαννος : 121.
 κισκός, Hés. : 119.
 κισλήσκω : 88.
 κισομιάς, κισομομος, Hés. : 119.
 κινέω : 120.
 κίνουμαι : 120.
 κίτρον, κίτρον, κίτρεα : 124.
 κίχρορα (κισόφρα) : 119.
 κισαγή : 125.
 κισάγος, créτ. : 335.
 κισαδαρός : 111.
 κισαδέσαι, Hés. : 411.
 κισάζω : 125.
 *κισα(φ)θρα, dor. : 125.
 κισαί, dor. : 125.
 *κισα(φ)ις : 126.
 κισαρος, dor. : 111.
 κισασις, κισασις (ion.-att.) :
 125.
 κισάω : 111.
 κισειν, att. : 125.
 κισε(φ)ομαι : 129.
 κισε(φ)ος : 129.
 κισεπτης : 127.
 κισεπτης : 127.
 κισθηρα, att. : 125.
 κισης, ion. : 125.
 κισηρος, ion.-att. : 111,
 637.
 κισητικός : 754.
 κισνω : 128.
 κισοσία, κισοσιον : 128.
 κισοτις, κισοτις : 128.
 κισόσιον : 129.
 κισόσιος : 129.
 κισύω : 128.
 κισυθί : 129.
 κισυτός : 429.
 κισώψ : 127.
 κισφρας : 149.
 κισπτες : 602.
 κισσάα, att. (κισση, hom.) :
 441.
 κισε : 129.
 κισε, Hés. : 491.
 κισγη : 136, 137.
 κισγηλον : 137.
 κισγηος : 136, 137, 688.
 κισθώνια, Hés. : 146.
 κισάω : 107, 640.
 κισλαος, έολ. : 108.
 κισοις : 156.
 κιστη : 157.
 κισοκίω : 130.
 κισοκίω : 154.

κισλαφος : 111.
 κισλαός : 155.
 κισλεπται : 111.
 κισλοβός : 111.
 κισλος : 111.
 κισλουρος : 134.
 κισλυθος : 155.
 κισλυθος : 134.
 κισλωνός, κισλωνη : 132.
 κισμια : 156.
 κισναβος : 94.
 κισνδυλος, κισνδυλιον : 137.
 κισνιδες : 351.
 κισνιλη : 157.
 κισνις : 121.
 κισνός : 140.
 κισο, Hés. : 103.
 κισπς : 98.
 κισπος : 597.
 κισπτα : 98, 597.
 κισραξ : 143.
 κισραξ : 600.
 κισρη, ion. : 115.
 κισροπτα : 145.
 κισρος (κισροθος) : 143.
 κισροφη : 117, 143.
 κισρωνη, « cornelle » :
 143.
 κισρωνη, « couronne » :
 144.
 κισρονας : 161.
 κισροκυμιαται : 560.
 κισρομομος : 421.
 κισροπλη : 105.
 κισροτα : 108.
 κισροκουμα : 154.
 κισρογια : 130.
 κισροχ, Hés. : 261.
 κισροχιδεσαι, κισροχιδειν : 261.
 κισραρα, Hés. : 115.
 κισραρατος, κισραρατος, ma-
 ced. : 279.
 κισραρανω : 600.
 κισραρη, hom. : 142.
 κισραώ : 150.
 κισραπειλη : 147.
 κισρασις : 680.
 κισραγη : 143, 150.
 κισραγς (κισρα, att.) : 152.
 κισραβιαλον : 150.
 κισρηπς : 102, 149.
 κισρησρα : 115.
 κισρηγ : 150.
 κισρηώ : 151.
 κισρηθι (κισρη, hom.) : 299.
 κισρηθιων : 299.
 κισρηκος, κισρηκος : 123.
 κισρημα : 116, 151.
 κισρημιον : 115.
 κισρηνω, ion.-att. (κισρηνω,
 lesb.) : 115.
 κισρησις : 115-116.
 κισρηπριον : 116.
 κισρηπης : 116.
 κισρητός : 115.
 κισρηταλον : 662.
 κισρηταπος : 681.
 κισρωα : 264.
 κισρος : 153.
 κισροπτα (κισροφα) : 111.

κρόταλλος : 153.
 κρότω : 150, 151.
 κτελε : 491.
 κτήγεια : 225.
 κούκλα, Hés. : 154.
 κύκισον, Hés. : 154.
 κύκισα, κύκατος, κύκαρος : 108-109.
 κυβερνώ : 284.
 κύβισον : 153.
 κύβος : 154.
 κύβω : 314.
 κύκλιος, κύκλια : 132, 133, 578.
 κυκλοτερής : 685.
 κύκλωψ : 54, 130.
 κύλα : 120.
 κύλιε : 87.
 κύμα : 157.
 κυνή : 266.
 κυπάριστος : 159.
 κύπελλον : 158.
 κύπη, Hés. : 158.
 κυρσίω : 145.
 κυρτία : 147.
 κυρτός : 161.
 κύσος, Hés. : 158.
 κύτος : 161, 456.
 κύφος, κύφορος : 275.
 κύων : 92.
 κύωβός : 279.
 κύωβος : 286.
 κύων : 162.
 κυμάω : 135, 590.
 κύωνος : 145.
 κύως : 108.
 κύωτη : 97.
 κύωτης : 131.
 *ky- : 123.
 λάβρον, λάβαρον : 333.
 λάβρος : 562.
 λαγάρβος : 348.
 λαγάσσαι, Hés. (λαγασσαι, gort.) : 348.
 λαγγάζω : 340.
 λαγγεύω, Hés. : 340.
 λάγγων : 340.
 λάγηνος : 338.
 λάγνος : 348.
 λάγηνος : 338.
 λαμπναι : 339.
 λαβρός : 343.
 λάβρος, λαθυρός : 351.
 λάβω, dor., λήβω, ion. : 343.
 λαβιν : 339.
 λαί(φ)ός : 338.
 λαϊός : 598.
 λαός : 601.
 λάσση, Hés. : 335.
 λασιός : 335.
 λασιός, att. : 335.
 λάσκος : 337.
 λασιζώ : 365.
 λάσος : 338.
 λάμια : 351.
 λαμπτήρ : 340.
 λαμυρός : 351.
 λαυθώω : 343.

λάνος, dor. : 339.
 λάξ : 365.
 λάττω : 339.
 λάσση, Hés. : 342.
 λάταξ : 343.
 λατομια : 346.
 λατραύς, λατρεύω, λάτρον : 343.
 *λάτρον : 343.
 Λατώ, dor. : 343.
 λάτρη : 346.
 λαφύσσω : 339.
 λάγηνος : 336.
 λεθής, « cosse » : 350.
 λεθής, « lapin » : 352.
 λέβινθοι, Hés. : 350.
 λεβός : 350.
 λέγειν : 349-350.
 λειβώ, λειβίνω : 355, 356.
 λειμαξί, λειμώω : 359.
 λείος, λειότης : 353, 361, 455.
 λείπω, λειπομαι : 361, 362.
 λείρον : 358.
 λειχίζω : 360.
 λειχός : 360.
 λειάνη, att. : 340.
 λείκος : 340.
 λειροί : 357.
 λείκτο, hom. : 348.
 λείκτρον : 348.
 λειουμένος : 346.
 λειπός : 341.
 λειπαστή : 352.
 λείπορι : 352.
 λειπτός : 352.
 λείτω : 352.
 λειγαλιός : 369.
 λεικός : 374.
 λέγος : 348.
 λέγχιος : 455.
 λέων : 352.
 λέγω : 348.
 ληθείν, Hés. : 342.
 ληθήςσας, Hés. : 342.
 λήθη : 352.
 ληχάν : 365.
 λήμμα : 666.
 ληναί, Hés. : 351.
 ληνός : 342.
 λήνος, ion.-att. : 339.
 ληροί, Hés. : 352.
 λήτο, λήτω, Hés. : 343.
 λιάζομαι : 361.
 λία : 356.
 λίξαι, λίζουσι, Hés. : 369.
 λιερφός, hom. : 455.
 λιλαίομαι : 342.
 λίμνη : 359.
 λίναμι : 361.
 λινθεσθαι : 369.
 λίνω : 361.
 λιπαρός : 362.
 λίπτος : 362.
 λίστος : 358.
 λιτή : 363.
 λίτρα, λιτραίος : 356.
 λιγνέω : 360.
 λοβός : 350.
 λόγος : 570.

λόγχη : 339.
 λοστρόν : 346.
 λουθή : 355, 356.
 λοιδορός : 369.
 λούρον, λουρίον : 367.
 λουτρον : 345-346.
 λούω : 346.
 λόφος : 412.
 λυγίζω : 368.
 λυγρός : 369.
 λόβρον, hom. : 372.
 λύκος : 370.
 λυκούργος : 370.
 λυμαίνω : 372.
 λύμη : 372.
 λυγνός, Hés. : 450.
 λύτρον : 370.
 λυγνίον : 372.
 λύγνος : 367, 374.
 λώω : 370, 372, 374.
 λωίων : 395.
 μάγγανον : 383.
 μάγερτος : 376.
 μαγήται : 376.
 μαγίς : 376, 377.
 μάγουλον : 379.
 μάδωω : 377.
 μάξα : 389.
 μάθουαι, Hés. : 382, 390.
 μαίνωμαι : 395.
 μακεδνός : 375.
 μακεδών, Hés. : 375.
 μαροκόω : 375.
 Μασακώ : 375.
 μάκος, dor. : 375.
 μακερός : 375.
 μάλα : 420.
 μαλακός : 238.
 μαλίσσω : 380.
 μαλάχη, μαλόχη : 380.
 μάλας : 380.
 μαλθακός : 411.
 μάλις : 380.
 μαλλός : 380.
 μαλλωτή : 410.
 μάλον, dor. : 381.
 Μαμάω : 29.
 μαυινός : 412.
 μάννος : 412.
 μανός, att. (μάνος, hom.) : 405.
 μαραινώ, μαραινομαι : 255, 422.
 μάρη : 386.
 μαρμαίρω (μάρμαρα, Hés.) : 400.
 μάρμαρος : 388.
 μαρρόν, Hés. : 388.
 μάρτυρ : 388.
 μασ(σ)άομαι : 382, 389.
 μάσσω : 376, 389.
 μαστάω (μάσταξ, hom.) : 382.
 μαστιχάω : 389.
 μάτηρ, dor. : 390.
 ματίς, Hés. : 384.
 ματτύω : 390.
 μαχανά, dor. : 376.

μέγα, μέγας, μεγάλη, μέγιστος : 379.
 μέδμιος : 392.
 μέδομαι, μέδω : 392.
 μέδοντες (μέδεων, hom.) : 392.
 μέθυ : 394.
 μεγγύμι : 406.
 μεύω : 406.
 μεύραξ : 387.
 μεύρομαι : 399.
 μέω : 405.
 μελόχημα : 294.
 μέλας : 419.
 μέλεος : 381.
 μελετώ, μελέτη, μελέτημα : 393.
 μέλι, μέλιτος : 394.
 μελλίμηλον : 381.
 μελίνη : 403.
 μέλος : 395.
 μεμνήκη : 383.
 Μέμιον : 283.
 μέμωσα, μέμωμαι, hom. : 395.
 μένος : 395.
 μένω : 383.
 μέριμμα : 396.
 μέριμνα : 396.
 μέρος : 399.
 μεσημβρία : 399.
 μέσος, μέσον (μέσος, μέσος, hom.), μεσότης : 393.
 μέστακα, Hés. : 382.
 μέταλλον : 401.
 μετόνοια : 594.
 μέταφα : 389.
 μετρέω, μέτρον : 401.
 μή : 433.
 μήδεα, hom. : 392.
 μήδομαι : 392.
 μηκάομαι : 402.
 μήκος, ion.-att. : 375.
 μήλον : 381.
 μηλωτή : 410.
 μήνη, μηνός (μηνός, lesb.), μήνη : 398.
 Μήνη : 396.
 μήνης : 383.
 μήνηρ, ion.-att. : 390.
 μητιάομαι, hom. : 401.
 μητίετα, hom. : 401.
 μήτις : 401.
 μήτρα : 390.
 μητριά : 488.
 μία : 613.
 (σ)μικρός : 402.
 μίλτος : 419.
 μίμνω : 383.
 μίνθη : 398.
 μινύθω : 405.
 μινύθω, hom. : 405.
 μινυρίζω : 405.
 μινύρομαι : 405.
 μινυρός : 405.
 μινύωρος : 405.
 μισγω : 406.
 μισά : 403.
 μισομαι : 397.
 μισήμα : 412.

νν : 396.
 391.
 : 399, 415.
 : 404, 409.
 ς : 516.
 : 410.
 α : 380.
 ἰνη : 411.
 θος : 516.
 ἤτηρον : 412.
 ῥός, μοναχῆ : 412.
 : 383.
 ς : 412.
 πρωος : 748.
 , att. : 405, 412.
 ροπος : 748.
 βλα : 627.
 ῥω, μορμύρος, μορμύ-
 : 423.
 ῶ : 248.
 ς : 415.
 ις, Hés. : 415.
 ἦ, -μορφος, μορφῆεις,
 ῥφός : 247.
 ἰωναι, Hés. : 382.
 ευμα : 742.
 ος : 742.
 ις, hom. : 405.
 417.
 ς, Hés. : 427.
 ις : 394.
 : 418, 425.
 : 424.
 ς, Hés. : 427.
 ἦρ : 417, 421.
 κρος : 411.
 : 441.
 ος, μύλος : 419.
 ρ, μιμαρῶ, ἑολ.
 Hés.) : 412.
 ῥός, Hés. : 427.
 ῥς : 427.
 : 417.
 ς, μύξων : 417.
 νν : 421.
 ος, Hés. : 422.
 ηξ : 247-248.
 : 424.
 ιω : 421.
 ς, μύτις, μυττός, Hés. :
 7.
 ηξ, Hés. : 416.
 ις : 410.
 ις : 411.
 ος, μώμαρ : 412.
 κ, Hés. : 415.
 βς : 415.
 α(ς) : 428.
 ς, νάκτης : 428.
 : 429.
 ς (νήσος, ion.-att.) :
 19.
 ια, βέοτ. : 31.
 ιω : 428.
 γός, ναυαγέω : 251, 432.
 , ναυότης : 432.
 ι, ναυτός : 447.
 ὄν : 566.
 ῥς : 448.

νεαροφρός : 566.
 νετός (νετός, ion.) : 447-448.
 νελρείς : 442.
 νέκας, νέκας (νέκας, Hés.) :
 440
 νεκρός : 440.
 νέμος : 437.
 νέωμω : 196, 451.
 νένονος, νάννας, νάννα : 444.
 νεσιγός : 272.
 νέος, νεότης : 448.
 νεομάδος : 302.
 νεριχί : 438.
 νέρτερος : 338, 439.
 νεύμα : 452.
 νεύρον, νευρά : 437, 439,
 489.
 νεύω : 452.
 νέφος, νεφέλη : 434, 449.
 νεφρός : 436.
 νέωτα : 730.
 νή : 434.
 νήβω : 437.
 νη(φ)ίς : 734.
 νῆν : 437.
 νηλια, νηλιαντο : 437.
 νήπιος : 316.
 νήριτος : 574.
 νῆσσα, ion., νῆστα, att. :
 31.
 νήχω : 443.
 νηφός, νηφείς, hom. (νίφα,
 Hés.) : 442.
 νόα : 453.
 Νομάβα : 451.
 νόμος, νόμιμος, νόμιμα :
 451.
 νοῦμος : 451.
 νον, νων, νωνί : 450.
 νουκτωρ, νουκτερος, νουκτερι-
 νός : 448.
 νύμφη : 374, 449.
 νυμφόληπτος : 374.
 νύξ, νυκτός : 448, 747.
 νυός : 452.
 νύχα : 448.
 νύκαρ : 440.
 νώντα, Hés. : 437.
 νώτος, νώτον : 431.
 Ξαίω : 446.
 Ξένοι : 760.
 Ξέστρις : 621.
 Ξέω, Ξέσαι : 446.
 Ξηρός, Ξερός : 617.
 Ξικελραιν : 619.
 Ξυρόν : 446.
 Ξυστός : 760.
 Ξύω : 446.
 ὀ, ὀς : 293, 324, 630.
 ὀα : 758.
 ὀβρυζα : 456.
 ὀγδος : 458.
 ὀγαλάομαι : 462.
 ὀγκος (ὀγκή, Hés.) : 746.
 ὀδε : 164.
 ὀδρος, Hés. : 721, 757.
 ὀδμῆ, dor., ὀδμή, hom.,
 ion. : 459.

ὀδός : 731.
 ὀδωα : 459.
 ὀδών : 169, 192.
 ὀζω : 459.
 ὀϊ, ὀϊ : 460.
 *(F)οι, hom. : 630.
 (F)οῖδα : 603, 734.
 οἰδάω, οἰδος, οἰδμα : 10.
 οἰκαθε, att. : 184.
 (F)οικαθε : 733.
 οἰκοδόμος : 183.
 οἰκόνδε : 184.
 (F)οίκος : 733.
 οἶμα : 323.
 οἶνός, οἶνη : 749.
 (F)οἶνος : 738.
 οἰνώφυλις : 243.
 οἰσιπύλος : 462.
 οἰ(F)ος, hom. : 749.
 ὀ(F)ις (δῖς, hom., οἶς, att.) :
 472.
 οἰστός : 229.
 οἰστρος : 323.
 οἰανός, Hés. : 458.
 οἰκρίεις, hom. : 457.
 οἰκρῖς, ion. : 6, 457.
 οἰκός : 458.
 ὀλε-, ὀλλωμι : 4.
 ὀλεω : 212.
 ὀλιός : 664.
 ὀλαλλίω, ὀλογατα : 745.
 ὀλφος (ὀλος, att.) : 592.
 ὀλόος : 592.
 ὀμαμος : 593.
 ὀμαλός : 626.
 ὀμβρος : 310.
 ὀμλος : 402.
 ὀμχέω : 404.
 ὀμο-, ὀμοιογενής : 626.
 ὀμύζω : 326.
 ὀμοίος, ὀμοιος : 626.
 ὀμοίσις : 626.
 ὀμοκλή : 88.
 ὀμολογία : 720.
 ὀμοούσιος : 653.
 ὀμός : 626.
 ὀμφαλός : 745.
 ὀμφή : 628.
 ὀνια, lesb. : 462.
 ὀνια, lesb. : 721.
 ὀνομα : 444.
 ὀνομαίνω : 444.
 ὀνος : 51.
 ὀνωξ, ὀνωγος : 747.
 ὀνωχιστήριον : 747.
 ὀξίνα, Hés. : 457.
 ὀξόπος : 7.
 ὀξός : 457.
 ὀπα, ὀπός, ὀπί, hom. : 754.
 ὀπάλλιος : 462.
 ὀπιθεν : 454.
 ὀπτικοί : 462, 709.
 ὀπίσω : 454.
 ὀπιπλος, lac. : 458.
 ὀπιπα : 458.
 ὀράω : 640.
 (F)οράω : 620.
 ὀργια : 568.
 ὀρδημα, ὀρδικον, Hés. : 467.

ὀργινός, hom. : 568.
 ὀργωα : 568.
 ὀρθή : 566.
 ὀρθός : 45, 566.
 ὀργινάομαι : 568.
 ὀρνω (ὀρνω, lesb.) : 468.
 ὀρν(F)ω : 504.
 ὀρκατή : 595.
 ὀρμαθός : 619.
 ὀρμισος, hom. : 468.
 ὀρμιας : 247.
 ὀρμος : 619.
 ὀρμῖς : 58.
 ὀρνωμι : 468.
 ὀροβός : 202.
 ὀρονται, hom. : 620, 723.
 ὀρός, hom. : 619.
 ὀρούα : 468.
 ὀροφή, ὀροφος : 466.
 ὀρρηξ : 595.
 ὀρτός : 468.
 ὀρωξ, ὀρωγα : 467.
 ὀρωξ, ὀρωγος, ὀρωγή : 582.
 ὀρῶσσα : 582.
 ὀρρανόος : 466.
 ὀρρα- : 466.
 ὀρροβότα, Hés. : 466.
 ὀρῶ : 640, 723.
 *(F)ός : 664.
 ὀσμαή, att. : 459.
 ὀσσα, hom. : 754.
 ὀσσα, hom. : 458.
 ὀστε : 555.
 ὀστέον : 470.
 ὀστρειον : 471.
 ὀστρεον : 471.
 ὀσπραινομαι : 459.
 ὀστε : 555.
 ὀπι : 556.
 ὀύ : 716.
 ὀδατος, hom. : 60.
 οἰθαμῖός : 433.
 οἰδέν : 433.
 οἰδαρ : 715.
 οἰλή, hom.-att. : 749.
 οἰλος, hom. : 592.
 οἰρέω, οἰρον : 755.
 ὀς, att. : 60.
 ὀρατα : 752.
 ὀρθαλμός : 458.
 ὀρῖς : 33.
 ὀρῖς : 752.
 ὀρχεύς : 731.
 ὀρχίλις : 731.
 ὀρχος, ὀρχα : 747.
 ὀρφομαι : 458, 640, 734.
 πάγη : 473.
 πάγος : 475.
 πάγρος : 474.
 παῖγνος : 474.
 παιδικός : 474.
 παιδισση : 23.
 παιπάλη : 519.
 πα(φ)ίς : 543.
 παω : 264, 490.
 πάλαι : 537.
 παλάμη : 477.
 πάλη : 519.

- παλιός, dor. : 551.
 πάλλαξ : 474.
 πάλλω : 494.
 παλμός : 638.
 παλός, dor. : 645.
 πάλοτο, hom. : 494.
 παλύνω, hom. : 519.
 πανός : 479.
 *πάνος, dor. : 479, 480.
 πάντα (τά) : 695.
 πάξ, Hés. : 68.
 πάξ, Hés. : 491.
 παός, dor. : 483.
 παπαί : 480.
 πάππος, πάππας : 480.
 παυαίων : 480.
 παραι : 530.
 παράδεισος : 236.
 παραστάτα : 689.
 παρθένος : 740.
 παρτάματα : 654.
 πᾶς : 462.
 πάσμαι : 459.
 πασσαι-, πάσσαι, πῆγ.,
 πασσακίουσα, Hés. : 473.
 πάσσαλος : 473.
 πάσσω : 553.
 πάσχω : 488.
 παύομαι : 486.
 πατέρα, hom. : 488.
 πατέρες : 487.
 πάτος : 521.
 πατήρ, πάτριος, πάτριως :
 488.
 πάτταλος, att. : 473.
 παῦρος : 489, 677.
 παῦω : 490.
 παφλάζω : 244.
 παχύς : 508.
 πεδα : 609.
 πέδω : 463, 502.
 πέθω, πεθόμαι : 233, 659.
 πέτρα : 499.
 πέτω : 499, 525.
 πέσιμα : 459.
 πέσος : 491, 492.
 πεκτώ, att. : 491.
 πέχω : 491.
 πέλαγος : 511, 513.
 πέλανος : 513.
 πέλαα, ἑπίδ. : 522.
 πέλαια, πέλαιας : 478.
 πελεμίζω : 494.
 πελιθός, ion., πελιθός,
 att. : 476.
 πελίση : 494.
 πελιός : 476.
 πελίχηη : 494.
 πέλλας (πέλλα, hom., πελ-
 λας, Hés.) : 494.
 πελλός : 476.
 πελλοράφος : 494.
 πέλλυτρον : 502.
 πέλωμα : 494.
 πέλομαι, hom. : 133.
 πέμπτος : 558.
 πένης : 488.
 πενθερός : 459.
 πένθος : 488.
 πενιχρός : 488.
 πένομαι : 488, 496.
 πέντε : 558.
 πενήκοντα : 558.
 πέος : 496.
 πέπαγα : 473.
 πεπαρείν : 483.
 πέπειρα : 142.
 πέπερι : 509.
 πέπηγη, hom. : 473.
 πεπιθύν, hom. : 233.
 πέπλαγμαι : 512.
 πέποιθα : 233.
 πέποιται : 529.
 πέπρωται, πεπρωμένη : 484.
 πέτωκα : 529.
 πέτων : 141, 391.
 περ, περί : 497.
 πέρομαι : 493.
 πέρωω : 247.
 περιλαγής : 335.
 περιόταμαι, περιότασις :
 653.
 πέρηκη : 523.
 πέρηρος : 499.
 πέρρα, ἐοί. : 499.
 πέρσαι : 730.
 πέσμα : 459.
 πέσσω, πέτω (att.) : 141.
 πέσυρας, lesb. : 554.
 πέταμαι, πέτομαι : 496, 504.
 πετάννυμι : 487.
 πετάσιμα, πετάσιμα : 487.
 πετρατος, βέοτ. : 554.
 πέφαται : 225.
 πήγηνυμι : 473.
 πήλικος : 551.
 πήλιός, ion.-att. : 645.
 πήλυι, ἐοί. : 537.
 πῆμα : 488.
 πῆνος, πῆνιον, att. : 479,
 480.
 πῆρος : 466.
 πήγαλος, Hés. : 508.
 πήθονη, ion. : 232.
 πῆθι, att. : 529.
 πήθος : 232.
 πήλος : 507.
 πήμελή : 462.
 πήμελημι : 515.
 πήμπερμι : 541.
 πῆνω, ion.-att. : 70.
 πῆπος : 509.
 πιπιρίζω : 509.
 πῆτωω : 504.
 πιόσσινα, lac. (Hés.) : 232.
 πῆσος, πῆσων : 510.
 πῆσσα : 511.
 πῆστις : 233.
 πῆσους, hom. : 544.
 πῆνός, hom. : 487.
 πῆνυς : 509.
 πῆων : 508.
 πῆών : 529.
 πλαγά, dor. : 511.
 πλαγαίς, dor. : 512.
 πλάδος : 478.
 πλάζω : 512.
 πλανός, πλάνηη : 477.
 πλάξ, πλακός : 512.
 πλατύς : 344, 487, 512, 513.
 πλέας, πλέας, hom. : 517.
 πλείον, πλέονες, hom. : 517.
 πλείος, hom., πλέως, att. :
 515.
 πλείστος : 379, 517.
 πλέωω : 515.
 πλεύμων : 545.
 πλώω : 517.
 πλέων, ion.-att. : 517.
 πλιγήη : 511.
 πλιθός : 514.
 πλιθήρς : 515.
 πλιθρός : 515.
 πλιθσώω : 512.
 πλιητο, hom. : 515.
 πλιας, πλια, lesb. : 517.
 πλιας, πλιας, πλια, créτ. :
 517.
 πλιον : 517.
 πλος, arc. : 517.
 πλώω : 478, 517.
 πλωτήη : 243.
 πνεῦμα : 642.
 πόδα, πόδες : 502.
 ποδαπός : 560.
 ποδινηκός : 429.
 ποδοκᾶα(κ)ηη : 121.
 πόθεν : 747.
 πόθος : 233.
 ποικίλος : 508, 714.
 ποίος, ποιότης : 551.
 ποιόδηρς : 551.
 πόκος : 491, 492, 718.
 πόλεμος : 494.
 πολέωω, πολεύειν, πολεύειν :
 133.
 πολίος : 476.
 πόλις : 463, 754.
 πόλος : 133, 619.
 πόλος : 519, 545.
 πολύς : 515, 517, 685.
 πολύχρους : 544.
 πομφόλυξ : 215, 243.
 πόμος : 488.
 πόμος : 521.
 πόμος : 523.
 πόρωω (πόρωω, att.) : 523.
 πορφύρω : 230.
 πόσις : 528.
 πόσος, ποσότης : 552.
 πόσος, πόσος, hom. : 561.
 ποτόμαι : 504.
 Ποταμός : 242.
 πότερος : 757.
 ποτήριον : 529.
 πότινα : 529.
 πότος : 529.
 πούς : 502.
 πράμος : 537.
 πράσις : 144.
 πράσον : 523.
 πρειν, créτ. : 534.
 πρεισθεια, thess. : 536.
 πρέσιος : 535, 536.
 πρεσβύτερος : 535.
 πρίν, hom. : 534.
 προ : 536.
 προλήμι : 304.
 πρόληψις : 667.
 πρόμος : 537.
 Πρόνοια : 733.
 πρόφαις : 733.
 πρόφαππος, προπάτωρ : 62.
 προπίνα : 539.
 προσέχω : 682.
 πρόσληψις : 667.
 προσοχήη : 682.
 προσπνήη, πρσπνεύσις :
 642.
 πρόσσπον : 458, 500.
 πρότερος : 535.
 προτίη : 534.
 προύμων : 541.
 πρύτανις : 533.
 πρωπέρισι : 536.
 πρώτος : 535.
 πταίω : 490.
 πτάσας : 673.
 πταμρός : 648.
 πτάρνυμαι : 648.
 -πτε : 542.
 πτελέα : 522, 691.
 πτέρνα, πτερνοκοπίς : 499.
 πτερόν : 496, 541.
 πτερύγιον : 688.
 πτέρυξ : 541.
 πτήσσω : 673.
 πτισάσηη : 509, 692.
 πτίσσω : 509.
 πτόλις : 463.
 πτόρος : 648.
 πτύσσω : 258.
 πτύωω : 645.
 πτυγαίος : 545.
 Πτυγαλιών : 545.
 πτυμάχος : 543.
 πτυμήη : 543.
 τυμήνηη : 261.
 πύθω : 547.
 πύθηαξ : 261.
 πύξ : 543.
 πύξος : 79.
 πύων, πύων, πύος : 547.
 πῦρ : 308.
 πυραστής : 290.
 πύργος : 78.
 πυρρός : 78.
 πυτιών : 645.
 πυτινήη : 79.
 πῶ, πῶθη, lesb. : 529.
 πωλέωμαι : 133.
 πῶλος : 544.
 πωνω, ἐοί. : 70.
 πῶς : 556.
 πῶω : 486.
 ῥά, Diosc. : 573.
 ῥάβδος : 562, 723.
 ῥάδαμος : 563.
 ῥάδιξ, ῥάδοκος : 563.
 ῥάμνος : 563.
 ῥάξ, ῥαγός : 251, 562.
 ῥάσις : 723.
 ῥάσιος : 564.
 ῥάφανος, ῥαφάνηη, ῥάφης :
 564.
 ῥέγωω, ῥέγωω : 648.
 ῥέζωω : 18, 209.
 ῥέπωω : 570.
 ῥεύμα : 242.

42.
245.
ἰοσκ. : 573.
ρα : 723.
att. : 723.
: 254.
: 254.
: : 563.
ός : 429.
: 574.
: 576.
ον, ροδέα : 577.
: 648.
: : 573.
: Hés. : 724.
: 580.
λα : 581.
ός : 582.
ι : 636.
ομαι : 636.
ς : 573.
η : 582.
βυμουλάω, βυμουλ-
: : 569.
ς : 573.
: 583.
μειν (βυφείν, ion.) : 636.
αι, hom. : 619.
ός : 580.
: : 565, 580.

μέγαρ. : 556.
νον : 585.
ατα : 585.
γνη : 588.
λα : 589.
ος : 585.
χαρον : 585.
μυάνδρα : 590.
άσσω : 590.
είπτυγος : 591.
ος : 591.
πη : 591.
πι (γ)κτής : 590.
ιδική : 592.
ἰθαλ(ι)ον : 593.
νας, σαντων : 593.
πέρδης : 594.
πρεϊρος : 594.
ράγαρον : 595.
ργος : 595.
ρδιος, σαρδόνυξ : 595.
ρισα : 595.
ρσαι, Hés. : 595.
ύρος : 597.
ώνυμειν, Hés. : 649.
έσον, Hés. : 649.
έτσοι/σέτσοι : 649.
ἰῶσαι, ion. : 649.
ἰ, σε : 705.
ἔν : 622.
ειρήν : 629.
εἴστρον : 629.
έλας : 374.
ελήνη : 373, 374.
εμίδαλις : 626.
εῖω : 120.
ήμα, σημείον, σημαίνεσθαι :
625.
ήμερον : 123, 293, 297.

σηπία : 615.
Σήρες : 617.
σισάμη : 621.
σητάνιος : 629.
σῆτος, ion. : 123.
σίβυνη, σσίβνη, σιβόνης : 670.
σιγή : 625.
σιγμός : 622.
σύνυγης, σιγύννης : 670.
σίλας : 622.
σίκερα : 623.
σίκιν(ν)ις : 623.
*σίλος, Σιληνός : 627.
σίλιον : 342, 629.
σιμός, Σιμίας, Σιμμάας : 627.
σίνασι : 429, 627.
σίνητες : 629.
Σινάπη : 629.
σίπυη, σιπύα : 627.
σίρος, σειρός : 629.
σιούμβριον : 629.
σίφαρος, σίφαρος : 668.
σιωπή : 625.
σικαός, σικαίτης : 598.
σικαίρω : 145, 600.
σικαλίς, Hés. : 87, 156.
σικαλλών : 87.
σικάλω : 599.
σικαμός : 598.
σικάλωφ : 599.
σικαμβός : 600.
σικανά : 601.
σικάνδαλον : 599.
σικᾶπος, Hés. : 599, 600.
σικᾶπτον, dor. : 599.
σικάπτω : 98, 597, 600.
σικαρίζω : 600.
σικαριφόμασι : 600.
σικαριφάσθαι, Hés. : 605.
σικάρος : 600.
σικάριος : 600.
σικαρεϊτον : 98.
σικαφή : 597, 600.
σικαφίς : 97.
σικάρφος : 597.
σικελός : 600.
σικέλος : 601.
σικέπαρον : 98.
σικέπτομαι : 640.
σικέραρος, Hés. : 100.
σικερβόλος, Hés. : 100.
σικηή : 601.
σικηνικός : 601.
σικῆπρον : 599, 601.
σικῆπτω : 599.
σικαινα : 745.
σικίγκος : 602.
σικίλλα : 602.
σικίμπτομαι : 599, 603.
σικίμπω : 599.
σικινδαφός : 693.
σικλουρος : 603.
σικλίτων : 599, 603.
σικριτάω : 600.
σικνίπει, σικνίφες : 602.
σικολόπευρα : 604.
σικόμβρος : 604.
σικόπελος : 604.
σικοπέω : 641.
σικοπή : 640.

σκοπία : 639.
σκοπαίζω : 640.
*σκορδαλός : 604.
σκοροδίζω : 604.
σκόροδον, σκόρδον : 604.
σκόροπιος, Σχοροπίω : 604.
σκότωμα : 604.
σκούτλαριος : 607.
Σκυθικός : 606.
σκυτάλη : 607.
σκύτος : 161, 456, 606, 607.
σκύφος : 607.
σκώρ, σκατός : 114, 647.
σκωρία : 114, 604.
σμάραγδος : 630.
σμηκτήρ : 421.
σμήζω : 421.
σμήρας : 630.
σμήσσεται : 421.
σός : 705.
σουβιτυλλός : 662.
σοφία : 594.
σπάδιξ : 638.
σπάδιον, dor. : 639.
σπάδων : 638.
σπαίρω : 641.
σπάλαξ, δασπάλαξ : 643.
σπαράττω : 641.
σπάρκος : 638.
σπάρτον : 638.
σπασμός : 638.
σπατάλη : 639.
σπέτρα : 642.
σπέρω : 638.
σπένδω, σπονδή : 644.
σπέργυλλος, Hés. : 659.
σπεύδω : 543, 658.
σπήλυξ : 641.
σπιδών, Hés. : 643.
σπινθαρίς : 642.
σπινθήρ : 602.
σπλήν, σπλήνες : 357-358,
643.
σπόγγη : 262, 665.
σπογγία : 644.
σπολάς : 643.
σπόλια, Hés. : 643.
σποργίλος : 485.
σπουδή, σπουδάω (σπου-
δαί, Hés.) : 658.
σπυρίς, σπυριλά : 467, 644.
-σα : 560.
σπύδιον : 639, 645.
στάσιμος : 652.
στάσις : 652.
στατήρ : 319, 646.
στατός : 654.
σταυρός : 319, 646, 655.
στέγαστρον : 612.
στέγη : 646, 679.
στέγος, στέγω : 679.
στέλω : 650.
στέρα, hom. : 647.
στεργίς, στεργίς : 686.
στέλας : 655.
στέλαχος : 655.
στέλις : 655.
στέμνω : 680.
στέμνω : 646.
στέμνω : 681.

στενάχω, στεναχίζω : 695.
στένω : 695.
στεργάρος, Hés. : 647.
στεργίς : 686.
στερέα (τά) : 632.
στερέετης : 633.
στέριφος : 647.
στέρον : 647.
στεροπή : 646.
στέρας : 686.
στήλη : 646.
στήμων : 646, 654.
*στίδαρος : 650.
στίβι, στίμμι : 648.
στιγεός : 649.
στίγμα, στίγματα : 648, 649.
στιγμών : 649.
στίλω : 649.
στίλωδω : 602.
στιφρός : 650.
στίχη : 648.
στειργίς, στεργίς, σλεγ-
γίζω, σλεγγίδιον, σλέγ-
γισμα : 656.
στόβος : 681.
στολή : 655.
στόλος : 655.
στόμαχος : 655.
στόρηνυμι : 655.
στόρηνυμι : 648.
στραβός, στράβων : 655.
στραγαλάω : 655.
στραγογούρα : 655.
στρατός : 647.
στρεβλόπυος : 600.
στρεβλός : 604, 655, 656.
στρήνης, στρήνος : 655.
στρία : 656.
στρίγξ, στριγγός : 656.
στροβόλος : 656.
στρογγύλος : 657.
στρουβίλων : 658.
στρουθός : 659, 708.
στροφή : 657.
στροφίον : 657.
στρόβος : 657.
στροφώμα : 696.
στρώμα : 647.
στρωμένη : 647.
στρωτός : 648.
στυλός : 649, 655.
στυπή : 658.
στύφω : 650.
συγγραφή, σύγγραφος : 671.
σύγκληρος : 637.
σύγχρονος : 682.
συγχρώμαι : 758.
σύζυξ : 326.
σύζω : 743.
συκάς, συκή, σύκων : 232.
συκοφάντες : 671.
συκχάδες, σύκχοι, Hés. :
630.
συλλαστή : 671.
συλλογή : 349.
συμβίω : 743.
συμβολή : 671.
σύμβολος : 671.
συμπάθεια : 720.
συμπλέκων : 517.

- συμφορά : 249.
 συμφωνία, συμφωνιακός : 671.
 συμφωνίας : 720.
 συναγωγή : 671.
 συναίμιος : 593.
 συνειδώς : 603.
 συνενός : 748.
 συνστάματα, συνέστηχα : 653, 654.
 σύννοδος : 671.
 σύννοια : 603.
 συνόμοιος : 626.
 συντάγμα : 652.
 σύνταξις : 652, 658.
 συντέλεω : 666.
 συντονία : 683.
 συντρέπω : 687.
 σύρβη, ion. : 708.
 Συρία : 671.
 σύριγγη : 671.
 σύρμα : 671.
 σύς : 670.
 συστώφω : 650.
 σύφαρ : 661.
 σφαίρα : 641.
 σφάλαξ : 643.
 σφαλάσσειν, Hés. : 643.
 σφάλλα : 214.
 σφειδανός : 260.
 σφειδονή : 260.
 σφειγκτήρ : 642.
 σφίδη (σφίδες, Hés.) : 232.
 σφόγιος : 262, 665.
 σφυρόν : 641.
 σγέδιος : 601.
 σχέμα : 601.
 σχήμα : 236, 601.
 σχήσω : 288.
 σχίδαξ : 599.
 σχίδια : 601.
 σχίξω : 83, 601, 602.
 σχίσμα : 601, 602, 614.
 σχοίνος : 601.
 σχολή : 601.
 σφίλω : 592, 638.
 σώς : 592.
 σωτήρ : 591, 592.
 σωτηρία : 592.
 τα, θέοι : 556.
 τάβα, τήβος : 678.
 τάβλια, ταβέλλα : 672.
 ταινία : 673.
 τάκω : 672.
 ταλαίπωρος : 488.
 τάλαντον : 674.
 τάλαντος : 694.
 τάλας, hom. : 694.
 τάλκος : 675.
 ταναός, hom. : 684.
 τανθαρούω : 222.
 τάνυται, hom. : 683, 684.
 τάπηξ, κάπητος, καπήτια : 676.
 τάρανδρος, τάρανδος : 677.
 ταρμύσσω : 700.
 ταρός : 696.
 ταρφός : 250.
 τάσις : 682.
 τάσσω : 678.
 τατά : 28, 677.
 τατός : 683.
 ταυρός : 489, 677.
 ταύσιος, dor. : 127.
 ταώς : 490.
 τε : 555.
 τφε, Hés. : 705.
 τεγγομένος : 676.
 τέγγω : 676, 692.
 τέγγη, τέγος : 679.
 τέθειται : 180.
 τείνω : 683.
 τείρω : 687.
 τείχος, τοίχος : 236, 424.
 τέκτων : 690.
 τελαμών : 694.
 τελάσσαι, Hés. : 694.
 τελομα, créτ. : 133.
 τελωνεῖον, τελώνιον : 694.
 τεμάχιον, τέμαχος : 694.
 τέμνοσις : 681.
 τέμνω : 681, 695.
 τένωω : 695.
 τέννει, έοι. : 695.
 τένοσις : 685.
 τενται, cyp. : 133.
 τέτο, hom. : 560.
 τές : 705.
 τέρετρον : 687.
 τέρην : 684.
 τέριμα, τέριμων : 686.
 τερασίνω (τέρσεται, hom.) : 696.
 τεσσαράγωνα : 688.
 τεταγών, hom. : 676.
 τέταρτος, ion.-att. : 554.
 τετλήμα : 159.
 τέτλαμεν, hom. : 694.
 τέτορος, dor. : 554.
 τέτρατος, hom. : 554.
 τετράφαλος : 554.
 τέτριμα : 687.
 τετρώκοντα, dor.-ion. : 553.
 τέττα : 28.
 τέτταρας, att. : 554.
 τέφρα : 250, 685.
 τέχνη : 678, 690.
 τήκω, τήκομαι : 672.
 τήλε : 537.
 τηλεδαπός : 539.
 τηλικός, ion.-att. : 675.
 τηλοῦ, τηλόθεν : 679.
 τήμερον, att. : 123.
 τήνος, dor. : 309.
 τηνάω : 127.
 τήτος, att. : 123.
 τήσιος, hom. : 127.
 τιάρα, τιάρας : 691.
 τίγρις : 691.
 τίρησις, ion. : 691.
 τίθημι : 178-179-180, 212.
 τίθημι (ἀπο-, δια-, εις-, έν-, κατα-, παρα-, προς-, συν-, υπο-) : 179, 180.
 τιθήνη, hom. : 223.
 τίπιτε : 491, 542.
 τίς : 560.
 τίτιθη, τιτιθός : 174, 453, 692.
 τίφη : 692.
 τλήναι, Hés. : 694.
 τό : 630, 675.
 τοίχαρχος : 709.
 τοιχωρύχος : 423.
 τόκος : 693.
 τοκυλλιον : 693.
 τόλμα, dor. : 694.
 τόνος : 684, 685, 695.
 τοξικόν : 697.
 τόξον : 678.
 τόπος : 695.
 τόνρος : 687, 695.
 τορύνη : 704.
 τόσσοσις, τόσσοσις, hom. : 675.
 του, att. : 560.
 τόφος : 693.
 τραγάσσανθον : 698.
 τράγγημα : 698.
 τράγος : 698.
 τραψόβλια : 698.
 τραπέλιτης : 677.
 τραπεινός : 701.
 τράπητρον, τράπητρον (Τραπητός, Hés.) : 700.
 τρασία : 697.
 τράχηλος : 132.
 τρέις : 701.
 τρέμα, τρέμοσις : 700.
 τρέπει : 701.
 τρέπω : 696.
 τρέσσαι : 700.
 τρέφομαι : 250.
 τρέχω : 699, 577.
 τρέω : 700.
 τριτός : 687.
 τρι- : 702.
 τρία : 701.
 τριακόντορος : 569.
 τριακόσις, τριβαςίς : 700.
 τριβόλος : 702.
 τριβω, έπιτριβη : 686, 687.
 τρίζω, τέτριγα : 656, 703.
 τριήρης : 569.
 τρικώσκια : 706.
 τριπαππος : 703.
 τριπλοῦσις : 701.
 τριποδίζω : 703.
 τρις : 702.
 τρισκατάρατε : 701.
 τρισταγα : 703.
 τρίτος : 702.
 τριχάλ (Φιλικός, hom. : 733.
 τριχάς : 702.
 τριχοκόσκιον : 702.
 τρώπανον : 704.
 τροπέοντο, Hés. : 701.
 τρόπος : 704.
 τροχλειά : 704.
 τροχός : 132, 577.
 τρυγών : 704.
 τρυπάνη : 705.
 τρυφάλεια : 554.
 τρύχω : 687.
 τρώω : 687, 705.
 τρώκτης : 704.
 τυ, dor. : 705.
 τύκον : 232.
 τύλος : 709.
 τύμβω, τύμβος : 706, 707.
 τυμος : 707.
 τύμπανον : 709.
 τύπος : 709.
 τύπτω : 658, 707.
 τύραννος : 709.
 τύρβη : 708.
 τύρρις : 709.
 Τυρσηνός : 709.
 τύφος : 709.
 ύαινα : 751.
 ύάκινθος : 710.
 ύβρις : 661.
 ύγρός : 746.
 ύδος : 747.
 ύδρεια : 757.
 ύδρομύλη : 411.
 ύδωρ, έδδατος : 308, 746.
 ύει : 517.
 ύιότης : 234.
 ύϊαν : 745.
 ύϊάω : 344.
 ύλη : 390, 626.
 ύν : 670.
 ύνισις : 752.
 ύπαρκετικόν : 653.
 ύπατός : 660.
 ύπερ : 660.
 ύπερα : 464.
 ύπερβολή : 229.
 ύπερθεσις : 668.
 ύπερος : 660.
 ύπερφαλος : 661.
 ύπνος : 634-635.
 ύπο : 660.
 ύποκατάστασις, ύποκατάστατος : 653.
 ύπόλευκος : 660.
 ύπομύλις : 425.
 ύποστασις, ύποστατικός : 653, 654.
 ύποσπόνημος : 647.
 ύπιος : 660.
 ύραξ : 637.
 ύρχη : 467, 754.
 ύς, ύός : 670.
 ύσμινη (hom.), ύσμινη : 325.
 ύστατος, ύστερος : 204.
 ύφισταμαι : 653.
 ύφορβός : 670.
 ύψιθρεμέτης : 695.
 φαγός, dor. : 213.
 φάγρος : 474.
 φαίνωλης : 474.
 φαίος : 565.
 φάλαγγα : 475.
 φάλαγξ : 259.
 φάλανα : 65.
 φαλαργίς : 260.
 φαλόνη, Hés. : 259.
 φάμα, dor. : 214.
 φαρέτρα : 226.
 φάρμακον : 719.
 φάρος, « terre labourée » : 249.
 φάρος (φάρος, hom.) : « manteau » : 476.
 φαρύσσις : 249.
 φάρυγξ : 256.

φάτις, φατός (φάτο, π.) : 219, 245-246.
 ιν, att. : 218.
 ις : 489.
 μαι : 235.
 ρον (φέρτρον, hom.) : 5.
 x : 229.
 ι, hom. : 229.
 ι : 229.
 ι (ἀπο-, δια-, εις-, ἐκ-, ι-, κατα-, μετα-, περι-, ο-, συμ-, ὑπο-) : 227-8, 229.
 ω : 258.
 ις, ion.-att. : 213.
 ις, φήλος : 214.
 x : 245.
 η, φήμι : 214.
 ι, ion.-att. (φαμί, ογ.) : 245.
 ε, εολ. : 230.
 ός : 630.
 ο : 630.
 ίκηη, att. : 232.
 μιμειδής : 135.
 ρον : 719.
 ρός : 235.
 δεῖν, φάω : 240.
 ὀδσκων, Hés. : 239.
 ἴρος : 489.
 ἴμα, φλεγμονή : 240, 259.
 ἴγω : 259.
 εὖς, Φλειος (ἐρήεις.) : 242.
 ἦναφος : 240.
 ἴβα : 240.
 όγιος : 239.
 ογιμός : 259.
 οἶος, Φλοιός : 242.
 οἶσθος : 238.
 οἶα : 243.
 όξ : 259.
 ὄζω : 242.
 ὄκταινα : 243.
 ὄω : 242.
 οἶνιξ, φοινίκιος : 518.
 όνος : 225.
 ὀρθή : 246.
 ῥόρος : 227.
 ὀρτος : 300.
 ραγέλλιον : 238.
 ράγνυμι, φάργνυμι : 217.
 ράσσω : 217.
 ράτρη, φράτωρ, φρατρία : 252.
 ρέαρ, att. : 230.
 ρόνησις : 733.
 ρουρός, att. : 620, 723.
 ρύγειν, φρύγω : 254.
 ῥυγές : 65.
 ρυγίλος : 254.
 ρύσων, φρύνη : 232.
 ὕ, φεῦ : 257.
 ὕαθε : 184, 258.
 υγή : 258.
 ὕα, hom. : 258.
 ὕκας (τὸ) : 258.
 υλακός : 74.
 ὕλαξ : 74.

φυλή, φύλλον : 258.
 φύλλον : 244.
 φύομαι : 258.
 φύσα : 547, 642.
 φύσις : 258.
 φυτόν : 258.
 φύω : 257.
 φώρ : 263.
 χαδόν, Hés. : 289.
 χαγάνος : 265.
 χάνω : 295.
 χαιτός : 265.
 χαιρω : 299.
 χαλάω : 88.
 χαλδάνη : 265.
 χάλιξ : 89.
 χαμάξτε, χαμαί : 302.
 χαμηλός : 302.
 χαμός, Hés. : 289.
 χάν, χανός, dor. béot. (χάνος, εολ.) : 36.
 χανδάνω : 531.
 χάος : 314.
 χάρις, Χάριτες, χαρά : 282, 299.
 χάρμη : 299.
 χάρτης : 118.
 χάσσω : 295.
 χείη, hom. : 250.
 χείλος : 334.
 χείμα, χειμών, χειμερινός : 294.
 χελρ : 295, 300, 386.
 χελομαι : 531.
 χέλυδρος : 134.
 χέω : 261.
 χήν, χηρός : 36.
 χήρ, Hés. : 200.
 χήρος, χηρωστής : 292.
 χθαμαλός : 302.
 χθές : 292.
 χθών : 302.
 -χι : 293.
 χίμαρος, χίμαιρα : 294.
 χιτών : 707.
 χιών : 294, 442.
 χλαίνα, χλανίς : 337.
 χλοερός, χλόη, χλόος : 297.
 χλωρός : 239, 241.
 χλόη : 314.
 χοιράδες : 605.
 χοίρος : 200.
 χόλος, χολή : 223.
 χορδή : 290.
 χόριον : 143.
 χόρτος : 300.
 χρυσός : 60.
 χρώς, χρώμα : 133.
 χυλος, χυμός : 261.
 χύτο, hom. : 261.
 χυλός : 129.
 χωρίς : 596.
 χώρας, χωρτή : 131.
 ψάλλα : 477.
 ψάμβθος, ψάμμος : 585.
 ψάρ, ψαρός : 485, 659.
 ψαπαρός : 585.
 ψεύδος : 397.

ψηλαφάω : 477.
 ψήρ, ion. : 659.
 ψιμύθιον : 121.
 ψύλλα : 544.
 ψυττει, Hés. : 645.
 ὦ, ὦ : 454.
 ὦ(φ)ατα : 60.
 ὠθεα, Hés. : 472.
 ὠσα : 472.
 *ὠφεον, dor. : 472.
 ὠή : 460.
 ὠιον, lesb. : 472.
 ὠκα, ὠκιστις, ὠκίων : 457.
 ὠκύποτος, ὠκύποδες, hom. : 5, 7, 457.
 ὠκύπτερος : 5.
 ὠκύς : 5, 457.
 ὠλένη, ὠλήν : 744.
 ὠλεσα : 4, 212.
 ὠλλόν, Hés. : 744.
 ὠμοπλάτη : 512.
 ὠμος : 746.
 ὠν : 636.
 ὄνος, hom., ὄνη, att. : 721.
 ὄφον, att. : 472.
 ὄπα (εις), hom. : 458.
 ὄρα, ὄρος : 299.
 ὄρεξα : 568.
 ὄρτο, ὄρτο, hom. : 468.
 ὄρυγή : 580.
 ὄρσομαι : 581.
 ὄς : 756.
 *(F)ῶς, hom. : 630.
 ὠς, dor. : 60.
 ὠτακουστέω : 60.
 ὠτός, att. : 60.
 -ῶψ : 54.

Grec moderne.

ἀτέγεια, ἀτέγιον : 55.
 βάδιος, βάδεος : 64.
 βουκία : 275.
 γαθάθα : 265.
 δηνάριον : 169.
 κάλσιος : 89.
 κελλάρις : 111.
 κήσος : 112.
 κουκούλι : 154.
 λαγκία : 339.
 λαύρος : 346.
 λώδιξ : 365.
 μίλιον : 403.
 μουλάρι : 420.
 μουσκούλα : 424.
 νερό : 566.
 φάβα : 208.

Albanais.

dr : 60.
 at : 54.
 bē : 233.
 birë : 249.
 brum : 230.
 dam, dem : 163.
 del'e : 223.
 dender : 270.
 deve : 180.
 dent : 170.
 derë : 246.
 deša : 286.
 dimen : 294.
 dje : 292.
 djek : 250.
 dorë : 295, 300.
 driθ, driθe : 299.
 dile, dile : 261.
 θeni : 351.
 θι : 670.
 θom : 113.
 g'arper : 619.
 gël : 266.
 gendem : 531.
 g'erp : 636.
 hel'k' : 664.
 hene : 92.
 jē : 330.
 kam : 97.
 kerdī : 143.
 K'ipre : 159.
 kukūll' : 154.
 kunore : 144.
 lakur : 335.
 l'ek : 344.
 l'ekure : 335.
 l'idz : 358.
 l'ib : 358.
 maθ : 379.
 mbese : 438.
 mb-l'eth : 350.
 memë : 381.
 meπgë : 386.
 mes : 384.
 mī : 424.
 miš : 395.
 mjalte : 394.
 motre : 390.
 muaj : 398.
 muliri : 411.
 mušk : 420.
 mūze, mize : 424.
 nduk : 186.
 ne : 445.
 nuse : 452.
 pas : 527.

paše : 640.
 pierθ : 493.
 pjek : 141.
 pl'ép : 522.
 poç : 529.
 prift : 534.

rem : 569.
 rjep : 564.

škurte : 160.
 šoh : 640.
 šöre : 143.

trofte : 704.
 tš- : 176.

veš : 60.

ze : 636.
 zore : 290.

Celtique.

d, irlandais : 570.
 d'aball, ir. : 3.
 abann, ir. : 29.
 *abolos, gaulois : 6.
 Abona, vieux bretonique : 29.
 acina, gaul. : 7.
 adan, gallois : 496.
 adcondare, v. ir. : 8.
 admat, ir. : 381.
 aed, ir. : 10.
 afor, gall. : 29.
 -águr, ir. : 692.
 aidlen, ir. : 190.
 -aig, ir. : 18.
 (no-t)ail, v. ir. : 24.
 aile, v. ir. : 22.
 ainm, ir. : 444.
 airfoemim, ir. : 196.
 airget, ir. : 45.
 airim, v. ir. : 48.
 airmítiu, ir. : 395.
 áis (óes), ir. : 14, 14.
 aiss, ir. : 62.
 áith, ir. : 54.
 áitheamh, gaélique : 487.
 aiul, vieux breton : 56.
 alauda, gaul. : 20.
 Allobroges, gaul. : 387.
 alí (ro), ir. : 24.
 amal, ir. : 627.
 amann, bret. : 748.
 ambactos (-us), gall. : 18, 26, 32.
 ambascia, gallo-rom. : 26.
 Ambris, gaul. : 310.
 an- : 312.
 anadl, gall. : 34.
 anaid, v. ir. : 383.
 anál, m. ir. : 34.
 anghéu, gall. : 440.
 áine, áinne, v. ir. : 38.
 air (air), ir. : 530.
 arachrinim, ir. : 100.
 aradar, gall. : 48.

arasissiuur, v. ir. : 654.
 arathar, ir. : 48.
 arco, ir. : 526.
 ard, ir. : 45.
 arddu, gall. : 48.
 Arduenna, gaul. : 45.
 are-, gaul. : 530.
 Aremorici, gaul. : 387, 530.
 arepennis, gaul. : 45.
 arg, v. ir. : 638.
 argantó-, Argantomagus, gaul. : 45.
 Argentarūm, gaul. : 533.
 ariant, gall. : 45.
 arn, ir. : 445.
 art, ir. : 755.
 artioni, gaul. : 755.
 asgurn, gall. : 470.
 aslenaimm, v. ir. : 361.
 ass, ir. : 204.
 áith, ir. : 305.
 áthir, ir. : 488.
 atluchur, v. ir. : 366.
 atsuidi, ir. : 611.
 au (ó), v. ir. : 60.
 aue, v. ir. : 60, 62.
 avallo, gaul. : 3.
 awell, cornique : 56.

ba, ir. : 665, 666.
 bair, ir. : 282.
 báih, v. ir. : 68.
 bardus, gaul. : 66.
 barr, ir. : 218.
 basc, ir. : 264.
 bebrinus, gaul. : 232.
 Bebronna, gaul. : 232.
 bech, ir. : 258.
 bedd, gall. : 243.
 bedawen, gall. : 70.
 befer, corn. : 232.
 Belenos, gaul. : 68.
 βελωνία, gaul. : 234.
 ben, ir. : 419.
 benaid, ir. : 498.
 benim, v. ir. : 83.
 benn, gall. : 69.
 ber, gall. : 727.
 berbaim, ir. : 230.
 berim (-biur), v. ir. : 229.
 berr, ir. : 71.
 berwi, gall. : 230.
 berwr, gall. : 69.
 bestl, bret. : 71.
 Bibraz, gaul. : 232.
 biid, v. ir. : 665.
 bile, gaél. : 244.
 Βιευουρις, gaul. : 244.
 bir, v. ir. : 727.
 birü, ir. : 229, 231.
 bistel, v. corn. : 71.
 biu, v. ir. : 213.
 bláith, ir. : 238.
 bláth, ir. : 241.
 blaod, gall. : 241.
 bligim, m. ir. : 418.
 bó, ir. : 74.
 Bodiocasses, gaul. : 64.
 boi, ir. : 257.
 bolg, bolgain, ir. : 78, 244.

bon, gall. : 261.
 bond, ir. : 261.
 Bormo, gaul. : 227, 230.
 borr, ir. : 218.
 Borvo, gaul. : 230.
 bot, ir. : 264.
 bracis, gaul. : 75.
 brag, gall. : 251.
 bras, corn. : 283.
 brass, ir. : 231.
 bráthir, ir. : 252.
 brenn-, ir. : 230.
 bres, ir. : 283.
 breth, brúth, ir. : 229.
 brissim, v. ir. : 76.
 briva, gaul. : 521.
 bró, ir. : 411.
 brocc, ir. : 76.
 brogae, gall. : 387.
 *brúcius, gaul. : 583.
 brúid, ir. : 257.
 bruinnim, ir. : 230.
 bruth, ir. : 283.
 brys, gall. : 231.
 buan, m. ir. : 221.
 buide « jaune », ir. : 64.
 buinne, bunne, m. ir. : 459.
 buiith, ir. : 258.
 bulga, gaul. : 78, 244.
 byrr, gall. : 71.
 byw, bywyd, gall. : 743.

cacc, caccaim, ir. : 80.
 cack, gall. : 80.
 caech, ir. : 82.
 caera, ir. : 95.
 caeriuwrch, gall. : 95.
 caile, ir. : 86.
 cailech, ir. : 88.
 caill, ir. : 87.
 caire, ir. : 100.
 cairem, v. ir. : 102.
 cais, ir. : 459.
 calliomarcus, gaul. : 87.
 calocatanos, gaul. : 88.
 canim, ir. : 94.
 cant, gall. : 92, 113.
 canu, gall. : 94.
 car, gall. : 102.
 caraim, carae, ir. : 102.
 caredd, gall. : 100.
 carn, gall. : 143.
 carpentum, gaul. : 101, 507.
 carr, ir. : 160.
 carros, gaul. : 160.
 carw, gall. : 117.
 cas, gall. : 459.
 casad, ir. : 709.
 cass, ir. : 446.
 *cassānus, gaul. : 555.
 cath « combat », ir. : 105.
 cath « sage », ir. : 106, 145.
 Catto, gaul. : 106.
 cawad, gall. : 459.
 cechnan, ir. : 94.
 ceiliog, gall. : 88.
 celim, v. ir. : 111.
 celtair, m. ir. : 112.
 cét, ir. : 113.
 cetheora, ir. : 554.
 cethern, ir. : 105.
 cethir, ir. : 554.
 c'houen, bret. : 660.
 chwær, gall. : 637.
 chwech, gall. : 621.
 chwedl, gall. : 318.
 chwegr, chwegrwn, gall. : 631.
 chwíth, gall. : 598.
 chwys, gall. : 663.
 chwythu, gall. : 622.
 ci, gall. : 92.
 cia, ir. : 560.
 cil, gall. : 156.
 cinim, cinis, ir. : 566.
 ciotan, ir. : 598.
 cir, ir. : 446.
 claidéb, ir. : 276.
 clár, ir. : 111.
 clawr, gall. : 111.
 clé, ir. : 128.
 cledd, v. gall. : 128.
 cleddyf, gall. : 276.
 cledren, gall. : 128.
 cliath, clúthar, ir. : 128.
 clír, ir. : 128.
 clóen, ir. : 126, 128.
 -cloth, ir. : 129.
 cluain, ir. : 129.
 clud, gall. : 128.
 -cluineath, ir. : 129.
 clun, gall. : 129.
 clayd, gall. : 128.
 cnú, ir. : 453.
 coeg, gall. : 82.
 cog, gall. : 154.
 cóic, ir. : 558.
 coich, ir. : 109.
 coire, ir. : 145.
 col, ir. : 155.
 coll, gall, ir. : 145.
 com-, co-, con-, gaul. : 156.
 com-, co-, ir. : 156.
 combaing, v. ir. : 252.
 combrít, ir. : 229.
 comodding, ir. : 236.
 condud, ir. : 92.
 conicim, ir. : 429.
 conmidathar, v. ir. : 392.
 conói, v. ir. : 56.
 conriug, v. ir. : 144.
 cor, ir. : 161.
 corwynt, gall. : 161.
 coss, ir. : 146.
 couinnus, gaul. : 717.
 craidd, gall. : 142.
 credaf, gall. : 148.
 cress, ir. : 151.
 cretim, v. ir. : 148.
 creu, m. gall. : 152.
 crialfol, gall. : 6.
 criathar, ir. : 150.
 cride, v. ir. : 142.
 crip, crib, gall. : 151.
 Crixos, gall. : 151.
 crú « corbeau », m. ir. : 143, 145.
 crú « sabot », ir. : 117.
 crú « sang répandu », m. ir. : 152.

irl. : 153.
irl. : 724.
irl. : 161.
gall. : 150.
gall. : 161.
gall. : 151.
: 92.
ad « mauvais temps »,
l. : 108.
reux », irl. : 109.
irl. : 154.
irl. : 107.
l. : 155.
rl. : 111.
ch, v. irl. : 144.
: irl. : 561.
: 156.
gall. : 156.
gs, irl. : 33.
im, irl. : 236.
curmen, gaul. : 149.
gall. : 158.
f-, cyn-, gall. : 156.
yn, gall. : 599.
r, gall. : 33.
d, gall. : 92.

ini, irl. : 422.
irl. : 250.
gall. : 244.
(ad-, ni-), irl. : 182.
m. irl. : 342.
ilaid, irl. : 163.
aim, irl. : 182.
irl. : 180.
gall. : 169.
retos, gaul. : 166.
iad, irl. : 166.
n, irl. : 166.
: gall. : 336.
rl. : 223.
irl. : 181.
gall. : 181.
n, irl. : 223.
irl. : 336.
irl. : 171.
rl. : 169.
: gaul. : 171.
vea, gaul. : 171.
l. : 165.
l. : 188.
gall. : 165.
« dieu », irl. : 171.
jour », irl. : 175.
c, gall. : 429.
c, v. gall. : 457.
v. corn. : 457.
d, irl. : 315.
gim, irl. : 181.
rl. : 8, 184.
gall. : 292.
iat, irl. : 269.
a, irl. : 286.
einn, irl. : 280.
c, irl. : 429.
z, v. irl. : 182.
i, irl. : 298.
gall. : 292.
ain, fudomain, irl.
i2.
uiniur, irl. : 395.

doommalgg, v. irl. : 418.
dor, gall. : 246.
dord, v. irl. : 660.
dorus, irl. : 246.
doss, irl. : 187.
dotánac, irl. : 429.
dron, irl. : 189.
drudwen, irl. : 708.
dryll, gall. : 257.
dú, don, v. irl. : 302.
dubno- : 421.
ducuaid, docoid, irl. : 711.
dúil, irl. : 259.
duille, duillen, irl. : 244.
duine, irl. : 298.
Dummorria, gaul. : 572.
dünon, gaul. : 463.
durinmaic, v. irl. : 418, 538.
duttuchur, v. irl. : 366.
dwañ, gall. : 262.
dygaf, gall. : 186.
dyw, gall. : 175.
dyweddio, gall. : 185.
dywedaf, gall. : 730.

earb, irl. : 46.
éc, irl. : 440.
écath, irl. : 746.
echel, gall. : 19, 62.
edn, gall. : 496.
equin, v. gall. : 747.
eul, m. gall. bret. : 23, 608.
eithaf, gall. : 204.
eithyr, gall. : 204.
eks- gaul. : 204.
el, m. gall. : 27.
ela, irl. : 461.
elain(t), gall. : 117.
eleirch, gall. : 461.
elin, gall. : 744.
επιπετρον, gaul. : 310.
émer, irl. : 400.
emith, irl. : 627.
emuth, irl. : 269.
én, irl. : 496.
enech, irl. : 458.
enigena, irl. : 272.
enw, gall. : 444.
eo, iach, irl. : 202.
eo, irl. : 331.
eog, gall. : 202.
constr, bret. : 62.
*epos, Epo-, eporcdiae,
gaul. : 200.
erchyll, m. gall. : 500.
erw, gall. : 50.
escung, escoogan, irl. : 33.
ésgid, irl. : 608.
ess-, irl. : 204.
Esus, gaul. : 202.
étan, irl. : 37.
eter, etar, v. irl. : 313.
ethaid, irl. : 197.
etic, gaul. : 203.
etrigib, irl. : 522.
etrydd, m. gall. : 488.
ewylls, gall. : 56.
ewythr, gall. : 62.

faith, irl. : 715.

fás, irl. : 715.
fé, irl. : 735.
fedb, irl. : 735.
feis, irl. : 730.
fess, irl. : 729.
felc'h, bret. : 358.
fén, irl. : 717.
fer, irl. : 739.
ferb, irl. : 727.
ferid, v. irl. : 723.
(ro-)fess, v. irl. : 734.
fi, v. irl. : 740.
fiad, irl. : 734.
(ad-) fiadat, irl. : 734.
fiat « chaste », irl. : 736.
fiche, irl. : 736.
fichim, irl. : 736.
figim, irl. : 719.
fillim, v. irl. : 752.
-finnadar, irl. : 734.
fir, irl. : 727.
-fiuir, irl. : 734.
(mo) fiur, irl. : 637.
flaith, irl. : 712.
fliuch, irl. : 362.
fo, irl. : 660.
fodáim, irl. : 181.
fodord, v. irl. : 660.
fóen, v. irl. : 660.
fogetr, irl. : 248.
foich, irl. : 798.
for-, irl. : 660.
formüigthe, irl. : 417.
frass, irl. : 517.
frém, irl. : 563.
früh-, fri, irl. : 726.
fuil, irl. : 593, 749.
furráuth, v. irl. : 578.
ffer, gall. : 641.

gabul, irl. : 265.
gae, irl. : 265.
gaem, v. gall. : 294.
gafl, gall. : 265.
gaibim, v. irl. : 97, 288.
-gainiur, irl. : 272.
gairm, -gairiu, v. irl. : 267.
galw, gall. : 266.
gam, irl. : 294.
garan, gall. : 284.
garb, irl. : 200.
gardol, gall. : 300.
garm, gall. : 267.
garth, gall. : 300.
garz, bret. : 300.
gas, gat, irl. : 290.
gataim, irl. : 531.
gau, irl. : 290.
gaul, bret. : 265.
géd, irl. : 36.
géis, m. irl. : 36.
gelim, irl. : 285.
gemel, irl. : 269.
gen, gall. : 269.
genni, gall. : 531.
gin (geno), irl. : 269.
glenaid, irl. : 278.
glomar, irl. : 277.
glün, irl. : 273.
gnáth, irl. : 446.

-gniu, irl. : 432.
gognaw, gall. : 432.
gogrynu, gall. : 115.
gonim, irl. : 225.
gort, irl. : 300.
gosteg, gall. : 673.
grawn, gall. : 281.
greim, irl. : 280.
guell, gall. : 751.
guetid, v. gall. : 730.
guird, v. gall. : 739.
guird, irl. : 248.
-gúisiu, irl. : 286.
gulban, irl. : 284.
gulip, v. gall. : 362.
guo-, v. gall. : 660.
guohi, v. bret. : 728.
guor-, v. bret. : 660.
gus, irl. : 286.
gutwater, gaul. : 286.
gwae, gall. : 711.
gwaed, gall. : 593.
gwaraw, m. gall. : 578.
gwaard, gall. : 715.
gweli, gall. : 749.
gwen, gall. : 719.
gwrir, gall. : 727.
gwlad, gall. : 712.
gwlan, gall. : 339.
gwr, gall. : 739.
gwraidd, gall. : 563.
gwrth, gall. : 726.
gwrysgen, gall. : 563.
gwydd, gall. : 36.
gwynt, gall. : 721.
gwyr, gall. : 734.
gwywer, gall. : 743.

had, gall. : 618.
hafal, gall. : 627.
haul, gall. : 632.
hedeg, gall. : 504.
hen « serner », gall. : 612.
hen « vieux », gall. : 613.
hep, v. gall. : 609, 685.
-hepp, v. gall. : 318.
hepyd, gall. : 627.
Hercynia, gaul. : 555.
herw, gall. : 620.
hil, irl. : 515, 517.
hil, gall. : 618.
hir, gall. : 620.
hiúh, irl. : 330.
hoedl, gall. : 588.
holl, gall. : 592.
hucht, irl. : 491.
huile, irl. : 592.
(h)uilliu, irl. : 519.
huisse, irl. : 330.
(on) hurid, irl. : 730.
hwch, gall. : 670.
hwyr, gall. : 620.
hynt, gall. : 614.
hysp, gall. : 623.

iasc, irl. : 510.
iben, v. gall. : 70.
ibid, v. irl. : 70.
ibim, irl. : 529.
icúh, m. gall. : 322.

ieu, m. gall. : 331.
 ieuanc, gall. : 331.
 ieuru, gaul. : 723.
 ù, ir. : 685.
 imb- imm-, v. ir. : 26.
 imb, ir. : 748.
 imbliu, v. ir. : 745.
 imechtar, ir. : 204.
 immaç, v. ir. : 498.
 imthánad, ir. : 608.
 in, v. ir. : 312.
 indfet, ir. : 622.
 indhé, ir. : 292.
 indiu, ir. : 175.
 indmaid, ir. : 377.
 inga, v. ir. : 747.
 ingen, ir. : 234.
 ingreinn, ir. : 280.
 inigle, ir. : 400.
 inis, ir. : 320.
 innocht, ir. : 448.
 insee, ir. : 318.
 iot, v. gall. : 330.
 iou, v. gall. : 327.
 ir, gall. : 547.
 irchre, ir. : 100.
 is, ir. : 665.
 iupicellos, gaul. : 328.
 kéo, bret. : 109.

lace, ir. : 348.
 laigid, ir. : 348.
 laigiu, ir. : 353.
 lainn, m. ir. : 643.
 ldm, ir. : 477.
 ldn, ir. : 515.
 -lānum, gaul. : 513.
 ldr, v. ir. : 206, 513.
 lauro, gaul. : 346.
 le, la, ir. : 344.
 léicim, ir. : 361.
 léiùe, ir. : 512.
 lem, ir. : 744.
 lenaím, v. ir. : 361.
 léss, m. ir. : 643.
 lestar, ir. : 714.
 leth, ir. : 344.
 lethan, ir. : 344.
 Leucetios, gaul. : 374.
 li, ir. : 364.
 lla, ir. : 517.
 lige, ir. : 348.
 ligim, ir. : 360.
 lüm, ir. : 339.
 lainaim, v. ir. : 515.
 lir, ir. : 518.
 lütiu, ir. : 519.
 loch, ir. : 337.
 lôche, ir. : 374.
 lôg, ir. : 368.
 λογο-, gaul. : 366.
 loth, lôthe, ir. : 372.
 lôthar, ir. : 346.
 luach, ir. : 374.
 luag, ir. : 368.
 luaidim, ir. : 346.
 luan, ir. : 374.
 ludgort, ir. : 300.
 lucht, ir. : 369.

llawr, gall. : 513.
 lled, gall. : 344.
 llüth, gall. : 519.
 llüiv, gall. : 364.
 -llug, gall. : 374.
 llyngyr, gall. : 369.
 mac, maqi, ir. : 234.
 mag, v. ir. (mod.) : 498.
 maide, ir. (mag.) : 381.
 maidid, ir. : 377.
 maith, ir. : 384.
 malu, gall. : 411.
 mam, ir. : 381.
 manal, corn. : 384, 386.
 mann, gall. : 396.
 mant, m. gall. : 382, 398.
 mdr, ir. : 379.
 maraim, ir. : 414.
 marb, ir. : 415.
 mdáthir, ir. : 390.
 Matrebo, gaul. : 390.
 mawn, gall. : 384.
 mawr, gall. : 379.
 mé, ir. : 391.
 med, ir. : 392.
 medg, m. ir. : 406.
 Mediolanum, gaul. : 513.
 Medionemeton, gaul. : 393, 437, 513.
 meirb, ir. : 255.
 meldach, v. ir. : 411.
 melim, ir. : 411.
 melinus, gaul. : 419.
 mellaím, ir. : 381.
 melyn, gall. : 419.
 menb, m. ir. : 405.
 menes, bret. mod. : 413
 mennar, ir. : 396.
 merch, gall. : 387.
 mescaim, ir. : 406.
 *mesgus, celt. : 406.
 methos, ir. : 401.
 mí, mis, ir. : 398.
 mid- « mi- », ir. : 393.
 mid « miel », ir. : 394.
 (ro) mldar, ir. : 392.
 midiff, m. bret. : 401.
 midiuir, v. ir. : 392.
 mil, mela, ir. : 394.
 min, britt. : 405.
 min, ir. : 407.
 minow, corn. : 405.
 mtr, ir. : 395.
 mláith, ir. : 238.
 mo, mos-, ir. : 417.
 móa, v. ir. : 379.
 moel, gall. : 406.
 móin « marais », ir. : 384.
 móin « objet précieux », v. ir. : 422.
 moirb, ir. : 247.
 móúth, ir. : 407.
 möng, ir. : 412.
 -monid, v. bret. : 413.
 montar, ir. : 382, 386.
 mor, gall. : 387.
 mórjeser, 621.
 moth, ir. : 426.
 mraich, v. ir. : 251.

mruig, ir. : 387.
 muimne, ir. : 381.
 muinél, ir. : 412.
 muinter, ir. : 382.
 muintorc, ir. : 412.
 mwnswgl, gall. : 412.
 mwyluch, gall. : 400.
 mwyludn, gall. : 407.
 myg, gall. : 402.
 myned, gall. : 399.
 mynydd, gall. : 413.
 nach, ir. : 555.
 nag, bret. : 555.
 naidm, ir. : 435.
 nascim, ir. : 435.
 naska, bret. : 435.
 nathir, nathrach, ir. : 431.
 nau, noe, ir. : 432.
 nauw, gall. : 443.
 nead, ir. mod. : 441.
 necht, ir. : 438.
 nedd, gall. : 351.
 neidr, gall. : 431.
 nél, ir. : 434.
 nemed, ir. : 437.
 νεμετοδύρον, Nemetodūrum, gaul. : 437.
 nenaisc, ir. : 435.
 nert, ir. : 439.
 nerth, gall. : 439.
 net, ir. : 441, 611.
 newydd, gall. : 448.
 ni, gall. : 445.
 ni « ni », ir. : 433.
 ni (sn) « nos », ir. : 445.
 nia, niath, ir. : 438.
 niam, ir. : 442.
 nigim, ir. : 519.
 niùh, gall. : 438.
 niwl, gall. : 434.
 (he-)no, (peu-)noeth, gall. : 448.
 nocht, ir. : 450.
 noeth, gall. : 450.
 nómad, ir. : 447.
 Novio-, gaul. : 448.
 nú, v. ir. : 450.
 núall, v. ir. : 452.
 nudd, gall. : 449.
 núe, ir. : 448.
 nyddu, gall. : 437.
 nyf, gall. : 442.
 nyth, gall. : 611.
 ó, v. ir. : 2.
 óa, oac, ir. : 331.
 ocet, v. gall. : 457.
 ochair, ir. : 457.
 ochar « coin », ir. : 6.
 ochr, gall. : 457.
 ocht, ir. : 458.
 odyn, gall. : 54.
 oed, gall. : 14.
 oen, ir. : 749.
 oen, gall. : 15.
 oes, gall. : 14.
 óes, óesso, ir. : 14.
 ofn, gall. : 692.
 og, ir. : 472.

og, oged, gall., bret. : 457.
 ói, ir. : 472.
 óitiu, ir. : 331.
 ol, gall. : 592.
 olans, ir. : 339.
 ole, ir. : 743.
 oll, ollam, ir. : 519.
 omun, ir. : 692.
 onnen, gall. : 469.
 orbe, ir. : 292, 466.
 orc, ir. : 754.
 οὐάταις, gaul. : 715.
 pair, gall. : 145.
 pás, gall. : 709.
 path, gall. : 561.
 pedeir, pedwar, gall. : 554.
 pell, gall. : 537.
 πεπιδουλα, gaul. : 244, 558.
 pet, pez, bret. : 561.
 petorrium, gallo-rom. : 578.
 Petrucorü, gaul. : 554.
 petta, ir. : 632.
 (di) pherid, ir. : 641.
 pimp, gall. : 558.
 pobi, ir. : 141.
 pryf, gall. : 724.
 pwy, gall. : 560.
 rai, gall. : 571.
 rdáth « rempart de terre », ir. : 533.
 -rdáth « il a couru », v. ir. : 578.
 ráim, rámae, ir. : 569.
 rann, ir. : 484.
 raera, ir. : 484.
 ráin, gaul. : 533.
 rechi, ir. : 569.
 reis, bret. : 569.
 rethid, rethim, v. ir. : 578.
 Restugenos, gaul. : 569.
 rhedeg, gall. : 504.
 rhif, gall. : 48, 574.
 rhód, gall. : 504, 578.
 rhudd, gall. : 578.
 rhych, gall. : 522.
 rl, ir. : 572.
 riathor, v. ir. : 574.
 *rica, gallo-rom. : 522.
 rig, rigain, ir. : 572.
 rigim, ir. : 568.
 Rigomagus, gaul. : 572.
 rim, adrúti, ir. : 48, 574.
 rü, v. bret. : 525.
 ritu-, gaul. : 525.
 ro, ir. : 536.
 rodnac, ir. : 429.
 roboth, ir. : 258.
 róe, róí, ir. : 583.
 roicu, ir. : 429.
 roír, ir. : 484.
 róúhes, gall. : 578.
 rordáet, ir. : 569.
 rorecht, ir. : 568.
 Rosmerta, gaul. : 399, 415.
 rosteinid, m. ir. : 695.
 roth, ir. : 504.
 rouic, ir. : 229.

irl. : 578.
rl. : 580.
r, m. all. : 56.

39.
aidid, *sáidim*, v. irl. : 611.
irl. : 589.
úilech, irl. : 591.
rl. : 628.
rl. : 596.
irl. : 675.
irl. : 590.
ia, gaul. : 591.
irl. : 627.
irl. : 596.
irl. : 596.
gall. : 675.
m. gall. : 675.
n, irl. : 104, 143, 604.
im, irl. : 105.
l. : 318.
r, m. irl. : 599.
irl. : 603.
irl. : 607.
irl. : 621.
irl. : 609, 685.
n, irl. : 615.
irl. : 616.
gall. : 612.
irl. : 636.
rl. : 641.
irl. : 358.
rl. : 613.
gaul. : 613.
in, irl. : 636.
irl. : 620.
id « il sème », irl. : 619.
id « il étend », irl. : 648.
irl. : 595.
irl. : 623.
ind, v. irl. : 599.
rl. : 614.
irl. : 622.
metos, gaul. : 615.
rl. : 618.
irl. : 622.
irl. : 613.
sta, v. irl. : 620.
irl. : 637.
irl. : 592, 594.
irl. : 344.
ur, irl. : 394.
z, irl. : 443.
he, irl. : 437.
v. irl. : 351.
irl. : 437.
id, irl. : 442.
id, irl. mod. : 449.
irl. : 626.
v. *veq̄nrov*, gaul. : 630.
nim, *sreod*, irl. : 648.
irl. : 619.
im, irl. : 242.
re, corn. : 646.
ñk, bret. : 647.
uis, v. bret. : 648.
n, irl. : 635.
cos, gaul. : 621.
im (?), irl. : 664.

suide, irl. : 611.
suil, irl. : 458, 632.

táid, irl. : 127.
tdl, gall. : 679.
tdl, irl. : 690, 691.
talam, *talman*, irl. : 679.
tale, v. irl. : 674.
tall, irl. : 309.
talw, gall. : 674.
tana, irl. : 684.
tdnaise, irl. : 608.
tanow, corn. : 684.
tant, gall. : 685.
tar, irl. : 700.
taradr, gall. : 687.
tarann, gall. : 695.
tarathar, irl. : 687.
taraw, gall. : 687.
tarw, irl. : 677.
sarrach, irl. : 700.
tart, irl. : 697.
tarvos, gaul. : 489, 677.
tarwyden (*dar-*), gall. : 170.
tat, corn. : 677.
-tdu, irl. : 654.
tawdd, gall. : 672.
té, *téit*, irl. : 685.
teffal, m. bret. : 683.
teg, irl. : 679.
teile, irl. : 691.
teir, gall. : 701.
temel, v. irl. : 683.
tenge, *tengad*, irl. : 360.
teoir, irl. : 701.
terc, irl. : 688.
tes, gall. : 685.
tescaid, irl. : 608.
tess, irl. : 685.
tét, irl. : 685.
tiagu, irl. : 199.
tipra, irl. : 230.
tir, gall. : 688.
tir, irl. : 688.
tlenaid, irl. : 694.
-tluchur, irl. : 366.
to, irl. : 8, 184.
toddi, gall. : 672.
tongu, irl. : 695.
topur, v. irl. : 230.
torann, irl. : 695.
toth, irl. : 426.
tra, gall. : 699.
traig, v. irl. : 699.
trawo, gall. : 700.
treb, irl. : 698.
trédenuis, irl. : 175.
tress, irl. : 689.
trew, gall. : 648.
trewis, gall. : 687.
Tricorú, irl. : 554.
trigaranos, gaul.-lat. : 284.
troeth, gall. : 647.
trú, *troich*, irl. : 705.
truid, irl. : 708.
trwy, gall. : 700.
trydydd, gall. : 702.
tlath, irl. : 124, 697.
tuigúther, irl. : 679.

tyfu, gall. : 707.

úa, v. irl. : 2, 716.
uagim, irl. : 58.
uall, irl. : 661.
uan, irl. : 15.
ucher, gall. : 728.
uertragus, gaul. : 660.
uille, irl. : 592.
uilen, irl. : 744.
uisce, irl. : 747.
úr, irl. : 547.

oerna, gaul. : 724.

*wēsko-, wēskā- : 729.
wy, gall. : 472.
wyth, gall. : 458.

yn, britt. : 312.
yng, gall. : 33.
ynter, corn. : 313.
ynys, gall. : 320.
ysgwyd, gall. : 607.
ystrew, gall. : 648.
yŵ, gall. : 331.

Emprunts celtiques.

abann, irlandais : 287.
abat, britannique : 585.
abb, irl. : 3.
abgúr, *apgúr*, irl. : 3.
abhcoide, irl. : 754.
abis, irl. : 4.
abastol, britt. : 40.
absoloid, irl. ; *absolvenn*, gall. : 634.
abstanú, irl. : 684.
acarb, irl. : 5.
acat, irl. : 5.
accidit, irl. : 81.
accuiss, v. irl. : 82.
achaws, britt. : 82.
acher, irl. : 6.
acht, irl. : 16.
achtúil, irl. : 16.
achub, britt. : 96.
achwyddo, gallois : 81.
adallair, irl. : 22.
adamaint, irl. : 8.
adbriseoir, irl. : 726.
adurn, gall. : 469.
adfan, gall. : 720.
adiecht, irl. : 304.
adraim, irl. : 469.
aeder, irl. : 13.
aer, britt. : 292.
aer, irl. : 12.
der, irl. : 11.
affacht, irl. : 211.
affwys, britt. : 4.
affygio, *affeith*, gall. : 211.
afwyn, gall. : 287.
agawr, gall. : 5.
aibú, irl. : 287.
aicecht, irl. : 96.
aicend, irl. : 93.
aicid, irl. : 81.
aicú, irl. : 42.

aúim, irl. : 25.
aimind, irl. : 29.
aineit, irl. : 32.
aingel, irl. : 32.
airecal, *airicul*, irl. : 469.
airech, *airig*, irl. : 474.
aistire, irl. : 471.
allawr, gall. : 24.
almsan, irl. : 194.
alt, irl. ; *all*, gall. : 25.
albóir, irl. : 24.
alusen, britt. : 194.
amarc, irl. : 30.
amhain, irl. : 29.
amherawdr, britt. : 311.
ammaú, irl. : 28.
ampar, britt. : 481.
amprom, irl. : 537.
amws, gall. : 408.
ancoire, irl. : 31.
andsud, irl. : 53.
aner, gall. : 32.
angel, britt. : 32.
angor, gall. : 31.
anifail, britt. : 34.
annáa, irl. : 35.
anteirt, irl. : 701.
april, irl. : 40.
apstal, irl. : 40.
arawd, *arawdr*, britt. : 469.
arc, irl. ; *arch*, britt. : 43.
argumint, irl. : 46.
arm, irl. ; *arf*, britt. : 47.
armaire, irl. : 47.
armel, breton : 47.
articol, irl. : 49.
asan, *asal*, irl. : 51.
ascen, gall. : 599.
asclawd, *asclodyn*, britt. : 51.
asgell, irl. ; *ascall*, britt. : 19.
asp, irl. : 51.
astell, gall. : 51.
astrus, gall. : 704.
astus, gall. : 53.
asyn, britt. : 51.
atrywyn, gall. : 720.
auctor, irl. : 57.
auguis, irl. : 57.
aur, gall. : 60.
avain, gall. : 309.
awdur, *awdurdod*, gall. : 57.
awr, britt. : 299.
awssen, gall. : 665.
awst, britt. : 57.
awydd, gall. : 56.
azal, irl. : 58.
ayr, britt. : 11.
avent, gall. : 720.

bablóir, irl. : 245.
bacc, *bachall*, irl. : 64.
bach, irl. : 63.
bachar, irl. : 63.
bagad, britt. : 63.
bagaid, irl. : 63.
bagl, britt. : 64.
baol, britt. : 64.
báuhis, irl. : 66.

- balain*, ir. : 65.
balb, ir. mod. : 65.
bann, ir. : 260.
barbár, ir. : 66.
barc, ir. : 66.
barf, britt. : 66.
barún, ir. : 67.
bas, britt. : 67.
base, ir. : 218.
baslec, ir. : 67.
bassilic, ir. : 67.
bathu, gall. : 68.
hauptaist, ir. : 66.
becc, ir. : 505.
bedyddjo, britt. : 66.
begin, britt. : 77.
béist, v. ir. : 69.
bellec, ir. : 493.
bandachaim, bendacht, ir. : 73.
bendigo, bendith, britt. : 73.
bendüh, britt. : 380.
benffyg, britt. : 73.
berbain, ir. : 722.
belim, ir. : 68.
biau, ir. : 69.
biatus, ir. : 69.
bicaire, ir. : 732.
bil, ir. : 507.
binair, ir. : 71.
bissex, ir. : 621.
biomain, ir. : 71.
bladaire, ir. : 72.
blannadar, ir. : 71.
bloisg, britt. : 71.
boccois, ir. : 77.
boch, britt. : 77.
bogaü, britt. : 77.
boll, ir. : 78.
bon, ir. : 73.
bonn, ir. : 495.
bor, britt. : 78.
borec, ir. : 78.
borc'h, bouch'is, britt. : 78.
boreta, ir. : 74.
borzevellec, bret. : 725.
both, gall. : 79.
brac, ir. : 75.
bragou, britt. : 75.
braice, ir. : 75.
braich « bras », britt. : 75.
braich « malt », britt. : 251.
braisseck, ir. : 75.
breib, ir. : 75.
bresyck, gall. : 75.
buaball, ir. : 77.
buaf, ir. : 77.
buaitte, ir. : 74.
buat, britt. : 77.
bugea, ir. : 79.
bugul, ir. : 74.
buide « mesure », ir. : 408.
bure, ir. : 78.
bwyst, britt. : 69.
cab, britt. : 97, 98.
cabán, ir. : 94.
cabár, ir. : 94.
cabhuil, ir. : 107.
cabidaw, gall. : 98.
- *cablu*, britt. : 107.
cabtyd, britt. : 515.
cabol-faen, gall. : 98.
cabstar, ir. : 97.
caacht, v. ir. : 97.
cadal, ir. : 98.
cadeir, ir. : 105.
cadwyn, britt. : 105.
caer, gall. : 104.
caeth, gall. : 97.
cafall, britt. : 80.
cafas, britt. : 600.
caibr, britt. : 94.
caid, corn. : 97.
cail, gall. : 107.
caila, ir. : 474.
cailidecht, ir. : 551.
cailis, ir. : 87.
caille, ir. : 476.
caimse, ir. : 90.
cáin, ir. : 94.
cáin, ir. : 97.
caingell, ir. : 91.
caiptel, ir. : 98.
cair, ir. : 552.
cairi, ir. : 118.
cairteal, ir. : 553.
caise, ir. : 103.
caisel, ir. : 104.
caith, ir. : 104.
cdl, ir. : 107.
caladur, bret. : 88.
calaf, britt. : 86.
calan, britt. : 86.
calb, ir. : 88.
calc, ir. ; *calch*, gall. « chaux » : 89.
calc, ir. ; *calch*, gall. « talon » : 89.
calich, ir. : 87.
call, gall. : 87.
callaind, ir. : 86.
callawr, ir. : 86.
callendoir, ir. : 86.
cam, ir. : 91.
camal, ir. : 89.
camn, ir. : 90.
camp, britt. : 91.
camp, gall. : 90.
camra, ir. : 90.
canal, ir. : 93.
cananol, gall. : 93.
candel, ir. : 92.
canghell, canghellawr, gall. : 91.
cann, britt., gall. : 92.
cannadas, ir. : 479.
cannwyll, britt. : 92.
cant, britt. : 94.
cantain, ir. : 93.
castem, gaul. : 94.
cantie, ir. : 93.
canval, gall. : 89.
caot, ir. : 86.
caoued, britt. : 108.
cdpa, ir. : 97.
capall, ir. : 80.
capat, ir. : 98.
caplat, ir. : 99.
carbh, ir. : 99.
- carcar*, v. ir. : 99.
carchar, britt. : 99.
cardawd, gall. : 102.
cardanail, ir. : 100.
carg, britt. : 102.
caric, ir. : 100.
carmocol, ir. : 99.
carna, ir. : 101.
carpat, carpteoir, ir. : 101.
carrai, gall. : 144.
cardúit, ir. : 102.
cas, ir. : 103.
cas, ir. : 81.
casal, ir. : 103.
case, ir. : 486.
casrienda, ir. : 104.
cassan, ir. : 478.
castan, ir. : 104.
castel, ir. : 104.
castell, britt. : 104.
castou, ir. : 104.
casul, gall. : 103.
catat, britt. : 105.
catar, ir. : 553.
cath, gall. : 106.
cathair, britt. : 105.
cathir, ir. : 104.
cat, ir. : 106.
caul, britt. : 17.
cawell, britt. : 107.
cawg, gall. : 106.
cawl, britt. : 107.
caws, britt. : 103.
cebysyr, gall. : 97.
cegid, britt. : 119.
cegin, gall. : 141.
céir, ir. : 114.
ceiros, gall. : 114.
ceist, ir. : 550.
ceist, britt. : 550.
ceithiwed, gall. : 97.
cei, ir. : 84.
celeguel, britt. : 87.
cell, ir. : 110.
celloir, ir. : 111.
cemait, britt. : 398.
emma, britt. : 89.
cenfaint, britt. : 720.
cengl, britt. : 121.
cenn, cennacul, ir. : 112.
cep, ciap, ir. : 114.
cepp, ir. : 122.
cercenn, ir. : 123.
cérchaül, ir. : 116.
cercol, ir. : 122.
cern, bret. : 115.
cernvyn, britt. : 100.
cort « droit », ir. : 116.
cert « port », ir. : 485.
certh, britt. : 116.
certhu, gall. : 116.
cerz, bret. : 116.
céss, ir. : 488.
cest, gall. : 123.
cesten, britt. : 104.
cethr, ir. : 113.
cét-óin, ir. : 307.
ceudod, britt. : 108.
Christ, cristawn, britt. : 118.
- chwarthawr*, britt. : 553.
chweffror, britt. : 223.
chwsygen, britt. : 728.
cib, cibell, gall. : 158.
cibellyn, britt. : 114.
cimait, britt. : 398.
cin, ir. : 558.
cincigais, ir. : 558.
cingall, ir. : 121.
cingt, ir. : 558.
cinteir, ir. : 113.
ciric, britt. : 114.
cirpur, ir. : 546.
cis, v. ir. : 112.
cis, cisell, britt. : 83.
cist, gall. : 123.
ciste, (ciss), ir. : 123.
cived, ciwdód, gall. : 124.
clabhstur, ir. : 126.
clampar, ir. : 124.
cland, ir. : 512.
class, ir. : 125.
clau, gall. : 126.
clausul, ir. : 126.
clechtaim, ir. : 514.
cleadr, gall. : 125.
cléir, clerech, ir. : 127.
cleteirou, gall. : 152.
clipio, ir. : 128.
cló, ir. : 126.
cloc, ir. : 128.
cloch, gall. : 128.
cloff, gall. : 129.
cluain, ir. : 127.
clúm, ir. : 516.
clusenair, ir. : 126.
cnäib, ir. : 93.
coaza, gall. : 141.
coazrell, bret. : 554.
cób, ir. : 464.
cobyr, gall. : 159.
coca « coquille », ir. : 136.
coca « cuisine », ir. : 141.
coch, gall. : 129.
cochull, ir. : 154.
coem, ir. : 135.
coes, britt. : 146.
coeth, gall. : 141.
cogloa, gall. : 130.
coibse, ir. : 219.
coic, ir. : 141.
coig, ir. : 129.
coúin, ir. : 157.
coúintinn, ir. : 683.
coip, ir. : 464.
court, ir. : 144.
cóis, ir. : 108.
coisü, ir. : 139.
colcaid, ir. : 155.
coll, ir. : 132.
collot, britt. : 228.
colmh, ir. : 155.
colof, britt. : 86, 134.
coloma, ir. : 134.
colomen, gall. : 134.
coit, ir. : 545.
coltar, ir. : 155.
colum, ir. : 134.
Colun, gall. : 132.
comhsóléis, ir. : 634.

irl. : 522.
 , britt. : 390.
 irl. : 488.
 irl. : 479.
 , irl. : 481.
 , britt. : 487.
 irl. : 515.
 , irl. : 548.
 irl. : 457.
 , irl. : 240.
 , irl. : 179.
 irl. : 219.
 all. : 157.
 rl. : 139.
 irl. : 636.
 aim, irl. : 647.
 gall. : 155.
 z, irl. : 698.
 a, irl. : 140.
 irl. : 720.
 l. : 159.
 : 418.
 irl. : 144.
 : : 142.
 ll, irl. : 152.
 irl. : 546.
 rl. : 118.
 n, britt. : 143.
 ll. : 144.
 irl. : 554.
 ll, irl. : 143.
 britt. : 143.
 irl. : 144.
 l. : 144.
 irl. : 581.
 irl. : 604.
 gall. : 144.
 rl. : 108.
 m, irl. : 586.
 irl. : 626.
 gall. : 161.
 irl. : 663.
 z, irl. : 140.
 , bret. : 154.
 orn. : 153.
 ritt. : 112.
 britt. : 279.
 ; creadur, irl. : 149.
 irl. : 148.
 rs, britt. : 577.
 l, irl. : 149.
 irl. : 147.
 all. : 149.
 irl. : 152.
 itt. : 152.
 rl. : 153.
 irl. : 118.
 irl. : 152.
 ber, irl. : 534.
 irl. : 106.
 cuir, irl. : 131.
 ve, irl. : 543.
 ail, irl. : 153.
 irl. : 153.
 irl. : 158.
 , irl. : 219.
 , irl. : 141.
 , gall. : 153.
 , gall. : 153.
 irl. : 106.

cuigel, irl. : 135.
 cuilenn, irl. : 141.
 cuilse, irl. : 494.
 cuimin, irl. : 156.
 cuipris, irl. : 159.
 cuir, irl. : 159.
 cuirtir, irl. : 160.
 cuisip, irl. : 161.
 cuiuhe, irl. : 547.
 cupa, irl. : 158.
 cur, gall. : 159.
 curach, irl. : 161.
 curel, irl. : 142.
 cursúr, irl. : 160.
 cusyl, britt. : 139.
 cwllff, clawff, gall. : 131.
 cwltir, gall. : 155.
 cwsc, cwsg, britt. : 557.
 cwy, britt. : 114.
 cybydd, britt. : 158.
 cyff, britt. : 122.
 cyffaiuh, britt. : 212.
 cyffes, britt. : 219.
 cyffin, gall. : 237.
 cylich, britt. : 122.
 cylllell, gall. : 155.
 cymhell, cymmell, britt. :
 494.
 cymhlyg, cymmluh, britt. :
 514.
 cymmar, cymharu, britt. :
 481.
 cymmun, britt. : 422.
 cymnuys, britt. : 495.
 cymmyn, britt. : 382.
 cyn « avec », gall. : 156.
 cyn « coin », gall. : 157.
 cynghaws, britt. : 108.
 cynhemlu, britt. : 681.
 cynnen, britt. : 683.
 cynnuys, gall. : 169.
 cyntyrfu, britt. : 707.
 cypio, britt. : 158.
 cyrch, britt. : 122.
 cyrchin, gall. : 123.
 cyrchu, gall. : 123.
 cyscu, gall. : 557.
 cysegru, britt. : 586.
 cysson, britt. : 636.
 cyswllt, britt. : 633.
 cystrawen, britt. : 658.
 cysuro, britt. : 634.
 cyswgyo, britt. : 624.
 dam-, m. irl. : 183.
 damnaim, irl. ; daoni, gall. :
 164.
 dar-paru, britt. : 484.
 deachdaim, irl. : 173.
 decan, irl. : 166, 171.
 decimber, irl. : 166.
 decredach, irl. : 115.
 degwm, gall. : 165.
 deuil, irl. : 168.
 deisceiride, irl. : 115.
 dem, bret. : 163.
 demun, irl. : 163.
 deprecoi, britt. : 534.
 deiscipul, irl. : 176.
 despex, britt. : 639.

dewin, britt. : 171.
 diabul, irl. : 171, 188, 517.
 diacon, irl. : 171.
 dia satharann, irl. : 596.
 dibynu, britt. : 495.
 dictatoir, irl. : 173.
 die, irl. : 174.
 diffen, britt. : 225.
 diffygio, diffeih, britt. :
 212.
 difr, irl. : 228.
 diglaim, irl. : 276.
 digwyddo, britt. : 81.
 dile, irl. : 345.
 diluw, britt. : 345.
 dinair, gall. : 166.
 diosg, irl. : 176.
 direch, irl. : 568.
 discynn, disgyn, gall. : 599.
 disert, irl. ; diserth, britt. :
 618.
 dispeilo, britt. : 643.
 disperod, britt. : 484.
 dispign, britt. : 495.
 distenn, britt. : 683.
 distingaim, irl. : 649.
 distryw, britt. : 658.
 disyfyd, britt. : 199.
 diwrnod, britt. : 174.
 diwyd, britt. : 753.
 dlux, gall. : 704.
 doctuir, irl. : 180.
 doeth, britt. : 180.
 doethur, britt. : 180.
 doit, irl. : 175.
 dom, m. irl. : 183.
 domnach, irl. : 183.
 drac, irl. : 184.
 draig, britt. : 184.
 draoch, bret. : 184.
 drewg, gall. : 184.
 drong, irl. : 185.
 dur, britt. : 188.
 dúr, irl. : 188.
 dwys, gall. : 169.
 dyblyc, britt. : 515.
 dydd Iau, gall. : 329.
 dydd sadwrn, gall. : 596.
 dyleithio, britt. : 847.
 dysc, dysgyl, britt. : 176.
 dyscu, britt. : 176.
 eabon, irl. : 190.
 eabur, irl. : 190.
 ebrill, britt. : 40.
 eecnocht, irl. : 11.
 echtran, irl. : 204.
 eclis, v. irl. : 191.
 eden, irl. : 291.
 edocht, irl. : 172.
 eental, irl. : 290.
 effaiuh, britt. : 212.
 efrydd, britt. : 302.
 eglwys, britt. : 191.
 etjeuchá, irl. : 212.
 eilig, ecos, : 291.
 elefenti, elefant, irl. : 194.
 elfen, gall. : 193.
 eli, v. bret. : 460.
 eli, elio, gall. : 460.

elvonn, bret. : 193.
 elvor, bret. : 194.
 elyf, gall. : 25.
 embouda, bret. : 548.
 enair, irl. : 305.
 encois, britt. : 92.
 eneff, bret. : 34.
 enes, britt. : 198.
 ennac, irl. : 440.
 entic, bret. : 36.
 epiphain, irl. : 199.
 epistil, irl. : 199.
 epscop, irl. : 199.
 eres, v. irl. : 288.
 erthygl, gall. : 49.
 esamin, irl. : 204.
 escal, irl. : 13.
 escemm, britt. : 89.
 escuib, escop, irl. : 607.
 escuoinne, irl. : 422.
 escusamad, britt. : 108.
 escuamun, britt. : 422.
 esimul, irl. : 205.
 esúth, irl. : 198.
 espartain, irl. : 728.
 esponio, britt. : 520.
 estadh, esthud, irl. : 658.
 estr-en, britt. : 471.
 estron, britt. : 204.
 estyn, britt. : 683.
 esul, irl. : 207.
 ethiar, irl. : 13.
 eunach, irl. : 203.
 éol, bret. : 190.
 evnych, britt. : 203.
 jaball, irl. : 245.
 jabhar, irl. : 221.
 faeth, britt. : 210.
 fagh, irl. : 213.
 fagi, britt. : 222.
 faigin, irl. : 711.
 faille, irl. : 712.
 faisg, irl. : 218.
 fal, écosais : 475.
 falafraidh, irl. : 723.
 falc'h, bret. : 214.
 falchum, britt. : 214.
 fall, corn. : 213.
 fallinga, irl. : 476.
 fallaa, irl. : 214.
 falmaire, irl. : 477.
 fanas, irl. : 713.
 fantaisé, irl. : 505.
 faouet, bret. : 213.
 fag, fagil, foscenn, britt. :
 218.
 fau, britt. : 250.
 faw, britt. : 213.
 faw, gall. : 214.
 fawd, britt. : 220.
 febra, irl. : 222.
 febrai, irl. : 223.
 fedil, irl. : 233.
 féil, irl. : 735.
 feinester, irl. : 225.
 felsub, -ube, irl. : 505.
 femen, irl., gall. : 224.
 fenel, irl. : 225.
 fenester, britt. : 225.

- ferb*, ir. : 723.
ferdú, ir. : 226.
fers, ir. : 725.
fes, festa, ir. : 226.
fescor, ir. : 728.
fetarlaic, ir. : 730.
fiabhras, ir. : 222.
fiál « voile », ir. : 718.
fic, ficuldae, ir. : 232.
fich, ir. : 732, 733.
fichire, ir. : 732.
fidil, ir. : 742.
figell, ir. : 735.
figor, ir. : 236.
fin, britt. : 236.
fin, fine, faine, fintan, ir. : 737.
fine, ir. : 737.
finid, ir. : 236.
fiol, britt. : 505.
firmanint, ir. : 237.
firt, ir. : 739.
fis, fassiu, ir. : 741.
fit, ir. : 743.
fíthal, ir. : 742.
flair, britt. : 251.
flamm, britt. : 239.
flangell, britt. : 238.
fleirio, britt. : 251.
flur, Fflur, britt. : 241.
fo, britt. : 258.
foe, britt. : 243.
focal, ir. : 754.
foen, britt. : 225.
foirm, ir. : 247.
fore, ir. : 263.
fos, britt. : 243.
fouordec, bret. : 247.
fousaff, bret. : 264.
frawd, gall. : 252.
freusa, britt. : 251.
frewyl, britt. : 238.
frwyth, gall. : 256.
fug, gall. : 258.
fui, fu, bret. : 260.
fuilgen, ir. : 259.
fuüher, ir. : 742.
fun, britt. : 262.
fundament, ir. : 261.
fúr, v. ir. : 262.
furf, britt. : 247.
fuern, britt. : 248.
fydd, britt. : 233.
fyllel, corn. : 213.
fynnon, gall. : 245.
fynnu, gall. : 260.
ffall, britt. : 244.
ffals, britt. : 214.
ffröyn, gall. : 253.
ffurfafen, britt. : 237.
ffust, gall. : 264.
ffwyn, britt. : 225.

gabai, ir. : 265.
gainreal, ir. : 281.
gall, ir. : 266.
garawys, britt. : 554.
geal, ir. : 268.
gefell, britt. : 269.
gem, ir., gall. : 269.

geman, geimein, ir. : 269.
generdúte, ir. : 270.
genti, ir. : 271.
genóir, ir. : 270.
geocach, ir. : 322.
gerind, ir. : 273.
gevan, gall. : 163.
gladhe, m. ir. : 276.
glam, ir. : 124.
gloir, ir. : 277.
glud, britt. : 278.
glut, glutair : 278.
goel, britt. : 718.
gou, ir. : 286.
gola, ir. : 107.
gosper, britt. : 728.
grád, ir., britt. : 279.
gradell, gall. : 147.
gratf, ir. : 281.
gratf, ir. : 282.
gratg, ir. : 283.
grammaged, ir. : 280.
grán, ir. : 281.
grds, ir. : 282.
grawn, britt. : 281.
graz, britt. : 281.
grasacham, ir. : 282.
gre, britt. : 283.
gréic, ir. : 280.
greidell, ir. : 147.
greit, ir. : 282.
grell, ir. : 283.
grephiou, gall. : 281.
grib, ir. : 284.
groeg, britt. : 280.
grott, gall. : 152.
gryw, britt. : 280.
gwag, britt. : 710.
gwain, britt. : 711.
gwenwyn, britt. : 719.
gwerns, britt. : 725.
guesped, bret. : 728.
gwiber, britt. : 738.
gwig, gall. : 732.
gwiler, bret. : 732.
gwis, britt. : 741.
gwrdd, gall. : 285.
gwyd, britt. : 741.
gwydr, britt. : 742.
gwyg, gall. : 732.
gwyll, britt. : 735.
gwyn, britt. : 737.
gwyrd, britt. : 739.
gwyrrh, britt. : 739.
gwyryf, britt. : 739.
gwys, britt. : 271.

hefis, britt. : 90.
her, britt. : 292.
heritic, v. ir. : 288.
hestawr, britt. : 621.
humal, ir. : 302.

id, ir. : 306.
idal, ir. : 306.
idan, ir. : 306.
idol, britt. : 306.
iffen, ir. : 317.
ilede, ir. : 308.
imdgin, imaign, ir. : 309.

immon, ir. : 302.
impenúcion, v. bret. : 495.
impir, ir. : 311.
indacht, ir. : 172.
infinit, ir. : 237.
ingcoert, ir. : 116.
ingchis, ir. : 32.
ingor, ir. : 91.
inu, ir. : 198.
instrumint, ir. : 658.
interiecht, ir. : 304.
intinn, ir. : 683.
intleacht, ir. : 350.
intróit, ir. : 197.
iomóit, ir. : 411.
ionawr, britt. : 305.
ir, ir., britt. : 323.
iroin, ir. : 323.
iscell, britt. : 330.
iubail, ir. : 326.
iudic, ir. : 329.
iuger, ir. : 327.
iuil, ir. : 328.
iuin, ir. : 329.
iuiment, ir. : 328.
iust, ir. : 329.

labyddio, gal. : 341.
laca, britt. : 364.
lacht, ir. : 335.
lachtoc, ir. : 335.
ladin, britt. : 343.
laeb, ir. : 338.
laech, ir. : 338.
lafn, britt. : 339.
lafur, britt. : 334.
laghairt, ir. : 336.
laghamhuil, ir. : 354.
lainner, ir. : 339.
laiten, laitnoir, ir. : 343.
lampa, ir. : 339.
lann, ir. : 339.
laosk, britt. : 348.
lary, bret. : 342.
later, ir. : 343.
lator, ir. : 343.
latrann, ir. : 343.
lawir, ir. : 346.
lawdu, gall. : 346.
lawor, ir. : 334.
lawr-aydd, gall. : 346.
laz, ir. : 348.
leachdn, ir. : 349.
leadán, ir. : 363.
learóg, ir. : 342.
lebor, lebroir, ir. : 354.
lebur, ir. : 356.
lecet, ir. : 357.
lechdach, ir. : 362.
lecht, m. ir. : 348.
legait, ir. : 350.
legi, britt. : 364.
legim, legend, ir. : 349.
légion, ir. : 348.
leic, britt. : 338.
leig, ir. : 354.
len, britt. : 349.
lenta, ir. : 351.
leo, ir. : 352.
leo, armor. : 352.

leon, britt. : 348.
leu, britt. : 349.
liacht, ir. : 349.
libarn, ir. : 356.
lid, britt. : 363.
lin, britt. : 360.
lin, ir. : 361.
line, ir. : 360.
liobard, ir. : 352.
liobharaim, ir. : 355.
lis, ir. : 363.
liúer, ir. : 363.
liúh, britt. : 349.
loc, ir., britt. : 364.
löcharr, v. ir. : 374.
logawd, britt. : 364.
logell, britt. : 364.
long, ir. : 366.
losc, ir. : 371.
luan, ir. : 373.
lubair, ir. : 334.
luchtaire, ir. : 368.
lugna, ir. : 373.
lugorn, gall. : 374.
lun, ir. : 373.
lurech, ir. : 366.
lwyn, britt. : 358.
lyffr, britt. : 354.
lythyr, gall. : 363.
llaes, britt. : 348.
llaeth, britt. : 335.
llara, llari, gall. : 342.
lleidr, britt. : 343.
lleisw, britt. : 364.
lleithig, britt. : 348.
llong, gall. : 366.
llun, gall. : 373.
llurig, britt. : 366.

machtaim, ir. : 376.
macer, bret. : 375.
maere, ir. : 375.
maer, britt. : 378.
maestawd, britt. : 378.
magister, ir. : 378.
magl, britt. : 376.
magwyr, gall. : 375.
maid, ir. : 379.
main, ir. : 383.
mainister, ir. : 412.
mairt, ir. : 388.
maistreadh, ir. : 406.
maldachaim, maldacht, ir. : 172, 380.
malw, britt. : 380.
mamn, ir. : 381.
man, britt. : 386.
manach, ir. : 412.
manc, bret. : 382.
mandall, ir. : 382.
maneg, gall. : 386.
manér, ir. : 383.
manic, ir. : 386.
mann, britt. : 384.
mann, ir. : 403.
manout, bret. : 383.
maowr, britt. : 391.
marcat, ir. : 400.
margan, ir. : 387.
margardú, ir. : 387.

- irl. : 388.
 : 414.
 arvre, irl. : 388.
 irl. : 414.
 : 389.
 rl. : 388.
 tt. : 389.
 : 385.
 l. : 391.
 rl. : 396.
 britt. : 392.
 rl. : 400.
 all. : 378.
 t. : 394.
 ll. : 411.
 t. : 403.
 britt. : 172.
 irl. : 396.
 membrum, irl. :
- im, irl. : 396.
 memrwñ, britt. :
- menesty, britt. :
- irl. : 405.
 : 400.
 , britt. : 400.
 britt. : 399.
 , irl. : 399.
 bret. arm. : 400.
 irl. : britt. : 401.
 britt. : 391.
 rl. : 402.
 . irl. : 398.
 irl. : 392.
 tt. : 403.
 : 402.
 l. : 403.
 britt. : 402.
 britt. : 403.
 , irl. : 406.
 britt. : 406.
 l. : 423.
 irl. : 401.
 v. irl. : 376.
 odd, irl., britt. : 409.
 l. : 753.
 l. ; moll, britt. : 425.
 t, irl. : 416.
 , gall. : 412.
 , irl. : 412.
 ar, irl. : 423.
 , irl. : 416.
 l, britt. : 387.
 l. : 416.
 britt. : 427.
 britt. : 426.
 , irl. : 408.
 hille, irl. : 386.
 mora, irl. : 387.
 irl. : 424.
 henn, irl. : 415.
 rl., britt. : 420.
 n., irl. : 411.
 da, irl. : 421.
 d, irl. : 405.
 irl., britt. : 423.
 : irl. : 423.
 , britt. : 424.
- mât, irl. : 427.
 mûth, écos. : 426.
 mwyar, gall. : 415.
 mawys, britt. : 398.
 mydr, britt. : 402.
 mystyr, britt. : 396.
 mynwent, britt. : 412.
 myrierid, britt. : 387.
- nadolyg, britt. : 430.
 ndduir, irl. : 430.
 nan, irl. : 429.
 ndt, irl. : 431.
 nawñ, britt. : 446.
 neges, britt. : 436.
 neithawr, britt. : 449.
 neithawyr, britt. : 448.
 neodr, britt. : 439.
 neutur, irl. : 439.
 nijer, britt. : 451.
 nimb, irl. : 441.
 nimer, britt. : 451.
 niwl, britt. : 448.
 nod, britt. : 446.
 nôin, irl. : 446-447.
 not, irl. : 446.
 notlaic, irl. : 430.
 nousimber, britt. : 447.
 nozeleñ, bret. : 443.
 nuall, britt. : 448.
 (n)umir, irl. : 451.
 nyfel, irl. : 448.
- obaid, irl. : 198.
 ober, britt. : 465.
 ochar « jambières », irl. : 457.
 ochsall, irl. : 49.
 octaid, irl. : 457.
 octimber, irl. : 457.
 offeren, britt. : 228.
 officel, irl. : 460.
 offraù, irl. : 228.
 oibid, irl. : 455.
 oifc, irl. : 460.
 oifrider, irl. : 228.
 dine, irl. : 307.
 oiriber, irl. : 291.
 oisre, irl. : 471.
 ola, irl. : 460.
 olegende, irl. : 460.
 olew, britt. : 460.
 ongaim, irl. : 747.
 ongl « angle », britt. : 33.
 ongl « ongle », britt. : 747.
 onoir, irl. : 298.
 opair, irl. : 465.
 opred, irl. : 465.
 optaù, v. irl. : 464.
 or « bord », irl. : 466.
 or « or », irl. : 60.
 or, oraim « prier », irl. : 469.
 orc, m. irl. : 523.
 ord, irl. : 467.
 organ, irl. : 468.
 orian, britt. : 468.
 oriens, irl. : 468.
 ornaid, irl. : 469.
 ornighim, irl. : 469.
 oroù, britt. : 469.
- ors, britt. : 755.
 dsaic, m. irl. : 616.
 ostent, irl. : 470.
 ostr, britt. : 471.
 ouenn, britt. : 747.
- pabwyr, britt. : 481.
 padell, britt. : 488.
 Pader, britt. : 487.
 padhal, irl. : 488.
 padrun, britt. : 504.
 pagan, irl. : 475.
 pagin, irl. : 474.
 paipair, irl. : 481.
 pais, gall. : 491.
 paiss, irl. : 488.
 paist, irl. : 486.
 pálds, irl. : 475.
 palf, britt. : 476.
 palfu, gall. : 477.
 pall, britt. : 476.
 palm, irl. : 476.
 palučha, bret. : 507.
 pann, britt. : 479.
 par, britt. : 481.
 para, gall. : 482.
 parabibl, irl. : 481.
 paradays, britt. : 481.
 parawd, britt. : 484.
 parche, irl. : 484.
 pardus, irl. : 481.
 part, irl. : 485.
 parth, britt. : 485.
 parwyd, britt. : 483.
 Pasc, britt. : 486.
 pasg, britt. : 486.
 pass, irl. : 478.
 pater, irl. : 487.
 patracain, irl. : 487.
 patruñ, irl. : 487.
 pau, britt. : 475.
 paun, britt. : 490.
 pauper, irl. : 490.
 pawl, britt. : 478.
 paza, irl. : 473.
 pebr., britt. : 509.
 pebyll, britt. : 480.
 peccad, irl. : 491.
 pecchod, britt. : 491.
 pechadur, britt. : 491.
 pechu, britt. : 491.
 peddyd, peddestr, pedol, britt. : 502.
 pedi, peden, britt. : 503.
 peidio, britt. : 488.
 peithyn, gall. : 491.
 pek, britt. : 511.
 pel, britt. : 506.
 pelau, irl. : 475.
 pell, pel, bret. : 476.
 pell, irl. : 493.
 pellec, irl. : 493.
 peneuil, irl. : 744.
 penetincier, irl. : 474.
 penn, irl. : 496.
 pennul, irl. : 474.
 penyd, britt. : 474.
 peoch, britt. : 472.
 per, britt. : 510.
 pereccul, irl. : 498.
- pererin, britt. : 498.
 perfedd, britt. : 393.
 perffaiñ, britt. : 212.
 peri, gall. : 483.
 perigl, britt. : 498.
 persan, persün, irl. : 500.
 perthyn, britt. : 500.
 pertic, v. irl. : 500.
 pesci, britt. : 486.
 peuch, britt. : 473.
 peulñ, bret. : 475.
 pian, irl. : 518.
 piast, v. irl. : 69.
 pib, irl. : 509.
 picc, irl. : 514.
 pí-arna, gall. : 507.
 pinwydd, britt. : 509.
 pion, irl. : 509.
 piosa, irl. : 79.
 pipur, irl. : 509.
 piraiù, irl. : 509.
 pls, irl. : 495.
 piscadur, britt. : 510.
 piss, irl. : 510.
 pistul, irl. : 509.
 pistyll, britt. : 509.
 pla, britt. : 511.
 pldg, irl. : 511.
 plegyd, gall. : 511.
 pleth, britt. : 514.
 plethu, gall. : 514.
 pleustra, bret. : 513.
 pluf, britt. : 516.
 plwm, britt. : 516.
 playf, britt. : 514.
 phyg, britt. : 514.
 pobhuil, irl. : 522.
 pobl, britt. : 522.
 poc, britt., irl. : 473.
 poen, britt. : 518.
 potmp, irl. : 520.
 póit, irl. : 529.
 polaire, irl. : 543.
 pols, corn. : 494.
 ponc, irl. : 546.
 poner, armor. : 495.
 pont, britt. : 521.
 pontific, irl. : 521.
 popul, irl. : 522.
 porchell, britt. : 523.
 porphor, britt. : 546.
 port, irl. : 525.
 porth, britt. : 524, 525.
 porthi, britt. : 525.
 pósaim, irl. : 643.
 posit, irl. : 520.
 post, britt. : 527.
 posta, irl. : 527.
 pótaire, irl. : 529.
 poullor-awr, britt. : 543.
 prad, armor. : 533.
 praed, preid, irl. : 530.
 praidd, britt. : 530.
 prain, britt. : 533.
 praisaech, irl. : 588.
 praz, corn. : 533.
 preachoine, irl. : 530.
 precept, preceptoir, irl. : 96.
 pregeh, britt. : 96.
 prelaù, irl. : 229.

- preseb*, britt. : 588.
presen, britt. : 532.
prespièr, ir. : 534.
prest, bret. : 532.
presee, britt. : 473.
priawt, britt. : 536.
pridehim, ir. : 173.
prif, britt. : 535.
prim, ir. : 535.
primau, ir. : 535.
primit, ir. : 535.
prinsipal, ir. : 535.
priod, britt. : 536.
prioir, ir. : 535.
prio, ir. : 536.
probeir, ir. : 723.
procecht, ir. : 96.
proffes, britt. : 219.
proff, britt. : 537.
proind, ir. : 533.
-prom, promaim, ir. : 537.
prophwyd, britt. : 539.
propir, ir. : 539.
proposit, ir. : 520.
pros, ir. : 540.
prostrâit, ir. : 647.
proinsne, ir. : 541.
prounder, britt. : 287.
prudd, britt. : 541.
prylder, britt. : 534.
prysur, prysuro, britt. : 533.
psalm, ir. : 541.
pudar, ir. : 547.
pûlpid, ir. : 545.
punann, ir. : 543.
punt, britt. : 495.
pupal, ir. : 480.
puplach, ir. : 542.
puplican, ir. : 542.
pur, britt. : 546.
purgatoir, ir. : 546.
purgôit, ir. : 546.
purpur, ir. : 546.
putraic, ir. : 79.
putte, britt. : 547.
putte, ir. : 547.
pôdr, britt. : 547.
pôn, britt. : 495.
pwt, britt. : 547.
pwyo, pwynth, britt. : 546.
pwys, britt. : 495.
pydew, britt. : 547.
pyg, britt. : 511.
pylgain, britt. : 544.
pylor, britt. : 545.
pys, britt. : 510.
pysc, pyscod, britt. : 510.
pystylwyn, britt. : 527.

quart, ir. : 553.
quinet, ir. : 558.
qrimuir, ir. : 534.

rad, ra, v. bret. : 570.
raibe, ir. : 564.
raibis, ir. : 562.
raid, ir. ; raidd, britt. : 562.
ran, ir. ; ran, britt. : 564.
raouia, raouet, bret. : 565.
rascl, britt. : 563.

rastal, ir. : 563.
raih, ir. : 570.
rebalach, ir. : 69.
reberens, ir. : 723.
recht, ir. : 566.
reclès, ir. : 126.
redic, corn. : 562.
relibio, britt. : 564.
reilic, ir. : 361.
reimain, ir. : 718.
relyw, britt. : 361.
reol, britt. : 569.
restr, britt. : 274.
retairic, ir. : 573.
rewin, britt. : 582.
rhisg, gall. : 583.
rhuddygl, gall. : 562.
riagol, ir. : 569.
riast, ir. : 653.
ris, ir. : 572.
riithim, ir. : 573.
riithoig, ir. : 573.
robhar, ir. : 575.
robust, ir. : 575.
rochan, britt. : 577.
rod, britt. : 577.
rodell, britt. : 577.
romda, ir. : 576.
rôs, ir. : 577.
rostan, ir. : 577.
rôt, ir. : 581.
roth, ir. : 577, 578.
ruam, ir. : 576.
rub, ir. : 578.
ruchd : 580.
Rufawn, Rufair, britt. : 576.
ruingenn, ir. : 582.
rustach, ir. : 583.
rûmp, britt. : 573.
rwyd, britt. : 572.
rwyf, gall. : 569.

saball, ir. : 652.
sabaltair, ir. : 615.
sacarbaic, ir. : 586.
sacart, ir. : 586.
sacc, ir. ; *sach*, britt. : 585.
sacerdote, ir. : 586.
sachill, ir. : 589.
sacraù, ir. : 586.
sacramint, ir. : 586.
sacrifis, ir. : 586.
sacrista, ir. : 586.
Sadyrnin, gall. : 596.
sath, britt. : 588.
saffwy, britt. : 594.
sâi, ir. : 589.
saib, britt. : 594.
saifir, ir. : 594.
saiget, ir. : 588.
sâigul, ir. : 588.
sail, britt. : 634.
sailchoù, gall. : 590.
salle, ir. : 590.
saillim, ir. : 589.
saith, ir. : 587.
sal, britt. : 591.
salach, ir. : 590.
sailand, ir. : 541.

sallwyf, britt. : 541.
salm, ir. : 541.
salt, ir. : 590.
saltir, ir. : 541.
saludi, britt. : 591.
salw, britt. : 591.
sam, britt. : 589.
sanct, sanctair, britt. : 587.
sant, ir. : 587.
sapat, ir. : 585.
sarph, sarff, britt. : 619.
scaf, scabai, ir. : 600.
scaman, ir. : 599.
scandal, ir. : 599.
scavel, corn. : 599.
sciam, ir. : 601.
scian, ir. : 608.
sciant, scient, britt. : 603.
scibar, ir. : 509.
scoirp, ir. : 604.
scol, ir. : 601.
screpul, ir. : 606.
scribaim, ir. : 605.
serin, ir. : 605.
scriptur, ir. : 605.
scrutaim, ir. : 606.
scrutan, ir. : 606.
scudp, ir. : 604.
sdupar, ir. : 658.
sebeza, bret. : 658.
sebon, britt. : 594.
secc, ir. : 623.
sechman, ir. : 615.
secreit, ir. : 115.
secul, ir. : 607.
segal, britt. : 607.
segur, gall. : 159.
seib, ir. : 208.
seirch, gall. : 595.
seirt, ir. : 618.
seis, ir. : 614.
seist, ir. : 621.
seithum, britt. : 615.
seta, ir. : 624.
selsig, britt. : 589.
semen, ir. : 617.
sén, ir. : 624.
senad, senatoir, ir. : 613.
senedd, britt. : 671.
senod, ir. : 671.
senoir, ir. : 613.
senti, bret. : 614.
sept, septien, ir. : 615.
septimber, ir. : 615.
ser, gall. : 616.
sermon, ir. : 617.
serr, britt. : 619.
serrcend, ir. : 619.
sesra, ir. : 621.
sgeotha, ir. : 602.
sians, ir. : 614.
siatag, ir. : 601.
sibus, ir. : 232.
siel, britt. : 624.
sign, ir. : 624.
siglithé, ir. : 624.
sillab, ir. : 671.
sillaf, britt. : 671.
sim, britt. : 626.
sinagoig, ir. : 671.

siorcall, ir. : 122.
siric, ir., gall. : 617.
sîta, ir. : 588.
slechtaim, ir. : 239.
slind, ir. : 599.
socc, ir. ; *soch*, britt. : 630.
soff, britt. : 650.
soileastar, ir. : 590.
soiler, ir. : 632.
sol, britt. : 634.
sol, ir. : 632, 634.
solad, ir. : 634.
sollaman, ir. : 633.
sompla, ir. : 205.
son, britt. : 635.
sonn, ir. : 260.
sove'ha, britt. : 567.
sorn, ir. : 248.
sort, ir. : 637.
sovez, bret. : 658.
souin, bret. : 670.
spaid, ir. : 639.
sparl, bret. : 638.
spass, ir. : 478.
speig, ir. : 640.
speù, ir. : 643.
spéir, ir. : 641.
speiread, ir. : 642.
spin, ir. : 642.
spiracul, ir. : 642.
spiritu, spiritalde, ir. : 642.
sponc, ir. : 644.
srâth, srathar, ir. : 647.
srian, m. ir. : 253.
srogell, ir. : 238.
stabia, ir. : 652.
stad, ir. : 652.
stidid, ir. : 652.
stân, ir. : 646.
statuid, ir. : 652.
staul, britt. : 652.
stell, ir. : 646.
stiaill, ir. : 51.
stoil, ir. : 655.
stoir, ir. : 296.
stouf, britt. : 659.
strâil, britt. : 656.
stripach, ir. : 659.
struth, ir. : 658.
suabh, ir. : 659.
suanem, ir. : 262.
substaint, ir. : 653.
sudd, gall. : 663.
sûg, britt. : 662.
sugaim, ir. : 664.
suimm, ir. : 666.
sûire, ir. : 629.
sûist, ir. : 264.
sul, britt. : 632.
suler, bret. : 632.
suma, ir. : 589.
superlâit, ir. : 668.
sustarn, britt. : 647.
swinogl, britt. : 624.
swilt, gall. : 633.
swmmi, britt. : 649.
swrth, gall. : 637.
swydd, britt. : 610.
swyn, britt. : 624.
syberc, britt. : 668.

t, britt. : 623.
radour, britt. : 591.
 u, britt. : 627.
umul, iri. : 671.
uad, britt. : 426.
 io, gall. : 614.

 all, iri. : 672.
ernacul, iri. : 672.
laire, iri. : 673.
irn, britt. : 672.
 il, britt. : 673.
od, britt. : 672.
 i, britt. : 672.
bern, iri. : 672.
 th, britt. : 701.
and, iri. : 674.
 i, tam, iri. : 672.
 ra, iri. : 687.
thon, britt. : 701.
 ur, iri. : 679.
 u, britt. : 681.
spstech, iri. : 682.
ipul, iri. : 681.
 is, *tempsi*, armor. : 680.
naim, iri. : 682.
 l, britt. : 678.
lyn, britt. : 686.
man, iri. : 686.
 i, iri. : 701.
 c, iri. : 176.
 t, *testemin*, iri. : 689.
stefn, britt. : 689.
tun, *testeni*, britt. : 689.
 k, gall. : 693.
 z, britt. : 693.
 ch, iri. : 690.
 ir, iri. : 691.
 i, iri. : 691.
ipan, iri. : 709.
san, iri. : 692.
 u, iri. : 693.
 i, iri. : 705.
 n, iri. : 695.
aba, iri. : 706.
 i, britt. : 695.
ach, iri. : 707.
 s, britt. : 678.
 i, iri. : 709.
 b, iri. : 707.
 c, iri. : 696.
 ch, britt. : 696.
 f, britt. : 708.
ment, britt. : 696.
 t, iri. : 697.
 th, britt. : 697.
 z, britt. : 696.
 i, tóu, iri. : 697.
cht, *trath*, iri. : 698.
eth, gall. : 698.
eth, bret. : 699.
ethu, *traethawd*, britt. : 699.
 ill, gall. : 698.
mslaui, iri. : 229.
swffurfio, britt. : 247.
swst, britt. : 700.
blau, iri. : 687.
dun, iri. : 702.
dan, iri. : 175, 701.

treubh, iri. : 702.
trigo, britt. : 702.
trimsi, iri. : 682, 701.
Trindod, *Trined*, *trinel*,
 britt. : 701.
trindoi, iri. : 701.
tripulta, iri. : 701.
trist, britt. : 703.
tróibel, iri. : 704.
troin, iri. : 691.
trop, iri. : 704.
trost, iri. : 700.
trud, corn. : 704.
trull, britt. : 704.
trubedd, britt. : 502, 701.
tugen, iri. : 693.
tuir, tór, iri. : 709.
tuirend, iri. : 709.
tunig, iri. : 707.
turba, iri. : 708.
turtuir, iri. : 709.
tursunell, britt. : 709.
tús, iri. : 709.
túoir, iri. : 706.
tór, britt. : 709.
twrf, britt. : 708.
twyg, gall. : 690.
tymheru, britt. : 680.
tymmer, britt. : 680.
tymnest, britt. : 682.
tymp, *tymmor*, britt. : 682.
tymer, britt. : 684.
tynnu, britt. : 682.
tyst, britt. : 689.

uar, iri. : 299.
 ub, iri. : 472.
uffern, britt. : 317.
ujyll, *ujyldod*, britt. : 302.
ugail, iri. : 458.
uigil, iri. : 735.
uult, iri. : 744.
uim, iri. : 302.
uinniun, iri. : 748.
uirge, iri. : 739.
uirnéis, iri. : 248.
uis, iri. : 329.
uliar, britt. : 744.
undir, iri. : 748.
uned, *undod*, britt. : 748.
unga, iri. : 746.
ungorn, britt. : 748.
unig, britt. : 748.
unigim, iri. : 748.
urdd, britt. : 467.
usca, iri. : 62.
usuire, iri. : 758.
uulp, iri. : 751.

verrencou, britt. : 722.

yff, britt. : 459.
ymrain, britt. : 531.
nyyd, britt. : 198.
yscafn, britt. : 599.
ysceler, gall. : 601.
yscol, britt. : 601.
yscrij, *yscrijen*, britt. : 605.
yscrin, britt. : 605.
yscrubl, britt. : 606.

Yscrythur, britt. : 605.
yscub, *yscubawr*, britt. :
 604.
ysgol, britt. : 599.
ysgudell, britt. : 606.
yspaddu, britt. : 638.
yspaid, britt. : 639.
yspail, britt. : 643.
yspéuhio, *yspauh*, gall. :
 640.
yspin, gall. : 642.
ysplann, britt. : 643.
ysplennyd, gall. : 643.
ysporth, *ysporthell*, britt. :
 644.
yspryd, britt. : 642.
yspwnng, britt. : 644.
yspyd, gall. : 300.
ystad, britt. : 652.
ystaen, britt. : 646.
ystaffel, britt. : 652.
ystof, britt. : 646.
ystol, britt. : 655.
ystraill, corn. : 647.
ystrodur, britt. : 647.
ystryw, gall. : 658.
ystwyll, britt. : 646.
ystyr, gall. : 296.

Germanique.

(æ après a; ð après d;
 c, ch et g sous k sauf qu
 sous kw; æ, e, ø après o;
 þ après t; o sous ou.)

ā, vieil anglais : 14.
 dd, v. ang. : 10.
 Æ, islandais : 62.
 aer, v. isl. : 472.
 af, gotique : 2, 660.
 afar, got. : 2, 40.
 afaddja, got. : 198.
 af, v. isl. : 199, 466.
 afa, v. isl. : 466.
 afinnan, got. : 455.
 afinnai, got. : 361.
 afol, v. ang. : 199.
 aftaro, got. : 140.
 aftuihan, got. : 186.
 aftra, got. : 140.
 afwalwjan, got. : 752.
 agan, v. isl. : 692.
 agana, vieux haut alle-
 mand : 7.
 aggwus, got. : 33.
 ahana, got. : 7.
 ahir, v. h. a. : 7.
 ahorn, v. h. a. : 6.
 ahs, got. : 7.
 ahsa, v. h. a. : 62.
 ahsla, v. saxon : 19.
 ahtau, got. : 458.
 ahtuda, got. : 458.
 ahawa, got. : 41.
 aihwa, aihwatundi, got. :
 200.
 ainakis, got. : 628.
 ainamma sinpa, got. : 644.

ainfalps, got. : 515.
ains, got. : 749.
airkhs, got. : 272.
Airmanā[reiks], got. : 47.
airpa, got. : 688.
aiw, got. : 14.
aiws, got. : 13, 14.
ais, *aisis*, got. : 12.
ajukdup (in), got. : 14.
aka, v. isl. : 18.
aqizi, got. : 50.
akrs, got. : 15.
acchus, v. h. a. : 50.
dceverna, v. ang. : 743.
ala-, got. : 592.
ala, v. isl. : 24.
alamannam, got. : 592.
alan, v. ang. : 24.
alands, got. : 24.
albiz, v. h. a. : 20, 461.
ald, v. sax. : 24.
alft, néerlandais : 20.
alips, got. : 24.
aljata, got. : 22.
aljapro, got. : 140.
aljis, got. : 22.
alls, got. : 592.
almr, v. isl. : 744.
alor, v. ang. : 23.
alt, v. h. a. : 24.
alpei, got. : 24.
ambar, v. h. a. : 30.
amerian, v. ang. : 400.
amma, v. isl., v. h. a. : 28,
 381.
amper, suédois, v. néerl. :
 25.
Ampfer, allemand : 25.
amsala, v. h. a. : 400.
amsans, got. : 746.
an, got. : 31.
ana, *ano*, v. h. a. : 37.
anasuata, got. : 625.
and, *anda*, got. : 37.
andalanui, got. : 37.
andastapiis, got. : 37.
andeis, got. : 37.
andi, v. isl. : 34.
andi, *endi*, v. h. a. : 37.
ango, *angul*, v. h. a. : 746.
ancha, v. h. a. : 746.
ancho, v. h. a. : 748.
ansebbian, v. sax. : 594.
anþar, got. : 22, 608.
ānu, v. h. a. : 628.
anut, v. h. a. : 31.
apel, got. : 3.
apful, v. h. a. : 3.
aram, v. h. a. : 47.
araweiz, v. h. a. : 202.
Arbeit, all. : 467.
arbi, got. : 292, 466.
arhwazna, got. : 44.
arja, got. : 48.
arms, got. : 47.
art, m. h. a. : 48.
arta, v. isl. : 45.
arut, v. sax. : 565.
arwigan, v. h. a. : 737.
as, v. h. a. : 192.

asca, v. h. a. : 45.
askr, v. isl. : 469.
at, got. : 8.
at, got. : 1.2.
ata-apni, got. : 35.
ataugjan, got. : 8.
atabairan, got. : 228.
atisk, got. : 9.
atol, v. ang. : 459.
atta, got. : 37, 54, 488.
attuhjan, got. : 186.
apnam, got. : 35.
apnan, got. : 53.
audr, v. isl. : 316.
Aue, all. moderne : 41.
augo, got. : 458.
aühns, got. : 59.
auk, got. : 61.
auka, isl. : 58.
aukan, got. : 58.
ausa, v. isl. : 291.
auso, ausins, got. : 60.
austv, v. isl. : 291.
aupeis, got. : 471.
auþs, got. : 710.
awistr, got. : 472.
awistris, got. : 654.
awo, got. : 62.
az, v. h. a. : 192.
azgo, got. : 45.

ægir, v. isl. : 41.

badi, got. : 243.
bai, got. : 27.
baira, got. : 229.
bäl, v. isl. : 259.
balgs, got. : 244.
ballo, v. h. a. : 244.
bandwa, got. : 66.
barizeins, got. : 216.
barr, v. isl. : 216.
bart, v. h. a. : 66.
bartia, v. h. a. : 247.
basu, v. ang. : 264.
batiza, got. : 395.
baun, v. isl. : 208.
bauta, v. isl. : 264.
bealca, v. ang. : 259.
beatan, v. ang. : 264.
beaw, v. ang. : 258.
bein, v. isl. : 470.
beissen, all. : 235.
beüa, got. : 235.
belgja, v. isl. : 244.
belia, v. isl. : 240.
belihha, v. h. a. : 260.
beilan, v. h. a. : 240.
beo, *bis*, v. ang. : 213.
beofor, v. ang. : 232.
beorma, v. ang. : 227.
bere, v. ang. : 216.
beria, v. isl. : 227.
berjan, v. h. a. : 227.
berjo, v. h. a. : 231.
Beu, all. : 243.
bi, got. : 26.
bibar, v. h. a. : 232.
bidjan, got. : 233.
biga, v. isl. : 232.

bigian, got. : 531.
bilaigon, got. : 360.
bileiban, got. : 362.
bilisa, v. h. a. : 234.
bim, *biu*, *bist*, *birum*, *birut*,
 v. h. a. : 666.
binah, got. : 429.
binauht ist, got. : 428.
binda, got. : 459.
bini, v. h. a. : 258.
biorr, v. isl. : 232.
birauþon, got. : 582.
birihka, v. h. a. : 252.
Birke, all. : 70.
bis, v. h. a. : 258.
bismeitan, got. : 408.
biugan, got. : 258.
biwarön, v. h. a. : 723.
bjalki, v. isl. : 259.
blad, v. isl. : 244.
bläen, v. h. a. : 241.
blaka, *blakra*, v. isl. : 239.
blakra, norv. : 259.
bläo, v. h. a. : 239.
blär, v. isl. : 239.
bläsan, v. h. a. : 241.
blat, v. h. a. : 244.
bläwan, v. ang. : 241.
bläzan, v. h. a. : 65.
bläzd, v. ang. : 241.
blecchen, v. h. a. : 259.
bleken, m. h. a. : 65.
bliggwan, got. : 240.
blika, v. ang. : 259.
blitka, v. isl. : 259.
bliuwan, v. h. a. : 240.
blöian, v. sax. : 241.
blöm, v. isl. : 241.
bloma, got. : 241.
bläsen, m. néerl. : 241.
blöstima, v. ang. : 241.
blöta, *blöt*, v. isl. : 239.
blotan, got. : 239.
blöp, got. : 593.
bluot, v. h. a. : 241.
bodam, v. h. a. : 261.
böian, v. ang. : 245.
bök, v. isl. : 213.
bölla, v. h. a. : 244.
bölgenn, v. isl. : 244.
böna, v. h. a. : 208.
borön, v. h. a. : 249.
borst, v. h. a. : 218.
botm, v. ang. : 261.
botn, v. isl. : 261.
boz(z)an, v. h. a. : 264.
böllr, v. isl. : 244.
böytill, v. isl. : 264.
bragr, v. isl. : 239.
bracko, v. h. a. : 251.
bras, *broes*, v. ang. : 229.
brato, *brät*, v. h. a. : 75.
Bräutigam, all. : 298.
Breman, v. h. a. : 253.
brema, v. h. a. : 253.
brikan, got. : 251.
brinnan, got. : 230.
brinuan, v. h. a. : 167, 230.
brodd, v. isl. : 218.
brök, v. isl. : 75.

Brot, all. : 230.
broþar, got. : 252.
brü, v. isl. : 521.
brücan, v. ang. : 256.
brucca, v. h. a. : 521.
brukjan, got. : 256.
bruks, got. : 256.
brün, v. h. a. : 232.
brunus, germ. : 76.
brütes, germ. : 76.
brüþlafs, got. : 528.
bryce, v. ang. : 256.
brycg, v. ang. : 521.
brýsan, v. ang. : 257.
buohha, v. h. a. : 213.
burg, v. h. a. : 463.
bylta, v. isl. : 240.

Dachs, all. : 678.
daddjan, got. : 223.
dafna, v. isl. : 208.
dagēn, v. h. a. : 673.
dags, got. : 251.
dahs, v. h. a. : 678.
daigs, got. : 236.
dauhtar, got. : 234.
dauns, got. : 260.
daur, got. : 246.
dægga, v. suéd. : 223.
dehsala, v. h. a. : 690, 691.
demar, v. h. a. : 683.
derran, v. h. a. : 696.
digand, got. : 236.
dinstar, v. h. a. : 683.
dioh, v. h. a. : 706.
diups, got. : 262.
dolēn, v. h. a. : 694.
dön, v. ang. : 180.
dosen, v. ang. : 264.
doz, *dosk*, v. ang. : 264.
dräen, v. h. a. : 687.
draga, v. isl. : 699.
dragan, v. arg. : 699.
drauhsnos, got. : 257.
dréam, v. ang. : 263.
Dreck, all. : 647.
dregg, v. isl. : 251.
dröscä, v. h. a. : 708.
dü, *du*, v. h. a. : 705.
dunkön, v. h. a. : 692.
durh, v. h. a. : 700.
duru, v. ang. : 246.
dusk, ang. : 264.
dwals, got. : 214.

éacian, v. ang. : 58.
eald, v. ang. : 24.
éam, v. ang. : 62.
éanian, v. arg. : 15.
earh, v. ang. : 44.
eaþl, v. ang. : 19.
ebur, v. h. a. : 38.
éce, v. ang. : 14.
ecken, v. h. a. : 457.
efna, v. isl. : 466.
egede, v. ang. : 457.
egg, v. isl. : 472.
egida, v. h. a. : 457.
ei, v. isl. : 14.
ei, v. h. a. : 472.

eih, v. h. a. : 13.
eik, v. isl. : 13.
Eichhorn, all. : 743.
Eiland, all. mod. : 319.
eisa, v. isl. : 13, 323.
iscöen, v. h. a. : 12.
eü, v. h. a. : 10.
eiz, v. h. a. : 10.
ek, v. isl. : 193.
ekla, v. isl. : 192.
ekorödo, v. h. a. : 192.
elft, néerl. : 20.
elgiar, v. isl. : 21.
elina, v. h. a. : 744.
elira, v. h. a. : 23.
ëlo, v. h. a. : 291.
ënog, v. sax. : 749.
encha, v. h. a. : 746.
ener, v. h. a. : 196, 309.
enni, v. isl. : 37.
eö, v. h. a. : 14.
eple, v. isl. : 3.
erkan, v. h. a. : 272.
erkna, germ. : 272.
Erle, v. h. a. : 23.
ersticken, *erstecken*, all. :
 649.
etum, got. : 192.
ëwo, v. h. a. : 14.
ëwido, v. h. a. : 14.
ewist, v. h. a. : 654.
ezzes, v. h. a. : 9.

fac, v. sax. : 473.
fadar, got. : 488.
faer, v. isl. : 492.
fagr, got. : 473.
fahan, got. : 473.
fahs, v. h. a. : 491.
fahan, *faijah*, got. : 473.
faiþloun po, got. : 512.
faihu, got. : 492-493.
fair, got. : 497.
fairguni, got. : 555.
fairneis, got. : 498.
fairzna, got. : 499.
fallan, v. h. a. : 214.
falma, v. isl. : 477.
falo, v. h. a. : 476.
faiþan, got. : 515.
fäm, v. ang. : 644.
fano, v. h. a. : 479.
fära, v. h. a. : 499.
farah, v. h. a. : 523.
fasal, v. h. a. : 496.
fast, all. : 226.
fatunga, v. h. a. : 486.
fatureo, v. h. a. : 488.
fapmr, v. isl. : 487.
-faps, got. : 528.
fauradauri, got. : 246.
fawrhts, got. : 692.
fawai, got. : 489.
fazel, v. h. a. : 496.
fearh, v. arg. : 523.
fedara, v. h. a. : 496.
fëh, v. h. a. : 508.
fëhtan, v. h. a. : 491.
feim, v. h. a. : 644.
felawa, v. h. a. : 478.

: : 519.
 ng. : 493.
 t. ang. : 491.
 v. h. a. : 555.
 . a. : 509.
 226.
 : 502.
 ang. : 493.
 h. a. : 473.
 . got. : 554.
 v. sax. : 480.
 . a. : 492.
 ot. : 494.
 ang. : 494.
 : 517, 685.
 got. : 508.
 : 519.
 : 558.
 h. a. : 558.
 h. a. : 554.
 l. : 493, 643, 741.
 : 510.
 sl. : 494.
 isl. : 525.
 ang. : 544.
 . h. a. : 515.
 isl. : 517.
 isl. : 517.
 . h. a. : 516.
 . h. a. : 517.
 ig. : 513.
 v. h. a. : 512.
 : 206.
 ot. : 486.
 sax. : 473.
 h. a. : 477.
 ng. : 477.
 h. a. : 477.
 h. a. : 555.
 v. ang. : 531.
 . h. a. : 526.
 ang. : 486.
 h. a. : 547.
 : 536.
 h. a. : 526.
 got. : 370.
 t. got. : 370.
 isl. : 537.
 edum, got. : 497.
 n, got. : 726.
 mai, got. : 497.
 uns, got. : 726.
 erm. : 252.
 . h. a. : 541.
 t. : 541.
 ng. : 537.
 h. a. : 537.
 a. : 547.
 : 544.
 l. : 494.
 : 515.
 ng. : 522.
 . a. : 530.
 . a. : 525.
 h. a. : 522.
 got. : 229, 249.
 got. : 251.
 got. : 208.
 ot. : 180.

gahlaiba, got. : 479.
gaitain, got. : 288.
gajuts, got. : 288.
gajuka, got. : 326.
galaubjan, got. : 367.
galla, v. h. a. : 223.
gamains, got. : 156, 622.
gamalwan, got. : 411.
gamaurgjan, got. : 76, 422.
gamindil, v. h. a. : 382.
gamunds, got. : 395.
ganah, got. : 429.
ganohjan, got. : 429.
ganohs, got. : 429.
gans, v. h. a. : 36.
ganta, germ. : 267.
garaihts, got. : 569.
gard, v. sax. : 290.
gard, v. h. a. : 300.
gardo, v. sax. : 300.
gardr, v. isl. : 300.
Gargel, all. : 275.
garn, v. h. a. : 290.
gasakja, germ. : 267.
gasinpa, got. : 614.
gasopjan, got. : 596.
-gastiR, v. isl. run. : 301.
gasts, got. : 301.
gatamjan, got. : 182.
gatehan, got. : 173.
gatemiba, got. : 182.
gatiman, got. : 182.
gapaursans, got. : 696.
gapaursan, got. : 696.
gawigan, got. : 731.
gazds, got. : 290.
gebühren, all. : 249.
Geier, *Gier*, all. : 751.
gelo, v. h. a. : 260, 297.
gemimor, v. ang. : 396.
geostra, v. ang. : 292.
ger, v. h. a. : 299.
gër, v. h. a. : 265.
gern, v. sax. : 299.
gerön, v. h. a. : 299.
gersta, v. h. a. : 299.
gestaron, v. h. a. : 292.
geta, v. isl. : 531.
getwäs, m. h. a. : 226.
gewön, v. h. a. : 295.
ghorto-v. h. a. : 300.
giburiam, v. sax. : 249.
giën, v. h. a. : 295.
gifangan, v. h. a. : 473.
gimber, norv. : 294.
gina, v. isl. : 295.
gipian, v. ang. : 295.
giscian, v. ang. : 295.
giutan, got. : 261.
glädr, v. isl. : 275.
gläer, v. ang. : 276.
gläs, v. h. a. : 276.
glat, v. h. a. : 275.
gnü, v. isl. : 351.
gor, v. ang. : 247.
gorn « feu », v. isl. : 248.
gorn, *garnar* « intestin », v. isl. : 290.
grana, v. h. a. : 280.
granu, v. ang. : 200.

grão, v. h. a. : 565.
gras, germ. : 280.
greipan, got. : 605.
grid, got. : 280.
grindan, v. ang. : 253.
gröt, v. h. a. : 200.
grøn, v. norv. : 280.
gulp, got. : 60.
guma, got. : 298.
gunnr, v. isl. : 225.
gurgula, v. h. a. : 267.
gycer, v. ang. : 327.
haben, got. : 97.
habën, v. h. a. : 97, 288.
haerfest, v. ang. : 102.
hafja, got. : 288.
hafjan, got. : 97.
hafola, v. ang. : 99.
hafv, v. isl. : 95.
håfr, v. isl. : 97.
haftjan, got. : 97.
hafis, got. : 97.
hafud, v. ang. : 99.
hahan, got. : 157.
hahsa, v. h. a. : 146.
hahs, got. : 82.
hails, got. : 592.
hairto, *hairtins*, got. : 142.
halam, *halm*, v. h. a. : 155.
håli, v. h. a. : 111.
håll, v. isl. : 111.
halla, v. h. a. : 111.
hallus, got. : 132.
halön, *holön*, v. h. a. : 88.
hals, got. : 132.
halsagga, got. : 746.
Hamen, : 289.
hån, v. ang. : 145.
hana, got. : 94.
handus, got. : 386.
hangen, v. h. a. : 157.
haptr, v. isl. : 97.
håring, v. h. a. : 46.
hasal, v. h. a. : 145.
hasan, v. h. a. : 94.
Hase, all. : 94.
hasl, v. isl. : 145.
haso, v. h. a. : 94.
hässlich, all. : 459.
hatan, *hajjan*, got. : 459.
hatis, got. : 38, 459.
haubip, got. : 99.
hauri, got. : 99, 148.
haurn, got. : 143.
hactt, v. ang. : 103.
hebamme, all. : 37.
heimsuchen, all. : 734.
hein, v. isl. : 145.
hciwa-frauja, got. : 124.
helan, v. h. a. : 111.
hellan, v. h. a. : 88.
heorot, v. ang. : 117.
herbist, v. h. a. : 102.
herd, v. h. a. : 99.
herdo, v. h. a. : 145.
heritogo, v. ang. : 186.
herizogo, v. h. a. : 186.
heuer, all. : 299.
hevianna, v. h. a. : 37.

hi- (*himma*), got. : 123.
hiarni, v. isl. : 115.
hid, *håid*, ags. : 124.
hidre, got. : 123, 140.
himinakunds, got. : 272.
himma daga, got. : 297.
hiortr, v. isl. : 117.
hirni, v. h. a. : 115.
hirus, v. h. a. : 117.
hiuru, v. h. a. : 299.
hiutagu, v. h. a. : 297.
hiwiski, v. h. a. : 124.
hiwo, *hiwa*, v. h. a. : 124.
hi(wo)un, v. h. a. : 124.
hjallr, v. isl. : 111.
hlder, v. isl. : 86.
hlåin, got. : 128.
hlaw, got. : 128.
hlaiwa, v. norv. run. : 128.
hlawn, v. isl. : 129.
hleiduma, got. : 128.
hleipra, got. : 128.
hlifan, got. : 127.
hlifus, got. : 127.
hlinën, v. h. a. : 128.
hlinön, v. sax. : 128.
hlæder, v. ang. : 128.
hiütrs, got. : 128.
hneiwan, got. : 138.
hnigan, v. h. a. : 138.
hniss, v. isl. : 441.
hnütu, ags. : 351.
hnot, v. isl. : 453.
hod, v. ang. : 103.
hof, got. : 97.
hogger, m. h. a. : 275.
hola, v. h. a. : 156.
holm, v. sax. : 132.
holmr, v. isl. : 132.
holon, got. : 88.
hopa, v. isl. : 154.
hornus, v. h. a. : 147.
hors, v. ang. : 160.
hors, got. : 102.
horzel, néerl. : 147.
houwru, v. h. a. : 154.
hofuð, v. isl. : 99.
herundr, v. isl. : 101, 143.
hoss, *høsiv*, v. isl. : 94.
hraban, v. h. a. : 143.
hrains, got. : 151.
(h)rån, v. h. a. : 152.
hrår, v. isl. : 152.
hraukr, v. isl. : 143.
hråder, v. ang. : 150.
hrif, v. ang. : 144.
hrifa, v. isl. : 605.
hridsa, v. isl. : 153.
hross, v. isl. : 160.
hruoh, v. h. a. : 143.
hrüpr, v. isl. : 153.
huatr, v. isl. : 645.
hucl, v. isl. : 133, 578, 619.
huerr, v. isl. : 145.
hulla, v. isl. : 557.
hulistr, got. : 133.
huljan, got. : 111.
hulla, v. h. a. : 120.
hulsa, v. h. a. : 133.
hulst, v. h. a. : 133.

hulundi, got. : 112.
hund, got. : 113.
hunda-, got. : 114.
hundari, v. isl. : 114.
hunds, got. : 92.
huntari, v. h. a. : 114.
huon, v. h. a. : 119.
huara, v. h. a. : 102.
hups, got. : 154.
hüesa, v. isl. : 556.
hurt, v. h. a. : 147.
hüt, v. h. a. : 161, 456.
hüvo, v. h. a. : 106.
hwadre, got. : 140.
hwak, v. isl. : 138.
hwan, got. : 561.
hwär, v. h. a. : 159.
hwas, *hwo*, *hwa*, got. : 560.
hwapro, got. : 140, 747.
hwæsan, v. ang. : 556.
hweila, got. : 557.
hwæohl, *hwéol*, v. ang. : 133.
hwes, v. h. a. : 560.
hvoika, *hvoikull*, v. isl. : 138.
hýd, v. arg. : 161.
hýll, v. ang. : 132.
hyrr, v. isl. : 99, 148.

idr, v. isl. : 313.
ic, v. arg. : 193.
ik, got. : 193.
in, got. : 312.
ingimus, germ. : 294.
inmaidjan, got. : 426.
intseffen, -*suob*, v. h. a. : 594.
intuoma, v. h. a. : 3.
inu, got. : 628.
inzihi, v. h. a. : 172.
irchánán, v. h. a. : 432, 446.
is, *ita*, got. : 324.
is, *ü*, v. isl. : 665.
ist, *sind*, got. : 665.
itan, got. : 192.
üen-rüchen, m. h. a. : 580.
iup, got. : 660.

jehan, v. h. a. : 322.
jer, got. : 35, 299.
germuni, v. isl. : 47.
ju, got. : 304.
juggs, got. : 331.
jugund, v. h. a. : 331.
jühiza, got. : 331.
juk, got. : 327.
jukuzi, got. : 327.
junda, got. : 331.

-ka(-ga), v. isl. : 193.
qairu, got. : 727.
kachaxzen, v. h. a. : 80.
kala, v. isl. : 268.
calan, v. ang. : 268.
kalds, got. : 268.
calf, ang. : 265.
kaif, v. isl. : 265.
kalla, v. isl. : 266.
kann, got. : 446.
channa, v. h. a. : 93.

Kanne, all. : 93.
kannjan, got. : 446.
kapellön, got. : 98.
karm, v. sax. : 267.
karra, norvégien, dialecte : 267.
kasta, v. isl. : 274.
kauru, got. : 281.
kaurus, got. : 282.
kausjan, got. : 286.
kavatöt, v. h. a. : 486.
kazza, v. h. a. : 106.
kela, v. h. a. : 285.
qemun, got. : 720.
cennan, v. ang. : 272.
herran, v. h. a. : 267.
qiman, got. : 534, 720.
kind, got. : 183.
kind, v. h. a., v. isl. : 272.
kindins, got. : 272.
**kinnubar(ds)*, got. : 121.
kinnus, got. : 269.
kippa, v. isl. : 274.
qipan, got. : 730.
qipus, got. : 75, 721.
kiusa, got. : 286.
kiäftra, v. h. a. : 276.
cläm, v. ang. : 278.
klekkr, v. isl. : 127.
klenan, v. h. a. : 278.
climban, v. ang. : 276.
climman, v. ang. : 277.
klina, v. isl. : 278.
klioban, v. h. a. : 278.
clioban, v. sax. : 278.
klüfja, v. isl. : 278.
klöfna, v. isl. : 278.
cloccian, v. ang. : 277.
knär, v. isl. : 432.
knäu, got. : 273.
kö, v. sax. : 74.
col, v. ang. : 268.
kostön, v. h. a. : 286.
kenn, v. isl. : 432.
kqs, *kasar*, v. isl. : 274.
kräjän, v. h. a. : 279.
kraka, v. isl. : 279.
grammitja, got. : 280.
cran, v. arg. : 284.
cranoc, v. arg. : 284.
chranuh, v. h. a. : 284.
kräs, v. isl. : 280.
kratsen, all. : 597.
Kreks, got. : 280.
kremia, v. isl. : 283.
Kresse, all. : 151.
krimman, v. h. a. : 283.
krükjan, got. : 151.
kuerk, v. isl. : 285.
kuh, all. : 74.
kul, v. isl. : 268.
kuldi, v. isl. : 268.
cuman, v. ang. : 720.
-kunds, got. : 272.
kuni, got. : 272.
kunnan, v. h. a. : 432.
-kunnan, got. : 446.
kunps, got. : 446.
kuoti, v. h. a. : 268.
kuoni, v. h. a. : 432.

kustus, got. : 286.
quahala, v. h. a. : 129.
Quast, all. : 729.
kwaster, suéd. : 729.
kwapar, got. : 757.
querca, v. h. a. : 285.
querchala, v. h. a. : 285.
quidu, v. ang. : 71.
quiti « glu », v. h. a. : 71.
quiti « vulve », v. h. a. : 75.
quoden, v. h. a. : 75.
cynn, v. ang. : 272.

laffan, v. h. a. : 339.
laggs, got. : 366.
lagjan, got. : 348.
lagu, v. ang. : 337.
lailaun, got. : 339.
lais, got. : 363.
laisjan, got. : 363.
laisijan, got. : 363.
laisis, got. : 363.
lamb, got. : 15.
lapian, v. ang. : 339.
lais, got. : 342.
lauör, v. isl. : 346.
laug, v. isl. : 346.
laun, v. isl. : 368.
läwör, v. h. a. : 86.
léah, v. ang. : 368.
leckön, v. h. a. : 360.
leffur, v. h. a. : 334.
lefs, v. h. a. : 334.
lëhan, v. h. a. : 225.
lehnen, all. : 428.
lehis, got. : 353.
leihwa, got. : 361.
leim, v. h. a. : 359.
lein, got. : 361.
leitara, v. h. a. : 128.
lend, v. isl. : 369.
lenti, v. h. a. : 369.
lepia, v. isl. : 339.
lepur, v. fris. : 334.
lesta, v. isl. : 337.
letan, got. : 342.
liban, got. : 362.
ligan, got. : 348.
liggan, v. h. a. : 348.
tigers, got. : 348.
lihan, v. h. a. : 361.
lik, v. isl. : 358.
lindi, v. h. a. : 352.
linna, v. isl. : 361.
linr, v. isl. : 361.
liohän, v. h. a. : 369.
liomo, v. sax. : 374.
lippa, v. ang. : 334.
liufs, got. : 367.
liuhap, got. : 374.
liuüi, v. h. a. : 335.
liupön, got. : 346.
lob, v. h. a. : 367.
loge, v. isl. : 374.
loh, v. h. a. : 368.
lómvr, v. isl. : 343.
lös, v. h. a. : 370.
louga, v. h. a. : 346.
lqgr, v. isl. : 337.
lqskr, v. isl. : 342.

lubains, got. : 367.
lüdr, norv. : 370.
luna, got. : 370.
lungar, v. h. a. : 353.
lustus, got. : 342.
(h)ütiar, v. h. a. : 128.

mäen, v. h. a. : 401.
magar, v. h. a. : 375.
magr, v. isl. : 375.
mahal, v. h. a. : 380.
maidjan, got. : 426.
maihstus, got. : 404.
maists, got. : 379.
maipms, got. : 426.
mäki, v. h. a. : 376.
makön, v. sax. : 376.
malan, v. got. : 411.
man, got. : 395.
mana, v. h. a. : 412.
manen, v. h. a. : 395.
manu, v. ang. : 412.
marei, got. : 387.
marisaius, got. : 387.
marka, got. : 387.
maro, v. h. a. : 255, 422.
marwi, v. h. a. : 422.
mast, v. h. a. : 381.
mastv, v. isl. : 381.
mät, v. isl. : 392.
mäpum, v. ang. : 426.
maurnan, got. : 396.
maurr, v. isl. : 247.
mäwan, v. ang. : 401.
mäs, v. h. a. : 392.
meür, v. isl. : 401.
meidmar, v. isl. : 426.
meins, got. : 391.
mekeis, got. : 376.
mel, got. : 401.
melcan, v. ang. : 418.
mena, *menops*, got. : 398.
menaseps, got. : 618.
menni, v. h. a. : 412.
méos, v. ang. : 425.
mergil, v. h. a. : 387.
merisuin, v. h. a. : 523.
midjis, got. : 393.
miduma, got. : 393.
míga, v. isl. : 404.
mik, got. : 391.
miktüs, got. : 379.
Milch, *Müchner*, all. : 336, 394.
müdr, v. isl. : 411.
mülp, got. : 394.
mimz, got. : 395.
minniza, got. : 405.
mins, got. : 405.
miölnir, v. isl. : 380.
miscan, v. h. a. : 406.
müan, *miton*, got. : 392.
mitamo, v. h. a. : 393.
míqk, v. isl. : 379.
módr, v. isl. : 390.
mór, v. arg. : 384.
mos, v. h. a. : 424.
ménir, v. isl. : 413.
mæp, v. ang. : 401.
muggia, v. sax. : 424.

ári, v. h. a. : 417.
v, v. h. a. : 411.
l, v. ang. : 382, 386.
t, v. isl. : 386.
lr, v. isl. : 386.
ls, got. : 395.
 « bouche », v. h. a. :
 3.
 « main », v. h. a. :
 2, 386.
bs, got. : 398.
za, v. h. a. : 381.
 v. h. a. : 384.
 v. h. a. : 424.
 v. isl. : 424.
 v. h. a. : 437.
nabalo, v. h. a. : 745.
t, v. sax. : 431.
g, got. : 431.
nadra, v. isl. : 431.
 v. h. a. : 747.
far, v. isl. : 440.
 got. : 448.
bs, got. : 450.
m, v. isl. : 450.
nanna, got. : 444.
 v. h. a. : 429.
 v. isl. : 429.
a nátra, v. h. a. : 431.
 v. isl. : 432.
ot : 433.
 v. h. a. : 434.
 v. ang. : 438.
lennia, v. isl. : 440.
 v. h. a. : 433.
 v. h. a. : 441, 611.
 v. isl. : 435.
o, v. h. a. : 435.
 got. : 437.
 v. h. a. : 438.
st, v. isl. : 433.
 h. a. : 433.
 v. h. a. : 196, 441.
nifúla, v. h. a. : 438.
 got. : 433, 555.
z, got. : 196.
 v. isl. : 434.
 v. h. a. : 436.
nisti, v. isl. : 435.
 got. : 448.
niunda, got. : 447.
 v. h. a. : 351.
t, v. fris. : 444.
r, v. isl. : 432.
r, v. isl. : 429.
ódr, v. isl. : 450.
ot : 304, 450.
 h. a. : 450.
nusta, v. h. a. : 435.
 v. isl. : 436.
 ang. : 14.
 h. a. : 710.
 possédé », v. isl. : 715.
 poésie », v. isl. : 715.
 isl. : 14.
 isl. : 660.
 v. h. a. : 62.
 v. isl. : 712.

óss, v. isl. : 470.
óstar, v. h. a. : 60.
otr, v. isl. : 372.
ottar, v. h. a. : 372.
ou, *ouwi*, v. h. a. : 472.
ouhðón, v. h. a. : 58.
ouwa, v. h. a. : 41.
ózn, v. ang. : 19.
æppel, v. ang. : 3.
æs, v. isl. : 35.
Óse, all. mod. : 35.
oggn, v. isl. : 7.
ol, v. isl. : 21.
qnd « canard », v. isl. : 31.
qnd « souffle », v. isl. : 34.
qnd « vestibule », v. isl. : 36.
qr, *qroar*, v. isl. : 44.
qzl, v. isl. : 19.
ekkr, v. isl. : 318.
ekkvinn, v. isl. : 318.
Pflug, all. : 513.
rad : 578.
rahts, got. : 568.
rakr, v. isl. : 576.
ratte, v. sax. : 575.
rauddá, v. isl. : 578.
rauði, v. isl. : 565.
raupjan, got. : 582.
raups, got. : 578.
räzi, v. h. a. : 575.
retin, all. : 151.
réod, v. ang. : 578.
réofan, v. ang. : 582.
réotan, v. ang. : 579.
ric, *rickes*, m. h. a. : 144.
rigú, v. h. a. : 44.
rign, got. : 517.
rím, v. h. a. : 48.
riðda, v. isl. : 578.
riðr, v. isl. : 578.
rútera, v. h. a. : 151.
rip, v. ang. : 574.
rjúfa, v. isl. : 582.
róa, v. isl. : 569.
rocttan, v. ang. : 580.
roðra, v. isl. : 578.
(h)ros, v. h. a. : 160.
rosa, *rosa*, v. h. a. : 153.
rost, v. h. a. : 578.
rot, v. isl. : 563.
rotén, v. h. a. : 578.
roubon, germ. : 170.
roufen, v. h. a. : 582.
rüm, v. h. a. : 583.
rums, got. : 583.
ruoba, v. h. a. : 564.
ruodar, v. h. a. : 569.
sa, *so*, got. : 324, 630.
saf, v. h. a. : 585, 594.
safe, v. isl. : 594.
saga, v. h. a. : 608.
sagén, v. h. a. : 318.
sagesma, v. h. a. : 608.
saisa, *saiso*, got. : 618.
sahka, v. h. a. : 587.
sahs, v. h. a. : 597.
saia, got. : 618.

saihs, got. : 621.
saihsta, got. : 621.
saihoan, got. : 318.
saka, v. sax. : 587.
sakan, got. : 587.
sal, v. h. a. : 634.
sala, longobard : 634.
salaha, v. h. a. : 591.
salt, got. : 590.
sama, got. : 626.
sámi, v. h. a. : 612.
sámo, v. h. a. : 618.
sampt, v. h. a. : 585.
sandr, v. isl. : 585.
sannr, v. isl. : 636.
sarwa, got. : 619.
sat, v. h. a. : 596.
satjan, got. : 611.
satt, all. : 596.
saps, got. : 596.
sawil, got. : 632.
saz, v. isl. : 597, 608.
saep, v. ang. : 594.
sealh, v. ang. : 591.
sear, v. ang. : 663.
secg, v. ang. : 608, 631.
seft, v. isl. : 594.
sega, *sego*, v. h. a. : 597.
ségansa, v. h. a. : 608.
segasna, *segansa*, v. h. a. :
 597.
seggr, v. isl. : 631.
segja, v. isl. : 318.
sehen, all. : 318.
seid, *seita*, v. h. a. : 588.
seipus, got. : 620.
sels, got. : 634.
senawa, v. h. a. : 437.
serawēn, v. h. a. : 617.
setun, got. : 611.
si, v. h. a. : 665.
sibja, got. : 632.
sibunto, v. h. a. : 615.
sidus, got. : 663.
siggwan, got. : 628.
sihan, v. h. a. : 622.
sik, got. : 664.
simle, got. : 612, 627.
sindön, v. h. a. : 614.
Sinigus, franc. : 613.
sinista, got. : 613.
sinnan, v. h. a. : 614.
sinteino, got. : 175.
sinpa, got. : 614.
sitan, got. : 348.
süls, got. : 611.
siujan, got. : 667.
siula, v. h. a. : 667.
sizzaan, v. h. a. : 348.
skaban, got. : 597.
scäf, v. ang. : 274.
skaidan, got. : 602.
scala, v. h. a. : 87.
Schale, all. : 598.
skalli, v. isl. : 88.
skalm, v. isl. : 156.
Scandinauia, v. h. a. : 41.
skarn, v. isl. : 114.
skawön, v. sax. : 107.
skeifr, v. isl. : 274.

scorpan, v. ang. : 605.
sceran, v. h. a. : 101, 604.
skewjan, got. : 117.
sciltan, v. ang. : 602.
schlaff, all. mod. : 334.
scouwön, v. h. a. : 107.
scrötan, *scrot*, v. h. a. : 604.
skuggi, v. isl. : 456.
skulan, got. : 601.
scür « tempête », v. h. a. :
 108.
scür, *scüra* « grange », v. h.
 a. : 456.
skura windis, got. : 108.
scurz, v. h. a. : 161.
scutten, v. h. a. : 553.
scuwo, v. h. a. : 456.
schwellen, all. : 319.
sky, v. isl. : 456.
slaf, v. h. a. : 334.
slakr, v. isl. : 348.
slápr, v. isl. : 334.
sléha, v. h. a. : 364.
sléipr, v. isl. : 367.
stapan, got. : 334.
stidan, v. ang. : 367.
slifan, v. h. a. : 367.
slím, v. h. a. : 359.
slim, isl. : 359.
stiupan, got. : 367.
slökkua, v. isl. : 340.
slurc, *slurken*, m. h. a. : 371.
smarnos, got. : 399.
smædre, v. ang. : 406.
smero, v. h. a. : 394.
smile, ang. : 406.
smigan, v. ang. : 417, 421.
snaiws, got. : 442.
snáwit, v. h. a. : 442.
snorjo, got. : 437.
snoru, v. ang. : 452.
snúa, v. isl. : 437.
snuaba, v. h. a. : 429.
snuur, v. h. a. : 437.
snur, v. h. a. : 452.
sö, v. h. a. : 630.
sofa, v. isl. : 635.
sokja, got. : 589.
sót, v. isl. : 587.
(du) sofa, got. : 596.
æfa, v. isl. : 635.
seqk, v. isl. : 587.
serve, v. isl. : 619.
spá, v. isl. : 640.
Späher, all. : 639.
spáhi, v. h. a. : 640.
spaltan, v. h. a. : 643.
spanan, v. h. a. : 644.
spanna, v. h. a. : 638.
spark, ang. : 638.
sparri, v. isl. : 483.
sparro, v. h. a. : 638.
sparwa, got. : 485.
Specht, all. : 506.
speha, v. h. a. : 640.
spehön, v. h. a. : 640.
speiwan, got. : 645.
sper, v. h. a. : 638.
spinnan, got. : 495.
spits, all. : 508.

- spornôn*, v. h. a. : 641.
spówan, v. ang. : 641.
sprinkle, ang. : 638.
spriu, v. h. a. : 638.
spurnan, v. h. a. : 641.
spýja, v. isl. : 645.
spýta, v. isl. : 645.
stádal, v. h. a. : 654.
stairno, got. : 646.
stairo, got. : 647.
stakins, got. : 649.
standan, got. : 654.
stare, v. isl. : 659.
staurr, v. isl. : 319, 655.
stauta, got. : 707.
stautan, got. : 658.
stehhan, v. h. a. : 649.
stekan, v. sax. : 649.
stén, *stán*, v. h. a. : 654.
sterke, m. h. a. : 647.
stero, v. h. a. : 647.
stif, v. ang. : 650.
(in) sitka, got. : 649.
stirna, v. h. a. : 647, 679.
stiur, got. : 677.
stiuri, v. h. a. : 655.
stuirjan, got. : 319.
stód, v. ang. : 654.
stolpa, norv. : 651.
stolpern, all. : 651.
(in)... stomin, got. : 654.
stone, ang. : 606.
stop, got. : 654.
stöðull, v. isl. : 654.
strála, v. h. a. : 619.
straujan, got. : 648.
streichen, all. : 656.
strica, v. isl. : 648.
strician, v. ang. : 656.
styrç, v. ang. : 647.
sü, v. h. a. : 670.
sü, v. isl. : 630.
súcan, v. ang. : 664.
suefn, v. isl. : 635.
súga, v. isl. : 664.
súgan, v. h. a. : 664.
sulh, v. ang. : 664.
sundia, v. sax. : 636.
sunno, got. : 632, 646.
suntar, v. h. a. : 628.
suntea, v. h. a. : 636.
sunus, got. : 234.
swa, got. : 630.
swáger, m. h. a. : 631.
swaihra, got. : 631.
swaihro, got. : 631.
swári, v. h. a. : 617.
swart, got. : 637.
swat, v. ang. : 663.
swé, got. : 630.
swébban, v. ang. : 635.
soefan, v. ang. : 635.
soehur, v. h. a. : 631.
swein, got. : 670.
sweor, v. angl. : 670.
swers, got. : 617.
swes, got. : 664.
swigén, v. h. a. : 625.
swigur, v. h. a. : 631.
swir, v. h. a. : 670.
- swistar*, got. : 637.
swistrs, got. : 637.
swöiti, v. sax. : 659.
soðefa, v. isl. : 635.
- tāan*, v. h. a. : 223.
tajn, v. isl. : 164.
tagr, got. : 336.
taihsua, got. : 171.
taihun, got. : 166.
taihunda, got. : 166.
taikns, got. : 174.
tdcor, v. ang. : 352.
tal, v. isl. : 182.
tamr, v. isl. : 182.
taphar, v. h. a. : 208.
tāt, v. h. a. : 180.
tauen, all. : 672.
tekan, got. : 676.
telgia, v. isl. : 181.
tēon, v. ang. : 173.
leter, v. ang. : 170.
tepr, v. isl. : 169.
thei, tyrol. : 55.
tiber, v. ang. : 164.
-tigjus, got. : 166.
tīla, v. h. a. : 223.
timbr, v. isl. : 183.
timrjan, *timrja*, got. : 183.
tīuhan, got. : 186.
tīoar, v. isl. : 171.
tō, v. ang. : 184.
toum, v. h. a. : 260.
tōnn, v. isl. : 169.
trabōn, v. sax. : 701.
trahan, v. h. a. : 336.
trahni, v. sax. : 336.
triu, got. : 43.
trotlōn, v. h. a. : 697.
-tu, v. h. a. : 705.
tuggo, got. : 360.
tunfus, got. : 169.
tuon, v. h. a. : 180.
turi, v. ang. : 246.
tuzærjan, got. : 727.
twæifis, got. : 185, 515, 517.
twæihnai, got. : 71.
taujan, got. : 73.
tewa, got. : 73.
twi-, v. ang. : 70.
twis-, v. isl. : 71.
- pagkjan*, got. : 695.
pahains, got. : 673.
pahan, got. : 673.
pairh, got. : 700.
pairko, got. : 686.
pak, v. isl. : 679.
pan, got. : 675.
-panjan, got. : 683.
pata, got. : 630, 675.
paursip mik, got. : 697.
paurstei, got. : 697.
paursus, got. : 696, 697.
paorien, v. ang. : 672.
pekia, v. isl. : 679.
pel, v. ang. : 679, 693.
perra, v. isl. : 696.
pik, v. isl. : 705.
pisl, v. isl. : 680.
- piuda*, got. : 124, 697.
piudans, got. : 183.
porp, v. isl. : 698, 708.
prāwan, v. ang. : 687.
prekkr, v. isl. : 647.
pridja, got. : 702.
priskan, got. : 687.
prostle, v. ang. : 708.
prostr, v. isl. : 708.
pufa, v. isl. : 705.
pugkjan, got. : 695.
pulan, got. : 694.
pumalfingr, v. isl. : 707.
puniān, v. ang. : 695.
punnr, v. isl. : 684.
punor, v. ang. : 695.
purh, v. ang. : 700.
- ubarwehan*, v. h. a. : 736.
ubils, got. : 661.
uf, *ufar*, *ubuh*, got. : 660.
ūf, v. h. a. : 660.
ufemest, v. ang. : 660.
ufrakjan, got. : 567, 568.
ufstraujan, got. : 647.
ufswalleins, got. : 319.
ugn, v. suéd. : 59.
uh, got. : 555.
ulka, norv. : 20.
ulnboum, v. h. a. : 744.
Ulme, all. : 744.
umbi, v. h. a. : 26.
un-, germ. : 312.
undar, got. : 317.
under, got. : 660.
unmuoze, m. h. a. : 436.
uns, got. : 445.
unsar, got. : 445.
untar, v. h. a. : 313.
unweis, got. : 734.
unwais, got. : 734.
unwunands, got. : 722.
uoba, v. h. a. : 199, 466.
uoban, v. h. a. : 466.
uobo, m. h. a. : 466.
uochisa, v. h. a. : 19.
upp, v. ang. : 660.
upp, v. isl. : 669.
uppi, v. h. a. : 661.
usfilmans, got. : 477.
usgaisjan, got. : 288.
ushulon, got. : 412.
usli, v. isl. : 755.
uspriutan, got. : 704.
ut, got. : 204.
ūtar, v. h. a. : 715.
uzanan, got. : 34.
ūzadus, got. : 714.
- wadi*, got. : 714.
wađ, v. isl. : 711.
wađa, v. isl. : 711.
wajsa, v. h. a. : 728.
wag, *og*, v. isl. : 716.
wāga, v. h. a. : 731.
waganleisa, v. h. a. : 363.
waganso, v. h. a. : 752.
wagin, isl. : 717.
wahan, got. : 735.
wahsan, v. h. a. : 58.
- wahsjan*, got. : 58.
wahatal, v. h. a. : 129.
wai, got. : 711.
wadia, got. : 721.
wair, got. : 739.
wairpa, got. : 726.
waiu, got. : 603, 734.
wāju, v. h. a. : 721.
wakan, got. : 717.
wakr, v. isl. : 717, 735.
waldan, got. : 712.
valr, v. isl. : 749.
walus, got. : 712.
vanr, v. isl. : 710.
wans, got. : 710.
war, got. : 723.
wār, v. h. a. : 727.
vār, v. isl. : 722.
vara, v. isl. : 723.
vārr, v. isl. : 445, 620, 723.
warþ, got. : 726.
was, got. : 729.
wasal, v. h. a. : 729.
wasjan, got. : 729.
wasti, got. : 729.
wat, v. h. a. : 711.
watan, v. h. a. : 711.
wato, *watins*, got. : 746.
waurd, got. : 723.
waurkjan, got. : 18.
waurms, got. : 724.
waurts, got. : 563.
waurþun, got. : 726.
wazzar, v. h. a. : 746.
wæma, v. isl. : 753.
wæarr, v. ang. : 725.
wægs, got. : 731.
wæhsal, v. h. a. : 732.
weifa, v. isl. : 732.
weihan « consacrer », got. : 732.
weihan « combattre », got. : 737.
wæihs, got. : 733.
wæis, got. : 445.
wæizen, v. h. a. : 734.
werēn, v. h. a. : 723.
verja, isl. : 729.
verk, v. isl. : 723.
wærk, v. h. a. : 18.
verr, v. isl. : 739.
westar, v. h. a. : 716.
widuwo, got. : 735.
wid, v. isl. : 735.
wigan, v. ang. : 737.
wigs, got. : 717, 731.
wikan, v. sax. : 732.
wichli, v. h. a. : 719.
wicht, v. ang. : 716.
wili, *wileina*, got. : 750.
wilwa, got. : 718.
winds, got. : 721.
wini, v. h. a. : 737.
winnan, v. h. a. : 721.
wisan, got. : 729.
witan, *witaidedun*, got. : 734.
wiprus, got. : 730, 742.
wods, got. : 715.
wōđ, v. ang. : 715.

v. isl. : 746.
; got. : 58.
n, v. sax. : 749.
; all. : 339.
m, got. : 713.
néerl. : 527.
v. h. a. : 723.
v. sax. : 715.
v. ang. : 715.
jo, francique : 284.
n, got. : 755.
n, v. ang. : 605.
; got. : 370-371.
; got. : 339.
is, got. : 751.
s, got. : 718.
n, got. : 722.
a, wunni, v. h. a. :
l.
kan, v. h. a. : 722.
v. h. a. : 749.
i, v. h. a. : 715.
; v. h. a. : 724.
; v. ang. : 724.

; isl. : 9.
v. isl. : 755.

h. a. : 184.
v. h. a. : 182.
n, v. h. a. : 182.
i, v. h. a. : 182.
v. h. a. : 169.
; v. h. a. : 250.
v. h. a. : 164.
v. h. a. : 174, 175.
setgön, v. h. a. : 173.
r, v. h. a. : 352.
l. h. a. : 181.
all. mod. : 176.
v. h. a. : 173.
r. h. a. : 171.
r. h. a. : 176.
sön, v. h. a. : 187.
all. : 692.
n, v. h. a. : 8.
l. : 306.
n, v. h. a. : 186.
e, all. : 360.
r. h. a. : 184, 306.
b, m. h. a. : 187.
j, all. : 185.

runts germaniques.

ler, all. : 465.
us, got. : 57.
i, v. h. a. : 41.
akéü, got. : 5.
j, v. isl. : 31.
sn, v. ang. : 567.
us, v. h. a. : 24.
osan, v. h. a. : 194.
v. h. a. : 43.
all. mod. : 20.
m. h. a. : 20.
got. : 460.
; ags. : 25.
v. h. a. : 20.

amal, v. h. a. : 28.
dme « Ohm », m. h. a. : 25.
amol, v. ang. : 25.
Ami, all. : 32.
anakumbjan, got. : 154.
anchar, v. h. a. : 31.
angulus, germ. : 32.
anno, got. : 35.
ante, b. all. : 31.
argü, v. h. a. : 46.
asilus, got. : 51.
ast, v. h. a. : 290.
(h)astula : 290.
*aurali-, got. : 469.
aurkjus, got. : 754.
aürtigards, got. : 300.
aestel, v. ang. : 290.

back, b. all. : 63.
balbón, v. h. a. : 65.
balco, v. h. a. : 663.
balsan, got. : 65.
balstar, v. h. a. : 65.
balz, v. h. a. : 65.
barke, germ. : 66.
bekkin, v. h. a. : 63.
bemancian, ags. : 382.
best, b. all. : 69.
biesza, v. h. a. : 69.
binn, v. ang. : 69.
bira, v. h. a. : 510.
biscep, germ. : 199.
bols, v. h. a. : 105.
branka « Pranke », germ. :
75.
Brief, all. ; angl. : 75.
buckel, m. h. a. : 74.
bühhila, v. h. a. : 77, 592.
buhsa, v. h. a. : 79.
buchine, v. h. a. : 77.
bulla, v. ang. : 78.
büliz, v. h. a. : 72.
burdihhin, v. h. a. : 78.
butera, v. h. a. : 79.
buture, v. ang. : 79.
bytt, v. ang. : 79.

dā, ags. : 163.
dāgmo, v. sax. : 166.
deken, b. all. : 166.
deker, m. b. all. : 166.
dekor, v. isl. : 166.
dichten, all. : 173.
dīnere, v. isl. : 166, 169.
dīnor, v. ang. : 166, 169.
disc, v. h. a. : 176.
drakma, got. : 184.
Dromedar, all. : 185.
drāgnett, v. ang. : 698.
dūge, m. h. a. : 181.
*dūrōn, v. sax. : 189.
dyrmaga, ags. : 379.

earfe, v. ang. : 202.
ebēnus, v. h. a. : 190.
eced, ags. : 5.
enger, néerl. : 32.
eofole, ags. : 190.
eolene, v. ang. : 322.
epistulans, got. : 199.

erin, v. h. a. : 289.
erke, als. : 754.
Esel, all. : 51.
estrih, v. h. a. : 471.
evina, v. h. a. : 56.
eyrir, v. isl. : 60.
ezzik, m. h. a. : 5.
epfi, v. h. a. : 39.

jacchala, v. h. a. : 222.
fal(a)wisca, v. h. a. : 221.
falcho, v. h. a. : 214.
falscōn, v. h. a. : 214.
fāsci, v. h. a. : 218.
fāskja, got. : 218.
fēnihhal, v. h. a. : 225.
fenster, v. h. a. : 225.
feormian, v. ang. : 237.
fērla, v. h. a. : 230.
fern, ags. : 317.
fetil, lombard : 503.
fibulae, v. ang. : 232.
fiebar, v. h. a. : 222.
fijele, v. ang. : 232.
fic, v. ang. : 232.
fich, v. h. a. : 232.
fil, v. h. a. : 507.
fillöl, v. h. a. : 234.
fimel, b. all. : 224.
Fimmelhanf, germ. : 224.
Flamma, v. b. a. : 239.
flaska, -kun : 239.
fleam, ags. : 505.
flegil, v. h. a. : 238.
fiedma, v. h. a. : 505.
floccho, v. h. a. : 241.
johanza, v. h. a. : 243.
jōnno, -na, v. h. a. : 222.
force, v. ang. : 263.
formizzi, v. h. a. : 247.
fressa, germ. : 533.
fruht, v. h. a. : 256.
fullēre, fullian, v. ang. : 260.
furnāche, v. h. a. : 248.

gaf, v. norr. : 265.
galluc, v. ang. : 266.
garapjan, got. : 570.
Gardine, all. : 145.
gawetson, got. : 734.
gebiza, v. h. a. : 265.
(Ge)sims, h. all. : 627.
gikim-bod, v. h. a. : 156.
gimme, v. h. a. : 269.
*ginist, v. h. a. : 270.
Ginster, all. : 270.
giscin, v. h. a. : 601.
giocka, v. h. a. : 129.
grif, grifo, v. h. a. : 284.
grillo, v. h. a. : 283.
gruft, v. h. a. : 152.
gugel, m. h. a. : 154.
gugerel, m. h. a. : 154.
gurgula « Gurgel », v. h. a. :
285.

hamo, v. h. a. : 289.
Hederich, all. : 291.

idel-guld, ags. : 306.

ihsili, v. h. a. : 207.
ikōn, germ. : 11.
impfion, v. h. a. : 548.
inket, m. b. a. : 196.
inne, innian, ags. : 313.
insul(e), isla, v. h. a. : 320.
irah, v. h. a. : 296.
irkobarōn, v. h. a. : 567.
ivari, v. h. a. : 190.
iver, m. h. a. : 190.
ivory, angl. : 190.
iwa, v. h. a. : 331.

Juli, all. : 328.
Juni, germ. : 329.

chajsa, v. h. a. : 97.
kahlala, v. h. a. : 80.
kaisar, got. : 84.
Kachel, all. : 80.
kakken, all. : 80.
kalch, v. h. a. : 89.
kalk, v. h. a. : 89.
chalo, v. h. a. : 88.
c(h)amara, v. h. a. : 90.
kāmbrütül, v. h. a. : 91.
kamp, m. h. a. : 91.
Kampf, all. : 90-91.
chanal(i), v. h. a. : 93.
kanker, m. h. a. : 91.
kankur, v. h. a. : 91.
känsterle, als. : 93.
*kantāri, germ. : 94.
kanswagen, v. h. a. : 94.
kapillōn, got. : 95.
kappu, v. h. a. : 98.
kapün, m. h. a. : 98.
karkara, got. : 99.
karnāri, v. h. a. : 101.
karpfo, karmo, v. h. a. : 101.
karro, -a, v. h. a. : 102.
karrüh, v. h. a. : 102.
kåse, westph. : 103.
chāsi, v. h. a. : 103.
kastel, germ. : 104.
katoro, v. h. a. : 106.
kaue, b. all. : 107.
kaufen, all. : 107.
kaupōn, got. : 107.
kauppa, finn. : 107.
kazza, katoro, v. h. a. : 106.
céac, v. ang. : 106.
ceas, v. ang. : 108.
Céaster, v. ang. : 104.
kelih, v. h. a. : 87.
kellari, v. h. a. : 110.
kelle, v. h. a. : 110.
kellēndre, ags. : 143.
Keller, v. h. a. : 110.
cemes, v. ang. : 90.
chemi(n), v. h. a. : 90.
kennep, b. all. : 93.
kēntil, v. h. a. : 92.
kersa, v. h. a. : 114.
kervola, v. h. a. : 84.
kers, kerze, v. h. a. : 118.
chestinna, v. h. a. : 104.
kētene, m. b. all. : 105.
chessil, v. h. a. : 105.
Kicher, all. : 119.

- kichurra*, v. h. a. : 119.
kindins, got. : 183.
cipe, ags. : 114.
cipersealf, ags. : 159.
chipfa, v. h. a. : 122.
chirch, v. h. a. : 122.
Kirsche, all. : 114.
kista, v. isl. : 123.
kistu, finn. : 123.
cleofa, ags. : 127.
Kloster, germ. : 126.
clugge, ags. : 129.
clústor, v. ang. : 126.
kób, all. dial. : 80.
Coblenz, all. : 242.
cod-æppel, v. ang. : 146.
koffer, v. h. a. : 141.
coffin, ang. : 141.
choh, chohhôn, v. h. a. : 141.
cocc, ags. : 136.
kochen, germ. : 141.
kokkr, v. isl. : 130.
chöl, v. h. a. : 107.
cholläre, v. h. a. : 132.
Köln, germ. : 132.
chonachla, v. h. a. : 135.
kopf, v. h. a. : 159.
Kopf, germ. : 688.
corntréo, ags. : 143.
kornulbom, v. h. a. : 143.
chorp, v. h. a. : 142.
chosa, v. h. a. : 108.
chöson, v. h. a. : 108.
cosp, ags. : 161.
cost, ags. : 146.
coufo, v. h. a. : 107.
Kreide, all. : 150.
Criahhi, v. h. a. : 280.
crida, v. h. a. : 150.
chrisp, v. h. a. : 151.
Kron(e), m. h. a. : 144.
Kronleuchter, all. : 144.
kruzi, v. h. a. : 153.
Kübel, all. : 158.
kubitus, got. : 153.
Kufe, all. : 158.
kuffer, v. h. a. : 141.
chuhkina, v. h. a. : 141.
chuhmo, v. h. a. : 154.
cuchlere, v. ang. : 130.
cucula, v. h. a. : 154.
cullintar, v. h. a. : 143.
Kulm, all. : 155.
culter, ags. : 155.
cul(u)fre, ags. : 134.
cumb, ags. : 156.
kumin, v. suéd. : 156.
küniclin, v. h. a. : 157.
künin, v. h. a. : 157.
cunch(a)la, v. h. a. : 135.
kuofa, v. h. a. : 158.
kupfar, v. h. a. : 159.
cuppe, ags. : 159.
churb, v. h. a. : 142.
Kürbis, all. : 119.
kurbiz, v. h. a. : 154.
churs, v. h. a. : 160.
Küster, all. : 161.
kustor, v. h. a. : 161.
chutina, v. h. a. : 146.
- cweartern, cwatern*, v. ang. : 553.
quënalä, v. h. a. : 157.
quitt, germ. : 557.
Quitte, all. : 146.
cæppe, ags. : 97.
cylle, ags. : 155.
cynl, ags. : 155.
cyrfet, ags. : 154.
cygel, ags. : 105.
- lagella, Lågel*, v. h. a. : 338.
lahha, v. h. a. : 337.
Laie, all. : 338.
lacke, m. h. a. : 335.
lacrucie, v. h. a. : 362.
lämel, m. h. a. : 339.
Lanze, all. : 339.
Latern, m. h. a. : 340.
latiüh, v. h. a. : 335.
latvärje, m. h. a. : 193.
Latwerge, all. : 193.
lempfrida, v. h. a. : 339.
lenemet, v. h. a. : 360.
leo, ags. : 352.
lericha, v. h. a. : 342.
libal, v. h. a. : 354.
lilia, v. h. a. : 358.
lilli, ags. : 358.
limbal, v. h. a. : 359.
link, v. h. a. : 374.
linsin, v. h. a. : 351.
linz, v. h. a. : 361.
Lolch, all. : 365.
loll, v. h. a. : 365.
lopust, lopestre, v. argl. : 365.
Lörbom, v. h. a. : 346.
lörihhi(n), v. h. a. : 346.
lufestice, v. ang. : 358.
lukarn, got. : 374.
lumbal, v. h. a. : 369.
lüne, m. h. a. : 373.
lungänwurst, v. h. a. : 365.
luppina, v. h. a. : 370.
lürä, lürra, v. h. a. : 366.
- Mai*, all. : 379.
mamme, ags. : 381.
mandala, v. h. a. : 28.
mange, v. h. a. : 383.
mank, m. néerl. : 382.
manna, got. : 384.
marikreitus, got. : 387.
Markt, all. : 400.
marmul, murmul, v. h. a. : 388.
martyra, v. h. a. : 388.
marzzo, März, v. h. a. : 388.
matte, meatta, v. ang. : 390.
mealwe, v. ang. : 380.
meio, v. h. a. : 379.
meistar, v. h. a. : 378.
menen, n. h. a. : 403.
menihha, v. h. a. : 386.
mentel, v. ang. : 385.
merele, m. b. all. : 400.
mësa, got. : 398.
mesplä, v. h. a. : 400.
messä, v. h. a. : 407.
- meter(e)*, b. all. : 390.
Metzel, Metzger, all. : 375.
Metzler, m. h. a. : 375.
mias, v. h. a. : 398.
mikke, b. all. : 402.
mül, v. ang. : 403.
miler, m. h. a. : 403.
miüün, got. : 402.
miüzzä, v. h. a. : 402.
millä, v. h. a. : 403.
milli, v. h. a. : 403.
minig, v. h. a. : 404.
missa, v. h. a. : 398.
miscelón, v. h. a. : 406.
miscen, v. h. a. : 406.
missa, v. h. a. : 407.
mte, m. b. a. : 401.
moég-wlute, v. ang. : 309.
mör, m. h. a. : 391.
möräs, v. h. a. : 415.
mörät, v. h. a. : 415.
mortäri, v. h. a. : 415.
mortere, v. ang. : 415.
most, v. h. a. : 425.
mül, v. h. a. : 420.
mula, germ. : 419.
mulina, mul(i)nari, v. h. a. : 411.
munch, v. h. a. : 412.
ministri, v. h. a. : 412.
munizäri, v. h. a. : 412.
munizzä, v. h. a. : 412.
munt « mont », v. ang. : 413.
mära, v. h. a. : 423.
mürbom, v. h. a. : 415.
musche, m. b. all. : 424.
muschel, germ. : 424.
müsc-fleoge, v. ang. : 424.
mutti, v. h. a. : 408.
muzzön, v. h. a. : 426.
myrten (fläsc), ags. : 415.
- näwe*, m. h. a. : 432.
nepte, nefte, ags. : 437.
nimidas, v. fris. : 437.
náp, v. ang. : 429.
noker, m. b. all. : 453.
november, germ. : 447.
nunna, v. h. a. : 444.
nunne, ags. : 444.
- offrön*, v. sax. : 228.
albanta, v. h. a. : 194.
ol(e)i, v. h. a. : 460.
oljend, v. ang. : 194.
oncor, ags. : 31.
opfarön, v. h. a. : 466.
opperer, m. franc. : 466.
ordina, ordinön, v. h. a. : 467.
orc, v. ang. : 467.
orck, néerl. : 467.
örchalch, v. h. a. : 59.
orchard, ang. : 300.
organa, orgina, v. h. a. : 468.
orlet, v. h. a. : 299.
orul, v. h. a. : 469.
oefesne, v. ang. : 464.
- öre*, suéd. : 60.
- pael*, néerl. : 475.
paffär, v. h. a. : 481.
page, westph. : 475.
Panzer, all. : 480.
pappe, all. dial. : 480.
Pappel : 522.
Pardel, all. : 482.
pardo, v. h. a. : 482.
päska, got. : 486.
Paste, germ. : 486.
päurpaüra, päurpurön, got. : 546.
pëdal, m. h. a. : 493.
pell, b. all. : 493.
pepar, v. b. all. : 509.
pepel, r.éerl. : 480.
pergamün, v. h. a. : 498.
persa, germ. : 533.
pescén, v. h. a. : 510.
pëthemo, v. h. a. : 497.
Pfaden, all. : 486.
pfähla, v. h. a. : 473.
pfahnt, m. h. a. : 473.
pfäl, v. h. a. : 478.
pfalanze, v. h. a. : 475.
pfanäri, v. h. a. : 479.
pfanna, v. h. a. : 479.
pfäwo, v. h. a. : 490.
pfëffar, v. h. a. : 509.
Pfeil, all. : 507.
pfelle, pfellor, m. h. a. : 476.
pfelli, v. h. a. : 476.
pfenih, v. h. a. : 480.
pfërihrid, pferid, v. h. a. : 723.
pfëraich, v. h. a. : 500.
pfëtaräri, v. h. a. : 504.
pfeter, m. h. a. : 487.
pfëstal, v. h. a. : 495.
pfiffa, v. h. a. : 509.
pfil, v. h. a. : 507.
pfiläri, v. h. a. : 506.
pfün, v. h. a. : 518.
Pfinne, m. h. a. : 496.
pfifis, v. h. a. : 510.
pfistür, pfistrina, v. h. a. : 509.
pflanza, -zön, v. h. a. : 512.
pfastar, v. h. a. : 196.
pfstum, pfümäri, v. h. a. : 516.
pforro, v. h. a. : 523.
pforta, v. h. a. : 524.
pforsih, v. h. a. : 524.
pfuruota, v. h. a. : 530.
pfuliwi(n), v. h. a. : 545.
pfulsen, m. h. a. : 494.
pfuzzi, v. h. a. : 547.
phoste, pfost, v. h. a. : 527.
pihten, v. ang. : 491.
pik, v. ang. : 511.
pilëce, v. ang. : 493.
püien, arg. : 507.
püligrim, v. h. a. : 498.
pill, ang. : 506.
Pille, all. : 506.
Pils, all. : 72.
pina, v. h. a. : 518.

le, v. ang. : 507.
 , ags. : 509.
 ang. : 495.
 ang. : 510.
 germ. : 512.
 , all. : 72.
 got. : 513.
 ang. : 515.
 , isl. : 541.
 , h. a. : 544.
 , b. a. : 544.
 néerl. : 494.
 h. a. : 545.
 ang. : 480.
 ill. dial. : 546.
 ang. : 524.
 m. h. a. : 525.
 franc. : 548.
 l. : 529.
 ll. dial. : 548.
 v. ang. : 534.
 erm. : 530.
 , all. : 534.
 , v. h. a. : 520.
 , *Propst*, all. mod. :
 m. h. a. : 545.
 got. : 495.
 i, v. isl. : 495.
 , m. b. all. : 495.
 a, v. h. a. : 546.
 e, v. arg. : 546.
 , ang. : 545.
 n, v. arg. : 546.
 i, v. arg. : 562.
 erm. : 564.
retich, v. h. a. : 562.
 got. : 570.
 , v. ang. : *regula*, v.
 : 569.
ten, holl. : 572.
 m. h. a. : 569.
 , néerl. : 569.
 néerl. : 572.
 , arg. : *rosa*, v. h. a. :
 éerl. : 583.
 , ang. : 583.
 got. : 576.
 , v. h. a. : 583.
 , h. a. : 583.
 v. h. a. : 585.
 , v. ang. : 594.
 , v. ang. : 586.
 i, got. : 585.
 t, v. h. a. : 591.
 , v. h. a. : 591.
 n, v. h. a. : 590.
zrac, v. h. a. : 585.
 , v. h. a. : 595.
 , v. arg. : 589.
 got. : 671.
 n, v. arg. : 590.
 v. ang. : 589.
 v. ang. : 624.
 , v. ang. : 624.
 , v. h. a. : 621.
 all. : 594.

seine, fris. : 588.
seckü, v. h. a. : 585.
sëster, v. ang. : 621.
sëta, v. ang. : 588.
sidel(i)n, v. h. a. : 630.
sigljo, got. : 624.
sihhiä, v. h. a. : 607.
sicol, v. ang. : 607.
sicor, v. ang. : 159.
silihka, v. h. a. : 625.
silihho, v. h. a. : 617.
silke, v. norr. : 617.
sim(e)z, m. h. a. : 627.
simila, *sëmalä*, v. h. a. :
 626.
simisstein, v. h. a. : 627.
simminkei, néerl. : 626.
sinap, got. : 627.
scaf, v. h. a. : 600.
scamal, v. h. a. : 599.
skaurpio, got. : 604.
sciluf, v. h. a. : 603.
scin(n), v. ang. : 601.
scintala, v. h. a. : 599.
Schleuse, all. : 126.
scol, ags. : 601.
scotto, v. h. a. : 141.
schreppen, *schrappen* : 600.
scriban, v. h. a. : 605.
serini, v. h. a. : 605.
Skrupel, all. : 606.
scuzaila, v. h. a. : 606.
Schwefel, all. : 665.
soc, v. h. a. : 630.
soelmeyrie, v. ang. : 589.
sola, v. h. a. : 634.
söläri, v. h. a. : 632.
sölère, v. ang. : 632.
solscce, v. ang. : 632.
solv, v. ang. : 634.
soum, v. h. a. : 589.
sëternesdag, v. ang. : 596.
spadu, v. ang. : 638.
spaukulätür, got. : 639.
speüha, v. h. a. : 642.
spëü, v. ang. : 641.
spëlsa, v. h. a. : 641.
spentön, v. h. a. : 495.
spice, v. ang. : 640.
spühari, v. h. a. : 642.
spijk, -er, b. all. : 642.
spinula, *spenala*, v. h. a. :
 642.
spond, néerl. : 643.
sporkelle, néerl. : 645.
Sporteln, all. : 644.
spunga, v. h. a. : 644.
spunön, v. h. a. : 520.
spyncege, v. ang. : 644.
spyrte, v. ang. : 644.
stil, v. h. a. : 649.
stil, néerl. : 646.
stipère, v. ang. : 650.
stofjan, v. ang. : 709.
stolz, v. h. a. : 658.
stopfen, all. : 659.
stopfön, v. h. a. : 658.
stoppe, 659.
Strauss, all. : 658.
strázza, v. h. a. : 647.

strigil, v. h. a. : 656.
stropp, v. arg. : 657.
strögl, v. ang. : 647.
ströet, v. ang. : 647.
strunt, *stront*, b. all. : 657.
strunzere, v. h. a. : 705.
stuba, v. h. a. : 709.
stupfala, v. h. a. : 650.
sufjeläri, v. h. a. : 675.
sufjélre, v. ang. : 675.
sukker, v. suéd. : 630.
sulja, got. : 634.
sütari, v. isl. : 667.
sutere, v. ang. : 667.
sugar, *suviiri*, v. h. a. : 630.
süoar, v. h. a. : 190.
sweblas, germ. : 665.
svin, ags. : 670.
syrfje, v. ang. : 637.
syric, v. ang. : 617.
täm, v. h. a. : 163.
tapor, ags. : 481.
tëhhamön, *tëhmon*, v. h. a. :
 166.
tëhhan, v. h. a. : 166.
teyle, ang. : 691.
thripil, v. ang. : 502.
tigele, v. ang. : 678.
tinke, néerl. : 692.
Tinte, all. : 692.
Tisch, all. : 176.
tüt, v. ang. : 174, 693.
tiuval, v. h. a. : 171.
tölne, *tölnére*, v. ang. : 694.
torck, néerl. : 696.
torcul, v. arg. : 696.
torr, v. arg. : 709.
tæfel, v. ang. : 672.
tæppet, ags. : 677.
trahho, v. h. a. : 184.
trahläri, v. h. a. : 699.
treso, *triso*, v. h. a. : 690.
tribuz, v. h. a. : 702.
trifot, v. ang. : 702.
trimissa, v. h. a. : 700.
trims, v. ang. : 700.
træf, ang. : 698.
træglian, v. ang. : 698.
trüht, v. arg. : 704.
trunc, v. h. a. : 705.
tufstein, v. h. a. : 693.
tunuce, ags. : 707.
turl, v. ang. : 704.
tyrnan, v. ang. : 696.
Uhr, all. : 299.
üla, v. h. a. : 59.
ulbandus, got. : 194.
unkja, got. : 746.
Wall, all. : 712.
valsch, m. h. a. : 214.
wanna, v. h. a. : 713.
weall, v. ang. : 712.
wein, got. : 737.
Wespe, néerl. : 728.
wik, néerl. : 732.
wich, v. h. a. : 732.
wicka, v. h. a. : 732.

-wil, *wiläri*, v. h. a. : 732.
wil-lahan, v. h. a. : 718.
wimen, b. all. : 735.
windema, *windemön*, v. h.
 a. : 738.
wint, v. h. a. : 727.
winzuril, v. h. a. : 737.
viola, v. h. a. : 738.
wipperä, v. h. a. : 738.
wisla, v. h. a. : 741.
wituhopfa, v. h. a. : 754.
wiwäri, v. h. a. : 743.
wulluh, v. h. a. : 322.
ynce, v. ang. : 746.
ynnä, v. ang. : 748.
zabal, v. h. a. : 672.
zavel, b. all. : 585.
Zettel, all. : 602.
zigagl, v. h. a. : 678.
ziähha, v. h. a. : 690.
Zins, all. : 112.
zisterel, m. h. a. : 123.
zitar-phin, v. h. a. : 496.
zitera, v. h. a. : 123.
Züher, all. mod. : 123.
zolanäri, v. h. a. : 694.
Zoll, all. : 694.
zubar, v. h. a. : 705.
zowibollo, v. h. a. : 114.

Baltique.

(c sous k; y sous i; ñ sous n; ð après e; ð après s; ð, ü, après u; ð, ü; v sous w; ð après z.)

abü, lit. : 27.
ackons, v. pr. : 7.
addle, v. pr. : 190.
agrs, lett. : 18.
ains, v. pr. : 749.
aistra, lit. : 323.
akëcios, lit. : 457.
aketes, v. pr. : 457.
akëju, lit. : 457.
akt, lit. : 458.
äklas, lit. : 42.
äknos, lit. : 307.
äkti, lit. : 458.
akätas, lit. : 7, 457.
äknsnis, *aliksnsis*, lit. : 23.
aküné, lit. : 744.
akunis, v. pr. : 744.
alu, v. pr. : 21.
aludö, lett. : 27.
alüs, lit. : 21.
ane, v. pr. : 37.
angis, v. pruss. : 33.
angis, lit. : 33.
angurgis, v. pr. : 33.
anÿta, lit. : 28, 37.
draka, lit. : 746.
äkätas, lit. : 33.
anktan, v. pr. : 748.
ankü, lit. : 458.
anis, lit. : 309.

- ansis, v. pr. : 35.
 aņit (ania), lit. : 37, 661.
 aņtis, lit. : 31.
 aņtras, lit. : 22.
 anārsis, v. pr. : 33.
 ape, v. pr. : 29.
 apē, lit. : 454.
 api-, ap-, lit. : 454.
 aprēpiu, lit. : 564.
 āpstas, lit. : 464.
 apstūs, lit. : 464.
 apeikiū, lit. : 737.
 ardyti, lit. : 565.
 ariū, lit. : 48.
 ārklas, lit. : 48.
 as, v. pr. : 193.
 asā, lit. : 35.
 asins, lett. : 52, 593.
 assis, v. pr. : 62.
 aš, lit. : 193.
 āšara, lit. : 336.
 ašis, lit. : 62.
 āstrūs, lit. : 6.
 aštāni, lit. : 458.
 aštuņšas, lit. : 458.
 ašūtai, lit. : 6.
 ašvā, lit. : 200.
 at, ata, lit. : 2.
 atmiekt, lett. : 407.
 atminīts, lit. : 395.
 āris, lett. : 54.
 atsrūgstu, atsrūgti, lit. : 580.
 ātveriu, lit. : 38.
 au-, v. pr. : 2.
 āugu, lit. : 58.
 āukla, lett. : 207.
 āuklē, lit. : 207.
 āuklipts, v. pr. : 127.
 āuksas, lit. : 60.
 āukštas, lit. : 58.
 aulys, lit. : 25.
 aumanis, lett. : 716.
 ausins, v. pr. : 59.
 ausis, v. pr. : 60.
 ausis, ausū, lit. : 59.
 ausu, ausū, lett. : 59.
 aušrā, lit. : 60.
 aušta, lit. : 60.
 aūti, lit. : 207.
 āuza, lett. : 56.
 ačūti, lit. : 207.
 aoiļys, lit. : 25.
 āoinas, lit. : 472.
 aoiņas, lit. : 62.
 aoiš, lit. : 472.
 aoiš, v. pr. : 62.
 aoiškā, lit. : 56.
 babo, v. pr. : 208.
 badau, badyti, lit. : 243.
 balsas, lit. : 240.
 balšēna, balšēnas, lit. : 259.
 bamba, lit. : 745.
 barū, lit. : 227.
 barzdā, lit. : 66.
 barzdotas, lit. : 66.
 baūbis, lit. : 68.
 baūbti, lit. : 68.
 baugtinti, lit. : 258.
 baugūs, lit. : 258.
 bēbras, bēbrus, lit. : 232.
 bebrus, v. pr. : 232.
 bedre, lett. : 243.
 bedu, lett. : 243.
 bedu, lit. : 243.
 bēndras, lit. : 459.
 bēras, lit. : 231.
 bērzās, lit. : 252.
 bezdū, bezdēti, lit. : 493.
 bežu, lett. : 243.
 biezis, lett. : 508.
 bilōti, lit. : 240.
 būuot, lett. : 240.
 būti, lit. : 258.
 bite, v. pr. : 258.
 bizadas, lit. : 493.
 blaiziti, lett. : 240.
 blāke, lit. : 72.
 blakts, lett. : 72.
 bļēnēti, lit. : 65.
 bliēzt, lett. : 240.
 blizgū, blizgēti, lit. : 259.
 blusā, lit. : 544.
 blužnis, lit. : 358.
 boadis, v. pr. : 243.
 bridujās, lit. : 230.
 broterēlis, lit. : 252.
 bruzgu, bruzgēti, lit. : 254.
 būgstu, lit. : 258.
 būk, lit. : 257.
 būlbē, lit. : 78.
 būmbulas, lit. : 78.
 būti, lit. : 257.
 būvo, lit. : 257, 258, 665.
 da, lett., lit. : 184.
 dabā, lit. : 208.
 dadan, v. pr. : 335.
 dagis, v. pr. : 251.
 dalgis, lit. : 181.
 dalis, daļyti, lit. : 181.
 daņti, dantis, dantiņ, lit. : 169.
 dantis, v. pr. : 169.
 dantiotas, lit. : 169.
 dāvāi, lett. : 180.
 dederoinē, lit. : 170.
 dedū, dest(i), lit. : 180.
 dēgiu, dēgti, lit. : 234.
 degū, lit. : 250.
 deinan, v. pr. : 175.
 deivē, lit. : 171.
 deivas, deywis, v. pr. : 171.
 dēju, det, lett. : 223.
 dēlē, lit. : 223.
 dellieis, v. pr. : 181.
 dellyks, v. pr. : 181.
 dēlna, lit. : 477.
 dēls, lett. : 223.
 dessimts, v. pr. : 166, 447.
 dest(i), dedū, lit. : 180.
 dēšimt-, dēšimtas, lit. : 166.
 dēšinas : lit. : 171.
 devnišas, lit. : 166.
 dēnā, dēng (acc.), lit. : 175, 227.
 dēveris, lit. : 352.
 diēvas, lit. : 171.
 dieve, lett. : 171.
 dygstu, dygti, lit. : 234.
 diršas, lit. : 250.
 diršti, lit. : 237.
 dovanā, davanā, lit. : 180.
 dragēs, v. lit. : 251.
 dragios, v. pr. : 251.
 drugys, lit. : 222.
 druska, lett. : 257.
 drūtas, lit. : 189.
 drūzgas, lit. : 257.
 dū, lit. : 188.
 dubas, lit. : 262.
 dūngas, lit. : 262.
 dujā, lit. : 259.
 duceles, lett. : 188.
 dūlis, lit. : 259.
 dūlšas, lit. : 239, 260.
 dūmā, lit. : 260.
 dūmis, v. pr. : 260.
 dūrys, durv, lit. : 246.
 dāsti, v. lit. : 180.
 došē, lit. : 226.
 doi-, doi, lit. : 70, 188.
 doirātis, lit. : 578.
 -e, lit. : 312.
 ēdesis, lit. : 192.
 ēglē, lit. : 190.
 eivi, v. lit. : 199.
 ecēju, lett. : 457.
 ekēju, lit. : 457.
 ekēšos, lit. : 457.
 ecēšas, lett. : 457.
 ecēt, lett. : 457.
 ekēti, lit. : 457.
 eknos, lit. : 307.
 elko, let. : 744.
 elksnis, lit. : 23.
 elkušos, let. : 744.
 embaddusisi, v. pr. : 243.
 ēmē, lit. : 196.
 ēmi, ēst(i), lit. : 192.
 emmens, v. pr. : 444.
 ēras, lit. : 15.
 ērdēti, lit. : 565.
 ērēlis, lit. : 58.
 ertreppa, v. pr. : 701.
 es, lett., v. pr. : 193.
 ēškā, lit. : 192.
 eschva, v. lit. : 200.
 ēškūs, lit. : 192.
 esmi, esū, lit. : 257.
 ēškoti, lit. : 12.
 gābanā, lit. : 288.
 gābēti, lit. : 288.
 gaišti, gaišā, gaišti, lit. : 288.
 gāita, lett. : 64.
 galoā, lit. : 99.
 garū, garēti, lit. : 248.
 garme, lett. : 248.
 gēlmenis, lit. : 268.
 gelsus, lit. : 260, 291.
 gelias, lit. : 239, 260.
 gēli, lit. : 268.
 gelumā, lit. : 268.
 gemu, gēmi, lit. : 720.
 genū, gēti, lit. : 225.
 gerū, gēti, lit. : 753.
 gērvē, lit. : 284.
 gesaū, lit. : 649.
 gēsti, lit. : 649.
 gibbis, lett. : 274.
 gibstu, lett. : 274.
 gēti, lett. : 274.
 gilē, lit. : 276.
 gīnsla, zēmaite : 235.
 girū, gēti, lit. : 282.
 girnos, lit. : 411.
 girnas, lit. : 282.
 gysla, lit. : 235.
 -gisto, v. pr. : 235.
 giwa, v. pr. : 743.
 gyoas, lit. : 743.
 gyvātā, lit. : 743.
 glabaju, lit. : 276.
 glēbiu, glōbiu, lit. : 276.
 glēju, lit. : 278.
 glšā, lit. : 276.
 glinda, lit. : 351.
 gliūs, lit. : 278.
 glodūs, lit. : 275.
 glōdžu, lit. : 275.
 glomōti, lit. : 277.
 glōsti, lit. : 275.
 gnāda, lett. : 351.
 golimban, v. pr. : 478.
 gorme, v. pr. : 248.
 graibaņ, lit. : 605.
 grāmatas, lit. : 283.
 grebiu, lit. : 605.
 grēndu, lit. : 253.
 grēdiju, grēdyti, lit. : 280.
 grūts, lett. : 77, 283.
 gulēti, lit. : 304.
 guliū, guļti, lit. : 304.
 gunnimai, v. pr. : 225.
 gūoos, lett. : 74.
 gūrtiņ, lit. : 282.
 ģ, lit. : 312.
 ģimimai, v. pr. : 196.
 ģim, v. pr. : 196.
 ģimū, ģimti, lit. : 196.
 ģinzuvis, v. pr. : 360.
 ģirū, ģirti, lit. : 569.
 ģrklas, lit. : 569.
 ģirno, v. pr. : 467.
 ģirū, ģirti, lit. : 565.
 is, v. pr. : 204.
 isekti, issekti, v. lit. : 608.
 iš, lit. : 204.
 iuse, v. pr. : 330.
 iz, lett. : 204.
 iž, v. lit. : 204.
 jāknos, lit. : 307.
 jāu, lit. : 304.
 jāudinti, lit. : 325.
 jāunas, lit. : 331.
 jauntkis, lit. : 331.
 jeknos, v. lit. : 307.
 jēntē, lit. : 305.

- it. : 305.
judėti, lit. : 325.
 , lett. : 269.
jūsti, lit. : 325.
 s, lit. : 327.
 u, lit. : 328, 587.
 t. : 753.
 lit. : 330.
 , lit. : 322.
 , lit. : 322.
- l. : 561.
 lit. : 552.
igi, lit. : 552.
 lit. or. : 552.
 lett. : 83.
sūkan, v. pr. : 592.
 lit. : 437, 491.
 , lit. : 598.
 s, lit. : 132.
 , lit. : 88.
as, lit. : 86.
 v. pr. : 645.
 s, lit. : 132.
kalti, lit. : 111.
ju, lett. : 97.
 v. pr. : 561.
 lett. : 97.
 i, lit. : 98.
 lett. : 597.
 i, lit. : 143.
 lett. : 102.
 ū, lit. : 101.
 s, lit. : 144.
 i, *kasyti*, lit. : 446.
kasti, lit. : 446.
as, lit. : 145.
 lit. : 106.
 s, lit. : 105.
 s, lit. : 757.
 i, lit. : 154.
 in, v. pr. : 107, 470.
 is, lit. : 107, 470.
 , lett. : 107.
 rs, v. pr. : 119.
 , v. pr. : 133, 578, 619.
 s, lit. : 87.
 , *kelti*, lit. : 111.
 lit. : 132.
 , lit. : 141.
 i, *kūpti*, lit. : 102.
ens, v. pr. : 144.
 s, lit. : 144.
 is, lit. : 554.
rias, lit. : 554.
 , v. pr. : 461.
tas, *kiautōs*, lit. : 161.
ūti, lit. : 121.
ts, *kirmi*, lit. : 724.
is, lit. : 144.
 s, lit. : 161.
u, *kijūti*, lit. : 126.
kōliai, lit. : 551.
 s, lit. : 114.
 , v. pr. : 148.
 i, lit. : 709.
yo, v. pr. : 152, 593.
jas, lit. : 152, 593.
kia, lit. : 143.
- kraukūi*, lit. : 151.
krawia, v. pr. : 593.
krawian, v. pr. : 152, 593.
kreivas, lit. : 161.
kreotė, lett. : 153.
krōkti, *krōkti*, lit. : 151.
kruošei, lett. : 153.
kuliū, *kūlti*, lit. : 111.
kulnis, lit. : 89.
kūpu, lett. : 158.
kūpu, lit. : 158.
kur, lit. : 716.
kuriū, *kūrti*, lit. : 148.
kurpe, v. pr. : 102.
kūrti, lit. : 99.
kušiai, lit. : 553.
kāpa, lit. : 97.
kvāpas, lit. : 713.
kovpia, lit. : 158, 713.
- lagno*, v. pr. : 307.
lakti, lit. : 339.
lalūoti, lit. : 338.
lāma, lett. : 338.
lamoti, lit. : 351.
lāpė, lit. : 751.
l'ādūis, lett. : 355.
lauškas « champ », lit. : 368, 498.
lauškas « tachetė de blanc », lit. : 374.
laukė, lit. : 498.
lauznos, v. pr. : 374.
laužiū, lit. : 369.
lekiū, *lėkti*, lit. : 365.
lėnas, lit. : 342.
leņģos, lit. : 353.
lėju, *lėti*, lit. : 361.
lėkū, lit. : 361.
lėti, lit. : 356.
lėžiū, lit. : 360.
lėžiūvis, lit. : 360.
līktas, lit. : 361.
limpū, lit. : 362.
linai, lit. : 361.
lipūs, lit. : 362.
lįsia, lit. : 363.
lyso, v. pr. : 363.
lįzdas, lit. : 441, 611.
lōju, lit. : 344.
lomā, *lōmq*, lit. : 338.
lupū, lit. : 354.
lūžtu, lit. : 369.
- maišnas*, lit. : 422.
mais, v. pr. : 391.
maišau, *maišyti*, lit. : 406.
malđai, v. pr. : 411.
mālnos, lit. : 403.
mālti, lit. : 411.
malū, lit. : 411.
mānas, lit. : 391.
māres, lit. : 387.
markūti, lit. : 387.
marti, lit. : 387.
māte, lett. : 390.
matāju, lit. : 401.
mdauju, lit. : 417.
- mduti*, lit. : 417.
mazgōti, lit. : 399.
mėlas, lit. : 381.
mėlynas, lit. : 419.
mėlnas, lett. : 419.
mėlzu, lit. : 418.
mėnesis (*mėness*), lett. : 398.
mėnškas, lit. : 405.
mėnā, *mėnesio*, lit. : 398.
mergā, lit. : 387.
mės, lit. : 445.
metū, lit. : 401.
mėžū, lit. : 404.
mielas, lit. : 407.
miščiū, lit. : 406.
mišči, lit. : 406.
miėtas, lit. : 401.
mietuot, lett. : 426.
miėtus, lett. : 426.
miezau, lett. : 404.
miju, lett. : 422.
mīlns, lett. : 420.
mīni, lit. : 395.
miėntas, lit. : 395.
miėnu, v. lit. : 404.
mīrkti, lit. : 387.
mirštu, lit. : 415.
mīšras, lit. : 406.
mū, lett. : 422.
miūt, lett. : 426.
momā, lit. : 381.
mōtė, *moit*, lit. : 390.
mūkti, lit. : 421.
mulvas, lit. : 419.
murmėti, *murmėnti*, lit. : 423.
mūsa, let. : 424.
mūšai, lit. : 424.
musė, lit. : 424.
mušiū, lit. : 417.
mūsos, lit. : 424.
mūšti, lit. : 417.
- nabis*, v. pr. : 745.
nagā, *nāgas*, lit. : 747.
nage, v. pr. : 747.
nagūtis, lit. : 747.
naktis, lit. : 448.
naktu, lit. : 448.
nakojnė, lit. : 448.
nakovūi, lit. : 448.
nāmas, *namai*, *namė*, lit. : 183.
naūjas, lit. : 448.
nauju, lett. : 452.
navas, lit. : 448.
ne « rėgation », lit. : 433.
ne « comme », lit. : 434.
neį, lit. : 433.
ņiemu, lett. : 496.
neptė, v. lit. : 438.
nepuotis, *nepotis*, v. lit. : 438.
neščia, lit. : 229.
nešū, lit. : 429.
newins, v. pr. : 166, 447.
nėškas, lit. : 433.
nōsis, lit. : 429.
nōmans, v. pr. : 445.
- nozy*, v. pr. : 429.
nū, lit. : 450.
nūnai, lit. : 450.
nusėkti, lit. : 623.
nūgas, lit. : 450.
- ōbālas*, *obelts*, lit. : 3.
- pa*, lit. : 518.
pašas, lit. : 508.
paisau, *paisyti*, lit. : 509.
pakoiimpū, *pakotpti*, lit. : 158.
paļvas, lit. : 476.
pāpas, lit. : 480.
pařšas, lit. : 523.
pās, lit. : 527.
pāsaka, lit. : 318.
pāstaras, lit. : 527.
pastars, lett. : 527.
pāts, *patėš*, lit. : 528.
paup, lett. : 546.
pavelt, lit. : 750.
pavūdes, lit. : 712.
pažiņas, lit. : 446.
pėdā, lit. : 502.
peisai, v. pr. : 508, 605.
pecku, v. pr. : 493.
pekus, v. lit. : 493.
pelai, lit. : 476.
pėlavas, lett. : 476.
pelė, lit. : 476.
pelėti, lit. : 476.
peti, lett. : 476.
pelkė, lit. : 478.
pelus, lett. : 545.
pėlūs, lit. : 476.
peļus, lett. : 476.
peļwo, v. pr. : 476, 545.
peřikas, lit. : 558.
penū, *penėti*, lit. : 496.
per, lit. : 497.
pėrdėiu, lit. : 493.
perū, *perėti*, lit. : 484.
perkūnas, v. lit. : 555.
pėrnai, lit. : 730.
perwėdā, v. pr. : 497.
perwūkauns, v. pr. : 754.
pešū, lit. : 491.
petijs, lit. : 487.
pette, v. pr. : 487.
pėnas, lit. : 335.
pėščias, lit. : 502.
pėšiū, *pėšti*, lit. : 508.
pestū, lit. : 509.
pėstas, lit. : 509.
piduti, lit. : 490, 548.
ptkis, lit. : 511.
pilis, lit. : 463.
pilkas, lit. : 476.
pīlnas, lit. : 515.
pilū, *pīlti*, lit. : 478, 517.
pinus, v. pr. : 521.
pinū, *pīnti*, lit. : 495.
ptmas, lit. : 533.
pirmdelė, lit. : 223.
piřštas, lit. : 519.
piřti, lit. : 526.

pisū, plsti, lit. : 509.
 piuclan, v. pr. : 548.
 piūklas, lit. : 490, 548.
 plakans, lett. : 512.
 plakt, lett. : 512.
 plakū, plākti, lit. : 512, 515.
 plāns « plat, mince », lett. : 513.
 plāns « aire », lett. : 513
 plasmeno, v. pr. : 512.
 plāu, lett. : 513.
 plātūs, lit. : 512, 639.
 plāučiai, lit. : 545.
 plauti, v. pr. : 545.
 plauzdīne, v. pr. : 516.
 plēkiu, plēkti, lit. : 515.
 plēnē, plēns, lit. : 494.
 plešu, plest, lett. : 512.
 plōnas, lit. : 513.
 plōti, lit. : 513.
 plūnksna, lit. : 516.
 pluoku, lett. : 512.
 pō, lit. : 661.
 poalis, v. pr. : 478.
 pocorio, v. pr. : 148.
 polinka, v. pr. : 361.
 postānimai, v. pr. : 654.
 poūt, v. pr. : 529.
 pra-, lit. : 536.
 prābustkas, v. pr. : 536.
 prašyti, lit. : 526.
 prei, v. pr. : 530, 534.
 preikālas, lit. : 530.
 prei, lett. : 534.
 prē, lit. : 530.
 prōpernai, lit. : 536.
 pučū, lit. : 547.
 pūliai, lit. : 547.
 puntū, pūsti, lit. : 547, 642.
 pups, lett. : 546.
 puvēsiai, lit. : 547.
 pūviu, pūti, lit. : 547.
 pūlu, lit. : 214.
 pūtā, lit. : 529.
 raginģis, v. pr. : 117.
 ragis, v. pr. : 117.
 rāju, lit. : 583.
 rakinti, lit. : 44.
 raktas, lit. : 44.
 rūpāt, lett. : 619.
 rūpūs, lett. : 571.
 raptiēs, lett. : 571.
 rasā, lit. : 577.
 ratai, lit. : 578.
 rātas, lit. : 578.
 raūlis, lit. : 578.
 rauda, raūdas, lit. : 578.
 raudā, raūdā, lit. : 579.
 raudmi, lit. : 579.
 raūgdīvēs, lett. : 580.
 raūkas, raukti, raūkti, lit. : 579.
 raūsvas, lit. : 578.
 rduti, lit. : 583.
 rēksti, rēkstis, rēkščiō, lit. : 572.
 rēp-, rop-, lit. : 619.
 rēplidiū, lit. : 571, 619.

rezgū, rēzģis, lit. : 572.
 rēžius, lit. : 568.
 rāju, lit. : 570.
 riāugmi, riāugēti, lit. : 580.
 ripaiū, v. pr. : 619.
 riuū, risti, lit. : 578.
 rūpē, lit. : 564.
 rūpōti, lit. : 619.
 *rūoda-, lit. : 579.
 rūdas, lit. : 578.
 rūģiu, rūgti, lit. : 580.
 rūkiū, lett. : 582.
 runkū, rūkti, lit. : 579.
 rūsvas, lit. : 578.

sagis, lit. : 589.
 saikas, lit. : 622.
 sākas, lit. : 662.
 sakaiū, sakyti, lit. : 318.
 salā, lit. : 634.
 salme, v. pr. : 155.
 salms, lett. : 155.
 sardis, v. pr. : 300.
 šārka, lit. : 143.
 šarfas, lit. : 637.
 sātuinei, v. pr. : 596.
 sadulē, lit. : 632.
 saūsas, lit. : 663.
 sāvas, lit. : 664.
 savē, lit. : 664.
 sebbei, v. pr. : 664.
 sēbras, lit. : 632.
 sec, secen, lett. : 609.
 sedēti, lit. : 611.
 sēdi, lit. : 611.
 seimīns, v. pr. : 124.
 seyr, v. pr. : 142.
 sēju, lit. : 618.
 sēkiū, lit. : 618.
 sēkti, lit. : 623.
 sekū, lit. : 318, 616.
 semen, v. pr. : 618.
 sēmenes, lit. : 618.
 semiū, sēmti, lit. : 614, 627.
 semmai, v. pr. : 302.
 sēnas, lit. : 613.
 senēti, lit. : 613.
 septintās, lit. : 615.
 seserš, lit. : 637.
 sesiū, lit. : 637.
 sētas, lit. : 588.
 st, lit. : 664.
 sien, v. pr. : 664.
 sieos, lett. : 588.
 siran, v. pr. : 142.
 sirpis, lett. : 595.
 sirwis, v. pr. : 117.
 siušu, siuti, lit. : 645, 667.
 skabiū, lit. : 597.
 skabiū, skabēti, lit. : 98.
 skacytan, v. pr. : 607.
 skapiū, lit. : 98.
 skasti, skataū, skāsti, lit. : 600.
 skelēti, lit. : 601.
 skeliū, lit. : 597.
 skerptus, v. pr. : 101.
 skēdžiu, lit. : 602.

skiriū, lit. : 101.
 skirpstas, lit. : 101.
 skōbiū, lit. : 597.
 skrabu, lett. : 605.
 skrēbiū, skrēbti, lit. : 605.
 skrīpāt, lett. : 605.
 skūrā, lit. : 456.
 skurdaū, lit. : 161.
 skuirsti, lit. : 161.
 skūsti, lit. : 446.
 slayr, v. pr. : 359.
 slaunis, v. pr. : 129.
 slēhas, lit. : 359.
 slūdūs, lit. : 367.
 slūta, lett. : 128.
 slōbiū, lit. : 334.
 smaukiū, smaukti, lit. : 421.
 smeju, lett. : 406.
 smiēt, lett. : 406.
 smirdžiu, smirdēti, lit. : 399.
 smunkū, smūkti, lit. : 417, 421.
 snaygis, v. pr. : 442.
 snāju, lett. : 437.
 snāš, lett. : 437.
 snaujis, lett. : 437.
 sniēgas, sniēga, lit. : 442.
 sniēga, snigti, lit. : 442.
 sōtis, sōtus, lit. : 596.
 spaiditi, lett. : 643.
 spānē, lit. : 644.
 spāliai, lit. : 643.
 spandyti, lit. : 495.
 spāudžiu, lit. : 543, 658.
 spēndžiu, lit. : 495.
 spēti, lit. : 641.
 spidiūju, spiāuti, lit. : 645.
 spiežū, spiedū, spiest, lett. : 643.
 spindžiu, spindēti, lit. : 643.
 spiriū, spirti, lit. : 641.
 splečiū, lit. : 639.
 splečiū, splēsti, lit. : 512.
 splēndžiu, lit. : 643.
 splintū, splisti, lit. : 512.
 spoayno, v. pr. : 644.
 sproga, lit. : 638.
 spūdēti, lit. : 543.
 spuodrš, lett. : 643.
 spurgtis, v. pr. : 659.
 srēbiū, srēbti, lit. : 636.
 srabiū, lit. : 636.
 staytan, v. pr. : 607.
 stacle, v. pr. : 655.
 stakle, lett. : 655.
 stākles, lit. : 655.
 steege, v. pr. : 679.
 stēgiu, lit. : 679.
 stenū, stenēti, lit. : 695.
 stēbas, lit. : 650.
 stēbiūs, lit. : 650.
 stimpūs, stipti, lit. : 650.
 stiprūs, lit. : 650.
 stjros ākys, lit. : 648.
 styrsti, styrti, lit. : 648.
 stirta, lit. : 647.
 stogas, lit. : 679.
 stogis, v. pr. : 679.

-stōju, lit. : 654.
 stomū, lit. : 654.
 stōti, lit. : 654.
 stovēti, lit. : 654-655.
 strāzdas, lit. : 659, 708.
 sūkt, lett. : 664.
 suntana, lett. : 92.
 supūs, sūpnis, lit. : 635.
 supū, sūpti, lit. : 668.
 surbiū, surbti, lit. : 636.
 suskurdes, lit. : 161.
 suvešis, lett. : 670.
 swais, v. pr. : 664.
 svaris, lit. : 617.
 soveriū, lit. : 617.
 svidū, svidēti, lit. : 624.
 sviēdri, lett. : 663.
 swirins, v. pr. : 230.
 šakā, lit. : 563.
 šaknīs, lit. : 563.
 šalimā, lit. : 86.
 šeimā, lit. : 124.
 šeimyna, lit. : 124.
 šēp, lit. : 491.
 šerdis, šerdī, lit. : 142.
 šerdū, lit. or. : 142.
 šeriū, šērti, lit. : 150.
 šeši, lit. : 621.
 šēstas, lit. : 621.
 šēšuras, lit. : 631.
 šiaurys, šiauri, lit. : 108.
 šilimā, lit. : 86.
 šilū, šēli, lit. : 86, 685.
 šimtas, lit. : 113.
 šimteriopas, lit. : 114.
 širdes, v. lit. : 142.
 širšys, lit. : 147.
 širšlys, lit. : 147.
 širšā, lit. : 147.
 šis, lit. : 123.
 šlaitas, lit. : 128.
 šlaunts, lit. : 129.
 šlavaiū, lit. : 128.
 šlavū, lit. : 128.
 šleivās, lit. : 128.
 šlēju, lit. : 128.
 šlūoju, lit. : 128.
 šā, šunis, lit. : 92.
 švēndrai, lit. : 135.
 talus, v. pr. : 679.
 tamšā, lit. : 683.
 tarnūtē, lit. : 23.
 tařnas, lit. : 23.
 ūs, tā, lit. : 324.
 taukas, taukaī, lit. : 706.
 taiřas, lit. : 677.
 tauris, v. pr. : 677.
 tauitū, lit. : 124.
 tāvas, lit. : 705.
 teansis, v. pr. : 680.
 tebbei, v. pr. : 705.
 teip, lit. : 491.
 tempūi, lit. : 681, 683.
 tēmsta, lit. : 683.
 tēnoas, lit. : 684.
 tešu, lett. : 690.
 tēvs, lett. : 684.
 tien, v. pr. : 705.

as, lit. : 679.
 isa, tumsa, lett. : 683.
 iū, tirti, lit. : 687.
 pstiū, tīrti, lit. : 696.
 štas, lit. : 697.
 ts, tīrtian, v. pr. : 702.
 i, v. pr. : 705.
 pinēti, lit. : 701.
 pt, v. pr. : 701.
 čas, lit. : 702.
 nkiū, lit. : 705.
 psēti, lit. : 701.
 sde, v. pr. : 708.
 mū, lit. : 700.
 nū, trinti, lit. : 687.
 sū, lit. : 700.
 bā, irōbā, lit. : 698.
 v. pr. : 705.
 an, v. pr. : 706.
 as, lit. : 706.
 na, tumēti, lit. : 707.
 ēti, lit. : 288.
 nāt, tust, lett. : 709.
 riū, toēti, lit. : 288, 483.
 rtas, lit. : 450.

raī, lit. : 715.
 nis, lit. : 308.
 uns, lett. : 308.
 nī, v. pr. : 749.
 ū, lit. : 745.
 idūi, lit. : 745.
 gurijs, lit. : 33.
 ksnā, lit. : 745.
 ekts, lit. : 744.
 a, lett. : 35.
 ts, uōsta, lett. : 471.
 s, lit. : 29.
 his, v. pr. : 621.
 as, usā, lit. : 471.
 veriu, lit. : 38.
 veriu, lit. : 38.
 iū, lit. : 459.
 z, lit. : 758.
 s, asēs, lit. : 469.

luoti, lit. : 714.
 gnis, v. pr. : 752.
 t, lett. : 711.
 idima, v. pr. : 734.
 na, lett. : 742.
 ispatin, v. pr. : 733.
 aras, lit. : 729.
 kis, v. pr. : 141, 754.
 skitwei, v. pr. : 754.
 aī, lit. : 10.
 dau, oadūi, lit. : 712.
 dnīkans, v. pr. : 712.
 idēns, lit. : 747.
 idū, lit. : 747.
 as, v. pr. : 753.
 sā, lit. : 728.
 das, lit. : 723.
 smis, lett. : 724.
 aras, lit. : 721.
 lers, v. pr. : 721, 757.
 las, lit. : 734.
 di, lit. : 734.

veizdmi, veizdēti, lit. : 734.
 vējas, lit. : 721.
 veju, vīti, lit. : 721, 735.
 weldisnan, v. pr. : 712.
 vēdu, vēdēti, lit. : 712.
 velys, lit. : 749.
 velkū, lit. : 664.
 vēmiū, vēmti, lit. : 753.
 veriu, vērti, lit. : 38.
 vērcū, vērsū, lit. : 726.
 vērsis, lit. : 724.
 vērsiū, lit. : 755.
 vēspat-, lit. : 183.
 vētra, lit. : 721.
 wetro, v. pr. : 721.
 vētušās, lit. : 730.
 weware, v. pr. : 743.
 vēveris, lit. : 743.
 vēzē, lit. : 731.
 vēzū, lit. : 717.
 widdai, v. pr. : 734.
 widdewū, v. pr. : 735.
 viedēt, lett. : 734.
 viēšpats, lit. : 733.
 vilkas, lit. : 370.
 vilna, lit. : 339.
 vilpišys, lit. : 751.
 vīmdyti, lit. : 753.
 viraī, lit. : 714.
 vīras, lit. : 739.
 virbas, lit. : 723.
 vīrds, v. pr. : 723.
 viriai, lit. : 714.
 virstū, virsti, lit. : 726.
 vīrsūnē, lit. : 492.
 vīrsūs, lit. : 492, 725.
 visas, lit. : 697.
 waise, v. pr. : 56.
 vytis, lit. : 735.
 wūwan, v. pr. : 735.
 wualtis, v. pr. : 744.
 wobse, v. pr. : 728.
 woverē, lit. : 743.
 wōziū, lit. : 711.

zem, lett. : 302.
 zin, v. pr. : 664.
 zmonēs, lit. : 298.
 znuōts, lett. : 270.
 zuōds, lett. : 269.
 zwāigzne, lett. : 646.
 zalsvas, lit. : 291.
 žāndas, lit. : 269.
 žardis, lit. : 300.
 žārna, lit. : 290.
 žagsis, žagsū, lit. : 36.
 žēlti, lit. : 239, 297.
 žemasū, lit. : 302.
 žēmba, lit. : 269.
 žēmē, lit. : 302.
 žemyn, lit. : 302.
 žēnklas, lit. : 446.
 žēntas, lit. : 270.
 žēloas, lit. : 291, 297.
 žēmā, lit. : 294.
 žinōti, lit. : 446.
 žioju, židti, lit. : 295.
 žirnis, lit. : 281.

žmogūs, lit. : 298.
 žmā, lit. : 298.
 žuvis, lit. : 510.
 žvaigždē, lit. : 646.
 žoakē, lit. : 222.
 žvērts, žvērj, lit. : 230.
 žvērū, v. lit. : 230.

Slave.

(Les mots non suivis d'indication sont des formes de vieux-slave. — *č* après *c*; *š*, *g* après *e*; *l* après *i*; *l* avant *l*; *q* après *o*; *š* après *s*; *ū* après *u*; *o* sous *w*; *z* après *z*.)

ablūko, ablanl' : 3.
 agne, agnat' : 15.
 ajice : 472.
 avē : 55.
 azū : 193.

baju, vieux russe : 246.
 baltji : 246.
 barjo : 227.
 basnl, v. r. : 246.
 basū : 243.
 bedro : 224.
 belenda, russe : 234.
 beremja, r. : 229.
 bereza, r. : 252.
 berěžaja, r. : 229.
 bero : 229.
 bestiūtnū : 632.
 bezpalyi, r. : 519.
 bělū : 259.
 Bierbaz, polonais : 232.
 būi : 83.
 bībrū : 232.
 bīčēla : 258.
 bījē, būi : 498.
 bīranū, bīrazū, bīrati : 229.
 blebetati, serbe : 65.
 blējati : 65.
 bliskū, bleskū : 259.
 bliznā : 240.
 blišjo (blīštūi), blīštati : 259.
 blijujo : 242.
 bliūjem, s. : 242.
 bliūca : 544.
 bob, bōba, r., s. : 208.
 bobr, russe, tchèque, polonais : 232.
 bobū : 208.
 bodē : 243.
 bogū : 177.
 boitū sē : 692.
 bolīi : 165.
 bolobolī', r. : 65.
 borodā, r. : 66.
 borošno, r. : 216.
 bē : 258.
 brada : 66.
 bradatū : 66.
 braštno : 216.
 bratrū, bratū : 252.
 brēda, s. : 229.

brēme, s. : 229.
 brūi : 76.
 brōska, s. : 75.
 brūsnuti, v. r. : 257.
 brzmiec', pol. : 253.
 burja : 263.
 by, bystū : 257, 665.
 byti : 257.
 bzdlty, r. : 493.

cēdiū : 602.
 cēgū : 83.
 cēlū : 592.
 ciac', pol. : 695.
 čāra, r. : 145.
 čelo : 111.
 čērevo, r. : 144.
 čerov, r. dial. : 161.
 česari : 84.
 česo : 560.
 češjo, česati : 446.
 četa : 105.
 četyre, četyri, četvortū : 554.
 čl(čto) : 560.
 čistū : 602.
 črēvo : 144.
 črūmtnū : 724.
 črūtjo, črēsti : 144.
 črūol : 724.
 čūjo : 107.

ča : 184.
 dābar, s. : 232.
 dadedū : 180.
 dahnēti, v. tch. : 250.
 darū : 180.
 dastū : 180.
 davē : 186.
 davtnū : 186.
 dēlva, bulg. : 181.
 desēt : 166.
 desūti : 181.
 desnica : 171.
 dējo : 180.
 dēlo : 180.
 dēlē : 223, 234.
 dēva : 223, 234.
 dēverī : 352.
 dili, bulgare : 181.
 dily : 181.
 dīm, dīma, s. : 260.
 dīn-, dīni, dīne : 175.
 dīanti : 477.
 dīlūg : 316, 342, 366.
 do : 8, 184.
 doba, pol. : 208.
 doblji : 208.
 dobrū : 208.
 dojo, dojūi : 223.
 doll, v. r. : 181.
 domū, domu : 182-183.
 dovljo (dovliši), dovlleti : 750.
 drēmļjo : 184.
 drēvo : 43.
 drēgati, slovène : 222.
 drozd, r. : 708.
 drōzg : 708.
 drūžati : 250.
 dūno : 262.

dürys, durü : 246.
düva, düvö : 188.
dovri : 246.
dvoji : 71.
dvorü : 246.
dym, dýma, r. : 260.
dymü : 260.

-e : 312.
ëmi, ësti : 192.

gardlo, pol. : 285.
gasüü : 649.
globie, pol. : 276.
gladüti : 275.
gladükü : 275.
glagolati : 266.
glasü : 266.
glava : 99.
glej, r. : 278.
glänü : 278.
gljät : 278.
glina, r. : 278.
glintü : 278.
glot, glotäti, r. : 278.
glütü, glütäti : 278.
gnädo : 441, 611.
golotü : 268.
golqbi : 478.
golubój, r. : 134.
gonje : 225.
gorütü, gorütü : 248.
gorn, r. : 248.
goröste : 248.
gost : 36.
gostü : 301.
govöti : 221.
govödo : 74.
govüno : 77.
gognati : 267.
grabüti : 605.
gradü « gräle » : 281.
gradü « ville » : 300.
grajati : 279.
grakati : 279.
grëdq : 280.
griva : 412.
grivna : 412.
grtmëti : 695.
grtmëzti : 280.
grlo, s. : 285.
gromada : 283.
grülo : 285.
grüntčarj : 248.
grünü : 248.
günati : 225.
gürdo : 285.
gwiezda, pol. : 646.
gwizdac, pol. : 622.
gwozd : 290.

hrnac, tch. : 248.
huel : 578.

idq : 199, 225.
igo : 327.
imq : 444.
imäti : 288.
imq : 196, 288.
ino, inokü : 749.

is, is : 2, 204.
išteznöti : 138.
üi : 199.
ižesa : 327.

jağoda : 758.
jacöc, r. : 472.
jäje, s. : 472.
jami : 192.
japati, tch. : 465.
jar, pol. : 299.
jäsen', r. : 469.
jäsen, s. : 469.
jasentü : 469.
jastrebü : 5.
jastü : 192.
jätiry, v. r. : 305.
jätiry, v. pol. : 305.
jedla, tch. : 190.
jela : 190.
jeleni : 117.
jelxax, v. s. : 23.
jemlje : 196.
jestü : 665.
jeterü : 117, 325.
jätiry : 305.
jetro : 313.
jezykü : 360.
jho, tch. : 327.
*jime : 444.
jls : 204.
jts : 204.
jmä, imene (gén.), v. tch. : 444.
ju : 304.
judzic', pol. : 325.
junictü : 331.
junü : 331.
juza : 330.

kakat', r. : 80.
kalü : 645.
kaxüti : 138.
keifr : 274.
kelart : 111.
kjlüka, s. : 126.
klakt, s. : 89.
klakolü : 88.
klänac, s. : 87.
kljuct : 126.
klopötü : 150.
ko-, kü- : 561.
kobyta : 80.
kogda, küğda : 561.
kolükü : 551.
kolje, klati : 111.
kolo : 133, 134, 578.
kölökol, r. : 88.
kont : 566.
kopati : 98, 597.
kora : 143, 145, 604.
kornöseyj, r. : 161.
kornöziyj, r. : 161.
kosa : 446.
kosti, kosti : 146, 470.
košt : 551.
kotiiti, s. : 106.
kotüka : 106.
kovq : 154.
kozati : 102.

kqdq, kqdü, otü kqdu, kqde' : 315, 747.
krakati : 151.
kratükü : 144.
kritati : 150.
krivü : 123, 161, 533.
kruk, pol. : 143.
krüot : 152, 593.
kry, v. pol. : 152.
kryti : 111.
kü- : 156, 561.
küde : 716.
küjem, s. : 154.
külka, bulg. : 89.
kurüti : 148.
kürnüj, v. r. : 161.
kusüti : 286.
küto : 560.
kvasü : 103.
kyla : 156.
kypüü : 158.
kysnöti : 103.

labedz, pol. : 20.
lah, pol. : 336.
labud, tch. : 20.
lajq : 344.
lakat, s. : 744.
lakütü : 744.
lan : 309, 730.
laska : 342.
lasyj, r. : 342.
laor, bulg. : 346.
lebed' : r. : 20.
lebedt : 461.
len, r. : 361.
lep, tch. : 362.
ležati : 304.
lëjq, ljfq : 361.
lönü : 342, 351.
lövü : 338.
léxa : 363.
leđöjqe : 369.
leđs'wie, pol. : 369.
lego, ležiüti : 348.
lesta : 351.
lišta, r. : 751.
lüi : 356.
ližq : 360.
ligükü : 353.
ltnü : 361.
lipäti : 362.
ljubü, ljubüti : 367.
ljudtje : 355.
lojt : 361.
lökatü, s. : 339.
lökot', r. : 744.
loky : 337.
ldama, r. : 336.
lose : 348.
ložiüti : 348.
lqšta : 339.
lubü : 354.
luča : 374.
lučiüti : 395.
lučiüti : 520.
lučt : 374.
luna : 374.

mama, pol. : 381.

mäma, bulg., r. : 381.
mati, matero : 390.
maucha, tch. : 424.
mazati : 376.
melje : 411.
meq : 401.
mäna : 422.
mänu, v. r. : 401.
mära : 401.
mäšcet : 398, 646.
mäšq, mäsiüti : 406.
mežda : 393.
me : 391.
meso : 395.
mijac', pol. : 399.
mikač, v. sorab. : 402.
milü : 407.
mimo : 399.
minqti : 399.
miš : 426.
mitusü : 426.
mižam, s. : 404.
mižnöti : 441.
miñiüti : 395.
miñijti : 405.
miro : 415.
mišt : 426.
miadü : 411.
mlatü : 380.
mlüsq : 418.
mojt : 391.
molöki, r. : 335.
moloko, r. : 335.
mlot, r. : 380.
monisto : 412.
morje : 387.
motyka : 389.
mravjtj : 247.
mrütü : 415.
müha, s. : 424.
müle, bulg. : 420.
müxa, r. : 424.
müknuti sja, v. r. : 421.
müšica : 424.
müxü, v. r. : 424.
myšt : 424.
myšica, v. r. : 424.

na : 660.
nadü : 661.
nagü : 450.
naiti, r. : 321.
namü, nami : 445.
ne : 433.
nebo, nebeso : 434.
nego : 434.
nenavidiüti : 734.
nesq : 429.
netij : 438.
netijäk : 438.
nevüs-opinü : 465.
nezavidiüti : 321.
ni : 433.
ničt : 37, 99, 441, 458, 660.
niži : 433, 439.
nižto : 433.
nikäto : 433, 439.
nisü : 441.
no, r. : 434.
noga : 747.

- žit : 747.
 i : 429.
 l : 448.
 ž : 448.
 « mais » : 434.
 445.
 ž : 450.
 b : 454.
 : 27.
 lži : 734.
 e : 458.
 : 458.
 l : 5.
 ž : 308.
 : 458.
 a, pol. : 23.
 v. r. : 21.
 : 22, 196, 309, 428.
 ž, tch., pol. : 39.
 u, v. r. : 495.
 na : 479.
 o : 48.
 i : 565.
 ū : 58.
 : 48.
 : 728.
 : 62.
 opū : 319.
 ū : 6, 457.
 tū : 6.
 otū : 2.
 l : 54, 488.
 eđū : 749.
 « inovenū » : 574.
 « vorūti » : 38.
 ūzq : 755.
 a : 472.
 ū : 472.
 ū : 56.
 iū, tch. : 45.
 lja jegulja : 33.
 lū : 33.
 ti : 746.
 : 313.
 ba : 313.
 ti : 34.
 kū : 33.
 e : 504.
 q : 493.
 lci : 519.
 uch, pol. : 519.
 netl : 395, 536.
 ai, tch. : 480.
 a : 541.
 q : 486.
 l : 521.
 « tch., pol., r. » : 473.
 q : 141.
 i, r. dial. : 476.
 a, s. : 644.
 elū : 519.
 q : 534.
 tū : 509.
 il, peštera : 641.
 ž, tch. : 493.
 dīm, slov. : 493.
 ū : 508.
 a, r. : 644.
 pēny : 644.
 pēsta : 509.
 pišq, pisati : 508, 605.
 pistrū : 714.
 pūi : 529.
 pčlū : 511.
 ptkūlū, v. r. : 511.
 plnq : 479.
 plrati : 534.
 plšenica : 509, 687.
 plšeno : 509.
 plzati : 509.
 plačq q : 512.
 plakati : 478.
 plavū : 476.
 plesna : 512.
 plešte : 487, 512.
 pletq : 515.
 plēva, s. : 476.
 plōvy : 476.
 plivd, pet. r. : 494.
 pljujq, plkati : 645.
 plušta : 545.
 plūnū : 515.
 po- : 518.
 počiq, pociti : 557.
 počlq : 566.
 podobūti : 208.
 podū : 661.
 podūpora : 483.
 poglūštati : 278.
 pokojt : 557.
 pōkor, s. : 100.
 pokyvatī : 117.
 polje : 475.
 polōva, r. : 476.
 polocōj, r. : 476.
 pōlyj, r. : 475.
 pomīnjq : 536.
 popelū : 519.
 porosēnok, porosjāta, r. :
 523.
 pozdā : 527.
 pqpū : 745.
 popt : 521.
 pradēdū : 536.
 pradēvū : 62.
 prāse, s. : 523.
 pravū : 533.
 pfdīm, s. : 493.
 prē : 497.
 prēti : 483.
 prezīrēti, prozirati : 734.
 pri : 530, 534, 700.
 pro : 536.
 propētī, propīnq : 495.
 prosūi : 526.
 protivū : 534.
 prozēbnqti : 269.
 pru, perēt', r. : 641.
 prūstū : 519.
 pyzdāt', r. : 547.
 rādlo, tch. : 48.
 rallya : 50.
 ralo : 48.
 rāmq, tch. : 47.
 ramo, rāme, s. : 47.
 rana : 750.
 rēgnuti, s. : 574.
 revq : 581.
 režati, s. : 574.
 rēdūkū : 565.
 rējq, rējati : 574.
 rēka : 574.
 rēpa : 564.
 rēgnūti : 574.
 rija : 574.
 rinoti q : 574.
 rjūti : 581.
 rōlja, r. : 50.
 rosa : 577.
 rota : 723.
 rovg : 581.
 rogū : 574.
 rūd, s. : 578.
 ruda : 565.
 rūpa, s. : 582.
 rupit, pol. : 582.
 rusū : 578.
 ruti : 581.
 rūdžti : 578.
 rūdrū : 578.
 rūvq, rūvati : 583.
 rūzati : 580.
 ryba : 510.
 rydati : 579.
 rygāt', r. : 580.
 ryjq, ryti : 583.
 rypač, pol. : 582.
 s, pol. : 204.
 sadūti : 611.
 samū : 626.
 savan : 585.
 sedmū : 554, 615.
 sekyra : 608.
 selo, r. : 634.
 sēršel, slovence : 147.
 sestra : 637.
 sēšivo : 608.
 sēdžti : 304, 611.
 sēdūtū : 348, 611.
 sējq : 618.
 sēkq, sēšti : 608.
 sēmq : 618.
 sēmija : 124.
 sēverū : 108.
 sē : 664.
 sedq : 348.
 sētū : 113.
 st : 123.
 stcati : 622.
 skala : 597.
 skobl, v. r. : 597.
 skoplci, skopūi : 98.
 skokū : 600.
 skora : 145, 604.
 skrebū, r. : 605.
 skvara : 645.
 slabū : 334.
 slāma, tch. : 155.
 slāma, s. : 155.
 slanū : 589.
 sležena : 358.
 slimak, tch. : 359.
 slīmdāk, r. : 359.
 slīva : 364.
 sltza : 336.
 slovg : 129.
 slūnice : 632, 646.
 smējq q, amijati q : 406.
 smēzū : 406.
 smrēdēq, smrūdžti : 399.
 smukac', smykac', pol. :
 421.
 emykati : 421.
 snēgū : 442.
 snēbic', pol. : 449.
 snopū : 429.
 snovati : 437.
 snubūti, v. r. : 449.
 snujq : 437.
 sočūti : 318.
 sokū : 662.
 soll : 589.
 solōma, r. : 155.
 sorōka, r. : 143.
 sošēdū : 611.
 sošte : 636.
 soqtū : 665.
 spētī : 641.
 spjēna, s. : 644.
 sporū : 540.
 srāka, s. : 143.
 sfbļjem, sfbati, slovēne :
 636.
 srēda : 142.
 srūdlice : 142.
 srūpū : 595.
 srūšenī : 147.
 stado : 654.
 stajq : 654.
 stano, stati : 654.
 stavūti : 655.
 steblo, r. : 650.
 steljq, stillati : 344, 646, 648,
 679.
 stenjq, stenati : 695.
 stiblle : 650.
 stlq, strēti : 646.
 stojati : 654.
 stonū, stondāt', r. : 695.
 stōronu, r. : 647.
 strana : 647.
 strdanu, s. : 647.
 strīq, strīšti : 656.
 sulēi : 395.
 surāka, s. : 143.
 suzū : 663.
 sūdravū : 230.
 sūmrāt : 415.
 sūntje : 635.
 sūnū : 635.
 sūpati, sūpūtū : 635.
 sūpq : 668.
 sūsq, sūsati : 664.
 sūto, sūtoricejq : 113-114.
 svatū : 632.
 soekry, soekrū, soekūrū :
 631.
 svēni, svēntje : 609.
 sovinū : 670.
 sovistati : 622.
 sovistēt', r. : 622.
 sovojt : 664.
 sovnija : 670.
 sy : 636.
 do syti : 596.
 sytū : 596.

šestl, šestü : 621.
šidlo, tch. : 667.
šije, šüi : 645, 667.
šilo : 667.
šlimak, pol. : 359.
šümä : 607.
šujt : 598, 628.

ta : 324.
tajetü : 672.
tajüti : 127.
täl, r. : 182.
tata, pol. : 677.
tatt : 127.
tebë : 705.
teplosit, teplü : 685.
tepe : 681.
térpnut, r. : 696.
tesla : 690, 691.
teso : 690.
te : 705.
tegneti : 680, 683.
tlo : 679.
tlnükü : 684.
tirq : 687.
tne, pol. : 695.
to, togda : 675.
toll, tollko : 675.
topüti : 685.
topoll : 522.
toqo, toqd : 747.
tqitnati : 692.
trepetü : 701.
treatjt : 702.
treso : 700.
tri, trije : 701.
trop, pol. : 731.
tropä, r. : 731.
tropä, r. : 701.
t'rti, s. : 687.
-trü, trüti : 687.
trudü : 704.
tryti : 687.
tukü : 706.
turü : 489, 677.
tüjina, s. : 692.
tü : 324.
tügda : 675.
tükö : 690.
tüpütati, tüpütü : 658.
tüüt : 688.
torüdü : 450, 663.
ty : 705.

u : 2, 716.
ubüti : 83.
ubogü : 716.
ügor, r. : 33.
ujt : 62.
ukorü : 100.
usta : 334.
üstije, r. : 471.
ustina : 334.
-uti : 207.
utool, v. r. : 31.
utrüpeti, s. : 696.
utrüposta : 696.
üva, s. : 31.
uzo, ušese : 60.

valüti : 752.
vätra, s. : 54.
vax, vaxa, pol. : 33.
večerü : 729.
vejetü : 721.
velje (veliši), velëti : 750.
veprü : 38.
vermjányj, r. : 724.
veslo : 719.
vesna : 722.
vetürü : 730.
öeverica, s. : 743.
vezö : 717.
öedd : 734.
öeno : 721.
öera : 727.
öesü : 717.
öetrü : 721.
öetü : 735.
wegorz, pol. : 33.
vežo, vezati : 33.
vidëti : 640, 734.
vidü : 734.
öime, s. : 715.
vina : 742.
vinjaga : 758.
virö : 38.
višäl, višäq : 734.
otšu, r. : 734.
ödoava, ölje, öiti : 735.
ötrzu, örešti, v. r. : 724.
öst : 733.
ötva, slov. : 735.
otšu, r. : 734.
olade, olasti : 712.
otäke : 664.
otükü : 370.
otüna : 339.
voda : 29, 746.
volje (voliši), volüti : 750.
vonja : 34.
öörax, r. : 724.
oratiiti, oratü : 132.
örba, s. : 723.
örëti : 38.
örütëti : 463, 726.
örützu : 725.
öü(n) : 312.
öüna, s. : 339.
öüpüti : 713.
öüs-, öüs-, öüszodüti, öü-
süti : 660.
öütörü : 22.
öüstmq : 196.
oy : 753.
öymé, tch. : 715.
öymja, r. : 715.

zoxot, r. : 80.

s, pol. : 204.
saklepe : 127.
säova, s. : 277.
savoriti : 38.
savidëti : 734.
selenü : 223, 297.
semlja : 302.
senüti, s. : 269.
šë, s. : 270.
šëje : 295.

zëbe : 269.
zëti : 270.
zima : 294.
zing, zingti : 295.
zimö : 269.
zitrëti : 640, 734.
zjam, zjati, s. : 295.
zлак, r. : 297.
ziüti : 223.
ziüt : 223.
znajö, znati : 446.
zölova, zöloka, r. : 277.
zöbü : 269.
zrno, s. : 281.
zrüno : 281.
züü : 214.
züüva : 277.
zöfri : 230.
zovidati, slov. : 622.
zöldëti : 636.
zvonü : 636.
želödt : 276.
ženo : 225.
žeräv, s. : 284.
žerävü, v. r. : 284.
žila : 235.
žipati, tch. : 295.
životü, životü, žioü : 743.
žirq : 753.
žlüt : 223, 260.
žlüt : 223.
žold, žolt, r. : 223.
žrüny : 411.
žrüti : 282.
žüd, žücl, s. : 223.
žüt, s. : 223, 260.

Finnolä

ankkurü : 31.

kamari : 90.
katti : 106.
kistu : 123.
kumina : 156.

pelutari : 65.
piki : 511.
pilari : 506.
pippuri : 509.
(p)luumu : 541.

rääikkä : 562.

sinappi : 627.
sukka : 630.

siili : 678.

viina : 737.

Étrusque.

(o avant k (c); f, ph avec φ.)

övene : 53.
aisar : 84.

alapu : 19.
ambü : 26.
aminö : 29.
Ampiles : 40.
ani : 305.
Ancaru : 32.
aplu : 40.
apru : 40.
Asilus, Asilas : 51.
Aymerun, Aymerun : 283.

hercle : 292.
hiuls : 745:

öaura : 677.

Vati, Vätičanus : 715.
Vel : 751.
Veladri : 718.
Velihurna : 751.
Velinna : 752.
Veltune, Voltumna : 727.
Velxa, Volca : 749.
Verä : 724.

Caecina : 82.
Caicna : 82.
Calaina : 601.
Camna (Camna) : 90.
Karthazie : 102.
catmüte : 105.
cepen : 158.
Creice : 280.
kupe : 158.
qutun : 162.

Laeis : 601.
Laenäs : 337.
Lavelnad : 344.
Lani : 340.
Laran, Laruns : 341.
larö : 342.
Leene : 357.
lucumö : 679.
lupu(ce) : 355.
luxre : 367, 563.

macstr(na), macstrev(a) : 378.
mantrns : 385.
maru : 388.
Memrun : 283.
Menerva, Menrua : 341, 404.
mundux, mundöx, mundu : 421.
Mutu, Muduna : 426.
Neduns : 438.
nefs : 438.

paru- : 67.
Plaisina, Plesnas : 71.
Populöna : 522.
prumts : 438.
pumpu, pumpuni : 500.
pupa, pupe, pupana : 521.
pupluna : 522.
purö, puröne : 533.

ail : 548.
: 79.
nne : 563.
imsna, raðumsna : 565.
i, rusi : 577.

ur, serturu : 618.
ui, Serue : 620.
irinna : 645.
ane, taqunias² : 672, 677.
: 172.
e : 563.
i : 693.

i : 329.

ecenius, Fecinius : 213.
ad : 746.
ersipnai, Phersipnei :
540.
rsu : 500.
iesci : 225.
mtac : 255.
fluns : 522.

Français.

mplir, v. fr. : 515.
nsi, aussi : 623.
relle : 54.
tre : 471.
ler : 27; 711.
nbassade : 26, 32.
ndain : 27.
ppuyer : 518.
près : 533.
rdre, v. fr. : 573.
rriver : 574.
rroser : 577.
ube : 49.
umaille, v. fr. : 34.
une : 744.
ssouvir : 616, 635.
loallon : 3.
pers : 725.

ache : 67.
adcler : 64.
arbe : 66.
berger : 727.
vesicles : 69.
iesogne : 635.
biche : 69.
blé : 256.
blois, blésier : 71.
bouger : 78.
brasser : 75.
brave : 66, 533.
brebis : 727.
brüller : 69.
brusque : 583.

cacher : 17.
caille : 552.
calmar : 86.
canapé : 138.
cane : 31.
car : 428.

carreau : 554.
caserne : 553.
casser : 552.
chacun : 559.
chair : 101.
chant : 94.
chantier : 94.
chat-huant : 106.
chercher : 551.
chétif : 95.
chiche : 119.
chignon : 105.
chouan : 106.
cierge, v. fr. : 117.
cing : 558.
cloître : 126.
coche : 130.
coi : 557.
comble : 134.
comme : 408, 561.
compère : 487.
comperer, v. fr. : 484.
coque : 129.
corvée : 576.
coudre : 667.
couette : 155.
courroucer : 581.
coutume : 663.
cracher : 604.
crier : 559.

dail, daille : 214.
demander : 576.
dernier : 566.
derrière : 566.
descourre, v. fr. : 553.
dessiner : 624.
détruire : 658.
deuil : 181.
doit, v. fr. : 185.
dont : 747.
douche : 185.
douce : 181.
dragée : 698.
dresser : 568.
droit : 568.
duire, v. fr. : 180, 186.

écarlate : 624.
écarter : 553.
échoppe : 598.
école : 601.
écouvillon : 604.
écivain : 605.
écrou : 605.
écrouelles : 605.
écume : 644.
écuyer : 607.
églantier : 5.
égotne : 597.
émbled, embler : 322.
émoulu : 411.
emparer : 484.
empêcher : 479.
empêtrer : 486.
emplette : 514.
emplir : 515.
empoigner : 543.
emprise : 531.
emprunter : 426.

ennuyer : 459.
enrouer, v. fr. : 565.
enseigner, enseigne : 624.
ensevelir : 615.
entendre : 683.
enter : 548, 618.
entier : 676.
entraiver : 698.
épais : 643.
épave : 600, 746.
épave : 489.
épier : 640.
épieu : 642.
épouvanter : 489.
érailler : 577.
éreinter : 570.
erre, anc. fr. : 198.
escabeau : 599.
escoupe, v. fr. : 604.
espie, v. fr. : 640.
esquinter : 558.
essarts : 595.
essieu : 62.
essorer : 59.
estrée, v. fr. : 647.
empeser : 495.
étancher : 645.
êteindre : 649.
éteule : 650.
étier, étiage : 13.
être : 651.
étuve : 709.
exploit : 514.

faible : 240.
fantôme : 505.
faon : 231.
féler : 238.
femme : 419.
ferain, v. fr. : 544.
fesse : 431.
jeu : 220.
jeutre : 235.
flaire : 251.
flamme : 505.
flancher : 239.
fleur : 242.
fleurer : 241.
flemme, v. fr. : 505.
flou : 239.
flouer : 252.
fois : 732.
fourgon : 263.
frais : 251.
fraise, fraiser : 253.
frange : 235.
frayer : 254.
fresnaie : 589.
frise : 505.
froid : 573.
jur : 250.
jutaine : 264.

gage : 714.
gailletin : 266.
gdier : 715.
gauchir : 628.
gercer : 418.
glas : 125.
gratter : 597.

grenouille : 564.
gué : 711.

habitude : 632.
haleine : 34.
haut : 24.
hoir : 292.
hors : 246.
huis : 471.
hurler : 745.

imprégner : 531.
intriguer : 702.

jusant : 170.

larve : 342.
lave : 333.
liège : 353.
lisser : 364.
loriot : 60.
lourd : 371.
lutin : 438.

maie, fr. dial. : 509.
marsouin : 523.
mat : 391.
maussade : 594.
mèche : 427.
mégissier : 392.
mêler : 406.
menace : 403.
mener : 403.
menu : 405.
menuisier, v. fr. : 405.
merrain : 390.
merveille : 406.
messe : 407.
métel : 406.
métier : 405.
métis : 406.
mets : 407.
mettre : 407.
meute : 416.
mie : 402.
mœurs : 416.
moisir : 417.
moite : 417.
monder, émonder : 420.
monter : 413, 599.
mors : 414.
mort : 414.
mot : 427.
moucher : 417.
moudre « traire », v. fr. :
418.
mouiller : 410.
mousse : 424.
moustier, v. fr. : 412.
mouture : 411.
moyeu : 408.
muer : 426.
muete, v. fr. : 416.
muïd : 408.
mulet : 419.
nager : 443.
nautonnier : 432.
navire : 431.
nef : 431.

neiger : 442.
 nesun, v. fr. : 450.
 niddle, v. fr. : 440.
 nielle : 434.
 noise : 432.
 nombrûl : 745.
 nue : 448.

obsèques : 615.
 once : 374.
 orage : 59.
 orine, v. fr. : 468.
 orteil : 49.
 orvet : 466.
 ost, v. fr. : 301.
 ôter : 653.
 oublier : 455.
 ourler : 466.

palefroi : 723.
 paître : 486.
 pâmer : 638.
 pan, pon, fr. occid. : 479.
 pancière, v. fr. : 480.
 panse : 581.
 pantois : 505.
 parafe : 481.
 parche, v. fr. : 485.
 parchemin : 498.
 pareil : 481.
 parer : 484.
 parier : 481.
 paroi : 483.
 pays : 475.
 pèlerin : 498.
 pépie : 510.
 pért : 474.
 perle : 510.
 personne : 433.
 petit : 510.
 piètre : 502.
 pigeon : 509.
 pipe : 509.
 pis : 581.
 pisser : 404.
 piste : 508.
 plage : 511.
 plaît, plaider : 511.
 plançon : 512.
 plat : 512, 513.
 plusieurs : 517.
 poche : 521.
 poêle : 476, 495.
 poison : 529.
 poistron, v. fr. : 527.
 poitrine : 491.
 pomme : 520.
 poterne : 527.
 poulain : 544.
 pourpier : 544.
 poutre : 544.
 preuz, prou, v. fr. : 538.
 primevère : 722.
 printemps : 722.
 prochain : 539.
 Provence : 541.
 provende : 530.
 puis, v. fr. : 547.
 puis : 527.
 pupûre : 545.

puy, v. fr. : 518.

quart : 553.
 queux : 145.
 quignon : 157.
 quûte : 557.

rdble : 582.
 râcler : 563.
 radoire : 563.
 rai, raie : 522, 562.
 railler : 563.
 raine : 564.
 raire, réer, v. fr. : 563.
 raisin : 562.
 rameau : 564.
 ramer : 569.
 ranche : 563.
 rapetasser : 510.
 raser : 563.
 rat : 424.
 râteau : 563.
 ravir : 564.
 rebours : 566.
 recincier, v. fr. : 566.
 règle : 569.
 relent : 351.
 remordre : 414.
 remplir : 515.
 remuer : 426.
 renard : 751.
 repentir : 474.
 rescousse : 553.
 résoudre : 634.
 ressource : 568.
 rétrécir : 657.
 rets : 572.
 rien : 571.
 rime : 573.
 rincer : 566.
 rivière : 574.
 rôder : 577.
 rogner : 577.
 rognon : 570.
 roie, raie : 573.
 rôle : 577.
 roman : 576.
 ronce : 581.
 rond : 577.
 ronfler : 577.
 ronger : 575.
 rosée : 577.
 rot : 580.
 rou, v. fr. : 565.
 rouan : 565.
 rouanne : 582.
 rouelle : 577.
 rouer : 577.
 rouge : 578.
 rouille : 578.
 route : 581.
 roustraie : 575.
 rovent, v. fr. : 578.
 royon, v. fr. : 568.
 ru, ruisseau : 574.
 ruche : 583.
 rue : 579.
 ruer : 582.
 rungier, ronger, v. fr. : 580.
 rut : 579.

safr, saphir : 594.
 sage : 594.
 saie : 589.
 saillir : 590.
 saindoux : 588.
 saison : 618.
 samare : 592.
 samedi : 585.
 sane, v. fr. : 671.
 sanglier : 628.
 sanglot : 628.
 sans : 627, 665.
 sanoe : 627.
 saoul : 596.
 sap, v. fr., prov. : 594.
 sape : 594.
 sas : 588.
 saume, v. fr. : 541.
 savene, v. fr. : 584.
 scandale : 599.
 scier : 607, 619.
 secouer : 553.
 seigneur : 613.
 seime : 612.
 sembler : 626.
 sente : 613.
 sentir : 614.
 sensfege, v. fr. : 627.
 seoir : 609.
 serfourir : 243.
 serge : 617.
 sérieux : 617.
 serpe : 595.
 serre : 616.
 sertir : 595.
 seuil : 634.
 seve : 594.
 severer : 484.
 sez, v. fr. : 596.
 si : 623.
 siècle : 588.
 siège, siéger : 610.
 siffler : 622.
 silo : 629.
 sinople : 629.
 soin : 635.
 sole : 634.
 somme : 589, 635.
 sommeil : 635.
 sommier : 589.
 songer : 635.
 sortir : 638.
 soucier, souci : 633.
 soudain : 461.
 souffreteux : 251.
 souiller : 670.
 souloir, v. fr. : 632.
 soule : 634.
 soupape : 480.
 soupçon : 670.
 souple : 669.
 souris : 424.
 souvent : 588.
 spirituel, spiritueux : 642.
 strige : 656.
 style : 649.
 sucer : 664.
 suivre : 616.

taisson, v. fr. : 678.

talle : 690.
 talus : 675.
 tanière : 67C.
 tanière : 686.
 tavelé : 672.
 teil, v. fr. : 691.
 tempête : 682.
 tençon, v. fr. : 682.
 tenter : 681.
 tenve, v. fr. : 684.
 tertre : 686.
 têt : 689.
 tige : 691.
 tisser : 698.
 toise : 682.
 toiture : 678.
 tonnerre : 695.
 torche : 696.
 tordre : 696.
 torse : 691.
 tortue : 689.
 tôt : 696.
 toton : 697.
 toucher : 676.
 tourner : 725.
 tout : 697.
 tracer : 698.
 traîne : 698.
 traire : 418, 698.
 tramail : 701.
 travail : 478, 701.
 tref, v. fr. : 698.
 trêfle : 703.
 treillis : 357.
 tremper : 680.
 très : 699.
 trestre, v. fr. : 703.
 tromper : 704.
 trone, v. fr. : 705.
 trotter : 697.
 trouble, troubler : 708.
 trouer : 704.
 truble : 687.
 truëlle : 704.
 truffe : 705.
 tuer : 706.
 type : 709.

uef, v. fr. : 472.
 us, usage, user : 758.

vague : 710.
 vair : 713.
 veaus, v. fr. : 718.
 velours : 736.
 velu : 736.
 vergogne : 723.
 vérin : 724.
 vermeil : 724.
 verrou : 727.
 verveux : 725.
 vesner, venette, v. fr. : 741.
 vidame : 732.
 vide, vider : 710.
 vigne : 741.
 vimaire : 740.
 vi(n)geon : 738.
 virer : 286, 725.
 virole : 740.

41.
 : 734.
 738.
 727.
 748.
 752.
 732.
 . fr. : 710.

 s langues romanes.

 iere, it. : 515.
 so, it. : 533.
 , it. : 19.

 , it. : 738.
 ; logoud. : 710.

 esp. : 106.
 port. ; *cuemo*, esp. :

dre, ital. : 484.
 , roum. : 574.

 à, roum. : 574.

 prov. : 655.

 , it. : 573.
 sp.-port. : 573.
 , ital. : 465.

 ov. : 711.
 , prov. : 597.
 re, it. : 597.
 , ital. : 711.
 ital. : 711.
 catal. : 711.

niare, ital. : 458.

 so, ital. : 471.

 , esp. : 413.
 v. prov. : 416.
 , ital. : 414.
 lo, ital. : 417.
 r, esp. : 412.
 , esp.-port. : 424.
 e, v. ital. : 426.

neisun, prov. : 450.
nessuno, ital. : 450.
nibbio, ital. : 440.
nuia, roum. : 448.

okka, trentin : 456.
oltramar, esp. : 744.
ossequi, ital. : 615.

pacchio, *pacchia*, ital. : 486.
padriu, log. : 487.
paese, ital. : 475.
panela, port. : 479.
papel, esp. : 480.
parpela, prov. : 477.
pedule, ital. : 493.
piatto, ital. : 512.
pisello, ital. : 510.
poppa, ital. : 546.
porto, port. : 525.
puerca, esp. : 605.

quattro, ital. : 553.

rage, roum. : 563.
rega, prov. : 522.
rio, ital. : 574.
rione, ital. : 568.
ritto, ital. : 566.

 (ma) *sanega*, prov. : 628.
sapa, it. : 594.
savene, esp. : 585.
scioperare, ital. : 466.
scolpire, ital. : 598.
scuipa, roum. : 645.
sebbene, ital. : 622.
segolo, ital. : 607.
segullo, esp. : 612.
senza, ital. : 665.
ser, esp. : 609.
seto, v. ital. : 630.
si bien, esp. : 622.
sil, prov. : 629.
silio, ital. : 625.
silo, esp., port. : 629.
sirima, ital. : 671.
siro, gal. : 629.
so, v. port. : 660.
sono, vénit. : 635.
spago, ital. : 638.

spesso, ital. : 588, 643.
spia, *spione*, *spiare*, ital. :
 640.
stagno, ital. : 646.
stuola, ital. : 655.
stupi, roum. : 645.
su, roum. : 660.
susina, ital. : 670.

idbano, esp. : 672.
tenso, prov. : 682.
tinta, esp.-port. : 692.
tio, esp. : 690.
toccare, ital. : 676.
topo, ital. : 675.

urlā, roum. : 745.
urlare, ital. : 745.

vaf, roum. : 711.
vela, ital. : 718.
verro, ital. : 724.
vltice, tosc. : 741.
voto, ital. : 710.

xio, ital. : 690.

Sémitique.

abbub, *abbūbaj*, syriaque :
 27.
auo, punique : 56.

barzel, phén. : 229.

gaunakka, assyr. : 268.

har-, assyr. : 290.
hēl^onāh, hébreu : 265.
iōbēl, héb. : 326.

kad, héb. : 82.
kethic^oneth, héb. : 707.
cumsis^oezar, pun. : 154.
kab, héb. : 265.

ma'aforet, héb. : 377.
Matoumāc, syr. : 379.
marru, assyr. : 388.

nēbel, hébr. : 428.
nis, ar. maroc. : 442.

pārehāl, héb. : 481.
parzillu, accadien : 229.
pileges, héb. : 474.

qāne(h), héb. : 93.
godqā, héb. : 81.
qēdās, héb. : 587.
qrt hāt, punique : 102.

sahabbat, héb. : 585.
samidu, assyr. : 626.
šaq, sém. : 585.
sukkar, ar. : 585.

wain-, sém. : 738.

Autres langues.

baba, basq. : 208.

eskur, basq. : 13.

getulu, basq. : 105.

lukainka, basq. : 367.

thegi, basq. : 55.

unchi, basq. : 157.

bau, berbère : 208.

iksir, berb. : 13.

kamuš, caucasien : 90.

šou, *šou*, copte : 190.
hrēri, *hēli*, copte : 358.

āb, *ābu*, égyptien : 190.
xbā, *cici*, égyptien : 119.

babilor, géorg. : 478.

anšu, sumérien : 51.

khan, turc : 265.

TABLE DES RUBRIQUES DE L'INDEX

	Pages
Italique	761
Ligure, Messapien, Vénète.	764
Hittite	764
Tokharien	765
Sanskrit	765
Moyen Indien et Indien moderne	770
Avesta et Vieux Perse.	770
Autres langues iraniennes	772
Arménien	772
Phrygien, Thrace	773
Grec	773
Grec moderne	784
Albanais.	784
Celtique	785
Emprunts celtiques	788
Germanique	794
Emprunts germaniques	800
Baltique	802
Slave	806
Finois	809
Étrusque	809
Français.	810
Autres langues romanes	812
Sémitique	812
Autres langues	812
Additions et corrections	815

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AU TEXTE DE LA QUATRIÈME ÉDITION

DEUXIÈME TIRAGE 1967

- P. xviii, l. 24, lire : J. Friedrich.
- P. 1, col. 1, sous **ab**, lire : **abs.** (= *aps.*).
 — l. 16 du bas, lire : *Caesar... maturat* et B. G. I, 7, 1.
 — l. 12 du bas, lire : B. Al. 66, 3.
- P. 2, col. 2, l. 13, corriger en : et à v. pruss. *au*, v. sl. *u*, lit. *au*, hitt. *u-wa* (corrélatif), cf. skr. *awa* et lat. *uē*.
 — l. 19 du bas, lire : « *abiit* » ou « *abdidit* »?
- P. 3, col. 2, sous **abies**, l. 3, après **abiet-s*, ajouter : ou plutôt un *ē* alternant au nominatif avec un *ē* aux autres cas.
- P. 4, col. 2, l. 2, ajouter à la fin de l'article **aborigines** : Pisani compare dans Lycophron, Alex. 1253, le gén. pl. *βορειγώνων ἔθνος ἐν Ἰταλίᾳ οὕτω καλούμενον* (Schol.); cf. Mikkola, *Die präpos. Hypostase*, dans *Arctos*, N. S. III, 87; v. Thes. s. u.
- P. 6, col. 1, l. 2 du bas, ajouter : hitt. *aku*-« pierre pointue, écueil » avant : lit. *ašutai*.
- P. 7, col. 2, début, ajouter : **aerō**, -**ōnis** m. : extrémité du pied des animaux (Vétér.). Emprunt au gr. *ἄρω*.
- P. 8, col. 1, l. 5 du bas, lire : *mittere*.
- P. 9, col. 2, sous **adōria**, l. 5, lire : *adōrō*.
- P. 10, col. 1, l. 6 du bas, ajouter : *αἰθός*.
- P. 11, col. 2, après *aequipollens*, ajouter : *aequipondium* « poids d'une balance romaine » = *σῆκωμα*.
 — à la fin de l'article **aequus**, ajouter : *Aequi* est le nom d'une peuplade italique; cf. *Aequum Tuticum* et *Aequicoli*.
- P. 12, col. 1, l. 5 du bas, après *imitor?*, ajouter : cf. *aedēs* et skr. *idh-*.
- P. 13, col. 1, sous **aesculus**, l. 13, lire : v. h. a. *eich*.
- P. 14, col. 1, l. 18, lire : BSL 38, p. 103 sqq.
 — l. 22, lire : dor. *dec*.
 — fin de l'article **aenus**, ajouter : on a rapporté étr. *avil* « année »; cf. Vetter, *Gl.*, 1910, p. 184.
 — col. 2, sous **agēa**, l. 6 : De gr. **ἄγεια*.
- P. 15, col. 1, l. 2, lire : *ἄγρω*.
 — col. 2, l. 22, lire : sl. *agne* et.
 — s. u. **agnus castus** : supprimer **castus**.
- P. 18, col. 2, sous **Aiāx**, l. 1, lire : *Aīac*.
- P. 19, col. 2, art. *āla*, fin, ajouter : La graphie *ahala* avec *aha* notant *ā* est sans doute d'origine ombrienne.
- P. 20, col. 1, s. u. **alauda**, lire : Pline, 11, 121.
- P. 20, col. 2, l. 3, après pl. n., ajouter : et du nom propre *Alfius*, étr. *Alfori*.
 — l. 6, ajouter avant la phrase *De plus* : le hittite *a alpa* « nuage ».
 — s. u. **alcēdō**, lire : *alcyon* ou *martin-pêcheur* (André).
- P. 23, col. 1, s. u. **alnus** fin, ajouter : celt. *Alesia*, fr. *alise*; v. Szemerényi, *Gl.*, 1959, p. 227.
 — l. 6 du bas, après substantivé, ajouter : cf. *fēmīna*.
 — l. 5 du bas, lire : *τρόφιμος*.
- P. 27, col. 1, l. 22 du bas, ajouter : tokh. A : *āmpi*, *ampe*.
 — l. 14, ajouter après diverses : (all. *beide*, etc.).
 — l. 10, ajouter après *obā* : v. pr. *abbai*.
 — col. 2, l. 8, ajouter : Cf. J.-G. Préaux, Latomus, XVIII, 1959, p. 819.
- P. 28, col. 1, après **amburbium**, ajouter **ambustum** « bois à brûler » : v. *ūrō*. Cf. André, Latomus, XIV, 1955, 517.
 — s. u. **amentum**, ajouter : mot sans doute corrompu; cf. André, *REL.*, 58, 1960, 119.
 — Avant **ames**, ajouter : *amerina*, -*ae* (scil. *salix*) f. : d'Amérique, en Ombrie. Nom d'une espèce de saule; cf. fr. *ambre*. V. André, *Lex.*, s. u.
 — col. 2, avant **amiō**, ajouter : **aminnea** (scil. *uītis*) f. : vigne d'Aminnée; v. André, *Lex.*, s. u.
- P. 29, col. 1, l. 17, lire : Mot italo-germano-celtique.
 — l. 19, après latin), ajouter : germ. *-apa*, v. h. a. *-affa* dans *Al-apa*, *Wisil-affa* « Wieslauf », noms de fleuves.
- P. 30, col. 2, l. 1, ajouter : **Ampsancti** (nalles) : Vg., Aen. 7, 565 : « ab omni parte sancti » (Serv.). Étym. pop.? Voir *Thes.*, s. u.

- . 31, col. 2, sous **ancora**, l. 4, lire : *ἄγκυρα*.
 - l. 5, ajouter après *antépénultième* : (cf. *azymus, crepida*).
- . 32, col. 1, l. 7, ajouter : Cf. gr. *ἀγκος* « vallée » et germ. : v. isl. *angr* « baie », all. *Anger* « pacage ».
 - sous **ancus**, l. 3, lire : Semble être le même, et ajouter, l. 8 du bas : « (si ce n'est pas une étymologie populaire. *Ancus* peut être étrusque, comme *Canarius*; v. Schulze, *Lat. Eig.*, p. 122 et 165, 7.
 - col. 2, sous **Angerona**, ajouter : Étymologie contestée; cf. Ernout, Philol. III, p. 79.
- . 34, col. 2, l. 24, sous **animula**, ajouter : Sur *animula matris*, v. André, Rev. Phil. 1962, p. 25.
 - l. 16 du bas, ajouter après *ἄνεμος* : osq. *an amum* « animum » (au sens de *anima*), Vetter, *Hdb.*, n° 3 et 109.
- . 35, col. 1, l. 1, lire : v. *annus* et *anus*.
 - l. 15, fin, ajouter : *biennālis* (tardif).
- P. 37, col. 1, l. 19 du bas, lire : le hittite *ḫant* « front », *ḫantezzi-* « premier » et de nombreux dérivés.
- P. 37, col. 2, l. 18 du bas, lire : Le hittite *anna* « mère » et *ḫannaš* « grand-mère ».
- P. 39, col. 1, sous **apinae** : ... de la ville Apina d'Apulie (étym. pop.).
- P. 40, col. 1, sous **Apollō**, lire : gr. Ἀπόλλων.
 - col. 2, l. 39 du bas, lire : « Apollō. »
- P. 43, col. 1, ligne du bas, ajouter après **arborāceus* : ou féminin singulier : -a (scil. *medulla*).
- P. 45, col. 2, sous **arepo**, ajouter : « L'hypothèse d'un emprunt au celtique, dans cette inscription, dont les deux premiers exemples proviennent de Pompéi, est peu vraisemblable. »
 - ligne du bas, ajouter : hitt. *ḫargi* « clair, blanc ».
- P. 46, col. 2, avant **arinea**, ajouter : **arillus*, -I m. : pépin de raisin. Origine inconnue. V. André, *Lex.*, s. u.
- P. 47, col. 2, sous **armus**, l. 2, après *armora*, ajouter : (d'après *femora*?).
- P. 49, col. 2, sous **artus**, l. 2, lire : dans *armus, ars, artus*.
- P. 50, col. 2, l. 7 du bas, lire : (-*cella*).
- P. 51, col. 2, sous **aser**, lire : *asser*.
 - sous **assidelaē**, lire : *assidēlaē*.
- P. 52, col. 1, sous **assy**, l. 15, lire : hitt. *ešhar*, gén. *ešhanaš* et : *tokh. A.*
 - col. 2, avant **astureō**, ajouter : **astur* : v. *accipiter*.
- P. 53, col. 2, sous **atalla**, l. 3, lire : *attēna* (*atta*).
 - l. 9, fin, ajouter : cf. *ἀτταλίτης* « sorte de gâteau ».
- P. 54, col. 2, sous **atta**, l. 6, ajouter : hitt. *atta* « père » ; l. 8 : étr. *ati* « mère ».
- P. 55, col. 1 : **adegrāre** : reporter p. 9, col. 2.
- P. 55, col. 1, l. 7, lire : M. L. (au lieu de M. M.).
- P. 56, col. 1, sous **auēna**, l. 13, ajouter : mais l'ε de *auēna* ne correspond pas à l'i du slave, et même...
- P. 57, col. 1, l. 8 du bas, ajouter : sur le groupe *augur, augustus*, v. G. Dumézil, R. É. L. XXXV, 1958, p. 36 sqq.
- P. 58, col. 2, sous **aula**, l. 4, ajouter après poésie : et chez les prosateurs de l'Empire (Suét., Tac.).
- P. 59, col. 1, l. 12, sous **aula**, ajouter après *aulula* : *aurilium* « niche de caveau ».
 - col. 2, l. 20, sous **auris**, ajouter : *auriscalpium*, trad. de *ἄτογομφίς* « cure-oreille ».
- P. 60, col. 1, l. 7 du bas, après **aurigō**, ajouter : « rouille du blé » (cf. *rōbigō*).
- P. 61, col. 1, l. 1, ajouter : lat. *au-ferō*.
- P. 62, col. 2, sous ***axitia**, l. 3, lire : M. Leumann.
 - sous **azymus**, l. 2, lire : *ἄζυμος*.
 - l. 6, ajouter après l'initiale : cf. *butyrum* et *crepida*.
- P. 64, col. 1, sous **baccolus**, l. 4, ajouter après *βάκτολος* : « eunuque, efféminé ».
 - avant **badō**, ajouter : *badizō*, -ās « marcher ». Transcription du gr. *βαδίζω* dans Plt., As. 706.
 - col. 2, sous **balanus**, l. 3, lire : gr. ἡ βάλανος.
- P. 65, col. 1, l. 9, lire : r. *bolobdliu'*.
 - col. 2, dernière ligne, ajouter : cf. skr. *vātukā* « table » (J. Bloch, Mél. Ernout, p. 19).
- P. 66, col. 1, sous **barba**, l. 13, après M. L. 946, ajouter : Sur *barba* « oncle », v. Löfstedt, *Late Latin*, p. 34.
 - col. 2, sous **barbarus**, l. 12, après *barbaricus*, ajouter : cf. gr. *βαρβαριχός*.
 - sous **barca** l. 2, ajouter après emprunté : à l'égyptien ; copte *barī*.
- P. 67, col. 1, sous **barrus**, fin, ajouter : cf. peut-être skr. *vāranah, vāruḥ* « elephant », du skr. *bṛmhāi, barbati* « barril » ; v. *Thes.*, s. u.
 - art. **basaltes** à modifier ainsi : corruption de *basanites*, du gr. *βασανίτης*, dérivé de *βάσανος* « pierre de touche ».
- P. 68, col. 1, avant **battuō**, ajouter : **batis**, -Is f. : crithme, perce-pierre (Col., Plin.). Origine inconnue.
 - sous **battuō**, l. 3 du bas : Rappelle des mots celtiques et germaniques de sens et de forme différents : gaul. *Boduo-casses*, v. irl. *bodb* « déesse du combat », v. isl. *bōð* « bataille », etc.
 - sous **batulus**, lire : *bātulus*.
- P. 68, col. 2, ajouter avant **heber** : **beātus** : v. *beō*.
- P. 69, col. 1, art. ***belsa** à modifier ainsi : ***belsa** « gramen, uilla » (Virg., Gramm.) ; fr. *beauce* (J. Bloch, Mél. Ernout, p. 17). Sans doute mot celtique. V. *Thes.*, s. u.
 - col. 2, sous **berula**, l. 2, l. : gall. *berwr* de **berura*.
- P. 70, col. 1, sous **bi-**, l. 9, ajouter : *bidēns*, skr. *doi-dan-*.

- P. 70, col. 1, sous **bi-**, l. 4 du bas, ajouter : l'ombrien *difue*. T. E. VI b 4 « *bifidum* », semble emprunté au gr. διφής.
- l. 6 du bas, ajouter : Cf. encore *bibātor*, CGL V 403, 4 et 271, 28.
- P. 71, col. 2, sous **blaesus**, l. 8, ajouter : cf. L. Havet, MSL VI, 238.
- P. 75, col. 1, avant **brāca**, ajouter : **brabium** (*brauium*), -I n. : prix de la victoire, palme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. βραβείον. Composé : *brabifer* (Gl.).
Cf. *brabeuta* = βραβεύτης, Suét., Nero 53.
- col. 1, sous **bracis**, l. 2, ajouter après Plin. 18, 62 : irl. *mraich, braich*; gall. *brag*.
- P. 76, col. 1, sous **bridum**, l. 1, ajouter : (all. *braten*, etc.).
— sous **broecus**, l. 2 du bas, ajouter : Sur *broc(h)hillāta* « sainfoin », v. André, Latomus, XV, 517.
- col. 2, sous **brunda**, ajouter : Cf. *Brenta*, autre nom de *Brundisium*, P. F. 30, 7.
- P. 77, col. 2, à la fin de l'art. **bucca**, ajouter : sur *buccus* « bouc », v. E. Löfstedt, Symbol. OsI., 38, p. 55.
— sous **būcina**, l. 3, ajouter : 2° pied d'alouette (fleur en forme de trompette).
— art. **būfō** à modifier ainsi : **būfō**, -ōnis m. : *sorex siluestris*... Irl. *buaf*... la glose *bufo* : *rana terrestris nimiae magnitudinis* (Serv., G. I, 184) doit désigner un autre animal et provenir d'une confusion.
- P. 78, col. 1, sous **bulga**, l. 6, ajouter : Germanique : got. *balgs* « ventre », all. *Balg*, etc.
— sous **hulla**, l. 3 du bas, lire : βολός. On a rapproché le mot étrusque *pul*. dans *pul. umpha* « clauatus, brillatus »; cf. M. Durante, Atti Ac. Naz. Linc. 1965, XX, p. 212.
- P. 79, col. 1, sous **bursa**, ajouter l. 2 : gr. βόρσα (étym. inconnue); cf. Vg., Aen. 1, 367, et T. L. 34, 62, 12, qui font appel à l'origine légendaire de Carthage par « étymologie savante ».
— col. 2, sous **būtyrum**, l. 3, lire : βούτυρον.
- P. 80, col. 1, sous **cacabō**, ajouter : hitt. *kakkapa*, mot imitatif.
- P. 83, col. 2, l. 19, ajouter : cf. *trūcidō*?
- P. 84, col. 1, sous **caelum**, l. 4 du bas, ajouter : Posque *kaila* « aedem, sacellum »? est de sens incertain. Cf. Vetter, Hdb., n° 8, 6.
- P. 85, col. 1, sous **caesius**, après cognomen, ajouter : cf. étr. *ceisi*.
- P. 86, col. 1, sous **calamus**, l. 1, lire : (Col., Pline).
— avant **calcitrō**, ajouter : **calcifraga** : v. *calx*.
— col. 2, sous **caleō**, l. 7 du bas, après (tardiis), ajouter : cf. Hudson Williams, Eranos, 1965, p. 177.
— *ibid.*, l. 4 du bas, lire : *šīlu*; dernière ligne, ajouter après *lāwēr* : all. *lav*.
— l. 4 du bas, lire : « bouēs calidōs » en romain.
- P. 87, col. 1, l. 13 du bas, lire : σκαλλόν, σκαλίζ.
— avant **calliomareus**, ajouter : **calleō** : v. *callum*.
- P. 88, col. 1, l. 18, lire : dissyllabique.
— l. 23, ajouter : cf. peut-être le composé ombrien *anclar* n. pl. « oscinēs ».
- P. 89, col. 1, sous **calx** 2, l. 16 du bas, après *calculus*, ajouter : *ad incitās* (sc. *calces*) *redigere*.
— col. 2, sous **calx** 2, à la fin, ajouter : Sur *calculus*, v. J. Loicq, dans Ant. Cl., 1960, p. 30, qui compare skr. *čarkaras* « caillou ».
— col. 2, sous **cambiō**, l. 9, ajouter : v. irl. *camm* « courbe, recourbé » (pour le sens, cf. *uertō*).
- P. 90, sous **camera**, l. 8, après M. L. 1545, ajouter : B. W: *chambre*.
- P. 91, col. 1, sous **campus**, fin, ajouter : de même le lit. *kāmpas* « pointe, angle ».
— col. 2, l. 16 du bas, lire : *aratione* (non *oratione*).
- P. 94, col. 2, sous **caper**, l. 3, ajouter : cf. Martial 3, 24, 14.
- P. 95, col. 1, sous **caper**, l. 4 du bas, ajouter : gr. *κάπρος* « sanglier ».
— col. 2, l. 8, ajouter : cf. J. Bruech, IF. 63, 1958, p. 228.
- P. 97, col. 2, sous **cappa**, l. 2, lire : Dimin.
— avant **caprōnae**, ajouter : **caprimulgus**, -j m. : engoulvent, ... chèvre. V. André, *Les noms d'oiseau en latin*.
- P. 98, col. 1, l. 3 du bas, ajouter : cf. *scabō, scapulae, scapha*.
- P. 99, col. 2, l. 11, ajouter après « inconnue » : comme le skr. *hārpāsa*; v. Frisk, Gr. Et. Wb., s. u
- P. 100, col. 1, l. 11, ajouter après « 101 sqq. » : et Dumézil, REL, 1961, p. 87 et s.
- P. 101, col. 2, sous **carō**, l. 3 du bas, ajouter : et sans doute *cernō*.
- P. 103, col. 2, avant **cassēs**, ajouter : ***cassanus**, -i m. : chène. Nom attesté dans les textes, mais bien représenté dans les langues romanes. Sans doute mot gaulois. V. *quercus*, M. L., s. u., et *Gloss. med. Latin. Cataloniae*, col. 424, avec bibliographie.
- P. 104, col. 1, avant **castigō**, ajouter : **casteria**, -ae f. : « locus ubi, cum nauigatio conquescit, remi et gubernacula conquesiunt », Non. 121, 26; cf. Plt., As. 919. Emprunt au gr. κατασατήρα.
— sous **castor**, fin, ajouter : V. en dernier lieu Frisk, Gr. Et. W., s. u. *κάστωρ*.
- P. 105, col. 2, ligne du bas, lire : basque *gatula*.
- P. 106, col. 1, l. 14, lire : (Pétr. 132, 2).
— sous **causus**, l. 1, ajouter : cf. ital. *gatto*.
— col. 2, sous **cauda**, l. 4 du bas, ajouter après *cōdex* : gr. *τεπουρίς*.
- P. 107, col. 2, sous **caulis**, l. 2 du bas, ajouter : degré réduit dans skr. *kūlyam* n. « os », *kūlyā* f. « ventre, tuyau »?
- P. 110, col. 2, sous **celer**, fin, ajouter : cf. skr. *kālyati*

- pousse », gr. κέλλω « aborder » et « faire aborder »,
μαί « pousser, presser ».
- 1, col. 1, l. 9, après **kelya*, ajouter : (v. irl. *cuille*
**kulyā* ou **kelyā*).
- 10, fin, ajouter : Ou ancien **kel-nā*?
nière ligne, lire : *κλαδάσαι*.
- 3, col. 2, l. 7, ajouter après « Dérivés » : *centies*,
r. « cent fois ».
- 5, col. 1, l. 17, ajouter : le grec a *κάρ* (hom. dans
κάρ « sur la tête »), att.
- 6, col. 1, sous *cernuus*, l. 7, fin, ajouter : et *κρυν-*
ἐπι κεφαλῆν ἀπορρίψαι.
- us *cernus*, l. 2, ajouter : cf. berb. *kerruṣ* « chêne ».
- 8, col. 1, sous *charaxō*, l. 3, lire : *χαράξαι*.
- rant *chirurgia*, ajouter : *chlragra*, -ae f. : goutte
x mains. Emprunt au gr. *χειράγρα* (Hor.). Cf. *po-*
gra.
- 11, 2, sous *christianus*, ajouter, l. 2 : attesté depuis
à Antioche (Act. 1, 24) ; l. 4 du bas, ajouter : V.
aise, Dict., p. 148 sqq.
- 19, col. 1, l. 4, ajouter : et *κίκους ὁ νέος τέτραξ*.
- 21, col. 2, sous *cingo*, fin, ajouter : Sans rapport
sible avec les formes celtiques du type v. irl. *-cin-*
m « je vais », *ceima* « pas, marche ».
- 7 du bas, après que le sens, ajouter : (cf. toutes fois
ως πωρός, Thcr., etc.).
- 22, col. 1, sous *cuprus*, l. 4, fin, ajouter : *dea Cupra*,
[L IX 5294 ; cf. Strabon 5, 241 ; Sil. Ital. 8, 432.
- 23, col. 2, l. 5, ajouter comme référence : v. Thes. III,
204 et sq.
- ous *cisium*, l. 2, ajouter : Emprunt ; cf. irl. *cois*
corbeille », gael. **cissio-*.
- 125, col. 1, l. 4, lire : *clāmō*.
- 14, ajouter : v. isl. *hlakka*.
- 126, col. 2, l. 11, lire : serbe *kjilka*.
- 128, col. 1, l. 9-10, lire : P. F. 56, 49.
l. 16 du bas, lire : **λίνυω*.
- 129, col. 1, l. 2, ajouter : Mot expressif ; cf. gr. *κλάζω*,
r. sl. *klakotati* « glousser ».
- 122 du bas, lire : tokh. B.
l. 20 du bas, lire : subsisté.
- col. 2, sous *coacula*, ajouter : v. André, Noms d'oi-
eaux, sous *quacula*.
- 131, col. 1, sous *cohum*, l. 2-3, lire : Varr., L. L. 5,
35.
- col. 2, sous *colaepium*, ajouter : (?) et forme dou-
euse.
- 133, col. 1, l. 21, lire : *ἐπλόμην*.
- avant *color*, ajouter : *colobus*, -a, -um adj. : tron-
qué. Du gr. *κολοβός* ; *colobium*, -ī n. : tunique sans
nanches ; étr. *culpiu*.
- 134, col. 1, l. 7, ajouter : *colum*, -ī n. : gros intestin.
- Transcription du gr. *κῶλον*, confondu avec *κόλον*.
V. Benveniste, Rev. Phil., 1965, p. 12. Dérivé : *cō-*
licus.
- P. 135, col. 1, sous *coma*, ajouter : *comētes* (tardif *co-*
mētia), du gr. *κομητής* (*ἀστήρ*).
- col. 2, sous *ōsmis*, l. 15, après « sourire », ajouter :
skr. smāyate « il sourit ».
- P. 141, col. 2, sous *coquō*, l. 20, ajouter : Pour *cocistriō*,
v. *cociō*.
- P. 143, col. 1, sous *cornix*, ajouter, l. 9 : cf. toutes fois
Coronici, CIL 1², 2, 976.
- l. 5 du bas, lire : *fornix*.
- P. 145, col. 1, sous *cořumiō*, fin, ajouter : cf. K. Latte,
Röm. Rel., p. 42, n. 3, qui traduit le mot par « Koor-
dinieren der Zeichen »?
- l. 8 du bas, après Itala, ajouter : (et *scoriscātiō*).
- P. 147, col. 1, sous *crāpula*, lire : *crāpula*, -ae f. : 1^o ré-
sine (colophane) qu'on mêlait au vin ; 2^o fumées du
vin, ivresse. Cf. André, dans Ant. class. 3, 1964,
p. 56 et s., qui estime que le sens de « résine » est an-
térieur au sens de « ivresse ».
- P. 152, col. 1, sous *crocus*, l. 2, après *κροκός*, ajouter :
lui-même d'origine sémitique.
- P. 154, col. 1, sous *euclium*, fin, ajouter : Pour **cucl-*
lāriṣ « herbe à capuchon », v. André, Latōmus XIV,
1955, p. 519.
- col. 2, sous *eueuma*, ajouter : Sémitique (éthiop.
kaka mat « caldarium », d'après M. Cohen, St. sem.
10. Bakoḍ dicata, Batisl., 1963, p. 79).
- sous *eūdō*, fin, lire : serbe *kujem*. Ajouter : pers.
kustan « tuer », av. *kudat šaitim* « qui tue la soif ».
- P. 155, col. 1, sous *euligna*, supprimer : peut-être venu
par l'étrusque, et lire : Mot attesté en osque *culigna*
et en étrusque *χολιχνα*. V. Vetter, Hdb. 127 et 131,
— sous *eulleus*, l. 2 et 3, lire : mesure de capacité de la
contenance de 20 amphores ou 520 litres environ.
— l. 7 du bas, lire : Latte, P. W.
- P. 157, col. 2, sous *eunica*, fin, ajouter : « pièce de
pressoir » (douille?). Cf. André, Rev. Phil., 1962, 24.
- P. 159, col. 1, l. 2, avant *eupressus*, ajouter : *cuppes*,
v. *cupiō*.
- col. 2, sous *curiosus*, lire : (sans doute formé d'après
studiōsus avec influence de *cūria*, d'après Pisani).
— après *curiosūs*, ajouter : V. A. Labhart, Mus. Helv.,
1960, p. 206 sq.
- P. 167, col. 1, l. 18 du bas, ajouter : hitt. **takk-*
« ressembler, convenir » et avec élargissement en s :
taks- « conformer à, combiner ». V. Laroche, BSL 38,
1963, p. 70.
- col. 2, sous *dēcrepitus*, fin, ajouter : Vetter compare
uestica displosa (Hor., Sat. 1, 8, 46), Gl. XL, 1963, 145.
- sous *dēfrutum*, l. 11, ajouter : v. angl. *brod* « ius ».
- P. 169, col. 2, art. *dēns*, l. 7, du bas, après *δδών*, ajouter :
(secondairement *δδούς*, d'après *δι-δούς*).
- dernière ligne, ajouter : gr. *δδῶω* ; on partirait de
**dent-*.

- P. 170, col. 1, sous **derbftae**, l. 6, lire : gall. *darwyden*.
- P. 174, col. 1, sous **dida**, l. 3, lire : τιδός.
- P. 175, col. 1, l. 13, après « il brillait », ajouter : gr. δέατο.
— l. 16, après forces actives, divines, ajouter : cf. sans doute hitt. *tine* « luna, mensis », proprement « celle qui brille ».
- P. 181, col. 1, avant l. 3 du bas, ajouter : **condolēscō**, -is, -nī ; se mettre (brusquement) à souffrir ; cf. Plt., Tru. 632 ; Tibul. 1, 6, 3 ; *condoleō* : un exemple dans Cic., Att. 15, 4, 1, surtout fréquent dans la langue de l'Église pour traduire συναλγῶ ; cf. *compator* ; *indo-lēscō* ; *perdoleō*, *perdolēscō*. Le simple *dolēscō* (Gloss. Philox.) est sans doute tiré des composés.
- P. 182, col. 2, l. 12, lire : Le hittite a **dames** « presser, opprimer ».
- P. 183, col. 2, l. 7 du bas, ajouter : V. *domš*, fin. Le gr. δάμαρ « femme mariée » se rattache sans doute au groupe de *domus*, mais la forme est obscure ; cf. Benveniste, Origines, p. 30.
- P. 185, col. 1, sous **drosea**, ajouter : angl. *trush*, all. *Drossel*.
- P. 187, col. 2, sous **dum-taxat**, fin, ajouter : V. M. Regula, I. F. 65, 1960, p. 12.
- P. 188, col. 1, après **dupondium**, ajouter : *duodēnum*, gén. pl. de *duodeni* (scil. *digiti*) « intestin long de douze (largeurs) de doigt », trad. du gr. δωδεκαδάκτυλος ; cf. Benveniste, Rev. Phil., 1965, p. 60.
— l. 12 du bas, ajouter : Le composé *uīginti* « vingt », c.-à-d. « deux dizaines », suppose un thème **ui-*, *wi-*, gr. *ῥίκατ*, av. *visaiti*, tokh. *wiki-* avec un doublet **wo-*, gaul. *voerior*. En face de *Tricorii*, le gr. δώδεκα peut reposer sur **dō-* aussi bien que sur *dwo-*, lat. **diis*, ombr. *dis*, *di-*, got. *dis-*, sur un ancien **di-*.
- P. 190, col. 1, sous **ebucalium**, l. 2, ajouter : celt. *Epona*, gall. *ebol* « poulain ». V. *equus*.
— col. 2, l. 17 (*elaphos*), ajouter : Sur gr. ἐλάφας, hitt. *labyra* (issu du syrien?), v. E. Laroche, Rev. Phil., 1905, p. 56.
- P. 191, col. 2, sous **esca**, fin, ajouter : Sur *esca* « funes ignis », amadou, v. Thes., s. u. 855, 87 sq. ; M. L. *esca* 3.
- P. 192, col. 1, ajouter après **ed** : *azzik* « banquerer », de **ed-sk-*.
— à la fin de l'art. *ēdō*, ajouter : L'ombrien *ezariaf*, TE. IV, 27, est de sens douteux : « escăriās » ?
— col. 2, sous **effūll(i)stium**, fin, ajouter : On a proposé de lire *ex infulato*, de *infula*.
- P. 193, col. 2, après **ēlegāns**, ajouter : *elegiā* : v. *elोगium*.
- P. 194, col. 2, sous **em**, fin, ajouter : L'explication par l'acc. *em*, de *is*, est peu vraisemblable.
- P. 196, col. 1, l. 11 du bas, lire : *ēn*.
- P. 197, col. 2, l. 25, après *rediturus*, ajouter : mais toutefois *simitū* ?
- P. 199, col. 1, l. 26, ajouter : hitt. *iyati* « il va » et *pa-imi* « je vais » (préfixe *pa-*, *pe-*).
— l. 2 du bas, lire : germanique : v. h. a. *bisconf*.
— col. 2, l. 7, lire : got. *aiþistulans*.
- P. 200, col. 2, sous (**h**)er, l. 12, ajouter : Sur *ēricius* « chardon à foulon », v. André, Latomus XIV, 1955, 519.
- P. 202, col. 2, sous **essedom**, l. 2, ajouter : Sans doute de **en-sed-om* (v. *sedeo*).
— avant **et**, ajouter : *šsuriō* : v. *edō*.
- P. 204, col. 2, l. 7 du bas, ajouter : Alb. *šem(e)*.
- P. 205, col. 2, sous **exemplum**, l. 3, ajouter : gr. tardif *ἔξομπλον*, ἴσον (Hesych.) ; *ἔξονόπλιον* « exemplarium » (Papyr.).
- P. 206, col. 1, sous **expediō**, lire : *pēs*.
— col. 2, sous **explōrō**, l. 7 du bas, ajouter : cf. gr. *ἐξβοῶν* (Xén.).
- P. 215, col. 1, l. 5 du bas, ajouter : Le nom. *famul* (Enn., Lucr.) est un calque de l'osque.
- P. 216, col. 1, sous **profānus** fin : sur « profanus » et « profanare », v. maintenant E. Benveniste, dans *Homages à Georges Dumézil*, p. 46-53, qui traduit *profanus* par « désacralisé » et *profanare* par « rendre apte à la consommation (une offrande) », et par suite « consacrer une oblation vouée ensuite à la consommation », puis « consacrer » en général.
— *ibid.*, sous **far**, l. 2, lire *amidonnier* au lieu de *épeautre*.
- P. 218, col. 1, sous **fascinus** fin, ajouter : « On est tenté de rapprocher le mot obscur **fescemnoe*, v. p. 281, col. 1, l. 1.
- P. 221, col. 2, sous **fauis(s)ae**, après f. pl., ajouter : (*fauisae*, Non. 112, 26).
- P. 226, col. 1, l. 1, fin, lire : *ferō*, *ferus*.
- P. 227, col. 1, l. 4 et 5, lire : **fəsnom* et **fəsn-*.
- P. 228, col. 1, l. 4, après **forda** ajouter *bifer* « qui produit deux fois par an » esp. *breva* « early fig ».
- P. 229, col. 1, l. 14 du bas, lire : v. sl. *berp*.
— col. 2, l. 9 et 11, lire : serbe *breme*, *breda* ; russe *berēzaja*.
— sous **ferum**, l. 16 du bas, ajouter après M. L. 3261 : 3^o verveine (trad. de αἰθριτικός).
— *ibid.*, dernière ligne, ajouter : cf. Benveniste, Celt. III, 1956, p. 279-283, qui suppose un mot d'origine illyrienne emprunté par les Celtes.
- P. 243, col. 2, sous **foedus**, l. 11, lire : *ea quae maximae fidei*.
- P. 244, col. 2, sous **foliis**, l. 4, ajouter : Sur *foliis* « monnaie, unité de compte », cf. Isid., Or. XVI, 18, 11 :

icuntur a sacculo quo conduntur, a continente
! continetur appellatum.

ol. 2, l. 13, lire : Cap., *ProL*. 52.

ol. 2, l. 12, lire : *ieünus*.

ol. 1, sous *frägum*, l. 7, ajouter : lit. *bräskē*
» et.

ramea, l. 1, ajouter : v. isl. *þremjar* « frapper
épée » ; Mast, *Lang*. 34, 1958, 364.

col. 1, l. 6, sous *fräter*, ajouter : *fratreks*
icus, *magister fratrum* », *fratrecae*, **fratricötu*
agisterio ». Cf. *magisträtü* (abl.).

ol. 2, sous *fraus*, fin, ajouter : L'ombrien a
n « fraudätum ».

col. 2, l. 5 du bas, sous *frigutiö*, ajouter :

ol. 2, l. 8 et 4 du bas, lire : **früctätio* et *früctus*.

col. 1, sous *frustum*, l. 12, ajouter : soit gr.
« je brise », skr. *dhrödrati* « endommager », de
sous *fu*, lire : *fü* et *füfae*.

ol. 1, sous *fulciö*, l. 3 du bas, lire : *balžena*.
ère ligne, ajouter après gr. : *φδλκας* et.
ulgö, ajouter, l. 13 du bas, après *fulgurö*, -äs :
gerö, Catulle 66, 94).

ol. 1, l. 10, lire : *füsüriz*.

l. 26 du bas, lire : *döposuerit*.

ol. 1, sous *gabata*, l. 3, ajouter après *ζάβατος* :
v. *τροβάλόν*.

s. sous *gains*, ajouter : V. André, *Noms d'oi-*
s. u.

ol. 1, sous *galbus*, l. 7, ajouter : *galbina* (scil.
« vêtement jaune » (Juv., *Sat.* 2, 97).

ol. 1, l. 2, après *gastra*, ajouter : Rohlf's, *Scav.*
p: 10.

s. sous *gaudeö*, fin : Le lit. *gausüs* « abon-
gdusinti « multiplier, accroître » est loin pour

u bas, ajouter : *γανωκόης* (Päpyri), venu de
n **gannaka*.

ol. 1, milieu, lire : *jümt* « mettre un toit ».

ol. 1, sous *gener*, l. 4 du bas, lire : *zänaoya*.

ol. 2, l. 4 du bas, lire : *ingenus*.

ol. 1, sous *genü*, l. 15, lire : *Herculés*.

ol. 1, sous *gillö*, l. 4, ajouter : cf. peut-être
üllä « vase à boire ».

ol. 1, sous *gläns*, l. 9, lire : *glandium* n. : longe,
cf. Johnston, *Class. Phil.* XLIX, 1954,
sqq.).

ol. 2, sous *glöba*, l. 11, fin, ajouter : *glöbö* « arä-
sticus » (Gl.).

P. 279, col. 2, l. 1, sous *gräculus*, supprimer : geai (v.
André, *Noms d'oiseaux*, s. u.).

P. 279, col. 2, sous *grädltus*, l. 4, lire : cf. *Förönia*.

P. 280, col. 1, sous *Graecus*, l. 13, ajouter : V. Ernout,
Philologica III, p. 82 et s., et G. Rohlf's, *Gl.* XXXIX,
p. 268 et s.

— col. 2, sous *gramiae*, l. 3, lire : (cf. *γλημώδης*), et
supprimer : *γλήμιον*.

P. 281, col. 1, sous *grandis*, fin, ajouter : A. Castellano,
Una motta di parole « magnus » e « grandis », *Arch.*
Glott. ital. XLVI, II, 1961.

P. 282, col. 1, sous *grätus*, fin, ajouter : cf. W. Havers,
Zur Wortsippe grätus, grätüs, grätulor, und verw.,
dans *Mél. Kretschmer*, 1956, p. 154-171, et M. Leu-
mann, *Gl.*, 1964, p. 116.

P. 285, col. 1, sous *gunna*, l. 2, ajouter : cf. russe *kund*,
kunika « martre ».

P. 287, col. 2, bas, ajouter : Sur tous ces emplois, v.
M. Leumann, *habere* mit *Inf.*, *Mus. Helv.* 19, 1962,
p. 65 et s.; Benveniste, *Hitt. et i.-e.*, p. 59 et s.

P. 288, col. 1, sous *haedus*, l. 5 du bas, lire : le nom
latin du « chevreau ».

P. 289, col. 1, avant *hara*, ajouter : **hapalus**, -a, -um
adj. : (œuf) mollet (Apicius). Du gr. *άπαλος*. Plaute a
déjà *hapalopsis*, *Ps.* 894.

P. 291, col. 2, sous *heluus*, l. 3 du bas, lire : *zelous*.

P. 292, avant *hères*, ajouter : **Herculés**, -is m. : Hercu-
le. Emprunt oral au gr. *Ἡρακλῆς*, panitalique et
étrusque (v. *hercle*), qui a subi des altérations : syn-
cope et épenthèse, passage à la 2^e déclinaison : en
osque, gén. *Herekleis*, dat. *Hereklüi*; cf. gén. *Hercu-
lül* de Catulle 55, 13. Nombreux dérivés dans la to-
ponymie et l'onomastique : *Herculänus*, etc.

P. 295, col. 1, sous *hinnus*, ajouter : V. Chantraine,
R. Phil., 1965, p. 205.

— col. 2, sous *hippacö*, l. 8, lire : *zipati*.

P. 296, col. 2, sous *hirundö*, fin, ajouter : *hirundo* « chä-
taine du cheval » est une traduction de gr. *χελι-
δών*; v. André, *Noms d'oiseaux*, s. u.

P. 299, col. 2, sous *horior*, l. 10 du bas, ajouter : et le
nom de Vénus, osq. *herentatels*, gén. « *Veneris* »,
pél. *herentas* nom., etc.

P. 301, col. 1, l. 20, lire : Word (au lieu de World).

— col. 2, l. 13 du bas, lire : *perezierü* au lieu de *per-
rezierü*; cf. E. Löfstedt, *Late latin*, p. 17.

P. 308, col. 1, sous *ignis*, l. 4 du bas, lire : lit. *ugntis*.

— sous *ignöscö*, l. 2, lire : *ignötürus*.

P. 311, col. 1, sous *imperium*, l. 16, ajouter : Sous l'Em-
pire, *imperium* désigne à la fois le « régime impérial »
et le « territoire qui lui est soumis » : i. *Roma-
num*.

- P. 314, col. 1, bas, ajouter après *inciēns* : Sur *incincta* « enceinte », v. *incingō* sous *cingō*.
- P. 315, col. 1, avant *inde*, ajouter : I *inde* : impératif conservé dans l'expression *inde ignem in aram*, Plt., Mi. 414. Généralement dérivé de *indō* (v. *dō*, p. 180) « placer, mettre dans ou sur », mais, selon Pisani, *Paideia* XVII, 1962, 7, correspond au skr. *indhi* « alumine », de la racine **idh-*, v. *cedēs*. — II *inde* : ad-
verbe e. q. s.
— col. 2, l. 17, après Thes. s. u., ajouter : et K. Latte, Röm. Rel., p. 43.
- P. 316, col. 1, à la fin de l'article *indūstium*, ajouter : v. Ernout, Rev. de Phil. XXXII, 1958, p. 7 sqq.; Philol. III, 105.
- P. 319, col. 1, sous *instar*, l. 1 et l. 5 du bas, lire : *instar*.
- col. 2, avant *insula*, ajouter : *insubutum*, -i, en-
souple. V. *suō*.
- P. 321, col. 1, sous *intubus*, l. 2, après *endive*, lire : Étymologie obscure : mot araméen d'après O. Hiltbrunner, *Latina-Graeca*, Berne, 1958, p. 174. — L. 4, lire : Depuis Lucilius. — L. 5, après M. L. 4521, lire : mais les formes romanes ne proviennent pas directement du latin ; le latin médiéval a *endivia*, le grec byzantin, *endioi*, cf. ital. *endivia*.
— avant *inuidēō*, ajouter : *inuicem* : v. *uicis*.
- P. 321, col. 2, sous *inuidēō*, l. 6 du bas, ajouter : lit. *pavidēti*.
- P. 323, col. 1, l. 18, lire : Word.
- P. 331, col. 1, milieu, lire : *senectūs*.
- P. 336, col. 1, après *laciō*, ajouter : *laconicum*, -i n. : étuve d'un *caldarium*. Du gr. *λακωνικόν* n.
— col. 2, avant *laetōs*, ajouter : *laetīgō* : v. *lac*.
- P. 339, col. 1, sous *lampadiō*, l. 2, ajouter : ou plutôt « muscari à toupet ».
— l. 4, ajouter : Latomus XV, 1956, p. 293. Dérivé de *lampada*?
— col. 2, sous *lāna*, l. 8 du bas, lire : lit. *vilna*.
- P. 341, col. 1, sous *lapis*, l. 3 de la fin, après « pour le sens », ajouter : v. pourtant Frisk sous *λαπάς*.
— col. 2, l. 3 du bas, ajouter : (*Lārunda* dans Ausone, d'après *Lār*).
- P. 342, col. 1, sous *largus*, fin, ajouter : L'étrusque a des noms propres : *larca*, *larca*, *largenna* (lat. *Largennius*, *Larginius*) ; cf. W. Schulze, *Lat. Eig.*, p. 83 ; mais le sens en est inconnu.
- P. 344, col. 1, l. 7 du bas, lire : racine **plih-*.
- P. 346, col. 1, l. 6, lire : *λοῶω* de **λεFῶω*, myc. *re-wo*, hitt. *lah-(w)ai* ; v. Benveniste, *Hitt. et i.-e.*, p. 15.
- P. 347, col. 1, l. 14 du bas, après Plin. 25, 162, ajouter : v. André, Latomus XV, 1956, p. 292 sqq.
- P. 348, col. 1, sous *laxus*, l. 4 du bas, lire : *λαγάσσα*.
- P. 348, col. 2, sous *lectus*, l. 6 du bas, ajouter (après **leg-*) : sauf peut-être fal. *licet* « iacet » de **legere*, Vetter Hdb. 286.
- P. 349, col. 1, l. 5 du bas, lire : **lēctōrinum*.
- P. 351, col. 1, sous *lemurēs*, l. 3, lire : *Varro*.
- P. 352, col. 2, sous **lessus*, fin, ajouter : Rappelle pour le sens *plangor* (Vg., Aen. 12, 605, 667).
— sous *letum*, fin, ajouter : On a rapproché : gr. *λοῖτη* « τάρφος (Hes.), λοιμός « pestis » (Hes.), étr. *leine* « mortuus est », *Lebam*, *Leinō* « dea infernalis ».
- P. 354, col. 2, l. 2, lire : *legisperitus*.
— l. 16, ajouter : V. E. Benveniste, BSL XXXVII (1936), p. xviii.
— sous *liber*, l. 12, lire : britt. *llyfr*.
- P. 355, col. 1, l. 12, après *délivrer*, ajouter : (et « traverser, franchir (un fleuve) » ; v. E. Löfstedt, *Verm. St.* 105, 2.
— col. 2, l. 9, sous *liberā*, ajouter : Sur ombre. *Voflone* (V u fiune) « Liberō? » (datif). V. E. Benveniste, Rev. Hist. Rel. CXXIX, 1945, p. 6-9.
— l. 11, *Le vénète* a *louderobos* « liberis », dat. pl.
- P. 356, col. 2, l. 15, ajouter : On a aussi expliqué *libra* par **loudhrā*, adjectif féminin dérivé du nom du « plomb » en celtique : **loudya*, et en germanique : **laueta*, angl. *lead*.
- P. 357, col. 1, l. 22 du bas, lire : *libertās*.
— col. 2, l. 18, lire : *mèche*.
- P. 360, col. 2, sous *lingua*, l. 6 du bas, ajouter : après « genre indécis » : tokh. A *kāntu*, tokh. B *kantwa*, issu par métathèse de **tank-*.
- P. 367, col. 1, après *lōtium*, ajouter : *lōtor*, -ōris m. : foulon ; v. *lauo*.
— sous *libet*, fin, ajouter : Sur les confusions tardives entre *libet*, *libenter* et *libero*, v. E. Löfstedt, *Venn. St.*, 104 sq.
— col. 2, avant **lucinus*, ajouter : *Lūcina* f. : v. *lux* et *lūcus*.
- P. 368, col. 1, sous *lucūs*, fin, ajouter : L'explication par un emprunt à un grec supposé **γλυκούς* (*ἄρος*), cf. *γλυκός*, se heurte à des difficultés de forme et de sens.
- P. 371, col. 1, l. 4, ajouter après Benveniste : BSL 44, 53.
— col. 2, l. 15 du bas, lire : *in Campo Martio*.
- P. 372, avant *lūtor*, ajouter : **lūtō*, -ās? : fréquentatif de *lūō*, d'après Non., p. 131, 16, qui cite un exemple de Varron, Men. 100.
- P. 374, col. 1, l. 13, ajouter après « radical » : sauf peut-être hitt. *luk-xi* « il fait jour » comme *nekuji* « il fait nuit ».
— milieu : supprimer : irl. *luan* et ajouter : brit. arm. : *lun*.
- P. 376, col. 1, sous *machsara*, l. 2, ajouter : v. Frisk, s. u.

77, col. 2, sous **maforte**, fin, ajouter : μαφόρτης. Blaise, *Dict.*, sous *māfors*.

79, col. 1, sous **magnus**, l. 8 du bas, lire : tokh. B. in de l'article : M. Benveniste (*Hitt. et i.-e.*, p. 411) n'est pas le rapprochement de hitt. *mekki* à cause de graphie constante *-kk-* et du sens « nombreux ».

80, col. 1, sous **mallō**, ajouter : Toutefois, *mallō* « botte d'oignons » peut s'expliquer en partant du *μαλλός*, qui signifie aussi « tresse », les oignons se rattachant à la botte ; cf. Ed. Diocl. 6, 20 (André).

81, col. 2, l. 20, ajouter : Sur *mam(m)ulāria* « acanthe », v. André, *Latomus* XIV, 1955, p. 52.

82, col. 2, fin, ajouter avant **mandūēō** : **mandra**, v. f. : 1° troupe, convoi ; 2° rangée de pions au jeu ; 3° dames. Emprunt au gr. *μάνδρα*, attesté dans la trinité impériale (Laus Pison., *Mart.*, Juv.).

87, col. 1, sous ***marcus**, l. 2, lire : 3, 2, 25.

87, col. 2, sous **margō**, l. 7, ajouter : l'iranien *a marəza*.

88, col. 1, sous **Mārs**, l. 10 du bas, ajouter : étr. *Marce*, *Mamerce* ; cf. Buonamici, *Epirg. etr.*, p. 266.

91, col. 1, sous **mātūrus**, ajouter, l. 10 du bas, après on attesté : en latin, mais l'osque a *Maatūris Keraiis* « Matribus Cerealibus » sur la Table d'Agnone (Hirt., 147 a 10 et B 13).

95, col. 2, sous **membrum**, l. 3 du bas, lire après *mēmsro-* : ou *mes.ro*, cf. gr. *μῆρα* pl. n.

98, col. 1, l. 16 du bas, lire : *mēnōps*.

98, col. 2, l. 2, avant **menta**, ajouter : **ensor** : v. *metior*.

99, col. 1, l. 9 du bas, lire : (armor.).

99, col. 2, l. 13, ajouter : v. Frisk, sous *μείρομαι*.

100, l. 16, ajouter après ***smer** : (avec une variante ***mer**).

101, col. 1, sous **mēta**, fin, lire : « palūs ».

101, col. 2, sous **metallum**, l. 2, ajouter après *μέταλλον* : d'origine inconnue (cf. Frisk, s. u.).

101, col. 2, sous **mētior**, l. 8 du bas, ajouter après « avec » : mais *μήτρα* en sicilien, v. Frisk, s. u.

101, col. 3 du bas, lire : *miūā* « mesuré ».

102, col. 2, bas, ajouter : et l'analyse de *mīles* en *sm-ilo-* (Hirt.) est arbitraire.

103, col. 1, sous **mīlium**, l. 12, après *mālnos*, ajouter : f. pl. ; l. 14, ajouter : V. Niedermann ; l. 16, près p. 143, ajouter : qui rapproche gr. *μέλας* « millet noir ».

103, col. 2, sous **mīmus**, ajouter : sans étymologie.

103, col. 2, sous **mīna**, l. 3, ajouter : hébr. *māne*, accad. *manū*.

105, col. 2, l. 5, ajouter après Wackernagel : *Fest. acobi*, 1 sqq.

105, col. 2, l. 25 du bas, lire : correcte.

105, col. 2, l. 5, ajouter après ***mei-**, ajouter : gr. *μείων*.

105, col. 2, sous **minurriō**, l. 5, lire : *μινόρομαι*.

107, col. 2, sous **mītra**, ajouter après *μήτρα* : (d'origine orientale incertaine ; v. Frisk, s. u.).

110, col. 1, sous **mōlēš**, ajouter, l. 1 : abl. *mōlē*, gén. l. *mōlium*).

P. 410, col. 2, fin de **mōlēš**, ajouter : cf. encore *prismulēti* « laborare », got. *afmanip* « fessus », all. *mūde*, sl. *mājati* « défatigé ».

P. 411, col. 2, sous **moluerum**, l. 1, fin, ajouter : (var. *teruntur*).

P. 415, col. 1, début dernier paragraphe, après ***mer-** « mourir », ajouter : hitt. *mer-* « disparaître, mourir ».

— col. 2, sous **Morta**, fin, ajouter : Enfin l'existence de *Parca Mauritia* à côté de *Neuna (Nōna) Fata* (De-grassi, *Inscr. lat.*, 10-12) indique une influence de *Mauors, Maurs* ; v. Lejeune, *REA*. 63, 1961, 438.

P. 416, col. 1, **mōtacilla**, fin, ajouter : v. André, *Noms d'oïseau*, s. u.

P. 421, col. 1, sous **mundus**, l. 30, ajouter : cf. étr. *muntna* « tombeau ».

— l. 7 du bas, ajouter : Piffig, *Spr. VIII*, 1962, p. 142, et Pisani, *Paid. XVII*, 1962, p. 10.

P. 422, col. 2, art. **mūnus**, l. 19, ajouter : L'ombrien a *munekla* « mūnusculum, sportulam », qui suppose un thème en *-o/e-* : *moino-*.

P. 423, col. 2, sous **murra** 1, l. 2, ajouter : lui-même emprunté au sémitique (v. Frisk).

P. 425, col. 2, sous **mustēla**, fin, ajouter : cf. *mustus?* V. André, *R. Phil.*, 1962, p. 68.

P. 426, col. 2, l. 14, ajouter après etc. : gr. *μοῖτρος* « remerciement » (Frisk, s. u.).

P. 428, col. 1, sous **naeuus**, l. 8, ajouter : (étr. *Cneve*, etc.).

P. 430, col. 1, l. 23, lire : Cf. Marouzeau, *Traité de styl. lat.*, 1946, p. 166 sqq.

P. 432, col. 1, l. 13, ajouter : *naulum* « fût », gr. *ναῦλον* (Frisk).

— l. 27, lire : *nautioner*.

— sous **naupreda**, ajouter : V. *lamp(r)eda*.

P. 434, col. 2, l. 16, lire : Le hittite a *nepiš* de ***nebbes**.

P. 437, col. 2, sous **nēnia**, l. 15, ajouter : cf. peut-être *νεπιλος* « sot » et « aveugle » (Frisk).

— sous **nēō**, milieu, l. 15, lire : gr. *νέω*, fut. *νήσω*, *νήντα*, etc.

P. 439, col. 1, l. 24, ajouter : V. Ernout, *Philologica* III, p. 90.

P. 440, col. 1, sous **noxa**, l. 1, lire : **noxa**, **-ae** f.

— col. 2, l. 24, lire : tokh.

P. 441, col. 1, sous **nīdor** fin, ajouter : Racine ***kneid-**. — sous **nīdus**, fin, ajouter : Sur gr. *ζικός* « rameau », de ***o-zā-os**, v. Frisk, s. u.

— col. 2, l. 1, ajouter après Étymologie inconnue : Le rapprochement de gr. *νεβρός* « faon » (à cause de son pelage sombre) est aventureux (Frisk). L'ombrien *niru* dans *pistu neru* (T. E. II b 15) est obscur.

— sous **ninnium**, fin, ajouter : et Alf. Traina, *Riv. di Fil.* 94, 1966, p. 50 et s.

P. 442, col. 2, sous **nīuit**, fin, ajouter : Racine à alter-

- nancé **sneig^wh-* (velpea, nīuit), **snig^wh-* (gr. vίφα); cf. Frisk, sous *velpea*.
- P. 443, col. 1, sous *nō*, l. 6 du bas, lire : *natō*, -ās au lieu de *nō*, *nās*.
- P. 446, col. 2, sous *notia*, l. 1, lire : *uītis*.
— sous *nouēcula*, l. 5, après *nouāre*, ajouter : de **knouā*.
— l. 3 du bas, lire : *kḗnduti* « il aiguise ».
- P. 447, col. 1, l. 13 du bas, ajouter après n° 364 : et *Neuna*, v. *Morta*.
— l. 5 du bas, ajouter : L'adverbe *nouiēs*, ombr. *nouis*, suppose un thème i. e. **new-* sans nasale finale (cf. *decīēs*, de **dek-*).
- P. 448, col. 2, sous *nox*, fin, ajouter : *nekuzi* « il fait nuit », de **nekut-i*.
- P. 449, col. 1, sous *nūbēs*, fin, ajouter : *nūbēs* en face de *vépoc* rappelle *sādēs* en face de *ēdoc*.
- P. 450, col. 1, l. 18, lire : *nekumant-* « nu ».
— l. 19, ajouter : *nekumantar-iya* « dénuder ».
- P. 451, col. 2, sous *nummus*, ajouter à la fin : V. E. Laroche, Hist. de la racine **nem-* en grec ancien, et G. C. Shipp, Gl. 34, 1955, 142.
- P. 452, col. 2, sous *nurus*, l. 5, ajouter : V. B. W. *bru*.
— sous *nurus*, fin, ajouter : Le rapprochement avec *neō* « filer », de **sneu-* « filer », est imaginaire.
- P. 456, col. 1, sous *obrussa*, l. 6, ajouter : et *Hitt. et i.-e.*, p. 126.
- P. 457, col. 2, sous *ocris*, l. 11, lire : *ḥekur*.
— sous *ocris*, l. 16, ajouter : gr. *ἔφορος*.
- P. 458, col. 1, sous *oculus*, l. 4, barrer : bulbe de la racine du roseau, et lire : bourgeon adventice de la souche.
— l. 20, ajouter : *inoculātus* « tacheté ».
- P. 459, col. 1, l. 10, sous *odi*, après on rapproche, ajouter : gr. *ὄδω(σ)ασθα*, aor. « être en colère, gronder »; v. Frisk.
— sous *odor*, l. 3 du bas, ajouter : (qui a remplacé un ancien *olō*, -is, -ere).
- P. 460, col. 1, sous *oleum*, l. 1, ajouter : Mot méditerranéen, égéen ou crétois : arm. *ewl* « huile », étr. *eleioa*.
- P. 461, col. 1, sous **olusatium*, après sans autre exemple, ajouter : Sans doute du gr. *ὀλασίων* « κανούυ (Hes.) »; v. André, Rev. de Phil., 1962, p. 30.
— col. 2, sous *ōmen*, fin, ajouter : Autre hypothèse dans Benveniste, *Hitt. et i.-e.*, 1962, p. 10 et s.
— avant *ommentāns*, ajouter : *ōmittō* : v. *mittō*.
- P. 461, col. 2, l. 4 du bas, lire : italiens.
- P. 462, col. 1, l. 3, ajouter : gr. *ὄμνη* (v. Frisk, s. u.).
— col. 2, sous *opimus*, dernière ligne, lire : *πίμαχ*, mais le rapprochement est douteux, et l'explication par **opi-pīmus* peu vraisemblable.
- P. 466, col. 1, sous *ōra*, l. 1, lire : *ōra*, -ae f. : amarre.
— col. 2, l. 6 du bas, ajouter : cf. hitt. *ḥarp-* « séparer, trancher, diviser ». Benveniste, *Hitt. et i.-e.*, p. 11.
- P. 467, sous *Orcus*, ajouter, l. 10 : cf. Skipp, *Orcus*, dans Gl., 1960, p. 154 et s.; Mackauer, *P. W.*, 18, 1, 708 sqq.
- P. 468, col. 1, l. 10, ajouter : Le sens de l'ombrien urnasier abl. pl. est incertain : « urnāriis » ou « ordināriis » ?
— col. 2, l. 20, lire : *foetus*.
- P. 470, col. 2, l. 9 du bas, après *oseen*, ajouter : *Oseus*, -a, -um adj. : pl. *Osci* « les Osques », nom d'une peuplade sud-italique entre les *Volsques* et la *Campanie*. Adv. *obscē*, *oscē*. Sans doute de **ops-ko*, gr. *Ὀμκόλ*; cf. *Vols-ci*, *Aurun-ci*. Adj. dérivé **obscatae* (sc. *leges*), synonyme de *sacratae* dans Festus 204, 24.
- P. 472, col. 1, l. 11, ajouter : De même que hitt. (louv.) *hawa-*, *ḥawr-*.
— col. 2, sous *ōuum*, l. 15, lire : *orāddhi*.
- P. 475, col. 1, sous *pāgus*, l. 15, fin, lire : (Perse, Prol.).
— *ibid.*, l. 30, ajouter à la fin : V. A. Blaise, *Dict. lat.-fr. des auteurs chrétiens*.
— col. 2, sous *palam*, fin, lire : hitt. *pulḥi* « large ».
- P. 476, col. 1, sous *Palēs*, fin, ajouter : Étymologies « populaires » dans Festus (*pasō*, *pariō*). Altheim a rapproché *Palātium* (v. *palātium*). Sur *Palēs* masculin, v. Dumézil, Les deux *Palēs*, REL XL, 1962, p. 169 et s.
- P. 478, col. 2, l. 29, lire : *pandat*, au lieu de : *pandal*.
- P. 479, col. 1, fin, ajouter : Sur la parenté de sens entre *panō-* et *πήγνυμι*, v. W. Schulze, KI. Schr. 217.
- P. 482, col. 2, milieu, sous *pāreō*, l. 5, lire : -ui.
- P. 488, col. 1, sous *patina*, ajouter, l. 3 : sic. *πατίνα*, comme étr. *paθna*.
- P. 491, col. 2, l. 5, à *petenata*, ajouter : épithète d'un gâteau en forme de *ecten* « pudenda muliebria » offert à une divinité féminine.
- P. 492, col. 2, l. 29, lire : *gāthās*.
- P. 495, col. 1, l. 18 du bas, ajouter après « **argento-pondius* » : Cf. sans doute ombr. *nuřpener* (T. E. V a 13 « *pondiis* »).
- P. 496, col. 1, sous *pēnis*, l. 3, lire : uirile.
— l. 3 du bas, ajouter après *çirah* « tête » : cf. *κράνιον* et *κέρας*.
- P. 497, col. 2, sous *perdix*, ajouter : Cf. gr. *πέρομαι*.
- P. 499, col. 2, sous *perperus*, l. 5, ajouter après De *per-* : marquant la déviation.
- P. 504, col. 2, l. 21, barrer : (d'où *expedientia* « opportunité », Boèce). Cf. Thes. E, col. 1617, l. 64 sqq.
- P. 504, col. 1, l. 28, ajouter : Noter l'i de *compium* et de *propitius*; les autres composés ont gardé l'ǰ de *petō*.
— col. 2, sous *petra*, l. 14, après **petrica*, ajouter : et **petricōsus*.
- P. 505, col. 2, après *phoba*, ajouter : *phocā*, -ae (cē, ēs) f. : phoque. Emprunt au gr. *φώκη* (Vg., Oν., Plin.).

col. 2, bas, ajouter après « picam » : dérivé *Picu-* T. E. V b 9. Sur *pīca*, *pīcus*, v. André, *Noms* : *μα*, s. u.

col. 1, sous *pilates*, lire, l. 4 : Le rapport avec *chpeilatasset* (v. *pila*) est à rejeter. Sans emprunt au gr. *φελλάτας*; v. André, *Rev. de*, 1962, p. 32.

col. 2, l. 6, ajouter : V. Frisk, sous *πίαρ*.

col. 1, l. 7 du bas, ajouter : Pour *πᾶξω*, v. Frisk,

col. 2, sous *pittacium*, l. 1, ajouter après *πτ-* v : d'origine obscure.

col. 1, sous *pix*, l. 1, ajouter : poix, résine; cf. é, dans *Ant. class.* 33, 1964, 86 et s.

2, sous *plāga* 2, ajouter, l. 4 du bas : Cf. gr. *πλάξ*, *πλακός* et *πλάγιος* (Frisk).

col. 2, sous *plānus*, l. 2, ajouter : cf. *πλανόμα* : *π*, *πλανήτης* (Frisk).

col. 1, sous *platalea*, ajouter : Serait « le labbe oraire » selon André, *Noms d'oiseaux*, s. u.

platensis, l. 2, lire : Autre forme de :

col. 1, l. 19, ajouter après corbeille : A *duplex* compare généralement *ombr. turplak* qu'on traduit « *furcam* » ; ce serait un adjectif neutre tantôt **du-plak*, mais le vocalisme a est sans exemple et le sens du mot incertain.

col. 2, sous *plumbum*, l. 4 du bas, ajouter après *pagne* : v. Frisk, sous *μόλυβδος*.

col. 2, l. 3 du bas, lire : a priori.

col. 1, sous *po*, l. 4, lire : *ἐπι* et *ἀπό*.

col. 1, avant *polypus*, ajouter : *potus*, -i m. : nord et par extension « ciel » ; *poli* m. pl. « les » ou « les cieux ». Emprunt ancien (Accius) au *ólos*, pivot, poétique ou technique (Pline, *Vitr.*). ans dérivé en latin classique, *polaris* est médiéval dans Du Cange), comme du reste *póle* en fran-

col. 1, sous *pōmus*, l. 2 de la fin, après obs-, ajouter : de même que étr. *pumnās*; v. Buona-
Epigr. étr., p. 213, n. 6.

col. 2, sous *poples*, fin, ajouter après redouble-
t : comme *κώλος*, de *k^wek^w-l-os*; v. M. Leumann, 1964, p. 115.

col. 2, sous *porca*, fin, ajouter : Pour un rap-
possible entre *porca* et *porcus*, on a comparé
is et *serōfa*; cf. Pisani, *Paideia* XVII, 1962,
l, et E. Lidén, *KZ* 56, p. 220 n.

col. 2, l. 9, fin, lire : Wacker-.

col. 2, l. 34, lire : av. *paškāt*.

col. 1, sous *potens*, fin, lire : *belli-potēns*.

P. 529, col. 1, bas, lire : *repōtia* n. pl. : beuverie, ripaille
après la noce, Festus 350 13 L. ;

P. 530, col. 1, sous *prae*, fin, ajouter : Sur le sens de
prae défini comme « marquant la partie antérieure
d'un objet conçu comme continu, et donc comme
unique », v. Benveniste, *Le système sublogique des*
prépositions en latin, *Trans. du Cercle ling. de Co-*
penhague, V, 1949, 178. (*Problèmes de linguistique*
générale, Paris, 1966, p. 132.)

P. 531, col. 1, sous *praegnās*, fin, ajouter : *ob-stes*, etc.

P. 533, col. 1, sous *praetor*, l. 11, ajouter : Enfin *prae-*
tor est peut-être, comme *dictātor*, un terme du voca-
bulaire religieux désignant celui « *qui praeit uerbis* »
la formule que doit prononcer le prêtre magistrat,
fetial, pater patratus, magister, etc. ; cf. Pline, H.
N. 28, 11.

P. 534, col. 2, l. 10 du bas, lire : v. pruss.

P. 535, col. 1, sous *primus*, l. 25, après *primōris*, ajou-
ter : singulier rare.

P. 538, col. 2, sous *promuscis*, ajouter en fin d'article :
On trouve aussi *prōboscis* avec *ō* (Anth.), comme *prō-*
logus, d'après les autres composés de *prō-*.

P. 538, col. 2, avant *propāgēs*, ajouter : *proemium*, -i
n. : prélude. préface. Du gr. *προοίμιον* (depuis Cicé-
ron). Dérivé tardif : *proemior*, -āris (Sid.).

P. 540, col. 2, l. 1, ajouter : (*Prōserpina*, Hor., Od. 2,
13, 21 ; *Epod.* 17, 2).

P. 541, col. 2, bas, après *psalmus*, ajouter : -pse : v.
ipse et -pte.

P. 542, col. 1, sous -pte, ajouter, l. 6 : M. Benveniste
(*Problèmes de linguistique générale*, p. 306) a ratta-
ché...

P. 542, col. 2, sous *pūblicus*, fin, lire : *pūblicus*.

P. 543, col. 2, sous *pūgnus*, l. 8 du bas, après main fer-
mée, ajouter : déjà dans Catulle 42, 5 comme syno-
nyme de *codicilli*. Pisani compare gr. *πυξίδιον* ou
πύξιον, dérivé de *πύξος* « buis », avec influence de
l'adverbe *πύξ* « avec le poing ».

P. 544, col. 1, sous *pullus*, l. 2, ajouter après « poulet » :
synonyme tardif de *gallus* « coq » (Vulg. Tob. 8, 11).

P. 546, col. 1, l. 6, ajouter après par une piqûre : d'ou
« vote, suffrage ».

P. 548, col. 2, l. 4, ajouter : *oppuitō* : tailler autour
(Plin.).

P. 552, col. 1, sous *quantus*, bas, lire : *ombr. panta*.

P. 555, col. 1, sous -que, l. 10, ajouter : Sur -que et -ue,
v. Ernout, *Rev. de Phil.* XXXII, 1958, p. 189 sqq. ;
Philol. III, p. 96.

P. 558, col. 1, sous *quinque*, l. 11, ajouter : étr. *Cuinte*
« Quintus ».

P. 559, col. 1, sous *quirls*, l. 4 du bas, ajouter : For-
mation -is, -itis comme *Samnīs*, *Samnītēs* (de *Sam-*

- nium*), d'un suffixe -ū- formant des toponymes comme -ās, -ātis. V. Ernout, Philol. III, p. 20.
- P. 563, col. 2, sous *raia*, ajouter, l. 1 : et aristoloche « plante ».
- P. 564, col. 2, l. 9, après *raptus*, ajouter : trad. du gr. *πασμῶς* « convulsion ».
- P. 565, col. 1, sous *ratumen(n)a*, ajouter : Sans doute à rapprocher du lat. *rota*, ce serait « la porte des chars »; cf. Plin., HN 2, 161.
— l. 15, supprimer la phrase : La longue de *rāuiō*... avec *Havet*; v. toutefois, et lire : V. Marx.
— l. 3 du bas, ajouter : De *rāuiō* existent un parf. *rausi* et un ptcp. fut. *rausūrus* (Lucil. 19, 11).
— sous *rāuus*, l. 8, ajouter : étr. *Raonθū* « Rauentius ».
- P. 566, col. 2, sous *rectus*, l. 15, ajouter : vénète *rehtia* « Rētia », nom d'une déesse.
- P. 567, col. 1, l. 7, lire : *cingō*.
- P. 569, col. 1, l. 12 du bas, ajouter : et *re-ligio* est à *religō*, -is comme *legiō*, *regiō* à *legō*, *regō*.
- P. 570, col. 1, sous *rēnō*, supprimer les l. 1 et 2 et lire : sorte de sayon à longs poils en usage chez les Germains. Le sens de *reno* « renne » est contesté; cf. Benveniste, BSL LVI, 2, p. 94, et Rev. de Phil. XXXVIII, 1964, p. 201 sqq.
- P. 573, col. 1, sous *rhythmus*, ajouter : V. Benveniste, Problèmes de ling. génér., p. 327 sqq.
- P. 573, col. 1, sous *ricinus*, ajouter, fin : V. André, Latomus, 1963, p. 650.
- P. 574, col. 1, l. 4 du bas, ajouter : *ripōsus* « ὄχθώδης » (Cael. Aurel., Orib.).
- P. 577, col. 1, après *roncus*, ajouter : **rōpiō*, -ōnis m. : rouget. Cf. Sacerdos, GLK VI, 461, qui donne le mot comme un sobriquet de Pompée « qui coloris erat rubei, sed animi inuerecundi ». Mais le mot n'est sans doute que la corruption de *sōpiō*, lui-même obscur.
— col. 2, l. 14, ajouter après *Ῥόδο* : myc. *Ῥόδο*, et barrer : depuis Homère.
— *ibid.*, l. 19 du bas, après petite roue, ajouter : pilule plate, trad. de *τροχίλοος*.
- P. 578, col. 1, sous *rota*, fin, ajouter : V. *Ratumen(n)a*.
— col. 2, sous *rubus*, lire : *cornouiller sanguin* au lieu de « ronce, mûre sauvage ».
- P. 579, col. 2, sous *rūga*, l. 2, ajouter après Ov. M. 3, 276 : « pas de vis ».
- P. 581, col. 2, l. 2, ajouter : Peut-être étymologies savantes. On a rapproché *Rūminius*, *Rūminālis* du nom étrusque de Rome : *ruma*.
- P. 582, col. 1, sous *rumpus*, fin, ajouter : V. J. Hub-schmid, Thes. praerom. I, p. 59.
- P. 583, col. 1, sous *rūs*, l. 10, après *rusticus*, ajouter : pélign. *rustix*, Vetter, Hdb. 245, g.
- P. 585, col. 1, l. 9, fin, lire : v. h. a.
— sous *Sabini*, fin, ajouter : gr. *Σάβιον*, *Σαβίτιαι*.
- P. 586, col. 2, l. 30 du bas, lire *sacramentum*.
— l. 9 du bas, ajouter : Sur *sacrilegus*, v. Benveniste, dans Hommages à Max Niedermann, p. 48-51.
- P. 588, col. 2, l. 6, ajouter : Les formes romanes remontent à *seta*; v. G. Rohlf's, Gl. XXXIX, p. 271.
— col. 2, sous *saeuus*, l. 2, lire : *saeuē*.
- P. 589, col. 2, l. 14 du bas, après *salsilago*, ajouter : « saumure ».
- P. 590, col. 2, sous *salis(s)ātiō*, l. 4, lire : Isid., Or. 8, 9, 29.
- P. 591, col. 2, sous *saluus*, l. 15 du bas, ajouter : noms de bon augure, passés en étrusque : *Salua*, *Salvena*, *Salvinci*; v. Buonamici, Epigr. étr. 269.
- P. 592, col. 1, l. 19, lire : ἄλωος de **solwos*.
— col. 2, avant *samolus*, ajouter : *Samnis*, -itēs m. : Samnite, gladiateur armé à la Samnite. V. *Quiris*.
- P. 594, col. 2, l. 2 du bas, lire : *resarsarum*.
- P. 595, col. 1, l. 27 du bas, lire : *erklärt*.
— col. 2, sous *sarpa*, ajouter : v. André, *Noms d'oiseaux*, sous *sarpa*, *sarapa*.
— sous *satellis*, ajouter après peut-être étrusque : *zailō?*
- P. 596, col. 2, sous *Sātarnus*, l. 8 du bas, après *crāpula*, ajouter : Altheim, Gesch. d. lat. Spr., p. 211; pour la finale, cf. *Iūturna*, *Volturnus*.
- P. 597, col. 1, l. 15 du bas, lire : *sazietās*, gr. *σαζιτωσις*.
— col. 2, sous *scabō*, l. 22, lire : *égoïne*.
- P. 599, col. 1, sous *scandō*, l. 5 du bas, après (Vitr.), ajouter : « *māchina* « échafaudage ».
- P. 601, col. 2, sous *schedius*, l. 2, ajouter après Em-prunt : (Lucil.).
- P. 602, col. 1, l. 2, sous *seida*, fin, ajouter : v. André, Arch. gl. Ital. 49 (1964), p. 68.
- P. 603, col. 2, sous *scirpus*, fin, ajouter : V. J. Hub-schmid, Thes. praerom. I, 58.
- P. 607, col. 1, sous *sēcāle*, lire : Plin. 18, 140, et éd. Diocl.
- P. 609, col. 2, l. 9 du bas, ajouter après sédiment : tassement.
- P. 610, col. 2, l. 10, lire : *siège*.
- P. 612, col. 1, sous *sem*, ajouter après l'unité : ou l'identité (v. *similis*, p. 626, col. 2, l. 7 du bas).
— col. 2, l. 10, lire : *memoriū*.
- P. 613, col. 2, l. 10, lire : *et taediō*.
- P. 613, col. 2, l. 22, après Sénat, ajouter : (Festus 470, 5 L) d'après *cēnāculum*, etc.
— l. 7 de la fin, lire : *senā*.

col. 1, avant *septem*, ajouter : *sēplasiūm*, -f.n. : se, parfum. Dérivé : *sēplasiārius*, parfumeur. De *isia*, place de Capoue où se vendaient les parfums. Mot grec?

2, l. 17 du bas, lire : lit. *sepiŋtas*.

col. 1, sous *sequor*, l. 26, après *sequēla*, ajouter : *or* « poursuiveur », nom d'un gladiateur opposé à *staire*.

col. 1, l. 13, ajouter : et Frisk, sous *ξηρός*.

2, sous *serna*, fin, ajouter : J. Hubschmid, Thes. rom. I, 37.

col. 1, l. 3, ajouter : l'ombrien *semenies* est ur ; cf. Ernout, *Le dial. ombr.*, p. 130.

col. 1, sous *serō*, l. 23 du bas, après est à reje-ajouter : mais non en hittite ; cf. Laroche, BSL 58, p. 73 et s.

8 du bas, après est de la forme, ajouter : hitt. « enfoncer, planter, ficher » ; *siyant-* « planté, é », lat. *insitius*.

2 du bas, après à *Sēmō* répondent, ajouter : hitt. *na* « fondation ».

col. 2, l. 3 du bas, ajouter : Cf. *ξέρος*, mesure apacité, lat. *sexārius* ; v. Nehring, Idg. « sechs », che, 1962, p. 129 et s.

col. 2, sous *sist*, fin, ajouter : Cf. aussi hitt. *sehurine* ».

sous *signum*, l. 2, lire : cf. peut-être *seinq-*.

col. 1, l. 5, ajouter après *dignus* : *legō/lignum*.

col. 1, l. 16, après *Siluanus*, ajouter : étr. *an*.

col. 2, l. 17 du bas, lire : celle.

col. 1, l. 8 du bas, ajouter : On a rapproché *uisils* « soleil » qui figure sur le foie de Plaisance de *tier* « lūna » ; cf. M. Pallottino, Elem. di ua étr.

col. 2, sous *absoluō*, l. 6, couper : *τὸ ἀπο*.

sous *sospes*, col. 1, l. 13, ajouter : cf. gr. *Ἑκάτη* *ἡρα* « Hecate sospita ».

col. 1, l. 2 du bas, couper : v. h. a.

col. 1, l. 1, lire : spatule, spathe de palmier n. 17, 257).

2, l. 9 du bas, ajouter : Le latin n'a pas de mots correspondant à ombr. *speture* « *Spectōri », turie « *Spectōriae » (T. E. II a 1, 3, 5), qui me *speciō* appartiennent au vocabulaire religieux.

col. 2, l. 26 du bas, lire : *Speture*.

col. 1, sous *spectile*, fin, ajouter : *Pisani com-* all. *Speck* « lard », mais ce rapprochement isolé peu probant.

col. 2, l. 12 du bas, lire : *su-spīrō*.

col. 1, sous *spurius*, l. 1, ajouter après *bâtard* : *s* originel sans doute « public ».

P. 645, col. 1, à la fin de l'article, ajouter avant M. L. : Buonamici, Epigr. étr., p. 270.

P. 646, col. 1, sous *stauro*, l. 3, ajouter : ou simplement transcrit de *σταυρός*.

P. 647, col. 1, sous *stereus*, l. 2 du bas, lire : *speciō*.

— col. 2, l. 6 du bas, ajouter : hitt. (*starn* « milieu, étendue ».

P. 649, col. 2, l. 4, lire : l'ombrien a(n)stintu impér. (T. E. III 18, 19, 20), qu'on rattache à *stingō*, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 214, est de sens incertain...

P. 652, col. 1, milieu, après osq. *Staatīs*, ajouter : étr. *Statinei*, de lat. *Statinius* ; v. Aulu-Gelle IV, 20, 11.

P. 655, col. 1, sous *stomachus*, l. 5, ajouter : Sur le développement du sens en latin, v. Benveniste, Rev. de Phil., 1965, p. 7.

P. 657, col. 1, l. 17, après (cf. *strigilis*), ajouter : *destringō, destrictōrium* « locus ubi corpora strigilibus destringebantur ».

— l. 26, avant *strictio*, ajouter : *strictum* « chaussure à lacets ».

P. 658, col. 1, après P. F. 409, 2, ajouter : ombr. *strucla* « struicula » (T. E. *passim*).

P. 659, col. 2, sous *sub*, l. 5, lire : *suspīrō*.

P. 661, col. 1, sous *sūber*, ajouter : chène-liège et

P. 662, col. 1, sous *subulo*, l. 2, ajouter : cf. CIE *vel supurni* « Vel. Subulonium ».

— col. 2, sous *sūcus*, fin, ajouter : V. Frisk, sous *δρυς* (de **sok*os?*).

P. 664, col. 1, l. 6, lire : *suggrunda* (*sub*).

— l. 5 du bas, après *sūgin*, ajouter : (apparenté ou emprunté?).

P. 666, col. 2, sous *summānus*, l. 3, ajouter : K. Latte, Röm. Relig., p. 208.

P. 667, col. 2, sous *suocetaurilia*, ajouter : Sur la composition du mot, v. E. Benveniste, BSL XLV, 1949, p. 76 sq.

P. 669, col. 2, sous *sūra*, l. 2, ajouter après *Sulla* : *Sūrius, Sūrēnus*, étr. *sura*.

P. 670, col. 1, sous *sūs*, l. 13 du bas, lire : *sēcūla* : 1° jeune truie, M. L. 8416, 8418 b ; 2° partie du pressoir où s'insèrent les « porculi » ; v. Benveniste, BSL XLV, 1949, p. 80, et André, Rev. de Phil., 1962, p. 33.

P. 671, col. 2, sous *Syris*, fin, ajouter : *Syrisca*, nom propre diminutif (Virg. *Copa*).

P. 674, col. 1, sous *talentum*, l. 1, ajouter : talent (poids, monnaie).

— *ibid.*, l. 3, Sur le sens de *talent* « don naturel, aptitude » dans les langues romanes, v. O. Bloch-von Wartburg, Dict. etym., s. u., et Veny Clar, Rev. Lang. Rom. XXI, 1957, p. 106-127.

P. 675, col. 2, sous *talpa*, fin, ajouter : et J. Hubschmid, Thes. praerom. I, p. 37 et s.

- P. 677, col. 2, sous **taurus**, l. 17 du bas, fin, ajouter : L'étrusque *θevru* est douteux; cf. Kretschmer, Gl., 1940, p. 266.
- P. 678, col. 1, avant **teccō**, ajouter : **tēbenna**, -**ae** (gr. *τήβεννα*) f. et **tabennum** (v. Du Gange, s. u.) : manteau que portaient les Étrusques. V. Bücheler, Kl. Schr. III, 31. Mot de glossaire, d'origine inconnue.
- P. 682, col. 1, l. 21 du bas, lire : *tenpon*.
- P. 682, col. 2, l. 15, bas, ajouter : *tentōrium*, -*riolum* « tente ».
- P. 685, col. 2, sous **teres**, l. 5, fin, ajouter : « arrondi au tour ».
- P. 688, col. 1, sous **terra**, l. 10 du bas, lire : *tellūs*.
- P. 691, col. 1, sous **thymum**, ajouter après thym : (ou plutôt sarriette, v. Plin., HN 24, 56).
— l. 3 du bas, après **tifa*, ajouter : « quercus, ilex ».
- P. 696, col. 2, l. 10, ajouter : Cf. hitt. *tarku* (*wai*) « danser », etc.
- P. 700, col. 2, sous **tremō**, l. 4, ajouter : L'ombrien *tremū*, de sens transitif, « tremefacitō », est peut-être emprunté au latin.
- P. 702, col. 1, sous **tribus**, l. 13, ajouter après de là : *tribūnātus* « tribunat, dignité de tribun ».
— col. 2, sous **trīcae**, l. 4, après *trīcōsus*, ajouter : *trīcinus*? Cf. Nonius 181, 5 : « -um tardum et quasi impeditum, uel siccum et sine suco » (Varro, Eumen. 159).
- P. 703, col. 1, sous **triō**, fin, ajouter : Autre hypothèse d'André, Rev. de Phil., 1962, p. 34, qui dérive *triō* de *trēs* « bœuf de trois ans »?
- P. 704, col. 1, sous **tropaeum**, l. 2, ajouter : Très usité dans le vocabulaire de l'Église avec divers sens dérivés; v. Blaise, s. u.
- P. 706, col. 1, sous **tucca**, fin, ajouter : Cf. peut-être aussi ombr. *toco* (T. E. V b 13), que Buck traduit par « sale (conditas)? », mais la forme est obscure.
- P. 710, col. 2, sous **uacō**, l. 8 du bas, ajouter après bibliographie : cf. hitt. *wak-*, faire défaut, manquer, Laroche, BSL 58, 1963, p. 64.
- P. 716, col. 2, l. 5, lire après *Veiōiūs* : sans doute divinité infernale; cf. K. Latte, *Röm. Relig.*, p. 81 sq.
- P. 721, sous **uentē**, l. 4, ajouter, après *foetus* : comme gr. *γαστῆρ*.
- P. 722, col. 1, l. 9, ajouter : *Veneris dies* « vendredi » (esp. *viernes* seul).
- P. 727, col. 1, sous **ueruex**, l. 3, lire : 1 mouton.
— l. 6, ajouter : 2, Nom d'un poisson de mer : *u. marinus*.
- P. 729, col. 2, sous **uestis**, l. 10 du bas, ajouter après av. *vastrōm*, : le hittite *a vestra*.
- P. 732, col. 2, sous **uŕeus**, l. 14, ajouter après sans doute dialectal : ou issu d'une dissimilation (Ronjat).
- P. 734, col. 1, l. 20 du bas, ajouter : gr. *λοβί* « vois ».
- P. 735, col. 1, sous **nieō**, l. 5 du bas, ajouter après *saule* : (éol. *Flōc*).
- P. 736, col. 1, l. 9, fin, ajouter : Sur *uī-*, v. *duō*.
- P. 738, col. 1, sous **uŕnum**, fin, ajouter : V. Frisk, sous *oīvoc*.
- P. 741, col. 1, sous **uiscum**, fin, ajouter : Peut-être métathète comme dans *uespa*.
— sous **uixē**, fin, l. 5, ajouter : v. André, Latomus, 1956, p. 306.
- P. 741, col. 2, sous **ultiparra**, ajouter : — Sur cette forme suspecte, v. maintenant André, *Noms d'oïseaux*, s. u.
- P. 742, col. 1, sous **ultō**, fin, ajouter : Pisani compare all. *wēit* « loin », v. h. a. *wī-*. Le sens premier serait « s'éloigner », qui expliquerait l'emploi du datif comme complément (?).
- P. 743, col. 2, sous **uix**, ajouter : L'explication par un mot racine **uiz* « combat » (cf. *uincō*) est imaginaire.
- P. 745, sous **umber**, fin, ajouter : le toponyme *Vmbria*, *Vmber* et ses dérivés *Vmbrō*, *Vmbricus* sont d'origine inconnue.
- P. 747, col. 1, l. 1, ajouter : (cf. v. pr. *wunden*.)
- P. 749, col. 2, sous **Volcānus**, l. 3 du bas, ajouter après *Volca* : *Velxanus*, Pallottino, *Test. ling. etr.*, n° 57; *Volcenna*, etc.
- P. 751, col. 2, sous **uoltur**, fin, ajouter avant *Velthurna* : *Velthur*.
- P. 754, sous **upupa**, fin, ajouter : V. S. Hubschmid, *Thes. praer.* I, 19.
- P. 755, col. 2, sous **ursus**, l. 2, ajouter après à l'imitation du grec : où c'est peut-être une déformation du nom assyrien du « chariot » *eriquu* > **rko-*; v. Szemerenyi, *Trends u. Tasks of Compar. Philol.*, 1962, p. 20.
— sous **ūrus**, ajouter après auroch : et buffle (Vg.).
— l. 2, fin, ajouter : v. h. a. v. angl. *ūr*, v. norr. *urr*, all. *auer*; et celt. dans *Urogenus*, *Macr.* 6, 4, 23.
— sous **urūō**, fin, lire : osq. *ur u v u* « frontières »? Ajouter : Cf. Vetter, *Hdb.*, p. 12. Toutefois, d'après Schulze, serait à rapprocher de gr. *ὄρφος*, *ὄρπος* « limite, borne »; v. Frisk, s. u.
- P. 758, col. 1, milieu, sous **ūsītātus**, l. 2, après *ūsītō*, ajouter : (tardif), et l. 3 : Cf. H. Glatti, *Rev. de Ling. rom.* XXII, 1958, p. 319 sq.
— col. 2, l. 11, ajouter après *oīsa aetate* : et osq. *citiu-vam* « pectinia »? Ajouter : Cf. Vetter, *Hdb.*, n° 11 et *Index*, s. u.
- P. 759, col. 2, sous **uxor**, fin, ajouter : le rapprochement de skr. *ukśān* « taureau, mâle » est à écarter.
— col. 1, avant **zeus**, ajouter : *zerna*, -*ae* f. : synonyme de « lichen » ou « impetigo ». Tardif (Cassius Félix 19, 11). V. *serna*.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AU TEXTE DE LA QUATRIÈME ÉDITION

QUATRIÈME TIRAGE 1985

- 1, sous **acridium**, l. 4-6, corr. en : Mécoue *diacridium* (Garg. Mart., Cass. Fél.), après les noms de préparations médicales, de *dacridium* (δακρύδιον) « suc de la onée d'Alep ».
- 1, sous **aerō** : supprimer les trois dernières et renvoyer à **erō**.
- 1, sous **aesculus**, l. 2, supprimer : 'peut-le qui produit le gland doux'.
- 2, sous **alabaster**, l. 1, corr. : 1. albâtre. d'albâtre.
- 1, sous **alica**, l. 5, corr. : attesté depuis
- 2, sous **amussis**, ajouter : De **ad-mod-ti*, racine **med-* avec le vocalisme -o- de selon Szemerényi, *Studi ling. in onore di ni*, II, 1961, p. 969.
- l. 2, sous **anima**, ajouter : Sur *animula* v. André, *Rev. Phil.* 1962, p. 25.
- 2, sous **anus**, l. 11, ajouter : *anucella*, 16.
- 1, ajouter : **apocha**, -ae, f., quittance. it au gr. ἀποχή. Dérivés : *apocātus*, *apoci-*
- 2, sous **ara**, l. 3, supprimer « peut-être » er : v. Laroche, *Rev. Phil.* 23 (1949), 36.
- 1, sous **arbōs**, l. 4, après '280, 9' ajouter : *od.] aruosus* corr. Lindsay e Vel. Long. cf. Pisani, *Paideia*, 6 (1951), 54.
- 2, sous **argentum**, 7 l. du bas, remplacer à gr. — v. ce mot' par 'cf. hitt. *hargi-*'.
- 1, sous **arguō**, l. 9, supprimer 'Arguo est minatif — l. 19, puis du goût' et remplacer e., cf. hitt. *arkuwai*, *argwai* - « présenter justification, son excuse », *arkuessar* ». *Argūtus* est le part. de *arguō* é ». Le rapport avec *argentum* doit être le hittite ayant une forme à laryngale initiale « blanc » ; v. Laroche, *Rev. Phil.* 42 242-243.
- P. 54, col. 2, sous **attae**, l. 2, corr. : < *primis* > *plantis*, cf. GLOSS.
- P. 62, col. 2, sous **axitia**, corr. : V. M. Leumann.
- P. 64, col. 2, corr. : **baiana**.
- P. 65, col. 2, sous **balux**, l. 1, corr. : « paille d'or ».
- P. 66, col. 1, ajouter : **banata**, -ae, f. : espèce de manteau de Gaule et du Norique (Ed. Diocl. 19, 55-57). Origine inconnue.
- P. 67, col. 1, sous **barrus**, l. 1, corr. : **barrus**, -i, m. et **barrō** ; — l. 2, corr. : *barro uocatur* (sic codd.).
- P. 67, col. 1, remplacer **basaltēs**, etc. par : **basanitēs**, m. « basalte », transcr. du gr. βασανιτής (Pline, Isid.). Le fr. *basalte* remonte à *basaliēs*, leçon erronée de certains manuscrits récents de Pline, 36, 58.
- P. 76, col. 2, supprimer « *furus* (Gl. Reichenau) » et remplacer par : « brun », d'où *brunicus* « poney » (Isidore).
- P. 77, col. 1, ajouter : cf. *bubla flumen*, The Harley lat.-old engl. Glossary, B 383.
- P. 80, col. 1, sous **caballus**, l. 18, supprimer : '*caballista*, m. (hybride)' et ajouter : *caballicatiō* « chevauchée » (Alex. Trall.).
- P. 80, col. 1, sous **cabō**, ajouter : mais bien attesté par Isidore, *Etym.* 12, 1, 42.
- P. 89, col. 1, sous **1 calx**, l. 13, ajouter : *calciātor* « cordonnier » CIL. VI, 3939, etc. — sous **2 calx**, l. 1, ajouter : (m., Plaute, Varron, etc.) ; — l. 8, corr. : au gr. ὀ et ἡ χάλιξ.
- P. 90, col. 2, sous **camomilla**, l. 1, corr. : au gr. χαμαίμηλον.
- P. 91, col. 1, sous **campus**, ajouter in fine : Rapproché de gr. κᾶτος « jardin » par Szemerényi, *St. Ling. in onore di V. Pisani*, II, 1961, 978-979.
- P. 91, col. 1, sous **camurus**, ajouter : Plutôt apparenté à gr. καμάρα « chambre voutée », κάμ(μ)σρος « crevette ». V. *camera*, *cammarus*.

- P. 98, col. 1, sous **capsilāgō**, ajouter : Dérivé de *capsa*, *capsella* « boîte », cf. a. prov. *caissal* « molaire », plante utilisée contre les maux de dents.
- P. 101, col. 2, ajouter : **caroenum** (*carenum*), n., espèce de vin cuit. Depuis Ed. Diocl. Emprunt au gr. *κάρουινον*.
- P. 105, col. 1, sous **catapsō**, corr. 'Chir.' en : GLOSS. (*catapsat caedit*).
- P. 106, col. 1, sous **catulus**, l. 6, corr. : *catitiō* « rut », Pline, *N.H.* 16, 94.
- P. 112, col. 1, sous **celox**, l. 2, corr. : Emprunt au gr. *κέλοξ* (Schol. Thuc. 8, 38).
- P. 113, col. 1, sous **centō**, l. 17, corr. : Le sens de « vêtement rapiécé » de *κέντρον* est attesté dans Bito, 55, 4 (2^e-3^e s. a. C.) — supprimer 'et peut-être calqué sur le latin'.
- P. 118, col. 2, sous **cibōrium**, l. 1, corr. : qui désignait le réceptacle ligneux en forme de coupe constituant le fruit du nénuphar rose, et par extension un vase de cette forme.
- P. 119, col. 2, sous **cicūta**, l. 1, ajouter : et chalumaeu, impressif sonore à redoublement, cf. André, *Redoublement*, 19-20.
- P. 120, col. 2, sous **cilium**, l. 1, ajouter : bord de la paupière supérieure (Pline, *N.H.* 11, 157) ; — l. 2, corr. : *palpebris i. e. intra*.
- P. 127, col. 1, sous **cleps**, l. 8, remplacer 'Fréquentatif' par : *cleptō*, -as (Cyprianus Gallus), Emprunt au gr. *κλέπτω*.
— col. 1, ajouter : **clibanarius**, -i, m., cavalier cuirassé (Lact., Eutrope, Amm.), et gr. *κλιβανάριος*, emprunt au persan ; cf. moyen persan *gribān* « cote de mailles », de **grīva-pāna* « qui protège le cou », cf. Rundgren, *Orientalia Suecana*, 6 (1957), 49 sq. ; Szemerényi, *Gnomon*, 43 (1971), 674.
- P. 127, col. 1, sous **clibanus**, l. 3, ajouter : *clibānicus* « de tourtière ».
- P. 129, col. 2, s. u. **coax**, ajouter : V. *quaxō*.
- P. 134, col. 1, sous **colum**, supprimer : 'Sans étymologie claire' et remplacer par : De **kogh-slom*, racine **kagh-/*kogh-* « prendre », cf. Pokorný, *IEW* 518 ; Knobloch, *St. Ling. in onore di V. Pisani*, II (1969), 604 sq.
- P. 136, col. 1, sous **concha**, dernière ligne, remplacer 'André, s.v.' par 'De Saint-Denis, *Voc. des animaux marins*, s.v.'.
- P. 136, col. 2, sous **concipilō**, ajouter : Depuis Plaute, *Truc.* 621.
- P. 142, col. 2, sous **corcus**, l. 4, supprimer : Ital. *corcoro* — de *corculus* ?
- P. 151, col. 1, sous **criobolium**, l. 2, corr. : gr. *κριοβόλιον* (Inscr.).
- P. 155, col. 1, sous **culcita**, l. 6, supprimer 'ballon'.
- P. 158, col. 1, sous **cuniō**, supprimer l'astérisque ; — l. 3, ajouter : *conāre* « souiller » (Chiron), *incunāre* (Varron, *R.R.* 3, 16, 64), *inquināre* (P. Fest. 44, 1). V. *ancunulentus*. Cf. André, *Scritti in onore di G. Bonfante*, I (1976), 19-26.
- P. 163, col. 1, sous **dactylus**, remplacer les 3 premières lignes par : 1° au sens de « datte », emprunt au gr. *δάκτυλος* « datte » (d'origine sémitique, arabe *daqal*), *dactīlus*, *dapīlus* ; — 2° au sens de « pholade, dail », sorte de mollusque allongé, du gr. *δάκτυλος* « doigt ».
- P. 193, col. 2, s. u. **elect(u)arium**, 3 lignes avant la fin, après *lactis*, ajouter : On a *elactērium* dans Cael. Aurel. et Alex. Trall.
- P. 201, col. 2, corr. : **erō**, -ōnis, m. : panier, corbeille utilisée pour le transport des matériaux. Depuis Vitruve. Emprunt au sémitique et néopunique ; cf. André, *REL.* 38 (1960), 161. M.L. 2903.
- P. 201, col. 2, sous **erūca**, l. 2 du bas, corr. : *urō* en raison des effets vésicants de certaines chenilles.
- P. 215, col. 2, sous **famulus**, l. 24, corr. : *nullae nisi si in familia sunt*.
- P. 217, col. 1, sous **farfara**, l. 3, après *farfenum*, ajouter : mais cf. lomb., lig. *farfanella*.
- P. 219, col. 1, sous **festus**, l. 13, après *sunt*, ajouter : ou plutôt de **fasi-tidium* (Maniet, *Phonétique historique*, 122 ; Leumann, *Lat. Gramm.* 556).
- P. 219, col. 2, sous **fatigō**, dernière ligne, ajouter : dérivé de **fati-agos* (Leumann, *Lat. Gramm.* 122 ; Mignot, *Verbes dénommatifs lat.* 345).
- P. 235, col. 1, sous **finus**, § 2, l. 2, remplacer 'Influencé... fermentation' par : ancien *femier* passé à *fumier* sous l'influence des deux labiales (comme dans fr. popul. *fumelle* pour *femelle*).
- P. 238, col. 1 sous **fitilla**, l. 1, corr. 'gâteau' en 'bouillie (*puls*)'.
- P. 255, sous **friō**, l. 6, ajouter : *confriō* (Caton).
- P. 261, col. 1, sous **fundō**, l. 12 du bas, ajouter : *fūtius* « gicleur, cracheur » (Marcell.).
- P. 265, col. 1, sous **gaeum**, corr. : nom de la benoîte commune (plante).
- P. 265, col. 1, sous **gaesum**, l. 5, ajouter : déjà dans Polybe (γαῖσος), Varron et César ; ibère selon Athénée, 273 f ; de là *gaesātī* (Γαισάτοι, Polybe) : mercenaires...
- P. 265, col. 2, sous **gaius**, remplacer les 4 premières lignes par : **gaius**, -i, m., **gaiia**, -ae, f. : geai des

ènes. Identiques...

56, col. 1, sous **galbus**, l. 8, après *galbinātus*, ἰτ. : *galbulus* et *galbeolus* « loriot » ; — l. 9, ἰτ. *χλωροστρουθιον*.

56, col. 2, ajouter : **gallēta**, -ae, f. : jalaie, esure de capacité pour les liquides, (*Regula agistri*, début du 6^e s.). Origine inconnue. M.L. 156.

57, col. 1, sous **gangadia**. Remplacer par : **gan-
dia** (*gangadia*), -ae, f. : conglomérat, Pline, 33, l. Du prélatin **ganda* « gravier » ; cf. André, *edoublement*, 87.

73, s. u. **gerdius**, ajouter : et **gerdia**, -ae, f., « tisseuse » (Ed. Diocl.).

77, col. 1, sous **gliscō**, ajouter : Sur les sens de *iscō*, v. maintenant Cl. Moussy, *Rev. Phil.* 49 (1975), 49-66.

83, col. 1, sous **grex**, 4 l. du bas, corr. : γέγραφα.

33, col. 2, corr. : **grosa**, sorte de racloir d'orfèvre (Arnobé) et de vétérinaire (Chiron). Indo-eur. *red-*, **grod-* « gratter », alb. *krūs* « racloir », kornj, *IEW*. 405.

33, col. 2, sous **grūmus**, l. 1-3, corriger : amas de terre, monticule, P.F. 86, 4 ; motte de terre (ol.), grumeau de pâte (*Moretum*) ; — l. 2, supprimer : Rare et technique ; — l. 7, suppr. : v. ndré, *Lex*, sous *cromella*.

34, col. 1, sous **grunda**, l. 6, ajouter : cf. *grunum* « auvent » dans P. Wuilleumier, *Inscr. lat. s. Trois Gaules*, n° 171.

32, col. 1, sous **hērēs**, l. 17, corriger : Pline, *H.* 19, 50.

35, col. 2, sous **hirciae**, remplacer la notice par : at fait de sang de bouc (Arnobé, 7, 24, cf. *hiruino... sanguine*).

34, sous **iam**, dernière ligne, supprimer : Cf. ut-être *iuuenis*.

11, col. 1, sous **impilia**, l. 2, corriger : τὰ ἐμπύλια.

15, col. 1, sous **indigena**, ajouter in fine : sous *nō*, p. 271, col. 2.

27, col. 2, sous **iūgum**, l. 5, corr. 'orme' en 'érae'.

38, col. 2, sous **lallō**, l. 3, corriger en 3, 18 ; — l. ajouter : Une glose, issue d'un contresens sur le xte de Perse, donne aussi...

43, col. 1, ajouter : **lastaurus**, -a, -um ; débauché, Lenaeus, frg *ap.* Suet., *gramm.* 15, 2. emprunt au gr. λάσταυρος.

P. 343, col. 2, sous **latex**, l. 9, remplacer '(cf. Boisacq, s. u.)' par 'sicilien' d'après Dicéarque, *F.H.G.* II, 247.

P. 348, sous **lebeton**, corr. : **lebitōn**, **lebetōn**, -ōnis, m. et **lebetes** : tunique sans manche des moines d'Égypte (Rufin, Pallad., *Vitae patr.*). Emprunt au gr. λειβιτών, λειβητών d'origine peut-être égyptienne. Dérivé : *lebitōnarium*, -ī, n. (Hier., *Isid.*), même sens.

P. 352, sous **lepus**, l. 9, corr. 'sicilien' en 'sicule'.

P. 358, col. 2, supprimer l'article **ligurium** en entier.

P. 362, col. 1, sous **liō**, l. 1, corriger : écraser les grumeaux, délayer (Apic.), rendre lisse par un enduit (Tert.) ; — l. 3, ajouter : lissoir (Vitr.).

P. 362, col. 2, sous **lira**, corriger : Pline, 18, 180.

P. 364, col. 2, sous **lixulae**, ajouter : cf. λιβύλας, Chrys. de Tyane *ap.* Athén. 647 d.

P. 365, col. 1, sous **locusta**, l. 1, corr. : Naevius *ap.* Varr., *L.L.* 7, 39.

P. 365, col. 2, sous **lōdix**, l. 3, corriger : le gr. λώδιξ est attesté dès le 1^{er} s. p. C.

P. 367, col. 1, l. 1, ajouter : **lōrix**, -icis, f. (?) et **lōricititis**, f. : sans doute coffre-fort, *Corp. Papyr. Lat.* 122 ; cf. *lōrica* ?

P. 367, col. 2 ajouter : **lūcānus**, -ī, m. (var. *lucanus*) : lucane, cerf-volant (Nigidius Figulus *ap.* Pline, 11, 97) ; cf. *lūx*.

P. 369, col. 1, sous **lues**, l. 12, ajouter : *luēla* (Lucr.).

P. 377, col. 2, sous **maforte**, ajouter : depuis Ed. Diocl. 27, 29.

P. 390, col. 2, sous **matia**, dernière l., corriger : *mateola*, Arn. 7, 25.

P. 407, col. 1, sous **mītis**, supprimer : *mītiō*, -is (Apic.).

P. 408, col. 2 ajouter : **mītulus** (*mētulus* Apic.), -ī, m. : moule (depuis Caton) ; cf. gr. μυδέξ, μυτίσκος. M.L. 5803 b.

P. 412, col. 1, sous **mōmar**, l. 2, supprimer : Μώμος — V. *canus*.

P. 416, col. 1, sous **mōs**, remplacer le dernier § par : Indo-européen. Même racine **me-* « mesurer » que dans *modus*, skr. *mi-mā-ti* « il mesure », hitt. *mehur* « temps ». V. Flobert, *Latomus*, 33 (1973) 567 sq.

P. 416, col. 1, sous **mōtacilla**, supprimer : (*mōtīcella*).

P. 425, col. 2, sous **mustēla**, supprimer : *mustel(l)ula* et *mustēlātus* — belette.

P. 431, col. 2, sous **natrix**, l. 3, remplacer 'coqueci-

- grue' par 'bugrane' (plante).
- P. 437, col. 1, sous **nemus**, corriger *νέμη* en *νέμος*.
- P. 443, col. 2, sous **nola**, l. 2, corriger : Leçon des manuscrits ; certains conjecturent *notam*.
- P. 444, col. 2, sous **nonnus**, l. 3, ajouter : cf. gr. *νόστος* « père » (Doura Europos).
- P. 459, col. 2, ajouter : **oestrus**, -ī, m. (οἴστρος). 1. taon, Virgile, Sén., Pline. — 2. frénésie, délire (poétique, Ciris, Stace, Juv.).
- P. 461, col. 2, sous **ōmen**, ajouter : Cf. hitt. *hā* « tenir pour véridique », Benveniste, *Hittite et i. e.*, 10-11.
- P. 471, col. 2, sous **ouis**, 2 l. du bas, corriger : *ouifer*, mouton sauvage (Apic. Ed. Diocl.), espèce d'antilope (Itala) ; *ouifera*, girafe (Pline, 8, 69) ; cf. *ferus*.
- P. 474, col. 2, sous **paenula**, l. 1 corriger : Emprunt au dorien ἡ φαινόλα (Rhinton) ; — supprimer l. 3 : Le passage — dorien.
- P. 475, col. 1, sous **pāla**, au début du 2^e §, ajouter : Dérivé *pālō* « bêcher », Pline.
- P. 475, col. 2, sous **palacurna**, corriger 'lingot' en 'pépîte'.
- P. 475, col. 2, corriger **palagga** en **palanga**.
- P. 477, col. 1, l. 14-15, corriger : *palmō*, -ās « accoler la vigne, la lier au support ».
- P. 480, col. 1, sous **paparus**, remplacer 'Inexpliqué' par 'Impressif' sonore à redoublement ; cf. André, *Redoublement*, 31.
- P. 480, col. 2, sous **pāpiliō**, l. 5, remplacer par : Impressif de mouvement, André, *Redoublement*, 37-38.
- P. 484, col. 2, sous **paropsis**, l. 2, ajouter : et **parapsis** (gr. παραψίς, Artémidore, et παραψίδιον, Papyr.).
- P. 486, col. 2, sous **patella**, corriger : v. *patera*.
- P. 490, col. 1, sous **pauio**, l. 7, corriger : Cat., *Agr.* 18, 7.
- P. 499, col. 1, sous **perna**, l. 3, corriger : talon de la crossette de vigne.
- P. 505, col. 1, corriger **phalagga** en **phaianga**.
- P. 506, col. 1, sous **picus**, l. 10, supprimer : Cf. aussi P.F. — *parua picata*.
- P. 509, col. 2, sous **pīpilō**, l. 6, corriger 'jeune oiseau' en 'pigeonneau' ; — l. 10, supprimer : *pipizō*, -ōnis, m. : petit de la grue.
- P. 512, col. 1, sous **plancus**, l. 2, remplacer 'Non attesté en dehors de Festus et des gloses' par 'Attesté chez Tertullien, *Paen.* 12 et Palladius'.
- P. 513, col. 1, sous **plasmō**, l. 2, corriger : 'tiré de *plasma*', emprunt à *πλάσμα*.
- P. 515, col. 1, sous **II plectō**, l. 2 corriger : Attesté depuis Plaute, *Merc.* 826.
- P. 519, col. 2, sous **pollex**, l. 2, remplacer 'nœud d'un arbre' par 'écailles ligneuses (du tronc des palmiers), Pline' ; — l. 11, corriger : *Macr.* 7, 13, 14.
- P. 521, col. 2, sous **poples**, l. 1, supprimer 'puis genou', et l. 3-6 'c'est par — Turnus' ; — l. 8, ajouter : sans doute d'une racine **pel-*, comme dans *plectere* et *plīcāre*.
- P. 537, col. 1, ajouter : **proboscis**, -idis, f. Varron, Pline ; **proboscida**, -ae, f., Isid. : trompe de l'éléphant. Emprunt au gr. *προβοσκής*. V. *promuscis*.
- P. 538, col. 2, corriger : **promuscis**, -idis, f., Lact., Cassiod. (*promoscis* Ambr.). Altération de *proboscis* par changement d'articulation des deux labiales.
- P. 545, col. 1, sous **pulmō**, l. 7, corriger : dans *pulmōnācea* (sc. *rādicula*), espèce d'ellébore.
- P. 545, col. 2, sous **pulus**, ajouter : Erreur de traduction d' *ἀκανός*, espèce de chardon. V. André, *Rev. Phil.* 36 (1962), 32-33.
- P. 549, col. 1, ajouter **pyra**, -ae, f. « bûcher », emprunt de l'époque impériale au gr. *πυρά* (Virg., Vitruv., Ov.) et **pyreum**, -ī (*πυρεῖον*) « foyer sacré », Cassiod.
- P. 552, sous **quarquara**, l. 2, corriger : V, 574, 35.
- P. 562, col. 2, remplacer l'article **raca** par : **racana** (*rachana*), -ae, f. : couverture de lit légère. Depuis le 3^e s. p. C. (CIL. XIII, 3162, 3, 11 ; Ed. Diocl. 7, 60, Ennodius, Fortunat). Emprunt au gr. *ῥακάνη*, d'origine mal connue. V. André, *Rev. Phil.* 40 (1966), 53-55.
- P. 562, col. 2, sous **radia** : corriger 'l'églantier' en 'la salsepareille d'Europe'.
- P. 563, col. 2, sous **raeda**, l. 8, corriger : Pline, 3, 123.
- P. 563, col. 2, ajouter : **ragula** (var. *ragiola*, *regula*), -ae, f. : omoplate, os de l'épaule du cheval (Veg.). Appartient à la langue des vétérinaires. Cf. *ῥάγχις* ?
- P. 565, col. 2, sous **rāuus**, l. 6, supprimer : *rāuulus* (Sid.).
- P. 567, col. 1, sous **redunia**, l. 3, ajouter : et dans Marcellus, *med.* 18, 31.
- P. 570, col. 1, sous **reor**, l. 5 du bas, remplacer : 'Après le 1^{er} siècle — plus attesté' par 'Il se maintient bien après le 2^e s.', cf. Flobert, *Déponents*, 55.

- P. 573, col. 1, sous **ricinus**, § 2 : remplacer 'il est possible — origine' par 'les deux autres sont issus d'une comparaison avec le premier'.
- P. 576, col. 2, sous **rogus**, 3 l. du bas : remplacer 'meule de blé' par 'grenier à blé'; cf. sicule $\rho\omicron\gamma\omicron\varsigma$ (U. Schmoll, *Die vorgr. Spr. Siziliens*, 62).
- P. 577, col. 1, sous **rōs**, supprimer le 5^e §.
- P. 577, col. 1 avant **rosa**, ajouter : **rōs marinus**, m. et **rōsmarinum**, -ī, n. (*rōs maris*, Ov.) : romarin, du gr. $\rho\omicron\upsilon\varsigma$, confondu par les Latins avec *rōs* « rosée »; cf. André, *Latomus*, 15 (1956), 301-305; — **rōs terrae**, Ps.-Apul., espèce de férule.
- P. 583, col. 2, ajouter : **2 ruscus**, -ī, m., nom d'insecte dans Pol. Silv. I, 544, 2; **ruscō**, -ōnis, m., espèce de ver intestinal, Garg. Mart., *curae boum*, 13. Origine inconnue.
- P. 587, col. 2, sous **sacōma**, l. 1, corriger : Emprunt (Vitr.) au dorien $\sigma\acute{\alpha}\kappa\omicron\mu\alpha$.
- P. 590, col. 1, sous **salar**, l. 1, corriger : truite saumonée.
- P. 590, col. 2, sous **salix**, l. 4, supprimer : dite aussi *labrusca*.
- P. 593, col. 1, ajouter : **sandyx** (*sandix*), -ŷcis, c., emprunt au gr. $\sigma\acute{\alpha}\nu\delta\upsilon\chi\acute{\iota}$, produit minéral ou végétal donnant une teinture rouge. Depuis Virg.; V. Flobert, *Rev. Phil.* 38 (1964), 228-241.
- P. 594, ajouter : **sarabāra** (*sarabala*, -ballum), -ae, f. Emprunt au gr. $\sigma\alpha\rho\acute{\alpha}\beta\acute{\alpha}\rho\alpha$, nom d'un vêtement oriental, pantalon, braies flottantes (Vulg., Hier., Isid.) ou capuchon (Comm., Tert., Isid.); v. Frisk. *GEW*, III, 176.
- P. 594, ajouter **saragara**, -ae, f. : espèce de véhicule, Ed. Diocl. 15, 35a, 36 et 40 (gr. $\sigma\alpha\rho\acute{\alpha}\gamma\alpha\rho\upsilon\varsigma$); cf. *sarracum* ?
- P. 595, col. 2, sous **sarracum**, ajouter : v. *saragara* ?
- P. 597, col. 1, sous **saiuum**, l. 2, corriger 1, 260 en 1, 256.
- P. 602, col. 1, sous **scincus**, l. 3, corriger en : et qui a été donné à une plante ayant la même propriété.
- P. 607, col. 1, sous **scūtum**, l. 9, ajouter : **scūtulārius**, espèce de gladiateur (*Bull. Epigr.* 1972, p. 430, n° 294).
- P. 612, col. 1, sous **segutilum**, corriger : 'dépôt de sable aurifère'.
- P. 619, col. 2, sous **serum**, l. 3, ajouter : mais *serārius* « nourri au petit lait » est déjà dans Caton, *Agr.* 150, 2.
- P. 621, col. 1, ajouter : **sēsama**, -ae, f., dep. Plaute, et **sēsamum**, -ī, n., dep. Celse et Col. : sésame (plante et graine). Emprunt au gr. $\sigma\eta\sigma\acute{\alpha}\mu\eta$ et $\sigma\eta\sigma\alpha\mu\omicron\nu$. V. *sēsima*.
- P. 625, col. 2, sous **siliqua**, l. 1, supprimer : au pluriel « pois »; — l. 2, après 3^o, ajouter : 'graine de caroube', d'où 'petit poids' — l. 8, corriger 'piment' en 'passerage (fruit en silicule)'.
- P. 626, col. 1, sous **simia**, l. 5-6, supprimer : *siminius* — plante (Ps.-Apul.).
- P. 626, col. 1, sous **simila**, l. 6, corriger : *similagō* dans Caton, *Agr.* 75; — l. 8, supprimer : sous l'Empire.
- P. 627, col. 2, sous **sincērus**, l. 1, corriger : (*sinceris*, Varron).
- P. 628, col. 1, sous **singiliō**, ajouter : Mais l'Ed. Diocl., dans sa partie grecque, 19, 59-62, mentionne 4 types de $\sigma\iota\nu\gamma\acute{\iota}\lambda\iota\omicron\nu$, du Norique, de Gaule, de Numidie et de Phrygie, et la graphie suggère un emprunt au latin.
- P. 629, col. 1, supprimer l'article **sīparium** et le remplacer par : **sīparum** (*sīpharum*), -ī, n., emprunt au gr. $\sigma\acute{\iota}\varphi\alpha\rho\varsigma$: 1^o hunier (P. Fest., Isid.); 2^o bannière fixée à une barre transversale (Fest.); 3^o paravent (Apul.). N'a aucun rapport avec *supparus*.
- P. 629, col. 2, sous **sirpe**, -is, n., corriger en : Plaute, *Ru.* 630. Terme d'origine africaine : le cognomen *Sirpicus* ne se trouve qu'en Numidie (Kajanto, *The lat. Cognomina*, 336). Comme gr. $\sigma\acute{\iota}\lambda\pi\iota\omicron\nu$ de même origine, désigne une férule de Cyrénaïque dont le suc était utilisé comme condiment. V. *laser*.
- P. 629, col. 2, ajouter **sisarra**, -ae, f. : brebis ayant dépassé l'âge d'un an, C. G. L. 2, 185, 18; mot prélatin selon Rohlf's, *ZRPh.* 46 (1926), 161. Pour la finale, v. *bicerra*, *uacerra*, *uiuerra*.
- P. 629, col. 2, corriger : **sisina**, -ae, f. (*sessina*), Sext. Plac. « melon du sein ». Employé peut-être comme terme d'affection pour un enfant dans *CIL.* VI, 10192. Nombreuses formes voisines dans différentes langues, cf. André, *Redoublement*, 62.
- P. 629, col. 2, ajouter : **sisyra**, -ae, f., Ammien Marc. 16, 5, 5 : huppelande, canadienne. Emprunt au gr. d'origine étrangère $\sigma\acute{\iota}\sigma\upsilon\rho\alpha$, $\sigma\acute{\iota}\sigma\upsilon\rho\alpha$; latinisé en *susurna* d'après Ammien, *ibid.*
- P. 634, col. 1, sous **solum**, l. 3, avant 'plante du pied', ajouter : semelle (Plaute, Plîne, Marcel-lus); sole, dessous du sabot du cheval (Veg., cf. *sola*, -ae, f.; Veg.); — l. 9, supprimer : 'd'où *solifundium*, n. Fronton' et l. 24, suppr. : Composé — (Fronton).
- P. 638, col. 1, sous **spacus**, l. 2, ajouter après 'incon-nue' : rattaché à $\sigma\pi\acute{\alpha}\omega$ « tirer » par Svennung; cf. gr. mod. $\sigma\pi\acute{\alpha}\gamma\omicron\varsigma$, $\sigma\pi\acute{\alpha}\gamma\gamma\omicron\varsigma$ « ficelle ».
- P. 642, col. 2, l. 1, corriger : *spintria* « pédéraste » (Pétr., Tac., Suét.) correspond au gr. $\sigma\phi\acute{\rho}\gamma\kappa\tau\iota\alpha$,

- fém. de *σφάγκτης* (Cratinos). V. André, *Emprunts et suffixes nominaux*, 104-105; Chantraine, *DELG*, 1077.
- P. 656, col. 2, sous *strigilis*, l. 18, après 'un même mot', ajouter: On a les formes plus récentes *στρεγγίς* d'Héraclide de Tarente et *στρεγγίς* d'Artémidore.
- P. 662, col. 1, ajouter: *subsanium*, -ī, n. cale d'un navire' *Hist. Apoll.* 38; 39. Hybride de *sub* + *σάνης* « pont d'un navire ».
- P. 662, col. 2, sous *sucula*, l. 4, remplacer 'Sans étymologie sûre' par: Dérivé de *sūs*, cf. Benveniste, *B.S.L.* (1949), 84.
- P. 668, col. 2, sous *suppa*, l. 1, ajouter: soupe de pain trempé dans l'eau chaude.
- P. 668, col. 2, sous *supparus*, supprimer les l. 1-3 et 6-11.
- P. 669, col. 2, sous *sūra*, l. 2, corriger: 2. péroné.
- P. 669, col. 2, sous *surena*, l. 6, remplacer 'Peut-être — ad loc.' par 'A rapprocher du gr. *σωλήν*, espèce de coquillage, selon Alessio, *Ricerche Ling.* 3 (1954), 190.
- P. 670, col. 2, ajouter: *susurna*, v. *sisyra*.
- P. 670, col. 2, sous *susurrus*, l. 6, remplacer 'très tardif, Sid., Vulg.' par 'Ovide, *Met.* 7, 825'.
- P. 678, col. 1, sous *taxea*, ajouter: v. *taxus* sous *taxō*: On utilisait la graisse de blaireau (Sindou, *R. Ling. Rom.* 21, 238-239).
- P. 679, col. 1, sous *tellāna*, l. 1, remplacer 'longue tige' par 'long pédoncule'.
- P. 679, col. 2, sous *telōneum* (-*niūm*), corriger: Emprunt au gr. *τελώνιον*, -ωνεῖον: bureau du percepteur (*CIL.* VIII, 12314; Tert., Hilar.), *taxe* (Cassiod.). Dérivés: *telōnārius*, -*neārius*, -*niārius* « percepteur »; v. *tolōneum*. M.L. 8622.
- P. 681, col. 2, sous *I tempus*, l. 2, corriger: Attesté depuis *Rhet. Her.* et Catulle.
- P. 686, col. 2, sous *terō*, l. 4, corriger: Cat. 66, 30.
- P. 689, col. 1, sous *testūdō*, l. 11, ajouter: mais cf. *testū* « cloche à cuire » (Caton).
- P. 689, col. 2, supprimer: *testūdō*: v. *testa*, *testū*.
- P. 690, col. 2, sous *thētātus*, l. 2, remplacer 'condamné à mort' par 'décédé'.
- P. 693, col. 1, sous *titubō*, l. 8, supprimer: Cf. *tundō*?
- P. 693, col. 2, sous *tolennō*, ajouter, l. 1: chadouf; dep. Plaute; — l. 5, supprimer: V. *tullius*.
- P. 694, col. 2, sous *tolōneum*, supprimer l. 3-5: 'Le caractère — etc.', et remplacer par: 'de *telōneum* par dilatation vocalique régressive: « bureau du percepteur »; fr. *tonlieu*, angl. *tolne*, all. *Zoll.* V. *telōneum*.
- P. 694, col. 2, sous *thōmix*, l. 1, corriger: m. et f. (Lucilius, Pline).
- P. 694, col. 2, supprimer la notice sur *tomācina*.
- P. 697, col. 1, sous *torus*, l. 11, corriger: Col. 5, 6, 25.
- P. 697, col. 2, sous *toruus*, ajouter: cf. hitt. *tarku-want*- « au regard égaré », « qui a les yeux qui roulent », Benveniste, *Hittite et indo-eur.*, 125.
- P. 703, col. 1, sous *triga*, l. 1, ajouter: Varron, *L.L.* 8, 55; — l. 2, supprimer 'tardive'.
- P. 703, col. 1, sous *tripodum*, l. 1, ajouter; et *tripodāre*, Pelag. 196, 2, cf. gr. *τρίπηδον* « trot ».
- P. 706, col. 2, sous *tullius*, l. 1, ajouter: cascade, Ennius, Pline; — l. 6, supprimer: Cf. *tolenno*?
- P. 714, col. 2, sous *uaspix*, ajouter: Ancienne conjecture; on admet maintenant le texte des manuscrits dans Apic. 1, 12, 1, *uas picari*; 1, 12, 7, *uas picitum* « vase poissé ».
- P. 722, col. 2, sous *uērātrum*, remplacer 'probablement — s. u.' par 'pré-indo-européen (Hubschmid), cf. piém. *varasco*, trent. *goross*'.
- P. 727, col. 1, sous *ueruex*, ajouter: De ⁴*wer-* « laine », en tant que « bête à laine », selon Lejeune, *Mél. Chantraine*, 98-99.
- P. 740, col. 1, sous *uirus*, l. 6, corriger: *uirōsus* Virg. (correction dans Caton, *Agr.* 157, 11).
- P. 744, col. 1, sous *ūilex*, corriger: sorte de bruyère.
- P. 752, col. 2, sous *uōmis*, l. 1, ajouter: nom. *uōmeris*, Caton, *Agr.* 135, 2.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN SEPTEMBRE 2001
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
À ABBEVILLE

DÉPÔT LÉGAL : 3^e TRIMESTRE 2001
N^o D'IMP. 11505